Le Roman de Renart

nrf

GALLIMARD

Ce volume appartient
au domaine « Littérature française du Moyen Âge »,
fondé par Daniel Poirion.

Voir p. 842.

CE VOLUME CONTIENT :

Introduction
Repères chronologiques
Note sur la présente édition
par Armand Strubel

Le Roman de Renart

(Manuscrit de Paris, Arsenal 3334)

LE JUGEMENT DE RENART

Texte établi, traduit, présenté et annoté
par Dominique Boutet

LE SIÈGE DE MAUPERTUIS

Texte établi, traduit, présenté et annoté
par Armand Strubel

RENART TEINTURIER. RENART JONGLEUR

Texte établi, traduit, présenté et annoté
par Roger Bellon

LE DUEL JUDICIAIRE

Texte établi, traduit, présenté et annoté
par Dominique Boutet

LA CONFESSION DE RENART

LE PÈLERINAGE DE RENART

LE PUITS

LE JAMBON ENLEVÉ. RENART ET LE GRILLON

L'ESCONDIT

Textes établis, traduits, présentés et annotés
par Armand Strubel

LES VÊPRES DE TIBERT

Texte établi, traduit, présenté et annoté
par Dominique Boutet

CHANTECLER, MÉSANGE ET TIBERT

Texte établi, traduit, présenté et annoté
par Armand Strubel

TIBERT ET L'ANDOUILLE

Texte établi et traduit par Dominique Boutet,
présenté par Dominique Boutet et Armand Strubel,
et annoté par Dominique Boutet

TIBERT ET LES DEUX PRÊTRES

Texte établi, traduit, présenté et annoté
par Dominique Boutet

TIÉCELIN. LE VIOL D'HERSENT

RENART ET LES ANGUILLES

PINÇART LE HÉRON

Textes établis, traduits, présentés et annotés
par Armand Strubel

RENART ET LIÉTARD

RENART ET PRIMAUT

Textes établis, traduits, présentés et annotés
par Dominique Boutet

RENART LE NOIR

RENART MÉDECIN

RENART EMPEREUR

Textes établis, traduits, présentés et annotés
par Roger Bellon

LE PARTAGE DES PROIES

LA MORT DE RENART

Textes établis, traduits, présentés et annotés
par Armand Strubel

Les autres branches du « Roman de Renart »

LA MORT DE RENART
(fin)

ISENGRIN ET LE PRÊTRE MARTIN

ISENGRIN ET LA JUMENT

ISENGRIN ET LES DEUX BÉLIERS

LA MONSTRANCE DU CUL

COMMENT RENART PARFIT LE CON

RENART MAGICIEN

LES ENFANCES DE RENART

L'ANDOUILLE JOUÉE AU MORPION

Textes établis, traduits, présentés et annotés par Sylvie Lefèvre

Autres écrits renardiens

DU NOBLE LION

OU LA COMPAGNIE DE RENART

PHILIPPE DE NOVARE : MÉMOIRES
(extrait)

RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS :

EXEMPLE D'ISENGRIN ET DE LA CHÈVRE

RUTEBEUF :

RENART LE BESTOURNÉ

SUR BRICHEMER

LE COURONNEMENT DE RENART

(vers 1675-2794)

JEAN DE CONDÉ :

DIT D'ENTENDEMENT

(vers 762-1075)

DIT DE LA QUEUE DE RENART

Textes établis, traduits, présentés et annotés
par Sylvie Lefèvre

Notices
Bibliographies
Notes sur le texte et sur la traduction
Notes et variantes

par Roger Bellon, Dominique Boutet,
Sylvie Lefèvre et Armand Strubel

Répertoire

par Roger Bellon

Bibliographie générale

par Armand Strubel

INTRODUCTION

Pour un public d'aujourd'hui, le Roman de Renart *est à tous égards une œuvre singulière, sinon déconcertante. Le nom même prête à confusion : ce « roman » ne ressemble en rien à ce qu'entend, sous cette appellation générique, le lecteur de Chrétien de Troyes, pour ne pas évoquer celui de Balzac, dont les attentes seraient encore plus sûrement trompées. Le terme possède en l'occurrence un sens très restreint : il définit un choix linguistique, celui de la langue vulgaire, par opposition au latin* [1]. *Le « roman de Renart » consiste en une série d'histoires, en langue d'oïl, datant de la fin du* XII*e et du début du* XIII*e siècle, dont le protagoniste est un dénommé Renart, et dont les acteurs sont essentiellement des animaux. Le succès de ces récits fut tel que le nom commun « goupil », qui désignait en ancien français le* Vulpes vulpes *des zoologues, disparut au profit de ce patronyme d'origine germanique.*

La nomenclature critique est facilement prise en défaut devant des textes aussi atypiques, qui ne se rattachent à aucun genre fixe. L'expression « conte d'animaux », proposée par Gaston Paris il y a plus d'un siècle,

1. Cette *translatio* est évoquée par le prologue de la branche VI, qui se donne pour la traduction d'une « estoire » en latin : « Mais or l'a uns maistrez trovee / Qui l'a translatee en roumanc » (v. 4-5). Même si l'autorité fictive fait partie de la rhétorique habituelle du prologue, cette indication n'est pas à négliger, car elle contribue à définir la raison d'être d'un texte comme le *Roman de Renart*: imitation, vulgarisation, concurrence à la littérature savante... Le Renart en langue d'oïl se définit ainsi par rapport aux textes latins qui le précèdent, comme l'*Echasis cujusdam captivi per tropologiam*, du xe siècle, les fables du *Romulus* ou l'*Ysengrimus*.

semble encore la moins équivoque ; l'allemand Tierschwank, *« facétie d'animaux », indique avec plus de précision le registre d'expression, où prédomine en effet la veine comique* [1]. *Original dans le contexte littéraire de son époque, le* Roman de Renart *n'a pas eu de véritable postérité. Des poèmes satiriques, polémiques et souvent lourdement allégoriques ont, pendant un siècle, adapté la matière renardienne à des finalités fort éloignées de l'inspiration initiale* [2]. *Mais les aventures de Renart, Isengrin, Noble, Chantecler... n'ont pas créé de véritable genre comme les poèmes de Chrétien de Troyes. Quelques modernes — Goethe en son temps, Maurice Genevoix — ont fait le pari de ressusciter l'héritage, sans arriver pour autant à le réenraciner dans le terreau de la littérature vivante.*

Le conte d'animaux.

On peut parler, pour le Moyen Âge, d'une véritable « littérature animalière », d'un ensemble considérable de textes où les animaux sont objets de connaissance, support de sens symboliques ou acteurs principaux. D'innombrables encyclopédies, parmi lesquelles se détache le De animalibus *d'Albert le Grand, des recueils de* mirabilia, *ces merveilles de la nature que l'on trouve surtout en Orient, ainsi que des traités de chasse, d'élevage, d'hippiatrie, réunissent et diffusent les savoirs anciens et nouveaux sur les bêtes. La faune sculptée des églises et des cloîtres témoigne de la vitalité d'une imagerie inaugurée par le* Physiologus *alexandrin et perpétuée dans les Bestiaires romans, qui font des animaux de la Bible les vecteurs privilégiés de la « senefiance », des vérités cachées de la foi. Les anecdotes dont les animaux sont les héros fournissent une vaste matière au projet didactique des* exempla *et fables. Le* Roman de Renart *a certes des affinités avec cette dernière rubrique, mais il affirme une originalité radicale, surtout par rapport à l'intention pédagogique qui domine nettement dans cette catégorie d'ouvrages.*

L'existence d'une telle littérature n'a rien de surprenant dans une civilisation où l'animal tient une place considérable, comme moyen de transport,

1. Voir les *Mélanges de littérature française du Moyen Âge*, éd. M. Roques, Paris, 1960, p. 340 : pour *Tierschwank*, voir H.-R. Jauss, *Untersuchungen zur mittelalterlichen Tierdichtung*, Tübingen, 1959.

2. *Renart le bestourné* de Rutebeuf ; le *Couronnement de Renart* ; *Renart le Nouvel* ; *Renart le Contrefait*... On trouvera en fin de volume quelques représentants de ces épigones.

source d'énergie, auxiliaire de la chasse et de la guerre, et réserve de nourriture[1]. *Dans l'imaginaire zoologique de cette époque survit le fonds le plus archaïque de la mémoire collective, que les rationalisations successives n'ont pas encore complètement évacué. Des mythologies gréco-romaine, celtique et germanique viennent les histoires si prisées de chasses merveilleuses, de métamorphoses et de messagers de l'Autre Monde ; les guerriers-ours et les hommes-loups des récits scandinaves n'ont pas fini de hanter les nuits de l'Europe médiévale ; dans les « lais » et parfois dans les romans, les cerfs et sangliers blancs conduisent les chevaliers auprès des fées, et l'oiseau de proie se change en beau jeune homme pour consoler la solitude des femmes enfermées dans leur tour par un vieux mari.*

Même les représentants d'une culture incontestablement savante, les fabulistes qui reprennent l'héritage antique, font du « temps où les animaux parlaient » leur horizon familier ; ils empruntent à une très vieille tradition orientale l'art d'exploiter, à des fins pédagogiques, le fonds de symboles qu'offre le monde des bêtes. Le christianisme, avec son emprise que l'on imagine volontiers pesante dans toutes les formes de la pensée et de la sensibilité, n'est pas étranger à la grande popularité de la représentation animale. Dieu a créé les animaux avant les hommes, et Adam les fait comparaître pour les nommer ; du serpent d'Éden à l'agneau mystique, en passant par l'arche de Noé, l'ânesse de Balaam, l'âne des Rameaux ou celui de la fuite en Égypte, nombreuses sont les références au monde animal dans la Bible, et plus fréquentes encore les métaphores et les comparaisons qu'elle y puise.

Les Bestiaires se fixent pour tâche de les inventorier et de les interpréter, pour y découvrir la « senefiance », ce sens caché dans lequel se lit le message divin. Ces textes méritent une mention spéciale, à cause de l'influence qu'ils ont eu sur la connaissance et la représentation de l'animal. Le crocodile dévoré de l'intérieur par l'hydre, la licorne capturée par la jeune fille vierge que l'on dispose comme appât sur un chemin, le castor qui se châtre pour échapper aux chasseurs : tout ce bric-à-brac d'affabulations, glanées dans les compilations antiques et largement reproduites dans l'iconographie, a laissé une empreinte profonde dans la mentalité de l'Occident, même après

1. Le livre de R. Delort, *Les animaux ont une histoire*, Seuil, 1984, offre des vues stimulantes sur la présence des animaux dans la société et l'histoire médiévales. Pour l'animal dans la littérature, la thèse de J. Bichon, *L'Animal dans la littérature française aux XII*e *et XIII*e *siècles*, Lille, Service de reproduction des thèses, 1976, fait le point sur la diversité des occurrences. Pour l'iconographie, voir V.-H. Debidour, *Le Bestiaire sculpté en France au Moyen Âge*, Arthaud, 1961.

le Moyen Âge. Dans ces ouvrages de zoologie fantasmagorique, la faune locale des renards et des loups côtoie les créatures exotiques, comme le lion ou l'éléphant, et les monstres faits de toutes pièces, griffons, basilics et manticores. Mais les espèces les plus connues ne sont pas dépourvues d'étrangeté : le cerf noie les serpents dans leur trou ; le loup ôte toute force de crier à un homme quand il le voit le premier ; le hérisson embroche les grains de raisin sur ses piquants...

Renart le goupil, le loup Isengrin ou l'âne Bernard ne sont donc pas, pour les contemporains, des créations aussi extravagantes et fantaisistes, et a priori *aussi incongrues, que pour nous les personnages animaux de bandes dessinées ou de dessins animés, mais des entités familières, des êtres vivants que l'on rencontre dans la vie quotidienne, riches de tous les symbolismes qui se sont accumulés* [1]*. Le langage de tous les jours conserve les traces de cette imprégnation : des expressions comme l'« ours mal léché » ou la « jeune fille qui a vu le loup... » gardent les derniers vestiges de croyances aujourd'hui obsolètes. Toutes les figures du* Roman de Renart *n'ont sans doute pas la même importance : le limaçon Tardif, le lièvre Couart, ou le paon Petitpas ne dépassent pas le stade de l'allusion plaisante. D'autres, comme le loup et dans une moindre mesure l'ours, cristallisent les peurs immémoriales et les fantasmes ; ce n'est pas sans une secrète satisfaction qu'on les voit presque systématiquement humiliés, battus, voire tués* [2]*. Mais le renard, tranche nettement sur les autres : le poids de la tradition est moins déterminant dans son cas, même si depuis longtemps il incarne l'archétype de la ruse* [3]*, que la dimension quasi mythique acquise à travers les aventures dont il est le protagoniste.*

L'allégorie religieuse, le merveilleux et l'exemplarité sont les domaines de prédilection pour cette littérature animalière. Le Roman de Renart *en renouvelle fondamentalement l'inspiration. Il élargit la palette à des effets d'abord comiques : satiriques et parodiques, ou simplement ludiques, les situations qui font intervenir des animaux sont destinées à faire rire. Mais l'innovation essentielle se situe dans le statut même qu'il donne à l'animal : fables,* exempla *et Bestiaires usent de l'animal comme d'un comparant,*

1. Les dictionnaires de symboles proposent un répertoire, souvent insuffisamment référencé, de ces significations. Le *Bestiaire fabuleux* de P. Clebert, Albin Michel, 1971, est une mine de renseignements.

2. Voir par exemple l'ouvrage de Geneviève Carbonne, *La Peur du loup*, Découvertes Gallimard, 1991, et celui de D. Bernard et D. Dubois, *L'Homme et le Loup*, Berger-Levrault, « Espace des hommes », 1981.

3. Voir, pour le renard grec, M. Detienne et J.-P. Vernant, *Les Ruses de l'intelligence. La Mètis des grecs*, Flammarion, « Champs », 1974.

d'une métaphore ou d'un support pour un sens dont la vérité est ailleurs ; les caractéristiques physiques du coq ou du renard ont, au fond, peu d'importance pour le fabuliste qui s'en tient à une vague caractérisation psychologique ou à la valeur pittoresque d'une situation. Quant aux « natures » des Bestiaires, elles n'ont souvent qu'un lointain rapport avec l'observation, et le comportement de l'« aspic » qui, afin de résister aux séductions de la belette, se bouche une oreille en la collant au sol tandis qu'il ferme l'autre de sa queue peut plonger plus d'un naturaliste dans la perplexité. Les conteurs du Roman de Renart, *en revanche, mettent en scène des animaux travestis et humanisés, mais qui sont d'abord et avant tout des animaux.*

On n'oublie jamais, en effet, que les acteurs sont des bêtes, avec des mœurs correspondant à leur espèce : Renart, fidèle à sa nature, chasse comme un renard et fait ses délices de poules et de chapons, Brun l'ours aime le miel, le chat Tibert joue avec sa queue et l'archiprêtre Bernard est plus âne qu'ecclésiastique quand il broute des chardons dans le fossé... Derrière la pose, sous l'armure ou le déguisement perce toujours un détail qui rappelle, non sans malice parfois, la réalité première : Chantecler est le seigneur de sa (basse) Cour, il parle avec sa poule favorite comme un héros romanesque, mais il dort debout sur une seule patte, juché sur un tas d'ordures. Les effets obtenus par cette présence simultanée des deux univers, animal et humain, grâce à un habile dosage et à un jeu constant sur les équivoques du langage, constituent l'originalité par excellence du Roman de Renart *à l'intérieur de ce domaine si fécond de la littérature médiévale.*

Le texte du « Roman de Renart ».

Le « roman » qualifie un phénomène culturel, celui de la conquête de l'écriture par la langue vernaculaire, et non un type littéraire. Avec l'œuvre que nous présentons, il s'applique à une réalité mouvante. En effet, le terme « Roman de Renart » correspond à des recueils, à des collections de textes différents qui possèdent une homogénéité thématique et stylistique. Le Moyen Âge nous a habitués à ces manuscrits rassemblant des écrits qui ont des affinités génériques : chansonniers, séries de lais ou de fabliaux. Le Roman de Renart *n'est cependant pas une simple réunion de productions indépendantes. Il y a entre les unités qui le composent une interrelation plus étroite : mêmes personnages, mêmes canevas, échos et rappels d'un conte à l'autre, créent une situation unique dans la littérature et qui ne se confond pas avec les procédés utilisés dans les cycles épiques et romanesques*

ou dans les continuations ; un ensemble cohérent, mais qui n'est pas une suite, même s'il arrive que des récits se rattachent volontairement à certains de ceux qui les précèdent.

Le tronc et les branches.

Il s'agit en effet de textes narratifs en octosyllabes à rimes plates, proposés selon un ordre qui change suivant les manuscrits ; leur longueur va de 100 à 3 500 vers, et ils sont en nombre variable selon les témoins : 18 pour notre manuscrit et l'une des grandes familles, 24 ou plus, jusqu'à 27. À vrai dire, il n'y a pas un Roman de Renart, *mais au moins quatorze : autant d'élaborations différentes d'un même fonds de textes. Cette forme particulière de l'interdépendance est parfaitement résumée dans le terme par lequel un certain nombre de ces récits se nomment eux-mêmes : celui de « branche ». Cette métaphore de l'arbre, avec son tronc unique et ses ramifications, convient fort bien au mode de création propre au* Roman de Renart *: le tronc est constitué par le registre d'expression, les acteurs récurrents et l'identité des schémas ; les textes individuels sont autant de dérivations, avec la diversité de leurs situations et leurs innovations dans l'invention des péripéties. L'image de la « branche » souligne l'intégration de l'histoire singulière dans un système plus vaste, dans une totalité, tout en sauvegardant l'individualité du poème singulier*[1].

La multiplication des récits se fait selon un processus bien différent de l'amplification qui a cours dans la chanson de geste ou le roman, où le facteur chronologique est le moyen privilégié de l'organisation et du développement des histoires : à l'histoire du héros viennent s'ajouter les « enfances », puis celle des personnages secondaires, des parents, etc. ; les romans du Graal offrent l'exemple d'un enrichissement permanent par le recours aux successions de générations. Dans le Roman de Renart, *seule la branche XXV, qui raconte la naissance de Renart et Isengrin, répond à cette préoc-*

1. Les textes qui se désignent comme « branche » sont la branche III (« La Confession »), la branche Va (« Le Puits »), la branche XII (« Renart et Liétard ») du manuscrit *H*, ainsi que la branche XXI. Pour une analyse plus détaillée de cette image, voir H.-R. Jauss, p. 121 et suiv., ainsi que J.-R. Scheidegger, *Le Roman de Renart ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 99 et suiv. La première occurrence du mot dans ce sens remonte à 980, dans une *Passion du Christ*. La métaphore du tronc et des ramifications est fort prisée de l'allégorie : l'arbre des Vertus, l'arbre d'Amour ou l'arbre des Vices se prêtent aisément à une décomposition énumérative. Voir A. Strubel, *La Rose, Renart et le Graal*, « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », Champion, 1989. Notre numérotation des branches sera celle du manuscrit *H*, qui sert de base à cette édition, pour les textes qu'il contient.

cupation. Dans la plupart des cas, le travail de l'écrivain consiste à trouver une « novele estoire », comme le dit le prologue des « Vêpres de Tibert », à ajouter un épisode de plus aux mauvais tours du goupil, à imaginer un nouveau « gabet », sans souci de chronologie. La marge de liberté du conteur est dans cette dialectique de l'innovation et de l'inscription dans un cadre préexistant mais souple, quitte à revendiquer la supériorité sur les prédécesseurs, à leur reprocher leurs oublis[1] *ou à pratiquer la surenchère comme le font volontiers ceux qui reprennent le scénario d'un Renart condamné, la corde autour du cou et sauvé une fois de plus* in extremis.

Les conditions même dans lesquelles se construit le Roman de Renart *ont des répercussions sur le mode d'écriture des branches, notamment dans les séquences — prologues et épilogues — dont le rôle principal est d'insérer le récit dans l'ensemble. Le dénouement est la plupart du temps ouvert : nombre de branches se terminent par une défaite d'Isengrin qui jure de se venger et donnent ainsi l'occasion à un autre auteur de prendre le relais et d'offrir une nouvelle variation sur le canevas inépuisable de la querelle entre le loup et le renard. Le prologue évoque souvent la « figure bien connue » du goupil*[2]*, et le trait qui définit sa nature : la ruse. La topique de l'ouverture, où reviennent fréquemment les motifs de la faim et du départ en quête de nourriture, ainsi que les allusions internes et les techniques de récapitulation des exploits du protagoniste que sont les « confessions » et les « jugements », contribuent à renforcer l'impression d'une cohérence profonde du corpus. Certaines branches cependant — VIIa (l'épisode de Chantecler), IX (Tiécelin. Le Viol d'Hersent), ou X (« Renart et les Anguilles ») — ne renvoient à aucune autre. Faut-il voir là le signe de leur ancienneté, de leur appartenance au noyau initial dont l'expansion a donné le* Roman de Renart *?*

À partir d'un certain degré d'élaboration de la matière, la familiarité des écrivains et du public avec les schémas narratifs types est telle que quelques branches sont de véritables marqueteries de situations et de thèmes

1. Voir le prologue de la branche Ia, où le narrateur accuse « Perrot » d'avoir négligé l'essentiel en ne parlant pas du procès et du jugement de Renart ; d'autres, comme le conteur de la branche III, se donnent comme seuls garants de la vérité sur le sujet, renvoyant les autres à leurs « fables ».

2. « C'est de Renart, bien le savés / Et bien oï dire l'avés », dit le prologue de Va, v. 21-22, l'un des plus significatifs. Sur les prologues renardiens, voir E. Baumgartner, « Les Prologues du *Roman de Renart* », *Le Goupil et le Paysan*, éd. J. Dufournet, Champion, « Unichamp », 1990, p. 201-216. Quelques branches n'ont pas de prologue, comme VIIb : mais sont-elles indépendantes ? Le motif d'ouverture est soit la « reverdie » empruntée au lyrisme et au roman, soit la Cour de Noble (Ia, II, XV).

déjà exploités : « Le Duel judiciaire » en est l'exemple le plus frappant. La création, dans le corpus renardien, passe d'abord par la réécriture : « Le Siège de Maupertuis » est une habile broderie sur l'argument déjà utilisé par « Le Jugement de Renart », qui le précède ; la branche XVII (« Le Partage des proies ») s'inspire de l'épisode de Chantecler et de celui de Liétard ; « La Mort de Renart » ressemble à une récapitulation des aventures passées. Les liens entre la branche III (« La Confession ») et la branche XI (« Pinçart le héron ») sont particulièrement étroits. Mais avec les échanges constants entre les textes, avec la circulation en tous sens des motifs, il est difficile de se fonder sur les emprunts apparents pour en déduire une chronologie.

La question de la datation des récits du Roman de Renart *fut, au début du siècle, la grande préoccupation d'une critique obsédée par l'idée de l'« original » perdu, de l'archétype, de cet* Urtext *dont les multiples versions ultérieures ne seraient que l'héritage dégradé. L. Foulet consacre une grande partie de son travail à de minutieuses recherches pour traquer le moindre indice interne ou externe qui permettrait d'ordonner ce qui, pour un esprit positif, ne peut apparaître que comme une grande confusion* [1]. *Les conclusions de ses travaux sont encore acceptées comme référence : un noyau initial, attribué à « Pierre de Saint-Cloud » et formé des épisodes de Chantecler, Mésange, Tibert (la branche VIIa de notre manuscrit), Tiécelin et du viol d'Hersent (la branche IX), complétés par l'« escondit » (branche Vc) suivi d'un premier conglomérat composé des branches X, Va, XIII, XIV et Vb. Cet ensemble aurait été composé autour des années 1170-1180. Inaugurée avec les branches XV (1180-1190) et II (1190), une deuxième série englobe les branches III, XVI, XII, VIIb, VI et IV, jusque vers 1200 ; les branches XVII et XVIII auraient été écrites respectivement aux alentours de 1202 et de 1205. Les autres branches, parmi lesquelles figure l'histoire de Pinçart (notre branche XI) sont considérées comme des épigones.*

De même que la numérotation proposée par l'édition d'Ernest Martin et la répartition des manuscrits en trois familles ont définitivement marqué les habitudes, ce classement garde une valeur fondatrice. Sa cohérence évidente ne doit cependant pas cacher sa grande fragilité. En l'absence de tout document autorisant une datation externe — dédicace, commande,

1. Voir L. Foulet, *Roman de Renard*, Champion, 1914, et en particulier p. 32 et suiv., ainsi que la réflexion critique de J.-R. Scheidegger, p. 30 et suiv., sur ces tentatives de chronologie.

etc. —, seuls des éléments internes peuvent intervenir : des allusions historiques, des citations d'œuvres connues. Les manuscrits remontent, au mieux, à la fin du XIII*e siècle, un demi-siècle après la rédaction supposée des dernières branches ; beaucoup appartiennent au* XIV*e siècle et parmi eux, un seul peut être daté avec précision, grâce à un* post-scriptum *qui indique l'année 1339. « La Mort de Renart » bénéficie d'une citation par Eudes de Cheriton dans ses* Parabolae, *qui fournissent un* terminus ante quem *de 1219 : encore faut-il que ce soit bien le* Roman de Renart *qui ait inspiré cet auteur, et non l'iconographie...*

La même incertitude règne dans le recours aux références historiques, peu fréquentes[1] *et rendues encore plus précaires par les variations de graphie, qui tendent à prouver que les allusions ne sont pas comprises par les copistes. Comme c'est la règle générale, à de rares exceptions près, les raisonnements qui visent à dater les textes médiévaux sont des châteaux de cartes, des imbrications d'hypothèses dont la logique finit par apparaître comme une vérité et une nécessité, alors que le point de départ est rien moins qu'assuré. Il semble donc sage de penser que l'on ne peut, pour le moment, avancer dans cette voie, et l'on se contentera de situer globalement la composition de l'essentiel du* Roman de Renart *dans le dernier quart du* XII*e siècle et le premier quart du* XIII*e.*

Auteurs et publics.

Les renseignements dont nous disposons sur les écrivains à qui nous devons tous ces textes sont tout aussi fragmentaires, mais cette pauvreté d'indices n'est pas propre au corpus renardien. Les « auteurs » sont au nombre d'une vingtaine, parmi lesquels deux seulement ont un nom propre — Pierre de Saint-Cloud, personnage quasi mythique auquel se réfèrent d'autres conteurs renardiens, et Richard de Lison, qui se donne comme auteur des « Vêpres de Tibert » — tandis qu'un troisième est appelé le « prêtre de la Croix-en-Brie ». Le nom de Pierre de Saint-Cloud est cité explicitement par la branche XI et la branche XVII ; peut-être est-ce lui que désigne le « Perrot » de la branche Ia. Mais chaque fois, c'est comme

1. Elles concernent les branches Ia (l'allusion à Noradin, qui régna entre 1146 et 1173, sous la graphie « Loradins », v. 1557), Ic (l'allusion à Thomas de Canterbury, canonisé en 1173), II (l'allusion à Bernard de Coudrai, co-recteur de Grandmont entre 1169 et 1195, v. 1470), Va (l'allusion à Alep, v. 444) qui placerait le texte après 1165), Vc (l'allusion, à travers Musart le chameau, à Pierre de Pavie, légat du pape à la Cour de France entre 1174 et 1178), et VI (double allusion, à Guillaume Bacon, v. 131, et à Gautier de Coutances, v. 1445).

prédécesseur prestigieux, comme source ou modèle à imiter, voire à compléter, qu'il apparaît, et non comme l'auteur d'une branche. Quant à l'attribution qu'on lui fait, traditionnellement, de l'ensemble formé par les branches VIIa, IX et Vc, elle repose sur l'interprétation du début du « Jugement de Renart », où le narrateur reproche à un certain « Perrot » d'avoir traité de la guerre des barons, mais en négligeant l'essentiel, le procès du goupil[1]*. Au demeurant, l'existence de noms d'auteurs ne nous avance guère, dans la mesure où ces auteurs sont de parfaits inconnus : seule la mention du prêtre peut être exploitée pour la connaissance des milieux dans lesquels est né le* Roman de Renart.

Silhouette évanescente de l'écrivain, qui n'existe que dans l'instance textuelle du narrateur, et mouvance des textes eux-mêmes, tels sont les aspects les plus déroutants du corpus renardien, qui ont conduit J.-R. Scheidegger à imaginer la figure du « polygraphe », de cette écriture à plusieurs mains, qui reprend, remanie et recompose une œuvre en perpétuel devenir[2]*. La question de l'origine se trouve ainsi reléguée au chapitre des utopies ou des faux problèmes, car cet* Urtext *que la critique a cherché longtemps, est « toujours déjà perdu ». On ne peut, en effet, que constater l'existence dans la littérature latine d'antécédents, comme l'*Ecbasis captivi *et l'*Ysengrimus, *mais aussi des recueils de fables et d'*exempla *comme le* Romulus *et la* Disciplina clericalis. *Les relations entre certains épisodes du* Roman de Renart *et des passages de l'*Ysengrimus *sont évidentes et étroites*[3]*. Le poème de 6 500 vers, en distiques élégiaques, est une savante et même pédante composition dont on donne la paternité à*

1. Voir L. Foulet, p. 217 et suiv. L'hypothèse est généralement reprise par la critique, mais de plus en plus nombreux sont ceux qui en dénoncent la fragilité comme F. Lecoy, dans son introduction au volume VI de l'édition M. Roques, comme A. Lodge et K. Varty, « Pierre de Saint-Cloud's *Roman de Renart*: Foulet's Thesis Re-examined » ; J. Goosens et T. Sodmann, *Third International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloqium*, Münster 1979, 1981, p. 189-195, ou comme J.-R. Scheidegger, p. 165 et suiv.

2. Voir *Ibid.*, p. 98 : « Chaque branche, en incluant par citation la matière, en retravaillant les textes qui la précèdent, n'a pas ainsi un auteur unique, mais plusieurs ; chaque version du roman se constitue de la sédimentation de strates diverses, de " l'auteur primitif " au " copiste remanieur ". Le roman a plusieurs auteurs, et chaque " auteur " du texte actuel d'une branche est constitué de divers individus ayant travaillé à des degrés divers à sa constitution [...]. L'écriture renardienne est *polygraphique*, à plusieurs mains, à plusieurs voix. »

3. Voir l'introduction d'E. Charbonnier à sa traduction du poème de Nivard, « La Roue aux Livres », Les Belles Lettres, 1991, p. 17 et suiv. ; les aventures reprises sont nombreuses : du « bacon enlevé » (*Ysengrimus* I, v. 1-528 et branche Vb), de la « pêche à la queue » (*Y* I, v. 529-fin et branche X), du « loup arpenteur » (*Y* II, v. 159-fin, et branche XXI de notre édition, « Isen-

un clerc flamand de Gand, maître Nivard, par ailleurs inconnu, peut-être moine en rupture de couvent, sans doute ecclésiastique. La filiation avec la littérature cléricale et scolaire ne semble pas contestable.

La vie réelle du roman commence au moment où s'opère la première réécriture du matériau, en langue vernaculaire et en octosyllabes, par un clerc, sans doute, qui lit le latin et le traduit, comme ce « maître » qu'évoque le prologue des « Vêpres de Tibert » [1]. *Mais ces sources parfois identifiables des branches françaises renvoient elles-mêmes à un avant-texte qui se perd dans la circulation ininterrompue des contes. Les thèses d'inspiration romantique qui, à la suite des frères Grimm, imaginent en amont de l'œuvre, comme pour l'épopée, une tradition populaire et purement orale, de préférence germanique, profitent de l'absence, de la disparition, de toute trace écrite de cette vie antérieure et cachée des histoires dont le* Roman de Renart *a tiré son profit.*

À l'incertitude des origines et à l'anonymat des auteurs s'ajoute la difficulté qu'il y a d'identifier le public auquel s'adressent les conteurs. L'idée d'une « littérature bourgeoise », par opposition à une littérature aristocratique, a longtemps prévalu ; le Roman de Renart *serait l'un de ses plus beaux fleurons : l'importance de la parodie, la présence des réalités « basses » et le choix des décors ou des acteurs ont été souvent mis en rapport avec une esthétique nouvelle, celle d'une bourgeoisie urbaine en plein essor, qui aurait une affinité particulière pour ce type d'œuvres, auxquelles on associe fabliaux et farces, plutôt que pour les genres nobles que sont la poésie lyrique, le roman et l'épopée. Une interprétation sociologique de cette sorte a d'évidentes faiblesses : le fait, d'abord, que le concept de « littérature bourgeoise » ne devrait s'appliquer, en toute rigueur, qu'à une production parfaitement circonscrite dans le cadre limité d'une ville, comme Arras, et accessible essentiellement à un auditoire local* [2] *; mais surtout, un défaut de raisonnement, la confusion entre un registre d'expression et une fonction sociale, qui traduit une méconnaissance totale des mécanismes d'inversion parodique.*

---

grin et les deux béliers »), du « loup médecin » (Y III et branche XV), du « pèlerinage » (Y IV, v. 1-810 et branche IV), du renard et du coq (Y IV, v. 811-fin et branche VIIa), etc.

1. Voir branche VI, v. 1-5 : « Oiiés une nouvele estoire / Qui devroit estre en mimoire. / Lonc tens a esté adirée, / Mais or l'a uns maistrez trovee / Qui l'a translatee en roumanc. »

2. C'est le cas de certaines œuvres d'Adam de la Halle, comme le *Jeu de la Feuillée*, ou de Jean Bodel.

Modèles souvent cités de l'inspiration populaire, la fête des Fous ou la fête de l'Âne ne sont pas une revanche du peuple contre l'Église et le sacré, mais, au moins au départ, une institution interne au monde clérical. Il en va de même pour les récits renardiens par rapport aux prestiges de la littérature de Cour : les conteurs renouvellent l'inspiration en transposant sur le mode bouffon ses thèmes et ses situations. Le bon fonctionnement de cette réécriture comique suppose même la familiarité du public avec les particularités stylistiques et la thématique des textes imités. Le succès du Roman de Renart *a dû toucher toutes les franges de la population, au moins celles qui avaient accès à quelque forme de littérature par l'intermédiaire des jongleurs.*

Ce succès est d'ailleurs parfaitement attesté, par des allusions dans toutes sortes de textes, à partir de 1180. Dès le début du XIIIe *siècle, les contes renardiens sont pris comme archétypes de la « fable », de la littérature de fiction et de divertissement, comme le montre une allusion dans le* Remède d'Amour *de Jacques d'Amiens. L'austère Gautier de Coincy, dans ses* Miracles de Notre-Dame, *se plaint de la concurrence que ces écrits profanes et bien irrévérencieux font aux lectures pieuses et s'indigne de voir les bons moines peindre des scènes de la vie du goupil dans leurs « chambres »* [1]. *On ne s'étonnera pas de cette faveur auprès des clercs et dans les ordres. Les motifs du* Roman de Renart *s'imposent au langage, l'enrichissant de comparaisons et de locutions proverbiales : « c'est la confession Renart » devient la formule par excellence pour désigner un repentir hypocrite aussitôt suivi d'une rechute* [2].

Si le public ne se laisse pas enfermer dans une catégorie précise et limitée, il n'en est pas moins omniprésent dans les récits, au même titre que le narrateur, comme pôle indispensable d'un mode de communication qui se réfère explicitement à l'oralité, même si celle-ci n'est que fictive ou virtuelle. On sait l'importance du facteur oral dans l'actualisation du texte au Moyen Âge : le poème, le roman et le conte sont destinés à être récités, déclamés ou

1. Voir Gautier de Coincy, *Les Miracles de la Sainte Vierge*, éd. A.-E. Poquet, Paris 1857 : « Plus volentiers oent un conte / Ou une trufe, s'en leur conte / Si con Tardius li limeçon / Lut et chanta les trois liçons / Seur la biere Dame Coupee [...] / Qu'il ne feroient, par saint Gil / Un bon serment d'une evangile. » Les références au *Roman de Renart* ont été largement étudiées par J. Flinn, « *Le Roman de Renart* » *dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Paris-Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. 112 et suiv. Nous renvoyons le lecteur à cette liste plus complète.

2. Voir J. Flinn, p. 118-119, pour deux occurrences, dans le *Chevalier au Barizel* et le *Roman de Robert le Diable*.

chantés en public par des exécutants professionnels. La plupart des œuvres comportent des indices de cette réalité concrète : appels au public, qui peuvent aller jusqu'à l'allusion aux conditions matérielles de la représentation, quand le jongleur demande à boire, ou réclame la pièce, pour continuer ; apostrophes qui visent à dramatiser, souligner les effets ou les articulations ; commentaires, même, qui jugent l'action ou les personnages.

Le Roman de Renart *est particulièrement riche en procédés de ce type. J. Rychner a analysé les diverses modalités de la présence du conteur et du public dans le récit, et définit la forme originale de connivence, de complicité ainsi établie, l'étroite interpénétration du discours et du récit, par l'expression « style de la sympathie [1] ». Le contact avec l'auditoire ne connaît pas de solution de continuité : la narration est découpée en séquences par des prolepses du genre « or vos dirai » ; le public est pris à partie pour participer aux joies et peines du protagoniste ; l'action est anticipée pour obtenir un effet dramatique ; l'attention est relancée aux moments où l'intérêt risquerait de baisser ; l'éclairage ironique fait l'originalité des branches les plus élaborées, comme celle du « Puits », tandis que l'indignation vertueuse d'un conteur moralisateur éclate dans des branches plus primaires, comme celle de la « Confession » ou de « Pinçart ». Les marques de l'oralité sont variables selon les textes : absentes dans l'épisode de Chantecler (branche VIIa) ou dans « Le Partage des proies » (branche XVII), rares dans l'histoire des anguilles (branche X), elles sont surabondantes dans le « Puits » [2].*

Le Roman de Renart *dans la littérature de son temps.*

Le registre littéraire dans lequel s'inscrivent les aventures de Renart se détermine par rapport aux genres « nobles » : chanson de geste et roman pour les œuvres de grande ampleur, poésie lyrique et lais narratifs pour les pièces courtes, appartiennent à un ensemble qui se définit moins par des critères sociologiques que par des exigences rhétoriques, stylistiques et lexicales, par le choix des sujets, des acteurs et des lieux. On peut, grossièrement, isoler quelques traits communs à tous ces genres : la femme y est idéalisée ; l'héroïsme, l'exploit et la prouesse ont la part belle dans le récit ; les

1. Voir J. Rychner, « Renart et ses conteurs, ou le style de la sympathie », *Travaux de linguistique et de littérature*, IX/1, Strasbourg, 1971 ; la branche qu'il a choisie est celle du « Puits » (a), spécialement favorisée à cet égard. H.-R. Jauss s'est lui aussi intéressé à la question, p. 145-148, et emploie le terme de *Vortragsdichtung.*

2. Pour le détail de ces interventions du narrateur (*Einschaltung des Rezitators* selon l'expression de H.-R. Jauss), on se reportera aux Notices des différentes branches.

valeurs sont nettement établies et perçues ; l'action est exemplaire, sinon édifiante ; les tabous linguistiques, la litote et l'euphémisme sont généralement respectés. Le Roman de Renart*, comme les fabliaux, relève d'une autre logique : la ruse y remplace le courage ; la transgression est volontiers recherchée, aussi bien dans l'érotisme que dans la scatologie ; les personnages féminins réunissent toutes les perversions, de la luxure au mensonge ; les motivations sont l'intérêt, le désir, la faim ou la volonté de puissance.*

Le plaisir du récit n'est pas étranger à la satisfaction quelque peu sadique de voir le protagoniste d'abord abattu puis triomphant sur un adversaire cruellement humilié : ce que l'allemand appelle Schadenfreude *(« la joie du préjudice subi par autrui ») est une réaction implicitement postulée par un nombre non négligeable d'interventions du narrateur. La morale est à l'unisson : loi du talion, loi de la jungle et constats empiriques de succès ou d'échec constituent l'essentiel des « leçons » que dispense cette littérature. Un lecteur moderne aura naturellement tendance à privilégier, dans cette démarche, les aspects polémiques, critiques et satiriques : une telle férocité ne révèle-t-elle pas une volonté de contestation des institutions et croyances, une remise en question des principes de la société féodale et de la religion ? On ne niera certes pas que le* Roman de Renart *soit un texte subversif, mais la subversion qu'il opère ne se situe pas, ou pas uniquement, à ce niveau.*

Les univers créés par ces deux registres, noble et trivial, semblent donc totalement opposés, mais le lien avec les formes et les thèmes nobles reste étroit et constant, car souvent les effets les plus réussis sont obtenus par le décalage, l'inversion et l'imitation burlesque : un lion assis sur son trône au milieu d'une Cour qui offre à celle du roi Arthur un miroir déformant, un renard assiégé dans son château ou un loup disant la messe ne prennent pleinement leur signification que dans ce jeu à l'intérieur d'une littérature très codifiée. À la bouffonnerie du premier degré, produit par l'incongruité de l'image, ces animaux travestis ajoutent la saveur plus subtile d'une « transposition d'art », d'un dialogue entre les textes.

Les récits renardiens se rapprochent par plusieurs traits d'une autre veine très féconde à cette époque, celle des fabliaux, ces brefs « contes à rire en vers », selon l'expression de Bédier. La ruse et la duperie y sont omniprésentes, surtout chez les personnages féminins, et constituent le ressort par excellence de l'intrigue. Épouses infidèles, prêtres libidineux, vilains sots ou matois et fripons de toute espèce y occupent le devant de la scène. La grivoiserie, l'obscénité et la scatologie offrent une source inépuisable de comique. Mais les fabliaux et le Roman de Renart *ont chacun leur originalité. Érotisme et pornographie ne représentent dans le corpus renardien*

qu'un effet accessoire et marginal : la « grant fornication » dont parle « Le Jugement de Renart » [1]*, le viol de la louve, n'est pas traité comme une scène érotique, mais comme un épisode de la « guerre des barons ». La grossièreté du milan Hubert, quand il essaie, dans la branche III, de détourner Renart de ses amours avec Hersent, est un exemple isolé, auquel on comparera « La Monstrance du cul » de la branche XXII. Si le terrain d'aventures favori de Renart est le monde rural, les fabliaux ont généralement pour cadre le monde urbain, avec ses marchands et ses bourgois. La « femelle de l'homme* [2] *» n'a qu'un rôle discret dans les contes d'animaux, et quand elle tient une place plus importante, comme dans la branche XII l'épouse de Liétard, c'est plutôt à son honneur.*

La ruse et la tromperie sont, dans les deux types de textes, le moteur de l'action. Cependant, le Roman de Renart *a créé des structures narratives qui lui sont propres. Même si la variété des schémas interdit toute généralisation, on constate la récurrence d'un modèle de composition binaire. Nombreuses sont les branches qui combinent deux aventures, une première habituellement assez brève, dans le monde des hommes, et qui consiste en une expédition de prédation du goupil dans la basse-cour ; une autre plus développée, qui se passe entre animaux et représente le nœud de l'intrigue. C'est le cas de la branche III, qui raconte d'abord l'exploit du goupil dans le poulailler d'une abbaye, puis la confrontation avec le milan. La branche IV montre Renart avec un vilain et un ermite, puis avec ses acolytes le mouton et l'âne, engagés dans un pèlerinage. La branche Va commence par la visite de la grange d'un couvent de moines blancs, et continue par l'épisode du puits, entre Renart et Isengrin. La branche VI oppose le chat et le renard à un prêtre, et se concentre ensuite sur les démêlés de Renart et Tybert dans l'église. La branche X s'ouvre sur le vol des anguilles aux poissonniers et se poursuit par le récit des humiliations subies par le loup qui surprend le festin de la famille de Renart.*

La branche XI, « Pinçart le héron », inverse cet ordre, avec un épisode purement animalier au départ, suivi par la lutte entre Renart et le paysan qui veut le capturer. La branche XVII dédouble le canevas, en insérant dans le premier épisode, celui du vilain Bertold, une aventure animale, le rapt du coq, et dans le second, qui évoque le partage de la proie avec Isengrin et Noble, une brève et violente scène entre Renart et le gardien des bêtes. L'architecture

1. Voir la branche Ia, v. 8, et, pour l'épisode du viol, la branche IX, v. 393 et suiv.

2. L'expression est empruntée à J. Batany, *Scènes et coulisses du « Roman de Renart »*, Paris, SEDES, 1989, p. 251 et suiv.

duelle s'enrichit souvent d'une autre logique binaire, inhérente au thème dominant du recueil : l'alternance de la ruse et de la contre-ruse, du succès et de l'échec. À l'image de la roue de Fortune, les victoires et les revers se succèdent dans les aventures de Renart : il fait bombance dans la grange de l'abbaye, mais tombe au fond d'un puits ; l'arrivée inopinée du loup lui permet d'en ressortir ; le mécanisme des deux seaux illustre de manière emblématique cet ordre du monde[1]*. Le renversement de situation est le ressort privilégié de l'action renardienne : le récit est ponctué par ces points de bascule, la plupart du temps prévisibles et anticipés, et toujours amplement soulignés.*

Quelques branches renoncent à la construction en diptyque pour suivre un ordre plus souple, tout en conservant, au fond, le principe binaire indissociable de la ruse. Les différents épisodes de Chantecler, Mésange, Tibert, Tiécelin et du viol d'Hersent, que certains manuscrits regroupent en une seule branche, alors que d'autres, dont H, *les séparent en deux récits, sont l'exemple d'une composition sérielle, fondée sur l'enchaînement d'aventures similaires au hasard des rencontres. Dans ce système de tiroirs, la continuité est cependant assurée par une logique moins apparente, dans la juxtaposition de réussites et de défaites partielles ou totales, jusqu'au triomphe final. On peut rapprocher de ce procédé les branches IX, XIII et XIV, ou la branche XVIII de « La Mort de Renart ». Mais entre les différentes formes de « conjointure*[2] *», il existe une unité profonde, celle que confère à toutes les aventures la figure du « décepteur », animal tantôt chassé tantôt chasseur, dont l'ambivalence permet tous les retournements*[3]*.*

Des animaux et des hommes.

Les acteurs du Roman de Renart *sont des animaux qui jouent aux hommes. La dialectique de l'anthropomorphisme et du zoomorphisme est au cœur de l'écriture du recueil, qui en tire ses effets les plus originaux. Cependant, elle ne touche pas l'ensemble des personnages. L'index de M. de Combarieu et J. Subrenat*[4] *compte quelque soixante-cinq noms d'animaux, mais cette richesse n'est pas significative en elle-même. En effet, dans cette liste figu-*

1. Voir à ce sujet la Notice de la branche Va, p. 1019.
2. C'est le terme par lequel Chrétien de Troyes désigne ses efforts de composition dans ses romans. Voir le prologue d'*Érec et Énide*, v. 12, dans Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 3.
3. Voir J. Batany, *Scènes et coulisses [...]*, p. 27 et suiv.
4. Voir M. de Combarieu du Grès et J. Subrenat, Le « *Roman de Renart* ». *Index des thèmes et des personnages*, *Senefiance* 22, Université de Provence, 1987.

rent bon nombre de comparses sans épaisseur, parfois simples noms, ou apparitions sans lendemain dont les désignations varient selon les manuscrits : Moce la Brebis (Martin VII), Musart le chameau (branche Vc), le chien Morant (branche XVI), la corneille Brune (branche XVIII), la taupe Corte ou la souris Fauve (branche Vc)... Les branches considérées comme « épigones » tentent de renouveler la distribution en introduisant des patronymes jamais utilisés auparavant : Blanche l'hermine et Faisiaux / Fromond la fourmi (branche XXVI), Frimaut le putois (branche XXIV), Rainsent / Mainsant la jument (branche XX) ou Frumant le léopard (branche XXIV) ; il s'agit parfois de doublets, pour des bêtes qui existent ailleurs sous d'autres noms, comme Bernart le mouton (branche XXI), Patous l'ours (branche XXII) ou le roi Yvoris (branche XXIV).

Mais les récits supposés tardifs n'ont pas le monopole des redondances, puisque la branche Ic évoque un blaireau appelé Poincet, rival de Renart auprès d'Hermeline, et que Primaut remplace Isengrin dans les branches IV et XIII. Certaines espèces, comme le lièvre, semblent se prêter tout spécialement à cette démultiplication : à côté de Couart, on a des hapax *comme Galopin, Hardi et Sauteret. Certaines situations favorisent la multiplication des noms et les occurrences isolées : le serment de Renart (branche Vc) ou ses obsèques (branche XVIII), les scènes de poursuite ou de combat (branche XVI). Le catalogue ne serait pas complet si l'on négligeait les énumérations de chiens qui se lancent si souvent aux trousses du goupil ou, poussant encore plus loin l'insignifiance, la masse des poules victimes de Renart. Ces deux catégories forment une sorte de zone tampon avec le monde des hommes, dont elles sont le prolongement, négatif pour les chiens, exécuteurs des basses œuvres, positif pour les volatiles qui constituent le garde-manger des prédateurs.*

L'effet de masse est frappant, surtout quand on le met en balance avec la discrétion de la présence humaine : à peine une vingtaine de noms, parmi lesquels dominent les paysans [1] *et le clergé* [2] *; avec Brunmatin la femme de Liétard et sa fille Constancette, pour les figures féminines, le vavasseur Constant Des Granges de la branche X et le comte Thibaut de la branche XII*

1. Bertold (branche XVII), Liétard et son valet Triboulet (branche XII), Constant des Noues (branche VIIa), Frobert de la Fontaine (branche Vc), Gombaut (branche XIII), Gombert du Frêne (Ia, III et XXIV), auxquels on peut ajouter Lanfroi le forestier (Ia).

2. L'abbé Huon (branche VI), le prêtre Martin de la branche XIX, Martin d'Orléans, fils de prêtre et lui-même dans les ordres (Ia), Turgis et Rufrangier (VIIb), frère Bernard de Grandmont (II).

pour la noblesse, ou le riche bourgeois Thibaut de la branche II, l'onomastique est épuisée. Les autres personnages humains se fondent dans l'anonymat de leur « estat » ou de leur fonction : charretiers ou poissonniers, ermite ou frère convers, moines innombrables et silhouettes fugitives de vilains composent l'essentiel de ce monde des hommes, qui reste en périphérie. Mais cette indigence est largement compensée par le transfert aux animaux des attributs anthropomorphiques : nom, parole, gestes, vêtements et fonctions, rien de ce qui est humain ne leur est refusé.

Parmi la quarantaine de bêtes dont le nom recouvre un rôle véritable, toutes ne sont pas logées à la même enseigne. Renart est omniprésent et ne manque que dans quatre branches épigonales (XIX, XX, XXI et XXII). Le loup Isengrin le suit de près, et n'est absent que dans sept textes (branches IV, VI, XI, XIII, VIIa, VIIb et XXVI). Viennent ensuite, pour le gros des troupes au premier plan, le chat Tibert, la louve Hersent, le lion Noble, le cerf Brichemer ; l'ours Brun, le coq Chantecler, le chien Roonel et le blaireau Grimbert ; l'écureuil Roussel, le mouton Belin et la renarde Hermeline. Au second plan, une série de personnages qui apparaissent entre quatre et six fois : le sanglier Baucent, l'âne Bernard, le taureau Bruiant, le lièvre Couard, la poule Coupée, le hérisson Épinart, la lionne Fière, le grillon Frobert, la poule Pinte, le limaçon Tardif et le corbeau Tiécelin ; encore faudrait-il distinguer dans cet ensemble ceux qui ont un véritable rôle de ceux qui, comme Coupée ou Tiécelin, ne doivent leur existence qu'au fait d'être victimes de Renart.

*Le jeu complexe du travestissement et de l'anthropomorphisation touche essentiellement ces figures qui ont une histoire et une certaine profondeur de champ. Leur nom est le premier degré de l'humanisation. Les appellations ont des origines diverses ; termes parlants qui renvoient à une caractéristique physique : la couleur pour Brun l'ours et Roussel l'écureuil ; le comportement, l'attitude, pour Tardif (« lent »), Noble et Fière ; le cri et l'expression pour Belin, Bruiant et Chantecler ; l'apparence pour Épinart (« plein de piquants ») ; un trait « psychologique » pour Couard le lièvre. Isengrin vient directement, sans doute, de l'*Ysengrimus*. Bernard semble prédisposé à nommer un ecclésiastique. Renart vient d'un patronyme germanique « Reinhardt », dont on trouve des traces dans l'onomastique aristocratique [1], et offre une rime facile avec « art », le concept qui qualifie son principal talent.*

1. Voir J. Batany, « Renart et les archétypes historiques de la duplicité vers l'an mille », *Niederdeutsche Studien*, XXX, p. 1-20.

Renart le goupil.

À tout seigneur tout honneur : c'est Renart le goupil qui donne son titre au recueil. Il se distingue de tous les autres acteurs par la richesse et la complexité de son personnage. À l'aspect extérieur du renard, à ses mœurs parfaitement observées et souvent évoquées, il ajoute des caractéristiques d'ordre psychologique et moral, parmi lesquelles la ruse tient une place de choix. L'assimilation du goupil à l'astuce et à la fourberie n'est certes pas une invention du Roman de Renart, *mais c'est dans cette œuvre que la notion est exploitée jusque dans ses implications les plus subtiles et profondes. C'est parce que la « nature » de Renart se confond avec la ruse, par définition ondoyante et diverse, qu'il représente une entité à part, insaisissable et irréductible.*

Renart est d'abord un renard, avec les traits spécifiques de son espèce biologique, régulièrement évoqués. Il est la bête rousse de petite taille, dont la fourrure possède une grande valeur. Renart, c'est « le roux », « ce roux », « Renart le roux [1] *». Aussi bien Tibert qu'Hersent l'identifient immédiatement à son aspect physique : le chat « le reconnaît bien à son poil roux* [2] *», de même que la louve* [3] *; le rêve de Chantecler a pour image obsédante la « pelisse rousse* [4] *» dans laquelle il se voit enfermé, et qui représente évidemment son prédateur ; l'ancêtre de Renart, au temps de la création des animaux par Adam et Ève, affiche cette particularité comme signe distinctif* [5]*.*

Le réalisme zoologique n'est pas seul en cause, car si la rousseur est bien un signe distinctif du renard, elle a aussi une connotation morale : le « mauvais jaune » est associé à la fausseté et à la trahison, à Judas ; l'expression canonique, « fel rous [6] *», définit ce lien indissoluble entre l'apparence physique et la nature profonde du personnage, qui ne relève plus de l'animalité : la couleur du poil est l'indice d'une nature perverse* [7]*. La rousseur de Renart bénéficie dans le recueil d'un statut privilégié : la fourrure grise de Tibert ou d'Isengrin, à peine mentionnée, ne suggère pas de rapprochements avec des qualités ou des défauts particuliers.*

1. Respectivement branche Ia, v. 35, 103, 906 et 1332 ; branche II, v. 44 et 467 ; branche Va, v. 218 et 233.
2. Branche VIIa, v. 667.
3. Branche IX, v. 189.
4. Branche VIIa, v. 138, 192, 223.
5. Branche XXV, « Les Enfances de Renart ».
6. Le roux félon de la branche III, v. 477.
7. Branche IX, v. 200-201.

L'adjectif subtantivé « rous » intervient souvent, en compagnie d'un qualificatif péjoratif, comme apostrophe et injure ; Chantecler, à la fin de son aventure, traite son bourreau de « put rous », « sale roux » ; « le roux puant » est la désignation favorite employée par les victimes et adversaires du goupil[1]*, quand ce n'est pas par le narrateur indigné ; d'autres adjectifs comme « deputaire*[2] *» complètent ces jugements inséparables de la rousseur, et systématiquement négatifs. Des vers entiers peuvent se construire sur les divers défauts impliqués : « rous venimeus de pute foi » et « puant rous de pute estrace » en sont de bons exemples*[3]*.*

Autre caractéristique inséparable de cette description, la taille réduite : par opposition aux grands fauves que sont le loup, le lion ou l'ours. Renart est un « puant nain[4] *» pour le conteur de la branche XVII. Si Brun est « gros et bien visible », lui, « petit et menu*[5] *» réussit plus facilement à échapper ; l'ours, en racontant après coup sa mésaventure aux barons réunis à la Cour, comprend un peu tard l'astuce de son partenaire et le guet-apens dans lequel il l'a entraîné. « Grailles et menus » est l'expression qui résume cette réalité concrète : si le goupil n'est pas très fier quand il se rend compte qu'il s'est jeté littéralement dans la gueule du loup en tombant dans la tanière d'Isengrin, c'est qu'il ne fait pas le poids, même devant Hersent*[6]*. La même formule revient dans la branche XVII, au vers 925, lorsque le loup propose d'envoyer Renart en éclaireur pour vérifier si les proies ne sont pas trop bien gardées : sa taille le rend plus discret. Et c'est sans doute encore la taille du goupil qu'évoque le qualificatif « Renart le court », dont l'unique exemple se trouve au vers 1134 de la branche Vc.*

En bons connaisseurs du renard, les auteurs n'ont garde d'oublier que l'animal n'est pas entièrement roux : la gorge blanche fait l'admiration des poissonniers qui découvrent le faux cadavre sur le chemin[7]*. Ce poil si décrié, les conteurs savent bien qu'il est précieux, et souvent, Renart sauve sa peau au sens le plus concret du terme. Le pelage est aussi la partie la plus*

1. Respectivement, branches VIIa, v. 449 et Ia, v. 1379.
2. « Mauvaise engeance », branches Ia, v. 734 et II, v. 436.
3. Respectivement branches II, v. 173 et XVII, v. 633. Pour cet imaginaire de la couleur et l'interprétation du roux, voir en particulier R. Bellon, « Renart li Rous : remarques sur un point de l'onomastique renardienne », *Les Couleurs au Moyen Âge*, *Senefiance* 24, Aix-en-Provence, 1988, p. 17-28.
4. V. 7.
5. Branche Vc, v. 1353-1354.
6. Branche IX, v. 186.
7. Branche X, v. 74. Voir également la branche XII, v. 1161 où Liétard évalue la seule gorge du goupil à sept sols.

exposée et la plus souvent malmenée, quand volent les touffes de poils sous les coups de bâton des hommes, les dents des chiens ou les crocs d'Isengrin.

Mais un renard, ce n'est pas seulement une apparence physique, c'est aussi une méthode de chasse et de prédation : furtivité, préférence pour les détours et les fourrés, reptation sournoise à l'approche de la proie. Les passages sont nombreux où l'on voit Renart, *après avoir quitté son terrier, se faufiler parmi les buissons, évitant la voie droite et les lieux découverts. Une progression heurtée, amplement décrite au début de la branche V a, et qui est souvent interrompue par des moments d'affût et d'exploration : le goupil avance « cheant levant*[1] *», se couchant de temps en temps puis se relevant ; il « coloie », tendant le cou pour regarder ou prendre le vent*[2]*. Tout cela révèle la familiarité des auteurs avec les mœurs de l'animal et une observation attentive. Pourtant, là encore, l'anthropomorphisme interfère dans la description : les instants où* Renart *s'arrête sont aussi ceux où il « se porpense », où il réfléchit, hésite ou combine ses mauvais coups.*

Le régime alimentaire fait partie des éléments les plus constants de cette animalité. Le paradis des renards est plein de volailles de toutes sortes : dans son oraison funèbre, l'âne Bernard imagine plaisamment un Renart *bordé dans son lit par des poules*[3] *; lorsque le goupil, saisi par le repentir, jette sur sa vie passée un regard ému, il s'attarde sur ses exploits dans les poulaillers et rêve à ses moments de bonheur, quand les poussins jouaient entre ses pattes*[4]*... Le terrain de chasse favori du renard est la basse-cour, et les Bestiaires font de cette vérité d'expérience le premier trait de sa « nature » : le goupil est celui qui aime à faire craquer les os sous ses dents, avant d'être l'incarnation de la ruse.*

L'attirance qu'exercent sur Renart *les fermes opulentes et les couvents trop bien garnis pour une vie austère n'est pas due, cependant, à la gloutonnerie : les moines semblent y résister bien moins que lui... Le motif du départ à l'aventure est souvent l'âpre nécessité, qui se manifeste très concrètement par la faim. Si le* Roman de Renart *a pu être qualifié d'« épopée de la faim », n'est-ce pas parce que l'animalité constitue l'essence de tous ses personnages ? Il est vrai qu'à cette époque de fréquente disette, le monde des hommes n'échappe pas toujours à la préoccupation de la subsistance immédiate.* Renart *est la victime privilégiée de cette fatalité.*

1. Branche XVII, v. 79.
2. Branche VIIa, v. 60.
3. Branche XVIII (fin), v. 1001.
4. Branche IV, v. 37-38.

Isengrin est lui aussi obsédé par la nourriture, mais il est poussé par une voracité qui dépasse la simple satisfaction du besoin vital et qui, associée à une incurable stupidité, le prédispose à être berné. Il en va de même pour le goût immodéré que l'ours Brun a pour le miel : c'est la gourmandise qui le précipite dans le piège [1].

La faim, réalité physique fondamentale, est le motif d'ouverture par excellence : elle touche Renart seul dans un certain nombre de textes — branches III, Va, XII, XIII —, mais le début de plusieurs contes — branches VI, XVI, XVII, XVIII — offre le tableau encore plus pathétique de la maisonnée tout entière criant famine au retour de la belle saison ; les enfants pleurent, Hermeline est malade, et la quête de nourriture jette le goupil sur les chemins ; le hasard des rencontres fait ensuite dériver l'action vers d'autres horizons, et l'histoire se termine parfois sans que l'estomac soit rempli (branche XVII). L'obligation de calmer sa faim est le principal mobile qui conduit Renart à affronter les dangers : point d'héroïsme, mais le « besoin qui fait trotter même les vieilles », selon l'expression proverbiale qui traverse tout le recueil.

Renart, les renards et la renardie.

Comme d'autres bêtes qui portent un nom et incarnent une espèce, le goupil est le modèle de tous les renards, et ses comportements se distinguent de ceux du loup, de l'ours ou du lion. Il est le renard par excellence, somme des traits de sa race. Il symbolise les caractéristiques physiques que l'on peut observer, mais aussi des valeurs « psychologiques » et morales que l'on attribue généralement, et par métaphore, à tous les représentants de l'espèce. Ce premier degré de généralisation, qu'il partage avec d'autres acteurs du Roman de Renart, *se résume dans sa « nature », qui définit sa place dans la hiérarchie des êtres vivants et un horizon d'attente, une sphère de possibilités ou de limites pour ses actions : croquer les poules des paysans, se trouver en concurrence avec le chat sauvage et le loup, etc. Mais la nature de Renart ne se restreint pas à ses déterminations zoologiques.*

Elle englobe en effet l'apparence physique, les mœurs et les qualités ou défauts traditionnellement associés à telle ou telle espèce : pour le renard, depuis l'Antiquité, la ruse. C'est ainsi que le goupil ne se contente pas de

1. Pour le thème de la faim et de la nourriture dans le *Roman de Renart*, voir M. Augier, « Le Thème de la faim dans les premières branches du *Roman de Renart* », *Mélanges J. Lods*, Paris, 1978, p. 40-48, et M. de Combarieu, « Manger et boire dans le *Roman de Renart* », dans *Manger et boire au Moyen Âge, Actes du colloque de Nice 1982*, Les Belles Lettres, 1984, I, p. 117-125.

renvoyer à l'ensemble des renards et à leurs particularités physiques ou éthologiques ; il est aussi, à cause de ce lien consacré par la tradition entre un animal et une notion définissant des conduites de l'homme, l'image et la synthèse de toutes les actions humaines que l'on peut rapporter à la ruse, et même le type de tous les hommes rusés. L'auteur des « Enfances de Renart » a parfaitement défini le spectre de cette notion : on appelle « Renart » tous ceux qui sont pleins de félonie, tous ceux qui appartiennent au domaine de l'« engin » et de l'« art », qui font de la fourberie et de l'astuce leur mode d'existence [1]. *Ce n'est pas encore le Vice personnifié, mais le stade préliminaire de l'allégorisation. Le statut du personnage est hybride : il se situe entre la singularité, l'unité irréductible de l'individu, et l'universalité du concept* [2].

Cette complexité des niveaux de sens ne concerne pas toutes les figures du Roman de Renart. *Elle est inégalement répartie, comme l'est le degré d'anthropomorphisation. Renart, tout en restant sous la dépendance de sa « nature », de l'état qui lui a été assigné dans la Création, jouit d'une liberté inconnue de la plus grande partie du monde animal. La notion qu'il incarne, la ruse, le fait bénéficier d'un surplus d'individualité : elle est en effet, par elle-même, insaisissable, ondoyante et diverse. D'autres bêtes, comme Isengrin ou Brun, sont figées dans leur mode d'existence, dans des attitudes stéréotypées et prévisibles : stupidité, férocité et voracité pour l'un ; naïveté, lourdeur et gourmandise pour l'autre.*

La figure de Renart trouve sa richesse et sa densité dans cette dialectique du vice et de la « nature » : la ruse par exemple est pour l'homme qui la pratique un choix, une volonté mauvaise, l'indice de la perversité ou du cynisme ; pour le goupil, c'est d'abord une contrainte liée à sa nature, à sa taille et à sa façon d'être. Mais à mesure qu'évolue le personnage, émerge l'idée d'une malignité foncière, d'une préférence délibérée pour les actions blâmables. Renart se rapproche de plus en plus d'une personnification. Toutefois, plutôt que de représenter un travers privilégié, il devient l'archétype de tous les vices, le prince du Mal, un démon en chair et en os, un « vis maufés », qui « œuvre contre nature », selon les termes utilisés par le conteur

1. Voir branche XXV, v. 103 et suiv. : « Tot cil qui sunt d'anging et d'art, / Sunt mes tuit apelez Renart / Por Renart et por son gorpil. / Molt par sorent et cil et cil : / Se Renars sot gent conchïer, / Li gorpix bestes engingnier. / Molt par furent bien d'un lingnage / Et d'unes meurs et d'un corage. »

2. Pour ce problème de l'individualité et de la généralité des acteurs animaux, voir H.-R. Jauss, p. 24-35 et p. 201-205, ainsi que A. Strubel, *La Rose, Renart et le Graal*, p. 230-233.

morose de la branche III[1] *; plus que suppôt de Satan, un avatar du diable. Le terme de « renardie*[2] *» rend compte de cette collection de tares qu'il incarne : mensonge, déloyauté, hypocrisie, trahison, sadisme, etc. Paradoxalement, la « renardie » est ce qu'il y a de plus humain chez le goupil.*

Les animaux qui parlent.

Tous ces animaux parlent : les fables et les mythologies ont si souvent exploité cet adunaton, *que l'effet d'incongruité en est largement émoussé. Dans le* Roman de Renart, *cette transgression n'est même pas exploitée pour produire un effet de merveilleux comme c'est le cas dans les* Lais *de Marie de France où une biche, un oiseau de proie peuvent prendre la parole, parce qu'il s'agit d'entités de l'Autre Monde. Les récits renardiens ne renvoient pas au temps « où les animaux parlaient », ce temps prestigieux des Origines, où les limites et séparations entre les êtres n'existaient pas encore ; au contraire, ils multiplient les références au monde familier de leur public.*

La parole accordée aux animaux est pourtant le premier et le plus surprenant degré de l'anthropomorphisation. Le récit est régulièrement interrompu par les dialogues ou même, pour Renart, *des monologues : non seulement les animaux parlent, mais il semble que ce soit là leur occupation principale. Certaines branches, comme celle de «* Renart et Liétard *», sont composées de deux tiers de parole et d'un tiers de récit. Rares sont les passages narratifs qui atteignent une succession d'une cinquantaine de vers ininterrompus. Les textes sont ponctués d'incises du type « dist* Renars *», « fet Isengrins ». Les propos tenus sont un décalque parfait du discours humain : les bêtes s'apostrophent par le terme de « sire », Hermeline s'adresse à son époux comme le ferait une héroïne de roman, Pinte la poule donne au coq Chantecler du « biau douls sire*[3] *» et leur conversation ne déparerait pas une scène courtoise. Lorsque le goupil emporte son « ami », la poule se lance d'ailleurs dans un monologue de déploration qui recourt à tous les procédés de la rhétorique du* planctus.

Plaidoyers, délibérations, disputes, invectives, négociations, flatteries, promesses ou sermons : toutes les formes de la parole humaine sont représentées, avec une prédilection évidente pour les langages techniques ou particulièrement typiques d'une activité : la discordance entre le locuteur animal

1. V. 49.
2. Branche Ia, v. 1306.
3. Branche VIIa, v. 173.

et le discours qu'il tient permet les jeux de parodie. Les séquences les plus explicites à cet égard concernent l'appropriation des formules et rites religieux : les prières, confessions et offices, l'évocation par Renart du paradis des loups et de la pesée des âmes, les sermons peu édifiants débités par l'âne Bernard aux obsèques du goupil dans la branche XVIII, ou par le milan Hubert qui s'apprête à le confesser dans la branche III. L'intérêt du débat organisé entre les conseillers de Noble sur la recevabilité des plaintes d'Isengrin vient d'une parfaite connaissance du jargon juridique [1]*, largement sollicité (Ia, II, Vc, XVIII...). Il arrive même que les conteurs poussent la transposition jusqu'à imiter les différences entre les langues humaines pour en tirer des moments de comique : le jargon de Renart déguisé en jongleur dans la branche Ic ou le sabir du chameau Musart, légat papal dans la branche Vc.*

La place prépondérante qu'occupe la parole s'explique, entre autres, par l'omniprésence de la ruse, dont l'arme favorite est le langage, la persuasion et la séduction. Dans ce domaine aussi, le goupil est le maître incontesté, véritable virtuose du discours dont il possède toutes les ficelles. Renart incarne les aspects les plus fascinants et les plus inquiétants de cette puissance irrésistible du langage. Son pouvoir est généralement bien plus efficace que la force brutale d'Isengrin ou de Brun. Flatteur, menteur, inlassable auteur de serments bafoués aussitôt que prononcés, Renart fait entrevoir, sous le brio et la maestria de sa rhétorique, l'abîme d'une parole détachée de toute référence à la Vérité, indifférente aux repères habituels du bien et du mal, et transformée en outil par excellence de la manipulation. De la mystification si habilement imaginée au fond du puits jusqu'aux contrats passés avec Liétard, en passant par les compliments sournois dispensés à Chantecler, les fausses promesses de réconciliation offertes à Mésange ou la duplicité affichée avec Tibert, la parole biaisée, véritable fausse monnaie du langage, est la forme accomplie de la « renardie » et de la « diabolie ».

Le mélange des règnes.

On a vu à quel point la part d'animalité est fidèlement conservée dans la figure de Renart, comme point de départ de toutes les autres significations. Il en va de même pour la plupart des autres personnages : on n'oublie jamais totalement leur nature première. Dans les séquences les plus homogènes, par exemple au début de la branche Ib, où l'on a affaire à une

1. Voir la branche Vc, v. 1241 et suiv.

situation caractéristique de l'épopée, on finit toujours par découvrir un indice discordant. On semble avoir perdu de vue que les soldats de l'armée de Noble, en train d'assiéger le château du baron rebelle, ne sont que des bêtes déguisées ; mais un épisode vient à point nommé nous rappeler la réalité de la situation : Renart fait une sortie nocturne, et attache tous ses ennemis aux arbres par la patte ou par la queue ; même le roi subit ce traitement humiliant, qui le réduit brutalement à la réalité de son être. Brun ergote avec le vilain, mais il finit comme un vulgaire gibier dans son lardier. Ces détails concrets n'ont pas la prétention d'obtenir une quelconque illusion de réalité. Au contraire, ils renforcent le sentiment d'inadéquation entre les actions et les protagonistes. Cela n'empêche pas qu'à quelques vers de distance, le même personnage s'introduise dans une tente, où dort la reine, « couchée sur le dos », et lui inflige les derniers outrages more hominum...

Les animaux imitent l'homme, se travestissent, usurpent son langage, ses gestes et ses dignités. L'effet littéraire qui résulte du décalage entre l'acteur et le rôle qui lui est imparti est d'autant plus réussi que les deux pôles du personnage sont réellement et même simultanément présents dans le texte. Le principe d'écriture qui fait l'irremplaçable saveur du Roman de Renart *est cette juxtaposition des univers, l'alternance et le mélange des règnes. Rares sont les branches où une scène, un tableau, voire un simple trait ne vient pas individualiser l'animal en tant que tel. Un coup de griffe dévastateur du lion mutile, dans la branche XVII, la tête du loup ; Tibert est, dans la branche VIIa, un chat qui joue au soleil avec sa queue mais aussi, comme le vrai chat sauvage, un redoutable fauve capable de damer le pion au renard ; une mésange que l'on apostrophe avec le terme de « commère », vient de pondre et cache ses œufs au creux d'un chêne ; le grillon réfugié dans le four (branche Vb) se garde bien de se montrer à Renart, quitte à être emmuré dans son abri ; l'âne broute des chardons dans le fossé au bord du chemin avant de se faire pèlerin.*

Les changements de registre rythment les textes : Renart s'approche d'un poulailler à la manière d'un renard et bondit pour attraper le coq, mais il parle à ce dernier comme à son « cousin » ; redevenu prédateur de volailles, il l'emporte dans sa gueule, poursuivi par les chiens. L'anthropomorphisme fonctionne selon deux niveaux qui interfèrent constamment ; d'une part, une équivalence globale, qui sert de métaphore-matrice au Roman de Renart, *et qui affirme le double sens : dans ces animaux il faut voir la projection des comportements humains ; d'autre part, une fluctuation et un glissement systématique dans le détail, entre les attributs*

de l'un ou l'autre univers de référence. Il est vain, dès lors, de traquer à chaque fois la part respective d'humanité et d'animalité, car l'esprit même du texte et son originalité radicale tiennent à la coexistence des traits, à la double appartenance simultanée. C'est ainsi qu'en une cinquantaine de vers l'épisode de la capture de Couard par Renart, *à la fin de la branche Ia, montre successivement le lièvre dressé en pied, saisi au frein de sa monture par* Renart, *pendu au cheval du goupil comme un butin de chasse, puis détalant lui-même à cheval.*

Le téléscopage est permanent. Dans la scène du viol d'Hersent (branche IX), on trouve côte à côte des termes qui relèvent des relations et des institutions humaines — l'expression « a lui gesir », les « noces », « jurer par les saints » — et les détails les plus crus sur l'anatomie de la louve : la queue retournée, les deux orifices « estoupés ». Certaines situations se prêtent tout particulièrement à des variations continues, à des oscillations ininterrompues : l'évocation du terrier de Renart, *à la fois demeure humaine, avec porte et fenêtres, cuisine et mobilier (branche X) et trou dans lequel on coince la louve pour en abuser ; brusquement, Maupertuis (« trou funeste ») se change en château, et* Renart, *du haut de son donjon, invective ses ennemis (branche Va). La tanière des loups, simple terrier, abrite une Hersent allaitant un louveteau et portant la coiffe des accouchées.*

L'anthropomorphisme n'est pas, comme dans la mythologie ou les fables, une donnée fixe, mais un processus dynamique, une métamorphose incessante plutôt qu'une métaphore. L'équilibre entre les deux mondes est précaire, et les personnages ne relèvent jamais complètement de l'un ou de l'autre. Ils ne sont pas des hybrides, des hommes changés provisoirement en bêtes ou des bêtes prenant forme humaine comme on en rencontre dans les contes merveilleux — pas plus des monstres semblables à ceux que l'on trouve dans les catalogues de mirabilia, *tels les Cynocéphales. Ils sont des êtres intermédiaires et éphémères. La transformation n'est pas achevée, elle est suggérée, partielle, toujours recommencée* [1]. *Tibert à cheval est en même temps un chat, une sorte d'*adunaton, *combinaison saugrenue de deux animaux, et l'image d'un cavalier, voire du prêtre auquel il se substitue après lui avoir fait la leçon.*

1. Voir, sur ce sujet, l'article d'E. Charbonnier, « Animalité et anthropomorphisme dans le *Pèlerinage de Renart.* Du déguisement à la métamorphose », *Métamorphose et bestiaire fantastique*, éd. L. Harf-Lancner, Presses de l'ENS, 1985, p. 164-184.

Le tableau cocasse proposé par la branche VI d'un renard et d'un chat à cheval avec des livres, ou par la branche XVIII, d'un lièvre sur sa monture, transportant au travers de l'encolure, comme un butin, un homme ficelé, constituent un cas extrême de l'anthropomorphisme et de l'incongruité burlesque. Mais des tableaux aussi explicites sont rares. La plupart du temps, les conteurs se contentent de quelques touches, au détour d'une formule toute faite, d'une expression conventionnelle qui se trouve ainsi remotivée. Le domaine de prédilection de cette « rhétorique de l'ambiguïté [1] *», ce sont les formules stéréotypées qui désignent les allures, si fréquentes dans les scènes de poursuite, et qui empruntent volontiers au lexique de l'équitation. « Renart éperonne son cheval » : il n'a jamais été question auparavant de cette monture, et elle disparaît aussi vite qu'elle est intervenue, providentiellement ; mais sans doute n'est-ce là qu'un automatisme de langage, un tic d'expression, une variante stylistique pour un adverbe désignant la rapidité ; ce cheval n'existe-t-il que pendant le bref instant d'une illusion littérale ?*

L'image s'est pourtant imposée à l'esprit : un être intermédiaire entre le renard et un cavalier est créé pour la circonstance, mais il n'a aucune existence indépendante. Le souvenir de la chanson de geste lui confère d'ailleurs une richesse de sens supplémentaire, même si le texte renonce à l'essentiel de la phraséologie épique. À peine la métamorphose est-elle entamée, qu'elle se trouve interrompue : Renart poursuit son galop à quatre pattes et saute dans son terrier... Réalités fluctuantes et instables, l'animalité comme l'humanité sont interchangeables. Les mutations restent incomplètes : la notion de surimpression, de superposition des plans en transparence, employée par G. Bianciotto pour décrire ces phénomènes, éclaire parfaitement cette exploitation subtile de l'ambivalence des mots, ce jeu avec les équivoques, les glissements et les impropriétés du langage [2]. *Mais ce n'est qu'à travers une analyse attentive, et quelque peu arbitraire, des séquences de ce type, que l'on peut démêler les registres, isoler les moments successifs, les états du système ; la première impression est celle d'un mélange inextricable.*

1. L'expression est de G. Bianciotto, qui analyse ce phénomène dans son article « Renart et son cheval », *Mélanges Félix Lecoy*, Champion, 1973, p. 27-42.

2. Voir G. Bianciotto : « Tout en utilisant les choses et les mots du monde réel, animal et humain, le poète de la branche I n'assimile pas totalement l'univers de son conte à l'un ou à l'autre, évoquant des métamorphoses par la superposition de plans en transparence [...]. Les mots, par l'imbrication qu'ils suggèrent de réalités contradictoires, engendrent un univers mythique instable où un personnage peut être lui-même en même temps qu'un autre. »

Un miroir déformant ?

Si le Roman de Renart *nous montre des animaux qui singent l'homme, ce n'est pas sans arrière-pensée satirique ou critique : souvent, en effet, les hommes se conduisent comme des animaux. La société animale est, globalement, une métaphore de la société humaine ; P. Zumthor y voit une forme d'« allégorie », au sens le plus général du terme*[1]*. Cet aspect de l'anthropomorphisme paraît aller de soi, mais il ne constitue pas, comme l'ambiguïté, une source permanente de jeux littéraires. Il est partagé avec d'autres genres de la littérature animalière, surtout avec la fable. Pourtant, les conteurs du* Roman de Renart *ne l'explicitent pas systématiquement selon la méthode des fabulistes, qui n'oublient presque jamais de formuler la similitude pour en tirer la leçon. La morale des apologues passe, en effet, par une comparaison développée, à la manière d'une parabole.*

Rien de tel chez nos auteurs, qui n'indiquent pas ouvertement qu'il faut constamment songer aux hommes quand on entend parler des bêtes : l'équivalence entre l'animal et l'homme s'impose avec une telle évidence qu'elle peut rester implicite. Ce niveau élémentaire de signification est suggéré dans les prologues, quand le narrateur met son public en garde contre Renart, et souligne les dangers qu'il y aurait « à servir un tel maître[2] *». Rares sont les textes où, comme dans la branche XXV, la figure de Renart représente l'ensemble des hommes qui rusent et trompent.*

Les effets de miroir interviennent à deux niveaux : par la conception de l'univers animal dans son ensemble, reflet de l'organisation, mais aussi des mauvais fonctionnements de la société des hommes ; par la caractérisation psychologique plus ou moins individualisée des animaux qui offrent une image de certains types humains. Dans les deux cas, la perspective est avant tout satirique. Le monde des bêtes a la même structure et les mêmes institutions que la société féodale de l'époque : les protagonistes sont des « barons » qui se réunissent à la Cour du roi Noble pour composer son Conseil, l'assister dans ses décisions ou l'aider à rendre justice ; le scénario de la branche Va est l'illustration parfaite de cette transposition des réali-

1. Voir P. Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Seuil, 1972, p. 379 : « Textuellement, Renart est une figure allégorique : il personnifie des comportements humains — ultérieurement les défauts impliqués par ces comportements ; et c'est sur ce plan métaphorique que le récit possède sa cohérence. » Pour le fonctionnement très particulier de cette forme de personnification, voir la rubrique « Renart le goupil », p. XXIX.
2. Branches III, v. 59 et Va, v. 23 et suiv.

tés politiques et juridiques de l'époque. Renart se conduit comme un petit seigneur, indépendant, turbulent, voire rebelle.

Quelques personnages remplissent une fonction officielle : la souveraineté pour le lion, figure dont l'adéquation avec le rôle est la plus complète ; le loup est connétable, mais cette dignité, régulièrement rappelée, n'a pas d'incidence directe sur ses actions. On a le sentiment que la finalité recherchée est plutôt le décalage entre l'espèce, les attitudes et l'emploi : l'archiprêtre, qui joue parfaitement sa partie en célébrant les offices, en confessant ou en débitant ses sermons, est un âne [1], *et le légat papal un chameau. Mais tous les récits ne développent pas également ce mimétisme. C'est lorsque les hommes sont exclus du texte et que les animaux restent entre eux* [2] *que le monde des bêtes offre la copie la plus conforme de la société humaine. Les conteurs renoncent assez souvent à ces facilités : on n'en trouve pas de trace, par exemple, dans les branches VI, X ou XI.*

Les acteurs, avec leurs comportements stéréotypés décrits en termes humains, sont, pour un certain nombre, associés à des vices ou à des vertus : les rôles se distribuent selon des concepts relevant de la psychologie humaine et de l'éthique. On y montre plus souvent les travers et les tares que les exemples à suivre. Chantecler incarne la vanité, Brun la naïveté pataude, Isengrin la violence impulsive, la voracité et la stupidité, tandis qu'Hersent réunit en elle tous les défauts que les moralistes attribuent traditionnellement aux filles d'Ève : lubricité, rouerie et dissimulation. À l'arrière-plan de ces assimilations, on devine l'influence d'une tradition iconographique et symbolique très ancienne, qui représente les Vices sous forme d'animaux. Souvenirs du platonisme, pour qui l'homme dominé par les vices retombe dans l'animalité, ou réminiscence du pythagorisme qui conçoit la réincarnation animale comme châtiment d'une vie dissolue ?

Cependant, certains échappent à cette interprétation : quelle « qualité » faut-il mettre en face du limaçon Tardif, du sanglier Baucent ou du cerf

1. Les motivations d'un tel choix sont complexes : l'âne, emblème de l'humilité, est la monture ecclésiastique par excellence ; le souvenir de la Bible est à cet égard déterminant (l'entrée à Jérusalem, la fuite en Égypte) ; par ailleurs, l'âne est, depuis l'Antiquité, étroitement associé à la laideur et à la stupidité ; enfin, ses attributs et ses performances dans le domaine génésique en font avec le bouc l'animal lubrique et paillard qui renvoie à ce vice privilégié des moines et prêtres, à en croire les fabliaux et la tradition satirique. On voit ainsi que l'équivalence psychologique ou sociologique n'est qu'un aspect, très superficiel, du système métaphorique de l'anthropomorphisme.
2. Branches Ia, Ib ou Va.

Brichemer ? Le nom de Couard renvoie aussi bien aux traits spécifiques du lièvre qu'au travers humain de la lâcheté. Mais le comportement de Couard n'est pas toujours dicté par la peur ; dans l'épisode de la branche XVIII, il transporte sur son cheval un pelletier ficelé comme une proie. Dans la majorité des cas, il est difficile de poser une équation univoque, de faire correspondre un concept unique à chaque figure animale. La plupart se situent en deçà d'une telle caractérisation. Quant à Renart, *il la dépasse radicalement, en raison de la nature même de ce qu'il représente, la ruse, protéiforme par définition.*

Une gigantesque mascarade ?

Entre les bêtes qui exhibent tous les signes extérieurs de l'humanité, sans jamais se confondre avec elle, et les hommes qui, masqués, envahissent les rues de la cité à certaines occasions, les affinités ne manquent pas. Le loup Primaut *affublé des ornements sacerdotaux ou les chanteurs de Vigiles à la veillée funèbre de* Renart, *et d'autre part les acteurs du « charivari » de* Fauvel *qui se font des têtes d'animaux, en particulier de cerf, se rejoignent dans une même pratique carnavalesque. Cela est d'autant plus vrai que, dans les mascarades humaines, la* mimesis *fonctionne au deuxième degré : les hommes portent des masques animaux, font semblant d'être des cerfs, des ours ou des loups, mais ce jeu est surdéterminé par la présence d'attributs et d'emblèmes sociaux, sceptres ou couronnes, armes ou insignes de rang. La superposition des masques et des attributs intervient aussi dans le* Roman de Renart *: l'animal humanisé se couvre d'un déguisement, ou, tombant dans la cuve du teinturier, change de couleur et devient jongleur anglais.*

Le travestissement n'est jamais une opération innocente. Il implique la transgression des sexes, des statuts, voire des règnes. Il signifie une liberté totale, au-delà des limites imposées par la nature. Il permet le défoulement des frustrations, des angoisses et des fantasmes les plus secrets. Le « style de la sympathie », la complicité entre narrateur et public, repose en partie sur ces processus de projection et d'identification : tout un chacun peut, sous le masque de Renart, *assouvir ses désirs de vengeance, se moquer des puissances et rêver à son affranchissement des règles. Chacun peut se réjouir de voir ridiculisés, battus et détruits, sous leur déguisement humain, les êtres qui incarnent les peurs ataviques, comme l'ours ou le loup. Les masques révèlent autant qu'ils dissimulent : le* Roman de Renart *apprend à les lever, à endosser l'identité du goupil pour mieux se défendre de tous les « Renart ».*

L'interférence de l'anthropomorphisme et du zoomorphisme participe parfois directement du carnaval, au sens où l'entend M. Bakhtine [1], *avec ses excès et ses folies, ses rites et ses croyances. Les offices burlesques célébrés par le goupil, le chat ou le loup, les sermons de Bernard et la cérémonie funéraire de la « procession » minutieusement organisée dans la branche XVIII offrent des points communs avec les débordements de la fête de l'Âne. Cet aspect particulier de l'humanisation, le déguisement sacrilège accompagné d'une imitation grotesque de la liturgie, est déjà bien présent dans les laborieuses facéties de l'*Ysengrimus. *Il apporte des arguments à la thèse d'une origine cléricale de nos textes. Mais l'inversion comique, pour spectaculaire qu'elle soit, n'est pas plus subversive ici que ne l'était à l'origine la véritable fête des Fous, avec ses extravagances conventionnelles, ses transgressions codifiées et sa diffusion restreinte aux milieux inférieurs du clergé.*

Les animaux contre l'homme ?

La relation entre les règnes animal et humain dans le Roman de Renart *n'est pas seulement symbolique ou métaphorique. Les deux univers sont en conflit permanent. À côté de la guerre sans fin des barons, les conteurs ne cessent d'évoquer les affrontements presque toujours violents qui opposent aux propriétaires de fermes, de basse-cours et de garde-mangers des bêtes qui vivent uniquement de rapine, et dont la niche écologique est la campagne cultivée. Fromage volé à une vieille bien imprudente (branche IX) ou miel convoité par l'ours (branches Ia et Va) ; poules, chapons et coqs dont les os craquent sous les mâchoires du goupil ; jambon dérobé au bord du chemin ou famille de bovins tuée sur le pré : c'est au détriment des hommes que se nourrissent Tiécelin, Isengrin, Renart ou Noble.*

La forme élémentaire de cet antagonisme est la prédation de type parasitaire que ces animaux « nuisibles » infligent aux réserves alimentaires de

1. Voir M. Bakhtine, *L'Œuvre de François Rabelais et la Culture populaire au Moyen Âge et à la Renaissance*, Gallimard, 1970, ainsi que le livre de Cl. Gaignebet, *Le Carnaval*, Fayard, 1974 et celui de J. Heers, *Fête des Fous et Carnavals*, Fayard, 1983. Pour les aspects carnavalesques du *Roman de Renart*, voir l'article de Ph. Walter sur les « Vêpres de Tibert » : « Renart le Fol. Motifs carnavalesques dans le branche XI du *Roman de Renart* », *L'Information littéraire*, 1990, p. 3-13, qui propose l'image d'un Renart mélancolique. J. Flinn consacre lui aussi quelques pages de la même inspiration à cette branche (p. 82-90), en évoquant la fête de la Circoncision à Sens et en rappelant le rôle du chant « en fausset » ou de la sonnerie des cloches dans ces rituels. Pour une étude plus approfondie de la mascarade, voir les Notices des branches VI et XVIII, respectivement p. 1074 et 1292.

l'homme, et les réactions violentes qu'elle déclenche. Clôtures et murs transforment les demeures paysannes et les abbayes en forteresses à conquérir ; la première partie de la branche Va est un modèle d'exploitation comique de cette situation. L'irruption dans le monde des hommes est rarement pacifique, et la branche XII constitue à cet égard une exception notable : Renart propose ses services en entendant les plaintes de Liétard [1]*, mais les rapports ne vont pas tarder à se dégrader ; le seul passage comparable se trouve dans la branche IV, lorsque le goupil, repentant, croise un paysan qui le conduit jusqu'à l'ermite* [2]*. Ailleurs, c'est l'agressivité qui domine, dans les paroles et les actes : injures, menaces et railleries cruelles précèdent, accompagnent ou suivent les coups* [3]*.*

À l'intrusion sournoise, au brigandage, répondent les bâtons, les pièges et les chiens. Les touffes de poils volent, les massues se déchaînent sur le dos du renard ou du loup, quand ce n'est pas l'épée du seigneur qui coupe un bout de queue, sort humiliant que l'on inflige dans la branche X à Isengrin bloqué par les glaces dans l'étang ; l'acharnement est identique chez les paysans et les bons moines, qui rossent Isengrin avec une collection d'objets hétéroclites lorsqu'ils le tirent du puits à la fin de la branche Va. Mais les hostilités ne se déclenchent que pour les besoins de l'action et, bien souvent, l'intervention des mâtins ou des meutes de chasse sert d'abord de conclusion toute prête à l'aventure et de transition entre les épisodes : la branche VIIa profite largement de cette facilité.

Devant le déferlement de la violence des hommes, l'animal cède généralement le terrain, non sans avoir causé parfois de cuisantes défaites à ses adversaires : le chasseur férocement mordu de la branche XIV [4] *s'en tire mieux que les trois clercs « escoilliés » : le prêtre, père du petit Martin d'Orléans, que Tibert châtre d'un coup de dents au grand désespoir de sa femme* [5]*, celui qu'il mutile dans la branche II* [6] *ou le moine à qui Renart inflige le même sort au début de la branche XVIII* [7]*. La séquence la plus*

1. V. 461 et suiv.
2. V. 61 et suiv.
3. Voir, à propos de la branche XII, l'article de M. de Combarieu, « Des animaux et des hommes : se parler / se battre », *Études sur la branche X du « Roman de Renart »*, éd. J. Dufournet, Champion, « Unichamp », 1990, p. 35-56, et : « Les Rapports entre les animaux et les hommes dans le *Roman de Renart* : langage de la force et force du langage », *À la recherche du « Roman de Renart »*, éd. K. Varty, Lochee Publications, 1988, p. 163-216.
4. V. 828 et suiv.
5. Branche Ia, v. 877 et suiv.
6. V. 313 et suiv.
7. V. 50-52.

cruelle est le meurtre délibéré du gardien de troupeau dans la branche XVII : non content de l'humilier en le couvrant de ses excréments, Renart le lapide et le noie, à la grande joie de Noble et d'Isengrin [1].

Il ne s'agit pas seulement, ici, de se défendre : l'enjeu est plus profond. Il est rare, en effet, que la confrontation, lorsqu'elle sort du cadre stéréotypé de la poursuite ou de la chasse, soit équilibrée, et qu'elle tourne à l'avantage de l'homme, presque systématiquement victime. Le paysan et le prêtre sont alors les grands perdants, et les rôles s'inversent : le chat sait mieux le latin que le curé et lui rappelle les devoirs de sa charge ; l'ours fait la leçon au vilain sur la loyauté ; Renart reçoit l'hommage de Liétard et de Bertold, et le rituel se déroule selon les règles, ou presque ; le pelletier qui a osé menacer le lièvre se retrouve ficelé sur le cheval de Couard. La revanche des animaux sur les humains se fait au détriment des catégories sociales les plus décriées, des cibles privilégiées de la satire : pour le conteur, le paysan ne peut qu'être inférieur aux bêtes...

La ruse, la violence et la morale.

Mais la violence régit aussi les relations entre les bêtes elles-mêmes, qui entretiennent avant tout des rapports d'agression, de force et de domination. Le cynisme brutal du pouvoir royal se traduit, dans la branche XVII, par le coup de griffes du lion qui affirme ainsi le droit du plus fort ; dans la branche Ib, la brutalité de la justice royale n'a d'égal que l'acharnement collectif sur Renart une fois qu'il est réduit à l'impuissance ; les sévices se succèdent sans fin, dans la logique de la vengeance, entre Renart et Isengrin. Le début de la branche Vb montre à quel point la confrontation est défavorable au goupil quand elle est franche et directe : la colère du loup tourne au jeu de massacre, et le narrateur n'interrompt la scène qu'au prix d'un remords soudain et bien invraisemblable d'Isengrin. Lorsque Renart, dans la branche IX, tombe dans la tanière des loups, il a sans doute raison de redouter le pire. Face au déchaînement de la violence humaine et animale, il ne peut y avoir qu'un seul contrepoids, un moyen de régulation : la ruse.

« Renart qui tant set d'abet ».

Dans cet univers sans pitié, Renart occupe, on l'a dit, une place à part, qui ne se confond pas avec le rang que lui assigneraient sa petite taille et ses

1. V. 972 et suiv.

moyens limités. Il dispose d'un « savoir » qui lui confère un immense pouvoir. Il est celui « qui tant set d'abet[1] », *celui « qui tant par sot d'engien et d'art / Et qui tant sot tozjors de guille*[2] ». *Rares sont, en effet, les situations où il se résigne à la supériorité naturelle d'autrui, comme dans « Le Partage des proies ». Cette compétence particulière, qu'il ne partage guère, car seul Tibert empiète parfois sur ce domaine, lui permet d'esquiver ou d'échapper, de sortir des situations les plus désespérées, mais aussi de triompher de plus fort que lui : le loup et l'ours offrent presque constamment l'exemple réjouissant de la force vaincue.*

Le chasseur qui se faufile, se tapit, évite le droit chemin et fait le mort pour duper les oiseaux trop curieux, est évoqué dans les Bestiaires, mais uniquement pour mettre en garde contre les insidiae diaboli, *les pièges que le démon tend au chrétien. Dans le* Roman de Renart, *les conteurs sont partagés entre la fascination et la répulsion, l'admiration pour l'habileté jamais prise en défaut, et la peur de sa capacité de nuire. La ruse, en tant que pouvoir d'adaptation et d'improvisation, suscite la sympathie, parce qu'elle garantit un espace de liberté au faible, et le public s'identifie volontiers à celui qui, d'Ulysse à Figaro, en passant par Panurge et Till Eulenspiegel, lutte ainsi contre son destin. Cependant, l'intelligence souple, imprévisible et « diverse » ne laisse pas d'inquiéter, d'autant plus qu'elle est souvent un jeu. Et quand on se prend au jeu de la ruse, le sadisme n'est jamais très loin ; la volonté de puissance prend simplement des formes plus sournoises qu'avec la force brutale, beaucoup plus facile à combattre.*

Pour décrire cet « art » du goupil, les conteurs déploient toutes les ressources d'un vocabulaire exceptionnellement riche, que nous sommes réduits à rendre à l'aide de vocables plus ou moins synonymes et appartenant tous au champ sémantique de la ruse : astuce, ingéniosité, roublardise, fourberie, tromperie... Le lexique du Roman de Renart *est d'une extraordinaire variété : substantifs, adjectifs et verbes multiplient les synonymes et les nuances autour de cette notion centrale*[3] *; les termes désignent la capacité du goupil ou ses résultats. On trouve ainsi : « abet », « guile », « barat », « guanche », « engin », « sens », « lobe », « bole », « voisdie »... Des verbes se créent à partir des substantifs, comme « guiler », « engingnier »,*

1. Branches Va, v. 20, et XVII, v. 6.
2. Branche VIIa, v. 24-25.
3. Rappelons que le terme générique de « ruse » que nous utilisons ici n'existe pas au temps du *Roman de Renart* : il apparaît sous la forme « reüse » au XIVe siècle, pour désigner de façon très spécialisée les tours et détours du cerf qui brouille ses voies (branche XII, v. 6, 964 et 253).

« bareter », mais le plus fréquent est sans doute « decevoir » ; parmi les adjectifs, « vezié », « guilieres ». Nombreux aussi sont les mots pour le piège (« laz », « croignole », « roiz », « trebuchet », « loviere », « trape »), pour la dissimulation (« tapir », « mucier », « cropir »), ou l'embuscade (« agait »).

Comme le héros épique, Renart bénéficie d'une qualification quasi formulaire, qui lui sert de signe d'identification, autant que le pelage roux. Il s'agit surtout de propositions relatives par lesquelles le narrateur définit sa « science » — « Renart qui tant set de ganche », « Renart qui tant set d'engien et d'art » — ou la permanence de sa nature — « Renart qui guiler ne fine » ; il arrive que le protagoniste lui-même se présente ainsi : « Je sai tant d'engien et d'art[1] *», « Renart qui tant sai d'angin et d'art*[2] *». Le lion accorde volontiers au goupil une suprématie incontestable dans ce registre : « molt ses de boule / Tu es issus de mainte foule*[3] *». Sans égal pour ce qui est de la puissance, il reconnaît au goupil une position analogue dans le registre de la ruse ; ainsi se crée entre eux — aux dépens du naïf Isengrin — une complicité teintée d'ironie.*

Mauvais tours et blanches paroles.

La « ruse » ne se trouve pas à l'état « chimiquement pur » ; le concept recouvre une multitude de comportements différents, du plus anodin au plus grave. Y entrent aussi bien les paroles rusées, mensonges, fausses promesses et flatteries ; les violences sournoises, les pièges et les coups en traître ; les alliances aussitôt rompues, les confessions transformées en imposture et les fausses morts ; le déguisement, la simulation et la dissimulation. Le spectre est large, et l'enjeu n'est pas le même quand il s'agit d'une simple effraction en cachette, comme le vol des courroies dans la branche XII, ou quand Renart se livre à une véritable mystification, en promettant, littéralement, le paradis. La ruse, dans le Roman de Renart, *ne peut se comprendre qu'en étroite liaison avec deux autres termes : la parole, qui est son instrument favori ; la violence qui en est souvent le parèdre, le point de départ ou l'aboutissement.*

Le premier degré de la ruse est représenté par la prudence et la méfiance, seule défense efficace du plus petit, illustrée dans la branche VIIa par l'attitude sage de Mésange devant les paroles fallacieuses de son « compère ». Il

1. *Ibid.*, v. 1281.
2. Branche Va, v. 260.
3. Branche XVII, v. 1365-1366.

s'agit encore d'une ruse par défaut, qui ne constitue pas, cependant, une protection absolue, comme le montre la mésaventure du grillon, emmuré dans son four dans la branche Vb. Tibert fait preuve d'une autre efficacité : chez lui, la défiance naturelle s'associe à l'inventivité ; il est capable de retourner contre son adversaire un piège qu'on lui avait destiné ; par ailleurs, ses dents et ses griffes sont redoutables. Mais là non plus, le succès n'est pas toujours au rendez-vous, car les épisodes ne manquent pas où le chat est battu ou mis à mal pour avoir accordé sa confiance au goupil[1].

La technique de prédation du goupil représente un deuxième stade, plus complexe, déjà affecté de connotations négatives : approche discrète et insidieuse, dissimulation et surprise ; les poules de l'abbaye, dans la branche Va, n'ont aucune chance, et quand elles sentent bouger le tas de foin il est déjà trop tard[2] *; Chantecler est plus heureux en esquivant de justesse le saut du renard caché dans une haie... Les trésors d'ingéniosité déployés par Renart pour semer ses poursuivants rentrent aussi dans cette rubrique. Nous restons encore là dans le registre de la « ruse animale », celle qui a pour but la survie. On en trouve la variante la plus aboutie dans les séquences où le goupil fait le mort, afin de tromper les marchands de poisson dans la branche X ou les oiseaux dans les branches XIV et XVIII. Ce subterfuge, moins invraisemblable sur le plan zoologique qu'on ne pourrait le penser, rejoint les conduites « rusées » que l'on observe habituellement chez les hommes.*

Le niveau le plus élaboré de la ruse est aussi le plus fréquemment évoqué dans le Roman de Renart *: manipulation des apparences et de la parole, la ruse renardienne par excellence repose sur l'anthropomorphisme. Il ne s'agit plus seulement de s'en sortir, mais d'imposer sa volonté de puissance à autrui, voire de le détruire. Mensonge, simulation et duplicité sont les armes favorites : avant Faux Semblant, l'inquiétant moine que Jean de Meun associe à l'armée d'Amour dans le* Roman de la Rose, *Renart incarne les périls de l'hypocrisie, de la parole qui pare le faux des couleurs de la vérité, du déguisement qui endort la prudence et la méfiance de la victime.*

Le pèlerinage entraîne le pardon des fautes : il suffit au goupil, à l'article de la mort, la corde au cou, de s'engager dans cette voie du repentir et de s'affubler des signes évidents de ce nouvel état, croix, besace et bâton[3] *;*

1. Voir les branches Ia, II, VI, XIII, XIV.
2. V. 123 et suiv.
3. Branche Ia, v. 1458 et suiv.

mais l'illusion ne dure qu'un moment : dès qu'il est hors d'atteinte, le larron retourne à ses forfaits ; le lièvre Couard ne s'y trompe pas et ne songe qu'à la fuite quand il est confronté à ce nouveau converti[1]. *Sans doute y a-t-il quelque ironie dans les commentaires du narrateur de la branche IV lorsqu'il signale que* Renart *« ressemble parfaitement à un pèlerin*[2] *». Mais c'est le propre de l'hypocrisie d'offrir toujours une « semblance » parfaite.*

Les mécanismes de la ruse sont, par définition, inépuisables et adaptés à chaque situation. Les modalités concrètes ne sont pas, cependant, en nombre infini et, d'une branche à l'autre, on retrouve les mêmes motifs. La rupture du contrat est un point commun à de multiples mauvais tours : l'alliance proposée pour partager un éventuel butin est immédiatement rompue ; la promesse n'engage que la victime assez innocente pour y croire. C'est ainsi que Tibert dans la branche VI, Primaut dans la branche XIII et Brun, dans le récit qu'il fait de sa mésaventure chez Constant des Noues (branche Vc), subissent les conséquences de leur crédulité, oubliant qu'en se frottant à Renart*, comme le rappelle le prologue du « Puits », nul ne s'en tire « les braies nettes ». La paix annoncée à Mésange ne vaut pas mieux que la réconciliation feinte avec Tibert, dans la branche VIIa : la parole donnée est reprise, et la vérité systématiquement bafouée.* Renart *est celui à qui on ne peut se « fier » : il n'y a pas avec lui de repère fixe, de terrain stable. Mais s'il réussit presque toujours dans ses entreprises, c'est bien parce que les autres, par naïveté ou par vertu, ont des certitudes et des valeurs ; parce qu'ils croient en l'authenticité du langage, en l'existence d'une vérité absolue. Le faux monnayeur ne prospère que là où circule un argent de bon aloi.*

La tâche lui est souvent facilitée, parce que ses interlocuteurs ne demandent pas mieux que de croire ce qu'ils désirent en secret. Dans la plupart des ruses, on repère sans peine la transgression du code universellement accepté, de la vérité des mots et des apparences. Dans les récits les plus travaillés, la force de Renart *se fonde sur les failles et les faiblesses de ses victimes : éveiller le désir ou le créer par la flatterie bien tournée, c'est ce qu'il réussit dans la branche VIIa avec Chantecler, qui se montre pourtant bien réticent au départ ; la vanité, l'honneur du lignage et la rivalité du fils à l'égard du père sont les fibres sensibles habilement sollicitées par le goupil. La partie est plus vite gagnée avec Tiécelin, qui ne songe pas un instant à la*

1. Branche Ia, v. 1510 et suiv.
2. V. 168.

part d'antiphrase contenue dans les propos de Renart. Avec Isengrin et Brun, la manipulation devient un jeu d'enfant : l'appétit insatiable du loup et le goût immodéré de l'ours pour le miel transforment les deux lourdauds en cibles de choix.

Pour quelques morceaux de poisson, le connétable de Noble est prêt à toutes les humiliations. Mais la complexité de la situation exige parfois un investissement plus important. Pour attirer le loup dans le puits, il ne suffit pas de faire appel à son péché mignon, la gourmandise, même si l'évocation du paradis des animaux vise essentiellement à réveiller ses instincts gloutons. Renart se sert du vice privilégié d'Isengrin, mais à travers une savante construction de paroles fausses ou détournées, qui est une mystification de première force et qui se joue des croyances comme des dogmes. La ruse se fait ici mystification : elle crée pour quelque temps un univers d'illusions, subitement dissipé par le retour à la réalité. C'est là que se rejoignent et se confondent ruse du goupil et talent du conteur. L'un et l'autre, en effet, usent et abusent des prestiges et des pouvoirs du langage.

Devant Liétard, Renart définit lui-même ses capacités, afin de le convaincre de l'intérêt de ses services. Il expose d'abord l'art qu'il fait valoir à la Cour, où il est le spécialiste du « plait », du discours qui permet de sauver sa peau ou de masquer ses crimes : « Je sui bons maistrez de plaidier », déclare-t-il au vers 483 de la branche XII, en se vantant d'avoir souvent transformé le droit en tort et le tort en droit. Il complète le tableau en énumérant quelques vilains tours joués au loup — le puits, l'étang gelé, la tonsure —, comme il le fait ailleurs dans ses « confessions ». Cette primauté que le goupil accorde lui-même à sa virtuosité rhétorique est significative : la parole efficace est le moyen par excellence du pouvoir sur autrui. Dans les séquences les plus réussies, comme celle de Chantecler ou du puits, c'est uniquement sur la faconde de Renart que repose l'action.

« Losengier », « atraire » ou manipuler par de « blanches paroles », telles sont les armes irrésistibles du séducteur. Comme don Juan, Renart offre à ses victimes un bref instant de liberté et de rêve, il leur fait miroiter la satisfaction du désir inavoué : pot de miel, triomphe sur le père ou garde-manger céleste... La « diabolie [1] » est d'abord dans la virtuosité rhétorique et sophistique. C'est à travers le discours fallacieux, flatteur et tentateur que s'exerce la séduction au sens étymologique du terme : l'interlocuteur est

1. Voir Cl. Reichler qui, dans *La Diabolie : la Séduction, la Renardie, l'Écriture*, Minuit, 1979, évoque Renart, don Juan et l'écriture de Roland Barthes comme exemples de la séduction et de l'inversion.

conduit insensiblement hors du droit chemin, dans un espace où il est entièrement à la merci de l'autre. Les plus simples, comme Isengrin et Brun, n'ont besoin que d'une légère impulsion pour se jeter d'eux-mêmes dans le piège. Renart peut alors se payer le luxe d'éprouver son pouvoir en jouant avec le désir qu'il a fait naître : il retient Isengrin au bord du puits et fait taire son impatience, il le retient à la porte de Maupertuis sous le fumet des anguilles. Il savoure ces moments de totale domination en infligeant à la victime, véritable pantin, les dernières humiliations.

La puissance des mots est telle qu'ils contredisent les preuves les plus criantes : la réalité la mieux établie ne fait pas le poids. Isengrin prend son ennemi sur le fait, en flagrant délit de viol, mais le goupil arrive à nier l'évidence. Que vaut le témoignage des sens, dont on sait qu'ils sont les voies par excellence de l'erreur et de l'illusion, devant la force de la parole qui brouille les pistes, sème le doute et crée sa propre vérité ? Le paradoxe — mais faut-il vraiment s'en étonner ? — est que personne ne croira jamais complètement Isengrin ; pour établir la culpabilité de Renart, on argumentera longuement autour de la crédibilité, de la dignité et des mérites du connétable, plutôt que sur la réalité des faits, comme on le voit dans les débats de la branche Vc.

Dans la séquence où Renart rappelle et vante ses talents devant le vilain, il n'oublie pas d'évoquer, avec une joie féroce, les souffrances infligées à mainte bête et surtout à son éternel ennemi : têtes brisées des poules, dont il fait craquer les os sous ses dents avec un évident plaisir ; cul mouillé du loup au fond du puits, queue gelée, peau écorchée par la tonsure [1], *queue de Tibert coupée par le couvercle de la huche... L'accomplissement de la ruse fait presque toujours appel à la violence : coups, mutilations, meurtre même sont la conclusion habituelle des mauvais tours ou des confrontations. Le « barat », l'« engin » se confondent généralement avec le mal causé à autrui, en réponse au préjudice subi, ou pour l'intérêt, la satisfaction du désir, et le plaisir du jeu. Après la parole séductrice et la flatterie doucereuse, la réalité reprend brutalement ses droits : les mâchoires du prédateur se referment sur un coq trop fier de ses dons...*

Vol, viol, menaces et chantages, démembrement et dévoration remplacent rapidement les mots, et Renart ne manque pas de s'impatienter lorsque le jeu dure trop [2]. *Certains récits, comme celui qui oppose Liétard à Renart, ne sont qu'une succession d'agressions et de brutalités ; la violence*

1. Branche X, v. 481 et suiv.
2. Branche VIIa, v. 340.

verbale engendre les actes de violence physique : meurtre de l'ours, attaque des chiens contre le goupil, mutilation de l'âne, humiliation du paysan. Le texte manifeste par moments une véritable jubilation de la cruauté. Ni le roman ni la chanson de geste ne ménagent leur admiration pour les beaux coups d'épée et les évocations sanglantes. Mais la différence réside dans le sens de la scène : pour le chevalier, la souffrance est rédemptrice et source de valeur et la mort de l'ennemi supprime le désordre ou punit le crime. Rien de tel, bien sûr, dans le Roman de Renart.

Le traître et le trickster.

Les qualifications les plus courantes de Renart — rusé, séducteur, mystificateur — ne définissent pas seulement une caratéristique psychologique ou une fonction éthique ; elles permettent également d'inscrire le goupil dans la catégorie des figures mythiques du fauteur de troubles. L'archétype du trickster [1], *du fripon qui joue de mauvais tours, qui échappe toujours et ignore superbement les critères de la morale, de la justice ou de la vérité, a connu un certain succès dans les études renardiennes. Être de feinte et de fuite, toujours prêt aux plaisanteries les plus cruelles, et souvent gratuites, Renart offre le rêve d'une véritable libération des contraintes sociales, et représente la permanence du chaos dans un ordre difficilement conquis et maintenu.*

Il est tentant, en effet, d'assimiler le goupil à l'un des multiples avatars de ce qui, pour J. Batany, est un « faux type universel [2] ». La galerie des ancêtres et des épigones est disparate : on y compte Ulysse, Hermès et Panurge, le « picaro » et Loki. L'espièglerie recouvre des modes d'action variés, avec des enjeux différents. Avec le coyote, le glouton ou le corbeau des mythes amérindiens, Renart partage un certain nombre de traits, dont le premier est l'animalité. On y ajoutera volontiers le cynisme et le sadisme, la

1. Voir l'ouvrage fameux de C.-G. Jung et Ch. Kereniy, *Le Fripon divin*, Genève, Georg, 1958 : les auteurs étudient la figure du « joueur de tours », animal présent dans de nombreuses cosmogonies indiennes d'Amérique du Nord, sous la forme du lièvre, du corbeau, du coyotte... Cl. Lévi-Strauss a repris le thème dans *La Pensée sauvage*, Plon, 1962, p. 67 et suiv., à propos du glouton, seul animal de la famille des mustélidés à ne pouvoir être pris dans un piège, dévastateur des campements humains... Voir aussi E. Morin, *Le Paradigme perdu. La Nature humaine*, Seuil, 1973, p. 63-73.

2. Voir J. Batany, *Scènes et coulisses [...]*, p. 23 et suiv. (« Un faux type universel : le décepteur »), qui s'en prend à cette facilité qui consiste à hypostasier, sous une notion elle-même fuyante et insaisissable, plusieurs variantes de la « déception » : l'esprit démoniaque et destructeur, l'hypocrite, le marginal amateur de désordre, l'obsédé sensuel, l'imbécile plus malin que les malins, le bon petit diable, le redresseur de torts...

transgression joyeuse des lois, le détournement des codes, le dévoiement des mots, l'inversion des valeurs, l'indifférence aux règles de la récompense et du châtiment...

Le trickster *intervient aux commencements du monde et de la société, avant que ne soient déterminées les frontières du bien et du mal. Le conteur de la branche XXV est le seul à évoquer la présence de* Renart *au début de l'humanité, dans la Création : le goupil suscité par le coup de baguette d'Ève introduit la ruse dans le temps magique de l'Origine. La renardie fera partie intégrante de la vie des hommes, comme le diable est l'élément indispensable de l'histoire du Salut. Une fois que les institutions sont en place, le fripon se glisse dans les failles, qu'il exploite et dénonce. Pour les ethnologues, le décepteur, sous son apparence animale, reflète l'ambivalence du chasseur chassé ; c'est également le cas dans le* Roman de Renart, *où le goupil est tour à tour prédateur et proie.*

Avec son polymorphisme, ses dons de métamorphose et d'improvisation, cette « diversité » qui le rend si dangereux parce qu'imprévisible dans un univers figé et hiérarchisé, Renart participe de cette forme particulière de l'intelligence souple et inventive, que M. Detienne et J.-P. Vernant ont décrite sous le nom de mêtis *dans le monde grec, où elle est représentée par le poulpe et le renard chez les animaux. L'esprit retors qui fascine tant chez Zeus et qui touche toutes sortes de divinités grecques ne jouit pas de la même faveur dans l'univers médiéval, où les capacités trop brillantes et trop voyantes de la raison humaine, de la déduction et de la spéculation suscitent de la part de certains théologiens une condamnation sans appel, en tant que déviations de l'orgueil : c'est le fossé qui sépare saint Bernard d'Abélard. Sous la forme particulièrement redoutable de l'hypocrisie, qu'elle adopte volontiers, l'intelligence rusée constitue une hantise permanente du christianisme : dès l'Évangile, elle est symbolisée par l'image du loup qui se glisse au milieu des brebis.*

Si la « renardie » ne peut être qu'un repoussoir aux yeux de la théologie, elle n'est pas moins provocatrice à l'égard des fondements même de la société féodale. Ses méthodes de prédilection la mettent nécessairement en porte à faux avec un univers fondé sur la parole donnée, la loyauté entre les hommes, et l'affrontement franc, de face, selon des règles acceptées par tous. Le comportement du goupil est l'exacte antithèse de toutes ces valeurs. On ne sera donc pas surpris de voir que « traître » et « félon » font partie des qualificatifs les plus employés pour désigner Renart, aussi bien par ses adversaires que par les conteurs. Le baron rebelle s'inscrit en effet dans la lignée maudite de Judas et de Ganelon, et il occupe, par sa déloyauté

systématique, une place de choix parmi les figures emblématiques de la trahison : « un traître qui pour un œuf trahirait huit hommes ou neuf », telle est la définition qu'en donne le milan dans la branche III[1] *; il est vrai qu'il a de sérieux griefs contre cet étrange pénitent qui a déjà tenté de le dévorer.*

Une grande part des succès de la ruse renardienne tient à la perversion que le goupil introduit dans les relations fondées sur la confiance mutuelle et la foi jurée. Cette corruption du principe de fidélité affecte en premier lieu l'ordre institutionnel — celui des liens féodo-vassaliques —, mais aussi les multiples rapports d'individu à individu, avec Tibert, Isengrin, Mésange, Brun ou Roonel : le spectre est large, et va de la haute trahison aux petites traîtrises. Le seigneur de Maupertuis n'hésite pas à se dresser parfois contre son suzerain, et à assumer jusqu'au bout sa révolte. Dans la branche Ib, c'est une véritable guerre qui l'oppose à Noble. Dans la branche XV, il fortifie son château contre le roi, qui lui envoie Roonel ; l'ambassadeur se trouve vite pris au piège, tandis que Renart s'acharne dans ses travaux. Dans la branche XVI, il franchit un pas de plus et, à la manière du Mordret de La Mort le roi Artu, *fait circuler la fausse nouvelle de la mort du souverain, usurpe le trône et vit maritalement avec la reine.*

Mais ce type de rébellion ouverte ne se rencontre que dans les récits à forte coloration épique. La trahison au quotidien, cette menue monnaie de la « renardie », est bien plus souvent représentée : le goupil profite et abuse d'un lien social ou parental pour endormir sa proie ; se faire appeler « cousin », « compère » ou « commère » par Renart est la première étape vers une perte certaine. C'est dans les « jugements de Renart » que le goupil tient le mieux ce rôle : au cours de ces procès devant les animaux rassemblés, les victimes et détracteurs énumèrent la longue liste des infractions aux serments, des manquements de toute sorte dont le larron s'est rendu coupable. Il est indispensable, alors, de nommer le traître pour le démasquer, afin de fixer les bornes du bien et du mal, et de sauvegarder l'autorité de la parole donnée. La dénonciation et l'identification du coupable de tous les désordres est un rituel cathartique auquel la Cour se livre régulièrement. Encore faudrait-il que les accusateurs, parmi lesquels Isengrin est le plus acharné, n'aient rien à se reprocher. Mais dans le Roman de Renart, *les choses ne sont pas aussi tranchées : aux exigences du droit se mêlent l'intérêt et la force, quand ce n'est pas simplement le ressentiment et le désir obsessionnel de la vengeance.*

1. V. 741-742.

Un monde sans foi ni loi ?

La topique du prologue impose au conteur une référence à l'« utilité » du texte, en même temps qu'à son agrément. Mais ce qui, partout ailleurs, semble aller de soi, et relève du lieu commun le plus éculé, fait difficulté dans le Roman de Renart *: quelle leçon tirer, en effet, de ces aventures qui ne sont rien moins que morales ? Le conteur de l'épisode du « Puits » qui annonce en trois vers* [1] *le profit que l'on tirera de sa prestation, met en garde son public contre un personnage qui est « de male escole* [2] *» et qu'il vaut mieux éviter de fréquenter. C'est en vain que l'on chercherait un modèle de vertu ou une conduite exemplaire dans tous ces récits. Tout au plus y voit-on quelquefois des animaux qui incarnent une certaine constance dans leur être, comme Mésange dans sa sagesse, Hermeline dans son soutien à Renart, Grimbert dans son indéfectible amitié pour son cousin. Est-il possible, d'ailleurs, de tirer de ces situations répétitives une leçon ou de dépasser le simple constat ?*

Renart se sort de toutes les situations, mais n'apprend rien et n'évolue guère. Son parcours n'a rien d'initiatique. Les aventures se suivent, souvent semblables ; le succès et l'échec alternent sans raison, selon les caprices de Fortune ou la logique des retournements narratifs, à peine corrigés par les efforts d'une intelligence capable d'une adaptation rapide : le mécanisme du puits est l'illustration parfaite du fonctionnement de ce monde sans règle ni transcendance : une fois en bas, l'autre en haut, et chacun à son tour. Mais s'il est imprévisible et chaotique, l'univers du Roman de Renart *est, d'une certaine manière, en équilibre : la ruse fait contrepoids à la force, la contre-ruse fait face à la ruse, la naïveté et l'imprudence sont punies. Le seul facteur de perturbation dans le dispositif est le protagoniste lui-même, qui échappe systématiquement, fût-ce dans un piteux état* [3]*, et ne reste jamais sur un revers, même si son état, à la fin de l'histoire, n'est pas toujours très brillant. Les conteurs prennent soin, cependant, de respecter la règle générale et soumettent Renart à des épreuves qui le font passer de justesse à côté de la mort.*

L'épilogue d'une branche, rarement moral, est souvent réduit à un simple bilan comptable des profits et pertes, commenté par le narrateur :

1. « Se vous me voliés entendre, / Tel cose poriës aprendre / Qui bien feroit a retenir » (branche Va, v. 11-13).
2. V. 26.
3. Voir les branches Vc et XVIII.

encore une fois, Renart s'en est bien tiré... C'est le proverbe, avec son relativisme et son empirisme fonciers, qui convient le mieux à l'expression de cette philosophie pratique : « encontre vezié recuit[1] *» est l'un des plus pertinents, parce qu'il résume de manière économique la logique de nombreuses péripéties. Le proverbe, indémontrable en dehors de circonstances précises et concrètes, représente une sorte de degré minimal de la généralisation : il relève du constat et formalise de façon élémentaire l'expérience et la « sagesse des nations ». Chez les fabulistes, le proverbe constitue l'aboutissement par excellence du récit, sa finalité. Le* Roman de Renart *reste la plupart du temps en deçà de cet effort, pourtant limité, de rationalisation.*

Si les conteurs se contentent le plus souvent de cette morale implicite et rudimentaire, c'est qu'elle semble la mieux adaptée à un univers sans absolu ni transcendance, sans Dieu, livré au jeu des instincts, de la force et de la violence : les mobiles des actions se réduisent au désir et à la faim, à la pulsion de vengeance et à l'appétit de puissance. La « loi de la jungle » offrirait ici une métaphore commode, si elle ne supposait pas tout simplement la domination du plus fort et la résignation des faibles, c'est-à-dire une certaine logique des événements ; mais le monde renardien n'est pas aussi univoque, et l'essence de la ruse est de déjouer les prévisions les plus évidentes. Le cynique quia nominor leo, *expression la plus parfaite de cette loi, ne s'applique qu'une seule fois, à la fin de la branche XVIII, lors du partage des proies : encore faut-il observer qu'il ne vaut, dans sa forme la plus abrupte, que pour Isengrin, car Renart réussit à le détourner à son profit, en assouvissant son ressentiment contre le loup. Il semble même abusif de parler, dans ce contexte, de la « loi du talion », car si l'on rend coup pour coup, il n'est pas rare que la riposte soit sans commune mesure avec l'agression ; le plaisir de la souffrance infligée et de l'humiliation des adversaires fausse ce qui pourrait être un équilibre purement mécanique.*

Les motivations de Renart sont à l'image de cet univers. Dans le royaume de Noble, les valeurs du monde arthurien n'ont pas cours et, lorsque les conteurs les évoquent, c'est avec distance et ironie. La faim, la disette à Maupertuis, tels sont les points de départ à l'aventure les plus fréquents lorsque Renart n'est pas obligé de se défendre contre les accusations de ses rivaux et victimes à la Cour. Il part en quête et se lance seul sur les chemins, à l'instar du chevalier. Son estomac lui fait la guerre, et quand il se trouve devant le « château » à prendre d'assaut, c'est-à-dire devant la grange des moines, il s'arrête, hésite et recule : la peur des coups et des chiens

1. « À malin malin et demi », branche XII, v. 1605.

est le principal ressort de la sagesse. Le monologue intérieur qui précède l'action, selon les habitudes de l'écriture romanesque, permet de donner une voix aux craintes et aux doutes du personnage. Et si la décision de se jeter dans les périls est prise, ce n'est pas par héroïsme ; nécessité fait loi et, selon une formule souvent alléguée, « le besoin fait trotter même les vieilles [1] ».

« Tout est en aventure [2] », s'exclame Renart avant de risquer sa peau dans le poulailler de l'abbaye : fière déclaration d'un chevalier qui sait que rien ne s'obtient sans sacrifice ? Preuve de cette hardiesse qui, pour Calogrenant, est inséparable de la prouesse [3] ? Il s'agit plutôt de la résignation aux impératifs d'une « nature » qui impose toujours ses limites : dans le même vers, l'expression « cui caut ? », malicieusement empruntée à la chanson de geste, traduit la soumission à l'irrémédiable. « Fatalité » et « destin » seraient pourtant des notions tout à fait inadéquates aux circonstances : ce qui apparaît ici, c'est uniquement la loi d'un monde où les renards mangent des poules, où les poules se trouvent dans des lieux bien protégés, où il faut, enfin, les conquérir de haute lutte sur des humains qui les défendent avec acharnement, parce que eux aussi s'en régalent.

Au bout de la route, il n'y a pas de gloire à attendre, ni de « los » ou de « pris » à récolter : les adversaires vaincus ne sont pas envoyés à la Cour du roi pour y célébrer la vaillance du vainqueur ; ils sont battus et humiliés, moqués et même croqués. Comme l'a abondamment montré H.-R. Jauss, le goupil ne rencontre pas sur son trajet les signes de l'élection et les occasions de montrer sa bravoure, mais des épreuves physiques, des obstacles matériels et concrets, qu'il faut surmonter pour manger et survivre, sans autre bénéfice que la satisfaction de voir les autres subir à leur tour les mêmes infortunes, ou pire encore.

Faire rire.

« Or me covient tel cose dire / Dont je vous puis tous faire rire. » Cette apostrophe du prologue de la branche V a résume en termes simples l'ambition des conteurs : raconter des histoires drôles, qui ne se confondent pas avec les « sermons » et les « vies de saints ». Le récit des aventures du renard et du loup dans le puits illustre parfaitement ce programme : erreur

1. Branches Va, v. 116 ; Vc, v. 1401 et 1939 ; XVII, v. 55.
2. Branche Va, v. 106.
3. Voir le célèbre passage du *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes, où Calogrenant explique au monstrueux gardien de taureaux ce qu'est un chevalier.

plaisante du goupil trompé par son reflet, situation cocasse d'un Renart *mouillé au fond du puits, colère bouffonne du mari trompé, fausse voix d'outre-tombe, tableau provocateur d'un renard partageant au ciel la félicité des élus, évocation d'un paradis animal, imitation burlesque de la confession et de la prière, association de réalités triviales (les deux seaux) avec des représentations sacrées (en l'occurrence la balance de la psychostasie), bastonnade subie par Isengrin, moines stupides embarrassés par leur digestion ; les formes du rire y sont multiples et, à force d'en démonter les ressorts, on en oublie le premier effet, le plus évident et le plus gros : il suffit de s'arrêter un instant sur l'image de ces deux animaux, chacun dans un seau, pour se persuader qu'il y a dans l'écriture du* Roman de Renart *une charge comique fondamentale* [1].

Dans les moments les plus horribles, le simple souvenir de la situation concrète — celle des animaux qui jouent aux hommes — empêche toute véritable émotion et désamorce le pathétique : qui songerait à lire de la même manière la déploration de Pinte au moment de l'enlèvement de Chantecler, et celle de la cousine de Perceval qui tient dans ses bras la dépouille de son ami ? Les corps mutilés, démembrés et martyrisés, les cadavres même, jonchent les terrains d'exploit de Renart, *mais les plaies se referment, les morts ressuscitent, et Isengrin survit à un écorchage complet, puisqu'il s'enfuit à la fin de la branche XV. La castration — des hommes et des animaux — et les sévices sexuels y tiennent une place de choix. L'outrance dans la cruauté est, à elle seule, significative. Tout est rejeté dans le même univers de fantaisie, fictif et improbable, où le principe de réalité n'a pas cours — pas plus que dans un dessin animé où les personnages, souvent animaux, subissent les pires supplices : écrasement, laminage, déchiquètement... avant de reprendre leur forme initiale, infiniment malléable. Sans doute trouve-t-on dans cette violence abstraite et jubilatoire, projetée dans l'irréalité du conte, une occasion de satisfaire à peu de frais et peu de risques des pulsions inquiétantes.*

Le rire libérateur comporte des degrés variés, parfois très anodins. Ce comique, qu'il est convenu d'appeler « de situation », « de farce » ou « de détente », utilise dans le Roman de Renart *les ingrédients stéréotypés que l'on rencontrera aussi bien chez Molière que dans le cinéma muet :*

1. Sur cet aspect, bien étudié, du *Roman de Renart*, voir K. Varty, « Sur le comique du *Roman de Renart* : des premières branches à Renart et le vilain Liétart », *Le Goupil et le Paysan*, p. 167-200, ainsi que le recueil *Comique, satire et parodie dans la tradition renardienne*, *Actes du colloque d'Amiens*, éd. D. Buschinger et A. Crepin, Göppingen, 1983.

chutes, coups de bâton, retournements imprévus, quiproquos et malentendus. Plusieurs scènes dans la branche Ic fonctionnent de cette manière : le goupil tombe dans la cuve du teinturier et en ressort « jaune et luisant » ; un renard, un âne et un mouton, réfugiés sur un arbre, gigotent et finissent par s'écraser sur les loups... La bastonnade est l'une des valeurs les plus sûres de ce registre : mais si le gendarme rossé par Guignol incarne la revanche du faible sur une autorité abusive, les massues et autres objets contondants qui s'abattent sur le dos de Renart ou d'Isengrin ne sont que rarement les instruments d'une telle justice distributive. Le plaisir du stratagème réussi, la satisfaction de voir le méchant ou l'imbécile châtié, la joie de voir le trompeur trompé, représentent les primes de séduction habituelles à ce genre de situations ; mais le principe de ces épisodes est aussi celui, beaucoup moins moral, de la Schadenfreude, *de la satisfaction de voir les autres prendre les coups ; il s'agit d'une véritable catharsis inverse.*

L'incongruité fondamentale de ces bêtes qui jouent aux hommes est sans doute l'aspect le plus pur et le plus immédiat du rire dans le Roman de Renart. *La fréquence du procédé donne au récit une tonalité comique presque constante, que seule vient contrecarrer la frénésie de moralisation de quelques conteurs isolés, plus ou moins grincheux, comme ceux de la branche III ou de la branche XI. Le spectacle d'un renard et d'un chat à cheval avec des livres en bandoulière produit un effet d'oxymore irrésistible, qui confine au non-sens ; de même pour d'innombrables tableaux, comme celui du chat suspendu aux cloches, du limaçon qui porte l'enseigne ou du renard qui sonne du cor... Les sculpteurs qui représentent la « procession de Renart », avec des animaux portant la bière, ou qui affublent un âne de la lyre, exploitent eux aussi ce filon.*

Il est pourtant difficile d'isoler un comique de détente qui soit sans mélange : le vilain grotesque, le renard affublé d'une armure, le chat substitué au curé sur sa monture ou la femme du prêtre qui pleure l'impuissance de son mari font rire par leur aspect ou leur comportement hors normes, mais aussi parce qu'il existe des catégories d'humains particulièrement exposées à la raillerie, ou que l'on reconnaît le clin d'œil d'un conteur expérimenté à un auditoire d'initiés. Parodie et satire sont les deux sources privilégiées de la création dans le registre qu'occupent le Roman de Renart, *les fabliaux et les farces.*

La part de la parodie.

La parodie fonctionne d'autant mieux qu'il existe des genres bien établis, prestigieux et familiers au public. Il faut aussi que leur registre d'ex-

pression, leur langage et leurs schémas soient suffisamment typiques pour être facilement reproductibles et reconnaissables. C'est le cas dans la deuxième moitié du XIIe *siècle, où s'impose le roman, alors que la chanson de geste a déjà connu un certain développement. L'un et l'autre fournissent des modèles aux conteurs, qui transposent dans l'univers animal des situations caractéristiques de la littérature courtoise ou épique. On se contentera ici de donner quelques aperçus des procédés utilisés*[1].

*Le souvenir des stichomythies de l'*Éneas, *lorsque Constant et sa femme échangent des propos triviaux*[2], *donne au texte une épaisseur et une densité nouvelles, au-delà du gros rire que provoquent ici la grossièreté et la brutalité du vilain. Dans le même récit, la douleur de Pinte qui assiste, impuissante, à l'enlèvement de Chantecler, s'exprime en des termes que ne renierait pas une « pucele desconfortee » du roman. Plus généralement, le thème de la Cour de Noble en réunion plénière*[3] *offre des ressemblances avec la scène d'ouverture des romans de Chrétien de Troyes, tandis que la quête de nourriture du goupil peut être comparée à l'itinéraire solitaire du chevalier à la recherche d'aventures. L'attitude d'Hersent face aux accusations d'adultère se rapproche de celle d'Yseut ; des affinités avec le* Tristan *de Béroul apparaissent, par exemple, dans le motif de l'« escondit ». Dans l'anneau confié par Fière à Renart, on retrouve celui que remet Laudine à Yvain. Pour autant, il n'est pas toujours facile de repérer un lien précis et délibéré entre un passage du* Roman de Renart *et les romans arthuriens : le rêve prémonitoire de Chantecler est un écho de traditions variées, bibliques aussi bien qu'épiques ou romanesques.*

La chanson de geste constitue une référence plus solide, moins imprécise, donc plus aisée à déceler : certaines situations narratives — poursuites, batailles, charges, sièges — possèdent une coloration épique évidente. L'effet comique provient du décalage entre la solennité de l'amplification et la réalité évoquée : un renard pourchassé par des chiens, un ours mis à mal par des paysans. Les formules de dramatisation comme « Lors veïssiez... » ou « Qui lors veïst... », « Qui donc veïst... » (« alors on aurait pu voir... »), les tournures hyperboliques et les procédés d'intensification typiques de l'épopée sont utilisés tout naturellement par les conteurs lorsqu'ils évoquent des scènes d'affrontement entre animaux, ou entre hommes et bêtes. La

1. Le lecteur pourra se reporter pour une étude plus détaillée aux différentes Notices, en particulier des branches Ia, Ib, VIIa. Pour les mécanismes de la parodie, voir par exemple, le numéro VI des *Cahiers du* XXe *siècle*, 1976.
2. Branche VIIa, v. 384 et suiv.
3. Branches Ia, II et XV.

structure même de la chanson de geste, avec ses motifs récurrents, favorise la transposition.

Nombreuses sont les séquences que l'on pourrait alléguer ici : l'énumération — discrète dans le manuscrit H, *plus claire dans d'autres témoins — des mâtins qui s'élancent derrière le goupil après le guet-apens tendu par Isengrin et Roonel* [1] *; la scène où Brun affronte la horde des vilains équipés d'armes hétéroclites* [2], *et dont on retrouve les éléments avec le branle-bas de combat dans l'abbaye de la branche Va, lorsque les moines s'en prennent au loup, ou dans les « Vêpres de Tibert », quand le chat, suspendu aux cloches, est découvert par les villageois. Il y a des parties du* Roman de Renart *plus marquées par les tics du style épique et l'imagerie de la chanson de geste, par exemple « Le Siège de Maupertuis », la grande fresque de la branche XVI, dans laquelle Martin et Foulet ont vu des allusions à la* Chanson de Guillaume.

*L'identification d'une intention parodique ne va jamais de soi ; on hésite constamment entre une définition étroite et technique (la reprise avouée ou vérifiable d'un texte modèle, voire d'un endroit précis d'un texte) et une acception large, aux contours incertains (la transposition d'un registre à un autre). Les habitudes médiévales de la mémoire, de la citation, de la réécriture, pour ne pas dire de la rumination des œuvres qui font autorité, crée un terrain propice à toutes les pratiques de la « seconde main », plus ou moins conscientes et volontaires. Toute forme de langage qui atteint un certain degré de codification, toute activité ritualisée, est susceptibles de se prêter à l'imitation parodique. Le formalisme juridique en fait les frais, par exemple dans la branche Vc, mais c'est surtout la religion qui offre les possibilités les plus variées. Confession, messe, vêpres, vigiles ou office des morts offrent à cet égard une riche matière : c'est là que l'on touche au « noyau clérical » le plus authentique du corpus renardien, et sans doute à l'une de ses inspirations originelles ; l'*Ysengrimus *joue la même partition.*

L'impact de la satire.

La frontière entre la parodie et la satire est floue : dans les « Vêpres de Tibert », l'imitation burlesque de la liturgie par des animaux relève d'abord de la parodie, dans un domaine où ce mode d'expression est bien attesté ; il n'est pas interdit d'y voir aussi une allusion ironique au formalisme du rituel, au manque de ferveur éventuel des officiants, à leur degré de

1. Branche Vc, v. 1912 et suiv.
2. Branche Ia, v. 659 et suiv.

compréhension de la langue sacrée : la joute oratoire du chat et du curé, qui se termine par la déconfiture de l'ecclésiastique, laisse mal augurer de la compétence de ce dernier en matière de subtilités latines... Si la parodie est surtout un jeu (pas tout à fait innocent), la satire implique une prise de position critique sur des événements, des institutions ou des comportements. La littérature médiévale en pratique une forme extrêmement conventionnelle, avec des cibles traditionnelles et stéréotypées, femmes et moines, et des reproches toujours identiques. Elle connaît aussi l'attaque occasionnelle, la relation précise à l'actualité [1].

Dans le Roman de Renart, *cette deuxième variante existe sans doute, mais reste fort difficile à repérer. Peut-être faut-il voir dans la figure du chameau de la branche Vc une allusion plaisante au légat Pierre de Pavie et se souvenir, à propos du scénario de la branche XVI, de Boniface de Montferrat et des mésaventures du royaume de Jérusalem. Les effets de ce type de références restent cependant tout à fait marginaux. En revanche, les modalités habituelles de la satire sociale, politique et morale sont abondamment représentées : les mœurs du temps et les travers des hommes trouvent dans le travestissement animal un miroir sans pitié. Noble est un roi, Isengrin un connétable et Bernard un prêtre : aucune de ces fonctions n'y gagne en prestige ou dignité.*

Les conteurs renardiens dénoncent, eux aussi, les excès, les écarts et les abus, au nom d'une idéologie qui assigne à chacun une place définitive ; le rang ou l'« estat » imposent des devoirs et soumettent à des tentations, des déviations ou des perversions qui leur sont propres. Le noble est orgueilleux et violent, le marchand cupide et fraudeur, la femme dominatrice et rouée, le moine grossier et libidineux, le juge corrompu et partial [2]*... Cependant, la satire, qui est un mouvement d'indignation, d'humeur et de fiel, ne semble pas être la finalité principale de la majorité des branches. Mise en cause de la justice et du pouvoir royal, antiféminisme, attaques contre le clergé tant*

1. Sur cette question, voir J. Flinn, p. 35 et suiv., qui, dans sa présentation du *Roman de Renart* privilégie le comique de satire, parfois de manière trop systématique. L'auteur insiste sur la « prédominance de la veine satirique sur le comique » (p. 102), et constate la disparition progressive de la parodie, associée au développement de l'anthropomorphisation, au fur et à mesure des branches. Il en arrive à relever une satire « sans souci d'amuser » (p. 98) dans certains récits, et perçoit des « arrière-pensées satiriques » même dans les caricatures des offices religieux ; ainsi, dans l'éloge funèbre prononcé par Bernard, il voit la critique de l'absolution imméritée des grands seigneurs et la défense ironique des mœurs de la noblesse (p. 104-105). C'est accorder, à notre avis, trop de sérieux aux conteurs.

2. Voir, sur le fonctionnement de la satire, J. Alter, *Les Origines de la satire antibourgeoise en France*, Genève, 1966.

régulier que séculier, mépris des paysans : le Roman de Renart *n'innove pas dans ces domaines ; il l'enrichit simplement de quelques exemples particulièrement féroces, dont on ne proposera ici que quelques échantillons.*

Le public moderne, habitué à considérer la littérature comme un contrepoids aux puissances établies, n'aura aucune difficulté à découvrir dans le corpus renardien des passages critiques vis-à-vis de la société féodale ou de la royauté. Le serment d'Hersent, les intrigues d'Isengrin dans la branche Vc donnent une piètre idée de la justice à la Cour de Noble : les formes sont respectées, mais elles habillent d'un dehors respectable le choc des intérêts et des vengeances ; la procédure solennelle du serment de disculpation est mise à mal, et c'est le chameau Musart (« étourdi ») qui donne au roi des conseils sur la marche à suivre. L'arbitraire du pouvoir éclate dans le partage des proies de la branche XVII ; sa corruption est manifeste dans l'épisode du chariot chargé de trésors que lui apportent Hermeline et ses fils et qui décide de sa clémence, à la fin de la branche Ib. Ce texte ne lui fait d'ailleurs pas la part belle, puisqu'il le montre successivement humilié — attaché par la queue à un arbre — et cocu. Mais le roi des chansons de geste n'est pas toujours une figure au-dessus de tout soupçon ; c'est un piètre souverain, un « mauvés roi faillis » qui reçoit Guillaume d'Orange dans les laisses LXVI et suivantes des Aliscans.

La Cour des animaux ne fonctionne pas mieux que les Cours des monarques et seigneurs chez les hommes, dénoncées depuis l'Antiquité comme lieux de tous les vices, et où se déchirent les courtisans dans leur rivalité pour la faveur : le goupil, médecin improvisé de la branche X, réussit à faire écorcher le loup pour guérir Noble. Malgré les innombrables méfaits commis par son vassal, le lion lui témoigne une coupable indulgence ; ce n'est pas la vertu qui est récompensée dans ce milieu, et ceux qui réclament justice contre le fripon ne valent sans doute guère mieux que celui qu'ils dénoncent. Isengrin incarne le modèle du noble brutal qui impose sans détours la loi de sa force. Renart lui-même se conduit dans certains récits, en particulier dans la branche XVI, en baron ambitieux et sans scrupule.

La méfiance et la peur des filles d'Ève qui menacent le salut de l'homme font partie des constantes de la satire cléricale. Dans le corpus renardien, l'antiféminisme apparaît de temps en temps, au détour d'un récit, sans que cela constitue un objectif prioritaire. Rien à voir, ici, avec les diatribes du Roman de la Rose, *des* Quinze Joies de Mariage *ou du* Matheolus. *L'anthropomorphisation élargit la palette : la « femelle de l'homme » et celle de l'animal offrent une double possibilité de satire, assez peu sollicitée. Il est rare que la première démérite : l'épouse de Liétard est la conseillère*

avisée de son lourdaud de mari ; si elle exerce une évidente emprise sur le paysan, c'est qu'elle est d'origine noble. La servante du curé de Blagny[1] *donne avec sa quenouille un exemple de courage aux hommes terrorisés par le chat. Dans l'épisode de Chantecler, Constant est plus grotesque que sa femme, qui assiste, impuissante, au vol du coq et se fait copieusement insulter ; elle est inefficace, comme la vieille à qui Tiécelin vole un fromage.*

Hermeline et Hersent, en tant que compagnes des protagonistes, étaient toutes désignées comme miroirs déformants des travers féminins. Le traitement de ces deux figures n'est cependant pas identique : Hermeline se comporte la plupart du temps en bonne épouse qui accueille avec joie le chasseur rentrant avec son butin (branche X), qui panse les plaies et qui soutient son mari dans les moments difficiles (branche Ib). Il est vrai que le goupil l'aime d'« amor fine ». Mais ce tableau idyllique est quelque peu terni par des séquences comme ce passage de la même branche où Renart, sur le point d'être pendu, déshérite sa femme si elle se remarie et ne se fait guère d'illusions sur la fidélité de la veuve[2]*. Le conteur de la branche Ic semble lui donner raison : Hermeline ne tarde pas à remplacer Renart par Poincet ; au retour du goupil, elle est injuriée et battue, puis chassée du château. Le récit qu'elle fait de ses mésaventures à Hersent se termine en pugilat : non sans ironie, quand on connaît la vertu de la louve*[3]*...*

La louve semble avoir déteint ici sur la renarde, contaminée par la malignité foncière de celle qui, par son nom même, évoque la débauche[4] *et qui concentre sur elle tous les poncifs de la misogynie : l'infidélité et l'inconstance, illustrées par l'accueil qu'elle réserve au goupil, tombé par mégarde dans sa tanière ; la fausseté et la duplicité dont elle fait preuve à l'égard d'Isengrin, au sujet de la réalité de son adultère, ce qui donne lieu à d'incessantes scènes de ménage ; la lascivité que le conteur de la branche Ic laisse supposer plaisamment à travers les protestations indignées de la louve découvrant que son époux est privé de son « andouille*[5] *»... Lorsque Isengrin se bat en duel contre Renart, elle souhaite la défaite de son mari et s'apprête à suivre le vainqueur.*

Isengrin se lamente à juste titre, dans la branche II[6]*, sur le triste sort de qui se fie aux femmes : son expérience conjugale le met en bonne place dans*

1. Branche Ia, v. 868 et suiv.
2. V. 2015 et suiv.
3. V. 3121 et suiv.
4. *Lupa* en latin est une désignation de la prostituée (cf. « lupanar »).
5. V. 2681.
6. V. 1371 et suiv.

la galerie de ces victimes des « meurs femenins [1] » qu'alignent avec complaisance les auteurs satiriques. La palme de la férocité et de la grossièreté quasi pathologiques revient, dans ce registre, au milan Hubert, qui se lance dans une véritable diatribe contre la gent féminine : il transforme Hersent en vieille sorcière, abîme de lubricité et de perdition [2]. Le « confesseur » a de qui tenir : c'est auprès des moines et des théologiens qu'il a pu trouver les mots les plus féroces contre les femmes.. À côté de ce portrait, les faiblesses de Fière pour le goupil, évoquées par les branches Ia, Ib et XVI, sont d'aimables badinages.

Une seule « femelle d'homme » est à la hauteur de ces portraits ; il s'agit de la mère de Martin d'Orléans, la « putain » qui a ruiné et déshonoré le prêtre de la branche Ia [3]. Encore faut-il se demander si elle ne doit pas son discrédit au fait qu'elle vit avec un ecclésiastique, plutôt qu'à sa condition de femme. Ce curé de campagne qui, comme un vilain, épand du fumier appartient en effet au groupe qui fait l'objet du plus grand nombre de sarcasmes et de quolibets. Si l'on excepte Bernard et le chameau, les représentants du clergé sont tous des hommes. Même si l'ironie n'est pas absente du portrait qui est fait de l'âne lors du pèlerinage, c'est là bien peu de chose au regard des charges parfois féroces portées contre les membres bien humains de l'Église.

Les curés de campagne partagent avec leurs paroissiens tous les travers des rustres : grossièreté, inculture et cupidité. On songe par exemple au ridicule de ce curé du Breuil qui se fait passer pour chasseur et subit toutes les humiliations : battu et raillé par ses compagnons, il est supplanté par Tibert pour la connaissance du latin et essuie les quolibets du chat [4] ; son ignorance crasse, sa passion scandaleuse pour la chasse que l'on retrouve chez le frère convers rencontré dans la branche VIIa par Renart et le soupçon d'entretenir une femme en font un représentant typique de cette catégorie constamment vilipendée. Quand le renard et le chat se lancent dans une dispute scolastique absconse, tout en anticipant la répartition des profits qu'ils tireront de l'usurpation des fonctions sacerdotales, c'est encore le clergé séculier qui est visé. Turgis et Rufrangier, les deux prêtres que Tibert rencontre sur son chemin dans la branche VIII, accumulent les

1. L'expression est de Jean de Meun, dans le *Roman de la Rose*, v. 8779 ; voir notre édition dans la collection « Lettres gothiques », Livre de Poche, 1992, p. 526.
2. Branche III, v. 477 et suiv.
3. V. 837.
4. Branche VI, v. 382 et suiv.

défauts : leur discussion sordide trahit leur avarice, leur manque de charité et leur naïveté.

Les moines ne sont pas mieux lotis [1] *: adversaires privilégiés du goupil, qui prélève volontiers sa part dans leurs opulents poulaillers, ils manipulent plus souvent le bâton que les objets du culte* [2]*. Dès le premier récit du recueil, le ton est donné : devant la sommation lue par Grimbert, Renart envisage un instant de se faire moine, mais ses réflexions sur leur fausseté lui font vite abandonner cette idée* [3]*. Deux textes sont particulièrement virulents à cet égard : la branche Va, qui laisse deviner la vie fort peu ascétique que mènent les cisterciens, en insistant sur leur conception singulière de la charité, leur gloutonnerie et leur violence ; la branche III, où le confesseur et le pénitent s'acharnent sur le clergé régulier. Le tableau que brosse Renart de la vie monacale est particulièrement cocasse quand il imagine un couvent saisi de folie libidineuse et où tous les frères se libèrent des appétits sexuels trop longtemps refoulés* [4]*. Isengrin dans la branche X est prêt à subir tous les sévices pour intégrer un ordre qu'il imagine voué aux plaisirs de la table ; ce « moniage » manqué ne lui donne pas l'occasion de laisser libre cours à ses mauvais penchants, comme le fait son modèle de l'*Ysengrimus. *Renart a plus de chance : reçu à Grandmont, à la fin de la branche II, il a tout loisir d'y exercer ses talents et de s'y conduire de façon rien moins qu'édifiante* [5]*.*

Les institutions religieuses n'échappent pas au sarcasme : la confession dévoyée est un leitmotiv [6] *; quand Renart ne gobe pas celui qui a l'imprudence de l'écouter, il en profite pour faire étalage de ses méfaits, sans la moindre trace de repentir. Le pèlerinage, moyen commode pour se tirer d'un mauvais pas, comme dans la branche Ia, lui permet surtout de bénéficier, avec la besace et le bâton, d'une apparence de vertu, afin de mieux endormir sa proie* [7]*. Au mieux, l'expédition n'est qu'une mascarade qui se termine par le saccage du manoir des loups : les mobiles qui ont conduit Belin et Bernard sur le chemin de Rome manquent, il est vrai, de ferveur. Quant aux miracles, la guérison de Couard sur la tombe de Coupée suffit à les discréditer* [8]*.*

1. Pour la satire antimonacale, voir J. Batany, *Scènes et coulisses [...]*, p. 109 et suiv.
2. Branches III, Va et XVIII.
3. Branche Ia, v. 1017.
4. V. 387 et suiv.
5. V. 1540 et suiv.
6. Voir la Notice de la branche III, p. 991-992.
7. Voir la branche Vb.
8. Branche Ia, v. 469 et suiv.

Le reproche général fait à la religion et à ses pratiques est celui de l'hypocrisie : Renart, virtuose en matière de falsification des apparences, est particulièrement bien placé pour en incarner les périls. Rien de comparable, cependant, avec les textes polémiques qui, après 1260, se servent du modèle fourni par le Roman de Renart *pour dénoncer systématiquement, sous la renardie, l'hypocrisie comme expression privilégiée de la volonté de puissance des ordres mendiants.*

Autre catégorie décriée : les paysans. Dans la mesure où la « vilenie » est l'antithèse de la « courtoisie », ils servent volontiers de repoussoirs dans les romans. Mais les conteurs et les animaux acteurs de nos branches vont plus loin encore dans le mépris et le dénigrement. Richesse et avarice, usure et âpreté au gain, sottise, ridicule, grossièreté, lâcheté et déloyauté : il n'y a sorte de vice que l'on ne rassemble sous le nom de « vilain », pourrait-on dire à la manière de La Bruyère. La rudesse de Constant à l'égard de sa femme, qui s'est laissé dérober le coq, n'a d'égale que la poltronnerie et la maladresse de Bertold qui, tentant de manier un filet, instrument pourtant peu glorieux, ne réussit qu'à se ridiculiser. L'épée rouillée de Liétard n'est pas plus à l'avantage de son propriétaire, qui se livre avec Renart à un véritable concours de traîtrise ; la déconfiture n'en est que plus cuisante.

Trois passages sont particulièrement éloquents. Dans la branche III, Renart, installé sur sa meule de foin, prévoit une expédition chez « maître Raoul » pour lui dérober son oie ; un tel morceau de choix est réservé aux « barons », quant au paysan, qu'il se contente de manger des chardons [1] ! Lorsque Primaut lui propose de partager un morceau de fesse arraché à un vilain, Renart repousse dédaigneusement une si infâme nourriture [2]. Mais rien n'égale la morgue aristocratique de Noble déclarant qu'il préfère toucher un « ort mesel », un lépreux répugnant, plutôt qu'un paysan [3].

Sans doute ne faut-il pas accorder trop de portée à ces aspects du Roman de Renart. *Ce ne sont pas les plus originaux, et ils restent tout à fait superficiels. La satire, elle, se prend au sérieux : quand elle stigmatise les déviations, c'est au nom de la loi. Quelques rares conteurs présentent explicitement Renart comme suppôt de tous les vices, et ne cachent pas leur réprobation, en associant le public à leur jugement : c'est le cas dans la branche III ou dans la branche XI ; mais une telle inspiration est assez peu répandue dans l'ensemble du corpus, où triomphent, non sans quelque*

1. V. 299-304.
2. Branche XIII, v. 1946 et suiv.
3. Branche XVII, v. 1191.

inquiétude parfois, le goût du jeu, de la transgression des règles et de l'inversion des valeurs.

Transgression et subversion.

Quand Raison, dans le Roman de la Rose, *parle des « couillons » de Saturne, elle choque le jeune homme qui fait son apprentissage amoureux et se souvient des recommandations d'Amour. Du verger de Deduit, les mots « laids et vilains », les « ordes paroles » sont bannies, et le Dieu a défendu que sorte de la bouche de l'Amant « parole qui ribaudie approche » ; le tabou linguistique, la litote et l'euphémisme font partie des conventions courtoises. Et Raison d'expliquer au jeune homme que « coilles » est un « beau nom* [1] *» et qu'il n'aurait tenu qu'à elle de les appeler « reliques »... Mais quand le* Roman de Renart *fait appel à ce vocabulaire, ce n'est pas pour les mêmes motifs que la noble dame, ni pour nous convaincre de l'arbitraire du langage : l'effet comique du mot cru est souvent recherché, même si le choix de la trivialité, de l'obscénité ou de la scatologie n'est pas aussi systématique que dans les fabliaux.*

Ce choix peut produire un contraste cocasse comme dans le dialogue entre Constant et sa femme, dont la vulgarité détonne par rapport à l'élégance de la conversation entre Chantecler et Pinte. Les injures, généreusement distribuées au cours des nombreux conflits qui opposent les animaux entre eux ou les hommes aux bêtes, constituent l'essentiel du registre « bas » : la fréquence de « fil a putain » est impressionnante dans des scènes de confrontation — celle où Renart affronte Bertold, par exemple, dans la branche XVII [2] *—, comme l'est celle des variations autour du mot « pute » (« pute orde vile ») dans les invectives d'Isengrin contre sa femme ou dans le crêpage de chignons entre la louve et la renarde* [3]*. Là encore, le but recherché semble être avant tout la rupture de ton : la branche V a en offre une bonne illustration dans le parallèle qu'elle établit entre les apostrophes de Renart à son reflet dans l'eau et celles d'Isengrin à Hersent quand il croit surprendre au fond du puits ses amours coupables avec Renart. La provocation est évidente quand le conteur associe, dans la branche III, une prière blasphématoire et un chapelet de sept pets dédiés à ses bienfaiteurs et ennemis* [4]*. Mais la scatologie peut se suffire à elle-même,*

1. V. 5712 et 7112.
2. V. 216, 324 et 339.
3. Branche I c, v. 3116 et suiv.
4. V. 225 et suiv.

comme dans les considérations de Renart sur la puanteur de « l'ignoble trou » de l'âne Timer[1].

Mais parfois la transgression linguistique (et la jouissance qu'elle procure) suffit à faire l'intérêt des passages où prolifèrent les mots « gras » ; la branche III en fournit un bon exemple, par la répétition lancinante de termes comme « con », « cul » ou « foutre » dans la scène où Renart se livre au panégyrique du « pertuis » d'Hersent. La scène du viol de la louve est traitée avec une verve similaire, bien que moins brutale. Lors des obsèques de Renart, les oraisons funèbres paillardes débitées par Bernard et Ferrant[2] *renforcent l'effet parodique. On accordera volontiers à M. Bakhtine que s'impose, dans ces passages, la revanche du « bas corporel ». Mais le* Roman de Renart *met en scène des animaux dont le caractère bestial ne devrait pas trop surprendre.*

Le Christ a-t-il ri ? Le rire n'est-il pas l'arme par excellence du diable ? Telle est la question qui hante le sinistre Jorge du Nom de la rose. *Qu'il soit libérateur ou subversif, le rire introduit le doute et le désordre ; il se moque du bien comme du mal et ne laisse rien indemne. Celui de Renart inquiète ; il traduit la supériorité de l'intelligence, ne respecte rien ni personne, même pas le roi, et ne laisse aucune chance à l'esprit de sérieux ; les victimes sont presque toujours tournées en dérision, et les « gabs » accompagnent ironiquement leurs souffrances et leurs larmes. Mais la pitié n'est pas de saison : le naïf, le présomptueux ou le détenteur peu subtil de la force brutale n'ont que ce qu'ils méritent ; le conteur nous invite à nous associer à la jubilation du goupil victorieux*[3].

ARMAND STRUBEL.

1. Branche XII, v. 1706.
2. Branche XVIII, v. 852 et suiv.
3. Sur la conjonction du rire et du mal, voir D. Boutet, « Renart, le plaisir, le rire et le mal », *Mélanges J. Dufournet*, Champion, 1993, t. I, p. 257-268.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Ces repères proposent un ordre possible plutôt que des dates assurées. Les branches du *Roman de Renart* sont datées d'après les hypothèses de Lucien Foulet (*Le Roman de Renard*, Champion, 1914 ; rééd. 1968), qui sont communément admises. Les numéros des branches sont ceux de la présente édition.

xe siècle	*Ecbasis cujusdam captivi per tropologiam*, poème allégorique.
Dès le xie	Différentes versions du *Romulus* : recueils de fables ésopiques, en vers ou en prose.
1106	Pierre Alphonse, *Disciplina clericalis*, recueil de contes d'origine orientale. L'ouvrage sera adapté en français au début du xiiie siècle, sous le titre *Chastoiement d'un père à son fils*.
1121-1135	Philippe de Thaon, *Bestiaire*, première traduction en langue vernaculaire du *Physiologus* (iie siècle).
1137-1180	Règne de Louis VII, époux d'Aliénor d'Aquitaine jusqu'en 1152.
1144-1146	Grande famine en Occident.
1148-1152	Nivard de Gand, *Ysengrimus*.
1160	Marie de France, *Lais*.
1162	Grande famine en Occident.
1163-1260	Construction de Notre-Dame de Paris.
1167-1189	Marie de France, *Fables* (ou *Isopets*).
1169-1170	Chrétien de Troyes, *Érec et Énide*.
1170-1173	Thomas, *Tristan et Yseut*.
1174-1177	Premières branches du *Roman de Renart*, attribuées à Pierre de Saint-Cloud : Branche VIIa : « Chantecler. Mésange. Tibert ». Branche IX : « Tiécelin. Le Viol d'Hersent ».

	Branche Vc : « L'Escondit ».
1176-1177	Chrétien de Troyes, *Cligès*.
1178	Branche X : « Renart et les anguilles ».
	Branches Va : « Le Puits » et Vb : « Le Jambon enlevé. Renart et le grillon ».
	Branche XIII : « Renart et Primaut ».
	Branches VIIb : « Tibert et l'andouille » et VIII : « Tibert et les deux prêtres ».
1179	Branche Ia : « Le Jugement de Renart ».
1180	Béroul, *Tristan et Yseut*.
1180-1190	Branche XV : « Renart médecin ».
	Heinrich der Gliechezaere (poète alsacien), *Reinhart Fuchs*.
1180-1223	Règne de Philippe II Auguste.
1181	Fin de la rédaction par Chrétien de Troyes d'*Yvain ou le Chevalier au Lion* et de *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*. *Perceval ou le Conte du Graal* est de peu postérieur à cette date.
1189-1192	Troisième croisade ; Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion prennent Acre en 1191.
1190	Branche II : « Le Duel judiciaire ».
	Branche IV : « Le Pèlerinage de Renart ».
	Branche VI : « Les Vêpres de Tibert », attribuée à Richard de Lison.
1190-1195	Branches Ib : « Le Siège de Maupertuis » et Ic : « Renart teinturier. Renart jongleur ».
	À cette époque, le genre des *Fabliaux* est constitué.
1194	Cathédrale gothique de Chartres.
1195-1200	Branche III : « La Confession de Renart ».
	Branche XVI : « Renart empereur ». K. Varty date cette branche de 1235-1240.
1196-1197	Grande famine en Occident.
1196-1198	Premières chartes d'hommage des grands vassaux à Philippe Auguste.
1200	Branche XII : « Renart et Liétard », attribuée au « prêtre de la Croix-en-Brie ».
	Jean Bodel, *Jeu de saint Nicolas*.
1200-1206	Pierre de Beauvais, *Bestiaire*.
1215	Gervaise, *Bestiaire*.
1202	Branche XVII : « Le Partage des proies ».
	Du noble lion, également intitulé *La Compagnie de Renart*, est postérieur à cette branche.
1202-1204	Quatrième croisade ; Constantinople est prise en 1204.
1205	Branche XVIII : « La Mort de Renart ».
1205-1250	Branches XI, XIV et XIX à XXVI.
1209	Concile d'Avignon : interdiction des danses et des jeux dans les églises.
1209-1215	Première croisade contre les Albigeois (Simon de Montfort).

1210-1211	Guillaume Le Clerc (de Normandie), *Bestiaire divin.*
1212-1218	Villehardouin, *Histoire de la conquête de Constantinople.*
1214	Bataille de Bouvines.
1217-1221	Cinquième croisade ; siège, prise (1219) et abandon (1221) de Damiette.
1220-1230	*Lancelot en prose.*
1223-1226	Règne de Louis VIII.
1223-1242	Guerre entre l'empereur Frédéric II et les Ibelin, régents du royaume de Chypre.
1223-1256	Conflit entre les Avesnes et les Dampierre au sujet de la possession du Hainaut et de la Flandre.
1224-1226	Grande famine en Occident.
1226-1270	Règne de Louis IX (Saint Louis).
1228-1229	Sixième croisade (Frédéric II).
1229-1250	Expéditions contre les Albigeois (1244 : bûchers de Montségur).
1230	Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose.*
1235	Thibaut de Champagne, *Chansons.*
1243-1247	Philippe de Novare, *Mémoires* : une « fausse branche » y représente les Ibelin sous les traits des ennemis de Renart.
1248-1254	Septième croisade ; défaite de la Mansourah et capture de Louis IX (1250).
	Van den Vos Reinarde et *Reinaert*, adaptations flamandes du *Roman de Renart*, dateraient au plus tard de cette époque.
1252-1260	Conflit au sein de l'Université entre les maîtres séculiers (dont Rutebeuf est partisan) et les ordres mendiants, pour lesquels Louis IX a une prédilection marquée et qui l'emporteront.
1256	Richard de Fournival, *Bestiaire d'amour.*
1260	Louis IX interdit le duel judiciaire.
	Récits d'un ménestrel de Reims : « Exemple d'Isengrin et de la chèvre », sur la querelle des Avesnes et des Dampierre.
1260-1268	Brunetto Latini, *Le Livre du Trésor.*
1261	Par souci d'austérité, Louis IX ferme ses portes aux poètes et aux ménestrels.
1261-1265	Rutebeuf, *Renart le bestourné*, en réponse à la décision du roi.
	Jacques de Voragine, *La Légende dorée.*
1263-1270	*Le Couronnement de Renart.*
1270	Louis IX meurt devant Tunis au cours de la huitième croisade.
	Rutebeuf, *Sur Brichemer.*
	Jean de Meun, *Roman de la Rose.*
1270-1285	Règne de Philippe III le Hardi.
1285-1314	Règne de Philippe IV le Bel.

1288-1289 Jacquemart Gielée, *Renart le Nouvel*.

1290-1303 *Rainaldo e Lesengrino* (italien).

1309 Installation de la papauté à Avignon.

1310-1314 *Roman de Fauvel*.
Le *Dit de la Queue de Renart* doit être postérieur à *Fauvel* et est de peu antérieur au *Rosarius* (1330), dans lequel il est recueilli.

1310-1340 Jean de Condé, *Dit d'Entendement*, dont la onzième « merveille » présente un tableau négatif de la vie de Cour, avec des personnages renardiens.

1319-1342 Le Clerc de Troyes, *Renart le Contrefait*.

A. S.

NOTE SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Les manuscrits et les éditions du « Roman de Renart ».

Il existe, pour une œuvre aussi importante, de nombreux témoins : quatorze manuscrits plus ou moins complets, auxquels E. Martin a attribué les sigles majuscules *A* à *O*, et seize fragments affectés des lettres minuscules *a* à *q*. Le matériau est moins impressionnant que pour le *Roman de la Rose*, par exemple, dont il subsiste plus de 300 manuscrits, mais la situation du *Roman de Renart* est particulière : le principe de la réécriture, celui de la collection de branches ainsi que l'organisation différente des recueils, contribuent à rendre la tâche de l'éditeur complexe.

À la fin du siècle dernier, après une première édition qui nous semble aujourd'hui arbitraire — selon les critères de son temps — de D.-M. Méon[1], la philologie allemande a entrepris de défricher le terrain et de regrouper les témoins. Depuis les travaux d'E. Martin et H. Büttner[2], il est de coutume de répartir les manuscrits du *Roman de Renart* en trois « familles », caractérisées par leur nombre de branches :

— la famille α, la plus représentée, est constituée de 18 branches (manuscrits *A*, *D*, *E*, *F*, *G* et *N*) et comprend 4 branches qui ne sont pas dans β ;

— la famille β qui propose de 21 à 22 branches (manuscrits *B*, *K*, *L*, et fragments *e* et *h*) dont 15 communes à α et comprend cinq branches absentes de la précédente (les branches XVIII à XXII de l'édition Martin) ;

— la famille γ où figurent 23 branches (manuscrits *C*, *M* et *n*) ;

1. Dominique M. Méon, *Le Roman de Renart publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, Paris, Treultel et Würtz, 1826, 4 vol.

2. E. Martin, *Examen critique des manuscrits du « Roman de Renart »*, Bâle, 1872. H. Büttner, *Studien zu den « Roman de Renart » und den « Reinhart Fuchs », Die Überlieferung des « Roman de Renart », und die Handschrift O*, Strasbourg, Trübner, 1891.

— les manuscrits qui ne rentrent pas dans ce système, parmi lesquels celui qui sert de base à notre édition, sont classés dans la catégorie des « composites » (*H*, *I*, *O* et fragment *o*).

Chacune de ces collections propose une exploitation différente de la matière, dans le nombre des textes, leur ordre, leur ampleur. Mais l'ordre établi autrefois par Hermann Büttner n'est pas aussi intangible qu'il a pu le paraître pendant presque un siècle. Ainsi, en reprenant l'étude des anthologies du *Roman de Renart*, K. Varty distingue plutôt, à côté d'une famille α où entrent aussi les manuscrits jusque-là considérés comme composites (*H*, *I*, *O*), une seule autre famille, l'ancien groupe γ, tandis que le groupe β se désorganise au profit d'une nouvelle indépendance des manuscrits qui le constituaient auparavant.

Au-delà de cette répartition, quatre grands ensembles se dégagent, semble-t-il, dans la totalité des manuscrits, à l'exception du manuscrit *K* (Chantilly, musée de Condé, 472). La famille α et le manuscrit de Cangé (*B*) offrent d'abord une anthologie de textes qui gravitent autour du « Jugement », puis une version étendue de l'anthologie dite de « Pierre de Saint-Cloud »[1]. La famille γ et le manuscrit *L* font de même, mais en inversant l'ordre de ces deux premières parties. La troisième partie, dans l'ensemble des volumes, fournit un mélange de récits dont certains sont organisés entre eux et d'autres simplement juxtaposés. La quatrième partie est constituée de textes qui couronnent chaque recueil d'une fin en point d'orgue (« Renart médecin », « Renart empereur », « La Mort de Renart »)[2].

Il existe à l'heure actuelle une édition critique pour chacune des trois familles : dans l'ordre chronologique, celle d'E. Martin pour α ; celle de M. Roques pour β et celle de N. Fukumoto, N. Harano et S. Suzuki pour γ.

La première, qui a marqué définitivement la tradition en imposant le découpage et la numérotation des récits, est celle d'Ernest Martin (Strasbourg-Paris, Trübner, 1882-1887, 3 volumes). Le texte est, selon les propos de l'auteur, fondé « pour chaque branche sur celui des manuscrits qui paraît se rapprocher le plus de l'original[3] ». Il s'agit, en l'occurrence pour les branches I à XIV du manuscrit *A* (Paris, BNF, fr. 20043), dont les lacunes sont comblées par *D* (Oxford, Bibliothèque bodléienne, Douce 360) ; pour les branches XV, XVI et XVII, du manuscrit *N* (Rome, Vatican, ms. Regina lat. 1699) ; enfin, pour les branches XVIII à XXII, avec XXIV, de *B* (BNF, fr. 371). Dans

1. L'anthologie de « Pierre de Saint-Cloud » comprend les branches VIIa, IX et V de notre manuscrit.

2. Ces remarques sont inspirées par l'article de K. Varty, « The Transformations of Pierre de Saint-Cloud's *Roman de Renart* within the Renart Manuscripts », *Farai chansoneta novele, Hommage à Jean-Charles Payen*, Caen, 1989, p. 419-435.

3. Voir l'introduction du volume I, p. xxv. Pour ce paragraphe, nous donnons les numéros de branches de l'édition Martin.

chaque branche, Martin pratique la correction des fautes évidentes du manuscrit principal et refuse le mélange des leçons venant de familles différentes là où le texte est satisfaisant. Cependant, comme Martin effectue aussi une régularisation de l'orthographe de *A*, qu'il intervient parfois de manière intempestive quand le sens et la cohérence ne répondent pas à l'idée qu'il s'en fait, et que l'apparat critique qu'il publie dans son troisième volume comporte de nombreuses erreurs de lecture[1], l'instrument n'est pas d'une fiabilité absolue.

M. Roques (Paris, Champion, « Classiques français du Moyen Âge », 1948-1963, 6 volumes) a publié une reproduction du manuscrit *B*, dit de Cangé, de la fin du XIIIe siècle, le meilleur témoin de β (*K* étant incomplet, *L* tardif). L'édition Fukumoto-Harano-Susuki, Tokyo, France Tosho, 1983-1985 (2 volumes) se fonde sur le manuscrit *C* (BNF, fr. 1579), contrôlé par *M* (Bibliothèque Royale, Varia 151).

Aucun témoin « composite » n'a encore été publié. Cette édition a pour objet de combler cette lacune. Or, le manuscrit *H*, qui en est le représentant le plus intéressant[2], présente des aspects qui méritent d'être retenus, tant pour son texte, que pour le découpage des branches qu'il adopte.

Le manuscrit H (Arsenal 3334).

Notre manuscrit de base provient de la bibliothèque de M. de Paulmy (B.L. 17250). Il s'agit d'un in-4° (270 x 200 millimètres) de 170 feuillets sur vélin copié sur 4 colonnes de 41 vers, comportant des indications de fin de quaternions (réclames en bas de la seizième page). Le volume est en bon état, mais souffre, à la fin, d'une lacune (f° 169*d* à 175*d*, six folios, environ mille vers de « La Mort de Renart »). L'écriture est de la fin du XIIIe siècle et se caractérise par de nombreuses abréviations. Le manuscrit ne comporte pas de rubrique initiale, ni de miniatures. Dix-neuf grandes lettres initiales en rouge et noir découpent le texte ; leur dimension est de six à huit lignes, tandis que les majuscules de séparation de paragraphes n'en font que deux ou trois. Le dialecte est picardisant. Un *explicit* y figure à deux reprises : au folio 176*b* — « Explicit li roumans de Renart » — et au folio 35*d* avec, pour la conclusion de « La Confession Renart », « Explicit la seconde vie / De Renart ou a tant boidie ».

Le manuscrit *H* ne représente certes pas une « famille », mais on a vu que cette notion, pratique au départ pour mettre de l'ordre dans une tradition proliférante, ne saurait constituer un cadre définitif et absolu. Il offre pourtant plusieurs types d'intérêts qui le recomman-

1. Nous avons pu constater que, pour certaines des branches du manuscrit *H*, un tiers des leçons référencées sous ce sigle sont des lectures erronées voire fantaisistes.

2. En effet, *I* (BNF, fr. 12584) offre un texte copié sur un modèle proche de *H*, mais en abrégé, tandis que *O* ne contient que 13 branches, dont une fortement lacunaire.

dent à l'attention d'un éditeur. Moins sans doute la qualité du texte — parfois médiocre, comme dans « Le Jugement de Renart »[1] — que le caractère relativement complet des branches rassemblées ici (en dehors de la lacune finale, il n'y a pas de manque essentiel, tout au plus des versions condensées). Ensuite, le nombre des récits : les branches I à XVII selon le classement de Martin, auxquelles s'ajoutent l'unique exemple de l'histoire du héron Pinçart (Martin XXV), et une curieuse deuxième version de l'épisode du « Puits »[2]. On peut y ajouter que la succession des textes et le regroupement des aventures manifestent, chez le responsable de la collection, une volonté d'ordre et d'originalité : enchaînement sans solution de continuité des épisodes du puits, du jambon, du grillon, et de l'« escondit » ; insertion de l'aventure de l'andouille et de celle des deux prêtres dans le dispositif de la branche Martin II. L'interventionnisme est cependant moins drastique que dans les manuscrits *B* et *C*, par exemple. Enfin, sa position dans l'ensemble de la tradition du *Roman de Renart* : Martin lui accordait « une certaine importance à cause de la place intermédiaire que son texte occupe entre les différentes classes », et le considérait comme un témoin ancien de la famille γ[3].

La langue du manuscrit H.

Comme le note E. Martin dans ses *Observations*, l'orthographe du copiste a « un caractère picard très prononcé ». Parmi les traits à relever : *au* pour *a* (*hauster* pour *haster*, Vc, v. 1400 ; *fauble* pour *fable*, III, v. 463, Vc, v. 1016, VIIa, v. 269 ; *diauble*, Ia, v. 534 et Va, v. 163) ; *jou* (Ia, v. 400 et Ib, v. 1731, etc.) et *çou* (Ia, v. 498 et Ib, v. 1726, etc.) ; *el* remplacé par *ou* (Ib, v. 1886, 1978, 2215 et Vc, v. 1349) ; *u* comme évolution du *aut* latin (Vc, v. 1356 et X, v. 152) ; l'alternance de *careton / chareton* (voir aussi *acater*, *careté*, X, v. 72-73 et *carchié*, IX, v. 293) ; chaiens pour *çaiens* (Ib, v. 1760) ; *houpil* (III, v. 73) et *woupil* (Ia, v. 851), *waignon* (X, v. 56), *wason* (X, v. 45), *widiés* (X, v. 89) ; *lassié* pour *laissié* (X, v. 146), *plassié* pour *plaissié* (X, v. 145) ; *evous* pour *es vos* (Vc, v. 1009 et 1759 ; VIIa, v. 462 et 620 ; X, v. 52, etc.) ; *cius* pour le démonstratif (X, v. 149) ; *signor* (Vc, v. 1153, 1170 et 1200, etc.).

Dans la morphologie verbale, on remarque l'assimilation de *l* à *r* (*farra*, Ia, v. 1306 ; XII, v. 1133 ; *sarrez*, XVII, v. 217) ; les formes *voel* (X, v. 249), *poi* (Vc, v. 1471), *solt* (X, v. 98), *fisent* (Ib, v. 2104) et *misent* (IV, v. 386), *fesist* (III, v. 694) et *presist* (Ia, v. 292) ; *averoie* (XIII, v. 447), *prenderont* (X, v. 142), *iera* pour *ira* ; le refus fréquent de la valeur de syllabe pour *i* suivi de voyelle (dans les deuxièmes personnes du pluriel d'imparfaits et de futurs du passé en *-iès* : Ia, v. 397, 580, 645, 648, 808, etc.).

1. E. Martin, dans ses *Observations sur le « Roman de Renart »* (Supplément à l'édition, Strasbourg, Trübner, 1887), note le « peu de respect du scribe pour le texte qu'il copiait ».
2. Voir p. 1032-1037.
3. Voir E. Martin, le *Roman de Renart*, t. I, p. XXVI

Le copiste fait rimer *dame* avec *feme* (X, v. 153-154), *manece* avec *face* (X, v. 201-202).

L'ordre des branches dans H.

L'ordre de l'édition Martin est devenu une référence, et sert toujours à l'identification des récits : parler de la « branche IV du *Roman de Renart* », c'est évoquer l'histoire du puits. La succession des branches de *H* ne correspond évidemment pas à la numérotation de Martin qui lui-même, d'ailleurs, ne reproduit pas l'ordre de son manuscrit de base, *A*. Nous respectons dans la numérotation de cette édition le découpage de notre manuscrit, tout en indiquant systématiquement la correspondance à l'édition Martin, ainsi qu'aux éditions Roques et Fukumoto-Harano-Suzuki. Nos numéros de branches correspondent aux 19 grandes initiales de *H*. Un seul aménagement a été introduit dans la série : nous supprimons, au deuxième rang, le doublet du « Puits », que nous publions en document[1], parce que le texte ne comporte que peu de divergences avec la première version. Il reste donc 18 branches numérotées.

À trois reprises, nous avons été conduits à opérer des subdivisions à l'intérieur d'une « grande branche », pour ne pas désorienter un public habitué aux divisions des éditions précédentes : c'est ainsi que nous désignons par Ia, Ib et Ic les trois « parties » de la première branche (« Le Jugement de Renart », « Le Siège de Maupertuis », « Renart teinturier. Renart jongleur ») ; par Va, Vb et Vc les trois histoires du puits, du grillon, et de l'« escondit », habituellement séparées, et qui sont réunies ici sans transition aucune ; par VIIb, l'épisode de l'andouille, en le distinguant ainsi de l'ensemble VIIa (« Chantecler, Mésange et Tibert ») auquel il est joint sans coupure.

Le texte du manuscrit H et les manuscrits de contrôle.

La place du texte de *H* dans la tradition foisonnante du *Roman de Renart* a créé suffisamment de difficultés à E. Martin pour qu'il le range, mais nous l'avons dit, parmi les manuscrits « composites », c'est-à-dire inclassables, ou du moins, impossibles à intégrer dans le schéma des trois familles. Le choix du manuscrit de contrôle se révèle donc particulièrement difficile, puisque, suivant les branches, *H* est proche tantôt de α, tantôt de β, tantôt de γ, et parfois complètement original.

H est le plus souvent proche de α (manuscrit *A* surtout) pour les branches III, Va, Vc, XII et XIV ; mais la réalité est plus complexe : pour Va, par exemple, il offre une version amplifiée à la manière de *C* et *M*. Il suit un texte de type β (manuscrit *B*) pour les branches I, X, XV et XVII. Pour les branches II, IV, VIIb, VIII, XIII, XVI et XVIII, *H*

1. Voir p. 1029.

ne présente pas de divergences significatives avec *C*; enfin, les branches Vb, VI, VIIa constituent des exemples d'hybridation ; ainsi Vb est composé de deux parties : l'épisode du jambon suit plutôt *A*, tandis que celui du grillon se rapproche de *C*. Une seule branche, celle du héron Pinçart, ne figure que dans notre manuscrit.

Dans la mesure du possible, parce que les affinités avec *C* sont les plus fréquentes — ce qui avait conduit Martin à considérer *H* comme la trace d'un état ancien de cette collection — nous prenons *C* comme texte de contrôle ; il s'agit du manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, fr. 1579, un vélin in-4° d'un format de 280 x 195 millimètres, datant de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe, et copié sur deux colonnes de 40 lignes. Les débuts de branches sont marqués par des lettrines ornées sur huit unités de réglure. Les titres rubriqués des branches manquent vers la fin du volume. Pour les parties défaillantes de *C*, pour les branches où le texte est trop éloigné — ainsi, pour les branches VI ou Ia — le manuscrit de contrôle de substitution est *B*. Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Cangé ; entré dans la Bibliothèque du Roi, il y porta le numéro 68. Il s'agit d'un in-4° sur vélin copié sur 2 colonnes, les débuts de branches y sont marqués par des lettres puzzles sur 6 et plus souvent 4 unités de réglure. Les divisions du texte à l'intérieur des branches sont indiquées par des lettres filigranées aux deux encres sur deux unités de réglure. La parenté de *B* avec *H*, en particulier pour la branche I, a été longuement commentée par M. Roques dans l'introduction du premier volume de son édition (p. IX-XII). Il arrive cependant que l'on soit obligé de choisir *A* lorsque *C* et *B* se montrent également muets ; c'est le cas de la branche XIV, « Renart le Noir ».

Branches ne figurant pas dans H.

La partie manquante de « La Mort de Renart » (notre branche XVIII) est complétée par le recours au seul manuscrit qui contienne le texte dans son intégralité, le manuscrit *N* (Rome, Vatican, ms. Regina lat. 1699, ff^os^ 52*d*-65*d*)[1].

Les branches numérotées, selon le système d'E. Martin, XVIII (« Isengrin et le prêtre Martin »), XIX (« Isengrin et la jument »), XX (« Isengrin et les béliers »), XXI (« La monstration des culs »), XXII (« L'Essart Renart »), XXIII (« Renart nigromancien »), XXIV (« Les Enfances Renart ») et XXVI (« L'Andouille jouée à la marelle ») n'existent pas dans le manuscrit *H*[2]. Martin lui-même ne les a pas tirées des témoins de sa famille, car XVIII à XXII se trouvent dans *B*, *L*, *C* et *M* ; XXIII uniquement dans *M* ; XXIV dans *B*, *C* et *M*. Elles font cependant partie du corpus renardien, et un *Roman de Renart* ne

1. Voir la Note sur le texte et sur la traduction de la branche XVIII *fin*, p. 1299-1301.
2. Dans notre édition, ces branches portent respectivement les numéros XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXV et XXVI.

saurait être complet sans elles, d'autant plus que le caractère tardif, voire « épigonal », que Martin leur attribue, est loin d'être avéré[1]. Nous les donnons ici, après celles de *H*, dans leur désignation habituelle. Pour les textes de XVIII à XXII (numérotation Martin) et XXVI, Martin a utilisé le manuscrit *B*. Comme *C* et *M* sont bien connus maintenant, nous prenons comme base de notre édition le manuscrit *L* (Arsenal 3335)[2].

Autres écrits renardiens.

Pour donner un aperçu de l'évolution ultérieure de la matière renardienne, nous donnons en complément quelques textes qui font partie des épigones immédiats du *Roman de Renart*, au XIIIe siècle : *Renart le bestourné* et *Sur Brichemer* de Rutebeuf, qui donne au thème une orientation nettement polémique et politique ; *Du noble lion*, qui est une sorte de résumé du « Partage des proies » ; le poème satirique anonyme intitulé *Dit de la queue de Renart*, un extrait des *Récits d'un ménestrel de Reims*, en prose ; le *Dit d'Entendement* de Jean de Condé ; les poèmes de Philippe de Novare sur la guerre de Chypre, insérés dans ses *Mémoires*. Nous publions un extrait du *Couronnement de Renart*, encore proche de l'esprit des branches du *Roman de Renart*. Mais on ne trouvera pas ici les grandes machines allégoriques que sont *Renart le Nouvel*, et *Renart le Contrefait* : leurs principes d'écriture ne sont plus ceux de nos conteurs.

Présentation de l'apparat critique.

Les variantes qui sont uniquement de synonymie ou de construction ne sont pas retenues : seules sont conservées les leçons significatives, ou permettant de cerner l'originalité du manuscrit édité. Pour les vers manquants dans *H*, pour les vers oubliés par le copiste, le texte proposé ou figurant dans les variantes est celui du manuscrit de contrôle choisi pour la branche. Toute correction apportée au texte de *H* est évidemment signalée.

Pour les sigles, *Mar.* ne renvoie pas à un manuscrit, mais au texte de l'édition E. Martin. Le sigle *Mar.* s'est imposé à nous pour deux raisons : d'abord, les divergences qu'il peut y avoir entre le manuscrit *A* et l'édition Martin (voire la possibilité de changement de manuscrit de base pour Martin, comme c'est le cas pour la branche de « Pinçart le héron »), ensuite, parce que le texte de Martin constitue encore la référence par excellence, d'après laquelle sont faites la plupart des citations dans la littérature critique, ou les traductions les plus usitées à ce jour. Les autres majuscules font référence, selon les règles habituelles, aux manuscrits :

— *A* renvoie au manuscrit BNF, fr. 20043 ;

— *B* renvoie au manuscrit BNF, fr. 371 ;

1. Voir à ce sujet la Notice générale des branches XIX à XXVI, p. 1309-1311.
2. Voir la Note sur le texte et sur la traduction des branches XIX à XXVI, p. 1314-1315.

— *C* renvoie au manuscrit BNF, fr. 1579 ;
— *L* renvoie au manuscrit 3335 de l'Arsenal ;
— *M* renvoie au manuscrit Turin Bibliothèque Royale, Varia 151.

A. S.

Tableau de concordance.

Nous proposons dans le tableau qui suit une concordance entre les découpages du manuscrit *H*, de l'édition Martin et du manuscrit *C*, qui est notre principal manuscrit de contrôle.

Numéros de nos branches	Titres	Découpage dans H	dans Mar.	dans C
Ia	Le Jugement de Renart	I	I	IX
Ib	Le Siège de Maupertuis	I	Ia	X
Ic	Renart teinturier. Renart jongleur	I	Ib	XI
II	Le Duel judiciaire	II	VI	XXIV
III	La Confession de Renart	III	VII	XXII
IV	Le Pèlerinage de Renart	IV	VIII	XXIII
Va	Le Puits	V	IV	XXI
Vb	Le Jambon enlevé. Renart et le grillon	V	V	XX
Vc	L'Escondit	V	Va	VIII
VI	Les Vêpres de Tibert	VI	XII	
VIIa	Chantecler-Mésange-Tibert	VII	II	IV
VIIb	Tibert et l'andouille	VII	XV	V
VIII	Tibert et les deux prêtres	VIII	XV	XIII
IX	Tiécelin. Le Viol d'Hersent	IX	II	II, XVI
X	Renart et les anguilles	X	III	III
XI	Pinçart le héron	XI	XXV	
	Le Puits (deuxième version)	XII[1]		
XII	Renart et Liétard	XIII	IX	XXVI
XIII	Renart et Primaut	XIV	XIV	VI, VII
XIV	Renart le Noir	XV	XIII	
XV	Renart médecin	XVI	X	XXVII
XVI	Renart empereur	XVII	XI	XXVIII
XVII	Le Partage des proies	XVIII	XVI	XII
XVIII	La Mort de Renart	XIX	XVII	XXIX
XVIII (fin)	La Mort de Renart *(fin)*		XVII	XXIX
XIX	Isengrin et le prêtre Martin		XVIII	XVII
XX	Isengrin et la jument		XIX	XVIII
XXI	Isengrin et les deux béliers		XX	XIV
XXII	La Monstrance du cul		XXI	XV
XXIII	Comment Renart parfit le con		XXII	XXV
XXIV	Renart magicien		XXIII	
XXV	Les Enfances de Renart		XXIV	I
XXVI	L'Andouille jouée au morpion		XXVI	

1. Nous donnons cette deuxième version dans l'appareil critique, p. 1029-1037.

LE ROMAN DE RENART

(Manuscrit de Paris, Arsenal 3334)

Branche Ia

LE JUGEMENT DE RENART

Pierrot, qui a exercé son habileté et son art à versifier les aventures de Renart et d'Isengrin son cher compère, a négligé le meilleur de son sujet en ne racontant pas le procès et le jugement qui eurent lieu à la Cour de Noble, le lion, à propos de la grande fornication dont Renart, qui cultive tous les vices, accabla dame Hersent, la louve. L'histoire raconte en son début que l'hiver était déjà fini, que l'aubépine fleurissait et que la rose s'épanouissait[1], que l'Ascension approchait et que monseigneur Noble le lion convoqua toutes les bêtes dans son palais pour tenir sa Cour[2]. Aucune bête n'eut l'audace de différer sa venue pour quelque raison que ce fût, à la seule exception de Renart, le mauvais larron, le trompeur contre qui tous les autres élèvent leurs clameurs et qu'ils dénoncent devant le roi pour son outrecuidance et ses désordres. Isengrin, qui ne l'aime pas et voudrait plutôt le voir dans les tourments, a déclaré au roi : « Très noble seigneur, rendez-moi justice pour l'adultère

Perrot[a], qui son enging et s'art
Mist es vers faire de Renart
Et d'Ysengrin[b] son chier compere,
Laissa le miex de sa matere
Quant il entroublia le plait
Et le jugement que fu fait
En la court Noble le lyon
De la grant fornication
Que Renars fist, qui tous maus keuve,
Envers dame Hersent la leuve.
Ce dist l'estoire es premiers vers
Que ja estoit passés yvers,
Et l'aube espine florissoit
Et la rose espanissoit,
Et que prés fu l'Ascentions,
Que sires Nobles li lions
Toutes les bestes fist venir
En son palais por cour tenir.
Onques n'i ot beste tant oze
Qui se tardast por nule coze
Que n'i venist isnellement[c],
Fors dans Renars tant seulement,
Le mal larron, le soudoiant
Que tuit li autre vont huiant[d]
Et encusant devant le roi
Par son orguel, par son desroi.
Et Ysengrins, qui pas ne l'aime,
Ains vosist qu'il euïst grant painne,
A dit[e] au roi : « Biax gentils sires,
Faites moi droit de l'avoutire

que Renart a commis avec mon épouse, dame Hersent, qu'il avait coincée à Maupertuis, sa forteresse, quand il chercha à la violer : et il la viola, le rouquin[1] ! J'en suis triste et furieux. Ensuite, il souilla de son urine tous mes louveteaux : c'est le plus récent de mes sujets de plainte. Renart avait pris date pour se disculper de l'accusation d'adultère.

« Quand on apporta les reliques, je ne sais qui lui en avait donné le conseil, il fit très vite demi-tour, et se réfugia dans sa tanière. — Isengrin, abandonnez la partie, vous n'avez rien à gagner à rappeler votre honte. Les rois et les comtes sont irréfléchis, et ceux qui tiennent de grandes Cours sont aujourd'hui fréquemment cocus : jamais ils ne manifestent pareille douleur ni pareille colère pour un si petit dommage. Beaucoup le dissimulent délibérément, car il ne sert à rien d'en parler. » Brun l'ours intervient : « Très noble seigneur, vous pouvez même aller plus loin : Isengrin a-t-il été tué ou retenu prisonnier, pour être dans l'incapacité de se venger des offenses de Renart ? Isengrin est bien assez puissant pour que Renart, s'il lui tombait sous la main, et n'était la paix qui vient tout juste d'être jurée[2], ne puisse lui résister longtemps. Mais vous gouvernez cette terre : faites cesser cette guerre, rétablissez la paix entre vos barons, nous partagerons vos haines, convoquez-le vous-même. Si Isengrin se plaint de Renart, que le procès ait lieu : je ne vois pas de meilleure solution.

Que Renars fist a m'espousee,
Dame Hersent, qu'ot enserree
A Malpertruis, son fort repaire,
Quant il par force li volt faire ;
Et a force li fist li rous !
Dolans en sui et coureçous.
Puis conpissa tous mes louviaus :
C'est li duels qui plus m'est noviaus[a].
Renars prist jour de l'escondire
Qu'il n'avoit fait tel avoultire.
« Quant li saint furent aporté,
Ne sai qui li ot enorté,
Mais il se traist molt tost arriere,
Si se feri en sa taisniere[b].
- Ysengrin, lassiés dou ester,
Vos n'i poés riens conquester
A ramentevoir vostre honte.
Musart sont li roy et li conte,
Et cil qui tienent les grans cors
Devienent cous hui est li jours :
Onques por si peu de damaige
Ne fisent tel duel ne tel raige.
Maint le çoillent a essient[c],
Car li parlers n'en vaut nient. »
Dist Bruns li ours : « Biax gentix sire,
Vos porrés moult miex assés dire.
Est Ysengrins ne mors ne pris,
Se Renars a vers lui mespris,
Que bien n'en soit prise venjance ?
Ysengrins a bien telle puissance,
Se Renars prés de lui estoit,
Et por la pais ne remanoit
Qui novelement est juree,
Ja envers lui n'avroit duree.
Mais vos estes princes de terre,
Si metés pais en ceste guerre,
Faites pais entre vos barons,
Cui vos harés, nos le harons,
Et si mandés de vostre part.
S'Ysengrins se plainst de Renart
Faites le jugement seoir :
C'est li miex que g'i puis veoir.

Quand l'un a volé l'autre, qu'il le dédommage, et que le coupable paie l'amende ! Envoyez chercher Renart à Maupertuis : je l'amènerai si je le trouve et si vous voulez bien m'en charger. Nous lui apprendrons bien alors à venir à la Cour[1].
— Seigneur Brun, dit Bruiant le taureau, maudit soit — je ne parle pas de vous ! — celui qui conseillera au roi d'accepter réparation pour l'inconduite, la honte et l'adultère dont fut victime la commère de Renart, car il a commis tant de violences et outragé tant de bêtes que l'on ne saurait prendre sa défense. Isengrin a-t-il besoin de plaider sur une question qui est vraiment de notoriété publique ? Je sais parfaitement, quoi qu'on puisse dire, que le coupable est celui qui déshonore le monde, Renart, ce sale débauché, qui a passé toute sa vie à tromper : s'il s'était ainsi attaqué à ma femme pour la posséder contre son gré, jamais Maupertuis ni aucune forteresse qu'il aurait construite n'aurait pu lui éviter que je l'émascule et que je l'abandonne ensuite sur un bourbier. Hersent, qu'aviez-vous en tête ? Certes, ce fut un bien grand crime quand Renart, ce traître de rouquin, vous a battu la touffe !

— Seigneur Bruiant, dit le blaireau, ce méfait, si nous ne l'étouffons, pourra prendre des proportions considérables, car on peut bien encourager au mal, le répandre et le semer, et se montrer incapable de l'arrêter. Si Renart a fait cela par amour, que devient l'action en justice ?

Se li un tolt l'autre, si l'amende,
Et li mesfais vous paist l'amende[a] !
Mandés Renart a Malpertruis,
Je l'amenrai se je le truis,
Et vous m'i vuelliés envoiier.
Puis l'aprendrons a courtoiier. »
- Sire Bruns, dist Bruians li tors,
Mal déhé ait, sans vostre cors,
Qui ja consillera le roy
Qu'il pregne amende del desroi,
De la honte et de l'avoultire
Que Renars fist a sa commere,
Car il a fait tantes molestes[b]
Et cunchiies tantes bestes
Que mais ne doit on lui aidier.
Couvient dont Ysengrin plaidier
De choze qui si est aperte
Et conneüe et descoverte ?
Et je bien sai, que que nus die,
Que c'est cils qui le mont cunchie,
Renars, icils malvais lichieres,
Qui adés a esté trichieres[c] ;
S'euïst ma feme ensi baillie
Que contre son cuer l'euïst saillie,
Ja mais pertruis[d] nel garesist,
Ne forteresse qu'il fesist,
Que je ne l'euïsse escoué
Et puis en un compieng jeté.
Hersent, dont vous vint cis corages ?
Certes, ce fu molt grans damages,
Quant dant Renart[e], cils fel, cils rous,
Vous bati onques le pelous.
- Sire Bruians, dist li taissons,
Cils mals, se nous ne l'abaissons,
Porra encore en haut monter,
Car tels puet le mal enorter
Et bien espandre et bien semer,
Qu'il nel poroit mie amender.
Se Renars li fist par amor,
Quel plainte i a, ne quel clamor ?

Il y a bien longtemps qu'il est amoureux d'elle. Jamais elle n'aurait porté plainte, s'il l'avait fait ; mais, par ma tête, Isengrin l'a pris trop à cœur. Le tort sera réparé devant le roi et ses barons. Si le vase a subi un dommage ou a été rétréci du fait de Renart de la valeur d'une noisette, je suis prêt à le lui faire payer quand il sera là, au moment du procès. Mais il vaudrait mieux, à mon sens, que le blâme retombe sur dame Hersent. Hélas ! quel honneur votre mari vous a fait avec un tel procès, sous les regards de tant de bêtes ! Assurément, on devrait vous percer de coups si, lorsqu'il vous appelle sa tendre amie, vous lui accordez votre amour, car il ne vous aime pas et ne se soucie pas de vous ! » Hersent rougit de honte ; tous ses poils se hérissent, et elle répond dans un soupir : « Seigneur Grimbert, je n'en puis mais ! J'aurais de loin préféré que la paix règne entre mon époux et Renart ; car, en vérité, je ne suis nullement responsable comme on l'insinue : je suis prête à me soumettre à l'ordalie de l'eau froide ou du feu brûlant[1]. Mais à quoi bon me disculper ? Malheureuse, infortunée, pauvre de moi, on ne me croira jamais ! Mais, par tous les saints que l'on vénère, aussi vrai que je demande à Dieu de me venir en aide, je jure que Renart ne m'a jamais rien fait qu'il n'ait pu faire à sa mère. Je ne dis pas cela pour maître Renart et pour préserver ses intérêts : son sort, qu'on l'aime ou le haïsse, m'importe

Pieç'a qu'il l'a molt enamee.
Ja cele ne s'en fust clamee,
Se fait l'euïst, mais, par mon chief,
Ysengrins l'a trop pris en grief.
Voiant le roy et son barnage
Sera amendé le damage.
Se li vassiaus est empiriés,
Ne par Renart apeticiés
Le vallant d'une nois de corre,
Prés sui que je li fache sorre
Lors quant Renars sera venus
Et li jugemens iert tenus.
Mais molt miex iert, si com je cuic[a],
Quant li blasmes iert dame Hersent.
Haÿ ! quel honor de tel plait
Vostres maris vous a ci fait,
A tantes bestes regarder !
Certes, on vous devroit larder,
S'il vous apele bele suer,
Se jamais li portés bon cuer,
Qu'il ne vous ainme ne resoigne ! »
Hersens rougist, si ot vergoigne ;
Trestous li poils li va levant,
Et puis respont en souspirant :
« Sire Grimbert, je n'en puis mais !
J'amaisse miex assés la pais
Entre mon signor et Renart ;
Car onques, voir, n'ot en moi part,
En tel maniere ne en tel guise,
Si que j'en feroie une guisse
En iauve froide u en feu chaut.
Mais escondires riens n'i vaut,
Lasse, chaitive, malostrue,
Que je n'en serai ja creüe !
Mais par tous les saints c'on aeure,
Ne se Damrediex me sousceure,
Onques Renars de moi ne fist
Que faire se mere ne peuïst.
Por dan Renart nel di ge mie,
Ne por amender sa partie,
Qu'autretant[b] m'est c'on de lui face,
Qui que l'aint ne qui que le hace,

aussi peu qu'un chardon pour ânes. Mais je le dis pour Isengrin, qui éprouve tant de jalousie à mon égard qu'il se croit sans cesse cocu. Par la foi que je dois à mon fils Pinçart, cette année, au premier jour d'avril, il y a eu dix ans qu'Isengrin m'a épousée, le jour de Pâques, comme il dit. Mes noces furent si fastueuses que toutes nos salles et nos tanières[1] étaient remplies de bêtes, c'est la pure vérité, au point que vous auriez difficilement pu trouver assez de place pour y faire couver une oie. C'est ainsi que je devins son épouse. Ne me considérez pas comme une menteuse, une débauchée ou une bête sans cervelle. Mais revenons à notre propos. Jamais, depuis ce jour — Dieu me donne joie !— me croie qui veut, je ne me suis livrée à la moindre débauche, à la moindre turpitude, au moindre dévergondage ni à aucune vilenie qu'une nonne n'aurait pu commettre[2]. »

Une fois qu'Hersent se fut disculpée et eut bien exposé son propos, l'âne, qui l'avait entendue, se réjouit tout le premier au fond de lui-même, car il fut aussitôt persuadé qu'Isengrin n'était pas cocu : « Ah ! fait-il, noble baronne, puissent mon ânesse, et le chien, et le loup, et tous les animaux être aussi loyaux que vous, dame Hersent ! En faisant un serment si détaillé, vous m'avez complètement convaincu : je ne mettrai jamais en doute votre parole. Je suis prêt à jurer — Dieu me pardonne mes péchés et me laisse trouver des chardons

Con il m'est d'un cardon asnin[a].
Mais je le di por Ysengrin
Qui de moi est ensi jalous
Qu'il en cuide adés estre cous.
Foi que je doi Pinçart mon fil,
Ahain[b] le premier jor d'avril
Ot dis ans qu'Isengrins me prist,
Que Pasques furent, si conme il dist.
Mes noces furent si plenieres
Que nos salles et nos duiieres[c]
Furent toutes de bestes plainnes,
Voire certes, qu'a molt grant peine
I peuïssiés tant de vuit trouver
Qu'une oe i peuïst couver.
La devin ge ensi s'espouse.
Ne m'en tenés mie a mentouse,
Ne a soignant n'a beste fole.
Or revenrai a ma parole.
Onques puis, se Diex me doinst joie,
Qui m'en voet croire si m'en croie,
Ne fis de mon cors licherie,
Ne malvaistié, ne puterie,
Ne nesun vilain[d] afaire
C'une nonains ne peüst faire. »
Quant Hersens se fu escondite
Et ele ot bien sa raison ditte,
Premiers[e] li asnes qui l'oÿ
Dedens son cuer s'en esjoï,
Que lors cuida il a estrous
Que Ysengrins ne fust pas cous.
« Ahi ! fait il, gentil barnesse,
Car fust or si loiaus m'anesse,
Et chien, et leu, et toutes bestes,
Dame Hersent, si con vous estes !
Quant vous en avés tant juré,
Tout m'en avés asseüré :
Jamais ne vous en mescrerai.
Tel sairement je vous en frai
Que, si me face Diex pardon,
Ne si me laist trover cardon

tendres pour mes repas ! — que vous ne vous êtes jamais intéressée à Renart ni à son plaisir, ni à son amour, comme j'en suis convaincu. Mais le monde est si mauvais, si médisant et si infecte qu'il blâme ce qu'il devrait louer et fait de faux témoignages. Ah ! Renart, malheureux, c'est sous une mauvaise étoile que tu es né, que tu as été engendré et conçu, car on ne te croira jamais ! La nouvelle s'était déjà répandue que tu avais joui d'Hersent. Elle veut prouver en jugement que tu ne l'as jamais sollicitée. » Isengrin[1] l'écoute et ne dit mot : il se garde bien de se mettre en colère et, au contraire, se tait et n'ajoute rien. Vous savez bien que l'on se jette habituellement sur celui qui ne peut se défendre : tous les autres crient haro sur lui. Grimbert le blaireau se leva : s'il le peut, il aidera Renart, car c'est son cousin germain. Il vint directement devant le roi, ôta son chapeau et se secoua : « Barons, dit-il, faites tous silence.

« Ah ! noble roi de haute lignée, apaisez donc cette querelle, et prenez pitié de Renart ! Permettez-moi de l'amener ici et de l'accompagner avec un sauf-conduit. Pour tout ce dont Isengrin l'a accusé il acceptera la sentence que votre Cour prononcera. Et, si c'est par mépris qu'il a tant tardé et différé de venir à la Cour, il en fera amende honorable avant de repartir. — Seigneur, répond l'assemblée, au nom de l'assistance que peut vous apporter saint Gilles[2], si tel est du

Qui tenres soit a ma pasture,
Que vous onques n'euïstes cure
De Renart ne de son desduit,
Ne de s'amour, si con je cuit.
Mais li siecles est si malvais,
Si mesdisans et si pusnais,
Qu'il blame ce que loer doit[a],
Et tesmoigne çou qu'il ne voit.
Ahi, Renars, malaourés[b],
Con de male eure tu fus nés
Et engenrés et conceüs,
Car tu ne seras ja creüs.
Ja estoit la novele issue
Que Hersent aviés croissue.
Elle en veut faire[c] une joïse,
C'onques par vous ne fu requise. »
Ysengrins l'oit[d], si ne dist rien,
De courecier se garde bien,
Ançois se taist, si ne dist plus.
Vous savés que tout queurent sus
Celui qui ne se puet rescoure :
Tout li autre li ceurent seurre.
Grimbers[e] li taissons se leva :
S'il puet, a Renart aidera,
Car ses cousins germains estoit.
Devant le roi en vint tout droit.
Son capel oste, si s'escoust :
« Baron, dist il, tasiés vous tout.

« Ha ! gentils roys et debonnaires,
Car metés pais en cest affaire,
Et aiiés de Renart merchi !
Lassiés le moi amener ci
Et aconduire a salveté.
De quanque Ysengrins l'a reté,
Tele amendise l'en fera
Con vostre cors esgardera :
Que, se il l'a fait par despit,
Le targement et le respit
Qu'il a fait de venir a cort,
Si l'amendra ains qu'il s'en tourt.

moins votre bon plaisir, ne convoquez Renart ni aujourd'hui ni demain, si cela vous convient ; après-demain, si cela ne vous pèse pas, faites-le amener de force, et réservez-lui un tel traitement qu'il y réfléchisse la fois suivante. Ce n'est pas la première fois qu'il prend ainsi ses aises : que la prochaine fois, il s'en souvienne ! » Noble réplique : « Vous avez tort de vouloir condamner Renart. Vous pouvez bien ronger le même os : si l'un quelconque d'entre vous me manifeste de l'arrogance, la même chose lui pend au nez. Ma haine de Renart n'est pas telle que, parce que certains s'acharnent contre lui, je veuille le couvrir encore davantage de honte, s'il est disposé à m'obéir. Isengrin, acceptez cette ordalie que votre femme vous propose, si vous ne voulez pas renoncer à votre accusation. — Je l'accepte tout de suite avec joie ! Mais si Hersent était confondue par l'ordalie, et qu'elle fût brûlée ou perdue, même ceux qui l'ignoraient seraient au courant, et mes ennemis s'en réjouiraient. Ils s'esclafferaient alors aussitôt : “ Huez le cocu, voyez le jaloux ! ” Il vaut mieux pour moi, d'après ce raisonnement, que je supporte la honte qu'il m'a infligée jusqu'à ce que je puisse me venger. Mais je compte bien, avant la saison des vendanges, déclencher contre Renart une guerre telle que ni le ciel ni la terre ne le protégeront. — Qu'est-ce donc ? reprend Noble, par le cœur de Dieu, seigneur Isengrin,

- Sire, ce respont li conciles,
Onques ne vous aïst sainz Giles,
S'il vous plaist et vous le comandés,
Que ja Renars ne soit mandés
Hui ne demain, se il vous siet[a] ;
Aprés demain, s'il ne vous griet[b],
Le faites a force amener,
Et puis tel livrison donner
Que une autre fois s'en castit.
Maintes fois a pris tel respit[c]
Et une autre fois s'en recort[d]. »
Ce dist Nobles : « Vous avés tort,
Qui Renart volés fourjugier.
Tel os poés vous bien rugnier[e] :
Se nuls de vous me mainne orguel
Çou meïsmes li pent a l'uel.
Renart ne hai je mie tant,
Por riens que nuls li voist nuisant,
Que le voelle encor honir
S'envers moi se voet obeïr.
Ysengrins, pregnés cest juise
Que vostre feme vous devise,
Se relassier ne l'en voliés.
- Je l'en penrai errant tous liés.
Se Hersens perdoit la juise,
Que elle fust ou arse ou prise,
Dont le saroit qui nel set mie,
Liés en seroit qui ne m'ainme mie[f].
Lors diroient tout a estrous :
“ Huiés le cous, veés le jalous ! ”
Miex me[g] vient il, selonc cel plait,
Souffrir la honte qu'il m'a fait[h]
Tant que je m'en puisse vengier ;
Mais ains c'on doive vendengier,
Cui je Renart movoir tel gerre,
Ne le garra ne ciel ne terre[i].
- Qu'es ce dont ? que[j] Nobles a dit,
Por le cuer Bieu, sire Ysengrin,

votre guerre ne finira-t-elle jamais ? Et espérez-vous tant gagner à menacer ainsi Renart ? Par la foi que je dois à saint Bernard, je connais si bien les exploits de Renart que je sais qu'il peut vous causer plus de tourments, de honte et de déshonneur que vous ne pouvez lui en infliger. Par ailleurs, dans mon royaume la paix a été jurée et confirmée par serment. Quiconque l'enfreindra, si on le tient, sera rigoureusement puni.

Quand Isengrin entendit que le roi se préoccupait de la paix, il fut tout honteux et ne sut que faire ni à quoi se résoudre. Renart avait à présent bien de la chance, si Dieu y avait pris soin, car le roi était ainsi disposé que la paix aurait été faite, n'en déplaise aux mécontents, et que la guerre entre Renart et Isengrin aurait bientôt pris fin sans l'arrivée devant la Cour de Chantecler, de Pinte, et de trois compagnes, pour se plaindre de Renart. Maintenant le feu eſt difficile à éteindre, car messire Chantecler le coq, et Pinte qui pond de gros œufs, ainsi que Noire, Blanche et Roussette, tirent une charrette bâchée avec une tenture ; à l'intérieur gît une poule qu'elles apportent dans une bière en forme de litière. Renart l'avait tellement maltraitée et défigurée à coups de dents qu'il lui avait brisé la cuisse et arraché l'aile droite. C'eſt au moment où le roi, las des procès, avait mangé à satiété, qu'arrivent les poules et Chantecler, frappant leurs paumes[1]. Pinte lance la première sa plainte, suivie des

Ne prendra ja vo gerre fin ?
I cuidiés vous tant gaignier
De Renart ensi manecier ?
Foi que je doi a saint Bernart,
Je connois tant les fais Renart[a],
C'ainçois vous puet il faire anui,
Honte et vergoigne, que vous lui.
D'autre part la pais eſt juree
Et en ma terre eſt afiee.
Cui le fraindra, s'il eſt tenus,
Molt sera malement venus. »
  Quant Ysengrins oï le roi
Qui de la pais prenoit conroi,
Tous fu honteus, ne set que faire,
Ne il n'en set a quel chief traire[b].
Or eſtoit bien Renart cheü,
Se Diex li euïſt pourveü,
Qu'en tel point l'avoit pris li rois,
La pais fuſt malgrés as[c] ygrois,
Que la gerre presiſt[d] ja fin
Entre Renart et Ysengrin,
Se ne fuſt Kanteclers et Pinte[e]
Qui a la cort venoit soi quinte
Devant le roi de Renart plaindre.
Or eſt li feus griés a eſtaindre,
Car sire Cantecler li cos
Et Pinte qui pont les oes gros,
Et Noire et Blanche et Roussete
Atraïnent une carete
Envoltee d'une gourdine ;
Dedens se giſt une geline
Qu'elles amainent em biere
Faite ensi con une litiere.
Renars l'avoit si malmenee
Et as dens si defiguree
Qu'il li avoit la cuisse fraite
Et le deſtre ele del cors traite.
Quant ot li[f] rois mangiet assés,
Qui de plaidier eſtoit lassés,
E vous les gelines atant,
Et Kantecler paumes batant.
Pinte s'escrie premerainne,

autres, en s'époumonant : « Par Dieu, disent-elles, nobles personnes, chiens, loups et toutes les races de bêtes, réconfortez cette malheureuse ! Maudite soit l'heure de ma naissance ! Mon père me donna cinq frères : Renart le brigand les a tous mangés. Ce fut une grande perte et un grand deuil. Du côté de ma mère, j'avais cinq sœurs, de jeunes poulettes, des jeunes filles ; c'eût été de bien belles poules. Girard du Fresne les nourrissait ; il les élevait pour en avoir des œufs. Le pauvre homme les engraissa pour son malheur, car Renart ne lui en laissa pas une seule sur les cinq : toutes passèrent dans sa gueule, et vous qui êtes là dans ce cercueil, ma douce sœur, mon amie chère, comme vous étiez tendre et dodue ! Que deviendra votre sœur, la malheureuse, qui porte sur vous des regards désespérés ? Renart, puisse la flamme infernale te consumer ! Tu nous auras tant de fois meurtries, poursuivies et tourmentées, tant de fois déchiré nos pelisses, tant de fois chassées dans nos enclos ! Hier, à l'heure de none, près de ma porte tu m'as jeté le cadavre de ma sœur avant de t'enfuir dans une vallée. Le cheval de Girard n'était pas rapide, aussi ne put-il te rattraper. Je suis venue porter plainte contre toi, mais je ne trouve personne qui m'en fasse justice, car tu ne crains si peu que ce soit ni les menaces, ni la colère d'autrui. » La malheureuse Pinte, à ces mots, tombe évanouie sur le sol ainsi que toutes les autres, et, pour porter secours aux trois dames,

Et les autres a grant alainne :
« Por Dieu, font elles, gens honestes,
Et chien et leu et toutes bestes[a],
Car consilliés ceste chaitive.
Molt hac l'eure que je sui vive.
Cinc freres oc de[b] par mon pere :
Tos[c] les mainga Renars li leres.
Ce fu grans perte et grans dolours.
De par ma mere oc cinc serous,
Jones pouilletes et meschines[d] ;
Molt i euïst beles gelines.
Gerars dou Frasne[e] les passoit,
Qui por ponre les nourissoit.
Li las mar les encrassa,
C'onques Renars ne l'en laissa
De toutes cinc nes une seule :
Toutes passerent par sa geule,
Et vous, qui la gisiés em biere,
Ma douce suer, m'amie chiere,
Con vous estiés et tenre et crasse !
Que fera vostre suer, la lasse,
Qui a grant dolour vous regarde ?
Renars, la male flanme t'arde !
Tantes fois nous avras foulees,
Et cacies et triboulees,
Et deschirees nos pelices
Et enbatues en nos[f] lices !
Hier a nonne, prés de ma porte,
Me jetas tu ma serour morte,
Puis t'enfuïs parmi un val.
Gerars n'ot mie isnel cheval,
Si ne te poot mie ataindre.
Venue me sui de toi plaindre,
Mais je ne truis qui droit m'en face,
Car tu ne criens autrui manace,
N'autrui corouç pas deus fioles[g]. »
Pinte la lasse, a ces paroles,
Chaï pasmee ou pavement,
Et les autres tout ensement,
Et por souscourre les trois dames

chiens, loups et autres bêtes se sont levés de leurs bancs. Ils leur versent de l'eau sur la tête. Quand elles eurent retrouvé leurs esprits, comme nous le dit l'histoire, elles virent le roi assis et se jetèrent toutes à ses pieds, tandis que Chantecler s'agenouillant devant lui, baigna ses pieds de larmes. Le lion, devant ce spectacle, eut pitié du jeune homme. Il soupira profondément, rien au monde n'aurait pu l'en empêcher. Il dressa la tête, plein de courroux : il n'y avait absolument aucune bête, si hardie fût-elle, ni ours, ni sanglier, qui ne fût prise de terreur en entendant les soupirs et les cris de son seigneur. Couard le lièvre eut si peur que les fièvres ne le quittèrent pas de deux jours. Toute la Cour frémissait à l'unisson, même le plus courageux tremblait de peur : jamais ils n'avaient entendu pire colère que celle que manifestaient les hurlements de leur seigneur. Celui-ci dresse la tête, plein de courroux, et se démène avec une telle violence que toute la maison en résonne. Puis il tient ce discours : « Dame Pinte, dit l'empereur, par la foi que je dois à l'âme de mon père, à laquelle je n'ai pas encore fait d'aumône aujourd'hui, votre désarroi m'afflige beaucoup, mais je ne puis y remédier pour le moment. Je vais faire convoquer Renart dès que cette dépouille sera enterrée, ainsi, vous pourrez voir de vos propres yeux l'importance de la vengeance qui en sera tirée, car je serai d'une rigueur impi-

Se leverent de lor esquames
Chien et leu et autres bestes ;
L'ieve lor versent sor lor testez.
Quant revinrent de pasmisonz,
Si con nous en escrit trovons,
Quant le roi virent asseoir,
Toutes li vont as piés cheoir,
Et Cantecler s'agenoilla.
De larmes ses piés li moulla.
Quant li lions vit Cantecler,
Pitié li prist del bacheler.
Un souspir a fait de parfont,
Ne s'en tenist por tout le mont.
Par maltalent dreça la teste :
Ains n'i ot si hardie beste,
Ours ne sengler, que paor n'ait
Quant lor sirez souspire et brait.
Tel poour ot Couars li lievres
Que deus jours l'en tinrent les fievres.
Toute la cors fremist ensamble,
Li plus hardis de poour tramble,
Ains mais courouç n'orent grignor,
Quant braire oïrent lor signor.
Par maltalent la teste drece,
Si se debat par tel destrece
Que toute en sone la maisonz.
Et puis fu tele sa raisons :
« Dame Pinte, dist l'emperere,
Foi que je doi l'arme mon pere,
Dont je ne fis aumosne hui,
Molt me poise de vostre anui,
Mais je nel puis ore amender.
Je ferai Renart ja mander
Quant cis cors sera enterrés,
Si que a vos ioeuls le verrés
Con grant venjance en sera prise,
Car j'en ferai molt grant juïse
De l'omecide, dou[a] desroi. »
Quant Ysengrins oï le roi,
Isnellement en piés se drece :

toyable envers cet homicide et ce dommage. » Isengrin, à ces mots, bondit immédiatement : « Seigneur, dit-il, ce serait un acte mémorable dont vous tireriez grand honneur, si vous parveniez à venger Pinte et sa sœur Coupée, que Renart a dévorée ainsi. Assurément je ne le dis pas haineusement, mais pour la poule qui est morte : je ne le fais pas par haine personnelle contre Renart. » L'empereur lui répond : « Cher ami, cette douleur que m'a causée Renart est loin d'être la première. À vous, aux autres souverains, je me plains, comme c'est mon devoir, de l'adultère et de l'outrage, de la trahison qu'il a commise à mon égard et de la paix qu'il a violée. Mais parlons d'autre chose. Seigneur Brun, prenez cette étole, et vous, seigneur Bruiant le taureau, recommandez l'âme de cette malheureuse. Là-bas, sous ces feuillages, creusez-moi sa sépulture entre ce terrain plat et ce jardin[1], et ensuite nous penserons à autre chose[2]. — Seigneur, dit Brun, à vos ordres. » Il va alors chercher l'étole et n'officie pas seul : le roi en tête et toute l'assemblée commencent l'office des morts. Messire Tardif le limaçon lut à lui seul les trois leçons, Roenel chanta les versets et prononça l'oraison avec Brichemer le cerf et Brun l'ours, pour que Dieu sauve son âme de l'infernale prison. Quand la vigile[3] fut terminée, et c'était déjà le matin, ils portèrent le corps en terre

« Sire, fait il, c'iert grant proece
Se vous Pinte vengier poés,
Dont seriés sires honeré,
Et sa serour dame Coupee
Que Renars a si devoree.
Si nel di jou pas par haïne,
Ainçois le di por la geline
Qui est morte, qe je ne face
Por cose que je Renart hace. »
Dist l'empereres : « Biax amis,
Cest duel en coi Renars m'a mis
N'est or mie li proumerains.
A vous, as autres souverains[a],
M'en plaing si con faire le doi
De l'avoultire et del desroi,
Del traïson que il m'a faite
Et de la pais que il a fraite.
Mais or parlons d'autre parole.
Sire Bruns, prenés ceste estole,
Et vous, sire Bruians li tors,
Recomandés l'arme en cel cors.
La, enmi cele covreture[b],
Me faites une[c] sepoulture
Entre cel plain et cel gardin,
Puis parlerons d'autre Martin.
- Sire, fait Bruns, a vos plaisir. »
Atant va[d] l'estole saisir ;
Et non mie tant seulement,
Mais li rois el conmencement[e],
Et tout li autre del concile
Ont conmencie la vigile.
Sires Tardis li limeçons
Luit par lui seul les trois leçons,
Et Roeniaus canta les vers,
Et il et Bricemers[f] li cers
Et Bruns li ours dist l'orison,
Que Diex get l'arme de prison.
Quant la vigile fu finee,
Et ce vint a la matinee,
Le cors porterent enterrer,

après l'avoir enfermé dans un riche cercueil de plomb, le plus somptueux que l'on ait jamais vu. Ils l'inhumèrent sous un arbre et le recouvrirent d'une dalle de marbre : on inscrivit le nom de la dame et son histoire sur la tombe ; on y porta une épitaphe, au ciseau ou au burin, je ne sais : « Sous cet arbre, en ce terrain plat, ci-gît Coupée, la sœur de Pinte. Renart, qui est pire de jour en jour, lui fit subir de ses dents un grand martyre. » Si vous aviez vu alors Pinte pleurer, maudire Renart et le vouer à tous les diables, et Chantecler tendre ses pattes, vous en auriez éprouvé beaucoup de pitié. Quand l'enterrement fut achevé, le deuil fut quelque peu oublié. « Empereur, dirent les barons, vengez-nous donc de ce brigand qui nous a fait tant de guerres et qui a tant de fois violé la paix ! — Volontiers, répondit l'empereur. Allez-y donc en mon nom, Brun l'ours, vous n'avez rien à craindre de lui. Dites à Renart de ma part que je l'ai attendu trois jours entiers. — Seigneur, dit Brun, avec grand plaisir. »

Il s'en va alors, chevauchant l'amble dans une vallée cultivée. Brun progresse sans prendre de repos. Pendant ce temps se produisit à la Cour un événement qui accabla encore davantage Renart : Coupée se mit à faire des miracles. En effet messire Couard le lièvre, que les fièvres faisaient trembler de peur depuis deux jours, s'en est trouvé

Mais ançois l'ont fait saieler
En un riche vassel de plonc,
Onques plus riche ne vit on.
Si l'enfoïrent sous un arbre,
Et par desus misent un marbre,
Si ont escrit le non la dame
Et sa vie desor la lame,
Ne sai a cizel ou a[a] graffe,
I ont escrit une leptaffe :
« Desour cel arbre, enmi cel plain,
Gist Coupee, li suers Pintain.
Renars, qui cascun jor empire,
En fist as dens molt grant martire. »
Qui dont veïst Pinte plorer,
Renart maldire et devorer,
Et Cantecler ses piés estendre,
Molt grant pitié l'en peuïst prendre.
Quant li cors fu bien enterrés,
Li duels fu auques oubliés[b] :
« Empereres, font li baron,
Car nous vengiés de ce larron
Qui tantes gerres[c] nous a faites
Et tantes pais nous a defaites !
- Volentiers, ce dist l'empereour.
Car m'i alés, Bruns li ours[d],
Vous n'avrés ja de lui regart.
Dites Renart de moie part
K'atendu l'ai trois jors entiers.
- Sire, fait Bruns, molt volentiers. »
Atant s'en torne l'ambleüre
Parmi un val d'une couture.
Brun ne cesse ne ne repose.
Lors avint a cort une coze
Qui empira Renart son plait,
Car Coupee grans vertus fait :
Car mesires Couars li lievres,
Qui de paour tranloit les fievres,
Deus jors les avoit ja eües,
Merci Dieu or les a perdues
Sor la tombe dame Coupee,

guéri, grâce à Dieu, sur la tombe de dame Coupée, car lorsqu'on l'eut enterrée il refusa de quitter les lieux et dormit sur la dalle de la martyre. Et quand Isengrin apprit que celle-ci faisait pareils miracles, il déclara qu'il avait mal à l'oreille. Roonel lui donna le bon conseil d'aller dormir sur la tombe : il fut aussitôt guéri, à ce qu'il dit. Mais, si ce n'avait été matière de foi, dont nul ne doit douter, et sans le témoignage de Roonel, la Cour n'y aurait vu que mensonge. Quand la nouvelle se répandit à la Cour, beaucoup s'en réjouirent, mais nullement Grimbert, qui se faisait le défenseur de Renart avec Tibert le chat. Si Renart ne sait pas user de fourberie, il lui en cuira si on s'empare de lui, car Brun l'ours vient d'arriver à Maupertuis, son repaire, par un raccourci à travers les broussailles[1]. Sa grande taille l'obligea à rester à l'extérieur. Il s'approcha de la barbacane, tandis que Renart était dans la tour bise[2]. Pour se reposer il s'était retiré au fond de sa tanière. Il avait confortablement garni son garde-manger d'une grosse poule bien dodue, et avait déjeuné le matin avec la cuisse d'un lapin gras. Il prend ainsi du repos et se prélasse. Mais voici Brun devant la barrière : « Renart, dit Brun, répondez-moi ! Je suis Brun, porteur d'un message du roi. Venez me rejoindre dans cette lande, je vous dirai ce qu'il vous commande. » Renart sait bien que c'est l'ours,

Car quant elle fu enterree,
Ains ne se volt d'iluec partir,
Si ot dormi sor le martir.
Et quant Ysengrins l'oÿ dire,
Que tels vertus fait la martire,
Dist qu'il avoit mal en s'orelle ;
Et Roeniaus bien li conselle :
Sor la tombe dormir le fist,
Lors fu garis, si conme il dist.
Mais, se ne fust bone creance,
Dont nuls ne doit avoir doutance,
Et Roeniaus qui le tesmoigne[a],
La cors cuidast ce fust mençoigne.
Quant[b] a la cort vint la novele,
Tels i ot cui elle fu bele,
Mais a Grinbert fu elle laide,
Qui por Renart parole et plaide
Entre lui et Tibert le cat.
S'or ne set Renars de barat,
Mal iert bailis s'il est tenus,
Car Bruns li ors est ja venus
A Malpertruis, a son repaire,
Parmi l'adrece d'une agaire[c].
Por çou que trop fu grans par cors
Le covint demorer defors.
Trai soi devant la barbaqane,
Et Renars en la tor moraine[d]
Por reposer s'est trais arriere
Enmi le fons de sa taisniere.
Garnie avoit molt bien sa fosse
D'une geline crasse et grosse,
Et avoit mangiet au matin
Une cuisse d'un cras counin :
Si se repose et se gist aise.
Atant e vous Brun a le haise :
« Renars, fait Bruns, parole a moi !
Je sui Bruns, messagers le roy,
Venés ça fors en ceste lande,
Si vous dirai que il vous mande. »
Renars set bien que c'est li ours.

il l'a reconnu à sa démarche. Il se demande aussitôt comment il va lui chercher querelle. Il se met en peine de réfléchir à la façon dont il va le moquer.

« Brun, dit Renart, mon très cher ami, combien vous a causé de tourment celui qui vous a fait franchir cette montagne ! J'avais l'intention de me rendre à la Cour, mais je voulais auparavant me régaler d'une succulente spécialité française. Seigneur Brun, vous le savez bien, à la Cour on dit au puissant dès son arrivée : " Seigneur, lavez-vous les mains. " Il a tout ce qu'il lui faut, celui qui lui tient les manches[1]. Ils ont d'abord du bœuf à l'ail, viennent ensuite les mets somptueux dès que le seigneur les désire, mais le pauvre qui ne possède rien est fait de la merde du diable : on ne le prie pas de s'asseoir près du feu, ni à la table d'honneur ; il lui faut manger sur ses genoux, au milieu des chiens qui lui arrachent le pain des mains. Ils attendront pour rien, c'est sans importance, qu'on les serve deux fois à boire, assurément il n'y aura pas de seconde fois. Les valets rongent les os qu'ils vous donnent, qui[2] sont plus secs qu'une aile. Chacun tient son pain serré dans son poing, car tous, sénéchaux[3] et cuisiniers, sont coulés dans le même moule. Souvent les seigneurs manquent de ce dont la piétaille regorge. Puissent-ils être tous jetés au feu ! Ils se mettent dans la manche la viande et le pain pour les donner à leurs putains ! C'est pour

Bien l'a reconneü au cours.
Or se conmence a porpenser
Conment il se puisse tenser.
En grant painne est d'estudier
Conment il le puisse cunchier.
« Brun, fait Renars, biax dous amis,
Conme en grant painne vous a mis
Qui cest mont vous fist avaler[a] !
Je m'en devoie a court aler,
Mais que j'eusse mangié ançois
D'un mervillous mangier françois.
Sire Brun, car bien le savés,
Qu'on dist a cort : « Sire, lavés »
Au riche home quant il i vient.
Garis est qui ses mances tient.
Premiers ont buef as ailés[b],
Aprés vienent li riche mes
Quant li sires en voet avoir,
Mais povres hons qui n'a avoir
Fu fais de la merde au diauble :
Ne siet au feu n'a bele tauble,
Ains manjue sor son geron,
Et li chien li vont environ,
Qui le pain li tollent des mains.
De deus fois boire, c'est li mains,
Por noient s'i regarderont,
Ja por voir deus fois n'i buvront.
Les os vous rungent cil garçon
Qui plus sont sec que aleron[c].
Cascuns tient son pain en son puing,
Car tout sont ferut en un cuing
Et li senescal et li keu.
De tel choze ont li signor peu
Dont li serjant ont a plenté.
Tout fussent il ou feu jeté !
Le[d] char reponent et les pains
Que il donent a lor putains.
Por tel afaire con je di,

cette raison, très cher seigneur, que j'ai dès midi rassemblé tous mes mets et que je m'en suis régalé : j'ai mangé ainsi pour six deniers d'excellents gâteaux de miel nouveau[1]. — *Nomini patre, Christum file*[2], dit Brun, par le doux corps de saint Gilles, Renart, ce mets dont tu as abondance est la chose du monde que mon pauvre ventre désire le plus ardemment. Ah ! donnez-m'en donc, très cher seigneur, au nom de Dieu, *mea culpa* ! » Et Renart lui fait une grimace, tout heureux de le tromper. Mais le malheureux ne s'aperçoit pas que l'autre est en train de le berner[3]. « Brun, dit Renart, si j'étais sûr de pouvoir te faire confiance, d'être en sécurité et d'avoir ton appui, par la foi que je dois à mon fils Rovel, je te remplirais bientôt le ventre de miel frais et nouveau. Car là, en face, dès l'orée du bois de Lanfroi le forestier… Mais qu'importe ! Cela n'en vaut pas la peine, car si je vous y conduisais maintenant et me préoccupais de votre intérêt, vous en profiteriez pour me nuire. — Que dites-vous, seigneur Renart ? N'avez-vous donc aucune confiance en moi ? — Assurément. — Que redoutez-vous ? — Je le sais bien : un coup en traître, une perfidie. — Renart, vous m'insultez en me calomniant de cette façon ! — Je ne recommencerai plus, n'ayez aucune crainte, je n'ai aucun grief contre vous. — Ce n'est que justice, car, depuis que j'ai fait hommage à Noble le lion,

Biax dous sires, des miedi
Ai ge tous mes mes aünés,
Dont je me sui ja desjunés,
Et si ai mengié six denrees
De novel miel en bonnes rees[a].
- Nomini patre, Christum file,
Fait Bruns, par le biaul cors saint Gile,
Renars, cils mels dont vous abonde,
Ja es ce la riens ens el monde
Que mes las ventres plus desire.
Ha ! Car m'en donés, biax dous sire,
Par le cors bieu, Diex, moie coupe ! »
Et Renars li a faite la loupe,
Si rist por çou qu'il le deçoit.
Mais li caitis ne s'aperçoit
Con cils li ploie la coroie.
« Brun, fait Renars, se je savoie
Que je trovasse en toi fiance,
Et seürté, et aliiance[b],
Foi que je doi mon fil Rovel,
Que jou dou miel fres et novel
Vous empliroie ancui le ventre.
Car ci devant, si com on entre
El bos Lanfroi[c] le forestier…
Mais çou que vaut ? Vous n'a mestier,
Que se jou ore vous i menoie
Et de vostre preu me penoie,
Si m'en feriés vous male part.
- Qu'avés vous dit, sire Renars ?
Me mescréés vous dont de rien ?
- Oïl. - De coi ? - Ce saige bien :
De traïson, de felonnie.
- Renars, or es ce vilonnie,
Quant de tel coze[d] me sordittes !
- Non ferai, ains soiés tous quites,
Ne vous en porc mais nul coraige.
- Vous avés droit, que par l'oumaige
Que je fis Noble le lyon,

j'ai abandonné tout désir d'être envers vous traître et trompeur. — Je vous en fais crédit, répondit cette canaille, je n'en demande aucune assurance, je m'en remets à votre sincérité. »

Brun s'accorde en tout point à ces paroles, et les voilà en route. Ils ne retinrent pas leur cheval avant d'être arrivés au bois de Lanfroi le forestier. C'est là qu'ils arrêtèrent leurs destriers. Lanfroi, qui entretenait les bois, avait commencé à fendre un chêne dont il voulait tirer des planches pour faire des tables de grande largeur. Le charpentier y avait disposé deux gros coins de chêne, dont l'un pendait vers le bas et l'autre derrière pour faciliter le travail. « Brun, dit Renart, très cher ami, voici ce que je t'ai promis : la ruche se trouve dans ce chêne. Mangeons vite, ensuite nous irons boire ! J'y parviendrai avec un bout de bois. » Et pendant que Brun l'ours mettait son museau dans le chêne avec ses pattes de devant, Renart alla enlever le coin en le relevant en l'air. Il s'écarta et sermona l'ours : « Canaille, dit-il, ouvre la bouche, ta langue l'atteint presque ! Fils de pute, ouvre ta gueule ! » Il se moque bien de lui et lui joue un bien mauvais tour, car il n'y a ni miel ni rayon. Pendant que Brun s'affaire, Renart a empoigné les coins et les a ôtés non sans peine. Quand il eut retiré tous les coins, la tête et les flancs de Brun étaient prisonniers du chêne. Le malheureux fut alors au supplice : sa peau s'étirait et s'arrachait vers le haut, il était sur le point de défaillir. Renart l'avait mis dans une situation bien

Puis n'oc vers vous entention
D'estre traïtres ne trichieres[a].
- Bien vous en croi, dist li lichieres,
Je n'en quier autre seürté,
Mis me sui en vostre purté. »
Quanque cils dist, il li otroie.
Atant se sont mis a la voie.
Onques n'i ot cheval tenu
De ci a tant qu'il sont venu
Au bos Lanfroi[b] le forestier.
La sont aresté li destrier.
Lanfrois, qui les bos suet deffendre[c],
Un chaisne ot conmenciet a fendre
Ou il voloit prendre des es
Por faire taubles de grans les[d].
Deus cuingz de chaisne tous entiers
I avoit mis li cherpentiers.
L'un des cuins ot fait aval pendre,
Et l'autre aprés por miex a fendre.
« Brun, fait Renars, biaus dols amis,
Vois ci çou que je t'ai promis :
Dedens ce chaisne est la catoire.
Or del mangier, puis irons boire[e] !
G'i avenroie d'un fusiel. »
Et Bruns li ours mist le musel
Ou chaisne et les deus piés devant,
Et Renars vait le cuing levant
Et adreçant encontremont.
Ensus esta, si le semont :
« Cuivers, fait il, ouevre la bouce,
Por peu que ta langue n'i touce !
Fil a putain, ouevre la goule ! »
Bien le cunchie et bien le boule[f],
Car il n'i a ne miel ne ree[g].
Endementrués que Bruns i bee,
Renars a les cuins empuigniés
Et a grant painne defichiés.
Quant tout li cuing furent osté,
La teste Brun et li costé
Furent dedens le chaisne enclos.
Lors fu li las a mal repos :
Estent li cuirs et riffle en haut,

fâcheuse, lui qui n'a jamais été à confesse et n'a jamais fait le moindre bien ni la moindre aumône. Il s'écarte et le couvre de sarcasmes : « Brun, dit-il, je savais bien — et vous dépensez des trésors de ruse ! — que je n'avais aucune chance d'en manger : je sais bien ce que je ferais si j'avais à le faire. Quelle canaille vous êtes, vous qui ne me donnez pas de ce miel ! Hélas ! Comme vous seriez prompt à me conduire à l'hôpital de Saint-Gilles, si je tombais dans la misère ! J'aurais vite droit à des poires blettes ! » Sur ces mots surgit messire Lanfroi le forestier : Renart prend la poudre d'escampette. Dès que le paysan vit Brun pendu au chêne qu'il devait achever de fendre, il retourna à toutes jambes au village en s'écriant : « Seigneurs, l'ours est là, dehors ! nous allons pouvoir nous emparer de lui ! » Vous auriez vu les paysans sortir et se précipiter tous ensemble dans la rue ! L'un porte un manche, l'autre une massue, l'un un fléau, un autre un bâton d'aubépine. Brun trembla de peur pour son échine. En tête arrivait Heurtevilain, avec Geldon Grosseputain, Baudouin Portecivière qui prend sa femme par-derrière, et Trotte-aux-noces le puant, qui court toujours à cause des mouches. Quand l'ours aperçoit ces paysans, il tremble et pense au fond de lui-même qu'il vaut mieux pour lui perdre son museau que de tomber entre les mains de Lanfroi. Il a tant tiré, avec de telles souffrances, que sa peau s'étire, les veines se rompent, il défaille, sa tête se brise ;

A poi que li cuers ne li faut.
Molt l'avoit mis en male presse
Renars, qui onques n'ot confesse,
Qui ains ne fist bien ne amosne.
Ensus se traist, si le ramprosne :
« Brun, fait il, jel savoie bien,
Et[a] or querés art et engien,
Que ja ensi ne mengeroie,
Mais je sai bien que j'en feroie
Se ensi je l'avoie a faire.
Con estes ore deputaire,
Que de cel mies ne me rués !
Ahi ! con me conduiriés[b]
Jusqu'a Saint Gile en infierté,
Se je chaioie en povreté !
Vous me donriés ja poires moles. »
Atant e vous a ces paroles
Sire Lanfroi le forestier,
Et Renars se meit ou sentier.
Quant[c] li vilains vit lors Brun pendre
Au chaisne qu'il devoit parfendre,
A la ville s'en vint le cours,
Criant : « Signor, ça fors est l'ors !
Ja le porons as mains tenir ! »
Qui dont veïst vilains salir
Et fuïr tout parmi la rue !
L'uns porte hanste, l'autres maçue,
L'uns floiel, l'autres baston d'espine.
Grant poor ot Bruns de s'eschine.
Devant en vint Hurtevilain[d],
Et Geldons Grosseputain,
Et Bauduins Portecivière,
Qui croist sa feme par derriere,
Et Trote as Noces[e] li puans,
Qui por les mousques est fuians.
Quant li ours ces vilains vit,
Pense en son coraige et fremist,
Que miels li vient le musel perdre,
Ains que Lanfrois le puist aherdre.
Tant a sachiet a molt grant paine,
Estent la pel, rompent les vainnes,
Faut li li cuers, la teste casse,

il perd une grande quantité de sang et laisse sur place la peau de ses pattes et de sa tête : on n'a jamais vu bête si horrible. Son museau eśt couvert de sang, il n'a plus de peau sur le visage. Il s'enfuit à travers bois, et les vilains le poursuivent en poussant des cris. L'ours se réfugie près d'un rocher. Le prêtre de la paroisse, qui était le père de Martin d'Orléans, revenait de répandre son fumier. Il le frappa en plein sur les reins, et il y avait tant d'autres paysans qui le battaient à qui mieux mieux qu'il en réchappa de justesse. Sans mentir, Renart sera perdu si Brun l'ours parvient à l'atteindre, mais il a entendu ses gémissements de loin, et il eśt rentré par un chemin de traverse à Maupertuis, sa forteresse, où il ne craint ni armée ni embuscade. Au moment où Brun le dépasse, Renart lui décoche ses sarcasmes : « Brun, dit-il, as-tu profité, cher ami, du miel de Lanfroi que tu as mangé sans moi ? Ton manque de parole te perdra ! Certes, il t'en cuira : aucun prêtre ne voudra t'assiśter dans tes derniers moments. À quel ordre veux-tu appartenir, avec ton chaperon rouge ? » L'ours était si accablé de douleur qu'il ne répondit mot : il s'enfuit au grand galop. Il redoutait encore de tomber entre les mains du prêtre et des paysans.

Brun a parcouru, en courant, tant de chemin qu'avant midi sonnant il eśt revenu à la carrière où le lion tenait sa cour plénière. Il tombe évanoui sur le pavement : le sang lui dégouline

Mais de son sanc i lait grant masse,
La pial des piés et de la teśte :
Ains nuls ne vit si laide beśte.
Dou sanc li cuevre le musel ;
Entour le vis n'ot point de pel[a].
Parmi le bos s'en va fuiant,
Et li vilain le vont huiant.
Li ours s'en va lés une roche.
Et li preśtres de la perroche,
Qui peres fu Martin d'Orliens,
Revenoit d'esparre son fiens.
Si le feri parmi les rains,
Et d'autrez vilains i a mains[b]
Qui miex miex le vont batant[c],
Qu'a paines s'en va escapant.
Or i ert pris Renars sans faindre
Se Bruns li ours le puet ataindre,
Mais il l'a oï de lonc plaindre,
Si se remiśt par une adrece
En Malpertruis, sa forteresse,
Ou il ne crient ośt ne agait.
Au trespasser que Bruns li fait
Li a Renars ses gas lanchiés :
« Brun, fait il, es tu avanchiés,
Douls amis, dou miel Lanfroi
Que vous avés mangiet sans moi ?
Vośtre male fois vous parra !
Certes, il vous en mescherra,
Que ja a vo fin n'avrés preśtre.
De quel ordene volés vous eśtre,
Qui rouge caperon avés ? »
Li ours eśtoit si adolés
Qu'il ne li pot respondre mot.
Fuiant s'en va plus que le trot.
Encor cuide il cheoir[d] es mains
Le preśtre[e] et les autres vilains.
Tant a alé Bruns en corant
Que devant le midi sounant[f]
Eśt revenus a la quarriere
Ou li lions tint cort pleniere.

du visage, et il n'a plus d'oreilles. Ce spectacle plonge la Cour dans la stupeur : « Brun, dit le roi, qui t'a fait cela ? Il t'a affreusement ôté ta coiffe ! — Roi, répondit-il, c'est Renart qui m'a mis dans l'état que vous pouvez voir. » Il se jette alors à ses pieds. Ah ! si vous aviez vu le lion pousser des cris et s'arracher les crins de fureur ! Il jure par le cœur et la mort de Jésus : « Brun, dit le roi, Renart t'a tué, tu n'en obtiendras à mon avis nulle miséricorde ! Mais, par la mort et par les plaies de Jésus, j'en tirerai une vengeance si implacable qu'on en parlera jusqu'en France ! Où êtes-vous, Tibert le chat ? Allez vite de ma part chercher Renart. Dites en mon nom à ce vil rouquin qu'il vienne immédiatement me faire droit dans ma grande salle, devant ma Cour, et qu'il n'apporte ni or, ni argent, ni discours pour assurer sa défense, mais la corde pour le pendre par la gueule. » Tibert n'ose refuser, mais, s'il avait pu se récuser, le sentier n'aurait pas encore vu ses pattes. Cependant, bon gré mal gré, le prêtre doit aller dire la messe, et Tibert s'en va en prenant la voie de gauche. À force d'éperonner sa mule au fond d'une vallée, il arrive à la demeure de Renart, puis il prie saint Léonard, qui délivre les prisonniers, de le mettre à l'abri d'une traîtrise[1] et de le préserver de son compagnon Renart, dont il connaît la grande félonie et qu'il sait être une bête sans foi ni loi, qui ne respecterait même pas un honnête homme. Mais ce qui inquiéta le plus Tibert,

Pasmés cheï el paveïs ;
Li sans li couroit jus dou vis,
Et si n'aporte nule oreille.
La cours le voit, molt s'esmervelle :
« Bruns, fait li rois, qui t'a çou fait ?
Laidement t'a ton capel trait[a] !
- Rois, fait il, ensi m'a baili
Renars con vous poés veïr. »
Atant li vait as piés cheïr.
Qui dont veïst le lion braire,
Par[b] maltalent ses crins detraire,
Et jure le cuer et la mort !
« Bruns, fait li rois, Renars t'a mort,
Ne cuic qu'autre marcie en aies !
Mais, par la mort et par les plaies,
Je t'en ferai si grant venjance
C'on en parlera jusqu'en France !
Ou estes vous, Tysbers li cas ?
Alés moi por[c] Renart vïaus.
Dites moi a rous deputaire
Que il me vegne tost droit faire
En ma sale devant ma gent,
Si n'aporte or ne argent,
Ne parole por lui deffendre,
Mais le hart por sa geule pendre. »
Tysbers ne l'ose renfuser,
Car, s'il le peuïst contrester,
Encor fust sans lui li sentiers.
Mais ou envis ou volentiers
Covient a messe aler le prestre,
Et Tysbers s'en ist a senestre.
Tant a sa mule espouronee
Parmi le fons d'une valee,
Dont est venus au meis Renart.
Puis reclaime a saint Lienart[d],
Qui delivrer sieut les prisons[e],
Qu'il le garde de traïson[f]
Des mains Renart son conpaignon,
Car il le seut tant a felon
Et a beste de pute foi,
Preudome ne portroit il foi.
La riens que Tysbert desconforte,

ce fut lorsqu'il se trouva devant la porte : entre un frêne et un sapin il vit l'oiseau de saint Martin[1] : il lui cria tant qu'il put : « À droite ! à droite ! », mais l'oiseau tourna vers la gauche. Tibert s'arrêta un bon moment. Je vous assure que c'est là ce qui l'abat et le mate le plus. Son cœur lui dit qu'il va connaître la honte, de grands tourments et un terrible déshonneur. Il redoute et craint tellement Renart qu'il n'ose pénétrer dans sa demeure. Il lui tient son discours de l'extérieur, mais il n'y gagnera rien : « Renart, dit-il, très cher compagnon, dis-moi, es-tu donc là ? » Renart marmonna entre ses dents, à voix basse pour n'être entendu de personne : « Tibert, puissiez-vous être entré sur mon territoire pour votre tristesse et pour votre malheur ! C'est ce qui vous arrivera, si j'ai assez d'habileté. » Puis il répond à haute voix : « Tibert, *welcome* ! comme si vous reveniez tout juste de Rome ou de Saint-Gilles, ou comme si c'était le jour de la Pentecôte, soyez le très bienvenu ! » car il ne lui coûtait rien de faire le beau parleur, et il le salue avec humilité. Tibert lui dit avec bénignité : « Renart, n'y voyez pas d'outrage, je suis venu vous trouver de la part du roi. Ne croyez pas que j'éprouve de la haine à votre égard : c'est le roi qui vous hait au plus haut point et qui vous menace, car Brun, et Isengrin le cocu, et le monde entier se plaignent de vous. — Tibert, n'en parlons plus ! Vous pouvez aborder d'autres sujets. Je vivrai tant que je

Ce fu quant il vint a la porte :
Entre un frasne et un sapin
A veü l'oisel saint Martin.
Assés huica : « A destre ! a destre[a] ! »
Et li oisiaus torne a senestre[b].
Tysbers s'estut une grant pose.
Si vous di que ce fu la cose
Qui plus le mate et plus le donte.
Li cuers li dist qu'il avra honte
Et grant anui et grant vergoigne.
Tant doute Renart et resoigne
Qu'il n'ose entrer en sa maison.
Par defors conte sa raison,
Mais il n'i avra ja gaing[c] :
« Renars, fait il, biaus dous conpains,
Di moi, es tu donc la dedens ? »
Ce dist Renars entre ses dens
Tout coiement que nuls ne l'oie :
« Tysbers, par vostre male joie
Et par vostre male aventure
Soiés entrés en ma pasture !
Si serés vous, s'engiens n'i[d] faut. »
Et puis a respondu en haut :
« Tysbert, fait Renars, villecome,
Conme se vous veniés de Roume
Ou de Saint Gile novelement,
Bien soiés venus hautement,
Et s'il fust jours de Pentecouste ! »
Que bials parlers riens ne li couste,
Ains le salue humelement[e].
Tysber li a dit bonement :
« Renars, nel tenés a desroi,
Je ving ici de par le roi.
Ne cuidiés mie je vous hace ;
Li rois vous het molt et manace,
Car Bruns et Ysengrins li cous
Et tous li mons se plaint de vous[f].
- Tysbert, or lassiés çou ester !
D'autre cose poés parler.
Je vivrai tant con je porai.

pourrai. J'irai à la Cour et j'écouterai quiconque voudra m'accuser de quoi que ce soit. — Ce sera d'une grande sagesse, cher seigneur, et je vous conseille de le faire parce que j'ai une grande amitié pour vous. Mais pour le moment j'ai une faim de loup, au point d'avoir le dos qui fléchit. Auriez-vous un coq, ou une poule, ou autre chose à manger ? — Tibert, vous êtes trop difficile, lui répond Renart : des quantités[1] de souris et de rats, vous n'en mangeriez pas, je crois. — Si, au contraire ! Jamais je ne m'en lasserai ! — Eh bien, je vous en donnerai en abondance au matin, au soleil levant. Suivez-moi donc, je vous précéderai ! »

Renart sort de sa tanière, suivi par Tibert qui n'y voit pas malice. Ils arrivent rapidement à un village qui ne comporte qu'une vingtaine de maisons. « Tibert, savez-vous ce que nous allons faire ? dit Renart : ici demeure un prêtre dont je connais parfaitement la maison. Il a beaucoup de froment et d'avoine, mais les souris lui font de grands ravages : elles lui en ont mangé plus d'un muid. Je me trouvais là, il n'y a pas bien longtemps, et je me suis mis en chasse : j'en ai attrapé dix. J'en ai laissé une partie dans mon garde-manger, et j'ai croqué les autres aujourd'hui. Voici le passage par où j'y entre : franchis-le, et rassasie ton ventre ! » Mais le trompeur lui mentait, car le prêtre qui résidait là n'avait ni orge ni avoine, et il s'en moquait bien. Tout le village le détestait

G'irai a cort et[a] si orai
Qui sor moi vorra nient dire.
- Ce sera grans savoirs, biaus sire,
Et jel vous loc car molt vous aing.
Mais jou ai molt tresgrant fain,
Que toute en ai foible l'eschine.
Avés vous ne cok ne geline,
Ne cose c'on puist mengier ?
- Tysbert, trop menés grant dangier,
Ce li respont Renars ; baras
De soris crasses et de ras,
Je cuic que ja n'en mengeriés.
- Si feroie molt volentiers[b] !
Ja d'ials ne serai trop lassés.
- Et je vous en donrai assés
Le matin, a solel levant.
Or me sivés, g'irai avant. »
Renars issi de sa taisniere,
Et Tysbers le siut par derriere,
Qui n'i entent barat ne guille.
Errant[c] vinrent a une vile
Ou il n'avoit que vinz maisons.
« Tysbert, savés que nous ferons ? »
Cedist Renars : « Ci maint un prestres,
Et je connois molt bien son estre.
Assez a fourment et avainne,
Mais les soris l'en font grant painne :
Mangié l'en ont plus que d'un mui.
N'a encore gaires que j'i fui,
Mais je lor fis une esvaïe :
Dis en retinc en ma partie.
L'une partie mis en mon estui
Et l'autre ai mangie hui.
Vois les pertruis par ou[d] g'i entre.
Passe outre, si sole te ventre ! »
Mais li lichieres le mentoit,
Car li prestres qui la manoit
N'avoit ne orge ne avainne,
De çou n'ert il en nule painne.
Toute la ville le haoit[e]

à cause d'une putain qu'il entretenait, car elle l'avait ruiné (c'était la mère de Martin d'Orléans), si bien qu'il n'avait ni bœuf, ni vache, ni aucun autre bétail à ma connaissance, seulement dix poules d'une même parenté. Renart lui avait subtilisé trois poules et un coq. Et Martin, qui depuis a pris le froc et qui eſt devenu moine par la suite, avait tendu un piège dans le trou pour prendre Renart le goupil. Que Dieu préserve pour le prêtre un tel fils, qui s'entend si bien en ruse pour capturer renards et chats ! Renart, bien sûr, avait flairé le piège, mais il n'en souffla mot à son compagnon. « Tibert, avance ! dit Renart, eh ! merde, comme tu es peureux ! Je vais faire le guet dehors, de ce côté. » Et Tibert s'élance. Mais il n'y trouve ni froment ni orge, et les lacets lui serrent la gorge. Tibert le chat tire en tous sens, mais le lacet le retient par le cou. Il cherche à s'échapper, mais c'eſt inutile, car Martinet, le brave clerc, bondit : « Debout ! debout ! fait-il, cher père ! De l'aide, de l'aide, chère mère ! allumez la chandelle, le renard eſt pris au lacet ! »

La mère de Martinet s'éveille, bondit, allume la chandelle ; le prêtre, sa couille dans une main, prend une quenouille dans l'autre[1] et saute immédiatement du lit. Tibert subit alors un rude assaut : il reçoit une volée de cent coups avant de quitter les lieux. Le prêtre et sa concubine frappent, mais

Por une putain qu'il tenoit,
Que l'ot getee de molt grans biens[a]
(Mere eſtoit a Martin d'Orliens),
Si qu'il n'avoit[b] ne buef ne vache,
Ne autre beſte que je sace,
Fors dis gelines d'un parage.
Renars l'en avoit fait damaige
De trois gelines et d'un cok.
Et Martins qui puis ot le frok,
Et qui fu puis moisnes rendus,
Avoit au trou ses las tendus
Por prendre Renart le woupil.
Diex gart a provoire tel fil,
Qui aprent si bien a barat
Por prendre et woupil et cat !
Et Renars l'engien savoit bien,
Et son conpaignon n'en diſt rien.
« Tysbert, passe outre ! diſt Renars,
Fi[c] ! merde, con tu es couars !
Je gaiterai par ça defors. »
Et Tybers lance outre son cors,
Mais n'i trueve fourment ne orge,
Et li lac li mansent la gorge.
Tire, saiche Tysbers li cas,
Mais par le col le tient li las.
Escaper cuide, mais ne li vaut,
Car Martinés, li bons clers, saut :
« Or sus ! or sus ! fait il, biax perez,
Aïwe, aïwe ! bele mere,
Alumés le candoille au feu,
Li woupis eſt au lac venus[d] ! »
La mere Martinet s'esvelle,
Saut sus, s'alume la candelle ;
Li preſtres, en sa main sa couille,
En l'autre a prise une kenoille[e],
Erranment eſt del lit saillis.
Lors fu Tysbers si asaillis
Qu'il ot cenz cols de livrison
Ains qu'il issiſt de la maison.
Fiert li preſtres et sa soignant

Tibert a la dent acérée. Il vise la couille du prêtre, comme l'histoire le raconte. Avec ses dents et ses ongles tranchants il lui a arraché un de ses pendentifs. Lorsque la dame constata cette perte irrémédiable et incontestable, elle se traita trois fois de malheureuse avant de s'évanouir à la cinquième. Tandis que Martin se lamentait devant la pâmoison de sa mère, Tibert trancha les lacets avec ses dents : ainsi le chat s'échappa. Il a été bien maltraité, mais au bout du compte il s'est bien vengé du prêtre qui l'avait ainsi frappé. Dieu ! Comme il aimerait se venger de Renart s'il pouvait en triompher ! Mais ce trompeur, depuis l'instant où Martin a crié : « Debout ! », n'a pas eu envie de rester : il s'est enfui vers sa tanière, tandis que l'autre restait pour essuyer les coups. Si vous aviez entendu Tibert le chat maudire Renart et sa fourberie ! « Hélas ! dit-il, Renart, Renart, Dieu n'accueille jamais votre âme ! J'avais bien besoin d'une leçon, moi qui ne cesse d'essuyer les ruses de ce rouquin de Renart ! Quant au prêtre, ce méchant cocu, que Dieu le plonge dans le malheur et lui retire son pain, à lui et à sa femme, la sale putain qui m'a livré un pareil assaut ! Mais il a perdu un de ses pendentifs : j'ai bien vengé sa paroisse, il ne peut plus sonner les deux cloches ! Et Martin, son fils d'Orléans, malheur à lui, qui ce matin m'a donné cette correction ;

Et Tysbers ot le dent poignant.
S'esgarda le couille a provoire,
Si con nous trovons en l'estoire,
As dens et as ongles fendans
Li a tolu un des pendans.
Quant la dame vit la grant perte
Et l'uevre vit si aperte,
Trois fois s'est chaitive clamee,
Et a la qinte s'est pasmee.
Au duel que Martins menoit
De sa mere qui se pasmoit,
Defist Tysbers as dens les las :
Ensi s'en escapa li cas.
Il a esté molt laidengiés,
Mais en la fin s'est bien vengiés
Del prestre qui si le batoit.
Diex ! con volentiers se vengeroit[a]
De Renart s'il en ert au deseure,
Mais li lichieres, puis cele eure
Que Martins ot dit : « Levés sus ! »
Onques n'i volt arester plus,
Ains s'en fui vers son repaire,
Et cils remest por le mal traire.
Qui dont oïst Tysbert le cat
Renart maldire et son barat !
« Ahi ! fait il, Renart, Renart,
Ja Diex n'ait a vostre arme part !
Bien deuïsse estre castoiiés,
Qui tantes fois sui cunchiés
Par les engiens Renart le rous ;
Et li prestres, li malvais cous,
Diex li doinst mal traire et pau pain,
Et sa feme, l'orde putain
Qui or me fist tele envaïe !
Mais un des pendans n'a il mie,
Vengiés en ai bien sa paroche[b] :
Ne puet sonner andeus les cloques ;
Et Martin, son fil d'Orliens,
Onques n'ait il un grain de bien,
Qui hui[c] main m'aloit si batant,

puisse-t-il ne pas vivre assez longtemps pour devenir moine, et être pendu comme voleur[1] ! » Ses lamentations ont duré tant et si bien qu'il est arrivé dans la vallée, à la Cour où siège le roi. Dès qu'il le voit, il se prosterne à ses pieds et lui raconte ces nouvelles stupéfiantes. « Dieu ! dit Noble, viens à mon secours ! Voilà une bien incroyable diablerie de Renart, qui ainsi me déshonore, et je ne puis trouver personne qui me venge de ce dommage. Seigneur Grimbert, je me demande bien si ce n'est pas à votre instigation que maître Renart me marque ainsi son mépris. — Je vous jure que non, seigneur ! — Allez donc vite le trouver, amenez-le, et gardez-vous bien de revenir sans lui.

— Seigneur, c'est impossible. Renart est tellement vicieux, que je sais bien que je ne pourrai jamais l'amener si je ne suis pas porteur d'une lettre de vous. Mais s'il voit votre sceau, par la foi que je porte à saint Israël, il ne fera aucune objection. Je suis convaincu qu'alors il m'accompagnera. — Tu as raison », dit l'empereur. Il dicte alors le message, Baucent le sanglier transcrit fidèlement et met le sceau sur la lettre, qu'il remet ensuite à Grimbert. Après quoi celui-ci s'en va à travers champs et pénètre dans un grand bois. Il sue à grosses gouttes avant d'arriver à la résidence de Renart. Il trouve, tout près de son essart, un sentier qui le mène à bon port : il est chez Renart avant la nuit. Les murs et les défilés

Ja ne vive il deci a tant
Qu'il ait esté moisnes rendus,
Ains soit par larrechin pendus[a]. »
Tant a sa plainte demenee
Qu'il est venus en la valee,
Ens en la cort ou li rois siet.
U qu'il le vit, as piés li chiet
Et li raconte les mervelles.
« Diex ! dist Nobles, car me conselles.
Molt par est ore grant dialblie
De Renart qui si me cunchie,
Ne je ne puis trouver nului
Qui me venge de cest anui.
Sire Grimbert, molt m'esmervel
Se ce est par vostre consel
Que dans Renars m'a si por vil.
- Je vous plevis, sire, nenil !
- Dont alés tost, si l'amenés.
Gardés sans lui ne revenés.
- Sire, ce ne puis je pas faire.
Renars set tant de put afaire,
Bien sai que ja ne l'amenroie
Se jou vos lettres ne portoie.
Mais s'il veoit vostre saiel,
Foi que je doi saint Israël,
Ja soins nuls ne le tenra[b].
Lors cuic je bien qu'il i venra.
- Tu as bien dit », dist l'empereres.
Il li devise la matere,
Bauchans li senglers li escrit
Et saiela quanques il dist,
Puis bailla Grimbert le saiel.
Aprés s'en va par un praiel
Et puis se mist par un grant bos.
Molt li sua la piaus dou dos
Ains qu'il venist au meis Renart.
Auques prés trueve son essart[c]
Un sentier qui bien le conduit.
Au meis Renart vint devant nuit.
Li mur sont haut et li destroit[d].

sont hauts. Grimbert entre dans la première enceinte par la petite porte[1] dont il connaît l'existence. Renart, qui redoute une attaque lorsqu'il entend le blaireau entrer, tient à rester près de sa demeure jusqu'à ce qu'il sache ce qui se passe. Voilà Grimbert entré dans le château. À la façon dont il a fait descendre le pont-levis, à sa manière de se cacher et de s'introduire, en entrant dans la tanière le cul en avant, la tête ensuite[2], Renart l'a parfaitement reconnu avant même qu'il ne soit arrivé près de lui. Il lui fait grande fête et grande joie, lui passe les bras autour du cou ; comme c'était son cousin[3], il le fit asseoir sur deux coussins. Grimbert fit montre, à mon sens, d'une grande sagesse en ne transmettant pas son message avant d'avoir mangé à loisir. Lorsque le repas fut terminé : « Seigneur Renart, dit Grimbert, votre fourberie est trop manifeste. Savez-vous ce que le roi vous fait savoir ? Il ne demande pas, il ordonne que vous veniez lui faire droit dans sa résidence, où qu'il se trouve. Votre guerre ne prendra-t-elle jamais fin ? Que reprochez-vous à Isengrin, à Brun l'ours, ou à Tibert le chat ? Votre tromperie vous perdra ! Si vous ne changez pas d'attitude, vous n'y gagnerez que la mort, vous et toute votre descendance. Tenez donc, brisez ce sceau : prenez connaissance du contenu de cette lettre. » La canaille tremble et frémit. Il brise le sceau avec terreur,

Par le guicet que il savoit
Entre Grimbers el premier baile[a].
Renars, qui crient c'on ne l'asaille
Quant il ot le taisson venir[b],
Prés de maison se volt tenir
Tant qu'il sace la verité.
Es vous Grimbers laiens entré ;
Au pont torneïs avaler,
Et a mucier et a passer[c],
A çou q'il entre en la taisniere
Le cul avant, la teste arriere,
L'a bien Renars reconneü
Ains qu'il ait de plus prés venu[d].
Grant joie en fist et grant solas :
Au col li gette andeus les bras ;
Por çou qu'il estoit ses cousins
Desous lui ploie deus coussins.
De ce tinge Grimbert a saige
Qu'il ne volt dire son messaige :
Si ot avant mangiet assés,
Et quant li mangiers fu passés :
« Sire Renars, çou dist Grimbers,
Vostre barat est trop apert.
Savés vous que li rois vous mande ?
Ne mande pas[e], mais il conmande
Que vous li vegniés faire droit
En se maison, u que il soit.
Prendra ja vostre guerre fin ?
Que demandés vous Ysengrin,
Ne Bruns l'ors, ne Tysbers li cas ?
Mar veïstes vostre barat !
Se n'en prenés autre confort,
Ja n'en aurés el que la mort,
Ne vous, ne tuit vostre chaiel.
Tenés mon, brisiés cest saiel :
Gardés que la lettre vous dist. »
Li licieres tramble et fremist.
Par grant poor le saiel brise,

lit la lettre, et soupire dès les premiers mots. Il sut parfaitement la lire en entier :

« Monseigneur Noble le lion, qui dans toutes les régions est roi et seigneur des bêtes, promet à Renart honte, supplices, guerre à outrance et de terribles représailles s'il ne se présente immédiatement devant lui pour se soumettre à son jugement devant ses vassaux. Qu'il n'apporte ni or, ni argent, ni discours pour sa défense, mais seulement la corde pour le pendre par la gueule[1]. » Quand Renart apprit cette nouvelle, son cœur défaillit dans sa poitrine, son visage s'assombrit : « Pour Dieu, dit-il, Grimbert, pitié ! Secourez ce malheureux affligé ! Ah ! pourquoi ai-je tant vécu ? Demain je serai pendu ! Dieu, que ne suis-je à présent moine à Cluny ou à Clairvaux[2] ! Mais les moines me paraissent hypocrites, et je crains qu'il ne m'arrive malheur, si je fais en sorte d'en devenir un. » Grimbert répond : « Ne vous en souciez pas. Votre vie ou votre mort se jouent demain. Pendant que vous êtes libre, confessez-vous rapidement à moi, nous partirons avec l'esprit plus tranquille. — Seigneur Grimbert, dit Renart, voilà un bon conseil, et habile, car si je me confesse à vous avant les affres du procès, il ne peut m'en venir aucun mal : si je meurs, j'en serai plus facilement sauvé.

« Écoutez donc mes péchés. Seigneur, j'ai fauté avec Hersent, l'épouse d'Isengrin. Mais je vous assure bien à la fin qu'elle a été soupçonnée à juste titre, car je l'ai véritablement possédée.

Voit que la lettre li devise,
Si souspire au premier mot.
Bien sot lire quanquez il i ot :
« Mesires Nobles li lions,
Qui par toutes les regions
Estoit des bestes rois et sires,
Mande Renart honte et martires,
Et mortel guerre, et grant contraire,
S'il ne li vient orendroit faire
Droit et raison devant sa gent ;
Si n'i aporte or, ne argent,
Ne parole por lui deffendre,
Mais le hart por sa geule pendre. »
Quant Renars oï la novele,
Li cuers li faut sous la mamelle,
Et li viaires li noirci :
« Por Dieu, fait il, Grimbert, merci !
Consilliés cest dolant chaitif !
Molt hauc l'eure que je tant vif,
Car je serai demain pendus !
Diex, car fuisse ore moines rendus
A Cligni u a Clerevaus[a] !
Mais je tieng tant moignes a fax,
Je crien qu'il ne m'en mesavegne,
Se fac tant que moisnes devegne. »
Dist Grimbers : « De ce n'aiés cure.
Vous estes en grant aventure
Demain de morir ou de vivre.
En tant con estes a delivre,
Confessés vous a moi briement,
S'en irons plus seürement.
- Sire Grimbers, ce dist Renars[b],
Ci a consel boin et apert,
Car se je vous di ma confesse
Ançois que jugement m'apresse,
De ce ne puet venir nuls mals :
Se g'i muir, s'en serai plus saus.
« Or entendés a mes pichiés.
Sire, j'ai esté entichiés
De Hersent, la feme Ysengrin.
Mais or vous di a la parfin
Qu'elle en est a droit mescreüe,
Car voirement l'ai je croissue.
Or m'en repent, Diex, moie coupe !

Maintenant je m'en repens, *mea culpa* ! car je lui ai battu une fois la croupe. J'ai causé un tel tort à Isengrin qu'il m'a traîné en justice[1]. Dieu en sauve mon âme ! Par trois fois je l'ai fait prendre, je vais vous dire comment. Je l'ai fait tomber dans le piège à loups, le jour où il dévora un agneau : on lui a tant battu le cuir qu'il a pris une volée de cent coups avant de s'extraire de la fosse. Je l'ai fait installer dans la bergerie : les bergers qui l'y découvrirent le frappèrent comme on bat un âne pour lui faire passer un pont[2]. Je savais qu'un prêtre, dans une église, avait amassé dix jambons : je lui en fis tellement manger qu'il ne pouvait plus sortir, en vérité, par le trou par où il était entré[3]. Je l'ai fait asseoir sur la glace, jusqu'à ce que sa queue fût gelée[4]. Je l'ai fait pêcher dans la fontaine une nuit de pleine lune en lui faisant croire que le reflet de cette blanche image était un fromage[5]. Enfin, je l'ai trompé une nouvelle fois devant la charrette aux poissons[6]. Cent fois, je l'ai accablé et fait mat en usant de la force ou de la ruse. Je parvins même à le faire moine, puis il déclara qu'il était chanoine quand on le vit manger de la viande. On aurait bien dû l'écorcher pour cela[7] ! Je ne saurais vous raconter en un jour tous les torts que je lui ai causés. J'ai fait tomber Tibert dans des lacets en lui faisant croire qu'il mangerait des rats[8]. De tout le lignage de Pinte, sauf elle-même et sa tante, il ne reste coq ni poule dont je n'aie fait mes délices.

« Quand devant mon terrier se présenta l'armée des sangliers, des vaches, des bœufs et d'autres bêtes bien équipées

Que onques li bati la crupe.
Ysengrin ai jou tant meffait
Que j'en ai vers lui eü plait[a].
Diex en tourt m'arme a garison !
Trois fois l'ai fait metre en prison,
Si vous dirai en quel maniere.
Gel fis cheoir en la louviere,
La ou il manga un agnel.
Ja ot tant batue le pel
Qu'il prist cenz cops de livrison
Ains qu'il issist de la prison.
Jel fist el berquerie herbergier[b],
La le troverent li brigier,
Sel batirent conme asne a pont.
Dis bacons savoie en un mont
Chiés un provoire en un moustier :
De chiax li fis je tant mangier,
N'en pot issir, ce fu vretés[c],
Par le trau u il fu entrés.
Jel fis seoir en la gelee
Tant que la keue fu engelee.
Jel fis peschier en la fontainne
La nuit que la lune fu plainne :
De l'ombre de la blance ymage
Li dis pour voir que c'est fromaje.
Et si refu par moi trahis[d]
Devant la karete as[e] plaïs.
Cenz fois l'a recreüt et mat
Par droite force et par barat.
Ge li fis tant qu'il devint moines,
Puis dist il qu'il estoit canoines,
Quant on li vit la char mangier :
Bien l'en deuïst on escorchier[f] !
Ne vous aroie hui retrait
Le honte que je li ai fait.
Je fis Tysbert cheoir ou las
Quant il cuida mengier les ras.
De tout le lignage Pintain,
Fors seulement li et s'antain,
N'i a remés cok ne geline
Dont je n'aie fait ma cuisine.
« Quant li os fu devant mon crues
Des sanglers, des vaches, des buez
Et d'autres biestes bien armees

qu'Isengrin avait amenées pour mettre fin à cette guerre, j'ai recruté Roonel le mâtin. Ils furent une bonne trentaine de compagnons, des chiens, des chiennes, des mâtins, à être couverts de coups et de plaies, et ils furent bien mal payés, car je retins une partie de leur solde : lorsque les armées furent réunies, par ruse et par moquerie j'ai subtilisé toute la solde ! Lorsqu'ils sont partis je leur ai tiré la langue[1]. À présent je m'en repens, *mea culpa* ! J'ai causé du tort au monde entier, j'en suis affligé et repentant. Je veux maintenant faire pénitence pour tout ce que j'ai fait dans ma jeunesse.

— Seigneur Renart, répondit Grimbert, vous m'avez énuméré vos péchés, tous ces crimes que vous avez commis. Si Dieu vous permet de réchapper de ce procès, gardez-vous bien de rechuter ! — Puisse Dieu ne pas me haïr, dit Renart, au point que je commette le moindre méfait qui me ferait détester ! » Et il accorda tout ce que voulait l'autre. Il s'agenouilla quand l'autre lui donna l'absolution, moitié en français, moitié en latin. Et Renart, le lendemain matin, embrassa sa femme et ses enfants. La séparation fut très douloureuse. Il prit congé de sa maisonnée : « Mes enfants, dit-il, noble lignée, quoi qu'il puisse m'advenir, prenez soin de tenir mon château. Il vous protégerait contre le monde entier, car vous ne trouverez pas de sitôt prince, comte ou capitaine qui vous fasse le moindre tort. Si vous tenez fermé le pont-levis,

Qu'Ysengrins avoit amenees
Por celle gerre traire a fin,
Retinge Raonel le mastin.
Bien furent trente conpaignon,
Que chien, que lisses, que gaignon,
Tout furent batu et plaié,
Mais malement[a] furent paié,
Car je detinc de lor sauldees ;
Quant les os furent acordees,
Par guille et par cunchiement
Lor toli tout lor paiement ;
Au departir lor fis la loupe.
Or m'en repent, Diex, moie coupe !
A tout le mont ai fait anui,
Dolans et repentans en sui.
Or woel venir a repentance
De quanques j'ai fait de m'enfance.
- Sire Renars, ce dist Grimbers,
Vos pichiés m'avés descovers
De ces maus que vous avés fait.
Se Diex vous gette de ce plait,
Gardés vous bien dou rencheïr.
- Ja Diex ne me puist tant haïr,
Ce dist Renars, que je meffface
Nule riens par coi on me hace[b] ! »
Et il otroia quanquez il volt ;
Si s'abaissa quant cils l'asolt[c],
Moitiet roumanc, moitiet latin.
Et Renars, quant vint au matin,
Baisa sa feme et ses enfans.
Au departir fu li duel grans.
Congié a pris a sa maisnie :
« Enfant, fait il, gentil lignie,
Que que de moi doive avenir,
Pensés de mon castel tenir.
Contre trestous vous guerrirois[d],
Car vous ne troverés des mois
Prince, conte ne chievetaine[e]
Qui vous fourfasse une castaigne.
Se vous avés le pont levé,

personne ne vous causera de dommage, car vous avez assez de ravitaillement : vous en avez, à mon avis, pour plus d'un an. À quoi bon vous nommer l'un après l'autre ? Je vous recommande tous à Dieu : puisse-t-il me laisser revenir comme je le souhaite. » Alors il frappa du pied le seuil. Au moment de quitter définitivement sa tanière, il commença sa prière : « Dieu Tout-puissant, dit Renart, accorde ta protection à mon savoir et à ma sagesse : que je ne les perde pas devant le lion, mon suzerain, quand Isengrin m'accusera. Permets-moi de me justifier de tout ce qu'il me demandera, soit en niant, soit en plaidant ma cause. Laisse-moi revenir sain et sauf, que je puisse me soulager le cœur contre ceux qui ont ouvert les hostilités contre moi. » Renart alors se prosterna, se déclara trois fois coupable, puis fit le signe de croix par crainte du diable et de Monseigneur Noble le lion : il était plongé dans la détresse.

Les barons s'en vont donc à la Cour, traversent la rivière et franchissent les défilés de la montagne, puis parviennent dans la plaine. Pendant que Renart se lamente, tous deux ont perdu leur sentier et la grand-route. Cependant ils ont tant cheminé qu'ils sont arrivés dans une plaine, près d'une grange appartenant à des religieuses. La ferme était bien pourvue de toute sorte de produits de la terre, d'oies et d'autres animaux domestiques, et Renart s'exclama : « Dirigeons-nous vers cette ferme où il y a des poules.

Ja par nul n'en serés grevé,
Car vous avés assés vitaille :
Ne cuic devant un an vous faille.
Qu'iroie ja cascun noumant ?
A Damedieu tous vous conmanc,
Qui me ramainst si con je voel. »
Atant feri le piet au suel.
A parissir de sa taisniere
A conmencïe sa proiere :
« Diex, fait Renars, omnipotens,
Gari mon savoir et mon sens,
Que ne le perde par paour
Devant le lion, mon signor,
Quant Ysengrins m'acusera.
De quanquez il me demandera
Que je li sace raison rendre,
Ou bien noiier ou bien deffendre.
Lai moi sain et sauf repairier,
Que je mon cuer puisse esclairier
De ciaus qui m'ont mis en tel gerre. »
Lors s'enclina Renars a terre,
Trois fois se rent a Dieu coupaubles,
Puis se saigna[a] por le dyauble,
Et por dan Noble le lyon :
Molt fu en grant affliction.
Or s'en vont li baron a court,
Et passent l'iawe qui la cort
Et le destroit de la montaigne,
Aprés entrent en la chanpaigne[b].
A ce que Renars se demente,
Andoi ont perdue lor sente,
La voie et le chemin ferré,
Et nequedent tant ont erré
Que il vinrent enmi un plains,
Lés une grence de nonnains.
La cors estoit molt bien garnie
De toute cose que terre crie,
D'ues et d'autres noureçons[c],
Et dist Renars : « Ça nous traïons
A ceste cort, vers ces gelines.

Là, du côté de ces épineux, se trouve le chemin que nous avons perdu. — Renart, Renart, dit le blaireau, Dieu sait bien ce qui vous fait parler. Fils de pute, hérétique endurci, ne vous êtes-vous donc pas confessé à moi ? À présent, vous voulez retomber dans le péché, après avoir crié merci à Dieu ? » Renart l'avait déjà oublié : « Partons, vous m'y voyez tout prêt. — Renart, Renart, c'eſt inutile, sale parjure, sale renégat, vous êtes incorrigible ! Dis-moi, créature insensée : tu es en danger de mort, tu t'es confessé, et pourtant tu veux commettre un meurtre ? Certes, tu es la proie d'un grand péché ! Vraiment maudite soit l'heure où ta mère t'a mis au monde ! Ton père doit être au désespoir de t'avoir engendré sous une étoile qui te fait maudire par le monde entier ! » Tous deux vont l'amble agréablement, et Renart n'ose manifeſter d'autres sentiments à cause des remontrances de son cousin, mais cependant il lorgne souvent droit dans la direction des poules : il eſt triſte de s'en éloigner ainsi. Il les aurait matées, si Grimbert le blaireau n'avait pas été là.

Donc les barons cheminent ensemble. Dieu ! comme la mule de Grimbert va bien l'amble ! Mais le cheval de Renart trotte ; le cœur lui bat dans la poitrine, il redoute terriblement son maître, plus qu'il ne l'a jamais fait. Ils ont tant et si bien voyagé à travers plaines, à travers bois, à l'amble et au galop, et franchi la montagne, qu'ils sont arrivés dans la vallée qui

Illuec, par devers ces espines,
Eſt la voie que nous laissons.
- Renars, Renars, diſt li taissons,
Diex set bien por quoi vous le dites.
Fil a putain, provés herites,
Dont n'eſtes vous a moi confés ?
Or volés rencheïr aprés,
Et si as Dieu merci crié ? »
Renars l'avoit ja oublié[a] :
« Alons, veés moi ci tout prés.
- Renars, Renars, por noient eſt,
Dans parjurés, dans renoiés,
Vous ne serés ja caſtoiiés !
Or me di, fole creature,
Tu es de mort en aventure,
Et as dit ta confession,
Et si voes faire occision !
Certes, grans pechiés te ceurt seure !
Toute soit maleoite l'eure
Que tu nasquesis de ta mere !
Dolans en doit eſtre tes peres,
Qui t'enjenra en itel heure[b]
Qui tous les siecles te deveure. »
Andoi s'en vont souef amblant,
Cils n'ose faire autre samblant
Por son cousin qui le caſtie,
Mais nequedent sovent colie
Vers les gelines droite part :
Dolans eſt quant ensi s'en part.
Mises les euïſt a raison,
Se ne fuſt Grimberz li taissonz.
Or s'en vont li baron ensamble.
Diex, con la mule Grimbert amble !
Mais li chevals a Renart trote ;
Li cuers li bat desus la cote.
Mout[c] crient et doute son signor,
Onques mais n'ot paor grignor.
Tant ont erré et plains et bos,
Et l'ambleüre et les galos,
Et ont tant la montagne alee,

descend tout droit vers le lieu où se tient la Cour. Ils passent le pont et entrent dans la grande salle. Dès que Renart pénètre au milieu de la Cour, il n'y a bête qui ne se prépare à formuler sa plainte ou à répondre. Renart ne va plus tarder à être confondu. Il ne repartira pas sans avoir été malmené, car Isengrin aiguise ses crocs, Tibert le chat se prépare, comme Brun, qui avait la tête toute vermeille, et Chantecler ne perd pas son temps, ni Roonel qui de son côté le guette du coin de l'œil. Mais, qu'on l'aime ou qu'on le haïsse, Renart ne se montre pas couard : il prend la parole au milieu du palais, la tête haute : « Roi, dit Renart, je vous salue comme celui qui vous a été plus utile que tous les barons de l'empire : on a tort si l'on me dénigre auprès de vous. Je ne sais si c'est à cause de mon étoile, je n'ai jamais été un jour entier bien assuré de votre amour[1]. J'ai quitté la Cour avant-hier avec votre congé et votre affection, sans irritation et sans protestations. À présent, les médisants qui veulent se venger de moi ont tant fait que vous m'avez mal jugé. Mais à partir du moment, sire, où un roi s'attache à croire ses mauvais sujets et ignore ses grands barons[2], lâchant la tête pour la queue, eh bien ! son royaume périclite, car ceux qui sont de nature servile ignorent le sens de la mesure. S'ils peuvent s'élever à la Cour, ils épuisent leurs forces à accabler autrui, car à la cuisine chien affamé

Qu'il sont venu en la valee
Qui vers la court tout droit[a] avale.
Par le pont entrent en la sale.
Si con Renars vint en la court,
Il n'i a beste ne s'atourt
Ou de clamer ou de respondre.
Or est Renars prés de confondre ;
Ne tornera c'on ne li nuise,
Car Ysengrins ses dens aguise,
Et Tiebers li cas s'aparelle,
Et Bruns, qui la teste ot vermelle,
Et Cantecler ne s'i oublie,
Et Roeniaus qui le respie[b].
Mais, qui c'aint ne hace Renart,
Ne fait pas chiere de couart,
Ains conmence d'enmi maison,
Teste levee, sa raison :
« Rois, fait Renars, je vous salu
Con cius qui plus vous a valu
Que tout li baron de l'empire :
Mal fait qui envers vous m'enpire.
Ne sai se c'est pour mon eür,
Ne fui onques bien asseür
De vostre amor un jor entier.
Je parti de court avant ier
Par vostre gré, par vostre amour,
Sans maltalent et sans clamour.
Or ont tant fait li losengier
Qui de moi se voelent vengier,
Que vous m'avés jugié a tort.
Mais puis ains, sires, rois s'amort
A croire ses malvais larrons,
Et il laisse ses haus barons
Et guerpist le chief por la ceue,
Puis voist sa terre a male veue[c],
Car cil qui sont serf de nature
Ne sevent regarder mesure.
S'a cort se puent alever,
Molt se painnent d'autrui grever,
Car chiens familleus en cuisine

ne se soucie pas de son voisin. Ceux-là font périr les pauvres gens et changer le cours de la monnaie. Ils encouragent à faire le mal, mais ils savent parfaitement en tirer profit et empocher le bien d'autrui. Mais je voudrais bien savoir ce que Brun et Tibert me reprochent. Il eſt vrai que, si le roi l'ordonne, ils peuvent me causer du tort, bien que je ne leur aie fait aucun dommage, et qu'ils soient incapables de donner des explications. Si Brun a mangé le miel de Lanfroi et que le paysan l'a mis à mal, pourquoi ne s'eſt-il pas vengé sur lui ? Si messire Tibert le chat a croqué les souris et les rats, si on l'a traité outrageusement quand on l'a attrapé, Dieu saint ! en quoi cela me concerne-t-il ? Je ne suis encore ni prévôt, ni maire, pour qu'il puisse se plaindre de moi ! Veulent-ils donc m'accuser des affaires qu'ils sont incapables de résoudre ? Pour Isengrin, je ne sais que dire : dans cette affaire, je ne puis me juſtifier ; mais puisqu'elle n'a pas porté plainte, qu'il n'y a pas eu de violence, de porte brisée ni d'atteinte à la paix, si elle me chérit et m'aime, de quoi ce ſtupide jaloux se plaint-il ? Eſt-il juſte que l'on me pende pour cela ? Non, assurément, Dieu m'en protège ! Roi juſte, eſt-ce la récompense de la fidélité, du respect et de l'amitié que je vous ai tant manifeſtés, que vous me donnez là si durement ? Je suis vieux, sans force, et je ne suis plus en état de plaider : c'eſt un péché de me convoquer à la Cour, mais lorsque mon suzerain l'ordonne, il eſt bien juſte que je

N'a cure[a] de beſte voisine ;
Cil font la povre gent tuer
Et la monnoie remuer.
Cil amoneſtent mal a faire,
Mais molt bien sevent lor preut faire
Et embourser autrui avoir.
Mais çou vorroie bien savoir
Que Bruns et Tysbers me demande.
Il eſt voirs, se li rois le conmande
Que bien me pueent faire lait,
Et si ne lor ai riens meffait,
Ne ne sevent dire por coi.
Se Bruns manga le miel Lanfroi
Et li vilains le laidenja,
Por quoi dont ne se revenga[b] ?
Se mesires Tisberz li cas
Manja les soris et les ras,
Quant il fu pris, s'on l'en fiſt honte,
Por le saint Dieu, a moi qu'en monte ?
Ja ne sui je provos ne maires,
Que je l'en puisse nul tort faire !
Me voelent il dont demander
Çou que il ne pueent amender ?
D'Ysengrin ne vous sai ge que dire :
De çou ne me puis escondire,
Mais puis qu'el ne s'en eſt clamee[c],
Ne qu'il n'i ot force mouſtree,
Ne huis brisie, ne pais frainte[d],
S'ele m'a chier et elle m'ainme,
Cils fols jalous, de coi se clainme ?
Eſt il por çou drois c'on m'en pende ?
Nenil voir, Diex m'en deffende !
Boins rois, es ce por foiauté
Et l'onnor, et le privauté[e]
Que j'ai vers vous tant maintenue,
Et si gries m'eſt ore rendue[f] ?
Viels sui, ne me puis mais aidier,
Et mais n'ai pooir de plaidier :
Si fait pechié qu'a cort me mande,
Mais quant me sires le conmande,

m'y rende. Maintenant je suis devant lui : qu'il me fasse saisir, brûler vif ou pendre ! Je ne veux pas m'opposer à ses décisions, et d'ailleurs je n'en aurais pas la force. Mais ce serait une pauvre vengeance. Si je meurs ici sans avoir été jugé, on en jasera longtemps.

— Renart, Renart, dit l'empereur, maudites soient l'âme de ton père et la putain qui t'enfanta sans avoir avorté ! Dites-moi donc, sale traître, pourquoi vous mentez si facilement ? Vous savez habilement flatter et plaider, mais rien ne pourra vous sauver, ni les fleurs ni les couleurs de rhétorique. Vous seriez très fort en physique si vous nous échappiez ainsi, car à présent vous mordez la poussière. Inutile de prendre de la graisse de chat[1] : votre tromperie prendra fin aujourd'hui. Inutile de jouer les audacieux : aujourd'hui cessera votre renardie[2]. Que l'on ne me donne plus jamais l'absolution, s'il ne vous arrive pas aujourd'hui ce que je vous ai promis ! — Seigneur, dit Grimbert le blaireau, si nous nous inclinons devant votre volonté[3], pour nous soumettre à la justice et au droit comme l'exigent la raison, la sagesse et la mesure, vous ne devez pas nous traduire en justice[4], mais faire la paix et trouver un arrangement avec votre baron au moyen d'un arbitrage, fondé sur un serment judiciaire[5]. Écoutez-moi, si vous le voulez bien : Renart est venu avec un sauf-conduit pour se soumettre à la justice et donner dédommagement pour tout ce qu'on lui reprochera,

Bien est drois que jou i viegne.
Or sui devant lui, si me pregne,
Si me face ardoir ou pendre !
Contre lui ne me voel deffendre,
Ne n'i avroie ja puissance.
Mais ce seroit povre venjance.
Se je i muir sans jugement,
Trop en parleront les gens[a].
- Renart, Renart, dist l'empereres,
Dehé ait l'arme vostre pere
Et la putain qui vous porta,
Quant elle ne vous avourta[b] !
Or me dittes, traïtres lerres,
Por quoi estes vous si menterres ?
Bien savés blandir et plaidier,
Mais riens ne vous avra mestier,
Fleurs ne couleurs de tortherique.
Assés sariés ja de fusique,
Se vous ensi nous escapiés,
Por que ci estes entrepiés.
N'i a mestier saïns de cat :
Hui prendra fin vostre barat.
N'i a mestier chiere hardie,
Hui farra vostre renardie[c].
Ja a nul jour n'aie confesse,
Se n'avés hui vostre promesse[d] !
- Sire, dist Grimberz li taissons,
Se nous vers vous obeïssons[e]
Por raison faire et pour droiture,
Par raison, par sens, par mesure,
Ne nous devés por ce traitier,
Mais en pais faire et afaitier
Vostre baron par jugement[f],
Mais par loy et par sairement.
Or m'oiés, si ne vous anuit :
Renars est venus par conduit
Por droit faire et por amender
Quanqu'on li sara demander,

si jamais quelqu'un intente une action contre lui et que vous déférez à son vœu par votre grâce. »

Avant que Grimbert eût achevé son discours, Isengrin se leva de son siège, ainsi que le mouton, messire Belin, Tibert le chat, Roonel, messire Planteneau le daim, Brun, qui avait essuyé son visage, et messire Brichemer le cerf. Quand le conseil fut réuni, Renart le roux frémit de tous ses membres. Il sait bien que sa mort est jurée, qu'il n'y a plus rien à faire. Il voudrait se trouver à Maupertuis, dont il barricaderait la porte ; si maître Grimbert, Brun l'ours, maître Tibert et monseigneur Noble le lion s'y présentaient à nouveau, toute leur troupe ne pourrait le faire sortir de sa tanière, tant sa tour est puissante et haute. Mais à présent Renart est pris au collet, et il sait bien que ce n'est pas pour rire, car il lui est impossible de se disculper sur quoi que ce soit. Mais écoutez ce qu'a fait maître Belin, qui n'a jamais aimé Isengrin, car celui-ci naguère a voulu le croquer. Belin a décidé que le moment était venu de se venger : « Isengrin, vous êtes trop jaloux : est-ce si grave, si Renart vous a cocufié ? Il l'a fait pour votre bien. À présent, si les chiens vous attaquent et que vous tombiez dans une douve quelque peu large et profonde, vous la traverseriez sans dommage, vous n'auriez pas de crainte à avoir. Vous savez ce que l'on dit aux sales cocus ? “ Fils de pute,

S'il est qui de lui fait clamor
Et vous l'otroiés par amour. »
Ains que Grimbers euïst contee
Sa raison ne definee,
Se leva en piés Ysengrinz,
Et li moutons, sire Belins,
Tysberz li cas, et Roeniaus,
Et li dains, sire Planteniaus,
Et Bruns qui son vis avoit ters[a],
Et sire Brichemers li cers[b].
Quant li conciles fu ensamble,
Renars li rous fremist et tranble.
Bien set que sa mort est juree,
Ne puet mais estre destornee[c].
Or vorroit estre a Malpertruis,
Si frumeroit si bien son huis ;
S'encor i venoit dans Grimbers
Et Bruns li ours, et dans Tysbers,
Et sire Noble le lyon,
O lui et tout si conpaignon[d]
Nel traieroient de sa taisniere,
Tant est la tours[e] et forte et fiere.
Mais or est Renars pris au las :
Or set il bien n'est mie gas,
Qu'il ne se puet nul point deffendre :
A male hart le feront pandre[f].
Or escoutés de dan Belin,
Qui n'ama onques Ysengrin,
Car il le volt l'autrier mengier.
Or s'en vorra Belins vengier :
« Ysengrins, trop estes jalous,
Qu'es ce se Renars vous fist cous ?
Ce fist il tout por vostre bien.
Se or vous assalent li chien,
Et venissiés a une fosse
Auques perfons et auques grosse,
Vous iriés outre sans dolour,
N'i poriés ja avoir poour.
Savés c'on dist as cous malvais ?
« “Fils a putain, vilains pugnais[g],

manant puant, traversez : si vous tombez, soyez sûr que vous flotterez ! " »

Belin n'en dit pas plus. Ses propos ne plaisent guère à ceux qui détestent Renart, le trompeur endurci. Bruiant, qui s'était levé, prit la parole, furieux contre Belin : « Seigneur Belin, tenez-vous tranquille ! Nous n'avons pas de temps à perdre ! Je crois bien que Renart vous a soudoyé et vous a donné de son miel. Mais, par la fidélité que je vous dois, à vous et à mon seigneur Noble, le roi, si Renart n'est pas pendu ce soir, vous l'aurez bien protégé. Seigneurs, vous tous qui êtes là, dites-moi : que ferons-nous de ce mauvais larron, de ce fourbe de rouquin puant qui nous couvre chaque jour d'outrages ? » Brichemer, qui était impatient de parler, lui succède : « Écoutez-moi tous avec attention, dit-il. J'ordonne au nom du roi que Renart soit mis à mort ce soir, car ce jugement agrée tout à fait aux barons. » Ceux-ci se présentent devant le roi, après s'être emparés de Renart. Tous s'écrient : « Au gibet ! Pendons tout de suite Renart ! Sa ruse ne le protègera plus, jamais il ne s'échappera d'ici ! » L'assemblée se réunit. On bande les yeux à Renart, et on le conduit au gibet pour le pendre. Hélas ! il ne peut se défendre ! Il se serait volontiers échappé pour rentrer à Maupertuis, où il aurait été confortablement installé ! Mais il ne le peut, tant qu'il ne plaît à Dieu.

Passés outre, se vous chaés
Soiés seürs vous floterés." »
A icest mot Belins se taist.
Sa parole mie ne plaist
A ciaus qui haoient Renart
Por çou que trop fu de viel art.
Bruians parla, qui fu em piés[a],
Qui sour Belin fu molt iriés :
« Sire Belin, lassiés ester !
Nous n'avons soing de demorer[b] !
Je cuic Renars vous a loué,
Et de son miel vous a donné.
Mais, par la foi que je vous doi,
N'a mon signor Noble le roi[c],
Se Renars n'est anuit pendus,
Dont li serés vous bons escus.
Signor, car dittes environ :
Que ferons nous dou mal larron
Et del puant rous souduiant
Qui tous jors nous va cunchiant ? »
Brichemers a parlé aprés,
Qui de parler estoit engrés :
« Entendés tout, fait il, a moi !
Je vous conmant de par le roi
Que Renars soit anuit deffais,
Car as barons plaist molt cis plais. »
Au roi sont[d] li baron venu ;
S'ont Renart pris et retenu.
Tout s'escrierent : « A le hart !
Nous penderoumes ja Renart !
Ja ses baras nel garira,
Jamais de ci n'escapera. »
Li conciles fu assamblés.
Renart ont les deus iex bendés.
Or l'en mainent as forches pendre.
Ha ! las, qu'il ne se puet deffendre !
Molt volentiers s'en escapast
Et a Malpertruis s'en alast,
Et fust a son ostel bien aise !
Mais il ne puet tant que Dieu plaise[e].

Renart eſt maintenant pris et attaché. Dieu ! Quelle joie eſt celle d'Isengrin, et de Pinte, et de Chantecler le coq ! Ils pensent être désormais tranquilles, mais s'il pouvait se tirer de ce mauvais pas, il les ferait de nouveau danser. Tel serait à terre la gueule ouverte qui fait à présent le fier, ou se lamenterait sur sa selle. Tel ne lui accorde même pas la valeur d'une cenelle, qu'il fera encore pleurer s'il peut s'échapper de là. Grimbert eſt au supplice : il pleure et soupire pour son cousin. Il s'eſt présenté devant le roi : « Seigneur, je vous en fais le serment solennel, et je vous en donnerai des gages, Renart ne causera plus de tort à personne de toute sa vie, s'il peut en réchapper cette fois-ci. Par Dieu, jugez selon la raison, ayez pitié de votre baron ! Si on le pend, sachez-le bien, toute sa parenté sera honnie, déshonorée à tout jamais. Mais s'il peut en réchapper, je lui ferai prendre la croix. Je vous en supplie de toutes mes forces, pardonnez-lui cette fois-ci ! » Le roi accéda alors à sa requête, et fit ramener Renart. Il le fit reſter debout : « Hélas ! dit-il, misérable rouquin, tu es toujours prêt à faire le mal ! Quelle méprisable créature tu fais ! Certes, Nature s'eſt trompée en te concevant, toi qui es incapable de faire le bien. Fils de pute, digne d'être pendu ! » Debout devant le roi, il déclara en soupirant : « Ah ! noble roi, pour Dieu, miséricorde ! Acceptez ma parole : je vous fais le serment que personne ne portera jamais plainte contre moi. » Noble répond :

Or eſt Renars pris et loiés.
Diex ! conme ore eſt Ysengrins liés,
Et Pinte, et Cantecler li cos !
Des or cuident eſtre a repos,
Mais s'il de ci pooit garir,
Il les feroit encor salir.
Tels[a] en giroit geule baee
Qui ore a le teſte levee,
Ou serroit dolans sor sa sele[b].
Tels ne prise ore une cenele[c],
Se de ci se puet escaper,
Que il fera encor plorer.
Molt eſt Grimbers en grant martyre ;
Por son cousin pleure et souspire.
Il eſt venus devant le roy :
« Sire, je vous pluvis ma foi,
Si vous en donrai aliance,
Mais ne fera Renars pesance
A nului en toute[d] sa vie,
S'escaper puet a ceſte fie[e].
Por Dieu, or esgardés raison,
Aiés merci de vo baron !
S'il eſt pendus, sachiés de fi,
Tout si parent seront honni,
Avillié en seront tous dis.
Mais se il poet escaper vis,
Je li ferai prendre la crois.
Je vous em prie a haute vois,
Pardonés li a ceſte fois[f] ! »
Adont li otria li rois.
Lors le fiſt li rois ramener.
En son eſtant le fiſt eſter.
« Ahi ! fait il, rous deputaire,
Con aparlliés es de mal faire !
Con tu es male creature !
Certes, en toi picha Nature,
Quant tu ne pues a bien entendre.
Fils a putain disnes de pendre ! »
Devant le roi fu en eſtant
Renars, si diſt en souspirant :
« Ha ! gentils rois, por Dieu, merci !
Tenés ma foi, je vous plevis

« Je l'accepte. Si à l'avenir tu commets la moindre faute, un crime ou un vol, sache avec certitude que tu seras pendu à une branche. » En entendant ces mots, Renart exulte de joie. Il va se prosterner aux pieds du roi, qui le relève. Il ordonne qu'on apporte la croix : maître Brun l'ours s'en est chargé, et on la lui coud sur l'épaule. Renart est très heureux de l'avoir. Je ne sais s'il accomplira le pèlerinage, mais, quoi qu'il doive arriver, il porte la croix sur l'épaule droite, et on lui apporte écharpe et bourdon[1]. Les bêtes sont au désespoir. Celles qui lui ont porté des coups disent qu'elles ne tarderont pas à le payer cher.

Voici Renart le pèlerin, l'écharpe au cou, portant un bourdon de frêne. Le roi le prie de leur pardonner tout le mal qu'elles lui ont fait, et qu'à son tour il renonce aux ruses et aux méchancetés. Alors, s'il meurt, son âme sera sauvée. Renart ne fait pas la moindre réserve aux prières du roi, mais lui accorde au contraire tout ce qu'il veut jusqu'au moment de son départ. Il rompt la paille[2] et leur pardonne. Il quitte la Cour un peu avant l'heure de none[3], sans daigner saluer personne : au fond de lui-même il les défie, à l'exception du roi et de son épouse, Madame Fière l'orgueilleuse, qui est d'une grande courtoisie et d'une grande beauté. Elle s'adresse avec beaucoup de noblesse à Renart : « Seigneur Renart, priez pour nous, et en retour nous prierons pour vous.

Jamais clamor n'arois de moi. »
Nobles respont : « Et je l'otroi.
Se mais mesprens ne tant ne quant,
Ne en tuer ne en emblant,
Saches le bien et sans doutance[a],
Pendus seras a une branche. »
Renars l'entent, grant joie en a.
As piés le roi cheoir[b] en va,
Li rois li aida a lever.
La crois conmanda a porter ;
Dans Bruns li ors l'a aportee,
En l'espale li ont fermee.
Quant Renars l'ot, s'en ot grant joie[c].
Ne sai s'il fournirra la voie,
Mais, conment qu'il en doie estre,
La crois a en[d] l'espaule destre,
Esquerpe et bordon li aportent.
Les bestes mout se desconfortent ;
Cil qui enpoint et boutet l'ont
Dient qu'encor le conparront.

E vous Renart le pelerin,
Escerpe au col, bourdon frasnin.
Li rois li prie que lor pardonst
Trestous les maus que fais li ont,
Et deguerpisse engiens et maus.
Adont, s'il muert, si sera saus.
Renars ne met riens en defois
De quanquez li prie li rois,
Ains otroie trestous ses dis
Tant qu'il se soit d'iluec partis.
Ront le festur, si lor pardone.
Un poi se part de court ains nonne.
Onques nuls d'ials ne salua[e] ;
Dedens son cuer les desfia,
Ne mais le roi et sen espouse,
Madame Fiere l'orguillouse,
Ki molt estoit courtoise et bele ;
Renart molt gentement apele :
« Sire Renars, proiés pour nous,
Et nous reproierons por vous.

— Dame, certes, je dois apprécier hautement votre prière. Il devrait n'avoir rien à craindre, celui pour qui vous prierez ! Mais si vous me donniez votre anneau que je vois là, ma route serait plus sûre. Si vous m'en faites cadeau, vous en serez bien récompensée : je vous donnerai à mon tour de mes joyaux[1], pour la valeur de plus de cent anneaux. »

La reine lui tend sa main, et Renart prend l'anneau avec joie, disant pour lui-même à voix basse : « Certes, par Dieu, celui qui n'aura pas vu l'anneau le paiera cher, car il n'aura aucune protection[2]. » Renart le passe à son doigt, puis demande son congé au roi. Il éperonne son cheval, et s'en va au grand trot. Il arrive à proximité de la haie où Couard s'était couché[3]. Sa faim est plus grande que de coutume, et il n'a aucune envie de jeûner : il pénètre aussitôt dans la haie. Couard, voyant cela, est pris de frayeur : la peur le fait se lever, et il lui donne le bonjour en ajoutant : « Je suis ravi que vous soyez sain et sauf. » Renart, le trompeur universel, répond : « Puisque mon malheur vous afflige et que vous y prenez part, que Dieu m'accorde de me charger aussi du poids du vôtre[4] ! » Couard comprend parfaitement ces propos, qui ne le rassurent nullement : au contraire, il se prépare à fuir, car il craint beaucoup pour sa vie. Aussi cherche-t-il à aller vers le terrain découvert. Renart le saisit par le frein de son cheval : « Corbleu, dit Renart, vous voilà bien

- Dame, certes, vostre proiere
Doi je, fait il, avoir molt chiere.
Molt par devroit estre haitiés
Cils por cui vous proierés !
Et se cel vostre annel avoie,
Mout en seroit mieldre ma voie.
Çou sachiés, se le me donnés,
Bien vous sera guerredonnés :
Redonrai vous de mes juiaus,
Tantquebien varront cenz anniaus. »
La roïne la main li tent[a],
Renars par joie l'anel prent.
Entre ses dens basset a dit :
« Cils certes qui onques nel vit[b],
L[c]'annel, par Dieu le conparra,
Que riens nule ne l'en garra. »
Renars mist l'annel en son doi
Et puis a pris congiet au roi.
Son cheval point des esporons,
Fuiant s'en vait le grant troton.
Vers la haie s'est aprochiés,
La ou Couars s'estoit couchiés.
Fain a plus grande qu'il ne suet,
Et de juner li cuers li duet :
Atant s'en entra en la haie.
Couars le vit, si s'en esmaie ;
Em piés se drece de paour,
Et li a otroiet bon jour,
Si li a dit : « Molt par sui liés
Que vous estes sains et haitiés[d]. »
Renars, qui tout le monde boise,
Dist :« Quant de mon anui vous poise
Et que bial ne vous est del nostre,
Diex doinst qu'il me repoist del vostre ! »
Quant Couars l'oï, bien l'entent,
Mais ne s'i asseure de nient,
Ains s'aparelle de fuir[e],
Car mout se doute de morir ;
Si se volt traire vers le plain.
Renars le saisi par le frain :
« Par le cuer bieu, ce dist Renars,
Orendroit estes vous couars[f],

couard, mais votre fringant coursier ne vous empêchera pas de servir de pâture à mes renardeaux ! » Et il le pique de son bourdon. La Cour, le roi et ses hommes d'armes se trouvent dans une très grande vallée, encadrée par deux hauts pitons rocheux qui s'élèvent vers les nuages. Renart escalade le plus haut avec Couard, qu'il outrage. Renart, qui eſt plein de bassesse, compte bien le livrer à ses enfants sans tarder. Puisse Dieu veiller à le délivrer ! Renart regarde vers la forêt et voit le roi et la reine, et tant de barons, tant de bêtes que le bois eſt agité comme par une tempête. Ils parlent entre eux de Renart, mais ils ne savent pas qu'il eſt en train de mener Couard dans sa prison comme un vulgaire larron. Renart, prenant la croix dans ses mains, leur crie d'une voix puissante : « Seigneur roi, reprenez votre défroque ! Puisse Dieu confondre le museau qui m'a embarrassé de cette haire, du bourdon et de l'écharpe ! » Il s'en torche le cul devant les bêtes, puis le jette sur leurs têtes. Il parle d'une voix forte et s'adresse au roi : « Seigneur, dit-il, écoute-moi bien ! Nouradin t'adresse son salut par mon intermédiaire, puisque je suis un pèlerin ; assurément tous les païens vous redoutent, peu s'en faut que chacun ne prenne la fuite[1]. »

Renart a tant lancé de quolibets que Couard s'eſt détaché. Il eſt sur un cheval rapide et fait un bond très remarquable.

Mais voſtre corans chevaus[a]
Ne vous gardra de mes cheaus
Ne lor en face livroison ! »
Poignant le vait de son bordon.
La cort, li rois et si serjant
Furent en un val molt grant[b]
Entre quatre roches agües
Encontremont haut vers les nues.
En la plus haute Renars monte
O tout Couart cui il fait honte[c].
Renars, qui molt fu deputaire,
En cuide bien livrison faire
As ses enfans sans demorance.
Or penſt Diex de la delivrance !
Renars regarde en la gaudine
Et vit le roi et la roïne,
Tant baron vit[d] et tante beſte,
Li bos fremiſt conme tenpeſte.
Entr'iaus parloient de Renart,
Mais ne sevent mot de Couart
Qu'il[e] en maine en sa prison
Tout ausi conme un larron.
Renars a pris as mains la crois,
Si lor escrie a haute vois :
« Dans rois, tenés voſtre drapel,
Que Diex confonde le musel
Qui m'enconbra de ceſte haire[f],
Et dou bordon et de l'escherpe ! »
Son cul en tert voiant les beſtes,
Puis le jeta desur lor teſtes.
En haut parole et diſt au roi :
« Sire, fait il, entent a moi !
Salus te mande Loradins
Par moi, que jou sui pelerins ;
Si vous criement li païen tuit,
Por poi que cascuns ne s'en fuit. »
Tant a Renars de gas rués
Que dans Couars eſt desliés,
Et siſt sor un cheval corant.
Un saut a fait molt avenant.

Avant que Renart ait eu le temps de s'en apercevoir et même de s'en méfier, Couard eſt presque arrivé auprès de la Cour avec son cheval qui court comme une flèche. Ses côtes sont en charpie, le bourdon y eſt encore fiché, et la peau de ses pieds et de ses mains eſt si lacérée qu'il eſt en piteux état. Il a fait tant d'efforts pour y arriver qu'il s'eſt jeté aux pieds du roi : « Seigneur, pour Dieu, dit-il, à l'aide ! Écoutez la diablerie de Renart ! — Dieu ! dit le roi, j'ai été bien trahi, ridiculisé et abasourdi par Renart qui me craint si peu ! Je sais bien à présent qu'il me méprise[1] ! Seigneurs, dit-il, en avant, vous tous ! Voyez-le, là-bas, en train de s'enfuir ! Par les yeux de Dieu, s'il vous échappe, vous serez tous livrés à la mort ; mais celui d'entre vous qui s'en emparera, tout son lignage en sera anobli ! » Si vous aviez vu alors maître Isengrin, et le mouton, messire Belin, et Brun l'ours, et Tibert le chat, et monseigneur Pelé le rat, et Chantecler, et dame Pinte avec les quatre volatiles qui l'avaient accompagnée à la Cour, et messire Ferrant le roncin, et maître Roonel le mâtin, et messire Blanchart le chevreau, et Tiécelin le jeune corbeau ! Foibert, le grillon, les suit, avec Petitporchas[2] le furet ; et derrière Belin va Baucent, le sanglier à la dent acérée. Bruiant le taureau s'eſt calé dans ses étriers, et Brichemer s'eſt élancé. Le limaçon porte l'enseigne et leur fait traverser parfaitement toute la plaine.

Ains que Renars se regardaſt,
Ne que il garde s'en donaſt,
Fu Couars molt prés de la court,
Et son cheval qui molt toſt court.
Les coſtes a tous depeciés,
Et li bourdons i fu fichiés,
Que la piel des piés et des mains
Eſt si rompue que n'eſt pas sains.
Tant s'eſt penés de l'avanchier
Qu'a piés le roi s'ala lancier :
« Sire, por Dieu, fait il, aïe !
Escoutés Renart la diaublie[a] !
- Diex ! diſt li rois, con sui trahis
Et assotés et esbahis
De Renart qui si peu me crient !
Or sai bien qu'a malvés me tient[b].
Signor, fait il, or aprés, tuit !
Veés le la ou il s'enfuit !
Par les iex bieu, s'il vous eſtort,
Vous serés tout livré a mort,
Et cils de vous qui le prendra,
Tous ses lignages frans sera ! »
Qui dont veïſt dant Ysengrin,
Et le mouton, sire Belin,
Et Brun l'ours, et Tyebert le cat,
Et monsignor Pelet le rat,
Et Cantecler et dame Pinte,
Si conme vint a court soi quinte,
Et signor Ferrant le roncis,
Et dant Roeniaul le maſtin,
Et signor Blanchart le chievret,
Et Thiecelin le corbillet !
Foibers les suit, li gresillons,
Et Petis Porcas li fuirons,
Et aprés Belin va Bachant,
Li senglers au dent trenchant[c] ;
Bruians li tors s'eſt afichiés,
Et Bricemers s'eſt eslassiés.
Li limeçons porte l'ensegne,
Bien les conduit toute la plaigne.

Renart, regardant derrière lui, voit approcher les armées du roi avec l'enseigne qui flotte au vent, et Tardif qui les mène au combat. Il ne sait plus trop que faire. Il fait un bond de côté et emprunte un chemin de traverse. Toute la troupe le suit de près, ce qui ne le rassure guère. Ils lui lancent des menaces et font le serment que ni palissade, ni muraille, ni fossé, ni fortification ne l'empêcheront d'être pris, tué ou fait prisonnier, puis écorché vif et pendu. Renart voit bien qu'il ne peut plus résister, qu'il lui est impossible de fuir et de disparaître. Sa bouche est couverte d'écume, et les autres le déplument et lui étrillent[1] si bien sa pelisse que des touffes volent en l'air. Et une fois qu'ils l'ont encerclé, il serait bien extraordinaire qu'il s'échappe. Et pourtant il a réussi à se réfugier à Maupertuis, son solide château fort, son puissant donjon, sa forteresse et sa demeure où il ne redoute ni armée ni assaut. Maintenant qu'il est dans son essart, il ne craint plus les menaces : si on ne veut l'aimer, qu'on le haïsse ! Sa femme, qui l'aimait et le chérissait tant, vint à sa rencontre. La noble dame avait trois fils : Percehaie, Malebranche, et le dernier, Renardeau, qui était le plus beau de tous. Tous trois vinrent l'entourer, lui tirant le pan de sa tunique. Voyant ses plaies qui saignaient, ils poussèrent des plaintes et des gémissements. On les lava avec du vin blanc, puis on le fit asseoir sur un coussin

Renars regarde arriere soi
Et vit venir les os le roi
O l'ensegne qu'a vent ventelle,
Et voit que Tardis les chaele[a].
Ne set sous ciel que faire doie ;
Un saut a fait fors de la voie,
Entrés s'en est en une rote[b].
De prés le suit toute la route[c],
Que trestout pas ne l'aseürent[d],
Molt le manacent et si jurent
Que ja nel garra plasseïs,
Murs, ne fossés, ne roüillis[e],
Qu'il ne soit pris mors u rendus,
Et puis escorchiés et pendus.
Renars vit qu'il ne puet durer,
Ne puet fuir, ne puet[f] aler.
La bouche li va escumant,
Et cil le vont si esplumant
Et li polent son peliçon,
Qu'en haut en volent li flocon[g].
Et quant l'ont mis en male frape,
Mervelles iert grans s'il escape.
Nonporquant s'est tant avanchiés
Qu'en Malpertruis[h] s'en est muciés,
Son bon castel, son bon donjon,
Sa forteresse et sa maison,
U il ne crient ost ne assaut.
Puis que il est en son essart[i],
Huimais li est peu de manace :
Qui ne voet amer, si le hace[j] !
Sa feme a l'encontre li vint,
Qui molt l'amoit et chier le tint.
Trois[k] fies avoit la dame franche :
C'ert Percehaie et Malebranche ;
Li tiers[l] ot a non Renardiaus,
Si ert des autres li plus biaus.
Tout troi li vinrent environ,
Si le prennent par le geron.
Virent ses plaies qui li saignent,
Molt le dolosent et le plaignent[m].
Toutes li levent de blanc vin,
Puis l'assient sour un coussin.

et on prépara le repas. Il était si las et si exténué qu'il ne mangea que la cuisse et la patte d'une poule. La dame lui prépara un bon bain, lui fit poser des ventouses et pratiquer une saignée, si bien qu'il retrouva sa santé de naguère.

Li disners fu aparilliés.
Tant fu lassés et travilliés
Qu'il ne menja que le braon
D'une geline et le pieçon[a].
La dame l'a bien fait baignier
Et puis ventouser et saignier[b],
Tant qu'il refu en la santé
Ou il avoit devant esté.

Branche Ib

LE SIÈGE DE MAUPERTUIS

Monseigneur Noble, l'empereur, vint au château où Renart s'était réfugié, et constata qu'étaient fort solides l'enceinte, les murs, les tours, les retranchements[1], les fortifications et les donjons : un gros trait d'arbalète n'aurait pas pu être tiré si haut ! Tout autour il vit les fossés, profonds, larges et réparés ; il regarde et voit encore l'eau, le pont-levis et, au-dessus, la chaîne. Le château était construit sur un rocher : le roi s'en approche autant qu'il peut ; devant la porte, il met pied à terre, imité par ses barons. Ils vinrent s'établir autour du château, et chacun y déploie sa tente ; ils sont installés de tous les côtés. Maintenant Renart a de quoi s'inquiéter ; jamais, pourtant, on n'en viendra à bout par un assaut et il ne sera pas pris par force : s'il n'est pas victime d'une trahison ou affamé, jamais une armée ne lui fera de mal. Renart était en pleine possession de ses forces. Le voilà monté au sommet de sa tour d'où il vit Hersent et Isengrin, qui se sont logés au pied d'un pin. En criant fort, il les héla : « Seigneur, mon compagnon, que vois-je là ?

Mesires[a] Nobles l'empereres
Vint au chastel[b] u Renars ere
Et vit molt fort le plasseïs,
Les murs, la tor, le roulleïs,
Les forteresses et les donjons.
Si haut n'i trasist un bouions !
Trestout entors vit les fossés
Parfons et lés et réparés[c],
Garde, si vit l'iawe et le pont
Et la caine contremont.
Li castiaus sist sour une roche :
Li rois tant conme il puet l'aproche ;
Devant la porte a piet descent
Et si baron tout ensement
Au castel vinrent environ,
Cascuns i tent son pavillon ;
Herbergiés sont de toutes pars.
Or puet avoir paour Renars,
Mais par assaut n'iert ja conquis
Ne ne sera par force pris :
Se traïs n'est u affamés,
Ja ne sera par ost grevés.
Renars fu bien en sa vigour.
Montés en est desor sa tour
Et vit Hersent et Ysengrin
Ki sont logiet desous[d] un pin.
A haute vois li escria :
« Sire conpains, que voi je la ?

Que vous semble de mon château ? En avez-vous jamais vu, à ce jour, d'aussi beau ? Dame Hersent, quoi qu'il arrive, j'ai déjà foulé votre vendange ; avant de sortir de captivité, vous en avez eu une belle ration — je crois que vous avez eu plus de cent coups — dont vous n'avez guère eu le temps de boire le vin[1] ! Je me moque de savoir s'il en est courrouçé, le cocu qui vous entretient et nourrit ! Quant à vous, monseigneur Brun l'ours, eh bien, je vous ai vu faire une course si superbe, après que vous eûtes mangé le miel, que j'ai bien cru être vengé de vous ! Vous y avez laissé vos oreilles : tout le monde a trouvé la chose extraordinaire ! Et vous, seigneur Tibert le chat, je vous ai fait prendre dans un piège : avant de vous sauver de son emprise, vous avez vous aussi eu votre compte ; en effet, vous y avez récolté une centaine de coups, dont vous ne m'avez pas su gré ! Et vous, monseigneur Chantecler, je vous ai déjà fait chanter bien haut, quand je vous ai tenu par la gorge ; mais vous m'avez échappé par ruse ! À vous aussi je le dis, Brichemer, que je vous ai déjà fait tourner en bourrique : grâce à mon astuce et à ma supercherie, on vous a arraché du dos trois lanières de cuir, qui vous ont fait bien souffrir ; il y en eut que cela fit beaucoup rire ! Et vous, seigneur Pelé le rat, je vous ai fait retenir par les chats, une fois que vous eûtes mangé l'orge, et vous ai fait bien serrer la gorge en l'occurrence ! Et à vous, monseigneur Tiécelin, et de même à vous, seigneur Belin, je vous le dis, je vous ai déjà

Que vous samble de mon castel ?
Veïstes vous huimais si bel ?
Dame Hersent, conment qu'il pregne,
Je vous foulai ja vo vendenje[a] ;
Ains qu'ississe de la prison,
Euistes vous tel livrison,
Je cuic, plus de cent cols euistes,
C'onques vin vous n'en bustez[b].
Il ne m'en chaut s'iriez en est
Li cous qui vous nourist et pest.
Et vous, mesire Bruns li ours,
Je vous vi ja faire tel cours
Quant vous eüstes le miel mengié :
Bien me cuidai de vous vengier.
Vous ja laissastes les orelles :
Trestout le tinrent a mervelles[c] !
Et vous, sire Tyebers li cas,
Je vous fis prendre a un las ;
Ains qu'ississiés de la prison
I euistes de livroison :
Car tels cent cous i rechuistez
Dont pas gre vous ne me seüstez[d] !
Et vous, mesire Cantecler,
Je vous fis ja si haut chanter
Quant par vo gorje je vous tinc ;
Vous m'escapastes par enginc !
Ausi vous di je, Brichemer,
Je vous fis ja fol resambler[e] :
Par mon engin et par mon los
Euistes vous osté dou dos
Trois coroies qui mal vous fisent ;
De ciaus ot qui molt en risent[f] !
Et vous, sire Pelés li ras,
Je vous fis retenir as cas
Quant vous euistes mangié l'orge,
Bien vous estraint iluec la gorge !
Et vous mesire Tiencelin[g],
Et a vous di je, dan Belin,

fait vous repentir de m'avoir connu[1] : si tu n'avais pas bien réussi à fuir tu aurais laissé quelque chose en gage[2] comme cela t'eſt arrivé pour le fromage, que j'ai mangé avec un très grand plaisir, car j'en avais besoin ! Et vous, Rousseau l'écureuil, je vous ai déjà bien fait souffrir, lorsque je vous ai dit que la paix était jurée et parfaitement garantie ; je vous ai fait descendre du chêne : j'ai bien cru vous le faire payer ! Je vous ai tenu par la queue avec mes dents, et vous n'avez pas été loin de passer un mauvais quart d'heure ! À quoi bon continuer cette énumération ? Il n'y en pas un que je n'aie couvert de honte ! Et je crois que je vais encore vous en faire assez avant que ne soit passé cet été, car j'ai en ma possession l'anneau que me donna hier la reine ! Et sachez que si Renart survit, il y en aura qui le paieront cher, comme jamais ils ne l'ont vu ! Que la Cour le sache bien, la chose eſt sûre !

— Renart, Renart, dit le lion, certes, votre donjon eſt extrêmement solide, mais la pierre grise ne sera pas assez solide pour m'obliger à retourner chez moi, car je l'aurai prise avant. Je vous garantis une chose, c'eſt que je jure d'y mettre le siège aussi longtemps que je vivrai ; ni pluie ni orage ne me feront retourner chez moi de mon vivant, avant que le château ne se soit rendu et que vous ne soyez pendu par la gorge ! — Sire, sire, dit Renart, ce sont là menaces de couard ! Avant que le château ne vous ait fait reddition, on vous le vendra fort cher ! J'ai, en effet, assez de vivres ici,

Je vous fis ja mon gieu puïr :
Se bien ne seuissiés fuïr,
Tu i euisses lassié dou gage,
Si con tu fesis le froumage[a]
Que je menjai a molt grant joie
Por çou que meſtier en avoie.
Et vous, Roussiaus li escuireuels,
Je vous fis ja de molt grant duels
Quant je vous di qu'eſtoie juree
La pais et bien asseüree ;
Dou chaisne vous fi jou descendre :
Ice vous cuidai jou bien vendre[b] !
Par la queue vous tin ge as dens :
Molt fuſtes prés d'eſtre dolens !
K'iroie jou fesant[c] lonc conte ?
N'i a celui n'aie fait honte !
Encore vous en cuic faire assés
Anchois que passe cils eſtés[d],
Car l'anel ai en ma saisinne
Que me donna hier la roïne !
Et saciés que se Renars vit
Tels le conparra, onques nel vit !
Bien le sace la cors de fit[e] !
- Renars, Renars, diſt li lïons,
Molt par eſt fors voſtre donjonz
Ja n'iert si fort la roche bise
Qu'en doie torner, si l'auréprise.
D'une coze vous asseür,
Qu'a mon vivant le siege i juir[f] ;
Ne por plueve ne por oraige
N'en tornerai en mon age,
Tant que li caſtiaus soit rendus[g]
Et vous par le geule pendus !
- Sire, sire, ce diſt Renars,
Ensi manachent li couart[h] !
Mais ançois que vous soit rendus,
Vous sera il molt chier vendus !
Car j'ai chaiens assés vitaille,

et je ne crois pas qu'elles viendront à me manquer avant un an : ainsi, j'ai en ce lieu mainte poule — Hermeline en a fait bonne provision — et il y a des œufs et du fromage en quantité suffisante, de grasses brebis et des vaches grasses ! Dans ce château, il y a une source dont l'eau est belle et claire, fraîche et saine. Il est une chose dont je puis me vanter : il pourra pleuvoir et venter autant qu'il voudra, même si toute l'eau du ciel me tombait dessus, pas une goutte ne pénétrerait ici. Ce château est si bien construit que jamais il ne sera pris de force ! Faites donc votre siège, moi je vais m'en aller : je suis fatigué, et je vais manger avec mon épouse, la courtoise ; si vous, vous jeûnez, cela ne me dérange guère ! »

Cela dit, il descend de la tour et, par une petite porte, entre dans la grande salle. Les assaillants se reposent pendant la nuit, et le lendemain, ils se lèvent de bonne heure. Le roi fit venir ses barons et leur déclara : « Seigneurs, il faut nous préparer rapidement à attaquer, car je veux faire sortir ce brigand de son nid ! » À ces mots, ils se lèvent tous et se dirigent vers le château en faisant un grand vacarme. L'assaut fut vraiment extraordinaire, et jamais on n'en avait vu d'aussi périlleux ; depuis le matin jusqu'à la nuit, ils ne cessèrent de donner l'assaut, tous ensemble. La nuit les a fait partir : ils quittent les lieux et abandonnent l'attaque. Le lendemain, après le repas, ils se remettent tous à l'ouvrage. Mais toutes leurs peines furent vaines et il leur fut impossible d'enlever une seule pierre. Le roi y demeura bien

Ne cuic devant un an me faille :
Si ai chaiens mainte geline,
Bien s'en est proventé Hermeline[a] ;
Si a assés oes et froumaiges,
Grasses brebis et crasses vaches[b] !
En cest castel est la fontainne
Et bele et clere, froide et sainne.
D'une coze me puis vanter :
Tant ne sara plovoir, venter,
Se l'ewe del ciel caioit toute,
N'en enteroit il chaiens goute.
Cils castiaus est si bien assis,
Ja par force ne sera pris !
Or vous seés, je m'en irai :
Travilliez sui, si mengerai
Avoec ma feme la cortoise ;
Se vous junés, pas ne m'en poise ! »
A icest mot jus s'en avale,
Par un guicet entre en la sale.
La nuit se sousjournent cil de l'ost
Et lendemain se lievent tost.
Ses barons fist li rois venir :
« Signor, fait il, del assalir
Nous estuet tost aparillier,
Car cel larron voel desnigier ! »
A icest mot se lievent tuit,
Au castel vinrent a grant bruit.
Li assaus fut molt mervelleuz,
Ains nus ne vit si perilleuz ;
Des le matin jusqu'a la nuit
Ne cesserent d'assalir tuit[c]
La nuit les a fait departir :
Vont s'ent, si lassent l'assalir.
Et lendemain aprés mengier
Reconmencent tuit lor mestier.
Ains ne se sorent tant pener[d]
Que pierre en peuissent lever.
Bien i fu demi an li rois,

six mois, sans que Renart n'y perdît la valeur d'un pois ; pourtant, pas un seul jour ils n'ont cessé d'assaillir la tour, sans pouvoir lui causer un dommage qu'on eût pu évaluer à un seul denier.

Un jour que le roi se trouvait fort contrarié et las de donner l'assaut, chacun s'en alla dormir profondément, dans sa tente, en toute sécurité ; la reine, elle, était fâchée et courroucée contre le roi ; elle s'était couchée à l'écart. Voici qu'alors Renart eſt sorti en cachette de son château ; il les a vus dormir en toute confiance. Renart a vite fait de lier chacun par le poing ou par le pied ; ce qu'il a fait eſt vraiment diabolique ! À chaque arbre il attache son animal, et même le roi, par la queue : ce sera un miracle s'il arrive à se détacher ! Ensuite il va trouver la reine, là où elle était couchée, sur le dos, et se glissa entre ses jambes ; elle ne fit pas attention à lui, pensant qu'il s'agissait de son mari qui venait pour se réconcilier avec elle. C'eſt une chose tout à fait extraordinaire que vous pourrez entendre maintenant : il s'accouple avec elle et elle se réveille. Quand elle se rendit compte que Renart l'avait abusée, elle se mit à crier, tout effarée. L'aube s'était déjà levée, le jour brillait de tout son éclat, et la matinée était entamée. Ceux qui s'étaient endormis sont réveillés brutalement par le cri. Grande fut leur ſtupéfaction en voyant Renart le roux en compagnie de la reine et ce qu'il lui faisait subir :

Que Renars n'i perdi un pois ;
Ains n'i lassierent un seul jour
Qu'il n'assalissent a la tour[a],
Ains ne le porent empirier,
Dont on denaſt un seul denier.
Un jor eſtoit molt anuiés
Li rois[b], d'assalir travilliés :
Cascuns s'ala dormir forment
En sa loge seürement[c],
Et la roïne eſtoit iree
Envers le roi et courecie ;
S'eſtoit couchié d'une part.
Atant evous issu Renars
De son caſtel celeement ;
Veus les a dormir seurement[d].
Renars a bien cascun loié
Ou par le puing[e] ou par le pié ;
Molt par a fait grande dyaublie !
A cascun arbre le sien lie,
Meïsmes le roi par la keue :
Mervelles iert se le desneue !
Aprés s'en va a la roïne
La ou ele gisoit souvine :
Entre les jambes li entra ;
Cele de li ne se garda,
Ains cuida que çou fuſt li ber
Qu'a li se veniſt racorder.
Ja porés oïr grant merveille :
Cils li fait et ele s'esvelle.
Quant sot que Renars l'ot traïe,
Si s'escria toute esbahie[f].
Et ja eſtoit l'aube crevee,
Li jors grans et la matinee.
Par le cri sont tout eſtormi
Cil qui s'eſtoient endormi.
De Renart le rous s'esbahirent
Quant avoec la roïne le virent
Et pour çou que il li faisoit :

sachez que cela ne les réjouissait guère, et ils dirent tous ensemble : « Debout ! debout ! attrapez ce brigand que l'on prend sur le fait ! » Monseigneur Noble se redresse sur ses pieds, il tire et essaie d'arracher les liens, mais rien à faire : il s'en faut de peu qu'il ne rompe sa queue qu'il a étirée d'un bon demi-pied ; les autres aussi tirent de toutes leurs forces et manquent lui déchirer le cul. Mais seigneur Tardif le limaçon, celui qui avait pour tâche de porter le gonfanon, Renart avait oublié de l'attacher ; il court délier les autres : il sort son épée du fourreau, il les détache, en coupant à chacun un bout de queue. Il s'est tellement dépêché de les délier qu'il en est resté beaucoup d'enchaînés. Avant que tout le monde ne soit libéré des entraves, bon nombre se sont emmêlés. Ils se mettent tous contre Renart autant qu'ils peuvent, à grand bruit. Et quand Renart les voit venir, il s'apprête à fuir. Au moment où il allait entrer dans sa tanière, Tardif, qui le suit et se trouve juste derrière, le tire vers lui par une de ses pattes : il s'est bien comporté en seigneur ! Sur quoi, le roi arriva, piquant des deux, ainsi que tous les autres qui accourent. Et le seigneur Tardif, qui retient Renart, le remet au roi qui les précède. De tous les côtés ils le saisissent tous ensemble : toute l'armée est en effervescence[1].

Voici donc Renart capturé, à la grande joie des gens du pays. Isengrin dit au roi : « Sire, pour l'amour de Dieu, livre-le-moi, et j'en tirerai une si éclatante vengeance, qu'on le saura dans la

Sachiés que biaul ne lor estoit,
Si dient tuit : « Levés ! levés !
Et cel larron prové prenés ! »
Messirez Nobles en piés saut,
Saiche et tire, mais ne li vaut :
Por peu la keuë n'a rompue[a] :
Grant demi pié l'a estendue ;
Et li autre saichent et tirent,
Por peu le cul ne li descirent[b].
Mais dans Tardis li limeçons,
Qui dut porter le confanon,
Oublia Renart a loier[c] ;
Cils court les autres desloier :
Trait l'espee, si les desneuë,
A cascun cope de la keuë[d].
Del desloier s'est si hastés
Qu'assés i ot des enchainés.
Ains que tuit soient desnoé,
Se sont li pluisor embroé.
Envers Renart s'adrecent tuit[e]
Si conme il porent, par grant bruit.
Et quant Renars les vit venir,
Si s'aparelle de fuïr.
Quant dut entrer en sa taisniere,
Tardis, qui le suit par deriere,
Par un des piés a soi le tire :
Bien se contint molt conme sire[f] !
Atant vint li rois poignant
Et tuit li autre affuiant[g]
Et dans Tardis qui Renart tient,
Au roi le rent qui devant vient.
De toutes pars le tienent tuit,
Toute l'ost en fremist et bruit[h].
Estes vous Renars qui est pris.
Molt en sont liet cil del païs[i] :
« Sire, dist Ysengrins au roy,
Por amour Dieu, baille le moi
Et j'en ferai si grant venjance

France entière. » Le roi n'y veut pas donner suite : tous en sont ravis et réjouis. Ils ont fait bander les yeux de Renart ; le roi se mit à lui faire des reproches : « Renart ! Renart ! dit le lion, je vois ici des scorpions[1] tout à fait aptes à vous faire payer tout à l'heure les excès dont vous vous êtes rendu coupable durant votre existence, ainsi que le plaisir pris avec la reine que vous teniez à l'instant couchée sur le dos ; je vous ai vu tout prêt à me couvrir de honte ; mais je sais bien ce qu'il en est : nous allons vous mettre la corde au cou sans autre forme de procès[2] ! » Le seigneur Isengrin se remet sur ses pieds et empoigne Renart par l'encolure ; du poing il lui assène un coup si violent qu'il lui ébranle tous les os. Vous auriez pu voir les animaux arriver en masse : aucun ne pouvait prendre la place d'un autre, ils étaient si nombreux à descendre la rue que chacun s'y précipitait, craignant de ne pouvoir arriver à temps.

Sur Renart, l'universel trompeur, ils sont nombreux à frapper et à le houspiller : il ne sait plus quoi faire ici-bas, car il a trop peur de ne pouvoir échapper à la mort ; Renart n'avait point d'amis en la circonstance, et tous étaient ses ennemis. Sachez-le tous, soyez parfaitement convaincus de cette vérité : à partir du moment où un homme est saisi, pris de force et enchaîné, il peut aisément se rendre compte, en se trouvant dans cette extrémité, de qui l'aime et de qui se préoccupe de lui ! Si je le dis, c'est à cause du seigneur Grimbert, qui pleure de voir Renart ainsi mis en pièces : il était son parent et son ami ;

C'on le saura par toute France ! »
Li rois ne voet faire noient :
De çou sont tuit het et joiant.
Les ieus ont fait Renart bender ;
Li rois li prist a demander :
« Renars, Renars, dist li lions,
Ci voi de tels escorpions
Qui vous vendront ancui l'outraje
Que fait avés en vostre eage
Et le desduit de la roïne
Que vous teniés ore souvine ;
De moi honir vous vi tout prest ;
Mais je sai bien conment il est,
Nos vous metrons ou col la hart
Puis parlerons d'autre Renart[a] ! »
Dans Ysengrins em piés se drece,
Si prent Renart par la kevece :
Del puing un si grant cop li donne
Que les os trestous li estoune[b] ;
Tant veïssiés bestes venir,
L'uns por l'autre n'i puet venir,
Tant en vint aval la rue :
Qui n'i pot avenir s'i rue.
Sour Renart qui le monde engigne
Fierent i maint et houcepignent[c] :
Ne set sous ciel que faire puisse,
Trop crient que morir ne l'estuisse ;
Renars n'i avoit nul ami,
Trestout li furent anemi.
Bien sachiés tuit certainnement
Ceste parole parfitement,
Puis que li ons est entrepris
Et a force loiés et pris,
Bien puet savoir a ce besoing
Qui l'ainme et qui de lui a soing !
Por dan Grinbert le di qui pleure[d]
Por Renart con si le deveure :
Ses parens fu et ses amis ;

il le voit enchaîné et captif et ne sait comment lui porter secours ; il ne disposait pas de la force nécessaire pour cela. Le rat Pelé s'en eſt indigné : il s'eſt jeté sur Renart, tombant entre ses pieds au milieu de la foule : Renart l'a saisi en pleine gueule et le serre si fort entre ses dents qu'il ne peut échapper à la mort, tant il l'étreint. Nul d'entre eux, à aucun moment, n'y prit garde, ne le vit ou n'y fit attention. Madame Fière l'orgueilleuse — sa fierté eſt extraordinaire —, elle aussi eſt sortie de sa chambre ; de colère elle était noire et couverte de sueur tant à cause de Renart que du préjudice qu'il lui a fait subir ce jour devant tout le monde. Elle regrette sa douleur et le mal subi, car elle sait bien ce qui lui pend au nez[1] ; elle pense qu'elle aura encore besoin de Renart quand cette affaire sera réglée, mais elle ne veut pas le montrer. Elle allait, marchant de son petit pas, s'arrêtant devant Grimbert. Elle lui adressa des propos pleins de bon sens : « Seigneur Grimbert, lui dit-elle, la conduite de Renart, sa folie et ses excès passés ne lui ont pas porté chance ! Il en reçoit aujourd'hui grand dommage. Je vous apporte là une lettre : il n'y a personne qui, risquant de mourir d'une mort cruelle, n'en soit délivré en la voyant avec de bonnes dispositions. Si le seigneur Renart l'avait sur lui, cela lui éviterait de mourir aujourd'hui et il n'aurait plus désormais, à tort ou à raison, à avoir peur de la mort. Dites-lui qu'il la reçoive de ma part, à voix basse afin que personne ne l'entende, car je suis prise d'une grande pitié

Loiet le vit et entrepris
Ne set conment il le rescoue ;
La force n'en ert pas soue.
Pelés li ras s'en eſt corchiés
Contre Renart s'en eſt lanchiés[a] ;
Entre les piés chiet en la foule :
Renars le prent ens en sa goule,
Entre ses dens si fort l'eſtraint,
Morir l'eſtuet, tant le deſtraint.
Onques nuls d'ials ne s'en garda
Ne ne le vit ne esgarda.
Madame Fiere l'orguilleuse
(Qui mout eſt fiere et merveilleuse[b])
Si s'en eſt de sa cambre issue :
D'ire noirciſt et si tressue[c]
Et por Renart et por l'annui
Que devant tous li a fait hui.
Dou duel, de l'anui se[d] repent,
Car molt set bien qu'en l'uel li pent ;
Encore en cuide avoir meſtier[e]
Quant cils afaires passés iert,
Mais el[f] n'en veut faire samblant
Son petit pas eſtoit amblant,
Devant Grinbert s'eſt areſtee ;
A lui parla conme senee :
« Sire Grinbert, diſt la roïne,
Mar vit Renars ains sa covine
Et sa folie et son outrage !
Hui en reçoit grant damaige.
Je vous aporte ci un brief,
Ja nuls ne morra de mort grief
S'il le voit par bone raison,
Que n'ait de mort redemptïon[g].
Se dans Renars l'avoit sor lui,
Il ne recevroit mort hui,
Ne por nul droit, ne por nul tort
N'auroit huimais poor de mort.
Dites de moie part le reçoive[h],
En basset, que nuls ja ne l'oie,
Que grant pités me prent de lui ;

pour lui ; faites attention de ne le dire à personne ! Grimbert, que Dieu me bénisse, je ne dis pas cela par esprit de luxure, mais parce que c'eﬅ quelqu'un de bien éduqué, et aussi parce qu'il eﬅ blessé et que je le vois à ce point couvert de honte : grande eﬅ, en effet, sa générosité et sa noblesse ! » Grimbert lui répond : « Grande dame honorée, noble reine couronnée, que Celui qui trône là-haut selon ses volontés et qui eﬅ de tous roi et juge, lui qui vous a établi dans de grands honneurs, vous préserve du déshonneur, car si Renart peut en réchapper vivant, il continuera d'être votre ami ! »

À ces mots, elle lui tend la lettre et Grimbert la prend volontiers. La reine, dans le plus grand secret, lui chuchote à l'oreille de dire à Renart que, lorsqu'il se sera échappé de l'endroit où il eﬅ retenu prisonnier, il n'oublie en aucune manière « à cause de l'amour que je lui ai juré, dit elle, de venir me parler en cachette, sans qu'on ne s'en aperçoive ». Sur ces paroles, ils se séparèrent. Il eﬅ venu à l'endroit où ils font souffrir à Renart le martyre ; déjà ils lui avaient mis la corde au cou et sa dernière heure était vraiment proche, quand son cousin Grimbert arriva sur les lieux. Il y trouva Isengrin qui empoignait Renart et voulait le soulever de force[1], les autres s'étaient retirés plus haut. Le seigneur Grimbert parla à voix haute, tous l'écoutaient et il s'exprimait avec sagesse : « Renart, vous voilà arrivé, sans autre forme de procès, à l'heure du jugement : il va vous falloir en passer par là !

Gardés nel dites a nului !
Grinbert, se Dieus me beneïe[a],
Je nel di pas par lecherie,
Mais por çou qu'il eﬅ afaitiés
Et por itant qu'il eﬅ blechiés
Et que tel honte li voi faire[b],
Car molt eﬅ frans et debonaire ! »
Grimbers respont : « France honeree,
Gentils roïne couronee,
Cils qui haut siet a sa devise
Et qui de tous eﬅ rois et guise[c]
Qui vous a mise a grant honor,
Icils vous gart de deshonor,
Car s'il s'en puet escaper vis
Encor sera il voﬅrez amis. »
  A iceﬅ mot le brief li tent
Et Grimbers volentiers le prent.
Et la roïne[d] li conselle
Molt priveement en l'orelle
Que quant il sera escapés
De la u il eﬅ atrapés,
Que il ne laiﬅ en nule guise,
« Por l'amor que li ai promise,
Que il a mi parler veniﬅ
Priveement, c'on n'aperçuiﬅ. »
A ices mos se departirent.
Venus eﬅ u Renart martirent[e] :
Ou col li eurent la hart mise ;
Molt ert ja prés de sa juïse,
Quant Grimbers ses cousins i vint.
Trueve Renart qu'Isengrins tint
Traire le volt a force sus,
Li autre se sont trait en sus.
Dans Grimbers parla hautement
Oians treﬅous et saigement :
« Renars, sans nule autre devise
Eﬅez venus a vo juïse :
Par ci vous en convient passer.

Vous devriez vous confesser et faire votre testament pour vos enfants, car vous avez des enfants petits ! — Vous dites vrai, déclare Renart, il est juste qu'ils reçoivent leur part : mon château, qui jamais ne sera pris par un homme vivant, je le lègue à mon fils aîné ; mes tours et mes autres forteresses, je les lègue à ma femme aux petits tétins ; et à mon autre fils, Percehaie, je laisse l'essart de Robert Fressaie si riche en souris et en rats qu'on n'en trouve autant d'ici jusqu'à Arras ! Quant à mon fils Renardel, le petit, je lui laisse l'essart de Martin Laiel ainsi que le jardin derrière sa grange, qui recèle mainte poule blanche : il y trouvera de quoi vivre en suffisance et je ne crois pas que la nourriture lui fasse un jour défaut ; avec cela il arrivera bien à subvenir à ses besoins. Je ne sais pas quoi leur distribuer de plus. — Votre fin est proche, et je suis là, moi votre cousin : léguez moi quelque chose de votre patrimoine, vous ferez une bonne action et vous ferez preuve d'une très grande sagesse ! » Renart répond : « Vous dites vrai ! Par la foi que vous devez à Sainte Marie, si jamais ma femme est remariée, eh bien, prenez-lui tout ce que je lui lègue, et gardez ma terre en paix, car elle m'aura bien vite oublié, quand elle me saura passé de vie à trépas ! En effet, quand le mari gît en bière, sa femme, par-derrière, regarde : si elle voit un homme qui lui plaît, elle ne peut pas celer ses désirs et, alors qu'elle est au plus fort de ses regrets et de ses pleurs, elle ne peut s'empêcher de le lui manifester par ses mines ; la mienne

Vous vos deuissiez confesser
Et faire lais a vos enfans,
Car vous avés petis enfans[a] !
- Vous dites voir, ce dist Renars,
Drois est qu'il aient la lor part :
Mon castel lais mon fil l'aisné
Qui ja n'iert pris par home né ;
Mes tors, mes autres forteresces
Lais ma feme as courtes tettes ;
Et mon fil l'autre, Percehaie,
Lais je l'esart Robert Fresseaie
U il a tant soris et ras
Qu'il n'en a tant jusque Arras !
Et mon petit fil Renardel
Lai[b] ge l'esart Martin Laiel
Et le courtil derrier sa grance,
Ou a mainte geline blance :
Assés i trovera vitaille,
Je ne cuic qu'a nul jor li faille ;
De çou se porra bien garir.
Ne lor sai plus que departir[c].
- Pres estez de la vostre fin
Et je sui ci vostre cousin :
De vostre avoir aucune rien
Moi lassiés, si ferés bien
Et si ferés molt grant savoir ! »
Ce dist Renars : « Vous dites voir,
Foi que devés sainte Marie,
Se ma feme est remariee[d],
Tollés li quanquez je li lais
Et si tenés ma terre en pais,
Car molt m'aura tost oublié
Quant elle me saura devié[e] !
Car quant li hons gist en la biere,
Sa feme regarde par deriere
S'elle voit home a son plaisir :
Ne puet pas son voloir taisir,
Quant plus regrete et vait plorant[f],

fera exactement pareil. Il ne se passera pas trois jours avant qu'elle retrouve la joie. S'il agréait à monseigneur le roi, et s'il me faisait la grâce de vouloir que je devienne moine, ermite reclus ou chanoine, et qu'il me permît de revêtir la haire, assurément, si la chose pouvait lui plaire, en ce monde et cette vie mortelle, je renoncerais à toutes les folies ! »

Isengrin se récria : « Vil traître, qu'est-ce encore que vous nous chantez là ? Vous avez commis tant d'horreurs et raconté tant de sornettes que, si vous aviez revêtu l'habit, il serait beau le saint homme que vous feriez ! Que Dieu prive à tout jamais le roi d'honneur, s'il ne vous fait pendre ignominieusement ou s'il vous donne quelque autre garantie, car la corde est ce qui vous revient de droit ! Qui vous accordera un sursis pour mourir, celui-là jamais mon cœur ne l'aimera ! » Renart dit alors : « Seigneur Isengrin, vous ferez maintenant ce que vous voudrez[1]. Dieu se trouve encore là où il est d'habitude : il vous aidera s'il le veut. » Le roi déclare : « Allez ! pendez-le vite ! Certes, je n'ai plus envie d'attendre ! » Il aurait été bientôt pendu, sans que quiconque s'en plaigne, quand le roi, regardant la plaine en contrebas, vit une grande cavalcade avec mainte dame en colère : c'était la femme du seigneur Renart, qui arrivait piquant des éperons le long d'un essart et venait à toute vitesse, avec des manifestations de douleur extravagantes. Ses trois fils n'étaient pas en reste,

Que ne li face aucun samblant ;
Tout autretel fera la moie.
Jusqu'a tiers jor raura sa joie.
Se mon signor le roi plaisoit
Et une chose me faisoit
Qu'il vosist que je fusse moinnes,
Reclus hermites u chanoinnes,
Et me laissast vestir la haire,
Certes, se çou li pooit plaire,
Cest mortel siecle et ceste vie
J'oubliëroie toute folie[a] ! »
Dist Ysengrins : « Cuivers traïtres,
Et qu'es ce ore que vous dites ?
Tantes laidures avés faites
Et tantes faveles retraites[b],
Se vestue aviés la goune,
En vous auroit bel prodome[c] !
Ja Dieus au roi ne doinst honnor
S'il ne vous pent a deshonnor,
S'il autrement vous assegure,
Car la hart est vostre droiture !
Qui de mort vous respitera,
Jamais mes cuers ne l'amera[d] ! »
Ce dist Renars : « Dans Ysengrin,
Or seront vostre li chemin.
Encore est Dieus la u il suet :
Vous consillera se il voet. »
Ce dist li rois : « Or tost dou pendre[e] !
Jou n'i quier certes plus atendre ! »
Ja fust pendus, qui que s'em plaigne,
Quant li rois garde aval la plaigne
Et vit une grant chevalchie
U mainte dame avoit irie :
Ce fu la feme dan Renart
Qui vint poignant tout un essart[f]
Et molt venoit hastivement ;
Merveilleus duel aloit menant.
Si troi fil pas ne s'atardoient,

car en même temps qu'elle, ils manifestaient vivement leur douleur. Ils se tordent les poings et les étirent, ils arrachent leurs cheveux et déchirent leurs vêtements ; le vacarme qu'ils font et les cris qu'ils poussent sont si forts qu'on eût pu les entendre d'une lieue. Ils amènent un cheval de bât tout chargé de richesses pour délivrer Renart. Avant qu'il ait prononcé sa confession, ils ont fendu la foule et sont arrivés en si grand désarroi qu'ils sont tombés aux pieds du roi. La dame s'est avancée et s'y est jetée la première : « Sire, ayez pitié de mon époux, au nom de Dieu le Père, le Créateur ! Je vous donnerai toute cette fortune si vous consentez à avoir pitié de lui. » Le roi vit le trésor considérable, de grands deniers d'argent et d'or ; il convoitait fort les richesses, et lui déclara tout de go : « Renart s'est rendu coupable de bien des méfaits envers moi, il a causé tant de maux aux bêtes que personne ne pourrait vous les énumérer ; aussi faut-il que justice soit rendue, s'il ne s'amende de ses crimes. Il a bien mérité d'être pendu ! Voilà le jugement que me proposent tous mes barons, qu'on pende au gibet le larron. Sachez pour de vrai que, si je ne manque pas à ma parole, bientôt il sera livré aux tourments. — Sire, au nom du Dieu en qui tu crois, pardonne-lui pour cette fois ! » Le roi répond : « Pour l'amour de Dieu, je lui pardonne par affection pour vous ! Il vous sera rendu à une condition : qu'au premier méfait commis, il soit pendu. — Sire, dit elle, j'en suis d'accord : je promets

Car avoec li grant duel menoient[a].
Lor puins detordent et detirent,
Lor cheviaus et lor dras deschirent ;
Tel noise font et tel criee
C'on les oïst d'une liwee[b].
Un soumier tout carchié d'avoir
Amainent por Renart avoir[c]
Ainsçois qu'il ait dit sa confesse,
Ont il desrompue la presse
Et vinrent par si grant desroi
Que cheü sont as piés le roi.
La dame s'est tant avancie
Que tout devant s'i est lancie :
« Sire, merci de mon Signour,
Por Dieu le pere creatour !
Je vous donrai tout cel avoir
Se de lui volés merci avoir. »
Li rois coisi le grant tresor
Des grans deniers d'argent[d] et d'or ;
Del avoir fu molt convoitous,
Se li a dit tout a estrous
« Renars est molt vers moi mesfais,
Tant a annuis as bestes fais,
Nus ne le vous poroit retraire[e] ;
Si en doit on justice faire,
Quant de son meffait ne s'amende.
Bien a deservi c'on l'en pende !
Ce me jugent tout mi baron,
Qu'a forchez pende le larron.
Saciés por voir, se ne lor ment,
Par tans iert livrés a torment.
- Sire, por Dieu en cui tu crois,
Pardonés li a ceste fois ! »
Li rois respont : « En Dieu amor,
Je li pardoins por vostre amor !
Par tel couvent vous iert rendus
Qu'a premier mesfait iert pendus.
- Sire, fait elle, et je l'otroi :

qu'il ne sera pas réclamé par moi ! » Alors ils le firent détacher ; le roi le fit mander et il vint à lui entièrement débarrassé de ses liens, par petits bonds, ravi et joyeux : « Renart, dit il, prenez garde désormais, car vous vous en tirez sain et sauf, mais au premier écart de conduite, vous en reviendrez à la même situation ! — Sire, répond-il, que Dieu me préserve de faire en sorte que je mérite la pendaison ! » Il fait de grandes démonstrations de joie à sa maisonnée qui était réunie devant lui, en colère ; il embrasse l'un et donne des baisers à l'autre, et ne voit plus désormais de sujets de déplaisir.

Quand Isengrin le voit délivré, il préférerait être mort que vif. Tous ont très peur de Renart et redoutent qu'il ne leur cause encore des ennuis. Et c'est bien ce qu'il fera, si Dieu lui en donne l'occasion, avant que n'arrive le soir et l'heure de none ! Renart voulait partir et s'en retourner, quand le roi regarde vers le chemin et voit venir, le long de la voie, une bière portée comme litière[1] : c'était la chauve-souris, avec le rat Pelé son mari que le seigneur Renart avait étranglé quand il l'avait coincé sous lui. En la compagnie de dame Chauve se trouvait sa sœur dame Fauve : en tout ils étaient à dix, autant de frères que de sœurs. Se dirigèrent vers le roi en poussant des clameurs, bien quarante fils et filles, sans parler des autres parents, qui étaient plus de soixante[2]. Les démonstrations de douleur auxquelles ils se livraient tous, comme ils arrivaient, faisaient résonner l'air jusqu'au ciel

Ja ne sera requis par moi ! »
Atant le fisent desbender ;
Li rois le fist a soi mander
Et il i vint tous deslïés
Les menus saus, joians et liés :
« Renars, fait il, gardés vos mais[a],
Car vous en tirés saus et sains,
Mais quant vous mesferés primes,
Vous revenrés a çou meïsmes !
- Sire, fait il, Dieus m'en deffende
Que je deserve c'on me pende ! »
Grant joie fait a sa maisnie
Qui devant lui estoit irie ;
L'un embrace et l'autre baise,
Ne voit mais riens qui li desplaise[b].
  Quant Ysengrins le voit delivre,
Il vosist mieus morir que vivre.
Grant poour ont trestoutz de lui
Qu'il ne lor face encor annui.
Si fera il, se Dieus li done,
Ains que il soit vespres ne nonne !
Torner se volt Renars arriere[c],
Quant li rois garde en la quariere
Et vit venir toute une adrece
Une biere chevalereche :
Cou estoit li chauve soris[d]
Que Pelés li ras ses maris,
Que dans Renars ot estranlé
Quant desous lui l'ot enanglé.
En la conpaignie[e] dame Chauve
Estoit sa suer dame Fauve :
Dis furent que frere que serour.
Au roy vinrent tout a clamor
Que fil que fillez bien quarante,
D'autre parens plus de soixante.
De la dolor qu'il demenoient
Trestout ensi conme il venoient,
L'airs del ciel en retentissoit,

et frémir la terre entière. Le roi se tenait debout, un peu sur la droite, voulant savoir ce que cela pouvait être ; il entend les cris, il perçoit le vacarme et n'a plus dès lors envie de s'amuser. Quand il entendit venir la troupe en deuil, Renart commença à frémir de peur ; il envoya sa femme en arrière, de même que sa maisonnée et ses enfants, tant cette bière lui causait de crainte, mais lui, le fourbe, il reste sur place. Avec beaucoup de discrétion ils sortent du camp et s'en viennent vite à leur château. Renart demeure là, sa situation est critique ! La bière s'approchait à grande allure, madame Chauve voyant le roi, à travers la foule, se dirige droit sur lui : « Pitié, sire ! » s'écrie-t-elle haut et fort, puis elle tombe à terre, le cœur lui manque, tandis que Fauve se pâme de son côté. Tous en chœur se plaignent de Renart et font un si grand tapage que je n'en ai jamais entendu de tel de mon vivant ! Le roi veut se saisir à nouveau de Renart mais ce dernier ne voulut pas l'attendre et s'enfuit : sage conduite, car il était près de passer un mauvais quart d'heure ! Il n'avait que faire de ce que le roi lui raconterait ! Il grimpe en haut d'un grand chêne ; derrière lui, ils se précipitent, tous ensemble, et se sont arrêtés, montés sur leurs chevaux. Ils jurent de faire le siège tout autour de l'arbre : ils l'en feront descendre, et il n'en descendra pas autrement ! Le roi lui enjoint et ordonne de venir à terre et de se rendre : « Sire, répond Renart, je n'en

Toute la terre en fremissoit.
Li rois s'estut un poi sor destre
Por savoir que çou pooit estre ;
Entent le cris et ot la noise :
Lors n'a talent que il s'envoise.
Quant ot le duel venir Renars,
De paour conmence a fremir ;
Sa feme envoia arriere,
Tel paour a de cele biere,
Et sa maisnie et ses enfans,
Mais il remest li soudoians[a]
Molt coiement issent de l'ost,
A lor castel en vienent tost.
Renars remest en aventure !
La biere vint grant aleüre.
Madame Chauve, par la presse,
Ou vit le roi, vers lui s'adrece :
« Sire mercit ! » fait elle en haut,
A terre chiet, li cuers li faut
Et Fauve chiet de l'autre part.
Trestout se claiment de Renart
Et font une noise si grant,
Ains n'oie tele en mon vivant[b] !
Et li rois volt Renart repprendre,
Mais cils ne le volt pas atendre,
Ains s'en fui : si fist que saiges
Que pres li estoit ses damages !
N'avoit que faire de son conte !
Desus un grant chaisne se monte ;
Aprés lui vont tout arouté[c],
Sor lor chevaus[d] sont aresté.
Le siege jurent tout environ :
N'en descendra se par iaus non !
Li rois li dist et li commande
Qu'il viengne jus et si se rende :
« Sire, fait Renars, çou ne frai mie,

ferai rien, si l'assemblée de tes barons ne me donne des garanties, et si vous m'en faites l'hommage, que cela ne me créera aucun préjudice, car je vois là, à ce qu'il me semble, tout autour de moi, mes ennemis. Si chacun d'eux me tenait entièrement à sa merci, il me donnerait autre chose que du pain ! Restez donc là-dessous, tout tranquilles, chantez les exploits d'Ogier et de Lanfroi[1], et si l'un de vous connaît une belle histoire, qu'il la raconte ; je l'apprécierai depuis là-haut ! »

Le roi entendit le persiflage de Renart ; la colère le fait frémir et bouillir : il fait apporter deux cognées, et ils se mettent à couper le chêne. La panique a saisi Renart quand il s'est rendu compte de la chose : il voit les barons, tous en rang, et chacun attend de tirer vengeance. Il ne sait comment s'en sortir. Renart commence à descendre : dans sa main il tient une grosse pierre[2], il voit Isengrin qui s'approche de lui ; écoutez ce qu'il a fait de tout à fait extraordinaire ! Il en frappe le roi à côté de l'oreille : lui aurait-on donné cent marcs d'or que cela ne l'aurait pas empêché de tomber à terre. Tous les barons, qui ont entendu, sont accourus entre-temps. Renart saute en bas de l'arbre, il prend la fuite, tandis que de l'autre côté chacun lui crie après. Ils disent tous maintenant, autant qu'ils sont, que jamais ils ne se mettront à sa poursuite car ce n'est pas chose raisonnable :

Se tes barnaiges ne m'afie
Et vous ne me donés homaige[a]
Qu'il ne m'en venra nul damage,
Car je voi la, ce m'est avis,
Environ moi mes anemis.
Se cascuns me tenoit a plain,
Il me donroient el que pain !
Or vous tenés la jus tout quoi,
Cantés d'Auchier et de Lanfroi,
Et qui set faule, si le racont[b],
Je loerai de ça amont ! »
  Li rois oï gaber Renart.
De maltalent fremist et art[c]
Deus cuignies fist aporter,
Le chaisne prisent a colper.
Renars a grant paour eüe
Quant ceste coze a conneüe :
Les barons vit tous arengiés ;
Cascuns atent qu'il soit vengiés.
Ne set conment s'en puisse aler.
Renars conmence a avaler :
Tint en sa main une pieroiche[d],
Vit Ysengrin qui si l'aproche ;
Oiez con il fist grant merveille !
Le roi en fiert jouste l'orelle,
Por cent mars d'or ne s'en tenist
Li rois qu'a terre ne venist.
Tout li baron i acourirent
Endementiers qui entendirent[e].
Saut jus Renars, si torne en fuie,
Et d'autre part cascuns le hue.
Or dient tout si con nul sont
Que jamais ne le caceront,
Car ce n'est pas coze raisniable,

c'est vraiment un grand démon. Voilà le bon diable qui, lui, est tiré d'affaire ; il fuit le long d'un jardin ; les barons emportent le roi tout droit en sa demeure, au palais. Toute une journée le roi se fit baigner, et poser des ventouses, et puis saigner, jusqu'à ce qu'il recouvre l'état de santé dans lequel il se trouvait auparavant. Ainsi en réchappe Renart : que désormais chacun se méfie bien !

Ains est un grans vis diaubles[a].
Or rest remés li bons chaitis :
Fuiant s'en va le plaseïs ;
Le roi emportent li baron
Droit ou palais en sa maison.
Un jour[b] se fist li rois baignier
Et ventouser et puis saignier[c]
Tant qu'il revint en sa santé
U il avoit devant esté.
Et Renars ensi en escape ;
Des or gart bien cascuns se chape !

Branche Ic

RENART TEINTURIER
RENART JONGLEUR

Le roi a fait proclamer dans tous les lieux publics cette injonction solennelle : si quelqu'un peut se saisir de Renart, qu'il ne le fasse pas venir à la Cour, qu'il n'attende personne, ni roi ni comte, mais qu'il le fasse immédiatement mourir par pendaison. Tout cela n'inquiète que fort peu Renart : fuyant à pas bien mesurés à travers un essart, il surveille soigneusement les environs ; une telle méfiance n'a rien d'extraordinaire, car il redoute toutes les bêtes. S'arrêtant au sommet d'un grand tertre[1] et tournant la tête du côté du soleil levant[2], il prononce une prière de la plus haute importance : « Ha ! Dieu unique en trois personnes, toi qui m'as délivré de tant de périls[3] et qui as permis[4] que je commette tant de méfaits que je n'aurais pas dû commettre, protège-moi dorénavant, au nom de ta très sainte volonté, et arrange-moi de telle façon, mets-moi dans un tel état que pas une seule bête, en me voyant, ne soit capable de dire qui je suis[5]. » Il se frappe vigoureusement la poitrine et la tête toujours inclinée

Li[a] rois a fait son ban crïer,
Par tout plevir et afïer,
Qui qui porra[b] Renart tenir,
Ja ne le face a court venir,
Ne roi ne conte n'i atende,
Mais maintenant l'ocie et pende.
De tout çou fu molt peu Renart :
Fuiant s'en va tout un essart,
Son petit pas sovent tardant[c],
Environ soi molt regardant.
N'est mervelle[d] s'il se regarde,
Qu'il a de toutes bestes garde[e].
En sonc un grant tertre s'areste,
Vers orïent tourne sa teste.
Lors dist Renars une proiere
Qui molt fu precïeuse et chiere :
« Ha Dieu qui mains en Trinité,
Qui de tans peris m'as jeté
Et m'as souffert tans mals a faire
Que je ne deuïsse pas faire,
Garde mon cors d'ore en avant
Par le tien saintisme conmant,
Et si m'atorne en tele guise,
En tel maniere me devise[f]
Ja ne soit beste qui me voie
Qui sache a dire qui je soie. »
Grant cop se donne en la poitrine,
Vers orïent sa teste encline[g],

du côté du soleil levant, il dresse la patte et fait le signe de la croix. Cheminant entre le tertre et la montagne, il se dirige, mort de faim, vers un village et parvient jusqu'à la maison d'un teinturier expert en son métier. Celui-ci avait préparé de son mieux le mélange fait pour teindre en jaune et était parti chercher une règle d'une aune afin de mesurer une pièce d'étoffe qu'il voulait jeter dans la cuve. Il avait laissé découverte la cuve et ouverte la fenêtre pour vérifier l'état de sa teinture au moment de l'opération[1].

Renart entre dans l'enclos afin de chercher une proie pour se remplir le ventre[2]. Il explore tous les coins et les recoins, mais il ne peut trouver de quoi manger et il se cache dans l'embrasure de la fenêtre. Ne voyant personne à l'intérieur, il y bondit les pieds joints. Comble de la malédiction pour Renart : le voilà tombé dans la cuve ! Il coule à pic mais tout aussitôt il remonte à la surface et la profondeur de la cuve l'oblige à nager s'il ne veut pas s'enfoncer et se noyer. Voici à ce moment qu'arrive le paysan[3], une règle d'une aune à la main. Dressant l'oreille, il entend le bruit que fait Renart et en est tout étonné. Il jette à terre toutes ses pièces d'étoffe et se dirige de ce côté en pressant le pas. Quand il distingue Renart dans la teinture, il se précipite vers lui avec l'intention de le frapper à la tête car il a bien compris qu'il s'agissait d'une bête.

Drece sa poe, si se saigne.
Entre le tertre et la montaigne
Devers une vile s'adresce,
Car de fain avoit grant destrece[a],
A le maison d'un tainturier
Qui molt savoit de son mestier.
Sa tainture avoit descoverte
Au mielz qu'il pot et aouverte[b] ;
Faite l'avoit por taindre gaune[c].
Alez estoit por querre une aune,
Dont il voloit un drap auner
Qu'en la cuve voloit bouter.
Lassié l'avoit descoverte
Et la fenestre estoit overte[d],
Dont il veoit a sa tainture
Quant a l'ouvrer metoit sa cure[e].
Renars enz ou cortil s'en entre[f]
Por querre proie a eus son[g] ventre.
Le courtil a trestot cercié
Et de toutes parz froussié[h].
Ne puet trouver que il manjuce ;
Par mi la[i] fenestre enz se muce.
Renars ne vit homme dedenz :
Il joint les piez, si sali enz[j].
Malbahis est et decheüz,
Car dedenz la cuve est cheüz.
Au fons s'en va, mais ne demeure,
Tout erranment revint deseure.
La cuve ot auques de parfont,
Par desus noe qu'il n'enfont[k].
Este vous atant le vilain,
Qui portoit une aune en se main.
Et li vilains drece[l] l'orelle,
Oï celui, molt s'esmervelle.
A terre jeta tous ses dras,
A lui en vint plus que le pas.
Coisi Renart en la tainture :
A lui s'en vint grant aleüre,
Ferir le voloit en la teste
Quant le connut que çou ert beste.

Mais Renart lui crie tout haut : « Cher seigneur, ne me frappez pas ! Je suis un animal de votre profession et je peux bien vous être utile. Je me suis plus d'une fois épuisé à la tâche et j'ai bien plus d'expérience que vous : j'ai l'intention de vous apprendre tous les secrets du mélange de la teinture et de la cendre, car vous ne savez pas comment on procède.— Quel beau discours j'entends là ! Par où avez-vous pénétré ici et pour quelle raison êtes-vous entré dans cette cuve ? — Pour remuer cette teinture et bien la mélanger ! C'est l'usage à Paris et dans tout notre pays. Elle est maintenant, grâce à moi, parfaitement au point. Aidez-moi à sortir de là et je vous dirai ensuite ce que j'ai l'intention de faire. »

Quand le paysan entend Renart et voit la patte qu'il lui tend, il le tire hors de la cuve avec tant d'énergie qu'il la lui arrache presque ! Quand il se voit hors de danger à terre[1], Renart dit en deux mots au paysan : « Mon brave, débrouille-toi[2] tout seul car je n'y connais rien ! Je suis tombé dans ta cuve et tout cela a failli mal se terminer car, par le Saint-Esprit, j'aurais dû mourir noyé. J'ai eu bien peur, mais avec l'aide de Dieu j'en suis sorti. Ta teinture tient très bien : je suis d'une couleur jaune éclatante et personne ne me reconnaîtra dans les lieux où on aurait pu me voir[3]. J'en suis très heureux, Dieu le sait, car tout le monde me hait. »

Mais Renars forment li escrie :
« Biax sire, ne me ferés[a] mie !
Je sui beste de ton mestier,
Si[b] te puis bien avoir mestier.
Sovent en ai esté lassez,
Molt en sai plus de toi assez :
Encor t'en cuic assez aprendre
De mesler teinture avoc cendre[c],
Car ne ses pas coment on[d] fait. »
Dist li vilains : « Or oi bial plait !
Par ou venistes vous chaiens ?
Ne por coi entrastes dedens ? »
Ce dist Renars : « Por destemprer
Ceste tainture et atemprer !
C'est la coustume de Paris
Et de par tout nostre païs.
Ceste tainture est tout a droit,
Bien l'ai atornee a son droit[e].
Aidiés moi tant que forz en soie,
Puis vous dirai que je feroie. »

Quant li vilains Renart entent
Et vit la poe qu'il li tent,
Par tel vertu l'a sachié fors
A poi ne li saiche dou cors.
Quant Renars vit[f] qu'il fu au plain
Trois paroles dist au vilain :
« Preudons, entent a ton afaire
Car je ne sai a nul chief traire.
Mais en ta cuve sui salis,
Por poi n'ai esté mal bailis,
Car, si m'aït sains Esperis,
Noiez i dui[g] estre et peris.
Grant poour ai eü del cors :
Diex m'a aidiet, quant je sui fors.
Ta tainture est molt bien[h] prenanz,
Gaunes en sui et tous luisanz[i],
Ja mais ne serai conneüs
En liu ou aie esté veüs.
Molt par en sui liés, Diex le set,
Car trestous li mondes me het. »

Sur ces mots Renart quitte son paysan[1] et s'en va fuyant à travers un essart. Il se regarde très attentivement des pieds à la tête et se met à en rire de joie. À l'écart du chemin, le long d'une haie[2], il aperçoit Isengrin qui allait à la recherche d'une bonne occasion, car il mourait de faim ; ce spectacle le terrifie car Isengrin était de grande taille et robuste. « C'est maintenant, dit-il, l'heure de ma mort ! Isengrin est gros et grand, tandis que moi, à cause des atroces tourments que j'ai endurés, je suis amaigri et affaibli. Je ne pense pas qu'il puisse me reconnaître ; mais si je parle, il me reconnaîtra entre mille, j'en suis sûr. Je vais m'avancer vers lui, quoi qu'il puisse en advenir : je pourrai avoir des nouvelles de la Cour. » Il s'encourage[3] vivement lui-même à déguiser son langage.

Isengrin se dirige du côté de Renart et en le voyant venir, il dresse la patte ; avant que Renart le rejoigne, il fait, je le crois bien, plus de cent fois le signe de la croix : il est saisi d'une telle panique que pour un peu il prendrait la fuite. Puis il s'arrête et se dit que jamais il n'a vu une pareille bête : elle ne peut venir que des contrées éloignées. Voici Renart qui le salue : « Godehiere ! cher seigneur ! fait-il. Je ne sais pas parler votre langue. — Dieu vous garde ! répond Isengrin. D'où êtes-vous originaire ? De quel pays ? Vous n'êtes pas né en France ou dans une de nos régions. — Non, seigneur, mais en Bretagne[4]. J'ai perdu ma compagne

Quant Renars vit qu'il fu au plain,
Si se depart de son vilain[a].
A icest mot de lui se part
Et va fuiant tout un essart.
Molt se regarde, molt se mire ;
De joie comença a rire.
Fors del chemin, les une haie[b],
Vit Ysengrin, molt s'en esmaie,
U il atendoit aventure
Car fain avoit a demesure ;
Molt par estoit et grans et fors.
Ce dist Renars : « Or sui je mors.
Ysengrins est et gros et grans,
Et jou de fain maigres et lens ;
Molt en ai souffert grant angoisse.
Ne cuic que ja me reconnoisse,
Mais a parler sor toute rien
Me connistra, je le sai bien.
G'irai avant[c] a coi qu'il tort,
S'orai noveles de la court. »
Molt s'ahatist en[d] son corage
Que il cangera son langage.
Isengrins torne cele part
Et vit vers lui venir Renart.
Drece la palme[e], si se saigne,
Ainz que Renars a lui parvaigne,
Plus de cent fois, si con je cuit :
Tel paour a por poi n'en fuit.
Quant çou ot fait, lors si[f] s'areste
Et dist qu'ainz mais ne vit tel beste ;
D'estraignes terres ert venue.
E vous Renart qui le salue :
« Godehiere[g] ! fait il, biau sire !
Je ne sai vostre raison dire.
- Se Diex vous saut ! dist Ysengrins[h],
Dont estes vous ? De quel païs ?
Vous ne fustes pas nés en France
Ne de la nostre connissance.
- Nienhic, signour, mais de Bretaigne.
Si ai tout perdut ma conpaigne

et j'ai parcouru toute la campagne, je n'ai trouvé personne pour me renseigner à son sujet. J'ai parcouru la France entière, toute l'Angleterre à la recherche de mon compagnon. J'ai tant journé dans ce pays que j'aurai bientôt pris tout le langue france ; je voudrai ensuite moi repartir, mais je ne sais où le chercher. Je veux auparavant aller à Paris de façon à bien prendre le français. — Avez-vous un bon métier ? — Oui assurément, j'étais un bon jongleur, mais j'ai été battu et on m'a volé : on m'a pris mon vielle, il n'y a pas de cela deux jours. Maintenant je mangerai bien volontiers quelque chose. — Comment t'appelles-tu ? fait Isengrin. — On m'appelle d'habitude Galopin[1]. Et vous, noble seigneur ? — Mon ami, on m'appelle Isengrin. — Es-tu originaire de ce pays ? — Oui, j'y habite depuis longtemps. — Comment appelle-t-on ce pays ? — La France, cher ami. — Avez-vous entendu des nouvelles du roi ? — Pourquoi ne possèdes-tu pas de vielle[2] ? — Il serait homme de bien, il reçoit très volontiers les gens de ma profession. Je connais bien les lais bretons qui parlent de Merlin et de Noton, du roi Arthur et de sire Tristan, du chèvrefeuille et de saint Brandan[3]. — Connais-tu le lai qui parle de dame Iseut ? — Oui, oui, Gordatouet ! Assurément, je les connaîtrai tous sans exception. — Tu as de très grandes capacités ! dit Isengrin. Tu connais beaucoup de choses, j'en suis sûr, par la fidélité que tu dois au roi Arthur !

Et chierqué par tout campaigne.
N'ai voir trové qui le m'ensegne ;
Toute France, toute Angleterre
Ai cerchié por mon conpain querre.
Si morrai tant en cest païs
Que j'avrai trestout France pris,
Puis vorrai moi torner arrier,
Mais je ne sai u je le quier.
Si voel Paris trover ancois,
Tant que j'avrai bien pris françois[a].
- Et savez vous nul bon mestier ?
- Oïl voir, je fui bons jouglier,
Mais je fui robert et batu
Et mon vïel me fu tolu,
Non dirai voir deus[b] jors entiers.
Or mengerai molt volentiers.
- Conment as non ? dist Ysengrin.
- Ge suel avoir non Galopin.
Et vous, conment, signor preudon ?
- Frere, Ysengrin m'apele on.
- Et fus tu nés en ceste contré ?
- Oïl, maint[c] jour i ai esté.
- Conment apele on cest païs ?
- Il a non France, biax amis[d].
- Et savés vous dou roy novele[e] ?
- Por coi n'as tu point de vïele ?
- Il fust preudon, molt volentiers
Reçoit la gent de mon mestier[f].
Je suel[g] savoir bien lé breton
Et de Merlin et de Noton[h],
Dou roi Artu et dan Tristan,
De chavrefuel, de saint Brandan[i].
- Et ses tu le lais dam Iset[j] ?
- Ya ! Ya ! Gordatouet !
Jou les savrai bien voir trestous. »
Dist Ysengrin : « Tu es molt prous !
Et si ses molt, si con je croi,
Foi que tu dois Artus le roy[k].

Aurais-tu vu, que Dieu te protège, un méchant rouquin de sale race, qui flatte bassement et qui trahit, qui jamais ne se prit d'affection pour quiconque, qui ne cesse de tromper et de ruser ? Mais si Dieu permet que je mette la main sur lui, ses jours seront comptés, car la terre sera vite débarrassée de lui. Il y a peu de temps, il échappa, tant il est rusé et dégourdi, des mains du roi : il avait été capturé pour avoir outragé la reine[1] qu'il avait tenue allongée sous lui, et pour de multiples autres méfaits ; jamais il ne peut se lasser d'en commettre ! Il m'a tant fait de mal que je voudrais bien le voir prendre la mauvaise pente. Si je pouvais le tenir entre mes mains, dans la seconde qui suit il mourrait obligatoirement ; le roi m'en a donné l'autorisation et même l'ordre. »

Renart tenait la tête penchée. « Par ma foi, fait-il, Isengrin, ce personnage redoutable fout[2] un bien mauvais drôle ! Et comment se fait-il peler ? Dites-le-moi. — Comment il a nom ? — On le pèle donc ânon[3] ? » Isengrin rit en l'entendant et se réjouit du mot « ânon » : il aurait donné très cher pour avoir trouvé lui-même cette plaisanterie. « Vous voulez savoir son nom ? fait-il. — Oui, assurément, comment se pèle-t-il ? — Cet enragé s'appelle Renart ; il sème autour de lui humiliations et souffrances. Que Dieu lui envoie toutes les malédictions pour son repas ! La male mort puisse le terrasser ! Tôt ou tard, tout ira mal pour lui et il ne prendra pas garde au moment où ses malheurs vont commencer.

Veïsses tu, se Diex te gart,
Un rous garçon de pute part,
Un losengier, un traïtour,
Qui ainc n'ot vers nului amor,
Qui tout deçoit et tout engigne ?
Mais, se Diex done que jel tiegne,
Sa vie sera molt petite,
Car de lui iert la terre quite[a]
Avant hier escapa au roy,
Tant sot d'engien et de desroi[b],
Que pris estoit por la roïne
Que desous lui jeta sovine,
Et por autres forfais assés,
Dont il ne puet estre lassés.
Tant m'a mesfait que je vorroie
Que il tornast a male voie.
Se gel pooie as mains tenir,
Tost le covenrroit ja morir ;
Li rois m'en a doné congié
Et comandé et otroié. »
Renars tenoit le chief enclin
« Par foi, fait il, dant Ysengrin,
Mauvais lecher fot cix douter[c] !
Et conment se fait il peler[d] ?
Dites moi. - Conment il a non ?
- Fait il adont pelés[e] anon ? »
Ysengrins rit quant il çou ot,
Et por le non d'asnon s'esjot ;
Molt l'amast miels que nul avoir.
« Volés, fait il, son non savoir ?
- Oël voir, con fu il pelez ?
- Renars a non li desrees[f],
Qui grant honte et dolor pormaine.
Damnediex li doint male painne
Et male painne a son disner !
Male[g] mort le puisse acorer !
Anui avra que qu'il demeure,
Et si ne gardera ja l'eure.

— Alors il serait bien mal tombé si vous le rencontriez ! Par la fidélité que je dois au saint martyr, celui qui s'appelle saint Thomas de Cantorbery[1], pour toutes les richesses de la terre je ne voudrais lui ressembler. — Vous avez raison, dit Isengrin, ni Dieu, ni Apollin[2] ni tout l'or du monde ne sauraient dans ce cas vous protéger de la guerre. Mais dis-moi donc, cher ami[3], es-tu assez habile dans la profession que tu as choisi d'exercer pour ne pas avoir à rougir à la Cour devant un jongleur[4] et pour ne pas être mis en difficulté par le premier venu de ce pays ? — Cela ne saurait se produire avant bien longtemps, par monseigneur Jérusalem[5] ! — Viens donc avec moi ; je te présenterai au roi et à ma dame la reine qui eſt une fort aimable personne. Je vois que tu as de la preſtance, je te présenterai aux gens que je connais. Si tu veux venir avec moi à la Cour, je t'y ferai devenir célèbre et apprécié. — Je vous en remercie, dit Galopin. Je sais jouer de grands coups d'inſtruments[6], je connais vraiment des bonnes blagues, et c'eſt pour cela qu'on m'apprécie à la Cour. Je le sais, moi avoir un vielle, je pourrai jouer un nouvel air ; je peux réciter des vers de chansons pour toi qui as le visage d'un homme de bien. »

Isengrin lui dit alors : « Sais-tu ce que je vais faire ? Viens donc avec moi ! Je sais qu'il y a une vielle chez un paysan : toutes les nuits, ses voisins se réunissent chez lui et il en régale ses enfants ; il n'y a guère de nuit où je ne l'entende.

- Donquesseroit il mal mené,
Se vous aviés lui encontré[a] !
Par la foi que doi saint martir,
Non saint Thomas de Cantorbir,
Por tout l'avoir que Diex avés,
Ne volroie avoir samblés.
- Vous avés droit, diſt Ysengrin.
Ne vous garroit Diex n'Apolin
Ne tout li ors qui soit en terre,
Que jamais vous[b] meuïssiez guerre.
Mais[c] or me di, biax dous amis,
Dou meſtier dont t'ies entremis,
En ses tu[d] si servir en court
Que nuls jougleres ne t'en tourt,
Et que n'en soies entrepris
Por hom qui soit en ceſt païs[e] ?
- Par mon signor Jherusalem,
Ne fuſt icel trovés awan[f].
- Donques t'en vien aveques moi[g],
Et je t'acointerai au roy[h]
Et a ma dame la royne,
Qui molt par eſt gente meschine[i].
Et je te voi et bel et gent
Si t'acointerai a la gent ;
Se tu voes a la cort venir,
Je t'i ferai molt chier tenir.
- Voſtre[j] merci ! diſt Galopins,
Je sai soner bien fai chopins[k],
Si sai voir de boin lecheri,
Dont je sui molt a cort cheri.
Si sai avoir moi un vïel,
Je savrai bien bon son novel,
Si sai maint ver dir de chançons
Por toi qui me sambles preudons[l]. »
Diſt Ysengrins : « Sés que ferai ?
Vien t'en[m] ! Une vïele sai
Chiés un vilain u toute nuit
S'i assanlent si voisin tuit.
A ses enfans en fait grant joie,
N'eſt gaires nuis que je ne l'oie.

Par la foi que je dois à saint Pierre, l'instrument a un son clair et harmonieux. Si tu viens avec moi à la Cour, tu auras cette vielle, quoi qu'il puisse arriver. » Tous deux se mettent en chemin et ils sont extrêmement joyeux. Maître Isengrin raconte à l'autre comment Renart l'a humilié, il est intarissable et ce dernier lui répond en anglais. Ils finissent par arriver près de l'enclos d'un moine[1], exactement là où Isengrin savait que le possesseur de la vielle se trouvait. Tous les deux pénètrent aussitôt à l'intérieur de l'enclos du paysan. Craignant fort le paysan, ils se sont appuyés au mur et là, ils l'écoutent se régaler à jouer de son instrument toute la nuit. Quand enfin le sommeil le prend, il va se coucher sans plus attendre. Isengrin a dressé l'oreille : très méfiant, il cherche à entendre les bruits de l'intérieur par une fissure qu'il connaissait dans le mur depuis plus d'un an, et par une fente dans une planche, il voit la vielle accrochée à un clou. À la respiration et aux très forts ronflements, il comprend que les gens se sont endormis. Un grand mâtin s'est installé près du lit et s'est couché là ; il touche presque le feu, mais la pénombre autour du lit empêche Isengrin de le voir. « Mon ami, fait-il à Galopin, attends-moi ici, je vais aller voir comment nous pourrons nous en emparer. — Vais-je rester moi tout seul ? dit Renart. — Comment ? Es-tu donc peureux ? — Peureux ? Non assurément, mais j'ai peur que quelqu'un ne passe ici si par hasard je restais seul au moment du vol ; c'est cela qui me

Por la foi que je doi saint Pierre,
La vïele est molt bone et clere.
Se vous venés o moi a cort,
Cele avrés vous, a coi qu'il tort. »
A tant se metent a la voie,
Andoi s'en vont a molt grant joie.
Dans Ysengrins assés li conte
Coment Renars li a fait honte.
Assés li dist de son jenglois,
Et cix li respont en englois[a].
Tant ont alé qu'il sont venu
Vers le cortil a un rendu[b],
Tout droit ou Ysengrins savoit
Celui qui la vïele avoit.
Dedens le cortil au vilain
S'en entrerent andui a plain.
Le vilain ont molt redouté :
Lés la paroit sont akeuté,
Illuec escoutent le desduit
Que li vilains fait toute nuit.
Quant li dormirs le vait hastant[c],
Couchier s'en va, plus n'i atent.
Ysengrins a drecié l'orelle,
Primes s'esgarde et orelle[d],
Qu'en la paroit un trau avoit.
Plus a d'un an qu'il l'i savoit,
Et par une es qui iert[e] fendue
Vit la vïele a clau pendue.
Soufflent et ronflent molt forment,
Dont vit qu'il se vont endormant.
Un grant mastin gist[f] lés le feu ;
Deles la couche a fait son leu,
Por un petit au feu ne touche ;
Mais li essonbres de la couce
Nel laissa veoir Ysengrin[g].
« Frere, fait il a Galopin,
Atent moi ci, g'irai savoir
Conment nous la porrons avoir.
- Tout sui moi seul[h] ? ce dist Renars.
- Conment ? Es tu donques couars ?
- Couars ? Nai voir, mais j'ai paour,
Par ci ne passe la contour

tourmente beaucoup. » À ces mots Isengrin se met à sourire ; son cœur en eﬆ tout attendri et il lui dit : « Jamais, par l'amour de Dieu, je n'ai vu un jongleur audacieux, un clerc audacieux ou une femme pourvue de sagesse[1] : plus elle possède et plus la folie l'égare ; lorsqu'elle eﬆ dans une situation confortable, elle recherche d'autant plus encore ce qui va lui amener l'inconfort et lorsqu'elle a ce qu'elle veut, elle recherche encore davantage ce qui va l'affliger. »

Renart qui jamais ne porta foi à rien dit : « Ya, ya ! je comprends tout ! Si ce Renart était maintenant ici, il serait vite pendu à la corde[2]. — Laisse cela, dit Isengrin, je connais bien toutes les aﬆuces[3]. Couche-toi donc plutôt à terre et moi je vais aller chercher la vielle. » Connaissant parfaitement les lieux, il s'en va direﬅement à la fenêtre. Elle était maintenue ouverte par un petit morceau de bois et on avait oublié de la refermer. Isengrin escalade la fenêtre et bondit à l'intérieur. Il va direﬅement à l'endroit où la vielle était accrochée, la décroche puis la tend à son compagnon et ce dernier la pend à son cou. Renart réfléchit à un moyen de tromper Isengrin. « Que plus jamais il ne m'arrive quelque bonheur si je ne parviens pas à le tromper, quoi qu'il puisse en advenir. » Il va tout droit vers la fenêtre et fait tomber le morceau de bois qui la maintenait ouverte : la fenêtre se referme et Isengrin eﬆ ainsi enfermé à l'intérieur, mais il pense qu'elle s'eﬆ refermée toute seule et alors il craint pour sa propre vie.

Se fuisse seus quant fu portés,
Por çou sui molt desconfortés[a]. »
Ysengrins l'ot et si a sourriﬆ ;
Li cuers forment li atendriﬆ
Et se li diﬆ : « En Dieu amor,
Ainc ne vi hardi jougleor
Ne hardi clerc ne[b] saige feme :
Quant el plus a et plus forsene[c],
Car tant conme ele eﬆ plus a aise
Tant quiert elle plus sa mesaise[d] ;
Et com plus a çou qu'ele voet,
Tant quiert elle dont plus se deut[e]. »
Ce diﬆ Renars qui ainc n'ot foi :
« Ya ! Ya ! Voir, voet j'oi, j'oi !
Se fuﬆ or ci celui Renart[f],
Ja fuﬆ il tot pendu a hart.
- Lassiés eﬆer, diﬆ Ysengrins,
Je sai molt bien tous les chemins[g].
Mais or te couche a ceﬆe terre,
Et g'irai la vïele querre. »
Puis en vint droit a la feneﬆre,
Si con cix qui bien savoit l'eﬆre.
D'un baﬆonet fu apoiie
Et si fu a clore laissie[h].
Ysengrins eﬆ montés en haut,
Par la feneﬆre laiens saut.
Illuec ou la vïele pent
S'en va tout droit, si la despent,
Puis l'a son conpaignon tendue,
Et cil l'a a son col pendue.
Renars porpense qu'il fera,
Com Ysengrin engignera[i].
« Ja bien, diﬆ Renars, ne m'aviegne
Se ne l'engning conment[j] qu'il
A la feneﬆre droit en vint, [preigne. »
Au baﬆonet qui la souﬆint.
Le baﬆon boute[k] et elle clot,
Et Ysengrin laiens enclot.
Cuida close fuﬆ par lui seule,
Lors ot il paor de sa geule[l].

Au bruit que fait la fenêtre en tombant, le paysan croit qu'on vient pour le voler et pris de panique, il se lève encore tout endormi. Il appelle sa femme et ses enfants : « Tout le monde debout ! Il y a des voleurs chez nous ! » Le paysan se lève d'un bond ; comme à son habitude, il vient au feu et le rallume. Quand Isengrin le voit se lever et aller rallumer le feu, il fait un mouvement en arrière et le saisit par une fesse. Au cri que pousse le paysan, aussitôt le mâtin saisit Isengrin par les parties[1] et il tire et tire encore, il tire sur tout ce qui pend. Voyant cela, Isengrin saisit le paysan encore plus fortement par les fesses, mais le cœur lui manque, autant à cause de la douleur qui le tourmente qu'à cause du chien qui ne cesse de le tirer avec les dents. Après tant d'acharnement, Isengrin doit y laisser ses parties[2]. Le paysan bat le rappel de ses voisins et de tous ses parents : « À l'aide ! Au nom de Dieu qui est pur Esprit ! Les diables vivants se sont introduits chez nous ! » Isengrin voit que la porte est ouverte et que les paysans fous furieux arrivent en courant dans les rues avec leurs cognées et leurs massues. Profitant d'un espace entre la porte et le paysan, il bondit aussitôt à l'extérieur et, au passage, il le heurte si violemment qu'il le renverse dans la boue. Une fois retombé à terre, Isengrin ne sait où chercher son compagnon et il s'enfuit en passant au milieu des paysans qui s'élancent à sa poursuite en criant. Devant la porte, ces derniers trouvent le paysan qui patauge dans la boue et ils ont beaucoup

Au saut que la fenestre fist,
Il ot voison que on le prist[a],
Fu li vilains toz estormis
Et sali jus conme[b] endormis.
Sa feme apele et ses enfans :
« Or sus ! Que larrons a ciens ! »
Li vilains saut, c'est la costume,
Vint a son feu et si l'alume.
Quant Ysengrins le vit lever
Et qu'il veut le feu alumer,
Un petitet s'est trais arriere ;
Par la naje le prent derriere.
Li vilains a jeté un cri,
Li mastins l'a tantost oï ;
Ysengrin a pris par la coulle,
Et prent et saiche et tire et roulle.
Tout en saiche quanqu'il i pent.
Voit Ysengrins[c], molt prés se prent
Derier as naijes au vilain.
Mais de çou avoit le cuer vain,
Et sa dolorz l'i engingnoit
Et li chiens a dens le tiroit.
Tant se sont laiens travailliet
Qu'il ont Ysengrin escouilliet[d].
Li vilains huce ses voisins
Et ses parens et ses cousins :
« Aidiés ! Por Dieu l'esperitable !
Car chaiens ont conversé diauble ! »
Ysengrins vit les huis ouvers
Et les vilains fels et cuivers.
A cuingnies et a machues
Vienent courant parmi les rues.
Entre la porte et le vilain
Fait Ysengrins un saut a plain,
Si fort le hurte qu'il l'abat
En mi la boe trestout plat.
Des quatre piés vint a la terre.
Ne sot son conpaignon u querre ;
Par les vilains en vint fuiant.
Et cil le vont aprés huiant,
Tres devant l'huis enmi la boe
Truevent le vilain u il noe.

de mal à l'en tirer ; ses blessures vont mettre plus d'un mois à guérir. Isengrin ne se sent pas en sécurité et il s'enfuit à vive allure, car il n'a nulle envie de s'attarder. Jusqu'à la tombée de la nuit, il fuit à travers le bois en empruntant un sentier ; plongé dans une extrême affliction, il se désole d'avoir perdu ses parties. Mais il n'ose en parler à personne, car si sa femme venait à le savoir, plus jamais elle n'éprouverait pour lui un amour sincère. Néanmoins il s'en va à vive allure, sans savoir désormais à qui faire confiance. Isengrin ne cesse d'aller par les sentiers, les routes et les chemins, hurlant pour manifester son immense rage et il s'en faut de peu que la douleur ne le rende fou. Enfin il parvient à sa louvière, dans laquelle il pénètre par la porte de derrière. Il y trouve toute sa famille. « Dieu soit parmi vous dans cette maison ! » dit-il, non pas tout haut, mais d'une voix très faible. Dame Hersent est au comble de la joie : elle se jette à son cou et le couvre de baisers, et ses fils[1] se précipitent pour l'embrasser. Tous jouent, chantent et parlent, mais s'ils avaient été au courant de son histoire, ils auraient été forcés de changer de ton. Après avoir mangé à satiété, ils parlent d'aller se coucher. Sachez qu'Isengrin poursuivit longuement la conversation avant de se coucher ; il en retarda longtemps le moment mais il lui fallut néanmoins se mettre au lit. Hersent la louve est allongée à côté de lui, le visage tourné vers le sien, et elle l'entoure de ses bras. Isengrin tente de s'esquiver et de s'écarter rapidement

Trait l'en ont hors a dure paine ;
D'un mois ne fu sa plaie sainne.
Ysengrins[a] pas ne s'aseüre,
Fuiant s'en va grant aleüre ;
N'avoit cure de sejorner.
Tant qu'il conmence a avesprer[b],
Ou bos s'en va en une sente ;
Trop fu dolans, molt se demente,
Por çou qu'il a perdu sa[c] cose.
Mais a nului parler n'en ose,
Car[d] se sa feme le savoit,
Jamais de cuer ne l'ameroit[e].
Mais neporés va s'ent grant oire,
Or ne se set mais en cui croire.
Tant trote[f] et va dans Ysengrins
Sentiers et voies et chemins,
Hurlant et menant molt grant raige ;
Par un petit de duel n'enraige.
Tant fait qu'il vient a sa loviere,
Par l'uis s'en entre de derriere.
Se maisnie trueve laiens :
« Diex soit, fait il, o vous caiens. »
Ne parla gaires hautement,
Mais tout basset et[g] matement.
Dame Hersens estoit a aise :
A col li saut, cent fois le baise,
Et si fil salent, si l'acolent.
Geuent et cantent et parolent[h],
Mais s'il seuïssent son afaire,
Autre joie covenist faire[i].
Quant ot mengié tout a loisir,
Si parolent d'aler gesir.
Assés i ot, bien le saciés,
Paroles ains qu'il fust couchiés.
Molt grant piece s'en arestut,
Mais nonporquant couchier l'estut.
Hersens la louve face a face
Jut[j] avoec lui et si l'enbrace.
Cil se conmence a reüser
Et durement a reculer

mais, à mon avis, cela ne lui sert à rien : il va bientôt entendre des mots dont il se serait volontiers passé, car il n'a nulle envie d'un moment intime avec elle. Hersent l'entoure de ses bras, mais lui se recule, dédaignant ses câlineries. « Qu'eſt-ce donc, cher seigneur ? Êtes-vous fâché contre moi ? — Dame, fait-il, que me voulez-vous ? — Faites donc comme à votre habitude. — Actuellement je n'en ai pas envie ; mais dormez donc et silence ! — Non, je ne me tairai pas ! Vous devez faire la chose. — Que dois-je donc faire ? — Ce que l'on fait avec toutes les femmes. — Laissez-moi tranquille, je ne le ferai pas ! À cette heure vous devriez vous être endormie après avoir dit votre prière, car nous sommes à la veille[1] de la fête d'un saint apôtre. — Seigneur, au nom de saint Gilles, cette veille de fête n'y fera rien : si vous voulez que je vous aime encore, faites donc tout ce qui eſt en votre pouvoir. » Dame Hersent le presse vivement d'agir, mais lui se retourne et elle tâte l'endroit où doivent normalement et logiquement se trouver les parties. Elle n'y trouva absolument rien. « Malheureux ! fait-elle, où eſt passée l'andouille qui d'ordinaire était pendue là ? Vous devez la rendre tout entière. — Dame, je l'ai prêtée à une nonne bien peu sage, qui m'avait capturé dans son enclos. Mais elle m'a bien juré de me la rendre. » Hersent lui répond du tac au tac : « Seigneur, cela n'eſt pas raisonnable ; même si elle avait fait cent mille promesses et donné autant de gages, la chose serait de toute façon perdue. Allez plutôt, sans vous arrêter une

Mais ne lui vaut[a], si con je cuit ;
Il ora tele cose anuit
Dont il n'eüſt or nule envie,
Car n'a soing de sa conpaignie[b].
Hersens l'enbrace et cil se trait
En sus, n'a soing de son atrait.
« Et qu'eſt ce, fait ele, biau sire ?
Avés me vous cuellu en ire ?
- Dame, fait il, que me volés ?
- Faites içou que vous solés.
- Jou n'en sui ore mie aisiés,
Mais dormés[c] vous, si vous taisiés. »
Fait Hersens : « Je ne m'en puis taire,
Il vous covient la cose faire.
- Que ferai jou ne que covient ?
- Çou qu'a toutes femes avient[d].
- Laissiés me eſter, non ferai mie !
Or deuïssiés eſtre endormie
Et avoir dit la patrenoſtre,
Car vigile eſt de saint apoſtre.
- Sire, fait elle, par saint Gile,
Ja n'i avra meſtier vigile.
Se vous m'amor volés avoir,
Faites ent tout voſtre[e] pooir. »
Dame Hersent forment le haſte,
Il se retorne et cele taſte
Iluec ou la coille soloit
Eſtre par raison et par droit ;
N'i trova mie de la coille.
« Chaitif, fait elle, u eſt l'andoille[f]
Qui ici endroit soloit pendre ?
Toute la vous covient a rendre.
- Dame, fait il, je l'ai preſtee
A une nonain molt dervee,
Qui en son cortil m'eſtut prendre[g].
Mais bien le m'afia a rendre. »
Hersens respont tout maintenant :
« Sire, ce n'eſt pas avenant :
S'elle avoit fait trente afiances,
Doné pleges et aliances,

seule seconde, et dites à cette nonne, à cette sale et maudite putain, que sans le moindre retard elle vous rende vos parties[1] ; car si elle les touchait une seule fois, aussitôt elle préférerait trahir son serment plutôt que de vous les rendre un jour. Vous devriez bien être pendu pour les lui avoir confiées. Je vois bien que vous ne connaissez rien à rien ; vous m'avez fort maltraitée et vous m'avez tuée en faisant en sorte qu'elle les possède. Vous m'avez plongée dans l'affliction et demain j'irai me plaindre[2] auprès du roi.

— Vieille putain, que demain matin se lève pour vous un jour de malheur ! Taisez-vous donc et faites le signe de la croix ! Que demain soit pour vous un jour maudit ! Veillez bien à ne plus ajouter un seul mot. » Alors Hersent saute du lit : « Fils de putain, sale traître, vous ne vous en tirerez pas comme cela ! Je ne sais ce qui me retient de vous jeter hors de ce lit, et c'est ce que je ferai si Dieu me donne la grâce d'y parvenir. » Alors elle va s'asseoir sur le seuil de la maison et se met à pousser des gémissements de douleur ; elle s'arrache les cheveux, met en pièce ses vêtements et se tord les mains. Plus de cent fois elle appelle sur elle la mort, plus de cent fois en un moment elle s'évanouit, elle s'agite sans cesse et se couvre de malédictions répétées : « Que vais-je faire, pauvre malheureuse que je suis ! Je suis lasse de vivre ! J'ai maintenant perdu tout motif de joie puisque j'ai perdu la chose que j'aimais le plus ! Jamais je n'ai connu un tel malheur ! Malheureuse accablée de douleur,

Si seroit elle toute encore[a].
Mais alés, ne finés de corre,
Et si dites a la nonain,
A l'orde, a la male putain[b],
Que plus n'i demort ne n'atende,
Mais tost vostre coille vous rende,
Car s'une fois l'avoit sentie,
Tost en avroit sa foi mentie
Ains que jamais la vous rendist.
Si seroit drois c'on vous pendist,
Quant vous baillie li avés.
Bien voi que nul bien ne savés[c].
Molt m'avés morte et mal bailie,
Quant elle l'a en sa baillie.
Mise m'avés en[d] grant effroi :
Demain m'en clamerai au roi.
- Pute viele, dist Ysengrins,
Demain vous viegne mal matins !
Car vous taisiés, si vos sinés[e] !
Que mal jors vous soit ajournés.
Gardés bien que ne parlés plus. »
A tant Hersens dou lit saut sus[f] :
« Filz a putain, malvais traïtres,
A tant n'en serés vous pas cuites.
S'il ne m'estoit por un petit,
Je vous trairoie hors dou lit,
Se Diex me laist demain veoir »
A tant s'en va a l'uis seoir,
De duel conmence a souspirer
Et ses chevials a detirer,
Ses dras deront, ses puins detort[g],
Plus de cent fois huce[h] la mort,
Cent fois se pasme en petit d'eure,
Molt se debat, molt se deveure[i] :
« Que ferai jou, lasse chaitive ?
Molt me poise que je sui vive !
Or ai perdue[j] toute joie,
Et la riens que jou plus amoie !
Onques n'oi plus si grant esmai !
Dolante lasse, que ferai

que vais-je faire après un tel drame ? Qu'ai-je désormais à faire de lui ? Ce serait folie de se coucher auprès d'un tel individu, pas plus efficace qu'une souche de bois ! Je ne souhaite plus coucher avec lui et il ne doit plus s'approcher de moi, puisqu'il ne veut faire la chose. Qu'ai-je désormais à faire de lui ? Qu'il se fasse plutôt ermite dans la forêt, au service de Dieu. Celui qui est mutilé dans cette partie perd, il faut le savoir, toute joie de vivre et toute vaillance en même temps que sa barbe et son bon teint : il a perdu tout ce pour quoi il était fait. »

Hersent a tant manifesté sa douleur que les gens s'étaient rassemblés nombreux dans la cour. Elle rentre dans la maison et, toute à sa furie, se précipite vers le lit. « Debout maintenant, monsieur le rustre ! Allez donc retrouver vos putains ! Je ne sais où vous avez été pris au piège, mais elles en ont retenu un bon gage. C'est ainsi qu'on doit traiter celui qui est marié et qui prend la femme d'autrui ! » Ne sachant que lui répondre, Isengrin n'ose émettre le moindre grognement. Dame Hersent, noble et farouche, avait toujours eu une conduite légère, et elle était coquette et fort orgueilleuse. Elle a frappé des quatre pieds le seuil de la maison et a pris la direction[1] du vent. C'est ce qui se passe bien souvent ! Elle ne demande aucune autorisation à son mari, pour lequel elle n'éprouve plus une grande affection.

Maintenant je vais vous parler de ce grand traître de Renart qui a trompé Isengrin avec son jargon anglais. Il a pris la direction

Quant j'ai receü tel anui ?
Qu'ai je mais a faire de lui ?
Fole est qui mais o lui se couce,
Qu'autant li varroit une çouce[a].
Je ne quier mais o lui couchier
N'il ne doit a moi aprochier[b],
Puis qu'il ne voet la cose faire.
Que ai je mais de lui a faire ?
Mais voist hermites[c] devenir
En aucun bos, por Dieu servir.
Qui de la cose est mehaigniés,
Joie en pert toute, ce sachiés[d],
Et hardement, barbe, coulour ;
Perdue a toute sa valour[e]. »
A icel duel qu'ele demaine,
De gent[f] fu toute la cors plaine.
En la maison s'en est entree,
Au lit en va conme desvee.
« Or sus, fait ele, dans vilains !
Alés vous ent a vous putains !
Ne sai ou fustes entrepris,
Mais bien en ont le gaige pris.
Ensi doit on mener celui
Qui sa feme a et prent l'autrui. »
De lui ne set mais que respondre,
Cils n'ose vers li un mot grondre.
Dame Hersens fu noble et fiere,
Et tous jours ot esté ligiere,
Cointe et plaine de grant orguel.
Les quatre piés a mis au sueil[g]
Et a torné le cul au vent.
C'est la coustume molt sovent ;
Ne prist congié a son baron,
Ne l'ainme mais se petit non.
Or vos dirai[h] de l'autre part
Dou felon outraigex[i] Renart,
Qui Ysengrin engingniet a
En son englois que il parla,

des bois lorsqu'il laissa Isengrin en gage dans la maison. Il est au comble de la joie à cause de la vielle qu'il emporte. Il s'en va avec son intrument et par la suite il n'entend plus parler d'Isengrin. Renart fit tant qu'en quinze jours il savait parfaitement jouer de la vielle ; il était habile et expérimenté, jamais on ne trouva son pareil ! Cheminant ainsi à travers le pays, il finit par rencontrer sa femme en compagnie d'un jeune homme avec lequel elle avait l'intention de se remarier[1] ; c'était un cousin de maître Grimbert. Renart le vit à visage découvert et aussitôt, sachez-le, il les a tous les deux parfaitement reconnus. Le jeune homme l'aurait épousée depuis longtemps s'il avait rencontré un jongleur[2]. Mais la dame n'avait aucun tort dans l'affaire car tout le monde disait que Renart était mort. Tibert lui avait assuré, en prenant Dieu à témoin, qu'il l'avait vu soulevé au gibet pour y être pendu. C'est ce qui décida la dame à se remarier ; elle lui dit en deux mots : « Je n'ai pas le moindre doute sur vos paroles ; je sais bien qu'il avait commis tant de méfaits envers son seigneur que son sort était joué : le baron qui pourrait le capturer n'aurait plus qu'à le pendre. »

Sans en dire davantage, Hermeline et Poincet se sont tendrement embrassés et ils sont au comble du bonheur. Renart ne peut plus se retenir, il soupire et dit plusieurs fois tout bas : « Poincet[3], tu le payeras cher ! »

Et s'en torna par les boscages,
Quant Ysengrin laissa en gaiges.
Molt s'esbaudit, molt se conforte
Por la vïele qu'il en porte[a].
Va s'ent a toute la vïele,
N'oï puis d'Ysengrin novele.
Tant fist Renars c'ains quinze dis[b]
Fu bien de la vïele apris ;
Saiges fu et bien esprovés[c],
Ains ses parials ne[d] fu trovés !
Ensi s'en va par la contree,
Tant qu'il a sa feme trovee,
Qu'elle menoit[e] un jovencel
Que voloit prendre de novel.
Cosins estoit prés dan Grinbert.
Renars le vit tot en apert[f] ;
Saciés[g], bien les a conneüs,
Tantost com il les a veüs.
Pieça qu'il l'euïst espousé,
S'il euïst jougleor trové.

Mais la dame nul tort n'avoit,
Tout disoient que mors estoit.
Tyberz lor dist, se Diex le saut,
Que il le vit levet en haut
A unes forches por lui pendre.
Ce fist la dame mari prendre,
La dame respondi briement[h] :
« Je ne vos en mescroi noient,
Car bien sai qu'il avoit tant fait
Vers son signor de malvais fais,
Se nus des barons le puet prendre,
Il n'i avra mais que le pendre[i]. »
N'i ont plus tenu parlement,
Baisier s'en vont estroitement.
Quant se furent entrebaisié,
Molt en furent joiant et lié.
Renars[j] ne se pot plus tenir,
Ains en a jeté un souspir,
Si dist sovent tot belement[k] :
« Poincés, tu en seras dolans. »

Le jeune homme aimait depuis longtemps Hermeline, à l'insu de Renart ; cet amour qui durait depuis fort longtemps était réciproque, comme Renart va bientôt s'en rendre compte. C'est ainsi, à mon avis, qu'agissent beaucoup de dames de ce pays. La dame couvrait affectueusement de baisers son futur époux et le tenait enlacé. Ils virent Renart qui venait vers eux, tenant sa vielle autour du cou. Ils ne le reconnurent pas et très joyeux, ils l'ont salué comme il se doit : « Qui êtes-vous, font-ils, cher ami ? — Chers seigneurs, je suis un bon jongleur, capable moi de chanter de fort beaux chansons pris à Besançon[1]. En outre je saurai de bons lais et vous n'aurez meilleur jongleur que moi. Je peux bien me produire pour tout le monde, réciter et chanter de beaux récits. Par la foi que je dois à dame saint Thomas, tout montrera que tu l'aimes bien et elle bien aimer toi. Où as-tu l'intention d'aller ? » Seigneur Poincet s'adresse à lui en ces termes : « Nous voulons faire dire une messe, c'est pourquoi nous nous dirigeons vers cette église ; je veux y épouser cette dame. Son mari est mort récemment, le roi lui a infligé une mort humiliante. Il avait souvent mal agi envers lui, c'est pour cette raison que le roi l'a fait pendre haut et court. Ce débauché s'appelait Renart, il était fourbe, traître et trompeur ; ses nombreuses trahisons l'ont conduit au gibet. Il reste ses trois beaux enfants, qui sont de très charmants jeunes hommes. Ils ont bon espoir de venger leur père avant le temps des vendanges.

Grant piece avoit qu'amee l'ot,
Mais dans Renars n'en savoit mot.
Amé s'estoient molt lons[a] tens,
Renars le savra tot a tens ;
Autel refont, ce m'est avis,
Tels dames a en cest païs.
La dame son novel signor
Baise et acole par amor.
Renart virent vers iaus venir
Et la vïele au col seïr[b].
Molt furent lié, pas nel conurent ;
Salué l'ont[c] si con il durent :
« Qui estes vos, font il, biau frere ?
- Biau signor, je sui[d] bon jouglere,
Et savrai moi molt boin cançon,
Qui furent pris[e] a Besençon.
Et encor moi bons lais savré,
Nul millor jougleor n'avré.
Je sai molt bien jougler a tos,
Bien sai dire et chanter bons mos[f] ;
Par foi que dame saint Thomas,
Sanblant ferés, bien tu l'amas,
Et si sanbla bien toi amer[g] ;
Ou voras tu ensi aler ? »
Sire Poincet li prent a dire :
« La messe volons faire lire,
Si en alons vers le mostier ;
Ceste dame i voel nocïer.
Ses sires est mors novelement,
Li rois l'ocist vilainement[h].
Maintes fois li avoit forfait,
Si le fist pendre tout a fait.
Renart ot a non li lichierres,
Fel fu, traïtres et trichieres[i] ;
Mainte traïson avoit faite[j],
S'en est en haut sa geule traite.
Troi fil li sont remés trop bel,
Qui molt sont cointe damoisel.
Lor pere cuident bien vengier
Ains que on doie vendengier ;

Ils sont partis solliciter de l'aide auprès de dame Honte[1], celle que l'on hait. Le monde entier, les plaines comme les montagnes, est entre ses mains ; il n'y a pas, jusqu'au bord de la mer, une bête assez audacieuse et robuste, ours, lion ou autre, pour oser relever la tête devant elle. Les trois frères sont allés s'engager à son service et ils abandonnent tout ce qu'ils possèdent à leur mère, qui est une bien courtoise dame. Je vais bientôt l'épouser ; l'affaire est réglée et demain nous serons mariés. » Renart répondit entre ses dents : « Assurément, tu vas beaucoup souffrir. Tu tomberas bientôt dans un tel piège que même en échange d'une pièce de lard[2] tu préférerais que cela n'arrive pas. — Assurément, seigneur, dit Poincet, qui était la cordialité et l'élégance mêmes, si vous voulez participer à ces noces, vous le pouvez, il ne nous manque plus que le prêtre. Je vous rétribuerai largement si vous voulez venir avec nous. — Soyez-en remercié, cher seigneur. Je suis à vos ordres pour vous servir. Je connais une bonne chanson sur Ogier, sur Roland et Olivier, et sur Charles le vieillard chenu. — Soyez donc le bienvenu ! » Et le maudit de répliquer entre ses dents : « Et vous, soyez celui qui fait une maudite rencontre ! »

Alors ils se mettent en chemin : Renart vielle joyeusement et il finit par arriver à sa tanière, qui était vaste et bien pourvue. Quand il vit son château dépourvu de tout et en bien triste état, il n'en laissa rien paraître mais il en fut frappé en plein cœur ;

Meü sont ja por querre aïe
A ma dame Honte haïe[a].
Toz li siecles est en sa main
Et tot li mont et tot li plain[b] ;
Il n'en a bestes trusqu'a pors
Ne tant hardie ne tant fors,
Our ne lïon ne autre beste
Qui vers li ost lever la teste.
Por soldees i vont li frere,
Quanque il ont lassent lor mere[c],
Qui molt par est cortoise dame.
Je la prendrai par tens a feme,
Ensi est la cose atornee,
Demain me sera espousee[d]. »
Renars respont entre ses dens :
« Certes, tu feras que dolans.
Encor enteras en[e] tel briche,
Nel voroies por une fliche.
- Certes, sire, ce dist Ponciaus,
Qui molt fu avenans et biaus[f],
Se vous as noces volés estre,
Or ne nous faut il que le prestre !
Je vous donrai dou mien assés,
Se vous o nous venir volés.
- Vostre merci[g], fait il, biau sire !
Et je vous ser a vo plaisir[h].
Je sai bone cançon d'Ogier
Et de Rollant et d'Ollivier[i]
Et de Carlon le viel chenu.
- Bien soiés vous donques venu[j] ! »
Entre ses dens dist li malfés :
« Et vous soiés li mal trovés[k] ! »
Atant se metent a la voie ;
Renars vïele et fait grant joie,
Tant qu'il vint en sa taisniere
Qui molt estoit grant et pleniere.
Quant Renars vit adeserti
Son castel, gasté et honni[l],
Mais il n'en a fait nul sanblant,
Le cuer en a triste et dolant :

en lui-même il se dit que, si Dieu lui prête vie, ceux qui rient aujourd'hui pleureront demain. Poincet envoie chercher ses amis à travers tout le pays. Vous auriez pu voir alors tant d'animaux que personne n'aurait pu parvenir à les compter. Venus de bien loin, ils se rassemblent bruyamment à travers le village. Dame Hersent y eſt venue tandis qu'Isengrin reſte enfermé chez lui[1] ; à cause d'une blessure qu'il avait reçue, elle l'avait récemment abandonné, en jurant par Dieu et sainte Patenôtre[2] que plus jamais elle ne partagerait la même couche. À quoi peut bien servir un homme dans une chambre s'il ne possède pas toutes les parties de son corps ? Qu'il se consacre donc à Dieu et se débrouille tout seul ! Il eſt normal que tout le monde le haïsse. Tout récemment elle l'a quitté et elle eſt venue aux noces dans une élégante tenue. Les invités étaient fort nombreux et Renart poussait la chansonnette. Les noces se déroulèrent dans une très grande joie : Tibert le chat et Belin assurèrent le service et les cuisines regorgeaient de rats, de coqs, de gelines et de toutes sortes de nourritures pour les goûts de chacun[3]. Le jongleur, pour sa part, chanta à la satisfaction générale. Jamais les invités n'entendirent un jargon anglais comme celui de Renart ! Après le repas, savez-vous ce qu'ils firent ? Ils se séparèrent très rapidement et il ne reſta absolument personne[4], à l'exception des mariés : chacun rentra chez soi, mais Renart

En son cuer pense, se il vit,
Tex en plora qui ore en rit.
Par le païs et par la terre
Envoie cix ses amis querre.
Tant peuïssiés beſtes veoir,
Conte n'en peuïſt nuls savoir[a].
De molt loing s'i asamblent[b] tuit,
Par la vile mainnent grant bruit.
Dame Hersens i eſt venue ;
Ysengrin eſt remés en mue,
Novelement laissié l'avoit
Por un mehaing que il avoit[c].
Dieu jure et sainte Patrenoſtre,
Ja ne girra mes a sa coſte.
Qu'a on a faire d'ome en chambres
Puis que il n'a treſtous ses menbres ?
Mais voiſt a Dieu, si se porcat !
Drois eſt que tous li mons le hat.
Por tant s'en eſt de lui tornee,
As noces vint bien atornee,
Et des autres i ot grant flote[d].
Et Renars chantoit une note.
A grant joie les noces firent ;
Tybers li cas, Belin servirent[e].
Toutes sont plaines les cuisines
De ras, de cos et de gelines ;
D'autres vïandes i avoit
Selonc çou que cascuns devoit[f].
Et li jougleres lor canta,
Qui a tous molt entalenta.
Ains n'oïrent mais tel jenglois[g]
Con il demainne en son englois.
Apres mengier savés que firent ?
Hauſtivement se departirent[h],
Ainc n'i remeſt ne bons ne mals,
Fors iaus, ne chevelus ne chaus ;
Cascuns s'en va a son repaire.
Renars remeſt son meſtier faire ;

resta sur place pour exercer sa profession. Hersent est entrée avec la mariée dans la chambre nuptiale pour préparer le lit dans lequel Poincet pense connaître les plaisirs de l'amour. À une lieue de là il y avait, et Renart le savait parfaitement, le tombeau d'une martyre que vous connaissez bien ; il s'agit de dame Coupée[1] qui était enterrée là. Tout le monde savait qu'elle faisait régulièrement des miracles que chacun pouvait constater. Personne, quel que soit son degré d'infirmité, qu'il soit moine soumis à la règle ou clerc, ne s'y rend sans être guéri rapidement de tous les maux dont il pourrait souffrir. Renart y était allé auparavant et il avait tendu à cet endroit deux lacets et fixé en terre un piège bien assujetti au moyen de quatre clous. Ce piège, il l'avait volé à un paysan et l'avait caché là, sachant dans sa grande habileté qu'il pourrait en avoir besoin[2]. Quand il vit que Poincet devait aller se coucher, il fit venir auprès de lui le jeune marié et lui dit dans son jargon : « Ami Poincet, il agira sagement ; si tu crois ce que je vas te dire, il t'arrivera une chose extraordinaire. Laquelle ? J'ai l'audace de te le dire. Là-bas sera enterré un bon martyr par lequel Dieu fera de grands miracles. Si tu y vas toi les pieds nus, une chandelle à la main et si toi veiller aujourd'hui et demain, et faire brûler ta chandelle, aussitôt Dieu toi fera à protéger[3]. »

Dame Hersens o l'esposee
S'en est dedens la chanbre entree,
Et a Poincet a fait son lit
U cuide faire son delit.
A une liue d'iluec ot,
Si que Renars molt bien le sot[a],
Une tonbe d'une martire
Dont vous avés bien oï dire,
C'iert Coupee qui la gisoit.
Trestous li mondes le savoit
Qu'ele faisoit[b] apertement
A tous vertus conmunement.
Nuls hons n'i vient, tant soit enfers,
U soit moines riulés u clers[c],
De toz les maus que il eüst
Qu'isnelement garis ne fust.
Devant i fu Renars venus,
S'avoit iluec deus las tendus[d]
Et un broion en terre enclos ;
Bien le ferma a quatre clos.
A un vilain l'avoit emblé,
Iluec l'a repus et enté.
Bien[e] sot qu'il en avroit a faire,
Car il savoit de maint afaire.
Quant vit que dut aler gesir,
L'espousé fist a lui venir
Et si li dist en son langaige :
« Amis Poincet, fait il que saige[f] ;
Se tu crois çou que jou dira,
Mervelles bien a toi venra.
Et quoi est-ce ? Moi os bien dir[g] :
Lassus girra un boin martir,
Por lui fera Diex grans vertus.
Si i vas tu[h] o les pies nus
Et porte un candel en ta main,
Et vellier toi hui et demain,
Ton candel faire iluec lumer,
Tost fait il fiu a toi garder[i]. »

Poincet lui répond qu'il le fera très volontiers. Alors ils se mettent en route ; Poincet porte à la main une chandelle plus brillante qu'une étoile. Au pied d'une montagne, au sommet d'un tertre, ils trouvent une belle tombe. Renart s'arrête et il presse Poincet : « Passez, seigneur, allons donc de l'avant. » L'autre va tout doucement car il a bien peur, mais Renart le pousse sans cesse vers l'avant, si fort qu'il tombe dans les lacets où il eſt pris par le cou et par un bras. Le voici tombé dans le piège bien assujetti à la clôture[1]. Il tire vigoureusement et se démet un bras. Les lacets le font horriblement souffrir ; Poincet tire de toutes ses forces et il appelle à l'aide la martyre pour qu'elle le protège efficacement car il n'y a ici aucun de ses parents. Il tire et retire, mais en vain et Renart se moque tout haut de lui : « Poincet, vous avez suffisamment prié et vous vous êtes beaucoup tardé. Ce martyr aura pour vous beaucoup d'affeƈtion, car il ne pourra pas vous laisser partir. Voudriez-vous devenir ermite, moine ou prendre l'habit de reclus ? Si toi vouloir et suivre moi, bien volontiers je te ferai devenir ermite et le martyr reſtera avec toi. Ce sera extraordinaire si vous vouloir veiller davantage, car vous êtes jeune marié et votre épouse fait tout ce que vous souhaitez. » Le jour tombe et c'eſt la nuit noire. Voici qu'arrivent à vive allure quatre chiens menés par un paysan, qui était le frère de maître Brehain et qui connaissait bien la forêt. Ils trouvèrent Poincet pris au piège ; ils l'ont tant tiré et secoué qu'ils

Ce diſt Poincés : « Molt volenters. »
A tant se metent an sentiers,
En sa main porte une candoille
Qui plus clere eſt que une eſtoille.
De sous un mont[a], en un haut conble,
Iluec troverent bele tombe.
Renars s'eſtut, sel va haſtant :
« Passés, signor, diva avant ! »
Ore va souef, molt se redoute.
Renars toujous avant le boute[b],
Tant fort l'espoint que chiet es las
Par le col et par l'un des bras.
Il eſt cheüs ens ou broion[c],
Qui chevilliet fu el cloion[d].
Cil tire fort et li bras frosse,
Li las li refont grant angoisse.
Forment s'esforce, forment tire.
Poincés reclame la martire[e]
Que il li soit verais garans,
Qu'il n'a ci nul de ses parens.
Tire et retire, ne li vaut.
Renars le ranprosne de haut :
« Poincés, vous a asses oré
Et vous avés fait trop moré.
Molt amera vous cel martir,
Con n'en porra vous departir[f].
Vorroies devenir hermit,
Moinnes ou renclus en habit ?
Se te vorrai et moi sivré,
Et je le ferai de bon gré,
Que vous hermit fait devenir
Et o vous le martir tenir[g].
Ce sera molt fort merviller,
Se vous vorra hui mais viller,
Que vouz fuſtes novel bousé
Et ta mollier fait molt ton gré. »
Li jors s'en va, la nuit oscure[h].
A tant e vous grant aleüre
Quatre gaignons[i] et un vilain
Qui eſtoit freres dan Brehain[j].
Le boscaige avoit bien apris[k].
Poincet troverent entrepris,

l'ont mis en pièces et l'ont tué. Renart fut tout effrayé en voyant cela et il s'enfuit près d'une haie. Au grand galop il revint en arrière et se précipita dans sa tanière. Il y trouva sa femme allongée sur le dos qui attendait la suite logique des événements ; le grand retard de Poincet l'accablait et elle s'impatientait. Quand elle vit revenir le jongleur tout seul, elle fut prise de panique.

Renart lui dit quand il la trouva allongée : « Allons, véritable putain, debout maintenant, continuez votre chemin et gare à vous si un jour je vous revois ! Votre destinée prend un cours tragique ! Je ne suis pas encore mort, bien au contraire je suis Renart, c'est là ce que je pense, sain et sauf et bien vivant. Vous avez bien vite avalé le chagrin que vous aviez pour moi. Debout maintenant, quittez les lieux et allez voir votre mari ! Allez voir comment il se comporte car la martyre le retient de force auprès d'elle. » Quand la dame entend ces mots, peu s'en faut que la douleur ne la rende folle. « Malheureuse que je suis ! fait-elle entre ses dents. Je vais souffrir le martyre[1] ici dans cette maison ! » Maître Renart se saisit d'un gros bâton et lui donne une grêle de coups ; il frappe et cogne, il la bat tant et si bien qu'elle lui demande grâce : « Seigneur, fait-elle, pitié, laisse-moi partir d'ici vivante. — Dehors immédiatement, fait-il, je le jure sur ma tête, plus jamais vous n'entrerez dans cette maison, plus jamais vous ne vous coucherez à côté de moi, du moment que vous avez accueilli un tel hôte.

Tant l'ont tiré et desachié
Que tout l'ont mort et depechié.
Renars le vit, fort s'en esmaie[a] ;
Fuiant s'en va vers une haie,
Les grans galos s'en vait arriere,
Si se refiert en sa taisniere.
Sa feme trova sovinee
Qui atendoit[b] sa destinee.
Molt li poise que tant demeure,
Ja ne cuide venir a l'eure[c].
Quant vit venir le jougleor
Tout seul, si ot molt grant paour.

Quant Renars l'a gisant trovee,
« Ore, fait il, pute provee,
Or sus, si tenés vostre voie !
Gardés que jamais ne vous voie,
Molt est malvais li vostres sors[d].
Je ne sui mie encore mors,
Ains sui Renars, ce m'est avis,
Sains et haitiés et trestous vis.
Molt avés tost le duel beü
Que vous avés de moi eü.
Or sus, fait il, alés[e] de ci,
Alés veoir vostre mari !
Saciés conment il se contient,
Car la martire le retient. »
Quant la dame ot ceste parole,
Par poi que de duel ne s'afole.
« Lasse, fait elle entre ses dens,
C'est mes martires ça dedens[f]. »
Dans Renars prent un grant baston,
Si li paie la livrison
Et fiert et hurte, si la bat[g]
Tant qu'el crie merci Renart.
« Sire, fait el, merci te cri,
Laisse moi vive aler de ci[h].
- Or hors, fait il, car par mes dens,
Mar entrerés ja mais chaiens,
Ja mais ne girés a ma coste,
Quant receü avés tel oste !

Je vais vous couper ces lèvres et ce grand nez au-dessus, et je vais vous écraser le ventre si bien que les boyaux qui sont à l'intérieur vous sortiront par le derrière et votre nouveau mari n'y pourra rien. Et vous, dame Hersent, laisser faire le mal, c'est aussi faire le mal ! Sale vieille putain, qu'est-ce qui vous prend ? Celui qui tient le pied écorche lui aussi[1]. Ah, Dieu, quelles drôlesses ! C'étaient donc cela les belles messes que vous faisiez chanter pour moi, en vous faisant frictionner la croupe ! Par Dieu et saint Martin, c'est maintenant l'heure de votre mort. » Toutes les deux, sachez-le, n'éprouvèrent pas la moindre joie en entendant ces paroles ; elles comprirent en reconnaissant le son de sa voix qu'elles avaient bien été trompées. Mais elles se demandèrent avec une grande stupéfaction comment il avait pu se teindre d'une si belle couleur[2] et s'imaginant victimes d'un sortilège, elles furent prises de panique : l'une et l'autre tremblent de peur et toutes les deux ensemble sont frappées de la même épouvante. Renart, quant à lui, les a saisies et mises à la porte de sa maison. Dame Hersent est inquiète[3] à cause de son mari qui a perdu son bon teint et sa barbe depuis qu'il a perdu ses parties. Dame Hermeline lui raconte la grande humiliation qu'elle a dû subir à cause de Poincet à la blonde chevelure, avec lequel elle n'a connu qu'un court instant de bonheur. « Qu'importe ? dit dame Hersent, nous serons vraiment idiotes si nous ne retrouvons pas un mari ou alors ce sera la fin du monde !

Je vous trencherai la baulevre
Et ce grant nés sor cele levre,
Et si vous foulerai[a] ce ventre.
La boiele qui est soventre
Vous sarra fors par la poitron[b],
Malgré vostre novial baron.
Et vous, fait il, dame Hersent,
Assés fait le mal quil consent !
Pute vielle orde, dont vous vient ?
Assés escorche qui pié tient.
Et Dieu, fait il, quels deus larnesses[c] !
S'estoient or les beles messes
Que vous faisiés por moi canter
De vos crupes faire hurter[d] !
Ce sache Diex et sains Martins,
C'or est venue vostres fins. »
Et quant elles deus çou oïrent,
Sachiés pas ne s'en esjoïrent,
Bien sorent engingnies furent
Quant a parler le reconurent.

Mais grant mervelle lor est prise
Ou si faite color a prise[e].
Bien cuidoient estre enchantees,
Forment en sont espoentees ;
S'a paor l'une et l'autre tranble,
Molt s'esmaient ambdex ensamble,
Et[f] Renars andeus les a prises,
Fors de sa maison les a mises ;
Dame Hersens[g] por son signor
Qui ot perdue la colour
Et la barbe li est cheüe,
Puis qu'il ot la coulle perdue.
Dame Hermeline li raconte
Qu'avenue li est grant honte
De Poincet a la crine bloie
Dont elle a eü corte joie[h].
« Cui chaut ? ce dist dame Hersens,
Molt sera povrez notrez sens
Se nous ne retrovons maris ;
Dont sera tous li mons falis !

Nous trouverons en grand nombre des jeunes gens beaux et élégants, qui feront bien tout ce que nous voudrons. Vous êtes bien sotte de vous lamenter à ce sujet. — Ce que vous dites est bien vrai, répond dame Hermeline. Mais on ne peut que condamner la conduite d'une femme d'âge mûr qui ne redoute ni la honte ni le déshonneur dont elle se couvre elle-même et qui rejaillissent sur son mari. En ce qui me concerne, on me disait que mon mari avait été pendu ; en épousant un nouveau mari, en quoi aurais-je pu être si peu que ce soit coupable ? J'en ai bien fait l'expérience : plus d'une fois la femme se trompe[1]. — Ce que vous dites est bien vrai, dit Hersent ; mais une telle inconduite n'est pas acceptable : c'est pour cela qu'on vous prend pour une femme facile qui se donne à tous les mauvais drôles, qui tous peuvent la chevaucher. Mais moi, jamais je n'ai eu une conduite coupable, on le sait bien, ou même légère, excepté une seule fois, par erreur, avec maître Renart votre mari, après qu'il eut couvert d'urine, insulté et maltraité mes louveteaux[2]. »

Apprenant ainsi que son mari l'a aimée[3], dame Hermeline devient folle furieuse et, toute enflammée de jalousie, elle lui dit : « N'était-ce pas là se conduire comme une traînée, une salope et une dévergondée ? Vous avez atteint les limites du déshonneur et de la débauche, vous avez même dépassé les bornes en acceptant que mon mari s'ébroue sur votre croupe puante. Vieille putain, toujours putain, on devrait vous brûler et disperser vos cendres

Nous troverons des jovenciaus[a],
D'uns et d'autres, de gens, de biaus,
Qui bien feront nos volentés.
De folie vous dementés.
- Vous dites voir, ce dist la dame,
Mais molt est lait de vielle feme
Qui ne crient honte et deshonor
De li honir et son signor.
Ensorquetout on me disoit
Que mesirez pendus estoit ;
Se j'avoie[b] autre mari pris,
Avoie je de riens mespris ?
J'ai bien ceste cose essaïe :
Feme mesprent[c] a la foïe.
- Vous dites voir, ce dist Hersens,
Mais cils mesprendres n'est pas gent.
Mespris avés en tel maniere[d]
Que on vous tient con camberiere[e],
Qui conmune estes as garçons
Trestout vous montent es arçons.
Mais je ne fis onques folie,
Ce set on bien, ne ligerie[f],
Fors une fois par mesprison
A dan Renart vostre baron,
Quant mes louviaus ot[g] conpissiés,
Mesaesmé et ledengiés. »
Dame Hermeline ot la parole[h],
Respont li conme fame fole.
Jalouse fu et enflanmee
Que ses sires l'avoit amee
Et dist : « Ne fu ce puterie
Et malvaistié et licherie ?
Grant deshonour et grant putaige
Fesistes vous et grant outraige,
Quant vous soufristes mon baron
Qu'il vous bati cel ort crepon !
Pute vielle, pute[i] remese,
On vous deuïst ardoir en brese

au vent, vous qui vous êtes vantée de ce que mon mari vous a fait. Ha ! Ha ! Comme vous avez mérité que l'on vous enfonce dans le sexe un fer rougi au feu ! Vous aviez un mari et vous vous couvriez d'infamie avec quelqu'un qui eſt lui aussi marié. Vos enfants sont donc tous des bâtards et vous ne vous êtes pas sentie longtemps gênée de les avoir flétris par votre adultère[1] ; vous avez tellement couvert de honte votre mari que plus personne n'aura d'eſtime pour lui et que partout on le traitera de cocu. » Hermeline prononce ces mots blessants tout en grognant sous le coup de la colère, mais Hersent lui répond avec un sourire : « Vous êtes vraiment une putain toujours en chaleur : vous aviez encore votre mari et vous en épousiez un autre ! Votre mari eſt un fou et un moins que rien de ne pas vous avoir fait griller le derrière. Vous êtes de la pire espèce, on ne pourrait trouver pire, vous êtes plus salope que les mouches qui harcèlent les gens lorsqu'ils sont épuisés. Tous ceux qui passent trouvent la porte de votre tanière ouverte et vous les attirez chez vous. Par la fidélité que je dois à Sainte Marie, si mes fils sont des bâtards, je n'ai pas du tout l'intention de les renier et de les priver d'héritage. Celui qui voudrait chasser tous les bâtards devrait avoir plus de pouvoirs que le meilleur baron de France[2] ! Mais vous qui êtes une dévergondée, vous avez, comme les mendiantes, fait rejaillir sur vos enfants le déhonneur de votre adultère. On connaît d'ailleurs bien votre jeunesse[3] : jamais vous ne vous êtes refusée

Si que la porre en fuſt ventee,
Quant a moi vous eſtes vantee
De mon signor qu'il vous a fait.
Haï ! Con avés[a] bien forfait
Con vous mesiſt un fer el con,
Si chaut con il iſt de charbon[b],
Quant vous avés voſtre signor
Et fesiſtez tel deshonor
Et si a feme d'autre part.
Or sont tot voſtre fil baſtart[c].
Toſt vos en fu li duels outrés,
Quant les euïſtes avoutrés,
Et meïsmes voſtre signor
Avés faite tel deshonour
Que jamais ne sera amés
Et tout adés iert cous clamés. »
Molt li diſt lait, molt se degrouce,
Saciés que forment se corouce.
Hersens li respont en rïant
« Molt a en vous pute frïant[d],
Quant voſtre signor aviiés
Et puis un autre vous preniés !
Molt eſt dervés, vains et escars
Quant ne vous a tot le cul ars[e].
Molt par eſtes de malvais eſtre,
De pior ne poés vous eſtre,
Que plus eſtes pute que mouce
Qui en laſt é la gent entouce[f].
Qui que vienne[g] ne qui que aut,
Voſtre taisniere ne li faut,
Le miex tenés a[h] voſtre part.
Se por çou sont mi fil baſtart,
Foi que je doi sainte Marie,
Por çou nes geterai jou mie.
Qui les vorroit tos fors jeter
Les baſtars et desireter,
Assés auroit plus de poissance
Que n'a li mieudres bers de France[i].
Mais vous qui eſtes bordeliere
Les avoltrés conme mendiere ;

à aucun chien. — Vous mentez, putain et sorcière ! Taisez-vous avant que je vous frappe. — Vous allez me frapper, putain merdeuse, putain puante, putain d'une laideur qui fait peur ? Si vraiment vous en aviez eu l'intention, vous auriez déjà les paumes de la main ouvertes et la peau coupée et arrachée par lambeaux, si du moins mes dents tranchantes[1] ne me trahissent pas. » Hermeline n'y tient plus : toute en rage, elle se précipite sur Hersent et cette dernière, dans une colère extrême, s'empare d'Hermeline. Elles sont enragées et elles se mordent, se labourent la chair de leurs dents pointues ; elles font éclater la peau et s'entre-déchirent, elles tirent et tirent encore ; avec leurs dents elles se blessent furieusement. En un instant vous auriez pu les voir l'une sous l'autre, puis voir très vite les positions s'inverser.

Dame Hersent était grande et avait de la force : elle tenait l'autre plaquée au sol si solidement qu'elle l'avait coincée entre deux arbres ; elle allait l'étrangler et la laisser morte sur place. Mais voici qu'arrive un pèlerin qui avance en boitillant sur le chemin. Trouvant les dames en train de se battre, aussitôt il en saisit une et la relève en la prenant par la main ; il leur dit alors : « Arrêtez-vous maintenant. » Une fois qu'il les a séparées, il leur fait la leçon[2] sur un ton plein de douceur. Il leur demande qui elles sont, d'où elles viennent et où elles vont. Celles-ci lui expliquent tout leur différend, car elles voient qu'il était un saint prêtre. Il leur donne de bons conseils : que chacune d'elles rejoigne son conjoint,

Les vos enfances set on bien[a],
Ains nel veastes a nul chien.
- Vous i mentés, pute sorchiere.
Taisiés vous tost que ne vos fiere.
- Vous me ferrez, pute merdeuse,
Pute puans, pute hideuse[b] ?
Se vous l'aviés pensé a certes,
Ja i auroit paumes ouvertes
Et piax trenchies et ronpues[c],
Se ne me falent dens agües. »
Hermeline plus ne demeure,
Ireement tost li quert seure.
Et Hersens par molt grant aïr
Reva Hermeline saisir.
Par ire se vorent[d] et hercent,
A dens agües[e] lor piax perchent,
Ronpent et saichent et detirent ;
As dens s'afolent et martirent[f].
La veïssiés[g] en molt poi d'eure
L'une desous, l'autre deseure.
Dame Hersens fu grans et fors,
Sous soi la tient par tel esfors
Qu'entre deus fus l'a enanglee[h].
Ja l'euïst morte et estranglee,
Mais estes vous un pelerin
Qui vient clochant par le[i] chemin.
Trova les dames conbatant,
L'une en a prise maintenant,
Par la main l'a levee sus,
Si lor a dit : « N'en faites plus. »
Et quant departies les ot,
Molt doucement les castiot.
Demanda[j] lor dont eles sont,
Dont elles vienent et u vont.
Celles li content tot lor estre,
Car il estoit sains hom et prestre.
Et il lor done bon consel
Que cascune voist a son pareil[k],

que chacune implore son pardon en lui demandant de l'aimer et de la chérir. Il renvoie dame Hersent auprès d'Isengrin pour se réconcilier avec lui et dame Hermeline rejoint Renart dans sa tanière. Le pèlerin était si pieux et dévôt qu'il a rétabli la concorde dans chacun des deux couples et il s'est tant dépensé qu'il a réconcilié les deux femmes. À la suite de cela, Renart resta longtemps auprès d'Hermeline, filant le parfait bonheur. Il lui raconte[1] en détail comment il aurait dû recevoir un châtiment humiliant quand il tomba dans la cuve du teinturier et comment il se joua de ce dernier en lui disant qu'il connaissait son métier. Il lui raconte comment il a fait perdre ses parties à Isengrin, qui désormais ne peut plus avoir de rapports sexuels[2]. Renart raconte tout sans omettre le moindre détail et Hermeline ne se prive pas d'en rire. Renart resta ensuite longtemps enfermé chez lui sans mettre le bout du nez dehors[3].

Merci li crit et li requiere
Qu'i l'aint et qu'il la tiegne chiere.
Dame Hersent a fait aler
A Ysengrin por acorder.
Dame Hermeline en va arriere[a]
A dant Renart en sa taisniere.
Tant fu sains et religïeus
Que acordees sont andeus,
Et tant i a s'entente mise
Qu'entr'eles a la pais assise.
Puis fu Renars molt longuement
O sa feme molt lïement[b].
Trestot li dist et li reconte
Conment il dut recevoir honte,
Coment dut estre mal bailis,
Quant en la cuve fu salis,
Come escharni le[c] tainturier
Et dist qu'il ert de son mestier,
Et come il fist sa coulle perdre
A Ysengrin c'or ne puet s'erdre.
Trestot li conte, tout li dist,
Celle n'en fait mais qu'el s'en rit.
Puis fu lonc tens Renars en mue,
Ne va, ne vient, ne se remue[d].

Branche II
LE DUEL JUDICIAIRE

Monseigneur Noble le lion avait tous ses barons autour de lui au moment précis où le loup se trouva si mal en point[1]. Il avait tenu sa Cour pendant quatre jours ; les barons lui avaient fait honneur, sachez-en bien la vérité, car ils étaient une multitude à s'être rassemblés, de maints pays, de maintes terres, sans que le roi ait eu besoin de les y contraindre. Tous les barons s'assemblèrent, sauf sire Renart, à ce que je crois, et sire Isengrin le moine à qui Renart avait fait une tonsure[2] et qui, à cause de Renart, avait dû abandonner sa queue, à la pêche. Isengrin au poil chenu avait retenu auprès de lui Renart[3], car celui-ci n'osait se rendre à la Cour et l'honorer de sa présence. Il s'en abstenait, non sans raison, à cause des accusations et de la crainte de n'y être guère apprécié. La Cour royale n'est pas silencieuse : les courtisans mangent et mènent grande fête. Ils font grand bruit par le palais, chantent chansons et lais[4], et tambourins et tambours résonnent. C'est alors qu'arrive en courant Isengrin,

Messires Nobles li lïons
O lui avoit tous ses barons
A cel termine et a cel point
Que li leus fu en si mal point.
Quatre[a] jors ot sa cort tenue ;
Bien l'ont li baron maintenue,
Sachiés molt bien de verité[b],
Que molt en i ot assamblé
De maint païs, de mainte terre,
Sains çou qu'il les envoiast querre.
Tuit li baron vienent ensamble
Fors sire Renars, ce me samble,
Et sire Ysengrins l'ordené
Que Renars avoit coroné,
Par cui il li covint lassier
La queue, quant ala pessier.
Por çou ot Ysengrins li chenu
Renart avoec lui retenu,
Qu'il n'ose a la cort venir
Ne la cort le roy maintenir.
Si s'avoit auques de raison,
Si le lassoit par ocoison,
Et por içou et por la doute
De çou que ne l'amoient goute.
La gent le roi n'est mie coie,
Ains manjuent et font grant joie.
Grant joie font par le palais
Et chantoient cançons et lais,
Et sonent tymbres et tabours.
Atant vint Ysengrin le cors[c] :

qui s'installe ostensiblement au milieu d'eux. Son derrière était à l'air libre, car il n'avait de quoi le couvrir : en le voyant arriver, ils se mettent à le railler : « Vous ne devez pas vous promener ainsi, cher seigneur ! couvrez votre trou ! Êtes-vous de l'ordre de saint Paul, pour porter une si grande tonsure[1] ? » Isengrin ne répond à personne, mais passe son chemin et va tout droit vers le lieu où messire Noble se tenait. Là, il se met à genoux, porte plainte contre Renart le roux qui l'a mis en si piteux état : ses moustaches sont toutes brûlées et il a perdu sa queue — avec quelle douleur ! — par manque de méfiance. Messire Noble le regarde et éclate de rire : « Isengrin, dit-il, celui qui t'a mis dans cet état t'a bien assassiné : il t'a bien salement tonsuré, tu n'as plus un cheveu sur le crâne. Tu ressembles plus à un diable qu'à une bête ! — Beau seigneur, c'est Renart qui m'a fait cela avec ses tromperies et ses tours, et il m'a fait pis encore : il m'a enlevé mon chasse-mouches et m'a ainsi salement mis à mal ; car lorsque viendra l'été, les mouches viendront me dévorer et je ne pourrai y remédier ; cela me met hors de moi. » Noble répondit : « Tu n'as pas tort d'en être marri et furieux. Mais tu en seras bien vengé : je le convoquerai à la Cour et il le paiera avant de repartir. Où êtes-vous, seigneur Grimbert ? Cette fois, Renart s'est trop découvert : sa fourberie est ici trop manifeste. Allez vite me le

Entr'iaus se mist tout en apert ;
Son cul aporte descovert
Car ne l'avoit de coi covrir :
Et quant il le voient venir,
Si le conmenchent a gaber
« Ensi ne devés pas aler,
Bials sire ! Covrés vostre trou !
Estes vous de l'ordene saint Pol,
Qui aportés si grant couronne ? »
Ysengrins nul n'en aresoigne,
Ançois se passe et va tot droit
La u messirez Noble estoit.
Iluec se met a genoillons,
Claime soi de Renart le rous
Par cui il est si atornés
Qu'il a tous les grenons brullés[a]
Et si a la keue perdue,
Dont il a grant dolor eüe,
Qui trop en a fait male garde.
Messires Nobles le regarde,
Si conmence a rire molt fort :
« Ysengrins, fait il, bien t'a mort
Cils qui ensi t'a atorné :
Molt t'a malement coroné,
Ne t'a remés poil en la teste ;
Miex sanbles diaublez que beste !
- Biax sire, ce m'a fait Renars
Par ses engiens et par ses ars,
Et encore m'a il pis fait :
Mon esmoscheoir m'a toloit[b],
Dont malement m'a tempesté ;
Car quant je venrai en esté,
Les mousses me vorront mengier
Et je ne me porrai vengier[c] ;
Si en sui coreciés molt fort. »
Dist Nobles : « Tu n'as mie tort,
S'il t'em poise et en es iriés.
Mais tu en seras bien vengiés,
Car jel ferai venir a cort,
Sel conparra ains qu'il s'en tort.
U estes vous, sire Grimbert ?
Or s'est Renars trop descouvert :
Or est trop apers ses baras.
Alés le moi querre vias.

chercher. Je sais parfaitement qu'il eﬅ si enragé que vous êtes le seul à pouvoir me l'amener[1]. Allez, et faites-lui savoir que j'exige qu'il se rende à la Cour. » Grimbert accourt aussitôt devant lui : « Seigneur, dit-il, faire votre volonté eﬅ ce que je désire le plus. J'irai très volontiers le voir ; si je le trouve, je l'amènerai. » Sur quoi, il quitte la Cour et se dirige droit vers le château de Renart, contre qui les petites gens ont porté plainte devant Noble. Bien qu'il soit très fâché qu'Isengrin ait perdu sa queue, le roi ordonne que chacun s'inﬅalle et que ceux qui se sentent en liesse dansent, ballent et fassent des rondes, battent du tambour, chantent et jouent de la cithare. Chacun s'emploie à bien chanter, d'une voix forte, avec un long phrasé, et accorde son chant à celui de son partenaire. Le palais et la grande salle retentissent des chants et des mélodies auxquels s'adonnent les barons. Lorsqu'ils eurent ballé, dansé et sauté tout leur soûl, voici maître Grimbert, le sage, qui avait bien accompli sa mission car il amène Renart avec lui. Il a eu bien du mal à l'entraîner. Bientôt, à ce que nous croyons, le goupil aura sa récompense. À présent, si Renart n'a pas suffisamment d'adresse, il sera dans de mauvais draps : chacun aiguise ses dents sur lui. Isengrin, qui l'accuse devant le roi, eﬅ assis aux pieds du souverain. Renart eﬅ terrorisé : personne ne doit s'en étonner, car il eﬅ dans une situation critique.

Bien sai que tant eﬅ forsenés
Que se vous ne le m'amenés,
Nuls autres nel poroit avoir.
Alés, si li faites[a] savoir
Que je voel que il viegne a cort. »
Et Grimberz devant li acort :
« Sire, fait il, voﬅre plaisir,
C'eﬅ la riens que je plus desir.
Molt volentiers veoir irai ;
Se je le truis, si l'amenrai. »
A itant de la cort se part,
Va s'ent droit au caﬅel Renart
De cui la clamor eﬅ meüe
A Noble de la gent menue.
Ja soi ce qu'il soit molt irés[b]
D'Ysengrin qui eﬅ escohés
Comande que se logent tuit.
Et cil qui sont[c] de grant desduit
Dansent et balent et carolent,
Tamburent, chantent et citolent.
A haute vois, a longe alainne
Cascuns de bien canter se painne ;
L'uns a l'autre son chant avale,
Tentiﬅ li palais et li sale
Dou chant et de la melodie
Que demainne la baronnie.
Quant il orent assés balé,
Assés dansé, assés trepé[d],
Eﬅes vous dan Grimbert le saige
Qui bien ot furni son messaige,
Qu'avoec lui Renart amainne.
Atrait l'i a a molt grant painne.
Par tens, si conme nous cuidons,
Li ert rendus ses guerredons.
S'or ne set molt Renars de frape,
Il iert cheüs en male trape.
Cascuns sor lui ses dens aguise.
Ysengrins, qui au roi l'acuse,
Siet dejoﬅe les piés le roy.
Se Renars fu en grant effroi,
Nuls hons ne s'en doit mervillier,
Qu'il ert en se derrain millier :

En effet Tiécelin réfléchit profondément et la mésange se prépare à l'accuser de trahison, ainsi que Chantecler qui s'était échappé de sa prison grâce à son bagout[1]. Isengrin rassemble son conseil et ses amis à l'écart. Renart est à présent en mauvaise posture. Il vous est aisé de voir et de comprendre qu'il ne repartira pas sans avoir perdu des plumes[2]. Brun l'ours et Tibert le chat ont fait venir leurs avocats : ils déclarent qu'ils feront tout pour l'accabler et qu'il ne pourra y échapper. Il aurait volontiers fait demi-tour s'il l'avait pu de quelque façon. Mais, qu'il le veuille ou non, son chemin passera par la Cour. Sur le seuil de la porte, il se met à reculer ; Grimbert le réconforte avec conviction en lui disant : « N'ayez crainte ; de deux maux il faut choisir le moindre. Si tu fais demi-tour, tu sais parfaitement que tu devras revenir de gré ou de force ; tu ne pourras te protéger contre le roi. Renart, reste serein ! Personne ne connaît la durée de sa vie. Renart, fais bonne figure, car mieux vaut tenir que courir. Ce sont les couards qui craignent toujours de mourir. Mon cousin, reprends courage ! Fortune sourit aux audacieux, comme le dit le proverbe. » Renart, voyant que l'autre lui fait la leçon et lui donne de bons conseils, reprend courage et pénètre dans le palais, lui devant, Grimbert derrière. Renart a fière allure ; il tient son cousin par la main[3]. Il fend la presse : tous les regards sont fixés sur lui. Dès qu'il aperçoit le roi, il s'agenouille

Car Ciecelins molt se conselle
Et la mesange s'aparelle
Por lui retter de traïson,
Et Canteclers qui de prison
Iert escapés par sa favele ;
Ysengrins son consel apele
Et ses amis a une part.
Or est mal avenu Renart.
Bien poés savoir et entendre
N'en ira mais sans beste rendre[a].
Bruns li ours et Tysberz li cas
Ont amenés lor avocas ;
Dient qu'il le vorront grever,
Ja ne s'en pora eschiver.
Volentiers s'en tornast arriere
S'il peuïst en nule maniere ;
Mais a envis ou volentiers
Sera a la cort ses sentiers.
Tout droit a l'entree de la porte
Va reculant ; molt le conforte
Grimberz et dit : « N'aiés paor,
Mais de deus maus prent le millor ;
Se tu te tornoies de ci,
Si puestu bien savoir de fi,
Voelles u non retorneras ;
Vers le roi garir ne poras ;
Renars, ne t'esmaier tu mie !
Nuls ne set con longe est sa vie.
Renars, soies de biau samblant,
Car uns jors vaut miex que un an[b].
Coars doute tous jors la mort.
Cosins, soies de bial confort :
Fortune secort les hardis,
Si conme conte li escris. »
Renars ot que cix le sermone
Et que molt bon[c] consel li done,
Prent cuer, si s'en entre ou palais,
Renars avant, Grimberz aprés[d].
Renars ne sanbla pas vilain ;
Son cosin tenoit par la main ;
La presse derront et depart,
N'i a celui qui ne l'esgart.

devant lui et lui déclare : « Seigneur roi, que le Fils de Sainte Marie vous protège, vous et votre suite ! » Il parle vraiment à contrecœur, mais il salue néanmoins le roi. Il préférerait de loin être retenu ailleurs que rendre son salut au souverain.

Les barons font tous silence. Dans la salle, personne n'a l'audace de faire le moindre bruit. Renart se tut quand le roi prit la parole et lui dit avec fureur : « Je ne vous rends pas votre salut, rouquin venimeux sans foi ni loi ! Vous me tiendrez un autre langage : avant que vous ne quittiez cette demeure, vous nous laisserez un bon gage, j'en suis sûr : à tout le moins cette pelisse rousse ! Quand tu dors à l'abri de ton mur d'enceinte, ce n'est pas dans l'intention d'y séjourner : tu comptes tromper le monde entier. Tant que tourne ta roue[1], tu nous sers tes beaux discours. Mais tu as souvent entendu dire qu'après grande joie vient grande peine, et qu'après le vent d'ouest[2] souffle la bise ; tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. Je crois bien, seigneur Renart, que c'est le cas de la vôtre. » Renart écoute le roi parler, et celui-ci ajoute, de telle manière que toute sa Cour l'entende : « Renart, à ton visage, on voit que tu es vil ; les tessons témoignent bien de la valeur du pot[3] ; tu es venimeux comme un crapaud. Tu n'as jamais fait le bien, tu es plein de méchanceté. Parce que tu m'as tant trompé et que tu as irrité à ce point Isengrin,

Devant le roi, con ains le vit,
S'ajenoilla puis li a dit :
« Dans rois, li fix sainte Marie
Vous gart et vostre conpaignie[a] ! »
Forment sa parole en argüe,
Et nonporquant si le salue.
Miels vosist estre allors tenus
Que au roi rendre ses salus.
Li[b] baron sont tuit a repos.
Par la sale n'i a tant os
Que il face ne bruit ne noise.
Li rois parla, Renars s'aquoise,
Puis li a dit par felonie :
« Cest salu ne vous renge mie,
Rous venimex de pute foi !
Autrement parlerois a moi :
Ains que issiés de cest estaige
Nous lairés vous, ce cuic, bon gage :
Au mains cele rousse pelice !
Quant tu te dors dedens ta lice
Tu ne cuides mais repairier :
Tout le mont cuides engignier[c].
Tant conme torne ta roele
Nous as servi de ta favele,
Mais maintes fois as oï dire
Qu'aprés grant joie vient grant ire,
Et aprés plougel vente[d] bise ;
Tant va pos a l'ewe qu'il brise.
Ce cui je bien, sire Renars,
Qu'il est brisiés de vostre part. »
Li rois parla, Renars l'escoute,
Et a dit que sa gent l'ot toute :
« Renars, fait il, a ton viare
Sambles bien home[e] deputaire.
Bien pert as tes quels est li pos ;
Plains es de venin conme bos.
Onques nul jor ne feïs bien,
Molt a en toi de mal engien.
Por çou que m'as tant engignié[f]
Et Ysengrins si courecié,

et parce que Tibert le chat, à cause de ta ruse, a été pris au lacet et Brun par le museau, car tu avais habilement enlevé le coin[1], et à cause de Chantecler[2], le baron, que tu as saisi par traîtrise en lui faisant fermer les yeux, et parce que tu as cherché à mordre maître Tiécelin — quel brigand tu faisais ! — ainsi que la mésange ta commère, quand tu lui as pris son fromage par ruse, et que tu as emporté en gage, avec tes dents, quatre de ses plus belles plumes[3], pour tout cela, je te ferai donner bonne récompense : je vais te faire pendre au gibet. » Renart avait une bonne éducation, aussi répondit-il très courtoisement : « Cher seigneur, sauf votre respect, je n'ai jamais été d'une race qui nuise à son seigneur, ni qui commette des actes inconvenants : je suis votre vassal et vous êtes mon seigneur, vous ne devez rien dire de moi qui puisse me nuire[4]. Mais votre puissance vous permet de m'ôter mon fief. Je ne suis pas en mesure de soutenir une guerre contre vous, et, de plus, je redoute beaucoup mes ennemis. Si j'ai causé du tort à l'un quelconque de ceux qui vous sont liés, je le regrette profondément, mais je n'en ai pas le souvenir. On a dû médire de moi pour me nuire auprès de vous, sans être en mesure d'apporter de preuve. On peut bien inventer des mensonges, mais je sais bien, c'est la pure vérité, que je n'ai rien fait de mal. Jamais on n'aimera les gens de bien, le plus loyal sera toujours le plus blâmé. Bien fou

Et por çou que Tyberz li cas
Par ton engien fu pris a las,
Et Bruns li ours parmi le groing,
Que par engien ostas le cuing,
Et por Cantecler le baron
Que tu presis en traïson
Quant tu fesis li les iex clore,
Et por ce que tu volsis mordre
Dan Tiecelin (con tu fus lerre !)
Et la mesange ta conmere,
Par barat tolis son fromaige,
Et tu li em presis[a] tel gaige
Que tu li ostas a tes quennes
Quatre de ses plus beles penes,
Tel guerredon t'en ferai rendre
Qu'as forches te ferai ja pendre. »
Renars sot molt d'afaitement,
Si respondit molt gentement :
« Biau sire, sauve vostre grasce,
Onques ne fui de tele estrace
Qui face a son signor contraire,
Ne chose qui ne face a faire :
Je sui vostre hon et vous mes sires,
De moi ne devés cose dire
Qui estre me puisse en nuisance.
Mais vous estes de tel poisçance
Que jeter me poés de terre ;
Je ne puis souffrir vostre guerre,
Et si douc molt mes anemis.
Molt me poise se j'ai mespris
De riens qui a vous apartiegne,
Mais non ai pas dont moi sovegne.
Tels vous a fait le mal entendre
Et conté por moi entreprendre,
Qui ne poroient pas prover.
Mençoignes puent il bien trover,
Mais de voir dire sai ge bien
Que je n'i ai mespris de rien.
Jamais nuls preudons n'iert amés[b],
Li plus loiax iert plus blasmés.

désormais qui dit la vérité : beaucoup en perdent leurs biens et sont bannis à tort de leur fief. Les vantards sont les plus forts. Nul ne devrait pouvoir vous tromper au point de vous rendre incapable de distinguer un menteur d'un homme sincère. Vous me connaissez depuis vingt ans, et aucun autre de vos vassaux ne s'est dépensé pour vous comme je l'ai fait. J'ai encore la chair toute meurtrie des grands tourments que j'ai accumulés lorsque je me suis rendu, pour vous, à Rome, à Salerne, à Montpellier, pour préparer le remède susceptible de soigner la maladie dont vous étiez gravement atteint[1]. J'ai fait tout mon possible pour vous secourir. — Seigneur, dit Grimbert, il dit vrai. Par Dieu, il vous a rendu service : il vous a bien trompé celui qui prétend qu'il vous a causé du tort. Par Dieu, il ne le voudrait pour rien au monde ! Est bien vil qui répand de tels propos ! » Noble modère ses sentiments : « Grimbert, dit-il, vous avez bien parlé. Qui ne dit mot consent[2] : il est vrai que Renart m'a secouru. Tibert est allé le trouver de ma part pour lui signifier de se rendre à la Cour, sans manifester de dédain[3]. Renart, qui est expert en ruse et en promesses mensongères, répondit qu'il acceptait volontiers et qu'il se rendrait à la Cour avec lui. Il fit mine d'y aller. Tibert cheminait devant lui. Ils arrivèrent près d'un village : Renart, qui s'y connaît en tromperie, connaissait la maison d'un prêtre qui se méfiait fort de lui.

Fols est qui dist mais verité,
Pluisor en sont desherité
Et de terre jeté a tort.
Li vanteour[a] sont li plus fort.
Nuls ne vous devroit tant deçoivre[b]
Que ne deuïssiés aperçoivre
Qui mençoigne vous fait acroire
Et qui vous conte cose voire.
Vint ans a que me conneuïstes,
Mais onques nul home n'euïstes
Qui por vous ait tant painne eüe.
Encor en ai la char rompue
Des grans travaus dont j'oi la sonme,
Quant jou[c] por vous alai a Romme,
A Salerne, a Monpellier
Por la mecine aparellier,
Qui bone estoit a mal saner
Qui forment vous faisoit grever.
Aidié vous ai de mon pooir.
- Sire, dist Grimberz, il dist voir :
Par Dieu, mestier vous a eü ;
Si vous ai[d] or trop deceü
Cix qui dist qu'il vous a meffait[e],
Par Dieu, nel voroit avoir fait !
Molt est vilains qui çou retret[f]. »
Nobles son coraige refraint[g] :
« Grimbert, fait il, bien avés dit.
Bien otroie que ne desdit[h] :
C'est vretés que m'aida[i] Renars.
Tyeberz i fu de moie part
Qui bien li dist qu'a cort venist,
Que ja en desdaing nel tenist ;
Renars, qui set de fave arnesse
Et de mainte fausse promesse,
Respondi que bien le feroit
Et qu'o lui a la cort iroit.
Renars fist de l'alee samblant ;
Tyeberz va le chemin devant ;
Quant il furent a une ville,
Renars, qui sot de mainte guille,
L'ostel a un provoire sot
Qui de lui molt fort se gaitoit.

Sa demeure n'avait qu'une entrée, et un boyau[1] quand elle était fermée : il avait tendu là un lacet pour le prendre. Renart fit croire à Tibert qu'il avait l'habitude d'entrer par là pour s'approcher des poules. Et il y avait assez de souris et de rats pour repaître une bonne centaine de chats. Tibert crut qu'il disait vrai et ne pensa pas à mal. Il s'étira pour y pénétrer : il commit là une grande folie, et s'en tint pour fou au bout du compte : le lacet lui tomba sur le cou. Il eut beau donner des coups, tirer, il ne put se sortir du piège. Ceux qui avaient installé les lacets où il était pris, quand ils entendent que le chat est prisonnier, arrivent l'un avec un pieu, l'autre avec un bâton, tandis que Renart décampe, préférant passer inaperçu. Ils rouent Tibert de coups. Le lacet qui lui tenait le cou se rompt. Tibert, dès qu'il sent qu'il touche terre, tord ses moustaches et serre les dents. Il lui arrive alors une aventure plaisante, comme personne n'en a jamais connu : car le prêtre est venu sans chausses, sans braies et tout nu. Il se dirige vers Tibert pour le frapper ; ce dernier esquive le coup pour se protéger, et attrape la couille du prêtre : l'autre ne peut lui faire de mal. Je sais bien, et c'est la vérité, qu'il a mangé un grand morceau de la couille du prêtre avant de quitter la maison. Jamais Tibert ne s'était tiré de pareille aventure ! La femme du prêtre est tout étonnée de voir la couille détruite : " Hélas[2], dit-elle, malheureuse, il ne me chérira plus jamais !

En sa maison n'ot c'une entree,
Fors un bouet quant[a] fu fermee :
La ot tendus las por lui prendre.
Renars fist a Tyebert entendre
Par iluec i soloit venir
Et as gelines avenir,
Et tans i a soris et ras,
Bien en puet on paistre cenz cas.
Tyeberz cuida que voir desist,
Et que nul mal ne li quesist ;
Tous estendus dedens se mist.
De grant folie s'entremist,
Car au partir s'en tint por fol :
Li las li descent sor le col.
Il ne sot tant bouter ne traire
Que d'ilueques se peuïst trere.
Cil qui s'estoient entremis
Des las tendre u il fu pris,
Quant oent qu'il ert en prison,
L'uns porte un pel, l'autre un baston,
Et Renars se met a la voie,
Qui talent n'a que on le voie.
Tyebert batent et donent cops.
Li las ront u tenoit li cols.
Des que Tyeberz se sent a terre,
Les grenons tort et les dens serre.
Si li avint bele aventure :
N'avint si bele a creature :
Que li prestres i ert venus
Deschaus, sans braiez et tous nus.
Vint a Tyebert, sel volt ferir ;
Cils guencist qui se volt garir ;
Le prestre par la couille prent,
Si que il de riens n'i mesprent.
Je sai bien, et ce est la voire,
Le plus de la coulle a provoire
Mainja ains qu'issist de l'ostel.
N'escapa mais Tyeberz de tel !
La prestresse est toute esbaïe
De la coulle qui est perie :
" Lasse ! fait elle, malostrue,
Ne serai mais chiere tenue !

Mon seigneur a perdu ce qui faisait ma joie et qui me rendait chère à ses yeux ! Désormais il ne se souciera plus de moi, puisqu'il a perdu l'art de chevaucher. Je suis bien convaincue qu'il me mettra à la porte quand il ne pourra plus satisfaire son désir. Il me procurait de bons repas et me faisait plus volontiers de beaux cadeaux : je sais bien à présent que je vais tout perdre. Nécessité fait loi. Maintenant il a perdu sa virilité ! Le chat l'a cruellement servi ! " Tandis qu'ils mènent ainsi leur deuil, Tibert s'échappe par un boyau et disparaît : ainsi finit le jeu. Tibert a porté plainte pour cette affaire : les autres en ont déposé de nombreuses.

« Brun, quant à lui, se plaint que Renart l'ait fait battre au chêne où il l'avait incité à enfoncer son museau, et que les charpentiers avaient fendu et abandonné bien en vue : il prétendit que du miel s'y trouvait. L'autre voulut y mettre les dents : il y plongea vigoureusement son museau. Renart fit sauter les coins et n'en laissa aucun, retenant ainsi Brun par le museau : le malheureux endura de grandes souffrances et était sur le point de défaillir. Renart ne fut capable que de sourire en assistant à un tel martyre, et dit à Brun : " Mangez tout votre soûl ! Le miel est à vous, je vous le laisse, et je m'en vais à toute bride : il ne fait pas bon cheminer avec vous, je ne vous le proposerai plus, foi de Renart, cher seigneur Brun. Cette aubaine n'est pas partagée également : vous voulez tout avoir pour vous ; je ne me battrai pas avec vous pour cela,

Mesire a perdue ma[a] joie
Por coi chiere tenue estoie !
Or n'avra il mais de moi cure,
Qu'il a perdue s'ambleüre !
Or sai bien qu'il me guerpira
Quant il aidier ne se porra[b].
Il me donoit mes bons mengiers
Et les biaus dons[c] plus volentiers :
Or sai bien falir m'i estuet,
Grant cose a en faire l'estuet.
Or a perdu son hardement !
Li cas l'a servi malement !"
En ce que il mainnent lor duel,
Tyeberz s'en ist par un boel.
Tyebers s'en est atant partis.
Ensi fu cis jeus departis[d].
De ceste cose a fait la plainte
Tyeberz ; des autres i a mainte.
« Bruns se replainst qu'il le fist batre
Ou chaisne ou il le fist enbatre,
Que carpentier orent ouvert
Et lassiés iert et descouvert :
Dist il que miel avoit dedens.
Il i cuida metre les dens,
Son groing i mist et embati.
Renars les cuins en abati,
Onques des cuins n'i laissa un.
Parmi le groing retint[e] dan Brun :
Or fu li las en grant dolor.
Tout ot perdue la color.
Renars n'en fist fors que sorrire
Quant il le vit en tel martire,
Et dist a Brun : " Mengiés assés,
Tant que soiés bien soolés !
Li miels est vostrez, jel vous lais,
Et je m'en vois as grans eslais :
Molt fait o vous malvais aler !
Ja ne m'en orois mais parler :
J'ai non Renars, biau sire Brun,
Cis gaains[f] n'est pas tout comun :
Vous volés tout avoir, sans falle !
Ja n'en ferai vers vous bataille,

je vous l'abandonne sans compensation, je n'ai aucune envie de vous le disputer ! » Quand il lui eut décoché assez de railleries et fait assez de moqueries et de grimaces, il partit sans rien ajouter, mais maître Brun n'avait pas envie de rire. Il étendait son museau, le secouait et tirait, mais il ne pouvait le libérer sans le déchirer. Il n'était pas du tout à son aise. Les forestiers vinrent dans le bois, un groupe de vingt-deux. Dès qu'ils voient l'ours, ils se donnent des coups de coude : « Je vois un ours », dit le premier. « On verra bien, nobles bûcherons ! Je vois bien qu'il ne peut s'en sortir : saisissons-le, c'est l'occasion ! » Quand Brun l'ours les entend approcher, il ne tient plus en place : il tire vers lui avec une telle violence qu'il arrache tout le cuir de son museau et de ses joues, et qu'il ne lui en reste plus sur les pattes. Mais avant d'avoir pu se dégager, il reçut une volée de massues et de bâtons sur les flancs. Il s'en est allé à reculons. Renart l'a pris pour un idiot, et il a joué de malchance[1]. Il s'enfuit ainsi à perdre haleine, après avoir enduré de terribles tourments. C'est ainsi que Renart a traité mon vassal, par les saints que l'on invoque à Rome. C'est alors que Chantecler à son tour présenta ses doléances, et que la mésange se plaignit de ce que, lorsqu'elle voulut lui donner un baiser et faire la paix avec lui, il fit claquer sa mâchoire pour la happer ; c'est ainsi qu'il chercha à lui nuire. Elle battit des ailes sur-le-champ et se réfugia au creux de son arbre.

Ains le vous clamerai tout cuite,
Je n'ai mestier de faire luite ! »
Quant ramprones ot assés tretes[a],
Loufes et moes assés faites,
Tornés s'en est, ne volt plus dire,
Mais dans Bruns n'ot talent de rire.
Le groing estent et saiche et tire,
Nel puet avoir s'il nel descire[b],
N'estoit pas de tout a son cois.
Li forestier[c] vinrent au bois ;
Vint et deux furent en la route.
Quant voient l'ors, l'uns l'autre boute :
« Je voi un ours », dist li premiers ;
« Or i parra, frans forestiers !
Bien voi que aidier ne se puet :
Or le prenons, faire l'estuet ! »
Quant Bruns li ours les ot venir,
Adont ne se pot plus tenir,
Ains saiche a li de tel aïr
Que tout le cuir fait departir
D'entors son groing et de ses joes ;
N'en remest point entre ses poes.
Mais ançois qu'il s'en fust ostés
Ot il bien batus les costés
De maçues et de bastons.
Issus s'en est a reculons.
Renars l'a tenu por vilain,
Hasart jeta arriere main.
Ensi s'en[d] va a longe alainne,
Mais ains ot molt soffert de painne[e].
Ensi servi Renars mon home,
Par les sains que on quiert a Rome.
Lors refist Canteclers son plaint[f],
Et la mesange se complaint
Que quant ele le volt baisier
Et a li se volt apoiier,
Les dens jeta, sel volt haper ;
Ensi le voloit enconbrer.
Elle esbati ses ailes lués[g],
Arriere sali en son crues ;

Il fut complètement fou de songer à lui faire une pareille vilenie ; le jeu n'était pas honnête, et Renart se montra déloyal : qui voit son poil ne doit pas le croire, par nature il doit être soupçonné[1] . Dame Pinte aussi, elle que bien des gens aimaient, a porté plainte pour sa sœur, dame Coupée, que Renart lui a estropiée, ainsi que pour la mort de cinq autres de ses sœurs, qui l'a plongée dans un grand deuil[2]. Il a causé du tort à bien des gens : ni or, ni argent ne doivent empêcher qu'on le juge pour le punir de ses perfidies. »

Le roi parla avec sagesse et déclara : « Seigneurs, écoutez-moi ! Isengrin s'est plaint devant nous de Renart, qui reçoit tant de blâmes, et qui a maltraité sa femme et l'a violentée aussi injurieusement qu'il l'aurait fait d'une femme de chambre. Tous ses désirs furent satisfaits. Si je n'en rends pas justice, je suis complètement déshonoré. On lui fit prêter serment de venir se disculper, car il l'avait promis à notre connétable[3]. Encore une tromperie : ce n'était que paroles en l'air ! Au moment de se rendre sur les reliques[4], le rouquin de sale race s'est enfui : il me faut en faire justice, si je ne veux pas perdre l'amour de mes sujets.

« Maître Roonel, le vieux mâtin, qui est fort savant et dont l'âme est très fière, a porté plainte : quoique je l'eusse envoyé porter de ma part l'ordre de ramener Renart, ce dernier lui fit une honte inqualifiable. Je n'en connais pas, à ce que je sache, le détail,

Molt par faisoit grant derverie
Quant vers li pensoit vilonnie[a] ;
Li jeus ne fu pas vers li biaus,
Et Renars fist que desloiaus :
Qui son poil voit ne le doit croire,
Par nature fait a mescroire.
Dame Pinte si s'est clamee,
Qui de maintes gens fu amee,
De sa serour dame Coupee
Que Renars li a esclopee
Et cinc mortes d'autres serours
Dont ses cuers est en grans dolors.
Grant mal a fait a mainte gent :
Ja ne por or ne por argent
Nel doit on lassier a jugier
Por ses felonies vengier[b]. »
Li rois parla conme senés
Et dist : « Signor, or m'entendés !
Ysengrins s'est a nous clamés
De Renart qui si est blasmés,
Qui sa feme li a malmise
Et sor lui a sa force mise
Si vilment et en tel maniere
Conme a une autre chambriere.
Tous ses pensés i fu furnis.
Se droit n'en ai, tous sui honis.
Il en fu a sairement mis
Por soi escuser, car promis
L'avoit a nostre connestauble.
Oel barat, fu çou trestot fauble[c] :
Quant dut aler al saintuaire,
Fuït ent li rous[d] de pute aire
Qui me convient que droit en face,
Se ne voel que ma gent me hace.
« Dans Roenials li viex mastins,
Qui reset de pluisors latins
Et qui molt a fier le coraige
S'est clamés : que que el messaige
L'avoie tramis de ma part
Qu'il me fesist venir Renart,
Dont li fist Renars si grant honte.
Mie n'en sai, ce cuic, le conte[e],

mais j'ai parfaitement eu connaissance de ce dont Roonel l'accuse : il affirme que, par trahison, il le fit retenir prisonnier à un moment où il ne se méfiait pas. Renart, que l'on devrait larder de coups, l'a tellement circonvenu qu'il l'a cru sur parole, lui qui avait d'ordinaire tant de sagesse. Nul n'est à l'abri d'un égarement : en se baissant, il vit le fromage qui lui coûta si cher. Il voulut à toute force mordre dedans ; en se retirant il serra la corde qui lui tomba sur le cou et tira aussi fort qu'un bateau que l'on hale. Il fut soulevé en l'air, à la renverse, et Renart, qui ne s'attarda pas et qui l'avait bien berné, l'abandonna suspendu par le cou. Renart le roux — que le feu d'enfer le dévore ! — lui dit de veiller sur les vignes. Roonel fut bien trompé : des gardes l'aperçurent, si bien qu'ils le rouèrent tellement de coups qu'ils le firent tomber à terre. Il en réchappa de justesse, selon ses dires, je vous l'assure[1]. Renart nuit aux gens honnêtes. Je n'accepterai ni or ni argent[2], mais m'appliquerai à l'exterminer ou à le faire pendre, s'il est incapable de prouver son innocence. Il m'a couvert de honte et avili, j'ai trop longtemps supporté sa perfidie. Cette année, quand nous avons délibéré avant la Saint-Jean, Brun l'ours, Tibert le chat et moi-même, de ce qu'il avait cocufié Isengrin, celui-ci lui avait complètement pardonné lorsqu'il avait pris la croix pour partir en pèlerinage outre-mer[3].

Mais bien ai oï la novele
De coi dans Roeniaus l'apele :
Si dist que par sa traïson
Le fist retenir em prison,
Ne se sot pas contregarder[a] ;
Renars, que on devroit larder,
Tant li fist sa parole acroire
Que Rooniaus le tint a voire,
Qui si sages estre soloit.
Nuls n'est si saiges ne foloit[b] :
A l'abassier vit le froumage
Qui li fist rendre le paaige[c].
Ne volt lassier que il n'i morde ;
A resachier estraint la corde
Que desor le col li avale ;
Ausi destant con nef qu'on hale.
Cils monte amont et si restorne[d],
Et Renars, qui point ne sejorne,
Et qui l'amena conme fol,
Le laisse pendant par le col.
Renars li rous (que mal feus arde !)
Li dist que des vignes soit garde.
Bien fu Roeniaus deceüs :
Des gardes fu aperceüs[e],
Que ilueques l'ont tant batu
Qu'a la terre l'ont abatu[f].
A grant paine en eschapa[g] vis,
Si come il dist, je vous plevis.
Renars fait mal a bones gens :
Je n'en prendroie or ne argent
Que nel destruise u ne le pende,
Se il n'est tels qu'il se defende.
Honte m'a fait et vilonnie,
Trop ai soffert sa felonnie[h].
Quant il fu consilliés auan,
Devant la feste saint Jehan,
De Brun l'ors, de Tybert le cat
Et de moi, que par son barat
Avoit[i] Ysengrin escoupé,
Il li avoit tout pardoné
Quant il prist la crois por aler
Conme pelerins outre mer.

Mais sitôt qu'il nous eut quittés, il attaqua maître Couard, le lièvre. Il lui transperça les flancs avec son bourdon ferré[1], car il voulait l'emporter. Quand celui-ci vint se plaindre devant moi, je poursuivis Renart en hâte avec tous mes barons. Mais il ne se soucia pas de nous complaire et se réfugia dans son château. C'est la vérité, j'y mis le siège[2], mais il me fut impossible de m'en emparer. Vint la nuit des Rogations : il savait parfaitement que nous dormions. Il sortit alors de son château et se dirigea vers le camp à petits sauts. Tous sans exception se retrouvèrent attachés aux arbres par la queue ou par la patte. Il se conduisit alors en scélérat, car il m'attacha moi aussi, avant d'aller vers la reine qu'il avait vue couchée sur le dos. Il monta sur elle aussitôt ; il faillit bien me couvrir de honte, mais dame Noble poussa des cris si puissants que tous les barons en furent réveillés et s'apprêtèrent à la secourir : ils voulaient se précipiter sur Renart, mais ils durent changer d'idée, car ils étaient dans l'incapacité totale de quitter leur place. Moi-même je me levai ; je tirai tant et si bien que je me fis mal : peu s'en fallut que je ne brisasse ma queue, qui s'est fortement allongée. Nous nous trouvions tous dans cet état, lorsque Tardif, le limaçon, bondit en tirant son épée. Il s'est tant et si bien activé qu'il nous a tous détachés : lui n'avait pas été attaché. Quand celui qui déshonore le monde s'en aperçoit, il prend la fuite,

Si tost con de nous departi,
Dan Couart le lievre asali.
De son bordon qui ert ferrés
Li a tous perciés les costés,
Que o soi le voloit porter.
Quant ça s'en vint a moi clamer,
Por lui prendre corui[a] aprés,
Et mi baron tout a eslés.
Il n'ot cure de nostre avel,
Ains se feri en son castel.
Ce fu verités, je l'assis,
Mais onques ne pot estre pris
Tresque la nuit de Rovisons,
Que bien sot que nous dormions.
Il est de son castel issus ;
A l'ost s'en vint les saus menus ;
N'i a celui qu'il n'ait loié
A arbre par queue u par pié,
Dont il fist molt que fel encrimes,
Que il loia nes moi meïsmes,
Puis est alés vers la roïne
Que veüe a gesir sovine.
Maintenant sor le cors li monte,
Tous fu prés de moi faire honte,
Quant dame Noble s'escria
Si durement que il n'i a
Baron qui n'en soit esvilliés,
De li aidier aparilliés :
Vers Renars voloient descendre,
Mais a el les covint entendre,
Que por force ne por pooir
D'iluec ne se puent movoir.
Je meïsmes me sui levés ;
Tant sachai que me sui grevés :
A poi n'ai la queue rompue,
Dont je l'ai forment estendue.
Ensi nous trestout estïon,
Quant dans Tardis li limeçons
Saut sus, si a l'espee traite ;
Si a si le besoigne faite
Que il nous a tous desliés :
Il n'avoit pas esté liés.
Quant Renart[b] qui le mont cunchie
A veü çou, si torne en fuie,

et nous lui courons tous après. Comme il approchait de sa porte et qu'il s'apprêtait à entrer, Tardif, qui était étonnamment vaillant, se présenta pour l'affronter et le saisit par une oreille : l'autre eut beau secouer et tirer, il ne put avancer davantage. Il me fut aussitôt livré. J'ordonnai qu'il fût pendu ; on l'avait conduit au gibet, lorsque, à la requête d'Hermeline, qui eſt jeune et courtoise, je lui pardonnai toutes ses fautes. Pourtant, quand on l'avait mené au gibet, il s'était comporté en fou furieux : c'eſt là qu'il a assassiné Pelé, sans que personne l'ait remarqué[1] . Puis il s'enfuit à travers une vallée. Tous mes hommes le poursuivirent. Quand il vit qu'il ne pouvait s'échapper, il grimpa sur un chêne. Je fis apporter deux cognées et ordonnai de couper l'arbre. Il se demanda alors ce qu'il pourrait faire. Ah, certes ! il montra bien sa vilenie : il tenait dans sa main un grand morceau de bois ; se rapprochant légèrement du sol, il m'en donna un tel coup sur l'oreille que mon crâne en devint tout vermeil. Il me fallut tomber à terre : jamais je n'avais su me tenir aussi bien ! Dès que mes barons s'en sont aperçus, ils se sont précipités vers moi, renonçant à l'assiéger. Renart, bien sûr, prit la poudre d'escampette. C'eſt alors que j'ai fait proclamer mon ban et jurer par serment dans tout le royaume que quiconque parviendrait à s'emparer de lui le ferait pendre aussitôt. Tout cela, vous en avez été le témoin et vous l'avez su, seigneur Grimbert, car vous y étiez. Depuis, on n'a jamais pu le tenir,

Et nous nos soumes mis aprés.
Si con il iert de son huis prés,
Que il voloit dedens entrer,
Tardis li vint a l'encontrer,
Qui molt iert prex a grant mervelle,
Si l'a si pris[a] par une orelle :
Que por sachier ne por tirer
Ne pot onques avant aler.
Il me fut maintenant rendus.
Je conmandai qu'il fuſt pendus ;
As forches l'avoient mené,
Quant je li oi tout pardonné
Por la requeſte d'Ermeline,
Qui molt eſt cortoise et meschine.
Et quant fu as forches menés
Ne fiſt il bien que forsenés :
Ilueques a Pelé murtri,
Onques nule ame nel senti,
Puis s'enfuï une valee.
Ma gent eſt toute aprés alee.
Quant vit que ne pot escaper,
Sor un chaisne priſt a monter.
Deus cuignies fis aporter :
Conmandai le chaisne a colper.
Lors se pensa qu'il poroit faire ;
Enne fu il bien deputaire :
En sa main tint une grant touce[b].
Un petit vers terre s'aproche ;
Tel m'en a doné vers l'orelle,
La teſte en oi toute vermelle.
A terre me covint venir,
Ains ne me soi si bien tenir.
Et quant mi baron l'ont veü,
Atant sont a moi acouru.
N'entendent pas a lui gaitier,
Et Renars se miſt au frapier.
Lors ai ge fait mon ban crier,
Par tot plevir et afier
Que quiconques le porroit prendre
Tout maintenant le feroit pendre.
Tout çou veïstes et seuïstes,
Sire Grimbert, que vous i fuſtes.

mais il eﬆ à présent venu à la Cour : avant qu'il en reparte, elle l'aura fait passer en jugement. Renart, vous m'avez causé tout ce tort : malheur à qui s'en réjouit ! Vous n'avez cessé de nous faire des dommages ; toutes les bêtes se plaignent de vous. Mais, par ma barbe, si j'en ai le pouvoir, et si je trouve comment faire, quand vous vous échapperez d'ici vous n'attraperez plus aucune bête. Par Dieu, Renart, on te hait trop ! » Celui-ci, qui ne se troublait pas et réfléchissait avant de parler — il avait été à très bonne école —, tenait la tête penchée vers le sol et faisait mine d'être affligé. Il connaissait l'art de se taire et de parler, de répondre et de faire des discours en temps et en heure. À présent il ne convient pas qu'il se taise, puisqu'il voit le roi en colère : aussi relève-t-il la tête. Il n'a pas besoin de leçons, et sait parfaitement se défendre. Il demande alors que le roi lui accorde de répondre selon le droit ; lui-même eﬆ prêt à dire la vérité : il en dira tant qu'il sera disculpé.

« Renart, dit Noble, tu as bien parlé : sur ce point tu auras entière satisfaction. Tu parleras et nous t'écouterons : nous saurons bien si tu dis la vérité. » Renart répond : « Seigneur, vous parlez comme il convient. Vous avez bien dit que je ne me suis pas acquitté des assignations que vous m'avez adressées, et que vous venez de me rappeler, au sujet de Tibert et de la mésange. Mais, quoi qu'il en soit, je me suis disculpé pleinement

Ains puis ne pot eﬆre tenus,
Mais or eﬆ il a cort venus :
Traitiés sera ains qu'il s'en tort[a]
Par le jugement de ma court.
Renars, tout çou m'avés vous fait :
Cui bel il eﬆ mal dehet ait !
Tous jors nous avés fait moleﬆe ;
De vous se plaint cascune beﬆe.
Mais, par ma barbe, se je puis,
Et se en mon consel le truis,
Quant vous de ci m'escaperois,
Jamais beﬆe n'atraperois.
Par Dieu, Renars, trop es haïs ! »
Cix, qui n'eﬆoit pas esbahis,
Ne trop haﬆis en sa parole
(Trop a eﬆé a bone escole)
Vers terre tint enclin le chief,
Si fait samblant que li soit griés.
Bien se set taire et bien parler,
Et bien respondre et enparler
Quant il en eﬆ et lius et aise.
Or ne covient pas qu'il[b] se taise,
Quant il voit le roi courecié,
Et il a son chief redrecié.
Il n'ot en lui riens a aprendre,
Bien se sot aidier et defendre[c].
Atant a dit qu'il li otroit
Que il puiﬆ respondre par droit,
Et que a droit dire s'acort :
Tant en fera n'en avra tort[d].
« Renars, diﬆ Nobles, bien as dit,
Ja en çou n'avras contredit.
Or diras, nous t'escouterons[e].
Se tu dis bien, nous le savrons[f]. »
Renars respont : « Sire, bien dites,
Bien avés dit ne sui pas cuites
Des semonses[g] que m'avés faites,
Que vous m'avés ici retraites[h]
De Tyebert et de la masenge.
M'escondi bien, conment qu'il pregne,

dans les affaires du corbeau et de Coupée : ce n'est pas moi qui l'ai estropiée, pas plus que je n'ai causé de tort à Chantecler, ni au corbeau avec son fromage. Brun l'ours a renouvelé sa plainte : certes, elle est abusive, jamais je ne lui ai fait écorcher sa peau, pas plus que je ne fis de mal à Roonel ni à mon compère Isengrin. Mes voisins m'accusent à tort. Hélas ! Je suis bien récompensé de mes services ! Pour m'être bien comporté on me brise le cou ! Chacun le sait bien, si puissant que l'on soit, ce n'est jamais le coupable que l'on punit. Dieu m'a privé de sa grâce, mais telle est ma destinée que, si bien que je puisse faire, cela se retourne toujours contre moi. Assurément, j'ai fait beaucoup de bien à ceux qui à présent me font un tel procès. Vous m'avez assigné aujourd'hui à comparaître pour cela, et je suis tout à fait disposé à respecter le jugement de votre Cour. » À ces mots, Isengrin accourt devant le roi, fendant la presse, ainsi que Roonel, le perfide mâtin, la mésange, Tibert le chat, et Brun qui était si actif, dame Roussette la poule et dame Pinte, sa voisine, qui pondait toujours de gros œufs[1], et messire Chantecler le coq : tous répètent leurs plaintes devant le roi, il ne sert à rien de maquiller la vérité.

Renart se signe de la main gauche ; il voit bien qu'aucune dérobade n'est possible. Le moment est venu de rendre raison, car il a peur d'être pendu. Le voilà tombé dans un mauvais pas : il aura été bon acteur s'il en réchappe sans dommage, sans y laisser chaperon ou chape[2], lui qui s'entend accuser de tant

Et del corbel et de Coupee,
Que par moi ne fu esclopee,
N'a Cantecler ne fis outrage,
Ne a corbel de son fromage.
Bruns li ours si se rest clamés :
Certes a tort s'en est clamés[a],
Ains ne perdi par moi sa pel,
Ne mal ne fis a Roenel
Ne a mon conpere Ysengrin.
A tort m'acusent mi voisin.
Las ! tant mal service i ai fait !
Por bien faire ai je le col frait !
Cascuns le set, n'i a si fort
Que cils ne peche qui encort ;
Male grasse m'a Diex donee,
Mais itele est ma destinee
Que ja si bien ne savrai faire
Ne me soit torné a contraire.
Certes, molt ai a ciaus bien fait
Qui or m'ont porcacié tel plait.
Vous m'en avés hui fait semonre
Et je sui tous prés de respondre
Au jugement de vostre cort. »
A cest mot Ysengrins acourt
Devant le roi entre les autres,
Et Rooniaus, li fallis viautres,
La masenge, et Tyeberz li cas,
Et Bruns qui ert de bon porcas,
Dame Roussete la geline
Et dame Pinte sa voisine
Qui soloit ponre les oes gros,
Et sire Cantecler li cos,
Tot font devant le roi lor plainte,
N'i a mestier parole fainte.
Renars se saigne a main esclence
Bien voit que n'i a mestier guenche :
Or li covient que raison rende,
Que paour a c'on ne le pende[b].
Or est cheüs en maus liens[c] :
Molt sera boins actoriens
Se il sans perte s'en escape,
Sans lassier caperon u cape[d],

de crimes qu'il lui eſt difficile de donner des explications. Noble prend la parole : « Que vous en semble ? » Renart répond : « Je vous jure que je n'ai pas souvenir de méfait qui me mette en tort envers eux. Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, ils ne me déposséderont de rien, si telle eſt votre volonté à vous, qui êtes mon seigneur. Plusieurs bêtes médisent de moi : j'ai manifeſté beaucoup d'affection à tel qui à présent cherche à me déshonorer. Je sais que je ne suis pas dans mon tort ; le bien triomphera de toute façon. Je n'ai jamais rien entrepris qui me vaille l'hoſtilité de maître Isengrin, mon cher compère ; et jamais, je le jure sur la tête de ma mère, je n'ai déshonoré son épouse. C'eſt lui qui vient de la couvrir de honte. Je suis tout disposé à le prouver, si vous voulez m'en confier la charge, par l'ordalie ou par un duel judiciaire[1]. Je vous l'assure, sans faute. » Isengrin s'eſt levé aussitôt : il prie le roi de bien vouloir accepter qu'il prouve son bon droit sans inventer de mensonge.

Noble lui ordonne de parler, et personne ne s'y oppose. « Renart, dit Isengrin, écoute ! C'eſt moi qui attends qu'on me rende juſtice pour les grands dommages que tu m'as causés et que nous venons de rappeler : je n'en ai pas encore obtenu réparation, et pourtant le roi l'avait ordonné. Tu as grandement fait souffrir les bêtes avant que l'on puisse te traduire devant la Cour, et tu en as beaucoup trop tenu pour sottes,

Qui de tantes s'ot acuser
Qu'a painnes se puet escuser.
Ce diſt Nobles : « Que vous eſt vis ? »
Renars respont : « Je vous plevis[a]
Que au mesfait ne me recort,
Que envers iaus euïsse tort.
Il diront çou que il vorront,
Ja por çou riens ne me torront
Se il vous plaiſt, qui mes sire eſtes.
Molt sui sordis de pluisors beſtes :
A tel ai porté grant amour[b]
Qui or me fait grant deshonor.
Je sai que li tors[c] n'eſt pas miens,
Toutevoies vaincra li biens ;
Onques de riens ne m'entremis
Por coi deuïsse eſtre anemis
Dant Ysengrin, mon chier compere,
Ne onques, par la moie mere,
A sa feme ne fis folie ;
Si l'en a il molt asalie :
Je m'en sui tous prés de deffendre,
Se vous m'en volés entreprendre,
U par juïse u par bataille.
Içou vous di ge bien sans faille[d]. »
Ysengrins eſt salis en place :
Prie le roi ne se deplace[e]
Se sa droiture voet prover
Tous sans[f] mençoigne controver.
Nobles conmande que il die,
N'i a celui quel contredie.
« Renart, diſt Ysengrins, entent !
Jou sui cix qui son droit atent
Des grans anuis que tu m'as fais
Que nous avons ceans retrais :
Ne me sont encor amendé,
Si l'avoit li rois conmandé.
Molt as ains fait beſtes pener
Qu'a cort te peüſt amener,
Et de juenes et de cenus[g]
En as assés por fols tenus.

des jeunes comme des vieilles. Au nom de ceux qui se plaignent de toi et qui se tiennent ici près de toi, je veux que ce procès aille à son terme grâce à moi, que tu as honni. Je m'en tiendrai à la vérité. S'il plaît à Dieu, je n'en mentirai d'un mot : je dirai toute la vérité dont j'aurai connaissance. Je n'ai pas besoin de réclamer un délai ni d'inventer ici de mensonge, car nous trouverons des garants ; nous te convaincrons de trahison et nous démontrerons, preuves en main, ta perfidie et ta trahison : je saurai bien en dire les circonstances, si jamais tu cherchais à le dénier. » Renart répond : « C'est bien parlé. Expliquez-le-nous en détail. » Et Isengrin : « Je vais vous le dire sans mentir d'un seul mot. Vous êtes mon compère selon la loi, et cependant vous m'avez trompé plus de cent fois, sans mentir. Vous avez plongé mainte bête dans la douleur, et plusieurs ont parfaitement vu que tu m'as maintes fois abusé. À présent je sais avec certitude que, si la Cour fait son devoir, tu ne peux plus reculer. J'ai souffert beaucoup de maux par ta faute, tu t'es maintes fois parjuré et, avec ma femme, tu m'as déshonoré. » Renart rétorque : « Tu as menti ! Je n'ai jamais fait aucun mal à ta femme, et je ne t'ai jamais causé le moindre tort. » Isengrin réplique : « Assurément, Renart, je démontrerai quant à moi que vous l'avez violentée : vous avez su parfaitement trouver le trou. Sous mes yeux, sans me demander mon avis, vous lui avez bien battu la croupe. Je vous ai vu pousser et battre vigoureusement, et serrer fortement la queue.

Por iaus qui de toi clamor font
Et qui ci emprés toi s'estont,
Par moi qui sui par toi honis,
Voel je que cils plais soit fenis.
Par la verité m'en irai ;
Ja, se Dieu[a] plaist, n'en mentirai,
Que je n'en die tout le voir,
Se je le puis apercevoir.
Je n'ai mestier de querre aslonge,
Ne de ci controver mençoigne,
Si que garans en troverons[b] ;
De traïson te proverons
Et mosterons tout par raison
Et felonie et traïson :
Bien en savrai l'ocoison dire
Se t'en voloies escondire. »
Renars respont : « Bien dit avés.
Or dites conment le savés. »
Dist Ysengrins : « Jel vous dirai,
Ja mot ne vous en mentirai.
Mes conperes estes en loy,
Si m'avés mené en belloi
Plus de cent fois, que je n'en mente.
Mainte beste avés fait dolante,
Bien ont pluisor aperceü
Que maintes fois m'as deceü ;
Or sai de voir, se cort ne faut,
Que ça en es venus au saut[c].
Molt ai por toi maus endurés,
Maintes fois t'en es parjurés,
De ma feme[d] m'as malballi. »
Ce dist Renars : « Tu as fali !
Ains mal a ta feme ne fis,
Ne de riens vers toi ne mespris. »
Dist Ysengrins : « Certes, Renars,
Je mosterai de moie part
Que vous par force li feïstes :
Au trau trover pas ne fausistes.
Voiant moi, u volsisse[e] u non,
Li batistes bien le crepon.
Molt vous vi bouter et enpaindre
Et durement la queue estraindre ;

Vous l'avez prise alors pour une demeurée. Vous n'aviez pas l'air de jouer à la pelote ! Vous ne pouvez pas nier que je vous ai vu en descendre et remonter vos braies. Il n'eﬆ pas honteux que je le raconte, mais, si j'avais pu le cacher, je ne l'aurais dit à personne. — Puisse Dieu, dit Renart, ne me haïr jamais au point de me laisser aller jusqu'à frapper ma commère plus bas que l'œil, comme vous le dites. Je serais pire alors qu'un hérétique ! À présent, je sais en toute certitude que vous êtes incapable d'avoir de la pudeur, vous qui avez raconté ce que les autres ont tu. Vous auriez dû vous abﬆenir de faire un récit extrêmement déshonorant pour vous. Mais il eﬆ une chose que vous savez bien faire : vous avez bien négligé le déshonneur et tourné le dos à la pudeur en couvrant de honte votre épouse. Si j'ai poussé et soulevé, c'était seulement pour la délivrer[1]. Vous m'avez vu battre et tirer : je sais que vous avez pensé à mal, mais je ne le faisais que pour le bien. Vous me récompensez bien mal ! J'ai manqué de sagesse quand je m'en suis mêlé : à présent, vous êtes devenu mon ennemi.

— Renart, tu peux toujours t'en vanter, tu sais bien chanter la messe pour les fous ! Tu as une telle autorité que tu peux t'amuser à mentir. Tu m'as si bien embobeliné que tu m'as fait monter dans le seau et descendre dans le puits[2]. Puisses-tu avoir une rage de dents ! Tu as déshonoré tant de monde qu'on ne saurait en faire le compte.

Iluec la teniﬆes por sote.
Ne sanbloit pas jeu de pelote !
Ce ne poroies pas deffendre
Ne vous en veïsse descendre,
Et vos braies amont monter.
Ne m'eﬆ hontes del raconter,
Mais se je celer le peüsse,
A nului dire nel deüsse. »
Ce diﬆ Renars : « Ja Dieu ne place
Que ja tant a nul jor me hace,
Que la cose soit si courue[a]
Que ma conmere aie ferue
Plus bas qu'en l'uel, si con vous dites.
Dont seroie pires qu'erites !
Or puis je bien de fi savoir
Que vous ne savés honte avoir,
Qui çou avés amenteü
Dont li autre se sont teü.
Mais vous deuïssiés tenir conte[b]
Qui vous torna trop a grant honte.
Mais bien avés tel cose aprise :
Bien avés honte arriere mise,
Bien avés vergoigne endossee,
Qui honissiés voﬆre espousee.
Le bouter et le sosfachier
Fis je tout por li alassier.
Enpaindre et traire me veïﬆes,
Bien sai que mal i entendiﬆes,
Mais je nel fis se por bien non ;
Si mal me rendés gerredon !
Que fols fis quant m'en entremis :
Or en eﬆes mes anemis.
- Renars, de tant te pues vanter,
Bien ses a fol messe canter[c] !
Tu es de tele auﬂorité
Qu'en toi n'a point de verité[d].
Tant me consella en l'orelle
Qu'entrer me feïs en la selle
Et avaler ou puis dedens.
La male goute aies es dens !
A tante riens as tu fait honte,
N'eﬆ hons qui en face le conte.

Tu m'as raconté que je pourrais te rejoindre au fond, dans le paradis terrestre, et qu'il n'existait rien au monde que l'on ne puisse y trouver. Je te crus sur parole, mais c'était folie : tu m'as bien trompé alors. Je montai sans hésiter dans le seau, la corde se déroula ; tu te trouvais déjà dans l'autre seau. Tu es traître et trompeur : je pesais lourd, toi, tu étais léger, je descendis et tu montas. Quand tu me croisas au milieu du puits, je fus pris de colère et changeai de couleur. Tu n'es qu'un fourbe. Je te demandai où tu allais, et tu me répondis que tu partais : telle était la règle, quand l'un arrive, l'autre s'en va ; tu avais échappé à l'enfer, où j'allais à mon tour être prisonnier. À moi d'y rester, tandis que tu en sortais. Voilà quelle trahison tu m'as servie. J'ai enduré de grands tourments dans l'eau : trois fois elle s'est refermée au-dessus de ma tête ; j'y endurai de pénibles désagréments, je pouvais boire tout mon soûl ! Les moines blancs[1] m'ont sorti de là, mais ils m'ont tant battu avec béquilles et gourdins qu'ils m'ont aplati ; ils m'ont donné tant de coups qu'ils m'ont laissé pour mort là, dans un fossé puant ; ils m'y ont traîné par la queue et puis s'en sont retournés : quel logement repoussant ils m'avaient donné ! Je faillis crever de peur ! Tu m'as copieusement tourmenté. Je me sortis de là à grand-peine, car j'avais bien du mal à retrouver mon souffle. Tous mes membres me font encore mal. Quelle douleur, quand j'y pense !

Tu deïs qu'o toi poroie estre
Laiens en paradis terrestre,
Ne riens que on peüst trover
L'on ne peuïst laiens trover[a]
Je cuidai que deïsses voir,
Mais je ne fis mie savoir :
Molt m'engignas a icele eure.
Ou saiel entrai sans demeure,
Et la corde se destortelle ;
Tu eres ja en l'autre selle.
Traïtres es et losengiers[b] :
Je fui pesans et tu ligiers,
Je avalai et tu montas.
Quant enmi le puis m'encontras,
Dont fu mes cuers iriés et tains ;
Molt es de felonie plains.
Je demandai u tu aloies :
Tu me deïs tu t'en iroies :
C'est la coustume qui avient,
Quant li li uns va, li autres vient ;
D'infer estoies[c] escapés,
U je reseroie atrapés.
Iluec remés, tu t'en issis ;
Tel traïson de moi fesis.
En l'eve soufri grant moleste[d] :
Trois fois me reclost sor la teste ;
Molt i endurai grant mesaise,
De boivre estoie auques aise.
Li blanc moisne me trairent fors,
Mais tant me batirent le cors
A potences et as bastons
Qu'il me misent a ventrillons ;
De cops me fisent tel aport
Qu'iluec me lassierent por mort
En une fosse qu'est puans ;
Par la queue me[e] misent ens
Et aprés s'en sont retorné :
En ort leu m'orent ostelé.
De poor duic estre crevés !
Molt ai esté par toi grevés.
D'iluec me parti a grant painne,
Qu'a poi que n'i perdi m'alaine ;

— Isengrin, parles-tu sérieusement en m'accusant de ces malheurs ? Par ma foi, tu y vas fort ! C'eśt ta gourmandise qui t'a poussé ! Si tu t'en es trouvé mal, pourquoi m'en blâmer ? Nous n'y avons pas gagné grand-chose !

— Renart, tu connais l'art de te disculper et de faire de beaux discours. La journée ne me suffirait pas pour rapporter les turpitudes que tu m'as dites et faites. Tu m'as toujours pris pour un imbécile. Le jour où je mangeais le jambon, et où j'avais soif, tu sus bien encore me tromper : tu prétendis que l'on t'avait fait le gardien d'un important cellier ; les vins t'étaient confiés soir et matin. Tu m'y conduisis, espèce de fourbe scélérat : tu m'en as conté de belles ! — Holà ! dit Renart, cette fois tu te trompes ! Je m'en souviens parfaitement, car j'avais tant bu que j'étais complètement ivre. Tu te vantas alors que, même sans livre, tu pourrais chanter un conduit[1]. Tu commenças en faisant un tel vacarme que tous les gens du village accoururent et en furent frappés d'étonnement. Qu'y puis-je, si je me suis enfui dès que j'ai entendu venir pareil vacarme ? Je fis aussitôt demi-tour, car j'avais très peur des moines. J'ai bien failli être pris, mais je suis reparti de mon mieux. Si tu as été battu, qu'y puis-je ? Qui sème le vent récolte la tempête !

— Renart, Renart, tu es expert en tromperie ! Tu t'es tiré de maintes difficultés. Renart, dit-il, sale engeance, tu m'as pris pour un sot

Encor me duelent tot li menbre.
Molt sui dolans quant il me menbre[a].
- Ysengrins, le dis tu a certes,
Qu'aies par moi eü ces pertes ?
Par foi, tu paroles a force !
Ta licherie te fiśt force[b] !
Se mals t'en vint, porcoi m'en blasmes ?
En çou gaires ne gaaignanmes[c] !
- Renars, bien te ses escuser,
Et bien de ta parole user[d].
Ne poroie hui avoir retrais
Les mals que tu m'as dis et fais ;
Toz jors m'as tenu por bricon.
Le jor que manjai le bacon,
Que talent avoie de boire,
Lors me seuïs tu bien deçoivre :
Tu me deïs[e] que celorier
T'avoit on fait d'un grant celier :
En ta garde eśtoient li vin
Tout droit au soir et au matin.
La me menas, dans faus cuivers :
Tu m'as chanté de mains faus vers[f] !
- Ha ! diśt Renars, or as tu tort !
De çou sui bien en mon recort,
Que tant buis que tous fus yvres,
Si te vantas que toz sans livres
Canteroies bien un conduit.
Lors conmenças a si grant bruit,
Cil de la vile tuit i vinrent,
Qui a grant mervelle le tinrent.
Qu'en poi jou, se je m'enfui
Quant j'oï venir si grant bruit ?
Je me mis tantośt au retor,
Car des moines oi grant poor.
Retenus i fui par un poi,
Mais je m'en ving miex que je poi[g].
Se fus batus, a moi que tient ?
Qui mal porcace, mals li vient.
- Renars, Renars, molt ses de boule !
Tu t'ies jetés de mainte fole.
Renars, fait il, de pute part,
La me tenis tu por musart,

quand tu m'as fait comme à nul autre, avec de l'eau chaude, une tonsure si grande, si étendue, si large que ma tête en fut toute pelée, et qu'il ne me restait plus de poil sous les joues ; tu t'en allas en faisant tes grimaces. Tu devais faire de moi un moine ! En ce monde ta conduite est inqualifiable : tu m'as ruiné la santé. Je t'ai cru une autre fois encore, bien follement : tu m'avais donné un morceau d'anguille que tu avais volée grâce à ta ruse, pour m'enflammer et m'allécher. Plus d'une fois tu m'as fait rouler à terre ! Je te demandai où tu l'avais trouvée : pour me tromper tu prétendis que des charrettes en transportaient et qu'on les jetait presque par-dessus bord, tant la charge était excessive. Elles avançaient ainsi, bien chargées, et s'arrêtaient souvent. Il y avait tellement d'anguilles, mais aussi de leviers et de gourdins[1], que mon derrière me fait encore mal. Il ne faut pas s'étonner si je suis contrarié tant que je ne me suis pas vengé de toi. Le plus long jour de l'été ne me suffirait pas pour raconter les maux, les tourments que tu m'as causés. Mais à présent le procès en est arrivé au point que nous sommes devant la Cour. Si on nous traite selon le droit, je serai bientôt vengé de toi : j'ai une parfaite confiance en Dieu là-dessus. Quand je te relâcherai, quoi qu'on dise, tu auras oublié l'art de tromper[2]. » Renart répond sans appréhension : « Seigneur Isengrin, vous avez tort, car vous parlez trop : on peut bien

Ou tu me fesis la corone
D'eve[a] caude con a persone,
Si grant et si ample et si lee,
La teste en oi toute pelee,
Ne me remest poils sous les joues ;
Tu t'en alas faisant tes moes.
De moi devoies moine faire !
En cest mont es de put afaire :
Par toi est ma cars afoiblie.
Aillors te cruic, si fis folie :
Un tronçon me donas d'anguille
Qu'euïs conquise par ta guille,
Por moi esprendre et alechier.
En main liu m'as fait trebuchier.
Jou demandai u le trovas ;
Por moi deçoivre controvas
Que charetes si les portoient,
A poi que fors ne les caçoient,
Car il avoient trop carcié[b].
Si s'en aloient bien carcié,
Sovent s'aloient arestant.
Des anguilles i avoit tant[c],
Et des leviers[d] et des bastons,
Qu'encor m'en duelt toz li crepons.
N'est mervelle se j'ai anui
Quant de toi vengiés ne me sui.
En un des plus lonc jor d'esté
N'avroie jou pas aconté
Les mals, les anuis que m'as fais.
Mais or est tant meüs li plais
Qu'a la cort en somes venu.
Se nous somes a droit tenu,
De toi avrai encor venjance,
Bien en ai en Dieu ma fiance[e].
Quant m'estordras, que que nuls die,
Petit savras de renardie. »
Renars respont par bon confort :
« Sire Ysengrins, vous avés tort[f],
Dit Renars, por çou que dis[g] trop :
Tel i a qui vous tient por sot.
Vostre raisons est descouverte,
Que mençoigne avés dit aperte,

vous prendre pour un sot. Votre pensée apparaît en plein jour : vous avez proféré un mensonge évident, et tout grand menteur perd son âme. — Hélas ! Renart, je n'ai que trop supporté ta méchanceté et tes désordres. Mais si le roi m'en donne l'autorisation, la bataille te pend à l'œil. — Je ne demande que cela », répond Renart. Isengrin tend son gage pour le duel, et le roi l'accepte. Renart tend ensuite le sien, en toute clarté pour le roi. Les barons savent avec certitude que si la bataille fait rage, Renart se souviendra de ce duel s'il ne s'y connaît pas en escrime. Le roi, qui était très courtois et sage, réclame ses otages : il n'en dispense aucun des deux. Isengrin a livré les siens : il a fait prendre parti pour lui Brun l'ours, Tibert le chat et Chantecler, Tiécelin et maître Couard ; ceux-là étaient de son côté. Ceux de Renart étaient des plus nobles ; il les avait entraînés à l'écart : il y avait Baucent le sanglier, qu'il avait appelé auprès de lui, et Espinard le hérisson, et messire Belin le mouton ; ceux-là vinrent soutenir Renart. Cela ennuya fort maître Brun l'ours. La bataille aura lieu dans quinze jours, sans retard : Grimbert fit le serment que rien n'empêcherait Renart d'aller se battre avec Isengrin, car il voulait abattre son orgueil. Le roi conclut : « Allez en paix ! Retournez à présent chez vous. »

Les barons se sont séparés. Ils ont inégalement réparti le jeu entre Renart et Isengrin, qui étaient de bien mauvais voisins.

Et cils qui trop ment s'aume pert.
- Haï, Renars ! trop ai souffert
Ton grant annui et ton desroi ;
Mais se j'en ai congié del roi,
Ja avras la bataille au uel. »
Renars respont : « Riens tant ne voel ! »
De bataille son gaige tent[a]
Ysengrins, et li rois le prent.
Renars aprés le sien tendi,
Si que li rois bien l'entendi.
Bien sevent li baron sans doute
Que se la bataille fiert toute,
Mar vit Renars ceste aramie
Se il ne set de l'escremie[b].
Li rois demande ses ostages,
Qui molt estoit cortois et sages :
A nul d'ials nes a pardonés.
Ysengrins a les siens livrés :
Por lui a fait Brun l'ors ester,
Tyebert le cat et Cantecler,
Et Tyecelin et dans Couart ;
Cil i furent de soie part.
Renars en ot des miex vannés[c]
Qu'il ot a une part tornés :
Si i fut Baucent li senglers
Qu'il ot fait o soi assambler,
Et Espinars li ireçons,
Et segnor Belin le mouton[d] ;
Cil firent a Renars secors ;
Molt en pesa a dan Brun l'ors.
A quinze jors sans demoree
Sera la bataille atornee[e] :
Grimberz si acreanta bien
Que ne faudra por nule rien
Qu'a Ysengrin ne voist conbatre,
Que son orguel li voet abatre.
Li rois a dit : « Estés en pais !
A vos hostels alés huimais. »
Li baron se sont departi.
Malement ont le jeu parti[f]
Entre Renart et Ysengrin,
Qui molt estoient mal voisin.

Renart n'avait pas la puissance d'Isengrin, mais il avait confiance en l'escrime : c'est pourquoi il avait accepté le duel. Lui, était astucieux, et l'autre fort : son intelligence valait tout un trésor. Il savait se protéger des coups donnés sur la tête, et frapper habilement pour mettre à découvert son adversaire quand il entrevoyait la possibilité d'un coup efficace. Il s'est tellement entraîné que personne ne pourrait émettre la moindre critique. Renart est très expert en ruses, en lutte, en crocs-en-jambe, en tours : avant qu'Isengrin parvienne à le maîtriser, il lui aura brisé le pied ou la cuisse. Isengrin pense à tout autre chose ; il se repose dans sa demeure, ayant pleinement confiance en son bon droit, et il défie Renart au fond de lui-même : s'il parvient à le tenir entre ses mains, il lui fera passer un très mauvais quart d'heure. Il attend avec impatience le jour où il le tiendra à sa merci au combat. Au fond de lui-même il est très mécontent que cette bataille tarde tant, il a l'impression qu'elle ne viendra jamais : il lui tarde excessivement qu'elle ait lieu. Renart s'est activé à se procurer des armes cette semaine-là, et Isengrin a fait de même de son côté : il s'est mis en quête d'une cotte et d'une armure, d'un bouclier et d'une selle, et de chausses de fer d'excellente qualité dont il a protégé ses jambes. Son bouclier était tout blanc, et, en dessous, la cotte vermeille. Il avait un bâton de néflier de bonne facture : il était parfaitement armé le jour du procès. Renart, qui en a outragé plus d'un,

Renars n'ert pas de tel poissance
Con Ysengrin, mais sa fiance
Avoit Renars en l'escremie :
Por çou ot bataille aramie[a].
Engigneus est et cils est fors :
Ses sens valoit un grant tresor[b].
De l'entre deux se sot covrir
Et bien taper por descovrir
Son conpaignon quant avoit aise
De faire cose qui li plaise.
Tant s'est entremis de l'aprendre
Que nuls ne l'en poroit reprendre.
Molt set Renars d'engiens pluisors,
De luite, de jambet, de cors[c].
Ains qu'Ysengrins baillier le puisse,
Li brisera ou piet ou cuisse.
Ysengrins entent molt a el ;
Em pais se tient a son ostel,
Por çou qu'en son droit molt se fie,
Et Renart en son cuer defie :
Se il le puet as mains baillier,
Forment le cuide travillier.
Molt desirre que li jors viegne
Que en la bataille le tiegne[d].
Molt li desplaist en son coraige
Que cele bataille tant targe,
Que ja ne cuide veoir l'eure ;
Que elle soit trop li demeure.
Et Renars fu en molt grant painne
D'armes querre cele semainne,
Et Ysengrins tout ensement
Reporcace armes durement[e] :
Cote a quise et armeüre
Et escu et afautreüre,
Et cauces de fer molt bien faites
Qu'il a entor ses jambes traites.
Ses escus estoit blans trestous,
La cote vermelle desous.
Baston ot de nesflier[f] bien fait
Bien fu armés au jor del plait.
Renars, qui a mains escarnis,
Si ne fu mie desgarnis.

n’était pas mal équipé lui non plus. Il avait beaucoup de bons amis qui se sont occupés de lui. Il a commandé qu’on lui cherche un bouclier qui lui soit adapté : ils en ont trouvé un tout jaune[1]. Sa cotte n’était pas très grande, mais elle était très belle et confortable ; ses chausses étaient rembourrées. Il avait un bâton d’aubépine qui était bien adapté à un duel judiciaire[2], et qu’il sut manier artistement. Il était complété par des courroies bien serrées aux deux extrémités. Il se rendit à la Cour dans cet équipage. Et Isengrin a pris le même chemin, parfaitement équipé lui aussi. Renart et Isengrin sont arrivés à la Cour, chacun de son côté. Les barons étaient assemblés, et chacun a donné son opinion. Renart ne se désespérait pas : il s’était fait tondre complètement la tête et raser la nuque et la barbe pour faire rager son compère. Isengrin était plein de mépris à son égard et se moquait de sa force : il ne daigna se faire couper le moindre cheveu. S’il ne tenait qu’à lui, ils seraient déjà en lice ; il s’impatiente de le tenir entre ses poings : va-t-il bientôt le tenir ? Mais avant d’y parvenir, il sera plus mal en point que vaillant.

Hermeline était terrorisée, elle craignait pour Renart, comme Percehaie et Malebranche. C’était une dame d’une grande noblesse. Les bras en croix dans sa tanière, elle faisait une digne prière pour Renart. Hersent prie aussi pour son époux, demandant à Dieu de lui accorder l’honneur qu’il ne sorte pas vivant de la bataille et que Renart puisse l’emporter,

Assés avoit des bons amis
Qui de lui se sont entremis.
Escu bien fait a sa maniere
A conmandé que on li quiere.
Un en ont quis qui fu tous jaunes.
En sa coute n’ot que deus aunes,
Molt estoit bonne et aaisie ;
N’ot cauce ne fust gambisie.
Si ot un baston d’aubespine
Qui molt estoit bons en plevine :
En lui fu molt bien emploiés.
De coroies fu bien loiiés
De chief en autre bien estroit[a].
Ensi a la cort s’en aloit.
Et Ysengrins s’en est tornés,
Qui molt estoit bien atornés.
A la cort est venus Renars,
Et Ysengrins de l’autre part.
Li baron furent assamblé,
Si a cascuns dit son pensé.
Renars ne fu pas esperdus :
Haut fu roigniés et tondus,
Et col et barbe se fist rere
Por le despit de son conpere.
Ysengrins l’ot en grant despit
Et sa force prisoit petit,
Ains n’i daigna oster chevel.
Ja fussent ensanble son vel[b] :
Molt desirre qu’a poins le tiegne,
Ja ne cuide qu’a tens i viegne[c] ;
Mais ançois qu’il le tiegne as mains,
Sera plus malades que sains.

Hermeline fu em poor,
Por dan Renart fu en freor,
Et Perchehaie et Malebranche.
Molt par estoit la dame franche.
En crois se tint en sa taisniere ;
Por Renart fist digne proiere[d].
Hersent prie[e] por son signor
Que Diex[f] li face tel hounor
Que de la bataille nis isse,
Et que dan Renars vaintre puisse,

lui qui lui a fait si longuement l'amour dans la tanière où elle était coincée. Jamais elle n'aurait porté plainte contre lui, mais Isengrin, qui l'a convaincue, a déposé cette plainte qui la contrarie beaucoup. C'eſt une bien belle bourgeoise.

Pauvres et riches sont à la Cour. Isengrin jouera de mauvais tours à Renart, s'il le peut, dans la bataille, mais son ingéniosité ne vaut rien. Quand le roi vit qu'étaient arrivés ceux[1] qui devaient être témoins du duel, il appela Brichemer pour arbitrer et prononcer le jugement de la bataille, et le pria de veiller au respeɛ̃t du droit. Brichemer s'eſt avancé et lui a répondu qu'il exécuterait ses ordres. Il réunit autour de lui trois des barons, qui étaient des vassaux très puissants : le premier était le léopard, qui était très orgueilleux et redoutable, il y avait aussi Baucent dont la corpulence eſt impressionnante et messire Bruiant le taureau. Ils se sont avancés tous les quatre : ils sont considérés comme les plus sages de l'assiſtance ; tous sont parfaitement capables d'être garants d'un jugement important et d'assumer une charge aussi lourde. Tous quatre tiennent conseil. Brichemer déclare : « Je m'étonne que Renart ait osé entreprendre ce dont je l'ai entendu accuser par Roonel, Tibert et Brun l'ours qui eſt un excellent vassal. Les autres plaintes sont si nombreuses que je ne sais les dénombrer : Pinte se plaint, ainsi que Tiécelin. Isengrin les prend toutes en charge, et

Qui molt sovent[a] li fiſt la coze
En la taisniere u ert enclose.
Ja de lui ne feïſt conplainte,
Mais Ysengrins qui l'a atainte
En fiſt la plainte dont li poise ;
Molt a en li bele borjoise.
  Tuit sont a cort et povre et riche.
Ysengrins metra en la briche
Renart, s'il puet, en la bataille,
Mais ne vaut son engien maaille.
Quant li rois vit la gent venue[b]
Par cui la bataille iert[c] tenue,
Brichemer fait avant venir
Por acorder et por tenir
Le jugement de la bataille,
Et prie que por son droit aille.
Brichemer eſt venus avant
Et diſt qu'il fera son conmant.
A soi a trait trois des barons
Qui molt eſtoient riches hons :
Li liepars en fu li premiers,
Qui molt eſtoit eſtoz et fiers,
Et Bauçans qui a grant le cors,
Et mesires Bruians li tors.
Cil quatre sont avant venu,
Qui au plus saige sont tenu
Qui fussent le jor en la place,
N'i a celui qui bien ne face
Un grant jugement maintenir
Et un bien grant fais souſtenir.
Cil quatre vont a un consel.
Diſt Brichemer : « Je m'esmervelle
Que Renars osa çou penser
Dont je l'ai oï acuser
A Roenel et a Tyebert,
Et a Bruns l'ors qui molt bien sert.
Des autres clamors i a tantes
Que je ne sai a dire quantes :
Pinte se plaint, et Tiecelins.
Tout a pris sor soi Ysengrins,
Et por tos a baillié son gaje
Et se sont livré li oſtaige,

c'est au nom de tous qu'il a donné son gage et que les otages se sont livrés, pour tirer de lui aujourd'hui des aveux, s'il vient ici. Seigneurs, si l'on pouvait trouver des apaisements, extirper le mal et tout calmer, ce serait la voie du bon sens, me semble-t-il. Ai-je bien parlé ? Qu'en pensez-vous ? » Baucent répond : « Vous avez raison. Nous nous y accordons pleinement. » Tous quatre sont retournés voir le roi et lui ont dit en secret : « Seigneur, vos barons vous conseilleraient de faire s'accorder ces deux barons. Si ton honneur et ton droit sont saufs, nous apprécions la valeur de la paix. » Ces paroles plaisent beaucoup au roi : ce n'est pas lui qui s'y opposera : « Seigneurs, dit-il, proposez-le. Appelez d'abord Isengrin, puisqu'il est le plaignant. La décision ne me revient pas, et j'aime mieux la paix que la guerre, si vous pouvez l'obtenir d'eux. »

Brichemer est reparti aussitôt, au grand galop, pour dire dans le creux de l'oreille d'Isengrin que « le roi s'étonne fort de ne pouvoir apaiser votre querelle ni par des dons ni par des promesses. Faites-le, acceptez une compensation de Renart pour cette forfaiture dont vous l'avez accusé, le viol d'Hersent ». Isengrin répond : « N'y songez pas ! La bataille aura lieu tout de suite, et je n'accepterai aucun accord : je ne veux pas qu'il recommence ! Je verrai bien qui est dans son droit ! » Brichemer lui répond qu'il souhaiterait que l'affaire évolue de telle manière

Que il hui connoistre li face,
Se il vient enmi ceste place.
Signor, qui peüst abassier,
Le mal oster et tot paisier,
Ce fust bons sens, ce m'est avis.
Ai ge bien dit ? Que vous est vis ? »
Bauchans respont : « Bien avés dit.
Nous l'otrions sans contredit. »
Tout quatre en sont venu au roi,
Si li conterent en recoi :
« Sire, vostre baron loaissent
Que cil doi baron s'acordaissent.
Sauve t'onor et ta querele :
Molt conissons la pais a bele. »
Molt plaist au roi çou qu'il ont dit,
Ja par lui n'en seront desdit :
« Signor, fait il, or en parlés !
Ysengrin premiers apelés,
Que toute la cause a lui tient.
De riens a moi n'en apartient[a],
Et miex voel la pais que la gerre,
Se vers iaus la poés enquerre. »
  Quant Brichemers l'a entendu,
Tornés s'en est col estendu.
A Ysengrin dist en l'orelle
Que « li rois forment s'esmervelle
Qu'il ne puet pais en vous deus metre,
Ne por doner ne por prometre.
Faites le bien, prenés droiture
De[b] Renars por la forfaiture
De la clamor qu'avés traitie,
De Hersent qu'il a efforcie ».
Dist Ysengrins : « N'en parlés pas.
La bataille iert inel le pas,
Que n'en feroie nule acorde,
Que autre fois ne s'i amorde[c] !
Je verrai bien qui avra droit. »
Brichemers dist que il voroit
Que la cose fust si alee,
Si desduite et si demenee

qu'ils se réconcilient plutôt qu'ils demeurent ennemis, pourvu que justice fût rendue à chacun, afin qu'on ne lui fasse pas de reproche. Isengrin réplique : « À Dieu ne plaise que j'accepte une paix ou un accord avant que j'aie pu voir qui l'emportera et savoir qui est dans son tort ! Vous me prendriez pour un ivrogne si je le laissais partir librement ! Dites au roi et à ses barons que tous, fous comme sages, sachent bien qu'il recherche inutilement la paix. S'il plaît à Dieu, cela n'arrivera pas. Chacun dira ce qu'il voudra : on verra bien qui sera le vainqueur en champ clos. Dites au roi de considérer le duel comme recevable, quoi qu'il arrive. »

Quand Brichemer comprit que la paix avec Isengrin était impossible, il alla annoncer au roi cette nouvelle, qui redoubla sa colère : « Seigneur, dit-il, écoute-moi ! Isengrin attend le duel et n'a aucune envie de faire la paix ; et il dit qu'il n'acceptera jamais ni accord ni paix en dehors du champ clos, sans quoi on le prendrait pour un fou. » Le procès à présent s'est envenimé, car Isengrin est furieux des paroles outrageantes que Brichemer lui a adressées en lui proposant la paix. Ce dernier dit : « Si vous voulez rendre la justice comme à votre habitude, et suivre la voie du bon droit, la meilleure solution à mes yeux est de les mettre tous les deux sur le terrain, et que chacun se défende de son mieux. Quand ils seront sur les lieux, que le meilleur gagne ! » Le roi répondit : « Par saint Riquier je peux bien vous certifier que je

Que il andui fussent ami
Ains que il fussent anemi,
Mais cascuns d'iaus son droit euïst,
Que a mal torné ne[a] li fust.
Dist Ysengrins : « Ja Diex ne place
Que ja pais ne acorde en face
Tant que j'en voie le plus fort
Et savrai qui avra le tort !
Bien me tenriés or a ivre,
Se l'en lassoie aler delivre.
Dites le roi et son barnage
Que bien sacent et fol et saige,
Que por noient la pais requiert :
Ja, se Dieu plaist, au faire n'iert.
Cascuns dira çou qu'il vorra :
En camp verra on qui vaincra !
Dites le roi que a droit tiengne
La bataille, conment qu'il prengne. »
  Quant Brichemers ot en la fin
N'en avra pais vers Ysengrin,
Au roi a dite la novele
Par coi s'ire li renovele :
« Sire, fait il, a moi entent !
Ysengrins la bataille atent,
Que n'a talent de faire pais ;
Et dist que il ne fera mais
Acorde ne pais s'ou camp non,
Que on l'en tenroit a bricon. »
Or est li plais bien enpiriés,
Que Ysengrins[b] est courreciés
Por l'orguel que il li[c] a dit
Quant de pais faire s'entremist[d].
Dist Brichemer : « Se vos volés[e]
Droit faire si con vous solés,
Et si tenés la droite voie,
Ce est li miels que jou i voie,
Qu'anbedeus les metons la fors,
Lors si gart bien cascuns son cors.
Quant il seront enmi la place
Qui miels porra faire, si face ! »
Ce dist li rois : « Par saint Richier,
De voir vous puis bien afichier,

refuserais toute la fortune que peut posséder l'homme le plus riche, plutôt que de renoncer à voir ce duel, aussi vrai que je demande à Dieu assistance et joie ! Je ne sais pourquoi je le différerais : mettez-les sur le terrain, je l'ordonne ! » Dès que l'ordre fut entendu, la bataille pouvait commencer sans retard, et on les mit face à face dans le champ. Même le plus hardi tremble de peur ; ils se tiennent l'un l'autre par la main. Le roi fait venir un chapelain, monseigneur Belin le mouton, un homme plein de sagesse, à n'en pas douter. Celui-ci apporte le reliquaire, car il leur faut prêter serment. Le roi a fait proclamer l'ordre que nul n'ait l'audace de faire du bruit : que tous gardent le silence, comme doivent le faire des hommes sages.

Le roi était très respectueux de la justice ; Brichemer et Brun l'ours, que l'on tenait pour les deux meilleurs vassaux, lirent le texte du serment. « Barons, dit le roi, écoutez-moi donc ! Si je profère une erreur, reprenez-moi ! Renart jurera le premier et fera le serment qu'il n'a causé aucun tort à Isengrin, ni à Tibert le chat, ni à Tiécelin, ni à la mésange, ni à Roonel, quoiqu'il arrive, ni à Brun, ni à Chantecler : il lui faut jurer tout cela. » Renart prononce son serment, et aussi maître Isengrin. Renart s'agenouille. Il retrousse bien son vêtement et ses manches, tend sa main au-dessus de son bouclier, et jure au nom de saint Germain et des reliques qui lui sont présentées qu'il n'a aucun tort dans cette affaire.

N'en prendroie pas tout l'avoir
Que le plus riche puisse avoir,
Et je la bataille ne voie,
Se Diex me doinst secors et joie[a].
Ne sai que alaisse atendant :
Ou champ les metés, jel conmant[b]. »
Quant la parole ont entendue,
La bataille iert sans atendue,
Si les ont mis ou champ ensanble.
Li plus hardis de poor tranble ;
Li uns tient l'autre par la main.
Li rois apele un chapelain,
Mon signor Belin le mouton,
Qui saiges est, pas n'en dout on.
Cils aporte le saintuaire,
Que sairement lor covient faire.
Li rois a fait crier son ban,
Qu'il n'i ait nul de tel beuban
Qui facent noise, en pais se tiegnent,
Conme preudome se contiegnent.
Molt fu li rois de grant justice ;
Del sairement fait la devise
Dans[c] Brichemers et Bruns li ors,
Que on tenoit as deus millors[d].
« Baron, fait il, or m'escoutés !
Si ne di bien, si m'amendés.
Renars jurra premierement
Et si fera le sairement
Qu'a Ysengrin n'a rien meffait,
N'a Tiebert le cat nul tort fait,
N'a Tiecelin n'a la masange,
N'a Roenel, conment qu'il prengne,
Ne a Brun ne a Cantecler :
Tout çou li covient il jurer[e]. »
Renars a fait son sairement
Et dans Ysengrins ensement[f].
Renars s'agenoille en la place ;
Molt[g] se escorce et se rebrace ;
Desus l'escu tendi sa main,
Si a juré par saint Germain
Et par les sains que iluec voit
Que de cel plait nul tort n'avoit.

Il baise les reliques et se relève. Cela déplaît fort à Isengrin, car par son habileté il fait passer un mensonge pour la vérité. Le loup s'eśt agenouillé sur le sol. Brichemer dit : « Voilà, cher ami : vous jurez que Renart a fait un faux serment et que le vôtre eśt loyal. » Isengrin répond : « Je le jure. » Il baise aussitôt les reliques, puis se relève et s'en va. Il va s'asseoir au milieu du champ et prie Dieu, qui gouverne le monde, qu'il lui accorde de venger la honte que lui a infligée Renart, qui a été odieux envers lui, si bien qu'à la fin il soit victorieux. Il baise la terre, se redresse, dispose et pointe son bâton et le fait tournoyer à toute vitesse. Il lace la courroie à sa main, prend son bouclier et s'en va. Il tourne son bâton en tous sens, puis salue l'assiśtance : il se comporte très noblement. Il invite Renart à se garder de lui, car il ne veut pas perdre sa journée. En entendant ces mots, Renart soupire profondément et reśte tout coi, sans rien répondre.

Renart était inśtruit depuis son enfance, et il avait des connaissances en magie. Mais, depuis lors, il s'était intéressé à tant d'autres matières qu'il avait oublié les formules les plus efficaces. Il saisit son bâton et le prépare, et se lamente terriblement. Il le manie de diverses manières, sans paraître effrayé. Il lace la courroie autour de ses doigts, se redresse au milieu du champ : Renart eśt alors aussi sûr de lui qu'un château avec des remparts. Il a très envie de se battre, car il en connaît tous les tours. Il tient son

Les sains baise, si se relieve.
A Ysengrin durement grieve,
Que il fait acroire por voir
La mençoigne por son savoir.
A genols s'eśt a terre mis.
Diśt Brichemers : « Vés[a], amis !
Vous jurés que Renars eśt faus
Del sairement et vous loiaus. »
Diśt Ysengrins : « Je le creant. »
Les saints a baisiés maintenant,
Puis s'eśt levés et si s'en vait.
Enmi le camp seoir s'en vait[b],
Et prie Dieu qui tot sormonte
Que il li doinśt vengier sa honte
De Renart, qui li a fait lait,
Si qu'au partir l'onor en ait.
Baise la terre, si se drece,
Son baśton atire et adrece,
Et molt tres sovent le tornoie.
En sa main lace la coroie,
Son escu prent et puis s'en torne[c].
En pluisors sans son baśton torne,
Si a encliné a la gent,
Molt se demainne bel et gent.
Diśt a Renart que il se gart,
Ne voet metre le jor a gaśt.
Quant Renars l'ot, dou cuer sospire,
Tous cois s'eśtut, ne volt mot dire.
Renars sot letres de[d] s'enfance,
Si ot oï de nigremance.
Tant ot puis entendu aillors
C'oubliés ot les mos millors.
Son baśton prent et si l'afaite,
Et molt durement se demente[e].
En pluisors sens l'a essaié,
Ne fait samblant d'onme esmaié.
En ses dois la coroie lace,
Si se radrece enmi la place :
Lors fu Renars ausi seür
Conme caśtiaus qui eśt sor mur.

bouclier au-dessus de la tête, tandis qu'Isengrin s'approche de lui et lui assène un tel coup[1] qu'il en est très commotionné. Isengrin, plein de fureur, se lance très vite contre Renart : « Renart, dit-il, tu es en mauvaise posture, puissé-je mourir et être honni si je n'obtiens justice de la vilenie que tu m'as faite dans ton arrogance quand tu as possédé ma femme et que tu as abusé d'elle. » Renart répond : « Seigneur, vous avez tort, accordez-moi d'en être quitte. J'obligerai des chevaliers de haute naissance à vous faire hommage, puis je partirai pour vous outre-mer, si vous acceptez de me déclarer quitte. — Renart, tu te fatigues pour rien : à mon avis cela ne te servira nullement, car lorsque tu seras passé entre mes mains, tu ne m'adresseras plus jamais de railleries. » Renart rétorque : « Pure imagination ! On verra bien au résultat de la bataille lequel de nous deux triomphera. » Et Isengrin : « Je n'aurai aucune estime pour moi, si je ne parviens pas à me venger de vous. » Renart, à son tour : « J'entends des forfanteries, vous passez votre temps à proférer des menaces : passez donc maintenant à l'attaque ! » À ces mots Isengrin se précipite, et Renart ne cherche pas à fuir : il se protège le front avec son bouclier, avance un pied, pousse des grognements répétés. Isengrin ne cesse de le harceler, et Renart résiste pied à pied. Il lance son bâton[2] et donne des coups au milieu du crâne. Le jeu tournera mal pour l'un des deux,

Li escremirs li est molt biaus,
Que tous en set les envïaus.
Son escu sor sa teste tient,
Et Ysengrins pres de lui vient.
Tele colee lui dona
Que a grant anui li torna.
Ysengrins est de grant aïr,
Molt tost va Renart envaïr :
« Renars, fait il, mal es baillis,
Tous soie je mors et honnis
Se je n'ai droit de la viltance[a]
Que me feïs par sorcuidance
Quant tu a ma feme geüs
Et a force l'a porgeüs[b]. »
Renars respont : « Sire, mal dites,
Otroiés que j'en soie quites.
Ferai jou faire grant houmage
A chevaliers de grant parage,
Puis irai por vous outre mer,
Se me volés cuite clamer.
- Renars, por noient te travelles :
Je cuic que noiant ne te vaille,
Car quant de mes mains torneras,
Ja puis ne me ramprosneras. »
Renars respont : « C'est devinaille !
Bien verra on a la bataille
Liquels de nous avra le pris. »
Dist Ysengrins : « Noient me[c] pris,
Se de vous ne me puis vengier. »
Et dist Renars : « Or oi dangier,
Qu'alés toute jour maneçant,
Mais assalés tot maintenant. »
A cest mot Ysengrins acort,
Renars n'a talent qu'il s'en tort :
Son escu met devant son front,
Met piet avant, sovent s'esgront.
Molt le va Ysengrins hastant,
Et Renars se va desfendant.
Jete retraite et entredeus :
Auquel que soit iert lais li jeus[d]

quel qu'il soit, avant que l'assaut ne soit terminé. Renart le frappe sans le manquer et lui donne un tel coup près de l'oreille que celle-ci en eſt tout assourdie : peu s'en faut qu'il ne s'écroule. Cet assaut ne lui eſt pas favorable. Quand il voit sa tête saigner, il fait avec sa main un signe de croix et prie le Dieu fidèle et véridique de le protéger de la mort. Sa femme, dit-il, l'a trahi. Il reſte longtemps assommé par le coup qu'il a reçu, si bien que Renart s'en rend compte. Il fait celui qui n'a rien vu et ne s'eſt aperçu de rien, et regarde dans une autre direction. Il lui faut à présent veiller à ne pas recevoir de nouveau coup : s'il en a la possibilité, il lui montrera bientôt son habileté, car il n'a aucune envie d'un corps à corps : il l'écartera de lui et ne le laissera pas approcher. Il va l'agacer avec son bâton. Maître Isengrin observe de loin ; Renart lui demande pourquoi il s'attarde au lieu de revenir se battre ; il sait bien ce qu'il lui faut faire. Isengrin s'eſt mis à réfléchir : il voit bien qu'il a reçu un mauvais coup. Il se précipite brusquement sur Renart, s'étant dit qu'il attendait trop. Il avance un pied, lance son bâton, mais Renart eſt vraiment sur ses gardes. Isengrin lance son bâton en plein élan, l'extrémité vole en l'air, puis il revient en rappel. Renart, qui a beaucoup d'expérience, lui dit : « Maître Isengrin, ce Dieu qui sait tout sait bien quel droit vous avez contre moi. Votre bâton vous déçoit, ne le voyez-vous pas ? Faisons donc la paix

Ains que se partent de l'assaut.
Renars le fiert, mie ne faut ;
Tel cop lés l'orelle li done,
Toute l'orelle li eſtone,
Si que a poi que il ne chiet ;
A cel assaut mal li en chiet.
Quant sa teſte a veue sainier,
De sa main se prent a saignier
Dieu prie, qui ne faut ne ment,
Que il le gart d'afolement.
Par sa feme eſt, ce diſt, traïs.
Longement fu si eſtordis[a]
Por le cop qu'il a receü,
Que Renars l'a aperceü.
Ne fait samblant veü l'eüſt
Ne que aperceü l'eüſt,
Mais d'autre part torne sa chiere.
Or se gart qu'encor ne le fiere :
Se il en puet loisir avoir,
Encor li fera bien savoir,
Que n'a talent de lui atraire :
En sus de lui le fera traire,
Ne l'en lerra pas aprochier,
Al baſton le va esmauchier.
Dans Ysengrins de loing esgarde ;
Renars li diſt por coi se tarde,
Qu'a la bataille ne revient ;
Bien set que faire li covient.
Ysengrins s'eſt lors apensés,
Bien set qu'il a eſté grevés ;
Isnelement li courut seure[b],
Porpensés s'eſt que trop demeure.
Met piet avant, jete retraite,
Mais durement Renars se gaite.
Ysengrins jete, pas n'areſte,
De son baſton vole la teſte ;
Met piet arriere, si se retrait.
Renars, qui set assés de fait[c],
Si li a dit : « Dant Ysengrin,
Cils Diex qui eſt verai devin

devant notre seigneur, avant que vous ne soyez couvert de honte. » Isengrin lui répond : « Faites-moi tondre, si je ne suis pas capable de vous abattre ! »

Quand les deux vassaux qui étaient dans le champ clos se sont insultés à loisir, il reviennent tous deux au combat. Ils manient leur bouclier avec habileté. Isengrin ajuste son coup, car il veut atteindre la tête de son adversaire : il s'efforce de le surprendre. Il dissimule son bâton derrière son bouclier, laisse tomber celui-ci au milieu du terrain, tandis que Renart lance vigoureusement son bâton. Il lui donne, avant de le tenir, un coup dont il se souviendra toute sa vie, et lui brise le bras gauche. Isengrin s'est montré bien malhabile ! Tous deux ont repris leur bouclier et se frappent avec une telle ardeur qu'il est impossible d'assister à plus beau combat. Aucun des deux ne parvenait à abattre l'autre, c'est incontestable, car Isengrin ne pouvait se servir que de son bras droit, ayant perdu le gauche. Ils tournent l'un autour de l'autre, aucun des deux ne prend de repos : ils font beaucoup de tours avant que l'un d'eux ne s'écroule. Isengrin souffre un grand martyre, il hérisse son poil devant Renart, lui déchire bien sa pelisse, le presse tant et plus — il ne fait pas semblant ! —, lui fait un croc-en-jambe, le pousse avec violence, le jette à terre en travers. Mais Renart, étendu à la renverse, lui brise les dents et lui crache et lui envoie de la morve dans les yeux :

Set bien quel droit vers moi avés.
Bastons vos faut, dont nel savés ?
Car faisons pais a no signor,
Ançois qu'aiés honte grignor. »
Dist Ysengrins : « Faites moi tondre,
S'assés n'en ai por vous confondre ! »
Quant assés ranprosné se furent
Li dui vasssal qui ou camp furent[a],
Derechief andui s'en revienent.
Molt cointement lors escus tiennent.
Ysengrins de jeter fait esme,
Que jeter voelle vers la teste :
De lui sousprendre s'entremet.
Entre l'escu son baston met,
Enmi le champ son escu lasse,
Et Renars son baston eslasse.
Tele li done ains qu'il le tiegne
Que n'iert mais jor ne l'en sovegne :
Le bras senestre li a frait.
Or a Ysengrins molt mestrait.
Andoi ont les escus repris,
Andeus se fierent si espris[b]
Ne veïstes miels gens conbatre.
Li uns ne pooit l'autre abatre,
Mais de çou ne doit on plaidier,
Qu'Ysengrins ne se poit aidier
Fors seulement de son bras destre,
Qu'il avoit perdu le senestre.
Li uns torne, l'autre trestorne[c],
Nuls des deus vassaus ne sejorne,
Molt tornent ains que li uns chiece.
Ysengrins sueffre grant hasciere[d],
Contre Renart molt se herice ;
Bien li deschire sa pelice[e],
Molt fort l'estraint, pas ne se faint,
Jambet li fait, de lui l'empaint,
A terre le jete a trevers[f],
Et Renars, qui se gist envers,
Les dens li brisa en la bouce
Et es euls li craiche, li mouce[g] ;

il le met en très fâcheuse posture, puis l'apostrophe : « Seigneur Isengrin, nous verrons bientôt qui a le droit pour lui, et qui sera le meilleur ! Vous me soupçonniez pour votre femme, vous en voilà couvert de honte, vous qui, pour elle, vous battez avec moi et endurez ces tourments ! » Isengrin comprend qu'il le raille : il enragera s'il ne se venge. Il s'irrite de ne pouvoir mieux faire, Renart l'accable de honte et de contrariétés. En lui-même il se lamente et dit : « Bien fou qui s'intéresse aux femmes, quoi qu'elles racontent ; bien peu de femmes sont honnêtes, beaucoup d'hommes sont honnis par les femmes ; celles-ci sont un condensé de tous les maux, bien fou qui s'intéresse à elles. » Ainsi se lamente Isengrin, ainsi se plaint-il. Renart l'accable de coups sur le visage et sur la face[1], dont il arrache la peau et la fourrure. Il voit bien qu'il est en mauvaise posture. À ce moment, le bâton que Renart tenait à pleines mains lui échappe. Celui qui n'avait pas un cœur de lâche veut se lever, mais il en est incapable, tant ses blessures lui font mal. Renart lui inflige de grands tourments, et s'en réjouit fort. Il voudrait bien l'avoir vaincu. Il lui envoie de la poussière en plein visage. Isengrin, tant bien que mal, cherche à tâtons à l'atteindre aux yeux, mais pour son grand malheur il lui arrive cette chose étonnante : son doigt entre dans la bouche de Renart, et celui-ci le saisit avec ses dents, tranche la chair jusqu'à l'os. Isengrin lui bloque la main

Traire li fait molt male fin,
Puis li a dit : « Sire Ysengrin,
Ancui verrons qui droit avra,
Et qui miels faire le savra !
De vostre feme me cuidiés[a],
Molt vos en estes avilliés,
Quant isi por vostre mollier
Faites moi et vous travillier. »
Ysengrins voit qu'il le laidenge,
Molt iert dolans s'il ne s'en venge.
Ce poise lui, n'en puet plus faire,
Renars li fait honte et contraire[b].
Entre ses dens molt se demente
Et dist : « Fols est qui met s'entente
En femme, que que elle die :
Peu sont de femmes sans boidie[c],
Par femes sont honni maint home ;
De tous maus sont femes la somme,
Molt est fols qui i met s'entente. »
Ensi Ysengrins se demente,
Ensi se conplaint durement.
Renars le fiert menuement
Sus le viaire et sus la face,
Que poil et cuir jus en avale.
Bien voit qu'il est en male trape.
A ce mot li bastons escape
Que Renars tenoit en sa main.
Cix qui n'ot pas le cuer trop vain
Se volt lever, mais il ne puet[d],
Que por les cols doloir l'estuet.
Renars li fait de grans anuis[e],
Et si nel fait pas[f] a envis.
Bien le voroit avoir conquis.
De la porre li gete ou vis.
Ysengrin, si con est poissans[g],
As mains li va les iex cercant,
Mais por sa grant mal aventure
Li avint si forte aventure :
Son doi en sa bouche dedens
Li chiet, et cils le prent as dens,
La char trenche de ci as os.
Sa main lace derrier son dos,
De l'estraindre pas ne se faint.
En tel manere le destraint

derrière le dos, il ne fait pas semblant de l'étreindre ! Il le serre tellement que, de gré ou de force, l'autre doit fléchir les genoux, et Isengrin le plaque au sol. Renart, cette fois, eſt mort d'inquiétude : je ne m'étonne pas qu'il ait peur. Isengrin le serre avec ses genoux ; Renart ne voit ni ciel ni terre : il avait fait un faux serment, et il découvrira bientôt à quelle juſtice il s'eſt exposé. Son jour fatidique eſt arrivé : il crie merci en invoquant les reliques de Rome, mais c'eſt sans effet, car Isengrin le frappe et le bat, et Renart geint la bouche ouverte. Renart eſt dans l'incapacité de se défendre ; il lui faut supporter et accepter cette angoisse et ce tourment. Isengrin lui inflige force souffrances. Renart préférerait être ailleurs que supporter ici de pareilles douleurs. Il eſt devenu plus raide que de la glace : « J'aime mieux mourir sur place, dit-il, que reconnaître la défaite. » Il lança alors un soupir : son cœur était bien plus oppressé qu'il ne l'avait imaginé. Il était à bout de forces, et donnait toute l'apparence de la mort. Isengrin le frappe de ses poings. Renart eſt en mauvaise poſture : il ne remue ni pied ni main, et l'on voit bien qu'il ne respire pas la santé. Isengrin l'a frappé si fort qu'il l'a laissé pour mort. Les barons se sont éloignés, et la Cour s'eſt alors séparée. Jamais la joie ne fut si grande, car tous croient bel et bien mort Renart le déloyal : Brun l'ours et Isengrin, et Chantecler, et Tiécelin, et dame Pinte, et Roonel.

Que voelle u non, l'eſtuet descendre,
Par desouz lui le fait eſtendre.
Or eſt Renars en mal trepel[a],
S'il a poor ne m'esmervel.
Ysengrins des genols le[b] serre ;
Renars ne voit ne ciel ne terre :
Juré avoit faus sairement,
Si li parra prochainnement
Confaite loi il a menee.
Hui eſt venue sa jornee[c] :
Merci quiert por les sains de Rome,
Mais ne li vaut pas une pome,
Que Ysengrins le fiert et malle,
Et dans Renars gient et baaille[d].
Renars n'a pooir[e] de deffendre,
Tout li covient soffrir et prendre
Icel angoisse et ce travail.
Traire li fait Ysengrins mal.
Renars amaſt miex eſtre aillors
Que iluec soffrir tel dolors.
Devenus eſt plus fors[f] que glace ;
« Miex velt[g] morir, ce diſt, en place,
Que por recreant se rendiſt. »
A ce mot geta un souspir ;
Au cuer sentoit molt grant anui,
Plus que ne cuidoit avoir hui.
En lui n'avoit mais point d'esfort ;
Sanblant fait d'onme qui soit mort.
Ysengrins a ses puins le frape.
Or eſt Renars en male trape[h] ;
Il ne movoit ne piet ne main,
Bien fait samblant qu'il n'eſt pas sain.
Ysengrins l'a batu si fort
Que il l'avoit lassié[i] por mort.
Li baron l'ont d'iluec parti.
Atant la cort se departi.
Onques mais n'orent tele joie[j],
Que tot mort le cuident et croient
Et Bruns li ors et Ysengrins,
Et Cantecler et Tiecelins,
Et dame Pinte et Roeniaus,
De Renars qui ert desloiaus.

Les parents de Renart sont couverts de honte et ne veulent pas entendre parler de lui : au contraire, ils ordonnent qu'on le pende. Tibert le chat lui bande les yeux, et Roonel lui lie les poings. Renart touche réellement le fond, car il a fait un faux serment : il avait foutu dame Hersent. Il a retrouvé ses esprits : il lui serait bien agréable de s'échapper d'entre leurs mains ; plus jamais il ne maltraiterait quiconque. Si vous aviez entendu alors toute la Cour s'agiter ! Chacun se précipite pour le tuer. Mais maître Renart, le jeune et vaillant, prie qu'on le laisse repartir, car il lui faut confesser tous les péchés qui lui inspirent de l'effroi. On appelle Belin auprès de lui, qui se fait accompagner de Tiécelin : Renart se confesse à lui, se chargeant de tous les péchés qu'il a commis et qui ont offensé Dieu. Voici frère Bernard, de retour de l'abbaye de Grandmont[1]. Voyant Renart pieds et poings liés, il se lamente et pleure tant et plus, et maudit Isengrin et le voue à tous les diables. Il lui[2] demande ce que le roi a ordonné : « Que Renart soit aussitôt pendu, et que personne ne s'y oppose. » Quand le frère entend cette réponse, il est terrifié à l'idée qu'on le tue. C'est un homme d'une grande sainteté, qui n'est ni sot ni vil : il est bien décidé, au fond de son cœur, en raison de la grande douleur qu'il vient d'éprouver, à demander qu'on lui confie maître Renart pour qu'il devienne moine dans son abbaye. Il vient aussitôt trouver le roi et le salue avec douceur.

Li parent Renars ont grant honte,
De lui ne voelent oïr conte[a],
Ains conmandent que on le pende.
Tyeberz li cas les iex li bende
Et Roeniaus les poins li lie.
Bien est Renars mis a la lie[b],
Car il fist malvais sairement,
Que il foutoit dame Hersent.
De pasmison est revenus ;
Molt li seroit bien avenu
Se de lor mains pooit partir,
Jamais n'iroit home honnir.
Toute la cort oïssiés bruire :
Molt se hastent de lui destruire.
Et dans Renars li bachelers[c]
Prie que on le laist aler,
Car a regehir li covient
Tous les pechiés dont il se crient.
Il li ont fait venir Belin,
O lui amainne Tiecelin[d] :
Renars se fait a lui confés,
Et il li a carcié son fais
Selonc les pechiés qu'il a fais,
De çou que il a Dieu meffait.
Si conme il confessoit Renart,
Atant e vous frere Bernart
Qui de Grant Mont fu repairiés.
Renart trueve qui fu loiés :
Molt se conplaint, durement pleure,
Ysengrin maldist et deveure.
Enquis li a et demandé
Coment li rois a comandé :
« Que Renars fust si tost pendus,
Par nului ne fust deffendus. »
Quant li freres ot la parole,
Molt li poise se on l'afole[e].
Il est de grant saintee plains,
Il n'estoit ne sos ne vilains :
En son cuer a bien porveü[f],
Por le grant duel qu'il a eü,
Que dans Renart demandera,
En sa maison moisne en fera.
Au roy en est venus errant,
Si le salue doucement ;

Le roi se lève — il n'y a de frère qu'il aime autant — et le prie de s'asseoir auprès de lui. Le frère entreprend de le prier de lui octroyer, au nom de Dieu, s'il le veut bien, d'emmener Renart sain et sauf. Noble regarde alors le frère : « Seigneur, vous devez le faire pour Dieu ; je me permets de vous conseiller de laisser Renart partir. » Il prie avec insistance l'empereur de lui confier Renart en signe d'amitié : « Je suis venu vous trouver, dit-il, pour que vous ne le fassiez pas pendre, et que vous me laissiez l'emmener : Dieu puisse vous en récompenser ! Donnez-le-moi pour qu'il serve Dieu, qui a accepté de mourir pour nous. J'en ferai un moine cloîtré : il sera plein de sagesse, sachez-le bien. Remettez-le-moi, pour Dieu, car si vous le faisiez pendre vous n'en tireriez aucun honneur. Dieu a pitié du pécheur, pourvu qu'il se confesse et se surveille bien ; je n'ai aucun doute sur son salut. Vous ne pouvez pas me refuser ce don ; donnez-le-moi par faveur. »

Noble estime ses paroles sensées. Il ne saurait rien refuser de ce que le frère pourrait lui demander ou lui ordonner de faire. Il lui remettra Renart gracieusement, sans la moindre opposition. Il a tiré Renart de prison et l'a conduit dans son abbaye. Il lui donne du poisson pour l'attirer, et ils le reçoivent définitivement dans leur ordre. Ils l'ont revêtu d'un habit monastique et l'ont reçu avec très bonne grâce. En moins de quinze jours il était rétabli, et il n'en était nullement chagriné :

Li rois se dreça en estant :
Il n'est freres cui il aint tant.
Dejoste lui le fist seoir[a].
Li freres li prent[b] a prier
Por Dieu li otroit, se lui plaist,
Que Renart sain et sauf li laist.
Et Nobles regarde le frere :
« Sire, por Dieu le devés fere[c],
Icel consel vous voel doner
Que vous lassiés Renart aler. »
Molt deprie l'empereor
Que Renart li doinst par amor[d] :
« Por çou, fait il, sui je venus,
Que par vous voel ne soit pendus,
Ançois le m'en laissiés mener :
Diex le vous puist gerredoner !
Donés le moi a Dieu servir,
Qui por nous se laissa morir[e]
Si en ferai moine cloistrier :
Preudons sera, ce sachiés.
Por Dieu si le me faites rendre,
Car se vous le faisiés pendre
Vous n'i[f] avriés point d'onour.
Diex a pité de picheour,
Mais soit confés et se gart bien,
Qu'il sera saus je n'en dout rien,
Que ne me refusés le don.
Donés le moi par guerredon. »
Nobles entent que bien a dit,
Nel voroit avoir escondit
De riens que il li demandast,
Ne que a faire conmandast[g].
Renart li rendra bonement,
Tout[h] sans nul contrediement.
Renart a geté de prison,
Si l'a mené en sa maison.
Poisson li done por amordre,
Bien le conferment en lor ordene :
Robe a moine li ont vestue
Et molt tres bien l'ont recëu.
Ains la quinsaine fu garis,
Si ne fu mie molt maris :

il avait retrouvé une parfaite santé. Il l'a échappé belle ! Il s'applique à retenir ce qu'on lui enseigne et n'y montre aucune hypocrisie. Il se comporte en bon moine : dans l'abbaye, tous apprécient sa sagesse. On l'estime et on l'aime beaucoup. À présent, Renart est considéré comme un religieux. Il se montre d'un grand mérite et accomplit volontiers son office. Il se souvient des poules, dont il avait l'habitude de croquer les reins. Renart passe sa vie à prier et à se prosterner. Son comportement est parfaitement honorable, ses habits lui vont comme un gant. Il s'applique à connaître les règles de l'ordre, et on ne peut lui adresser le moindre reproche. Renart est maintenant un vrai moine, il endure les grands tourments et les grandes souffrances des jeûnes et des veilles, du chant et de la psalmodie. Un jour, après la messe qu'il avait suivie avec conviction, Renart sortit le dernier de l'église, un psautier à la main. Un bourgeois nommé Thibaud le Riche leur avait donné quatre chapons, tous âgés de plus d'un an. Il n'avait pas manqué de générosité envers eux ! Renart les a aperçus. Il sera bien attrapé s'il ne peut y mettre les crocs. Il compte bien y trouver son plaisir : « Par Dieu, dit-il, je ne suis pas parent de ceux qui s'abstiennent de manger de la viande ; je n'ai pas fait de vœu en ce domaine[1], ce serait une trop grande privation. Celui qui exigerait de moi un tel vœu commettrait certes une grave faute, car je ne puis m'abstenir de viande.

Tous fu garis et respassés.
Par mainz mals trespas est passés.
Bien retient çou c'on li ensegne,
Ne fait pas sanblant que s'en faigne.
Les signes fait de monniage ;
Molt le tienent laiens a saige.
Chiers est tenus et bien amés.
Or est Renars freres clamés[a].
Molt est Renars de bon service,
Volentiers va a son service[b].
Sovent li menbre des gelines
Dont il suet rongier les eschines.
Molt faisoit Renars d'orisons
Et se tient en aflictions.
Molt se desduit honestement,
Bien li sient si vestement.
S'entente met en l'ordene aprendre
Et si n'a en lui que reprendre.
Or est Renars devenus moisnes,
Grant traval endure et grans painnes
Et de juner et de villier,
De canter et de versillier.
Un jour fu la messe cantee :
Renars l'ot de cuer escoutee ;
Tot derrains issi dou mostier,
En sa main tenoit un sautier.
Quatre capons tous sorannés
Lor avoit un borjois donés
Qui avoit non Tiebos li riches.
Vers iaus ne fu avers ne chiches[c].
Renars les a apercëus
Or sera il bien decëus
Se il ne fait ses grenons bruire.
Belement s'en cuide deduire :
« Par Dieu, fait il, ne m'apartienent
Cil qui de char mengier se tienent ;
N'ai fait pas veut de mengier char,
Molt le tenroie a grant eschar.
Qui tel veu faire me feroit
Certes, durement mesferoit,

Si l'occasion s'en présente, je montrerai à ces volatiles ce que je sais faire, je les croquerai dans ma gueule. »

La journée s'achève, la nuit est venue. Renart, qui pensait aux chapons, ne parvenait pas à les oublier. La nuit, il enfreint la règle : il s'approche d'eux, les sort du juchoir. Il en mange un : son cœur en frémit. Il cache dans la terre les trois autres : il reviendra les chercher le lendemain. Il les a donc recouverts de terre et est rentré se coucher. Nul ne l'a surpris pendant qu'il guettait ou qu'il accomplissait son larcin. Si le hasard l'a rendu gourmand, sa nature y était pour beaucoup. Le lendemain, après les matines, Renart, qui apprécie tant les poules, s'est repu des autres avant de retourner dans le cloître. Il mangea le troisième à l'insu de tous. Mais pendant qu'il mangeait le quatrième passa un frère qui allait par là : il vit Renart et ressentit l'outrage. Il alla raconter la chose au couvent, et Renart fut copieusement blâmé. Il voulait leur en donner réparation, mais maître Bernard s'y refusa, car en outre Renart avait mangé un corbeau qu'ils avaient dans leur pré. Ils ont défroqué Renart. Quand il s'en alla, il était bien gras et ne demandait rien d'autre que de leur avoir échappé, et il débordait de joie, car la vie monastique lui déplaisait. Il se remet en route, bien décidé à nuire à Isengrin. Les moines l'ont chassé, il chemine seul, personne ne l'accompagne.

Car de char ne me puis tenir.
Se je en puis en liu venir,
Cials mosterai que faire sai,
Qu'a ma geule les mengerai.
   Li jors[a] trespasse, la nuit vint.
Renars cui des capons souvint
Ne les pot metre en oubliance.
Le nuit[b] trespasse obedience :
Vint as capons, si les desjouque,
Un en menjue, au cuer li touce ;
Les autres trois a mis a terre,
L'endemain les revenra querre,
Si les a couvers del terrier,
Si s'est venus arrier couchier.
Nuls ne set riens de son agait
Ne dou larrecin qu'il a fait.
Se licheres est par aventure[c],
Bien s'en retrait a sa nature.
L'endemain, aprés les matines,
Renars, qui tant aime gelines,
S'est[d] des autres desjeünés,
Puis est es cloistre retornés.
Le tierc menja que nuls nel sot ;
Au quart mengier illuec passoit[e]
Uns freres, par iluec aloit,
Et Renart voit, grant honte en ot.
Au covent le va cils contant,
Et Renars en ot blasme grant.
Renars lor en volt faire droit,
Mais dans Bernars pas nel soffroit,
Qu'il ravoit mengié un corbel
Qu'il avoient en lor praiel[f].
A Renart ont tolus les dras.
Quant il s'em parti, tout fu cras,
Ne demandoit autres lorains,
Mais que issus fust de lor mains,
Et durement liés se faisoit,
Que li ordenes li desplaisoit.
Tornés s'en est tout le chemin,
Encor nuira il Ysengrin.
Li moine l'ont mis a la voie,
Tous seuls s'en va, nuls nel convoie.

Il profère force menaces contre ses ennemis, tous ceux qui lui ont causé ces tourments. Il jure par sa tonsure que sa colère ne s'éteindra jamais contre Isengrin et Tibert, qui lui ont causé tant de souffrances. Il rencontre Roonel en chemin : celui-ci le voit de loin, s'en trouble fort[1] et l'apostrophe : « Voyez le moine que nous devions pendre ! Les diables l'ont tellement avili que les moines ne peuvent le supporter ! » Mais Renart n'a pas envie de chercher querelle, et il passe son chemin. Il se rend directement à sa tanière, où il retrouve sa chère épouse. Quand elle le voit, elle lui fait fête, lui passant les deux bras autour du cou : elle avait été si malheureuse lors de la victoire d'Isengrin ! Ses fils débordent de joie quand ils voient leur père arriver. Comme il est revenu en pleine santé, rien ne pourrait les fâcher. La maison était fort confortable. Renart, qui était rasé comme un prêtre, avait grand faim. Il commença à demander qu'on lui apporte l'eau[2], ce que l'on fit aussitôt. Ses fils installèrent la table. Renart mangea avec grand plaisir, et on lui servit en abondance d'excellentes nourritures. Il se rassasia et fut à son aise. Il ne tardera pas à malmener monseigneur Isengrin le loup, si l'occasion se présente. Qu'Isengrin prenne bien garde désormais, ainsi que Roonel, Tiécelin, Bruiant le taureau, Tibert le chat, car si l'habileté et la ruse ne lui font pas défaut, Renart leur fera, tôt ou tard, un mauvais tour auquel ils ne s'attendent pas.

Molt manace ses anemis,
Ciaus par cui fu en painne mis.
Sa teste jure couronnee
Que ja s'ire n'iert pardonnee
A Ysengrin ne a Tyebert,
Par cui il a tant mal soffert.
Roeniaus iert enmi le voie ;
De long le vit, molt s'en esmoie[a],
Si li crie : « Veés le rendu
Que devïens avoir pendu !
Diauble l'ont ore si ors mis,
Li moine nel voelent soffrir ! »
Il n'a talent de ranprosner,
Ains s'en prist tantost a aler.
Si s'en va droit en sa taisniere,
Si a trové sa feme chiere.
Quant elle le voit, grant joie a,
Ses deus bras au col li jeta[b],
Qui molt grant duel avoit eü
Quant Ysengrins l'avoit vaincu.
Si fil en ont joie molt grant
Quant lor pere voient venant.
Por que sains s'en est repairiés
Riens ne les porroit corechier.
Molt fu bien aaisiés li aistres.
Renars, qui fu rés conme prestres,
Ot molt grant[c] talent de mengier.
Eve conmença a huchier,
Et on li a tost aportee :
Si fil ont la tauble posee[d].
Renars menja molt volentiers,
A plenté ot de bons mengiers.
Assés menja et fu a aise.
Encor metra a malaise
Monsignor Ysengrin le leu,
Se il en puet venir en leu.
Des or se gart bien Ysengrins,
Et Roeniaus, et Tiecelins,
Bruians li tors, Tyeberz li cas,
Car, s'engiens ne faut et baras,
Renars lor fera, que qu'il tarde,
Tel saut dont ne se donent garde.

Branche III

LA CONFESSION DE RENART

Bien fou celui qui croit à la réalisation de ses folles pensées : l'écart est grand entre ce que pense l'insensé et la réalité[1] ; bien fou qui croit à ses folles espérances, car rien n'est stable en ce bas monde[2]. Fortune se joue de l'humanité : les uns s'élèvent, les autres disparaissent, l'un arrive à quelque chose, l'autre tombe dans le malheur, celui-ci fait le bien et l'autre trompe son monde : c'est la loi de Fortune, que d'aimer l'un et d'en vouloir à l'autre ; elle n'est pas l'amie de tous ! Elle met l'un au-dessus du panier, et l'autre tout en dessous : celui qu'elle place sur le pinacle, qui réussit le mieux et dont la valeur est la plus réelle, elle lui fait faire un méchant saut, à l'entrée ou à la sortie[3]. Seigneurs, le monde nous est juste prêté ; les uns possèdent peu, les autres beaucoup, et ceux qui en ont le plus ont les plus grandes dettes ; voilà ce qui fait la supériorité des pauvres : celui qui possède peu emprunte peu[4] et on le laisse vivre tranquillement. Tel se trouve maintenant au faîte de la puissance, qui se retrouvera fort pauvre, en vérité, avant la fin du mois. Soyez certains de la chose, c'est la vérité !

Fols est qui croit sa fole pense[a]
Molt remaint de çou que fols pense ;
Fols est qui croit fole esperance,
Car tous li mons est en balance.
Fortune se jeue dou monde :
Li un vienent, li autre vont,
L'uns va a bien, l'autrez a briche,
Si fait l'un bien et l'autre triche :
Tels est la costume Fortune
Que l'un aime, l'autre rancune.
Elle n'est mie amie a tous !
L'un met desus, l'autre desous :
A celui qu'ele met[b] plus haut
Et qui mieus fait et qui plus vaut,
Fait elle malvais saut salir,
U a l'entrer u a l'issir.
Signor, li mondes est prestés ;
Li un ont poi, li autre assés,
Et qui plus a, tant doit il plus ;
De çou sont li[c] povre a desus,
Qui petit a et petit prent :
On le lait aler bonement[d].
Tels a ore grans poestés,
Ançois que li mois soit passés,
Sera il molt povres por voir.
Içou[e] saciés vous bien de voir !

Je vous jure que ce n'est pas une plaisanterie : il est facile de tomber de haut, et ma foi, il arrive que de tout en bas on remonte jusqu'en haut ! Aussi est-il juste que j'arrête d'en parler ; du bien d'autrui on jouit tout à son aise. Or, je crois qu'il y aurait grand profit à s'en garder, comme le veut la raison, car celui qui agit de manière raisonnable ne peut en retirer que du bénéfice. Bien fou celui qui manifeste de l'arrogance pour quelque chose qui ne lui est que prêté. La coutume veut que, lorsque l'on emprunte l'habit d'autrui, le prenant froid, on le rende chaud. Bien fou celui qui, à un moment de grande chance, a confiance dans la permanence des choses d'ici-bas ! Je vous l'affirme absolument sans détours : tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. Tôt ou tard, de près ou de loin, le besoin finit par rendre raisonnable le fol[1]. Je vous ai donné cette leçon de morale, à propos de Renart que sa folie pousse à agir contre nature. Jamais l'on n'obtiendra qu'il se conduise avec droiture : il vole à tort et à travers, et ce serait le comble si on ne le croyait pas ! Lui, jamais il ne prendra garde avant qu'il ne lui arrive une catastrophe, car c'est le diable qui le mène ! C'est un personnage abject, entièrement sous l'empire du démon ! Personne ne peut se débarrasser de lui : il vous tient jusqu'à ce qu'il vous ait fait mourir. Il n'est pas bon de servir un tel maître qui finit par vous réduire à néant. Renart peut bien triompher un temps, mais l'instant d'après le fait tomber, le fait pendre au gibet ou lui fait perdre ses yeux, le fait

Par mon chief, ce n'est mie gas,
Qu'on vient[a] bien de haut en bas,
Et, par mon chief, de grant bassece
Revient on bien en grant hautece !
Por çou est drois que je m'en taise ;
D'autrui avoir a on grant aise.
Je cuic que bien i avenroit
Qui a raison i garderoit[b],
Car qui ouevre selonc raison
Ne puet avoir se nul bien non.
Molt est fols qui mainne posnee
De cose[c] qui li est prestee.
Costume est d'autrui garnement,
Qui froit l'enprunte, caut le rent.
Fols est qui por son grant eür
Est en cest siecle asseür !
Et je vous di bien sans faintise :
Tant va pos a l'ewe qu'il brise.
U tost u tart, u pres u loing[d]
Fait li faus penser le besoing[e].
Cest exemple vous ai mostré
Pour Renart, qui tant est dervés,
Qu'il oevre contre nature.
Ja de lui n'aura on droiture :
Il prent a tort, il prent a droit,
Mervelles est qui ne ce croit !
Mais il[f] ja ne se gardera
Devant que il li mescherra,
Que li diaubles li demaine !
Cuivers est et en son demaine.
De lui ne se puet nuls partir
De si que il l'ait fait morir[g].
A tel signor fait mal servir,
Qui a noient le fait venir[h].
Une piece puet il regner,
Mais apres le fait trebucher,
Pendre as forches u essorber,
Ardoir en feu, noier en mer.

brûler sur le bûcher ou noyer dans la mer. Assurément, celui qui est au service d'un tel seigneur, il doit recevoir la récompense qu'il mérite ! Je ne vois pas partout la folie, et il ne serait pas juste que je le dise, mais suivant le lieu et le temps, sagesse et folie sont aussi nécessaires l'une que l'autre.

Seigneurs, si vous voulez bien l'entendre, je vous retracerai, sans jamais mentir, la vie de Renart le goupil, l'auteur de tant de perfidies, celui qui a roulé tant d'hommes aussi bien par la ruse que par la force. Il a réussi à faire croire à des milliers de discours dont pas un seul n'était vrai. Il se passe des choses bien surprenantes ! L'autre jour, à Compiègne, voici ce qui est arrivé : Renart quitte le bois et s'en va par petits bonds vers une abbaye de moines noirs, où se trouve une compagnie de chapons gras et vigoureux. C'est par là que se dirige Renart, allant tout droit, sans s'arrêter, à l'endroit où il y a le poulailler. Une fois sur les lieux, il commence par dresser l'oreille pour écouter si les poules sont réveillées. Quand il constate qu'elles dorment, il tire vers lui le bâton[1] qui était attaché avec une petite corde : tel était le dispositif qui fermait la porte. Il le tire vers lui et pénètre dans les lieux, tout doucement et sans bruit. Il saisit un chapon, sans manquer son coup, qui valait bien cinq sous et quelques mailles ; il n'a vraiment pas besoin de nappe et de serviette, car il lui brise la tête sur-le-champ. Renart mange et festoie ;

Certes, qui sert a tel baron,
Bien doit avoir son guerredon !
Je n'ai pas partout folie,
N'il n'est pas drois que je le die,
Mais selonc le lieu et le tens,
A grant mestier folie et sens.
Segnor, se vous volés oïr,
Je vous dirai tout sans mentir
De Renart le houpil la vie,
Qui tant a faite lecherie
Et qui tant home a deceü
Et par engien et par vertu.
Tels mile paroles a fait croire
Dont il n'i avoit nule voire.
Il n'est mervelle qui n'aviegne[a] !
Il avint l'autrier a Conpiegne
Que Renars fu del bos issus ;
Si s'en revint les saus menus
Droit a une noire abïe.
La avoit une conpaignie
De capons cras et sejornés.
Cele part est Renars alés,
Ains ne fina, si vint tot droit
La u li geliniers estoit.
Et quant il vint al gelinier
Si conmença a orillier
Se les gelines s'esvilloient.
Et quant il vit qu'eles dormoient,
A soi saiche le chevillon
Qui fu loiés d'un hardillon
De coi li huis estoit fermés.
A soi le trait, ens est entrés,
Tout coiement et asseri.
Un capon[b] prent, n'a pas fali
Qui bien valoit cinc et maaille ;
Ains n'i quist nape ne touaile,
Tot maintenant li ront la teste.
Renars manje et fait grant feste :

pendant qu'il le déguste, il ne donne pas l'impression de porter les chapons dans son cœur ; il fait payer très cher au pauvre petit chapon, qui ne lui avait rien fait, son exaspération. Mais vous le savez bien, c'est le cours habituel des choses, et à la Cour c'est celui qui n'a rien fait qui paie, le fait n'est pas rare ! Renart voit ses désirs totalement satisfaits car il savoure de bons morceaux qui lui réjouissent le cœur. Il jette dehors les plumes et les os. Renart fait ripaille, et il jure, sur sa tête, qu'à la barbe de tous les moinillons, il en mangera encore, bientôt, et des plus beaux ; il se montre très affirmatif dans son serment, ignorant ce qui lui pend au nez !

Cessons, maintenant de nous intéresser à Renart, et je vais vous parler d'un serviteur qui, se levant cette nuit pour aller pisser, a entendu Renart ronger. Sa surprise est grande, et il pense immédiatement qu'il s'agit là d'un renard ou d'un blaireau qui est venu s'attaquer à leurs chapons. Il s'en vient promptement au poulailler, tire aussitôt le verrou, refermant la porte hermétiquement : voilà Renart bien attrapé ! Il retourne à la maison, et hurle à pleine voix : « Allez, debout ! Levez-vous tout de suite et aidez-moi : maître Renart est pris à la trappe ! Bien malin sera-t-il s'il réussit à échapper du lieu où il est pris ! » C'est là qu'on aurait pu voir les moines se lever à toute vitesse, courir et aller droit au poulailler pour porter secours aux poules ! Ils s'y précipitent comme les guerriers dans la mêlée. Ce vacarme ne

Ne fist pas samblant au mangier
Que li capon fussent trop chier,
Mais molt par vendi chierement[a]
Al caponet son maltalent[b],
Qui riens ne li avoit meffait !
Mais vous savés bien qu'ensi vait
Et maintes fois avient a cort,
Que tieus ne peche qui encort !
Molt a Renars de ses aviaus,
Qu'il menjue de bons morsiaus
Qui molt grant bien li font al cuer.
La plume et les os gete puer.
Molt fait Renars riche mengier
Et si en a juré son chief
Que mal grés tous les monniaus
Mengera il or des plus biaus[c]
Molt afiche son sairement,
Mais ne set pas qu'a l'uel li pent !
  Or lairons de Renart atant
Et si vous dirai d'un serjant
Qui la nuit releva pissier,
Si a oï Renart rungier.
Molt durement s'esmervella
Et maintenant se[d] porpensa
Que c'estoit houpil u taissons
Qui est venus a lor capons.
Au gelinier en vint errant,
Le clavel prist demaintenant,
Si avoit molt bien l'uis serré[e] :
Estes vous Renart atrapé !
Puis s'en retorne en la maison,
En haut s'escrie : « Or sus, baron !
Levés tost sus et si m'aidiés
Que dans Renars est engingniés !
Or saura il assés de frape,
Se de ceste prison escape ! »
Qui donc veïst moinnes lever
Et molt tost et corre et aler

signifie rien de bon pour Renart : il risque de le payer fort cher ! Il n'y en a pas un seul qui ne porte une massue, et ils menacent bruyamment d'en frapper Renart s'ils réussissent à l'attraper. Une fois arrivés à la porte, ils l'ouvrent et tous sans exception s'apprêtent à bien cogner ; ils se précipitent à l'intérieur, bien effrayés cependant, tandis que Renart eſt fort en colère. Il eſt au comble du désespoir et de la terreur, car il sait bien qu'il ne pourra pas sortir du poulailler sans recevoir de coups et de blessures : « Hélas, se dit-il, les moines sont bien féroces et ce sont des gens qui ont mauvais esprit : on n'arriverait à rien, chez eux, par la prière ! Mon Dieu ! que faire ? Si j'avais à ma disposition un prêtre, je pourrais recevoir la communion et me confesser à lui ; je lui avouerais tous mes péchés ! Rien de mal ne pourrait m'arriver après cela : si jamais je mourais, le salut de mon âme serait assuré ! Tout ce qui brille n'eſt pas d'or, et on ne peut attendre de l'aide de la part de celui eſt en train de vous faire du mal. Du fait qu'ils ont revêtu des capes noires, je pourrais bien les appeler prêtres ; mais ce serait folie que de le faire, je pourrais plutôt les traiter de démons ! Les démons sont noirs et les moines le sont de même, je puis bien les nommer démons, c'eſt bien ainsi que je peux les appeler ! C'eſt le moment de les mettre à l'épreuve ! » À ces mots, Renart bondit sur place, il retrousse ses vêtements et ses manches et se prépare pour prendre la fuite. Il voit venir sur lui un moine,

Tout droitement au gelinier
Por les gelines aaidier !
Ensi i vont conm'a mellee[a].
Mar vit Renars ceſte goulee,
Ja li sera molt chier vendue !
N'i a celui ne port maçue
Dont molt manachent a ferir
Renart, s'il le pueent[b] tenir.
A l'uis vienent, si le desferment.
Treſtout de bien ferir s'acesment ;
Si entrent ens, molt effraé
Et Renars fu molt aïrés[c].
Molt se demente, molt s'esmaie,
Bien set que sans cop u sans plaie
Ne puet issir dou gelinier :
« Las ! fait il, moine sont trop fier
Et si sont de mal[d] manïere :
Ne feroient riens por prïere !
Dieus ! que ferai je ? Se preſtre eüsse,
Corpus domini receüsse
Et a lui confés me feïsse ;
Tous mes pechiés li regehisse !
Ne m'en peüſt venir nuls mals :
Se morusse, si fusse saus !
N'eſt pas tous ors çou que reluiſt,
Tels ne puet aidier qui bien nuiſt.
Por çou, s'il veſtent capes[e] noires
Ses puis bien nomer provoires ;
Bien feroie que forsenés,
Mais les puis apeler malfés !
Malfés sont noir[f] et il ausi,
Bien les puis apeler ansi
Bien les puis ensi apeler !
Or les me covient esprover ! »
A ceſt mot saut Renars en place
Bien se recorce et se rebrace
Si s'apareille de fuïr.
Vers lui voit un moine venir

qui lui assène un coup entre les reins, avec une grande massue qu'il tient des deux mains, et qui l'aplatit à terre : voilà Renart humilié et vaincu. Pourtant, il se redresse, en homme qui a réchappé de mainte situation périlleuse. Voyant que tous se jettent sur lui, d'un bond il se lance au milieu d'eux, sautant par-dessus deux moines, mais peine perdue ! L'un le dépasse et le frappe vigoureusement, l'autre le tire. Renart souffre le martyre : sa cotte de maille en sera mise en pièces, et son bouclier brisé. En fin de compte, ils l'ont à ce point maltraité, rossé et traîné en tous sens, que sa cape s'en trouve fort abîmée, et pourtant il réussit à leur échapper, car il en a roulé plus d'un ! Je vais vous donner la vraie version de cette branche, sans plus attendre ; n'y voyez pas une invention ! Lorsque Renart a repris sa liberté et a échappé aux moines, sachez qu'il en a été fort ravi. Sa fuite le conduit à travers un vallon puis lui fait traverser un bois : il a la peau du dos bien mouillée par la sueur ! Il s'enfuit à toutes jambes, car il ne se sent pas du tout en sécurité. Il ne dit pas : « Cul, suis-moi ! » mais plutôt : « Si tu le peux, débrouille-toi ! » Il aurait bien du mal à s'occuper d'autrui, l'homme qui laisse son cul derrière lui ! Il ne s'arrête pas, pendant longtemps, de courir et finit par atteindre la rivière appelée l'Oise. Une fois au bord de de la rivière, il regarde en tous sens et aperçoit une meule de foin qui avait été dressée en plein milieu d'un pré et qu'on avait laissée sur place parce que le foin n'était pas encore bien sec : c'eﬅ là que le renard a fait son lit ;

Qui le feri parmi les rains
D'une grant maçue a deus mains,
A terre l'abati tout plat :
Es vous Renars honteus et mat.
Si se redrece conme cil
Qui eﬅ issus de maint peril.
Quant il voit que cascuns l'assaut,
Parmi iaus tous a fait un saut,
Si que deus moinnes il trespasse,
Mais çou que vaut ? Li uns le passe
Qui bien le fiert, li autrez le tire.
Or eﬅ Renars a tel martire[a]
Dont ses hauberz et ses escuz
Sera depeciés et rompus.
A la parfin l'ont tant mené,
Tant batu et tant traïné,
Que molt ot blemie sa cape
Et neporquant de ciaus escape
Car mainte gent a il gabé !
Je vous dirai par verité
De ceﬅe brance sans aloinge[b] ;
Si nel tenés pas a mençoingne !
Quant Renars se fu delivrés
Et des moines fu escapés,
Saciés que il li fu molt bel.
Fuiant s'en va tot un valcel ;
Aprés si passa par un bos :
Molt li sue la piaus dou dos !
Fuiant s'en va grant aleüre,
Que de noient ne s'aseüre[c].
Il ne diﬅ mie : « culs, sui moi ! »
Mais : « se tu pues, pense de toi ! »
A grant painne atendroit autrui[d]
Cius qui son cul laisse aprés lui[e] !
Ains ne fina de corre a toise,
Si vint a le riviere d'Oise ;
Et quant il vint a la riviere,
Garda avant, garda arriere,
Si a coisi enmi un pré
Une mule de fuoin aüné

il s'en éloigne seulement un peu parce qu'il voulait se soulager avant d'aller se coucher. Ensuite il recourba sa queue en arc et lâcha sept pets en rafale, les accompagnant de ces mots : « Que le premier soit pour mon père, le second pour ma mère, le troisième pour mes bienfaiteurs et pour tous mes ancêtres sans en oublier aucun, le quatrième pour les poules dont j'ai mangé le dos, et le cinquième pour le paysan qui a amené ici son foin ! Que le sixième soit pour dame Hersent, ma douce amie, en gage d'amour ; le septième pour Isengrin, auquel je souhaite que Dieu donne demain à son lever une mauvaise matinée et une mauvaise querelle ! Si seulement une mort cruelle pouvait en avoir raison ! Jamais Dieu n'a fait de créature que je haïsse à ce point, au-delà de toute mesure ; qu'il ne vive pas assez pour voir la Saint-Jean ! Il m'en a fait voir des vertes et des pas mûres : si seulement il pouvait finir pendu à une vilaine corde, sans que personne ne puisse l'en préserver ! »

Après ces imprécations, il est allé se coucher, car il avait fort envie de dormir ; il se recommande aux douze apôtres, puis récite trois patenôtres : « Que Dieu protège tous les voleurs, tous les traîtres et tous les faux frères, tous les faux frères et tous les traîtres, ainsi que tous les pécheurs invétérés, qui préfèrent les bons morceaux aux tuniques et aux manteaux d'apparat ; qu'il protège tous ceux qui vivent de ruse et qui prennent tout ce qu'ils peuvent obtenir !

Qui ilueques estoit lassiés.
Pourçou qu'il n'iert pas bien sichiés,
La a fait li houpis son lit ;
Ensus se trait un seul petit,
Qu'il se voloit alaschier
Ançois que il alast[a] couchier.
Puis mist la queue sor l'arçon,
Si fist set pes en un randon :
« Cis premiers, dist il, soit mon pere !
Et li autres soit por me mere[b]
Et li tiers por mes bienfaiteurs
Et por trestous mes ancisseurs,
Et li quars soit por les gelines
Dont j'ai mengiés les eschines,
Et li quins soit por le vilain
Qui ici amena se fain[c] !
Li sistez soit por druerie
Dame Hersent ma douce amie ;
Li septimes por Ysengrin,
Cui Dieus doinst demain mal matin
Et male estrive a son lever !
Male mort le puisse acorer !
Onques Dieus ne fist creature
Cui jou tant hace a demesure :
Ja ne voie il la saint Jehan !
Il m'a fait soffrir maint ahan[d] :
A male hart puisse il pendre,
Que nuls ne l'en puisse desfendre[e] ! »
Aytant s'est aler gesir.
Grant talent avoit de dormir ;
Si se comande as douze apostres,
Puis avoit dit trois patrenostres :
« Que Dieus garisse tous larrons,
Tous traïteurs et tous felons,
Tous felons et tous traïteurs
Et tous encriemes pecheurs,
Qui mieus aiment les bons morsiaus
Qu'il ne font cotes ne mantiaus,
Et tous ciaus qui de barat vivent
Et qui prennent çou qu'il consivent !

Mais pour les moines et les abbés, pour tous les prêtres tonsurés et pour les ermites des bois — dont on ne craint nul dommage —, je prie Dieu qu'il leur envoie de grands tourments, et de telle façon que je puisse assister au spectacle ! » Voilà ce que dit Renart l'enragé, celui qui en a abusé plus d'un : « Celui qui fait le bien n'est pas digne de vivre, mais celui qui est ivre en permanence, celui qui vole, dérobe et dépouille, qui emprunte et ne rend jamais rien, ceux-là ne devraient jamais pouvoir mourir ! Ce serait un péché que de les faire disparaître ! » Telle fut la prière de Renart, de cette sale engeance de traître ; après cela, le renégat se tait, et met son museau entre ses pattes. Croyez-moi, car c'est la vérité vraie, qu'il savait avec certitude que si Dieu aide les méchants, il sera, lui aussi, sauvé pour de bon ! Depuis le jour de sa naissance, on n'a pas pu trouver plus déloyal que lui. Il s'endort donc aussitôt, car son lit est fort moelleux.

Le matin, au réveil, il dit aussitôt, sans attendre : « Je vais me lever et partir en chasse ; maître Raoul a une oie grasse qu'il a fait gaver sans compter ; il croit se la faire servir et la déguster à Noël ! Mais moi je crois bien que je me débrouillerai pour la faire craquer entre mes mâchoires : il n'aura guère le temps de la voir cuire ! Aujourd'hui même, sans tarder, je vais savoir ce qu'elle a dans le ventre. Malédiction sur celui qui imagina qu'un

Mais as moines et as abés
Et a tous prestres couronés
Et as hermites des bocaiges,
Dont il ne seroit pas damaiges,
Prie je que Dieus lor doinst torment,
Que je le voie apertement ! »
Ce dist Renars li forsenés
Qui mains homes a abetés :
« Cius qui bien fait ne doit pas vivre,
Mais cils qui tout adés est yvres
Et cils qui emble et prent et tolt
Et qui emprunte et nient ne solt,
Ja tel gent ne puissent morir !
Et Dieus, vous m'en puissiés oïr,
Dieus doinst que a tel gent ne muire !
Car pechiés seroit dou destruire. »
Tel fu la proiere Renart
Le traïtor de male part ;
A tant se taist li renoiés
Et mist le gruing entre ses piés[a]
Or sachiés bien tot voirement
Qu'il savoit certainement
Que se Dieus aidoit as maus,
Adonques seroit il tous saus !
Ains puis l'eure que il nés fu
Plus desloiaus de lui ne fu.
Tout maintenant s'est endormis
Que molt estoit soues ses lis.
Au matin, quant il s'esvilla,
Dist un mot qu'il n'i demora[b] :
« Leverai moi, s'irai[c] en proie ;
Dans Raous[d] a une crasse oie
Qu'il a fait[e] en franc nourir ;
Il s'en cuide faire servir,
Au noël le cuide mengier !
Mais je cuit bien tant esploitier
Que j'en ferai mes grenons bruire
Ne ja ne la verra trop cuire[f] !
Hui en cest jor sans demorance
Saurai je qu'ele a en la panse.
Mal dehé ait qui destina
C'onques vilains d'oe menja !

paysan puisse un jour manger de l'oie ! Le paysan doit vivre de chardons, et c'eﬆ moi et les autres grands seigneurs que l'on doit laisser savourer les mets délicieux, car nous les mangeons bien volontiers ! » L'eau avait bien monté pendant cette nuit et Renart fut floué des plaisirs qu'il attendait. Quand Renart voit la rivière sortir de son lit et la meule de foin s'y enfoncer, il commence à se lamenter et à se demander comment il pourra sortir de là, car il sait bien qu'en reﬆant sur la meule de foin, il mourra de faim. Voilà qu'arrive, à tire-d'aile, un milan, qui a l'intention de se reposer en ce lieu, car il était vraiment épuisé ; Renart l'aperçoit aussitôt, en eﬆ fort ravi et s'adresse à lui en ces termes : « Seigneur, bienvenue à vous ! Prenez donc place à côté de moi, à côté de cette misérable créature qui se trouve ici en grand danger de mourir ! Seigneur, soyez le bienvenu ! Dieu m'a fait une immense faveur en vous envoyant ici. Je vais pouvoir me confesser, je crois bien. » Le milan, en le voyant pleurer, eﬆ allé s'inﬆaller à côté de lui, et se met à lui débiter un sermon, afin de le réconforter. Le seigneur Hubert lui dit :

« Renart, par le temple où Dieu fut présenté, les moines et les prêtres sont tous des fous. Qu'il ne plaise à Dieu que je vole jamais depuis le sommet de cette meule jusqu'à la terre ferme : personne, s'il n'eﬆ pécheur, ne vaut tripette, et il en va de même pour celui qui ne fait pas assez le mal ! Les parjures, les faux frères,

Vilains doit vivre de cardons,
Mais moi et ces autres barons
Laiﬆ on mengier les bons mengiers
Car nous les menjons volentiers ! »
L'ewe crut molt icele nuit,
Dont perdi Renars son desduit.
Quant[a] Renars vit l'ewe desvoier
Et le mulon de fain plonjier,
Dont se comence a dementer
Conment d'iluec porra torner,
Car s'il remaint desus le fain,
Bien set qu'il i morra de fain.
Evous un escoufle a voler
Qui la se voloit reposer
Por çou que las ert durement ;
Et Renars le voit maintenant,
Si en fu molt durement liés,
Et envers lui s'eﬆ adreciés[b] :
« Sire, fait il, bien vegniés vous !
Seés vous ci de joﬆe nous
Lés ceﬆe lasse creature
Qui ci eﬆ en grant aventure
Et en grant peril de morir !
Sire, bien puissiés vous venir !
Vous soiés or li bien venus[c] !
Molt m'a fait Dieus beles vertus
Quant il ci vous a envoié.
Or serai confés, çou cuit gié[d]. »
Quant l'escoufles le vit plorer,
Lés lui s'eﬆ alés demorer,
Si le conmence a sermoner
Et durement a conforter.
« Renars, ce a dit dans Hubers,
Par le temple ou Dieu fu offers,
Moine et provoire sont tuit fol.
Ja Dieu ne place que j'en vol
Desus ceﬆ fain a terre seche :
Nuls ne vaut noient qui ne peche,
Ne cius qui ne fait pas assés mal[e] !
Li parjure, li desloiaul,

les hérétiques et les hypocrites, eux, sont à l'abri des châtiments infernaux ! » Là-dessus, il achève son sermon : « Renart, mon cher frère, dis-moi tout, il faut que tu avoues tes péchés et je suis prêt à entendre ta confession. — Seigneur, répond Renart, volontiers ! Pendant vingt années entières, j'ai été parjure et excommunié, mais ce n'est point là un grand péché ! Certes, ce n'est pas une excommunication qui vaudra à l'âme la damnation. Seigneur, j'ai été sodomite, et je suis encore actuellement un hérétique endurci ; j'ai été popelicain[1] et je suis un chrétien renégat. Cher seigneur, noble homme de bien, très volontiers j'aurais revêtu la haire et je serais devenu moine blanc, mais j'ai une douleur dans les flancs qui chaque jour revient régulièrement et me prend au moins vingt ou trente fois ; quant aux moines noirs, je le sais bien, cela ne fait pas un pli, ils ne s'intéressent pas à un homme s'il n'est pas en parfaite santé, ou s'il n'est pas clerc ou chapelain. Seigneur, je souffre d'un important handicap, qui m'empêche de devenir moine ! Je ne sais pas parler en latin, et par ailleurs, j'aime bien manger le matin : je ne pourrais pas jeûner, ni répandre ou entasser du fumier, ni me consacrer à ces travaux qu'ils accomplissent, même si on m'offrait tout l'or du monde. De plus, j'ai la croupe trop légère, un air frivole et la mine insouciante, qui me vaudraient bien souvent de recevoir des coups : voilà pourquoi je n'ose entrer dans les ordres ! Par le cœur de Dieu, là où on donne des coups,

Li herite, li ypocrite[a],
Cil sont des painnes d'enfer cuite ! »
Atant a son sermon feni :
« Renars, biau frere, car me di,
Tes pechiés dois tu regehir
Et je suis tous pres de l'oïr.
- Sire, dist Renars, volentiers !
J'ai esté quinze ans tous entiers
Parjures et escomniés,
Mais ce n'est mie grans pechiés !
Ja voir d'escuminatïon
N'aura m'anme dampnatïon.
Sire, j'ai esté soudomites
Et encor[b] sui jou fins erites ;
Jou ai esté popelicans
Et sui renoiés chrestïens.
Sire gentius hons debonaires[c],
Volentiers vestisse la haire
Et devenisse moines blans,
Mais j'ai un mal parmi les flans
Qui cascun jor par droite rente
Me prent au mains vint fois ou trente ;
Et si sai bien que moine noir
Tout sans faille, jel sai de voir[d],
N'ont cure d'ome s'il n'est sains
Ou s'il n'est clers u chapelains.
Sire, jou ai molt grant essoigne
Por coi ne puis devenir moine !
Je ne sai parler en latin,
Si menjus volentiers matin :
Je ne poroie pas juner,
Ne fiens espandre n'aüner,
Ne faire ces cosez qu'il font,
Qui me donroit tout l'or dou mont.
Si ai trop la crupe ligiere,
Et fol samblant et fole chiere
Qui molt sovent me feroit batre :
Pour çou ne m'os en ordre enbatre !

bien fou celui qui s'y précipite ! Les moines blancs ont une existence trop pénible pour moi : jamais ils n'auront de quoi se faire du bien et du plaisir, car ils vivent dans des contraintes trop sévères ; même leur abbé, celui qui les conduit, ils lui donnent des coups, par-derrière, sur le dos, quant il a un comportement léger ; mais ce qui est le plus déficient dans leur système, c'est qu'ils n'organisent pas une séance générale de foutre trois fois la semaine ; leur ordre s'en trouverait en bien meilleure santé ! Une fois qu'ils l'auraient foutue et lui auraient sauté le cul, ils chasseraient la femme de l'ordre, jusqu'à ce que revienne le moment de baiser ; en effet, si elle restait en permanence dans le couvent, ils se l'enverraient trop souvent, et elle ne pourrait en supporter la peine, car les moines sont de sacrés paillards : ils la mettraient complètement en pièces et il lui serait impossible de résister à ce régime ; et il n'est pas impossible que de grands malheurs en découlent, car ils se battraient entre eux au point de s'entre-tuer. Chacun voudrait foutre le premier, aussi bien les vieux que les tout jeunes, et les valets comme les maîtres. Cela ne pourrait être toléré, et ce ne serait pas raisonnable, car le couvent pourrait encourir le blâme et l'ordre en serait déprécié. Voilà pourquoi il est mauvais de les engager à ce genre de pratiques. L'ordre des moines blancs est vraiment très rigoureux, et personne n'y entre sans mourir : c'est ce que disent ceux qui y sont allés, car moi je ne sais pas ce qu'il en est véritablement,

Par le cuer bieu, la ou l'em bat
Dont est il fols qui s'i embat !
Moine blanc[a] sont trop a malaise :
Il n'auront ja ne bien ne aise,
Car il sont en trop grant destrece ;
Nes lor abés qui lez adrece[b]
Batent il bien le dos derriere
Quant il fait une fole chiere :
De çou esploitent il molt mal,
Qu'il ne font un general
De foutre trois fois la semaine ;
S'en seroit lor ordene plus sainne !
Et quant il eüssent foutu[c]
Et eüssent le cul batu[d],
Si la meïssent hors du cloistre[e]
Tant que il fust saison de croistre ;
Car, se tous jors iert en covent,
Il la foutroient trop souvent[f],
Si n'en poroit soffrir la painne,
Car trop licheor sont li moinne :
Il la debriseroient toute
Si que jamais ne tenroit goute ;
Et il poroit bien avenir
Que grans maus en poroit venir,
Qu'entr'iaus se conbateroient,
Si que il s'entretueroient[g].
Si vorroit cascuns foutre avant,
Ausi li viel con li enfant
Et li serjant conme li maistre.
Mais çou ne poroit pas bien estre
Et si ne seroit pas raison,
Que blasme en auroit la maison.
Bien seroit pire lor ordene.
Por çou lor fait malvais amordre.
Molt par est la blanche ordre fors
Nuls n'i entre qui ne soit mors[h]
Ce dient cil qui ont esté,
Que je n'en sai la verité,

mais j'en ai juste entendu s'en plaindre amèrement quelqu'un, qui avait voulu rejoindre leur ordre, et qui pourtant était de très bonne origine ; il me disait qu'un scélérat de valet l'avait copieusement rossé en plein chapitre, parce qu'il a commis une faute en lisant l'Épître ; il avait trop de mal à veiller, à chanter et lire des versets, à se priver de sommeil et à travailler ; il ne fait pas bon y séjourner ! Pas un jour où la situation ne soit encore pire : on pourrait lui donner tout l'Empire et le faire le roi du monde et de tous ceux qui y vivent qu'il ne retournerait pas à l'abbaye, si grande est devenue sa haine contre l'ordre ! Et moi, comment pourrais-je y entrer, moi qui suis incapable de supporter le moindre désagrément et qui ne puis m'abstenir d'Hersent et de son trou ? Un trou ? Ce serait mentir ! C'est quelque chose de prodigieux ! Il est déjà extraordinaire que j'ose le nommer, et le simple fait de m'en souvenir me fait trembler tous les membres sans exception et hérisser toute ma chair ! Je le jure sur ma tête, ce n'est pas une plaisanterie, le plus noble des noms qui soit en ce bas monde est celui de con ! Il est extraordinaire que je puisse le nommer : c'est la chose au monde qui tue le plus sûrement les hommes et qui leur crée le plus vite des ennuis quand elle veut les pervertir. Mais, à partir du moment où elle veut leur venir en aide, inutile d'en discuter : elle leur offre en un jour plus de bien, de joie et d'honneur que bouche humaine ne saurait dire. Le con est le médecin le plus infaillible

Mais je en oï un molt plaindre
Qui a lor ordene se volt joindre,
Et molt estoit de bone part[a],
Si me dist c'uns trop malvais gars
L'avoit molt batu en chapitre
Por çou qu'il fali a l'epistre[b] :
Il ot trop painne de villier,
De canter et de versillier,
De villier et de labourer ;
Il n'i fait pas boin demorer[c] !
Jamais n'iert jor qu'il n'en soit pire :
Qui li donroit toute l'empire
Et le feroit signor dou mont
Et de trestous ciaus qui i sont,
Ne rentreroit en l'abeïe,
Tant par a l'ordene enhaïe !
Et jou, coment i enteroie,
Qui nul mal soffrir ne poroie
Et qui consirer ne me puis
De Hersent et de son pertuis ?
Pertuis ? Je ment ! Ains est grant coze !
C'est merveille que nomer l'ose,
Et por çou que il m'en ramenbre,
Me remetent trestout li menbre
Et herice toute la chars !
Par mon chief, ce n'est mie gas[d]
Que ce est li plus nobles nons
Qui soit en cest monde que cons !
C'est merveille que je le nomme :
C'est la riens qui plus ocist l'omme
Et qui plus tost li done mal[e]
Quant il le voet torner a mal ;
Et puis quant il li voet aidier,
De ce n'estuet mie plaidier :
Il li done plus en un jour
De bien, de joie et d'onor
Que bouche d'onme ne puet dire.
Cons est la plus souverains mire[f]

que l'on puisse trouver au monde. Ce n'est pas la peine, ici, de le démontrer : plus d'un a été sauvé grâce à lui, qui autrement aurait perdu son honneur, et nombreux sont ceux qui en seront encore sauvés si leur méchanceté ne les en empêche pas ; et si un homme périt à cause de sa méchanceté, malédiction sur celui qui lui portera secours ! N'allez pas croire que ce sont des sornettes : je ne voudrais pas être abbé si Hersent n'était abbesse ou économe ou prieure, ou si elle n'était installée dans un lieu susceptible de la soustraire à toute autorité[1], de telle façon que je puisse librement jouir d'elle et qu'elle puisse aussi prendre, à son aise, du plaisir avec moi. Il est, en effet, bon et beau, l'ordre qui met ensemble mâles et femelles ! » Le milan commence alors à parler, car il n'y tient plus, et il se met à chapitrer Renart et à le malmener sérieusement : « Salaud de rouquin, pervers et lâche, tu es donc tombé si bas que tu as donné ton amour à Hersent, à une vieille rosse fourbue[2] qui n'arrive plus à retenir ses pets ! Tu n'auras guère de mal à la garder, Renart, car ton corps est fort beau, tandis que celui d'Hersent a tout du corbeau : c'est une sorcière barbue qui a porté la trique pelée[3] à travers le pays depuis plus de cent ans, plus ou moins, je ne sais combien de temps, mais ce que je sais bien, et que tu devrais bien savoir, c'est que d'ici jusqu'à la mer, il n'existe pas de gibier de bordel qui ne l'ait baisée ! Ah ! quelle belle histoire d'amour ! Il y a belle lurette qu'elle fait la putain :

Qu'on peüist ou mont trover.
Ce n'est or mie a esprover
Que maint en ont esté gari
Qui autrement fussent honni.
Et encore en garront maint
S'en lor malvaistié ne remaint ;
Et qui[a] par malvaistié perdra
Mal dehé ait qui le garra !
Ne cuidiés pas que ce soit fauble :
Je ne vorroie mie estre abé
Se Hersent n'estoit abeesse
Ou celeriere u prioresse,
U qu'ele fust en tel lieu mise
Qu'ele fust si fors de justice
Que j'en peuisse avoir mon boin
Et elle aise de moi le suen[b].
Que molt est l'ordene bone et bele
Qui est de male et de fumele ! »
Li escoufles prist a parler
Qui plus n'i voloit demorer ;

Si le comence a castoiier
Et durement a laidengier :
« Fel rous, malvais et recreüs[c],
Tant par es ore decheüs
Qu'a Hersent as t'amor donee,
A une vielle espouronnee
Qui ne puet mais ses pes tenir !
Tu la porras bien trop tenir,
Renars, molt par est tes cors biaus
Et li Hersent samble corbiaus :
Ce est une estrïe barbee[d]
Qui a porté verge pelee
Par le païs plus de cent ans[e]
Plus ou mains, je ne sai quans,
Mais de tant sai ge bien le voir
Que tu deüsses bien savoir
Qu'il n'a jusqu'a la mer salee
Bordelier ne l'ait bordelee !
Haï ! Haï ! quel druerie[f] !
Trop est vielle sa puterie :

elle a plus de rides autour de l'œil qu'il n'y a de ronces dans un arpent de bois ! Pas de doute, tu devrais mourir de confusion, car tu pourrais bien te cacher dans la peau qui lui pend du cul ! Confesse-toi, repens-toi de ce péché et des autres, afin de ne pas suivre les autres pécheurs qui s'en iront directement en enfer ! Ou alors, va-t'en rejoindre l'Inde ou l'Égypte, ou n'importe quelle terre étrangère, afin qu'elle ne sache plus où te chercher. Elle aurait bien vite fait de t'oublier si tu étais loin d'elle, car même si tu n'étais qu'à Ronquerolles, pour peu que les terres fussent détrempées, elle n'irait te rendre visite de toute l'année ; tu pourrais t'y établir pour toujours ! Pour te remplacer, elle prendrait un voyou avec le vit gros et dur dont elle se ferait sonder sa plaie, celle qui est située tout à côté du passage infâme. Il n'existe pas au monde de sonde assez grosse pour qu'elle puisse lui donner, une fois introduite, la moindre sensation. De la plaie qui se trouve là — le coup a porté trop profond, bien plus que pour les plaies causées par les archers, qui ne seront jamais si terribles qu'on ne puisse bien les explorer, et d'ailleurs qu'on réussit bien à guérir — je vous dis cela sans mentir ; hélas, jamais elle ne sera cicatrisée[1], et l'on y perdrait sa peine, car c'est une plaie qu'on ne peut pas vaincre et dont on ne peut pas toucher le fond. Et je vous déclare sans détour que jamais elle ne sera guérie, cette vieille bossue et desséchée qui brûle plus vite de se faire foutre que ne s'enflamme le bois sec.

Elle a entor l'uel[a] plus de fronces
Qu'en un arpent de bois n'a ronces !
Certes, tu devroies bien fondre
Que tu te poroies bien reponre[b]
En la pel qui au cul li pent !
Fai toi confés, si te repent
De cestui pechié et des autres,
Que tu n'en ailles o les autres
Qui en enfer s'en iront cuite[c] !
U atent en Ynde u en Egypte
U en aucune estraigne terre
Qu'ele ne te sache u querre[d].
Molt t'auroit tost mis en oubli,
Se tu estoies loing de li,
Que s'estoies en Ronqueroles[e],
Puis que les terres fussent moles,
El ne t'iroit auan veoir ;
Toz dis i poroies seoir !
Ançois reprendroit un taphur
Qui auroit le vit gros et dur
Si en feroit tanter sa plaie
Qui siet tout delés l'orde voie.
Il n'a ou monde si grant tente[f]
Se elle i est[g], que ja le sente
Rien plus que se[h] estoit niens !
De la plaie qui est laiens
Qui trop fust ferue en parfont
Que es plaies que cil archier font[i],
Si ne par seront ja si gries
Que ne les puisse bien cherchier,
Et si les puet on bien garir,
Ice vous di je sans mentir ;
Mais lasse ne n'iert jamais sainne
Por nient i meteroit on painne
Qu'on ne puet la plaie vaincre[j]
Ne on ne puet au fons ataindre.
Et si vous di bien sans celee
Que jamais ne sera sanee
Cele vielle boçue et seche
Qui plus art de foutre que seche !

Voilà ce que je veux que vous sachiez : quatre sous de vieux suif ne suffiraient pas à boucher les plis qui déparent l'aine d'Hersent ! Hersent n'a plus une dent dans la gueule, et elle a fait plus de mal à elle toute seule que toutes les putains du monde réunies. Hersent la putain détruit tout : Hersent écorche, Hersent plume ; maudite soit son enclume, qui a reçu plus de coups qu'il n'y a de feuilles sur cent hêtres ! Hé, Renart, tu n'y connais rien en matière de ruse, en comparaison d'Hersent ! Qui serait experte en la matière, sinon elle ? Elle a exercé ce métier depuis le temps du roi Pharaon. Il n'existe pas dans le monde entier, sachez-le, de mortier en bois ou en cuivre qui, pour peu qu'on l'eût soumis au cruel traitement qu'a connu le cul puant d'Hersent, n'eût été bien vite démoli ! Son con ne sera jamais en repos, pourvu qu'elle puisse aller trouver les loups. On a beau y faire son va-et-vient, le lendemain il n'y paraît plus guère ! Tout ce qu'on y met est perdu, car la vieille est terriblement rouée. Par le cœur de Dieu, je n'hésite pas à le dire, pour la baiser, fixes-tu des échasses à tes jambes, ou prends-tu un escalier pour y grimper, est-ce elle qui se couche de son plein gré ? Par le cœur de Dieu, c'est la source qui toujours jaillit et ne débordera jamais. C'est à juste titre qu'elle se nomme Hersent la louve, car c'est elle qui couve tous les maux et qui a eu Renart par son cul, car elle connaît toutes les ficelles, et elle te fait bien marcher et te roule dans la farine, au su et au vu de tout le monde :

Itant voel je que vous saciés[a] :
De quatre soldees d'oint viés
Ne seroient les fronches plainnes
Que Hersent a entre deus aines[b] !
Hersent n'a mais dent en la geule
Si a plus mal fet toute seule
Que toutes les putains dou mont.
Hersent la pute tout confont[c]
Hersent escorche, Hersent plume ;
Maldite soit la siene englume
Que elle a plus eu de cops
Qu'il n'a de fuelles en cent fols[d] !
He ! Renars, tu ne ses noient
De nul barat envers Hersent !
Qui sauroit dont, se li non[e] ?
Des le tens au roi pharaon
A elle mené tel mestier,
En tout le monde n'a mortier,
Sachiés, de bois ne de cuivre
Por qu'il fust lonc tens en tel cuivre
Conm'a esté ses puans culs
Qui molt tost ne fustt abatus !
Ses cons ne sera ja oiseus
Por qu'ele puist trover les leus
Tant[f] n'i puet on bouter ne traire
Que ja a lendemain i paire !
Tout est perdu quanqu'on[g] i met
Car la vielle set molt d'abet.
Par le cuer bieu, jel di a certes
As tu escaces jamberesces
U tu i montes a degrés,
U elle se couche de ses grés ?
Par le cuer bieu, c'est la fontainne
Qui toz dis sort et ja n'iert plaine.
A droit a non Hersent la louve
Car c'est celle qui tous maus couve
Et qui au cul a pris Renart
Car elle sait tout le barat
Et bien t'engigne et deçoit
Si que toz li mondez le voit[h] :

je ne connais personne de plus emmerdé que celui qui eſt attrapé par le cul ! Renart, choisis-toi une autre amie un peu plus versée dans les règles de la courtoisie, et qui soit un peu plus présentable ; c'eſt une bien belle chose que la jeunesse ! J'en connais une de plus agréable, de meilleure compagnie et de meilleure éducation : c'eſt dans les lieux où il eſt toujours facile d'accéder, qu'il faut aller et venir. Mais pas chez Hersent, cette paillarde, que tous les vauriens vont voir ! Il n'y a pas au monde de chien en rut qu'elle n'accueille les bras ouverts ! Et toi tu l'aimes aussi affectueusement que si elle était ta sœur ! Pourtant, le jeu eſt bien inégal, dans la mesure où elle eſt grande et toi petit, et qu'il te faut monter par un escalier si elle ne consent pas à se coucher de plein gré ! Par le cœur de Dieu, lorsque tu y entres, on se demande vraiment ce que tu deviens, dans cette fosse où le monde entier vient se souiller ; si tu étais tout entier vit et couilles — aussi bien la croupe et le cul que les bras et les pieds —, la fosse n'en serait pas remplie ! C'eſt le golfe de Sathalie[1] qui ne sera jamais comblé ! Je ne t'en dirai pas plus pour le moment, car il ne convient pas à un reclus, ni à un moine, ni à un prêtre, de dire autre chose que la vérité. »

Renart, en entendant décrier, injurier et maltraiter son amie, en conçoit de l'irritation, et ne trouve pas le milan bien sage ; il grommelle entre ses dents : « Tu me le paieras d'avoir outragé Hersent ! Je me vengerai de toi, si je ne te laisse pas échapper

Mieus cunchié ne sai je nul
De celui qui eſt pris au cul[a] !
Renars, faites une autre amie
Qui plus sache de cortoisie
Et qui soit un petit plus gente ;
Molt a bone coze en jovente !
Si sai une mieus aaisie
Plus courtoise et mieus enseignie
La doit[b] on aler et venir
U on puet toz jors avenir.
Mais Hersent, cele lecheresse,
A cui cascuns malvais s'adrece[c] !
Ou mont n'a chien qui croiſtre voelle
Qu'ele molt volentiers n'acuelle !
Et vous l'amés de si bon cuer
Conme s'ele fuſt voſtre suer !
De tant eſt mal li geus partis
Qu'ele eſt grans et tu es petis
Si t'eſtuet monter a degrés
S'el ne se couche de grés !
Par le cuer bieu, quant tu i viens
C'eſt mervelle que tu deviens
Ou bies ou tous li mons se soille ;
Se[d] tous eſtoies vit ne coille
Et crupe et cul et bras et piés,
Ne seroit mie plains li biés !
C'eſt li goffe de Sacellie
Qui ja ne sera raemplie[e] !
Je ne t'en dirai ore plus,
Qu'il n'afiert mie a renclus
Ne a moine ne a provoire
Qu'il die cose qui n'eſt voire. »
Renars ot sa mie blasmer
Et laidenger et mesamer :
S'en fu iriés en son coraige
Et si ne le tint pas a saige[f] ;
Si avoit dit entre ses dens :
« Mar fu laidengie Hersens !

par malchance ! Monsieur le fils de pute, qui bousculez tout sur votre passage, c'est un bien mauvais reclus que vous faites là, en disant du mal de la plus noble créature qui ait jamais porté une coiffure ou une ceinture de soie ! Son corps ressemble à une peinture, faite pour être contemplée ! Par Dieu, on devrait te percer de coups pour les insanités que tu viens de débiter sur son compte, car sa douceur me prend d'assaut et me retient prisonnier ! Tu as tenu sur elle des propos vraiment scandaleux, ton comportement est insensé et perfide ; c'est à ton corps que je vais causer des dommages, sans toucher à rien d'autre ; maudit celui qui en usera autrement et qui acceptera une autre rançon que le corps même, et sur-le-champ, de quelqu'un qui raconte de telles insanités ! Je vais te faire croire en mon Dieu, et si jamais quelqu'un a dévoré son prêtre un jour, je m'en vais, moi, vous manger aujourd'hui même, sans plus attendre ! Mais je m'en tiendrai là et me tairai maintenant, car je redoute tout ce qui vole : si le milan savait ce que je suis en train de penser, ni prière ni défense ne l'empêcheraient de s'envoler. Il ne se soucierait pas de savoir à qui la chose déplairait ! » Renart se tait alors et l'autre, qui se trouve dans une situation critique, se met à parler : « Allez, continue ta confession, ton cas est désespéré, tu ne seras jamais racheté ! — Seigneur, grande a été ma perversité, et j'ai fait mainte chose à l'envers, car je n'avais pas le désir de bien faire. J'ai vécu dans l'abjection,

Je prendrai de vous la venjance
Se ne vous pers par mescheance !
Dans fils a putain, boutecus,
En vous a molt malvais renclus,
Qui mesdites de la plus france
Qui ains portast capel de venque
Ne de soie nule çainture !
Ses cors resamble une pointure
Qui soit faite por esgarder !
Par Dieu, on vous devroit larder
Quant vous en dites ci folie[a],
Que sa douçors m'asaut et lie !
Si en par avés dit trop mal[b],
Conme fol et con desloiaus ;
Je vous ferai damage avoir
De vostre cors, non d'autre avoir ;
Dehé ait qui el en fera
Et qui autre avoir en prendra
Se le cors non de maintenant
Qui parole si folement !
Je vous ferai en mon Dieu croire :
S'onques nuls menja son provoire,
Je vous menjerai hui cest jour,
Ja n'i aura plus de demor[c] !
Je m'en tairai or a itant,
Que je dout molt coze volant :
Se savoit or çou que je pense,
Por proiere ne por deffense
Ne lairoit que ne s'envolast.
Ne lui charoit cui en pesast ! »
Renars se taist et cils parole
Qui est venus a male escole :
« Di, di avant, mal es bailis,
Ja ne seras espaneïs ! »
- Sire[d], j'ai esté molt pervers,
Mainte cose ai faite a envers
Que je n'oi talent de bien faire.
Molt ai esté de mal afaire[e]

plus encore que le sieur Adam Pet-de-Levrette, qui prend sa serviette comme nappe ; que Monté, le clerc d'une autre ville, qui se croit expert ès ruses ; que Tostereau le forestier, le parangon de traîtrise, que le grand Richard et Tempête : non, en vérité, tous les gens de cet acabit n'ont pas accumulé autant d'ignominies que j'en ai commis à moi tout seul dans mon existence de pécheur ! J'ai baisé la fille et la mère, ainsi que tous les enfants et le père compris ; il m'est arrivé parfois de foutre quinze fois de suite ! Je suis vraiment un chaud lapin et je ne connais aucune mesure ! Je suis bien capable de foutre dix fois coup sur coup, et neuf fois immédiatement après ! Jamais aucune bête ne sera trop laide pour moi, lui manquerait-il les yeux dans la tête — un monstre qui pour toi n'aurait l'air de rien qui existe, que personne ne pourrait imaginer[1]. J'ai même mangé un de mes rejetons ! Si seulement je pouvais être à Montcibel[2], pendu par ma chienne de gorge ! » Le milan, de peur qu'il ne le dévore, recule, l'observe et lui dit : « Renart, que le feu infernal te brûle ! car tout mon cœur tremble comme une feuille de tremble, et j'ignore ce que cela pourrait être ! » Renart lui répond : « Par ma foi, mon cher maître, je vais bien vous dire le fin mot de l'histoire : c'est la coutume, et je vous le dis tout de go, qu'un saint homme, en entendant les paroles du pécheur, prenne peur et soit terrorisé par le risque de prendre lui aussi le mauvais chemin et de vivre dans le mal ! » Écoutez comment cette canaille réussit à le

Que sire Adans pet de Levriere
Qui fait nape de sa sivere
Ne Montes li clers d'autre ville[a]
Qui molt cuide savoir de guille,
Ne Tosteraus[b] li forestiers
Qui se fait noviaus losengiers[c]
Ne Richars li grans ne Tempeste,
Non voir pas tuit cil de sa geste
N'ont pas fait tant de malvaistié[d]
Con j'ai tous seus par mon pechié !
J'ai foutu la fille et la mere
Et tous les enfans et le pere ;
Avenu m'est aucune fois
Que je ai foutu quinze fois !
Je suis[e] de molt caude nature :
Il n'a en moi point de mesure[f] !
Je fout bien dis fois prés a prés
Et neuf foiees tout adés !
Ja tant n'iert si laide la beste
Nes s'ele n'avoit oeil en teste ;
Riens ne te poroit resambler !
Ne ne poroit un seul penser[g].
Jou ai mengié un mien fael !
Car fusse jou a Moncibel[h]
Pendus par ma lisse de gorge ! »
Li hurans crient qu'il ne l'engorge,
Arrier se trait, si le regarde :
« Renars, fait il, li maus feus t'arde,
Que trestous li cuers si me tramble
Ausi conme fuelle de tranle,
Et si ne sai que ce puet estre !
- Parfoi[i], cedist Renars, biau maistre,
De çou vous dirai bien la soume :
C'est la coustume de saint houme,
Ice vous di je sans demour,
Quant cil ot parler pecheor[j]
Dont a poour et si s'esmaie
Que il ne tourt a male voie
Et que male vie ne maint ! »
Oés conment li glous l'ataint

convaincre et comment il le séduisit par sa parole : qu'elles soient maudites, les pratiques qui sont les siennes, car jamais il ne s'en prit à un animal sans l'avoir fait souffrir ! Et celui-là aussi, il le fera souffrir, et méchamment, car il le hait à mort ! Il enfonce ses dents en plein milieu de sa queue : la chose lui est aisée, puisque c'est la sienne ; il en arrache tout le poil et toute la peau, et s'écrie : « Misère de moi, j'ai envie de mourir ! » Il s'est retourné et s'est couché sur le ventre, feignant l'évanouissement : « Assurément, cet animal a une crise de folie, dit l'archiprêtre, ma foi, j'irais bien lui porter secours, mais j'aurais peur de m'en tirer avec une blessure.

« Par l'ordre auquel j'appartiens, je ne puis croire que Renart voudrait faire un mauvais sort à son confesseur, car il a déjà commis trop de crimes par ailleurs. Il en a tant fait qu'il est arrivé au bout du rouleau. Je vais de ce pas lui tenir la tête : je ne vais pas me conduire à ce point comme un chien ! Le bien finira de toute façon par triompher ! » Le milan a un bec très puissant : il saisit Renart par l'oreille, tire dessus et lui lève la tête en l'air. Renart, cette sale bête, en profite pour avancer les dents et le happer ; Hubert s'en va et lui échappe, en se signant à quatre reprises de sa patte, avec les quatre doigts réunis ; le milan s'écrie : « Je fais le signe de croix, au nom de *fiat voluntas tuas*, de *debitoribus noster* et de *credo in deum pater* ! En qui pourra-t-on désormais avoir confiance, si celui qui vient se confesser

Et conment l'atrait de parole[a]
Maudite soit la siene escole,
Que onques ne se prist a beste
Qu'il ne li fesist moleste !
Si fera il a cestui lait
Car il le het de mortel plait !
As dens se prent parmi la queue :
Bien le puet faire, qu'ele est seue ;
Tout en esrache cuir et poil :
« Ha ! Las ! fait Renars, morirvoel[b] ! »
Il s'est tornés a ventrillons,
Conme s'il fust em pasmisons :
« Desvoisons tient iceste beste,
Certes ! ce dist li arceprestre[c],
Par foi, je li alasse aidier,
Mais je me cremroie blecier.
« Par mon ordene, je ne puis croire
C'onques Renars a son provoire
Vousist or faire un malvais plait,
Car trop a aillors mesfait.
Or a tant fait qu'il est a chief.
Orendroit li tenrai le chief :
Ja ne serai ore si chiens !
Toutevoies vaincra li biens ! »
Li huas avoit molt grant bec :
Par l'orelle le prent, sel tret[d]
Et le lieve en haut la teste.
De çou Renars, pute beste
Les dens li giete et si le hape[e]
Et Hubers tire, si escape.
Si s'estoit saigniés quatre fois
Dou pié o tout les quatre dois :
« Saigniés soie, dist li huas
De *fiat voluntas tuas*
Et de *debitoribus noster*
De *credo in deum pater* !
En cui se fiera on mais[f]
Quant cils qui se faisoit confés

avait l'intention de manger son confesseur ? Jamais encore, par l'ânesse de Béranger[1], il ne s'est rien passé d'aussi extravagant ! Si seulement il pouvait être en ce moment dans un seau de poix bouillante et de plomb fondu ! Maudit soit celui qui se soucie de savoir où il ira et ce qu'il deviendra ! Qu'il soit couvert d'opprobre ! Il m'a fait si peur : c'est une puanteur, une saloperie, une ordure, une infection ! Il faut être fou pour s'approcher de lui ! Un traître qui, pour un œuf, trahirait huit hommes ou neuf ! C'est un scélérat, un fourbe, qui s'est fait jeter dans le tombereau des charretiers en simulant la mort[2] ! Que le haut mal l'attaque ! Continue encore, ton cas est désespéré, jamais tu ne seras pardonné ! — Bien volontiers, seigneur ! dit Renart, je me trouvais l'autre jour dans un lieu défriché, et j'y ai découvert quatre petits milans qui étaient gros et gras : c'étaient les fils du milan Hubert, un hypocrite fort dévot[3] qui cherche à faire régner la paix en ce pays et se charge volontiers de confesser le malade et le pécheur, et qui a peur du péché de celui-ci. Seigneur, je les ai dévorés tous les quatre : dès ce moment-là on aurait dû bien me rosser, mais par Dieu, maintenant je m'en repens et je viens faire amende honorable. » Le milan lève les sourcils quand il entend évoquer ses fils : « Que je sois béni, s'écrie le milan, par les corbeilles, par les vans, par les paniers et les bourriches ! Canaille, pourquoi les as-tu dévorés ?

Voloit son provoire mengier ?
Ains, par l'anesse[a] Berengier
N'eümes si trés grant mervelle !
Car fust il ore en une selle
De poic boli et de plonc caut !
Dehé ait ore cui en chaut
Quele part voise et qu'il deviegne[b] !
La male honte li aviegne !
Tele paor m'a or faite,
Une pueur, une orde faite,
Une ordure, une pusnaise !
Fols est qui delés lui s'apresse[c] !
Un traïtor qui por un oef
Traïroit huit homes u noef !
C'est un lerres, uns losengiers
Qui en la bene les chartriers
Se fist jeter con beste morte !
La male passïons l'acorre[d] !
Or di avant, mal es bailis,
Ja n'ieres mais espaneïs !
- Volentiers, sire ! fist Renars,
J'ere l'atrier en un essart,
Si trovai quatre huauas
Qui estoient gros et cras[e]
Qui erent fil Hubert l'escoufle,
Un molt religieus hermoufle
Qui quiert par cest païs la pes
Et se fait volentiers confés[f]
Le malade et le pecheour,
Qui de son pechié a paour.
Sire, si les manjai tous quatre :
Des lors me deüst on bien batre,
Mais Diaus, orendroit me repent[g]
Si en vieng a amendement. »
Li huas lieve les sorcils
Quant il ot parler de ses fils :
« Saigniés soie, dist li huans,
Et de corbelles et de vans

C'étaient les miens, ces petits milans : vous m'avez plongé dans une profonde affliction. Je les avais bien cherchés pendant un mois à travers la terre et par tout le pays, et vous, vous les aviez mangés entre-temps, abject individu, traître et renégat ! Tous les quatre, ils étaient mes fils ! Ah, si seulement vous ne pouviez vous tirer de ce péril autrement qu'en étant noyé, car j'en suis absolument furieux. » Renart, s'entendant ainsi maudire, n'a pas envie de rire, sachez-le ; il réfléchit à ce qu'il va faire et à la façon de s'en sortir ; il dit : « Seigneur, par la grâce de Dieu, ne me malmenez donc pas de la sorte ! Ce n'eſt pas la coutume qu'un confesseur offense le pécheur lorsqu'il se confesse à lui ! Mais, au nom de Dieu, approchez plus près et écoutez mes péchés : fixez-moi la pénitence que je dois accomplir car — que Dieu me donne la joie — je ne savais pas ce que je faisais. — Par ma foi, réplique Hubert, je te crois bien volontiers là-dessus et je te le pardonne en toute sincérité, mais si j'avais la force pour moi, j'en tirerais une terrible vengeance ! » Voici quelle fut la réponse du goupil : « Seigneur, si ce sont vos fils que j'ai mangés, je viens vers vous pour en faire pénitence ; aussi, faisons un accord sur ce point : en compensation de vos enfants que j'ai dévorés, je deviendrai votre vassal, ici même ; échangeons le baiser en toute bonne foi[1] ! — Bien volontiers, ma foi ! » dit Hubert.

Et de panniers et de benaſtes !
Lechieres, por coi les menjaſtes ?
Il erent mien li huanel :
Grant duel m'avés mis ou cervel.
Jes avoie bien un mois quis
Par la terre et par païs,
Et vous les avés ja mengiés,
Cuivers, traïtres, renoiés !
Il erent tout quatre mi fil !
Ja n'issiés vous de ceſt peril
Jusqu'a tant que soiés noiés,
Que forment en sui corociés[a]. »
Quant Renars s'oï si mal dire,
Sachiez que n'ot talent de rire,
Ains se porpense qu'il fera
Et coument il se chevira :
- Sire, diſt il, por Dieu merci,
Ne me laidengiés ore si !
N'eſt pas couſtume a confessor
Que il laidenge le pechor
Quant il se fait a lui confés !
Mais por Dieu traiés vous plus prés
Et si escoutez mes pechiés :
Ma peneance me carchiés
Que, se Damedieus me doinſt joie,
Ne savoie que je faisoie.
- Par foi, diſt Hubers, bien t'en croi :
Jel te pardoins en bone foi[b],
Mais se la force en eſtot moie,
Grant venjance en prendroie[c] !
- Sire, çou respont li houpils,
Se je vous ai mengié vos fils,
Je vieng a vous a peneance
Et si en faisons acordance :
Por vos enfans que je menjai,
Voſtre home ici en devenrai ;
Si nous entrebaisons en foi[d] !
- Volentiers, diſt Hubers, par foi ! »

Le milan s'avance pour le recevoir tandis que Renart ne pense qu'à le berner, et il l'a complètement dévoré bien avant qu'il ait eu le temps de tourner ses talons. Hélas ! quel mauvais pécheur que celui qui a mangé son confesseur !

C'EST LÀ QUE S'ARRÊTE LA DEUXIÈME VIE DE RENART, LE MAÎTRE DE LA RUSE.

Li huars tent a lui reçoivre
Et Renars pense a lui deçoivre[a],
Si l'ot ançois tot devouré
Qu'il euist son pié torné
Ha ! Las ! Ci a mal pecheor
Qui a mengié son[b] confessor !
EXPLICIT LA SECONDE VIE
DE RENART OU A TANT VOIDIE[c].

Branche IV

LE PÈLERINAGE DE RENART

Il y a quelque temps de cela, Renart vivait en paix dans son palais de Malpertuis : il avait renoncé à guerroyer, et il ne voulait plus vivre du métier qu'il avait fait jusque-là. Si souvent il avait accaparé le bien d'autrui à tort et de manière indue, que le haïssaient à mort bien plus de gens qu'il n'y a de fêtes dans une année ; et les animaux étaient tout aussi nombreux à le faire, je crois. Voilà ce qui est arrivé, en ce temps-là, un vendredi matin : Renart est sorti de sa tanière à reculons, le cul en premier, la tête ensuite ; sa course était moins rapide qu'à l'accoutumée, il s'en fallait de beaucoup ; il était bien las et se disait : « Hélas ! cela ne vaut plus la peine de faire le mal et de pécher ! Parce que j'avais confiance dans la vitesse de mes pieds, j'ai commis de bien grands péchés. Je courais, en règle générale, si vite que la totalité des chevaux d'une armée n'auraient pu me rattraper en une journée, pour peu que j'eusse voulu faire un détour. Dans cette ville, il n'y a pas un mâtin qui aurait pu récupérer un poussin, à partir du moment où je le tenais en gueule. Mon Dieu ! j'en ai dérobé tant et de si bons,

Jadis estoit Renars en pais[a]
En Malpertruis en son palais :
Lassiet avoit le guerroier,
Ne voloit mais de tel mestier
Vivre con il avoit vescu.
Tant avoit de l'autrui eü
Par male raison et a tort
Que bien le haoient de mort
Plus de gens qu'il n'a en l'an festes,
Et autretant, ce cuic, de bestes.
Or avint il jadis ensi,
Par un matin d'un venredi :
Issi Renars de sa taisniere,
Le cul avant, le chief derriere[b] ;
Ne corut pas si tost d'assés
Comme il soloit ; molt fu lassés :
« He las ! fait il, n'ai mais mestier
De mal faire ne de pechier !
Par la fiance de mes piés,
Ai je fait de molt grans pechiés.
Je soloie corre si tost
Que trestot li cheval d'un ost
Ne m'atainissent en un jor,
Por coi vosisse faire un tor.
En ceste ville n'a mastin
Qui me rescousist un poucin
Puis que je l'eüsse en goule.
He Dieus ! tant boin en ai emblé

tant de chapons et de poules, sans y ajouter jamais ni assaisonnement de grande cuisine, ni sauce verte, ni ail, ni poivre, et sans les arroser de bière ou de vin ! J'ai toujours été un scélérat et je me suis rendu fort volontiers dans les endroits que je savais très fréquentés par des poules et des poussins ; ils venaient m'épouiller[1] et picorer entre mes pattes. Quand j'arrivais à en attraper un, je l'obligeais à venir avec moi ; il ne lui servait à rien de crier : il lui fallait combattre jusqu'à la mort. J'en ai tué plusieurs de cette façon[2] ! Il y en a une que j'ai fait porter, dans un cercueil, devant Monseigneur Noble le lion[3] ; je l'avais tuée, et ce fut une erreur. Mais celle-là me fut enlevée, et à cause d'elle, mon cou a failli sentir la corde. Je n'ai jamais rien possédé, fût-ce la valeur d'une aile de pinson, sans l'avoir volé à autrui ! J'en suis affligé, et maintenant je m'en repens : Seigneur miséricordieux, Dieu tout-puissant, ayez pitié de moi, misérable pécheur ! je regrette d'avoir tant vécu[4] ! » Au milieu des lamentations de Renart, voici que surgit un paysan qui s'en venait à pied à travers la lande, son capuchon rabattu sur la tête. Renart voit qu'il arrive tout seul et va à sa rencontre sans chercher à s'enfuir. Il l'apostrophe : « Manant, viens ici ! As-tu un chien avec toi ? — Non, n'aies pas peur ! Eh bien, Renart, qu'as-tu à pleurer ainsi ? — Comment, répond Renart, tu ne le sais donc pas ? Il n'y a vraiment personne, pour vieux et chenu qu'il soit, dans ce pays, qui ne sache que jamais, en me trouvant

Tant capon et tante geline,
Ains n'i ot saveur de cuisine
Ne vers sausse ne aus ne poivre
Ne cerveise ne vin a boivre !
J'ai tous jors[a] esté pautonniers,
Si ai alé molt volentiers
La u je savoie hautins[b]
De gelines et de poucins[c] ;
Il me venoient peoillier
Et entre les jambes bechier.
Quant un em pooie tenir
O moi l'en faisoie venir[d] ;
Ne li avoit crïer mestier :
A la mort l'estavoit luitier.
Maint en ocis en tel maniere !
Une en fi je porter en biere
Devant dant Noble le lïon
Que jou ocis par mesprison[e] ;
Mais icele me fu tolue,
S'en dut ma geule estre pendue.
Ains vaillant l'ele d'un pinçon
N'oi je riens se de l'autrui non !
Ce poise moi, or m'en repens[f] :
Biaus sire dieus omnipotent,
Aiéz merci de cest caitif !
Ce poise moi que je tant vis ! »
Si con Renars se dementoit,
Evous un vilain qui venoit
Par mi la lande tot a pié ;
Son caperon ot embronchié.
Renars le voit tout seul venir,
Encontre va, ne volt fuïr.
Renars li dist : « Vilains, ça vien !
Maines tu avoec toi nul chien ?
- Naie, ne t'en estuet douter !
Renars, que as tu a plorer ?
- Coi ? dist Renars, enne ses tu ?
Ja n'a il ne viel ne chenu[g]

dans un lieu où je pusse faire du mal, je n'ai voulu y renoncer ; mais maintenant, j'ai l'intention d'arrêter enfin, car j'ai ouï dire au prêche que, s'il se confesse avec sincérité, celui qui crie miséricorde trouvera le pardon. — Renart, tu veux te confesser ? — Oui, si je pouvais trouver un prêtre pour m'imposer une pénitence. » Le paysan dit alors : « Renart, ne raconte pas de balivernes[1] ! Tu es passé maître dans l'art des ruses et des feintes ! Je sais bien que tu me prends pour un benêt ! — Certes non, répond Renart, je te jure que je n'ai aucune mauvaise intention à ton égard. Je te prie, au contraire, et t'implore au nom de Dieu, de me conduire en une église, où je puisse trouver un prêtre qui veuille bien me confesser sur-le-champ. » Le vilain réplique : « Là, dans ce bois, il y en a un ; viens avec moi, car je m'y rends. » Le paysan savait en effet fort bien qu'il y avait un ermite dans ce bois. Ils traversent le bosquet et finissent par arriver à l'ermitage. Ils trouvent le marteau qui pend sur le devant de la porte. Le paysan frappe énergiquement et l'ermite apparaît ; il enlève le verrou de la gâche. En voyant Renart, le prêtre, frappé de stupeur, s'exclame : « *Nomini dame*[2], Renart, que viens-tu chercher en ces lieux ? Depuis que Dieu les a créés, tu n'y a pas mis les pieds, car jamais jusque-là tu ne m'as fait profiter de ta présence ! — Ah, seigneur, pitié ! s'écrie Renart, quoi que j'aie fait, maintenant je me trouve ici. Pour tout le mal que je vous ai fait, à vous ainsi qu'à tous mes ennemis,

En ceste terre qui ne sace
C'onques ne fui en cele place
U je peüsse nul mal faire,
Que je m'en volsisse retraire ;
Mais or le voel enfin lassier,
Que j'oï dire au sermoner
Que par vraie confessïon
Qui merci crie, avra pardon[a]
- Renars, voes te tu confesser ?
- Oïl, se peüsse trover
Prestre qui penance m'enjoigne[b]. »
Dist li vilains : « Renars, ne hoigne !
Trop ses de guille et de barat !
Bien sai, tu me tiens por musart !
- Non fas, dist Renars, tien ma foi
Que je ne pens nul mal vers toi.
Mais je te pri por Dieu et quier
Que me mainnes a un moustier
Ou je puisse prestre trouver
Qui or me voelle confesser. »
Dist li vilains : « Ça, en cest bos,
En a uns, i vien, ge i vois[c] ! »
Et li vilains molt bien savoit
Que un preudomme ou bos avoit[d].
Tant ont alé par le boscaige
Qu'il sont venu a l'ermitaige.
Le mallet troverent pendant
A la porte par dedevant.
Li vilains hurte durement
Et li hermites vint avant ;
Le fermel[e] oste de l'orelle.
Quant vit Renart, si s'esmerveille :
« Nomini dame, dist li prestre,
Renars, que quiers tu en cest estre ?
Dieus l'a fait, bien puis n'i fus tu,
C'onques de riens miels ne me fu[f] !
- Ha, sire ! dist Renars, merci !
Que que j'ai fait, or sui jou ci.
De quanque je vous ai mespris
Et a trestous mes anemis,

j'implore votre miséricorde et le pardon ! » Il tombe en prière à ses pieds, et l'ermite aussitôt le redresse, en lui disant : « Renart, tu vas t'asseoir ici, devant moi, et me révéler toutes tes mauvaises actions, d'un bout à l'autre. — Bien volontiers, seigneur, répond Renart : j'ai été un jeune étourdi, croquant volontiers les poules quand j'en trouvais dans les haies ; je les attrapais traîtreusement et les mangeais goulûment[1]. Je me suis acoquiné avec Isengrin, après lui avoir donné ma parole de me conduire loyalement envers lui ; je lui fis épouser, de force, Hersent, qui a bien des qualités ; mais avant que trois jours ne fussent passés, je l'en ai bien mal récompensé, car je l'ai fait devenir moine dans un monastère et, en plus, je l'ai fait prêtre ; mais au moment de repartir, il n'aurait pour rien au monde, même pour une tête de sanglier, voulu y être, car je lui fis sonner les cloches ! Alors, arrivèrent le prêtre du village et, de ses habitants, je crois plus de deux mille, qui l'ont battu et bastonné de telle façon qu'ils manquèrent le tuer[2] ; ensuite je lui ai fait pêcher toute une nuit, dans un étang, des harengs[3], jusqu'au matin, quand arriva sur lui un paysan, armé de sa massue, qui lui déchira la peau, car il était accompagné d'un mâtin qui la lui mit en morceaux. Il n'a guère apprécié ce traitement, croyez-le bien ! Ensuite, j'ai fait en sorte qu'il tombe dans le piège, dans lequel il tint le siège pendant deux jours ; en partant, il y laissa un pied. Mon Dieu, ce péché, je l'ai commis, je l'avoue !

Vous cri je merci et pardon ! »
A piet li chiet a orison
Et l'ermitez l'a redreciet
Puis li dist : « Renars, or te siet[a]
Ci devant moi et me descuevre
Tot de chief en chief ta male oevre.
- Sire, dist Renars, molt volentiers :
J'ai esté bachelers ligiers,
Volentiers gelines menjoie
Quant en ces haies les trovoie[b],
Ses prenoie par traïson,
Ses menjoie come glotons.
A Ysengrin pris conpaignie :
Quant je li oi ma foi plevie,
De loialment[c] vers lui errer ;
Par force li fis espouser
Hersent qui molt a de valor[d] ;
Mais ains que passast li tiers jors,
L'en rendi je malvais loier,
Que jel fis moine en un mostier
Et si le fis devenir prestre ;
Mais au partir n'i vosist estre
Por une teste de sengler,
Que li fis les sains souner !
Si vint li prestres de la ville
Et des vilains, je cuic, deus mille,
Qui le batirent et fusterent,
Que por poi qu'il ne le tuerent ;
Puis li fis je en un vivier
Toute une nuit harens[e] peschier,
Jusqu'a matin que un vilain
Li vint, sa maçue en sa main,
Qui li rompi son peliçon,
Car avoec lui ot un gaignon
Qui li descira molt la pel[f].
Saciés que ne li fu pas bel !
Et puis le fis je prendre au piege
U il garda deus jors le siege :
Au partir i laissa le pié.
Dieus, moie coupe dou pechié !

J'ai aussi attaché dame Hersent à la queue d'une jument que j'ai mordue et fait regimber, si bien que Hersent fut, par ma faute, couverte de honte. Je me suis rendu coupable d'innombrables trahisons, mauvaises actions et tricheries : je suis bien conscient que je suis condamné à la mort ! Je vous assure qu'aujourd'hui, de toute la journée, je ne vous aurai même pas dit la moitié de mes péchés. Infligez-moi la pénitence que vous voudrez. Voilà, je vous ai dit ce que j'avais à dire. — Renart, il te faut aller à Rome, là tu t'adresseras au pape, tu lui conteras cette histoire et tu te confesseras à lui. — Eh bien, dit Renart, c'est là une lourde pénitence[1] ! » Et l'ermite de répondre : « Il faut qu'il souffre, celui qui veut faire pénitence ! » Renart voit qu'il n'y a pas d'autre solution : il prend la sacoche et le bâton[2] et se met en route ; le voilà qui a entamé son voyage. Il a bien l'air d'un authentique pèlerin, et la besace en bandoulière lui sied fort ! Mais il se juge bien imprudent d'être parti sans compagnie. Il n'emprunte pas le grand chemin, qu'il laisse sur sa droite ; il prend un sentier à sa gauche ; il regarde devant lui, dans la plaine, et il aperçoit, dans la campagne, des brebis qui broutaient au pâturage, et parmi elles se trouve maître Belin, le mouton, qui était en train de se remettre, épuisé qu'il était d'avoir sailli tant de brebis. Renart l'interpelle : « Belin, que fais-tu ? — Je me repose ici, et je suis furieux. — Par ma foi, ce repos est mauvais pour toi ! » Belin répond : « Je n'en peux plus !

Si atachai dame Hersent
A la queue d'une jument,
Si la mors et fis repaner
Tant qu'a honte la fis livrer.
Molt ai fait de granz felonnies,
De malvaistiés, de trecheries.
Bien sai que jou a la mort sui[a] !
Certes, je ne vous auroi hui
Dit la moitié de mes pechiés !
Cou que volés, si me carchiés
Or vous en ai ditte la soume.
- Renars, aler t'estuet a Roume,
Si parleras a l'apostoile,
Si li conteras ceste estoire
Et te feras a lui confes.
- Certes, dist Renars, c'est grans fais ! »
Dist l'ermites : « Mal estuet traire
Celui qui penance voet faire ! »
Renars voit faire li estuet :
Escherpe et bordon prent, si muet ;
Si est entrés en son chemin.
Molt samble bien boins pelerin,
Et bien li siet l'escherpe au col !
Mais de çou se tient il por fol
Qu'il est meüs sans conpaignie.
Le grant chemin n'ala il mie[b],
Ains le laissa par devers destre[c] :
Une sente torne a senestre ;
Garda avant enmi la plaigne,
Si a veü en la campaigne
Brebis qui passoient gaÿn,
Et entr'eles fu dan Belin
Li motons qui se repassoit ;
Tant avoit luit que[d] las estoit.
Tout maintenant est la ralés
Que il n'i est pas demorés :
« Belin, dist Renars, que fais tu ?
- Ci me repos tout irascu.
- Par foi, cils repos est malvais ! »
Et dist Belins : « Je n'en puis mais !

Je suis au service d'un salaud de paysan qui ne m'a jamais fait que du mal : depuis que je suis capable de bêler et crier, je n'ai jamais cessé de couvrir ses brebis ; j'ai engendré toutes les bêtes que tu vois rassemblées dans ce pré. Mais j'ai mal employé mes services, car le paysan m'a donné pour être tué ; en effet, il a pris femme, et en plus, il a promis ma peau à un personnage, pour lui fabriquer des bottes, et ce monsieur doit les porter pour aller à Rome. — À Rome ? Au nom de Dieu, répond Renart, tu ne seras pas du voyage ! Il vaudrait bien mieux que tu ailles toi-même y porter ta peau que de te faire tuer. Et s'il t'épargne la mort ce coup-ci, tu te retrouveras dans la même situation après Pâques, à la saison des Rogations, où l'on mange les moutons gras[1]. Tu es promis à la mort, je m'en rends bien compte, si tu ne prends pas très vite des mesures et si tu ne t'en vas pas ailleurs ! — Pour l'amour de Dieu, seigneur Renart donnez-moi un conseil en toute bonne foi ! Vous êtes en pèlerinage, je le vois bien. — Je suis effectivement en pèlerinage, mais tu risquerais de n'en rien croire, si tu te fiais à ma réputation passée ; à l'heure qu'il est, pourtant, je me suis repenti. J'ai trouvé un homme de foi, qui m'a donné un excellent conseil, qui me garantira le salut, s'il plaît à Dieu. Car Dieu commande d'abandonner père et mère, frère et sœur, terre et herbe, pour l'amour de Lui. Ce bas monde n'est qu'un lieu de passage ! Bien malheureux et bien

Je serf a un vilain felon
Qui ains ne me fist se mal non :
Ains puis que soc beler ne muire[a]
Ne finai de ses berbis luire ;
Toutes cestes ai engenrees
Que tu vois ici aünees.
Mal ai mon service emploié,
Car li vilains m'a otroié
A tuer, qu'il a feme prise[b],
Et s'a encor ma pel promise
A housiaus[c] faire a un preudoume
Et cis les doit porter a Roume.
- A Roume ? Por Dieu, fait Renars,
Ja en la voie n'auras part !
Molt mieus le t'i venroit porter
Ta pel que faire toi tuer !
Et se il ceste mort te lasce,
Si revenras aprés la pasque,
En ce tens que sont rovisons,
Qu'on menjue ces cras moutons.
Tu es a la mort, bien le vois,
Se tu n'en prens hastius conrois
Et se ne tornes autre part !
- Por l'amor Dieu, sire Renars,
Consilliés moi en bone foi !
Pelerins estes, bien le voi.
- Pelerins sui je voirement,
Mais tu n'en creroies nient
Por le mal cris que j'ai eü ;
Si me sui ore repentu.
Trové ai un home fael[d]
Qui m'a doné molt bon consel,
Par cui serai saus, se Dieu plaist.[f]
Et Dieus conmande que on laist
Pere et mere, frere[e] et serour
Et terre et herbe por s'amour.
Cils siecles n'est que uns trespas !
Molt par est cils chaitis et las

misérable, celui qui ne s'amende jamais[1]. Voici ce que l'on trouve écrit dans la Bible : Dieu est plus heureux d'un seul méchant qui vient à se repentir, que de quarante-neuf justes[2]. Ce bas monde ne vaut rien, pas même un œuf ! Je veux me rendre auprès du pape pour chercher et demander conseil sur la conduite à adopter. Si vous vouliez bien venir avec moi, on ne ferait plus, cette année, de bottes, de chaussures ou de chapeau avec votre peau, je vous l'affirme ! — On ne contredit pas un pèlerin : je viens avec vous ! » déclare Belin. Ils ont pris la route, et n'ont marché que peu de temps, quand ils voient Bernard, l'archiprêtre, en train de brouter les chardons dans un fossé[3]. Renart l'appelle : « Bernard, que Dieu sauve ton âme ! » et l'autre lève les yeux, et répond : « Et que Dieu te bénisse ! Est-ce toi, Renart, le goupil ? — Oui, c'est moi, effectivement. — Par le cœur divin, quel dépit t'a poussé à te faire pèlerin, toi ainsi que le seigneur Belin ? — Ce n'est pas le dépit ni la colère qui sont en cause, au contraire : nous voulons servir Notre-Seigneur, et souffrir pour nous amender et pour lui être utiles. Mais cela ne fait pas partie, en ce moment, de tes préoccupations, et tu ne te soucies pas non plus d'aller en pèlerinage ; tu préfères porter pendant toute l'année un énorme fardeau de bûches et de grands sacs de charbon, quitte à te retrouver avec toute la peau de ta croupe enlevée à coups d'aiguillon ;

Qui aucune fois ne meüre.
Ja trueve on en escripture
Que Dieus est plus liés d'un felon
Quant vient a repentation
Que de justes quarante-neuf[a]
Cils siecles ne vaut pas un oef !
A l'apostoile voel aler
Por consel querre et demander
Comment je me doi contenir.
S'avoec moi voliés venir,
On ne feroit awan housel
Ne cauchemente ne capel[b]
De vostre pel, je vous afi !
Ensi seriés vous bien gari !
- On ne desdit pas pelerin :
Je vois o vos ! » ce dist[c] Belin.
En lor chemin s'en sont entré,
Mais il n'orent guaires alé
Quant voient Bernart l'achepestre
En un fossé les chardons pestre.
« Bernart, dist Renars, Dieus te saut ! »
Et il lieve les euls en haut :
« Et Dieus te benie ! dist il,
Es tu çou Renars li houpil ?
- Oïl, çou sui je voirement.
- Par le cuer bieu, quel maltalent
T'a fait devenir pelerin
Entre toi et sire Belin ?
- Ce ne fist maltalent ne ire,
Ains volons servir nostre sire[d]
Et travillier por amender
Et por Damredieu acater.
Mais de çou n'as tu or couraige,
Ne d'aler en pelerinaige ;
Tu voes mieus porter awan mais
De la buche grandime fais
Et grans sachiés de carbon,
Et si auras de l'aguillon

et quand viendra l'été, et que les mouches seront légion, alors tu ne seras certes pas couché à l'ombre ! Fais le bon choix : viens avec nous : jamais tu ne manqueras de rien que nous puissions te procurer ; tu auras suffisamment à manger[1]. » Bernard répond : « Je viendrais bien volontiers, si j'avais suffisamment à manger. — Eh bien, ce sera le cas, je te le promets, sur ma foi ! Nous partirons donc ensemble, tous les trois ! » Les voilà repartis. Ils se sont mis en route, et sont entrés dans un grand bois où ils trouvent en abondance des cerfs, des biches et des daims. Mais de ce genre de choses ils ne font pas grand cas[2] ! Pendant la journée entière ils marchent avec entrain, à travers la forêt, sans y trouver ni ferme, ni refuge, ni maison. Bernard dit alors : « Seigneurs, comment allons-nous faire pour nous loger, car il se fait tard ? — C'est vrai », lui répond Renart et il déclare : « Mes chers compagnons, nous autres, pourquoi chercherions-nous un autre gîte que la belle herbe sous cet arbre ? Elle me plaît plus qu'un palais de marbre ! — Ma foi, dit le mouton Belin, moi je préfère dormir à l'abri d'une maison ! Deux, trois ou quatre loups auraient vite fait de se jeter au milieu de nous : il s'en trouve assez dans ce bois ! » L'archiprêtre dit alors : « Voilà qui est vrai ! » Renart leur répond, conciliant : « Seigneurs, vos désirs seront les miens ; devant nous, par là, se trouve la demeure de Primaut[3], mon compagnon, en qui nous pouvons nous fier : allons-y, nous y serons

Tout le crepon desus pelé ;
Et quant ce venra en esté,
Que des mosches sera grant nombre,
La n'i gerras non pas en l'ombre[a] !
Fai le bien, si te vien o nous :
Tu ne seras ja souffraitous
De riens dont te puissons aidier ;
Tu auras assés a mengier. »
Dist Bernars : « Volentiers iroie,
Se a mengier assés avoie.
- Si auras tu, t'afis par foi !
Or irons ensamble tot troi[b] ! »
Atant d'ilueques sont parti
Et se metent en lor chemin[c].
En un grant bos en sont entré
Ou il troverent a plenté
De cers, de bisses et de dains.
Mais de ciaus prisent il[d] le mains !
Toute jor a esploit alerent
Par la forest, ains n'i troverent
Vile ne recet ne maison.
« Signor, dist Bernars[e], que feron
De herbergier, car il est tart ?
- Voirs est », ce li a dit Renars[f]
Renarts a dit : « Biau conpaignon,
Et nous, quel hoste querrïon,
Fors la bele herbe soz cest arbre ?
Mieus l'aim qu'un palais de marbre !
- Par foi, fait Belins li mouton,
J'aim mieus a gesir en maison !
Ja se venroient tost enbatre
Entre nous trois, deus leu ou quatre,
Dont il a assés en cest bos ! »
Dist l'arceprestres : « Çou est voirs[g]. »
Renars lor respont sans orguel :
« Signor, çou que vous volés je voel ;
Ci devant est l'osteus Primaut,
Mon conpaignon, qui ne nous faut :

rapidement ! » Aussitôt ils se dirigent droit vers elle et après avoir un peu marché, ils y parviennent, mais ils seront fort fâchés avant de quitter les lieux, si Renart ne les tire de la situation par son habileté[1] ! Le loup était sorti dans la lande, avec Hersent, pour chercher sa provende. Nos pèlerins s'installent : ils trouvent en quantité du pain et d'autres victuailles, de la viande salée, du fromage et des œufs, et tout ce qu'il faut à un pèlerin ; ils trouvent aussi de la bonne bière. Belin en boit tant qu'il en devient gai. Le voilà qui s'est mis à chanter ; l'archiprêtre fait la voix de basse, tandis que Renart chante en fausset[2]. Ils auraient certes bien fait leur affaire, s'ils avaient été laissés en paix. Mais le loup revient, chargé, portant son butin dans sa gueule, en compagnie d'Hersent, qui n'était pas rassasiée, ce qui la mettait hors d'elle. Quand ils entendent le vacarme que l'on fait chez eux, ils s'arrêtent un court instant et tendent l'oreille ; le loup dit alors : « J'entends du monde là-dedans. — Je vais aller voir », dit Hersent. Elle met à terre le fardeau qu'elle porte et regarde par un trou ; elle voit les pèlerins auprès du feu puis revient près de son loup de mari et lui dit : « Seigneur, sais-tu ce qui nous arrive ? Il y a là Belin, Renart et l'âne ; tout ce beau monde, tu l'as dans ton filet ! » Les voilà qui ont cogné la porte avec grande violence, mais elle était fort bien fermée. Ils crient : « Ouvrez ! ouvrez ! ouvrez ! — Taisez-vous, s'exclame Renart, pas de blagues !

Alons i, nous i serons ja ! »
Maintenant s'en tornent droit la[a].
Tant ont alé, la sont venu,
Mais il seront molt irascu
Ains qu'il s'en partent, se Renars
Ne les en jete par son art !
Li leus ert alés en la lande,
Et Hersens, por querre vïande.
Li pelerin prenent l'ostel :
Assés i truevent pain et el,
Char salee, froumaige et oes
Et quanque pelerin estuet ;
Et si truevent bone cervoise.
Tant boit Belins que il s'envoise.
Lors a coumencié a chanter
Et l'arceprestre a orgener,
Et dans Renars cante en fausset.
Bien euissent fait lor farret
Se il fussent lassiet en pais.
Mais li leus vient a tot son fais
Que il aportoit en sa geule,
Et Hersens qui n'ert pas soole,
Dont ele estoit toute dervee.
Quant il oïrent la criee
En lor ostel, si s'aresterent
Un petitet, si escouterent[b],
Et dist li leus : « J'oi laiens gent.
- G'irai veoir », ce dist Hersent.
Son fais qu'ele porte a mis jus,
Et regarda par un pertuis,
Si voit les pelerins au feu ;
Puis s'en retorna a son leu :
« Sire, fait ele, ne ses tu[c]
Comment il nous est avenu ?
Cou est Belins, Renars et l'asne,
Iciaus as tu ore en ta nasse[d] ! »
Par grant aïr ont l'uis hurté,
Mais il estoit molt bien fermés.
« Ovrés ! font il, ovrés, ovrés !
- Taisiés ! dist Renars, ne gonglés !

— Renart, inutile de faire silence ! Il vous faut ouvrir cette porte, sale traître, sale renégat ! À cause de vous, j'ai perdu un pied : vous êtes tous condamnés à mourir ! Tant pis pour vous si vous vous êtes réfugiés ici, vous l'âne et vous le mouton ! — Hélas ! dit Belin, que faire ? » Et Renart lui répond : « N'aies pas peur, car nous nous sortirons bien de cette situation si vous consentez à faire ce que je vous conseillerai.— C'eſt ce que nous allons faire, dit l'archiprêtre, nous ferons tout ce que tu voudras bien nous dire, Renart, puisque tu es notre chef, et que c'eſt toi qui nous a conduits en ce lieu. — Bernard, dit alors Renart, toi qui as les reins puissants, va ! appuie-toi contre cette porte et entrebâille-la légèrement, juſte ce qu'il faut pour que le loup puisse y passer, laisse-le introduire sa tête puis referme énergiquement la porte : notre bête à cornes que voici joutera contre lui ! » Bernard s'eſt appuyé contre la porte et l'a entrouverte, juſte un peu : le loup glisse sa tête et avance, et l'autre ferme la porte d'un seul coup : la prison n'aurait rien été en comparaison de ce qui lui arrive là ! C'eſt alors qu'on aurait pu voir le mouton s'élancer impétueusement et reculer pour mieux frapper ! Renart l'encourage et l'excite : « Belin, fais-lui gicler la cervelle ! Prends garde qu'il n'en réchappe ! » Jamais jusque-là, même à la porte d'une ville, on n'avait assiſté à un assaut aussi féroce que celui de Belin contre Primaut. À force de frapper et de cogner, il a fini par lui faire sauter complètement

- Renars, n'i a meſtier taisir !
Il vous covient ceſt huis ovrir,
Fel traïtres, fel renoiés !
Par vous oi ge perdu le pié :
Vous eſtes tuit livré a mort !
Mar arivaſtes a ceſt port,
Et vous l'asne et vous mouton !
- He las ! diſt Belin, que feron[a] ? »
Et diſt Renars : « N'aies paour !
Que bien iſtrons de ceſt eſtour
Se vous volés mon consel faire[b].
- Si ferons nous, diſt l'arcepreſtre,
Treſtot çou que vous vorois dire[c],
Renars, ja es tu noſtre sire ;
Et en ceſt lieu nous amenas[d].
- Bernars, diſt il, qui fors rains as,
Va ! si t'acule a cel huisset,
Et si l'entrueve un petitet,
Tant que li leus i puisse entrer,
Et li lai sa teſte bouter,
Puis reclo[e] l'uis par grant vertu :
A lui jouſtera cils cornuz ! »
Bernars s'eſt a l'uis aculés,
Si l'a un petitet entrové ;
Li leus boute sa teſte avant
Et cils clot l'uis de maintenant :
Por noient fuſt il em prison[f] !
Qui donques veïſt le mouton,
Com il s'escuelloit d'aïr
Et reculoit por mieus ferir !
Renars le semont et apele :
« Belin, espant li la cervele !
Garde que il ne s'en eſtorde ! »
Onques encore a nule porte
Ne veïſtes si fort assaut
Come Belins fait a Primaut.
Tant a feru, tant a hurté
Qu'il l'a tout escervelé.

la cervelle. Hersent, qui était restée à l'extérieur, et dans l'incapacité de lui porter secours, s'en va en hurlant à travers la forêt, et ameute les autres loups. En très peu de temps elle en réunit plus de cent qu'elle emmena avec elle jusqu'à la maison, pour venger Primaut. Mais nos compères avaient pris la clef des champs, et les loups les suivent à la trace ; Hersent, qui leur lance force menaces, a juré que les loups les dévoreront. Mais ils ne les trouveront pas sur place. Renart, en entendant hurler les loups, se met à presser ses compagnons, disant : « Seigneurs, venez, vite ! » Voilà l'âne qui commence à lâcher des pets, car il n'avait jamais appris à courir. Renart se rend compte qu'il n'y a pas de secours ni de salut possible pour eux en dehors de la ruse ; il dit : « Seigneurs, que faire ? Nous sommes tous morts et anéantis ! Montons sur cet arbre feuillu et nous leur ferons perdre la trace. Hersent est folle de rage à cause de la perte de son mari que nous avons tué. — Par ma foi, dit le mouton Belin, je n'ai jamais appris à grimper ! » Bernard ajoute : « Je ne suis pas capable d'y monter ! — Messieurs, la nécessité fait apprendre bien des choses et elle fait accomplir des actions que jamais on n'entreprendrait, si on ne se trouvait pas le couteau sur la gorge ! Exécutez-vous, messieurs, montez à l'arbre, montez ! Songez désormais à sauver votre vie ! » Ils se hissent non sans mal et s'accotent à l'arbre. Et voici que surgissent, piquant des éperons, Hersent en même temps que ses compagnons.

Hersens, qui par defors estoit
Et qui aidier ne li pooit,
Par mi le bos s'en va hurlant
Et les autres leus assamblant.
En molt peu d'eure en assambla
Plus de cent qu'avoec li mena
A l'ostel pour Primaut vengier.
Mais cil se misent a frapier
Et li leu les sivent par trace
Et Hersent qui molt les manace
A juré qu'il les menjeront.
Ja en ce lieu nes troveront.
Renars qui oit les leus hurler,
Ses conpaignons prist a haster :
« Signor, dist il, venés grant oire ! »
Et li asnes conmence a poire,
Qui n'avoit pas apris a corre.
Renars voit qu'il nes puet secorre
Ne gardier se par engin non :
« Signor, dist Renars, que feron ?
Tuit soumes mort et confondu !
Montons sor cel arbre fuellu,
Si auront la trace perdue.
Hersent est forment irascue
Por son signor que mort avons.
- Par foi ! dist Belins li moutons,
Je n'apris onques a ramper ! »
Dist Bernars : « Je ne puis monter !
- Signor, besoins fait molt aprendre
Et tele cose fait enprendre[a]
Dont ja on ne s'enremetroit
Se li grans besoins n'i estoit !
Faites, signor, montés ! montés !
De vos vies des or pensés ! »
A molt[b] grant paine sus monterent
Et desus l'arbre s'aceuterent[c].
Evous poignant des esperons
Hersent atous ses conpaignons.

Quand ils sont arrivés sur les lieux, ils perdent la trace ; ils ne savent plus où aller chercher les fuyards, et se disent qu'ils ont disparu dans la terre. Ils sont fatigués et à bout. Ils se sont couchés au pied de l'arbre. Belin, en apercevant les loups — il n'est pas étonnant qu'il s'en effraie — se plaint : « Hélas ! pauvre de moi ! Je voudrais bien être avec mes brebis ! » L'archiprêtre déclare : « Quel supplice ! je n'ai pas envie d'un tel logis ! je veux changer de position ! » Renart se met à lui faire des reproches : « Vous pouvez, en effet, vous tourner, et de telle façon que ça finira mal pour vous ! » Belin dit alors : « Je vais me tourner ! » Bernard enchaîne : « Et moi, je ferai de même ! — Eh bien, tournez-vous, si vous voulez ! » Et ils se sont tous deux tournés, mais, incapables de se retenir, ils ne peuvent s'empêcher de tomber par terre. Bernard écrase quatre loups et Belin en écrase deux. Les autres loups, terrorisés de voir leurs compagnons morts, prennent la fuite et s'égaillent, tandis que Renart, qui assiste au spectacle, s'écrie : « Sus ! sus ! Attrape-le, Belin ! Prends-le, Bernard ! Tiens-le, Belin, et toi aussi, le prêtre ! » Les loups, alors, s'enfuient à toute vitesse, fût-ce pour cinquante marcs d'argent, dame Hersent elle-même ne serait pas revenue sur ses pas. Renart, qui était juché sur l'arbre, rejoint ses compagnons au sol et leur dit : « Seigneurs, que faites-vous ? Vous ai-je bien sauvés de la mort ?

Quant il sont venu en la place,
Si en ont perdue la trace ;
Ne sevent mais u aler querre,
Dient qu'il sont entré en terre[a].
Lassé furent et travillié.
Desous l'arbre se sont cochié[b]
Belins, qui les leus esgarda,
N'est merveille s'il s'esmaia !
« He las ! dist il, con sui chaitis !
Or vorroie estre o mes brebis ! »
Dist l'arceprestre : « Je me duel ;
Teus ostel pas avoir ne[c] voel !
Je me voel d'autre part torner ! »
Et Renars le prent a blasmer :
« Vous porés bien itel tor faire,
Qu'il vous tornera a contraire ! »
Dist Belins : « Je me tornerai !
Dist Bernars : « Et jou si ferai !
- Or vous tornés se vous volés ! »
Et il se sont andoi tornés[d],
Si ne se porent soustenir :
A terre les covint venir.
Bernars escaça quatre leus
Et Belins en escaça deus
Et li autre leu molt s'esmaient
De lor conpaignons que mors voient :
Li uns fuit ça, li autres la
Et Renars qui les esgarda
Si s'escria : « La hart ! la hart !
Tien le, Belin ! Pren le, Bernart !
Tien le, Belin, et tu provoire ! »
Lors s'enfuient li leu grant oire,
Que por[e] cinquante mars d'argent
Nes retornast dame Hersent.
Renars, qui fu en l'arbre sus
A ses conpaignons descent jus :
« Signor, dist il, que faites vous ?
Ai vous bien de la mort rescous ?

Y en a-t-il un de vous deux qui est blessé ? » Bernard répond : « Je suis en triste état, et je ne suis pas capable d'aller plus loin ; il faut que je rentre. » Belin, à son tour : « Et moi, je ferai de même ! Jamais je ne serai pèlerin ! — Seigneurs, dit Renart, sur ma tête, cette entreprise-là est dure et pénible ; il existe en ce bas monde quantité de gens de bien qui n'ont jamais fait le voyage de Rome ! J'en connais un qui est revenu de sept pèlerinages pire qu'il n'avait été auparavant ! Je me mettrai aujourd'hui sur le chemin du retour, et je vivrai de mon travail, je gagnerai ma vie honnêtement et je ferai le bien aux pauvres ! » Alors, en criant : « En avant ! en avant ! », ils ont pris le chemin du retour.

A il nul de vous deus bleciés ? »
Dist Bernars : « Je sui méhaigniés,
Je ne puis mais avant aler ;
Arriere m'estuet retorner. »
Dist Belins : « Et jou si ferai !
Jamais pelerins ne serai !
- Signor, dist Renars, par mon chief,
Ci a ouevre pesant et grief ;
Il a au siecle maint preudomme
Qui onques ne furent a Roume !
Teus est revenus de set sains
Qui est pires qu'il ne fust ains !
Je me metrai hui a retor
Et si vivrai de mon labor
Et si gagnerai loialment,
Si ferai bien a povre gent ! »
Lors ont crié : « Outree ! outree ! »
Si ont faite la retornee.

Branche Va

LE PUITS

Il me faut maintenant vous raconter quelque chose dont je peux tous vous faire rire, car je sais bien, c'est la pure vérité, que vous n'avez cure d'entendre un sermon ou la vie d'un saint ; de cela vous n'avez aucune envie, mais plutôt de quelque chose qui puisse vous faire plaisir. Eh bien, que chacun prenne garde de se taire, car j'ai l'intention de vous dire une belle histoire, et j'y suis tout à fait prêt, que Dieu me guide ! Si vous vouliez bien me prêter l'oreille, vous pourriez apprendre quelque chose qu'il ferait bon retenir. Certes, on me tient, d'habitude, pour fou, mais j'ai entendu dire à l'école : « D'un fol peut venir une sage parole. » Inutile de faire un long prologue. Je vais donc vous raconter et ne pas vous taire plus longtemps, une branche et un mauvais tour, un seul, de celui qui sait tant de ruses, il s'agit de Renart, vous le savez bien, et vous en avez déjà beaucoup entendu parler. Renart n'indique à personne le chemin le plus direct[1] ; Renart met tout le monde en détresse ; Renart séduit, Renart cajole : c'est une fort mauvaise école que celle de Renart.

Or me covient tel cose dire[a]
Dont je vous puis tous[b] faire rire
Car je sai bien, çou est la pure,
Que de sermon n'avés[c] vous cure
Ne de cor saint oïr la vie :
De ce ne vous prent nule envie,
Mais de tel cose qui vous plaise.
Or gart bien cascuns qu'il se taise,
Que de bien dire sui en voie,
Et bien garnis, se Dieus m'avoie !
Se vous me voliés entendre,
Tel cose poriés aprendre
Qui bien feroit a retenir.
Si me suet on por fol tenir,
Mais j'oi dire a l'escole :
« De fol home, sage parole. »
Lons prologes n'est preus a faire ;
Or dirai, ne vous voel plus taire,
Une branche et un seul gabet
De celui qui tant set d'abet :
C'est de Renart, bien le savés,
Et bien oï dire l'avés.
De Renart n'a nuls hons adrece ;
Renars fait tout le mont destrece[d] ;
Renars atrait, Renars acole :
Molt est Renars de male escole.

Avec lui on ne s'en tire pas avec les braies nettes[1] : jamais on ne sera assez son ami pour cela. Il eſt, de façon superlative, habile et rusé, Renart, et pourtant, ce n'eſt pas quelqu'un qui cherche des hiſtoires. Mais en ce bas monde il n'y a personne d'assez sage pour ne pas commettre un jour de folies. Je vais donc vous dire quel malheur et quelle peine a subis Renart. L'autre jour, il était parti en terre étrangère[2] pour chercher sa subsiſtance, à cause de la disette et d'une cruelle faim qui le faisait souffrir. Il arrive à une terre de labour, puis s'engage dans un pré. Ensuite il s'en va droit à un fourré, fort affligé ; grande eſt sa colère de ne pouvoir trouver de quoi manger à son souper, et il ne voit rien là qui puisse servir à sa pâture. Alors il se remet à l'amble[3], sort du bois et en atteint la lisière. Il s'eſt arrêté là, bâillant de faim : il était maigre et bien affaibli, car il y avait grande famine en son pays. De temps à autre il s'étire, et son ventre, ainsi que les boyaux, à l'intérieur, se demandent ce que peuvent bien faire ses pattes et ses dents[4]. Il gémit d'angoisse et de détresse et de la cruelle faim qui le tourmente fort. Il se dit alors qu'il n'eſt pas bon d'attendre là où il n'y a pas de proie à capturer. À ces mots, il prend un sentier et court toute la longueur d'un arpent, sans jamais vouloir ralentir au pas, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à un passage. Dès qu'il eut fini de courir, il a remarqué, dans un enclos de buissons, jouxtant un champ d'avoine, une abbaye de moines blancs, et tout à côté, une grange où Renart a l'intention

De lui n'a nuls corroies ointes,
Ja tant ne sera ses acointes.
Molt par eſt saiges et voisous
Renars et si n'eſt pas noisous.
Mais en ceſt monde n'a si sage
Qui bien ne face aucun folage[a].
Or vous dirai quel meseſtance
Avint Renart et quel pesance.
L'atrier eſtoit alés por querre
Sa garison en autre terre
Comme cils qui avoit soffraite
Et grant fain qui le dehaite[b].
Si comme il vint a une aree,
Si s'en entra en une pree.
Puis s'en vint droit a une broce
Molt dolans, et molt se courouce
Qu'il ne puet cose trover
Qu'il puisse mengier au souper,
Ne n'i voit riens de sa paſture.
Puis se remet en l'ambleüre
Fors dou bos et vint a l'orelle.
Areſtés s'eſt ; de fain baaille[c] :
Maigres eſtoit et molt chetis,
Grant fain avoit en son pais.
D'eures en autres s'eſtendelle
Et ses ventres si s'esmervelle
Et si boel qui sont dedens
Que font ses poes et ses dens.
D'angoisse gient et de deſtresce
Et dou grant fain qui molt le blesce.
Lors diſt qu'il fait malvais atendre
A çou u on ne puet riens prendre.
A iceſt mot par un sentier
S'en court un arpent entier :
Onques ne volt entrer ou pas,
Tant qu'il vint a un trespas.
Si comme ot le corre lassié[d],
Si a coisi en un plaisié,
Par encoſtes d'unes avaines,
Une abeie de blans moisnes

de faire une joute[1]. La grange était fort bien construite : ses murs étaient de pierre grise, très solides, sans mentir, et ils étaient entourés sans discontinuité d'un fossé aux bords élevés, si bien qu'aucun être vivant ne peut leur enlever quelque chose par la force, car la grange est fortifiée et bien fermée. Elle regorge de nourriture, car l'abbaye est fort prospère ; c'était un lieu extrêmement intéressant que cette grange mais elle restait inaccessible à la plupart. Elle renferme en abondance le genre de nourriture que Renart le goupil recherche : des poules, des chapons de plus d'un an. Renart a pris cette direction : il a sauté au milieu du chemin, tout impatient de monter à l'assaut. Il n'a pas tiré sur le mors de son cheval[2] avant l'endroit où sont les chapons. Il s'est immobilisé sur le bord du fossé, tout prêt à piller et à attaquer les poules. Mais il ne peut arriver jusqu'à elles. Il court et court encore en faisant le tour de la grange, mais n'y découvre ni pont, ni planche, ni passage, et s'en désole fort. Il dirige alors ses regards vers la porte et voit le guichet[3] entrouvert ainsi que le poulailler. Il vient de ce côté-là et se précipite à l'intérieur. Voici Renart dans une situation très critique, car si on peut se rendre compte qu'il a l'intention de les flouer, les moines retiendront un gage et le prendront lui-même en otage[4] ! Ils sont, en effet, cruels au-delà de toute mesure ! Mais qu'importe[5] ! Qui ne risque rien n'a rien...

Et une graigne par d'encoste
U Renars voet faire une joste.
La graigne fu molt bien asise :
Li mur furent de roche bise,
Molt fort, ne vous en mentirons,
Et furent clos tout environ
D'un fossé dont haute est la rive,
Si que ne lor puet riens qui vive
Tolir par force nule cose,
Puis que la graigne est ferme et close.
Plentiveuse est de noreture
Car elle est en bone pasture ;
Molt par estoit bone la graigne,
Mais a pluisors estoit estraigne.
Assés i a de tel vïande
Con Renars li houpils demande :
Gelines, capons sorannés.
Renars est cele part alés :
Par mi la voie a fait un saut,
Tous abrivés de faire assaut.
Onques ne fu ses frains tenus
Tant qu'il est as capons venus.
Sor le fossés s'est arestés
De gaaignier toz aprestés[a]
Et des gelines assalir.
Mais a elles ne puet venir.
Cort et recort entor la graigne :
N'i trueve mais ne pont ne planche
Ne pertuis ; molt se desconforte.
Lors regarde devers la porte
Et vit le guicet entrovert
Et le gelinier entrovert[b].
Cele part vint ; outre se lance.
Or est Renars en grant balance,
Car se on puet apercevoir
Qu'il les voelle decevoir,
Li moine retenront son gaige
Et lui meïsmes en otaige !
Car felon sont a demesure !
Cui caut ? Tout est en aventure...

Voilà Renart se déplaçant à l'intérieur de l'enceinte : il a très peur d'être surpris. Il vient à l'endroit où sont les poules et écoute. Il eſt vrai qu'il eſt en proie à une grande frayeur, car il sait bien qu'il fait une bêtise ! La couardise l'a fait revenir sur ses pas : il craint fort qu'on ne l'entende. Il quitte la cour, retourne sur le chemin et commence à méditer, car le besoin fait trotter même les vieilles, et la faim lui cause de si cruels tourments, qu'elle le fait se précipiter en arrière — peu importe si cela lui fait plaisir ou s'il s'en repent — pour s'attaquer aux poules. Voilà donc Renart qui rebrousse chemin : il entre dans la grange par l'arrière en faisant si peu de bruit que les poules ne bronchèrent pas et ne se rendirent compte de rien. Il y en avait trois perchées sur une poutre, qui étaient condamnées à mort, et Renart, qui s'était introduit en maraudeur[1], grimpa sur un tas de foin pour s'approcher d'elles. Les poules sentent remuer le foin et le bruit les fait sursauter ; elles vont se tapir dans un coin ; Renart se met après elles, et les saisit l'une après l'autre, à l'endroit où elles se sont rencognées : il les a étranglées toutes trois. Il a fait crisser ses mâchoires avec deux d'entre elles, et la troisième, il a l'intention de l'emporter pour la cuire. Quand il eut mangé, il fut bien aise. Il sort de la grange par une barrière de branches, emportant sa précieuse poule. Mais au moment d'arriver à la porte, il eut grande envie de boire, lui qui savait si bien abuser son monde[2]. Il y avait un puits au milieu de la cour :

Or va Renars par le porpris :
Grant paor a d'eſtre sorpris.
Vint as gelines, si escoute.
C'eſt verités que molt se doute,
Que bien sait qu'il fait musardie !
Revenus eſt par couardie :
Grant paor a que on ne l'oïe.
Iſt de la cort, entre en la voie
Et se comence a porpenser,
Que besoins fait vielle troter
Et la fains tant le partormente,
Ou biau li soit ou se repente,
Qu'elle le fait arriers fichier
Pour les gelines arochier.
Or retorne Renars arriere :
En la graigne entre par deriere
Si coiement que ne se murent
Les gelines ne n'aperçurent.
Sor un tref en ot trois fichies
Qui eſtoient a mort jugies,
Et cils qui eſt alés en fuerre
Se monta sor un tas de fuerre
Por les gelines aprochier.
Les gelines sentent logier
Li fuerre, si en tressalirent
Et en un angle se tapirent ;
Et Renars aprés elles s'en torne,
Si les a prises tout a orne
La u il les vit enanglées :
Toutes trois les a eſtranlées.
Des deus en fait ses grenons bruire,
La tierce vorra porter cuire.
Quant ot mengié, si fu aaise.
De la graigne iſt par une haise
Et sa chiere geline[a] en porte.
Mais si comme il vint à la porte
Si ot molt grant talent de boire
Cius qui sot bien la gent deçoivre.
Un puc avoit en mi la cort :
Renars le vit, cele part cort

Renart l'aperçoit et court de ce côté-là, poussé par la soif qu'il veut étancher ; mais il ne peut atteindre la surface de l'eau.

Renart a donc découvert ce puits : il constate qu'il est fort profond et large, aussi ne veut-il pas sauter dedans, de peur de se trouver mal en point, et d'autre part il n'arrive pas à trouver un moyen pour obtenir de l'eau. Seigneurs, écoutez, ce que je vais vous raconter maintenant est extraordinaire ! Dans ce puits il y avait deux seaux : quand l'un monte, l'autre descend ; et Renart, qui a fait tant de mal, s'est appuyé sur la margelle du puits, triste, affligé et plongé dans de mornes pensées. Il se met à regarder à l'intérieur du puits et à contempler son reflet[1]. C'est alors que les diables l'ont trompé, au moyen de son reflet qu'il a vu ainsi : il s'imaginait qu'il s'agissait d'Hermeline, son épouse, qu'il aime d'amour courtois, et qu'elle séjournait là, au fond du puits. Voilà Renart perdu dans ses pensées[2] et mélancolique. Il a demandé : « Qui es-tu, dis-le-moi, que fais-tu là-dedans ? » La voix remonte en écho du fond du puits : Renart, en l'entendant, dresse la tête ; il rappelle une nouvelle fois ; la voix ressort en écho du puits. Renart entend, il est au comble de l'étonnement. Il a mis ses pieds dans l'un des seaux. Avant de piper mot, il se trouva en bas : le voilà dans un fort mauvais cas. Une fois tombé dans l'eau, il se rend bien compte qu'il s'est fait avoir, car il n'y a pas étreint sa femme qu'il croyait avoir aperçue. Renart se trouve maintenant en triste situation ! Ce sont les diables qui l'ont ainsi piégé !

Pour sa soif que il voet estaindre ;
Mais il ne puet a l'ewe ataindre.
Or a Renars cel puc trouvé :
Molt par le vit parfont et lé ;
Dedens ne volt il pas salir :
Paor ot de soi mal bailir,
Ne il ne puet engien savoir
Coment il puist de l'ewe avoir[a].
Signor, or escoutés merveilles !
En ce puc i avoit deus selles :
Quant l'une vient, et l'autre vait ;
Et Renars,qui tant mal a fait,
Selonc le puc s'est acostés,
Grains et maris et trespensés.
Dedens commence a esgarder
Et son ombre a abooter.
Lors l'ont diauble deceü
De son ombre qu'il a veü[b] :
Cuida que ce fust Armeline,
Sa feme, qu'aime d'amor fine,
Qui herbergie fust la dedens.
Renars fu pensis et dolens.
Il a demandé : « Qui es tu ?
Di moi, la dedens que fais tu ? »
La vois dou puc vient contremont :
Renars l'oÿ, drece le front ;
Il rapela une autre fois :
Contremont resorti la vois.
Renars l'oï ; molt se merveille
Ses pies a mis en une selle.
Ains ne sot mot, si vint aval :
Or li est encontre molt mal.
Quant il fu en l'ewe cheüs,
Bien sot que il fu deceüs,
Quant sa feme n'i a tenue
Qu'il cuidoit avoir veüe[c].
Or est Renars en male frape !
Diauble l'ont mis en cele trape.

Il s'eſt appuyé sur une pierre : il préférerait être mort et mis en bière ! Le malheureux souffre le martyre : bien souvent il se mouille le pelage ; le voilà bien plus prisonnier que s'il était dans les fers ou attaché par des courroies[1] ! Il eſt juſte que soit roulé à son tour celui qui à longueur de temps met tout son pouvoir à tromper le monde entier ! Maintenant Renart eſt incapable de trouver un ſtratagème pour sortir de ce puits. Le voilà en bonne poſture pour pêcher ! Personne n'arriverait à le faire rire ; une grande fureur l'envahit de se voir ainsi trompé. Il n'eſtime guère plus toute son intelligence qu'on ne le ferait d'un bouton. Seigneurs, il arriva qu'à ce moment-là, cette nuit juſtement et à cette heure précise, Isengrin, sans perdre de temps, vint à sortir d'une vaſte lande ; il lui fallait en effet chercher sa provende, car la faim l'accablait cruellement ; il a tourné ses pas, de fort mauvaise humeur, pour venir devant la maison des moines : il y eſt venu au grand galop. Il trouva le pays en fort piteux état : « C'eſt un pays de démons, se dit-il ; impossible d'y dénicher de quoi manger, et rien de ce dont on a besoin ! » Il s'eſt mis au petit pas et s'en eſt allé tout droit vers le guichet : le voilà arrivé au grand trot devant le couvent. Sur son chemin, il tombe sur le puits dans lequel Renart le roux prend du bon temps. Il s'eſt penché sur le puits, triſte, affligé et plongé dans de mornes pensées ; il se met à regarder à l'intérieur du puits et à contempler son

Acoſtés s'eſt a une pierre :
Bien volsiſt eſtre mors en bierre !
Li caitis sueffre grant haschie :
Molt a sovent la pel mollie ;
Or eſt mieus qu'en fers ne en giés !
A bon droit eſt cius cunchiés
Qui toz jors met tout son pooir
A tout le monde decevoir.
Or ne set Renars trover guise
En quel maniere dou puc isse[a].
Or eſt a aise de peschier !
Nuls nel poroit esleeschier :
De molt grant ire eſt esmeüs
Quant il eſt ensi deceüs.
Ne prise un bouton tot son sens.
Signor, il avint a cel tens,
A cele nuit et a cele eure,
Qu'Ysengrins, sans nule demeure,
S'en eſt issus d'une grant lande,
Que querre li couvint vïande,
Que li fains li grieve forment ;
Tornés s'en eſt iriement
Devant la maison as rendus :
Les grans galos i eſt venus.
Le païs trova molt gaſté :
« Ci conversent, fait il, malfé,
Qu'on n'i puet trover vïande
Ne riens[b] nule que on demande ! »
Tornés en eſt tout le passet ;
Corant s'en vint vers le guicet :
Par devant la rendatïon[c]
S'en eſt venus le grant troton.
Le puc trova enmi sa voie
U Renars li rous s'esbanoie.
Desus le puc s'eſt aclinés,
Grains et maris et trespensés ;
Dedens commence a esgarder
Et son ombre a aboeter[d].

reflet[1]. Plus il le vit, plus il l'examina attentivement ; il fit exactement de la même façon que Renart : en se couchant sur la margelle à plat ventre pour mieux voir son reflet dans l'eau, il s'imagina qu'il s'agissait de dame Hersent, qu'elle était installée là-dedans, et que Renart se trouvait avec elle... sachez qu'il n'en fut pas content ! « Me voici bien mal traité ! Ma femme m'avilit et me couvre de honte ! Renart le roux me l'a enlevée et l'a entraînée avec lui dans ce puits ! Le misérable traître, le brigand ! Abuser ainsi sa commère ! Je n'ai pourtant pas réussi à m'en défendre, mais si jamais je l'attrapais, je m'en vengerais si parfaitement, que jamais on ne m'en blâmerait ! » Il a poussé un hurlement puissant ; s'adressant à son reflet, il crie : « Qui es-tu ? Qu'est-ce que tu manigances, sale pute que je prends sur le fait, et que j'ai trouvée ici en compagnie de Renart ? » La voix remonte en écho du fond du puits et il lui semble qu'on lui répond ; il s'est remis à hurler et la voix remonte du puits.

Tandis qu'Isengrin se lamentait, Renart était tout oreilles. Après l'avoir laissé suffisamment hurler, il s'est mis à l'interpeller : « Qui est-ce, mon Dieu[2], qui m'adresse la parole ? Désormais c'est là-dedans que je tiens mon école. — Qui es-tu donc ? dit Isengrin. — Eh bien, je suis votre bon voisin ; jadis, je fus votre compère. Vous m'aimiez plus que votre frère ! Par ma foi, on m'appelle Renart : j'ai été le spécialiste de la ruse et de la fourberie.

Con plus i vit, plus esgarda ;
Tout ensi con Renars ouvra :
Comme il se coucha sus adens,
Pour son ombre qu'il vit laiens,
Cuida que fust dame Hersens
Qui herbergie fust dedens,
Et que Renars fust avoec li ;
Saciés, pas ne li abeli !
Et dist : « Molt par sui mal bailis,
De ma feme vils et honis,
Que Renars li rous m'a fors traite
Et avoec soi ceans a traite !
Molt est ore traïtres lerres,
Qui ensi deçoit sa comere !
Si ne me puis de li garder,
Mais se jel pooie atraper,
Si faitement m'en vengeroie,
Jamais blasme n'en averoie ! »
Lors a hurlé par grant vertu ;
A son ombre dist : « Qui es tu ?
Que penses tu, pute provée,
Quant o Renart t'ai ci trovée ? »
La vois resorti contremont :
Si li samble que li respont ;
Lors a hurlé une autre fois :
Contremont resorti la vois.
    Que qu'Ysengrins se dementoit,
Et Renars trestout escoutoit.
Quant assés l'ot lassier hurler,
Puis si l'a pris a apeler :
« Ki est çou, Dieus, qui m'aparole ?
Ja tien ge ça dedens escole.
- Qui es tu, va ? dist Ysengrins.
- Ja sui je vostre bons voisins
Qui fui jadis vostrez conpere.
Plus m'amiés que vostre frere !
On m'apele, par foi, Renart,
Qui tant sai et d'engien et d'art.

Mais maintenant je suis mort, miséricorde divine ! et je fais ici ma pénitence. » Isengrin s'exclame : « J'en suis fort aise ! Eh bien, Renart, depuis quand es-tu donc mort ? » Et lui de répondre : « Il n'y a guère longtemps. Il n'y a pas de quoi s'étonner si je suis mort ! C'est ainsi que trépasseront tous ceux qui sont en vie, sans exception : il leur faudra passer par la mort le jour que Dieu décidera ! Maintenant, mon âme est entre les mains de Notre-Seigneur, qui m'a délivré de cette vie de souffrances, de la puanteur de ce monde où je me vautrais ; que Dieu vous guide jusqu'à la mort ! Je vous prie, cher doux compère, de me pardonner les sujets de colère que je vous ai donnés contre moi naguère. » Isengrin dit : « Soit, je vous l'accorde : que vous soient donc pardonnés tous les griefs que j'avais, compère, ici même et devant Dieu ! Mais votre mort me rend chagrin[1]. — Eh bien, moi j'en suis bien heureux ! répond Renart. — Tu en es bien heureux ! — Vrai, par ma foi ! — Cher compère, dis-moi pourquoi ! — Parce que, tandis que mon corps est couché en bière chez Hermeline, dans sa tanière, mon âme est installée au paradis, assise aux pieds de Jésus, compère ! Voilà pourquoi je veux me réjouir[2] ! Jamais je ne me suis rendu coupable du péché d'orgueil ! Si toi tu es encore dans le royaume de la terre, moi je me trouve au paradis, au ciel. Ici, il n'y a que champs labourés, bois, plaines cultivées, prairies ; ici, quelle richesse en poussins ! C'est ici que l'on peut voir en nombre brebis, oies et chèvres ; c'est ici

Mais or sui mors, la Dieu merci,
Ma peneance fais ici[a]. »
Dist Ysengrins : « C'est mes confors !
Renars, des quant es tu dont mors ? »
Et il li respont : « Des l'autrier.
Nuls hons ne se doit merviller
Se je sui mors ! Ansi morront
Trestout cil qui en vie sont :
Par mi la mort les convenra
Passer au jor que Dieus vorra !
Or atent m'arme nostrez sirez,
Qui m'a mis hors de cest martire,
De cel puant siecle u j'estoie :
Mais que Dieus a la mort vous voie[b] !
Je vous prie, bials conperes dols,
Que me pardonés les corous
Que l'autrier eüstes vers moi. »
Dist Ysengrins : « Et je l'otroie :
Or vous soient tuit pardonné,
Conperes, ci et devant Dé !
Mais de vostre mort sui dolans. »
Dist Renars : « Et j'en sui joians !
- Joians en ies ? - Voire, par foi !
- Biaus conperes, di moi por coi !
- Que li miens cors gist en la biere
Cies Hermeline en sa taisniere,
Et m'ame est en paradis mise,
Devant les piés Jhesu asise,
Conperes ; s'est por coi je l voel[c] !
Je n'oi onques cure d'orguel !
Se tu es ou regne terrestre,
Je sui en paradis celestre.
Caiens sont les gaaigneries,
Li bos, li plain, les praieries ;
Ciens a riche poucinaille ;
Ciens puet on veoir mainte ouaille
Et mainte oe et mainte chievre ;
Ciens puet on veoir maint lievre

que l'on peut voir en masse des lièvres, des bœufs, des vaches, des moutons, des éperviers, des autours et des faucons[1] ! » Isengrin jure par saint Sylvestre qu'il voudrait y être. Renart lui réplique : « Renoncez à cette idée ! Impossible pour vous d'entrer ici ! Le paradis est un lieu spirituel, et il n'est pas accessible à tous les mortels. Tu as toujours été un pécheur endurci, un félon, un traître et un tricheur ! À propos de ta femme, tu m'as soupçonné à tort : au nom de Dieu et de sa toute-puissance, jamais je ne lui ai manqué de respect et jamais je ne l'ai sautée ! Tu prétends que j'ai traité tes fils en bâtards : jamais, certes, je n'y ai pensé ! Que me soit témoin le Seigneur qui m'a créé, ce que je t'en ai dit, c'est la vérité ! Je t'en fais le serment de toute façon, même si je ne t'en devais pas. — Je vous crois là-dessus et je vous tiens quitte, en toute bonne foi, mais faites-moi donc entrer là-dedans ! » Et Renart de répondre : « Laissez tomber ! Ici, il n'y a pas de place pour les ennuis ! Regardez, là, cette balance[2]. » Avec son doigt, il lui a montré le seau. Écoutez ce qui va arriver d'extraordinaire ! Renart, qui sait parfaitement manier la parole, l'avait convaincu que, pour de vrai, les seaux qui se trouvaient là, suspendus à la poulie, étaient la balance du bien et du mal, par Dieu, notre Père et Saint-Esprit ! Maître Renart, qui sait tricher de toutes les façons et qui désirait le piéger, explique : « Voici comment ils fonctionnent : quand l'âme se sépare du corps,

Et bues et vaiches et moutons,
Espriviers, ostours et faucons ! »
Ysengrins jure saint Silvestre
Qu'il vorroit la dedens estre.
Renars dist : « Lassiés çou ester !
Ciens ne poés vous entrer !
Paradis est celestiaus
Mais n'est mie a tous communiaus.
Molt as esté tous jors pechierres,
Fel, traïtres et trichierres[a] !
De ta feme m'as mescreü :
Par Dieu et par sa grant vertu,
Ains ne li fis desconvenue
N'onques par moi ne fu croissue !
Tu dis que tes fils avoutrai :
Onques certes ne le pensai !
Par cel signor qui me fist né,
Ditte t'en ai la verité !
Sairement en as toutes voies
Sanz que point ne t'en devoie[b]. »
Dist Ysengrins : « Je vous en croi
Sel vous pardoing en bone foi,
Mais faites moi laiens entrer ! »
Renars respont : « Lassiés ester !
Caiens n'avons cure de noise !
La poés veoir cele boise. »
Au doi li a mostré la selle.
Or escoutés une mervelle !
Renars set bien son sens espandre :
Pour voir li avoit fait entendre
Que les selles qui la estoient[c],
Qui a la polië pendoient,
Poises sont de bien et de mal,
Par Dieu le pere espirital !
Dans Renars qui tout seit trichier
Qui le baoit a engignier :
« Faites sont par itel esgart[d]
Que quant l'aume dou cors se part,

que cela lui convienne ou la contrarie, elle s'installe bien sur un plateau, et la toute-puissance de Dieu est si grande que, si l'homme se repent bien de ses péchés, il descend ici, au fond, tandis que le mal reste tout entier là-haut[1]. Mais sans s'être confessé, un homme ne saurait en aucune façon descendre ici, je te le dis. » Isengrin répond : « Dis-moi donc comment y aller, et que le Saint-Esprit te vienne en aide ! — As-tu avoué tes péchés ? — Oui, fait-il, à un vieux lièvre et à une chèvre à barbiche, tout à fait selon les règles et de sainte manière. Désormais mon âme ne risquera plus la damnation pour ce que j'ai pu faire, chercher à obtenir ou accomplir en ce bas monde. — Puisque vous le voulez, descendez me rejoindre, mais auparavant il vous faut vous confesser et vous repentir de vos péchés, car seule la confession peut faire descendre quelqu'un ici. — Compagnon, qu'à cela ne tienne, ce n'est pas cette formalité qui m'empêchera de venir vous retrouver en bas. Sachez — sans mentir, pour l'amour de Jésus ! — que j'ai rencontré aujourd'hui, chemin faisant, en venant ce matin, maître Hubert, le milan, en train de voler. J'ai couru me confesser à lui car je ne voulais pas attendre plus longtemps ; j'ai voulu qu'il me donnât ma pénitence, ce qu'il fit volontiers : il m'accorda le pardon de tous mes péchés, ce qui me causa, tenez la chose pour véridique, une grande joie ! — Cher compère, si je pouvais croire que fût vrai ce que vous me dites

U bien li siece u bien li griet,
A une poise bien s'asiet[a],
Et Dieus par est ansi poissans,
Se li hons est bien repentans,
Il se devale cha dejus
Et li maus remaint tous lassus.
Mais hons, s'il n'a confesse prise,
Ne porroit pas, en nule guise,
Ci avaler, je le te di. »
Ysengrins respont : « Or me di
Si t'aïst li sains esperis[b].
- As tu tes pechies regehis ?
- Oïl, fait il, a un viel lievre
Et a une barbue chievre,
Molt tres bien et molt saintement.
N'avra mais m'anme dampnement !
Pour cose qu'a siecle aie faite
Ne porcacië ne portraite.
- Se vous volés ça avaler,
Ançois vous covient confesser
Et de vos pechiés repentir[c]
Car nuls ne puet ça jus venir
Se confesse ne l'i amainne.
- Conpains, ja por ce ne remaigne,
Que jou la aval a vous n'aille :
Sachiés, qu'il m'avint hui, sans faille :
J'encontrai hui enmi ma voie,
Ensi comme hui matin venoie,
Dant Hubert l'esoufle volant ;
A lui me confessai corant,
Que onques n'i veuc plus atendre ;
De lui veuc peneance prendre,
Et volentiers le me dona :
Tous mes pechies me pardona,
Dont j'oi, saciés de voir, grant[d] joie !
- Bials conperes, se je cuidoie
Que ce fust voirs que vous me dittes,
Que de vos pechiés soiés cuites,

là, que vous êtes en règle avec votre conscience, je prierais le roi du ciel qu'il vous installe ici, où vous pourriez vivre dans la félicité. — Compère, allez, vite ! faites-moi rapidement entrer là-dedans, car j'ai le vif désir d'y aller ! En effet, par la foi que je dois à l'Esprit-Saint, je vous ai dit là-dessus la vérité ; au nom de Dieu, prenez-moi sous votre protection ! » Voici ce que Renart se met à lui crier : « Il vous faut donc prier Dieu et le remercier affectueusement, afin qu'il vous accorde un véritable pardon et qu'il vous fasse rémission de vos péchés : c'est ainsi que vous pourrez entrer ici. » Isengrin n'y tient plus : il tourne son cul vers l'orient et sa tête vers l'occident et commence à brailler et à pousser de grands hurlements. Renart, capable de mainte merveille, était installé, en bas, dans l'autre seau, celui qui était descendu au fond du puits : si Renart s'y est couché, c'est que les choses vont mal tourner ; Isengrin aura de quoi se mettre en colère, ça ne traînera pas ! Isengrin s'écrie : « J'ai fait ma prière à Dieu ! — Et moi, dit Renart, je lui ai rendu grâces ! Vous allez venir au fond, sans attendre ! » Il faisait nuit à ce moment-là et les étoiles brillaient de toute leur clarté, se reflétant dans l'eau du puits. Renart, à qui il tardait de sortir, lui a monté une supercherie : « Isengrin, vois-tu ce miracle ? Devant moi brillent mille chandelles. Jésus t'accordera un vrai pardon et totale rémission ! » Que la maladie le prenne aux oreilles ! Pas trace de feu ou de chandelles !

Au roi prieroie celestre
Qu'il vous doinst[a] ceens vostre estre,
U vous seriés bien liëment[b].
- Conpere, or tost, haistivement
Me faites la dedens entrer
Car molt i desir a aler !
Car, foi que doi sainte esperite,
La verité vous en ai ditte ;
Por Dieu, pensés de moi tenser[c] ! »
Renars li comence a crïer :
« Il vous estuet dont Dieu prïer
Et molt doucement gracïer,
Qu'il vous face vrai pardon,
De vos pechiés remisïon :
Ensi i porrés entrer. »
Ysengrins n'i volt plus ester :
Son cul torna vers orïent
Et sa teste vers occident,
Et commença a orguener
Et molt durement[d] a hurler.
Renars, qui fait mainte mervelle,
Estoit aval en l'autre selle
Qui ou puc estoit avalee :
Ce fu par pute destinee
Que Renars s'est dedens couchiés ;
Ysengrins iert par tens iriés !
Dist Ysengrins : « J'ai Dieu proïé !
- Et jou, dist Renars, gracïé !
Vous venrés aval sans demeure ! »
Il estoit nuis a icele eure
Et les estoiles cler luisoient
Et en l'ewe dou puis paroient.
Renars cui tart estoit l'issue,
Li avoit fait une treslue[e] :
« Ysengrins, vois tu ces mervelles,
Que devant moi ardent candoilles.
Jhesus te fera vrai pardon
Et molt bone remisïon ! »
Passion le fiere en l'orelle :
Ja n'i avoit feu ne candoille,

Ce qu'on y trouvait, en revanche, suffisamment, c'eſt le froid, l'obscurité et l'infamie. Isengrin, qui n'a jamais eu le moindre grain de sagesse, croit bien qu'il dit la vérité. Le voici donc qui fait tous ses efforts et qui se débat pour ramener le seau sur la margelle. À pieds joints il saute dedans : Isengrin était le plus lourd et il se précipite au fond. Écoutez donc ce que fut leur discussion ! Ils se sont croisés dans le puits ; Isengrin a interpellé Renart : « Compère, pourquoi t'en vas-tu ? » et Renart lui a répondu : « Pas la peine de faire une telle tête ; je vais vous expliquer la coutume du lieu : quand l'un descend, l'autre monte, tel eſt l'usage que l'on pratique ici ! Moi, je monte au paradis, là-haut, et toi tu dégringoles en enfer. Moi j'ai réussi à échapper aux diables, et toi tu t'en vas chez les vrais démons : te voilà tombé fort bas, dans l'ignominie, et moi je m'en suis sorti, que tu le saches bien ! Par Dieu le Père et Saint-Esprit, là, au fond, se trouve le séjour des diables ! » Dès que Renart a touché la terre, il eſt tout ragaillardi de faire la guerre à Isengrin, qui lui, eſt en mauvaise poſture : aurait-il été fait prisonnier devant Alep[1], il n'aurait pas été aussi misérable qu'après être tombé dans le puits.

Seigneurs, écoutez maintenant ce qu'il en eſt des moines et comment ils perdirent leurs forces : leurs fèves, qu'ils avaient mangées réduites en purée, étaient trop salées ; aussi avaient-ils trop bu le soir, et la nuit ils dormirent comme des loirs. Les

Ains i avoit assés froidure[a]
Et obscurté et grant laidure.
Ysengrins, ki ains n'ot savoir,
Cuide bien k'il li die voir[b].
Adonc s'esforce, atant eſtrive
Au saiel abatre de rive.
Il joint les piés, si saut dedens :
Ysengrins fu li plus pesans,
Si se devale contreval.
Or escoutés le bateſtal !
Ou puc se sont entrecontré ;
Ysengrins l'a araisoné :
« Conpere, por coi t'en vas tu ? »
Et Renars li a respondu :
« N'en faites ja chiere ne frume ;
Bien vous en dirai la couſtume :
Quant li uns va, li autres vient,
C'eſt la coſtume qui avient !
Je vois en paradis la sus
Et tu vas en enfer la jus !
Des dïaubles sui escapés
Et tu t'en vas as vis malfeis[c] :
Molt es en grant honte cheois
Et j'en sui fors, bien le sachois.
Par Dieu le pere esperitauble,
La jus conversent li dïauble ! »
Des que Renars vint a la terre,
Molt s'esbaudiſt de faire guerre.
Ysengrins eſt en male trape :
Se il fuſt pris devant Halape,
Ne fuſt il pas si adolés
Con quant ou puc fu avalés.

Signor, or oés des rendus,
Con il perdirent lor vertus :
Lor feves furent trop salees,
Qu'il orent mengies esgrunees ;
Si orent trop beü[d] le soir :
La nuit dormirent comme loir[e].
Li serjant furent pereceus,
Ki d'ewe furent soffreteus.

serviteurs étaient paresseux et l'eau manquait. Mais il arriva que le cuisinier, qui avait la charge du garde-manger, retrouva ses moyens : il s'en vint au puits le matin, conduisant un âne d'Espagne et des compagnons, qui étaient trois. Tous les quatre atteignent le puits au bon trot, attellent l'âne à la corde de la poulie, et l'animal tire sans ménager ses efforts. Les moines ne cessent de le frapper, l'âne ne cesse de tirer de toutes ses forces, sans arriver à avancer ni à reculer, malgré la volée de coups qu'il reçoit. Un moine alors s'eśt appuyé sur le bord du puits et s'eśt couché sur la margelle ; il se met à regarder vers le fond et découvre Isengrin[1]. Il s'adresse aux autres : « Que faites-vous donc, par Dieu le Père glorieux ! C'eśt un loup que vous êtes en train de tirer ! » Et tous, saisis de panique, de se précipiter vers le couvent, plus vite que le pas ou le grand trot, mais sans oublier de bloquer la poulie : Isengrin souffre mille morts. Les frères appellent les domeśtiques : Isengrin ne va pas tarder à passer un mauvais quart d'heure ! L'abbé se saisit d'une massue, de bonne taille et pleine de nœuds, le prieur d'un chandelier. Il ne demeure au monaśtère pas un seul moine qui n'emporte un bâton ou un épieu : tous sont sortis de leur logis et se mettent à courir vers le puits, bien décidés à donner des coups. Ils font tirer l'âne qui était reśté là et l'aident de toutes leurs forces, si bien que le seau finit par arriver au bord. Isengrin n'attend pas qu'on lui offre une trêve :

Mais il avint dou cuisinier,
Celui qui gardoit le mengier,
Qu'il ot sa force recovree :
Au puc s'en vint la matinee,
Si menoit un asne espaignois
Et conpaignons de ci a trois.
Au puc en vienent le troton
Treśtout li quatre conpaignon ;
L'asne acouplent a la polie,
Qui de traire pas ne s'oublie.
Li rendu le vont molt ferant
Et li asnes forment tirant,
Qu'il ne puet n'avant n'ariere
Ne por cose que on le fiere,
Quant uns rendus s'eśt apoiés
Qui desus[a] le puis s'eśt couciés,
Si prent dedens a regarder
Et Ysengrin a aviser.
As autres diśt : « Que faites vous,
Par Dieu le pere gloriöus !
Ce eśt uns leus que vous traiés ! »
Eśte les vous tous esmaiés,
Si s'en queurent tout en maison
Plus que le pas ne le troton ;
Mais la polie ont atachie :
Ysengrins sueffre grant hascie.
Li frere apelent les serjans :
Par tens iert Ysengrins dolans !
Li abes prent une maçue
Qui molt eśtoit grans et cornue,
Et li prieurs un chandelier.
Il ne remeśt moisne ou mośtier
Qui ne portaśt baśton u pel :
Tot sont issu de lor ośtel ;
Au puc en prennent a venir
Et bien s'apreśtrent de ferir.
L'asne font traire qui la fu
Et il li aident par vertu,
Tant que la selle vint a rive.
Ysengrins n'atent nulle trive :

il fait un bond tout à fait remarquable, et les chiens se mettent à sa poursuite, lui déchirant la fourrure dont ils font voler les touffes. Entre-temps, les moines l'ont attrapé et vigoureusement rossé. L'un d'eux le frappe au niveau des reins : Isengrin eſt tombé entre de mauvaises mains ; quatre fois de suite il s'eſt évanoui ; il en voit vraiment de toutes les couleurs. Il s'eſt allongé sur la margelle du puits et là, il fait le mort. Voici qu'arrive le prieur — que Dieu lui réserve la honte et le déshonneur ! — qui prend son couteau à la main avec l'intention de l'écorcher. Il était tout près de lui faire la peau, quand l'abbé l'interrompt : « Laissez tomber ! Il a le pelage en lambeaux et il a succombé sous les coups que nous lui avons assenés ; il ne fera plus la guerre à personne, et laissera cette terre en paix. Retournons au couvent et laissez-le tranquille : il n'a guère envie de partir. » Chaque moine a repris son épieu et tous s'en reviennent au logis. Isengrin, qui a souffert un tel martyre, conſtate qu'il n'y a plus personne ; il s'en va, au supplice, car il a la croupe rompue. Il eſt arrivé à un buisson, mais son échine a reçu tant de coups qu'il ne peut plus bouger. Il vit son fils qui venait au-devant de lui, et lui demanda sur-le-champ : « Cher père, qui vous a ainsi arrangé ? — Mon fils, c'eſt Renart qui m'a assassiné et m'a trahi par sa fourberie. Il m'a fait tomber dans un puits ; plus jamais je ne pourrai retrouver mes forces. »

Un saut a fait molt avenant,
Et li gaignon le vont sivant ;
Descirent li son peliçon,
Amont en volent li flocon
Et li rendu l'ont atrapé,
Qui l'ont molt durement frapé.
Li uns le fiert par mi les rains :
Ysengrins eſt en males mains ;
Iluec s'eſt quatre fois pasmés,
Molt par eſt grains et adolés.
Il eſt couchiés desoz le bort :
Ilueques fait samblant de mort.
Atant eſtes vous le prior,
Cui Dieus acort grant deshonor !
Il met sa main a son coutel,
Si en voloit prendre la pel.
Tous eſtoit pres de l'acorer,
Quant l'abes diſt : « Lassiéz eſter !
Assés a sa pel depecie
Et soffert a mortel hassie ;
Ne fera mais a nului guerre ;
Apasie en eſt ceſte terre.
Tornons nous et lassiés le eſter[a] :
Il ne s'en a talent d'aler. »
Cascuns rendus a pris son pel
Si s'en retornent a l'oſtel.
Ysengrins voit n'i a nului,
Qui a soffert si grant anui ;
Va s'en et sueffre grant haschie
Car il a la crupe brisie.
A un busson s'en eſt venus,
Mais tant ert ses crepons batus
Qu'il ne se puet remüer.
Devant lui vit son fil aler
Qui li demanda entresait :
« Biau peres, qui vous a çou fait ?
- Biaus fils, Renars qui m'a mordri,
Qui par son barat m'a trahi :
En un puc me fiſt trebuchier[b] ;
Ne me porrai jamais aidier. »

Quand l'autre l'entend ainsi parler, il en eſt fort irrité : il jure par Dieu qui a subi le martyre que s'il peut l'attraper et le tenir entre ses poings, il lui fera payer son mauvais tour ! « Si je le tiens, je vous promets qu'il ne m'échappera pas vivant, car devant moi il a forniqué avec ma mère, et il m'a pissé dessus, à moi et à mon frère ; mais je lui rendrai la monnaie de sa pièce ! Ce qui l'attend, c'eſt la mort et rien d'autre ! »

Alors Isengrin se retire dans ses terres et fait mander les médecins qui se sont occupés de le soigner : il y en eut jusqu'à dix à son chevet, et à force de remèdes, il finit par recouvrer ses forces. Voilà Isengrin à nouveau grand et fort : si maître Renart franchit les limites de son territoire et que lui, il lui tombe dessus tandis qu'il chemine, sachez qu'il lui en fera voir !

Quant cils l'oï, molt s'en aïre :
Dieu jure qui soffri martire,
Sel as puins le puet tenir,
Il li fera son gieu puïr !
« Se je le tieng, je vous plevis
K'il ne m'eſtordra[a] mie vis,
Que devant moi croissi ma mere
Et conpissa moi et mon frere ;
Mais je l'en rendrai guerredon !
Il n'en aura se la mort non ! »

Atant s'en entra en sa terre
Ysengrins et fait mirres querre,
Qui de lui se sont entremis :
Avoec lui furent par tant dis[b],
Qu'il li ont mecine donee,
Por coi sa force ot recovree.
Ysengrins eſt et grans et fors :
Se dans Renars passe les pors,
Et cius le truiſt dedens[c] sa marche,
Sachiés qu'il li fera damaige !

Branche Vb

LE JAMBON ENLEVÉ
RENART ET LE GRILLON

Un jour Isengrin était sorti d'une lande afin de trouver sa provende, et le seigneur Renart en avait fait de même : ils ne vont pas tarder à se croiser ! Renart se met à prier Dieu qu'il puisse ce jour-là le préserver des mains de son compère Isengrin, disant : « J'ai là un si méchant voisin que je ne sais plus à qui me fier ! » Et voilà qu'Isengrin tombe sur lui, dévalant une grande butte : bientôt il va lui faire des misères ! Renart se rend bien compte qu'il ne peut esquiver ni fuir, où que ce soit ! Aussi lui déclare-t-il sur-le-champ : « Mon cher compère, bienvenue à vous ! Que Dieu vous donne honneur et joie ! » Et l'autre de lui répondre : « Que Dieu me garde, quelle grande joie pour moi quand je te vois ! Au nom de Dieu le père, dans lequel je crois, lorsque je te vois, je n'ai envie de voir personne d'autre ; je vais encore te faire souffrir : tu vas être hébergé dans mon ventre, ce sort, tu ne pourras pas y échapper, tu n'as pas d'autre issue. Il te faudrait un cheval bien rapide pour ne pas avoir à me livrer combat ! De ta viande se gonfleront mes flancs,

Un jor[a] issi fors d'une lande
Ysengrins por querre viande,
Et dans Renars tout ensement :
Par tens feront acointement !
Renars prent Dieu a reclamer
Qu'il le puist cel jor garder
Des mains son compere Ysengrin :
« J'ai, fait il, tant malvais voisin
Que ne me sai en cui fier ! »
A un grant tertre davaler
Li vint Ysengrins devant lui,
Qui par tens li fera anui[b].
Renars voit bien ne puet guenchir
Ne nule part ne puet fuir.
Si li a dit tout a estrous :
« Biau conperes, bien vegniés vous[c]
Et Dieus vous doinst honor et joie ! »
Et cius li dist : « Se Dieus m'en voie,
Grant joie ai je[d] quant je vous voi !
Par Dieu le pere en cui je croi,
Quant je te ferai encor anui :
En mon ventre prendras hostel,
Tu ne t'en pues partir par el[e],
Molt auroies isnel cheval,
Se ne te fas livrer estal !
De toi me leveront li flanc[f]

et plus grande en sera la peur que j'inspirerai aux hommes ! Eh bien, que fais-tu ? Tu ne te jettes pas dans ma gueule ? Qu'est-ce que tu attends ? » Isengrin aiguise ses dents : Renart risque de passer bientôt un mauvais quart d'heure ! Jamais homme — même prisonnier, ou retenu captif au pays des Sarrasins — ne fut autant battu et maltraité que le fut Renart.

Voici Renart en situation critique : de son dos s'envolent les touffes de poils comme d'un coussin de plumes que l'on secoue ; la douleur est si vive qu'elle lui met l'écume au museau. Les violences d'Isengrin cessent et Renart se retrouve avec le pelage en triste état ; il est bel et bien pelé, ce n'est pas pour faire semblant ! Renart ne bouge plus, et commence à se lamenter. Isengrin, à le voir, est pris de pitié : le souvenir lui revient de l'amitié qui a toujours existé entre eux ; ses yeux se troublent, et il se met à pleurer et à pousser de grands soupirs. Tout près de Renart il s'est accroupi, disant : « Ah ! je suis trahi ! Je me suis laissé emporter par la colère ; je me suis très mal conduit ! Aucun plaisir ne m'intéressera plus désormais, puisque j'ai tué mon conseiller ! » Renart l'entend, il s'étire un peu. « Qu'est-ce que je sens ? dit le loup, il a encore une veine qui bat, la chaleur et le souffle vital ne l'ont pas quitté[1] ! » Renart se remet sur ses pieds et lui dit : « Seigneur, c'est mal agir de me traiter si méchamment ! Ne soyez pas à ce point enragé : je suis votre neveu, c'est le plus important ; vous auriez tort, à l'avenir, de

Molt m'en douteront plus la gent !
Que faites vous, que vous n'entrés
En ma geule ? Que demorés ? »
Ysengrins aguise ses dens :
Par tens sera Renars dolens !
Onques nuls[a] hons, tant fust chetis
N'en terre de Sarrasins pris,
Ne fu si bien hocepiniés
Con Renars fu, ne laidengiés.
Or est Renars en mal troton :
De son dos volent li flocon
Conme d'une coste de plume ;
Tel dolor a que tous escume.
Ysengrin[b] a fait son revel :
Renart a pelee la pel ;
Cils fu pelés, pas ne s'en fainst !
Ne se remue ançois se plainst[c].
A Ysengrin en prent pitié :
Ramenbra li de l'amistié
Qu'il ont tous jors entre aus eüe ;
Troublee li est la veüe,
Et si conmença a plorer
Et durement a sospirer.
Desus Renart s'est acroupis :
« Ahi ! dist il, je sui trahis !
Mes maltalens m'a sorporté ;
Trop ai vilainement ovré !
Je n'ai mais cure de deport
Quant jou mon consillier ai mort ! »
Renars l'oï, un poi s'estent.
Dist li leus : « Qu'est ce que je sent ?
Encor li bat une vaine
Et si n'en ist fus ne alaine[d] ! »
Renars se drece sor ses piés
Et dist : « Sire, çou est pechiés
Que si malement me menés !
Ne soiés pas si forsenés :
Vostre niés sui, ce est la somme ;

tenir les faibles pour quantité négligeable ! » Renart regarde vers la plaine et voit arriver, du côté du bois, un paysan qui transportait, suspendu à son cou, un jambon ; il sortait de chez lui. Renart, en le voyant, se met à sourire : « Eh bien, vous m'êtes un ami très cher — il va s'en tirer grâce à son bagou[1] —, mon oncle, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer : ce paysan, là, transporte un jambon ; mettons-le entre nos mains et changeons-nous en marchands ! À quoi sert-il de s'attarder ici ? À l'attaque, sans attendre ! Je sais parfaitement vendre de la viande, sans que le client refuse. Procédons ici même au partage[2] : j'en aurai pour moi le tiers, et vous, qui êtes de grande taille, vous en aurez les deux autres ; c'est la façon de faire des marchands, car ils mènent joyeuse vie ! » Isengrin lui montre les dents et lui répond : « Par saint Clair, je n'ai guère envie de m'en prendre à un paysan ! Je passais hier par la rue d'un village, et il y a un homme qui m'a frappé avec une massue, si fort qu'il m'a étendu raide ! C'est très humiliant pour moi de me faire battre ! » Renart rétorque : « Qu'à cela ne tienne ! Pour moi, c'est le moment ou jamais de tester mon astuce : si je n'arrive pas à vous procurer le jambon, faites-moi pendre à une corde ! Mon oncle, ajoute-t-il, attendez-moi, j'y vais, et vous, restez ici ! — D'accord », dit Isengrin, et Renart se met en chemin. Il se traîne au-devant du paysan, simulant une infirmité. C'est ainsi qu'il arriva au milieu du chemin charretier.

Ja mar tenrois nul petit home ! »
Renars regarde vers un plain,
Delés le bos vit un vilain :
Sor son col[a] portoit un bacon ;
Venus estoit de sa maison.
Renars le vit, si a sozris :
« Or ça, molt estes mes amis,
Il garra ja par sa favele ;
Oncle, or oés bone novele[b] :
Un bacon porte cils vilains ;
Car le metons entre nos mains[c]
Et si devenons marcheant !
Qu'alons nous ici demorant ?
Corons li sus, or n'i a plus !
Bien sai vendre char sans refus.
Or faisomes ci nostre esgart :
Jou en aurai la tierce part
Et vous les deus, qui estes grans ;
C'est costume de marcheans,
Qu'il se desduisent liëment ! »
Ysengrins li monstre le dent
Et li respondi : « Par saint Cler,
Vers vilain n'ai cure d'aler !
Je passai hier par une rue,
Un m'en feri d'une maçue
Si que il m'abati tout plat !
Grant honte me fait qui me bat ! »
Dist Renars : « Lassiés çou ester !
Or m'estuet me sens esprover :
Se le bacon ne vous puis rendre,
A une hart me faites pendre !
Oncles, fait il, or m'atendés
G'irai avant, or demorés !
- Je l'otroi », ce dist Ysengrins,
Et Renars acuet son chemin.
Par devant[d] le vilain s'est trais,
Ausi fait con s'il fust contrais[e].
S'en vint parmi une charriere.

Le paysan fit bien grise mine en voyant surgir le renard. Voilà le jambon fort menacé ! Renart s'avance en traînant ses reins, et le paysan croit bien pouvoir l'attraper de ses mains. Renart a fait un petit saut pour l'éviter ; le paysan dit alors : « Peine perdue ! Ta gorge sera fixée au col de mon manteau ! » Renart l'entend et s'en trouve fort aise, car il y a une grande différence entre dire et faire : s'il en est capable, il fera mentir ses prévisions ! Il n'arrête pas d'accélérer son trot, et l'autre presse son allure. Le paysan souffre le martyre ; il ne peut poursuivre, le souffle lui manque, et il a abandonné son jambon à terre. Isengrin s'écrie : « Allez, il n'y a plus à attendre ! » Renart se précipite au grand galop, et Isengrin le suit, dans son dos : Isengrin n'a pas besoin de chaussures[1] ; il se dirige à grands sauts vers le jambon qu'il prend et jette sur sa nuque ; il s'enfuit avec son butin jusque dans son buisson. Là, il a vite fait de le dévorer ; pour Renart, il n'en a gardé que la corde. Le paysan revient sur ses pas, et fait bien triste mine en découvrant que son jambon est perdu : jamais on n'a vu homme manifester tant de chagrin ! Renart n'accorde aucune importance au paysan et met fin à sa course à travers la plaine. Il s'en revient au buisson où il croit pouvoir partager son jambon. Mais Isengrin, qui l'a pris et partagé à lui tout seul[2], montre à Renart la corde ; Renart ne veut pas l'affronter et préfère lui répondre en ces termes : « Que la corde reste à celui qui la mérite[3] ! Vous êtes quelqu'un d'infréquentable ! Je ne saurais rester plus longtemps

Li vilains fist molt laide chiere
Conme il aperçut le houpil.
Or est li bacons en peril !
Renars vint traïnant ses rains[a]
Et bien le cuida prendre as mains.
Renars li fait un petit saut ;
Dist li vilains : « Riens ne te vaut !
Ta gorge iert mise en mon mantel ! »
Renars l'oï, molt li fu bel,
Que molt a[b] entre dire et faire :
S'il puet il li fera contraire !
Tous tens efforce s'anbleüre
Et cius enforce s'aleüre.
Li vilains sueffre molt grant painne ;
Ne puet aler, faut li l'alaine,
Si a jeté le bacon jus.
Dist Ysengrins : « Or n'i a plus ! »
Renars[c] s'en va tous les galos
Et Ysengrins le suit au dos :
Ysengrins n'a cure de caus[d] ;
Au bacon est venus les saus,
Sel jete sor son caignon ;
Fuit s'en atout a son buisson[e].
La le menja sans demoree ;
A Renars a la hart gardee.
Li vilains retorna arriere
Qui molt faisoit dolante chiere
Quant il ot perdu son bacon :
Ains mais tel duel ne fist nuls hom !
Renars n'ot cure dou vilain,
Laissa le corre par le plain[f].
Si s'en est venus au buisson
U cuida partir son bacon[g].
Mais Ysengrins qui prent et part
A Renart a mostree le hart[h] ;
Renars ne voet bataille faire[i],
Ançois li comence a retraire :
« La hart ait qui l'a deservie[j] !
Malvaise est vostre conpaignie !
Ne puis ci longuement durer :

ici, et je voudrais vous demander congé ! Je n'ai jamais cessé de me disputer. Cher ami, je vous demande maintenant la permission d'aller à Saint-Jacques-de-Compostelle et de me faire pèlerin de par la terre. » Isengrin répond : « D'accord ! » Renart s'en réjouit, du moins à ce que j'en crois ; Renart s'en va, plein d'entrain, et n'a aucune envie de s'attarder sur place : il lui semble qu'il vient d'échapper à un vrai diable, aux démons.

Renart s'en va, poursuivant son chemin, et se met en tête de rouler Isengrin, croyant bien lui faire payer le jambon dont il n'avait pas voulu lui donner sa part. C'est bien là l'habitude du goupil ! Il regarde et voit devant lui une maison, vers laquelle il se dirige — c'est la vérité —, arrivant ainsi au jardin du prêtre ; il y trouve grande abondance de rats, et déclare : « Mon Dieu, je ne me suis pas trompé de chemin, car j'avais exagérément faim ! Dieu m'a offert une bonne occasion ! Il a bien du mal à les attraper par ruse : il s'arrête, épuisé, et c'est à ce moment qu'il aperçoit un grillon. Renart en frissonne de tout le corps, car il a peur que l'animal ne le dénonce. Il descend le long du jardin en prenant son temps, écoutant le chanteur qui se trouvait en ces lieux, près d'un four[1]. Le grillon l'entend fort bien arriver : il se tait, reste coi, ne sonne mot, et commence à regarder quelles sont les intentions de Renart ; Renart s'est rendu parfaitement compte que l'autre le surveille, quand il voit qu'il l'observe et qu'il veut connaître son sort ;

Vostre congié voel demander !
Onques ne finai de plaidier.
Biaus amis, or vous requier,
Congié de saint Jahe requerre :
Pelerins serai par la terre. »
Dist Ysengrins : « Et je l'otroi ! »
Renars est liés, si com je croi[a] ;
Va sent Renars a grant baudour
N'i voet plus faire de sejor :
Vis li est qu'il est escapés
A fins diaubles, as malfés.
  Va s'ent Renars tout son chemin ;
Bien cuide engignier Ysengrin,
Bien li cuide le bacon vendre
Dont il ne li volt sa part rendre.
Bien a la coustume au houpil ;
Devant soi garde a un mesnil.
La s'en torna, ce est la voire
Et vint au cortil au provoire ;
Ras trova a grant plenté :
« Dieus, dist Renars, bien ai erré
Car fain avoie a demesure !
Dieus m'a doné bone aventure ! »
Des ras engignier molt se painne :
Arestés s'est a molt grant painne,
Si aperçoit un gresillon.
Renars en fu en grant friçon
Car paor a qu'il ne l'encuse.
Tout contreval le cortil muse
Si escoute le chanteour
Qui estoit illuec prés d'un for.
Li gresillons l'oï molt bien :
Tous cois se taist ne ne dist rien[b],
Ains conmença a regarder
Coument Renars vorra ovrer.
Bien aperçut qu'il le gaitoit.
Quant vit qu'il l'esgardoit,
Et qu'il voloit savoir sa fin ;

il tient alors sa tête plus inclinée. Puis il se met à lui parler en ces termes : « Maître le clerc, voulez-vous écrire en ces lieux ? Avez-vous récité toutes vos prières en latin[1] ? Il est encore bien tôt : vous n'y verriez goutte pour écrire ! Si vous faisiez un effort pour me chanter votre livre de psaumes, eh bien, par mon père, je vous payerais largement ; ce genre de chose, je n'ai pourtant envie de le faire à personne... » Le grillon le prend de haut et répond : « Taisez-vous, traître que vous êtes, ce n'est pas un berger que vous avez trouvé ici[2] ! Votre regard est bien torve ! — Par saint Denis, je veux juste savoir de quel pied vous boitez[3] ! » Il est allé du côté de Renart et s'est approché de lui, car il veut l'observer de près, et Renart, qui veut se venger et qui s'inquiète d'être ainsi guetté, tire de sa manche une massue[4] et vise le grillon pour le frapper ; le grillon ne veut pas fuir et préfère pousser un cri. Renart, l'expert en ruses, a jeté sa massue et dit : « Frobert, ton heure est venue ! Je vois bien que si je te laisse vivre, tu pourrais me causer de gros ennuis ! » Il réfléchit alors à sa tactique, à la manière de se venger de lui. Il ouvre sa gueule, écarte ses mâchoires, avec l'intention d'y retenir Frobert. Le grillon recule en disant : « Renart, que la colique te terrasse, tu es vraiment une sale engeance ! Va te faire pendre ! Ce sont les démons qui tiennent le pèlerin qui est capable de mordre les gens en fin de compte ; si tu m'avais eu dans ta gueule, tu m'aurais tué net ! J'ai été bien près de mourir !

Si avoit le chief plus enclin.
Lors li a comencié a dire :
« Dans clers, volés vous ci escrire ?
Avés tout dit vostre latin ?
Il est encor assés matin :
Ne verriés goute a escrire !
Se vous entendiés a lire,
Por mon pere, vostre sautier,
Je vous donroie boin loiier,
Cou qu'a nului faire ne voel. »
Li gresillons[a] dist grant orgueil :
« Taisiés vous, traïtres provés,
N'avés pas ci bergiers trovés !
Trop me regardés de put oeil !
- Par saint Denis, enquerre voeil
De quel pié, fait il, vous clochiés ! »
Envers Renart s'est aprochiés
Car il le voet de prés gaitier ;
Et Renars, qui se voet vengier,
Qui a paor de son agait,
De son bras une maque trait,
Si l'en a esmé a ferir ;
Li gresillons ne volt fuïr,
Ançois avoit geté un bret.
Et Renars qui tant sot d'agait
A la maqüe jetee jus :
« Frobert, fait il, or n'i a plus !
Bien voi, se te lassoie vivre,
Tu me poroies faire cuire[b] »
Lors se porpense qu'il fera,
Coument de lui se vengera.
Bee la geule, ovre les dens,
Flobert voet enclore dedens.
Li gresillons se trait arriere :
« Renars, fait il, passion te fiere !
Tant es ore de pute part !
Pendus soies tu a la hart[c] !
Or ont diauble un pelerin
Qui la gent mordra en la fin ;
Se tu m'avoies en goule

Dieu m'a sauvé parce qu'il lui a plu de le faire ! Je vais me retirer dans mon enclos et toi, reste dehors ! » Renart lui répond : « Vous êtes ivre ! Je croyais que c'était un livre ! Pour sûr, si je l'avais gobé, je connaîtrais tout ce répertoire ! Tu peux[1] sans difficulté te rendre compte et penser que je n'ai pas la vue bien claire, puisque je ne t'ai pas découvert avec mes yeux ; par Dieu, cela ne m'étonne guère ! Je suis frappé d'une terrible maladie, car j'ai accompli maints pèlerinages qui ont bien fatigué mon corps ; ils ont fait naître en moi des maux dont l'issue sera fatale. Je vois bien que je n'en ai plus pour longtemps ! Vous êtes un fort bon et sage clerc. Dans tous mes pèlerinages, je vous prendrai comme compagnon, que Dieu me guide ! car je sais bien, même si je cherchais à travers toute la région et tout le pays, que je ne trouverais pas meilleur maître[2] ! » Le grillon se met à rire : il ne se soucie pas de pousser sa chanson. Il connaissait parfaitement les agissements de Renart. Il lui dit alors : « Que Dieu me garde, Renart, n'ayez crainte de ne pouvoir vous confesser à temps, car d'ici peu vous aurez des prêtres à en revendre ! Vous pourrez leur confier vos dernières volontés ! »

Tandis qu'ils parlaient ainsi et qu'ils étaient tout à leur entretien, avant qu'ils aient eu le temps de se regarder, arrivent sept mâtins, détachés. Renart évite de justesse la catastrophe pour s'être laissé ainsi surprendre ! Derrière déboulent les chasseurs,

Mort m'aroies et afolé !
Molt ai prés esté de morir !
Deus m'a gari par son plaisir !
Je me rendrai dedens mon clos
Et tu te tiegnes par defors. »
Renars respont : « Vous estes yvres[a]
Je cuidoie ce fust un livres !
Certes, se jou mengié l'eüsse,
Trestotes ces cançons seüsse[b] !
Or pues[c] savoir et bien penser
Que je ne voi mie bien cler
Quant je ne te choisi a l'oeil ;
Et par Dieu, pas ne m'esmervel !
Trop sui souspris de grant malaige
Car j'ai fait maint pelerinaige
Qui molt m'ont fort mon cors grevé
Tel mal m'ont ou cors alevé[d]
Par coi me covient a finer :
Bien voi ne puis longes durer[e] !
Vous estes clers molt bons et saiges.
En trestos mes pelerinaiges
Vous recevrai, se Dieus me voie,
Car je sai bien, se je cercoie
Tout cest païs et tot cest estre
Ne troveroie millor maistre ! »
Li gresillons[f] comence a rire,
N'avoit soing de sa cançon dire.
Bien conissoit les fais Renart,
Lors li a dit : « Se Dieus me gart,
Renars, ne soiés en effroi,
De confesser que jusqu'a poi
Arés prestres a grant plentés !
Dire porez vo volentés ! »
Endementres qu'ensi parloient,
Et que au parler entendoient,
Ains qu'il se fussent regardé,
Set gaignon vienent descouplé.
A poi qu'a Renart n'est mal pris
Des uaignons qui si l'ont sospris !
Aprés vienent li chaceour,

les archers et les veneurs ; l'un des veneurs excite les chiens de ses cris : Renart entend le vacarme et ne sait pas ce qu'il va devenir. Il se prépare à la fuite, et le veneur le poursuit, encourageant ses chiens féroces de la voix : « Allez Triboule, allez Rigaut ! C'est par là que s'enfuit cette canaille de goupil ! Vas-y Plaisance, après lui ! » Il fait détacher tous ses lévriers, tandis que Renart s'enfuit au plus vite, sans demander son reste. Il se répand en menaces contre le grillon qui l'a trahi si vilainement, mais il renonce à sa fréquentation quand il se rend compte que les mâtins le serrent de près et qu'il peut apercevoir leurs corps. Et quand Renart a couru jusqu'à être épuisé et complètement à bout, il revient et s'approche du four, les pattes pleines de boue, souillées par une terre argileuse ; au galop il saute sur l'entrée de l'orifice où s'est réfugié le grillon par qui il avait été si mal traité ; il en a bien tiré vengeance ! Il lui a si bien bouché sa maison que l'autre n'en sortira plus de l'année.

Renart ne s'y attarde pas longtemps ; il saute sur le faîte du four et s'y tapit ; les chiens le dépassent ; ils perdent sa trace et passent à côté de lui. Et quand Renart voit qu'ils sont passés et qu'il leur a échappé, il rejoint le sol par petits bonds. Il arrive droit au trou où le grillon est enfermé ; de l'extérieur, il l'accable de ses sarcasmes : « Saint homme, que Dieu te vienne en aide, es-tu bien au chaud là-dedans ? J'ai l'impression que tu n'as pas

Li archier et li veneour[a],
Un des veneres huie et crie :
Renars entent la tabourie,
Ne set que puisse devenir.
Lors s'aparelle de fuïr,
Et li veneres vient aprés
Qui li huie les chiens engrés :
« Or Triboule, or la Rigaut !
Par la fuit li houpil ribaut[b] !
Ore Plesence, aprés d'aler ! »
Ses levriers fait tous descoupler,
Renars s'en va tele aleüre
Conme plus puet et sans fainture[c].
Molt manace le gresillon
Qui li a fait tel traïson,
C'onques ne le volt acointier
Quant il vit les uaignons coitier
Et lor cors ot aparceü[d]
Et quant Renars ot tant coru
Qu'il fu amatis et lassés,
Vers le for se rest apressés
A ses[e] piés qu'il ot emboés
Et de l'arzilliere enterrés ;
Sus le partruis saut les galos
U li gresillons fu enclos
Par cui il fu si laidengiés ;
Or s'est il bien de lui vengiés !
Sa maison a si estoupee,
N'en istra mais de ceste annee.
Renars n'i fait pas grant sojor,
Ains saut sor la creste dou for :
La se tapi ; li chien l'outrerent,
Le flair perdirent sel passerent,
Et quant Renars les vit passés
Et que il lor est escapés,
A terre vient les saus menus.
Droit au pertruis en est venus
U li gresillons est enclos ;
Ses gas li lance par defors :
« Preudom, fait il, se Dieus t'ament,

de mal à prendre un bain chaud, car il n'y a pas de froid qui puisse y pénétrer ! Tu n'as pas de risque de gel, car j'ai fort bien bouché l'entrée, que Dieu me garde, du mieux que j'ai pu ! Veille à être un bon reclus : évite la luxure et la convoitise pernicieuse ! Et si toutefois tu fais quoi que ce soit, de toute façon, tu n'auras pas de voisins pour te voir : ce ne sont pas eux qui te feront mauvaise réputation, car je t'ai fort bien enfermé ! Tu n'as aucun risque, par saint Mandé, d'être encore vu pendant ce règne : ta situation sera bien cachée ! Fils de pute, tas d'ordures, que celle qui t'a porté soit honnie de ne pas avoir avorté ! Si ma peau n'avait été si tendre, tu n'aurais guère l'occasion, maintenant, de méditer là-dedans sur les mauvais traitements que tu m'as fait subir ! Dorénavant, dans ton trou, tu peux chanter, du moins si tu connais des chants par cœur, car tu n'y verras goutte pour lire, à ce qu'il me semble, dans ton livre de psaumes ! Je crois qu'il eſt vraiment indispensable que tu saches quelque chose par cœur, quoi que ce soit, par la foi que je dois à ma sœur Hersent ! Quant à moi, je suis en mesure, là-dehors, de faire absolument tout ce qu'il me plaira de faire ; la nouvelle année sera venue sans que tu aies jamais la possibilité d'y voir ; ce n'eſt pas par toi que je serai dénoncé, car tu ne verras rien de ce que je pourrai faire ! Tiens-toi bien tranquille dans ton trou, tu n'as plus d'inquiétude à avoir ; je veillerai là, à l'extérieur, pour voir

Es tu or laiens chaudement ?
Je cuit bien i pues eſtuver
Car point de froit n'i puet entrer !
Tu n'as garde de la gelee,
Car j'ai si eſtoupé l'entree,
Se Dieus me gart, mieus que je puis[a] !
Gardes que soies boins renclus :
N'aies cure de lecherie
Ne de malvaise convoitise[b] !
Et se riens faites toutevoie,
N'avés voisin qui ja vous voie :
Par iaus n'aquerrés malvais los
Car je[c] vous ai molt bien enclos !
N'avés garde, par saint Mandé,
Qu'en vous voie de ceſt regne :
Voſtre affaire iert bien celés !
Fil a putain, escoupelés,
Que honnis soit qui vous porta,
Quant elle ne vous avorta !
Se n'eüſt eſté la pel tenre,
Or poés laiens conseil prendre[d]
De moi faire si malmener !
Or poés laiens orguener
Se vous savés riens par cuer dire,
Que vous n'i verrois goute a lire,
Ce me samble, en voſtre sautier !
Je cuit qu'il vous a bien meſtier
Que sachiés que que soit par cuer,
Foi que je doi Hersent ma suer.
Or puis je molt bien ça hors faire
Treſtout çou qui me vorra plaire ;
Ains iert ceſte annee venue
Que vous i aiés mais veüe ;
Par vous ne serai encusés,
Car riens que face ne verrés[e] !
Or vous tenés laiens tous cois,
Vous n'avés mais garde d'effroi ;
Je garderai par ça defors

s'il y a des poules et des coqs, ou quelque chose que je puisse manger, car j'en aurais le plus grand besoin[1] ! »

C'eſt ainsi que Renart débite ses sarcasmes, tandis que les chiens qui l'avaient laissé sur le faîte du four[2] poursuivent vers le bois. Voici ce qui leur arrive, ce jour-là : entre le bois et le chemin, ils rencontrent le seigneur Isengrin ; ce sont les diables qui l'ont amené en ce lieu, telle était la deſtinée qu'ils lui avaient fixé. Avant même de lui lancer un défi, ils se mettent à lui arracher des morceaux de pelage, et lui, il fait face avec acharnement, déchirant de ses crocs les chiens qu'il réussit à atteindre ; effrayante eſt pour lui la bataille, les touffes de poil d'Isengrin volent en tous sens. Ce speƈtacle réjouit fort Renart : le voilà bien vengé d'Isengrin ! Il se met à contempler le combat, et à persifler Isengrin : « De manger le jambon ne vous a guère réussi ! Vous en avez, maintenant, la récompense ! C'eſt une inspiration diabolique qui vous a poussé à en manger autant : vous auriez, sans cela, le corps plus léger ! Il aurait mieux valu me laisser ma part ! » Isengrin découvre Renart et se rend compte qu'il eſt ravi et réjoui de le voir en bien mauvaise compagnie[3] ; le loup serait volontiers allé lui dire deux mots, mais les chiens lui font bien des misères et ne lui donnent pas le loisir de s'en aller de ce côté ; Renart, pendant ce temps, s'en retourne à son repaire et se dirige vers Maupertuis. Arrivé chez lui, il prend ses aises, tandis que le loup se trouve dans une

S'il i a gelines ne cos
Ne riens que peüsse mengier,
Car j'en auroie grant meſtier ! »
Ensi diſt Renars ses gabois
Et li chien s'en vont vers le bois,
Qui l'orent lassié sor l'eſtor[a] :
Si lor eſt avenu le jor
Qu'entre le bos et le chemin
Encontrerent sire Ysengrin.
Dïaubles l'orent amené
Qui li avoient deſtiné.
Onques nel vorent desfier,
Sa pel conmençent[b] a peler
Et il durement se desfent,
Cui il consuit, as dens le fent ;
De bataille eſt en grant friçon[c],
D'Ysengrin volent li flocon.
Renars le vit, molt fu liés,
Or eſt bien d'Ysengrin vengiés !
Prent la bataille a regarder
Et Ysengrin a ramprosner :
« Mar i menjaſtes le bacon !
Or en avés le guerredon !
Malfé vous firent tant mengier :
Le cors eüssiés plus legier[d] !
Mieus fuſt qu'eüsse eü ma part ! »
Ysengrins aparçoit Renart
Et voit qu'il eſt liés et joians
De çou qu'il eſt a maus parens ;
Volentiers s'en alaſt a lui
Mais li chien li font grant anui[e],
Qu'il nel laissent cele part traire,
Et Renars s'en va au repaire,
Vers Malpartruis eſt adreciés.
Ilueques s'eſt molt aaisiés.
Et li leus eſt en mal deport !
Iluec avoit un uaignon fort :
Ysengrin a saisi as bras :

mauvaise passe ! Il y avait là un mâtin puissant : il a attaqué Isengrin aux bras : le voilà tombé dans un beau traquenard, car l'autre lui montre les dents et les enfonce en plein dans la peau ! Lui leur rend les coups, férocement, et dans son acharnement, il en tue plus d'un ; les chiens ne peuvent tenir face à lui et laissent partir Isengrin. Il a pris la fuite, les jambes à son cou, et s'en va chercher ailleurs sa provende[1]. C'eſt alors qu'il lui souvient de Renart, parangon de perversité, « car, se dit-il, il était, je l'ai bien vu, ravi et réjoui de mes ennuis » ; il médite aux moyens de lui créer des tracas et des motifs de colère.

Or eſt il cheüs en mal las,
Car cius li presente les dens
Et li boute en la pel dedens !
Il les reblece malement,
Maint en ociſt deſtroitement ;
Li chien nel porent endurer :
Ysengrin lassierent aler.
Tornés s'en eſt grant aleüre,
Aillors s'en va querre paſture[a].
Lors li remembre de Renart
Qui tant par eſt de male part,
« Car il eſtoit, bien le connui,
Liez et joians de mon anui » ;
Porpense soi par quel afaire
Li puiſt anui et corouz faire[b].

Branche Vc

L'ESCONDIT

Alors, une chose lui revient à l'esprit : il en veut à sa femme au fond de son cœur parce que Renart l'a sautée ; quelle humiliation quand il l'a trouvé en train de coucher avec elle ! Il se dit qu'il ne peut se taire là-dessus ; il s'est trouvé dans un tel état de colère, de ce que Renart ait couché avec elle, que son cœur a manqué éclater ; aussitôt il se relève, il la frappe de son pied comme s'il était ivre, en criant : « Tiens, misérable putain, ignoble salope, répugnante et toujours en chaleur, c'est bien toi qui es responsable de tout ça ! Renart a bien réussi à me cocufier : je l'ai parfaitement vu se vautrer sur vous, impossible de vous en défendre ! » Hersent manque devenir folle de rage, en entendant Isengrin l'accuser ainsi, et pourtant elle lui raconte l'affaire toute entière d'un bout à l'autre : « Seigneur, il est vrai, il m'a déshonorée, mais le plus grave dans le crime qu'il a perpétré contre moi, c'est qu'il m'a fait violence[1]. Laissez tomber cette triste histoire, ce qui est fait est fait ; changez-vous les idées ! Ce crime ne sera jamais effacé par des paroles,

Lors s'est apensés[a] d'une cose,
De coi sa feme en son cuer cose
Por çou que il ferue l'a,
Renars molt par s'en abaissa
Quant il le vit o li gesir
Et dist qu'il ne se puet taisir ;
Telle ire en a au cuer eü
De çou qu'il a o li geü
Que par peu li cuers ne li crieve ;
Maintenant de terre se lieve[b],
Dou pié le fiert con s'il fust ivre :
« Ahi ! fait il, pute chaitive,
Pute vils, orde et chaude d'oevre,
Bien as esmeü toute l'uevre[c] !
Bien me set Renars acoupir :
Je le vi bien sor vous croupir,
Ne vous en poés escondire ! »
A poi Hersens n'enraige d'ire
Por Ysengrin qui si la cose,
Mais nonporquant cele la coze
De chief en chief trestot li conte :
« Sire, voirs est, il[d] m'a fete honte,
Mais ne m'a mie tant mesfait
Endroit ce que force m'a fait.
Lassiés ester tout cest contraire,
Cou qui est fait n'est mie a faire ;
A une autre coze entendés !
Ja cils mesfes n'iert amendés

quoi que nous puissions en dire ! C'est à la Cour de Noble le lion que se tiennent les procès et les audiences à propos des conflits à mort aussi bien que des simples disputes ; rendons-nous là pour porter plainte contre lui : il est bien possible qu'il vous en rende raison, et peut-être en sera-t-il contraint au combat en champ clos. » Ces mots ont complètement apaisé le courroux de maître Isengrin, qui dit : « Bon ! j'ai trop grogné ! Je suis bien sot, et je n'ai pas beaucoup réfléchi ; mais ce conseil que tu m'as donné m'a indiqué la voie. Renart paiera les scandaleux excès qu'il a commis, si j'arrive à lui mettre la main dessus à la Cour du roi ! » Cela dit, ils se mettent en chemin et voyagent sans s'arrêter jusqu'à ce qu'ils atteignent la Cour. Je crois qu'Ysengrin serrera Renart le roux de près, s'il réussit à le faire venir à la Cour, car le loup est fort astucieux et habile, et sait tenir plusieurs langages ; le roi, d'ailleurs, l'avait fait connétable de sa maison et de sa table[1]. Une fois qu'ils sont arrivés au palais, au lieu où le roi tient ses audiences, ils trouvent la Cour réunie en grande séance plénière : il y avait des animaux de toute espèce, de tout genre, des faibles et des puissants, tous vassaux du roi. Le monarque était assis sur un siège[2] dont la richesse était bien digne d'un roi. Tout autour de lui, en cercle, siègent les membres de sa suite ; pas un seul ne fait de bruit. Voici que se présentent en ces lieux maître Isengrin et sa chère amie qui ont aussitôt pris la parole.

Les autres, au grand complet, font silence. Hersent et Isengrin

Por cose que vous en dïon !
En la cort Noble le lïon
Tient on les plais et les oiances
De mortels guerres et de tences ;
La nous alons de lui clamer :
Bien le vous porra amender,
De ce puet en champorte estre[a]. »
Cils dist a tout reconforté
Dans Ysengrins li coureciés :
« Ahi ! fait il, trop ai groncié !
Trop sui fols et petit savoie :
Mais cils consaus m'a mis en voie.
Mar vit Renars son grant desroi
Sel puis tenir a cort de roi ! »
A ces paroles cheminerent,
Onques de l'errer ne finerent
Tant que il vinrent a la cort.
Or cuit qu'Ysengrins tenra cort[b]
Renart li rous, se tant puet faire
Qu'il le puisse a cort traire,
Car molt est viseus et saiges
Et si set de plusors langaiges
Et li rois l'a fait connestauble
De sa maison et de sa tauble.
Quant venus furent ou palais,
La ou li rois tenoit ses plais,
La cors estoit grans et pleniere :
Bestes i ot de grant maniere,
Foibles et fors de toutes guises
Qui toutes sont au roi sousmises.
Li rois sist sor un faudestuet
Si riche conme a roi estuet[c]
Tout entors lui siet a coronne
Sa maisnie qui l'avironne ;
Ni a celui qui noise face.
Atant evous venu en place
Dant Ysengrins o lui s'amie
Qui la parole ont aramie.

commencent leur discours devant le roi, en poussant force soupirs : « Sire roi, la justice est en décadence ! On se moque de la vérité et plus aucune parole n'est respectée ! Vous avez fait proclamer un ban royal interdisant que nul n'ait l'audace de rompre ou de briser les mariages. Renart ne vous estime pas suffisamment pour considérer comme un obstacle votre ban et votre édit, et il ne l'a jamais pris pour tel[1]. Renart, c'est celui qui sème tous les maux ! Renart a déshonoré ma femme : Renart ne respecte pas l'institution du mariage, ni les liens de parenté, ni ceux de cousinage ; il est pire que ce que je peux vous dire ! N'allez pas imaginer, cher et vénéré sire, que je dis cela pour le calomnier, ou pour jeter l'opprobre sur lui, ou pour faire rejaillir sur lui la honte et le déshonneur ! Hersent, que vous voyez ici, est là pour en témoigner. — Certes, sire, il dit vrai, ajoute-t-elle, depuis longtemps, alors que je n'étais que jeune fille, Renart me poursuit de ses assiduités, mais moi je l'ai toujours fui ; jamais je n'ai consenti à accéder à aucune des prières qu'il voulait me faire. Depuis que j'ai pris un mari, il a renouvelé ses avances et aggravé le scandale, mais moi je n'ai jamais voulu lui prêter attention, d'ailleurs, il n'a jamais pu me prendre de force, jusqu'à ce qu'il me coince à l'entrée d'une fosse : je n'ai pas pu y entrer, parce que j'étais trop grosse ; Renart me vit par un trou, se précipita au-dehors en passant par une autre issue, se plaça derrière moi et me fit subir le déshonneur aussi longtemps que le jeu lui a fait plaisir.

Trestuit li autre font silence.
Hersens et Ysengrins comence[a]
Devant le roi en souspirant :
« Rois, justice va empirant !
Verités est tornee a fauble,
Nule parole n'est estauble !
Vous fesistes le ban roiaul
Que nuls mariaiges par mal
N'osast estaindre ne brisier[b].
Rernars ne vous voet[c] tant prisier
N'onques ne tint por contredit
Ne vostre ban ne vostre dit.
Renars est cils qui tous maus seme
Renars m'a honie ma feme[d]
Renars ne doute mariaige
Ne parenté ne cousinaige[e] ;
Il est pire que ne puis dire !
Ne cuidiés mie, biaus dous sire,
Que jel die por lui reter,
Ne por blasme[f] sor lui jeter
Ne por honte ne por vergoigne[g] !
Veés ci Hersent qui le tesmoigne.
- Certes, sire, il dist voir, fait elle,
Puis celle eure que fus pucelle
M'ama Renars et porsuï
Et je li ai toz jors fuï ;
Onques ne me voel apoier[h]
A riens qu'il me vosist proier.
Puis que oi pris mon seignor[i]
Me refist il honte grignor
Mais je nel veus onques atendre,
Ne as mains ne me pooit prendre[j],
Trusqu'a l'entree d'une fosse :
N'i poi entrer que trop fu grosse ;
Vit moi Renars par un pertruis
Et salli fors tres parmi l'uis[k],
Si vint derriers, si me honni
Tant con li geus li abeli.

Isengrin, mon mari, a assisté au spectacle, et s'en trouve malheureux et fort marri, et moi je suis là devant vous, et la honte est sur moi ! » Quand elle a achevé sa tirade, maître Isengrin aussitôt enchaîne : « Sire, c'est la vérité vraie, je l'ai pris en flagrant délit, le seigneur Renart ! Que vous semble-t-il, sire, de ce forfait ? S'est-il bien conduit, et conformément à la raison, en cette circonstance ? Je porte plainte auprès de vous pour ce crime, rendez-moi justice devant l'ensemble de vos barons de tous les griefs que nous avons contre lui ! Pour commencer la liste, je porte plainte sur le fait que maître Renart est allé quereller mes louveteaux dans ma tanière, qu'il leur a passé sur le ventre[1], qu'il les a battus et maltraités, qu'il les a appelés bâtards et déclaré qu'il était leur père, et que c'est lui qui avait sauté leur mère. Voilà tout ce qu'il a dit, mais tout n'est que mensonges ! Cela n'a pas calmé ses ardeurs à rechercher toutes les occasions de me mettre au comble du déshonneur : l'autre jour, j'étais parti à la chasse, Hersent m'avait accompagné, et c'est alors que se produisit ce triste incident que je vous ai raconté ici-même ; je l'ai surpris et je l'ai soumis[2], le blâmant de cette vilaine affaire, et il m'a offert alors de se justifier par un serment, pour sa défense, à tout endroit où je voudrais l'accepter ; sur ces griefs je demande que vous me rendiez justice, et je souhaite obtenir une rapide réparation de ce crime et de cette cause de discorde, pour éviter qu'un autre hurluberlu ne se livre à ce genre de plaisanterie ! » Isengrin a fini d'exposer sa plainte.

Ce vit Ysengrins mes maris
Qui dolens en est et maris,
Et je sui ci qui oi la honte ! »
Et quant elle ot finé se conte,
Dans Ysengrins si l'a repris :
« Sire, voire voir, je le pris,
Sire Renart ! De ce forfait
Que vous samble, sire ? A il fait
Bien, n'a reson[a] a cest endroit ?
A vous m'en claim, faites m'en droit
Par dedevant toz vos barons
De çou dont nous reté l'avons !
Por çou me claim au comenchier[b]
Que dans Renars ala tancier
A mes loviaus en ma loviere
Et lor passa sor le ventriere[c]
Si les bati[d] et laidenja
Et avoltres les apela,
Et dist que il estoit[e] lor pere,
Qu'il avoit croissié lor mere.
Tout çou dist il, mais il menti !
Onques por çou ne s'alenti
De ma grant honte porcachier :
L'atrier estoie alés cachier,
Hersent estoit a moi venue ;
La fu ceste desconvenue
Que[f] je vous ai ici conté :
Je le souspris et le mate[g]
Et le blasmai de cest afaire,
Et il m'en offri lors a faire
Un sairement por lui desfendre[h]
Tot[i] la ou je le vorroie prendre ;
Sor çou me faites jugement
Et amender delivrement
Cest mesfait et ceste descorde
Qu'autres musars ne s'i amorde ! »

Le roi baisse la tête et se met à sourire légèrement, disant : « Avez-vous quelque chose à ajouter ? — Sire, non, non ! je trouve d'ailleurs très pénible qu'il y ait eu du bruit autour de cette affaire et que mon honneur en soit atteint ! — Hersent, dit alors le roi, répondez-moi, vous qui êtes venue vous plaindre ici que maître Renart vous ait aimée ! Et vous, lui avez-vous jamais témoigné de l'amour ? — Moi ? Non, sire ! — Eh bien, expliquez-moi donc pour quelle raison vous avez poussé l'imprudence jusqu'à vous rendre seule en sa maison, du moment que vous n'étiez pas son amie ? — Je vous demande pardon, sire, vous n'y êtes pas du tout. Vous pourriez dire plus justement, si vous le voulez bien, si vous vous référez à la plainte que vous venez d'entendre et que vous a exposée le connétable, mon mari, un homme parfaitement sûr, qu'il était là et que c'est lui qui m'a vue en compagnie de Renart au moment où il m'a fait subir cet outrage. — Cela est-il vrai ? — Oui, incontestablement ! — Qui donc pourrait imaginer que Renart soit une crapule[1] au point d'arriver à vous violer en sachant que votre mari est présent ? » Isengrin se lève à nouveau et déclare : « Sire, vous ne devriez, s'il vous plaît, prendre parti ni pour moi ni pour lui, mais plutôt prêter toute votre attention à la plainte, quoi que l'on puisse dire, et quel que soit le résultat, réparation ou justification de la part de Renart, car je vous jure solennellement que je veux tirer vengeance de ce crime, et si Renart était présent ici, j'établirais à l'égard d'Hersent,

Ysengrins a son plait finé.
Li rois en a son chief cliné,
Si comence un poi a sozrire :
« Avés vous, fait il[a], plus que dire ?
- Sire, naie, naie, de tant me poise
C'onques en fu menee noise
Et que j'en sui si vergondés !
- Hersent, dist li rois, respondés
Qui vous estes issi clamee
Que dans Renars vous a amee !
Et vous, amastes vous lui onques ?
- Je non, sire ! - Or me dites donques
Por quoi estiés vous si fole
Qu'en sa maison aliés seule
Puis que vous n'estiés s'amie ?
- Merci, sire, ce n'i est mie ;
S'il vous plaist, miels dire poés
Selonc le clam que vous oés,
Que vous a dit li conestables,
Messires qui bien est estables
Qu'il ensamble o moi le vit,
La u la vergoigne me fist.
- Est içou voirs ? - Oil, sans faille !
- Qui cuidast or que tel ringaille[b],
Qu'il esforcier vous deust
La ou vostre maris seüst ? »
Lors se rest Ysengrins levés :
« Sire, dist il, vos ne devés
S'il vous plaist, moi ne lui desfendre
Ains devés plainement entendre
A la clamor, que que nus die,
Qu'il l'ament ou escondie,
Que je vous di bien a fiance
Que j'en voel avoir la venjance[c],
Que se Renars iert ci presens,
Jel mostreroie vers Hersens

la preuve qu'il a couché avec elle sous mes yeux, au nom de la fidélité que je vous ai jurée ! » Le roi, dans sa grande magnanimité, ne veut en aucune façon tolérer que soit maltraité à sa Cour un homme que l'on met en cause pour avoir commis une faute par amour. Rien n'aurait pu le résoudre à saisir le gage pour un combat judiciaire, et il préfèrerait tenir Renart quitte de toutes les accusations dont monseigneur Isengrin le charge. Il parle à Isengrin en ces termes : « Que Dieu me guide ! Pour rien au monde, je ne permettrais que vous vous affrontiez, vous et Renart le Court[1], dans ma Cour, ni que naisse une guerre entre vous ! — Sire, répond le loup, il me semble là que vous prenez son parti ; mais, par la foi que je dois à sainte Marie, vous devriez me venir mieux en aide et soutenir mon parti, car je vous ai toujours aimé et j'ai toujours sauvegardé votre honneur, bien plus que ne l'a fait Renart ; voilà la récompense que vous me rendez de mes bonnes actions ; si j'avais été un filou, un faux-jeton, un traître et un tricheur, vous m'aimeriez plus, par mon museau ! Maudit soit-il celui qui trouve convenable qu'après vous avoir si bien servi, j'en reçoive si mauvais salaire ! Il est vrai que j'ai entendu dire, en manière de proverbe, " tel seigneur, telle récompense ! ". Vous êtes de la merde, que Dieu me vienne en aide, et de votre part il n'y a que de la merde à attendre en récompense ! » Le roi, voyant qu'il se met en colère, commence à montrer sa mauvaise humeur, et lui répond, mot

Qu'il jut a li, que je le vi[a],
Par la foi que je vous plevi ! »
Et li rois par sa grant francise
Ne veult souffrir en nule guise
Hom fust en sa cort mal menés
Qui d'amors fust ocoisonnés.
Por riens le gaige ne preïst
De la bataille, ançois guerpist[b]
A Renart toute la querele
Dont mesire Ysengrins l'apele.
Si li a dit : « Se Dieus m'avoie
Por riens nule ne sofferoie
Qu'entre vous et Renart le court
Vous conbatissiés a ma cort
Ne que meüssiés guerre[c] ensamble !
- Sire, fait li leus, or me samble
Que vous soustenés sa partie,
Mais, foi que doi a sainte Marie,
Mieus me deüssiez vous aidier
Et ma partie consillier,
Car je vous ai tous jors amé
Et vostre honor vous ai gardé
Assés plus que Renars n'a fait ;
De bienfait me rendés ço frait ;
Se je eüsse[d] esté boisieres,
Faus et traïtres et trichieres,
Mieus m'amissiez, par mon musel !
Mal dehé ait cui çou est bel,
Quant je si bien servi vous ai,
Quant si malvais loier en ai !
Mais j'oï dire en reprovier
Que " de tel signor, tel loier " !
Merde estes, se Dieus m'ament,
De vous merde loier atent ! »
Quant li rois voit qu'il est correciés,
Si se comence a engroignier[e],
Si li respondi mot a mot :
« Ce, fait il, que Renars l'amoit,

pour mot : « Le fait que Renart ait agi par amour pour elle constitue une circonstance atténuante pour son péché ; si c'est par amour qu'il vous a trompé, cela n'est pas incompatible avec la valeur et la distinction, mais il sera, néanmoins, traité selon les règles en usage dans ma maison, d'après les principes de la justice et du droit. Vous vous occuperez de l'affaire dans les formes. » Le chameau siégeait à côté du roi : il jouissait à la Cour d'une grande estime ; il était venu de Lombardie apporter à Monseigneur Noble le tribut versé par Constantinople[1]. Le pape le lui avait confié : il était son légat et son ami, homme de grande sagesse et fort bon juriste. « Maître, lui dit le roi, s'il vous est jamais arrivé d'entendre en votre pays une plainte de ce genre — le fait n'est pas rare dans mon royaume —, nous souhaiterions que vous nous appreniez quel jugement on doit prononcer là-dessus. — La misèré dé loui tou as dité ; nous trouvons écrité en Décret[2] en la roubriqué poublité dé matrimonié violatée : prémier on doit examinare et si l'accousé né sé pouét espourgare, tou le poux accablare commé à toi plaisir car fort gravé cosé a faitché ; vérité est dans la mienné sentencé que si êtré il né veut en amendément, fais disperser et rendré propriété commouné universe sa pécouné, ou lapidare lé cors ou ardré lé diablé dé Rénardé. Et vous dévoir êtré molto bon roi, et si est quelqu'oun qui destrouit la lege et qui la vout outrazer, il lé doit molto fort pagare !

Le quite auques[a] de son pechié ;
Se par amors vos a trichié,
En çou preus est et afaitiés,
Et nonporquant il iert traitiés
Selon l'esgart de ma maison
Par jugement et par raison[b]
Bien en ferés prendre conroi. »
Li chameus sist delés le roi,
Molt fu en la cort ciers tenus :
De Lombardie estoit venus
Por aporter monsignor Noble
Trives devers Costantinoble.
Li papes li avoit tramis ;
Ses liegaus iert et ses amis,
Molt saiges et molt bon legistres :
« Maistres, fait li rois, s'ainc oïstes
En vostre terre tel complainte
Conme en ma terre a l'en fait[c] mainte
Or volons nous de vous aprendre
Quel jugement on en doit rendre.
- La misere de lui as dite[d] ;
Nous trovons en decres escrite
En la pepris publitate[e]
De matremoine vialate :
Premier on doit examinar
Et s'il ne se puet espurgar
Grever le pues si con toi place
Car molt grande coze faiche[f] ;
Ver est en la moie sentence,
S'estre ne voet en amendance,
Destipe parmane conmune[g]
Universe seue pecune,
U lapidar le cors u ardre
De l'avresier de la renarde.
Et vous fui molt tres bone rege[h]
Si est qui destuit[i] sa lege
Et qui la voet vituperar[j],
Il le doit molt fort conparar !

Maiśtré, par la sainté Coupée, si lé djoudjément ainsi eśt faité et si tou veux eśtre bon signore, fais lé droit, mais par l'amore dé toi, par la sainté crotché dé dié ! Car tou no séras bon roi si raison et droit né veux fare commé Julius César, et en cé procès ne veux diré lé droit ; si tou veux eśtre bon sire et qué dé toi boné parolé ait, par la foi bien ténir dois. Si né tiens la tarté amie[1] toi té fairé moiné pour amender ta vie. Né té soucié plous dé djouer lé roi si tou né djoudgé avec bonté ! Et si tou fais dou droit tort, tou né pas êtré bon signore ! Parlare qué zé sais êtré bon pour toi, pas plous n'en dis, moi n'en savoir pas plous pour toi ! »

Quand les barons eurent entendu ce discours, il y en eut plus d'un pour s'en réjouir, tandis que d'autres en furent fort irrités. Le lion a relevé la tête et dit : « Allez, vous qui êtes ici, vous qui êtes les animaux les plus valeureux et les plus puissants, rendez votre jugement sur cette plainte ! La queśtion eśt de savoir s'il faut mettre au compte de celui qui agit sous l'impulsion de l'amour une aćtion dont son compagnon eśt disculpé ! » À ces mots ils se lèvent et sortent de la tente royale, se dirigeant du même côté, afin de rendre une sentence équitable ; ils sont plus d'un millier à y aller : maître Brichemer, le cerf, y va, qui enrage de voir les troubles subis par Isengrin, de même que l'ours Brun qui ne cache pas ses intentions et déclare qu'il veut accabler Renart ; à eux se joint Baucent le sanglier, qui ne voudrait

Maiśtre, par le coupee sainte
Se li jugemens si a fainte
Et tu voes eśtre bon signor,
Fai droit, mais par teue amor[a],
Par la sainte croisse de dé !
Que tu no soies bone ré,
Se raison et droit ne voes far
Ausi con Juliens Cesar
Et en cause volles droit di
Se tu voes eśtre bone sir.
Et de toi bone favelar
Par la foi bene tiegnes ar
Se ne tiens la tarte amie[b]
Rendar por amender ta vie.
N'aies cure de roi autar
Se tu ne juges par bontar
Et se tu ne faces droit tort[c]
Tu ne soies bone signor !
Favelar çou que bon te sache,
Plus ne te di, plus ne te saiche[d] ! »

Quant li baron orent oï,
Tels i a se sont esjoï
Et tels i a molt courecié.
Li lyons a le chief drechié :
« Alés, fait il, vous qui ci eśtes
Li plus vaillant, les grignors beśtes,
Si jugiés d'iceśte clamor !
Si cius qui eśt souspris d'amor
Doit eśtre de çou encoupés
Dont ses conpains eśt escoupés ! »
A ces paroles lievent sus,
Dou tref roial s'en sont issu
A une part por droit jugier ;
Plus en i ala d'un millier :
Dans Brichemers li cers i va,
Qui de maltalent s'aïra
Por Ysengrin qui eśt torblés,
Et Bruns li ours s'eśt afichiés,
Diśt qu'il vorra Renart grever ;
Avoec ials iront reveler

en aucune façon faire la moindre incartade en matière de droit. Ils se sont réunis en conseil ; l'un deux parla d'abord, en s'appuyant sur Baucent, et dit : « Seigneurs, écoutez-moi ! Vous avez entendu de quelle façon Isengrin, votre ami et votre cousin a accusé Renart ; cependant, nous avons pour règle en usage à la Cour que, lorsque quelqu'un se plaint d'avoir été victime d'un délit et qu'il veut en obtenir une juste réparation, il faut établir le fait par le témoignage d'un tiers, car n'importe qui pourrait du jour au lendemain porter plainte selon sa fantaisie et causer ainsi du tort à autrui. En ce qui concerne sa femme, je vais vous dire ce que j'en crois : il la tient sous sa coupe, et tout ce qu'il a envie de lui faire dire ou taire, il le peut comme il veut, et même parfaitement mentir en toute connaissance de cause. De tels témoignages ne sont pas suffisamment solides pour être recevables : il leur en faudra apporter d'autres ! — Par Dieu, seigneurs, dit Brun, je suis l'un des juges ! Puisque nous voilà réunis ici, je vais vous dire ce qu'il m'en semble : maître Isengrin a la charge de connétable, et cela lui vaut la faveur de la Cour ; si, en revanche, il était un fripon, un traître ou un voleur, sa femme ne pourrait en aucun cas témoigner pour lui et lui fournir une garantie ; mais le prestige d'Isengrin est tel, que même s'il n'y avait que sa propre caution, on pourrait lui accorder foi sans aucune réserve ! — Ma foi, fait Baucent, seigneur, vous dites vrai ! mais il y a autre chose ; ajoutez à votre discours ce point :

Bauçant li sangler qui de droit
En nul sens guencir ne vorroit.
Assamblé sont au parlement ;
Li uns parla[a] premierement
Qui sor Bauçant fu aqueutes :
« Signor, fait il, or entendés !
Vous avés oï d'Ysengrin
Vostre ami et vostre cousin
Conme il a Renart acusé ;
Mais nous avons a cort usé,
Quant on se plaint de forfaiture
Et on en voet avoir droiture,
Mostrer l'estuet par tierce main
Que cius porroit d'ui a demain
Faire clamor a son voloir
Dont autres se poroit doloir.
De sa feme vous di raison[b] :
Celi a il en sa prison,
Quanque il voet dire u taisir
Li puet il[c] faire a son plaisir
Et bien mentir a essient.
Ne sont mie susfficient
Itel tesmoing a recevoir :
Autres lor covenra avoir !
- Par Dieu, signor, ce a dit Bruns,
Des jugeors sui jou li uns !
Puis que nous somes ci ensemble,
Si en dirai çou que moi samble :
Dans Ysengrins est conestables
Et de la cort bien aceptables ;
Mais se ce fust un bareterres,
Un traïtres u un lerres,
Sa feme ne li peüst mie
Porter tesmoing ne garantie ;
Mais Ysengrins est de tel non
Que s'il i euist se lui non,
Si l'en peüst on molt bien croire !
- Par foi, fait Bauçans, sire, voire !
Mais une cose i a encore :
En vostre dit dites encore[d]

qui est le pire, qui est le meilleur ? Chacun entend prendre son propre parti. Si vous affirmez qu'Isengrin est le meilleur de ses voisins, Renart voudra soutenir la contradiction en prétendant qu'il n'est ni moins loyal ni plus mauvais que le loup. Chacun se prend pour un homme de bien. C'est pourquoi je vous dis pour conclure, vos arguments ne tiennent pas ! Si on les suit, impossible de récuser quoi que ce soit ! Chacun pourrait porter plainte de cette façon, en se contentant de fournir le témoignage de sa femme, affirmer ce qu'il voudrait, et causer du tort aux honnêtes gens ! Ce genre de chose ne se produira pas en ma présence ; vous êtes sortis du droit chemin. Je me rallie à vous, maître Brichemer ; il n'y a pas d'homme, d'ici à la mer, qui puisse s'exprimer là-dessus avec plus de sagesse, et proposer une solution conforme à la loyauté et la justice. — Seigneurs, dit le daim Plateau[1], la plainte porte encore sur un autre point : Isengrin réclame désespérément la nourriture que Renart a volée dans sa maison, de force et avec des intentions perverses ; il demande réparation, aussi, parce que Renart a pissé sur ses enfants pour les humilier et pour montrer son mépris, qu'il les a battus et maltraités et appelés bâtards ; cela mérite une très forte réparation ; si le seigneur Renart ne fait pas amende honorable envers lui et s'il réussit à s'en tirer comme cela, il n'hésitera pas à se livrer encore à ce genre de méfaits. » Brun dit alors : « C'est la vérité ; honte et déshonneur à qui

Qui est li pire ne li mieuldre !
Cascuns se voelt au sien aqueudre[a].
Se vous dites que Ysengrins
Est li mieldres de ses voisins,
Renars vorra encontre dire
Qu'il n'est ne mains loiaus ne pire ;
Cascuns si se tient por preudome.
Por çou vous di a la parsome,
Ce ne puet estre que vous dites !
Dont n'i a plus cosez eslites[b].
Cascuns poroit tel clamor faire
Por sa feme a tesmoing traire
Et dire çou que il vorroit[c],
Dont mains prodons grevés seroit !
Ce n'iert ja fait la ou je soie :
Issus estes fors de la voie.
A vous me tieng, dan Brichemer ;
Il n'a home jusqu'a la mer
Qui en deïst plus saigement
Ne loialté ne jugement.
- Signor, ce dist Platiaus li dains,
D'autre coze est ore li claims,
Que mesire Ysengrin demande
Estroitement de sa vïande
Que Renars prist en sa maison,
A force par male raison,
Et qu'il pissa par mal despit
Sor ses enfans en son despit
Si les bati et laidenja
Et avoutres les apela ;
A çou afiert molt grant amende
Se dans Renars ne li amende,
Et il s'en puet ensi estordre,
Encor s'i vorra il amordre. »
Et dist dans Bruns : « C'est verités.
Honnis soit et deshonourés
Qui ja Renart si soustenra
C'un preudome ensi honnira !

tolérera que Renart couvre ainsi d'opprobre un homme de bien ! Et s'il lui dérobe ce qu'il possède et qu'Isengrin ne peut obtenir justice, on peut dire qu'il aura trouvé le bon filon : ce serait, à l'évidence, une folie que le roi ne venge pas son baron que Renart déshonore et outrage ! Mais suivant le morceau, on change d'appât : le chat sait bien de qui il lèche les moustaches ! Et je ne crois pas, sauf votre respect, que ce serait bien agir que de quitter ces lieux en riant et en apportant la contradiction à Isengrin, pour un vaurien, une crapule ; que Dieu me permette de me venger de lui ! Aussi vous prierai-je de ne pas m'en vouloir si je vous fais un bref récit de la manière dont ce traître, ce scélérat, ce criminel, m'a roulé moi-même.

« Renart, universel objet de haine, avait guetté, à côté d'une palissade, une ferme prospère nouvellement construite. À côté du bois il y avait une demeure, résidence habituelle d'un paysan, qui possédait en abondance coqs et poules ; Renart en fit un immense carnage : il en a bien dévoré plus de trente. Il n'avait pas épargné ses efforts. Le paysan fit alors surveiller Renart, et avait fait dresser ses chiens. Dans le bois, il n'y avait plus ni sentier ni carrefour sans lacet, sans collet, sans trébuchet ou autre piège tendu[1] : à travers le bois, en était réparti un grand nombre. Renart fut contrarié quand il s'en rendit compte et se désola de ne pouvoir entrer dans la ferme. Il songea alors, ce diable incarné, que j'étais gros et facilement visible,

Et se li torra son avoir[a],
S'Ysengrins ne puet droit avoir,
Dont auroit il bourse trovee :
Ce seroit folie provee
Se li rois son baron ne venge
Que Renart honnist et laidenge !
Mais a tel morsel, itel leche :
Cas set bien cui barbes il leche !
Et ne cuit pas, sauve vo grasce
Que nuls feïst bien de ceste place[b]
Se il aloit ore rïant
Et Ysengrin contralïant
Por un garçon, un losengier ;
Dieus me laist de son cors vengier !
Por çou vous prie, ne[c] vous soit grief
Se je vous fas un conte brief
Dou traïtor felon encrime,
Con il cunchia moi meïsme.
« Renars, qui molt par est haïs,
Avoit dejoste un plasseïs
Une riche vile espiee,
Novelement edifiee[d].
Lés le bois avoit un manoir
U un vilains soloit manoir
Qui molt avoit cos et gelines ;
Renars en fist grans deseplines
Qui bien en menja plus de trente.
Tornee i a toute s'entente.
Li vilains fist Renart gaitier,
Ses chiens avoit fait afaitier.
Ou bos n'ot ne sentier ne triege
U il n'eüst u las u piege,
Tresbucet u enguing tendu :
Ou bos en ot maint estandu.
Renart greva quant il le sot
Quant en la ville entrer ne pot
Dont[e] se pensa li vis dïaubles
Que g'iere gros et bien veaubles

alors que lui est petit et menu, et que dans ces conditions je serais capturé avant lui, aussi bien dans le bois qu'en terrain découvert, et qu'on mettrait plus rapidement la main sur moi que sur lui ; où que nous fussions tous les deux en même temps, on s'attaquerait à moi avant de s'en prendre à lui, et je serais alors plus facilement attrapé et, quant à lui, il s'échapperait plus vite. Il sait que j'aime le miel plus que n'importe quoi au monde. Il vint me voir en été, l'an dernier, avant la fête de la Saint-Jean, disant : " Ah, monseigneur Brun, si vous saviez le pot de miel que je connais ! — Où ça ? — Chez Constant Des Noues ! — Pourrai-je y plonger les pattes ? — Oui, je l'ai parfaitement repéré ! " Les blés étaient montés en épis et nous étions donc complètement à couvert ; nous sommes entrés par une porte qui se trouvait ouverte, à côté d'une grange, dans un verger ; c'est là que nous avons dû rester et demeurer couchés sans bouger jusqu'au soir, au milieu des choux. C'est à la tombée de la nuit, ce jour-là, qu'il était prévu de casser le pot pour nous emparer du miel et le déguster, mais le glouton n'a pas pu se retenir : il a vu les poules dans leur enclos et s'est mis à bâiller de faim. Il en attrape une et les autres poussent des cris ; les paysans, qui se trouvaient au logis, font grand tapage à travers la ferme ; bientôt il y en eut plus de deux mille ! Ils se précipitent à plus de quarante, en une seule bande, vers le jardin, en hurlant et criant vigoureusement pour chasser Renart : il n'y a pas de quoi

Et il ert petis et menus,
Si seroie ançois retenus
U fust au bos u fust a plain,
Plus tost meïst on en me main ;
U que nous fuissons ambedui,
Ains tendist[a] on a moi qu'a lui
Et je miels i fusse atrapés
Et il plus tost fust escapés.
Il savoit que j'amoie miel[b]
Plus que cose qui soit soz ciel !
A moi vint en esté awan
Devant la feste saint Jehan :
" Ahi ! fait il, mesire Brun,
Quel vassel de miel je sai un !
- Et ou est ? - Chiés Costant des Noes !
- Poroie i je metre les poes ?
- Oil, je l'ai tout espïé !"
Li blé estoient espïé
Dont nous estïons tot covert[c] ;
S'entrammes par un huis ouvert
Lés une grange[d] en un vergier ;
La nous deuismes herbergier
Et gesir trestit a repos
De ci au vespre, entre les cos.
Cele nuit, a l'aserïer
Deuismes le vassel brisier,
Le miel mengier et retenir,
Mais li glos ne se pot tenir :
Vit les gelines ou plassier
Si comença a baaillier.
Une en prent, les autres crierent ;
Li vilain qui de laiens erent
Lievent la noise par la ville ;
Tost en i ot plus de deus mille !
Vers le cortil vienent crïant
Et Renart durement huiant
Plus de quarante en une rote,
Ne fu merveille s'en oi doute !

s'étonner si j'ai pris peur ! J'ai fui au grand galop, tandis que Renart s'en tirait rapidement, car il connaissait les passages et les détours : c'est sur moi que tomba l'ensemble des troupes ! Quand je le vis s'enfuir de son côté, je lui dis : “ Comment, seigneur Renart, vous voulez m'abandonner sur place ? ” — Que chacun se débrouille du mieux qu'il peut ! Hâtez-vous, mon cher seigneur Brun ! La nécessité fait trotter les vieilles. Faites au mieux que vous pourrez, si vous n'avez pas des éperons pointus ou un bon cheval pour partir vite ! Ces paysans ont l'intention de vous mettre au saloir ! Écoutez donc le vacarme qu'ils font ! Si votre pelage vous pèse trop, vous n'avez pas à vous en faire, d'ici peu un autre le portera à votre place ! Je prends les devants et vais à la cuisine porter cette poule que je préparerai pour vous : dites-moi à quelle sauce je dois la faire cuire !” Alors, le traître s'est élancé, et m'a abandonné sur place ; le vacarme allait en s'amplifiant, les chiens me viennent dessus et m'attaquent pêle-mêle, et voici les javelots qui se mettent à tomber comme la grêle ! Les paysans, eux, courent et poussent des cris d'encouragement, au point que toute la campagne alentour en retentit ; lorsque j'entendis les cris des paysans, si on avait pu me voir me retourner et faire face aux mâtins avec une belle énergie, les fouler aux pieds, les mordre, tout à la ronde, les frapper, les bousculer et les mettre en déroute, on aurait pu dire en vérité que jamais on ne vit animal faire un tel carnage avec des chiens !

Les grans galos m'en sui tornés,
Renars se fu tost destornés
Qui sot les pas et les destors :
Sor moi torna tous li estors !
Quant jel vi traire a une part,
“ Coument, di ge, sire Renars,
Volés me vous lassier en place ?
- Qui mielz pora faire si face,
Biau sire Brun, or del hauster !
Car besoins fait vielle troter.
Faites or mielz que vous savés,
Se tranchans esporons n'avés
Ou bon cheval por tost aler !
Cil vilain vous vorront saler !
Oés con il mainent grant noise !
Se vostre peliçon trop poise,
Ja ne vous en desconfortés,
Il vous sera par tens portés !
G'irai avant a la cuisine,
Si porterai ceste geline,
Si la vous aparellerai :
Dites quel saveur i ferai ! ”
Li traïtres avant s'eslaisse
Si me laissa enmi la place :
La noise ala si engrignant,
Li chien me vinrent au devant,
A moi se lient pelle et melle,
Et pilet volent conme gresle !
Si courent li vilain et huïent
Que tot li champ environ bruïent ;
Quant j'oï les vilains huer,
Qui lors me veïst trestorner
Vers les mastins tot a bandon
Et foler et mordre environ[a],
Hurter, bouter et desconfire,
Bien peuist por verité dire
C'onques ne fu veüe beste
Qui de chiens feïst tel moleste !

Je mettais toutes mes forces à me défendre contre eux. Mais quand je vis pleuvoir les javelots et tomber à côté de moi les flèches barbelées longues et grosses, tandis que les paysans déboulaient d'une autre direction, j'ai quitté les chiens et changé de front ; de tout mon élan je me suis jeté sur les paysans : aussitôt ils me laissèrent le champ libre ; il n'y en eut aucun d'assez audacieux ou vaillant, à partir du moment où j'avais lancé ma charge sur eux, pour ne pas s'enfuir à toutes jambes ! Je suis arrivé à en attraper un, que j'ai piétiné. Un autre s'enfuit droit devant lui, armé d'une grosse massue. Celui que je tenais à merci crie et appelle, et l'autre s'en revient et me met à mal : il brandit la massue des deux mains et me porta du côté de l'oreille un coup si violent que je suis tombé à la renverse, bien malgré moi ; en me sentant si gravement touché, je lui ai abandonné son compagnon. Je me suis redressé, ils poussent des cris et les chiens se retournent contre moi, ils viennent sur mes talons et me déchirent. Quand les paysans m'ont bloqué entre les chiens, ils ne perdent pas de temps en discussions, et viennent prêter main forte aux mâtins qui, immédiatement, s'acharnent sur moi plus férocement encore : c'est alors que je reçus encore maint mauvais coup, mais je me suis si bien battu qu'aucun paysan n'ose s'avancer ; au contraire, tous ont entrepris de se sauver ! Mais les paysans m'avaient grièvement blessé, et m'avaient terrorisé, en recommençant à exciter leurs chiens ; aussi ai-je pris la fuite ;

Bien me penoie de desfendre
Quant je vi les piles descendre
Et les saietes barbelees
Lés moi cheoir et grans et lees,
Et les vilains de l'une part
Les chiens guerpi de l'autre part[a] ;
Vers les vilains ving eslassiés :
Atant me fu li chans lassiés ;
N'i ot si hardi ne si cointe
Puis que je fis vers iaus ma pointe,
Qui lors ne s'en tornast fuïant !
Et je ving l'un d'iaus consivant
A terre a mes piés le cravant.
Un autres s'en fui avant
Qui portoit une grant maçue :
Cils cui je ting il crie et hue
Et cius retorne, si me grieve ;
As deus mains la maçue lieve,
Tel cop me dona lés l'orelle
Que je cheï, voelle u ne voelle ;
Quant je me senti si blechié,
Son conpaignon li ai lassié ;
Je sali sus et il s'escrïent
Et li chien a moi se ralïent,
Si m'enchaucent et me deschirent.
Quant li vilain entr'iaus me tinrent[b],
Lors n'i ont cure de plaidier ;
As uaignons sont venu aidier
Et li uaignon tot erraument
M'enchaucent plus hardiement :
Ilueques refui tant batus,
Mais je m'i sui bien conbatus,
Que nuls d'iaus n'ose avant venir,
Ains se sont tuit pris au fuïr !
Mais durement m'i ont plaié
Et li vilain m'ont esmaié
Qui me coumenchent a huïer,
Et je me sui mis au frapier[c] ;

j'ai pris la direction du bois, où je voyais que la foule était moins dense, et je m'en suis sorti du mieux que j'ai pu. Il s'en est fallu de très peu que je ne fusse capturé, mais, en alternant fuite et contre-attaque, en dévalant une pente à travers les broussailles, malgré tous mes ennemis, j'ai fini par réussir à me mettre à couvert dans le bois. Voilà le sort que Renart m'a fait subir, pour avoir attaqué une poule. Si je le raconte, ce n'est pas pour porter plainte, mais pour que vous ayez un exemple de ses agissements. Des plaintes, il y en eut de la part d'Isengrin ; l'autre jour c'est Tiécelin qui s'est plaint de Renart qui l'avait plumé par traîtrise puis avait voulu le mettre en prison ; Tibert le chat, il a essayé de le prendre dans un piège où le malheureux aurait dû laisser sa peau ; ensuite, il a renouvelé ses exploits en se conduisant comme un scélérat avec la mésange, sa commère, quand il l'a agressée au moment où elle mangeait, en vrai Judas, celui qui a trahi Dieu ! Il faut maintenant prendre des mesures contre cela, vu le nombre des accusations qui se répètent ! Nous avons commis une faute énorme en montrant tant d'indulgence à son égard. »

À ce long discours de l'ours, le sanglier répond par cette brève déclaration : « Monseigneur Brun, ce procès ne sera pas réglé aussi rapidement[1]. Je constate que la plainte qui a été déposée n'a pas encore été instruite. Bien sage celui qui serait capable de juger une version des faits avant d'avoir seulement contacté l'autre partie. Nous avons entendu la plainte,

Vers le bos conmençai a tendre,
La u je vi la presse menre,
Si m'estors au miels que je poi[a].
Retenus i fui a bien poi,
Mais que fuïant, que desfendant,
Par une broce en un pendant,
Mal gré trestoz mes anemis,
Fis je tant que ou bos me mis.
Renars li rous m'a si baili
Por la geline qu'assali.
Je nel di pas por clamor faire
Mais por exemple de lui faire.
Clamés s'en est sire Ysengrins ;
L'atrier s'en clama Tiecelins,
K'il le pluma en traïson
Puis le volt il metre en prison ;
Tiebert le cat a un coupel,
U il redut perdre la pel ;
Et puis refist il molt que lerre
De la masenge sa conmere
Quant a son mengier l'asali[b]
Conme Judas qui Dieu traï !
Or[c] en doit consaus estre pris
Conme il est si sovent repris !
Nous i avons molt grant pechié
Quant tant l'i avons alaschié. »
Li ours a parlé longuement.
Li senglers li a dit briement :
« Messire Brun, fait il, cils plais
N'iert pas finés as premiers trais.
Encor voi ge n'est conseüe
La clamor qui ja est venue.
Molt seroit saiges qui sauroit
Jugier d'un conte, et il n'auroit[d]
L'autre partie encore atainte.
Nous avons oïe la conplainte[e]

c'eſt à Renart que nous devons donner la possibilité de se défendre contre elle, et faire respeċter le droit de l'un après celui de l'autre, jusqu'à ce que l'on arrive à la conclusion : Rome ne s'eſt pas édifiée en un jour ! Je ne dis pas cela pour défendre Renart, mais l'idée ne doit venir à personne que nous sommes en train de nous brouiller avec lui en pleine Cour, car ce serait un péché et une grave injuſtice ; j'ignore ce que nous devons en dire aussi longtemps que nous ne les confrontons pas. Une fois que Renart sera venu à la Cour, cette plainte qu'Isengrin a déposée sera considérée. Alors, immédiatement, les dispositions seront prises en ce qui concerne la réparation : elle sera fixée par un jugement dans les formes. » Le sage Cointerel[1] dit alors : « Malédiċtion sur cette tête[2] si les accusations dépassent la réalité des faits ! » Et l'ours lui répond du tac au tac : « N'êtes-vous pas complètement fou de vous mettre du côté de Renart ? À vous deux, vous formez une belle paire d'habiles fripons. Il a réussi à se sortir de maint mauvais procès, et il y arrivera fort bien avec celui-ci, si on consent à vous croire, vous et lui ! » Le singe s'apercevant que Brun grogne en entendant ses propos — mais il se moque de le savoir en colère et lui adresse une grimace pour le faire souffrir encore plus —, ajoute : « Que Dieu vous sauve, beau maître ! Confiez- moi donc ce que vous proposeriez dans cette affaire, pour respeċter le droit, en ce qui vous concerne ? — Il n'exiſte pas, sous le ciel, de Cour, par saint Riquier, où je n'oserais affirmer publiquement, pour peu

Renart devons le conplaint rendre[a]
Et l'un droit aprés l'autre rendre,
Tant que on viegne a la parsome,
En un jor ne fiſt on pas Rome !
Nel di pas por Renart tenser
Mais nuls ne doit a çou penser,
Que nous le mellomes a cort,
Que pechiés seroit et grant tort ;
Je ne sai que dire en doions
Tant que ensamble les aions.
Quant Renars eſt a cort venus
Icius clains sera retenus
Que Ysengrins a esmené.
Lors primes sera ordené
Conment sera de l'amendise :
Par jugement i aura mise. »
Ce diſt li saiges Cointeriaus[b] :
« Mal dehé ait cils hateriaus
Se on en diſt plus qu'il n'i a[c] ! »
Et li ors[d] respondu li a :
« N'eſtes mie trop forsenés
Quant devers Renart vous tenés ?
Entre vous deus assés savés.
Maint malvais plais a il passés
Si fera il molt bien ceſtui,
Se on voet croire et vous et lui ! »
Li synges voit que Bruns en grouce
Petit li eſt s'il se courouce ;
Moe li fait por dolant eſtre[e]
« Et Dieus vous saut, fait il, biau [meſtre !
Que me dites en voſtre endroit
Que vous en diriés par droit ?
- Sos ciel n'a cort, par saint Richier,
Que n'osaisse bien afichier
Se je devoie eſtre creüs
Que treſtous cils mals eſt venus,

qu'on y accepte de me croire, que tout ce mal eſt venu de maître Renart, que tout eſt de sa faute et qu'Isengrin l'accuse à juſte titre ! Pourquoi donc attendre ici, puisque la chose eſt entendue : il a été pris en flagrant délit d'adultère avec sa commère et a été nommément dénoncé, et les victimes ont exposé les misères qu'elles ont subies, Isengrin et Hersent réunis ? Il serait juſte et convenable, à présent, que Renart soit arrêté sur le champ, qu'il ait pieds et mains liés et qu'ainsi ligoté il soit jeté dans un cachot, sans autre forme de discussion ! Il ne devrait désormais plus y avoir d'autre discours que celui du bâton et des coups, puisqu'il prend de force la femme d'autrui que ce soit une femme publique ou une autre, même si c'était une proſtituée ! Il faut qu'il y ait châtiment pour ce crime afin qu'il n'ose plus y porter la main. Surtout s'il s'agit d'une femme mariée, qui subit le désespoir et la honte, parce que son mari eſt au courant ! Qui pourrait croire Isengrin assez sot pour avoir eſté en juſtice sans avoir vu le méfait de ses propres yeux ? Son déshonneur eſt d'autant plus cuisant, si ce crime n'eſt pas réparé, qu'Hersent lui apporte la garantie de son témoignage. J'en concluerai qu'il n'y a plus de juſtice. » Le sanglier intervient et dit : « Objection ! À tout pécheur, miséricorde ! Au nom de Dieu, si Renart a mal agi, le crime n'eſt pas si considérable qu'il empêche tout accord satisfaisant ! Les grandes guerres font les grands accords. Le loup eſt un plus petit personnage qu'on ne le clame, et petit vent fait cesser grande pluie !

Par dan Renart et par sa coupe
Et Ysengrins a droit l'encoupe !
Et qu'alons nous ci atendant,
Quant la coze eſt venue avant
Que il eſt pris a avolture
Nomeement a sa conmere,
Et cil ont moſtré lor anui[a],
Ysengrins et Hersens andui ?
Par droit fuſt il ore avenant
Que Renars fuſt pris maintenant,
S'eüſt loiés et piés et mains,
Si fuſt jetés ensi loiés
En la chartre, tot sans prologue[b] !
Ja n'i euiſt autre parole
Que de fuſter et de rollier[c]
Puis qu'il esforce autrui molher
Ne feme conmune ne el
Ne se c'eſtoit a un jael[d] !
Si en doit on juſtice prendre,
Que autre fois n'i oſt main tendre.
Nequedent d'une feme espouse
Qui dolante en eſt et hontouse
De çou que ses maris le sot !
Et qui cuide[e] Ysengrin si sot
Qu'il eüſt plait de çou meü
S'il ne l'eüſt as ieus veü ?
De tant eſt il plus vergondés
Se cils mesfais n'eſt amendés
De coi Hersens garant li porte[f].
Dont sai je bien, juſtice eſt morte. »
Diſt li senglers : « Ci a descorde[g] ;
De pecheor misericorde !
Por Dieu, se Renars a mesfait,
Il n'i a pas si grant forfait
Que bien n'i puis avoir acorde !
De grant guerre vient grande acorde[h].
Li leus eſt menres c'on ne crie,
Par petit vent chiet il grant pluie[i] !

Renart n'eſt pas encore condamné, et avant que cela n'arrive il trouvera une autre occasion pour se disculper ! Vous avez parlé à votre aise mais vous avez perdu une excellente occasion de vous taire. »

Maître Brichemer était quelqu'un de fort avisé, il ne perdait pas son temps en vaines paroles et en chicanes comme les autres, ses compagnons ; il dit : « Seigneurs, fixons maintenant le jour pour cette conciliation ; que Renart prononce son serment et qu'il fasse réparation dans les termes qu'il a promis à Isengrin. Tous d'ailleurs le disent, c'eſt la bonne solution, ce serait une bonne chose que de faire la paix entre les deux ; comme le dit le sage, pour un délit — qu'il soit en aċtes ou en paroles —, qui n'eſt ni patent ni reconnu, il ne faut jamais rendre un jugement qui serait une condamnation à la peine de mort ; il convient, dans ce cas, de chercher à faire la paix. Veillons tout d'abord, pour garder la mesure, qu'il n'y ait pas de méprise. Il y a une chose qui m'angoisse, c'eſt qu'il n'y a pas sur cette terre un homme capable de démêler cette affaire, sauf si Roonel, le chien de Thierry de la Fontaine, se trouvait dans d'agréables dispositions ; lui nous tirerait de cet embarras ; c'eſt un homme de bien et de vérité, impossible de trouver quelqu'un qui ne dise : " Tu as bien fait ! qu'on porte l'affaire devant lui ! " » Et tous se rallient à cette proposition, sans qu'aucun d'entre eux ne s'en repentisse. Là-dessus, la délibération s'interrompt, et les voici qui s'en reviennent, pleins de joie et d'allégresse, devant le roi,

Renars n'eſt condampnés encore,
Ançois aura il un autre oré !
Dit en avés voſtre plaisir,
S'avés perdu un bon taisir ! »
 Dans Brichemers fu moltvoiseus,
Ne fu jangleres ne noiseus
Conme li autre conpaignon :
« Biau signor, fait il, or prenon
Un jor de ceſt acordement ;
Renars face le sairement
Et l'amende par tel devise
Com il a Ysengrin promise ;
Et dient tuit c'eſt bien a faire,
Bon seroit d'entr'iaus deus pais faire[a].
Ensi conme li saiges diſt,
Ne por mesfet ne por mesdit
Qui n'eſt apers ne coneüs
Ne doit ja plais eſtre meüs
D'ome afoler ne de desfaire,
Ains i afiert la pais a faire.
Et primes gardons par mesure
Qu'il n'i ait point de mespresure.
Une cose i a qui m'enserre,
Qu'il n'a home en ceſte terre
Par cui cils plais soit entriciés
Mais se Roeniaus fuſt haitiés[b]
Li chiens Tieri[c] de la Fontainne
Cils nous en mesiſt hors de painne ;
En lui a boin home verai[d]
Ne ja nului ne troverai
Qui ne die : " Tu as bien fait !
Devant lui soit l'afaire trait[e] ". »
A çou se sont tout asenti,
Nes un d'iaus ne s'en repenti.
Cils consaus ne fu plus tenus.
Eſtez les vous arrier venus
A grant joie et a grant baudor
Devant le roi ou consitor.

dans l'assemblée. Tous s'arrêtent. Brichemer se tient debout et commence son discours qu'il prononce et introduit avec la maîtrise du parfait orateur qu'il est, disant : « Sire, selon votre idée, nous devons chercher à prononcer un jugement conforme à la juridiction de votre terre ; nous l'avons trouvé ; s'il n'y a personne d'autre pour l'exposer, c'est moi qui vais le faire, puisqu'on me le demande, et je le ferai volontiers, si vous le permettez. » Le lion tourne la tête vers lui, et lui fait signe qu'il est d'accord ; maître Brichemer s'incline devant lui et déclare : « Seigneurs, écoutez-moi bien, et si je me trompe, n'hésitez pas à me reprendre ! Il me semble que nous avons dit, à propos de la plainte qu'Isengrin fut le premier à déposer, qu'on lui rendrait pleine et entière justice sur tous les points. Mais il faudrait qu'il puisse produire, s'il veut établir la preuve de ce qu'il dit, deux autres témoins pour soutenir sa cause, au jour que nous lui fixons ici dès maintenant. Puis nous avons décidé, par respect de la légalité, de lui interdire dorénavant de tirer quelque argument que ce soit, à tort ou à raison, des déclarations que pourrait faire sa femme. Brun et Baucent se sont opposés sur cette question, mais ceux qui les avaient accompagnés ont préféré s'en tenir à ma proposition. L'affaire me paraît maintenant engagée de telle façon que chacun y obtienne justice. Puis nous avons regardé de quelle manière et à quel moment sera fixée la procédure qui permettra à Isengrin de déclarer Renart quitte de toute poursuite. Ce sera dimanche matin, en présence du mâtin Roonel :

Tuit li autre vont arestant
Et Brichemers fu en estant
S'a sa parole conmencié
Bien l'avoit dite et anoncié
Si con cius qui bien est parlans[a] :
« Sire, fait il, a vostre sens
Devons cest jugement enquerre
Au jugement de vostre terre[b] ;
Trové l'avons ; s'il n'est quil die,
Jel dirai, puis que on m'en prie,
Volentiers, sauve vostre grasce ! »
Li lïons li torne la face ;
Del otrier li a fait signe
Et dans Brichemer li encline :
« Signor, fait il, or m'entendés
Et se je faut, si m'amendés !
Ce m'est avis que nous deïsmes
D'Ysengrin qui se clama primes,
Que toute sa droiture auroit
De çou que demander sauroit.
Mais il li covenroit mostrer
Se la cose prover voloit,
Soi tiers por deraisnier son droit
A jor nomé ci orendroit.
Puis feïmes por droit ester
Qu'il ne peuist riens conquester
Ne droit ne tort que ne prist
De ce que sa feme deïst[c].
Bruns et Bauchans en desputerent
Mais cil qui avoec iaus alerent
Se tinrent plus a ma partie.
Or est la coze ensi partie
Que cascuns aura sa droiture.
Puis gardomes en quel mesure[d]
Et quant la lois en sera descrite,
Qu'Ysengrins claint Renart cuite.
Cou iert diemence par matin
Devant Roenial le mastin :

nous convoquerons Renart et lui enjoindrons d'agir en sorte qu'il face la paix au nom de Dieu, comme nous l'avons décidé. » Le lion répond en riant : « Par tous les saints de Bethléem, j'aurais mille livres, que je ne serais pas aussi heureux que je le suis d'être délivré de cette histoire ! Je ne veux plus m'en mêler à l'avenir, je leur signifierai juste qu'ils ont à faire la paix devant le mâtin Roonel, qui est un bon compagnon, le chien de Thierry de la Fontaine, et cela après la messe dominicale. Renart devra y répondre des accusations portées contre lui, mais il faut auparavant lui faire parvenir la convocation. Grimbert le blaireau se rendra auprès de lui, et lui dira de votre part, qu'il devra donner satisfaction à son adversaire après la procession, et qu'il prenne bien garde de s'opposer à quoi que puisse lui dire Roonel ! »

À ces mots, ils se sont tous tus, les plus jeunes comme les plus vieux et chacun s'en retourne chez soi, aussi bien Brichemer, Baucent et Brun, qu'une partie des autres. Et quand la Cour s'est séparée, Grimbert s'en va porter son message. Il trouve Renart juste chez lui, à Maupertuis, et lui fait part de l'échéance que lui ont fixée les barons et les comtes pour qu'il fasse la paix. L'arbitrage du différend sera assuré par Roonel ; Renart doit veiller à s'y rendre, c'est le roi qui le lui fait dire. Renart lui répond qu'il ne demande rien d'autre, il s'y trouvera au moment voulu et se pliera en tout à ce que la Cour aura décidé. Grimbert repart et Renart reste chez lui. Il lui faut

La manderons Renart qu'il viegne
Et en tel guise se contiegne
Que la pais face de par Dé
Si con nous l'avons esgardé. »
Li lïons respont en rïant :
« Par tous les sains de Beliant,
Ne fusse si liés por mil livres
Con de çou que j'en sui delivres !
Or ne m'en voel plus entremetre,
Ains lor dorrai or al pais metre[a]
Devant Roenel le uaignon
En cui il a boin conpaignon[b],
Le chien Tieri de la Fontaine,
Aprés la messe diemainne.
Renart convenra il respondre[c],
Mais avant le covient semondre ;
Grimbers li taissons ira
Qui de vostre part li dira
Que aprés la porcessïon
Li face satisfacïon,
Et gart que riens ne contredie
De çou que Roeniaus en die ! »
A cest mot se sont tout teü,
Li plus jone et li plus chenu
A son repaire va cascuns,
Brichemers et Bauchans et Bruns
Et des autres une partie.
Et quant la cors fu departie,
Grimerz va son mesaige faire.
Droit a Malpertruis son repaire[d]
Trova Renart et puis li conte
Coument li baron et li conte
L'ont ajorné por la pais faire[e].
Del plait[f] sera Roeniaus maires ;
Gart qu'il i soit, li rois li mande.
Renars dist que plus ne demande,
A tens i ert et bien fera
Cou que li cors esgardera.

désormais se montrer plus sage qu'il ne l'a été jusque-là. Mais il ne cesse pas pour autant d'être sur ses gardes, et il ne se soucie guère de savoir qui le hait ; il ne s'inquiète et ne se tourmente pas de la tournure que prend son affaire. En revanche, son adversaire Isengrin n'a pas la même indifférence envers la chose : un jour avant le terme fixé, il va tout droit chez Roonel qui est en train de batifoler et de s'ébrouer, couché tout à son aise, devant la maison, dans la paille, à côté de la clôture ; Isengrin, en le découvrant, s'incline devant lui et l'autre lui répond d'un signe de tête. Isengrin lui parle doucement et lui dit : « Roonel, écoute-moi ! je suis venu chercher conseil auprès de toi : entre Renart et moi, c'est la guerre, car il a commis contre moi de graves forfaits ; j'ai déposé plainte, j'ai fixé le jour de la réparation à dimanche après la messe, à ce spécialiste en fourberie. Voilà les circonstances par lesquelles Renart y sera, et c'est vous qui arbitrerez le différend. Et je me suis laissé dire, à propos de ce jugement, que Renart doit, par un serment, se justifier envers moi de tous les chefs d'accusation que je pourrai lui reprocher. Aussi vous prierai-je — je m'adresse à vous comme à un ami — de prendre entièrement mon parti, jusqu'à ce qu'il ait reconnu les fautes dont il est accusé et dont il doit répondre. Vous n'avez pas à vous occuper d'autre chose dans cette affaire, juste vous procurer le reliquaire ; c'est le point qui m'embarrasse fort ! » Roonel dit alors : « Vous trouverez assez de saints

Grimbers s'en va, Renars remaint.
Or li couvient qu'il se demaint
Plus saigement que il n'a fait.
Mais ne laisse qu'il ne se gait,
Ne li chaut gaires qui le hace,
Ne se porquiert ne se porcace
Conment pregne li siens afaires[a].
Mais Ysengrins ses aversaires
N'a mie la cose en despit :
A un jour devant le respit
Vint droit a Roenel errant
Qui se deduit en esbatant
Et gist li sires a grant aise,
Devant es pailles, lés la haise ;
Ysengrins le vit, si l'encline
Et cius li respondi par signe.
Ysengrins li dist doucement.
« Roonel, fait il, or entent !
Consel sui venus a toi querre[b] :
Entre moi et Renart a guerre,
Qu'il a molt vers moi mespris ;
Clamés m'en sui, jor en ai pris
Aprés la messe diemence
A celui qui tant set de quence[c].
Renars i ert par tel devise
Et vous ferés dou plait justice.
Et on m'a dit del jugement
Que Renars par un sairement
Se doit envers moi escondire
De çou que jou li saurai dire.
Or si vous pri con mon ami
Que vous soiés dou tout a mi
Tant que il ait reconneü[d]
Dont est clamés et respondu.
N'i a mais autre coze a faire,
Mais porcaciés le saintuaire ;
Mais de çou sui molt esgarés ! »
Dist Ronnaus : « Assés en aurés

et de sages dans cette ville, il n'y a pas lieu de pleurer pour cela ! Vous bénéficierez, en l'occasion, d'une aide précieuse : les reliques ; je les aurai placées hors de la ville dans un fossé, et vous ferez comme si j'étais en train de m'étouffer avec un os ; vous direz que je suis dans un triste état, et moi je serai allongé, les babines retroussées, la tête tournée et la langue sortie. Organisez votre rencontre à cet endroit-là. Renart sera présent et vous lui direz qu'il sera quitte de toute obligation envers vous s'il peut jurer sur ma dent qu'il n'a pas commis d'offense envers Hersent. S'il approche de mon museau assez près pour que je puisse le saisir par son poing, il pourra dire, avant d'arriver à m'échapper, qu'il n'a encore jamais vu d'animal mordre si cruellement ! Et s'il veut éviter ce sort et ne pas s'approcher des reliques, il ne pourra pas en réchapper — qu'il s'en garde bien ! — car j'aurai placé en embuscade, pris parmi mes meilleurs compagnons, jusqu'à quarante mâtins, bien comptés, des plus chevronnés et des plus vicieux : il faudra, par conséquent, que Renart soit vraiment très fort pour ne pas tomber, que ce soit à cause des reliques ou des chiens, dans mes filets ! Que Dieu vous sauve, veillez à ce que tout soit bien fait ! » Voilà Isengrin qui s'en retourne chez lui, vers la forêt de Jeumande. Il se met fébrilement à la recherche de ses amis, là où il sait qu'il en a ; il n'envoie pas de messager, allant au contraire les trouver lui-même, aussi bien dans la forêt que dans la plaine cultivée : pas un seul, chevelu ou chauve, ne reste chez lui. Maître Brichemer,

En ceste ville et sains et saiges ;
Ja mar en ferois tel conplainte !
Trés bien en serois consilliés
Car jes aurai aparilliés
Fors de la ville en un fossé,
Si me tenrois por enossé ;
Dirés que sui mehaigniés :
Je me gerrai dens rechigniés[a],
Le col torné, le langue traite.
La soit vostre assamblee faite.
Renars i ert et vous li dites
Que il sera envers vous quites,
S'il puet jurer desus ma dent
Que mespris n'ait envers Hersent.
Se tant s'aproche de mon groing
Que je le tiegne par le poing,
Bien porra dire ains qu'il m'estorde,
C'ains ne vit beste qui[b] si morde !
Et se de çou se voet retraire,
Que il ne viegne au saintuaire,
Ne pora garir, bien s'en gart[c]
Car j'aurai mis en un esgart
De tous mes millors conpaignons
Jusqu'a bien quarante waignons,
Des plus vieus et des plus felons,
Donques sera Renars trop bons[d]
Se par reliques u par chiens
Ne puet cheoir en mes loiens !
Dieus vous saut, pensés dou bien [faire ! »
Evous Ysengrins qui repaire
Vers la forest de Jüemande[e]
Molt se porquiert et se demande
La u il savoit ses amis
N'i a nul mesaige tramis ;
Mais il meïsmes les va querre
Et en bos et en plaine terre :
N'i remainst chevelus ne chaus.
Dans Brichemers li senescaus

le sénéchal, eſt arrivé sur place la tête haute, tandis que l'ours Brun y vient en toute hâte ; le sanglier Baucent lui aussi eſt venu à la Cour, et Musart le chameau y accourt. Le lion convoque le léopard et lui fait dire de venir de son côté ; le tigre s'y rend aussi, ainsi que la panthère, de même que Cointerel l'enchanteur, le singe né en Espagne[1] qui rejoint lui aussi l'assemblée. Quand ils sont tous réunis, Isengrin — à ce qu'il me semble[2] — leur adresse ces injonctions et prières pressantes : « Chers seigneurs, écoutez-moi ! Je vous ai fait venir pour mon procès : je vous prie maintenant de soutenir ma cause, du moment que vous êtes rassemblés en masse, aussi bien les étrangers que les proches ! » Tous ceux qui appartiennent à sa parenté lui ont promis et assuré qu'ils n'abandonneront pas avant qu'Isengrin n'ait obtenu toutes les garanties. C'eſt le moins qu'ils en attendent, tel eſt le serment qu'ils font, et il les tient tous bien en main. C'eſt ainsi qu'il a préparé ses troupes, et tous ceux, sans exception, qui font partie de son entourage : tous ceux que l'on peut avoir par la prière, se sont rassemblés sous sa bannière. Ce jour-là, son gonfanon eſt porté par le putois, un triſte sire, accompagné du chat Tibert, poussé par sa haine de Renart, et pourtant, il en reſte un grand nombre qui se rangent avec Renart et soutiennent tous son parti : monseigneur Grimbert eſt l'un d'eux, lui qui n'a jamais pu porter maître Brun dans son cœur, et qui eſt le cousin germain de Renart — celui-là au moins ne pouvait pas lui manquer —,

I eſt venus la teſte droite
Et Bruns li ours molt s'en esploite ;
Bauçans li senglers vint a cort,
Musars li cameus i acort.
Li lïons mande le liepart
K'il viegne de la soie part ;
Li tygres vint et la pantere[a]
Et Cointeriaus li enchantere,
Li synges qui fu nés d'Espaigne,
Cil si fu en cele conpaignie.
Quant il furent venu ensamble
Et Ysengrins, si con moi samble,
Les a molt semons[b] et proiés :
« Biau signor, diſt il, or oïés !
A mon plait vous ai amenés :
Or vous pri que le maintenés,
Puis que ci eſtes aüné
Et li eſtraigne et li privé ! »
Et tout cil de son parenté
Li ont pluvi et creanté
Que ja ne seront recreant
Devant qu'il ait tot son creant.
Ice jurent atot le mains,
Bien les a toz entre ses mains[c].
Ensi a sa gent atiree
Et treſtous ciaus de sa maisnie,
Quanquez pot avoir par proiere,
Sont aüné a sa baniere.
Ce jor porta son confanon
Li putois, qui eſt malvais hon[d]
Et Tybers li cas eſt avoec,
Qui Renart het, et non por oec,
Molt i en ot de par Renart
Qui tuit se tienent de sa part :
Mesire Grimberz en fu uns
C'onques ne pot amer dans Bruns[e] ;
Cousins eſtoit Renart germains,
Cils ne li puet falir au mains[f],

ni d'ailleurs Rousselet l'écureuil qui n'est pas peureux : il n'y va pas en courant, mais au trot ; il y a aussi dame More la linotte[1], Torte la taupe et maître Pelé, le rat, qui avait été mandé ; le hérisson et la belette y sont ; la fourmi ne se cache pas, au contraire, elle y va fièrement, car elle a l'intention d'apporter courageusement son appui à Renart en cas de besoin. Elle le rejoint donc sans aucune discussion.

Il y a foule à l'assemblée : Renart et ceux qui ont pris fait et cause pour lui n'ont de cesse qu'ils soient descendus jusqu'à la ville où doit se dérouler l'arbitrage. Isengrin y est déjà arrivé. Lui et Renart ont réparti leurs compagnies en trois groupes. Le seigneur Isengrin prend place dans la plaine, tandis que Renart se met du côté de la montagne. Pendant ce temps, Roonel, qui guette Renart, le cou replié et la langue tirée, arrive si bien à faire le mort qu'il ne bouge ni pied ni tête. Il est en position, dans le fossé : l'embuscade qu'il a manigancée, avec les chiens qu'il a amenés avec lui, est tendue dans un verger, à côté de la clôture : il y a là quatre chiennes et des mâtins, plus de cent de ses compagnons, bêtes d'élite, choisies nommément, animées d'une haine particulière contre Renart. Brichemer préside la réunion : devant lui s'incline la Cour tout entière, car il a été désigné d'un commun accord pour être le porte-parole du conseil. Aussi est-il le premier à se lever ; il dit : « Renart, vous qui devez vous disculper vis-à-vis d'Isengrin, comme l'ont

Ne Rosseles li escuirues
Qui n'estoit mie poereus :
N'i va pas corant, ains i trote ;
Et dame More la linote,
Torte la taupe[a] et dans Pelés
Li ras qui i fu apelés[b],
Li yreçons et la moustoile ;
Li formis pas ne s'i çoile
Qu'il n'i viegne fierement
Car il vorra hardiement
Renart aidier a son besoing :
A lui s'en vint sans nul raison[c].

A l'assamble ot molt grant presse :
Renars ne fine ne ne cesse
Et cil qui avoec lui alerent ;
Jusqu'a la ville s'avalent
U li plais doit estre tenus.
Ysengrins y est ja venus.
Il et Renars ont departies
Lor conpaignes en trois parties.
Sire Ysengrins fu en la plaine
Et Renars fu en la montaigne
Et Roeniaus qui Renart gaite,
Le col ploié, le langue traite,
Contrefait si la morte beste
Qu'il ne muet ne piet ne teste.
Sor le fossé s'est arestés :
Tous li agais fu porpensés
En un vergié delés la soi
De ciaus qu'il ot mandés o soi ;
Bien quatre lisses et uaignons,
Plus de cent de ses conpaignons,
Bien prisiés, esluis par non
Qui ne heent se Renart non.
Brichemers fu chies de la route :
A lui s'encline la cors toute
Qui par conmun acordement
Fu anparliers au[d] parlement

décidé les barons, approchez-vous pour prononcer le serment et dépêchez-vous de le faire ; nous savons bien que si Isengrin y avait consenti, il aurait dû se contenter de vous croire sur parole, sans que vous soyez obligé de jurer ; ce nonobstant, vous jurerez sur la dent de saint Roonel aux babines retroussées que vous n'avez pas trompé ni berné en aucune façon Isengrin et que l'on a eu tort de ne pas vous croire là-dessus. » À ces mots, Renart bondit et prend sa place : il retrousse sa manche et la remonte sur son bras ; il se dépêche de prendre ses dispositions pour prêter serment. Mais Renart a toujours plus d'un tour dans son sac : même les biches, dans les forêts, ne lui arrivent pas à la cheville[1] ! Il se rend parfaitement compte qu'il est tombé dans une embuscade et voit que Roonel est plein d'agressivité[2], à la manière dont ses flancs battent et bougent, et au rythme de sa respiration ; il recule brusquement, sous l'impulsion de la peur. Brichemer, voyant qu'il s'écarte, lui dit : « Que se passe-t-il, Renart ? Il faut que vous posiez votre main droite directement sur la dent de Roonel ! — Seigneur, répond l'autre, que ce soit à tort ou à raison, il est vrai que je dois accomplir rigoureusement les rites que vous m'imposez, sans avoir l'audace de les modifier, mais je vois ici quelque chose d'autre que ce qu'il devrait y avoir, et que peut-être vous ne voyez pas ; j'ai bien envie de vous dire ce que c'est, mais ce n'est pas possible, alors, restons-en là ! » Son neveu maître Grimbert, le blaireau,

Tout premiers s'en estoit levés :
« Renars, fait il, vos qui devés
A Ysengrin faire escondit,
Ensi con li baron ont dit,
Aprochiés vous a sairement,
Si le faites isnellement ;
Nous savons bien, se lui pleüst,
Assés[a] croire vous en deüst,
Sans ja jurer, et nequedent
Vous jurerois desus[b] la dent
Saint Roënel le rechignié,
Qu'Ysengrin n'avés engignié[c]
N'en tel maniere deceü.
A tort vous en a mescreü. »
A cest mot saut Renars en place
Si se recorce et embrace[d] :
Molt s'aparelle vistement
Conme de faire sairement.
Tous jors sot molt Renars de guence :
Ainz n'en sot tant bische soz brance !
Bien aperçut qu'il est gaitiés
Et que Roëniaus est iriés
Au flanc qu'il debat[e] et demainne
Et au reprendre de s'alainne[f] ;
Arrier se trait et le resoigne.
Quant Brichemers vit que s'esloige :
« Renars, fait il, çou que puet estre ?
Metre vous covient la main destre
Sor le dent Roënel tout droit !
- Sire, fait il, u tort u droit
Me covient faire voirement
Et tout vostre conmandement[g],
Conme cius qui müer ne l'ose
Mais je voi ci une autre cose,
Espoir que vous n'i veés mie :
Talent ai que je le vous die,
Mais ne puet estre, or le lairons ! »
Dans Grimberz ses niés li taissons

a bien vu le guet-apens, mais il propose à Brichemer une autre explication : « Seigneur, écoutez-moi donc ! À mon avis, ce que je vous dis là, du moins je le crois, est juste et raisonnable, dans la mesure où je puis l'être. Maître Renart ne devrait pas être entouré de toute cette foule : il ne serait pas convenable ni très élégant pour un baron de ce rang et de cette valeur qu'on puisse lui sauter au cou ! Faites éloigner vos barons, de manière qu'il puisse au moins s'approcher du reliquaire, afin de pouvoir prononcer son serment de disculpation ! » Brichemer répond : « Je n'y prenais pas garde ! je vais lui faire dégager la voie de telle façon qu'il puisse aller et venir à sa guise ! » Il a fait descendre ses hommes et les a fait reculer plus loin qu'auparavant. Entretemps, Renart a pris la clef des champs, car il n'a pas envie de s'attarder. Au moment de se diriger vers les reliques, il a pris la direction opposée : le méchant traître a pris la fuite ! Renart s'enfuit, la tête haute par un vieux chemin creux. Il a bien vu que les autres crient après lui, et les chiens qui étaient postés en embuscade bondissent derrière lui et le poursuivent ; vous n'allez pas tarder à entendre leurs noms !

Celui qui s'élance avant les autres, la lance levée plus haut que celle des autres, c'est Roonel, le chien de maître Frobert[1] accompagné d'Espilart le chien de Robert ; derrière viennent, à toute allure, Harpin, Morant et Bruié, Épinart et Heurtevilain, ainsi que Rechigné, le chien de Galienne, la femme

Aperçut bien la traïson,
Si li a trait autre ocoison :
« Sire, car entendés a moi !
Je cuit bien que dire vous croi
Raison et droit a mon pooir[a].
Dans Renars ne doit pas avoir
Presse de tote[b] ceste gent :
Ne seroit mie bel ne gent,
A tel baron n'a si vaillant
Qu'en li voist[c] sor le col salant !
Faites vos barons eslongier
Tant que il se puist aprochier
Au mains devers le saintuaire
Tant qu'il puisse l'escondit faire ! »
Dist Brichemers : « Ne m'en gardoie !
Je li ferai vuidier la voie
Tant qu'il puist venir et aler ! »
Ses homes a fait avaler
Et traire arriere plus qu'ançois.
Renars a fait le tour guençois,
Qui n'a cure de sejorner.
Quant as reliques dut torner,
D'autre part a torné sa chiere.
Fuis s'en est li maus trichiere !
Renars s'en fuit teste levee
Par une vies voie chevee.
Si a veü qu'il l'escrïerent[d].
Et li chien qui en agait ere,
Il salent aprés et corurent ;
Ja m'orés dire qui i furent !

Premiers i cort ains que li autre,
Lance levee sor les autres
Roëniaus li chiens dan Frobert
Et Espilas li chiens Robert[e] ;
Aprés revint a grant eslais
Arpins et Morans et Bruiais,
Espinars et Hurtevilain
Et Rechingnés li chiens Galain[f],

d'Évart le drapier. Ensuite se lancent à sa poursuite tous ceux qui étaient en embuscade ; aucun ne reste en arrière, tous se précipitent. Il n'y en a pas un seul qui ne quitte sa place, et derrière eux il ne demeure même pas une chienne ; toutes crient et font grand vacarme ; c'est ainsi qu'arrivent en courant Baude et Falaise, et Genterose et Primevère, la chienne du curé ; et puis Belle qui se donne du mal pour avoir Renart à sa merci ; elle l'empêche de revenir en arrière et l'oblige, avec tous les efforts qu'elle déploie pour l'attraper, à prendre maint tour et détour avant qu'il puisse rejoindre son trou. Isengrin s'emploie à exciter les chiens de ses cris, et si Renart prend ses jambes à son cou, il ne faut point y voir de mal, car nécessité fait trotter même les vieilles[1] ! À la lisière du petit bois il y en quatre qui ont pris les devants, et parmi eux, Tranchant, Bruiant et Faït ; Renart, à qui l'on voue une haine incroyable, a grand-peur, alors, d'être arrivé à l'heure de sa mort, et n'est plus du tout rassuré ! Jusqu'à présent, la chance lui a toujours souri, mais là, elle l'a bien abandonné ! Ses malices ne lui servent à rien et n'empêchent pas les touffes de poil de voler en tous sens ! Les chiens ont complètement pelé Renart, ils l'ont tiré et déchiré si férocement qu'en plus de quatorze endroits apparaît la peau nue ! À force de le malmener, tourmenter, torturer, piétiner et rosser, ils ont fini par le pousser dans Maupertuis.

Qui fu feme Evart le drapier.
Aprés se metent ou sentier[a]
Tot cil qui furent en l'agait ;
N'i remaint nuls, cascuns i vait[b].
N'i a un seul qui ne s'en isse,
Ne aprés iaus ne remaint lisse
Qui ne crie ne ne face noise ;
Si acorent Baude et Faloise[c]
Et Genterose et Primevoire
La lisse qui fu au provoire ;
Et puis Bele qui[d] se painne
De Renart tenir en demainne.
Renart ne laisse retorner,
Ains li a fait maint tor torner
Ains qu'il puist au tro venir,
Molt se painne dou retenir.
Ysengrin va les chiens huiant,
Et se Renars s'en va fuiant,
Ja n'i doit on nul mal noter,
Car besoins fait vielle troter !
A l'entree dou bos menu
Li en sont quatre avant venu :
Trenchans et Bruians et Faïs[e] ;
Renars qui molt estoit haïs
Ot isi grant poour de mort,
N'avoit en lui nul reconfort !
Toz jors iert bien Renars cheü,
Mais or li est si mescheü !
Ne li orent mestier ses bordes
Que n'en volassent les palordes !
Tout ont li chien Renart pelé[f]
Et desachié et detiré
Qu'en bien plus de quatorze lieus
I est apparissans li jeus !
A la parfin l'ont tant mené,
Tant travillié et tant pené,
Tant l'ont foulé et debatu
Qu'en Malpertruis l'ont enbatu[g].

Branche VI

LES VÊPRES DE TIBERT

Écoutez une histoire nouvelle qui mérite bien d'être retenue. Elle a été longtemps perdue[1], mais un érudit vient de la retrouver et de la traduire en français. Écoutez bien le début ! C'était en mai, au temps où tout renaît[2] : un matin, Renart tenait sur ses genoux son tout jeune fils[3]. L'enfant pleurait de faim car il n'avait rien à manger. Renart chercha à l'apaiser en lui disant : « Mon fils, mon cœur de roi, pour toi je vais me mettre en quête de nourriture dans le bois de Veneroi. » Il se met aussitôt en route à travers la lande, tendant fréquemment le cou pour savoir s'il pourrait mettre les dents sur quelque chose qui puisse profiter à son fils, coq, poule ou oison. On en aurait bien besoin à la maison, car il n'y a ni pain, ni farine, et sa femme est en couches : sa demeure est bien vide ! Soudain il voit surgir devant lui cinq volatiles, poules et chapons : Renart se met à trotter tout droit vers eux à vive allure, lorsqu'il voit venir l'amble l'abbé Huon et sa suite. Renart maudit cette chevauchée

Oiiés[a] une nouvele estoire
Qui bien devroit estre en mimore.
Lonc tens a esté adirée,
Mais or l'a uns maistrez trovee
Qui l'a translatee[b] en roumanc.
Oiiez conment je le conmenc.
Ce fu en may, au tens novel,
Que Renars tint sen fil novel[c]
Sos ses genols a un matin.
Li enfes ploroit de grant fin,
Por çou qu'il n'avoit que mengier.
Renars le prist a apaiier,
Si li a dit : « Fix[d], cuer de roi,
Je vois ou bois de Veneroi[e]
Porcachier a ton cors viande. »
Atant se met parmi la lande
Et s'en entre en la voie errant,
Et va molt sovent coloiant
Savoir s'il poroit acrochier
Qui a son fil eüst mestier,
U coc u geline u oison.
Bien avroit mestier en maison,
Car il n'i a pain ne farrine[f],
Et sa feme gist en gesine,
S'est molt ses hosteus desgarnis.
Atant vit devant lui saillir[g]
Cinc que gelines que capons,
Et Renars s'est mis es trotons
Tot droit vers iaus grant aleüre,
Tant qu'il vit venir l'ambleüre
Huon l'abé et sa maisnie.
Renars maldist sa chevalchie,

qui l'a grevé à ce point[1]. Il s'enfuit sans chercher bataille, n'osant rester plus longtemps par peur des lévriers de l'équipage. Il détale vers la forêt et abandonne le terrain à l'abbé Huon[2] : « Hélas ! dit-il, abbé Huon, malheur à toi en ce jour ! Tu viens de me causer un grand tort en t'emparant d'une proie que j'avais presque dans la bouche ! Que ta vie entière soit maudite : tu m'as trop accablé aujourd'hui. J'en aurais déjà enlevé un si tu n'étais pas arrivé si vite. Mais puisque je mesure la situation, je m'en irai tant bien que mal : je préfère en rester là, sain et sauf[3], que mourir pour un butin. »

Il s'en va aussitôt à vive allure. Il se lamente et s'irrite de n'avoir rien pris, car il aurait emporté sa proie chez lui pour nourrir sa femme. Il ne cessa de marcher jusqu'aux environs de midi. C'est alors que son regard se posa sur Tibert le chat, qui se prélassait sur un rocher et rôtissait sa panse au soleil. Renart lui tint ces propos : « Que vois-je ? Est-ce bien Tibert qui est allongé là ? — Oui, c'est bien moi, cher ami.— Eh bien, puisque c'est vous, je veux bavarder et me reposer avec vous, dit Renart, car je n'ai cessé de marcher aujourd'hui. — Allez donc dormir dans un coin ! Je n'ai cure de vos railleries, ni d'entendre vos bourdes : partez, et laissez-moi dormir ! Je n'ai pas envie de veiller : déguerpissez, allez vous promener ! — Holà !

Que sor lui a hui fait tel taille ;
Fuiant s'en torne sanz bataille[a],
Qu'il n'i ose plus demorer
Por les levriers que voit mener.
Vers la forest s'en va corant,
Et Huon l'abé demorant :
« Ahi ! fait il, Huon l'abé,
Mal jor te soit hui ajorné !
Molt m'as[b] hui fait grant destorbier,
Qu'entre ma bouche et ma culier
As hui proie sor moi saisie !
Maldite soit toute ta vie[c],
Que trop me par as hui grevé !
J'en eüsse ja un levé,
Se ne fussiés si tost venus.
Mais quant me sui aperceüs[d],
Je m'en irai or mal que mal ;
Miels me vient partir par egal,
Trestout sans perte et sans mehaing[e],
Que recovrer mortel gaaing. »
Atant[f] s'en va tous eslassiés.
Molt est dolans et coreciés
De çou qu'il n'a riens conquesté,
Qu'en son ostel l'eüst porté
Por sa feme desgeüner.
Toute jour ne fina d'errer
Dusqu'a tant qu'il vint vers midi.
Adont garda, si acoisi
Tiebert le cat qui se gisoit
Sor une roche et rotissoit
Sa pance au rai de soloil[g].
Ce dist Renars : « Molt m'esmerveil
Se c'est Tyebers qui la s'acoste !
- Oïl voir, ce sui je, biaus hoste.
- Et por ce que ce estes vous[h],
Me voel je desraisnier a vous,
Ce dist Renars, et reposer,
Car je ne finai hui d'aler.
- Si alés dormir en cel angle !
Je n'ai cure de vostre jangle,
Ne de vos fallourdes oïr :
Fuiés, si me lassiés dormir !
Je n'ai or cure de villier[i] ;
Fuiés de ci, alés billier !

sire Tibert le chat, vous avez beau avoir tout ce qu'il vous faut, et la panse bien pleine, votre orgueil ne tiendra pas une semaine ! Parce que vous êtes repu, vous me faites grise mine. Je raconterai à Hermeline les marques de votre fidélité et de votre reconnaissance ! Je l'ai laissée à la maison, où elle vient tout juste de mettre au monde un très beau fils et une fille. — Assurément, dit Tibert, je ne donnerais pas une bille d'eux ni de toi ! — Holà ! sire Tibert, par ma foi, ce n'est pas ma faute si je me lamente, car je suis terriblement démuni : à mon départ, il n'y avait à la maison ni pain, ni vin, ni viande, ni sel pour son repas. Et j'ai rencontré aujourd'hui l'abbé Huon, un diable vivant. — Renart, celui qui jeûne et fait pénitence doit-il donc dire des balivernes ? Assurément non : il doit montrer du repentir et cheminer paisiblement, sans se moquer des gens qu'il rencontre en route ; il lui faut tenir le visage baissé. Quand on va en pèlerinage, on doit se tenir tranquille. — Holà ! Tibert, c'en est assez ! N'êtes-vous pas encore las de vous moquer de moi ? dit Renart. Vous n'auriez jamais dû y songer. Si je suis misérable à présent, Dieu sait bien quel genre de pèlerins nous sommes. » Et Tibert réplique : « Au nom de Dieu, Renart, dis-moi dans quelle église tu vas écouter le service divin. Tu ne comprends rien à la messe ! Je t'ai vu deux fois recevoir

- Avoi ! sire Tyebers li cas,
Por çou s'ore avés vos degras,
Et se vostre pance est plainne,
Ne durra mie une semainne
Cils orguels que vous demenés.
Por çou s'or estes soolés,
Si me faites chiere lovine.
Jel conterai a Hermeline,
La foi et la reconnoissance
Dont vous estes, et la porvance.
Et je l'ai en maison lassie
Toute de novel acouchie
D'un molt bial fil et d'une fille.
- Par foi, n'i donroie une bille,
Ce dist Tyebers, en iaus n'en toi !
- Avoi ! sire Tyebert, par foi,
Ge n'en puis mais se me demenc,
Car desgarnis sui malement :
Je ne lassai hui a l'ostel
Ne pain, ne vin, ne char, ne sel
Dont elle se peüst disner.
Si m'avint hui a encontrer
Huon l'abé, un vif dyauble.
- Renars, doit il dont dire fauble,
Que jeüne et fait peneance ?
Nenil, mais estre en repentance :
Si doit aler paisiublement,
Ne mie jangler a la gent[a]
Qu'il trovera par les chemins,
Ains se doit tenir tous enclins ;
Quant il va en pelerinnaige,
Ne doit mie demener raige.
- Avoi ! Tyebers, or est assés !
N'estes vos mie encor lassés,
Fait soi Renars, de moi gaber ?
Ja nel vous deüssés penser.
Por ce se je sui or frarin,
Assés set Diex quel pelerin
Est[b] en nous », Renars li a dit.
Et Tyeberz dist : « Se Diex t'aït,
Renars, di moi u est l'iglise
U tu vas oïr le service.
Ja ne ses tu messe entendre.
Je t'ai veü carité prendre

l'aumône sans entrer dans l'église ! Te voilà devenu bien pieux en peu de temps, depuis hier ! D'où t'est venu ce changement ? — Par Dieu, Tibert, tu as tort : un faible peut devenir fort. Tibert, dit Renart, sois miséricordieux : c'est dans le besoin que l'on connaît ses amis[1]. Montre-toi courtois : viens avec moi derrière une palissade, dans l'enclos de Guillaume Bacon[2], pour voir si nous y trouverions quelque chose d'utile pour ma femme. — Sûrement pas, par mon âme ! Je n'ai pas besoin de me fatiguer à présent. — Je pensais que cela vous distrairait et que vous me tiendriez compagnie : vous me seriez fort agréable si vous veniez vous amuser avec moi. — Certainement : mais si ta ruse ne me valait que coups et honte ? — Holà ! Tibert, qu'est-ce que cela signifie ? Par la foi que je dois à Rovel, je ne voudrais pas, même pour le manteau qui tombe de mon cou, que l'on vous causât le moindre tort, ni qu'il vous arrivât malheur, tant que nous resterons ensemble. » Et il ajouta à voix basse : « Tibert, puisse Dieu t'envoyer à la male heure, toi qui t'es si bien moqué de moi aujourd'hui ! Mais tu auras ta récompense, si j'en ai l'occasion et le moyen. » Après quoi il répond à haute voix : « Seigneur Tibert, je vous aime beaucoup, j'en atteste Dieu. — Je vous crois volontiers ! » rétorque Tibert. Sur ce, ils sortent du Molay[3] et se précipitent vers le bois. Ils s'élancent dans un enclos, loin du château, en contrebas du

Deus fois sans aler au mostier !
Molt ies religieus des hier
En petit d'eure[a] devenus.
Conment dont t'est ice venu[b] ?
- Par Dieu, Tyebert, vous avés tort !
Tels est foibles puis devient fort.
Tyebert, ce dist Renars, merci !
Au besoing voit on son ami.
Mais faites le conme cortois :
Venés o moi en un deffois,
El plessié[c] Guillaume Bacon,
Savoir se ja troverion
Aucune coze a wes ma feme.
- Non ferai, dist Tyebers, par m'ame,
N'ai or mestier de travillier.
- Gel di por vous esbanoier
Et por moi tenir compaignie :
Si ferois molt grant cortoisie
Se vous venés o moi esbatre.
- Voire, mais se tu me fais batre
Par ton engin et faire honte ?
- Avoi, Tyebert, a çou que monte ?
Par la foi que je doi Rovel,
Ne vorroie por le mantel
Qui orendroit au col me pent
C'on vous i forfesist noient,
Ne qu'i eüssiés se bien non
Tant con nous fuissons conpaignon. »
Et puis dist en bas belement :
« Tyebert, Diex t'envoit marement,
Que molt m'avras hui ranposné ;
Mais il t'iert bien guerredonné,
Se je puis et engiens ne faut. »
Et aprés a parlé plus haut :
« Sire Tyebert, Renars a dit,
Je vous aim molt, se Diex m'aït. »
Cedist Tyebers : « Bien vous en croi ! »
Atant sont issu del Meloi,
Vers le bos vont tout eslassié[d] ;
Si se fierent en un plaissié,
Loing dou castel, desous la ville,
Et Renars, qui molt sot de guille,

village. Renart, si expert en ruse, s'adresse à Tibert : « Tibert, par ta foi, dis-moi la vérité : si la meute des chiens de Guillaume Bacon surgissait, aussi vrai que je souhaite que Dieu t'accorde le pardon, dis-moi donc ce que tu ferais : t'enfuirais-tu en me laissant tout seul ? — Je n'aurais rien d'autre à faire que de grimper là-haut, d'où j'eštimerais leur force. Si je trouvais un creux ou une écorce pour me cacher, je les laisserais passer leur chemin avec leurs chevaux : mon ventre ešt trop rebondi, je manquerais de souffle pour courir. Et vous, Renart, que feriez-vous ? Je sais bien que vous détaleriez et me laisseriez me débrouiller. » C'ešt alors qu'ils voient surgir Guillaume Bacon accompagné de ses chiens. « Je n'y vois guère de mes amis, seigneur Tibert, dit Renart ; que chacun se débrouille au mieux, selon son habileté ! » Et Renart s'éclipse sans tarder : « Sire Tibert, grimpez vite ! Ce n'ešt plus le moment de railler : à présent, vous n'êtes plus sur le rocher où votre bouche m'a décoché sans réflexion des propos cuisants. Essayez donc de discuter avec ces gens : ils ne songeront qu'à vous attraper si vous commencez à leur faire un sermon : si vous le faites, vous regretterez votre bêtise car, si haut que vous grimpiez, ils pourront toujours vous faire tomber de votre perchoir avec leurs bâtons, leurs arcs et leurs bourdons. Et si vous êtes en difficulté, je ne pourrai pas vous racheter : ils n'accepteront nulle autre rançon[1] que votre pelisse grise. »

Avoit Tyebert mis a raison :
« Tyebert, par ta confession,
Fait soi Renars, di moi verté :
S'or venoient ci arouté
Tuit li chien Guillaume Bacon,
Se Diex te face voir pardon,
Car me di or que tu feroies :
Fuiroies tu, si me lairoies ? »
Ce dišt Tyeberz : « N'i avroit plus[a],
Ains me monteroie lasus,
Si esgarderoie la force :
Se je trovoie crues n'escorce
U je me peüsse muchier,
Ses lairoie outre chevalchier,
Que par trop ešt ma pance plainne,
Au corre me fauroit l'alainne.
Et vos, Renars, que feriés ?
Bien sai que vous en iriés,
Et si me lairiés couvenir. »
A tant voient avant venir
Guillaume Bacon o ses chiens.
« Ici ne voige nul des miens[b],
Sire Tyebert, ce dišt Renars.
Or face cascuns de ses ars
Et tout au mielz que il pora ! »
Et Renars plus n'i demora :
« Sire Tyebert, or dou monter !
Ne vous caille ore de gaber !
N'eštes or mie sor la roche
U ore me dišt voštre bouche
Les foles paroles cuisans !
Ja parlerois avoec ces gens[c] :
Il vous vorront ja descroer[d]
Se conmenciés a sermonner ;
Se vous lor i traiés sermon,
Vous vos en tenrés a bricon,
Que ja ne monterois si haut
Que a terre, de l'eschaufaut,
Ne vous metent a lor[e] baštons,
De lor ars et de lor bordons,
Et se vous eštes entrepris,
Ja par moi ne serois requis,
N'il n'en penront[f] ja raençon,
Fors que voštre gris peliçon. »

Renart prit alors un chemin de traverse, tandis que Tibert escaladait un chêne sans hésiter, car il n'était pas sûr de lui[1] : il se sentait bien trop alourdi pour courir. Il ne cessait de marmonner son Credo et son Notre-Père : « Ah ! Dieu, dit-il, vous dont la générosité est universelle, protégez mes pattes et mes dents, ma santé, ma prouesse (évitez-moi de mourir à cause de ma lenteur !), ma tête, mon corps et ma personne, et envoyez au diable Renart qui m'a conduit ici[2]. » Aussitôt les braconniers, qui ont vu Renart, poussent des huées, et les chiens s'élancent droit vers le chêne où Tibert le chat s'est réfugié. Là, ils se mettent à aboyer et s'obstinent jusqu'à l'arrivée de tous les chasseurs et des piqueurs[3], qui se demandent ce qu'ont les chiens. Levant les yeux vers la cime du chêne, ils aperçoivent Tibert le chat. S'il ne s'en tire pas par la ruse, il devra bientôt payer son écot, car tous commencent à lancer en l'air pierres et bâtons, qu'il esquive en faisant des bonds. Par chance, aucun n'utilise d'arc : mais, en lui lançant leurs bâtons, ils le font souvent déloger. Lui s'en moque bien, il les tient pour des gens de rien. Peu lui importent leurs assauts, qui ne font que l'amuser, car ils ne risquent pas de lui faire grand mal. Surgit alors un prêtre à cheval, qui avait fait trousser ses livres pour aller chanter la messe à Blagny[4], dont le curé était parti à la foire. Il était

Lors se mist Renars a travers,
Et Tyeberz s'est al[a] chaisne ahers ;
S'i est montés sans demorance[b],
Car en core n'avoit fiance :
Trop se sentoit pesans et lens.
Sovent disoit entre ses dens
Se credo et se patrenostre :
« Ha ! Diex, fait sil, Pere nostre,
Abandonés a toutes gens,
Garissiés mes piés et mes dens,
Et ma santé[c] et ma proece,
Que je n'i muire par parece,
Mon chief, mon cors et ma faiture,
Et si donés mal aventure
Renart, qui ci m'a amené. »
Atant ont Renart escrié[d]
Li braconnier qui l'ont veü,
Et li brachet sont esmeü ;
Si vienent sor le chaisne[e] droit
U dans Tyeberz li cas estoit.
Iluec coumencent a glatir,
Ne s'en voelent por riens partir
Devant que tot li poigneor
Sont venu et li correour.
Mervellent soi que li chien ont.
Conme il gardent ou chaisne amont,
Si ont choisi Tyebert le cat ;
S'or ne s'eschuïst par barat,
Ja i porra tost escouter,
Car il conmencent a ruer
Et pierres et bastons en haut,
Et il lor guencist et tressaut.
Si li est bien de çou venu[f]
Que il n'i a nul arc tendu,
Mais a lor bastons en jetant
Le font salir sovent avant :
Mais il ne l'en est noient,
Ains les tient a malvaise gent.
Ne prise riens tot lor ruer,
Ains ne s'en faisoit que gaber,
Que ja par iaus n'eüst nul mal,
Quant uns prestres vint a cheval,
Que ses livres ot fait torser
Por messe qu'il voloit chanter

incapable de lire et de comprendre quoi que ce soit dans d'autres livres : ce qu'il en savait, il l'avait appris difficilement dans les siens, c'est pourquoi il les emportait avec lui. On l'appelait le prêtre du Breuil. Il arrivait à toute vitesse, quand il les vit en train d'assiéger le chat : il se précipita dans leur direction. Ceux-ci l'apostrophèrent : « Au nom de Dieu, seigneur prêtre, où allez-vous donc ? — Je voulais aller à Blagny, mais j'ai envie de rester avec vous jusqu'à la fin de cet assaut[1]. » Le prêtre met alors pied à terre et dépose le frein sur l'encolure de son poulain, qu'il néglige d'attacher. Il va couper des bâtons robustes, et Tibert le chat l'observe : « Ah ! prêtre, que le feu de l'enfer te consumme ! dit Tibert, je me serais bien passé de ta venue ! »

Sur ce, le prêtre s'approche du chêne, et maître Tibert le chat l'interpelle : « Seigneur prêtre, que me voulez-vous ? Sachez bien que vous ne venez pas vers moi convenablement, comme doit le faire un prêtre, pour me donner la confession : je ne suis pourtant pas un homme qui mérite qu'on l'attaque et qu'on le tue. Je me serais volontiers confessé si vous aviez eu votre étole, mais votre femme s'en est judicieusement servie pour attacher son veau. Mais, par la foi que je dois à saint Israël, vous êtes bien vil de vous approcher de moi, dont on veut la peau, avec une telle témérité ! Il pourrait bien encore vous mettre à mal[2] !

A Blaagni, por le provoire
Qui estoit alés a la foire.
Ne savoit d'autres livres rien,
N'i conneüst ne mal ne bien :
Çou qu'il en sot, sot par anui,
Por çou les portoit avoec lui.
Li prestres de Bruel[a] avoit non.
Cele part vint a espouron
Quant vit ciaus qui getent al cat :
Tot prestement en iaus s'enbat.
Cil li dient : « Se Diex vous voie,
Dans prestres, u en est la voie ?
- A Blaaigni voloie aler,
Mais o vous vorrai demorer
Tant que cil plais soit abatus. »
Lors est li prestres descendus
Tot maintenant et met le frain
Desoz le col a son polain,
Sel laisse tout sans atachier.
Bastons aqueult fort a trainchier[b],
Et Tyeberz li cas le regarde :
« Ha ! prestres, male flamme t'arde !
Ce dist Tyebers, de ton venir
Me peüsse jou bien souffrir ! »
Atant vient li prestres au chaisne,
Et dans Tyebers li cas l'aresne :
« Sire prestres, que me volés ?
Saciés bien que pas ne venés
Vers moi a raison ne a droit,
Si conme prestrez faire doit,
A doner moi confession ;
Ja ne sui je mie tels hom[c]
C'on[d] doie assalir ne tuer.
Je me voloie confesser
Se vous eüssiés vostre estole,
Mais vostre feme n'est pas fole,
Qui en a loié son vel.
Mais, foi que doi saint Israël,
Vous faites molt grant vilonie,
Qui venés par cel estoutie
Vers moi c'on voet ici destruire.
Il vous poroit bien encor nuire[e] !

Vous auriez dû, dans ces circonstances, prier ceux qui m'ont ainsi assiégé de se retirer pour vous permettre de parler en privé avec ce pécheur, et de me confesser. » Sur ces mots, le prêtre saisit un des bâtons qu'il avait coupés et lui en donna un coup sur l'échine, qui le plaqua sur une branche : « Holà ! seigneur prêtre, dit Tibert, vous m'avez frappé à découvert ! Vous n'êtes pas un prêtre loyal : au lieu d'être un pasteur de brebis, vous êtes un *lupus rapax* qui fait tout le mal qu'il peut. Si vous aviez été *pastor ovion*[1], vous n'auriez pensé qu'à mon bien : vous connaissez mal l'Écriture. Que Dieu vous maudisse, lui qui vous a conféré le titre de prêtre : jamais de sa vie il ne commit pareille erreur. Seigneur prêtre, allez-vous-en ! Vous avez toujours bien servi Dieu : malheur à qui a peur de vous ! » Alors le prêtre l'assaillit de nouveau : Tibert sut bien esquiver le coup et lui tint ces propos : « Pourquoi voulez-vous me faire tomber ? Je m'apprête à descendre pour battre ma coulpe : vous êtes un bien mauvais confesseur ! » Le prêtre lance une nouvelle fois l'un des bâtons qui étaient retombés, tandis que Tibert est subtilement descendu de branche en branche. Il a médité un exploit : s'il pouvait sauter sur le cheval de ce prêtre qui lui cause tant de maux et qui avait troussé ses livres, ses désirs seraient comblés, car l'autre devrait aller à pied. Tibert est descendu si bas que tous pensent qu'il cherche à s'échapper.

Or deüssiés avoir proié
A ciaus qui m'ont[a] ci assegié
Que il se trasissent arrierre
Tant qu'eüssiés a cest pechierre
Priveement un pau parlé,
Et que m'eüssiés confessé. »
A cest mot li prestres pris a
Un des bastons que il colpa,
Si le feri desor l'eschine,
Que sor une branche l'encline :
« Avoi, dans prestres, dist Tyebers,
Feru m'avés a descouvert !
Vous n'estes mie loiaus prestres :
Pasteur d'oes deüssiés estre,
Mais vous estes *lupus rapax*[b],
Qui fait a son pooir tous max.
Se fussiés *pastor ovion*,
Ne me fesissiés se bien non :
Poi entendés a l'escripture.
Que Diex li doinst male aventure,
Qui primes clerc vous apela,
Qu'en sa vie tant ne fola !
Dans prestres, fuiés vous de ci !
Dieu avés tous jors bien servi[c],
Dehé ait qui paour en a ! »
A tant li prestres regeta,
Et Tyeberz molt bien li guencist ;
Et puis aprés itant li dist :
« Por coi me volés vous abatre ?
Ja voi je jus ma coupe batre :
Il a en vous mal confessor ! »
Et li prestres rejete encor
Un des bastons qui est cheüs,
Et Tyebers est aval venus
De branche en branche belement.
Apensés s'est d'un hardement :
S'il pooit salir ou cheval
Au prestre qui tant li fait mal,
Que ses livres avoit torsés,
Lors avroit de ses boins assés :
Aler l'en feroit as ses piés.
Tant par est[d] Tyebert abaissiés
Que tot cuident que traire voise[e] ;
Lor chiens huient et font grant noise :

Les chiens aboient à tout rompre, persuadés qu'il veut descendre : mais il songe à tout autre chose. Il s'approche si bien du poulain qu'il constate que la bride est entièrement libre sur l'encolure : le prêtre se traitera d'ivrogne de ne l'avoir pas attaché. Tibert s'est approché bien près du cheval ; le bon prêtre, lui, appelle Malvoisin[1], son chien : « Viens ici ! viens ici ! » et ajoute : « Il ne lui échappera pas, je vous le dis, quand celui-ci l'aura saisi par la peau. Faisons-le donc tomber au milieu des chiens, pour voir comment le mien se comportera ! » Ils recommencent alors à les exciter, et Tibert s'est tellement approché qu'ils lui lancent leurs bâtons. Il bondit alors sur la selle. Le poulain, effrayé, est parti au grand galop dans la direction de Blagny, tandis que les braconniers, furieux d'avoir perdu le chat, ont roué de coups le prêtre et appelé leurs chiens tachetés[2]. Et le prêtre s'en va, éploré, sur les traces de Tibert, tout seul avec Malvoisin, son chien, qu'il excite de ses cris. Maître Tibert, quant à lui, poursuit sa route, trottant, galopant, les rênes bien ajustées : il se tient parfaitement en selle et se retourne pour regarder le prêtre qui le suit tout en sueur : « Holà ! sire prêtre, dit Tibert, tel qui croit gagner perd, et c'est un autre qui gagne : que le Ciel accable de maux, dans sa chair comme dans ses biens, le prêtre qui se met en route pour le service de Dieu et qui cherche à nuire aux bêtes !

Cil cuident qu'il voelle descendre,
Mais il vorra a el entendre.
Tant se trait envers le poulain[a]
Qu'il ot bien veü que le frain
Ot sor le col tot a delivre.
Li prestres se tenra por yvre
De çou que il n'iert atachiés,
Et Tyeberz s'est tant aprochiés
Et tant trais envers le roncin ;
Et li bons prestres Malvoisin,
Son chien, apele : « Or ça ! or ça !
Ja a cestui n'escapera,
Fait soi li prestres, jel vous di,
Puis que la pel l'avra saisi.
Or l'abatons entre les chiens,
Si verons que fera li miens ! »
Lors les ont derechief hués,
Et Tyebers s'est tant aprochiés
Que il li ruent lor bastons.
Lors sali entre les arçons.
Li poulains, qui fu effraés,
S'en est les grans galos tornés
Tout le chemin de Blaaignié ;
Et li braconnier, tuit irié
Por le cat qu'il orent perdu,
Ont le provoire tant batu ;
Puis apelent les chientz bauchentz[b],
Et li prestres s'en va plorant
Aprés Tyebert tout le chemin,
Tous seus fors que de Malvoisin,
Son chien, qu'il va aprés huiant.
Et dans Tyebers s'en va trotant[c]
Et galope et retient son frain :
Molt par siet bien sor le poulain.
Le provoire va regardant,
Qui aprés lui vient tressuant :
« Avoi, dans prestres ! dist Tyebers,
Tels cuide gaaignier qui pert,
Et autres en a le gaaign :
Mal duel li sorde et mal mehaing
De son catel et de son cors
Au provoire, quant il va[d] hors
Por le mestier[e] Damredieu faire,
Qui voet les bestes contrefaire.

Malheur au prêtre qui chasse ! Il doit vivre d'un autre travail ! Une fois qu'il est sacré prêtre et a reçu l'ordination, il doit vivre du service divin. Vous étiez un prêtre insensé et ivrogne, vous qui avez oublié votre devoir pour une chasse au chat. En fait, vous vouliez en faire une pelisse pour la putain qui vit avec vous. Quelle folie ! À présent, vous en subissez le dommage, la perte et le malheur. Quant à moi, je suis bon chrétien : je vais me rendre à l'église et faire le service à votre place. Vous avez vraiment réussi : vous avez perdu tout votre savoir. Vous avez égaré vos livres : quel malheur pour vous ! Vous êtes désormais incapable de lire. Vous n'étiez pas fait pour vous occuper des âmes. Il devait bien vous arriver malheur, à vous qui aviez troussé derrière votre dos les missels que l'on utilise nuit et jour pour le service divin. Mais vous le faisiez parce que tout autre livre vous était inutile[1] ; vous n'avez pas ma science, car je me crois capable de lire n'importe quel livre au monde aussi bien que ceux que j'ai là.

— Hélas, Tibert, dit le prêtre, mon doux ami et mon cher maître, rends-moi mes livres, je t'en prie, je ferai tout ce que tu voudras, mais rends-moi mon palefroi. — Gardez donc votre calme, dit Tibert, par saint Martin ! Mais dites-moi d'abord comment on dit " fable " en latin, s'il vous plaît. — *Faba* ! maître Tibert, voilà le terme ! » Tibert rétorque : « C'est impossible :

Dehé ait prestres veneor[a] !
Il doit vivre d'autre labor !
Puis qu'il est a prestre sacrez,
Et tant fait qu'il est ordenés,
Dou mestier Damredieu doit vivre.
En vous avoit fol prestre et yvre,
Qui ja lassiés vostre mestier
Por un cat veoir decacier[b].
Mais c'iert por metre ou peliçon
A vostre putain de maison.
Vous ne faisiés mie que saiges !
Or en est vostrez li damaiges
Et la perte et la meschanche.
Et je sui en ferme creance :
S'irai mais awan au mostier,
Por vous ferai or le mestier.
Molt vous en est bien avenu :
Tout vostre sens avés perdu,
Vos livres avés desreés[c] ;
Molt estes or maleürés :
Ne savés or mais une lettre.
D'el vos deüssiés entremetre
Que de cure d'ames tenir[d].
Bien vous devoit mesavenir,
Qui deriers vous aviés torsés
Et a vostre dos adossés
Les sains livres Nostre Signor,
Dont on le sert et nuit et jour.
Mais por içou le fesissiés
Qu'en autre riens n'en aviés[e] ;
Vous n'estes pas de mon savoir,
Car je cuic autretant savoir
En trestout le pooir[f] qui soit
Con en ciaus que j'ai orendroit.
- Haï ! Tyebert, ce dist li prestres,
Biaus dous amis et biaus dols mais-
Rent moi mes livres, je t'en pri, [trez,
Contendrai moi en ta merci :
Si me rendés mon palefroi.
- Or n'en soiés ja en effroi,
Ce dist Tyebers, par saint Martin !
Ançois m'avrois dit en latin
Come on dist fauble, se volés[g].
- *Faba*, dan Tybers, or l'avés. »

faba, c'est " fève ", sans conteste, et *fabula*, voilà le mot " fable[1] " ! Allez au diable, faux prêtre, qu'il vous brise le cou ! Apprenez donc un autre métier, quand vous répondez comme un âne à ma première question ! Mais dites-moi tout de suite si vous savez par où la chèvre cause du désagrément[2]. — Par le cul, quand il est ouvert. — Non ! c'est avec sa corne[3], dit Tibert. Venons-en maintenant à la grammaire : ne seriez-vous pas au courant de ce que les prêtres ont coutume de faire aux jeunes clercs quand ils leur donnent des leçons ? — Par ma foi, je n'ai rien à apprendre en cette matière ! — Je vous en crois volontiers, mais vous vous rapprochez trop de moi, cela m'est désagréable. Mais connaîtriez-vous quelque alléluia, ou des chants suaves pour m'endormir ? Vous voudriez bien me retenir par les rênes de ce frein, pour me contraindre à abandonner le poulain avec tous les bagages : mais que Dieu maudisse celui qui vous verra l'emmener ! » Il se met alors à donner des éperons, si bien qu'il disparaît à l'horizon. Tibert est tout joyeux, tandis que le prêtre, triste, affligé, le suit en demandant aux gens qu'il rencontre en chemin : « Dites-moi, Dieu vous bénisse, avez-vous vu sur ce chemin Tibert le chat monté sur un mauvais cheval ? L'avez-vous vu diriger et éperonner par ici un cheval, qui vient tout juste de vous[4] quitter ? — Ce prêtre qui vient ici tout seul, disent ceux à qui il s'adresse, a tout l'air de déraisonner,

Ce dist Tybers : « Ce ne puet estre[a] :
Faba, c'est feve, sans areste,
Et *fabula*, içou est fauble !
Alés, fax prestres, al dialble,
Qui vous puisse le col brisier !
Si aprenés autre mestier,
Que la premiere question
M'avés solse conme bricon.
Mais dites moi ici endroit
Se savés par u chievre poit.
- Par le cul, quant il est ouvers.
- Mais par la corne, dist Tyeberz.
Or me respondés de gramaire :
Savés vous point de cest afaire
Que li prestres font a clerçons
Quant il lor prenent lor leçons ?
- Par foi, j'en suel savoir assés !
- Bien vous en croi, mais trop venés
Prés de moi, que il m'en anuie !
Mais savés vous nulle alleluye,
Ne douls chants por moi endormir ?
Vous me voriés or tenir
Par les resnes de cestui frain :
Laissier m'estavroit le polain
Et trestoute la trousseüre[b].
Mais Diex li doinst pute aventure
Qui le vous en verra mener ! »
Lors comence a espouronner,
Tant que de lui pert la veüe.
Lors a Tyebers grant joie eüe,
Et li prestres, tristres, dolans,
Va aprés demandant as gens
Qu'il encontre parmi la voie :
« Dites, fait il, se Diex vous voie,
Veïstes vous par cest chemin[c]
Tyebert le cat sor un roncin ?
Veïstes vous par ci mener
Un cheval, et espouronner
Qui or se departi de vous ?
- Cils prestres qui ci vient tous sous[d],
Font se cil a cui il parole,
Bien puet estre que il afole ;

à moins qu'il ait trop bu ! — Seigneurs, dit-il, on m'a volé mon cheval avec tous mes livres. — Entendez-le, font-ils, il eſt complètement ivre ! Seigneur prêtre, c'eſt la fête des Fous : demain, on fera une grande diſtribution de choux à Bayeux[1] ; allez-y, vous verrez les jeux[2] ! »

Le prêtre comprend bien qu'ils se moquent de lui. Aussi fait-il demi-tour et rentre-t-il chez lui avec son chien. Tibert, de son côté, s'en va au trot, au galop ou l'amble, lorsqu'il aperçoit par hasard, près d'une haie, entre deux champs de blé, Renart épuisé d'avoir couru toute la journée sans manger : aussi était-il de fort mauvaise humeur. Tibert descendit la pente, et Renart l'aperçut. À sa vue, il se signe mille fois. Il le regarde fixement et n'ose croire fermement que c'eſt Tibert qu'il voit là. Ce dernier, qui l'a parfaitement vu, fait comme si de rien n'était et chevauche avec naturel et élégance. Il ne cesse de regarder ses pieds et tout son corps de haut en bas ; il porte un chapeau de cerfeuil et d'églantier[3]. Renart le regarde du coin de l'œil et voit son allure : « Holà ! dit-il, au nom de la mémoire, des plaies et de la mort de Dieu, je ne sais où je vais, ni en quel lieu. J'ignore qui chevauche là. C'eſt Tibert ! Qui l'a adoubé ? Il a tout l'air d'un chevalier. Corbleu, c'eſt plutôt un vrai moine ! Il transporte toute une cargaison de livres : on l'a élu abbé. Ah ! Dieu,

Ou il a espoir trop beü !
- Signor, fait il, on m'a tolu
Mon cheval a treſtous mes livres.
- Oés, font il, eſt il bien yvres !
Dan preſtre, il eſt la feſte as fols :
Si fera on demain as cos
Grant departie a Bahieus[a] :
Alés i, si verrois les geus ! »
Cix ot bien qu'il le vont gabant ;
Si s'en eſt retornés atant[b],
Il et ses chiens, en sa maison.
Et Tyebers s'en va le troton,
Et les galos, et l'ambleüre,
Tant qu'il garde par aventure
Lés une haie, entre deus blés[c],
Renart qui molt eſtoit lassés,
Tant avoit le jor coureü[d],
Et de la faim qu'il ot eü :
Si n'avoit en lui qu'aïrer.
Et Tyebers priſt a devaler
Le val, et Renars l'aperçoit ;
Mil fois se saigne quant le voit.
Molt le regarde apertement ;
N'ose pas croire fermement
Que ce fuſt Tyebert qu'il voit la.
Et Tyebers molt bien veü l'a :
Ne fait pas samblant qu'il le voie,
Ains chevalche molt bel sa voie,
Et si s'en va molt cointement.
Ses piés regarde molt sovent,
Et puis son cors de chief en chief ;
Un chapel avoit en son chief,
Qu'eſt d'aiglentier et de cerfuel[e].
Renars le regarde a un oeil[f],
Bien voit toute sa contenance :
« Avoi ! diſt il, por la membrance[g]
Por les plaie, por la mort beu,
Ne sai u vois ne en quel leu.
Ne sai qui c'eſt qui s'en va la[h].
Çou eſt Tyebers ! Qui l'adouba ?
Il me resamble chevaliers !
Por le cuer bieu, mais uns cloiſterés :
De livres porte grant planté :
Il eſt eslieus a abé.

de quelle abbaye ? Ne serait-ce pas de Clairvaux[1] ? Certes non : elle a un abbé. Quelle honte pour moi si je ne vais pas lui parler ! Il aurait tôt fait de m'estropier ou de me mettre à mal avec son palefroi. Il le mène à un train d'enfer : que ce soit pour son malheur ! C'est à cela que je m'appliquerai si je peux lui tenir compagnie. Mais je ne sais comment lui adresser la parole : je l'ai mis en colère ce matin même, et c'est ce qui me retient de me mettre sur son chemin et d'aller vers lui. » Quant à Tibert, il se met à chanter un cantique romain extrêmement beau. Et quand il eut fini de chanter, il porta son regard vers Renart, qui l'avait abandonné ce matin même : « Dieu, dit-il, je suis tellement mécontent de ne pouvoir retrouver Renart ! Si je venais à le rencontrer, je ferais aussitôt la paix avec lui : il deviendrait désormais mon écuyer. »

Alors il corrige son assiette, fait bondir son cheval et dit : « Qu'est-il arrivé à Renart ? Je suis triste de l'avoir perdu. » Renart, qui l'a parfaitement entendu, bondit immédiatement et s'écrie : « Je ne suis pas perdu ! Seigneur, soyez le bienvenu, et que ce jour vous soit favorable ! » Tibert se dresse alors sur ses étriers, les regarde et prend son temps pour répondre, tandis que Renart s'est approché pour lui dire : « Seigneur, je vous salue bien bas et vous souhaite le bonjour. — À qui parlez-vous donc ? »

Ha ! Diex, et de quele abeïe[a] ?
De Clerevaus seroit ce mie ?
Nenil, car il i a abé.
Bien sui honis, par le cuer bé,
Que je ne voise a lui parler ;
Il me feroit tost afoler
U laidir a son palefroi ;
Trop le main or a grant desroi,
Ce soit par sa male aventure !
Si sera ce, g'i metrai cure,
S'a lui me puis acompagnier.
Mais nel sai coment araisnier :
Je le coureçai hui matin,
Por çou ne m'os en son chemin
Metre, n'a lui abandonner[b]. »
Et Tyebers comence a chanter
Une cançon toute de Rome ;
Tele ne fu oïe d'ome.
Et quant ot laissié a chanter,
Si comença a regarder
Renart, qui hui main l'ot lassié :
« Diex, dist il, tant ai cuer irié
De Renart que ne puis trover !
Se je le puisse encontrer,
Molt le mesisse ore em pais ;
Mes escuiers fust owan mais. »
Lors se raquet a estargir.
Son cheval fait avant salir
Et dist : « Qu'est Renars devenus ?
Ce poise moi qu'il est perdus. »
Tout maintenant en piés sali[c]
Renars, qui molt bien l'a oï,
Et dist : « Je ne sui pas perdus !
Sire[d], ke bien soiés venus,
Et que beneoit jour aiés ! »
Et Tyebers s'est lors afichiés
Sor les estriers, si les regarde,
Et de parler un poi se tarde.
Et Renars est avant venus,
Si li dist : « Sire, bons salus
Et boins jors vous soit hui donés.
- A cui est ce que vous parlés ? »

Renart réplique : « Et en quoi cela vous intéresse-t-il ? Seigneur, je dis que Dieu vous assiste et vous accorde joie et bonheur. — Je me moque bien de votre salut, répond Tibert, j'ai tout ce qu'il me faut ; je me plains seulement de ne pouvoir trouver Renart. Je voulais l'emmener avec moi à Saint-Martin, à Blagny, car il me fait grande pitié, et je vais y chanter la messe. Il me faut m'occuper de l'église pendant huit jours, à la place du prêtre qui est allé à la foire. Comme on dit[1] en Bretagne : " À Dieu ne plaise qu'il revienne ! " Il va chercher un vêtement pour sa putain. Aussi dois-je y chanter demain, mais je n'ai pas de clerc pour faire les réponses. — Je ferais volontiers ce travail : je le possède parfaitement. Je vous aiderai bien, par ma tête ! répond Renart, si vous le voulez : je suis celui que vous cherchez, Renart, votre bon compère. — Passe ton chemin, imbécile ! C'est toi, Renart ? — Assurément, je le jure ! — Ferais-tu pour cela un faux serment ? — Mais oui, c'est bien moi ! rétorque Renart. — Passe ton chemin ! dit Tibert, fainéant ! Renart n'oserait pour rien au monde se présenter devant moi : car il s'est amplement moqué de moi, m'a injurié et m'a fait grand-honte. — Ce n'était que paroles en l'air ! — Non pas : il m'a fait un grand outrage, en m'abandonnant tout seul sur les lieux où j'étais allé en toute bonne foi en sa compagnie : il ne se montra guère courtois ! Mais dis-moi donc, par

Fait Renars : « Et a vous qu'en taint ?
Sire, je di que Diex vous maint
Et doinst joie et bone aventure.
- De vostre salu n'ai jou cure,
Fait soi Tyebers, çou que je voeil
Ai ge trestout, et si me duel
De Renart que ne puis trover.
Je le voloie o moi mener
A Saint Martin, a Blaaignié,
Que j'ai de li molt grant pitié,
Et g'i vois la messe chanter.
L'eglise m'estuet deporter
Trusqu'a uit jors por le provoire
Qui est alés a une foire.
Adonques dient en Bretaigne :
" Ja Diex ne doinst que il revegne ! "
Robe va querre a sa putain,
Si m'estuet la chanter demain,
Et je n'ai clerc qui me respoigne.
- Je ferai bien ceste besoigne,
Le mestier sai de chief en chief :
Bien vous aiderai, par mon chief,
Fai soi Renars, se vous volés :
Je sui icix que vous querés,
Renart, vostre bon conpaignon.
- Va ta voie, fait il, bricon !
Tu es Renars ? - Voire, par foi !
- Mentiroies ent tu ta foi ?
- Oïl, voir, ce a dit Renars.
- Va ta voie, fait il, musars !
Renars ne s'oseroit veoir
Devant moi por nul estavoir :
Car il m'a hui molt ranproné
Et molt laidengié et blasmé.
- Ja n'i ot se paroles non.
- Si ot ; il fist grant mesproison,
Que iluec me laissa par moi
U iere alés en bone foi ;
O lui estoie en compaignie :
Il ne me fist pas cortoisie.
Mais or me di, se Diex te gart,
Se tu me veïs hui Renart.

Dieu, si tu as vu Renart aujourd'hui. — Non, assurément, je ne vous en mentirais jamais de toute ma vie, lui répond Renart, mais vous, Tibert, je vous ai vu. — Vous m'avez vu ? — Oui, corbleu ! — Voyez comme ce rustaud vient de se moquer de moi ! — Se moquer ? Et comment ? C'est l'évidence : n'êtes-vous pas seigneur Tibert ? — Assurément. — Et moi, je suis Renart. La preuve : aujourd'hui même, je vous ai rencontré en train de vous chauffer au soleil sur un rocher. — Tu as dit vrai, répond Tibert. Mais dis-moi donc, par Dieu : si je reste avec toi, te comporteras-tu loyalement ? — Assurément, dit Renart. Mais expliquez-moi donc comment vous vous êtes procuré cet équipement. — Les hommes de main de Guillaume Bacon me voyaient déjà pris, quand un prêtre arriva à toute vitesse sur son cheval qui allait l'amble. Il mit aussitôt pied à terre et coupa je ne sais combien de bâtons, puis m'assaillit comme un dragon. Sur l'arbre, je me rapprochai du cheval, en bonne position, tandis que les chiens me guettaient. Loin de chercher à descendre, je sautai entre les arçons. Le cheval, rapide comme un émerillon, m'emporta aussitôt. Lorsque je pris garde à la situation, je vis le prêtre qui se lamentait désespérément en me suivant à la course. Ils lui avaient brisé les os pour m'avoir laissé échapper. Tout en me poursuivant, il m'aborda pour me réclamer son poulain : en réponse, je l'interrogeai sur la grammaire,

- Nenil, certes, jor de ma vie
Je ne vous en mentisse mie,
Ce li a Renars respondu,
Mais, Tyebers, vous ai ge veü.
- Avés ? - Oïl, par le cuer bé[a] !
- Con m'a or cil vilain gabé !
- Gabé de coi ? Encor i pert ;
Dont n'estes vous sire Tyebers ?
- Oïl voir. - Et jou Renars sui,
A celes ensegnes que hui
Vous trovai sor la roche en haut
U vous vos rostissiés a chaut. »
Tyebers respont : « Tu as voir dit.
Mais or me di, se Diex t'aït,
Se je remaing avoec toi,
Seras me tu de bone foi ?
- Certes, oïl, ce dist Renars.
Mais or me dites par quel part
Vous avés cest harnois conquis.
- Ja me cuidoient avoir pris
Li garçon Guillaume Bacon,
Quant uns prestres a esporon
I vint sor son cheval anblant,
Et il descendi maintenant
Et cuelli ne sai quans bastons ;
Si m'asali conme dragons,
Et je vinc enprés le cheval
Desor l'arbre, tout a estal ;
Et li chien me[b] voloient prendre,
Mais je n'oi cure de descendre,
Ains sali entre les arçons.
Et il, come uns esmerillons,
S'en va atout moi maintenant[c].
Quant je m'aloie regardant,
Vi le prestre dolant et las
Qui me sivoit plus que le pas.
Toz les os li orent quassés,
Por ce que lor ere escapés.
Aprés moi vint, si m'araisna,
Et son poulain me demanda ;
Et jou si le questionnai :
De gramaire li demandai,

les sophismes et les questions[1] : il se montra incapable de me répondre. Quand je l'eus mis hors de combat je l'abandonnai sans autre forme de procès, lui conseilllant d'aller à l'école et d'envisager de changer de métier.

— Sire Tibert, dit Renart, si les livres que vous portez contenaient les sept arts[2], Dieu nous aurait bien lotis : nous pourrions tenir école et devenir des personnages puissants. — Par ma foi, dit Tibert, je n'en sais rien : je ne les ai pas regardés. — Vraiment ? dit Renart, jetons-y donc un œil ! Descendez, et défaisons-les ! — Non, car il se fait tard. Mais rendez-vous donc, Renart, à bonne allure à Blagny. — Comment ? Irai-je à pied ? — Oui, vous viendrez à ma rencontre pour vous occuper de mon cheval ; allez donc demander aux gens s'il y a un mort à enterrer ou un enfant à baptiser : qu'ils l'amènent vite à l'église, pour que j'officie tout de suite. » Renart répondit qu'il ne saurait y aller, tant ses pattes étaient en charpie : il était las et épuisé. Le ventre vide, il ne pouvait marcher : « Laissez-moi donc monter un peu ! — Montez vite », dit Tibert. Renart s'approche aussitôt, s'enlève sur l'étrier et monte derrière lui, bien décidé à lui nuire.

Les barons sont à présent à cheval et dévalent un coteau, chevauchant à vive allure dans un vallon cultivé, Tibert devant et Renart derrière. Celui-ci réfléchit à ce qu'il va dire à l'autre : « Tibert, dit-il, au nom de ton salut, dis-moi ce que tu comptes

De sophime et de question :
Ne m'en sot respondre un bouton.
Qant je l'oi fait dou tot conclus[a]
Je m'en parti, il n'i ot plus.
Si le rovai aler aprendre
Et a autre mestier entendre.
- Sire Tyebert, ce dist Renars,
S'ore i estoient li set art
En ces livres que vous avés,
Bien nous avroit Diex assenés :
Escoles porions tenir,
Et grant riche home devenir.
- Par foi, dist Tyebers : je ne sai,
C'onques es livres ne gardai.
- Non ? dist Renars[b], or i gardons !
Descendés, et si destorsons.
- Non ferai, car il est trop tart.
Mais alés ent, fait il, Renart,
Bone aleüre a Blaaignié.
- Coment ? iroie jou a pié ?
- Bien ! si venrois avant de moi,
Et recevrois mon palefroi.
Et as gens alés demander
S'il i a cors a enterrer,
Ne nul enfant a batizier,
Que tost l'aportent au mostier.
Et je i ferai orendroit. »
Renars dist aler n'i porroit,
Que trop a les piés depeciés,
Si est lassés et travilliés ;
Ne menja hui, ne puet aler :
« Si me lassiés un poi monter !
- Montés, fait Tyebers, vistement ! »
Atant va Renars, si se prent,
Si est montés derriere lui.
Il li fera par tens annui.
Or sont li baron a cheval,
Si chevalchierent contreval.
Si s'en fuient grant aleüre
Parmi les vaus d'une couture,
Tyeberz devant, Renars derriere,
Qui se porpense en quel maniere

faire de ce cheval : le donner, ou le vendre ? — Je le vendrai, répond Tibert. — Et à quel prix, je t'en conjure, le céderas-tu ? Va, dis-le-moi ! — Et pourquoi te le dirais-je ? Voudrais-tu l'acheter ? — Oui, si tu en demandes un prix raisonnable. Pour combien me céderas-tu ta part ? poursuit Renart, dis-moi un prix correct. — N'en suis-je donc pas l'unique propriétaire ? répond Tibert, c'est moi qui l'ai gagné ! — Et pourquoi n'en aurais-je rien, seigneur Tibert ? réplique Renart. — Par ma foi, tu n'en auras pas une once ! dit Tibert. — Bien sûr que si, si je le justifie. » Et Renart d'ajouter[1] : « Par le cœur Dieu, ne suis-je pas en selle comme vous, seigneur Tibert ? Il est très clair que vous voulez me berner, vous qui, par tromperie, cherchez à m'exclure de votre compagnie. Je partagerai avec vous à parts égales les livres et le cheval, mot pour mot et feuille pour feuille. — Qu'une mauvaise goutte te crève l'œil, diable de Renart ! es-tu donc ivre ? Que ferais-tu de mes livres ? Tu n'y connais pas plus qu'une chèvre ! — Que la fièvre t'emporte si je n'y connais rien, dit Renart, j'en sais trois fois plus que toi ! — T'y connais-tu en dialectique[2] ? — Oui, toute la clique. — Me répondras-tu, si j'avance des objections ? — Oui, les yeux fermés ! — Prête donc attention à l'argument : je dis : “ Pain d'orge et de froment ”, et je dis : “ Pain de froment et d'orge. ” — Que ta gorge te brûle,

Il metroit Tyebert a raison :
« Tyebert, par ta confession,
Di que de ce cheval feras.
Donras le tu u le vendras ?
- Je le vendrai, Tyeberz a dit.
- Et por conbien, se Diex t'aït,
Le donras tu ? Va, di le moi.
- Jel te dirai ? Et jou por coi ?
Vorroies le tu acater ?
- Oïl, se tu le voes donner
A raison et a droit esgart :
Por conbien avrai je ta part ?
Fait soi Renars, di moi raison.
- A il dont nuls part se jou non ?
Ce dist Tyebers, gel gaaignai !
- Et je por coi n'i partirai,
Sire Tyebert ? ce dist Renars[a].
- Par foi tu n'i avras ja part,
Fait soi Tyeberz, male ne bonne.
- Si avrai, se raison le done[b]. »
Et dist Renars : « Por le cuer bé,
Ne sui je autresi monté
Con vous estes, sire Tyebert ?
Trop est vostre barat apert,
Qui me volés de conpaignie
Jeter par vostre tricherie[c] ;
Et es livres et ou cheval
Partirai je tout par egal,
Et mot a mot et fuel a fuel.
- Male goute te crieve l'uel,
Dyaubles[d] Renars, es tu donc yvres ?
Que feroies tu de mes livres ?
Ja n'i ses tu nes c'une chievre.
- Si te puisse tornoier fievre,
Con riens n'i sai, ce dist Renars ;
G'i sai plus que tu les trois pars.
-Ses tu riens de dialetique ?
- Oïl, toute quiquiliquique[e].
- Respondras moi, se je t'oupos ?
- Oïl, par derriere mon dos.
- Or entent dont a l'argument :
Je di : “ pain d'orge et de forment ”,
Si di : “ pain de forment et d'orge ”.
- Malaventure ait ta gorge,

si du pain d'orge eſt de froment ! — Tu n'y as rien compris, réplique Tibert, ce n'eſt pas cela : tu connais bien mal l'aſtronomie ! Si je peux démontrer l'argument, me laisseras-tu emmener mon cheval ? — Oui ! Et si tu échoues, n'accepteras-tu pas de le partager avec moi ? — D'accord ! alors tu en auras ta part. — Dans ce cas, je t'écoute. — Je dirai donc, pour conclure, que qui n'entreprend rien n'a rien. Suis donc à présent la démonſtration, et prépare-toi à l'accepter[1]. Je pose que l'on fait un pain entièrement de froment, sans orge ni autre céréale. — Tu m'avais caché ce point, dit Renart. Continue. — Cher ami, j'ajoute que l'on fait avec de l'orge un autre pain, sans aucun autre type de grain. Sont-ce deux pains ? Qu'en penses-tu[2] ? — Non pas ! assurément, tu t'es trompé : il ne peut y avoir qu'un pain. — Il n'y a donc qu'un fils de pute, réplique Tibert, dans le monde entier ! — Tu mens ! — Non, c'eſt toi ! — Dieu te confonde ! dit Renart avec franchise. Que le menteur n'a-t-il perdu la parole ! — Ton erreur t'a trompé, tu t'es montré trop présomptueux : il n'exiſtera donc qu'une seule main, si l'on ne peut faire avec dix céréales dix pains diſtincts : y en a-t-il dix, à ton avis ? Vois à présent comme tu connais les sciences. — Passe ton chemin, dit Renart : le blé n'eſt-il pas du blé, et le pain du pain ? — Oui, et toi un fils de pute ! dit Tibert, là-dessus, il n'y a rien à répondre ; mais entre les pains il y a une

Que pain d'orge soit de forment !
- Tu l'as entendu malement,
Fait soi Tyebers[a], çou n'i a mie :
Tu ses trop pau d'aſtrenomie !
Se l'argument te puis prover,
Lairas moi mon cheval mener ?
- Oïl, et se tu pues falir,
Dont ne m'i lairas tu partir ?
- Oïl voir, lors i partiras.
- Or orai dont que tu feras.
- Ge dirai dont, por eſtre cuites,
Que cil n'abat pas qui ne luite.
Or entent dont a la provance,
Si aparelle ta fiance.
Je pos ce point que de froment
Fait on un pain tout seulement,
Ne a orge ne autre[b] blé.
- Ce point m'avés vous oublié,
Ce diſt Renars, or di avant.
- Biaus amis, et puis si di tant
Que on fait d'orge un autre pain[c],
Treſtout pur et sans autre grain.
Sont ce dui pain ?Que t'eſt avis ?
- Nenil, certes, tu as mespris :
Il ne puet eſtre que un pain.
- Dont n'eſt il c'un fil a putain,
Fait Tyebers[d], en treſtout le monde !
- Tu mens ! - Mais tu ! - Diex te con-
Ce diſt Renars apertement[e], [fonde,
Perdu eüſt la vois qui ment !
- Deceüs es par ta fallance,
Tu as fait trop fole samblance :
Dont ne sera que une mains,
S'en dis blés ne puet on dis pains[f]
Faire de cascun un par soi ;
Son çou dis, par la tuie foi ?
Or garde con tu ses les ars.
- Va ta voie ! ce diſt Renars, [pains ?
Dont n'eſt blés blés, dont n'eſt pains
- Oïl, et vous, fils a putain !
Fait Tyebers, par ceſte raison
N'i a nule deffention ;

grande différence. — Holà ! vous avez mangé du chien, dit Renart, pour me chercher ainsi querelle ! — Non pas ! mais je ne vous trouve guère raisonnable : qui sauve un chien de l'eau en tire la même reconnaissance ! Quand je vous ai, en toute confiance, fait monter sur mon palefroi, vous vous êtes mis à me le disputer une fois en selle. Ce n'était guère sage : ce n'est pas en se payant de mots que l'on obtient un bien, dit Tibert. N'y pensez plus. » Renart dit alors : « Je m'amusais ! » Et il ajouta à voix basse : « Si, sur cette route, je ne trouve pas à vous nuire, je suis bien mauvais magicien ! Si je n'arrive pas, avant qu'on se sépare, à rapiécer votre pelisse, que Dieu me fasse mourir tout de suite ! » À force de chevaucher à leur aise tout en discutant, ils sont entrés à Blagny. Ils déballent leurs livres en contrebas du village, au milieu des prés. Laissant leur cheval paître en liberté tout son soûl, ils se dirigent vers l'église. C'était presque la tombée de la nuit, et les gens étaient partis. Ils pénètrent aussitôt dans le bâtiment : les lampes étaient allumées, mais il n'y avait plus personne. Renart prit la parole : « Commencez donc ! Par Dieu, vous avez trop tardé : ils sont tous partis sans entendre les vêpres ! — Seigneur Renart, soyez sans inquiétude : ils vont les entendre largement. En attendant, allumez ces cierges ! répondit Tibert, car on doit faire scrupuleusement le service dans l'église,

Mais entr'iaus a grant differencea[a].
- Avoi ! vous avés mengié tance,
Fait soi Renars, qui voes tenchier
Et meslee a moi comencier !
- Non fas, mais ne vous tiegn a saige,
Et itel gré a qui chien naige ;
Quant je vous ai en bone foi
Monté desor mon palefroi,
A calengier le coumenchastes
Maintenant que vous i montastes.
Vous ne feïstes pas savoir :
Si ne conquiert on pas avoir,
Ce dist Tyebers, par son[b] jangler.
Bien le poés laissier ester. »
Lors dist Renars : « Je me jouoie ! »
Puis dist en bas : « S'en ceste voie
Ne vos fas anui[c] et pesance,
Dont sai jou pou de nigremance.
Se ainçois[d] que nous departons
N'est ramendés cils peliçons,
Ja Diex ne me doinst mais plus vivre ! »
Tant ont chevalcié a delivre
Et tant ont entr'iaus desputé,
Qu'il sont a Blaaignié entré.
Desous la ville, enmi les prés,
La ont lor livres destorsés.
Lor cheval lassierent aler
Por l'erbe paistre et sooler.
Si se sont trait vers le mostier.
Ja estoit prés de l'anuitier,
Si s'en erent alé les gens.
Au mostier vienent, s'entrent ens.
Les lampes furent alumées
Et les gens s'en furent alées.
Ce dist Renars : « Or comenchiés !
Par Dieu, trop vous estes targiez !
Sans vespres oïr s'en vont tuit.
- Sire Renars, ne vous anuit,
Il lor avesprira assés.
Mais ces candelles alumés,
Ce dist Tyebers, que le service
Doit on dire a trait en l'eglise,

qu'il faut rendre très belle. Ouvrez les portes de la grille du chœur, nous aurons encore suffisamment de lumière. Je m'occuperai des antiennes et vous de ce psautier : allez remplir votre office avec ces versets et ces psaumes. » Renart se met à tourner avec ses mains les feuillets si rapidement que vous n'auriez pu les compter.

Une fois leur service préparé, ils se sont apprêtés : Tibert revêtit son surplis, puis bondit vers l'autel. Il ôta son chapeau et commença ainsi : « *Domine, labia mea*... — Au nom de Dieu, qu'est-ce là ? lui répondit Renart, ce sont les matines, pauvre imbécile, que tu commences, au lieu des vêpres ! » Tibert alors se mit à rire : « Que faut-il donc dire ? — C'est par *Deus in adjutorium*, dit Renart, qu'il faut commencer. Maître Tibert, ou vous êtes ivre, ou vous ne connaissez rien à ces livres. Hélas ! que ne vous ont entendu l'archiprêtre, ou maître David, ou le prêtre de la Folie ! Ne pensez-vous pas qu'ils auraient ri s'ils vous avaient entendu comme moi, Tibert, commencer de la sorte ? — Imbécile, j'ai voulu te mettre à l'épreuve ! À vrai dire, je ne te croyais pas si savant : mais à présent, je t'ai bien testé. Si tu veux rester cet été dans ce village et t'y installer, je veillerai à t'enrichir[1] ! — Voilà qui est parfait, dit Renart, mais commencez, car il se fait tard ! » Tibert se recoiffe et reprend à nouveau. Il dit le

Et faire le mostier molt bel.
Ouvrés les huis de ce chancel,
Nous verrons encore bien cler.
As antevenes vorrai torner,
Et vous, reprenés cel sautier :
Si tornés a vostre mestier,
A ces versés et a ces saumes. »
Et Renars aquet a ses paumes
Plus menu fuelles a torner
Que vous nes peuïssiés conter.
  Quant a lor mestier ont torné,
Amedui se sont atorné.
Tyebers vesti son soupelis
Et puis est vers l'autel salis.
Son chapel de son chief osta ;
En tel maniere coumença :
« *Domine, labia mea*...
- Si t'aïst Diex, con çou i a ?
Ce li a respondu Renars,
Ce sont matines, fols musars[a],
Que tu voes ci por vespres dire. »
Et Tyebers comença a rire,
Se li a dit : « Que i a dom ?
Deus in adjutorium,
Fait Renars, au comenchement
Doit on dire premierement.
Dan Tyebers, u vous estes yvres,
Ou riens ne savés en ces livres.
Ahi ! Que ne vous ont oï
U l'arcceprestres u dans[b] Davi,
U li prestres de la Folie !
Cuidiés qu'il ne resissent mie
S'il vous oïssent autresi,
Tyebers, con je vous ai oï[c]
En tel maniere coumencier ?
- Fols, jel fis por toi essaier !
Je ne cuidoie pas por voir
Que vous fussiés de tel savoir,
Mais or t'ai je bien esprové.
Se remanoir voes cest esté
En ceste ville et sejorner,
Molt te ferai jarbes doner.
- Ja est çou bien, ce dist Renars,
Mais conmenciés, que il est[d] tart. »

Deus in adjutorium, tandis que Renart lit les antiennes. Ils chantent les psaumes et les versets à haute voix sur deux tons différents : seigneur Tibert déclame les antiennes sur un ton élevé et le capitule avec simplicité ; maître Renart, de son côté, dit le verset. Ils chantent chaque ligne mot après mot à l'unisson. Seigneur Renart dit le verset et maître Tibert la réplique. Tibert le chat prononce l'antienne du *Magnificat* et chante avec emphase. Tibert mérite bien la rente ecclésiastique ! Puis Tibert dit les versets, et Renart lui répond de travers ; puis Tibert dit à la perfection dans son langage le *Dominus vobiscum*. Renart lui répond d'une voix claire. Tibert prononce l'oraison avec habileté et le *per omnia*, et s'agenouille devant l'autel. Renart répond *amen*, puis lui dit : « Levez-vous et allez fermer les portes, je vais dire le *Benedicamus.* »

Alors Renart entonne un *Benedicamus* farci d'un motet à trois voix et d'un contre-chant[1] : personne au monde, si solide ou si malade fût-il, n'aurait pu éprouver, à l'entendre, moins de pitié pour lui-même que pour Renart. Celui-ci, en chantant son oraison, aurait fait mourir d'ennui le monde entier[2] : on aurait pu parcourir deux lieues avant qu'il eût fini. Puis Tibert a fermé la porte. Ils échangèrent alors des propos. Renart parla le premier : « Seigneur Tibert, dit-il, je voudrais savoir quelle part

Ja aplanie Tyebers[a] son chief,
Si recomence derechief.
Deus in adjutorium dist,
Et Renars les antevenes list.
Si ont chanté saumez et vers
Molt hautement a deus envers :
Les antevenes molt hautement,
Le capitel dist simplement
Sire Tyebers, et dans Renars
Redist le verset a sa part,
Si ont cantee toute ligne
Tot mot a mot et tout a ligne.
Sire Renars le verset dist,
Et dans Tyebers le respons fist.
L'antiene dou Magnificas
Ce li dist[b] dans Tyebers li cas,
Et molt glorieusement cante.
Tyebers bien doit avoir la rente[c] !
Tyebers[d] a dit aprés les vers,
Renars li respont a envers[e] ;
Puis dist Tyebers en sa raison
Molt bel *Dominus vobiscum.*
Renars li respont hautement ;
L'orison dist apertement
Tyebers et le[f] *per omnia*,
Devant l'autel s'agenoilla,
Et Renars respondi *amen*,
Puis li a dit : « Levés vous en,
Et si alés clore ces huis,
Je dirai *Benedicamus.* »
Atant a Renars envaï
Un *Benedicamus* farsi[g]
A orgue, a treble et a descant,
Que il n'a home si vaillant
Ou mont, n'a si meseaisé,
De soi n'eüst grignor pité[h],
S'il oïst Renars, que de lui.
Tot le mont en repeust d'anui
Renars de s'orison canter :
Deus liues peüst on aler
Ains que il eüst parfiné.
Et Tyebers si a l'uis fermé[i].
Si prist l'uns l'autre a araisnier,
Et Renars[j] a premiers parlé :
« Sire Tyebers, ce dist Renars,
Je vorroie savoir quel part

j'aurai de tout ce que nous gagnerons si nous restons dans ce village : de la dîme des pourceaux, des brebis, des veaux, des poules, des oisons. Dites-moi comment nous nous les partagerons ; réfléchissez et dites-moi tranquillement ce que j'aurai des oblations et des legs. — Vous en aurez le quart, répond Tibert, s'il n'y a pas d'avis contraire. » Renart alors lui fait la moue : « Comment, fait-il, par le cœur Dieu, n'ai-je donc pas aussi bien chanté que vous ce soir, aux vêpres ? J'ai autant de piété, et je suis même homme de valeur. Serais-je plus que vous un fils de pute, pour ne pas avoir de la dîme et des oblations une part égale à la vôtre ? — Renart, tu me prends pour un idiot, par ma foi ! dit Tibert : tu m'as encore à peine servi, et tu veux déjà partager avec moi ! — Je ne veux pas que tu partages, mais j'aimerais savoir ce que je pourrai attendre s'il me convient de rester ici. — Si tu es de bonne foi, je te fais loyalement le serment que je t'accorderai la moitié de ce que me rapporteront les morts, les vivants, les rentrées imprévues, les offrandes et les sépultures : et toi, tu es mon ami fidèle. — Je te l'accorde, dit Renart, mais j'ai assurément grand-faim. — Si tu voulais manger du pain, vois celui-ci, près de l'autel. — Je n'ai jamais mangé pareille nourriture de toute ma vie : mais n'y aurait-il pas du fromage ? — Ma foi, je n'en sais rien », répondit Tibert. Il scruta

Je avrai de tout le gaaing,
S'en ceste ville o vous remaing :
De la dime de ces porchiaus,
De ces brebis, de ces viaus,
De ces poules, de ces oisons,
Dites coument les partirons ;
De l'oblation et des lais,
Dites et devisés em pais
Combien j'en avrai en ma part.
- Vous en avrés trestout le quart,
Fait soi Tyebers, s'en le me loe. »
Et Renars li a fait la moe :
« Coument, fait il, por le cuer bé,
N'ai je dont ausi bien chanté
Anuit a vespres conme vous ?
Et autant sui religious,
Et neis et preudon de ma main.
Serai je plus fils a putain
Que vous, que n'avrai de la disme
Autretant conme vous meïsme,
Et de toute l'oblation ?
- Renars, tu me tiens a bricon,
Fait soi Tyebers, je le t'afi !
Ne m'as encor gaires servi,
Si voes ja a moi partir !
- Partir n'en voel, ains[a] voel oïr
En coi je me porai fier
Se ci me siet a demorer.
- Ja, se tu es de boine foi,
Loiaument te pluvis ma foi
L'une moitié te partirai
De ce que je gaaignerai,
De morz[b], de vis et d'aventures,
D'offerandes, de sepoultures,
Et j'ai en toi mon boin ami.
- Je l'otroi, dist Renars, ensi,
Mais certes jou ai molt grant fain.
- Se tu voloies mengier pain,
Vois en la un lés cel autel.
- Je ne menjai onques de tel,
Fait Renars, en jor de ma vie.
De froumaige i avroit il mie ?
- Par foi, ne sai », Tyebers a dit.
Atant garda avant, si vit

les lieux et vit, sur le rebord d'une fenêtre, une serviette où étaient enveloppés deux fromages, un frais et un vieux. Tibert les sortit de la serviette : « Grâces à Dieu ! à coup sûr chacun va avoir le sien ! — Par ma foi, dit Renart, voilà qui est parfait ! Donnez-moi donc le blanc, bien mou. — Comment cela ? Voulez-vous devenir fou[1], dit Tibert, seigneur Renart ? Vous prendrez le dur, car il tient au corps. Et, si l'on voulait le découper, il ferait plus de profit que l'autre. — Vous voulez en faire des réserves ? dit Renart, donnez-moi celui-ci ! — Sur ma tête, vous n'en aurez pas une miette ! répliqua Tibert. — Par le cœur Dieu, répondit Renart, vous voilà malhonnête envers moi. — Passe ton chemin, sale débauché ! Tu auras du frais demain soir. — Par ma foi, vous m'avez pris pour un idiot, dit Renart, et vous vous parjurez : je vais vous en accuser à Rouen devant le tribunal du doyen Huon, au couvent de la confrérie. » En dépit de l'envie de Renart, Tibert a finalement mangé tout le fromage, et son compagnon s'en affligea fort : il aurait bien voulu en avoir, mais ce n'était pas possible. Il marmonna doucement entre ses dents : « Si je ne me venge pas de toi aujourd'hui même, je serai fou de rage. » Il mord alors dans son fromage avec grand appétit, et en mange tant qu'il peut. Une fois rassasié, il enveloppe le reste dans un pan de sa robe pour l'emporter chez lui.

Une touaille envolepee
En une fenestre boutee ;
Doi en i ot entortailliés[a] :
Li uns ert frés, li autres viés[b].
Tyebers les trait de la touaile :
« Diex aïde ! ce n'est pas faille,
Or avra ja cascuns le suen.
- Par foi, dist Renars, çou est buen !
Mais donés moi ce blanc, ce mol.
- Coment ? Volés vous estre fol,
Ce dist Tyebers, sire Renars ?
Cest dur avrés en vostre part,
Que il est boins au cuer tenir ;
Et qui le vorroit[c] departir,
Assés durroit plus que cestui.
- Volés le vous metre[d] en estui ?
Fait Renars, celui me donnés !
- Ja par mon chief n'en mengerés,
Ce dist Tyebers, grant ne petit !
- Par le cuer bé, Renars a dit,
Donc estes vous vers moi trichere.
- Or va ta voie, fol lichiere !
Demain au soir[e] avras del mol.
- Vous m'avés or tenu por fol,
Fait Renars, en la moie foi,
Et si me mentés vostre foi :
Si vous en apel a Ruen
Devant dan Huon le doien,
Au covent de la confrarie. »
Que que Renars Tyebert envie,
Si a Tyebert tant esploitié
Qu'il a le froumaige mengié ;
S'en a Renars eü grant duel.
Il en eüst eü son voel,
Mais ne puet ore estre autrement.
Entre ses dens dist belement :
« Se hui ne sui de toi vengiés,
Molt en sera mes cuers iriés. »
Lors a son fromaige entamé,
Que bien sambloit home afamé ;
S'en a mengié tant con il pot,
Et quant assés mengié en ot,
L'autre loia en son giron,
Qu'il portera en sa maison.

Cependant, tout en mangeant, il réfléchit à la façon dont il se vengerait de Tibert qui ne lui a pas fait la part belle. Il s'adresse alors à Tibert : « Seigneur, si je vous ai offensé en vous injuriant, j'avoue que je n'ai jamais rien mangé d'aussi bon : ce fromage était délicieux, et vous avez montré beaucoup de sagesse en me le donnant. Mais quelque chose me tracasse : nous avons ce soir oublié de sonner les cloches pour les vêpres et pour la vigile. — Vous avez raison, par saint Gilles, répondit Tibert, allons donc tirer les cordes ! » Ils y vont alors et Renart, qui était plus rusé, dit qu'il sonnerait le premier. Il se suspend aussitôt aux cordes, mais ne peut sonner les cloches depuis le sol : il lui faut monter sur un banc. Il fit avec les cordes un nœud coulant qu'il passa autour de son cou, en y introduisant ses pattes par devant. Tibert l'observe attentivement. Renart saisit les cordes avec ses dents et sonne tellement qu'il réveille même ceux qui se sont endormis. Mais il avait agencé le nœud de telle manière qu'il ne pouvait pas coulisser. Renart en effet était fort rusé : il tenait les cordes avec ses dents, mais Tibert n'y avait pris garde, et croyait qu'il sonnait avec ses pattes, qui passaient aussi dans le nœud : « À mon tour de sonner ! » dit Tibert. Et Renart lui répondit : « Par saint Riquier, que celui qui sonnera le moins bien paye un setier de vin ; malheur à qui s'y opposera !

Mais entretant con il menja
Toutes voies se porpensa
Coument Tyebert conchieroit,
Qui si mal parti li avoit.
Lors a Tyebert a raison mis :
« Sire, se j'ai vers vous mespris
De ce que je vous laidenjai,
Onques mais de tel ne menjai :
Molt a esté bons li fromaiges,
Et vous partistes conme saiges
Quant vous me donastes cestui.
Mais il me torne a grant anui
Qu'anuit nos soumes oblié,
Que nous n'avons mie soné
A vespres ne a la vigile[a].
- Vous me dites voir, par saint Gile,
Ce dist Tyebers[b], car i alons
A ces cordes, et si traions. »
Atant sont as cordes venu.
Renars, qui plus voiseüs fu,
Dist que il soneroit avant.
As cordes s'ahert maintenant,
Mais ne puet de terre sonner :
Sor un banc le covint monter.
Des cordes fist un las couror,
A son col le mist alentor[c]
Et ses deus piés avoec devant.
Tyebers le va molt regardant ;
Et il prent les cordes as dens,
Et sone tant que nes les jens
Qui dorment se sont esvillié.
Mais le las ot si adrecié
Qu'il ne pooit pas corre aval.
Mais trop savoit Renars de mal,
Que as dens les cordes tenoit :
Tyebers garde ne s'en donoit,
Ainçois cuidoit que o les piés
Sonast, qu'il ot avoec loiés[d].
Et dist Tyebers : « Or est il drois
Que je sonne la moie fois ! »
Et dist Renars : « Par saint Richier,
Je voel que il doinst un setier
De vin, cil qui pis sonera ;
Dehé ait qui le veera ! »

— D'accord ! » répondit Tibert. Il se leva aussitôt, monta sur le banc, passa ses pattes dans le lacet, puis y introduisit son cou. À mon avis, il s'en repentira ! Il saisit les cordes avec ses dents : c'eśt alors que les gens qui sont venus voir dans l'église qui peut bien sonner ainsi les cloches l'aperçoivent. Aussitôt Renart interpelle Tibert : « Vous avez bien fait de grimper au chêne où vous a trouvé le prêtre qui vous a envoyé ici ! Dites-moi, n'en êtes vous pas heureux ? » Tibert voulut répondre « Oui ! » : il ouvrit la bouche et le nœud lui bloqua le cou. Quand ses dents lâchèrent la corde, le nœud lui serra la gorge ainsi que ses deux pattes. Celles-ci le soulagèrent quelque peu, car il aurait été immédiatement étranglé s'il les avait retirées : grâce à elles, en effet, le nœud s'élargit. « Êtes-vous à votre aise ? dit Renart. Vous ne savez pas parfaitement sonner. Arrêtez-vous, je vais vous tirer de là. » Tibert le crut. Mais Renart, qui ne pensait qu'à le tromper, vint retirer le banc qui était sous ses pattes : à présent, Tibert eśt encore davantage pris au collet. Et tandis qu'il espère s'échapper, Renart le raille : « Voilà qui suffit, seigneur Tibert ! Comment donc ? Vous ne vous arrêterez pas aujourd'hui ? » Tibert se met à grogner. « Comment ? Vous ne daignez pas me répondre ? » rétorque Renart. « Quel orgueil ! Que je perde la vue

Ce diśt Tyebers : « Or soit ainsi ! »
Atant Tyebers en piés sali,
Si eśt desus le banc montés,
Si a ses piés es las boutés,
Et aprés i bouta son col.
Je cuic qu'il s'en tenra por fol.
Les cordes[a] a prises as dens ;
Lors primes le voient les gens
Qui vinrent au mośtier garder
Qui çou eśt qui tant puet sonner.
Atant Renars Tyebert araisne :
« Buer montaśtes[b], fait il, ou chaisne,
La u li preśtre vous trova,
Qui en ceśt lieu vous envoia.
Ice, dites, ne vous plaiśt il ? »
Si con Tyebers volt dire « oïl »,
Et si conme la bouche ovri,
Li las par le col le saisi ;
Quant les dens de la corde ośta[c]
Li las entor le col serra,
Et avoeques ot les deus piés
De coi fu auques aligiés[d],
Car maintenant fuśt eśtranglés
Se ses piés en eüśt ośtés,
Car o les piés li las eslaise.
Ce diśt Renars : « Eśtes vous aise ?
Ne savés mie bien sonner.
Eśtés, je vous irai ośter[e]. »
Tyebers cuida qu'il deïśt voir.
Renars, qui le voet decevoir[f],
Quant des las le dut delivrer,
Si li ala le banc ośter
Que il avoit desous ses piés :
Or eśt Tyebers plus enlaciés[g].
Et come il se cuide escaper,
Et Renars le prent a gaber[h] :
« Sire Tyebers, ci a annui !
Coment ! ne finerois mais hui ? »
Et Tyebers comence a grondre.
« Conment ? Ne me daigniés respon-
Ce diśt Renars, ci a orguel ! [dre ?
Male aventure aient mi[i] oel

si à l'avenir je ne fais pas la sourde oreille ! Assurément, Tibert, je suis vraiment surpris de vous voir une telle arrogance : vous me méprisez au point de refuser de me parler ! Eh quoi ? voulez-vous déjà monter là-haut au ciel, auprès de Dieu ? Holà ! Pour moi, cela n'a rien d'un jeu : on ne monte pas ainsi dans les nuages ! D'où vous sont venues ces idées folles ? Vous imaginiez-vous assez saint pour aller rejoindre les cloches et m'abandonner ainsi ? Vous n'avez pas encore assez servi Dieu pour monter déjà là-haut dans la gloire. Vous n'êtes pas allé à confesse, hier soir, après les vêpres de la fête. Vous devriez avoir mal à la tête de regarder toujours en l'air ! Et pourquoi ne me parlez-vous pas, pourquoi me détestez-vous à ce point ? Pourtant, je n'ai pas trahi Dieu[1] ! En refusant de me parler, vous ne respectez pas vos engagements. Et c'est la deuxième fois que vous le faites, maintenant et déjà lors du partage des fromages : vous avez manqué de sagesse. Aussi, par saint Sanson, je vous l'assure, je vous tiens pour une canaille. Vous ne me paraissez pas aussi magistral que vous sembliez l'être hier soir, quand vous m'avez rencontré dans le vallon où vous montiez le cheval qui portait les livres que vous aviez volés au prêtre, par traîtrise, en même temps que sa monture. À présent, vous êtes pendu comme un voleur, et vous avez un bien bon chapeau ! Et que va-t-il advenir de l'appel que j'ai introduit

S'autre fois ne fas sorde orelle !
Par foi, Tyebers, ce est merveille[a]
Que ici vous voi araisnant,
Ne ne me prisiés mie tant[b]
Que vous voelliés a moi parler.
Coment ? Volés vous ja monter
Lassus au ciel a Damredieu ?
Avoi ! Je nel tieng mie a gieu[c] :
On ne monte pas si as nues !
Dont vous sont ces folors venues ?
Cuidiés vous ore estre si sains
Que vous ailliés avoec les sains,
Et me volés guerpir ensi ?
Poi avés encor Dieu servi
Por aler ja lassus en gloire !
Vous ne fesistes pas mimoire
Ersoir a vespres de la feste.
Molt vous devroit doloir la teste,
Que tous jours amont regardés.
Et a moi por coi ne parlés ?
Por coi m'avés si enhaï ?
Ja n'ai je mie Dieu trahi !
De çou que ne parlés a moi,
Vous me mentés la vostre foi :
Or le m'avés deus fois mentie,
Une eure et autre a la partie,
Quant vous partistes les fromages,
Vous ne feïstes pas que saiges.
Se vous di bien, par saint Sanson,
Que je vous en tieng a bricon[d].
Ne me samblés pas ansi maistre
Con vous sambliés ersoir estre,
Quant vous me trovastes ou val,
U[e] vous chevalchiés le cheval
Qui portoit les livres torsés
Qu'aviés au provoire emblés,
Et son poulain, par traïson.
Or em pendés come larron,
Et si avés molt boin chapel !
Et que sera il de l'apel

contre vous ? Comment le procès se déroulera-t-il ? Vous ne pourriez pas vous y rendre ! Faites différer votre assignation à comparaître devant la confrérie des moniales d'au moins trois semaines ou un mois. Dites-moi donc quelles sont vos intentions ! Par Dieu, vous êtes bien orgueilleux pour avoir autorité sur des pauvres gens : vous les traiteriez trop honteusement s'ils étaient sous votre coupe. À Dieu ne plaise, le Fils de Marie, qu'ils comptent sur vous ! Ils en tireraient bien peu de profit. Jamais vous ne leur adresseriez la parole, ni ne voudriez leur rendre la justice. Mais je vais à l'instant ouvrir les portes, car j'entends venir les gens qui veulent entrer dans l'église. Vous devriez avoir votre psautier ouvert sur vos genoux, et vous voilà la gueule attachée aux cordes par un triple nœud : vous n'avez pas été très malin. Que vont dire les gens de bien ? À présent, vous ne chantez plus la liturgie romaine comme hier soir ! Vous connaissiez si bien les sept arts, à vous en croire : et maintenant vous ne savez même pas vous détacher ! C'est la folie qui vous fait sonner ainsi : vous devriez renoncer à cette sonnerie de cloches. Vous auriez mieux fait d'aller à la pêche aux loches[1] que de vous mêler de ce que vous êtes incapable de mener à bien. Vous n'y connaissez rien, mais vous vouliez vous faire valoir en jouant au marguillier. Quelle conduite insensée ! Je vous le dis nettement : par Dieu, vous êtes trop plein d'orgueil !

Que je ai encontre vous fait ?
Conment iert de l'aler a plait ?
Vous n'i porriés pas aler !
Faites le mans contremander
A la confrarie as nonnains
Trois semaines et un mois mains.
Or me dittes qu'en ferois vous !
Par Dieu, trop estes orguillous
Por estre maistre a povre gent :
Trop les menriés vous malement
Se sor iaus aviés baillie.
Ne place Dieu, le fil Marie,
Que en vos aient lor atente !
Trop i aroient male rente.
Vous ne vorriés a lui parler,
N'entr'iaus lor droit a esgarder.
Je[a] vois ore les huis ouvrir,
Car j'ai oï les gens venir
Qui voelent entrer ou mostier.
Or deuïssiés vostre sautier
Tenir ouvert sor vos genols,
Et vos vous estes a trois nols
Loiés a cordes par la geule :
La seuïstes vous pau de boule.
Que diront ore li preudome ?
Or ne chantés vous mais de Rome
Si con vous faisiés ersoir !
Vous deviés si bien savoir
Les set ars, ce disiés hier :
Or ne vous savés desloiier !
Folie vous fait tant sonner,
Vous deüssiés lassier ester
Le debateïs de ces cloches.
Miex vous venist peschier as loques
Qu'entremetre de tel mestier
Dont vous ne vos savés aidier ;
Ne vous en savés entremetre,
Mais en pris vous voliés metre
De tenir la maroglerie.
Vous fesistes molt grant folie.
Je vous di bien tot a estrous :
Par Dieu, trop estes orguillous !

Je pensais, par saint Gui[1], que ma femme viendrait vous trouver demain pour la purification, mais elle ne parviendrait même pas à atteindre votre main pour vous donner l'offrande, ni pour baiser cette belle main, tant je vous vois haut perché : elle vous prendrait pour un fou furieux et en serait terriblement effrayée ! Changez-moi donc par amitié deux mailles contre un denier[2], car je voudrais les envoyer ailleurs. Que dites-vous ? Les aurai-je ? Voyez donc, par Sainte Marie, s'il daigne encore me parler ? Vous parleriez bien mal à un pauvre homme, quand moi, envers qui vous vous êtes engagé par serment à être un compagnon loyal, vous ne daignez même pas me parler. Mais vous voulez peut-être m'entendre d'abord complètement : répondez-moi à présent mot pour mot ! Mais peut-être mes propos vous mettent-ils trop en colère pour que vous daigniez le faire ? Mais, par Dieu, seigneur, je vous en prie, ne le prenez nullement à cœur : je ne voudrais aucunement que vous en souffriez. Bien que vous n'ayez pas voulu partager le cheval avec moi, seigneur Tibert, je pourrais porter quelque chose à Hermeline pour sa messe de relevailles : elle n'a jamais été cruelle envers vous, vous devez être généreux envers elle, et lui donner de vos chandelles. En aura-t-elle, très cher seigneur ? Oui ! Que Dieu vous en soit reconnaissant ! C'est grâce à Dieu et malgré vous ! Elle dira son *Notre-Père*, pour que Dieu vous couvre de honte

Je cuidoie, par saint Guion[a],
Qu'a la purification
Venist ma feme a vous demain,
Mais ne poroit a vostre main
Ataindre a l'offrande baillier,
Ne vostre bele main baisier,
Que trop vous voi en haut levé ;
Si vos tenroit a fol dervé
Et en auroit trop grant poour !
Et car me cangiés par amor
Deus maailles pour un denier,
Qu'aillors les vorrai envoier.
Que dites vous ? avrai[b] les mie ?
Voi, par le cors sainte Marie,
S'il daigne a moi parler encor ?
Malement parleriés vous or
A un povre home come a moi,
A cui vous estes par vos foi,
Demener loial conpaignie
Ne daigniés parler a moi mie.
Mais avant volés oïr tout :
Or me respondés mot a mot !
Espoir vous ne daigneriés
Car vos estes trop coureciés,
Espoir, de çou[c] que je vous di ?
Mais por Dieu, sire, je vous pri,
N'en metés riens a vostre cuer,
Que je ne vorroie a nul fuer
Que vous en eüssiés nul mal.
Parmi tot ce que le cheval
U ne volsisse que partisse,
Sire Tyebers, un jour preïsse
A porter[d] Hermeline a messe,
C'onques ne vous fu felenesse,
Volentiers li devés prester,
Et de vos candoilles doner.
Avra le elle, biax dols sire ?
Oïl, Damediex le vous mire !
C'est boin gré Dieu et mal gré vostre !
Elle dira sa patenostre.
Que Diex vous doinst honte en cest
Ains que viegne la saint Jehan ! [an,

cette année avant la Saint-Jean ! Vous allez en avoir dès cette nuit ! Au nom de Dieu, seigneur, sans vous offenser, je vous parle volontiers, et vous montrez trop de colère en refusant de me répondre. Voudriez-vous passer votre temps à sonner ? Je vous le répète, c'eſt de la folie ! On dirait bien de la fureur ! »

À ce moment Renart met fin à sa raillerie : c'eſt qu'il a vu approcher de la porte un paysan coſtaud, ſtupide et scélérat, et aussi hardi qu'un lièvre. Il avait ceint au côté son épée qui était toute teinte de rouge. Et, dès qu'il vit Tibert le chat qui sonnait si fort les cloches et Renart auprès de lui, il fut si terrifié que les fièvres s'emparèrent aussitôt de lui et qu'il s'enfuit comme un lièvre. Renart alors s'eſt avancé et lui a crié : « Arrêtez-vous ! arrêtez-vous ! Paysan ſtupide, tu chierais sur place ! » Il éprouva alors une telle angoisse de voir Renart l'interpeller, et une telle peur, qu'il faillit devenir fou. Il ne s'arrêta pas avant d'être remonté en plein milieu du village. Renart, si expert en ruse, s'en retourna dans l'église, arracha un feuillet du psautier et le dissimula sous son vêtement. Puis il s'adressa à Tibert : « Seigneur Tibert, dit Renart, je vous annonce, et j'en atteſte Dieu, que je ne reſte plus avec vous, car vous avez trop de religion. Dépensez toute votre peine pour Dieu : moi, je ne saurais veiller à ce point. Je m'en irai et vous demeurerez. Recevez vos offrandes

Si avrés vous en ceſte nuit !
Por Dieu, sire, ne vous anuit,
Je parol volentiers a vous,
Et vous eſtes trop aïrous[a],
Ki a moi[b] ne daigniés parler.
Vorriés vous tous jors soner ?
Je vous di bien, çou eſt folie !
Il samble ce soit eſtoutie ! »
  Atant lait Renars le jangler,
Que a l'uis vit abooter
Un fort vilain fol et encrieme,
Hardi autresi come un lievre.
Al coſté ot s'espee chainte,
Qui toute eſtoit de rouge tainte[c] ;
Et quant il vit Tyebert le chat
Qui si fort les cloches debat,
Et Renart vit eſter lés lui,
Tel poor a et tel annui
Que maintenant le prenent fievres,
Et il s'enfui conme lievres.
Et Renars eſt avant passés,
Si li a dit : « Eſtés ! eſtés !
Fols vilains, par ça chierois[d] ! »
Adonc fu li vilains deſtrois
Quant vit Renart qui l'escria ;
Et si tres grant poor en a,
Qui duit eſtre dou sens issus.
Ains ne fina, si eſt venus
Lasus amont enmi la ville,
Et Renars, qui molt sot de guille,
S'en eſt retornés au moſtier.
Si erraige un fuel dou sautier,
Si l'a dedens son sain bouté ;
Et Tyebert a araisonné :
« Sire Tyebert, Renars a dit,
Je vous di bien, se Diex m'aït,
Que je ne demeur plus o vous,
Car trop eſtes religious.
Trop poés por Dieu travillier,
Je ne porroie tant villier.
Je m'en irai, vous remanrés,
Et voſtre offrande[e] recevés

pour ce qu'elles seront, bonnes ou mauvaises, et sachez bien que je ne m'en soucie du tiers comme du quart. » Renart aussitôt le quitte et se dirige droit vers une haie. Quant à Tibert, il s'effraye de toujours sonner : il en eſt si accablé qu'il eſt bien près de mourir. Il ne pouvait se tirer d'affaire, et le vilain qui s'était enfui de l'église en découvrant Tibert avait bientôt rencontré plus de dix paysans en colère, qui lui avaient tous demandé s'il était entré dans l'église : « Oui, dit-il, et j'y ai vu un diable, je vous le jure ! N'allez pas plus loin, car un diable eſt suspendu aux cordes — ce ne sont pas des hiſtoires, soyez-en sûrs — et un autre se tient auprès de lui. Sachez qu'ils m'ont tourmenté : lorsque je m'apprêtais à entrer, ils se mirent à m'apoſtropher, et je détalai comme un lièvre, saisi que je fus aussitôt par les fièvres et par bien d'autres maux encore. Ma frayeur fut si grande que je crains pour ma vie. Je me suis enfui loin d'eux bien malgré moi, et encore sont-ils à ma poursuite. — Retournez-y ! » font-ils.

Alors, le paysan dont la fièvre s'était emparée fait demi-tour et revient avec eux à l'église et leur déclare : « Par saint Riquier, si vous m'en croyez, vous n'entrerez pas, car le diable eſt suspendu tout droit, solidement attaché aux cordes par le cou et par les pieds. — C'eſt bien ! répondit un paysan. En avant ! vaillants barons ! » Ils arrivèrent alors à l'église. Le paysan qui

Tel conme elle iert, u mal u dure,
Que bien saciés je n'en ai cure
Ne de la moitiet ne dou quart. »
Atant Renars de lui se part,
Si s'en va droit a une haie.
Et Tyebers de sonner s'esmaie,
Qui de sonner fu si atains
Qu'a bien poi qu'il ne fu eſtains.
Il ne se pooit mais aidier,
Et li vilains qui dou moſtier
Eſtoit devant Tyebert[a] tornés
Si avoit tantoſt encontrés
Plus de dis vilains tous plains d'ire,
Qui tot li conmenchent a dire :
« Et fuſtes vous a cel moſtier ?
- Oïl, fait il, et avressier
J'ai veü, je vous afi !
N'alés pas en avant de ci,
Car as cordes a uns dyaubles,
Ne cuidiés pas que ce soit fauble,
Et uns autres s'eſta lés lui.
Saciés que i m'ont fait annui,
Car quant je voil laiens entrer,
Il me prennent a escrier,
Et je m'enfui conme lievres,
Si m'en sont ja prises les fievres
Et autre mal encor assés.
Tant ai eſté espoentés
Que grant paor ai de mon cors[b].
Molt a envis lor sui eſtors,
Et encore me sivent il.
- Venés ent arriere », font il.
Atant retorne li vilains
Qui de la fievre eſtoit ja plains,
Si va avoec iaus au mouſtier,
Et si lor diſt : « Par saint Richier,
Se me créés, n'i enterrois,
Car li dyaubles pent tous drois,
Et par le col et par les piés
Bien eſt as cordes atachiés.
- C'eſt buen, li vilains respondi.
Or toſt, fait il, baron hardi ! »

était terrorisé traînait toujours derrière. Il courait d'une façon admirable, laissant les autres le précéder. Ils découvrirent Tibert suspendu aux cordes et n'eurent de cesse de le conjurer de leur dire véritablement s'il était ou non une bonne créature. Comme il ne répond ni oui ni non, ils en discutent entre eux et le conjurent une nouvelle fois : mais il ne répond pas plus qu'avant. « Il faut le conjurer d'abord une troisième fois, déclarent certains, et s'il refuse de nous parler, alors, attaquons-le hardiment ! » Ils le conjurent alors promptement. Un jeune homme preux et hardi surgit devant eux à grands pas et l'apostrophe : « Toi qui es suspendu là, je te conjure, au nom du monde entier et du pape de Rome (car je ne connais pas d'homme plus important excepté Notre-Seigneur, qui est Dieu), je te conjure, si ta nature te permet de parler aux gens, de me parler immédiatement de ta foi et de ta croyance. Je te conjure, au nom du roi de France et de toute la suite qu'il emmène avec lui quand il chevauche, et au nom du roi d'Angleterre, au nom des bois, des prés, de toute terre et de toute créature, au nom de tes yeux et de ta personne, de me dire si tu viens de Dieu : sinon, par Celui qui m'a fait naître, tu vas bientôt te voir mis en pièces ! Ne vois-tu pas ma lame d'acier ? — Cela ne sert à rien, répliquent les autres. En avant, disent-ils, barons redoutés ! Attaquons de droite et de gauche ! » Surgit alors la servante du prêtre :

Autant sont au mostier venu.
Li vilains qui esperdus fu
S'en va tous jors traiant arriere.
Molt fu corans[a] de grant maniere :
Les autres laisse aler avant.
Dan Tyebert troverent pendant
As cordes ; molt l'ont conjuré
Qu'i lor die la verité,
Se il est bone cose u non.
Il ne respont ne o ne non,
Et il en ont entr'iaus parlé
Et autre fois reconjuré :
Il ne respont nes que devant.
« Tierce fois, font soi li auquant,
Le covient ançois conjurer,
Et se il nous ne voet parler,
Si l'assalons hardiement ! »
Lors reconjurent[b] erranment.
Uns bacelers preus et hardis
Plain pié est devant iaus salis,
Si li a dit : « Tu qui la pens,
Je te conjur de toutes gens
Et de l'apostoile de Roume
(Que je ne sai nul si haut home
Fors que Nostres Sirez, c'est Diex),
Je te conjur, se tu es tex
Que tu doies parler a gent,
Parole a moi isnellement
De ta foi et de ta creance.
Te conjur et dou roi de France
Et de trestoute sa maisnie
Qu'il maine o lui en chevalchie,
Et de par le roy d'Amgleterre,
De bos, de prés, de toute terre
Et de toute la creature,
De tes ieuls et de ta faiture,
Que me dies si es de par Dé,
U, par celui qui me fist né,
Ja te verras tout detrenchier !
Ne vois tu ci mon branc d'acier ?
- C'est noiens, cil ont respondu.
Avant, font il, baron cremu !
Assallons destre et a ssenestre ! »
Atant vint la meschine au prestre ;

« Est-ce une mauvaise fortune qui vous a conduit dans cette église ? C'est celle de mon seigneur et maître. Vous allez le payer cher, j'en atteste Dieu, si ma quenouille ne me trahit pas ! » Elle lui donne alors de la quenouille, lui battant copieusement l'échine, mais Tibert fait des bonds violents. Cependant cela ne lui sert à rien, car il ne peut leur échapper. Voici le vaillant jeune homme, celui qui a tiré l'épée : il lui livre un rude assaut. Quant à celui qui a tant conjuré Tibert, le voici qui s'avance, entortille son manteau autour de son bras, puis l'attaque. Il fait d'abord le signe de croix, puis s'élance : il lui porte un coup tout en reculant, si bien qu'il lui déchire, délace et disloque les mailles de sa pelisse. Il le frappa avec tant de fureur qu'il en fit tomber un brin à terre ; mais il n'a pas entamé la chair, car l'épée a tourné dans son poing et, ce faisant, a glissé vers le bas sans lui faire grand mal : « Voyez, dit-il, comme mon épée tranche bien ! Si elle n'avait pas tourné dans ma main, j'aurais déjà accompli ma vengeance ! » Survint alors un paysan armé d'une lance, qui attaqua à son tour le chat en la brandissant vigoureusement avec ses deux mains : il chercha à le frapper en pleine poitrine, mais Tibert sut bien esquiver le coup, et le paysan, frappant dans le vide, alla heurter une pierre sur laquelle, sachez-le, il brisa sa lance et se cassa une côte. Quant au jeune homme à l'épée, qui avait retrouvé sa vaillance

Si li passe conme desvee :
« Avés vous, fait elle, trovee[a]
Ceste esglise par pute estrinne ?
Ja est el mon signor demainne.
Ja conparrois, se Diex me saut,
Se ma quenoille ne me faut ! »
Lors li passa o[b] la quenoille ;
Molt durement le dos li roulle,
Mais Tyebers durement tressaut,
Mais por noient, riens ne li vaut,
Car il ne lor puet escaper.
E vous le cointe bacheler,
Celui qui a s'espee traite :
Grant envaïe li a faite.
Celui qui tant l'a conjuré,
Este le vous vers lui alé,
Entor son braç met et amasse
Son mantel, et puis si li passe.
Saigniés s'est, et puis va avant ;
Un cop li donne en reculant,
Que les mailles de la pelice[c]
Li fraint et deslace et deslice ;
Si le feri de grant aïr,
Qu'a terre en fait un poil venir ;
Mais la char n'a pas adesee,
Car ou puing li torna l'espee[d] :
En tornant descendi aval,
Ne li a fait gaires de mal :
« Veés, fait il, con trenche m'espee !
Se ne me fust ou puing tornee,
Ja en eüsse pris venjance. »
Lors vint uns vilains o sa lance ;
Si li refait une envaïe,
As deus mains l'a forment brandie ;
Parmi le cors le volt ferir,
Et Tyebers le solt bien guencir.
Et li vilains outre passa,
A une pierre s'acoupa :
Sachiés que sa lance a brisié
Et une coste pechoié.
Et li bachelers[e] o l'espee,
Qui ot sa bonté recovree

et toute sa hardiesse, il l'assaillit courageusement. Son nom était Guillaume[1] ; il voulut le frapper sur son heaume, mais manqua son coup, car Tibert sut bien l'esquiver : il ne l'a pas touché cette fois-ci. L'épée se brise dans ses mains et il attaque avec le tronçon : il le frappe sur la nuque, si bien qu'il tranche avec ce coup le lacet qui le retenait. Et Tibert, qui était épuisé, s'enfuit au grand galop. Il s'échappa par la porte, et le paysan resta tout ébahi, lui qui rêvait de le tuer. Il leur cria donc : « Poursuivez-le vite ! » Et ils se lancèrent dans une poursuite effrénée : mais le chat ne les redoutait nullement, car l'obscurité de la nuit leur avait fait perdre sa trace en même temps que l'aventure qui leur était réservée : c'est que son heure n'avait pas sonné.

Les paysans s'en retournent alors, tandis que Tibert les maudit, eux et la putain du prêtre : il les voue au diable, eux et toutes leurs manières, et aussi Renart et son acharnement. Tandis que Tibert chemine ainsi, Renart se présente devant lui et s'incline profondément : « Hélas ! dit-il, bon moine, pour l'amour de Dieu, faites-moi la charité ; que Dieu vous récompense de votre aumône, noble seigneur ; parlez-moi donc de votre vie, car je voudrais entrer dans votre ordre : cette étole, qui orne votre cou, vous va à ravir. Au nom de Dieu, seigneur, celui qui l'y a mise a commis un acte bien insensé :

Et tot repris son hardement,
Si est passés hardiement.
Li bachelers ot non Guillaume ;
Ferir le volt desor son hiaume,
Mais a cestui cop a fali,
Car Tyebers li est bien guenchi,
Ne l'a mie a ce cop ataint.
L'espee entre les poins li fraint
Et li passa o le tronçon,
Si le feri ou caaignon,
Que les las u il iert laciés
A a ce cop outre trenchiés.
Et Tyebers, qui molt estoit las,
S'en va fuiant plus que le pas.
Parmi l'uis s'en estoit salis,
Et li vilains fu esbahis[a],
Qui de lui ocirre est engrés.
Si lor escrie : « Or tost aprés ! »
Si l'encaucherent durement,
Et il nes doute de noient,
Que la nuis qui estoit obscure
Lor a fait perdre, et l'aventure
Qui lor estoit a avenir,
Qu'il ne devoit mie morir.
Li vilain s'en tornent atant,
Et Tyebers s'en va devorant
Les vilains et la pute au prestre :
Molt les maudist et tot lor estre,
Et puis Renart et s'ataïne.
Que que Tyebers ensi chemine,
Li est venus Renars devant,
Si le va perfont enclinant[b] :
« Ahi ! fait il, bons ordenés,
Por amor Dieu, car me donés[c],
Que Diex li peres le vous mire,
De vostre offerande, biau sire,
Et si me contés de vostre estre,
Que de vostre ordene voroie estre,
Et molt vos siet bien celle estole
Qui le vostre bial col acole :
Et por Dieu, sire, qui l'i mist
De grant folie s'entremist :

on dirait une chaîne pour suspendre un voleur ! — Hélas, hélas ! répondit le chat, au diable ta fourberie et tous tes serments ! — Eſt-ce à moi que vous parlez ? dit Renart. — Oui, assurément, répondit Tibert. — En quoi vous ai-je causé du tort, seigneur Tibert ? rétorqua Renart ; vous disposez de tout sans contredit : gardez pour vous toutes les offrandes ! N'êtes-vous pas à présent bien payé ? Cette nuit vous vous êtes servi lors du partage, et vous vous êtes si mal comporté que celui qui concélébrait avec vous la vigile n'a rien eu, Renart, votre loyal compagnon. Mais tenez, voyez donc ce qui eſt écrit dans cette lettre que vient de m'adresser monseigneur Herbert[1], le doyen : il vous ordonne de vous rendre à Rouen lundi, avant le repas, tout prêt à défendre votre cause contre le prêtre du Breuil qui a porté par écrit sur ce parchemin toutes ses récriminations. Il vient de me le faire parvenir et, si vous ne voulez m'en croire, venez le voir de plus près ! Mais la lettre ne s'arrête pas là : elle vous interdit d'officier dans l'église, par ma tête ; vous n'y chanterez pas avant des mois, à supposer que vous le fassiez cette année, tant que vous n'aurez pas répondu *de fide lesa* devant l'archevêque ou devant la cour de l'évêque, monseigneur Gautier de Coutances. C'eſt à lui que nous avons remis nos plaintes, le prêtre et moi : sans mentir, vous voulons faire cause commune, si vous le voulez bien », dit Renart. Alors Tibert fut

Elle resamble caaignon
A coi on ait pendu larron !
- Ahi, ahi ! ce diſt li chas[a],
Malaventure ait tes baras
Et treſtoute la tuie fois !
- Dites vous, fait Renars, a moi ?
- Oïl voir, Tyebers respondi.
- De coi vous ai je mal parti,
Sire Tyebers ? Renars a dit,
Treſtout avés sans contredit :
Voſtre offerande toute aiés !
Eſtes vous ore bien paiés ?
Anuit avés parti et pris,
Et de tant avés vous mespris
Que nule riens n'en a eü
Qui a la vigile[b] o vous fu,
Renars, voſtre boin compaignon.
Mais or tenés, si veés mon
Que dedens ceſt brief ici a :
Car orendroit le m'envoia
Mes sirez Herberz li doiens ;
Et si vous mande qu'a Ruen
Soiés lundi, devant mengier,
Toz prez a heure de plaidier
Encontre le preſtre de Bruel,
Qui a escrit dedens ceſt fuel
Treſtout quanquez il i volt metre[c].
Orendroit le me fiſt trametre,
Et, se vous bien ne m'en creés,
Venés avant, si i gardés !
Et plus i a encor ou brief,
Qu'il vous contredit, par mon chief,
Le moſtier et met en[d] defois :
Vous n'i chanterés mais des mois,
Se mes awan, de si que la
Qu'en avrois *de fide lesa*[e]
Respondu devant l'arcevesque
Ou a la cort devant l'evesque
Mon signor Gautiers de Coſtances :
Sor lui avons mis nos sentences,
Li preſtres et jou, sans mentir :
Ensamble nous volons tenir,

affligé, triste, désespéré et las, tant à cause des coups que des railleries. Il rentre directement chez lui : les deux compères se séparent alors, comme le dit l'histoire qui s'achève ici. En retournant auprès d'Hermeline, Renart a trouvé un seul oison, qu'il a emporté chez lui ; il le donne à manger à sa femme, qui en a grand besoin, et lui raconte dans le détail comment il s'est joué de Tibert.

Fait soi Renars, se vous volés. »
Lors par fu Tyeberz adolés,
Tristres et dolereus et las,
Que por les cops, que por les gas.
Si s'en va droit en sa maison :
Ci departent li conpaignon,
Ce dist l'estoire qui ci fine.
Renars s'en va a Hermeline ;
Si encontra un seul[a] oison
Qu'il emporta en sa maison ;
A sa feme atorne a mengier,
Qui en avoit molt grant mestier ;
Et si li a trestout conté
Coment il a Tyebert mené[b].

Branche VIIa

CHANTECLER, MÉSANGE ET TIBERT

Seigneurs, vous avez entendu bien des histoires que vous ont racontées nombre de conteurs, sur la façon dont Pâris enleva Hélène, sur les malheurs et les peines que cela lui causa ; vous avez entendu parler de Tristan, dans le récit qu'en a fait avec un certain talent La Chèvre, ainsi que des fabliaux et des chansons de geste ; vous connaissez des histoires en français sur Lui et sur la bête[1] que beaucoup d'autres relatent à travers la terre ; mais jamais vous n'avez entendu parler de la guerre qui fut si épouvantable et si dure[2], celle qui opposa Renart et Isengrin ; elle dura longtemps et fut très violente ; c'est la vérité toute pure que les deux seigneurs n'ont jamais, au grand jamais, eu d'affection l'un pour l'autre ; ils se sont affrontés en mainte bataille et maint combat, voilà la vérité. Je vais donc commencer mon histoire : écoutez et vous entendrez le début de la querelle et du conflit ; vous saurez pour quelle raison et par quelles fâcheuses circonstances se sont ouvertes les hostilités entre eux. Voici ce qui est arrivé : Renart, le grand spécialiste des mauvais tours et des stratagèmes,

Signor[a], oïavés maint conte
Que maint conteor vous raconte,
Coment Paris ravi Helainne,
Le mal qu'il en ot et le painne ;
De Tristan que La[b] Chievre fist,
Qui assés belement en dist,
Et faubliaus et cançons de jeste ;
Romans de li et de la beste
Maint autre conte par la terre :
Mais onques n'oïstes la guerre
Qui tant fu[c] dure de grant fin
Entre Renart et Ysengrin,
Qui molt dura et molt fu dure :
Des deus barons, ce est la pure,
Qu'ains ne s'entramerent nul jor ;
Mainte meslee et maint estor
Ont entr'aus, çou est la voire.
Des or conmencerai l'estoire :
Or oiés le conmencement
Et de la noise et dou content,
Par quoi et par quel mesestance
Fu entr'iaus deus la deffiance.
Il avint cose que Renars[d],
Qui tant par sot d'engien et d'art

toujours expert en matière de ruse, s'en vint cheminant vers un hameau. Le hameau se trouvait en pleine forêt ; il regorgeait de poules et de coqs ; les canards y étaient en abondance ainsi que les oies ; le seigneur du lieu, Constant des Noues, un riche propriétaire, habitait tout près de leur enclos : sa maison était richement fournie ; il avait abondamment pourvu sa demeure de poules et de chapons. Il y avait quantité de vin et d'autres choses, de la viande salée, du blé et des flèches[1] de lard : le paysan avait du bien à profusion. Il était fort bien logé, et son verger était fécond : il donnait une belle récolte de bonnes cerises, et beaucoup de fruits de plusieurs variétés, pommes et autres. C'est vers là que Renart s'en va, en musardant : le jardin était parfaitement clôturé avec de gros pieux de chêne munis de pointes, qui maintenaient une palissade d'aubépines. C'est là-dedans que maître Constant avait enfermé ses poules, parce que le lieu était protégé. Renart s'en va dans cette direction, sans faire aucun bruit, le museau à terre : il se dirige droit sur l'enclos ; certes, Renart était très fort pour trouver ses proies[2] mais la force de la haie d'épines perturbe à ce point ses projets, qu'il ne peut en venir à bout ; il ne peut ni en approcher en cachette ni sauter l'obstacle, et pourtant il ne veut pas renoncer aux poules ; il s'est accroupi au milieu du chemin, il se démène, il tend son cou dans tous les sens : il réfléchit et se dit que s'il saute par-dessus, il risque — dans la mesure où il tomberait de

Et qui tant sot toz jors de guille[a],
S'en vint errant a une ville.
La ville seoit en un bos ;
Molt i ot gelines et cos,
Annes i avoit molt et oes
Et li sires Costans[b] des Noes,
Un sires qui bien ert garnis,
Manoit molt pres dou plasseïs :
Planteïve estoit sa maisons ;
De gelines et de chapons
Bien avoit garni son ostel.
Assés i avoit vin et el,
Char salee et bleit et fliches :
De bien estoit li vilains riches.
Molt par estoit bien herbergiés
Et molt est riches ses vergiés[c]
Assés i ot bones cherises
Et pluisors fruis de maintes guises :
Pumes i ot et autre fruit.
La va Renars par son desduit :
Li cortils estoit bien enclos
De pieus de chaisne agus et gros ;
Hordés estoit d'aubes espines.
Laiens avoit mis ses gelines
Dans Costans por la forterece.
Et Renars cele part s'adrece,
Tout coiement, le col bassié :
S'en vint tot droit vers le plassié ;
Molt fu Renars de grant porcach,
Mais la force des espinas
Li destorbe si son affaire,
Qu'il n'en puet a boin chief traire[d],
Ne por mucier ne por salir,
N'an gelines ne voet falir[e] ;
Acropis s'est en mi la voie,
Molt se defripe, molt coloie[f] :
Il se porpense, s'il i saut,
Pour çou qu'il chiece de si haut[g],

si haut, pour le cas où on le verrait et où les poules se réfugieraient sous les aubépines — d'être rapidement surpris, avant même qu'il n'ait attrapé quelque chose. Le voilà dans une grande agitation : il voudrait attirer à lui les poules qui sont en train de picorer devant lui. Et Renart progresse en se levant et en s'aplatissant tour à tour[1] ; il se tapit à l'abri de la clôture[2], et découvre, du côté intérieur, un pieu brisé ; à l'endroit où la palissade présente une brèche, le paysan avait planté quelques clous[3]. Renart s'avance, franchit la clôture, se laisse tomber d'un bloc pour éviter que les gens ne le voient. Mais le choc fait lever la tête aux poules : elles l'ont entendu dans sa chute. Toutes se dépêchent de fuir.

Monseigneur Chantecler le coq se trouvait dans un petit sentier du bois ; il avait passé entre deux pieux, par la rigole[4], et s'était retiré un peu à l'écart. Il vient se planter fièrement devant les poules, avec son cou emplumé, et se rengorge[5] ; il demande pour quelle raison elles s'enfuient vers la maison. Pinte prend la parole, elle qui était la plus sage, celle qui pondait les plus gros œufs et qui couchait près du coq, à sa droite. Elle lui a raconté son affaire, déclarant : « Nous avons eu peur ! — Pour quelle raison ? Quelle genre de chose avez-vous vue ? — Je ne sais quelle bête sauvage, qui risque de nous faire rapidement des dégâts, si vous ne faites vite évacuer cet enclos. — Tout cela n'est rien, je vous assure, dit le coq, n'ayez crainte, restez ici en toute confiance ! »

S'il est veüs et les gelines
Se reponront soz les espines,
Si porroit tost estre souspris
Ains qu'il eüst gaires conquis.
Molt par estoit en grant esfroi :
Les gelines veult traire o soi
Qui devant lui vont pasturant.
Et Renars va chanlevant :
Ou recoi de la soif se mist,
Un pel brisié par dedens vit[a] ;
La ou li palis est desclos
Avoit li vilains planté clos.
Renars vint, outre s'en passe,
Chaoir se lait a une masse
Por çou que les gens ne le voient.
Mais les gelines en coloient,
Qui l'ont oï a sa chaoite[b].
Chascune de fuir s'esploite.
  Mesire Chantecler li cos,
En une sentele dou bos,
Entre deus pieus sor la raiere
S'estoit trais un petit arriere.
Molt fierement lor vint devant,
La plume ou col, le col tordant ;
Si demande par quel raison
Elles s'enfuient vers maison.
Pinte parla, qui plus savoit,
Celle qui les gros oés ponnoit,
Qui pres dou coc gisoit a destre.
Si li a raconte son estre,
Et dist : « Poor avons eü !
- Por coi, quel cose avés veü[c] ?
- Je ne sai quel beste salvaige,
Qui tost nous puet faire damaige
Se tost ne widiés ce porpris.
- C'est tout noiens, je vous plevis,
Ce dist li cos, n'aiés poour,
Mais estes tot asseür ! »

Pinte dit alors : « Par ma foi, je l'ai vue, et je vous l'affirme en toute loyauté : je l'ai vue, c'est absolument certain ! — Et comment l'avez-vous vue ? — Comment ? J'ai vu la clôture trembler et bouger la feuille du chou derrière lequel se tapit la bête. — Pinte, répond-il, cela suffit ! Vous êtes en période de trêve, je vous le garantis, car, au nom de la foi que je vous dois, je ne connais pas de putois ou de renard qui oserait pénétrer dans ce jardin : c'est une plaisanterie ; retournez d'où vous venez ! » Et il s'en revient vers son fumier, car il ne redoute rien de ce que pourrait lui faire renard ou chien. Il se comporte tout à fait comme s'il n'avait rien à craindre, sans se rendre compte de ce qui lui pend au nez ! Il ne redoute rien : quelle folie ! Un œil ouvert et l'autre fermé, une patte repliée et l'autre droite, il s'est installé près d'un toit. C'est là que Chantecler s'est appuyé, las de chanter et de veiller, et le voilà qui commence à s'assoupir. Tandis qu'il s'endort et profite d' un agréable sommeil, le coq commence à rêver. Ne me prenez pas pour un menteur[1] : en effet, il songe, c'est la vérité pure — on peut le trouver dans l'histoire dont je m'inspire[2] — qu'il y a dans la cour, pourtant bien fermée, je ne sais quelle chose qui lui arrive droit dessus, c'est du moins son sentiment ; il en a une peur bleue ; la chose porte une pelisse rousse dont la bordure est faite d'os, et elle la lui met de force sur le dos. Chantecler est fort tourmenté par ce

Dist Pinte : « Par ma foi, jel vi,
Et loialment le vous afi
Que je le vi tout a estrous !
- Et coment le veïstes vous ?
- Conment ? Je vi la soif tranbler
Et la fuelle dou chol branler
U cil se gist qui est repus.
- Pinte, fait il, or n'i a plus !
Trives avés, je vous otroi,
Car par la foi que vous doi,
Je ne sai putois ne houpil
Qui osast entrer ou cortil :
Ce est gas ; retornés arriere ! »
Cils se radrece en sa porriere
Que n'a poor de nule riens
Que li face houpils ne chiens[a]
Molt se contient seürement
Mais ne set pas qu'a l'uel li pent[b] !
Riens ne douta : si fist que fols ;
L'un oeil ouvert et l'autre clos,
L'un pié crampi et l'autre droit
S'est acroupis delés un toit.
La s'est Chantecler apoiés
Conme cil qui est annuiés
Et de canter et de villier.
Si conmença a soumillier.
El soumillier que il faisoit
Et ou dormir qui li plaisoit
Coumença li cos a songier.
Ne me tenés a mençoignier,
Qu'il sonja, çou est la voire
(Trover le puet on en l'estoire)
Que il avoit ne sai quel cose
Dedens la cort qui bien ert close
Qui li venoit enmi le vis,
Ensi con il li ert avis ;
Si en avoit molt grant friçon ;
Et tenoit un rous peliçon
Dont les geules estoient d'os,
Si li vestoit par force ou dos.

songe qui l'agite ainsi, alors qu'il continue de dormir. Il eſt intrigué par cette pelisse dont l'encolure eſt de travers et qu'il a, en plus, mise à l'envers ; il eſt très serré à l'encolure, il y eſt tellement à l'étroit qu'il a failli se réveiller ; mais la chose qui l'a ſtupéfait le plus, c'eſt que la pelisse eſt blanche au niveau du ventre et qu'il y entre par l'encolure. Le songe l'a fait sursauter, car il croit bien qu'un malheur lui eſt arrivé, à cause des visions qu'il a eues et qui l'ont terrorisé. Le coq s'eſt réveillé, il a repris ses sens, et s'écrie : « Saint-Esprit, protège-moi en ce jour de la prison et garde-moi sain et sauf[1] ! »

Il s'en revient alors à vive allure, point du tout rassuré, et arrive en courant auprès des poules qui étaient rassemblées sous les aubépines. Il ne s'arrête pas avant de les avoir trouvées : il appelle Pinte, en qui il a la plus grande confiance ; il la fait venir à l'écart : « Pinte, il ne sert plus à rien de dissimuler ! Me voilà bien en peine et tout abasourdi ; je crains fort d'être attaqué en traître par un rapace ou une bête sauvage qui risque de me mettre à mal, cela ne va pas tarder. — Allons ! dit-elle, mon cher et tendre époux, il ne faut pas dire des choses pareilles ! Vous avez tort de vous effrayer ainsi ; je vais vous dire une chose, venez par ici : par tous les saints que l'on invoque, vous ressemblez au chien qui crie avant que la pierre qu'on lui jette ne tombe. Pourquoi avoir eu si peur ?

Molt eſt Chantecler en grant painne
Dou songe qui si le demaine
Endementiers qu'il sommilloit.
Dou peliçon s'esmervilloit
Dont la chevece iert a travers
Et si l'avoit veſtu envers ;
Eſtrois[a] eſtoit a la chevece,
Si qu'il eſt a si grant deſtrece
Qu'a painne s'en eſt esvilliés ;
Mais de ce eſt molt mervilliés
Que blans eſtoit desous le ventre
Et que par le chevece i entre[b].
Por le songe s'eſt tressallis
Que bien cuide eſtre mal baillis
Por l'avisïon qu'a veüe
Dont si grant poor a eüe.
Esveilliés eſt et esperis
Li cos et diſt : « Saint esperis,
Gari hui mon cors de prison
Et mes a[c] sauvegarison ! »

Lors s'en torne grant aleüre
Con cius[d] qui point ne s'aseüre
Et vint corant vers les gelines
Qui eſtoient soz[e] les espines.
Jusqu'a eles ne se recroit :
Pinte apella u plus se croit ;
A une part l'a apelee :
« Pinte, n'i a meſtier celee !
Molt sui dolans et esbahis,
Grant paor ai d'eſtre trahis
D'oisel ou de beſte salvaige
Qui toſt me puet faire damaige.
- Avoi ! fait ele, biau douls sire,
Ice ne devés vous pas dire !
Mal faites qui vous esmaiés ;
Si vous dirai, ça vous traiés,
Par tous les sains que on deprie,
Vous resamblés le chien qui crie
Ains que la pierre soit cheüe.
Por qu'avés tel poor eüe ?

Dites-moi donc ce qui vous tracasse ! — De quoi ? dit le coq, vous ne savez donc pas que j'ai fait un rêve étrange, près de ce trou, là, à côté de la grange, qui fait que vous me voyez devenu si pâle, et que j'ai eu des visions vraiment affreuses ! Je vais vous raconter tout ce que j'ai vu en songe, et je ne vous en cacherai rien. Serez-vous en mesure de m'aider de vos conseils ? J'ai rêvé dans mon sommeil que je ne sais quelle bête arrivait, avec une pelisse rousse fabriquée d'un seul morceau, sans coups de ciseaux, et qu'elle me la faisait revêtir de force ; l'embouchure était faite d'os, toute blanche, mais très dure ; le poil était tourné vers l'extérieur. Cette pelisse ainsi faite, je me la passais par l'encolure, mais je séjournais fort peu de temps à l'intérieur. C'eſt ainsi que j'avais enfilé la pelisse, mais j'en sortis à reculons. À ce ſtade de l'opération, j'étais intrigué de voir la queue au-dessus de moi. Je suis arrivé ici complètement désemparé. Pinte, ne vous étonnez pas si mon cœur en frémit et tremble ! Mais dites-moi, que vous en semble ? Le songe me tourmente beaucoup. Au nom de la foi que vous me devez, savez-vous quelle eſt la signification de tout cela ? » Pinte, en qui il a toute confiance, prend la parole et dit : « Vous m'avez exposé le songe ; mais, s'il plaît à Dieu, il se révélera mensonge ! Et pourtant je vais vous l'interpréter[1], car je saurai sans difficulté vous en répondre. Cette chose que vous avez vue pendant que vous dormiez, qui vous revêtait de la pelisse, et qui

Car me dites que vous avés !
- Coi ? fait li cos, vous ne savés
Que j'ai songié un songe eſtraingne
Delés ce tro les celle graigne,
Por coi vous me veés si pale,
Et une avision molt male[a] !
Tout le songe vous conterai,
Ja riens ne vous en celerai.
Sauriés me vous consillier ?
Avis me fu el soumillier[b]
Que ne sai quel beſte venoit
Qui un rous peliçon avoit
Bien fait sans cisel et sans force,
Sel me faisoit veſtir a force ;
D'os eſt faite l'angouleüre[c],
Molt blance, mais molt eſtoit dure ;
Le poil avoit defors torné.
Le peliçon si atorné
Par mi la chevece veſtoie[d],
Mais molt petit i areſtoie.
Le peliçon veſti ensi
Mais a reculons m'en issi.
Lors m'esmervillai a cele eure
Por coi la queue eſtoit deseure[c].
Ca sui venus desconsilliés.
Pinte, ne vous en mervilliés
Se li cuers me fremiſt et tramble !
Mais dites moi, que vous en samble ?
Molt sui por le songe grevés.
Par cele fois que me devés,
Savés vous que çou senefie ? »
Pinte parla, u molt se fie :
« Dit m'avés, fait elle, le songe ;
Mais se Dieu plaiſt, çou iert mençoigne !
Nonporquant le vous voel espondre,
Que bien vous en saurai respondre.
Cele cose que vous veïſtes
El somellier que vous feïſtes,

vous plongeait dans un tel état d'abattement, eh bien, c'eſt le renard, j'en ai la certitude ; il vous eſt facile d'en avoir la preuve, avec la pelisse de couleur rousse qu'il vous revêtait de force ; l'embouchure faite d'os, ce sont les dents, qu'il plantera sans aucun doute là-dedans ; l'encolure qui eſt de travers, qui vous paraissait si pénible et si étroite, c'eſt la gueule de l'animal, dans laquelle il vous serrera la tête : c'eſt de ce côté-là que vous y entrerez ; inconteſtablement, vous allez y entrer ; la queue relevée, par tous les saints du monde entier, signifie que le renard qui vous attrapera par le cou, quand il arrivera, aura la queue dressée. Voilà ce qu'il en eſt, que Dieu me vienne en aide ! Ni or ni argent ne vous en sauveront ! Les poils tournés vers l'extérieur correspondent à la réalité, car le renard porte toujours son pelage tourné à l'envers[1], même sous une forte pluie, quand il tombe des cordes. Vous venez d'entendre, sans erreur possible, l'explication de ce qui vous eſt apparu en songe[2] : je vous le déclare sans aucune ambiguïté, avant que vous n'ayez vu passer midi, il vous attaquera, voilà la vérité ! Aussi, si vous vouliez m'en croire, vous retourneriez d'où vous venez, car il eſt caché là derrière, dans ce buisson, j'en ai la certitude, pour vous assaillir en traître et vous prendre au piège. »

Quand le coq eut entendu l'explication de son rêve, selon l'interprétation qu'en donna la poule, il lui dit : « Pinte, tu es complètement folle ! Quel vilain discours tu m'as tenu là !

Qui le peliçon vos veſtoit[a]
Qui ensi vous desconfortoit,
C'eſt li houpils, jel sai de voir ;
Bien le poés apercevoir
Au peliçon qui rous eſtoit
Et que a force vous veſtoit ;
Les geules d'os, c'eſt les dens
Qu'il metra bien la dedens[b],
La chevece qui n'eſt pas droite,
Qui si vous eſt male et eſtroite,
Cou eſt la bouche de la beſte,
Dont il vous eſtraindra la teſte :
Par ilueques i enterois[c] ;
Sans faille vous i enterois ;
La queue qui ert contremont,
Par les sains de treſtot le mont,
C'eſt li houpils qui vous prendra
Parmi le col, quant il venra :
Dont sera la queue deseure.
Ensi eſt, se dieus me sousqueure[d] :
Ne vous garra argens ne ors !
Li poils qui tornés iert dehors,
C'eſt voirs, que toz jors porte enverse
Sa pel, con mieus pluet et mieus verse.
Or avés oï sans faillance
De voſtre songe la samblance :
Tout seürement le vous di,
Ains que voiés passé midi,
Vous asarra, ce eſt la voire !
Mais se vous me voliés croire,
Vous en retornerois arriere,
Car il eſt repus ça derriere,
En ce buisson, jel sai de voir,
Pour vous traïr et decevoir. »
Quant cius ot oï le respons
Del songe, que cele ot espons,
« Pinte, fait il, molt par es fole !
Trop as dit vilainne parole,

Tu prétends que je serai attrapé par surprise et que la bête qui s'emparera de moi par la force se trouve déjà à l'intérieur de l'enclos ; au diable qui croira jamais de telles sornettes ! Tu ne m'as rien dit à quoi je puisse m'en tenir : je ne croirai jamais, à cause d'un rêve de ce genre, si du moins les choses tournent bien[1], qu'un malheur m'arrivera. — Seigneur, lui répond-elle, que Dieu vous l'accorde ! Mais si la situation n'évolue pas comme je vous l'ai annoncé, je veux bien, sans contredit, ne plus être votre amie ! — Pinte, dit le coq, il n'en eﬆ pas queﬆion ! Il eﬆ clair que ce rêve n'eﬆ qu'affabulation[2] ! » Après cela, il s'en eﬆ retourné à son tas de balayures pour se chauffer au soleil, et recommence à somnoler. Et dès qu'il eﬆ sûr de son coup, Renart, si prudent et extraordinairement malin, voyant que le coq eﬆ en train de dormir, s'approche de lui sans perdre de temps ; il s'approche, Renart qui s'en prend au monde entier et qui connaît tant de mauvais tours, pas à pas, mais sans faire aucun détour ; il s'en va en baissant sa tête. Si Chantecler attend assez longtemps pour risquer d'être saisi à belles dents, Renart le lui fera regretter !

Quand Renart aperçoit Chantecler, aussitôt il veut le happer. Renart bondit, impatient, et Chantecler esquive d'un saut de côté. Il découvre Renart, et le reconnaît sans peine : il s'arrête sur le fumier. Quand Renart voit qu'il a manqué son coup, il se sent tout déconfit. Il médite alors au moyen de se

Qui dis que je serai souspris
Et que la beﬆe eﬆ el porpris
Qui par force me conquerra ;
Dehé ait qui ja le crera !
Ne m'as dit riens dont je me tiegne :
Ja ne croirai, si boins i viegne
Que j'aie mal por itel songe[a] !
- Sire, fait ele, Dieus le donge !
Mais s'il n'eﬆ si con vous ai dit,
Je vous otroi, sans contredit,
Ja ne soie mais voﬆre amie !
- Pinte, fait il, çou n'i a mie !
A fauble eﬆ li songes tornés. »
Atant s'en eﬆ retornés
En la pourriere au sorillier,
Si comença a soumillier.
Et quant il fu asseürés[b],
Renars, qui molt eﬆoit senés[c]
Et veziez[d] a grant merveille,
Que que il voit que il soumelle,
Vers lui s'aproche sans demore
Renars qui tout le monde acore
Et qui tant set de de malvais tors,
Pas avant autre, tot sans tors,
Sen va Renars le col baissant.
Se Cantecler paratent tant
Que cius le puisse as dens tenir,
Il li fera son jeu puïr !
Quant Renars coisi Cantecler,
Sempres le volt as dens haper.
Renars sali, qui fu engrés,
Et Canteclers saut a travers.
Renars coisi, bien le connut :
Desus le fumier s'areﬆut.
Quant Renars voit qu'il a fali,
Forment s'en tint a mal baili.
Or se porpense lors a celer[e],
Coument il poroit Cantecler

dissimuler, et à la façon dont il pourrait piéger Chantecler, car s'il n'arrive pas à le manger, alors il aura perdu son temps. « Chantecler, lui dit Renart, ne t'enfuis pas, n'aies pas peur ! Je suis fort aise de te voir en bonne santé, car tu es mon cousin germain ! » Chantecler eſt alors rassuré : de joie il poussa un petit cocorico. Renart dit à son cousin : « Te souvient-il encore de Chanteclin, ton cher père, qui t'engendra ? En effet, jamais aucun coq n'a chanté aussi bien ! On aurait pu l'entendre à une grande lieue de diſtance ! Il chantait fort haut, la chose eſt bien connue. Il avait assez de souffle pour chanter longtemps, haut et fort, d'une voix puissante. » Chantecler lui répond : « Renart, mon cousin, nous irons jouer ensemble le matin[1] ! — Certes, dit Renart, je n'en ai pas l'intention, mais chantez donc et fermez les yeux : nous sommes d'une même chair et d'un même sang ; je préférerais perdre une jambe plutôt que de voir qu'il t'arrive malheur, car tu es mon très proche parent ! » Chantecler réplique : « Je n'en crois pas un mot ! Retire-toi un peu à l'écart : je vais chanter une chanson, et il n'y aura pas de voisin tout à la ronde qui n'entendra parfaitement ma voix de fausset ! » Et Renart de se mettre à rire : « Eh bien ! dit il, chantez donc, mon cousin ! Je saurai bien si mon oncle Chanteclin ne valait rien en comparaison de vous[2] ! Le coq commence à chanter haut et fort et pousse un cri ; il garde un œil fermé et l'autre ouvert, car il avait grand-peur de Renart. Il n'arrête pas de regarder dans sa direction.

Engingnier, car s'il nel menjue,
Dont a il sa voie perdue.
« Cantecler, ce li diſt Renars,
Ne fuïr pas, n'aiés regart !
Molt par sui liés quant tu es sains,
Car tu es mes cousins germains ! »
Canteclers lors s'aseüra :
Por la joie un sonnet canta.
Ce diſt Renars a son cousin :
« Membre toi mais de Canteclin,
Ton boin pere qui t'engenra ?
C'onques nus cos si ne[a] canta !
D'une grant lïue l'oïſt on !
Molt haut cantoit, bien le set on.
Molt par avoit longuete alainne
Et haute et fort et la vois sainne[b]. »
Diſt Canteclers : « Renars cosin,
Nous irons jouer le matin[c] !
- Certes, diſt Renars, non voeil,
Mais chantés et si cligniés de l'uel :
D'une char soumes et d'un sanc ;
Miels vorroie eſtre d'un pié manc
Que ja eüsses marrement[d],
Car tu es trop pres mon parent ! »
Diſt Cantecler : « Pas ne t'en croi !
Poi te trai en sus de moi :
Je canterai une cançon,
N'aura voisin ci environ
Qui bien n'entende mon faussez ! »
Et lores s'en rit Renardet :
« Or dont, diſt il, chantés, cosins !
Je saurai bien se Canteclins
Mes oncles vo fu ains noient ! »
Lors a comencié hautement
A chanter et jeta un brait ;
Œil ot clos et l'autre ouvert,
Qui molt se doutoit de Renart.
Sovent regarde cele part.

Renart lui dit : « Ce que tu viens de faire ne vaut rien ! Chanteclin se débrouillait autrement : à longs traits, les deux yeux fermés ; on l'aurait bien entendu dans vingt basses-cours ! » Chantecler s'imagine qu'il dit vrai : il laisse courir sa mélodie, les yeux fermés, avec grande énergie. Alors Renart ne veut plus attendre. Bondissant depuis un chou rouge sous lequel il était tapi, Renart saisit le coq en plein milieu du cou ; il s'enfuit et se réjouit fort d'avoir réussi à attraper une proie. Pinte se rend compte que Renart l'emporte, elle en eſt accablée et complètement désespérée ; en voyant Chantecler enlevé, elle se met à se lamenter, disant : « Seigneur, je vous l'avais bien dit, et vous, vous n'avez pas cessé de vous moquer de moi et de me traiter de folle ! Mais voici que se sont réalisés les avertissements dont je vous avais fait bénéficier ! Vos raisonnements vous ont trompé[1]. Vous avez été fou de vous laisser attraper, le fou n'a pas peur tant qu'il n'eſt pas attrapé ; Renart vous tient et vous emporte : pauvre de moi ! malheur à moi ! je suis comme morte d'avoir ainsi perdu mon mari et seigneur[2] ! À tout jamais, j'ai perdu mon honneur ! »

La brave dame du lieu avait ouvert la porte de sa basse-cour, car c'était le soir et elle voulait enfermer ses poules. Elle appelle Pinte, Bise et Roussette : ni l'une ni l'autre ne revient[3]. Quand elle voit que les poules ne sont pas arrivées, elle se demande ce qu'elles peuvent bien faire. Elle pousse de grands cris pour rappeler son coq : elle aperçoit alors Renart qui le fait tant souffrir ; elle se précipite pour le secourir et le renard se met à détaler.

Ce diſt Renars : « Ne fais noient !
Chanteclins faisoit autrement :
A lons trais, les deus ieus cligniez ;
On l'oïſt bien par vint plissiés[a] ! »
Canteclers cuide que voir die :
Lors laisse aler sa melodie,
Les ieus cligniés, par grant aïr.
Lors ne voet plus Renars soffrir.
Par dedesous un rouge chol
Le prent Renars par mi le col ;
Fuiant s'en va, si fait grant joie
De çou qu'il a encontré proie.
Pinte voit que Renars l'en porte,
Dolante eſt, molt se desconforte ;
Si se conmence a dementer
Quant Cantecler en vit porter
Et diſt : « Sire, bien le vous dis,
Et vous me gabiés tout dis
Et si me teniés por fole !
Mais ore eſt voire la parole
Dont je vous avoie garni !
Voſtre sens vous a escharni :
Fols fuſtes quant il vous a pris[b],
Et fols ne crient tant qu'il soit pris ;
Renars vous tient, qui vous en porte :
Lasse, dolante ! con sui morte,
Que jou ensi pert mon signor !
A tous jors ai perdu m'onor[c] ! »
La bone dame del mesnil
Ot ouvert l'uis de son cortil,
Car vespres ert : por çou voloit
Ses gelines remetre en toit.
Pinte apela, Bise, Roussete :
L'une ne l'autre ne recete.
Quant voit que venues ne sont,
Molt s'esmervelle qu'elles font.
Son coc rehuiche a grant alainne :
Renart voit qui si mal le mainne ;

Voyant qu'elle n'arrivera pas à le rattraper, elle se décide à crier : « Haro ! » à pleine voix. Les paysans qui sont en train de jouer à la choule[1], en entendant la femme appeler, se sont tous dirigés de ce côté et lui demandent ce qu'elle a ; elle leur raconte l'incident en poussant des soupirs : « Pauvre de moi ! quel affreux malheur ! — Comment, font-ils, qu'avez-vous perdu ? — Mon coq, que le renard emporte ! » Et Constant de l'apostropher : « Sale vieille putain ! qu'avez-vous fait pour ne pas l'attraper ? — Seigneur, répond-elle, vous avez tort de parler ainsi ! Par les saints du Paradis, il m'était impossible de le prendre ! — Pourquoi ? — Il n'a pas voulu m'attendre !... — Et si vous l'aviez frappé ! — Je n'avais rien sous la main ! — Et avec ce bâton ? — Par Dieu, impossible ! Car il s'en va à une telle allure que deux mâtins ne pourraient l'attraper ! — Par où est-il parti ? — Par là, tout droit ! Les paysans se précipitent, criant tous ensemble : « Là, allez ! Là, allez ! » Renart qui se trouve devant, entend le vacarme : il arrive au passage dans la clôture, il saute en bas et heurte le sol de son cul. Les autres ont entendu le bruit qu'il a fait en sautant ; ils s'écrient tous ensemble : « Allez, par là ! allez, par ici ! » Constant les interpelle : « Allez, dépêchez-vous, prenez-le en chasse ! » Les vilains courent à toutes jambes. Constant hèle son mâtin, celui que l'on appelait Malvoisin. À force de courir, ils arrivent à portée de vue de Renart. Tous se mettent à crier : « Regardez, là, le renard ! » Voilà Chantecler en péril de mort

Lors passe avant por le rescorre
Et li houpils comence a corre.
Quant voit qu'ataindre nel pora,
Porpense soi qu'el crïera :
« Haro ! » s'escrie a plaine goule.
Li vilain qui sont a la çoule,
Quant oïrent que cele brait,
Trestout se sont cele part trait,
Si li demandent que elle a ;
En sospirant lor raconta :
« Lasse ! trop m'est mal avenu !
- Coment ? font il, qu'avés perdu ?
- Mon coc, que li houpils en porte ! »
Ce dist Costans : « Pute vieille orde !
Qu'avés vous fait que nel preïstes ?
- Sire, fait ele, mar le dittes[a] !
Par les seins Dieu, je nel poc prendre !
- Por coi ? - Il ne me volt atendre...
- Sel[b] ferissiés ? - Je n'oi de quoi !
- De cel baston ! - Par Dieu, ne poi,
Car il s'en va si grant troton,
Nel prenderoient doi vaignon[c] !
- Par u s'en va ? - Par ci tot droit ! »
Li vilain queurent a esploit ;
Tout escrïent : « Or ça ! or ça ! »
Renars l'oï qui devant va :
Au pertuis vint, si sali jus[d],
Si qu'a la terre fiert li culs.
Le saut qu'il fist ont cil oï ;
Tout escrïent : « Or ça ! or ci ! »
Costans lor dist : « Or tost aprés ! »
Li vilain courent as eslais.
Coustans apele son mastin
Que on apeloit Malvoisin.
Au corre qu'il font l'ont veü
Et Renart ont aperceü.
Tout s'escrïent : « Vois le houpil ! »
Or est Chanteclers em peril

s'il n'use, à son tour, d'un stratagème et d'une feinte ; il dit : « Comment, seigneur Renart, vous n'entendez donc pas qu'ils vous font honte, ces paysans qui crient ainsi après vous ? Constant vous poursuit à toute allure : lancez-lui donc une de vos plaisanteries, en sortant par cette porte ! Quand il hurlera : " Renart l'emporte ! " vous pourrez lui rétorquer : " À votre nez et à votre barbe ! " Vous ne sauriez mieux le mettre en déconfiture ! »

Il n'y a pas de sage qui ne commette une fois de folie : Renart, qui trompe le monde entier se laissa piéger cette fois-là ; il s'écrie à haute voix : « À votre nez et à votre barbe ! dit-il, j'emporte ma part de celui-là ! C'est malgré vous qu'il vous sera enlevé ! » Le coq, qui est à l'article de la mort, sentant l'étreinte de la gueule se relâcher, se met à battre des ailes et se ramasse sur lui-même[1] ; à tire-d'aile il s'en vient sur un pommier, et Renart reste en bas sur le fumier, furieux et accablé, tout à ses mornes pensées, à cause du coq qui lui a échappé. Chantecler le raille, lui disant : « Renart, que vous en semble-t-il ? Que pensez-vous de ce bas monde ? » Le coquin frémit et tremble, il lui dit en traître : « Seigneur, maudite soit la bouche qui se mêle de faire du bruit au moment où elle devrait se taire ! » Chantecler réplique : « Telle est ma volonté ! Que la male goutte lui crève l'œil, à celui qui se permet de dormir au moment où il devrait veiller ! Renart, mon cousin, ajoute Chantecler, on ne peut plus avoir confiance en vous ! je renonce

S'il ne reset engien et art[a] :
« Coument ? fait il, sire Renars,
Dont n'oés que honte vous dient
Cil vilain qui si vous escrïent ?
Coustans vous suit plus que le pas :
Car li lanciés un de[b] vos gas
A l'issue de cele porte !
Quant il dira " Renars l'en porte ",
" Malgre vostre ! " ce poés dire :
Ne le poés miels desconfire ! »
N'i a si sage ne foloit :
Renars, qui tout le monde deçoit,
Fu deceüs a cele fois ;
Il escrïa a haute vois :
« Malgre vostre ! ce dist Renars,
En port jou de cestui ma part !
Malgre vostre en iert il portés ! »
Li cos qui ert tous amortés,
Quant il sentit laschier la bouche,
Bati ses elles, si s'en couche ;
Si vint volant sor un pumier.
Renars fu bas sur le fumier[c],
Grains et maris, tous trespensés
Del coc qui li est escapés.
Chanteclers si jeta un ris :
« Renars, fait il, que vous est vis ?
De cest siecles que vous en samble ? »
Li lichieres fremist et tramble,
Si li a dit par felonnie :
« Sire, la bouche soit honnie
Qui s'entremet de noise faire
A l'eure qu'ele se doit taire ! »
Fait Chanteclers : « Et je le voel !
Que male goute li criet l'ueil
Qui s'entremet de soumillier
A l'eure que il doit villier !
Cousins Renars, dist Canteclers,
Plus ne se puet en vous fïer !

à votre cousinage et vous le laisse ; il a failli me causer des ennuis. Renart, sale bête rousse, allez-vous-en ! Si vous restez ici plus longtemps, vous y laisserez votre peau ! » Renart ne se soucie guère de ses boutades ; il n'a pas envie de poursuivre l'entretien, et il s'en retourne sans prendre de repos ni faire de pause ; il est affamé et son cœur est sans force ; à travers des broussailles, en bordure d'un champ, il prend la fuite, en suivant un sentier ; grande est sa peine, et il se lamente amèrement sur le coq qu'il a laissé échapper, car en l'occurrence il n'est pas du tout rassasié.

Tandis qu'il se plaint de la ruse dont il a été victime de la part du coq, voici qu'il découvre une mésange perchée sur la branche d'un chêne creux dans lequel elle avait abrité ses œufs. Renart l'aperçoit et la salue : « Commère[1], bienvenue à vous ! Descendez donc et venez m'embrasser ! — Renart, dit-elle, taisez-vous ! Vous êtes, il est vrai, mon compère : si seulement vous n'étiez pas aussi tricheur[2] ! Mais vous avez joué tant de tours pendables à tant d'oiseaux, à tant de biches, qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir avec vous ! Les diables vous ont à ce point corrompu qu'il est impossible de croire à la vérité de ce que vous dites. » Le renard lui répond : « Dame, aussi vrai que votre fils est mon filleul, de façon régulière, par son baptême, jamais je n'ai manifesté ne serait-ce que la moindre apparence d'un comportement qui pût vous déplaire. Savez-vous pourquoi je veux renoncer au mal[3] ? Il est juste que nous vous le disions : Monseigneur Noble le lion

Je vous rent vostre cousinaige ;
Il me dut torner a damaige.
Renars, pus rous, alés vous ent !
Se vous estes ci longuement,
Vous i lerés vostre gounele ! »
Renars n'a soing de sa favele ;
Ne voet plus dire, atant s'en torne,
Ne repose ne ne sejourne !
Besoigneus est, le cuer a vain,
Par une brouce les un plain,
S'en va fuiant lés une sente[a] ;
Molt est dolans, molt se demente
Dou coc qui li est escapés,
Que iluec n'est mie soolés[b].
Que qu'il se plaint de sa losenge
Atant evous une masenge
Sur la branche d'un chaisne crués
U ele avoit repus[c] ses hués.
Renars la vit, si la salue :
« Conmere, bien soiés vous venue[d] !
Car descendés, si me baisiés !
- Renars, fait ele, or vous taisiés !
Voirement estes mes conperes[e],
Se vous ne fussiés si trichieres ;
Mais vous avés fait tante guice
A tant oisel, a tante bische,
C'on ne s'en set a coi tenir !
Et que cuidiés vos devenir ?
Malfé vous ont si deserté
C'on ne vous puet prendre en verté.
- Dame, ce respont li houpils,
Si voirement con vostre fils
Est mes fillues en droit baptesme,
Onques ne fis samblant ne esme
De riens qui vous deüst desplaire.
Savés por quoi me voel retraire ?
Drois est que nous le vous dions :
Messire Nobles li lïons

a fait actuellement jurer la paix partout, et cette paix, s'il plaît à Dieu, sera durable ; il l'a fait proclamer à travers son royaume et a ordonné à ses vassaux qu'ils la respectent et la conservent : les petites gens en sont fort heureux car maintenant, en de nombreuses régions, cesseront les querelles, les conflits et les guerres mortelles ; les animaux, grands et petits, Dieu merci ! sont grâce à cela, bien tranquilles ! » La mésange répond à ces propos : « Renart, vous essayez là de m'embobiner[1] ! Non ! au nom de Dieu, cherchez une autre victime, car moi, vous ne m'embrasserez pas aujourd'hui ; jamais, quels que soient les discours que vous me teniez, ce baiser ne vous sera accordé ! »

Quand Renart entend que la commère ne fera rien pour son compère, il lui dit : « Dame, écoutez-moi ! Puisque vous avez peur de moi, je vous embrasserai les yeux fermés. — Ma foi, répond-elle, je vais donc le faire ! Fermez les yeux ! » Renart alors a fermé les yeux, et la mésange a saisi une pleine poignée de mousse et de feuilles : elle n'a aucune envie d'aller l'embrasser ! Elle commence à lui en frotter les moustaches, et quand Renart croit la happer il n'attrape que la mousse qui est restée accrochée à ses moustaches. La mésange lui crie : « Eh bien, Renart, quelle est cette drôle de paix ? Vous auriez eu vite fait de rompre la trêve si je ne m'étais pas reculée ! Vous disiez à l'instant que la paix était confirmée et qu'elle était jurée, et que c'est votre suzerain qui l'avait fait jurer ! » Renart se met à lui

A or partout la pais juree,
Qui aura, se Dieu plaist duree ;
Par sa terre l'a fait crïer
Et a ses homes comander[a]
Que soit gardee et maintenue :
Molt lie en est la gent menue,
Car or cherront par pluisors terrez
Plait et tençons et morteus guerres[b]
Et les bestes grans et petites,
La merci Dieu, en sont bien cuitez ! »
La masenge respont atant :
« Renars, or m'alés vous flatant !
Mais, en non Dieu, querrés autrui,
Que moi ne beserois vous hui,
Ne ja por riens que vous diés
Cils baisiers n'en iert otroiés[c] ! »
Quant Renars ot que sa conmere
Ne fera riens por son conpere :
« Dame, fait il, or escoutés !
Por çou que vous me redoutés,
Les ieus cligniés vous baiserai.
- Par foi, fait elle, et jel ferai !
Or cligniés ! » Dont cius a clignié
Et la masenge a empoignié
Plains son puins de mousse et de fuel :
N'a talent que baisier le voeille !
Les grenons li comence a terdre,
Et quant Renars la cuide aherdre
Ne trueve se le mousset non
Qui li est remés au grenon.
La masenge li escrïa :
« Haï ! Renars, quel pais ci a ?
Tost eüssies la trive fraite[d]
Se ne me fusse arriere traite !
Vous disiés or qu'ert afiee
La pais et qu'ele estoit juree,
Que jurer l'avoit fait vo sire ! »
Renars li coumença a dire,

parler, en poussant un glapissement : « Certes, ce n'était qu'une plaisanterie, pour vous faire peur ! Mais quelle importance ? Allons, recommençons ! Je vais fermer les yeux une nouvelle fois. » Elle répond : « Eh bien ! restez sans bouger ! » Le renard, expert en tromperie, baisse les paupières : la mésange s'approche par-devant et lui frôle la gueule, mais n'y pénètre pas, tandis que Renart a jeté ses mâchoires en avant ; il croit l'attraper mais manque son coup. « Renart, lui dit-elle, que signifie ce manège ? Il n'est plus jamais question de vous croire ! Comment pourrais-je vous croire ? S'il m'arrive encore d'avoir confiance en vous, que le feu de l'Enfer me consume ! » Renart lui dit alors : « Tu es trop peureuse ! Je l'ai fait pour te faire quelques émotions et te mettre un peu à l'épreuve, car tu peux être sûre que je n'y mets aucune volonté de traîtrise ou de perfidie. Allez, revenez donc une fois de plus ! La troisième fois est la bonne, c'est la règle. Au nom de la sainte vertu de charité, du bien et de l'humilité, chère commère, levez-vous ! au nom de cette foi que vous me devez et que vous devez à votre filleul qui chante là sur ce tilleul, scellons cette réconciliation ! Tout pécheur mérite miséricorde[1] ! » Mais la mésange fait la sourde oreille, car elle n'est ni folle ni naïve : elle reste perchée sur la branche du chêne. Tandis que Renart plaide ainsi sa cause, voici que surgissent des veneurs, des valets menant des braques et des chiens courants[2] qui lui tombent sur le paletot. D'avoir été reconnu,

Si li a jeté un abai :
« Certes, fait il, je me gabai !
Ce fis je por vous poor faire !
Mais cui chaut ? Or soit au refaire !
Je reclignerai autre fois.
- Or dont, fait ele, estés tous cois[a] ! »
Cius cligne qui molt sot de boule :
Celle li vint pres de la goule
Devant, mais[b] n'entre pas dedens,
Et Renars a geté les dens ;
Prendre la cuide, mais il faut.
« Renars, fait ele, çou que vaut ?
Ce n'ert ja que croire vous doie !
En quel maniere vous creroie ?
Se ja vous croi, li maus feus m'arde ! »
Ce dist Renars : « Trop es coarde !
Ce fis je por toi esmaier
Et por toi auques essaier,
Car certes je n'i entent mie
Ne traïson ne felonnie.
Mais or revenés autre fois !
Tierce fie, car çou est drois.
Par non de sainte carité,
Par bien et par humilité,
Bele comere, sus levés !
Par cele foi que me devés
Et que vous devés mon filluel
Qui la chante sor ce tilluel,
Si faisomes ceste racorde !
De picheor misericorde ! »
Mais cele[c] fait orelle sorde,
Qu'elle n'est ne fole ne lorde,
Ains siet sor la branche dou chaisne.
Que que Renars si se desraine,
Atant estes vous veneors
Et bracqueniers et coureors
Qui sor le col li sont cheü.
Et quant Renart ont conneü,

Renart est tout abasourdi : il se prépare à fuir et redresse sa queue en arc. La valetaille pousse de grands cris, les trompes et les cornets résonnent ; quant à Renart, il met les jambes à son cou[1] car il n'est que très peu rassuré de les voir. Et la mésange l'interpelle : « Renart, voilà une paix publiquement proclamée, comme vous le prétendiez, bien vite interrompue ! Attendez-moi, je vais vous rejoindre et vous donner un baiser d'affection ! Où fuyez-vous ? Revenez par ici[2] ! Renart est assez habile et malin pour lui parler tout en s'éloignant, et lui adresser ce mensonge : « Dame, il est vrai que la trêve est jurée, promise et confirmée, et que la paix est parfaitement établie, mais on n'est pas au courant de la chose partout : ce sont des jeunes chiens qui viennent ici et ils n'ont pas encore fait le serment, comme l'ont juré leurs pères, de maintenir la paix que ceux-ci respectent. Ils n'avaient pas encore l'âge de raison, le jour où leurs parents ont juré de maintenir la paix, pour qu'on les fît venir à la cérémonie. — En vérité, vous voilà bien méchant ! vous croyez qu'ils enfreindraient la paix ? Revenez donc et embrassez-moi ! — Je n'en ai pas tellement le loisir maintenant ! mais il est vrai que votre suzerain a juré la paix. » Renart s'en va et ne veut rien ajouter ; il connaît les chemins de traverse. C'est alors qu'il rencontre un frère convers qui avait emmené avec lui deux vautres enchaînés[3]. Le valet qui est le premier à poursuivre Renart, en voyant les limiers et découvrant le convers, lui crie :

Forment s'en est esmervilliés :
De fuïr s'est aparilliés,
Si drece la queue en l'archon[a].
Forment s'escrïent li garçon,
Sonnent grailles et menuiaus ;
Et Renars torse ses peniaus,
Qui molt petit en iaus se fie.
Et la masenge li escrie :
« Renars, cis bans est tost brisiés
Et la pais que vous disiés !
Atendés moi, a vous irai
Et par amors vous baiserai !
U fuiés vous ? Ca revenés ! »
Renars fu cointes et senés,
Si li tramist une mençoigne.
Que qu'il parole, si s'eslongne :
« Dame, les trives sont jurees
Et plevies et afïees,
La pais faite de tot en tout,
Mais ne le sevent pas partout[b] :
Ce sont chaail qui ici vienent,
Qui la pais que lor pere tienent
N'ont encor pas asseüree
Si con lor pere l'ont juree !
N'erent pas encor si saige,
A cel jor que lor parentaige[c]
Jurerent la pais a tenir,
Que on les i feïst venir.
- Certes, or estes molt mauvais !
Cuidiés qu'il enfraignent[d] la pais ?
Car revenés, si me baisiés !
- Je n'en sui or pas aisiés !
Ja jura la pais vostre sire. »
Renars s'en va, ne voet plus dire
Conme cil[e] qui sot les travers.
Atant encontra un convers
Qui deus viautres enchaenés
Avoit avoec lui[f] amenés
Li gars qui suit Renart premiers,
Quant il choisi les loiemiers[g]

« Délie, allez, délie tes chiens ! Regarde là, il y a un renard, il ne s'en tirera pas sans mal ! » Renart, en l'entendant, soupire, car il sait bien qu'il sera en mauvaise posture si on arrive à le retenir ; il voit avec le valet des gens parfaitement capables, chacun d'eux, s'ils le tenaient entre leurs mains, de l'écorcher sans hésiter à la pointe de leurs couteaux. Il a peur de perdre sa peau, à moins que la ruse ne triomphe de la force. Il craint fort d'y laisser sa pelisse si sa rhétorique ne lui est pas de quelque secours. Le convers musarde en chemin et va à droite et à gauche ; Renart, lui, ne recule pas, mais il ne peut ni se cacher ni s'esquiver ; impossible de fuir nulle part ni d'échapper en aucune manière. Voici que le convers le découvre ; il se précipite sur lui, menaçant : « Ha ! ha ! vaurien, tu ne te sauveras pas ! — Seigneur, au nom de Dieu, fait Renart, ne parlez pas ainsi, car vous êtes un saint homme, un ermite, et cela vous interdit de priver, où que ce soit, un homme de ses droits. Si j'étais, maintenant, arrêté en ce lieu ou gêné dans ma fuite par vos chiens, c'est sur vous que retomberait le péché, et moi j'en serais furieux, car j'en assumerais tout le préjudice : nous faisions la course, ici, suite à un pari entre moi et cette bande de chiens ; l'enjeu en est considérable ! »

Le religieux pense qu'il dit la vérité ; il le recommande à Dieu et à saint Julien, et s'en va. Renart ne perd pas de temps, éperonne vigoureusement son cheval[1] ; par un sentier qui suit une vallée,

Voit le convers, si li escrie :
« Desloie, va ! les chiens deslie !
Voi le houpil, mal en ira ! »
Renars l'oï, si souspira[a],
Bien set que il est mal venus
Se il puet estre retenus,
Car tele gent avoec lui voit,
N'i a celui, s'il le[b] tenoit,
Qui bien ne li otast sa pel
A la pointe[c] de son coutel.
Poor a de perdre s'escorce
Se plus ne vaut engien que force.
Molt doute a perdre sa jonelle
S'auques ne li vaut sa favele.
Li convers[d] de toute pars muse,
Et Renars qui pas ne reüse
Ne puet mucier, ne puet guencir[e],
Ne nule part ne puet fuïr
Ne trestorner en nule guise.
Evous le convers qui l'avise ;
Devant li vient tous aïriés :
« Ha ha ! cuivers, vous n'en irés !
- Sire, por Dieu, fait il, nel dites,
Car sains hons estes et hermites,
Si ne devés a nul endroit
A nul home tolir son droit.
S'or estoie ci arestés
Ne par vos chiens ne destorbés,
Sor vous en seroit li pechiés
Et j'en seroie coreciés
Car miens en seroit li damaiges :
Nous corromes ici a gaiges
Entre moi et ceste chienaille ;
Molt a grant cose en la fermaille[f] ! »
Cils se pense que il dist bien ;
A Dieu et a saint Julïen
Le comande, si s'en retorne.
Et Renars qui pas ne sejourne
Molt espouronne son cheval ;
Parmi une sente d'un val

il fuit, traversant les champs. Les cris qui s'intensifient derrière lui font accélérer l'allure. Arrivé à un chemin, il trouve un passage qui lui permet de sauter par-dessus un grand fossé : les chiens, à cet endroit, l'ont perdu ; ils sont désormais incapables de prendre le vent ou de suivre la trace, et Renart, qui a bien brouillé la piste, ne perd pas de temps à attendre un quelconque compagnon, car il redoute fort les morsures de mâtin. Pas étonnant qu'il soit épuisé, car il a passé beaucoup de temps à fuir ce jour-là, et n'a trouvé que mésaventures. Mais qu'importe ? Le voilà en sécurité ! Il a eu bien des fatigues, parce que la malchance s'est acharnée sur lui. Parce qu'il est obligé de s'en aller et de fuir, il abreuve ses ennemis de menaces. Tandis qu'il se plaint de l'aventure qu'il a vécue, il regarde et voit au milieu d'une rue Tibert le chat qui s'amuse, sans compagnon et sans escorte, en jouant avec sa queue et faisant de grands sauts et des tours sur lui-même. En plein bond, il regarde et voit Renart — que les flammes de l'enfer le brûlent ! — il le reconnaît bien à son pelage roux : « Seigneur, soyez le bienvenu ! » lui dit-il. Renart lui répond avec méchanceté : « Tibert, je ne vous salue pas, moi ! Il vous en cuirait si vous veniez là où je risque de me trouver, car, par ma tête, je vous rosserais bien volontiers, si j'en avais l'occasion ! » Tibert n'a plus qu'à se taire, car Renart est fort irrité. Tibert s'avance vers lui, l'air humble et sans faire aucun bruit, en lui disant : « Cher seigneur, je suis bien fâché de

S'en va fuiant par une plainne.
Li cris qui aprés lui engraigne
L'a fait aler plus que le pas.
A une voie, a un trespas,
A un grant fossé tresali :
Ilueques l'ont li chien guerpi ;
N'en sevent mais ne vent ne voie,
Et Renars, qui bien se desvoie,
N'i atent per ne conpaignon,
Que molt doute mors de gaignon.
N'est mervelle s'il est lassés,
Que le jour ot fui assés,
Si a trové malvais eür.
Mais cui chaut ? Or est asseür !
Assés a grant travail eü,
Por çou qu'il li est mescheü.
Por çou que il s'en va fuitis[a],
Manace molt ses anemis.
Que qu'il se plaint de s'aventure,
Garde et vit enmi une rue
Tyebert le cat qui se desduit[b]
Sans conpaignie et sans conduit.
De sa queue se va jouant
Et entor lui grans saus faisant[c].
A un saut qu'il fist si regarde
Et voit Renart, que maus feus arde !
Il le connut bien au poil rous :
« Sire, fait il, bien vegniés vous ! »
Renars li dist par felonnie :
« Tyebert, je ne vous salue mie !
Ja mar venrois la u je soie,
Que par mon chief, je vous ferroie
Volentiers se j'en avoie aise[d] ! »
Tyebers besoigne qu'il se taise,
Car Renars est molt courechiés.
Et Tyebers est vers lui drechiés ;
Tot simplement et tout sans noise
Li dist : « Biau sire, molt me poise
Quant vous estes vers moi iriés ! »
Renars fu auques empiriés

vous voir en colère contre moi ! » L'état de Renart s'était plutôt détérioré, à force de jeûne et de mauvais traitements. Il n'a pour le moment aucune envie de faire des histoires, car il avait beaucoup jeûné ce jour-là. Tibert, lui, était bien reposé, il avait tous les poils de sa moustache blancs et les dents petites mais tranchantes ; il avait aussi de grands ongles pour griffer. Si Renart avait l'intention d'en triompher, je crois que l'autre voudrait se défendre ; mais Renart ne veut pas se lancer dans un conflit contre Tibert, car en plusieurs endroits, il a la peau déchirée. Il change de langage et dit : « Tibert, j'ai entrepris une guerre très dure et très féroce contre mon compère Isengrin, et j'ai, dans ce but, engagé maints mercenaires ; aussi voudrais-je vous prier instamment de rester avec moi, à ma solde, car avant que la trêve ne soit rétablie entre lui et moi, je pense lui créer encore bien des ennuis ! »

Tibert le chat est tout à fait ravi de la requête que lui présente Renart, et il se retourne vers lui en disant : « Seigneur, je vous promets de ne jamais vous faire défaut, et que j'irai volontiers attaquer maître Isengrin, car il a mal agi à mon égard aussi bien en paroles qu'en actes ! » Renart l'a si bien embobiné qu'ils passent tous les deux un accord : ils s'en vont de concert et se tiennent compagnie. Renart, qui est foncièrement pervers, ne cessa pas un seul instant de haïr le chat, et s'efforce de le prendre en traître : il s'attache tout entier à la réalisation de ce projet. Il examine un étroit sentier

De jeüner[a] et de mal traire.
N'a or soing de noise faire
Que molt ot jeüné cel jour.
Et Tyebers fu plains de sejour,
Si ot tous les grenons chenus
Et les dens trenchans et menus,
Si ot grans ongles por grater.
Se Renars le voloit mater,
Je cuic qu'il s'en vorroit defendre ;
Mais Renars ne volt mie emprendre
Envers Tyebert nulle mellee,
Qu'en mains lieus ot la pel aree[b].
Ses mos retorne en autre guise :
« Tyebert, fait il, jou ai emprise
Guerre molt dure et molt amere
Envers Ysengrin mon compere,
S'ai retenu maint saudoyer,
Et vous en voel je molt proyer
Qu'a moi remanés en saudees,
Car ains que soient racordees
Les trives d'entre moi et lui,
Li cuit jou faire grant anui ! »
Tyebers li cas fait molt grant joie
De çou dont dan Renars li proie,
Si li a retorné le vis :
« Sire, fait il, je vous plevis
Que ja nul jor ne vous faurai
Et que volentiers assaurai
Dant Ysengrin, qu'il a meffait
Vers moi et en dit et en fait ! »
Or l'a tant Renars abourdé[c]
Qu'entr'eus deus sont acordé :
Andoi s'en vont par conpaignie.
Renars qui est de male vie
Ne laissa onques a haïr,
Ains se painne de lui traïr :
En çou[d] a mis toute s'entente.
Il garde en une estroite sente,

et découvre dans une ornière, entre le bois et le chemin, un piège fait d'un tronçon de chêne fendu, qu'un vilain y avait déposé. Il est malin et l'évite très facilement ; maître Tibert ne perd rien pour attendre, car s'il arrive à l'attirer dans le piège, il lui fera passer un mauvais moment ! Renart l'apostrophe en riant. « Tibert, lui dit-il, voilà pourquoi je vous estime : vous êtes brave, vous avez belle allure et votre cheval est très rapide ; montrez-moi ses talents à la course ! Prenez ce chemin où il y a beaucoup de poussière et faites-le courir sur toute la longueur de ce sentier ! Le terrain est plat et de belle qualité. » Tibert le chat est très excité, et le comportement de Renart est tout à fait diabolique : il veut lui faire commettre une folie. Tibert s'apprête à éperonner sa monture, il court et court encore, à petits bonds[1] jusqu'à ce qu'il soit à la hauteur du piège ; quand il y arrive, il se rend bien compte que Renart essaye de s'en servir pour lui jouer un tour, mais il n'en laisse absolument rien voir[2]. Il esquive et saute par-dessus le piège en s'écartant d'un demi-pied, et Renart, qui l'a bien guetté, lui dit : « Vous vous y prenez mal, vous faites courir le cheval de travers ; vous vous êtes éloigné de la trajectoire, il faut recommencer, allez, éperonnez encore une fois et menez votre cheval plus droit ! — Volontiers, lui répond le chat, dites-moi comment je dois faire ! — Comment ? Il faut aller tout droit, l'empêcher de faire un écart et de sortir du chemin ! »

Si a choisi en une orniere,
Entre le bos et le charriere
Un broion de chaisne fendu
C'uns vilains i avoit tendu.
Il fu recuis : molt bien l'eschive,
Mais dans Tyebert n'a nule trive[a]
S'il le puet au broion atraire
Qu'il ne li face un mal jor traire[b] !
Renars li a jeté un ris :
« Tyebert, fait il, de ce vous pris,
Que vous estes et preus et biaus,
Et vos chevaus est molt isniaus,
Mostrés moi conment il set corre !
Par ceste voie u a grant porre
Courés toute ceste sentele !
La voie i est egal et bele. »
Tyebers li cas fu escaufés,
Et Renars fu un vis malfés
Qui li volt la folie enjoindre.
Tyebers s'aparelle de poindre :
Cort et recort les saus menus
Tant qu'il est au broion venus ;
Con il vint, s'aperçut bien
Que Renars i entent engien,
Mais il n'en fait samblant ne chiere.
En eschivant se traist arriere
Ensus dou broion demi pié,
Et Renars l'a bien agaitié[c]
Si li a dit : « Vous alés mal
Qui a travers courés cheval ;
Dou cors vous estes eslongiés
Au refaire est, or repoigniés !
Menés le un poi plus droitement !
- Volentiers, dites moi conment !
- Conment ? A droit, qu'il ne guenchisse
Ne fors de la voie n'en isse ! »

Le chat lance sa monture à bride abattue, jusqu'à l'endroit où il voit le piège posé ; il ne l'esquive pas, mais le franchit d'un bond. Renart, qui a vu le saut, se rend parfaitement compte que le chat a aperçu le piège et qu'il n'arrivera pas à le tromper. Il réfléchit à ce qu'il va dire et à la façon de lui jouer un tour. Il s'approche de lui et l'interpelle de la sorte, sur un ton d'irritation et de provocation : « Tibert, je n'hésite pas à vous le dire, votre cheval a vraiment les pires défauts, et à la vente, il perdra en valeur, parce qu'il eſt rétif et quinteux. » Tibert le chat se défend énergiquement contre les accusations de maître Renart ; il a accéléré vigoureusement son allure et recommencé avec conviction. Pendant qu'il déploie ses efforts, voici que surgissent deux mâtins, à toute vitesse ; ils voient Renart, ils aboient ; nos deux compères en sont fort effrayés. Ils prennent la fuite le long du sentier : ils se bousculent l'un l'autre et finissent par tomber tout droit sur l'endroit où le piège était posé. Renart l'aperçoit et pense pouvoir l'esquiver, mais Tibert qui le serre de trop près lui a donné de son bras gauche un coup si puissant que Renart y tombe de son pied droit et fait sauter la clavette hors du tronc. Le piège se referme, et le mécanisme fonctionne parfaitement : il lui a complètement bloqué le pied ; Tibert lui a bien rendu la monnaie de sa pièce en le poussant dans le piège, où il va récolter une raclée : voilà un compagnonnage de mauvais aloi, où Renart a trahi sa parole.

Cius lait corre[a] a col eſtendu
Tant qu'il vit le broion tendu
Ne guenci onques, ains tressaut.
Renars qui a veü le saut
Sot bien qu'il s'ert aperceüs
Et que par lui n'iert deceüs.
Porpense soi que il dira
Et coument il le decevra.
Devant lui vient, si li a dit
Par maltalent et par affit[b] :
« Tyebert, fait il, bien vous os[c] dire,
Voſtre cheval eſt assés pire
Et por vendre en eſt mains vaillanz
Por çou qu'eſt escis et saillans[d]. »
Tyebers li cas forment s'escuse
De çou dont dans Renars l'acuse ;
Forment a son cors engrinié
Et durement recomencié[e].
Que qu'il s'efforce, evous atant
Deus maſtins qui vienent batant ;
Renart voient, s'ont abaié :
Andui en sont molt esmaié.
Par la sente s'en vont fuiant :
Li uns aloit l'autre boutant,
Tant que vinrent au liu tout droit
U li broions tendus eſtoit.
Renars le vit, guencir cuida,
Mais Tyebers qui trop l'angoissa
L'a si feru dou brac seneſtre[f]
Que Renars chëi dou piet deſtre
Si que la clef en eſt salie.
Li engiens clot, si ne faut mie[g] :
Le pié li a tres bien serré ;
Molt l'a Tyeberts bien enerré
Car ou broion l'a enbatu
U il aura le col batu :
Ci a malvaise conpaignie,
Que Renars[h] a sa foi mentie.

Renart reste immobilisé, tandis que Tibert s'enfuit, en lui criant à pleine voix : « Renart, Renart, vous restez là, mais moi je m'en vais parce que je suis tout effrayé. Seigneur Renart, le chat n'est pas né de la dernière pluie ! Vos efforts ne vous servent pas à grand-chose ! Vous allez loger sur place cette nuit, et vous le paierez cher, je crois ! » Voilà Renart en mauvaise posture car les chiens le tiennent à leur merci dans le piège, et le paysan qui les suit approche en brandissant sa hache : il la lève avec grande violence pour porter son coup ; Renart a peur de mourir, il est terrorisé ; mais le coup a glissé vers le bas, si bien qu'il a fendu en deux le piège. Renart a dégagé son pied, bien meurtri, et le ramène à lui ; il prend la fuite, accablé et sérieusement atteint[1] ; il est accablé de sa blessure, mais bien heureux de ne pas avoir perdu son pied dans l'aventure.

Lorsqu'il sent qu'il est libre, il n'en est pas pour autant étourdi et ne perd pas la tête, il se remet, au contraire, à fuir, tandis que le paysan qui se sent bien floué, crie et s'égosille. Les chiens accélèrent leur course et se remettent à aboyer, tandis que Renart n'ose pas se cacher avant d'avoir franchi tout le bois. À la sortie du bois les chiens sont épuisés, ils abandonnent la poursuite et s'en retournent. Renart, lui, tourne et prend un chemin charretier, continuant à fuir ; grande est, en effet, sa frayeur ; sa plaie le fait cruellement souffrir et le brûle. Il ne sait plus quoi faire maintenant : il s'en est fallu de peu qu'il n'y perdît la cuisse !

Renars remaint, Tyebers s'en touche,
Qui li escrie a plaine bouche :
« Renars, Renars, vous remannés
Mais je m'en vois tous effraés
Sire Renars viels est li cas !
Petit vous vaut vostre porcas !
Ci vous herbergerés anuit
Et si le comparrés, je cuit[a] ! »
Or est Renars en male frape
Car li chien le tienent en trape[b],
Et li vilains qui vint aprés
Leva sa haice, s'ala prés :
Son cop leva par grant aïr ;
Poor ot Renars de morir,
Si a esté molt effraés ;
Mais li cops est jus devalés,
Si qu'il a le broion fendu.
Renars a son pié estendu :
Molt fu bleciés, a lui le trait ;
Fuiant s'en va, dolant et lait[c],
Dolant quant il se sent bleciés
Liés qu'il n'i a le pié lassié.
Quant il senti qu'il fu delivres,
Ne fu pas estordis ne yvres,
Ains se rest mis a la fuie ;
Et li vilains l'escrie et huie
Qui molt se tient a engignié.
Li chien ont lor cors engrenié
Si recomenchent a glatir,
Et Renars ne s'osa quatir
Tant que il ot le bos passé.
Iluec furent li chien lassé :
Recreant sont torné arriere.
Renars torne une grant cariere,
S'en va fuiant, que molt s'esmaie[d] ;
Forment li duelt et cuist sa plaie.
Or ne set mais que faire puisse :
A poi qu'il n'a perdu sa cuisse !

Branche VIIb

TIBERT ET L'ANDOUILLE

Renart, très expert en tromperie, et très affamé, est reparti à grand-peine. Il s'est enfui en bâillant, à l'aventure. Comme il suivait le sentier, se lamentant sur sa souffrance physique[1], il vit cheminer Tibert qui l'avait abandonné dans le piège. Il se dirige vers lui, la tête basse, et ravale sa rancœur. De peur que Tibert ne s'en aille, il s'avance pas à pas, comme s'il était exténué. Tibert ne s'en aperçut qu'une fois pris dans ses rets. Renart, à sa vue, frémit de gourmandise dans tous ses membres : tout à l'idée de sa vengeance, il veut prendre sa revanche du piège où on l'avait jeté. Mais il lui fera en apparence bon accueil. Il lui adresse alors la parole :

« Tibert, dit-il, quel bon vent vous amène ? » Et Tibert de prendre la fuite. « Holà, Tibert, dit Renart, ne fuyez pas, soyez sans crainte ! Arrêtez-vous pour me parler ! Souvenez-vous de votre parole ! Que craignez-vous de moi ? N'imaginez pas, à Dieu ne plaise, que je puisse violer un jour mon serment ! Je ne me serais pas engagé aujourd'hui dans ce sentier

Renars[a], qui molt sot de treslue,
Et qui avoit grant fain eüe,
S'en est tornés a molt grant painne.
Si con aventure le mainne[b]
S'est mis baaillant a frapier.
Si conme il erroit son sentier,
Plaignant de ce qu'il se doloit,
Si vit Tyebert qui s'en aloit,
Qui ou broion l'avoit lassié.
Vers lui s'en va le col baisié,
Si laisse son plait et sa noise ;
Poor a que Tyebers s'en voise.
Vers lui s'adrece pas pour pas
Come cix qui trop estoit las[c].
Ains ne sot mot Tyebers li cas
Tant que il se vit en ses las.
Renars le voit, se li fremie
Toute la char de lecherie :
Grant talent a de lui vengier,
Et si se vorra revengier
De ce qu'el broion le bouta.
Mais ja semblant ne l'en fera
Que il li voelle se bien non.
Lors l'a Renars mis a raison :
« Tyebert, fait il, quels vens vous guie ? »
Et Tybers se mist a la fuie.
« Avoi, Tyebert, ce dist Renars,
Ne fuiés pas, n'aiés regart !
Arestés vous, parlés a moi !
Soviegne vous de vostre foi !
Que cuidiés vous que je vous face ?
Ne cuidiés pas[d], ja Dieu ne place,
Que ja nul jor ma foi vous mente !
Je n'entrasse hui en ceste sente

si je n'avais pas compté vous trouver, car je voulais tenir ma promesse. Maître Tibert, ne brûlez-vous pas de tenir la vôtre ? » Tibert se retourne, marque un arrêt et tourne la tête vers Renart. Il aiguise énergiquement ses griffes et se prépare manifestement à se défendre contre tout coup de patte de Renart. Mais celui-ci, que la faim fait bâiller, n'a cure de se battre. Il a une tout autre idée. Il s'applique à rassurer Tibert : « Tibert, dit-il, on est surpris de la méchanceté des gens : ils refusent de se porter secours, et chacun ne s'applique qu'à tromper son voisin, assurément. Pour finir, je vous l'affirme, on ne trouve chez personne sincérité ni loyauté, et pourtant il est bien prouvé que celui qui entreprend de tromper autrui finit par être châtié. Je vous le dis d'après ce prêcheur qu'est monseigneur Isengrin, qui vient d'entrer dans les ordres[1]. Récemment encore, il a joué les trompeurs trompés. Voilà pourquoi je refuse d'agir en traître : on s'en trouve toujours puni. Je n'ai jamais vu les trompeurs et les malfaisants se tirer d'affaire. Les traîtres sont en mauvaise posture, personne ne les aimera jamais. J'ai constaté par moi-même que celui qui ne sait se tirer d'affaire est méprisé et rejeté de tous. Vous avez vite détalé, tout à l'heure, quand vous m'avez cru mort ! Mais non, je me trompe, assurément, vous en étiez affligé : honni soit qui en doutera ! Mais dites-moi

Se ne vos cuidaisse trover,
Que ma foi voloie aquiter.
Dan Tyebert, de la vostre foi
N'estes vous mie en grant effroi ? »
Tyebert se torne, si s'areste,
Vers Renart a torné sa teste.
Ses ongles va fort aguisant,
Bien s'aparele par semblant
Que formant se vorra deffendre
Se Renars li voet le doi tendre.
Mais Renars, qui de fain baaille,
N'a cure de faire bataille.
Tout autre cose a empensé.
Molt a Tyebert asseüré :
« Tyebert, fait il, estragnement
A en cest siecle male gent :
Li uns ne voet a l'autre aidier[a],
Cascuns se painne d'engignier
Son conpaignon, saciés de voir.
A la parfin, vous di[b] pour voir,
On ne trueve mais verité[c]
En nul houme, ne loialté,
Et si[d] est il cose provee
Que cils en porte la colee
Qui s'entremet d'autre engignier[e].
Jel vous di por un sermonnier,
Ce est messirez Ysegrinz
Qui a de novel ordene pris.
N'a encor gaires qu'il cuida
Tel engignier qui l'engigna :
Por çou ne voel estre traïtres,
Car tuit en ont male merite :
De losengier ne de mal faire
Ne voi je nul a boin chief traire.
Mal chief tienent li traïtor,
Qu'il n'avront ja nul jor amor[f] :
De tant me sui apercheüs
Qu'il est et vils et mal venus,
Qui de riens ne se puet aidier.
Tost vous meïstes a frapier
Ja hui, quant veïstes ma mort ;
Et neporquant si ai ge a tort,
Certes que il vous en pesa :
Honis soit qui vous mescrera[g] !

donc franchement la vérité : n'avez-vous pas été très peiné de me voir tomber droit dans le piège, et rivé au mécanisme, la proie des chiens et du paysan qui levait sur moi sa cognée pour m'assommer ? Il comptait bien se payer sur moi[1], mais le profit lui échappa : j'ai encore ma fourrure ! » Tibert répond : « J'en suis très heureux ! — J'en suis bien convaincu, rétorque Renart. — Je le sais bien, réplique Tibert. — Soyez-en désormais pardonné, seigneur : je le dis en toute sérénité. »

Tibert se confond en excuses et se déclare coupable envers lui. Mais Renart, qu'il le veuille ou non, le manœuvre complètement : Tibert ne sait que dire. Renart lui jure à nouveau fidélité, et le chat renouvelle son serment. Tout a été solennisé dans les règles, mais ce ne sera pas pour longtemps : Renart ne sera pas loyal envers lui, et Tibert ne manquera pas de sagesse, il ne se laissera pas faire et s'en gardera bien, à mon avis. Tous deux s'engagent dans un sentier, tombant presque d'inanition, car une faim terrible les tenaille. Mais, par un hasard extraordinaire, ils découvrent une grande andouille au bord du chemin, près d'un labour. Renart s'en est emparé le premier, et Tibert s'est écrié : « Dieu, au secours ! Renart, mon cher ami, j'en veux ma part ! — Comment cela ? dit Renart ; qui donc cherche à vous en priver ? Ne vous ai-je pas juré fidélité ?

Mais nonporquant en loyauté
M'en connissiés la verité :
N'eüstes vous grant marrement
Quant cheï ou broion corant[a]
Et chevilliez fui ou broion
Ou me destrainrent li vaignon,
Et li vilains avoit haucie
Por moi assonmer sa cuignie ?
Bien cuida sor moi escoter,
Mais il n'i pot preu assener[b] :
Encor port jou sor moi ma pel ! »
Tyebert respont :« Çoum'est molt bel !
- De ce sui, dist Renars, tout cert.
- Ce sai je bien, ce dist Tyebert[c].
Des or vous soit pardoné, sire,
Je nel di par mal ne par ire. »
    Tiebers s'escuse durement[d],
Qui vers lui corpaubles se rent.
Mais Renars, ou il voelle u non,
Le conduit par grant traïson[e] :
Tyebers ne set que il li die.
Renars derechief li afie
Foi a porter d'orez en avant,
Et Tyebers li fait son creant.
Bien ont la cose confermee,
Mais n'avra pas longe duree :
Ja Renars foi ne li tenra,
Ne Tyebers plus fols ne sera,
Point de son droit ne li laira[f],
Je cuic que bien s'en gardera.
Andoi s'en tornent une sente,
N'i a celui qui son cuer sente
Car fain avoient fort et dure,
Mais, par mervilleuse aventure,
Une grant andoille ont trovee
Lés le chemin, delés l'aree.
Renars l'a primerains saisie,
Et Tyebers a dit : « Diex, aïe !
Biax conpains Renars, g'i ai part !
- Et conment dont ? ce dist Renars,
Qui vous en voet oster partie ?
Ne vous ai je ma foi pluvie[g] ?

— Cher seigneur, allons, mangeons-la donc ! — Holà ! dit Renart, que nenni : si nous restions ici, nous risquerions d'être dérangés. Il nous faut l'emporter plus loin. » Tibert répondit : « D'accord ! » quand il vit qu'il ne pouvait s'y opposer. Renart s'empare de l'andouille : il la prend entre ses dents par le milieu, la laissant pendre de part et d'autre. Quand Tibert voit qu'il l'emporte, il est au désespoir. Il aimerait bien l'avoir, car il sait parfaitement que s'il lui faut la partager avec Renart, celui-ci en aura le meilleur morceau. Il réfléchit à la façon dont il pourra le tromper. S'approchant un peu de lui : « Vous vous y prenez bien mal ! dit-il ; comment portez-vous cette andouille ? Ne voyez-vous pas comme vous la souillez ? Vous la traînez dans la poussière, et vous la déchiquetez avec vos dents. J'en ai le cœur malade ! Oui, je vous l'affirme : si vous la portez ainsi longtemps, je vous l'abandonnerai librement. Moi, je l'aurais portée tout autrement. — Et comment donc ? » réplique Renart « Apporte-la-moi et tu le verras, dit Tibert ; il est juste que je vous en soulage, vous qui l'avez trouvée le premier. » Renart ne cherche pas à l'en empêcher, car il lui vient une idée : en effet, si l'autre portait cette charge, il serait plus facile de le maîtriser[1], et il pourrait moins se défendre. Renart lui confie l'andouille ; Tibert s'en réjouit fort, et attrape l'andouille avec grand art : il en prend une

- Biau sire, or dont, si la menjons !
- Avoi, dist Renars, non ferons :
Se nous ja ci demorions,
Ja en pais n'i esterions.
Porter le nous[a] covient avant. »
Ce dist Tyebers : « Je le creant »,
Quant vit qu'autrement ne puet estre.
Renars fu de l'andoille mestre.
Par le milieu as dens le prent[b],
Que de cascune part li pent.
Quant Tyebers vit que il l'en porte,
Molt durement se deconforte.
Volentiers le vorroit avoir[c],
Car il set bien trestot de voir,
S'elle est a partir a Renart,
Il en avra la millor part[d].
Porpense soi que il fera,
Et coment il engignera.
Un poi s'est de lui aprochiés :
« Or est, dist il, grans malvaistiés !
Coment portés vous cel andoille ?
Ne veés vous conme elle soille ?
Par la porre la traînés,
Et as vos dens la desbarés[e] :
Tous li cuers m'en va or dolant[f] !
Mais une coze vous creant :
S'ensi le portés longuement,
Je la vous lairai sooltement[g].
Molt la portasse ore autrement. »
Ce dist Renars : « Et vous coment ? »
« Mostre le ça, si le verrois,
Ce dist Tyebers[h], çou est bien drois
Que je le vous doie aligier,
Et vous la trovastes premier. »
Renars ne li quiert çou veer,
Car il se prent a porpenser :
Car se cix est auques carchiés,
Tant seroit il plus plesiez,
Et mains se porroit il deffendre.
Renars li[i] fait l'andoille prendre.
Tyebers ne fu pas petis liés,
L'andoille prent conm afaitiés :

extrémité dans sa gueule, puis lui imprime un balancement pour la coucher habilement sur son cou, et se tourne vers Renart : « Cher compagnon, dit-il, voilà comment vous la prendrez et la porterez sans qu'elle traîne par terre ; moi, je ne la souille pas avec ma bouche. Je ne la porte pas comme un souillon : elle vaut bien quelques belles manières ! Nous nous en irons ainsi jusqu'à ce tertre où je vois cette croix plantée : allons donc y manger notre andouille. Je ne veux pas qu'on l'emporte plus loin, débarrassons-nous-en là-bas : nous y serons en sécurité, car nous verrons à la ronde d'éventuels agresseurs. Pour cette raison, il eſt bon que nous y allions. »

Renart s'en serait bien moqué, mais Tibert court à toute vitesse devant lui sur le chemin : il courut sans s'arrêter jusqu'à la croix. Renart en fut très irrité : il avait compris la ruse. Vite, il lui cria d'une voix forte : « Tibert, mon camarade, attendez-moi ! — Renart, répondit l'autre, ne vous tourmentez pas ! Vous n'avez rien à craindre ! Suivez-moi donc au grand galop ! » Tibert n'était pas novice : il savait bien monter et descendre. De ses griffes, il s'agrippa à la croix, y grimpa leſtement et s'assit sur un des bras. Renart était triſte et pensif, car il savait pertinemment qu'il avait été joué : « Tibert, dit-il, que mijotez-vous ? —Rien que d'excellent, dit Tibert ; mais grimpez ici, nous mangerons !

L'un des chiés en met en[a] sa bouche,
Puis la balance, si la couche
Desor son col con afaitiés,
Puis s'eſt vers Renart adreciés :
« Conpains, fait il, ensi ferois,
Et tout ensi la porterois,
Que elle[b] a la terre ne touche,
Ne je ne la soille a la bouche ;
Ne la port pas vilainement :
Molt vaut un poi d'afaitement[c] !
Mais ensi or nous en irons
Tant que a cel tertre verrons
U je vois cele crois fichie :
La soit noſtre andoille mengie.
Ne voel que avant le portons,
Mais iluec nous en delivrons :
La ne poons nous riens cremir,
Car de partout verrons venir
Tous ciaus qui nous vorront mal faire.
Por çou nous i fait il boin traire. »
Renars de tot çou n'eüſt cure,
Mais Tyebers molt grant aleüre
Se met devant lui au chemin ;
Onques de corre ne priſt fin
Tant qu'il eſt a la crois venus.
Renars en fu molt irascus,
Qui s'aperçut de la boidie.
A haute vois toſt li escrie :
« Conpains Tyebers, car m'atendés !
- Renars, fait il, ne vous tanés[d] !
Ja n'i avra riens se bien non !
Mais sivés moi a esporon ! »
Tyebers ne fu pas a aprendre :
Bien sot monter, bien sot descendre ;
As ongles a la crois se prent,
Si monte sus molt viſtement.
Desus un des bras s'eſt assis.
Renars fu dolans et pensis,
Que de voir set que moqué l'a :
« Tyebert, fait il, ce que sera ?
- N'eſt riens, diſt Tyebers, se bien non :
Mais venés sus, si menjerons !

— Ce serait très mal, dit Renart : descendez plutôt vous-même, Tibert, car cela pourrait me faire du mal de grimper. Montrez-vous donc parfaitement courtois, jetez-moi ma part : vous respecterez ainsi votre serment. — Renart, que dites-vous là ? Seriez-vous donc ivre ? Je ne le ferais pas pour cent livres ! Vous devriez bien savoir qu'un tel objet a de grandes vertus, car il est sanctifié, aussi ne doit-on pas le manger ailleurs que sur une croix ou dans une église. On lui doit une grande vénération. — Tibert, cher ami, peu vous importe ! La place est réduite là-haut, nous ne pourrions y tenir tous deux. Mais faites preuve de générosité : pourquoi refusez-vous de descendre ? Tibert, cher camarade, vous vous souvenez que vous avez prêté serment d'être loyal avec moi : et des compagnons qui cheminent ensemble doivent, me semble-t-il, se partager tout ce qu'ils trouvent. Si vous ne voulez pas être parjure, partagez cette andouille là-haut, et jetez-moi en bas ma part : j'assumerai le poids de ce péché ! — Je refuse, dit Tibert, par ma foi ! Renart mon ami, vous dites des choses étonnantes ! Vous êtes pire qu'un hérétique, en me demandant de jeter un objet que l'on doit vénérer. Par ma foi, je ne serai jamais ivre au point de vous le jeter à terre ! Ce serait bien mal respecter ma foi ! La loi divine en fait une chose très sainte : on la nomme andouille[1], comme vous le savez, vous l'avez souvent entendu dire. Eh bien, je vais vous

- Ce seroit, dist Renars, grant mal :
Mais vous, Tyebert, venés aval[a],
Car trop me poroie grever
S'il me convenoit sus monter.
Car faites or grant cortoisie,
Si me jetés jus ma partie :
Si serés de vostre foi quites.
- Renars, que est ce que vous dittes ?
Il samble que vous soiés yvres :
Je nel feroie por cent livres !
Vous deüssiés[b] molt bien savoir
Que tel cose a molt grant pooir :
Que c'est cose saintefiée,
Si ne doit pas estre mengiée[c]
Se sor crois non u sor moustier.
Molt la doit on bien essaucier.
- Biau sire Tyebers, ne vous chaut,
Petit de place a la en haut,
Si n'i porions conbiner.
Mais or le faites conme ber !
Por qu'aval[d] venir ne volés ?
Conpains Tiebers, bien le savés,
Vous m'avés vostre foi pluvie
De porter loiaul conpaignie,
Et conpaignon qui sont ensamble,
Se il truevent riens, ce me samble
Que cascuns d'iaus i doit partir :
Se vo foi ne volés mentir[e],
Partés celle andoille la sus,
Si m'en jetés ma part ça jus ;
J'en prendrai le pechié sor moi !
- Non ferai, dist Tyebers, par foi !
Conpains Renars, mervelles dites !
Pires estes que uns herites[f],
Qui me rovés cose geter
Que on ne doit deshonorer.
Par foi, ja n'avrai tant beü
Que jou a terre le vous ru !
Molt en empirroie ma foi !
Ce est saintisme chose en loi.
Andoille a non, bien le savés,
Dire l'avés oï assés.

expliquer ce que vous allez faire. Pour cette fois, vous vous en passerez, mais je vous en fais ici la promesse : la prochaine que nous trouverons sera à vous tout entière, vous ne m'en donnerez pas une miette ! — Tibert, Tibert, dit Renart, tu auras encore affaire à moi ! Je t'en prie, jette-m'en un peu ! — J'entends là des propos incroyables : ne pouvez-vous donc attendre d'en tenir dans vos poings une plus petite ou une plus grande qui sera à vous à coup sûr ? » Ainsi Renart se dispute avec Tibert.

Celui-ci a renoncé à discuter, et se met à manger l'andouille. À ce spectacle, la vue de Renart se trouble : « Renart, dit Tibert, je me réjouis que vous pleuriez pour vos péchés. Que Dieu, qui voit votre repentir, vous en accorde la pénitence. — N'en parlons plus, rétorque Renart, mais il te faudra bien descendre, ne serait-ce que lorsque tu auras soif il te faudra passer près de moi ! — Vous n'imaginez pas à quel point Dieu est pour moi un ami efficace ; il y a près de moi une cavité qui suffira à étancher ma soif ; il a plu récemment, et la valeur d'un bon seau d'eau s'y est déposée : je la boirai à loisir. — Malgré tout, dit Renart, vous descendrez à un moment ou à un autre ! — Ce ne sera pas avant des mois ! réplique Tibert. — Mais ce sera avant sept ans, dit Renart. — Que n'en faites-vous le serment ? » Et Renart de répondre : « Je jure de maintenir ce siège tant que tu ne seras pas tombé entre mes mains.

Or vous dirai que vous ferois.
A ceste fois vous soufferois,
Et je vous en doing ci le don :
La premiere que troveron,
Que elle iert vostre sans partie,
Ja mar m'en donrois une mie.
- Tyebert, Tyebert, ce dist Renars,
Tu cherras encor en mes las !
Se tu voes, car m'en jete un poi !
- Mervelles, ce dist Tyebers, oi ;
Ne poés vous dont tant atendre [dre[a],
Qu'aspuins vous viegne graindre umen-
Que vostre sera sans doutance ? »
Ensi Renars a Tyebert tance[b].
Tyebers a lassié le plaidier,
Si aqueut l'andoille a mengier.
Quant Renars voit qu'il la menguë,
Si li torble auques la vue :
« Renars, fait Tyebers, molt sui liés
Que vous plorés por vos pechiez.
Diex, qui voit vostre repentance,
Vous en aliet la peneance[c]. »
Ce dist Renars : « Or n'i a plus.
Mais tu venras encor ça jus,
A tout le mains quant avras soi
T'en convenra venir par moi !
- Ne savés pas, ce dist Tyebers,
Conme Diex m'est amis apert :
Encor a tel crues delés moi
Qui m'estaindra molt bien ma soi ;
N'a encor gaires que il pleut,
Et de l'ewe s'i arestut
U plus ou moins d'une jaloie,
Que jou buvrai conme la moie.
- Toute voie, ce dist Renars,
Venrés vous jus u tost u tart !
- Ce n'iert, ce dist Tyebers, des mois !
- Ce sera, dist Renars, ançois
Que set an soient trespassé.
- Et car l'eüssiés vous juré ! »
Ce dist Renars : « Je jur le siege
Tant que je t'avrai en mon piege.

— Il te faudrait être un démon, dit Tibert, pour être incapable de tenir ce serment. Fais-le donc sur cette croix, il me paraîtra mieux garanti. » Renart déclare : « Et je le jure : je ne m'en irai pas d'ici avant ce terme. Me croiras-tu, à présent ? — Cela me suffit, dit-il. Mais quelque chose me chagrine et m'afflige terriblement : vous n'avez pas encore mangé, et il va vous falloir jeûner sept ans. Pourrez-vous le supporter si longtemps ? Vous ne pouvez vous dédire : il vous faut respecter votre serment et la foi que vous avez jurée. — Ne vous tourmentez pas ! » dit Renart. Et Tibert : « N'en parlons plus ! Certes, je n'en soufflerai mot ! Je dois m'en taire, cela est juste : mais veillez à ne pas bouger. » Tibert se tait et mange, et Renart tremble et transpire de gourmandise et de rage. Pendant qu'il souffre ainsi le martyre, quelque chose le trouble : c'est un chien qui, ayant senti sa trace, arrive en aboyant. Il lui faut à présent décamper s'il ne veut pas y laisser sa peau, car tous les autres chiens suivent celui qui l'a flairé. Le chasseur marque là un arrêt, s'adresse aux chiens, les excite. Renart, lui, lève la tête : « Tibert, dit-il, qu'est-ce que j'entends ? — Attendez un peu, dit Tibert, et ne bougez pas, c'est une mélodie bien douce : c'est une procession qui vient dans la campagne ; au milieu des buissons, près de ces épineux, ils chantent vêpres et matines. Ensuite, ils chanteront

- Or serois, dist Tyebers, diaubles,
Se cils sairemens n'est tenaubles.
Mais a la crois car l'afiés,
S'en serai plus asseürés[a]. »
Ce dist Renars : « Et je l'afi,
Que je ne me movrai de ci
Tant que li termes soit venus.
Puis en encor estre creüs[b] ?
- Assés en avés, dist il, fait,
Mais d'une cose me deshait,
Et si en ai molt grant pitié :
Que vous n'avés noient mengié,
Et set ans devés jeüner.
Porrois vous dont tant endurer ?
Ne vos en poés resortir :
Le sairement covient tenir
Et la foi que pluvie avés. »
Ce dist Renars : « Ne vous tanés ! »
Ce dist Tyebert : « Et je m'en tais !
Certes je n'en parlerai mais !
Taire m'en doi et il est drois,
Mais gardés que ne vous movois. »
Tyebers se taist et si menjue,
Et Renars fremist et tressue
De lecherie[c] et de fine ire.
En tant qu'il iert en tel martire
Si ot tel cose qui l'esmaie,
Car uns chiens vient et si abaie,
Qui en avoit sentu la trace :
Or li covient guerpir la place,
Se il n'i voet lassier la pel,
Car tuit sivoient[d] li chael
A celui qui avoit la queste.
Li venerres illuec s'arestes ;
As chiens parole, ses semont,
Et Renars garde contremont :
« Tyebers, dist il, qu'es ce que j'oi ?
- Atendés, dist Tyebers, un poi,
Et si ne vous remués mie,
C'est une dolce melodie :
Par ci trespasse une conpaigne
Qui vient parmi une canpaigne ;
Par ces buissons, lés ces espines,
Vont chantant vespres et matines.

pour les morts[1] et adoreront cette croix. Il vous faut y participer vous aussi : n'avez-vous pas été prêtre jadis[2] ? » Renart, qui sait que ce sont des chiens, se voit en mauvaise posture : il décide de prendre la fuite. Quand Tibert le voit debout : « Renart, dit-il, quel besoin vous met en branle ? Que voulez-vous donc faire ? — Je veux m'en aller, dit-il. — Vous en aller, par Dieu ? Comment le pourriez-vous ? Souvenez-vous du serment et de la foi que vous avez jurés ! Ah, non ! vous ne partirez pas ! Restez ici, je vous l'ordonne ! Au nom de Dieu, si vous avancez, vous comparaîtrez devant la Cour de Noble, soyez-en sûr. Vous y serez accusé de parjure et, de plus, de trahison : double félonie ! Vous avez juré un siège de sept années, et vous y avez engagé pleinement votre foi : vous vous conduisez lâchement, en déguerpissant dès le premier jour. Ces chiens sont mes amis : s'ils vous font peur, plutôt que de vous voir commettre pareille faute, je m'engagerai pour vous et leur demanderai une trêve. » Renart l'abandonne et se met en route. Les chiens, qui l'ont aperçu, se lancent à sa poursuite. Inutilement, car Renart connaît si bien le terrain qu'il ne se fera jamais prendre. Il en réchappe sans la moindre morsure. Il profère des menaces contre Tibert et jure d'en venir aux mains avec lui, s'il le trouve sur son chemin. La guerre est déclarée entre eux, et il ne cherche ni trêve ni paix.

Aprés por les mors canteront
Et ceste crois aoreront.
Ausi vous i covient a estre :
Ausi fustes vous jadis prestres. »
Renars, qui set que ce sont chien,
S'aperchoit qu'il n'est mie bien ;
Metre se volt es desarés.
Quant Tyebers vit qu'il est levés :
« Renars, fait il, por quel mestier
Vous voi ge si aparillier ?
Que es ce que vous volés faire ?
- Je me voel, dist il, en sus traire.
- En sus, por Dieu ? et vous conment ?
Sovegne vous dou sairement
Et de la foi qui est pluvie !
Par certes, vous n'en irés mie !
Estés iluec, je le conmant !
Par Dieu, se vous alés avant[a],
Vous tenrés, çou est bien la pure,
En la cort dan Noble droiture,
Car la serés vous apelés
De çou dont vous vos parjurés,
Et de plus c'est de foi mentie :
Si doublera la felonnie.
Set anz[b] est li sieges jurés,
Par foi pluvis et afiiés :
Con malvais vous en desduisiés[c],
Quant au premier jour en fuiés !
Molt par sont bien de moi cil chien :
Se vous ja les doutés de rien,
Ains que vous faciés tel outraige
Donroie je por vous mon gaige,
Et vers iaus trives vous prandroie. »
Renars le lait, si tient sa voie.
Li chien, qui l'ont aparceü,
Se sont aprés lui esmeü,
Mais por noient, car le païs
Sot si Renars que ja n'iert pris.
Bien s'en escape sans morsure[d].
Molt manace Tyebert et jure
O lui se vorra acoupler,
Se jamais le puet encontrer.
Effondree est entr'iaus la gerre[e],
Ne voet mais trives ne pais querre.

Branche VIII

TIBERT ET LES DEUX PRÊTRES

Tibert le chat, dont je viens de parler, redoute fort peu Renart. Il ne recherche ni trêve ni paix[1]. Mais voici que surgissent deux prêtres, à grande vitesse, qui se rendaient au synode. L'un avait une jument tachetée, l'autre chevauchait un palefroi[2] à l'amble agréable. Celui qui montait la jument a remarqué Tibert : « Camarade, dit-il, ne bougez pas. Quelle eśt cette bête que j'aperçois là ? — Coquin, dit l'autre, halte ! C'eśt un splendide chat brun-noir[3]. Ah, Dieu ! Je serais heureux comme un roi, si je pouvais m'emparer de lui pour en faire un couvre-chef contre le froid, car le Diable m'a tout pris. Cela ferait un excellent chapeau : assurément, j'en aurais bien besoin ! Dieu, en nous conduisant par ici, connaissait ce grand besoin. Je vais en faire faire un chapeau, si cela vous agrée. Et pour qu'il soit plus beau, j'ai une idée que je soumets à votre approbation : je laisserai la queue, pour agrandir le chapeau et couvrir mon cou par-derrière ; regardez comme elle eśt grande et touffue[4] ! »

Tyebers[a] li cas, dont jou ai dit,
Doute Renart assés petit.
Ne quiert avoir trives ne pais.
Es vous dui preśtres a eslais
Qui en aloient a saint sanne.
Li uns ot une yve baucene[b],
Et li autres ot desous soi
Un soef amblant palefroi.
Cix a l'yve a Tyebert choisi :
« Compains, diśt il, eśtez ici[c].
Quel beśte eśt ce que je voi la ?
- Cuivers, diśt li autres, eśta !
C'eśt uns mervilleus cas morois.
Ha ! Diex, con je seroie rois
Se jel pooie as mains[d] tenir
A mon chief por le froit covrir,
Que enermi m'a tout toloit[e].
Bon capel et bel i avroit :
Certes, grant meśtier en avroie.
Diex nous[f] amena ceśte voie,
Qui bien savoit le grant meśtier[g].
Or en ferai aparillier
Tout a vośtre los un capel,
Et por agencier[h] le plus bel,
Me sui porpensés d'une rien,
Se vous loés que ce soit bien,
Que g'i voel la queu lassier
Por le chapel agrandoiier
Et por mon col covrir derriere :
Veés conme elle eśt grans et pleniere ! »

L'autre lui rétorque : « Voilà bien de belles paroles ! Pour l'amour de Dieu, quelle faute ai-je commise ? Me suis-je mal comporté de quelque manière, pour devoir perdre ma part ? » L'autre lui réplique : « Certes non ! seigneur Turgis[1], vous savez bien que j'en ai grand besoin : c'est pour cela que vous devez me la laisser. — Vous la laisser ? dit-il, et pour quel service ? M'avez-vous fait quelque bonté ? Pour quelle raison, en récompense de quoi vous la laisserais-je, dites-moi ? — À la male heure, dit Rufrangier, vous êtes toujours bien pointilleux : on ne peut rien attendre de vous. Allez, je veux bien qu'on le partage, mais je me demande comment on va le faire. — Je le vois très bien, par ma foi, ne vous tourmentez pas : puisque vous voulez en faire un chapeau, faisons évaluer la fourrure, et versez-moi ensuite la moitié de la somme. » Rufrangier lui répond : « D'accord ! Je veux avoir tout le chat pour moi, et nous allons ensemble au synode ; or vous savez bien, je pense, que nous ne pouvons éviter de payer notre écot : je paierai pour nous deux, et réglerai tous vos frais. De votre côté, donnez-moi votre parole que vous me laisserez le chat sans revenir sur notre accord : vous ne réclamerez plus rien. — Honni soit qui ne s'en satisfait pas ! dit Turgis. Tenez, seigneur, je vous le jure loyalement et vous en donne ma parole. — C'est parfait, dit Rufrangier, mais qui de nous s'en emparera ? » Turgis répond : « Son futur propriétaire !

Dist li autres : « Or oi bon plait !
Por amor Dieu, qu'ai je mesfait ?
Ai meffait en nulle baillie,
Qu'en doie perdre ma partie ? »
Ce dist li autres : « Non avés !
Mesire Turgis, vous savés[a]
Que je en ai molt grant mestier :
Por çou sel me devés lassier.
- Laissier ? fait il, por quel servise ?
Quel bonté ai ge de vous prise ?
Por quel cose, por quel merites
La vous lairoie, or me dites ?
- A[b] mal eür, dist Rufengiers,
Trop estes toz jors menuers.
Ja mar del vostre i avra riens.
Or soit partis, je le voel bien,
Mais de tant sui tous esbahis[c]
Conment il puisse estre partis.
- Je le sai molt bien, par ma foi,
Ja mar i serois en effroi :
Que, se faire en volés chapel,
Si en faisons prisier la pel,
Et de la moitié le vallant[d]
Faites en aprés mon creant. »
Dist Rufengiers : « Faisons le bien.
Le cat voel tout que ce soit mien,
Et nous alons au sane[e] ensamble,
Et vous savés bien, ce me samble,
Que çou ne poons nous veer[f]
Qui ne nous coviegne escouter.
Por moi et por vous paierai,
Et par tot vous acuiterai.
Et vous m'afiés loiaument
Que nel ferois mie autrement,
Mais le cat cuite me lairois,
Ne jamais riens n'i clamerois.
- Honte ait qui miex voet[g] ! dist Turgis.
Tenés, sire, je vos plevis,
Et loiaument le vous affi.
- Bien est, dist Rufrengiers, ensi.
Mais li quels de nous le prendra ? »
Ce dist Turgis : « Cui il sera.

Je n'en réclame rien, je n'y ai pas part, et je refuse de m'en mêler : ne comptez pas sur mon aide. — Peu importe, dit Rufrangier, puisqu'il eſt à moi. — Bonne réussite, donc ! » Rufrangier s'approche de la croix, convaincu que rien ne compte plus pour lui que de s'emparer de Tibert le chat[1]. Mais son cheval était trop petit, aussi ne pouvait-il l'atteindre en reſtant assis. Il se mit donc debout sur la selle. Quand Tibert le vit tout droit, il hérissa ses poils de colère : il lui cracha en plein visage, puis bondit et lui lacéra la figure d'un coup de griffe. Il le renversa, les quatre fers en l'air, si bien que sa nuque heurta les pierres du chemin, lui faisant presque sauter la cervelle. Il s'évanouit à quatre reprises.

Tandis que le prêtre reſte évanoui, Tibert se cale dans les arçons que celui-ci avait vidés. Le cheval, pris de frayeur, part au grand galop. Il traverse dans sa fuite tant de champs et de prés et parcourt une telle diſtance qu'il arrive tout droit à la maison d'où il était parti. La femme du prêtre[2] se tenait au milieu de la cour, où elle coupait du bois. Elle ne vit pas le cheval venir : il entra à bride abattue et la heurta si fort en pleine poitrine qu'elle tomba sur le dos. Elle était blessée et prit peur quand elle ne vit pas son mari. Sur la selle où il s'asseyait habituellement, elle vit Tibert accroupi, et fut bien persuadée que c'était un démon. Le cheval, qui connaissait parfaitement la maison,

Je n'i claing riens ne riens n'i ai,
Ne ja ne m'entemeterai,
Ne par moi n'i avrois aïe.
- Por çou ne remanra il mie,
Diſt Rufengier, car il eſt mien.
- Or vous en convegne dont bien ! »
Rufengierz de la crois aproche ;
Cuide que plus ne li eſtoiche[a]
Fors Tyebert le cat traire a soi.
Mais trop ot petit palefroi,
Si n'i pot ataindre en seant.
Sor la selle monte en eſtant[b].
Quant Tyebers vit qu'il eſt dreciés,
Par maltalent s'eſt hericiés :
Escopi li enmi le vis,
Puis done un saut, sel fiert des gris,
La fache li a esgratinee ;
Jus l'abati jambe levee[c],
Si que li hauteriaus derriere
Li eſt ferus en la carriere :
Par poi qu'il n'eſt escervelés.
Quatre foïes s'eſt pasmés.
Li preſtres jut es pamisons,
Et Tyebers s'asiſt es arçons
Qui widié erent dou provoire ;
Li chevaus s'en torne grant oire,
Qui avoit eſté effraés.
Tant fuit par chans et par arés,
S'a tant erré qu'il vint tot droit
A l'oſtel dont tornés eſtoit.
La feme au provoire s'eſtoit
Enmi la cort, si buchetoit.
Ne vit pas le cheval venir,
Et il vint ens de grant aïr ;
Tel cop li done en la poitrine[d]
Qu'il l'a getee sor l'eschine :
Blecie fu, et ot poour
Quant elle ne vit son[e] signor.
En la selle u il suet seïr,
Vit dan Tyebert desus cropir :
Bien cuidoit que ce fuſt dyaubles.
Li chevals va droit en s'eſtable,

alla droit dans son étable, toujours monté par Tibert, qui avait eu une grande chance de n'être ni tué ni pris. Rendant au cheval sa liberté, il se remit en chasse. Quant au prêtre qui eſt étendu par terre, il ne sait où chercher son palefroi. Il interpelle son compagnon : « Dites-moi où eſt mon cheval, mon cher ami, dites-le-moi donc ! — Êtes-vous blessé ? dit Turgis. — Blessé ? répondit-il, plutôt tué ! Ce n'était pas un chat, mais un démon[1] qui nous a ainsi attaqués : un vrai diable, n'en doutez pas. Je suis absolument certain qu'on nous a ensorcelés : soyez-en sûr, nous mourrons avant ce soir. Je ne me sens pas en sécurité sans mon cheval. » Il se met alors à réciter le *Kyrie*, le *Credo*, le *Miserere*, le *Notre-Père*, la litanie, et sire Turgis l'accompagne. Avant de se remettre en route, ils ont souvent regardé si Tibert ne reparaissait pas avec le cheval, mais, à ce qu'il me semble, ce fut en vain. Ne voyant rien, ils s'en allèrent. Chacun se signa sur le front. À présent ils renoncent au synode, car Rufrangier eſt grièvement blessé. Il eſt retourné chez lui, plein de triſtesse et la rage au cœur. Sa femme lui demande : « Quel vent vous amène, ou plutôt quelle tempête ? — Le péché, répondit-il, et le malheur ! Avec mon compagnon, le seigneur Turgis de Long-Buisson, j'ai rencontré aujourd'hui un démon qui nous a ensorcelés. C'eſt miracle que je m'en sois sorti vivant. »

Et dans Tyebers toz jors en sonc,
Qui bien connissoit la maison.
Molt li eſtoit bien avenu
Quant ne l'ont[a] mort ne retenu.
Le cheval laissa eſtraiier,
Puis s'en eſt alés porcachier[b].
Li preſtres qui jut contre terre
Ne set son palefroit u querre.
Son conpaignon apele a soi :
« Ensegniés moi mon palefroi,
Biax conpains, car le m'ensegniés !
- Eſtes vous, diſt Turgis, blechiés ?
- Blechiés ? diſt il, ains sui tués !
Ne fu pas cas, ains fu malfés
Qui nous a fait ceſte envaïe :
Dyaubles fu, n'en doutés mie.
Je çou sai ge de verité
Que nous soumes ensorcelé,
Ne ja de ceſt jor n'en iſtrons[c],
Ce sachiés, que nous ne muirons[d].
Ne sui pas asseür de moi,
Mais[e] perdu ai mon palefroi. »

Lors comence une *kiriele*,
Se *credo* et sa *miserele*
Pater noſter, le letanie,
Et sire Turgis li aïe.
Sovent gardoient s'il veïssent,
Ains qu'a la voie se meïssent,
Tyebert et le cheval ensamble,
Mais n'en virent point, ce me samble.
Quant ne voient nul, si s'en vont ;
Chascuns fiſt crois enmi son front.
Or eſt li sannes despoitiés[f],
Car Rufengiers eſt molt blechiés.
A son oſtel en eſt venus ;
Molt fu dolans et irascus.
Sa feme li a demandé :
« Quels vens vous mainne, et quels oréz ?
- Pechiés, diſt il, et enconbriers !
J'encontrai hui un avresier
Entre moi et mon conpaignon,
Signor Turgis de Lonc Buisson,
Qui nous a tous enfantosmés[g].
A painne en sui vis eschapés ! »

Branche IX

TIÉCELIN
LE VIOL D'HERSENT

Entre deux collines, dans une plaine tout juste située au pied d'une montagne, avec sur la droite, une rivière, Renart découvre un endroit tout à fait charmant ; en plein milieu du pré, de l'autre côté du cours d'eau qui le divise, Renart voit un hêtre dressé ; le lieu n'était guère fréquenté. Après avoir tourné autour de l'arbre, il se couche sur l'herbe fraîche : il s'y est roulé et mis à l'aise ; il a trouvé là un bon gîte, dont il ne voudrait jamais plus changer, si seulement il y avait le couvert ! Le séjour lui plaisait. Entre-temps, maître Tiécelin le corbeau, qui n'avait rien eu à manger de la journée, se souciait peu, lui, de la beauté du lieu ! Le besoin l'avait chassé du bois et il arrivait en fendant les airs au-dessus d'un enclos, vers un coin retiré, sans se faire voir et très impatient de livrer bataille[1]. Il voit un millier de fromages qu'on avait mis à sécher au soleil. La femme chargée de leur surveillance était rentrée chez elle. Elle se trouvait à l'intérieur : Tiécelin se rend compte que c'est le moment ou jamais

Entre deus mons, en une plaine[a]
Tot droit al pié d'une montaigne,
Desus une riviere a destre,
La vit Renars un molt bel estre ;
Enmi le pré de l'autre part,
Si come l'ewe le depart,
La vit Renars un fol planté,
Que les gens n'ont gaires anté.
Entor le fol a fait la tresche,
Puis se coucha sour l'erbe fresce :
Voutrés s'i est aaisïez[b] ;
A boin ostel s'est herbegiés,
Ja ne le quesist recangier
S'il eüst auques a mengier !
Li sejorners li estoit biaus.
Mais dans Tyecelins li corbiaus
Qui molt ot jeüné le jour
N'avoit cure de tel sejour !
Par besoing ot le bos laissié
Et vint fendant par un plaissié[c]
Priveement en un destour,
Tous abrievés de faire estor.
De froumaiges vit un millier
C'on avoit mis es soellier.
Celle qui garder les devoit
En sa maison entree estoit.
Elle ert entree en sa maison :
Tyecelins vit c'or a saison

de faire du butin et s'élance ; il en saisit un ; la vieille se précipite au milieu du chemin pour le rattraper. Tiécelin voit qu'elle lui jette des cailloux et des pierres ; elle l'invective en ces termes : « Jeune vaurien[1] ! tu ne l'emporteras pas ! » Tiécelin voit qu'elle est comme folle et lui dit : « Si on en parle, la vieille, dites que je l'ai emporté ! Défaut de surveillance nourrit le pré[2] ! Vous pourrez bien dire que je l'emporte ; peu importe que j'aie tort ou raison ! J'ai profité de la bonne occasion que j'avais de le prendre : mauvaise surveillance nourrit le loup ! »

Il s'en retourne alors et s'en vient tout droit à l'arbre où se trouvait Renart. Les voici, à ce moment-là, qui se sont rencontrés : Renart sous l'arbre et l'autre en haut. Mais il y a quelque chose qui les sépare : l'un mange, tandis que l'autre bâille de faim. Le fromage était assez moelleux, et Tiécelin y frappe de grands coups de bec, si bien qu'il l'entame : il en a mangé la partie la plus jeune[3] et la plus tendre, malgré qu'en ait la femme, qui lui a fait tant d'histoires quand il l'a volé ! Tiécelin y pioche à coups redoublés et, sans qu'il ne s'aperçoive de rien, fait tomber par terre une miette, devant Renart, qui la voit. Celui-ci comprend bien de quel genre d'animal il s'agit et il hoche deux fois la tête, se redressant pour mieux voir : il découvre, perché au-dessus de lui, Tiécelin, son compère depuis belle lurette, qui tient le bon fromage entre ses pattes, et pour commencer l'apostrophe ainsi : « Par les saints du ciel, qui

De gaaignier, si laisse corre ;
Un en a pris ; por le rescorre
Sali la vielle enmi la rue.
Tyecelins vit que vers lui rue
Cailliaus, pierres, si li escrie :
« Vassaus, vous n'enporterois mie ! »
Tyecelins la[a] vit auques fole :
« Vielle, fait il, s'en en parole,
Dites que je l'en ai porté !
La male garde paist le pret !
Bien porés dire je l'en port
U soit a droit u soit a tort.
Del prendre en ai bon leu :
La male garde paist le leu ! »
Atant s'en torne et vint tot droit
Au foil u dans Renars estoit.
Assamblé furent a cele heure :
Renars desous et cius deseure.
Mais tant i a de desevraille
Que cils menjue et cius baaille.
Li fromaiges fu auques mous
Et Tyecelins i fiert grans cops
De sen bec, si que il l'endanne :
Mengié en a malgre la femme,
Dou plus jone et dou plus tenre,
Qui tel anui li fist ou prendre !
Tyecelins fiert a une hie.
Onc n'en sot mot, quant une mie[b]
Li est a la terre chouee,
Devant Renart, qui l'a veüe.
Il conut bien itel beste,
Si en crolla[c] deus fois la teste ;
Il lieve sus por mieus veoir :
Tyecelin vit la sus seoir
Qui son conpere estoit de viez[d],
Le bon fromaige entre ses piés.
Premierment l'en apela :
« Par les sains Dieu, cui voi ge la ?

vois-je là ? Que Dieu vous accorde le salut, mon cher compère ! Paix à l'âme de votre bon père, maître Rohart, qui savait si bien chanter ! Maintes fois je l'ai entendu se glorifier d'être en la matière le champion de France ; vous-même, quand vous étiez jeune, vous avez passé votre temps et fait de grands efforts pour essayer ! Avez-vous jamais eu des talents de musicien ? Chantez donc une ritournelle ! » Tiécelin, entendant ces flagorneries, ouvre la bouche et pousse un cri. Renart dit alors : « Voilà qui est bien fait ! quel progrès ! d'ailleurs, si vous le vouliez, vous pourriez monter d'une octave ! » Et l'autre, qui se flatte de chanter, se remet aussitôt à brailler. « Mon Dieu, dit Renart, comme votre voix s'éclaircit, comme elle devient nette ! Si vous évitiez de manger des noix[1], vous chanteriez le mieux du monde ! Chantez encore une autre fois ! » Le corbeau veut prouver sa supériorité au chant, et il s'y est remis derechef. Il s'égosille de toute la force de sa voix, si bien que, sans en avoir conscience, car il est tout entier à ses efforts, sa patte droite desserre sa prise et le fromage tombe par terre, directement devant les pieds de Renart. Le coquin brûle du désir de le manger, sa gourmandise le met sur les charbons ardents, et pourtant il n'en touche pas une miette, car il a l'intention encore, si la chose peut se faire, d'attraper Tiécelin. Le fromage est par terre, devant son museau : il se redresse et s'assied, il traîne la patte qui le fait boîter et la recourbe, les morceaux de peau pendent tout autour.

Et Dieus vous saut, sire compere !
Bien ait l'aume vostre bon pere,
Dan Rohart, qui si sot chanter !
Maintes fois l'en oï vanter
Qu'il en avoit le pris en France[a] ;
Vous meïsmes en vostre enfance
Vous vos en soliés molt pener !
Seüstes onques orguener ?
Chantés une rotrüenge ! »
Tiechelins entent la losenge :
Ouvre la bouche et gete un brait
Et dist Renars : « Cou est bien fait !
Mielz cantés vous que ne soliés,
Et encore, se vous voliés,
Iriés plus haut une jointe ! »
Cius qui de canter se fait cointe
Comence derechief a braire.
« Dieus, dist Renars, com ore esclaire
Et conme espurge vostre vois !
Se vous vos gardiés de nois,
Au miels dou monde cantissois !
Cantés encor une autre fois ! »
De canter volt avoir le pris,
Si le ra derechief repris[b].
Si s'escrïa a haute alainne,
Ains ne sot[c] mot, que qu'il se painne,
Que li piés destres li desserre
Et li froumaiges chiet a terre,
Endroit devant les piés Renart.
Li lechierres fremist et art
Et tous defrit de lecherie,
Ne toucha onques une mie,
Car encor, s'il puet avenir,
Vorra il Tiecelin tenir.
Li fromaiges li jut devant :
Il leva sus en son seant,
Le pié trait aclin dont il cloche
Et la pel qui entor li loiche.

Il veut que Tiécelin la voie parfaitement : « Ah ! mon Dieu, dit-il, comme Dieu m'a donné peu de joie en cette vie ! Mais à quoi bon m'étendre là-dessus ? Je trouve que ce fromage pue si fort, son odeur m'est si insupportable, qu'il ne va pas tarder à m'achever ! En plus, il y a autre chose qui m'inquiète : c'est que le fromage ne fait vraiment pas de bien aux plaies ; ah ! Tiécelin, descendez donc, délivrez-moi de ce mal ! Certes, je n'aurais jamais osé vous en prier, mais je n'ai pas eu de chance : j'ai eu l'autre jour une jambe cassée dans un piège ; c'est là que m'est arrivé cet accident. »

Tiécelin se laisse persuader qu'il dit vrai, par les larmes qui accompagnent sa prière. Il descend de son arbre, il saute à terre, mais il aurait été mieux inspiré d'être là-haut, si jamais maître Renart arrivait à l'attraper ! Il n'ose pas encore s'avancer : la peur le fait reculer ; il craint fort que Renart ne l'attaque. « Par Dieu, dit Renart, venez par ici ! Quel mal peut vous faire un blessé ? Cher compère, venez par ici ! » L'insensé, qui s'est bien trompé, n'a pas le temps de se rendre compte que Renart bondit sur lui ; il croit l'attraper mais manque son coup ; cependant, quatre plumes lui restent entre les mâchoires. Voici Tiécelin fort en colère. Renart propose de se justifier, mais maître Tiécelin l'interrompt, car il n'a guère envie de discuter avec lui : « Mon ami, gardez le fromage ! Aujourd'hui vous n'aurez plus rien de moi : j'ai été bien fou de vous croire blessé, alors même

Bien voet que Tyecelins le voie :
« Ha ! Dieus, fait il, con peu de joie
M'a Dieus doné en ceste vie !
Mais je ne sai que jou en die :
Cils fromaiges me put si fort
Et flaire, qu'il m'aura ja mort !
Si ra tel cose qui m'esmaie,
Que fromaiges n'est preus a plaie ;
Ha ! Tiecelin, car descendés,
De cel mal car me delivrés !
Certes, ja ne vous em priasse,
Mais j'oi l'atrier la janbe qasse
En un braion par mescheance :
La m'avint ceste mesestance. »
Tyecelins pense que voir die
Por ce que en plorant li prie.
Il descent jus, a terre saut,
Mais mieus li venist estre haut,
Se dans Renars le puet tenir !
N'ose encor pas avant venir :
Doutant s'en va traiant arriere ;
Molt crient que Renars ne le fiere.
« Par Dieu[a] ! fait il, ça vous traiés !
Quels maus vous puet faire un plaiés ?
Biaus conperez, traiés vous ça ! »
Li fols, qui trop se devala[b],
Ains ne sot mot quant cius sali :
Prendre le cuida, si fali
Mais nequedent quatre des panes
Li remesent entre les james.
Or est Tyecelins molt plains d'ire.
Renars s'en offre a escondire,
Mais dans Tyecelins l'entrelait :
N'est or mie atornés de plait :
« Amis, li fromages soit vostre !
Huimais n'aurois vous plus do nostres
Je fis que fols quant vous creoie
Puis que sozhaucier vous veoie[c] ! »

que je vous voyais vous lever ! » À ces propos de Tiécelin accompagnés de grognements, Renart ne répondit pas un mot ; il s'est facilement dédommagé de son dépit en mangeant le fromage tout entier ; il ne déplore qu'une chose, c'est qu'il y en ait si peu : ce chant du corbeau ne lui apporte qu'une bouchée[1] ! Le déjeuner achevé, il se dit que jamais depuis le jour de sa naissance, en aucun lieu qu'il ait fréquenté, il n'a mangé de si bon fromage. Sa plaie ne s'en porte vraiment pas plus mal ; sur ce, il part sans rien ajouter, et s'enfuit à petits bonds : il s'en sort, à la confusion de ses adversaires[2] !

Cette affaire ainsi réglée, Renart s'est remis en chemin. Il coupe à travers bois, par une pente pleine de broussailles ; il ne s'arrête pas, alors qu'il s'égare[3], jusqu'à tomber sur une haie qui recouvrait un trou sombre. Là, lui est arrivée une aventure qui lui cause encore bien des ennuis et des peines, car elle est à l'origine de sa querelle avec le connétable Isengrin : le funeste péché de Renart et une inspiration diabolique en furent cause[4]. Quand il voit le rocher creusé, il ignore de quoi il s'agit : d'abord il approche pour l'examiner et savoir comment l'utiliser pour prendre du repos ; avant de comprendre ce qui se passe, il dévale, et se retrouve au milieu de la grande salle[5] de son ennemi, maître Isengrin : quatre louveteaux sont couchés au centre, autour de dame Hersent qui allaite et choie sa progéniture ; à chacun elle donne la tétée. Elle avait accouché récemment,

Tyecelins parla et grondi,
Renars un mot ne respondi[a] :
Soëf en a le duel vengié
Car le fromaige a tot mengié ;
N'en plaint fors la male fuison :
Cel cant li vaut une puison !
Quant il se fu desgeünés,
Ce dist des l'eure qu'il fu nés
Ne menja mais si bon fromage
En nule terre que il sache.
Onques se plaie ne fu pire ;
Atant s'en va, ne volt plus dire,
Fuiant s'en va les saus menus :
Ses anemis a confonduz[b] !
Cils plais fu ensi afinés
Et Renars s'est acheminés.
Renars vint par un bos fendant,
Par une bronche en un pendant ;
Onc[c] ne fina que qu'il s'esgaie
Tant qu'il s'embat[d] en une haie
Dedesus une fosse obscure.
La li avint une aventure
De coi molt li anuie et poise,
Car par çou conmença la noise,
Par mal pechié et par dÿauble
Vers Ysengrin le conestauble.
Quant il vit la chevee roiche,
Ne set que c'est : avant s'aproche
Por enquerre et por savoir
Con i peüst repos avoir[e] ;
Ains ne sot mot que qu'il avale,
Qu'il se trova enmi la sale
Dant Ysengrin son anemi[f] :
Quatre louvel gisent en mi
Et ma dame Hersens la love
Qui ses louviaus nourist et cove ;
A chascun done sa bouchie.
Novelement iert acouchie,

mais ne portait pas sa coiffe. Elle regarde et voit la porte ouverte ; la lumière l'importune fort, et elle lève la tête pour mieux observer et savoir qui était entré au logis. Renart était fluet et menu : il s'était caché derrière la porte. Mais Hersent, qui a la queue de travers, le reconnaît facilement à son pelage roux ; comme il ne peut s'empêcher de remuer, elle lui adresse la parole, en riant : « Eh bien, Renart, qu'êtes-vous en train d'espionner ? » Voilà l'autre tout déconfit, il croit qu'il n'échappera pas à l'humiliation, il n'arrive pas à articuler un traître mot, sous le coup de la frayeur, car Isengrin ne le porte pas dans son cœur ! Hersent a relevé la tête, le dévisage à nouveau et lui fait signe de son doigt amaigri, lui disant : « Renart, votre pelage montre bien que vous êtes fourbe et pervers[1]. Jamais, jusque-là, vous n'avez voulu me témoigner de la bonté ni venir me rendre visite chez moi : drôle de compère que celui qui ne visite pas sa commère ! » La peur et l'effroi paralysent à ce point Renart qu'il est incapable de prononcer un mot et de répondre. Il dit enfin : « Dame, que Dieu me confonde si jamais la malice ou la haine m'ont empêché de vous faire mes visites de relevailles ; au contraire, c'est bien volontiers que je serais venu vous voir, mais quand j'emprunte les sentiers du pays, maître Isengrin me guette dans tous mes déplacements, et moi je ne sais pas ce que je peux faire devant une telle haine de la part de votre époux. C'est un bien grand péché que de me haïr ainsi. Que mon corps souffre mille maux, si jamais je lui ai fait ne

Mais n'avoit pas son chief covert.
Garda et si voit l'uis ouvert ;
Por la clarté qui molt la grieve,
Por esgarder, sa teste lieve,
Savoir qui laiens fu venus.
Renars fu grailles et menus
Et fu repus derriers la porte,
Mais Hersens a la queue torte[a]
Le conut bien a la pel rousse ;
Ne puet muer que ne s'escosse,
Si li a dit tout en rïant :
« Renars, qu'alés vous espïant ? »
Adonc fu cils tous deconfis,
De honte avoir cuide estre fis,
Ne set mot dire, tant se doute,
Car Ysengrins ne l'aime goute[b] !
Hersens a sus levé le chief
Si le regarde[c] de rechief
Et acesne a son graille doit :
« Renars, fait elle, li piaus le doit
Que soiés fel et deputaire.
Ainc ne me vosistez bien faire
Ne ne venistes la u g'ere :
Je ne sai[d] rien de tel conpere
Qui sa comere ne revide ! »
Cius a tel poor et tel hide,
Ne puet mot dire ne respondre[e] :
« Dame, fait il, Dieus me confonde
S'onques por mal ne por haïne
Ai eschivé vostre gesine ;
Ains i venisse volentiers,
Mais quant je vois par ces sentiers
Si m'espïe dans Ysengrins
Et en voies et en chemins,
Ne je ne sai que jou i face
Tant que vostre sire me hace.
Molt est grans pechiés qu'il me het,
Mais li miens cors ait mal dehet

serait-ce qu'une seule chose dont il dût me garder rancune ! Je vous aime d'amour, dit-il, et il eśt allé s'en plaindre à mainte reprise auprès des amis qu'il a en ce pays, allant jusqu'à leur promettre de l'argent pour qu'ils me couvrent de honte et d'ignominie. Mais, dites-moi donc, quel intérêt aurais-je, moi, de vous faire une requête aussi insensée ? Certes, jamais je ne ferais une telle chose, et de tels propos sont scandaleux. » Quand Hersent entend la nouvelle, elle se met à suer et à bouillir d'indignation : « Comment, seigneur Renart, déclare-t-elle, on ajoute donc foi à de tels racontars ? On me le paiera, de me soupçonner ainsi à tort : c'eśt en croyant venger sa honte que l'on s'attire des ennuis. Non, maintenant je n'ai pas honte de le dire : jamais, jusqu'à présent, je n'ai pensé à mal pour ce genre de choses. Mais, pour le punir de s'en être plaint, je veux que désormais vous m'aimiez ! Seigneur, venez me voir souvent, et je vous prendrai comme ami de cœur ; allez, dans mes bras et embrassez-moi ! Vous en avez maintenant toute latitude : il n'y a pas de témoin ici qui puisse vous accuser ! » Ces propos remplissent Renart d'une joie profonde ; il s'avance et se hâte de l'embrasser ; Hersent a levé la cuisse, car ce manège lui plaît fort. Renart se remet sur le chemin du retour, car il ne tient pas à avoir d'hiśtoires, il redoute l'arrivée d'Isengrin, mais toutefois, avant de sortir, il s'en va vers les louveteaux et leur pisse dessus, les uns après les autres, dans l'ordre où ils étaient placés. Il a par ailleurs tout pris et tout mangé,

S'onques li fis cose nesune
Dont me deüśt porter rancune.
Je vous aime, ce diśt, par amors,
Si en a fait maintes clamors
Par ceśte terre a ses amis
Et si lor a avoir promis
Por moi faire laidure et honte.
Mais dites or a moi qu'en monte
De vous requerre tel folie ?
Certes je nel feroie mie
Ne tel parole n'eśt pas bele[a]. »
Quant Hersens entent la novele,
De maltalent tressue et art :
« Conment, fait elle, sire Renars,
Eśt en dont parole creüe ?
Certes, mar i sui mescreüe :
Tels cuide sa honte vengier
Qui porcace son enconbrier ;
Ne m'eśt or pas honte nel die :
Ainc mais n'i pensai a folie[b].
Mais por ce qu'il s'en eśt clamés,
Voel je des or que vous m'amés !
Si revenés sovent a mi,
Et je vous tenrai por ami ;
Or m'acolés, si me baisiés !
C'or en eśtes vous bien aisiés :
Ci n'a qui encuser vous doie ! »
Renars en demainne grant joie
Et va avant, si l'a baisie ;
Hersens a la cuisse haucie,
Qui molt amoit itel ator.
Puis s'eśt Renars mis au retor,
Qui n'a cure de tel bargaigne :
Il crient que Ysengrins ne viegne[c],
Mais nonporquant, ains qu'il s'en isse
Va as loviaus, si les conpisse,
Si con il erent arengié.
Si a tot pris et tot mengié,

jetant dehors tout ce qu'il trouve, la viande de conserve comme la viande fraîche[1]. Les petits, il les a précipités hors de leur lit, insultés et battus comme plâtre, comme s'il était leur maître, et il les a traités de vils bâtards[2], en toute familiarité, comme s'ils étaient à lui, car il n'a peur de personne, sauf de son amie dame Hersent, mais elle ne dénoncera pas ses exactions. Il a laissé les louveteaux en pleurs : Hersent, alors, les voyant en larmes, les cajole et les supplie, disant : « Mes enfants, soyez loyaux, ne me trahissez pas et ne soyez pas sots : votre père ne doit pas avoir à évoquer la chose, il ne faut pas qu'il sache que vous avez vu Renart ici, dans notre maison ! — Comment, diable ! nous devons nier que Renart le roux, pour qui nous avons une haine mortelle, vous l'avez reçu ici même ? Il nous a insultés et battus, parce qu'il s'est engagé avec vous ! Il n'est pas question, s'il plaît à Dieu, que cet affront reste impuni, du moment que nous avons été à ce point maltraités ! »

Renart les a entendus grogner et se fâcher contre leur mère. Il se dépêche de reprendre son chemin, tête baissée, pour éviter d'être vu, et s'en retourne vaquer à ses occupations. Entretemps, voici maître Isengrin de retour auprès des siens, qu'il trouve en grande colère. Il a tant couru, tant fouillé, tant cherché et tant prospecté qu'il est rentré tout chargé de victuailles. Il se moque bien des malheurs d'autrui ! Quand il a retrouvé sa maisonnée, que Renart a mise à mal, ses fils se sont plaint

Et fors jete quanqu'il i trueve :
La viande vielle et la nueve.
Ses a de de lor lit abatus
Et laidengiés et bien batus
Autresi con s'il fust lor maistrez,
Ses a clamés avoltres quatrez[a],
Priveement conme de lui,
Qu'il ne se doute de nului,
Fors de dame Hersent s'amie,
Qui ne l'en descouvrira mie.
Les loviaus a lassiez plorant :
Evous Hersens ques vit plorant[b] ;
Molt les a blandis et proiés :
« Enfant, fait ele, ne soiés
En vostre foi felon ne sot,
Que vostre pere en face mot,
Ne ja ne li soit coneü
Qu'aiés çaiens Renart veü !
- Coi[c], dÿauble, renoierons
Renart le rous que nous haons
De mort qu'[d] avés ci receü ?
Laidengiés nous a[e] et batu
Por çou qu'en vous a sa fiance !
Ja, se Dieu plaist, ceste viltance,
Que nous somes si laidangié,
Ne remanra ne soit vengié ! »
Renars les oi groignoier
Et vers lor mere corecier.
Molt tost se remist a la voie
Le col baissié, c'on ne le voie,
Si reporcace son afaire.
Atant estes vous qu'il repaire,
Dans Ysengrins, a sa maisnee
Qui forment estoit coreciee[f].
Tant a coru et tant tracié
Et tant a quis et porcachié
Que tous est carchiez de vitaille.
D'autrui damaige ne li caille !
Quant il a trove sa maisnie
Que Renars ot mal atirie,

d'avoir été battus, piétinés, compissés et traités comme des petits chiens, injuriés, appelés fils de putain, bâtards, fruits de l'adultère ! « Et par-dessus le marché, Renart a déclaré sans ambages que vous êtes cocu ! » Isengrin frémit de rage en entendant ainsi blâmer sa femme ; il ne manque pas grand-chose pour qu'il s'évanouisse ; il se met à hurler et brailler comme un vrai diable : « Hersent ! c'eſt un mauvais coup que vous me faites là, sale putain, espèce de salope ! Je vous ai entretenue largement, bien protégée et bien nourrie, et un autre vous a baisée ! Tu as le cœur bien volage d'avoir laissé Renart, ce rousseau, cet individu puant, ce salopard de débauché, cette crapule, te grimper dessus[1] ! Par les yeux de Dieu, tu me le paieras de m'avoir fait cocu ! Vous m'avez couvert de honte, la chose eſt patente. Plus jamais vous ne coucherez à mes côtés, puisque vous avez accueilli un tel hôte, si vous ne faites pas toutes mes volontés ! » Hersent aurait eu de bonnes raisons de le regretter, si elle n'avait promis de se plier en tout à son plaisir et à ses désirs : « Seigneur, dit-elle, dites toujours : la colère vous égare, et vous avez tort d'étaler ici votre ressentiment ! En effet, si on me donnait la possibilité de me juſtifier, par serment ou par ordalie, je le ferais de telle façon que j'accepterais de me laisser brûler vive ou pendre si je ne pouvais me disculper. Et je vous affirme solennellement, en outre, que j'accomplirai dans la mesure de mes capacités tout, sans exception,

Si fil s'en sont a lui clamé
Qu'il sont batu et confoulé
Et conpissié et chaalé
Et laidengié et apelé
Fil a putain, baſtart, avoltre !
« Et encor diſt Renars tot outre,
Car il diſt que vous eſtes cous ! »
Dont s'eſt Ysengrins d'ire escous
Quant de sa feme oi le blasme ;
Por un poi qu'il ne se pasme ;
Il urle et brait con un malfés :
« Hersent ! or sui jou mal menés,
Pute orde vils ! pute malvaise !
Je vous ai norrie a grant aise
Et bien gardee et bien peüe,
Et uns autres vous a foutue !
Molt eſt tes coraiges muans
Quant Renars, cils rous, cils puans,
Cils ors lichieres, cils garçons,
Vous monta onques en arçons[a] !
Par les ieus beu, mar i sui cous !
Honni m'avés tot a eſtros.
Jamais ne girrés a ma coſte
Quant receü avés tel oſte,
Se ne faites tot mon voloir ! »
Ja se peüſt Hersens doloir
S'ele n'eüſt acreanté
Tot son boin et sa volenté :
« Sire, fait elle, vous dirois :
Coureciés[b] eſtes, n'eſt pas drois
Que vous moſtrés ici voſtre ire !
Car s'on m'en lassoit escondire
Par sairement u par jouise,
Jel feroie par tel devise
C'on me feïſt ardoir u pendre
Se ne me pooie defendre.
Si vous afi ensorquetout
Que mon pooir ferai treſtout

ce que vous voudrez bien me demander. » Isengrin, en entendant qu'elle lui donne toute satisfaction par ces propos, ne sait que demander en plus : sa colère s'est calmée, il lui fait simplement jurer qu'à l'avenir elle ne laissera pas survivre Renart, si elle peut en trouver l'occasion. Qu'il prenne garde désormais, ce serait la voie de la sagesse !

Isengrin a retrouvé son ardeur et sa joie, il dit qu'à partir de maintenant Renart sera épié ; souvent, ajoute-t-il, le goupil aura à se méfier, car ce serait folie s'il n'était sur ses gardes ! Les loups font de grands efforts pour l'espionner, mais avant la fin de la semaine, il leur arriva une curieuse aventure, lorsque, au détour d'un chemin, près d'un essart clôturé de branchages, Renart fut en passe d'être encerclé. On avait déjà récolté les petits pois ; les rames avaient été attachées ensemble, mises en tas et placées au bord du chemin[1]. En cet endroit, Renart connaissait bien le chemin : il y était venu pour fouiller, pour chercher, pour fouiner et trouver de quoi faire sa provende. Isengrin qui ne demande pas mieux que de pouvoir lui mettre le grappin dessus, baisse la tête et le reconnaît ; il pousse un cri pour l'appeler. Renart, qui n'a aucune confiance en lui, l'a bien perçu et entendu et s'enfuit aussitôt à toutes jambes. Hersent et Isengrin se lancent à sa poursuite, de concert : ils mettent tous leurs efforts à le pourchasser, mais n'arrivent pas à le rattraper. Renart s'enfuit par un étroit sentier tandis qu'Isengrin coupe à

De quanquez vorrois demander[a]. »
Cius ne sot plus que demander,
Qu'il ot qu'elle dist assés :
Ses maltalens fu trespassés,
Mais que tant li a fait jurer
Que jamais nel laira durer,
Renart, s'elle en puet aise avoir[b].
Or se gart, si fera savoir !

Isengrins est baus et haitiés
Et dist c'or iert Renars gaitiés ;
Sovent, ce dist, s'en prendra garde[c],
Que fols fera s'il ne se garde.
De lui gaitier sont en grant painne,
Mais ains que passast la semaine[d]
Lor avint aventure estraigne,
Quant ensi con la voie cange,
Les un essart de verges clos[e],
La dut Renars estre entreclos.
On avoit ja les pois soiés
Et li pecas estoit loiés
Et amassés et trait a voie[f].
La savoit bien Renars la voie :
Venus i estoit por surgier
Et por enquerre et por foigier
Dont il peüst avoir vïande.
Ysengrins qui el ne demande
Mais que il tenir le peüst,
Baisse la teste, sel conut ;
Jeta un brait, si s'escrïa.
Renars, qui point ne s'i fïa,
L'a bien oï et entendu,
Si s'en fuit a col estendu.
Aprés se metent ou chemin
Entre Hersent et Ysengrin :
Molt se painent de lui cacier
Mais ne le puent devancier[g].
Renars corut la voie estroite
Et Ysengrins court la plus droite ;

travers champs ; Hersent accélère son allure, poussée par le désir de rejoindre Renart : elle se rend compte qu'Isengrin a manqué son coup et que Renart saute dans une autre direction. Hersent se dirige de ce côté et le prend en chasse : Renart, la voyant en grande colère, n'a pas le courage de se mettre à sa merci ; il ne cesse d'éperonner son cheval jusqu'à ce qu'il soit arrivé à son château de Val Creux. Aussitôt il se précipite à l'intérieur, et voit son amie dame Hersent qui, dans sa course impétueuse, vient sur lui ; mais il n'a plus besoin désormais de s'en protéger. C'est là qu'Hersent commit une grande imprudence : derrière Renart, de tout son élan, elle s'enfonce dans la tanière jusqu'au ventre. Le château était construit assez solidement, et Hersent s'est précipitée si vigoureusement dans cette voie ouverte qu'elle est incapable de s'en dégager.

Renart, voyant qu'elle est prisonnière, ne veut en aucune manière renoncer à son envie de coucher avec elle et d'en jouir. Il s'en faut de peu que Hersent n'en crève, car la tanière et Renart à la fois la font souffrir : la tanière qui la serre par-dessous, et Renart qui la pousse violemment. Elle ne trouve aucun autre moyen de se protéger que sa queue, qu'elle serre contre ses reins, si bien que des deux trous de son derrière, aucun n'est ouvert et accessible. Renart attrape la queue avec les dents, la lui retourne sur la croupe et débouche les deux orifices, puis il lui saute dessus, au grand jour, et jouit d'elle, sans se cacher

Hersens a enforcié son poindre,
Que a Renart se vorra joindre :
Voit Ysengrin qui a fali,
Que Renars d'autre part sali.
Aprés s'est Hersens adrecie :
Renars la vit molt correcie[a],
Ne s'ose a li abandoner ;
Ainc ne fina d'espouronner
Trusqu'a son castel de Val Crues[b].
Quant il vint ens, si entra lues,
Quant vit dame Hersent s'amie
Qui vers lui vient si arramie ;
Mais de li n'a il huimais garde[c].
La fist Hersens trop que musarde,
Qu'aprés Renart en la fosse entre
De plains eslais de ci qu'au ventre.
Li castiaus estoit auques fors
Et Hersens par si grans effors
Se feri ens en la carriere[d]
Qu'el ne se pot retraire arriere.
Quant Renars vit qu'ele fu prise,
Ne volt lassier en nule guise
Que il ne voelle o li gesir
Et fera de li son plaisir.
Par un poi que Hersens ne crieve
Car la fosse et Renars li grieve :
La fosse qui desous l'estraint
Et Renars qui molt bien l'empaint.
El ne trueve dont se resqueue
Fors que seulement de la queue
Que elle estraint devers ses rains,
Que des deus pertruis derrains
Ne pert uns defors ne dedens.
Et Renars prent la queue as dens
Et li reverse sor la crupe
Et andeus les pertruis destoupe[e]
Puis li saut sus, ses ieus[f] voiant
Si li a fait, ses ieus voiant,

— on ne sait si le bien qu'on lui fait lui pèse, ou si la souffrance lui plaît —, en prenant tout son temps et tout son plaisir. Elle dit, pendant qu'il la besogne : « Renart, vous me forcez, eh bien ! je cède à la force[1] ! » Le seigneur Renart lui en met si vigoureusement que toute la tanière en résonne. Avant d'achever son affaire, Renart lui dit perfidement : « Dame Hersent, vous m'avez dit que jamais vous ne m'apprécieriez, et que jamais je ne vous le ferais, pour l'unique raison que je m'en vantais ! Jamais, au grand jamais, je ne chercherai à m'en justifier ! Si je le dis maintenant, eh bien, je le dirai encore, je l'ai fait et je le referai, je le dis et le redirai[2] ! » Plus de sept fois, voire plus de dix, il a repris l'ouvrage avant qu'ils n'aient fini de discuter. Voici qu'arrive, piquant des éperons à travers les fourrés, Isengrin qui tombe en plein milieu des noces ! Il ne peut pas se retenir, rien ne l'empêcherait de venir jusqu'à eux ; il les hèle à grands cris : « Holà ! Renart, tout beau ! par les clous de la Croix, vous allez me le payer, cet affront ! » Renart est vif et leste, et il lui répond tout en se retirant : « Seigneur Isengrin, ce ressentiment, je l'ai gagné en vous rendant un fier service : voyez comme Hersent est bloquée ici ! Si je l'aide à se débarrasser de cette terre et à se décoincer de ce trou, faut-il que vous en soyez si alarmé ? Par Dieu, cher seigneur, n'allez pas croire que j'aie fait quoi que ce soit, ni troussé sa robe ni déchiré sa culotte ! Jamais, je le jure sur mon corps et sur mon âme, je n'ai fauté à l'égard de votre

Ou bien li poist u mal li plaise,
Tout a loisir et a grant aise.
Elle dist, que qu'il li faisoit :
« Renars, c'est force et force soit ! »
Sire Renars telle li donne
Que toute[a] la fosse en resonne.
Ains que la cose fust fenie,
Li dist Renars par felonnie :
« Dame Hersent, vous disiés
Que ja de vous n'iere prisiés[b]
Ne que jamais nel vous feroie
Por seul itant que m'en vantoie !
Ja voir ne m'en escondirai !
Se jel dis, encor le dirai[c],
Fis et ferai, dirai et dis ! »
Plus de set fois, voire de dis
A l'afaire recommencié
Ains qu'il eüssent partencié.
Evous poignant parmi les broce
Ysengrins qui s'embat es noces !
Ne se pot mie tant tenir
Qu'il peüst a iaus venir,
Ains s'escrïe molt hautement :
« Avoi, Renars, or belement,
Par les clos Dieu[d], mar m'i honistes ! »
Renars fu remuans et vistes,
Si li a dit tout en alant :
« Sire Ysengrin, cest maltalent
Ai je conquis par biau servise :
Veeés con Hersent est ci prise !
Se je l'aïde a desterrer
Et le pertruis a deserrer[e],
Por çou si estes effraés !
Por Dieu, biau sire, ne creés
Que nule riens j'aie faite,
Ne dras levés ne braies fraite !
Ainc par ce cors et par ceste aume,
Ne mesfis riens a vostre femme !

femme ! D'ailleurs, pour la défendre et me défendre en même temps, là où tu voudras le recevoir, je prononcerai un serment, avec l'assentiment de vos meilleurs amis ! — De quoi ? Un serment ? Sale traître, à d'autres les fables que vous inventez, vos mensonges, vos paroles creuses et vos songes ! pas la peine de chercher d'échappatoire : l'aventure eﬆ parfaitement claire ! — Holà ! réplique Renart, cher seigneur, vous pourriez parler beaucoup mieux : vous ne devriez pas continuer à soutenir ces erreurs ! — Comment ? M'a-t-on crevé les yeux ? Vous vous imaginez que je n'y vois goutte ? Quel eﬆ le pays où l'on pousse et enfonce ce que l'on va tirer à soi comme je vous ai vu faire avec Hersent ? — Par Dieu, seigneur, dit Renart, vous savez bien que la ruse et l'aﬆuce sont tout indiquées pour régler les problèmes qu'on ne peut résoudre par la force ! Ma dame eﬆ prisonnière dans cette tanière, et comme elle eﬆ fort épaisse et grosse, eh bien ! en aucune façon je ne pense la tirer de ce trou. Elle s'y eﬆ enfoncée jusqu'au niveau du ventre, et si le terrier a l'entrée étroite, en revanche, à l'intérieur, il s'élargit : c'eﬆ pourquoi je voulais la pousser à l'intérieur ; il n'aurait servi à rien de la tirer à moi, d'autant plus que j'eus l'autre jour la jambe cassée. Voilà ! vous avez entendu la vérité et il faut bien que vous m'en croyiez, maintenant, si vous ne voulez pas inventer des prétextes pour m'accuser, selon votre habitude. Et lorsque ma dame sera sortie d'ici, je crois que plus personne ne s'en plaindra,

Et por li et por moi deffendre,
Tout par la u le vorrois prendre,
Un sairement vous aramis,
Au los de vos millors amis !
- Sairement ? Traïﬆres provés
Voir por noient i controvés
Controveüre ne mençoignes[a],
Ne vaines paroles ne songes !
N'i covient une couverture :
Toute eﬆ aperte l'aventure !
- Avoi ! ce diﬆ Renars, biau sire,
Vous porriés assés mieus dire :
Içou maintenir ne devés !
- Conment ? Ai je les ieus crevés ?
Cuidiés que je ne voie goute ?
En quel terre enpoint on et boute
Cose que on aut a soi traire
Si con je vous vi Hersent faire ?
- Par Dieu, sire, ce diﬆ Renars,
Vous savés bien engien et art
Vaut mieus a cose mainburnir[b]
C'on ne puet a force furnir !
Ma dame eﬆ prise en ceﬆe fosse
Et elle eﬆ molt espesse et grosse,
Que nuls sens traire ne l'en puis
A reculons par cel pertruis[c].
Elle i eﬆ trusqu'a ventre entree,
Et la fosse a eﬆroite entree !
Mais elle eﬆ dedens auques graindre[d] :
Por çou le voloie ens enpaindre ;
Por noiant a moi la sachaisse,
Que j'oi l'autrier la janbe quasse.
Or en avés oï la voire,
Si m'en devés bien atant croire
Se vous controver ne volés
Acoison, si con vous solés.
Et quant ma dame iert de ci traite,
Ja ne cuit qu'en soit clamor faite,

et que vous ne l'entendrez souffler mot là-dessus, à moins qu'elle n'ait envie de mentir. » À ces mots il s'est réfugié dans sa tanière, jugeant son plaidoyer suffisant. Isengrin est à l'autre bout et voit Renart qui prend la route et s'en va, lui qui l'a déshonoré sous ses yeux : il le raille et se moque de lui. Mais pour le moment il se soucie peu de discuter, non, il retrousse ses manches pour porter secours à sa femme qui est dans une situation désastreuse : il la saisit par la queue et la tire vers lui avec une telle violence qu'Hersent est au supplice et ne peut empêcher, sous le coup de la douleur, que son orifice postérieur ne se brise ; Isengrin l'entend se vider : maintenant, à mon avis, il la récupérera ! Il recule un peu et voit bien que si le passage n'était d'abord un peu élargi, il serait impossible d'en retirer Hersent. S'il n'arrive pas à la sortir de là, il en sera fort marri, car il n'est ni paresseux ni lent. S'aidant de ses ongles, il se met à gratter, dégageant la terre vers l'extérieur avec sa patte, il regarde d'un côté puis de l'autre ; ce sera bien le diable s'il ne la récupère pas ! Quand il a enlevé assez de terre, au-dessus, en dessous et sur les côtés, il s'approche d'Hersent, et tire doucement ; la tenant, il la soulève, il pousse et tire, il tire et pousse encore, en manquant lui rompre la queue ! Heureusement, elle était bien attachée. À force de presser et de tirer, il a fini par l'extraire du terrier à grand-

Ne ja, s'elle n'en voet mentir,
Ne l'en orois un mot tentir. »
A icest mot s'est entaisniés,
Quant assés se fu desraisniés.
Ysengrins est de l'autre part
Et vit Renart qui prent et part[a]
Qui l'a honni, ses ieus voiant,
Et si le gabe et va moquant.
Mais n'a ore soing de plaidier,
Ains se rebrace por aidier
Sa feme qui va male veüe :
Il li saisi devers la queue ;
De tel aïr a soi[b] la tire
Que Hersens est en cel martire
Qu'il covient par droite angoisse
Que li pertruis derriers li croisse ;
Ysengrins ot qu'ele se vuide.
Or l'aura il si com il cuide !
Un petitet s'est trais arriere :
Il voit bien que se la carriere
N'estoit un petit[c] alaschie,
Hersent ne puet estre sachie.
S'il ne l'en trait, molt iert dolans,
Qu'il n'est pereceus ne lens.
As ses ongles s'est pris et grate :
Trait la terre fors a sa pate,
Garde de ci et puis de la ;
Diauble i seront se il ne l'a !
Quant il en a assés osté
Et sus et jus et ou costé,
Vint a Hersent, un petitet saiche ;
Quant il la tint, si la soffache,
Enpaint et saiche, tire et boute[d],
A peu la queue ne ront toute !
Mais elle estoit bien ataichie.
Tant l'a enpainte et tant saichie[e]
Que traite l'en a a grant painne,
Mais a peu ne li faut l'alainne.

peine, mais il a failli y perdre haleine. Isengrin constate que Renart n'a plus rien à craindre, car il s'est retiré dans son trou. Il s'en retourne auprès des siens, qui l'attendaient dans la tanière sous la roche.

Ysengrins voit Renars nel doute,
Qu'il s'estoit mis dedens sa croute".
Arriere vient a sa maisnie
Qui soz la roche iert entaisnie.

Branche X

RENART ET LES ANGUILLES

Seigneurs, cela se passait à l'époque de l'année où le doux temps d'été tire sur sa fin et que revient la saison hivernale : Renart se trouvait dans sa maison, mais il était à court de provisions, situation inouïe et mortelle ! Il n'avait plus les moyens de dépenser ou de débourser[1], il était incapable de rembourser toutes ses dettes ; plus rien à donner, impossible d'acheter à manger ; il n'a pas de quoi soutenir ses forces. Le besoin l'a mis sur la route. Bien prudemment, afin que nul ne le voie, il s'en va à travers les joncs qui séparent le bois de la rivière : son trajet finit par le mener à un chemin, dans lequel il s'engage. Voilà Renart qui s'accroupit au milieu du chemin : il tend son cou frénétiquement dans toutes les directions, ne sachant où trouver de quoi se nourrir ; la faim lui fait une guerre cruelle ; il ne sait que faire, et son inquiétude est grande. Il se couche alors à côté d'une haie : il attendra là ce que le hasard lui réserve. Voici qu'arrivent à toute vitesse des marchands qui transportaient des poissons ; ils venaient de la mer

Signor ce fu en tel termine[a]
Que li douls tens d'esté decline
Et yvers revient en saison,
Que Renars fu en sa maison
Mais sa garison a perdue :
Ce fu mortel desconnëue[b] !
N'ot qu'aloer ne que despendre,
Toutes ses dettes ne pot rendre,
Ni que donner ne qu'acater ;
Si ne s'a de coi conforter.
Par besoing s'est mis a la voie :
Tout belement, que nuls nel voie,
S'en va parmi une jonchiere
Entre le bos et la riviere :
Et a tant fait et tant erré
Qu'il est un chemin entrés[c].
Ou chemin s'acroupi Renars :
Molt coloie de toutes pars,
Ne set sa garison u querre
Et la faim li fait forment guerre ;
Ne set que fere, molt s'esmaie.
Lors s'est couchiés les une haie :
Iluec atendra aventure.
Atant evous grant alëure
Marcheans qui poisson menoient
Et qui devers la mer venoient :

avec un gros chargement de harengs frais, car le vent du nord avait bien soufflé sans discontinuer pendant toute la semaine passée. Ils avaient aussi de bons poissons d'autres espèces, grands et petits, à pleins paniers : la charrette était bien chargée, entre autres, de lamproies et d'anguilles qu'ils avaient acheminées vers les villes de l'intérieur[1]. Renart, qui trompe le monde entier, se trouvait bien à plus d'une portée d'arc de la charrette. Quand il la vit ainsi chargée d'anguilles et de lamproies, il court au-devant des marchands, par les voies détournées, en tapinois[2], pour les berner : ils n'y virent que du feu. Il s'eſt allongé en plein milieu du chemin : écoutez donc comment il s'y prend pour les égarer ! Il s'eſt couché à plat et fait le mort[3], Renart, celui qui sait abuser son monde ; les paupières baissées, il découvre ses dents et retient son haleine. A-t-on jamais entendu parler de semblable perfidie ? Il demeure sur place dans cet état, couché par terre. Les marchands arrivent, sans prendre garde à la chose. Le premier qui le découvre l'examine et appelle son compagnon : « Regarde, là, un renard ou un chien ! » L'autre l'aperçoit et s'écrie : « C'eſt un renard, va le prendre, va. Fils de pute, gare à toi s'il t'échappe ! Il sera drôlement malin, Renart, s'il ne laisse pas sa peau dans l'aventure ! » Le marchand se précipite aussi vite qu'il peut, suivi de son compagnon ; les voici arrivés près de Renart. Ils trouvent le goupil sur le dos : ils le tournent dans tous les sens, lui pincent le dos puis la gorge ; ils n'ont pas

Herens fres menoient[a] a plenté
Car bise avoit auques venté
Treſtoute la semaine entiere.
Et bons poissons d'autre maniere
Orent assés, grans et petis
Dont les paniers furent empli,
Que de lamproies, que d'anguilles,
Qu'il orent charié as villes,
Fu bien carchie la charete.
Et Renars qui tout siecle abete
Fu bien loing d'iaus plus d'une archie.
Quant vit la charete quarchie
Des anguilles et des lamproies,
Musant fichant parmi les voies
Cort as devans por iaus deçoivre :
Ains ne s'en porent aperçoivre.
Lors s'eſt couciés enmi la voie :
Or oés com il les desvoie !
En un wason s'eſt ventrilliés
Et comme mors aparilliés
Renars qui tout le mont engigne ;
Les ieus cliniés, les dens esquigne[b]
Et tenoit s'alainne en prison.
Oïſtes mais tel traïson ?
Ilueques eſt remés gisant.
Atant evous les marcheans :
De çou ne se prenoient garde.
Li premiers le vit, si l'esgarde,
Si apela son compaignon :
« Veés ci u houpil u waignon[c] ! »
Cius le vit, si s'escria :
« C'eſt uns houpils, va, sel prent, va !
Fils a putain, gar ne t'escap !
Or savra il trop de barat,
Renars, se il n'i lait l'escorce ! »
Li marcheans d'aler s'esforce,
Et ses conpains venoit aprés,
Tant qu'il furent de Renart prés.
Le houpil truevent enversé :
De toutes pars l'ont enversé,

peur de se faire mordre ! L'un a déclaré : « Il vaut quatre sous ! » et l'autre renchéri : « Dieu me sauve ! non ! il vaut bien cinq sous, et c'eſt bon marché ! Nous ne sommes pas trop chargés : jetons-le dans notre charrette. Vois comme sa gorge eſt blanche et nette ! » Cela dit, sans perdre de temps, ils l'ont lancé dans la charrette et se sont remis en route. Grande eſt leur joie à tous deux ; ils se disent : « Voilà pour le moment, mais cette nuit, quand nous serons chez nous, nous lui retournerons la casaque[1] ! » Ils se satisfont, pour le moment, de cette fanfaronnade[2], mais Renart se contente d'en sourire, car il y a un fossé entre les paroles et les aċtes. Il était couché sur les paniers, le nez dessus : d'un coup de dents il en a ouvert un dont il a tiré, croyez-m'en, plus de trente harengs. Le panier se trouva presque vide, car il avait mangé de bon appétit, en se passant complètement de sel comme de sauge. Et avant de s'en aller, il lancera encore une fois sa ligne, je n'en doute pas un inſtant ! Il s'en eſt pris à un second panier : il y a plongé le museau et n'a pas manqué son coup, car il en retire deux chapelets d'anguilles. Renart, qui a plus d'un tour dans son sac, passe sa tête et son encolure au travers et pose les deux bouts de corde sur son dos, bien serrés l'un contre l'autre, de manière à en être bien recouvert ; désormais, plus besoin de continuer sa besogne. Il lui faut trouver maintenant un moyen pour redescendre à terre : il ne trouve ni planche ni marchepied. Il s'eſt agenouillé délibérément

Pinchent le dos et puis la gorge ;
N'ont pas poor que il les morde[a] !
Li uns a dit : « Quatre sols vaut ! »
Li autres diſt : « Se dieus me saut[b],
Ains vaut cinc sols a bon marchié !
Ne somes mie trop carchié :
Getons le en noſtre carete !
Vés la la gorge et blanche et nete ! »
A iceſt mot sont avanchié,
Si l'ont ou caretil lancié
Et puis se sont mis a la voie.
Li uns a l'autre fait grant joie
Et dient : « N'en ferons ore el,
Mais anquenuit a noſtre hoſtel
Li reverserons la gonnele ! »
Or ont il auques la favele,
Mais Renars n'en fait fors sourire,
Car molt a entre faire et dire.
Sus les paniers se jut adens[c],
Si en a un ouvert as dens,
Et si en a, bien le saciés,
Plus de trente herens sachiés.
Auques fu widiés li panniers
Car molt en menja volentiers,
Qu'onques n'i quiſt ne sel ne sauge.
Encor, ançois que il s'en aille
Jetera il son ameçon,
Je n'en sui mie en soupeçon !
Un autre pannier a asali :
Son groing i miſt, n'a pas fali,
Qu'il en traſt fors deus rens d'anguilles
Renars, qui solt de tantes guilles,
Son col[d] et sa teſte passe outre,
Les deus ardillons bien encontre
Desus son dos, que bien s'en cuevre :
Des or puet il bien laisier ouevre.
Or li eſtuet engien porquerre
Coment il revenra a terre :
N'i trueve plance ne degrés.
Agenoillés s'eſt de son gré

afin d'étudier tout à loisir la façon dont il pourra toucher terre. Il s'est légèrement avancé, et, s'aidant de ses antérieurs, s'est élancé du haut de la charrette jusqu'en plein milieu du chemin, emportant sa proie enroulée autour du cou. Une fois qu'il a sauté, il dit aux marchands : « Que Dieu ait votre âme ! ces quelques anguilles[1] sont pour moi, gardez tout le reste ! » Et quand les marchands l'entendent, leur étonnement ne connaît pas de bornes ; ils s'écrient : « Tiens, le renard ! » Et de sauter sur la charrette où ils s'imaginaient capturer Renart. Mais lui n'a pas voulu les attendre ! Le premier des marchands, quand il se rend compte de la chose, déclare : « Que Dieu m'assiste, nous l'avons mal surveillé, il me semble ! » Ils frappent leurs mains l'une contre l'autre, et l'un dit à l'autre : « Compagnon, nous avons subi des pertes à cause de notre présomption ; nous avons été bien fous et bien sots, tous autant que nous sommes, en faisant confiance à Renart : il a bien soupesé les paniers et les a quelque peu allégés, car il emporte deux chapelets d'anguilles ; que la colique lui torde les entrailles ! — Ah ! s'écrient les deux marchands, Renart, c'est vraiment une sale race que la vôtre ! Que les anguilles vous restent sur l'estomac[2] ! » Et Renart de leur répliquer : « Vous pouvez dire ce qui vous plaira, Renart, quant à lui, se taira ! » Les marchands se mettent à sa poursuite, mais ce n'est pas aujourd'hui qu'ils le captureront, car il a un cheval trop rapide[3]. Il court à

Por esgarder a son plaisir
Comment il puisse jus venir.
Lors s'est un petit avanciés,
Des piés devant s'est eslassiéz
De la carete enmi la voie :
Entor son col porte sa proie.
Et puis quant il a fait son saut,
As marcheanz dist : « Dieus vos saut[a] !
Cils sameaus d'anguilles est nostrez[b]
Et li remanans soit tous vostres ! »
Et quant li marcheant l'oïrent,
A merveilles s'en esbahirent,
Si escrient : « Vois le houpil ! »
Cil salirent ou caretil
U il cuidoient Renart prendre.
Mes il nes volt[c] pas tant atendre !
Li premiers dist, quant se regarde :
« Si m'aït Dieus, malvaise garde
En avons prise, ce me samble ! »
Dont fierent lor paumes ensamble ;
Lors dist li uns : « Conpains, damaige[d]
Avons eü par nostre outraige ;
Molt estiiens fol et musart
Trestout quant nos creiens Renart :
Les paniers a bien souffassiés
Et ses a auques alaschiés,
Car deus rens d'anguilles emporte :
La male passion le torde !
- Ha ! font li marcheant, Renars,
Tant par estes de male part !
Mal bien vos puissent elles faire ! »
Et Renars lor prist a retraire :
« Or dirois çou que vos plaira,
Et c'est Renars qui se taira[e] ! »
Li marcheant vont aprés lui,
Mais il nel prenderont mais[f] hui
Car il a trop isnel cheval.
Ainz ne fina parmi un val,

travers un vallon sans s'arrêter avant d'être arrivé à l'enceinte de sa demeure. Les marchands, alors, renoncent à l'attraper, se traitant d'imbéciles. Ils se déclarent vaincus et s'en retournent tandis que Renart continue, plus vite qu'au pas, lui qui s'est tiré de bien des mauvais pas ; il arrive tout droit à son château où l'attend sa famille. La dame de la maison, madame Hermeline, son épouse, dont la courtoisie et la noblesse sont éminentes, se jette à son cou. Percehaie et Malebranche, les deux frères, sautent sur leur père, qui s'en venait à petits bonds, bien gros et traînant son fardeau, heureux et réjoui, les anguilles enroulées autour du cou. Il se moque bien de passer pour sot : derrière lui, il a refermé la porte, à cause des anguilles qu'il apporte.

Voilà Renart dans sa forteresse où les siens lui font un fort bel accueil : ils lui essuient bien les jambes, ils écorchent les anguilles, les coupent en tronçons et fabriquent des brochettes avec des petites branches de coudrier sur lesquelles ils fixent les morceaux ; ils ont vite fait d'allumer le feu car il y avait des bûches en grande quantité ; ils attisent le feu en soufflant dessus de tous côtés. Ensuite, ils disposent les brochettes sur la braise qui s'est formée à partir des tisons. Tandis qu'ils faisaient cuire les anguilles et les rôtissaient, voici qu'arrive monseigneur Isengrin, qui avait erré depuis le petit matin jusqu'à cette heure, traversant mainte terre sans pouvoir y trouver de butin :

Tant que il vint a son plassié.
Lors l'ont li marcheant lassié
Qui por malvais musart se tienent.
Recreant sont : il s'en revienent
Et cius s'en va plus que le pas
Qui passés ot maint malvais pas,
Et vint a son castel tout droit
U sa maisnie l'atendoit.
Encontre lui sali la dame,
Madame Hermeline sa feme
Qui molt[a] estoit cortoise et franche.
Et Perchehaie et Malebranche,
Qui estoient amedui frere,
Cil sallirent contre lor pere
Qui s'en venoit les menus saus,
Gros et sacans, joians et baus,
Les anguilles entors son col.
Mais qui que le tiegne por fol,
Aprés lui a close la porte,
Por les anguilles qu'il aporte[b].
Or est Renars dedens sa tor
Ou cil li font molt bel ator :
Bien li ont les jambes torciés
Et les anguilles escorchiés.
Puis les colperent par trouçons
Et les espois font de plançons
De codre[c] u ens les ont boutés,
Et li feus fu tost allumés
Car buche[d] orent a grant plenté ;
Puis ont de toutes pars venté.
Lors les ont mises sor la brese
Qui des tisons lor fu remese.
Endementres qu'il les cuisoient
Les anguilles et rotissoient,
Evous monsignor Ysengrin
Qui ot erré des le matin
Trusqu'a cele eure en mainte terre
Et onques n'i pot riens conquerre :

il était tout efflanqué à force de jeûner, car il avait traversé une période très difficile. À ce moment il se dirigeait, dans un espace défriché, tout droit vers le château de Renart ; il vit fumer sa cuisine, où il avait fait allumer le feu, et où rôtissaient les anguilles que ses fils tournaient sur les brochettes. Isengrin en sent le fumet, inhabituel pour lui. Il se met à renifler et commence à se lécher les babines ; bien volontiers il serait allé se mettre à leur service, si seulement ils avaient consenti à lui ouvrir la porte ! Il s'avance vers une fenêtre pour regarder ce que cela pouvait bien être. Alors il commence à réfléchir au moyen d'entrer là-dedans et se demande s'il doit employer la prière ou la menace : mais il ne sait quelle solution choisir, car Renart eſt ainsi fait qu'il ne se laissera persuader de rien par la prière. Isengrin s'eſt accroupi sur une souche : la bouche lui fait déjà mal à force de bâiller ; il court à droite et à gauche, il regarde de tous côtés, mais il n'eſt pas en mesure d'obtenir, malgré ses efforts, qu'il puisse mettre un pied à l'intérieur ; il n'a rien à donner et rien à promettre. Il finit par prendre la résolution de fléchir son compère par la prière et de lui demander qu'au nom de Dieu il lui donne, s'il l'exige, un peu ou beaucoup de sa provende. Il l'appelle donc par l'ouverture : « Seigneur, mon compère, ouvrez-moi la porte ! je vous apporte de bonnes nouvelles : je crois que vous allez les trouver excellentes ! » Renart, en l'entendant, le reconnut bien, mais de tout ce qu'il lui demandait, il ne lui accorda rien ; au contraire, il a fait

De juner ot grailles les flans
Car molt avoit eü mal tens[a].
Lors s'en torna en un essart
Droit devant le caſtel Renart,
Et vit sa cuisine fumer
Ou il ot fait feu alumer
U les anguilles roſtissoient
Que si fil en espois tornoient.
Ysengrins en sent la fumee
Qu'il n'avoit mie acoſtumee :
Dou nés commença a fronchier
Et ses grenons a delechier ;
Volentiers les alaſt servir
S'il li volsissent l'uis ouvrir !
Il se trait vers une feneſtre
Por esgarder que ce puet eſtre.
Los se commence a porpenser
Coment porra laiens entrer
Ou par priere ou par manece :
Mais il ne set lequel il face,
Car Renars eſt de tel maniere
Qu'il ne fera rien por priere.
Acroupis s'eſt sor une couche :
De baailler li duet ja la bouche ;
Cort et recort, garde et regarde,
Mais tant ne se set doner garde
Qu'il puisse dedens le pied metre,
Ne por doner ne por prometre.
A la parfin se porpensa
Que son conpere aproiera
Que por Dieu li doinſt, s'il commande,
U poi ou grant de sa viande.
Lors l'apele par le pertruis :
« Sire conpere, ouvrés moi l'uis !
Je vos aport bones noveles :
Je cuit vos les tenrés a beles ! »
Renars l'oï, sel connut bien,
Mais de tout çou ne li fiſt rien ;

la sourde oreille, et Isengrin s'en étonne fort ; il reste dehors, plein d'angoisse, et convoite les anguilles. Il lui dit : « Ouvrez-moi, cher seigneur ! » Renart se mit à rire et lui demanda : « Qui êtes-vous ? » L'autre répondit : « C'est nous ! — Qui ça, vous ? — C'est votre compère ! — Nous nous imaginions que vous étiez un voleur ! — Je ne le suis pas, dit Isengrin, ouvrez ! » Renart lui dit alors : « Attendez donc qu'ils aient fini de manger, les moines qui se sont installés à table ! — Comment, fait Isengrin, ce sont donc des moines ? » Renart répond : « Mieux que cela, ce sont des chanoines de l'abbaye de Tiron[1]. Qu'à Dieu ne plaise que je mente là-dessus ! je me suis retiré dans leur ordre. — Nom de Dieu[2], dit le loup, m'avez-vous bien dit la vérité ? — Oh oui, au nom de la sainte charité ! — Accordez-moi donc l'hospitalité[3] ! — Vous n'auriez plus rien à manger ! — Mais dites-moi, vous n'avez donc plus de quoi me nourrir ? » Renart répond : « Ma foi, si ! Mais laissez-moi vous poser d'abord une question : êtes-vous venu pour mendier ? — Non, je veux voir comment vous êtes installés[4] ! » Renart réplique : « Cela ne se peut ! — Et pourquoi donc ? » demande le loup. Renart répond : « Ce n'est pas le moment. — Eh bien, dites-moi : étiez-vous en train de manger de la viande ? » À quoi Renart répond : « Vous vous moquez ! — Que mangent donc vos moines ? — Je vais vous le dire sans plus tarder : nous ne mangeons pas des fromages mous, mais des poissons à grosses têtes.

Ançois li a fait sorde orelle,
Et Ysengrins molt s'esmervelle,
Que defors fu molt anguisseus
Et des anguilles covoiteus.
Si li a dit : « Ovrés, biau sire ! »
Et Renars comença a rire,
Si demande : « Qui estes vous ? »
Et cil respont : « Ce somes nous !
- Qui vous ? - Ce est vostre comperes !
- Nous cuidions que fuissiez lerres !
- Non sui, dist Ysengrins, ouvrés ! »
Ce dist Renars : « Or vous souffrés
Tant que li moinne aient mengié
Qui as taubles sont arengié !
- Coment, fait il, sont ce dont moinne ? »
Ce dist Renars : « Ains sont canoine
De l'abeïe de Tyron.
Ja se Dieu plaist n'en mentiron,
Que je me sui rendus a euls.
- Nomini dame, dist li leus,
Avés me vous dit verité ?
- Oïl, par sainte carité !
- Donques me faites herbergier !
- Ja n'avriés vous que mengier !
- Dites moi, dont n'avés vous quoi ? »
Ce dist Renars : « Oïl, par foi !
Or me lassiés dont demander :
Venistes vous por truander ?
- Je non, ains voel veoir vostre estre ! »
Ce dist Renars : « Ce ne puet estre !
- Et por coi donques ? » dist li leus.
Ce dist Renars : « N'est ore lieus.
- Or me dites : mengiés vous char ? »
Et dist Renars : « Cou est eschar !
- Que menjuent dont vostre moine ?
- Jel vous dirai sans nule aloigne[a] :
Ne menjons pas fromages mous
Mais poissons qui ont les grans cous[b].

C'eſt la règle de saint Benoît : nous ne devons pas avoir de pire nourriture que celle-là. » Isengrin dit : « Je ne m'en étais jamais rendu compte, et je ne savais rien de tout cela ; allez, accordez-moi donc l'hospitalité ! je ne saurais où aller encore aujourd'hui ! » Renart répond : « Ne me parlez pas d'hospitalité ! Nul, à moins d'être moine ou ermite, ne peut bénéficier de l'hospitalité céans ; passez votre chemin ! il n'y a rien d'autre à faire ! » En entendant cela, Isengrin comprend parfaitement que rien de ce qu'il pourra dire ne le fera entrer dans la maison de Renart. Que voulez-vous qu'il fasse ? Il patientera ! Et pourtant il lui demande encore : « Le poisson, eſt-ce bon à manger ? Donnez-m'en, s'il vous plaît, juſte un bout ! Si je le dis, c'eſt que je veux juſte goûter : quelle chance elles ont eu d'être pêchées et écorchées, les anguilles, si vous daignez en manger ! » Renart, chez qui l'habitude de tromper était bien ancrée, prit deux tronçons d'une anguille qui venaient de rôtir sur les charbons. Ils étaient si bien cuits que la chair partait en miettes. Quand il les eut en main, il n'hésita pas à manger l'un et à porter le second à celui qui l'attend à la porte. Il lui dit alors : « Compère, venez, avancez un peu ! tenez, voici de la nourriture de ceux qui sont bien convaincus que vous serez moine un jour. » Isengrin déclare : « Pour le moment je ne sais ce qu'il en sera pour moi ; c'eſt bien possible ; mais la nourriture, bien cher maître et seigneur, donnez-la-moi donc vite ! » Renart la lui donne et lui la saisit ;

Sains Beneois le nous commande
Que ja n'aions pior viande. »
Diſt Ysengrins : « Ne m'en gardoie,
Ne de tout çou riens ne savoie ;
Mais car me faites oſteler !
Huimais ne sauroie u aler. »
Ce diſt Renars : « Oſtes nel dites !
Nuls s'il n'eſt moines u hermites
Ne puet chiens avoir oſtel ;
Mais alés outre : n'i a el ! »
Ysengrins ot et entent bien
Qu'en la maison Renars por rien
Qu'il puisse dire n'entrera.
Que volés vous ? Si soufferra !
Et nonporquant si li demande :
“ Poissons, eſt çou bonne viande[a] ?
Donés m'en, se volés, un tronçon !
Nel di se por essaier non :
Mais buer fussent elles pesciés
Les anguilles et escorchiés,
Se vous en dagniés mengier ! »
Renars, qui bien solt losangier
Priſt d'une anguille deus tronçons
Qui rosti sont sor les carbons.
Tant fu cuite, toute s'esmie.
Quant il les tint ne laissa mie[b] :
L'un en menja, l'autre en aporte
Celui[c] qui l'atent a la porte.
Lors diſt : « Comperes, ça venés
Un poi avant et si tenés,
Par carité, de la pitance
A chiaus qui sont bien a fiance
Que vous serés moines encore. »
Diſt Ysengrins : « Je ne sai ore
Qu'il me sera, bien porra eſtre,
Mais la pitance, biaus dols maiſtre,
Car me bailliés isnellement ! »
Renars li baille et cil la prent

il s'en est très vite débarrassé ; il en mangerait bien encore, et en quantité. Renart dit alors : « Comment la trouvez-vous ? » Le glouton frémit et tremble, il brûle et se consume de gourmandise. « Assurément, fait-il, on vous le rendra au centuple ! Donnez-moi encore un morceau comme celui-là, mon bien cher compère, pour que je m'y habitue, en attendant que je fasse partie de votre ordre !

— Par vos bottes, dit Renart, dont la perfidie était sans bornes, si vous aviez l'intention de vous faire moine, je ferais de vous mon supérieur, car je sais bien que la majorité vous élirait pour chef ou abbé, avant la Pentecôte ! — Est-ce pour me railler que vous venez de dire cela ? » Renart répond : « Non point, cher seigneur, sur ma tête, j'ose vous le dire : vous feriez un moine superbe une fois que vous auriez revêtu l'habit par-dessus le pelage gris : on ne trouverait plus bel homme à l'église ! — Auraije suffisamment de poisson pour être enfin guéri de ce mal qui m'a abattu ? » Renart aussitôt lui répond : « Mais bien sûr ! autant que vous pourrez en manger ! Faites-vous donc tonsurer et faites-vous raser et tondre la barbe ! » En entendant parler de se faire raser, Isengrin commença à grogner : « Il faut en passer par là[1], dit-il, compère ! Allez, vite, rasez-moi ! » Renart répond : « Vous allez rapidement bénéficier d'une grande et large tonsure ; juste le temps de chauffer l'eau ! » C'est maintenant que vous pourrez entendre un bon tour : Renart met l'eau sur le feu

Qui molt tost s'en fu délivrés ;
Encor en menjast il assés. [ble ? »
Ce dist Renars : « Que vous en sam-
Li lichierres fremist et tremble :
De lecherie esprent et art.
« Certes, fait il, sire Renars,
Cist vous iert bien guerredonnés !
Encor un tel car me donnés,
Biaus dols comperes, por amordre,
Tant que je soie de vostre ordre !
- Par vos botes, ce dist Renars,
Qui molt estoit plains de mal art[a],
Se vous moisnes voliés estre,
Je feroie de vous mon mestre,
Car je sai bien que li pluisour
Vous esliroient a signor[b],
Ains Pentecouste u a abé !
- Avés me vous ore gabé ? »
Ce dist Renars : « Naie, biau sire[c],
Par mon chief, je vous os bien dire
Qu'en vous avroit bele persone
Puis que avrés vestu la gonne
Par desus la pelice grise :
N'auroit si bial home en eglise !
- Auroie jou poisson assés
Tant que fusse je respassés
De ce mal qui m'a confondu ? »
Et Renars li a respondu :
« Mais tant con vous porois mengier !
Et car vous faites roognier
Et vostre barbe rere et tondre[d] ! »
Ysengrins comença a grondre
Quant il oï parler de rere :
« N'i aura plus, fait il, compere !
Mes reés moi hastivement[e] ! »
Renars respont : « Isnellement
Aurois courone grans et lee,
Ne mais que l'ewe soit caufee. »
Ici poés oïr boin geu :
Renars mist l'ewe seur le feu

et la laisse assez longtemps pour qu'elle soit bouillante ; il est revenu ensuite à l'avant de la maison et lui a fait passer la tête par une ouverture ménagée à côté de la porte ; Isengrin tend le cou. Renart, qui le trouve bien sot, lui a versé l'eau bouillante et l'a envoyée sur la nuque : il s'est vraiment conduit là comme une sale bête ! Quant à Isengrin, il secoue la tête, il grince des dents et fait une bien vilaine grimace ; il recule et bat en retraite en s'écriant : « Renart, je suis mort ! Puisse une catastrophe vous arriver aujourd'hui ! Vous m'avez fait une tonsure trop large ! » Sur ce, Renart lui tire la langue ; il la sort d'un bon demi-pied de sa gueule : « Seigneur, cette tonsure, vous n'êtes pas seul à l'avoir, car tout le couvent a la même ! » Isengrin lui dit : « J'ai l'impression que tu mens ! — Pas du tout, seigneur, ne vous en déplaise : pendant cette première nuit que vous passez ici, il vous faut subir les épreuves : c'est la règle de notre saint ordre. » Isengrin déclare alors : « Je me soumettrai de bonne grâce à toutes les exigences de l'ordre ; vous auriez tort d'avoir le moindre doute là-dessus. » Alors Renart accepte l'engagement solennel que le loup ne causera aucun mal à l'ordre, et qu'il se conformera aux ordres qu'il lui donnera. Renart l'a si bien embobiné qu'il a fini par le faire vraiment tourner en bourrique[1]. Il sort alors par une brèche qu'il avait faite derrière la porte, et se dirige droit sur Isengrin, qui se plaignait amèrement d'avoir été rasé de si près qu'il ne lui restait ni poil ni peau. Ils arrêtent là leur

Et lait tant qu'il la fait boulant,
Puis li est revenus devant,
Et sa teste encoste de l'uis
Li fait metre par un pertruis ;
Et Ysengrins estent le col.
Renars, qui bien le tint por fol,
L'ewe boullant li a versee
Et sor le haterel getee[a] :
Molt par a fait que pute beste !
Et Ysengrins esqueut la teste,
Resquigne et fait molt laide chiere ;
A reculons se trait arrierre
Et s'escrie : « Renars, mors sui !
Malaventure aiés vous hui !
Trop grant coronne m'avés faite ! »
Et Renars a la langue traite
Bien demi pied fors de la geule :
« Sire, ne l'avés mie seule,
Car autresi l'a li couvens ! »
Dist Ysengrins : « Je cuit tu mens !
- Non fas, sire, ne vous anuit :
A ceste premerainne nuit
Vous covient a estre en esprueve
Car li sains ordres le vous rueve. »
Dist Ysengrins : « Molt bonement
Ferai tout çou qu'a l'ordre[b] apent.
Ja mar en serois en doutance. »
Et Renars en prent la fiance
Que par lui maus ne lor venra
Et que par lui se contenra.
Or a tant fait et tant roté[c],
Renars, que bien l'a assoté.
Puis en issi par une fraite
Qu'il ot deriers la porte faite[d],
Et vint a Ysengrins tout droit,
Qui durement se complaignoit
De çou qu'il estoit si pres rés
Que poils ne cuirs n'i est remés.
N'i ont plus dit ne sejorné :
Andoi s'en sont d'iluec torné,

entretien et ne perdent pas de temps : tous les deux ont quitté les lieux, Renart en tête et le loup derrière, et ont fini par atteindre un vivier qui se trouvait tout près.

C'était un peu avant Noël, à l'époque où l'on met le jambon en saumure. L'air était limpide, les étoiles brillaient, et le vivier où Isengrin devait pêcher était gelé, au point qu'on aurait pu danser dessus ; il y avait juste un trou que les paysans avaient pratiqué dans la glace : ils y menaient chaque nuit leurs bêtes pour qu'elles puissent s'ébattre et boire. Ils avaient laissé sur place un seau : Renart se dirigea vers l'endroit tête baissée et tourna son regard vers son compère, lui disant : « Seigneur, venez par ici ! C'est là que se trouve profusion de poissons, et voici l'instrument avec lequel nous pêchons les anguilles, les barbeaux[1] et autres poissons bons et beaux. » Isengrin lui dit : « Frère Renart, prenez-le donc à un bout et fixez-le-moi solidement à la queue ! » Renart saisit le seau et le lui attache autour de la queue du mieux qu'il peut : « Mon frère, dit-il, maintenant il faut vous tenir bien tranquille au bout de ce seau, pour faire venir les poissons. » Il est allé se tapir dans un buisson, son museau entre les pattes, de façon à voir ce que l'autre fera. Isengrin est assis sur la glace : le seau est dans l'eau, rempli de glaçons de belle manière ; l'eau commence à geler et à prendre tout autour du seau, attaché à la queue. Le seau est plein de glace et en est submergé : l'eau froide a fait geler la queue qui se trouve scellée dans la glace ;

Renars avant et cius aprés,
Tant qu'il vindrent[a] d'un vivier prés.
Ce fu un poi devant noel,
Qu'on metoit bacons en sel.
Li airs fu clers et estelés
Et li viviers estoit gelés
U Ysengrins devoit peschier,
Qu'on peuist desus treschier,
Fors tant qu'un pertruis i avoit
Qui de vilains fais i estoit,
Ou il menoient lor atoivre
Cascune nuit jouer et boivre[b].
Un saiel i orent laissié :
La vint Renars le col baissié
Et son compere regarda :
« Sire, fait il, traiés vous ça !
Ca est la plenté des poissons
Et li engiens dont nous pessons
Les anguilles et les barbiaus
Et autres poissons bons et biaus. »
Dist Ysengrins : « Frere Renars,
Or le prendés de l'une part
Sel me lachiés bien a la queue ! »
Renars le prent et si li neue
Entors la queue al mieus qu'il puet :
« Frere, fait il, or vous estuet
Molt saigement a çou tenir
Por les poissons faire venir. »
Lors s'est en un buisson fichiés,
Si mist son groing entre ses piés
Tant que il voie que il face.
Et Ysengrins est sor la glace :
Li saiaus fu en la fontainne
Plains de glaçons a bone estraine ;
L'ewe comence a englacier
Et li saiaus a enlacier,
Qui a la queue fu noé.
De glace est plains et soronde[c] :
La queue est de l'ewe gelee
Et en la glace saielee ;

Isengrin commence à la soulever ; il croit qu'il arrivera à tirer le seau à lui et multiplie les tentatives ; il ne sait que faire et s'en inquiète fort. Il se met à appeler Renart quand il ne peut pas passer inaperçu plus longtemps, car déjà le jour s'était levé. Renart dresse la tête. Il regarde autour de lui, ouvrant les yeux, et lui dit : « Mon frère, arrêtez là ! allons-nous-en, mon bien cher ami ; vous avez pris assez de poisson ! » Isengrin lui crie : « Renart, il y en a trop ; j'en ai pris tellement, je ne saurais dire combien ! » Renart se mit à rire, et lui déclare tout de go que « celui qui convoite tout perd tout[1] ». La nuit s'achève, le jour apparaît et le soleil matinal se lève. Les chemins sont blancs de neige. Monseigneur Constant Des Granges, un petit noble[2] bien à l'aise, dont la demeure était située au-dessus de l'étang, s'est levé, ainsi que sa maisonnée, tous pleins d'entrain et d'allégresse. Il a saisi un cor de chasse, appelle ses chiens, ordonne que l'on selle son cheval ; s'adressant à ses gens, il crie et donne de la voix[3]. Renart entend le vacarme et prend la fuite, sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il se soit réfugié dans sa tanière. Quant à Isengrin, il reste, dans une situation bien fâcheuse : il fait des efforts désespérés pour tirer et extraire le seau, manquant de se déchirer la peau. S'il a l'intention de quitter les lieux, il faut qu'il dégage sa queue de la glace.

Tandis qu'Isengrin se débat, voici qu'arrive, au trot, un valet qui tient en laisse deux lévriers ; il découvre Isengrin, s'élance

Cius la conmence a soffassier ;
Le saiel cuide a soi saichier,
En mainte guise s'en essaie,
Ne set que faire, molt s'esmaie.
Renart comence a apeler
Quant il plus ne se puet celer[a],
Car ja estoit l'aube crevee.
Renars a la teste levee.
Il se regarde, les ieus ouevre :
« Frere, fait il, car lassiés ouevre !
Alons nous ent, biaus dols amis ;
Assés avés de poissons pris ! »
Et Ysengrins li escria :
« Renars, dist il, trop en i a ;
Tant en ai pris, ne sai que dire ! »
Et Renars conmença a rire[b],
Si li a dit tout en apert
Que qui tout convoite tout pert.
La nuit trespasse, l'aube crieve
Et li solaus par matin lieve.
De noif furent les voies blances.
Et messires Costans des Granches,
Un vavassours bien aesiés,
Qui sor l'estant fu herbergiés,
Levés estoit et sa maisnie
Qui molt estoit joiouse et lie.
Un cor a pris, ses chiens apele ;
Il conmande metre sa selle ;
A sa maisnie crie et huïe.
Renars l'ot, si tourne en fuïe
Tant qu'en sa taisniere se fiche.
Ysengrins remest en la briche
Qui molt s'esforce et saiche et tire :
A poi la pel[c] ne li deschirre.
Se d'iluec se voelt de partir,
La queue estuet d'iluec partir.
Que qu'Ysengrins se va frotant[d],
Estes vous un garçon trotant :
Deus levriers tint en une lasse ;
Voit Ysengrin, sour lui s'eslaisse,

vers le loup qui est complètement bloqué par la glace, et le crâne pelé. Il regarde ce que c'est et s'écrie : « Holà ! il y a un loup ! à l'aide ! à l'aide ! » Les chasseurs, en l'entendant, se précipitent immédiatement hors de la maison, avec leurs chiens, et franchissent les haies de clôture. Voilà Isengrin en bien mauvaise posture, car le seigneur Martin venait derrière eux, sur son cheval, à toute bride ; il met pied à terre et crie bien fort : « Lâchez les chiens, allez, laissez les chiens courir ! » Les veneurs[1] découplent la meute et les braques s'en prennent au loup ; les poils d'Isengrin se hérissent. Le veneur excite les chiens et les encourage vigoureusement ; Isengrin se défend vaillamment, les mordant à pleines dents — que peut-il faire de plus ? Il aurait assurément préféré vivre en paix ! Maître Martin a sorti l'épée du fourreau et se met dans les meilleures conditions pour frapper. Il descend à pied jusqu'au lieu de l'action, et s'approche du loup en marchant sur la glace : il l'attaque par-derrière ; il croit le toucher mais manque son coup ; le coup glisse et dévie et maître Martin tombe à la renverse, si bien qu'il a le crâne en sang. Il a bien du mal à se relever : au comble de la fureur, il reprend l'assaut. Quelle féroce mêlée[2] ! Maître Martin croit le toucher à la tête mais le coup s'arrête ailleurs ; l'épée descend jusqu'à la queue, il la lui coupe net au ras de l'anus, sans mentir ! Isengrin l'a bien senti : il saute de côté et prend la fuite ; il mord tout à la ronde les chiens

Sor la glace tot engelé,
O tout son haterel pelé.
Cius l'esgarde, puis li escrie :
« Ha ! ha ! le leu ! aïe ! aïe ! »
Li veneor, quant il l'oïrent,
Hors de la maison tost sallirent
O tout les chiens par une haise.
Or est Ysengrins a malaise[a],
Car dans Martins venoit aprés
Sor un cheval tout a eslais,
Qui molt s'escrie : « A l'avaler :
Lai, va ! lai, va les chiens aler ! »
Li braconnier les chiens descouplent
Et li braquet a leu s'acouplent,
Et Ysengrins molt se herice.
Li venerres les chiens atice
Et amoneste durement ;
Et Ysengrins bien se deffent :
As dens les mort, quan puet il mais ?
Assés amast il mieus la pais !
Dans Martins a l'espee traite
Et por le mieus ferir s'afaite.
A pié descendi en la place
Et vint au leu desus la glace :
Par derriere l'a asalli ;
Ferir le cuide[b], mais si falli ;
Li cols escoula a travers
Et dans Martins chiet tous envers,
Si que li hateriaus li sainne.
Il se leva a molt grant painne :
Par grant aïr le va requerre.
Or orois ja molt fierre guerre !
Ferir le cuida en la teste,
Et d'autre part li cols areste ;
Vers la queue descent l'espee[c],
Tout res a res li a copee
Pres de l'anel, n'ai pas menti !
Et Ysengrins qui l'a senti,
Saut a travers, fuiant s'en torne ;
Les chiens mordans trestot aorne[d],

qui lui attrapent bien souvent les fesses ; mais la queue reste en gage, et la perte le met au désespoir : c'est tout juste s'il n'en crève de douleur ! Il ne peut plus rien faire d'autre, il prend ses jambes à son cou et finit par se réfugier sur un grand tertre. Les chiens n'arrêtent pas de le mordre et le loup se défend avec acharnement. Quand ils sont au sommet du tertre, les chiens sont épuisés et s'avouent battus, mais Isengrin ne perd pas son temps. Il continue dans sa fuite, il regarde souvent autour de lui et s'en va à toute allure jusque dans le bois : c'est là qu'il s'arrête et jure de se venger de Renart ; jamais plus il ne sera son ami.

Qui molt souvent li vont as naiges ;
Mais la queue remaint en gaige,
Dont molt li poise et molt li grieve :
Par poi ses cuers de duel ne crieve[a] !
N'en puet plus faire, torne en fuie,
Tant qu'a un grant tertre s'apuie.
Li chien le vont sovent mordant
Et il se va molt deffendant.
Quant il furent ou tertre amont,
Li chien sont las, recreant sont,
Mais Ysengrins point ne se tarde.
Fuiant s'en va, molt se regarde
Et va ou bos grant aleüre :
Iluec s'areste et dist et jure
Que de Renars se vengera
Ne jamais jor ne l'amera[b].

Branche XI

PINÇART LE HÉRON

Seigneurs, vous avez abondamment entendu parler, cela fait des jours et des années, des aventures et du récit que Pierre de Saint-Cloud en a fait, de Renart et de ses affaires. Il en est qui n'apprécient guère ni les aventures ni leur récit, car ils ne savent pas à quoi cela sert. Pourtant, celui qui voudrait bien y prêter attention pourrait y puiser grand savoir et y trouver maint bon exemple à méditer[1], car la matière est vaste et ample. Tous ceux qui la racontent sans la mettre en vers ne savent pas le dixième de ce que je sais : ils font le contraire de ce qu'il faut faire ! Mais moi je la mets en rimes et en vers. Voici ce qui est arrivé jadis en Angleterre : Renart s'en était allé en quête. Un beau jour, il s'était levé de bon matin. Sorti du bois, il était arrivé à découvert : le voilà prêt à faire grand butin, Renart, et il n'y avait à cela rien d'étonnant, car il avait fort jeûné toute la journée d'avant ; aussi ne pense-t-il pas s'attarder. Il court d'un côté et de l'autre, à petits bonds, et finit par arriver droit sur le bord d'une rivière. Il veut alors revenir sur son chemin,

Signor[a], oï avés assés,
Et ans et jors a ja passés,
Les aventures et le conte
Que Pierres de Saint Cloot conte
De Renart et de ses affaires.
Tels i a qui ne prise[b] gaires
Ne l'aventure ne le conte
Car il ne sevent que ce monte.
Mais qui bien i vorroit entendre
Grant savoir i porroit apprendre
Et oïr mainte bone exemple
Car la matere est large et ample.
Tout cil qui en content sans rime,
Ne sevent pas vers moi la dime :
Il le vous content a envers !
Mais jel cont[c] par rime et par vers.
Jadis avint en Engleterre
Que Renars s'ert alés pourquerre.
Un jour s'estoit levés bien main.
Dou bos iert venus a un plain :
De gaaignier molt s'aparelle
Renars, et si n'iert pas mervelle,
Qu'il ot molt jeüné le jour ;
Por çou n'a cure de sejor.
Cort et racort les saus menus,
Et a tant fait qu'il est venus
Tot droit sor l'eur d'une riviere.
Lors s'en revolt aler arriere

lui qui eſt le maître de toutes les ruses, quand, regardant à sa gauche par-dessous l'ombre d'une meule à charbon, il découvre maître Pinçart le héron qui pêchait dans la rivière de son bec les poissons. Renart l'aperçoit : il baisse la tête, se laisse tomber à terre et réfléchit à ce qu'il va faire, et à la manière dont il le piégera. En son for intérieur il se lamente, car la faim le fait bien souffrir. « Mon Dieu, dit Renart, que pourrai-je faire ? Par quel ſtratagème arriverai-je à l'attirer ? Si j'attends qu'il vienne ici, et pour peu qu'il commette quelque imprudence, peut-être bien pourrai-je l'attraper. Mais l'attente risque d'être longue, avant qu'il ne vienne pêcher de ce côté… Et je risque de le payer fort cher, car si je me fais apercevoir, que les chiens me découvrent et me voient, ils me le feront regretter, si je ne réussis pas bien à m'échapper. D'autre part, si le héron me voit, c'eſt lui qui s'en ira et s'éloignera de l'eau : j'aurai dans ce cas perdu ma peine. Et, mon Dieu, que ferai-je si je manque mon coup et si je reſte planté là toute la journée ? Si je demeure, quel en sera le profit, sinon la peine que j'aurai prise à me fatiguer ? Je peux passer ici toute la journée à bâiller de faim… Ainsi va notre monde : sans se fatiguer, on n'a rien ! » Sur le rivage il s'eſt laissé tomber, face contre terre, une fois terminées ses lamentations. Souvent il regarde le héron. Bien grande eſt la traîtrise qui le remplit : de ses dents, il arrache de la fougère qui pousse

Cius qui de tous baras eſt meſtre,
Quant il regarda sor seneſtre
Par desous l'ombre d'un carbon ;
Si vit dan Pinçart le hairon
Qui en la riviere pescoit
Et les poissons au bech chercoit.
Renars le vit : la teſte abaisse,
A la terre cheoir se laisse
Et se porpense qu'il fera,
Et comment il l'engignera.
A soi meïsme se demente
Por le fain qui molt le tormente :
« Dieus, fait Renars, que porai faire ?
Par quel engien[a] le porai traire ?
Se je atent tant que ci vegne,
Por coi folement se contiegne,
Espoir jel poroie bien prendre.
Mais longement i puis atendre
Ançois qu'il viegne ci peschier
Et jel puis conparer molt chier
Car se je sui aperceüs,
Des maſtins trovés ne veüs,
Il me feront lor jeu puïr
Se je ne m'en puis bien fuïr.
Et s'il me voit, il s'en ira
Et de l'ewe se partira :
Si aurai perdu mon travail.
Et dieus, que ferai se g'i fail,
Et se je sui ci toute jour ?
Quel preut aurai en mon sejor
Se paine[b] n'ai par mon traviller ?
Toute jour i puis baaillier…
Tels eſt li siecles dont rien
Sans travail n'a on gaires bien ! »
Sor la rive s'eſt adentés
Quant assés se fu dementés.
Sovent regarde le hairon.
Molt eſt plains de grans traïson :
As dens esraiche la feuchiere
Dont plenté a sor la riviere ;

en abondance sur les bords de la rivière ; Renart en a pris une grosse brassée et l'a disposée à côté de lui. Il la met à l'eau et lui fait suivre le courant ; elle descend vers le héron. Le héron, alors, dresse la tête, cesse de pêcher et s'immobilise. Il recule un petit peu et, voyant que c'eſt de la fougère, il la pousse vers l'aval et se remet à pêcher. Renart était assis sur l'herbe fraîche ; de ses dents il a arraché une autre brassée de fougère. Il ne tarde pas à la jeter dans le courant de la rivière. Le héron, une fois de plus, a sursauté : il croit bien être en mauvaise poſture ; il s'approche du tas de fougère ; avec ses pattes et son bec il le frappe et le retourne en tous sens et, se rendant compte que ce n'eſt que de la fougère, il se remet de nouveau à pêcher et à chercher les poissons de son bec. Renart était aux aguets : il a bien vu tout ce que le héron a fait. La gourmandise le met à la torture, et il médite de mainte façon sur le moyen de lui faire du mal et de l'attirer hors de la rivière. Il se dit, en fin de compte, qu'il entrera dans l'eau et se jettera dans l'aventure, enveloppé dans les fougères, et qu'il flottera, parce qu'elles sont légères. Ils pourront assez bien se confondre, car la couleur des fougères eſt semblable à la sienne : il ne sera pas facile de l'apercevoir, et de la sorte, il pourra bien abuser le héron. Alors il arrache une grande quantité de fougères qu'il entasse ; une fois qu'il les a mises en gerbe, il décide de s'y glisser, mais ne dit mot.

Une grant bracie en a prise
Renars et entor soi l'a mise.
Tout contreval la lait aler
Et sor le hairon avaler.
Et li hairons drece la teſte ;
Le peschier lait et si s'areſte.
Un petitet se trait arriere,
Et quant il vit que c'eſt feuchiere,
Aval l'enpoint et puis repesche.
Renars seoit sor l'erbe fresche
Si a a ses dens esrachie
De la fouchiere une brachie ;
Il la gete en l'ewe courant
Et si ne va pas demorant.
Li hairons se reſt tresaillis
Qui bien cuide eſtre malbaillis.
De la fouchiere se raproche :
Des pies et de son bec l'arouche
Et reverse en mainte maniere ;
Et quant il voit que c'eſt fouchiere,
Derechief commence a peschier
Et les poissons al bec cerchier.
Renars eſtoit en son agait :
Bien a veü quanqu'il a fait.
De lecherie se debrise
Et se porpense en mainte guise
Conme il le puisse damagier
Et de la riviere sachier.
Mais il diſt qu'en l'ewe enterra,
Et en aventure[a] se metra
Envolopés en la fouchiere,
Si flotera, qu'ele eſt ligiere.
Assés porront bien eſtre ensamble
Car la fouchiere le resamble :
N'ert pas ligiers a aperçoivre ;
Ensi le porra bien deçoivre.
Lors aracha une grant masse
De la fouchiere et si l'amasse ;
Et quant il l'a mis en reorte,
Entrer i voet mais ne parole[b]

Mon Dieu, voilà une conduite bien lâche ! « Nom de Dieu, dit-il, je vais y entrer et si j'y arrive, je le frapperai ! » À ces mots, Renart s'eﬆ couché au milieu des fougères et s'y eﬆ embusqué. La rivière était assez étroite. Renart, qui convoite le héron, se jette à l'eau depuis la rive. Il n'a jamais exiﬆé d'être vivant, créé par Dieu, qui pût alors l'apercevoir, par-devant ni par-derrière, quelle qu'en fût l'habileté et la sagacité, à moins qu'il n'ait été signalé par avance. Le courant l'emporte plus bas, vers le héron qui a fort à faire pour trouver de quoi manger : il n'était pas sur ses gardes contre une possible traîtrise ; bien au contraire, il mettait toute son attention à pêcher et à attraper des poissons. Pourtant, il voyait bien le tas de fougères flotter en descendant la rivière et venir tout droit sur lui. Il reﬆe tout à fait confiant : il ignore qui se cache dans le tas de fougères et n'a pas de quoi avoir peur. Mais Renart, qui ne l'aime guère, et qui sait nuire à plus d'un homme, se dirige vers lui sans tarder ; et quand il voit que le héron n'y prend pas garde, sans plus attendre il donne un coup de dents : il le saisit par le milieu du cou, le tire à lui avec une telle violence qu'il lui casse la tête.

Voilà cette guerre terminée : Renart regagne la terre en emportant sa proie ; il traîne le héron jusqu'à un buisson, sous une aubépine. Le héron se met alors à crier mais Renart a le souci de ne pas faire de bruit : du buisson il le tire dans un coin

Dieus ! Tant par eﬆ couarde cose !
« Par Dieu, fait il, g'i enterrai,
Et se je puis, je le ferrai. »
A ces mos s'eﬆ Renars couchiés
En la fouchiere et enbussiés.
La riviere ert auques eﬆroite.
Renars, qui le hairon convoite,
S'empaint en l'ewe de la rive.
Onques Dieus ne fiﬆ riens qui vive
Qui aperçoivre le peüﬆ,
Tant fuﬆ saiges ne tant seüﬆ,
Se il ne li fuﬆ dit avant,
Par derriere ne par devant.
L'ewe tot contreval le mainne
Vers le hairon qui molt se painne
De porcachier sa garison,
Ne se gardoit de traïson,
Ançois entendoit al peschier
Et a poissonnes acrochier.
Et si veoit bien la fouchiere
Floter contreval la riviere
Et venir vers lui durement.
Molt se contient seürement
Si comme cius qui ne savoit
Qui dedens la fouchiere avoit
Et qui nule cose ne doute.
Mais Renars qui ne l'ainme goute
Et qui maint home desavance,
Se trait vers lui sans demorance ;
Et quant il voit qu'il ne prent garde,
Jete les dens, plus ne se tarde :
Vers soi par mi le col le saiche
Si que la teﬆe li escaiche.
Evous finee ceﬆe guerre :
Atout lui va Renars a terre ;
Jusqu'a un buisson le traïne
Qui eﬆ desous une aube espine.
Et li hairons comence a braire ;
Renars n'a soing de noise faire :
Dou buisson le trait en un angle,

et là il le serre si fort qu'il l'étrangle. Lorsqu'il l'eut étranglé, il le mangea sans en laisser le moindre morceau. Il n'avait pas envie de s'y attarder[1] ! Renart s'en retourne à sa demeure. C'était l'époque où l'on fauchait les prés ; le jour commençait à décliner. Il s'arrête alors au milieu d'un pré. Voyant que le soleil était bas sur l'horizon, il se dit qu'il attendra là le soir. Se glissant bien sous[2] une meule de foin, il y va pour dormir et se reposer : il n'est pas bon de marcher après manger, c'est ce que nous font croire les médecins et vous l'avez entendu déclarer maintes fois. Il s'est endormi sur sa meule, mais il sera bientôt réveillé[3] ! L'eau avait monté et la rivière était sortie de son lit : jamais on n'avait vu une telle crue en cette saison ! Le débordement dépassait toute mesure et le pays tout entier était inondé par une masse d'eau considérable et qui s'étendait au loin. Elle avait déjà atteint la meule et recouvert l'herbe rase, et le flot continuait à monter. Que vous dire de plus ? La meule où Renart s'était réfugié pour dormir s'en va à toute vitesse et dérive, entraînée par le flux. Il commence à trembler de peur et n'a pas mis longtemps à se réveiller : son étonnement est sans bornes lorsqu'il voit que les flots l'emportent ; le spectacle le désole fort, et il s'écrie : « Hélas ! Pauvre de moi ! Malheureux que je suis, insensé, j'ai perdu toute mesure ! Vil paresseux, plein de présomption !

La le tient tant que il l'estrangle.
Quant estranglé l'ot, sel menja
Ensi que point n'en i laissa.
N'en volt longue parole faire.
Renars s'en va a son repaire.
Ce fu en fauquison de prés ;
Li jors iert auques avesprés.
Lors s'aresta enmi un pré.
Le solel vit bas avespré :
Iluec atendra le serain.
Tres desous une mule de fain
S'en va dormir et reposer :
Apres mengier fait mal aler,
Ce nous font acroire li mire,
Maintes fois l'aves oï dire.
Sor le mullon s'est endormis,
Mais par tens sera estormis !
L'ewe iert desrivee et creüe :
Onques si grant ne fu veüe
Com elle fu en cel saison !
Desrivee iert outre raison :
Toute iert couverte la contree
De l'ewe qui ert grant et lee.
Jusqu'al mulon[a] iert ja venue,
Couverte en iert l'erbe menue,
Et li flos si venoit montant.
Que vous iroie jou contant ?
Tout contreval o la cretine
S'en va li mulons de ravine
U Renars s'ert alés dormir.
De poür comence a fremir,
Et puis aprés s'est esvilliés :
Estrangement s'est mervilliés
Quant il voit que li flos l'enporte,
Qui durement le desconforte.
« Hailas, fait il, mal aeurés,
Chetis, folz et desmesurés,
Pereceus malvais, plains d'outraige !

Certes, on me tient d'habitude pour avisé, mais à vrai dire je n'ai jamais possédé un grain de bon sens et je n'ai jamais songé à rien de bien ! Ce sont les diables qui m'ont fait coucher ici sur le foin et m'enfoncer dans la meule, alors que j'aurais dû partir d'ici et descendre dans ma tanière ! Me voici près de la mort, je le sais bien : pas moyen désormais d'y échapper, car la crue, qui noie ou embarrasse maint homme se retire lorsqu'il fait sombre. Si je saute de la meule, je me noierai : pas d'échappatoire ! Je n'ai le courage ni de sauter ni de rester : ce qui me fait le moins peur est le plus à redouter[1], en effet, l'un comme l'autre, la noyade ou la capture, me font également peur, car si on peut m'apercevoir, je le sais, c'est la vérité absolue, on m'arrachera la fourrure ! »

Tandis qu'au milieu de ces cruels tourments, Renart se lamente, voici que surgit un paysan dans sa barque, qu'il pousse vers la meule de foin en maniant une longue rame : il revenait de la pêche. Que d'aventures arrivent en ce bas monde ! Il naviguait en remontant le courant, tenant la rame dans sa main. Quand il fut près de la meule de foin, il vit Renart qui était accroupi dessus ; dès qu'il le vit, sans plus attendre, il se dirigea de ce côté à grande allure, en homme qui n'a point confiance. Voilà Renart en grand embarras, lui qui en a berné tant et qui a fait tourner en bourrique les plus habiles, sur sa meule de foin qui flotte. Il est assis là, affligé et abattu : il se

Ja me suet on tenir pour saige,
Mais onques voir n'oi point de sens,
Ne ne fis[a] de nul biens porpens !
Dyauble me firent[b] ci couchier
Desus le fain et embussier,
Quant je m'en deüsse estre alés
Et en ma taisniere avalés !
Pres sui de mort, or le sai bien :
De l'escaper n'i a mais rien
Car li flos se retrait en l'ombre
Qui maint home noie et encombre.
Se je saut jus, me noierai :
Ja autre cose n'en ferai.
N'i os salir, n'i os remaindre :
La menre poor est la graindre,
Quar s'on me puet apercevoir,
Içou sai ge trestot de voir
Que d'un que d'el ai grant friçon
C'on me torra mon peliçon ! »

Endementres que se demente
Renars en cele grant tormente,
Atant estes vous uns vilains
Naiant vers le mullon de fain,
D'un grant naviron qu'il tenoit :
De la pescherie venoit.
Mainte aventure avient ou mont !
Najant s'en venoit contremont :
L'aviron tenoit en sa main.
Quant fu pres dou mulon de fain,
Si vit Renart cropir deseure ;
Quant il le vit, plus n'i demeure :
Cele part vint grant aleüre
Con cius qui point ne s'aseüre.
Or est Renars en grant barate,
Qui tantes gens a mis en flate
Et qui les plus cointes assote,
Sor le mullon de fain qui flote.
Se siet dolans et esbahis :

croit bien arrivé à l'heure de sa mort et trahi : « Eh bien ! au nom de Dieu, dit le paysan, Seigneur ! ce spectacle me réjouit au point que je ne sais quoi dire ! Saint Julien, quelle découverte ! Quel beau dos et quelle belle gorge[1] ! Voilà Renart bien attrapé : si je le puis, il sera saisi. Je lui ferai étirer le cou et sur le champ, je l'emporterai pour le vendre. À qui que ce soit, je vendrai le dos et je garderai pour moi la gorge ; j'en fabriquerai une bordure pour mon manteau. Il me faut avoir sa peau ! C'est la parfaite vérité ! Ensuite, la dépouille sera jetée à l'eau… En effet, il n'a aucun moyen de se défendre contre moi ! » De ce que pense l'insensé, il n'y a pas grand-chose qui se réalise.

Les choses en iront tout autrement ! Le paysan ne s'arrête ni ne se repose jusqu'à ce qu'il arrive tout droit à la meule où Renart était couché. Il le menace énergiquement, il empoigne sa rame des deux mains : il veut le frapper, mais l'a manqué, car Renart a sauté sur le côté. Le paysan le poursuit autour de la meule et fait tournoyer sa rame. Il crut qu'il pourrait le toucher à la tête, mais Renart qui ne reste pas immobile, esquive par un bond de côté, de telle façon que le paysan qui le menace violemment, le manque. Renart fuit, le paysan le pourchasse et le chasse en tous sens ; grande sera sa fureur s'il ne l'attrape pas ! Mais il peut encore prendre bien de la peine avant qu'il ne puisse l'atteindre. Il voit bien qu'il lui faut monter sur la meule :

Bien cuide estre mors et trahis.
« Hé Dieus ! fait li vilains[a], bial sire !
Si sui haitiés, ne sai que dire !
Saint Juliens, quel troveüre !
Quel dos et quele engorgeüre !
Or est Renars bien atrapés :
Se je puis, il sera hapés.
Ja li ferai le col estendre
Et sempres le porterai vendre.
A que que soit le dos vendrai
Et la gorge si retendrai ;
Orle en ferai a mon mantel.
Il me covient avoir sa pel !
Cou est la fine verité !
Puis sera en l'ewe geté…
Qu'il n'a vers moi point de deffense ! »
Molt remaint de çou que fols pense.
Tout autrement ira la cose !
Or ne fine ne ne repose,
Trusqu'il fu[b] au mulle tout droit
Ou Renars estendus estoit.
Molt le manace li vilains.
Son naviron prent as deus mains :
Ferir le volt, mais a faili,
Car Renars d'autre part sali.
Li vilains li cort environ
Et fait corre son naviron.
Ferir le cuida en la teste
Mais Renars[c] qui pas ne s'areste
De l'autre part guencist et saut
En tel maniere que cil faut
Qui molt durement le manace.
Renars fuit, li vilains le chache
Chace de ça, chace de la ;
Molt iert corochiés s'il ne l'a !
Mais assés se puet travillier
Ançois qu'il le puisse baillier.
Bien voit[d] que monter li estuet.

le paysan constate qu'il n'est pas en mesure de le capturer. Aussi veut-il se hisser sur la meule car il n'arrive ni à lui porter atteinte ni à le blesser d'aucune façon, ni par-devant ni par-derrière. Il s'arrête à côté de la meule de foin, et enlève ses souliers pour y grimper. Pourquoi vous en dire plus ? Le paysan monte sur la meule, et le bateau s'éloigne du tas de foin. Renart, à qui le paysan crée bien du souci, lorsqu'il le vit venir sur lui, brandissant sa longue rame, saute à pieds joints dans la barque ; voilà le paysan tout penaud, à cause de sa convoitise et de sa présomption. Aussi les sages nous apprennent-ils que « tel s'imagine tirer profit d'une situation, qui n'y trouve que sa honte et son désavantage ». C'est la sentence que l'on emploie habituellement par mépris. Moi, je vous l'ai rappelée pour le paysan. Le voilà qui reste, en fin de compte, en grand péril, pour avoir convoité un renard. Il est donc demeuré sur la meule, tandis que Renart s'en va avec sa barque. L'eau s'en éloigne, l'eau l'enferme[1] : il ne s'arrête pas avant de toucher terre. Ensuite il s'en va dans sa forteresse, et le vilain est en détresse : de toutes parts l'eau le mouille ; de peur, il enlève ses vêtements, en homme qui croit bien qu'il va se noyer. Le vent lui donne de grandes frayeurs : souvent il bat sa coulpe. Alors se lève une vague qui se précipite sur la meule et le renverse : le flot et la tempête l'emportent vers un pieu, manquant de le

Li vilains voit prendre nel puet[a].
Sor le mullon si s'en volt traire,
Car ne li puet damaige faire
Ne ferir en nule maniere
Ne par devant ne par derriere.
Les le mullon de fain s'areste
Et por ramper ses sollers oste.
Que vous feroie jou lonc conte ?
Sor le mullon li vilains monte
Et li batiaus dou fain s'eslonge.
Renars qui le vilain resoigne,
Quant il le vit vers li venir
Et le grant aviron tenir,
As joins pies ou batel sali ;
Evous le vilain esbahi,
Par convoitise et par outraige ;
Por çou nous retraient li saige
Que tels cuide bien son preu faire
Qui quiert son honte et se contraire.
Içou suet on dire en despit.
Por le vilain le vous ai dit.
Or est remes en grant peril
Par convoitise d'un houpil.
Or est sor le mullon remes.
Atout Renars s'en va la nes.
L'onde s'en part, l'onde la serre[b] :
Ains ne fina trusqu'a la terre.
Puis s'en va en sa forterece,
Et li vilains est en destrece :
De toutes pars l'ewe le molle ;
De poor oste sa despoille
Con cius qui bien quide noier.
Li vens le fait molt esmaier.
Sa colpe batoit molt sovent.
Lors vint une wague levant
Qui sor le mullon l'acravante :
Li flos l'enporte[c] et la tormente
Vers un pel, par poi nel tua.

tuer. Mais le paysan multiplia ses efforts, en homme qui savait bien nager : fort louable conduite ! À force de couler et de se démener, il finit par atteindre la terre, non sans peine, et quand il fut arrivé sur la rive, il se dit que jamais, au grand jamais, il ne s'en prendra à un renard, et que plus jamais ne lui en viendront des ennuis.

Mais li vilains s'esvertua
Con cius qui bien savoit noer :
De çou fist il molt a loer !
Tants'est plonchies, tantse demainne,
Qu'a terre vint a quelque painne
Et quant il fu venus a rive,
Si dist jamais jor que il vive
A houpil plait nul ne tenra
Ne par lui mais ne lui venra.

Branche XII

RENART ET LIÉTARD

Un prêtre de la Croix-en-Brie — Dieu lui accorde une longue vie et comble ses désirs ! — a mis tout son soin et toute son application à composer une nouvelle branche de Renart, qui s'y connaît tant en tromperie. Sans mentir, un bon conteur témoigne de la véracité de l'histoire : car je l'ai entendu la raconter, lui qui l'emporte sur tous ses confrères d'ici jusqu'en Pouille. Assurément il[1] connaît aussi bien la force que la ruse. Ce conteur affirme que l'histoire est vraie, et pour cette raison nous devons lui accorder davantage de crédit. Au temps jadis, si le récit qui se prétend véridique n'est pas mensonger, un paysan largement nanti, avare, économe et chiche, plus riche que Constant des Noues[2] que l'on considérait pourtant comme fortuné et aisé, attela ses bœufs de bon matin, dans son nouvel essart, près d'un grand bois. Devant l'étendue à labourer, il jugea qu'il était venu y travailler bien tard ce matin-là, et pourtant le jour n'était pas levé depuis longtemps : mais le repos, la vie facile et l'inaction

Uns prestres de la Crois en Brie,
Cui Damediex doinst bone vie
Et çou qui plus li atalente,
A mis sen estude et s'entente
A faire une novele branche
De Renart, qui tant set de guanche.
L'estoire tesmoigne a veraie
Uns boins conteres, la veraie,
Car i l'oï conter le conte
Que tout les conteors sormonte
Qui soient[a] de ci trusqu'en Puille,
Si set molt de force et de guille[b].
Molt tesmoigne l'estoire a voire,
Et por çou la devons miex croire.
Il avint ancienement,
Se l'aventure[c] ne nous ment
Qui afferme le conte a voir,
Q'uns vilains qui molt ot d'avoir,
Tenans, espargnaubles et ciches,
Plus que Costans de Noes riches
C'on tenoit a riche et a plain,
En son novel essart, bien main,
Prés d'un grant bos ses bues lia
Por le grant gaaing que il i a.
Li est avis qu'il est trop tart
Venus cel jor en son essart,
Si ert encor jones le jour,
Mais repos, n'ese, ne sejour

ne conviennent ni ne plaisent au paysan. Il n'a aucune envie de rester au lit dès qu'il voit l'aube pointer, car un paysan ne peut prendre ses aises : il commencerait plutôt un autre travail. Un paysan est capable de se tuer à la tâche. Celui dont j'ai entrepris de vous raconter en français l'histoire extraordinaire avait huit bœufs pour tirer sa charrue[1]. Dans tout le pays on n'en connaissait pas de meilleurs que les siens. Le meilleur de tous s'appelait Rougel : mais il l'avait mis à bout de forces en lui faisant tirer son fumier par fortes gelées et l'avait malmené en toute saison, si bien que, faible, exténué par tant de labeur et assez amaigri, le bœuf avançait lentement. Le paysan, qui était cruel et violent, le trouvant trop peu rapide, le pique et lui dit rageusement : « Rougel, tu es trop lent ! À ton sujet, j'ai souvent protesté quand mes voisins, parce qu'ils méprisaient mes bœufs[2], me disaient que je n'obtiendrais pas de vous vingt-deux sous de maître Durant[3], même si j'avais grand besoin d'argent. Je leur répondais en riant, en jurant mes grands dieux, que je n'en accepterais ni trente, ni même trente-deux sous au marché. À présent, tu sens plus le poids du labourage journalier[4] sur tes épaules qu'aucun des sept autres, et pourtant tu n'as encore guère tiré ! Tu es fatigué de bien bon matin ! Puisse le méchant ours te dévorer avant la fin de la journée : tu me fais passer trop de temps à labourer un même sillon ! Il va me falloir te remplacer par un autre bœuf à

Ne duist au vilain ne ne plaist[a].
N'a talent qu'en son lit s'arest
Puis c'un poi voit le jour paroir,
Car ne puet vilains aise avoir,
Ains iroit en autre oevre faire.
Molt par pueent vilain mal traire.
Cils vilains, dont je vous coumanc
A conter mervillous roumanc,
Uit bues a sa charue avoit.
En la contree on ne[b] savoit
Millors bues qu'estoient li sien,
Mais sor tous en i ot un boin
Qui estoit apelés Rougeus,
Mais il l'avoit par les for geus[c]
A traire son fiens sormené,
Et toutes les saisons pené,
Que lentement aloit le pas
Por çou que foibles iert et las
Dou grant travail, et auques maigres.
Li vilains, qui fu fel et aigres,
Por çou que trop le sent a lent
Le poinst et dist par maltalent :
« Rougel, trop estes alentis,
Por vous ai sovent desmentis
Tous mes voisins qui me disoient,
Por mes bues qui me mesprisoient[d],
Que je n'avroie pas de vous,
Tant fusse d'argent souffratous,
Vint et deus sols de dant Durant.
Et je lor disoie en riant[e]
Par verité, que je n'en mente,
Que je n'en prendroie pas trente,
Non pas trente et deus, au marchié.
Or avés plus le col carchié
Dou jor que n'a nus de ces set,
Si n'avés encor gaires trait !
Trop matin estes ja lassés !
Ains que cilz[f] jors d'ui soit passés
Vous puisse mals ours[g] devorer,
Car trop me faites demorer

la foire de mai. De la même façon que je demande à Dieu de me préserver de la peur, je veux qu'un loup ou un ours t'arrache dans l'instant même ta fourrure, car désormais je ne tire plus parti de ta force : tu tiens la tête trop basse ; que le méchant ours te frappe aujourd'hui même ! »

Tout ce qu'a dit le cruel paysan, Brun l'ours, qui était tout près dans le bois, l'a entendu et écouté attentivement, caché dans un buisson où il avait étendu son cou et ses pattes de devant. Il n'avait pas peur du vent, car aucun chien ne pouvait venir le surprendre à cet endroit. Pour mieux écouter et entendre, il s'était entièrement dissimulé, tout près, dans le buisson. Il n'aurait pas voulu pour treize sous que le paysan l'entendît. La promesse l'a transporté de joie ; il s'est dit à lui-même, à voix basse : « Cette fois, j'ai de la chance : je vais avoir, Dieu merci, à coup sûr une proie ici même. Il ne me faut pas perdre mon temps au risque qu'elle m'échappe ! Je sais assurément où je porterai la proie dont je vais me saisir. J'aurai un bœuf pour moi tout seul, Rougel, qui appartenait au seigneur Liétard. Mais avant qu'il fût à lui, Liétard m'a souvent fait pourchasser par ses chiens, et m'a fait deux ou trois fois arracher ma pelisse malgré moi. Aujourd'hui, je vais le lui faire payer cher : je vais tout de suite me régaler de la chair grasse et tendre de Rougel, que cela plaise ou non.

A erer un sellon de terre.
En lieu de vous m'estuet aquerre
Un buef a la foire de mai.
Se Diex me deffende d'esmai,
Je vorroie que leus u ours
Vous eüst osté au rebous
Le peliçon sans demorance[a],
Car poi pris mais vostre puissance :
Trop portés basse cele chiere,
Mals ours hui cest jor vous fiere ! »
   Quant ç'ot dit li vilains engrés,
Bruns li ours, qui en bos fu prés,
A tout oï et escouté
En un boisson u ot bouté
Le col et les pates devant.
N'avoit mie poor dou vent,
Car nuls chiens nel pot iluec prendre.
Por miex escouter et entendre
S'iert prés d'eus ou buisson repus[b].
Ne volsist pas por treze sous
Que l'eüst li vilains oï.
Molt l'a la premesse esjoï ;
A soi meïsmes dist tous quois :
« Bien m'est avenu ceste fois :
Or avrai ge, Dieu[c] merci, proie
Sans nulle faille en ceste voie.
Ne m'irai or pas delaiant
En[d] aventure por noient.
Por voir sai u je carcherai
La proie qui j'en porterai.
Un buef avrai seul en ma part,
Rougel, qui fu signor Lietart.
Mais ançois qu'il fust primes sienz[e],
Sovent m'a fait sivre as ses chiens
Et fait detirer sor mon pois
Mon peliçon deus fois u trois.
Ancui le vorrai molt chier vendre :
De la char Rougel crasse et tenre
Ferai ancui mes grenons bruire,
Cui que doie abelir ne nuire.

Le paysan peut bien être sûr et certain que j'exigerai d'avoir mon bœuf, car je tiens une promesse pour argent comptant. Il ne le fera pas travailler un jour de plus, car j'aime mieux manger sa chair que mes provisions. Et s'il cherche à s'y opposer ou à faire des difficultés, il peut être bien assuré de s'être engagé dans une dure bataille. Je n'accorderai jamais ni paix ni trêve à ce paysan puant : au contraire, je ne cesserai de lui nuire. Si je peux mettre la main sur lui dans les champs ou, pour son malheur, dans les bois où je serai plus en sûreté, je n'aurai de cesse d'obtenir ce que je veux. S'il ne me rend pas Rougel, mon bœuf, je lui donnerai un tel coup avec ma patte puissante, musclée et plate sur l'échine, la poitrine ou le visage, que je le renverserai sur place. Mais je suis en train de m'égarer : je suis bien convaincu qu'il ne fera rien pour m'empêcher d'avoir pacifiquement mon bœuf, comme il m'en a fait la promesse. Je l'ai entendu à plusieurs reprises le dire et le confirmer solennellement : il respectera sa parole. Il ne peut rien m'enlever : nécessité fait loi[1]. Qu'il le veuille ou non, je l'aurai, et peut-être ne lui en saurai-je aucun gré. » Ainsi se parle à lui-même Brun l'ours, qui eﬆ tenaillé par la faim qui le mortifie, mais il conçoit quelque réconfort à l'idée d'avoir Rougel à coup sûr. Il bondit hors du buisson, rassemble farouchement ses forces et lance un puissant cri de joie sans craindre qu'on

Ce puet bien li vilains savoir
Que je vorrai mon buef avoir,
Car je tienc premesse a catel,
N'en fera mais autre jornel,
Que j'ainc miex sa char que despense.
Et s'il i voet metre deffense
Ne areﬆ, savoir puet[a] sans faille
Que pris avra aspre bataille.
Jamais n'avra envers moi pais
Ne trives li vilains pusnais,
Ançois le greverai tous tens ;
S'aconsivre le puis as chans
Ou en bos, par son mal eür,
Ou jou serai plus asseür,
A çou querre avrai vers lui grant.
Se Rougel, mon buef, ne me rent,
Tel cop[b] li donrai de ma pate,
Que j'ai fort et charnue et plate,
Ou col, ou pis, ou en la face,
Que je l'abatrai en la place.
Mais c'eﬆ folie que je di,
Car je cuic bien savoir de fi
Que ja n'i metra nul areﬆ
Que mon buef en pais ne me laiﬆ
Si conme il le m'a en couvent.
Je l'ai oï loer souvent
Et affermer por veritauble ;
Bien fera[c] sa parole eﬆauble.
Nule riens tolir ne me puet :
Grant cose a en faire l'eﬆuet !
Voelle u ne voelle, je l'avrai,
Ja, espoir, gré ne l'en savrai. »
Ensi parole a soi touz seus
Bruns li ours, qui eﬆ angoisseus
De[d] fain dont il eﬆ amortés,
Mais auques[e] s'eﬆ reconfortés
Por çou qu'il eﬆ en esperance
De Rougel avoir sans doutance.
Dou buisson se trait molt toﬆ fors,
Fierement esqueut tot son cors

l'entende, car il n'y avait tout alentour personne d'autre que Liétard qui était tout faible et vieux, et qui n'avait qu'un valet au lieu de deux pour la moitié de la saison. Mais laissons là ce valet[1].

Revenons à Brun l'ours, qui s'approche du paysan à grandes enjambées. Il a bien visé sa proie : il va bientôt chercher à détacher Rougel. Dès qu'il arrive à proximité de la charrue, il salue Liétard d'une voix forte : « Dieu te sauve, Liétard, cher ami ; ta promesse, ce matin, m'a laissé espérer un gain considérable : je considère que Rougel, ton bœuf, m'appartient, et c'eſt à juſte titre, car ce qui m'a attiré ici de si bon matin, c'eſt la promesse[2] que tu m'as faite lorsque tu as souhaité, dans ta colère, que le méchant ours puisse venir le manger : tu ne peux revenir sur ta parole. Tu te repens trop tard : je lui ferai sentir mes crocs. Détache-le-moi sans faire de manières : ce n'eſt plus le moment de rêvasser ! Détache-le-moi immédiatement, car ce n'eſt plus le moment, pour un homme de bon sens, de faire triſte figure : il doit au contraire, dès le point du jour, comme tu le fais, se mettre à l'ouvrage, par ta richesse[3] ! et c'eſt ainsi qu'il se tire d'affaire. Me fais-tu mauvais accueil ? Paie, car je veux ce qui m'a été promis ! Ne fais pas grise mine pour autant ! J'aimerais mieux être en bière que de voir m'échapper ce butin ! Rougel eſt un animal exténué,

Et jete un molt haut brait de joie,
N'a mie poor que on l'oie,
Qu'il n'avoit prés de nule part
Nului, fors seulement Liétart,
Qui eſtoit tous foibles et viels,
Qu'il n'avoit c'un garçon de deus
Fors que demie la saison.
Atant dou garçon[a] nous taison.
Si reparlerons de Brun l'ors
Qui vers le vilain vint le cors.
Molt set bien sa proie espiier :
Ja vorra Rougel desloier.
Quant il fu prés de la charue,
A haute vois Liétart salue :
« Diex te saut, Liétart, biaus amis,
Ta premesse en ces main m'a mis
En grant esperance de bien :
Je tienc Rougel, ton buef, a mien[b],
Et bien le doi a mien tenir,
Car ça m'as fait si main venir
La premesse que me feïs,
Quant tu par maltalent deïs
Que maus ours le peüſt mengier :
Ne pues ta parole cangier.
Tu es trop tart au repentir :
Je li ferai mes dens[c] sentir.
Desloiés[d] le moi sans dangier :
Il n'eſt or pas tens de songier !
Deslie le moi sans demeure,
Car il n'eſt or pas tens ne eure
Que preudons face chiere morne,
Ains doit tantoſt con il ajourne,
Si con tu fais, coumencier s'uevre,
Par ta richece, et lors recuevre[e].
Fais me tu chiere felenesse ?
Paie, que je voel ma promesse !
N'en fai ja por çou laide chiere !
Je volroie miel eſtre en biere
Que ma promesse n'en portasse.
Rougel eſt une beſte lasse,

chétif, misérable, peu efficace : il ne tire plus rien du tout. Moi, je ne l'attellerai plus, je ne lui ferai plus tirer la charrue ni accomplir d'autre besogne : il remplira bientôt ma panse. Ne fais donc pas cette tête-là, cela ne sert à rien. Si tu refuses de t'arrêter et de détacher Rougel sans protestations, j'ai très envie de venir te donner un bon coup de patte et de t'allonger par terre. À ce moment-là, à ce que je crois, tous tes bœufs seront en mon pouvoir. C'est pourquoi je te dis qu'il vaudrait mieux pour toi que Rougel, accablé par l'âge, m'appartienne tout seul plutôt qu'avec tous les autres. Tu ne connaîtrais plus ni joie ni plaisir si tu les perdais tous. » Le paysan est complètement bouleversé par les propos de Brun : l'angoisse et la colère lui donnent des suées. Il est perplexe et accablé d'être trahi par sa propre promesse. Il regrette profondément les mots qu'il a prononcés, et les tient pour folie. Son esprit bouillonne, mais il sait bien qu'il est impossible de s'opposer à Brun, qui est grand et puissant. Rien ne saurait le réconforter, car il aura étranglé en un clin d'œil tous ses bœufs à l'insu de tout le monde, et lui avec, avant que quiconque le sache. Il vaut mieux pour lui qu'il accepte la perte d'un seul bœuf plutôt que de tous, les uns après les autres, car il sait bien que, s'il se rebiffe contre Brun, l'autre l'étranglera et qu'il n'aura aucune chance d'en réchapper. Il sait bien que la contestation n'est pas de saison : il pourra mieux arriver à ses fins par la prière

Chetive et povre et mal traiant :
De son traire est il mais neant.
Ja nel ferai loier ne traire,
Ne nule autre besoigne faire,
Ains en enplirai ja ma pance.
N'en fai ja laide contenance,
Car tu n'i pues riens conquester.
Se tu ne te voes arester
Et desloier Rougel sans noise,
J'ai grant talent que je te voise
Doner de ma pate dou flat,
Qu'a terre t'abatrai tout plat,
Et lors seront, si con moi samble,
A mon voloir li buef ensamble.
Por çou te di ge que mielz t'iert
Que Rougel, que viellece aquiert,
Soit miens tous seus qu'ensanble tuit.
N'i avroit joie ne deduit
Se tous les avoies perdus. »
Tous s'est li vilains esperdus
De çou que Brun l'ors oï dire ;
De maltalent tressue et d'ire.
Molt est pensis et esbahis
Quant par sa promesse est traïs.
Molt li poise de la parole
Qu'il dist, et molt la tient a fole.
En mainte guise se porpense,
Bien set n'i a mestier deffense
Vers Brun, car trop est grans[a] et forz,
N'i a mestiers nulz reconfors,
Qu'en poi d'eure estranglé avra
Tous ses bues, ja[b] nuls nel savra,
Et lui mort ançois c'un le sace.
Mielz li vient soffrir le damage
D'un seul buef que de tous a tire,
Car bien set, se vers lui s'aïre,
Que lui meïsme estranglera,
Ne ja vis n'en escapera.
Bien set n'i a tençon mestier ;
Mielz puet par proiiere[c] esploitier

que par la colère et l'affrontement physique. Il arrête ses bœufs au milieu du pré.

Il s'incline humblement devant Brun et détache en pleurant son bœuf, Rougel, de si bon matin que sa journée est complètement perdue : il ne pourra plus travailler, car les sept bœufs ne parviendront pas à tirer la charrue, tant la terre est résistante et dure[1]. Il ne cesse de lui jurer ses grands dieux qu'il lui devra une grande reconnaissance s'il accepte d'attendre, pour avoir Rougel, seulement jusqu'au lendemain : « Je vous le donnerai de bon cœur dès le petit matin, par la foi que je dois à mon fils Martin et à ma chère fille Constance, n'ayez aucune crainte à ce sujet. Par pitié, laissez-le-moi jusqu'au matin, vous avez ma parole, pour que Dieu vous mette en joie ! — Liétard, dit l'autre, il n'en est pas question : ne cherchez pas à me causer des embarras ! Qui laisse passer l'occasion ne la retrouve pas. C'est de Renart, qui s'y connaît en tromperie, que je tiens cette maxime : « mieux vaut tenir[2] ! » Je serais le dernier des derniers si je me laissais convaincre par de belles paroles de rendre ce dont j'ai pris possession ! Il est bien fou, celui qu'un autre fou fait déraisonner : si je remettais à demain ce que je tiens à présent en main, tu pourrais dire effectivement que tu as trouvé en moi un vrai fou. Si je remettais au hasard un bien qui à présent m'appartient, je serais complètement fou[3]. Si tu t'échappais de mes pattes, je suis bien convaincu, par saint Jean, que je ne serais pas près de te revoir.

Que par couros ne par meeslee.
Ses bues areste en mi la pree.
Vers Brun l'ors forment s'umelie,
Et en plorant son buef deslie,
Rougel, si main que sa journee[a]
Est toute a nient atornee,
Que nul esploit ne pora faire,
Que li set buef ne poront traire,
Car trop est fors la terre et dure.
Molt sovent li aferme et jure
Que grant merci li devra rendre
Se de Rougel le voet atendre
Trusqu'a l'endemain seulement :
« Molt volentiers et bonement
Le vous rendrai bien matinet,
Foi que doi mon fil Martinet
Ne ma belle fille Constance,
N'en soiés vous ja en doutance.
Vostre merci, prestés le moi
Trusqu'a le matin, par ma foi,
Que Diex bone joie vous doinst !
- Lietart, fait il, n'en[b] avrois point,
Nel tenés vers moi cest anuis[c].
Qui aise atent, aise le fuit :
De Renart, qui guillier ne fine,
Tinc je cest sens : molt vaut sesine[d].
Molt par seroie ore falis
Se jou ce dont je sui saisis
Rendoie por bele parole.
Trop[e] est cils folz cui folz afole :
Se je metoie[f] ore a demain
Çou que je tieng ore en me main,
Dont m'avroies tu bien trové
Apertement por fol prouvé.
S'en aventure me metoie
De la cose qui ore est moie,
Bien seroie folz atapés.
Se de moi ere eschapés,
Je cuic et croi, par saint Jehan,
Ne te verroie mais auuan.

Tu ferais tout ton possible pour éviter de te trouver sur mon chemin : de cette façon, tu aurais vite fait de m'appliquer le proverbe “ un mal pour un bien ”. Quand on rend service, on est mal récompensé. Si j'avais accepté que tu me fasses un serment, tu te serais vite parjuré. Je me défie de tous les paysans du monde depuis une expérience mémorable que j'ai faite. On dit que chat échaudé craint l'eau froide : on peut à juste titre me dire échaudé. En effet, un cochon de paysan sans foi a été parjure envers moi l'an dernier, sans s'en repentir le moins du monde, sans m'en demander pardon et sans me donner de compensation. C'était l'année passée, avant les vendanges : il jura Dieu et ses anges que, aussi vrai qu'il demandait à Dieu de lui donner la santé, il me donnerait à foison de ses brèches et de son miel, que j'aime par-dessus tout, si je lui laissais deux chiots sur lesquels je comptais, le soir, pour mon dîner. Je lui fis confiance, comme un imbécile : il n'y a pas de pire gage chez un paysan. Non, vraiment, je ne l'aime pas : aucun homme de bon sens ne doit lui porter de l'estime, car il est impossible de soumettre un paysan à la justice, comme de le mater. Il est persuadé de s'être tiré d'affaire du moment que l'on fait confiance à sa parole. Il ne fera plus ensuite aucun effort pour demander un délai. Le paysan fait trop peu de cas de ses serments : il n'a pour eux ni attachement, ni crainte, ni estime. Il faut être

A ton pooir te garderoies
De toi metre mais en mes voies :
Ainsi m'avroies tu tost[a] fait [frait ! ”
Çou qu'on dist : “ de bienfait, col
Mal[b] por bien a on por service :
Se ta foi en avoie prise,
Tost en mentiroies ta foi.
Tous les vilains dou mont mescroi
Por un vilain dont me sovient.
On dist : “ Escaudés ewe crient ” ;
Par droit escaudés en doi estre,
Por un fel vilain de put estre
Qui awan sa foi me menti,
Ne onques ne s'en repenti
Ne respit ne m'en demanda,
Ne envers moi ne s'amenda.
Ce fu awan, devant vendenges,
Que on jura Dieu et ses angles[c],
Ne, se Diex li donast santé,
Qu'il me donroit a grant planté
De ses bresses et de son miel,
Que je ainc plus que riens soz ciel,
Se deus chaeles[d] li rendoie
Qu'au soir au mengier atendoie.
J'en pris la foi, n'en fui pas saiges,
Qui ore est mais li pires gaiges
Qui soit en l'ostel au vilain.
Je ne sui mie cius qui l'ain :
Nuls preudons ne le doit prisier,
C'on ne puet mie justicier
Vilain, ne avoir en destroit.
Bien li samble qu'escapés soit
Puis c'on le voet par sa foi croire,
Ja puis n'en fera un seul oirre
Por querre de sa foi respit.
Trop a foi vilains en despit,
Ne l'ainme, ne crient ne ne prise.
Folz est qui par foi le justise

insensé pour traiter avec lui en se fiant à sa parole quand on dispose d'autres moyens, car il lui eſt bien trop peu fidèle. Je ne conseille à aucun seigneur au monde, s'il se saisit de son paysan et le met en prison à la suite d'un délit ou d'une fraude sur la taille, de le libérer simplement sur parole : ce n'eſt pas une garantie suffisante. Je parle par expérience : les paysans se sentent bien tranquilles, dès qu'on leur propose d'engager leur parole. Aucun homme sensé ne doit s'y fier. Je ne vois pas comment je pourrais te faire confiance au point de renoncer à Rougel, mon bœuf, car je redoute, en te faisant confiance, la tromperie et le manque de foi que j'ai rencontrés chez maint autre. — Seigneur Brun, cela eſt certain, répond Liétard en pleurant tant et plus, je le sais bien, j'en prends Dieu à témoin, il y a dans le monde des gens de toute sorte : les uns sont purs de tout péché, et beaucoup d'autres ont commis les fautes les plus criminelles. Et il y en a beaucoup plus de déloyaux que d'honnêtes, qui n'ont aucun scrupule à manquer à leur parole pour un rien ; mais il y en a un certain nombre, ce ne sont pas des hiſtoires, qui sont des hommes honnêtes et sincères, fidèles à Dieu, et qui ne voudraient jamais, pour rien au monde, être parjures. Puisse Dieu ne jamais me laisser consentir à renier ma parole envers quiconque ! Je serais vraiment en proie au péché, et Dieu m'aurait bien oublié, si je ne tenais pas parole :

S'il le puet en autre maniere
Juſticier, car trop l'a poi chiere.
Ne lo a nul signor en terre[a],
Se son vilain prent et enserre
Por son forfait ne por sa taille,
Que li vilains cuite s'en aille
Et s'afiance seulement :
Poi i a d'asseürement.
Je di çou que j'ai essaié :
Ne sont pas vilain esmaïé,
Puis que vient as fois affier.
Nuls preudons ne s'i doit fier.
Je ne sai coment tant te croie
Que Rougel mon buef te recroie,
Car je douc molt, se jel te croi,
La tricherie et la nonfoi
Que j'ai en maint autre trové.
- Sire Brun, vretés eſt prové,
Respont Lietars, et forment plore,
Bien le sai, se Diex me secore,
De maintes guisez a gens el monde,
Car li un sont de pechié monde,
Et mains en i a entechiés
De tous les crimineus pechiés,
Et desloiaus en i a mains
A grignor planté que des sains,
Qui ne se vont pas esmaiant
De mentir lor fois por noiant,
Et pluisor sont, ce n'eſt pas fauble,
Qui sont proudome et veritauble
Et ont vers Damredieu[b] bon cuer,
Ne ne vouroient a nul fuer
Por nule riens lor fois mentir.
Ja Diex ne me laiſt consentir
Que ma foi mente a home né !
Trop m'avroit pechié sormonté
Et Diex mis en grant oubliance,
Se je mentoie ma fiance :

pour Dieu, laissez-moi Rougel, demain vous en disposerez en toute liberté. Par la foi que je dois à Brunmatin, ma femme, je vous le ramènerai ici même demain, de bon matin, sans chercher à vous faire tort. »

Brun l'ours répond : « Eh bien, emmène-le ! Donne-lui donc du foin et de l'avoine : je le préférerais plus gras, mais cela n'est guère possible, car il lui faudrait un long repos. Je comptais bien, avec lui, satisfaire ma faim immédiatement, mais je l'apprécierai tout autant demain que je l'aurais fait aujourd'hui, et je vais me remettre en chasse dès maintenant. »

Il fit alors prêter serment au paysan et quitta la plaine à grandes enjambées. Il entra dans le bois, dans une lande touffue, pour y chercher pitance. Pendant ce temps le paysan, en proie à l'angoisse et à la colère, détacha ses huit bœufs pour les faire paître : il ne se sentait pas bien, c'est pourquoi il les détacha si vite ; la colère et l'angoisse lui ôtaient jusqu'à l'appât du gain. Tout en marchant, il se mit à se plaindre à haute voix à Rougel — il n'avait pas alors envie de chanter ! — : « Hélas ! Rougel, mon bœuf beau et grand, j'ai bien des raisons de me lamenter à ton sujet ! Il est normal que je le fasse, quand je me suis moi-même privé de toi ! Ma langue folle et perverse te mettra demain en mauvaise posture ! Je t'ai livré entre des mains cruelles, celles de Brun l'ours qui n'a aucune pitié. Demain, tu

Por Dieu, Rougel me recreés,
Ja demain ne vous iert veés.
Par la foi que doi Brunmatin,
Ma mollier, demain, bien matin,
Ci meïsmes le ramenrai,
Que ja vers vous ne mesprendrai. »
Bruns li ours respont : « Dont l'en mainne,
Si li donne fain et avainne :
Je vorroie qu'il fust plus cras,
Mais ce ne puet ore estre pas,
Car sejor i convenroit grant.
De lui me cuidai maintenant
Orendroit me fain[a] estanchier,
Mais je le ravrai autant chier
Demain conme orendroit aroie,
Et le porquerrai[b] a des proies. »
Atant prit la foi dou vilain,
Si se mist grant cors hors dou plain.
Ou bos, en une espesse lande
Entra por querre sa viande.
Entre ces coses li vilains,
Qui d'ire et d'anguisse fu plains,
Desloia ses uit bues por paistre :
Ne puet a aise des cors estre,
Por çou les desloia si tost,
Que l'ire et l'angoisse li tolt
De gaaignier tout le talent[c].
A Rougel se prist en alant
A haute vois a dementer,
N'a[d] or pas talent de chanter :
« Ahi ! Rougel, biaus buef et grans,
Por vous doi estre molt dolans !
Si sui je si conme estre doi,
Quant je vous ai tolu a moi !
Ma parole fole et malvaise
Vous metra demain a malaise !
En males mains vous ai gitié,
A Brun[e] l'ors qui est sans pitié.
Demain de vous se goustera ;
Cilz gousters trop me costera.

feras son régal, et cela me coûtera bien cher. On a bien raison de dire : “ À force de gratter, la chèvre a mauvaise litière[1]. ” J’étais trop heureux ce matin, quand je livrais par des promesses mon bien à autrui. Si à présent Brunmatin, la belle si habile, me blâme âprement et me tance pour ma légèreté et pour la perte subie, je ne dois pas en être surpris. Moi qui avais coutume de prodiguer des conseils à tous mes voisins, même aux plus sages, j’ai bien cherché mon propre malheur. Hélas ! Dieu m’a grandement pris en haine, pour que j’en sois venu à me trahir moi-même ! À présent je suis plus niais qu’un fou, moi qui me trahis moi-même ! Maudite soit ma langue ! Un malheur n’arrive jamais seul : ce que je redoute le plus, c’est de perdre tout ce que je possède, et que le malheur s’acharne sur moi jusqu’à ce qu’il ne me reste plus rien, car la semaine commence bien mal. Je ne ferai plus d’affaires désormais. Parti de rien, j’avais en dix ans mis quelques biens au soleil ; j’avais bien amassé cent livres ou plus, sans compter le reste : de terres, vignes, prés, bœufs et vaches, blé, vin, lard et fromages j’avais plus, grâce à Dieu, que n’importe quel paysan des environs. Maintenant je crains que tout cela ne disparaisse, et je suis vraiment persuadé et convaincu que je cours à la catastrophe. Ce matin, je pensais que j’avais trop de huit bœufs pour tirer ma charrue ! Il y en a qui tiennent une marotte et une massue

Voirement, dist voir cius qui dist :
“ Tant grate chievre que mal gist. ”
G’estoie trop a aise hui main,
Quant je metoie en autrui main
Par promesse la moie cose.
S’or me blasme forment et cose
De ma folie et de ma perte
Brunsmatins, la bele, l’aperte[a],
Ne m’en doi mie mervillier.
Jou, qui soloie consillier
Tous mes voisins et les plus saiges,
Ai quis mon mal et mon damage.
Las ! or m’a Diex trop enhaï,
Quant j’ai moi meïsmes trahi !
Or sui je plus que fols naïs[b],
Quant je meïsmes me traïs !
Dehé ait hui tote ma geule,
Cui avient une, n’avient seule :
C’est çou que jou crien plus et dout,
Que je ne perde le mien tout,
Et que si sovent me meschiece[c]
Que mes avoirs a nient chiece,
Car donee m’est male estraine[d]
Au premier jor de la semaine.
Or ne serai mais marcheant ;
J’estoie de si grant neant
Venus a auques en dis ans,
Que deniers avoie gisans
Bien entor cent livres u plus,
Sans autres coses le sorplus :
Terrez, vignes, prés, buez et vaches,
Froment, vin et lart et fromaiges
Aveie plus, la Dieu merci,
Que vilains qui fust prés de ci.
Or crienc que tout a neant aille,
Et cuic et croi sans nulle faille
Entrés sui de perdre[e] en la voie.
Hui[f] main m’iert avis que j’avoie
Trop en uit bues en ma carue.
Telz porte borrel et maçue

énorme et pesante sur leurs épaules et que l'on devrait considérer à tous égards comme moins fous que moi[1]. Il eſt parfaitement normal que je récolte les embarras que j'ai recherchés : il me faut boire le vin de ma folie. Assurément, aucun homme de bon sens ne me plaindra pour le dommage que je subirai, car je l'ai bien cherché, et je récolte ce que j'ai semé : il eſt logique que je le subisse ! » C'eſt ainsi que gémit et s'effraie maître Liétard face à lui-même. Pendant ce temps, maître Renart s'était mis en chasse de bon matin dans un bois très proche du chemin, quand il entendit aboyer tout près de lui des chiens qui le talonnaient, et les cris d'un paysan qui les excitait par la forêt : il ne songe nullement à s'arrêter, mais court vite se mettre à l'abri. Il se dissimule dans le creux d'un chêne jusqu'à ce que se soient éloignés les chiens qui l'avaient mis à bout de forces. Il n'a aucune envie de sortir de ce creux tant que les chiens sont à proximité : au contraire, il s'y repose et s'y prélasse, et y fait un petit somme. Tandis qu'il se repose dans ce creux, il entend le paysan qui pleure et gémit à haute voix auprès de ses bœufs : il saute alors de sa cachette. Il lui semble qu'il peut bien la quitter, puisqu'il n'entend plus de chien aboyer. Il sort du bois, va droit vers l'essart où il voit le paysan qui se lamente en pleurant. Il s'élance vers ce dernier. Quand il arriva auprès de lui d'un bond rapide, il lui dit : « Dieu te sauve, manant ! Qu'as-tu ? Pourquoi

Grosse et pesant desus son col
Qu'on devreit tenir a mains fol,
En tous endrois, que je ne sui.
Il eſt bien raison que l'anui
Que je m'ai porcacié reçoive :
Drois eſt que ma folie boive.
Certes, ja mais hons qui riens sace[a]
Ne me plaindra de mon damage,
Car jel m'ai quis u porcacié,
Si l'ai si con je l'ai tracié :
Il eſt bien raisons que je l'aie ! »
Ensi se demente et esmaie
A soi meïsmes dan Lietart.
Entre ces coses dans Renart
Proie porcaçoit par matin
En un bos molt prés dou chemin,
Quant il oï abai des chiens
Qui molt li eſtoient prochien,
Car molt prés l'aloient sivant,
Et uns vilains aprés huiant
Aprés les chiens par la foreſt :
N'a or pas talent qu'il s'areſt,
Ains cort a garison molt toſt.
Ou cruelz d'un chaisne se repoſt
Tant que li chien soient passé
Qui molt l'avoient ja lassé.
N'a talent d'iſtre dou cruez mais[b]
Tant que li chien soient si prés,
Ains se repose et eſtendelle[c]
Ou crues, et un poi i soumelle.
Tandis con se repose ou crues,
Li vilains qui eſt a ses bues,
Qui pleure et se demente en haut,
Entroï, et fors dou[d] crues saut.
Vis li eſt qu'aler s'en puet bien,
Puisqu'il n'oï abai de chien.
Dou bos iſt, a l'essart va droit,
La ou le vilain eſter voit
Qui se dementoit en plorant.
Vers le vilain s'en vient corant.
Quant prés de lui vint le grant saut,
Si li diſt : « Vilain, Diex te saut !

te lamentes-tu ainsi ? — Seigneur, je ne te le dirai pas, par mon œil, car si je le faisais, je n'y gagnerais rien. Si je te livrais mes réflexions, tes conseils ne pourraient m'être d'aucun secours[1]. — Misérable manant, que Dieu te maudisse ! Tu es vraiment insensé ! Je vois bien que tu ne sais pas à qui tu as affaire. Certes, si tu le savais, si désespérée que fût ta situation, si grande que fût ton inquiétude, tu te serais calmé à la seule idée que je puisse voler à ton secours. Je suis bon avocat, par la foi que je dois à saint Pantaléon ! À la Cour de Noble le lion j'ai intenté nombre d'âpres actions et j'ai souvent transformé le droit en tort ou le tort en droit : c'est ce qui se produit souvent, car c'est l'habitude des plaideurs. J'ai plus d'une fois fait perdre son temps à mainte bête sauvage : à l'une, j'ai fait briser la tête, à l'autre le cou, ou encore la cuisse. Tu n'imagines pas que l'on puisse faire autant de mal ou de bien que je sais moi-même en faire. Un jour j'ai fait descendre dans le puits Isengrin, mon cher compère[2] : je l'aurais fait alors aussi bien à mon père. On ne doit pas s'en étonner ; je le fis monter dans un seau, à un puits où il y en avait deux : ce fut une plaisanterie amusante à laquelle je me livrai dans une abbaye de moines blancs. J'aurais eu bien du mal à m'échapper de ce puits : j'y serais mort ou j'aurais été pris si je n'y avais coincé Isengrin. Il s'était appuyé sur la margelle du puits, qui avait une voûte de plâtre.

Que as tu ? Por quoi fais tel duel ?
- Sire, nel savrois, par mon oel,
Car se jel vous avoie dit,
G'i conquerroie molt petit.
Se mon consel vous descouvroie,
Ja par vostre consel n'avroie[a]
Ne nul consel ne nul aïe.
- Folz vilains, que Diex te maldie !
Trop par es folz, or sai je bien
Que tu ne me connois de rien.
Certes, se tu me coneüsses,
Ja si desconsilliés ne fusses,
Ne de nule riens esmaiés,
Que tot ne fusses apaiés
Por tant que[b] te vosisse aidier.
Je sui bons maistrez de plaidier,
Foi que doi saint Pantelion.
Ens en la cort Noble le lion[c]
Ai ge meü maint apres plait,
Et ai souvent de droit tort fait,
Et mainte fois de tort le droit :
Ensi covient sovent qu'il soit,
Car[d] plaideor l'ont a usage.
Sovent a rendu le musage[e]
Par moi mainte salvaige beste[f] :
A l'une ai fait brisier la teste,
L'autre le col, l'autre la cuisse.
Tu ne ses pas c'on faire[g] puisse
Tant mal, tant bien con faire puis.
Je fis ja avaler ou puis
Dant Ysengrin mon chier conpere,
Si feïsse jou lor mon pere.
Nel doit on tenir a mervelle :
Jel fis entrer en une selle
Ou puis ou avoit saiaus deus,
Ce[h] fu bone guille et boins jeus,
En une abeïe as blans moines.
D'iluec escapasse a grant painne[i],
Ou mors ou retenus i fusse
S'Ysengrin detenu n'eüsse ;
Si s'ert apoiés a l'enchastre
Dou puis qui ert voltez de plastre.

Je lui attendris pieusement le cœur en lui faisant croire que j'étais au paradis terrestre, et il déclara qu'il voudrait s'y trouver. Mais ce désir lui causa des ennuis : je lui appris à prendre un bon bain, et je sortis du puits. C'est encore lui que, avant Noël, à l'époque où l'on met les jambons au saloir, je fis pêcher dans un étang en usant de ruse et de subtilité : ainsi, sa queue fut prise par la glace gelée avant qu'il s'aperçût de ma ruse[1]. J'ai mangé maint bon poisson et mainte anguille, par une grande chance, dans la charrette du marchand, en faisant le mort au milieu du chemin, parce que la faim me tenaillait. On me jeta dans la charrette : les poissons m'incommodèrent[2]. J'emportai deux colliers d'anguilles fraîches et salées, dont je fis ensuite se régaler Isengrin, mon cher compère. Il me suivit jusque dans ma demeure, où il sentit l'odeur des poissons. Il me pria avec simplicité, à voix basse et avec assurance, de l'héberger, mais je lui répondis qu'il lui était impossible d'entrer, car seuls pouvaient le faire ceux qui étaient de notre ordre. Pour l'allécher et le piéger je lui donnai un morceau d'anguille dont il délecta ses mâchoires. Il dit qu'il souhaiterait recevoir la tonsure, et je lui en fis une large, assurément, sans utiliser de rasoir ni de ciseaux : je lui fis tomber violemment les poils en versant dessus une pleine marmite d'eau bouillante. La tonsure fut si vigoureuse que les poils et le cuir dégringolèrent partout où

De pitié li fis le cuer tenre
Que je li fis croire et entendre
Que j'iere[a] en paradis terrestre,
Et il dist qu'il i vorroit estre.
Mais ses voloirs le fist doloir :
En l'ewe li apris son cors[b]
A baignier, et j'en issi fors.
Lui meïsmes devant Noël,
Quant on met les bacons en sel,
Fis je peschier en un estan
Par mon barat et par mon san,
Si q'ançois li fu saielee[c]
La queue a la glace gelee
Que il s'aperçust de ma guille.
Maint bon poisson et mainte anguille
Menjai, car molt en fui cheant,
En la charete au marcheant,
Que mort me fis enmi ma voie,
Por çou que trop grant fain avoie.
En la charete fui rués :
Des poissons fui tous anuiés.
D'anguilles fresses et salees
Enportai ge deus hardelees,
Dont je fis puis tous delichier
Ysengrin mon conpere chier.
Aprés moi vint a mon manoir,
Si senti les poissons oloir.
Sinplement, o vois clere et basse,
Me proia que jel herbergaisse,
Mais je li dis que c'ert noient
De l'entrer, car n'entroit laiens
Nulz hons qui ne soit de nostre ordre.
Por alichier et por amordre[d]
Li donai d'anguille un tronçon
Dont il delecha son grenon.
Dist qu'il vorroit couroune avoir,
Et je li fis large, por voir,
C'onques n'i ot rasoir ne force ;
Les poilz li abati a force
A plaine ole d'ewe boutice[e].

l'eau était tombée, et je lui ai tellement meurtri la tête et le visage qu'on aurait dit un chat écorché. Voilà quel tour j'ai joué à Isengrin. Ce ne sont pas des histoires : beaucoup de gens le savent. J'ai trompé maint homme sensé et filouté maint sage, et j'ai aussi donné maint bon conseil. Il est bien juste que l'on m'appelle Renart. — Par les saints de Dieu, répond Liétard, c'est donc vous Renart, noble seigneur ? J'ai souvent entendu maint sage parler de vous en bien comme en mal. Il n'y a, je crois, nulle part jusqu'à Rome d'individu plus rusé ni plus savant que vous, car vous avez volé, grâce à votre subtilité, le fromage de Tiécelin, le corbeau, le fils de Chanteclin : vous avez bien su le berner, en le faisant chanter tant et si bien que le fromage lui échappa. Vous en avez ébahi plus d'un, vous avez une grande réputation de subtilité. Je crois que même le plus insensé des hommes n'a jamais manqué de trouver auprès de vous une aide efficace s'il vous a demandé conseil d'un cœur sincère. Seigneur, pour Dieu, venez à mon secours, vous qui avez donné maint bon conseil à tant de désespérés. J'ai la tête toute tourneboulée par la douleur, la colère et le souci qui me troublent complètement l'esprit.

« Parle donc, manant : je te conseillerai sur ce que tu sauras m'expliquer. Tu pourras vite en faire l'expérience, pourvu que tu me dises toute la vérité. — Oui, seigneur, je vais le faire.

La courone fu si foitice
Que poilz et cuirs tous jus ala
Par la ou l'ewe avala,
Et teste et vis li ai torcié,
Si qu'il samble cat escorchié.
Ysengrin fis je ceste sausse :
Ce n'est or pas parole fausse,
Ains est de mainte gent seü ;
Maint prudome ai je deceü
Et maint saige abriconné,
Et s'ai maint bon consel donné.
Par mon droit non ai non Renart.
- Par les sains Dieu, respont Lietars,
Estes vous çou Renart, biau sire ?
J'ai sovent de vous oï dire
Et bien et mal a maint prudome.
Il n'a, je cuic, lieu jusqu'a Rome
Plus requis de vous ne plus saige,
Car vous eüstes le froumaige,
Par vostre sens, de Tiecelin
Le corbel, le fil Canteclin :
Bien le seüstes enchanter,
Qui tant le fesistes chanter
Que li froumaiges li chaï.
Maint preudome avés esbahi,
Molt par avés de sens grant los ;
Je cuit qu'il n'est nuls hon tant folz[a]
Qui de cuer consel vous rovast,
Que sempres en vous nel trovast.
Sire, por Dieu me consilliez,
Vous qui a mains desconsilliés
Avés maint bon consel donné.
Le chief ai wit et estoné
De duel, de l'ire et de l'espant
Dont tous est desvoiés mes sans[b].
- Or di, vilains, consel avras
De que çou dire me savras.
Tost t'en poras apercevoir,
Mais que dou tot me dies voir.
- Certes, sire, si ferai je[c].

Ce matin, le démon m'avait bien assiégé et retenu dans ses liens, pour que moi, qui ai tant d'expérience, j'aille dire pareille folie : mais il arrive à un sage de commettre des actes insensés. Ce matin, par malheur, à cause de la grande dureté de ma terre, je dis dans ma colère à Rougel, qui avait bien du mal à tirer, que le méchant ours pouvait le manger, ou encore un loup qui l'attaquerait. Brun l'ours ne se le fit pas répéter : il voulut l'avoir sans conteste, et il est vrai qu'il lui revenait. Il me l'a laissé jusqu'à demain. Au matin, quand il se lèvera, il me faudra perdre mon bœuf. Mais ce qui me plonge dans le désespoir, et le dommage est important, c'est que jamais je ne retrouverai nulle part un si bon bœuf. » En le voyant si affligé, Renart lui répondit en riant : « Manant, dit-il, calme-toi ! Un jour de délai vaut cent sous. Je ne veux plus t'entendre te lamenter : après la tristesse vient une grande joie. Grâce à ma ruse et à mon habileté, je te ferai vite retrouver le sourire. Je suis impatient de t'exposer une ruse extraordinaire, par laquelle je te permettrai de conserver Rougel et d'avoir l'ours de surcroît. À ce moment-là, tu serais bien tranquille. Mais tu m'en récompenserais bien mal, selon mon opinion : un paysan ment volontiers à longueur de journée, et ne pense qu'au mal. — Seigneur, fait l'autre, vous n'y pensez pas ! Puisse le Haut Roi ne pas me haïr au point que je

Bien m'avoit hui main assegié
Malfés et mis en ses liens,
Quant jou qui bien sui anciiens
Si fole parole disoie,
Mais saiges hons sovent foloie.
Hui matin, par maisaventure,
Por ma terre qui trop est dure,
Dis a Rougel[a] con hom iriés,
Qui trop est de traire enpiriés,
Que malz ours mengier le peüst,
U leus qui sore li corust.
Bruns li ours en oubli nel mist[b] :
Avoir le volt sans contredit,
Et il fu voirs qu'avoir le dut.
Jusqu'a demain le me recrut.
Le matin, quant se levera,
A perdre le me covenra ;
Mais çou por coi je sui dolens,
Que li damaiges i[c] est grans,
Jamais nul si bon buef n'avrai,
N'en nul lieu ne le troverai. »
Renars en riant li a dit,
Por çou que trop destroit le vit :
« Vilains, fet il, or ne te chaut !
Un jors de respit cent sols vaut.
Gar que plus dementer ne t'oie :
Aprés le duel vient la grant joie.
Par ma guille et par mon savoir
Te ferait tost grant joie avoir.
J'ai en talent que je te die
Une mervilleuse voidie,
Que Rougel cuiter te ferai,
Et l'ors meïsmez te rendrai.
Lores seroies tu bien cuites.
Mais i avroie povres merites[d]
De toi, si con je croi et pens :
Vilains ment volentiers tous tens[e],
Et trop est de mal apensés.
- Sire, fait[f] cil, ja n'i pensés !
Ja li Haus Rois si ne me hee
Que ja cose vous soit vee !
Se vos Rovel[g] me poés rendre,

vous refuse quoi que ce soit. Si vous parvenez à me rendre Rougel, vous pourriez considérer comme vôtre tout ce que je possède. — Je vais donc m'en occuper, et je me mettrais vite au travail si j'avais ton beau coq Blanchart[1], que j'ai vu hier dans ton enclos. — Seigneur, j'irai vous le donner avant demain matin : avec dix petits poulets gras, vous en ferez ce que vous voudrez. Je vous les remettrai[2] demain, n'ayez aucun doute là-dessus. » Et Renart lui a dit sans crainte : « Par la mort de Dieu, écoutez-moi ! Brun l'ours viendra ici demain matin avant la messe, persuadé d'obtenir son dû. Demain matin, quand tu viendras, tu prendras, sous ton manteau, discrètement, une cognée qui soit tranchante et fraîchement aiguisée avec un manche solide, et un couteau bien effilé comme un couteau de boucher. Et moi, qui sais bien écorcher[3], je l'épierai sans délai et, dès que je le verrai approcher, je ferai près d'ici une telle sonnerie de cor, un tel vacarme et je pousserai de tels cris que le bois et la plaine, sans mentir, retentiront tout alentour. Brun l'ours, tout étonné, te demandera qui fait tout ce bruit : il faut que tu lui dises aussitôt, sans avoir honte de mentir, que c'est la suite du comte qui possède ce bois et cette terre, qui est partie à la chasse, les uns à cheval, les autres à pied. Tous portent un épieu, un bon bâton, un arc, ou une hache.

Tout çou que j'ai poriés prendre
Con la vostre cose demainne.
- Dont en enterrai jou en painne,
Et tost en seroie en la voie[a]
Se ton bel coc Blanchet avoie,
Que je vi ier en ton plaissier.
- Sire, jel vous irai baillier
Ançois demain al matinet,
Et o tout dis cras poucinet
Seront tout a vostre plaisir :
Demain vous en ferai saisir,
N'en soiés ja en nule doute. »
Et Renars li a dit sans doute[b] :
« Por la mor Dieu, entendés ça !
Bruns li ours venra demain ça
Le matinet, devant la messe.
Avoir cuidera sa promesse.
Demain matin, quant tu venras,
Soz ta chape en ta main prenras
Tout coiement une cuignie
Qui soit trenchant et aguisie
Tot de novel en un fort mance,
Et un coutel qui bien fort tranche
Con ce fust coutialz a bouchier.
Et jou, qui bien sai escorchier,
L'espierai sans atendue,
Et quant je savrai sa venue
Ferai ci prés tel cornerie
Et tel cri, et tel huerie,
Que tot entor moi, sans mentir,
Ferai plain et bos retentir.
Bruns li ors te demandera,
Por çou qu'il s'esmervillera,
Qui est ce qui tel noise fait :
Que tu li dies entresait,
N'aies mie[c] de mentir honte,
Que c'est la maisnie le conte,
Cui cilz bos est et ceste terre,
Qui venu sont venison querre,
Maint a cheval et main a pié ;
N'i a nul qui ne port espié
U bon levier, u arc, ou hache ;

Ils ont tous l'intention de mettre à mal maintes bêtes sauvages, car le comte veut, à l'occasion de la fête de Pentecôte, remplir son château de venaison. Quand tu lui auras raconté cette histoire le mieux possible, sache bien qu'il sera tout heureux que tu l'aides à s'allonger dans un sillon et à le recouvrir de terre. Toi, fais-le s'il t'en prie — et il le fera, j'en suis bien sûr. Tiens ta cognée à portée de main ; quand tu le verras bien allongé, attends encore quelques instants et ne te montre pas peureux : assomme-le vite avec la cognée ; frappe et refrappe, cogne et recogne, jusqu'à ce qu'il ait une couronne sanglante. Enfonce-lui alors dans la gorge le couteau de bonne forge, et laisse-le largement saigner : sa chair n'en sera que meilleure. Tu l'emporteras de nuit, en cachette, car tu aurais vite de graves ennuis si le comte venait à le savoir[1] : il te priverait de tous tes biens, et peut-être même te ferait-il exécuter. Tu pourras découper l'ours en bons morceaux, tu le saleras dans ton lardier et avec le cuir tu feras faire d'excellentes attaches pour les fléaux. Mais prends garde à être bien loyal et à me payer de retour : car tu profiteras plus de l'affaire que moi, puisque je te rendrai Rougel intact et que grâce à moi tu auras, discrètement, chez toi l'ours en salaison. Tu te seras bien débrouillé. » L'astuce que Renart a exposée a bien remonté le moral du

Ancui vorront faire damaige
Tuit a mainte salvaige beste,
Que li cuens voet contre la feste
De Pentecoste sa maison
Molt bien garnir de venison.
Quant cest barat dit li avras
Molt bien, au mielz que tu savras,
Ce sachiés qu'il l'avra molt chier
Que tu l'aides a couchier[a]
Et a covrir dedens ta roie,
Et tu le fais si le te proie :
Si fera il, ce sai ge bien.
Ta coignie prés de toi tien :
Quant le verras bien estendu
Et un poi avras atendu,
Ne samble mie couart homme,
De la cuignie tost l'assomme ;
Fier et refier, done et redone,
Tant qu'il ait vermelle corone,
Et le coutel de bone forge
Li boute par desous la gorge.
Lors le fai durement sainnier,
Miex varra sa char au mengier.
De nuit l'en menras en repost,
Que damaige i avroies tost
Se li cuens le pooit savoir :
Il te torroit tot ton avoir
Et te feroit espoir deffaire.
Bones pieces en poras faire,
En ton lardier le saleras
Et de la pel faire feras
Molt bones chapes a flaiaus.
Mais gardes que soies loiaus
De rendre moi le[b] guerredon,
Car tu avras trop grignor don
De moi que de toi ne prendrai,
Car Rougel cuite te rendrai
Et par moi avras l'ors en sel
Tot coiement en ton ostel.
Lors avras tu bien esploitié. »
Bien a fait le vilain haitié
La guille que Renars a dite,

paysan, et celui-ci en est très heureux : jamais il n'en a entendu d'aussi bonne. Il l'en remercie plus de cinq cents fois. Et il dit à Renart : « Vous aurez à foison, à votre gré, chapons, poules et coqs. Je vous recommande à Dieu, et je m'en vais. »

Le paysan rentre chez lui, tandis que Renart se dirige vers le bois qu'il préférait au terrain découvert. La ruse que Renart a préparée réjouit beaucoup le manant, qui n'a plus de sujet d'inquiétude : au contraire, son cœur est en joie. Il rentre chez lui en chantant, car il compte bien avoir sous peu de la viande d'ours dans son lardier. Dès la pointe de l'aube, le paysan se leva dans l'allégresse. Il prit un bon couteau sous son manteau : si Brun l'ours en réchappe vivant, il s'en voudra à mort. Il prend une cognée tranchante, qu'il dissimule de même, et il appelle un jeune valet. Il a l'impression d'être trop lent : il est impatient de retrousser la peau de Brun l'ours avec son couteau affûté. Il pique ses bœufs le plus possible et va au trot vers son essart, le couteau et la cognée cachés sous son manteau. Pendant qu'il s'applique à labourer, Brun, impatient d'arriver, et connaissant tous les passages du bois, vient vers l'essart au grand galop, désespéré, regrettant sincèrement[1], mais il ignore ce qui lui pend au nez. Il est persuadé que Rougel va lui échoir. Il se dirige tout droit vers la charrue et crie d'une voix forte à Liétard :

Et li vilains molt se delite :
Onques si bonne n'ot oïe.
Plus de cinc cenz fois l'en mercie.
Si dist Renart[a] : « A grant plenté
Avrois a vostre volenté
Chapons et gelines et cois.
A Dieu vous conmant, je m'en vois[b] ! »
Li vilains a l'ostel s'en vait,
Et Renars vers le bos se trait
Que il amoit plus que le plain.
Molt a esbaudi le vilain
La guille que Renars a faite.
De noiant mais ne se dehaite,
Ains a le cuer liet et joiant.
A son ostel s'en va chantant,
Que il cuide bien sans targier
Avoir char d'ours en son lardier.
Tantost con l'aube s'escreva,
Li vilains molt liés se leva.
Un bon coutel mist soz sa chape :
Se Bruns li ours vis s'en eschape,
Il ne s'aimme ne ne se prise[c].
Une tranchant cuignie a prise,
Qu'il mist sous sa chape a celé.
Un garçonnet a apelé.
Avis li est que trop demore :
Il ne cuide ja veoir l'ore
Qu'il ait a son trenchant coutel
A Brun l'ours reversé la pel.
Ses bues chace plus que il pot,
A son essart en vint le trot,
Et le coutel et le cuignie
Ot desouz sa chape mucie.
Tandis qu'il entent a erer[d],
Bruns, qui ne se volt atarder,
Qui sot dou bos tous les trespas,
Vint a l'essart plus que le pas,
Desperés, de cuer regretant,
Mais il ne set qu'a l'uel li pant.
Bien cuide que Rougel siens soit.
Vers la charrue vient tot droit.
A haute vois Lietart escrie :

« Allez, détache les bœufs, détache-les ! Pourquoi lui as-tu mis le joug ? Tu ne m'avais pas promis, sale manant déloyal, de mettre les bœufs à la charrue : tu as fait à présent ce qu'il te plaisait ! » Liétard, qui sut parfaitement contrefaire la couardise, lui répondit en tremblant, d'une voix éteinte : « Seigneur, ne vous mettez donc pas en colère, Rougel n'a guère subi de dommage, et je vous l'amènerais tout de suite si j'étais au bout de mon sillon. Laissez-moi l'achever ! » Renart, qui a vu de près et épié toute cette scène, porte à sa bouche un long cor qu'il avait attaché à son cou et en joue si fort et si bien, si vigoureusement, qu'il en fait retentir le bois. Et quand il se lasse de sonner du cor, il pousse de grands cris et des huées comme un chasseur en pleine action qui lance ses chiens sur une piste.

Le remue-ménage et le vacarme étaient grands, car Renart était expert à sonner du cor et à crier. Brun l'ours se met à écouter tout ce vacarme qu'il entend et qui ne lui dit rien de bon : il se désespère de l'entendre, car il sait bien qu'il ne sera pas à la fête. Il s'inquiète fort et s'étonne tout autant, écoute attentivement et tend l'oreille : plus il tend l'oreille et écoute, plus sa crainte grandit. Il redoute que les lévriers ne le débusquent ou que les chasseurs ne l'assaillent. Tremblant de peur, il s'approche de Liétard : il a bien oublié Rougel et ne se soucie plus que le paysan détache son bœuf. Il lui dit humblement et à voix

" Desloie, va, les bues deslie !
Por coi l'as tu soz le jou mis ?
Tu nel m'avoies pas promis,
Desloiaus vilains deputaire,
Que tu les bues fesissés traire !
Tu as or fait çou qu'il te plot ! »
Lietars, qui molt bien faire sot
D'ome couart chiere et samblant,
Li respont basset en tramblant :
« Sire, or ne soiés pas iriés,
Rougel n'est gaires enpiriés,
C'orendroit le vous ramenroie
Se j'estoie au chief de la roie.
Me roie me lassiés parfaire ! »
Renars, qui tout ot cel afaire
Veü de prés et espié,
Un lonc cor, qu'il avoit lié
A son col, a mis a sa bouche ;
Si fort et si tres bien le touche,
Et conmence a corner si haut
Que retentir a fait le gaut ;
Et quant li corners li anuie,
Si escrie forment et huie
Ausi con veneres qui chace,
Qui ses chiens envoie a la trace.
Molt fu grans[a] la noise et li bruis,
Car molt en fu Renars bien duis
Et dou corner et dou huer.
Bruns li ours prent a escouter[b]
Le bruit et la noise qu'il ot,
Qui riens ne li sist ne li plot :
Ne la vosist or pas oïr,
Qu'il en cuide molt mal joïr.
Molt s'esmaie, molt s'esmervelle,
Assés escoute, assés orelle :
Con plus orelle et escoute,
De tant se crient il plus et doute.
Molt crient que levrier ne li sallent
U que veneres ne l'asaillent.
De poor tranble, a Lietart vient ;
De Rougel pas ne li sovient,
N'a or talent qu'il le deslit.

basse : « Dis-moi donc, Liétard, s'il te plaît, qui a entrepris ce remue-ménage et ce vacarme dans cette forêt. Au nom de Dieu, dis-le-moi, s'il te plaît : je te promets que tu n'y perdras pas. » Pendant ce temps, Liétard se préoccupe de faire à Brun une réponse habile et vraisemblable. En homme rusé, il lui répond : « Je vais te dire mon opinion. J'ai entendu un ribaud dire que c'est la suite du comte Thibaut[1], le seigneur de cette terre. Elle est venue dans cette forêt dont le comte dispose en toute liberté et qui est interdite à quiconque, excepté lui-même et ses gens. Si quelqu'un d'autre y était surpris en train de chasser, le comte le ferait immédiatement arrêter : ni des amis influents, ni la qualité de noble ne pourraient rien y faire, pas plus que de l'argent, des prières ou des exploits. C'est, à mon avis, l'ensemble de sa suite, car il y en a une grande troupe. Ils sont venus à la chasse de bon matin ; les uns portent des épieux d'acier, d'autres des arcs et des flèches. Ils tirent sur le gibier et lui donnent force coups mortels, tandis que d'autres ont des cors pendus à leur cou dont ils sonnent, et d'autres poussent des huées. Les bêtes s'enfuient à travers le bois, et ceux qui tiennent les lévriers, qui sont bien meilleurs que des chiens de gardiens de chèvres, bondissent à travers le couvert ; le comte en personne les suit sur un cheval de chasse très rapide ; il veut faire provision de venaison pour sa Cour de Pentecôte,

Simplement et bas li a dit :
« Or me di, Lietart, ne t'anuit,
Qui a ceste noise et cel bruit
Comencié en ceste forest.
Par Dieu, di le moi, si te plaist,
Par tel covent que miex t'en soit. »
Et Lietars tendis s'aparçoit
De respondre Brun par savoir
Tel cose qui resanblast voir.
Si dist a loi d'ome recuit :
« Je t'en dirai ce que je cuit.
J'ai oï dire a un ribaut
C'est la gent au conte Tiebaut
Par cui la terre est maintenue.
En ceste forest est venue,
Qui est au conte toute quite
Et a toute gent contredite,
Fors seul au conte et a sa gent :
S'on i trovoit autre chaçant,
Li cuens le feroit errant prandre,
Que ja ne l'en poroit deffendre
Force d'amis ne gentillece,
Avoir, proiere ne prouece[a].
C'est, ce cuic, sa mainie toute,
Qu'il en i a une grant route.
Venu sont au matin cachier ;
Li un portent espiex d'acier,
Li autre ars et saietes tiennent.
Par les bestes traiant s'en vienent,
Et lor donent maint mortex cox,
Et li autre ont cors a lor cox
Et cornent[b], et li autre huient.
Les bestes par le bos s'en fuient,
Et cil qui tienent les levriers,
Molt millors que chiens a chevriers[c],
Courent par le bos a eslais,
Et li quens meïsmes aprés
Sor un chaceor qui tost cort,
Que de venison velt sa cort
Garnir a ceste Pentecouste,

qui lui coûte chaque année mille marcs et lui coûtera davantage cette année, car je crois que le comte fera bien vingt nouveaux chevaliers : il y a bien longtemps qu'il n'a pas tenu une Cour aussi importante que celle qu'il s'apprête à réunir, car il va y faire venir les meilleurs de tous les chevaliers qui le servent. C'est pour ce seigneur que cette affaire est en route. » Une si grande peur s'empara de Brun qu'il ne put demeurer debout : il tomba par terre.

« Liétard, dit-il, si je te laisse définitivement Rougel et me dis ton ami sincère, en remerciement, laisse-moi me coucher dans ton sillon, puis recouvre-moi bien de terre ! Je t'en prie, au nom de Dieu, ne me découvre pas, ne me dénonce pas à ces chasseurs, car si d'aventure on me prenait, le comte me ferait arracher la peau ! — Maître Brun, dit Liétard, je suis tout prêt à faire vos volontés, mais je vous demanderai d'être silencieux, afin qu'aucun chasseur ne vous entende, car le comte serait tout joyeux s'il pouvait vous avoir pour sa fête. » Il s'arrête au milieu d'un sillon. Brun l'ours, qui est tellement terrorisé, s'y couche, s'y étend, persuadé qu'il est à l'abri des chasseurs : mais il court après sa propre mort ! Il pense y avoir échappé, mais elle lui frôle la main, et tel s'imagine repousser le terme de sa vie qui s'en rapproche dangereusement. Il est persuadé qu'il a échappé au péril, et il est victime de sa propre tromperie.

Qui cascun an mil mars li coste
Et awan plus li coustera,
Que je cuic que li cuens fera
Noviaus chevaliers jusqu'a vint :
Pieça mais si grant cort ne tint
Com il vorra awan tenir,
Car a sa cort fera venir[a]
Le mielz de sa chevalerie
Qui soit desous sa signorie.
Por cest signor la cose est prise[b]. »
Si grant poor est a Brun prise[c]
Qu'il ne se puet sor piés tenir,
A terre le covint venir :
« Lietart, fait il, par ta merite
Que je te claim Rougel tot quite
Et que tes verais amis soie,
Laisse moi couchier en ta roie,
Puis de la terre bien me cuevre !
Por Dieu te pri, ne me descuevre,
A ces veneors ne m'ensegne,
Que s'il avient que on me pregne,
Escorchier me fera li cuens !
- Dans Bruns, fait Lietars, tous vos buenz
Sui bien aparilliez de faire,
Mais je vous loeroie a taire,
Qu'aucuns venerres ne vous oie,
Que li cuens avroit molt grant joie
S'avoir vous pooit a sa feste. »
Enmi une roie s'areste.
Bruns li ours, qui se doute tant,
Iluec se couche, iluec s'estant.
Se li samble qu'escapés ert
Des veneors, mais sa mort quiert !
Il cuide estre de la mort loinge[d],
Mais elle li est pres dou poing[e],
Et telz cuide eslongier sa mort
Qui l'aproche et l'aprime fort.
Escapés cuide estre por voir,
Et il s'aïde a decevoir.
Lietart, cui la noise bien plest

Liétard, qui se réjouit fort du vacarme que fait Renart dans la forêt, se cache le visage des deux mains : il a bien du mal à se retenir de rire, car il se réjouit d'avoir récupéré Rougel ; aussi s'empresse-t-il de recouvrir énergiquement Brun de terre[1]. En même temps, il serre sur lui sa cognée, ainsi que son couteau. Il met tout son cœur à recouvrir Brun. Quand celui-ci fut bien recouvert, Liétard lui ordonna de fermer les yeux qu'il gardait ouverts. L'autre fait ce qu'on lui ordonne, car il ne se méfie de rien. Liétard n'attend pas plus longtemps, et lève de ses deux mains la cognée : d'un mouvement ample, il la brandit bien haut pour mieux frapper. Il voudra d'abord lui faire payer son outrecuidance et les menaces qu'il a proférées la veille au sujet de son bœuf. Après avoir longuement préparé son coup, en homme plein de sagesse qui a peur de frapper, il frappe en pleine tête. Il frappe et frappe encore avec une telle violence qu'il fait jaillir le sang. Il assène un nouveau coup si puissant qu'il lui brise le crâne. Désormais sans crainte, il lui enfonce sous la gorge le bon couteau qui tranche parfaitement. Il se venge à présent de l'outrage que l'autre lui a fait, et il ne l'épargne pas : il le transperce jusqu'au cœur, si bien qu'il pisse tout le sang de son corps par la blessure. Il le fait saigner abondamment, comme il faut. Puis il le tire péniblement, car il pèse très lourd, pour l'écarter un peu de la flaque de sang.

Que Renars fait par la forest,
De ses deus mains sa face tient :
De rire a grant painne se tient,
Que molt tresgrant joie en a eu
De Rougel qu'il li a rendu ;
Si l'aquelli lors a covrir
De la terre par grant aïr.
Que qu'il l'aquevre de la terre[a],
Sa cuignie prés de lui serre,
Et son coutel prés de lui met.
De lui covrir molt s'entremet.
Quant il fu auques bien covers,
Les iex que il tenoit overs
Li a conmandé que il cloe.
Cius fait ensi con on li loe,
Que de nul agait ne se garde.
Lietars de riens plus n'i tarde[b],
As deus mains hauce la coignie :
De soi l'a forment esloignie,
Bien le hauce por miex ferir ;
Au premier li vorra merir
Le grant orguel et le dangier
Qu'il li mena de son buef hier.
Quant longement l'ot avisé
Son cop a loi d'ome sené
Qui de ferir[c] se doute trop,
Sor la teste jete le cop,
Fiert et refiert de tel aïr
Que hors en fait le sanc venir.
Tel cop li done derechief
Que tot li a brisié le chief.
Ne le crient mais ne ne le dote.
Par desous la gorge li boute
Le bon coutel qui souef trenche.
Maintenant de l'orguel se venge
Qu'il li fist, ne l'espargne point :
Maintenant jusqu'a cuer li point,
Si que li sans en cort et raie
De tot le cors parmi la plaie,
Bien et forment saignier le fait.
Un poi en sus dou sanc le trait[d]
A paines, car molt ert pesans.

Il se gardera bien de le partager : il n'en soufflera mot à personne, car pour rien au monde il ne voudrait que l'un de ses voisins sache qu'il a de la viande d'ours dans son garde-manger. Il le recouvre de ses mains du mieux qu'il peut et se met tout de suite en route vers sa maison. Sa joie se lisait sur son visage : il fit venir sa femme, qu'il chérissait beaucoup, seule, sans compagnie, et lui dit : « Ma douce amie, vous qui êtes avec Dieu le soutien de ma vie, le paysan a bien raison de dire sans s'embarrasser, en toutes circonstances, qu'il n'y a si grand malheur qui ne produise un bien, ni bien qui ne nuise quelquefois. Aussi vrai que je demande à Dieu de me donner des mûres à foison dans mon enclos pour me permettre de faire un vin de mûre qui convienne à un homme puissant, je puis bien affirmer en vérité que je l'ai bien mis à l'épreuve hier soir, j'en jure par la grande fidélité que je vous dois, et je vais vous dire pourquoi. Je croyais bien avoir causé mon propre malheur quand je déclarai hier matin à Rougel, qui tirait lentement la charrue, que le méchant ours pourrait sans tarder me l'enlever et le manger : car tout aussitôt Brun vint s'asseoir près de moi et le réclama. J'aurais payé cher, de mes biens et de ma personne, sa cruauté et son hostilité, si je ne m'étais incliné humblement devant lui. Il avait commencé à me menacer, mais je sus bien l'entortiller et le repaître de paroles lénifiantes, car j'ai été à bonne école. Je suis très habile en tromperie : il m'accorda un délai jusqu'à

N'en fera gaires de presens,
Par lui nel savra nulz qui soit,
Que por nulle riens ne vorroit[a]
Que nuls de ses voisins seüst
Qu'en son lardier char d'ours eüst.
As mains le cuevre au miex qu'il puet.
A l'ostel maintenant s'esmuet.
Il fu liés et fist bele chiere :
Sa feme, que il ot molt chiere,
Apele tot sans conpaignie,
Si li a dit : « Ma douce amie[b],
Qui aprés Dieu me faites vivre,
Voirement dist voir a delivre
Li vilains qui partot bien dist
Qu'il n'est si grans malz qui n'aïst,
Ne bien qui ne nuise par eures.
Se Diex me doinst plenté de meures
En mon plassié por moré faire
Tel qu'il puisse a riche home plaire,
Je puis bien afermer de voir
Que je l'essaiai bien ersoir[c],
Por la grant foi que je vous doi,
Et si vous dirai bien por quoi.
Bien cuidai mon mal avoir quis
Quant hier matin a Rougel dis,
Por çou qu'il treoit lentement,
Que mals ours sans porlongement
Le menjast et le me tolist.
Trestot maintenant Bruns s'asist
Joste moi et se le vint querre.
Sa felonie et sa guerre
De moi et do mien conparasse
Se vers lui ne m'umeliaisse[d].
Il m'avoit pris a manecier,
Et je le seuc bien enlacier
De blanches paroles et pestre[e],
Que j'en ai esté a bon mestre.
De bien lober bons maistres sui :
Respit me dona jusqu'a hui,
Voire, se Diex me gart de honte !

aujourd'hui, assurément, Dieu puisse me garder de la honte ! Mais pourquoi m'attarderais-je ? Je suivis le conseil de Renart, qui est si habile et si rusé : il m'enseigna une ruse, une tromperie, grâce à laquelle maître Brun gît à présent mort, recouvert de terre, dans mon sillon. Maintenant, à toi de me conseiller avec justesse comment faire pour que personne ne le sache, car si le comte ou sa suite venait à le découvrir, ni or ni argent ne nous protégerait de la mort. » L'autre, qui était si experte en tromperie, l'a enlacé avec une grande douceur. Sa seule guimpe valait plus cher que toute la tenue du paysan. Elle le trouvait simplet : il n'osait jamais faire quoi que ce soit qui risquât de lui déplaire, et elle dominait le paysan parce qu'elle était de naissance noble.

Elle lui répondit dans un éclat de rire : « Certes, je vous conseillerai en connaissance de cause, mon doux seigneur, sur ce dont vous m'avez parlé. La nuit prochaine, avant le lever du jour, préparez une charrette, et nous y prendrons place, la petite Constance et moi ; notre valet Triboulet nous accompagnera, si vous le voulez bien : ainsi nous pourrons passer inaperçus, personne ne viendra vous épier. » Sur ces paroles, elle lui donne un baiser. Le paysan était maintenant bien aise du conseil que sa femme lui avait donné, et s'en réjouissait beaucoup : il n'avait pas envie de consulter quelqu'un d'autre. Aussi lui a-t-il répondu : « Ma chère compagne, nous suivrons votre avis.

Mais por quoi feroie lonc conte ?
J'ovrai par le consel Renart,
Qui tant set et d'engien et d'art :
Tel guille[a] et tel barat m'aprist
Par coi dans Bruns orendroit gist
Mors et covers dedens la roie.
Mais or me conselle et avoie
Conment il ne fust ja seüt,
Que s'il estoit aperceüt
U dou conte u de sa gent,
Ne nous garroit or ne argent
Que nous ne fussiens afolé. »
Molt docement l'a acolé
Celle qui tant savoit de lobe.
Miex valoit que toute la robe
Au vilain seulement la guinple,
Que trovee l'avoit a simple[b] :
Ne li osoit dire ne faire
Cose qui li deüst desplaire,
Et desus le vilain ert dame
Por çou que elle ert gentilz feme.
Respondu li a en riant :
« Certes, tout a mon essiant
Vous donrai jou consel, bial sire,
De çou que vous ai oï dire.
Anquenuit, devant l'ajornee,
Soit une carete atornee,
Et entre moi et Costancete
Si nous metrons en[c] la carete,
Et nostre garçons Tribulés
Sera o nous, se vous volés :
Ensi porrons nous escaper,
Nuls ne vous venra escouter. »
Come ell'a[d] çou dit, se le baise.
Or estoit li vilains a aise
De çou que sa feme dit ot,
Et dou consel de li s'esjot[e],
N'a talent qu'autre consel pregne.
Si li a dit : « Bele compaigne[f],
Nous le ferons a vostre los.

Triboulet n'aura jamais l'audace de répandre ce que vous avez dit. Nous ne lui cacherons rien de notre projet : son aide nous sera précieuse. S'il plaît à Dieu et à Sainte Marie, nous enlèverons tous les quatre Brun sans en être inquiétés. » Ils laissent là leur conversation. Il va préparer sa charrette jusque vers le milieu de la nuit : peu lui importe de dormir, il ne dort ni ne sommeille. À minuit, il réveille sa femme, la petite Constance et son valet. Il a pris à la main son arc et mis deux flèches à sa ceinture, car il avait le don de tirer à l'arc. Liétard ne s'attarde pas auprès d'eux, il prépare la charrette du mieux qu'il peut, sans faire de bruit. Il ne met pas le cheval au trot, mais le fait marcher d'un bon pas, et la charrette ne crisse pas, car il l'a bien graissée avec du suif. Il fait la leçon à sa femme et à sa fille pour qu'elles restent silencieuses, leur interdisant avec vigueur de souffler mot, car ils ont très peur d'être surpris. Dès qu'ils se sont éloignés de la ferme de cinq ou six portées d'arc, le paysan, qui était assis sur la selle du cheval, le met au trot dans une vallée. Il a tant et si bien cheminé au petit trot qu'il est arrivé à son essart, où il avait recouvert de terre l'ours Brun. Après l'avoir déterré, ils l'ont mis avec de grandes difficultés dans la charrette, et Liétard l'emporte à la ferme. Il le découpe comme il faut avec son couteau. Il confie à la petite Constance et à sa mère la tâche de

Triboulés n'est mie si os
Que de ce consel vous[a] descuevre.
Ja ne li celerons cest ouevre :
Bien avrons mestier de s'aïe.
Se Dieu plaist et sainte Marie,
Entre nous quatre leverrons[b]
Brun[c], que ja grevé n'en serons. »
La parole laissent atant.
Jusqu'a la mienuit venant
Sa charete va aparillier :
N'avoit cure de somillier,
Il ne dort pas ne ne soumelle.
A mienuit sa feme esvelle
Et Constancete et son garçon.
S'a pris en sa main son arçon
Et deus fleches a sa çainture,
Que bien sot trare par nature.
Lietars aprés iaus ne sejorne,
La carrete afaite et atorne
Sans noise faire mielz qu'il pot[d].
Li chevalz ne va pas le trot,
Aler le fait plus que le pas,
Et la charrete ne brait pas,
Que il l'avoit de siu bien ointe.
Sa moillier et sa fille acointe,
Que elles ne dient un mot,
Et lor deffent plus que il pot,
Que de l'agait grant[e] poor ont.
Quant de la ville eslongié sont
Entor cinc archies ou sis,
Li vilains qui estoit asis
En la selle sor le cheval
Le fait troter encontre un val.
Tant est alés les tros[f] menus
Qu'a son essart s'en est venus
U il avoit covert Brun l'ours.
De la terre l'avoient sours.
Ou caretil l'ont mis a painne.
Lietars a son ostel l'enmaine.
A son coutel[g] bien le depiece.
A son ostel[h] cascunne piece
Faisoit laver en l'ewe clere

laver dans la maison chaque morceau à l'eau claire, et il les dépose ensuite dans une huche. Liétard, qui ne peut plus rien cacher[1], s'empresse d'appeler le valet, qu'il redoute beaucoup car ils ne sont pas parents. Et il le prie avec bénignité, le visage souriant, au nom de sa vie, qui lui est chère, de n'en parler à personne. Le valet lui en donne sa parole : « Seigneur, dit-il, n'en doutez pas : jamais je ne révélerai quoi que ce soit qui puisse vous causer un dommage. »

Dès le lever du jour, Renart, qui ne fera jamais le bien, est sorti ventre à terre de Maupertuis, son enclos fortifié. Il presse alors le pas, car il espère bien, sans l'ombre d'un doute, avoir les poules de Liétard, ainsi que le coq Blanchard qui, se dit-il, perdra la vie. Il est absolument convaincu que tout va tomber en son pouvoir, Liétard et tout son bien, pour lui avoir permis de garder Rougel. Il épia de loin le paysan. Puis Renart bondit vers la haie comme un affamé, mais les choses ne tourneront pas comme il le pense. Liétard, qui l'a vu, se souvient de la promesse qu'il lui a faite. Il prend sa serpe et sa cognée, avec lesquelles il avait taillé ses pieux. La maison était tout près de la haie qui en faisait le tour. Il jura Dieu et ses saints, entre ses dents, qu'avant de s'enfuir Renart recevra mauvais accueil s'il cherche à lui réclamer son compte :

Entre Costancete et sa mere.
Les pieces ainsi com il sont
En une huge les repont.
Lietars, qui plus celer ne vialt,
Ne se targe que il n'apialt
Le garçon, que il doute et crient
Por çou que il ne l'apertient.
Et belement, a bele chiere,
Li prie, si com il l'a chiere,
La mort[a] et la vie de lui,
Qu'il ne le die a nului.
Li garçons li jure et afie :
« Sire, fait il, n'en doutés mie,
Que ja par moi n'iert descouverte
Chose dont vous viegne perte. »
Si tost[b] con li jors esclaira,
Renars, qui ja bien ne fera,
De Malpertuis, son fort plassié,
S'en est issus le col bassié.
A itant de l'aler estuide[c],
Que il bien de verité cuide
Avoir les gelines Lietart
Et avocques le coc Blanchart :
Il ne sera, ce dist, plus vis.
Il cuide, et si li est avis,
Que de tot sires estre doie,
Et de Lietart et de la proie,
Por Rougel que salvé li a.
Le vilain de loing espia.
Vers la haie Renars s'eslaisse
Conme cil cui li fains apresse,
Mais autrement[d] iert qu'il ne pense.
Lietars l'a veü, si s'apense
De la promesse qu'il li fist.
Sa sarpe et sa cuignie prist
Dont aguisiés avoit ses pels.
Prés de la haie est li ostels
Qui de la haie estoit açains.
Damredieu jura et ses sains
Entre ses dens ains qu'il s'en cort
Que Renars ert a povre cort
S'il atent a lui aconter[e] :

« Renart s'imagine qu'il va me faire débourser plus que je ne le fais en plusieurs mois. Il pense avoir immédiatement ce que je lui ai promis, mais, comme il lui eſt arrivé bien souvent de manquer à sa parole, il eſt parfaitement juſte que le trompeur se trouve trompé. » Tout en disant ces mots, il arriva à la maison et trouva sa femme en train de filer, qui lui dit en riant : « Vous quittez le travail bien matin ! » Et il lui répondit : « Demoiselle[1], au nom de Dieu, ne vous fâchez donc pas, et ne vous mettez pas en colère contre moi : je ne suis pas encore fou au point de renoncer à travailler. Mais je revenais ici pour savoir comment je pourrais jouer un tour à Renart, qui arrive ici même. Il considère que nos poules sont à lui, ainsi que vos poulets, et il eſt bien convaincu que Blanchart, notre coq, lui appartient : le voilà, il arrive à toutes jambes. Ce sera pour son plus grand malheur si tu peux trouver une solution efficace : à toi maintenant de montrer ce que vaut ton habileté à tromper. Je ne suis pas rentré pour autre chose, et, aussi vrai que je demande à Dieu de faire mon salut, je ne connais personne, hormis toi, qui puisse me conseiller, ni qui en ait autant le devoir, car nous nous appartenons l'un à l'autre. Tu peux dire tout ce que tu veux, car la queſtion t'intéresse autant que moi. Réfléchis donc immédiatement à la façon dont nous pourrions expulser Renart, qui compte bien manger nos poules et nos chapons. Assurément, si grâce à toi nous échappons à ses griffes sans recevoir de

« Renars me cuide plus couſter
Qu'il ne me couſtera des mois.
Il cuide or avoir demanois
Çou que jou li oi en covent,
Mais ausi con il a sovent
Covent faussé et tantez fois,
Si eſt il et raisons et drois
De l'enguingneor c'on l'engint. »
Ensi parlant a l'oſtel vint
Et trova sa feme filant,
Qui li avoit dit en riant :
« Matin lassiés ouevre », fait elle ;
Et il li a dit : « Damoiselle[a],
Por Dieu, or ne vous coureciés,
Ne a moi ne vous aïriés,
Que ne sui pas encor si fols
Que le matin mece a repols.
Ains venoie ici savoir
Conment peüsse decevoir
Renart, qui ci ilueques vient.
Nos gelines a soues tient,
Et vos poucins, et cuide et croit
Que Blanchés, noſtre cos, sienz soit[b] :
Por çou vient il tous abrievés.
Molt malement iert arivés
Se bon consel i pues trouver :
Or i pues ton sens esprover
Se tu ses barat ne enging[c],
Que por autre rien ça ne ving,
Et je ne sai, se Diex me saut,
Ame, fors toi, qui me consaut,
Ne qui si conseller me doie,
Que je sui tiens et tu iés moie.
Or em pues dire tous tes boins,
Que li consaus eſt ausi tiens
Con il eſt miens en un endroit.
Pens i de boin cuer orendroit
Coment nous puissons eſtrengier
Renart, qui bien cuide mengier
Nos gelines et nos chapons.
Certes, se de lui eschapons
Par toi sans cous et sans despens,

coups et sans rien dépenser, ce sera que ta ruse et ta subtilité sont efficaces, et que Dieu t'aura inspirée. » L'autre, qui avait réfléchi, lui répond aussitôt : « J'ai trouvé, Dieu me garde ! une bonne ruse qui sera très efficace pour empêcher Renart d'obtenir quoi que ce soit de ce que vous lui avez promis, si du moins vous voulez bien suivre mes avis. Discrètement, sans être vu, emmenez en homme sage trois des meilleurs mâtins de France — dont le pire ne le redoute nullement — qui sont là-bas, dans cette niche. En homme rusé, amenez-les et attachez-les dans votre grange, et assurez-vous qu'ils ont de bons liens. Donnez-leur du pain, pour qu'ils n'aboient pas, car leurs aboiements pourraient vite donner l'alerte à maître Renart, qui s'enfuirait chez lui : ce serait un coup pour rien et il faudrait recommencer. Laissez-le donc bien avancer et venir jusqu'ici en toute sérénité. Chargez votre jeune valet de tenir les trois mâtins derrière la porte de la grange.

« Quand Renart se sera rapproché, qu'il détache les chiens ; excitez-les, et lancez-les à sa poursuite. S'ils peuvent le serrer de près, ils lui déchireront sa fourrure et lui feront un couvre-chef sanglant. À mon avis, sa gorge nous rapportera bien sept ou huit sous, car elle est dans sa meilleure saison[1]. Faisons comme je le dis : c'est la meilleure solution. Quant à vous, pour mieux attirer Renart, qui est déjà descendu si près, retournez à votre palissade et remettez-vous à votre travail ;

Bons ert tes baras et tes sens,
Et si t'avra Diex apensee[a]. »
Cele qui estoit apensee
Li a respondu sans demeure :
« Trové ai, se Diex me sosqueure,
Un bon barat qui molt varra,
Par quoi Renars a tout farra,
A[b] çou que promis li avés,
Se vous bien faire le volés.
Coiement, sans apercevance,
Trois mastins des millors de France
(Li pires des trois ne le doute)
Qui sont laiens en cele croute
Amenés les conme voisiés.
En vostre grange les loiés,
Et gardés que il lians aient.
Dou pain lor donés, qu'il n'abaient,
Que tost poroient esmaier
Dan Renart por lor abaiier,
Si s'en fuiroit a son recet,
Ainsi n'avriens nous riens fet
Et feroit au reconmencier.
Or le lassiés bien avancier
Et tot asseür ça venir.
Les mastins faites detenir
A vostre garçonnet tous trois
A l'uis de la granche detrois[c].
« Quant Renars sera aprochiés,
Laist aler les chiens et huie[d],
Si les faites aler aprés.
Se il le puent tenir de prés
Il li depecheront[e] la pel,
Si li feront rouge chapel.
Bien nous varra, si con je cuit,
Sa gorgete set sols u uit,
A çou que elle est de saison.
Ensi con je di le faison,
Que ja nel poriens mielz faire,
Et vous, por plus Renart atraire,
Qui ja est si prés avalés,
A vostre soif vous en alés
Et vostre ouevre recomenciés :

ne vous fâchez pas contre Renart s'il vous dit : " Donnez-moi Blanchart ! ", mais parlez-lui courtoisement, sans faire de grandes phrases : " Renart, je vous l'affirme, vous ne devriez pas vous intéresser à Blanchart, car sa chair est dure et il ne mange rien qui vaille : il se contente de ce qu'il trouve dans la paille, et deux jours et une nuit ne suffiraient pas pour le cuire, si on entreprenait de le faire maintenant. Vous préféreriez quelque chose de tendre pour votre repas : de jeunes poules, des chapons, des oiseaux et des poulettes, et, si vous voulez bien le laisser, je vous le mettrai à engraisser pendant quinze jours ; vous aurez tout à y gagner, car en ce moment il n'est pas bon à manger. " De cette façon nous pourrons le rouler dans la farine, ce traître, ce menteur : ces propos vaudront bien toutes les excuses, si vous les prononcez. Vous l'éconduirez beaucoup mieux que si vous le prenez à partie. Vous vous vengerez de lui aujourd'hui même. S'il peut avoir affaire à Clavel[1], Corbel et Tison, qui l'amèneront à la maison, jamais il ne partagera votre souper ni ne vous réclamera quoi que ce soit. — Par la foi que je dois à saint Pierre l'apôtre, ma douce amie, voilà un bon conseil ! Renart aura beau s'en aller à grands bonds, nous l'attraperons quand même avec les trois molosses qui lui livreront assaut. Il aura bien besoin de renforts, s'ils parviennent à l'abattre ! Je m'en vais m'occuper près de la palissade, pour qu'il

A Renart de riens ne tenchiés
Se il dist : " Blanchet me donés ! "
Et vos par bel a lui parlés
A poi[a] de parole briement :
" Renars, sachiés veraiement,
Ja ne deveriés avoir cure
De Blanchet, qu'il a la char dure
Et ne manjue riens qui vaille,
Fors çou que il prent en la paille,
Et si ne l'avroit on mie cuit
En deus jors et en une nuit,
Qui le meteroit cuire orendroit.
Tenre cose vous covenroit
A vostre mengier : gelinetes,
Chapons et oisiaus et pouletes[b],
Et, se vous le[c] volés lassier,
Je le vous ferai encrassier
Quinze jours, si ert vostre preus,
Que il n'est ore a mengier preus. "
Ensi le porons engingnier,
Le traïtor, le losengier ;
Teles paroles et tels dis
Vauront molt bien un escondis,
Quant ces paroles li dirois,
Assés plus bel l'escondirois
Que se vous tenciés a lui.
De lui vous vengerois ancui.
Claviaus[d] et Corbel et Tyson
Qui l'en amenront en maison[e],
S' a ces trois se puet acoper,
Jamais n'iert o vous au souper,
Ne ne querra mais riens dou vostre.
- Foi que doi saint Pierre l'apostre,
Belle suer, bons est li consaus !
Ja si n'en ira or les saus
Renars, que nous ne le pregnons
A l'aide des trois gaignons,
Qui li feront une envaïe ;
Si avra bien mestier aiie,
Se il le pooient abatre.
Je m'en vois a la soif esbatre[f],
Que il ne face aucune ganche,

ne nous joue pas de mauvais tour ; que le valet prenne avec lui les chiens dans la grange comme vous avez dit : quand je crierai, qu'il les détache. » Sur ce, il retourne vers la haie. Renart, que la faim tenaille, se dirige au trot vers la haie où le paysan répare sa palissade et aiguise et plante ses pieux. Il jure ses grands dieux, entre ses dents, qu'il lui fera payer cher cette venue. Pour éviter que Renart le voie, il tient la tête baissée. Renart bondit vers le paysan et lui dit : « Dieu te bénisse, Liétard ! Va me chercher le coq Blanchart ! Il eſt juſte que je l'aie : tu n'aurais pas Brun l'ours dans ta réserve si je ne t'avais pas enseigné la ruse qui t'a permis de le prendre et de le tuer ; tu dois me faire bon accueil. » Liétard fait la sourde oreille, comme s'il n'entendait rien. Renart s'enfonce dans la haie à la manière d'un furet et réfléchit à ce qu'il va dire. Puis il l'a de nouveau apoſtrophé : le paysan relève la tête et lui lance un regard oblique : « Seigneur, dit-il, au nom de Dieu, êtes-vous venu pour le coq ? Il eſt tout maigre et efflanqué, car il ne mange que ce qu'il peut trouver dans le fumier. Il eſt trop chétif : il n'a que la peau sur les os, ce sont les plumes qui le font paraître si gros. Si cela ne vous ennuie pas d'attendre, ne vous faites pas de souci pour le coq : laissez-le une semaine ou deux, le temps qu'il ait un peu engraissé, et alors il sera beaucoup mieux. Mais surtout il eſt très vieux, il a bien dépassé trois ans, et même quatre :

Et li garçons praigne en la granche
Les chiens, ensi con[a] vous avés dit :
Quant je huierai, se deslit. »
Atant va arriere a[b] la haie.
Renars cui fains grieve et esmaie,
S'en vient vers le haie le trot,
La ou li vilains la soif clot[c]
Et aguise les pelz et fiche.
Entre ses dens jure et afiche
Que chier li vendra ceſte voie.
Por çou que Renars ne le voie,
Enbronche sa chiere et abasse.
Renars vers le vilain s'eslaisse
Et li diſt : « Diex te saut, Lietart !
Va me querre le coc Blanchart !
Je le doi avoir par raison :
N'eüsses pas en ta maison
Brun l'ors se ne t'eüsse apris
L'engien coment l'as[d] mort et pris :
Je en doi eſtre bien a cort. »
Lietars a fait samblant de sort
Ausi conme s'il n'oïſt goute.
Renars en la haie se boute
En la maniere de furet,
Et s'apense que il diret.
Lors li a huchiet derechief.
Li vilains a haucié le chief[e]
Et l'a a trevers regardé :
« Sire, fait il, de la par Dé,
Eſtes vous por le coc venus ?
Il eſt et maigres et menus,
K'il ne manjue nule riens
Fors çou qu'il puet trover el fiens.
Trop eſt chaitis, n'a que les os,
Mais la plume le fait si gros.
Se la demeure ne vous tarde,
Encore n'avra li cos garde :
Uit jors ou quinze le laissiés,
Tant qu'il soit un poi encrassiés,
Et lores vaura assés mielz.
Ensorquetot il eſt trop vielz,
Bien a passé trois ans u quatre :

vous ne pourriez y enfoncer les dents sans vous les blesser. Aussi vrai que je demande à Dieu de faire mon salut, je serais très affligé si vous aviez des ennuis à cause de moi. Ah ! si j'avais de jeunes poulets, ou un petit oison rebondi et tendre, vous pourriez bien y trouver votre compte. Mais je n'ai ni oison, ni chapon, ni poule : assurément, j'aurais bien aimé vous en régaler si j'avais pu vous en procurer, car il ne faut pas repousser un ami qui s'en remet à vous. Certes, c'eﬆ avec plaisir que je vous considère comme un bon ami, et je vous l'aurais volontiers montré ; si j'avais disposé de quelque bonne chose à quoi je pusse vous convier, je n'aurais pas cherché à vous la dissimuler : puissé-je plaire ainsi à Dieu ! » À présent Renart ne peut plus se retenir de parler.

Il en a assez de se taire, car l'autre l'irrite et lui déplaît avec les mensonges qu'il lui sert : « Stupide paysan, tu as trop parlé ! À mon tour, maintenant ! Tu t'imagines que tu m'as bel et bien privé de Blanchart, mais je suis beaucoup plus subtil et rusé que toi. Je t'ai soulagé et délivré d'une très grave difficulté en te faisant différer la livraison de Rougel, et, grâce à mon intelligence, je t'ai fait cadeau de Brun. Tu m'avais donné ta parole que ton coq Blanchart serait à moi : à présent, tu as changé d'avis ! Paysan déloyal et fourbe, sale serf, tu me sers des belles paroles ! Mais je suis bien capable de reconnaître tes mensonges, tes flatteries et tes balivernes ! Tu n'as pas tenu parole, mais, au nom de celui qui fait le tonnerre, tu paieras les conséquences de ta

Ja n'i poriés les dens enbatre,
Si vous blecheriés es dens.
Se Jhesus Cris me soit garans,
Je seroie molt fort iriés
Se vous eﬆiiés empiriés
Por cose qui de moi meüﬆ.
Mais qui jeunes poncins eüﬆ
U un oisonet gros et tenre,
Bien vous i poriés entendre.
Je n'ai oison, chapon[a] ne polle :
Voir, molt l'amaisse a voﬆre gole
Se l'eüsse de coi saignier,
Que ja hom ne doit esloignier
Son ami qui se met en soi.
Certes, molt volentiers vous voi
Conme[b] bon ami, et le fusse :
S'aucune rien eüsse bonne[c]
Dont je vous peüsse semonre,
Ne le seüsse a vous repondre,
Ensi peüsse je a Dieu plaire[d]. »
Or ne se puet Renars plus taire.

Avis li eﬆ que trop se taiﬆ,
Que cius li anuie et desplaiﬆ,
Et la mençoigne qu'il entent :
« Folz vilains, trop as dit atant[e] !
Or me repreﬆes le freﬆel.
Tu me cuides et bien et bel
Avoir escondit de Blanchart,
Et je sai tant d'engien et d'art
Assés et plus que tu ne fais.
Je t'ai d'un molt anieus fais
Et delivré et descarchié,
Que je t'ai Rougiel atargié[f]
Et t'ai Brun par mon sens doné.
Tu m'avoies abandonné
Blanchart ton cok par ta parole :
Or as eﬆé en autre escole[g] !
Desloiaus vilains faus et sers,
De beles paroles me sers !
Je sai bien connoiﬆre tes bordes,
Et tes lobes, et tes falordes !
Et tu m'as promis sans donner,

fausse promesse avant la fin de la quinzaine. Tu t'appliques à présent à me flatter, mais je te ferai te gratter de douleur ! Tu comptes t'en tirer avec des bobards, mais tu n'as pas fini de prendre des coups, sale traître, excommunié ! Voilà comment tu me remercies ! Car tu m'as fait bon accueil et as été tout sourire avec moi aujourd'hui. Paysan puant, quel bandit tu fais ! Maintenant tu es devenu trompeur ? Je te ferai payer cher tes tromperies ! Au jour d'aujourd'hui, la flatterie eſt trop injurieuse et la tromperie trop pernicieuse, quand tu t'imagines m'abattre ! Vous y perdrez des plumes, je vous en fais le serment : à partir de maintenant, je vous défie ; désormais je m'appliquerai à vous nuire. » Liétard, qui pense à son traquenard et a confiance en ses trois mâtins, lui répond avec arrogance :

« Renart, d'après mon expérience, ceux qui sont forts pour proférer des menaces sont rarement courageux. Tu peux montrer tes capacités sans lancer de menaces ! Tu ne me verras jamais te prendre par le cou, ni te supplier de faire la paix ou d'accepter une trêve. Je n'eſtime pas plus que deux feuilles de cive tes menaces et tes forfanteries. Crois-tu m'effrayer comme un chat ? J'ai déjà entendu bien des menaces : ma maisonnée n'en perdra pas pour autant le sourire, et je ne fermerai pas plus tôt ma porte pour autant ! Je suis un homme qui n'eſtime ni ne redoute ton pouvoir, ni ta force. Je n'ai ni peur ni souci de toi. J'ai rencontré peu de grandes gueules, pleines de fiel,

Mais, par celui qui fait tonner,
Damaige avras ains[a] la quinzainne
En ta promesse qui eſt vainne ;
Tu entens ore a moi flatier,
Mais de duel te ferai grater !
Par bordes cuides escaper,
Mais encor te ferai fraper,
Desloiaus[b], esconmuniés !
Or ai bien eſté merchiés
Par toi, car bel m'as acuelli
Et bele chiere m'as fait hui[c].
Puans vilains, con eſtes lerres !
Or eſtes devenus guilleres ?
Je vous vendrai chier voſtre guille !
Hui eſt li jors que trop aville
Lecherie et bole empire,
Quant vous me cuidiés desconfire !
Damaige avrés, je vous afi :
Desor[d] en avant vous deffi,
Des ore vous serai nuisans. »
Lietars, qui fu a mal pensans
Et qui en trois maſtins se fie,
A respondu par felonnie :
« Renars, poi voi nului qui face
Grant hardement qui si manace !
Trop pues faire sans manecier.
Ja ne t'i verras enbracier
Ne prier por pais ne por trives[e].
Ne pris pas[f] deus fuelles de cives
Ton manecier ne ton vanter.
Sui je cas a espoenter ?
Je ai mainte manace oïe :
Ja por çou n'iert mains esjoïe
Ma maisnie por ceſte cose,
Ne noſtre porte plus toſt close.
Je sui cius qui poi crient[g] et dote
Ton pooir et ta force toute.
N'ai poor ne garde de toi.
Poi de telz maneçors voi
Qui parolent si aigrement,

qui soient capables de montrer la moindre hardiesse dès qu'elles rencontrent un peu de résistance ! Puisque tu es très grand et très fort, mets toute ton application à me nuire, par tous les moyens ! Ainsi, tu m'as traité ici de serf, seul à seul et publiquement, et de traître et d'homme déloyal : mais je puis te faire plus de mal que tu n'es capable de m'en faire. Je ne te prie plus de renoncer à me causer du tort et du tourment. C'est moi qui vais commencer dès aujourd'hui à te nuire et à te combattre. Petit Robin, va vite délier les trois mâtins, et excite-les ! » Le valet jette à terre sa cape, excite les chiens et court derrière eux. Les mâtins bondissent de la cour et poursuivent Renart à toute allure, mais ils ne pourront pas l'attraper : ils ne le réduiront pas à leur merci[1]. Clavel le rejoint et lui écharpe avec ses crocs l'oreille, qui devint vite toute rouge. Renart n'aime guère ce jeu, car derrière arrive Corbel qui lui plante ses crocs dans la queue et la lui coupe complètement : il ne lui en reste qu'un petit bout au-dessus du croupion. Mais il aurait pu échapper à ces deux-là si Tison n'était survenu à leur suite, qui le mord et lui arrache du dos sa pelisse qui était grande et large : il la lui a alors complètement ôtée, le mordant jusqu'à dégager la chair nue. Renart en a réchappé à grand-peine, couvert de plaies et affaibli d'avoir perdu beaucoup de sang : on aurait pu le suivre à la trace. Il est perplexe, ne sait que faire, mais il sait

Qui aient gaires hardement
Quant vienent a[a] un poi d'esfors !
Tu es assés et grans et fors,
En tot me nuisement te met
De moi nuire, et tant i met !
Tu m'as si ci serf apelé
Et en apert et en celé,
Et traïtor et desloiaul,
Mais je te puis faire plus mal
Que tu ne poroies moi faire.
Je nel requier mais a retraire
De moi faire mal ne anui.
Je te conmencerai ancui
A nuire et a contraliier[b].
Robines, va tost deslier
Les trois mastins, et si les hue ! »
Li gars sa chape a terre[c] rue,
Les chiens hua et aprés cort ;
Li mastin sallent de la cort,
Aprés lui corent vistement,
Mais de l'ataindre est il noient ;
Ne li feront pas lor aviaus[d].
Prés de lui s'atroche Claviaus,
Si l'ahert as dens par l'orelle,
Qui en pau d'eure fu vermelle.
Ne li est mie li jeus biaus,
Qu'aprés celui venoit Corbiaus :
Les dens en la queue li boute,
Qu'il li a rompue trestoute,
Et par dejoste le crepon
N'i remest que le bouteron[e].
Par ciaus ne fust ja retenu,
S'aprés ne fust Tison venu,
Qui l'a mors et li despelice
Par desus le dos le pelice
Que il avoit et grant[f] et lee :
Iluec li a toute pelee,
Jusqu'a la nue char l'a mors.
A paines est d'iluec estors
Renars, qui estoit deplaiés
Et de saignier afoibliiés :
Sivir le puessiés par trace.

bien que ce n'eśt pas le moment de prêcher[1] : son esprit eśt occupé ailleurs, car il eśt incapable de résiśter aux chiens ; il ne songe qu'à déguerpir.

À petits sauts il arrive à Maupertuis, où il ne redoute guère leurs assauts. Sitôt entré, il barricade la grande porte et la petite. Il se lamente et gémit. Hermeline, son épouse, lui bande et lui nettoie ses plaies. Renart lui dit : « Ma douce dame, il y a une chose qui m'étonne dans ce monde : celui qui cherche à faire le mal, qui commet des meurtres, ou des vols, et qui s'approprie le bien d'autrui en détournant le droit ou en recourant à l'usure, qui se moque de la loyauté, à celui-là, il n'arrivera aucun mal, et il ne connaîtra jamais le malheur ; il arrive plus de maux et de mésaventures à celui qui se soucie de faire le bien. Je le dis en connaissance de cause : lorsque je me complaisais dans la tromperie, je n'étais privé d'aucun des agréments de la vie. Mais le jour où j'ai entrepris de faire le bien, ce qui ne m'a jamais plu et que j'ai peu pratiqué, il m'en a cuit. Plus jamais de ma vie je ne ferai le bien, ni ne dirai la vérité, ni ne me montrerai raisonnable, loyal et juśte. Parce qu'une fois dans l'année je me suis appliqué à faire le bien, les diables s'en sont ainsi vengés. Non, je ne ferai plus jamais le bien, ni ne prendrai sa défense. J'ai été plus accablé de honte et d'infamie pour une seule bonne action que pour n'importe lequel des forfaits que j'ai commis.

Si eśt pensis, ne set que face,
Bien set n'i a meśtier preeche.
Or eśt son cuer d'autre leece,
Que vers les chiens n'a nule force ;
De son cors eslassier s'esforce.
A Malpertuis[a] en vient les saus,
U gaires ne crient lor assaus.
Quant il entra en Malpertuis,
Si ferma la porte et son huis.
Il se plaint et si se dehaite.
Ses plaies li lie et afaite
Hermeline, qui ert sa feme.
Renars li a dit : « Douce dame[b],
En ce monde a une mervelle,
Que cil qui a mal faire velle,
Cil qui mordriśt et cil qui amble,
Et qui autrui avoir assanble
U par faus plait u par usure,
Et qui de loialté n'a cure,
A celui ja mal ne cherra,
Ne ja ne li mesavenra :
Plus meschiet il et mesavient
A celui qui en bien se tient.
Je di çou que je sai de voir :
Quant je soloie decevoir,
N'avoie de chose disete
Qui por aise d'ome fuśt faite ;
Et por çou que[c] je voel bien faire,
Ki onques mais ne me pot plaire
Et que jou ai poi maintenu,
Por çou m'eśt il mesavenu.
Jamais nul jor bien ne ferai
Ne mais verité ne dirai[d],
Raison, ne loialté ne droit.
Por çou que awan une fois
Avoie a bien faire entendu,
M'ont[e] li dyauble si rendu.
Certes, jamais bien ne ferai,
Ne jamais ne le maintenrai.
Plus ai[f] eü et honte et lait
Por un seul bien que je ai fait
Que por mal que je fesisse onques.

— Seigneur, fait-elle, dites-moi donc qui vous a mis dans cet état, et comment ? Dites-le-moi, je vous l'ordonne ! Vous avez été complètement écorché ! Racontez-moi avec exactitude comment vous avez été à ce point lacéré. » Renart, qui était fort furieux, lui répondit en soupirant : « Je vais perdre de plus en plus mes forces, Hermeline, ma tendre amie, c'est pourquoi, en dépit de la douleur et de ma faiblesse, je ne laisserai pas de vous raconter exactement comment on m'a assailli et comment on m'a traité, comment j'ai reçu un mal pour un bien. Moi qui ai souvent éprouvé ma sagesse et ma prouesse en tant de circonstances, je cheminais l'autre jour, tout affamé, un peu avant l'heure de none, quand je m'engageai dans un sentier qui côtoyait l'essart d'un paysan puant, Liétard, qui m'a préparé ce bouillon. Je venais d'avoir eu très peur à cause de trois mâtins qui me poursuivaient et s'approchaient bien près de moi. Je m'écartai un peu du sentier, car je savais bien que s'ils étaient parvenus à me tenir, ils m'auraient sérieusement mis à mal sur place en peu de temps. Je vis alors un chemin[1] creux ; j'étais harassé. Je me remis rapidement, car je n'avais reçu aucune morsure pendant la poursuite. Pendant que je me reposais dans ce creux, au bord de la route qui était proche de l'essart de Liétard, j'entendis ce paysan cruel qui se lamentait auprès de son bœuf et n'avait envie ni de danser ni de chanter : il pleurait, et ce

- Sire, fait elle, dites donques,
Qui çou vous a fait, et conment ?
Dites, que je le vous conmant[a] !
Molt par estes despelechiés !
La verité en desliciés
Con vous estes si[b] descirés. »
Renars, qui molt estoit irés,
A respondu en soupirant :
« Or m'ira ma force empirant,
Hermeline, ma douce amie,
Et por çou ne lairai je mie,
Por dolor ne por foibleté,
Que vous n'oiés la verité
Coment ai esté asallis
Et coment ai esté ballis[c],
Conment ai por bien mal trové.
Jou qui sovent ai esprové
Mon sens, ma proece en tant leus[d],
M'en aloie tous familleus
Un poi devant nonne, l'atrier,
Tant que j'entrai en un sentier
Ki bien estoit prés de l'essart
A un puant vilain, Lietart,
Qui m'a ceste sause meüe.
Molt grant poor avoie eüe
De trois mastins qui me sivoient,
Et bien prés de moi habitoient.
Un poi genci hors de la voie
Por çou que sans doute savoie
Se il retenir me peüssent,
Qu'en petitet d'eure m'eüssent
Ilueques molt mal demené[e],
Quant trovai un chemin chevé,
Que molt[f] estoie alassés.
En poi d'eure fui respassés
Car en nul lieu n'ai esté mors,
Tant que fui des mastins estors.
Tandis con[g] je me reposoie
El crues qui est delés la voie[h]
Qui de l'essart Lietart fu prés,
Si oï le vilain engrés
Qui a son buef se dementoit

n'était pas sans raison, car, dans sa colère et son découragement, il l'avait promis à Brun l'ours, et il ne savait que faire. Quand il me raconta son affaire, j'entrepris de faire une bonne action, mais je fis le bien pour mon malheur. Je réjouis et rassérénai le paysan. À cause du vilain je me transformai en veneur, et je fis tant que ce menteur de paysan tua Brun l'ours et l'emporta. Voilà comment il m'en a récompensé : il a excité ses chiens contre moi, et j'ai été bien écorché, comme on le voit : j'ai encore l'impression de sentir les crocs dans mes oreilles et dans mes fesses. Les trois mâtins, à force de tirer, ont retenu ma queue en gage, mais Liétard le paiera cher si je ne perds pas mon ingéniosité. — Vous êtes las, dit Hermeline, ne vous troublez pas ainsi ! Vous n'êtes guère blessé. Vous devriez au contraire vous réjouir et vous réconforter, car vous pouvez aisément espérer en tirer une vengeance rapide. Si vous vouliez vous donner un peu de mal, vous pourriez emporter sa charrue, la mettre en morceaux et la cacher dans le bois : vous pourriez ainsi faire mourir ce paysan, à petit feu mais à coup sûr ; ou encore, vous lui subtilisez ses courroies : vous pourriez lui nuire de cette façon, car vous le feriez crever de douleur, ce maudit paysan de sale race. Pourquoi continuer de vous lamenter ? Vous devriez vous consoler en pensant que vous allez pouvoir, tout à loisir, vous soulager le cœur.

Et ne baloit ne ne chantoit :
Il ploroit, il n'avoit pas tort,
Que par ire et par desconfort
A dan Brun l'ors promis l'avoit,
Que de lui consel ne savoit.
Quant il me conta son afaire,
Lors conmençai ge bien a faire,
Quant je fis bien a mal eür.
Le vilain fis liet et seür.
Par le vilain[a] devinc venerres,
Tant fis que li vilains menterres
Brun l'ors ocist, si l'en mena.
Tel guerredon rendu m'en a :
Aprés moi a ses chiens huiés,
Bien ai esté pelichiés
Si con il est aparissant,
Et si m'est avis que je sent[b]
Les dens es orelles et en nages ;
Ma queue ont retenu en gaiges
Li trois mastin a lor sachier,
Mais Lietars le conparra chier,
Se de tot mon sens ne decline.
- Lassiés estes, dist Ermeline,
Ne soiés pas si esmoiés !
Ja n'estes vous gaires plaiés.
Or vous deüssiés deporter
Et de ce mal[c] reconforter,
Que vous estes en esperance
De prendre haustive venjance.
S'un poi vous voliiés pener,
La charrue en poriés mener,
Despecier et ou bos reponre :
Le vilain porois si confonre
Petit et petit toutes voies ;
U vous li emblés ses coroies.
Tot ensi le poriés grever,
Que de duel le feriés crever,
Le vilain felon deputaire.
Ja ne deuïssiés tel duel faire,
Ce vous deuïst tot desdoloir[d],
Que vous, selonc vostre pooir,
En esclairirés vostre cuer.

— Ma chère compagne, ma tendre amie, dit-il, c'eſt ce que je vais faire. » Renart prend ses aises et se repose, ce dont il a grand besoin. Il s'eſt fait bien souvent soigner ses plaies par Hermeline, qui s'y applique de bon cœur.

Renart souffre de sa plaie. Comme il veut récupérer ses forces perdues, il reſte inactif et ne sort pas de Maupertuis, sa forteresse. Ce qui le réconforte grandement, c'eſt qu'il sait bien qu'il causera du tort à Liétard, quand il se mêlera de le faire. Il reſte au repos huit jours entiers. Un matin, il se prépare à se mettre en route pour s'attaquer au paysan qui a commencé à atteler ses bœufs. Pendant qu'il les assemble, Renart lui subtilise ses courroies, lui qui eſt un voleur chevronné. Le paysan peut bien rassembler ses bœufs et les ramener à l'étable ! Il parlait d'une voix forte et chantait sans se méfier d'aucun piège ; sans tarder, il se dirigea droit vers le buisson, où il ne vit plus ses courroies. Il les chercha partout, en tous sens, et il pourrait être encore à les chercher, car, comme on dit, « qui ne trouve rien ne prend rien ». Et le paysan de s'enflammer de colère, de jurer encore et encore, de se désespérer de perdre sa journée. Il eſt affligé et perplexe, quand il se souvient de Renart qui, dans sa colère, l'avait défié : « Ah ! malheureux ! dit-il, il m'a guetté, Renart, le brigand, le traître ! Que fonde sur lui un malheur fatal[1] ! Il a entrepris de me rendre la monnaie de ma pièce, pour

- Bele conpaing ne doce suer,
Diſt il, bien iert faite la cose. »
Renars se aise et se repose,
Que il en avoit grant meſtier.
Ses plaies a fait afaitier
A Hermeline bien sovent,
Et elle de cuer i entent.
Renars[a] de sa plaie se deult.
Por çou que il recouvrer veut
Sa force qu'il avoit perdue,
Ne fait riens ne ne se remue
De Malpertruis, sa maison fort.
Çou li donne grant reconfort,
Que il set bien que il grevra
Lietart, quant s'en penera.
Uit jors tous pleniers i sejorne.
A mienuit un main s'atorne
Por le vilain contralier
Qui ses bues a pris a liier.
Et tandis con il les assamble,
Renars les coroies li emble[b],
Que bons meſtres eſtoit d'embler.
Or puet li vilains assambler
Ses bues et amener en toit !
Il crioit en haut et chantoit[c]
Con hons qui d'agait ne se garde,
Et plus n'i demeure ne tarde,
Vers le buisson en ala droit
U les coroies pas ne voit[d].
Quiert les et requiert par la terre,
Et encor les pooit il querre,
C'on dit c'on ne[e] trueve ne prent.
Et li vilains tot d'ire[f] esprent,
Jure et rejure, si s'espert,
Por çou que sa jornee pert.
Il eſt dolens et trespensés,
Et de Renart s'eſt apensés,
Que par ire le deffia :
« Ha ! las, fait il, il m'espia,
Renars, li lerres, li traïtres !
Sur lui chiece li maus bissiſtres !
Le guerredon m'a pris a rendre[g],

lui avoir refusé Blanchart que je devais lui remettre. À présent, c'est moi qui en fais les frais ! Je ne puis m'opposer à lui par la force : il m'aurait brisé la tête avant même que je l'aie aperçu. Je m'en repentirais volontiers, si cela pouvait servir à quelque chose. Quel malheur d'avoir défié Renart qui peut me nuire à ce point ! S'il le veut, il peut me réduire vite à néant, puisqu'il me vole ce qui m'est nécessaire. Il sait que le marché est éloigné : j'aurais à marcher longtemps avant d'y arriver, et le trajet me serait pénible, car la route est loin d'être facile avec mes deux hanches tortes. Je peux désormais laisser mes bœufs aller à l'aventure dans les champs[1] ! Renart a bien su comment me détourner de ma tâche et m'empêcher de l'accomplir ! C'est malgré moi qu'il me faut m'interrompre : je n'avais vraiment pas besoin de me reposer, ni la nuit ni le jour, car j'ai de plus en plus d'embarras et de choses à quoi m'appliquer. » Tandis que Liétard se lamente, Timert[2], l'âne espagnol, qui ne craint pas la neige ni les gelées, entend son maître se tourmenter. Il s'approche de lui sans attendre, pour savoir autant que possible ce qui lui arrive : « Seigneur, dit-il, il vous faut solliciter et recueillir de bons avis, car on ne saurait ainsi sauver vos biens ni les accroître, ne serait-ce que de la valeur d'un malheureux licol. Renart, s'il le peut, ne vous laissera rien, car il est furieux contre vous et ne songe qu'à vous détruire. Mais je saurai parfaitement vous dire comment duper Renart,

Por çou que je ne li veul rendre
Blanchart qui devoit estre siens.
Or en est cilz guerredons miens.
Je ne puis a lui forçoier,
Il me poroit ja peçoier
La teste que ja nel veroie.
Volentiers m'en repentiroie,
Se riens i valoit repentance.
Mar i fis onques desfiance
A Renart qui si me puet nuire ;
Tost me puet, se il voet, destruire,
Qu'il m'emble ce dont j'ai besoing.
Il set que li marchiés est loing :
J'avroie ançois mains pas marchié
Que fuisse venus au marchié,
Si en seroit li alers griés,
Que la voie n'est mie briés
A çou que tors sui de deus hanches.
Or puis awan mais en amances
Les bues par ces chans envoier !
Bien m'a fait Renars desvoier
De mon besoing et destorner !
Mal gré m'i estuet sejorner :
N'eüsse mestier de sejour
Ne de repos ne nuit ne jour ;
Tous jors me croist paine et entente ! »
Tandis con Lietars se demente,
Tiniars li asnes espanois,
Qui ne crient jelee ne nois,
Oï dementer son seignor.
A lui est venus sans demor[a].
Or savra il qu'il a, s'il puet :
« Sire, fait il, il vous estuet
Bon consel prendre et demander,
C'on ne poroit pas amender
Ensi vostre avoir ne acroistre
Le vaillant d'un povre chevoistre.
Renars, s'il puet, ne vous laira
Riens, que vers vous felon cuer a,
S'entente est a vous essillier.
Et bien vous en sai consellier
Coment Renars iert abetés,

si vous me promettez loyalement de me donner une mine d'orge[1]. — Timert, dit Liétard, par saint Georges, si tu parvenais à tromper ce cruel, ce redoutable individu, je te donnerais tant et plus de tendres chardons. Mais qui donc pourrait le prendre ? Il dupe les gens, les oiseaux et les animaux, à qui il brise plus d'une fois la tête : si je venais à avoir connaissance à présent de l'exiſtence d'un homme, d'un oiseau ou d'une bête sauvage qui soit assez subtil pour tromper Renart, je n'aurais de cesse de partir à sa recherche, même de l'autre côté de la Manche, car Renart connaît trop de mauvais tours : aucune bête n'a autant d'audace. »

Timert répond : « On dit, je crois : " À malin, malin et demi ! " Croyez-vous que Renart soit assez chanceux pour être désormais à l'abri ? Je vous livrerai Renart le larron et sa femme, solidement attachés à vos courroies par le col ou par la patte. — Et comment t'y prendrais-tu ? — J'ai eu l'idée d'une bonne ruse : ils seront facilement bernés, et ils en mourront tous les deux. Je ferai le mort devant la porte de Maupertuis, son repaire : je saurai bien en donner l'apparence. Dès qu'ils m'auront trouvé, ils s'attacheront à mes membres avec vos courroies, sans réfléchir, et je relèverai mon encolure : je les ramènerai de là-bas à toutes jambes. — Timert, je me montrerai loyal envers vous, répondit cette

Se loiaument me prometés
A doner une mine d'orge.
- Timers, diſt Lietars, par saint Gorge[a],
Se par vous eſtoit engigniés
Li crueus et[b] li resoigniés,
Je vous donrai tant cardon tenre.
Et qui eſt qui le poroit prendre ?
Gens engigne[c], oisiaus et beſtes,
Cui sovent fait croissir les teſtes ;
Je ne sai ore home si saige,
Ne oisel, ne beſte salvaige,
Qui Renart peuïſt decevoir,
Puis[d] que jel peüsse savoir,
Que ne l'alaisse ja requerre[e]
La outre la mer d'Engleterre[f],
Que trop set Renars renardie :
Nule beſte n'eſt si hardie[g]. »
Tymers respont : « On diſt, ce cuit :
" Encontre vezié[h] recuit. "
Cuidiés Renars ait tel eür
Que il soit adés asseür ?
Renart[i] le larron et sa feme
Vous rendrai, par col u par jame
Forment lié a vos corroies.
- Et coment faire le porroies ?
- Jou ai[j] bien barat porveü :
Par petit seront deceü,
Dont il iert mors et elle morte.
Mors me ferai devant la porte
A Malpertuis, le sien repaire ;
Bien savrai sanblant de mort faire.
Si toſt con il me troveront,
A mes menbres s'alieront
De vos corroies come fol,
Et je sosleverai le col[k] ;
Fuiant jou les en amenrai.
- Timer, loialté vous ferai,
Ce diſt li vilains deputaire,
Se vous ensi le poés faire,
De mon orge avrés vo part. »

sale engeance de paysan : si vous réussissez à le faire, vous aurez votre part de mon orge. » L'âne quitte alors les lieux et s'en va à toute allure, au grand trot et à l'amble, jusqu'à Maupertuis. Il s'étend de tout son long à la porte, le museau recouvert de terre. Hermeline a ouvert sa porte et dit à Renart, après avoir vu Timert : « Seigneur Renart — Dieu me guide ! — nous avons abondance de viande ! Deux mois de l'année ne suffiront pas pour en consommer pareille quantité ! Devant cette porte, grâce à Dieu, je vois tout étendu un âne très gros et très grand : il est mort tout à l'heure, avant none. Donne-moi les courroies de Liétard, car je compte m'attacher à lui avec elles pour le tirer et l'amener à l'intérieur. — Insensée, dit Renart, surtout pas ! Si tu y tiens, tire-le et secoue-le, moi, je ne m'en mêlerai pas le moins du monde ! Que ni Dieu ni ses saints ne me viennent plus jamais en aide, si je ne suis pas convaincu qu'il fait semblant : peut-être me prend-il pour un nigaud ! Il pourra bien t'en cuire si tu t'attaches aux courroies. Commence donc par lui mordre les fesses, le poitrail, la tête et les flancs, jusqu'au sang. Si après cela il reste immobile, tu auras tout loisir de le mettre à l'abri, car nous serons certains qu'il est bien mort. » Elle se précipite alors pour le mordre, et l'attaque férocement à la fesse, au point de faire jaillir le sang au poitrail, aux flancs et aux côtés,

Atant d'ilueques se depart[a]
Et s'en ala grant aleüre
Et le grant trot et l'ambleüre,
Tant que il vint a Malpertuis.
Tous estendus se couche a l'uis[b].
De terre a le musel covert.
Hermeline a son huis ouvert ;
A Renart dist quant Timer voit :
« Sire Renars, se Diex m'avoit,
A planté de la char avons,
Ja tant despendre ne savrons
Deus mois de l'an[c] conme en a ci :
Devant ces huis, la Dieu merci,
Je vois ester ici selonc
Un asne molt gros et molt lonc.
Il fu mors orains devant nonne.
Les corroies Lietart me donne,
Que je les vorrai atachier
A moi et a lui por sachier
Et por atraire lui cheens !
- Fole, dist Renars, c'est niens !
Se tu voes, si i tire et sache,
Je n'i trairai hui que je sace.
Ja Diex ne m'aïst ne si saint,
Se je ne cuit[d] que il se faint :
Por fol me voet espoir tenir !
Bien t'en porra mesavenir,
Se tu as corroies t'ataiches.
Mor le tot avant par les naiges,
Ou pis, en la teste et en flans,
Si forment qu'en saille li sans,
Et se par çou ne se remue,
Bien l'en poras mener en mue,
Puis que por voir le savrons mort. »
Atant cort cele, si le mort,
Par devers la naige l'assaut
Durement, que li sans en saut,
Ou pis, es flans et es costés,

mais Timert, qui a la tête dure et qui eſt dur à la souffrance, reſte parfaitement immobile.

« Renart, dit-elle, tu es un poltron, quand tu refuses de t'attacher. Il eſt mort, je te le dis en toute certitude : as-tu peur qu'il te saute dessus ? Tes craintes et tes peurs sont complètement illusoires. Apporte toutes les courroies, que tu as jetées derrière la porte ! » Renart apporte les courroies, bien qu'il redoute encore une ruse, mais elle lui montre et lui explique comment ils vont s'y prendre, et lui noue à la queue la courroie la plus solide. « Renart, dit-elle, tu tireras ici, et ce sera ta fonction de tirer : comme il eſt mort, il pèse lourd, et toi, qui as toujours plus de forces que moi dans toutes les activités, tu dois tirer du côté le plus lourd ; moi, je le ferai selon mes moyens ; toi, efforce-toi de tirer convenablement. » Sans plus attendre ni discuter, ils s'attachent solidement aux courroies, puis, une fois cela fait, ils tirent l'âne et le remuent tant et si bien qu'ils le traînent sur le seuil. L'âne Timert ouvrit l'œil et souleva la tête : il avait l'intention de s'en aller, après s'être assuré qu'ils étaient bien attachés. Mais Renart, toujours avisé, le vit relever la tête. Il comprend que l'autre veut lui causer des ennuis, et il eſt en effet en danger de mort s'il ne lui échappe pas grâce à quelque ruse. Plein d'inquiétude, il appelle sa femme : « Hermeline, ma belle amie, viens vite me détacher, je perds l'usage de la parole à

Mais Timers, qui eſt durs le tes
Et qui[a] trop mal endurer puet,
Ne se remue ne ne muet.
« Renars, fait elle, or es mauvais[b],
Que por le corroies ne vais.
Il eſt mors, jel te di sans faille :
As tu poor que il t'asaille ?
Tu criens por fin noient et dotez.
Aporte les corroies toutes,
Que tu jetas derriers la porte ! »
Renars les corroies aporte,
Qui doute encor que il se faigne,
Mais elle li moſtre et ensegne
Conment il feront, et li neue
La plus fort corroie a la queue.
« Renars, fait elle, ci tirras,
Et de tirer carchiés seras :
Il poise por çou qu'il eſt mors,
Et tu, qui es adés plus fors
Que je de totes ovres faire[c],
Dois devers le plus pesant traire,
Et je trairai selonc ma force,
Et tu de bien traire t'esforce[d]. »
Plus ne demeurent ne ne dient,
As corroies forment se lient.
Quant il se furent atachié,
Tant l'ont tiré et tant sachié
Que traïné l'ont sor le suel.
Timers li asnes ouvri l'uel
Et a levé la teſte en haut :
En talent a que il s'en aut,
Mais que bien les voie liés.
Et Renars, come veziés,
Li vit la teſte sus lever.
Bien set que il le voet grever,
Et si eſt en peril de mort
Se par guille[e] ne li eſtort.
Molt se doute, sa feme apele :
« Hermeline, amie bele,
Aqueur ça toſt, si me deslie,
La parole m'enpire et lie
De la puor de l'ort pertuis
Qui me vient au nés : plus ne puis[f]
Pueur souffrir ne endurer.

cause de la puanteur de l'ignoble trou qui vient à mes narines : je ne puis la supporter davantage. Je ne peux pas résister longtemps à cet endroit. Accourez donc, au nom de Dieu, peu s'en faut que je ne m'évanouisse ! Cette puanteur plus ignoble et fétide qu'un trou de latrines m'a déjà ôté mes forces et m'empêche de tirer ! Si je me plains, tu ne dois pas me critiquer : cette puanteur qui m'envahit me fait presque m'évanouir. Les vents fétides de ce trou ignoble me lèvent le cœur : j'aimerais mieux être étendu sous une planche de latrines qu'à côté du trou de ce cul qui m'a ainsi levé le cœur. À coup sûr je vais en mourir, ma douce amie ! Il m'envoie un gaz trop âcre ! Si j'étais attaché à l'avant, je suis sûr que je serais capable de le tirer rapidement à moi tout seul : tu n'aurais pas besoin de t'y mettre. Tu ne peux pas m'apporter en ce moment d'aide plus appréciable que de me tirer de cette misère : je suis déjà tout couvert de sueur à cause du tourment et de la puanteur qui me met ainsi le cœur au bord des lèvres. Au nom de Dieu, viens donc respirer ! Tu peux sentir, si tu ne me crois pas : viens ici et détache-moi vite ! Cette puanteur me fait défaillir, j'en suis presque mort. » Hermeline le prend en grande pitié : elle croit ce qu'il dit et redoute, si elle ne lui obéit pas immédiatement, d'en subir les conséquences. Elle le détacha le plus vite possible. Renart, dès qu'il se vit détaché, lui cria : « Nous avons bien failli être bernés à cause de tes conseils, pauvre folle !

Ne puis ci longement durer.
Acourés ça, se Diex vous saut,
A poi que li cuers ne me faut !
Ceste pueur orde et pusnaise
Plus que n'est pertuis de privaise[a]
M'a ja le cors afoibliet,
Et de traire tout desvoiet !
Se me plaing, ne me dois blasmer :
A poi que ne me fait pasmer
Cele pueurs qui ou cors m'entre[b].
Doloir me fait le cuer ou ventre
Li ors vens dou pertuis punais ;
Miex volsisse estre sous un ais
De privee u me jeüsse,
Que prés dou pertuis dou cul fusse
Qui ici m'a fait mal au cuer.
Certes, ja morrai, bele suer !
Il me sert de trop aigre vent !
S'or estoie liés devent,
Je sai bien que sans nul secors
Le trairoie je le grant cors :
Ja ne t'i covenroit atraire.
Ne me puis ore secors faire
Ici endroit qui tant me plaise
Se tu m'ostes de tel[c] mesaise :
Tous sui ja covers de sueur
De l'angoisse et de la pueur
Qui si me fait le cuer doloir.
Si t'aïst Diex, car vien oloir !
La pueur dont je sui destrois
Pues sentir, se tu ne me crois :
Vien ça, si me deslie tost[d] !
Cele pueur le cuer me tost,
A poi qu'el ne m'a mort jeté. »
Hermeline en a grant pité :
Si cuida que voir li deïst,
Si doutoit, s'ele nel feïst
Sans delai son conmandement,
Que ele eüst son paiement[e].
Plus tost que pot le deslia.
Renars tantost li escria
Conm il se senti deslié :
« A poi ne sonmes cunchié
Par ton consel, fole chetive !

Tu serais morte avant cette nuit ; Timert nous a tendu un bon piège : il voulait nous emmener, tout attachés, là-bas, à la ferme de Liétard. Il a bien de la ruse et de la subtilité, lui qui fait le mort alors qu'il eſt bien vivant ! Jamais je n'ai été convaincu qu'il était mort comme tu le prétendais ; es-tu ſtupide, toi qui le croyais ? Bien fou, assurément, qui se fie aux apparences aujourd'hui ! Chacun consacre le plus clair de son temps à tromper, et l'on ne sait plus que croire. Timert nous aurait déjà emmenés chez le paysan Liétard, c'eſt certain, si j'avais parlé un peu trop tard, mais le paysan va le payer cher ! — Renart, dit-elle, on verra bien comment tu le lui feras payer ! Tu t'y connais mieux en la matière que des bœufs pour tirer la charrue, mais maître Couard le lièvre en personne, à qui la peur donne les fièvres, n'a jamais été aussi terrorisé que tu l'es à présent, toi qui redoutes une bête morte ! — Je l'ai vu soulever la tête, sale folle, et ouvrir les yeux : penses-tu que je fasse plus confiance à ce que tu dis qu'à ce que je vois ? — Je ne te croirai jamais, dit-elle, c'eſt la peur qui te le fait inventer. À présent j'ai bien vu ce que tu vaux devant l'obſtacle, et ta lâcheté, qui t'a pressé à abandonner une proie qui t'aurait nourri. Je peux bien dire en toute liberté que c'eſt un comportement de lâche ! Si par hasard Isengrin et la louve Hersent viennent à passer, nous n'y goûterons guère, car ils en feront craquer leurs mâchoires ! Puisque nous ne prenons pas la viande qui eſt à notre porte, tu

Ne fussiés pas anquenuit vive,
Bien nous a Tymers espiés,
Qui mener nous voloit liés
A dan Lietart, la, a la vile.
Trop set de barat et de guille
Qui mors se fait et il eſt vis !
Onques ne me pot eſtre avis
Qu'il fuſt mors si con tu disoies ;
Iés tu fole, qui le cuidoies ?
Molt eſt mais fols coupés qui cuide !
Cascons met si tote s'eſtude
En barat, c'on ne set que croire.
Ja nous emenaſt, c'eſt la voire[a],
Tymers chiés le vilain Lietart
Se je parlasse un poi a tart,
Mais li vilains le conparra !
- Renars, fait elle, or i parra
Que tu le feras conparer !
Tu en ses plus que bues d'erer[b],
Mais onques dans Couars li lievrez,
Cui de poor prisent les fievres,
Ne fu si de paor deſtrois
Con tu iés ore a ceſte fois,
Qui doutes une morte beſte !
- Je li vi or lever la teſte,
Pute fole, et ouvrir les iex :
Cuides tu que je[c] croie miex
Ton dit que ce que je verrai ?
- Ja, fait elle, ne te crerai,
Que par paor l'as contrové.
Or ai ton coraige esprové
Au besoing, et ta malvaiſtié,
Qui si t'a semons et haſtié
De lassier çou dont tu dois vivre.
Bien puis dire tot a delivre
Que de grant malvaiſtié te vient !
Se ça par aventure vient
Ysengrins et Hersens la loue,
Povre en ert ma part et la toue,
Que bruire en fera lor grenons[d].

iras t'épuiser à en rechercher au loin ! Couvre-toi bien la tête jusqu'aux oreilles, bichonne-toi et repose-toi, puisque tu ne sais plus faire autre chose ! Tu es devenu une vraie lavette ! — Dame, dit-il, je suis au contraire hardi lorsque j'y vois mon avantage et mon intérêt : mais aujourd'hui vous ne me trouverez pas téméraire au point de risquer ma vie. — Renart, dit-elle, tu as tort de me mentir ainsi habilement. Mais sache-le bien, si tu ne t'attaches pas aux courroies, tu auras beau dire, tu ne parviendras pas à m'effrayer au point de me faire renoncer à m'y essayer tout de suite, comme on va le voir. — Et moi, je supporterai les conséquences de cette aventure, quelles qu'elles soient. Assurément, celui qui ne pèche pas n'eſt pas puni[1] : ne me blâme pas s'il t'arrive malheur ! » L'autre, qui n'eſtime ni ne craint les propos de son époux, noue à l'arrière, à la cuisse, la courroie la plus forte, la plus grande, qu'elle avait attachée à la queue ; elle la lie et l'attache solidement ; pour qu'elle tienne mieux, elle la tire et la secoue. Elle s'y attache par le cou et la cuisse, pour avoir une meilleure prise. Tandis qu'elle tirait et secouait, Timert l'âne, qui voyait bien qu'il ne pouvait berner Renart, commençait à enrager : il montre sauvagement les dents et se lève. Renart eſt chagriné et accablé quand il le voit emmener Hermeline : « Vous vous êtes comportée comme une écervelée, dit-il, et vous avez été ſtupide, de vous moquer éperdument de mes conseils et de mes propos.

Quant a noſtre huis char ne prenons,
A paines[a] l'iras loing conquerre.
Cuevre ton chief bien et enserre,
S'espargne ton cors et repose,
Que tu n'as meſtier d'autre cose !
Trop par es ore acouardis !
- Dame, fait il, ains sui hardis
Quant je voi m'onnor et mon preu,
Mais ne m'i troverois hui preu
Por moi metre en peril de mort.
- Renars, fait elle, tu as tort,
Que si me mans espertement[b].
Or saciés bien tot vraiement[c],
Se as coroies ne te lies,
Certes, ja por riens que tu dies
Ne m'i porras tant esmaier
Que je ne m'aille essaier
Orendroit si qu'on le verra.
- Et je sui cius qui sosferra
Ceſte aventure a coi qu'il tort.
Voirs, qui ne peche n'encort :
Ne me blasme se maus t'en vient ! »
Cele qui ne prise[d] ne crient
La parole de son signor
La corroie fort, la grignor
Qu'elle avoit lié a la queue,
A la cuisse derriers la neue.
Forment la lie et ataiche ;
Por mielz tenir la tire et saiche ;
Son col i lie et puis sa cuisse,
Por çou que mielz tenir i puisse.
Tandis con tiroit et sachoit,
Tymers li asnes, qui bien soit
Que Renart ne puet engignier,
Forment s'en eſt pris a irer[e] :
Durement requigne et se lieve.
Molt ennuie Renart et grieve
Quant mener en voit Hermeline :
« Trop avez eſté fole vive[f],
Fet il, et si as eſté fole,
Quant mon consel et ma parole
As dou tout mis en nonchaloir !

Maintenant, je ne peux plus t'aider en rien. Cependant tu aurais tiré un grand profit de mes conseils si tu les avais écoutés. Je ne peux plus rien pour toi. Tu vas payer très cher aujourd'hui encore ton grand orgueil et tes caprices ! Timert pensait m'attacher pour me livrer aux mains dans lesquelles tu vas tomber : la prochaine fois, tu me feras confiance, si du moins tu en sors vivante : mais c'est impossible. Tu es perdue, je recommande ton âme à Dieu ! — Comment cela, Renart ? dit-elle. — Comment pourrai-je aller plaider devant le paysan pour tenter de te porter secours ? Je ne crois pas que tu me reverras un jour[1]. » Timert, quoi qu'il en soit, se pressait, ne cessant de courir jusqu'à ce qu'il arrivât à la porte de Liétard.

Ce dernier eut une surprise qui le mit en joie quand il entendit son âne et ensuite quand il vit Hermeline, triste et muette, qu'il traînait par terre. Il alla aussitôt chercher son épée, dans la ferme intention d'accomplir sa vengeance. À un moment il pensa lui couper la tête, mais il manqua son coup : Hermeline, qui n'avait pas trop de blessures, fit un bond si haut qu'elle ne fut pas touchée. Elle a eu peur, mais c'est Timert qui a reçu le coup : il a eu la cuisse tranchée. Liétard en personne l'a vengée de son ennemi mortel ! Tout heureuse, elle emporte la cuisse, en la traînant derrière elle, jusqu'à sa demeure, où elle trouve Renart muet et silencieux. Quand il la voit arriver, avec la cuisse qu'elle traîne, il ne peut se retenir de

Ne te puis ore riens valoir.
Mais grant mestier t'eüst eü
Se mon los eüsses creü.
De toi aidier n'ai nul pooir.
Ton grant orguel et ton voloir
Conparras encor hui trop chier !
Tymers me cuida acrochier
Por metre es mains u tu cherras :
Une autre fois si me creras,
Se vive t'en pues revenir :
Mais ce ne puet mais avenir ;
Perdue es, a Dieu te conmant !
- Conment, fait elle, Renars ? -Con- [ment
Irai je au vilain pledier
Savoir se te poroie aidier[a] ?
Je ne cuit que jamais me voiez. »
Tymers s'en coroit toutes voies,
Onques de corre ne se tint
Tant qu'a la porte Lietart vint.
A grant mervelle s'esjoï
Lietars, quant son asne ot oï,
Et puis qu'Ermeline a veüe,
Qui molt estoit et mate et mue,
Que il vient traïnant par terre.
S'espee ala maintenant querre[b] :
Bien se cuide de li vengier.
A un cop li cuida trenchier
La teste, mais il i fali :
Hermeline si haut sali,
Qui n'ert mie trop entestee,
Que li colz ne l'a adesee.
Hermeline a poor eüe,
Mais la colee a receüe
Tymers, qui la cuisse a trenchie :
Lietars meïsmes l'a wenchie,
C'est de[c] son anemi mortel.
Trainant enporte a l'ostel
La cuisse a grant joie faisant.
Renart trova mui et taisant.
Quant il l'a veüe venir,
De rire ne se pot tenir,
Quant la cuisse vint traïnant :

rire : « Renart, je ne suis pas triste : Timert peut bien lâcher des vents, moi, je peux me vanter d'avoir récupéré sa cuisse ! Plus jamais il ne tirera de charrette de fumier. Liétard escomptait bien me tuer, mais je sus faire les mouvements qu'il fallait, esquiver et faire des bonds, si bien qu'il m'a manquée : il ne m'a ni blessée ni prise ! — Ce qui est arrivé, dit Renart, personne ne pouvait le prévoir : aucun oiseau ni aucune bête ne doit être reconnaissant à Dieu comme toi pour un pareil cadeau, quand il t'a protégée ainsi. Liétard, cet ignoble parjure, pense-t-il être quitte à présent ? Il ne perd rien pour attendre ! Je prendrai tout mon temps, et, à mon avis, je l'outragerai comme il ne l'a jamais été. — Misérable lâche, qu'attends-tu donc ? J'ai bien peur que le courage ne te manque ! — Crois-tu donc, pauvre sotte, que je vais aller l'attaquer dans sa maison ? Je risquerais vite d'être rattrapé à la course s'il excitait contre moi ses trois molosses : je serais en mauvaise compagnie avec eux ! Mais je patienterai encore un peu, jusqu'à ce que je le trouve tout seul au bois, sans chien pour venir à son secours. Je me montrerai alors tellement violent, par mes propos et mes menaces, qu'il ne tentera plus jamais rien qui puisse me causer du tort. — Renart, dit-elle, je le souhaite, mais ne fais jamais confiance à un paysan, même s'il te jure ses grands dieux, même s'il te propose des garanties avec de grands serments : les paysans ont des façons pernicieuses. »

« Renars, dont n'ai ge cuer dolant :
Or se puet Timers esventer,
De çou me puis je bien vanter[a],
Que la cuisse en avons de ça !
Jamais Timers fiens ne menra.
Bien me cuida Lietars tuer,
Mais je me soi bien remuer,
Et gandillier et tressallir,
Tant que a moi le fis faillir[b] :
Ne m'a blecie ne tenue !
- Tele aventure est avenue,
Fait Renars, qui nus ne cuidoit :
Ne oisiaus ne beste ne doit
Con tu fais, ne tel guerredon
Damredieu de si large don[c],
De çou qu'il t'a si garantie.
Lietars, li punais foimentie,
Cuide il estre cuites atant ?
Mais bien atant qui paratant !
Je atendrai molt bien lonc tens,
Que jel ferai, si con je pens,
Plus courocié qu'il ne fu onques.
- Malvais coars, qu'atens tu donques ?
Je douc molt que cuers ne te faille !
- Cuides tu, fole, que je l'aille
Dedens sa maison asalir ?
Tost poroie a mon cors falir,
S'il me huioit ses trois gaignons :
J'avroie en iaus maus conpaignons.
Mais encore un poi soufferrai
Tant c'ou bos seul le troverai,
U n'avra ja de chien aïe.
Lors li ferai telle envaïe,
Que par parole et par manace,
Que jamais n'iert jors qu'il me face
Cose qui anuier me doie.
- Renars, fait elle, jel vorroie,
Mais ja en vilain ne te fie
Por çou qu'il te jure et afie,
Ne por nul asseürement
Par sa foi, par son sairement :
Prent en vilain de male escole. »

Ils arrêtèrent là leur conversation. Mais Renart restait vigilant : le lendemain il guetta Liétard qui pénétrait dans la forêt. Il savait parfaitement qu'il n'emmenait aucun de ses chiens avec lui. Il l'apostropha hardiment : « Crapule, dit-il, de quel droit as-tu dans le sel la venaison que[1] tu as prise malgré l'interdiction du comte ? Je te conduirai à une mort ignominieuse, et personne ne pourra t'en protéger : assurément, je vais te faire pendre au plus haut chêne de ce bois ! Je vais le raconter immédiatement au comte ou à ses forestiers. Quand bien même tu aurais cinq setiers de deniers valant autant de besants[2] et que tu lui en ferais cadeau, cela ne t'empêcherait nullement[3] d'être pendu immédiatement ! Dès le moment où je t'aurai dénoncé, tu ne pourras t'en tirer en payant une rançon[4]. Il n'aura aucune pitié de toi, sitôt qu'il connaîtra la vérité : le comte est impitoyable envers quiconque chasse sans autorisation dans le bois où il lui vole son gibier. » Liétard tremble de peur comme une feuille et lui dit : « Seigneur, attendez-moi un instant, si vous le voulez bien. Il est juste que l'on soit miséricordieux envers celui qui supplie d'un cœur sincère. Je me suis comporté ignominieusement envers vous, et je vous en crie et demande miséricorde : au nom de Dieu, prenez pitié de moi ! C'est sur les conseils de ma compagne que je vous ai causé du tort comme un sot : je regrette profondément d'avoir montré tant d'audace, maintenant que j'en vois les conséquences. Désormais,

Atant lassierent leur parole.
Mais Renars pas ne s'oublia :
Lendemain Lietart espia
Qui dedens la forest venoit.
Bien set qu'avoec lui n'amenoit
Nul de ses chiens en conpaignie.
Hardiement Lietart escrie :
« Cuivers, fait il, par quel raison
As tu en sel la venison
« Qui fu pris ou defois le conte ?
Je te ferai morir a honte,
Nulz hom ne t'en poroit defendre :
Certes, je te ferai ja pendre
Au plus haut chaisne de ce bos !
Tot orendroit conter le vois
Au conte u a ses forestiers.
Se tu avoies cinc sestiers
De deniers qui fussent besant,
Et tu l'en faisoies[a] presant,
Ne te varroit il une amende
Que la maintenant ne te pende !
Puis que je li ferai savoir,
Ne poras raençon avoir.
De toi nulle pitié n'avra,
Si tost con le voir en savra :
Li cuens molt volentiers destruit
Celui qui cace sans conduit
Ou bos ou sa venison enble. »
Lietars trestous de poor tranble,
Li dist : « Sire, car m'atendés[b]
Un petit, se vous comandés.
Par raison doit merci trover
Qui de bon cuer le voet rover.
J'ai mespris vers vous laidement,
Merci vous en cri et demanc :
Por Dieu, de moi pitiez vous pragne !
Par le consel de ma conpaigne
Ai vers vous mespris conme fols :
Molt me poise que fui si ols,
Des que si ert a avenir.

vous pouvez me considérer comme votre serf et votre vassal. Par la foi que je dois à saint Pierre de Rome, jamais plus je ne vous causerai de tort : au contraire, je tiendrai de vous, comme de mon seigneur, tout ce que je possède[1] : ma douleur eſt aussi grande, et même plus, que la vôtre, sachez-le bien. Si j'ai commis la moindre faute à votre égard, je suis tout disposé à vous servir. — J'accepterai volontiers ton hommage comme tu le dis, à condition que tu ne cherches jamais délibérément à me causer honte ou dommage, et que tu fasses tuer les trois mâtins. Tu feras amende honorable à genoux, et tu me livreras les dix poulets, ainsi que Blanchart, que tu m'avais promis au moment où tu m'as demandé de l'aide. — Seigneur, dit Liétard, je vous l'accorde. Les mâtins seront tués tous les trois immédiatement devant vous. Je sais parfaitement que vous avez de bonnes raisons de les avoir pris en haine : ils vous ont livré un rude assaut, et je vous donnerai volontiers satisfaction. Je veux être désormais pour vous un ami sincère et loyal. Que Dieu me maudisse si je vends désormais quoi que ce soit de mon élevage ! Je prendrai dorénavant si grand soin de vous que tout sera à votre disposition, oies, chapons ou poules. Chaque jour vous aurez en abondance, à volonté, la viande dont vous aurez envie. Je vous remettrai solennellement[2] les dix poussins et Blanchart, immédiatement, mais veillez, au nom de Dieu, à ne me causer aucun tort[3].

Des or mais me poés tenir
A voſtre serf et a voſtre home.
Foi que doi saint Pierre de Rome,
Jamais vers vous ne mesprendrai,
Mais tot quanquez je ai tenrai
De vous conme de mon signor.
Ausi tresgrant duel u grignor
Ai conme vous, ce sachiés bien.
Se vers vous ai mespris de rien,
Tous sui prés de voſtre service.
- Volentiers, a voſtre devise
Prendrai volentiers voſtre honmaje,
Que tu ne honte ne damaige
A ton pooir ne me porcaces,
Et les trois maſtins tuer faces.
A genoillons droit me feras,
Et les dis poucins me rendras,
Et Blanchet, que me promesis
Quant mon consel me requesis.
- Sire, fait Lietars, je l'otroi :
Li maſtin si seront tuit troi
Tué devant vous orendroit.
Bien sai[a] que vous avés grant droit,
Qui lor vie avés enhaïe :
Il vous fisent grant envaïe,
Droit vous en ferai volentiers.
Voſtre amis verrés et entiers
Vuoel eſtre des or en avant :
Diex me hee se je ja vant
Nullui point de ma[b] norreture !
De vous prendré mais si grant cure
Que tout ert a voſtre saisine,
Oe u chapon u geline.
Cascun jor avrois a plenté,
Tot selonc voſtre volenté,
Tel char con vous deviserois.
Des dis poucins saisis serois
Et de Blanchart ja sans demeure,
Mes gardés, se Diex[c] vous sequeure,
Que par vous mals[d] ne me viegne.

Je suis disposé à faire toutes vos volontés : vous viendrez désormais séjourner tout à loisir dans notre maison, et je ne chercherai jamais à vous en faire partir, tant que vous voudrez y demeurer. Vous avez conquis et obtenu un bon havre à tous égards[1]. Aussi, si je me suis comporté stupidement envers vous en suivant de mauvais conseils, ne soyez pas pour autant sur vos gardes, car, j'en invoque la protection divine et tous les saints de France, plus jamais je ne tenterai de faire quoi que ce soit qui puisse vous déplaire. Tu n'aurais rien à gagner si j'étais expulsé du pays, moi, ma femme et mes enfants, ou si je me balançais au vent : maintenant vous devez me chérir, puisque vous pourrez désormais déclarer vôtre tout ce que je possède : tout sera à votre disposition. »

Renart répond : « Je vais bientôt savoir si tu es sincère ou si tu me mens, et si tu fais mes volontés. Tu auras vite fait de t'en repentir, si tu m'obliges à le faire savoir au comte. Au contraire, si tu es sage, je ne te causerai jamais d'ennui ni de tort. Mais je n'entrerai pas chez toi tant que tu n'auras pas tué les chiens. — Cher seigneur, inutile de vous déplacer, dit Liétard, j'irai les tuer. — Je n'ai pas l'intention de bouger tant qu'ils ne seront pas morts tous les trois. Allez-y, dit Renart, je vous l'accorde ! Vous tenez des propos justes et sensés. » Alors Liétard, qui était au désespoir, s'en retourne chez lui en

Je sui prés que je me contiegne
Vers vous tout a vostre plaisir :
Vous venrés mais tout a loisir
En nostre maison sejorner,
Ja ne vous en querrai torner
Tant con demorer i vorrois.
Un bon recet en tous endrois
« Avés conquis et recouvré.
Por ce, se j'ai vers vous ouvré
Folement par malvais consel,
Ne soiés vous ja en esveil,
Que, se Diex me gart de pesance,
Ne par trestoz les sains de France[a],
Jamais nul jor ne vorrai faire
Chose qui vous doie desplaire.
N'i porroies noient conquerre
Se g'iere caciés de la terre,
Moi et ma feme et mi enfant,
Ou se je ere mis a vant :
Molt devés or ma vie amer,
Que por vostre porois clamer
Toz jors mais quanquez jou avrai :
Tout ert a vostre volenté. »
Renars dist : « Par tens woel savoir
Se tu me dis mençoigne u voir,
Et se tu me fais mon plesir.
Par tens t'en ferai repentir,
Se tant fais que[b] li cuens le sace.
Mais jamais anui ne danmage,
Se tu es preus, ne te querroie.
Mais en ta maison n'enteroie
Tant que les chienz avras tués.
-Bial sire, or ne vous remués,
Fait Lietars, jes irai tuer.
-Ja ne me[c] quier a remuer
Tant qu'il soient tué tot trois.
Alés, fait Renars, je l'otroi !
Vous dites et bien et raison. »
Atant s'en cort a sa maison
Lietars, qui molt adolés fu.
A sa feme dist : « Se volés,
Et vous cuidiés que ce soit biens,

courant. Il dit à sa femme : « Si vous le voulez bien, et si vous l'estimez utile, il nous faut tuer nos trois chiens pour que Renart nous laisse en paix ; et nous lui livrerons aussi Blanchart, ainsi que les dix poulets que je lui ai promis à l'instant dans la forêt où il m'attend. Vous n'y perdrez jamais plus que vous ne le feriez s'il allait raconter au comte que j'ai pris son gibier dans le bois : il aurait vite fait de me condamner, et je ne tarderais pas à être brûlé vif ou pendu, sans qu'aucune rançon ni rien d'autre au monde puisse m'y faire échapper. Il exilerait nos enfants, et nous serions morts et détruits. » Brunmatin lui répond, sans oser le contredire : « Nécessité fait loi. Faites tout ce qu'il vous demande si vous tenez à votre santé, à vos biens et à votre vie : vous devez être plus attaché à votre vie qu'à l'argent. — Ma douce amie, c'est sagement parlé. — Prenez Blanchart et les poulets, et amenez-lui les trois mâtins. » Liétard a pris le chemin du retour. Le valet emmène, bien attachés, les chiens, le coq et les poulets, et Renart, avec sagesse, se dirige vers la maison du paysan, car il redoute un piège : s'il lâchait les chiens contre lui ? Il marmonne des menaces entre ses dents : si jamais l'autre se comporte mal envers lui, il sera furieux s'il ne le fait pas pendre. Il voit arriver Liétard et les chiens qu'il avait confiés au valet. Renart se met à l'apostropher : « Ne laisse pas les chiens m'approcher, tue-les immédiatement ! »

A tuer covient nos trois chiens
S'avoir volons pais a Renart,
Et si li rendrons le Blanchart,
Et les poucins avoec tous dis
Avra il c'orendroit li dis,
En la forest u il m'atent.
Il ne vous[a] coustera ja tant
Que plus ne vous peuïst coster
S'il au conte l'aloit conter,
Qu'en bos ai sa venison prise :
Tantost feroit de moi justice,
Tantost seroie ars u pendus,
N'en poroie estre deffendus
Por avoir ne por riens qui soit.
Nos enfans essillier feroit,
Mort serïons et confondu. »
Brunmatin li a respondu,
Qui contredire ne li ose :
« En faire l'estuet a grant cose.
Dou tout faites sa volenté,
Se vous amés vostre santé,
Et vostre bien, et vostre vie :
Avoir devés grignor envie
De vostre vie que d'avoir.
- Bele suer, vous dites savoir.
- Blanchart et les poucins prenés,
Et les trois mastins li menés. »
Lietars ens el retor s'est mis.
Les chiens, le cok et les poucins
Enmainne li garçons liés,
Et Renars, come voiziés,
Vers l'ostel au vilain se traist,
Que molt redoute son agait,
Qu'assalir as chiens ne le face.
Entre ses dens molt le manace,
Que, se jamais vers lui mesprent,
Molt sera iriés s'il n'en pent.
Lietart et les chiens voit venir,
Qu'il fassoit al garçon tenir.
Renars li conmence a huchier :
« Nes fai pas vers moi aprochier
Les chiens, mais orendroit les tue ! »

Liétard tenait une lourde massue, qu'il avait taillée en traversant le bois. Il attache les mâtins à un chêne et les assomme avec son arme ; Renart le tient pour sage, maintenant qu'il voit les trois molosses morts : « Liétard, dit-il, vous êtes très costaud, vous qui savez donner des coups si efficaces. Je vais vous en récompenser comme il faut : je vous pardonne tout ce que vous m'avez fait, et je vous donne toute mon amitié ; voilà un bien beau cadeau. — Renart, dit l'autre, grand merci à vous, puisque vous m'avez donné votre amitié : tout ce que j'élève et tout ce que j'ai sera à vous. Je serais plus caqueteur qu'un geai[1], si d'aventure je vous causais du tort. » Renart saisit et tâte alors Blanchart et les dix jeunes poulets que lui apporte le petit Martin. De ses dents il croqua Blanchart, sans le faire plumer ni cuire : il lui sembla bien gras et gros. Puis il troussa sur son dos les dix poulets et recommanda le paysan à Dieu. Il emporta ses victuailles chez lui, où il retrouva sa maisonnée qui mourait de faim : elle en était livide et épuisée. Sa femme éclata de joie quand elle vit son époux arriver avec les poulets attachés au cou. Elle s'estime comblée et riche, car à présent Liétard n'est plus trompeur : « Non pas, dit Renart, mais au contraire bien empressé ! Cette fois, j'ai parfaitement réussi, avec tout ce que j'ai ainsi rapporté. Si Liétard ne s'était pas rendu[2] totalement à

Lietars une pesans maçue
Tenoit, qu'il ot en bos coillie ;
Les mastins a un chaisne lie,
De la maçue les assonme.
Or le tient Renars a preudonme[a]
Puis que les trois mastins voit mors :
« Lietart, fait il, molt estes fors,
Qui si bons cols savés ferir.
Je vous vorrai molt bien merir :
Çou que vous m'avés fait pardon,
Toute m'amor vous abandon,
Que molt par a bel present ci.
- Renars, fait il, vostre merci,
Que vostre amor m'avés donee :
Tote vous iert abandonee
Ma noreture et quanquez j'ai.
Plus ere janglere que jai[b]
Se[c] jamais vers vous mesprenoie. »
Atant prent Renars, si manoie[d],
Blanchart et les dis pocinnés
Que li aporte Martinés[e].
De Blanchart fist son grenon bruire,
Onques nel fist plumer ne cuire ;
Molt le trova crasset et gros.
Les dis poucins torse a son dos,
Et a Dieu le vilain coumande.
S'en porte a l'ostel sa viande,
U il a trovee sa maisnie
Qui de fain estoit mesaisie.
De fain estoit et noire et vainne.
De joie[f] fu sa feme plainne
Quant el voit son signor venir,
A son col les poucins tenir.
Por conblé se tient et por riche,
Que or n'est pas Lietars triche :
« Non, fait Renars, mais bien hastié !
Bien ai ceste fois esploitié,
Qui si m'en sui venus torsés.
Se je n'eüsse esté loés
De Lietart tot a ma devise,

mes exigences, je l'aurais fait se balancer au vent en le dénonçant au comte et à ses agents : on l'aurait pendu dans la forêt, puisqu'il lui a volé son gibier. Il s'est agenouillé pour me prêter hommage ; jamais il ne me causera de tort ni de déplaisir. — Renart, vous êtes tout à votre aise, dit Hermeline, car je crois que vous n'avez pas le ventre vide ! Vous êtes mieux loti que moi, car vous avez mangé Blanchart qui était gras et dodu. Si vous avez bien raillé Liétard, qu'est-ce que cela peut me faire ? Je ne peux guère en tirer profit : si tu as tout ce que tu peux désirer, tu me laisses mourir de faim dans la misère avec mes enfants qui sont aussi les tiens ! Mais je serais vraiment stupide si je me laissais mourir de faim alors que j'ai ces poulets à portée de main. Il fait bon s'intéresser à eux ! » Elle accourt alors, attrape le plus tendre, et n'en fait qu'une bouchée. Elle tord le cou d'un second qu'elle partage entre ses enfants, donnant à chacun sa part.

Renart, qui ne perd pas de vue son intérêt, quitte le lendemain de bon matin Maupertuis, sa puissante demeure, pour rendre visite à Liétard, son bon voisin, qui le reçut très chaleureusement. Il lui offrit pour son repas une oie grasse qu'il avait préparée exprès, et qu'il avait bien fait engraisser. Brunmatin, qui lui prodigue en tremblant des marques d'amitié, le plaint souvent et fait son éloge ;

Jel fesisse metre a la bise :
Au conte et sa gent le desisse,
Pendre en la forest le fesisse[a],
Que sa venison li embla.
Il tressalli molt e trambla.
A genoillons me fist homaige,
Ja mais ne me fera damaige
De nulle[b] riens qui me desplaise.
- Renars, molt estes ore aises,
Dist Hermeline, que je cuit
Que n'avés pas le ventre wit !
Plus estes aisiés[c] que gié,
Que vos avés Blanchart mangié
Qui molt ert et cras et rosnés.
Se Lietars est bien ranprosnés
Par vous, que me puet çou valoir ?
Ne me puet pas granment caloir :
Se tu as ton aise et tes bons,
Moi et mes enfans et les tuens
Lais de fain morir a mesaise.
Mais je seroie molt malvaise
Se de fain morir me lassoie[d]
Tant con prés de ces poucins soie.
A ces poucins[e] fait bon entendre ! »
Atant cort, si prent le plus tenre,
Si le menja a un seul mors.
Un des autres a le col tors,
A sa maisnie le depart,
A cascun en done sa part.
Renars, qui bee a son preu faire,
De Malpertuis, son fort repaire,
Vint lendemain bien par matin
Veoir Lietart, son bon voisin,
Qui le reçut a molt grant joie.
Disner le fist d'une crasse oe
Que il li avoit destinee
Et bien li avoit encrassie.
Brunmatin, qui tot en tramblant
Li mostre d'amors bial sanblant,
Molt le plaigne et sovent le loe ;

et Renart se plaît à lui faire la grimace en cachette, sans qu'elle le voie. Elle ne cherche nullement à le berner : elle n'ose rien lui refuser, car elle craint par-dessus tout ses accusations. Elle le nourrit à volonté, et Renart grossit tant et plus, lui qui raffole de la viande. Liétard, quant à lui, eſt plein d'empressement : il fait tout son possible pour bien le servir, lui apporte les mets. Renart, qui se sert chaque fois qu'il en a envie, y passe de longs moments : si bien que, quand il rentre chez lui, il ne reſte plus au paysan ni oie, ni chapon, blanc ou noir, ni poulet, ni oison bien gras (Renart emporte tout chez lui), ni poule, les maigres comme les grasses. Je vous aurais volontiers raconté de bonne manière d'autres aventures de Renart, mais je n'en ai pas le loisir, car un autre travail me presse. Je veux m'appliquer à d'autres discours d'une inspiration plus élevée, s'il plaît à Dieu et s'il veut bien m'aider. Jamais aucun clerc qui ait du jugement ne me blâmera ni ne me reprendra si j'ai commis quelque faute dans ce tout premier ouvrage, car il arrive rarement que l'on ne commette aucune erreur du début jusqu'à la fin, à moins d'être expérimenté.

Renars li fait sovent la moe
En repoins, qu'ele nel voit mie,
Et elle le fait sans boidie :
Ne li ose riens refuser,
Car molt redoute l'encuser :
A sa volenté le paissoit,
Et Renars mout bien[a] s'encrassoit,
Qui de la char ert anvieus,
Et Lietars fu bien convoiteus :
De bien servir prent molt grant cure,
Bien aprocha sa norreture.
Renars[b], qui sovent en prenoit,
Toutes les eures qu'il voloit[c],
Sovent i demeure et sejorne,
Si que, quant a l'oſtel retorne[d],
Ne puet au vilain remanoir
Oe, chapon, ne blanc ne noir,
Ne poucinet, ne cras oison
(Tot porte Renars en maison),
Geline ne maigre ne crasse[e].
De Renart encor vous contaisse
En bon endroit, mais ne me loiſt,
Car autre besoigne me croiſt.
A autre raison voel entendre
U on porra grignor sens prendre,
Se Dieu plaiſt et se Diex m'amende.
Ja de clerc qui raison entende
Ne serai blasmés ne repris,
Se j'ai en aucun lieu mespris
En tote ma premiere ovraigne,
Que pau avient qu'an ne mespraigne,
Ou an chief o a la parclose,
S'il n'eſt aüsés de la chose.

Branche XIII

RENART ET PRIMAUT

C'était en mai, au temps où tout renaît, où l'air est serein et doux, aux environs de l'Ascension. Renart était dans sa demeure, sans provisions et sans nourriture. Il a si grand-faim qu'il en bâille : celle-ci le met au supplice. Il est sorti de Maupertuis. Il trotte allégrement et pénètre dans un enclos. Son cœur est complètement épuisé et abattu. Là il rencontre Tibert le chat, qui était parti en chasse. Renart marmonne force menaces entre ses dents et déclare fermement qu'il lui causera des ennuis avant qu'il ne s'en aille. Il l'apostrophe aussitôt : « Tibert, très cher ami, dites-moi, quel bon vent vous amène ? — Seigneur, dit Tibert, par ma foi, je m'en allais chez un paysan, près de cette haie que vous voyez là devant vous. Le paysan a, par la foi que je vous dois, une femme qu'il aime tant qu'il lui laisse faire tout ce qu'elle veut, même des vilenies. Celle-ci a caché un plein pot de lait dans une huche, et c'est là que je vais à bride abattue à travers ces bois,

Ce fu en may[a], au tans novel,
Que il faisoit seri et bel,
Tot droit entor l'Assention,
Que Renars fu en sa maison
Sans garison et sans vitalle.
Si grant fain a que il baaille,
De la fain li duet molt li cors.
De Malpertuis est issus hors.
Tant erre le trot eslassié
Qu'il se feri en un plassié.
Molt a le cuer vain et maté.
Tyebert le cat a encontré,
Que iluec s'aloit porcachant.
Renars le va molt[b] maneçant
Entre ses dens, et dist sans faille
Qu'anui avra ains qu'il s'en aille[c].
Maintenant l'a a raison mis :
« Tyebert, fait il, biax dols amis,
Quelz vens vous mainne, dites moi ?
- Sire, dist Tyebers, par ma foi,
Je avoie enprise ma voie
Ciés un vilain, les cele hoie
Que vous veés la devant vos.
Li vilains a, foi que doi vous,
Une feme qu'il ainme tant
Que riens qu'el voelle tant ne quant
Ne li contredist, tant soit lait.
Cele[d] a mucié plain pot de lait
En une huge, et la m'en vois
Tous eslassiés parmi ces bois,

pour voir si j'obtiendrai quelque chose. Si tu veux venir avec moi, je te conduirai vers cette maison. Mais soyons des compagnons loyaux : il y a des poules et des chapons. » Renart répond : « Ya, ya[1] ! Je t'accompagne très volontiers. » Ils se mettent alors en route à toute allure comme il convient, si bien qu'ils arrivent à la maison tout entourée de pieux. « Ah ! dit Renart, doux Seigneur Dieu, comment pourrons-nous pénétrer à l'intérieur ? Ces pieux sont plantés si serrés que nous ne pourrons y mettre les pieds ! » Tibert répond : « Ne vous inquiétez pas ! Nous y parviendrons très bien, j'en suis sûr. » Ils font alors le tour de la maison, bien calmement, d'un pas tranquille, et finissent par trouver un pieu cassé. Ils s'introduisent à l'intérieur sans tarder. Renart se dirige vers le poulailler : il n'a plus besoin de suivre le chat. Et Tibert, qui a plus d'un tour dans son sac, se demande comment il va entreprendre son affaire : « Renart, dit-il, la ruse est encore plus efficace que la force : il nous faut donc user de ruse, car la perte serait irrémédiable si nous laissions échapper ce que nous tenons entre nos mains. Le paysan assurément dort à poings fermés : comportons-nous avec sagesse. Nous ne pouvons pas tout faire à la fois : le mieux, à mon avis, est que l'un s'occupe d'abord de ses affaires et l'autre ensuite des siennes, je l'affirme. » Renart lui réplique : « Il sera fait en tout point comme vous le voudrez. »

Savoir se porroie avenir.
Se tu en voes o moi venir,
Je te menrai vers la maison.
Mais par foi soions conpaignon :
Gelines et chapons i a. »
Renars respont : « Ya, Ya !
Je t'aconpaing molt[a] volentiers ! »
Atant se metent es sentiers
Grant aleüre par raison,
Tant qu'il vinrent en la maison
Qui tot estoit close de pels.
« Ha ! dist Renars, biax sire Diex,
Coment porrons entrer dedens ?
Ces pex voi si entretenans
Que n'i porons metre les piés ! »
Tyebers dist : « Ne vous esmaiés !
Molt bien, ce croi, nous i metron. »
Lors s'en vont entor le maison[b],
Tot belement, le pas soué,
Tant qu'il truevent un pel froé.
Ens se metent sans atargier.
Renars va vers le gelinnier,
Que plus ne voet sivir le cat,
Et Tyebers, qui tant set barat,
S'apense conment pora faire
Premierement le sien affaire :
« Renars, ce dist Tyebers li cas,
Assés vaut force et plus barat[c] :
Par barat nous covient ouvrer,
Car ne poriens recouvrer
Ceste perte se nous perdons
Çou qu'entre nos mains nous tenons.
Li vilains si dort fermement :
Or nous contenons saigement !
Ne poons pas tout faire ensanble :
Li mielz que voie, ce me sanble,
Si est que l'un face avant
Et puis l'autre, que jel creant. »
Ce dist Renars : « En tous endrois
Fait iert ensi con vous vorrois. »

Alors Tibert déclare : « Sais-tu ce que tu vas faire ? Tu entreras avec moi dans la maison, car si tu vas seul te jeter sur les chapons et qu'ils se mettent à piailler, il y a ici de tels mâtins qui t'attaqueront et auront vite fait de te retenir ou de te blesser, que je serais furieux de voir mon affaire compromise. Mais, si tu veux te montrer utile, viens donc avec moi jusqu'à ce que j'aie fini ; et si tu veux avoir du lait, tu en auras tant que tu voudras. » Renart répond : « Je ferai ce que vous voudrez, quelles qu'en soient les conséquences ; je veux m'en tenir à ce que vous me direz de faire : passez devant, et moi derrière. Soyez sûr que je vous suivrai de près. » Les voilà arrivés devant la maison. Tibert, qui était plus avisé, y a pénétré le premier ; puis il dit : « Renart — que Dieu t'accorde ses faveurs ! —, viens ici, et soulève le couvercle de ce coffre : il y a une cruche pleine de lait. Comporte-toi en ami sincère ! — Par ma foi, dit Renart, avec plaisir ! » Renart alors passe à l'action et va ouvrir le coffre : maître Tibert bondit à l'intérieur, s'approche du pot (il ne s'est pas trompé), y introduit sa tête et est tout occupé à boire. Pendant ce temps, Renart maintient le coffre ouvert. Il grille et geint de gourmandise, sa langue lui paraît en feu, et il regarde d'un air très pitoyable Tibert qui lape et avale le lait. Celui qui tenait le couvercle n'était pas du tout à son aise : « Tibert, dit-il, es-tu bien satisfait ?

Et dist Tyebers : « Ses que feras ?
En la maison o moi venras,
Car se tu vas selz as chapons,
Il a ceans de tels gaignons,
Se il crient, qui t'asarront,
Et molt tost retenu t'avront,
U tu seroies tost blechiés,
Dont je seroie courouchiés :
S'en perdroie le mien afaire.
Mais vien ent, se tu wes bien faire,
Avoeques moi tant qu'aie fait,
Et, se tu voes avoir del lait,
Tu en avras a grant plenté. »
Renars dist : « Vostre volenté
Ferai, que qu'en doie avenir,
A vostre los m'en voel tenir :
Alés avant, g'irai aprés.
Saciés je vous sivrai de prés. »
Atant sont a l'ostel venu.
Tyebers, qui plus voiziez fu,
S'en est dedens entrez avant,
Puis dist : « Renars, se Diex t'avant[a],
Vien ça, si soulieve la huge :
De lait i a plainne une cruche[b].
Or soies mes amis entiers !
- Par foi, dist Renars, volentiers ! »
Lors ne se volt plus astenir
Renars, ains va le huge ouvrir,
Et dans Tyebers dedens sali :
Au pot en vint, n'a pas fali,
Dedens a sa teste boutee :
Au lait boire a mis sa pensee,
Et Renars la huge soustient.
De lecherie frit et[c] gient,
Il samble la langue li arde,
Et molt piteusement regarde
Tybert qui le lait hume et boit.
Et cius qui la huge tenoit
Estoit durement a malaise :
« Tyebers, fait il, es tu bien aise ?

As-tu tout ce à quoi tu aspirais ? Maintenant tu as ce qui te meurtrissait si durement le cœur aujourd'hui. Montre-toi courtois — que Dieu te vienne en aide ! — : lape vite et sors d'ici : par la foi que je dois à saint Denis, ce couvercle me fatigue, peu s'en faut que je ne meure ! »

Tibert s'applique à laper et ne peut répondre le moindre mot à Renart. Celui-ci recommence à l'apostropher : « Tibert, Tibert, très cher ami, pour Dieu, lape vite, hâte-toi, ou le couvercle va se refermer sur toi ! » Tibert ne prête aucune attention à ce que lui dit maître Renart : il ne pense qu'à boire. Il a tant lapé à loisir que, quand il eut bu tout son soûl, il renversa le pot par terre et le lait eut vite fait de se répandre. Renart protesta : « Tu es une vraie canaille ! Pourquoi as-tu renversé le pot ? J'aurais préféré que tu me roues de coups ou que tu me piques jusqu'au sang. Je vois bien que je n'aurai pas de lait, mais peu importe ! Saute dehors, car je suis trop fatigué de soutenir ce couvercle : il te faut sortir. — Camarade, dit Tibert, je le veux bien, mais attendez encore un peu. — Je n'en puis plus, dit Renart, je te l'assure, je le laisserai se refermer sur toi si tu ne te presses pas de sortir, car je suis exténué. » Tibert lance alors un profond soupir quand il voit qu'il ne peut pas s'attarder davantage. Il prend son élan et bondit. Renart tenait le couvercle levé : quand Tibert saute droit sur le rebord, Renart le laisse

As tu quanquez[a] tes cuers voloit ?
Or as tu çou dont[b] te doloit
Li cuers ja hui si durement.
Soies cortois, se Diex t'ament !
Si hume tost et si t'en is :
Par foi que je doi saint Denis,
Ceste huge forment me grieve,
Que par un poi que je ne crieve ! »
  Tyebers si entent a humer,
A Renart ne puet mot sonner.
Autre fois l'a a raison mis :
« Tyebers, Tyebers, biaus dous amis,
Por Dieu, hume tost, hauste toi,
U la huge cherra sor toi ! »
Tyebers si entent molt petit
A çou que dans Renars li dist :
A humer a s'entente mise,
Tant en huma a sa devise.
Quant tant ot humé con il pot,
Si trebuscha tot jus le pot,
Si est li lais espandus tost.
Renars[c] li dist : « Molt ies or glous !
Por coi as le pot abatu ?
Mielz vosisse que bien batu
M'eüsses u jusqu'a sanc point[d].
Bien voi que du let n'avré point !
Et nonporquant fai, si saut hors,
Car trop sui travilliez dou cors
De ceste huge soustenir :
Il te covient hors avenir.
- Conpains, dist Tyebers, je l'otroi,
Mais atendés encor un poi.
- Ne puis plus, fait Renars, por voir,
Je la lairai sor toi chaoir,
Se ne viens hors hastivement,
Que trop me grieve durement. »
Tyebers prent lors a souspirer
Quant voit n'i puet plus demorer.
Acorsés s'est, si fait un saut.
Renart tint le covercle haut :
Tyebers sali droit sor le bort[e],
Et Renars laist cheoir si fort

retomber si fort et avec une telle violence qu'il s'abat sur la queue de Tibert d'un coup qui n'a rien d'un jeu : elle eſt coupée en deux morceaux, et le bout tombe dans le coffre. Tibert le chat, qui eſt éberlué, a senti au cœur une telle douleur qu'il n'aurait pu reſter debout. Il lui fallut tomber à terre : pour rien au monde il n'aurait pu se soutenir. Il s'adressa à Renart : « Renart, tu m'as mis bien mal en point : tu m'as coupé la queue, et je suis au supplice. — Comment ? dit Renart, par ma vertu, ce n'eſt pas moi ! — Et qui donc ? — Toi ! Tu as bondi si violemment que tu as fait tomber le couvercle. — Moi ? Sûrement pas, par saint Léonard ! Il faudrait bien me tenir pour un nigaud si j'avais fait cela. Certes, si je n'étais hors de moi, je te prendrais pour un étourdi[1]. — Holà ! tais-toi, répliqua Renart. Tu dois au contraire t'en réjouir, car tu vois bien — j'en prends Dieu à témoin — que ton corps s'en trouve allégé ! — Je m'en moque bien, dit Tibert, soyez-en sûr : je ne le souhaiterais pour rien au monde[2] ! » Renart réplique : « Rien n'eſt plus vrai, par Dieu, Tibert, tu n'as pas deux sous de bon sens : ta queue était un fardeau qui te battait le cul[3]. Mais ne parlons plus de cette queue, que l'on ne peut recoller. Dis-moi en toute sincérité : ne t'en trouves-tu pas bien allégé ? — Renart, dit l'autre, vous me raillez ! — Raillé ? dit Renart. Et pourquoi cela ? As-tu besoin d'une si grande queue ?

Le covercle, et si l'enpaint,
Tyebert en la queue ataint
Si grant cop que ce n'eſt pas jeus :
Tronçoné li a en deus leus :
Li bous en la huge cheï[a].
Tyebers li cas, qui s'esbahi,
Tel dolor senti a son cuer,
Ne se souſteniſt a nul fuer.
A terre le covint venir :
Por riens ne se peüſt tenir.
Renart avoit araisonné :
« Renars, molt m'as mal atorné,
Que tu m'as la queue trenchie,
Si en ai soufert grant hassie.
- Quoi ? diſt Renars, par ma vertu,
Ce n'ai je pas fait ! - Qui dont ? - Tu[b],
Qui salis de si grant aïr
Que la huge fesis cheïr.
- Je ? Non ai, par saint Lïenard !
Ja n'eſt il hons qui por musart
Ne me teniſt, se fait l'eüsse,
Certes, se corrouciés ne fusse,
Je te tenisse por musart[c].
- Diva, tais toi, se diſt Renars,
Ains en dois avoir trop grant joie,
Car tu ses bien, se Diex me voie,
Que plus en as le cors legier.
- De çou n'a je pas meſtier,
Diſt Tyebers, ce sachiés de voir :
Ne vosisse por plus d'avoir
Que tu ne cuideroies ore. »
Diſt Renars : « Tot eſt cose voir[d],
Par Dieu, Tyebers, tu es musars,
Ta queue eſtoit uns aspesars
Qui au cul t'aloit debatant.
Or laissonz de la queue atant,
Qui ne puet eſtre renoee.
Di moi en verité provee :
N'en es tu plus legiers assés ?
- Renars, diſt il, vous me gabés !
- Gabé ? diſt Renars, a que faire ?
Qu'as tu de si grant queue a faire ?

Si l'on te poursuivait, j'en atteste Dieu, tu fuirais plus aisément. Sache-le bien, je ne plaisante pas, par la foi que je dois à Hersent, mon amie, et à Hermeline et à mes enfants, je voudrais bien que la mienne, qui est si fournie, soit coupée en deux[1]. » Tibert répond : « Tu l'appréciais pourtant ! Mais passons à autre chose et rendons-nous immédiatement tous les deux droit au poulailler, où les chapons vont jucher, car, par la foi que je dois à saint Riquier, je veux que tu aies à manger. »

Ils sortirent alors sans difficulté de la maison par un trou dans la porte. Ils s'en vont à toutes jambes vers les chapons, sans s'arrêter, et arrivent au poulailler. Tibert, après avoir bien réfléchi, s'adresse à Renart : « Renart, très cher ami, les chapons se trouvent là-dedans. Mais, si vous m'en croyez — j'en atteste mes dents ! —, vous ne toucherez pas aux poules. Voici ce que vous ferez : vous commencerez par vous emparer du coq, qui est grand et gros, et vous laisserez les poules tranquilles, qui n'ont que la peau sur les os : elles sont maigres et dégarnies de plumes, vieilles, coriaces et décharnées ; le coq, lui, est jeune, bien moins âgé, et de plus il est grassouillet et tendre, donc plus agréable à manger. Si vous vous attaquiez aux poules en laissant le coq seul, il s'égosillerait si fort qu'il réveillerait maître Gombaut : vous le paieriez trop cher si on vous attrapait ; vous

S'on te caçoit, se Diex m'ament,
Plus fuiroies ligierement.
Bien sé, ce n'est pas gaberie,
Foi que je doi Hersent ma mie
Et Hermeline et mes enfans,
La moie qui est ensi grant
Vorroie fust par mi copee. »
Dist Tyebers : « Bone l'as trovee !
Mais or lassons atant ester,
Si en alons sans arester
Droit, jou et vous, a gelinier,
La ou li chapon vont jugier,
Car, foi que je doi saint Richier,
Je voel que aies a mengier[a]. »
Atant s'en issirent de l'uis
Tot belement par un pertuis.
Por les chapons s'en vont corant,
Onques n'i vont point demorant,
S'en sont au glirenier venu.
Tyebers, qui porpensés se fu,
En a Renart a raison mis :
« Renars, fait il, biax dols amis,
Li chapon sont ici dedens,
Mais, se m'en creés, par mes dens,
As gelines ne toucherois,
Ains vous dirai que vous ferois :
Vous prendrés le cok tot avant,
Qui a le cors et gros et grant,
Et lerés ester les gelines,
Car trop leur saillent les eschines :
Maigres sont et entrepelees,
Vielles, dures et escouees[b] ;
Li cos si est jones et menres,
Et si est et crassés et tenres,
Si est plus sades a mengier.
Se les gelines vous preniés
Et seul le cok laisseriiés,
Que il s'esvelleroit si haut[c]
Qu'il esvilleroit dan Gonbaut[d],
Si vous feroit trop acheter
S'on vous i pooit atraper :
La pel i perderiés por voir. »

y laisseriez votre pelisse, sans aucun doute. » Renart croit qu'il dit la vérité, mais c'eſt faux : l'autre se moquait. Renart manqua de méfiance. Il se dirigea tout droit vers Chantecler, qui tenait son bec enfoncé dans ses plumes. Il était couché à la droite de Pinte. Renart le saisit par la tête : il fut tout heureux de l'avoir saisi. Tibert, qui faisait le guet et qui cherchait à lui jouer un mauvais tour, fit le signe de croix et lui demanda : « Le tiens-tu bien ? Veille surtout bien à ce qu'il ne t'échappe pas ! Le tiens-tu fermement ? Dis-le-moi ! » Renart lui répond : « Oui, assurément, je lui tiens le corps et la cuisse, il ne risque pas de m'échapper. Au moment où notre trompeur universel commença à répondre, le coq sentit que la gueule se relâchait : il battit des ailes et s'échappa[1]. Il se mit alors à chanter si fort que le paysan, le seigneur Gombaut, qui dormait, se réveilla. Il leva la tête, prêta l'oreille et entendit les grognements de ceux qui s'affairaient dans le poulailler. Il pensa qu'on lui volait tout. Il bondit de son lit, plein de frayeur, appelle ses chiens et sa maisonnée, prend une brassée de paille qu'il jette sur les cendres rougeoyantes : le feu prend, les flammes s'élèvent, et il voit clair dans toute la maison. Il se précipite vers le poulailler, accompagné de ses chiens. La porte s'ouvre difficilement. Tibert, dès qu'il l'entend, s'enfuit sans demander son reſte : il leur échappe discrètement, tandis que Renart eſt cerné. Celui-ci se sauve à toutes jambes,

Renars cuide qu'il die voir,
Mais non fait, ançois se gaboit.
Lors sot Renars trop pou d'aguet[a] :
A Chantecler tot droit s'en vient,
Qui son bec an sa plume tient.
Delés Pinte ert couchiés a deſtre.
Renars le prent parmi la teſte :
Quant il le tient, grant joie fait.
Tyebers, qui eſtoit en agait,
Qui molt le bee a engignier,
De la main se prant a seignier,
Si li a dit : « Tien le tu[b] bien ?
Gar qu'il ne t'escape por rien !
Dont nel tiens tu bien ? Di le moi ! »
Renars li diſt : « Oïl, par foi,
Jel tieng par cor et par cuisse,
Ne m'escapera que je puisse. »
Si con cil qui tot le mont bole
Ot conmencie sa parole[c],
Li cos senti lassier la bouche,
Bat les elles et si s'en touche[d] ;
Si conmence a chanter si haut
Que li vilains, sire Conbaut,
Qui se dormoit, s'en esvilla.
La teſte lieve, s'orilla,
Si a oïs ciaus gondrillier
Qui eſtoient au gelinier[e] :
Bien cuida eſtre tous robés.
De son lit saut tous effreés,
Ses chiens apele et sa maisnie ;
De fuerre prent une brachie,
Si l'a seur le brasier getee.
Li feus prent, la flanbe eſt levee,
Si que par sa maison cler voit.
Au gelinier s'en va tot droit,
Et avoec lui ses chiens amainne.
L'uis a ouvert a quelque painne.
Et quant Tyebers l'a entendu,
Fuit s'ent, n'i a plus atendu :
Tot coiement d'ials s'en escape,
Et Renars remaint en la trape,
Qui molt fort a fuir se torne.

sans moisir dans les lieux, faisant de grands bonds, et le paysan, qui l'a vu le premier, excite ses chiens après lui. Quand les chiens l'aperçoivent, ils se lancent sur ses traces. Il se lamente fort, et profère force menaces contre Tibert : s'il peut mettre la main dessus, il le fera hurler et geindre, car tout ce malheur lui est venu de ce qu'il a eu confiance en ses conseils. Pendant que le paysan pousse des huées, Tibert est aux anges : il est tout joyeux et s'amuse beaucoup, car il s'est bien vengé de Renart, le fourbe, qui lui avait coupé la queue. Il retourne tout droit vers le pieu cassé et sort de l'enclos. Peu lui importe, du moment que lui-même s'est échappé, le sort réservé à Renart le roux : qu'il se débrouille du mieux qu'il peut ! Mais Renart, poursuivi par les chiens, le suit de plus près qu'il ne le pense.

Celui-ci arrive près du trou, près du passage étroit par où il était entré dans la maison, et pense s'y élancer. Mais les chiens l'y devancent et l'attrapent par la pelisse. Cela lui valut une belle frayeur ! Ils l'ont abattu sous leurs pattes, mordu et frappé à outrance : il est en bien piteux état. Renart supporte avec résignation, il voit bien qu'il n'y a rien d'autre à faire : ni crier, ni faire du tapage. Mais pendant que les chiens le tirent de partout, Renart, qui ne cesse de soupirer, en attrape un par les narines avec ses dents qui sont tranchantes et fines, et lui fait pousser

Plus n'i demeure ne sejorne :
Les grans[a] saus se met a la fuie,
Et li vilains aprés lui huie
Ses chiens, qui l'a premiers veü.
Quant li chien l'ont aperceü,
Aprés se metent a la trache.
Molt se demente, molt manace
Tyebert s'il le puet ataindre :
Il le fera crier et gainbre,
Car tot ce li est avenu
Par son consel qu'il a creü[b].
Que que li vilains va huiant,
Tyebers li cas s'en va juiant[c] :
Molt fait grant joie, molt est liés,
Que de Renart s'est bien vengiés
Qui par barat l'ot escoé.
Vient s'en tot droit a pel froé,
Si est salis hors dou porpris.
Ne li chaut, quant il n'i est pris,
Que de Renart le rous aviegne :
Al mielz qu'il porra se contiegne !
Mais Renars le siut plus de prés
Qu'il ne cuide, et li chien aprés.
Au pertuis vint et a destroit,
Par la u antrés i estoit,
Si se cuide dedens lancier.
Li chien prenent a devancier,
Si l'aherdent par le pliçon.
Bien li valut une friçon !
Desous leur piés l'ont abatu,
Molt l'ont demors et debatu,
Molt l'ont atorné malement.
Renars endure bonement,
Bien voit n'en puet faire autre cose :
Crier n'en puet ne faire noise[d].
Si con li chien le vont tirant,
Renars, qui molt va souspirant,
En ahert l'un par les narines
As dens qu'il a trençans et fines :
Molt le fait fort crier et braire.

force cris et hurlements. Quand le chien voit qu'il n'a pas le dessus, il fait un saut de travers, secoue sa tête, et Renart, la mauvaise bête, lui a coupé les narines et les a emportées entre ses dents. Il arriva devant le trou et sortit à toutes jambes : je crois qu'ils l'ont bel et bien perdu pour aujourd'hui, car il s'enfuit à toute allure, donnant des éperons à la limite de ses possibilités[1]. Il comptait rencontrer Tibert le chat, mais il ne l'a pas trouvé. Sachez qu'il est furieux que Tibert ne l'ait pas attendu : il lui aurait fait payer très cher le combat qu'il a livré contre les chiens. Il s'enfuit très vite, le cou tendu en avant, car il redoute encore le mâtin : il n'attend ni pair ni compagnon !

Nous ne parlerons plus de Tibert, dont nous ne vous dirons plus ni vérité ni mensonge. Nous vous parlerons d'un prêtre qui traversait une plaine. Il tenait dans sa main une boîte pleine d'hosties. Le prêtre eut bien du mal à franchir une clôture qui se trouvait sur son chemin. Il ne s'aperçut pas qu'il avait perdu sa boîte en cette circonstance. Renart, qui courait de ce côté, la trouva et l'emporta, la mettant soigneusement sur sa poitrine. Il était tout à fait silencieux et s'enfuyait à travers champs, s'éloignant beaucoup de son chemin. Il se dit alors : « Par Dieu, je vais savoir ce qu'il y a là-dedans. » Il ouvre la boîte, et y trouve une bonne centaine d'hosties et même davantage.

Quant li chiens voit n'en puet plus [faire,
Saut a trevers, esqueut la teste,
Et Renars, qui fu male beste,
L'i a la narine copee,
Entre ses dens l'en a portee.
Vint au pertuis, outre s'en fuit.
Nel bailleront huimais, ce cuit,
Car il s'en fuit de grant randon,
Trestot poignant a esporon
Tant con piet l'en puent porter.
Tyebert le cat cuida trover,
Mais il ne l'a mie trové.
Saciés que molt li a grevé
Quant Tyebers ne l'a atendu :
Ja li eüst molt chier vendu
L'estrit qu'il a as chiens rendu.
Fuit s'en molt tost col estendu[a],
Encor a poor dou gaaignon :
N'i atent per ne conpaignon.
 Atant de Tyebers vous lairons,
Que riens plus ne vous en dirons
Cose qui soit fause[b] ne voire.
Si vous conterons d'un provoire
Qui passoit de trevers un plain.
Une boiste avoit en sa main,
Qui tote estoit d'oblees plainne[c].
Li prestres passa a grant painne
Une soif que a passer ot.
La boiste, si conme il passoit,
Li chiet si qu'il ne s'en perçut[d].
Renars, qui cele part corut,
Trueve la boiste, si la prent,
En son sain le met belement.
Onques ne fist noise ne bruit ;
Tot a travers les chans s'en fuit,
Tant qu'il fu bien loing de la voie.
Lors dist Renars : « Se Diex m'en voie,
Je savrai ja que ici a. »
La boiste ouevre, trové i a
Bien un cent d'oublees u plus.

Il les mange aussitôt toutes sans hésitation, sauf deux qu'il emporte. Il se plaît à courir vite. Il tient les hosties dans sa gueule, pliées en deux. C'est alors qu'il escalade un tertre élevé, regarde au loin et voit Primaut, le loup, le frère d'Isengrin, qui avance sur le chemin et fait tout ce qu'il peut pour aller vite. Dès qu'il voit Renart, il le salue : « Renart, soyez le bienvenu ! — Primaut, Dieu vous bénisse ! dit Renart, je vous souhaite le bonjour ! D'où venez-vous à cette allure ? — Par ma foi, dit-il, de ces bois. — Où allez-vous ? — À la chasse : je trotte ainsi pour trouver ma pitance. Mais qu'est-ce donc que vous portez ? — Par Dieu, répond Renart, des gâteaux d'église bien bons et beaux. — Des gâteaux ? dit Primaut, par saint Gilles, où les avez-vous pris, cher seigneur ? — Où cela ? Par ma foi, là où ils se trouvaient : ils n'attendaient que moi. — Donnez-les-moi, très cher ami, dit Primaut. — Par ma foi, avec plaisir, dit Renart, qui n'était pas ivre, même s'ils valaient cinq cents livres. » Renart lui a alors donné les hosties avec joie. Primaut les trouva fort à son goût : « Renart, dit-il, au nom de Dieu, où les as-tu prises ? en as-tu d'autres ? — Non, dit Renart, mais je les ai prises près d'ici, dans une église. — Elles sont exquises à manger, rétorque Primaut, si j'en avais davantage, j'en mangerais volontiers, par la foi que je dois à l'âme de mon père, car je sens une faim très amère qui me torture, par saint Germain !

Iluec les menja sans refus
Totes, fors deus que il enporte.
En tost aler molt se deporte.
En sa bouche tient les oublees
Qui furent en deus plois doublees.
Atant s'en monte un tertre haut,
Garde avant, si coisi Primaut
Le leu qui fu frere Ysengrin,
Qui s'en venoit tot le chemin,
De tost aler molt s'esvertue.
Ou voit Renart, si le salue :
« Renars, fait il, bien vegniés vous !
- Primaut, Diex beneïe vous,
Fait Renars, et bon jor aiés !
Dont venés vous si eslassiés ?
- Par ma foi, fait il, de ces bois.
- U alés vous ? - Porcachier vois :
Por mangier sui ci atrotés[a].
Mais que es çou que vous portés ?
- Par Dieu, ce dist Renars, gastiaus
De mostier molt bons et molt biaus.
- Gastiaus ? fait Primaus, par saint Gile,
U les preïstes vous, biaus sire ?
- U ? Par foi, la u il estoient,
Nul autre fors moi n'atendoient.
- Donés les moi, biaus amis chers,
Fait Primaus. - Par foi, volentiers[b],
Fait Renars, qui ne fu pas ivres,
S'eles valoient[c] cinc cent livres. »
Atant li a Renars donees
A bele chiere les oublees.
Molt furent chieres a Primaut :
« Renars, fait il, se Diex te saut,
U les preïs ? en as tu mais ?
- Naie, fait Renars, mais ci prés
Les pris de dedens un mostier.
- Molt par sont bones a mengier,
Fait Primaus, se plus en avoie,
Molt volentiers en mengeroie,
Foi que je doi l'arme mon pere,
Car je senc le fain trop amere
Qui me destraint, par saint Germain !

Je n'ai mangé de la journée ni viande, ni pain, ni poisson, ni d'autres victuailles. J'ai peur de défaillir. — Qu'importe ! dit Renart. Viens donc, nous irons dans l'église où il y en a encore en abondance : je t'en donnerai, par saint Boniface, jusqu'à ce que tu sois guéri de la faim qui te tenaille tant : tu n'y trouveras aucune autre nourriture, mais tu en prendras à satiété. — Renart, dit l'autre, vous me sauvez, par Dieu, si vous me permettez de remplir ma panse. Je ne manquerai pas de vous récompenser lorsque j'en aurai la possibilité. — Par ma tête, vous aurez des hosties, dit Renart, que cela plaise ou non au prêtre[1]. L'église est près d'ici : je passe devant, suivez-moi. »

Aussitôt Renart et Primaut se mettent en route, le cœur joyeux. Ils ne se sont pas écartés du bon chemin, et sont arrivés à l'église dont le prêtre qui avait laissé tomber la boîte était chapelain. Dès que Primaut l'aperçut, il fut tout joyeux. Avec leurs mains et leurs pieds ils creusent, sous le seuil, un trou sous une marche[2]. Ils entrent très facilement et se dirigent derrière l'autel, ouvrent une armoire — il n'y avait rien d'autre — où ils trouvent en grande quantité des hosties soigneusement enveloppées dans une belle serviette. Primaut, que la faim tenaille et fait méchamment bâiller, s'en saisit et les serre près de lui : il les dévore en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire[3]. Il en a bien soulagé l'armoire.

Ne menjai hui ne char ne pain,
Ne poisson, ne autre vitaille.
Poor ai que li cuers me faille.
- Tot ce, dist Renars, n'a mestier !
Vien ent, si irons au mostier
U il en a encor assés :
Tant que tu soies respassés
De la fain qui si mal te grate
T'en donrai, par saint Boniface,
Qu'autre vïande n'i avras[a],
A ta volenté en prendras.
- Renars, fait il, gari m'avés,
Par Dieu, se tant faire poés
Que je puisse ma pance enplir.
Encor le vous vorrai merir
Tele eure que je m'en savrois[b].
- Par mon chief, et vous en avrois,
Fait Renars, se me volés croire,
Tot mal gré le nés au provoire.
Li mostiers si est ici prés,
G'irai avant, venés aprés[c]. »

Atant se metent a la voie
Renars et Primaus a grant joie.
Bien ont le droit chemin tenu,
Tant qu'il sont au mostier venu
Dont li prestres fu chapelains,
Cui la boiste cheï des mains.
Quant Primaut le vit, si fu liés.
Sous le suel as mains et as piés
Font fosse desoz un degré[d].
Tot belement sont ens entré,
Si s'en vienent derriers l'autel.
Une aumaire ouevrent, n'i ot el[e],
A grant planté i ont trovees
Oistes molt bien envolepees
Dedens une bele touaille.
Primau, qui durement baaille
De la fain qui si le destraint,
Les prent, prés de lui les estraint :
Si les ot plus tost devorees[f]
Que on eüst ses mains tornees.
L'aumaire en a bien delivré.

« Renart, dit-il, tu as bien agi, car tu m'as permis d'avoir ce dont j'avais envie. Mais ce repas me désespère : plus j'en mangerais, plus j'aurais faim ! Mais je vois là une huche : peut-être renferme-t-elle quelque chose de bon à manger ! Allons la mettre en pièces, nous verrons ce qu'elle contient : ce serait sage, par mes dents ! — Allons, dit Renart, par Dieu, pas d'hésitation ! Je suis entièrement d'accord. » Ils se lèvent alors pour s'approcher de la huche. Primaut, qui était plus habile, la saisit et, au prix de quelques efforts, en a brisé la trappe principale. Ils l'ouvrent avec impatience. Le prêtre avait déposé à l'intérieur du pain, du vin et de la viande en quantité. Renart déclara : « Primaut, à présent nous avons largement de quoi manger, Dieu merci ! Étends donc ici la serviette que tu vois sur cet autel, et apporte là ce sel, nous goûterons à cette viande. Certes, ce n'est pas un avare, celui qui l'a cachée ici ! Mangeons donc, que Dieu nous conduise ! » Sitôt dit, sitôt fait : Primaut a sorti de la huche le pain et l'excellent vin d'Auxerre[1]. Tous deux s'assoient par terre et mangent ensemble, là, à ce qu'il me semble, une vraie débauche de pain, de vin et de viande. Ils n'auraient été plus joyeux s'ils avaient été chez eux. Renart dit tout bas, pour ne pas être entendu : « Primaut, tu es heureux, mais, aussi vrai que je demande à Dieu d'avoir pitié de moi, je manquerai vraiment d'habileté si tu ne te lamentes pas au bout

« Renars, fait il, bien as ouvré,
Que tu m'as ma volenté[a] faite.
Mais cilz mengiers molt me dehaite,
Car quant jou plus en mengeroie,
Et jou grignor fain averoie !
Mais je voi une huge la :
Espoir aucune cose i a
Qui bone seroit a mengier.
Alons la huge depechier,
Si verrons que il a dedens :
Çou sera savoir, par mes dens !
- Alons, fait Renars, de par Dé,
Ore n'i ait mais plus tardé,
Car je l'otroi bien et creant ! »
Lors se lievent de lor seant,
Si sont a la huge venu.
Primaut, qui plus voiziex fu,
Prist la huge et au quelque paine
En a brisié la maistre vainne[b].
La huge ont ouverte molt tost.
Dedens ot li prestres repost
Pain et vin et char a foison[c].
Renars dist : « Primaus, or avons
Assés a mengier, Dieu merci !
Or estent la touaille ci,
Que tu vois desus cel atel,
Et si aporte ça ce sel,
Si mengerons de cele char.
Ne tien pas celui a eschar
Qui ici mucie l'avoit !
Or manjons, que Diex nous avoit[d] ! »
Trestot est ore ce bien fait :
Primaut a de le huge trait
Le pain et le bon vin d'Aucuerre[e].
Andui s'asient a la terre,
Si ont iluec mengié ensanble
Pain et vin et char, ce me sanble,
A grant plenté et a fuison.
Se il fussent en lor maison,
N'i euïst il pas grignor joie.
Renars dist souef, c'on ne l'oie :
« Primaus, molt es ore haitiés,

du compte. J'y mettrai toute ma subtilité et mon application. Primaut, dit-il, je suis très heureux que vous soyez ainsi à votre aise. Versez de ce vin, et buvez, vous n'avez rien à craindre. Quelle bonne journée pour vous ! » Primaut répond : « Sachez, sans mentir, que nous en boirons tant que nous voudrons, car nous en aurions encore à satiété si nous étions trois de plus. » Ils burent tellement à volonté que Primaut sentait son cerveau bouillir. Renart, qui s'en rendait parfaitement compte, lui dit : « Camarade, nous perdons notre temps quand nous ne buvons pas de ce vin : buvez-en donc, seigneur Primaut, soyez joyeux et réjouissez-vous ! — C'est ce que je fais, dit Primaut, par ma foi ; et toi, Renart, verse et bois ! — Je ne m'en prive pas, fait Renart. Mais vous, très cher ami, buvez : vous me semblez le faire sans grand entrain ! Buvez avec un peu plus d'ardeur : vous me paraissez faiblir ! » Primaut rétorque : « Je bois plus que toi ! — Non pas, dit Renart, par ma foi, j'en ai bu bien plus que toi, largement une bonne lichette. Mais tiens ton hanap : santé, donc[1] ! Vieux camarade, je te dis " tchin tchin[2] ! ". — Par ma foi, dit Primaut, je veux bien ! Nous verrons bien qui se dédira et qui boira le plus vite le vin et videra le premier le hanap ! Renart, je crois que vous pensez me battre sur ce terrain, mais vous n'y arriverez pas : voyons comment vous allez boire ! Videz ce hanap que vous avez à la main,

Mais, se Diex ait de moi pitiés,
Je savrai molt petit d'enging
Se ne t'en dues a la parfin.
G'i metrai engien et encante[a].
Primaus, fait il, molt m'atalente
Que si bien estes conreés.
Versés de ce vin, si buvés,
Et n'aiés poor de nului.
Molt vous est bien avenu hui. »
Dist Primaut : « Sacié, sans mentir,
Que nous en buvrons par loisir,
Car assés en avrons, ce croi,
Se nous estïons encor troi,
A grant fuison et a plenté. »
Tant burent a lor volenté
Qu'a Primaut li cervials bouloit.
Renars, qui molt bien l'aperçoit,
Li dist : « Conpains, riens ne faisons
Quant de ce bon vin ne buvons :
Car en buvés, sire Primaut,
Et si soiés joians et baus !
- Si fai je, fait Primaus, par foi,
Et tu, Renars, verse, si boi !
- Si fai je, fait Renars, assés.
Mais vous, biaus dolz amis, buvés,
Que trop vous voi del boivre lent !
Buvés un poi plus durement,
De boivre vous voi recreü ! »
Dist Primaus : « Je boi plus que tu !
- Non fais, dist Renars, par ma foi,
J'en ai bien plus beü que toi
Qui vaut la monte d'un fer lonc.
Mais tien le hanap, have dons[b] !
Biaus conpains, je te di " wairsoi " !
- Par foi, fait Primaus, je l'otroi[c] !
Or verrons qui ert recreüz
Et par[d] qui ert plus tost beüs
Li vins et li hannas widiés.
Renars, je cuit que me cuidiés
De vin mater, mais non ferois :
Or verrons conment vous buvrois.
Vuidiés ce hanap que tenés,

et ensuite remplissez-le et donnez-le-moi, je tiendrai mon pari. » Renart fait mine de boire mais jette le vin sous son vêtement. L'autre, dont le cerveau eſt embrumé, ne s'aperçoit de rien. Renart remplit le hanap et Primaut le boit dans la joie et l'allégresse. Ses yeux brillent dans son visage comme deux charbons enflammés. Il eſt persuadé qu'il eſt plus fort à lui tout seul que Noble le lion et toute sa suite. Renart eſt d'humeur joyeuse et ne cesse de lui donner à boire : inutile d'être à côté du tonneau ! Primaut buvait tant et plus, et Renart lui faisait conſtamment lever le coude : quelle fête c'était pour lui ! Le vin eſt monté à la tête de Primaut, tant il en a bu : « Renart, dit-il, avez-vous vu, c'eſt Dieu qui nous a conduits ici : nous avons été bien servis pour ce souper, Dieu merci ! Nous ne saurions être plus à l'aise si nous étions maire ou pair. Assurément, je vous le dis, par mes yeux, je veux aller maintenant chanter la messe à cet autel, car j'y vois déjà tout prêts les ornements et le missel. C'eſt dans cette intention qu'ils y ont été placés, à coup sûr. Et je me souviens que dans ma jeunesse j'ai appris à chanter et à lire : vous allez en entendre de ma bouche la meilleure partie. »

Quand Renart entendit ces mots, il se réjouit fort en lui-même, car il était désormais certain que Primaut devrait payer son écot avant de sortir de là. « Primaut, dit Renart, ce n'eſt pas

Puis l'enplissiés, sel me donés,
Ja n'en irai a vous flablant[a]. »
Renars fait de boivre sanblant,
Le vin jete parmi son sain.
Cius qui n'a pas le cervel sain
De riens nule ne s'aperçoit.
Renars le renble et il le boit
A molt grant joie et a grant feſte.
Li oel li luisent en la teſte
Ausi conme deus vis carbons.
Bien cuide Noble li lion
Valoir et tote sa maisnie[b].
Renars fait bele chiere et lie,
Et sovent a boire li donne,
Por noient fuſt delés la tonne.
Primaus si buvoit durement,
Renars li renforce sovent
Ausi conme s'il fuſt a feſte.
Li vins eſt montés en la teſte
A Primaut, tant en a beü :
« Renars, fait il, avés veü
Que Diex nous a amenés ci :
Molt avons bien eſté servi,
La merci Dieu, a ceſt souper.
Se nous fussiens maieur ou per,
Ne peüssiens nous eſtre miex.
Or vous di je bien, par mes iex,
Que je voel orendroit aler
A cel autel messe canter,
Car je voi tot preſt sor l'autel
Les veſtemens et le messel.
Por ce i furent mis sans atente,
Et je m'en recort qu'en m'enfance
Apris a canter et a lire :
Ja m'en orois le plus bel dire. »
Quant Renars la parole oï,
Dedens son cuer molt s'esjoï,
Car or set bien tot vraiement
Primaus avra son paiement
Ançois qu'il isse de laiens.
« Primaut, diſt Renars, c'eſt noiens !
Tu poras molt toſt tel chant faire[c]

convenable ! Tu risquerais de te mettre à chanter un chant dont il te cuirait ! Tu sais bien que l'on n'a pas le droit de chanter si l'on n'a pas été ordonné et si l'on n'est pas prêtre ou chapelain, ou au moins tonsuré. — Par la foi que je dois à saint Léonard, vous avez raison, seigneur Renart », dit Primaut qui était dépourvu de sagesse, « je sais bien que vous avez raison. Mais cela ne changera rien à l'affaire[1] : pour Dieu, conseillez-moi donc ; qui pourrait me faire la tonsure ? Je ne veux pas renoncer à ce projet. Je tiens à respecter ma parole : il me faut sans faute chanter ici même les vêpres, la vigile et la messe, tout cela, avant que je m'en aille, si je trouve quelqu'un pour me faire une tonsure. » Renart lui dit : « J'en invoque Dieu : si je puis trouver un rasoir, je vais vous la faire et vous passer l'étole au cou, sans l'autorisation du pape. De ma propre autorité, je vous accorde la permission de chanter. Vous vous passerez d'évêque et vous aurez tout de suite votre tonsure. Je puis bien vous conférer l'ordination : dans mon jeune temps, j'ai été aussi prêtre. — Bien parlé », déclara Primaut. Renart et Primaut se lèvent aussitôt d'un bond et parcourent l'église, examinant les recoins et les fenêtres. Primaut, qui voulait être prêtre, avance en chancelant, en tombant, et en s'appuyant sur les piliers. Et Renart, qui est très rusé, regarda du côté de l'autel de saint Jacques. Il y trouva une armoire, comme le raconte l'histoire. C'est la pure vérité, sachez-le :

Qui te tornera a contraire.
Canter ne doit nuls, bien le ses,
Devant que[a] il soit ordenés
Et soit prestres et chapelains,
Ou il soit coronés au mains.
- Foi que je doi saint Lienart,
Vous dites voir, sire Renart,
Fait Primaut, qui n'ot ains savoir,
Bien sai et voi que dites voir.
Ja por çou n'iert li dés changiés,
Mais, por Dieu, car me consilliés :
Qui me poroit corrone faire ?
Ne voel pas[b] lassier cest affaire ;
Ma parole voel bien salver :
Vespres m'estuet ici canter,
Vegiles et messe sans faille,
Tot ce faire ains que m'en aille,
Se truis qui corone me face. »
Renars dist : « Se Diex bien me face,
Se je puis un rasoir trover,
Je vous vorrai ja coroner
Et vous metrai au col l'estole,
Tout sans le congiet l'apostole ;
Tot de la moie auctorité,
Vous doing de chanter charité.
Ja autre evesque n'i avrois,
Maintenant coronés serois.
Bien en puis estre vostre maistre,
Car ausi fui ge jadis prestre.
- Vous dites bien », ce dist Primaut.
Tot maintenant en estant saut
Renars et Primaus autresi.
Par le mostier s'en vont ensi,
Cerchent et angles et fenestres.
Primaus, qui voloit estre prestres,
Si va chancelant et cheant[c]
Et par ces pilers apoiant.
Et Renars, qui molt set de frape,
Garda devers l'autel saint Jaque,
S'i a trovee[d] un amoire
Si con nous trovons en l'estoire.
Saciés c'est verités aperte :

Renart l'a ouverte aussitôt et a trouvé dedans un rasoir bien tranchant, bien effilé, des ciseaux et un bassin fait d'un laiton brillant et fin. Renart le prend et dit à Primaut : « J'en atteste Dieu, Primaut, vous avez beaucoup de chance : Dieu vous a vu aujourd'hui et vous a exaucé, car nous avons foison d'hosties, des ciseaux qui coupent bien, un bassin et un excellent rasoir au fil très fin. Il nous manque seulement de l'eau. » Et l'autre, qui ne comprend pas grand-chose à ce que lui dit Renart, se tient coi et ne répond pas. Renart, si expert en tromperie, se retourne et regarde autour de lui. Il remarque alors, au pied de la tour, les fonts baptismaux tout découverts. Il s'y précipite et manifeste une grande joie. Il plonge son bassin dedans le mieux possible, sans que Primaut le sache ni ne s'en doute. Il revient vers lui et lui adresse la parole : « Camarade, dit-il, regardez-moi cela ! Je crois que Dieu vous soutiendra : il vous a donné cela de bon cœur. — Dieu, dit Primaut, il m'envoie sa grâce ! Renart, vous pouvez être sûr, avec tout cela, qu'il veut que je fasse son service. Eh bien, n'attendons plus : venez me faire ma tonsure ! — Par ma foi, dit Renart, avec plaisir ! Je vois bien qu'il le faut. » Alors Primaut s'est assis sur le sol et Renart l'a pris entre ses mains. Il lui verse l'eau sur la tête ; l'autre ne dit mot et ne bouge pas, il se tient au contraire parfaitement tranquille, et Renart, le brigand, le rase : cela ne lui coûte pas deux

Maintenant l'a Renars ouverte,
S'a dedens un rasoir trové
Bien trenchant et bien afilé,
Et un cisiaus et un bacin
D'un bon laiton et cler et fin.
Maintenant l'a saisi Renars.
A Primaut dist : « Se Diex me gart,
Primaut, molt vous est bien cheü :
Diex vous a hui cest jor veü,
Bien vous fait vostre volenté,
Car ostiex avons a plenté,
Cisial bien trenchant et bacin,
Et rasoir molt bon et molt fin.
De l'ewe nous faut seulement. »
Et cius qui molt petit entent
A cose que Renars li die
Cois se tient, si ne respont mie.
Renars, qui tant set de mallart,
Si se torne de l'autre part,
Si se regarde tot entor.
Garda et vit desous la tor
Les fons trestot sans coverture.
La s'en torne grant aleüre
Et fait bien sanblant d'ome lié.
Dedens a son bacin[a] puisié
Au plus belement que il pot,
Si c'onques Primaus ne le sot
N'onques garde ne s'en dona.
A lui vient, si l'araisona :
« Conpains, fait il, esgardés ça !
Je cuit que Diex vous aidera :
Ce vous est venu a son hait.
- Diex, fait Primaus, grant part i ai[b] !
Renars, por çou poés savoir
Que Diex[c] voet mon service avoir.
Or n'i a donques plus a faire[d] :
Venés moi la corone faire !
- Par foi, fait Renars, volentiers !
Je voi bien qu'il en est mestiers. »
Lors s'est Primaus a terre[e] assis
Et Renars l'a entre mains pris.
L'ewe sor la teste li rue.

billes. Il lui a étendu la tonsure jusqu'aux oreilles, puis lui a dit : « Primaut, j'en atteste Dieu, tu dois m'être très reconnaissant de t'avoir tonsuré. — C'est bien le cas, par la foi que je te dois ! Ai-je ma tonsure ? — Oui, assurément : si vous ne me croyez pas, tâtez-la ! — Avec plaisir, par saint Rémi ! » dit Primaut tout doucement : et il passe la main.

Il a bien tâté de partout sa tonsure : elle lui paraît grande et large, dégarnie de place en place. Il manifesta alors une grande joie, puis déclara : « Renart, cher maître, par ma foi, maintenant me voilà un vrai prêtre ! À présent je veux sans plus attendre aller chanter la messe. » Il n'attend pas davantage, et Renart lui a répondu : « Primaut, cher ami, pas encore : vous devez d'abord sonner les cloches, car on ne doit jamais chanter la messe sans avoir commencé par sonner les cloches. Sonnez-les, n'en soyez pas chagrin ! — Vous avez raison, par ma tête, dit Primaut, je vais les sonner, après quoi je chanterai un motet à deux et à trois voix[1], d'une voix forte puis d'une voix douce. » Sur quoi il s'est dirigé vers les cloches du plus vite qu'il pouvait dans son état. Il se rue sur les cordes et sonne de toutes ses forces le glas, à trois puis à quatre cloches, et Renart a pris un pan de son vêtement pour dissimuler son hilarité : même la mort de toute sa famille n'aurait pu le retenir de rire. Il enfonce un pan dans sa bouche,

Cil ne dist mot ne se remue,
Ains se tient tous cois et en pes,
Et Renars li lerres l'a res,
A cui il ne fu pas deus billes.
La coronne jusqu'as orilles
Li a faite, puis li a dit :
« Primaus, fait il, se Diex m'aït,
Tu me dois savoir molt bon gré
De çou que je t'ai coronné !
- Si fas je, foi que je te doi !
Ai je corone ? - Oïl, par foi,
Se ne m'en créés, tastés i !
- Molt volentiers, par saint Remi ! »
Fait Primaut trestot souavet :
Tot maintenant la main i met.
    La corone a bien detastee :
Molt la trova et grant et lee,
De lieus en lieus entrepelee.
Adont a grant joie menee,
Puis li a dit : « Renars, biaus maistres,
Par ma foi, or sui je bons prestres !
Or ne voel je plus demorer
Que je n'aille messe canter. »
Ja n'i avra plus atendu,
Et Renars li a respondu :
« Primaut, biaus amis, non feras,
Les sains tot avant soneras,
Car nuls ne doit messe canter
Devant qu'ait fait les sains sonner.
Sonés les, si ne vous soit grief !
- Vous avés bien dit, par mon chief,
Fait Primaut, je les sonnerai,
Et puis aprés si chanterai
A orgue, a double et a treble
Et a grosse vois et a foible[a]. »
A tant s'en est venus as sains
Si bon erre con il puet[b] ains.
Les cordes queurt a envaïr :
Les sains sone de grant aïr
A glas, a treble, a quareillon,
Et Renars a pris son geron,
Qui de rire ne se tenist,
Se toz ses parens mors veïst.
Sa bouche en estoupe del pan,

puis lui dit : « Ho ! hisse ! Ho ! hisse ! Tirez bien ces cordes, tirez ! — C'eſt ce que je fais, dit-il, sachez-le : jamais prêtre ordonné n'a si bien sonné les cloches que je le ferai, si je puis ! » Et Renart lui répond : « Tu ne sonnes plus !

« Mais tirez donc ces cordes ensemble ! Elles sonnent bien peu, à ce qu'il me semble ! Cette petite cloche, là-bas, Dieu, quel merveilleux son elle a ! Certes, quand on la sonne bien, on l'entend parfaitement à une portée de voix. Tirez la corde, vous l'entendrez ! — Par ma foi, dit Primaut, cela eſt juſte ! » Personne, même en apprenant que son père était mis en bière, n'aurait pu se retenir de rire en le voyant multiplier ses efforts, tirer et agiter ces cloches. Et Renart, qui eſt ravi, ne cesse de l'exciter ; l'autre tire si fort les cordes qu'il en a les membres rompus : il eſt vraiment persuadé qu'il réalise un exploit. Quand il eut assez sonné pour que fussent tout étourdis ceux qui dormaient dans le village, Renart, qui s'y connaissait si bien en ruse, lui dit : « Primaut, mon ami, je vous ai causé bien de la fatigue : cela suffit, vous sonnez trop. » L'autre répond : « Si vous le souhaitez, je ne demande pas mieux que d'arrêter. » Il cesse alors de sonner le glas, après une si longue tirade. Il s'élance aussitôt vers l'autel où il va le plus vite possible revêtir les habits sacerdotaux. Il passe sans tarder l'aube et l'amiƈt, avec l'aide de Renart qui fut très subſtantielle : il lui donne la

Puis li a dit : « Auhan, auhan !
Sachiés bien ces cordes, sachiés !
- Si fai jou, fait il, çou sachiés :
Ains mais par provoire ordené
Ne furent saint si bien soné
Come cil seront, se je puis ! »
Et Renars respont : « Plus n'a ruis[a] :
« Mais tirés ces cordes ensanble !
Trop sonent petit, ce me sanble !
Cele eschelete par dela,
Diex, con glorieus son elle a !
Certes, quant elle eſt bien sonnee[b],
On l'ot molt bien d'une huee.
Sachiés la corde, si l'orois !
- Par foi, fait Primaut, bien eſt drois ! »
Qui dont le veïſt efforcier,
Ces cordes tirer et sachier,
Ne se teniſt il pas de rire,
Ja soit ce que il l'oïſt dire
Que ses peres fuſt en la biere.
Et Renars, qui fait lie chiere,
Le va durement atiçant[c] ;
Et cils va les cordes tirant
Si fort que il s'en derront tous :
Molt cuide faire conme prous.
Et quant il ot assés sonné,
Tant que tot furent eſtonné
Cil qui dormoient par la ville,
Renars, qui tant savoit de guille,
Si li a dit : « Primaus, amis,
Je vous ai en grant painne mis ;
Lassiés eſter, que trop sonnés. »
Cil respont : « Quant vous le volés,
Il me vient molt bien a plasir. »
Atant a fait les glas fenir,
Qui molt avoit fait longue lasse.
Maintenant vers l'autel s'eslasse ;
Au plus toſt que il puet venir
Se va des veſtemens veſtir.
L'aube et l'amit veſt sans targier,
Et Renars li corut aidier.
Molt fierement li aïda :

ceinture, puis le manipule et l'étole. Renart s'amuse à le maltraiter et dit, comme il faut pour ne pas être entendu : « Primaut, je vais encore bien m'amuser aujourd'hui quand on vous donnera une volée de coups sur les os. Les démons vous ont donné cette audace : vous auriez mieux fait d'aller pêcher au filet ! » Primaut prit alors la chasuble et la passa sur ses épaules. Il aplanit avec sa main sa tonsure qui était grande et large, puis se dirige aussitôt vers l'autel. Immédiatement, sans plus tarder, il court ouvrir le missel : « Sapristi ! » marmonne-t-il entre ses dents. Il se met à tourner les feuillets. Renart n'a cure de rester, car il redoute les mauvaises rencontres : il s'en retourne droit vers la porte, sort à plat ventre par où il est entré, et remblaie immédiatement le trou qui était grand et large, en y remettant toute la terre déblayée. Primaut, lui, reste dans l'église, tout équipé, devant l'autel. Il s'est appliqué à chanter : il hurle et s'époumone de toutes ses forces. Le prêtre a entendu le bruit, après la sonnerie de cloches. Il saute de son lit, tout éveillé, prend une chandelle, vient vers le foyer, l'y allume, réveille son clerc Tierçain, sa femme et son chapelain, puis court chercher la clé de l'église. Il prend sur ses épaules une grande barre, et la dame sa quenouille ; le chapelain prend sa couille[1], et le clerc, hardi comme une limace[2], une massue. Tous sortent de leur maison et se dirigent droit vers l'église.

Le souschainte baillié li a,
Et puis le fanon et l'estole.
Renars rit de çou qu'il l'afole ;
Tot belement dist, qu'il ne l'oie :
« Primaus, encor hui avrai joie
Quant on vous roullera ces os.
Dyauble vous ont fait tant os :
Mielz vous venist peschier a truble[a] ! »
Atant prist Primaus la casuble ;
Tot maintenant l'a endossée.
La corone qu'ert grant et lee
A adesee de sa main,
Puis vient a l'autel tot de plain.
Tot maintenant, que n'i ot el,
Cort et si oevre le messel :
« Male goute ! » dist il en ses dens[b].
Les fuelles a pris a torner.
Renars n'a soing de sejorner,
Qui avoit d'encontre poor.
Droit vers l'uis est mis el retor[c].
Par la u il i iert entrés
S'en est issis tous adantés.
La fosse qui ert grant et lee
A tot maintenant estoupee :
La terre a tote arriere mise.
Et Primaus remest en l'eglise,
Tous revestus devant l'autel.
Son penser a mis a chanter :
Durement urle et brait et crie.
Li prestres a la noise[d] oïe
Et si avoit les sains oïs.
De son lit saut tous estormis ;
Si a une chandoillle prise,
Au feu[e] en vient, si l'a esprise,
Si esvelle son clerc Tierçain[f]
Et sa feme et son chapelain,
Puis cort a la clef dou mostier.
Sor son col prist un grant levier,
Et la dame prent sa quenoille,
Et li chapelains prent sa coille[g],
Et li clers a pris une mace,
Qui fu hardis conme limace.
Tuit se sont de l'ostel issu,
Droit au mostier s'en sont venu.

Le prêtre était pressé. Il regarda par un trou et vit Primaut en train de s'époumoner, mais il ne le reconnut pas. Il vit la tête toute pelée, et il lui vit ouvrir et fermer sans cesse sa gueule qui était grande et large ; il l'entendait hurler et aboyer comme un vrai diable ; ne croyez pas que j'exagère : il en fut si effrayé que sa vue se troubla complètement et qu'il s'effondra sur le sol, évanoui. La dame, voyant cela, commence à pousser des cris et des hurlements, et le clerc ne peut plus rester coi : il s'en va criant à travers le village, réveillant tous les paysans : « Debout, dit-il, seigneurs, debout ! Armez-vous immédiatement, équipez-vous[1] ! Des diables sont dans cette église, et ils ont tué mon maître : ils l'ont abattu mort devant la porte ! Nous sommes presque faits ! » Les paysans qui l'ont entendu sautent de leur lit et accourent.

Quiconque aurait vu alors les paysans bondir et se précipiter vers l'église aurait su qu'ils étaient en fureur. L'un endosse sa cuirasse, l'autre prend sa coiffe de fer qui semble bien venir de l'enfer, tant elle a séjourné dans la fumée ; tel autre prend la fourche redoutable qui lui sert à répandre son fumier ; un autre encore, qui n'en possède pas, porte sa massue à la main. Ils étaient bien quatre cents paysans montrant les dents, d'une sale engeance. Chacun porte un bâton ou une masse, un fléau, une massue ou une hache, et compte bien mettre à mal celui qui est dans l'église : ils s'apprêtent à lui donner une terrible correction

Li prestres ne se volt tarder.
Par un tro prist a regarder[a]
Et vit Primaus qui urle et crie :
Mais il ne le reconut mie.
Vit la teste qu'il ot pelee,
Et la geule qu'ot grant et lee
Li voit sovent[b] clore et ovrir,
Et si l'ot urler et glatir
Ensi con se ce fust diaubles,
Ne cuidiés pas que ce soit fauble,
Que si grant poour a eüe,
Toute li trible la veüe,
S'est a terre pasmés cheüs.
La dame, qui a çou veü,
Comence a crier et a braire,
Et li clers ne se volt plus taire :
Par la ville s'en va criant.
Les vilains va tous esvillant :
« Or sus, fait il, signor, or sus !
Armés vous, n'i atendés plus,
Faites vos cors aparillier !
Dyauble sont en ce mostier,
Qui nous ont mon signor tué :
Devant l'uis l'ont tot mort rué !
A poi que ne sonmes trahi ! »
Li vilain qui l'orent oï
De lor lis sallent, si s'en tornent[c].
Qui lors veïst vilains sallir
Et droit vers le mostier venir,
Bien li menbrast de gent irie[d].
Li uns endosse sa cuirie,
L'autre prent son chapel de fer
Qui bien samble venir d'ynfer,
Tant avoit geü en fumiere ;
Li autres prent sa force fiere
Dont il suelt espandre son fiens,
Et li autres, qui n'en a gien,
Porte sa maçue en[e] sa main.
Bien furent quatre cent vilain
Resquignié et de male estrace.
Chascuns porte baston u mace,
Ou flael, ou maçue ou hace ;
Molt cuident bien faire damage
A celui qui est au mostier[f] :

s'ils peuvent s'emparer de lui. Le prêtre, qui était revenu à lui et s'était relevé, vient au-devant d'eux comme un fou furieux, leur criant à pleins poumons : « Seigneurs, venez vite ! Un diable, qui s'est installé dans l'église, veut vous surprendre ! » Les sales paysans accourent alors, et le prêtre a ouvert la porte : ils pénètrent d'une seule masse à l'intérieur. Primaut, qui a entendu le vacarme, se demande ce que cela peut bien être. Il se dirige vers le trou, sans ralentir sa course, et le trouve rempli de terre. Il s'en retourne aussitôt vers l'autel, comme un être égaré. Il se fait avec les habits un bon rembourrage, puis s'avance au milieu de l'église. Le prêtre, qui tenait une barre avec ses deux mains, l'a frappé et presque abattu. Quand Primaut se sentit touché, il se précipita sur le prêtre, fou de rage et comme aveuglé. Il a bien failli se venger de lui, mais les paysans l'importunent en le poursuivant tous ensemble de leurs cris et le rouent de coups, si bien qu'il a tous les os rompus. L'un le frappe, l'autre le pousse, on le traite plus qu'outrageusement. L'un le frappe en pleine poitrine, l'autre sur l'échine ; il voit bien qu'il est venu pour son malheur. Peu s'en faut qu'ils ne l'emportent : mais quand il se sent à bout de forces et voit qu'il ne peut plus bouger — comme il aurait aimé être dans le bois ! —, il remarque une fenêtre bien haute de dix pieds et demi, s'élance et saute à travers. Il est affligé et furieux

Il le vorront molt mal traitier
Se il i puet estre tenus.
Li prestres ert la revenus
De pasmisons et relevés.
Vers iaus s'en vient conme dervés,
Si leur escrie durement :
« Signor, venés hastivement !
Dyaubles vous wet agaitier,
Qui s'est mis en nostre mostier ! »
Lors queurent li vilain cuivert,
Et li prestres a l'uis ouvert,
Si entrent ens a une hie.
Primaut, qui la noise a oïe,
S'esmervelle que ce puet estre.
A pertuis vient, pas ne s'areste,
Si l'a trové de terre plain.
Vers l'autel s'en revient a plain
Conme cix qui fu esgarés.
Des vestemens s'est bien hordés[a],
Puis s'en vient enmi le moustier.
Li prestres, qui tint un levier
As deus mains, si l'a feru si
Que par un peu ne l'abati.
Quant Primaus se senti ferus,
Envers le provoire est courus
Tous hors del sens et aveulés.
Ja fust dou provoire vengiés[b],
Mais li vilain trop li anuient
Qui trestot ensanble le huient,
Si li donent des cos assés,
Tant que tous a les os quassés.
L'un le fiert et l'autre le boute,
Molt a iluec eü de honte.
Li uns le fiert en la poitrine,
Et il autres desor l'eschine,
Bien voit que il est mal venus.
A poi n'a esté retenus.
Mais quant voit ne puet plus durer,
Ne por fuir ne por aler[c],
(Bien vosist dedens le bos estre !)
Lors a coisi une fenestre
Bien haute dis piés et demi :
Il s'escorse, si saut parmi.
Molt fu dolans et coreciés

d'avoir reçu tant de blessures : il n'a pas cherché de meilleure issue. Il emporte les habits avec lui ; dès qu'il eſt dehors, sa joie éclate. Il s'enfuit le plus vite possible à travers le bois, ventre à terre, et les paysans se sont mis à sa poursuite à toutes jambes, mais ils le perdent de vue, car la nuit eſt trop obscure. Et il s'en va à toute allure et ne s'arrête guère jusqu'à la forêt. Il profère des menaces contre le prêtre qui l'a battu si furieusement, et dit qu'il saura bien s'en venger : jamais, s'il le peut, il ne lui laissera un seul agneau ni une seule brebis, tous passeront dans ses mâchoires ; il le réduira à la misère. Si l'autre l'a harcelé si vilainement, tant pis pour lui : « À tout le moins, dit-il, assurément, j'ai bien commencé à lui causer du souci et à le mettre en colère : car j'emporte tous ses habits. Demain, s'il veut chanter la messe, il n'aura qu'à prendre la chemise de la prêtresse, sa servante, et à en faire une aube ! Car, j'en atteſte Dieu, il ne récupérera jamais celle-ci, si j'en ai le pouvoir. Puisse Dieu m'accorder de le rencontrer un jour tout seul, en pleine campagne ! Je le mettrai en piteux état. Par la foi que je dois à mon épouse Hermengart, je lui extirperai l'âme du corps, il n'y laissera d'autre gage ! Et Renart également — Dieu le honnisse ! —, lui qui m'a emmené ainsi dans l'église avant de s'enfuir et de m'abandonner quand il entendit la foule approcher ! Mais si je peux le tenir entre mes poings, je le réduirai à ma merci : je n'irai pas me plaindre devant Monseigneur Noble le lion de la trahi-

De çou qu'il eſt si fort bleciez :
Il n'i quiſt onques autre porte.
O soi les veſtemens enporte[a],
Et quant il fu hors, grant joie[b] ot.
Fuiant s'en va plus que il pot,
Parmi le bos, le col bassié,
Et li vilain sont eslassié ;
Aprés lui vont plus que le pas,
Mais il ne le coisissent pas,
Car la nuis eſtoit trop oscure.
Et il s'en va grant aleüre,
Si n'eſt gaires areſteüs
Tant qu'en la foreſt eſt venus.
Le provoire va maneçant
Qui or l'aloit si fort batant,
Et diſt que bien s'en vengera,
Que ja, s'il puet, ne li laira
Agnel ne brebis une seule,
Toutes passeront par sa geule ;
Il le menra a[c] povreté,
Mar l'a si malement beté :
« A tot le mains, fait il, sans faille,
Eü ge bone conmençaille
De lui faire anui et corous,
Car j'enport ses veſtemens tous.
Se il voet demain canter messe,
Pregne le chainze le preſtresse,
Sa meschine[d], et aube en face,
Car, se Damediex bien me face,
Ceſte n'avra mais que je puisse :
Diex doinſt qu'encor tot seul le truise,
Que il soit venus as chans fors,
Honte li feroie dou cors.
Foi que doi Hermengart[e] ma feme,
Je li trairoie dou cors l'arme,
Que il n'i lairoit autre gaige,
Et Renart, cui Diex doinſt hontaige,
Qui ou moſtier si me mena
Puis s'en fuï et me laissa
Quant il oï la gent venir.
Mais se jel puis as puins tenir,
Je le ferai en mon Dieu croire :

son qu'il m'a faite, mais j'en prendrai une telle vengeance qu'on en parlera dans la France entière : il ne trompera plus jamais personne ! J'aurais pourtant bien dû me méfier, sachant comment il a outragé mon frère : mais, par la foi que je dois à l'âme de mon père, je lui causerai bien des souffrances. Si je le tiens en mon pouvoir, soyez sûrs que lorsque je le laisserai partir il ne trompera plus jamais personne ! » Il se répandait ainsi en lamentations, lorsque son regard se posa sur Renart qui l'attendait, allongé sous un chêne. Il donnait toutes les apparences d'une grande douleur, ses yeux étaient baignés de larmes. Il s'élança vers Primaut qui était fou de colère : « Seigneur, dit-il, soyez le bienvenu ! Comment se fait-il que vous veniez à si grands pas ? — Renart, je ne vous salue pas, dit Primaut. — Ah bon, seigneur, pourquoi ? Quel tort ai-je commis ? Dites-le-moi ! — Par ma foi, parce que vous m'avez abandonné tout seul, en vous éclipsant et en comblant le trou pour m'empêcher de sortir. S'il n'avait tenu qu'à vous, j'y serais bel et bien mort. Vous m'avez fait une bien douloureuse fourberie : j'ai dû combattre seul contre tous. Fils de pute, sale nain mécréant, vous en avez trompé bien d'autres avec votre habileté et votre ruse ! Mais, par la foi que je dois à l'Huile Sainte[1], si cela ne m'était compté pour un péché, j'en serais déjà bien vengé : plus jamais vous ne feriez enrager ni ne déshonoreriez qui que ce soit ! »

Ja n'en ira la clamor faire
Devant dan Noble le lion
De çou qu'il m'a fait traïson,
Ains en prendrai tele venjance
C'on en parlera par tot France :
Jamais nulz n'en iert cunchiez !
Bien deüsse eſtre caſtiiés,
Tant a fait de honte a mon frere ;
Mais, foi que doi l'ame mon pere,
Je l'en ferai molt fort doloir :
Se je le tieng en mon pooir,
Sachiés quant il m'escapera
Jamais nul n'en engignera ! »
Ensi s'en aloit dementant.
Garde, voit Renars qui l'atent
Sous un chaisne u il se gisoit.
Molt grant duel par sanblant faisoit,
Les iex ot par devant molliés.
Devant Primaut s'eſt eslassiés,
Qui molt eſt d'ire angoisseus :
« Sire, fait il, bien vegniés vous !
Conment venés vous si grant pas ?
- Renars[a], je ne vous salu pas,
Fait Primaut. - Ah, sire, pour coi ?
Qu'ai je forfait ? Dites le moi !
- Par foi, pour çou que me laissaſtes
Treſtot seul, si vous en alaſtes,
Et aprés le tro eſtopaſtes[b]
Por çou qu'issir ne m'en peüsse :
S'en vous alaſt, tous mors i fusse[c].
Molt m'avés fait male barate :
A treſtous me covint[d] conbatre.
Filz a putain, nains descreüs,
Maint autre avés vous deceüs
Par voſtre engien, par voſtre boule !
Mais, foi que je doi a saint Oule[e],
Se çou ne me fuſt por pechié,
J'en fusse ja si bien vengié,
Mais home ne coroucissiés,
Ne honte ne li fesissiés ! »

Quand Renart voit qu'il cherche querelle, il réfléchit à ce qu'il va dire et fait mine de pleurer à chaudes larmes. Aussi lui répond-il en tremblant : « Seigneur, dit-il, au nom de Dieu, pitié ! Nous sommes ici tous les deux, tout seuls, dans ce lieu : je vois bien que vous pouvez me couvrir de honte. Mais, par la foi que je dois à mon épouse, Hermeline, si noble, si renommée, et à Malebranche et Percehaie, je n'ai pas le souvenir de vous avoir causé le moindre tort qui justifierait la querelle que vous me cherchez. Par la foi que je dois à Sainte Marie, ce n'est pas moi qui ai rebouché le trou, c'est le prêtre qui vous a entendu, je l'ai vu le faire, et ma présence ne l'a pas dissuadé de continuer. J'eus beau lui crier que, au nom de Dieu, il ne comble pas le trou, il me répliqua de façon méprisante que, s'il pouvait me tenir, il m'en ferait repentir. Quand je vis qu'il prenait son arme et ne me voulait pas que du bien, et que je ne pouvais vous rejoindre, je me mis à descendre ces collines à petits sauts ; jusqu'à ce que j'arrive dans ce bois, j'ai chevauché à bride abattue ! Je vous ai attendu sous ce chêne, tout bouillant de colère et de dépit : j'étais bien convaincu que le prêtre vous ferait rouer de coups, qu'il vous attaquerait et vous ferait endurer mille tourments ; vous ne pouviez y échapper. Par la foi que je dois au Saint-Esprit, je vous en ai dit la vérité. Jusqu'à présent je n'ai rien dit qui ne soit vérité prouvée.

Quant Renars voit qu'il voet [tencer,
Prent sa parole a agencier
Et fait de plorer[a] grant senblant.
Se li respondi en tranblant :
« Sire, fait il, por Dieu, merci !
Entre moi et vous somes ci,
Tot seul a seul en cest repaire :
Bien voi honte me poés faire.
Mais, foi que je doi m'espousee,
Hermeline, france, loee,
Et Malebrance et Percehaie,
Je ne me recort pas que j'aie[b]
Vers vous nesune rien mesfait,
Par quoi me movés vous tel plait.
A foi que doi sainte Marie,
Le pertruis n'estoupai ge mie,
Mais li prestres qui vous oï
Si l'estoupa, car je le vi :
Onques por moi nel volt lassier,
Si li conmença a hucier
Que por Dieu ne l'estoupast mie,
Et il me dist tel vilonnie
Que, se il me peüst tenir,
Il me fesist son jeu puir.
Que je le vi que il s'armoit
Et que point ne m'aseüroit,
Et qu'a vous ne pooie aler,
Lors si me pris a devaler
Par ces tertres les saus menus
Tant qu'en ce bos m'en sui venus,
Onques n'i ot tenue resne !
Atendu vous ai soz cest chaisne,
Tous plain d'ire et de maltalent ;
Bien pensoie veraiement
Que li prestres vous feroit batre,
Et qu'a lui vous feroit conbatre
Et tot endurer et soffrir :
Par el vous n'en poiés partir.
Foi que je doi Saint Esperite
La verité vous en a ditte.
Parole n'en dis trusque ci
Voire ne fust a desmenti[c].

Depuis, je n'ai pas cessé de pleurer, et vous tardiez tant à arriver que j'eus grand-peur — que Dieu me garde ! —, que vous n'eussiez commis un acte hasardeux et qu'ils ne se fussent saisis de vous : mais ils n'y sont pas parvenus, à ce que je vois. » Ainsi s'excuse-t-il, tout tremblant de peur que l'autre ne l'assaille. Primaut lui répondit sans chercher à le tromper, car il avait éprouvé pour lui une grande pitié en le voyant pleurer. Il lui dit : « Je vous crois tout à fait, mais tranquillisez-vous, ne craignez plus rien, soyez tout à fait rassuré. Je causerai préjudice au prêtre, et les choses ont bien commencé puisque j'ai son aube, sa chasuble brodée, l'amict, le manipule et la ceinture. Quand il va vouloir chanter la messe, il lui faudra en emprunter d'autres car, par la foi que je dois à saint Protais, il ne reverra jamais les habits que voici. — Par ma foi, seigneur, si vous m'en croyez, je vous dirai ce que nous allons faire, dit Renart : nous les porterons demain de bon matin à la foire, que cela plaise ou non au prêtre. Nous en tirerons un bon prix, à mon avis. — Renart, dit Primaut, c'est d'accord ! mais écoute-moi, s'il te plaît : reposons-nous ici pour cette nuit, car je tombe de fatigue. Ma chair et mes os me font très mal, tant j'ai été battu ; j'ai reçu tant de coups ! Reposons-nous donc ici même cette nuit. Et demain, levons-nous de bon matin, dès le point du jour, aux premières lueurs de l'aube, et rendons-nous

Ainc puis ne finai de plorer,
Et je vous vi tant demorer,
Grant poor oi[a], se Diex me saut,
Que vous n'euïssiés fait un saut
Et que ne fust si avenu
Que vous eüssent retenu :
Mais non ont pas, ice me samble. »
Ensi s'escuse cius qui tranble
De poor que cius ne l'asaille.
Primaus li respondi sans faille,
Qui grant pitié en a eü
Por çou que plorer l'a veü.
Et dist Primaus[b] : « Bien vous en croi,
Mais ne soiés pas en effroi :
N'aiés de riens nule poor,
Mais soiez trestot asseür.
Mais au prestre ferai damage,
Au mains en ai grant avantage[c],
Que l'aube ai, la chasure pointe,
Amit, confanon[d] et sorçainte.
Quant il vorra messe canter,
Autre covenra enprunter,
Car, foi que je doi saint Procés,
Il ne les avra nul jor mais,
Les vestemens[e] que ci veés.
- Par foi, sire, se me creés,
Je vous dirai que nous ferons,
Fait Renars : nous les porterons
Demain par matin a la foire,
Tot mal gré le nés au provoire.
Bien les vendrons, si con je croi.
- Renars, fait Primaus, je l'otroi !
Mais or escoute, ne t'anuit :
Reposons nous ci mais anuit,
Que grant mestier ai de repos.
Molt me duelt la char et li os,
Por çou qu'ai esté tant batus,
Et des cops que j'ai receüs :
Si nous reposons anuit ci.
Et demain si levons matin,
Trestot a droit a l'ajornee,
Si com l'aube sera crevee,

directement à la foire. Et si nous rencontrons en chemin un prêtre qui veuille nous les acheter, vendons-les, ce sera la sagesse même, et partageons-en courtoisement le produit, pour que nous soyons quittes l'un envers l'autre. — Par ma foi, dit Renart, c'est bien parlé ! »

Ils[1] ne discutèrent pas davantage, et se reposèrent toute la nuit jusqu'à la pointe de l'aube, aux premiers rayons du soleil. Tous deux se sont alors éveillés et ont fort bien troussé leur paquet comme des marchands. Primaut a pris une corde pour le suspendre à son cou. Tous deux s'en vont à vive allure à la foire, éclatants de joie. À mi-chemin, ils voient s'avancer un prêtre qui se rendait à la foire pour acheter un habit. Mais il devait d'abord rendre visite à l'un de ses amis, chez qui il comptait déjeuner : aussi y emportait-il un oison. Renart l'avait remarqué : « Camarade, dit-il, nous avons de la chance : je vois là venir un prêtre. Si nous pouvons le manipuler pour lui faire acheter ces habits, je suis parfaitement convaincu que, par mes dents, ce sera sage de les lui vendre ; de plus, il porte un tendre oison. Que ces habits passent entre ses mains, si nous le pouvons, car peut-être nous ferions-nous prendre si nous les portions à la foire : et nous risquerions bien, croyez-moi, de le payer de notre vie. — D'accord, dit Primaut. Vendons-les maintenant ! » Alors le prêtre, poursuivant sa route, les croisa.

Si en alons droit a la foire.
Et s'en voie trovons provoire
Qui par achat les voelle avoir,
Vendons les, si ferons savoir,
Et debonairement partonz
Trestot çou que nous en avrons,
Que li uns soit vers l'autre cuites.
- Par foi, fait Renars, molt bien dites ! »
Atant la parole laissierent[a],
Tote la nuit se reposerent
Jusqu'a tant que l'aube creva
Et que li solaus clers leva.
Si se sont andui esvillié
Et ont molt bien aparillié
Come marcheant lor fardel,
Et Primaus a pris un hardel
Puis si l'a a son col pendu.
Andui s'en vont col estendu
A la foire, si font grant joie.
Si con il vinrent en mi voie,
Si voient venir un provoire
Qui estoit meüs a la foire
Por achater un vestement.
Mais il devoit priveement
Chiés un sien conpaignon aler,
Car iluec se devoit disner
Avoeques lui en sa maison :
Si faisoit porter un oison.
Renars l'avoit aperceü :
« Conpains, fait il, bien est cheü :
Ci voi un provoire venir.
Se por fol le poons tenir
Qu'il achetast ces garnemens,
Je cuic et croi que, par mes dens,
Que ce sera savoir de vendre ;
Et il porte un oison tendre[b].
Sien soient sel poons avoir,
Car on nous feroit prendre[c], espoir,
S'a la foire les portions.
Si vous di bien qu'i porions
Escouter deci a la mort. »
Et dist Primaus : « Je m'i acort.
Que il soit vendus orendroit ! »
Atant vint li prestres tot droit

Il les salue, rejette son manteau sur son épaule : « Seigneurs, dit-il, que Dieu vous garde ! » Renart lève la tête, plein de convoitise pour l'oison : « Seigneur, que Dieu vous bénisse, dit-il, vous et votre compagnie ! » Et l'autre leur dit : « Quel bon vent vous amène ? D'où êtes-vous, et de quel pays ? — Nous sommes des marchands d'Angleterre. — Et où allez-vous ? — À la foire : nous y portons des habits sacerdotaux, aube, amict, belle chasuble de soie, manipule, étole et ceinture, dont nous vendons un grand nombre au long de l'année[1] aux chanoines. Mais si vous en aviez l'utilité, nous serions prêts à vous faire un bon prix, dans toute la mesure du possible. — Et en avez-vous ici ? — Oui, seigneur, grâce à Dieu : un ensemble bel et bon qui se trouve dans ce baluchon. » Le prêtre réplique : « Montrez-le-moi tout de suite : je ne me suis mis en route que pour cela ! Si vous voulez, je vous l'achète. » Primaut déclare : « Je veux bien le vendre, si vous avez envie de l'acheter. » Il pose alors son baluchon et montre l'habit. Et le prêtre leur déclare alors : « Seigneurs, dites-moi, au nom de Dieu, il est inutile de tergiverser : combien en voulez-vous ? — Vous voulez le savoir ? dit Primaut : étant le plus grand, je vous le dirai, en toute sincérité, et je crois que le prix est raisonnable : si vous me donnez cet oison, l'affaire est conclue. — Par ma foi, dit le prêtre, c'est bien parlé ! Cela me convient : topez là ! » Il prend l'oison, le lui donne,

Tot son chemin, si les salue,
Son mantel sus s'espale rue :
« Signor, fait il, et Diex vous saut ! »
Renars lieve la teste en haut,
Qui de l'oison fu convoiteus :
« Sire, Diex beneïe vous,
Fait il, et vostre conpaignie ! » [guie ?
Et cius lor dist : « Quelz vens vous
Dont estes vous, et de quel terre ?
- Marcheant sonmes d'Angleterre.
- Et quel part alés ? - A la foire :
Garnemens portons a provoire,
Si conme est aube et amit,
Bele casure de samit,
Et fanon, estole et sousçainte[a],
Dont nous vendons ensor an mainte
A ces canoines de moustier,
Et se vous en aviés mestier,
Molt grant marchié vous en ferons,
Tel conme soffrir[b] le porrons.
- Et en avés vous nul ici ?
- Oïl, sire, la Dieu merci :
Un garnement molt bon et bel
Qui est loiés en cel fardel. »
Fait li prestres : « Or soit veüs,
Que por el ne sui je meüs !
Se volés, je l'achaterai. »
Fait Primaus : « Et je le vendrai,
Se de l'avoir avés talent. »
Lors a mis le fardel avant,
Si a moustré le vestement ;
Et li prestres lor dist itant :
« Signor, dites, se Diex vous saut,
Longe parole rien ne vaut,
Por conbien le porroie avoir.
- Volés le, dist Primaus, savoir ?
Je sui plus grans, si le dirai,
Que ja de mot n'en mentirai,
Et si dirai, ce cuit, raison :
Se vous me donés cel oison,
Porter les en porois tous cuites.
- Par foi, dist li prestres, bien dites !
Bien m'i acorc et ensi aille ! »
L'oison prent et celui le baille.

et Primaut le reçoit et le soupèse, puis le charge sur son épaule et s'enfuit. Renart, qui le voit partir au galop, espérait bien en avoir sa part, mais il n'en aura que la corde[1] : si Primaut le peut, il le gardera pour lui ; Primaut s'en emparera et s'en ira. Ainsi s'en vont les deux amis qui vont bientôt devenir ennemis, dès que le moment du partage sera venu. Ils ont continué leur route jusqu'à un bois proche de la foire, Primaut devant, Renart derrière. Ils ne cherchent pas à rencontrer de paysan, et tiennent pour sot le chapelain qui emporte les habits. Renart s'en joue et s'en amuse, et Primaut lui-même en plaisante. Pourquoi allonger l'hiſtoire ? Ils ont fini par pénétrer dans le bois. Tous deux se sont arrêtés sous un chêne. Primaut, qui était d'une mauvaise engeance, prend l'oison, le jette à terre, et s'adresse alors à Renart : « Camarade, nous avons commis une erreur : nous aurions pu à coup sûr en obtenir deux, si nous les avions demandés. Renart, ajoute Primaut, écoutez-moi : que l'on jette les chats dans le feu[2] ! Par la foi que je dois à saint Leu[3], vous ne goûterez pas à celui-ci. — Ah ! seigneur, vous ne ferez pas cela, ce serait m'exclure de votre compagnie : ce serait une bien grande vilenie, un péché et une honte ! — Renart, dit Primaut, qu'eſt-ce que cela peut faire ? Ne jouez pas ainsi avec moi les sermonneurs ni les railleurs, cela m'indiffère, par saint Martin ! Si vous voulez manger ce matin, allez donc à la chasse dans ce

Primaus le prent, si le souspoise,
Grant joie fet et molt s'envoise,
Sor son col le met, si s'en fuit.
Et Renars, qui courre le vit,
Bien en cuidoit avoir sa part,
Mais ja n'en avra que le hart :
Se Primaus puet, tous siens sera,
Primaus prendra et partira.
Ensi s'en vont li dui ami,
Qui par tens seront anemi,
Mais qu'a partir soient venu.
Lor chemin ont tot droit tenu
Vers un bos de la foire prés[a],
Primaus avant, Renars aprés,
N'ont cure d'acoſt de vilain.
Por fol tienent le chapelain
Qui les aornemens en porte.
Renars s'en jeue[b] et s'en deporte,
Et Primaus meïsmez s'en gabe.
Que vous feroie longe fauble ?
Tant ont fait qu'ou bos sont entré.
Ambedui se sont areſté
Desouz un chaisne en une place.
Primaus, qui fu de male eſtrace,
Prent l'oison, a terre l'a mis,
Lors a Renart a raison mis :
« Conpains, bien fumes deceüs :
Bien en eüssiens deus eüs
Se les eüssons demandés.
Renars, fait Primaus, entendés,
Que l'en boute les chas ou feu !
Par la foi que je doi saint Leu,
Ja de ceſtui ne gouſterois.
- Ha, sire, ja çou ne ferois,
Que m'en jetés de conpaignie :
Ce seroit trop grant vilonie,
Et si seroit pechié et honte. [monte ?
- Renars, fait Primaus, çou que
Ne m'alés pas si sermonant
Et ne m'alés pas ranprosnant,
N'en ai cure, par saint Martin !
Se volés mengier au matin,

bois, en quête de nourriture, comme vous en avez l'habitude ! » Renart voit qu'il eſt inutile d'insiſter, et il ne veut pas se battre contre l'autre, qui eſt de grande taille et pourrait bien le rouer de coups. Il n'a pas envie de jouer ni de rire : il fond en larmes, soupire profondément ; sa gourmandise le torture. Il quitte son compagnon bien difficilement et lui dit : « Primaut, par ma foi, vous n'avez pas de parole. Par la foi que je dois à mon fils Rovel, vous vous montrez réellement un compagnon déloyal[1] ! » Puis il ajouta à voix basse, pour lui-même : « Il eſt juſte que j'essuie pareille déconvenue, j'ai été trop loyal envers vous ; ce sont les diables qui m'ont poussé à la loyauté envers un traître sans foi ni loi, mais, par la foi que je dois à ceux d'Arras, si je me montre habile et rusé, domaine où je suis expert entre tous[2], je vous le ferai payer cher, fils de pute, coquin, traître ! Voilà une belle récompense pour vous avoir tenu une compagnie aussi loyale ! »

Renart s'en va sans s'arrêter et laisse Primaut dans la forêt, l'oison entre les pattes, plein de joie et d'allégresse, tout réconforté, débordant de bonheur ; il compte bien lui tordre le cou, mais il ignore ce qui lui pend au nez : le sot ne regarde pas avant de prendre, et n'imagine pas que dans le monde entier, tout à la ronde, il exiſte un être qui puisse le déposséder. Il avait commencé à y mettre les crocs et pensait le manger immédiatement. Mais voici le vautour en plein vol,

Si alés en ce bos cachier,
U vos vous alés porchachier
Ausi conme vous solés faire. »
Renars voit qu'il ne puet plus faire,
Ne a lui ne s'en voet conbatre :
Grans eſt, si le poroit bien batre.
N'a soing de joer ne de rire,
Des iex plore, dou cuer sospire ;
Sa lecherie le demainne.
De lui se part a molt grant painne,
Si li a dit : « Primaus, par foi,
Ne me portés pas bone foi.
Foi que je doi mon fil Rovel,
C'eſt la conpaignie Tassel
Que vous me faites voirement ! »
Puis diſt em bas tout coiement :
« A droit ai tel desconneüe,
Trop vous ai loialté tenue :
Dyauble m'ont[a] fait si loial
Envers traïtor desloiaul,
Mais, foi que je doi ciaus d'Arras,
S'engiens ne me faut et baras,
Dont je sai plus que bues d'errer,
Je le vous ferai comparer,
Fius a putain, lerres, traïtres !
Ce sont ore beles merites
Que j'avrai de la conpaignie
Que vous ai si loial furnie ! »
  Renars s'en va tot sans areſt,
Laisse Primaut en la foreſt
Qui l'oison tient entre ses piés ;
Molt fait grant joie, molt eſt liés,
Molt s'en conforte et fait grant feſte,
Bien li cuide croissir[b] la teſte,
Mais ne set pas qu'a l'uel li pent :
Folz ne garde devant qu'il prant,
Ne cuide pas qu'en tot le monde,
Tant con il cuide a la reonde,
Fuſt nulz qui li peüſt tolir.
Lors l'avoit pris a asalir :
Mangier le cuide maintenant.
Eſtes vous le voutoir volant,

le seigneur Mouflart, en quête d'une proie : il remarque Primaut sur le chemin avec l'oison entre les pattes. Il arrive en plein élan, fatigué de voler et mort de faim, le cœur complètement épuisé, détend ses serres et le happe. Primaut a beau tirer, la proie et le vautour lui échappent à la fois. Ce gourmand frémit et tremble quand il voit son oison disparaître : plus rien ne peut le réconforter. Il le suit du regard dans le ciel, mais cela ne lui sert à rien : il n'en tirera rien de bon, le seigneur Mouflart le mangera : « Au nom de Dieu, voilà bien une injustice, vous avez commis une faute très blâmable, vous qui m'avez volé ma proie ! Je ne vous l'aurais pas cédée pour dix livres, j'en prends Dieu à témoin. Mais descendez donc ici, soyons bons amis et partageons l'oie en deux, que chacun en ait la moitié ! Pour Dieu, ayez pitié de moi, car la faim me tiraille durement. — Primaut, dit-il, cela ne te sert à rien ! Ne t'en préoccupe plus désormais, cet oison sera à moi pour commencer, et que les autres soient pour toi ! Je dirai une patenôtre, pour que Dieu ait pitié de l'âme de celui qui l'a apporté ici, car il était bien gras et dodu. — Ah ! cher seigneur, dit Primaut, donnez-m'en au moins une cuisse ! — À Dieu ne plaise que je puisse descendre d'où je suis jusque-là, tout en bas ! Que je vous fasse du bien ou du mal, dit Mouflart, autant que je sache cela ne vous causera pas de tort, car vous en aurez assez avec les autres. Mais j'étais très las de

Signor Mosflart qui queroit proie :
Coisi Primaus en mi sa voie
Qui tient l'oison entre ses piés.
Si com il vint tous eslassiés,
Las de voler et mas de fain,
Et il avoit tot le cuer vain,
Jete la pate, si le hape ;
Primaus tire, si li escape
La proie et le votoir ensanble.
Li lechierres fremist et tranble
Quant son oison en voit porter,
N'est riens qui le puist conforter.
Aprés va regardant en haut,
Mais nesune riens ne li vaut,
Que ja nul bien[a] ne li fera,
Sirez Mosflars le mengera[b] :
« Par Dieu, que ce est desraison,
Et avés fait grant mesprison
Qui m'avés ma proie tolete !
Ja ne le vous eüsse faite
Por dis livres, se Diex me saut.
Mais or faites ça jus un saut,
Et si soiomes bon ami
Et partonmes l'oe par mi,
Si en ait cascuns la moitié !
Por Dieu, aiés de moi pitié,
Que li fains durement me boute !
- Primaus, fait il, riens ne te monte !
Onques ore ne vous en caille,
Cilz ert miens a la conmençaille,
Et li autre soient tot vostre.
Je dirai une paternostre,
Que Diex ait de l'anme merci
De celui qui l'aporta ci,
Qui molt estoit cras et rosnés.
- Ha ! biau sire, car me donés,
Fait Primaus, au mains une cuisse !
- Ja Dieu ne place que je puisse
Voler de ça jus la aval !
Se jamais vous fas[c] bien ne mal,
Dist Mosflars, au mains que je sace,
De ce n'avrois ja pas damaje,
Que des autres avrois assés.
Mais jou estoie trop lassés

voler, et mort de faim, car je n'avais pas mangé depuis hier matin. Je serais bien fou, par saint Germain, si je ne profitais pas de ce que je tiens dans ma main ! Je mangerai la viande, mais tu auras les os, qui sont gras et tendres : tu les auras si tu veux les prendre, car je te les jetterai par terre. » Primaut voit qu'il n'y a rien à espérer, car il tient tous ces propos pour paroles oiseuses. Il se couche sous l'arbre, très triste et courroucé d'avoir ainsi traité Renart : il regrette de ne pas avoir fait le partage, car chacun en aurait eu la moitié. Mais il avait convoité le tout, et il constate à présent clairement qu'à tout convoiter on perd tout.

Nous laisserons là le conte de Primaut à qui Mouflart a joué un si mauvais tour, pour vous raconter à présent la conduite de Renart qui s'en va par les sentiers. Sachez qu'il aurait volontiers pris n'importe quoi pour manger, si son adresse le lui avait permis ; aussi s'avançait-il en tendant vigoureusement le cou, mais il n'a rien trouvé, et cela le fâche énormément. Par un sentier, il a repris directement le chemin de la foire. Il ne sait plus que dire ni que faire : il attendra là, se dit-il, pour voir si quelqu'un passera et lui donnera quelque chose à manger, car il en a grand besoin. Il guette de tous côtés et, au bout de quelque temps, il voit par hasard des charrettes arriver à vive allure. Elles étaient chargées de poissons[1] qu'on apportait à la foire :

De voler, et matés de fain,
Car je ne menjai des hier main[a].
Folz seroie, par saint Germain,
Se çou que je[b] tieng en ma main
Metoie derriere mon dos !
La char mengerai, mais les os
Avras, qui sont et cras et tenre :
Vous les avrois ses volés prendre,
Je les vous jeterai la jus. »
Primaus voit que il n'i a plus,
Que il tient trestot[c] a venvole
Son dit et toute sa parole.
Il s'est desoz[d] l'arbre couchiez,
Molt est dolans et coreciés
Qu'il a ensi Renart servi :
Molt l'amast mielz avoir parti,
S'en eüst cascuns la moitié ;
Mais il avoit tot convoitié,
Si voit or bien tot en apert
Que qui tot convoite tot pert.
Or lairons de Primaut le conte,
A qui Mosflars a fait tel honte,
Si vous dirons de l'autre part
La contenance de Renart
Qui s'en va parmi ces sentiers.
Saciés molt preïst volentiers
Chose que il peüst mengier,
S'il la peüst escoubichier.
Si s'en aloit fort coloiant,
Mais il n'i a trové noient,
Si en est forment coreciés.
Par un sentier s'est adreciés
Tot droit au chemin de la foire.
Ne set que dire ne que fere :
Iluec, ce dist, atenra,
Savoir se aucuns hons venra
Dont peüst avoir a mengier,
Car il en avoit grant mestier.
De totes pars va agaitant,
Et quant il ot agaitiet tant,
Vit caretes par aventure
Qui venoient grant aleüre.
De poissons carchïezestoient
Que a la foire amenoient,

des harengs et des plies. Renart ne perdit pas le nord : dès qu'il les eut vues venir, il ne quitta pas le chemin, mais se dit qu'il mangerait des harengs sans que le marchand le sache. Il s'avance alors au milieu des sureaux. Il se met en travers du chemin, couché sur le dos, les babines retroussées pour mieux tromper son monde. Il rentre ses deux lèvres, ferme les yeux et tire sa langue, après s'être roulé dans l'argile pour en être complètement souillé : on dirait un vrai cadavre[1]. Et les marchands qui vont vendre leurs poissons avancent rapidement. Ils voient tout à coup devant eux Renart le roux étendu de tout son long. Celui qui l'a aperçu le premier de s'écrier : « Holà ! Regardez Renart, là ! Je compte bien sur sa fourrure pour payer notre écot la nuit prochaine : elle eſt bonne pour faire un surcot[2], et nous en obtiendrons très aisément quatre sous et quatre deniers. — Par ma foi, dit l'autre, c'eſt bien vrai ! Je pense que c'eſt la sagesse même : voyez comme sa petite gorge eſt blanche[3] ! Mettons-le donc sur la charrette : elle n'eſt pas trop chargée, elle supportera facilement ce poids. — Par ma foi, camarade, c'eſt bien parlé ! Charge-le donc, par Dieu ! Nous le dépouillerons sans tarder de sa fourrure avec la pointe de mon couteau dès que nous serons à l'auberge. » Et le charretier l'a mis sur la charrette et l'a recouvert avec un panier, après quoi il a repris la route. Et Renart s'eſt emparé d'un panier qui

Si conme herens et plaïs.
Renars ne fu pas esbahis,
Que quant les a veüs venir
Dou chemin ne se volt partir,
Ains s'apense qu'il en avra,
Ja li marcheans nel savra.
Lors s'avance[a] par ces ceüs,
Qu'il ne voet pas eſtre seüs.
Ou chemin se miſt a travers,
Si s'eſtoit couchiez a envers
Et prent les dens a resquignier,
Por plus toſt la gent engignier.
Si a sa balevre retraite,
Les eulz clot et la langue[b] traite ;
En l'arzille s'eſt tooilliés
Tant que treſtoz eſtoit soilliés :
A mervelle resamble mort.
Et cil menent a grant effort,
Qui le poisson vendre menoient.
Devant ialz ont gardé, si voient
Renart le rous[c] tot eſtendu,
Et cilz qui primes l'a veü :
« Eſta ! fait il, Renart voi ça !
Je cuic bien nos acuitera
Sa pel anquenuit noſtre escot :
Elle eſt bone a metre en sorcot,
Si en avrons molt volentiers
Quatre sous et quatre deniers.
- Par foi, diſt li autrez, c'eſt voir,
Je cuit que ce sera savoir :
Veés conme eſt blanche la gorgete !
Or le metons en la carete,
Car ele n'eſt pas trop carcie,
Bien souffera ceſte hascie.
- Par foi, conpains, bien avés dit.
Or le carche, se Diex t'aït !
S'en oſterons sempres la pel
A la pointe de mon coutel
Quant nous seronmes herbergié. »
Et li charretiers l'a carchié,
Si l'a covert d'une banaſte,
Et tantoſt se miſt a la frape.
Renars si saisi un pannier
U il avoit bien un millier

contenait bien, par bonne fortune, un millier de harengs frais. Il en a mangé une douzaine, jusqu'à satiété. Aucun marchand ni aucun paysan ne s'en eśt aperçu. Et quand Renart eśt bien repu, il se met à réfléchir au moyen de s'échapper. Mais il pense d'abord à la vengeance qu'il médite contre Primaut, qui s'eśt moqué de lui. Il empoigne un hareng frais qu'il décide d'emporter. Puis il n'attend pas davantage ; il saute à pieds joints et apośtrophe le charretier : « Dieu te sauve ! Je puis bien reprendre ma route, maintenant que j'ai trouvé ce que je cherchais. Je mourais de faim, mais à présent, par chance, je me suis bien repu de vos harengs : j'en ai mangé une douzaine, je vous assure qu'ils sont délicieux, ils valent largement ce qu'ils m'ont coûté ! Je vous laisse tout le reśte et vous recommande tous à Dieu, qui m'a donné cette bonne fortune. J'emporte seulement un hareng, ni plus, ni moins, sachez-le bien. » Renart part alors au grand galop, sans se soucier de leur compagnie, et eux, qui comptaient sur lui pour payer leur écot, sont désespérés et frappés de śtupeur d'entendre ces propos. Ils voient bien qu'ils ont été trompés, et dès qu'ils ont compris, ils l'ont poursuivi de leurs huées. Mais lui, qui avait pris la fuite, ne se souciait nullement de ce qu'ils disaient. Il marche au trot et va l'amble par monts et par vaux, à travers bois et plaines, si bien qu'il eśt arrivé à l'endroit précis où il avait laissé le loup Primaut.

De herens fres a bone eśtraine.
Mengié en a une dousainne,
Tant que tot ot le ventre plain.
N'i a marcheant ne vilain
Qui s'en soit pas aperceüs.
Et quant Renars fu bien peüs,
Si se comence a porpenser
Conment s'en pora escaper.
Mais ains s'apense qu'il fera
Et coment il se vengera
De Primaut qui l'a engignié.
Un herenc fres a enpugnié
Que il enportera, ce diśt.
Lors n'i atent plus de respit :
Il joint les piés et fait un saut,
Au careton diśt : « Diex te saut,
Bien puis huimais tenir ma voie,
Que fait ai çou que je queroie.
De fain eśtoie sormenés,
Bien me sui ore desjeunés
De vos herens a bone eśtrinne :
Mengié en ai une douzainne,
Bien sai qu'il sont de grant bonté,
Bien valent çou qu'il m'ont cośté !
Je vous lais tot le remanant,
A Damredieu tous[a] vous comant,
Qui m'ariva a iceśt port.
Un herenc seulement en port,
Ne plus ne mains, bien le saciés. »
Lors s'en va Renars eslassiés,
N'a plus cure de lor acośt,
Et cil qui avoir lor escośt
En cuiderent, quant l'ont oï
Esperdu sont et esbahi,
Bien voient qu'il sont deceü,
Et quant se sont aperceü,
Tot ensamble le vont huiant,
Et cius[b] qui s'en ala fuiant
N'avoit de lor paroles cure.
Va s'ent le trot et l'anbleüre[c]
Par valees et par montaignes,
Et tant par bos et tant par plaignes
Que il eśt venus droit au lieu
U il laissa Primaut le leu.

Quand celui-ci le vit venir, il ne put se retenir de pleurer pour s'être mal comporté envers lui, car il se doutait bien que l'autre en était furieux. Il se relève alors de toute sa hauteur et va à sa rencontre. Quand ils sont côte à côte, il le salue en tremblant, tandis que Renart fait mine de ne l'avoir ni vu ni entendu. Primaut est très surpris de voir qu'il ne veut pas lui adresser la parole : « Ah ! dit Primaut, très cher seigneur, répondez-moi, s'il vous plaît, ne soyez pas aussi affligé de ce que j'ai pu vous faire ! Mais si je me suis, si peu que ce soit, mal comporté à votre égard, je suis tout prêt à vous en dédommager à votre gré, je ne me heurterai pas à vous. — Au nom de Dieu, dit Renart le roux, Primaut, ne vous moquez pas de moi ! Si, dans votre gloutonnerie, vous avez mangé tout seul votre oison, ne jouez pas au plus fin, ce ne serait pas sage : cela n'arrangerait ni vos affaires, ni votre réputation, ni votre valeur. Si vous m'avez outragé, je sais bien que vous m'en dédommagerez aussi souvent que vous le voudrez, et l'occasion s'en présentera. — Seigneur, dit Primaut le loup, au nom de Dieu, je me souviens que je vous ai causé désagrément et tort, et il est juste qu'on m'en fasse reproche. Mais vous avez été bien vengé car, au moment où je voulais le manger, Mouflart qui était en chasse le vit entre mes pattes, s'approcha de moi, détendit sa patte et l'arracha : c'est la vérité, l'oison

Quant Primaus l'a veü venir,
Ne se pot de plorer tenir
Por çou que forfait li avoit,
Car il pensoit bien et savoit
Que il en estoit coreciés.
Lors s'est en son estant dreciés,
Si est encontre lui alés.
Et quant il furent lés a lés,
Si le salue en tramblant,
Et Renars li a fait samblant
Qu'il ne l'ait oï ne veü.
Primaus se tient por deceü
Quant voit que ne li voet mot dire :
« Ha ! fait Primaus, biaus tresdous
Respondés moi, se vous volés, [sire,
Ne soiés pas si adolés
Por riens que je vous aie fait !
Mais se je vous ai riens forfait,
Je sui toz prés de l'amender
Si con vous vorrois demander.
Ja n'en irai encontre vous.
- Por Dieu, ce dist Renars li rous,
Primaus, or ne me gabés mie !
Se vous avés par gloternie
Tot par vous mengié vostre oison,
Ne m'en dites pas desraison,
Car ce ne seroit pas savoir :
N'en croisteriés pas vostre avoir,
Ne vostre los, ne vostre pris.
Se vous avés vers moi mespris,
Bien sai que bien l'amenderois
Toutes les eures que vorrois,
Et il en sera tens et leus.
- Sire, ce dist Primaus li leus,
Se Diex me gart, je me recort
Que fait vous ai anui et tort :
Bien en doi estre laidengiés.
Mais bien avés esté vengiés,
Car si con mengier[a] le voloie,
Mofflars qui aloit querant proie
Garda, si le me vit tenir,
Vers moi conmença a venir,

m'échappa. Alors je sus d'expérience que le paysan a pleinement raison de dire qu'il y a loin de la cuillère à la bouche[1]. Je n'y prenais pas garde, mais le vautour n'a pas tardé. Il alla se poser sur un chêne. Je me lançai à sa poursuite et le priai, au nom de l'amitié, de m'en donner la moitié : il me répondit que j'usais inutilement ma salive, que je n'en aurais pas une miette, que ce soit au nom de la haine ou de l'amitié. J'en prends Dieu à témoin, j'eus beau le prier et discourir, jamais il ne daigna m'en donner un morceau. C'est ainsi que j'ai été berné, et j'en suis triste et malheureux. Si je me suis mal comporté à votre égard, j'en suis triste et navré. Je ne possède pas votre sagesse ; une fois sa folie commise, le fou y met un terme. Par Dieu, seigneur, n'en ayez pas de rancune ! Faisons tout de suite la paix : à tout pécheur miséricorde ! Je me rendrai à votre merci.
— Par ma foi, dit Renart, j'accepte : vous m'avez assurément causé un dommage, mais je vous le pardonne de bon cœur. Puisque vous vous en remettez à moi, je voudrais avoir votre parole que dorénavant vous serez loyal envers moi, et c'est bien juste, et vous aurez aussi ma parole. » Primaut répond : « Je vous l'accorde. » Ils se sont fait alors un serment mutuel, mettant un terme à leurs railleries et à leur querelle. Mais assurément, si Renart en a l'occasion, il manquera bientôt à sa parole.

Jete la poe[a], se le hapa,
Voirs est li oisons m'escapa.
Lors soi je bien et poi savoir
Que vilains dist raison et voir
Qui dist qu'entre bouce et cullier
Avient sovent grant enconbrier.
De çou ne me donoie garde,
Et li voutoirs point ne se tarde.
Sor un chaisne s'en volt voler.
J'alai aprés tous aroutés,
Si li priai par amistié
Que il m'en donast la moitié :
Il dist que mon françois gastoie,
Que je jamais n'en mengeroie,
Par haïne ne par amors.
Onques, se Diex me doinst honors,
Por proier[b] ne por sermonner
Ne m'en volt un petit doner.
Ensi en ai esté trichiés,
S'en sui dolans et corouciés.
Quant je onques vers vous mespris,
Si en sui dolans et pensis.
Ne sui pas saiges con vous estes :
S'uns folz a sa folie fete,
Aprés si en vient il a chief.
Par Dieu, sire, ne vous soit grief !
Si en faisomes ci l'acorde :
De pecheor[c] misericorde !
En vostre merci me metrai.
- Par foi, dist Renars, ge lo frai[d] !
Tort me feïstes voirement,
Si le vous pardoing bonement.
Puis que vous en metés sor moi,
J'en vorrai avoir vostre foi,
Que bone foi me porterois
D'ore en avant, et il est drois,
Et vous avrés la moie ausi. »
Dist Primaus : « Je l'otroie ensi. »
Lors se sont entrefiancié,
N'i ont plus jenglé ne tencié,
Mais se Renars puet voirement,
Sa foi farra prochainement.

Quand les barons eurent fait la paix, Primaut, qui était torturé par la faim, prêta attention au hareng que tenait Renart : « Compagnon, par saint Germain, que tiens-tu donc à la main[1] ? — C'est un hareng, répondit Renart, j'en ai mangé tant et plus, Dieu m'est témoin, car j'ai rencontré un charretier qui conduisait une charrette où je me suis bien rempli la panse. Ah oui ! j'en ai mangé tant et plus, à volonté. — Cher camarade, donnez-le-moi, dit Primaut, par la foi que vous me devez, car je n'ai rien mangé depuis hier matin, et je suis tout affaibli par la faim. » Renart réfléchit un instant, et répondit qu'il le lui donnerait volontiers : « Vous l'aurez, dit-il, ce sera avec plaisir, je ne serai pas scélérat à ce point ! » Il lui tend alors le hareng. Primaut le prend et dit : « Ah, ah ! sois le bienvenu, car j'ai bien peu mangé et la fin me tiraillait bien durement : je n'avais pas mangé depuis hier matin, et je ne plaisante pas. Je mangerai celui-ci de toute façon, il me soulagera de la faim qui m'accable. » Il l'avale vite, puis s'adresse à Renart : « Renart, explique-moi, au nom de Dieu et de ton âme, comment tu t'es procuré ces harengs. Tu n'as pas pu le faire sans quelque ruse ! Car, si j'en avais d'autres, je les mangerais avec grand plaisir. » Renart lui dit : « Sachez-le, sans mentir : quand j'ai vu la charrette arriver, j'avais tellement faim que je me suis couché au

Quant li baron ont la pais faite,
Primaus, qui de fain se dehaite,
Garda, si a choisi et voit
Le herenc que Renars tenoit :
« Conpains, por le cors saint Germain,
Qu'es ce que tu tiens en ta main ?
-C'est un herens, ce dist Renars :
Mengié en ai, se Diex me gart,
A grant plenté et a fuison,
Car je trovai un carreton
Qui en menoit une carrete
U j'ai bien ma pance refete.
Mengié en ai a grant plenté,
Certes, tot a ma volenté.
- Biaus conpains, car le me donés,
Fait Primaut, foi que me[a] devés,
Car je ne menjai des hier main,
Si sui tous deshaitiés de fain. »
Renars un poi se porpensa,
Dist que volentiers li donra :
« Vous l'arés, fait il, volentiers,
Ja n'en serai si pautonniers ! »
Atant li tendi le harenc.
Primaut le prent et dist :« Henhenc,
Bien puisses tu estre venus,
Que molt ai esté mal peüs
Et si moroie trop de fain[b],
Car je ne menjai des hier main :
Je le vous di tot sans gaboie.
Cestui mengerai tote voie,
Si serai plus asouagiés
De la fain dont je sui carchiés. »
Lors l'a isnellement mengié,
Puis si a Renart araisnié :
« Renars, fait il, ensegne moi,
Por Dieu et por l'anme de toi,
Conment tu ces herens eüs.
Sans engien avoir ne peüs !
Que, se jou encor en avoie,
Molt volentiers en mengeroie. »
Dist Renars : « Saciés, sans mentir,
Quant vi la carette venir,
Por çou que trop grant fain avoie,
Je me couchai en mi la voie,

milieu de la route, tenant la tête de côté comme si j'étais mort. Dès que les charretiers m'ont vu gisant sur le chemin, ils ont été pleinement convaincus que j'étais réellement mort. Ils m'ont saisi, sans hésitation, car ils convoitaient ma fourrure, et m'ont jeté dans la charrette. Je me suis alors comporté avec sagesse et subtilité : je me suis approché des paniers et j'ai mangé autant que j'ai pu. Et, une fois rassasié, j'ai sauté en emportant ce hareng que je vous ai apporté. Si tu souhaites en avoir davantage, vas-y, ce sera sage, et fais comme moi : je suis certain qu'ils feront la même chose avec toi. — Par ma foi, dit Primaut, bonne idée ! J'y vais, je vous l'assure. Attendez-moi dans ce bois, et j'irai pendant ce temps. — Par ma foi, dit Renart, avec plaisir. »

Primaut s'en est allé aussitôt au trot, à l'amble, en faisant des sauts et en courant, sans perdre de temps. Il voit la charrette sur la route, à peu de distance de la foire, toute chargée de harengs frais, et s'en réjouit profondément. Il s'étend de tout son long au milieu du chemin et attend ainsi l'arrivée du charretier. Dès que celui-ci le voit, il s'écrie : « Ha ! ha ! le loup qui est mort ! Seigneurs, allons ! allons-y vite ! Nous pourrons bientôt le tenir dans nos poings : à mon avis il croit nous jouer le même tour que Renart, par ma foi ! Venez donc vite ici, nous saurons bien si le loup est mort ! »

Si tenoie la teste en tort
Ausi con se je fusse mort.
Si tost conme li charetier
Me virent gesir ou sentier,
Si cuidierent a essient
Que fuisse mors veraiement.
Il me prisent, qu'il n'i ot el,
Que molt desiroient ma pel,
Si me misent ou charretil,
Et je le fis lors conme cil
Qui estoie preus et legiers :
Si m'en vinc tantost as paniers,
Si menjai tant conme je poi,
Et quant assés mengié en oi,
Si sali sus atot cestui
Que je vous ai aporté ci.
Et se tu en voes plus avoir,
Va aprés, si feras savoir,
Et si t'aparelle autresi :
Je cuic et croi, par saint Remi,
Que il feront autel de toi.
- Par foi, dist Primaus, je l'otroi !
Je vous afi que jou i vois.
Mais atendés moi en ce bois,
Et je irai endementiers.
- Par foi, dist Renars, volentiers. »
Atant s'en est alés Primaut
Le trot, l'ambleüre, le saut,
Et le cors, que pas n'i deloie.
La carrete voit en la voie,
Qui estoit de la foire prés,
Toute plainne de herens fres.
Quant il la voit, s'en fu molt liés.
En mi la voie s'est couchiés,
Tous estendus, et la se tint
Tant que la charretier i vint.
Et quant l'a veü, si s'escrie :
« Ha ! ha ! le leu qui est sans vie[a] !
Signour, or dont ! tost dou venir !
Ja le porons as puins tenir :
Il nous cuide engignier, ce croi,
Ausi conme Renars, par foi !
Or ça venés a grant effort[b],
Si savrons se li leus est mors ! »

Tous les autres charretiers se précipitent alors dans le tumulte. Les marchands qui étaient plus loin pensèrent qu'ils avaient besoin de secours quand ils les entendirent crier : ils décidèrent de faire vite et bondirent jusqu'à eux. Cependant Primaut, lui, ne bougeait pas. Ils se précipitèrent tous à l'endroit où il était étendu : « Il eſt mort, dit l'un. — Non pas ! — Par la cervelle de Dieu, il l'eſt vraiment ! — Fou que tu es, fait l'autre, c'eſt une feinte ! » Il le frappa alors vigoureusement avec un bâton, mais le loup ne bougea pas. Un charretier accourut avec une barre de fer à la main et lui asséna sur les reins un coup si violent qu'il faillit bien le tuer. Primaut le sent et pousse un profond soupir, mais ne bouge toujours pas. Un des marchands, qui l'a vu soupirer, l'observe et commence à tirer son épée du fourreau pour le frapper. Quand Primaut le voit approcher, il rassemble ses pattes et prend la fuite, tandis que chacun le poursuit avec des huées. Il eſt fou de rage et triſte : il a reçu une bonne correction pour avoir cru avoir sa part des harengs. Il vint directement rejoindre Renart sous le chêne à l'ombre duquel il se prélassait. Se poſtant devant lui, il l'apoſtropha : « Renart, dit-il, j'ai été bien trahi, et peu s'en faut que je n'aie été honni ! Les charretiers m'ont maltraité. — Comment cela, Primaut ? As-tu raté ton coup ? N'as-tu pas pu manger de harengs ? — J'ai bien failli être mutilé, les charretiers m'ont malmené. Jamais aucun être

Lors i vienent a grant frapier[a]
Treſtot li autre carretier.
Li marcheant qui furent loing
Cuidoient qu'eüssent besoing
Quant il les oïrent crier :
Si penserent de toſt aler
Tant qu'a iaus vinrent les grans saus.
Mais onques ne se mut Primaus.
Si se sont sor lui enbatu
La ou il eſtoit eſtendu :
« Il eſt mors, fait li uns. - Non eſt !
- Par la cervele Beu, si eſt !
- Folz, fait li autrez, il se faint ! »
Adont l'a d'un baſton enpoint
Durement, mais il ne se mut.
Uns carretiers i acorut[b]
Atot un levier en ses mains,
Si l'a feru parmi les rains
Si grant cop qu'a poi ne l'a mort.
Primaus le sent et si gient fort,
Mais onques ne se remua.
Uns des marcheans l'esgarda,
Qui l'avoit veü sospirer.
Lors priſt s'espee a tirer
Del fuerre, si le volt ferir ;
Et quant Primaus le vit venir,
Si joint les piés et torne en fuie,
Et cascuns aprés lui le huie.
Molt eſt iriés, molt eſt dolans :
Bien eſt batus por les harens
Dont il cuida avoir sa part.
Ne fina, si vint a Renart
Ou se gisoit, desous un chaisne.
Devant lui vint et si l'aresne :
« Renars[c], fait il, bien sui trahis,
A poi que n'ai eſté honis.
Li charreton m'ont[d] mal baili.
- Coment, Primaus ? as tu failli ?
N'as tu pas des herens mengié[e] ?
- A poi n'ai eſté mehaignié,
Li carreton m'ont malmené.
Onques mais hons de mere né

humain n'a connu pareille aventure. Ils m'ont battu au-delà de toute mesure ! Malheur à ces charretiers ! Les bâtons n'ont pas coûté cher ! J'ai bien failli y laisser la vie. Si je n'avais pas déguerpi, je sais bien que je n'aurais plus eu de longtemps le souci de porter ma pelisse, car un marchand allait tirer son épée pour me la passer au travers du corps : rien ne l'en aurait empêché si je n'avais pas pris les devants. Mais, dès que je le vis, je bondis sur mes pattes et m'enfuis à toutes jambes, du plus vite que je pus. Ils m'ont mis en piteux état : les muscles et les os me font si mal ! Ils m'ont tout écorché le dos ! Dans l'état où je suis, par saint Germain, je crois bien que je ne guérirai jamais. — Camarade, dit Renart, pourquoi vous inquiéter ? Les paysans sont de vrais diables, assurément. Certes, on ne raconte pas d'histoire de paysans, car on ne saurait en relater de bonne. Un paysan ignore l'amitié, un paysan n'a pitié de personne. Je crois que vous êtes bien blessé, mais vous devez remercier Dieu d'être revenu vivant. Venez donc vous reposer un peu ici ; ensuite nous irons voir s'il nous est possible de trouver quelque nourriture pour vous : je sais bien que vous en avez besoin. — Renart, dit Primaut, bien parlé ! Puisse le Saint-Esprit me venir en aide ! C'est maintenant que j'aurais bien eu besoin de me reposer et de manger. » Il s'est alors assis confortablement à côté de Renart, sur sa gauche. Il ne cesse de se lamenter et de se plaindre, car la faim le torture durement,

N'avint ensi faite aventure.
Trop m'ont batu outre mesure !
Mal dehé ait li carreton !
N'ont pas esté chier li baston !
A poi que n'ai esté tués.
Se ne me fusse remués,
Bien sai ne fusse mais en painne
De me pial porter de semainne,
Car uns marcheans trast s'espee,
Qui le m'eüst ou cors boutee :
Ja ne s'en fust aresteüs
Se je ne m'en fusse meüs.
Mais ausi tost com je le vi,
Je sali sus, si m'en fuï
Au plus tost que poi durement.
Il m'ont atorné malement :
Tant me duelt la char et li os,
Il[a] m'ont tot depechié le dos.
Se ensi m'est, par saint Germain,
Jamais, ce cuic, ne serai sain.
- Conpains, dist Renars, vous que caille ?
Vilain sont dyauble sans faille.
Voir, de vilain n'est il nuls contez,
Que en n'enpuet conter boins contes :
Vilains si est sans amistié[b],
Vilains si n'a d'ome pitié.
Molt cuit que vous estes bleciés,
Mais quant vis[c] estes repairiés,
Vous en devés Dieu aourer.
Car vous venés ci reposer
Un petit, puis si en irons,
Savoir se ja trover porons
Cose que peüssiés mengier :
Bien sai que en avés mestier.
- Renars, ce dist Primaus, bien dis !
Ensi m'aït saint Esperis !
Il me fust ore bien mestiers
De reposer et de mengier. »
Lors s'est assis jouste Renars,
Tout souef, a senestre part.
Molt se demente, molt se plaint,
Que li fains forment le destraint,

et il a reçu une rude correction là où il s'était précipité, sur le chemin des charretiers. Et maître Renart, qui se moque éperdument du malheur de Primaut, se couche au milieu de la place et pose son museau entre ses pattes, bien à son aise, car il a assez mangé. Il s'est un peu endormi, jusque vers la tombée de la nuit. Il ne songeait pas que cela ennuyait Primaut qui était auprès de lui et que la faim tourmentait au possible. Quand Renart eut dormi un bon moment, Primaut, qui s'impatientait, lui donna une tape et le réveilla. Renart fut fort étonné que la nuit fût déjà si proche. L'autre, désireux d'apaiser la faim qui le tourmente âprement, l'interroge aussitôt : « Renart, dit-il, explique-moi par quelle ruse, par quel tour surprenant, je pourrais trouver à manger, car j'en ai vraiment grand besoin. » Renart se met à réfléchir à la façon dont il pourrait lui causer des ennuis. Puis il lui dit : « Par la foi que je me dois, vous n'allez pas tarder à en avoir en abondance, à ce que je crois, car il y a près d'ici la maison d'un paysan, là, juste à côté, qui a trois bons jambons salés[1], et je sais parfaitement, par saint Simon, par où nous pourrons y entrer. Vous en aurez, je vous le jure, si vous voulez venir avec moi. » Primaut répond : « Merci à vous ! Levez-vous donc tout de suite d'ici ! Car je ne souhaite rien autant que de pouvoir aller dans cette maison, assurément ! Je crains de ne pas y arriver à temps, et de ne pouvoir me remplir

Et si a esté molt batus
La ou il se fu enbatus,
Devant la voie as carretons.
Et dans Renars, qui deus boutons
Ne donroit pas en son afaire,
Si se couche en milieu de l'aire[a],
Si met son groing entre ses piés
Con cix qui bien est aaisiés,
Car il avoit assés mengié.
Un petitet a soumillié,
Tant que il prés fu de la nuit.
Ne cuidoit[b] pas que il anuit
A Primaut qui lé lui estoit,
Cui li fains forment demenoit.
Quant Renars ot dormi assés,
Et Primaus, qui estoit lassés,
Le boute et il est esvilliés,
Et Renars s'est molt mervilliés
Quant se vit de la nuit si prés.
Cil qui de la fain fu engrés,
Qui molt malement le tormente,
Tot maintenant si li demande :
« Renars, fait il, car me conselle
Par quel engien, par quel mervelle
Je peüsse avoir a mengier,
Que je en ai molt grant mestier. »
Renars conmence a porpenser
Coment porra vers lui tenser.
Lors li a dit : « Foi que doi moi[c],
Vous en avrois par tens, ce croi,
A grant plenté et a fuison,
Que ci prés a une maison
A un vilain la de delés
Qui a trois boins bacons salés.
Et je sai bien, par saint Symon,
Par quel lieu nous i enteron,
Si en avrois, en moie foi,
Se vous volés venir o moi. »
Dist Primaus : « La vostre merci,
Or vous levés donques de ci !
Car riens nule tant ne desir
Conme çou que peusse venir
A cel ostel, si con je pens :
Je n'i cuit ja venir a tens,

la panse ! — Mais si, par Sainte Marie, dit Renart, si vous voulez me faire confiance ! Suivez-moi donc à toute allure ! »

Renart se lève aussitôt, et sachez qu'il n'est pas mécontent de voir Primaut si malheureux. Et le pauvre bougre ne se rend compte de rien ; il le suit au contraire à toutes jambes. Ils vont l'amble vers la maison, et suivent le chemin le plus direct pour y parvenir. Renart, qui connaissait bien les lieux, regarda par une fenêtre si les portes étaient fermées, mais il les vit bien barricadées ; les portes d'entrée étaient closes, et les occupants endormis, le maître de céans comme toute sa maisonnée. Renart, qui voulait faire endurer des tourments à maître Primaut le loup, venait de penser à un endroit qu'il avait aperçu récemment : il avait précisément remarqué qu'il y avait dans la maison une ouverture située juste derrière la porte du jardin. Il se dirige de ce côté, suivi promptement par Primaut, et ils finissent par trouver l'ouverture. Ils y pénètrent aussitôt, mais le trou est étroit à l'intérieur. Primaut mourait de faim, il y entra avec empressement, et Renart se dirigea vers le lardier, dont il connaissait bien l'emplacement. Primaut le suivit de près jusqu'aux jambons. « Primaut, vous avez de la chance, dit Renart : vous pouvez manger tout votre soûl ! voilà ce que je vous avais promis : à table, très cher ami ! Vous voilà à pied d'œuvre[1] : vite, mangez, ensuite nous irons boire. »

Ne que j'aie ma pance enplie.
- Si ferois, par sainte Marie,
Fait Renars, se me volés croire !
Or venés aprés moi grant oirre. »
Renars tot maintenant se lieve,
Et sachiés que pas ne li grieve
De Primaut qui est si destrois.
Et li chaitis ne s'aperçoit,
Ançois le sieut grant aleüre.
Vers le maison vont l'anbleüre.
Bien ont le droit chemin tenu
Tant qu'a la maison sont venu.
Renars, qui savoit trestot l'estre,
Regarda par une fenestre
Se li huis[a] estoient fermé,
Mais il les voit trestous barés.
Et li huis devant clos estoient,
Et cil de laiens se dormoient,
Le sire et toute sa maisnie.
Renars, qui volt faire hascie
Soufrir a dan Primaut le leu,
Si s'estoit apensés d'un lieu
Que l'autre jor ot perceü.
Bien ot noté et bien veü[b]
Qu'en la maison ot un pertruis
Qui estoit droit derriere l'uis
Dou cortil : cele part s'en vait,
Primaut le suit a grant esploit,
Tant qu'il ont le pertruis trové.
Maintenant sont dedens entré,
Et li pertuis dedens estoit
Petis ; Primaus de fain moroit,
Si i entra a grant destrece,
Et Renars a lardier s'adrece,
Qui bien sot le lieu et le place.
Et dans Primaus le sieut par trace
Tant que sont a bacon venu.
« Primaus, or t'est bien avenu,
Fait Renars, que mengier poés
Tant que soiés toz soolés !
Vés ci çou que vous ai promis :
Or dou mengier, biaus dolz amis !
Venus estes a la charroie[c] :
Or del mengier, si irons boire ! »

Celui que la faim tenaillait restait dans un coin, dévorant avec appétit. « Hélas ! fait Renart, assurément, Primaut, vous vous moquez de moi : si je ne goûte pas à cette viande, je deviens fou, par saint Simon ! Je puis bien en manger après le poisson, puisque je suis venu au bon endroit et puisque j'en ai l'occasion ! » Sans plus tarder, il entame le jambon. Primaut mangeait d'un côté et le seigneur Renart de l'autre : il était infiniment plus rusé que Primaut, le frère d'Isengrin. Ils mangeaient goûlument et à toute vitesse, car ils se cachaient et redoutaient le paysan. Renart tend l'oreille et écoute attentivement, car il ne tient pas à être surpris, au cas où le paysan se réveillerait. Primaut mange sans se méfier, il ne pense à rien d'autre qu'à avaler. Il a tant mangé de jambon qu'il est devenu plus large que long : « Renart, dit-il, vous pourrez sortir d'ici quand vous voudrez, car j'ai l'estomac archiplein. » Ils s'en retournent alors vers l'ouverture, à travers laquelle Renart s'est élancé. Mais Primaut était devenu si gros qu'il ne put franchir le passage. Il se mit à gémir quand il vit qu'il ne pouvait sortir : « Ah ! Dieu, que vais-je devenir, dit-il, et que vais-je faire ? » Renart répond : « Qu'as-tu, mon frère ? — Ce que j'ai ? dit-il, par saint Riquier : j'ai que je ne puis m'extraire d'ici. — T'extraire ? dit Renart, tu me racontes des blagues ! — Non pas, réplique l'autre, par mes dents ! je n'en puis sortir, je te le dis.

Cius qui estoit de fain destrois
A une part se restoit trais,
Si a mengié molt durement.
« Haï ! fait Renars, voirement,
Primaus, vous me servés d'eschar,
Se ne menjus de ceste char
Dont sui je folz, par saint Symon !
Bien puis mengier aprés poisson,
Puis que je sui venus ou lieu,
Et puis que je en ai le lieu ! »
Lors ne s'i volt plus atargier,
Dou bacon conmence a mengier.
Primaus menjue d'une part
Et de l'autre sire Renars,
Qui savoit assés plus d'enging
Que Primaus, li frere Ysengrin.
Durement menjuent et tost,
Que il estoient en repos,
Et del vilain avoient doute.
Renars si orelle et escoute ;
En escoutant[a] fu ententis,
Qu'il ne volt pas estre soupris
Se par aventure avenist
Que li vilains s'espereïst.
Primaus menjue sans dangier,
A riens n'entent fors a mengier.
Il a tant mengié[b] dou bacon
Que il est plus gros qu'il n'est lonc :
« Renars, fait il, quant vous vorrois,
Fors de chaiens vous nous metrois,
Que tant ai mengié plus ne puis ! »
Lors s'en revont vers le pertuis,
Et Renars si s'est lanciés hors.
Et Primaus si estoit tant gros
Qu'il ne pot le pertuis outrer.
Lors s'estoit pris a dementer,
Quant voit que il n'en puet issir :
« Ha ! Diex, que porai devenir,
Fait se il, et que porai faire ? »
Renars dist : « Que as tu, biau frere ?
- Que j'ai ? fait il, par saint Richier,
Que outre ne me puis fichier !
- Fichier ? fist Renars, tu me mens !
- Non fac, fait se il, par mes dens :

— Avance donc ta tête par ici, dit Renart, pour voir si tu pourrais passer ou pousser d'une façon ou d'une autre. » Puisse-t-il être frappé d'épilepsie ! Il le détestait plus que personne, et ne lui disait pas cela pour son bien : au contraire, j'en prends Dieu à témoin, il cherchait à lui attirer des ennuis. Primaut n'y entendit pas malice : il s'allongea et introduisit sa tête dans le trou ; Renart le prit par les oreilles et les tira et les secoua si violemment que la peau se déchira presque. Il tira en bas, puis en haut, puis par-dessous, mais cela ne servait à rien, car il eut beau tirer, il ne parvint pas à le faire sortir de là. « Renart, dit Primaut, tire fort ! Si je reste, le pire m'attend, car je vous le dis sans feinte, si le paysan venait à savoir que je suis enfermé ici, je crois que ma fin serait proche : mes arguments ne vaudraient rien. » Renart lui répliqua alors : « Ne t'affole pas ! Je te l'affirme, si je le puis, tu sortiras par ce trou. » Il quitte alors les lieux et va dans le bois préparer un nœud coulant qu'il veut lui passer autour du cou. Quand il a bien tordu et apprêté la baguette, il revient sur ses pas tout frétillant d'allégresse à l'idée des malheurs que va endurer Primaut ; il sait comme une chose certaine qu'avant de pouvoir s'échapper l'autre passera un mauvais quart d'heure. Il lui passe alors le nœud autour du cou : « Primaut, dit-il, sachez qu'en aucune façon je ne vous abandonnerai ici. — Seigneur, dit-il, grand merci.

Je n'en puis issir, jel te di.
- Or boute ta teste par ci,
Fait soi Renars, por essaier
Se tu li pooies fichier
Ne bouter en nulle maniere. »
Que male passion le fiere !
Plus le haoit que nule rien,
Ne li disoit pas por son bien,
Ains le disoit, se Diex me saut,
Por faire lui un malvais saut.
Primaus n'i entendi a mal :
Adonques s'abaissa aval
Et ou pertuis sa teste mist.
Renars as orelles le prist,
Si saiche durement et tire,
A poi le cuir ne li descire.
Il saige en bas et puis en haut,
Et puis desous, mais ne li vaut
Riens, que il ne sot tant tirer
Que d'iluec le peüst oster.
« Renars, fait Primaus, saiche fort !
Se je remaing, c'est sans confort,
Car je vous di sans decevoir,
Se li vilains pooit savoir
Que je fusse ci enserré,
Je cuic j'avroie trop alé,
Ja devers lui raison n'avroie[a]. »
Dont dist Renars : « Or ne t'esmoie,
Je te di, se jou onques puis,
Tu t'en istras par ce pertuis ! »
Atant d'iluecques se depart,
Si va ou bos faire une hart
Qu'il li voet metre entor la teste.
Quant il l'ot bien torse et bien fete,
Si est arriere repairiés
Con cius qui est joians et liés,
Qu'a Primaut voit tel mal avoir,
Et bien set de fi et de voir
Que ançois qu'il en isse fors
En sera coreciés dou cors.
Lors li a le hart au col mise :
« Primaus, fait il, en nulle guise
Saciés que vous lairoie ci.
- Sire, dist il, vostre merci.

Allez-y donc, par Dieu, tirez ! Ne me laissez pas mourir ! — Mais non, dit-il, par ma foi ! » Il cale son pied sur la paroi et tire autant qu'il peut, et maître Primaut, qui ne bouge pas davantage, l'incite plutôt[1] à tirer fort. Et Renart se met à pousser force soupirs et grognements, mais rien de tout cela ne sert : en effet, malgré tous ses efforts, il ne parvient pas à le faire sortir du passage, et pourtant il ne se lasse pas de tirer : « Dieu, dit Renart, qu'eſt-ce que cela veut dire ? Saint-Esprit, que ferons-nous donc ? Abandonnerai-je ici mon compagnon ? Non, je finirai bien par y arriver ! » Alors il s'eſt remis à tirer et à secouer, à arracher et à soulever. Il a tellement tiré de toutes parts, tant tordu et déchiré, qu'il lui a retroussé la peau du cou jusqu'à la nuque, et qu'il lui arrache la chair qui eſt dure : Primaut pousse un hurlement, car il sent bien qu'il eſt blessé, et le paysan s'eſt réveillé et a bondi de son lit. Primaut va passer une mauvaise nuit si le paysan peut le tenir ! Quand il l'entendit approcher, il en fut terrorisé : « Ah ! Renart, dit-il, laisse-moi, je dois me préoccuper d'autre chose : il me faut me défendre contre le paysan, sinon, il m'aura vite maltraité. » À ces mots, Renart l'a abandonné et n'en eſt pas mécontent. Il prend la poudre d'escampette sans plus attendre : la suite ne l'intéresse pas, du moment qu'il échappe au paysan.

Or dont toſt, por Dieu, si sachiés !
Gardés morir ne[a] me laissiés !
- Non ferai je, fait il, par foi ! »
Dou pié s'apoie a la paroi,
Se saiche tant con il plus puet,
Et Primaus del pertuis ne muet[b],
Ains le semont de bien tirer.
Et Renars prent a souspirer
Et a groindre molt durement,
Mais tot çou ne li vaut noient,
Que por riens que il puisse faire
Ne le pooit dou pertuis traire,
Ne de sachier ne se recroit[c] :
« Diex, diſt Renars, ice que doit,
Saint Esperis, et que feron ?
Lairai ge ci mon conpaignon ?
Nenil, que je puisse sans doute ! »
Lors ra conmencie la route
Et de tirer et de sachier,
D'eſtordre et de souffascier.
Tant a de toutes pars tiré[d]
Et tant deſtors et deschiré
Que dou col trusqu'a haterel
Li a reborsee la pel,
Et la char qu'eſt dure li tret :
Et Primaut a jeté un brait,
Que bien sent que il eſt bleciés.
Et li vilains s'eſt esvilliés,
Si eſt salis hors de son lit.
Primaus avra ja male nuit
Se li vilains le puet tenir !
Quant il ot le vilain venir,
Adonques ot poor de soi :
« Ha ! Renars, fait il, laisse moi,
Que ne puis plus a çou entendre[e] :
Vers le vilain m'eſtuet deffendre,
U il m'avroit ja mehaignié ! »
Renars l'oï, si l'a lassié,
Qui n'en a pas le cuer dolent.
D'iluec se part, plus n'i atent.
Ne li chaut conment il avegne,
Mais que li vilains ne le tegne.

Primaut n'eſt pas à la fête. Le ruſtre a bondi vers le foyer pour allumer une chandelle. S'emparant d'une latte de bois, il fonce sur Primaut qui fait un petit bond de côté, le poursuit et la lui lance : il l'atteint en plein dos, et la chandelle s'éteint. Aussitôt Primaut, qui a subi bien des tourments, se précipite sur le paysan. Celui-ci s'était dirigé vers le foyer pour rallumer sa chandelle. Primaut, fou de rage, le vit fourgonner dans le feu et se jeta sur lui : il le saisit aux fesses, tandis que l'autre se mettait à hurler : « Au secours, au secours, bonnes gens ! » Alors sa femme ne fait qu'un bond et s'empare d'une quenouille. Primaut, qui retient le paysan, les crocs enfoncés dans la chair, ne s'en inquiète guère et ne bouge pas d'un pouce. Elle arrive aussi vite qu'elle le peut, lève le bâton avec ses deux bras et le frappe sur le croupion : elle pousse et tire, frappe et charge, soyez sûrs qu'elle y met toute son ardeur. Mais c'eſt peine perdue, car Primaut s'en moque bien. Ni les coups ni les menaces ne l'incitent à lâcher le paysan, qu'il tient bien solidement : « Douce sœur, dit l'autre, appelle au secours, car la douleur devient insupportable ! » Celle-ci se précipite sur la porte, l'ouvre et crie de toutes ses forces : « Ah ! bonnes gens, au secours, au secours ! Les diables sont entrés ici, et ils auront bientôt tué mon mari ! »

Primaus remaint en malvais liu.
Li vilains eſt corus au feu,
Si a espris une candoille.
En sa main a prise une aſtelle,
Si en eſt venus a Primaut.
Et Primaus li a fait un saut
Un petitet en loing de lui.
Et cil gete, sel consui,
Si que desus le dos l'ataint,
Et la candoille si eſtaint.
Quant la candoille fu eſtainte,
Primaus, qui painne a eü mainte,
Eſt au vilain seure corus.
Li vilains eſt au feu venus
Por sa candoille ralumer.
Primaus, u il n'a qu'aïrer,
Le vit au feu boutecalant,
S'en eſt venus vers lui errant :
Par les naiges dou cul l'a pris,
Et cius a escrier s'eſt pris :
« Aïde, aïde bone gent ! »
Et sa feme saut viſtement
Et priſt la quenoille en sa main.
Et Primaus qui tient le vilain,
Qui ses dens en la char li boute,
Ne le crient gaires ne le doute,
Ne se remue ne se muet.
Et cele vient quanqu'ele puet :
As deus mains hauce le baſton,
Sel va ferir sor le crepon ;
Boute et saiche, fiert et enpoint,
Et saciez que pas ne se faint.
Mais treſtot çou riens ne li vaut,
Car a Primaut gaires ne chaut.
Por ferir ne por manecier
Ne volt onc le vilain lassier,
Ains le tient molt bel et molt gent :
« Suer, fet il, apele la gent,
Car plus endurer ne le puis ! »
Cele s'en cort, si oevre l'uis,
A haute vois durement crie :
« A ! bone gent, aïe, aïe !
Cheans sont venu li malfé,
Ja avront mon signor tué ! »

Quand Primaut voit la porte ouverte, lui qui tenait ce maudit scélérat de paysan par les fesses avec ses crocs bien enfoncées dans les chairs, et remarque qu'il peut sortir facilement, il serre de toutes ses forces, tire et emporte le morceau, puis s'enfuit par la porte. Il bouscule dans la boue la femme qui se trouvait sur le seuil et se précipite à toute allure vers la forêt. Là, il rencontre Renart le roux qui l'y attend en menant grand deuil, plein de traîtrise et de haine. Sachez bien, en effet, qu'il se moque complètement de la vie du loup : pourtant il lui fait bonne mine, pour dissimuler ses sentiments. Mais je crains qu'au bout du compte il en soit mal récompensé. Primaut n'eut de cesse de le rejoindre. Renart, qui l'avait trouvé pensif et pâle, paraissait plongé dans une grande douleur. Primaut l'apostropha : « Renart, dit-il, veux-tu manger ? — Manger ? dit l'autre, par le cœur de Dieu, tu t'es bien moqué du paysan ! Dis-moi donc, par ton âme, s'il t'a blessé. — Nullement, par ma foi ! dit Primaut, soyez-en sûr ! Au contraire, c'est moi qui lui ai causé des dégâts, sachez-le : je t'ai rapporté ici un morceau de sa fesse. » Et il le lui jette entre les genoux : « Tenez, dit-il, et mangez cette viande de paysan, c'est un mets de choix qui vaut plus que je ne saurais dire. — Primaut, dit Renart, par ma peau, et par la foi que je dois à Malebranche, la viande de paysan, qu'elle soit noire ou blanche, n'est bonne en aucune

Quant choisi Primaus l'uis ouvert,
Qui le vilain[a] fel et cuivert
Tenoit par les naiges as dens,
Totes li ot misez dedens,
Et voit que bien s'en puet aler,
Lors lait tote sa force aler
Et saiche, que la piece en porte ;
Fuis s'en est parmi la porte.
La feme a sus le suel trovee[b],
Si l'a en la boe boutee.
Vers la forest s'en va le cors,
Si a trové Renart le rous
Qui en la forest l'atendoit
Et durement se dementoit
Par traïson et par envie.
Neporquant saciez que sa vie
N'aime[c] il gaires ne n'a chiere :
Et se li faisoit bele chiere,
Que ne voet qu'il s'en aperçoive,
Et je douc[d] que il en reçoive
Males soldees en la fin.
Et Primaus ne prist onques fin
Tant que il est a lui venu.
Et Renars, qui l'avoit veü
Pensis et si descoulouré,
Chiere faisoit d'ome adolé.
Primaus le prent a araisnier :
« Renars, fait il, voes tu mengier ?
- Mengier ? fait il, por le cuer Bé,
Tu as bien le vilain gabé !
Or me di par l'ame de toi
S'il t'a blecié. - Nenil, par foi,
Fait Primaus, ce saciés de voir.
Et si puez bien de voir savoir
Que je li ai fait grant damaige :
J'ai une piece de se naige
Que je t'ai ici aportee. »
Lors li a ou geron boutee :
« Tenés, fait il, et si mengiés
Char de vilain, si est daintiés,
Elle vaut plus que je n'apel.
- Primaus, dist Renars, par ma pel,
Ne foi que je doi Malebranche,
Char de vilain noire ne blanche

saison : la viande de paysan, non ! mais un oison, oui[1] ! » Primaut[2] se mit dans une colère noire et jura qu'il le lui ferait payer. Il roua Renart de coups sans l'avoir menacé. Quelle volée il lui a donnée, et comme il l'a insulté ! Renart fut tout ébahi de voir Primaut l'attaquer : « Primaut, sachez que, si vous m'aviez tué, j'ai des enfants aux âmes bien nées qui auraient eu tôt fait de vous ôter l'âme du corps dès qu'ils l'auraient appris[3] ! » Ces menaces mirent Primaut en fureur. Il saisit Renart par le collet, montrant sa grande valeur, le jeta à terre et lui piétina le ventre, lui foulant la panse avec ardeur. Renart eſt rongé par l'inquiétude, il a très peur de mourir. Et Primaut se met à le frapper violemment, de tout son cœur, tandis que Renart lui crie avec force merci pour Dieu et son saint Nom : que Dieu lui accorde son pardon, car « je n'ai jamais commis de faute envers lui ». Primaut fut pris de pitié quand il l'entendit crier merci : il n'eut plus envie de le piétiner davantage, et se repentit fort de ce qu'il venait de faire : « Renart, dit-il, écoute-moi : tu m'as mis dans une situation périlleuse et m'as livré entre les mains du paysan. » Renart rétorque : « Par saint Simon, Noble le lion saura comment tu m'as traité ici même, par la foi que je dois à saint Rémi ! » À quoi Primaut réplique aussitôt : « Prenez-en tout de suite réparation ! » Renart ne demande pas mieux : « Primaut, dit-il, je suis très satisfait

Si n'eſt preus en nule saison,
Char de vilain, si eſt oison[a] ! »
Primaus forment se courouça
Et jure qu'il le conperra.
Il bati Renars durement
Sans nul autre manachement,
Si l'avra ja molt fort frapé[b]
Et si l'a molt fort ranprosné :
Renars fu treſtoz esbahis
Quant Primaus le vait esvaïr :
« Primaus, se m'aviés[c] ocis,
J'ai enfans qui sont de haut pris,
Qui bien toſt, se il le savoient,
L'ame dou cors vous oſteroient ! »
Quant Primaus s'oï manecier,
Si n'ot en lui que couroucier.
Par la chevetaille l'a pris
Por çou que il ert de grant pris.
Contre terre l'a trebuchié,
Sor le ventre li a marchié,
Durement li foule la pance.
Or eſt Renars en grant dotance,
Molt a grant poor de morir.
Et Primaus comence a ferir
Molt durement, ne s'en faint mie,
Et Renars durement li crie[d]
Merci por Dieu et por son non ;
Si li doinſt Diex[e] confession,
« Que onques riens ne li forfis[f] ».
A Primaut grant pitié en priſt
Quant il oï merci crier :
N'a talent de lui plus fouler,
De çou qu'a fait molt se repent :
« Renars, fait il, a moi entent :
Tu m'as fait molt mal atorner,
Au vilain m'as fait malmener. »
Renars li diſt : « Par saint Symon,
Ce savra Nobles li lions,
Que tu m'as malmené ici[g],
Foi que je doi a saint Remi ! »
Et Primaus diſt isnellement :
« Tenés m'amande viſtement ! »
Renars ne voet autre rien nee :
« Primaus, fait il, forment m'agree

que l'on puisse faire la paix. — Renart, dit Primaut, je suis très heureux, car elle sera faite tout de suite. — Venez donc vite dans ce bois et prêtez-moi serment. — Très volontiers, j'en prends Dieu à témoin, dit Primaut, et avec grand plaisir, car je tiens beaucoup à votre amitié. »

Renart et Primaut se mettent aussitôt en route dans l'allégresse, très noblement et pacifiquement, Primaut devant, Renart derrière. À force de cheminer, ils sont arrivés à un piège dont Renart connaissait l'existence. « Primaut, dit Renart, approche donc ! À cet endroit précis repose la sainte dépouille d'un homme qui est au ciel parmi les saints : son âme est auprès de Dieu, car il mena une vie d'une grande piété, adorant Dieu chaque jour et l'aimant et le servant d'un cœur parfait ; c'est un vrai martyr et un vrai confesseur. Son corps repose ici. Il a été longtemps ermite, et on l'a inhumé ici quand il est mort. Il gît ici et il est digne d'amour : c'est ici que vous pouvez jurer que vous ne me battrez plus jamais et que, toi et moi, nous serons bons amis. Si tu ne veux pas, je n'en puis mais. — Par la foi que je dois à sainte Agnès, dit Primaut, je le ferai avec plaisir, vous n'avez rien à craindre, vous pouvez en être sûr. » Renart lui dit : « Baissez-vous donc et agenouillez-vous ici. » Primaut fléchit les genoux et posa sa main sur le piège, puis déclara : « J'en prends à témoin saint Germain, tous les saints du monde et

Que l'acordance sera faite.
- Renars, fait Primaus, molt me haite,
Que sera faite demanois.
- Or en venés tost en ce bois,
Si me faites dont sairement.
- Molt volentiers, se Diex m'ament,
Fait Primaus, et a bele chiere,
Que vostre amor ai je mout[a] chiere. »
Atant se metent a la voie
Renars et Primaus a grant joie,
Tot gentement et tot en pes,
Primaus avant, Renars aprés.
Tant ont alé et tant venu
Qu'il sont a un piege venu,
Que Renars i savoit devant.
« Primaus, dist Renars, vien avant !
Ici endroit gist uns corz sains
Qui est ou ciel avoec les sains[b] :
L'ame est en la Dieu conpaignie,
Ja fu preudonz de sainte vie,
Si a toz jors Dieu aouré,
De bon cuer servi et amé,
Boins martirs et boins confessors ;
Ci elueques en gist li cors.
Hermites a esté lonc tens,
Ci fu mis quant feni son tens.
Ci gist et molt fait a amer :
Ici endroit poés jurer
Que par toi n'iere plus batu,
Boin ami serons moi et tu.
Se tu ne voes, se n'en puis mais[c].
- Par la foi que doi saint Agnés,
Ce dist Primaus, jel ferai bien,
Ne vous estuet douter de rien,
Mais vraiement vous le saciés. »
Dist Renars : « Or[d] vous abassiés
Et ici vous agenoilliés. »
Primaus flecist andeus ses piés
Et mist sor le piege sa main,
Puis dist : « Si m'aïst saint Germain,
Et par trestoz les sains dou mont,
Et par tous ciaus qui ici sont,

tous ceux qui sont ici, jamais, jusqu'à ma mort, je ne ferai de mal à Renart ni à aucun de ses hommes, mais au contraire je serai en bons termes avec lui. » Primaut s'eſt alors agenouillé : il s'appuie sur le piège bien tranquillement. Puis il veut se relever : il pose le pied dessus, détend si doucement le ressort qu'il ne s'en aperçoit pas : le piège retient maître Primaut par la patte. Quand Renart voit cela, il fait un bond de côté, tandis que Primaut s'écrie : « Seigneur Renart, au secours ! à l'aide ! Venez à mon secours, saint Léonard[1] ! — Tu es parjure, dit Renart, c'eſt pour cela que le corps saint te retient ! En quoi ton salut dépend-il de moi, quand eſt venue l'heure de la vengeance divine ? Je n'ai pas à te tendre la main pour te sauver. Reſte donc ici, moi, je m'en vais, je ne me soucie plus de ton caquet ! Je me suis bien vengé de toi : Dieu sait combien j'en suis heureux ! » Il s'éloigne alors, frais et dispos, et abandonne Primaut dans les tourments. Sachez que celui-ci souffrit le martyre, car il se cassa la patte. Il supporta bien des souffrances : il n'était pas à la fête ! Et maître Renart, ce fou furieux, avait déjà fait demi-tour pour rentrer à Maupertuis, sa tanière, mais il n'avait rien à manger. Il se mit en chasse avec tant d'obſtination, par les plaines et par les bois, qu'il trouva un mets à son goût : et il emporta sur ses épaules un oison rencontré sur sa route près de la ferme d'un paysan. Quelle ne fut pas alors sa joie !

Que jamais jor de mon aé
A dan Renart ne mefferé,
N'a home qui soit de sa part,
Ains en serai bien de Renart. »
Atant s'eſt Primaus abassiés,
Sor le piege s'eſt apoiés,
Tot souef va et belement.
Lever se voloit voirement :
Le pié met sus, le clef deſtort
Si trés souef c'onques nel sot,
A pris par le piet dan Primaut.
Quant Renars l'a veü, si saut
D'autre part, et Primaut s'escrie :
« Sire Renars, aïe, aïe !
Aidiés moi, sire saint Lienart !
- Tu es parjures, diſt Renars,
Por coi li cors sains te detient.
De toi aidier a moi que tient,
Quant Diex en voet venjance prendre ?
Por toi aidier n'i voel main tendre.
Or remaing ci, car je m'en vois,
N'ai plus cure de ton jenglois !
Je me sui bien de toi vengiés :
Diex le set que bien en sui liés ! »
Atant s'en va delivrement
Et lait dan Primaut ou torment.
Saciés que grant painne sosfri,
Car le piet iluec li ronpi.
Molt i souffri malaise et painne[a],
Entrés fu en male semainne.
Et dans Renars, li forsenés,
Si s'en eſtoit ja retornés,
Et si s'en eſt alés ariere
A Malpertuis, a sa taisniere,
Mais il n'avoit riens a mengier[b].
Tant s'eſtoit alés porcacier
Et parmi plain et parmi bois,
Que il ot viande a son cois :
Sor son col en porte un oison[c]
Qu'il trova lés une maison
A un vilain ou il[d] passoit.
Molt eſt liés, grant joie faisoit.

Hermeline, qui l'aime d'un parfait amour, vient à sa rencontre, et ses enfants lui font fête : ils sont pleins de joie et d'allégresse. Et Renart raconte à sa femme comment il a mis à mal Primaut, et que, par sa ruse, il a fait perdre sa queue à Tibert le chat dans la huche où il lapait le lait. Hermeline s'en amuse et s'en réjouit : elle eśt au comble du bonheur, puisqu'elle a retrouvé son époux.

Encontre li vint Ermeline
Qui l'ainme d'amor enterine,
Et grant joie en font li enfant :
Molt par furent lié et joiant.
Et Renars a sa feme conte
Con il a fait a Primaut honte,
Et qu'il fiśt a Tybert le cat
La queue perdre par barat
En la huge u humoit le lait.
Cele s'en rit et joie en fait :
Avis[a] li eśt qu'a tot trové,
Quant son baron a recovré.

Branche XIV

RENART LE NOIR

Voici le début d'une histoire qui mérite d'être fort appréciée et dont vous pourrez tirer grand profit, si vous vouliez bien y prêter attention. Écoutez-moi donc sans faire de bruit : celui qui se plaît dans le bruit ne saurait goûter le charme d'un récit. Que celui qui désire en tirer avantage se dispose à l'écouter. Écoutez donc ce que dit le récit[1]. Il était une fois un chevalier dont la vaillance n'avait d'égale que la sagesse ; il fit construire un magnifique château : il n'y en avait pas un pareil jusqu'à Constantinople. La position de ce château était parfaite, sur un piton rocheux à flanc de colline, et l'architecture avait été soignée. Il était entouré de murailles et de fossés entièrement remplis par l'eau d'une rivière qui passait là, et franchissables au moyen d'un pont tournant. Il y avait là un très beau château, comme jamais personne n'en vit de plus beau. On avait fait construire une solide tour et la rivière qui entourait le château servait à la navigation : c'est par là que les marchandises arrivaient depuis la mer[2]. Le pays était très charmant.

Une[a] estoire voel conmencier,
Qui durement fait a prisier,
Et grant bien i porés aprendre,
Se vous i plaisoit a entendre.
Or m'escoutés sans noise faire,
Car nuls contes ne poroit plaire
A home qui est trop noiseus.
Mais de l'oïr soit convoiteus
Cius qui entendre le vorra.
Or oés que on vous dira.
Il avint ja c'uns chevaliers,
Qui molt estoit preus et ligiers,
Fist faire un castel bel et noble.
N'ot tel jusqu'en Costantinoble.
Li castiaus si fu bien seans
Sor une roche en un pendans.
Avoit esté bien conpassés ;
Clos fu de mur et de fossés,
Plains d'ewe qui coroit entor,
Un pont torneïs par desor[b].
Et molt par i ot bial castel,
Onques nulz honz ne vit tant bel,
Et molt i fist faire fort tor.
Et l'ewe qui coroit entor
Si ert grant et portoit navie[c].
Par la vient la marchëandie
Tot contreval dusque la mer.
Molt fait li païs a amer.

À côté du château s'étendait une prairie de cinq lieues de long et de quatre au moins de large. Les vignes, dont il n'existait pas l'équivalent en France, méritaient d'être très appréciées. Quant à la forêt[1], je vous le dis sans mentir, elle était belle et vaste : jusqu'en Hollande on n'aurait pas pu trouver forêt plus somptueuse et plus agréable pour un homme de noble condition. Elle s'étendait sur deux cents arpents et toutes les espèces animales connues y vivaient en très grand nombre. Un jour, le seigneur de ce château avait enfourché son destrier rapide dans l'intention d'aller poursuivre le gibier dans la forêt. Il fait aussitôt attacher les chiens et il s'avance le premier sur un grand cheval gris pommelé, accompagné des jeunes écuyers[2] et des serviteurs. C'est alors qu'ils rencontrent maître Renart ; le grand veneur[3], en le voyant, crie aux chiens : « Par ici, par ici ! Allez, vite ! Après le goupil ! Vite, il s'enfuit par là ! Nous allons lui retourner la fourrure[4]. Il sera vraiment très rusé s'il parvient à nous échapper. » Les chiens sont lâchés et, en les voyant arriver, Renart se dirige dans sa fuite vers le château dont il connaissait tous les recoins pour y avoir dévoré en grand nombre chapons, coqs et poules. Il continue de courir de ce côté et les chiens le pourchassent sans perdre de temps, suivis des chasseurs qui n'ont qu'une idée : le capturer. Renart ne céda pas à la panique, mais il bondit sur le pont tournant, en

La praerie fu selonc
Qui avoit cinc liues[a] de lonc
Et quatre de lé sans faillance.
Les vignes, teles n'ot en France,
Si firent forment a cherir.
Et si vous di bien sans mentir
Que forest i ot bele et grande[b].
N'ot tele de ci en Hillande,
Plus bele ne plus honerauble,
Ne franc home plus delitable.
Deus cens arpens en i avoit ;
Salvaige beste ne savoit[c]
Dont il n'i eüst grant plenté.
Un jor fu li sirez monté
De desus son corant destrier
Et dist qu'il voet aleir chacier[d]
Por venison en la forest.
Les chiens acouple sans arest
Et li sirez si va[e] devant,
Li escuier[f] et si serjant,
Desus un grant cheval liart.
Si ont encontré dan Renart[g] :
Li veneres qui veü l'a
As chiens a dit : « Or ça, or ça !
Or tost, or aprés le houpil !
Or tost, par ici s'en va il !
Nous li reverserons la chape.
Ore savra il trop de frape,
Se il nous puet ci escaper. »
Atant lassent les chiens aler.
Quant Renars voit[h] les chiens venir,
Vers le castel prist a fuïr,
Dont il tous les angles savoit.
Maint chapon mangié i avoit,
Et maint cok et mainte geline.
Cele part de corre ne fine.
Li chien penserent de l'aler
Que il n'ont soing de demorer,
Et tuit li veneor aprés,
Qui de lui prendre sont engrés.
Renars ne fu pas esbahis,
Ains saut sor le pont torneïs,

grand rusé qu'il était. Les chasseurs se réjouirent fort de le voir entrer par la porte et le chevalier déclara : « Il est à nous ! Il vient de se piéger lui-même ! Poursuivez-le, ne perdez pas de temps ! » Les chevaliers continuent leur poursuite ; le seigneur entre le premier au château et descend de cheval, les autres, qui arrivent à toute allure, en font de même. « Vite, fait-il, recherchez-le ! Fouillez partout, c'est un ordre ! » Tous se mettent à la recherche du goupil, se déployant de tous côtés. Chacun s'active à chercher par les cuisines et les écuries et sous les tables de la grande salle du palais. Tout est renversé, mais impossible de le trouver ! Sur l'ordre du chevalier, qui demande que l'on fouille également les salles et les celliers, ils s'appliquent à chercher partout, dans les plus petits recoins. Tous les endroits où maître Renart aurait pu se cacher sont explorés, il faut le savoir, tous sans exception, sous les bancs et dans les huches, et même sous une vieille ruche dont on avait extrait le miel, mais leurs recherches ne donnent rien. « Dieu, disent-ils, qu'est devenu le goupil, aucun de nous ne l'a vu ? Nous le jurons, nous ne savons plus où le chercher ! Peut-être est-il rentré sous terre. — Je n'en sais rien, dit le chevalier, mais puisque nous ne l'avons pas trouvé, il faut tout arrêter, et pourtant je l'ai vu entrer ici à l'intérieur. Ce sont les diables[1] qui maintenant l'ont mis dans la terre, abandonnons donc les recherches pour aujourd'hui.

Que trop est engigneuse beste.
Li veneor en font grant feste,
Por çou qu'entrés[a] est en la porte.
Dist li chevaliers : « Il est nostre !
Il meïsmes s'est engigniés.
Or aprés, ne vous atargiés ! »
Lors corurent li chevalier.
Ou castel s'en entra premer[b],
De son cheval descent a pié.
Li autre vienent eslassié,
Des chevauz descendent a terre.
« Or tost, fait il, pensés dou querre !
Cerciés partot, jel vous comant. »
Et cil le vont partot querant[c],
Li uns de ça, l'autre de la.
Dou querre cascuns ahasta[d].
Par cuisines et par estaublez,
Et ou palais desous les taublez,
Ne lassierent que reverser,
Mais encore nel porent trover[e].
Par les sales, par les celiers,
A fait querre li chevaliers.
Molt sont en grant paine dou querre,
Cercent en haut, cercent en terre
Et en celier et hors celier.
Il n'i remest riens que cerchier,
Nule cose, bien le saciés,
Que dans Renars[f] n'i fust muciés.
Il n'i remest ne banc ne huce,
Neïs desous une viés russe
Dont on avoit le miel osté
L'ont quis mais ne l'ont pas trové.
« Diex, font il, qu'est il devenu
Quant nus de nos ne l'a veü[g] ?
Par foi, nel savons mais u querre,
Espoir il est entrés en terre. »
Dist li chevaliers : « Je ne sai[h],
Mais quant ne l'avomes trové,
Si laissomes atant ester,
Mais je le vi ceans entrer.
Or l'ont dïauble mis en terre,
Laissomez le hui mais a querre.

— Sur notre foi, seigneur, répondent tous les autres, cherchons-le plutôt jusqu'à la nuit : on nous considérera comme des incapables si nous laissons échapper le goupil en une telle occasion. — Cherchez-le donc sans perdre une minute, répond le seigneur, je vous le laisse. Sachez qu'en ce qui me concerne, c'eſt terminé pour aujourd'hui. » Tous repartent bien ennuyés et chacun jure sur sa tête que, quoi qu'il arrive, il n'abandonnera pas les recherches[1] avant la nuit noire. C'eſt ainsi qu'ils les poursuivirent durant toute la journée, je vous l'assure, et n'arrêtèrent pas de fouiller sous les bancs et sous les lits. Quand ils entendirent sonner le couvre-feu, aussitôt ils décidèrent d'arrêter leurs recherches et s'en allèrent bien fatigués ; ils montèrent au palais alors qu'il faisait nuit depuis un bon moment et allèrent trouver leur seigneur pour lui dire d'un ton très bienveillant : « Renart nous a bien trompés et il nous a joué un bien mauvais tour de sa façon[2] ! — Comment, fait-il, vous ne l'avez pas retrouvé ? Je ne sais pas ce qu'il y a là-dessous ! Il y a quelque chose à découvrir et Dieu, à mon avis, nous envoie un signe[3] : il veut nous faire découvrir quelque chose, mais je ne vois pas de quoi il peut s'agir. Il eſt vrai que Renart eſt un animal qui, cela ne fait aucun doute, en sait plus long que n'importe qui. Il nous a trompés plus d'une fois en nous dérobant nos chapons. Maintenant il s'imagine nous avoir roulés et

- Par foi, sire[a], ce dient tuit,
Ains le querrons jusque la nuit.
Que por malvais nous[b] tenra on,
Se ensi le houpil perdon.
- Or le querez donques adés,
Fait li sires, je le vous les.
Saciés, je nel querrai mais hui. »
Et cil s'en partent a anui[c].
Si a cascuns juré son chief,
Cui que soit bel ne cui soit grief,
Que de querre ne finera
Jusqu'a tant que la nuit venra.
Treſtoute jor ont quis ensi,
Onc ne finerent, jel vous di,
Sous bans, sous lis[d] de reverser.
S'oïrent cuevrefeu sonner,
Et quant il l'orent entendu,
Il n'i sont lors plus atendu,
Ains dient qu'il n'i querront plus.
Si en alerent tuit repus,
Ou palais en monterent tuit,
Et fu ja grant piece de nuit.
Si sont venu a lor signor,
Si li ont di par grant amor :
« Bien nous a engigniés Renars
Par son engin et par son art.
- Qu'eſt ce[e], fait il, ne l'avés mie ?
Je ne sai que çou senefie.
C'eſt aucune senefïance,
Damlediex[f] nous fait demonſtrance,
Mien ensïent, d'aucune cose :
Moſtrer nous voet aucune cose[g],
Et si ne sai que çou puet eſtre.
Nonporquant Renars eſt tel beſte
Qu'il n'eſt nuls, içou[h] sai je bien,
Qui contre lui i seuïſt rien.
Maintes fois nous a deceüs[i],
Tous nos chapons nous a tolus.
Or nous cuide bien avoir pris[j],
Mais ne sai, Diex ou anemis

j'ignore si c'est Dieu ou le diable qui nous l'a, c'est sûr, enlevé. Mais par saint Denis de France à qui je me suis donné, il sera chassé un autre jour. Demain, si je ne meurs pas auparavant, il va arriver à la fin de sa vie ; demain, sans attendre, nous irons chasser en forêt, et si nous pouvons le capturer, je mettrai sa peau sur mon manteau fourré avec celles qui y sont déjà. Mais allumez donc les chandelles et passons à table. Je ne veux plus un seul instant penser au goupil qui nous a tant fait attendre ; que la male mort le terrasse, puisqu'il nous a obligés à jeûner. Allons, que l'on fasse le service de l'eau, nous allons nous laver. » Après s'être lavé les mains, le chevalier et tous les gens de sa maisonnée s'assirent à la table du souper ; dame Florie son épouse s'était placée à côté de lui. Je ne vous dirai rien de plus de sa beauté et de son maintien : il ne saurait exister plus belle femme qu'elle. Assise à côté de son mari, elle lança des plaisanteries et des railleries sur le bon tour que venait de leur jouer Renart. Mais ce dernier s'était caché si près des convives qu'il entendait absolument tous leurs propos ; il eut un sourire, tout réjoui de les avoir ainsi bernés. Eux continuèrent à parler longtemps de cette affaire et ils en plaisantèrent ; le chevalier lui-même en riait, assis en haut de la table. On avait servi deux perdrix bardées de lard que Renart, de l'endroit où il se trouvait, regardait attentivement. Tandis que chacun se moque de lui,

Le nous a tolu sans doutance.
Mais par saint Denise de France,
A cui je me sui otroiés,
Il sera autre fois caciés.
Demain, se jou ne muir de mort,
Il est arivés a mal port,
Que demein sanz nul delaier
Iron en la forest chacer.
Et se nous prendre[a] le poon,
La pel ert en mon peliçon,
Que çaien en a[b] d'autres teles.
Mais or alumés ces candelles
Et si asserrons au mengier,
Le houpil voel dou tot lassier,
Qui tant nous a fait demorer.
Male mort le puisse acorer,
Que par lui geüné avons.
Or ça, l'ewe ! Si laverons. »
Lors conmencierent a laver
Et se sont assis au souper
Li chevaliers et sa mainie,
Et sa feme dame Florie[c]
Si s'est de costé lui assise.
Ne vous en fas autre devise
De sa biauté ne de son estre,
Que plus bele ne poroit estre.
De joste son signor s'asist,
De Renart degaba et rist,
Qui ensi les a engigniés[d].
Mais si prés d'iaus s'estoit fichiez
Que rien ne dient que il n'oie ;
Si sorrit et fait grant joie
De ce qu'il les a afolé[e].
Et il en ont assés parlé
Et si en firent lor gabois ;
Li chevaliers s'en rist au dois.
Si avoit deus pertris lardees
Et Renars les a regardees
Molt bien de la u il estoit.
Tot coiement que nulz nel voit,

il se précipite, si discrètement que personne ne peut le voir, sur la table. Il prend une perdrix et l'emporte en fuyant tout droit vers la porte, car il se rend bien compte qu'il n'a pas manqué son coup, mais les serviteurs se lèvent d'un bond. « Ha ! font-ils, cette fois, nous le tenons, le roux ne peut plus nous échapper ! » Mais avant même qu'ils se soient levés, ils l'avaient déjà complètement perdu de vue. Renart file tout droit vers un trou qu'il connaissait dans la muraille de la cour et qui servait à l'évacuation de l'eau après de fortes pluies[1]. Sans attendre qui que ce soit, il s'enfuit par ce trou à toute allure. On se mit à le chercher en s'éclairant de chandelles et de torches, dans les chambres, dans les celliers voûtés, les salles et les terrasses, et le chevalier alla même dans les cuisines et les écuries. Pourquoi en parler longuement ? Tout fut fouillé, mais ils ne purent le trouver, malgré tout le tapage qu'ils firent pour l'effrayer. « Renart, s'exclama le seigneur, quelle sale engeance tu es, toi qui te moques de nous de cette façon ! Que plus jamais je ne tienne debout sur mes jambes si je ne te rends pas la monnaie de ta pièce ; assurément, je n'arrêterai jamais la poursuite avant de t'avoir capturé. Tu as poussé trop loin ton audace en venant me dérober ma nourriture sous le nez. Puisses-tu mourir dans d'atroces souffrances ! C'eﬆ la science du diable qui te fait agir. Allez, enlevez donc cette table !

Si con cascuns de lui se gabe,
Si lait corre de sus la table.
Une pertris prent, si l'en porte.
Si s'en fuï droit a la porte,
Bien voit que il n'a pas fali
Et li serjant sont sus sali.
« Enhen, font il, or l'avons nous,
Ne nous puet escaper li rous ! »
Mais ains qu'il se soient levé,
L'ont il perdu et adiré.
Et Renars si s'en fuit tout droit
A un pertuis que il savoit,
Qui ert sor le mur de la cort
Par mi la ou l'ewe s'en cort,
Quant il a pleü durement.
Per ne compaignon n'i atent,
Par le pertuis s'en fuit grant erre.
Et cil le conmencent a querre
A candoilles et a tortils,
Par chanbres, par celiers voltilz
Et par sales et par soliers,
Et meïsmes li chevaliers,
En cuisines et en eﬆaubles.
Que vous feroie longes faubles ?
Ne lessierent que reverser,
Mais nel porent onques trover
Por poor[a] qu'il peüssent faire.
« Renars, con tu es deputaire,
Fait li sires, quant si nous gabes,
Ja ne soie jou mais eﬆables,
Se je ne t'en renc le loier,
Ja ne finerai do chacier,
Certes, devant que t'avrai pris.
Tu as trop hardement enpris
Quant prins devant moi ma vïande.
La male passion t'eﬆende !
Tu ouevres par art do dïable.
Or toﬆ, si oﬆés ceﬆe table !
Trop m'a fait li houpil anui,
Je ne mengerai voir mais hui. »

Le goupil m'a tellement contrarié qu'il m'a coupé l'appétit pour aujourd'hui. »

Alors ils abandonnèrent leurs recherches, tout en riant de ce que Renart leur imposait. Les tables furent enlevées, puis la dame ne tarda pas à se lever, riant joyeusement de voir le goupil se moquer d'eux. Venant auprès de son mari, elle l'embrassa et lui dit : « Seigneur, par saint Nicolas, si vous m'en croyez, venez vous coucher et vous reposer, car c'eſt bien l'heure aujourd'hui : la nuit eſt presque à moitié passée, vous en avez grand besoin, car toute la journée vous n'avez fait que poursuivre le goupil qui vous a causé bien des tourments. — Dame, répondit-il, quelle bonne plaisanterie ! Le goupil ne m'intéresse pas du tout. Allons dormir, je le veux bien, c'eſt tout ce que nous souhaitons. » Le seigneur se leva alors et entra dans sa chambre qui était toute décorée avec de l'ambre. Tous les animaux et tous les oiseaux de la création étaient sculptés au ciseau, de même que la Procession funèbre de Renart[1], le maître de toutes les ruses ; l'auteur de ces œuvres était capable de reproduire tout ce qu'on lui demandait. Mais je n'en dirai pas plus pour ne pas alourdir le récit. Aussitôt le chevalier se fit déshabiller et il se coucha. Son épouse, d'un caractère très accommodant, fit de même, puis ce fut au tour de toute la maisonnée. Ceux qui avaient veillé pendant la nuit s'endormirent aussitôt

Atant ont lassié lor queſte,
Cascuns se rit et fait grant feſte
Que Renars les va si menant,
La table oſtent maintenant,
Et quant la table fu oſtee,
Tantoſt s'eſt la dame levee
Qui si se rit et s'esjoioit
De çou que Renars les gaboit.
A son signor[a] vint, si l'acole
Et diſt : « Sire, par saint Nicole,
Se vous me creés, vous venrois
Coucher, si vous reposerois,
Que il en eſt bien tensmais hui,
Car il eſt prés de mie nuit
Et vous en avés bien meſtier :
Ne finaſtes hui de cacier
Le houpil qui vous a mal fait.
- Dame, diſt il, ci a bon[b] plait,
Dou houpil ne m'eſt il a rien.
Alons dormir, je le voel bien,
Pour acomplir nos volentés[c]. »
Atant s'eſt li sires levés,
Si eſt entrés dedens sa chanbre
Qui toute eſtoit ovree a l'anbre.
N'a el monde beſte n'oisel
Qui n'i soit ovree a cisel,
Ne la porsessïon Renart
Qui tant set de barat et d'art,
Qu'ovres a faire n'i laissa
Cius qui si bien le conpassa
C'on li seuïſt onques nonmer.
Mais or le voel lassier eſter,
Que le conte voel abrigier.
Maintenant se fiſt descauchier
Li chevaliers, lors si se couche.
La feme ne fu pas farouce,
Autresi s'eſt elle couchie.
Aprés se couche la maisnie.
Cil qui orent[d] villié la nuit
Endormi furent tantoſt tuit,

et tout le monde dormit jusqu'au lever du jour, à l'arrivée de la grande clarté. À ce moment-là, écuyers et serviteurs se levèrent immédiatement ; le grand veneur eſt entré le premier dans la chambre du seigneur qui était déjà levé, il lui a souhaité une bonne journée puis il eſt ressorti pour aller préparer les chiens et faire seller son cheval de chasse[1]. Le seigneur, de son côté, ne s'eſt pas attardé mais il eſt entré dans la salle où tous les jeunes chevaliers l'accueillirent chaleureusement en se levant à son arrivée et en lui souhaitant une bonne journée. « Allons, dit-il, vite, que l'on selle sans tarder mon cheval : je veux aller chasser le goupil ; il sera trop rusé s'il me berne encore aujourd'hui. Je veux lui faire payer l'oiseau qu'il m'a volé hier soir à souper. » Conformément aux ordres donnés, le cheval du seigneur avait été sellé et conduit en bas des escaliers, tandis que le grand veneur s'aĉtivait à préparer les lévriers. Ils montèrent aussitôt à cheval et sortirent par la grande porte. Mais ils n'avaient pas galopé longtemps quand ils trouvèrent le goupil couché sur un tas de fumier. Aussitôt, sur ordre du chevalier, les chiens et les lévriers sont découplés et on les excite par des cris. Renart fut très contrarié de les entendre arriver, il faut le savoir. Il interrompt son repos et jaillit d'un bond sans prendre la peine de dire « mon derrière, suis-moi[2] » ; les chasseurs se lancèrent aussitôt à toute allure à sa poursuite derrière les lévriers, ce que

Que onques nuls ne s'esvilla
Tant que li jors lor esclaira
Qui lor rendi molt grant clarté.
Lors se sont maintenant levé
Li escuier et li serjant,
Et li veneres[a] tout avant
S'en eſt dedens le chanbre entré.
Et li sires ert ja levé,
Et cil li a oré[b] bon jor,
Puis se reſt mis en son retor.
Si fait les brachés atorner
Et son chaceor enseller.
Et li sires tot errament
Se lieve que plus[c] n'i atent,
Si eſt en la sale venus
U gentement fu receüs.
Tot sont levé encontre lui.
« Sire, boin jor aiés vous hui ! »
Ce lui ont dit tuit li vallet.
« Met toſt ma selle, diva, met
Sor mon caceor sans targier,
Le houpil voel aler cacier.
Or savra il trop de Renart,
S'encore me tient por musart.
L'oisel li ferai acater
Qu'ersoir me toli au soper. »
Cius la cui il l'ot[d] conmandé
Si a son cheval enselé
Et jus au degré li amainne.
Et li veneres molt se painne
De ses levriers aparillier.
Lors monterent sans atargier,
Si s'en sont par la porte issu.
Mais il n'ont pas long coreü
Ne gaires ne sont il alé[e]
Quant il ont le houpil trové
Qui se gisoit sor un fumier.
Tantoſt fait les chiens deslïer
Et les levriers et si[f] les hue.
Quant Renars entent lor venue,
Sachiés que forment l'en[g] pesa.
Ilueques point ne s'areſta ;

Renart n'appréciait pas du tout. Il entra par la porte du château au vu et au su de tout le monde, mais aussitôt il fit un écart et disparut en un endroit où plus personne ne le vit.

Les lévriers perdirent la trace et s'arrêtèrent : la poursuite n'alla pas plus loin, personne n'ayant plus la moindre idée de la piste à suivre. « Par Dieu, seigneurs, fait le chevalier, Renart s'y entend pour nous égarer, nous qui ne parvenons pas à le capturer. Il nous prend vraiment pour des incapables. Allons, il faut continuer la poursuite pour tenter de le retrouver. » Alors ils se mirent à fouiller sous les huches et sous les lits. Jamais à Paris ou à Senlis[1], il n'y a, quand on va pendre un voleur, un tel vacarme et un tel désordre. « Tout ceci est inutile, dit le chevalier, arrêtez donc, pour notre malheur, les recherches : nous ne pourrions pas le retrouver. » Aussitôt tout le monde s'arrêta, personne n'osant aller contre les ordres reçus. Le seigneur s'assit et se plongea dans ses réflexions, mais quelques instants plus tard, il vit venir par une porte deux écuyers ; chacun des deux apportait, fixée sur la selle derrière lui, une énorme pièce de viande dont j'ignore si elle provenait d'un sanglier ou d'une biche ; ils allèrent déposer en lieu sûr ce qu'ils apportaient[2]. Le seigneur était allé s'appuyer aux fenêtres donnant sur la cour et il regardait de tous les côtés, quand il distingua nettement Renart dans la garenne

Sus saut sans dire « culz sui moi »,
Et li veneor sans deloy[a]
L'enchauchierent grant aleüre,
Et li levrer vont l'ambleüre.
Mais a Renart pas ne fu bel.
Parmi la porte entre el castel,
N'i a celui qui ne le voie.
Et Renars tantost se desvoie
La u il ne l'ont pas veü.
Li[b] levrer se sont arestu
Qui en ont perdue la trace.
Atant est remese la cace,
Que nulz n'en set ne vent[c] ne voie.
« Por Dieu, signor, bien nous desvoie
Renars, fait soi li chevaliers,
Quant nous ne le poons ballier.
Bien nous tient ore a[d] mauvais.
Or dou querre n'i ait relais,
Savoir se le porons trover. »
Lors conmenchent a remuer
Desous huges et desous lis.
Onques n'a Paris n'a Senlis[e]
N'ot tel noise ne tel tençon,
Quant on va prendre le larron,
Conme font cil qui sont laiens.
Dist li chevaliers : « C'est nïens,
Lassiés en mal eür ester,
Ne le porïens pas trover. »
Tuit le laissent eneslepas,
Que il ne l'osent veer pas.
Li sires s'asist tous pensis[f],
Mais il n'i avoit gaire sis
Quant il voit venir par la porte
Deus escuiers ; cascuns aporte
Derere lui une grant fliche
Ne sai de sengler ou de biche.
Cou qu'aportent[g] vont estuier.
Et il s'est alés apuier
As fenestres qu'en la cort sont.
Si garde aval et puis amont
Tant qu'il coisi en la geraigne
Renart, qui ait male gaaigne,

— qu'il en retire un maudit profit ! — tout chargé de nourriture. À sa vue, le seigneur se mit à rire et dit : « Seigneurs, regardez donc là-bas ! Regardez où s'en va Renart, il emporte une grande galette. Chaque jour il nous sert un nouveau tour et c'eﬆ la deuxième fois qu'il nous met à mal. » Les chevaliers bondissent tous auprès de leur seigneur pour regarder du côté de la forêt et voir Renart qui s'enfuit. Ils ne cessent de lui lancer des insultes, mais Renart dans sa fuite reﬆe indifférent à leurs railleries. « Allons, allons, au galop, fait le seigneur, nous allons le poursuivre pour nous venger enfin de lui. Faites seller nos chevaux et accoupler tous nos lévriers ; nous irons chasser dans la forêt pour ramener du gibier que nous préparerons en l'honneur de nos futurs hôtes[1]. » Personne n'a l'intention de reﬆer là plus longtemps. Le comte[2] demande qu'on lui amène sans attendre son cheval et que les écuyers soient prêts. Le grand veneur fait aussitôt accoupler les lévriers. Immédiatement le chevalier monte à cheval, imité en cela par tous les autres et ils sortent par la grande porte. Le seigneur était tout heureux de savoir que son père, pour lequel il avait une très grande affeﬆion, serait là le lendemain matin, accompagné de ses deux frères. Une fois entrés dans la forêt, ils n'avaient pas beaucoup cheminé quand ils levèrent un grand et beau cerf, qui aussitôt s'enfuit devant eux.

Qui de char bien carchiés eﬆoit.
Li sirez se riﬆ quant le voit :
« Signor, fait il, or ça, or ça !
Vés la Renart u il s'en va,
Et si enporte une flamiche.
Tous jors nous sert il de la briche ;
Bien nous a deus fois mal bailis. »
Cil sont a lor signor salis.
Vers la foreﬆ regardent tuit
Et voient Renart qui s'en fuit.
Si le vont durement gabant
Et Renars s'en va tout fuiant
Qui de lor gabois n'avoit cure,
« Or toﬆ, or toﬆ, grant aleüre,
Fait li sires, si le sivrons ;
Encore nous en vengerons.
Faites nous chevals enseller
Et tous nous levriers acoupler,
S'irons en la foreﬆ chacier
Por venison aparillier,
Contre ciaus qui doivent venir. »
Il ne s'en voelent plus tenir.
Li cuens conmande a amener
Le sien cheval sans demorer
Et li escuier soient preﬆ.
Et li veneres sans areﬆ
Refait acoupler les levriers.
Tantoﬆ monte li chevaliers,
Et tot li autre sont monté,
Que il n'i ont plus demoré,
Ains s'en issent parmi la porte.
Li sires molt se reconforte
De la novele que il set
De son pere que pas ne het
Et de ses deus freres avoec,
Qui le matin seront iluec.
En la foreﬆ en sont entré,
Mais il n'orent gaires erré[a]
Que il i ont levé un cerf
Qui eﬆoit et grans et apers[b].
Molt toﬆ lor a guerpi la place.
Li chien se sont mis a la trace,

Les chiens, qui étaient des animaux renommés, se lancent sur sa trace, suivis des chasseurs à toute allure. Le cerf, n'appréciant pas du tout cette poursuite, file en faisant de grands sauts et a toute confiance en sa rapidité. Mais voici qu'un archer, qui avait eu le temps de bien placer sa flèche sur la corde, tire sur le cerf en visant avec attention. Il l'atteint au côté et fait pénétrer la flèche dans le corps de l'animal. Ce dernier tombe de tout son long, terrassé par le coup meurtrier. Les chiens, qui l'ont suivi à vive allure et qui sont harassés de fatigue, s'approchent de l'animal, et tous les chasseurs, arrivés sur les lieux, achèvent le cerf. Alors ils rappellent leurs lévriers et laissent auprès du cerf deux écuyers qui s'occupent de l'animal et le font porter au château. Les chasseurs s'engagent dans les taillis ; le chevalier ne cesse d'explorer les buissons avec un grand bâton ; et le grand veneur, de sonner du cor : la sonnerie eﬆ si forte et si claire qu'elle résonne dans toute la forêt. En entendant le son clair du cor, Renart comprend bien leurs intentions et à toute allure il se dirige vers Maupertuis sa forteresse, bien approvisionnée par ses soins grâce à la viande volée au château[1]. Il ne se soucie pas du grand tapage qu'ils mènent et souhaite seulement passer inaperçu. C'eﬆ alors qu'un sanglier[2], qui avait bien entendu tout le raffût, bondit et se met à fuir dans la forêt le plus vite qu'il peut. Un lévrier s'élance à sa poursuite,

Qui eﬆoient de grant renon,
Et cil aprés tot a bandon.
Et li cers s'en fuit les grans saus
Cui n'eﬆ pas bel de lor encaus.
Molt se fie en son cors ligier.
Atant eﬆes vous un archier,
Qui sa fleche avoit encoichie,
Envers le cerf l'a descochie,
Que il avoit bien avisé.
Si le feri par le coﬆé,
Ou cors la fleche li enbat.
Eﬆe le vous cheü tot plat
Dou cop qu'il ot eü felon.
Li chien li vienent environ,
Qui l'ont suï plus que le pas,
Et si eﬆoient forment las[a].
Et tout li autre sont venu,
Si ont le cerf tot retenu.
Adont rapelent les levriers,
Au cerf laissent deus escuiers,
Qui l'ont molt bien aparillié
Et au caﬆel l'ont envoié.
Et cil se metent en la broce ;
Li chevaliers tint une croce
Dont il va les buissons cerchant,
Et li veneres vait cornant
Si fort et si haut et si cler,
Tout le bos en fait resonner.
Au cler son que li cor rendi,
Renars qui bien les entendi
S'en cort molt[b] toﬆ et si adrece
A Malpertuis sa forteresse
Que il avoit molt bien garnie
De la char que il ot ﬆoïe
Qu'il avoit enblé au caﬆel.
N'a or cure de lor revel,
Ne voet que soit aperceüs.
Atant s'eﬆ uns senglers meüs,
Qui avoit bien la noise oïe[c].
Molt durement torna en fuie
Par la foreﬆ quanque il puet.
Uns levriers aprés lui s'esmuet,

encouragé par le grand veneur, qui n'avait rien d'un sot. Le lévrier saisit le sanglier à l'oreille sans avoir besoin de s'y reprendre à deux fois ; il croit pouvoir capturer l'animal, mais le sanglier, qui était d'une énergie féroce, frappe le chien et le blesse profondément.

Devenu fou de rage, le sanglier saisit le chien dans sa gueule et le projette contre un chêne avec tant de force que les deux yeux lui sortent du crâne. Les autres chiens arrivent alors à toute vitesse et commencent à maltraiter le sanglier qu'ils voulaient capturer sur-le-champ. Mais lui, au lieu de les attendre, reprend sa fuite sans tarder, suivi par les lévriers et par le grand veneur qui fonce derrière eux à bride abattue, vivement contrarié par ce qui vient de se passer, il faut le savoir. Le sanglier sort du bois, il a compris qu'il ne pourrait pas leur échapper s'il y restait ; c'est pourquoi il fuit vers la rivière, et le chevalier, qui le suit le plus rapidement qu'il peut, n'apprécie pas du tout de le voir quitter le bois. Le sanglier se dirige vers les berges abruptes de la rivière et d'un bond vigoureux il saute dans l'eau. Il croyait y être hors d'atteinte, mais un lévrier lui saute sur le dos et le saisit à pleines dents par le cou. Les autres chiens arrivent tous ensemble pour porter secours à leur compagnon qui en avait bien besoin. Mais avant qu'ils puissent le rejoindre, le sanglier le noie en le tenant sous lui. Les autres chiens sont effrayés par ce spectacle, mais loin de

Que li veneres acuelli,
Qui ne fu mie esbahi.
Et li levriers si le prent
Par l'orelle[a] qui n'i mesprent.
Molt le cuida bien retenir
Et li pors fu de grant aïr[b].
Si a si le levrier feru
Que il l'a trestot porfendu.
  Lors se corouce et d'ire esprent
Et as dens vistement le prent,
A un chaisne l'a si hurté
Que li doi oell i sont volé.
Atant li autre chien salirent
Qui durement le malbailirent[c],
Que maintenant le vorrent prendre.
Mais il ne les volt pas atendre,
Ains s'en fuioit sans demorer
Et li levrier aprés d'aler[d].
Et li veneres de randon
Si va aprés tot a bandon[e].
Molt li anuie, ce saciés.
Hors dou bois s'estoit desbuciés,
Que bien voit ne la puet durer,
Ne volt pas cele part aler,
Ains s'en fuit[f] a l'ewe courant.
Li chevaliers espouronnant
Le suit au plus tost que il puet,
Molt li anuie s'il s'en vet
De la forest et si l'en poise.
Et li pors vint vers la faloise,
Sus la rive qui haute fu.
En l'ewe saut a grant vertu.
Lors cuida il estre a repos[g].
Uns levriers li saut sor le dos,
Si le prent as dens par le col.
Li autre vienent de plain vol,
Et si vont a celui aidier
Car il en avoit bon mestier.
Mais ains qu'il l'eüssent[h] atains,
L'avoit li senglers si atains
Que desous lui l'avoit noié.
Li autre en sont tot esmaié ;
Et nonporquant il n'i arestent,
Aprés iax vont tant qu'il le truevent.

s'arrêter, ils continuent leur poursuite. Le chevalier et les autres chasseurs bondissent dans l'eau sans ralentir leur allure, fâchés de voir quel carnage le sanglier fait de leurs chiens. Ils traversent la rivière et finissent par atteindre l'autre berge, toujours derrière les chiens qui poursuivent le sanglier. Mais rien ne change : le sanglier ne cesse de fuir à toute allure et ils vont avoir du mal à le prendre. Il continue sa course à travers le terrain découvert, poursuivi par les chiens qui se donnent à fond. Les chasseurs accélèrent encore l'allure pour venir aider leurs chiens ; mais le sanglier qui file au trot commence à donner des signes de grande fatigue. Un lévrier, d'un bond, parvient à s'agripper à sa cuisse, lui infligeant d'atroces souffrances. Quand il sent la mâchoire qui le tient, le sanglier s'empare du chien avec ses dents pointues et il le soulève bien haut : au moment où il retombe, il lui donne un tel coup que toute la cervelle se répand par terre. Les autres chiens, loin d'avoir peur du sanglier qui vient de porter un tel coup, continuent à poursuivre l'animal qui fuit sans les attendre. Le chevalier est pris d'une violente colère et il jure qu'il n'arrêtera la poursuite qu'à la mort de son dernier chien, si la bête n'est pas capturée auparavant. Le sanglier continue de fuir, tout trempé de sueur : arrivé à la rivière, il saute dans l'eau, toujours poursuivi par tous les chiens et par les chasseurs en un groupe compact ; en un seul mouvement tous parviennent sur l'autre rive.

Et li chevaliers et li autre
Salent aprés, lance sor fautre,
Qui molt sont de lor chiens dolant,
Que li pors lor va ociant.
Tant ont parmi l'ewe noé
Que[a] d'autre part sont arivé
Li pors avant, aprés li chien[b],
Mais por noient ni li vaut rien.
Li pors s'en fuit a grant alainne,
Jamais ne le tenront sanz painne.
Par la chanpaigne va fuiant,
Li chien le vont aprés suiant,
Qui ne se faignent pas de corre.
Li veneor por iaus secorre
Fierent tantost des esperons[c] ;
Et li pors s'en va les trotons,
Qu'il en ala ja recreant.
Uns des levriers sali avant,
Qui l'avoit ahers par la cuisse,
Et se li faisoit grant angoisse.
Quant il se senti as dens pris,
Le levrier si a entrepris[d]
As dens que il avoit agües[e],
Et si l'a jeté vers les nues,
Et a cheoir done tel flat
Que tot le cervel li abat.
Et li autre quil regarderent
Onques por çou nel redouterent,
Ains vont vers lui sans atargier.
Et il se rest mis au frapier,
Que pas ne les voloit atendre.
Li chevaliers prent a esprendre
Molt durement de maltalent,
Si a juré son sairement
Que dou chacier ne finera
Tant come chien vif avera,
Se il n'est retenus avant.
Et li pors s'en reva fuiant[f],
Qui de corre fu tous suans,
Et vint a l'ewe, si saut ens,
Et li chien vont aprés trestuit,
Et li veneor a un bruit,
Que onques n'i firent regart,
Si sont arivé d'autre part.

Le sanglier continue de fuir à vive allure, les chiens, au bord de l'épuisement total, toujours à ses trousses. Il pénètre à nouveau dans la forêt d'où il était sorti tout à l'heure. Les chasseurs le suivent à bride abattue dans la forêt, mais ils sont eux aussi exténués. Le sanglier, quant à lui, continue de fuir sans désemparer à travers la forêt. Les lévriers sont toujours à ses trousses, impatients de capturer l'animal. Un des lévriers s'avance et saisit le sanglier à une patte, persuadé qu'il le tient bien. Le sanglier, fou de rage, le saisit par la peau du cou et le jette si violemment contre un hêtre que les deux yeux jaillissent de leurs orbites[1]. Rassuré sur le sort de ce chien qu'il laisse mort, le sanglier continue sa course. Le grand veneur sonne du cor et encourage les chiens par ses cris, tandis que le chevalier enrage de voir ses chiens massacrés d'une telle façon : sur quatorze il ne lui en reste que dix, quatre ayant été tués par le sanglier. Un écuyer prend un raccourci et devance l'animal d'environ une portée d'arc, bien décidé à lui faire payer chèrement tout le mal qu'il a fait et à lui porter, s'il le peut, un coup fatal. La bête fonce sur lui, la gueule ouverte, mais le chevalier tient l'épieu fermement calé à un chêne pour donner plus de force au coup. Le sanglier arrive à vive allure, sa course folle de toute la journée l'a rendu dégoulinant de sueur. Il se précipite sur l'épieu et le chevalier lui porte en plein poitrail un coup énergique. Sa vitesse

Li pors s'en fuit grant aleüre,
Et li chien aprés l'ambleüre,
Ki molt estoient[a] travillié.
Et li pors est ou bos fichié
Dont il estoit partis avant.
Li veneor viennent poignant
Au bos molt plus tost que le pas
Et il sont travillié et las.
Et li pors fuit sans demorance,
Molt tost par la forest se lance,
Et li levrier s'en vont aprés
Qui dou prendre sont molt engres.
Et li uns s'en est avancié,
Si l'a ahers parmi le pié,
Que bien le cuidoit retenir.
Li pors estoit de grant aïr,
Si le prist par la pel dou cou,
Si le hurta si a un fou[b],
Que li dui oel si sont volé.
De cestui est asseüré[c],
Mort le laisse, si torne en fuie.
Et li veneres corne et huie.
Li chevaliers fu molt iriés,
Quant voit ses chiens si empiriés.
De quatorze n'en a que dis[d],
Quatre en a si li pors ocis.
Uns escuiers s'en est tornés,
Qui au devant li est alés
Tant con un arc pooit destendre.
Molt li vorra chierement vendre
Le damaige qu'il li a fait.
S'il puet, il morra a mal plait,
Por coi la mors li ert donee.
Li pors li vient[e] geule baee,
Et li chevaliers tint l'espié
A un chaisne bien apoié
Por ferir le plus radement.
Li pors vint abrievement,
Qui toute jor couru avoit,
Si que tous tressuans estoit
De la sueur et dou couros.
En l'espiel[f] se feri de bout.
Li chevaliers l'a bien feru
Enmi le pis de grant vertu.

est telle qu'il s'empale sur toute la longueur de l'épieu. Celui-ci, avec sa partie en fer épaisse et solide, lui transperce tout le ventre et le bois vole en deux morceaux. Le chevalier, après un tel coup, raffermit aussitôt sa position sur la selle et éperonne son cheval pour s'écarter de la trajectoire du sanglier qui continue sa course à perdre haleine, tandis que les lévriers ne le lâchent pas et le talonnent de près.

Après avoir couru encore un moment, le sanglier cesse de se défendre et s'écroule raide mort. Le chevalier descendit aussitôt de cheval et les autres chasseurs arrivèrent, épuisés, et ils rendirent grâce à Dieu. Le sanglier, qui avait tout le côté couvert de sang, fut ouvert et préparé comme il convient par les chasseurs. Les chiens, qui étaient exténués, reçurent la part qui leur revenait, puis on chargea l'animal sur un cheval de transport. Une fois arrivés au château, on mit pied à terre dans la cour. Le chevalier, que l'extrême fatigue rendait tout pâle, entra dans la salle tandis que les chasseurs s'occupaient de la bête qui était d'un bon poids et de grande qualité. La dame fut ravie par ce retour, il en allait de même pour son mari, mais il était épuisé. Ils montèrent dans la tour pour se détendre et s'installèrent aux fenêtres. Ils commencèrent à regarder tous les environs, où s'étendaient en grand nombre les vignes, les prairies et de vastes champs

Et cius li vint de tel randon
Qu'el cors li mist l'espiel tot lonc[a].
Tous les boiaus li a perciés,
La hante vole en deus moitiés
Et li fers fu et grans et fors.
Li chevaliers li met ou cors,
Puis sali tantost es arçons,
Et fiert cheval des esperons,
Sor son cheval s'est destornés
Et li pors en fuie tornés
Et si a coru s'alenee,
Et li levrier de randonnee
Le vont tantost aprés sivant,
Et le vont aprés ataignant.
Quant une piece ot coru,
Si estoit trestoz morz cheü,
C'onques puis ne se desfendi.
Et li chevaliers[b] descendi
De son cheval sans nul demor.
Lors sont venu li veneor,
Qui furent las et travillié.
D'autre part ont Dieu[c] gracïé.
Le costé ot[d] de sanc couvert
Et li veneor l'ont ouvert
Et bien afaitié a son droit.
As chiens en ont doné lor droit,
Qui[e] lassé furent de grant fin.
Puis le torsent sor un roncin.
Si sont droit au castel venu,
Enmi la cort sont descendu,
Li chevaliers entre en la sale,
De lasté ot la color pale.
Li veneor prennent la beste,
Qui estoit molt bele et honeste.
Si l'ont molt bien aparillie.
La dame si en fu molt lie
Et li sires joians et liés,
Mais il estoit trop travillés.
Si s'en vont esbatre en la tor,
As fenestres vont tot entor.
Si comencent a regarder
Par les chans et a aviser
Les vignes et les praeries
Et les beles gaaigneries

cultivés. En regardant ainsi, le chevalier aperçut dans la plaine une troupe de jeunes hommes qui emmenaient des lévriers d'Espagne. Ils venaient au trot en direction du château et l'un d'eux sonnait à tout va du cor qu'il portait suspendu à son cou. Derrière arrivaient deux chars remplis de vêtements et de nourriture, conduits par deux écuyers et un nain en tout et pour tout. Le cortège avançait gracieusement et derrière eux, le chevalier vit venir plus de quatorze personnes qui marchaient ensemble en direction du château dans la joie la plus débridée. À ce spectacle le chevalier appela les écuyers qui avaient été envoyés par son père et il les interrogea : « Dites-moi donc, chers amis, s'agit-il là des bagages de mon seigneur et père ? — Oui, nous l'attestons par Dieu, répondent-ils, vous pouvez en être sûr. » Le cortège qui avançait toujours à vive allure franchit la porte en bon ordre et les hommes se dépêchèrent de décharger les bagages car la nuit tombait. Sitôt cette besogne finie, ils montèrent dans la salle en empruntant l'escalier. Pour les accueillir, le seigneur s'était assis dans la salle et les nouveaux arrivés, qui connaissaient les usages, vinrent le saluer en lui souhaitant une bonne nuit. Le seigneur leur rendit leur salut de la façon la plus chaleureuse. Il leur fit le meilleur accueil possible, montrant ainsi la joie que lui causait l'annonce de l'arrivée de son père, et il les installa au mieux.

Dont a grant plenté i avoit.
Li chevaliers garde, si voit
Plenté de vallés en la plaigne
Qui menoient levrers d'Espaigne[a].
Vers le castel en vont le trot,
Li uns a son col un cor ot[b],
Dont il va durement cornant.
Aprés vont dui char tornoiant,
De dras et de vitaille plain.
Et deus escuiers et un nain
Les condurent sans plus de gent.
Assés vienent et bel et gent.
Aprés ciaus voit venir sans dote
Plus de quatorze en une route
Qui molt menoient grant liesce.
Cascuns vers le castel s'adrece[c].
Quant ç'a veü li chevaliers,
Si apele les escuiers
Qui sont venu de par son pere ;
« Or me dites, fait il, biau frere,
Est çou li harnois mon signor ?
- Oïl, se Diex me doinst honor,
Font il, sire, n'en doutés pas. »
Et cil vienent eneslepas
Et sont dedens la porte entré,
Li uns aprés l'autre a costé.
Dou destrosser se vont hastant,
Car la nuis les va aprochant.
Et quant il ont tout destrosset,
En la sale s'en sont montet[d],
Tot contremont par les degrés.
Li sires est encontre alés,
Si se fu en la sale assis
Et cil qui furent bien apris
Le saluent[e], qui dient tuit :
« Sire, vous aiés bone nuit. »
Li sires lor salu lor rent
Molt[f] bel et molt cortoisement.
Molt lor a bele chiere faite[g],
Molt lor sanble que il li haite
Cou que ses peres ot seü.
Molt ont esté bien receü.
Li jors s'en va, la nuis aproche,
Li sire et la dame se couche,

Le jour avait décliné et la nuit était tombée ; le seigneur et son épouse allèrent se coucher, car la journée avait été fort longue. La dame fit sa toilette pour la nuit et ils dormirent d'une seule traite, à cause de leur grande fatigue, jusqu'au lever du jour, au moment où le gardien du haut de la tour donne le signal avec son cor. Tous sont alors réveillés et chacun quitte rapidement son lit. Une fois habillés, ils sortent. Immédiatement le seigneur se rend à l'église, accompagnée de sa belle épouse, pour entendre la messe. Puis ils reviennent s'habiller de leurs plus beaux vêtements, et le seigneur ordonne de seller les chevaux pour aller à la rencontre de son père. Les jeunes gens exécutent sans discuter les ordres de leur frère[1], ils lui amènent son cheval et le seigneur monte ainsi que tous ceux qui l'entourent, pour aller en bon ordre au-devant de son père. Ils avancent sur le grand chemin mais ne tardent pas à apercevoir un cortège dans lequel tous vont à cheval ; en tête on voit deux jeunes hommes à pied qui, sans se soucier de la foule, avancent en tenant une laisse à la main. Le chevalier les dépasse et court embrasser son père, pour lequel il avait une bien légitime affection. Il l'embrasse plusieurs fois très cordialement et ses deux frères font de même ; tous se manifestent mutuellement une grande joie. On discute longuement

Que molt fu longe la jornee.
La dame se rest atornee
Pour dormir et por reposer.
Si dormirent jusqu'a jor cler
Con cil qui furent travillié
Qu'onc ne furent esvillié.
Quant ce vint a la matinee,
La gaite corne l'ajornee[a],
Qui estoit en la tour en haut ;
Tuit s'esvellent et cascuns saut
De son lit molt delivrement.
Si s'aparellent vistement
Et issent hors la matinee.
Et maintenant sans demoree,
Li sires s'en va au moustier
Et la dame au cors ligier,
Si ont ensamble messe oïe.
Quant elle fu dite et fenie,
Si ont arriere repairié,
Molt se sont bien aparillié
De riches robes et de beles.
Si comande a metre les seles,
Qu'il voet aler contre son pere.
Li vallet entendent lor frere,
Son conmant font sans batestal.
Lors li amainent son cheval,
Si monte o lui toute sa gent,
Molt vont encontre belement,
Si vont tot le chemin ferré,
Mais n'orent pas granment alé
Quant il ont[b] veüe une route,
Qui bien estoit a cheval toute[c],
De gent molt bien enchevalchié.
Devant voit deus vallés a pié,
Qui n'avoient cure de presse.
En sa main tint cascuns sa lesse.
Outre[d] s'en passent sans targier.
Lors s'avance li chevalier,
Si corut son pere acoler,
Que durement devoit amer.
Molt l'a baisié et conjoï,
Et si dui frere autresi ;
La s'entre sont grant joie fete.
Mainte parole i ot retrete

et tout en parlant on se dirige vers le château. Chemin faisant, ils regardent du côté de la forêt et voient Renart qui s'en allait à vive allure à cause d'eux, sans manifester toutefois une crainte excessive. À sa vue, le chevalier, qui n'avait pas amené avec lui un seul chien, se rendit compte de son erreur et il dit : « Par ma foi, c'est le goupil que je vois là ! Il m'a berné plusieurs fois, c'est bien lui, je le reconnais. Je lui ai donné la chasse deux fois : quand il voit venir les chiens, il se met à fuir vers le château et une fois entré, il devient introuvable. Je ne sais pas où il peut bien se cacher. — Par ma foi, mon cher fils, répond aussitôt le père, vous le savez bien : c'est un animal rusé plus que tout autre et il est très dur de le tromper. Mais faites tout de suite découpler les chiens pour qu'ils le poursuivent. Nous verrons bien s'il nous échappe. » Ils lâchent les chiens et ceux-ci s'élancent aussitôt derrière Renart. En les voyant venir, Renart fait un bond et se met à fuir, aussi vite qu'il le peut, tout droit en direction du château. Toute la troupe se lance à sa poursuite en poussant des cris, mais Renart continue de fuir, peu soucieux de les voir s'amuser avec lui. Les chiens sont toujours à ses trousses et redoublent de vitesse. Renart, qui n'a pourtant aucune envie de rencontrer les gens de l'intérieur du château, s'engouffre à l'intérieur de celui-ci devant tout le monde. Tous les écuyers et les

Et contee ; tout en oiant
Dou castel s'en vont aprochant.
Ensi con au castel aloient,
Vers la forest gardent, si voient,
Renars qui s'en aloit grant pas
Por iaus et si ne doutoit pas.
Quant li chevaliers l'a veü,
Qui des chiens n'avoit seus eü,
Por fol se tint et dist : « Par foi,
C'est li houpils que jou la voi.
Si m'a gabé aucune fois,
Çou est il, molt bien le connois.
Je[a] l'ai fait par deus fois chacier,
Et si ne le puis je baillier,
Que quant il voit les chiens venir,
Vers mon castel prent a fuïr,
Et puis qu'il est dedens entrés,
Ne puet por riens estre trovés.
Si ne sai u il se repont. »
Tantost ses peres li respont :
« Par foi, biaus filz, vous savés bien
Qu'engignieres sor toute rien,
Si est trop fors a engignier.
Mais faites les chiens deslier
Orendroit, que caciés sera.
Or verrons s'il escapera. »
Lors ont lassié les chiens aler,
Et il s'en vont sans demorer.
Et quant[b] Renars les vit venir,
Si saut et comence a fuïr,
Droit au castel quanque il puet.
Toute la route aprés s'esmuet,
N'i a nul qui nel voist huiant.
Et Renars si s'en va fuiant,
Qui n'a cure de lor deduit.
Et li braquet le suient tuit
Tant con il porent eslassier.
Renars qui n'a nul desirrier
De l'encontre a ciaus dedens
Laiens entre voiant[c] les gens,
Si que il l'ont bien tot veü.
Lors i sont tuit acoreü

jeunes gens accourent et chacun s'aĉtive pour le retrouver. Ils le cherchent de tous les côtés et fouillent partout, mais en vain. Les recherches se font dans la joie et personne n'eŝt en retard pour rire. Le chevalier crie à ceux qui sont avec lui : « Seigneurs, par saint Lambert, vous voyez de quelle façon Renart se comporte avec moi. Vite, descendez de cheval. » Ils mettent tous pied à terre rapidement, dans la joie et la bonne humeur. Le chevalier prend par la main son père et son cousin germain : ils gravissent les marches et entrent dans la salle, où ils trouvent le nain[1] assis sur la table. Il avait le physique d'un diable : ses deux bosses, l'une par-devant et l'autre dans le dos, faisaient de lui un être d'une laideur extrême. Ses pieds étaient tordus et ses hanches difformes et je vous le dis, il ne fallait pas beaucoup d'étoffe pour lui faire des manches. En guise de bras il avait un moignon de sapin, et tout son corps était hideux à voir. Jamais vous n'avez vu sur terre une telle créature ! Il s'amuse de façon très drôle. Un chapeau de fenouil sur la tête, il regarde droit dans les yeux ceux qui arrivent. « Dieu t'accorde le salut ! » lui dit le seigneur, mais le nain reŝte muet et ne daigne répondre à son salut, il se contente de dresser les oreilles en grognant. Tous les chevaliers s'assoient et ils sont tous de très bonne humeur. La dame arrive et fait le tour de la salle pour les saluer très cordialement :

Li escuier et li vallet.
Cascuns de querre s'entremet.
Et puis aval et puis amont,
De toutes pars querant le vont
Et par treŝtot ont reversé[a],
Mais il ne l'ont mie trové.
Si s'ent sont il molt entremis,
Assés i ot joie et ris,
N'en i a nul qui ne s'en rie.
Et li chevaliers leur escrie :
« Signor, fait il, par saint Lanbert,
En tele maniere me sert
Li houpilz conme ci veés ;
Mais faites toŝt, si descendés. »
Or sont descendu tot a pié.
Tant joie font et molt sont lié,
Li chevaliers prent par la main
Son pere et son cousin germain.
Les degrés contremont monterent
Et en la sale s'en entrerent
Truevent le nain, siet sor la table,
Qui molt resanbloit dïable :
Boceus ert devant et derriere
Et molt ert de laide maniere.
Si fu tors des piés[b] et des hanches,
Et si vous di que en ses mances
N'ot pas demi quartier de drap.
Son braz sanbloit bouce de sap,
Son cors ot laide forneture.
Ne veïtes tel creature
Ne ne fu sous le firmament[c].
Il se deduit molt cointement.
Capel avoit fait de fenuel.
Ceus qui vienent esgarde[d] a l'uel.
« Et Diex te saut ! » fait soi li sirez,
Et cius ne li daigne mot dire
N'a son salu ne li respont,
Ains orelle et si s'esgront.
Li chevalier s'asient tuit
Qui molt sont plain de grant deduit.
Eŝtez vous la dame venue,
De chief en chief tous les salue[e],

elle leur réserve un accueil joyeux et eux y répondent de la même façon, comme cela eﬆ normal. Il me faut maintenant vous parler de Renart et de sa façon d'agir. Il y avait dans la salle une corde à laquelle on suspendait les peaux de goupil et je crois qu'il y en avait au moins huit. Deux chiens de chasse se mirent à les regarder et à aboyer frénétiquement. Le seigneur, en les voyant, appela immédiatement son grand veneur et lui demanda : « Dites donc, au nom de Dieu, combien avons-nous de peaux de goupil ? — Seigneur, répond-il, nous en avons neuf. — Neuf ? Par tous les saints, j'en vois dix. » Stupéfait par ce qu'il vient de découvrir, il fait un bond et va de ce côté-là ; il voit très diﬆinctement seigneur Renart suspendu à la corde. Il se tenait là en s'accrochant par les dents et par les pattes. Le grand veneur en reﬆe ébahi, car il l'a bien reconnu. « Seigneur, fait-il, avez-vous vu comme maître Renart eﬆ fourbe ? Il s'eﬆ accroché au milieu des peaux et ce sont les diables qui le font se suspendre là ! Ce qui eﬆ sûr, c'eﬆ que je vais le faire descendre de là ! Sachez-le, par saint Marcel, je vous l'affirme, il va devoir me laisser sa peau. » Il jette les mains pour le capturer, mais Renart en le voyant se dévie, et se suspend à la corde par les pattes. Le chasseur se précipite sur lui dans l'intention de lui donner un coup fatal ; Renart le mord et l'autre se met à hurler de douleur. Il retire sa main, mais il doit laisser l'ongle, ainsi

Et si lor a fait molt grant joie
Et molt durement les conjoie,
Et il li, quar il eﬆ raisons.
Or eﬆ drois que nous vous dïons
La contenance de Renart.
Enmi la sale ot une hart
U il ot pendues, ce cuit,
Pialz de houpilz dusques a uit.
Dui braquet les vont regardant
Et molt durement abaiant.
Et li sires si les regarde,
Son veneor que plus n'i tarde
A apelé et se li diﬆ :
« Diva, fait il, se Diex t'aït,
Quantes piaus avons de houpil ?
- Sire, nuef en avons, fait il.
- Nuef ? Por les sains Dieu, j'en voi dis. »
Cilz saut avant tous esbahis
Et s'en vint tot droit cele part.
Si a coisi sire Renart
Qui a la hart pendus eﬆoit.
Illueques forment se tenoit,
Tenoit soi as[a] dens et as piés.
Li veneres s'eﬆ merveilliés,
Qui bien l'avoit reconneü.
« Sire, fait il, avés veü
Con dans Renars eﬆ desloiaus ?
Pendus s'eﬆ avoeques les piaus[b],
U li dïable l'ont fait pendre.
Certes[c] je l'en ferai descendre.
Saciés qu'il me laira la pel,
Ce vous di bien, par saint Marcel. »
Jete les mains, prendre[d] le veut.
Renars le coisi, si s'esqueut
Et a hardel as piés se prent.
Et cilz vient vers lui erranment,
Qui grant anui li quidoit faire.
Renars l'ahert, cius prent a braire
Por Renars qui trop le deﬆraint.
Sa main eﬆort, si i remaint

qu'un morceau de chair, entre les dents de Renart, à ce qu'il me semble. Il se met alors à pleurer de douleur, et Renart, qui n'avait aucune envie de rester là où il était, en profite pour prendre la fuite. Il voit bien qu'il vaut mieux pour sa propre sécurité ne pas rester au milieu de tous ces gens : chacun d'eux, il le sait très bien, par saint Marcel, ne souhaite qu'une chose : s'emparer de lui pour lui enlever immédiatement sa fourrure. Il se met à fuir à toute allure et les jeunes gens le poursuivent de leurs cris. Les chiens s'élancèrent à ses trousses, mais ils furent bien trompés, car ils avaient perdu sa trace. Renart franchit la porte et se dirigea tout droit vers la forêt, jamais plus il ne revint au château, jamais plus on ne l'y revit. Quand il se vit découvert, il abandonna les lieux et se mit à fuir, ne sachant pas que faire, car il était intimement persuadé que la forêt n'était pas un lieu sûr pour lui : s'il y entrait, il serait capturé et n'en ressortirait jamais vivant. Comme il lui fallait absolument un autre refuge, il fila, en négligeant la forêt, directement au milieu des prés. Le hasard lui fit alors apercevoir, au milieu d'un pré, une meule de foin dressée par un paysan pour que l'herbe sèche mieux. C'est là que Renart va s'installer pour se reposer des fatigues de sa longue course. C'est là, se dit-il, qu'il s'installera pour le moment et qu'il se reposera ; à cet endroit, il va pouvoir se tenir en toute sécurité, comme dans un lieu fortifié.

Son ongle et la char ensanble
Es dens Renart, si con moi sanble.
Lors conmence fort a plorer.
Et Renars n'i volt demorer,
Ains s'en est en fuie tornés.
Bien voit que n'est asseürés
De remanoir entre tel gent,
N'i a nul, ce set et entent,
S'il le tenist, par saint Marcel,
Que il ne preïst tost sa pel.
Molt s'en va durement fuiant
Et li vallet le vont huiant.
Et li chien i sont coureü,
Mais bien ont esté deceü
Qu'il en ont la trace perdue.
Parmi la porte fait s'issue,
Vers la forest tout droit s'en va,
Ainc puis laiens ne retorna
Ne n'i fu oïs ne veüs.
Quant voit qu'il est aparceüs,
Or a il perdu[a] le repaire.
Fuiant s'en va, ne set que faire.
Bien set et croit et voit et pense
Que laiens n'avra mais desfense :
S'il i venoit, il seroit pris,
Si ne s'en estordroit ja vis.
Autre repaire li covient.
Tot droit as prés son chemin tient,
Car de la forest n'a il cure.
Garda et vit par aventure
Un mullon de fain en un pré,
Qu'un vilains i ot aüné
Por[b] essuer, por esventer.
La se va Renars osteler
Et reposer que las estoit
De çou que tant coru avoit.
Iluec, ce dist, hui mais sera
Et hui mais s'i reposera.
En cel païs pora bien faire
Sa forterece et son repaire.

Il court de ce côté-là, bondit rapidement sur le foin et s'installe tout au sommet de la meule. Désormais il se sent tout à fait en sécurité et il ne lui manque que de quoi manger[1]. Sachez-le, s'il avait à manger, il serait le plus heureux et assurément, pendant une année entière il n'aurait plus envie de quitter cet endroit.

Maintenant Renart est installé sur la meule de foin ; il supplie Dieu et saint Germain de lui envoyer de quoi manger : il n'a pas besoin d'autre chose, il a un lit bien douillet dans ce foin qui sent si bon et dans lequel il est au chaud ! Mais il est tellement épuisé qu'il aurait bien besoin de nourriture et il ne demande qu'une chose, c'est de rencontrer une proie. Renart ne cesse de se lamenter et de se désoler, il ne sait que faire et que dire. Il écume de rage car de toute la journée, je crois, il n'avait encore rien bu ni rien mangé. Au milieu de toutes ces lamentations, il aperçoit, en levant la tête, une corneille qui arrive à tire-d'aile. Renart l'a bien vue. Il se dit en lui-même, après réflexion, qu'elle lui servira de nourriture. Elle sera vraiment très rusée, pense-t-il, si elle parvient à lui échapper ; il va bientôt s'en graisser les moustaches. Il s'étend alors à terre[2], les pattes en l'air, allongé sur le dos, la langue tirée, sans bouger. Il a tout l'air d'une bête morte, les yeux retournés, bien allongé par terre. La corneille se dirige de ce côté-là ; elle était affamée,

Cele part cort, durement saut
Desus le fain, s'en monte en haut.
Or prise pau mauvais dangier,
Or ne li faut fors a mengier,
Et saciés, s'a mengier eüst,
Nule riens ne li despleüst :
Devant un an, ce sai de voir,
Ne se queïst d'iluec movoir.
Or est Renars[a] desus le fain,
Si prie Dieu et saint Germain
Que il li envoit a mengier,
Que d'autre cose n'a mestier,
Qu'un lit a il bon et souef
Dou fain qui li flaire soef,
Et chaudement est il assés.
Mais por çou qu'il estoit lassés,
Si eüst mestier de vïande,
Que riens nee plus ne demande
Fors qu'il eüst aucune proie.
Molt se demente, molt s'esmoie,
Ne set que faire ne que dire.
Tous art et frit et esprent d'ire,
Car n'avoit beü ne mengié
Mais devant le jor, ce cui gié.
Ensicon[b] il se dementoit,
Lieve la teste, venir voit
Une cornelle a la volee.
Renars l'avoit bien esgardee.
A soi meïsmes dist et pense
Qu'il en fera sa despense.
Elle savra or trop de frape,
Ce dist, se elle li escape ;
Il en oindra ja ses grenons.
Lors s'est tornés a ventrillons,
Le dos desous, les piés desus,
La langue traite, n'i a plus.
Molt par sanble bien morte beste.
Les iez a tornés en la teste,

n'ayant rien mangé de toute la journée. « Quelle aubaine pour moi, se dit-elle, d'avoir trouvé ici Renart mort ! Je vais maintenant manger tout mon saoul, car j'ai jeûné trop longtemps aujourd'hui. » Elle se posa sur la meule de foin et sans prendre le temps de lui dire « Que Dieu sauve votre âme ! » elle fonça sur lui le bec levé ; elle allait[1] lui arracher l'œil, et elle aurait alors pris Renart pour un grand niais, mais ce dernier la saisit par le cou et une telle capture le mit en joie. Il se dressa alors sur ses pattes et comme il était tourmenté par la faim, aussitôt il lui écrasa la tête ; sans la plonger dans l'eau chaude ni la faire cuire, il fit travailler bruyamment ses mâchoires. Il ne se plaignit de rien, sinon du peu de quantité et s'estima heureux d'avoir calmé sa faim. C'est très volontiers qu'il l'avait dévorée, pour son plus grand bien, à son avis. Il jeta loin de lui les plumes dont il n'avait plus que faire. Ce repas l'avait rempli d'aise et ensuite il s'endormit sur le foin, quoi que puisse en dire le sale paysan qui l'avait mis en meule à cet endroit. Pleinement satisfait[2], il ne souhaitait rien d'autre que de pouvoir se coucher et dormir. Après avoir soigneusement préparé son lit, il fit quatre tours et se coucha, le groin entre les pattes[3]. Il avait tout pour être pleinement satisfait et, comme celui qui se trouve bien, il ne bouge plus, sur son lit bien doux qui n'a rien vraiment de malodorant.

La se gist et la se ventrelle.
Cele part en vient la cornelle,
Qui grant fain[a] a son cuer avoit.
De tot le jor mengié n'avoit
Et dist : « Venue sui a[b] bon port
Quant j'ai ci trové Renart mort.
Or mengerai ge a plenté,
Car je ai hui trop jeüné. »
Desus le fain s'asist en haut,
Onques ne li dist « Diex te saut ! »
Mais li cort sus le bec haucié,
Et ja li eüst l'ueil sachié,
Si l'eüst bien tenu por fol,
Quant Renars le prent par le col,
Et quant le tint, molt en fu liés.
Lors se drece desus ses piés,
Por la fain qui li fait moleste,
Li croissi maintenant la teste,
Ne le fait escauder ne cuire,
Ains en a fait ses grenons bruire.
N'en plaint fors la male fuison.
Bien li vint lors a son bandon,
Que le fain li a estanchié.
Molt l'avoit volenters mengié,
Grant bien li fist, ce li est vis.
La plume en a jeté laïs,
Que il n'en avoit plus que faire.
Et quant ot mengié, si fu aise[c],
Puis s'endormi desus le fain,
Tot mal gré le pusnais vilain
Par cui il i fu aünés.
Il s'estoit molt bien aïsés,
N'avoit de nule riens mestier
Fors de dormir et de couchier.
Molt bien avoit faite sa couche,
Quatre tors a fait et puis se couche
Et met son groing entre ses piés.
Molt par s'estoit bien aaisiés,
Et qui bien est ne se remut ;
Lit a soef qui pas ne put.

Maintenant Renart eſt couché sur le foin ; il n'a besoin ni de pain, ni de vin, ni de viande, ni de quoi que ce soit : il eſt repu et dort bien. Toute la nuit il dort très calmement, loin de toute souffrance ou de tout ennui. Quand arriva l'heure où les coqs se mettent à chanter, Renart commença à se tourner et se retourner et il se mit à rêver[1]. Ne me prenez pas pour un menteur, tout ce que je dis eſt absolument vrai, vous pouvez le vérifier dans le texte. Voici le rêve que fit Renart : il était en train de dormir en compagnie de sa femme à Maupertuis son logis ; c'eſt alors qu'arriva la cataſtrophe : il voyait son château brûler et il se trouvait à l'intérieur sans pouvoir en sortir. Pris de panique, il parvenait à échapper aux flammes et à en tirer Hermeline sa femme. Au comble de l'accablement, il ne savait que dire. Dans sa colère et sa rage, il se trouvait totalement perdu. Ce rêve le réveilla et il pensait bien qu'il allait lui arriver un malheur. Il se leva d'un bond, tout effrayé et regarda du haut de la meule, il se rendit compte que tout le pré était envahi par l'eau à cause des pluies de la nuit[2] : caché dans le foin, il ne s'était aperçu de rien ! Quelles ne furent pas sa ſtupéfaction et sa colère quand il se vit entièrement encerclé par l'eau ! « Ha, mon Dieu ! Que vais-je faire ? Saint-Esprit, que vais-je devenir ? L'eau a tant monté que je serai mort de faim avant que n'arrive la décrue : il n'y a ici que du foin et jamais de ma vie je n'en ai mangé ; je ne suis pas assez audacieux pour me jeter dans

Or se giſt Renars sor le fain ;
N'a meſtier de vin ne de pain,
De char ne de nule autre rien :
Saous eſtoit, si dormi bien.
Toute la nuit dort et repose,
Nul mal ne sent ne autre cose.
Et quant ce vint as cos chanter,
Renars se comence a torner
Et si commença a songier.
Ne me tenés a mençoingnier,
Je n'en di riens qui ne soit voire,
Trover le poés en l'eſtoire.
Renars sonja qu'il se dormoit,
Que avoeques sa feme eſtoit,
A Malpertuis, le sien repaire ;
Avenu li ert telz contraire
Qu'il veoit son caſtel ardoir.
Dedens ert, n'i avoit pooir
Que il en peüſt issir hors.
En grant poor avoit son cors,
Jete dou feu et de la flame
Lui et Hermeline sa feme.
Molt eſt dolans, ne set que dire.
Plains eſtoit de courous et d'ire,
Et molt eſtoit desconsilliés.
Por le songe s'eſt esvilliés,
Que bien cuidoit eſtre trahis,
Et sali sus tous esbahis.
Si garda contreval le fain
Et vit d'ewe le pret tot plain,
Car la nuit avoit bien pleü,
Mais ne l'avoit aperceü,
Car ou fain ert repus dedens.
Molt fu esmaris et dolens,
Quant il a veü tel ator,
Car[a] il eſt d'ewe enclos entor.
« Ha ! Diex, fait se il, que ferai ?
Sains Esperis, que devenrai ?
Tant par eſt ceſte[b] ewe creüe,
Ains qu'ele soit mais descreüe
Serai je ci toz mors de fain,
Que je n'ai que mengier que fain,

cette eau, car avant de l'avoir traversée je ne pourrais pas échapper à la mort. J'en suis arrivé à la dernière extrémité[1]. Mon Dieu, qui pourra me dire comment sortir de là ? Mon Dieu, quelle maudite alternative ! Si je reste ici, je mourrai, mais si je saute dans l'eau, je me noierai, car je ne sais pas nager[2]. » Telles sont les lamentations de Renart ; puisse le feu de l'enfer le brûler ! Il inspecte soigneusement tous les environs, le terrain boisé comme le terrain découvert, lorsqu'il voit venir un paysan qui descendait le courant sur une barque. « Ha ! mon Dieu, cher Dieu le Père qui êtes Esprit, c'est cette barque qui me permettra de regagner la rive là-bas, si du moins je pouvais embobiner par mon discours ce paysan bien niais. » Le paysan a vu Renart et dès qu'il l'aperçut, il se dit : « Mon Dieu, quelle sorte de bête est-ce là, que je vois aller et venir sans cesse sur ce meulon ? » Il dirige alors sa barque de ce côté-là sans cesser de regarder très attentivement et de surveiller. Renart lui crie alors tout fort : « Paysan, paysan, dirige ta barque jusqu'à moi, je t'en conjure au nom de Dieu, et place-moi à l'intérieur ; tu ne pourras, je le jure sur ma tête, que te féliciter de ce que je te donnerai en échange ! Assurément, c'est une bien bonne action que tu feras là. — Attendez-moi, je conduis ma barque jusqu'à vous, mais il vous faut descendre de ce tas de foin : ma barque ne pourra jamais arriver jusqu'à vous. » Le paysan file tout droit jusqu'au

Que ne menjai onques tel cose,
Ne je ne sui pas tels que j'ose
En cele ewe laïs salir,
Que je ne poroie fallir
Que je la mort n'i receüsse
Ainçois que passee l'eüsse.
Jou sui ens ou derrain miller.
Diex ! Qui me porra consillier
Coment puisse issir de ceens ?
Ici ai, Diex, maus convenens,
Que se je remain, je morrai,
S'en l'ewe saut, je noierai,
Car je ne soi onques noer. »
Ensi se prent a dementer
Renars, cui male flame arde !
Trestout entour lui se regarde
Et voit le bos et voit le plain,
S'a veü venir un vilain[a],
Qui menoit une nef aval.
« He, Diex, biaus pere esperital,
Iceste nef me jetera
A cele rive par dela,
Se je pooie abriconner
Le fol vilain par sermoner. »
Li vilains a Renart veü.
Si tost con l'a aperceü,
« Diex, fait il, quel beste est ce la
Que je voi sus ce muilon la
Toute jour venir et aler ? »
Cele part prent a avaler,
Molt le regarde, molt l'espie.
Et Renars forment li escrie :
« Vilains, vilains, ce dist Renart,
Amaine ça, se Diex te gart,
Cele nef, si me met dedens
Et je te donrai, par mes dens,
Tant que de moi te loeras.
Certes, grant ausmone feras.
- Atendés moi, je le vous moing,
Mais venés jus de sus ce faing,
Que ma nef monter n'i porroit. »
Lors va la li vilains tot droit,

meulon, bien persuadé qu'il ne va pas manquer de fourrer son capuchon avec la peau du goupil[1], mais il en ira tout autrement, car pour finir, j'en suis persuadé, c'est lui qui sera bien berné[2]. Il surveille Renart perché sur le tas de foin. « Seigneur, fait-il, descendez donc et entrez, au nom de Dieu. — Mon très cher ami, répond Renart, je l'atteste par Dieu, vous parlez inutilement. Il faut que vous m'aidiez, sinon comment pourrais-je descendre ? Je ne peux pas allonger ma jambe car j'ai eu hier une attaque de goutte qui m'empêche de me déplacer librement[3]. Approchez-vous et aidez-moi ; laissez votre barque là en bas et venez de ce côté : l'accès est plus commode et vous aurez plus de facilité pour monter ici et pour me porter jusqu'en bas dans la barque. » Le paysan crut que Renart parlait sérieusement[4], mais il ne fut pas bien avisé. En sortant de sa barque il faillit trébucher : il fait le tour du tas de foin, mais Renart, qui jamais ne s'est soucié de faire une bonne action, se dépêche de descendre et tandis que l'autre s'applique à grimper, Renart d'un bond saute dans la barque, s'empare de la perche et aussitôt se met à avancer sur l'eau ; sa joie ne connaît pas de limite : il a pu s'échapper et il a berné le paysan ! Assis à l'avant de la barque, il abandonne la rame et prend à deux mains le gouvernail ; il se met à suivre le fil de l'eau en manœuvrant habilement, je peux l'affirmer, car la navigation n'avait

Si maine la nef au muillon.
Molt cuide bien son chaperon
Forer de la pel voirement.
Mais il sera tot autrement,
Car au partir, ice croi gié,
En aura il le cunchïé.
Renart regarde, qui est sus.
« Sire, fait il, car venés jus,
Si entrés ens en la Dieu part.
- Biaus dols amis, se Diex me gart,
Fait soi Renars, en vain plaidiés.
Il covient que vous m'i aidiés ;
Coment poroie jou descendre[a] ?
Je ne puis bien ma janbe estendre,
Car une goute m'i prist hier,
Si ne me puis encore aidier.
Venés avant, si m'i aidiés
Et vostre nef la jus lassiés[b]
Et si venés par ça entor
Qu'il i a mellor monteor,
Plus aïse i porrois monter.
Si me porrois la jus porter. »
Cius cuide qu'il li die voir,
Mais il ne fist mie savoir.
Quant il issi de sa nacele,
A par un poi qu'il ne chancele.
Si est entor le fain alés,
Et Renars s'est tant avalés,
Qui a nul bien faire n'entent.
Que que cius a monter entent,
Renars saut en la nef abrive,
Prent la perche toute de rive,
Si se met tantost a la voie,
Qui molt est liés et fait grant joie
De ce que il est escapés
Et li vilains est atrapés.
El chief de la nef est assis,
La perche lasse, si a pris
A ses deus mains le governal,
Si prent a gouverner aval

aucun secret pour lui. Il commence à invectiver le paysan qui est en train de grimper sur la meule de foin : « Paysan, que Dieu te couvre de honte. Si tu avais pu me tenir, tu m'aurais fait passer un sale quart d'heure. Mais, Dieu en soit remercié, tu ne me tiens pas. On dit des horreurs sur les paysans et il est vrai que vous ne cherchez qu'à tromper, mais je te ferai payer très cher tes mauvaises intentions. Le paysan se sent malheureux quand il ne peut pas tromper, il s'agit vraiment d'une sale engeance qui jamais ne se soucie de faire le bien, mais qui ne cesse d'intriguer pour duper les clercs ou les chevaliers. Il n'y a chez le paysan que traîtrise, rage, colère et jalousie : il hait tous ceux qui agissent convenablement et il enrage, c'est la vérité, quand il voit quelqu'un réussir. J'ai pour le paysan plus de haine que pour tout autre individu au monde. Où qu'il aille, je peux bien m'en vanter, je n'ai jamais entendu parler en bien de lui une seule fois[1]. Tu t'imaginais me jouer un de tes tours, mais c'est moi qui t'en ai joué un bon : par la foi que je dois à ma bien-aimée, tu ne reverras pas ta barque avant longtemps. Regarde bien où Renart l'emmène. Assieds-toi sur ce foin et je te souhaite le malheur pour demain. Veille bien sur ce foin, que personne ne l'emporte ; moi, je rejoins directement le port. Surveille donc bien ce foin en toute tranquillité, moi je m'en vais en te le laissant[2]. »

Bel et bien, ce puis ge bien dire,
Que il en savoit la matire
De nagier et de governer.
Lors comença a ranprosner
Le vilain qui sor le fain monte[a].
« Vilains, fait il, Diex te doint honte.
Se tu me peüsses tenir,
Ton geu me feïsse puïr.
Mais, Dieu merci, ne me tienz mie.
On dist de vilain vilenie.
Si ne pensés que decevoir.
Ton penser te fera doloir.
Vilain si est trop em prison
Quant ne puet faire traïson.
Vilains si est de put afaire,
Vilains n'a cure de bien faire.
Tous jors entent a cunchïer
U le clerc u le chevalier.
Vilain sont plain de felonie,
De courous, d'ire et d'envie.
Vilains het tous ciaus qui bien font.
Li vilains certes se confont
Quant il voit nului avoir bien.
Vilain ha ge sor toute rien.
Ou qu'il voist, ce me puis vanter,
N'en oi un seul mot bien sonner.
Tu me cuidas joer dou[b] tien,
Mais je t'ai or joé dou mien,
Que, foi que je doi a m'amie,
De ta nacele n'as tu mie,
N'en auras mais de la semainne.
Vois ci Renart ou il l'enmaine.
Or te siet la desus cel fain[c],
Que mal jor aies tu demain.
Garde bien que nuls ne l'enport,
Et je m'en vois tot droit au port.
Or le garde bien et en pais,
Car je m'en vois, si le te lais. »

Le paysan, quand il se rend compte que Renart s'est bien joué de lui, se met à soupirer puis à pleurer. « Renart, dit-il, au nom de Dieu, pitié ! Ne me laissez pas tout seul ici, car ce serait un péché. Vous n'en seriez guère plus avancé ; agissez plutôt en homme de bien et je deviendrai votre homme lige[1], ainsi que ma femme Gilain. Je te le jure en y mettant la main : plus jamais je ne te ferai de mal, mais je te transporterai volontiers chaque fois que tu l'exigeras. — Maudit soit celui qui ment, dit Renart, tu jures bien que tu ne me feras aucun mal. Descends donc de ce foin et j'aurai pitié de toi. Descends, je t'attendrai ici. — Seigneur, dit-il, que Dieu vous en récompense ! » Alors finies la colère et la rage, le paysan descend sans plus attendre. Renart cherche un moyen pour l'embobiner. C'est bien volontiers qu'il lui ferait prendre un bain tout habillé, s'il en avait l'occasion. Alors il recommence à naviguer et quand il le voit près d'un très grand trou d'eau, il se dit qu'il veut bien que Dieu l'anéantisse s'il ne fait pas prendre un bain au paysan. Ce dernier se met à crier : « Renart, ramène la barque ici. » Renart lui répond par une plaisanterie, assis sur le bord de la barque et bien décidé à ne pas bouger d'un pouce pour le paysan jusqu'au jour du Jugement dernier. Le paysan, qui n'y voyait pas malice, s'élance pour sauter au moment même où Renart s'éloigne : il tombe de tout son long dans l'eau et Renart en profite pour le

Quant li vilains a conneü
Que si l'a Renars deceü,
Dou cuer conmence a soupirer
Et si conmence a plorer[a].
« Renars, fait il, por Dieu merci !
Ne me laisse pas seul ici,
Que vous i averiés pechié.
Gaires n'en serés avanchié.
Mais faites le conme preudom,
Je serai vostre liges hom,
Et moi et ma feme Gilain.
Ce te fianc je de me main
Que ja mais mal ne te ferai[b]
Et volentiers te passerai
Tous jors a ton conmandement[c].
- Dehé ait, dist Renars, qui ment,
Que ja mais ne me feras mal.
Descent tout de ce fain aval,
Et je aurai de toi merci.
Vien avant, je t'atendrai ci.
-Sire, fait il, Diex le vous mire. »
Lors n'a il ne coroz ne ire.
Il descendi, n'i demora[d].
Et dans Renars se porpensa
Conment le poroit cunchïer.
Volentiers le feroit baigner
En sa robe et en sa chemise,
Se il pooit en nule guise,
Quant il fait bien cest anemis.
Lors se rest il au chemin mis.
Quant il le vit a la faloise,
Prés de la rive a une toise,
Qui molt[e] estoit grant et parfonde
Et dit que Diex le confonde,
Se le vilain ne fait baignier.
Li vilains le prent a huchier.
« Renars, ramaine la nacele. »
Et[f] Renars li respont favele,
Qui sus un des bors s'est assis,
Ne devant le jour dou joïs
N'en seroit il croslés par lui.
Et li vilains avant saili,
Qui a nul mal n'i esgarda.
Et dans Renars si s'esloigna

frapper copieusement sur le dos à coups de rame et lui meurtrir la chair. Le paysan implore sa pitié au nom de Dieu. « Jamais, répond Renart, par la foi que je dois à Dieu, je n'aurai pitié de toi, bien au contraire je vais te tuer. » Il le frappe et le roue de coups au point de le mettre dans un piteux état. Quoi qu'il en soit, le paysan est bien obligé de couler et par deux fois il va au fond de l'eau. Renart, qui s'était bien vengé de lui en le maltraitant de la sorte, s'en va sur la barque : il s'aide vigoureusement de la rame puis s'assied et prend le gouvernail, qu'il manie avec tant d'énergie qu'il en a les mains entièrement écorchées. Il continue d'avancer rapidement sur l'eau, en jouant de la godille qu'il tient de ses mains. Le vilain, qui avait pris un bain forcé tout en recevant les coups donnés par Renart, eut beaucoup de mal à se tirer de là. Assis sur la rive, silencieux et plongé dans ses pensées, il vit Renart emmener sa barque ; comprenant qu'il ne la reverrait pas avant longtemps, il s'exclama : « Renart, tu es une créature ensorcelée. » Il le recommanda au diable et rentra directement chez lui. Quant à Renart, il s'éloigne rapidement sur la barque du paysan, la godille bien en main. Il dirige la barque et navigue si bien qu'il finit par apercevoir Hersent son amie et son mari Isengrin qui marchaient sur le chemin. À leur vue Renart éprouva une très grande joie : il s'estimera bien peu avisé, se dit-il, s'il ne parvient pas à jouer un bon tour

Et cil chiet en l'ewe tot plat[a].
Renars molt durement le bat
Dou gouvernal parmi le dos.
La char li serre sor les os.
Et cius crie merci por Deu.
« Ja par la foi que je doi Deu,
Fait Renars, n'en aurai merci,
Ançois vous ocirrai ja ci. »
Tant l'a batu, tant l'a frapé,
Que il fu molt mal atorné.
Cui que il en deüst[b] peser,
Estut le vilain afondrer,
Au fons de l'ewe deus fois fu.
Et Renars qui vengiés en fu
Et qui l'ot atorné si mal,
S'en va a tout la nef aval,
Boute de perce durement,
Puis s'asiet, le goveral prent
Et si se gouverne a grant force,
Si que toutes les mains escorche.
Et molt ala forment naiant,
Et par l'ewe s'en va joant
Au gouvernal[c] que il tenoit.
Et li vilains qui se baignoit
En l'ewe u Renars l'a batu
A grant paine s'en est issu.
Desus la rive s'est assis,
Molt estoit et mus et pensis.
Voit Renart qui la nef enmaine ;
Ne l'avra mais ceste semainne,
Et dist : « Renars, tu es faé. »
Au dïauble l'a conmandé[d],
Si s'en va droit en sa maison.
Et Renart s'en va de randon
A tote la nef au vilain,
Le goverval tient en sa main.
Tant le governe, tant s'esprent,
Tant a alé qu'il voit Hersent
S'amie et son sire Ysengrin[e]
Qui venoient tot le chemin.
Et quant Renars veüs les a,
Molt grant joie en demena
Et dist que poi prisoit son sens
S'il ne faisoit aucun porpens

à Isengrin, quoi qu'il arrive ; il veut à tout prix s'unir à sa femme de telle façon qu'il en soit témoin[1]. Isengrin et Hersent arrivent, sans se douter de rien. Renart — que le feu de l'enfer le dévore ! — décide de se rendre auprès d'Isengrin : ainsi il sera reconnu par Hersent sa tendre amie, si chère à son cœur. Il vient alors en toute hâte au port et, en raison de la haine mortelle qu'il porte à Isengrin, il se frotte énergiquement le visage puis tout le corps avec une poudre qu'il a trouvée[2] : il devient alors plus noir que l'encre.

Ainsi déguisé, il arrive près d'Isengrin qui avait atteint le bord de la rivière et attendait le passeur. « Venez ici, dit Renart, mon bon monsieur ; c'est volontiers que je vous ferai traverser, au nom de Dieu et de saint Riquier, et pas question d'argent entre nous[3] ! » Isengrin l'en remercie et il entre dans l'embarcation, accompagné de dame Hersent. Isengrin se met à ramer avec énergie et Renart tient la godille, mais il en profite pour réfléchir et il se souvient d'un piège qu'il connaît bien, placé à l'entrée d'une île. S'il peut y faire prendre Isengrin, il imposera ensuite ses volontés à Hersent ; que cela lui plaise ou non, il cherche à nuire à Isengrin. Maître Renart dirigea si bien la barque qu'ils arrivèrent à l'île où se trouvait le piège dans lequel Isengrin était censé tomber, victime d'un guet-apens, sitôt débarqué. Renart rangea sa godille ; il avait

Vers Ysengrin conment qu'il aille[a]
Sa feme veult croistre sans faile,
En tel maniere qu'il le voie.
Et il vienent toute la voie,
Que de çou ne se prenent garde.
Et dant Renars, que maus fex arde,
Se porpensa qu'il se trairoit
Vers Ysengrin, sel conistroit
Dame Hersent sa chiere amie
Que il avoit forment cherie.
Lors se hauste si vient au port,
Car Ysengrin haoit de mort.
D'une porre qu'il a trovee
Avoit molt sa chiere frotee
Et tot son cors delivrement
Lors[b] fu plus noirs que airement.
Quant il fu ensi atornés,
Vers Ysengrin s'en est tornés,
Qui a l'ewe venus estoit
Et le passeor atendoit.
« Ca venés, fait Renars, preudons[c],
Que volentiers vous passerons,
Tot por Dieu et por saint Richer ;
N'en voel maaille ne dener. »
Ysengrins l'en a mercié.
Puis si sont ou batel entré
Entre lui et dame Hersent.
Ysengrins a nagier se prent
Forment et Renars governa.
Que qu'il gouvernoit s'apensa
D'un piege que il bien savoit
Qu'a l'entree d'un isle estoit.
Se ens le puet faire cheoir,
De Hersent fera son voloir ;
U bien li poist u mal li saiie[d],
Ysengrin porcace damaige.
Tant a danz Renars gouverné
Que il sont en l'isle arivé
Ou li pieges estoit fichiés,
Dont Ysengrins sera trichiés,

bien navigué. Voici Isengrin au comble de la joie : il s'imagine que tout lui sourit. Il sort le pied droit de la barque, soulageant ainsi l'embarcation du poids de son corps, et aussitôt il tombe dans le piège[1] qui se referme violemment sur lui. Renart ne perd pas de temps : il repart sur l'eau en emmenant avec lui Hersent, tandis qu'Isengrin reste dans une situation très douloureuse, le pied pris dans le piège. Il s'approche de Hersent, passe ses bras autour de son cou et la couvre de baisers, lui embrassant la bouche et le visage. « Mon amie, lui dit-il, écoutez-moi. je suis Renart, c'est bien la vérité, Renart pour qui vous aviez toujours tant d'affection et que vous appeliez toujours votre ami. Au nom de Dieu, ne me repoussez pas si je me suis ainsi teint tout le corps : c'est que dès l'instant où je vous ai vus, je ne voulais pas être reconnu. » Ces quelques paroles réjouissent vraiment Hersent et elle lui passe les deux bras autour du cou ; tous deux manifestent la joie qu'ils ont d'être ensemble. Renart relève sa pelisse fourrée terminée par une queue et il fait avec Hersent ce que vous savez bien[2]. Isengrin, qui se trouve tout près de là, peut tout voir. Renart se démène tant que toute la barque se met à trembler. Une fois qu'il a fait tout ce qu'il voulait, Renart vient prendre la godille dans l'intention de ramener Hersent au port. Il se met à ramer énergiquement et dirige la barque, tant et si bien

Si tost con il seront a terre.
Et Renars le governal serre[a],
Si a bien son batel nagié.
Este vous Ysengrin molt lié,
Que molt cuida richement estre.
Hors dou batel mist le pié destre
Et de son cors la nef alege[b],
Et tantost est cheüs ou piege[c]
Qui fort et durement l'estraint.
Et Renars en l'ewe s'espaint,
O lui Hersent que il en mainne.
Ysengrins remest en la painne,
Dedens le piege son pié tient.
Et Renars a Hersent s'en vient,
Si l'acole et si l'enbrace,
Baise li la bouche et la face.
Et dist Renars : « Amie, entent.
Je sui Renars tot vraiement,
Que vous soliiés tant amer.
Ami me soliiés clamer,
Por Dieu, ne m'aiés en despit,
Que je me sui[d] ensi ternit.
Des lors que je vous oi veüs,
Ne voloie estre conneüs. »
Quant elle entent[e], si ot grant joie
Ses deus bras au col li envoie.
Andui grant joie s'entrefont.
Et Renars lieve contremont
Le peliçon qui ert coués,
Si li a fait çou que savés.
Bien le puet veoir Ysengrin
Que il estoient prés voisin.
Renars prent si fort a fraper
Que tote la nef fist crosler.
Quant il ot fait tot son talent,
Vint au gouvernal, si le prent.
Hersent veult droit mener al port.
Lors conmence a nager molt fort,
Et durement a gouverner[f],
Tant que la nef fist ariver

qu'en douceur il atteint la rive. Hersent ne perd pas de temps pour descendre : elle recommande Renart à Dieu, mais elle ne demande rien pour Isengrin qui restait prisonnier du piège et souffrait énormément.

Isengrin était bel et bien pris au piège : il souffre le martyre à cause de son pied et rien de ce qu'il voit ne saurait le réjouir. La journée tout entière se passa ainsi, jusqu'à la tombée de la nuit ; c'est à ce moment-là que celui qui avait tendu le piège arriva sur les lieux à vive allure, accompagné de quatre paysans, et tous avaient en main un bâton. Ils s'imaginent trouver du gibier à emporter chez eux. Ils ont vu le loup pris au piège. Le premier à l'avoir aperçu dit aux autres : « Chers compagnons, je crois que nous avons là un chien de garde pris dans le piège. — Tu te trompes, dit l'autre, je crois plutôt que c'est un loup[1], par la foi que je dois à mes deux enfants. » Puis tous en chœur, ils se mettent à crier : « Ha ! Ha ! Regardez le loup ! » Isengrin a de bonnes raisons d'avoir peur, mais il n'y a pour lui aucun moyen de s'enfuir. Les paysans se précipitent sur lui, bien décidés à lui faire un mauvais sort : ils le corrigent[2] comme on le fait avec un ennemi. Ils l'ont tant poussé, tant tiré qu'il y a laissé un pied. Isengrin s'enfuit, ne sachant que faire : désormais il a besoin d'une jambe de bois[3]. Quant à Renart, il continue d'aller sur l'eau avec sa barque. Il pilote avec une grande habileté et descend la rivière rapidement, lorsque, regardant vers la rive, il

A terre molt bel et molt gent.
Hersens s'en ist hastivement,
S'a Renart a Dieu comandé,
N'a riens a Ysengrin mandé[a],
Qui estoit ens ou piege pris.
Durement estoit entrepris.
Pris fu[b] Ysengrins tot sans faille
Ou piege u durement travaille.
Molt est de son piet a malaise,
Nule riens ne voit qu'il li plaise.
Ensi fu[c] tot le jor entier,
Tant que ce vint a l'anuitier,
Que cius qui le piege ot tendu
Vint cele part col estendu.
O lui vinrent quatre vilain,
Cascuns un baston en sa main.
Bien cuident[d] avoir venison
Qu'il portassent en lor maison.
Le leu ont ou piege veü,
Li premiers l'a aperceü,
As autres dist : « Biau conpaignon,
Je cuic qu'aions un gaaignon,
Qui est dedens le piege pris. »
Dist li autres : « Tu as mespris,
Ains cui je que çou est un leus,
Foi que doi mes enfans andeus. »
Puis s'escrient tuit a un heu :
« Aha ! Aha ! Veés le leu ! »
Saciés grant poor puet avoir,
Mais ne s'en puet encor movoir.
Et cil s'en sont vers lui alé,
De son anui tot apresté.
Cascuns a son baston saisi
Si l'ont courcié[e] com anemi.
Tant l'ont bouté, tant l'ont sachié
Que il i a lassié le pié.
Fuiant s'en va, ne seit que faire.
Or li covient escace faire,
Autrement ne poroit aler.
Et Renars prent a devaler
A tot sa nef[f] molt durement,
Molt se demainne cointement[g],

aperçoit un paysan qui lui fait signe et lui dit : « Mon ami, dirigez ici votre barque, si vous voulez la vendre. — Sur ma tête je le jure, répond Renart, c'est bien volontiers que je la vendrai. — Dites-moi donc, très cher ami, pour quel prix vous me la céderez. — Par ma foi, dit Renart, vous allez le savoir : mais cessez de discutailler, car tous vos discours ne parviendraient pas à vous faire obtenir le moindre rabais[1]. Inutile de parler longtemps : par la foi que je dois à l'apôtre saint Pierre, cette barque sera à vous pour quatre chapons et qu'on n'en parle plus. » Le paysan lui répondit : « D'accord, je vais vous les donner bien volontiers, aussi gras que vous les souhaitez. Je ne dirai rien de plus. » Il se précipite chez lui, s'empare aussitôt de quatre chapons et va en toute hâte retrouver Renart. Il les lui donne aussitôt et celui-ci les soupèse[2]. C'étaient, je crois, des bêtes de qualité. Renart dit au paysan : « Je vous abandonne la barque, vous pouvez l'emmener ; pour moi, je repars sans attendre, mais auparavant je vais croquer ce chapon au croupion si jaune : il y a un moment que je n'ai pas mangé de viande. — Par ma foi, fait le paysan, je vous l'accorde ; vous en aurez moins à surveiller et vous pourrez, si vous le voulez, emporter les trois autres chez vous. Restez donc ici, moi, je m'en vais. » Il quitte les lieux.

Le paysan saute dans la barque, prend la godille et emmène l'embarcation. Quant à Renart, il est tout occupé à dévorer

Aval s'en va tot abrievé,
S'a vers la rive regardé,
Si voit un vilain qui l'acenne,
Qui li a dit : « Amis, ça mainne
Cele nef, se vendre la[a] veus. »
Et dist Renars : « Par mes cheveus,
Je la vendrai molt volenters.
- Or me dites, biaus amis chiers,
Por con bien vous le me donrois.
- Par foi, dist il, ja le saurois.
Mais n'alés ja plus bargignant,
Que n'en abateriés noient
Por riens que seüssiés retraire.
Longe fauble n'est preus a faire,
Foi que doi saint Piere l'apostre,
Por quatre capons sera vostre,
Si gardés que n'en parlés plus. »
Cius dist : « Ja n'i aura refus,
Mais molt volenters les aurois
Si cras come vous les vorrois.
Je n'en ferai[b] mie lonc plait. »
Tantost a son ostel s'en vait,
Quatre capons prent maintenant,
Puis vient arriere tot courant.
Renars les a tantost bailliez
Et Renars les a soufasciés ;
Si estoient il boin, ce cuit.
Au vilain a dit : « Je vous cuit
La nef, bien l'en poés mener,
Et je m'en vois sans demorer,
Mais ains mengerai cest capon
Qui si a jaune le crepon,
Que pieça de char ne menjai. »
Par foi, fait cilz, et je l'otroi.
Tant aurois vous mains a garder,
Et a l'ostel porrois porter,
Se vous volés, les autres trois.
Or remanés, que je m'en vois. »
Atant estoit d'iluec parti.
Li vilains en la nef sali,
Le gouvernal prent, si l'enmenne.
Et Renars[c] de menger se painne

le gros et gras chapon. Il met les trois autres sur son dos et sans plus attendre il s'en va : il avait su profiter d'une bonne aubaine, car il n'avait rien mangé de toute la journée et s'en trouvait épuisé.

Renart s'en alla au trot, emportant sur son dos les chapons. Fuyant à travers les terrains en friche, il ne cessa de cheminer toute la journée, jusqu'à la nuit. Alors il mangea, je crois, un des chapons pour son souper. Il était grand temps de trouver un endroit pour passer la nuit : regardant autour de lui, il aperçut tout droit au pied d'une montagne un arbre qui était un très beau pin entouré d'herbe verte. Il se dirigea de ce côté et une fois arrivé sur les lieux, il dormit jusqu'au matin, car il était épuisé. Il dormit jusqu'au jour et une fois réveillé, il se leva, se prépara et se plaça sous la protection de saint Gilles. Il se dirigea alors vers un village, persuadé de ne pas être reconnu ; à peine s'était-il mis en route qu'en regardant à proximité du village, dans une belle prairie, il aperçut Roonel[1] en quête d'une proie à dévorer. À cette vue il fut pris de panique, mais néanmoins il reprit confiance, sachant que jamais Roonel ne le reconnaîtrait, et il se dit que ses pouvoirs étaient bien limités s'il ne parvenait pas à lui faire du mal. Renart se dirigea vers lui à vive allure, ayant repris entièrement confiance et se disant qu'il n'imaginait pas que Roonel puisse lui jouer un mauvais tour.

Le capon qui eſt gras et gros.
Les autres trois miſt sor son dos,
Si s'en va, que plus n'i demeure.
Molt li avint bien a cele eure,
Que de tot le jor n'ot mengié
Et si ot il molt travillié.
Renars s'en va les grans trotons,
Sor son col porte les capons.
Fuiant s'en va par la gaſtine,
Treſtout le jour d'errer ne fine
Tant que il vint prés de la nuit.
Lors menja, ensi con je cuit,
Un de ses capons au souper.
Por çou qu'il ert tens d'oſteler,
Regarde parmi la chanpaigne.
Tot droit au pié d'une montaigne
Vit un bial pin qui d'aubre sert
Et par desous ert l'erbe vert.
Cele part drece son chemin.
La se dormi trusqu'a matin
Por le traval qu'il ot eü.
Tant se dormi que li jors fu.
Et quant ot dormi, si s'esvelle,
Si se lieve, si s'aparelle,
Si se comanda a saint Gile.
Atant s'en vient vers une vile.
Bien set que ja n'ert conneüs ;
Si con il[a] eſtoit esmeüs,
Desous la ville en un pré bel
Garda et si vit Roonel[b]
Qui aloit la querant sa proie.
Quant il le vit, si s'en esmoie,
Et nonporquant molt s'aficha :
Ja Rooniaus nel coniſtra
Et diſt molt a poi de pooir,
S'il ne li fait anui avoir.
Vers lui s'en va grant aleüre
Et molt durement s'aseüre
Et diſt que il ne cuide mie
Que cius li face vilonnie.
Et quant Rooniaus[c] l'a veü,
Ne l'a mie reconneü

Mais Roonel, en le voyant, ne l'a pas reconnu à cause de la couleur noire dont il s'était teint. S'imaginant avoir affaire au diable[1], il fit le signe de la croix et prit la fuite. Renart lui cria alors : « Revenez, par saint Leu, je suis une créature de Dieu. Ne vous enfuyez donc pas ainsi. » En l'entendant dire qu'il lui fait bon accueil, Roonel retourna sur ses pas tout en tremblant ; il n'était pas encore très assuré que celui-ci ne fût pas une créature maléfique. Il s'approcha de Renart, la tête basse et n'osant lui faire fête par crainte d'une trahison. Renart, loin d'être intimidé, devint volubile : « Mon ami, soyez le bienvenu ! Ne vous tourmentez pas ! Je suis une bonne créature, il faut que vous le sachiez, et vraiment je n'ai aucune mauvaise intention. » Le mâtin fut alors rassuré et tout doucement s'approcha de lui : « Seigneur, fait-il, que Celui qui créa le ciel et le firmament vous accorde sa protection. Je n'ai pas peur — je le jure sur Dieu — de ce que je pourrais voir, mais, par le Seigneur Dieu, jamais de ma vie je n'ai vu, où que ce soit, créature aussi laide que vous, j'en suis sûr. D'où venez-vous, par saint Martin, vous qui avez une fourrure noire ? — Par saint Simon, répondit Renart, je suis natif d'Amiens[2], mais toutes les richesses de l'endroit ne sont pas à moi. — D'Amiens, seigneur ? Comment vous appelez-vous ? — Seigneur, mon nom est Chufet[3]. Depuis le jour de mon baptême[4] c'est ainsi qu'on m'appelle.

Por le noir dont il tains estoit.
Cuide que li dïaubles soit,
Saigniez s'est et tournez en fuie.
Et Renars aprés li escrie :
« Venés arriere, por saint Leu,
Que je sui cose de par Dieu.
Ne vous en fuiés pas ensi. »
Et quant Rooniaus l'entendi
Que il li fait si bel sanblant,
Arriers retorna en tranblant,
N'ert pas encor bien asseür
Que cil ne fust de mal eür.
Vers lui va et baisse la teste,
Si ne li ose faire feste,
Que poor a d'estre trahis.
Renars ne fu pas esbahis,
Si li dist, ne s'est pas teüs :
« Amis, bien soiés vous venus.
Ne seiés pas si dehaitiés.
Bone chose sui, ce saciés,
Et si n'ai voir de nul mal cure. »
Li mastins lors si s'aseüre,
Tout souef se trait cele part.
« Sire, fait il, cius vous gart
Qui fist et ciel et firmament.
N'ai pas poor, se Diex m'ament,
Encor de chose que je voie.
Mais, se Damediex me doinst joie,
Onques ne vi si laide rien
Con vous estes, ce sai ge bien,
Ne en chemin ne hors chemin.
Dont estes vous[a], por saint Martin,
Qui si avés noir peliçon ? »
Et dist Renars : « Par saint Simon,
Sire, je sui nés a Amiens,
Mais tous li avoirs n'est pas miens.
- D'Amienz, sire ? Com avés non ?
- Sire, Chufet m'apele on.
Puis que fui de fons relevés[b]
Sui ge par ce non apelés.

— Seigneur, par saint Simon, je n'ai jamais entendu un tel nom et jamais connu quelqu'un qui porte ce nom. — C'est mon vrai nom, fait Renart, sachez bien que c'est la vérité. Mais dites-moi donc toute la vérité sans rien me cacher : comment vous appelez-vous, vous qui avez tant de prestance et d'élégance ? — Sur ma foi, répond-il, dans ce pays où je suis né on m'appelle Roonel. Mais par saint Denis, je dois m'en aller. — J'ai bien entendu parler de vous, de ce que vous faites et de ce que vous êtes. Je veux désormais être votre ami, et même votre ami très intime. Dites-moi donc, quel bon vent vous conduit, vous qui allez ainsi solitaire ? — Sur ma foi, sans mentir, répond Roonel, je suis à la recherche d'une proie : je le jure sur Dieu, la faim qui me tourmente me tord le ventre[1] ; je mangerais bien volontiers quelque chose, car depuis deux jours je n'ai rien avalé, ni fromage, ni viande, ni pain. — Assurément, par saint Germain, pourquoi vous tracassez-vous ainsi ? N'y a-t-il pas des raisins en abondance dans cette vigne qui est tout près d'ici ? En mangerez-vous, dites-moi ? — Assurément, dit Roonel, par saint Rémi, mais j'ai peur d'être obligé d'y laisser ma pelisse en y allant en manger, si le paysan gardien des vignes[2] — que le feu de l'enfer le dévore — survenait à ce moment-là. C'est pour cette raison que je ne veux pas y aller. — Tu ne dois pas parler ainsi, dit Renart, tu es vraiment un grand peureux. Jamais tu n'as eu

- Sire, fait il, par saint Symon,
N'oï mais parler de tel non,
Ne hom qui fust ensi nonmés.
- Ensi sui ge voir apelés,
Fait Renars, ce saciés de voir.
Mais or me dites dont le voir,
Si gardés que nel me celés,
Coment vous estes apelés
Qui si estes et gens et biaus ?
- Par foi, fait se il, Rooniaus
Sui apelés en cest païs.
Si sui de ci entor naïs.
Par saint Denis, en doi aler.
- Bien ai de vous oï parler
Et de vos fais et de vostre estre.
Des ore voel vos amis estre
Et vostre privés bien demainne.
Or me dites quels vens vous mainne,
Qui si alés sans conpaignie ?
- Par foi, ne vous mentirai mie,
Fait Rooniaus, je vois en proie,
Car se Damediex me doinst joie,
De la fain dont sui entechiés
Ai je tous les boiaus trenchiés ;
Si menjasse molt volentiers.
Ne menjai, deus jors a entiers,
Ne fromaige ne char ne pain.
- Voire, dist cius, par saint Germain,
De quoi es tu si esgarés ?
Dont n'a ci prés resins assés
En celle vigne prés de ci ?
En[a] menjeroies, ce me di ?
- Oïl, fait cil, par saint Remis.
Mais j'ai paor de mon pelis,
Il la me covenroit lassier
Se g'i aloie por mengier,
Se li vilains cui maus feus arde
I venoit qui les vignes garde.
Porçou ne voel pas la aler.
- Tu ne dois mie ensi parler,

quelque chose de commun avec Renart, qui était si vaillant[1] ; j'en suis persuadé, je le jure sur ma tête, puisque tu as peur du paysan. Viens avec moi, par saint Germain, tu n'as rien à craindre, même s'ils étaient sept ! Pour moi, le paysan n'a pas plus de force qu'un pet de lapin, lui et toute sa clique. Tu auras des raisins en abondance, quoi qu'on en dise, si tu veux suivre mon plan. — Par ma foi, fait Roonel, c'eſt ce que je vais faire, en me gardant bien de négliger ce que tu me dis : je vois bien que tu es animé de bonnes intentions. Va donc le premier, je te suivrai. »

Chufet et le mâtin se mettent alors en route. Une fois qu'ils sont entrés dans la vigne, Chufet voit le nœud coulant et le piège à bascule[2] que le vilain y avait inſtallé : il s'en réjouit en se disant qu'il veut bien être pendu s'il ne parvient pas par un moyen quelconque à y faire prendre Roonel. Continuant à avancer à très vive allure par un sentier, ils arrivent devant le nœud coulant, très bien amorcé au moyen d'un gros morceau de viande. C'eſt alors que Chufet lui lance son bobard : « Mon Dieu, quelle bonne aubaine ce serait pour quelqu'un qui pourrait en ce moment manger de la viande ! Maudit soit le mercredi, ainsi que le prêtre qui m'interdit la viande le mercredi ! Je n'en mangerai pas et c'eſt ce qui me chagrine. — Chufet, dit Roonel, sur ma foi, je vais en manger très volontiers. — Avance donc, mon très cher ami,

Fait se il, tu es trop couars.
Onques ne te fu riens Renars
Qui si eſtoit de son cors preus ;
Ice croi je bien, par mes eus,
Quant tu as poor dou vilain.
Vien ent o moi, par saint Germain,
Tu n'as garde, s'eſtoient set.
Vilain ne pris je pas un pet,
Lui ne toute sa poeſté.
Des resins auras a plenté,
A cui que il doie desplaire,
Se tu voes a mon consel faire.
- Par foi, fait Rooniaus, si ferai,
Ja le tuen consel ne lairai,
Que bien voi que por bien le fais.
Or va avant, g'irai aprés. »
  Atant[a] se metent an chemin,
Entre Chufet et le maſtin.
Dedens la vigne s'ont entré,
Ou li vilains avoit enté
Un plançon et un[b] trebuchet.
Chuffet le voit, grant joie en fet
Et diſt que encor puisse il pendre
Se il n'i fait Roonel prendre[c],
Se il onques puet esploitier.
Lors s'en vont parmi un sentier
Bone aleüre le troton,
Tant qu'il sont venu au plançon
Qui bien aparilliez eſtoit.
Grant piece de char i avoit.
Lors a Chuffet trait son eschar[d].
« Diex, fait il, qui or menjaſt char,
Molt par li fuſt bien avenu.
Mal soit li mercredis venu
Et li provoires autresi[e],
Qui me carcha le mercredi !
N'en mengerai, ce poise moi.
- Chuffet, diſt Rooniaus, par foi[f],
J'en mengerai molt volenters.
- Vien dont avant, biaus amis chers,

fait Chufet, il y en a un gros morceau. Que la malédiction tombe sur celui qui m'interdit la viande au point que je n'ose pas encore y goûter. » Roonel vient tout droit vers le nœud coulant, tout heureux de profiter, se dit-il, d'une telle aubaine. Alors Chufet lui dit : « Tu peux en manger jusqu'à en être complètement rassasié. » Roonel tout en lançant les dents met sa tête dans le nœud coulant, mais il ne va pas tarder à se rendre compte de sa sottise : le lacet le prend au cou et la branche auquel le lacet est accroché se détend ; voici Roonel pendu par le cou, bien mal lui en a pris ! Quand Chufet le voit pris au piège et bien pendu, il lui dit[1] : « Qu'est-ce là au nom de Dieu ? Cher compagnon, où allez-vous donc ? Cette viande, allez-vous me la laisser ? je n'en mange pas, je vous l'ai dit : je jeûne le mercredi. Descendez donc et mangez-la ! Vous me disiez que vous avez faim et pourtant vous ne voulez pas descendre ! Mais je vous vois pendu à cette branche comme on le fait pour les voleurs ! Ce n'est pas raisonnable de votre part et, sachez-le, cela vous sera reproché quand vous irez à la Cour du roi. On saura bien que vous avez été pendu et on dira, je le devine, que vous avez été pendu pour vol. Personne ne vous en croirait, si vous vouliez apporter un démenti à cette affirmation. Au nom de Dieu, parlez-nous, cher seigneur ! Pourquoi êtes-vous si orgueilleux, vous qui ne daignez pas nous adresser la parole ?

Fait Chuffez, grant piece en i a.
Dehait qui char nous devea,
Quant ore menger n'en oson. »
Rooniaus vint droit au plançon,
Qui molt liez et joians en fu.
Et dist bien li est avenu.
Lors dist Chuffet : « Mengier poés,
Tant que soiés bien soolés. »
Rooniaus a geté les dens,
Sa teste met au plançon ens,
Mais por tens se tenra por fol,
Car li las le prent par le col
Et li plançon est destendus.
Et Rooniaus remest pendus
Par le col, molt li est mal pris.
Quant Chuffet le vit entrepris
Et en haut le vit encroé,
« Qu'est ce la, fait il, de par Dé ?
Biaus conpains, et ou alés vous ?
Ceste char, le me lairois vous ?
Je n'en men jus pas, ce vous di,
Car je june au mercredi.
Venés jus et si la mengiés.
Vous dites que fain aviiés,
Et si ne volés pas descendre.
Mais vous voi a cel plançon pendre
En la maniere de larron.
Vous ne faites mie raison
Et saciés que blasme en arois,
Quant a la cort le roi venrois.
Vous serés bien reconneüs
Que vous avrés esté pendus.
Si dira on[a], bien le devin,
Que ça estez par larrecin,
Que vous avés esté pendus.
Si n'en seriez vous pas creüs,
Se vous en voliiés desdire.
Por Dieu parlés a nous, biau sire.
Por cui estez si orguillous,
Qui ne daigniés parler a nous ?

Ce n'eſt pas de vous que je pourrais attendre du secours face au paysan qui arrive en courant, si ce dernier venait me frapper. » Chufet voit alors venir le paysan qui devait surveiller les vignes. Ce dernier a très bien aperçu le chien pendu à la branche. Il descendit à toute allure le vallon, un bâton à la main et il était accompagné de trois paysans qui avaient en main une massue ou un bâton ; ils vinrent direċtement vers la branche où était pendu Roonel. En les voyant, Chufet, craignant fort d'être battu, prit aussitôt la fuite sans demander son reſte. Il dit au chien : « Je vais m'en aller, cher compagnon, et vous, vous reſterez ici pour surveiller les vignes : surveillez-les bien, que personne ne vienne y prendre ne serait-ce qu'un seul raisin. »

Alors Chufet s'enfuit, tout réjoui d'avoir dupé le mâtin qui ne manquerait pas d'être rossé. Les paysans, qui avaient vu Roonel pendu, arrivèrent alors aussitôt jusqu'à lui. Le premier leva son gourdin et lui porta sur l'arrière-train un coup qui faillit le tuer. Le second a ajuſté son coup pour le frapper, mais il manqua sa cible, Roonel ayant fait un bond quant il a vu venir le bâton. Le coup, porté avec une extrême énergie, tomba sur son compagnon. Les paysans, en prenant de très grandes précautions l'emportèrent[1] tout doucement chez lui et le mirent au lit : il lui fallut un mois entier pour se rétablir.

De vous n'avrai ge nul secors
Vers le vilain qui vient le cors,
Se il me venoit or ferir. »
Atant garde, si voit venir
Le vilain qui devoit garder
La vigne et vit bien lever
Le plançon u li chiens pendi.
Le grant val errant[a] descendi,
Tot un[b] baſton en sa main ;
O lui eſtoient troi vilain,
Cascuns tenoit maque u baſton.
Si sont venu droit au plançon.
Et quant Chuffet les a veüs,
Poor a grant d'eſtre batus,
Si s'en fuit toſt sans demorer.
Au chien diſt : « Je m'en voel aler,
Biaus conpains, et vous remanrois
Ci[c] et les vignes garderois.
Et gardés bien que nulz n'i vegne,
Que nes un des resins i pregne. »
Lors torne en fuie, molt eſt liés
Dou maſtin qui eſt engigniés,
Qui avra batue la pel.
Et cil vienent a Roonel,
Qui la l'avoient veü pendre.
A lui vienent sans plus atendre.
Li premiers[d] hauce le baſton,
Si l'a feru sus le crepon
Tel cop que peu ne l'a tué.
Li autres a son cop rué,
Sel cuide ferir mais il faut
Et Rooniaus a fait un saut
Quant il vit le baſton venir.
Li cops descent de grant aïr,
Que il avoit de fort enpaint.
Si a son conpaignon ataint.
Molt souef et molt belement
Si l'enporterent doucement,
A son oſtel si l'ont couchié,
De tout le mois ne fu haitiez[e].

Roonel, lorsqu'il put s'échapper, prit la fuite à travers les vignes, complètement affolé. Renart, caché dans une haie où il avait repéré un trou, éprouva une grande joie à voir comment le chien avait été rossé. Roonel, sans faire la moindre halte, je vous le jure, alla d'une traite à la Cour du roi. Arrivant dans le piteux état où l'avait mis la bastonnade, il tomba presque évanoui devant le roi et dit : « Sire, pitié, au nom de Dieu. Ne croyez pas que je plaisante ; je porte plainte devant vous contre un voyou qui, par une honteuse trahison, m'a fait pendre à une branche où quatre vilains m'ont assailli : ils m'ont tellement maltraité que j'en ai le corps tout meurtri et endolori ; ils ont bien failli me tuer. » Le lion se leva, tout frémissant de rage et de douleur. Il demanda à Roonel de lui dire qui était le responsable de ses malheurs. « Sire, dit Roonel, c'est Chufet ; tel est bien le nom qu'il m'a indiqué. Il porte une pelisse noire. — C'est un diable tout de noir vêtu, dit le lion, il n'est pas de nos contrées. Mais je te ferai obtenir vengeance, dans la mesure de mes moyens. » Aussitôt, sans perdre un seul instant, le roi fit proclamer publiquement son ordre : celui qui peut s'emparer de Chufet doit le faire venir à la Cour[1].

Nous allons maintenant quitter la Cour pour revenir à Renart, qui était caché dans la haie, très heureux d'avoir fait

Rooniaus, quant il s'eschapa,
Parmi les vignes fuiant va
Molt durement et molt s'esmaie.
Et Renars est en une haie,
Ou il avoit un treu veü[a].
Voit le chien qui fu si batu,
Si en a molt grant joie eüe.
Rooniaus n'i fist arestue
Ne ça ne la, foi que vous doi,
Tant qu'il vint a la cort le roi.
Trestot ensi mal atornés,
Devant le roi cheï pasmés
Et dist : « Sire, merci, por Deu.
Si ne le tenés mie a geu,
Je me plaing a vous d'un larron
Qui m'a fait pendre a un plançon,
Par traïson, par fausseté,
U quatre vilain m'ont beté
Et si m'ont si mal atorné
Que tous les rains en ai enflés,
A poi que n'ai esté tués. »
Li lïons est en piés levés,
D'ire et de maltalent fremie.
Si dist Roonial que il die
Qui c'est qui ce mal li a fet ;
« Sire, fait il, ç'a fait Chufet,
Ensi me dist qu'il avoit non.
Vestu a un noir peliçon.
- Noir dïauble, dist li lïons,
Il n'est pas de nos regïons,
Mais toutesvoies t'en ferai
Tel justice con je porrai. »
Tantost[b] et sans point demorer,
A fait li rois son ban crier,
Qui ce Chufel porra tenir[c],
Que il[d] le face a cort venir.
De la cort ici le lairons
Et a Renars retournerons,
Qui est en la haie muciés.
Molt fu ses cuers joians et liés
Por le mastin dan Roonel
Cui il a fait batre la pel
As quatre vilains anemis[e].
Lors se rest a la voie mis

rosser maître Roonel le mâtin par quatre vilains qui lui voulaient du mal. Il reprit alors sa route et chemina jusqu'à la tombée du jour ; il entra alors dans une forêt, ce qui le rassura quelque peu. Il chemina, sans s'arrêter, à travers la forêt à vive allure jusqu'à la nuit noire, redoutant fort de rencontrer Roonel. Regardant alors autour de lui, il vit un ormeau très feuillu, au pied duquel il y avait une belle herbe haute de trois pieds. Il vint jusqu'à l'arbre à toute allure, mais je ne dois pas oublier de dire qu'il trouva là un nid de pie avec quatre œufs à l'intérieur[1]. Renart s'allonga à cet endroit sur le dos, sans plus attendre. Voici qu'arrive l'écureuil tout seul, allant droit au nid où il savait qu'étaient les œufs ; il avait l'intention de les manger, car il avait grand besoin de nourriture. Il vit Renart et aussitôt il le salua, tout en tremblant de peur, avec ces mots : « Que la nuit soit bonne pour vous ! » mais il aurait préféré se trouver ailleurs. Renart lui répondit sans cligner de l'œil : « Que Dieu te protège, écureuil ! Que cherches-tu par ici ? Tu agis bien à la légère. Viens plutôt ici te reposer près de moi. Je veux te demander des nouvelles, et si tu en connais, tu me les diras. » L'écureuil lui répondit : « Assurément, seigneur, si j'en connais, c'est très volontiers que je vous les dirai. » Alors il s'assied près de Renart ; ce dernier le prend par la main et lui dit : « Mon ami, dis-moi donc la vérité : dis-moi si tu connais une maison

Et erre toute la journee,
Tant que ce vint a la vespree
Qu'en une forest est entrés.
Or fu auques asseürés ;
Parmi la forest chemina
Que onques ne s'i aresta,
Ains erre molt grant aleüre
De ci que a la nuit obscure ;
Molt se doute de Roonel.
Atant garde, vit un ormel
Et si fu molt tres bien fuellu,
Et bele herbe de desous fu ;
L'erbe fu haute de trois piés.
La s'en vint trestout eslassiés ;
Mais ce ne voel oublier mie,
Iluec trova un nit de pie
Ou il avoit encor quatre oés.
La s'est couchiés Renars envers,
Que il n'i a plus atendu.
Atant e vous tot seul venu
L'escuiruel qui tout droit venoit
Au nit ou il les oés savoit.
Tous quatre les voloit mengier
Car il en avoit grant mestier.
Et vit Renart qui se gisoit.
Ausi tost con il l'aperçoit,
Le salue tous poerous
Et dist : « Bone nuit aiés vous ! »
Mais il vosist k'il fust ailleurs.
Et Renars li respondi leurs
Et dist : « Diex te saut escurel !
Et il ne clignoit pas de l'uel.
Et que vas tu ici querant ?
Fait Renars, tu vas folement.
Vien toi[a] o moi ci reposer.
Noveles te voel demander.
Se tu les ses, si les me di. »
Li escuireus li respondi :
« Certes, sire, se je les sai,
Molt volentiers les vous dirai. »
Atant s'est delés lui assis.
Et Renars l'a par la main pris.
« Amis, fait il, or me di voir,
Se tu ses aprés un manoir

où je pourrais trouver de quoi manger. Je n'ai pas mangé depuis longtemps, et comme je viens d'un pays étranger, je ne sais pas où trouver ma nourriture, car je ne sais pas où il faut aller. Dis-moi donc où je pourrai trouver un coq, une poule ou un chapon au croupion rebondi. — Seigneur, répond l'écureuil, je crois, et même j'en suis sûr, je l'atteste par Dieu, que vous avez de la chance : je connais la maison d'un moine[1] tout près d'ici dans la forêt, et dans cette maison il y a des chapons et plus de trente poules. En outre je sais bien par où on doit entrer. Sans mentir, c'est volontiers que je vous y conduirai, si vous voulez bien venir avec moi. » À ces mots Renart éprouva une grande joie. Passant un bras autour du cou de l'écureuil, il lui dit : « Vous êtes mon ami intime. Pour moi vous allez faire des prouesses ! Nous serons, vous et moi, bons amis. Allons donc à la maison des moines : ce sont des faux-jetons qui ont tout en abondance ! »

Renart se mit alors en route, accompagné de l'écureuil. Ils parvinrent sans s'arrêter à la maison qui était entourée de murs très hauts et très solides. Dans l'un des murs il y avait un trou que l'animal roux[2] connaissait fort bien. Ils parvinrent au trou et l'écureuil entra le premier, suivi par Renart. Ils entrent sans problème, mais ils ne rebouchent pas le trou et se dirigent directement vers le poulailler ; Renart commence à dresser

Ou je trovasse que mengier.
Je ne menjai des avant hier ;
Si fui nés en estraigne terre
Ne ne sai u vïande querre,
Car ne sai u puisse torner.
Or me di u porai trover
Cok ne geline ne chapon
Qui soit cras desus le crepon.
- Sire[a], fait soi li escuiruelz,
Je cuic et croi, si m'aït Diex,
Que bien vous en est avenu,
Car la maison a un rendu
Sai ge en la forest ci prés
Que il a des capons adés
Et des gelines plus de trente.
Si sai bien par u on i entre.
Bien vous i menrai sans mentir,
Se avoec moi volés venir. »
Quant Renars l'ot, si ot grant joie.
Un de ses bras au col li ploie
Et dist : « Vous estes mes acointes.
Pour moi vous ferés encor cointes !
Moi et vous bon ami serons.
Or en alons a la maison
Qui est a ces faus moiniaus ;
Assés i font de lor aviaus. »
Lors se mest Renars a la voie[b]
Et li escuirelz le convoie.
Ne se sont pas aresteü
Tant qu'a la maison sont venu,
Qui bien estoit close de mur,
Si estoient molt fort et dur.
En la paroit un trou avoit,
Que li rous[c] molt bien i savoit.
Au trou en sont venu atant,
Li rous i entre tout avant
Et puis Renars. Bien sont passé,
Mais n'ont pas le tro estopé.
Si s'en vont droit au gelinier.
Renars comence a esrallier
S'il oroit riens qui li desplaise.
Li rous ouevre l'uis de la haise

l'oreille pour vérifier s'il n'entendrait pas quelque bruit fâcheux. L'écureuil ouvre le portillon qui était fermé par une petite barre[1] et ils entrent aussitôt sans un bruit, sans un cri. Renart s'est emparé d'un chapon bien gros et bien gras et le dévore immédiatement. L'écureuil glouton lui montre alors l'endroit où se trouvaient les poules qui couvaient ; sous l'une d'elles il y avait vingt œufs dont il s'empare pour son usage personnel : l'un après l'autre il les gobe jusqu'au dernier, tandis que Renart dévore son chapon. Voici qu'un serviteur s'était levé pour uriner[2]. Entendant Renart qui rongeait les os, il tendit l'oreille pour écouter. D'un bond il se précipita pour boucher le trou, car il avait bien compris qu'il s'agissait de Renart le goupil. Sans perdre un instant il revint sur ses pas. « Debout, allons, fait-il, seigneurs barons, il y a une bête, goupil ou blaireau, enfermé avec nos chapons. Debout, vite ! Allons lui caresser l'échine à coups de bâton. » Tous se sont alors déplacés pour venir jusqu'au poulailler, un gourdin à la main. Ils ouvrent tout grand la porte. Celui qui tenait une torche passe le premier et voit Renart qui était noir comme une mûre. C'est alors que ce dernier se précipite comme s'il voulait s'emparer de lui. Le moine, sans attendre Renart, laisse tomber à terre sa torche et aussitôt referme la petite porte, puis il s'écrie : « À l'aide ! À l'aide ! Ma bonne dame Sainte Marie, aidez-moi et venez à mon secours. J'ai failli être tué ;

Qui fu fermés a un laidon.
Si entrerent ens a bandon.
Onques n'i ot noise ne cri.
Renars a un capon saisi
Qui molt estoit et gros et gras.
Si le menja ensi le pas.
Li glous li conmence a mostrer
Ou vit les gelines couver[a].
De sous une i avoit[b] vint oés
Qu'il a retenus a son oés.
Ses hume que nul n'en laissa,
L'un aprés l'autre les huma,
Et Renars menja son chapon.
Atant estes vous un garçon
Qui se fu levés au pissier.
Si a oï Renart rungier,
Si orilla et escouta.
Saut avant, le trau estopa.
Bien sot et en fu avertis
Que ce fu Renars li houpis.
Arriere s'en est retornés,
Que il n'i est point demorés.
« Or sus[c], fait il, signor baron,
Que ne ça houpil u tesson
Est avoec nous chapons enclos.
Or tost, si li batons les os. »
Atant s'en sont tuit retorné[d],
Au gelinier en sont alé,
Cascuns un baston en sa main.
L'huis ont ouvert trestout de plain.
Li uns qui un tortis tenoit
Passe premiers, garde, si voit
Renart qui fu noirs come meure.
Et Renars tantost li cort seure
Ausi con si le volsist prendre.
Et cil qui ne le volt atendre
Lait le tortis cheoir a terre,
Tot maintenant le guichet serre,
Puis s'escria : « Aïe ! Aïe !
Douce dame sainte Marie,
Aidiés moi, si me secourés.
A poi que n'ai esté tués.

ce n'eſt pas un goupil, mais un diable[1]. Ne croyez pas que je l'invente, dès qu'il m'a vu, il s'eſt précipité sur moi sans dire un mot. Il allait m'étrangler, je ne mens pas, mais dès que je l'ai vu venir, je me suis échappé et j'ai très bien refermé la porte. Jamais de ma vie je n'ai vu pareille bête. » Aussitôt le prêtre se réveille et se lève sans perdre une seconde. Clercs et chapelains ont tous dans leurs mains de saintes reliques et le prêtre, prenant l'étole, la passe sans tarder autour de son cou ; ainsi parés, ils se mettent en route. Maintenant Renart eſt dans une bien mauvaise situation. Ils avancent derrière le porteur de la croix en chantant à très haute voix ; telle eſt la vérité sur le cortège qui arrive. Marchant à vive allure, ils s'engouffrent tous comme un seul homme à l'intérieur. Aussitôt l'écureuil prend la fuite[2], abandonnant Renart. Le prêtre s'avance et il voit Renart debout qui tente de se cacher dans un coin. Ce dernier, en voyant venir le prêtre, ne peut s'empêcher de se précipiter sur lui. Mais le prêtre ne perd pas la tête : il prend son étole et la passe autour du cou de Renart, puis il le tire hors du bâtiment et se met à le traîner dans la cour comme on le fait pour un voleur. Aussitôt un paysan accourt, une massue à la main et en voyant Renart, il le menace d'un mauvais sort ; il ajuſte son coup et lève la massue, s'imaginant le frapper sur le dos, mais Renart, qui craint fort pour ses os et considère qu'il eſt perdu, fait un

N'eſt pas houpil, ains eſt dïable,
Et si nel tenés pas a fauble,
Tout maintenant con il me vit,
Si m'acorut que mot ne diſt.
Eſtranglé m'eüſt sans mentir,
Mais si toſt con jel vi venir
Vers moi, et je m'en retornai
Et molt trés bien l'huis refermai.
Onques mais ne vi tele beſte. »
Tantoſt s'eſt esvillés li preſtre.
Li preſtrez[a] se leva errant,
Qu'il n'i fiſt nul delaiement.
N'i remeſt[b] clerc ne capelain
Qui n'ait saintuaire en sa main.
Et li preſtre l'eſtole priſt,
Maintenant a son col la miſt.
Si s'en sont a la voie mis.
Or eſt Renars en trop mal pris.
Chantant s'en vont molt hautement
Et si portent la crois devant ;
Ensi s'en vont, ne doutés pas.
Avant vinrent plus que le pas,
Si entrent ens en une hie.
Maintenant eſt tornés en fuie
Li rous[c], si a Renart lassié.
Et li preſtres s'eſt avancié,
Si[d] a veü treſtout debout
Renart qui en un angle crout.
Quant il vit le preſtre venir,
Lors ne se pot plus atenir
Que encontre lui ne veniſt.
Li preſtres l'eſtole saisiſt,
Qui ne se tint mie por fol.
Renart enlace par le col,
Si le met hors de la maison ;
Tout autresi conme un larron
Le va traïnant par la cort.
Maintenant un vilain acort,
Qui en sa main tint une mace.
Quant voit Renart, si le manace
Qu'il li fera eſtre a malaise ;
Hauce son coup, la mace entoise,

bond de côté par peur du paysan. Ce dernier frappe le prêtre à la main, l'obligeant ainsi à lâcher son étole. Renart en profite pour prendre la fuite en emportant l'étole du prêtre. Il ne cherche ni grande porte ni petite porte, mais il s'enfuit en passant par le trou. À l'extérieur, il trouve l'écureuil, son compagnon, qui l'attendait, en train de pleurer ; il s'était dit qu'il ne bougerait pas avant d'avoir retrouvé son compagnon retenu prisonnier à l'intérieur.

C'eſt dans ces conditions que l'écureuil donnait libre cours à son chagrin. Renart, sorti du trou par lequel il était entré, dès qu'il vit l'écureuil, lui demanda pourquoi il pleurait. « Pourquoi je pleure ? C'eſt que j'ai été pris de panique à cause de vous ; vous avez failli être tué et j'ai bien cru que vous étiez mort. — Ne vous tracassez donc plus, répondit Renart. Je les ai davantage volés qu'ils ne m'ont dépouillé : regardez cette étole que j'ai en main ; c'eſt avec cela qu'ils voulaient m'étrangler[1], mais j'ai réussi à leur échapper et ils ne m'ont pas fait beaucoup de mal. Mais allons donc un peu plus loin et reposons-nous dans cet endroit tranquille : c'eſt bien le moment de le faire. — Par ma foi, je suis d'accord. » Tous deux reprirent la route et s'en perdre de temps ils allèrent s'inſtaller pour la nuit sur un chêne. Ils y dormirent, je vous l'affirme, jusqu'au lever du jour ; quand ce fut vraiment le plein jour[2], ils se mirent à se préparer

Ferir le cuide[a] sour le dos.
Et Renars molt doute ses os,
Et molt se sent a mal bailli.
Si eſt de l'autre part sailli,
Que poor avoit dou vilain.
Et cil fiert[b] le preſtre en la main,
Que l'eſtole li fiſt lassier.
Et Renars se miſt au frapier
Et avoec soi l'eſtole emporte.
Et si n'i quiſt ne huis ne porte,
Par le pertruis[c] s'en va courant.
Dehors trova le rous plorant,
Son conpaignon qui l'atendoit.
Dit avoit qu'il ne se movroit,
De ci c'avroit son conpaignon
Qui leians eſtoit en prison.
    Ensi menoit li rous son duel.
Renars s'en iſt par le bouel,
Par la ou il entrés i fu.
Si toſt com a le rous veü,
Si li diſt : « Por quoi plorés vous ?
-Por coi je pleure ? Fait li rous,
Por vous ai eſté esfraés,
A poi n'avés eſté tués.
Bien cuidai que mors i fussiés. »
Fait Renars : « Ne vos esmaiés !
Plus ai del lor qu'il n'ont del mien.
Vés ci l'eſtole que je tieng,
Dont me voloient eſtrangler.
Mais bien me soi d'iaus escaper,
Que ne m'ont fait gaires de mal.
Mais or en alons la aval,
En cel requoi nous reposons,
Il en eſt bien tens et saisons.
- Par foi, fait li rous, je l'otroi. »
Au chemin s'en revont andoi,
N'ont demoré ne delaié.
Sor un chaisne se sont couchié,
Si ont dormi, je le vous di[d],
De ci que il lor esclarci.
Quant li jors fu et biaus et cler,
Si se prisent a atorner[e].

et en un instant ils furent habillés. L'écureuil s'adressa alors à Renart : « Par saint Simon, je ne connais pas encore votre nom ; si vous le voulez bien, vous allez me le dire. — On m'appelle Chufet, répondit Renart, et je suis votre cousin germain. Mais allons nous laver les mains à ce cours d'eau que je vois là-bas. » Ils montèrent sur leurs bons chevaux rapides et arrivèrent rapidement à la rivière ; ils se lavèrent les mains et le visage[1], puis Renart dit : « Mon très cher ami, il est maintenant grand temps d'aller à la recherche de notre nourriture. — Tout à fait d'accord, répondit l'écureuil, que Dieu veuille nous conduire à bon port. » Alors nos deux jeunes gens montent à cheval et partent en chasse. Ils chevauchèrent toute la journée, sans s'arrêter une seule fois, jusqu'à la tombée de la nuit. Allant au pas et non en courant, ils explorèrent tout le pays à la recherche de nourriture, mais ils ne trouvèrent rien à se mettre sous la dent. Renart bâillait à se décrocher la mâchoire, persuadé qu'il allait mourir de faim. Renart et l'écureuil allèrent se coucher pour la nuit sans avoir ni mangé ni bu, mais, sachez-le, ils eurent un repos agité, car la faim les tourmentait et les accablait au point qu'ils faillirent manger leurs mains. Renart se mit à réfléchir et il se dit que c'était d'une extraordinaire naïveté de sa part de ne pas manger l'écureuil, tant les diables l'ont attaché à lui. Mieux vaut manger l'écureuil tout cru plutôt que mourir de faim ! C'est pure folie, se dit Renart, alors qu'il sent l'écureuil là tout près de

Tost furent vestu et cauchié.
Li rous a Renart araisnié,
Si li a dit : « Par saint Simon,
Encor ne sai ge vostre non.
Vous le me dirois se volés. »
Dist Renars : « Chuffés sui clamés,
Et tu es mes cousins germains.
Mais en alons laver nos mains
A cele ewe qu'est la aval. »
Cascuns monte sor son cheval
Que il avoit bon et courant.
Vinrent a l'ewe maintenant,
Lors mains laverent et lor vis.
Lors dist Renars : « Biaus dous amis,
Il est huimais molt bien saison
D'aler querre no garison. »
Et dist li rous : « Bien m'i acort,
Et Diex nous amaint a bon port. »
Lors monterent li bachelier
Andui por en porcas aler.
Si chevalchent sans demoree
Toute jor dusqu'a l'avespree.
Le passet vont non pas corant,
Par tout vont[a] vitaille querant.
Ne truevent[b] riens nee qui vaille,
Et Renars durement baaille,
Qui bien cuidoit de fain morir.
La nuit se sont alé gesir
Qui ne burent ne ne mengierent.
Saciés que poi i reposerent.
Renars et li rous sont couchié[c],
Molt sont dolant, molt sont irié,
Que tant les a grevés li fains
Qu'a poi ne manjuent lor mains.
Renars a porpenser s'est pris[d]
Et dist que molt est fox naïs
Quant il ne menjue le rous,
Diauble l'ont fait si amorous.
Mielz vient menjut le rous sans cuire
Que il ensi de fain se muire.
Folie est a son escïent
Quant il si prés de lui le sent

lui, de se laisser mourir de faim. S'approchant alors de lui, il le tire par la queue et manque la lui arracher. Lorsqu'il se sent blessé, l'écureuil se lève d'un bond : il sait bien que le responsable eſt Chufet. « Compagnon, dit-il, que fais-tu ? Veux-tu me couper la queue ? — Pas du tout, fait Chufet, au contraire je veux te manger ; je n'en peux plus et mieux vaut que tu sois le seul à mourir plutôt que nous mourrions tous deux de faim. » L'écureuil tremble de peur, croyant être arrivé à son dernier moment et il redoute très fort de mourir. « Chufet, dit-il, c'eſt du brigandage ; vous étiez mon cousin, mais je conſtate que les liens de parenté n'ont plus aucune valeur. — Sur ma foi, ils n'ont plus la moindre valeur, répond Chufet, et à partir de maintenant votre vie eſt terminée. — Je me mets entre les mains de Dieu, répond l'écureuil, de Dieu notre créateur à tous. Cela n'arrivera pas, si telle eſt sa volonté. »

Renart tient entre ses dents la queue de Roussel, mais ce dernier n'apprécie pas du tout et chacun tire de son côté. Quand Renart voit qu'il a échoué et qu'il ne pourra pas l'approcher, il entre dans une telle fureur qu'il tire sur la queue de l'écureuil et l'écorche sur toute sa longueur. Roussel eut beaucoup de mal à s'échapper : il s'enfuit à toute allure en disant qu'il irait sans tarder se plaindre auprès du roi. Toute la nuit et le lendemain de l'aube jusqu'à la fin de l'après-midi, il courut et finit par arriver à la Cour. Dès qu'il vit le roi,

Se il de fain morir se lait[a].
A itant vers le rous se trait,
Si le saiche parmi la queue
Par poi que il ne li desnoe.
Li esciurués se sent bleciés,
Tot maintenant sali en piés
Et seit bien que ce fu Chuffet.
« Conpains, fait il, qu'es ce que fais ?
Voés me tu la queue trenchier ?
- Nenil, ançois te voel mengier[b],
Fait Chufés, ne puis endurer
Et mielz te vient tot sol finer
Que de fain morisson ensanble. »
Li escuirués de paor tranble ;
Arivés cuide eſtre a mal port,
Car molt a grant poor de mort.
« Chufet, fait il, c'eſt larrecins.
Ja eſtiiés vous mes cousins,
Mais bien voi li parentés faut.
- Par foi, fait Chufet, riens ne vaut !
Ne vivrés plus hui[c] en avant. »
Diſt li rous : « A Dieu me conmant,
Qui treſtous nous fiſt et forma.
Ja se Dieu plaiſt, çou n'avenra. »
Renars tient la queue Roussel
As dens, ne l'en fu mie bel ;
Il saiche et Renars ausin.
Et quant voit que il a fali,
Que ne le poroit aprochier,
Lors se conmence a aïrier.
Lors l'a de tel aïr sachié
Que tot li avoit escorchié[d].
Roussiaus s'en escape a grant paine ;
Fuiant s'en va a grant alaine
Et diſt qu'il s'en ira clamer
Au roi tantoſt sans demorer.
Treſtote la nuit espouronne
Et l'endemain deci a nonne
Que il eſt a la cort venu.
Si toſt con le roy a veü,

il se laissa tomber à ses pieds en disant : « Sire, écoutez-moi ; au nom de Dieu, prêtez donc attention à ce que je vais dire. » Le roi fut extrêmement chagriné de voir pleurer Roussel, il faut que vous le sachiez, et il fut pris d'une grande pitié pour lui. « Mon ami, dit-il, vous pouvez parler : vous serez écouté attentivement. — Sire, dit-il, je porte plainte auprès de vous contre Chufet mon cousin germain. Il se disait mon cousin, mais tout récemment il a voulu me dévorer et m'a maltraité la queue de telle façon que plus jamais elle ne retrouvera son état normal ; voila ce qui m'attriste et m'afflige. Il est vêtu d'une pelisse noire, mais c'est un sale traître. » Roonel se leva alors d'un bond et dit : « Sire, il n'est pas convenable qu'il maltraite ainsi vos hommes. Il s'en est pris à Roussel et à moi. » À ces mots voici que se présente Isengrin, venu pour porter plainte lui aussi ; désormais il va être dur d'arrêter la propagation de l'incendie[1] ! Isengrin s'imaginait trouver Chufet à la Cour, c'est pourquoi il était venu avec son pied en bois, ayant perdu le sien dans le piège. Quand il entendit Roussel et Roonel qui n'avaient pas peur de porter plainte auprès du roi contre Chufet qui les avait tant maltraités, il vint directement devant le roi, se mit à genoux et tout en lui baignant les pieds de ses larmes[2], il déclara : « Sire, au nom de Dieu, ayez pitié de moi ! Je viens ici déposer une plainte pour la perte de mon pied. Je vous en supplie, rendez-moi justice conformément à l'avis de

Si se lait a ses piés cheïr.
« Sire, fait il, fai moi oïr,
Por Dieu, car m'entent a parler. »
Quant li rois vit Rossel plorer,
Molt li anuie, ce saciés,
Si l'en est prise grant pitiés[a]
Et dist : « Amis, dire poés
Que vous serés bien escoutés.
- Sire, fait il, a vous me claing
De Chufet mon cousin germain.
Mon cousin dist que il estoit,
Mais ersoir mengier me voloit
Et si m'a ma queue[b] atornee
Que jamais ne sera sanee,
Dont j'ai mon cuer dolant et noir
Qu'a vestu un peliçon noir,
Mais felon cuer a et puant[c]. »
Atant saut Rooniaus avant,
Si dist : « Sire, ce n'est pas gent
Que si demaine vostre gent[d].
Moi et le rous il a tenu. »
A icest mot ez vous venu
Ysengrin qui se revient plaindre ;
Or est li feus maus a estaindre !
Bien[e] cuidoit que Chufet i fust,
Si aporta un pié de fust ;
Au piege avoit le sien perdu.
Et quant Rossel a entendu
Et Roonel qui[f] sans cremor
Font de Chufet au roi clamor,
Qui tant de maus fait lor avoit,
Cele part est venu tout droit,
Devant le roi s'agenoilla,
De larmes ses piés li moulla
Et dist : « Sire, por Dieu merci.
A vous me vieng clamer ici
De mon pié que on m'a toloit.
Si vous pri que m'en faciez droit
Conme vostre cors jugera. »
Ysengrin li rois esgarda

votre Cour. » Le roi regarda Isengrin et vit qu'il avait perdu un pied. La vue de ce pied mutilé le remplit de douleur et de colère ; il se leva et dressant sa queue, il en fouetta l'air avec tant de rage[1] que tout le palais se mit à résonner ! Il dit alors au connétable : « Seigneur, où eﬆ donc votre pied ? Vous êtes en piteux état ! Dites-moi pourquoi vous l'avez perdu : le responsable de ce méfait, si l'on peut mettre la main sur lui, ne pourra en aucun cas échapper au bûcher ou à la pendaison. Même en échange de la France entière, jamais je ne renoncerai à me venger de lui et à lui infliger, dès qu'il comparaîtra, la punition décidée par la Cour.

— Sire, dit Isengrin, je vous en conjure au nom de Dieu, voyez la siniﬆre plaisanterie dont je suis victime. Chufet m'a mis dans un tel état que plus jamais personne n'aura de considération pour moi. Mais, par ma foi, il y a bien pis encore : il a pris ma femme devant moi, et sous mes yeux il a fait de moi un mari cocu en la sautant[2]. Il n'eﬆ pas convenable de votre part de laisser vivre ce diable qui maltraite ainsi vos barons. Par la foi que je porte à Dieu et à tous les noms sous lesquels on l'invoque, il devrait bien être exterminé. » Le roi se leva alors, et sous le coup de la colère, il se mit à rire jaune, puis il regarda tout autour de lui ; il repéra Tibert le chat : noyé dans la foule, il ne perdait pas un mot des plaintes des autres. « Tibert, dit le roi, approchez ; pour mettre fin à cette sale affaire,

Et vit qu'il ot le pié perdu.
Si en fu molt fort esperdu
Et en fu dolans et iriés
Por son pié qui ert retaillié.
Puis se lieve, sa queue dresce,
Si se debat par tel deﬆrece
Que tout li palais en resonne.
Le conneﬆable en araisonne :
« Sire, ou eﬆ, fait il, voﬆre pié ?
Malement eﬆes atirié.
Dites moi por quoi le perdiﬆes,
Car icius ne sera ja quites
S'il eﬆ nulz qui le puisse prendre
Que ne le face ardoir u pendre.
N'en prendroie pas toute France
Que je n'en face la venjance,
Si toﬆ conme venus sera,
Tel con ma cors esgardera.
- Sire, diﬆ Ysengrins, pour Dieu,
Veés con ci a malvais jeu.
Par Chufet sui si atornés
Que jamais n'iere honerés.
Encor fiﬆ il pis, par ma foi :
Ma feme croissi devant moi
Et voiant mes[a] iels me coupa,
Et le tro ma feme eﬆoupa.
Cou n'eﬆ cose pas convenable
Que lassiez vivre[b] ceﬆ dïauble
Qui si atorne vos barons.
Foi que doi a Dieu et ses nons,
Il deüst[c] bien eﬆre afinés. »
Lors s'eﬆ li rois en piés levés,
Par grant maltalent et par ire
Conmença un petit a rire,
Puis regarda tot entor lui,
Si a Tyebert le cat coisi,
Qui entre les autres eﬆoit ;
Le clamor des autres ooit.
« Tyebers, fait il, avant venés,
Ceﬆe bataille afinés.

il ne vous reste plus qu'à aller chercher Chufet. Où qu'il se trouve, vous devez le ramener et malheur à vous si je vous vois revenir sans lui. » Quand il entendit les paroles du roi, Tibert accourut auprès de lui, tout en jouant de sa queue[1] ; il n'était pas du tout intimidé. « Sire, dit-il, c'est très volontiers que je vais exécuter vos ordres. Si je le trouve, je le ramènerai, à condition toutefois qu'il veuille bien me suivre pour venir à la Cour. » Tibert ordonne que l'on prépare immédiatement son palefroi : il ne veut pas rester une seconde de plus et il cherchera Chufet pendant deux mois entiers s'il le faut, par les chemins et les sentiers, à travers les champs, les forêts et les prés, plutôt que de ne pas exécuter la mission qu'on lui a confiée. Ses ordres sont exécutés et le singe, qui ne rougit pas d'être à son service, lui amène sa monture qu'il enfourche aussitôt. Tibert prend congé et quitte la Cour, mais je lui conseillerais de se tenir sur ses gardes : si Renart peut le tenir, il ne pourra que revenir tout honteux.

Tibert s'en va à vive allure ; il a la contenance d'un noble baron. Sans faire un seul arrêt, il chemine à travers la forêt durant toute la journée, mais il est extrêmement inquiet, car il n'a aucune certitude sur le pays ou l'endroit où il pourrait chercher et trouver Chufet, à moins de tomber sur lui par hasard. Toute la journée il va l'amble, demandant à tous ceux qu'il rencontre s'ils peuvent lui donner un renseignement, et ceux-ci estiment qu'il n'est pas très avisé. Jusqu'à la fin de l'après-midi,

Aler[a] vous convient Chufet querre.
Ja ne sera en cele terre
Que nel vous coviegne amener
U mal vous verrai retourner
Se vous en retornés sans lui. »
Et Tyebers le roi entendi,
A lui en vient molt tost corant,
De sa queue se va jouant.
Ne fu pas trop espoenté.
« Sire, la vostre volenté,
Fait il, molt volenters ferai.
Se je le truis, je l'amenrai,
Se por moi voet venir a cort. »
Lors conmande c'on l'en atort
Son palefroi sans demorer
Car il ne voet plus arester,
Ains le querra deus mois entiers
Et par chemins et par sentiers,
Par plains, par bos et par herbages[b],
Qu'il ne furnisse son message.
Fait fu quant il[c] l'ot conmandé ;
Li synges li a amené,
Qui de lui servir n'ot pas honte.
Atant Tyeberz maintenant monte.
Congiet prent et de cort se part,
Mais je loc bien que il se gart,
Que se Renars le puet tenir,
N'en porra sans honte venir.
Tyeberz s'en va a esperon,
Molt a en lui noble baron.
Parmi la forest s'achemine,
Trestot le jor d'errer ne fine,
Mais il a le cuer mat et vain
De çou qu'il n'est mie certains
En quel païs ne en quel terre
On le puisse trover ne querre,
S'il nel trueve par aventure.
Toute jour s'en va l'anbleüre,
A cascun demande qu'il voit
Se riens a dire on savoit,

il chemine aussi bien à travers plaines qu'à travers bois. Il sort de la forêt pour entrer dans une belle prairie toute verdoyante ; il y avait au milieu une source qui donnait une eau claire et bonne à boire. Se laissant aller à l'aventure, Tibert va dans cette direction et il voit, près de la source, Renart qui était plus noir qu'un diable. Tibert croit alors que tout lui a réussi, persuadé qu'il a en face de lui celui qu'il recherche. Il éperonne sa monture, lâchant les rênes pour aller rapidement vers lui. Quand Renart le voit venir, il se lève aussitôt, ce sale rouquin, et lui dit : « Seigneur, soyez le bienvenu. Pourquoi venez-vous si vite ? » Tibert ne cherche pas à gagner du temps et il engage la conversation en lui demandant : « Comment vous appelez-vous ? — Seigneur, répond-il, mon nom est Chufet. — Par ma foi, la bonne affaire ! fait Tibert. C'est de la part du roi que je viens vous trouver ; il vous envoie l'ordre de venir avec moi, toutes affaires cessantes, à la Cour, avec une corde passée autour du cou[1] ; c'est avec cette corde que le roi vous fera pendre. Aucune promesse d'argent ne pourra le dissuader de vous faire pendre dès demain. » À ces mots, Renart prend un air accablé et il murmure tout bas entre ses dents : « Que ce voyage pour m'apporter pareille nouvelle tourne à votre plus grand malheur ! C'est bien ce qui arrivera, si du moins l'habileté ne me fait pas défaut. » Puis Renart répond tout haut[2] à Tibert : « Mon très cher ami, quelles sont les raisons de cette colère du roi envers moi ?

Et il nel tienent pas a saige.
Va par plain et par bosquaige,
Tant que ce vint a l'avespree.
Dou bos ist, si entre en la pree
Qui molt estoit et vert et bele[a].
En mi ot une fontenelle,
Qui molt estoit et clere et saine.
Si con aventure le maine,
Si en est venus cele part.
A la fontainne voit Renart,
Qui plus estoit noirs que maufés.
Or cuide bien estre assenés
Et pense que c'est cilz qu'il quiert.
Des esperons le cheval fiert,
Vint a lui sans resne tenir.
Et quant Renars le vit venir,
Si s'est dreciés li puans rous[b].
« Sire, fait il, bien vegniés vous.
Coment venés vous si courant ? »
Tyeberz n'i va pas demorant,
Molt bel l'avoit mis a raison.
Fait il : « Coment avés vous non ?
- Sire, fait il, j'ai non Chufet.
- Par foi, dist Tyebert, c'est bon plet.
A vous vieng ci de par le roy[c]
Qui vous mande que avoec moi
Venés a cort sans nul regart,
Entor vostre col une hart
Dont li rois pendre vous fera.
Por nul avoir ne le laira
Que demain ne soiés pendu. »
Et quant Renars l'a entendu,
Samblant fait que il soit dolans,
Belement dist entre ses dens :
« Ce soit par vostre grant damaige
Que vous m'aportés tel messaige ;
Si çou sera s'engiens ne faut. »
Puis li a respondu en haut :
« Biaus doulz amis, fait[d] il, por quoi
S'est li rois coureciez a moi ?

Je ne m'imaginais pas qu'il connaisse mon exiſtence et qu'il sache quoi que ce soit de moi : la vérité eſt que je ne le connais pas et que je ne suis jamais allé à la Cour. Je ne croyais pas, je le jure par saint Nicolas, qu'il ait un jour entendu parler de moi. Dites-moi donc, si vous le voulez bien, pour quels motifs il me convoque à la Cour. — Par saint Mandé, répond Tibert, vous le saurez parfaitement bien demain, quand vous serez arrivé à la Cour. Vous ne pourrez pas en apprendre davantage avec moi : je ne connais pas exactement toute la vérité[1], je me suis contenté de vous dire ce que l'on m'avait chargé de transmettre. Faites-moi connaître vos intentions : viendrez-vous avec moi à la Cour ? Je vous conseille d'y venir et de vous conduire dignement devant Noble le lion, car il vous jugera équitablement. Si vous reſtez ici, vous êtes perdu, mais si vous venez à la Cour, vous aurez un jugement dans les formes. De ces deux maux choisissez donc le moindre et venez à la Cour avec moi. »

À ces mots Renart jette un soupir puis dit : « J'irai bien volontiers, quoique j'ignore tout de cette hiſtoire. Mais j'ai la tête complètement vide aujourd'hui, car je n'ai encore ni mangé ni bu. C'eſt pourquoi, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je voudrais vous prier de venir vous reſtaurer avec moi dans ma maison qui eſt tout près d'ici. — Je vous en remercie,

Ne cuidai pas qu'il me seüſt
Ne que de riens me conneüſt,
Car onques voir ne le conui
Ne onques a la cort ne fui.
Ne cuidoie, par saint Nicole,
Que il seüſt de moi parole,
Ne de moi seüſt verités.
Or me dites, se vous volés,
Por quel cose il m'a mandé. »
Et fait Tyeberz : « Par saint Mandé,
Demain molt trés bien le savrois,
Quant a la cort venus serois.
N'en poés plus par moi savoir,
Car je ne sai pas bien le voir,
Mais ce que me fu enchargié
Vous ai ge ici anoncié.
Dites moi que vous en ferois,
Se a la cort o moi venrois ;
Je vous lo que vous i viegniés
Et que molt bel vous[a] contaigniés
Par devant Noble le lïon ;
Ja ne vous fera se droit non.
Se remanés, jugiés serois,
Se vous i venés, droit aurois.
De deus maus le millor prenés,
Avoec moi a la court venés. »
Renars l'ot, il a souspiré,
Puis a dit : « Volenters iré,
Ja soit[b] ce que ne conois l'eſtre.
Mais j'ai trop vuidie la teſte,
Encor hui[c] ne menjai ne bui.
Se ne vous tornaſt a anui,
Molt biau vous vorroie proiier
Que o moi venissiez mengier,
Que ma maisons eſt prés de ci. »
Tyebers respont : « Voſtre merci,
Car ausi ai ge molt grant fain
Car je ne finai des hui main

répond Tibert ; moi aussi je meurs de faim : je n'ai cessé depuis ce matin de courir les chemins pour vous chercher. Mais je remercie Dieu : j'ai mené à bien ma mission puisque je vous ai trouvé ici. Nous pouvons bien maintenant, quoi que l'on puisse en penser, prendre du repos, puis demain matin nous reprendrons la route ensemble pour aller à la Cour, je le jure par le Saint-Esprit. — Vous avez bien parlé, dit Renart. Soyez le bienvenu, à partir de maintenant vous serez mon ami intime[1]. Partons donc tout de suite, il ne sert à rien de traîner. » Renart enfourche sa monture, et il chevauche en compagnie de Tibert en suivant le fond d'un vallon. Il se réjouit en pensant au bon tour[2] par lequel il eſt en train de le rouler dans la farine. « Seigneur[3], fait Renart, avancez donc et veillez à ne pas perdre votre bonne humeur. Au nom de Dieu, je vous en prie, dites-moi tout sur cette Cour. » Tibert éperonne son cheval et vient à toute allure se placer à côté de Renart. Je crois bien que cette compagnie lui sera fatale, avant même demain matin ! Renart interpelle Tibert en ces termes : « Seigneur, au nom de Dieu, ne me cachez rien, comment vous appelez-vous ? — Tibert, répond-il, je le jure sur Dieu. — Seigneur Tibert, dit Renart, dites-moi donc quel eſt le nom du roi ; par la foi que je dois à saint Simon, je n'ai encore jamais entendu prononcer son nom et je n'ai encore jamais mis les pieds à sa Cour. — Apprenez donc la vérité, répond Tibert ;

Et d'errer et de chevaulchier
Par ces sentes por vous cerchier.
Mais, Dieu merci, bien ai ouvré
Quant je vous ai ici trouvé.
Or nous poons bien mais anuit
Reposer, cui que il anuit,
Puis si nous metrons au chemin,
Ensamble en irons le matin
A cort, de par saint Esperit. »
Et diſt Renars : « Bien avés dit.
Que vous soiés li bien venus,
Des ore mais serés mes drus.
Or en alons sans atargier,
N'avons meſtier de delaiier. »
Renars monte[a] sor son cheval,
Si chevauchent le fons d'un val
Entre lui et Tyebert le cat.
Molt eſt liez quant par son barat[b]
Le va ensi tout decevant[c].
« Sire, fait il, venés avant,
Et si gardés que soiés liés.
Por Dieu vous pri que m'ensaigniés
De l'afere de cele court. »
Tyeberz fiert le cheval, si cort
Durement et lés lui s'acoſte,
Je cuit qu'il avra molt mal oſte[d],
Ains que soit li jors esclairié.
Lors l'en a Renars araisnié :
« Sire, por Dieu, ne me celés,
Coment eſtes vous apelés ?
- Tyebert, fait il, se Diex m'agart[e].
- Sire Tyebert, ce diſt Renart,
Car me dites, par voſtre foi,
Coment apele on le roi,
Car, foi que doi a saint Symon,
Onques encor n'oï son non
Ne en sa cort je n'oi mes piés. »
Tyebers li diſt : « De voir saciés

il s'appelle Monseigneur Noble et il eſt un roi généreux et valeureux, qui préférerait mourir plutôt que de faire du tort à quiconque. Messire fait régner la juſtice[1], il ne se prononce pas à la légère et n'a pas l'esprit versatile. On dit qu'il eſt plus sage qu'aucun autre, je le jure sur Dieu. — Par ma foi, sa valeur n'en eſt que plus grande, dit Renart. Eſt-il généreux ? — Oui, assurément, il doit plaire à tout le monde. Il a plus de douceur qu'une colombe[2] dans ses relations avec ses vassaux et ses barons ; il ne trouve rien à redire à tout ce qu'ils font. — Sa valeur n'en eſt que plus grande, je le jure sur ma tête, s'il chérit autant tous ceux qui l'entourent, par la foi que je dois à Sainte Marie. — Je le sais bien, il a surtout une grande affection pour ses barons et ses chevaliers ; il eſt en outre d'une grande vaillance au combat. Inutile de chercher ailleurs, dans un autre pays ou une autre terre, un meilleur prince. Messire eſt plus hardi et plus entreprenant au combat qu'on ne pourrait le raconter, et je peux bien le dire, sa renommée dépasse celle de tous pour les bonnes manières, la générosité, la vaillance et la prouesse, la sagesse, la bonté d'âme, l'affection et l'esprit d'humilité[3] ; dans tous ces domaines, personne ne le dépasse, je le jure sur Dieu. — Par ma foi, Tibert, fait Renart, s'il eſt tel que tu me le dépeins, quelle bénédiction pour celui qui eſt son intime ! Mais parle-moi donc de ses barons, dis-moi qui ils sont et comment ils

Que il a non mon signor Noble.
Molt a en lui bon roi et noble,
Qui miex vorroit avoir la mort
Que il feïſt a nului tort.
Molt eſt mes sirez droituriers
Et si n'eſt mie trop legiers,
Ne trop remuans ses coraiges.
Et si diſt on qu'il eſt plus saiges
Que nulz autres, se Diex me saut.
- Par foi, diſt Renars, miex en vaut.
Eſt il donques si debonaires ?
- Oïl, certes, a tous doit plaire.
Plus eſt sinples que uns colons
Vers ses homes, vers ses barons.
Riens que il font ne li eſt grief.
- Mielz en vaut, fait il, par mon chief,
Que tant a chiere sa maisnie,
Foi que doi a sainte Marie. »
Fait Tyebers : « Içou sai ge bien
Que il aime sor toute rien
Ses barons et ses chevaliers,
Et si eſt molt de son cors fiers.
Nul millor prince n'eſtuet querre
En nul païs ne nule terre.
Plus eſt hardis et conbatans
Que nuls ne vous iroit contant
Mes sires, que bien dire l'os,
Sor toz a le pris et le los
De cortoisie et de largece
Et de valor et de prouese,
De sens, de debonaireté,
D'amiſtié et d'umilité :
Nuls n'en a tant, se Diex me gart.
- Par foi, Tyebert, ce diſt Renart,
S'il eſt telz come tu me pointes,
Buer fu nés qui eſt ses acointes.
Mais or me di de ses barons
De lor eſtre et de lor nons,
S'il en i a nes un preudome.
- Oïl, fait Tyebers, molt grant some.

s'appellent ; dis-moi s'il y a parmi eux au moins un homme de valeur. — Assurément, dit Tibert, il y en a un grand nombre. Il y a Isengrin le loup, qui a été pris plusieurs fois par la ruse de Renart son compère, ce Renart qui jamais ne voulut faire le bien, il y a Brichemer le cerf, Baucent le sanglier aux dents acérées, Brun l'ours et Bruiant le taureau, qui eſt grand et robuſte, et puis Roonel le vieux mâtin qui connaît diverses langues[1], Plateau le daim, le léopard et encore le chameau, seigneur Musart. Tous font partie du conseil du roi et sont pourvus d'une grande sagesse. Chacun d'entre eux, sachez-le bien, a été la victime des mauvais tours de Renart le rouquin. Par la foi que je vous dois, il y a encore d'autres barons aussi expérimentés, mais dont la valeur n'eſt pas aussi grande[2] : Grimbert le blaireau, Petitpas le furet, Espinart le hérisson, maître Frobert le grillon, et encore, Rousselet l'écureuil, maître Tiécelin le corbeau et encore beaucoup d'autres ; je ne pourrais aujourd'hui tous les citer et les nommer tant ils sont nombreux. Je vous l'assure, il n'y en a pas un qui n'ait été trompé par maître Renart qui n'a ni foi ni loi, ce félon de sale engeance qui ne doit faire le bien qu'à contrecœur. Je vais vous dire la vérité : un rouquin doit bien connaître des malheurs. Un rouquin eſt une sale créature venimeuse comme un serpent, un rouquin eſt un traître et un félon, un monſtre qui connaît toutes les méchancetés[3]. Assurément ce sale individu

Ja i eſt Ysengrins le leus,
Qui a eſté pris en mains leus
Par l'engien Renart son conpere,
Qui onques jour ne volt bien fere,
Brichemers li cers et Baucens
Li senglers as aguës dens[a],
Et Bruns li ors, Bruians li tors,
Qui a grans menbres et grant cors,
Et Rooniaus li vielz maſtins,
Qui reset de pluisors latins,
Plateaus li dains et li liepars,
Et li chameus sire Musars.
Tuit sont del consel au roi,
Tuit sont molt saiges, par ma foi.
Si n'i a nul, bien le saciés,
D'iaus qui n'ait eſté engigniez
Par le barat Renart le rous.
Et par la foi que je doi vous,
Des autres barons bien apris,
Mais ne sont pas de si grant pris,
Ja i eſt Grimberz li taissons,
Si eſt Petispas li fuirons
Et Espinars li yreçons
Et dans Froberz li gresillons
Et Rousselez li escuireus
Et dans Tyecelins li corbeus
Et des autres i a assés,
Ne les auroie hui tous nonmés
Ne racontés tant en i a.
Et si vous di que il n'i a
Nul qui n'ait eſté deceüs
Par dan Renart le mescreü,
Qui tant eſt fel et deputaire,
Mais il doit a envis bien faire.
Ice vous di ge bien de voir,
Que rous doit bien anui avoir.
Rous eſt puans et venimeus,
Rous eſt traïtres, si eſt feus
Et de tous les maus nices plains.
Certes li descreüs vilains,

sans foi ni loi agit comme il doit le faire. Il n'y a pas à la Cour un animal qu'il n'ait précipité dans un piège pour le faire battre et mutiler. Je souhaite que Dieu me permette de le voir ! Je donnerais très cher pour le tenir. Que Dieu ne me laisse plus un seul jour dormir sous une couverture de plume si le jour où je pourrai le tenir en mon pouvoir, je ne le corrige pas au point qu'en repartant il ait perdu l'envie de tromper quiconque ! — De qui s'agit-il donc ? — Seigneur, c'est Renart le goupil, qui connaît tant de bons tours[1] et de bonnes affaires et qui a mal agi envers tant de barons que je ne pourrais vous les citer tous. En ce qui me concerne, il m'a humilié quand, pour m'emmener manger le lard[2], il m'a fait prendre à un nœud coulant ; au moment où je sortais de la maison on m'a battu sans raison au point de m'endolorir tout le corps. Il fit subir la même humiliation à Brun l'ours[3] : il le fit prendre au chêne que l'on avait commencé de fendre et il y laissa toute sa peau, des oreilles jusqu'au bout du museau. Que Dieu fasse qu'il vienne en un endroit où je pourrais le tenir ! Celui qui trouverait une occasion favorable ne manquerait pas de lui faire payer très cher tout le mal qu'il a fait ! » En entendant les menaces proférées contre lui, Renart, sachez-le bien, n'en éprouva aucune joie, bien au contraire il en fut profondément affecté et il murmura entre ses dents : « Tibert, aussi vrai que je demande à Dieu de m'accorder le salut, si mon esprit fertile à toujours employer la ruse ne me fait

Il fait molt bien que faire doit.
N'a beste a cort tot orendroit
Qu'il n'ait fait en tel leu enbatre
Que il le fist fuster et batre.
Se Diex me doinst sa garde avoir,
Je vorroie molt grant avoir
Avoir doné que jel tenisse.
Ja Dieu ne place que je gise
Sus cuete de plume a nul jor,
Se je le tenoie en m'anour,
Que quant de moi departiroit,
Ja mais home n'engigneroit.
- Coment, fait Renars, qui est il ?
- Sire, c'est Renars li houpil
Qui tant set d'engien et de plait
Et a tant barons a mesfait
Que je ne sai dire le conte.
A moi meïsmez fist il honte
Quant me mena mengier le lart
Que il me fist pendre a un lac[a].
La fui batus et sans raison,
Tant que j'issi de la maison
Ou on me fist doloir les os.
Autretant fist il a Brun l'ors
Que il le fist au chaisne pendre
Qui estoit comenciés a fendre,
Ou il lassa toute sa pel
Des orelles trusqu'a musel.
Diex doinst que il puisse venir
En tel leu quel puisse tenir.
N'est hons qui lieu peüst trover
Ne li fesist ce[b] comparer. »
Quant Renars s'oï manacier,
Saciés que il n'en fu pas liés,
Ançois en fu forment[c] dolans,
Si avoit dit entre ses dens :
« Tyebers[d], fait il, se Diex me saut,
Se li miens engiens ne me faut,
Dont je sui plains et doctrinés,
Cher le vous ferai comparer

pas défaut, je vous ferai payer très cher les paroles que vous venez de prononcer contre moi et les calomnies dont vous m'avez accablé. » Puis il dit : « Tibert, laissons là les discours et pressons donc le pas ! La nuit va bientôt tomber, allons-nous-en donc vite. — Seigneur, fait Tibert, je suis tout à fait d'accord. » Éperonnant leur palefroi, ils partent à très vive allure, mais Tibert recherche son propre malheur.

Ils s'en vont ainsi au grand galop, Renart en tête, Tibert à l'arrière et ils finissent par arriver dans la forêt, à la maison du bûcheron[1], alors que la nuit était déjà tombée. Dans la porte il y avait un trou que Renart avait fait lui-même pour aller au poulailler et c'est là que le bûcheron avait placé une corde avec un nœud coulant. Que Tibert fasse bien attention à ne pas s'y lancer[2], car s'il y va, il se comportera comme un sot. Mais voici que monseigneur Renart le Noir descend le premier de cheval puis met la main à l'étrier de Tibert en lui disant : « Mon cher ami, descendez et entrez dans ma maison[3]. » Tibert, sitôt descendu de cheval, se précipite vers la porte ; aussitôt qu'il s'engagea dans le trou, la corde le saisit par le cou. C'est maintenant le moment de se rendre compte de sa sottise ! Aussitôt qu'il vit Tibert pendu, Renart se mit à fuir sans plus attendre, car il redoutait le bûcheron. Il s'est méchamment joué de Tibert, qui désormais n'est pas logé à la bonne enseigne ! Je crois bien qu'il devra y laisser sa fourrure.

Çou que m'alés ici disant
Et que si m'alés despitant. »
Puis dist : « Tyeberz, or del hauster,
Lassons ces paroles ester.
La nuis aproche durement,
Alons nous ent delivrement.
- Sire, fait Tyebers, je l'otroi. »
Et cascuns point son palefroi,
Si s'en vont molt grant aleüre ;
Tyebert quiert sa mesaventure.
Ensi s'en vont trestout d'eslés,
Renars avant, Tyebers aprés,
Et ont tant le chemin tenu
Qu'il sont en la forest venu,
A la maison du forestier.
Si estoit prés de l'anuitier.
Un pertuis dedens l'uis avoit,
Que dans Renars fait i avoit.
Par la aloit au gelinier
Et meïsmes le forestier
I ot tendu un lac de corde.
Or gart Tyebers que il n'i morde,
Que s'il i va n'iert pas savoirs.
Et mes sirez Renars li noirs
Descent premers de son cheval,
Prist Tyebert par l'estrier aval,
Si dist : « Biaus amis, descendés,
Et dedens ma maison venés. »
Tyebers a son cheval lassiet[a]
Et si s'est vers l'uis[b] eslassiés.
Tot maintenant dedens se mist
Et li las tantost le saisist
Maintenant trés par mi le col.
Or se puet il tenir por fol.
Et quant Renars l'a veü pendre,
Fuit s'en qu'il ne volt plus atendre
Por la poor dou forestier.
Malement l'a fait engignier.
Or a Tyebers molt mal hostel,
Je cuit qu'il i laira la pel.

Il fait de violents efforts pour se dégager, mais c'eſt de la pure folie, car plus il tire, plus il a le cou serré par la corde. C'eſt parce qu'il a trop mal parlé de Chufet que ce dernier a tout manigancé pour le faire tomber dans ce piège. Maintenant Tibert va être battu et rossé, il en a la certitude, avant de pouvoir repartir. En tirant dans tous les sens, Tibert fait un tel tapage qu'il réveille le bûcheron. Celui-ci, une fois réveillé, tend un inſtant l'oreille et finit par se rendre compte qu'il y a quelqu'un pris dans le nœud coulant ; il ne peut s'agir, il le sait bien, que de Renart ou de Tibert. Fort de sa grande expérience, il ne se trompe pas : « Nous avons, dit-il, un prisonnier, goupil ou chat, je le jure sur Dieu. » Il saute hors de son lit, prend en main une chandelle, qu'il allume avec un peu de paille, puis bondit vers la porte, où il trouve Tibert qui tirait pour se dégager. Un bâton à la main, le bûcheron se précipite sur lui, qui se trouvait pris dans la corde, pour le rosser. Assurément je ne m'étonne pas de voir Tibert trembler de peur pour sa fourrure. Le bûcheron lui caresse l'échine[1] à grands coups de bâton, tandis que lui s'aĉtive à ronger le nœud coulant qui lui serre le cou. Tibert dit au paysan qui le roue de coups : « Vous n'agissez pas correĉtement, j'en suis sûr, car je suis le messager du roi, chargé d'une mission auprès de celui qui m'a fait venir ici en me disant qu'il s'agissait de sa propre

Forment tyre, si fait que folz,
Plus tire, plus eſtraint li cols.
Durement a mal dit Chufet,
Qu'il li a porcaciet tel plet
Por coi il s'eſt la enbatus.
Or sera robés et batus,
Ce set bien, avant qu'il s'en voise.
Tel bateſtal fait et tel noise
A son sachier, a son tirer
Qu'il esvelle le foreſtier.
Et quant il se fu esvilliez
Un petitet a orillié.
Bien s'apense et aperçoit
Que en son las prison avoit.
Bien set c'eſt Renart ou Tyebert ;
Il fu saiges et bien apert,
En lui n'ot point de mesprison
Et dit : « Nous avons un prison,
Houpil ou chat, se Diex m'ament. »
De son lit saut isnellement,
Prent une candoille en sa main,
Si l'alume d'un poi d'eſtrain,
Puis vient a l'uis tout maintenant,
Si a trové Tyebert tyrant.
En sa main ot un baſton pris,
Vers dan Tyebert qui eſtoit pris
Vint por faire une envaïe.
Certes or ne m'en merveil mie
Se il a poor de sa pel.
Et cius li aune son burel,
Qui sovent va ses cops ruant.
Et Tyebers″ va les las runjant,
Qui entor le col le tenoit.
Au vilain diſt qui le batoit :
« Vous ne faites pas bien, ce croi,
Car je sui messagers le roi ;
En messaige m'a envoié
A cel qui ci m'a envoié,
Qui me diſt que c'ert sa maison.
Sachiez que ce n'eſt pas raison

maison. Sachez-le, vous avez tort de me battre comme vous le faites. Au nom de Dieu, laissez-moi tranquille, vous ferez une bonne action. — Ah ! fait le bûcheron, quelle bonne plaisanterie vous venez de me servir là ! Mais vous ne me la ferez pas à moi ! Que saint Marcel ne me vienne plus jamais en aide si je ne vous enlève pas votre fourrure. » Le bûcheron s'avance alors, mais Tibert, très avisé comme toujours, a déjà fini de ronger le nœud coulant. Craignant d'être mutilé, il n'a pas voulu attendre les coups, mais il prend la fuite à toute allure sans demander son reste. Il s'enfuit très vite, mais il est dans un piteux état, perdant du sang à gros bouillons par le nez et par la bouche. Il s'enfuit tout en ne cessant de maudire le paysan qui l'a tant maltraité, et il souhaite ne pas mourir avant que ce paysan ne soit pendu haut et court. Il se plaint amèrement de Chufet qui a monté contre lui ce traquenard et il affirme, en prenant à témoin saint Leu, que si l'occasion s'en présente, il l'éliminera définitivement. C'est ainsi que Tibert s'en allait tout en remâchant sa douleur. Il ne marqua aucun arrêt avant la forêt, et en regardant devant lui, il aperçut Renart sous un arbre feuillu. Dès qu'il le vit, Renart lui lança une de ses railleries : « Tibert, soyez donc le bienvenu ici même ! Venez vous reposer un moment, puis sans attendre nous irons ensemble tous les deux à la Cour. » Tibert fit celui qui n'entendait pas :

Que vous m'alés ensi batant.
Por Dieu, or me lassiés atant,
Si ferés et bien et aumosne.
- Ahi, fait il, quele ranprosne
M'avés ore ici retraite[a] !
Ne me servirés pas de ceste.
Jamais ne m'aïst saint Marcel,
Se ne vous reverse la pel ! »
Lors[b] s'estoit tantost avancié
Et Tyebers ot son las rungié
Come cil qui fu vezïés.
Bien cuidoit estre mehaigniés,
N'a mie son cop atendu[c],
Ains s'en fuit a col estendu,
Que il n'i est point delaiés.
Si s'en fuit trestous eslassiez,
Mais il fu molt mal atornés.
Li sans li saut parmi le nés
Et par la bouche a grant randon.
Fuiant s'en va tot a bandon.
Le vilain aloit mal disant,
Qui li a fait anui si grant,
Que il ne soit mors estendus
Devant qu'il soit en haut pendus.
Durement se plaint de Chuffet
Qui li a porcacié ce plait
Et dit, foi que il doit saint Leu,
Se il en puet venir en leu,
Il le fera mat et taisant.
Ensi s'en va son duel faisant.
De ci au bos ne s'aresta,
Garda avant, si vit Renart[d]
De desous un arbre fuellu.
Si tost con Renars l'a veü,
Li a un de ses gas lanciés :
« Or ça, Tyebers, que bien vegniés !
Venés vous[e] un poi reposer,
Puis en irons sans demorer
Entre moi et vous a la court. »
Et Tyebers li a fait le sourt,

il n'avait pas la tête à prendre du bon temps. Il poursuivit son chemin à toute allure et parvient à la Cour du roi. Dès qu'il le vit, il se laissa tomber à ses pieds en disant : « Sire, au nom de Dieu, ayez pitié de moi ! Je viens ici même porter plainte contre Chufet auprès de qui j'ai été envoyé. C'est un être totalement diabolique : à cause de lui j'ai tant été battu que j'ai failli être taillé en pièces. Jamais je n'ai été autant maltraité par les mauvais tours de Renart. Il s'est comporté avec moi comme un traître ; c'est pour cette raison que, loin de le ramener, me voici revenu sans lui. Sire, ne m'en tenez pas rigueur, car il m'a mis dans l'état que vous voyez[1]. » Le roi se mit à hocher la tête de colère en voyant Tibert couvert de sang. La rage l'oblige à serrer les dents, puis il lui dit : « Tibert, tu as été bien maltraité, mais celui qui t'a mis dans un tel état sera pendu sans rémission. Au nom de Dieu, maintenant il est de trop sur terre, ce vrai diable qui jamais n'a fait le bien durant toute sa vie. » Regardant sa Cour, le roi n'attendit pas longtemps pour appeler le mouton, monseigneur Belin, connu pour sa très grande sagesse[2]. « Belin, dit-il, avancez jusqu'ici et allez me chercher Chufet, qui pendant si longtemps s'est moqué de moi ; dites-lui de ma part de venir en toute hâte à la Cour : qu'il n'invoque aucun prétexte pour se dispenser de venir, et qu'il n'apporte pas de discours pour sa défense, mais seulement la corde avec laquelle on le pendra. Vous remplirez

Qui de son solas n'avoit cure.
Fuiant s'en va grant aleüre
Tant qu'il vint la u li rois siet[a].
Quant il le vit, as piés li chiet.
« Sire, fait il, por Dieu merci !
A vous me clain orendroit ci
De Chufet cui je fui tramis.
C'est un malfés, un anemis.
Por lui ai esté tant batus
Qu'a poi ne fui tous desrunpus.
Onques par engien ne par art
Ne m'en fist tant faire Renart.
Molt m'a desloiaument mené
Et si ne l'ai mie amené,
Ains en sui ça venus sans lui.
Por Dieu, nel tenés a anui,
Ce m'a fait que poés veïr[b]. »
Li rois crolle le chief d'aïr
Quant voit Tyebert qui fu sanglans.
De maltalent estraint les dens
Et dist : « Tyebers, tu es bleciés.
Pendus en iert, n'iert respitiés,
Celui qui t'a si atorné.
Por Dieu, or a il trop duré,
Il est dïaublez et malfés,
Ainc ne fist bien en son aé. »
Lors a par la cort regardé.
Vistement avoit apelé
Le mouton mon signor Belin
Qui molt estoit saiges de grant fin.
« Belin, fait il, avant venés
Et Chufet querre m'en alés,
Qui tant m'a tenu por musart,
Et li dites de moie part
Que vistement a la cort vegne,
Que nule riens ne le detegne.
N'aport parole a lui desfendre,
Mais la hart a sa geule pendre.

bien cette mission, car je n'en vois pas de plus avisé que vous. »

Un tel discours était loin de plaire à Belin, qui répondit : « Sire, ne vous formalisez pas, mais pour l'amour de Dieu, si telle était votre volonté, un plus jeune que moi irait là-bas : je suis âgé et j'ai les cheveux blancs, je ne pourrais pas revenir avant longtemps. Néanmoins, si votre volonté est que j'y aille, assurément, je le dis sans mentir, c'est très volontiers que j'irai, quoi qu'il puisse m'arriver. » Ces paroles sonnèrent désagréablement aux oreilles du roi, qui répondit en hochant plusieurs fois la tête : « Personne d'autre que vous n'ira. » Le mouton, mis en fureur par cette réponse, se prépara rapidement pour partir ; une fois monté à cheval, il prit congé du roi et s'en alla. À très vive allure, il se dirigea directement vers la forêt. Mais sachez-le, s'il ne sait pas garder la tête froide[1], il devra s'en repentir. Cheminant sans faire de pause à travers la forêt, il aperçut, en regardant devant lui, Renart allongé sous un orme. Tout en se dirigeant vers lui, il est en proie à un vif débat intérieur : « C'est lui, incontestablement : on dit qu'il est noir, or celui-ci est noir comme la poix, c'est donc lui et il ne faut plus en douter, je viens de le trouver. » Il l'interpelle alors en ces termes : « Mon ami, que Dieu vous accorde d'être sauvé ! » Renart leva la tête et lui répondit : « Que Dieu vous donne sa bénédiction ! — Mon ami, ne me mentez pas,

Bien furnirés icest messaige,
Je[a] n'i voi nul de vous plus saige. »
A Belin içou pas ne siet.
« Sire, fait il, or ne vous griet,
Por l'amor Dieu, s'il vous plaisoit,
Plus jouenes de moi i iroit[b],
Car je sui et vielz et chenus,
Ne seroie a piece venus.
Mais por ce nel di je sans faille
Que s'il vous plaist que jou i aille,
Que que il m'en doie avenir,
Volenters irai sans mentir. »
Li rois l'entent, molt li est grief,
Durement a croslé le chief
Et dist : « N'i ira se vous non. »
Lors n'ot qu'aïrer ou mouton ;
De l'aler tost s'aparilla,
Quant montés fu, si s'en torna
Et si a pris congié au roy.
Vers la forest s'en va tout droit
Grant cors et molt grant aleüre.
S'or ne[c] set garder s'ambleüre,
Saciés qu'il[d] s'en repentira.
Par la forest s'achemina
Molt grant erre sans arester,
Garda et vit Renart ester
Desouz un ourme u se gisoit ;
Cele part va ou il le voit,
A soi meïsmes fait bataille,
En son cuer dist : « C'est il sans faille,
Car cascuns dist que il est noirs,
Si est cilz ausi conme pois.
C'est il, por voir je l'ai trové. »
Lors l'a molt bel araisoné :
« Amis, fait se il, Diex vous saut ! »
Renars lieve la teste en haut
Et dist : « Que Diex vous beneïe !
- Amis, ne me mentés vous mie,

fait Belin, dites-moi quel eﬆ votre nom. — Seigneur, dit-il, par saint Simon, depuis le jour de mon baptême on m'appelle Chufet. — Chufet, dit Belin, la situation eﬆ grave pour toi[1], il vaut mieux que tu le saches ; tu dois venir immédiatement avec moi à la Cour et je ne te dirai pas pourquoi on te demande. Mais il faut que tu viennes immédiatement. » Renart, après avoir réfléchi quelques inﬆants, lui répondit : « Seigneur, vous faites erreur, je ne suis pas celui que vous cherchez. Je ne crois pas, je le jure par Dieu, que le roi puisse savoir qui je suis. Je ne suis pas né dans ce pays, mais dans un pays étranger et je n'ai pas séjourné longtemps dans cette région. Il vous faut donc chercher quelqu'un d'autre que moi. » À ces mots Belin se mit à rire et lui dit : « Chufet, je te le garantis, c'eﬆ bien toi que je cherche et personne d'autre. Celui que je cherche s'appelle Chufet et toi tu t'appelles Chufet, tu es donc celui que je recherche[2] et tu dois venir à la Cour. — Seigneur, je ferai ce que vous voulez, du moment que le roi me fait demander ; que dis-je ? Il ne me fait pas demander, il m'ordonne d'aller le trouver ; c'eﬆ volontiers que j'irai à la Cour, mais, mon très cher ami, si vous le voulez bien, je mangerai auparavant quelque chose[3] : la route eﬆ bien longue jusqu'à la Cour et il y a tout près d'ici un champ d'avoine ; si vous le voulez bien, vous y trouverez de quoi vous rassasier, je le pense. — Un champ d'avoine, seigneur, dit

Fait Belins, coment avés non ?
- Sire, fait il, par saint Simon,
J'ai non Chufet, quant levés fui.
- Chufet, il t'eﬆ mal avenu,
Fait Belins, saciés sans mentir[a],
A la cort te covient venir
Orendroites avoecques moi,
Et si ne dirai pas por quoi.
Mais vien toﬆ et delivrement. »
Renars a porpenser se prent
Et diﬆ : « Sire, mespris avés,
Ne sui pas cius que vous querés.
Or ne cui pas, se Diex me voie,
Que li rois sace qui je soie.
Ge ne sui pas de ci naïs,
Ains sui d'un eﬆraigne païs,
N'ai gaire eﬆé en ceﬆe terre.
Autre de moi vous covient querre. »
Belins l'entent, si fait un ris ;
« Chufet, fait il, je te plevis
Que nul autre de toi ne quier.
Chufet a non cil que je quier,
Et ce es tu, foi que te doi.
Je ne quier nul autre de toi,
A la cort te covient venir.
- Sire, voir, a voﬆre plaisir
Ferai puis que li rois me mande
Non mie mande mais conmande ;
Je irai a cort volentiers[b].
Mais s'il vous plaiﬆ, biaus amis chierz,
Un petit avant mangeroie :
Truqu'a la cort a molt grant voie[c],
Et une avaine a ci delés[d] ;
Se il vous plaiﬆ, vous en aurés
Aises ensi con je devin.
- Avaine, sire, diﬆ Belin !
Par saint Thumas le bon martir,
G'en vorroie ma panse emplir ;

Belin ! Par saint Thomas le bon martyr, je voudrais bien m'en remplir la panse ; s'il vous plaît, dites-moi où il se trouve. — Seigneur, répond Renart, je le jure, c'est très volontiers que je vous y conduirai. » Renart et le mouton partirent alors à très vive allure et arrivèrent tout droit dans le champ d'avoine. Le propriétaire de la récolte y était venu lui aussi, accompagné d'un mâtin. Dès qu'il a vu Belin, il lance d'un cri son chien contre celui-ci. Renart, lui, prend aussitôt la fuite, laissant ainsi Belin tombé dans le guet-apens. Le chien le saisit par les dents et ne le lâche pas, il lui déchire la fourrure, faisant voler les flocons de laine. Il le tond soigneusement et le met dans un piteux état. Le paysan crie à son chien : « Malheur à nous, vraiment, s'il parvient à nous fausser compagnie ! Fais bien attention qu'il ne t'échappe pas ! Si je peux lui passer la corde autour du cou, je l'emmènerai chez moi pour le dépouiller de sa toison. »

Belin, en entendant le paysan, pense qu'il va subir une terrible humiliation : « Chufet, dit-il, c'est toi le responsable de ce qui m'arrive, mais j'irai me plaindre de toi au roi, si Dieu permet que je puisse repartir d'ici. » Le chien se met à le dépouiller, il lui arrache toute la laine et en plusieurs endroits il arrache la laine et la peau. « Hélas, fait Belin, je suis si maltraité que je suis en train de mourir ! Seigneur Dieu, venez à mon secours, j'en aurais grand besoin. » Le vilain se met à crier à son chien :

S'il vous plaist, ensegniés le moi.
- Sire, dist Renars, par ma foi,
Molt volenters vous i menrai. »
Atant se sont acheminé
Grant aleüre[a] le troton
Entre Renart et le mouton ;
Droit a l'avaine sont venu.
Cius cui ele ert venus i fu,
Si ot avoec soi un mastin.
Si tost con a veü Belin
En l'avaine, son chien li huie.
Et Renars est tournés en fuie,
Si lasse Belin en la trape.
Li chiens li descirre sa chape,
As dens le prent, que pas ne faut.
Li flocon sont volé en haut,
De la lainne l'a bien plumé
Et molt l'a malement mené.
Et li vilains li escrïa :
« Certes mar nous escapera.
Garde bien que il ne t'estorde !
Se le puis tenir a ma corde,
Je l'en menrai en ma maison,
Si li osterons la toison. »
  Belins a le vilain oï
Et dist que il seroit honni.
« Chufet, fait il, tu m'as çou fait,
Envers le roi ferai ton plait,
Se Diex m'en laisse retorner. »
Et li chiens le prent a plumer[b],
Toute sa laine li esraiche,
En son dos en a mainte place
Le poil enraché o le cuir.
« Hé, las ! fait Belins, je me muir,
Tant sui ore mal atournés.
Sire Diex, car me secourés,
C'or en auroie grant mestier. »
Et li vilains prent a huchier :

« Tiens-le bien, dis, tiens-le bien ! » Alors le chien, croyant que le paysan allait venir, regarde dans sa direction. Belin prend la fuite dès qu'il sent qu'il est débarrassé du chien ; il fuit à travers une prairie sans s'arrêter jusqu'à la Cour du roi. Il se laisse tomber, tout en pleurs, aux pieds du roi et lui dit : « Seigneur, quel malheur pour moi ! Pour l'amour de Dieu, regardez donc comment on m'a dépouillé. C'est ainsi que Chufet m'a traité ! — Il m'a bien couvert de ridicule, répond le roi. Je ne sais que faire de ce maudit traître qui se fait appeler Chufet et qui maltraite ainsi mes hommes, en les mettant dans un piteux état. » Descendant alors dans la salle, le roi aperçut Bernard l'archiprêtre : il tenait par la main droite Brun l'ours et se trouvait avec seigneur Baucent, le sanglier aux dents pointues[1] ; tous trois étaient venus à la Cour. Le roi les aperçut et leur dit : « Avancez, seigneurs, soyez les bienvenus. J'ai besoin de vous : j'ai l'intention maintenant de vous envoyer tous trois chercher celui qui ne cesse de nous tourmenter. Il a fait perdre à Belin toute sa laine ; vous qui êtes de mes intimes, allez le chercher et amenez-le-moi ; prenez toutes vos dispositions, mais ne revenez pas sans lui : ramenez-moi ce brigand. — Sire, répondent les barons, nous exécuterons vos ordres et maudit soit celui qui se dérobera ! Nous ne voulons pas nous attarder davantage et nous allons partir immédiatement. — Barons, allez, c'est un

« Tien le, di va, tien le, di va ! »
Atant li chiens se regarda,
Qui cuidoit bien que il venist
Et Belins a fuïr s'em prist,
Quant dou chien se fu delivrés.
Fuiant s'en va parmi uns prés,
Ainc tant ne quant ne s'aresta,
Tant que la cort le roi trova.
Plorant li est as piés cheüs,
Et dist : « Sire, mal sui venus !
Por amor Dieu, or esgardés
Conme je sui entrepelés.
Tout ensi m'a Chufet servi. »
Et dist li rois : « Bien m'a honni.
Si ne sai que j'en puisse faire
Dou mal traïteur deputaire
Qui se fait apeler Chufet
Et ensi qu'il ma gent malfet
Et mes houmes atornés mal. »
Lors va parmi la sale aval,
S'a veü Bernart l'arceprestre
Et tint Brun l'ors par la main destre.
Si ert avoec sire Baucens,
Li senglers as aguës dens[a].
Si sont laiens tuit troi venus.
Si con li rois les a veüs,
Si lor a dit : « Venés avant,
Signor, que bien soiés venant.
De vous avoie je mestier,
Car je vous voel or envoiier
Entre vous trois querre celui
Qui tant nous[b] avra fait anui.
Belin m'a il trestout plumé
Et vous estes tuit mi privé.
Alés et si[c] le m'amenés,
Gardés sans lui ne revenés,
Mais amenés moi le larron.
- Sire, ce dient li baron,
Nous ferons çou que vous plera.
Dehé ait qui vous en faurra.
Plus n'i vorromes demorer,
Ains en irons sans arester.

ordre que je vous donne. » Aussitôt, voilà les trois barons partis : ils se mettent en route sans perdre une seconde. « Seigneurs, dit l'archiprêtre, nous devons agir finement[1] afin qu'il ne puisse pas nous échapper. L'un d'entre nous passera devant les autres et chevauchera bien tranquillement ; en ne voyant qu'une seule personne, Chufet n'aura pas peur, à mon avis. — Par ma foi, vous dites vrai, mais il faudrait savoir lequel de nous trois ira le premier. — Seigneur, celui que vous voudrez désigner ; en ce qui me concerne, j'irai, si vous en êtes d'accord et si vous m'en donnez l'ordre. — Seigneur, répondent-ils, qu'il en soit fait comme Dieu le voudra et qu'il vous permette de mener à bien cette mission. » L'archiprêtre s'en va alors et il chevauche à très vive allure à travers un essart, en devançant ses compagnons d'un jet d'arbalète. Il entre dans une prairie et continue de chevaucher en longeant la forêt feuillue et verdoyante. Il trouve Renart allongé sous un coudrier de petite taille. En le voyant, celui-ci se relève d'un bond et lui dit : « Seigneur, soyez le bienvenu. — Traître, fait Bernard, taisez-vous ! Ne vous appelez-vous pas Chufet ? — Oui, seigneur, c'est bien mon nom, vous devez le savoir ; que voulez-vous ? » Bernard s'avance et lui dit : « Je ne vous salue pas, mais je vous ordonne de venir auprès du roi en pressant le pas. Sachez-le, il n'a aucune affection pour vous qui avez maltraité ses hommes

- Baron, fait il, jel vous conmant. »
Et cil s'en vont tot maintenant.
Si s'en vont tost sans sejorner,
Tuit troi prennent a cheminer,
Et si s'en vont sans nulle areste[a].
« Signor, ce a dit l'arcepreste,
Saigement nous covient ouvrer,
Que il ne nous puisse escaper.
Li uns de nous[b] ira avant,
Trestout belement chevauchant[c],
Que s'il n'en voit que un ensamble,
N'aura pas poor, ce me semble.
- Par foi, fait il, vous dites voir,
Mais ce seroit molt boin savoir
Liqueus de nous trois i ira[d].
- Sire, liquelz qui vous plaira,
Et je irai se vous volés
Et entre vous le comandés.
- Sire, font il, a Dieu plaisir
Qui vous en doint[e] a chief venir. »
Atant[f] l'arcepreste s'en part
Et chevalche tout un essart
Auques loing de ses conpaignons,
Grant aleüre les trotons,
Bien entor une arbalestee.
Si est entrés en une pree
Et va chevauchant sans arest
Entre le pré et la forest
Qui molt estoit vert et foillue.
Desous une corde menue
A trové dant Renart gisant.
Quant il l'ot, si saut en estant.
Si li dist : « Sire, bien vegniés.
- Traïtres, fait Bernars, taisiés,
N'estes vous Chufet apelés ?
- Oïl, voir, sire, que volés ?
Chufet ai non, içou saciés. »
L'arceprestres s'est avanciés
Et dist[g] : « Je ne vous salu pas,
Venés au roy plus que le pas.
Saciés qu'il ne vous aime mie,
Sa gent li avés mal baillie,

et trompé les meilleurs de ses barons. Vous serez jugé pour tout cela à la Cour et quand la Cour vous aura jugé, le roi fera exécuter le jugement énoncé par les barons[1]. » Renart lui répond aussitôt : « Seigneur, vous vous égarez et vous perdez votre bon sens : sachez-le, le roi, je l'atteste par Dieu, ne m'a jamais vu et ce n'est pas à moi qu'il envoie l'ordre de venir. — Par ma foi, rétorque Bernard, quelle bonne plaisanterie ! Son ordre n'est destiné à personne d'autre qu'à vous. » C'est alors qu'arrivent les deux autres compagnons, monseigneur Brun l'ours et Baucent : chevauchant à vive allure ils sont aussitôt sur place, tandis que Renart se lance sur le sentier, s'imaginant bien pouvoir s'échapper. « Par ma foi, font-ils, Bernard a besoin d'aide, dépêchons-nous donc ! » Ils éperonnent leurs montures et aussitôt se précipitent sur Renart. Ils mettent pied à terre et après s'en être emparé, ils le ligotent, puis lui disent : « Ne prenez pas mal ce qui vous arrive ; maintenant vous allez venir avec nous à la Cour, je crois bien. Avant que vous n'en repartiez, nous vous aurons appris les bonnes manières. Vous devez savoir que sous le nom de Chufet vous vous êtes bien moqué de nos barons et vous les avez couverts de ridicule. À l'avenir vous ne les tourmenterez plus car aujourd'hui vous allez recevoir la récompense[2] pour vos actes. » Ils jettent Renart sur un cheval et chevauchent en suivant le fond d'un vallon, sans

Des miex de ses barons trichiés.
Si en serés a cort jugiés.
Quant la cors jugié vous aura,
Li rois tel justice en fera
Con si baron esgarderont. »
Et Renars tantost li respont :
« Sire, fait il vous[a] forsenés,
Vous n'estes pas bien assenés[b],
Que bien saciés, se Diex m'aïst,
C'onques li rois jour ne me vit
Ne moi ne demande il pas.
- Par foi, fait Bernars, or est gas !
Il ne demande se vous non. »
Atant vienent li conpaignon,
Mesirez Bruns l'ors et Baucens
Et chevalcherent vistement
Et vinrent la sans delaier.
Et Renars fu ens ou sentier,
Qui molt bien escaper se cuide.
« Par foi, il a mestier d'ayde,
Font se il, or tost de l'aler ! »
Lors font chevaus esporonner ;
Ainc ne furent aperceü,
Si sont desus Renart venu,
Et puis sont descendu a pié.
Renart prennent, si l'ont loié
Puis li ont dit : « Ne vous anuit,
Or venrés vous a cort, ce cuit.
Ains que vous puissiés repairier,
Vous aprendrons a cortoiier.
Mestiers est que saciés dou fait
Por çou que avés non Chufet,
Nos barons avés bien chufés
Et engigniés et abufés.
Ne lor ferois jamais anui,
Le guerredon aurois ancui. »
Lors l'ont jeté sor un cheval
Et chevauchent le fons d'un val.
Ne se sont pas aresteü,
Si en sont a la cort venu.

s'arrêter jusqu'à la Cour : ils sont particulièrement joyeux, tandis que Renart enrage, car il sait bien qu'il va être châtié pour tous ses méfaits. Tous les trois mettent pied à terre devant les escaliers et déchargent leur prisonnier, puis ils montent au palais, où le roi siégeait en toute sérénité, entouré de nombreux barons. Ils transportent le brigand solidement ligoté, ce qui provoque la joie de tous.

Isengrin, voyant venir Renart, se lève aussitôt d'un bond pour dire au roi : « Sire, voici celui qui m'a fait perdre mon pied. Sachez que je ne mens pas. » Les trois barons s'avancent aussitôt en tenant Renart et ils disent au roi : « Sire, Sire, voici Chufet, nous vous l'amenons. Nous agirons avec lui conformément à vos ordres. » Le roi leur répond alors : « Soyez donc les bienvenus tous trois ! Mais lui, je ne le salue pas : il m'a trop fait subir d'humiliations. Maintenant que nous le tenons, il eﬆ juﬆe qu'avant de repartir il plaide bien sa propre cause[1]. Assurément, tout cela n'a rien d'étonnant pour moi : celui qui commet une faute doit payer pour cela. » Chufet lui répond tout haut : « Mon bon roi, que le Seigneur qui eﬆ la vérité même protège comme il convient votre propre personne ! Je ne connais pas de meilleure salutation. Vous m'avez fait venir ici, et pourtant je ne crois pas que vous me connaissiez ; mais si vous le voulez bien, vous expliquerez ce que vous voulez que je fasse.

Molt sont joiant et molt sont lié,
Mais Renars a le cuer irié
Que il set treﬆout voirement
Que il aura son paiement.
Tuit troi[a] descendent al degré,
Si ont le prison deﬆrossé,
Puis ont monté ens ou palais
Ou li rois se seoit en pais.
Si ot entor lui maint baron.
Devant aportent le larron,
Molt bien loié d'une corroie.
Treﬆot en i font[b] trés grant joie.
Quant Ysengrins[c] le voit venant,
En piés saut sus tot erranment
Et diﬆ : « Sire, veés ci celui
Qui m'a dou pié si malbailli.
Saciés, fait il, je n'en menc pas. »
Et cil vienent isnelepas.
Si tenoient Renart tout troy.
« Sire, sire, font il au roy,
Vés ci Chufet que amenons.
Çou que vous plaira en ferons. »
Et li rois lor respont atant :
« Signor, bien soiés vous venant
Tout troi, mais lui ne salu mie
Que trop m'a fet grant vilonie.
Or le tenons, si eﬆ bien drois
Qu'il face resne de bourjois,
Ains qu'il se parte de la court.
Puis que il peche, si l'encourt.
Certes, je ne me merveil mie. »
Et Chufet en haut li escrie[d] :
« Bons rois, cilz sires qui ne ment,
Il gart voﬆre cors dignement.
Je ne vous sai mielz saluer.
Vous m'avés fait ici mander
Et si ne cuit pas, ce saciés,
Que vous encor me connissiés,
Que si vous plaiﬆ[e], vous me dirois
Tout ce que vous conmanderois. »

— Soyez donc maudit, répond Noble. Je veux que vous soyez pendu mais auparavant, je te[1] dirai pourquoi. Maître Isengrin se plaint de toi, ainsi que le mâtin maître Roonel, l'écureuil maître Roussel, Tibert le chat et le mouton qui perdit de grands flocons de laine. Au nom de Dieu, si tu n'es pas capable de te défendre de ces accusations, je te ferai noyer ou pendre ; tu ne peux pas en réchapper. — Sire, dit Renart, écoutez-moi. Au nom de tous les saints qu'on prie à Liège, je vous le demande : si Isengrin a été pris au piège et y a perdu son pied, est-ce là une raison pour que l'on me pende ? Que Dieu veuille bien m'en protéger, ainsi que saint Martin ! Si Roonel le mâtin a mangé le lard placé dans la corde, en quoi suis-je responsable ? Dois-je pour cela y perdre personnellement ? Par la foi que je dois à saint Julien, qu'ai-je gagné ou perdu dans cette affaire ? Si les paysans l'ont copieusement battu, qu'y puis-je, très cher Sire ? Toute la responsabilité lui en incombe, à lui qui fut si stupide. Ai-je pour cela mérité d'être pendu ? Non, que Dieu veuille m'en protéger ! Et si Tibert, que nous voyons ici, est entré dans la maison d'autrui de son propre chef sans demander la permission, et si on l'a rossé sur tout le corps et si on lui a écorché la pelisse, en quoi ai-je dans cette affaire mal agi ? Quand je ne porte aucune responsabilité, je ne dois en aucun cas être inquiété. Et si maître Belin, votre mouton[2], a mangé l'avoine du paysan et si celui-ci l'a dépouillé de sa laine, cher Sire, que puis-

Dist Nobles : « Mal soiés venus !
Je voel que vous soiés pendus[a],
Mais avant te dirai por coi.
Dans Ysengrin se plaint de toi
Et li mastins dans Rooniaus
Et li escuiruelz dans Rousiaus,
Tyebers li cas et li moutons
Qui perdi sa laine a flocons.
Por Dieu, se ne t'en pués desfendre,
Je te ferai noier ou pendre,
Tu n'en pués estre racatés.
- Sire, dist Renars, entendés.
Par tous les sains[b] c'on prie a Liege,
Se Ysengrins chaï ou piege
Et il i a le pié perdu,
Doi je por çou estre pendu ?
Diex m'en desfende[c] et saint Martins !
Se dans Rooniaus li mastins
A[d] de plançon le lart mengié,
De coi ai ge en çou pechié ?
I doi je perdre riens dou mien ?
Foi que doi a saint Julïen,
N'i ai gaaignié ne perdu ?
Se li vilain l'ont bien batu,
Que en puis je, biaus trés dous sire ?
Ce fu par sa grant estoutie.
Ai je por çou deservi a pendre ?
Nenil, Diex m'en puisse desfendre !
Et se[e] Tyeberz que la veon
Fu entré en autrui maison
Tous seulz sans demander ostel,
Et on li a batu la pel,
Les os roillés et le crepon
Et bien plumé son peliçon,
En ce que ai je dont mesfait[f] ?
Quant çou par moi ne li fu fait,
Je nen doi avoir se bien non.
Et dan Belin vostre mouton,
S'il menja au vilain s'avaine
Et il li a osté sa laine,

je faire de plus pour lui ? S'il vous plaît, laissez-moi en dehors de toutes ces histoires ! En ce qui concerne Roussel l'écureuil, je vous affirme que jamais de ma vie je ne l'ai vu. Par la foi que je dois à saint Pierre de Rome, jamais je n'ai fais du tort à qui que ce soit et jamais je n'ai agi bassement envers un homme de votre maison. Si quelqu'un veut pour cela prendre son bouclier, je suis tout prêt à me défendre contre celui qui le voudra bien. — Chufet, dit le roi, je le jure sur ma tête, toutes vos belles paroles n'ont pas la moindre valeur. » Alors Roonel le chien bondit en avant et dit au roi devant tout le monde : « Voyez mon gage[1] pour un combat judiciaire au nom de tous, au nom de Tibert, d'Isengrin, de Roussel et de Belin, et en mon nom personnel en tout premier lieu. » Renart ne peut s'empêcher de grimacer en voyant Roonel tendre son gage pour un combat, car il sait bien qu'il lui faudra apporter la contradiction. Il en reste tout stupéfait ; le roi accepte le gage, puis il demande des otages. Aussitôt seigneur Frobert le grillon et maître Tardif le limaçon se lèvent pour dire au roi : « Nous nous constituons otages pour Roonel contre tous ceux qui se présenteront. » Le roi accepte leur proposition et Renart s'avance alors en disant : « Sire, voici mon gage pour le combat : jamais je n'ai fait le moindre tort à quiconque et jamais je ne le ferai ; mon adversaire, je le battrai pour vous prouver que je dis la vérité. » Le roi, dans sa très grande sagesse, lui répondit : « Chufet, où sont les otages ?

Biaus sire, que en puis je mes ?
S'il vous plaist, lassiés m'en pais[a].
De Roussel l'escuiruel vous di
C'onques mais a nul jor nel vi.
Foi que doi saint Piere de Rome,
Onques ne mesfis a nul home
Ne onques ne fis vilonie
A home de vostre maisnie.
Se uns en voloit l'escu prendre[b],
Je sui tous prés de moi desfendre
Contre celui qui vorra d'ialz.
- Chufet, dist li rois, par mes eulz,
Vos[c] faubles si ne valent riens. »
Atant saut Rooniaus li chiens,
Si a dit au roi oiant tous[d] :
« Veés ci mon gaige por tous,
Por Tyebert et por Ysengrin
Et por Roussel et por Belin
Et por moi, sire, tout avant. »
Renars s'en va tout defripant,
Quant voit celui son gaige tendre.
Bien seit qu'il le covient desfendre,
Molt est durement eshahis.
Et Nobles a le gaige pris,
Puis a ostaiges demandé.
Maintenant sont en piés levé
Sire Frobers li gresillons
Et dan Tardis li limeçons,
Au roi dient : « Ostaige somes
Pour Roonel contre tous homes. »
Et dist li rois : « Bien soit creans. »
Lors est Renars venus avant.
« Sire, fait il, vés ci mon gaige,
Car nul home ne fis damaige
Ne mesfis ne ja ne ferai,
Et cestui vancu vous rendrai. »
Li rois fu molt durement saiges.
« Chufet, fait il, ou sont ostaiges[e] ?

Par la foi que vous me devez, vous allez en fournir. » Renart regarde autour de lui : tout au fond de la pièce il a aperçu Grimbert le blaireau et il lui dit : « Grimbert, approchez, ainsi que maître Brichemer ; vous ne pouvez pas me refuser cela, j'ai à vous parler, car je vous ai vus en de nombreux endroits. Ici je ne connais que vous deux et un jour vous m'avez secouru et accordé votre affection, vous, Brichemer et vous, Grimbert. Aujourd'hui je vais voir qui est vraiment mon ami, aujourd'hui même où j'ai besoin de votre amitié. » Le blaireau répond qu'il se moque de tout cela et qu'il ne se constituera comme otage que pour quelqu'un qu'il connaîtra mieux que lui. Renart va alors le trouver et lui dit : « Seigneur, parlez-moi. J'en suis sûr, si vous me reconnaissiez, vous ne feriez plus aucune difficulté pour vous constituer comme otage pour moi. — Seigneur, dit Grimbert, qui êtes-vous ? — Seigneur, je suis Renart le roux, et je ne veux absolument pas être reconnu. Soyez-en assuré, je vais battre le chien, car le tort est de son côté et le bon droit du mien[1]. » Grimbert reconnaît Renart à son parler et se dit prêt à servir d'otage. Il appelle Brichemer le sage et lui dit : « Présentons-nous comme otages, nous ne pouvons pas nous dérober ; Renart est votre cousin germain, je l'ai bien reconnu à son parler. » Alors tous deux viennent devant le roi et se constituent otages pour Renart en donnant leurs gages de combat.

Vous les donrois, foi que doi moi. »
Renars regarda entour soi
Et tout contreval le maison,
S'a veü Grinbert le taisson.
« Grinbert, fait il, avant venés
Entre vous et dan Brichemer,
Ne me devés pas refuser,
Por çou vous voel araisonner
Que veüs vous ai en main leus.
Ceans ne connois fors vous deus.
Vous m'otroiastes ja un jour
Et vostre aïde et vostre amor,
Vous Brichemer et vous Grinbert.
Or savrai que bons amis iert,
Or ai de vostre amor besoing[a]. »
Li taissons dist que il n'a soing,
Celui cui hostaiges sera
Molt miex de lui le conistra.
Lors est Renars a lui alés.
« Sire, fait il, a moi parlés.
Bien sai, se vous me connissiés,
Molt volenters m'ostagissiés.
- Sire, fait il, qui[b] estes vous ?
- Sire, je sui Renars li rous,
Qui ne voel estre conneüs
Ne de nului aperceüs.
Bien le saciés de verité,
Se vous rendrai le chien maté[c],
Car il a tort et jou ai droit. »
Grinbers li taissons l'aperçoit,
Si l'a coneü au parler.
Lors dist qu'il est tous prés d'aler.
Brichemer apele le saige.
« Entromes, fait il, en l'ostaige,
Ne li poons veer au mains,
Renars est vos cousins germains.
Au parler l'ai reconneü. »
Lors sont devant le roi venu,
Pour Renart entrent en ostaiges
Et si en ont bailliez lor gaiges.

Une fois les gages donnés, tout le monde rentra chez soi, la date du combat ayant été irrémédiablement fixée d'ici à huit jours. Ils profitèrent de ce temps pour préparer leur équipement. Monseigneur Roonel recherche le bouclier qui lui convient, avec une bonne lanière de cuir et un solide bâton bien entouré de fer à son extrémité. Renart, de son côté, s'est occupé de trouver son équipement et tout le nécessaire : il s'est fait préparer, je vous l'affirme, un bouclier rond de couleur noire, ainsi qu'un grand bâton, noir aussi, en bois de pommier, et il l'a fait attacher très serré. Quand il fut parfaitement équipé, il vint à la Cour tout réjoui, sans crainte pour le combat. Roonel ne manqua pas d'y être, entièrement équipé pour abattre en combattant la morgue insolente de Chufet. Il se tint devant le roi et lui dit : « Sire, je vous demande de m'accorder le combat pour lequel j'ai donné mon gage devant tous vos barons. Sire, au nom de Dieu, accordez-moi l'autorisation de combattre. — Je vous l'accorde, répondit Noble, mais vous devez le savoir, si vous me croyiez, vous signeriez la paix entre vous deux : en effet, le vaincu sera pendu sans aucune possibilité de se racheter, car il n'y aura aucune possibilité de rançon et aucun moyen d'échapper à la mort, même en versant de l'argent[1]. Même si l'on me proposait le monde entier, je n'accepterais pas de prendre comme rançon une immense somme d'or. — Cela ne risque pas de se produire, dit Roonel ;

Quant[a] li gaige furent doné,
Si sont droit a l'ostel alé.
Respit ont pris de la bataille
Trusqu'a uit jors sans nule faille.
Et tandis se sont[b] porcachié,
Lor harnois ont aparillié.
Mesire Rooneaus pourquiert
Tel escu con a lui afiert,
Bone cuiriere et bon baston,
Qui fu bien ferrés en viron.
Et Renars s'est bien entremis,
Bien s'est porcaciés et porquis
Son arnois et son estavoir.
Et un escu reont et noir
A aparillié, jel vous di,
Et un grant baston noir ausi,
Qui estoit bien fait de pumier,
Et bien l'a fait estroit loiier.
Quant il fu bien aparilliés,
A la cort vint joians et liés,
N'a pas poor de la bataille.
Et Rooniaus i fu sans faille,
Tous aparillés de conbatre
Pour l'orguel de Chufet abatre.
Devant le roi fu en estant.
« Sire, ma bataille demant
Dont je ai mon gaige donné
Voiant tout le vostre barné.
Sire, por Dieu donés le moi. »
Et dist Nobles : « Et je l'otroi[c],
Mais saciés, se me creïés,
Entre vous deus pais feriés,
Car celui qui sera vaincus
Sans nul racat sera pendus,
Que ja raençon n'en avra,
Ne por avoir n'eschapera.
Neïs s'il donnoit tot le mont,
N'en prendroie d'or un grant mont.
Ja voir raençon n'en avra[d]. »
Dist Rooniaus : « Ja n'avenra

il ne pourra pas ressortir libre de ce combat, et je vous remettrai ce traître une fois qu'il sera vaincu ; pour toutes les humiliations et les souffrances qu'il a fait subir, il sera pendu aujourd'hui et il ne pourra plus continuer à se moquer de tout le monde. » Renart, qui était tout près, dit en l'entendant : « Par la foi que je dois à saint Denis, même si l'on m'offrait le chargement d'une bête de somme en monnaie de Paris, ou même de deux, je ne l'accepterais pas : je souhaite que sans tarder nous descendions tous les deux, vous et moi, dans l'arène pour le combat. Les reliques tardent vraiment à arriver et ce retard me peine vraiment, je le jure par le saint martyr ! Sire, faites-les apporter tout de suite. »

Le roi, quand il vit que leur réconciliation était impossible à obtenir, fit apporter les reliques par monseigneur Tibert le chat ; c'était sur le crâne de Pelé le rat[1] que le serment allait être fait. Maître Roonel se mit à genoux et dit en étant entendu de tous : « Je le jure en prenant à témoin Dieu et toutes les reliques ici présentes, Chufet a commis tous les méfaits qui ont été rappelés à la Cour : méfaits commis envers Isengrin, envers le mouton, envers moi-même (il m'a fait prendre au piège), envers Roussel qu'il a agressé et envers monseigneur Tibert le chat. Tout ce que je dis est parfaitement exact. — Par ma foi, vous mentez, dit Renart et vous avez menti sur tous les points. » Il saisit Roonel par le poing droit et l'obligea à se

Que il ensiques s'en voist quites,
Vaincu vous rendrai le traïtre,
Et por la[a] honte et por l'anui
Sera pendus encor ancui,
Ja si ne s'en ira gabant. »
Et Renars fu prés qui l'entent
Et dist : « Foi que doi saint Denis[b],
N'en prendroie de paresis
Un somier cargié, non pas deus,
Que ou champ ne soiens andeus
Et moi et vous sans arester.
Trop puënt li sain demorer,
Si m'en poise, par saint martir[c],
Sire, faites les tost venir. »
Li rois fist les sains aporter,
Car en iaus ne puet pais trover,
A mon signor[d] Tyebert le cat.
Ce fu le chief Pelé le rat
Sor coi le sairement sera.
Dans Rooniaus s'agenoila
Et si dist que l'oïrent maint :
« Si m'aïst Diex et tuit cil saint,
Que Chufés a tot ce malfait
Qui a esté a court retrait,
Et d'Ysengrin et dou mouton
Et de moi qu'il prist au pançon
Et de Roussel que il ahert
Et de monsignor dan Tyebert.
Quanqu'i ai dit est verités[e].
- Par foi, dist Renars, vous mentés,
De trestout i avés menti. »
Par le puing destre le saisi
Et si l'a fait sus redrecier,
Mais ançois offri set deners.
Lors s'est Renars agenoilliés
Et dist : « Signor, or vous taisiés,
Si serés tuit taisant et mu,
Que il n'i ait mot respondu,

redresser, mais auparavant il offrit sept deniers. Alors Renart se mit à genoux et dit : « Seigneurs, taisez-vous ; vous allez observer un silence absolu et vous écouterez ce que je vais dire, car je ne mentirai pas. Je le jure sur toutes les reliques que je vois ici, Roonel n'a fait que mentir et il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'il a dit. » En prononçant ses paroles, il embrassa les reliques et offrit une pièce de monnaie de Paris. « Maintenant, dit Tibert, on va voir clairement si vous avez le droit pour vous, car vous allez en avoir vraiment besoin. » Une fois les serments prononcés, ils se retirèrent sur le côté. Alors le roi n'attendit pas un instant de plus pour les faire descendre dans l'arène. Renart était tout à fait placide, la courroie lacée dans la main et tenait bien son bâton et son bouclier rond. Roonel, quant à lui, ne craignait pas son adversaire : il connaissait parfaitement le maniement des armes, l'ayant appris dès son jeune âge et étant devenu le meilleur maître en son pays[1]. Quand on les mit face à face, ils tremblaient de peur l'un et l'autre ; Roonel serre bien contre lui son bouclier et il va attaquer Renart. Il lui porte un violent coup, mais Renart sait bien se protéger, n'étant pas un novice en la matière. Pour se défendre, il lève son bâton tout en serrant son bouclier et porte à Roonel un tel coup près de l'oreille que celui-ci en reste tout étourdi. Ils se séparent alors, chacun ne laissant rien paraître de ses souffrances. De nouveau ils se rapprochent et, tenant le bouclier devant eux,

Et si orois que je dirai
Que ja de mot n'en mentirai.
Par tout les sains que vois ici[a],
Rooniaus a de tout menti
Onques de voir un mot n'i ot. »
Les sains baisa a icest mot,
Si a un paresis offert.
« Or i parra, ce dist Tyebers,
Con vostre droit vous aidera
Quant au trés grant besoing venra. »
Quant li sairement furent fait,
Si se sont a une part trait.
Et[b] li rois sans plus de respit
Les fait en la place venir.
Renars de noient ne s'esmaie,
En sa main lace la corroie
Et si tint molt bien son baston
Et son escu qui fu reon.
Et Rooniaus nel doute mie,
Qui molt savoit de l'escremie[c],
Car des l'enfance en ot apris,
N'ot si bon maistre en son païs.
A itant furent mis ensanble,
L'un et l'autre de poor tranble.
Et Rooniaus son escu serre,
Et si va dant Renart requerre.
Un cop li a geté d'aïr,
Et Renars se sot bien covrir,
Que il n'estoit pas a aprendre[d].
Contre lui s'en vorra desfendre.
Le baston hauce et tint l'escu,
Si a si Rooniaul feru
Dou baston de delés l'oye
Toute la teste a estordie.
Et puis se sont ensus retrait.
Onques n'i ot nul sanblant fait
Se de bien non, si s'entrevienent
Et les escus devant iaus tienent,

ils échangent de grands coups. Renart, expert dans le maniement des armes et spécialiste des coups à la tête, frappe Roonel entre les deux yeux et manque lui faire éclater le front : « Brigand, dit-il, voilà qui est fort bien venu pour vous, morbleu ! Tout à l'heure vous serez pendu, car jamais vous n'obtiendrez de grâce. » Ces paroles accablent Roonel : il tient bien son bouclier autour du bras et, empoignant son bâton, il s'imagine frapper Renart, mais le coup est manqué, car Renart a fait un saut de côté. Néanmoins le coup vigoureusement assené vient frapper le bouclier et en arrache la moitié, tandis que le bâton se casse en son milieu et que les deux morceaux volent en l'air. Roonel est fou de rage d'avoir perdu son bâton. Il prend son bouclier des deux mains et le jette sur Renart, qui sous la violence du choc tombe de tout son long. Roonel d'un bond saute sur lui et lui assène sur les dents tant de coups de poing que Renart en est tout ensanglanté. Roonel ne cesse de lui frapper les joues, lui enlevant ainsi toute envie de faire des grimaces, je vous l'assure sans risque de me tromper. Le mâtin lui danse sur le ventre et le maltraite : il lui porte de grands coups et de fréquentes morsures. Mais Renart parvient à se dégager et à libérer sa main droite : il se relève, fonce sur Roonel et le frappe en plein front, faisant jaillir, je ne mens pas, un œil de son orbite. Après une aussi grave blessure, Renart

Grans cops se vont entreferir.
Renars, qui bien sot escremir
Et bien sot geter entre deus,
Fiert Roonel en mi les euls,
A poi qu'il ne l'a enfronté.
« Lerres, fait il, par la mort Dé,
Molt[a] par vous est bien avenu,
Que vous serois ancui pendus,
Ja autre merci n'en avrois. »
Rooniaus l'ot, si fu destrois,
Si a son escu enbracié
Et tint le baston enpoigné.
Ferir le cuida, mais il faut
Que dans Renars a fait un saut.
Et li cops descent de vertu,
Si feri si desus l'escu
Que pié et demi en abat.
Dou baston volent li esclat,
Si est par mi outre brisiés.
Molt en fu Rooniaus iriés
Quant il ot son baston perdu.
A deus mains saisist son escu,
Encontre Renart l'a geté,
Si l'a si durement hurté
Qu'il le fist voler tot envers.
Lors sali sor lui de travers,
Dou puing li done en mi les dens
Tant que Renars est tous sanglans.
Molt li bat durement les joes,
N'a or talent de faire moes
Renart, ce vous di sans faillance.
Li mastins li foule la pance
Et molt trés durement le baille
Et de grans cops sovent le maille[b]
Et as ses dens souvent l'a mort.
Mais dans Renars un poi s'estort
Tant que il ot sa destre main.
Si se leva et vint a plain,
Si a Roonel si frapé
Entor le front, c'est verité,
Que un des iex li fist voler.
Molt durement l'avoit nauvré[c],

l'empoigne énergiquement et le fait tomber à terre. Renart eſt maintenant debout et tout joyeux, il diſtribue à Roonel une volée de coups, mais soudain son bâton lui échappe[1] ; alors il s'allonge sur Roonel et le frappe violemment avec les poings. Celui-ci sent bien que son cœur n'eſt pas du tout atteint, mais la perte de son œil l'inquiète beaucoup et le fait atrocement souffrir. Il parvient néanmoins à se relever et il jette Renart sous lui, avec l'intention, s'il le peut, de lui faire passer un sale moment.

Désormais maître Roonel a le dessus et il soigne la pelisse de Renart ; il le mord, lui donne sur le museau de violents coups de poing et lui dit tout haut devant tout le monde : « Chufet, reconnais que tu es battu ; sinon, je vais te tuer. — Assurément, je n'en ferai rien, répond Renart, même si je dois en mourir ici même. » Roonel lui donne alors un coup de pied si violent qu'il lui casse le nez, et le fait souffrir en le serrant autant qu'il peut. Renart laisse alors échapper un soupir et il étend les mains et les pieds, prenant l'allure de quelqu'un qui eſt mort[2]. Le mâtin se met alors à appeler ceux qui devaient assurer la régularité du combat : « Barons, venez ici ; je crois que mon adversaire eſt bel et bien battu et qu'il eſt mort. Il eſt bien mort, me semble-t-il, je le jure par saint Germain, car il ne bouge plus ni pied ni main. J'ai donc, je crois, remporté le combat. » Tous accourent alors

Puis l'a enpoint de tel aïr,
De l'autre part le fiſt flatir.
Et Renars eſt saillis en piés,
Son baſton tint, molt en eſt liés,
Le maſtin durement en frape,
Mais li baſtons si li escape.
Quant il ot son baſton perdu,
Sus Roonel s'eſt eſtendu,
Dou poing le fiert si durement[a]
Et Rooniaus bien son cuer sent
Que tos eſt sains mais il s'esmaie
Por son oel qui si le desvoie,
Durement li anuie et grieve.
Un tor a fait et si se lieve,
Si a Renart jeté sous lui,
Ja li fera s'il puet anui.

Or fu desus dans Rooniaus,
A Renart afaite ses piaus,
As dens le mort et fiert dou puing
Molt durement desus[b] le gruing
Et li diſt bien que cascuns l'ot :
« Chufet, car di toſt le mal mot.
Se nel di, je te tuerai.
- Ja voir, diſt Renars, nel dirai,
Por tant i puis morir ici. »
Et Rooniaus si le fiert si
Un grant cop durement dou pié,
Tout li a le nés[c] debrisié.
Molt li fait mal, molt le deſtraint.
Et Renars a geté un plain,
Si eſtent les mains et les piés[d],
Conme mort s'eſt aparilliés.
Li maſtins prent a apeler
Ciaus qui doivent le camp garder :
« Baron, fait il, avant venés,
Je cuic que cilz eſt afinés
Et que il eſt mors et vaincus.
De sa vie n'i a il plus,
Il m'eſt avis, par saint Germain[e],
Que il ne muet ne pié ne main.
Je cuic qu'i ai le camp vaincu. »
Atant i sont acoureü,

et ils trouvent Renart étendu sans vie. Aussitôt ils le prennent et le transportent devant le roi, pour avoir son avis et savoir quelle sentence il prononcera.

Quand Renart se rend compte qu'on l'a levé de terre, il jette un profond soupir et dit : « Ah, mon Dieu, je me meurs ! J'ai perdu toute ma peau et des lambeaux de ma chair. Dieu en a fait selon sa volonté, mais moi je ne suis coupable d'aucune mauvaise action. » Les responsables du combat le transportent immédiatement devant le roi et celui-ci leur demande, dès qu'il le voit, ce qui s'est passé et qui est le vaincu. « Sire, répondent-ils, c'est Chufet, sans aucune contestation possible. — Chufet est-il vaincu ? — Oui, Sire. Mais que voulez-vous que l'on fasse de lui ? — Ne perdez pas une seconde, fait-il, qu'on le pende ou[1] qu'on le jette à l'eau. Plus jamais il ne se moquera de quelqu'un, il va mourir aujourd'hui de la male mort. Je ne voudrais même pas prendre une corde, mettez-le plutôt dans un sac, allez sur le pont et jetez-le dans la rivière. » Ils le mettent dans un sac, sans même le laisser se confesser et se précipitent vers la rivière. Grimbert s'était caché sous le pont et avait pris toutes les dispositions nécessaires pour recevoir le sac ; il avait une grande affection pour Renart[2] qu'il avait très bien reconnu. Les hommes du roi, après avoir enfermé Renart dans un sac, viennent sur le pont et sans attendre plus longtemps le jettent dans la rivière. Le sac en

Si ont trové Renart gisant,
Puis si l'ont pris de maintenant,
Au roy le portent, qu'en dira
Et quele justice en fera.
Quant Renars[a] sent qu'il l'ont levé,
De parfont a un plain jeté,
Et si dist : « Ha, Diex, je me muir,
Tout ai perdu et char et cuir.
Damlediex[b] a son plaisir fait.
Nule riens n'ai ore mesfait. »
Les gardes n'i ont demoré,
Devant le roy l'en ont porté.
Si tost con li rois l'a veü,
« Coment, fait il, est avenu ?
Li quelz est vaincus en bataille ?
- Sire, font il, Chufés sans faille.
- Est Chufés vaincus ? - Sire, oïl[c].
Mais de lui que en fera il ?
- Or tost, fait il, n'i delaiés.
Tost soit u pendus u noiés.
Jamais home ne honira,
De male mort ancui morra.
Je n'en prendroie ja le lac,
Faites le bouter en un sac[d],
Sel jetés en l'eve[e] dou pont. »
Et cil en un sac bouté l'ont,
Si c'onques confessés ne fu.
Vers l'ewe sont acoureü ;
De sous le pont s'estoit muciés
Grinbers, molt bien aparillés
Trestout por recevoir le sac,
Que il amoit forment Renart
Que bien savoit trestot de voir.
Et cil sont la venu tot droit,
Qui ou sac l'avoient bouté[f].
De sus le pont en sont monté,
Mais n'i ont gaires deloié,
Renart ont en l'ewe lancié.

tombant dans l'eau fait une grande éclaboussure ; Grimbert, le cousin de Renart, se saisit du sac et en tire aussitôt Renart en lui disant : « Mon cousin, tu as mal agi. Maintenant tout le monde te croit mort par noyade. — Seigneur, fait Renart, vous m'avez sauvé la vie cette fois-ci. Lorsque je le voudrai, je retrouverai mon ancienne couleur rousse. — Je l'atteste par Dieu, fait Grimbert, si tu le peux, retrouve immédiatement cette couleur, sinon nous sommes perdus. Nous pourrions bien subir la honte de notre vie. — Tenez, fait-il, je vous le promets, vous allez, séance tenante, me voir faire disparaître la couleur noire. »

Il se met alors à réciter toutes les prières et les litanies apprises depuis son jeune âge[1] et il retrouve, je vous jure que c'est la vérité, la couleur rousse qui était la sienne auparavant ; ainsi personne ne pourra plus le reconnaître. « Regardez donc, mon cousin, fait-il, n'ai-je pas retrouvé une belle allure ? — Oui, bien sûr, répond maître Grimbert, tu es encore plus beau et plus séduisant qu'auparavant, je crois. Restons ici jusqu'à la nuit, car assurément, si quelqu'un te voyait, tu serais alors perdu sans aucune possibilité de rachat. — Seigneur, prenons donc patience, et personne ne nous verra, car nous sommes bien cachés. » Ils restent tapis sous le pont et les autres retournent dans la salle auprès du roi ; ils lui disent : « Sire, nous vous le jurons sur notre foi,

Au chaoir molt grant escroit fist
Et Grinberz ses cousins le prist,
Si l'a tantost dou sac osté ;
« Cousins, fait il, mal as ovré.
Or cuident il que noiés soies.
- Sire, fait Renars, toutes voies
M'avés de ceste mort rescous.
Quant je volrai, je serai rous
Ensi con j'estoie devant. »
Et dist Grimberz : « Se Diex t'ament,
Se le pués faire, si le fai,
Ou autrement sonmes alé.
Si porrïons estre honi.
- Tenés, fait il, je vous afi
Que[a] orendroit sans arester
Me verrois la nerté oster. »
Lors conmence ses orisons,
Ses proieres et ses sermons
Qu'il avoit des enfance apris.

Lors devint rous, ce vous plevis,
Ausi com il fu onques plus.
Jamais n'iert coneüs de nus.
« Cousins, fait il, or esgardés,
Ne me sui ge bien atournés[b] ?
- Oïl, certes, fait dans Grinbers,
Tu es plus biaus et plus apers
Que n'estoies devant, ce cuit.
Demorés ci jusqu'a la nuit.
Certes, se on te veoit ci,
Tu seroies ja tost honi,
Ja n'averoies raençon.
- Sire, fait il, si nous soufrons,
Ne serons pas aperceü,
Nous ne poons estre veü. »
Desous le pont[c] sont ostelé,
Et li autre s'en sont alé
En la sale devant le roy.
« Sire, font il, par nostre foy,

vous êtes débarrassé de ce brigand ; il ne pourra plus jamais faire du mal à quiconque. — Par ma foi, répond le roi, j'en suis bien content. » La Cour se disperse et tous rentrent alors chez eux, la mine réjouie, car ils croient être définitivement débarrassés de Renart ; mais en fait, si ce dernier en a la possibilité, c'eſt une année de malheur qui commence pour eux[1]. Renart et Grimbert, une fois la nuit tombée, sortent de sous le pont et viennent au palais. N'y trouvant personne, ils se séparent en multipliant les politesses. Grimbert s'éloigne à toute allure et Renart ne s'attarde pas ; il regagne Maupertuis tout en proférant des menaces contre Roonel, contre seigneur Roussel l'écureuil, contre Tibert le chat, contre Isengrin et seigneur Belin le mouton ; il jure que partout où il les rencontrera, il leur fera du mal. Renart entre à Maupertuis[2] et fort sagement, sachez-le, il referme la porte derrière lui. C'eſt ici que j'arrête de vous parler de Renart le Noir, enfermé dans sa maison : le récit eſt en effet achevé.

De celui eſtes delivrés,
Por lui n'iert mais nuls honz grevés.
- Par foi, fait li rois, ce m'eſt bel. »
Cascuns s'en va a son oſtel.
Ensi fu la cort departie,
Cascuns fiſt chiere esbaudie.
Bien cuident eſtre delivré,
Mais il sont[a] en male an entré
Se dans Renars puet esploitier.
Lui et Grimbert a l'anuitier
De sous le pont s'en sont issu
Vers le palais en sont venu,
Mais ne truevent nului dedens.
Departi sont molt gentement[b]
Entre Renart et le taisson.
Grimbert s'en va a esperon[c]
Et mesire Renars s'en tourne
Vers Malpertuis, qu'il ne sojorne.
Molt va maneçant Roonel
Et l'escuirel sire Roussel,
Tyebert le cat et Ysengrin
Et le mouton sire Belin,
Et diſt bien que il lor nuira,
Ja en ceſt lieu nes trovera.
Si s'en entra en Malpertuis
Et aprés lui ferma son huis.
Et saciés que il fiſt savoir.
Ci vos lais de Renart le noir,
En son oſtel[d] eſt enfermés.
Atant eſt li contes finés.

Branche XV

RENART MÉDECIN

Si maintenant vous vouliez faire silence[1], seigneurs, vous pourriez, avec un effort d'attention, entendre[2] une partie de l'histoire qui conte la guerre que Renart mena jusqu'au bout contre Isengrin. Si vous me prêtez une oreille attentive, vous entendrez raconter des histoires extraordinaires[3] sur Renart qui est un diable vivant[4]. J'entre dans un état de grande excitation à l'idée de raconter ici même une histoire sur Renart, sans attendre une seconde de plus. Jamais jusqu'ici vous n'avez entendu parler, en si bon lieu, de lui ni d'Isengrin le loup. C'était aux environs de la Pentecôte[5] — cette fête qui coûte si cher — que Noble tint sa réunion. De nombreuses bêtes s'y trouvaient rassemblées, si bien que tout le pays en était rempli. Un paysan n'aurait osé y être présent, car il en aurait été chassé brutalement. Il n'y avait là que des hommes redoutés, de haute valeur et de grande réputation. Il n'y avait que des barons de rang élevé qui, pour honorer leur seigneur, faisaient la fête la plus grande que l'on puisse décrire, la plus grande qui se soit jamais déroulée en une Cour ;

Se[a] or vous voliés taisir,
Signour, ja porrïés oïr,
S'estïés de bonne mimoire,
Une partie de l'estoire
Si con Renars contre Ysengrin
Gerroia de ci en la fin.
Se vous me prestés vos[b] orelles,
Ja en orés[c] dire mervelles
De Renart qui est vis malfés.
Tous sui espris et escaufés
De Renart dire en tel endroit
Sans delaiement orendroit.
Ains n'oïstes en si bon lieu
De lui et d'Ysengrin le leu.
Ce fu entor la Pentecoste,
Icele feste qui tant coste,
Que sires Noblez tint sa feste[d].
Assanblé i ot mainte beste,
Tous li païs si en fu plains.
La n'osast pas estre vilains
Car laidement i fust boutez.
Nul n'en i ot n'en fust doutés
Et de haut pris et de haut non.
N'i avoit se haus barons non
Ki por honorer lor seignor
Faisoient feste la grignor
Que nuls hons deviser seüst
Ne qui ainc en nule cort fust.

ils étaient vêtus de fourrures de petit-gris[1]. Mais le châtelain de Valgris[2], maître Renart, sur qui le malheur va s'abattre, n'était pas venu à la Cour ; et pourtant il avait été convoqué, c'eſt la pure vérité, et sollicité par au moins vingt messagers[3]. Il n'y vint pas plus vite pour autant et jamais pour autant que cela soit en son pouvoir il n'y viendra. Mais le roi lui fit immédiatement dire que, s'il pouvait mettre la main sur lui, il lui infligerait une mort ignominieuse, à cause du mépris dans lequel il tenait sa Cour. Le roi dit alors : « Seigneurs, je dépose plainte auprès de vous au sujet de Renart, de qui j'ai tant à me plaindre, ce traître, cette canaille. Vous ne devez pas me déguiser ou me taire la bonne décision à prendre, si vous la connaissez. Vous qui êtes mes intimes, je vous en prie et je vous en donne l'ordre, jugez-le-moi sur-le-champ, selon le droit et selon la raison, pour le mépris dont il fait preuve. Ensuite, si vous le voulez et si vous l'exigez, je vous expliquerai pour quel motif je vous ai convoqués ici. »

Quand le roi a achevé son discours, chacun tient la tête baissée. Tous sans exception sont plongés, en raison de l'obligation qui leur eſt faite de se prononcer, dans le plus grand accablement et le plus grand abattement. Pas un seul n'ose murmurer, chacun laissant à l'autre le soin de répondre. Chacun se tait[4], chacun eſt saisi de crainte, chacun dresse l'oreille et chacun écoute ; si quelqu'un émet sur Renart un jugement susceptible de lui causer du tort, il sait bien que celui-ci lui infligera un traitement humiliant à la première occasion, sans

Robes ont de vairs et de gris[a].
Mais li chaſtelains de Valgris,
Dans Renars, a cui tormens sort[b],
Si ne fu pas venus a cort ;
Nonporquant si fu il mandés,
Voire por Dieu, et demandés
Par dis mes, voire bien par vint.
Onques por çou plus toſt n'i vint
Ne qu'il puisse ja n'i venra.
Mais li rois tantoſt li manda
Que s'il le puet as puins tenir,
A honte le fera morir ;
Ja n'en aura autre respit
Por çou que sa cort en despit[c].
Lors diſt : « Signor, a vous me claim
De Renart dont ai tant reclaim,
Dou traïtor, dou deputaire.
Ne le devés celer ne taire
Le bon consel se le savés.
A vous come a mes privés
Pri et coumant que orendroit
Le me jugiés et selonc droit
Dou despit et selon raison[d].
Après vous dirai l'ocoison,
S'il vous plaiſt et vous comandés,
Por coi vous ai tous ci mandés. »
Quant il ot sa raison finee,
Chascuns a la teſte enclinee.
Molt sont forment[e] pensis et morne
Dou jugement treſtot a orne.
N'i a celui qui osaſt[f] grondre,
Li uns lait bien l'autre respondre.
Cascuns se taiſt, cascuns se doute,
Cascuns oreille et escoute[g].
Se sor Renart met jugement
Que il li tort[h] a nuisement,
Bien set que honte li fera,
Ja si bien ne s'en gardera,

qu'il lui soit possible de s'en protéger. Sachant que c'est là la vérité, chacun est dans l'angoisse. Aussitôt Isengrin se lève, lui qui de nombreuses fois a été victime des mauvais tours de Renart ; maintenant il se couvrirait de déshonneur s'il ne se vengeait pas de lui, car une telle occasion ne se représentera plus. Isengrin dit : « Roi, veuillez maintenant écouter ce que j'ai l'intention de dire. Je suis votre vassal et vous êtes mon seigneur, j'ai donc le devoir de vous conseiller. Ceux qui sont favorables à Renart ne doivent pas s'en étonner, mais, tout au contraire, que maintenant ils écoutent et prêtent attention. Puisque personne ne veut prendre la parole en premier, je vais m'engager sur le chemin de la vérité. Roi, fait Isengrin, l'avis que vous réclamez exige un examen très minutieux de l'affaire. Mais selon moi — que saint Liénart me vienne en aide —, Renart a commis envers vous une très mauvaise action quand il a négligé vos ordres au point de ne pas daigner venir auprès de vous ; c'est pourquoi il mérite bien d'en subir les cuisantes conséquences. Assurément il vous a fortement humilié, lui qui n'est que merde et latrines[1] ; vous l'aviez convoqué il y a plus d'un mois, mais il n'eut pas pour vous assez de respect pour s'excuser de son absence ou demander une autre date ou un délai. Roi, maintenant vengez-vous pour ce mépris, pour cette négligence, pour cette humiliation qu'il vous fait subir ; je m'en tiens au droit, sans autre considération : faites saisir sa terre et disposez-en comme vous l'entendez,

Se il en puet le lieu avoir.
Içou sevent il bien de voir,
Ains est cascuns en grant destrece.
Maintenant Ysengrins se drece,
Cui Renars ot fait maint gence ;
Or est honis s'il ne s'en venge,
Que ja mais n'en aura cele aise.
Dist Ysengrins : « Rois, or vous plaise
A escoter que vous vuel dire.
Je sui vostre hon et vous mes sires,
Por çou si vous doi consillier.
Ne s'en doivent pas merviller
Cil qui de vers Renart se pendent,
Mais or oient et si entendent
Et quant nuls ne s'en voet movoir,
Je m'en irai parmi le voir.
Rois, fait Isengrins, entendés :
Dou jugement que demandés
Il i afiert molt grant esgart,
Mais moi sanble de moie part
Que, si m'aïst saint Lïenars[a],
Que molt vous a mesfait Renars
Quant il vostre comandement
A trespassé si faitement
Que il ne daigne a vous venir,
Et bien l'en doit mesavenir.
Certes grant honte vous a faite
Cele merdë et cele sete ;
Mandé l'avïés un mois a[b],
Mais onques tant ne vous prisa
Que miex venist contremander,
Ne jor ne respit demander.
Rois, or en prenés la venjance
Por le despit, por la viltance,
Por la honte qu'il vous a fait :
Je di por droit, sans autre fait[c],
Que sa terre faisois saisir,
Si en faites vostre plaisir,

et lui, faites-le jeter en prison. Il ne doit pas en sortir vivant[1], afin que les autres ne soient pas tentés de suivre son exemple. » Le roi et quelques-uns de ses barons sont d'accord avec l'avis donné par Isengrin et la décision qu'il propose pour Renart, mais d'autres en sont affligés ; néanmoins ils n'osent se livrer à des manifeſtations bruyantes, car la haine envers Renart eſt la plus forte. Ce jour-là, Renart — c'eſt la pure vérité — aurait été mort et enterré, sans espoir de résurrection, s'il n'y avait eu maître Tibert le chat ; en effet c'eſt l'intervention de ce dernier qui le sauva. Tibert réfléchit aux souffrances et à l'humiliation qu'il a infligées à Renart en le faisant prendre dans le piège[2]. Renart a bien l'intention de le lui faire payer s'il trouve une occasion favorable ; c'eſt pour cette raison que Tibert veut en guise de compensation voler à son secours devant le roi. Maintenant nous allons entendre Tibert exposer ses arguments, lui qui, dans l'espoir de se réconcilier, apporterait volontiers son aide à Renart, qui lui en veut toujours. Alors Tibert s'eſt dressé, il rejette sa queue sur son dos et aiguise et dénoue sa langue pour bien parler ; tous les poils de sa fourrure se hérissent.

Dans le silence général de la salle, Tibert prend la parole et dit : « Cher Sire, écoutez ; de deux propositions, retenez la meilleure[3]. En toute chose il convient de reſter sage et mesuré. Roi, écoutez donc ce que je dis : Isengrin n'a pas reçu la

Et[a] lui faites metre en prison.
Ja n'en doit avoir garison[b],
Que li autre ne s'i amordent. »
Li rois et tex i a s'acordent
Al jugement et a l'esgart
Qu'Ysengrins a fait sur Renart,
Et telz i a cui molt en poise ;
Mais il n'en osent faire noise,
Car trop eſtoit Renars haïs.
Le jor i fuſt mors et trahis,
Que ja ne fuſt resuscités,
Cou eſt la fine verités,
Se ne fuſt dans Tyebers li cas
Quel[c] delivra par son porcas.
Il se porpense dou damaige
Qu'il fiſt Renart et dou hontaige,
Que il le fiſt ou piege prendre.
Encor li cuide Renars rendre
Se il en puet venir en lieu ;
Por çou li voet or metre en lieu
Devant le roi por aïdier[d].
Huimais orrons Tyebert plaidier,
Qui volentiers le[e] secourroit,
Savoir s'accorder se poroit
A Renart qui eſt couroucíés.
Lors s'eſt Tyeberz en piés dreciés,
Si jete sour son dos sa queue,
Et sa langue aguise et desneue[f]
Por bien parler et se herice
Treſtous li poilz de[g] sa pelice.
Tuit se taisent parmi la sale
Et Tyebers desferme sa male
Et diſt au roy : « Biau sire, escoute ;
Lai le coissin et prent la coute.
De toute riens eſt il droiture
Que on esgart sens et mesure.
Rois, or escoute ma parole ;
N'a pas[h] eſté a bone escole

formation nécessaire pour émettre un avis ; il aurait mieux valu qu'il se taise plutôt que d'émettre un jugement ou un avis qui pourrait ensuite lui valoir l'accusation de mensonge. L'avis qu'il a donné, loin d'être inspiré par le souci de la justice, est entaché de partialité. Assurément, pas une seule affirmation d'Isengrin ne mérite d'être crue, voilà la vérité. D'ailleurs vous le savez très bien : jamais un seul jour de leur vie les deux guerriers ne purent vivre en paix, au contraire ils se maudissent et se jalousent ; il y a entre eux deux une haine mortelle si vive que jamais leurs relations n'ont été bonnes[1]. C'est pourquoi je vous le dis, selon moi, Isengrin a émis à propos de Renart un avis insensé et il a prononcé un jugement d'une grande légèreté. La guerre entre eux deux est impitoyable et le loup a tort de vouloir ainsi juger son compère en son absence et de vouloir le faire chasser de la Cour. Assurément, il est un mauvais conseiller lorsqu'il vous suggère de faire dépouiller Renart de ses biens et de le faire expulser. Ne suivez pas son avis, très cher Sire. Savez-vous ce que je peux dire de Renart ? Vous n'avez pas dans votre royaume un baron qui sache mieux mener la guerre contre tous ses ennemis et qui s'en soit préoccupé davantage que lui. Il pourrait vous être utile si vous vouliez engager une guerre. En cas de nécessité, son aide, à ce que je crois, vous serait plus précieuse que celle de tous les barons de votre maison. C'est pourquoi il me semblerait raisonnable

Ysengrins por jugement faire.
Por çou li venist mielz a taire
Qu'a faire esgart ne jugement
Dont on diē apres qu'il ment[a].
N'est[b] pas li jugement loiaus
Que il a fait, ainçois est faus.
Certes, il n'en fait pas a croire
De riens qu'il die, c'est la voire.
Et si poés molt bien[c] savoir
C'onques ne porent pais avoir
Li vassal nul jor de lor vie,
Ains sont par mal et par envie,
Et si sont par mortel haïne
Qui lor est prochainne visine[d],
Onques ne furent bien ensanble.
Et por çou vous di, ce me sanble,
Qu'Ysengrins a fait sur Renart
Fol jugement et fol esgart.
Trop est d'iax deus la guerre amere ;
Tort a li leus qui son conpere
Voelt forjugier en tel maniere
Et de la cort bouter arriere.
Certes malvais consel vous donne
Quant il de çou vous araisonne
Que Renars soit desherités
Et fors de vostre cort jetés.
Ne le creés pas, biaus dous sire.
Savés que de Renart puis dire ?
N'avés gairez en vostre terre
Baron mielz sace mener guerre
Encontre toz ses[e] anemis,
Ne qui plus s'en soit entremis.
Si vous poroit avoir mestier
Se guerre voliiés traitier.
Se besoins vous venoit, ce cuit,
Plus vous i aideroit que tuit
Li baron de vostre maison.
Por çou me sanbleroit raison[f]

qu'avant tout jugement vous fassiez citer à comparaître Renart et le fassiez convoquer par l'un de vos pairs. Vous ne devriez pas confier à un simple serviteur la mission de porter la convocation à un tel chevalier et à un tel baron. Sire, au nom de Dieu, je me demande avec stupéfaction si vous allez suivre le conseil d'Isengrin : jamais, quoi qu'il puisse en dire, vous ne devriez jeter le déshonneur sur un homme de noble condition. Je l'atteste sur Dieu, ce serait là le comble de la bassesse et de la sévérité, s'il n'y avait pas un autre motif pour agir ainsi. Roi, restez dans les limites de la raison et de la mesure, car celui qui franchit ces limites voit rapidement s'amoindrir ses ressources. Néanmoins, je vais vous donner mon sentiment personnel : miséricorde pour celui qui commet une faute[1] ! On accepte bien une transaction pour un crime de sang. Bon roi, faites donc convoquer Renart et faites-le venir à la Cour pour qu'il réponde de toutes vos accusations. Jamais on ne saurait mieux vous conseiller ; s'il ne vient pas à la Cour, alors personne ne doit s'étonner des conséquences funestes de cette décision ; et si vous refusez à ce moment-là de le juger[2], on devra vous en blâmer, car ce serait agir en enfant ; à ce moment-là vengez-vous de lui. » Tibert s'arrête car il n'a plus rien à dire. Le roi se met alors à rire et les barons disent d'une même voix : « À notre avis, Tibert a bien parlé. » Isengrin en éprouve une très grande honte, car Tibert a détruit toute son argumentation. Tous commencent à

Qu'ençois que feïssiés[a] esgart,
Fesissiez semonre Renart
Par un de vos pers et mander.
Ne deuïssiés pas conmander
A semonre par un garçon
Tel chevalier ne tel baron.
Par Dieu, sire, molt me merveil
Se d'Ysengrin creés consel ;
Ja por son dit ne por sa sonme
Ne deveriez honir franc home.
Se Diex me doinst bone aventure,
Trop seroit laide coze et dure,
S'il n'i avoit autre ocoison.
Rois regardez[b] a la raison,
Car qui raison ne fait et tient
Sa vitaille vait tost et vient.
Et nonporquant, selonc mon sens,
Vous dirai je çou que je pens :
De picheour misericorde !
D'onme ocirre prent on acorde.
Bons rois, or le faites semonre ;
Que il viegne a cort por respondre
De quanque demander savrois.
Ja millor consel n'en avrois ;
Et se il ne vient a la court,
N'est mervelles se maus l'en sort ;
Et se vous le plaist refusés,
Vos en devés estre blasmés[c],
Car ce resambleroit enfance,
Et lores en prenés venjance. »
Tyebers s'arest, ne[d] volt plus dire,
Et li rois conmença a rire[e] ;
Et li baron dient ensamble :
« Bien a dit Tyebers, ce nous[f] samble. »
Lors ot Ysengrin molt grant honte,
Quant Tyebers ot desfait son conte.
Trestot le prennent a huier,
Saciés molt l'en puet anuier ;

lui adresser des huées qui sont autant d'humiliations pour lui, sachez-le. Les huées obligent le roi à se lever. « Seigneurs, fait-il, vos cris me font beaucoup de peine ; vous n'êtes pas ici pour cela. Arrêtez donc les clameurs et le tumulte, et éclairez-moi sur la conduite à tenir envers Renart qui se joue si bien de moi : que dois-je faire pour en finir avec lui ? C'est bien volontiers que je lui enverrais un messager pourvu d'expérience, si je savais lequel envoyer. — Sire, dit Belin le mouton, nous vous écoutons attentivement. Si vous voulez envoyer quelqu'un auprès de Renart, il n'est pas nécessaire d'en prier quiconque, et je réponds pour tous : le mieux à faire, à mon avis, est d'ordonner à celui sur lequel se portera votre choix de partir en mission, et il exécutera votre ordre.

— Belin, Belin, dit le roi, vous avez beaucoup d'expérience et de savoir-vivre, jamais vous ne donnerez un mauvais conseil. Savez-vous ce que vous allez faire ? Dites à Roonel le mâtin d'être ici même dès demain matin, fin prêt pour la mission, et de venir sans faute. Je ne peux avoir un meilleur messager, plus alerte et plus expérimenté. » À ces mots Roonel se lève et s'avance au milieu de l'assemblée pour parvenir devant le roi ; il lui parle ainsi : « Sire, Sire, je l'atteste sur Dieu, je ne me soucie nullement d'obtenir un délai, mais au contraire, sans un murmure, je partirai en mission si vous m'y envoyez ; je connais bien la route qui mène à son pays. — Pars donc, dit le roi, et dis-lui d'être devant moi mercredi,

Et li rois por le hui se lieve :
« Signor, fait il, forment me grieve
Quant le cri avés tant tenu ;
Ne soiez[a] pas por çou venu.
Or lassiez le cri et la noise,
Et de Renart qui tant me boise
M'en consilliez qu'en porrai faire,
Et a quel chief en porai traire.
Volentiers i envoieroie
Un preudome se jel savoie.
- Sire, dist Belins li moutons,
Nous escoutons et entendons.
Se vous i voliés envoiier,
Ne vous en estuet nul proier,
Et je responc por tous ensamble
Que c'est li mielz, si con moi sanble,
Que comandés[b] cui vous plaira
Le messaige et il le fera.
- Belin, Belin, ce dist li rois,
Molt estez saiges et cortois,
Ja malvais consel ne donrois.
Savés ore que vous ferois ?
Dites Roonial le mastin
Que il soit ici le matin
Tous aprestez de la besoigne,
Et qu'il i voist sans nule aloigne[c].
Ne puis avoir[d] millor messaige,
Ne plus delivre ne plus saige. »
Rooniaus l'ot, en piés se drece
Et parmi les autres s'adrece
Devant le roy, si li a dit :
« Sire, sire, se Diex[e] m'aït,
Je n'ai cure de nul respit,
Ains movrai sans nul contredit
Ou messaige s'on m'i envoie[f] ;
En son païs sai bien la voie.
- Va donc, dist[g] li rois, si li di
Que devant moi soit mercredi,

sinon je le ferai pendre au motif qu'il n'a pas répondu à ma convocation en s'octroyant de lui-même, de façon insultante pour moi, un délai. Porte ma lettre pourvue du sceau et veille à ne pas la lui cacher. S'il ne veut pas en tenir compte et trouve le moindre prétexte, alors défie-le de ma part en portant contre lui l'accusation de félonie. » Roonel lui répond : « Cher Sire, je saurai bien, sans omettre le moindre détail, lui rapporter tout cela, en ces termes ou d'une façon encore plus efficace. » Après avoir obtenu du roi l'autorisation de partir, il quitte la Cour et retourne à son campement et, du mieux qu'il peut, il fait tous les préparatifs nécessaires. Les gens de sa maison se demandent avec stupéfaction où il veut aller et commencent à l'interroger. Sa femme[1] engage la conversation en lui disant : « Seigneur, cher ami, pour quelle affaire, pour quelle mission agissez-vous ainsi ? » Il lui révèle qu'il doit partir en mission, sur ordre du roi, pour ramener Renart à la Cour. « Maintenant, fait-il, je veux me consacrer jusqu'à l'épuisement de mes forces à l'exécution des ordres du roi. C'est pourquoi je prépare tout ce qu'il me faut pour ce voyage, car je voudrais avoir envers Renart une conduite dont il ne pourrait que se féliciter. Au petit matin, dès le lever du jour, je dois me mettre en route, si Dieu veut bien me conduire. — Seigneur, fait-elle, qu'il puisse vous en arriver malheur ! C'est bien ce qui se produira, que Dieu me vienne en aide ! Vous n'en retirerez que les pires ennuis et des

Tous aprestés de soi desfendre,
Ou se çou non jel ferai pendre
De la semonce et dou despit
Dont il prist par soi le respit.
Portés mes lettres saielees,
Gardés que n'i soient celees,
Et se il les lettres refuse[a],
Et il de noient s'en escuse[b],
De la moie part le deffie
Et apele de felonnie[c]. »
Et[d] Rooniaus li dist : « Biau sire,
Tout çou li saurai je bien dire,
Si que riens nule n'i faura,
U tel cose qui miex vaura. »
Au roy prent congié, si s'en torne
Et vint a son tref, si s'atorne,
A l'ainz que il puet s'aparelle.
Sa maisnie molt s'esmervelle
En quel lieu il en voet aler ;
Si l'en ont pris a apeler.
Sa feme l'a a raison mis :
« Dites, fait elle, biaus amis,
Por queil affaire, por quelle ouevre
Faites vous çou ? » Il li descuevre
Qu'ou messaige le roy ira[e],
Car li rois conmandé li a
Por Renart a court amener.
« Et or me voel, fait il, pener
De sa volenté acomplir.
Por ce fas mes males emplir
Et bien atorner mon afaire,
Car je vorroie envers lui faire
Cose dont se peuïst loer.
Le matinet, a l'ajorner,
M'estuet movoir, se Diex m'avoit[f].
- Sire, fait elle, ançois otroit[g]
Que il vous en puist venir duels.
Si fera il, si m'aït Diex ;

humiliations ; jamais je ne vis quelqu'un, roi ou comte, traiter avec Renart sans que pour finir il ne lui en arrive malheur. Ce sont les démons qui vous ont transformé en messager lorsque vous avez entrepris de vous rendre auprès de Renart le rusé[1]. Souvenez-vous de Tibert le chat à qui il fit subir un si odieux traitement et de Belin, et de Brun l'ours à qui il fit perdre la peau des oreilles jusqu'au museau ! Par le corps bleu[2], ne savez-vous pas que jamais Renart le roux ne commit la moindre bonne action, lui qui est de si maudite extraction ! Et vous, vous imaginez maintenant qu'il puisse bien se comporter avec vous ! Que Dieu me vienne en aide, je tombe des nues et je m'interroge : qui a bien pu vous suggérer une telle décision ? Je le sais bien, si vous vouliez me croire sur ce sujet, jamais vous ne vous rendriez auprès de lui. — Dame, fait Roonel, par saint Mandé, du moment que le roi m'en a donné l'ordre et qu'il m'en a prié, par saint Boniface, n'est-il pas juste que j'exécute son ordre ? Il ne serait pas juste, je l'atteste sur Dieu, que je me dérobe à l'exécution de l'un de ses ordres. Puisque j'ai commencé et que la décision en est prise, si j'ai mal agi cette fois-ci, je serai plus vigilant une autre fois, mais j'accomplirai cette mission : je le veux et j'ai promis au roi que personne ne pourrait m'en détourner. — Seigneur, fait-elle, maintenant je vais me taire, car je vois bien que rien n'y fera et qu'en aucun cas je ne pourrais vous faire revenir sur votre décision. »

Vos en avrois anui et honte ;
Onques ne vi ne roy ne conte
Qui de Renart s'entremeïst
Qu'en la fin maus ne l'en venist.
Dïauble vous ont fait mesaige
Quant vous avés[a] enpris voiaige
Por aler a[b] Renart barat.
Menbre vos de Tyebert[c] le cat
Cui il fist prendre tant mal mors,
Et de Belin et de Brun l'ors
A cui il fist prendre la pel
Des orelles trusqu'a musel !
Par la char beu, ne savés vous
C'onques nul bien ne fist li rous,
Cius qui tant est[d] de pute estrace.
Et or cuidiez que bien vous face !
Si m'aït Diex, molt me mervell
Ou vous avés pris tel consel.
Bien sai, se vous m'en creïés,
Que ja cele part n'irïés.
- Dame, fait il, par saint Mandé,
Quant li rois le m'a conmandé
Et prié, por saint Boniface[e]
Dont n'est il drois que je le face ?
Ne fust pas drois, se Diex m'aïst,
Que je l'en eüsse escondist
De cose qu'il li plaise a faire[f].
Puis que l'ai comencié a faire
Et li conselz si en est pris,
Se j'ai a ceste fois mespris,
Une autre fois me garderai
Mais cestui messaige ferai,
Puis qu'il me vient[g] a volenté
Et je li ai acreanté
Que ja por home ne lairai.
- Sire, fait elle, or m'en tairai,
Que bien voi que riens n'i feroie
Et que pas ne vous en tenroie. »

Las de discuter, les lits étant prêts, ils vont se coucher jusqu'au matin, avant le lever du jour. Avant l'aube, Roonel s'est levé et, sans plus attendre, il a pris congé des siens. Une fois monté à cheval, il s'est éloigné sans perdre un instant et s'en est allé au grand trot ; chevauchant à vive allure et sachant bien tenir le chemin le plus direct, il se hâte et il a si bien pressé l'allure qu'il est arrivé sur la terre de Renart. Celui-ci, craignant fort la guerre, avait fait rechercher différents charpentiers qui lui fabriquaient des perrières qu'ils installeraient sur les murs du château et diverses machines de guerre, ainsi que de solides portes coulissantes ; ils élevaient des murs d'enceinte sur le devant du château. Renart faisait réparer les fossés et fortifier les points de passage afin qu'on ne puisse pas endommager son château. Voici qu'arrive Roonel le messager, porteur de la lettre. Il trouve devant la porte Renart qui ne se méfiait pas de lui. Regardant derrière son dos, il a vu venir Roonel et cela lui déplaît, sachez-le, car avec lui il ne sert à rien de ruser. « Renart, fait Roonel, mon seigneur vous salue, lui qui est le meilleur roi qui soit, même dans le pays des Irlandais, le meilleur que l'on puisse rencontrer. » Renart lui répondit : « Que Dieu assure sa protection ! — Je vais maintenant vous exposer l'objet de ma mission, dit Roonel, sans outrepasser mes pouvoirs. Soyez donc attentif : le roi vous demande et plus précisément vous

Atant lasserent le plaidier ;
Li lit sont prest, si vont couchier
Dusqu'an matin, ains l'ajournee.
Ançois que l'aube fust crevee,
S'est levé, si a pris congié
Que il n'i a plus delaié[a].
Montés est, si s'en est tornés
Que il n'i est plus demorés,
Le grant[b] troton s'en est alé ;
Tant chevauche[c], tant a erré,
Bien set tenir la voie droite,
Tant se haste et tant esploite,
Tant chevalche, tant a erré
Que en la terre est arivé[d].
Renars qui se doute de guerre
Avoit fait porcasser et querre
Carpentiers de pluisors manieres,
Qui li faisoient ses perieres
Qui ou castel seront assises,
Et mangoniaus de maintez guisez
Et bones portes couleïces
Et par devant font il les lices[e].
Les fossés faisoit afaitier
Et les passaigez enforcier
Que on nes peuïst damagier.
A tant e vous le messagier,
Roonial, qui les letres porte.
Renart trueve devant la porte,
Qui de lui ne se donoit garde.
Par derriere son dos regarde,
S'a veü venir Roonel[f].
Saciés que ne li fu pas bel
Que vers lui n'a mestier treslue.
« Renars, mes sires vous salue,
Fait Rooniaus, li mieudres rois
Qui soit en la terre a[g] Yrois,
Cou est li mieudrez que nuls truisse[h]. »
Et dist Renars : « Diex le garisse.

ordonne, voyez ici la lettre qui en fait foi, de venir sans retard auprès de lui pour vous expliquer devant sa Cour de votre mépris et de votre insolence. Soyez à la Cour mercredi, prêt à vous expliquer, je vous le dis de sa part. Vous avez mal agi envers votre seigneur, jamais personne ne fit un tel affront à son seigneur. Récemment, il a envoyé quelqu'un pour vous chercher et vous, vous n'avez pas daigné venir ; vous devez donc en être puni. Il vous le fait savoir par moi et par cette lettre que voici : si vous ne daignez pas venir à la Cour et si vous voulez manquer ainsi à votre devoir, le roi en personne vous lance un défi. » Renart répondit : « Il n'en est pas question ; c'est folie de s'opposer à son seigneur[1] ! Jamais, à aucun jour de ma vie, je n'accomplirai le moindre geste qui puisse lui déplaire, mais au contraire je supporterais, s'il le fallait, les pires tourments. Sans perdre un seul instant, je vais me rendre auprès de lui, qu'il n'ait sur ce point aucune crainte. Ce sont ses vassaux qui m'ont brouillé avec lui, par la foi que je dois à saint Pierre de Rome. Jamais je ne vis son messager, je vous le jure sur ma foi ; mais on condamne souvent quelqu'un qui n'est pas coupable[2]. Pour l'heure je vais aller avec vous à la Cour pour entendre ce que le roi veut me dire. J'exécuterai sans l'ombre d'une contestation tous ses ordres. » Roonel lui dit : « Vous agirez bien et on vous en tiendra pour avisé. J'ai donc maintenant accompli ma mission,

- Or vous conterai mon messaije,
Dist Rooniaus, et sans outraije.
Or entendés : li rois vous mande
Et tout a estros vous conmande,
Veés ci la lettre quel tesmoigne,
Que a lui vegniés sans aloigne[a]
Dedens sa cort faire droiture
Dou despit et de la laidure ;
I soiés tous prés mercredi,
De la soie part le vous di.
Mespris avés vers vo signor,
Onques mais hons tel deshonor
Ne fist a son signor en terre.
L'autre jour vous envoia querre
Et vous n'i daignastes venir,
Si vous en doit mesavenir.
Par moi vous mande, jel vous di,
Et par ces lettres qui sont ci,
Se vous i daigniés venir.
Et se vous en volés faillir[b],
Li rois meïsmes vous desfie. »
Et dist Renars : « Çou n'i a mie ;
Folz est qu'a son signor estrive.
Ja mais a nul jour que je vive
Ne ferai riens qui li desplaise,
Ains soufferroie grant mesaise.
A lui irai sans demorance,
Ja mar en sera[c] en doutance.
Envers lui m'ont meslé si home,
Foi que doi saint Pierre de Rome[d].
Onques son messaige ne vi,
La moie foi vous en pluvi ;
Mais telz ne peche qui encort.
Or irai avoec vous a court
Oïr[e] qu'il me demendera.
Tot çou qu'il me conmandera
Ferai sans contredit de rien. »
Dist Roëniaus : « Vous ferés bien,
Si en serés tenus por saige.
Or ai dont bien fait mon messaige,

il ne nous reste plus qu'à partir. Faites bien fortifier vos châteaux, car nous devons, je vous le dis, être à la Cour mercredi. Pour vous dire la vérité, je n'ai pas l'intention de partir sans vous, bien au contraire nous partirons tous deux ensemble. » Renart répondit : « Cela me paraît une sage décision ; je laisserai ici ceux qui travaillent pour moi : ils continueront leur besogne pendant ce temps. »

Sur ces paroles, les deux ennemis mortels[1] quittèrent les lieux rapidement. Voici désormais Renart en proie à une vive agitation ; il ne cesse de se gratter les tempes et Roonel, toujours le premier, lui demande de garder le trot, tandis que Renart s'emploie à freiner l'allure[2] : il le suit bien calmement, mais il a la tête ailleurs. Il réfléchit au moyen de se débarrasser de Roonel en se jouant de lui. Les chevaliers chevauchèrent tant qu'ils sont arrivés dans le fond d'une vallée devant un village, en pleine campagne. À côté du village, sur la droite, se trouvait un vignoble, me semble-t-il ; on était au début de septembre. Renart, très irrité contre Roonel qui le terrorise, s'est alors dirigé vers les vignes. Au premier coup d'œil, il aperçut, étendue le long d'une haie, une courroie[3] tendue là par le vilain qui était chargé de surveiller les vignes. Il reconnut bien l'objet et, en y regardant bien, il vit l'appât dans la corde. Mais Renart n'a pas la moindre envie d'y jeter les dents, il se dit au contraire

Or n'i a mais fors de l'aler.
Faites bien vous castiaus fermer[a],
Car il le convient, ce vous di,
Que a cort soions mercredi.
Et si vous en dirai le voir,
Je ne voel pas sans vous movoir,
Ains an irons andoi ensanble[b]. »
Renars respont : « Çou bon me sanble,
Et je lairai ci mes ovriers
Qui ouverront endementiers[c]. »
  A ces paroles s'en tornerent
Cil qui onques ne s'entramerent ;
Si se metent a desarés[d].
Or est Renars molt esgarés,
Si aloit ses tenples gratant
Et Rooniaus si va devant
Qui l'amoneste de troter.
Et Renars pense de froter
Et va tout belement derriere[e].
Si se porpense en quel maniere
De[f] Roonial se partira
Et coment il l'engignera.
Tant chevalchierent li vassal
Qu'il sont venu ou fons d'un val,
Devant une ville chanpestre.
Par devers la ville, a main destre,
Si avoit vignes, ce me sanble[g] ;
Ce fu a l'entrer de septembre.
Vers les vignes s'est adreciés
Renars qui molt fu coureciés
Por Roonial qui si l'esmaie.
Garda et vit sor une haie
Une corgie estendue[h]
Que li vilains i ot tendue[i],
Qui des vignes avoit la garde.
Bien la conut et bien l'esgarde,
Et vit le morsel en la corde ;
Mais n'a talent que il i morde,

qu'il y fera prendre et malmener son compagnon, si celui-ci ne fait pas preuve d'une extrême vigilance. Auteur de nombreuses traîtrises, il veut encore en faire autant avec celui-ci, quelles qu'en soient les conséquences. Savez-vous comment il est parvenu à le tromper ? Sitôt le piège aperçu, Renart s'est prosterné à genoux devant le lacet tendu ; il demande au Créateur de lui accorder sa pitié, le priant de le protéger des mains du mâtin, maître Roonel son compagnon. Ce dernier a alors regardé derrière lui et dit : « Renart, pourquoi vous attarder quand vous devez avancer ? Pourquoi restez-vous sur place ? Levez-vous et venez, vous n'êtes pas sensé. Vous devrez vous en justifier : pourquoi cherchez-vous un prétexte, pourquoi traînassez-vous et pourquoi vous attardez-vous ? — Que la malédiction tombe sur vous ! dit Renart. Compagnon, ne savez-vous pas pourquoi j'agis ainsi ? J'adresse ici de grandes prières à ces reliques[1] qui sont précieuses et dont les grands pouvoirs ont été vérifiés. Elles font l'objet des plus grands honneurs, mais vous manquez tant de sagesse et de modération que vous vous moquez des reliques. — Comment, Renart, dit Roonel, s'agit-il là d'un nouveau dépôt de reliques ? — Oui, cher seigneur, dit Renart. Savez-vous ce que je peux en dire ? Je pense personnellement que dans toute la France il n'y a pas de reliques qui aient autant de pouvoir

Ains dist que il i fera prendre[a]
Son conpaignon et entreprendre,
Se il molt tres bien ne se gaite.
Mainte traïson a il faite,
Encore en voet faire a cestui,
U tort a bien u a anui.
Savés coment l'a deceü ?
Quant l'enging a aperceü,
Devant le las qui est tendus
S'est mis Renars tous estendus
A genillons et merci crie
Au crïatour, et si li prie
Qu'i le gart des mains au gaignon,
Dan Roonial son conpaignon.
Lors s'est Rooniaus regardés.
« Renars, fait il, por quoi tardés,
Quant vos devés venir avant ?
Por quoi alés vous demorant ?
Levés d'iluec, si en venés,
Vous n'estes mie bien senés.
Rendre vous covenra raison
Por coi querés vous oquoison,
Por quoi alés vous delaiant,
Ne por quoi alés vous tarjant[b].
- En mal eür ! Ce dist Renars.
Conpains, ne savés que je fas ?
Je fas ici mes grans prieres
A ces reliques qui sont chieres
Et de grant vertu esprovees.
Molt durement sont honerees[c],
Mais vous estez tant fox et grains
Que vous n'avés cure de sains.
- Coment, Renars, dist Rooniaus,
Est çou saintuaires noviaus ?
- Oïl, ce dist Renars, biaus sire.
Et savés que je vous puis dire ?
Je cuit que ce en[d] toute France
N'a reliques de tel poissance,

ou qui produisent autant de miracles, pas même les eaux de saint Minacle[1]. Je vous dis bien la vérité, il n'y a pas un homme atteint de la plus grave maladie à qui il puisse arriver un malheur une fois qu'il a touché ces reliques. Aucun animal, s'il porte ces reliques à ses yeux ou à sa bouche, ne sera plus jamais touché par la maladie, une fois ce contact opéré. »

Renart a toujours bien su amuser le monde et se tirer d'affaires par des paroles. Il connaît de nombreux tours et de nombreuses ruses, il peut s'en vanter dans beaucoup de villages. Mais cette fois-ci Roonel n'a pas été suffisamment vigilant et il en subira une humiliation publique. Renart parvient à lui faire perdre la tête : il se rend près du trébuchet, tenant pour vrai ce que Renart lui a fait croire. L'appât placé dans le piège était composé de fromage d'automne et le nœud coulant était placé entre deux bâtons fendus. La corde était si ingénieusement disposée que, si Roonel s'avance, d'un côté ou de l'autre, et s'il approche son museau du fromage, il pourra bien en subir de fâcheuses conséquences. Roonel s'est avancé mais la vue du piège l'effraie beaucoup et il veut faire demi-tour, redoutant de s'être engagé sur une piste maudite. Il sort à reculons de la vigne, mais celui qui trompe le monde entier le réconforte et le remet sur le chemin des reliques en lui disant : « Seigneur,

Ne ou aviegne tel miracle,
Neïs as poissons saint Minacle.
Si vos di bien de verité,
Que nuls n'a tele[a] enfermeté,
Se il atouche au saintuaire,
Que il ja puis en ait contraire.
N'est nule beste, si la touche[b]
Et a ses ieulz et a sa bouche[c],
Que ja mais soit envenimé
Puis que il l'avra aprimé[d]. »
  Bien sot Renars gens amuser
Et soi par parole escuser.
Molt seit de tors, molt set de gilles,
Vanter s'en puet en maintez viles[e].
Mais or s'en est si mal gardés
Qu'a honte sera regardés[f].
Tant fait que a force l'afole,
Et va pres[g] de la çooignole ;
Et tint bien la parole a voire
Que Renars li a fait acroire.
Li morsiaus qui fu en l'enging
Fu de fromaige de gaïng
Et li las estoit estandus
Par desouz[h] deus pecous fendus.
Molt estoit bien la corde mise
Par tel engien, par tele guise
Que se Rooniaus vient avant,
Ou par derriere ou par devant,
Et il tent le groing au fromaige[i],
Bien i pora avoir damaige.
Rooniaus a passé la voie,
Quant vit l'engien[j], molt s'en esmoie.
Reculer voet, car il se doute
Que il ne tiegne male route[k].
Reculant s'en va de la vigne,
Mais cius qui tout le mont engigne
Le reconforte et met en voie
Et au saintuaire l'envoie
Et dist : « Sire, ne doutés pas,
Mais alés belement le pas.

n'ayez aucune crainte ! Allez plutôt d'un pas bien assuré et baisez les reliques, n'oubliez pas d'accomplir ce geste ! » À ces mots Roonel se baisse et se met à genoux pour implorer les reliques. En se baissant, il voit le fromage et c'est là l'origine de son humiliation et de ses ennuis à venir ; il est pris, à la vue de ce fromage gras et tendre, d'une grande envie de s'en saisir. Sans attendre plus longtemps, il jette les dents pour l'emporter mais il ne se méfie pas : le piège se détend et vient le saisir par le cou et le lacet le projette dans les airs[1]. Sachez-le, il se désespère d'être ainsi capturé : le piège a bien failli lui rompre le cou.

Roonel se met à hurler : « Hé, Dieu, que pourrais-je faire ? Pendu par le cou et avec le visage tout enflé, me voici bien mal installé ! Maudites soient ces reliques qui font de cette façon se balancer tous ceux qui viennent les adorer. Je croyais bien — c'est la pure vérité — me tenir à l'écart d'une telle atteinte. Il a bien raison, le proverbe qui dit que celui qui croit apaiser son chagrin poursuit en réalité son malheur, sa honte et sa perte. » Renart lui répond : « Ce sont les péchés dont vous êtes souillés qui sont la cause de ce malheur. Les reliques sont irritées parce que vous vouliez les voler. Cela était bien évident quand, au moment de les toucher, vous avez lancé les dents, avec l'intention de les engloutir ; c'est pour cette raison qu'elles vous ont capturé, et vous méritez bien ce qui vous arrive.

Baisiés le saint, si nel lassiés[a]. »
A ce mot s'est cilz abassiés
Et a genolz se met a terre
Por le saintuaire[b] requerre.
A l'abassier vit le fromaige
Dont il ot puis honte et damaje,
Et molt grant talent ot dou prendre
Por çou qu'il le uit cras et tenre.
Jete les dens que il ne tarde,
Porter l'en voet[c] mais ne se garde,
Quant la çooignole[d] destent
Et desus le col li descent,
Et li las tout a mont l'enporte[e].
Saciés que molt se desconforte,
Qu'en tel maniere le destraint
Que a poi le col ne li fraint.
   Rooniaus començа a braire :
« Et Diex, fait il, que porai faire ?
A mal ostel sui descendus,
Quant jou par le col sui pendus ;
Trestous[f] m'est enflés li vïaires.
Mal dehé ait cel saintuaires,
Qu'en tel maniere fait baler
Tous ciaus qui le vont aorer.
Je me cuidoie, c'est la pure,
Molt bien garder de tel morsure[g].
Por çou dist on[h] en reprovier
Que telz cuide son duel vengier,
Qui son anui molt bien porcace
Et sa hontë et son damage[i]. »
Renars respont : « Par les pechiés
Dont vous estes si entechiés
Vous est venus icilz contraires.
Coreciés est li saintuaires
Car vous le volïés embler.
Bien i parut a l'assambler,
Quant vous i getastes les dens[j] ;
Metre le volïés dedens ;
Por çou vous a il retenu,
A bon droit vous est avenu.

Le vol vraiment ne donne jamais rien de bon et ne procure jamais d'avantage à personne. Je peux bien m'en rendre compte maintenant : vous vouliez me tromper, tout à l'heure quand nous partions, en me faisant croire — vous affirmiez qu'il s'agissait bien de la vérité —, pour m'emmener loin de ce pays, que le Seigneur Noble m'envoyait chercher. Mais jamais le Seigneur Noble le lion ne fit d'un voleur son messager, tant il possède de sagesse. Les reliques, qui par leur puissance vous retiennent prisonnier, m'ont vengé de vous. Il est juste que celui qui veut faire du mal aux autres voit le mal retomber sur lui. Je m'en vais et vous, vous resterez : surveillez les vignes[1], car c'est le moment. » Sur ces mots, Renart reprend sa route tandis que l'autre reste dans la vigne ; il s'est débarrassé de lui d'une bien belle façon ! Renart a pris la fuite : il se dirige à si vive allure vers son château qu'il aperçoit le rocher sur lequel il est construit. Une fois arrivé, il descend devant le pont-levis. Aux artisans compétents qui travaillent pour lui, il donne l'ordre de soigner leur ouvrage, de renforcer très rapidement la protection des portes et de bien équiper les fossés. Il sait bien que tout est fini pour lui[2] si le roi vient l'attaquer avec son armée, car il n'est pas assez puissant pour l'obliger à se retirer, mais au contraire une telle attaque lui ferait subir de lourdes pertes. L'enragé se démène pour faire creuser des fossés et des tranchées. Sur une longueur de quinze portées d'arc tout autour du château, il fait creuser un

Ja voir d'embler biens ne venra,
Ne nuls ja boin chief n'en prendra[a].
Or m'en puis bien apercevoir
Que me voliiés decevoir,
Que vous entendre me faisiez,
Et por voir si le me disiés
Por mener hors de ceste terre,
Que dans Noblez m'envoioit querre,
Orains quant nous en aliöns.
Mais ains dans Nobles li liöns
Ne fist de larron son messaige,
Tant est li rois durement saiges[b].
De vous m'ont vengié li cor saint
Et la vertu qui vous destraint.
Drois est qui mal voet faire autrui
Que li maus se viegne par lui.
Je m'en vois et vous remanrois,
Gardés les vignes qu'il est drois. »
A ces paroles s'achemine
Renars, cius remaint en la vigne ;
Molt s'en estoit bien delivrés.
Si s'est au foïr atornés,
Vers son castel point tant et broche
Qu'il en a veüe la roche[c].
Venus i est, descent au pont.
Les boins ovriers qui s'uevre font[d]
Amoneste de bien ouvrer
Et des portes molt tost fermer
Et de bien parer[e] les fossés.
Bien set que il est confessés
Se li rois vient sus lui a ost,
Qu'il n'a pas pooir qu'il l'en ost[f],
Ançois en seroit[g] molt penés.
Molt s'esforce li forsenés
De faire fossés et tranchies.
Tout entor lui a quinze archies
Fait un fossé d'ewe perfont,
Riens n'i puet entrer qui n'enfont.

fossé profond empli d'eau, dans lequel tous ceux qui entrent se noient. Sur le fossé il y avait un pont tournant et au-devant une palissade faite de troncs d'arbres ; sur les tours sont installées les catapultes qui lanceront d'énormes blocs de pierre ; l'homme qui en est frappé ne sera plus jamais vu vivant. Les archers postés aux créneaux tirent des flèches et des carreaux d'arbalètes en vue de mettre à mal la troupe du roi. Renart est vraiment dans son tort en faisant de tels préparatifs de guerre contre le roi ! Sur chacune des tours il a posté une sentinelle pour surveiller la campagne environnante, car cela lui est absolument nécessaire. Tel est le dispositif mis en place par Renart ; il est bien entouré d'eau. Il fait installer de grandes galeries en bois par-dessus les murailles et dresser des barbacanes pour améliorer la défense de son château. Il fait venir des mercenaires recrutés à travers le pays et attirés par les gains, des hommes de guerre à pied ou à cheval. Ils viennent si nombreux qu'ils recouvrent tout un vallon, à la grande joie de Renart. Aussitôt il les fait se poster aux barbacanes afin d'assurer la défense, car personne ne peut connaître ses intentions. Renart a pris ses dispositions pour solliciter l'aide de ses amis car il est persuadé qu'il ne peut échapper au siège de sa forteresse[1]. Cette perspective le terrorise, mais, sachez-le, il se défendra et celui qui l'attaque ne repartira pas sans avoir subi de riposte. Je vais maintenant arrêter de parler de Renart pour revenir à Roonel, pendu au piège,

Desus fu li pons torneïs
Et par devant li roulleïs[a],
Et sus les tors sont les perieres
Qui jeteront pieres plenieres ;
N'est nulz hons, s'il en est ferus,
Qui mais en vie soit veüs[b].
Li archier si sont as creniaus,
Saietes traient et quariaus[c]
Por damagier la gent le roy.
Molt est Renars de grant desroy,
Qui si contre le roi s'afaite !
Sus cascune tour une gaite
A mise por as chans gaitier[d],
Car il en avoit grant mestier.
Ainsi s'est Renars atournés[e] ;
Molt fu bien d'ewe avironés.
Horder se fist et bien et bel
Par desus les murs del castel,
Barbaquanes i fist[f] drecier
Por son castel miex enforcier.
Soldoiiers mande par la terre
Qu'il viegnent a lui por conquerre,
Serjans a pié et a cheval.
Tant en i vint que tot un val
En fu couvers, grant joie en fist.
Et Renars maintenant les mist
As barbaqanes por desfense,
Que nulz ne puet savoir qu'il pense.
Or s'est Renars bien entremis
D'aïde querre a ses amis
Et bien cuide sans nul retor
Que assis soit dedens sa tour.
Grant criesme et grant poor en a,
Mais saciés qu'il se desfendra,
Et s'il i vient nul qui l'assaille
Ne s'en partira sans bataille.
De lui me tairai ore ci,
Mais de Roonial qui pendi

car je me souviens maintenant de lui. Tout a tourné au malheur pour lui ; il pousse de profonds gémissements et ne cesse de bâiller. Il serait bien incapable de faire le moindre mouvement[1] ! Renart eſt un mauvais voisin, lui qui l'a fait prendre au piège. Roonel se débat énergiquement pour s'en échapper, mais en vain[2], car il eſt bien pris par le nœud coulant qui lui serre le cou. Il enrage et se débat tout en aboyant. Le vigneron chargé de surveiller les vignes saute par-dessus la haie ; il le voit pendu et le regarde bien. Avec son compagnon, il eſt déjà arrivé, tout disposé à le maltraiter, auprès du mâtin. Roonel ne sait que faire quand il les voit arriver. Son sang se glace car il pense bien qu'il va passer un sale moment, persuadé qu'il sera attaqué. Les paysans se précipitent sur lui, l'un derrière l'autre. Le premier le frappe, l'autre le bat ; le mâtin ouvre la gueule à s'en décrocher la mâchoire, redoutant de mourir ou de devoir y laisser un bras ou une cuisse. Il eſt au supplice et je ne pense pas que cela lui plaise, car il n'aime pas un tel divertissement. Les paysans, qui n'ont pas la moindre affection pour lui, s'avancent à toute allure. Ils se précipitent sur lui tous les deux pour le maltraiter et, sachez-le, ils vont le mettre à mal. Le premier le frappe avec une massue et il dit à l'autre : « Frappe-le et tue-le ; s'il en réchappe, quelle honte pour toi ! » Ce dernier ne se laisse pas décontenancer : il le frappe sur le dos, avec une

Dirai, qu'il m'en eſt souvenu[a].
Malement li eſt avenu ;
Durement gient et fort baaille.
Ne canjaſt pas une maaille
Qui li donaſt un eſtrelin.
Molt ot en lui malvais voisin,
Que iluec[b] le fiſt atraper.
Molt se debat por escaper,
Mais çou ne li vaut un bouton[c],
Que molt tient bien par le laçon
Qu'il a entor le col lacié.
Le cuer avoit molt corecié
Et la se debat et abaie.
Et li vigniers saut de la haie,
Qui des vignes eſtoit la garde ;
Veü l'a pendre, si l'esgarde[d].
Entre lui et son conpaignon
En sont venu vers le gaignon,
Bien entalenté de mal faire.
Lors ne sot Rooniaus que faire,
Quant il les vit vers lui venir.
Tous li sans li priſt a fremir,
Que bien cuide eſtre mal baillis ;
Bien seit qu'il sera asaillis[e].
Li vilain salent maintenant,
L'uns derriere, l'autre devant.
Li uns le fiert, l'autres le maille :
Li maſtins durement baaille,
Molt crient que morir ne l'eſtuice
Ou qu'il n'i laiſt ou bras ou cuisse.
Durement en eſt a malaise ;
Je ne cuit mie qu'il li plaise,
Que tel desduit n'amoit il pas.
Et cil vienent plus que le pas,
Qui tant ne quant ne l'orent chier.
Maintenant por lui damagier
Salirent avant ambedui ;
Sachiez ja li feront anui[f].
Li uns lait corre une maçue
Et diſt a l'autre : « Fier et tue[g],
S'il escape tu es honnis. »
Et cius ne fu pas esbahis,

grande massue qu'il tient des deux mains. Tous deux le rossent copieusement[1] et voici Roonel en fâcheuse posture, chose qu'il n'avait pas souhaitée. Les paysans l'ont tant secoué et bousculé, ils l'ont tant frappé sur le dos, qu'ils ont rompu les lacets qui le retenaient pendu par le cou. Si copieusement battu, ayant perdu toute vigueur, il est tombé à terre. Pattes étendues et dents serrées, il gémit et se plaint près d'un fossé. Les deux paysans se précipitent ensemble sur lui, là où il s'était appuyé ; ils lui ont tellement battu les flancs avec une grande et lourde massue qu'ils l'ont laissé pour mort tout étendu. Après l'avoir ainsi traité, ils sont repartis. Roonel, lui, reste sur place, copieusement rossé. Je ne pense pas qu'il ait envie de rire ; il a besoin de trouver un bon médecin, s'il parvient à survivre à cette correction. Ce jour-là, il n'a pas fait preuve de beaucoup d'astuce quand il s'est laissé piéger par un tel stratagème. Il se considère, à bon droit, comme avili par Renart, qui l'accable ainsi et le jette dans un pareil traquenard. À l'heure qu'il est, il a été tellement torturé qu'il ne s'en remettra jamais. Telle est la complainte de Roonel, qui s'en prend à lui-même et souvent se met à s'adresser des reproches pour s'être ainsi laissé duper. Que vous dirais-je ? C'est vrai, l'affaire a très mal tourné pour lui ; voilà l'exacte vérité, le destin ne lui a pas été favorable. Il dormit là jusqu'au lendemain.

Ains l'a feru parmi les rains
D'une grant maçue[a] as deus mains.
Molt li aunent bien ses buriaus.
A maus parens est Rooniaus[b],
Dont n'avoit mie convoitié.
Tant l'ont tiré, tant l'ont sachié
Et tant li ont le dos batu
Que il li ont les las rompu
A coi il pendoit par le col.
Tant l'ont batu, tot l'ont fait mol,
Si estoit cheüs a la terre.
Les piés estent et les dens serre,
Les un fossé se plaint et pleure.
Et cil li queurent andui seure,
La ou il se fu acostés[c].
Tant li ont batus les costés
D'une grant maçue pesant
Que por mort l'ont lassié gisant.
A tant se sont d'iluec torné
Quant il l'orent si atourné.
Et Rooniaus illuec remaint,
Qui des bons cops ot eüs maint.
Ne cuit qu'il ait talent de rire ;
Molt li estuet avoir bon mire,
Se de la bateüre escape[d].
Ilueques sot il pou de frape,
Quant ilueques fu pris au las
Par tel engien, par tels baras[e].
Molt se tint por vil, si a droit,
Por Renart qui si l'a destroit[f]
Et qui en tel prison l'enpaint.
Or a esté forment destraint[g]
Dont ja mais ne sera leaus.
Ensi se conplaint Rooniaus,
Tous seus a soi meïsmez tence.
Sovent a blasmer se comence,
Quant il fu pris en tel mesure.
Que vous diroie ? C'est la pure,
Malement est la cose alee[h].
Ce est la verités provee,
Hasard jeta arriere main.
La jut de ci a l'endemain.

Alors il s'eſt levé et commence à s'agiter, ouvrant les yeux avec beaucoup de difficultés. Quand il voit l'aube se lever, il s'avance en chancelant. Du mieux qu'il peut, il quitte l'endroit et se dirige sans tarder vers la Cour. Il sort de la vigne et s'en éloigne mais le fait eſt qu'il n'a pas rempli sa mission ni transmis le message du roi, car Renart eſt excessivement rusé. Que voulez-vous ? Les choses sont ainsi. Roonel s'imagine bien pouvoir se venger un jour ou l'autre ; se parlant à lui-même et regardant le piège, il dit : « Renart, que Dieu t'anéantisse ! Le traitement que tu m'as infligé me laisse dans le plus grand accablement. Par traîtrise tu m'as fait tendre le cou et tu m'as fait prendre à ce piège d'une méchante façon, mais je pense te le faire payer un jour ou l'autre et tu ne pourras pas t'en défendre, même si je dois pour cela entrer en guerre avec toi. » Il cesse alors de proférer des menaces et dirige sa course vers la Cour. Se parlant à lui-même, il dit qu'il ne retrouvera la joie que le jour où il se sera vengé.

C'eſt en ces termes que le mâtin exhale ses plaintes sur Renart, son cher compagnon, qui l'a tant fait souffrir. Tout doucement, il s'en va par le fond d'un vallon, se traînant avec difficulté. Il fait tous les efforts qu'il lui eſt possible de faire pour aller à la Cour, mais souvent il eſt obligé de se reposer. Il peut bien se vanter, pour son malheur, d'être un bon et vaillant messager ! Tout le monde se moquera de lui à son arrivée à la Cour. Malheur à celui qui ne connaîtra pas la nouvelle !

Lors s'eſt levés et se demainne,
Les ieulz ovri a quel que painne.
Et quant il vit l'aube crever,
Si commença a chanceler[a].
Au miex qu'il puet, d'iluec s'en torne,
Vers le cort va, plus ne sejorne.
De la vigne[b] iſt et s'en eslongne,
Mais n'a pas bien fait sa besoigne,
Ne le messaige le roi fait,
Que trop savoit Renars de plait.
Que volés vous ? Ensi eſt ore.
Vengier se cuide bien encore,
Ireement a soi parole
Et regarde la ceüignolle :
« Renars, fait il, Diex te deſtruie !
Cose m'as fait qui molt m'anuie[c].
Par traïson m'as ci fait prendre
Et laidement le col eſtendre,
Mais encore le te cuit rendre,
Ja si ne t'en savras desfendre,
Por guerre vers toi porcacier. »
A tant laisse le manecier
Et vers le court torne sa resne.
A soi meïsmez se desresne
Et diſt que ja mais n'iert haitiés
De ci al jor qu'il iert vengiés.
Ensi se plaignoit le gagnon
De Renart, son chier compaignon,
Qui tant li a fait trere mal.
Tout belement[d] le fons d'un val
S'en va traïnant a grant painne.
D'aler[e] a cort forment se painne,
Mais sovent l'eſtuet reposer.
Malement se puet aloser
Qu'il[f] soit bons messages ne prous.
Il en sera gabés de tous
A la cort quant il i venra.
Dehé ait qui ne le saura,
S'il pueent et si feront il.
Je ne cuit pas qu'il i ait cil

C'eſt ainsi que tous, s'ils le peuvent, agiront. Je ne pense pas qu'il y ait un seul des amis de Renart qui ne lui adresse, gentiment ou méchamment, un mot ! Ce jour-là, Roonel chemina tant qu'il arriva à la Cour de son seigneur avant midi ; mais il était épuisé par les attaques subies et par les coups sévères reçus en grand nombre. Il avait le corps entièrement brisé au point qu'il n'avait plus la libre disposition de ses membres et qu'il ne pouvait se tenir debout, étant donné son état de grand épuisement. Il tomba un nombre incalculable de fois au cours du trajet, ce qui le désespérait, mais malgré tout cela, Roonel parvint à la Cour. Le roi était allé se divertir avec quatre de ses barons. Ces quatre-là étaient en bons termes avec lui, c'étaient des hommes pacifiques, bons chrétiens, valeureux, issus d'anciennes familles et d'une excellente réputation. Ils étaient allés se diſtraire en compagnie de Noble le lion. Laissant de côté toute inquiétude, ils manifeſtaient leur grande joie, sans se soucier de qui pourrait les voir. Tous les cinq, sans personne d'autre avec eux, les barons allaient à vive allure dans la forêt. Chacun tenait sa lance prête à charger[1], par crainte d'une attaque contre le roi, car beaucoup le haïssaient ; c'eſt pour cette raison qu'ils avançaient en formation compacte. Le roi a pris la parole le premier : « Seigneurs, dit-il, vous qui êtes ici présents, hommes valeureux et honnêtes, j'ai pour vous une grande et sincère affection ; sachez-le, il y a peu de barons à la Cour,

Qui aint Renart de nulle rien
Qui ne li die mal u bien.
Tant ala Rooniaus le jour
Qu'il vint a la cort son signor
Ançois que midis fuſt passés ;
Mais molt durement fu lassés,
Car de cops crueus et d'ancorses
I ot pris a colees grosses.
Tant durement fu debrisiés
Que ne se pot mais aïdier[a]
Ne souſtenir, tant fu deſtrois.
Il chaï bien vint et trois fois
En la voie que il a faite,
Dont molt durement se dehaite.
Toutevoies coment que tort,
Eſt Rooniaus venus a cort.
Li rois s'eſtoit alés esbatre,
De ses barons avoec lui quatre.
Cil[b] quatre eſtoient bien dou roi,
Et en iaus n'ot point de desroi,
Molt eſtoient bon creſtïen
Et preudome et ancïen,
Et eſtoient de grant renon.
Avoeques Noble le lïon
Furent alé esbanoiier.
N'avoient cure d'esmaier,
Entr'iaus demenoient grant joie,
Ne lor chaut gairez qui les voie.
Ensanble s'en vont li baron
Parmi la foreſt a bandon,
Cinc eſtoient qu'i n'i ot autre.
Cascuns tenoit lance sor fautre,
Que li rois ne fuſt asalis,
Car il eſtoit de molt haïs ;
Por çou aloient si serré.
Et[c] li rois a premiers parlé
« Seignor, fait il, vous qui ci eſtes,
Qui eſtez preudome et honeſtez,
Je vous aim molt en bone foi.
Saciés qu'en la cort a molt poi

aussi haut placés soient-ils, en qui j'ai autant confiance, je le jure sur la fidélité que je vous dois. C'eſt pourquoi, seigneurs, je dois vous donner les raisons qui m'ont fait rassembler mes hommes. Personne, à l'exception de moi-même, ne connaît ces vraies raisons. Vous quatre, c'eſt mon opinion, vous êtes des hommes de valeur et d'expérience ; c'eſt pourquoi je vous exposerai mes idées, car je veux agir conformément à l'avis que vous me donnerez. Vous le conſtatez, par saint Liénart, Renart n'a aucune considération pour moi et pour moi il ne fait pas le moindre geſte[1]. Vous le conſtatez, il refuse de venir à ma Cour pour y être jugé. Il ne cesse d'esquiver le débat et de déshonorer mes messagers, ce qui m'accable et m'humilie. Vous connaissez bien la gravité de tels agissements. Je veux en finir avec sa rébellion : j'irai assiéger son château. C'eſt la raison pour laquelle j'ai fait rassembler mes hommes et je les ai réunis à la Cour. Je lui ai envoyé mes messagers, au moins cinq ou six ; je l'ai fait convoquer plusieurs fois, mais personne au monde ne saurait le contraindre à exécuter le moindre de mes ordres. Ce comportement m'irrite et me fait souffrir. — Sire, Sire, dit Isengrin, le mâtin que vous avez envoyé à Renart reviendra demain ; s'il n'a pas ramené Renart et si ce dernier ne vient pas avec lui, au nom de la grande fidélité que je vous dois, si l'on veut suivre mon conseil, son château sera abattu et lui-même jeté en prison. — Seigneur, dit le blaireau, endossez-

Ou tant me fi con fas en vous
Des barons, foi que je doi vous,
Nul tant soit haut si con je croi.
Signor[a], por çou dire vous doi
Por coi ai ma gent assenblee.
Nuls n'en seit verité provee,
Ne nuls ne le seit fors que jou[b].
Et vous eſtes preudome et saige,
Tot quatre si come je pens ;
Por çou vos dirai mon assens,
Que j'en voeil faire a vouſtre esgart.
Bien veés vous, par saint Lienart[c],
Que Renars me prise molt poi ;
Por moi ne fait ne çou ne coi[d].
Bien veés qu'il ne voet venir
Dedens ma cort por droit tenir[e].
Il se va tous jors defuiant
Et mes messaigez cunchïant,
Dont il me fait anui et honte.
Et vous savés bien que ce[f] monte.
Je voel abatre[g] son revel :
G'irai assigier son caſtel.
Por ç'ai fait ma gent assanbler
Et fet a le cort aüner.
Mes messaiges[h] i ai tramis,
Au mains ou a cinc ou a sis ;
Par maintez fois l'ai fait mander,
Mais rien que saice conmander
Ne voet faire por riens vivant.
Si en sui iriez et dolant[i].
- Sire, sire, diſt Ysengrins
Demain revenra li maſtins
Qui i ala par vouſtre gré ;
Et se il ne l'a amené,
Se il ne vient avoecques soi,
Par la grant foi que je vous doi,
Se mes consaus en eſt creüs,
Ses caſtiaus sera abatus
Et il sera mis en prison.
- Sire, ce a dit li taisson,

vous la responsabilité d'une telle décision ? Le roi qui gouverne tout le royaume ne suivra pas votre conseil. Vous imaginez-vous donc, je l'atteste par Dieu, que Renart, s'il entend la convocation, ne vienne pas aussitôt à la Cour pour entendre les accusations que le roi porte contre lui ? Si Roonel revient sans lui à la Cour, c'est qu'il n'a pas transmis le message[1]. Je le sais bien, à l'heure qu'il est, si Renart a connaissance du message, il viendra dès le premier mot, sans solliciter de délai ; voilà ce que je peux dire de cette affaire. » Alors le débat en resta là et ils prirent le chemin du retour et s'en revinrent tous ensemble, le roi, Grimbert, Isengrin et Belin le mouton. Ils ne s'arrêtèrent pas avant d'être parvenus à la Cour. Et voici Roonel qui, sitôt arrivé, a mis pied à terre au milieu de la Cour. Chacun se précipite à sa rencontre et lui demande si Renart accepte de se présenter et quelles preuves il avance pour justifier son retard. Roonel ne veut répondre à personne, se contentant de pleurer abondamment et de soupirer. Il ressent de vives douleurs au cou et à l'échine. Blessé à la patte droite, il marche en traînant les reins. Chacun lui fait la grimace et tous ensemble ils crient à son adresse : « Seigneur Roonel, vous avez l'allure à nos yeux de quelqu'un qui revient de la chasse aux loups[2]. Que vous a fait Renart le roux, vous obligeant à avancer d'une démarche hésitante et pénible ? Il vous a bien immobilisé en vous tenant de tous les côtés. Bonne chance à Renart !

Prenés sour vous iceste mise ?
Li rois qui l'empire justice
N'en fera pas a vostre esgart.
Cuidiez vous dont, se Diex vous gart,
Se Renars ot le mandement,
Qu'il ne vigne delivrement
A cort por oïr la demande
Et que mes sirez li demande[a] ?
Se Rooniaus revient sans lui,
N'a pas le messaige forni[b].
Or je sai bien que se il l'ot,
Que il venra au premier mot,
Ja n'i aura respit requis,
Tant ai ge de l'afaire enquis. »
A tant lassierent le noisier,
Si se prenent au repairier,
Si s'en vienent tout le[c] chemin
Li rois, Grinbers et Ysengrin
Et Belins li moutons ensamble.
Il ne finerent, ce me sanble,
Tant que sont a la cort venu.
E vous Roonial descendu
Tantost en mi lieu de la cort.
A l'encontre cascuns li cort
Et demandent se Renars vient
Et quelz ensoignes le detient[d].
Roonials ne li veult mot dire,
Ançois pleure fort et sospire.
Molt li duelt li cols et l'eschine[e].
Parmi la cort ses rains traïne,
Bleciez fu en la destre poe.
Cascuns li a faite la moe
Et li escrient tuit ensanble :
« Sire Roonel, il nous samble
Que vous avés caciés les lous[f].
Que vous a fait Renars[g] li rous
Qui vous fait venir de travers ?
Tenu vous a devers les ners[h]
Et del lonc et de toutes pars.
Bone aventure ait or Renars !

font tous ceux qui voient le chien, voyez comme il a tout à fait l'air d'un homme qui sort de son sommeil. Il sait fort bien accomplir une mission ! »

Au milieu de toutes ces railleries[1] adressées au mâtin, le roi arriva avec ses compagnons. Il descendit de cheval devant la salle et Roonel tomba aussitôt à ses pieds : « Sire, fait-il, au nom de Dieu, pitié ! Je suis venu ici en souffrant le martyre. J'ai bien exécuté vos ordres et rempli la mission que vous m'avez confiée. Je portai votre lettre à Renart en lui disant de votre part d'être devant vous aujourd'hui même sans s'attarder davantage. Il me répondit aussitôt d'un ton joyeux qu'il serait extrêmement heureux de venir à la Cour. Ensuite nous nous mîmes en chemin sans plus attendre, très contents, et je commençai à le presser en lui demandant d'accélérer l'allure. Le traître me répondit alors qu'il ne pouvait pas avancer plus vite. Animé du désir de me tromper, il me dit que nous devrions aller d'un pas calme et mesuré, tout doucement, pour ne pas nous fatiguer. Je me rendis à sa demande et alors les ennuis commencèrent. Pendant le voyage, le traître que j'amenais m'endormit par ses propos, me faisant croire à propos d'un piège à bascule que c'était un lieu où se produisaient des miracles et qu'il s'agissait du tombeau de saint Romacle. Il me demanda d'aller embrasser les reliques avant de continuer mon chemin. Croyant qu'il

Font tuit cil qui voient le chien,
Veés con il resamble bien
Home qui lieve de dormir.
Molt seit bien messaige furnir ! »
Que qu'il gaboient le gaignon,
Li rois vint et si conpaignon,
Devant la sale descendié.
Et cil li eśt cheüs au pié.
« Sire, fait[a] il, por Dieu merci !
A grant dolor sui venus ci.
Bien fis çou que me comandaśtes
Et le messaige[b] ou m'envoiaśtes.
Vous lettres portai a Renart
Et se li dis de vouśtre part
Que devant vous fuśt hui ceśt jor
Et n'i feïśt plus de sejour.
Et il me repondi errant
Et si me diśt joieusement[c]
Que il i venroit a grant joie.
Puis[d] nos meïsmes a la voie
Lié et joiant, sans demorer,
Et jel començai a haśter[e]
Por plus tośt aler un petit.
Et li traïtres si me diśt
Qu'il ne pooit plus tośt aler.
Por çou qu'il me voloit lober,
Me respondi que belement
Alissiens et cortoisement,
Treśtout souef et tout le pas
Por çou que ne fussiens trop las.
Ge li otroiai son plaisir ;
Lors conmença mesavenir[f].
Endementiers que je venoie,
Li traïtres que j'amenoie
M'abricona par sa parole,
Qu'il me fiśt d'une çaïnole
Acroire que c'eśtoit miraclez
Et que la gisoit sains Romaclez[g].
Et[h] si me diśt que jel baisasse
Ainçois que jou outre passasse.

disait vrai et qu'il ne me voulait aucun mal, j'allai sans tarder de ce côté pour adorer les reliques, mais pour finir, je dois reconnaître la légèreté de ma conduite : je restai suspendu par le cou si bien que mes yeux faillirent sortir de leurs orbites. Voilà ce que me fit Renart en m'accompagnant, ce traître, cet individu sans foi ni loi, ce parjure, ce déloyal, ce faux-jeton, ce malhonnête, ce voleur qui ne cesse de tromper et d'abuser le monde. Il me laissa pendu au piège, dans la vigne, en me disant de la surveiller sans m'en éloigner. Après ce discours il partit en me laissant dans le plus grand accablement. Aussitôt deux paysans surgirent devant moi, ayant chacun un bâton à la main ; ils me frappèrent tant que j'en ai encore les flancs moulus. Que vous dire de plus et pourquoi détailler mes malheurs ? Chacun des deux me frappa à son tour au point que j'en ai encore l'échine brisée. Roi, si les choses ne se sont pas passées comme je viens de le dire, alors faites-moi pendre ou noyer, je vous en accorde le droit sans aucune contestation ; si Renart veut nier les faits, je suis prêt à l'affronter en combat judiciaire et à l'obliger à s'avouer vaincu devant votre Cour[1]. Roi, tirez vengeance de son méfait, car les conséquences en sont très lourdes. Vengez l'affront qu'il vous a fait subir ainsi que celui qu'il m'a fait sur le chemin de ma mission. » Roonel a terminé et le roi qui l'a bien entendu en est affligé et indigné. « Chers seigneurs, fait-il, conseillez-moi donc,

Je cuidai que voir me deïst
Et que nul mal ne me fesist.
Cele part ving sans demorer
Por le saintuaire aourer,
Et au derrain me ting por fol[a],
Que je en pendi par le col,
Si que au pau li oel dou front
Ne me volerent contremont.
Ce me fist en sa conpaignie
Li traïtrez, li foi mentie[b],
Li parjures et li trichieres,
Li faus, li desloiaus, li lerres[c],
Qui le mont abete et engigne.
Pendant me lassa en la vigne
Et dist que la vigne gardasse
Et de la ne me remuaisse.
Quant il çou ot dit, si s'en torne,
Si me lassa pensis et morne.
Tantost me vinrent doi vilain,
Cascuns un baston[d] en sa main,
Qui tant me donerent de cols
Qu'encor en ai les costés molz.
Que vous iroie jou disant
Ne mon damaige devisant ?
Cascuns me bati sa foïe
Tant que l'eschine en ai ploïe[e].
Rois, s'il n'est si con vous ai dit,
Je vous otroi sans contredit
Que me faciez pendre ou noier,
Et se Renars le voet noier,
Prés sui que vers lui me conbate
Et que en vostre cort l'en mate.
Rois, si en prenés la venjance,
Que molt est grans la mesestance.
Vengiés vostre honte[f] et la moie,
Que Renars m'a fait en la voie. »
A tant la parole a fenie,
Et li rois l'a molt bien oïe,
Si en fu marris et iriés.
« Bial signor, car me consilliés,

je vous en fais à tous la demande. Que ferai-je de ce démon, ce diable, cet être sans foi ni loi, qui m'a tant de fois trompé ? Sa ruse ne connaît aucune limite, puisse-t-il mourir dans la malédiction ! Je lui infligerais volontiers le châtiment qu'il mérite. » Isengrin, ennemi de Renart qu'il haïssait mortellement, a rapidement répondu : « Seigneurs, fait-il, observez donc un silence absolu ! Que cette affaire soit mise en jugement. Celui qui peut donner un bon conseil ne doit pas le dissimuler, mais il doit en faire bénéficier mon seigneur. En effet, jamais prince suzerain ne subit plus grand affront. Il est bien légitime qu'un tel comportement déclenche la guerre, et on ne doit avoir pour lui aucune pitié, à cause du délai qu'il n'a pas, de sa propre iniative, respecté, sans même fournir la moindre excuse. Jamais il ne daigna demander un autre délai, ne serait-ce que d'un seul jour. Je le jure sur ma tête, il y a là beaucoup de mépris. Si j'étais juge, je déciderais que ce débauché, cette canaille, cet être qui ne connaît pas la mesure soit pendu et que son corps soit traîné par un cheval, lui qui a infligé à Roonel, qui était le messager du roi, de si graves dommages par sa ruse et par sa déloyauté. Il est normal qu'il reçoive pour cela un châtiment dégradant. » Belin, qui avait entendu les propos d'Isengrin, se leva d'un bond et dit : « Isengrin, n'ajoutez donc pas un mot, car vous avez déjà trop parlé. nous savons tous très bien que votre haine pour Renart est si forte que vous ne souhaitez

Fait il, a vous tous conseil quier[a].
Que ferai de cel avressier,
Cel dïauble, cel mescreü,
Qui tantes fois m'a deceü ?
Molt par est plain de grant enging,
Il puisse prendre male fin,
Droit en prendroie volentiers[b]. »
Ysengrins, qui fu ses guerriers,
Et qui le haoit mortelment,
A respondu isnellement[c] :
« Signor, fait il, or vous taisiés !
Et soit cilz afairez jugiés.
Cil qui seit bien consel doner[d],
Si ne le doit mie celer[e],
Ains doit consellier mon[f] signor,
Car onques mais honte grignor
Ne fist nuls a prince de terre.
Bien est drois qu'il en sorde guerre,
Si n'en doit nuls avoir pitié
Por le terme qu'a[g] respoitié
Par lui seul sans contremander.
Onques ne daigna demander
Un jor de terme ne respit.
Par mon chief, ci a grant despit,
Et se je en fusse jugieres,
Je jugasse que li lichieres,
Li ribaus, li demesurés[h],
Qu'il fust pendu[i] et traïnés,
Qui Roonel le messagier
A fait si forment damagier
Par son engien, par son desroi,
Qui estoit messagiers au roy,
Et on l'en doit bien faire honte. »
Belinz qui ot oï le conte
Tout maintenant est salis sus.
« Ysengrins, or n'en parlés plus,
Fait il, car trop en[j] avés dit.
Nous savons bien sans contredit

qu'une chose, sa mort. Maintenant je vous en prie, n'en parlez pas davantage, car de tels propos et de tels avis vous vaudraient l'accusation de méchanceté. Si mon seigneur le roi en prend la décision et en donne l'ordre, qu'on le pende, quel que soit le moment où l'on mettra la main sur lui. Mais, si la volonté de Dieu en qui je crois se réalise, personne ne donnera au roi un avis qui risque de lui porter préjudice, car sa réputation est très grande. Si maître Roonel le mâtin n'a pas bien accompli sa mission et exécuté les ordres qu'on lui avait donnés, un autre s'en acquittera fort bien ; je conseille donc au roi d'envoyer quelqu'un. Celui qui a assez d'audace pour émettre un jugement sans y avoir été invité sera sévèrement réprimandé. Je conseillerais que l'on envoie à Renart, sans attendre davantage, dès le matin, un messager plus persuasif, qui saurait parler le français et le latin. » Le roi répond sans tarder : « Belin, vous méritez l'estime de tous, car vous avez, je le sais bien, une grande expérience. Par la foi que je dois à saint Pierre de Rome, vous suivez là le chemin de la justice. Mais dites-nous tout de suite qui pourrait porter le message. Il me tarde maintenant de le savoir, jamais je n'ai autant désiré quelque chose. — Sire, Brichemer[1] pourra bien y aller. Il est en effet courtois et valeureux et je sais qu'il n'y a pas ici plus éloquent que lui, j'en suis persuadé. Si vous lui en donnez l'autorisation, vous le verrez se mettre en route dans l'instant. — Belin, allez donc vous informer

Que vous haés Renart si fort
Que le vorriés avoir mort.
Or vous pri que n'en parlés mais,
Que on vos tenroit a malvais
De tel dit et de tel comande[a].
Se mes sires li rois comande,
Et il en son consel le truise,
Qu'il soit pendus ou qu'on le truisse[b].
Mais se Dieu plaist en cui je croi,
Ja tel consel n'avra le roy
Que on li face se bien non,
Car il est molt de grant renon.
Se dans Rooniaus li mastins
N'a pas bien tenus ses chemins
Et fait çou qu'on li conmanda[c],
Uns autres molt bien li fera,
Si envoit li rois par mon los.
Et se il i a nul si os[d]
Qui juge sans comandement,
Blasmés en sera durement.
Uns messaiges qui mielz parlast
Loroie qu'il i envoiast
Sans plus atargier le matin,
Qui parlast roumanc et latin. »
Li rois respont sans atargier :
« Belin, vous[e] faites a proisier,
Bien sai que vous estes saige home.
Foi que doi saint Piere de Rome,
Vous vous en alés par le droit.
Mais ce nous dites orendroit
Qui poroit faire le messaige.
Molt m'est or tart que je le sace,
Onques n'oi tel talent de rien.
- Sire, Brichemer ira bien,
Et si est cortois et vaillans,
Et si sai que mielz parlans
N'a il mie ceans, ce croi.
Se il en a de vous l'otroi,
Maintenant le verrois movoir.
- Belin, car i alés savoir,

et dites-lui que je lui demande de venir immédiatement me voir. » Brichemer qui avait tout entendu se lève et répond : « Sire roi, me voici tout disposé à exécuter vos ordres. Si vous voulez m'envoyer auprès de lui, je partirai sans perdre un instant ; si je le trouve, je l'amènerai à la Cour, quoi qu'il arrive. — Brichemer, dit le roi, vous êtes pourvu au plus haut degré de vaillance et de courtoisie, et votre connaissance de nombreuses langues accroît encore votre sagesse. Vous vous rendrez de ma part, sans faire aucun détour, au château de Renart. Dites-lui clairement qu'il vienne, sans délai et sans chercher à ruser, apprendre les bonnes manières de la Cour, ou alors, par la foi que je dois à saint Gilles, s'il m'oblige à envoyer encore quelqu'un, son château sera détruit de fond en comble et lui-même finira dans la honte et le déshonneur. Vous porterez la lettre signée de ma main, afin qu'il accorde bien foi au message que vous lui transmettrez. » Emportant la lettre, Brichemer se met en route. Il prend congé et déjà il s'est éloigné, laissant à la Cour le roi plongé dans une grande affliction. Brichemer s'en va remplir sa mission, persuadé qu'il agira sagement, plus sagement qu'il ne le fera en réalité. Il chemina si longtemps à travers bois, terrains découverts et bocages et donna tant des éperons que, sans le moindre détour, il parvint avant midi sonnant au château de Renart ; celui-ci ne craignait personne, protégé par de

Et li dites que je li mant
Que a moi vegne maintenant. »
Brichemers qui tout entendi
En piés se drece et respondi :
« Sire rois, je sui en present
De faire vo conmandement.
Se volés vous m'i envoier[a],
Tantost irai sans delaier
Et se jel truis, a cui qu'il tort,
Ge l'en amenrai a la cort.
- Brichemers, ce a dit li rois,
Molt par estes preus et cortois,
Et si savés de mains langaiges,
Dont vous estes assés plus saiges.
Vous irois de la moie part
Trestout droit au castel Renart.
Si li dites sans delaier
Qu'il viegne aprendre[b] a cortoiier,
Sans ocoison n'i quiere guille[c],
U, par la foi que doi saint Gille,
Se il m'i[d] fait envoier plus,
Ses castiaus sera jetés jus
Et il meïsmes iert honis.
Et mes letres et mes escris
Porterois[e] que bien vous en croie. »
Cil prent les letres, si s'avoie.
Congié prent, si s'en est partis
Et li rois remest tous maris.
Brichemers s'en va el messaige,
Bien cuide faire conme saige[f]
Mielz qu'il ne fera. Tant chemine
Par bos, par plains et par gaudine,
Et tant ala espouronnant
Que il vint ains midi sonant
Trestout droit au castel Renart,
Qui de nul home n'a regart,
Que tant est bien de murs fermés,
Ja n'iert pris s'il n'est afamés.

telles fortifications que l'on ne pourrait le prendre que par la famine. Personne ne saurait lui faire le moindre mal en donnant l'assaut à son château.

Brichemer s'est arrêté, stupéfait à la vue du château si bien équipé. Quand il arriva sur le pont, les soldats postés en hauteur lui lancèrent des flèches empennées. Tout aurait été fini pour Brichemer s'il n'avait pas porté sur lui son haubert. Plus de vingt flèches vinrent se ficher dans son bouclier et il en fut terrorisé. Les soldats tirant sans discontinuer, Brichemer, incapable de supporter une telle attaque, est obligé de battre en retraite, qu'il le veuille ou non, par le pont de bois. Renart était allé se promener à quelques pas de là[1]. À son retour, il trouva Brichemer près du pont. Dès que ce dernier le vit et le reconnut, il accourut vers lui et lui dit : « Seigneur, que Dieu vous protège, lui qui donne et distribue tous les biens. Je vous apporte un message de la part de Noble, le meilleur roi et le plus sage qui soit dans toute la chrétienté. — Que Dieu qui forme la Sainte Trinité, Dieu le maître de tous les biens le protège ! Comment va aujourd'hui mon suzerain ? Et les barons ? Tout est-il au mieux pour eux ? — Ils sont tous très joyeux, fait Brichemer, par ma foi. Mais je viens vous voir de la part du roi, puisque vous ne daignez pas paraître à sa Cour. Seigneur, pourquoi tant de dédain envers lui ?

Par home quil puisse assalir
Ne li puet nuls maus avenir.
Brichemers s'est aresteü,
Quant il a le castel veü
Qui estoit si[a] aparilliés,
Durement s'en est mervilliés.
Quant il vint de desus[b] le pont,
Li serjant qui furent amont
Descoichent quariaus enpanés.
Ja fust Brichemers afinés,
Ne fust li haubers qu'ot vestu.
Plus de vint fierent en l'escu,
Dont il s'esmaie durement.
Et il traioient maintenant[c],
Brichemers ne le pot soffrir.
Arriere l'estuet resortir,
Ou ne vousist ou bial li fust,
Arriere par le pont de fust.
Renars s'estoit alés esbatre
En sus d'iluec trois piés ou quatre
Et quant il venoit de jouer,
Lés le pont trova Brichemer.
Tantost con le vit et connut,
Brichemer vers lui acourut
Et dist : « Sire, cilz Diex vous gart
Qui tous les biens done et depart.
Par Noble vous aport messaige[d],
Le millor roi et le plus saige
Qui soit en la crestïenté.
- Cix Diex qui maint en trinité
Le gart qui de tous biens est sirez.
Coment le fait ore mes sirez[e] ?
Et li baron[f] sont il haitié ?
- Il sont trestuit joiant et lié,
Fait Brichemers, en moie foi.
Mais a vous vieng de par le roy,
Qu'an sa cort venir ne dagniés.
Sire, por coi le desdaigniés[g] ?

Je vous le dis, cela eſt insensé. Il m'a prié de vous le dire : vous devez, sans chercher de faux-fuyant, venir demain à sa Cour pour lui rendre des comptes et lui expliquer pourquoi vous le méprisez et pourquoi vous vous accordez de votre propre chef un délai supplémentaire. Je ne considère pas comme inspirée par la sagesse une telle attitude. Le roi vous fait savoir ce qui suit par mon intermédiaire : demain, au moment où l'on juge les affaires, vous devez être sans faute devant lui, c'eſt ce que j'ai à vous dire de sa part. Si vous n'y venez pas, je vous lance, en tant que messager, un défi de sa part. » Renart se met alors à lui parler sur le ton le plus aimable : « Mon ami, dit-il, écoutez-moi bien. Si vous l'exigez, nous irons maintenant à la Cour, sans le moindre délai, sans la moindre minute de retard. » Brichemer lui a répondu : « Allons donc, fait-il, en route immédiatement ! Je redoute au plus haut point vos soldats ; ils ont failli me mettre à mal. » Ils se sont alors mis en route.

Maintenant les barons cheminent ensemble[1] ; Renart tremble de tous ses membres, à cause de la terreur que lui inspire le lion. S'il avait trouvé quelqu'un pour le confesser et lui donner l'absolution, il l'aurait acceptée. Avançant par les sentiers, le cerf le premier et Renart derrière lui, ils finirent par arriver près d'un village. Renart prit la direction de ce village en disant : « C'eſt de ce côté que nous allons nous diriger, je l'atteſte par Dieu : c'eſt le chemin le plus direct. » Brichemer n'entend malice à une telle proposition[2] ; par un vallon ils s'en

Je vous di que çou eſt folie.
Il m'a rové que je vous die
Que demain sans aloigne faire[a]
Li venés a la cort droit faire
De ce que l'avés en despit
Et que par vous prennés respit.
Si ne le tieng pas a savoir[b].
Li rois vous fait par moi savoir
Que demain a eure de pleit,
Soiés devant lui entresait,
Ice vous di ge de par lui.
Se nel faites, je vous deffi
De par lui conme messagers[c]. »
Renars le prent a losengier :
« Amis, diſt Renars, entendés.
A la cort, se vous comandés,
Irons moi et vous orendroit,
Que fine ne respit n'i ait,
Ne ja n'i ait plus atendu. »
Brichemers li a respondu :
« Or[d] donc, fait il, montés tantoſt,
Que durement redout voſtre[e] oſt ;
Par poi que il ne m'ont mal mis. »
A tant se sont au chemin mis.
  Or s'en vont li baron ensamble
Et Renars molt durement tramble
Que grant paor a del[f] lïon.
S'il trovaſt qui confessïon
Li donaſt, molt tres volentiers
La preïſt[g]. Tant vont les sentiers,
Li cers avant, Renars aprés
Qu'il vindrent[h] d'une vile prés.
Droit a la vile s'adreça
Et diſt Renars : « Par de deça[i]
Nous en irons, se Diex me voie[j],
Car ce eſt la plus droite voie. »
Brichemers n'i pensa nul mal.
Vers la ville parmi un val

vont tout droit vers le village en empruntant un terrain découvert. Voici que survient un paysan qui avait avec lui trois chiens. « Il n'y a ici, dit Renart, personne de ma famille ; nous sommes découverts. » Les ayant aperçus, le paysan lance aussitôt ses chiens en les excitant de la voix ; tous les trois se précipitent immédiatement sur Brichemer et finissent par s'emparer de lui. Et Renart de prendre la fuite ! Il se dirige au trot vers son château, en prenant le chemin le plus direct qu'il peut. Il se précipite à l'intérieur et relève le pont. Brichemer, quant à lui, est dans une situation périlleuse : les chiens — c'est ce que nous affirmons — lui mettent en lambeaux son gilet rembourré, lui infligeant une sévère correction. Le paysan arrive sans tarder, le bâton à la main, et il lui en donne aussitôt un grand coup. Brichemer est pris dans un méchant piège : il reçoit les coups de bâton du paysan sans pouvoir se défendre. Les chiens se mettent à lui arracher violemment des morceaux de peau : ils ne font pas semblant et peu s'en faut qu'ils ne le mettent à mort. L'un d'eux le maltraite tellement qu'il lui arrache du dos une bande de peau dont on pourrait faire une ceinture. Brichemer, au comble de l'épouvante, a les plus grandes difficultés pour se tirer d'affaire[1] et s'imagine qu'il va en mourir. Il s'enfuit, courant à perdre haleine, et ne reviendra pas de la semaine. Il s'enfuit au comble de l'épouvante, car il ressent de sa blessure une cuisante brûlure. Maintenant Brichemer s'en va à la Cour le plus rapidement possible.

S'en vont tout droit parmi un plain[a].
A tant estes vous un[b] vilain
Qui avoit avoec lui trois chiens.
« Ici n'ai ge nes un des miens,
Fait Renars, cil nous ont veü. »
Li vilains les a perceü,
Si huie[c] ses chiens maintenant.
Tot trois s'en vont en un tenant
Vers Brichemer et si l'ont pris.
Et Renars s'est au fuïr pris,
Vers son castel en va le trot
Au plus droitement que il pot.
Dedens se mist et le pont drece.
Et Brichemers fu en destrece,
Car li chien, si con nous dison,
Li depechent son ganbison ;
Molt l'atornerent laidement.
Et li vilains en vint errant
A tout un baston en sa main,
Grant cop l'en a doné de plain.
Brichemers est en male trape,
Li vilains dou baston le frape.
Sa desfense[d] n'i a mestier.
Li chien le prenent a sachier
Durement, que pas ne se fagnent,
Por un petit qu'il ne l'estaignent.
Uns d'iaus si vilment le conroie,
Dou dos li oste une corroie[e]
Dont on peüst faire un braier.
En Brichemer n'ot qu'esmaier,
A molt grant painne s'en estort,
Ja n'en cuide partir sans mort.
Fuiant s'en va a grant alaine[f],
Ne revenra mais de[g] semaine.
Fuiant s'en va et molt s'esmaie,
Que durement li duelt sa[h] plaie.
Or s'en va Brichemers a cort
Sor un cheval qui molt tost cort.

Il s'enfuit à travers un terrain défriché, se plaignant amèrement de Renart. Il ne cesse sa course à très vive allure qu'une fois arrivé au palais où Noble a réuni sa Cour. Sitôt arrivé, il descendit au milieu de la place. Quand les barons virent la trace que Brichemer portait sur le dos, ils lui demandèrent comment cela était arrivé, mais il ne voulut répondre un seul mot avant d'être arrivé à la salle du haut, où étaient réunis tous les barons. Il tomba en pâmoison devant le roi : « Sire, dit-il, j'implore votre pitié, tout en sachant que je n'ai plus besoin de rien. J'ai bien accompli la mission que vous m'avez confiée, mais Renart m'a traité d'une telle façon que je crois bien qu'il m'a tué. Rien ne pourrait désormais me réconforter. Sire, poursuivit Brichemer en s'adressant au roi, écoutez-moi. Vous m'avez envoyé comme messager auprès de Renart et j'en ai été méchamment récompensé : on m'a tellement tanné le cuir que je n'en réchapperai pas. » Le roi regarda attentivement Brichemer ; en le voyant blessé et couvert de sang et en apercevant de nombreuses flèches empennées dans le bouclier qu'il apporte, il fut frappé d'accablement. « Brichemer, dit le roi, mon ami, le spectacle de tes malheurs a plongé mon cœur dans une profonde douleur. Mais tu en seras bien vengé, je te le garantis et je te le promets. » Brichemer répondit : « Je vous en remercie. » Le roi fut tant accablé de douleur qu'il en eut les sangs tout

S'en va fuiant par un essart,
Durement se plaint de Renart.
Ne fine de corre a eslais
Tant qu'il est venus al palais
Ou li rois Noblez se cort tint.
Il ne fina, jusque la vint,
Si descendi en mi la place.
Quant li baron virent la trace
Qui ou dos Brichemer estoit,
Demandent conment li estoit,
Mais a nului mot ne respont
Tant qu'il fu en la sale amont
Ou ert assemblez li barnés.
Devant le roi cheï pasmés.
« Sire, fait il, merci vous quier.
Bien sai que n'aurai mes mestier.
Voustre messaige ai bien furni,
Mais ensi m'a Renars bailli,
Bien cuit qu'il m'a mis a la mort.
N'en puis avoir autre[a] confort.
Sire, dist Brichemers au roy,
Por l'amor Dieu entendés moy.
Vous m'envoiastes ou messaige
A Renart fere le voiaige[b],
S'en ai male merite eüe,
Que tant en ai la pial batue
Que je n'en escaperai ja. »
Li rois Brichemer esgarda,
Si le voit sanglant et navré,
Et voit maint quarel enpené
Dedens l'escu que il aporte.
Adont seit bien, se desconforte.
« Brichemers, dist li rois, amis,
En grant doleur as mon cuer mis
Por çou que es si domagiés[c].
Mais tu en seras bien vengiés,
Je le t'acreant et afi. »
Dist Brichemerz : « Voustre merci. »
Tant par fu li rois adolés
Que il en fu tous sansmellés.

retournés. Sous le coup de la douleur qui le frappait au cœur, le sang lui jaillit dans la bouche et on dut le mettre au lit. Après un moment de repos, il fut saisi de très violents tremblements, en proie à la fièvre quarte. Il était si gravement atteint par la maladie qu'il faillit en mourir ; on était au moment de la fête de la Saint-Jean[1] et il resta dans cet état pendant environ six mois. Il a fait venir de partout des médecins : dans tout le pays aucun ne fit défaut et tous vinrent pour apaiser ses souffrances ; il en vint tant de tous côtés que je ne peux en donner le nombre. Il vint également de nombreux rois et de nombreux comtes dont je ne peux donner le nom pour rendre visite au roi malade. Les médecins vinrent très nombreux sitôt connu l'ordre du roi, mais il n'en vint pas un seul capable de le guérir. Grimbert le blaireau, qui se trouvait là, se rendit compte dans sa grande sagesse que s'il pouvait réconcilier Renart son cousin avec le roi, celui-ci en serait très heureux. Aussitôt il s'est mis en route, se jurant de ne pas s'arrêter avant d'avoir trouvé Renart. Il alla son chemin durant toute la matinée si bien qu'avant le milieu de l'après-midi[2], il était arrivé, en empruntant un sentier de traverse, directement devant la forteresse de Renart, son bon cousin germain. Renart, cet être de maudite espèce, était appuyé à la muraille : la vue de Grimbert lui apporta une grande joie ; aussitôt, abandonnant tout le reste, il donna l'ordre de relever la barrière,

De la dolor qu'au cuer li touche
Li saut li sans par mi sa bouche,
Si est dedens son lit couchiés.
Et quant un poi fu refroidiés,
Li cors li tranble et se demainne,
Cheüs est en fievre quartainne.
Molt est sospris de maladie,
Bien en cuida perdre la vie[a].
Et ce fu a la saint Jehan,
Si li tint pres de demi an.
Partout a fait mires mander :
N'en remest nuls trusqu'a la mer,
Por lui faire alegier son mal
En vint tant d'amont et d'aval
Que je ne sai dire le conte.
Si i vint maint roi et maint conte
De tels[b] que je ne sai nomer
Por sa maladie esgarder[c].
Tant en i vinrent sans deloi
Par le comandement le roy,
Onques n'en i pot nuls venir
Qui dou mal le peuïst garir.
Grimberz li taissons qui la fu
S'est de Renart aperceü,
Son cousin, qui sages estoit,
S'au roi acorder se pooit[d],
Il en avroit au cuer grant joie.
Maintenant s'est mis a[e] la voie
Et dist que mais ne finera[f]
Trusqu'a tant que trové l'avra.
Tant va Grinberz la matinee
Qu'ençois que nonne fust sonnee,
En est venus par une adrece
Trestot droit a la forteresse
Renart, son bon cousin germain.
Renars qui tant a male main[g]
Si se fu as murs aqueutés,
Voit Grinbert, si ot joie assés.
Tantost, sans autre cose faire,
Comande la barre sus traire,

car il voulait voir son cousin. Ceux à qui cet ordre était adressé l'exécutèrent aussitôt ; Grimbert s'eſt alors avancé à l'intérieur, de sa démarche calme et posée[1]. Il salua son cousin ainsi que les nombreuses personnes qui l'entouraient et Renart l'accueillit très chaleureusement, lui manifeſtant une très grande joie. Grimbert lui dit : « Je souhaitais vivement m'entretenir avec vous. Le roi Noble eſt si atteint par la maladie qui l'a frappé et qui lui fait pousser de grands gémissements plaintifs que peu s'en faut qu'il n'en meure, sachez-le, et il eſt extrêmement irrité contre vous. Si vous pouviez lui faire retrouver la santé, vous deviendriez son véritable ami. C'eſt pour cela que je suis venu ici dans la plus grande discrétion, sans que personne au monde ne soit informé de quoi que ce soit. » À ces mots Renart se mit à rire et dit : « Mon cousin, écoutez-moi donc, au nom de la fidélité que vous me devez. Quelle eſt la raison de la colère du roi envers moi et qui eſt responsable de cette détérioration de mon crédit auprès de lui ? Dites-moi qui m'a brouillé avec le roi. — C'eſt votre compère, je vous l'affirme, dit Grimbert, qui vous a brouillé avec le roi ; Roonel vous a accablé de critiques, ainsi que Brichemer qui fut envoyé ici comme messager. Vous vous êtes fort mal comporté avec eux, lorsque dans le vallon vous avez fait prendre au piège Roonel, et vous méritez d'être sévèrement réprimandé : vous avez fait battre Brichemer par les chiens, je ne sais s'ils étaient trois ou quatre, qui lui ont tant lacéré la peau du dos que l'on voit maintenant les os. » Renart a

Que son cousin voloit veïr[a].
Et tantoſt ont fait son plaisir[b]
Cil a cui il l'ot comandé.
Et Grinberz eſt dedens entré[c],
Tot belement pas avant autre.
Son cosin salue et maint autre
De ceus[d] qui erent avoec lui.
Renars forment l'a conjoï,
Si li fiſt grant feſte et grant joie.
Diſt Grinberz : « Grant talent avoie
De parler a vous une fois.
Li rois Nobles eſt si deſtrois
D'un mal qui par le cors le tient
Dont durement souspire[e] et gient,
Morir en cuide, ce saciés,
Et il eſt vers vous molt iriés.
Se le poïés respasser,
S'amour avrïés sans fausser.
Por çou ving ça tot coiement,
Sans le seü de nulle gent
Ne onques nulz hons n'en sot mot. »
Renars prent a rire[f] a ceſt mot
Et diſt : « Cousins, or m'escoutés,
Par cele foi que me devés[g].
Por qu'eſt li rois vers moi iriés
Et par cui i sui enpiriés ?
Dites qui m'a meslé vers lui.
- Voſtre conpere, jel vous di,
Fait Grinbers, vous i a meslé,
Et vous a Rooniaus blasmé,
Et Brichemers qui ou messaige[h]
Fu ça envoiés con messaige[i].
Et vous en ovraſtes molt mal,
Quant Rooniaus dedens le val
Fesiſtes a l'engien prendre[j],
Molt en fesiſtes a reprendre,
Et Brichemer fesiſtes batre
Ne sai a trois chiens ou a quatre,

bien écouté ce que vient de dire Grimbert et il lui répond : « Dites-vous qu'Isengrin est parvenu par ses manœuvres et ses intrigues déloyales[1] à me brouiller définitivement avec le roi ? C'est pour son malheur que ce renégat a imaginé un tel plan. Allez-vous-en, vous tardez trop ; en ce qui me concerne, j'irai à la Cour demain et dès le matin je serai devant le roi ; alors, par la foi que je dois à saint Martin, je ferai éclater mon innocence face à toutes les accusations d'Isengrin. — Renart, fait Grimbert, par ma foi, c'est bien là, à mon avis, la meilleure solution. Agissez donc ainsi sans tarder ; moi, je m'en vais, tout en vous recommandant à Dieu. » Grimbert s'en va sans ajouter un mot, laissant Renart qui n'était pas mécontent d'avoir si bien remercié ceux qui lui avaient été envoyés, munis d'une lettre, de la part du roi. Mais, que cela plaise ou non, il se dégagera de toutes les accusations, s'il en a les moyens. Le lendemain matin il s'éloigne de sa cour, mais auparavant il fait venir auprès de lui tous les gens de sa maison et il leur donne l'ordre de très bien surveiller son château afin que personne ne puisse lui causer le moindre dommage : qu'ils ne laissent personne pénétrer à l'intérieur, afin de ne pas être espionnés, car ce serait là conduite légère et source de malheurs. « Seigneur, dit le sénéchal[2], vous ne devez avoir sur ce point aucune crainte, car jamais sous aucun prétexte, nous ne laisserons pénétrer quelqu'un. » Alors les gens de la maison, une fois la porte fermée, retournèrent dans la tour. Renart, lui, sans perdre un instant

Qui li ont escorchié le dos
Si que bien en perent li os. »
Renars a la parole oïe[a] :
« Dites vous que par Ysengrin
Sui ensi fort meslés au roy,
Par son engin, par son desroi ?
Mar le pensa li renoiés.
Alés ent, que trop delaiés,
Et je irai a court demain.
Devant le roi serai bien main,
Se m'escuserai d'Ysengrin,
Foi que je doi a saint Martin[b].
- Renars, fait Grinberz, par ma foi,
Ce est li mielz que je i voi.
Or faites et ne delaiés,
Et je m'en vois, a Dieu soiés. »
Grinberz s'en va, ne volt plus dire.
Renars remaint, qui fu sans ire
De çou qu'il a si bien paiés
Ciaus qu'a lui furent envoiez
De par le roi a tous les briés.
Mais a qui il soit biaus ne[c] griés
Il s'en escondira s'il puet.
Et l'endemain par matin muet
De sa cort, mes ançois il mande[d]
Sa maisnie, si lor conmande
Qu'il gardent son castel molt bien,
Que home n'i mesface rien[e],
N'i lassent nului metre pié
Que il ne soient espïé,
Car ce seroit folie et maus[f].
« Sire, ce dist li senescaus,
De çou ne vous estuet douter,
Que ja home ne feme entrer
Ne laisserons por nule cose. »
A itant ont la porte close,
Si s'en tornerent[g] en la tour.
Et Renars s'en va sans demour

s'en va à très vive allure à travers la lande. Il ne cesse d'implorer instamment la miséricorde de Dieu, afin que celui-ci veuille bien lui envoyer de quoi redonner au roi la bonne santé. Renart poursuit son chemin, tout en priant Dieu et saint Martin de lui envoyer un moyen qui lui permette de guérir le roi, car c'est là son désir le plus cher. Il continue sa chevauchée, sans pouvoir trouver la moindre source de réconfort. Il a tant cheminé et tant réfléchi que son estomac crie famine, tandis qu'il est accablé par le souvenir de sa conduite passée. Cette nuit-là il dormit dans la prairie jusqu'à la pointe de l'aube. Quand le jour fut là, il se leva, en proie au plus grand accablement, sachez-le, à l'idée de ne pas trouver un remède qu'il pourrait emporter avec lui pour guérir le roi. Ce jour-là il fit de nombreuses prières. Dès le matin, Renart chemina tant qu'il finit par prendre la direction d'un jardin où se trouvaient différentes herbes[1] extrêmement précieuses et efficaces pour guérir toutes les maladies. Il dirigea sa course de ce côté et en passant à travers un champ cultivé, dans un vallon, il entra dans le verger. Il courut attacher son cheval par la bride à un arbre et l'animal mangea là herbe et foin. Renart se mit en quête à travers le verger[2] et arracha des herbes qui se trouvaient là en grand nombre. Il savait très bien reconnaître celles qui étaient bonnes, mieux que je ne pourrais vous le dire. C'est avec une grande joie qu'il les cueillit, et une fois qu'il les eut

Par mi la lande espouronant.
Durement va Dieu reclamant
Que Diex doinst par sa volenté[a]
Cose dont li rois ait santé.
Renars s'en entre en son chemin
Et prie Dieu et saint Martin
Que tele cose li envoit
De coi li rois bien garis soit,
Car molt en a grant desirrier.
Tous jors pense de chevalchier,
Si ne pooit cose trover
Qui le peuïst reconforter.
Et tant a erré et tant pense
Que trestoz li en duelt le ventre[b],
Et d'autre part molt se dehaite
De la posnee qu'il a faite.
La nuit jut[c] en la praerie
Tant que l'aube soit esclarcie.
Et quant il fu jors, si se lieve,
Et si saciez que molt li grieve
Quant il ne puet cose trover
Qu'il peuïst avoec lui porter
Por doner au roy garison.
Le jor en fist mainte orison.
Tant erra Renars au matin
Qu'il s'adreça vers un jardin
Ou il ot herbes de manieres
Qui sont precïeusez et chieres
Et bones por tous maus saner.
Icele part prent a torner,
La resne anbandone al cheval.
Par mi la couture d'un val
Est entrés dedens le vergier.
Son cheval corut atachier
A un arbre par mi le frain.
La menja de l'erbe et dou fain.
Et Renars comença a querre
Par le vergier et trait de terre
Herbes dont il i ot assés.
De bonez en connut assés,
Plus que dire[d] ne vous savroie.
Renars les cuelli a grant joie[e],
Et quant il les ot esragies,
Si les a un petit mollies

arrachées, il les a rapidement trempées dans l'eau d'une source qui court à travers le verger et l'enclos, et ainsi il les a nettoyées. Après les avoir broyées entre deux morceaux de tuile, il en emplit un petit baril qu'il portait avec lui. Revenant sur ses pas, il a attaché très solidement son petit baril à l'arçon de sa selle puis il est remonté à cheval sans plus attendre. Il sort du verger et s'en éloigne en manifestant la plus grande joie.

Renart s'en va à vive allure, menant le train d'un noble baron. Il est entré dans une lande sans demander son chemin, car il connaissait très bien tous les sentiers et tous les chemins et n'avait rien à apprendre sur ce chapitre. Après la lande il entra dans une forêt, son terrain de prédilection, et il y trouva un pèlerin[1] qui dormait sous un pin ; ce pèlerin endormi là possédait une belle aumônière attachée à sa ceinture. Aussitôt Renart descendit de sa mule bien harnachée, et sans que le pèlerin s'en aperçoive, il lui a enlevé son aumônière. Renart, qui le trompa de cette façon, y a trouvé à l'intérieur une herbe bonne pour soigner les dents et de nombreuses autres herbes qui serviront à guérir le roi. Il y a trouvé de l'ellébore[2], plante à la vertu reconnue pour revigorer le corps et faire disparaître la fièvre. Renart en fut enchanté, sachez-le. Il vit aussi le manteau que le pèlerin avait placé sous sa tête ; sans rien demander à personne, il s'en empara et dans le même mouvement il l'endossa, puis, remonté sur son cheval,

En une fontainne qui cort
Par le vergier et par la cort,
Et si les a faites molt netes.
Si les bat entre deus tuiletes,
Puis en emplit un barillet
Qu'il ot avoec lui petitet.
Tant est arriere repairié,
Si a son barillet loié
A son arçon molt fermement,
Et monta que plus n'i atent.
Dou vergier ist et si s'en vet,
Molt durement grant[a] joie fait.
Renars s'en va a espouron,
Molt a en lui noble baron.
Entrés s'en est en une lande,
Voie ne sentier ne demande,
Car il les savoit molt trés bien,
Ne l'en estuet aprendre rien.
De la lande[b] en une forest
Entra que assés mielz li plest.
En[c] la forest desous un pin
Trova dormant un pelerin.
Cilz pelerins qui la dormoit[d]
Une riche aumosniere avoit
Qui ert lacie a sa coroie.
Renars descent en mi la voie
Molt tost de la mule affautree,
Si li a l'aumosniere[e] ostee
Si c'onques ne s'en aperçut.
Renars qui ensi le deçut
Si i avoit trové dedens[f]
Une herbe qui ert bone as dens,
Et herbes i avoit assés
Dont li rois sera respassés.
Aliborum i a trové,
Que plusors gens ont esprové
Qui estoit bons a escaufer
Et por fievres de cors oster.
Saciés que molt plot a Renart.
L'esclavine vit d'autre part[g],
Que cil avoit desous son chief ;
Il la prent, a cui qu'il soit grief[h],
Si l'afubla sans arester
Et va sor son cheval monter,

il se mit à aller l'amble. Chevauchant à vive allure à travers la forêt, il parvint enfin à la Cour et mit pied à terre.

Quand Renart arrive à la Cour, tout le monde se précipite vers lui ; toutes les bêtes, même les plus craintives, viennent rapidement vers la porte uniquement pour l'accabler de railleries. Tous sans exception viennent se moquer de lui et certains lui jettent de la boue, mais Renart leur répond par une grimace. Il est monté dans la salle où se tenait le roi, qui avait le visage décomposé et pâli à cause de violentes douleurs à la tête, et qui atteint le comble de l'infortune quand il voit entrer Renart. Ce dernier, toujours habile à parler, le salue selon les meilleurs usages et lui dit : « Que Dieu qui jamais ne mentit et qui créa tout l'univers, la mer aussi bien que la terre, prenne sous sa protection le meilleur roi de la terre, je veux parler de Monseigneur le lion, comme l'attestent tous ses barons, que l'on considère comme des hommes de la plus grande valeur. Sire, j'ai fait le voyage jusqu'à Rome, jusqu'à Salerne[1] et je me suis rendu au-delà de la mer pour chercher le remède nécessaire à votre guérison. » Le roi lui répliqua aussitôt : « Renart, vous êtes expert en tromperies. Malheur à vous d'être venu ici, fils de putain, nain sans foi ni loi ! Je le jure sur ma tête, vous êtes perdu à l'heure qu'il est. D'où vous vient cette audace qui fait que vous osez paraître devant moi ? Que je perde à tout jamais ma réputation

Puis si se met en l'anbleüre.
Par la forest grant aleüre
Tant a erré et entendu
Que il est a cort descendu[a].
    Quant Renars fu venus a cort,
Trestous li mondes i acort.
Ains n'i ot beste si reposte
Qui ne venist tost a la porte
Por Renart seulement gaber.
N'i a nul qui nel voist lober,
Tel i a qui[b] li jete boe
Et Renars lor a fait la moe,
Si est montés sus en la sale.
Li rois ot le vis taint et pale,
Qui grant dolor avoit ou chief[c],
Mais molt li torne a grant meschief
Quant voit Renart laiens entrer.
Et Renars qui bien set parler
Le salue cortoisement :
« Icix Dix, fait[d] il, qui ne ment
Et qui fist tout et mer et terre[e]
Gart le millor roi de la terre,
Cou est mes sirez li lïons,
A tesmoing de tous ses barons
Qui sont tenu a molt preudome.
Sire, je sui venus de Roume
Et de Salerne et d'outremer
Por vostre garison trover. »
Li rois respont sans atendue :
« Renars, vous savés molt d'elue[f].
Or ça que mal soiés venus,
Filz a putain, nains descreüs !
Par mon chief, or serés vous pris.
Ou avés tel hardement pris
Que devant moi venir osés ?
Ja ne soie mais alosés,
Puis que vous tieng dedens ma lice,
Se je ne fas de vous justice

si, vous tenant dans mon enceinte, je ne vous fais pas subir le châtiment auquel ma Cour décidera de vous condamner. — Hélas, Sire, fait Renart, qu'est-ce que cela signifie ? Surveillez vos paroles. Est-ce donc là la récompense[1] de ce que j'ai fait pour vous servir en allant chercher le remède efficace contre votre maladie ? Par Dieu le Père qui est pur Esprit, j'ai enduré pour cela tant de souffrances ! Et maintenant vous voulez me faire mettre à mort sans savoir pour quel motif. Au nom de Dieu, Sire, écoutez-moi : modérez quelque peu votre colère et vous écouterez ce que je veux vous dire. Vous l'ignorez, eh bien, sachez-le : je me suis donné pour vous le plus grand mal. J'ai tant et tant cheminé à travers l'immense terre, j'ai traversé toutes les Ardennes[2], la Lombardie et la Toscane ; depuis le moment où j'appris votre maladie jamais, sachez-le bien, je ne dormis plus d'une nuit dans la même ville ou la même cité[3]. J'ai parlé de vous à tous les médecins des pays d'au-delà de la mer, de Salerne ou d'ailleurs. Il y a bien trois mois passés, je crois, que je n'ai pas dormi dans notre pays. À Salerne je trouvai un savant à qui j'expliquai de quoi vous souffrez. Il vous envoie un moyen de retrouver la santé. — Me dis-tu la vérité ? dit le lion. — Oui, Sire, la pure vérité. Voyez ici même le remède qui guérira votre maladie. Je l'ai apporté pour vous faire retrouver la santé, par la foi que je dois à saint Pierre de Rome. Je vous rendrai sain comme une pomme,

Tel com ma cors esgardera.
- Avoi, sire, çou que fera ?
Fait Renars, gardés que vous dites.
Sont or ce donques les merites
Que jou avrai de mon service,
Por cou que j'ai la puison quise,
Qui bone est contre vostre mal ?
Par Dieu le pere esperital,
Et maint mal m'en avés fait traire[a] !
Et or me volés ja desfaire,
Si ne savés encor por quoi.
Por Dieu, sire, entendés moi[b] ;
Refrenés un petit vostre ire,
Si orrois que je vous voel dire.
Nel savés pas, or le saciés,
Que molt sui por vous travilliés[c].
Tant ai alé par la contree
Qui est assés et grans et lee,
Si ai esté par toute Ardene,
En Lombardie et en Tosquane ;
Puis que soi vostre enfermeté,
Ne guic en ville n'en cité[d]
Plus d'une nuit, ce saciés bien ;
N'a[e] dela mer fusicïen
Ne en Salerne ne aillors
A cui n'aie parlé de vous.
Bien a passé trois mois, ce cuit,
Que en cest païs ne guic nuit.
En Salerne trovai un saige
A cui je dis vostre malaige[f].
Cil vous envoie garison.
- Dis me tu voir[g] ? dist li lïons.
- Oïl, sire, veraiement.
Vesci la puison em present
Qui vostre mal fera garir.
Aporté l'ai por vous garir[h],
Foi que doi saint Pierre de Rome.
Je vous rendrai sain conme pume,

si vous voulez m'accorder votre confiance en suivant mes conseils. — Comment, dit Noble, dis-tu la vérité quand tu prétends me guérir ? Je ne sais si tu y parviendras. — Oui, Sire, j'y parviendrai, par la foi que je vous dois. N'ayez à ce sujet la moindre crainte, j'ai l'intention de vous conduire rapidement à la guérison. » Renart entreprend alors de quitter son manteau de pèlerin et, une fois qu'il l'a quitté, il place sur celui-ci son petit baril. Mais voici qu'intervient Roonel. Il lui avait été particulièrement agréable de voir arriver Renart : il pensait bien pouvoir le mettre à mal et tirer une fort belle vengeance pour le jour où il fut pendu, le cou tout étiré, à cause de lui ; il porte encore au cou les traces de ce jour où Renart le tint vraiment pour un simple d'esprit. « Sire roi, dit le chien, prêtez donc attention à mes paroles. Croyez-vous ce que dit ce scélérat ? Il dit qu'il s'est rendu à Montpellier[1] et à Salerne, et il s'en vante, mais jamais il ne dépassa Valence[2] ! Le voici devenu médecin, mais il y a longtemps qu'on aurait dû le pendre. Souvenez-vous donc du grand affront qu'il vous infligea à travers la personne de votre messager, quand il me fit prendre au piège dans la vigne et qu'il me fit passer le cou dans le lacet. Sa compagnie ne m'a valu que des malheurs et il a parjuré la foi qu'il vous avait jurée. C'est pour cette raison que je l'accuse de trahison, voici le gage que je donne pour une telle accusation.

Se vous volés mon conseil croire.
- Coment, dist Noblez, est ce voire
Que tu dis que me gariras ?
Ne sai se faire[a] le poras.
- Oïl, sire, foi que vous doi.
Ja mar en seras[b] en esfroi,
Que je vous quit tot respasser. »
Lors prent Renars a desfubler
L'esclavine et l'a mise jus,
Si a son barill mis desus.
A tant estes vos Roonel.
Quant vit Renart, molt l'en fu bel,
Car bien le cuida damagier
Et de son cors molt bien vengier[c]
Dou col qui li fu estendus,
Lors quant il fu par lui pendus.
Encor li pert la trace ou col,
De coi Renars le tint por fol[d].
« Dans rois, ce a dit li gaignonz,
Car entendés a me raison.
Creés vous or cel pautonnier ?
Il dist qu'il fu a Monpellier
Et a Salerne, si s'en vante,
Mais onques ne passa Vallance.
Si est or mires devenus[e],
Pieça deüst estre pendus.
Or vous menbre dou grant outraige
Qu'il vous fist en vostre messaige,
Quant en la vigne me fist prendre
Et au las fist mon col estendre[f].
Molt me fist mal sa conpaignie,
Il a vers vous sa foi mentie.
Je l'en apel de traïson,
Vés ci mon gaige que j'en don.
- Sire, fait Renars, car oiés[g].
Cilz mastins est molt desreés.
Il radote ou trop a beü
Ou il a son sens tot perdu.

— Sire, dit Renart, ce mâtin s'égare complètement. Il retombe en enfance ou il a trop bu, ou alors il a tout à fait perdu la raison. Il y a bien trois mois que je n'ai pas séjourné dans ce pays. Peut-être Roonel vint-il chez moi, ce vieux chien et ce mâtin de basse espèce ; ma femme eſt une fort belle jeune personne, elle s'appelle Hermeline ; si ce dernier lui a fait des propositions malhonnêtes ou insensées, il n'y a pas lieu de s'étonner si ma femme, habile à ruses de toutes sortes, s'eſt vengée du scélérat. » Alors le chat, que Renart fit naguère prendre au lacet, s'eſt levé et a dit : « Poursuis ton chemin, mâtin ! Qu'il soit maudit — excepté Noble le lion dont je suis le vassal et qui eſt mon seigneur — celui qui vous donna la permission de tenir de tels propos outranciers et insensés : accuser de bassesse un grand baron comme Renart ! Sur ma foi, tu racontes n'importe quoi ! Le jour où tu fus pris au piège et où tu vins t'en plaindre, je passai devant la demeure de Renart. Je trouvai là dame Hermeline, qui eſt de très noble origine. Comme je lui demandai des nouvelles de Renart, elle me répondit, je l'atteſte sur Dieu, qu'il était allé en Sulie ; emportant avec lui cent livres en monnaie, il était allé chercher des remèdes pour que Noble le lion torturé par la maladie recouvre la santé ; il savait bien que Monseigneur souffrait déjà de sa grave maladie, même s'il n'en disait encore rien. » Noble dit : « Par saint Nicolas,

Trois mois a bien, je vous plevis,
Que je ne fui en ceſt païs.
Se Rooniaus fu en maison,
Cilz viex chiens et cix vilz gaignons,
Ma feme eſt molt bele meschine,
Et si a non dame Hermeline.
Se il li quiſt honte ou folie,
Et ele sot tant de boidie[a]
Qu'el se venja dou pautonnier,
Ce ne fait pas a mervillier. »
Adonques s'eſt levés li cas
Que Renars fiſt ja prendre au las.
« Va ta voie, fait il, gaignon !
Dehait sans Noble le lïon
Cui je sui hon, il eſt mes sire,
Qui vous dona congié de dire
Tel goulee, tele eſtoutie[b]
Que apelas de vilonnie[c]
Si haut baron con eſt Renars.
Par ma foi, tu es trop musars.
Le jour que tu fus atrapés
Et que tu te refus clamés[d],
Passai je devant le plaissié
Ou dans Renars s'eſt herbergiés.
La trouvai je dame Hermeline
Qui molt par eſt de franque[e] orine.
Noveles[f] enquis de Renart,
Et el me diſt, se Diex me gart,
Qu'il eſtoit[g] en Sulie alés
A tot cent livres monaés
Por faire bonez les puissons[h]
Par coi dans Noblez li lïons
Peuïſt encor avoir santé,
Qui molt avoit son cors pené[i].
Et bien sot que mesires avoit
Le grant mal dont il se doloit,
Ja soit[j] ce qu'il ne deïſt pas. »
Diſt Noblez : « Par saint Nicolas,

Tibert, vous dites bien la vérité, cela durait depuis plus d'un mois[1]. — Sire, dit Renart, ce qu'il dit est vrai. À l'heure qu'il est, vous le savez en toute certitude, Tibert me voue une haine plus que mortelle. S'il me savait coupable de quoi que ce soit, assurément il ne se tairait pas, bien au contraire il ferait tout pour me nuire, je n'en doute pas ; mais il est sage et sincère et l'on peut se fier à sa parole. — Tout cela est très bien ainsi[2], dit Noble ; Tibert, restez-en là et vous, Renart, occupez-vous de moi et prenez rapidement les dispositions nécessaires : ce que vous ordonnerez sera fait sans que jamais quiconque ne vous contredise ou n'en fasse le moindre commentaire. Je m'en remets entièrement à vous[3]. Je souffre tant que je ne vois plus rien et je ne pense pas voir la fête de Pentecôte, si Dieu ne me prend pas en pitié. La moitié des souffrances qui m'accablent me suffiraient largement, si Dieu le voulait bien. Je ressens dans la tête de telles douleurs que j'ai l'impression, je l'atteste par Dieu, que l'on est en train de la fendre par morceaux ; ma vue se trouble souvent, si bien que je n'y vois goutte ; j'ai dans la bouche une telle amertume que je ne trouve plus de goût à rien. Tout mon corps est parcouru par une intense douleur et je ressens dans la poitrine de telles souffrances que j'ai les plus grandes difficultés à conserver mon souffle. Il m'est impossible de vous expliquer la moitié seulement des douleurs qui me

Tyebert, vous dites verité,
Voire devant le mois passé.
- Sire, dist Renars, il dist voir.
Or poés bien de fi savoir
Que Tyeberz me het molt de mort.
S'il seuïst devers moi le tort,
Certes il ne me celast mie,
Ains me nuisist, ce ne douc mie,
Mes[a] preudons est et veritablez,
Si est bien de parole estaublez.
- Cou est, dist Noblez, molt bien fait,
Tyeberz, lassiez ester vo plait,
Et vous, Renars, pensez de moi
Si en prenez haustif conroy.
Cou que vous ferois fait sera,
Que ja nulz ne le desdira
Ne n'en dira ne plus ne mains.
De tout me mec entre vous mains.
J'ai un tel mal que ne voi[b] goute,
Ja ne cuit veoir Pentecoste,
Se Diex n'en a de moi pitié.
Trop eüsse de la moitié
Dou mal dont me senc si grevé,
Se il venist a Dieu a gré.
A la teste ai ge mal molt grant,
Qu'il me semble, se Diex m'amant,
Qu'ele soit par quartiers fendue[c],
Et si me torble la veüe
Sovent si que je ne voi goute,
Si ai[d] la bouche amere toute
Que riens nule ne m'a savor.
Par tout le cors ai grant dolor,
Ou pis ai tel que a grant painne
Puis je a moi traire m'alainne.
Je ne vous puis[e] la moitié dire
De la dolor qui me fait frire. »
Et dist Renars : « Garis serés
Ains que trois jors soient passé.

martyrisent. » Renart lui répondit : « Vous serez guéri avant trois jours passés. Apportez-moi un urinal et je me rendrai compte de la gravité de la maladie. » L'urinal lui fut apporté : Noble, se levant sur son séant, l'a plus qu'à moitié rempli. Renart dit alors : « C'eﬆ bien ainsi. » Puis, prenant l'urinal, il va au soleil, lève vers le haut l'urinal et l'observe attentivement devant tout le monde, le tournant et le retournant pour en voir le mouvement. Il voit dans l'urinal le cercle des humeurs[1] ; il eﬆ alors persuadé, à ce qu'il dit, que le roi a bien besoin de secours. Renart vient auprès du roi d'un air réjoui et fier. « Sire, fait-il, je l'atteﬆe par Dieu, vous avez une très forte fièvre. J'ai le remède qui la fera tomber, Sire roi, par la foi que je vous dois. » Renart lui prend le bras et, lui tâtant le pouls, il conﬆate qu'il n'eﬆ pas irrégulier. Il place sa main sur les côtés, sur la poitrine et sur les flancs et il dit : « Sire, par saint Éblanc, peu s'en eﬆ fallu que je n'arrive trop tard. Votre maladie demande que l'on s'en préoccupe, si vous voulez arriver à la guérison. » Noble lui répondit : « Je ne désire pas autre chose. J'aurais volontiers donné la moitié de mon royaume, par saint Guillaume, pour reﬆer en bonne santé. — Vous êtes tombé en de bonnes mains, fait Renart, et si vous le voulez, vous ne souffrirez plus : avant la fin de la semaine, je vous ferai retrouver la santé.

« Faites-moi donc fermer cette porte et faites-moi apporter

Aportez moi un oriniaul,
Si verrai la force dou mal. »
L'oriniaus li fu aportés ;
Nobles s'eﬆ en seant levés,
Si l'a pissié plus de demi.
Et diﬆ Renars : « Bien eﬆ ensi. »
Lors le prent et au solel va,
Et l'orinal en haut leva,
Molt le regarde apertement,
Si l'a retorné molt sovent
Por veoir s'ele torneroit.
Le cercle des humeurs i voit,
Bien seit, ce diﬆ, et bien le cuide
Que li rois ait meﬆier d'ayde.
Au roy en vint et fier et baut.
« Sire, fait il, se Diex me saut[a],
Vous avés molt fort fievre agüe.
J'ai la puison qui bien la tue,
Sire rois, foi que je doi vous. »
Le braz[b] prent et taﬆe le pos,
Voit que n'eﬆ pas trop deﬆempés.
Sa main li met sus les coﬆés
Et sus le pis et sus les flans,
Et diﬆ : « Sire, par saint Eblans[c],
A poi ne sui venus trop tart.
En voﬆre mal covient esgart,
Se talent avés de garir[d]. »
Et diﬆ Noblez : « Plus ne desir[e].
Bien vorroie de mon roiame
Avoir doné, par saint Guillame,
La moitié, que je fusse sains.
- Chaois eﬆes en bones mains,
Fait soi Renars, se vous volés,
Ja ne serés si adolés,
Que, ançois que paﬆ la semainne,
Vous ferai je[f] la teﬆe sainne.
Or me faites ceﬆ huis fermer,
Et si me faites aporter

tout ce que je vous demanderai. Je chasserai de votre corps la maladie, je ferai disparaître la fièvre quarte qui vous ôte la respiration. » Noble lui dit : « Tout à fait d'accord ; tu auras tout ce qui te sera nécessaire. — Sire, dit Renart, prenez vos dispositions. En tout premier lieu il me faut la peau d'un loup tout entière, y compris les poils de la tête. Alors tout un chacun pourra voir l'étendue de ma science. Je vous rendrai bientôt la vie. » En l'entendant parler ainsi, Isengrin fut totalement épouvanté ; il prie Dieu de bien vouloir le protéger en lui évitant de tomber sous la coupe de Renart. Il se rend bien compte que, dans ce cas, Renart va lui infliger de grandes souffrances, car il n'y a pas d'autre loup que lui. Il va se venger de lui ce jour même, il s'en rend bien compte. Isengrin se déplace à travers la Cour, mais il aurait préféré être ailleurs. Noble, ayant entendu Renart, avait soulevé ses moustaches et il observa attentivement toute l'assistance des barons. Plongé dans ses pensées, il regarda le loup et lui dit : « Très cher ami, vous pouvez m'être utile et faire reculer la maladie qui me frappe. » Renart dit : « Ce que vous déclarez est bien vrai, il peut vous être très utile, s'il consent à vous prêter sa peau. Voici qu'arrive la belle saison : sa peau repoussera bien vite et il n'aura pas froid même si sa chair est à vif[1]. » Isengrin répondit : « Au nom de Dieu, ne faites pas cela ! Voulez-vous donc couvrir de honte vos bêtes ? Sachez-le, ce n'est pas une partie de plaisir pour moi que de me laisser

Tout ce que vous demanderai.
Le mal dou cors vous osterai,
S'osterai la fievre quartainne
Qui[a] si vous fait perdre l'alainne. »
Et dist Nobles : « Molt volentiers,
Tu auras quanque t'iert mestiers.
- Sire, fait il, prenés en cure.
La pel dou leu a tout la hure
M'estuet avoir premierement.
Ja verront tuit conmunement
Con bien je sai d'astrenomie.
Ja vous metrai ou cors la vie. »
Quant Ysengrins l'ot si parler,
Si n'ot en lui qu'espoenter ;
A Dieu prie que il le gart
Qu'il ne soit au voloir Renars[b].
Bien voit, s'il est a son voloir,
Que Renars le fera doloir,
Que il n'i a plus leu[c] que lui.
Renars se vengera de lui,
Ce voit il bien, en icest jour.
Parmi la cort a fait maint tor,
Bien vosist estre autre part[d].
Nobles qui ot oï Renart
Si a souslevés les grenons[e]
Et regarda[f] tous ses barons.
Le leu regarde tous pensis,
Si li a dit : « Biax douz amis,
Vous me poés avoir mestier
Et mon malaige assouagier. »
Et dist Renars : « Vous dites voir,
Il vous puet bien mestier avoir,
Se il vous voet prester sa pel.
Et veés ci le tens[g] novel
Que sa pel iert tost revenue,
N'avra pas froit a la char nue. »
Dist Ysengrins : « Por Dieu nel faites !
Volés vos dont honir vos bestes ?

dépouiller de ma peau. Assurément celui qui me dépouille ainsi de ce qui m'appartient n'a pas pour moi, je le constate, la moindre affection. Au nom de Dieu, laissez-la-moi encore. » Ces paroles mirent le roi en rage : « Par mes yeux, fait-il, maître loup, votre conduite présente m'accable : avoir osé contredire mes paroles ! Vous en recevrez bientôt votre récompense. Je verrai bien alors qui sera mon ami ; barons, fait-il, on va bientôt y voir très clair. Emparez-vous sans tarder de lui, ici même devant moi, et enlevez-lui immédiatement cette peau pour laquelle il vous crée tant de difficultés. » Les barons se saisissent d'Isengrin en le prenant par les pieds et par les bras, et ils lui arrachent la peau du dos. Alors le malheureux dut souffrir le martyre. Il s'échappe de la salle au trot : il s'est bien acquitté de son écot.

Renart dit : « Sire, si telle est ta volonté, fais accomplir sur-le-champ tout ce que je demanderai. Il te faut maintenant prendre le nerf principal des bois du cerf sur toute sa longueur, en faisant en sorte qu'il soit tiré vers l'arrière. C'est dans l'urine que j'ai vu la façon de procéder et le remède qui te guérira. Prends toutes les dispositions nécessaires, tout cela t'est indispensable. Si tu utilises comme ceinture une grande lanière prise sur le dos, tu en obtiendras un grand soulagement, sois sans crainte sur ce sujet : aucune fièvre au monde, aucune goutte ne pourra plus jamais te faire souffrir, je l'ai vu dans l'urinal. — Cela est fort possible », dit le roi. Voyant Brichemer assis à la table,

Sachiez, ce n'est mie ligier
Moi de ma pel a despoullier.
Certes, qui tant me tolt dou mien,
Bien voi que il ne m'ainme rien.
Por Dieu, or la me respitiés[a]. »
Li rois l'entent, s'en fu iriés.
« Par mes ielz[b], fait se il, dans leus,
Molt estes ore anuieus[c],
Qui ma parole desdesistes.
Vous en aurés ja vous merites.
Je verrai ja qui m'amera,
Baron, fait il, or i parra.
Prenés le tost, mes ielz voiant,
Et se li tolés maintenant
La pel dont il vous fait dangier. »
Cil courent por lui damagier,
Si le prenent de toutes pars[d]
Et par les piés et par les bras.
La pel li traient hors dou dos.
Lors fu li las en mal repos.
De la sale s'en ist le trot,
Il a bien paiet son escot.
Dist Renars : « Sire, s'il te plet,
Fai mon voloir tot entreset.
Il te restuet la corne al cerf
De[e] lonc prendre le maistre nerf,
Qui soit un poi retrais arriere.
En l'orine vi la maniere,
La mecine dont tu garras.
Porcache toi, mestier en as.
Et une corroie dou dos,
Se tu l'as çainte, en grant repos
En seras mis, n'en aies doute.
Sous ciel[f] n'est ne fievre ne gote
Que ja mais te face nul mal,
Je l'ai veü en l'orinal.
- Ce puet bien estre », fait li rois.
Brichemer vit seoir au dois,

il l'a désigné de la patte, car il était incapable de remuer les joues pour parler. Sur ordre du roi, le cerf dut affronter une situation terrifiante : on le renversa à terre, on lui préleva sur toute la longueur du dos une bande de peau, coupée au couteau après incision de la peau ; on lui brisa les bois et on le chassa de la salle. Tous deux ont bien payé leur écot : plus jamais sur une foire ou sur un marché ils n'auront à payer un droit d'entrée[1], ils pourront aller partout librement.

« Tibert, dit Renart, viens ici ; à ton tour de nous laisser une partie de ce que tu possèdes. Tu seras dépouillé de ta peau et Monseigneur le roi y mettra ses pieds. » À ces mots Tibert se mit à émettre des grondements, mais il n'eut pas le cœur à répondre ou à entamer une querelle devant tout le monde, car il n'y avait là personne de sa famille. D'un bond il fut debout et se mit sur la défensive. Sans prendre congé il quitta la Cour. La porte était fermée, mais d'un bond il s'échappa par un trou situé tout en haut et à toute allure il est allé se réfugier dans un terrain clos[2]. « Par ma foi, fait Renart, celui-ci s'en va ; malheur à celui qui m'engendra si, le jour où je pourrai le tenir dans mes poings, je ne le lui fais pas payer très cher. » Renart regarda autour de lui et il vit les barons accablés par tout ce qu'il faisait ; chacun avait pour lui-même les plus grandes craintes. Il appela maître Roonel : « Fils de putain, fait-il,

Si l'a acené[a] a sa poe,
Car il ne puet movoir la joe.
Par le comandement le roi
Fu li cers mis en grant esfroi.
Il l'abatirent tout envers ;
La corroie ont pris de trevers,
Si l'ont trenchie a un coutel,
Bien ont[b] encisee la pel,
Et les deus cornes li briserent,
Hors de la sale le bouterent.
Cil ont bien lor escot[c] paié,
Ja mais en foire n'en marchié
Tout l'an paaige ne donront[d],
Par tout mais quitement iront.
« Tyebert, ce dist Renars, ça vien,
Tu nous relasseras dou tien,
De ta pel seras despoulliés,
U mesires metra ses piés. »
Tyebers l'ot, si comence a grondre,
Mais n'ot mie cuer de[e] respondre
Ne de tencier voiant la gent,
Car il n'i avoit nul parent.
Il sali sus, si s'aficha[f],
Sans congié de la cort torna.
Li huis iert fermés, mais il saut
Par un pertuis qui ert en haut.
Tyebers s'en va tous eslassiés,
Si est venus[g] en un plessiés.
« Par foi, fait Renars, cilz s'en va,
Mal dehé ait qui m'engenra,
Se je le puis as puins tenir,
Se ne li fas mon jeu puïr. »
Renars regarda entour lui,
Vit les barons qui grant anui
An orent de çou qu'il faisoit.
Cascuns de soi fort se doutoit,
Il apela dant Roonel :
« Filz a putain, fait il, mesel,

vieux dégoûtant, faites-moi immédiatement un feu ici, prenez la peau du loup, nettoyez-la, essuyez-la et installez-la devant moi. — Volontiers, seigneur, j'agirai selon vos désirs ; tous vos ordres sans exception seront exécutés. — Et vous, maître Grimbert le blaireau, venez immédiatement ici vous mettre à genoux ; quant à vous, Belin, venez près de moi. » Tous accourent dans le plus grand désordre. « Allez sans perdre une minute auprès de mon seigneur et transportez-le ici. » Ils s'exécutent tout aussitôt et Renart prend un onguent. « Sire, dit-il, je vous guérirai en vous débarrassant de votre fièvre, mais il vous faut encore un peu de patience. » Noble lui répond : « Mon plus vif désir est d'être guéri de cette maladie qui m'a mis dans un état de si grande faiblesse. » Renart le fit allonger sur le ventre et lui plaça dans le nez l'ellébore qu'il avait et qui constitue un remède très actif. Noble se mit à étouffer de chaleur et son corps se mit à enfler. Il recommanda son âme à Dieu, puis un pet lui échappa. Il ne cessait d'éternuer et de remuer, en proie à une grande agitation ; son corps était enflé et il avait la peau du dos mouillée par la transpiration. Noble dit : « Mon corps est enflé au maximum. — Sire, dit Renart, n'ayez pas peur, vous êtes guéri, vous n'aurez plus de souci de ce côté-là. » Le roi se mit aussitôt à lâcher des pets, car le remède qui lui échauffait tout le corps produisait son effet[1].

Faites moi ci molt tost un feu,
Si me prenés la pel dou leu,
Si la lavés, si l'esués,
Et devant moi l'aparilliés.
- Volentiers, sire, quant vous plaist,
Quanque vous vorés sera fait.
- Et vous, dan Grimbert li tasson,
Venés tost ci a genillons,
Et vous, Belin, venés a moi. »
Cil aqueurent a grant desroi.
« Alés molt tost a mon signor,
Faites le moi ci aporter[a]. »
Cil li aportent vistement.
Et Renars prent un oignement.
« Sire, fait il, je vous garrai,
Et ceste fievre vous torrai.
Mais un poi vous covient soffrir. »
Et respont Noblez : « Molt desir
Que de cest mal fusse haitiés,
Que molt en sui affaibloiés. »
Renars le fist couchier as dens
Et si li mist ou nés dedens
Aliborum[b] que il avoit,
Qui molt durement fors estoit.
Et Noblez prist a[c] eschaufer,
Et li cors li prist a enfler.
A Damedieu se conmanda[d],
Tant c'uns pés dou cul li vola.
Il esternue et se demaine.
Molt estoit li rois en grant paine,
Enflés fu, mais il esternue
Et la piaus dou dos li tressue.
Et dist Nobles : « Molt sui enflés.
- Sire, dist Renars, ne damés[e],
Garis estes, n'i avrez garde. »
Et cilz de poire ne se tarde,
Car la puisons le destragnoit
Qui tot le cors li escaufoit.

Renart l'a fait allonger près du feu, puis il a pris la peau du loup et il en a enveloppé le lion[1]. Sortant ensuite un autre remède dérobé au pèlerin, il en fit goûter à son seigneur. Dès que celui-ci en eut goûté, il ne ressentit plus la moindre douleur, ni à la main, ni au pied, ni en une quelconque autre partie du corps. Il remercia chaleureusement Renart en lui disant :

« Renart, je suis guéri, je vous en remercie mille fois : je vous fais seigneur de ma terre. Celui à qui vous voudrez faire la guerre aura la guerre, car je vous viendrai en aide. Je ferai de vous mon conseiller. Je suis tout à fait guéri, je ne ressens plus aucune douleur; pour cela vous serez somptueusement récompensé. — Que Dieu en soit remercié, dit Renart, si j'ai pu vous ramener à la santé ; mais, si telle était votre volonté, Sire, j'ai grand désir de m'en aller pour rendre visite aux gens de ma maison et réconforter Hermeline que je n'ai pas vue depuis au moins deux mois. Elle éprouvera une très grande joie en me revoyant, et je lui donnerai de vos nouvelles qui lui seront, sachez-le, très agréables. Sire, Brichemer éprouve de la haine envers moi, alors que je ne lui ai fait aucun mal, Dieu le sait, et il en va de même pour Isengrin votre prévôt[2] ; ils ont déjà rassemblé leurs troupes et s'ils peuvent s'emparer de moi, ils me feront mourir dans les pires souffrances, sans que je puisse

Renars l'estendi lés le feu,
Puis a prise le pial dou lou,
S'a dedens couchié le lïon.
Puis a trait hors de la puison
Qu'il avoit emblee[a] al paumier,
A son signor en fist mengier
Tantost come il en ot gousté,
Ne sent mal ne enfermeté,
En main n'en pié de[b] nulle part.
Molt en a mercïé Renart.
« Renart, fait il, je sui garis[c],
Je vous en renc cinc cent mercis,
Et signor vous fac de[d] ma terre.
Cui vous vorrois si avra guerre,
Car en aïde vous serai.
De vous mon consiller ferai.
Tous sui garis, nul mal ne sent,
Vous en aurois riche present.
- Diex, dist Renars, en ait les grés,
Que[e] par moi estes respassés,
Mais s'il vous venoit a plaisir,
Sire, de l'aler me desir,
Por ma maisnie visiter
Et por ma feme conforter,
Que je ne vi bien deus mois a[f].
S'ele me voit grant joie avra.
Je li dirai de vous noveles,
Saciés, qui molt li seront beles.
Sire, Brichemerz si me het
Et tot sanz mesfait, Diex le set[g],
Et Ysengrins vostre provost,
Il ont ja assamblé lor ost,
Et se il me püent tenir,
Il me feront a duel morir.
Ja n'en avrai se le mort non.
Por çou vous pri en guerredon
Que vous tel conduit me bailliez
Que je n'i soie damagiés. »

y échapper. C'est pourquoi je vous demande qu'en guise de récompense vous m'accordiez une escorte qui me mette à l'abri de tout dommage pendant le voyage. » Noble lui répond : « Très volontiers. » Alors il fait monter cent chevaliers, armés et protégés par un haubert en fer. Il leur confie la protection de Renart avec mission de lui éviter tout désagrément. Faisant route le long de la mer, ils chevauchent à si vive allure qu'ils arrivent bien avant midi au château de Renart. Ils ont fait entrer Renart en toute sécurité chez lui, dans son château, puis sans perdre un instant ils sont repartis par le même chemin. Dès qu'elle le voit de retour, sa femme accourt, le cœur plein d'une immense joie à l'idée qu'il avait satisfait les désirs du roi ; elle le couvre de baisers et lui passe les bras autour du cou, puis elle l'interroge. Renart lui expose en détail de quelle manière il couvrit de honte Isengrin, obligé de lui abandonner sa peau, et comment il se joua de Brichemer, à qui il fit briser les bois et qui dut laisser une lanière de peau sur toute la longueur de son corps. Hermeline[1], toute réjouie par ce récit, lui assura qu'il s'était bien vengé. Renart tirait de cette vengeance sur ses ennemis une immense joie. Alors il séjourna, me semble-t-il, très longtemps dans son château, n'osant pas s'aventurer à l'extérieur par crainte pour sa sécurité. Ici s'achèvent les aventures de Renart médecin[2].

Et dist Nobles[a] : « Molt volentiers. »
Lors fait monter cent chevaliers,
Bien sont fervestu et armé.
Si lor a Renars comandé
Por çou que son cors n'ait damaije,
Si s'en revont par un marage[b].
Chevalchent tost a grant vertu,
Tant que au castel sont venu[c],
Grans piece ains miedi passé.
Renart ont mis a salveté
En son castel, en sa quarriere.
Tantost sont retorné arriere.
Si tost come vit sa venue,
Sa feme si est acourue,
Molt grant joie en son cuer avoit
Por çou qu'au roi chevi avoit[d],
Si le baise et si l'acole,
Et Renart enquiert de parole.
Et cix li dist et si li conte
Coment fist a Ysengrin honte,
Que la pel lassie li a
Et con Brichemer cunchïa,
Que les cornes li fist brisier,
Et une partie lassier
De la pel, si con il ert lons.
Et cele en ot[e] grant joie, adons
Li dist que il s'est bien vengiés.
Molt est Renars joians et liés,
Vengiés s'est de ses[f] anemis.
Lors sejorna tant, ce m'est vis,
En son castel molt trés grant pose,
Car asseür issir n'en ose.
Ici faut la fusique Renart[g].

Branche XVI

RENART EMPEREUR

C'était à la belle saison, à l'époque où les oiseaux font entendre leur chant mélodieux pour saluer le temps clair et pur : Renart[1] était à l'intérieur de Maupertuis, sa demeure fortifiée, mais il n'avait au cœur que tristesse et amertume, car ses provisions étaient épuisées. Il s'étire et se soulève, car la faim lui tord le ventre. Il voit venir devant lui Rovel son fils[2], qui ne cesse de pleurer de faim et aussitôt après lui Hermeline, silencieuse dans son chagrin, puis Malebranche et Percehaie, la mine défaite. Chacun des trois enfants se lamente et souffre à cause de leur mère, qui pleure de faim tout doucement, la mine défaite. Renart lui dit : « Ma chère amie, pourquoi vous mettez-vous dans un état pareil ? — Seigneur, répond-elle, c'est que je suis enceinte et grosse d'un enfant : j'ai tellement faim que je crois que je vais perdre cet enfant que j'attends. » Ces paroles plongent Renart dans l'affliction et peu s'en faut qu'il ne perde l'esprit. Il répond à Hermeline : « Dame, ne vous désolez pas : par la foi que je dois à saint Nicolas,

Ce[a] fu en la douce saison
Que cler chantent li oisillon,
Por le tens qui est nés et purs
Que Renars fu dedens les murs
De Malpertuis son fort manoir,
Mais molt ot le cuer tristre et noir
Por sa vïande qui li lasche.
Durement s'estent et souffface,
De fain li duellent li bouel.
Devant lui voit venir Rovel,
Son fil qui de fain va plorant,
Et Hermeline maintenant
Qui molt estoit et sinple et quoie
Et Malebranche et Percehaie,
Qui[b] molt par font chiere dolente.
N'i a celui ne se demente,
De lor mere[c] sont molt dolant,
Que pleure de fain tenrement
Et molt par fait dolante chiere.
Renars li dist : « Amie chiere[d],
Por coi vous voi je si atainte ?
- Sire, fait elle[e], je sui enchainte,
D'enfant ai tot le ventre plain,
Si ai certes ensi grant fain,
Si en cuic perdre mon enfant. »
Duel ot Renars quant il l'entent,
A poi qu'i n'a le sens perdu ;
A Hermeline a respondu :
« Dame, or ne vous aïrés pas,
Que, foi que doi saint Nicolas,

je vous obtiendrai de la nourriture en grande quantité. Maintenant je vais devoir sortir pour me rendre là où Dieu voudra bien me conduire et où il voudra bien m'envoyer autant de nourriture que j'en souhaite. » Frappant le seuil du pied, il sortit tout aussitôt et partit en ne cessant d'invoquer Dieu pour qu'il l'aide à trouver de quoi manger, car il en avait grand besoin. Il se dirigea vers un enclos ; tête basse et à pas mesurés, il avance en furetant à la recherche de nourriture. Il s'en va bien prudemment, ne cessant de lever et de baisser la tête. Au bout d'un moment il regarde autour de lui et voit venir seigneur Isengrin, son compère ; jamais, je le jure sur la foi que je dois à saint Pierre, il ne vit une bête à l'aspect aussi farouche. Il lui souhaite la bienvenue, mais le loup lui répond : « Renart, que va-t-il se passer ? Partez très vite d'ici : je suis poursuivi, je vous l'affirme, par tous les paysans d'un village. S'ils s'emparent de vous, par saint Gilles, ils vous tueront. — Seigneur, répond le goupil, partons vite d'ici. » Renart et Isengrin s'enfuirent sans se soucier de suivre la route, pris de panique tous les deux. Mais les paysans perdirent leur trace et rebroussèrent chemin. Renart et Isengrin continuaient à fuir sans s'arrêter, puis, regardant autour d'eux, ils ne virent plus les paysans, ce qui fit dire à Isengrin : « Je suis tellement épuisé, par saint Omer, que, sachez-le bien, je ne peux pas faire un pas de plus : je suis obligé de me

Assés vous en ferai avoir.
Or m'estuet orendroit movoir[a]
D'aler en lieu ou Diex m'avoit
Qui por tens vïande m'envoit
Trestot ensi con je le voeil. »
Atant feri le pié au sueil,
Si s'en ist hors tout maintenant.
Durement va Dieu reclamant
Que il vïande li envoit[b],
Que molt grant mestier en avroit.
Atant s'en torne en un plassié ;
Tot belement le col bassié,
Va par la voie et por prover[c]
Se vïande porroit trover.
Belement s'en va tout le pas,
Sovent coloie haut et bas,
Et quant il a coloié tant,
Si se regarde et voit venant
Signor Ysengrin son conpere.
Mais onques, foi que doi saint Pere,
Ne vint beste de tel aïr.
« Sire, bien puissiés vous venir »,
Fait il, et li leus l'esgarda.
« Renart, fait il, çou que sera ?
Venés vous ent molt tost de ci,
Qu'aprés moi vienent, ce vous di,
Trestot li vilain d'une ville.
Se il vous prennent, par saint Gile,
Il vous liverront a essil[d].
- Sire, çou respont li houpil,
Alons en dont sans atargier. »
Atant se metent al frapier
Entre Renart et Ysengrin.
Ne tinrent voie ne chemin,
Car cascuns durement se doute,
Mais li vilain en ont[e] la route
Perdue, retorné s'en sont.
Et cil molt durement s'en vont,
Qui n'orent cure d'arester.
Lors se prennent a regarder,
Mais les vilains ne virent pas.
Dist Ysengrins : « Je sui si las
Que bien saciés, par saint Omer,
Que je ne puis avant aler.

reposer un moment. — C'eſt ce que l'on doit faire quand on ne peut mieux faire[1], dit Renart ; de mon côté, je m'en irai en quête de nourriture, car je n'ai encore rien mangé aujourd'hui. » Isengrin, brisé de fatigue[2], le recommanda à Dieu puis il s'allongea sous un arbre. Renart le quitta aussitôt, mais il avait à peine fait quelques pas qu'il jura, sur la foi qu'il doit à saint Pierre, qu'il jouerait un mauvais tour à son compagnon, pour voir sa réaction. Il se dissimula dans un buisson et Isengrin ne tarda pas à s'endormir. Renart ne perdit pas de temps, il réfléchit à ce qu'il ferait et au moyen de le duper. Il sortit du buisson et, venant à petits sauts auprès du loup, il conſtata qu'il dormait profondément. Aussitôt il confectionna un lien[3] avec une petite branche de chêne. Le voici maintenant à côté du loup qui eſt étendu sous l'arbre et dort innocemment du sommeil du juſte. Renart, qui n'eſt que félonie, esprit de malfaisance et grande malice, l'attacha avec sa corde au chêne en lui serrant si fort les pieds que, même menacé de mort, il n'aurait pu remuer d'un pouce. En voyant le résultat, Renart ne put s'empêcher de rire, puis il s'éloigna et se mit un peu en retrait du chemin, pour voir ce qu'il allait arriver à Isengrin endormi.

Renart se rassit dans son buisson, mais, peu de temps après, il vit venir un paysan qui portait à la main un grand bâton de houx ; ce spectacle ne put que ravir Renart le roux.

Un petit reposer m'eſtuet.
- Ensi le fait qui mielz ne puet,
Fait Renars ; et je m'en irai,
Que hui en ceſt jor ne menjai.
Si irai querre ma vïande. »
Ysengrins a Dieu le comande
Qui molt fu las et travilliés.
Lors s'eſt sous un arbre cochiez.
Et Renars s'en va maintenant,
Mais n'ot gaires alé avant,
Ains jure, foi qu'il doi saint Pere,
Qu'il engignera son conpere ;
Savoir voelt con se contenra,
En un bussonnet se muça
Et Ysengrins si s'en dormi.
Renars nel miſt pas en oubli,
Ains se porpense qu'il fera
Et coment il l'engignera.
Lors eſt fors dou buisson issus
Et vient au leu les saus menus
Et voit qu'il dormoit durement.
Une hart a fait maintenant
D'un plançon de chaisne menu.
Eſtes le vous au leu venu[a],
Qui desous l'arbre se gisoit
Con cix qui nul mal ne pensoit,
Ains se gisoit treſtout en pais.
Renars qui fu fel et[b] engrés
Et qui fu plains de grant boidie
Par les piés derriere le lie
De la hart au chaisne si fort
Que se on le caçaſt a mort,
Ne s'en peuïſt ains remuer.
Renars le voit, ne puet muer
Qu'il n'en rie, puis si s'en torne.
Un poi hors de la voie torne
Por savoir conment avenroit
A Ysengrin qui se gisoit.
    Lors s'eſt en son buisson rassis,
Mais n'i ot mie granment sis
Quant il voit venir un vilain
Qui un baſton porte en sa main,
Qui ert grans et gros et de hous.
Quant l'aperçoit Renars li rous,

Le paysan, quant à lui, poursuivit son chemin sans s'en écarter, et quand il vit Isengrin attaché par les pieds, il courut vite vers lui. Il leva avec toute son énergie le bâton et courut frapper Isengrin derrière les oreilles. Ce dernier peut maintenant se rendre compte de la sottise qu'il a commise en s'endormant là. Tout aussitôt Isengrin, ouvrant les yeux, vit le paysan qui avait ajusté son coup et s'apprêtait à le frapper. Isengrin pensait se redresser pour foncer sur le paysan, mais aussitôt il retomba à terre, incapable de se tenir debout sur ses pieds. Le paysan en profite alors pour frapper Isengrin à coups redoublés. Pour ce dernier la situation se présente on ne peut plus mal ; néanmoins, il s'agite tellement qu'il parvient à attirer sous lui le paysan qu'il avait fait tomber de tout son long. Le loup pris de rage le saisit et le malmène à grands coups de dents. Le paysan redoute, et il a raison, que l'heure de sa mort ne soit arrivée et il prie instamment Dieu, sous tous les noms qu'on lui connaît, de bien vouloir, de par sa grâce, lui apporter sa protection en empêchant Isengrin de le mettre à mal.

Isengrin, la rage au cœur, tient le paysan au-dessous de lui et il le mord et le malmène cruellement ; peu s'en faut qu'il ne le tue. C'est ce qui allait arriver, il faut le savoir, mais le paysan, retrouvant du courage et reprenant son souffle, parvient, avec toutes les peines du monde, à se tirer de là. Il était dans un

Si en ot a son cuer grant joie.
Et li vilains ne se desvoie,
Ains s'en va trestot le chemin.
Quant li vilains vit Ysengrin
Qui fu loiés devers les piés
Vers lui corut tous eslassiés,
Le baston hauce par aïr,
Si courut Ysengrin ferir
Parmi le chaïgnon dou col.
Or se puet bien tenir por fol
Quant il ilueques s'endormi.
Tout maintenant les ielz ouvri,
Si a le vilain esgardé,
Qui avoit son cop entesé[a] ;
Ferir le voloit sans targier.
Ysengrins se cuidoit drecier
Qu'au vilain[b] voloit corre sus.
Mais maintenant rechaï jus,
Car il ne pot sor piés ester.
Et li vilains le va fraper
Dou baston menu et sovent ;
A Ysengrin va malement
Et nequedent tant agaita
Que le vilain sous lui saicha[c],
Tout estendu le fist chaïr.
Li leus le prent par grant aïr[d],
As dens le houcepine et mort.
Or a molt grant poor de mort
Li vilains si a grant raison,
Forment prie Dieu et son non
Que il le gart si par sa grasce
Que Ysengrins mal ne li face.
Isengrins ot le cuer irié,
Le vilain a sous[e] lui sachié,
Durement le mort et estraint.
A poi le cuer ne li estaint,
Si euïst il, bien le saciés,
Mais li vilains s'est esforciés,
Si a repris cuer et alainne,
D'iluec s'estort au quel que painne[f].
Molt fu malement atorné ;
Tantost est en fuie torné,

piteux état et aussitôt il prit la fuite : même si on lui avait offert un marc d'or fin, il ne serait pas revenu vers Isengrin. Il s'enfuit, l'angoisse au cœur à cause de ses graves blessures. Renart, en le voyant s'éloigner, se recula un peu pour qu'Isengrin ne le voie pas. Il rejoignit un peu plus loin le chemin, qui était très large. Il chantait à haute voix une fort belle chansonnette d'amour toute récente. Un petit chapeau sur la tête, il manifestait une très grande joie et rien sur son visage ne laissait transparaître qu'il fût au courant des malheurs d'Isengrin[1]. Celui-ci, le voyant venir, lui crie aussitôt : « Venez donc ici, Renart, mon très cher ami ! J'ai failli être mis à mal : je me suis retrouvé, là où je suis, attaché très solidement par les deux pieds à ce grand chêne et un paysan m'a tant roué de coups que j'en ai encore tous les os ramollis. Il a bien failli me tuer, mais moi, je l'ai sévèrement corrigé ; je lui ai bien arraché les cheveux, sachez-le, et c'est ce qui me réjouit. — Par ma foi, répond Renart, je m'en réjouis aussi, mais ce qui vous est arrivé me met dans une grande colère. Vous allez être détaché et je vous l'assure, par la foi que je vous dois, à vous qui êtes mon très cher compère, j'aurais préféré être battu plutôt que pareille mésaventure ne vous arrive à vous. — Je vous crois tout à fait, répond Isengrin, mais, par pitié, détachez-moi et je vous prouverai ma reconnaissance. — D'accord », dit Renart. Il va alors le détacher :

Que saciés por[a] un marc d'or fin
Ne retornast vers Ysengrin.
Fuiant s'en va tous correciés,
Car durement estoit bleciés.
Et quant Renars voit qu'il s'en vait,
Un petitet en sus se trait,
Qu'il ne voelt qu'Ysengrin le voie.
Ou chemin entre et en la voie[b],
Qui molt estoit et bel et grant.
A haute vois s'en va chantant
Une cançon toute novele
D'amoretes qui molt ert bele.
Un chapelet ot en sa teste,
Molt mainne grant joie et grant feste
Et fait sanblant que riens n'en sace
D'Ysengrin et de son damage.
Quant Ysengrins[c] le voit venant,
Si li escrie maintenant[d] :
« Or[e] ça, Renars, biaus douls amis !
A poi que n'ai esté malmis :
Je me sui ci trovés loiés
D'une hart parmi les deus piés
Molt fort a ce chaisne brançu,
Et uns vilains qui m'a batu
D'un baston m'a tant donné cops
Que trestous les os en ai mols.
A poi que il ne m'a tüé,
Mais je le rai molt bien plumé,
Bien li ai les cheveus sachiés,
Tout de verité le sachiés,
Par quoi je me confort plus bel.
- Par foi, fait Renart, ce m'est molt
Mais de vous sui forment iriés. [bel,
Mais vous serés ja desloiés,
Que je vous di, foi que doi vous,
Qui estes mes conperez douls,
Que mielz amasse estre batus
Que vous fussiés ci enbatus. »
Dist Ysengrins : « Bien vous en croi.
Mais par amors, desloiés moi,
Et je vous en savrai bon gré. »
Dist Renars : « Ce me vient a gré. »

sans plus attendre, il le débarrasse de ses liens. Isengrin d'un bond se remet sur pied, car c'est ce qu'il souhaitait ardemment. Il va embrasser Renart et lui dit : « Renart, par saint Éloi, j'ai pour vous une très sincère affection, et en cela je n'ai pas tort : vous m'avez sauvé, car si vous n'étiez pas venu ici, je serais mort, vous le savez bien. Dieu en a décidé ainsi par amour pour moi, mais par la foi que je vous dois, maintenant sans plus attendre, vous allez venir avec moi manger une cuisse d'un jeune agneau que j'ai laissée chez moi. Venez donc sans perdre un instant. » Renart et Isengrin prirent le sentier et ils ne le quittèrent pas jusqu'au moment où ils parvinrent à la demeure du seigneur Isengrin le baron. Dans cette demeure entourée d'une muraille, ils trouvèrent dame Hersent qui les accueillit très joyeusement. Aussitôt elle leur prépara le repas du mieux qu'elle put ; elle cuisina en grande quantité agneaux et chapons rôtis, et les barons mangèrent jusqu'à satiété. Renart ne tarda pas à manifester son intention de repartir ; il alla trouver dame Hersent pour obtenir d'elle l'autorisation de s'en aller, soucieux qu'il était de retourner dans son domaine pour se mettre en quête de nourriture. Isengrin lui dit : « N'y pensez plus : par la foi que je dois à saint Germain, vous ne partirez d'ici ni aujourd'hui ni demain. — Ah ! seigneur, dit Renart, accordez-moi cette faveur : je ne peux rester plus longtemps ici, car j'ai à

Lors le va desloier Renars.
Les piés li a ostés des hars,
Que il n'i a demoré plus.
Et Ysengrins est salis sus,
Qui molt en ot grant desirier.
Si est alés Renart baisier
Et dist : « Renars, par saint Eloy[a],
Je vous aing molt en bone foi
Et se vous aing je n'ai pas tort,
Car vous m'avés gari de mort,
Que mors fusse, bien le savés,
Se ça ne fussiés repairiés.
Diex le fist por l'amor de moi,
Mais par la foi que je vous doi,
Orendroites sans delaier,
Venrés avoeques moi mengier
Une cuisse d'agnel novel
Que je lesai a mon ostel.
Or en venés sans atargier. »
Atant se metent ou sentier
Entre Renart et Ysengrin.
Onques ne guerpirent chemin,
Si sont venu a la maison
Signor Ysengrin le baron,
Qui bien estoit de mur fermee.
Dame Hersent i ont[b] trovee,
Qui molt grant joie lor a faite.
Tantost a mengier lor afaite
Tel vïande com ele pot,
Agniaus rostis, capons en rot[c].
Lors aparilla a fuison,
Si en mengierent li baron
Tant com il lor vint a talent.
Renars ne se fist mie lent,
Ains dist qu'il s'en voloit aler.
A dame Hersent va parler
Por congié demander et querre,
Car aler s'en voelt en sa terre
Son preu porcacier et trover.
Dist Ysengrins : « Lassiés ester,
Que, foi que doi a saint Germain,
Ne vous movrois hui ne demain.
- Ha, sire, dist Renars, merci.
Je ne puis plus demorer ci,

faire ailleurs. — Vous ne partirez, répète le loup, par la foi que je vous dois, ni aujourd'hui ni demain. — Seigneur, dit Renart, je vous en supplie, pour rien au monde je ne m'attarderais ; mais, sachez-le car c'est la vérité, dès que je le pourrai, je reviendrai ici même auprès de vous. — Partez donc, dit Isengrin, mais vous me jurez de revenir ici avant trois jours pour un plus long séjour, car j'ai pour vous une sincère affection. — D'accord », répondit Renart. Il prit congé et s'en alla ; il chemina absolument tout seul le long d'un terrain défriché, priant instamment Dieu de le diriger en un endroit où trouver de la nourriture qu'il pût apporter à sa femme, enceinte, qu'il a laissée[1]. Il vit alors devant lui un grand fossé très profond. Sans perdre un instant il se dirigea de ce côté-là et s'arrêta longuement devant le fossé pour voir ce qui s'y trouvait. Après une minutieuse inspection, il se rendit compte que dans ce fossé il n'y avait que des ronces et rien d'autre. En regardant d'encore plus près, il se rendit compte qu'il y avait des mûres[2] en si grande quantité que jamais de toute sa vie il n'en avait vu autant au même endroit. « Par ma foi, dit Renart, je crois que cet endroit conviendrait parfaitement à celui qui voudrait manger des mûres : il serait là parfaitement bien logé[3]. » Il se mit alors à faire le tour du fossé pour voir s'il lui serait possible d'avoir des mûres, mais, ne voyant pas comment il pourrait en obtenir,

Car j'ai a faire en autres leus.
- N'en irés pas, ce dist li leus,
Hui ne demain, foi que vous doi.
- Sire, dist Renars, par ma foi,
Je ne demorroie por rien,
Mais de verité saciés bien
Que au plus tost que je porrai,
Ci iluec a vous revenrai. »
Dist Ysengrins : « Dont en irois,
Mais vostre foi me pluvirois
Que revenrois jusque trois jors[a]
Ci iluec por faire sejour,
Car molt vous aing de bone foi. »
Et dist Renars : « Ensi l'otroi. »
Renars prent congié, si s'en part
Et chemine coste[b] un essart
Sans conpaignie que il oit[c].
Molt prie Dieu que il l'avoit
En tel lieu ou vïande truisse
Que a sa feme porter puisse
Que il laissa ençainte et grosse.
Lors vit devant lui une fosse
Qui molt estoit parfons et grans.
Ains ne fina, si vint devant,
Desus la fosse s'aresta,
Longuement i fist son esta
Por esgarder que dedens ot.
Et quant assés esgardé ot,
Vit qu'ele fu de ronches plainne
Si durement que a grant painne
I paroit il se ronces non.
Tant a esgardé environ
Qu'il vit que meures i ot tant
Que onques mais en son vivant
N'en avoit tant veü ensanble.
« Par foi, fait Renars, ce me samble
Que ci se feroit bon logier
Qui de meures vorroit mengier.
Molt s'i feïst bon osteler. »
Adonc conmença a aler
Entor la fosse por savoir
Se des meures porroit avoir,
Mais il ne voit mie par ont
Il en puisse avoir, si en gront

il poussa des grognements de rage et se mit à remuer la langue de gourmandise mais aussi de colère. Pour avoir enfin des mûres, il bondit dans le fossé, mais il fit là, sachez-le, une belle sottise : il eut beau faire, il fut obligé d'aller tout en bas et, que cela lui plaise ou non, il ne cessa de rouler jusqu'au fond du fossé. Il eut, sachez-le, beaucoup de mal pour en sortir : le malheureux soupira plus d'une fois, car les parois étaient fort escarpées et ce n'est qu'à grand-peine qu'il put en sortir[1], tout endolori par les efforts qu'il dut faire. Il parvint néanmoins à en sortir et à se hisser sur le bord du fossé ; tout brûlant de convoitise pour les mûres, il s'écria : « Cher Seigneur Dieu, venez-moi en aide ! Comment donc ? Je devrais me passer de ces mûres ? Non, assurément, mais tôt ou tard j'en mangerai, que cela plaise ou non, même si je dois rester ici jusqu'à la nuit. » Renart s'assit, chagriné, vous devez le savoir, de ne pouvoir atteindre les mûres et n'osant pas se risquer dans le fossé où il venait de connaître tant de difficultés. Il se leva alors sans plus attendre et, avec les pierres dont il avait auparavant rempli son giron, il se mit à bombarder le buisson dans l'intention d'en faire tomber les mûres. Il en fit bien tomber en grand nombre[2] mais toutes finirent leur chute dans le fossé. Renart en fut très vivement contrarié et il dit dans un mouvement de colère : « Je suis fou de rester ici sans pouvoir manger une seule mûre ! Il y a

Por çou qu'il n'i puet avenir.
La langue li prent a fremir
De lecherie et de courous.
En la fosse sali debous
Por çou qu'il en voloit avoir.
Saciés qu'il ne fist pas savoir,
Car il ne se pot detenir
Qu'aval nel covenist venir,
Ou li pesast ou bial li fust,
Mais ne fina, dusqu'a fonz fust[a],
De rooler tout contreval ;
Bien saciés qu'il ot assés mal
Ançois qu'il en peüst issir.
La fait li las maint souspir,
Car li fossés estoit trop haut.
Mais conment qu'il vegne ne aut[b],
A grant painne s'en est estors,
Mais molt fu ains dolans do cors.
Toutevoie en est escapés,
Si rest sor le fossé montés
Con cius qui art de lecherie.
« Biaus sire Diex, fait il, aïe !
Conment ! N'avrai je nule meure ?
Oïl, certes, que qu'il demeure,
G'en avrai a qui qu'il anuit,
Ains i serai jusqu'a la nuit
Que je n'en aie. » Lors s'asiet
Et saciés que pas ne li siet
Que as meures ne puet ataindre
Ne ou fossé ne s'ose enpaindre,
Car trop i ot grant painne eüe.
Lors se lieve sans atendue,
De pierres c'ot plain son giron
Si en a hogié[c] le busson
Car les meurez en veult abatre.
Bien en i gete trente quatre,
Mais celes qu'il a abatues
Sont dedens le fossé cheües.
Si li anuie molt forment.
Lors dist Renars iriement :
« Je sui fox qui ici demeure
Que je ne menjus nule meure.
N'en menjai lonc tans a passé
Et par mon chief je l'ai voué

bien longtemps que je n'en ai pas mangé et je jure sur ma tête que je n'en mangerai plus jamais. » Il quitta alors très rapidement l'endroit, ne cessant de ruminer son chagrin au plus profond de son cœur. Il n'avait pas parcouru plus de deux ou trois arpents quand il trouva au milieu de la forêt monseigneur Roonel allongé par terre. Il était étendu au pied d'un grand et bel arbre ; un paysan l'avait tellement roué de coups qu'il avait failli le tuer : il ne pouvait plus remuer ni un pied ni une main. Renart se dirigea vers lui à toute allure, encore tout meurtri dans son cœur de n'avoir pu manger des mûres. Il fit un bond en direction de Roonel, pensant le trouver endormi, mais aussitôt celui-ci lui dit : « Seigneur, soyez le bienvenu ! Je ne me lève pas pour aller à votre rencontre, car j'en suis totalement incapable. — Inutile de vous déplacer, dit Renart, par saint Denis ! Dites-moi plutôt, mon très cher ami, qui vous a si cruellement frappé ? — Seigneur, c'est un paysan qui m'a battu et je sais bien que je n'en réchapperai pas. » Renart comprit bien à sa voix qu'il était très grièvement blessé et il en conçut une grande joie intérieure car Roonel avait plusieurs fois mal agi envers lui[1]. Il regarda dans le bois pour voir s'il y avait quelqu'un, et quand il vit le bois désert, il jura, sur l'âme de celui qui l'engendra, de pendre Roonel à l'arbre de sorte qu'il ne puisse en réchapper. Regardant en direction d'un taillis, il trouva une corde oubliée là par un paysan.

Que je n'en menjerai jamais. »
Atant s'en est tornés d'eslais,
Molt a le cuer tristre et dolant[a],
Mais il n'iert mie alés avant
Plus de deus arpens u de trois
Quant a trové en mi le bos
Gisant mon signor Roonel.
Desous un arbre grant et bel
Se jut[b] Rooniaus estendus
Car il avoit esté batus
D'un vilain si fort et frapés
A poi n'avoit esté tués ;
Ne pot movoir ne pié ne main.
Renars s'en va vers lui de plain
Quanque il puet, tous eslassiés.
Mout est dolans et coreciés
Des meures ou il ot falli.
Tantost vers Roonial salli,
Si le cuida trover dormant,
Mais Rooniaus de maintenant
Li dist : « Sire, bien vegniés vous !
Ne me puis lever contre vous,
Que n'en ai aise[c] ne pooir.
- Il ne vous estuet ja movoir,
Fait soi Renars, par saint Denis,
Mais dites moi, biaus dols amis,
Qui vous a si vilment feru ?
- Sire, uns vilains qui m'a batu.
Bien sai n'en porrai eschaper. »
Renars entent bien a[d] parler
Qu'il est molt durement bleciés,
Forment en est esleesciés,
Que[e] maintes fois li ot fait mal.
Lors regarde tot contreval
Le bos pour savoir s'aume orroit
Et quant il nule ame ne voit,
Celui jure qui l'engendra
Que Roonel iluec pendra[f]
Que ja n'en aura raençon.
Lors regarde vers un busson,
Si a une corde trovee
C'uns vilains i ot oublïee.

Aussitôt Renart s'empare de la corde : que cet individu n'obtienne jamais miséricorde, c'est d'ailleurs bien ce qui arrivera à la fin ! Renart, lui qui jamais de sa vie n'a commis une bonne action, fait avec la corde un bon nœud coulant, qu'il place autour du cou de Roonel, mais il fait une erreur, sachez-le, en prenant aussi les deux pattes. Une fois la corde passée autour du cou, Renart, plus expert en méchants tours que n'importe lequel des autres animaux, qu'il soit noir ou blanc, la fait passer par-dessus une branche, puis il la tire à lui. Il pend ainsi, du mieux qu'il peut, le mâtin à l'arbre et attache la corde. Du fait qu'il a pris les deux pattes dans le nœud coulant, celui-ci ne l'étrangle pas complètement[1] : en effet, il aurait été immédiatement étranglé si les deux pattes n'avaient pas été prises dans le nœud coulant. En voyant Roonel pendu, Renart lui dit : « Seigneur, que Dieu vous accorde le salut ! Parlez-moi si vous le voulez. Pourquoi êtes-vous si haut perché ? Comment, diable ? Pour qui vous prenez-vous ? Avez-vous donc l'intention de monter là-haut dans les cieux, dans la demeure céleste de Dieu ? Vous êtes le plus stupide de toute la terre et vous devriez avoir honte de vouloir devenir un saint. Dites-moi où vous avez si bien accompli le service de Dieu que vous vous imaginez atteindre la sainteté. » Roonel l'entend bien, mais il ne peut lui répondre tellement la corde le serre ; maître Renart le prend alors par les pieds et le fait balancer, car l'idée lui vient qu'il va

Maintenant a prise la corde
Renars qui n'ait misericorde[a],
Non avra il au chef dou tor !
De la corde un bon las corsor
A fait cius qui ainc bien ne fist.
A Roonel ou col le mist[b],
Mais de tant mesprist, ce saciés,
Qu'il mist avoecques les deus piés[c].
Quant li ot mis ou col le laz
Renars qui sot tous les baraz
Plus que beste noire ou blance,
La corde de sus une branche
A jetee, puis sache a lui.
Le mastin a l'arbre pendi
A miex qu'il pot et ataicha.
Li piez le laz li alaischa[d],
Car maintenant fust estranglez
Se les piez n'i eüst boutés.
Quant Renars l'a veü en haut,
Si li dist : « Sire, Diex vous saut !
Parlés a moi se vous volés.
Por qu'estes si haut encroés ?
Conment dyaubles, estes vous teus ?
Cuidiez vous monter es sains cieus
Avoec Damledieu[e] la amont ?
Vous estes li plus fox dou mont.
Bien vous devroit honte venir
Quant vous voléz sains devenir.
Dites moi, fait il, en quel lieu
Vous avés si fort servi Dieu
Que vous cuidiés aler a lui ? »
Rooniaus l'ot, ne[f] respondi
Que il ne puet, trop l'estraint
Li las et dans Renars l'enpaint
Par les piez et le fait branler.
A lui se prent a porpenser
Que il estrangler le voloit.
Derrier soi regarde, si voit
Venir la maisnie le roi.
Adonques fu en grant esmoi,

pouvoir l'étrangler. Regardant autour de lui, il voit venir les hommes du roi et ce spectacle le glace d'effroi, car il a de grandes craintes pour sa vie. Sans perdre un instant, Renart s'enfuit le plus vite qu'il peut. Quant aux hommes du roi, ils chevauchent à vive allure et arrivent le plus rapidement qu'ils peuvent, sans chercher à retenir leurs montures. Les écuyers venaient en tête et précédaient le roi qui chevauchait en compagnie de ses barons. Voici que les valets, arrivés au pied de l'arbre, trouvent Roonel pendu ; ils s'arrêtent et attendent. Le roi arrive alors avec ses barons. Le spectacle qu'offre la pendaison de Roonel leur emplit le cœur de douleur et de rage. Le roi, accablé, le fait aussitôt décrocher et les barons se dépêchent, avec d'infinies précautions, de l'allonger par terre. Roonel ouvre alors les yeux et se met à parler : « Seigneur Dieu, ayez pitié de moi ! J'ai bien failli mourir. »

Quand le roi l'entend parler, il descend aussitôt de cheval et va s'asseoir à côté de lui. Il place la tête de Roonel contre sa poitrine et sa générosité et sa bonté d'âme se manifestent alors : il se met à pleurer, pris de pitié pour Roonel. En l'entendant, ce dernier se demande, tout étonné, de quoi il s'agit, et le roi lui pose la question suivante : « Comment vous sentez-vous, mon très cher ami, dites-le-moi. — Seigneur, dit Roonel, par ma foi, j'ai passé un très mauvais moment, mais dites-moi la vérité : qui êtes-vous donc ? Assurément je ne pourrai pas vous reconnaître

Car de sa vie ot grant poor.
Fuiant s'en va sans nul demor,
Quanque il puet de grant randon.
Et cil vienent a esperon,
Al plus tost qu'il porent venir,
Ains ne se vorrent retenir[a].
Devant vienent li escuier
Et li rois si venoit derrier,
Chevalchant avoec ses barons.
Atant estes vous les garçons
Qui sont desous l'arbre venu,
Roonel ont trové pendu.
Tuit s'arestent, ne vont avant.
Este vous le roy a itant
Et ses barons avoeques li.
Roonial voient qui pendi,
Si en sont tuit tristre et dolant.
Li rois le fist prendre erranment[b],
Qui molt en fu maltalentis.
Si l'ont molt tost a terre mis
Trestot belement et söef.
Les eulz ouvri, si a parlé
Et dist : « Ha ! Sire Diex, merci !
A pou que n'ai esté peris. »
Quant li rois l'a oï parler,
Descendus est sans demorer,
Delés lui s'asist maintenant.
Son chief li mist en son devant.
Com deboneres et courtois
Comença a plorer li rois
Por la pité qu'il a de lui.
Et quant Rooniaus l'a oï,
Si s'esmervelle que çou est.
Li rois li dist : « Coment vous est ?
Biaus dous amis, dites le moi.
- Sire, dist Rooniaus, par foi,
Molt ai esté en grant torment,
Mais or ne me celés noient :
Qui vous estes tout demanois ?
Car certes, je ne vous connois

si vous ne me dites pas votre nom. — Mon ami, répond le lion, je suis le roi de ce pays. » Cette réponse satisfait Roonel qui en éprouve une très grande joie ; il lève aussitôt la tête et regarde son seigneur en lui disant : « Sire, je vous remercie pour la très grande générosité dont vous avez fait preuve à mon égard. Sire, quand êtes-vous arrivé ici ? — Il y a un instant, mon très cher ami. Mais qui vous a mis dans un si horrible état ? — Sire, répond-il, par la foi que je vous dois, c'est Renart le roux et je ne pense pas en réchapper. » Roonel soupira puis il se mit à gémir ; son visage avait perdu sa couleur[1] tant il avait dû souffrir. « Seigneurs, dit le roi, voyez quelle perte je subis avec la mort d'un tel baron ! Si je peux me saisir de ce brigand, il sera pendu sur-le-champ. — Cher Sire, répondent les barons, laissez donc cela et faites plutôt confectionner une bière pour que nous puissions emporter Roonel. » Personne ne vient s'opposer à une telle proposition et les barons fabriquent une bière avec du bois de charpente[2], faute d'autre bois. Ils allongent Roonel sur cette civière[3], après l'avoir tapissée avec de l'herbe. Le roi dit devant tout le monde : « Roonel, vous êtes grièvement blessé, mais je le jure par Dieu, je suis accablé par ce qu'on vous a fait. » Aussitôt il donne des ordres à ses hommes et tous, les exécutant, prennent soin du mâtin blessé. Sans plus attendre ils installent la bière pour qu'elle soit portée par les

Se ne me dites vostre non.
- Amis, ce respont li lïon,
Je sui rois de ceste contree. »
Rooniaus l'ot, molt li agree
Et molt en a eü grant joie ;
La teste lieve sans deloie,
Si a son signor regardé.
« Sire, fait il, molt grant bonté
M'avés faite, vostre merci.
Sire, quant venistes vous ci ?
- Orendroit voir, biaus dolz amis.
Mais qui vous a ensi malmis ?
- Sire, fait il, foi que doi vous,
Tout çou m'a fait Renars li rous
De cui je ne cuit mais garir[a]. »
Adonques a fait un souspir,
Si a aprés jeté un plaint.
Le visaige a nerci et taint[b]
De la paine qu'il ot soufferte.
« Signor, fait li rois, vez quel perte,
Qu'ensi ai perdu mon baron !
Se je puis prendre le larron,
Il sera maintenant pendu. »
Et li baron ont respondu :
« Biau sire, lassiés cest afaire,
Mais faites une biere faire,
Si porterons Roonel tost. »
Il n'i a nul qui le deslot
Ne le contredie[c] de rien.
Une biere font de mairien
Li baron, onques n'i ot autre.
Si ont dedens couchié le vialtre,
Mais ains ont mis herbe desous.
Li rois li a dit oiant tous :
« Roonial, molt estes bleciés,
Mais, se Diex ait de moi pitiés,
Il me poise molt durement. »
Maintenant conmande a sa gent :
Dou mastin qui[d] malades fu
S'en entremetent et fait fu
Çou que li rois ot comandé.
Onques plus n'i ot demoré,

chevaux et avancent à travers un vallon, bien calmement jusqu'à la tombée de la nuit.

Roonel était entièrement satisfait ; en effet, le roi, accablé de douleur devant la gravité de son état, le faisait traiter exactement comme il voulait et personne ne manqua d'exécuter à la lettre ses ordres ; le convoi avançait bien doucement et vous devez savoir que tout cela, loin de gêner Roonel, lui était bien agréable. Après avoir longtemps cheminé à travers la forêt et s'en être écartés sans que personne ne s'éloigne loin du cortège, ils sont arrivés à la demeure de Monseigneur Noble le lion et ont mis pied à terre devant la porte. Brichemer et Brun l'ours emportent Roonel à l'étage dans la salle ; ce dernier avait le visage tout pâle parce qu'il avait été roué de coups et pendu. Le roi a envoyé chercher ses médecins et il leur demande de s'occuper du blessé et de mettre à le soigner autant de zèle que s'il s'agissait de lui-même. Les médecins venus de Nîmes et de Montpellier mirent tous leurs talents à satisfaire les prières du roi. Ils pansèrent chacune des blessures[1] avec de la charpie, si bien qu'en moins d'un mois Roonel fut guéri et remis sur pied. Cette guérison fit plaisir à de nombreuses personnes, en particulier au roi qui avait beaucoup d'affection pour lui. Les barons s'en réjouirent et manifestèrent leur grande joie, ainsi que le roi qui voulait que l'on sache la nouvelle

La biere toursent es chevals
Et chevalchent parmi un valz,
Tout belement et a loisir,
Tant que ce vint a l'enserir.
Molt ot Rooniaus son voloir,
Car li rois u n'ot que doloir
Por lui[a] qui malades estoit
Le mainne ensi con il voloit.
Ne[b] onques son comandement
Ne trespassa nulz de noient,
Ains s'en vont belement le pas
Et saciés que ne nuisoit pas
A Roonial, ainçois li plaist.
Tant ont erré par la forest
Qu'il l'ont eslognié grant partie,
Onques n'i ot gent departie,
Si sont venu a la maison
Monsignor Noble le lïon.
Descendu sont devant la porte,
Brichemers et Bruns l'ours aporte[c]
Roonel amont an la sale
Qui ot le vis et taint et pale ;
Por les cols que il ot reüs
Et por çou que il fu pendus
Ert pales et descoulorés.
Li rois a ses mires mandés
Et lor prie qu'il s'entremetent
De lui et que grant painne i metent
Ausi grant conme a lui meïsmes.
Li mire qui vinrent de Nimes[d]
Et de Monpellier par dela
Por le roi qui les en pria
I ont mis toute lor entente.
En toutes ses plaies ot tante
Qu'ençois que li mois fust passés
Fu il garis et respassés.
S'en fu molt bel a telz i ot
Et au roi qui forment l'amot.
De çou qu'il l'ont rendu tout[e] sain
Sont li baron de joie plain.
Si en demainent tout grant joie
Et li rois qui voet que on l'oie

et que la fête ne soit pas discrète. Il hoche la tête de joie et laisse éclater son bonheur de voir le chien pleinement rétabli, et il en va de même pour les autres barons. À cet endroit du récit, nous allons cesser de vous parler de la Cour et nous y reviendrons en temps utile.

Nous allons maintenant vous parler de Renart qui chevauchait à vive allure. Au comble de la joie, il se dirige vers un bel orme, arbre superbe de belle épaisseur et de grande taille. Regardant vers le haut, il vit un grand nid de milans où il y avait quatre petits milans dodus comme leurs parents. Renart jure sur l'âme de son père qu'il va y aller tout droit si le milan ne l'en empêche pas ; mais il saura bien s'en venger s'il manifeste la moindre opposition. Il commence alors à retrousser ses vêtements et se met à grimper à l'arbre du mieux qu'il peut ; sans se tromper, il va directement au nid et dans un accès de rage incontrôlée il a tôt fait de dévorer en un instant les quatre oisillons, car il était mort de faim. Maintenant il a le ventre plein, mais avant qu'il soit redescendu, voici que sont arrivés les milans. Ne trouvant pas leurs petits oiseaux, chacun des deux, fou furieux, fonce sur Renart, bien décidé à le malmener. Ce dernier ne peut s'enfuir, gêné par le poids de sa panse remplie. L'un des milans s'avance et donne à Renart un tel coup de patte qu'il le fait tomber à terre, man-

Et c'on sace qu'il en fait feste[a].
En crosle de joie la teste.
Li rois fait joie por le chien
Qui est garis et bel et bien ;
Si font tuit li autre baron.
Ici de la cort vous[b] lairon
Et quant lieus en sera et tens,
Si vous en dirons tout a tens.
Des or de Renart vous diron
Qui chevauchoit[c] a esperon.
Tous plains de joie et de lïece,
Envers un grant orme s'adrece,
Molt gros et haut et parcreü.
A mont regarda, s'a veü
Un nit d'escouffle qui ert biaus.
Dedens avoit quatre escoufliaus
Ansi drus conme pere et mere.
Renart jure l'arme son pere
Qu'il est venus a droite voie
Se li escoufles nel desvoie,
Mais il s'en vorra bien vengier
S'il i mainne point de dangier.
Lors se comence a rebracier,
Amont l'arbre[d] prent a puier,
Al mielz qu'il pot monta en haut,
Al nit en vient que pas ne faut ;
Conme dervés et enragiés
Si les a tous quatre mengiés,
Car a son cuer avoit grant fain.
Or en a il son ventre plain.
Mais ains que il fust descendus
E vous les escoufles venus.
Quant n'ont lor oiseles trovés,
Cascuns li cort come[e] dervés,
Bien entalenté de mal faire.
Renars ne se puet arriers traire,
Que trop avoit plainne la pance.
Li uns des escoufles s'avance,
Si a Renart done tel flat
Que jus a la terre l'abat,
A poi n'a esté mehaignés.
Isnellement s'est redreciés

quant de le mutiler. Très rapidement Renart s'eſt redressé, avec l'intention de s'enfuir, mais le second milan lui a coupé la route, aussi furieux qu'un lion. Il prend Renart par la peau et le jette à terre puis tous deux le frappent copieusement. Ils fondent sur lui et le tirent de tous côtés. Battant des ailes et agitant les pattes, ils le frappent furieusement avec le bec. Renart eſt dans l'incapacité de se défendre. Les milans se précipitent pour le prendre avec leurs serres et plantent celles-ci dans sa chair mais Renart a lancé les dents avec toute son énergie : il a saisi l'un[1] des milans par la peau et le serre si fort qu'il lui fait éclater le cœur puis il le met en pièces. Mais cela n'effraie pas l'autre milan : il ne va pas attaquer Renart à contrecœur, mais au contraire il le frappe à grands coups redoublés ; Renart eſt en très mauvaise poſture, car l'oiseau intrépide a foncé énergiquement sur lui et le maltraite du mieux qu'il peut. Renart aurait pu crier et implorer sa pitié, il n'aurait rien obtenu car l'oiseau était fou de colère : il lui aurait crevé les yeux sans qu'il puisse s'en défendre, quand Renart a fait un petit bond vers l'avant ; il saisit l'oiseau par le cou et à pleines dents : celui-ci ne s'en ira plus aujourd'hui, car Renart, de façon énergique et sans appel, lui a arraché la vie. Mais même si on lui avait donné cinq cents livres, il n'aurait pas fait un pas de plus ; il se couche sur place.

Et fuïr s'en voloit atant,
Quant li autres vint au devant,
Tous aïriés come lïon[a].
Renart saisi au peliçon,
Si l'a a la terre abatu[b] ;
Molt par ont bien Renart batu.
Amedui li corurent sus,
Si le traïnent sus et jus.
Batent des eles et des piés,
Fierent des bés come esragiés
Ne Renars ne se puet desfendre.
As ongles le corurent prendre,
En la char li metent dedens.
Et Renars a geté les dens
A tant de force con il a :
L'une[c] des escoufles prise a
Parmi le cuir, si[d] l'eſtraint si
Que le cuer en deus li parti,
Et puis l'a depecie toute.
L'autre escoufle por çou nel dote
Ne plus envis ne le requiert,
Vers lui s'en va, si le refiert
Grans cops et menu et sovent.
Molt eſt a Renart villement[e],
Car cil qui eſtoit sans poor
Li eſt sus corus par vigour,
Si li fiſt tout le pis qu'il pot.
Ainc Renars tant crier ne pot,
Merci ne crier ne rouver
Que en lui puïſt point trouver,
Car il eſtoit trop angoisseus :
Ja[f] li eüſt crevé les euls
Andeus, ja n'en eüſt garant,
Quant Renart saut un poi avant[g] ;
Par le col le prent si as dens
Que toutes li enbati ens :
Il ne s'en ira mais hui mie[h],
Dou cors li a traite le vie
Con cil qui fu preus et delivres.
Mais qui li donaſt cinc cent livres,
Ne marchaſt il un pas avant,
Iluec se couche. Es vous a tant

Voici[1] que passe un chevalier qui emmenait avec lui un écuyer et un jeune serviteur. Passant à vive allure entre le bois et l'essart, ils regardent et voient Renart allongé sur le dos au milieu du chemin. Ses blessures avaient donné à son visage un teint très pâle et il avait perdu connaissance. Après l'avoir regardé, le chevalier appelle son écuyer et lui dit : « Je te le jure sur Dieu, n'eſt-ce pas un goupil allongé ici ? — Oui, seigneur, par la foi que je vous dois ; mais il eſt mort, à mon avis. — Je le crois aussi, dit le chevalier ; le milan qui eſt là l'a tué et c'eſt le goupil qui les a mortellement blessés tous les deux[2]. — Seigneur, ce n'eſt pas une plaisanterie ! Le goupil connaît vraiment trop de méchants tours. Je veux avoir la peau de celui qui eſt là, elle pourra bien vous être utile. — Tu as raison, dit le chevalier, fais-le donc porter à la maison : la peau eſt belle et c'eſt la bonne saison[3]. »

L'écuyer descend alors de cheval et prend Renart par les deux jambes ; immédiatement il tire son épée et il coupe une perche de chêne sur laquelle il attache le goupil par les pattes[4]. Il appelle le serviteur, celui-ci arrive et il lui donne le goupil qu'il tient ; le serviteur le prend bien volontiers. « Tiens, va-t'en, dit l'écuyer, prends cette bête et emporte-la à la maison ; fais attention, ne t'arrête nulle part et une fois arrivé, tu la dépouilleras de sa peau. — Volontiers, répond-il, par saint

Un chevalier qui trespassoit
Par ilueques et si menoit
Un escuier et un garçon.
Si con il vienent a bandon,
Par entre le bos et l'essart,
Gardent, si ont veü Renart[a]
En mi le chemin tot envers.
Molt ot le vis et pale et pers,
Si conme il ot eſté bleciés,
Si ert ses cuers tout depeciés[b].
Li chevaliers l'a regardé,
Son escuier a apelé,
Si li a dit : « Se Diex t'aït,
N'eſt çou houpil qui ici giſt ?
- Oïl, sire, foi que vous doi,
Mais il eſt mors si con je croi. »
Fait li chevaliers[c] : « Ce m'eſt vis,
Que cilz escouffles l'a[d] ocis
Et il les a mors amedeus.
- Sire, fait il, ce n'eſt pas jeus.
Houpilz seit trop de mal por voir.
De ceſtui voeil la pel avoir,
Bien vous porra avoir meſtier[e].
- Tu dis voir, fait li chevaliers.
Fai le dont porter en maison,
La piax eſt bone et de saison. »
Li escuiers descent a tant,
Renart par les deus janbes prent,
Et maintenant a trait l'espee,
Par les jarrés li a boutee[f],
Un plançon de chesne a copé,
Si le li a par mi bouté.
Le garçon apele et il vient,
Le houpil li baille qu'il tient,
Et cil le prent molt volentiers.
« Tien, va, fait soi[g] li escuiers,
Prent, porte en maison ceſte beſte
Et garde en nul[h] lieu ne t'areſte
Et quant tu en maison venras,
La pel dou dos li oſteras.

Paul. » Le serviteur met le goupil sur son dos et s'en va aussitôt : laissant son maître dans le bois, il rentre directement à la maison. Pour Renart la situation est maintenant des plus critiques : c'est la mort assurée s'il ne trouve pas un bon moyen de se tirer de là, car il est mieux pris que dans un piège. Le serviteur a lancé sa monture au trot et, après avoir traversé la forêt, il est entré dans une grande prairie, aussi longue que large. Renart n'apprécie pas du tout d'être porté de façon aussi malcommode pour lui : en effet, il pend la tête en bas et il considère cette position comme un mauvais coup du destin. Il regarde alors tout autour de lui pour voir s'il y aurait quelqu'un, tout en s'accusant de lâcheté parce qu'il se laisse ainsi transporter. Il se met à réfléchir sur un bon moyen à utiliser pour échapper au scélérat. Après mûres réflexions, ne voyant personne autour de lui, il s'empresse de planter ses dents dans le gras des fesses de celui qui le transporte. Le serviteur se met à hurler de toutes ses forces, sans jouer la comédie, tandis que Renart continue de lui mordre les fesses ; il serre les dents autant qu'il le peut, si bien que le serviteur est obligé, qu'il le veuille ou non, de se laisser tomber à terre. Renart continue de tirer avec les dents, sans vouloir lâcher prise, tant et si bien que le serviteur entreprend de retirer le bâton qu'il lui avait passé entre les pattes, car il voulait s'en servir pour le frapper.

- Volentiers, fait il, par saint Pol. »
Le houpil a mis sor son col,
Si s'en est tornés demanois,
Et laisse son signor ou bois,
A l'ostel va son droit chemin[a].
Or[b] est Renars en mal traïn ;
Se par engin ne s'en estort,
Il ne puet escaper de mort,
Car il est miex pris qu'an broion.
Et li gars s'est mis ou troton
Tant que le bos a trespassé.
En la praerie est entré[c],
Qui estoit grant et longe et lee.
Renart porte qui pas n'agree
Çou que le tient si malement
Que par les piés contreval pent.
Forment s'en tient a mal baili[d].
Lors regarde tout entor li
S'il veïst[e] nul home vivant
Et molt se tient a recreant
Quant ensi s'en lasse porter.
Si se comence a porpenser
Coment il pora esploitier
Por escaper au pautonnier.
Quant Renars porpensés se fu
Et il ot entor lui veü
Que il n'i choisi home nul,
Celui par les naigez dou cul
A pris as dens sans delaier.
Et li gars comence a crïer
Quanque il puet, pas ne se faint.
Et Renars les naiges estraint
Et au plus qu'il puet les dens[f] serre
Tant que li gars cheï a terre,
Ou bial li soit u mal li sace.
Et dans Renars tout adés sache
Ne onques ne le volt lassier
Tant que li gars prist a sachier
Le baston qu'es jarrés avoit,
Por çou que ferir le voloit.

Quand Renart se voit libéré du bâton et qu'il voit à terre le serviteur qui veut lui donner des coups, aussitôt il s'éloigne sans demander son reste. Il se met à fuir le plus rapidement qu'il peut. Maintenant le serviteur, en voyant Renart s'en aller, peut se rendre compte qu'il a été berné. De rage, il se met à pleurer, et tout en pleurant il revient sur ses pas ; sans s'arrêter il rejoint son maître et lui raconte ses mésaventures : Renart, qui maintenant s'enfuit à travers un terrain défriché, lui a planté les dents dans le gras des fesses et, lui, il a tiré le bâton dans l'intention de le frapper, mais aussitôt Renart a pris la fuite et a filé à travers les champs. « Et moi, ajoute le serviteur, je suis resté là, furieux de le voir s'échapper. » À ces mots, le chevalier se met à battre des mains de joie en disant : « Par ma foi, je crois bien que jamais je n'ai entendu raconter une aussi plaisante aventure. » Laissant là cette affaire, ils continuent leur route à vive allure. Quant à Renart, il va bon train à travers champs, lui qui s'y connaît en matière de bons tours plus que n'importe qui. Il continue de fuir à toute allure à travers la prairie, mais il n'a au cœur que tristesse, accablement et vive souffrance. Il ne sait plus que faire ni que penser, car ses blessures le font atrocement souffrir. Il doit ralentir son allure et se dit que s'il pouvait trouver une herbe qu'il connaît bien, ses blessures seraient immédiatement guéries. Très humblement il implore Dieu de

Quant Renars[a] se vit delivré
Et le garçon vit a terré
Qui dou baston le volt fraper,
De lui se part sans demorer,
Que poor ot que nel ferist.
Atant a la voie se mist
Au plus durement que il pot.
Or se puet bien tenir por sot
Li gars quant il l'en vit aler.
De duel comença a plorer
Et tot en plorant s'en retorne[b].
Dusque son signor ne sejorne,
Si li conte coment Renart
S'en va fuiant par un essart
Et coment il le prist as dens
Et coment il li mist[c] dedens
Les naiges par u il le prist
Et coment le baston hors mist
Por çou qu'il l'en voloit ferir,
Mais tantost se mist au fuïr,
Si s'en torna par mi les plains.
« Je remes qui fui d'ire plains
Por çou que jou aler l'en vi. »
Quant li chevaliers l'entendi,
Ses paumes en bati de joie.
« Par foi, fait il, ne cuit que j'oie
Ja mais ensi bele aventure. »
Atant s'en vont grant aleüre,
Si lassierent ester a atant.
Et Renars s'en va ça devant[d]
Par mi les prés a grant esploit
Come cil qui assés savoit
Plus que nuls autres de barat.
Fuiant s'en va pensis et mat,
Tristes, dolans et courouciés,
Par mi les prés tous eslassiés.
Molt se demente, molt s'esmaie,
Car molt li cuist et duelt la plaie[e].
Si[f] ne puet pas si tost aler
Et dist s'il i pooit trover
Une herbe que il conissoit,
Tantost sa plaie gariroit.
Molt reclaime Dieu doulcement
Qu'il li envoit prochainement

lui envoyer cette herbe dont il a tant besoin[1]. Tout en poursuivant sa route par un sentier à travers la prairie, il regarde dans un fossé et il y aperçoit l'herbe qu'il recherche. Aussitôt il se précipite pour l'arracher avec ses pattes et, sans la triturer ni la malaxer, il en mange, puis avec ce qui lui reste il se met à frotter toutes ses blessures. Aussitôt celles-ci commencent à se refermer et il est tout à fait guéri : tendant les mains vers le ciel en guise de remerciement, il bondit de joie et saute par-dessus le fossé. Il se sent maintenant léger et alerte, et immédiatement il reprend sa course pour arriver dans la forêt. Plein d'assurance et de confiance, il s'en va tout guilleret et il finit par trouver dans un côteau un cerisier chargé de fruits. Le voici qui s'approche et vient sous l'arbre ; personne n'a jamais été aussi heureux que Renart, cet individu sans foi ni loi ; il regarde de tous côtés et finit par apercevoir en haut de l'arbre un moineau[2] qui sautille joyeusement de branche en branche. Renart l'interpelle en ces termes : « Drouin, tu as vraiment tout ce que tu veux ! Tu es plus gâté que n'importe lequel des oiseaux, toi qui te régales de ces cerises ! — Renart, je te[3] les abandonne toutes, car j'en suis dégoûté. — Au diable un tel dégoût, répond Renart, du moment que je ne peux pas avoir de ces cerises ! Donne-m'en donc deux pour que je voie si elles sont bonnes à manger[4]. — Jamais de ta vie tu n'as goûté

Si con il en a grant mestier.
Atant trespasse un sentier
Qui en la praerie estoit.
Sor un fossé garde, si voit
L'erbe que il demande et quiert.
Maintenant ses pates i fiert,
Si l'en a molt tost esrachie,
Ne l'a triblee n'esquacie,
Ains la menjue sans tribler[a].
Dou remanant prist a froter
Trestoutez les plaiez qu'il ot
Et li cuirs maintenant reclot
Et fu garis et trestous sains ;
Vers le ciel en tendi ses mains,
De[b] la joie qu'il a tressaut.
Outre le fossé fist un saut,
Molt se senti fors et ligiers ;
Maintenant s'est mis au frapier
Tant qu'en la forest est venu.
Ne fait pas sanblant d'esperdu,
Lïement se va envoisant
Tant qu'il trova en un pendant
Un cerisier molt bien qerchié.
Estes le vous tant aprochié
Qu'il est desous l'arbre venu,
Mais onques tel joie ne fu
Con Renars fait li desloiaus ;
Puis bee amont et bee aval,
Tant qu'il choisi sus l'arbre en haut
Le moinel qui saut et resaut
De branche en branche molt söé.
Renars l'en a araisonné :
« Druïn, molt as de tes aviaus !
Plus en as que nuls autre osiaus,
Qu'en ces cerises te delites.
- Renars, jes vous clain toutes quites,
Fait Droïns, qu'annuiés en sui.
- Dïauble en portent tel anui[c],
Fait Renars, quant n'en puis avoir !
Qar m'en done deus[d] por savoir
S'eles sont bonez a mengier.
- Ains ne menjas de tel mengier,

quelque chose d'aussi délicieux, fait Drouin. Je ne sais pas si tu en as envie, mais c'est bien volontiers que je vais t'en donner. — Merci beaucoup, mon très cher ami, fait Renart. Une fois que tu me les auras données, je te revaudrai très largement cela. » Renart cesse de parler et Drouin lui jette trois cerises en un bouquet ; et Renart aussitôt de les manger sans se faire prier. « Ah, Drouin, dit Renart, donne-m'en beaucoup, elles sont vraiment excellentes. — Vraiment, jure-le-moi sur ta tête, sont-elles bonnes ? — Oui, je te le jure. — Tu en auras à foison, quoi qu'il puisse arriver. » Drouin en envoya alors de quoi remplir tout un tablier et Renart en mangea jusqu'à en être pleinement rassasié. Il en mangea tant qu'il ne pouvait pas en avaler une de plus. Drouin lui demanda alors : « En veux-tu encore ? — Non, merci beaucoup, répondit Renart, je ne peux pas en manger une de plus, je te l'assure.

— Renart, lui dit Drouin, écoute-moi donc. Je viens de faire exactement tout ce que tu voulais et d'accomplir tout ce dont tu m'as prié ; tu t'es occupé de nombreuses affaires partout où tu es allé ; en toutes saisons, tu as voyagé dans de nombreux pays, tu as vécu de nombreuses expériences et tu en as retiré de grandes leçons, qui, si tu as su les retenir, pourront un jour te valoir beaucoup de prestige. Je ne sais si tu veux faire profiter les petites gens[1] de ton savoir ; dis-moi ce qu'il en est, car j'en ai grand

Fait Droïns, en tote ta vie.
Ne sai se tu en as envie,
Mais je t'en donrai volentiers.
- Molt grans mercis, mes amis chierz,
Fait Renars[a] ; quant je les tenrai,
Grant guerredon vous en rendrai. »
Renars se taist, si ne dist plus.
Et Droïns li a jeté jus
Trois cerises en un tenant.
Et cius les menja maintenant
Molt volentiers et de bon grés.
« Ah, Droïn, done m'ent assés,
Fait soi Renars, que bones sont.
- Par l'ame de toi, enne sont ?
Fait Droïns. - Oïl, par mon chief.
- Tu en avras, cui qu'il soit grief,
A grant plenté et a foison. »
Lors l'en geta plain son geron,
Si en menja Renars assés,
Tant que il en fu tous lassiés.
Tant en menja que ne pot mais.
Et Droïns dist : « Voelz en tu mais ?
- Nenil, fait il, vostre merci[b],
N'en puis plus mengier, ce vous di.
- Renars, dist Droïns, or entent.
Je t'ai or bien fait ton talent
Et[c] tout çou que tu m'as requis ;
Et tu as maint affaire enquis
En pluisors lius ou as esté.
En ce hyver, en cest esté
As esté en mainte contree,
Mainte aventure as encontree,
De telz ou tu as molt apris
Dont tu poras monter en pris,
Se tu les as bien retenues.
Mais ne sai se as gens[d] menues
Vorroies point de ton savoir
Ensegnier ; fai le moi savoir,
Por çou que j'en ai grant mestier.
Conseil te demant et enquier. »

besoin. C'est un conseil et une aide que j'attends de toi. — Par saint Nicolas, répond Renart, je vais te conseiller efficacement, car tu as fait tout ce que je t'avais demandé. Dis-moi donc ce qui te préoccupe, je t'écouterai bien, n'aie sur ce point aucune crainte. Si j'en ai les moyens, je t'aiderai : par la foi que je te dois, toutes tes demandes seront immédiatement satisfaites. Si tu m'interroges sur un sujet que je connais, à condition que cela ne me porte pas préjudice, aussitôt, sans chercher à te tromper, je t'en dirai la vérité. Dis-moi donc tout ce que tu souhaites me dire. » Drouin, installé dans l'arbre, lui répond : « Renart, écoute donc ce que je vais te dire en quelques mots. J'ai ici à côté de moi neuf moinillons qui, je te le jure, perdent chaque jour un peu plus de leur vitalité à cause de la goutte. — N'aie donc plus aucune crainte, fait Renart, je vais bien les guérir. Ne te fais donc plus aucun souci pour eux : il y a moins de deux ans, je suis allé en Calabre et dans le pays de Rome, en Toscane et en Arménie. J'ai à quatre reprises traversé la mer afin de chercher un remède pour Monseigneur Noble l'empereur. Pour lui je suis allé à Constantinople, je suis allé dans de nombreux autres pays et j'ai traversé la mer d'Angleterre ; pour le roi, je suis allé deux fois, ou plutôt trois, dans le pays des Irlandais. J'ai tant exploré tout le pays que j'ai trouvé le remède grâce auquel le roi a été parfaitement guéri ; et moi, c'est ainsi que je suis devenu le châtelain du pays[1].

Dist Renars : « Par saint Nicolas,
Ne te mesconsellerai pas,
Que bien m'as ma volenté faite.
Or[a] pués dire çou qui te haite,
Que je t'escouterai molt bien[b],
Ne t'en estuet douter de rien.
Se je puis consel i metroi,
Que, par la foi que je te doi[c],
Ja riens ne savras conmander[d]
Que ne face sans demorer.
Se tu dis cose que je sache,
Par coi n'i doie avoir damage,
Tot maintenant sans decevoir
T'en vorrai je dire le voir.
Mais di moi quanque il te siet. »
Droïns qui sor l'arbre se siet
Li respont : « Renars, or entent
Çou que je te dirai briement.
J'ai ci ilueques delés moi
Neuf moiniaus, foi que je doi toi,
Qui cascun jor chient de goute.
- Or n'en soiez jamais en doute,
Fait Renars, que bien les garrai.
Or n'en soiez plus en esmai :
Tu ses bien qu'il n'a pas passé
Plus de deus ans que j'ai esté[e]
En Calabre et en Roumenie[f],
En Toscane et en Hermenie.
J'ai quatre fois passee mer
Por mecine querre et trover
Mon signor l'enpereor[g] Noble.
Por lui en fui en Costantinoble,
S'ai esté en mainte autre terre,
Je passai la mer d'Engleterre ;
Por le roi deus fois voire trois
Je fui en la terre a yrois.
Tant alai cerçant la contree[h]
Que j'ai la mecine trovee
Dont li rois est garis et sains
Et je dou païs chastelains[i]. »

— Renart, fait Drouin, indique-moi donc comment tu comptes guérir mes enfants. — Drouin, dit Renart, par saint Omer, tu vas les faire baptiser ; aussitôt qu'ils auront reçu le baptême, ils ne subiront plus les atteintes de la maladie qui les fait souffrir. — Fort bien, dit Drouin, mais où pourrais-je trouver un prêtre ? — Un prêtre ? Par ta foi, ne suis-je donc pas prêtre, dis-moi ? — Je le jure sur l'âme de mon père, dit Drouin, je l'avais oublié[1], mon cher frère. Mais maintenant, je t'en prie instamment, viens donc leur administrer le baptême. — Très volontiers, répond Renart, l'aîné s'appellera Liénart[2] et pour les autres nous aviserons en temps utile. — Très bien », dit Drouin. Le voici donc venu à son nid : il prend son fils aîné et ne fait aucune difficulté pour l'envoyer à Renart qui, tendant son giron, le reçoit facilement ; il l'emprisonna dans son propre corps en l'avalant. Drouin les envoie l'un après l'autre et Renart les baptise. À Drouin qui lui demande de bien les baptiser Renart répond : « N'ayez donc aucune inquiétude à ce sujet ; plus jamais ils ne seront atteints de la maladie qui les faisait souffrir. » Drouin regarde alors vers le bas et, ne voyant plus la moindre trace de ses enfants, il se rend compte qu'il a été cruellement dupé. « Renart, dit-il, où sont mes enfants ? Je crois bien que vous les avez massacrés. — Non, pas du tout, je suis en train de les baptiser ici en bas. — Ah ! traître sans foi ni loi, dit Drouin, tu les as dévorés. — Pas du tout, dit Renart, sachez-le.

- Renars, fait il, or m'ensaigniés
Coment mes enfans garissiés.
- Droïn, fait il, par saint Omer,
Tous les feras crestïenner :
Si tost con batizié seront,
Ja mais de tel mal ne cherront. »
Et dist Droïns : « Ce puet bien estre,
Mais ou troveroie je prestre ?
- Prestre ? dist Renars, par ta foi
Ne sui je prestrez, di le moi[a] ? »
Dist Droïns : « Par l'ame mon pere,
Je l'avoie oublïé, biau frere.
Mais or vous pri je et requier
Que vous les vegniés baptisier.
- Molt volentiers, ce dist Renart.
L'ainez avra non Lïenart
Et des autres penserons bien. »
Dist Droïns : « Vous dites molt bien. »
E vous Droïn ou nit entré
Et si a pris son fil l'aisné,
Si li a geté sans tençon.
Et Renars tendi son geron,
Si les reçut[b] tot sans dangier,
En son cors les fist prisaignier.
Un et un les i a jetés,
Renars les a crestïennés.
Dist Droïns : « Baptisiez les bien.
- Ne vous estuet douter de rien,
Qu'il ne cherront plus de tel mal. »
Droïns regarde contreval,
N'a ses fix veüs ne coisis :
Bien s'aparçoit qu'il est trahis.
« Renars, fait il, ou sont mi fil ?
Je cuit, fait en avés essil.
- Non, n'ai ! Jes baptis ça aval[c].
- Ahi, traïtres desloial !
Fait Droïns, tu les as mengiez.
- Non ai, fait Renars, ce saciés.

— Tu les as mangés, répond Drouin, et, assurément, tu m'as ainsi très mal récompensé pour le service que je t'ai rendu. — Tu es fou, dit Renart, ils se sont envolés. — Envolés ? Pas du tout. — Si, c'est la vérité, je le jure. — Serais-tu prêt à faire un faux serment ? — Par ma foi, oui, si je le veux. — Que la maudite goutte te crève l'œil ! fait Drouin. — À toi donc ! — Si je pouvais te tenir, je te donnerai sur la figure… — Tu veux me frapper ? Viens donc me frapper ! — Non. — Pourquoi ? — Je ne peux pas. — Tu ne peux pas ? — Non, et je n'en ai pas envie. Mais dis-moi donc, maudit traître, qu'as-tu fait de mes enfants ? — Ce que j'en ai fait ? — Dis-moi donc la vérité ! — Je les ai mangés, je te le jure. — Mangés ? Les malheureux ! — Oui, je le jure sur ma tête, tu ne les reverras plus et eux, par tous les saints de la terre, ils ne souffriront plus du mal qui les tourmentait ; quoi qu'il puisse arriver, je voudrais bien te tenir toi aussi. »

À ces mots, Renart s'en va sans s'attarder davantage. Drouin, quant à lui, donne libre cours à son chagrin ; il commence par s'accabler de reproches en se disant à lui-même : « Malheureux, misérable que je suis, mes enfants ! Celui qui était mon parent vous a tués et c'est bien à cause de moi que vous êtes morts. Personne n'a plus mal agi que moi, moi qui vous ai envoyés à une mort certaine ; j'en suis entièrement responsable et je ne souhaite pas vivre une seconde de plus. » Alors il se laisse tomber à terre, évanoui. S'accablant de reproches

- Si avés, fait soi Droïns. Certes
Rendu m'avés males dessertes
De ce que je servi vous ai.
- Tu es foz, il s'en sont volé.
- Volez ? Non sont - Si sont, par foi.
- Mentiroiez ent tu ta foi ?
- Par foi, oïl bien, se je voel.
- La male goute te criet l'uel !
Fait Droïns. - Mais a toi si face !
- Je te donroie les le face
Se je te pooie tenir…
- Tu me ferras ? Vien moi ferir.
- Non ferai. - Por coi ? - Je ne puis.
- Tu ne pués ? - Non, ne je ne ruis[a].
Mais or me di, traïtes faus,
Qu'as tu or fait de mes oisiaus ?
- Qu'en ai je ? - Voire di le moi[b].
- Les ai mengiez en moie foi.
- Mengiez ? las ! - Voire par mon chief.
Tu n'en venras ja mais a chief
Et par trestoz les sains dou mont
Ja mais de tel mal ne cherront
Et que qu'en deüst avenir,
Je te volroie ausi tenir. »
A icest mot s'en est tornés
Renars, n'i est plus sejornés.
Et Droïns son duel recomence ;
Tous seus a soi meïsmes tence
Et dist : « Las, chetis, mi enfant !
Cilz vos a mors cist mien parent[c],
Receüe avés mort par moi.
Nulz n'i a plus mesfait de moi,
Tous certainement vous ai mors ;
Sor moi en est trestous li tors,
Ne je ne quier ja vivre plus. »
A tant se laisse cheoir jus
A la terre trestoz pasmés.
Durement s'est meseesmé[d],

et se disant malheureux et stupide, il se donne avec le bec de grands coups et se frappe énergiquement ; il s'arrache presque toutes les plumes ; il souffre alors un vrai martyre. Après s'être longtemps frappé et après avoir déployé toute son énergie à s'accabler de reproches et à se faire du mal, Drouin cherche un moyen de mettre un terme à son martyre. Il se met aussitôt à réfléchir à un moyen de se venger de Renart qui a si mal agi envers lui : se venger de Renart lui ferait vraiment chaud au cœur ! Il projette alors de parcourir tout le pays pour trouver quelqu'un qui soit capable de le venger de Renart. Il se met en route tout en priant Dieu de l'envoyer en un lieu où il puisse trouver du secours. Il faut que vous le sachiez, par saint Martin, il n'y a dans tout le pays pas une seule lice, pas un seul mâtin qu'il ne soit allé trouver pour le prier d'infliger en son nom à Renart la correction qu'il lui a promise. Drouin ne ménage pas ses efforts, mais tous ceux à qui il s'adresse lui répondent bien poliment qu'ils ne veulent pas se lancer dans une telle entreprise. « Tout cela demanderait, disent-ils, beaucoup d'efforts et nous ne voulons pas nous lancer dans une guerre contre Renart le roux ; en aucun cas nous ne marcherons contre lui pour vous venger de lui. Allez donc chercher de l'aide ailleurs. » Une telle réponse laisse Drouin dans une profonde colère. Sans plus attendre, il quitte ses interlocuteurs et s'en va, plongé dans

Si se claime chetis et fos.
De son bech se done grans cops,
Si durement se fiert et plume.
Po a sor lui lassié de plume
Que il ne l'ait toute esraichie ;
Molt a sofferte grant hascie.
Quant il se fu tant conbatus
Et a soi mal faire esbatus,
A laidengier ne a malmetre[a],
Pense coment il puist fin metre
A lassier le duel qu'il demainne,
Car molt i a soffert grant painne.
Tantost a porpenser se prist
De Renart qui vers lui mesprist
Coment il s'en porra vengier,
Car la venjance avroit molt chier.
Lors se porpensa qu'il ira
Et tot le païs chercera[b]
S'il pooit trover nule part
Qui le puist vengier de Renart.
A itant s'est mis a la voie,
Molt pria Deu que[c] il l'avoie
En itel lieu et en tel cors
Que trover puisse aucun secors.
Et saciés bien par saint Martin
Ne laisse lisse ne mastin
En tout le païs qu'il n'en prit
Que il envers Renart l'aquit[d]
De ce que il li a premis.
Durement s'en est entremis,
Mais cascuns a qui il parloit
Molt gentement li responoit
Qu'il ne s'en voelent entremetre.
« Grant entente i covenroit metre,
Font cil, ne nous entremetons
De guerroier Renart le rous[e]
Ne ja sor lui en nulle guise
Ne movrons por faire justice.
Alés vous aillors porcacier. »
En Droïn n'ot que courocier

l'affliction et la douleur. Drouin s'en va, triste et furieux, manifestant bruyamment sa douleur, car il était plongé dans une profonde amertume. Tandis qu'il revenait chez lui, il trouva sur un tas de fumier un mâtin d'une extrême maigreur et presque mort de faim[1]. Il ne pouvait plus remuer ni pied ni patte, tant il souffrait de la faim. Dès qu'il le vit, Drouin se dirigea vers lui et lui demanda : « Morant, comment vas-tu ? — Très mal, seigneur ; je ne suis plus capable de me déplacer par mes propres moyens, car je ne trouve plus rien à manger. J'ai été au service d'un mauvais paysan[2] qui redoute toujours de mourir de faim. — Je le jure sur ma tête, Morant, répond Drouin, il s'imagine, à cause de la dureté de la vie, que le temps de la famine[3] est arrivé. Mais viens donc avec moi, mon très cher ami. Si tu peux me rendre un service, je te l'assure sans chercher à te tromper, jamais depuis le jour de ta naissance tu n'auras servi quelqu'un d'aussi généreux ; je te le dis sans flatterie, tu auras très largement de quoi manger. — Seigneur, dit Morant, écoutez-moi[4] ; si vous me donnez à manger suffisamment pour que je retrouve mes esprits, je vous l'affirme, toutes vos demandes, sans exception, je les satisferai sur l'heure. Il faut que vous le sachiez, lorsque j'étais en pleine possession de mes moyens, je ne laissais échapper, en forêt aussi bien qu'en terrain découvert, aucun animal, ni biche, ni cerf, ni sanglier, ni daim,

Quant le respons a entendu.
Onques n'i ot plus atendu,
Ains se depart d'iaus, si s'en vait,
Molt dolanz et molt grant duel fait.
Quant Droïns fu d'iaus departis,
Vait s'ent correciez et marris
Et demainne si grant dolour
Con cius qui assés ot tristor.
Que qu'il vint en son repairier,
Si trova desus un fumier
Un mastin et maigre et menu,
Qui[a] de fain estoit tout velu.
Ne pot movoir ne pié ne main,
Molt ot en son païs grant fain.
Quant Droïns l'a trové gisant,
Devant lui vient de maintenant.
« Morant[b], fait il, coment t'esta ?
- Sire, fait il, molt mal me va,
Fait Morans, ne[c] me puis aidier,
Car ne puis trover que mengier.
J'ai servi un malvais vilain
Qui crient ouan morir de fain.
- Par mon chief, fait Droïns, Morant,
Il cuide avoir trové herbout[d],
Por le tens qui est un poi chiers ;
Mais ore en vien, biaus amis chiers.
Se tu me voés faire un servise,
Je te di bien et sans faintise
Que puis l'eure que tu nasquis
Nul si preudome ne servis ;
Car je te di sans losengier,
Tu avras assés a mengier.
- Sire, fait Morans, entendés.
Se vous a mengier me donés
Tant que je sente un poi mon cuer,
Je vous di bien que a nul fuer
Ne savrois cose demander
Que ne face sans demorer.
Et bien saciés sans nule doute,
Quant j'avoie ma force toute,
Ne m'eschapast n'a bos n'a plain
Bisse ne cers ne pors ne dains

aussi rapide soit-il. Ma vaillance n'avait pas de limite, car j'étais pourvu d'une grande capacité de résistance. Mais je reprendrais des forces si j'avais à manger, quelle que soit l'origine de cette nourriture. J'en suis sûr, une fois convenablement restauré, je retrouverais alors encore plus de forces que je n'en avais auparavant. »

Morant continue de parler tandis que Drouin reste silencieux : « Cher seigneur, si vous le voulez, pourvu que j'aie à manger autant que je le veux, j'exécuterai immédiatement tous vos ordres. En me donnant de quoi manger, vous me rendrez toutes mes forces et je vous serai alors attaché par une très grande affection. — Vous aurez tellement de nourriture, répond Drouin, que même en mangeant beaucoup vous serez obligé de laisser une grande quantité de restes[1]. — Prenez vos dispositions, dit Morant ; en ce qui me concerne, je suis prêt à me mettre à votre service. Mais pour qui avez-vous tant de haine ? Gardez-vous de me cacher de qui il s'agit. — Par la foi que je vous dois, il s'agit de Renart, le maudit rouquin, qui a dévoré tous mes enfants. J'ai été cruellement maltraité par cet individu qui m'a apporté malheur et humiliation. Si je pouvais me venger de lui, Dieu le sait, alors je serais le plus heureux au monde. — Vous avez bien raison, Drouin, fait Morant ; vous obtiendrez une juste vengeance. Renart, en agissant ainsi envers vous, a dépassé toutes les limites, mais par ma foi, n'ayez plus la

Ne beste nule tant fust saige.
Trop avoie grant vasselaige,
Car molt avoie grant esfors.
Mais dont que viegne li confors,
A mengier me conforteroie ;
Que bien sai, se mengié avoie,
Ainc ne fui si fors a nul tens
Conme je seroie par tens. »
Morans parole, cil se taist.
« Bial sire, fait il, s'il vous plaist,
Qu'a mengier aie a mon voloir,
Ne savés rien amentevoir
Ne conmander que je ne face.
S'a mengier ai par vostre grasce,
En ma force me raurois mis
Et je serai molt vos amis. »
Dist Droïns : « Assés en avrois
Que ja tant mengier ne savrois
Que ne vous en remagne assés[a]. »
Morans respont : « Or en pensés,
Que prés sui a vostre devise
Que je face vostre service.
Mais qui est cius que vous haés ?
Gardés que ne me soit celés. »
Dist Droïns : « Foi que je doi vous,
Çou est Renart li malvais rous,
Qui tos mes enfans a mengiez.
Forment par lui sui damagiez,
Grant damage m'a fait et let.
S'estoie vengiez[b], Diex le seit,
Riens ou monde ne me faroit.
- Droïns, dist Morans, tu as droit ;
Mais tu en seras bien vengiez.
Molt est Renart outrecuidiés
Quant t'a çou fait, mais par ma foi[c],
Ne soiez jamais en esfroi,
Fait Morans, ne ne doute ja,
Que par celui qui m'engenra,
Se vous mes covens me tenez,
Renart si sera mal menés,

moindre crainte, je le jure sur la tête de celui qui m'engendra, si vous tenez vos engagements, et si je peux le tenir entre mes pattes, Renart passera vraiment un sale moment. — Levez-vous, mettez-vous sur vos jambes, fait Drouin, et venez sans plus attendre avec moi. » À ces mots Morant s'est levé, mais la faim le tourmentait tellement qu'il pouvait à peine se déplacer. À tout petits pas, Morant s'en alla derrière Drouin, suivant bien tranquillement le chemin, maintenant qu'il savait qu'il allait avoir de quoi manger. Drouin le fit se cacher dans un buisson tout près du chemin et il lui dit : « Attends-moi donc ici bien tranquillement et, dans peu de temps, tu auras de quoi manger : je vois venir là-bas une charrette abondamment chargée de pain et de viande. Je vais aller amuser le charretier et toi, dépêche-toi de passer à l'action ; quand tu verras que le charretier s'intéresse à moi, va à la charrette et, aussitôt, sans te poser de question, rapporte jusqu'ici une pièce de lard, d'une taille suffisante pour calmer ta faim. — Par ma foi, répond Morant, très volontiers. »

Drouin s'en va très vite et voici le charretier qui arrive à vive allure, monté sur son cheval[1]. Drouin, qui courait dans sa direction, ne perd pas un instant : il va au-devant du charretier en prenant l'allure d'un oiseau blessé. Dès qu'il le voit, le charretier descend de cheval et se met à le poursuivre pour l'attraper ; mais en le voyant venir, Drouin se met à voleter de-ci, de-là et le charretier court après lui,

Se jel puis tenir entre piés.
- Levés sus et si vous dreciez[a],
Fait Droïns, et avoeques moi
Vous en venés sans nul deloi. »
A cest mot s'est Morans levés,
Mais tant estoit de fain grevez[b]
Qu'a painnes se pooit aidier.
Tout souef et par dangier
S'en va Morans aprés Droïn
Trestout belement le chemin
Car renonciet[c] ot de mengier.
En un busson le fist mucier,
Prés d'un chemin qui ert delés.
Droïns li dist : « Or m'atendés[d]
Ici ilueques belement ;
Vous aurés a mengier briement,
Car je voi la venir un char
Ou il a assés pain et char.
G'irai le careton lober
Et tu penses de tost aler ;
Quant tu verras qu'il entendra
A moi, vers le carrete va,
Maintenant et sans contençon
Entraïne ça un baçon,
Si con tu seis qu'il est mestiers.
- Par foi, fait Morans, volentiers. »
A tant s'en va Droïns corant ;
E vous le carreton errant
Qui molt grant erre chevalchoit[e].
Droïns qui cele part coroit
Molt bone erre sans atargier
S'en va devant le caretier
Tout ausi con s'il fust ferus.
Li caretonz est descendus
Ausi tost con il l'aperçoit.
Maintenant cele part coroit,
Molt le cuida bien detenir,
Mais quant Droïns le vit venir,
Saletant s'en va ça et la.
Et li carretiers[f] aprés va

un gourdin sur l'épaule. Drouin n'agit pas à la légère : il n'a pas du tout l'intention de l'attendre. Le charretier continue de le poursuivre avec l'intention de l'attraper. Drouin ne cesse de courir devant lui en voletant. Alors Morant, couché dans le buisson, n'hésite plus : il se précipite aussi vite qu'il le peut pour venir auprès de la charrette, mais comme il eſt obligé de grimper sur celle-ci, il eſt gêné par son état de grande faiblesse. C'eſt avec beaucoup de difficultés qu'il parvient à y grimper : il envoie à terre une pièce de lard puis aussitôt redescend. Il emporte la pièce mais il a beaucoup de mal à la traîner. Alors, sans plus attendre, Drouin qui s'amuse devant le charretier pour diſtraire son attention s'envole et laisse là le charretier. Celui-ci fait demi-tour et tout en sueur revient à sa charrette, ne cessant de peſter contre lui-même en se reprochant d'avoir poursuivi Drouin. Furieux de son échec, il se considère comme volé. Il saute sur son cheval et s'en va avec tout son chargement de nourriture, tout en envoyant Drouin au diable. Mais ce dernier, qui avait d'autres sujets de préoccupation, s'eſt posé sur le buisson : il retrouve Morant en train de manger. « Morant, fait-il, que Dieu veille sur ton chemin ! — Seigneur, répond-il, bienvenue à toi ! Je me serais bien levé pour aller à ta rencontre, mais cela risque de me déranger. — Reſte assis et tais-toi donc, fait Drouin ; reſte là bien tranquillement, car tu ne manques de rien.

Corant, un levier sor son col.
Mais Droïns ne fiſt pas que fol,
Que pas atendre ne le veult.
Li carretons quanqu'il puet queurt
Aprés, que prendre le voloit.
Droïns toz jors devant coroit,
Quanque il pooit voletant.
Et Morans n'i va demorant,
Qui se gisoit lés le buisson ;
A la carrete de randon
S'en eſt venus si con il puet,
Mais çou qu'en haut monter l'eſtuet
Li anuie molt, ce saciés,
Car molt eſtoit mesaiesiés[a].
A quel que painne eſt montés sus,
Si a jeté un bacon jus,
Puis descendi de maintenant[b].
Son bacon en va traïnant ;
A paine et a dolor l'enporte.
Et Droïnés qui se deporte
Au carreton qu'il fait muser
S'en vole sans plus demorer.
Si a lassié le carretier.
Et cil se met al repairier,
A sa carrete vient corant,
Dont ot la pel dou dos suant.
Durement se laidenge et blasme,
Il meïsmes se meseaime
De çou qu'il a Droïn cacié.
Forment se tient a cunchïé[c],
Molt eſt correciés et marris.
Desus son cheval eſt salis
Et s'en va atout sa vïande ;
Droïn al dïauble comande.
Et cius qui aillors fu pensis
Desus le busson s'eſt assis,
Si trueve Morant qui menjoit.
« Morant, fait il, se Diex t'avoit !
- Sire, fait il, bien vegniés vous !
Je me levasse contre vous,
Mais je n'en sui pas aaisiés.
- Seés vous et si vous taisiés,

— Seigneur, c'est bien vrai, je le jure par Dieu ; mais, par ma foi, si j'ai à manger en abondance, il me manque cependant de quoi boire. — Tu auras de quoi boire, fait Drouin, si cela est dans mes moyens, en tout cas, dans peu de temps et en grande quantité ; je vois en effet, si je ne me trompe pas, une charrette qui transporte du vin, et tu en auras beaucoup, car je suis toujours tout disposé à satisfaire le moindre de tes désirs. — Tu agis toujours, répondit Morant, avec une très grande sagesse. »

Sur ces mots, Drouin, qui connaît toutes les ruses[1], s'en va sans se faire prier au milieu du chemin et s'arrête. Voici qu'arrive à très vive allure le charretier : il n'allait pas à reculons ! Drouin saute aussitôt sur la tête du cheval des limons et le pique si fort de son bec qu'il manque de lui crever l'œil. Le charretier se fâche et en est très agacé. D'un geste brusque il prend son gourdin pour frapper Drouin mais, comme celui-ci fait un petit saut de côté pour ne pas être touché, le coup qui lui était destiné atteint[2] le cheval en pleine tête ; il est si violent que le cheval tombe mort sur le chemin, l'encolure et les deux pattes brisées. Le charretier n'a pas de chance, car lui-même fait un faux pas et trébuche. Le poids du vin fait se rompre l'essieu et le tonneau se brise en tombant à terre. Alors le moineau va trouver Morant, qui est toujours caché dans la haie. « Morant, dit-il, n'aie pas peur :

Fait Droïns, et soiés en pose,
Car n'avés mestier d'autre cose.
- Sire, c'est voirs, se Diex me saut,
Mais, par foi, a boivre me faut.
Car a mengier ai a fuison.
- Tu en avras, se nous poon,
Fait Droïns, cui que il anuit,
A grant plenté encor annuit,
Car je voi, si con je devin,
Une carretee de vin
Dont tu avras a grant plenté.
Car[a] je sui bien entalenté
De toi servir a ton voloir.
- Vous faites, fait il, grant savoir. »
A cest mot s'est Droïns levés
Con cius qui le fait de bons grés
Et qui assés savoit d'engin.
Venus est en mi le chemin,
Iluec s'areste. E vous atant
Un carreton qui vint batant
Et ne vint pas a reculons.
Drouïns au cheval de limons
Saut sus la teste maintenant
Et de son bech le va bechant
En l'uel que a poi ne li crieve[b].
Au carreton durement grieve
Et li anuie molt forment.
Son levier a pris erranment,
Sel voloit ferir mais il faut,
Car Droïns d'autre part tressaut
Qui ne volt pas estre feru,
Eins a son cheval conseü
Par mi la teste si trés fort
Qu'en mi la voie l'abat mort ;
Le col li brise et les[c] deus piés.
Li carretons ne fu pas liés,
Car il meïsmez trebucha.
Li fais dou vin l'essuel brisa,
Si est enfondrez li tonniaus[d].
D'autre part s'en va li moiniaus
A Morant qui fu en la haie.
« Morant, fait Droïns, ne t'esmaie,

tu vas avoir à boire tant que tu veux. — Seigneur, que Dieu te récompense pour cela, je sais bien que c'eſt la vérité. » Le charretier eſt fou de rage en voyant son cheval étendu raide mort et son vin répandu. Accablé par cet accident, il sort son couteau et tout tranquillement il écorche le cheval. Sa colère et sa rage, Morant s'en moque bien. Drouin lui dit : « Par ma foi, je vois que le charretier s'en va ; tu as largement de quoi manger : après la viande salée, voici de la viande fraîche ! Viens donc boire si cela te convient : tu auras largement de quoi le faire. » Tous deux se dirigèrent du côté où se trouvait le vin et Morant but autant qu'il le voulut. Drouin lui demanda alors : « Morant, eſt-ce que tout va bien pour toi ? As-tu tout ce que tu désires ? — Seigneur, je t'en prie, tout eſt parfait et je t'en remercie. » Ils reſtèrent quelque temps ainsi : Morant mangea et but à satiété : il put de cette façon reprendre des forces et retrouver toute sa vitalité et sa rapidité à la course. Il dit alors au moineau :

« Seigneur, je te remercie ! Tu t'es entièrement et généreusement mis à mon service : grâce à toi j'ai retrouvé mes forces et ma rapidité. Je suis maintenant tout prêt à te venger de Renart dont tu te plains. Il va bientôt payer tout le mal qu'il t'a fait, tu dois le savoir. » À ces mots, Drouin se leva et lui répondit d'un ton aimable : « Très cher ami, tu parles bien. Je ne demanderais plus rien à la vie si je peux avoir ma vengeance sur lui. Je vais

Car tu auras a boire assés.
- Sire, Diex vous en sace grés,
Fait Morans, et je si sai voir. »
Ou carreton n'ot que doloir,
Son cheval vit mort eſtendu
Et si vit son vin espandu.
Grant duel en ot, son cotel trait,
Tout belement et tout a trait
Si a son cheval escorchié.
Molt avoit le cuer correcié,
Mais a Morant en eſt molt poi[a].
Et Droïns li diſt : « Par ma foi,
J'en voi aler le carretier
Et tu as assés a mengier
Deus mes de char fresse et salee.
Or vien boire se il t'agree
Quant tu en avras a plenté. »
Andui sont cele part alé,
Si but assés tant con il volt.
« Es tu bien a ese, Morolt,
Fait Droïns, as or ton voloir ?
- Sire, s'il vous plaiſt, oïl voir,
Fait Moranz, la voſtre merci[b]. »
Une piece furent ensi,
Morans menja et but a tas
Tant que il fu et fors et cras,
S'ot le cors ligier et isnel.
Adonques a dit au moisnel :
« Sire, fait il, voſtre merci !
Molt m'avés bien et bial servi,
Tant qu'ai le cors fort et legier.
Or sui tous prés de vous vengier
De Renart dont vous plaigniez si.
Il conparra par tens l'anui
Que il vous a fait, ce saciés. »
Et Droïns s'eſt levés en piés
Si toſt con il l'a entendu ;
Doucement li a respondu :
« Biaus dous amis, vous ditez bien.
Ne me faurroit ou monde rien
Se j'eſtoie vengiez de lui.
Je m'en vois, vous m'atendrois ci.

partir et, toi, tu m'attendras ici. Je vais aller voir si je peux le trouver. Attention, ne bouge pas jusqu'à ce que je revienne. Je vais aller à son repaire tout tranquillement et sans faire d'hiſtoire et, si je peux, je l'attirerai jusqu'ici. — Si je peux le tenir, je ne demanderai rien d'autre. » Drouin s'en va tandis que l'autre reſte tranquille. Tout en voletant à travers un essart il va jusqu'au repaire de Renart, car il savait bien où il était. Drouin, qui n'a absolument pas peur de lui, descend devant la maison, regarde par la porte et voit Renart qui était couché. Alors il lui crie de toutes ses forces, animé de mauvaises intentions : « Renart, viens me faire mourir ! Viens vite m'étrangler ! Je ne bougerai plus de cet endroit, je ne veux plus me déplacer. La douleur m'a rendu fou, je crois. Viens délivrer la terre ! Du moment que tu as tué mes enfants, je ne souhaite pas vivre davantage, cela eſt sûr. » Renart était tranquillement allongé, il se reposait en toute quiétude[1]. Quand il entendit Drouin qui, de l'extérieur, lui demandait en criant de venir le dévorer, d'un bond il fut dehors et dès qu'il vit Drouin, il se précipita vers lui. Mais ce dernier, qui n'avait aucune envie de mourir, goûta peu une telle arrivée. Il se mit à fuir sur une courte diſtance puis s'arrêta. « Fi, fait Renart, méchante et pauvre créature, tu fuis sans vouloir m'attendre. Crois-tu que je veuille me saisir de toi ? Par saint Simon, ce n'eſt qu'un jeu,

J'irai savoir et esprover
Se ja le porroie trover,
Et gardez que ne vous movez
Dusqu'a tant que vous me ravrez.
Je m'en irai a son recet
Treſtot belement et sanz plet,
Si l'amenrai ça se je puis. »
Diſt Morans : « Se tenir le puis,
Je ne demant nule autre cose[a]. »
Droïns s'en va, cius se repose,
Voletant par mi un essart,
Droitement al recet Renart,
Car il le savoit molt trés bien.
Droïns qui nel doute de rien
Eſt illuec devant descenduz,
Si a regardé par mi l'uis[b]
Et voit Renart qui se gisoit.
Et il qui assés mal savoit
S'escrie quanque puet crier :
« Renars, et car me vien tuer !
Vien toſt a mont et si m'eſtrangle !
Je ne me movrai de ceſt angle
Ne me voel de ci desrengier[c].
Tel duel ai je cuit esragier.
Vien, s'en delivre le païs !
Quant tu as mes enfans ocis,
Car certes ne quier vivre mez. »
Renars se gisoit tot em pais,
Molt a aise se reposoit.
Quant oï Droïn qui crioit
Que il l'alaſt mengier la fors,
Treſtot maintenant sali fors ;
Ou qu'il voit Droïn si li cort,
Mais il n'ot cure de tel cort
Qu'il ne voelt pas encor morir.
Un petit a pris a fuïr
Avant et puis se reſt assis.
« Fi, fait Renars, malvais chetis,
Tu fuis, si ne m'oses atendre.
Cuides tu que te voelle prendre ?
Par la foi que doi saint Symon,
Je ne me fas se jouer non,

et je n'ai nullement l'intention de te prendre ; je préférerais avoir un œil crevé plutôt que de te faire du mal. Je n'ai aucune mauvaise intention à ton égard. Assieds-toi ici dans ce vallon et repose-toi à côté de moi, car, je te le jure, je ne te veux aucun mal. Je t'assure que je ne te prendrai pas et que tu n'auras aucun mal venant de moi. — Non, dit Drouin, je le jure sur ton âme ; viens plutôt près de moi, je ne bougerai pas d'ici. Je suis désolé de m'être enfui. Prends-moi, je ne m'éloignerai plus. » Renart, fou de convoitise, s'imagine qu'il lui dit la vérité[1] : il court vers lui et fait un bond, mais Drouin fait tranquillement un petit saut qui l'amène près du buisson. Alors il s'assied en disant : « Par ma foi, tu ne me feras plus bouger d'ici ; c'est ici que je veux mourir. » Renart, enflammé du désir de s'emparer de lui, fonça vers lui au trot, mais Morant, qui était resté caché, jaillit aussitôt d'un bond, et assaille Renart en fonçant sur lui du plus vite qu'il peut. En le voyant, Renart se rend compte de son erreur et il tourne les talons. Mais l'autre le prend par la croupe, et avec les dents il tire, retire et le happe. Renart parvient à lui échapper et il prend la fuite. Morant le poursuit et il ne manque pas son affaire : il le rattrape en le saisissant par la cuisse, et le lance aussitôt à terre, puis il lui monte sur le ventre, le malmène à coups de dents et le déchire ; il lui arrache sur le dos une lanière de peau de plus de trois doigts de large. Renart souffre et

Que je ne bé a toi touchier ;
Nient plus que vorroie sachier
Mon oel de ma teste et crever,
Ne te vorroie ja grever.
Je ne te voeil certez nul mal.
Siet toi ci iluec en cest val,
Si te repose delez moi,
Ne te voel nul mal, par ma foi.
Certez je ne te prendrai pas,
Ne ja par moi nul mal n'avras.
- Si feras, par l'ame de toi,
Fait soi Droïns, vien prés de moi,
Que je ne me movrai de ci.
Ce poise moi que je fuï.
Prent moi, je n'irai en avant[a]. »
Renars qui molt va desirrant
Et convoitant lui a avoir
Cuide molt bien qu'il die voir,
Si li corut et si li saut ;
Et Droïns fait un petit saut,
Tot coiement et sans tençon,
Tant que vint devant[b] le buisson.
Adont s'asist et dist : « Par foi,
De ci ne me movrai pour toi ;
Ci illueques voel je morir. »
Renars fu en molt grant desir
De lui prendre et entalentés,
Molt en avoit grant volentés.
Si li est sus courus les tros,
Mais Moranz qui estoit repolz
Si est maintenant fors salis[c].
Par lui fu Renars asalis ;
Si li cort sus plus tost qu'il pot.
Quant Renars l'a veü, por sot
Se tint, se torne le talon.
Et cilz le prent par le crepon,
As dens le tire et pigne et hape.
Renars s'estort, si li escape,
Si cort aprés, si le reprent
Par la cuisse, pas ne mesprent,
Et tantost a terre le lance,
Puis li est montés sus la pance,
As dens le hucepine et haiche ;
Tel corroie dou dos li saiche

enrage, mais il ne peut rien faire : Morant le tient bien et n'enlève pas ses dents de son dos. Renart se serait bien passé d'un tel compagnon, mais il ne peut pas se débarrasser de lui. Morant lui déchire cruellement la peau, il le tire, le malmène et le mord tant qu'il finit, lassé d'un tel traitement, par le laisser pour mort. Voici qu'arrive devant Morant Drouin tout réjoui. « Comment, demande Drouin, les choses se sont-elles passées pour toi ? — Bien, sois sans crainte. Je crois qu'il n'a plus envie de manger : je l'ai tant maltraité que je suis sûr qu'il eſt bien mal en point. S'il en réchappe, ce ne peut être qu'avec l'aide du diable. Assurément, il ne pourra pas en réchapper : je l'ai tellement battu, le misérable, que jamais il ne pourra se rétablir. Il eſt passé en de trop méchantes mains pour en réchapper. » Drouin lui dit : « Tout cela me plaît. Tu m'as bien rendu tout ce que je t'avais fait. » Sur ces paroles, Morant s'en va et très généreusement ils se recommandent l'un l'autre à Dieu.

Morant s'en va sans poser plus de queſtion ; il recommande Drouin à Dieu et part. Drouin n'était pas mécontent de la tournure des événements : il s'approcha en courant de Renart, car il brûlait d'envie de lui dire tout ce qu'il avait à lui dire. À petits sauts il vint vers lui et lui demanda comment il se sentait : « Comment allez-vous, seigneur Renart ? Ici votre habileté vous a été d'un piètre secours. Vous êtes mal en point et votre fourrure part en lam-

Qui plus de trois doie ot de lé.
E vous Renart molt adolé
Et correcié, si n'en pot mais,
Que Morans le tient de si prés
C'onques les dens de son dos n'oſte.
Renars[a] n'eüſt soing de tel hoſte,
Mes il ne s'en puet escondire.
Durement la pel li dessirre ;
Tant le dessaiche et tire et mort
Morans qu'i le laisse por mort[b].
Par anui l'a Morans lassiés.
E vos Droïn esleecié,
Si eſt devant Morant venu.
« Conment, fait il, t'eſt avenu ?
- Bien, diſt Morans, ne doutés ja.
Je cuit jamés ne mengera :
Tant eſt par moi mal desachiez[c]
Que bien sai qu'il eſt mehaigniés.
S'il escape, n'en doutez mie,
Le dïauble aura en aïe.
Certes, n'en escapera pas,
Que je l'ai tant batu le las
Que ja mais biaus il ne sera[d]
Ne ja mais sor piez n'eſtera.
Trop a en malez mains eſté. »
Diſt Droïns : « Molt me vient a gré.
Bien m'as rendu çou que t'ai fet. »
A iceſt mot Morans s'en vet,
S'a li uns l'autre conmandé
Molt debonairement a Dé.
Morans s'en va, plus ne demande,
Droïn a Damedieu conmande.
A iceſt mot s'en eſt tornés.
Droïns qui ne fu pas irés
Remeſt[e], s'eſt venus a Renart
Corant car molt li eſtoit tart
Qu'il li euïſt diſt son plesir,
Et molt en avoit grant desir.
Les saus menus a lui s'en vient,
Demande li con se contient :
« Coment vous eſt, sire Renars ?
Ci endroit vaut petit voſtre art.
Vous eſtes malement bailis ;
Voſtre peliçons eſt failis,

beaux : vite, du fil et des ciseaux[1], votre peau eѕt toute déchirée. Si ce temps continue, il vous faudra une autre fourrure sous peine de mourir de froid, à moins que dame Hersent ne vous glisse contre elle sous sa chemise. Ne croyez donc pas que je me moque en vous rappelant cela. » Renart ne répondit rien ; il l'avait bien entendu mais il ne pouvait plus faire le moindre mouvement.

Drouin, après l'avoir accablé de railleries autant qu'il le voulait, le laissa et s'en alla, montrant le grand plaisir qu'il avait de s'être vengé de Renart. Ce dernier reѕta sur place, le corps tellement tailladé par les coups de dents de Morant qu'il était incapable de se déplacer, même si on l'avait menacé de lui couper les jambes. Il reѕta sur place, fou de douleur et incapable de faire le moindre mouvement, ne sentant même plus battre son cœur. Voici qu'arrive dame Hersent, sa commère, qui avait pour lui beaucoup d'affection et lui donnait le titre de cher ami ; elle était accompagnée d'Isengrin. Sitôt qu'ils aperçurent Renart et qu'ils virent dans quel état il était, ils se dirigèrent vers lui, accablés de colère et de douleur. « Malheureuse que je suis, fait Hersent, je vois ici mon compère mort ! Quel malheur pour moi ! Où trouverai-je un réconfort ? Ah ! Malheureuse que je suis, accablée par le deѕtin ! Je suis vraiment née sous une mauvaise étoile[2] ! » Isengrin dit : « Pauvre malheureux que je suis ! Je suis accablé de vivre encore quand j'ai perdu mon compère

Baenes i faut et cluteaus[a].
Molt sont descirees vous piaus.
Se li tens un petit se tient,
Autre peliçon li covient,
Ou vous morrois de froit sans dote,
Se dame Hersens[b] ne vous boute
Entre sa chemise et sa char.
Or nel tenés mie a eschar
Se ce vous ai amenteü. »
Renars n'a nul mot respondu ;
Si l'ot il bien, mais n'ot pooir
De nul de ses menbres movoir.
Quant Droïns l'ot assés gabé
Tant con li plot et vint a gré,
De lui se part et si s'en vet,
A son sanblant grant joie fet[c]
De Renart dont il eѕt vengiés.
Renars remeѕt toz detrenchiés
Des dens Morant en tel maniere
Que il n'alaѕt n'avant n'arriere,
Qui li deuïѕt colper les piés.
Iluec remeѕt grains et iriés
Con cil qui ne se puet movoir
D'ilueques por nul eѕtavoir.
Ne tant ne quant son cuer ne sent.
Atant e vous dame Hersent,
Sa comere qui tant l'amoit
Que son doulc ami le clamoit
Et Ysengrin avoecques li.
Quant iluec ont Renart choisi
Et si le virent atorné,
Maintenant sont vers lui torné,
Molt correcié et molt dolent.
« Lasse, chaitive, fait Hersent,
Je voi ci mon conpere mort !
Dolante, u prendrai je confort ?
Ha ! chetive malaüree,
Con je sui de male eure nee ! »
Diѕt Ysengrins : « Dolans, chetis !
Molt me poise que tant sui vis[d]

qui m'avait si bien porté secours. Il me resta fidèle quand j'avais besoin de lui. Maintenant je le vois mort et j'en suis effondré. Malheureux que je suis ! Celui qui l'a tué a commis une très mauvaise action envers moi. J'en appelle à Dieu ; si je savais qui il est, je m'en vengerais de façon exemplaire. Si je pouvais le tenir entre mes mains, il ne pourrait échapper à une mort immédiate et, je le jure par Dieu, il ne pourrait en aucune manière racheter sa vie contre une rançon. Mais à quoi bon ? Tout cela ne sert à rien. Mon compère est tombé entre de mauvaises mains[1] et tout cela m'accable. Ah, le malheureux, d'où revenait-il ? Pourquoi, pour quelle occasion avait-il quitté sa maison ? Ah ! Quelle cruelle destinée que de finir ainsi ! Mais je vois bien que la mort l'attendait ici et qu'il ne devait pas vivre plus longtemps. » Renart entendit se lamenter sa commère et crier son compère, qui manifestait le grand chagrin que lui causait sa situation. Il rassembla ses forces pour lui répondre : « Cher compère, ne pleurez pas. Si telle est la volonté de Dieu, je ne vais pas mourir, j'en réchapperai, n'ayez aucune crainte, si Dieu et sa douce mère le veulent bien. » En entendant parler son compère, Isengrin fut fou de joie ; il lui dit : « Vous êtes bien mal en point, mon très cher ami ; j'en suis tellement bouleversé que pour longtemps je ne pourrai me réjouir. Qui vous a mis la croupe dans un tel état et qui vous a mis la peau en lambeaux ? C'était vraiment un jour maudit pour vous.

Quant mon conpere ai si perdu,
Qui m'avoit bien secoureü ;
Au grant besoing me porta foi.
Or le voi mort, ce poise moi.
Las, chetis ! Qui li a çou fait
Durement a vers moi mesfait.
Si m'aïst Diex, se jel savoie,
Molt hautement l'en vengeroie.
Se jel pooie as mains tenir,
Molt tost le covenroit fenir ;
Que si me face Diex pardon,
Il n'en avroit ja raençon.
Mais çou que vaut ? Ce est dou mains.
Molt a esté en males mains
Mes conperes, dont sui iriés.
Hé ! Las, dont est il repairiez ?
Par coi et par quele oquoison
Se departi de sa[a] maison ?
Haï ! Con grant malaëurté
En male prison a esté,
Mais bien voi sa mors i gisoit,
En avant aler ne pooit. »
Renars entendi sa conmere
Et oï crier son conpere
Qui por lui molt grant duel menoit.
Si respondi al mielz qu'il pot[b] :
« Biaus conperes, ne plorés pas.
Se Dieu plaist, je ne morrai pas,
Ançois en escaperai bien.
Ne vous estuet douter de rien,
Se Dieu plaist et sa douce mere. »
Quant Ysengrins ot son conpere
Qui parole, molt en fu liés.
« Vous estes molt mesaiesiés[c],
Fait Ysengrins, biaus dols amis ;
En tel dolor as mon cors[d] mis,
Ne l'avrai mais a piece lié.
Qui ensi vous a damaigié
Cel crepon et cele pel frete ?
Male journee avés hui fete.

— C'est vrai, par la grâce de Dieu, dit Renart. J'ai été sévèrement maltraité, tiraillé et mordu ; j'ai été si sévèrement arrangé que je ne sais si je pourrai en guérir. — Mon plus cher désir, dit Isengrin, est que vous guérissiez. — Par ma foi, dit Renart, cher ami, si j'avais un médecin[1], je crois bien que je pourrais guérir. — Renart, cher ami, dit Hersent, qui vous a mis dans un tel état ? — Par saint Julien, c'est un chien. Je ne peux plus remuer ni pied ni patte. — Si vous pouviez guérir, dit Isengrin, peu m'importerait le prix à payer : je donnerais volontiers, mon cher ami, trois ou même quatre marcs en pièces d'esterlins au médecin qui pourra vous soigner et vous guérir. — Cher compère, dit Renart, par saint Simon, j'en réchapperai bien. » Alors Isengrin le prit dans ses bras et l'embrassa trois fois sur le visage. Renart lui dit : « Je le jure par Dieu, je ne peux pas bouger d'ici. Si vous ne me faites pas transporter, je ne verrai pas la fin de la journée. » Isengrin et Hersent se précipitèrent alors et le prirent dans leurs bras ; ils l'emportèrent avec beaucoup de difficultés jusqu'à leur maison. Chacun fait tout ce qu'il peut pour le servir et ils lui consacrent tous leurs soins : toutes ses blessures furent entourées de charpie, on lui fait boire des potions et des remèdes, il doit manger de nombreuses plantes médicinales, selon les instructions du médecin. Celui-ci ne ménage pas sa peine pour le soigner et le gué-

- Voire, dist Renars, Dieu merci.
Malement m'a le cors nerci
Et desachié et detiré,
Si m'a malement atiré
Que ne sai se porrai garir. »
Et dist Ysengrins : « Molt desir
Que a garison soiés mis.
- Par foi, fait Renars, biaus amis,
Se j'avoie un fusicïen,
Je cuit que ge garroie[a] bien. »
Dist Hersens : « Renars, biaus amis,
Qui est qui vous a si mal mis ?
- Ensi m'aïst saint Julïens,
Dame, tout ce m'a fait uns chiens ;
Ne puis traire a moi mains ne piés.
- Se vous garir en poïés,
Ne m'en charroit, fait Ysengrins,
Trois mars ou quatre d'esterlins
Ou plus encor, biaus amis chiers,
Donrai a mirre volentiers,
S'il vous puet metre a garison[b].
- Biaus conperes, par saint Symon,
Fait Renars, bien escaperé. »
Lors l'a Ysengrins acolé
Et basié trois fois en la face.
Dist Renars : « Se Diex bien me face,
Ne me puis de ci remuer ;
Se vous ne me faites porter,
Je ne verrai ja l'asserir. »
Atant le corurent saisir
Ysengrins et Hersent vias[c],
Si l'enporterent entre bras
A lor ostel a molt grant painne.
De lui servir cascuns se painne,
Molt par i metent grant entente.
En toutes ses plaies ot tante,
Puison li font boivre et mecine ;
D'erbe a mengié mainte racine
Si com li mires li ensaigne.
Ne cuit mie que il se faigne

rir, si bien qu'au bout d'un mois la guérison était totale. Ce médecin qui s'était dépensé sans compter pour soigner et guérir Renart était venu de Montpellier où Isengrin l'avait envoyé quérir. Il n'y avait pas, à mon avis, meilleur médecin que lui en France ; il était compétent et expérimenté dans l'art de soigner les blessures. Il mit un point d'honneur à guérir complètement Renart, et Isengrin lui donna le marc d'argent qu'il lui avait promis. Le lendemain, le médecin s'en alla et Renart resta en ces lieux où il croit que l'on a de l'affection pour lui, et effectivement Hersent et Isengrin le chérissaient sans compter. Il séjourna auprès d'eux pendant environ un mois ; puis arriva un vendredi matin : à son lever Renart sollicita l'autorisation de s'en aller et Isengrin, qui avait du savoir-vivre et connaissait les usages, la lui accorda, mais Hersent fut accablée par ce départ et elle jura par saint Jean que, s'il ne tenait qu'à elle, ce départ ne se ferait pas. « Je crois tout à fait en votre sincérité, dit Renart, mais, par celui en qui je crois, vous avez fait pour moi tout ce que je demandais[1]. » Renart descendit alors les escaliers et partit aussitôt, laissant dame Hersent en pleurs, tandis qu'Isengrin l'accompagnait : il l'aida à se mettre en chemin puis rentra chez lui tout songeur. Renart se mit à courir, à travers forêts et terrains vagues, tout à la joie d'être enfin guéri.

De lui garir et respasser,
Qu'ains que veïst le mois passé
Fu il garis et respassés.
Li mires qui se fu lassés
A lui garir et aligier
Estoit[a] venus de Monpellier
Ou Ysengrins l'envoia querre.
N'ot millor mire en nulle terre
N'en France ensi con je le cuit[b] ;
En lui ot saige home et recuit
De plaies garir et saner.
Tant se volt de Renart pener
Que il l'a a garison mis ;
Un mar d'or li avoit promis
Ysengrins, si li a baillié.
Tant en a son cors travillié
Qu'il l'a rendu gari et sain.
Congié a pris a l'endemain
Li mires et Renars remaint
La ou il cuide que on l'aint,
Et si faisoit on sans gabois.
Iluec sejorna prés d'un mois
Avoec Hersent et Ysengrin,
Tant que un vendredi matin
Se leva, si a congié pris.
Conme courtois et bien apris
Li done Ysengrinz doucement,
Mais molt en pesa a Hersent
Et jure le cors saint Jehan
Que sen voel n'en partist auuan.
« Dame, fait il, bien vous en croi,
Mais par celui en qui je croi,
Vous m'avés bien servi a gré. »
A tant avale le degré,
Si s'en issi de maintenant.
Dame Hersens remest plorant
Et Ysengrins si le convoie
Tant que il l'ot mis en la voie ;
Retornez s'en est tous pensis.
Et Renars s'est a corre pris,
Par mi forés, par mi larris.
Grant joie a quant il est garis[c].

Renart s'en va à vive allure, tout guilleret d'avoir retrouvé forces et vitalité, mais, même en échange de six cents livres, il ne voudrait se retrouver dans la situation qu'il a connue. Il accélère[1] encore l'allure et le hasard le conduit à regarder du côté d'un grand buisson où il voit un écuyer en train d'uriner, qui avait laissé son cheval au milieu du chemin. Renart se dirige aussitôt de ce côté et voit attaché à la selle du cheval une sorte de récipient dont on se sert pour effrayer les canards sauvages. C'était un beau tambour et près de celui-ci il y avait un faucon attaché à l'arçon de la selle. Renart, après avoir bien examiné tout cela, se dirige sans traîner de ce côté et il voit l'écuyer en train d'uriner. Il se dirige aussitôt vers l'animal de très grande valeur[2] et d'un bond s'installe sur le cheval, qu'il éperonne à grands coups de talons pour détaler à toute allure. Pour parer à toute éventualité, il met le faucon sur son poing, ce faucon qu'il est si content d'avoir, et poursuit son chemin en éperonnant le cheval. L'écuyer, qui avait entendu le galop de l'animal, tire l'épée qu'il avait à la ceinture et se précipite aussitôt à sa poursuite, mais Renart, qui n'avait aucune envie de lui prêter attention, continue d'éperonner sa monture et l'écuyer, qui ne pouvait suivre l'allure, a rapidement perdu sa trace. Renart poursuit sa chevauchée à vive allure à travers la forêt et il voit à l'orée du grand bois un marécage ; les canards s'étaient rassemblés en

Renars s'en va a grant alainne.
Molt grant joie[a] en son cuer demainne
De çou qu'il est fors et delivres.
Mais qui li donast sis cent livres
Ne vorroit il estre en tel point
Con il a esté. Adont point
Et va fuiant grant aleüre,
S'a regardé par aventure[b]
Delez un buisson bel et gent,
Un escuier trova pissant[c] ;
Ses chevalz fu en mi la voie.
Et Renars cele part s'avoie
Et voit qu'en la sele au roncin
Si avoit pendu un bacin
Dont on fait as anez poor.
Molt i avoit cointe tabour ;
Delez le tabor a l'arçon
Avoit atachié un faucon.
Renars qui molt l'a regardé
Cele part va, n'i a tardé
Et coisi celui qui pissoit.
Vers le roncin que tant prisoit
Vient que n'i a demoré plus.
Tot maintenant est salis sus,
Si le fiert grans cols[d] des talons.
Renars s'en va de grans randons ;
Trestout ausi com a besoing
Le faucon a mis sor son puing
Dont il a a son cuer grant joie.
Esporonant s'en va se voie.
Li escuiers oï la frainte,
S'espee trait qu'il avoit çainte,
Si cort aprés de maintenant.
Et cius s'en va espouronnant[e]
Qui n'avoit soing de son ascout :
Li escuiers l'ot perdu tost
Qui ne pot pas si tost aler.
Renars pense d'espouroner
Grant aleüre par le bois,
Tant qu'il a coisi un marois
A l'issue dou bos ramé.
Anes i avoit a plenté

grand nombre autour d'un étang qui se trouvait là. Renart se dirige tout droit vers cet étang dont la vue le comble de joie. Il joue du tambour et les canards s'envolent mais je ne crois pas qu'ils aillent loin : Renart fera tout pour en capturer quelques-uns. Sans perdre de temps il libère l'épervier en lâchant les lanières[1] à la volée : l'oiseau s'envole à tire-d'aile et déploie toute son énergie. Il abat un canard et le prend entre ses serres. Renart rejoint vite le faucon, il le reprend en main et le renvoie à la chasse ; aussitôt il s'élance et capture un autre canard qu'il fait tomber à terre. Renart aussitôt le prend, tout content du travail de ce faucon qu'il estime être un oiseau de grande valeur. Il le renvoie à la chasse. Pourquoi continuer le récit ? Le faucon captura quatre canards à la suite, ce qui combla de joie Renart. Il attacha son gibier à la selle et poursuivit sa route, tout content de sa belle chasse et portant son faucon sur le poing. Entré dans la forêt, Renart n'avait pas cheminé longtemps quand il vit venir le limaçon, armé de pied en cap sur un cheval lancé au galop : la lance au poing, le bouclier en position de défense et le heaume lacé[2], il traversait à toute allure un essart. En voyant Renart, il en conçut intérieurement une très grande joie, car Renart lui avait causé beaucoup de tort et de tracas ; il pensa pouvoir s'en venger en lui faisant payer immédiatement tout le mal qu'il lui avait infligé.

En un estanc qui i estoit.
Renars s'en va cele part droit ;
Quant Renars a l'estanc veü
Onques mais plus joians ne fu.
Son tabur sone et elles salent.
Je ne cuit pas qu'ensi s'en aillent :
Se Renars puet, il en avra.
Tantost l'esprevier deslasça,
Les jes lasça a la volee[a]
Et cius s'en ist a la volee[b]
Qui molt durement s'esvertue.
Atant a une ane abatue,
Soz[c] lui la tint entre ses piés.
Renars i vint toz eslassiés ;
Le faucon reprent, si le jete
Et il tout maintenant s'adrece,
Si en a une autre saisie,
Contre la terre la chastie[d].
Et Renars si l'a tantost prise,
Molt en fait grant joie et molt prise
Le faucon et molt le tient chier.
Tantost le ra mis au frapier.
Qu'iroie lonc conte tenant ?
Quatre anes prist en un tenant.
Renars molt grant joie en a fait ;
Derier lui les torse, si s'en vait[e],
De son gaaing biau se deporte,
Desor son puing le faucon porte.
Estes le vous ou bois entré,
Mais il n'ot pas granment erré
Quant vit le limeçon venir,
La lance ou puing, l'escu tenir,
Sor un cheval tout eslassié,
Bien armé, le hiaume lacié ;
Poignant s'en vient par un essart.
Si tost con a veü Renart,
Grant joie en ot en son corage,
Qu'il li ot fait maint grant damaje,
Mainte rancune et maint anui ;
Vengier s'en cuide encor ancui :
Trestout l'anui que fait li a
Orendroit, ce dist, li vendra.

Renart, quand il aperçut le limaçon, aurait préféré être à cent lieues de là[1], sans son cheval et sans son faucon ! Mais voici que le limaçon fonce dans sa direction sans plus attendre. Renart voit rouge : il attache son faucon à l'arçon de la selle avec les lanières, mais Tardif le frappe avec son épieu et du premier coup il le fait tomber de cheval et l'envoie s'étaler de tout son long ; Renart se relève tout étourdi et prend son tambour par les lanières, se précipite aussitôt sur Tardif et ajuste son coup. Tardif de son côté a déjà tiré l'épée et se prépare à frapper, mais Renart est le plus rapide : il lui assène avec son tambour un coup qui le fait tomber de son cheval de combat[2]. Quand Renart voit que Tardif est tombé de toute sa hauteur à la renverse sur son bouclier, il se précipite sur lui, lui arrache son bouclier et lui assène sur la tempe un coup de tambour[3] qui lui ensanglante la tête en lui écorchant tout le visage. Renart lui arrache son épieu qui était de dimensions respectables et le lui enfonce dans le corps, le tuant sur le coup ; puis il remonte à cheval et s'en va. L'épée passée au côté, il est tout heureux d'emporter l'épieu vermeil qui brille au soleil. Renart poursuivit son chemin, le cœur joyeux, éperonnant son cheval qui allait à toute allure : il tenait à la main l'épieu du limaçon, une arme solide, légère et bien polie, et il avait attaché son gibier à la selle du cheval du limaçon ; il conduisait ce cheval, animal tout à fait docile, de la main droite. Regardant autour de lui sur la

Quant Renars a Tardif[a] coisi,
Lors vosist bien estre a Coisi,
Tout sans cheval et sans faucon.
A tant e vous le limeçon,
Envers lui vient sans atargier.
En Renart n'ot que correcier ;
Son faucon[b] ataiche vias
Desus son arçon o lez las.
Tardis le fiert de son espié[c],
Au premier cop l'a mis a pié,
Touz estendus cheï et plas ;
Si resaut sus pensis et mas
Et son tabor par les las tint[d],
Maintenant vers Tardif en vint,
De lui ferir molt fort s'afaite.
La ot Tardis l'espee traite,
Si s'est de ferir aprestés.
Mais Renars s'est un poi hastés,
Si le fiert tel cop dou tabor
Que jus l'abat del missodour.
De si haut come Tardis fu
Chaï envers sor son escu.
Et quant Renars le vit cheü,
Vers lui cort, si li tolt l'escu[e],
Sel fiert dou tabor lés l'oreille
Que la teste li fist vermeille.
Tout le vis li a escorchié.
Lors li a tolu son espié
Qui estoit fors et grans et gros,
Si li lance par mi le cors ;
Mort l'a, puis monte, si s'en vait.
L'espee çaint, grant joie en fait,
S'enporte l'espiet tout vermeil[f]
Qui reluist contre le soleil.
Renars s'en va, s'a son cuer lié,
En son puing porte son espié[g]
Fort et legier et bien plasné.
Le cheval a espouronné
Qui li va a grant alenee[h].
Sa volille avoit trossee
Sor le cheval au limeçon
Qui molt iert de gente façon.

gauche, il voit venir à très vive allure un messager[1] qui ne cessait d'éperonner sa monture ; une allure aussi rapide indique qu'il s'agit d'un homme de guerre. Dès que ce messager voit Renart, il le salue en ces termes : « Que Dieu qui règne au plus haut des cieux guide vos pas ! » Renart lui répondit comme il convenait : « Mon ami, que Dieu vous bénisse ! D'où venez-vous, où allez-vous et que cherchez-vous ? — Seigneur, je dois vous dire la vérité : Monseigneur Noble le lion m'a envoyé auprès de vous qui êtes l'un de ses meilleurs amis et l'un de ceux pour qui il a le plus d'affection ; je ne crois pas qu'il existe au monde quelqu'un pour qui il ait plus d'affection que pour vous. Il me charge de vous remettre ce pli de sa part : le voici, vous pouvez briser le cachet. » Renart fut tout heureux de le prendre.

Renart, après avoir brisé le sceau, lut le message du roi et prit connaissance de son contenu. Puis il dit au messager : « Mon ami, par la foi que je vous dois, je vais de ce pas me rendre auprès du roi. Qu'il sache bien que je ne manquerai en aucun cas de répondre à la demande d'aide qu'il m'adresse. » Le messager le remercia de cette réponse, prit congé et repartit. Renart en fit de même, tenant toujours son faucon sur le poing, en homme qui en savait plus que tout le monde. Il rencontra alors son cousin Grimbert qui le salua en ces termes : « Bonjour ! D'où venez-vous ? — Dieu vous bénisse, mon cousin,

Par la resne le mainne en destre,
Devant[a] lui regarde a senestre,
Et voit un messagier venant
Sor un cheval esporonnant
Hastivement[b] venoit et tost ;
Bien samble home qui viegne d'ost
Car de tost venir s'esvertue.
Ou voit Renart, si le salue :
« Sire, dist il, cilz Diex vos maint
Qui la amont es sains cieus maint. »
Renars molt bien li respondi :
« Amis, Dieus beneïe ti !
Dont viens et ou vas et que quiers ?
- Sire, ce dist li messagiers,
Drois est que le voir en disons.
Messirez Noblez li lions
M'a ci iluec a vous tramis
Com a un des millors amis
Que il ait et qu'il ainme plus ;
Je ne cuit qu'en ce mont soit nuls
Que il aint autant conme vous.
Cest brief vous envoie par nous :
Tenés le et si le brisiés. »
Renars le prent, si en fu liés.
Renars a brisié les saiaus
Et puis lut[c] les lettres roiaus.
Bien sot a dire qu'il i a.
Le messagier araisonna
Et dist : « Amis, foi que vous doi,
Ge m'en irai par tens au roi,
De çou qu'il requiert sace bien,
Que je ne li faurai de rien. »
Cil li respont : « Vostre merci ! »
Congié prent, si s'en part ensi.
Et Renars s'en va autresint,
Son faucon desus son puing tint ;
Molt resamble bien home apert.
Devant lui encontre Grimbert,
Son cousin qui l'a salué :
« Bon jor aiés hui ajorné !
Fait Grimberz et dont venés vous ?
- Cousins, Diex beneïe vous,

répondit Renart, montez donc sur ce cheval que j'ai là et ensemble nous irons à la Cour. » Grimbert ne se le fit pas dire deux fois ; il répondit à Renart : « Seigneur, c'est bien volontiers ! » Profitant sans tarder de l'invitation, il monta sur le cheval en s'aidant des étriers. Maintenant Renart a avec lui un bon écuyer ! Dès qu'il fut monté, il lui passa le bouclier autour du cou et, plein de prévenances pour un tel compagnon, il lui mit l'épieu dans la main. Portant toujours son faucon sur le poing, Renart poursuivait allégrement son chemin tout en discutant avec Grimbert. Mais ils n'avaient pas été bien loin quand ils rencontrèrent Percehaie, le fils aîné de Renart. Il venait à bride abattue tout en manifestant un très grand chagrin. Il salue aussitôt son père qui, après l'avoir embrassé, lui demande ce qui l'amène. « Au nom de Dieu, un malheur vient de nous frapper, mon très cher père. — De quoi s'agit-il ? — Ma mère est morte. — Morte ? — Oui, seigneur. » Cette nouvelle plongea Renart dans une profonde affliction, au point qu'il faillit s'évanouir. « Ah, Hermeline, ma très chère, que vais-je devenir ? » Percehaie lui dit : « Mon père, il ne faut pas vous affliger ; de telles lamentations ne servent à rien. — Malheureux que je suis ! dit Renart. Que faire ? Comment me consoler d'une telle perte ? Assurément, jamais je ne le pourrai. Mon cher fils, ne vous attardez pas ici, retournez plutôt sur vos pas et amenez vos

Fait Renars quant il l'ot parler.
Venés sour cest cheval monter :
S'en irons jou et vous a cort. »
Lors ne fist pas Grimberz le sort,
Ains dist : « Sire, molt volentiers ! »
Montés i est par les estriers.
Quant Grimberz ot conmandement,
Si est montés isnellement,
Que il n'i volt plus delaier.
Or a Renars bon escuier.
Tout maintenant que montés fu
Li a mis a son col l'escu,
Et l'espié[a] li baille en son puing.
De tel conpaignie avoit soing.
Desus son puing le faucon porte,
En aler forment se deporte.
Et vont andui parlant ensanble,
Mais poi ont alé, ce me sanble,
Quant Percehaie ont encontré ;
Ce fu des fius Renart l'aisné.
Molt venoit grant duel demenant,
Sor un cheval espouronant.
Son pere a tantost salué
Et Renars si l'a acolé,
Demande li qu'il va querant.
« Por Dieu, fait il, malvaisement
Nous est avenus, biaus dolz pere.
- Coment ? - Par foi, morte est ma mere.
- Morte ? fait Renars. - Voire, sire. »
Molt en a a son cuer grant ire
Renars quant la novele entent ;
A poi que li cuers ne li fent.
Molt ot grant dolor a son cuer ;
« Ha, Hermeline, bele suer,
Fait se il, que porrai je fere ? »
Perchehaie li dist : « Bial pere,
Cest duel vous covient a lassier ;
Desconforter n'i a mestier.
- Las, dit[b] Renars, et que ferai ?
Et coument m'en conforterai ?
Voir, conforter ne m'en porroie.
Biaus filz, mais alés tote voie
Arriere, si ne demorés
Et vous deus freres m'amenés

deux frères à la Cour de Noble le lion. Nous vous ferons chevaliers tous les trois avant Pentecôte, que cela plaise ou non, car le roi se trouve face à une guerre imminente[1]. Allez, amenez-les à la Cour le plus rapidement possible. — Seigneur, je vais exécuter de mon mieux vos ordres. » Ils se séparèrent tous les trois : Percehaie repartit de son côté et Renart poursuivit sa route, Grimbert à ses côtés, qui le réconforte du mieux qu'il peut. Ils arrivèrent enfin à la Cour : Renart et Grimbert mirent pied à terre au montoir, et maître Tiécelin le corbeau vint prendre les deux chevaux, les boucliers et les lances. Ils montèrent au palais où ils trouvèrent l'empereur[2]. Ils le saluèrent respectueusement et Renart, en homme qui connaît les usages, s'est agenouillé devant lui. Le roi lui demanda de se lever et aussitôt le fit asseoir à ses côtés, puis il déclara : « Si je vous ai fait venir, c'est parce que j'ai grand besoin de vous : les païens[3] sont en guerre contre moi. Ils ont déjà, sous la conduite du chameau, envahi ma terre et pris deux de mes châteaux les mieux fortifiés. Ils sont venus en nombre, scorpions, éléphants, tigres, qui tous ont perdu la mémoire[4], buffles, dromadaires[5] légers et farouches, serpents venimeux, ils sont si nombreux qu'on ne peut les compter. Je crains fort qu'ils ne m'infligent une défaite humiliante ; il y a même des lézards et des couleuvres. — Quelle maudite entreprise, répond Renart.

A la cort Noblez li lïons.
Tous trois chevaliers vos ferons
Mais que vegne la Pentecoste,
Cui que soit bel ne cui qu'il coste,
Car au roy molt grant guerre sort.
Alés, ses amenés a cort
Molt tost et molt delivrement.
- Sire, vostre conmandement
Ferai volentiers et l'otroi. »
A itant departent tuit troi,
Si s'en retorne Percehaie.
Et Renars se mist a la voie[a]
Et Grimberz fu lés lui encoste
Qui au mielz qu'il puet le conforte.
Tant ont a l'aler entendu
Que sont a la cort venu
Entre Renart et le taisson.
Andui descendent au perron
Et dans Tyecelins li corbaus
Reçuit ambedeus les chevaus
Et escu et lancez aprés[b],
Et tant monterent ou palés
Ou l'empereor ont trové.
Molt gentement l'ont salué
Et Renars con bien ensegniés
S'est devant lui agenoulliez.
Li rois comande qu'il se liet,
Maintenant delés lui l'assiet.
Et dist li rois : « Mandé vous ai
Car molt trés grant mestier en ai,
Por païenz qui me font grant guerre.
Il sont ja entré en ma terre
Et si les conduist li chameus ;
Ja a de mes castiaus pris deus,
Des millors, des plus fors donjons.
Tant i a de escorpïons,
Elefans, tygres et yvoires
Que tous ont perdu lor mimoires[c],
Bugles, domadaires legiers,
Qui molt ont les coraiges fiers,
Cuivers serpens n'en sai le conte.
Molt doc que ne me fachent honte ;
Laisardes i a et couluevres. »
Dist Renars : « Ci a males ouevres.

Convoquez vos hommes, sans plus attendre, et nous irons défendre votre terre.

— Renart, Renart, dit l'empereur, vous avez bien parlé, par saint Pierre. C'est ainsi que je vais procéder, par la foi que je vous dois : je convoquerai tous mes barons sans en oublier un seul, ils seront mobilisés en masse. » Le roi fit alors rédiger ses lettres, sans se soucier de qui que ce soit, et il les fit porter par ses hommes. Personne ne fut oublié par la convocation, ni grues, ni hérons, ni ours, ni léopards, ni même monseigneur Espinart le hérisson[1], ni chiens, ni loups[2]. Tous sans exception vinrent : Bernard l'archiprêtre et Baucent qu'il tenait par la main, seigneur Bruiant le taureau, Brun l'ours et seigneur Ferrant, monseigneur Pelé le rat, Tibert le chat[3], Brichemer, Isengrin, maître Roussel et maître Belin ; Roonel y vint à vive allure, main dans la main avec Timer ; vinrent également Chantecler le coq, un vaillant jeune homme, le singe, Couart, Hardi le lapin et Rohart, le corbeau frère de Tiécelin. Ils venaient si nombreux sur tous les chemins que l'on ne voyait que des étendards. Frobert le grillon y vint aussi en menant grand tapage ; bref, ils étaient tous là, sauf Tardif. Le roi, posté pour observer le mouvement depuis l'embrasure d'une fenêtre, vit s'approcher étendards et enseignes. « Renart, regarde, quels bataillons de valeureux barons ! Ils libéreront par leur puissance militaire ma terre de tous ses envahisseurs. Vois toutes ces enseignes,

Mandés vos gens sans plus atendre,
S'irons vostre terre desfendre.
- Renart, Renart, dist l'emperere,
Vous avés bien dit, par saint Pere.
Ensi iert il, foi que vous doi :
Trestous mes barons manderoi,
Par non que ja n'en lairai un,
Tout seront mandé en conmun. »
A tant fait escrire ses briés,
Cui que soit bel ne qui soit liés[a],
Ses envoie par ses barons.
N'i remest grue ne hairons
A semonre, ours ne liupars,
Neïs messires Espinars
Le yreçons ne leu ne chien.
Tout i vienent[b] sans nul retien.
Bernars l'arceprestrez i vint
Et Bauçans que par la main tint.
Si vint li tors sire Bruians,
Bruns li hours et sire Ferrans
Et messirez Pelés li ras ;
Et si i vint Tyebers li cas
Et Brichemers et Ysengrinz
Et dans Roussiaus et dans Belins
Et Rooniaus laschue son frain
Et il et Timers main a main ;
Si i est venus Canteclerz
Li cos qui est fors bachelers ;
Li singes i vint et Couars,
Hardis li conins et Roars,
Li corbiaus frere Tiecelin.
Tant en venoit par le chemin[c]
Qu'on n'i perçoit fors confanons[d].
Frobers i vint li gresillons
A grant estor, a grant estrif ;
Trestout[e] i vienent fors Tardif.
Li rois s'est apoiés as estres,
Si regarde par les fenestres,
Vit venir pononz et ensaignez.
« Renars, esgarde, quelz conpaignes,

toutes ces lances, tous ces blancs hauberts et tous ces boucliers ! Les païens seront bien battus ! Nous avons des hommes en nombre considérable, Dieu en soit remercié ; jamais je n'ai vu autant d'hommes rassemblés et jamais personne, je pense, n'en a vu autant. » Les hommes commencèrent à s'installer dans les vastes prairies : ils montent les tentes et les pavillons.

Une fois que tous furent installés, voici que Brun[1] monte au palais avec les plus grands barons. Ils sont très bien accueillis par le roi qui manifeste sa joie de les voir et qui leur expose ses préoccupations : « Seigneurs, je me plains auprès de vous de ces païens arrogants que je vois occuper ma terre ; ils s'emparent par la force de mes châteaux et de mes forteresses. Sachez-le, je n'apprécie pas du tout que jusqu'à présent nous ayons accepté cette situation. Le chameau me nuit tout particulièrement en conduisant contre nous ses païens. Mais nous avons des chrétiens en si grand nombre qu'au lieu de nous attendre ils s'enfuiront plutôt, j'en suis persuadé. — Sire, dit Belin le mouton, il y a ici quantité de valeureux barons, des hommes de grande famille ; il y a aussi beaucoup d'hommes à la sagesse éprouvée, qui pourront vous conseiller sur la manière d'agir face à cette situation. » Renart, qui était assis à côté du roi, lui répondit : « Belin, par ma foi, vous avez très bien parlé, c'est vrai, et vous n'avez pas manqué à votre devoir ;

Fait li rois, de barons de pris !
Cil m'aquiteront mon païs
Vers tous homez par lor poissance.
Vés tante ensegne, tante lance,
Tant blanc hauberc et tant escu !
Bien seront li païen vaincu !
Molt avons gent, la Dieu merci,
Ainc mais tant ensanble n'en vi[a],
Non fist nuls hon au mien cuidier. »
Et cil se prenent a logier
Es prés qui erent grans et lons ;
Tendent tentez et pavillons.
Quant tot se furent atravé
Es vous Brun[b] ou palais monté
Et les haus barons avoec lui.
Li rois molt bel les recueilli
Et lor fist grant joie et grant feste
Et tot lor a conté son estre
Et dist : « Signor, a vous trestous
Me plaing de ces païens estous
Que je voi en ma terre entrés ;
Mes castiaus et mes fermetés
Prenent par force de lor gent.
Saciez ne m'est ne bel ne gent
Que sont tant par nous souffert.
Li cameus malement me sert
Qui nous amaine ses païens.
Mais nous avons des crestïens
Tant que ja ne nous atendront ;
Je croi mielz que il enfuiront[c].
- Sire, dist Belins li moutons,
Molt a ci de nobles barons,
Haus homes et de grant lignaje,
Si i a maint preudome et saige
Qui bien sauront consel doner
Coment vous en devés ouvrer. »
Renars qui sist jouste le roy
Li respont : « Belin, par ma foi,
Çou est voirs, vous ditez molt bien,
Vous n'i avés mespris de rien ;

mais l'heure n'eſt plus à la délibération, il faut agir vite et bien : demain matin nous nous mettrons en route pour attaquer l'ennemi. — Seigneur Renart, dit Belin, voilà qui eſt bien dit, je l'atteſte par Dieu, mais il nous manque monseigneur Tardif qui n'eſt pas encore arrivé ; j'ignore les raisons de son absence. » Monseigneur Roussel fit un bond en avant et déclara devant toute l'assemblée : « Seigneurs, seigneurs, n'attendez pas Tardif : il ne viendra pas, il eſt mort, j'en suis sûr. » Cette nouvelle plongea le roi dans l'affliction. « Roussel, dit le roi, dis-moi, je t'en conjure, où il eſt mort et dans quelles circonſtances. — Sire, je l'atteſte par Dieu, je sais bien qu'il a été tué : je l'ai vu, je vous le garantis, raide mort et j'ai bien vu sa blessure. » Le roi, à ces mots, fut plus que troublé car il avait pour Tardif une très grande affection. « Seigneurs, dit-il, quel grand malheur ! Aidez-moi donc de vos conseils. » Isengrin se leva et dit au roi : « N'en parlons plus ! Personne n'a le pouvoir de ressusciter un mort ! Puisque la mort nous l'a enlevé, cherchez l'homme à qui vous pourriez confier le gonfanon, car un tel homme eſt indispensable. — Je le jure sur ma tête, c'eſt exact. Voyez donc, s'il vous plaît, qui nous choisirons comme gonfanonier. — Sire, disent tous les barons ensemble, nous allons en délibérer comme il convient. » Mais voici qu'entrent au palais[1] les trois fils de Renart. Ils saluent respectueusement le roi, car ils savent comment parler en toutes circonſtances. Le roi les accueille

Mais ja consel de ceſt afaire
N'i aura pris fors de bien faire,
Ançois movrons demain matin.
- Sire Renars, ce diſt Belin,
Vous dites bien, se Diex me saut,
Mais messirez Tardis nous faut,
Que n'eſt pas encore venus ;
Ne sai por quoi s'en eſt tenus. »
Messirez Rousiaus saut avant
Et diſt, oiant toute la gent :
« Signor, signor, n'atendez pas
Tardif car il ne venra pas,
Que il eſt mors, ne doutés mie. »
Li rois a la parole oïe,
S'en fu dolans et si li diſt :
« Roussel, di moi, se Diex t'aïſt,
En quel liu fu mors et coment.
- Sire, se Damlediex m'ament,
Je sai bien que il fu ocis,
Et si le vi, jel vous plevis,
Tout mort et si vi bien la plaie. »
Li rois l'oï, molt s'en esmaie,
Que molt l'amoit et tenoit chier.
« Signor, ci a grant enconbrier,
Fait li rois, car me consilliez. »
Ysengrins s'eſt levés en piés
Et diſt au roi : « Lassiez eſter,
Que mort ne puet nuls recovrer ;
Puis que perdu l'avons par mort[a],
Querés qui le confanon port,
Et qui que le doiés baillier,
Il vous couvient gonfanonnier.
- Voirs eſt, diſt li rois, par mon chief,
Or gardez, si ne vous soit grief,
De cui gonfanonnier feron.
- Sire, bon consel i metron »,
Fait cascuns de la soie part.
Atant e vous les filz Renart ;
Tot trois sont ou palais entré.
Molt ont le roi bel salué,

joyeusement, il les embrasse, puis, parce qu'il est d'une grande bonté d'âme et qu'il connaît les bonnes manières, il les fait asseoir tous les trois à côté de lui en les complimentant. Il rappelle ensuite à ses hommes qu'ils doivent, sans commettre la moindre erreur d'appréciation, lui choisir un nouveau porte-étendard.

« Sire, dit Isengrin au roi, le meilleur que je vois ici et que l'on puisse choisir parmi nous, c'est Renart, par la foi que je vous dois : il est audacieux et déterminé, il est valeureux et appartient à une illustre famille. — Cela est exact, répond le roi ; puisque vous en avez décidé ainsi, qu'il soit porte-étendard au nom de Dieu, conformément à vos souhaits ! » Ce choix, loin de chagriner Renart, le réjouit grandement. Aussitôt, en homme qui connaît les usages, il s'est jeté aux pieds du roi et les couvre de baisers pour manifester sa grande joie. Il s'adresse ensuite au roi en ces termes : « Cher Sire, j'ai trois beaux et grands enfants, que Dieu les protège ! Au nom de Dieu, je vous en prie instamment, armez-les chevaliers dès demain. » Le roi lui répond en souriant : « Renart, je vous l'accorde en toute amitié ; demain matin ils seront chevaliers et ils pourront nous aider dans le conflit actuel. » Les discussions en restèrent là ; après avoir passé la nuit en prière à l'église, ils furent armés dès le lendemain matin de la main même du roi : il leur mit l'épée au côté et leur donna l'accolade[1].

Que molt sont de bele parole.
Li rois les conjoit et acole,
Conme debonere et cortois
Delés lui les asiet tous trois
Et dist que molt sont bel et gent.
Maintenant conmande a sa gent
Que antr'iaus gonfanonnier facent
Si boin que de riens ne mesfacent.
« Sire, dist Ysengrins au roi,
Tous li mieudrez que jou i voi
Et que sache[a] eslire entre nous,
Ce est Renars, foi que doi vous ;
Hardis est et de fier coraige
Et molt a en lui vasselaige
Et si est bien enparentés. »
Li rois respont : « C'est verités,
Puis que vous l'avés esgardé,
Gonfanonniers soit de par Dé,
Puis que a vous vient a talent. »
Renars n'ot pas le cuer dolent,
Ains l'en ot molt lié, ce saciés.
Tantost li est cheüs as piés,
Con cius qui bien est afaitiez,
Li a andeus les piez baisiez
De la grant joie que il a.
Monsignor Noble en apela
Et dist : « Biau sire, mi enfant
Sont, Diex les salve, bel et gent ;
Si vous pri por Dieu et requier
Que demain soient chevalier. »
Li rois li respont en rïant[b] :
« Renars, je l'otroi bonement.
Le matin chevalier seront,
A ce besoing nous aideront. »
Atant lassierent le plaidier.
La nuit villierent al mostier
Et quant ce vint a l'endemain
Li rois meïsmes de sa main
A a cascun çainte s'espee
Et si lor done la colee.

Une fois la cérémonie terminée, le roi, sans perdre une seconde, appela Renart et lui dit : « Renart, je l'atteste par Dieu, nous devons partir dès ce matin, mais je vous en prie, par saint Martin, restez ici pour veiller sur ma terre et mon royaume, en compagnie de Rovel et de Malebranche. Percehaie, lui, portera au milieu de l'armée l'étendard et l'enseigne de soie immaculée ; je veux l'emmener avec moi et vous trois, vous resterez ici avec d'autres barons en grand nombre, qui vous jureront fidélité. Soyez sans crainte, il y aura avec vous Tibert le chat et Isengrin, entouré de tout son lignage, dont on connaît parfaitement la droiture. Tous vous jureront fidélité devant moi, même si cela peut déplaire à certains. Veillez bien également sur la reine Fière, je vous en prie. Je ne peux pas m'attarder davantage auprès de vous, je la confie à Dieu et à vous.

— Sire, fait Renart, quoi qu'il puisse arriver, j'agirai selon vos ordres, mais je souhaite recevoir le serment de fidélité de vos barons : c'est là une façon raisonnable d'agir. — Vous allez le recevoir », répondit le roi. Il fit alors venir Isengrin et Tibert devant lui et il leur dit : « Seigneurs, avancez avec tous vos hommes ; vous allez jurer tous ensemble de toujours rester avec Renart dans ce pays. Chers seigneurs, dit-il à tous, je vous laisse avec Renart pour garder ma terre en paix. Mais jurez-lui

Quant il furent fait chevalier,
Li rois qui ne volt delaier
Renart apela, si li dist :
« Renars, fait il, se Diex m'aït,
Movoir nous covient le matin,
Mais je vous pri por saint Martin
Que vous ci iluec remanés[a],
Ma terre et mon païs gardés,
Rovel o vous et Malebrance.
Le penon et l'ensegne blanche
Qui est toute pure de soie
Portera en l'ost Percehoie ;
Celui voel je mener o moi
Et ci iluec remanrés troi
Et autres barons a plenté
Qui vous jureront foialté.
Tyeberz li cas, ne doutés mie,
Sera o vos par conpaignie
Et Ysengrins et sa maisnie
Qui molt est droite et alignie.
Foialté vous jureront tuit
Voiant moi, a cui qu'il anuit.
Et la reïne Fiere ausi[b]
Gardés bien, que je vous em pri ;
Ne puis plus demorer o vous,
Je la lais a Dieu et a vous.
- Sire, fait il, vostre[c] plaisir
Ferai que qu'en doie avenir,
Mais la foialté des barons
Vorrai jou car il est raisons. »
Li rois respont : « Vous l'aurés ja. »
Atant Ysengrin apela
Et Tyebert, tous ses ieulz voiant.
« Signor, fait il, venés avant,
S'amenés toute vostre gent,
Si jureront le sairement
Que avoec Renart tous dis
Demorrés vous en cest païs.
Bial signor, o Renart vous lais[d]
Por[e] garder mon païs en pais ;
Mais un sairement li ferés
Que vos par[f] tout li aiderés

par serment de l'aider en toute loyauté avec tous vos moyens, au cas où quelqu'un voudrait l'attaquer. » Tous alors prononcèrent le serment devant le roi sans demander plus d'explications. Le roi décida qu'il était temps de partir, mais auparavant il fit remplir les chariots et les charrettes d'armes et de deniers et il fit charger les bêtes de somme ; une fois les tentes et les pavillons chargés, ils prirent congé et s'en allèrent : c'était un mardi à la pointe du jour, ils étaient plus de cent mille. Ils chevauchèrent à travers la campagne ; Percehaie portait l'enseigne qui flotte au vent, mais il n'avait que tristesse au cœur d'être séparé de Renart. Ce dernier, toujours animé de mauvaises intentions, était resté avec la reine, à qui il portait un amour passionné[1], et cela depuis bien longtemps. Désormais elle est avec lui, débordante de joie et d'allégresse ; Renart tout ravi la couvre de baisers et elle n'oppose pas la moindre résistance, bien au contraire ! Renart ne peut que se réjouir d'avoir sa dame auprès de lui ; il fait remplir le château du mieux qu'il peut de provisions dans la crainte d'un assaut.

Tel est le bonheur des amants. Pour ce qui est du roi, il chevauche avec ses troupes le plus rapidement possible, favorisé par l'absence de vent, de grêle et de pluie. À marches forcées, ils arrivent à moins de trois lieues de l'armée ennemie qui avait mis le siège devant un château. Le roi, très inquiet,

Loialment a vostre pooir
Se nuls li voelt guerre movoir. »
Atant ont le sairement fait
Devant le roi sans plus de plait.
Adont s'en volt li rois partir,
Mais ains a fait ses chars enplir
Et armez torser et deniers
Sor carretes et sor somiers ;
Pavillons et tentez torserent,
Congié prisent, si s'en tornerent
A un mardi a l'esclairier
Et furent plus de cent milier.
Chevalchant vont par la chanpaigne,
Percehaie porte l'ensaigne
Qui baloie contre le vent,
Mais le cuer ot tristre et dolent
Por Renart dont il fu sevrez.
Renart qui fu molt mal senés
Fu remés avoec la roïne
Qui l'amoit d'amoureuse treine[a]
Et longement l'avoit amee.
Or est avoec lui demoree,
Lie et joiant et envoisie ;
Molt soventez fois l'a baisie
Renart qui en aise en estoit[b]
N'ele pas nel contredisoit,
Ançois li plaist molt et agree.
Renart a grant joie menee
De sa dame qu'il ot o lui ;
Molt a bien le castel garni
Al mielz que il pot de vitaille,
Car poor a c'on ne l'assaille.

Ensi remainent a grant joie
Et li rois s'en va toute voie
Avoec sa gent al miels qu'il puet,
Ne vente ne grelle ne pluet,
De coi lor est bien avenu.
Tant ont alé qu'il sont venu
Chevalchant durement[c] et tost
A mains de trois liues de l'ost
A un castel qui fu assis[d].
Li rois fu durement pensis,

appelle ses barons et leur déclare : « Seigneurs, écoutez-moi bien : au nom de Dieu, je vous en conjure, mettez vos troupes en ordre de bataille[1]. — Sire, répondent-ils, vos ordres seront exécutés. » Ils se précipitent sur leurs armes et commencent à se mettre en position : les hommes sont répartis en dix corps de bataille. Puis les régiments chevauchent en bon ordre. Couart le lièvre conduit le premier sous la bannière qui flotte au vent, c'est là l'exacte vérité, Belin le deuxième, Tiécelin le troisième et Brun l'ours, vaillant entre tous, le quatrième. Chantecler, qui était un vaillant jeune homme, conduit le cinquième régiment, Espinart le hérisson — c'est ce que nous pouvons lire dans les textes — le sixième et Baucent le sanglier aux dents pointues le septième. Roonel conduit le huitième, accompagné de Roussel, et le neuvième est confié, comme on peut le voir, au seigneur Frobert. Quant au dixième régiment, c'est le roi qui le conduit, assisté de Percehaie le courtois, qui a autorité sur l'ensemble de la troupe et de maître Bernard l'archiprêtre[2], homme de grande valeur et partisan de la paix ; il les a tous confessés en leur disant : « Seigneurs, n'ayez aucune crainte de ces infidèles qui sont là ! Ils ne nous battront pas, soyez-en sûrs ; chevauchez donc plutôt tout en manœuvrant habilement : avant qu'ils aient pu s'équiper de leurs armes, nous les aurons tous massacrés et exterminés ! — Voici une parole bien réconfortante, dit

Si a ses homes apelés.
« Signor, fait il, or m'entendés,
Je vous pri por Dieu et requier,
Faites vous batailles rengier.
- Sire, font il, vostre plaisir. »
Dont vont tot lor armes saisir,
Lor bataillez ont conmenciés
A rengier, si les ont[a] rengiez.
Dis esciellez font de lor gent,
Molt chevalchent et bel et gent.
Les eschielez[b] font departir.
Couars li lievres sans mentir
Conduist la premiere et caele
O l'ensegne qui molt ventele.
La seconde mainne Belinz,
La tierce conduist Tiecelins,
La quarte mainne Bruns li ors
Qui molt par estoit coraigous.
La quinte conduist Canteclerz
Qui molt estoit fors bachelers.
La siste si con nous lisons
Mainne Espinars li ireçons,
La septime conduist Baucens[c]
Li sanglers as agües[d] dens.
L'uitisme conduist Rooniaus,
Si estoit avoec lui Rossiaus.
La nuevisme tot en apert
Fu mise es mains signor Frobert,
La disime conduist li rois
Et Percehaie li courtois
Qui estoit de trestot l'ost mestre,
Et dans Bernars li arceprestre
Qui molt fu preudom et de pais ;
Si les a fait trestous confés
Et dist : « Signor, ne doutés ja
Cele parjure gent de la,
N'auront ja contre nous pooir,
Içou saciés vous bien de voir,
Mais or chevalchiez saigement[e],
Qu'ains qu'il aient armé lor gent

le roi, et vous êtes quelqu'un de précieux. Bravo de me donner un tel conseil ! Par saint Sylvestre, quel bon archiprêtre vous êtes ! Je veux vous couvrir d'honneurs : si Dieu me permet de revenir vivant, au nom de la foi que je vous dois, vous serez fait évêque, j'en prends ici l'engagement envers vous. — Sire, dit Bernard, je vous en remercie. » L'armée reprend alors sa chevauchée et avant même que les diables qui étaient en face aient pu se rendre compte de quoi que ce soit, Couart leur est tombé dessus et a fait de nombreux prisonniers en profitant du fait qu'ils étaient tous désarmés. Voici que l'alerte est donnée dans l'armée ennemie et qu'on se précipite pour prendre les armes ! La situation aurait pu mal tourner pour Couard sans l'intervention de Tiécelin[1] qui ne lui ménage pas son aide. La mêlée devient féroce et Tiécelin, brandissant son épée à la lame brillante et effilée, frappe un scorpion et lui coupe la tête et les pieds. Le chameau, pris de colère, fonce sur Tiécelin et jure par le Dieu du ciel que ce sont les diables qui ont envoyé un tel adversaire contre lui. Il lui donne un coup de patte si violent qu'il le fait tomber de cheval et s'étaler de tout son long. Tiécelin allait être capturé, c'est bien la vérité, quand Belin arrivant lancé en pleine course, s'interpose entre eux deux, après avoir heurté si violemment deux sarrasins qu'il leur fait sortir les yeux de la tête. Le chameau, loin de goûter cette plaisanterie,

Les avrons detranchiez et mors. »
Dist li rois : « Ci a bons confors ;
Molt a en vous bone persone.
Bien ait qui tel conseil me done !
Par la foi que doi saint Silvestre,
Molt a en vous bon arceprestre.
Je[a] vous vorrai molt honorer :
Se Diex me done retorner,
Que par la foi que je vous doi
Evesques serés de la loi,
Li don vous en otroi ici.
- Sire, fait il, vostre merci. »
Atant prennent al chevalchier.
N'en sorent mot li aversier,
Si est Couars sor iaus venus,
Molt en a pris et retenus,
Car il furent tuit desarmé.
Es vous en l'ost le cri levé,
As armes courent maintenant.
Ja fust Coars mal avenant
Quant Tyecelins i est venus :
Par lui fu molt bien secourus.
La ot molt estoute meslee,
Tyecelins tint ou poing l'espee
Qui ot le branc cler et moulu[b].
S'a un escorpïon feru,
La teste li cope et les piés.
Li cameus en fu molt iriés,
A Tyecelin est corus sus
Et jure Dieu qui est lassus
Que malfé li ont enbatu[c].
Lors l'a si durement feru
De sa pate que il l'abat
Dou cheval a la terre plat.
Ja fust retenus, c'est la fins
Quant entr'iaus se feri Belins,
Si con il venoit escorsés ;
A si deus sarasins hurtés
Que il lor fist voler les ieulz.
Li cameus nel tint pas a jeus,

en eſt affligé, sachez-le, mais Belin fonce une seconde fois, emporté par une rage furieuse : il fend le crâne d'un autre combattant ; en quelques inſtants voilà qu'il en a tué trois ! Néanmoins il n'aurait pu échapper à une mort sans rançon, si Brun l'ours n'était arrivé à toute allure avec cent barons qui déteſtent les scorpions au point de vouloir leur trancher la tête. Ils se précipitent dans la mêlée, bien décidés à les exterminer ; ils les tuent en grand nombre. Pourquoi m'attarder ? Les païens auraient été battus et réduits à merci, sans qu'un seul puisse échapper au massacre, si plus de cinq mille scorpions n'avaient débouché d'un vallon. De l'autre côté Chantecler eſt arrivé avec toute sa troupe ; ce ne sont alors que hurlements et cris des combattants terrassés et meurtris ; nombreux sont les blessés, les hommes abattus de leurs chevaux et les morts. Chantecler sort du rang et donne la preuve de sa vaillance : inlassablement il se dépense et s'illuſtre au combat, au point qu'on ne pourrait trouver son égal dans toute l'armée ; je me demande avec émerveillement comment un animal si jeune et de si petite taille peut être si intrépide : rapide et valeureux, il s'expose à tous les coups. Il s'enfonce furieusement dans la mêlée et aussitôt attaque le buffle qui vient de sortir des rangs et de tuer à lui seul au moins sept des nôtres. Chantecler, désolé de le voir malmener ses hommes, décide d'attaquer le buffle. Aussitôt il

Ains li anuie, ce saciés,
Et Belins se reſt eslassiés,
L'enragié fait et le dervé :
Un autre en a escervelé,
Trois en a en poi d'eure mors.
Mais neporés ne fuſt eſtors
Que mors ne fuſt sans raençon,
Quant Bruns l'ors vint a esporon,
Qui o lui ot tels cent barons
Qui heent les escorpïons
Si conme[a] des teſtes tolir.
En la presse se vont ferir,
D'ialz desconfire entalenté ;
Molt en ont mort et craventé.
Qu'iroie lonc conte fisant ?
Maté fussent et recreant
Ci de la, n'en escapaſt piés,
Quant d'un val se sont desbussié
Plus de cinc mil escorpïons.
Cantecler o tous ses barons
I reſt de l'autre part venus ;
La ot et grans cris et grans hus
Des abatus et des plaiez ;
Molt en i ot des mehaigniez,
De mors, d'abatus, de navrez.
Canteclers qui fu desraés
I moſtre molt bien sa proece ;
Come cilz qui eſt sans perece
Se paine de lui aloser,
Que nulz honz ne pooit trover
En treſtoute l'oſt son parell,
Mais molt durement me merveill
Par quele cose ne[b] coment
Il puet avoir tel hardement
Beſte[c] de si petit eage
Con il eſt et de tel corsaige,
Qui ensi eſt viſtez et prous
Que son cors abandone a tous.
En l'eſtor se fiert par aïr,
Maintenant[d] corut envaïr
Le bugle qui molt se desvoie ;
Des nos a mors et qu'en diroie ?

éperonne son destrier, fermement appuyé sur les étriers et tenant la lance bien calée ; ils se précipitent l'un sur l'autre.

Le buffle frappe le premier et son coup de lance est si violent qu'il met en miettes le bouclier de Chantecler, mais celui-ci a un haubert des plus solides qui empêche la lance d'aller plus loin et la fait voler en deux morceaux. Chantecler, qui était habile au combat, le frappe furieusement à son tour et lui donne un coup de lance si violent qu'il lui passe l'arme à travers le corps en faisant ressortir la pointe dans le dos. Il le fait tomber raide mort de son cheval, et n'a plus le temps de lui faire d'autres misères ; immédiatement il dégaine son épée et fonce dans la mêlée avec ses hommes, tout aussi fougueux que lui, et bientôt on ne peut plus compter les morts et les blessés parmi lesquels se trouvent de nombreux rois et comtes. Quand les païens voient leur seigneur mort, ils sont accablés par la douleur et la rage ; fous furieux, ils se précipitent sur Chantecler, plus de cinq cents en un seul bloc, bien décidés à le mettre à mal. Ils distribuent des coups féroces sur Chantecler et ses hommes ; on ne compte plus les morts et les blessés et c'est à ce moment que Chantecler tombe raide mort. Les siens allaient être battus à plate couture, quand monseigneur Espinart pique des éperons de leur côté, accompagné de Baucent et de Roonel ; à toute allure ils se jettent dans la mêlée : les lances se brisent alors en nombre.

Plus de set par lui seulement.
Chantecler en pesa forment
Quant il li vit sa gent malmetre ;
Encontre lui se vorra metre.
Maintenant broche le destrier,
Bien fu afichiés en l'estrier
Et mist la lance sor le fautre,
Si point li uns encontre l'autre.
Li buglez vint premierement[a],
Cantecler fiert si durement
De sa lance et de tel vertu
Qu'il li peçoie son escu,
Mais hauberc ot fort et tenant
Si qu'il ne pot aler devant ;
La lance vole en deus moitiez.
Canteclers qui fu affaitiés
Le ra feru irriement,
De sa grant lance radement
Le feri si par mi le cors
Que li tronçons en parut[b] fors.
Mort le tresbuche dou cheval,
Onques ne li fist autre mal ;
Puis a maintenant trait s'espee,
Si se refiert en la meslee
Lui et ses homez tous iriez.
La ot de mors et de plaiés,
Tant que n'en sai dire le conte,
La ot et maint roy et maint conte.
Quant iluec lor signor mort voient,
Grant duel en ont et molt s'esmaient[c] ;
Vers Cantecler en sont venu,
Tout plain d'ire et escomeü,
Plus de cinc cent tout a un fais
Qui de mal faire sont entais.
Sor Cantecler et sor sa gent
Ferirent molt irriement ;
Molt en i ot mors et navrés,
La fu Chantecler mors rués.
Desconfit[d] fussent a ce point
Quant mesire Espinars i point,
O lui Bauchent et Roonel ;
Molt venoient tost et isnel,
En l'estor se fierent manois ;
Molt i ot de lances grans frois.

Monseigneur Espinart fonce à l'endroit où la bataille eſt la plus rude ; il rencontre le dromadaire et se rend compte que celui-ci s'eſt écarté des siens ; d'un vigoureux coup d'épée il lui tranche la tête et le fait tomber mort sur place. Sans perdre un inſtant, il passe le bouclier à son bras et, plein de hardiesse, il montre ce qu'il sait faire : ceux qu'il rencontre sur son chemin sont tués ou gravement blessés et tous ses hommes font preuve de la même intrépidité pour l'assiſter au combat. Les morts ne se comptent plus dans les deux camps ; les chiens de chasse sont tués en très grand nombre, mais la plus grande cataſtrophe fut la mort d'Espinart, qui plongea le roi et ses barons dans la douleur et la désolation. Ils allaient être mis en déroute après ce coup du sort, quand Frobert le grillon entra dans la mêlée avec toute sa nombreuse troupe. Les ennemis sont mis à mal et plus de vingt mille sont tués : jamais plus ils ne rentreront dans leur pays ! Les serpents, pris de panique, fuient devant les grillons qui les poursuivent de très près au milieu d'un grand désordre. Mais voici qu'entre dans la bagarre le régiment du roi conduit par Percehaie ; à sa vue le chameau appelle ses hommes et leur dit : « Seigneurs, nous ne pouvons plus leur résiſter ; en avant, je ne peux plus vous protéger, que chacun voit comment il peut échapper à la mort. » Ils s'enfuient alors tous à vive allure, talonnés par les grillons qui accélèrent le pas. En les voyant fuir, Noble se met à crier : « Sus à l'ennemi, fonçons ! Voyez

Mesire Espinars si s'eslasse[a]
La ou il vit la grignor presse ;
Le dromadaire a encontré,
Des autrez l'a veü sevré :
Tel cop le feri de l'espee
Que la teſte li a copee ;
Mort le trebuche en mi la place.
Tot maintenant l'escu enbrace
Espinars et fait le hardi,
Ne fait pas sanblant d'eſtordi,
De telz en encontra assés
Qu'il a mors et aus craventez
Et si home conmunement
Li aident molt hardiement.
Molt en muert d'une part et d'autre ;
Mort i ot maint et maint vïautre,
Mais sor iaus en torna li pis[b],
Car Espinars i fu ocis,
Dont li rois ot le cuer irié ;
S'en sont li baron correcié.
Desconfit fussent a cel saut
Quant Frobers li gresillonz saut,
O lui de sa gent a plenté[c].
Molt par sont cil mal atrapé,
Plus de vint mile ocis en ont,
Jamais en lor terrez n'iront.
Serpent s'en vont molt esmaiant,
Gresillon les vont enpressant,
Molt les mainent en grant desroi.
Eſtez vous l'eschiele le roy,
Que Percehaie conduisoit ;
Si toſt con li chameus la voit,
Sa gent apele et diſt : « Signor,
Ne poons plus garir an lor[d],
Or toſt, ne vous puis maintenir,
Pensés de vos vies garir. »
A tant s'en fuient a bandon,
Ses enchauchent li gresillon
Treſtot ensanble a grant esploit.
Et quant Noblez fuïr les voit,

Frobert qui les talonne avec sa troupe et tout le reste de l'armée. » Alors la troupe du roi se précipite à leur poursuite, la lance bien calée sur le haut de la selle ; de force ils les repoussent jusqu'à la mer et tous les païens, bien contre leur gré, y entrent à l'exception du chameau. Ce dernier, au lieu d'entrer dans la mer, s'enfuit à travers les terres, toujours poursuivi par monseigneur Frobert, qui parvient à le capturer et le remet au roi en tenant son cheval par la bride : « Sire, grâce à Dieu, tous vos ennemis sont vaincus. Voici leur chef que je remets entre vos mains comme il est de mon devoir de le faire. — Je vous en remercie », répond le roi.

C'est une immense joie dans toute l'armée et on a vite fait de désarmer le chameau. Celui-ci, aussitôt débarrassé de ses armes, se jette aux pieds du roi en disant : « Sire, j'implore votre pitié et me constitue prisonnier entre vos mains. Vous ferez de moi ce que vous voudrez, mais pardonnez-moi le mal que je vous ai fait. — Jamais, répond le roi ! Malheur à moi si vous repartez libre ; vous serez au contraire traité comme on doit traiter un traître : vous allez être brûlé, pendu ou supplicié. » Le roi appela Brun l'ours, Baucent, Tiécelin, Roonel, Roussel et Belin ainsi que Percehaie et le seigneur Frobert et il leur dit : « Seigneurs, donnez-moi votre avis : quel châtiment dois-je infliger à ce brigand renégat[1] ? Dites-moi comment je vais me venger de lui. — Par saint Richer, répond Frobert, je propose qu'on le fasse écorcher

Si s'escria : « Or tost aprés !
Veés, Froberz les suit de prés
Et sa maisnie et tuit li autre. »
Lors s'esmuevent lance sor fautre :
Par force les ont porseüs
Tant qu'en mer les ont enbatus ;
Trestous ensamble estre lor voel
Entrerent ens sans le camuel[a].
Cilz n'i entra pas, ains fuï
Par terre, si le[b] consivi
Mesirez Frobers, si le prent
Et par le frain au roi le rent
Et dist : « Sire, la Dieu merci,
Tout sont vaincu vostre anemi.
Le signor vous rent saus mes drois[c].
- Vostre merci », ce dist li rois.
  Molt firent grant joie par l'ost,
Le chamuel desarmerent tost.
Si tost con fu deshaubergiez,
Si est le roy cheüs as piés
Et dist : « Sire, merci vous quier[d],
A vous me rent por prisonnier.
Vostre merci[e] de moi ferois,
Pardonés moi iceste fois
Içou que je vous ai mesfait. »
Li rois dist : « Ja mais corz bien n'ait
Se ja vous en alés si quites,
Ainçois serois conme traïtrez
Ars u pendus u traïnés[f]. »
Lors en a Nobles apelés
Bruns l'ors, Baucent et Tyecelin,
Roonel, Roussel et Belin,
Percehaie et signor Frobert ;
Si lor a dit tot en apert :
« Signor, fait il, consillez moi
De ce larron de pute foi
Quel venjance de lui ferai ;
Dites coment m'en vengerai. »
Froberz respont : « Par saint Richier
Je lo c'on le face escorchier

tout vif, si ce châtiment vous paraît convenable. — Qu'il en soit fait selon votre désir », conclut le roi. Alors immédiatement on fait étendre à terre le chameau et il est écorché sans plus attendre. Baucent donna le premier coup de dents, suivi de Roonel : ils commencèrent par la queue et furent aidés par Brun l'ours. Ils lui ont ainsi arraché toute la peau : quelle belle vengeance que cet écorchement[1] ! Le roi était tout heureux d'avoir pu venir à bout de ses ennemis ; il était tout heureux mais, il faut le savoir, pour rien au monde, si cela avait été possible, il n'aurait voulu la mort de ses hommes. C'est avec un grand chagrin qu'il fit enterrer tous les morts, à l'exception d'Espinart et de Chantecler, dont il ne voulait pas laisser les corps sur place[2]. Il fit préparer deux bières pour ramener leurs corps, puis le roi et ses hommes prirent le chemin du retour, car ils languissaient de revoir leur pays. Ils cheminèrent donc en direction de leurs terres, tout tranquillement et dans la joie. Ici nous allons abandonner momentanément le roi pour revenir à Renart, qui est toujours la méchanceté et la fausseté incarnées. Après avoir réfléchi quelques instants, il s'était dit qu'avec l'aide de Dieu il pourrait devenir roi et empereur avant la fin du mois, en faisant croire aux barons que Noble le lion est mort. Aussitôt il rédigea une lettre, puis appela un serviteur et lui dit : « Mon ami, écoute-moi bien ; tu vas me pro-

Tot vif, se veés que boin soit. »
Dist li rois : « A vo plaisir soit. »
Tot maintenant sans plus atendre
Font le camuel a terre estendre,
Escorchier le font erranment.
Bauchens i enbati le dent
Et Rooniaus i mist la seue[a].
S'ont comencié de vers la queue,
Bien leur a aidiez Bruns li ours ;
Le cuir li ont trait a rebors,
Escorchié l'ont, bien sont vengié.
Li rois en a le cuer molt lié
De çou qu'il a si bien ouvré
Que ses anemis a maté.
Li rois a grant joie en son cuer,
Mais bien saciez que a nul fuer
Ne vosist de sa gent la mort.
Il en est en grant desconfort ;
Trestous les a fais enterrer
Fors Espinart et Cantecler ;
Ciaus ne volt il iluec lassier,
Tantost fist li rois conmencier
Deus bieres u les fist couchier,
Puis se metent au repairier
Con cil qui desirrant en erent.
Vers lors terres s'acheminerent
A grant joie tout sans desroi.
Ci iluec vous lairons dou roi,
Si vous redirons de Renart
Qui molt estoit de male part
Et molt fu plains de faussetés.
Un petitet s'est porpensés[b]
A soi meïsmes et a dit
Que se Damediex li aït,
Empereres sera et rois,
Se il puet, ains que past li mois ;
Il fera entendre as barons
Que[c] mors est Nobles li lïons.
Unes letres a fait errant
Puis a apelé un serjant :
« Amis, dist il, entent a moi.
Tu me fianceras ta foi

mettre de ne pas dire à partir de maintenant un mot sur les consignes que je vais te donner. — Seigneur, répondit-il, sachez que, quoi qu'il arrive, je ne dirai rien ; je vous en donne ma parole, soyez sans crainte. » Il le jura à Renart et celui-ci lui dit en tête à tête : « Mon ami, je te demande d'aller de ma part trouver les barons demain à la Cour ; tu leur diras, quoi qu'il en soit, que le roi a été tué ; c'est ce que tu leur diras, mon cher ami, et sous leurs yeux tu me donneras cette lettre ; voilà mes consignes. — Seigneur, répondit-il, elles seront exécutées, de toute façon. » Sur ces mots le jeune homme se saisit de la lettre que lui donna Renart et, après avoir pris congé, il s'en alla, laissant Renart qui brûlait d'impatience de voir son plan se réaliser. Le jeune homme s'éloigne rapidement sans être vu de personne. Le lendemain matin, à la pointe du jour, il sort de la ville — c'était un malin ! —, et va dans la prairie : mené à grands coups d'éperons, son cheval est rapidement couvert de sueur, puis le messager revient sur ses pas, donnant au cheval de si grands coups de talons que les éperons lui entrent dans les flancs[1]. Il finit par entrer à bride abattue dans le château, met pied à terre et au pas de course il monte au palais. Il commence par saluer Renart, puis il salue la reine comme on doit saluer une personne de qualité et il dit : « Dame, le roi vous envoie ses salutations et il demande aux barons

Que de riens que je te comant
Ne parleras d'ore en avant.
- Sire, fait il, saciez sans faille
N'en parlerai coment qu'il aille ;
Foi que doi vous, ne doutés mie. »
A tant li a sa foi pluvie.
Quant il ot fait çou qu'il li quist,
Renars li conselle et li dist[a] :
« Amis, tant feras, ce te proi,
Que tu en iras de par moi
As barons demain a la cort
Et si diras, coment qu'il tort,
Que li rois a esté ocis ;
Içou lor diras, biaus amis,
Et ces lettres lor ieulz[b] voiant
Me bailleras, jel te comant.
- Sire, fait il, vostre plaisir
Ferai que que doie avenir. »
A ces mos les lettres li tent,
Li vallés volentiers les prent
Et a pris congié, si s'en part.
Et Renars remainst cui est tart
Qu'il euïst fait çou qu'il pensoit.
Li vallés s'en va a esploit
Si que nuls hons ne s'aparçut.
Au matin quant li jors parut,
S'en est issus fors de la ville
Con cilz qui assés sot de guille ;
Dedens le praerie entra,
Son roncin tost espouronna[c]
Tant que il le fist tout suant
Puis retorna isnelement,
Telz cops li done des talonz
Es coustez que ses[d] espourons
Veïssiez en sa char entrés[e] ;
Tant s'est li messaigez hastés
Que par la porte entre en la cort.
Descendus est et puis s'en cort[f] ;
Ou palais monta errament.
Renart salua tout avant
Et puis en aprés la roïne
Come cortoise et enterine
Et dist : « Dame, salus vous mande
Li rois et as barons conmande

de faire lire cette lettre ; sachez-le, je le jure sur ma tête, le roi a été tué au combat. — Quoi, malheureux que je suis, Monseigneur le roi est-il donc mort ? » Fou de colère Renart prend un bâton et frappe si violemment le messager qu'il lui fend le crâne et l'étend raide mort sur place, en disant : « Silence ! À Dieu ne plaise que nous ayons de cette façon perdu le roi. » Savez-vous pourquoi Renart a agi ainsi ? C'est qu'il ne voulait pas, le grand rusé qu'il était, que le messager puisse en parlant le dénoncer aux barons. Il donne la lettre à Tibert le chat et devant tous les barons, celui-ci la prend et, les moustaches dressées, il la lit de bout en bout puis déclare : « Renart, je le jure sur ma tête, le roi est mort, c'est bien la vérité et il fait dire à tous les siens quelles sont ses dernières volontés : que Renart épouse Dame Fière la reine et lui porte un amour sincère, et qu'il soit immédiatement et sans contestation reconnu comme roi de tout le pays. »

Après cette lecture, la reine répond devant tous les barons : « Chers seigneurs, puisque telles sont ses dernières volontés, je dois bien les respecter et il n'est pas possible d'agir autrement : le royaume dépend de moi, je suis reine et je dois le rester. Mais je voudrais savoir si Renart accepte également. — Dame, je suis prêt à faire tout ce que vous me demanderez. — Sur ma foi, seigneur, c'est une réponse parfaite. » Les barons sont partagés entre la joie et la tristesse, tristesse

Que il sachent lire cest brief,
Et si saciés bien par mon chief
Qu'il fu en la bataille ocis.
- Oés, dist Renart, las, chetis,
Est donques mors li rois mesires ? »
Un baston hauce par grant ire,
Le messaige fiert si forment[a]
Que la cervele li espant ;
Por mort l'abati en la place.
« Tais toi, dist[b] Renart, Dieu ne place
Qu'ensi aiens le roi perdu. »
Savés por coi il l'a feru ?
Por çou qu'a nului n'en parlast
Ne qu'as barons ne l'acusast.
Molt fu Renars plains de barat[c],
Les lettres rent Tyebert le cat.
Tyeberz voiant[d] tous les barons
Les prent et lieve les grenons,
Puis luit le brief de chief en chief.
Lors a dit : « Renars, par mon chief,
Li rois est mors veraiement
Et mandë a toute sa gent
Que dame Fiere[e] la roïne
Pregne Renars par amor fine,
Delivrement et sans desfois
Soit de toute la terre rois. »
Quant la roïne a entendu,
Oians tous lor a respondu :
« Bial signor, puis que il le mande,
Faire m'estuet çou qu'il conmande
Quant je voi qu'autrement ne puet[f]
Et li roiaumes de moi[g] muet,
Miens est et bien le doi avoir.
Mais or vorroie jou savoir
Se Renars le voelt otroier.
- Dame, jel voel sans delaier
Faire quanque comanderés.
- Par foi, sire, bien dit avés. »
Lié et dolant sont li baron :
Por çou c'ont perdu le lïon
Sont dolant et lié d'autre part
Quant il ont a signor Renart.
Tantost sans plus de demorance[h]
Fu faite d'iaus deus la fiance.

d'avoir perdu le lion et joie d'avoir Renart pour nouveau roi. C'est séance tenante que consentements et serments sont échangés et la liesse se répand dans tout le palais : les jongleurs[1] jouent chansons et lais sur leurs vielles, les dames et les demoiselles dansent, bref c'est la liesse générale et on dormit très peu cette nuit-là. Le lendemain, sans attendre plus longtemps, Renart épousa la dame et tous les barons du royaume lui jurèrent fidélité[2]. On plaça sur sa tête une couronne en or de Frise et on mit dans sa main un sceptre décoré de fleurs : il avait vraiment le maintien et l'allure d'un empereur[3]. Les barons jurèrent de lui venir en aide chaque fois qu'il en aurait besoin. Renart prit soin de ne parler que modérement et les barons manifestèrent sans retenue leur joie par des danses et des jeux. Puis on fit le service de l'eau[4] et le connétable Isengrin fit dresser le couvert et on se mit à table. Grimbert, personnage admirable, cousin germain de Renart, servit un menu digne d'un pareil jour : il y eut, je crois, plus de vingt plats, mais je ne les ai pas comptés. Dès la fin du repas tous quittèrent la table rapidement. Tibert et Grimbert, qui étaient de bons compagnons, allèrent ensemble bénir le lit nuptial[5]. Ils sortirent ensuite de la chambre pour y laisser les amants seuls : ceux-ci connurent alors jusqu'au matin les délices de l'amour. Renart le roi se leva de fort charmante humeur. Il ne perd pas de temps et décide

Grant joie font par le palais,
Chançonnetes sonent et lais
Cil jongleor en lor vïeles,
Carolent damez et puceles :
Grant joie font toutes et tuit,
Molt dormirent poi cele nuit.
A l'endemain sans demoree
A Renars la dame espousee,
Et se li ont fait fïaulté
Trestuit li baron dou regné.
Une corone d'or de Frise
Li ont de sus son chief asise,
Ceptre li baillent paint a flor :
Molt sambla bien empereor.
Et li baron juré li ont[a]
Que tot partot li aideront
Se il avoit d'iaus nul besoing.
Renars n'a de trop parler soing[b],
Grant joie demainent entre eus
Li baron, font dansez et jeus,
De joie ne sont pas aver.
Tantost a doné a laver
Cilz qui en sert ; li conestablez
Ysengrins fist metre les taublez,
Si se sont assis au mengier.
Grimberz qui molt fist a prisier[c],
Qui fu Renart cousins germains,
Lor aporta entre ses mains
Tel més con a tel jor covint.
Je cuit plus en orent de vint
Des més, mais je nes contai pas.
Quant mengié ont, eneslepas
Se lievent tuit conmunement.
Tyeberz et Grimberz ensement
Qui molt furent bon conpaignon,
Cil dui font la beneïçon
De sus le lit as deus amans.
De la cambre issent a itant[d],
Et cil remesent toute voie,
Lor delit firent a grant joie
Dusqu'a matin qu'il ajourna.
Et Renars li rois se leva
A grant joie et a grant baudour.
Tot maintenant et sans demor

de faire ouvrir le trésor royal, ne voulant pas attendre plus longtemps. Deniers, or et argent, tout est distribué aux gens de sa maison, jusqu'à la dernière pièce. Il fait porter une partie du trésor à Maupertuis, car il craint, et il a bien raison, le retour du roi et veut être en mesure de lui résister. C'est pour cela qu'il fait entasser dans son château armes et provisions en quantité suffisante pour tenir, à mon avis, pendant sept ans. La position du château le rend en effet imprenable[1] ; si l'on ne parvient pas à réduire les occupants par la famine, jamais Noble ne pourra lui faire du mal.

Renart fait approvisionner son château, tout à la satisfaction d'avoir réalisé son objectif en se faisant proclamer empereur ; son bonheur est immense, mais il continue de bien approvisionner[2] sa forteresse. La reine l'aime et le chérit comme son époux légitime : elle avait pour lui, dit-on, plus d'affection qu'elle n'en eut pour Noble le lion. Pour l'heure c'est entre eux un bonheur sans nuages, mais sous peu il y aura une violente tempête. En effet, le roi chevauche à bride abattue, tout triste à cause de ses deux barons morts : il ramène les dépouilles de Chantecler et du hérisson dans des litières transformées en civières. Il envoie en avant l'écureuil pour annoncer son arrivée. Mais ce dernier ne peut pénétrer dans le château, car le pont est relevé. Renart, appuyé sur la muraille, l'interpelle en

A fait le tresor enfondrer
Qui iluec ne volt plus demorer.
Les deniers et l'or et l'argent
En a fait doner a sa gent
Par covent qu'il n'i entra puis ;
Porter en fist a Malpertuis
Car il se doute, si a droit,
Dou roi que se il revenoit
Contre lui se vorroit tenir.
Pou çou fait son castel garnir
D'armeüres et de vitaille[a] ;
Ne cuit devant set ans li faille.
Li castiaus est si bien assis
Ja ne sera par force pris.
Se par force[b] n'est afamés,
Ja par Noble n'en iert grevés[c].
    Renars fait garnir son castel,
Assés i a de son avel
Et molt a de ses volentés
Quant empereres est clamés :
Grant joie en a et grant lïece.
Bien fait garnir sa forteresce ;
La reïne l'aime et tient chier
Come son signor droiturier,
Que mielz l'amoit si con dison
Que ne fist Noble le lïon.
Grant[d] joie demainent entre eus,
Mais par tens i aura grans deulz,
Car li rois chevalche a esploit
Qui Cantecler en aportoit
Et le hyreçon en litieres
Ansi faites conme deus bieres.
Molt ot de ses barons grant duel,
Devant envoie l'escuiruel
Por les noveles aporter.
Mais ou castel ne pot entrer
Car li pons si estoit levés.
Renars fu as murs aqueutés,
Si l'apele et li dist : « Amis,
Dont estez vous ? De quel païs ?

ces termes : « Mon ami, à quel camp appartenez-vous ? De quel pays venez-vous ? — Seigneur, répond-il, par saint Simon, je suis un homme de Noble le lion, je reviens de l'expédition qu'il a menée ; Dieu en soit remercié, cette expédition a été un succès : il a battu tous ses ennemis. Mais une chose l'accable de chagrin : la mort de Chantecler et celle du seigneur Espinart dont il ramène les corps dans une litière. — Je l'atteste par Dieu, qu'il vienne quand il voudra : jamais il ne mettra un pied ici à l'intérieur. Allez donc lui dire seulement ceci : désormais je suis roi et il n'y a rien à ajouter à cela. — Comment, seigneur Renart ? répond l'écureuil qui bouillait de rage. Comment ? Est-ce une plaisanterie ou dites-vous sérieusement que le roi ne pourra pas entrer ici ? — C'est l'exacte vérité, sachez-le : jamais, tant que je serai vivant, il n'entrera ici. Voilà mon sentiment. » À ces mots, l'écureuil repart sans attendre davantage et il est à peine parti qu'il rencontre le roi. En le voyant, loin de garder le silence, il s'empresse de lui rapporter très fidèlement les paroles de Renart. Ce rapport fait grimacer le roi[1] : la colère et la rage le font changer de couleur. Il appelle auprès de lui tous ses barons : « Seigneurs, vous avez entendu la façon particulière qu'a Renart de me servir : il m'interdit de rentrer dans ma terre et se fait, dans le palais, appeler roi. Au nom de Dieu, conseillez-moi donc et apportez-moi votre aide car j'en ai besoin.

- Sire, fait il, par saint Symon,
Je sui hons Noble[a] le lïon,
De l'ost repaire ou a esté ;
Molt i'a bien fait, la merci Dé,
Tous ses anemis a vaincus.
Mais il est forment irascus
Por Cantecler que il aporte
Tot mort, dont molt[b] se desconforte,
En litiere et sire Espinart.
- Si m'aït Diex, ce dist Renart,
Bien puet venir quant il vorra
Car çaiens les piés ne metra.
Alés, se li dites itant
Que rois sui dés ore en avant,
N'i a mais que recomander. »
En l'escuiruel n'ot qu'aïrer,
Si li respondi errament :
« Qu'est ce, sire Renars ? Coment ?
Est ce a certes ou a gas
Que li rois n'i entera pas ? »
Dist Renars : « Tout de voir saciés
Que ja mais n'i metra les piés
A nul jor tant con il soit vis.
Or vous en ai dit mon avis. »
Quant li escuiruelz l'entendi,
Va s'ent que plus n'i atendi.
N'a gaires longement erré
Quant il a le roy encontré.
Quant il le voit, ne se voelt taire,
Ains li reconte tot l'afaire
Si con Renars li avoit dit.
Li rois l'oï, si en sorrit,
D'ire et de maltalent nercie[c],
Si apele la baronie.
« Signor, fait il, avés oï[d]
De Renart con il m'a servi :
Ma terre ferme contre moi,
Ou palais se fait clamer roi.
Par Dieu, et car me consilliez
Et a cest besoing me valliez.

— Sire, dit Brun l'ours, demain sans faute nous irons lui donner l'assaut avec des perrières et des catapultes. C'eſt ce que nous ferons dès demain s'il s'obſtine à tenir vos propres châteaux contre vous. Et si nous le capturons, c'en sera fini de lui car il n'y aura aucune rançon possible : nous le pendrons au sommet de ce tertre. Voilà mon avis, voilà ma proposition. — C'eſt une excellente proposition », dit le roi. Ils se remettent en route et arrivent devant le château. Comme ils ne peuvent entrer, il ne leur reſte qu'à inſtaller leurs pavillons. Le roi se laisse emporter par une colère furieuse[1] et il en vient à jurer que s'il peut s'emparer de Renart, il lui infligera la mort qu'on réserve d'ordinaire aux brigands : il sera pendu ou brûlé ou traîné à la queue d'un cheval et ne pourra pas échapper à l'un de ces châtiments. Le roi fait dresser en grand nombre des catapultes, des trébuchets et d'autres machines de guerre. « Qu'eſt-ce qui se passe, dit Renart ? Que diable ! C'eſt comme cela qu'ils s'imaginent s'emparer de moi ? Je vais faire une sortie contre eux, et pas plus tard que cette nuit. » Il fait armer ses hommes, ainsi que ses deux fils et son cousin : ils vont bientôt voir le roi de près. Ils sont au moins dix mille à faire une sortie en masse par le pont que Renart a fait abaisser ; ils foncent en éperonnant les montures en direction de l'armée du roi.

Quand Percehaie les voit arriver, immédiatement il quitte le camp du roi en emmenant tous ceux qu'il peut entraîner ; ils ne

- Sire, diſt Bruns l'ors, sans falir
Le matin l'irons assalir
As perrieres, as mangonniaus ;
S'il tient contre vous vous caſtiaus,
Nous les assarrons le matin.
Se vous le prenons, a sa fin
Sera venus sans raençon :
Desus cel tertre le pendron.
Ensi le lo, ensi le voel. »
Diſt li rois : « Ci a bon consel. »
Atant se metent a la voie
Et cheminerent toute voie
Tant qu'il vinrent vers le caſtel.
Pavillons tendent, n'i ot el
Que dedens ne porent entrer.
Li rois s'en prent molt a irer
Et jure s'il le puet tenir
De tel mort le fera morir
Com on doit larron tormenter,
Pendre ou ardoir u traïner.
Ja ne s'en puet partir par el.
Drescer a fait maint mangonnel,
Maint trebuchet et maint caable.
« Que eſt çou, diſt Renars, dïauble ?
Me cuident il dont ensi prendre ?
Je m'iſtrai hors contre iaus desfendre
Encor anuit sans demorer. »
Atant a fait sa gent armer
Et ses deus filz et son cousin ;
Par tens seront au roi voisin.
Dis mile furent, voire plus ;
Le pont a fait avaler jus
Et s'en issent tout a bandon,
Envers l'oſt poignent de randon.
    Percehaie les vit venant,
Dou roi se parti maintenant
O ciaus qu'il pot mener o soi.
Par tens feront anui au roi.
Sus lui tornerent demanois ;
Encor n'eſtoit armés li rois,

tarderont pas à causer de grands tracas au roi. C'est sur le roi que tous se précipitent aussitôt : comme il n'était pas encore armé[1], l'effet de surprise est total et le roi se trouve tout de suite en difficulté. Il prend un bouclier d'une main et une épée de l'autre : au milieu de grands cris et d'un tumulte sans nom, les coups d'épée sont distribués sans compter. Le roi allait se trouver dans une situation plus que critique quand[2] il est sauvé par Brun l'ours. Bruiant, Bernard et Baucent se précipitent vers les portes et viennent tirer le roi du très mauvais pas où il se trouvait à cause de Renart. Baucent est le premier à sortir des rangs ; il était un chevalier intrépide. Quand Isengrin le voit s'écarter du groupe, il décide d'aller l'attaquer. Ils échangent des coups féroces et Isengrin ne peut supporter le coup porté par Baucent : il tombe à terre et Baucent s'arrête au-dessus de lui pour tirer son épée. Tout allait se terminer pour Isengrin et Baucent allait le tuer sans accepter de rançon quand voici qu'arrive Grimbert le blaireau. Malgré tous les opposants, il fait remonter à cheval Isengrin au prix de mille difficultés. C'est au tour de Brun l'ours de mener une charge : sur son chemin il rencontre Percehaie, l'un des fils de Renart. En le voyant, celui-ci tourne de son côté le bouclier et ils se frappent à grands coups d'épieu. Celui de Brun l'ours se brise et vole en deux morceaux ; Percehaie, en habile combattant, lui porte alors un coup très bien ajusté sur le haut du bouclier et il le blesse au côté droit

Ains l'ont molt belement soupris[a].
Or fu li rois molt entrepris ;
Un escu a saisi de plain
Et une espee en l'autre main.
La ot grant cri et grant meslee,
Maint cop i ot feru d'espee.
Molt i euïst li rois perdu
Quant Bruns li ours l'a secouru.
Bruians et Bernars et Baucens
As portes vinrent maintenant[b],
Si ont secoureü le roi
Que Renars menoit a belloi.
Baucens desrenge tot premiers,
Qui molt fu estous chevaliers.
Quant Ysengrins le vit sevrer,
Vers lui prent a espouronner,
Grans cops se vont entreferir.
Ysengrins nel pot pas soufrir
Le cop que Baucens le feri[c]
Si qu'a la terre l'abati ;
Sour lui s'areste et trait l'espee.
Ja fust de lui la pais juree
Que mort l'euïst sans raençon,
Quant é vous Grinbert le tasson.
A cui qu'il en deüst peser,
A fait Ysengrin remonter,
Mais molt i souffri painne grant.
Bruns l'ors i vint esporonnant ;
Si encontra en mi sa voie
Un des filz Renart, Percehaie.
Quant Percehaie l'a veü,
Envers lui tourne son escu.
Grans cops se fierent de espiez,
Li Bruns l'ours est parmi frossiez,
Si est en deus moitiez volé ;
Percehaie l'a assené,
Grant cop et fort li a doné ;
Molt par l'avoit bien assené
Haut en l'escu[d] com chevaliers ;
L'anste dont trenche li aciers

avec sa lance au fer tranchant. Mais voici qu'arrive Bernard l'archiprêtre : il se précipite au secours de Brun l'ours et vient au galop, monté sur un grand cheval balzan, tandis que cent hommes du camp de Renart accourent pour aider Percehaie : il y a Isengrin, Rovel et Malebranche qui viennent ensemble, tous les proches de Renart, à ce qu'il me semble. Que l'on soit d'accord ou non, ils capturent Brun l'ours, malgré l'opposition de tous les combattants, puis ils vont s'attaquer à l'archiprêtre, coupable d'avoir voulu aider Brun. En l'apercevant, Malebranche lance contre lui son cheval : tous les deux font prendre de l'élan à leurs chevaux à travers un vallon puis se donnent sur les boucliers suspendus à leurs cous de grands coups de lances ; celles-ci volent en éclats, ils dégainent alors leurs bonnes épées et se frappent sur le heaume. Malheur à celui qui ne sait pas bien se protéger. Bernard parvient à lui donner sur le heaume un coup d'épée qui le précipite jambes en l'air à terre où il s'étale de tout son long. Malebranche allait être fait prisonnier quand Tibert le chat a forcé l'allure pour venir à son secours. Malgré l'opposition des ennemis, il le fait remonter à cheval. Le combat eﬆ des plus acharnés : Renart se précipite dans la mêlée ; le bouclier au cou et l'épée à la main, il frappe de son mieux. Il rencontre Bruiant le taureau, puissamment armé et veut le frapper de l'épée. Mais c'eﬆ Bruiant qui, fonçant aussi

Li passe par le coﬆé deﬆre.
Eﬆes vous Bernart[a] l'arcepreﬆre
A la rescoursse de Brun l'ors.
Venoit poignant plus que le cors
Desus un grant deﬆrier baucent ;
Des Renart i coururent cent
Por aïdier a Percehaie.
Ysengrins forment se deshaie,
Roviaus et Malebranche ensanble,
Tot li parent si con moi samble.
Ou fuﬆ ou bien ou mesprison,
Brun l'ors en mainent en prison
Malgré tous ciaus qui ou chanp sont.
L'arcepreﬆre dolant feront
Por çou que aidier li voloit.
Quant Malebranche l'aperçoit,
Vers lui treﬆorne son cheval ;
Andui poignent parmi un val,
Des lances se fierent grans cops
Desus les escus de lor cols ;
Les lances volent en aﬆeles,
Puis traient les espees beles,
Sor les hiaumes se vont ferir.
Cius qui bien ne se sot covrir
Puet dire qu'il a mal ouvré[b].
Bernars li a un cop doné
Parmi le hiaume de l'espee
Que jus l'abat jambe levee[c]
A la terre tout eﬆendu.
Ja l'eüﬆ pris et retenu
Quant[d] Tyebers li cas i a point,
Por lui a esforcié[e] sen point.
A cui que il deuïﬆ peser,
Fiﬆ Malebranche remonter.
Li chaples eﬆ molt esforciez[f] ;
Renars i vint tous eslassiez,
L'escu a col, l'espee traite,
Forment de conbatre s'afaite.
Bruiant le tor a encontré ;
Molt le vit richement armé,

vite que son cheval le lui permet, lui porte le premier coup. Renart se protège de son bouclier et fait tomber son adversaire : le coup porté par Bruiant eſt si violent que la lance de Renart s'eſt brisée dans sa main, mais le coup porté par Renart eſt lui aussi si violent que la pointe du heaume de Bruiant a heurté le sol. Renart descend ensuite de son cheval de Gascogne et brandit l'épée : Bruiant, en voyant venir le coup, a peur d'être tué, et les mains jointes il demande grâce : « Renart, fait-il, au nom de Dieu, pitié ! Je me rends, ne me tue pas. »

Renart réplique à Bruiant avec un sourire : « Bruiant, pour cette fois je vous tiens quitte, mais vous allez me promettre de vous conſtituer prisonnier au château. — Seigneur, répond Bruiant, cela me convient ; je me plierai à toutes vos exigences, pourvu que j'échappe à la mort ; je me soumets à votre volonté[1]. » Alors il remonte à cheval sans tarder car il avait hâte d'abandonner le terrain. Le combat touche à sa fin et il a été favorable à Renart qui emmène deux prisonniers, Brun l'ours et Bruiant le taureau. Ses hommes reviennent tous ensemble au château dans l'allégresse. Ils ont laissé le roi accablé et furieux de ce que ses barons ont dû subir. Il jure par Dieu et tous les noms qu'on lui connaît qu'il ne quittera pas l'endroit avant d'avoir éliminé tous ses adversaires. Toutes ces menaces n'impressionnent pas du tout Renart,

De l'espee le va ferir.
Tant con chevaus li pot venir
Le fiert Bruians premierement.
Renars meit l'escu em present,
Si l'a encontre terre abatu.
Et Bruiant l'avoit si feru
Que la lance li brise es poins
Et Renars lui, si que li coins
De son hiaume fiert ou sablon,
Puis descent dou cheval gascon,
Hauce l'espee por ferir.
Quant Bruians vit le cop venir,
Poour a que il ne l'ocie,
As mains jointez merci li crie :
« Renars, fait il, pour Dieu merci !
Je me renc a toi, ne m'oci. »
  Quant Renars ot parler Bruiant,
Si li respondi en rïant :
« Bruiant, fait il, a ceſte fois
Vous cuit, mais vous fiancerois
Prison a tenir ou caſtel.
- Sire, diſt Bruians, ce m'eſt bel,
Ensi le ferai con vous dites ;
Mais que soie de la mort quites,
Ensi con il vous plaiſt l'otroi. »
A tant remonte sans deloi
Con cius a cui molt eſtoit tart.
A ce mot li caples depart,
Bien l'a fait Renars a cel[a] cors :
En prison en maine Brun l'ors
Et Bruiant le tor autresi.
Ou caſtel en sont reverti,
Tuit ensanble lié et joiant.
Le roi lassent triſte et dolant
Et corecié de ses barons.
Forment jure[b] Dieu et sez nonz
Qui d'iluec ne se partira
Jusqu'a tant que pris les avra.
Molt par eſt a Renart petit
De treſtout çou que li rois dit ;

qui ne leur accorde pas la moindre valeur[1]. Tous les barons ont mis pied à terre et sont montés au palais, où la reine les accueille de la façon la plus chaleureuse et leur demande : « Comment s'eſt passé le combat ? — Bien, fait Renart, par la grâce de Dieu ; nous avons fait prisonniers Brun l'ours et Bruyant le taureau. Je n'accepterai pour eux aucune rançon, en or ou en argent, mais nous allons les garder ici : si l'un des nôtres était fait prisonnier, nous pourrions, j'en suis sûr et certain, l'échanger contre ces deux-là. — Seigneur, par saint Simon, voilà qui eſt très bien dit. » À ces mots elle embrasse Renart ainsi que Malebranche et Percehaie, et manifeſte à tous la satisfaction que lui procure la situation. Ce n'eſt alors que liesse dans le palais, et on chante sonnets et lais. Tous passent la nuit, je crois, à s'amuser : harpes et vielles font entendre de douces mélodies, ainsi que les flûtes et les cithares ; les jeunes filles dansent et mènent de joyeuses farandoles. On entend de nombreux inſtruments à travers tout le palais et plus particulièrement dans la salle. Pas une seule parole malveillante n'y eſt prononcée contre les puissants ou les nobles, à l'exception du roi Noble, contre lequel tout le monde se répand en menaces : « Il serait extraordinaire, disent-ils, qu'il ne prenne pas la fuite ! Nous avons semé la panique dans son camp et y avons fait des morts et des blessés en très grand nombre. — Seigneurs, reprend Renart, voilà qui eſt bien. Ne

N'en donroit pas un esporon.
Descendu sont tot li baron
Et puis sont monté ou palais.
Ainc si grant joie ne fu mais
Come la roïne lor fait,
Puis lor demande : « Qu'avés fait ?
- Bien, fait Renart, la merci Dé :
Brun l'ors vous avons amené
En prison et Bruiant le tor.
Ja n'en prendrai argent ne or
De nul avoir de raençon,
Mais ça dedens les[a] garderon,
Car de çou certains sui et fis
Que se uns des nos eſtoit pris
Que par iciaus les ravrïon.
- Sire, foi que doi saint Symon,
Vous en avés molt bien parlé. »
A iceſt mot l'a acolé
Et Malebranche et Percehaie ;
A tous les autres fait grant joie.
Grant joie font par le palais,
Chantent ces sonés et ceus lais.
Toutes et tuit, si con moi sanble,
Firent la nuit grant joie ensanble.
Harpes i sonent et vïeles
Qui font les melodiez beles,
Les eſtives et les citoles.
Les damoiselez font quaroles
Et trescent envoisïément.
Laiens ont maint son d'eſtrument
Par le palais et par la sale.
Ains n'i ot dit parole male
De nul home riche ne noble
De mais seulement dou roi Noble.
Celui manacent il treſtuit :
« C'iert mervelle s'il ne s'en fuit,
Font il, molt l'avons esmaié,
Molt en avons mors et plaiez.
- Signor, diſt Renars, or eſt bien.
Onquez nel maneciez por rien[b],

proférez pas de menaces gratuites[1] car c'eſt demain matin que l'on verra qui eſt le plus aſtif pour diſtribuer les coups et faire flotter les bannières au vent ; si, à ce moment-là, je vous vois non seulement soutenir le choc, mais également parvenir à mettre les troupes du roi en fuite, si donc vous voulez bien vous employer à ce résultat, alors vous aurez par votre service exaucé le plus cher de mes vœux ; je serais le plus heureux si je parvenais à mettre le roi hors de combat. » La discussion dura ainsi jusqu'à la nuit. Ils allèrent alors se reposer jusqu'au lever du jour. Sitôt levés, ils s'équipèrent de leurs tenues de fer et de leurs armes, avec l'intention de faire du mal au roi. De son côté, l'empereur monseigneur Renart[2] prit ses armes, ainsi que ses deux fils et son cousin Grimbert, parangon de loyauté et de vaillance. Une fois monté sur son cheval de bataille, Renart prend congé de la reine en ces termes : « Dame, d'ici ce soir, vous pouvez m'en croire, le roi sera votre prisonnier. — Sire, fait-elle, Dieu accorde que ce que vous annoncez puisse se réaliser ! » Renart embrassa la reine au moment de la quitter[3], puis il a fait ouvrir les portes et abaisser les ponts. Aussitôt tous se ruent à l'extérieur puis fondent sur l'armée du roi. Chacun craint pour sa vie car ils sont tous solidement armés. Le roi lui-même et ses hommes, de crainte d'être pris par surprise, s'étaient déjà armés. C'eſt pourquoi, dès qu'il les vit venir, le roi interpelle ses chevaliers :

Mais le matin quant jorz venra,
Sauronz qui mielz se contenra
As cops ferir et enploier
Et as ensaignes[a] desploier ;
Se la vous voi bien maintenir
Contr'iaus et tant l'eſtor tenir
Qu'a la fuie les puissons metre,
S'ensi vous volez entremetre,
Vos m'aurois molt servi a gré ;
Se l'avoie desbareté,
Molt avroie de mon deduit. »
Ensi furent jusqu'a la nuit
Que ne finerent de parler.
Lors[b] se sont alé reposer
Jusqu'au matin a l'esclairier.
Lors se lievent li chevalier,
Si sont ferveſtu et armé,
Le roi vorront molt faire iré.
Autresi s'arme[c] d'autre part
L'empereres sire Renart
Et si doi fil et ses cosins
Grimberz qui molt fu enterins
De loialté et de valor.
Et Renars monte ou missodour,
A la roïne congié prent
Et diſt : « Dame, mien essïent,
Encor anuit avrois le roi
En prison ensi con je croi.
- Sire, fait elle, Diex otroit
Que çou que vous dites voirs soit. »
Baisie l'a au departir,
Puis a fait[d] les portes ovrir,
Les pons comande a avaler ;
Hors issirent sans demorer,
Si se fierent en l'oſt le roy,
Mais cascuns ot poor de soi ;
Si furent armé richement.
Li rois meïsmes et sa gent
Avoient lor garnemenz pris,
Ne voloient eſtre soupris.
Si toſt con coisi ciaus de la,
Ses chevaliers en apela :

« Seigneurs, je sollicite votre aide pour me venger de ce traître et de ce brigand qui s'est emparé de façon illégitime de ma demeure[1] et me fait la guerre. Je serais déshonoré s'il m'échappe. Plus jamais je ne connaîtrais un instant de bonheur avant de m'être vengé de lui. — Sire, répondent-ils, c'est ce que nous allons voir : honte à celui qui vous fera défaut ! N'ayez donc aucune crainte à ce sujet : nous ne manquerons jamais à nos obligations envers vous. » Ces paroles réjouirent le roi qui les remercia tous.

Les deux armées, immenses et très puissantes, s'affrontèrent alors. Une mêlée féroce commence, où l'on ne peut compter les lances brisées et les chevaliers abattus. « Roi Noble, crie très fort Renart, où êtes-vous allé ? Si vous voulez vous battre contre moi, venez, vous aurez le combat que vous recherchez et en peu de temps vous comprendrez que je n'ai plus pour vous la moindre affection[2]. Si vous l'emportez sur moi dans ce combat, je vous laisserai le château et toute votre terre et vous serez en paix. Si, en revanche, je l'emporte sur vous, alors quittez le pays et laissez-moi votre terre sans faire la guerre. » À ces mots voici le roi qui s'élance, nullement effrayé, et qui lui crie d'une voix ferme : « Renart, Renart, par saint Clément, c'est tout ce que je demande. Honte à moi si je n'ai pas le courage de t'attendre. » Alors le roi, fou de rage, éperonne son cheval et de son côté Renart en fait de même avec son bon destrier qui

« Signor, fait il, je vous requier
Que vous m'aïdiés a vengier
De ce traïtor, ce laron
Qui ensi saisi ma maison
Et me gerroie si a tort.
Je sui honis se il m'estort ;
Ja mais nul jor joie n'auroie,
Se je de lui vengiez n'estoie.
- Sire, font il, or i parra !
Honis soit qui vous en faurra ;
Or n'aiez ja de çou poor,
Ja ne vous en faurons nul jour. »
Quant li rois l'ot, si en fu liés,
Si les en a tous merciés.
Atant assanblent li doi ost
Qui molt estoient grant et fort.
Molt fiere mellee i comence ;
La ot brisie mainte lance
Et maint chevalier abatu.
Renars s'escrie de vertu :
« Rois Nobles, ou es tu alés ?
Se conbatre a moi vous volés,
Venés, que la bataille avrois
Et molt prochainement saurois
Que je ne vous ainc qui riens valle.
Se me conquerrés em bataille,
Le castel et toute la terre
Vous lairai en pais et sans guerre.
Et se par moi estes conquis,
Alés vous ent hors dou païs,
Si me lassiés la terre en pais. »
A tant e vous a grant eslais[a]
Le[b] roy qui la parole oï ;
De riens nule ne s'esbahi,
Ançois s'escrie hautement :
« Renars, Renars, par saint Climent,
Je ne demant nule autre cose.
Honis sui[c] s'atendre ne t'ose. »
Lors a pris a esporonner
Li rois ou il n'ot qu'aïrer.

n'était pas boiteux. À la plus grande vitesse qu'ils peuvent atteindre, ils foncent et vont se donner sur les boucliers des grands coups de lance qui fendent le vernis et le bois. Les lances ne peuvent que se briser, mais les hauberts, faits de mailles serrées et résistantes, ne se déforment pas sous le choc. Alors ils lancent une seconde charge à la vitesse de la foudre, après avoir encore rallongé les étriers. Les chevaux se heurtent de plein fouet, et cavaliers et montures tombent ensemble à terre. Le roi et Renart ont vite fait de se remettre sur pied et ils s'affrontent farouchement : ils dégainent leurs épées et s'en portent de grands coups sur le heaume. Monseigneur Noble le lion allait avoir définitivement le dessous, quand tous les hommes de son camp se mettent en mouvement pour lui porter secours. Ils sont plus de dix mille : le premier est Baucent qui lui apporte une aide efficace ; il y a également l'archiprêtre, Roonel, maître Tiécelin le corbeau et Couart en compagnie de maître Belin. Alors Renart allait à son tour se trouver dans une situation critique, quand accourent à bride abattue Malebranche et le blaireau, ainsi que Tibert le chat et Percehaie ; Rovel est le plus rapide à quitter les rangs et Isengrin le premier pour secourir Renart[1]. La bataille s'engage entre eux et on ne saurait compter les poings et les pieds coupés, les nuques tranchées. Rovel et ceux qui sont avec lui accomplissent des prodiges : ils réussissent en force à faire remonter Renart à cheval,

Et Renars d'autre part rebroche
Le bon destrier qui pas ne cloche.
Tant con plus tost pueent aler
Se vont grans cops entredonner
De lor lances sor les escus ;
Perchent le vernis et les fus,
Les lances covint a quasser,
Li haubert ne porent fausser
Que trop sont serré et tenant.
Lors revinrent espouronant
Conme foudrez[a] qui doit descendre,
Un pié font les estriers estendre.
Li cheval s'encontrent[b] de front,
Amedui chieent en un mont.
Molt tost refurent sus sali,
Forment li uns l'autre asali
Et traient nues les espees,
Si s'entredonnent grans colees
Desus les hiaumes de lor chiés.
Ja i fust trop grant li meschiés
De vers dan Noble le lïon
Quant tout cil de sa legïon
S'esmeurent pour lui aïdier
Et furent plus de dis milier.
Por le roi secorre s'esmut
Bauçans et bien le secourut,
L'arceprestrez et Rooniaus
Et dans Tyecelins li corbiaus
Et Couars avoec dan Belin.
Ja fust Renars en mal traïn
Quant Malebranche et li tassonz
Vienent a coite d'esporonz,
Tyeberz li cas et Percehaie
Et Roviaus qui[c] molt se desraie
Et Ysengrins ou chief premier
Tout prés de Renart aïdier.
Le chaple ont entr'iaus conmencié.
La veïst on maint poing tranchié
Et tant pié et tant hateriaus[d].
Mervelles i faisoit Roviaus[e]
Et cil qui furent de sa part :
Par force ont remonté Renart,

mais dans l'autre camp, les hommes en font de même, au prix de grandes difficultés, pour l'empereur. Avant qu'il puisse remonter, on échange de part et d'autre de rudes coups. Le roi perdit dans cet échange beaucoup de ses barons les plus réputés et cette perte le plongea dans une grande affliction. Renart de son côté fut accablé par la perte de ses plus valeureux barons : il y perdit Tibert, dont la mort laissa l'armée muette de douleur. Les pertes étaient considérables dans l'un et l'autre camp. Renart était néanmoins parvenu, non sans difficulté, à remonter sur son cheval. Les hommes du roi s'efforcèrent eux aussi de le faire remonter rapidement sur son cheval et malgré tous les obstacles ils y parvinrent. Alors il lança sa monture au galop à travers un vallon et revint au combat, tandis que de son côté, Renart, qui avait retrouvé tout son allant, revenait à travers la lande. Fous de rage tous les deux, ils se précipitent à nouveau l'un sur l'autre, mais les choses se seraient vraiment gâtées pour Noble, si ses hommes[1] n'étaient pas intervenus de façon efficace pour lui porter secours, en se plaçant rapidement autour des deux combattants ; mais la situation n'en restait pas moins délicate et pénible pour eux. Voici qu'arrive Rovel sur un destrier rapide : il brandit son épée dégainée et porte à Roonel un coup terrible qui lui fend le crâne en deux jusqu'aux dents ; il le fait tomber raide mort de la selle et s'empare de son

Mais li autre a molt grant dolor
Ont remonté l'empereor.
Ains qu'il peuïst estre montés,
I ot maint ruiste cop donés
Et maint en i ot receüs.
Molt par i a li rois perdus
De ses barons des mielz prisiés,
Dont il fu marris et iriés[a].
Et Renars i fu molt dolans
Qui i perdi des plus vaillans :
Ce fu Tyeberz qui fu ocis
Dont tous li os fu molt pensis.
Molt i perdent d'amedeus pars.
Toutez voiez sire Renart
Est remontés a quel que force.
La gent le roi si se resforce,
Delivrement monter le font ;
Cui que soit bel ne cui que gront[b],
Le font monter sour son cheval.
A tant broche parmi un val
Corant et la jouste demande.
Lors s'en revint parmi la lande
Renars qui[c] ot son cuer repris.
Conme cil qui sont d'ire espris[d]
Se coururent sus derechief,
Mais Noblez i euïst meschief
Molt grant se ne fussent sa gent
Qui le rescousent bel et gent,
Qui tout se ferirent entour eus,
Mais il nel tinrent mie a geus
Ne ne lor en fu point de bel.
A tant e vous venir Rovel
Ou destrier qui tost se remue.
En son poing tint l'espee nue ;
Roonel fiert si durement,
La teste jusqu'as dens li fent.
Mort le trebuche de la selle
Et prent le destrier de Castele,
Mener l'en cuide a[e] salveté
Quant Brichemers l'a encontré

destrier de Castille. Rovel veut l'emmener pour le mettre en sécurité, mais il rencontre Brichemer qui lui dit : « Tu ne l'emmèneras pas tant qu'il me reste un souffle de vie ! » À ces mots il relâche le destrier qu'il emmenait par la bride de la main droite et il voit Brichemer foncer sur lui l'épée dégainée. Il réserve à ce dernier un agréable accueil en allant lui-même l'attaquer avec son épée nue. Il lui porte des coups d'épée si violents sur le heaume que Brichemer doit plier l'échine. Rovel continue de frapper si bien que l'autre ne peut presque plus respirer et qu'il n'a plus assez de forces pour se défendre efficacement en s'abritant derrière son bouclier. Quand Rovel le voit dans une telle situation de faiblesse, il lui porte un coup décisif qui lui fait jaillir la cervelle du crâne. En retirant son épée il le fait tomber de son cheval à la renverse.

Brichemer est maintenant à terre, allongé sur le dos. Le roi, en voyant la terrible perte qu'il subit, en devient presque fou de rage, tant sa colère est grande. « Eh, Dieu, dit-il, que dire de ces maudits brigands qui me mettent au supplice ? Brichemer, je suis désespéré pour vous, mais je vous vengerai, si Dieu en qui je crois le permet. » Aussitôt il lâche les rênes et éperonne son cheval en fonçant droit sur Rovel, mais celui-ci lui réserve un accueil sévère : ils échangent de tels coups que leurs boucliers se fendent. Rovel y a brisé son épieu, ce qui le rend fou de colère

Qui li a dit : « N'en menrois mie
Tant come bate ou cors la vie. »
Roviaus entendi Brichemer,
Le destrier a lassié aler,
Que il en destre en amenoit
Et voit Brichemer qui venoit,
L'espee traite contre li.
Roviaus l'a molt bel recuelli
Et au brant tot nu le requiert.
Molt vertueusement le fiert
Parmi le hiaume si grans cops
Que tout li est ploiez li cols.
Si forment le fiert et demaine
Qu'a poi qu'il n'a perdu l'alaine
Ne il n'a pas tant de vertu
Qu'il get devant lui son escu,
Ains est autresi conme pris.
Quant il le[a] voit si entrepris,
Un autre cop li a doné
Si que tot l'a escervelé.
Son cop estort et dou destrier
Le fist a terre trebuchier.
A terre cheï tous envers
Messirez Brichemers li cers.
Quant li rois voit son grant damaje,
Por un petit de duel n'enrage,
Tant fu plains de corous et d'ire.
« He ! Diex, dist il, que porai dire
De ces larronz, de tele gent
Qui si me mainent malement ?
Brichemer, por vous sui iriés,
Mais vous serois par tens vengiés
Se il plaist Dieu en cui je croi. »
A tant lait corre a grant desroi,
Vers Rovel broche son destrier,
Mais a guise de chevalier
Le reçut, si s'entreferirent
Telz cops que li escu croissirent.
Roviaus a brisié son espié[b]
Dont il a molt le cuer irié[c]

et lui déplaît fortement, il faut le savoir. Il ne perd pas une seconde pour tirer son épée et se précipiter sur le roi. Mais celui-ci ne l'a pas attendu pour lui porter un coup qui transperce le bouclier et le haubert, lui faisant sur le côté une blessure profonde de la largeur de trois doigts. Voici Rovel allongé de tout son long, bien mal en point en raison de sa blessure. Le roi fit demi-tour et revint vers lui en brandissant l'épée ; s'arrêtant devant lui, il allait le décapiter quand Baucent arriva à toute allure et lui dit : « Sire, je vous demande une faveur : faites-le prisonnier, ne le tuez pas, car on ne manquerait pas, sachez-le, de vous en blâmer. Emmenez-le plutôt en prison ; c'est le fils de ce brigand de Renart. Si vous le gardez prisonnier, vous pourrez, en le rendant, obtenir la libération de Brun et de Bruiant que Renart tient emprisonnés dans son donjon. Mais si vous le tuez, sachez que tout est fini : vos deux barons seront pendus là-haut. C'est pour cette raison que je vous demande de ne pas le tuer. — Vous avez raison, répond le roi, votre demande est acceptée. » Aussitôt il le fait emmener prisonnier.

Le spectacle de Rovel emmené prisonnier par le roi est un coup terrible pour Renart, mais il ne peut rien faire pour qu'il en aille autrement. Terrassé par la douleur, il interpelle ses barons : « Seigneurs, faisons donc demi-tour : nous venons de perdre Rovel, mon fils, que le roi emmène en prison. » Les

Et molt li desplot, ce saciés.
Molt tost refu ses brans sachiés,
Si cort au roi sus maintenant,
Mais li rois le fiert si avant
Que l'escu perce et le hauberc :
Ou costé li a fait un merc,
Trois doie en le char li enbat.
Es vous Rovel cheü tot plat,
Bleciez fu et bien atornés,
Et li rois si est retornés,
L'espee traite, si s'areste.
Ja li euïst copé la teste
Et ocis l'eüst maintenant,
Quant Bauçans vint esporonant.
« Sire, fait il, merci vous quier
Que vous l'envoiez prisonnier,
Que se vous ci ja l'ociiés,
Saciés, blasmez en seriez.
Mais metez l'en vostre prison,
C'est li filz Renart le larron
Et por lui se vous l'enmenés[a],
Brun et Bruiant quite raurés
Que Renars a mis en sa tor.
Se vous l'ocïés sans retor,
Saciés que pendu en seront
Vostre doi baron la amont.
Por çou vous pri, ne l'ocïés. »
Li rois respont : « Bien dit avés ;
A vostre plaisir sera fait. »
Tot maintenant mener l'en fait.
Li rois en fait mener Rovel,
A Renart ne fu mie bel,
Ains li anuie[b] durement,
Mais il ne pot estre autrement.
Molt[c] fu dolans, molt fu iriés ;
Ses barons en a araisniez :
« Signor, fait il, car retornons.
Rovel mon fil perdu avons,
Li rois l'en mainne en sa prison. »
A tant retornent li baron ;

barons prennent le chemin du retour et tous partagent la douleur de Renart. Ils pénètrent par la porte dans le château et font, derrière eux, protéger l'entrée. Une fois désarmés, ils montent au palais ; la reine se précipite à leur rencontre et leur fait fête. « Dame, dit Renart, par la foi que je vous dois, l'heure n'eſt pas pour moi à la fête : Rovel, j'en ai maintenant la certitude, eſt emmené prisonnier par Monseigneur Noble le lion. » À cette nouvelle, la reine n'eſt pas loin de s'évanouir. « Ah ! Malheureuse que je suis ! Que faire ? Malheureuse ! Quel drame si nous perdons Rovel ! J'aurais mieux aimé qu'ils réduisent en cendres ce château. Faites venir les deux prisonniers et envoyez à l'armée du roi le message suivant : s'ils ne vous rendent pas immédiatement Rovel, vous ferez pendre Brun l'ours et Bruiant, ils n'y échapperont pas. — Dame, dit Renart, vous avez raison. Je l'atteſte par Dieu, je vais aller moi-même leur lancer cet avertissement. » Renart grimpe alors sur la muraille et crie de façon à être bien entendu : « Roi, accorde-moi un inſtant ton attention : tu as comme prisonnier mon fils et moi, de mon côté, j'ai comme prisonniers Brun l'ours et Bruiant. À toi de choisir maintenant : ou tu libères mon fils ou alors tu vas les voir à l'inſtant même pendus au sommet de cette tour, et Brun, et Bruiant. — Renart, réplique le roi, tout cela ne sert à rien ! Tu ne reverras jamais ton fils. Maintenant on va bien voir ce dont tu es capable. »

Cascuns forment se desconforte.
Ou caſtel entrent par la porte ;
Le pont font aprés iaus fermer.
Cascuns se corut desarmer
Et puis monterent ou palais.
Et la roïne a grant eslais
Vint encontre iaus, si les conjoie.
« Dame, dame, n'ai soing de joie,
Fait soi Renars[a], foi que vous doi,
Car Rovel, ensi con je croi,
En envoië en sa prison
Messirez Noblez li lïons. »
Quant la roïne entent Renart,
A poi que li cuers ne li part.
« Hahi ! Lasse, que porrai faire ?
Lasse ! Con ci a mal afaire
S'ensi avons perdu Rovel !
Mielz volsisse que ceſt caſtel
Euïssent treſtout mis en cendre.
Faites moi les deus[b] prisons prendre
Et si mandés a ciaus de l'oſt,
Se ne vous rendent Rovel toſt,
Que vous ferois pendre Brun l'ors
Et Bruiant, n'en avront secors.
- Dame, fait il, bien avés dit.
Je meïsmes, se Diex m'aït,
L'irai a ciaus de la crier. »
A tant va sus les murs monter
Et s'escrie que bien l'ot on :
« Entent ça, Noble li lïon ;
Tu as en prison mon enfant
Et je rai Brun l'ors et Bruiant.
Or fai le quel que tu vorras :
Ou tu mon fil Rovel[c] rendras
Ou tu les verras sans demour
Pendre la amont en la tour.
Pendus iert et Bruns et Bruians.
- Renart, fait li rois, c'eſt neans,
Que jamais Rovel ne verras.
Or i parra que tu feras. »

Cette réponse faillit faire perdre la tête à Renart. Il se précipita auprès des prisonniers, les fit aussitôt enchaîner et mener au sommet de la tour. Puis il leur fit bander les yeux et passer la corde autour du cou. « Seigneurs, seigneurs, leur dit-il, votre dernière heure[1] est arrivée : suppliez le roi qui est votre suzerain de me rendre mon fils Rovel ou alors, par saint Marcel, vous serez pendus tous les deux. » À ces mots, les deux barons eurent peur de mourir et aussitôt ils se mirent à crier au roi : « Au nom de Dieu, nous ne pouvons échapper à la mort si vous n'avez pas pitié de nous. » Le roi entendit leur appel et vit qu'ils avaient les yeux bandés. Il interpelle ses barons : « Seigneurs, que me proposez-vous de faire ? On va bientôt les voir pendus haut et court si nous ne leur rendons pas Rovel ! — Sire, répondent les barons, faites venir ici Rovel et faites-lui jurer qu'il fera en sorte qu'on vous renvoie sans tarder Brun l'ours et Bruiant dans l'état où ils ont été capturés, avec toutes leurs armes et leurs chevaux de valeur. — Vous avez raison », conclut le roi. Alors il fait aussitôt venir Rovel devant lui et sans plus attendre il lui fait prêter serment qu'il fera délivrer les prisonniers sitôt qu'il sera arrivé là-bas. « Sire, dit-il, je vous le jure. » Rovel prend congé du roi et ce dernier lui donne une escorte afin d'éviter qu'il soit importuné par ses soldats ; Rovel est raccompagné jusqu'au château et lorsque Renart, assis près d'une machine de guerre,

Quant il a le roi entendu,
A poi qu'il n'a le sens perdu.
As prisonniers s'en vint errant,
Lïer les fist de maintenant,
Si les fist en la tor mener,
Puis lor a fait les eulz bender,
Et puis lor mist ou col les hars.
« Signor, signor, ce dist Renars,
Venu estez a vostre jor ;
Priez le roy vostre signor
Qu'il me rende mon fil Rovel
Ou foi que je doi saint Marcel,
Ja serez amedoi pendu. »
Quant li baron l'ont entendu,
Cascunz ot grant poor de soi,
Maintenant s'escrient au roi :
« Sire, por Dieu et por son non,
Nous somes mors sans raençon
Se vous n'avez de nous merci. »
Li rois les barons entendi
Et voit qu'il ont les iex bendés.
Ses barons en a apelés :
« Signor, fait il, que m'en loés ?
Ja les verrois haut encroés
Se nous Rovel ne lor rendons.
- Sire, ce dient li baron,
Faitez li Rovel envoier
Et se li faites fiancier
Que Brun l'ors et signor Bruiant
Vous envoiera maintenant
Tout ensi con il furent pris,
Armez sor les chevalz de pris.
- Vous ditez voir », fait soi li rois.
Lors l'a fait venir demanois
Devant lui et sans atargier
Li fist plevir et fiancier
Que, si tost con laiens sera,
Les prisonniers deliverra.
« Sire, fait il, ensi l'otroi. »
A tant a pris congié au roi
Et li rois li baille conduit
Que de sa gent ne fust souduit ;
Sel conduisent vers le castel.
Renars qui fu lés un quarel,

le voit venir, il donne l'ordre d'ouvrir les portes. Rovel entre très joyeusement et renvoie son escorte, puis il monte au palais : jamais on n'a vu autant de joie que dans la façon dont son père l'accueille : pas une parole déplacée, mais une immense joie, comme jamais je n'en ai vu de ma vie. Renart donne l'ordre d'amener près de lui monseigneur Brun l'ours et Bruiant et de leur retirer sans tarder leurs bandeaux des yeux ; ils quittent la forteresse sur leurs destriers arabes, l'épée brillante au côté : leur joie est immense. Ils rejoignent l'armée sans tarder et mettent pied à terre devant le pavillon du roi. Ce dernier, au comble de la joie, les embrasse et les serre plusieurs fois dans ses bras ; il leur tient des propos empreints de bienveillance : « J'ai été terriblement inquiet pour vous deux, mais grâce à Dieu, je me réjouis de vous voir ici devant moi sains et saufs. » Renart, de son côté, était tout joyeux de revoir son fils, mais il s'inquiète pour sa blessure qui le fait atrocement souffrir. Immédiatement il demande qu'on lui retire ses armes et des médecins très expérimentés examinent cette plaie. Ils prodiguent au blessé des soins si attentifs qu'avant la fin de la semaine la plaie était entièrement cicatrisée et Rovel pouvait porter ses armes. Renart, que tous avaient raison de redouter, convoque alors ses hommes et leur parle ainsi : « Seigneurs, qu'allons-nous faire ? Il faut tenter une sortie ; prenons donc nos armes

Quant a veü Rovel venir,
Les portes conmande a ouvrir.
Cilz i est entrez a grant joie.
Le conduit arriere envoie,
Si s'en monte sus ou palais.
Onc si grant joie ne fu mais
Conme ses peres li a faite ;
N'i ot mie grant noise faite
Ne n'i ot parlé fors de joie.
Je ne cuit que ja mais oïe
Ausi grant joie en mon vivant.
Mon signor Brun l'ors et Bruiant
Comande Renars a mener.
Tantost les a fait desbender ;
A grant joie et a grant liesce
Les mist hors de la forterece
Desus les destriers arrabis,
A lor costés les brans forbis ;
En l'ost en vienent sans deloi.
De devant la tente[a] le roi
Sont andoi descendu a pié.
Li rois en a le cuer molt lié,
Si les baise et si les acole
Et doucement les aparole.
Il les acole et si les baise
Et dist : « Molt estoie a malaise
Por vous deus, mais la Dieu merci
Molt sui liez[b] quant je vous voi ci
Devant moi et sains et haitiez. »
Durement refu Renars liés
Por son fill mais Rovel s'esmaie
Car molt li duelt et cuist sa plaie ;
Desarmer le fait maintenant,
Si li vont sa plaie cerchant
Li mire qui molt sont sené.
Tant sont de lui garir pené
Qu'ançois que passast la semainne
Fu sa plaie garie et sainne
Et bien pot ses armes porter.
Renars qui molt fist a douter
En a apelé ses barons :
« Signor, fait il, quel le ferons ?
Il vous[c] convient issir la fors ;
Il n'i a que d'armer nos cors

pour aller mettre à mal nos ennemis. » Tous s'arment sans perdre une seconde et tous franchissent le pont en masse, me semble-t-il. Pourquoi en dire davantage ? Ils se précipitent aussitôt sur les hommes du roi, mais ceux-ci, loin d'être sans armes, s'étaient armés et étaient prêts à défendre chèrement leur vie. Tambours et cors font alors un extraordinaire tapage. Le roi s'avance le premier, armé de pied en cap sur son cheval, en valeureux guerrier qu'il eſt !

Quand Renart voit s'avancer le roi, il éperonne rageusement son cheval et le lance contre le roi le plus rapidement possible. Sous le choc les lances se brisent, mais l'un et l'autre se croisent à toute allure sans se faire plus de mal. Isengrin, sur un cheval qui valait au moins cent besants d'or, lance sa monture pour fondre sur Bruiant le taureau en tenant sa lance bien à l'horizontale. De son côté Bruiant fonce aussi vite qu'il le peut. Ils se donnent alors de grands coups avec leurs lances à la pointe d'acier tranchant. Isengrin, valeureux parmi les valeureux, le frappe avec tant d'énergie qu'il lui enfonce dans le corps tout le fer et la partie en bois de la lance sur une longueur d'un travers de doigt si bien qu'on voit ressortir de l'autre côté la pointe en fer[1]. Bruiant, sous ce coup, tombe de cheval et en tombant il pousse un hurlement qui fait frémir toute l'armée. Le roi, en entendant le cri, se jette de ce côté-là : il voit Bruiant étendu de

Por nos anemis damagier. »
A tant s'arment sans delaier ;
Par desus le pont tuit ensanble
S'en issirent si con moi samble.
Qu'iroie lonc conte faisant ?
En l'oſt se fierent maintenant,
Mais nes truevent pas desarmés,
Mais bien garnis et apreſtés
Conme de desfendre lor cors.
La ot de tabors et de cors
Grant noise faite et grans escrois.
Devant les autres vint li rois,
Treſtous armés sor son cheval ;
Molt ot en lui noble vassal.
Quant Renars vit le roy venir,
Envers lui broche par aïr
Quanque chevalz puet randoner.
Les lances brisent au moſtrer,
Ambedui tot conmunement
Outre passent isnellement ;
Li uns a l'autre plus ne forfiſt.
Ysengrins sor un cheval siſt
Qui bien valoit cent besans d'or ;
Il broche vers Bruiant le tor,
La lance droite randonant.
Bruiant revint esporonant,
Si toſt com il pot en venir.
Grans cops se vont entreferir
Des lances o les ferz trenchanz.
Ysengrins qui molt fu vaillanz
Le[a] feri de si grant vigour
Que de la lance travers dor
Li miſt ou cors et le fer tout ;
D'autre part en voit on[b] le bout.
Dou deſtrier a terre le met ;
Au trebuchier jeta un bret
Si grant que tot l'oſt en fremi.
Et li rois Noblez l'entendi,
Cele part vint espouronant
Et a veü Bruiant gisant

tout son long dans l'herbe ; son âme avait déjà quitté l'enveloppe charnelle. « Malheureux que je suis, dit le roi à ce spectacle, pourquoi ai-je attendu ? Pourquoi ne vais-je pas châtier ce traître, ce félon qui a tué mon baron ? Qu'attends-je pour venger ce baron qui avait pour moi tant d'affection ? » Éperonnant son cheval de Castille, le roi brandit aussitôt sa lance dont l'oriflamme flotte au vent ; il s'avance à bride abattue au-devant des siens, porté par une rage folle. En face, un chevalier est sorti du rang pour se précipiter à la rencontre du roi, mais celui-ci lui porte un coup de lance si violent que le fer ressort dans le dos de plus d'une demi-toise. Tandis que la lance vibre encore dans la blessure, le roi le fait tomber mort dans la prairie. Un tel spectacle est insoutenable pour Malebranche : il fonce de ce côté-là, rendu fou par la mort de son homme ; accablé de douleur, il lance son cheval à toute allure en direction du roi. Celui-ci a bien vu la manœuvre et aussitôt il fonce sur lui aussi vite qu'il peut faire aller sa monture, en se tenant fermement appuyé sur les étriers. Malebranche prend son élan à travers un terrain défriché et dès qu'il voit le roi, il serre son bouclier contre lui, tout enflammé de colère et de rage. C'est dans ce même état d'esprit que le roi s'avance de son côté : ils se donnent sans répit d'extraordinaires coups sur le bouclier accroché à leur cou ! Malebranche brise sa lance

Tout estendu enmi la pree :
L'ame li est dou cors sevree.
Quant li rois le vit estendu,
« Ha ! Las, fait il, qu'ai atendu ?
Que ne vois[a] vengier mon baron
De cel traïtor, cel felon[b] ?
Qu'aten ge que nel vois vengier ?
Il m'amoit tant et tenoit chier. »
Lors point le cheval de Castele,
La lance ou li penons ventele
A desploiee maintenant ;
Devant sa gent s'en va poignant
Tout hors dou sens, tous esragiés.
Uns chevaliers s'est desrengiés
Qui contre le roy espourone,
Mais li rois si grant cop li done
De la lance par mi le cors
Que li fers en parut defors,
Je cuit plus de demie toise.
A çou que la lance pantoise,
L'a trebuchié mort ens ou pré.
Malebranche en a molt pesé[c]
Qui l'ot esgardé et veü.
E le vous cele part venu ;
Malebranche a le sens dervé
Quant son home vit mort jeté ;
Molt en fu dolans et iriés,
Envers le roi s'est eslassiés.
Et li rois qui bien l'aperçut
Maintenant cele part corut
Quanqu'il puet traire dou destrier ;
Bien fu enfichiez en l'estrier.
Et Malebranche d'autre part
S'eslasse par mi un essart :
Si tost com a veü le roy,
L'escu enbrace par desroi,
D'ire et de maltalent espris.
Li rois revint mal talentis,
Doné se sont mervillous cops,
Desus les escus de lor colz
Se ferirent[d] sans demorance.
Malebranche brisa sa lance

et le roi en profite pour lui enfoncer d'un coup énergique sa lance dans le corps jusqu'à l'oriflamme ; il le fait tomber mort à bas de son destrier. C'est alors que survient Renart pour lui porter secours, mais il est trop tard. Les siens accourent avec lui, mais en vain : ils ne trouvent qu'un cadavre. « Maintenant il n'y a plus rien à faire, dit Renart. Mais je verrai bien qui a pour moi de l'affection, car je veux aller le venger. — Seigneur, disent les barons, c'est bien volontiers que nous vous accompagnerons pour vous aider. » Alors la mêlée reprend : innombrables sont les coups d'épée échangés, innombrables les bêtes qui y perdent la vie ! Personne ne peut résister à l'épée de Renart ; c'est alors qu'arrive Ferrant, accompagné de vingt mille hommes qui apportent au roi une aide très précieuse. Ils se lancent rapidement dans la bataille et provoquent dans le camp de Renart des pertes impossibles à chiffrer : pour Renart l'heure n'est pas à la plaisanterie.

À ce moment-là on peut voir Percehaie se démener au milieu des troupes : personne ne peut résister aux coups qu'il porte. Belin veut lancer une charge contre lui, mais Percehaie d'un seul coup a transpercé son bouclier, et, que cela lui plaise ou non, il lui enfonce au travers du foie le fer et la hampe de sa lance ; il l'abat raide mort sur le chemin, puis, dégainant son

Et li rois le fiert a bandon
Qui sa lance trusqu'a penon
Li fist par mi le cors glacier ;
Mort le trebuche dou destrier.
Por lui rescoure vint Renart,
Mais il i est venus trop tart.
Il et sa gent i sont venu
Mais malement l'ont secoru
Car ilueques l'ont trové mort.
« Ci n'a, dist Renart, nul confort,
Mais or verrai qui m'avra chier,
Car je le voel aler vengier.
- Sire, ce dient li baron,
Volentiers molt vous aideron. »
Lors recomence la meslee,
Maint cop i ot feru d'espee,
Molt veïssiez bestez morir.
Onques nul ne se pot tenir
Encontre l'espee Renart,
Quant Ferant s'en ist cele part,
Telz vint mile en sa conpaignie
Qui firent au roi grant aïe.
En l'estor se fierent errant,
Des gens Renart ont ocis tant
Que je ne sai le conte dire.
Lors n'ot Renars talent de rire.
Qui adont veïst Percehaie
Par mi l'ost con il se desroie,
Nulz ne puet a son cop durer.
Belinz prent a espouronner,
Percehaie l'a si feru
Qu'il li a percié son escu ;
Ou li pesast ou bial li fust,
De sa lancë et fer et fust
Li a passé parmi le[a] foie ;
Mort le trebuche en mi la voie,
Puis saiche dou fuerre l'espee,
A Ferrant done tel colee

épée, il décapite Ferrant d'un seul coup ; c'est au moins une dizaine de personnes qu'il met ainsi définitivement hors de combat. Renart de son côté ne reste pas inactif ; il frappe le léopard et le transperce d'un coup de lance, en faisant ressortir le fer dans le dos ; il cherche à retirer la lance et ce faisant, il le précipite à terre raide mort. Le combat continue, toujours aussi féroce. Voici qu'arrive Noble le lion, en armes sur son cheval de couleur gris fer et tenant bien en main sa lance. Il est entouré d'un nombre incalculable de ducs et de comtes, parmi lesquels le comte Frobert et le milan maître Hubert[1], qui partagent la même haine violente envers Renart. Seigneur Frobert le grillon fonce sur Renart plus rapidement qu'un oiseau rapace. Renart en le voyant brûle d'impatience de se mesurer à lui ; il tient à la main son épée dégainée dont la poignée est ornée d'une inscription et Frobert en fait de même. Ils se précipitent l'un sur l'autre et avec leurs solides épées tranchantes ils se donnent des coups formidables qui les laissent tout étourdis. Ils finissent, à force d'échanger des coups terribles, par se renverser l'un l'autre et ils se retrouvent tous les deux allongés sur le chemin. Mais voici Percehaie qui arrive à toute allure avec de nombreux vaillants chevaliers ; ils font remonter par force Renart à cheval et abandonnent le combat pour se diriger à bride abattue vers le château.

Que la teste li fist voler ;
De dis fist la guerre finer.
Renars s'eslasse d'autre part ;
Grant cop va ferir le liepart
De son glaive parmi le cors,
Si que li fers parut defors ;
Tant con la lance li dura,
A la terre mort le jeta.
Molt i ot grant caple et felon.
Este vous Noble le lïon
Armé sor son cheval ferrant,
La lance en son poing palmoiant.
O lui ot maint duc et maint conte,
Tant en i a n'en sai le conte.
O lui estoit li cuens Frobers
Et li escoufles dans Hubers
Qui heent Renart durement ;
Vers lui vienent iriement.
Sire Froberz li gresillons
Plus tost que un alerïons[a]
S'en vint poignant contre Renart.
Renars le voit que molt fu tart
Que il a lui se fust mellés ;
En son puing tint son[b] brant letré
Et Froberz retint le sien trait.
Li uns prés de l'autre se trait,
Si se fierent par grant esfors
Des brans qui sont trenchant et fors[c].
Si mervillous cops s'entredonent
Que toutes les testes s'estonent.
Des grans cops qu'il se sont feru
S'entresont a terre abatu :
Andoi cheïrent en la voie.
Estez vous poignant Percehaie,
O lui maint vaillant chevalier ;
A force ont fait Renart monter,
Si lassent l'estor a itant,
Au castel vont esporonant.

Ils montent au palais qui était puissamment construit. Épuisés et exténués, ils quittent leurs armes dans la belle cour blanche tout en ne cessant de se lamenter sur le sort de Malebranche. « Malheureux que je suis, infortuné, sous quelle mauvaise étoile je suis donc né ! Moi qui viens de perdre Malebranche, mon très cher fils, l'autre moitié de moi-même ! Maintenant je n'attends plus rien de la vie. Dame Fière, votre amour, j'ai dû le payer au prix le plus fort ! Mais par la foi que je dois à saint Riquier — envers qui d'ailleurs je n'ai pas la moindre dette —, la situation va se gâter pour le roi Noble ; il ne pourra pas terminer son siège sans qu'il lui en cuise ! — N'en parlez plus, dit Rovel ; tout cela ne vous mène à rien. — Vous avez raison, Rovel, répond Renart ; mais, par la foi que je dois à saint Marcel, j'ai au moins une certitude : le roi me le payera cher et avant que ce château soit obligé de se rendre, il sera pendu au gibet. » Ils cessèrent alors de discuter. Le roi installa son campement dans la prairie au pied de la tour et il jura par Dieu le Créateur de ne jamais partir de là avant d'avoir fait pendre Renart. Son armée s'était installée devant la forteresse dans un climat très joyeux : les hommes passèrent là, dans la joie et la bonne humeur, toute la journée et une bonne partie de la nuit, jusqu'au moment où tous sans exception s'endormirent. Renart, qui ne connaissait que le mal et la trahison, appela alors ses deux fils[1] et

Les degrés[a] montent clou palais,
Qui richez estoit et bien fais.
Molt las et molt travillé sont ;
Si se desarment la amont
En la cort qui ert bele et blanche.
Molt sont dolant de Malebranche.
« Las, dist Renart, malaürés,
De male eure fui onques nés,
Quant j'ai Malebranche perdu,
Mon bon ami, mon millor dru[b] !
Or n'atent jamais nul secors.
Dame Fiere, les vos amors
Ai ge conparees molt chier !
Mais, foi que je doi saint Richier,
A cui je n'en doi nés un point,
Li rois Noblez iert en mal point ;
N'en puet partir en nule guise
Que de son siege ne se cuise[c]. »
Dist Roviaus : « Lassiez çou ester,
Vous n'i poez riens conquester.
- Vous dites voir, fait il, Rovel,
Mais, foi que je doi saint Marcel,
De ce me puis bien afichier
Que il le conperra molt chier ;
Ains que cilz castiaus soit rendus,
Sera il as forches pendus. »
Atant lasserent le plaidier.
Li rois Nobles se fist logier
En mi les prés desous la tour
Et jure Dieu le creator
Que jamais ne s'en partira
Tant que Renars pendus sera.
Ensi se sont a grant lïesce
Tendu devant la forterece ;
A grant joie et a grant baudor
Furent ilueq trestot le jor
Et[d] grant partie de la nuit,
Tant que il s'en dormirent tuit ;
N'en i ot nul ne s'endormist.
Renars, qui onques bien ne fist

Isengrin son compagnon et leur dit : « Seigneurs, qu'allons-nous faire ? Toute l'armée est en train de dormir : prenez vite vos armes et allons jeter le plus grand désordre dans le camp. Si nous pouvons arriver jusqu'au roi, que Dieu ne m'accorde jamais sa miséricorde si je ne le tue pas au moment où je pourrai le tenir de mes propres mains. — Seigneur, répondent-ils, tout cela est bien dit. » Tous les quatre, et eux quatre seulement, allèrent immédiatement prendre leurs armes. Ils firent descendre le pont très doucement et sans le moindre bruit, puis ils sortirent sans parler. Ils semèrent alors une belle panique dans l'armée, faisant quatre morts à la première escarmouche. Le camp est alors sens dessus dessous et les quatre avancent jusqu'à la tente du roi ; ils coupent les cordes, la tente tombe, le roi se réveille. Il s'étonne de tout le vacarme qu'il entend et ses hommes, se précipitant sur leurs armes, ne mettent pas longtemps à s'équiper. Ils ont bien l'intention de capturer les quatre assaillants, mais ceux-ci s'enfuient sans les attendre. Ils finissent par les rattraper devant la tour : c'est alors un combat féroce qui s'engage et les barons font honneur à leur réputation de vaillance. Combattant à quatre contre les hommes du roi, Renart, Isengrin, Rovel et Malebranche[1] le Robuste les massacrent et les tuent en nombre. Mais ils ont beau faire des blessés et des prisonniers, les hommes du roi finissent par avoir le dessus et ils capturent Renart,

Se maus non et desloialtez,
En a ses deus filz apelés
Et Ysengrin son compaignon.
« Signor, fait il, quel le feron ?
Il se dorment trestot en l'ost :
Faites et si vous armés tost,
Ses irons la hors estormir.
Se poon au roi avenir,
Ja Diex n'ait de m'ame merci,
Se je le tieng, se ne l'oci.
- Sire, font il, bien avés dit. »
Adont s'arment sans contredit
Tout quatre que n'en i ot plus.
Le pont ont fait avaler jus
Tout belement et tot souef.
Et quant li pons fu avalés
S'en issent sans noise et sans cri.
Durement ont l'ost estormi,
Quatre en ont mors au premier saut ;
L'ost s'estormist et bas et haut.
Vers la tente le roi en vont,
Les cordes copees en ont,
La tente chiet, li rois s'esvelle,
La noise entent, molt s'esmervelle,
As armez queurent cil de l'ost,
Isnellement s'arment et tost.
Ja les vorront toz quatre prendre,
Mais il nes voellent mie atendre,
Ançois se sont mis au retor.
Atains les ont devant la tor :
La comenchent chaple felon,
Bien se contienent li baron.
Tuit quatre contre les roiaus,
Renars, Ysengrins et Rouviaus
Et Malebranche qui fu fors
Maint en ont ocis et maint mors[a].
Mais qui que soit navrez ou pris
Sor iaus en est tornés li pis,
Car la gent le roi tant s'esforce
Que Renart i ont pris a force.

tandis que les trois autres parviennent malgré tout à se réfugier dans le château. Renart, qui écumait de rage et de colère, fut amené au milieu d'un tumulte indescriptible devant le roi. « Ah ! lui dit ce dernier, sale rouquin, engeance maudite, tu as fait un vrai massacre des miens[1], mais tu vas le payer cher : tu vas être pendu dans la minute qui suit et toutes tes ruses ne te tireront pas d'affaire. — Pitié, bon roi Noble, accordez-moi votre pardon pour cette fois. Je suis coupable envers vous, je le sais bien ; mais si vous me pardonnez aujourd'hui, je serai bien récompensé pour le service que je vous ai rendu en vous guérissant de la fièvre, lorsque pour vous je suis allé à Palerme, dans le pays de Rome et à Salerne ; pour vous j'ai même franchi la mer et j'ai même séjourné très longtemps[2] chez les Sarrasins pour chercher un remède afin de vous guérir. Récompensez-moi donc pour tout cela et que Dieu et Notre-Dame en fassent de même pour le salut de votre âme ! »

Le roi, qui était d'une grande sagesse, en entendant rappeler le service que lui avait naguère rendu Renart, se mit à réfléchir et il le fit pendant un long moment dans un silence général ; enfin il déclara : « Seigneurs, accordez-moi toute votre attention. Voyez ici ce traître qui m'a fait beaucoup de mal ; maintenant il rappelle qu'il m'a guéri de ma maladie et finalement il a bien raison et ce rappel va bien le servir : même pour tout l'or

Et li autre[a], cui que soit bel,
Si se ferirent ou castel.
Et Renars par molt grant desroy
Fu amenez devant le roi,
Tous correciez et tous plains d'ire.
Et li rois li comence[b] a dire :
« Ha, pugnais rous de male part,
De ma gent m'as fait grant essart ;
Mais li guerredons t'iert rendus
Car orendroit seras pendus,
Ne t'i varra engienz ne lobes.
- Merci, fait il, gentilz rois Nobles,
Pardonez moi a ceste fois.
Bien sai que vers vous sui forfais ;
Se ceste fois me pardonés,
Adonc m'iert bien guerredonés
Li servicez que je vous fis
Quant de la fievre vous garis,
Quant je fui por vous en Palerne,
En Romenie et en Salerne ;
Outre mer en sarrazinois
Fui je por vous plus de set mois
Por querre vostre garison.
Or me rendés le guerredon,
Et Damediex et Nostre Dame
Guerredon vous en rende a l'ame. »
Li rois qui fu plains de savoir
Ot le service amentevoir
Que Renars li ot fait jadis.
Adonc a porpenser s'est pris ;
Cascuns se taist et ne dit mot.
Et quant longement pensé ot,
Si dist : « Signor, entendés ça.
Vés cest traïtor qui molt m'a
Meffait ; or me renproche ci[c]
Çou que de mon mal me gari.
Il le me doit bien renprochier ;
Orendroit li avra mestier
Que por tout l'or qu'el monde soit
Ne li mesferoie orendroit,

du monde, je ne lui ferais pas le moindre mal aujourd'hui, bien au contraire je lui accorde un pardon total pour tous ses méfaits et je le déclare quitte pour tout. — Je vous en remercie », dit Renart. C'est sur ces mots que la paix est conclue. Le roi fait sonner la retraite : ceux qui assiègent la tour reçoivent l'ordre de cesser l'assaut et immédiatement les tentes sont démontées. Le roi s'en retourne avec toute sa troupe et ne s'arrête pas jusqu'à son château ; dès qu'il met pied à terre, Dame Fière se porte à sa rencontre et l'accueille avec toute l'allégresse que l'on doit à son mari. Elle multiplie les gestes de grande tendresse et montre sa grande joie pendant qu'il monte au palais. Abusé par les paroles de la reine, le roi ne se rendit pas compte qu'elle avait épousé Renart ; jamais personne n'eut l'idée d'accuser la reine et on fit sur ce sujet un silence général[1]. Renart s'en vint à Maupertuis où ses fils l'accueillirent joyeusement, comme ils en avaient l'habitude. Ses relations avec le roi Noble étaient sans nuages, au point que tous ceux de Constantinople[2], à ce que raconte l'histoire, auraient bien été incapables, même par des calomnies, de brouiller les deux hommes : entre eux régnait une amitié totale. C'est sur ces mots que finit l'histoire.

Ains li pardoins tout le forfait
Qu'il avra en ce monde fait.
Trestout li cuit orendroit ci. »
Et dist Renars : « Vostre merci. »
A icest mot fu la pais faite.
Li rois fist corner la retrete ;
Ciaus qui assallent a la tour
En a tous faiz metre au retor
Et maintenant sans arester
A fait[a] ses pavillons oster ;
O toute[b] sa gent s'en retorne,
Dusqu'a son castel ne sejorne,
Tantost au perron descendi.
Dame Fiere[c] vint contre li
Qui a grant joie le reçut
Si con son signor faire dut.
Durement le baise et conjoie,
El palés montë a grant joie.
Le roi[d] par paroles deçoit
Si que il point ne s'aperçoit
Que Renars l'euïst espousee ;
N'onques ne fu acoisonee[e]
Ne il n'en fu parole puis.
Renars s'en vint a Malpertuis
Ou a grant joie le reçurent
Si fill si con il faire durent.
Puis fu il si bien dou roi Noble
Que tuit cil de Constantinoble.
Par parole ne par mesdit
Ensi con l'escripture dit,
Ne feïssent a lui mesler[f]
Por riens qu'il seuïssent parler,
Car entr'iaus molt grant amor ot.
Li contes fenist a ce mot.

Branche XVII

LE PARTAGE DES PROIES

Pierre, qui est né à Saint-Cloud, sur les instances de ses amis, a mis en vers pour nous, à force d'efforts et de peines, une histoire pour rire, un bon tour joué par Renart, le maître des ruses, ce sale avorton[1], ce renégat, par qui ont été abusés tant d'hommes de bien que je suis incapable de vous les énumérer. Je vais donc commencer à vous raconter son histoire, si du moins je trouve quelqu'un qui veuille bien l'entendre : quel qu'il soit, il pourra s'en instruire, comme j'en ai la ferme conviction, pour peu qu'il réfléchisse bien en l'écoutant. Cela se passait au mois de mai, quand les fleurs éclosent sur l'aubépine, que reverdissent prés et bois, que les oiseaux chantent sans repos toute la nuit et tout le jour[2] : Renart séjournait dans sa forteresse de Maupertuis. Mais bien grande était sa détresse, car il n'avait pas de quoi subsister : sa famille était si mal en point que les cris de famine qu'elle poussait étaient poignants ; il en allait de même avec sa femme Hermeline, qui était à nouveau enceinte et si malade

Pierres[a] qui de Saint Clent fu nés
S'est tant travilliés et penés
Par priere de ses amis,
Que il nous a en rime mis
Une risee et un gabet
De Renart qui tant set d'abet,
Le puant nain, le descreü,
Par coi ont esté deceü
Tant baron que n'en sai le conte.
Des or conmencerai son conte
Se je sai qui le voelle[b] entendre :
Qui que soit i pora aprendre,
Si con je cuit et je pens,
S'a l'escouter met bien son sens.
Ce fu en may, en ce termine
Que la flour monte en l'aube espine,
Li pré verdoient et li bos,
Li oisel cantent sans repos
Et toute nuit et toute jor,
Que Renars estoit a sejour
A Malpertuis sa forteresce.
Mais molt estoit en grant destresce
Car de garison n'avoit point :
Sa maisnie ert en si mal point
Que de fain crioit durement ;
Sa feme Hermeline ensement,
Qui estoit de novel ençainte
Estoit si fort de mal atainte

qu'elle ne savait plus à quel saint se vouer. Renart, alors, se prépare à partir chercher sa provende : il quitte la maison seul, et jure de ne pas rentrer avant d'avoir apporté de la nourriture pour rassasier sa famille. Il laisse le grand chemin à sa gauche et va à travers la forêt, car il ne lui convient ni ne lui plaît de suivre les chemins et les sentiers : il connaissait bien le bois car il l'avait traversé maintes fois. Il marche un moment, et le voici descendu de l'autre côté du bois et arrivé dans une prairie : « Mon Dieu ! s'exclame Renart, Sainte Marie ! où trouver ailleurs un endroit aussi joli ! Je crois bien que c'eſt le paradis sur terre ! Comme il ferait bon s'inſtaller ici, si on y trouvait assez à manger ! Ah ! ce bois et ce ruisseau, et ce pré que je n'ai jamais vu aussi beau ! regardez comme il eſt vert, comme il eſt plein de fleurs ! certes, que l'Esprit-Saint m'assiſte, c'eſt bien volontiers que je m'y serais allongé si je ne me trouvais pas dans une si dramatique nécessité ; mais le besoin fait même trotter les vieilles ! » Cela dit, il se met au galop et abandonne les lieux, plein de triſtesse et de mélancolie. Mais la faim qui lui montait jusqu'aux dents, celle qui chasse le loup du bois, lui a fait quitter la place bien malgré lui. Il s'en va à travers prés, en descendant la vallée, en scrutant le paysage, en amont et en aval, pour voir s'il découvrirait quelque chose qui conviendrait à sa pitance, un oiseau, un lièvre ou un lapin. Sa course le conduit sur un chemin

Qu'il ne se savoit consillier.
Lors se prent a aparillier
Renars de querre garison :
Tous seus s'en iſt de sa maison
Et jure qu'il ne revenra
Dusqu'a tant qu'il raportera
Vïande a sa maisnie peſtre.
Le grant chemin laisse a seneſtre[a],
Atorne travers la foreſt
Car il ne li siet ne ne plaiſt
A tenir chemin ne sentier :
Bien savoit le bos tot entier
Car maintes fois l'avoit alé.
Tant va qu'es le vous avalé
Soz le bos en la praerie :
« Dieus, diſt[b] Renars, sainte Marie !
Ou fu trovés ensi biaus eſtrez !
Je cuit, c'eſt paradis terreſtre !
Con ci feroit bon herbergier
Qui assez avroit a mengier !
Vés ci le bos et le ruissel
Et le pré c'ains ne vi si bel[c] !
Vez com eſt vers, com eſt floris !
Ensi m'aït sains esperis,
Que molt volentiers m'i geüsse
Se jou si grant besoing n'eüsse ;
Mais besoing fait vielle troter ! »
A ce mot prent a galoper,
Si s'en part triſtes et dolans ;
Mais li fains[d] qu'il avoit as dens,
Qui encace le leu dou bos,
L'en fait partir desus son pos.
Par les prés s'en va contreval,
Molt regarde amont et aval
Por savoir se coze veïſt
Qui a son mengier li seïſt[e],
Oisel ne lievre ne connin.
Tant va qu'il entre en un chemin
Qui vers une ville en aloit.
Le chemin vit et quant il voit

qui menait vers un village. Voyant le chemin et apercevant le village, il jure sur sa tête que, cela fasse plaisir ou non, il s'en ira tout droit vers ce lieu. Il eſt persuadé qu'il y trouvera ce qu'il lui faut. Il laisse alors le chemin et le sentier. En approchant de l'endroit, notre spécialiſte en ruse, qui ne veut pas se faire voir, progresse à petits pas par les buissons et les haies de sureau, tantôt se baissant et tantôt se relevant. Il invoque Dieu avec ardeur, pour qu'il le préserve de la captivité et lui envoie des victuailles qui lui permettront de faire le bonheur de sa femme, de ses enfants et de toute sa maisonnée.

Je ne veux pas vous le cacher plus longtemps : dans le village il y avait la résidence d'un paysan à la fortune rondelette, au point que, si le livre où j'ai trouvé consignée cette hiſtoire dit la vérité, d'ici jusqu'à Troyes-la-Petite[1] on ne trouvait de paysan aussi opulent ! La maison était située à côté d'un enclos : le lieu était richement garni de tous les biens que la terre prodigue, vaches, bœufs, brebis, lait, œufs, nourritures de toute espèce, poules et chapons ; il y en avait à foison. Renart a là ce qu'il désire, du moins s'il arrive à y rentrer ! Mais je crois, et j'en ai l'intime conviction, qu'il risque de languir dehors, car la clôture entourait complètement le jardin et la maison, avec des pieux pointus, gros et longs ; de plus, un ruisseau coulait tout autour. À l'intérieur il y avait toutes sortes de petits arbres,

La ville, si jure son chief,
Qui que soit bel ne cui soit grief,
Droit a cele ville en ira.
Bien cuide qu'il trovera
Cose qui li aura meſtier.
Le chemin lait et le sentier.
Quant venus eſt prez de la ville
Cius qui savoit assez de guille,
Qui ne voet pas eſtre veüs,
Par ces bussons, par ces seüs,
S'en va le pas cheant levant[a].
Durement va Dieu reclamant
Qu'il li gart son cors de prison
Et li envoit tel garison
Dont il face sa feme lie
Et ses enfans et sa maisnie.
Or ne me voel de çou taire,
Qu'en la ville avoit un repaire
A un vilain riche d'avoir ;
Que, se li livres nous diſt voir
Ou je trovai l'eſtoire escripte,
De ci qu'a Troie la petite[b]
N'ot un vilain si aaisié !
La maison siſt joſte un plassié,
Qui eſtoit richement garnie
De tout le bien que terre crie,
Si con de vaichez et de bues,
De brebis et de lait et d'ues,
D'unez et d'autrez norreçons,
De gelinez et de chapons ;
De ciaus i avoit il planté.
Or a Renars sa volenté,
Renars, s'il puet entrer dedens !
Mais je cuit et croi par mes dens
Qu'il fera par dehors sejor[c],
Car cloz eſtoit treſtous entor
Et li jardins et la maisons
De pieus agus, de gros et lons ;
Si coroit entor un ruissiaus.
La dedens avoit d'arbrissiaus

sachez-le, tous chargés de fruits. La maison était de toute beauté : le propriétaire en était Bertold, un personnage important, un paysan cossu[1] et fortuné qui poussait fort loin l'avarice et la ladrerie, car il ne voulait rien dépenser et mettait tout son soin à accumuler : il aurait préféré se laisser arracher les poils de sa moustache plutôt que de manger un seul de ses chapons, ou de faire du feu pour cuire un chapon ou une poule ; il aimait mieux les faire vendre au marché. Mais si Renart arrivait à mettre la main dessus, je crois bien qu'il en aura sa part : le paysan ne saura pas les garder !

Le paysan se trouvait au logis. Il n'y avait personne en dehors de lui : sa femme était partie vendre ce qu'elle avait filé, les autres étaient tous sortis pour vaquer à leurs travaux. Renart vint de ce côté-là en courant : il était bien convaincu, n'en doutez pas, que la maison était bien pourvue de ce qui lui était nécessaire. Passant par un sentier entre deux champs de blé, il est parvenu jusqu'à la haie : il s'inquiète fort de la façon dont il pénétrera dans l'enclos, car il voit les chapons au soleil, Chantecler qui cligne de l'œil[2] , et ses poussins avec ses poules, qui se trouvaient à côté d'un tas de ronces, sur un tas de paille, en train de gratter. Ils ne prenaient garde à tout ce manège et croyaient être tout à fait en sécurité. Mais Renart, cette sale bête, brûle et se consume de gourmandise : il se rend parfaitement compte

De maintes guissez, ce sachiez,
Qui tuit erent de fruit cargié.
Molt par estoit biaus li repaires :
Sirez en iert Bertiaus li maires,
Un vilains enmeulez et richez
Qui molt estoit avers et ciches,
Car de despendre n'avoit cure,
Qu'en amasser metoit sa cure :
Ains lassast plumer ses grenons
Qu'il menjast un de ses capons
Ne qu'il euist au feu cuisine
Ne de capons ne de geline ;
Ains les faisoit au marché vendre.
Mais se Renars i puet main tendre,
Je cuit bien qu'il en aura !
Ja si garder ne les saura !

Li vilains fu en sa maison.
N'i avoit home se lui non :
Sa feme fu son filé vendre,
Li autre furent por entendre
A lor affaires trestout fors.
Renars vint cele part le cors,
Qui bien pensoit, n'en dotés mie,
Que la maisons ert bien garnie
De çou dont il avoit mestier.
Entre deus bleis, par un sentier,
S'en est venus jusque la haie :
De laiens entrer molt s'esmaie,
Car les chapons voit au soleil[a]
Et Cantecler qui cligne l'ueil,
Et ses pouçins et ses gelines
Qui erent les un tas d'espines
En un pallier ou il gratoient[b].
De trestot çou ne se gardoient :
Bien cuidoient asseür estre.
Mais Renars qui fu[c] pute beste,
De lecherie frit et art :
Bien voit par engien ne par art
N'i entera ; c'est por noiant !
Entor le jardin va et vient

que ni ruse ni stratagème ne le feront entrer ; peine perdue ! Il va et vient, tournant autour du jardin, pour voir et vérifier s'il ne pourrait pas trouver un trou par lequel s'introduire. À force de courir à droite, à gauche, Renart le roux, cette maudite engeance, finit par découvrir dans la clôture — pur hasard ! — un pieu usé par la pourriture, là où passait le caniveau d'évacuation des eaux de pluie du jardin ; par ce passage, il s'est faufilé à l'intérieur de l'enclos, tout doucement, en jurant par ses dents qu'il fera bientôt craquer ses mâchoires — peu importe pour qui sera le préjudice ! — avec un chapon ou une poule. Il s'est tapi sous une haie de ronces car il ne veut pas se faire voir : sans bouger, sans faire un seul mouvement, il reste coi et écoute. Chantecler, qui n'a pas la moindre inquiétude et qui croit être en parfaite sécurité, s'en va, pour son malheur, cherchant sa pitance à travers le jardin et appelant ses poules. À force de chercher à droite et à gauche, il arrive face à l'endroit où Renart s'était caché. À le voir, Renart est ravi et jure, sur son salut, qu'il lui jouera un mauvais tour.

Tandis que l'autre s'applique à gratter le sol, Renart se lève et descend vers lui pour l'attraper, mais il manque son coup car Chantecler saute de côté. Cruel est le dépit de Renart quand il voit qu'il a échoué, et il ne laisse pas d'en être furieux. Il se met à donner la chasse au coq, le poursuivant en tous sens. Chantecler s'aperçoit que son heure est venue

Pour veoir et pour esprover
Se ja peüst pertuis trover
Par u il se peuist ens metre.
Tant va a destre et a senestre[a]
Renars li rous, li maleïs,
Que par devers le plasseïs
Trova un pel par aventure
Qui ert usés de poreture,
Par la ou li regors couroit
Dou jardin quant pleü avoit[b] ;
Par la s'en est entrés dedens
Tout souef, et jure ses dens
Qu'a cui que il doie nuire,
Fera il ja ses grenons bruire
Ou de capon ou de geline.
Tapis est desous une espine,
Qu'il n'i voet estre veüs :
Ne s'est croslés, ne s'est meüs,
Ains se tient cois et si escoute.
Chanteclers, qui point ne se doute
Et qui bien cuide estre asseür,
S'en va, ou non de mal eür,
Par mi le jardin porquerant
Et ses gelines apelant.
Tant se porquiert, tant se porcace,
Qu'il est venus devant la place
La ou Renars se fu muciés.
Quant le vit, si fu Renars liés[c]
Et jure que, se Dieus le saut,
Il li fera un mauvais saut !
Que que cius a grater entent,
Renars se lieve, si descent
Vers lui por prendre, mais il faut,
Car Chanteclers a travers saut.
Es vous Renars molt mal bailli
Quant il voit que il a falli,
Si n'ot en lui que corecier.
Le cos a pris a encaucier
Et ça et la et sus et jus.
Canteclers voit qu'il n'i a plus :

et commence à jeter les hauts cris. Bertold, qui se trouvait au logis, bondit pour voir ce qui jette une telle panique parmi ses poules ; il ouvre la porte de son jardin, voit Renart le goupil en train de pourchasser Chantecler. Il s'en retourne aussitôt à la maison, se saisit d'une paire de filets de chasse tout noirs de fumée[1] — les démons de l'enfer lui en ont fait cadeau ! — et se dit que, pour peu que Renart veuille bien l'attendre, s'il ne le capture pas, il en sera très fâché ! Ce sont les diables qui l'ont conduit en ce lieu ! Le paysan, qui présente toutes les apparences de la folie furieuse, revient directement vers son jardin ; Renart l'a vu venir et est allé se terrer sous un chou ; l'autre, qui n'avait jamais été initié à la volerie ni à la vénerie, se met à disposer les filets sur les choux, complètement de travers, en jurant sur son corps tout entier[2] que Renart sera capturé par ces pièges. Il se met alors à pousser des cris comme un enragé, il crie et hurle au hasard, bien qu'il ne voie pas Renart, s'exclamant : « Ah ! ah ! vous allez le payer cher d'être venu ici, fils de pute, scélérat, traître, c'est par là que vous allez sortir, par saint Germain ! » Il tenait dans sa main un bâton, avec lequel il retourne les choux si violemment qu'il les coupe en morceaux ; il les passe au peigne fin, en tous sens. Quand Renart se rend compte que la partie est perdue et qu'il est inutile de se cacher plus longtemps, il fait un bond et en redescendant atterrit dans l'un des filets mais ce n'est que pour en voir s'aggraver ennuis et peines ; ce sont les démons

A crier comence a haut ton.
Bertous qui fu en sa maison
Saut por veoir que çou estoit
Qui ses gelines tempestoit ;
L'uis a ouvert de son courtil,
S'a veü Renart le houpil
Qui Cantecler va decachant[a].
En sa maison repaire a tant,
Si prent deus roiseus enfumés
Que maufé li orent donez,
Et dist que, se Renars l'atent,
Molt iert iriez s'il ne le prent !
Diauble l'i ont bien amené !
Cils, qui bien sanble forsené,
S'en revient a son cortil droit ;
Et Renars, qui veü l'avoit,
Desouz un col muciez se fu ;
Et cius, qui pas apris ne fu
Ne d'oiseler[b] ne de cacier,
Sor les cholz a pris a couchier
Les roiseus trestout de travers,
Et jure les os et les ners
Que Renars sera engigniés.
Lors s'escrie conme esragiés,
En aventure huie et crie,
Ja soit ce qu'il ne le voit mie :
« Ha ha ! fait il, mar i venistez,
Filz a putain, lerrez traïtres,
Par ça sarrés, par saint Germain ! »
Un baston tenoit en sa main,
Dont il a les cholz reverchiez
Tant que tous les a detrenchiez ;
Molt les reverse sus et jus.
Quant Renars voit qu'il n'i a plus
Et que n'i a mestier celee,
Un saut a fait a l'avalee,
Si se fiert en l'un des ruisseus :
Or li croist il anuis et deulz ;
Malfé l'ont en ce point tenu !
Molt li est or mal avenu.

qui l'ont mis dans cette situation ! Les choses se sont mal passées pour lui et il serait extraordinaire qu'il en réchappe ! les lacs s'entortillent autour de lui, il est pris aussi bien par le museau que par les pattes ; le voilà pris au piège, et sa ruse ne lui a servi à rien ! Il aurait mieux fait de ne jamais entrer dans ce village. Il se tourne et se retourne d'un côté, puis de l'autre, et plus il se tourne, plus il s'empêtre. Il se tourne en tous sens en agitant ses bras pour sortir des liens, mais c'est en vain, car le vilain qui l'a bien vu, d'un bond, est devant lui ; il lui dit que son heure est venue, puisqu'il est tombé dans son piège ; ce sera vraiment un prodige s'il lui échappe et s'il n'en a pas le corps abîmé. Il se précipite sur lui, furieux ; il a levé son pied droit, avec l'intention de le lui mettre sur la gorge croyant que cela l'aiderait à mieux le maîtriser. Renart ne veut pas lui faire ce plaisir, car le vilain aurait sans doute vite fait de le blesser. Au moment où l'autre abaisse son pied, Renart le saisit à pleines dents et les lui plante toutes d'un coup : il serre les mâchoires et bloque sa gueule si fort que les dents du dessus touchent celles d'en dessous ; le scélérat a bien serré ses crocs, ils ont traversé le pied de part en part !

Le vilain, sentant qu'il est blessé et voyant son pied transpercé en plein milieu, s'écroule ; le sang se retire de son visage, il pâlit et s'évanouit sous le coup de la douleur ; Renart, cependant, continue à le tenir et se réjouit fort en son cœur de l'avoir sous la main, jurant par Dieu et par saint Germain

S'il en eschape, c'iert merveille !
La rois entor lui s'entorteille,
Pris est et par groing et par piés ;
Or a il esté engigniés
Ne li a riens valu sa guille !
Mielz li venist que en la ville
Ne fust venus ne entrez ja !
Torne et retorne ça et la,
Et quant plus torne plus se lace.
Toutez voiez tornoie et brache
Por issir en, mais ne li vaut,
Car li vilains a fait un saut,
Qui bien l'avoit aperceü,
Et dist qu'or li est mescheü,
Quant il est cheüs en la trape ;
Mervelle iert grant s'il li escape,
Que dou cors ne soit empiriez.
Vers lui s'adrece tous iriez ;
Si avoit haucié le pié destre,
Desus la gorge li volt metre
Que mielz l'en cuidoit maistroier.
Renars nel veult pas otroier,
Que tost l'auroit espoir blecié.
Si con cilz rabassoit son pié,
Renars l'a pris par mi as dens,
Si que toutes li enbat ens :
Serre les dens, estraint la bouche,
Si que li un denz l'autre touche ;
Bien les a li lerrez serrez :
D'outre en outre li sont passés !
Quant li vilains se sent bleciez
Et vit son pié par mi perchié ;
Le sanc li mue et la color :
Pasmés cheï de la dolor ;
Et Renars le tint toutevoie,
Qui a son cuer avoit grant joie
De çou qu'il l'avoit si a main,
Et jure Dieu et saint Germain

qu'il ne lui échappera pas avant qu'il ait accompli ses volontés. Renart sait bien, en effet, qu'il serait en fâcheuse posture si le paysan lui avait échappé, car il ne peut se dépêtrer du filet, qu'en étant délivré par quelqu'un qui connaît l'astuce. C'est pourquoi il se dit que la mort devrait le frapper s'il enlève ses dents du pied. Le paysan, qui gisait à terre de tout son long, à la merci des dents de Renart, est entre-temps revenu de son évanouissement. Croyant échapper ainsi à Renart, il se met à lui tâter le museau, car il veut lui desserrer la gueule, mais Renart n'a pas l'intention de le laisser faire, bien au contraire : ce comportement l'exaspère, car le paysan essaie de l'empoigner avec ses pouces qu'il a gros et durs, mais il ne pousse pas l'audace jusqu'à lui toucher la bouche ; Renart, lui, qui était couché dans une position peu commode, en voyant qu'il le palpe et le tâte brutalement, jette ses crocs en avant et happe, en même temps que le pied, la main droite du paysan. Il a bien trouvé son maître, le paysan ! Renart le tient complètement à sa merci : pas de risque qu'il s'échappe ! Il aurait été bien plus sage pour lui, je le sais en vérité, de laisser Renart chercher tranquillement de quoi vivre : c'est une décision tout à fait insensée qu'il a prise là ! Il a eu tort de vouloir le capturer : tant gratte la chèvre qu'à la fin elle est mal couchée ! Il avait bien cru pouvoir se venger de lui, et c'est lui qui est tombé en son pouvoir, car jamais le goupil n'aura pitié de lui. Il a gardé, au moins, un pied et une main à sa disposition ! Renart tient fermement de sa gueule le pied droit

Qu'il ne li eschapera
Devant que son plesir fera ;
Car bien seit qu'il seroit frapé
Se il li estoit escapés,
Car ne pooit oster son cors
Dou ruissel, s'il ne n'iert mis hors
Par tel qu'il seüst la maniere.
Por çou dist que la mors le fiere
Se il oste dou pié les dens.
Li vilains, qui se jut as dens,
Tot ensi con il estoit lons,
Est revenus de pasmisons.
De Renart se cuide escaper,
Si li prent le groing a taster,
Que la bouche li volt ouvrir,
Mais Renars ne li volt soffrir,
Ançois li va molt anuiant,
Que li vilains le va baillant[a]
As polces qu'il a durs et gros.
Toutez voiez n'est pas tant os
Qu'il a la bouche li adoise ;
Et Renars qui jut a maloise,
Quant voit qu'il le taste et portaste,
Jete les dens et si le hape
Avoec le pié par la main destre.
Or est bien li vilains a mestre !
Bien le va Renars maistroiant :
N'eschapera, c'est por noiant !
Il eüst fait grignor savoir
S'eüst laissié, ce sai de voir,
Renart en pais querre sa vie[b] :
Molt ot enpensé grant folie !
Quant le volt prendre, mar le fist :
Tant grate chievre que mal gist !
Bien se cuida de lui vengier,
Or est cheüs en son dangier,
Car il n'en aura ja pitié.
A tout le mains n'a il c'un pié

et l'autre main : il accable le vilain de menaces, lui disant qu'il lui arrachera l'âme du corps, par la foi qu'il doit à sa femme, et que jamais il n'acceptera de rançon ; il vaudrait mieux pour lui qu'il se trouve à Lanson, plutôt que d'être tombé entre ses griffes ! Grande eſt la peur du paysan, qui ne sait plus que faire ni que dire ; les larmes lui coulent des yeux, il pousse des soupirs du fond du cœur et passe là des moments très pénibles[1]. En pleurant il crie grâce en ces termes : « Seigneur Renart, pitié ! Lâchez-moi, je vous en supplie au nom de Dieu, et vous pourrez m'ordonner ce que vous voudrez, je vous obéirai, car cela eſt juſte, et je me ferai votre vassal à tout jamais ! — Fils de pute, salaud de cul-terreux, lui répond Renart, que me chantez-vous là ? Aujourd'hui même vous n'avez pas hésité à me traiter ignominieusement et vous avez bien cru me capturer, lorsque vous avez commencé à étaler vos filets à travers le jardin ! Mais — si seulement saint Loup pouvait m'aider — l'affaire prendra une autre tournure, car l'heure du Jugement eſt arrivée pour vous ! Vous allez me le payer aujourd'hui encore, et fort cher ! » L'autre, qui ne peut prendre sa revanche, crie, pleure et se répand en lamentations poignantes, disant : « Seigneur, je ferai en toutes choses ce que vous voudrez, il vous suffit d'ordonner ! — Silence ! répond Renart, trêve de balivernes ! Fils de pute, traître de serf, sur mon corps tout entier, je vous promets que je vous en ferai voir des vertes et des pas mûres ! Ce n'eſt pas cette semaine que vous allez m'échapper !

Et une main en sa baillie !
Renars a sa geule saisie[a]
Dou pié deſtre et de l'autre main :
Molt va maneçant le vilain
Et diſt qu'il li traira l'aume
Dou cors, foi que il doit sa feme,
Que ja n'en aura raençon ;
Mielz li veniſt eſtre a Lançon
Que il fuſt cheüs en ses mains
Grant poor en a li vilains :
Ne seit que faire ne que dire ;
Des ieulz pleure, dou cuer sospire
Et maine ilueques molt fort vie.
Tot en plorant merci li crie :
« Sire Renars, fait il, merci !
Lassiez moi, por Dieu le vous pri
Et comandez quanque vorrois,
Je le ferai, car il eſt drois,
Et voſtre hom serai tous jors mes !
— Fil a putains, vilains engrés,
Fait Renars, qu'alés vous disant ?
Molt m'aliiés hui despisant
Et molt me cuidiiés bien prendre
Quant començaſtez a eſtendre
Par mi le jardin vo raisseus[b] !
Mais si me puiſt aidier sains Leus[c],
Li geus sera en autre guisse,
Que venus eſtez a juisee !
Vous le conparrois hui molt[d] chier ! »
Cius qui ne se puet revengier,
Si crie et pleure et fait grant duel :
« Sire, fait il, a voſtre vuel
Ferai el tot, mes conmandés !
- Taisiez, diſt Renars, ne jenglez,
Fil a putain, traïtrez sers,
Que par les os ne[e] par les ners,
Je vous metrai en male painne !
Ne m'escaperés de semaine !

Vous avez vraiment bien cru me capturer, mais je vous ai joué un plus beau tour ! c'est vous qui êtes maintenant mon prisonnier : que plus jamais je ne trouve ma provende si je ne vous en fais pas baver ; pour commencer, de toute la journée, vous n'allez rien manger : impossible de bouger ! Même si on devait me donner toute la fortune de l'empereur Octavien, par la foi que je dois à saint Julien, cela ne me ferait pas démordre de ma volonté de représailles ! — Renart, pour l'amour de Dieu, n'en fais rien ! ne me traite pas maintenant avec toute la cruauté dont tu es capable ; je me suis mal conduit à ton égard, je ne l'oublie pas ; certes, j'ai eu tort d'agir ainsi, mais je suis prêt à faire amende honorable, selon ce que tu voudras bien m'ordonner de faire : jamais je ne m'opposerai à tes ordres ; sache plutôt — que Dieu m'assiste ! — que je veux et te propose que ma personne et tout ce que je possède soit entièrement à ta disposition ; tu ne devrais pas, Dieu me garde ! refuser une si belle réparation : j'ai à profusion des victuailles, du genre de celles qu'il te faut ! tu pourras mieux en profiter que n'importe lequel de mes voisins, tout autour d'ici ! Par Dieu, donne-moi cette preuve d'affection ! Je me ferai ton homme lige : jamais, je te l'assure, tu n'auras à déplorer en quelque lieu de préjudice de ma part ! Au nom de Dieu, accepte donc cet hommage et ne sois pas si cruel envers moi ! tu devrais être heureux qu'un homme de mon importance et d'une telle richesse veuille se faire ton homme lige ! »

Molt bien me cuidiez avoir pris,
Mais je vous ai mielz entrepris[a] !
Or estez vous en ma prison :
Ja n'aie jamais garison
Se je ne vous fach tot anui ;
Al mains i junerés[b] vous hui !
N'avés pooir de vous movoir.
N'en prendroie pas tout l'avoir
L'enpereor Octenien[c],
Foi que doi a saint Julien,
Que je ne vous face contraire !
- Renars, por amor Dieu, nel faire !
Ne me fai ore pas del piz[d]
Que tu porras ; je ai mespris[e]
Vers toi, voirs est, je m'en recort ;
Certez j'en ai eü le tort,
Mais je sui prés de l'amender
Si con tu vorras conmander,
Ja n'irai contre ton comant ;
Ainçois saces, se Dieus m'ament[f],
Que je le voel et je l'otroi,
Que moi et tout le mien metroi
Dou tot en tot en ton esgart ;
Ne devez pas, se Dieus me gart,
Refuser ensi bele amende :
Je sui bien garnis de vïande
Tele com il vous a mestier !
Mielz vous en porés aaisier
Que voisins qui soit ci entor[g] !
Por Dieu, faites moi ceste amor !
Vostre home lige devenrai ;
Ja mais voir en lieu ne serai
Dont il vous puist venir damage !
Por Dieu, or prendés cest homaige ;
Ne soiez vers moi si crueus !
Liez poés estre quant un teus
Hons con je sui et ensi riches[h]
Voet devenir vostre home ligez ! »

Renart, en entendant le paysan pleurer si fort, se repentir et déclarer qu'il éprouve tant de remords à l'avoir outragé, insulté et humilié, se laisse gagner par la pitié et lui dit : « Tais-toi, rustre, et arrête de pleurer ! pour cette fois tu t'en tireras sans mal, mais fais attention à ne pas recommencer car, je te le jure — et si je mens, que je ne voie plus jamais ni ma femme ni mes enfants — personne au monde ne pourrait te servir de garantie pour me dissuader de te le faire payer ! Mais, avant de te laisser filer, j'exige que tu me donnes l'engagement solennel que désormais je ne subirai plus, ni des tiens ni de toi-même, de dommages moraux ou physiques, que tu me rendras l'hommage aussitôt que je t'aurai relâché, et que tu mettras à mon entière disposition tes biens et ta personne. — Seigneur, répond Bertold, j'accepte sans restriction les clauses que vous venez d'énumérer. Je vous promets — que l'Esprit-Saint me vienne en aide ! — qu'il n'y a rien au monde que je désire autant que d'agir selon votre bon plaisir ! » Sur ce, le paysan lui rend l'hommage, et Renart l'accepte. Or sachez que Renart peut lui faire une confiance totale, comme à un prêtre, car le vilain était un homme intègre et il avait horreur de mentir. Aussi lui dit-il : « Bertold, écoute-moi ! tu t'es engagé en toute loyauté à agir selon mes désirs. — Il est vrai, et je souhaite que Dieu ait autant d'intérêt pour moi que j'aurai de bonne volonté à le faire, car je n'y manquerai pour rien au monde

Quant Renars le vilain entent
Qui si fort pleure et se repent
Et dist qu'il a si grant pesance
De l'outraige et de la viltance
Et de la honte qu'il li fist,
Pitiez l'en prent et si li dist :
« Tais toi, vilain, ne pleure pas !
A ceste fois nul mal n'auras,
Mais garde toi dou rencheoir,
Car, si puisse je mais veoir,
Ne ma feme ne mes enfans,
Nuls hons ne te seroit garans
Nel te fesisse comparer !
Mais ançois que te laisse aler,
Voel ge que me baillez ta foi,
Que mais par les tienz ne par toi
N'avré ne honte ne damaige
Et que tu me feras d'umaige
Si tost con je lassié t'avré,
Et que tout a ma volenté
Metraz et ton avoir et toi.
— Sire, dist Bertilz, je l'otroi
Trestout ensi con vous le dites.
Ensi m'aït Sains Esperites,
Que rien nee tant[a] ne desir
Com a faire vostre plaisir ! »
A cestui mot la foi li rent
Li vilains et Renars la prent.
Or saciez que bien le puet croire
Tout ausi bien con un provoire
Car li vilains estoit entiers
Si ne mentoit pas volentiers.
« Bertolt, ce dist Renars, entent !
Tu m'as fiancié loialment
Que tu feras a mon esgart.
- Voire, si ait Dieus en moi part
Con jou volentiers le ferai,
Ja por nulle riens nel lairai,

et je préfère m'y plier sans restriction aucune ! — Du moment que tu l'affirmes avec autant de conviction, je n'en doute pas, dit Renart, car tu es un homme de bien, c'est du moins la réputation que tu as : j'ai souvent entendu parler de toi. » À ces mots, il le laisse partir ; le paysan, qui a été mis à mal, a de la peine à se relever ; ensuite il se met à genoux devant Renart, lui mouillant les pieds de ses larmes et lui fait hommage en pleurant, sans plus attendre. Il étend sa main en direction de l'église et prononce le serment qu'il est de tradition de faire pour le rite de l'hommage, réparant tous les outrages qu'il lui avait fait subir auparavant ; il a parfaitement accompli la promesse qu'il lui a faite, poussé par une peur extrême, et lui tient ensuite ces propos : « Seigneur, maintenant, dites absolument tout ce qui vous plaira et j'exécuterai vos ordres comme bon vous semblera, selon mes possibilités et sans faux-fuyant.

— Eh bien ! répond Renart, avance par ici et débarrasse-moi avant tout de ce filet qui me fait beaucoup souffrir ! » Le paysan se lève immédiatement et fait tout ce que Renart lui a demandé. Ce dernier, qui a plus d'un tour dans son sac pour tromper son monde, sent et voit qu'il est dépêtré de ses liens, lui témoigne sa joie, mais pour autant, n'en oublie pas du tout le reste : « Cher ami, tu m'as promis, lui dit-il, que tu accompliras sans restriction tous mes désirs, dans la mesure de tes possibilités. Or, tu vas t'acquitter de tes obligations à meilleur compte,

Ains le ferai de tout en tout !
- Puis qu'ensi le dis, pas n'en dout,
Fait Renars, que tu es preudom ;
Au mains en as tu le renon[a].
Molt ai de toi oï parler. »
A cest mot le laisse aler ;
Cius qui avoit esté grevés
S'est a quelque paine levés ;
Aprés devant lui s'agenoille,
De ses larmes les piez li molle,
Si li fait homaige en plorant,
Qu'il n'i va plus demorant.
Envers le moustier sa main tent
Et si li fist tel sairement
Com il convient a faire homaje,
Et li amende tout l'outraige
Qu'il li avoit fait devant :
Bien li en a fait son creant,
Com cil qui molt iert poerous,
Puis li dist : « Sire, or dirois vous
Trestout içou que vous plaira
Et je sui cil qui le fera
Si com il vous iert a devise,
A mon pooir[b] tout sans faintise.
- Or dont, fait Renars, vien avant
Si me deslace tout avant
De cest roisel qui trop me grieve ! »
Maintenant li vilains se lieve
Si li fait tout a son devise.
Quant Renars, qui en mainte guise
Engigne le gent, sent et voit
Qu'il est desloiez, li conjoit[c].
Dou tout n'a il pas oublié :
« Biaus amis, tu m'as afïé
Fait il, que trestot mon voloir
Me feras selonc ton pooir.
Mais certes tu en seras quitez
Por mains assez que tu ne cuidez :

assurément, que tu ne l'imaginais : je vais bien arranger ton affaire ; apporte-moi ton coq Noiret, que tu as guetté toute la journée pour moi[1] si tu veux obtenir mon amitié : prends-le par le cou et donne-le-moi ; par la foi que je dois à saint Paul, je ne te demanderai plus jamais rien d'autre, et je ferai de toi, en plus, le suzerain de ma personne et de ma terre ! » Bertold, qui ne veut pas la guerre, lui répond : « Seigneur, vous avez tort, car, par le Père qui est au ciel, sa viande est trop dure à manger ! Et si vous l'échangiez ? Il a, en effet, deux ans bien comptés. À sa place, je vous donnerai, de mes propres mains, trois poussins tendres, si vous le voulez, qui suffiront à vous rassasier et feront le plus grand bien à votre cœur, par la foi que je dois à ma sœur, dame Leteïs de Lannoie ; le corps de ce coq a, que Dieu me guide ! des nerfs et de la chair trop coriace ! » Renart réplique : « Cher ami, je n'ai que faire de tes poussins, tu peux tous les garder ! En revanche, si tu veux agir d'une manière tout à fait correcte, tu me donneras le coq que je te demande ! — Seigneur, répond l'autre, je vais exécuter vos ordres, comme m'y forcent le droit et la morale, car je suis votre homme lige. Sur ma tête, vous allez l'avoir immédiatement, puisque vous en avez un si grand désir ! » Sur ce, Bertold abandonne la discussion et s'en va sur-le-champ vers son coq, qu'il pourchasse à travers l'enclos et finit par attraper ; il revient alors auprès de Renart et le lui donne, en disant : « Seigneur, que Dieu me soit propice,

Je te ferai bien ton feret ;
Aporte moi ton cok Noiret,
Que m'as hui[a] toute jor gaitiés,
Se tu voelz avoir m'amistiez,
Si me le baille par le col ;
Par la foi que je doi saint Pol,
Ja plus riens ne te requerrai,
Ains te di que je te ferai
Signor de moi et de ma terre ! »
Bertols, qui ne voelt pas la guerre,
Li dist : « Sire, vous dites mal,
Que, par le pere esperital,
Li cors[b] est trop durs a mengier !
Se vous le volés escangier ?
Car il a bien deus ans tous plains.
Mais je vous donrai de mes mains
Trois poucins tenres, se volés,
Dont vous serés bien soolés
Et vous feront a vostre cuer
Grignor bien, foi que doi ma suer,
Dame Leteïs de Lannoie[c],
Car li cors a, se Dieus me voie,
Et les ners et le char trop dure ! »
Dist Renars : « Biaus amis, n'ai cure
De tes poucins, tot soient tien !
Mais se tu voes faire molt bien,
J'avré le cok que je demant !
- Sire, dist il, vostre comant
Ferai par droit et par raison
Car je sui vostre ligez hon.
Par mon chief, maintenant l'avrés,
Des que vous tant le desirrés ! »
A itant lait Bertolz le plait ;
Tout le plain vers le cok s'en vait
Puis l'a cacié par le porpris
Et a tant fait que il l'a pris ;
Puis vient a Renart, si li baille
Et dist : « Sire, se Dieus me vaille,

et par la foi que je dois à saint Mandé, j'aurais préféré que vous m'eussiez réclamé deux de mes poules qui sont en train de dormir là-bas, sur le tas de ronces, car ce coq, je l'aimais de tout cœur, parce que souvent il me couvrait mes poules l'une après l'autre. Mais, puisque vous n'en voulez pas d'autre, il eſt tout à fait juſte que vous l'ayez ! — Bertold, ne vous tracassez donc pas, car, je le jure sur ma tête, vous avez eu raison de le faire ! De l'hommage que vous m'avez prêté, je vous déclare désormais entièrement quitte ! — Seigneur, conclut Bertold, que Dieu vous en rende la récompense, ainsi que Notre-Dame, Sainte Marie ! »

Sur ces mots Bertold le Grand laisse Renart et le recommande chaleureusement à Dieu. Quant à Renart, qui lui a joué un fort bon tour, il a pris le coq et s'en va tout droit à Maupertuis, son refuge. Il compte bien en ronger l'échine en compagnie de dame Hermeline, son épouse tant aimée. Mais il ne sait encore rien de l'aventure qui lui pend au nez ! Alors qu'il était en train de passer sous un tilleul, qui bordait le chemin sur la droite, en contrebas d'une ferme isolée, il regarde le coq qu'il emporte et le voit qui se désespère : un torrent de larmes coule de ses yeux ; Renart, saisi d'une vive pitié, lui demande pour quelle raison il pleure : « Pourquoi ? Qu'aujourd'hui soit maudite l'heure qui m'a vu naître ! répond le coq, voilà une bien belle récompense pour les services que j'ai rendus à ce sale

Ne foi que je doi a saint Mandé,
Mielz volsisse que demandé[a]
M'eüssiez deus de mes gelines
Qui la dorment sor ces espines,
Que je l'amoie durement
Por çou que menu et sovent
Les me[b] chauchoit l'une aprés l'autre.
Mais, puis que vous ne volez autre,
Il eſt bien drois que vous l'aiés !
- Bertolt, or ne vous esmaiés,
Que par mon chief buer l'avez fait !
L'omaige que m'avïez fait
Vous claing d'or en avant tot quite !
- Sire, diſt Bertolz, la merite
Vous en puiſt rendre Dieus a l'ame
Et sainte Marie la dame ! »
A ces parolez se depart
Bertolz li maires de Renart,
Si le comande molt a Dé.
Et Renars qui bien l'a gabé,
A pris le cok et si s'en vet
Droit a Malpertuis son recet.
Bien en cuide rungier l'eschine
Entre lui et dame Hermeline,
Sa feme que il tant amot.
Mais encor n'en seit il mot
De tel cose li pent a l'uell !
Si come il vint desoz un truel
Qui ert les le chemin a deſtre
Desous une vile champeuſtre,
Garde et voit le cok qu'il emporte
Qui durement se desconforte :
Des eulz pleure molt durement ;
A Renart grant pitié en prent,
Si li enquiert[c] por quoi il pleure :
« Por coi ? Maldite soit hui l'eure,
Fait li cos, que onques fui nés !
Molt m'eſt or bien guerredonnez

péquenot, à ce lépreux qui part en lambeaux, que j'ai si longtemps servi ! Maudite l'heure où je l'ai vu, car cela ne me vaudra rien d'autre que la mort ! — Par Dieu, dit alors Renart, tu as tort de te lamenter sur ton sort ! Par l'âme de ton père, écoute-moi bien ! N'eſt-il pas normal qu'en tout lieu le maître, à juſte titre, fasse ce qu'il veut de son serviteur ? Eh oui ! foi de chrétien, il doit bien accepter de mourir, sans autre forme de procès, afin de sauver la vie de son maître si celui-ci eſt dans une situation désespérée ; n'aie donc aucune crainte, je le jure sur ma tête, il ne peut t'échoir plus grand honneur que celui de sacrifier ta vie pour ton maître ! Il aurait été bien mal loti et couvert de honte s'il n'avait pu se racheter envers moi grâce à toi, le seul gage que j'aie agréé ; en effet, aussi vrai que je souhaite m'amender, je l'aurais tué et étendu raide ! N'aie pas peur, mais console-toi en te disant que tu devais toi aussi mourir ; aucun homme au monde n'aurait pu t'en préserver ! Et je t'affirme qu'il vaut mieux pour toi mourir de cette façon que d'une autre, car du moment que tu meurs pour ton maître, tu iras rejoindre les anges, là-haut, et tu gagneras la vie éternelle, en compagnie de Dieu[1] !

— Seigneur, répond le coq, je veux bien le croire ! Ce n'eſt pas la mort que je pourrais subir qui me plonge ainsi dans l'effroi, sachez-le, mais ce qui me dépite le plus, c'eſt de penser que les chapons et les poules que vous avez vus à côté des ronces

Li servicez que je ai fait
A l'ort vilain, mesel desfait,
Que j'ai[a] si longuement servi !
Mal ait l'eure c'onques le vi
Car ja non aurai que la mort[b] !
- Par Dieu, diſt Renars, tu as tort,
Qui por çou te vas dementant !
Par l'ame ton pere, or entent !
N'eſt il bien drois en toute place
Que li sirez par raison face
De son serjant sa volenté ?
Oïl, par ma creſtienté,
Il se doit bien lassier morir
Sans plus, por son signor garir[c]
De mort s'il en eſt a meschief ;
Or n'aiez poor, par mon chief,
Ne pués avoir honor[d] grignor
Que de morir por ton signor !
Malbaillis fuſt et ahontés
Se il ne se fuſt racatés
Envers moi de toi seulement ;
Car si aie amendement,
Je l'eüsse ocis tot froit mort !
N'aiez poor, mais prent confort
Qu'ausi avoiez a morir ;
Nulz hom ne t'en peüſt garir !
Si te vient mielz morir ensi
Qu'en autre guise, ce t'afi,
Car quant por ton signor moras
Avoec les angles t'en iras
Lasus en la Dieu conpaignie,
Qu'auras parduraublé vie !
- Sire, diſt li cos, bien le croi !
Ne sui pas por mort en esfroi,
Que j'aie a avoir[e], ce saciez,
Mais de çou sui plus coreciez,
Que li capon et les gelines
Que veïſtez les les espines,

seront dégustés au milieu d'une grande liesse, et leurs âmes s'en trouveront plus heureuses à cause des réjouissances de la fête, tandis que moi, j'aurai le crâne fracassé ! Pour ma mort, pas de danses, pas de bal, pas de divertissements, pas de carole ; à moins que vous n'acceptiez de me chanter une chanson, alors il me serait égal de savoir quand je dois mourir ! Je sais bien que mon sort en serait rendu plus agréable, lorsque je siégerai en la compagnie de Dieu ! — Ah bon ! se dit Renart, par ma vie, c'est donc pour cela que tu pleurais ? Et pourquoi ne pas me l'avoir dit ? Pas la peine de faire grise mine pour cela ! par la fidélité que je dois à mon amie très chère, je vais de ce pas te chanter un morceau du meilleur conduit[1] que je connaisse, sans plus tarder, afin de te réconforter ! » Il s'est mis à chanter alors une chanson toute nouvelle, et quand celui qui le lanternait avec de telles sornettes sent la bouche s'ouvrir, il entreprend de battre des ailes et s'envole sur un orme haut et grand qui se trouve de l'autre côté du chemin. Quand le goupil se rend compte de la chose, il comprend qu'il a été trompé. Il accourt au pied de l'orme et dit : « Noiret, vous m'avez roulé ! — Renart, répond l'autre, vous savez maintenant quelque chose que vous ignoriez tout à l'heure, et, par la foi que je dois à saint Thomas, vous avez perdu une belle occasion de vous taire ! Si cette fois-ci vous avez été bien attrapé pour avoir trop chanté, eh bien, taisez-vous une prochaine fois, quand vous en

Seront a grant joie mengiez,
S'en seront lor ames plus liez
Et dou solas et de la feste,
Et j'auré croissie la teste !
N'i aura dancie ne bale,
Ne solacie ne carole ;
Seviaus se itant faissiez[a]
C'une cançon me cantissiez,
Ne m'en causist quant moreüsse !
Bien sai que plus soef en fusse
Assis en la Dieu conpaignie !
- Voi, fait soi Renars, por ma vie[b],
Est ce çou por quoi tu pleuroiez ?
Et por coi ne le me disoiez ?
Ja por çou ne fai laide chiere !
Foi que je doi m'amie chiere,
Tot orendroit te canterai
Dou millor conduit que je sai[c],
Sans plus, por toi reconforter ! »
Lors a conmencié a chanter
Une cançon toute novele ;
Et quant cius qui par sa favele
L'amuse sent la bouche ouvrir,
Des elez se prent a ferir
Et a batre, et s'en va volant
Desus un orme haut et grant
Qui de l'autre partie estoit.
Et quant li houpilz aperçoit,
Si voit que il est deceüs.
Desoz l'orne est acoreüs,
Et dist : « Noiret, gilé m'avés[d] !
- Renars, fait il, or le savés !
Devant ne le savïez pas,
Par la foi que doi saint Thomaz,
Mielz vous venist estre teüs !
Se vous estez or deceüs
Par trop chanter, si vos tasiez
Quant vous n'en serois aisiez[e]

aurez la possibilité, je vous le demande instamment ! Allez donc chercher une autre proie, car pour ce coup-ci, c'est bel et bien raté ! » Renart, se rendant compte qu'il est en mauvaise posture, ne sait que dire ni que faire ; il voit bien qu'il aurait mieux fait de se taire plutôt que d'avoir poussé la chansonnette en cette circonstance ; il dit alors : « Noiret, par la foi que je dois à sainte Agnès, qui fut habitée de l'amour de Dieu, je me rends parfaitement compte que de bien chanter ennuie, et même parfois fait du tort en même temps ! Il parle juste, me semble-t-il, le paysan qui dit qu'entre la coupe et les lèvres[1] il y a souvent fort loin ! Me voilà tout à fait convaincu et persuadé ; c'était une grande sagesse et habileté de la part de Caton que d'enseigner à son fils, quand il était petit, qu'il fallait parler peu en mangeant ; mais cette leçon, je ne l'ai pas bien retenue ! Je vois bien que les choses ont mal tourné pour moi parce qu'en l'occurrence, j'ai trop parlé ; je vais donc repartir, il est juste que j'aille chercher ma provende ailleurs : ici, je n'ai plus rien à gagner ! — Ah ! puant rouquin, sale engeance, va-t'en, et qu'il plaise à Dieu et à sa Puissance, que tu te retrouves brûlé ou pendu avant la fin du mois ! À l'heure qu'il est, tu m'aurais déjà rompu les os fort cruellement, en vérité je le sais, si par mon astuce et mon savoir je n'avais pas réussi à me dégager de ta prise ; fiche le camp, car, par le corps de saint Marcel, si tu attends encore, ton pelage sera rapiécé ! »

Une autre fois, si vous en proie !
Que alez querre un autre proie
Qu'a ceste avés vous bien fali ! »
Renars se tint por mal baili,
Ne seit que dire ne que faire ;
Bien voit que miex le venist tere
Qu'avoir canté icele enpainte :
« Noiret, dist il, foi que doi sainte
Agnés qui fu de Dieu amie[a],
Bien voi que biaus canter anuie
Et nuist aucune fois ensamble !
Voir dist li vilains, ce me sanble,
Qui dist qu'entre bouche et cullier
Vient sovent aucun destorbier[b] !
Or en sui bien certains et fis ;
Saigez fu Catonz et recuis[c]
Qui enseigna son fil petit
Qu'a son mengier parlast petit ;
Mais ne l'ai pas bien retenu !
Bien voi que mal m'est avenu
De trop parler a ceste fois ;
Or m'en irai, qu'il est drois
En autre lieu moi porcacier :
Ci ne puis je riens gaaignier !
- Ha ! puans rous de pute estrace,
Alés vous ent, ja dieu ne place,
Fait soi li cos, ne ses vertus,
Que ne soiez ars u pendus
Ançois que li mois soit passez !
Ja m'eüssez les os quassés
Molt malement, ce sai de voir,
Se par engien u par savoir
Ne me fusse de vous estors ;
Alés vous ent, que par le cors
Saint Marsel, se plus atendés,
Vos peliçons iert ramendés ! »

Tandis qu'ils sont en train de vider ainsi leur querelle, quatre lévriers surgissent à toute allure, poursuivant un sanglier à en perdre haleine, en contrebas, à travers champs, ainsi que deux braques, et derrière eux viennent les veneurs, leur cor à la main, dont ils sonnent bruyamment. Ils abasourdissent le pays tout entier de leurs cris et de leurs sonneries. Renart le roux — que le feu infernal le consume ! — est tellement pris par sa conversation avec le coq, que pas un instant il ne se rend compte de la situation, si bien qu'ils lui tombent dessus. Il comprend alors qu'il s'est fait avoir : il prend la fuite en dévalant à travers champs ; les veneurs se mettent à sa poursuite en l'accablant de leurs huées : « Ah ah ! s'exclament-ils, Renart, Renart, que jamais Dieu ne récupère votre âme ! Si nous n'étions pas à ce point empêchés, nous vous aurions flanqué une belle peur, et n'importe quelle précaution que vous preniez ne vous aurait évité d'y laisser votre peau ! Il vous aurait fallu vraiment être le champion de la ruse pour ne pas y perdre votre manteau : mais pour l'heure vous n'avez pas à vous soucier de nous ! » Et lui de s'en aller, mort de peur, car il ne tient pas du tout à les rencontrer : il s'est caché derrière un remblai, en attendant que les chiens viennent à sa hauteur ; les chiens, de leur côté, courent en bande, derrière le sanglier, menant grand tapage. Ils continuent de courir un moment et finissent par entrer dans la forêt ; Renart, voyant la tournure que prennent les événements, en est fort ravi et se dit que, par la fidélité qu'il doit à sa demeure, il n'ira

Que qu'il vont ensi plaidant,
Quatre levrier vienent fendant
Aprés un porc par grant alaine,
Tout contreval par la chanpaigne,
Et deus brachez, et aprés vienent
Li veneor qui lor cor tienent,
Dont il vont durement cornant[a].
Tout le pais vont estonant
De lor huier, de lor corner.
Tant entent au cok a parler
Renars li rous, que maufeus arde,
Que onques ne se dona garde
Ains li sont sor le col cheü.
Lors se tint bien por deceü :
Aval les chans s'en va fuiant ;
Li veneor le vont huiant :
- Ha ha ! font il, Renars, Renars,
Ja Dieus n'ait en vostre ame part !
Se ne fussons si enbleé,
Ja vous euissons esfraé,
Que si bien ne vous gardissiez
Que la cote n'i lassissiez.
Trop vous convenist savoir frape[b],
Se vous n'i lassissiez la cape :
Mais or n'avés garde de nous ! »
Et cil s'en va tous poorous
Qui n'a cure de lor acolz :
Dedens un terrail s'est repolz,
Tant que li chien l'ont encontré[c] ;
Et cil s'en vont tuit arouté,
Aprez cornant, et font grant noise.
Ne finerent de corre a toise :
Si sont entré en la forest ;
Quant Renars le voit, molt li plest
Et dist que foi qu'il doit se vile[d],
Que cele part n'ira il mie,
Qu'il puist, ne que bial li soit !
Bien seit se li uns d'iaus le tenoit,

pas dans cette direction-là, même s'il en avait la possibilité et que la chose lui plaisait ! Il sait parfaitement que si l'un d'entre eux l'attrapait, il lui donnerait autre chose que du pain ! Après ces réflexions, il est arrivé en plein champ et bien à contrecœur il a abandonné le coq, puis il s'enfuit pendant longtemps, en suivant un sentier entre deux champs de blé, mais comme il craint encore de se faire arrêter par un lévrier ou un mâtin, il sort des blés au grand trot et se précipite dans une forêt : c'est l'endroit qui lui plaît le plus et où il a le moins peur ; le voilà à son aise et en sécurité, si seulement il n'y avait pas la faim qui le fait souffrir. Régulièrement il regarde s'il y a quelque lièvre ou lapin qu'il puisse capturer. Grande est son irritation quand le souvenir du coq qui l'a si bien trompé lui revient, et il se dit que la malchance était de la partie, ne faisant pas plus cas de son jugement que d'un œuf, ajoutant : « Fi ! même s'ils avaient été neuf, j'aurais dû les berner tous ! tout le monde m'attribue une si grande vaillance, une telle intelligence et un si vaste savoir, mais assurément ce qu'ils disent n'est guère vrai ! Je ne dois pas avoir en moi une si grande sagesse, si une créature aussi misérable qu'un coq a réussi à me rouler ! J'aurais préféré me voir estropié d'une patte ou d'un œil plutôt que ça ! mais — puissé-je un jour repasser avec joie le seuil de ma demeure ! — si Dieu m'accorde de le revoir un jour, je le lui ferai payer cher, à ce volatile ! et moi qui disais qu'un bœuf ne s'y connaissait pas autant en matière de labour que moi en matière de ruse ! Il a suffi d'un petit coquelet de village

Qu'il li donroit el que pain !
A cest mot est venus au plain
Et lait le cok dont molt li poise,
Si s'en va fuiant grant toise
Par un sentier entre deus bles ;
Encor se crient d'estre enconbrez
Ou de levrier ou de gaignon ;
Des bleis s'en ist le grant troton,
Si se fiert en une forest :
Cou est li lieus qui plus li plest
Et ou il a mains de poor ;
Or est aaise et asseür,
Si ne fust li fains qui le grieve.
Sovent garde s'il veïst lievre
Ne conin qu'il peüst prendre.
Molt est iriez quant il li menbre
Dou cok[a] qui si l'a deceü
Et dist que mal li est cheü,
Ne prise tout son sens un oef :
« Fi ! fait il, se il fussent neuf,
Si les deüsse engignier tous !
Chascuns dist que je sui[b] si prous
Et que j'ai tant sens et savoir :
Certes il ne dient pas voir !
N'ai pas grant sapïence enclose
En moi, quant si chetive chose
Conme est un coiches m'a boulé !
Mielz volsisse voir qu'afolé
M'eüst on d'un pié et d'un oel !
Mais si puisse jou mais le suel
De me maison passer a joie,
Se Dieus done que mais le voie,
Je li ferai chier comparer !
Je disoie que buef d'arer
Ne savoit tant con je de guille :
Mais un petis coches de vile

pour m'abuser et me flouer... Je ne voudrais pas que la chose fût connue, pour toute la puissance de Constantinople, à la Cour de mon suzerain Noble ! Par la fidélité que je dois à tous mes enfants, je serais vraiment très ennuyé si on venait à me le reprocher : je ne le voudrais pour rien au monde ! »

C'est ainsi qu'il s'en va, broyant du noir, épiant sans arrêt pour tenter de découvrir de quoi rendre sa femme contente, elle qui, gardant la maison, se désespère de la faim qui la tourmente cruellement ; lui-même d'ailleurs, la faim le fait bâiller, sans qu'il déniche rien qui vaille, ce dont il est absolument furieux. Il n'a pas franchi quatre arpents bien comptés, je le sais vraiment, quand tout à coup il aperçoit Monseigneur Noble et Isengrin, qui arrivaient le long du chemin, à travers la forêt, en prenant du bon temps. Renart court de ce côté-là, en riant, et se dit en son for intérieur qu'il va faire subir des dommages à Isengrin, d'une façon ou d'une autre, si l'occasion lui en est offerte. Il s'en vient donc au-devant du roi, la mine avenante, et le salue en ces termes : « Quelle bonne surprise ! Bienvenue à la compagnie ! » Le roi ne peut s'empêcher de rire en voyant Renart devant lui, et s'exclame : « Bien le bonjour à vous, Renart, et bonne ruse ! Que cherchez-vous donc ? — Sire, je suis en train de chercher ma pitance, répond-il, en ces lieux et alentour. Je n'ai pas arrêté depuis le point du jour, à cause de ma femme qui est enceinte et pour le moment je n'ai pas encore déniché la

M'a engignié et deceü.
Ne vorroie que fust seü,
Por l'onor de Constantinoble,
Dedens la cort mon signor Noble !
Foi que je doi tous mes enfans,
Je seroie voir trop dolans,
Se nulz hons le me renprochoit :
Ne vorroie por riens qui soit ! »
Ensi s'en va cilz dementant
Et toute voiez et gaitant,
Savoir se ja cose veïst
Dont sa feme lie feïst,
Qui en sa maison se demente
De la fain qui trop la tormente ;
Et il meïsme en baaille,
Mais ne voit cose qui li vaille,
Dont il est forment aïrés.
N'ot pas quatre arpens mesurés
Alé avant, ce sai de voir,
Quant il prent a apercevoir
Mon signor Noble et Ysengrin
Qui venoient tot le chemin,
Par mi le bos, iaus desduisant.
Renars cort cele part rïant[a]
Et dist et pense en son coraige
Qu'il fera Ysengrin damaige,
Se il puet en nulle maniere.
Atant s'en vient a bele chiere
Devant le roi, si le salue :
« Or ça, que bien soit hui venue,
Fait Renars, ceste conpaignie ! »
Li rois n'en puet muer ne rie
Quant il voit Renart devant lui :
« Bon jor, fait il, aiés vous hui,
Renars, barat ! Qu'alés querant ?
- Sire, je me vois porcachant[b],
Fait ce il, par ici entor.
Ne finai des le point dou jor,

moindre proie à lui rapporter, qui puisse la réconforter dans cette épreuve de la faim qui la fait cruellement souffrir. — Renart, réplique Noble, morbleu, débrouille-toi donc sans nous ! — Sire, répond l'autre, par la fidélité que je vous dois, je n'ose pas vous proposer mon aide, car vous ne daigneriez consentir à ce qu'un individu d'aussi peu d'importance que moi, de si petite taille et si faible, se joigne à votre compagnie ! Vous préférez la société des grands barons de votre Cour, celle par exemple du seigneur Brun l'ours, celle de Baucent et de Roonel le vautre[1], celle du seigneur Isengrin et des autres du même acabit ; vous ne vous souciez guère des petites gens ! — Renart, dit le roi, vous êtes en train de me brocarder joliment et gentiment, me semble-t-il ! Venez donc vous joindre à nous, si cela vous plaît et vous convient — et je vous prie de ne pas vous offusquer de cette invitation —, jusqu'à ce que nous puissions trouver une proie dont faire notre déjeuner, tous les trois, que Dieu me guide ! — Sire, répond Renart, je n'oserais pas, à cause de la présence d'Isengrin le loup qui vous accompagne, car, par saint Loup, je sais bien qu'il ne me porte pas dans son cœur : à aucun prix il ne consentirait à m'aimer, et pourtant jamais, je le jure sur ma tête, je ne lui ai rien fait, que je sache, qui eût pu lui porter préjudice ! Il a cru, à tort, que je m'en suis pris à sa femme, mais je le jure par Dieu et par sa Puissance, jamais, au grand jamais, dans mon existence, je n'ai fait d'avances malhonnêtes

Por ma feme qui est ençainte
Et si n'ai mie encor atainte
Chose que li puisse porter
Dont la puisse reconforter,
Por le fain qui li destraint fort.
- Renars, fait Nobles, par la mort,
Bien fais tes affaires sans nous !
- Sire, dist il, foi que doi vous,
Je ne vous os m'aïde offrir
Car vous ne dagneriés souffrir
Que si petis hons con je sui
De cors et de force autresi
Alast o vous en conpaignie !
Mielz amés la grant baronnie
De vostre cort avoeques vous,
Si conme est sires Bruns li ors,
Bauçans et Rooniaus li vautres,
Signor Ysengrin et les autres ;
N'avés cure de[a] povre gent !
- Renars, fait li rois, bel et gent
M'alés gabant, si con moi sanble !
Mais or venrois o nous ensanble
Si il vous plaist et il vous siet,
Et si vous pri qu'il ne vous griet,
Tant que proie puissons trover
Dont nous puissons desjeüner,
Entre nous trois, se Dieus me voie !
- Sire, fait il, je n'oseroie
Por signor Ysengrin le leu,
Qui est o vos, que par saint Leu,
Bien sai que il m'a contre cuer :
Il ne m'ameroit a nul fuer,
N'onques ne li fis, par mon chief,
Que je sace, dont li fust grief !
De sa feme m'a mescreü[b],
Mais par Dieu et par sa vertu,
Onques encor jor de ma vie
Ne li requis je vilenie

ni d'autres propositions à ma commère : je ne lui ai rien demandé que je n'eusse demandé à ma mère ; et pourtant il ne le croirait pas. — Renart, dit le roi, il n'aurait pas manqué de vous prendre sur le fait, si vous l'aviez montée aussi longtemps. Qu'il n'y ait plus désormais de cause de mécontentement entre vous : nous ferons la paix sur cette affaire immédiatement ! — Sire, dit alors Renart, que Dieu puisse récompenser votre âme pour cette faveur car, par la fidélité que je dois à ma femme, c'est lui qui est dans son tort et j'ai le droit pour moi ! — Isengrin, mon ami, à quoi rime cette haine contre Renart ? dit le roi. Parbleu, vous êtes fou de croire de telles vilenies de sa part ! Aussi vrai que je souhaite que le Seigneur Dieu s'intéresse à moi, je ne crois pas qu'il ait pu se rendre coupable d'avances déshonnêtes vis-à-vis de votre épouse ! Prenez Renart en pitié, profitez de sa présence ici, renoncez à votre ressentiment et pardonnez-lui, car, sur ma tête, vous avez grand tort de vous appuyer sur des faits que vous ne connaissez que par ouï-dire pour nourrir de la haine et de la colère contre quelqu'un. Voilà qui n'est pas se conduire en homme sage ! Par la foi que je dois à saint Pierre de Rome, je connais suffisamment Renart pour savoir qu'il n'est pas homme à commettre de tels actes, même pour les biens de l'empereur Octavien[1]. — Sire, par ma foi, je veux bien le croire, dit le loup, du moment que c'est vous qui le dites ! — Eh bien, dans ces conditions, ne différez plus, mais pardonnez-lui de bon cœur et renoncez au ressentiment que

Ne nule cose a ma conmere
Que je ne quisse a ma mere,
Si ne le cuideroit il pas.
- Renars, fait li rois, tout cest gas
Ne peüssiés avoir ovré
Qu'il ne[a] vous i euist trové,
Se tant l'eüssiés maintenue.
Or n'i ait ja descovenue[b]
Qu'orendroit la pais en feronz !
- Sire, dist il, les guerredons
Vous en puist rendre Dieus a l'ame,
Que, foi que je doi a ma feme,
Il en a tort et j'en ai droit !
- Ysengrin, amis, çou que doit,
Fait li rois, que Renart haés ?
Par Dieu, folz estes qui creés
Tel vilonnie de Renart !
Se damredieus ait en moi part,
Je ne cuit pas que çou feïst
Qu'en nulle guise requeïst
Vostre feme de malvaistié !
Prainge vous de Renart pitié
Qui est ci iluec en presant
Pardonés li cel mautalent[c]
Que par mon chief grant tort avez,
Quant de çou que vous ne savés
Fors seulement par oïr dire
Portez nului corous ne ire !
N'est pas maniere de saige home !
Foi que doi saint Piere de Rome,
Je connois bien Renart a tel
Qu'il nel feïst[d] por le castel
L'empereor Octevien.
- Sire, par foi, je le croi bien,
Fait li leus, quant le tesmoigniez !
- Or donques, si ne porlogniés
Mais de bon cuer li pardogniés
Le maltalent qu'a lui avés !

vous lui témoignez ! — Sire, répond le loup, j'en suis d'accord et je lui pardonne en toute bonne foi, ici même, devant vous. Jamais plus je n'aurai de colère à son égard, jusqu'au jour où mon âme se séparera de mon corps, et je veux, au contraire, qu'il soit désormais mon bon ami ! » Après ces mots, ils échangent le baiser de paix, ces deux lascars qui jamais n'ont été amis et jamais ne le seront : ils peuvent dire ce qu'ils voudront, ce n'est pas pour autant que le litige change de nature. Ils ont scellé la paix, quelle qu'en soit la qualité, et ils l'ont conclue solennellement devant le roi, mais elle sera de courte durée, car il est totalement impossible que l'un mette un terme à son manque d'affection pour l'autre : jamais ils ne renonceront à leur rancune. Je ne donnerai pas une prune pour cette paix, que Dieu me garde ! C'est vraiment la « paix de Renart[1] », de celui qui n'a jamais arrêté de tricher et qui n'a pas encore envie de s'en priver !

C'est ainsi que Renart et Isengrin ont fait la paix tous les deux, comme il me semble ; puis ils ont repris leur chemin, Noble en tête avec Isengrin son connétable, et maître Renart, dont l'esprit est si plein de perfidie. Noble demande alors : « Renart, qu'allons-nous faire ? Nous nous conformerons à ta décision. Sur ce point, c'est toi qui seras notre maître, car je sais bien que tu connais parfaitement tous les endroits et les sentiers de cette forêt : mais prends bien garde à ne pas me mentir ! Connais-tu par ici, alentour, quelque lieu, un pré ou un pâturage bien à l'écart,

- Sire, dist li leus, je l'otroi ;
Je li pardoing en bone foi,
Ici iluec, par devant vos.
Jamais n'iere vers lui irous
Jour que l'ame ou cors m'en soie[a],
Ains voel que mes boins conpains
Aprés ces mos s'entrebaiserent [soit ! »
Cil qui onques ne s'entramerent
Ne ja jor ne s'entrameront :
Dire puent çou qu'il vorront,
Mais pour çou ne se mue droit.
Pais ont faite quel qu'ele soit,
Si l'ont devant le roi fermee[b],
Mais molt aura corte duree
Car ne porroit estre a nul fuer
Li uns n'ait[c] l'autre contre cuer
Ne ja ne seront sans rancune.
Ne donroie pas une prune
En cele pais, se Dieus me gart !
Voirs est que c'est la pais Renart
Qui ainc ne fina de trichier,
N'encor n'a talent dou lassier !
Ensi ont fait pais ce me sanble
Renars et Ysengrins ensanble[d].
Puis se sont mis en lor chemin
Nobles avant et Ysengrin
Son conestable et dan Renars
Qui tant estoit plains de mallart[e] :
« Renars, dist Nobles, que ferons ?
A ton consel nous contenrons.
A cest point[f] seras nostre maistrez,
Car bien sai que tu ses les estres
De ce bos et toutes les sentes :
Mais or gar que tu ne me mentes !
Ses tu nul liu ici entor,
Ne pré ne pasture en destor

où nous pourrions trouver une proie ? Eh bien, conduis-nous-y directement ! Si tu connais un tel endroit, si Dieu t'envoie ce que peut désirer ton cœur, alors tes services m'auront donné toute satisfaction ! » Et Renart de répondre : « Par saint David, je ne sais pas avec certitude en quel pâturage ni par quel moyen trouver une proie qui en vaille la peine. Il y a juste une chose qui me revient, c'est que par là, en contrebas, dans un vallon entre deux collines, il y a une prairie où l'on amène souvent paître le bétail de cette ferme isolée[1] qui est à côté d'ici. Allons dans cette direction si vous le voulez bien afin de savoir et de vérifier si nous pourrions dénicher de quoi manger tous les trois. — Ma foi, dit Noble, je le veux bien ! »

Les voilà partis de ce côté-là, le seigneur Noble, Renart et Isengrin son bon ami. Mais s'il plaît à Dieu et à saint Rémi, cette affection sera de courte durée ! Ils parcourent une bonne partie de la grand-route et gardent leur direction jusqu'à ce qu'ils aient atteint le pré que maître Renart leur avait indiqué. Isengrin jette un œil et voit à l'extrémité du pré une proie superbe ; sachez qu'il en est transporté de joie, car la faim le fait cruellement souffrir ; il s'imagine qu'il est bien arrivé en un lieu où il se remplira la panse. Et pourtant, il ferait bien de ne pas en brûler de désir car, si l'histoire nous dit la vérité, je crois que la tournure que les choses prendront sera bien différente !

Ou nous peuissiens trover proie,
Car nous i maine droite voie !
Se tu le seis, se Dieus t'envoit
Cose que li tiens cuers convoit,
Lors m'auras a mon gré servi. »
Et dist Renars : « Par saint Davi[a],
Je ne sai pas certainement
En quel pasture ne coument
Ne truisons proie qui rienz vaille.
Mais de tant me recort sans faille
Que ça jus en une valee
Entre deus mons a une pree
Ou on amainne sovent paistre
L'amaille de cele chanpestre
Ville qui est ici delés.
Alons cele part se volés
Por savoir et por esprover
Se poriens cose trover
Que peuissiens mengier tout troi.
- Par foi, dist Noblez, ge l'otroi ! »
Atant s'esmuevent cele part
Entre sire Noble et Renart
Et Ysengrin son bon ami.
Mais se Dieu plaist et saint Remi
L'amorz aura corte duree !
Tant s'en vont la voie ferree
Et tant ont lor chemin tenu
Qu'il sont dedens le pré venu
Que dans Renars lor avoit dit.
Ysengrins regarde, si vit
Al chief del pré molt bele proie[b] ;
Or saciés qu'il en ot grant joie
Car molt estoit de fain grevés ;
Or cuide bien estre arivés
En liu ou il emple sa pance.
Mais ja ne soit il en beance,
Que, se l'estoire ne nous ment,
Je cuit qu'il iert molt autrement !

Isengrin adresse la parole au roi : « Sire, par la fidélité que je vous dois, nous sommes allés dans la bonne direction ! J'ai l'impression que nous sommes bien tombés, car je vois, me semble-t-il, un taureau accompagné d'une vache suitée de son veau, en bas, là, au bout de cette prairie : nous les aurons, malgré qu'on en ait ; cependant je vous recommande, si cela vous convient, qu'avant que nous allions de ce côté-là, vous y envoyiez Renart en éclaireur, pour s'assurer qu'il n'y a pas de mâtin ou de bouvier, ou tout autre obstacle qui pourrait nous créer des problèmes : nous risquerions de sérieux ennuis à leur tomber dessus, ainsi, sans aucune précaution ! Lui, il est mince et petit, et sera repéré moins vite que nous ne le serions, vous et moi. — Vous parlez d'or, dit le lion, Renart ne manque pas de sagesse ni d'habileté, et il aura vite fait d'avoir repéré les lieux ! » Sur ce, il interpelle Renart : « Renart, que Dieu vous garde ! vous êtes intelligent, vous savez tromper votre monde, et vous avez le don de pressentir le danger ; eh bien, partez en reconnaissance et allez vérifier si vous ne découvrez pas là-bas un bouvier, un vil péquenot, susceptibles de nous faire des histoires ; pas la peine d'y aller, en effet, si nous n'y trouvons pas notre compte ! — Sire, répond Renart, j'y vais bien volontiers ! » Il descend alors jusqu'en bas du pré, à toute allure, en prenant les sentiers et à force de trotter et de courir,

Lors en a araisnié le roi :
« Sire, dist il, foi que vous doi,
Nous avons bon chemin tenu !
Je cuit bien nous est avenu
Car je voi, ensi con moi sanble,
Un tor et une vache ensanble
Qui a avoec lui son veel,
La jus al chief de ce preel :
Cialz aurons nous, cui que il griet,
Mais je vous lo, se il vous siet,
Ains que nous alons cele part,
Que vous i envoiés Renart
Por veoir et por espier
S'il i a mastin ne bovier
Ne cose qui nous puist mal faire :
Bien porïons avoir contraire
Se nous ensi desporveü
Estïons sor elz enbatu !
Mais il est graillez et menus,
Si n'iert pas si tost porceüs
Con jou et vous serïons.
- Vous dites bien, dist li lïons,
Il est saiges et voisiés,
Si les aura tost espiés ! »
Atant en araisne Renart :
« Renars, fait il, se Dieus vous gart,
Saiges estez et decevans
Et de tous maus apercevans ;
Car alés, si nous espiés,
Savoir se la jus verriés
Bouvier ne vilain deputaire
De cui nous puist venir contraire ;
Car por noiant i irions
Se nostre preu n'i ferons !
- Sire, fait Renars, volentiers ! »
A tant s'est mis par les sentiers
Grant aleüre aval le pré :
Tant a troté, tant a erré,

il finit par arriver pile à l'endroit en question. Il regarde tout autour de lui et aperçoit à l'extrémité de la prairie, à l'orée du bois, le paysan qui gardait le bétail, en train de dormir sous un orme. Aussitôt, il part dans cette direction, pas à pas et la tête baissée, réfléchissant intensément sur la tactique à adopter et sur la façon dont il trompera le paysan sans que celui-ci ne s'en aperçoive. Il va falloir qu'il le feinte en douceur, car il sait bien que si l'autre arrivait à lui mettre la main dessus, il lui donnerait bien autre chose que du pain noir et qu'il le ferait tomber sans hésiter dans le genre de piège d'où il lui serait absolument impossible de ressortir. Il saisit alors l'une des branches de l'orme, saute dessus à toute vitesse, et si discrètement que l'autre ne s'en est pas réveillé. Maître Renart, qui a manigancé et accompli tant de mauvais coups depuis sa naissance, va de branche en branche jusqu'à la verticale du paysan, jurant par Dieu et saint Germain qu'il va lui en faire voir et le couvrira de honte. À quoi bon allonger l'histoire ? Renart se conduit en sale bête : arrivé au-dessus de la tête du dormeur, il redresse la queue et lâche vers le bas une grande giclée de diarrhée bien liquide[1], le cul tout ouvert. Il lui en a recouvert le visage tout entier ! Le paysan, en sentant ce qui lui arrive, se réveille, tâte son visage et se demande ce que c'est, ce qui lui tombe de là-haut de si chaud sur le visage ; il se met alors à regarder en l'air sans y voir quoi que ce soit car le

Qu'il est venus al lieu tot droit.
Tout entor lui garde, si voit
Au chief dou pré joste l'oreille
Le vilain qui gardoit l'amaille
Qui se dormoit desous un orme.
Maintenant cele part se torne
Tout pas por pas le col baissant ;
Durement se va porpensant
Dedens son cuer que il fera
Et coment il engignera
Le vilain qu'il ne s'aperçoive[a].
Soef estuet qu'il le deçoive
Car bien seit, se il le tenoit,
Tout el que pain noir li donroit[b]
Sel feïst volentiers cheoir
En tel lieu ou n'eüst pooir
De lui movoir en nule guise[c].
Lors a une des branches prise
De l'orme, saut isnellement
Desus, ensi tres belement
C'onques cius ne s'en esvilla.
Et dans Renars qui tant de mal a[d]
Pensé et fait puis qu'il fu neis,
S'en est de branche en branche alez
Tant qu'il vint endroit le vilain,
Et jure Dieu et saint Germain
Qu'il li fera anui et honte.
Que vous feroie plus lonc conte ?
Renars fist conme pute beste :
Quant il li fu desus la teste,
Drece la queue et aler laisse
Tout contreval une grant laisse
De faire claire a cul overt.
Tout li en a le vis couvert !
Cius qui l'a sentue s'esvelle :
Tausta son vis et s'esmervelle
Que çou est qui li chiet si chaut
Sor son vis de lasus en haut ;
Lors prent a garder contremont,
N'i voit nule cose dou mont

feuillage de l'arbre est trop dense et Renart s'est si bien recouvert de feuilles qu'il est camouflé ; le paysan, ne voyant rien, s'imagine avoir affaire à un fantôme. Il tâte avec sa main puis renifle, et sent que c'est bien de la merde qui pue : il n'est pas ravi quand il s'en aperçoit, bien au contraire il en est très fâché et dépité. Il bondit aussitôt sur ses pieds et se précipite tout droit vers un fossé qui courait en contrebas du pré, qui avait bien vingt pieds de profondeur et était plein d'eau jusqu'aux bords ; il se dit et jure que — Dieu sauve son âme ! — il saura bien qui est là tout en haut dès qu'il sera revenu. Une fois arrivé au bord de l'eau, il s'accroupit pour se laver. Renart qui n'a qu'une envie, lui en faire voir, saute à terre du mieux qu'il peut, s'en vient vers lui au trot, par-derrière, afin que l'autre ne l'aperçoive pas, car il a envie de lui jouer cette fois-ci un très vilain tour, et veut en plus profiter de la position du paysan pour faire en sorte qu'il ne puisse fuir. Arrivant de tout son élan, il lui saute sur le dos. Voilà le paysan en bien mauvaise posture car avant d'avoir eu le temps de s'en rendre compte, il est déjà tombé à l'eau. Il a grand peur de se noyer et se met à patauger car il ne demande pas mieux que d'en sortir ; mais avant d'y parvenir, il risque d'avoir à souffrir dans sa chair si Renart réussit d'une manière ou d'une autre : son heure est venue et il ne s'en tirera pas sans y laisser des plumes[1]. Renart va saisir au milieu du pré un gros bloc

Car li arbres est trop fuelliez
Et Renars s'estoit tooilliez
En fueles, si qu'il n'i paroit ;
Et quant li vilains riens ne voit,
Si cuide que ce soit fanstosme.
Lors taste a sa main puis si hosme
Et sent que c'est merde qui put :
Ne fu pas liés quant l'aperçut,
Ains li anuie molt et grieve.
Tout maintenant d'iluec se lieve
Et s'en cort droit a un fossé
Qui estoit au desus dou pré
Qui bien ot vint piés de perfont
Et fu plains d'eve trusqu'au fons[a] ;
Et jure et dist, se Dieus le saut,
Qu'il saura qui est la en haut
Si tost con il iert revenus.
Quant il fu a l'ewe venus,
Si s'acropi por soi laver[b].
Renars, qui bee a lui grever,
Saut jus a terre al mielz qu'il pot :
Vers lui[c] s'en est venus le trot
Par derrier, qu'il ne l'aperçoive,
Car talent a qu'il le deçoive
A ceste fois molt malement.
Et si le volt, si con cil vint[d],
Faire que cius ne puist fuïr.
Si con cil vint de grant aïr,
Li est desus le dos salis.
Or est li vilains mal bailis,
Car ains qu'il soit[e] aperceüs
Est il dedens l'ewe cheüs.
Il ot grant poor de noier,
Si conmença a patoijer
Car volentiers en issist hors ;
Mais ains aura anui dou cors,
Se Renars puet en nulle guise :
Il est venus a son juise ;
N'en istra mais sans beste vendre[f] !
En mi le preit cort Renart prendre ;

de pierre qu'il a découvert, et il le lance sur le paysan avec une telle violence que celui-ci ne peut s'empêcher de couler à pic. Isengrin, qui s'était couché dans le pré, aux côtés de Monseigneur Noble a vu la scène et a montré au roi comment Renart se débat tout là-bas : il ne le fait pas pour son bien, mais uniquement pour lui nuire, car jamais il n'a pu concevoir d'amitié pour lui — il a beau l'appeler son ami, au fond de son cœur, jamais il ne l'aimera ; peut-être lui fera-t-il bon visage, cela ne l'empêchera pas de vouloir que Renart soit frit comme lard. « Sire, dit-il, regardez donc comme Renart eſt un hypocrite ami ! Il vous prend bien, en l'occurrence, pour son cousin, à nous faire moisir si longtemps ici ! que le diable le prive de lumière, puisqu'il se conduit si mal à votre égard ! Il ne revient ni ne retourne : il ferait vraiment un bon messager pour aller chercher et trouver la Mort, car il ne se dépêcherait pas de revenir ! Allons donc par là-bas et nous saurons pourquoi il se dispense de revenir et quel empêchement le retient. Voilà, je l'aperçois, je vous le jure, à côté de ce fossé ; il me semble qu'il joue, il folâtre et gambade : il se soucie fort peu de nous ! Peut-être a-t-il trouvé provende à son goût, aussi se moque-t-il bien de nous autres, du moment qu'il eſt bien repu ! Allons de ce côté-là, si vous le voulez bien, et nous saurons ce qu'il trafique et pourquoi il eſt reſté sur place ! — D'accord, répond Noble, bien parlé ! par la foi que je dois à saint Julien, je lui ferai payer cher de nous avoir laissé croupir ici si longtemps ! s'il le fait par manque

Une pierre qu'il a veüe
Grant et quarree, si li rue
Desus[a] le cors par tel aïr
C'onques cius ne se pot tenir
Qu'il ne soit au fons alés.
Ysengrins, qui se jut delés
Mon signor Noble emi le pré,
L'a veü, si li a mouſtré
Com il se debat la aval[b].
Non pas por bien mais tot por mal,
Car onques ne le pot amer ;
Son ami le puet il clamer,
Mais ja de cuer ne l'amera ;
Bial sanblant espoir li fera,
Si vorroit il qu'il fuſt lardés.
« Sire, fait il, or esgardés
De Renart com eſt maulz amis[c] !
Bien vous prent or por ses cousins
Qui tant nous a ci acorbés !
Diaublez le puiſt essorber
Quant il vous fait tant de mal traire !
Ne il ne vient ne ne repaire :
En lui auroit bon messaigier
Por querre la mort et cerchier,
Qu'il revenroit molt a tart !
Car alons ore cele part,
Si sarons por quoi il ne vient
Et quelz essoigne le detient.
Je le vois la, ce vous plevis,
Les cel fossé ; ce m'eſt avis[d]
Qu'il se jeue et cort et saut :
Molt petitet de nous li chaut !
Il a espoir trové paſture
A son oes, si n'a de nous cure,
Puis que il eſt bien soolés !
Alons cele part, se volés,
Si saurons qu'il fait ne por quoi
Il eſt la remés ! - Je l'otroi,
Fait Nobles, vous dites molt bien ;
Foi que je doi saint Julien,

de respect, il ne perd rien pour attendre, et personne ne pourra lui servir de garant, s'il n'y a pas de mobile apparent ! »

Ils se sont alors levés et quittent les lieux. Ils s'élancent du côté où se trouve Renart, pleins de fureur et de ressentiment. Pendant ce temps, le paysan qui est en train de gigoter dans l'eau, à qui Renart faisait subir le martyre, avait déjà le cœur si mal en point, à force de recevoir des coups, qu'il en avait perdu sa vigueur et son énergie ; à deux reprises il avait touché le fond, tandis que Renart, qui jamais n'a été capable de bonté — en lui il n'y a que ruse et tricherie —, commençait à trouver qu'il lui créait bien des ennuis ce paysan qui lui fait perdre ainsi son temps. Il regarde autour de lui, il court prendre des mottes de terre et en remplit son giron, puis les jette tout autour de sa victime, sur le dos et sur le flanc. Le paysan a trouvé là un mauvais hôte qui le fait souffrir tout ce qu'il sait. Que vous dire de plus ? Renart s'est tellement démené, il lui a envoyé tant de pierres et de terre, en vérité, malgré qu'on en ait, qu'à la troisième fois il l'envoie au fond et le noie. Voilà le paysan mort, il peut bien s'en vanter ! Plus personne ne l'entendra dorénavant chanter de mauvaises chansons ! C'est ainsi que s'en est débarrassé Renart, que Dieu l'abatte ! Ils ont tout loisir maintenant d'agir à leur guise avec la proie, sans rien avoir à redouter : du côté de cet homme, ils sont tranquilles car il ne leur fera plus jamais de mal et ne leur interdira plus rien !

Je li ferai con parer chier
Cou qu'il nous fait tant ci juchier !
Se il le fait por nul despit,
Ja n'en aura point de respit
Ne nulz ne l'en sera garant
Se il n'i a cause aparant ! »
Atant se sont d'iluec levé.
Cele part s'en vont abrievé
Tout plain d'ire et de matalent.
Et li vilains qui va balant
En l'ewe, que Renars destraint,
Avoit ja le cuer si estaint,
Tant l'avoit dans Renars batu,
Qu'il n'avoit force ne vertu :
Il ot deus fois au fons esté
Et Renars, qui onc n'ot bonté
Se barat non et tricherie,
S'a pensé que molt li anuie
Qui tant le fait iluec atendre.
Lors garde entor li, si cort prendre
Des motes tout plain son giron,
Si li rue tot environ
Et desus le dos et encoste.
Li vilains a en lui mal hoste
Car quanqu'il puet li mesfait[a].
Que vous diroie ? Tant a fait
Renars, et tant li a geté
Et pierre et terre, en verité,
Cui que soit bel ne qui en gronde,
En la tierce fois le renfondre[b].
Or est mors, bien s'en puet vanter !
N'en orra mais nuls hon canter
Male canchon d'ore en avant !
Renars, que li cors Dieu cravant !
S'en est delivrés en tel guise.
Or puent faire a lor devise
De la proie tout sans peür :
De cestui sont il asseür,
Que jamais mal ne lor fera
Ne riens ne lor contredira !

Une fois que Renart a exécuté ses desseins, comme il l'entendait et selon son gré, et que la bagarre eſt achevée, il a l'intention de s'en retourner, mais il voit arriver Monseigneur Noble et Isengrin à l'esprit versatile qui foncent droit sur lui, ignorant sentiers et chemins et coupant à travers prés ; il se conduit avec sagesse et finesse, car aussitôt qu'il les a aperçus, il va à leur rencontre à petits bonds et les salue poliment : « Vous êtes le bienvenu, Sire, vraiment, dit-il, et votre compagnie aussi ! — Renart, moi, je ne vous salue pas, répond Noble, et vous mériteriez la pendaison pour m'avoir fait morfondre si longtemps sans songer à revenir ni à vous en retourner ! — Sire, par la fidélité que je dois à ma femme, rétorque Renart, je n'y suis pour rien, car j'ai eu quelques démêlés avec le paysan qui gardait le bétail et que j'ai trouvé à la lisière de ce pré, en train de dormir comme un loir, et après réflexion, je suis arrivé à la certitude que s'il nous remarquait ou nous entendait, il nous mettrait à mal s'il en avait la possibilité ; aussi l'ai-je si bien traité, grâce à Dieu, par ma ruse, que vous me voyez ici sain et sauf, vaillant et en forme, tandis que lui, il eſt couché, mort, dans ce fossé, tout aplati comme une grenouille. Il m'a donné beaucoup de mal, mais je me suis, nonobſtant, si bien débrouillé que nous en sommes délivrés pour de bon ! S'il vous a été pénible d'attendre, je n'en suis guère surpris, sachez-le, car j'ai mis bien longtemps, et comme

Quant Renars ot faitçou qu'il quiſt,
Si con li plet et con lui siſt,
Et ot feni tout son eſtor,
Lors se volt metre en son retor,
Quant vit venir mon signor Noble
Et Ysengrins au cervel moble[a],
Qui vers lui tout droit s'en venoient ;
Voie ne sentier ne tenoient
Fors par les prés tot a travers[b] ;
Et il fu saiges et apers ;
Si toſt con les a perceüs,
Encontre va les saus menus
Si les salue gentement :
« Bien vegniez, sire, voirement,
Fait il, et voſtre conpaignie !
- Renart, je ne vous salue mie,
Fait Noblez, on vous deüſt pendre
Quant m'avés tant fait atendre
Sans venir et sans repairier !
- Sire, foi que doi ma mollier,
Fait soi Renars, je n'en puis mais
Car j'ai eü un entremais
Dou vilain qui gardoit l'amaille,
Que je trovai la a l'oraille
De cel pré, dormant conme loir,
Si me pensai et soi de voir
Que s'il nous savoit ne ooit,
Qu'il nous nuiroit se il pooit ;
Si l'ai tant mené, Dieu merci,
Par mon engien, que je sui ci
Sains et haitiez et preus et fors[c],
Et il giſt en ce fossé mors
Tous eſtendus conme une rainne.
Molt en ai eſté en grant painne !
Mais toute voie ai tant ovré
Que bien en somez delivré !
Se d'atendre eſtes anuiés,
Ne m'en merveil pas, ce saciés,
Car demoré ai longement :
Et molt anuie qui atant,

on le dit à juste titre, celui qui attend s'embête beaucoup ; mais je le jure par mes héritiers, si vous saviez ce qui s'est vraiment passé, vous n'auriez sans doute aucune animosité à mon égard, et vous m'en aimeriez plutôt, j'en suis convaincu. Écoutez donc, je vais vous conter l'affaire ! » Sur ce, il commence son récit et lui expose de bout en bout l'histoire : comment il est monté sur l'ormeau et a chié sur le museau du paysan, si bien qu'il s'est réveillé ; comment ensuite, l'autre s'en est allé se laver avec l'eau du fossé en retroussant ses nippes ; comment il a sauté à terre et lui a couru après, comment de tout son élan il a sauté sur le dos du paysan à quatre pattes pendant que celui-ci se penchait sur l'eau pour se laver le visage, si bien qu'il l'a fait tomber, de force, cul par-dessus tête : « Que dire de plus ? ajoute-t-il, après l'avoir précipité dans l'eau, je l'ai tellement rossé et battu qu'il ne s'en relèvera plus jamais ! De son côté, nous sommes tranquilles : plus jamais il ne risque de nous faire du mal ni de contrarier aucun de nous trois dans nos projets. » Le roi, en écoutant ce récit, admire, applaudit et lui fait fête, jurant par ses yeux et sa tête que jamais encore on n'avait joué pareil tour. « Ma foi, commente Isengrin le loup, c'est bien la première fois qu'on entend de telles sornettes et je ne le croirais pas, assurément, sans le voir ! » Le roi dit alors : « Que Dieu me guide, Renart, le récit que tu me fais là est-il véridique ? — Rien ne vaut comme d'y aller voir,

Ce vous dist on, et il est voirs ;
Mais foi que je doi a mes hoirs,
Se la verité en seüssiés,
Ja vers moi mal gré n'eüssiez[a],
Ançois m'en amissiez, ce sai.
Or oés, je la vous dirai ! »
A ce mot aqueult, si li conte
Renars de chief en chief son conte[b],
Conment il monta sus l'ormel,
Et chia desus le musel
Au vilain, tant qu'il s'esvilla ;
Et puis coment cius s'en ala
Laver a l'ewe dou fossé,
Et il a son panel torssé,
Si saut a terre et cort aprés,
Si con il vint as grans eslais,
Saut sus sen dos a quatre piés[c],
La ou il estoit abassiés
A l'ewe por son vis laver,
Si qu'a force l'en fist aler[d]
La teste avant, le cul desus.
« Que vous diroie, fait il, plus ?
Quant je l'oi en l'ewe abatu,
Tant l'ai frapé, tant batu,
Qu'il n'en levera jamais !
Vers lui avons ore tel pais
Que jamais mal ne nous[e] fera
Ne cose ne nous desdira
Que nulz de nous trois fere[f] voeille. »
Li rois escoute et s'esmerveille
Et bat ses paumez et fait feste
Et jure ses eulz et sa teste
Que mais ne fu veüs telz jeuz :
« Par foi, fait Ysengrins li leus,
Tel borde ne fu mais oïe
Ne je ne le creroie mie,
Certes, se jou ne le veoie ! »
Et dist li rois : « Se Dieus me voie,
Renars, dis le me tu por voir ?
- Il n'i a tel con dou veoir,

répond-il, si vous ne me croyez pas : allez-y et constatez par vous-même ! — Maudit celui qui ira voir, dit Noble, et qui perdra sa peine pour si peu ! je n'estime pas assez un paysan pour cela ! j'aimerais autant toucher de ma main un lépreux répugnant qu'un paysan. Il gît là-bas ? Eh bien, qu'il y reste ! quant à nous, nous en userons à notre guise, si nous y arrivons, de la proie qui est à notre disposition ! Nous avons sans aucun doute eu grand tort, le loup et moi-même, de dire que vous aviez l'intention de tricher. Mais maintenant je n'hésite pas à affirmer fermement qu'il n'y a personne d'aussi loyal et d'aussi sage à ma Cour, compte tenu de votre taille, que vous, pas même le sanglier ou un autre animal ! Vous vous êtes parfaitement acquitté de votre besogne, beaucoup mieux que je ne le pensais. Il est temps maintenant de nous occuper de notre proie et de la partager immédiatement ! Isengrin, avancez-vous et faites cette distribution ! il serait tout à fait choquant que chacun n'en ait pas sa part. » Le loup répond : « Par saint Médard, Sire, quand vous voudrez ! Il n'y a rien que je désire autant, car moi aussi j'ai grand-faim et avant toute chose, je me dis que nous avons ici un taureau, une vache et un veau, et que nous devons nous les partager. » Alors il se met à méditer en son for intérieur sur un adage souvent répété, à savoir que celui qui voit le bien et choisit le mal, s'en repent, et ce n'est que justice ; il se dit qu'il préférerait être pendu à une corde plutôt que de laisser une part à

Fait il, se vous ne m'en creés :
Alés la et si le veés !
- Dehait, fait Nobles, qui ira
Ne qui ja tant s'en lassera !
Je n'ai mie vilain tant chier !
Autant ameroie atouchier
A un ort mesel[a] de ma main
Con je feroie[b] a un vilain !
Or soit iluec et si se gise
Et nous ferons a nostre gise
Le nostre preu, se nous savons,
De la proie que nous avons !
Certes grant tort eü avons
Jou et li leus, qui disions
Que vous voliés trichier.
Mais or os je bien afichier
Qu'il n'a si loial ne si saige
En ma cort de vostre corsaige
Con vous, ne sangler n'autre beste !
Bien avés la besoigne fete
Mielz assez que je ne cuidoie.
Mais or ailons a nostre proie
Si soit partie maintenant !
Ysengrin, or venés avant,
Si faites ceste partison !
Trop i auroit grant mesprison
Se cascuns n'en avoit se part. »
Et dist li leus : « Par saint Maart,
Sire, quant vous vient a plaisir !
Il n'est riens que je tant desir,
Car ausi ai ge fain molt grant
Et il me sanble tout avant
Que nous avons ci un torel
Et une vache et un veel :
De çou devons partison faire. »
Lors prent en son cuer a retraire
Cou que on dist auques souvent,
Que cius qui bien voit et mal prent,
S'il s'en repent, c'est a bon droit ;
Et dist que il mielz vorroit

Renart. S'il en a l'occasion, il l'écartera complètement et l'empêchera d'être associé au partage ; qu'il s'en aille donc chercher pitance ailleurs ! « Sire, ajoute-t-il, que Dieu me garde, la meilleure solution que je voie en cette affaire, c'est que vous gardiez de ce splendide butin, pour votre usage, ce taureau, et encore cette petite génisse pour Madame Once l'orgueilleuse : elle la trouvera bonne et savoureuse, car la viande en est fort grasse et tendre ; quant à moi, je ne désire pas m'approprier tout et je me satisferai de ce veau. Enfin, ce vaurien-là, ce rouquin au sale pelage, qui ne s'intéresse pas à ce genre de nourriture, eh bien, qu'il aille chercher ailleurs sa pâture ! »

Le pouvoir est quelque chose de tout à fait redoutable, car celui qui l'exerce veut tout faire selon ses caprices ; en rien il n'accepte de partager, et veut tout garder à son propre usage ; Isengrin aurait dû être attentif à cela, par la foi que je dois à Dieu, avant de procéder au partage ! Noble hoche la tête faiblement, en entendant ces propos, qui ne lui conviennent guère, car il y a une chose dont je suis persuadé et qui est vraie, c'est qu'il voulait tout garder pour lui, en dépit de ce qu'il avait pu déclarer auparavant. Il s'est avancé de deux pas, levant sa patte droite : il en frappe Isengrin sur la joue, si violemment qu'il lui arrache un morceau de chair qui tombe à terre, si bien qu'il le fait abondamment saigner. Il s'adresse alors à Renart en ces termes : « C'est vous qui partagerez ! Écoutons donc ce que vous aurez à en dire,

Qu'il fust pendus a une hart
Que ja i eüst part Renart.
S'il puet, dou tot l'en getera[a]
Ensi que ja n'i[b] partira ;
Voist soi porcacier d'autre part !
« Sire, fait il[c], se Dieus me gart,
Li mielz si est que jou i voie
Que vous de ceste bele proie
Reteigniés a vostre oes cel tor,
Et cele genicete encor[d]
A ma dame Once l'orguelleuse,
Bone li ert et savoureuse
Car elle est molt et crasse et tenre ;
Et jou, qui ne voel pas tout prenre,
Si aurai sans plus ce veel.
Et cil gars rous de pute pel
Qui n'a de tel vïande cure
S'en voist aillors querre pasture ! »
Molt a grant cose signorise[e],
Car tout voet[f] faire a sa devise
De riens ne voet a part venir,
Tot voet a son oes retenir ;
A çou deüst avoir gardé
Ysengrins, foi que je doi a Dé,
Ains qu'il eüst partison fete !
Nobles crosle un petit la teste
Quant la parole a entendue.
Ne li fu pas a gré venue
Car itant sai ge bien de voir
Qu'a son oes voloit tot avoir
Que qu'il euist dit avant.
Deus pas avoit passé avant,
Si a haucie la destre poe :
Fiert Ysengrin deles la joe
Si durement que le cherual
Li en rache[g] tout contreval
Si qu'il l'a fait molt fort sainnier.
Renart en prent a araisnier,
Si li a dit : « Vous partirois !
Or orrons[h] ce que vous en dirois

seigneur Renart, vous qui êtes si habile ! — Sire, dit Renart, vous n'avez pas à employer un tel langage, en vérité : au nom de la sainte charité, en ce qui vous concerne, il ne doit pas y avoir de partage ; servez-vous donc selon vos désirs, et donnez-nous ensuite ce que vous voudrez, car vous savez bien que de droit la totalité de la proie vous revient. — Par la foi que je dois à l'apôtre saint Pierre ! s'exclame Noble, ce n'eſt pas ainsi que se passeront les choses ! J'exige que la proie soit partagée avant que vous ne quittiez les lieux ! — Sire, puisque telle eſt votre volonté, dit Renart, je vais faire la répartition ! il me semble, pour autant que je puisse en juger, comme le disait Isengrin, que la meilleure solution qu'on puisse trouver en l'occurrence, c'eſt que vous ayez ce taureau pour vous : il sera mieux employé avec vous qu'avec n'importe qui d'autre ; la vachette qui eſt tendre, grasse et bien jeune, échouera à ma Dame. Et votre fils qui n'eſt plus nourri par sa mère et qu'on a sevré cette année, disposera, si vous le voulez bien, pour sa nourriture, de ce petit veau qui eſt bien tendre et qui tète encore : il n'aura pas ses huit jours demain ! quant à moi et à ce ruſtre-là, nous irons chasser en un autre lieu pour trouver notre pitance. »

Le roi, en l'entendant, eſt tout à fait ravi. Voyant que la totalité de la proie lui revient, il bondit de joie et s'écrie : « Renart, que Dieu t'accorde le salut de ton âme, dis-moi en toute sincérité, qui t'a le premier appris à partager ? Dis-le-moi donc,

Sire Renart qui tant savés !
- Sire, fait Renars, ne devés
Tel cose dire en verité[a] :
Foi que doi sainte Carité,
Vers vous n'i doit ja part avoir,
Mais prenés a voſtre voloir
Puis nous donés çou que vorrois,
Car bien savés que ce eſt drois
Que tote la proie soit voſtre.
- Foi que doi saint Pere l'apoſtre[b],
Fait Noblez, ensi n'ira mie !
Je voel que ensi soit partie
Ançois que de ci vous movés !
- Sire, puis que tant le volés,
Fait Renars, je le partirai !
Il m'eſt avis, al sens que j'ai,
Ensi conme Ysengrins disoit
Que c'eſt li millorz qui i soit,
Que ce tor a voſtre oes arés :
Mielz sera en vous enploiez
Qu'il ne seroit en nulle hame ;
Et la vachete aura ma dame,
Qui eſt tenre et crasse et jonete.
Et voſtre filz qui mais n'alete,
Qui awan a eſté sevrés[c],
Aura, se ensi le volés,
A son mengier ce veelet
Qui eſt tenres et eſt de leit :
N'aura encor huit jors[d] demain !
Et entre moi et ce vilain
Irons en autre lieu cachier
Por noſtre vivre porchacier. »
Quant li rois l'entent, si li fu bien.
Quant ore voit que tot eſt sien[e],
S'en a de joie fait un saut :
« Renars, fait il, se Dieus te saut,
Qui t'apriſt premiers a partir ?
Or me di voir, ne me mentir[f] !
- Sire, fait il, par sainte Luce,
Cilz vilains a la rouge amuce :

sans mentir ! — Sire, répond-il, par sainte Lucie, c'eſt ce manant-là, avec son capuchon rouge : je n'ai jamais eu d'autre maître ! J'ignore s'il eſt clerc ou prêtre — en tout cas il porte une tonsure rouge — mais je sais bien que, s'il eſt ecclésiaſtique, il s'agit d'un pape ou d'un cardinal ! — Renart, réplique Noble, tu es très pervers ! tu sais de quel côté eſt ton intérêt[1] ; bien fou qui t'engagerait comme berger, car, par mes yeux et ma tête, il n'exiſte pas d'animal plus malin que toi dans tout mon Empire ! Tu retiens bien les leçons que tu entends : en effet, il prend le meilleur chemin possible celui qui se corrige par l'exemple des autres, et tu as bien agi, me semble-t-il. Reſtez donc ici, tous les deux, et tenez-vous compagnie, car je m'en vais ; dis à Isengrin de faire attention, la prochaine fois, de partager équitablement ! il pourrait s'attendre à une situation qui tournerait encore plus mal. Reſtez sur place, car je ne peux plus m'attarder ici : je m'en vais ; quant à vous, allez chercher votre pitance pour le dîner dans cette forêt ; moi, je compte emporter mon butin. Isengrin et vous, sans mentir, vous savez bien partager ! je me plie entièrement à ce que vous avez dit : vous ne serez jamais contredit par personne qui ait mon accord ; allez maintenant chercher n'importe quoi, ce que vous voudrez, à manger, car de cela, vous ne goûterez jamais ! — Ah, Sire ! s'écrie Renart, ne parlez pas ainsi ! sera-ce donc cela, la récompense pour vous avoir conduit en ces lieux ? Assurément, si je n'en tire aucun avantage, si petit soit-il,

Je n'en oi onques autres maiſtres !
Ne sai s'il eſt ou clerz u preſtre
Et si pore rouge corone,
Mais bien sai, se il eſt personne,
Qu'il eſt papes ou chardenaus !
- Renars, fait Noblez, molt es maus !
Tu ses ou quel te pain[a] mengier !
Folz eſt qui de toi fait bergier,
Que par mes ieulz et par ma teſte,
Il n'a plus voisieuse beſte
Que tu es en toute mon empire !
Bien retiens çou que tu os dire :
Que tote en prant la millor voie
Cius qui par autrui se caſtoie,
Et tu as bien fait, ce me sanble.
Or remanés ici ensamble
Entre vous deus, car je m'en part ;
Di Ysengrin que il se gart,
Une autre[b] fois, qu'il parte droit !
Qu'espoir a tel afaire auroit
Qui li feroit encore pis[c].
Or remanés, que plus ne puis
Ci demorer, ançois m'en vois,
Et vous, porcaciés par cel bois
Se vous volés, voſtre disner,
Car ma proie en voel je mener.
Vous et Ysengrins, sans mentir,
Par mon chief, bien savés partir !
Bien m'en acort a voſtre dit :
Vous n'en aurés ja contredit
De nul home, que bel me soit ;
Or alés querre que que soit,
Se volés, que vous mengerois,
Que ja de çou ne goſterois !
- Ha ! Sire, fait Renars, nel dites !
Seront ce donques les merites
De çou que ça vous amenai ?
Certes, s'aucun petit n'en ai,

je ne pourrai pas trop me féliciter de vous ! et si vous ne souhaitez pas m'en donner à moi, du moins n'en faites pas autant pour lui, et par amitié, partagez un peu avec Isengrin, pour qu'il puisse en faire un dîner, car il eſt si mal en point qu'il ne peut trouver seul sa pitance. Il aurait encore mieux valu pour lui, en vérité, que vous l'eussiez rendu infirme de l'une de ses pattes ! Certes, vous commettrez un grand péché en le laissant si affamé ! J'en ai de la peine, que Dieu m'aide ! car je n'ai rien à lui donner. Parbleu, je le ferais bien dîner, si j'avais de quoi, et ce serait vraiment de bon cœur, car mon cœur eſt vivement touché de le voir ainsi blessé ; vous lui avez vilainement déchiré son chaperon à côté de la joue ! » En pronoçant ces paroles, il lui a fait une grimace, si discrètement que l'autre ne s'en rend pas compte. Noble le contemple, se met à rire et déclare : « Renart, tu connais plus d'un tour, et tu t'es sorti de maint embarras. Dieu sait bien avec quelle arrière-pensée tu es en train de me sermonner ! Si tu le dis, c'eſt plus par pitié pour toi-même que pour lui, par ma foi ! car je sais bien que si je laissais une part de la proie, je n'aurais pas le temps de tourner le dos que tu la lui aurais dérobée et tu ne lui en montrerais que la corde[1] sans lui donner l'occasion de prendre sa revanche. Même si cela devait le rendre fou de rage, il n'en aurait pas le moindre bout, par mes yeux ! Je règlerai le problème de manière bien plus satisfaisante car, par la foi que je dois à l'Esprit-Saint, vous

Poi me porrai de vous loer !
Et s'a moi n'en volez doner
Seviaus non et par conpaignie,
A Ysengrin faites partie
Un poi, tant qu'il se fuſt disnés,
Car il[a] eſt si mal atornés
Qu'il ne se puet porchacier.
Mielz li veniſt voir qu'eschacier
L'eüssiés fait de l'un des piez !
Certez, çou sera grant pechiés
Se le laissiez[b] si famillеus !
Ce poise moi, si m'aït Dieus
Que je ne li ai que doner.
Por Dieu[c], jel feïsse disner,
S'eüsse de cuer volentiers[d],
Que molt en eſt mes cuers tenriés
De çou qu'ensi le voi blecié ;
Molt li avez mal despecié
Son chaperon deles la joe ! »
A ce mot li a fait la moe,
Si qu'il ne l'aperçut ne vit.
Nobles l'esgarda, si s'en rit
Et diſt : « Renars, molt ses de boule ;
Tu es issus de mainte foule.
Dieus seit bien por quel covenant
Tu me vas ici sermonant !
Plus le dis por pitié de toi
Que ne fais de lui, par ma foi !
Car bien sai, se je l'en laissoie[e],
Ja si toſt tornez n'en seroie,
Con tu l'en torroiez sa part
Et en moſteroies[f] la hart,
Qu'il ne s'en poroit revengier ;
S'il s'en devoit vis esragier
N'en auroit il pas, par mes ieulz !
Mais je le ferai assez mielz,
Que, foi que doi Saint Esperit,
Ja n'en metrois la ou chienz cit[g]

n'outragerez personne[1] ni par vos actes ni par vos paroles ! Vous subirez, dans cette histoire, une telle honte qu'aucun de vous deux n'aura de raison de rire de son compagnon pour une épaule, une patte ou une cuisse, ni pour le petit veau, si cela est en mon pouvoir ! » Sur ce, Noble s'en va, abandonnant Renart dans le pré : il simulait fort bien la colère, de voir Isengrin blessé, alors que le spectacle le comblait de joie. Il lui dit : « Que Dieu me guide, mon cher compère, nous voilà bien eus ! Le roi nous a drôlement étrillés, contre toute justice et sans aucune raison. Si seulement je pouvais revoir ma maison ! il a commis là un grand péché et dépassé largement les bornes : il se pourrait bien qu'un jour ou l'autre sa conduite lui vaille des représailles ! et si l'on décidait, à mon sens, de travailler contre lui, il risquerait de le payer cher ! Je crois qu'il faut, de près ou de loin, faire de son mieux pour venir au secours de son ami en cas de besoin ; eh bien, moi, je ne veux pas épargner mes efforts afin que vous soyez vengé de cet affront ! En effet, je serais véritablement fort aise si je le voyais avoir quelques ennuis. S'il possédait le moindre grain de sagesse, de bonté et de courtoisie, il ne se serait pas emparé de la proie en totalité, sans nous en laisser. Nous avons perdu notre honneur si nous nous laissons ainsi piétiner par lui, car il serait capable de nous estropier tous si nous n'osons pas lui faire face. Aussi recommanderai-je, avant que la situation n'empire,

Ne por vos fais ne por voz dis !
Ains vous en ferai si onnis
Que ja l'uns de vous par raison
N'en gabera son conpaignon
D'espaule, de pié ne de cuisse
Ne du voeil[a], que je onques puisse ! »
Aprés cest mot Noblez s'en part
Et lasse emi le pré Renart
Qui molt faisoit le courecié
D'Ysengrin, que il vit blecié,
Ja soit ce qu'il en eüst joie.
Si li a dit : « Se Dieus me voie,
Conpere, bien somez guilé !
Bien nous a li rois afolé
Trestout sans droit et sanz raison.
Si voie je mais ma maison,
Grant mal a fait et grant outraje :
Bien en pora avoir damage
Espoir encor en aucun tens !
Et qui vorra selonc mon sens
Encontre lui dou tout ovrer,
Bien le porra chier conparer !
Je cuit, ou au prés ou au loing,
Son ami doit on au besoing
Al mielz que on puet consillier ;
Et je me voel bien travillier
A çou que venchiés en soiez !
Car je seroie voir molt liés
Se li veoie anui avoir.
S'en lui euist point de savoir
Ne de bien ne de cortoisie,
N'eüst pas la proie saisie
Si toute que n'en euissons.
Honi somes se nous laissons
En tel guise a lui defouler[b]
Car tous nous porroit afoler
Se nous ne l'osiens desdire.
Si lo, ains que la cose enpire

que nous recherchions l'art et la manière d'en tirer vengeance, pour vous tout d'abord, qui avez été si maltraité ; à cause du coup de force, ensuite, dont il s'est rendu coupable en vous privant de votre part de la proie qui appartenait à tous. Personne n'a à jouer ainsi les fanfarons, sous le simple prétexte qu'il est au-dessus de nous ; en effet, par la fidélité que je vous dois, à vous qui êtes mon cher compère, sa méchanceté et sa férocité, si grandes fussent-elles, ne nous empêcheront pas d'en tirer vengeance ! » Isengrin entend l'accord que Renart lui offre et propose : s'il consent à mettre en œuvre son intelligence et son savoir, il réussira à lui procurer la vengeance contre le roi qui l'a si vilainement traité. Il le hait, d'ailleurs, plus que tout homme au monde, à cause du mal qu'il lui a fait, d'autant plus que lui, Isengrin, n'avait rien fait qui pût justifier un tel traitement ; s'il en avait l'occasion, il lui ferait volontiers subir des désagréments, et de telle façon, je le sais de façon sûre, que le roi ne puisse s'en rendre compte avant que la chose ne soit arrivée. Mais il lui vient aussi à l'esprit que ce qu'il est en train de manigancer[1] n'aboutira pas et que sa pensée ne se réalisera pas, s'il n'obtient l'aide de quelqu'un qui soit bien plus intelligent que lui, et il ne connaît personne à qui il puisse découvrir ses intentions en toute sécurité ; il dit alors : « Si je me pose des questions, c'est peine perdue[2] : je vois ici mon compère qui a plus d'affection pour moi qu'il n'en a pour son frère et qui à lui

Que nous querons et art et[a] guise
Par coi la venjance soit prise
Por vous trestot premierement,
Qu'il a mené si malement
Por la force que il a faite,
Que vostre part vous a fortraite[b]
La proie qui estoit conmune.
Ne se doit nulz faire si prune[c]
Por çou s'il est par desus nous ;
Que par la foi que je doi vous
Qui estes mes conperes chiers,
Ne sera si maus ne si fiers
Que bien n'en aions la venjance ! »
Ysengrins ot la convenance
Que Renars li dist et presente :
Or se il voet selonc s'entente
Ovrer et selonc son savoir,
Il li fera venjance avoir
Dou roi qui si mal l'a mené.
Et il le het plus c'ome né
Por le mal qu'il li avoit fait
Sauf çou que il n'avoit fait[d]
Chose por quoi il le deüst
Si mal mener ; se il peüst
Si li feïst volantiers faire
Chose qui li deuist desplaire,
En tel guise, ce sai de voir,
Qu'il ne le peuist apercevoir[e]
Devant que la cose fust faite.
Mais il se pense que sa traite[f]
Ne sera a fin, n'acomplie
Sa pensee, s'il n'a aïe
D'aucun qui molt plus de lui sace
Ne seit nul a cui son coraige
Puist descovrir seürement[g] :
« Tuit, fait il, se je me demant
De noiant ; je voi mon conpere
Qui plus m'ainme ne fait son frere

tout seul en connaît plus en matière de ruse, assurément, que vingt-deux des plus doués à la Cour du roi, et moi j'hésiterai à lui ouvrir mon cœur ? Non, car je n'oserai pas le faire : j'ai trop peur, si je lui en fais part, qu'il n'aille m'accuser auprès du lion, car c'est une mauvaise engeance[1] ; c'est la réputation qu'il a dans tout le pays dont il est originaire, où il est né. C'est pourquoi je n'ose me fier à lui ! je ne veux pas qu'il aille déclarer à la Cour ce que j'ai tramé. Holà ! voilà que je me laisse aller à de mauvaises pensées envers mon cher compère Renart ! Je ne crois pas, que Dieu m'en préserve, qu'il serait capable de faire une chose pareille, pour rien au monde, car c'est un honnête homme, je le sais bien ; il y a longtemps que j'en ai la preuve, et de plus, jusqu'à présent, j'ai toujours trouvé en lui un homme loyal, par la foi que je dois à saint Pierre de Rome. Je me plierai à ses conseils : la religion l'a fait mon compère, aussi suis-je convaincu qu'il ne me ferait aucun mal ni ne chercherait à m'en faire ! » C'est en ces termes qu'il s'adresse à lui-même, et en arrive, en fin de compte, à la conclusion qu'il sera d'accord avec ce que Renart lui dira et qu'il suivra ses conseils, quelle que soit l'issue de cette affaire. Il sait bien, en effet, que nul n'est aussi efficace que Renart dans ce genre de situation critique. Il se met alors à élaborer subtilement des propos d'homme bien poli, et lui dit sur le ton de l'amitié : « Mon cher et précieux ami, mon cher compère, conseillez-moi de telle sorte

Et plus seit de barat tous seus,
Certes, que ne font vint deus
Des millors de la cort le roi
Et je ne li descoverrai
Mon cuer ? Non, car je n'oseroie :
Poor ai se je li disoie,
Qu'il ne m'acusast au lïon,
Qu'il a en lui mout mal[a] cïon.
Ce dist on par tout le païs
Dont il est estrais et naïs :
Por çou si ne m'os fïer !
Je ne voel pas qu'il aut crïer[b]
A cort çou que j'ai enpensé.
Avoi ! Or ai ge mal pensé[c]
Vers mon chier conpere Renart !
Je ne cuit pas, se Dieus me gart,
Qu'il feïst tel cose por rien,
Qu'il est preudom, je le sai bien ;
Pieça que je l'ai esprové,
Et encore l'ai ge trové
Trusques ici molt loial home,
Foi que doi saint Piere de Rome.
A son consel m'en atandrai :
Il est mes conperes en loy,
Si sai que pas ne me feroit[d]
Nul mal ne me porcaceroit ! »
Ensi a soi meïsmes tance
Et en la fin de sa sentence
S'acorde a çou qu'il li dira
Et que son consel en fera
Conment que li afairez saut.
Car bien seit que nuls tant ne vaut
Conme Renars a tel besoing.
Lors conmence a traire de loing[e]
Parolez con bien afaitiez,
Et li a dit par amistiés :
« Biaus amis cherz et biaus conperes,
Consilliés moi si qu'il i pere

que l'utilité de vos conseils apparaisse avec évidence. Je ne verrai pas la fin de cette journée sans me venger de Noble qui m'a si bien écorché le visage que la peau en est arrachée et pend ! Je vous rappelle cela, cher ami, afin que vous vous mettiez en peine pour moi et que vous m'apportiez votre aide en toute bonne foi ! — C'est ce que je vais faire, dit Renart, par le grand saint Léonard ! mais pour l'heure, ce n'est pas le bon moment : retournez chez vous et laissons tomber cette affaire pour aujourd'hui ! » Ayant remis à plus tard ses conseils, Renart s'en retourne à son logis, tandis qu'Isengrin, son cher compère, est revenu dans sa demeure. C'est ici que Pierre interrompt l'histoire à laquelle il a consacré son travail et laisse Renart à ses méditations.

Que vostre consauz m'ait[a] mestier.
Je ne verrai ja l'anuitier
Se de Noble ne sui vengié
Qui si m'a le vis escorchié
Que li cuirs en est aval mis !
Por çou le vous di, biaus amis,
Que por moi tant vous travilliés
Qu'a bone foi me consilliés !
- Si ferai ge, ce dist Renars,
Por le baron saint Lienart !
Mais orendroit n'en est saison :
Alez en en vostre maison,
Si le laissons ester huimés ! »
Atant est li consaus remés.
Si va Renars a son repere,
Et Ysengrins son chier compere
Est retornés a son manoir[b].
Ici fait Pierres remanoir
Le conte ou se volt travillier
Et lasse Renart consillier.

Branche XVIII

LA MORT DE RENART

On était au mois de mai, au début de la belle saison, à l'époque où les arbres engendrent les fruits, où résonne dans les bois le chant clair des loriots et des perroquets[1] ; au moment que nous évoquons, Renart se trouvait en sa demeure : le retour du beau temps le remplissait de joie et d'allégresse, car l'hiver avait été une dure épreuve. Voyant la porte de son château ouverte, il sortit sans tarder et observa vers le bas des prés, si venait d'un côté ou de l'autre âme qui vive. Puis il quitte sa maison — celle-là, que personne ne la recommande à Dieu ! Il accélère l'allure et se met en chasse, en passant par une lande. Il n'est pas éclopé, il n'a pas une jambe de bois : au contraire, il file, piquant des deux et bondissant. Renart franchit une haie d'osier et s'élance, la tête baissée et donnant des éperons. À l'intérieur de l'enclos il y avait un parc, nouvellement installé, qui regorgeait de coqs, de poules et de chapons, propriété de Dame Abbaye[2] des moines blancs. Grâce à une branche, Renart grimpe

El mois de may qu'eſtez conmence[a],
Que cil arbre cuellent semence,
Que cler chantent[b] parmi le gaut
L'orioel et li papegaut,
A icel tens que nous dison,
Eſtoit Renars en sa maison,
Qui, par le biau tens qui revint,
Molt liés et molt joians devint
Car molt ot l'iver mal soufert.
De son caſtel vit l'uis overt,
Si s'en issi sans demoree
Et regarda aval la pree
S'ame venroit d'aucune part.
Atant de sa meson depart
Que nelui a Deu ne comande ;
Poignant s'en va par une lande
Por sa vïande porchacier.
Il ne fu ne clop n'eschacier,
Ains s'en va poignant tous les saus.
Parmi un plaseïs de saus
S'en va Renars tous eslassié
Esporonant le col bassié.
Dedens le plasseïs avoit
Un parc qui nouviaus i eſtoit :
Dedens avoit a grans foison[c]
Kos et gelines et chapons
Qui sont dame abaïe la blanche.
Renars monte par une branche

sur les pieux de la clôture ; de toute la hauteur des poteaux, il a aussitôt bondi dans la cour. Il se dirige vers les chapons et les assaille comme un fou et un enragé ; il en saisit un et l'a immédiatement englouti : le voilà fort joyeux et bien aise ! Ensuite, il s'en va en se coulant sous la clôture. Mais, tandis qu'il sortait ainsi des lieux, l'un des moines blancs l'aperçoit, se munit d'un bâton et se met sur-le-champ après Renart, poussé par la colère et débordant de fureur. Aussitôt il s'est mis à lui crier : « Renart, vous voilà attrapé ! » et il lui a assené un coup de bâton si violent qu'il lui fait plier en deux l'échine. Renart n'avait plus lieu de rire ou de se réjouir : il s'est retourné contre le moine, s'est glissé entre ses jambes, la colère l'échauffe ; Renart lui a attrapé les couilles avec les dents et tire si fort dessus qu'il lui arrache une des breloques.

Le moine était complètement fou de douleur : il tombe de tout son long, tandis que Renart tourne les talons ; il sort de l'enceinte à reculons et prend la fuite au grand trot. Il prend pour un sot le moine, de s'être laissé prendre sa couille, et l'exploit l'a rempli de joie. Mais il n'a guère fait de chemin, quand il tombe sur Couard, qui s'en venait juché sur son destrier ; sur l'encolure il tenait un pelletier : il lui avait pris son épée et lui avait entravé les jarrets avec une baguette flexible coupée sur un arbuste encore vert. Il se dirigea vers Renart sans tergiverser.

Sor les piez et sor les palis ;
Tantost est en la cort salis
Des piez a terre, qui sont haut.
As chapons vient, si les assaut
Conme dervés et esragiez ;
Un chapon prent, si l'a mengié
A grant liesce et a grant aise,
Puis s'en issi par une haise.
Mais ensi con il s'en issoit,
Un des blans moines l'aperçoit,
S'a pris un baston en sa main :
Aprés Renart s'en va a plain,
Tous correciez et tous plains d'ire.
Maintenant li a pris a dire :
« Renars, vous estes atrapé ! »
Lors l'a si dou baston frapé
Que toute l'eschine li ploie.
En Renart n'ot ne ris ne joie :
Vers le rendu s'en est alez,
Entre ses janbez s'est coulés[a]
Conme cil qui fu d'ire espris ;
Renars l'a par le coille pris
As dens et si forment le sache
Que un des pendans li esrage.
Li moines fu molt esperduz :
A la terre chiet estendus,
Et Renars torne les talons ;
Dou palis ist a reculons,
A la fuïe se meit le trot[b].
Le moine a[c] bien tenu por sot
Qu'il li ot la coille tolue,
Si en avoit grant joie eüe.
Mais n'a mie granment alé
Que il a Coart encontré
Qui venoit desus son destrier :
Sor son col tint un peletier
A cui il ot tolu s'espee ;
Par ses jarres li a boutee
Une verge d'un vert plaçon.
Vers Renart vint sans contençon.

Renart fut surpris en l'apercevant : il s'arrêta net et prit le temps de l'examiner. Sans se soucier de savoir si la chose plairait ou déplairait à d'aucuns, il le salue et lui tient ce propos : « Bienvenue à vous, mon cousin ! Dites-moi, si vous le voulez bien, qui est cet homme que vous transportez ? Je veux savoir toute la vérité, sans faute ! L'avez-vous fait prisonnier au combat ? Pour quelle raison et quel motif le maltraitez-vous de la sorte ? Si je veux le savoir, c'est bien normal ! » Couard répond : « Vous le saurez, je vous le dirai bien volontiers, puisque cela vous agrée ! » Il dépose son homme à terre et s'assied ; Renart s'installe à ses côtés. Il lui raconte les faits : « Seigneur, voici ce qui m'est arrivé ce matin, tandis que j'allais m'ébattre, comme de coutume, dans ce bois. Le hasard m'a fait rencontrer ce sinistre individu qui m'a fort vilainement agressé ; il a tiré son épée du fourreau et m'en a menacé, par la foi que je vous dois ! Croyez bien qu'il m'aurait volontiers frappé s'il en avait eu l'occasion ; mais quand je l'ai vu se précipiter sur moi, je n'ai pas pu me retenir : je me suis jeté sur lui, lance baissée, je lui ai craché au visage et pissé dessus, de toutes mes forces. L'énergumène en fut tout éperdu : la peur l'a fait tomber par terre, et moi, aussitôt, je lui ai sauté sur le ventre, sans attendre. Je suis allé lui prendre l'épée des mains au plus vite. Là, je vais solliciter un arbitrage à la Cour de Noble le lion, pour savoir quel sera son sort. »

Si tost con Renars l'aperçut,
Mervilla soi, si s'arestut
Et le regarda une piece.
Cui que il desplaise ne siece,
Le salue et dist itant :
« Cousinz, bien soiez vous venant !
Dites le moi, se vous volés :
Qui est cilz hons que vous portés ?
Savoir le voel et tout sans faille !
Avez le vous pris en bataille ?
Et conment et par quel raison
Li faites vos tel mesprison ?
Savoir le voel, que il est drois. »
Coars respont : « Bien le savrois
Molt volentiers puis qu'il vous siet ! »
Atant le meit jus, si s'asiet
Et Renars s'asist jouste lui :
« Sire, dist il, m'avint hui
Matin que joer m'en aloie
Par ce bos, si con je soloie,
Si encontrai par aventure
Ce vilain qui me fist laidure
Molt grant, que s'espee sus moi
Saicha, par la foi que vous doi !
Et sachiez que feru m'eüst
Molt volentiers se il peüst ;
Quant je le vi vers moi venir,
Adonques ne me poi tenir,
Ains ving vers lui tous ademis
Si li crachai enmi le vis
Et espichai par grant vertu.
Li vilains en fu esperdu :
De poor a terre chaï,
Et jou maintenant li saili
Sor le ventre sans demorer.
L'espee li alai oster
Hors de la main molt vistement.
Or en vois querre jugement
Por savoir que de lui feron
A la cort Noble le lïon. »

Renart, en entendant ce discours, en fut fort réjoui et lui répond sans perdre de temps : « Couard, c'est une idée insensée que vous avez eue là ! Ce serait une folie et un scandale ! Il n'est pas convenable pour un homme de noble famille, du moment qu'il possède une terre avec les honneurs y afférant, d'aller quérir ailleurs un arbitrage ! Au contraire, s'il prend en flagrant délit un malfaiteur, il fait justice lui-même. Si c'est à moi qu'il avait manqué, par ma foi, je m'en serais vengé moi-même ! — Seigneur, dit Couard, écoutez-moi ! Je sais de manière certaine que vous avez de l'amitié pour moi ; mais, si la chose ne vous ennuyait pas, je souhaiterais aller à la Cour pour entendre arbitrer le cas et pour savoir quelle réparation la justice doit m'accorder. Si cela ne vous dérange pas, j'aimerais que vous m'accompagniez. — Ma foi, dit Renart, il est juste que j'y aille, du moment que cela vous fait plaisir ! » Renard et Couard se lèvent et quittent l'endroit, tout contents, ils se mettent en route, Couard transportant son pelletier ; ils ne s'arrêtèrent qu'une fois arrivés devant la porte de Monseigneur Noble le lion. Les deux barons y viennent ensemble sans encombre ni empêchement. Couard s'est adressé à Renart en ces termes : « Renart, mon très cher ami, ce vil personnage que je transporte m'a causé bien de la fatigue et de la peine. Que Dieu lui en fasse voir de belles, à celui qui le transportera plus loin ! Allons écouter ce que le roi et les barons diront de ce cas, et nous saurons dans

Renars, qui la parole oi[a]
Molt durement s'en esjoi,
Si li respont sans demorer :
« Couart, folie avés pensee !
Ce seroit folie et outraige !
N'afiert a home de paraige,
Puis que il tient honor et terre,
Qu'aillors aut jugement querre ;
Mais s'il prent home en son forfait,
Il meïsme justice en fait.
S'il m'eüst mesfait, par ma foi,
Venjance en preïsse par moi !
- Sire, dist Coars, entendez !
Or sai de voir que vous m'amez ;
Mais s'il vous estoit a plaisir,
A cort iroie pour oïr
Le jugement et por savoir
Quel jugement en doi avoir.
Se il vous plaist, o moi venrois.
- Par foi, dist Renars, ce est drois
Que g'i aille, puis que vous siet ! »
Lors se lieve de la ou siet
Renars[b] et Couars a grant joie,
Atant se metent a la voie
Et Coars son peletier porte :
Ne finerent trusque la porte[c]
Mon signor Noble le lïon.
Andui i vienent li baron
Sanz deffense et sanz contredit.
Coars si a a Renart dit :
« Renars, fait il, biaus[d] dolz amis,
Li vilains que je port m'a mis
En grant travail et en grant painne.
Dieus le meit en male semainne
Qui en avant le portera !
Or orrons que li rois dira
Et li baron dou jugement,
A quel painne et a quel torment
Nous ferons le vilain morir. »
Et dist Renars : « Molt le desir

quels supplices faire mourir cet individu ! » Renart réplique : « C'est mon plus cher désir de vous voir vengé de lui ! » Et les deux barons de monter aussitôt les degrés[1], et sans plus attendre ils trouvent le roi dans la salle d'audience, entouré d'une nombreuse assemblée de bêtes. Ce jour-là, on célébrait l'anniversaire de la mort d'une grande et noble dame, la sœur de Pinte, dame Coupée, tuée en traître : ce jour-là, c'est son souvenir que fêtaient le roi Noble avec ses barons rassemblés à la Cour autour de lui. Il y avait là maint prince et maint baron : rien que des grands seigneurs, qui étaient, croyez-m'en, vêtus de fourrures de vair et de petit-gris[2]. Le roi, dans toute sa splendeur, trônait à côté de Ma Dame très estimée, et les barons les entouraient. Voici nos deux compagnons, Renart et puis Couart qui apporte le rustaud dont la capture le réjouit. Monseigneur Renart s'avance et, avant toute chose, salue le roi, en homme qui connaît les usages : il s'est agenouillé devant lui, et le roi qui l'avait en grande affection le relève et lui dit : « Bienvenue à vous ! Mon ami, vous avez bien fait de venir me voir ; je ne vous ai plus vu depuis que nous avons conclu la paix entre vous et votre compère ! Par la fidélité que je dois à l'âme de mon père, je suis, maintenant, heureuse et me réjouis fort de vous voir revenu à ma Cour ! Sachez que je vous en sais gré ! » Renart ne fut pas gêné pour répondre, et sa déclaration fut brève : « Sire, mon roi, que Dieu le véridique

Que vous soiez de lui vengié ! »
Maintenant montent le planchié
Li dui baron, et sans deloy
En la sale truevent le roi,
Et ot entor lui mainte beste.
Le jor celebroit une feste
D'une haute dame honeree,
La suer Pinte, dame Coupee,
Qui fu ocise en traïson :
Le jor en faisoit mension[a]
Li rois Noblez et son barné
Qui iluec erent assamblé.
Maint prince i ot et maint baron ;
Il n'ot se haus homes non[b]
Qui estoient, ce vous devis,
Vestu u de vair u de gris.
Li rois, qui faisoit bele chiere[c],
Seoit delés ma dame chiere,
Et li baron[d] environ eus.
Evous les conpaignons andeus,
Renars et Couart qui aporte
Le vilain ou il se deporte[e].
Mesire Renars i vint devant,
Le roi salue tout avant
Con cil qui fu bien ensegniez,
S'est devant lui agenoilliez,
Et li rois qui molt chier l'avoit
Le redrece quant il le voit
Et dist : « Bien soiez vous venuz !
Amis, bien vous estez tenus
De moi veoir ; ne vous vi mais
Puis que nous feïsmez la pais
Entre vous et vostre compere !
Foi que je doi l'ame mon pere,
Or serai je haitiez et liés
Quant a moi estez repairiés !
Saciez que bon gré vous en sai ! »
Renars ne fu pas en esmai
De respondre, si dist briement :
« Sire rois, cilz Dieus qui ne ment

vous accorde, de vos volontés... la moitié ! car je sais de manière certaine que vous avez de l'amitié pour moi et que j'en ai pour vous, par la foi que je dois à saint Germain ! Mais je suis venu solliciter votre intervention pour une affaire, car j'en ai bien besoin, ainsi que mon compagnon Couard. — Que Dieu nous assiste ! Seigneur Renart, dit le roi, que dites-vous là ? Que l'Esprit-Saint aussi me vienne en aide, c'est bien volontiers que je vous prêterai assistance ! Mais dites-moi donc, cher ami, sur quel point vous demandez mon concours ! — Sire, répond Renart, je vais vous exposer la chose. »

À ces mots il appelle Couard qui s'était mis sur le côté, tenant toujours son prisonnier ; aussitôt l'autre s'avance vers le roi, courroucé et tout bouillant de colère. Renart le prend par la main et lui fait jeter immédiatement le manant sur le dallage qui n'était pas particulièrement moelleux. C'est tout juste s'il ne lui a pas brisé le cou ! L'individu en fut tout retourné de colère, mais Renart adresse la parole au roi : « Cher seigneur, nous sollicitons votre conseil sur le sort que nous devons réserver à ce personnage qui s'en est pris à votre baron avec l'intention de le frapper, mais qui l'a manqué. — Sire, ajouta Couard, écoutez ! Si je parle mal, corrigez-moi ! Ce manant est pour moi une prise de guerre et je viens ici pour obtenir un jugement. Je vous le livre comme un malfaiteur : à vous de voir quel sort nous devons lui faire subir ! » Quand le rustre entend et comprend que Couard réclame qu'il passe,

Vous otroit de vostre voloir
La moitié, que je sai de voir
Que vous m'amés et je vous aim[a],
Foi que je doi a saint Germain !
Mais d'un afaire vous requier
Conseil, que bien en ai mestier
Moi et mon conpaignon Coart.
- Dieus aïde, sire Renars,
Fait li rois, qu'est ce que vous dites ?
Ausi m'aïst Sains Esperites,
Conseil vous donrai volentiers !
Mais or me dites, amis chiers,
De quoi me demandés conseil !
- Sire, fait il, dire vous voeil. »
A cest mot apela Couart
Qui s'estoit trais a une part
Qui encore le vilain tint ;
Tout maintenant al roi en vint
Iriez et trestous d'ire[b] espris.
Et Renars par la main l'a pris
Et li fist jeter maintenant
Le vilain sus le pavement
Qui n'estoit mie granment mol.
A poi ne li brisa le col !
Si en fu li vilainz plains d'ire,
Et Renars li a pris a dire :
« Bial sire, conseil vous queron
Que nous de celui la feron
Qui vostre baron assalli :
Ferir le cuida, si fali.
- Sire, dist Coars, entendés !
Se je di mal, si m'amendés !
J'ai ce vilain ci pris de guerre
Si en vieng ci jugement querre.
Je le vous rent conme larron :
Esgardez que nous en feron ! »
Quant li vilains ot et entent
Qu'il en demande jugement

lui, en jugement, il est au comble de la stupeur, et dit au roi : « Sire, ayez pitié de moi ! Je m'en remets à vous, les mains jointes ; sachez que je suis un homme loyal ! Si cela ne vous ennuie pas, je vous dirai que j'ai bonne réputation auprès de mes voisins les plus loyaux, qui attesteront de ma propre loyauté : ce sont des hommes de bien, parmi les meilleurs sur cette terre ; mandez-les auprès de vous ! » Le roi répond : « Bien volontiers, car nous en avons le plus grand besoin ! » Il les fit donc chercher sans plus attendre : ils furent dix-huit de moins que trente, c'est-à-dire douze qui vinrent témoigner, tous autant qu'ils étaient, des hommes qui exerçaient honnêtement leur métier de pelletier ; les voilà donc à la Cour. Quand le manant les a vus, il en fut rempli de joie et d'allégresse ; sur-le-champ il se redresse et sans perdre de temps, il dit au roi : « Ces gens-là viennent témoigner pour moi. » Et eux de déclarer : « Sire, c'est vrai. Si vous voulez connaître toute la vérité, elle vous sera bientôt révélée. Cet homme avait gagné un œuf, dans lequel à tous les douze ensemble il a fait tremper une mouillette ; c'est pourquoi il nous semble que c'est un homme loyal et de bonne foi. » Lorsqu'il les a entendu parler ainsi, le roi exulte et dit aussitôt au manant de s'en aller et de ne pas se faire de souci. Il ne demande pas son reste et il repart avec ses rustauds de compagnons. Le roi continue à jubiler et, dans la salle d'audience, la liesse était générale. Renart, dont le visage avait pris des couleurs, s'est installé aux côtés du roi ;

De lui, s'en fu molt esbahis,
Et dist au roi : « Sire, merci !
A vous me rent jointez mainz ci ;
Saciez que je sui loiaus hon !
Con il vous plaist, bon non avon
De mes voisins des plus loiaus
Qui diront que je sui loiaus[a],
Des plus preudomez de la terre ;
Si les faites envoier querre ! »
Li rois respont : « Molt volentiers,
Que il nous en est grans mestiers ! »
Mander les fist, n'i volt atendre :
Dis huit furent, moins de trente,
Douze vinrent por tesmoignier,
Tuit loial home peletier[b]
Estoient ; a cort sont venu.
Quant li vilains les a veü,
Si ot grant joie et grant liesce ;
Maintenant en estant se dresce
Et dist au rois sans delaier[c] :
« Cil ci me viegnent tesmoignier.
- Sire, font il, vous dites voir.
Se verités volés savoir,
Par tens vous sera ensegnié.
Il avoit un oef gaaignié,
Ou il nous fist mollier ensanble
Toz douze ; por çou si nous sanble
Qu'il est loiaus hom et de foi. »
Quant çou a entendu li roi,
Molt durement s'en esjoist
Et maintenant au vilain dist
Qu'il s'en alast, il n'avoit garde.
Et li vilains plus ne se tarde
Et s'en reva o ses vilains.
Li rois remest de joie plains :
Tuit firent joie par la sale.
Renars n'ot pas la coulor pale :
Dejouste le roi s'est assis ;

à le voir, il n'était pas plongé dans la mélancolie. Le roi a donné l'ordre aux connétables de faire mettre les tables, ce qu'ils firent sans délai. Les chevaliers y prennent place : les comtes siègent à côté du roi : les mets qui furent servis, je ne saurais les énumérer[1], mais sachez qu'une fois qu'ils furent rassasiés, ils ont joué au tric-trac et aux dés.

À l'une des extrémités de la salle du palais se sont assis Isengrin et Renart : devant eux il y a un superbe échiquier sur lequel ils commencent à disposer leur jeu. Renart dit à Isengrin de faire venir un marc d'or pur, pour qu'il serve d'enjeu, et l'autre s'exécute ; il place aussitôt la mise sur l'échiquier. À son tour, Renart en mise autant, et ils se mirent à jouer avec une grande concentration. Isengrin était un joueur expert : avec un pion il a pris une tour de son adversaire ; après la tour, il a gagné la reine. La partie continua ainsi jusqu'à 9 heures[2]. Isengrin avait bien gagné ses cent livres, et Renart se demandait s'il n'était pas ivre, car il n'avait plus de quoi miser. Il interpelle le loup : « Écoute-moi, Isengrin, au nom de la fidélité que je te dois, je n'ai plus les moyens de suivre les enchères[3] à moins d'engager mes couilles et mon vit ! Mais je continuerais volontiers à jouer si tu veux mettre en face de l'argent ! — Eh bien, par ma foi, dit-il, c'est d'accord ! » Et ils se remettent derechef au jeu et Renart a vite fait d'y perdre ses bijoux de famille[4]. Isengrin, le gagnant, ne se tint plus de joie et d'allégresse :

Ne fist pas chiere de pensis.
Li rois a dit as conestablez
Qu'il facent metre les tablez,
Et il si firent sans targier.
Si assirent li chevalier[a],
Delez le roi sisent li conte :
Des mes qu'il i ot n'en sai conte,
Mais quant mengié orent assez
Jeuent as tablez et as des.
 Au chief dou palais a une part
S'asist Ysengrins et Renars :
Devant ialz un bel eschequier ;
Leur jeu prenent a adrecier.
Et dist Renars a Ysengrin
Que venir face un marc d'or fin
Al metre ou jeu et il si fist ;
Tantost sus l'eschequier le mist.
Un autre en i a mis Renars,
Si joerent par grant esgart.
Ysengrins fu dou jeu apris :
D'un paonet a un rok pris ;
Aprés le rok a pris la fierge.
Tant joerent ains qu'il fust tierce.
Gaigna Ysengrins bien cent livres
Dont Renars se tint bien pour yvres,
Qu'il n'ot mais que metre al jeu.
Il en a apelé le leu :
« Ysengrin, fait il, entent moi,
Par cele foi que je te doi,
Je n'ai de coi mon jeu envit
Se n'i met ma coille et mon vit !
Encor joerai volentiers
S'encontre veus[b] metre deniers !
- Si ferai, dist il, par mon chief ! »
Lors reconmenchent de rechief
A joer, et tot erraument
Perdi Renars son garnement.
Ysengrins, qui ot gaaignié,
En fu joieus et forment lié :
Tantost et sans plus demorer

immédiatement et sans perdre de temps, il a fait apporter un énorme clou qu'il lui planta en plein milieu des bourses et le fixa ainsi sur l'échiquier, après quoi il s'en alla et abandonna Renart à ses cris et hurlements : il est furieux et fou de rage, tant il souffre le martyre. Madame Fière entendant le cri vint immédiatement de ce côté pour lui porter secours : elle fut fort marrie de ce qui lui arrive ! Elle a bien du mal à le sortir de là, et le prit avec elle dans sa chambre, le couchant dans un lit. Mais il n'y fut pas pour goûter aux plaisirs de l'amour, car la douleur l'accablait à ce point qu'il était au bord de l'évanouissement. La rage lui trouble le sang ; il se sent mal ; il finit par tomber en pâmoison. Il resta longtemps évanoui, de sorte qu'elle s'imagina qu'il était réellement mort ; aussi se mit-elle à crier : « Seigneur Renart, que se passe-t-il ? Voulez-vous me quitter ainsi ? » Elle a ensuite poussé un soupir que Renart a entendu ; il entrouvrit les yeux, se mit à parler et dit : « À quoi bon, Madame, manifester tant de chagrin comme je vous vois faire ? Faites préparer un bain, car j'ai envie de me baigner un peu ! — Seigneur, fait-elle, c'est bien volontiers que je ferai pour vous ce dont vous aurez besoin ! » Elle ordonne donc qu'on lui fasse chauffer un bain et tous ses ordres sont exécutés sans délai. Les domestiques ont porté Renart jusque dans la cuve et l'ont plongé dans l'eau. Dame Fière lui dit : « Mon ami, je crois que la perte sera irréparable pour moi !

A fait un grant clo aporter :
Par mi la couille li ficha
Et a l'escequier l'ataicha,
Puis s'en torna et si le lait.
Renars remest qui crie e brait
Tous coreciés et si plains d'ire[a]
Car il soffroit si grant martire.
Madame Fiere oï le cri :
Maintenant cele part genci ;
Quant voit Renart, si li aïe :
De çou qu'il ot fu fort marrie !
A grant painne d'iluec l'estort[b],
Dedens sa cambre le post
Et le coucha dedens un lit.
Mais il n'i ot point de delit,
Que de dolour est si destrois,
A poi li cuerz ne li partoit[c] !
Dou corous qu'il ot sansmella,
Malades fu, si se pasma.
En pasmisons jut longuement,
Qu'elle cuidoit veraiement
Qu'il fust mors ; si s'escrïa :
« Sire Renars, çou que sera,
Me volés vous ensi guerpir ? »
Adonques a fait un souspir.
Renars[d], qui le souspir oï,
Un petitet les ielz ovri,
Si parla et dist : « A que faire,
Dame, vous voi ge tel duel faire ?
Faites un baing aparillier,
Car je me voel un poi baignier !
- Sire, dist elle, volentiers
Vous ferai çou que iert mestiers ! »
Adonc conmande que li face
Un baing chaufer et sans espace
Fait fu quant il l'ot conmandé.
Mon signor Renart ont porté
En la cuve, dedens l'ont mis.
Dame Fiere li dist : « Amis,
Ja n'en cuit raençon avoir !

— Si j'en suis arrivé à cette extrémité, je ne peux m'en prendre qu'à mon ignorance, qui, j'en ai bien peur, me fera mourir dans les tourments ; j'en souffre à cause de l'amour que j'ai pour vous, car je crois que je vais vous quitter ; je ne verrai sans doute pas la fin de cette journée ! » En entendant ces paroles, Dame Fière en a quasiment le cœur brisé de chagrin et de courroux : « Hélas ! s'écrie-t-elle, plus jamais je ne connaîtrai de joie ! » À ces mots, sans autre forme de procès, ils ont retiré Renart de la cuve ; ils l'ont couché dans un lit car il est en bien triste état. Il a demandé à se confesser ; son âme en obtiendra la rémission de ses péchés : « Croyez-m'en, il me tarde fort de le faire ! Permettez-moi de parler à Bernard l'archiprêtre, je me confesserai à lui et lui avouerai mes péchés. » La dame lui répondit sur-le-champ qu'elle fera ce qu'il désire.

Elle a aussitôt mandé Bernard, qui sans perdre de temps est accouru sans délai avec tous les attributs de sa fonction. Ils avaient installé maître Bernard sur un banc, placé aux pieds de Renart. Il adresse la parole à Renart : « Renart ! vous voulez vous confesser ? Si vous avez le désir de vous repentir, vous pouvez faire une bonne fin. Renoncez aux perversions et aux vices qui ont si longtemps entaché votre vie, car la sagesse commande de se repentir ! — Seigneur, dit Renart, veuillez m'écouter ! Si vous me dispensez les encouragements qui appartiennent à votre ministère, vous vous conduirez en homme de bien et de loyauté et vous me soulagerez de tous les maux, car mes

- Ce mal ai ge par non savoir
Dont je crien morir a dolor ;
Si m'en poise por vostre amor,
Car je cuit de vous departir ;
Je ne verrai ja l'enserir ! »
Dame Fiere l'ot et entent,
A poi que li cuers ne li fent
Tant est dolante et correcie :
« Lasse, jamais ne serai lie ! »
A icest mot sanz autre plait
Ont Renart de la cuve trait ;
En un lit l'ont couchiés mis
Come cel qui molt ert mal mis.
Demandé a confessïon,
S'aura s'ame remissïon :
« Sachiez, dist il, que molt m'est tart !
Faitez moi parler a Bernart
L'arceprestre, si me ferai
Confez et mes pechiez dirai. »
La dame respondi a tant
Qu'elle fera son talent.
Maintenant a Bernart mandé
Et il n'a pas demoré,
Ains vint sans plus atargier
O tout çou que li ot mestier.
Desus un banc as piez Renart
Avoient assis dan Bernart.
Si a Renart mis a raison :
« Renars, volés confessïon ?
Se vous vos volés repentir,
A bone fin poés venir.
Laissiez ester les mauvaistiez
Et les vissez dont entechiez
Avez esté si longuement,
Que saigez est qui se repent !
- Sire, fait Renars, entendés[a] !
Se vous a droit m'amonestés
Que preudons serois et loiaus,
Vous m'aligerois de tous maus,
Que je n'ai pas mesfait granment.

mauvaises actions ne sont pas bien graves. Si j'ai sauté dame Hersent ma commère[1], je n'ai commis aucune faute, bien au contraire, je ne lui ai fait que du bien et du plaisir. Quand j'ai couché avec Madame Fière, qui est si orgueilleuse et si fière, je n'ai pas manqué envers ma femme, celle que j'ai prise pour épouse légitime, de bon cœur : l'officiant était Tibert le chat qui la maria volontiers avec moi, même si d'aucuns ne le voyaient pas d'un bon œil ! Que dire encore ? Sachez que pour de vrai, je n'ai jamais, au grand jamais, péché, sauf lorsque j'ai apporté la guérison à Monseigneur, Noble le lion : oui, je le sais bien, à ce moment-là, j'ai péché en lui apportant la guérison. — Renart, Renart, lui dit Bernard, au nom de monseigneur saint Léonard, tu es vraiment d'une sale race ! Puisque tu reconnais avoir couché avec la reine, tu t'es rendu coupable d'une faute. Si tu veux arriver à faire une bonne fin, il te faut jurer de l'abandonner ! » Et Renart de répliquer : « Comment voulez-vous que je le fasse ? Si par hasard j'en réchappe, je romprai le serment et soyez convaincu que je vous accorde bien volontiers le serment, pour être en état de repentir, mais que je ne le tiendrai pas pour autant si je puis réchapper de mon mal. Cependant, parce que je n'ai l'intention ni de transgresser vos ordres ni de les réduire à néant, je veux bien vous faire ce serment ! »

Aussitôt, sans plus tarder, sont apportées sur place les reliques et Renart a juré devant l'archiprêtre Bernard tout ce qu'il lui a exposé.

Se j'ai croissu dame Hersent
Ma conmere, ne mespris rien,
Ançois li fis liece et bien.
Quant je croissi ma dame Fiere
Qui est molt orgueilleuse et fiere,
Ne mespris pas envers ma dame
Que je avoie prise a feme
Et espousee par solas[a] ;
Li prestres fu Tybers li cas
Qui volentiers le m'espousa,
Et a tel i ot cui pesa !
Que diroie ? De voir, saciez,
Je ne fis onques nulz pechiez
Fors quant je donai garison
Mon signor Noble le lïon :
Mais bien sai que donques pechai
Quant jou garison li donai.
- Renars, Renars, ce dist Bernart,
Par mon signor saint Lienart,
Molt es[b] ore de pute orine !
Quant tu conois que la roïne
As croissue, tu as mespris.
S'a bone fin voelz estre pris,
A forjurer la te covient !
- Coment, fait Renars, s'il avint
Que je aie respassement,
Je fausserai le sairement
Et vous poés de fi savoir
Que por la repentance avoir
Le sairement otroi je bien !
Mais por çou n'en ferai ge rien,
Se jou dou mal puis respasser.
Mais por çou que ne voel passer
Vo conmandement ne deffaire,
Vol je bien le sairement faire ! »

Tot maintenant, sans plus d'espasse
Furent aporté en la place
Li saint, si a juré Renars
Devant l'arceprestre Bernart
Tout çou qu'il li ot devisé.

Une fois le serment prêté, Renart reste tout seul et se plaint bruyamment, car l'angoisse l'oppresse cruellement. Il a poussé un gémissement puis s'est évanoui ; Dame Fière lui frotte les poignets et le visage d'un peu de baume. Elle frotte vigoureusement, de tous ses efforts — c'est ce que je pense et je vous l'affirme — mais Renart était à bout de forces, au point qu'il ne réagit plus. Il est dans un état de syncope si profond que tous le croient mort ; immense est alors le chagrin ! Madame Fière, la reine, affiche une mine maussade[1] : sa douleur et le malheur qui la touche en sont cause. Le vacarme en est venu jusqu'aux oreilles du roi qui est aussitôt accouru : dans la chambre il a vu Renart évanoui ; il n'en croit pas ses yeux : on lui aurait donné la totalité de ce que peut posséder un roi ou un comte, qu'il aurait été incapable de rester debout sur ses pieds ; il ne peut s'empêcher de tomber à la renverse, en disant : « Renart, je vous ai perdu et plus jamais je n'aurai de vassal aussi vaillant ! » Alors, sans perdre de temps, il a fait appeler tous ses gens, qui le réconfortent énergiquement et lui font remarquer qu'il n'est pas très convenable, de la part d'un homme de si grand renom, de manifester si ostensiblement son chagrin pour un baron : « En revanche, puisqu'il est mort, disent-ils, faites venir sans tarder sa famille. » Immédiatement et sans délai, il a convoqué un messager et a fait mander sans attendre Hermeline à Maupertuis, ainsi que ses trois fils, dont la douleur est grande quand ils entendent

Quant le sairement ot juré,
Renars remeſt qui molt se plaint,
Que l'angoisse molt le deſtraint.
Un plaint a jeté, si se pasme ;
Dame Fiere d'un poi de basme
Li frote le polz et le vis.
Si conme je pens et devis,
De froter durement s'esforce,
Mais Renars avoit si sa force
Perdue c'onques ne se mut.
Mais ensi en pasmison jut
Si que tot cuident qu'il soit mort ;
Donques fu grans li desconforz !
Madame Fiere le roïne
Por Renart fait chiere louvine,
Dolente et male aventuree.
Li rois a la noise escoutee
Si eſt tout maintenant venu
Qu'en la[a] chambre si a veü
Renart qui fu en pasmisonz ;
Molt s'esmerveille li lïons :
Qui li donaſt treſtot l'avoir
Que reis ne contez puiſt avoir[b],
Ne se peüſt sor piez eſter,
Ançois li covint adenter ;
Et diſt : « Renars, perdu vous ai,
Jamais si bon baron n'aurai ! »
Adont, sans plus de delaier
A fait tote sa gent huchier,
Qui le confortent durement
Et dient que ce n'eſt mie gent
A home de si grant renon
Que tel duel faire d'un baron :
« Mais quant morz eſt, sanz detenir,
Faitez sa maisnie venir ! »
Tot maintenant et sanz targier
A fait venir un messagier,
Si a Hermeline mandee
A Malpertuis sans demoree[c]
Et ses trois filz qui grant duel ont

la nouvelle. Ils se mettent en route et arrivent au château où se trouvait le roi. Quand Hermeline pénètre dans la chambre, son cœur bat la chamade et elle commence à exprimer si bruyamment sa douleur qu'on n'aurait pas entendu le tonnerre de Dieu. Ils disaient, elle et ses fils, bien fort : « Seigneur, il n'y a pas encore deux semaines que vous avez quitté Maupertuis, content et joyeux, sans y être retourné depuis ! Et aujourd'hui, il y a en ces lieux ce malheur si pénible et si visible ! Grimbert n'est pas encore au courant : il faut le prévenir de votre mort, ce sera une sage décision. » Et le roi de déclarer : « Eh bien ! qu'on le fasse venir ! » Il a appelé un messager qui s'est précipité, et lui dit : « Va, sans tarder tout droit à Maubuisson, et dis à Grimbert qu'il doit venir me trouver ici, et raconte-lui ce qui s'est passé ! » L'autre s'en va à toute allure. Pendant ce temps-là, Grimbert le blaireau était assis dans la cour de Maubuisson.

Quand le messager pénètre dans la cour, Grimbert accourt à sa rencontre et lui demande : « Que désirez-vous, mon ami ? Soyez le bienvenu ! Au service de qui êtes-vous ? — Seigneur, dit-il, je suis au service du roi, qui me charge de vous adresser son salut et vous prie et ordonne, de surcroît, de venir le rejoindre sans délai ! » Grimbert, l'entendant, s'inquiète et lui répond : « J'irai volontiers ! Dites-moi donc, mon très cher ami, la raison qui fait que l'empereur me demande. — Seigneur, dit le messager, au nom du Saint-Père, c'est parce que votre voisin Renart est mort ;

Quant le messaige entendu ont[a].
Tant ont alé qu'il sont venu
Al castel la u li reis fu[b].
Quant Hermeline en la chanbre entre,
Si li fremist li cuers ou ventre
Et conmença un duel si grant
Qu'on n'i oïst Dieu tonant.
Et disoient a haute alaine :
« Sire, n'a pas encor quinzaine
Que de Malpertuis vous partistez
Liez et joians, puis n'i venistes !
Or a ci grant duel et apert ;
Encor ne le seit pas Grinbert :
A faire li covient savoir
Vostre mort, si fera savoir. »
Fait li rois : « Si soit dont mandé ! »
Un messagier a apelé
Et celi est venus maintenant :
« Va, fait il, n'i va demorant,
Droit a Malbuisson si[c] me di
Grinbert que il viegne a moi ci
Et si li conte l'aventure ! »
Cilz s'en torne grant aleüre.
Dedens la cort de Malbuisson
Se seoit Grinbert li taisson.
Quant li messaige entre en la cort
Grinbert a l'encontre li cort
Et dist : « Que alés vous querant,
Amis, bien soiés vous venant[d] !
A cui estes[e], dites le moi !
- Sire, fait il, je sui au roy
Qui de par moi salus vous mande
Et encor vous prie et comande
Qu'a lui vegniés sans delaie ! »
Grinbert l'oï, si s'en esmaie,
Si a dit : « G'irai volentiers !
Or me dites, biaus amis chiers,
Por quoi me mande l'enperere.
- Sire, fait li mes, par saint pere,
Mors est Renars, vostre voisin[f],

vous n'aviez pas meilleur voisin ! » Grimbert apprend la nouvelle et, croyez-le, elle ne lui fit pas vraiment plaisir, au contraire, son cœur en fut rempli de douleur. Il a déclaré au messager : « Mon ami, par le Dieu de vérité, voilà une bien triste commission que tu me fais là en m'annonçant la mort de mon cousin germain ! j'étais au mieux et me voilà au plus bas[1] ! C'est grâce à lui, soyez-en convaincu, que ma fortune s'est accrue. » À ces mots ils sont partis de concert et se sont mis en route, ne s'arrêtant pas avant d'avoir gagné la Cour. Il n'y manqua pas de courtisans pour se montrer satisfaits de leur arrivée. Grimbert, épuisé, s'est assis à côté du cercueil, abattu par la douleur et plongé dans de tristes pensées ; il se tenait la tête baissée. À côté de la dépouille mortelle, la mine qu'il fait et l'expression de sa figure sont parfaitement adaptées à la situation. De temps à autre, il s'agite, criant et pleurant énergiquement, puis il déplore sa perte avec tendresse : il est inconsolable. Le roi fait porter la dépouille dans la grande salle, solennellement ; ils demeurèrent là jusqu'à la nuit. Dame Fière s'affaire pour faire fabriquer et apporter des cierges ; en grand nombre, à foison, on les allume dans toute la maison. Il y en avait tant que je ne saurais vous en dire le nombre ! Jamais encore, même pour un roi ou un comte, on n'avait vu tel étalage de lumières. Grimbert, une fois ses manifestations de deuil terminées, s'est assis à côté du cercueil et déclara au roi :

Vous n'aviez millor voisin ! »
Quant Grinbert entent la novele,
Saciez ne li fu mie bele,
Ains en ot a son cuer grant ire[a].
Au messagier a pris a dire :
« Amis, par cel Dieu qui ne ment,
Ici a mauvais mandement,
Quant mors est mes cousins germain !
Dou plus estoie, or sui dou mainz,
Que par lui, ce saciés de voir,
Estoie montés en avoir. »
A icest mot s'en sont torné
Andui, se sont acheminé ;
Tant ont alé qu'a la cort vinrent.
De lor venue lié devinrent,
De ciaus ot a la cort assés.
Grinberz qui tous estoit lassés
Si est delés la biere assis,
Molt est dolans, molt est pensis ;
Son visaige enbronchié tenoit.
Les le cors molt li avenoit[b]
La chiere qu'il fait et la lippe.
D'eures en autres se defrippe :
Il crie et pleure durement,
Si le regrete doucement,
Que nulz ne le puet conforter.
Et li rois fist le cors porter
En la sale, par grant deduit ;
Illueq furent jusqu'a la nuit.
Dame Fiere par grant affaire
Fist cierges aporter et faire ;
A grant plenté et a foison
Les allument par le maison.
Tant en i ot, n'en sai le conte !
Onques mais por roi ne por conte
Ne fu tels luminaires fais.
Grinbers, qui avoit son duel fait,
Si est delez la biere assis
Et dist au roi : « Par saint Denis,
Ne foi que vous devés saint Gile,

« Par saint Denis et par la foi que vous devez avoir en saint Gilles, faites donc chanter les vigiles des morts, immédiatement et sans délai ! » Le roi répond : « Par saint Éloi, Grimbert, voilà qui est bien parlé ! » Il a appelé Bernard : « Bernard, avancez et faites venir vos compagnons ; chantez les vigiles des morts, pour Renart que vous voyez ici, mort, ce qui me chagrine fort ! — À vos ordres, sire ! » lui a répondu Bernard. Sur-le-champ, il se sépare du roi, emmenant avec lui Tibert le chat, monseigneur Hubert le milan, et monseigneur Tardif que la disparition de Renart plongeait dans de mornes pensées. Voilà ceux que Bernard amena avec lui, et le hérisson d'autre part, qui était fort élégant et avait toutes les qualités, ainsi que le grillon, maître Frobert ; il a emmené aussi Chantecler, tout ce beau monde pour chanter les vigiles, sans oublier maître Roonel le mâtin, le seigneur Ferrant le cheval de bât, et Brun l'ours, et Bruiant le taureau ; avec eux il y avait encore Isengrin et maître Brichemer ainsi que le seigneur Baucent le sanglier. Ils ont revêtu leur tenue, ils se sont préparés et sont revenus se placer devant la dépouille, en plein milieu de la grande salle. Le visage de Grimbert avait changé de couleur : il était pâle, parce qu'il avait une grande affection pour Renart. Avec ses acolytes il a entonné les vigiles, tandis que parmi l'assistance il y en avait beaucoup qui s'arrachaient les cheveux des tempes et se frappaient de leurs poings. Roonel, en homme d'expérience, a lu la première leçon,

Car faites chanter la vigile
Orendroites et sans deloy ! »
Li rois respont : « Par saint Eloy,
Grinbert, vous avés bien parlé ! »
Lors en a Bernart apelé :
« Bernart, fait il, avant venés
Et vos conpaignons amenés ;
Si chantés vigile de morts
Por Renart qui ici eſt mors,
Dont je sui iriés durement ! »
- Sire, a voſtre conmandement ! »
Ce li a respondu Bernars.
Tout maintenant dou roi se part,
S'en a o lui mené Tyebert
Le cat et mon signor Hubert
L'escoufle, et mon signor Tardis
Qui molt fu por Renart pensis.
Ciaus amena o lui Bernart
Et li ireçons d'autre part
Qui molt ert cointes et apers,
Et li gresillons dans Frobers,
Si a amené Chantecler,
Tout por les vigiles chanter[a],
Et dan Roonial le maſtin,
Et sire Ferrant le roncin
Et Brun l'ors et Bruiant le tor,
Et si fu avoec iaus encor[b]
Ysengrins et dan Brichemer
Et sire Bauçant le sengler.
Reveſtu sont et atorné
Et puis arriers retorné
Devant le cors en mi la sale.
Grimberz ot le vis taint et pale
Por Renart que forment amoit.
Lui et ciaus que il amenoit
Ont les vigiles comenciez.
Maintes templez i ot sachiés
Et maint puing ensanble feru.
Roniaus qui saiges hon fu
A liute la leçon premiere,

mais sans enthousiasme, car c'était pour Renart[1]. Le répons fut dit par le limaçon, sans faire d'histoires ni de manières, puis ils chantèrent ensemble le verset, l'un en basse et l'autre en fausset[2]. La deuxième leçon, c'est Brichemer le cerf qui l'a lue ensuite, tandis que Tibert a chanté le répons en compagnie du seigneur Frobert ; après quoi ils chantèrent ensemble le verset, doucement, sans se presser. Et puis le seigneur Épineux le hérisson a lu la troisième leçon, selon les règles et sans problèmes, tandis que Grimbert se chargeait du répons ; puis l'un d'eux entreprit le verset ; Isengrin les fit bénéficier de son concours. La quatrième leçon, c'est Isengrin qui l'a dite ensuite et il s'est bien acquitté de sa tâche ; Baucent a chanté le répons, calmement et sans se hâter, tandis que Brun l'ours a chanté le verset : son chant achevé, il lâcha un pet. Ensuite, la cinquième leçon fut lue par maître Chantecler, le mari de Pinte, et le répons, comme les sources l'attestent, fut chanté par Frobert le grillon ; Pelé le rat chanta le verset en chœur avec monseigneur Tibert le chat. Brun l'ours, en faisant tous ses efforts, entonna la sixième leçon : il la finit bien, comme il l'avait commencée. Et voici qu'aussitôt se lève Roussel l'écureuil qui chanta le répons correspondant et se comporta fort bien dans l'épreuve ; le verset fut chanté en toute simplicité et calmement par Petitprofit. La septième leçon fut entonnée doucement

Mais por Renart fist laide chiere.
Le respons dist li limeçons
Et sanz fere noise et tençon[a]
Puis disent il dui le verseit
Li un en gros li autre en fausez.
La seconde leçon aprés
A luite Brichemers li chers.
Le respons a chanté Tyeberz
Entre lui et sire Frobert
Et puis ont le verseit chanteit
Doucement, ne sont pas hasté.
Et puis luit la tierce leçon
Sire Espinart li yreçon,
Belement et sans contençonz,
Et Grinbers chanta le respons,
Et aprés le verset un d'iaus ;
Ysengrins[b] lor aida li leus.
Puis a la quarte leçon ditte
Ysengrins qui bien s'en aquite,
Et Baucens le respons chanta,
Tout soef, pas ne se[c] hasta,
Et Bruns l'ors chanta le verset :
Quant il l'ot dit, si fist un pet[d].
Et aprés luit la leçon quinte
Dans Chantecler li baronz Pinte ;
Et le respons, con nos lisons
Chanta Frobers li gresillons ;
Le vers chanta Pelés li ras
Et mesirez Tyebers li cas.
Bruns l'ors, qui s'en esforça[e],
La siste leçon comença :
Bien la conmença et feni[f],
Et maintenant a tant salli
Roussel l'escuiriel qui chanta
Le repons, bial se deporta[g] ;
Le verset chanta simplement
Petitporcas et doucement.
Le septime leçon comence
Doucement par grant sapience
Li poons sire Petitpas,

et avec grande habileté par le paon, le seigneur Petitpas, et croyez-moi, il n'a pas manqué son coup : au contraire, il la lut admirablement ! C'eſt Roonel qui chanta le répons ; le verset fut chanté par le moineau Drouin, avec grand plaisir et allégresse, en l'honneur du mort, et s'il élève autant la voix, c'eſt qu'il veut se faire entendre. La huitième leçon eſt lue sans confusion par maître Ferrant, le palefroi, et Couard interpréta le répons qui accompagnait les autres. Le lapin, le seigneur Sauteret, entonna le huitième verset. La neuvième leçon fut chantée par Bernard, que la mort de Renart affligeait. Brichemer chanta le répons, et le verset fut dit par Baucent le sanglier.

Quand on eut chanté les leçons et que les vigiles furent achevées, immédiatement ils sortent en rang, tous ensemble, pour aller enlever leurs ornements liturgiques. Quand ils ont tous quitté leur tenue, ils sont revenus, de concert, dans la salle, n'en déplaise à d'aucuns, et se sont assis tous sans exception, c'eſt mon avis, devant la dépouille mortelle. Le palais était illuminé d'abondance par des luminaires splendides ; cette nuit-là ils firent une fête comme jamais je n'en ai entendu décrire, et comme plus jamais ils ne referont, à mon avis : toute la nuit, ils la passent au jeu des plantées[1] ; le premier à lever le pied fut

Et saciez qu'il n'i failli pas,
Ançois la lut et bien et bel.
Le respons chanta Roonel
Et le verset par grant deport
Chanta por celui qui eſt mort
Droin li moiniaus a grant joie,
Si haut que il voet que on l'oie.
L'uitisme leçon sans desroi
Luit dans Ferans li palefroi
Et Couars chanta le respons
Qui o les autrez fu espons[a].
Li conins sire Sauteret
Comença l'uitisme verset.
La nuesme leçon lut Bernart
Qui eſtoit dolans por Renart.
Le respons chanta Brichemers
Et le vers Bauchent li senglers
Et Quant[b] les leçons furent chantees
Et vigiles furent finees[c],
Deveſtir se vont maintenant
Tout arengié en un tenant[d].
Quant il furent deveſtu tuit
En la sale, cui qu'il anuit,
S'en sont venu treſtout ensanble,
Devant le cors si con moi sanble[e]
Furent assis conmunement.
Luminaire et bel et gent
Avoit laiens a tel fuison
Que toute en reluiſt la maison ;
Icele nuit firent il joie,
Je ne cuit que jamais tel oie,
Non feront il si con je cuit :
As plantees jeuent la nuit ;
Le pié leva premierement
[*Lacune*[f]]

LES AUTRES BRANCHES DU « ROMAN DE RENART »

Branche XVIII (fin)

LA MORT DE RENART

Ce que nous publions ici enchaîne avec le vers 658 (XVIII, p. 703) après lequel H est lacunaire.

Le premier à lever le pied avec entrain fut Isengrin ; et Tibert le chat le frappa avec tant de calme et de douceur… qu'il le fit tomber à la renverse. Puis il est allé s'asseoir. Alors Primaut tendit à son tour le pied[1], mais Brichemer ne le ménagea pas car il lui mit un tel coup que son pied tout entier en fut parcouru de frissons et, bon gré mal gré, il tomba à la renverse. Aussitôt Brichemer s'assit et tendit son pied en l'air. C'est maintenant Bruiant le taureau qui a assené son coup ; il y mit toute sa force et sa puissance, sans pour autant prendre d'élan. À cette vue, Brichemer changea de couleur et fut terrifié, mais cette fois il tint bon et ne bougea pas quelque coup que l'autre lui donne. Je ne pense pas qu'il le lui pardonne ! Monseigneur Frobert, tout en gardant le silence, a vu quel coup a été donné. Il vint plein de colère vers Bruiant ; celui-ci leva le pied devant lui, selon la règle. Frobert lui donna un si grand coup dessus qu'il s'en fallut de peu qu'il ne lui déchirât le cuir !

Ysengrins[a] molt joieusement
Et Tieberz li chaz i feri
Si doucement et si seri
Que d'autre part le fist chaoir.
Lors s'est Tiebers alez seoir[b].
Dont retendi Primaut li pié,
Mes onques n'ot de lui pitié
Brichemer que tel li assist
Que trestout li piez li fremist :
Vousist ou non d'autre part chiet.
Et Brichemers tantost s'assiet,
Si a le pié en haut tendu.
Adonc a son cop estandu
Bruiant li tors et si s'efforce[c]
De ferir[d] que toute sa force
I mist, mes pour ce ne se mut.
Quant ce vit, la color li mut
Brichemer et si fu destroiz[e],
Mes il se tint a cele foiz
Qu'il ne se mut pour cop qu'il doinst.
Ne quit mie qu'il li pardoinst !
Mesire Frobers qui se test
A veü le cop qu'il a fet ;
Envers Bruiant vint aïré
Et cil li a le pié haucié,
Tout ainssi conme a lui affiert,
Et Froberz un grant cop i fiert :
A pou le cuir ne l'en a fret !

Aussitôt Bruiant le taureau recula complètement abasourdi. Rempli de joie et d'allégresse, le seigneur Frobert tendit le pied à son tour. Aussitôt se porta vers lui, de toute la puissance de sa course, Baucent le sanglier qui frappa le grillon de telle sorte qu'il le fit tomber à genoux. Mais Frobert se remit debout immédiatement et déclara : « Vous n'avez pas manqué votre coup, seigneur Baucent, dit Frobert. Par la foi que je dois à frère Hubert, je vous estime et prise infiniment pour avoir abattu devant moi un chevalier de si grand prix ! J'en suis fou de joie[1] ! — Seigneur Frobert, répondit Baucent, par la foi que je dois à saint Laurent, je n'ai fait cela que pour le jeu. » Puis il s'assit et tendit le pied. Et sans attendre, une fois sa cape ôtée, Tardif l'a frappé. Il mit toute sa force et son adresse pour bien assener son coup, et il frappa si violemment Baucent qu'il l'abattit sur le pavé. Le visage du sanglier changea de couleur ; dès qu'il le put, car il éprouvait douleur et colère, il bougea. Aussi Tardif s'empressa de lui dire : « Baucent, ne vous mettez-pas en colère ! » À ce moment s'avança Petitpas le paon, fort mécontent. Redoutant peu sa colère, Tardif s'assied aussitôt. Le paon mit toute sa force dans son coup, il s'appliqua mais pour autant monseigneur Tardif ne bougea pas d'un pouce. Sous le coup, il devint écarlate et le paon, s'apercevant qu'il l'avait blessé, lui cria : « Tardif, ne vous mettez pas en colère !

Demaintenant arriers se tret
Bruiant le tor tout esbahi.
Et danz Froberz le pié tendi
A grant joie et a grant leesce.
Demaintenant a lui s'adresce[a],
Quanqu'il onques puet i a point,
Baucens li sangliers a cel point
Et fiert Frobert le gresillon
Que il l'abat a genoillon.
Mes tost en estant resailli
Et dit : « Vos n'avez pas failli,
Sire Baucent, ce dit Frobert.
Foi que je doi frere Hubert,
Molt durement vous lo et pris
Quant vous tel chevalier de pris
Avez devant moi abatu ;
Molt en sui de joie esbatu[b].
- Sire Frobert, ce dit Baucens,
Par la foi que doi saint Laurens,
Riens se jeu non[c] n'i entendi. »
Lors s'assiet et le pié tendi,
Si a feru sanz demouree
Tardiz qui a sa chape ostee.
A ferir mist tout son pooir
Et a bien son cop empleoir ;
L'a feru si tres durement
Qu'il l'abat sus le pavement.
Le vis[d] et la coulour mua,
Plus tost qu'il pot se remua,
Qu'il estoit dolanz et plainz d'ire.
Et Tardis li a pris a dire :
« Baucent, ne vous courrouciez pas ! »
Atant vint avant Petitpas
Li paons, a qui il dessiet.
Et Tardiz maintenant s'assiet,
Qui le courrouz petit redoute.
Li paons mist sa force toute
A ferir et si s'esvertue,
Mes pour le cop ne se remue
Mesire Tardiz de la place,
Toute li vermeillist la face
Pour le cop qu'il ot receü.
Li paons c'est[e] aperceü
Qu'il l'ot blecié, si li escrie :

Buvez plutôt, s'il vous plaît. La nuit est encore bien longue et nous n'en jouerons que plus joyeusement. Seigneur, donnez vos ordres à cet effet », dit Petitpas. Tardif fit apporter du vin et ils burent tout à loisir ; il y eut aussi de la bière. Il but tant qu'il retrouva sa gaieté.

Quant ils eurent bu à satiété, Petitpas alla s'asseoir. Pelé le rat s'est avancé tout doucement et posément ; il frappa Petitpas sans attendre, tout doucement et sans étendre le pied. Pourtant il y a mis toute sa force et brise le bâton en deux tronçons égaux[1]. Ce coup-là, Isengrin le loup le vit bien et n'en fut pas heureux, sachez-le. Il s'est avancé vers le rat et lui a dit avec emportement, si fort que le roi l'entendit : « Seigneur Pelé, vous avez grand tort de frapper si violemment. Une bouffée de colère m'en est montée à la tête. Dieu m'en soit témoin, je ne manquerais à aucun prix de vous frapper à mon tour. » Monseigneur Pelé lui répondit : « Seigneur Isengrin, soyez sûr que je ne voudrais pas l'avoir blessé, dussé-je perdre la peau du dos. Je préférerais m'être coupé un doigt jusqu'à l'os ! » Isengrin dit : « Admettons. Mais sortez du jeu maintenant. » Aussitôt Petitprofit a fait un bond en avant, et s'exclame : « Isengrin, il n'en est pas question. Nous jouerons au contraire jusqu'au jour, tout doucettement et en toute amitié. Pelé, dit-il, avancez, asseyez-vous et jouez. » Celui-ci tendit la patte sans délai.

« Tardif, ne vous correciez mie,
Mes bevez, si ne vous anuit[a].
Encore eſt bien longue la nuit,
Si joueron plus liement.
- Sire, voſtre conmandement »,
Fait Petitpas. Lors fiſt venir
Du vin, si burent a loisir ;
Et autresi i ot cervoise :
Tant ot beü que il s'envoise.
Quant beü[b] ont a lor vouloir,
Si ala Petitpas seoir.
Pelez li raz s'eſt avant tret
Tout belement et tout a tret,
Et fiert Petitpas sanz attendre
Tout belement, sanz pié eſtandre.
Sa force i a treſtoute mise,
Li baſtons en deus tronçons brise,
En deus moitiez par le milieu.
Cel cop vit Ysengrin le leu,
Si li anuie, ce sachiez.
Envers le rat s'eſt avanciez
Et li a dit par grant desroi,
Si que bien l'entendi le roi :
« Sire Pelez, grant tort avez
Que vous si durement ferez.
Grant ire en ai eüe au cuer.
Je ne lesseroie a nul fuer
Que n'i fiere, se Diex m'aït[c]. »
Et mesire Pelez li diſt :
« Sire Ysangrin, sachiez de voir
Que blecié nel vorroie avoir
Pour la pelice de mon dos.
Mielz vorroie que trusqu'a l'os
Me fusse tranchiez en un doit ! »
Diſt Ysengrin : « Vous avez droit.
Or lessiez le jeu a itant[d]. »
Maintenant eſt sailliz avant
Petitpourchaz, si li escrie :
« Ysengrin, si n'ira il mie,
Ainz jouerons desi au jour
Tout souavet et par amour.
Pelez, fait il, avant venez :
Asseez vous et si jouez. »
Il tent le pié sanz demouree.

Et voici venir à toute allure monseigneur Petitporchas qui sans plus attendre, décocha un coup de pied à Pelé, si fort que l'autre en fut tout étourdi. Que vous raconter de plus ? Ils firent si bien que le jour arriva. Alors ils cessèrent de frapper et de jouer ; dès qu'il fit jour, le jeu prit fin. Et l'archiprêtre, dom Bernard, fit sonner les cloches pour Renart. Ils se sont bien acquittés de cette tâche puis ont porté le corps à l'église. Ils le déposèrent devant l'autel, dont je ne pense pas qu'il existe l'équivalent en ce monde. C'était l'autel de madame Pinte, qui avait été tuée si cruellement et reposait là dans une châsse[1]. Elle fut installée sur cet autel le jour même de sa mort. Et il y en eut bien pour être contrariés de la voir si richement mise au tombeau ! Chantecler agit sagement lorsqu'il fit déposer son corps en un tel lieu pour qu'il y repose. C'est avec l'autorisation du roi que Pinte fut installée là sans contestation. Aussi fait-elle des miracles évidents en sa faveur : tous les paralytiques qui entrent dans cette chapelle guérissent, ainsi que d'autres malades atteints de goutte ou de rage de dents. Nombre de très beaux miracles se produisirent là. Lorsque Renart y entra, il fut donc déposé devant l'autel. Quant au roi, il a envoyé chercher tous les barons de son royaume. Tous vinrent, les meilleurs comme les pires, car nul ne sut refuser. Pourtant, celui pour qui ils sont venus leur avait fait bien sou-

Atant es vous de randonnee
Monseignor Pourchaz sanz atendre
Et vint Pelez le pié eſtandre
Et li a[a] si grant cop doné
Que il l'a treſtout eſtonné.
Que vous iroie je contant ?
Tant vont lor euvre demenant
Que le jour vint, adonc finerent
Lor jeu et le ferir lessierent[b].
Si toſt conme il adjourna,
Li jouers maintenant fina.
Et l'arcepreſtre[c] dant Bernart
Fiſt les sainz sonner pour Renart ;
Au sonner se sont deporté[d],
Le cors ont au mouſtier porté.
Asis l'orent devant l'autel,
Ne cuit qu'el siecle[e] eüſt autel :
L'autel ma dame Pinte eſtoit
Qui en fiertre illuec gisoit,
Qui a grant dolor fu ocise.
Iluecques fu sor l'autel mise
Le jour que ele devia[f],
Dont tel i ot grant anui a
Qu'el fu mise si richement.
Chanteclers erra sagement
Quant en itel leu fiſt poser
Le cors[g] et metre et reposer.
Ce fu par le congié le roi
Qu'ele i fu mise sanz desroi.
Miracles apertement fet
Pour li, si que tuit li contret
Garissent qui entrent laiens,
Et autrez de goute et de denz ;
Maint tres bel miracle i avint.
Quant[h] leanz Renars adonc vint,
Devant l'autel fu mis a terre.
Et li rois a envoié querre
Touz les barons de son empire.
Tuit vindrent meillor et pire
Que ne le sorent refuser.

vent perdre leur temps ! Devant l'autel, en silence et sans bruit, ils se sont assis autour du roi. Six d'entre eux, les plus puissants, allèrent s'habiller dans la sacristie afin de rendre les honneurs à la dépouille de Renart. Le premier était Bernard l'archiprêtre, chef et gouverneur de la Cour ; puis il y avait Bruiant le taureau, et le cheval de bât ; le quatrième était Roonel le mâtin ; enfin venaient Brun l'ours et Brichemer le cerf, qui depuis toujours vouait un profond amour à Renart[1] ! Ces six-là avaient revêtu les vêtements sacerdotaux nécessaires au service funèbre de Renart qui repose dans son cercueil. Hermeline et Madame Fière expriment leur profonde douleur avec force cris lorsque Bernard, tout pâli par le jeûne et le deuil, se mit à prononcer un sermon un peu avant la lecture de l'Évangile[2]. « Chers seigneurs, dit-il, par saint Gilles, je puis bien être étonné ! Renart était hier encore en parfaite santé et aujourd'hui il n'est plus. Il devrait bien être pur et sans tache, celui qui voudrait vivre cette existence où chacun trouve sa mort et sa fin. Et ils devraient bien méditer cette leçon ceux qui n'ont de cesse de vouloir tramer ruses et méchancetés. Ni tour, ni murailles, ni forteresse, ni demeure ne les protégeront ! Chacun mourra ; c'est la raison pour laquelle chacun devrait s'efforcer de mener une vie juste. Renart, qui vient de mourir, a, lui, en son temps, mené une vie de martyr et d'apôtre.

Maintez foiz les ot fet muser
Celui pour qui il sont venu.
Devant l'autel paisible et mu
Se sont entor le roi assis[a].
Revestir s'en alerent sis,
Qui estoient riche et greigneur,
Pour faire au corps Renart honneur.
Li uns fu Bernart l'arceprestre,
Que de la court fu sire et mestre[b],
Bruiant le tor et le roncin,
Li quarz Roenel le mastin,
Brun l'ours et le cerf Brichemer
Qui molt souloit Renart amer.
Revestu furent a devise
Cil sis pour faire le servise
De Renart qui gist en la biere.
Hermeline et ma dame Fiere
Meinent grant cri et grant doulour.
Bernart, qui pale ot la coulour
De jeüner et de mal trere,
Lors prist un sarmon a retrere
Un petit devant l'evangile.
« Biaus seigneurs, fet il, par saint Gile,
Forment me puis esmerveillier !
Renars estoit touz hetiez hier,
Et or est alez a sa fin.
Bien devroit estre net et fin
Qui voudroit estre en ceste vie,
Ou chascun se muert et devie.
Cist examples devroient prandre
Cil qui adés weulent emprandre
Les mauvestiez et les malices.
Ja ne les garra tor ne lices[c]
Ne forteresces ne mesons.
Chascun morra : c'est l'achoisons[d]
Por quoi chascun devroit pener
De bonne vie demener.
Renars, qui la vie a finee,
Si a en son temps demenee
Vie de martyr et d'apostre.

Puissent tous les nôtres avoir même fin et aussi bon repentir, car dans son cas je ne doute pas qu'il soit admis parmi les élus. Jamais Renart en effet ne fut accusé une seule fois de quelque turpitude. Il a été exempt de félonie, de méchanceté et d'orgueil. Jamais personne ne vit un prince qui eût sa vertu. Et s'il a volontiers baisé, on ne doit pas en faire toute une histoire. Il n'est au monde roi ou comte, j'en suis persuadé, qui n'ait baisé ou qui ne baise. Il faut baiser, à ce qu'il me semble ; aussi je vous déclare à vous tous ici réunis que baiser n'a jamais été défendu : c'est pour baiser que le con a été fendu. C'est pourquoi je recommande à tous en cet instant que, qui bande dur et raide, et s'il a un con à sa disposition, baise et en soit excusé ; jamais cela ne lui sera reproché. Ce n'est pas plus pécher de baiser, pourvu que des couilles entourent le sexe, que de faire des andouilles : il s'agit toujours de mettre un boyau dans un autre[1] ! Tous se jouent de ce bijou féminin. Renart a volontiers baisé : son cœur fut tout entier à Hersent... ainsi qu'à Madame Fière. Il est mort et je ne crains pas ses coups, quoi que je puisse dire ici. Cher Seigneur et roi, au nom de Dieu, faites crier par tout votre Empire que ceux qui baiseront n'en seront pas tenus pour pires. Je veux leur remettre ce péché et, si je pouvais leur donner des rentes, je le ferais volontiers en même temps que je leur remettrais leurs péchés. Je ne leur fais pas

Autel fin aient tuit li noſtre
Et aussi bonne repentance,
Que de lui ne sui en doutance
Qu'il ne soit en bonne fin pris.
Onques ne fu Renars repris
Nul jour a nule vilanie.
Il a eſté sanz felonnie[a]
Et sanz malice et sanz orgueil.
Onques jour ne virent un oeil[b]
Prince qui fuſt de sa vertu.
Se il a volantiers foutu,
L'en n'en doit tenir plet ne conte.
Il n'a ou monde roi ne conte,
De ce ne sui je pas en doute,
Qui n'ai foutu ou qui ne foute.
Foutre couvient, si con moi semble ;
Pour ce vous di a touz ensemble
Que foutre n'iert ja deffendu :
Pour foutre fu le con fendu.
Si commant a touz orandroit
Que qui a le vit dur et roit,
S'il a le con abandonné,
Le foutre li soit pardonné[c],
Que ja ne li ert reprochié ;
Ne il n'eſt de foutre pechié,
Pour que vit soit parti de coilles,
Ne que il fait de faire endoilles
Qu'en met de bouel en bouel.
Tuit se jeuent de ce jouel.
Renars a foutu volantiers :
A Hersent a eſté entiers
Ses cuers et a ma dame Fiere.
Mors eſt, n'ai paour qu'il me fiere
Pour chose que je raconte ci.
Biau sire roi, pour Dieu merci,
Fetes crier par voſtre empire
Que qui foutra ja n'en iert pire.
Le pechié en weil pardonner,
Et se lor pooie donner
Rantes, volantiers lor donroie

une promesse en l'air : ici même et en la présence de Dieu, je leur pardonne toutes les fautes qu'ils commettront pour baiser. Et leur pénitence sera qu'en récompense, ils mangeront de la viande tous les jours de la semaine. Et qui n'obéirait pas à mon ordre et ne baiserait pas volontiers, qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme ou d'une bête, que pieds, mains, corps et tête lui soient liés avec des chaînes en fer pour subir les tortures de l'enfer ! Alors que ceux qui suivront mon ordre connaîtront la joie du paradis. » Une fois complètement achevé son sermon, le brave archiprêtre Bernard poursuivit la cérémonie en commençant son Confiteor. Puis il prononça l'oraison funèbre en l'honneur de Renart : « Hélas, Renart, mon ami, dit-il, vous avez couru bien des dangers dans les bois, la forêt ou la plaine pour vous remplir le ventre et pour porter à votre épouse Hermeline coq, poule, chapon, oie ou oison gras. Ils étaient toujours à point, du moment que vous pouviez les tenir ! Désormais vos anciens actes de bravoure ne servent plus à rien, ni les bonnes actions destinées à vous amender. Jamais plus un baron tel que vous ne mourra ! Seigneur Renart, désormais Hermeline demeurera pauvre et abandonnée ; jamais plus elle ne connaîtra le moindre bonheur. Vous saviez bien, vous, lui procurer l'abondance mais désormais c'est elle qui devra se laver après le sale travail[1].

Et lor pechiez lor pardonroie.
Ne lor pramet pas en pardon :
Ci et devant Dieu lor pardon
Quenque par foutre mesprandront.
Tele penitance emprandront
Qu'il en mengeront a estraine
Char touz les jours de la semaine.
Et qui de mon conmant istroit,
Et qui volantiers ne foutroit,
Soit homme, soit femme ou soit beste,
Et piez et mainz et corps et teste
Li soit de chaennez de fer
Lié es granz tourmenz d'enfer.
Et cil qui mon conmant feront
A joie en paradiz seront[a]. »
Quant l'arceprestre ot afiné
Tout son sermon et terminé,
De son servise s'avança.
Son confiteor conmença
Le bon arcepreste Bernart,
Puis dist l'oroison pour Renart :
« Ahi, Renars, fist il, amis,
En maint peril vous[b] estes mis
En bois, en forest et en plain
Pour avoir vostre vantre plain
Et pour porter a Hermeline,
Vostre fame, coc ou geline,
Chapon ou oee ou cras oison.
Touz jorz estoient en seson,
Quant les poïez or tenir !
Or estuet a neant venir
Les granz hardemenz qu'avez fez
Et les bienz dont estes refez[c].
James tel baron ne morra !
Sire Renars[d], or demorra
Hermeline povre esgaree ;
James n'avra de bien denree.
Bien le savïez procurer :
Or li couvient metre curer
Et tremper son ventre et ses mainz[e].

Elle était au plus haut et maintenant elle est au plus bas[1]. Jamais plus elle ne possédera même une queue de cerise puisque votre amour lui fait défaut. »

Lorsque Bernard eut achevé son discours dans son style habituel, qu'il en eut ainsi fini avec ce qui lui incombait, Brichemer commença de lire l'Épître de telle sorte que tous et toutes l'entendirent bien : « Renart, dit-il, il ne fait aucun doute qu'à cause de vous bien des poules et des oies sont mortes de peur, dans leurs granges et leurs abbayes. Bien des fois pour elles, vous avez joué des mâchoires et vos babines se sont déformées[2]. Pour elles, vous avez reçu sur le dos et le derrière bien des coups. Vous avez trompé bien des moines blancs et les avez fait — ce qui doit leur être fort pénible — se coucher tard et se lever tôt pour tenter de vous prendre en flagrant délit[3]. C'est que tu leur as emporté bien des poules et des poussins en te conduisant traîtreusement ! Mais nous t'absolvons de tout cela : pour tout ce que tu as pris, Renart, reçois l'absolution. Je prends le péché sur moi et ainsi je t'absous, mon ami[4]. »

Brichemer termina l'Épître et Ferrant le cheval de bât, qui n'a pas son égal pour les embrouilles, commença à dire à haute voix l'Évangile : « Voici pour toi *gracia, Evangile sequentia secundum* le goupil Renart[5]. Écoutez bien, seigneur Bernard, vous qui êtes archiprêtre et puissant, et vous tous aussi, grands et petits, roi et barons. Renart, nous le savons bien, est mort.

Du plus estoit, or est du mainz.
N'ara mes vaillant une alie,
Quant vostre amour li est faillie[a]. »
Quant Bernarz ot en sa reson
Bien definee s'oroison
Et apropriè son chapistre,
Brichemer conmença l'espistre[b],
Que bien l'oïrent touz et toutes :
« Renars, fet il, sanz nules doutes
Pour vous ont esté esbaïes
En granches et en abaïes
Mainte geline et mainte oe.
Maintez foiz vous en est la joe
Remuee et le grenon tors[c].
Maint cop en avez sor le dos
Et sus le crepon receü.
Meint blanc moine avez deceü
Et fet, dont molt lor doit grever,
Tart couchier et matin lever
Pour agaitier ton larrecin.
Meinte geline, maint poucin
Lor as emblé conme felon.
Mes de tout ice t'asolon ;
De tout quanque tu as tolu,
Renars, soiez tu absolu.
Li pechiez en soit seur moi mis,
Ainssi absoil je mes amis. »
Brichemer l'espitre fina
Et Ferrant le roncins, qui n'a
Conpainz qui tant sache de guille,
Conmença en haut l'evangile
Et a dit : « Ves toi grastia
Euvangile sequencia
Secondum le gorpil Renart.
Entendez i, sire Bernart :
Arceprestre estez et seignor,
Et vous aprés grant et menor,
Le roi et trestous les barons.
Renars, que de voir le savons,
Est morz : vez ici en present.
Dolante en est dame Hersent,
L'espousee Ysengrin le leu,

Considérez-le ici même. Dame Hersent en porte le deuil, elle, l'épouse du loup Isengrin, car bien souvent dans l'intimité Renart l'a prise par-derrière. Et il a gratifié sa crevasse d'une volée de coups de sa trique. Maudite soit cette putain de fente, qui ne garde aucune trace des coups qu'on lui inflige ! Et s'il a souvent aussi martelé le trou de Madame Fière, seul la chagrine le peu de fois que cela s'est produit. Jamais son cul, si tu l'as entendu, ne s'est avoué fatigué de recevoir des coups de couilles. Elle aurait dû avoir le sexe tranché, pour avoir cocufié le roi. Quant à Hersent, à la large croupe, on aurait dû lui griller la queue[1]. Renart, lui, que nul n'en doute, a fait pénitence pour cela. Son âme ira à reculons au paradis avec les mulets, là où iront les ânes lorsqu'ils quitteront ce monde. Renart, je lui en fais la promesse solennelle, sera assis à côté de l'ânesse dans la joie et le bien-être[2]. Les poules prépareront le lit où il devra reposer. Mais je désire tout de suite vous éclairer : là, il n'osera même plus avancer le bout du doigt pour prendre un oison ou une poule. C'est là toute la pénitence qu'il fera pour en avoir autant tué dans sa vie, pour son péché ; pour cette raison, au paradis il sera dupé. »

Puis l'archiprêtre, le seigneur Bernard, chanta la messe pour Renart. À la fin, le roi plein de résolution parla d'une voix forte devant tous et appela Brun l'ours pour lui dire : « Mon ami, vous irez sous ce pin et ferez, mon très cher et tendre ami,

Que maintez foiz en privé leu
L'a Renars tenue adossee.
Meint grant cos et mainte dossee[a]
Li a donné sor sa crevace.
Maudite soit tele fendace
Ou cop ne pert que l'en i fiere[b] !
Se il a a ma dame Fiere
Aussi souvent[c] batu son tro
Il ne li poise fors du po.
Onques son cul, s'entendu l'as,
Pour cop de coille ne fu las.
Le cul deüst avoir cospé,
Quant ele a le roi acoupé.
Et Hersent a la croupe lee
Deüst la keue avoir ullee.
Renars, n'en soit[d] mis en doutance,
En a fete sa penitance.
L'ame en ira a reculons
En paradis o les mulons,
Iluec o les asnes iront
Quant de cest siecle partiront.
Renars, je l'en faz bien promesse,
Sera assis delez l'arnesse
A grant joie et a grant delit.
Les gelines feront le lit
En coi il devra reposer.
Mes itant vous veil je gloser,
Ja n'i osera le doit tendre
A oison n'a geline prandre.
Autre penitance n'avra
Pour ce qu'en sa vie en ara
Meinte occise par son pechié,
Pour ce iert en paradiz trichié[e]. »
L'arceprestre sire Bernart
Chanta la messe pour Renart.
Quant ele fu toute finee,
Li rois par bonne destinee
En haut devant trestouz parla,
Et Bruns l'ours a soi apela
Et li dist : « Amis, vous iroiz
Desouz ce pin et me feroiz
La fosse, biaus tres douz amis,

la fosse où reposera le corps de Renart. Il sera mis en terre avec tous les honneurs. Je vous prie instamment d'exécuter rapidement mes désirs et mes ordres. » Et Brun de répondre : « Il en sera fait selon vos désirs, au risque de déplaire à certains, car je ne veux pas me dérober. — Chantecler, prenez l'encensoir pour honorer sa dépouille. Brichemer et vous, seigneur Belin le mouton, porterez la bière de ce baron de noble lignée. Isengrin s'occupera de porter la croix. À chacun son travail : la chèvre prendra un tambour dont elle jouera ; le cheval de bât, le seigneur Ferrant, interprétera sur la harpe, tel est mon plaisir, une de ses mélodies galloises, tout à loisir, mais je veux qu'il commence sans délai. Couart le lièvre, Tibert le chat et Hubert le milan porteront les cierges allumés. Quand le cortège s'ébranlera, les souris sonneront les cloches comme je le souhaite. Le singe, lui, fera des grimaces. C'est Bernard qui mettra le corps en terre : inutile de chercher meilleur que lui. » Sans tarder, ils exécutent les ordres du roi. En grande pompe, ils portèrent le corps dont on avait découvert le visage. Brun l'ours de sa patte puissante avait très soigneusement préparé la fosse. Près d'elle, ils ont déposé le corps, couvert d'une lourde soie verte[1]. Ils ôtèrent l'étoffe et Brichemer prit le corps par la tête, comme Bernard, qui avait mis bien des morts en terre, le lui avait appris. Voyant Belin devant lui, il lui demande de prendre Renart par

Ou le cors Renart sera mis.
A grant honor iert mis en terre.
Si vous weil prier et requerre
Que vous faciez isnelement
Mon bon et mon conmandement. »
Et cil respont : « Vostre vouloir,
Quiconques s'en doie doloir,
Ferai, que ne le weil lessier[a].
- Chanteclers, prenez l'encensier
Dont vous le cors encenseroiz.
Brichemer et vous porteroiz
La biere au baron de franc lin,
Et vous le mouton dant Belin[b].
Ysengrin se deportera
En la croiz que il portera.
Chascun fera de son labour :
La chievre prandra un tabour[c]
De quoi ele ira tabourant,
Et le roncin sire Ferrant
Harpera, tiex est mon plesir,
Un sien galois, tout a loisir,
Ne veil pas que se voist tardant.
Les cierges porteront ardant
Couart li lievres et Tibert
Li chaz et l'escoufle Hubert.
Quant le cors enterrer iront,
Les souriz les sains sonneront,
Ainssi con mon conseil le loe,
Et li singes fera la moe.
Bernart metra le cors en terre :
Meilleur de li n'i convient querre. »
Ainssi con li rois le conmande
Le font, nus respit n'i demande.
Le cors aporterent a grant feste,
Qui descouverte avoit la teste.
Brun l'ours, qui la poe avoit grosse,
Ot appareilliee la fosse,
Qui molt bien i ot entendu.
Le cors ont iluec descendu,
Qui couvert iert d'un paile vert.
Et quant[d] il l'orent descouvert,
Brichemer par le chief le prist,
Ainsi con Bernarz li aprist,
Que maint mis en terre en avoit.

les pieds. Sans attendre, ils l'ont mis et couché doucement dans la fosse. Et l'archiprêtre jeta bien vite de l'eau bénite sur le corps, afin qu'aucune créature démoniaque ne puisse s'en emparer. Au moment où Brun allait jeter la terre pour le recouvrir, Renart commença à ouvrir les yeux. Il se demanda avec stupeur ce qui se passait, il avait peur et redoutait d'être enterré. Ce n'était pas le moment de fermer les yeux ! Son évanouissement avait duré longtemps et il ne savait ce qui s'était passé. Aussi pensa-t-il bien être l'objet d'un enchantement. Mais lorsqu'il vit le roi et sa suite, reprenant courage et hardiesse, il mit tout son cœur et ses forces à se tirer d'affaire. Il sauta hors de la fosse à pieds joints et s'empara d'un coup de dents de Chantecler qui tenait l'encensoir. Pas question de le laisser ! Il s'enfuit à toute allure avec sa proie et se jeta dans une haie.

Lorsque le roi s'aperçut qu'il avait été berné par Renart, il fut pris de colère et de fureur. Aussitôt il déclara : « Vite à sa poursuite, noble et célèbre armée ! S'il prenait une lieue d'avance, c'en serait fait de mon baron. Celui qui pourra prendre le malfaiteur aura à jamais mon amour. » Alors sans plus tarder, tous s'élancent et éperonnent pour galoper après Renart, qui s'en va en emportant Chantecler. Dans sa fuite, il avait déjà fait tant de chemin qu'il s'était mis dans la haie dont nous avons parlé. « Ah ! misérable, malheureux, pourquoi fuis-tu ? dit Chantecler. Honte à toi !

A Belin, que devant lui voit,
A fet Renart par lez piez prandre.
En la fosse, sanz plus attendre,
L'ont mis et couchié doucement.
Et l'arcepreﬆre isnelement
Geta sus l'eve beneoite
Pour ce que chose maleoite
Ne se peüﬆ au cors bouter.
Quant vint a la terre giter,
De coi Brun l'ours le voult couvrir,
Renars priﬆ les iex a ouvrir.
Merveilla soi que ce eﬆoit,
Paour ot et si se doutoit
Qu'en la terre ne fuﬆ enclos.
Il ne tint mie les iex clos
Que tens n'en eﬆoit ne seson.
Molt ot jeü en pamoison,
Ne sot ou il avoit eﬆé ;
Molt cuida bien eﬆre enchanté.
Quant vit le roi et le barnage,
Cuer priﬆ en soi et vasselage ;
A li garir miﬆ cuer et cors,
Joinz piez saut de la fosse hors.
Chantecler, qui tint l'encensier,
Priﬆ as dens, ne le volt lessier.
A tout s'en va tout eslessié
Et se feri en un plessié.
Quant li rois a aperceü
Que Renars l'avoit deceü,
Courroucié en fu et plain d'ire.
Tout maintenant a pris a dire :
« Ore aprés, franche gent loee[a] !
S'il eﬆoit loins une loee,
J'aroie perdu mon baron.
Qui porra prendre le larron,
A touz jourz mes avra m'amour. »
Adont s'eslescent sanz demour
Tretuit a grant esperonnee
Aprés Renart de randonnee,
Qui Chantecler en va portant.
Ja ot erré et fouï tant
Qu'el plessié se fu embatu.
« Ui ! chetis, laz, pour coi fuis tu ?
Fet Chantecler, c'eﬆ grant outrage.

Dis-leur donc que tu emportes un gage pour le tort que l'on t'a fait à la Cour. Ils ne te serrent pas de si près que tu ne puisses leur montrer et leur déclarer clairement que tu m'emporteras malgré eux et que tu feras de moi ce que tu veux, en dépit de leur nombre. Ils te font une grossière injure par leur prétention à me secourir ! Aucun d'eux ne pourrait t'apprendre à courir, si rapide soit-il. Dis-leur donc — tu ne dois pas leur cacher — qu'ils te poursuivent en vain. » Renart se méfiait du discours de Chantecler, car celui-ci l'avait déjà berné par ses paroles rusées[1]. Aussi craignait-il de parler et il refusa de dire un mot. Pendant ce temps tous ceux de la Cour le défiaient, criant que s'il ne leur rendait pas Chantecler, il lui en cuirait. Et Chantecler : « Quelle clameur[2] ! Dis-leur tout de suite de rentrer sur-le-champ, que tu iras à la Cour faire droit à toutes les plaintes, que tu feras de bon gré tout ce que le roi t'ordonnera, comme un vassal fidèle. De cette manière tu les arrêteras, puis tu iras dans ton château, où tu pourras m'emporter et prendre du bon temps. Pour ce soir, tu as de quoi faire bonne chère et, si jamais ta femme était en couches, tu aurais de quoi la nourrir. » À ce moment, le coq remarqua un paysan qui coupait du petit bois pour son four. Il avait attaché une chaîne en fer au collier garni de fins petits clous d'un dogue étonnamment grand, maigre et affamé. Le paysan qui tenait le chien aperçut

Di leur que tu emportes gage
Du tort que l'en t'a fet a court.
Il ne te tiennent pas si court
Que tu ne lor puisses moustrer
Et tout apertemant conter
Que maugré eulz m'enporteras
Et de moi ton vouloir feras,
Maugré toute la compaignie.
Te font[a] ore grant vilanie
Quant ainssi me veullent rescorre.
Nus d'eulz ne t'aprendroit a corre,
Tant seüst bien du pié aler.
Di lor, ne lor dois pas celer,
Que pour neant te vont sivant. »
Renars qui fu apercevant
De Chantecler qui l'aparole[b],
Que par engin et par parole
L'avoit autre foiz engingnié,
Si a a parler resoingnié[c] ;
Ne voult mot dire. Et cil s'escrient
Qui tuit de la court le deffient,
Se il ne lor rant Chantecler,
Certes molt se deüst grever[d].
Fet Chantecler : « Ceste huee !
Di leur sanz nule demouree
Qu'il s'en retournent orandroit.
Tu iras a cort faire droit
De ce qu'en te demandera.
Quenque li rois commandera,
Feras de gré et volantiers,
Conme cil qui est siens entiers.
Ainssi les feras remanoir,
Puis t'en iras a ton manoir,
Ou tu te porras deporter
Et moi avecques toi porter.
A anuit a bonne cuisine :
Se ta fame fust en gesine,
Si eüsses tu pour vitaille. »
Lors choissi un vilain qui taille
Ramille pour son four chaufer.
A une chaaine de fer
Ot a sa coroie lïé,
Dont li cloet sont delïé,
Un gaignon grant et merveilleus ;

le renard qui arrivait, il lâcha son chien et l'excita de ses cris. À cette vue, Renart est dans l'embarras. Il était si furieux et malheureux qu'il ne savait que faire ni que dire. Il n'osait aller vers le chien ni se retourner pour affronter les gens du roi, qui le suivaient à grande allure, précédés de Tardif qui tenait haut l'étendard[1]. Alors Renart a tourné bride pour traverser un enclos. Il ne laissa pas Chantecler pour autant, mais c'est fort troublé qu'il l'emporta. Le mâtin ne s'est pas laissé distancer, il suit Renart à toute vitesse. Renart se mit alors à penser : « Si je laisse aller Chantecler, que ferai-je ? Car ce soir je ne trouverai plus rien pour mon dîner. Mais si celui qui me poursuit avec l'idée de me prendre peut m'arrêter, il n'attendra pas demain pour m'apprendre combien ses dents sont tranchantes. Je ne dois pas préférer ce coq à moi-même. De l'autre côté, Tardif arrive, menant une foule de gens derrière sa bannière, et si ceux-ci me ramènent à la Cour, je serai dans de beaux draps car le roi va être en colère contre moi à cause de Chantecler qu'il aime et estime. Je regrette fort de l'avoir pris car cela va me retomber dessus. » Alors il dit à Chantecler : « Ma foi, je suis obligé de te laisser. On voit que ce mâtin a été tenu en laisse : il me poursuit avec l'ivresse de la liberté. Va-t'en vite, tout de suite. Je ne t'ai ni blessé ni maltraité, et si tu vas à la Cour, mon ami, ne m'attire pas les mauvaises grâces

Meigres estoit et fameilleus.
Le vilein qui le chien tenoit
Choissi le gorpil qui venoit.
Le chien deslace, si li huie.
Renars le voit, molt li anuie ;
Tant fu courouciez et plain d'ire,
Ne sot que faire ne que dire.
Il n'ose vers le chien tourner
Ne vers les reaus retourner
Que grant pas le vienent sivant,
Tardiz u premier chief devant,
Qui tint la baniere levee.
Adonc a sa regne tournee
Renars au travers d'un plessié,
N'en a pas Chantecler lessié,
Ainz l'emporte molt esmaiez.
Li mastins ne s'est delaiez,
Ainçoiz le suit de grant eslés.
Lors pense Renars : « Se je lés
Chantecler aler, que ferai ?
Car anuit mes ne trouverai
Chose dont me puisse souper.
Et se cil me puet acouper
Qui si me chace pour moi prendre,
Il me fera encui aprendre
Conme ses denz sevent tranchier.
Je ne doi pas avoir tant chier
Ce coc conme mon cors demeine.
D'autre part vint Tardis qui meine
Un molt grant peuple a sa baniere ;
Et se il me meinent arriere,
Je serai molt mal atirié,
Que li rois iert vers moi irié
Pour Chantecler qu'il aime et prise.
Molt me poise de ceste prise :
Seur moi en venra le meschief. »
Lors dit[a] Chantecler : « Par mon chief,
A force couvient que vous lesse.
Cist matin a esté en lesse,
Que trop me suit delivrement.
Va t'en tost et isnelement.
Je ne t'ai blecié ne malmis,
Et se tu viens a cort, amis,
Ne me sage par[b] ton desroi

du roi par des discours emportés. — Je n'en ferai rien, répond-il, cher maître. » Et d'un saut sur la droite, il se perche sur un arbre, où il manifeste fort sa joie. Quant à Renart, il met toute son énergie à fuir à toute allure. Mais le chien se jette sur lui et lui retourne la peau du dos jusqu'à la croupe. Le goupil aurait été en grand danger de perdre la vie, lorsque survint Tardif, qui brûlait de le capturer. Cela l'a sauvé car ce dernier l'a repris au mâtin. Mais il y eut un bel échange de coups, avant qu'il ne tienne Renart en son pouvoir. Aussitôt la noble et belle troupe que le puissant empereur Noble avait envoyée pour le prendre se dressa autour de Renart. Sans attendre ils l'ont pris et lié, puis l'ont amené devant le roi. Celui-ci jura, comme un dément, qu'il le ferait exécuter, brûler, écorcher, écarteler, ou livrer à de cruelles tortures. Quant à Chantecler, il ne perdit pas une minute pour se plaindre de la mésaventure que l'autre lui avait fait subir. Le roi répondit que justice lui en serait rendue suivant les plaintes qu'il formulerait, puisque Renart l'a cruellement brutalisé. Il ne se contentera pas de le mettre en prison, « je le ferai plutôt écorcher ! Je ne pourrai en tirer plus belle vengeance. — Sire, dit Renart, un instant, écoutez quelle sera ma sentence. Je me conformerai au jugement, ne comptant que sur votre miséricorde. Mais jamais aucun mortel n'a été mené au supplice

En nuisance devers le roi.
- Non ferai je, fet il, biau meſtre. »
Lors saut desus un arbre a deſtre,
Si a grant joie demenee.
Et Renars de grant randonnee
S'en va fuiant et a grant corse.
Mes li chiens saut qui li rebourse
La pel du dos jusqu'au crepon.
Ja fuſt en male souspeçon
Li gorpilz de perdre la vie,
Quant Tardiz, qui a grant envie
De lui prandre, i eſt seurvenu.
De ce li eſt bien avenu
Que il l'a au maſtin rescous.
Mes ainz i ot feru mainz cous
Que il en eüſt la baillie.
Tantoſt eſt entor lui saillie
La compaignie bele et noble
Que li riches empereres Noble
I envoia pour Renart prandre.
Pris et lïé l'ont sanz atandre,
Si l'ont devant le roi mené,
Qui aussi conme forsené
Jure qu'il le fera deffaire,
Ardoir, escorchier ou detraire,
Ou livrer a cruel tormant.
Et Chantecler isnelement
Se plaint de la descouvenue
Qui li eſt par li avenue.
Li rois dit que droit en avra,
Tel con il demander savra,
Que trop li fiſt grant mesprison.
Ja ne sera mis en prison,
« Ainçoiz le ferai escorchier,
Ne m'en porrai plus bel vengier !
- Sire, fet Renars, entendez,
Jugement de moi entendez.
Au jugement me contendrai
Et voſtre merci atandrai.
Onques ne fu nul homme né

sans autre forme de procès. Et si l'on peut trouver dans votre Cour quelqu'un qui désire prouver contre moi que j'ai commis une action déloyale, une trahison ou une imposture, je suis prêt à me défendre. Mais ceux qui me mettaient en terre ont voulu me faire subir un bien mauvais sort. La crainte ne les a pas effleurés ! Pour quel crime, je veux le savoir, me faisait-on enterrer vivant ? Dites-moi donc votre avis : m'avait-on pris en train de voler ? Pour cela, la Cour mérite un blâme sévère. Bruiant le taureau et Brichemer, mais aussi tous les autres que j'aime et estime, seront blâmés pour cet attentat. À mon sens, c'est vous Chantecler, j'en suis sûr, qui avez ourdi toute cette trahison. Vous avez manigancé bien des crimes et celui-ci vous est imputable. Je désire prouver par un duel que c'est par lui que m'est arrivée aujourd'hui cette cruelle déconvenue d'être mis en terre tout vif. Jamais il n'aurait dû se mettre en tête de m'infliger déshonneur et outrage. Si aujourd'hui je ne l'oblige pas à se déclarer vaincu en duel, quiconque doive en souffrir, faites-moi crever les deux yeux. — Renart, répond Chantecler, Renart, sur la foi que je dois à Bernard l'archiprêtre, que je vois là, la chose ne s'est pas du tout passée comme vous le dites. Vous ne vous en tirerez pas aujourd'hui aussi facilement que vous le pensiez. Ah ! sainte Pinte, venez donc à mon aide ! Aussi vrai, je le rappelle,

Sanz leal jugement mené.
S'en puet en vostre court trouver
Nus qui veille vers moi prouver
Que j'aie fet desleauté
Ne traïson ne fauseté,
Aprestez sui de moi deffandre.
Trop voldrent envers moi mesprandre
Cil qui en terre me metoient.
Mon esperance petit doutoient[a].
Pour quel forfet, ce veil oïr,
Me faisoit l'en vis enfoïr ?
Or me dites vostre semblant
Estoie je pris en emblant[b] ?
La court en fet molt a blasmer :
Bruiant li tors et Brichemer
Et les autres que j'aim et prise
Seront blasmé de ceste emprise.
Chantecler, n'en sui pas en doute,
Avez ceste traïson[c] toute,
Ce m'est vis, quise et pourchaciee.
Mainte mauvestié as braciee :
Ceste li doit l'en reprouver.
Encontre son cors veil prouver
Que par lui m'est hui avenue
Iceste grant descouvenue
De moi tout vif en terre metre.
Ja ne s'en deüst entremetre
De moi faire honte et anui.
Se recreant ne l'en rant hui,
A qui que il doie grever,
Fetes moi les deus iex crever.
- Renars, dit Chantecler, Renars,
Par la foi que je doi Bernart
L'arcepreste que je voi la,
Onques en tel guise n'ala
Li afaires con vous le dites.
Ne vous en iroiz pas si quites
De cest jour d'ui con vous cuidiez.
Ahi, sainte Pinte, or m'aidiez,
Si voirement con je recort

que Renart vous a assassinée, aussi vrai je n'ai rien à me reprocher de ce dont il m'accuse. — Traître, vous mentez, dit Renart. C'est par vos mensonges que vous avez fait en sorte que je sois enterré, je vous le garantis. Je vous obligerai à l'avouer avant que la journée ne soit finie, ou du moins serez-vous brisé et blessé à mort. Vous ne pouvez l'éviter. — Sire, accordez-moi ce duel, dit Chantecler à l'empereur. Et que celui qui s'avouera vaincu, soit pendu ou démembré sur votre ordre[1]. Vous devriez bien vous souvenir des offenses que Renart vous a fait subir. — Par Dieu, le vaincu sera pendu ou exécuté. Pas d'échappatoire ! Ce n'est que raison et justice, il me semble. » Aussitôt on les met face à face sans chercher d'atermoiement. Tardif, le milan, Ferrant, le grillon et la fourmi, tous bons amis, preux et vaillants sans excès, furent chargés par le roi de l'arbitrage dont ils s'acquittèrent fort bien et fort sagement. Lorsque les duellistes eurent prononcé leurs serments, ils les laissèrent face à face. Alors ils ont bondi l'un vers l'autre. Et Renart fait le premier assaut contre Chantecler. Il lui donne de grands coups de patte tandis que Chantecler lui fait de son bec une entaille près de la joue, si profonde que son sang clair coule jusqu'au talon et que pendant un bon moment il ne voit goutte. « Apparemment, vous êtes bien vivant puisque vous perdez un sang tout rouge, lance Chantecler qui

Que Renars vous ocist a tort,
Et si conme je n'i ai coupe
Du blasme de coi il m'encoupe.
- Vous mentez, fet Renars, traïtrez,
Pour vostre mençonge feïstes
Qu'enterré fui, ce vous creant.
Si vous en rendré recreant
Ainçoiz que li jours soit passez,
Ou a mort plaiez et quassez.
Ne poez faillir ainssi n'aille.
- Sire, otroiez moi la bataille,
Fet Chantecler a l'emperere,
Et celi qui recreant ere,
Faites ou pendre ou desmembrer.
Il vous devroit bien remembrer
Des anuiz que il vous a fez.
- Par Dieu, penduz iert ou deffez
Iceli qui vaincu sera.
Ja autrement n'en passera !
Et c'est droiz et reson, me semble. »
Maintenant les mettent ensemble,
N'i vont plus d'aloigne querant.
Tardif, l'escoufle et Ferrant,
Le gresillon et le fourmi,
Qui molt estoient bon ami
Et preuz et vaillanz sanz desroi,
Cil garderent de par le roi
Molt tres bien et molt sagement.
Quant fet furent li serement,
Si les ont ensemble lessié.
Lors s'est l'un vers l'autre eslessié.
Et Renars, qui premier l'assaut,
Emprés Chantecler fet asaut.
Granz cos li donne de la poe,
Et Chantecler delez la joe
Li fet de son bec une roie
Si grant que li clers sans en roie,
Que jusqu'au talon va la goute ;
Et des iex ne vit nule goute
De l'erreüre d'une live.
« Il pert[a] bien la char avez vive,
Fet Chantecler qui le tint cort,

le serre de près. Votre folie vous a poussé à me combattre : je vous apprendrai aujourd'hui comment je sais me défendre. Tu désires avouer ta défaite ? Déclare-toi vaincu, je te le conseille. Que je te fasse pendre car tu as trop vécu ! » À cette menace, Renart essuie le sang qui lui coule sur le visage et lui a rempli les yeux. Il les rouvre et découvre ses dents pour lancer à Chantecler : « Traître ! Dieu m'en soit témoin, c'est pour votre malheur que vous m'avez réclamé cet aveu ! Si je sors vivant de cette journée, je vais vous donner une telle leçon que jamais plus vous n'attiserez les haines[1]. » Alors il se précipita sur lui avec violence et de sa patte le frappa avec une telle fureur sur la hanche qu'il la lacéra jusqu'à la chair. Quelle meurtrissure il lui a faite ! Au travers de son haubert emplumé, c'est un plein seau de sang qui jaillit, et coule en ruisseau au travers du champ : il aurait pu faire tourner un moulin. Mais Chantecler a la ferme intention de lui rendre cette bonté. Déjà il lui est monté sur le dos, il l'éperonne avec force et de son bec lui pince et mord la tête jusqu'à l'os. Il lui arrache l'oreille droite et lui crève l'œil gauche. Puis il dit : « Cela va mal pour vous, seigneur Renart, il me semble ! Vous ne sortirez pas d'ici intact et vivant. Dame Pinte est bien vengée, ainsi que dame Coupée, sa tante. Il sera nécessaire de mettre sur vos plaies plantain simple et lancéolé[2], si Épineux, le médecin du roi, accepte de s'occuper de vous.

Que li sans touz vermaus en cort !
Folie vous fist a moi prandre :
Je vous ferai encui aprandre
Conment je me sai maintenir.
Se pour outré te veulz tenir,
Je lo que te cleimes vaincu.
Pandre te fai, trop as vescu ! »
Renars, qui entent la menace,
Tert le sanc contreval sa face
Que les iex li avoit couvers.
Lors a les iex et denz ouvers[a]
Et dit a Chantecler : « Traïtres,
Si m'aïst Diex, mar le deïstes
Que je recreant me rendisse !
Se sein ne sauf de cest jour isse,
Je vous cuit encui donner tele,
Mes ne metrez en fu atele. »
Lors li cort vigueureusement,
Si le feri irieement
De la poe parmi la hanche
Qu'i li derompi la char blanche.
Trop li a fet doulereus merc :
Parmi la plume de l'aubert
Fist de sanc saillir plein boisel ;
Par le champ encourt le ruisel
Si c'un moulin en peüst moldre.
Mes bien le cuide rendre et sodre
Chantecler iceste bonté.
Lors li est sus le dos monté,
Si le fiert des esperons fort
Et de son bec le pince et mort
Que jusques au test li embat.
La destre oreille li abat
Et l'ueil senestre li creva.
Puis li dist : « Malement vous va,
Sire Renars, au mien avis.
Ja de cest champ n'estordrez vis
Que il du cors ne vous meschiece.
Bien est dame Pinte vengiee
Et dame Coupee s'entein.
De lancelee et de plantein
Se voudra en vos plaies metre,
S'Epinart se veult entremetre,
Qui est fisicïen le roi.

Il pourra bien vous guérir, votre absence de mesure finira par tourner à votre honte. Et quand ce duel s'achèvera, que j'aurai assouvi ma fureur contre vous, vous n'aurez plus, je pense, besoin de médecin ! » Entendant cela, Renart comprend parfaitement à quelle situation honteuse et humiliante Chantecler entend, dans sa cruauté, l'amener, sans lui laisser aucun répit. Aussi se met-il en tête de faire le mort[1], pour ne plus avoir à se frotter à celui qui lui inflige tant de mal et de honte. Il se laisse alors tomber sur lui, qui, ne le voyant plus bouger ni remuer, le pince et le mord. Mais Renart reste muet, bouche close. Il ne laisse échapper aucun son, aucun souffle de vie. Lorsque Chantecler le vit ainsi, il l'a traité de malfaiteur, l'a pris par la queue et traîné dans un fossé. Renart vit bien à ce moment-là que nul ne le secourait ni ne l'aidait car il est, par tous, l'animal le plus haï au monde. Il comprit qu'il ne pourrait obtenir sa liberté ni contre une rançon d'or ou d'argent, ni contre une promesse, si l'on voyait qu'il vivait encore. Mais par sa ruse il a trompé Chantecler qui le laisse pour mort. Autour de lui, il y avait une foule aussi dense que pour une nuit de fête[2]. Rohart et Brune la corneille vinrent de ce pas trouver le roi pour lui dire : « Sire, n'intervenez pas. Renart va mourir, sans aucun doute. Car il a été bien estropié dans ce duel. Et à présent, il est tombé dans ce fossé, aussi vivant qu'une souche.

Bien vous garra, mes le deroi
Qui en vous eſt vous honnira[a].
Quant la bataille fenira
De vous, et vengiee arai m'ire,
N'arez, ce croi, meſtier de mire ! »
Renars, qui la response entant,
Au miex que il set i antent
La grant honte et la vilenie
Que Chantecler par felonnie
Li fet, n'encor n'en eſt lassez.
Adonc s'eſt Renars pourpensez
Que la morte vieille fera,
N'a Chantecler n'adesera
Que tant li fet et honte et let.
Atant seur li cheïr se let
Et Chantecler le pince et mort[b]
Qu'il ne se crolle ne remue,
Ainz tint la bouche close et mue
Que voiz n'aleine n'en issi.
Quant Chantecler le vit ainsi,
Lors l'a conme lierre repris[c],
Au bec parmi la keue pris,
En un fossé le traïna.
Or voit bien Renars que il n'a
De nului secours ne aïe,
Car c'eſt la beſte plus haïe
Du monde et de toute gent.
Bien set pour or ne pour argent,
Pour promesse ne pour avoir
Ne pourroit raençon avoir,
Se il eſtoit aperceü.
Par son savoir a deceü
Chantecler qui pour mort le lesse.
Entour lui ot aussi grant presse
Conme se il fuſt gent de velle.
Rohart et Brune la corneille
Vindrent au roi tot pié eſtant
Et li diſtrent : « Sire, a itant
Lessiez. Renars mors iert sanz faille.
Molt li eſt de ceſte bataille
Hui vilainement mescheü.
Or eſt en ce fossé cheü
Tout mort, aussi conme une çoche.
Blasme i avrïez et reproche,

On vous reprocherait de le tourmenter encore. Demain des saletés de bêtes l'auront entièrement mis en pièces et dévoré. Vous vous êtes suffisamment attardé ici puisque son adversaire l'a vaincu. » Le roi Noble revint à sa tente et ses barons retournèrent chez eux. Ils rentrèrent avec joie, et laissèrent Renart gueule béante dans le fossé, comme si son âme l'avait quitté. Cela réjouissait ses ennemis. Le corbeau et dame Brune la corneille quittèrent le roi, en cachette de tous. En courant, ils vinrent au fossé, où Renart, une oreille et un œil en moins, se mourait de faim. « Rohart, dit la corneille, je veux que nous allions maintenant même voir Renart, ce crève-la-faim. Par les saints des pèlerinages de Galice, nous allons lui arranger sa pelisse ! Il est mort, pas de méfiance à avoir. » Renart les écoutait et les observait. Il était blessé et contrefaisait le mort, se refusant à leur adresser la parole. Il pensait rester là jusqu'à la tombée de la nuit. Mais ceux-là ne lui en laissèrent pas la possibilité, qui arrivaient vers lui au trot sans se douter de rien. Tous deux lui montèrent dessus. Rohart s'avança en premier, bec en l'air, et le lui planta dans la chair. Alors Renart a donné un coup de dents, l'a saisi par la cuisse et attiré jusqu'à lui, ainsi que le rapporte l'histoire. De cette façon il a pu en le secouant lui briser la cuisse au ras du cul. Il l'a salement abîmé ! Et Rohart dans sa détresse s'est envolé

Se l'en metoit plus seur li mein.
Males choses l'aront demein
Tout despecié et devouré ;
Et vous avez ci demouré
Que son compaignon a outré. »
Li rois Nobles vint a son tré
Et li barnages s'en tourna
En son hostel. Cil qui tourna
S'en entra joie demenant.
Renars lessierent remanant
U fossé la gueule baee,
Si con l'ame s'en fu alee,
Que ses anemis en fu bel.
Du roi se depart le corbel
Et la cornille dame Brune,
C'onques nel sot beste nesune.
U fossé s'en vindrent courant,
Ou Renars iert de fein mourant,
Que l'orille ot perdue et l'ueil.
« Rohart, fet la cornille, or veil
Que nous aillons veoir Renart
Encore anuit, ce famelart.
Par les sains qu'en quiert en Galice
Li afaiterons sa pelice.
Mors est, nous n'avons de li garde. »
Renars les ot et les regarde,
Que blecié fu et se feingnoit,
Ne a elz parler ne daignoit.
Tant se cuidoit iluec tenir
Que il veïst la nuit venir.
Mes cil souffrir nel voldrent pas
Qui li vindrent plus que le pas,
Que de noient ne se douterent.
Ambedui desus lui monterent :
Rohart primerainz s'avança,
Le bec avant primes hauça,
En la char li embat dedenz.
Et Renars a geté les danz,
Si le prist par la cuisse et tret[a]
A soi, si con l'escrit retret,
Que il li a lochee toute
La cuisse et emprés[b] le cul route :
Vileinement l'a afolé.
Rohart est d'autre part volé

de l'autre côté du fossé. Lorsque la corneille vit Renart seul, elle sauta aux côtés du corbeau. Quant à Renart, il bondit sur ses pieds, prit la cuisse et partit avec, laissant Rohart triste et affligé. Comme une bête désespérée, il s'enfuit sans demander son reste, l'œil crevé, l'oreille coupée. Il ne trouva pas la porte de sa forteresse close et pourtant c'est à grand-peine qu'il y entra. Quand Hermeline le vit, elle le fêta plus joyeusement qu'elle ne l'aurait fait à qui lui aurait donné Choisy pour rien[1]. Mais une fois qu'elle eut aperçu le piteux état de sa tête, elle montra une douleur immense. Et les renardeaux firent de même : grandes furent les lamentations. Puis ils le couchèrent sur un lit. De son côté, Rohart, lui aussi gravement mutilé, se plaint à la corneille : « Dites-moi, noble amie, comment pourrai-je aller à la Cour ? Renart m'a serré de trop près ! Je ne sais que faire. — Je vous porterai dans mes bras, répondit la corneille. Vraiment, ce malheur me plonge dans la douleur et le chagrin. » Sur ce, Brune a retroussé ses manches et s'en est allée, triste et chagrine, trouver le roi assis sous sa tente, implorant sa pitié. « Je vous apporte Rohart, votre ami le corbeau, couvert de blessures. Et il y a autre chose encore pour me déplaire : que cet ignoble voleur de Renart, qui s'est retranché dans son repaire de Maupertuis, ait emporté la cuisse de Rohart. Il l'a mangée, dévorée !

Seur le fossé molt angoisseus.
La cornille vit Renart seus,
Avecques li a tressailli[a].
Et Renars eſt en piez sailli,
La cuisse prant, a tout s'en torne ;
Et Rohart lessa triſtre et morne.
Aussi conme beſte esperdue,
Fuiant s'en va sanz atandue,
L'ueil crevé, l'oreille cospee.
Il ne trouva pas eſtoupee
La porte de sa forteresce,
Ainz s'i feri a grant deſtresce.
Quant Hermeline le choisi,
Qui li donnaſt quite Choisi,
N'eüſt tel joie ne tel feſte.
Quant ele a aperceu la teſte
Qu'il avoit si mal atournee,
Adonc a grant doulour menee.
Ausi firent les renardiax :
Grant fu la criee et li diax.
En un lit l'ont couchié et mis.
Et Rohart qui molt fu maumis
A la cornille se demante :
« Dites, fet il, amie gente,
Conment porrai aler a cort ?
Trop durement m'a tenu cort
Renars. Ne sai que j'en ferai.
- Entre mes braz vous porterai,
Fet la cornille. Par mon chief,
De l'anui et du grant meschief
Sui molt dolante et correciee. »
Atant s'eſt Brune rebraciee,
Si s'en ala triſte et dolante
Au roi qui se siſt en sa tante,
Criant a sire roi merci.
« Tout mahaignié vous aport ci
Rohart, voſtre ami le corbel.
Et si ne m'eſt mie encor bel
Du larron Renart deputere
Qui a Malpertuis, sen repere,
S'eſt mis et a fermé sa porte,
Que la cuisse Rohart emporte.
Mengiee l'a et devouree.
Frans rois, ne fetes demouree :

Noble roi, ne tardez pas : prenez vengeance du déshonneur et de l'injure que vous fait Renart. Cela n'a que trop duré. C'est à votre baron qu'il a pris un membre. Et si vous avez bonne mémoire, il vous a déjà mis quatre fois au supplice. Le traître sera exécuté et décapité pour ce nouvel attentat. » Rohart prit la parole : « Sire, ayez pitié de moi car je suis blessé à mort. J'ai perdu pied et cuisse, j'en suis désespéré. Je vais mourir bientôt de cette blessure, je pense, et si je ne suis pas vengé de l'être déloyal et traître qui m'a plongé dans le malheur, le blâme retombera sur vous et ce sera juste. » Le roi se dressa et répondit sur-le-champ à ces paroles : « Rohart, vous êtes mutilé et celui qui vous a ainsi arrangé ne perd rien pour attendre. » Aussitôt il ordonne que s'équipent ses barons et ses vassaux ; par les saints de Rome, « hiver ni été ne me retiendront d'aller à Maupertuis. Je ferai abattre ce château et en ferai sortir Renart de force. Il sera pendu comme un malfaiteur sous les yeux de mes barons : pas d'alternative pour lui. — Cher roi, il y a une autre solution, dit seigneur Grimbert le blaireau. Frère Guibert[1] et moi, à moins que cela ne vous déplaise, nous rendrons à Maupertuis délivrer votre message à Renart en hommes sensés. Et si vous l'ordonnez, nous lui dirons de venir à vous, que vous l'appelez. Nous vous rapporterons alors fidèlement sa réponse. »

Vengiez la honte et la laidure
Que Renars vous fet, qui trop dure.
Vostre baron a desmembré !
Se vous estes bien amembré,
Destroiz quatre foiz vous a fez[a].
Detranchiez sera et deffez
Li traïtres de ceste emprise. »
Rohart a la parole emprise
Et dist : « Sire, merci aiez
De moi car a mort sui plaiez.
Le pié et la cuisse ai perdue
Dont j'ai la pensee esperdue.
Morir en cuit procheinement,
Mes se je n'en ai vengement
Du desleal, du traïtour
Par qui sui en ceste tristour,
Blasmé en seroiz et[b] a droit. »
Li rois se leva en piez droit,
Quant la parole ot et entant,
Et respont, que plus n'i atant :
« Rohart, vous estes mehaingnié,
Ne cil n'i a riens gaaingnié
Qui ainsi vous a atorné. »
Tantost conmande qu'atourné
Soient si baron et si homme,
Que par les sains qui sont a Romme
« Ne m'i tandra yver n'esté,
Tant qu'aie a Malpertuis esté.
A terre abatre le ferai
Et Renart par force en trerai.
Pendu sera conme larron,
Si que le verront mi baron :
N'en puet partir par autre pas.
- Biau sire, si n'ira il pas,
Fet le tesson sire Grinbert,
Entre moi et frere Guibert
Iron, mes qu'il ne vous desplese,
De Malpertuis passer la hese,
Et a Renart conme homme sage
Raconterons vostre mesage ;
Et li dirons, sel commandez,
A vous viengne, ce li mandez.
Et selonc ce que entendon,
Response de li vous randon. »

Le roi, toujours debout, répondit exaspéré : « D'accord, allez-y vite. Et dites-lui, par l'œil qui lui reste, qu'il vienne s'expliquer sur les raisons qui l'ont poussé à mutiler mon baron. » Ils n'ont pas discuté l'ordre, mais sont partis sans tarder. L'escargot Tardif prit les devants pour réserver un bon gîte. Les autres chevauchèrent à sa suite, qui refusèrent de s'y arrêter ! Je ne souhaite pas vous narrer tout au long leur voyage et ses péripéties. Ils firent tant et si bien qu'ils arrivèrent à Maupertuis, où Renart était sur son lit de douleur. Parvenus à la porte, Hubert et Grimbert, les porteurs du message, appelèrent à grands cris : « Ouvrez aux messagers du roi. » Entendant ce tapage, Renart commanda à son portier — un rapide — de se rendre à la porte et de s'adresser sans tarder à ceux qui appellaient si violemment. Le portier, à la queue tordue et poilue, s'y rendit en hâte ; du haut de la barbacane[1], il leur cria en homme sage et courageux : « Qui êtes-vous ? — Nous sommes messagers de Monseigneur Noble le lion et voulons parler à Renart. » À cette réponse, le portier commença à remonter bien vite la porte coulissante. Grimbert, qui s'avança en premier, est entré à reculons. Lorsqu'il eut franchi la première entrée, il dit au milan : « Allons, seigneur Hubert. Baissez la tête, la porte est basse. » Mais Hubert répondit : « Par saint Liénart, je crains que Renart ne veuille se garnir la panse avec

Li rois qui fu em piez drecié
Respondi conme courroucié :
« Alez i tost, ainssi le weil,
Et li dites seur son destre oeil
Qu'il me viengne randre reson
Pour coi et pour quele achoison
Il a mon baron mehaignié. »
Sil n'ont le conmant desdaingnié,
Ainz s'en tornent sanz plus atandre.
Au devant, pour bon hostel prandre,
Ala li limaçons Tardis.
Cil chevauchent aprés tandis
Qui ne s'i voldrent arrester.
Ne vous veil toutes aconter
Lor journees ne qu'il devindrent.
Tant errent qu'a Malpertuis vindrent,
Ou Renars jut sanz nul delit
A grant dolor dedanz son lit.
Hubert qui le mesage aporte
Et Grinbert vindrent a la porte ;
Si huchierent par grant desroi :
« Ouvrez au mesage le roi. »
Renars qui entendi la noise
Conmande qu'a la porte voise
Li portiers, qui n'est pereceus,
Et maintenant parole a ceus
Qui si huchoient fierement.
Li portiers vint isnelement,
Qui torse et velue ot la keue ;
D'en haut desus la barbakeue
Lor escria conme preu et sage :
« Qui estes vous ? - Sommes mesage
Monseigneur Noble le lion,
Que Renart parler voulion. »
Quant[a] li portiers l'ot, de volee
La porte qui estoit coulee,
Amont a trere commença.
Grinbert qui d'antrer s'avança,
I est arreculons entré.
Quant le premier huis ot outré,
Si dist a l'escoufle Grinbert :
« Venez avant, sire Hubert.
Bessiez vous que basse est l'entree. »
Dit Hubert : « Je dout que vantree

moi aujourd'hui encore[1]. Je resterai ici et attendrai votre retour, car je préfère garder mes coudées franches. » Et Grimbert est bien obligé d'en passer par où frère Hubert le désire. Lui alla plus avant et Renart lui demanda, en montrant combien il souffrait, ce qu'il voulait. Grimbert lui dit : « Cher voisin, je suis votre cousin germain. Voilà une bonne raison d'avoir de l'affection pour vous. Mais monseigneur Rohart le corbeau est venu se plaindre de vous à la Cour. Le roi et sa suite n'apprécient pas ce qui lui est arrivé. Ne prenez donc pas mal qu'il m'ait chargé de vous demander, c'est son droit, de venir le trouver sur-le-champ pour vous disculper de cette plainte. Vous ne devez pas refuser d'aller à la Cour pour que justice soit rendue. — Cousin, je n'ai que faire de tout cela. Je ne veux plus aller à la Cour, on m'y a mis dans de trop mauvaises situations. Voici ce que vous direz au roi lorsque vous serez devant lui : que le corbeau m'a tué, et que là dehors, sous cette pierre tombale surmontée d'une croix à l'ombre d'une aubépine, Hermeline, votre amie et parente, m'a fait enterrer ; et qu'elle en éprouve chagrin et douleur. Au-delà du portail, vous trouverez le tombeau d'un paysan du nom de Renart. Vous verrez l'inscription de son nom et rapporterez ce fait au roi. À votre départ, Hermeline vous conduira directement voir le tombeau qui est tout récent. Mon fils Rouvel l'accompagnera.

Ne face, par saint Lienart,
De moi encore anuit Renars.
Ici iluecques me tendré ;
Tant que vous viengniez atandré.
Miex meing au large qu'a l'estroit. »
A Grimbert couvient qu'il otroit
Ce que frere Hubert commande.
Ainz vint et Renars li demande,
Conme cil qui molt se doloit,
Que il queroit et qu'il vouloit.
Grinbert li a dit : « Biau voisin,
Je sui vostre germain cousin,
Si vous devroie molt amer.
A court vous est venuz blasmer
Monseignor Rohart le corbel.
De son domage n'est pas bel
Au roi ne a sa baronnie.
Ne le tenez a vilanie,
Par moi vous mande, et il a droit,
Que viengniez a li orandroit
Pour vous de ce blasme escuser.
Ne devez mie refuser
Qu'a court ne viengniez pour droit [faire.
- Cousin, de ce n'ai je que faire,
Ne veil or plus aler a court
Que trop m'i a l'en tenu court.
Ceste parole me randroiz
Au roi quant devant li vendroiz,
Qu'a la mort m'a mis le corbel,
Et la dehors souz ce tombel,
A cele croiz souz cele espine
Me fist enfouïr Ameline,
Vostre amie, vostre parente,
Qui iriee en est et dolante.
Quant hors de la porte seroiz,
Un tombel iluec trouveroiz
D'un vilain qui Renars ot non.
Desus verrez escrit le non,
Et ainsi au roi le diroiz.
Quant de ci vous departiroiz,
Hermeline vous menra droit
Veoir le tombel orandroit
Qui est tout fres et tout nouvel.
O lui ira mon filz Rovel.

— C'est d'accord, dit Grimbert. Je m'en vais donc, avec votre permission. » Alors Grimbert le quitta et retrouva ses seuls compagnons, Guibert le milan et Tardif. Hermeline et son fils Rouvel les menèrent tout droit à la tombe ; là elle leur dit : « Renart le goupil, pour votre grand déplaisir, beaux seigneurs, repose sous cette pierre. Lisez l'épitaphe et priez Jésus-Christ d'avoir pitié de son âme. Malheureuse, je demeure seule ici ; mes enfants sont orphelins. Et je n'ai aucun vêtement, ni de laine ni de lin, tant je suis restée pauvre. » Sur ce, elle est rentrée derrière les palissades de Maupertuis. Les autres s'en retournèrent et ne s'arrêtèrent pas jusqu'à la Cour. Ils trouvèrent le roi sous sa tente. Aussitôt Grimbert s'est agenouillé devant lui, le visage tout mouillé de larmes. À ce spectacle, le roi Noble fut pris de colère. Mais le milan se hâta de lui parler : « Sire, nous arrivons de Maupertuis et nous pouvons dire que nous avons été joués : Renart est mort et enterré. Quant Rohart s'est réfugié ici[1], Renart était déjà si mal qu'à présent il est en terre. Nous avons vu la fosse et la pierre tombale. Et nous savons parfaitement que c'est le corbeau, maintenant sans forces, qui l'a achevé. Lui s'en tire avec une blessure, Renart a péri. Que le Saint-Esprit s'occupe de son âme et la fasse entrer au paradouze, deux kilomètres plus loin que le paradis[2], là où n'existe ni pauvre ni mendiant. » À cette nouvelle, le chagrin du roi se

- Ainsi, fet Grinbert, l'otroi jé.
Si m'en voiz a vostre congié. »
Atant s'en departi Grinbert
Et avec l'escoufle Guibert[a]
Et Tardis plus compaignons n'a.
Tout droit au tombel les mena
Hermeline et Rovel son filz,
Et distrent : « Renars le gorpilz,
De qui il ne vous est pas bel[b],
Biaus seignor, gist soz ce tombel.
Lisiez les letres et l'escrit
Et si priez a Jhesu Crist
Que il ait de s'ame merci.
Lasse, esgaree remein ci,
Et mi enfant sont orfelin.
N'ai robe lange ne de lin,
A grant povreté sui remese. »
Atant est entree en la hese
De Maupertuis. Et cil s'en tournent
Qui de ci au roi ne sejournent[c] ;
Trové l'ont en ses paveillons.
Dedevant lui a genoillons
S'est maintenant agenoullié
Grinbert, qui le vis ot moillié
Du plorer que il fet avoit.
Et quant li rois Nobles le voit[d]
Plorer, si en fu touz pleinz d'ire,
Et l'escoufle li prist a dire :
« Sire, de Malpertuis venons
Dont a engingniez nous tenons :
Renars est morz et enfouï.
Quant Rohart ceanz a estui[e],
Si durement estoit malmis
Renars qu'il est en terre mis.
La fosse et le tombel avons
Veüe. Tout de voir savons
Que le corbel le partua
Qui ore pou de vertu a.
Mehaingnié en est et periz
Est Renars. Li sainz esperiz

ravive, cette fois pour Renart. Il se lève aussitôt pour déclarer dans son trouble et sa douleur : « Par notre grande faute nous avons perdu le meilleur baron que j'avais, et je ne pense pas pouvoir un jour obtenir réparation de cette mort. J'aurais donné la moitié de mon trésor plutôt que de voir cela ! » Il sortit de sa tente et regagna son palais. Et moi, je vous quitte ici même, au terme des funérailles et de la vie de Renart. C'eﬆ ici que le nom de Renart disparaît[1].

De la seue ame s'entremete
Tant qu'en paradouse la mete,
Deus liues outre paradiz[a],
Ou nus n'eﬆ povre ne mandis. »
Quant li rois oï la nouvele,
Tout son courrous li renouvele.
De Renart fu molt courrouciez.
Tantoﬆ s'eﬆ en eﬆant dreciez
Et diﬆ dolanz et esperdu :
« Par grant pechié avons perdu
Le meilleur baron que j'avoie,
Ne ne cuit mie que ja voie
Que je venjance en puisse avoir.
Pour la moitié de mon avoir
Ne vousisse qu'il fuﬆ ainssi ! »
Atant fors de son tref issi
Et s'en monta en son palés.
Ici luec de Renart vous lés
La vie et la procession[b].
Ci fine de Renart le non[c].

Branche XIX

ISENGRIN ET LE PRÊTRE MARTIN

Seigneurs, les devins le disent, et de plus des écrits en témoignent : « Il connaît souvent mauvais réveil celui qui a mauvais voisin[1]. » Ce proverbe s'applique ici à Isengrin et au révérend prêtre Martin. Celui-ci était plutôt remarquable, quoiqu'il ne fût pas grand clerc. Il savait mieux jouer des tours de cochon que faire une lecture impromptue[2]. Le prêtre Martin était plein de science pour l'élevage de brebis dans ces herbages, et il en tirait beaucoup de fromages. Mais le loup lui causa bien des dommages. Puisse tout son lignage connaître le malheur ! Il habitait près de lui, dans les bois, et il lui faisait grand tort, car il habitait vraiment tout près. Souvent il faisait des brebis un troupeau impair, si elles étaient en nombre pair ; souvent aussi il les rappariait, s'il les trouvait en nombre impair. Le prêtre Martin s'afflige de ce qui fait la joie d'Isengrin. Aussi médita-t-il de creuser une grande fosse. Quant elle fut faite selon ses plans, il plaça dessus une longue perche,

Seignor[a], ce dient li devin,
Et s'est escrit en parchemin :
« Que cil a sovent mau matin
Qui[b] pres de lui a mal voisin. »
Je le vos di por Ysangrin
Et por un prestre dant Martin.
Vaillanz estoit assez li[c] prestres,
Ne fu onques de letres mestres ;
Plus savoit de truie enfondue
Que de letre desporveüe[d].
Prestres Martins estoit molt sages
De bien norrir par ces herbaiges
Berbiz dont il ot maint fromages.
Mais molt li fit plusor domages
Li lous. Mal ait toz ses lignages[e] !
Pres de lui menoit es boscages.
Il li faisoit molt grant ennui
Quar il menoit molt pres de lui.
Sovant li faisoit ses ooilles
Nomper, s'eles erent paroilles,
Et sovent les rapareillot,
Se non pareilles les trovot.
Molt[f] est dolanz prestres Martin
De ce dont est liez Ysangrin.
Prestre Martin se porpansa
C'une grant fosse chavera.
Qant faite fu a sa devise,
Une[g] grant perche a desus mise ;

et sur celle-ci il mit une claie. Il l'équilibra du mieux qu'il put et la fixa bien à la perche. Quand la fosse fut entièrement recouverte, il abandonna un agneau sur la perche. Si Isengrin passe par là et veut emporter l'agneau, il lui faudra le faire tomber de la claie, et à peine sera-t-il monté dessus qu'il tombera dans la fosse. Quant le piège fut fin prêt, il l'a laissé et s'en est allé. Isengrin, torturé par la faim, s'est levé par une nuit sans lune, à l'heure où tout le monde dort en paix. Il est venu à vive allure là où il a l'habitude de prendre sa nourriture. Par hasard, il tombe sur le piège. Quant il voit l'agneau, il est tout joyeux d'avoir trouvé une proie. À cette heure-là, il n'a pas peur d'être vu et il s'avance en toute sûreté. Dès qu'il est monté sur la claie, il est tombé au fond de la fosse, car la claie a basculé. Isengrin comprend qu'il est pris : ce n'est pas un jeu de s'échapper de là ; pas moyen[1] ! « Ah, dit-il, pauvre malheureux, comme ma convoitise m'a dupé ! À coup sûr je peux dire et jurer qu'il m'est impossible de m'échapper d'ici. Il va me falloir payer cher les brebis qu'on me vit emporter. C'est à juste titre que celui qui sait conter dit qu'une fois “ la cruche doit se renverser[2] ”. » Quant au prêtre, il était cette nuit-là tout à fait soucieux et embarrassé, et ne put fermer l'œil de la nuit. Dès qu'il vit poindre le jour, il se leva en hâte. Il prit une lourde massue et vint à la fosse, du côté où la claie s'est effon-

Sor la perche met une cloie,
Au miaz que puet la[a] contremoie.
A la perche l'a bien fermee ;
La fosse a tote acouvetee.
Un aignel gita sus la perche.
Se Ysangrins par lai converse[b],
Et l'aignel en vuelle porter,
De la cloie l'estuet tumer,
Et ja si tost n'i montera
Quant il en la fosse charra[c].
Quant il l'ot bien apperoillié,
Alez s'en est, si l'a laissié.
Ysangrins, qui molt fain endure,
Est levez une nuit oscure[d],
Quant tote gent se dort segure.
Si est venuz grant aleüre,
La ou suel prandre sa pasture.
L'engin trueve[e] par aventure.
Quant voit l'aignel si fait grant joie
De ce qu'il a encontré proie.
Or n'a paor que nuls le voie,
Seürement s'en va sa voie.
Tantost[f] est montez sur la cloie,
Cheüz est jus quar[g] elle ploie.
Ysangrins voit que il est prins ;
De l'eschaper n'est geus ne fins[h].
« Ahi, dit il, dolanz chaitis,
Cum couvoitise m'a sorpris !
Or puis je bien dire et jurer
Que de ci ne puis eschaper.
Chier me covandra comparer
Les berbiz c'on m'an vit porter !
Cil dit bien qui set raconter
C'une foiz doit le pot verser[i]. »
Li prestres fu toz trespansez
Et cele nuit toz esgarez.
Onques la nuit ne pot dormir ;
Si tost cum il vit esclarrir,
Si lieve sus isnelemant.
Une maçue prist pesant.

drée. Alors il y a découvert le loup prisonnier. À cette vue, il éclate de joie. Il enlève la perche et la claie. Puis il ôte son manteau dans un grand mouvement de colère et se met à tenir ce discours à Isengrin : « Seigneur Isengrin, à présent je vais vous faire payer ce que je vous ai tant promis. Je vais vous apprendre à l'aide de ce bâton comment je m'appelle[1]. » Le prêtre leva sa massue qu'Isengrin a bien vue ; il voulut le frapper sur la tête mais Isengrin sut bien éviter le coup. Cette fois, il ne l'atteignit pas car le loup connaît l'art de la parade. Dans sa colère, le prêtre Martin a choisi une autre stratégie. Pointant bas son bâton en direction du loup, il lui dit : « J'enrage, si je ne vous crève pas l'œil à ce coup-ci. » Et sur ces mots, il pousse sur son bâton. Isengrin, qui redoute le coup, préserve son œil et attrape le bâton. Alors le prêtre se penche vers lui ; de ses deux mains, il tire fort sa massue. Quant au loup, il se tord en tous sens, pensant mettre en pièces le bâton. L'on aurait pu voir d'un côté le prêtre s'emporter dans l'espoir de conserver cette massue, de l'autre le loup qui ne s'évertuait pas moins. Chacun d'eux faisait tous ses efforts pour attirer le bâton à lui. Or, comme nous le rapporte la tradition écrite, il arriva une mésaventure au prêtre : la terre s'est dérobée sous lui, elle s'est éboulée sous ses pieds, et il tomba dans la fosse avec son bâton. Isengrin a maintenant un compagnon !

A la fosse vint vers le treu,
Si a dedanz trové le leu.
Quant il le vit, grant joie fait[a].
La perche et la cloie sus trait.
Puis se deffuble par grant ire ;
A Ysangrin comance a dire :
« Sire Ysangrins, or vos vandrai
Ce que je tant promis vos ai.
Apanrai vos a cest baston
Coment prestres Martin a non ! »
Li prestres lieve sa maçue,
Et Ysangrins l'a bien veüe,
En la teste le vost ferir,
Et Ysangrins sot bien ganchir.
A cele foiz n'en tocha mie,
Quar il savoit de l'escremie.
Prestres Martins s'est aïrez,
Et an autre san porpansez.
En avalant le baston mist
De sus le lou, et si li dist :
« Dedanz mon cuer formant me duel,
S'a cest cop ne vos crieve l'uel. »
Quant ot ce dit, le baston bote.
Ysangrins, qui le cop redote,
Garde son oil, le baston prant.
Et li prestres vers lui se tant[b],
A ambes meins le sache fort[c] ;
Et li loux ça et la s'estort,
Le baston cuide estroncier.
Qui veïst prestre corrocier[d]
Por bien tenir cele maçue,
Li loux d'autre part s'esvertue.
Molt s'esforçoient ammedui
Chascuns dou baston traire a lui.
Si comme nos dit l'escriture,
Au prestre avint une aventure[e]
Que la terre est soz lui fondue,
Desoz les piez li est cheüe.
Il en vait anz o le baston.
Or a Ysangrins compaignon !

L'un se tenait de ce côté-ci, l'autre de côté-là ; chacun dévisageait l'autre avec peur. Si Isengrin est rempli de peur, le prêtre l'est plus encore. Aussi a-t-il commencé à dire son psautier et à le psalmodier. Puis il demanda par une prière de recommandation que Dieu le préserve de la prison. Parmi les sept psaumes, celui qu'il répétait le plus était le *Miserere mei Deus*[1]. Il disait son *Pater noster* le corps incliné, lorsque Isengrin lui sauta sur la nuque et de là hors du trou[2] : le prêtre tomba à demi mort. Quant au loup, avançant à travers champs, il s'enfonça dans les bois, laissant le prêtre dans le piège. Celui-ci n'ose faire un mouvement, tandis qu'Isengrin s'enfuit à toute allure et rit en lui-même de lui avoir échappé, en lui sautant sur le dos quant il était lui aussi enfermé dans la fosse. Ses serviteurs eurent tôt fait d'en tirer le prêtre ; ils rirent ensuite de sa déconvenue. Je peux vous dire et affirmer que jamais depuis celui-ci ne chanta la messe ou le psautier d'aussi bon cœur, ni avec autant d'intelligence que lorsqu'il le fit en compagnie d'Isengrin ! Ici s'arrête notre conte.

FIN DE L'HISTOIRE
DE RENART ET DU PRÊTRE MARTIN[3]

L'uns fu de ça, l'autres de la,
De paor l'uns l'autre esgarda.
Molt ot Ysangrins grant paor
Et li prestres assez greignor.
Il a comancié le sautier
Et toz les moz[a] a verseillier,
Et puis dit commendation
Que Dex le gart de la prison ;
En ses sept saumes disoit[b] plus
Miserere mei Deus.
Pater noster disoit enclin,
Sor le col li saut Ysangrins ;
Desus[c] son col resailli hors,
Li prestres cheï demi morz[d].
Par chans, par bois tantost se fiche ;
Le prestre laissa en la briche.
Prestres Martins ne rit ne mut
Et Ysangrins molt tost s'an fuit.
A lui meïsmes rit assez
De ce qu'il li est eschapez,
Et qu'i li sailli sor le dos,
Quant en la fosse fu enclos[e].
Si sergent l'en orent tost trait,
Puis se rient de ce qu'a fait[f].
Bien vos puis dire et affichier[g]
C'onques puis messe ne sautier
Ne chanta puis de bon talant[h],
Ne par si bon entandemant
Come il fit o Ysangrin !
Ici prant nostre contes fin[i].

EXPLICIT DE RENART
ET DE PRESTRE MARTIN[j]

Branche XX

ISENGRIN ET LA JUMENT

Je vais vous dire à présent ce qui arriva à Isengrin quand la nuit vint. Il s'en allait en courant à travers le bois tout en pensant qu'il eﬆ fou l'homme ou le loup à qui il arrive d'aller seul, alors qu'il pourrait avoir de la compagnie, car on a souvent besoin d'aide. (Mais on peut prendre pour compagnon telle personne qui vous apportera ensuite de graves ennuis[1] !) Il remuait ces pensées lorsqu'il sortit du sous-bois. Il vit une jument qui paissait dans un pré proche d'une pièce de blé. Traversant les cultures, le loup se dirigea tout droit vers la jument, à vive allure. Quand il fut près d'elle, il la salua ainsi : « Dieu vous sauve, Mainsant, mon amie. — Dieu vous sauve également, seigneur Isengrin ! D'où venez-vous de si bon matin ? — Madame, j'ai échappé aux mains ennemies entre lesquelles je fus cette nuit. Le prêtre Martin avait fabriqué un piège pour me prendre et il me prit ; il m'a tenu toute la nuit prisonnier[2]. Si j'avais eu un compagnon, celui-ci m'aurait bien vite délivré. Voici pourquoi je vous ai raconté cette mésaventure :

Or vos dirai[a] comment avint
A Ysangrin, quant la nuit vint.
Parmi le bois s'an vait corrant
Et si s'aloit aporpanssant[b]
Que fox eﬆ li hons et li loux
Qui onques vait nule part soux,
Puis qu'il avoir puiﬆ compaignie,
Que sovant a meﬆier d'ahie.
(Et tel puet on acompaignier
Dont l'en a puis[c] grant enconbrier !)
Quant ce panssoit en son corage,
Adont issi de ceﬆ boschage.
Une jumant vit en un pré,
Ou elle paissoit pres d'un blé.
Li lous s'en va grant aleüre
Droit a jumant par la couture.
Quant vint a li, si la salue :
« Dex saut, fait il, Mainsant[d] ma drue.
- Et Dex vos saut, sire Ysangrins !
Dont venez vos si tres matin ?
- Dame, dit il, eschapez sui
De males mains ou ennuit fui :
Preﬆres Martins un engin fit
Por prandre moi et si me priﬆ[e] ;
Tote nuit me mit en prison.
Se je eüsse un compaignon,
D'ilec m'eüﬆ bien toﬆ gité.
Por ce le vos ai reconté :

si vous vouliez être ma compagne, nous aurions beaucoup à y gagner. Je vous donnerais largement à manger ce que vous préféreriez : bon froment ou bonne avoine ; et jamais vous n'auriez la moindre peine à vous donner. Je vous serais infiniment utile : je m'occuperais de tout. Ma compagnie vous sera agréable. Réfléchissez donc, noble dame, à ce paysan qui vous tue à vous faire tirer la charrue[1]. C'est vous qui gagnez toute sa richesse, mais vous n'en recevrez jamais rien d'autre que la plus mauvaise part et que ce dont il ne voudra pas. Ah ! Mainsant, ma douce amie, venez donc avec moi. Vous serez alors libre, vous n'aurez plus à tirer de charrette, ni à porter ici ou là du fumier. Et je serai vôtre pour toujours. — Seigneur Isengrin, si je pouvais, j'aimerais vous accompagner. Mais je ne puis ni courir ni marcher, aussi j'aime mieux rester à pâturer ici. Alors que je passai sur une petite route, une épine s'est plantée dans ma patte arrière droite. Si vous me la retiriez de vos dents, jamais je ne vous quitterais. Je pourrais vous être bien utile ; je ferais tout ce que vous voudrez, car si l'on excite les dogues à se lancer à vos trousses, je saurai bien ruer, mordre et donner des coups de pied. Celui que je poursuivrai, son procès sera tout plaidé ! Celui que j'atteindrai n'aura plus envie de jouer de musique ! » Isengrin dit : « Montrez-moi le pied où vous sentez l'épine. J'aurai tôt fait de vous l'arracher. Ensuite, malheur à

Se voliez estre ma compaigne,
Nos feriens molt grant gaaingne.
Assez vos donroie a maingier
Lequel que avrïez plus chier :
Ou bon fromant ou bone avoinne ;
Ne ja n'avrïez nule poinne[a].
Vos m'ariez trop grant mestier
Quar je m'iroie porchacier.
Ma compaignie vos iert bele[b].
Quar vos porpansez, damoisele,
De cel vilein que si vos tue
Et vos fait traire a la charrue.
Vos gaaigniez trestot son bien
Ne vos n'en avrez ja rien[c]
Fors le pire que[d] il avra
Et ce dont il cure n'avra.
Ahi ! Meinsant, ma doce amie,
Quar venez en ma compaignie :
Si serez hors d'autrui dongier,
Ne vos estovra charroier,
Ne ça ne lai porter nuls fiens.
A toz jors mes serai je tiens[e].
- Sire Ysangrin, se je peüsse,
Vo compaignie chiere eüsse[f].
Mes je ne puis corre n'aler,
Por ce ain miaz ci pasturer.
De mon pié destre par darriere
Passai je en[g] une charriere ;
Une espine me feri anz.
Se la me traiiez es danz,
Jamais ne seroit departie
De moi la vostre compaignie.
Grant mestier[h] vos porroie avoir ;
Je feroie tot vos voloer,
Quar s'on vos fait gaignon huer,
Je serai molt bien regiper[i],
Mordre des danz, ferir des piez.
Cui consurrai, toz iert jugiez !
Cui je porrai bien assener,
N'ara talant de vïeler[j] ! »

vous si vous désirez la compagnie d'un autre ! » Elle lève le pied et lui s'accroupit ; de ses ongles, il lui vide entièrement le sabot. Tandis qu'Isengrin s'ingénie à le vider et nettoyer, Mainsant a étendu son pied et a frappé Isengrin entre les yeux, sur le museau, si fort qu'elle le jeta évanoui dans le pré. Puis elle partit en ruant ; pendant une lieue, elle s'en alla pétant[1]. Quant à Isengrin, il resta à terre sans connaissance longtemps après son départ. Puis il dit : « Ah ! malheureux, pauvre de moi ! Si hier j'ai eu mal, aujourd'hui c'est pire. Je ne sais plus à qui me fier, je ne peux faire confiance à personne. » Ainsi se lamente Isengrin et c'est ici que prend fin cette branche.

FIN DE L'HISTOIRE D'ISENGRIN ET DE LA JUMENT

Dit Ysangrins : « Le pié mostrez,
Celui ou l'espine santez.
Tost la vos avrai errachie :
Ja d'autrui mar avrez envie[a] ! »
Le pié lieve et cil s'acrout,
A ses ongles le vuide tout.
Que qu'Ysangrins au voidier cerche,
Et qu'il le pié netoie et cerche,
Mainsanz le pié a estandu[b]
Et Ysangrin a si feru
Entre deus yeuz sor le musel[c],
Tot quoi le gita ou prael.
Mainsanz s'an torne regipant,
Une lïueë vait poiant[d].
Et Ysangrins toz quoiz se gist
Grant piece aprés, et puis si dit[e] :
« Ahi ! mal heüroux, chaitix !
Se hier oi mal, or ai hui pis.
Ne me sai plus en cui fïer,
Ne puis en nelui foi trover. »
Einsi se demante Ysangrins.
Ici prant ceste branche fin.

EXPLICIT D'YSANGRIN
ET DE LA JUMANT[f]

Branche XXI

ISENGRIN ET LES DEUX BÉLIERS

Je vous parlerai encore d'Isengrin, qui reprit son chemin car il voulait rentrer chez lui. Pendant sa promenade, il entendit bêler des brebis au champ. Il se mit alors à marcher dans cette direction. Au moment où il sortit du bois, il vit deux béliers dans le champ. L'un était Belin, l'autre Bernard, tous deux fort aimés du seigneur Tiart. À la lisière du bois, ils s'amusaient en heurtant leurs cornes. Pendant qu'ils menaient leur bataille, la bergère s'en alla. Et le berger, en décampant, les a oubliés. Si Bernard et Belin ne se gardent bien d'Isengrin, s'ils ne se montrent pas sages et habiles, je pense qu'ils regretteront d'avoir fait cette joute. Belin était le plus peureux, aussi est-ce Bernard qui parla le premier : « Bienvenue, cher seigneur loup. — Je ne vous salue ni l'un ni l'autre[1]. Jamais je ne saluerai une bête, dès lors que j'ai l'intention de la manger. — Seigneur Isengrin, nous savons bien que nous sommes tous deux à vous, et que vous nous mangerez tous deux chaque fois que vous le

Encor[a] vos dirai d'Ysangrin
Qui se remist en son chemin,
Quar il s'an voloit reparier.
Quant il s'ala esbenoier,
Les berbiz ot ou champ baaler.
Cele part comance a aler.
Si com il fut dou bois issuz,
Dous motons a ou champ veüz :
L'uns fu Belins, l'autres Bernarz ;
Molt les amoit sire Tiarz[b].
Au chief dou bois s'esbeneoient
Et de lor cornes se hurtoient.
Que qu'il faisoient lor mellee,
La bergiere s'an est tornee ;
Li bergiers les ot obliez :
D'ilec s'an est outre botez.
Se[c] entre Bernart et Belin
Ne se gardent bien d'Ysangrin,
Se il ne sont et saige et cointe,
Je cuit mar i ot faite pointe.
Belins estoit li[d] plus coarz,
Premieremant parla Bernars :
« Bien veingniez vos, biax sire loux.
- Je ne vos salu mie andoux.
Ja beste ne saluerai,
Puis que je maingier la voudrai[e].
- Sire Ysangrins, nos savons bien
Que nos sommes ammedui tien,
Et que andoux nos maingeras
Totes les foiz que tu voudras[f].

voudrez. Mais s'il vous plaisait, en vertu de votre noblesse, de nous rendre le grand service de nous mettre d'accord, je tiendrai ce geste pour un haut fait. En effet, il dit que ce champ est à lui et j'affirme de mon côté qu'il m'appartient. Si vous nous le partagiez et nous établissiez dans ce champ de telle sorte que j'y aie ma part et que vous donniez l'autre à Bernard, alors vous pouvez bien faire tout ce que vous voulez de nous deux. » Isengrin répondit : « Bien volontiers. Dites-moi donc d'abord comment. — Seigneur, asseyez-vous sur ce tas de compost[1], puis que chacun de nous recule. Nous viendrons en courant jusqu'ici devant vous : celui qui arrivera le premier, aura, en proportion de son avance, une plus grande part du champ. » Isengrin dit : « Je suis d'accord. Éloignez-vous donc de moi. Belin partira d'ici vers la droite et Bernard vers la gauche. » Belin était le plus rapide : c'était le plus jeune. Mais Bernard était plus avisé parce qu'il était le plus âgé. Tous deux ont pris de la distance par rapport au loup, comme il l'avait ordonné. Il leur a dit : « Seigneurs, partez ! Faites de votre mieux. » Belin court à toute allure. Quant il arrive sur lui, il incline ses cornes et frappe Isengrin avec une telle force qu'il le renverse et le laisse étendu sur la gauche. Et voici qu'au moment où le loup se relève, arrive Bernard qui le frappe sur l'autre flanc. Il le rejette vers Belin et lui brise quatre côtes. C'est tout juste s'ils ne l'ont pas tué ! Puis ils

Mes se toi plut por ta franchise
Que nos facés tant de servise[a]
Qu'entre nos dous met acordance,
Si tendrai ce a[b] grant vaillance,
Quar il dit que cist chans est siens
Et je redi que il est miens.
Se vos an dous nos partiez
Et anz ou champ nos meïssiez[c],
Si que j'en eüsse ma part
Et l'autre donassiez Bernart,
Dont poez faire vo plaisir
De nos dous et toz vos desir. »
Dit Ysangrins : « Molt volantiers.
Or me dites comant premiers.
- Sire, soiez en la fautriere[d].
Chascuns de nos se traie arriere,
Ci devant vos vendrons corrant.
Cil[e] qui plus tost venra avant,
De tant com il plus tost corra,
La greignor part dou champ avra. »
Dit Ysangrins : « Et je l'otroi.
Or vos tornez en sus de moi.
Belins ira de ça a destre
Et Bernarz ira a senestre. »
Belins estoit li plus ysneax,
Qui estoit li plus jovanceax.
Mais Bernarz estoit plus senez
Por ce qu'il estoit li ainznez.
Communemant l'ont esloignié,
Si com li loux l'ot devisé.
Il lor a dit : « Seignors, movez !
Faites le miax que vos poez. »
Belins s'an vient de grant ravinne ;
Quant vient en lui, ses[f] cornes cline.
Par grant vertu fiert Ysangrin,
Si qu'il le giete tout sovin,
Tot estandu de l'autre part.
Au relever ez vos Bernart,
Qui le fiert en l'autre costé :
Devers Belin re l'a gité,

s'en vont en se moquant du loup. Lui perd connaissance plus de cent fois ; vraiment, il connaît douleurs et souffrances. Un sang abondant jaillit à flots de son nez. Quant son mal se fut un peu calmé, il se remit de son évanouissement. « Hélas ! dit-il, pauvre malheureux, quel misérable vagabond je fais ! Je suis bien semblable à l'épervier qui a l'habitude, lorsqu'il donne la chasse à une alouette, de la prendre grâce à son vol rapide puis de la laisser s'échapper[1]. Ces diables vivants, mes seigneurs, m'avaient institué juge de leur partage. Mais en quoi cela devait-il m'intéresser de donner ou de partager des terres ? » Cette branche est bonne, courte et bien composée, à condition d'être bien racontée.

Quatre costes li a brisié[a].
A poi que ne l'ont mort laissié !
Puis si s'an tornant a itant,
Dou lou se vont[b] escharnissant.
Il se pasme plus de cent foiz,
Si est angoissox et destroiz.
Li sans li saut a grant randon
Parmi le nés a grant foison.
Quant il fu un poi aquoisiez,
De pasmeison est repariez.
« Hé ! las, dit il, dolanz chaitis,
Com sui maleürous mendis[c] !
La costume ai a l'esprevier,
Qui l'aloe vait tant cerchier
Que il la prant por tost voler
Et puis si la relait aler.
Li vif deable, mi seignor[d],
M'avoient fait partisseor.
Et que devoit a moi tenir
De terre doner ne partir ? »
Ceste branche est bone et petite
Et bien faite, s'ele est bien dite.

Branche XXII

LA MONSTRANCE DU CUL

Je commencerais bien à vous raconter une histoire, mais je crains de vous ennuyer. Aussi, si vous le souhaitez, je me tairai, mais si cela vous tente, je vous dirai ce qui arriva à Isengrin, qui se leva un beau matin. Madame Hersent l'avait bien soigné et guéri de ses blessures[1]. Il était maintenant tout gras et plein d'allant, violent, hardi et orgueilleux. Et il s'en allait à vive allure dans le bois où il était. Au milieu de son chemin, il rencontra un paysan qui avait trouvé un jambon, tombé de la charrette de deux moines, et qui le tenait par sa ficelle. Isengrin vint à lui : « Reste ici, dit-il, où t'en vas-tu ? — Ma foi, répond-il, je ne bougerai pas. — Où as-tu volé ce jambon ? — Seigneur, dit-il, je l'ai trouvé. — Tu l'as trouvé ? Alors j'en aurai pour ma part toute une moitié jusqu'à la ficelle. » Le paysan répondit : « Par ma foi, seigneur Isengrin, j'en suis d'accord. »

Ces nobles personnages sont bien vite devenus amis à cause du jambon. Alors qu'ils discutaient, en vue de faire le partage,

Ge[a] vos vuil uns vers comancier,
Mes je vos dot a enuier :
Se vos volez, je me taira,
Et se vos plait, je vos dirai[b]
Comant avint a Ysangrin
Qui se leva par un matin.
Dame Hersant l'ot bien gardé
De ses dolors et repassé.
Or iert toz gras et revelous,
Fel et hardiz et orgoillous.
Grant aleüre s'an aloit
Parmi un bois, ou il estoit.
Enmi sa voie a encontré
Un vilein qui avoit trové
Un bacon, qui estoit cheüz
De la charrate a dous randuz,
Et le tenoit devers la hart.
Ysangrins vint de celle part.
« Esta ilec, dit il, ou vas ?
- Par foi, fait il, non ferai pas[c].
- Ou as tu cest bacon enblé[d] ?
- Sire, dit il, je l'ai trové[e].
- Trové ? Donc i avrai je part
D'outre en outre jusqu'a la hart. »
Dit li vileins : « En moie foi,
Sire Ysangrins, et je l'otroi. »
Acompaignié sont li baron
En poi d'ore por le bacon.
Endementiers que il parloient
Et que il partir se voloient,

voici que de l'autre côté, un ours surgit près d'eux au pas de course. De prime abord, son regard s'arrêta sur le jambon. « À qui est ce jambon, noble loup ? — Seigneur, répondit ce dernier, il est à nous deux. — Je veux en avoir ma part, dit-il, non pas en exerçant ma puissance mais en toute amitié. » Le paysan dit : « D'accord. » Et le loup répondit : « Par ma foi, moi aussi. — Seigneurs, dit l'ours, merci à vous. Vous avez fait de moi votre ami. Mettez-le donc sur mon dos ; je l'emporterai dans ce bois, car quelqu'un pourrait venir qui aurait tôt fait de nous l'enlever. » Aussitôt ils le lui ont mis sur le dos et il s'est enfoncé dans le bois. Ils déposent le jambon sur l'herbe et se mettent à discuter de la manière de le partager équitablement. Patous, qui était le plus sage, dit aux deux autres que cette difficulté ne l'arrêtait pas. « Seigneurs, dit-il, faites-moi confiance. Laissons-le pour cette nuit pendu à ce haut et grand hêtre. Et demain matin lorsque nous reviendrons ici, nous montrerons tous nos trous du cul[1] : celui qui aura le plus grand, emportera le jambon entier. » Le loup répond : « Je suis d'accord. — Et moi aussi, par ma foi », dit le paysan. Ils ont monté le jambon en haut de l'arbre, puis s'en sont allés tous les trois.

Le bonhomme arriva à sa maison, où l'attendaient ses petits enfants. « Où êtes-vous, dit-il, dame Anne ? — Je suis ici, mon ami, dit sa femme. Pourquoi rentrez-vous si tard ? — Mon amie, dit-il, parce que j'ai trouvé un beau jambon au milieu du bois. Jamais je n'en vis de mes yeux de si gros, mais nous

Este vos d'autre part uns ors,
Qui lor est sailliz a plain cors.
Si com il fu ilec venuz,
Sor le bacon s'est arestuz.
« A cui est cil bacons, dans loux ?
- Sire, fait il, entre nos dous.
- G'i voil, dit il, ma part avoir
Par amistié, non par pooir. »
Dit li vileins : « Et je l'otroi. »
Ce dit li lous : « Et je par foi[a].
- Seignor, dit il, vostre merci.
Conquis m'avez a vostre ami.
Or le metez ci sor mon dos,
Si l'anporterai en cest bois,
Quar tex porroit ici venir
Qui tost le nos porroit tolir. »
Atant li ont sor le dos mis,
Ou bois s'est tantost arriers[b] mis.
Sor l'erbe gietent le bacon ;
Dont parlerent li compaignon
Comant il soit partiz a droit.
Patous, qui[c] plus saiges estoit,
Lor dit, que n'i est arestez.
« Seignor, dit il, quar me creez.
Ennuit[d] mais le laissons pandant
A cest fol qui est hauz et grant.
Et le matin ci revanrons,
Et trestuit noz cus mostrerons[e],
Et cil qui greignor cul avra,
Tot le bacon enportera. »
Ce dit li loux : « Et je l'otroi.
- Et je, fait li vileins, par foi. »
Le bacon ont en haut levé
Et puis s'en sont tuit trois alé.
Li bons hom vint[f] en sa maison,
Ou l'atandent sui anfanton[g].
« Ou estes vos, dit il, dame Anne ?
- Je sui ci frere[h], dist sa famme,
Porquoi avez tant demoré ?
- Suer, dit il, que je ai trové

sommes trois associés. Sais-tu comment nous le partagerons ? Demain matin, nous retournerons là-bas, à ce que je pense ; alors nous montrerons nos trous du cul tous les trois et celui qui pourra montrer le plus grand, pourra emporter le jambon. » Seigneurs, la femme est et folle et sage, son caractère très versatile. Elle est folle lorsqu'elle ne sait pas dissimuler ce qu'elle désire. Car sachez que lorsqu'elle écoute les mouvements de son cœur, elle a vite fait de trouver une ruse. Et elle dit vérité pour mensonge : elle a vite fait de transformer sa folie en rêve. Voici ce que nous disent ces espiègles de fous : la femme a plus de tours dans son sac que le diable. Mais pour ma part, j'affirme que, sage, elle est folle par habileté. Il est fort sage celui qui dit et mit dans sa chansonnette ce que voici : « Selon les heures et les moments, il est bien nécessaire d'user de folie ou de sens[1]. » Et la femme possède un sens profond. D'ailleurs celle du paysan prit une fort bonne résolution. Ainsi a-t-elle proposé à son mari, quand demain il fera jour, de revêtir ses vêtements et d'aller à sa place au rendez-vous pour le jambon. Et si l'on en vient à exposer son trou du cul, elle pourra montrer une putain de fente[2]. Le paysan l'écouta et puis se mit à rire. « Par Dieu, dit-il, voilà qui est bien parlé ! » Quand il fit jour, ils se sont levés et sont partis tous deux à travers bois. Il lui indiqua soigneusement le chemin qui menait parmi les arbres jusqu'à l'endroit fixé. À son arrivée, les deux autres l'ont prise pour le paysan.

Un bon bacon en mi cest bois.
Einz de mes yeuz ne vi si gros,
Mais nos sommes trois compaignons.
Sez comant nos le partirons ?
Le matin irons la, ce croi,
Si mostrerons nos cus tuit trois.
Qui plus grant cul porra mostrer,
Le bacon en porra porter. »
Seignor, femme est et fole et saige,
Et molt changanz de son coraige[a].
Fole est, quant ne se set covrir
D'une chose qu'a en[b] desir.
Quar sachiez quant cuers li remue,
Tost a trové une fallue
Et verité dit por mançonge :
Tost a torné folie en songe.
Ce nos[c] dient cil fol musart :
« Plus a que deables un art ».
Mais je di ce en ma partie
Que saige est fole par maistrie.
Molt fu saiges cil qui le dit
Et qui en son sonet le mit :
« Selonc les hueures et le tans,
A grant mestier folie et sans. »
Molt est femme de parfont sans.
Et ceste prit molt bien porpans.
Si a reconté son seignor,
Quant il vendra demain au jor[d],
Que ses garnemanz vestira
Et por le bacon s'an ira.
Et se ce vient au[e] cul mostrer,
Grant fandasce porra mostrer.
Li vilein l'ot et puis s'an rit.
« Par Deu, dit il, molt as bien dit ! »
Quant vint au jor, levé se sont ;
Parmi les bois andui s'an vont.
Il li ensoigne bien la voie
Jusque l'estre parmi l'arboie.
Et quant ele i est parvenue,
Por le vilein l'ont coneüe.

Ces nobles personnages qui l'attendaient sous le hêtre, lui ont donc dit : « Seigneur paysan, Dieu vous donne aujourd'hui une bonne matinée. » Elle répondit : « Très chers seigneurs, que Dieu vous donne aujourd'hui une bonne journée. » Patous l'ours parla le premier : « Seigneurs, dit-il, il fait déjà grand jour. Faites rapidement votre devoir ; seigneur Isengrin, montrez-nous votre trou du cul. — Seigneur, dit le loup, bien volontiers. Dites-moi donc d'abord comment. — On étire son corps en avant et en arrière tout en se pliant en deux[1]. » Le loup de lever la queue : le trou de son cul eſt béant ; à travers cette ouverture, on peut lui voir jusqu'aux entrailles, tant eſt large la cavité. « Seigneur Isengrin, dit Patous, le trou de votre cul eſt très grand et profond. À votre tour, paysan, de vous plier en deux. Montrez-nous le trou de votre cul. » Et la femme baissa les braies qu'elle avait attachées sur son cul, puis elle écarta largement les jambes pour bien montrer cette partie de son anatomie, enfin elle baissa la tête pour se plier en deux. Les autres se mirent à l'examiner. Patous s'en eſt tant étonné qu'il s'eſt signé de sa patte droite. « Nom de Dieu ! dit l'ours, ce trou-là n'eſt pas unique ! Si tout cela ne forme qu'un trou du cul, nul ne peut entrer en compétition avec. » Puis le loup lui a répondu : « Ma foi, j'y vois deux trous. » Alors Patous : « Regarde de près, si tu es si désireux de savoir. Pour moi, je

Li dui baron qui atandoient
Desoz le fol, ou il eſtoient,
Si li ont dit : « Sire vilain,
Damedieu vos doint hui bon main[a]. »
Ele respont : « Biax doz seignor,
Damedex vos doint hui bon jor[b]. »
Premiers parla Patous li ors[c] :
« Seignor, dit il, ja eſt granz jors.
Faites toſt ce que vos devez[d].
Sire Ysangrins, vo cul moſtrez.
- Sire[e], dit il, molt volantiers.
Or me dites comant premiers.
- Son cors eſtant on par devant
Et par derriere en eſtupant[f]. »
Lieve la coue, le cul bee :
Jusque laianz parmi l'antree
Le puet on veoir es boieax,
Tant par eſt larges li vasseax[g].
« Sire Ysangrins, ce dit Patous,
Molt eſt vos cul granz et parfons[h].
Vileins, dit il, or eſtupez[i] !
Le voſtre cul nos remoſtrez. »
Cele a les braies avalees
Qu'ele avoit a son cul fermees.
Ele a fait large[j] enforcheüre
Por bien moſtrer cele nature.
Son chief mit bas por eſtuper[k].
Cil la prenent a esgarder :
Tant s'an eſt Patous mervoilliez,
De son pié deſtre s'eſt soingniez.
« Nomini Dame ! diſt li ors[l],
Ciſt cus ne eſt mie toz sous !
Se ice la eſt treſtoz cus,
Contre ceſtui ne se prans nus. »
Puis li a respondu li loux :
« Par foi, dit il, j'i voi dous trous. »
Ce dit Patous : « Garde de pres,
Se dou savoir eſt si engrés.
Je n'i ai soing d'abooter
Ne m'i eſtuet point alumer. »

ne me soucie pas de l'inspecter et il n'est pas nécessaire de m'apporter de la lumière pour ce faire. » La femme leur dit : « Écoutez-moi donc ! C'est une pratique courante pour mon cul que de se pousser du col[1]. C'est pour cela que je l'aime toujours plus. » Alors Patous de dire : « Isengrin, sauve qui peut, allons-nous-en et proclamons sa victoire. » Et tous les deux de s'écrier : « Bonhomme, prends le jambon et emporte-le chez toi. » C'est ce qu'elle fit sans tarder. L'histoire s'arrête là.

FIN

Cele lor dit : « Or m'escoutez !
Mes cus est toz acostumez
Sovant de son[a] col afichier,
Por ce l'ai je tostans plus chier. »
Ce dit Patous : « Ysangrins fuite[b],
Alons nos an ! Clamons li quite.
- Bons hom, font il[c], prant le bacon
Et si l'anporte en ta[d] maison. »
Ele si fit, ne tarda plus[e].
De ceste branche n'i a plus.

EXPLICIT

Branche XXIII

COMMENT RENART PARFIT LE CON

Nombreux sont ceux à qui il arrive de taire ce qui pourrait être agréable à d'autres s'ils le leur faisaient connaître. Aussi est-il bien fou celui qui laisse se perdre une belle aventure lorsqu'il l'entend. Il doit plutôt en tirer quelques belles phrases dont il puisse réjouir ceux qui veulent la lui entendre raconter. Aussi pour l'aventure que je vais dire, ai-je mis toute ma peine. Je l'entendis raconter par un vieil homme, sage et de grand talent. L'histoire est celle d'un goupil ; cependant, ne la tenez pas pour méprisable, car chaque détail en est véridique, ainsi qu'on veut nous le faire croire[1].

Il est vrai que Chantecler, Isengrin, Brichemer et le seigneur Renart, à ce qu'il me semble, essartèrent un grand champ. Brichemer de ses cornes aiguës en a remué les pierres, Chantecler a arraché les racines en grattant, tandis qu'Isengrin, sur ses épaules et son échine solides, en a emporté les souches. Renart, qui trompe le monde entier et qui ne se lasse pas de faire le mal,

Mainz[a] hons puet tel chose taisir
Qui autrui vendroit a plaisir,
S'ele iert seüe et descoverte.
Por ce est fox qui done a perte
Bele aventure, quant il l'ot.
Aprandre an doit[b] aucun biau mot
Dont il puisse ces esbaudir
Qui son conte vuelent oïr.
Je di por ce une aventure
Ou j'ai mise tote ma cure.
Je l'oï dire a un voillart
Qui estoit saiges de grant art.
Li contes est traiz d'un gorpil :
Ne l'aiez ja por ce plus vil,
Que tote en est la letre voire,
Si comme l'on nos fait acroire.
Ce fu li voirs que Chantecler
Et Ysangrins et Brichemers
Et danz Renars, si com moi samble,
Firent un grant essart ensamble.
Brichemers es cornes[c] aguës
En a les roiches[d] esmeües ;
Chantecler grata les racines,
Et Ysangrins es forz eschinnes
Et es espaules, qu'il ot fortz,
A la buche portee hors[e].
Renars qui tot le mont deçoit,
Qui de mal faire ne recroit,

se tenait sur le côté et les exhortait ainsi : « Allons vite, seigneurs ! Faites un grand tas de tout cela. Pour moi, armé d'un bâton ou d'une épée, je veillerai à ce que personne ne vienne, qui puisse nous faire du mal. » Et de regarder de côté et d'autre : il savait bien garer ses fesses, car il ne se souciait pas de faire quoi que ce fût.

Une fois le bois défriché pour leur malheur, Renart prit la parole le premier, avec sagesse et amabilité : « Seigneurs, voici un champ de bonne terre. Maintenant il nous faut faire le bon choix ; il nous faut proposer chacun à notre tour, suivant notre pensée, d'y semer ce qui pourra nous fournir à manger. Qu'en dites-vous seigneur Brichemer ? Et vous cher seigneur Chantecler ? Donnez votre avis. » Chantecler laissa fuser un rire, puis répondit assez brièvement : « Seigneur Renart, à mon sens, le mieux serait de semer du chanvre. Le grain en est doux à manger, il a souvent subvenu à mes besoins ; quant au fil, on en tire de l'argent. » Brichemer dit avec mauvaise humeur que jamais on n'en sèmera là : « La terre vient d'être essartée. On peut bien y semer de l'orge, si cela vous agrée. Pour ma part, j'y souscris. » Isengrin lui jeta un regard noir et lui dit avec colère : « Seigneur Brichemer, sachez-le, il n'en ira pas comme vous le souhaitez ! La malédiction de Dieu sur celui qui serait d'accord avec vous ! Car pas une fois je n'ai mangé d'orge sans en éprouver des maux

Estoit selonc. Si les semon :
« Or tost seignor ! Faites grant mont.
Je garderai que nus ne veigne,
Qui baston ni espee teigne
Dont il nos puisse faire mal. »
Lors garda amont et aval :
Bien sot son cul arriere traire,
Quar il n'ot cure de riens faire[a].
Quant il orent por lor pechié
Le bois derout et despecié,
Renars palla toz premerains,
Qui n'estoit ne fox ne vileins :
« Seignor, ci a bon champ de terre.
Or avons mestier de bien faire,
Or devons panre tel porpans,
Chascuns de nos selonc son sans,
Que nos tel chose i sammissons
Dont nos a mangier eüssons[b].
Qu'an dites vos danz Brichemers ?
Et vos biax sire Chantecler ?
Dites que vos en est avis. »
Chantecler an gita un ris,
Si respondi assez briemant :
« Sire Renars, mien esciant,
Qui cheneviere[c] y sammeroit,
C'est li riens qui plus i vaudroit.
Li grains en est douz a maingier,
Maintes foiz m'a heü mestier,
Et de la tille a on argent. »
Brichemer dit par mal talant
Que ja jor n'i sera sammee :
« La terre est novel essartee,
Bien i puet l'on orge semmer,
Se vos le volez craanter
Et je l'otroi de moie part. »
Ysangrins l'an fit un resgart,
Si li a dit ireemant :
« Danz Brichemers, a vo talant,
Ce sachiez voz, n'ira il mie !
Mal dahez ait qui si l'otrie,

de gorge. Si Renart en tombe d'accord, semons plutôt du froment dans cette pièce de terre. C'est la meilleure des nourritures ; moi-même, on le sait, je me nourris de froment[1]. » Renart répondit : « Très cher compère, bienheureuse l'âme de votre bon père ! Jamais je ne vous opposerai un refus, et votre proposition est la meilleure de toutes. Occupons-nous donc de semer au plus tôt ! J'ai entendu chanter les grues : grâce à elles, nous savons qu'il en est bien temps[2]. » Qui aurait vu alors ces gens travailler, l'un semer, un autre herser, un autre encore rassembler les souches et le petit bois pour les porter hors du champ, puis passer soigneusement le râteau, pourrait bien évoquer le souvenir de bons serviteurs. L'affaire fut rondement menée, une fois entreprise par de tels hommes. Quand l'essart fut bien ensemencé et parfaitement clôturé, Renart le très fin s'est assis sur une butte[3] pour interpeller ses compagnons. Il leur tint ce langage :

« Seigneurs, cette terre de rapport, nous ne la diviserons jamais entre nous. C'est tous ensemble que nous ferons la récolte et que nous en mangerons le produit, cet hiver, lorsqu'il gèlera et qu'on ne trouvera de nourriture ni dans les champs, ni dans les bois, pas même une bête. » Isengrin jura sur sa tête que cet accord ne serait jamais rompu par lui. Et les autres, à leur tour, ont fait la même promesse.

Le seigneur Brichemer s'en retourna vivement vers sa pâture.

Q'ainz cele foiz ne mengai d'orge
Que n'eüsse mal en ma gorge.
Mais se Renars deça l'otroie[a]
Semmons de fromant ceste roie :
Ce est li miaz de tote rien ;
Vif de fromant[b], ce set on bien. »
Renars respont : « Biax douz compere,
Bien ait l'arme vostre bon pere,
Ja n'en seroiz por moi desdiz :
Ce est li miaz de toz noz diz[c].
Or panssons dont del tost semmer !
J'ai oï les gruies chanter,
Qui nos tesmoignent par raison
Que de semmer avons saison. »
Qui donc veïst genz esploitier[d],
L'un semmer et l'autre archier,
L'autre ces soiches aüner,
Et la ramille fors porter,
Et puis aprés bien rateler,
De bons sergenz li puet mambrer.
Tost fu la chose a point mise[e]
Que de tex gens fu entreprise.
Quant fu bien semmez cil essarz
Et bien clos de trestotes parz,
Renars, qui molt estoit sotilz,
Sor un aqroit[f] s'estoit assis.
Dont apele ses compaignons,
Et si fu tele sa raison :
« Seignors, ceste guaaingnerie
Ne sera ja par nos partie[g].
Tuit ensamble la coillerons,
Communemant la mangerons
En yver quant il gelera,
C'on viande ne trovera
En champ n'en bois, nois une beste. »
Ysangrins an jura sa teste
Que ja par lui n'iert destorné.
Lors l'ont li autre creanté.
Danz Brichemers grant aleüre
S'an repaira en sa pasture ;

Isengrin a fait demi-tour pour rentrer dans la forêt, où nuit et jour il cherche à manger, ne désirant aucun autre passe-temps. Quant à Chantecler, il revint en volant auprès de ses poules qui l'avaient attendu bien longtemps. Renart, lui, suit un autre chemin ; il recherche ses proies dans les terres défrichées. Ainsi les quatre compagnons se sont-ils séparés sans dispute, ni mouvement d'humeur.

Quand vint juin, où il fait chaud, et où les épis de blé sont hauts et grenus, Isengrin aux poils blancs, un jour qu'il s'en allait droit à sa demeure, vit des bêtes paître dans un enclos, sauta la haie et en prit une. Il lui a mené la vie si dure, la piquant de ses éperons, qu'il lui a arraché la peau du dos. C'eſt qu'il eſt bien décidé à ne pas lâcher sa proie. Malgré tout, il marcha tant qu'à la nuit il parvint chez lui, au beau milieu de la forêt. Là, il déchargea sa proie et bien vite la mit en pièces, sans laisser ni peau, ni os. Il s'en trouva si gonflé, épaissi et grossi qu'il pouvait difficilement faire un pas. Alors il se prit à penser qu'il ne pourrait se tirer d'un mauvais pas, s'il devait fuir. Tout doucement il sortit du sous-bois en suivant le sentier d'un vallon et se rendit directement à cet essart qui était sien pour le quart. Son idée était de se reposer au milieu du froment, jusqu'à ce que la chaleur soit retombée et qu'il ait digéré tout ce qu'il avait dans le ventre. Il avança et entra dans le froment pour se

Et Ysangrin s'an eſt tornez,
En la foreſt s'an eſt antrez
Nuit et jor por querre viande,
Car autre deduit ne demande.
Et Chanteclers revint volant
A ses gelines maintenant,
Qui[a] molt l'avoient atandu,
Ne l'avoient pieça veü.
D'autre part vint Renars sa voie,
En cel essart vait querant proie.
Si departent li compaignon
Sanz mal talant et sanz tançon.
Quant vint en guing que il fait chaut[b],
Que cil blé sont creü en haut
Et espié et tuit grenu,
Ysangrins qu'ot le poil chanu
S'an vait traiant a son maigni,
Beſtes vit paiſtre en un cortil.
Trassaut la haie, s'an prant une.
Mes il li a fait tel rancune
Et si la vait esperonnant,
La pel dou dos li vait oſtant[c]
Quar il ne vuet laissier sa proie.
Tant a alé que tote voie
S'an vint par nuit a son receſt.
Quant il fu en mi la foreſt,
La a sa proie deschargié.
Isnelemant l'a despecié
Que n'i laissa ne pial ne os.
Si fu anflez, espés et gros[d]
Qu'a poinnes pot un pas passer.
Lors se comance a porpanser
Que ne poroit dou pas[e] issir,
Se besoing avoit de foïr.
Tot belemant iſt dou boschel
Parmi la sante d'un vaucel ;
S'an vint tot droit a cel assart
Ou il avoit la quarte part.
Porpanssa soi qu'en son fromant
Panra il son reposemant,
Tant que la chalor soit cheüe
Et la viande descreüe

coucher là où il était le plus dense. Ainsi l'a-t-il foulé et renversé. Puis il commença à hurler à tue-tête. Et voici qu'arrive Brichemer, qui se demandait ce qui se passait. Venu directement de ce côté, il s'avança pour l'interpeller : « Palsambleu, qui vois-je là ? Seigneur Isengrin, avec l'autorisation de qui avez-vous donc abîmé ce blé ainsi ? Est-ce là chose permise ? » Le loup leva la tête pour répondre dans un soupir : « Cher compère, avancez-vous et considérez mon état : tout mon corps est pris d'hydropisie. » Brichemer répondit avec grandeur : « Que Notre-Seigneur Dieu ne soulage jamais mon corps, si je sus jamais quelque chose en matière d'urine et si je m'y connais le moins du monde en médecine, en blessures, en potions dont je puisse guérir quelqu'un[1] ! Ce n'est pas par moi que vous serez guéri. Mais, pour ma part, si je rompais mon jeûne, je m'en trouverais un peu mieux. » Isengrin lui dit : « Allez, broutez ce froment là où il est le plus dense ! Ce n'est pas moi qui révèlerai que vous y avez touché. Vous avez ma bénédiction. » Alors Brichemer en mangea tant qu'il en fut tout enflé, et il alla se coucher à côté d'Isengrin, dont le ventre ne criait pas famine.

Ce jour-là par aventure Chantecler recherchait de quoi manger et il vint tout droit par là en volant. Il a vu Isengrin couché et Brichemer à ses côtés : cela le chagrina fort,

Dont il avoit si ploin le vantre.
Ala avant, ou fromant antre.
Si se coucha anz ou plus dru[a],
Defoulé l'a et abatu.
Lors comança haut a uller.
Atant este vos Brichemer,
Molt se mervoille qu'il estoit,
Cele part[b] est venuz tot droit.
Ala avant, si l'esraigna[c] :
« Par le cuer bé, cui voi je la ?
Sire Ysangrins, par cui congié
Avez cest blef si domagié[d] ?
Est ce dont chose abandonee ? »
Li lous a la teste levee,
Si respondi en sospirant :
« Biax comperes, venez avant
Et si veez ma melaidie,
Que je sui ploins d'itropisie. »
Brichemer respont franchemant :
« Ja[e] Damedé mon cors n'amant,
Se je soi unques riens d'orine,
Ne se riens sai de medicine,
Ne de plaies, ne de poison
Dont donasse autrui garison !
Ja par moi garison n'avrez.
Mes s'estoie desgeünez,
Plus en seroie un poi haitiez. »
Ysangrins dit : « Alez, paissiez
De cel fromant anz ou plus dru !
Ja par moi ne sera seü
Que ja i avez atoichié.
De moi avez bien le congié. »
Lors en mainga tant Brichemerz
Qu'il an fu trestoz anflez
Puis vint gesir lez Ysangrin
Qui n'avoit pas vantre frarin[f].
    Cel jor avint par aventure
Que Chantecler queroit pasture :
Cele par vint tot droit volant.
Ysangrin a veü gisant
Et Brichemer dejoste lui.
Molt li torna a grant ennui

d'autant plus qu'il n'avait d'autre héritage à espérer qu'en cet essart. Il s'adressa à eux avec colère :

« Seigneurs, ce n'est ni avec mon accord, ni avec celui de Renart, je pense, que vous avez fait un tel ravage ! Jamais de ma vie je n'ai vu telle folie ! Vous vous êtes conduits comme des saligauds ! Dieu maudisse votre amitié pour moi puisque vous avez failli à votre promesse ! Si je ne redoutais pas tant les coups, je vous intenterais un procès en trahison. Car à la vérité, vous l'avez bien mérité à voir ici ce que vous avez fait. » À ces paroles, Isengrin fut pris de rage ; il se hérissa de colère lorsqu'il s'entendit traité de parjure. Il s'imagina et jura entre ses dents que s'il pouvait tenir le coq, il lui ferait salement regretter ses injures[1]. Mais il ne montra pas son humeur et lui répondit raisonnablement : « Chantecler, dit-il, par saint Georges, je ne veux pas que l'on s'habitue à m'accuser de félonie. Vous avez craché vos insultes, mais il eut mieux valu, par saint Omer[2], que vous n'en soyez encore qu'à les imaginer. Si j'en trouve l'occasion, je pense vous les faire payer. Mais pour l'instant vous n'avez rien à craindre de moi : que les feux de l'enfer me dévorent, si contre vous ou contre Renart tricherie, tromperie, conduite déloyale ou trahison furent jamais de mon fait ! Cependant, puisque nous avons été associés pour cet essart, prenez-en donc votre part légitime pendant que vous le pouvez. Et ne pensez pas que cela me gêne. »

Et plus li fu de son domaige,
Quar il n'avoit plus d'eritaige
Qu'en icel essart soulemant.
Il lor a dit par mal talant :
« Seignor, n'est mie de part moi
Ne par Renart, si comme je croi,
Que vos aiez fait tel domaige[a] !
Unques mes jor de mon aage
Ne vi mais tele desraison !
Ovré avez comme larron !
Vers moi dazait vo compaignie[b] :
Vos en avez vo foi mantie !
Se je tant les cox ne dotasse,
De traïson vos apellasse.
Certes, bien l'avez deservi
Selonc l'uevre que je voi ci. »
Ysangrin l'ot, si s'aïra ;
De mal talant se heriça
Quant il s'ot tenir por parjure.
Entre ses danz porpanse et jure
Que se il puet le coc tenir,
Il li fera son geu puïr[c].
Ne mostra pas son mal talant,
Einz respondi senneemant :
« Chantecler, dit il, par saint Jorge,
Je ne vuil pas que nus s'amorge
A moi rester de felonnie.
Se vos avez dit vo gorgie,
Miauz vos venist, par saint Omer,
Encore fust a porpanser.
Bien le vos cuit encor merir,
Se je en puis au point venir.
Mes or n'avez vos de moi garde :
Max feux et male flaimme m'arde,
Se je vers vos ne vers Renart
Fis tricherie ne barat[d],
Desloiauté ne traïson !
Mes por itant que compaignon
Avons esté de cest essart,
Or an prenez vo droite part,
Endemantres que il vos loit.
Ne cuidiez pas que il m'an poit. »

Alors le coq mit pied à terre. Et il a tant mangé de froment qu'il ne put repartir et alla se coucher à côté d'Isengrin. Or voici qu'arriva Renart empruntant la vallée au pied d'une colline. Il pensait annoncer à ses compagnons quand leur blé serait bon à couper. Lorsqu'il le vit tout piétiné, renversé et retourné, alors qu'à côté il les voyait couchés, profondément endormis l'un près de l'autre, il en conçut de la colère, de la déception et de la douleur. Il murmura entre ses dents : « Si je pensais m'en sortir vivant, sans y laisser autre chose que la chair de mes cuisses, je tuerais ces canailles, qui ont trahi la promesse qu'ils m'avaient faite. » Isengrin a levé la tête et aperçu Renart : « Willkommen ! Bienvenue, Renart ! Venez donc vous asseoir. Je désirais fort vous voir. » Renart ne put prononcer un mot ; la colère le faisait trembler. Il finit par dire : « Je ne vous salue pas, seigneur Isengrin, par saint Thomas, ni ces autres, qui sont ici et se sont conduits honteusement mal à mon égard ! Vous avez trahi notre accord et rompu votre engagement, fils de pute, cocu sans loyauté ! — Renart, il ne tient pas à vous, dit Isengrin, que je ne sois cocu[1] ! Mais je jurerais solennellement devant vous que jamais vous n'avez eu la compagnie d'Hersent, ma tendre amie. Vous vous êtes vanté du contraire, mais sur ma tête vous mentez car, sur cette terre, Dieu merci, il n'eſt pas de plus loyale dame qu'elle.

Lors dessandi li cox a pié.
Si a dou fromant tant meingié
Qu'ainz d'ilec ne se pot partir,
Lez Ysangrin s'ala gesir.
Atant ez vos Renars traiant
Par la valee d'un pandant[a].
Ses compaignons cuidoit noncier
Quant lor blez seroit a soier[b].
Quant il le vit si defoulé
Et abatu et triboulé[c],
D'autre part veoit ces gesir,
L'ain delez l'autre fer dormir[d],
Iriez an fu, maz et dolanz.
En bas a dit entre ses danz :
« Se vis eschaper en cuidasse
Et que dou mien plus n'i laissasse
Que de mes cuisses les braons,
Je oceïsse ces glotons
Qui vers moi se sont parjuré. »
Ysangrin a le chief levé,
Si a Renart aparceü[e] :
« Huile come[f] ! Bien veignes tu,
Renars ! Quar vos venez seoir.
Molt vos desirroie a veoir. »
Renars ne pot un mot soner,
De mal talant priſt a trambler
Et dit : « Je ne vos salu pas,
Sire Ysangrins, par saint Thomas,
Ne ces autres, qui ici sont,
Qui domage et honte me font !
Menti m'avez de covenance
Et trapassé voſtre fiance,
Fiz a putain, desloiax cox !
- Renars, ce n'eſt mie de vos,
Dit Ysangrins, que cox ne soie[g].
Un sairement vos en feroie
Que a Hersent, ma douce amie,
N'eüſtes unques compaignie[h].
Se vos en eſtes vos vantez,
Mes, par mon chief, vos i mantez
Qu'en ceſte terre, Deu marci,
N'a plus loial dame de li :

Sa réputation le dit assez. Quant à moi, si je vous ai causé du tort, portez donc plainte bien vite. Je ne suis pas sous votre coupe et je ne vous aime pas assez pour jamais vous apporter une amende ou vous faire des excuses, par la foi que je dois à Noble le lion. Ni Maupertuis, ni un autre château fort ne vous protégerait de mes attaques, si je ne me retenais à cause de la paix que le roi m'a fait jurer[1]. Si je ne pensais pas le peiner, vous n'auriez plus de pelisse ! Malheur à toi qui m'as traité de parjure, fils de pute, langue de vipère ! Tu es mon ennemi mortel. Ne prenez jamais d'engagement, ni d'accord, ni d'alliance avec moi. Je vous ferai faire le grand saut avant que vous n'ayez vu le début d'août. » Voyant Isengrin en colère, tout prêt à mal agir, Renart répondit avec beaucoup de bon sens : « Pour *Laetare Jerusalem*, seigneur Isengrin, je vous invite à comparaître à la Cour de Monseigneur le roi, vous et vos compagnons[2]. Là nous réglerons nos différends. » Isengrin répondit : « Maudit de Dieu celui qui ne s'y accorde pas volontiers ! Pour nous départager par une sentence de justice, j'accepte que chacun de nous s'y rende. » Ainsi l'ont-ils tous promis, ce qui réjouit fort Renart. Depuis lors, il ne cessa de voyager et ne s'arrêtant ni nuit ni jour, il arriva à la Cour du roi. Il y trouva, à ce que je crois, Isengrin et ses compagnons, qui s'étaient logés à l'extérieur. Il n'en salua

Ele en a bien le tesmoignage.
Mes se je vos ai fait domage[a],
Si anquerez vostre droiture
Isnelemant grant aleüre.
Je ne sui pas en vos dangier,
Je ne vos ai mie tant chier
Que je vos aport ja amande,
Ne nul escondit vos an rande.
Foi que doi Noble le lyon,
Ne Mal Pertuis ne fort donjon
Vers moi ne vos garantiroit,
Se por la pais ne remenoit[b]
Que li rois m'a fait fiancier ;
Se ne li cuidoie annuier,
Dou peliçon n'avriez mie !
Mar m'apelates foi mantie,
Fiz a putain envenimez[c] !
Mes ennemis estes mortex :
Unques n'aiez en moi fiance,
Ne seürté, ne aliance[d].
Je vos ferai un saut saillir
Einz que vaiez[e] aost venir. »
Renars voit Ysangrin irié
Et de mal faire encoragié,
Si respondi assez par san :
« A Letare Jherusalem,
Sire Ysangrins, je vos envoi
A la cort mon seignor le roi,
Vos[f] et voz autres compaignons :
La departirons noz raisons. »
Dit Ysangrins : « Mal daezoit
Qui molt bien ne vuet que ce soit ;
Por partir ne por[g] panre droit
Vuil je bien que chascuns i soit. »
Einsi l'on tuit acreanté,
A dant Renart vient molt a gré.
Einz puis n'ot gaires de sejor,
Ne ne fina ne nuit ne jor,
Tant qu'il vint a la cort le roi.
La trova il, si com je croi,
Ysangrin et sa compaignie
Qui la defors s'estoit logie.

aucun et pénétra dans le château par une petite porte dérobée. Il salua le roi à haute voix, d'une manière qui prouvait qu'il savait parler avec sagesse : « Sire, mon roi, que le fils de Marie vous bénisse, vous et tous les vôtres. » Sans tarder, le roi se leva à l'arrivée de Renart ; il le fit asseoir à ses côtés car Renart était quelque peu son ami. Le roi tenait une bêche. En effet, il ne savait rien faire d'autre que des cons. Mais son œuvre était sans beauté ni élégance, car lorsqu'il avait de sa bêche bien tranchante fait une plaie en forme de fente, celle-ci demeurait hideuse et grande, sans jamais pouvoir se refermer. Ainsi l'entaille était bien apparente, longue d'un demi-mètre au bas mot.

Renart, tout étonné, interpella le roi Connin à ce sujet[1]. Il lui demanda à propos de cette ouverture si laide et obscure, pourquoi il l'avait faite si grande, car jamais dans sa vie il n'avait vu de plaie sans fond. Et cela ne ressemblait en rien à un con. « Renart, lui répondit le roi, vous n'êtes ni sage, ni courtois vous qui blâmez ce que le monde entier sert et prie à genoux ! C'est bien un con que j'ai fait là. — Sainte Vierge, tous les autres sont-ils aussi laids que celui-ci ? — Oui, puisse Dieu me prêter vie, car ils sont tous frappés sur le même coin[2], c'est-à-dire fendu avec cette bêche. » Renart répondit en souriant : « Sire, je garderai désormais le silence

Unques nul sol ne salua,
Par un guichet laianz antra,
Le roi salua hautemant,
Si come cil qui saigemant
Savoit bien dire sa raison :
« Sire rois, sa beneïçon
Vos doint li fiz Sainte Marie
Et tote vostre compaignie[a]. »
Li rois ne tint mie paresce,
Contre Renart molt tost se dresce[b],
Si[c] l'a dejoste lui assis
Car il ert auques ses[d] amis.
Li rois une besche tenoit[e],
Que d'autre mestier ne savoit
Que de cons faire soulemant.
Mes nel faisoit ne bel ne gent,
Quar quant li plaie estoit fandue
De la besche qu'est esmolue[f],
Si remenoit hidouse et granz,
Ne ja ne reclooit nul tans,
Que demi aune a grant mesure
Ne parut bien la fandeüre.
Renart molt s'en esmervoilla ;
Le roi Connin en[g] apela,
Demanda de celle overture,
Que si estoit laide et obscure,
Por quoi l'avoit faite si grant,
Car onques mes en son vivant
N'avoit veüe plaie sanz fonz,
Ne ce ne sambloit mie cons.
« Renars, ce respondi li rois,
N'estes pas saiges ne cortois,
Qui blasmez ce que toz li mons
Sert et requert a genoillons !
Ce est uns cons que j'ai ci fait.
- Douce dame, sont il si lait[h]
Tuit li autre, si cum ciz est ?
- Oïl, se Dex santé me prest,
Car tuit sont en un coing feru
Et de ceste besche fandu. »
Renars respont en sorriant :
« Sire, je m'an tairai atant

puisque nul ne doit blâmer cette chose. Mais on pourrait y apporter bien des améliorations, sire, si vous vouliez m'en croire. — Comment cela, Renart ? — Vous auriez pu prendre un cou de cerf fort et résistant, écorché de frais ; vous en auriez placé la peau en travers du con, solidement collée avec de la poix et de la glu. Une fois la plaie séparée par ce cuir finement cousu, il y aurait deux orifices moins hideux qu'un seul. Celui qui serait tourné vers l'extérieur, serait le con ; et celui du dessous, de forme plus ronde, serait l'anus puisqu'il doit être situé à l'arrière. »

Le roi se leva pour considérer son œuvre. Il se mit à imaginer que, si le con était dessus, et par conséquent l'anus dessous, ainsi que Renart le lui conseillait, la chose en serait infiniment meilleure. « Renart, approuva-t-il, tu dis vrai. Vraiment, tu es bien savant : toutes tes paroles sont des vérités ! Cependant je ne sais où l'on aurait trouvé le cou d'un cerf à mettre là. Jamais je ne vis un cerf dans ce pays. » À l'entendre, Renart conçoit une joie folle. « Vous vous faites du souci pour rien : ici même, au portail extérieur, j'en ai vu un gros et gras. Il y a longtemps qu'il serait entré, si la porte était ouverte ! » Le roi bondit et se précipita en personne à la porte pour l'ouvrir. Brichemer, qui attendait son procès, vit que l'entrée était libre ; il s'y lança, tête en avant, sans attendre ses compagnons. Le roi suspendit la trêve[1] : de ses mains, il le saisit par les cornes, leva une puissante massue et lui

Car nus hom ne doit ce[a] blasmer,
Mes molt i porroit amander,
Sire, se vos m'an creüssez.
- Comant Renars ? - Que preïssiez
Un col de cerf fort et tenant,
Qui escorchiez fust maintenant,
Sou meïssiez sus de travers,
A poiz et a gluz bien aherz.
Quant la plaie fust departie
Et de cest cuir estroit lacié,
Ne fussent mie si hydous
Li dous pertuis cum li uns soux.
Cil de defors fust li cons
Et cil desoz, li plus raons,
Fust cus en itelle maniere
Car li cus doit aler arriere. »
Li rois estut, si l'esgarda ;
Dedanz son cuer se porpansa
Que se li cons estoit desus,
Por quoi desoz refust[b] li cus,
Si cum Renart li ensaingnoit,
La chose molt amenderoit.

« Renars, dit il, tu me diz voir.
Molt par est ploins de grant savoir :
Quan que tu diz est veritez !
Mes je ne sai ou fust trovez
Li cox dou cerf qui la fust mis.
Unc cerf ne vi en cest païs. »
Renars l'entant, molt an fu liez[c].
« De folie vos esmaiez.
A cele porte la defors,
En vi je un et gras et gros.
Pieça qu'il fust çaianz antrez,
Se li postiz fu desfermez ! »
Li rois meïsmes se dreça,
Vers le postiz molt tost ala,
Si l'a overt isnelemant.
Brichemers, qui son plait[d] atant,
Voit que delivre estoit l'antree ;
Laianz se fiert teste levee,
Einz compaignon n'i atandi.
Li rois les triés li randi :
Par les cornes es mains le prant,
Une grant maçuë destant,

en frappa la tête. Renart le roux se réjouit lorsqu'il le vit à genoux. « Tuez ce scélérat, dit-il. Pas un jour de son existence où il ne fit de tort à quelqu'un ! Il y a longtemps qu'il aurait dû être exécuté, si la justice fonctionnait dans ce pays. » Le roi tenait un couteau pointu, avec lequel il a séparé le cou de la tête, puis, en pratiquant une incision, il a isolé la peau de la nuque. Il l'a placée en travers du con et l'a fixée solidement avec du ciment. Cela est indispensable, car la tension à cet endroit est toujours si grande qu'il s'en faut de peu que les deux orifices n'en redeviennent un seul.

« Renart, mon cher ami, dit le roi, j'ai fait selon ton enseignement. À la vérité, de toute ma vie, je n'ai rien fait de cette qualité ! » Lorsque Renart vit que le roi était content, il se réjouit de ce que ce dernier acquiesçât ainsi à ses leçons.

« Sire, vous avez bien travaillé en cousant étroitement la peau d'un solide lacet. Maintenant la tranchée n'est plus aussi grande, ni aussi horrible à regarder. Voici bien la preuve que vous avez agi avec grande sagesse. Vous avez fait le début du con, mais il reste encore plus à faire, avant que les progrès ne se voient. La fosse reste grande et profonde : il n'y en a pas de plus horrible au monde ! Qui maintenant regarderait et en examinerait l'intérieur, ne trouverait aucun obstacle pour l'empêcher de voir jusqu'au fond, s'il le désirait, alors que cela ne doit pas être. Sire, ce n'est ni une vieille marnière, ni un grand fossé, ni même un profond cours d'eau,

Si l'an dona parmi la teste.
Renars li ros en fait grant feste
Quant il le vit agenoilliez.
« Tuez, dit il, cest pautonnier
Qui onques jor de son aage
Ne vesqui sanz autrui domaige !
Pieça qu'il deüst estre ocis,
Se droiz alast par cest païs. »
Li rois tint un coutel a pointe,
Dou col a la teste desjointe,
S'an tailla hors le chaaignon[a],
En travers l'a mis sor le con,
Bien estaichié a fort cimant.
Mestiers est granz quar toz jors tant
Si duremant que par un poi
Ne revinent a un li troi[b].
« Renart, dit li rois, biax amis,
Fait ai ce que tu m'as apris.
Or sai de voir qu'en mon vivant
Ne fis chose qui vausist tant ! »
Quant Renars vit que au roi plot,
Dedanz son cuer grant joie en ot
De ce que li rois s'acordoit
A ce que il li ensoignoit.
« Sire, bien avez esploitié
Quant vos avez estroit lacié
Le cuir a la forte[c] corroie.
Or n'est mie si granz la roie
Ne si hidouse a esgarder.
Por ce poez bien esprover
Que ovré avez molt saigemant.
Fait avez le comancemant
Dou con, mes plus i a a faire
Encor, einçois que ce ne paire[d].
La fosse est granz et parfonde,
N'a si hidouse en tot le monde !
Qui orandroit esgarderoit
Et laianz esbeoteroit,
N'i a chose qui destornast
Que deci au fonz ne gardast[e],
Se il le fonz voloit veoir,
Mes ce ne doit on pas veoir[f].
Sire, n'est pas marliere viez[g],
Ne granz fossez, ne parfonz biez,

mais un abîme, véritablement, puisqu'on n'en trouve pas le fond. Je ne sais que vous dire ! C'eﬆ le gouffre de Satalie, qui engloutit et reçoit tout[1] ! Mais sachez bien que, qui prendrait la crête rouge vif d'un coq pour l'attacher sur cette bande que vous avez mise là afin de séparer le con de l'anus, boucherait un peu l'entrée. Ainsi cette fosse ne serait plus aussi béante, elle qui eﬆ conﬆamment ouverte parce que rien ne la recouvre. Nul n'osera en approcher de peur de se noyer ! »

Le roi Connin comprit que Renart lui donnait de bons conseils. Il s'émerveilla infiniment sur la manière dont Renart pouvait imaginer de telles solutions. Car lui pourrait bien y passer ses journées sans les entrevoir, si Renart ne le conseillait pas. « Renart, dit-il, tu es un très grand savant ! Je suis convaincu que mon œuvre serait meilleure, si je me tenais à ta proposition. Mais je ne sais où prendre la crête, je n'en aurai pas. Je ne saurais même pas où chercher car jamais je ne vis de coq en cette terre ! » Renart parla avec intelligence : « Sire, si vous voulez me croire, je vous donnerai un bon conseil à ce propos. Ce matin, lorsque j'entrai ici, je vis Chantecler, qui s'était inﬆallé là dehors sur la branche d'un pommier ; il tendait le cou de ce côté avec insiﬆance. Sire, je suis persuadé qu'il entrerait volontiers, pourvu qu'on lui ouvre. — Renart, va donc lui ouvrir ; et s'il veut venir ici, surtout qu'on ne l'en

Einz eﬆ abismes veraimant
Que nule chose fonz n'i prant.
Je ne sai que je vos en die :
Ce eﬆ li gorz de Sathalie
Qui tot englout et tout reçoit !
Mes bien saichiez qui pranderoit[a]
Une creﬆe de coc vermoille,
Si l'atachaﬆ en[b] celle roille
Que vos avez ileques mise,
Qui le con et le cul devise,
Un poi eﬆoperoit l'antree.
Si ne seroit pas si baee
Celle fosse qui toz jors huevre,
Por ce que nule riens ne cuevre ;
N'i osera nus aproichier
Quar il i cuideroit noier. »
Li rois Connins entant et voit
Que Renars bien le consoilloit.
Mervoille soi molt duremant
En quel meniere ne comant
Renars s'an pooit remambrer,
Car toz jors i poïﬆ pansser
Quant il de ce s'esparceüﬆ,
Se li consoz Renart ne fuﬆ.
« Renars, fait il, molt par es[c] saiges !
Bien sai por voir que mes ovraiges
Amanderoit, s'eﬆoit tenu
Ce que tu m'as esmenteü.
Mes je ne sai ou je prandroie
La creﬆe, que point n'an avroie.
Je ne le savroie ou querre
Que ainz ne vi coc en ceﬆe terre ! »
Renars parla, qui fu sennez :
« Sire, se croire me volez,
De ce bon consoil vos donrai.
Huimain, quant je çaianz antra,
Vi Chantecler la fors logier
Desor la branche d'un pomier,
Duremant coulooit çaianz.
Sire, je sai de voir et pans
Que volantier i antreroit
Qui la porte li overroit[d].
- Renars, alez li donc ovrir ;
Et se il vuet çaianz venir,

empêche pas. » Aussitôt Renart sauta sur ses pieds, plein de joie, car il sait maintenant sans aucun doute qu'il tirera vengeance de Chantecler. Il va ôter le verrou de la porte. Chantecler, lui, pensait venir plaider. Quand il trouva la porte ouverte, il ne s'aperçut pas qu'il courait à sa perte ; il se précipita sans retenue à l'intérieur, sans attendre pair ou compagnon. Renart referma la porte. Le coq comprit qu'il était tombé dans un piège, au moment où il vit Brichemer gisant à terre[1]. Il s'attendit au même sort. Il sut avec certitude, lorsqu'il vit Renart, l'auteur de tous ses ennuis, qu'aujourd'hui il ne quitterait pas la Cour sans dommage, car il n'avait obtenu de lui ni trêve ni paix. Il eſt terrifié à l'idée de mourir. Mais Renart n'eſt pas tranquille non plus, car il craint que l'autre s'échappe. Il irait volontiers lui donner une ou deux rations de coups de bâton sur la tête, car il craint beaucoup les volatiles. Le roi s'eſt dressé tout aussitôt et a saisi Chantecler par la tête : « Chevalier, dit-il, c'eſt sans autre forme de procès que je ferai de vous ce que je veux, puisque je vous ai sous la main. Si cela vous chagrine, peu m'importe ! » Et Renart lui donna un rasoir avec lequel il coupa la crête, grande et dentelée. Il la posa au milieu du con, suivant les indications de Renart. Après que la crête fut placée avec beaucoup d'attention et de soin, elle se trouva être suffisamment grande et large pour boucher toute l'entrée.

Gardez ne li soit deſtorné
Que n'i antre a sa volanté. »
Maintenant saut Renars en piez,
Qui molt an fu joianz et liez,
Quar or set il bien sanz faillance
De Chantecler avroit vanjance.
Le poſtiz vait desverroillier
Et Chantecler[a] cuidoit plaidier.
Quant la porte trova overte,
Ne s'aperçoit pas de sa perte,
Laianz se fiert tot a bandon,
N'i atant par ne compaignon.
Renars a le poſtiz reclos.
Adonc s'aperçut bien li cox
Que trahiz eſt quant Brichemer
Vit a terre peeſter[b].
Autretel atandi de lui.
Bien set de voir que sanz ennui
Ne partira de cort huimés,
Quar il n'avoit trieve ne pais
De Renart, quant il l'a veü
Qui tot ceſt plait li a meü.
De morir a molt grant paour ;
Ne Renars n'eſt mie en sejor
Que il dote de l'eschaper.
Volantiers li alaſt doner
Un cop ou dous de livroison
Parmi la teſte d'un baſton,
Car molt dote chose volant.
Li rois s'eſt dreciez en eſtant,
Chantecler par la teſte prant.
« Vassauz, dit il, sanz jugemant
Ferai de vos ma volanté
Quant je si pres vos ai trové.
S'il vos an poise, ne m'an chaille ! »
Et Renars un rasour li baille
Dont li a la creſte copee,
Qui eſtoit granz et crenelee[c].
En mi le con assise l'a,
Si cum Renars li devisa.
Et quant il l'ot einqui assise
Par grant san et par grant devise,
Si fu la creſte grant et lee
Qu'ele eſtopa[d] tote l'antree.

Vous qui avez vu l'intérieur d'un con et vous occupez de cons, savez bien de quoi il s'agit : les femmes l'appellent clitoris, parce qu'il eſt au milieu du con[1]. À cette époque-là, il n'avait pas encore de nom. Mais depuis les femmes lui en ont donné un, qu'elles nous ont appris.

Le roi Connin se réjouit fort, lorsque la tranchée fut garnie de la crête et de la nuque, car alors cela commença à ressembler à un con. « Renart, dit-il, quiconque chercherait tout autour de la terre, ne trouverait un homme aussi sage que toi dans ta génération ! Je m'interroge : d'où te viennent pareille sagesse et ces grandes idées que tu m'exposes ? — Sire, ne vous occupez plus de cela, vous en avez assez parlé. Vous avez commencé un con, mais il n'eſt pas encore terminé. — Comment cela Renart ? Eſt-il donc encore laid ? — Oui, assez. — Dis-moi en quoi ? — Bien volontiers, Sire. Ma foi, il lui manque une barbe. S'il en avait une, il en serait plus beau et plus décent. — Dis-moi donc à quoi servirait de lui mettre une barbe ? — Sire, elle couvrirait le con, visible au beau milieu sans aucune difficulté, ainsi que cette crête et ce morceau de couenne. Sire, quel que soit le résultat, si mon conseil eſt agréé, la barbe sera placée par-dessus. Les ruſtres qui ne s'y connaîtront pas imagineront grâce à la barbe qu'ils sont devant l'entrée d'un puits profond, bouchée par un buisson. Car, nous avons pu voir que,

Vos, qui en con veü avez
Et de cons vos entremetez,
Savez bien que ce senefie :
Les dames l'apelent landie
Por ce qu'ele eſt en mi le con.
Encor adonc n'avoit nus non
Mes puis li ont les dames mis,
Qui le non nos an ont apris.
Molt fu li rois Connins haitiez,
Quant li rois fu[a] apperoilliez
De la creſte et dou chaon,
Qu'adonques primes sambla con.
« Renars, dit il, en tot le monde
Qui cercheroit a la reonde
Ne troveroit home si saige
Comme tu es de ton aage !
Molt me mervoil dont si grant sans
T'eſt venuz et si granz porpans
Come je t'oi ci deviser.
- Sire, tot ce laissiez eſter
Qu'assez avez de ce plaidié.
Un con avez ci comancié,
Mes il n'eſt mie encore fait.
- Comant Renars ? Eſt il donc lait ?
- Oïl, assez. - Di moi de quoi[b] !
- Volantiers, sire, par ma foi
Barbe li faut. Si barbe eüſt,
Plus beax et miaz seanz an fuſt.
- Or me di donques que vaudroit
La barbe, qui or li metroit ?
- Sire, ele covreroit le con
C'on voit en mi tot a bandon
Et celle creſte et cel coueinne.
Sire, comant qu'il an aveigne,
Se mes consouz en eſt creüz
La barbe iert mise par desus.
Vilain qui ne s'i conoiſtront
Par la barbe molt bien sauront
Que ce soit d'un haut pois l'entree
Qui d'un boison soit eſtopee,

bien souvent lorsque quelqu'un a fait une chute dans un puits, les paysans des alentours l'entourent d'une haie afin que les bêtes n'y tombent pas. Ils penseront donc qu'il s'agit de cela et n'oseront jamais hanter ce lieu. Mais toutes les personnes courtoises, qui seront au courant, ne le haïront pas à cause d'une barbe. Au contraire, clercs, bourgeois et chevaliers n'en auront que plus d'amour pour lui.

— Renart, je vois bien que tu me conseilles loyalement. Saches qu'en vérité je paierai de ma personne plutôt que de renoncer à cette barbe, quelle que soit la terre où elle sera prise. — Si vous voulez avoir la barbe, vous n'avez pas besoin de bouger de chez vous. Si vous voulez me croire, sur la foi que je dois à Hersent, ma maîtresse, ici même, avant l'heure de complies, je vous amènerai le seigneur Isengrin. Je le vis ici ce matin, à la porte extérieure. Il arbore un museau gigantesque qui conviendrait parfaitement à nos besoins. — Dieu, dit le roi, quel conseiller ! Je ne connais pas son pareil sur terre. Va ouvrir la porte ! — Avec plaisir, Sire », dit Renart qui ne connaît ni lenteur ni lâcheté. Il alla ouvrir le portail. Isengrin, qui n'était pas endormi, bondit et il ne fit pas une tête d'enterrement, lorsqu'il vit la porte ouverte. Il se précipita à l'intérieur à toute allure et monta jusqu'au palais pour se présenter au roi. Quand il vit Chantecler sans crête et Brichemer sans nuque,

Quar maintes foiz avons veü,
Quant on est en un pois cheü,
Li païsant d'entor le haient
Que les bestes dedanz ne chaient[a].
Autel cuideront ci trover,
Ja n'i oseront habiter[b].
Cortoise gent, qui ce sauront,
Ja por barbe ne le hairont[c],
Einz l'an avront assez plus chier
Clerc et borjois et chevalier.
- Renartz, je voi bien et entant
Que me consoilliez loialmant.
Or sachoiz bien de verité
Que ainz m'avra dou cors costé
La barbe qu'ele n'i soit mise,
En quelque terre que soit prise.
- Se la barbe volez avoir,
Ja ne vos en covient movoir
De ci dedanz vostre maison.
Se volez croire ma raison,
Foi que je doi Hersent m'amie,
Çaianz, einz ore de complie,
Vos amanra dant Ysangrin[d].
Je le vi çaianz hui[e] matin,
La defors devant cele porte.
Une grandesime ure porte :
Bone seroit a cel mestier.
- Dex, dit li rois, quel consoillier !
En tot le mont ne sai son per.
Vai li la porte deffermer !
- Volantiers, sire », dit Renars,
Qui n'est mie lanz ne coarz.
Lors li dessarra le postiz.
Ysangrins n'estoit[f] mie endormiz,
Saut sus, ne fit pas chiere morte,
Quant vit qu'overte fu la porte.
Laianz se fiert tot a eslais,
Devant le roi monte ou palais.
Quant sanz creste vit Chantecler
Et sanz le chaignon Brichemer,

une grande peur le saisit, n'en doutez pas. Pour tout le trésor de Rome, il voudrait ne pas s'être jeté là. Lorsqu'il vit Renart son ennemi, il aurait préféré être plongé nu dans la mer. — Renart, dit-il, tu m'as trahi ainsi que tous ceux que je vois ici. Si je ne craignais que toi, par la foi que je dois à dame Hersent, il en irait tout autrement. Mais je ferai éclater ta trahison, je vais te faire voir ! — Par ma tête, seigneur Isengrin, vous parlerez d'autre manière, s'exclame Renart, avant de vous échapper. Et ce museau que vous arborez, vous allez nous le laisser ici en gage ! — Renart, si je vous le laissais, ce serait très grave pour moi. Je ne pourrais plus adresser la parole à Hersent : elle croirait, je vous le garantis, que j'ai été condamné pour vol[1]. — Seigneur Isengrin, que m'importe, corbleu, votre honte ! Si vous étiez écorché vif, des oreilles jusqu'aux pieds, je n'en serais pas assez vengé, tant vous m'avez causé de douleur et de chagrin. Je ne connais pas d'autre bête, excepté Brun l'ours, que je haïsse autant que vous. — Ai-je donc commis quelque faute à votre égard ? Je croyais être votre ami. — Mon ami ? Dieu ! Dites-moi comment ? À cause de vous j'ai perdu le froment, dont le quart me revenait. Mais par ma barbe[2], j'en aurai aujourd'hui justice, que cela vous soit ou non désagréable ! — Par saint Remacle[3], où jamais je ne suis allé, Renart, si vous me causez du tort et si je peux vous attraper

Paor ot grant, n'an dotez mie.
Por tot l'avoir de Rommenie[a]
N'i vousist estre embatuz ;
Miaz vousist estre en mer toz nuz
Quant vit Renart[b] son ennemi.
- Renars, fait il, tu m'as trahi
Et toz ces autres que ci voi.
S'or ne dotasse autrui que toi,
Foi que je doi dame Hersent,
Ja alast trestot autremant.
Ta traïson ferai paroir,
Ce vos ferai je bien savoir.
- Par ma teste, sire Ysangrin[c],
Vos parleroiz d'autre Martin,
Fait soi Renars, einz qu'eschapez[d].
Et cele hure que vos portez
Nos lairoiz vos çaianz en[e] gaige !
- Renars, g'i aroie domage,
Se je la hure i laissoie !
Mais a Hersent ne parleroie :
Bien cuideroit, ce vos plevis,
Qu'a larrecin fusse repris.
- Sire Ysangrins, de vostre honte,
Por le cuer bé, a moi que monte !
Se estiez vis escorchiez,
Dois les oroilles jusqu'as piez,
Ne m'an seroit assez vanjance,
Tant m'avez fait duel et pesance.
Ne sai beste fors que Brun l'ors
Que je tant hée come vos.
- Ai je[f] donc riens vers vos mespris ?
Je cuidoie estre vostre amis.
- Mes amis ? Dex ! et vos comant ?
Par vos ai perdu mon fromant,
Ou avoie la quarte gerbe.
Mes par iceste moie barbe,
Je en avrai encui mon droit,
Ou mal vos sie ou bien vos poit !
- Par saint Romascle ou onc ne fui[g],
Renars, se par vos ai ennui,

hors d'ici, je me vengerai sur votre personne de telle sorte que l'être qui vous aime le plus en sera affligé. — Vous êtes bien présomptueux, Isengrin, de me menacer ainsi à la Cour, en présence du roi ! Cela va vous valoir une nouvelle récompense, je pense. — Certes non, dit le roi, par saint Samson[1] ! Avant qu'il ne quitte ma maison, on lui rabattra son caquet ! Ce n'eſt pas la première fois qu'il se vante et prétend déshonorer mes amis. »

À ces mots le roi sauta sur ses pieds et se dirigea plein de colère vers Isengrin. Il le tira par les oreilles jusqu'à les lui rendre rouge vif. Il le lança et le frappa, le tira et le poussa : l'autre en perdit toute couleur. Puis il le saisit par la nuque[2] : il lui a complètement détaché le museau de la tête, avec toute la peau, et l'a planté autour du con, de telle façon que depuis personne ne put l'ôter, quelque moyen qu'on invente. Glu, poix, épile-con[3] ne valent pas un bouton de culotte. Les mélanges et autres subſtances dépilatoires que concoctent les putains ne leur servent à rien, car le poil pousse toujours, et même il repousse après encore plus épais. Seigneurs, ainsi fut arrangé le con, comme vous me l'avez entendu dire, grâce aux sages conseils de Renart. Éclatante fut la vengeance qu'il tira de ses associés pour le tort qu'ils lui firent. Il sut bien leur causer de grands ennuis à tous trois, à Brichemer en premier puis à Isengrin et Chantecler.

Et je vos puis tenir ça fors,
J'en prandrai de[a] voſtre cors
Tel vanjance qui grevera
Celui qui miaz vos amera.
- Molt par eſtes outrecuidiez,
Ysangrins, qui me menaciez
Devant le roi dedanz sa cort !
Je cuit qu'autre bien vos en tort[b].
- Non, dit li rois, par saint Sanson,
Ainz que il parte de ma maison[c],
Laira il molt de son genglois !
Ce n'eſt pas la premiere foiz
Qu'il s'eſt vantez et avanciz[d]
De honte faire a mes amis. »
A ceſt mot saut li rois en piez,
Vers Ysangrin vint touz iriez.
Si le saiche par les oroilles,
Qui totes li a fait vermoille ;
Empaint et fiert et saiche et boute :
La color li fuit tantoſt toute[e].
Puis le prant par le tribonel,
La hure a treſtote la pel
Li a de la teſte sevree,
Et entor le con l'a plantee
Que puis ne la pot nus oſter
Par engin c'on poïſt trover.
Ne gluz, ne poiz, ne poillecons
Ne valent mie trois botons ;
Melleüre, n'autre peloins
Que entremellent ces[f] putains
Ne lor vaut riens, quar toz jors croit,
Plus dru aprés commance et naiſt[g].
Seignor, einsi fu atornez
Li cons, come vos dire m'oez,
Par le consoil Renart le saige.
Bien se vanga dou grant domage
Que li firent sui moitoiier ;
Bien lor en fiſt grant encombrier
A toz trois, premiers Brichemer
Et Ysangrin et Chantecler.

Renart a restauré le con : Brichemer y a mis la nuque, le coq y mit le clitoris et la barbe qui pousse à l'extérieur et qui fut placée en dernier, c'est Isengrin le débauché qui l'a mise. Il en resta sans ornement, déshonoré à jamais.

Le roi considéra son œuvre : elle lui plaît infiniment car il n'y a rien mis sans raison valable. Sans rien mettre de plus, sans rien ôter non plus, je puis bien, quant à moi, me reposer et laisser le conte du con. Nul ne doit en parler qu'en bien, car il n'est au monde rien de plus doux que le con, je le sais bien. Ici s'achève la chanson qui raconte comment Renart rendit le con parfait.

APPENDICE I

Aussitôt il s'était adressé à lui très amicalement : « Renart, soyez le bienvenu. Nous vous avons beaucoup attendu. Avez-vous réussi ? Hermeline vous a-t-elle appris ce que vous recherchiez ? Je l'avoue, je suis très curieux de savoir la vérité et je vous serai reconnaissant de me le dire. — Seigneur, dit Renart, Votre Grâce, n'est-il pas bien fou celui qui ne cherche pas ? Moi, pour obtenir votre reconnaissance, j'y ai consacré toutes mes forces. Vous ferez ce que je dirai, et ensuite vous verrez ce que je vais faire, car je désire infiniment devenir votre

Renars a restoré le con[a] :
Brichemer i mist le chaignon,
Et la landie i mist li cox,
La barbe qui croist par defors,
Qui i fu mise a darrieres,
I mist Ysangrins li lechierres[b],
Qui toz an fu desaornez.
Il ne sera plus honorez.
Li rois esgarde son ovraige
Qui molt li plait en son corage,
C'onques nule chose n'i mist
Que par raison n'i covenist.
Sanz plus metre, sanz plus oster,
Ici puis je bien reposer
Et laissier le conte dou con.
Nus n'an doit dire se bien non
Que ou monde n'a si douce rien
Com est li cons, ce sai je bien[c].
Ici parfine la chançon[d]
Comant Renars parfist le con[e].

APPENDICE I

Maintenant l'avoit aresnié
Et li dist par grant amistié :
« Renars, bien soiez vos venu,
Assez vos avons atendu.
Comment avez vos esploitié ?
Vos a Hermeline enseignié
Ce que vos alastes querant ?
Certes molt le vois desirrant
Que j'en sache la verité
Et molt vos en[f] savrai bon gré.
- Sire, dist Renart, vostre grace,
Est il molt fox qui ne porchace ?
Et por la vostre grace avoir,
I ai ge mis tot mon pooir.
Vos ferez ce que je dirai,
Et pois verrez que je ferai
Que je ai molt grant volenté
Que je soie de vos privé
Et molt ai mis a porchacier.

intime ; j'ai tout fait pour y parvenir. Faites donc sortir tout le monde de cette demeure. Donnez vos ordres pour qu'ils sortent tous et qu'il ne reste personne, mort ou vif ; que tous attendent à l'extérieur sauf la reine, vous et moi. Je préparerai le remède ; je lui donnerai à boire un somnifère qui l'endormira si vite qu'elle ne pourra se retenir de tomber. Alors nous pourrons soigner la plaie et nous lui ferons un con là où vous voudrez. Je vous tiendrai ainsi parole. » La décision de faire un con est prise. Il y en aura qui seront bien surpris.

Le roi ordonna à ses gens ainsi qu'aux étrangers de sortir du palais : qu'ils discutent dans la cour, car il veut avoir un entretien privé avec sa femme et le noble Renart. Il veut leur faire part de ses secrets. Tous ont descendu l'escalier pour sortir du palais de marbre. Renart alors prend une coupe et apporte à boire à la dame. S'il avait voulu la tromper, il lui aurait suffi de dire : « Ne bougez pas, c'est un ordre », et il aurait pu la découper en morceaux, elle n'aurait pas bougé le pied ni la tête. Elle reposait sur le dos, son pouls et son haleine étaient imperceptibles. Le noble Renart, comme un médecin, a pris un cataplasme et a soigné la plaie en un tournemain. « Seigneur, dit Renart, voilà qui est fait de cette crevasse : elle n'est plus visible. À présent occupez-vous de savoir en quel endroit nous ferons le con. Considérez avec attention son emplacement. »

Or fates cest ostel widier
Et lor mostrez vostre reson,
Si que il wident la meson
Qu'il n'i remaigne vis ne mors ;
Tuit vos atendent la defors
Fors ge et vos et la roïne.
Et je ferai bien la mecine,
Je li donrai a boivre oublie
Qui l'avra lues si endormie
Ne se tendra qu'ele ne chaie.
Lors si porrons sener la plaie.
Et feron con ou vos voudrez
Si que ja desdit n'en serez. »
Du con fere est le conseil pris,
Or en i avra de sorpris.
Li rois conmanda a sa gent
Et as estranges ensement,
Que il issent hors du palais ;
En mi la cort tiegnent lor plais,
Qu'il velt dire un privé esgart
A sa fame et a dant Renart ;
Ilec lor dira ses secrez.
Tuit ont devalé les degrez,
Fors sont du palés marberin.
Et Renars prent un mazelin,
Si aporte la dame a boivre ;
Si com il la vousist deçoivre,
Ne li estut fors dire tant :
« Restez coie″, jel vos commant. »
Detrenchier toute la peüst
Que pié ne teste ne meüst ;
Ele gist jus tote souvine,
N'i sentist on pous ne aline.
Danz Renars a pris un entrait
Comme cil qui mecine fait,
Plus tost a la plaie senee
Que on n'eüst sa main tornee.
« Sire, ce dist Renars, est bien
La creveüre, n'i pert rien.
Or prenez garde en quel endroit
Nos ferons le con orendroit.
Si gardez tres bien ou il siece. »

Un moment pensif, le roi dit : « Fais-le sur le devant du buste. Je le veux bien loin de cet endroit puant. Parce qu'il sent si mauvais, je veux l'éloigner du cul. » Le noble Renart a pris son rasoir et fait une petite fente au milieu du buste. Il appelle le roi et lui dit : « Seigneur, il me faut à présent voir votre pénis. Mettez-le ici, bien droit : je veux faire à vos mesures. » Le roi répond : « Comme tu veux. » Aussitôt il lui sort son pénis. L'autre en a pris la circonférence et il fait une fente à cette taille. Il a tant fendu qu'il parvient à la fin de son travail. « Seigneur, il est tout à fait sain et se tient bien. Mais ils ont toujours tendance à s'agrandir. À peine peut-il en rester un seul en état. Il conviendrait d'y mettre deux contreforts, deux bonnes et fortes courroies, une dessus et une autre dessous. Ainsi il ne bougera plus. » Noble répond : « Tu as raison. Mais où les avoir ? Où prendre ces courroies ? — Empruntez-les à Brichemer ! Il n'en est pas de meilleures au monde que celles qu'il a sur le dos. C'est ce que je vous conseille », dit Renart.

APPENDICE II

Renart a parfait son œuvre. De ses deux pieds il lui ouvre le con et regarde s'il ne faut pas recoudre. Il appelle le roi et le lui

Li rois a pensé une piece :
« Fai le, fet il, el piz devant.
Ensus le vueil de ce puant.
Por ce qu'il a si malvés flaire,
Le vueil ge du cul ensus traire. »
Danz Renars a son rasoir pris,
Un pou le fent en mi le piz.
Li rois apele, si li dit :
« Sire, or m'estuet veoir le vit,
Metez le ça tot a droiture ;
Je vueil fere a vostre mesure. »
Li rois respont : « Si com toi plest. »
Tot maintenant le vit li trest,
Entor en a pris la mesure,
Puis le fent tant com le vit dure,
Tant a fendu qu'a son point vient.
« Sire, or est bien sain, si se tient.
Mes il croissent tot volontiers,
A paines remaint uns entiers.
Si convendroit deus contreforz
De deus bones coroies forz,
L'une desus, l'autre deseure :
Ne se movra puis icele eure. »
Noble respont : « Tu diz bien voir.
Comment les porrons nos avoir ?
Les couroies, ou ierent prises,
Qui illeques seront assises ?
- Empruntez les a Brichemer,
N'a si bones jusqu'a la mer,
Molt les a bones sor le dos ;
Ce dist Renars, tex est mes los. »

APPENDICE II

Bien a Renars parfete s'uevre,
A ses deus piez le con li oevre,
Garde s'il i a que recoustre ;
Li rois apele, si li mostre :
« Sire, esgardez mon cele creste.
Que vos en senble ? Siet bien ceste,

montre : « Seigneur, examinez bien cette crête. Dites-moi votre avis : n'eSt-elle pas bien à sa place, comme cette lippe et cette hure ? Voyez comme il a une belle taille et comme il eSt loin du joueur de clairon[1]. Vous ne serez pas incommodé par sa puanteur, car j'en ai suffisamment éloigné le con. » Noble dit : « Tu as fort bien travaillé. Réveille donc la dame. Il n'eSt plus temps de dormir ; l'affaire eSt terminée. Je vais faire revenir la Cour. — Bien volontiers, Seigneur. Allez-y. » Le roi eSt sorti et a descendu l'escalier. Renart fait lever la dame, car il veut en terminer avec son procès. Il se considérera comme un sombre idiot s'il n'eSt pas acquitté grâce à ce coup-là, de sorte que la dame en garde le souvenir et que lui soit bien en Cour. Renart par son enchantement va rendre le roi sombre et triSte. Celui-ci a ramené ses bêtes dans la grande salle. Par une invocation magique de Renart, la dame a poussé un cri si fort que, sans mentir, on l'entendit à des lieux à la ronde. Répondant à un ordre de Renart, elle parla ainsi :

« Dieu, dit-elle, quel déshonneur que d'être dotée d'un con à rebours de la nature ! Je croyai être née sans malformation, mais ici on m'a si maltraitée et torturée que je suis sens devant derrière. On m'a outragée atrocement. Je mourrai, si je ne suis vengée. » Alors elle s'écrie avec fureur : « J'ai entretenu de méchantes gens, si ma honte n'eSt pas vengée ! » Que vous dire de plus ?

Et ces lipes et ceSte hure ?
Veez com a bonne mesure
Et s'eSt ensus du corneeur ;
Ne vos fera ja mes pueur,
Que assez l'ai arriere trait. »
Ce dit Noble : « Molt l'as bien fait.
Or fai la dame reveillier.
Ne li eStuet plus soumeillier,
Ne ceSt afere plus tenir.
Je ferai no gent revenir.
- Volentiers, sire, or en alez. »
Li rois s'en eSt fors avalez.
Renars fait la dame lever,
Que il veut son plet achever.
Or se tendra il bien por yvre
S'a ceSte oevre ne s'en delivre,
Si que la dame s'en recort
Et il remaigne bien de cort.
Renars, par son enchantement,
Fera le roi graim et dolent,
Que ses beStes a achevees
Et en la sale ramenees.
Par le charme que Renars fait,
A la dame gité un brait
Si grant c'on l'oï retentir
D'une jornee sanz mentir.
Par le Renart commandement
A parlé issi faitement :
« Diex, diSt ele, com sui honnie,
Quant a rebors sui aconnie !
Je cuidai bien eStre a droit nee,
Et on m'a ci si mal menee
Et treStornee en tel maniere
C'on fait ce devant derriere.
Vilainement sui laidengiee ;
Je morrai, se ne sui vengie. »
Lors s'escrie par mautalent :
« Norrie ai molt malvaise gent,
Se n'eSt vengiee ceSte honte. »
Que vos feroie je lonc conte ?

L'enchantement de Renart perd de sa puissance : les bêtes crachent de si hautes flammes qu'il semble que la salle s'embrase. Noble le lion fait le signe de croix et s'enfuit dans une autre pièce. Il a si peur qu'il en est muet. Toute la bande se disloque alors, tous s'enfuient par les bois : il ne reste pas une seule bête dans cette demeure. La fête est interrompue. Renart, en grand diplomate, va réconforter son seigneur. Il le trouve profondément évanoui. « Dieu, dit Renart, mon ami, mon bon roi, qu'avez-vous eu ? Quel malheur pour moi ! »

Lorsque le roi entend Renart, il se tourne vers lui : « Renart, au nom de Dieu le Roi tout-puissant, pardon. J'ai vu une chose trop terrible. Délivre-moi de ce diable qui m'a échauffé pour mon péché. Si je n'en meurs pas, je serai heureux. Elle a raison et nous tort : nous avons travaillé contre nature, et elle ne désirait pas cela. J'ai peur d'être puni sur-le-champ. Renvoyez-la dans son pays : prends mille livres de mon trésor et donne-les-lui pour l'apaiser. Puis remets-lui son sexe dans son état premier. Je sais bien qu'elle ne se soucie pas de mon amour. Très cher Renart, renvoie-la donc ; dis-lui de reprendre son chemin, car je ne veux pas d'une telle femme. J'en trouve toujours assez lorsque j'en ai besoin. »

Li enchantement Renart faut,
Gietent feu et flambe si haut,
Avis est que la sale espleigne.
Et Noble li lions se seigne,
En une chambre s'en fouï.
Tel poor a, toz amuï.
Trestoute fu derouté lors,
Trestuit s'en fuient par le bos,
En la meson ne remest beste ;
Toute est despeciee la feste.
Renars qui set la pes porter,
Vet son seignor reconforter.
Il le trova tot espasmi.
« Diex, dist Renars, de mon ami,
Mes bons sires, qu'a il eü ?
Or m'est laidement mescheü. »
Quant li lions oï Renart,
Il a regardé cele part :
« Renars, merci por Dieu le roi,
Trop par ai veü grant desroi.
Delivre moi de cest maufé
Qui de grant mal m'a eschaufé.
Bien m'ira se n'en ai la mort.
El a droit et nos avons tort :
Nos ovrames contre nature
Et ele n'avoit de ce cure.
Je crien de bout estre traïz.
Renvoiez l'en en son païs ;
Pren mil livres de mon avoir,
Si li done por pes avoir.
Si li ratorne sa nature.
Bien sai que de m'amor n'a cure !
Biax douz Renars, or l'en envoie,
Di li qu'ele tiegne sa voie,
Que je n'ai de tel fame soing.
G'en recovre assez a besoing. »

Branche XXIV

RENART MAGICIEN

Seigneurs et barons, écoutez donc. Vous avez entendu parler de Renart, eh bien, vous allez entendre le récit d'une ruse magistrale qui le sauva. Renart le roux s'est avisé qu'il était en si mauvais termes avec le roi qu'il ne connaîtrait jamais la paix, s'il ne se montrait fort habile. « Sire, Sire, dit Renart, je ne veux en rien vous contredire : vous ferez de moi exactement ce que vous voudrez. Je suis venu à votre demande, faites selon votre désir. Si j'avais commis tant de fautes envers vous que je mérite d'être exécuté pour cela, je me serais tenu à l'écart de votre Cour ; je n'aurais pas quitté mon château mais j'y aurais attendu la déclaration de guerre de votre armée, car un malheur arrive toujours assez vite[1]. Au contraire, je suis venu volontiers à vous, car je me sens totalement exempt du moindre soupçon de forfaiture. Aussi je m'offre de bon cœur à votre justice. Je vous ai servi bien souvent, Dieu m'en soit témoin, en toute fidélité. Vous seriez donc fort déconsidéré, si j'étais mis à mort sans raison

Seigneurs[a] barons, or entendez
Qui de Renart oï avez,
S'orrez une molt grant voisdie
Qui a Renart fist grant aïe.
Renars li rous s'est porpensez
Que tant estoit au roi mellez,
Ne puet a nul jor pes avoir,
Se ce n'est par molt grant savoir.
« Sire, sire, Renars a dit,
Vers vos n'ai ge nul contredit.
De quanque vos demanderez,
Vostre plaisir de moi ferez.
Je sui venuz a vostre mant,
Si fetes tot vostre comant.
Se tant fusse vers vos meffaiz
Que j'en deüsse estre deffaiz,
Tresisse moi de vos ensus ;
De mon chastel ne fusse issuz,
Ainz atendisse guerre et ost,
Que au mal vient en assez tost.
A vos sui venuz volentiers
Que tant me sant saus et entiers
Que sui sanz nule forfeture,
Et bien m'offre a vostre droiture.
Je vos ai servi mainte foiz,
Si m'aïst Diex, en bone foiz.
S'en serïez molt avilliez,
Se ge estoie essilliez

et sans jugement alors que je suis sous la protection de votre maison. Mais je sais, en vérité, qu'il y a tant de charité en vous, malgré votre puissance et votre sévérité, que vous êtes un bon juge et que vous ne feriez de tort à personne, même pour tout l'or de Rome. Je suis absolument certain, même si je suis dans une mauvaise passe, que vous êtes un roi bon et loyal, que la simonie n'influence pas au point que vous fassiez malmener les vôtres contre de l'or ou de l'argent. Sire, s'il vous plaît de faire taire ces crieurs[1] et cesser ce vacarme, que celui qui ne voudra pas retirer sa plainte dépose contre moi, devant vous, afin que vous puissiez comprendre pourquoi et de quelle faute il se plaint. Que ces grands barons qui s'agitent à ce propos, disent chacun à leur tour ce qu'ils veulent. Si je ne peux me disculper et montrer que je suis dans mon droit, alors il faut m'exhiber à la queue d'une vieille jument[2]. Mais faites que mon procès se déroule légalement.

— Il a bien parlé, dit l'empereur. Par la foi que je dois à l'âme de mon père, je ne veux pas avoir la réputation de condamner contre de l'argent, ni d'avoir une cour corrompue[3]. Je veux au contraire être un juge loyal. Qui veut faire quelque reproche à Renart vienne donc déposer sa plainte. Qu'il soit bien certain que si celui-ci est coupable, il ne s'en sortira pas vivant mais mourra de façon honteuse. »

Sanz jugement et sanz reson
El conduit de vostre meson.
Mes je sai bien de verité
Qu'en vos a tant de charité,
Encor soiez vos forz et fiers,
Que vos estes bons droituriers ;
Ne ferïez tort a nul home
Por trestot le tresor de Rome.
De ce sui ge tot asseür,
Por quant se j'ai mavés eür,
Que bons rois estes et loiaux ;
N'estes mie simoniaux
Que vos por or ne por argent
Faciez mal mener vostre gent.
Sire, s'il vos vient a plaisir
Que faites ces crieurs taisir
Et ceste grant noise abessier.
Aprés qui nel voldra[a] lessier,
Face son claim a vos de moi,
Et vos i entendez por coi
Et por quel meffet il se claiment.
Cist haut baron qui ça sus mainent
Die chascuns que vodra dire.
Se ge ne m'en puis escondire,
Et ge n'en sai mon droit mostrer
Dont me doit on fere mostrer
A la queue d'un viel jument.
Faites m'avoir droit jugement.
- Cist a bien dit, fet l'emperere,
Foi que je doi l'ame mon pere,
Je ne vueil pas le los avoir
Que je face tort por avoir,
Ne que ma cort soit loouice,
Ainz vueil estre loial justice.
Qui riens velt Renart demander,
Si se viegne de lui clamer.
Et il de ce soit touz certains,
Se il de ces plez est atains,
Que ja vis n'en eschapera ;
A molt grant honte fenira. »

Isengrin a bondi sur ses pieds ; il est encore plein de colère car il veut que Renart lui prête serment, ce que le jugement des barons l'a condamné à faire, en expiation de son crime. Il s'est approché du roi pour dire : « Mon roi, n'en prenez pas ombrage, si je fais appel contre Renart. La sentence prononcée par vos barons l'obligeait envers moi à se disculper par serment d'avoir commis l'adultère avec mon épouse, accusation portée contre Renart mais dont le blâme est retombé sur elle. Voici l'objet de ma plainte : il se cacha dans mon terrier puis battit mes louveteaux et leur pissa dessus, sans qu'aucun d'eux n'en tire vengeance. Nous savons tous parfaitement qu'il finit par accepter l'idée du serment. Il pensa que je l'aimais peut-être assez pour lui en faire grâce. Mais lorsqu'il vit qu'il lui faudrait le prêter, il sut bien vite prendre la tangente et s'enfuit chez lui. Tous les barons ici présents savent de quoi il retourne, de sorte qu'ils ne pourraient être d'accord avec Renart sans faire un grave mensonge. Rendez-moi donc justice de ce forfait ; gagnez ma reconnaissance par votre action. Il doit récolter ce qu'il a semé. Mais peut-être Renart est-il si habile, malgré son peu de goût pour la querelle, qu'il dira faussement n'avoir jamais cherché à trahir. Pourtant je l'en accuse, par ce Seigneur qui est aux cieux. Je me plierai à ce que voudra et décidera la Cour. Je m'en rapporte à son jugement, pourvu qu'il soit juste. »

Isengrin s'est en piez dreciez,
Qui encor ert molt corrouciez,
Por ce qu'il velt son sairement
Selon l'esgart du jugement
Que li baron li orent fait
En amendise du meffait.
Devant le roi s'est aprouchiez,
Dist : « Rois, ne vos en corrouciez
Se ge me reclaim de Renart.
Vo baron firent un esgart
Qu'il se dut vers[a] moi escondire
Par serement de l'avoutire
Qu'en li mist sus de m'espousee,
Dont ele a molt[b] esté blasmee.
De ce me plaing qu'i se quati
En ma loviere et si bati
Mes loviaux et les compissa,
Ainc nus d'euls ne s'en revenja.
Ce savons nos bien vraiement
Que il vint jusqu'au serement.
Il quida que je tant l'amasse,
Espoir, que je li pardonasse.
Quant vit qu'il li convendroit fere,
Molt tost se sot arriere trere,
Si s'en foï en sa meson.
Ce sevent bien tuit cist baron
Que nel porroient consentir,
S'il n'en voloient bien mentir.
Or en prenez bien vo droiture
Por moi de ceste forfeture.
Fetes tant que gré vos en sache :
Bien doit avoir ce qu'il porchace.
Espoir, Renars est trop voiseus,
Encor ne soit il pas noiseus,
Qu'il dira ja par mesprison
Qu'ainz ne porchaça traïson.
Mes tot ce li met ge bien sus,
Par cel seigneur qui meint lasus.
Bien en ferai quanqu'en voudra,
Si com la cort esgardera.
Bien m'en acort au jugement
Et l'on le face loiaument. »

Renart répondit : « Seigneur Isengrin, avez-vous tout dit ? Voulez-vous encore parler ? » Isengrin dit : « J'en ai dit assez. Et vous serez bien fatigué avant d'avoir pu vous défaire de ces accusations ! Je n'ai pas bu aujourd'hui au point d'être ivre. » Renart répondit : « Sire, écoutez-moi et jugez qui de nous deux est dans son droit. Je vais faire retomber sur Isengrin l'accusation qu'il porte contre moi. Il est vrai que vous m'avez fait convoquer et commander par Grimbert de me présenter à Roonel et d'agir à sa guise[1]. Je trouvai ensuite dans votre lettre je ne sais quelle formulation qui disait qu'au nom de cet univers-ci, je fasse ce serment et qu'ensuite je devrais être tenu pour quitte. Une fois cette lettre lue, j'étais prêt à faire ce serment dont Roonel aurait dû être garant. Je vins donc à la Cour, muni de votre convocation, mais je vais vous raconter comment j'aurais dû subir là un sort méprisable. Lorsque je fus arrivé au jour dit, sans atermoiement ni retard, Isengrin me fit comprendre, en homme qui souhaitait me berner, que Roonel s'était étouffé avec un os. Il était adossé à un tombeau, censément mort. Ils décidèrent, justement ou non, que je jurerais sur la dent de Roonel et m'acquitterais ainsi de mon serment. Pas un moment je ne fis mine de fuir, malgré ma colère, et au contraire je m'avançai. Je voulus prêter serment pour obtenir la paix, à leurs conditions. Une fois mes manches retroussées, je

Renars respont : « Ysengrins, sire,
Avez tot dit ? Volez plus dire ? »
Dist Ysengrins : « J'ai dit assez.
De tant serez vos toz lassez,
Ainz que vos en soiez delivres.
Je ne bui hui dont je soie ivres. »
Renars respont : « Sire, entendez
Selonc l'un droit l'autre prenez.
De ce q'Ysengrin me met sus
Le metrai ge du tot ensus.
Ce fu voirs que vos me mandastes
Et par Grinbert me commandastes
Que devant Roonel venisse
Et a son los me deduisisse.
Aprés trovai en vostre escrit,
Ce ne sai ge quel chose escrit
Que porquanqu'a cest mont apent,
En feïsse[a] je serement,
Por tant en devroie estre quites.
Et quant je oi les letres lites,
Prez fui de mon sairement faire,
Et Rooniaux dut estre maire.
Je ving a cort pres et garniz
Par vo commant, mes escharniz
I dui estre molt malement,
Et si vos conterai comment.
Quant je fui venuz a mon jor,
Sanz contremant et sanz sejor,
Ysengrins me fist a entendre,
Com cil qui me voloit sorprendre,
Que Rooniaux iert enossez.
A un tombel ert adossez :
Illec devoit il estre morz.
Esgarderent, fust droit ou torz,
Sor la dent Roonel jurasse
Et mon serement aquitasse.
Onc n'en foï, ainz m'avanchié,
Encor en fusse ge irié.
Si voil fere mon serement
Por pes avoir a lor talent.

m'approchai donc de la dent : j'aurais dû en être bien affligé. Si je ne m'étais aperçu de rien, j'aurais été bien attrapé ! Mais je vis Roonel lever la tête et chercher à reprendre sa respiration : je me rendis alors compte qu'on entendait me jouer un méchant tour. Et si je cherchai à échapper à leur piège, nul ne doit m'en blâmer, car ils auraient eu tôt fait de me faire perdre conscience. Roonel, qui devait être mort, fut à me poursuivre bien rapide ! Il me suivit à vive allure, et lui et ses compagnons me causèrent bien des blessures. Il y avait bien là cinq cents mâtins qui me traitèrent méchamment : ils mirent en pièces ma pelisse[1]. Sire, ainsi fus-je maltraité et attaqué malgré votre sauf-conduit. Si le malheur fut mien, la honte en retombe sur vous, à cause de votre homme de justice qui se montra faux. Roonel agit ainsi par haine de ma femme, dame Hermeline, qui ne voulut pas satisfaire ses désirs amoureux[2]. L'autre jour furent déposées des réclamations en justice pour la honte qu'il vous a faite lorsqu'il resta étendu ici, langue pendante. Il vous faut en faire bonne justice et le pendre plus haut qu'un autre malfaiteur. Maître Frimaut le putois[3] fut témoin de la scène, ainsi que le très courtois Grimbert et tous les barons présents, qui eurent une conduite irréprochable. S'il plaît à Dieu, ils diront la vérité car jamais ils ne mentiront en ma faveur. Tous savent bien que je dis la vérité, et cependant, pour avoir la paix,

Je ving au dent toz rebraciez,
Molt en dui estre corrouciez.
Se ne me fusse aperceüz,
J'eüsse esté molt deceüz.
Je li vi la teste lever
Et a s'alaine molt pener.
Bien aperçui la vilanie
Qu'en i entendoit felonnie.
Et se ge quis ma guerison,
Que ne cheïsse en lor prison,
De ce ne me doit nus blasmer
Que tost m'eüssent fet pasmer[a].
Morz devoit estre Rooniaux,
Mes aprés moi fu toz isniaux !
Il me sivi grant aleüre
Et si me fist mainte laidure
Entre lui et ses compaignons.
Bien i avoit cinc cent gaignons
Qui laidement me demenerent ;
Mon peliçon me despanerent.
Sire, si fui ge maubailliz
Et en vo conduit assailliz.
Vostre est la honte et miens li maux,
Par vo justisiers qui fu faux.
Ce fist Rooniaux par haïne,
Por ma fame, dame Hermeline,
Qui nu volt aaisier d'amors[b].
L'autrier en furent les clamors
De la honte[c] qu'il vos a faite,
Qu'il jut issi la langue traite.
Bien en devez justise prendre
Et plus haut qu'autre larron pendre.
Ce vit danz Frimaux li putois
Et Grinbert qui molt est cortois
Et tuit li baron qui la vindrent
Et molt loiaument se contindrent.
Se Diex plest, le voir en diront,
Que ja por moi n'en mentiront.
Bien sevent tuit que je di voir,
Et neporquant por pes avoir,

je prêterais serment ici, en votre présence, en toute loyauté. Je n'ai que faire de la guerre, alors que je souhaiterais que la paix règne sur cette terre. Aussi, jusqu'au plus petit d'entre vous, je prêterai serment de lui porter grand honneur. Si les barons ici présents prononcent une juste sentence, je ne me soucierai pas de plaider : je suivrai très volontiers leur décision, sans faire d'objection.

— Hein ? par les saints de Bethléem[1], répondit Noble en souriant, si tu dis la vérité, Renart, alors ils vont être privés de leurs possessions ; si tu as été trompé malgré mon sauf-conduit, la faute retombe sur moi. Seigneurs, considérez ce que dit Renart ; cela requiert une délibération minutieuse. Que les autres formulent leurs plaintes et vous, examinez-les avec l'amour que vous me devez. Mettez-y tout votre discernement afin de rendre une juste sentence. »

Chantecler bondit alors en avant, plein de colère, prêt à en découdre. De son bec il lisse ses plumes et s'apprête à prononcer un beau discours. « Sire, Sire, dit Chantecler, jamais mon cœur n'a retrouvé sa légèreté depuis la mort de dame Coupée, que Renart faillit manger pour son dîner. Par Dieu, Sire, rendez-moi justice, devant tous vos vassaux, de l'homicide qu'il commit en tuant dame Coupée[2]. Par Dieu, je viens vous en prier, et cela il ne peut le nier. Voici dame Pinte pour en témoigner puisqu'elle assista à la scène. — C'est vrai, Sire, dit la dame,

Feroie je le serement
Ci devant vos molt loiaument.
Je n'avroie mestier de guere
Que pes vodroie estre en la terre.
Si juroie tot le menor
Et porteroie grant honor.
S'en dient ces barons droiture,
N'averoie de plaider cure ;
Molt volentiers sivrai lor dit,
Ja n'i meterai contredit.
- Oz, por les sainz de Biauliant,
Respont Nobles en sorriant,
Renars, se tu dis verité[a],
Dont sont il donc desherité.
S'en mon conduit fus deceüz,
Ge meïsme i sui receüz.
Seignors, oez que dit Renars,
Ci afiert un molt grant esgart.
Facent li autre lor clamor ;
Vos i entendez par amor,
Metez i vostre entendement
Por faire loial jugement. »
Chanteclers est sailliz en place,
Touz corrouciez, molt se rebrace.
Au bec ses pennes aplanoie
Et de bien parler s'amanoie.
« Sire, sire, dist Chanteclers,
Onques mes cuers ne fu puis clers
Que morte fu dame Coupee
Que Renars dut avoir soupee.
Por Dieu, sire, fetes m'en droit,
Voiant voz homes orendroit,
De l'omicide que il fist,
Quant il dame Coupee ocist.
Por Dieu, vos en ven ge prier,
Que ce ne puet il pas noier.
Vez dame Pinte le tesmoigne,
Qui avec fu[b] en la besoigne.
- Voire, sire, ce dist la dame,
Damediex ait merci de l'ame,

que Dieu ait merci de son âme ! J'étais sur les lieux où il la tua, ce seigneur qui commit ainsi un grave péché. » Le coq a achevé de formuler sa plainte et Renart a baissé la tête. Il fixa un moment le sol, mais ne renonça pas à parler. Au contraire, il répondit très habilement et se montra plein d'audace : « Sire, dit-il, écoutez-moi à présent. Par Dieu, ne vous mettez pas en colère, car mon tort n'est pas si grand. Quand bien même je devrais être exécuté pour cela, je dirai la vérité : c'est mon devoir de vous la faire connaître. Lorsque je vous ai guéri l'an passé de la maladie qui vous accablait, Votre Grâce en a éprouvé pour moi un vif sentiment de reconnaissance[1]. Vous me confiâtes, avec l'autorité de bailli, la responsabilité de garder vos terres et de veiller à vos intérêts. Je m'occupais donc de vos affaires et quittai la Cour, dégagé de toute la honte éprouvée avant. Affamé et éreinté, car j'avais beaucoup marché ce jour-là, j'arrivai à la maison de Gombert du Frêne[2], fauteur de troubles patenté. Je le priai aimablement de votre part, sans le provoquer le moins du monde, d'accepter de m'héberger. Il faisait nuit et je ne savais où aller : " Qu'en votre faveur, il me donne le couvert. " Mais il me fit vite changer de projet en m'opposant un refus insultant : plein de provocation, il déclara qu'il n'aimait assez ni vous ni moi pour faire quoi que ce soit en votre faveur. » Je le pris un peu de haut et le menaçai de votre part. Je lui dis que je m'en plaindrais à vous, que dans ma haine pour lui

Au lieu fui ge ou il l'ocist,
Li sire qui grant pechié fist. »
Li cos a si son claim finé
Et Renars a son chief cliné,
Vers terre un poi ses eulz bessa.
La parole atant ne lessa,
Ainz respondi molt sagement,
Si se contient hardiement :
« Sire, fet Renars, or oez.
Por Dieu, ne vos en gramoiez,
Que je n'ai mie si grant tort.
Se g'en devoie avoir la mort,
S'en irai ge parmi le voir :
Bien le vos doi fere savoir.
Quant je vos oi l'autre an gueri
Du mal dont vos vi esmari,
Vostre merci, molt m'en amastes.
En baillie me commandastes
Que garde fuisse de vo terre,
Penasse moi de vo preu querre.
Ge porchaçoie vo besoigne :
Je m'en issi fors de vergoigne.
Touz fameilleus et alassez,
Que meinz pas oi ce jor passé,
Ving a l'ostel Gombert du Fraine,
Qui meint mal porchace et amaine.
De vostre part bel li priai,
C'onques ne le contraliai,
Qu'ilec me lessast osteler.
« Nuiz ert, ne savoie ou aler ;
Por vos me donast a mengier. »
Il me fist molt mon sens changier,
Molt m'en escondist laidement
Et molt contralïeusement
Dist « n'amoit tant ne vos ne moi
Que por vos feïst ce ne quoi. »
Un poi vers lui me redreçai,
De vostre part le menaçai.
Dis li qu'a vos me clameroie,
Ne jamés jor ne l'ameroie,

pas un jour ne passerait sans que je lui cause du tort. Mais habité de sentiments déloyaux, il répondit : « Par considération pour ton seigneur, je te donnerai un si mauvais viatique cette nuit, que tu seras proprement étrillé[1] ! » Il appela tous ses mâtins et les lança sur mes traces. Ils faillirent mener contre moi une dure chasse[2]. Je ne pus faire demi-tour et ils me firent faire un bon bout de chemin avant que je ne saute sur une roche. Là, je me tins immobile en silence, sans oser souffler mot, jusqu'à ce que je les visse repartir. Ils rentrèrent chez eux. Cette nuit-là, j'ai passé un sale quart d'heure. Et c'est pour vous qu'on me fit cette gentillesse : me faire chasser de la cour par des chiens ! Cet homme m'a injurié, et il vous a injurié plus gravement encore, vous que je présentais comme mon seigneur. Je lui aurais volontiers causé des ennuis, je vous aurais vengé de lui en m'attaquant à lui-même plutôt qu'à ses biens, si j'avais pu en avoir l'occasion. Le lendemain dans la matinée, je rencontrai dame Coupée, tendrement chérie de l'honorable Gombert. Fière elle-même, elle me railla de manière injurieuse. Puis elle me nargua : si j'osais lui faire du mal, je ne m'en sortirais pas indemne. Elle était pleine d'assurance à cause de son maître et cherchait là sa nourriture, en dehors de la cour. Mais le dépit de m'être fait maltraité par Gombert m'avait envahi. Et pour m'acquitter de ma charge, je rassemblai toute ma hardiesse et vengeai quelque peu la honte que vous aviez subie. Au cas où

Ainz li querroie son damage.
Mes il ot molt felon corage
Et dist : « Por ton seignor anuit
Te livrerai si mal conduit
Que tu seras bien chapigniez. »
Touz ses gaignons a apelez,
Ses me hua aprés la queue :
Chacier me durent male veue[a].
Je ne me poi pas retorner,
Bon pas me firent retorner.
Nuiz fu, sailli sor une roche.
La fui toz quoiz a close bouche,
Onques n'osai un mot tentir
Duques les chiens vi departir.
Si s'en ralerent en maison.
Cele nuit oi male saison ;
Por vos me fist on tant de biens
Que de cort fu chaciez a chiens !
Honte m'a fet et vos greignor,
Qu'i reclamoie a seignor.
Volentiers li feïsse ennui,
Venjasse vos du cors de lui,
Plus volentiers que de l'avoir,
Se g'en peüsse leu avoir.
Et lendemain la matinee,
Encontrai ge dame Coupee,
Que danz Gomberz avoit molt chiere.
Ele meïsme estoit fiere,
Vilainement me ramposna.
Aprés a moi s'abandona :
Se ge mal li osoie fere,
Ge ne m'en pooie retrere.
Por son seignor s'aseüroit,
Ça defors la cort pasturoit.
Mes maltalent m'ot sormené
Por Grombert qui m'ot malmené.
Por fornir vostre mandement
Cueilli ge greignor hardement,
Un petit venjai vostre honte.
De ce que amendise monte,

j'aurai ainsi commis quelque faute, il revient à votre cour de justice de décider d'une réparation. Mais si vous me condamnez à une lourde peine pour cela, vous n'aurez officier ni sénéchal qui, pour veiller à vos intérêts, osera mettre un paysan de mauvaise humeur. Par ailleurs, je n'ai aucune haine pour Chantecler : s'il reconnaît l'accusation de félonie, je lui accorderai volontiers la réparation décidée par l'ensemble de vos gens.

— Par ma foi, dit le lion, quel nouveau sujet de chagrin que le mépris témoigné par ce paysan ! Il ne me craignit pas lui qui chassa mon officier et voulut le faire dévorer par ses gens. Il aurait bien dû me redouter un peu ! Par ma barbe, si j'en ai l'occasion, je lui en ferai rendre compte. Cependant Chantecler n'aurait pas dû pour autant en subir de perte. Barons, décidez donc quelle réparation Renart peut lui faire. » Mais les autres, les plaignants, de s'exclamer : « Non, que les barons attendent[1] et écoutent ce que nous avons à dire. »

Brun l'ours s'est dressé, tout prêt à crever de rage en voyant le roi ne pas anéantir Renart, mais être pour partie de son côté : « Sire, Sire, dit Brun l'ours, que Dieu protège votre Cour et le seigneur qui la dirige, lorsqu'elle fait si bonne justice ! S'il vous plaît, Sire, vengez-moi aujourd'hui du terrible outrage subi lorsque vous m'avez envoyé chercher Renart à Maupertuis, à son essart. Il m'arrangea de la façon que vous avez vue et pouvez encore voir[2]. Et il ne pourrait nier sans que je lui jette mon gant[3].

Se riens i a de mesfaiture,
Vostre est la cort et la droiture.
Se vos por ce me fetes mal,
N'avrez serjant ne seneschal
Qui por vo preu aporchacier
Osast un vilain corroucier.
Ne Chantecler ne hé je mie ;
S'il prent sor lui la felonnie,
Bien l'en ferai amendement
Au los de toute vostre gent.
- Par mon chief, le lyon a dit,
Or me regrieve du despit
Que li vilains ne me douta
Qui mon serjant me debouta,
Et volt fere a ses genz mengier.
Auques me deüst resoignier !
Par ma barbe se g'en ai aise,
Je l'en ferai estre a malaise.
Mes Chanteclers par tel deserte
N'en deüst pas avoir la perte.

Barons, s'en faites vostre esgart
Comment li amende Renars. »
Dient li autre : « Non feron.
Baron, entendez que diron. »
Bruns[a] li ours est en piez levez ;
A poi qu'il n'est de duel crevez,
Quant li rois ne destruit Renart
Et qu'il est auques de sa part.
« Sire, sire, dist Bruns li ours,
De Dieu soit guerie vo cors
Et li sires qui la maintient
Quant si bone justice tient.
S'il vos plest, sire, or me vengiez
De ce que si sui ledengiez,
Quant m'envoiastes por Renart
A Malpertuis, a son essart.
Par lui fui ge tel conreez
Com vos veïstes et veez.
Ce ne porroit il pas noier,
Ja m'en verroit gage ploier.

Je lui ferai avouer son crime en duel car, mort ou vif, je l'attaquerai. — Faites donc, dit Renart, avec l'aide de Dieu ! Ce serait vraiment un piètre combat car vous êtes grand et fort tandis que je suis tout chétif. Je suis bien pauvre et menu, et qui plus est très vieux et chenu. Qui vous pousserait en ce sens, ne ferait certes pas grandir votre gloire. Je ne suis pas venu pour me battre en duel, sinon je m'en tiendrai à Roonel comme garant. Je viens pour parler à mon seigneur, le prier pour Dieu et pour son amour de me maintenir comme son vassal et de me conserver sa loyauté.

— Renart, Renart, dit le roi, par ma foi, vous m'avez gravement manqué de respect lorsque vous avez outragé mon messager. Vous m'avez renvoyé, saignants et dans un sale état, Brun l'ours et l'honorable Tibert le chat. Je n'accepterais aucun rachat ; si vous étiez convaincu de ce crime, vous seriez exécuté sur-le-champ.

— Non, Sire, ne croyez pas cela ! Pour l'amour de Dieu, croyez-vous donc que je sois assez fou ou tellement soumis au diable que je ne m'incline pas jusqu'à terre devant un messager envoyé par vous ? Je vais vous dire : il est vrai que Brun vint chez moi. Il me dit alors que vous me demandiez et m'attendiez à la Cour. Je ne sais s'il me dit vrai car je ne vis aucun écrit scellé à ce sujet. Puis il me pria par le Dieu du ciel, au cas où je saurais où trouver du miel, de lui en procurer un peu, ou du

Envers son cors le mostrerai
Que vif ou mort le requerrai.
- Mostrez, dist Renars, Diex i vaille !
Ci avroit ja povre bataille,
Que vos estes et granz et fors
Et ge ai ci molt petit cors.
Si sui molt povres et menuz
Et si sui toz viex et chanuz.
Ja qui cest plet vos loeroit,
Certes vo pris n'i acrestroit.
Ne ving pas por bataille faire,
Restroie en[a] Roonel le maire.
Ge vieng parler a mon seignor ;
Por Dieu li pri et por s'amor
Qu'il me mainteigne a feeuté
Et qu'il i gart sa loiauté.
- Renart, Renart, ce dist li roi,
Par mon chief, ce fu grant dessrois,
Quant mon mesage laidenjastes ;
Lez et seignanz les m'envoiastes[b],
Brun l'ours et dant Tybert le chat.
Je n'en prendroie[c] nul rachat,
Se par vos avoit esté fait,
Que morz ne fussiez entresait.
- Ostez, sire, ne creez onques.
Por amor Dieu, creez vos donques
Que je fusse si forsenez,
Ne par deable si menez
Que ne servise jusqu'as piez
Message que m'envoïssiez ?
Je vos dirai une reson :
Voirs fu, Bruns vint en ma meson.
Si dist que vos me mandïez
Et a vo cort m'atendïez.
Ce ne sai ge se voir m'a dit,
Onques n'en vi seel ne escrit.
Puis me proia por Dieu du ciel,
Se je savoie point de miel,
Que je un petit l'en donasse
Ou la ou il ert le menasse.

moins de le conduire là où il y en avait. Je l'y menai bien volontiers, à travers broussailles et sentiers. Et nous arrivâmes à la ruche où Brun devait manger et se désaltérer. Peut-être les abeilles le piquèrent-elles, mais moi, je ne l'approchai seulement pas. — Brun, demanda le roi, vous toucha-t-il ? — Certes non, mais il connaissait bien le piège où je devais rester pris. — Qui diable, dit Renart, moi ? Seigneur Brun, pourquoi dites-vous cela ? Quand vous voudrez, vous vous rapprocherez de la vérité ! Que Dieu l'accable aujourd'hui de honte, que les flammes de l'enfer le brûlent, lui qui ne faisait attention à rien ! — Par ma foi, dit Brun, vous racontez des fariboles et vous pensez vous en sortir ainsi ! Vous m'avez dit, à propos du tronc fendu où un paysan avait tendu un piège, qu'il s'agissait d'une ruche. — Vous a-t-il fait croire cela ? — C'était bien un tronc où il y avait du miel. Mais le seigneur Lanfroi le savait bien, et c'est lui qui vous a été hostile. J'en fus plus attristé qu'heureux, et si j'avais pu et su comment vous aider, je l'aurais fait. Mais pour regagner votre amitié, je vous donnerai de grandes marques d'honneur, je jurerai très volontiers sur tous les saints que le paysan n'apprit pas par moi votre présence. Votre malheur m'accable ; sachez que je suis rempli de honte parce que c'est moi qui vous ai mené là. Je vous fus un bien mauvais guide ! Je vous aiderai à vous venger, si j'ai l'occasion de maltraiter ce paysan. Après que délibèrent les seigneurs, petits et grands,

Je l'i menai molt volentiers
Et par broces et par sentiers,
Tant que venimes a chatoire
Ou Bruns devoit mengier et boivre.
Espoir si le poindrent les és,
C'ainc par moi ne fu adesez.
- Bruns, fet li rois, toucha vos il ?
- Il me toucha certes nenil,
Mes il sot bien la traïson
Dont remanoir dui en prison.
- Qui deable, dist Renars, ge ?
Dan Brun, por quoi dites vos ce ?
Quant vos vodrez, vos direz miex.
Male honte li doint hui Diex
Et male flambe le cors arde,
Qui ainc de ce se donoit garde.
- Par foi, dist Bruns, merveilles dites,
Et por ce quidez estre quites !
Vos deïstes du tronc fendu
C'un vilain i avoit tendu,
Que ce estoit une chatoire.
- Vos ot il ce fet a acroire ?
- Ço iert un trons ou miel avoit.
Sire Lanfrois bien l'i savoit
Par qui fustes contralïez.
Plus en fui ge dolenz que liez,
Et se ge aidier vos peüsse,
Gel feïsse, se jel seüsse.
Mes por aquerre vostre amor,
Vos en ferai ge tant d'onnor,
Volentiers jurerai tos sainz
Que par moi nu sot li vilains.
Ainz me poise de vostre ennui,
Sachiez que toz honteus en sui
Por ce que je vos i menai ;
Mavesement vos assenai.
Vos aiderai bien a vengier
Se le vilain puis laidengier.
Aprés esgardent cil seignor,
Et li petit et li greignor,

tous hommes de bien et loyaux, qui siègent justement au tribunal royal, pour savoir comment je vous ferai réparation. Je ne m'opposerai pas à leur décision.

— Brun, dit Frumant, il s'est suffisamment disculpé et vous êtes entièrement guéri. Ne prenez pas si sérieusement cette histoire que cela puisse tourner mal. Celui qui voudrait se venger de tous ses malheurs ne trouvera pas ainsi le bonheur, que je sache. Si le médecin vous a coûté fort cher, qu'il vous en rembourse une partie. Prenez la bonne et ferme résolution de pardonner toutes les fautes. Remettez-vous-en à notre jugement. — Moi, vraiment, seigneur, que je me range à votre avis ? Frumant, vous êtes un homme de bien. Mais si je le tenais dans ces griffes-là, et s'il niait sa trahison à mon égard, vous n'auriez pas eu le temps de ramasser un tison à terre, que je l'aurais déjà tué. — Brun, dit Frumant, vous avez tort de continuer à tenir pareils propos, car vous vous préoccupez d'une chose qui n'arrivera pas avant longtemps. Renart fera sa paix aux conditions imposées. Il n'est pas si insensé, ni si effrayé par vos accusations pour accepter un duel de gaieté de cœur, alors qu'il n'y est pas encore contraint par une décision de justice. Et puis vous dressez bien mal vos batteries : avez-vous des témoins prêts à affirmer qu'ils vous virent dans la nécessité dont Renart profita pour vous faire cet outrage ? — Qu'est-il besoin de témoins ? dit Brun. Mon sang ne coulait-il pas, ce qui vaut bien un témoignage en ma faveur ?

Qui preudome sont et loial,
A droit sieent el banc roial,
Comment jel vos amenderai.
Ja contredit n'en esserai.
- Brun, fet Frumanz, il dit assez,
Et vos estes toz respassez.
Ne prenez chose si en grief
Que puist torner a grant meschief.
Qui toz ses deuls vengier voudra,
Ja, ce sache, bien n'en vendra.
Si vos a trop costé au mire,
Si vos aïst d'une partie.
Ferme conseil et bon prenez
Que touz meffaiz soit pardonez.
Si vos metez en nostre esgart.
- Voir ge, sire, de vostre part ?
Frumans, fet Bruns, molt estes preus.
Se je le tenoie a ces greus,
Por qu'il noiast la traïson,
N'avriez pris a terre un tison,
Si tost com je l'avroie mort.
- Bruns, fet Frumans, vos avez tort
Qui tel parole maintenez,
Que de tel chose vos penez
Qui devant aoust n'avendra.
Renars a la pes se rendra :
Il n'est mie si desreez
Ne por cest plet si esfreez
Qu'il face bataille envoisie,
Qui encor ne li est jugiee.
Trop malement en artilliez :
Avez tesmoinz apareilliez
Qui de ce porteront tesmoing
Que vos veïssent au besoing,
Ou Renars vos fist ceste honte ?
- Quels tesmoinz, respont Bruns, i [monte ?
Dont ne fu li sanz aparanz
Qui por tesmoing me soit guaranz ?

— Brun, dit le singe Cointereau, c'est bien vous qui marquez le point[1] ! Si vous l'attaquez en justice sur cette base, vous vous êtes levé pour rien de votre siège. Dieu, bénédiction divine ! Imaginez que vous ayez conçu de la haine contre moi pour une quelconque raison : vous vous trouverez plein de sang ou bien vous vous serez vous-même égratigné et puis vous direz que c'est moi qui vous ai fait cela. Et je réparerai une faute connue et révélée par vous seul ! Renoncez à l'impossible ; il vous faut changer de discours. Renart s'est amplement justifié puisqu'il ne vous a pas touché, fait que vous avez reconnu devant la Cour. » En entendant cela, Brun garda le silence ; il pensa qu'il ne pouvait résister et mesura ses paroles en conséquence : « Chers seigneurs, dit-il, écoutez-moi donc. Puisque vous m'en priez si aimablement, et que " doit mourir fort honteusement celui qui le plus souvent ne croit pas les conseils qu'on lui donne[2] ", je ne veux plus lutter contre votre avis, ni accroître ma rancœur. Je me rangerai à votre décision et ferai ce que vous souhaitez. — C'est bien ainsi, dit le lion. Renart, si nous vous donnons des assurances et que, de votre côté, vous cherchez à nous nuire, sachez bien que nous vous le ferons payer. Je vous envoyai Tibert le chat qui se plaint fort de vos ruses. Il fut pendu par vous à un lacet, tendu je ne sais où[3]. Il en reste encore plein de colère. » Tibert s'est levé dès qu'il a entendu

- Bruns, dist li singes Cointeriaus,
Dont est bien vostre li meriaus.
Se por ce desresnié avez,
Por neent vos estes levez.
A Dieu beneïçon ce soit !
Vos me harrez de quoi que soit,
Puis vos serez ensanglantez,
Ou vos meïsme esgratinez ;
Puis direz que je l'avrai fet :
S'en amenderai le mesfet
De chose qui n'est conneüe
Ne de nus fors de vos seüe !
Lessiez ester qu'estre ne puet,
Autre parole vos estuet.
Renars s'en est bien deschargiez
Q'ainz par li ne fustes touchiez
Et bien l'avez en cort connut. »
A ces paroles Bruns se tut,
Pensa, ne puet avoir duree ;
Sa raison a amesuree :
« Biau seignor, fet il, or m'oez.
Por ce que si biau m'en proiez,
Et " a grant honte morir doit
Qui a la foiz conseil ne croit ",
Ne vueil vers vos tant estriver
Ne mon mautalent alever,
Que en vostre esgart me metrai
Et a vo los me contendrai.
- Bien est einsi, fet li lions.
Renars, se nos vos afions
Et vos les maus nos porchaciez,
Nos vos en paions[a], ce sachiez.
A vos tramis Tybert le chat,
Molt se plaint de vostre barat.
Par vos fu il au laz penduz,
Que ne sai ou estoit tenduz.
Encore en est toz corrouciez. »
Lors s'est Tybers en piez dreciez,

le roi parler pour lui. Il ne faisait pas la forte tête[1] contre Renart. Il avait infiniment peur de lui, depuis qu'il le poussa dans le piège en forme de sac[2] ; et jamais, si le roi s'était tu, il n'aurait pris la parole, car on a tant tiré les choses à hue et à dia, si j'ai bien entendu et compris, que Renart est en train de gagner le procès. Dès lors il aurait mieux valu se taire. Mais Tibert, debout au centre de la salle, a commencé son discours ainsi :

« Sire, dit Tibert au roi, Renart commit une grave faute, s'il connaissait la funeste configuration des lieux où il m'arriva malheur, car c'est sur son conseil que j'y allai. Comme un fou, je passai par le trou, et là je me retrouvai pris dans un nœud coulant. Mais je laissai le prêtre et sa putain bien misérables : sans que je l'aie provoqué, il se grattait au sang[3] ; quant à elle, elle me battait à deux mains de sa grande quenouille. Parce que je lui ai tranché une couille de mes dents, je laissai le prêtre en proie à une peur intense. Si seulement étaient arrangés ainsi tous les prêtres qui ont des femmes, lorsque celles-ci portent la culotte dans leur maison ! Renart a pour moi une haine ancienne, profonde et sans fin. La raison en est un piège où l'autre jour j'ai failli laisser ma peau. Par malchance, c'est lui qui y tomba et il m'accusa de l'avoir trahi. Mais vraiment je n'y suis pour rien ; aussi vrai que Dieu me voit, je n'en eus même pas vent. Que cette faute-ci soit mise en balance avec celle-là : s'il me la par-

Puis que li rois por lui parole.
Vers Renart a la teste mole,
Molt durement le redouta
Por l'escharpel ou le bouta,
Ne ja, se li rois s'en teüst,
La parole n'en esmeüst,
Que j'ai oï et escouté
C'on a tant sachié et bouté
Que Renars s'en va au deseure.
Bon taire[a] feïst a cele eure.
En piez est enmi la meson,
Si a commencié sa reson :
« Sire, ce dist Tybers au roi,
Molt par fist Renars grant desroi,
S'il savoit la descovenance
La ou me fist la mesestance,
Que par son conseil i alai ;
Ou trou comme fox avalai,
Ou je fui pris au laz corant,
Mes le prestre lessai coustant :
Sanz m'envie se degratoit,
Et sa putain qui me batoit
A deus mains de sa grant quenoille.
Por ce q'as denz tranchai la coille,
Tot lessai le prestre effreé.
Tel fussent ore conreé
Tuit li prestre qui fames ont,
S'en lor ostex lor dames sont.
Renars me het de viez haïne,
Molt est dure, encore ne fine.
S'est la rete par un charpel,
Ou l'autrier dui lessier la pel.
Par male aventure i cheï,
Sus me mist que je le traï,
Mes voir non fis, se Diex me voie ;
Onques n'en soi ne vent ne voie.
Cist meffait soit contre celui,
Sel me pardoint et je a lui.

donne, je fais de même pour lui. S'il acceptait ce compromis, Sire, je veux vous prier de lui ordonner de s'y plier aussitôt, et que les barons ici présents l'en prient immédiatement. » Lorsque Renart comprend que cette affaire tourne à une paix partielle en sa faveur, il est plus joyeux qu'il ne le fut jamais. « Renart, acceptez-vous ce compromis, demanda le roi, ainsi que Tibert le fait ? Pour moi, je vous pardonne votre faute, sans perdre mon temps à rechercher des solutions excessives à votre sujet ou à celui d'un autre baron. — Acceptez, Renart », lui crient-ils tous, sans pouvoir s'empêcher de rire.

« Sire, Sire, dit Renart, en exposant avec soin sa réponse, Tibert a commis une grave faute envers moi. Mais quand bien même il m'aurait fait pire, si vous le souhaitiez vraiment, j'accepterais les pertes subies. Cher roi, je désire suivre le mieux possible votre vœu et la prière de ces barons. — Oui, oui, Renart, s'écrièrent-ils. — Seigneurs, je ne me soucie pas de faire la guerre, je voudrais au contraire signer la paix. J'accepte donc très volontiers ce traité. Souhaitez-vous que je lui donne le baiser de paix ? — Oui, oui, sur-le-champ. » Alors ils se donnèrent mutuellement ce baiser et la paix fut faite entre ces deux-là. Puisse Dieu la mettre entre les autres !

Maintenant que l'accusation et la défense ont parlé, le roi a clos cette phase du procès. « Seigneurs, dit-il, écoutez-moi, vous qui rendez la justice et qui devez décider : je ne vous veux aucun mal.

S'einsi le voloit otroier,
Sire, vos en vueil ge proier
Que vos le commander de bot,
Que cist baron l'en prient tot. »
Or entent Renars que cest plais[a]
Li torne auques a la pais.
Or est si liez q'ainz ne fu si.
« Renars, loez le vos ainsi,
Ce dist li rois, com Tybers fet ?
Je vos pardone le meffet ;
N'ai soing a tendre a desreson
Sus vos ne sor autre baron.
- Faites Renars », tuit li escrient,
Ne puet muer que il n'en rient.
« Sire, sire, Renars respont,
Qui sa parole bien espont,
Tybers a molt vers moi mespris.
S'il m'avoit fet encore pis,
Si le voussisiez bien acertes,
S'en soufferroie ge les pertes.
Biau sire, vostre loement
Vueil ge fere molt bonement
Et ce que cist baron m'en prient.
- Voire, voir, Renars », cil escrient.
« Seignor, n'avroie soing de guerre
Ainz vodroie la pes aquerre.
Si ostroie tres bien la pes.
Et loez vos que je le bes ?
- Oïl, oïl, tot pié estant. »
Entrebesié se sont atant :
La pes est fete de ces deus[b].
Entre autre gent la mete Dex !
Or sont et claim et respont fait ;
Li rois a respitié le plait :
« Seignors, fet il, or m'entendez,
Qui les droiz fetes et prenez,
Et ceus qui doivent atirier :
Je ne vos veil pas empirier.

Allez, commencez par juger de l'affaire qui divise Isengrin et Renart. Il me semble que Renart accuse Isengrin de trahison, et qu'Isengrin l'accuse d'avoir manqué à sa promesse. Départagez-les de sorte que justice soit rendue à chacun. Ensuite jugez en faveur de Chantecler comment Renart doit réparer la mort de dame Coupée, qui fut enterrée l'autre jour. Puis décidez de la réparation à réclamer à Renart pour Brun. Maître Plateau et vous, monseigneur Cointereau, vous prononcerez ces sentences. Que Brichemer le cerf, et le blaireau, seigneur Grimbert, vous accompagnent. Je veux encore que le léopard[1] aille avec vous. Prenez de justes décisions afin que chacun s'en trouve content, en conformité avec les lois de ma maison. Je vous en conjure par le serment que vous m'avez prêté en toute loyauté. Agissez de façon à vous couvrir d'honneur et à nous procurer une bonne paix. Et si jamais un témoignage est falsifié[2], suivez l'avis de la majorité. » Alors les cinq jurés se lèvent et vont dans une pièce à l'écart. Si l'on avait voulu croire Brichemer et si son avis avait été accepté par tous, il se serait vengé pour la lanière qu'on avait tranchée dans le cuir de son dos[3]. « Seigneurs, dit Plateau le daim, vous connaissez les allégations de l'accusation et celles de la défense. Le roi vous estime et vous aime tant qu'il s'en est remis à votre sentence. Ayons donc notre honneur à l'esprit, et pour la dignité de notre seigneur, agissons de manière à recevoir des éloges, car " qui se perd soi-même ne peut disposer d'autrui[4] ".

Alez, fetes primes esgart
D'entre Ysengrin et Renart.
Vis m'eſt, Renars en sa raison
Reſte Ysengrin de traïson,
Et Ysengrins lui de faillance,
Qui li failli de covenance.
Partissiez si bien l'aventure
Que chascuns en ait sa droiture.
Aprés jugiez de[a] Chantecler
Com Renars li doit amender
La mort de ma dame Coupee,
Qui l'autre jor fu enterree.
Et s'esgardez comment soit prise
Por Brun de Renart l'amendise.
Fetes ceſt esgart, dan Platel,
Et vos misire Cointerel ;
Avec soit Brichemers li cers
Et li taisons sire Grinberz ;
Si voil que i voiſt le lieparz.
Si faites si loial esgarz
Que chascun ait bien sa raison
Selonc le droit de ma meson.
Je vos conjur le serement
Que me feïſtes loiaument :
Faites si q'ennor en aiez
Et que nos aions bone pes.
Et s'il i a controuverie,
Sivez en la greignor partie. »
Atant li cinc s'en lievent sus ;
En une chambre vont ensus.
S'or eſtoit creüz Brichemers
Et que de toz en fuſt loez,
La corroie seroit vengie
Qui sor le dos li fu tranchie.
« Seignors, ce diſt Platiaus li dains,
Oï avez respons et clains.
Li rois vos aime tant et prise,
Sus vos a la parole assise.
Or i esgardons noſtre honor ;
A l'onorance no seignor

Ce qu'Isengrin réclame en réalité, c'est le serment de Renart. Examinons cela : souhaitez-vous, et à la vérité, vous le pouvez, qu'il le lui prête devant le roi, sans manifester d'orgueil ou d'esprit de provocation, et qu'ainsi la paix soit faite sans objection ? » Brun répondit : « Plateau, votre proposition est bonne. »

Mais Cointereau le singe objecta : « Cette décision est trop rapide. Que direz-vous donc de l'accusation portée par Renart contre Isengrin ? Je décrète que, selon la loi, ce dernier doit se disculper envers Renart en jurant sur les saints, car la trahison est un crime affreux. Il est bien téméraire celui qui ose trahir !

— Par la prunelle de mes yeux, dit le léopard, je préfère cette sentence et je m'y accorde en tous points. » Et Grimbert de dire : « Moi aussi. » Sur cinq, trois sont de cet avis, tandis que les deux autres maintiennent leur position.

Alors le cerf dit : « Considérons ensuite — Dieu m'en soit témoin, peu s'en faut, depuis que nous sommes ici rassemblés, que je ne dise ce que je pense[1] —, quelle amende Renart doit verser à Chantecler pour la faute commise. » Grimbert répondit : « Donnez votre avis, seigneur. C'est d'ailleurs votre devoir. — Alors j'affirme qu'en toute justice et légalité Renart devrait être exécuté, sans aucun délai, pour l'homicide qu'il a commis. Pour cela il doit au moins être pendu au gibet, ou bien il faut lui couper le pied droit, puisqu'il a reconnu son action déloyale en ne la niant pas après le discours de l'accusation.

Faisomes tant qu'en nos en lot,
Que " qui soi pert d'autrui ne jot ".
Ysengrins s'est plains[a] voirement
De cel qu'il velt son serement.
Esgardons, se vos le loez
Et por voir dire le poez,
Qu'il li face devant le roi
Tot sanz orgueil et sanz desroi.
Si soit la pes sanz contredit. »
Dist Bruns : « Platiaus, bien[b] avez dit. »
Ce dist li singes Cointeriaus :
« Cist jugemenz est trop isniaux.
Que direz vos dont de la reste
Que Renars sor Ysengrin giete ?
Je di par droit que premerains
Li escondie cil as sainz,
Que traïson c'est lede chose.
Molt est hardiz qui faire l'ose !
- Par mes ieulz, ce dist li lieparz,
Miex me contieng que cist esgarz
Et je le lo tres bien ainsi. »
Dist Grinbert : « Et je autresi. »
A ce dit se tienent li troi
Et li dui sivent lor ostroi.
Ce dist li cers : « Gardons aprés,
(Si m'aïst Diex, il se va pres,
Puis que nos somes ci ensemble,
Que je ne di ce que moi senble),
Comment Renars doit amender
La meffaiture Chantecler. »
Respont Grinbert : « Dites le, sire.
Autresi l'avez vos a dire. »
- Dont di ge por bien et por droit
Que tot sanz respit orendroit
Devroit estre Renart deffait
Por l'omicide qu'il a fait :
As forches en doit penduz estre
Au meins, ou perdre le pié[c] destre,
Que connut a la felonnie :
Aprés le claim nel noia mie.

Il me semble qu'il s'est condamné lui-même. Et surtout il a rompu la paix jurée par le roi. » Le singe, langue tirée, lui fait la nique par-derrière[1]. Puis il l'interpelle ainsi : « Seigneur Brichemer, c'est donc votre avis ? — Oui, tout à fait, Cointereau. Quel est le vôtre ? — Vous êtes ivre, il me semble ! On pourrait me donner deux mille livres, je ne dirais pas une telle chose devant le roi : c'est folie de condamner un si grand baron à la pendaison comme un vulgaire malfaiteur, et particulièrement lorsqu'il s'agit d'un officier royal. À l'homme qui prononcera une sentence si excessive devant lui, le roi ne saura aucun gré et il ne l'en aimera pas mieux. N'ai-je pas entendu Renart dire qu'il a agi pour venger le roi, au service duquel il fut insulté ? Il faut que vous considériez l'affaire avec plus d'attention. Il me semble vraiment que ce que Renart fit pour le roi était juste, puisqu'il a agi à son service. Quand bien même il aurait commis un acte plus épouvantable encore, pour lequel on devrait le poursuivre en justice, c'est à son seigneur qu'il revient d'en juger. Ne décidez rien sur ce crime : le roi décidera de la sentence. Mais il me semblerait juste qu'en considération de ce malheur, de la valeur de Chantecler, et pour faire la paix entre eux, Renart lui prêtât hommage pour le dédommager. Une telle décision me semble préférable. — Maître Cointereau, rétorqua Plateau, vos avis approchent presque de la perfection. Mais je n'approuve absolument pas,

Molt me semble qu'il s'est meffaiz.
Ensorquetot il a la pais,
Que li rois a juree, enfraite. »
Li singes a la langue traite,
Si li fait moe par derriere.
Puis parole en tel maniere :
« Danz Brichemer, loez le vos ?
- Oïl voir, Cointerel. Et vos ?
- Or me semble que soiez yvres !
Qui me donroit deus mile livres,
Ne diroie ge tel parole
Devant le roi, que ele est fole,
Qu'en jugera si haut baron
A pendre com autre larron,
Nis mesmement serjant le roi.
Ja qui devant lui tel desroi
Dira, ja gré ne l'en savra,
Ne ja miex ne l'en amera.
Dont n'oï ge que Renars dist
Que por le roi vengier le fist,
En quel servise fu ledengiez ?
Droiz est que miex l'entengiez :
Bien me semble que ce soit droiz
Ce que Renars fist por li rois,
Puis qu'en son servise le fist.
Se plus grant merveille feïst,
Dont on li deüst fere anui,
Doit li sires prendre sor lui.
Si ne jugiez mes del desroi :
Li jugemenz iert sor le roi.
Bien me senbleroit a droiture
Que por ceste mesaventure,
Por Chantecler qui molt est preuz,
Et por la pes metre entr'eus deus,
Que Renars l'en feïst homage
En l'onorance del damage.
Li ples me" senble ainsi plus biax.
- Dant Cointerel, ce dist Platiax,
Vos alez auques pres de bien,
Mes ce ne loe ge de rien
Que, se li rois a son serjant
Un petitet maliciant,

si le roi a un officier un tant soit peu prompt à la méchanceté[1], et que quelqu'un est dans l'impossibilité d'exécuter ses ordres, que ce chevalier le tue par l'autorité de la maison royale. Tout au contraire, si une personne lui manque, il doit la désigner au roi. Et il revient au roi de prendre vengeance, comme il le souhaite, de cette faute. Voilà ce qui me semble juste. » Grimbert qui se moquait de cette interprétation, et qui avait été à bonne école, lui a ôté la parole : « Hé, dit-il, seigneur Plateau, laissez-nous un peu le crachoir[2]. Et cessez de répéter à tout propos qu'on ne doit tuer personne. " Amour de maître est inconstant ", mais on dit aussi, vous le savez bien : " Qui m'honore, honore également mon chien[3]. " Ainsi, par les saints de Rome, imaginons que je sois officier d'un homme puissant. Il m'aura confié la garde de ses terres et commandé qu'en cas de délit, j'exerce une vengeance. Alors quelqu'un m'insultera, qui ne se souciera pas de mon amitié, qui nous méprisera mon seigneur et moi, qui ne m'estimera aucunement. Je pourrai donc venger l'injure. Je laisserai plutôt mon seigneur en juger ? En ce cas, je suis inutile à mon poste ! Et il n'est plus d'homme avisé, à mon avis, pour garder la terre de mon seigneur et le faire respecter. Qui m'insulte et m'injurie agit de même envers mon seigneur. Or Chantecler ne nia pas que le paysan dans sa déloyauté et Coupée par son absence de considération n'eussent manifesté leur mépris pour le roi. »

S'aucuns n'a son aaisement
De faire son commandement,
Que li vassaus por ce l'ocie
Par le pooir de sa mesnie.
Mes s'aucun li fait deshonor,
Mostrer le doit a son seignor.
Li sires preigne la venjance
A son gré de la mesestance :
Issi me semble la droiture. »
Grinbert qui de ce n'avoit cure,
Et ot esté a bone escole,
Li a rescousse la parole :
« Avoi, dist il, sire Platel,
Un poi nos prestez le batel,
Et vostre parole avalez
De tant selonc l'araisonez
Que nului ne doit on tuer.
" Amors de seignors puet muer ",
Mes on dist, si le savez bien,
" Qui moi honore et mon chien ".
Or por les sainz qui sont a Rome,
G'iere serjanz a un riche home.
Sa terre m'avra commandee
Qui par moi soit tres bien gardee,
Et se nus i fait mesprison,
Ne remaigne sanz venjoison.
Puis me fera aucun laidure
Que de m'amor n'avera cure,
Moi et mon seignor despira,
Et moi noient ne prisera :
Je porrai vengier le medire.
Puis si leré mon seignor dire ?
Dont sui ge por noient assis.
N'est sages hom, ce m'est avis,
A la pais[a] garder de la terre
Et a l'onor monseignor querre.
Qui me dit honte ne meffait,
Mon seignor meïsmes le fait.
Et Chanteclers neu noia[b] mie
Que li vilains par felonnie
Et Coupee tot sanz respit
N'eüssent le roi en despit. »

Brichemer dit : « Je le vois bien : chacun tire à blanc contre lui. Mais le roi suivra sa propre volonté et même pour son vassal ne laissera pas de la faire exécuter. »

Grimbert répondit : « Vous dites vrai, seigneur. Mais vous avez bien entendu dire que “ la truie commet souvent les méfaits pour lesquels les porcelets paient[1] ”. Par ma foi, si j'en ai le pouvoir, aujourd'hui ne sera pas mis à mort avec mon assentiment un officier royal, quelque injustice qu'il ait commise ou non. Et le roi ne le hait pas au point de vouloir sa mort ; lui qui l'a toujours fort bien servi n'a vraiment pas mérité qu'on l'exécute pour pareille action. Il faudrait d'autres faits. Donc il vous convient de prononcer pour Renart une autre sentence que la pendaison.

— Seigneurs, seigneurs, dit le léopard, il est nécessaire de faire preuve ici d'un assez grand discernement. Je vous ai entendu vous quereller avec violence et attiser vos différends. Pour moi, je n'ose relaxer directement Renart, ni le condamner à mort définitivement, parce qu'il est officier du roi. Et pour l'homicide qui, je crois, a été comme un défi à la paix royale, je n'ose l'acquitter. Je vous dirai donc ce qu'il est possible de faire : reposons-nous sur le roi pour décider de cette affaire ; qu'il en juge comme il veut et ainsi nous n'encourrons pas sa colère. Pour ce qui est de Brun et de sa plainte contre Renart, nous l'avons vu bien pâle et sans couleurs. Il l'accuse de l'avoir trahi lorsqu'il lui arriva malheur au tronc d'arbre vers lequel le

Dist Brichemers : « De ce le vi :
Ne trait noient chascuns a lui.
Li sires son talant fera,
Por son home nel lessera. »
Grinbert respont : « Voir dites, sire.
Mes vos avez bien oï dire :
“ La truie fet sovent les maus
Dont les porcels ont le nouaus[1]. ”
Par mon haterel, se ge puis,
N'en iert oan serjanz destruiz,
Par mon dit ne par mon otroi,
Qui soit ou servise le roi,
Tant i face ne droit ne tort.
Li rois nel het mie de mort,
Qui l'a toz jorz molt bien servi ;
Ne doit mie avoir deservi
C'on le destruie por tel fet.
Autres afaires i estuet,
Autre conseil vos convient prendre
Que de Renart jugier a pendre.
- Seignor, seignor, dist li lieparz,
Ci affiert auques grant esgarz.
Molt vos ai oï estriver
Et vo mautalanz aviver.
N'ose Renart sauver de bout,
N'a mort jugier du tot en tout,
Por ce qu'il est serjanz le roi ;
Et por l'omicide, ge croi,
Qui a la pais le roi despite,
Ne l'ose fere du tot quite.
Si vos dirai c'on en puet faire :
Metons sor le roi cest afaire,
Qu'il en face le sien talant,
Si n'avrons pas son mautalant.
De Brun qui de Renart se plaint,
Molt le veïsmes pale et taint.
Il li met sus qu'il le trahi
Au tronc quant il li mescheï,

seigneur Renart le guida. Puisqu'il n'y a pas de témoins, que Renart s'en disculpe par un serment sur les saintes reliques et qu'ils soient amis comme auparavant. C'est la meilleure solution, à mon sens. Me suivrez-vous dans cette voie ? » Brichemer répondit : « Nous en sommes d'accord, puisque nous ne pouvons trouver mieux. Allons, seigneur léopard ; prononcez la sentence devant le roi. »

Ils sont revenus où le roi tenait sa cour de justice. Au milieu de la salle, le léopard commença à parler : « Sire, mon roi, écoutez donc. Si vous le voulez, je dirai les sentences que nous avons prononcées pour le rétablissement de la paix. » Le roi répondit : « Non seulement je le veux et le souhaite, mais je vous le commande et vous en prie. — Nous avons décidé, à la vérité, que Renart prononce le serment en faveur d'Isengrin, comme il aurait dû le faire lorsque Roonel en était garant. Mais pour conforter la position du roi, il faut d'abord qu'Isengrin jure qu'il ne commit, ni ne connut, aucune trahison dont Renart fut la malheureuse victime. Alors qu'ils sont pleins du désir de se nuire, qu'ils soient désormais amis. Pour ce qui est de l'accusation de trahison que porte le noble Brun contre Renart, celui-ci prouvera par un serment purgatoire sur les saintes reliques qu'il n'en sut ni n'en trama rien. Ainsi soit faite la paix entre eux deux et que l'on n'ait plus jamais besoin de la rétablir. En revanche, pour l'affaire Chantecler, je vous le dis, nous n'y voyons pas clair

Ou sire Renars le mena.
Por ce que il tesmoinz n'en a,
Renars li escondie as[a] sainz,
Si soient ami comme ainz.
Ce eſt li miex que ge i voie.
Sivrez me vos de ceſte voie ? »
Diſt Brichemers : « Nos le loons,
Puis qu'amender ne le poons.
Alons avant, sire liepart !
Devant le roi dites l'esgart. »
Repairié sont ou mandement
Ou li rois tient son jugement.
Li liparz enmi la meson
A commenciee sa reson :
« Sire rois, fet il, or oiez.
Je dirai, se vos l'otroiez,
Les esgarz que nos avons faiz
Au confermement de la pais. »
Respont li rois : « Jel vos otroi,
Bien le voil[b] et commant et proi.
- Esgardé avons voirement
Renars face le serement
Ysengrin, si com il dut faire,
Comme Roonel en fu maire.
Mes por le roi asseürer
Convient ainz Ysengrins jurer
La traïson ne fiſt ne seut
Dont Renars male aventure eut.
De maufaire sont arrami,
D'ore en avant soient ami.
Et de Renart que dans Bruns rete
Et traïson sor lui degiete,
Renars as sainz escondira
Qu'il ne le sot ne atira.
Si soit d'aus deus faite la pais
Qu'el ne renouvele jamais.
Mes de l'afaire Chantecler,
Vos di ne veons mie cler,

et nous n'osons prononcer, sachez-le, une sentence de mort contre Renart pour l'homicide qu'il a commis, parce qu'il se couvre de votre autorité dans cette affaire. D'autre part, nous ne pouvons prononcer son acquittement puisqu'il a troublé la paix que vous avez garantie et jurée. À présent nous souhaitons nous taire ; faites comme bon vous semble.

— Nous proclamerons ceci, fait le roi : Chantecler est si courtois qu'il saura garder la mesure et prendra une décision de justice raisonnable. Sachez-le, en faveur de personne, je ne veux trahir mon serment. Je m'en remets à Chantecler pour cette affaire ; qu'il en soit juge et responsable, et qu'il s'efforce de faire tant, que moi et autrui, nous lui en sachions gré. Je lui assure en toute loyauté qu'on agira suivant sa décision. Qu'il décide donc du genre de réparation qu'il veut obtenir. Quant à nous, faisons venir les saintes reliques ici et que les autres intéressés soient prêts à faire leur serment selon ce qui leur a été indiqué. » Après avoir entendu le roi, le coq le remercia d'une inclinaison de tête. Il a appelé dame Pinte et fait signe à dame Rousse ; il les emmena toutes deux pour délibérer avec lui. Dans le même temps, on a apporté les saintes reliques et les barons concernés se tiennent debout. Ces derniers ont fait et juré leur paix, suivant les décisions prises dans leurs cas. Chantecler, lui, tient conseil et se montre fort agité. « Pinte, dit-il, que me suggérez-vous pour cette décision ? Comment nous pro-

Ne n'osons dire, ce sachiez,
Que Renars soit a mort jugiez
De l'omicide qu'il a fait,
Por ce qu'a garant vos en trait.
D'autre part ne poons trover
Sa delivrance ne prover
Por la pes que il a faussee,
Qu'avez plevie et affiee.
Atant nos en volons taisir
Et vos en faites vo plaisir.
- Nos emparlerons, fet li rois,
Que tant est Chanteclers cortois
Qui en esgardera mesure
Et par raison prendra droiture.
Ce sachiez, por nului tenser
Ne vueil mon serement fausser.
Sus Chantecler met cest afaire
Qui en soit justicier et maire,
Et il regart que tant en face
Dont moi et autre gré l'en sache.
Tres bien li affi loiaument
Qu'en en fera son loement.
Or se conseult de l'amendise
Comment il velt qu'ele soit prise.
Si façon ci les sainz venir,
Et li autre por pais tenir
Soient prest de lor serement
Et sivent lor ostroiement. »
Li cos a la parole oïe ;
De ce qu'il ot, li rois mercie,
La teste en a vers lui clinee.
Dame Pinte a apelee,
Et ma dame Rosse açaine[a] ;
A son conseil andeus les maine.
Aporté sont li saint atant,
Et li baron sont en estant.
S'ont lor pais faite et atiree,
Si com on lor ot esgardee.
Chanteclers est a son conseil
Qui molt en est en grant esveil.

noncerons-nous sur la réparation qu'on nous demande de trouver contre Renart ? Notre sœur dame Coupée est morte. La mort ne peut être effacée : pardonnons donc cette mort à Renart[1]. Pour ce qui est de l'âme, que Dieu ait merci de cette femme. — Quoi ? dit Pinte. Que ferez-vous ? Vous pardonnerez le meurtre de ma sœur, dame Coupée, que j'aimais tant ? Vous voulez donc me voir tomber évanouie sous le coup de la douleur !

— Pinte, dit Rousse, écoutez-moi donc : pour Dieu, jugez bien de l'affaire de Coupée, votre sœur. Puisque nous avons la faveur du roi, nous devons infliger une lourde punition à Renart. Faisons lui au moins crever les yeux ou couper les deux pieds. Qu'en toutes Cours il soit désormais déshonoré ! » Pinte répondit : « Rousse dit des choses vraiment étonnantes, elle qui me conseille de faire mutiler Renart. Jamais il ne nous laisserait la vie sauve, si lui-même subissait une peine autre que la mort, car il est habité par la félonie et l'envie. Étant fort intelligent et habile, il aurait tôt fait de se venger de nous. Par ma foi, tel n'est donc pas mon avis. Il a tiré la plus courte paille en tombant en notre pouvoir, et il est nécessaire que nous lui jouions maintenant un sale tour. Je suis tout à fait d'accord pour qu'il soit pendu, et qu'aucune prière n'obtienne sa grâce. Par le Seigneur céleste qui ne ment pas, si vous agissez autrement, jamais plus vous ne serez mon amant, ni ne me côcherez[2]. »

« Pinte, fet il, que m'en loez
De ceſt conseil que vos oez ?
Que diron nos de l'amendise
Qui de Renart eſt sor nos mise ?
Morte eſt no suer, dame Coupee.
Mort ne puet eſtre recovree :
Pardonons li la mort. Por l'ame,
Que Diex ait merci de la dame.
- Coi ? diſt Pinte, quel la ferez ?
La mort ma seror pardonrez
Que tant amai, dame Coupee ?
Ja me verrez de duel pasmee !
- Pinte, fet Rosse, or m'entendez :
Por Dieu, bon jugement prenez
De Coupee voſtre seror.
Puis qu'avons le gré du seignor,
Nos le devons molt bien grever.
Fesons au meins ses eulz crever
Ou il perde les piez andeus.
En toutes corz soit mes honteus ! »
Fait Pinte : « Rousse dit merveille,
Qui en tel guise me conseille
Com de Renart deſſigurer.
Jamés ne nos lairoit durer,
S'il sanz mort remanoit en vie,
Que molt eſt fel et plains d'envie.
S'eſt molt sages et vesiez,
Toſt se seroit de nos vengiez.
Par mon chief, ce n'eſt pas mes los
Il a trait le plus cort des loz :
Si eſt cheüz en no manede,
Bien li devons or fere lede.
Je l'otroi bien qu'il soit penduz,
Por priere ne soit renduz.
Par le haut seignor qui ne ment,
Se vos le fetes autrement,
James mes amis ne serez,
Ne ma croupe ne chaucerez. »

Chantecler comprit que son amie ne pardonnerait jamais à Renart le tort qu'il leur a fait ; elle lui a affirmé que jamais plus elle ne l'aimera tant que Renart vivra. Il est préférable pour lui que Renart meure, puisque son amie veut le détruire, plutôt que de la perdre, elle, à l'avenir. Les femmes ont tous les atouts dans leur jeu[1] ! Vous avez beau leur accorder tout ce qu'elles veulent, il n'en reste pas moins que cela est douloureux. Sur ce, leur réunion s'est achevée : ils y ont fait pencher la balance du mauvais côté pour Renart. Lui qui s'imaginait obtenir une bonne paix, son procès tourne autrement. Tous trois revinrent de leur réunion pour aller trouver le roi. Chantecler tenait la tête baissée, le jeune homme inspirait bien de la pitié. Des larmes lui mouillaient le visage, laissant leur trace sous ses yeux. Il s'est incliné aux pieds du roi, puis a exposé les résultats de la réunion. Il faut bien que la sentence soit connue. « Sire, dit-il, Dieu vous soutienne, vous qui m'avez marqué tant d'honneur. Dame Pinte éprouve une douleur mortelle à cause du meurtre de sa sœur et elle veut qu'on en tire vengeance. Nous voulons donc que Renart soit pendu ; on n'a que trop attendu pour le faire. Il a donné la mort, qu'il la reçoive ! » Renart tremble alors comme une feuille, plus même, lorsqu'il entend qu'on parle de le faire mourir. En ces circonstances, personne ne pouvait plus l'aider : le roi avait prêté serment de suivre leur volonté.

Noble s'est dressé et s'est mis dans une colère noire :

Or ot Chanteclers que s'amie
A Renart ne pardonra mie
La laidure qu'il lor a faite ;
Tel parole li a retraite
Que jamés jor ne l'amera
Tant comme Renars vivera.
Miex li vient il que Renars muire
Quant s'amie le velt destruire,
Qu'il la perdist d'ore en avant.
Bien ont fames les dez avant !
Otroiez li quanqu'ele velt,
Mes neporquant le cuer en deult.
Atant ont lor conseil finé :
Renart i ont mal encliné,
Qu'il cuidoit avoir bone pais,
Mes autrement torne li plais.
Du conseil reperent tuit troi,
Si sont venu devant le roi.
Molt se tint enbruns Chanteclers,
Piteus fu molt li bachelers.
Les lermes li moillent la face,
Desus ses ielz i pert la trace.
As piez le roi s'est aploiez,
Puis est li conseulz desploiez.
Ce covient il que devant viegne.
« Sire, fait il, Diex vos maintiegne,
Qui grant honor m'avez portee.
Dame Pinte est molt amortee
Por sa seror qui est occise
Et velt que venjance en soit prise.
Volons que Renars soit penduz ;
Trop est il assez atenduz.
Mort a donnee, mort recueille[a] ! »
Or tremble Renars plus que fueille,
Quant de sa mort oï plaidier.
Nus ne l'en pooit mes aidier :
Li rois ot fet son sairement
Qu'il sivroit lor atirement.
Nobles s'en est en piez dreciez,
Molt durement s'est corrouciez :

« Chantecler, dit-il, tu m'as tué ! Et tu as commis envers Renart une action d'une déloyauté incroyable, lui qui m'a rendu tant de brillants services. Quelle reconnaissance misérable je lui en montre ! Je ne trahirai pas mon serment car je l'ai juré en des termes trop rigoureux ; mais je t'imaginais plus clément ! Tu feras donc ce que tu voudras ; je tiendrai mon serment et te le livrerai. » Le roi a appelé Renart et le lui a livré la corde au cou.

À ce moment-là, Renart vit qu'il était condamné et ne pouvait plus être libéré contre des otages. Il ne pouvait tromper la mort sans l'aide de sa ruse. Il a alors conçu un stratagème d'importance et ne laissera pas passer l'occasion de l'exposer. Si cela peut lui servir, tant mieux : il fait mine de ne pas être touché par la sentence. « Roi, dit Renart, écoutez-moi. Au nom de Dieu, parlez à votre ami, qui vous a si bien servi, en toute loyauté et sans tricher. J'ai constamment recherché votre intérêt en tous lieux où j'ai pu le faire. J'aurais souhaité mourir il y a longtemps puisque ma destinée s'achève si mal. J'ai tant vécu que mon poil est entièrement blanc[1]. Et maintenant à quelle misérable fin suis-je arrivé ! Si je mourais d'une belle mort, mon âme en serait mieux consolée ; je ne peux être plus irrité que je ne le suis lorsqu'on m'attaque aussi injustement. Si j'avais encore du temps à vivre, je vous marierais en très haut lieu. Mais force m'est de souffrir ce martyre. Avant de mourir, je veux vous révéler ce que le roi Yvoris[2] vous propose. Il commande à de grands États ;

« Chanteclers, fet il, tu m'as mort !
S'as vers Renart molt felon tort,
Qui maint biau servise m'a fait.
Mau guerredon l'en ai retrait !
Ne fauseré mon serement
Que trop le juré asprement,
Que plus te quidai debonaire !
Si feras[a] ce qu'aras a faire ;
Mon serement aquiterai
Que je le te deliverrai. »
Li rois a apelé Renart,
Si li a livré par la hart.
Lors voit Renars qu'il est jugiez,
Ne puet mes estre ostagiez.
De mort ne puet avoir treslue,
Se son engin ne li aiüe.
Porpensez s'est de grant voidie,
Ne lessera qu'il ne le die.
Se il li puet valoir, si vaille :
Semblant a fet qu'il ne l'en chaille.

« Rois, fet Renars, antent a mi.
Por Dieu parole a ton ami,
Qui servi t'a si bonement,
Sanz tricherie loiaument.
Bien ai porchacié vostre preu,
Tot la ou je fere le peu.
Mon vueil fusse pieça finez,
Puis que si mal sui destinez.
Tant ai vescu, toz sui chanuz.
Or sui a male fin venuz !
Se morusse de bele mort,
M'ame en eüst plus grant confort,
Ne puet estre autresi espris,
Par grant pechié sui entrepris.
Se g'eüsse de vie espace,
Molt richement vos mariasse.
Mes soufrir m'estuet cest martire.
Ainz que ge muire, vos vueil dire
Ce que rois Yvoris vos mande.
Molt a grant chose en sa commande ;

il gouverne dix fois plus de terre que vous ne pouvez en justifier. Il a une fille de très grande valeur qu'il veut vous donner pour épouse ; il n'a pas d'autres héritiers, par conséquent vous aurez sa terre. On verra donc ce que vous allez faire. Je puis bien vous révéler qu'il n'est pas de plus belle femme au monde. Et il n'est pas de bête sur toute la terre dont elle ne puisse prendre l'apparence ; elle sait parfaitement se métamorphoser lorsqu'elle souhaite se dissimuler. Sire, pensez-y et faites en sorte de conquérir cet Empire. Si vous ne prenez pas la peine de vous en occuper, vous ne pourrez jamais retrouver pareille occasion. Et quand il n'y aurait rien d'autre à recueillir que le plaisir et la folle joie émanant de cette femme, vous devez, Sire, vous préoccuper des moyens de l'amener ici. Ainsi me réjouirais-je de votre puissance, même si je dois être mis à mort. Choisissez un messager et envoyez-le avant qu'un autre ne se mette en chemin. Si demain j'étais encore en vie, je me chargerais bien volontiers pour vous de cette mission, mais vous avez juré... Et vous respectez votre serment trop scrupuleusement car voici ce que nous dit la Sainte Écriture, qui élucide la vérité pour nous : “ On agit mal pour ne pas faire pire[1] ” ; la loi doit fléchir devant le bien. Et nous trouvons, me semble-t-il, que même le roi David, aimé au plus haut point de Dieu, jura dans sa colère qu'il ferait tuer sans délai un homme — je ne sais s'il le méprisait, ni pourquoi il le haïssait —, mais

Plus a de terre a mamburnir
Dis tanz que n'en poez fornir.
Une fille a molt precïeuse,
Doner la vos veult a espeuse ;
N'a plus hoirs, sa terre averez.
Or i parra quel la ferez.
Bien vos sai dire tel novele
Q'en tout le monde n'a si bele.
N'est beste tant com terre dure
Dont ne puist prendre la figure ;
Molt par se set bien tresmuer,
Quant ele se veult remuser.
Sire, pensez de cest afaire,
Que ceste honor puissiez atraire.
Se bien n'en pensez de l'ovrer,
Ja tel ne porras recovrer.
S'il n'i avoit autre eritage
Mes que son deduit et sa rage,
Sire, si t'en doiz tu pener
Que ci la puisses amener.
Por quant se doi estre essilliez,
De vostre honor seroie liez.
Pren ton mesage, si l'envoie
Ainz q'autre se mete a la voie.
Se encore demain vesquisse,
Cest porchaz tres bien vos feïsse,
Mes fet avez vo serement.
Sel tenez trop entierement
Que ce nos dit sainte escriture,
Qui la verité nos espure :
“ On fait le mal por pis lessier ”,
Por bien se doit la lois plessier.
Et si trovons, ce m'est avis,
Que meïsmes li rois David,
Qui Diex ama parfitement,
Par ire fist un sairement
C'un home ocirroit sanz respit.
Ne sai s'il l'avoit en despit,

Dieu lui dit qu'il commettrait un péché, car en aucune manière un homicide ne doit être accompli sans jugement. Et David crut en la parole de Dieu et agit selon son conseil. Ce que Dieu, qui règne sur nous tous, recommande à un individu, doit être observé à la lettre par tous. Or voici précisément la situation où nous nous trouvons et, si ma vie vous est nécessaire, il vous est parfaitement possible d'ajourner mon exécution. Si se parjurer est une faute, c'en est une plus grande de me faire subir des mutilations. »

Sachez que le roi trouva cette information plutôt intéressante. À sa seule annonce, il éprouva une joie intense. Aussi va-t-il parler, s'il le peut, au risque d'en mécontenter certains comme d'en réjouir d'autres. « Seigneurs, dit Noble le roi, la raison et le droit voudraient que les plus grands et les plus petits personnages de ma Cour cherchent par tous les moyens à m'honorer ; c'est précisément ce dont il est question dans ce que m'a dit Renart, à condition que je puisse m'en acquitter dans l'année. D'ailleurs si je n'obtiens pas ce qu'il m'a dit, je tiendrai ma puissance pour bien médiocre. Or Renart sait qu'il n'a plus longtemps à vivre, car je ne veux pas me parjurer. Qui d'entre vous portera donc mon message à Yvoris à propos de ce mariage ? Qui lui demandera pour moi la main de la jeune fille ? » Malheur à celui qui se porterait volontaire pour délivrer ce message, car nul ne connaissait Yvoris et ses terres.

Ne por quel chose il le haoit,
Mes Diex li dist pechiez feroit[a]
Q'omicide en nule mesure
Ne doit estre fet sanz droiture.
Cil crut ce que Diex li ot dist
Et selonc son conseil le fist.
De ce que Diex loe un a faire,
Qui de toz est sires et maire,
Ce doit estre molt bien tenu.
Or sommes a cest point venu,
Se ma vie vos a mestier,
Bien poez ma mort respitier.
Pechiez est il de parjurer,
Graindre est de moi deffigurer. »
Quant li rois oï la novele,
Sachiez que auques li fu bele.
De tant seulement qu'il oï,
Molt durement s'en esjoï.
Or parlera, s'il en a aise,
Qui que soit let ne[b] cui il plaise.
« Seignors, ce dist Nobles li rois,
Bien esseroit resons et drois
Que li plus grant et li menor
Partot porchasacent m'onor :
Tel chose m'a Renars ci dite,
S'en cest an la puis avoir quite.
Et se ge n'ai ce qu'il m'a dit,
Dont pris ge m'anor molt petit.
Or set Renars ne puet durer
Que je ne m'en vueil parjurer.
Quel de vos fera le mesage
A Yvoris du mariage,
De par moi die la novele
Qu'a moiller me doint la pucele ? »
Mal de celui qui ainc deïst
Du mesage qu'il le feïst,
Que Yvori ne connoissoient,
De sa terre point ne savoient.

Je ne sais comment ils les connaîtraient, ni quel démon le leur aurait dit. Renart lui-même n'en savait rien, qui avait simplement fait miroiter cette promesse devant le roi. S'il lui faisait croire en un fait irréel, c'est qu'il souhaitait le griser pour parvenir à retrouver sa liberté. « Seigneurs, dit Noble, écoutez donc ! Je vous ai pressés et priés avec insistance de porter mon message, mais je n'en vois pas un seul assez sage pour se flatter de le faire. Qu'avez-vous à dire à ce sujet, Chantecler ? Si vous me tuez Renart, sur qui repose mes espérances, me porterez-vous ce message ? — Par Dieu, Sire, vous moquez-vous ? J'ai toujours ignoré où réside Yvoris ; d'ailleurs Renart, qui n'est pas stupide, vous fait croire ce qu'il veut, exactement comme il en a l'habitude. » Ainsi déprécia-t-il l'histoire de Renart. Celui-ci aurait pu ne pas reprendre la parole, mais il n'abandonnera pas si facilement. « Sire, dit-il, croyez sans aucune crainte ce que je vous ai dit, car sans conteste je ferai en sorte que vous soyez roi au-delà des mers comme vous l'êtes de ce côté-ci. Et vous aurez une noble femme, qui jusqu'en Sicile n'a pas sa pareille pour la beauté. Si je ne fais pas ce que j'ai dit, et si je suis vivant, je consens à ce que dans l'année je sois exécuté sans qu'il y ait là déloyauté. On aura tort, au contraire, de vouloir me faire un procès. » Grimbert approuva : « La proposition est honnête, Sire. Vous ne devez pas la refuser. Et j'accepte de m'en porter garant pour lui : s'il ne réussit pas, libre à vous de ne pas me

Ne sai comment il la seüssent,
Ne quel malfé dit lor eüssent.
Renars meïsmes nu savoit,
Mes li rois amusé avoit.
Tel chose li faisoit acroire
Qui ne pooit pas estre voire,
Mes si le voloit enivrer
Qu'il se peüst delivrer.
« Seignors, fet Nobles, or oiez !
Molt vos ai semons et proiez
Que me feïssiez cest mesage,
Mes n'en i voi un seul tant sage
Qui du fere s'en ost vanter.
Et vos que direz, Chantecler ?
Se vos Renart me destruiez,
Ou mes conseulz est apuiez,
Cest mesage ferez le vos ?
- Por Dieu, sire, gabez me vos ?
Ainc ne soi ou mest Yvoris,
Mes Renars, qui n'est esbahis,
Vos fet acroire ce qu'il veult,
Issi faitement com il seult. »
Renart a son conte abessié.
Le parler eüst ja lessié,
Mes nel lera si faitement.
« Sire, fait il, sanz doutement
Creez ce que je vos ai dit,
Que ge ferai sanz contredit
Que rois serez dela la mer
Si com vos estes deça mer.
Et si avroiz fame nobile,
N'a tant bele jusqu'a Sezille.
S'ainsi nel faz, se ge ai vie,
Dedenz cest an sanz felonnie
Ostroi que je soie deffez.
Ja mar″ en ert jugemenz fez ! »
Ce dist Grinbert : « Il dit bien, sire.
Ja ne le devez escondire.

laisser un quignon de pain, un fief ou une terre à gouverner. Quoi qu'il puisse m'arriver, tenez-moi pour responsable, au cas où Renart ne vous tiendrait pas sa promesse. Quant à son crime, prenez-le sur vous. Et quelle importance, si l'on vous tient pour parjure, puisque vous ne pourriez trouver personne pour vous en faire reproche ? » Dans la situation délicate où se trouvait le roi, Grimbert lui offrit une porte de sortie légitime. « Chantecler, dit Noble, je vous commande et vous prie tout à la fois pour l'amour de moi[1], de pardonner cette mort à Renart, jusqu'à ce que j'aie ceint la couronne de ce royaume que je désire. Qu'il sache bien toutefois que, s'il vous opposait la moindre résistance, toute l'armée de Dieu ne saurait le sauver. »

Chantecler entendit l'ordre ; il ne sait comment refuser ce que le roi lui demande et commande, car la réparation demandée à Renart est très importante. Dès lors que le roi le désire vivement et qu'il lui faut supporter de perdre, il s'est accordé à ses souhaits. Mais il y en eut pour s'en chagriner ! Quels qu'ils furent, cela réjouit Renart ainsi que le singe, seigneur Cointereau. Au contraire, Pinte s'en chagrina fort tandis qu'Isengrin se répandit en lamentations. Le roi, lui, remercia Chantecler après l'avoir entendu.

« Je vous en sais gré et vous remercie, dit-il. Renart, Renart, il n'est donc que justice, puisque vous êtes tenu quitte de la sentence de mort, que vous vous libériez de vos obligations,

Je le preing bien por lui en main :
Mar me lerez mie de pain
Ne fiez ne terre a tenir.
Queque je doie devenir,
Moi meïsmes metés avant,
Se Renars ne vos tient covant.
Prenez sor vos sa forfaiture ;
Que chaut, s'en vos tient a parjure,
Que ja ne porriez trover
Qui le vos doie reprover ? »
Li rois ot le besoing estroit,
Que Grimbers li[a] conseille a droit.
« Chanteclers, fet il, je commant
Et si vos pri com mon amant
Que ceste mort me pardonez,
Tant que je soie coronez
De tel honor com je porchace.
Mes une chose por voir sache,
Se mes de riens vos desdisoit,
Touz li os Dieu[b] nel gueriroit. »
Chanteclers ot la commandie,
Ne set comment il escondie
Ce que li rois prie et commande
Que l'amendise est molt grande.
Puis que li rois le velt a certes
Et souffrir li convient ses pertes,
Otrié li a son talant.
Mes tel i a qui sont dolent !
Qui que fu lait, Renart fu bel
Et le singe dant Cointerel.
Mes Pinte en fu tote dolente
Et Ysengrins molt se demente.
Mes li rois Chantecler mercie,
Quant il a sa parole oïe.
« Grez et merciz, ce dist li rois !
Renars, Renars, or est bien droiz,
Quant de mort estes aquitez,
Vos et vostre plege aquitez :

vous et votre garant, en menant à bien votre mission. » Renart répondit : « Vous avez raison, mais une lettre portant votre sceau m'est nécessaire, car pour une fortune, je ne me détournerai pas de mon but, si Dieu me prête vie. » Le roi fit rédiger sa lettre et coucher sur un vélin tout ce qu'il voulait dire. Renart la ferma du sceau royal. Noble lui fit mille recommandations sur sa mission et Renart dit amen à tout. Il serait bien allé là où on l'envoyait, mais il n'en connaissait pas la première direction. Il a tant fait qu'il a retrouvé sa liberté. S'il le peut, il ne se fera plus attraper à la Cour du roi jusqu'à ce qu'il domine assez la situation et puisse trouver un moyen de nuire à ses ennemis et de les réduire au silence, tout en faisant plaisir au roi.

Alors toute la Cour se sépara. Quant à Renart, lui qui aurait dû être livré à la justice, il partit de son côté. Il est rentré chez lui prendre conseil auprès de sa femme, qui s'inquiétait fort de son sort. En le voyant, elle s'est montrée folle de joie. Mais cela dura peu car il lui raconta toute l'histoire ; ils ne surent à quel saint se vouer. Renart dit : « Je ne pense pas être à l'abri à moins de m'exiler fort loin de ce pays ! » En jeune femme fort avisée, dame Hermeline lui conseilla, après réflexion, de mettre tout son savoir à apprendre la nigromancie[1] : « Prenez la peine d'aller[2] jusqu'en Espagne ; c'est à Tolède qu'on en sait le plus. Cet art est ainsi fait que, qui en connaît bien les procédés, réalise

Si porchaciez bien vostre afaire. »
Ce dist Renars : « Bien est a faire.
Mes vo letres m'estuet avoir
Et vo seel, que por avoir
Nel lerai ge que je n'enquiere,
Se Diex done que je ne muere[a]. »
Li rois fet ses letres escrire
Et fait metre quanqu'il vuelt dire
En un parchemin de veel ;
Renars les charge o son seel.
De sa besoigne molt li prie :
Renars quanqu'il veult li otrie.
Bien alast la ou l'en l'envoie,
Mes il n'en set ne champ ne voie.
Tant a fait qu'il est eschapez !
S'il puet, il n'iert mes atrapez
En cort a roi jusqu'a cele eure
Que il iert auques au deseure
Et qu'il porra chose trover
Dont ses anemis puist grever
Et en la cort faire tesanz,
Si que il soit au roi plesanz.

Atant toute la cort depart.
Renars s'en torne d'une part,
Qui a cort dut estre traïz.
Revenuz est en son païs
A sa fame prendre conseil,
Qui por lui est en grant esveil.
Por lui a grant joie menee,
Mes molt li a corte duree
Que tot li a conté l'afaire :
Ne sevent preu a quel chief trere.
Ce dist Renars : « Guerir ne cuide,
Se trestot le païs ne wide ! »
Porpensa soi dame Hermeline,
Qui molt par fu sage meschine,
Loé li a que se science
Mete a aprendre de[b] nigromance :
« Jusqu'en Espaigne vos lassez ;
A Tolete en set on assez.
Ce est uns ars de tel maniere
Que, qui bien en set la maniere,

tout ce qu'il souhaite puisque c'est l'art des enchantements. Si vous l'apprenez et connaissez les enchantements, vous ferez par vos sortilèges tout ce que vous avez promis au roi. »

Renart savait que son amie lui faisait une judicieuse suggestion. « Dame, dit-il, vous me conseillez du mieux que vous pouvez. Aussi y irai-je puisque ce voyage a votre faveur, mais je vous laisse bien seule. Prenez donc grand soin de votre maison, garnissez-la richement. Et que vos terres soient bien tenues, car je ne sais quand je reviendrai, ni quelles merveilles je vais rencontrer. » Sur l'heure, il partit, laissant sa femme après l'avoir très tendrement prise dans ses bras et embrassée. Celle-ci est pleine d'inquiétude à cause de ce voyage[1] et elle prie Dieu de le guider.

Renart marcha du mieux qu'il put, comme il devait le faire. Il franchit les montagnes et les vallées, les forêts grandes et profondes, les défilés et les passages. Habile et sage, c'est la nuit qu'il allait le plus souvent à la recherche d'une proie, car il ne désirait pas être vu. Il a tant passé de jours à marcher et à traverser d'immenses régions qu'il est entré sur la terre d'Espagne. Il leva la patte et se signa sur le front. Assuré d'être en Espagne, il pria Dieu de le conduire. Il suivit les traces d'une charrette et arriva de nuit à Tolède. Il monta dans la ville en empruntant les rues où les maisons hautes se serrent les unes contre les autres. Il se cachait soigneusement et était sur ses gardes, car il redoutait fort

Tot fait a son commandement,
Que ce est l'art d'enchantement.
Se de cel art apris avez
Et de l'enchantement savez,
Par vostre enchant le roi ferez
Quanque fere li deverez. »
Renart sot que s'amie dist,
Qui de bon conseil le garnist.
« Dame, fet il, vos me loez[a]
Du mieuz que vos fere savez,
Et je irai puis qu'il vos gree,
Mes je vos les molt esgaree.
Or pensez de vostre mesnie
Que richement soit amanie.
Vostre terre soit bien tenue,
Que ne sai de ma revenue
En quel termine le ferai,
Ne quels merveilles troverai. »
Atant s'en va, sa fame lesse.
Molt doucement l'acole et bese.
De son travail molt li ennuie,
Si prie Dieu qu'il le conduie.
Va s'en Renars au miex que puet,
Si comme fere li estuet.
Passe les monz et les valees
Et les forez larges et lees
Et les destroiz et les passages.
Si comme vezïez et sages,
Les nuiz va molt sovent en proie,
Que il n'a cure c'on le voie.
Tant a tenues ses jornees
Et les granz terres trespassees,
Entrez est en terre d'Espaigne.
Lieve son pié, sa teste saigne.
En Espaigne ert, bien le savoit ;
Or prie Dieu que il l'avoit.
La trace suit d'une charrete :
Par nuit est venuz a Tolete.
Amont en va parmi les rues,
Ou les mesons sont granz et drues.
Molt se demuce, pres se tient,
Que molt se doute et molt se crient

d'être attaqué par des chiens ou quelque autre animal. La faim le faisait bâiller avec insistance ; aussi cherchait-il les resserres et les cuisines. Il aurait volontiers tâté d'une poule et en aurait fait son dîner. Il connaissait le moyen d'ouvrir les portes des cages et des poulaillers et se cachait entre les haies et les clôtures. Et par hasard, il s'est introduit dans une demeure où il va recevoir des coups. C'était celle d'un maître nigromancien, qui ne se méfiait pas de Renart ; il s'appelait maître Henri[1]. Or ses gras chapons étaient placés dans une cage à côté de la cheminée. Jamais plus belle occasion ne se présenta ! Renart les a flairés et sentis. Pas un instant, il ne cessa de gratter le seuil de la maison, car il cherchait de tout son cœur à pénétrer à l'intérieur pour se remplir le ventre des chapons. Il a tant et si bien gratté qu'il a déjà percé un petit trou. Puis il s'y est glissé avec tant d'habileté qu'il s'est insinué dans la maison. Sa gourmandise le tourmentait au plus haut point, mais il n'eut pas besoin de faire de vœux à Marie[2], car son flair le renseignait assez. Il est venu tout droit à la cage, a brisé un des barreaux avec ses dents et a glissé sa tête à l'intérieur. Puis il y entra tout entier, mais il n'en ressortira pas assez vite pour échapper à de graves ennuis. Il saisit l'un des chapons dans sa gueule et ce dernier poussa un tel cri que les serviteurs de la maison se sont levés à ce vacarme. Ils ont mis Renart dans une bien mauvaise situation, car le maître

Que chiens ou beste ne l'asaille.
Tel faim a que molt en baaille ;
Cerche citieres et cuisines.
Volentiers goutast de gelines
Et s'en preïst a son souper.
Engin savoit a destouper
Trous de jaioles et de toiz,
Muce par haies et par soiz.
Par aventure est enbatuz
En tel ostel ou ert batuz,
A l'ostel le mestre de l'art,
Qui ne se gardoit de Renart.
Mestre Henriz avoit a non.
S'estoient mis si gras chapon
En une cage lez le fu.
Ainc mes tele voie ne fu !
Renars a flairié et senti ;
Ainz de grater ne s'alenti
Desus le sueil de la meson,
Que volentiers[a] queroit reson
Comment il fust laienz entrez
Tant que des chapons fust ventrez.
Il i a tant graté a preu
Que fet i a un petit treu.
A par soi s'est tant avanciez
Qu'il s'est en la meson fichiez.
Molt l'angoisse la lecherie,
Et si n'a pas voé Marie
Que li flairiers l'en fesoit sage.
Venuz est tot droit a la cage ;
Li un des piex brise a ses denz,
Tant que son chief a mis dedenz.
Puis i entre de tot son cors,
Mes ja ainçois n'en istra fors
Qu'il en sera molt entrepris.
L'un des chapons a aus denz pris ;
Lors s'escria de tel randon
Que les serjans de la meson
Por la noise se sont levé.
Durement ont Renart grevé,

leur cria : « Par tous les saints de Dieu, un goupil ! Fils de pute, courez à la porte ; c'est sous le seuil qu'il a fait son trou. Je l'ai parfaitement vu en faisant mes sortilèges. Quel déshonneur, s'il nous échappe ! » Lui-même saute de son lit pour suivre la chasse et la partie de plaisir que ses valets offrent à Renart, sorti trop tard de la cage. De fait, la lumière allumée ne laisse pas un coin dans l'ombre et son passage a été bouché.

Renart est donc dans une mauvaise passe ; voilà un début qui augure mal de la suite ! Chaque valet tenait un pilon ou une massue. Renart transpirait de peur. Chacun à son tour lui porta un coup. « Hélas, pensait Renart, que va-t-il arriver ? Est-ce ainsi que l'on apprend la nigromancie ? Quelle pénitence on m'inflige déjà pour cela ; je n'y ai encore guère travaillé que j'ai déjà reçu une volée de coups[1] ! » Que vous dire ? Ils l'ont tant battu qu'ils le laissèrent à terre pour mort. Renart gisait gueule ouverte ; il a bien trompé son monde : il n'était absolument pas mort, mais se tenait aux aguets. Il voulait entendre ce qu'ils diraient à son sujet. « Prenons-lui sa peau, dit l'un. Je l'écorcherai avec ce couteau. — Nous avons eu tort, dit le maître, car nous aurions pu le nourrir tout l'été jusqu'à l'hiver, si nous l'avions pris vivant. On aurait alors été dans sa meilleure saison, lorsque sa gorge est blanche et chenue. Sa peau vaudrait beaucoup plus que maintenant[2]. Si seulement il revenait à lui !

Que li maiſtres lor escria :
« Par les sainz Dieu, gorpil i a !
Filz a putain, alez a l'uis ;
Desouz le sueil eſt le pertuis.
Tresbien l'ai veü en mon sort.
Honniz somes s'il nos eſtort. »
Il meïsmes saut de son lit
Veoir la chace et le deduit
Que si vallet font a Renart,
Qui de la cage issi a tart,
Que grant clarté fet la lumiere.
Si ont eſtoupé sa doviere[a].

Or eſt Renars en male paine,
Au commencier a male eſtraine !
Chascuns tient peſteil ou maçue,
De la poor Renars tressue.
Qui primes vint, primes i fiert.
« Las, pense Renars, ce que iert ?
Liſt on ainsi de nigromance ?
Trop en ai ja grief penitance.
Encor n'en ai gueres ouvré,
S'en ai ja maint cop recouvré ! »
Qu'en diroie ? Tant l'ont batu,
Por mort l'ont a terre abatu.
Renars se giſt gueule baee,
Auques a cele gent gabee :
N'eſtoit pas mort du tot en tot,
Ainz prenoit bien a euls escot.
Oïr voloit que il diroient
Et que de lui deviseroient.
« Prenons en, diſt li uns, la pel.
Je li toudrai a un coutel.
- Mal avons fet, ce diſt le meſtre,
Que tot vif le peüsson peſtre
Jusqu'a yver aprés eſté,
Se vif l'eüssons arreſté.
Adont fuſt sa seson venue
Et sa gorge blanche et chanue ;
Miex vausiſt que ne fet assez.
Que fuſt il ore respassez !

Dieu m'en soit témoin, nous ne le laisserions pas mourir aussi longtemps qu'il aurait à vivre ici. » Quant Renart entendit qu'il pouvait vivre dans ces conditions, que personne ne le tourmenterait mais qu'au contraire ils le garderaient prisonnier jusqu'à ce qu'il eût son poil d'hiver, il fut plus heureux que jamais. Il s'étendit un peu vers le feu et soupira profondément. Le maître jura : « Par le Saint-Esprit, il n'est pas mort ! Vite, secourons-le. » Ils lui font avalé de grandes gorgées de lait bien chaud. Ainsi firent-ils revenir ce diable à la vie, puis ils l'attachèrent à une chaîne. Le maître demanda à ses serviteurs de lui donner de la nourriture en suffisance jusqu'à ce qu'il soit complètement rétabli. Ceux-ci obéirent, si bien que Renart fut guéri. Il ne se montra alors ni rebelle, ni timide, mais se comporta avec beaucoup de simplicité et de bonhomie dans la maison. Il avait alors toute possibilité d'apprendre la nigromancie, car ils se montraient fort doux avec lui. Chaque jour, il restait couché dans la salle de classe et entendait tout ce que le maître disait. Il était fort sage et attentif, ses oreilles ne pendaient pas mais étaient toutes dressées pour écouter. Il était plongé dans des abîmes de perplexité ; il apprit cependant tellement qu'il devint bien savant. Or il n'était plus considéré comme une bête sauvage mais comme un animal parfaitement apprivoisé et il se promenait dans la maison en toute liberté. Une nuit, il se leva de l'endroit où il couchait et suivit le maître dans une cave voûtée où ce dernier allait chercher sa

Si m'aïst Diex, mes ne morroit,
Tant com ici vivre porroit. »
Quant Renars ot q'ainsi puet vivre,
De mort ne le fera nus cuivre[a],
Ainçois le tendront em prison
Tant que sa pel soit en seson,
Or est si liez q'ainz si ne fu.
Un petit s'estent vers le fu
Et a gité un grant soupir.
Li mestres jure : « Saint Espir,
N'est mie morz ! Or li aidons. »
Let li gietent a granz randons
En la gueule tot eschaufé.
Si respasserent le maufé.
D'une chaane l'ont lïé.
Le mestre a ses serjanz prié
Qu'a mengier li doingnent assez
Tant que il soit toz respassez.
Il si firent, tant qu'est gueriz.
Or ne fu fel ne esmarriz,
Ainz se contient molt simplement
En l'ostel et molt bonement.
Or puet aprendre d'ingromance,
Que assez li font de pitance.
Chascun jor en l'escole gist
Et ot quanque le mestre dist.
Molt fu sages et entendanz,
N'ot pas les oreilles pendanz,
Ainz les tient droites et escoute.
Molt parfont pense que il doute,
Tant en aprist que toz fu sages.
Si n'estoit pas entr'eus sauvages,
Ainz estoit molt aprivoisiez ;
Par l'ostel aloit deslïez.
Une nuit se leva de l'estre,
Si s'en ala aprés le mestre
En une voute desouz terre,
Ou il aloit son savoir querre
A une grant teste cavee,
Qui estoit de cuivre gitee.

science auprès d'une grande tête creuse, faite de cuivre fondu dans un moule[1]. D'elle il tirait ses décisions les plus secrètes et les plus intimes. « Noble seigneur, que signifie cela ? J'ai ici même de nombreux amis qui sont assez avancés dans votre art, mais cela ne leur rapporte pas l'ombre d'un bout de gras car ils achoppent sur un point qui leur échappe. Aussi sont-ils douloureusement embarrassés. » La tête lui répondit : « Maître, vous avez étudié bien des jours et plus encore ; pourtant vous ne savez, ni ne pouvez comprendre seul pourquoi ils ne peuvent réussir dans cet art ? Écoutez-moi donc, je vais vous le dire sans vous mentir en rien. Celui qui veut vraiment réussir à user de cet art doit tôt ou tard se rendre au trou d'un cabinet d'aisances[2]. Qu'il ne fasse pas le signe de croix et ne prononce pas ce mot. Mais s'il veut s'en remettre à nous, il doit sacrifier là un coq des marais[3] ou un chat noir. À défaut de pouvoir en voler un, qu'il l'achète. Puis qu'il dise tout simplement : " Vous tous, diables, écoutez du fond de l'enfer : acceptez d'être les maîtres de cette cérémonie faite en votre honneur " et qu'il jette là-dedans son sacrifice. Libre à lui ensuite de sortir du cabinet ; il aurait tort de faire une autre prière. Désormais il peut user de son pouvoir. » Ne voulant plus rien dire, la tête se tut. Renart, lui, retint ce qu'il put. Sans retard, le maître est revenu chez lui. Renart est resté un peu à l'écart jusqu'à ce que le maître sorte, car il veut éviter de le rencontrer. Puis il a fait preuve de mauvaise éducation

A cele prenoit ses conseulz
Les plus privez et les plus seus.
« Baron, dist le mestre, que doit ?
Meint compaignon ai orendroit
Qui assez sevent de vostre art :
Ne lor vault denree de lart
Et non fet il demie d'oint,
Qu'il n'en pueent savoir un point.
S'en sont dolent et confondu. »
La teste li a respondu :
« Mestre, meint jor lit en avez
Et plus encor, si n'en savez
Ne ne poez par vos trover
Que doit qu'il n'en pueent ovrer ?
Or m'entendez, gel vos dirai,
Que ja ne vos en mentirai.
Qui bien velt ovrer de cest art,
Venir l'estuet ou tempre ou tart
Au trou d'une chambre privee.
Croiz ne soit fete ne nomee,
Mes si se velt en nos fier,
Illeques doit sacrefier
D'un coc marchois ou d'un noir chat.
Qui nel puet embler, si l'achat.
Aprés die sanz autre fable :
" Oiez d'enfer tuit li deable,
De ceste oevre soiez seignor,
Et si soit fet en vostre honor ",
La dedenz giet son sacrefice.
Aprés, s'il velt, de la chambre isse.
Ja mar fera autre proiere :
Tot puet faire son majetiere. »
Ne volt plus dire, si se tut.
Renars retint ce que il put.
Li mestres sanz arrestoison
Est revenuz en sa meson.
Un petitet s'est tret ensus,
Tant que le mestre en fu issus.
De son acostement n'a cure.
Fet i a male norreture

en s'emparant du coq de la maison. De fait, il ne savait pas de volatile de cette espèce qui fût plus près. Sur-le-champ, il s'en alla aux latrines et là, il fit son affaire selon les directives données par la tête. Puis il partit sans prendre congé ; il prononça des paroles magiques, traça des caractères spéciaux, fit ses conjurations et ses actions de grâces[1]. Après cela il ne pouvait plus être arrêté ; avec la vitesse du vent, il est arrivé à Malcreux[2] en une heure seulement. Il trouva là sa femme qui pleurait, pleine d'inquiétude pour son mari qu'elle avait envoyé en voyage alors qu'il était dans un tel trouble. Mais lui l'a réconfortée et lui a raconté son aventure. Il lui assura qu'il aurait tout ce dont il avait besoin car il connaissait tous les tours des enchanteurs. Qu'il se méfie donc celui pour qui il aura de la haine, car il lui en cuira sous peu. Ils se sont fait fête jusqu'à ce que le jour paraisse. Renart prit congé de son amie, lui disant qu'il ne voulait pas tarder à aller rendre compte de sa mission au roi et qu'il ne différerait pas même d'un jour cette démarche. Il se rendit donc à la Cour en empruntant routes et chemins empierrés. Sans se renseigner, il trouva le roi dans la forêt de Brocéliande[3]. Ce dernier espérait vivement le retour de Renart, car il craignait d'avoir été sa dupe. Voici donc Renart qui se présente aux yeux de tous, car il veut faire savoir son arrivée. En effet, il revient avec des nouvelles plaisantes pour les sots. Devant le roi gai et heureux, Renart parla en homme bien éduqué : « Roi,

Qu'il a pris le coc de l'ostel ;
N'en savoit nul ci pres ne tel.
Atant s'en va a la longaigne,
Ilec[a] a fet sa barbacane,
Si com la teste l'ot apris.
Puis s'en va, congié n'i a pris,
Fist ses charmes et ses caraudes,
Ses conjuremenz et ses laudes.
Ainz puis ne pot estre tenuz :
Avec le vent s'en est venuz
A Malcrues en une seule eure,
Ou sa fame trove qui pleure
Par la dolor de son mari
Qu'en envoia si esmarri.
Mes il l'a bien reconfortee,
S'aventure li a contee.
Dit bien avra toz ses ators,
D'enchantement set toz les tors.
Or se gart bien que il harra,
Qu'assez tost li en mescherra.
Grant joie ont ensemble menee
Tant que ce vint a l'ajornee.
Congié prent Renars a s'amie
Et dist qu'il ne lessera mie
Qu'au roi ne se voist aquitier ;
James n'en quiert jor respitier.
Renars vet a la cort le roi
Par chauciees et par perroi ;
En la forest Broceliande
Illec le trova sanz demande.
Por Renart ert en grant abé :
Cremoit qu'il ne l'eüst guabé.
Atant ez vos Renars en place
Que il velt bien que on l'i sache[b],
Que il aporte tel novele
Qui as musarz essera bele.
Li rois estoit bauz et hetiez.
Renars parla com afetiez :

longue vie à vous ! J'ai supporté bien des choses désagréables pour vous. J'ai traversé des pays pour finir par trouver ce que je cherchais. J'ai parfaitement réussi dans ma mission et prouvé ainsi ma valeur. » Renart le servait de bourdes, lui qui dupe le monde de ses arguties. « Il est roi d'Arcadie et de Chalcédoine[1] ; nombreux sont les puissants qui lui paient tribut et c'est lui, dit-il, qui règne jusqu'aux frontières tracées par Arthur. Or il vous offre toutes ses possessions en vous donnant sa fille en mariage. Ainsi fait-il de vous son héritier. Il est vieux, il ne peut plus mener ses armées ; c'est pourquoi il vous donne sa fille. — Renart, demanda le roi, où est-elle ? — Sire, elle arrive avec une très importante escorte. Je me suis porté en avant pour vous prévenir. Convoquez donc tous vos vassaux pour pouvoir la recevoir décemment, et préparez un festin qui convienne à un noble roi et dont nous tirions honneur. — Renart, dit le roi, à la bonne heure ! Retourne auprès de cette dame et conduis-la ici. Quant à moi, pendant cette semaine je vais faire venir tous mes vassaux et réunir ma Cour. »

Renart est alors reparti, tandis que le roi s'est lancé dans ses préparatifs. Il demanda à ses vassaux, les plus grands comme les plus petits, de venir pour lui marquer leur déférence. Tous accoururent sans se faire prier, sans chercher routes ou chemins mais en prenant à travers broussailles et terres défrichées, pour venir voir les merveilles de Renart.

« Rois, torjorz soies tu sauvez !
Molt ai esté por vos grevez.
Passé en ai mainte contree ;
Bone aventure en ai trovee.
Bien ai esploitié mon travail
Et s'ai prové combien je vail. »
Or le sert bien de la treslue
Renars qui tot le mont argüe.
« Rois est d'Arcade et de Celdone ;
Meint riches hom treü li done,
Jusqu'as bones qu'Artus les fit,
Est il sire, si com il dist.
Tot vos donne son heritage
Ovec sa fille en mariage.
Si fait de vos son eritier ;
Viex est, ne puet mes ostoier.
A fame vos done sa fille.
- Renars, fet li rois, ou est ille ?
- Sire, ele vient a grant empire.
Avant le vos sui venuz dire.
Or mandez tote vostre gent,
Sel recevez honestement ;
Et apareilliez tel conroi
Tel com convient a noble roi,
Et que nos i aions honneur.
- Renars, fet li rois, a beneur !
Va por la dame, si l'amoine.
Et je dedenz ceste semaine
Ferai ma gent toute venir
En ma sale por cort tenir. »
Atant Renars s'en est tornez ;
Et li rois s'est bien atornez,
Mande ses genz granz et menors
Que tuit viegnent a ses honors.
Tuit i aqueurent volentiers,
N'i quierent voies ne sentiers,
Mes par broces et par essart,
Veoir les merveilles Renart.

Il en vint tant que la Cour était au complet. Pendant une semaine, il ne cessa d'en arriver d'ici et d'ailleurs ; ils y épuisèrent maint cheval. Le roi, lui, faisait ses préparatifs pour le grand mariage qu'il souhaitait. On abattit du gibier à foison et des volailles de toute sorte. Je prendrais bien la peine de vous les citer toutes, mais j'ai envie d'en terminer avec cette œuvre. Le roi distribua ses officiers à des postes déterminés[1]. Il confia la cuisine à Roonel, qui ne cessa d'y travailler, et ordonna à Tibert de l'aider. Brun l'ours a en effet rappelé que le chat savait fort bien assaisonner la nourriture. Et Tibert s'y rendit sans attendre. À Plateau il ordonna de distribuer le pain avec générosité. De Brichemer il fit son sommelier, lui demandant de préparer le vin. Quant à Brun, qu'il s'occupe des plats et les mette dans un endroit proche de la table. « Isengrin, à vous la découpe des viandes et le service du vin pour Madame la reine. » Isengrin répondit au roi en s'inclinant profondément.

Le roi a ainsi réparti toutes les tâches. Et Renart a tout observé, s'amusant de ce qui se passait à la Cour[2]. Il lui fallait à présent se préparer. Il fit ses invocations et ses grandes conjurations et offrit un chat aux puissances du mal pour réussir son sortilège. Puis il créa par enchantement une foule de bêtes. Certaines avaient vingt têtes, d'autres plus encore. Il créa des bêtes que Dieu n'avait pas créées, aux formes très diverses et, pour certaines, sans queue ni tête[3]. Après que Renart leur a jeté

Tant en i vient, la cort fu plaine.
Ne finerent d'une semaine
De venir d'amont et d'aval ;
Estanchié i ont meint cheval.
Li rois atorne son afaire
Que granz noces vodra il faire.
De venoison i a molt prise
Et volille de mainte guise.
Du tot me penasse a nomer,
Mes ceste oevre vueil achever.
Li rois ses menestreus assist
Et a chascun son mestier dist.
Roonel met a la cuisine
Qui de l'apareillier ne fine,
Et dit Tybert qu'il li aïst.
Bruns li ors a loé et dist
Bien set mengier asavorer ;
Tybers i va sanz demorer.
Platiaus commande pain livrer
Et molt largement delivrer.
De Brichemer fet bouteillier,
Le vin li rueve apareillier ;
Et Brun preingne garde des mes,
A la table les face pres.
« Ysengrins, pensez de taillier
Et de la coupe apareillier
Devant vo dame la roïne. »
Ysengrins parfont l'en encline.
Li rois a bien tot devisé,
Et Renars a tot avisé
Qui ert en aise de la cort.
Or le convient qu'i se ratort.
Il fet ses ynvocations
Et ses forz conjurations.
As mauvez[a] fet d'un chat present
Por bien fere l'enchantement.
Par enchant a fet meintes bestes ;
De tex i a qui ont vint testes
Et plus assez de tex i a.
Bestes fet q'ainz Dex ne cria,

un charme, elles crachèrent feu et flammes par la bouche et le nez, avec une telle fureur qu'il semblait que la fin du monde fût arrivée. Mais dès qu'il le voulait, il leur imposait silence et elles ne faisaient plus le moindre bruit. Renart arriva parmi des airs de fête et des manifestations de joie, tout en faisant un vacarme énorme. Pas étonnant si des bêtes qui ont autant de têtes font du bruit ! Celui-ci était étonnamment fort car, au commandement de Renart, les bêtes hurlaient, sonnaient du cor ou de la trompette. Ceux qui les entendaient soupçonnaient l'arrivée de diables et se gardaient à grand-peine de trembler. Renart amena sa promise au roi sous la forme d'une lionne. C'est dans cet appareil que Renart arriva à la Cour, et Noble vint à sa rencontre. « Bienvenue à toi, Renart ! Quoique tu sois blanchi par les ans, il n'est pas de jeune homme en ma terre qui sache mieux s'occuper de mes intérêts que toi. Est-ce là ma femme que tu m'amènes, pour laquelle tu as tant souffert ? — Oui, cher Sire, répondit Renart. Je vous la rends avec la totalité de l'Empire de son père. — Sois-en remercié. » Le roi la prit dans ses bras et mit la queue de la dame sur son gourdin[1]. « Dame, je vous souhaite la bienvenue. » Celle-ci ne souffla mot, comme le noble Renart lui en a fait signe, mais elle s'inclina très bas. Noble se mit à la caresser avec insistance ; il se pourléchait les babines et finit par sauter sur ses pieds. Il était si heureux qu'il se retint bien difficilement

Et molt de diverse maniere
Et ausi çou devant[a] derriere.
Puis que Renars les a charmez,
Gietent par bouches et par nés
Feu et flambe par tel ravine,
Avis est que tot le mont fine.
Et quant il velt, si les racoise
Que ja ne feront point de noise.
Renars vient a joie et a feste,
Mes molt demoine grant tempeste.
N'est merveille se noise font
Bestes qui tant de testes ont !
La noise iert merveille grande :
Puis que danz Renars le commande,
Ullent et cornent et buisinent.
Cil qui l'oent, s'en adevinent
Que ce sont deable qui vienent ;
A poines de poor se tienent.
En guise d'une lïonnesse
Anmaine au roi sa promesse.
Ainsi s'en vint Renars a cort,
Nobles encontre lui acort.
« Renars, bien soiez vos venuz !
Por ce se tu es viex chanuz,
N'a il bachelier en ma terre
Qui mex i sache mon preu querre.
Est ce ma fame que m'amaines,
Dont tu as eü si granz paines ?
- Oïl, ce dit Renars, biau sire.
Je la vos rent a tot l'empire.
- Vostre merci. » Li rois l'embrace,
La keue[b] li met sor la mace.
« Dame, bien soiez vos venue. »
Cele a sa parole tenue,
Que dant Renars li a fet signe,
Mes parfondement li encline.
Nobles la va molt atouchant,
Sa barbe en va delechant,
Et saut en piez. Tel joie maine
Qu'il est tenuz a molt grant paine

de la saillir aux yeux de tous. C'est qu'il était affolé et échauffé à la voir si belle. Mais le noble Renart, expert en ce domaine, les conduisit sans tarder au palais où il imposa à tous le silence. Chacun prit place à table. À présent vous allez pouvoir en entendre de belles ! Tous, serviteurs, adolescents et jeunes gens, s'acquittèrent de leur tâches.

La dame était assise à la table d'honneur avec le roi, le seigneur Noble. Quant à Isengrin, il découpait devant eux les viandes et préparait les plats qui leur étaient destinés. Naguère, il avait été écorché de la nuque jusqu'aux pieds sur l'ordre du roi Noble le lion, pour qu'on guérisse ce dernier grâce à sa peau[1]. Celle-ci avait repoussé, mais le poil était encore jeune et court. Ses pattes étaient déjà bien velues et sa tête était entièrement blanche puisqu'elle avait conservé son ancien poil. Mais j'ai bien peur que cette fourrure ne paye cher son existence, dès lors que Renart, son ennemi de toujours, l'a remarquée. Ce diable, brûlé par son goût du mal, se mit à imaginer un plan pour lui nuire, car, s'il le peut, il le détruira. Comme il n'avait aucune envie de remettre cela à plus tard, il fit pleurer, soupirer et changer de couleur la lionne. Elle cessa complètement de manger. Le roi s'en aperçut et en fut ennuyé ; il appella Renart qui se leva de table. « Renart, dit-il, qu'a donc cette dame ? Que les feux de l'enfer brûlent celui qui ne dira pas la vérité à ce sujet et qui refusera de se soumettre à

Que voiant toz ne l'a saillie,
Si espris fu de la folie,
Por ce que si bele la voit.
Mes dant Renars qui molt savoit,
Toz les enmaine el palés
Et si fet fere molt grant pes.
Chascuns s'est assis a la table.
Or poez oïr bele fable !
Tuit servirent de lor mestier,
Serjanz, vallez et bachelier.
  La dame sist el mestre dois
Et li sires Nobles li rois.
Et Ysengrins devant euls taille,
Qui lor apreste lor vitaille.
Il fu autrefoiz escorchiez
Des le haterel jusqu'es piez
Par le roi Noble le lyon,
C'on fist de sa pel guerison.
Ses cuirs li estoit revenuz,
Li peuls ert juenes et menuz.
Les piez avoit ja toz veluz,
Mes li chiés estoit toz chanuz
Por les viex peuls qui i remestrent.
Mes je crien que il ne comperent,
Que Renars s'en est garde pris,
Qui meintes foiz l'a entrepris.
Or se porpense li maufez,
Qui de grant mal fu eschaufez,
En quel maniere li nuira
Que, s'il puet, il le destruira.
Et si ne velt plus demorer :
La lionesse fet plorer,
Soupirer et color changier ;
De tot en laisse le mengier.
Li rois la voit, si li en grieve ;
Renart apele et cil se lieve.
« Renars, fait il, qu'a ceste dame ?
Arde le feus et male flambe
Qui la verité n'en dira
Et qui ja li escondira

un souhait de sa part qui lui ferait retrouver le sourire. » Dès lors Renart fut assuré que l'on ferait tout ce qu'il demanderait. Et il a dans l'idée de causer des ennuis à Isengrin, s'il peut rendre sa propre justice. Pourtant il n'a d'autre reproche à lui faire que de l'avoir fait convoquer à la Cour à cause de sa femme, dont il le sépara[1]. Le loup se conduisit bien follement en grondant à ce propos.

« Sire, dit Renart, cela me chagrine, Madame étant pleine de noblesse et de courtoisie, de la voir vous faire si mauvaise figure. Lui aurait-on manqué de quelque manière ? » Renart demanda instamment à la dame de dire à Noble, son époux, ce qui causait sa mauvaise humeur. Bien sûr Renart le savait, mais il voulait éviter d'être blâmé et accusé de quoi que ce fût. « Dame, exprimez vos désirs. Vous ne devez éprouver aucune contrariété car je ferai tout ce qu'il vous plaira. » Elle ne put alors garder le silence puisque Renart lui en a donné l'ordre et que le roi l'a questionnée. Elle a un peu secoué la tête avant de parler avec une certaine arrogance : « Renart, traître universel, lorsque tu m'amenas en ce pays, je ne m'imaginais pas trouver une bête qui puisse témoigner d'un manque d'égard aussi flagrant — et je ne sais s'il agit ainsi par perfidie — que ce chevalier qui nous sert. Je vois clairement qu'il est gonflé d'orgueil. À aucun moment je n'ai été dupe, au contraire. Il aurait dû nous servir son seigneur et moi en nous montrant joie et respect,

Chose qu'el vueille commander,
Por quoi on le puist amender. »
Or ot Renars c'on en fera
Tot ce que il commandera.
Ysengrin voudra ennuier,
S'a son droit se puet apuier ;
Si ne li set que demander
Fors tant qu'a cort le fist mander
Por sa fame dont le bani ;
Que fox fist, Quant il en groinni.
« Sire, ce dist Renars, moi poise,
(Ma dame est molt franche et cortoise)
Quant ele tel senblant vos fait ;
Ne sai s'on li a riens forfait. »
Renars la dame dist et prie
Qu'a son seignor Noble die
De quoi tel mautalant avoit.
Por quant Renars bien le savoit,
Mes du blasme se velt geter
C'on ne l'en puist de riens rester.
« Dame, dites vostre voloir.
Ja ne vos en convient doloir,
Que j'en ferai vostre plesir. »
Or ne s'en puet ele teisir,
Des que Renars l'ot commandé
Et li rois li a demandé.
Un petit a crollé la teste,
Ja parlera com fiere beste.
« Renars, qui tot le mont traïs,
Quant m'amenas en cest païs,
Je ne quidai mie trover
Beste que on peüst prover
De si aperte vilenie
(Ne sai se c'est par felonnie)
Que cist vassaus qui ci nos sert.
Je le voi molt d'orgueil apert.
Nis un seul point ne sui deçute
Ainz me sui tres bien aperçute.
Il deüst moi et son seignor
Servir a joie et a honor,

or son accueil est celui d'un perfide. Aujourd'hui il a constamment gardé son chapeau sur la tête, sans daigner l'ôter. Maudit celui qui l'engendra ! Si cela se produisait chez moi, on aurait tôt fait de lui ôter son capuchon, de si belle façon qu'il le sentirait passer ; nul n'aurait supporté une telle conduite. Je ne sais s'il a la teigne, à le voir si renfrogné. Mais je vois dans son attitude un autre défaut encore, dont mon cœur est plus touché : toute la journée il découpe nos mets devant nous en gardant des gants dont il s'essuie le nez et la bouche. Peut-être même touche-t-il un endroit plus sale de sa personne, lorsqu'il fait la vilaine commission ! Pas un moment, il n'a daigné les enlever pour nous et cela m'a porté sur le cœur. Sire, voilà toutes les raisons pour lesquelles vous ne coucherez jamais à mon côté, si on ne lui ôte pas ici, devant moi, chapeau et gants, à rebrousse-poil. » D'esprit violent et revêche, Isengrin aurait parlé avec virulence, s'il en avait eu la possibilité et s'il ne devait pas s'attirer ainsi la haine du roi. Parce qu'il craignait de se mettre dans une situation pire encore, il n'osa dire mot et garda le silence, tout en reculant légèrement.

Noble entendit que sa femme se refusait à lui, à moins qu'Isengrin ne soit déganté ; la colère fut près de le faire éclater et il dit à Isengrin, qui cherchait à se cacher : « Seigneur Isengrin, malheureux, ôtez votre capuchon. Vous n'êtes ni écossais, ni irlandais[1] ! Vous imaginiez-vous être couronné de

Et il est de felon apel.
Hui tote jor a son chapel
Fermé, q'oster ne le deigna.
Mal dahez ait qui l'engendra !
Se ce feüst en ma contree,
S'aumuce li fust tost ostee
Si belement qu'il le sentist,
Ne trovast qui le consentist.
Ce ne sai ge s'il est tigneus,
Que je le voi molt rechigneus.
Encor voi autre mesfeture
Dont au cuer ai greignor ardure,
Que tote jor devant nos taille,
Mouffles chauciees, no vitaille
Dont il tert son nés et sa bouche ;
Espoir en plus ort leu l'atouche
Quant il fet le vilain afaire !
Onques por nos nes deigna traire,
S'en ai eü grant mal au cuer.
Sire, bien vos ai dit le fuer
Que ja ne gerrez a ma coste,
S'on ci devant moi ne li oste
Chapel et mouffles a rebors. »
Ysengrins fu fel et rebors,
Ja parlast felenessement,
S'il en eüst consentement
Et li rois nel deüst haïr.
Que il cremoit en pis chaïr,
N'ose mot dire, ainçois se taist ;
Un petit arriere se traist.
Nobles ot que sa fame dist
Que son gesir li contredist,
Se Ysengrins n'est desmoufflez.
Un petit en est bourouflez.
Voit Ysengrin qui se demuce.
« Ostez en maleur vostre aumuce,
Sire Ysengrins, ce dist li rois.
Ja n'estes vos Escos n'Irois !

fleurs[1] ? Êtes-vous atteint de la teigne ou de la pelade ? Et dégantez-vous donc ! » Alors Isengrin a relevé la tête. « Sire, miséricorde ! Au nom de Dieu, épargnez-moi cela : mes gants ne me seraient pas enlevés sans mal. Je m'évanouirai avant sous vos yeux. Cependant vous ne devez pas me faire de tels reproches, car je ne porte ni gants, ni chapeau : ce sont les restes de ma peau, qui vous servit de pelisse lorsque Renart vous donna sa potion. » Renart entendit sa justification, mais ne s'en soucia pas. Entre ses dents il conjura à nouveau la reine et lui fit reprendre la parole : « Cet individu sait y faire en paroles. Par la foi que je dois à l'âme de ma mère, si nous nous trouvions à la Cour de mon père, il n'aurait pas eu la possibilité de tant s'excuser ; on les lui aurait ôté, malgré lui. Je ne sais quelle sorte de roi vous êtes, vous que vos bêtes ne craignent pas ! » Le roi fut très atteint par ces paroles, mais aussi de la voir se lever de table et déclarer qu'elle ne resterait pas plus longtemps. « Dame, dit-il, apaisez-vous donc, car par ma foi, on va les lui enlever. » À cette nouvelle, le loup fit un bond et crut pouvoir s'enfuir, mais la salle était loin d'être vide. Le roi ordonna qu'on le retienne ; avant qu'il eût pu atteindre la porte, on se saisit de lui. Renart était à présent heureux comme un coq en pâte[2], lorsqu'il vit Isengrin renversé à terre. Ils lui écorchèrent entièrement tête et pattes : son chapeau et ses gants lui ont été ôtés. Il a payé le prix fort pour les noces royales !

Cuidiez eﬅre enchapelez ?
Eﬅes vos tigneus ne pelez ?
De ces moufles vos deschauciez ! »
Lors s'eﬅ Ysengrins haut dreciez.
« Sire, merci, por Dieu nu faites !
Ne seroient de legier traites ;
Ja me verrez ici pasmer.
Porquant ne me devez blasmer,
Que n'i ai moufle ne chapel,
Ainz eﬅ remenant de ma pel
Dont vos feïﬅes peliçon,
Quant Renars vos dona poison. »
Renars l'ot qui de ce n'a cure.
Entre ses denz la reconjure,
La roïne parler refet.
Diﬅ ele : « Ciﬅ set molt de plet.
Foi que je doi l'ame ma mere,
Se ce fuﬅ[a] en la cort mon pere,
Ja tant plaidier ne li leüﬅ,
Mes maugré sien oﬅé l'eüﬅ.
Ne je ne sai quel roi vos eﬅes
Qui n'eﬅes doutez de vo beﬅes ! »
Ot le li rois, molt li en grieve,
Et ce qu'il voit qu'ele se lieve.
Diﬅ qu'ele ne remaindra mes.
« Dame, fet li rois, or a pes,
Que par mon chief on li trera. »
Quant li leus ot q'ainsi ira,
Il prent un saut, foïr s'en cuide,
Mes la sale n'iert mie wide.
Li rois le commande a tenir.
Ainz qu'il peüﬅ a l'uis venir,
Le saisissent de totes parz.
Or eﬅ bien seur ses oes Renarz,
Quant voit Ysengrin entrepiez.
Tot li escorchent chief et piez :
Chapel et moufles ont oﬅees.
Bien a les noces achetees !

Puis il se mit à descendre le grand escalier et ils le laissèrent partir, car ils n'avaient plus besoin de lui. Mais ce sont les tout jeunes qui se mirent à le harceler. Quant à Renart, il lui lança deux de ses plaisanteries : « Mon compère, vous êtes tonsuré ! Vous pourrez bien chanter la messe lorsque votre épouse se rendra à l'office. Mon compère porte un chapeau rouge : je crois bien qu'il est empereur[1] ! » Isengrin prit la fuite, sans peau sur le crâne. C'est pour son malheur qu'il vit le début de la fête.

À la plus haute table est assis Noble le roi avec la reine[2]. Ils furent régalés de mets somptueux, mais les bêtes créées par enchantement ne font guère honneur à la nourriture. Les diables n'ont que faire de manger ! Lorsque le repas fut terminé, qu'ils eurent mangé et bu jusqu'à plus soif, le roi réclama le silence. Il appela Renart auprès de lui et lui demanda de tenir ses engagements : « Renart, tu m'avais promis et répété plusieurs fois que ma femme savait jouer et prendre l'apparence de toutes les bêtes. Tiens ta parole, tant que tu es ici. — Sire, dit Renart, vous dites vrai. Elle possède d'immenses talents. Priez-la donc de vous les montrer. » Et Renart fit ce qu'il désirait : entre ses dents, il a conjuré la reine de parler sans attendre. Celle-ci présente son discours de façon à ne pas être prise pour une sotte par Renart. Devant le roi et ses vassaux, elle s'exécute sans tarder. « Renart, asseyez-vous donc, car je voudrai d'abord voir

Aval se prent a avaler.
Il l'ont atant lessié aler,
Il n'ont plus que fere de lui,
Li chael li font grant ennui.
Renars deus de ses gas li done :
« Compere, vos avez coronne !
Vos porrez bien chanter la messe,
Quant vostre dame ira a messe.
Rouche chapel a mes comperes !
Ce quit bien qu'il ert empereres. »
Fuit Ysengrins, n'a cuir en teste.
Mar vit ajostee la feste.
A table siet Nobles li rois
Et la roïne au plus haut dois.
Molt furent servi noblement,
Mes les bestes d'enchantement
N'i gastent gueres de pasture.
Deables n'a de mengier cure !
Quant li mengiers fu toz passez
Et il orent mengié assez,
Beü tant qu'il n'en vodrent mes,
Lors rouva li rois fere pes.
Renart apele, qu'a lui viegne
Et sa convenance li tiegne.
« Renars, tu m'eüs en covent
Et le me deïs molt sovent
Que ma fame savoit joer
Et sa figure tresmuer
En semblance de toutes bestes.
Aquitez vos que que ci estes.
- Sire, dist Renars, il est voirs.
En li est molt granz li savoirs.
Si li priez qu'ele le face. »
Bien fet Renars ce qu'il porchace :
Entre ses denz l'a conjuree
Qu'ele parolt sanz demoree
Et si agence sa parole,
Que Renars nel tiegne por fole.
Devant le roi et son barnage,
Ele si fait que plus n'atarge :

quels jongleurs sont les gens de ma maison que vous avez amenés avec moi ici. En effet, vous m'avez dit, lorsque vous êtes venu me chercher dans mes terres, que les bêtes de chez vous savaient chanter, monter à cheval à la perfection et, qu'en outre, elles étaient de bons gymnastes[1], des acrobates exercés à sauter dans des cerceaux ; en un mot, qu'elles étaient de meilleurs jongleurs que celles de mon pays et qu'il était impossible de trouver leurs pareilles. Que le mensonge éclate donc ! Que le roi fasse exécuter leurs tours aux siens, et moi aux miens. Si les vôtres sont vaincus, qu'ils s'imposent silence. Quant à mes propres dons, je vous en ferai la meilleure démonstration possible. — Sire, dit Renart, la proposition est excellente, et il serait fâcheux de refuser. Ordonnez donc à vos bêtes de faire leurs tours sans jamais accorder un moment de paix à celles de la reine[2]. À coup sûr nous les vaincrons, vous auriez tort d'en douter. — Renart, répondit Noble le roi, tu es plein de sagesse et de courtoisie, aussi je te confie l'entière responsabilité de cette affaire. Fais en sorte de sauvegarder mon honneur. Organise ces jeux comme tu le veux ; pour moi, j'ordonne de bon gré que tous suivent tes arrêts. » L'affaire tourna ainsi que le trompeur Renart le désirait. Il va en faire faire de belles ce jour-là ! Renart ordonna que l'on délimite un champ clos, long et large, au milieu de la grande salle, et que les bêtes viennent s'asseoir autour pour mieux voir.

« Renars, bien vos poez seoir,
Que je voudrai primes veoir
Comment set joer ma mesnie
Que vos avez ci amenie.
Vos me deïstes en ma terre,
Quant vos me venistes requerre,
Voz bestes savoient chanter
Et sor chevaus molt bien monter,
Et si erent bones tumberesses
Et parmi cerciaus sailleresses,
Et savoient molt bien joer,
C'on ne pooit lor pers trover,
Miex que celes de ma contree.
Or soit la mençonge provee.
Face li rois joer les sienes[a],
Et je ferai joer les mienes.
Se les vostres i sont vaincues
Qu'eles soient taisanz et mues.
Mon majetire vos ferai
Du miex que faire saverai.
- Sire, dist Renars, bien a dit,
Ja mar i avra contredit.
Commandez que voz bestes jeuent,
C'onques vers elles ne detrieuent.
Nos les vaincrons tot sanz faillance,
Ja mar en averez doutance.
- Renars, ce dist Nobles li rois,
Molt par es sages et cortois.
Ge met sor toi tot cest afere ;
Gardes qu'en saches m'onor trere.
Assié les giex a ton talant,
Et jel commant sanz mautalant
Qu'ensivent trestuit vostre asise. »
Or est la parole ainsi prise
Comme Renars le velt, li faux.
Encui fera fere biax saux !
Renars commande faire parc
En mi la sale grant et larc,
Et viengnent les bestes seoir
Por plus plenierement veoir.

Il appela en tout premier Brun car il ne voyait pas d'animal sauvage plus léger... « Brun, dit Renart, avancez. Par le roi, et à sa prière, je vous ordonne de faire une culbute. Vous y êtes expert. » Brun comprit bien qu'il lui fallait le faire, car il ne saurait trouver d'excuse pour ne pas s'exécuter. Il se plaça au milieu, puis se prépara, arrangea son poil avec soin et se mit en état de faire une belle culbute. Il baissa sa tête vers la terre, puis continua le mouvement avec les fesses. Il tomba si lourdement à terre que son anus s'élargit et s'ouvrit. Il avait l'intestin si rempli qu'il faillit éclater ! Et la culbute lui fut si pénible qu'il fut contraint malgré lui de péter devant tous. La salle entière en résonna et chacun en rit.

« Belle culbute, dit la reine, que celle de celui qui sonne de la trompette avec son cul en l'exécutant ! » Sur ce, elle fit se lever une bête qui avait bien vingt et une têtes, et lui ordonna de faire une cabriole. Cette dernière arrangea son costume, se mit à une place visible de tous et fit sa cabriole avec succès et infiniment de légèreté. Puis elle s'est assise tout simplement. Tous attestèrent aussitôt qu'elle l'emportait sur Brun. Renart le roux, toujours vigilant à faire le mal, prépara quatre cerceaux, deux larges et deux plus étroits, mais dont l'un était nettement plus petit que les trois autres. Il les disposa dans l'arène en ligne droite, les installant solidement. Il était sûr ainsi qu'ils ne tom-

Brun apele tot primerain,
Ne veoit plus legier ferain.
« Brun, fet Renars, venez avant.
De par le roi je vos commant
Que vos tumbez por sa proiere.
Tot en savez le majestiere. »
Bruns ot que tumber li estuet,
Que escondire ne s'en puet
Que totes voies ne le face.
Venuz en est en mi la place.
Molt s'acesme, molt s'aplanie
Et de bien tumber s'amanie.
La teste lesse a terre aler
Et puis lesse le cul aler.
Si durement vient a la terre,
Le pertuis eslesse et desserre
Que si ert plain, par poi ne crieve ;
Et li tumbers si fort li grieve,
Maugré sien li estuet peoir,
Si que tuit le porent veoir.
Toute la sale en rebondist,
Chascune des bestes en rist.
« Cist tumbe bien, fet la roïne,
Qui au tumber du cul buisine ! »
Lors a fet lever une beste,
Bien avoit vint et une teste.
Commande qu'ele face un tor.
Cele apareille son ator.
Voiant toz en la place vient,
Si fet son tor que bien revient.
Molt par le fist legierement,
Puis s'est assise bonement.
Tuit la tesmoignent entresait
Que miex de Brun a le tor fait.
Renars li rous qui en mal veille
Quatre cerciaus lor apareille,
Les deus larges et deus estrois.
Li un fu plus petit des trois.
En la place les a assis,
L'un avant l'autre les a mis ;

beraient pas au moment du saut. S'il en rate un, l'acrobate est éliminé. Renart appela Brichemer et lui demanda de se préparer à sauter. Il ne pouvait choisir aucun autre animal aussi agile et apte à cet exercice ; qu'il s'exécute donc devant le roi. Sans marquer la moindre précipitation, le seigneur Brichemer s'est préparé pour le saut, mais il y éprouva plus de peine que de bonheur. Il tendit en avant tête et cou, plaqua sa queue sur son dos et se dirigea vers les cerceaux. Il passa au travers des deux premiers, mais peina en arrivant au troisième. Quant au quatrième, il s'y trouva si bien coincé qu'il s'imagina en mourir, et se mit à bâiller. Comme il s'était trop rempli l'estomac de nourriture, il se trouva fort incommodé : il rentra le ventre, mais son anus, lui, s'entrouvrit. Alors que placé derrière lui Renart l'excitait, la bouillasse[1] jaillit de son rectum et frappa Renart en plein visage. C'est au prix de peines infinies que Brichemer passa le dernier cerceau. Renart, lui, fut couvert de merde pour sa honte et son déplaisir. Cependant nombreux furent ceux qui s'en réjouirent et le manifestèrent bruyamment. La reine appela une autre bête et lui ordonna de faire le même exercice sans commettre de faute. Celle-ci sauta avec élégance et passa les cerceaux avec facilité. Et tous s'écrièrent : « Elle a mieux réussi que celui qui ridiculisa Renart ! »

Renart appela Cointereau : « Mettez une selle à Roonel

Il les a couchié roidement.
Il voit tres bien entierement
Que pas ne charront por le saut.
Se l'un saut[a], li saillieres faut.
Renars apele Brichemer,
Por saillir le rueve acesmer.
N'en i choisi nul si saillant
Ne a cele euvre si[b] vaillant ;
Le saut face devant le roi.
Danz Brichemers tot sanz desroi
Du saillir s'est apareilliez,
Mes plus en fu dolenz que liez.
La teste et le col avant tent,
Sa queue sor son dos estent,
Vient aus cerciaus, les deus en passe
Mes au tiers durement se lasse.
Li quarz le par destraint si fort
Que bien en cuide avoir la mort.
Si le destraint qu'il en baaille.
Trop se fu empliz de vitaille,
Molt fu Brichemers a malaise :
Ventres estraint et trou eslesse.
Renars le semont par derriere ;
Li boillons saut de la doiere
Qui Renart fiert en mi le vis.
A grant poines et a envis
Est Brichemers outre glaciez,
Mes Renars fu toz conchiez
Que honteus en est et dolenz.
Mes molt en i a de joianz,
Grant joie en mainent et grant feste.
La roïne apele une beste,
Si li commande qu'ele saille
Tres bien, si gart qu'ele n'i faille.
Cele saut acesmeement,
Outre s'en va legierement.
Tuit s'escrient : « Miex a sailli
Que cil qui Renart mesbailli ! »
Renart apele Cointerel :
« Metez la sele en Roonel.

et exécutez-nous un mouvement de charge ici même. Le palais est assez grand pour cela. » On apporta une bride et une selle fort belle, entièrement décorée à l'or. On sella Roonel et lorsque le singe fut monté, Renart dit en lui-même : « On va voir ce dont vous êtes capable, noble Cointereau. Vengez-moi bien de cette chèvre[1] ! Piquez-le bien de vos éperons, que ce mâtin les sente. » Le singe se prépara avec soin. Renart lui présenta la paire d'éperons, de bon acier et bien pointus et le singe les attacha à ses talons. Il prit son écu décoré d'un lion et le pendit à son cou sur sa gauche[2]. Il mit la bride au cou de Roonel pour pouvoir le brimer. Cointereau monta sur son destrier sans s'abaisser à utiliser l'étrier. Il ceignit son épée. Puis galopant, lance à la verticale, il chargea au travers de la salle. Roonel trouva ce jeu peu à son goût car le noble Cointereau l'éperonnait. Il lui donna de tels coups d'éperons qu'il lui arracha des flots de sang. Le chien avait tant mangé et bu qu'il avait la panse comme farcie ; on aurait dit qu'il avait été engrossé. Le noble Cointereau le tortura tant qu'il faillit éclater. Sachez qu'il pensa mourir cette fois-là. En fait, il se vida salement par le cul. Le cavalier, lui, le frappa devant et derrière, tira sur ses rênes. Il lui arracha la gueule, alors que l'autre n'avait aucun tort envers lui. Le noble Cointereau baissa sa lance et s'élança avec impétuosité. Dans son impétuosité, il donna un rude coup, mais faillit

Si nos ferez ci un eslés.
Assez est larges li palés. »
On li aporte frain et sele
Tote a or painte, molt fu bele.
Si ont Roonel enselé.
Et quant li singes fu monté,
« Or i parra, dant Cointerel.
Vengiez moi bien de ce wadel !
Coitiez le bien des esperons,
Si que le sente li gaignons. »
Li singes tres bien s'apareille.
Renars uns esperons li baille
Qui sont agu de bon acier ;
En ses talons li a fichiez.
Son escucel a lïon prent,
A senestre a son col le pent.
Met Roonel le frain el chief[a],
Qu'il le puist tenir a meschief.
Cointeriaux monte en son destrier,
Ne se deigna prendre a estrier.
A son coste ceint a l'espee.
Galopant va lance levee,
Par la sale fait son eslais.
A Roonel fu cist gieus lais,
Que danz Cointeriaus l'esperonne,
Des esperons granz cops li done
Que il en fet voler le sanc.
Il avoit molt farsi le flanc
Que tant a beü et mengié,
Vis est c'on l'eüst enpreignié.
Danz Cointeriaus si fort le grieve,
Par un petit que il ne crieve ;
Et sachiez que morir i cuide,
Vilainement du cul se wide.
Cil fiert devant et fiert derriere
Et retire le frain arriere.
Toute la gueule li deffait,
Si ne li avoit riens meffait.
Danz Cointeriaus sa lance besse,
Par grant aïr forment s'eslesse ;

tomber. Il brisa sa lance et revint sur ses pas pour charger à nouveau. Il frappa Roonel de ses éperons et lui perça la peau en de multiples endroits. Des filets de sang jaillirent en plus de vingt-quatre endroits. Après s'être acquitté de l'exercice, Cointereau descendit de son cheval. Tous dirent : « Le cavalier n'est pas mauvais, mais son cheval avait le ventre trop plein. » Deux des créatures enchantées montèrent à leur tour sans tarder sur deux autres bêtes de même origine. Elles menaient grand bruit et joutèrent bien. Après avoir brisé leurs lances, elles retournèrent à leur place et se rassirent. Noble dit : « Quelle belle joute que la leur. Renart, nous ne marquons pas un point. Souciez-vous donc de notre honneur ! — Sire, dit Renart, qu'il en soit selon vos vœux ! »

Renart sortit de la grande salle et descendit l'escalier pour entrer dans une cabane de la cour. Il fabriqua magiquement une corde, qui aurait à elle seule été un fardeau pour un paysan. Il rentra dans le palais avec elle. « Tibert, dit-il, viens ici. Tu es plein de qualités et capable d'exploits — écoutez donc comment il l'aborde. Porte-moi donc cette corde là-haut, où il te faudra l'attacher. » On aurait bien pu le menacer de pendaison ou de noyade, il n'aurait pu la porter seul car il n'était pas assez fort. Mais Renart l'y a aidé, quoiqu'il doive fausser ensuite leurs accords[1]. Tous deux l'ont attachée sur les poutres. Puis Renart somma Tibert

Durement fiert par grant aïr,
Mes molt estoit pres de cheïr.
Sa lance brise, puis repaire ;
Son eslais recommence a faire.
Des esperons fiert Roonel,
En meint leu li perce la pel,
Le sanc en vole fils a fils
En plus de vint et quatre lius.
Quant il a ses eslais renduz,
De son cheval est descenduz.
Tuit dient : « Cist n'est pas vilains,
Mes ses chevaus estoit trop plains. »
Deus des bestes d'enchantement
Sont remontees erranment
Desor deus de lor autres bestes.
Molt demenoient granz tempestes
Et jostent bien, lor lances brisent.
A lor leus vont, si se rasient.
Ce dist Nobles : « Cist jostent bien.
Renars, nos ne venchons de rien.
Prenez garde de nostre honeur !
- Sire, dist Renars, a beneur ! »
Renart issi hors de la sale,
Parmi les degrez en avale,
En la cort entre en une borde.
Par enchant i fet une corde
(Uns vilain i eüst son fais) ;
A tot est venuz el palais.
« Tybert, ce dist Renars, ça vien.
En toi a molt proesce et bien,
(Or oez comment il l'aborde[a])
Portez moi lasus ceste corde.
En haut la vos estuet lïer. »
Qui le deüst pendre ou noier,
Ne l'i portast il par son cors,
Que il n'estoit mie si fors.
Mes Renars l'en a fet aiue,
Qu'il en tendra mavese trieue.
Sor les trez l'ont lié amont.
Renars dit Tybert et semont

de la parcourir de bout en bout ; il sera quitte à cette condition. Tibert pensa s'en sortir, car il était maître à ce jeu, et il aurait réussi si la corde avait été un objet normal et non magique. Tibert monta sur les poutres, en créature habituée à grimper. Il crut sauter sur la corde, mais il échoua involontairement et fut contraint à une vilaine chute. Au terme d'une descente brutale, il s'écrasa par terre de façon stupéfiante. Il fit une grimace de douleur et serra les dents. Un peu plus et son coffre éclatait[1] ! Tibert était étendu évanoui au milieu de la salle, en bien mauvais état. Une bête créée et formée à la perfection par Renart est montée sur la traverse, puis a sauté sur la corde. Elle la parcourut dans les deux sens avec succès. À cette vue, Roussel l'écureuil conçut de la honte et la chute de maître Tibert l'affecta profondément : « Seigneur Renart, dit-il, écoutez. Laissez-moi courir sur cette corde. — Taisez-vous, répondit ce dernier, malheureux ! Vous vous proposez une folie. » Ainsi réprimandé, Roussel n'osa plus rien dire et se tut. Quant à Noble le lion, la colère le gagna. Dans cette humeur il appela Renart, jurant par le cœur et les entrailles de Dieu. « Renart, tes jeux n'ont pas répondu à mon attente aujourd'hui. Ils ne nous ont absolument pas réussi. Mais par ma foi, sache-le bien, je désire que tu me réalises toi-même un tour qui les mette tous en émoi. » Aux jurons prononcés par son roi, Renart comprit

Qu'il la queure de chief en chief :
Ainsi quite tendra son chief.
Tybert quide estre respassez,
Que de cest gieu set il assez,
Se la corde fust bien ovree,
Que par enchant ne fust trovee.
Tybers fu sus les trez montez,
Qui de ramper fu bien dantez.
Sus la corde cuide saillir,
Mes maugré sien l'estut faillir
Et cheoir molt vilainement.
De cul et de pointe descent,
Merveilleus flat prist a la terre :
D'angoisse eschigne, les denz serre.
Par poi n'est crevee sa male !
Toz pasmez chiet en mi la sale,
A grant malaise Tybers gist.
Une beste que Renars fist,
Que bien ot aprise et dantee,
Sus le travers en est montee.
Aprés sor la corde sailli,
Cort et racort, ainz n'i failli.
Voit le Roussiaus li escureus,
Toz fu honteus, si ot granz deuls
Por ce que danz Tybers cheï.
« Sire Renars, dist il, oï.
Laissiez me corre la deseure.
- Taisiez vos", dist il, en maleure !
Vos vos presentez de folie. »
Roussiaus entent qu'il le chastie,
Atant se taist, n'ose plus dire.
Et Nobles li lïons s'aïre,
Par mautalent Renart apele,
Jure le cuer et la boele.
« Renars, ti gieu m'ont hui traï.
Onques bien ne nos en chaï,
Mes par mon chief, tres bien le saches,
Je vueil que tu un gieu me faces
Du cors de toi sanz delaier,
Dont tu les faces esmaier. »

qu'il lui fallait rétablir un peu l'équilibre. Il répondit qu'il obéirait à ses désirs et ferait tout son possible. Il monta tout en haut du palais royal[1] pour accomplir un de ses mauvais tours. Il est allé s'asseoir sur le toit et tous sortirent pour le voir. Il prononça ses formules magiques mot à mot et, sans que personne pût l'entendre, évoqua les diables vivants et leur demanda de le soutenir si bien qu'il n'éprouve aucun mal. Puis il s'est dressé sur ses pieds, a poussé un court sifflement sur le faîte. Lorsqu'il vit arriver une bête noire, il fut sûr de la réussite de son affaire. Il se laissa alors tomber et cria à pleine voix : « Sens dessus dessous ! » Grimbert son cousin versa des larmes car il craignait qu'il ne se tue. Mais grâce au diable il avait volé, de sorte qu'il atterrit sur ses pieds sans le moindre mal. Tous se signèrent. Renart retourna trouver la reine et lui parla ainsi : « Dame, faites exécuter ce tour. — Renart, répondit-elle, inutile. C'est à moi qu'il convient d'agir ; je ne veux pas tuer mes gens. »

La lionne redressa orgueilleusement la tête et se changea en un autre animal. Je ne sais comment vous raconter la chose : il n'est bête connue dont elle n'ait pris l'apparence. Puis elle se retransforma en lionne. Le roi a été attentif à ce spectacle et Renart lui a dit : « Sire, répondez-moi : vous semble-t-il que je sois entièrement quitte de ma promesse ? »

Renars ot que ses sires jure,
Si l'en convient garder mesure
Et dit, s'il puet, qu'il le fera,
A son voloir se maintenra.
Montez est en son le palés[a],
Il fera ja un de ses lais.
Sus la feste se va seoir,
Tuit en issent por li veoir.
Ses conjures dist mot a mot
Et apele, que nus ne l'ot,
Les vis deables qu'a lui viegnent
Et si belement le sostiegnent
Que il n'i soit un point grevez.
Puis est Renars en piez levez,
Un petit siffle sor le feste,
Voit venir une noire beste.
Or est seürs de son afaire
Qu'il en porra a bon chief traire.
Venir s'en lesse trebuchant
Et a plaine gueule huiant
Et crie : « Ce desouz deseure ! »
Et Grinbert ses cousins en pleure,
Qu'il crient qu'il ne soit afolez.
Mes par deable estoit volez,
Si que toz sainz en piez remaint.
N'i a celi qui ne s'en saint.
Devant la dame vint arriere,
Puis parole en tel maniere :
« Dame, fetes fere cest saut.
- Renars, fet ele, ne me vaut.
Moi meïsmes convient joer,
Je ne vueil pas ma gent tuer. »
La lïonnesse s'est crestee,
En une autre beste muee.
Ne sai qu'aconte vos en face :
Il n'est beste c'on nuncier sache
Dont ele n'ait semblance prise.
En lïonnesse se rest mise.
Li rois a bien tot avisé,
Et Renars li a devisé :
« Sire, dist Renars, or me dites
Que vos senble. Sui ge bien quites ? »

Noble dit : « Elle est extrêmement courtoise, mais une petite chose m'ennuie. Si cela pouvait être corrigé, cette œuvre de la nature serait parfaite. Il vous faut y songer. » Renart lui répondit : « Dites-moi, Sire, de quoi il s'agit, s'il vous plaît. » Le roi le tira à part : « Renart, je vais te dire ce que je pense car tu es plein de ressource. J'ai demandé à ta dame de se métamorphoser parce que je pensais trouver une bête qui peut-être aurait été conformée de telle sorte que son con fût éloigné du trou de son cul[1]. Mais, par ma foi, je n'en ai pas vu une seule. Aussi en suis-je fort affligé, car l'anus est un orifice puant alors que le con est chose bien douce, à l'odeur suave de rose, que l'on pelote volontiers. Leur proximité est donc condamnable. Qui pourrait trouver un savant capable de les éloigner l'un de l'autre et de les séparer, ferait une bonne action. »

Renart réfléchit un moment à ces paroles royales. En créature habitée par l'envie, il a médité une magistrale ruse pour nuire à ses ennemis[2]. Aussi s'est-il chargé de cette entreprise. « Sire roi, dit-il, on ne peut mener à bien un si grand projet sans beaucoup de peine. Mais si l'on acceptait d'y mettre ses efforts, on pourrait bien en venir à bout. Je saurais, moi, y réussir, s'il m'était possible de trouver tout ce qui est nécessaire à cette œuvre. — Renart, dit le roi, dis-tu vrai ? — Sire, vous auriez tort de ne pas le croire, car vous le verrez de vos propres yeux,

Ce dist Nobles : « Molt est cortoise,
Mes d'un poi de chose me poise.
S'ele pooit estre amendee,
Molt seroit bien l'uevre fondee.
Si vos en convient prendre esgart. »
Lors li a respondu Renars :
« Dites le sire, s'il vos plaist. »
Li rois a un conseil le trait :
« Renars, ge te dirai mon sens
Que molt par ies de grant porpens.
Ta dame ai fait son sens muer,
Por ce que je quidai trover
Une beste par aventure
Qui feüst de tele nature[a]
Que li cons fust ensus du cul.
Mes, par ma foi, n'en i voi nul,
S'en sui a molt tres grant malaise,
Que cus est chose molt punaise
Et cons est une douce chose
Et soef flerant comme rose,
Et que on volentiers manie.
S'est mauvese lor compaignie !
Qui sage home trover peüst
Qui entreeslongnier le seüst
Et l'un ensus de l'autre trere,
Ceste chose fust bone a fere. »
Renarz ot que ses sires dit,
Si s'est porpensez un petit.
Porpensé a molt grant boidie,
Com cil qui molt est plains d'envie.
Grever voudra ses anemis,
Por ce s'en est bien entremis.
« Rois, fet Renars, si grant afere
Ne puet on sanz grant paine fere.
Mes qui poine i vodroit metre,
On s'en porroit bien entremetre.
J'en savroie molt bien ovrer,
Se ge pooie ce trover
A ceste oevre tot l'estovoir.
- Renars, dist li rois, dis tu voir ?

si j'ai ce qu'il me faut pour cela. — Renart, s'il est possible de se le procurer, sur la prunelle de mes yeux, vous l'aurez. Et vous serez mon ami pour toujours. » Ces paroles plurent à Renart, qui nourrit le fou de bêtises. « Sire, dit-il, écoutez : donnez-moi un délai de huit jours. Pendant ce temps fêtez la reine. J'irai parler à ma femme Hermeline, qui sait beaucoup de choses. Elle me conseillera judicieusement sur ce sujet, car elle est savante chirurgienne et experte en cons. » Le roi répondit : « Hâtez-vous donc et songez à revenir bien vite. » Renart prit alors congé et s'en alla par une poterne, de sorte que pas un être vivant ne le vit. Ainsi tourna-t-il le roi en dérision. Et pour l'humilier, il lui fit perdre son temps et attendre là à grands frais. Car avant qu'il ne revoie Renart, celui-ci fera un très grand essart, où il sèmera du froment. À cause de quoi il fera plus d'un malheureux. Et vous pourrez bien entendre cette histoire, s'il vous plaît de l'écouter.

- Sire, ja mar le mescroirez,
Que vos meïsmes le verrez.
Se ge ai ce qu'il i estuet.
- Renars, s'on recovrer le puet,
Par mes deus eulz vos l'averez,
Et toz dis mes amis serez. »
Or ot Renars ce qu'il li plaist,
Qui de musage le fol paist.
« Sire, fait Renars, entendez :
Uit jorz de respit me donez,
Et fetes feste a la roïne.
G'irai parler a Hermeline
Ma fame, qui molt set de bien.
De ce me conseillera bien
Qu'ele set molt de cileurgie,
Et des cons set bien la mestrie. »
Li rois respont : « Dont vos hastez
Et de tost revenir pensez. »
Atant a Renars congié pris
Et s'en issi par un postis
Que ne le vit home de char.
Ainsi fet du roi son eschar
Et par despit le fet muser
Et a granz despens sejorner
Qar, ainz que revoie Renars,
Fera il un molt grant essart
Ou il semera son froument
Dont il fera aucun dolent.
Si en porrez oïr parler
Se il vos plest a escouter[a].

Branche XXV

LES ENFANCES DE RENART

Seigneurs, vous avez entendu bien des histoires que vous ont racontées nombre de conteurs, sur la façon dont Pâris enleva Hélène, sur les malheurs et les peines que cela lui causa ; vous avez entendu parler de Tristan, dans le récit qu'en a fait avec un certain talent La Chèvre, ainsi que des fabliaux et des chansons de geste ; vous connaissez des histoires en français sur le lin et sur la bête que maints autres relatent à travers la terre ; mais jamais vous n'avez entendu parler de la guerre ; elle fut si épouvantable et si dure, celle qui opposa Renart et Isengrin ; elle dura longtemps et fut très violente ; c'est la vérité toute pure que les deux chevaliers n'ont jamais, au grand jamais, eu d'affection l'un pour l'autre ; ils se sont affrontés en mainte bataille et maint combat, voilà la vérité. Je vais donc commencer mon histoire[1].

Écoutez donc, s'il vous plaît. Je vais vous raconter avec plaisir comment Renart et Isengrin vinrent au monde, ainsi que je l'ai trouvé dans une de mes lectures, et qui ils furent. Un jour, je découvris dans un étui un livre intitulé *Aucupre*[2]. J'y trouvai bien des histoires,

Seignor[a], oï avez maint conte
Que maint conteor vos raconte
Coment Paris ravi Elainne,
Les max que l'en ot et la paine ;
De Tristant dont La Chievre fist,
Qui assez belement en dist,
Et fables et chançons de geste ;
Romanz dou lin et de la beste
Maint autre en content par la terre,
Mais onques n'oïstes la guerre
Qui molt fu dure de grant fin
Entre Renart et Isengrin,
Qui molt dura et molt fu dure.
Des deus vasaus, ce est la pure,
Onques ne s'entramerent jor.
Mainte bataille et maint estor
Ot entr'aus deus, ce est la voire[b].
Des or comencerai l'estoire.
Or oiez, s'il ne vos anuist !
Je vos conterai par deduit
Comment il vindrent en avant,
Si com je l'ai trové lisant,
Qui fu Renars et Isengrin.
Je trovai ja en un escrin
Un livre, Aucupre avoit non.
La trovoi ge mainte raison

sur Renart et sur d'autres sujets, dont il faut bien oser parler. Après une grande initiale rubriquée, je trouvai un récit tout à fait extraordinaire. Si je ne l'avais lue dans ce livre, j'aurais tenu pour un ivrogne celui qui aurait conté pareille aventure, mais on doit croire ce qui eﬅ écrit. Il meurt juﬅement déshonoré celui qui n'aime ni n'ajoute foi aux livres.

Aucupre raconte donc à partir de cette initiale — que Dieu le protège, lui qui sut l'inscrire là — comment Dieu avait chassé du paradis Adam et Ève, parce qu'ils avaient transgressé ses commandements. Il prit pitié d'eux et leur donna une verge dont il leur montra l'usage. Lorsqu'ils auraient besoin de quelque chose, ils en frapperaient la mer. Adam, qui tenait la verge en main, frappa la mer sous les yeux d'Ève : une brebis en sortit. Adam dit alors : « Dame, prenez cette brebis et gardez-la bien. Elle vous donnera tant de lait et de fromage que nous aurons de quoi nous nourrir en suffisance. » Ève pensait en elle-même que, si elle en avait encore une, leur société en serait plus belle. Elle saisit vivement la verge pour en frapper la mer violemment. Un loup en sortit qui s'empara de la brebis. À vive allure, au grand galop, le loup s'enfuit dans les bois. Lorsque Ève vit qu'elle avait perdu sa brebis, si personne ne lui venait en aide, elle se mit à crier très fort : « Ah ! ah ! » Adam reprit la verge dont il frappa la mer fort en colère : un chien en sortit

Et de Renart et d'autre chose,
Dont l'en doit bien parler et ose.
A une grant letre vermoille
Trovoi une molt mervoille.
Se je ne la trovasse ou livre,
Je tenisse celui a ivre
Qui dite eüﬅ tele aventure,
Mais l'en doit croire l'escriture.
A desanor muert a bon droit
Qui n'aime livre ne ne croit.
Acupres diﬅ en cele letre,
(Bien ait de Dieu qui l'i sot metre[a])
Come Diex ot de paradis[b]
Et Adam et Evain fors mis,
Por ce qu'il orent trespassé
Ce qu'il lor avoit commandé.
Pitié l'en priﬅ, si lor dona
Une verge[c], si lor moﬅra
Qant il de rien meﬅier avroient
De cele verge en mer ferroient.
Adams tint la verge en sa main,
En mer feri devant Evain.
Si toﬅ com en la mer feri,
Une berbiz fors en issi.
Ce diﬅ Adam : « Dame, prenez
Ceﬅe berbiz, si la gardez.
Tant vos donra lait et fromache,
Assez i avrons compenage. »
Eve en son cuer se porpansoit
Que s'ele une encor en avoit,
Plus bele eﬅroit la compaignie.
Ele a la verge toﬅ saisie,
En la mer fiert molt roidement.
Uns leus en saut, la berbiz prent.
Grant aleüre et granz galoz
S'en va li leus corent as bos.
Qant Eve vit qu'ele a perdue
Sa brebiz, s'ele n'a eiüe,
Brait et crie forment « Ha, ha ! »
Adam la verge reprisse a,

bien vite. Quand il vit le loup, il se lança à bride abattue pour reprendre la brebis. Il la reprit au loup, qui la lui laissa bien malgré lui. Et celui-ci agirait de même demain encore, s'il trouvait la brebis dans les bois ou la plaine. Mais à cause de sa mésaventure, il s'enfuit tout honteux dans le bois.

Lorsque Adam retrouva son chien et sa bête, il se réjouit fort. Selon l'opinion du livre, ces deux animaux ne pouvaient vivre et subsister bien longtemps, s'ils n'étaient pas avec des humains. Et vous ne sauriez imaginer d'animal qui ne puisse plus facilement s'en passer. Toutes les fois qu'Adam frappa la mer et qu'une bête en sortit, ils la gardèrent ; quelle qu'elle fût, ils l'apprivoisaient. Mais de celles qu'Ève fit sortir, ils ne purent garder aucune. Aussitôt qu'elles sortaient de la mer, elles s'en allaient trouver le loup dans le bois. Les créatures d'Adam s'apprivoisaient aisément, celles d'Ève devenaient sauvages. Entre autres bêtes sorties de la mer, il y eut le goupil, et il devint sauvage. Il avait le poil roux comme Renart, était excessivement habile et cruel. Grâce à son intelligence, il trompait toutes les bêtes qu'il trouvait sur son chemin. Sachez que ce goupil représente Renart, l'homme qui dominait tellement par son savoir. D'ailleurs, tous ceux qui possèdent ruse et habileté sont désormais appelés Renart à cause de Renart et de son goupil. Tous deux en savaient vraiment beaucoup :

En la mer fiert par mal talant :
Uns chien en saut hastivemant.
Qant vit le leu, a laissé corre
Por la berbiz qu'il vost rescorre.
Il li resqueut, molt a enviz
La laissa li leus la berbiz.
Si feroit il encor demain,
Si le tenoit n'a bois n'a plain.
Por ce que meffaiz ot li leus,
Au bois s'enfoui tout honteus.
Qant Adans ot son chien et sa beste,
Si en fait grant joie et grant feste.
Selonc la santance dou livre,
Ses deus baistes ne pooient vivre
Ne durer mie longement,
S'eles n'estoient avec gent.
Ne savrez beste porpenser
Miauz ne s'em puisse conserrer[a].
Toutes les foiz c'Adens feri
En la mer, que beste en issi,
Cele beste si retenoient ;
Quelque el ert, si l'aprivoisoient.
Celes que Eve en fist issir,
Ne pot il onques retenir.
Si tost com de la mer issoient,
Aprés le leu au bois aloient.
Les Adam bien aprivesoient,
Les Evain asauvagisoient.
Entre les autres en issi
Li gorpis, si asauvagi.
Rous ot le poil comme Renarz,
Molt par fu cointes et gaingnarz.
Par son sens[b] toutes decevoit
Les bestes, qant qu'il en trovoit.
Icil gorpis vos senefie[c]
Renars, qui tant sot de minstrie.
Tot cil qui sunt d'anging et d'art,
Sunt mes tuit apelez Renart
Por Renart et por son gorpil[d].
Molt par sorent et cil et cil :

si Renart savait emmerder les hommes, le goupil savait berner les bêtes. Ils étaient bien de la même famille ; mêmes mœurs, même caractère.

De la même façon, Isengrin, l'oncle de Renart, était, sachez-le, un grand pillard ; de nuit comme de jour, il se livrait au brigandage. Celui-ci est représenté par le loup qui déroba les brebis d'Adam. Et tous ceux qui furent de grands pillards, qui volèrent de nuit comme de jour, sont à juste titre surnommés Isengrin. Le loup et lui étaient bien tous deux de la même lignée ; mêmes pensées, même caractère. Tous deux étaient des bandits de la même génération. C'est pour cela que l'on appelle le loup Isengrin. Quant à dame Hersent, elle représente la louve qui suscite tant de haine en raison de son ardeur à voler. Celle-ci peut bien être comparée à Hersent, cette Hersent aux taches de rousseur[1] qui était l'épouse d'Isengrin. La renarde représente également cela, car elle possède infiniment de ruse et d'habileté. Si l'une est une maîtresse en convoitise et l'autre en luxure, toutes deux avaient même cœur. Elles étaient sœurs, je crois. À cause de Richeut, la femme de Renart, à cause de son esprit fertile en ruses, la renarde est surnommée Richeut[2]. Car si l'une fait la chatte, l'autre joue à la minette[3]. Elles vont vraiment bien ensemble et se représentent l'une l'autre. Ces quatre-là s'unissaient parfaitement ; jamais depuis on ne trouva leurs

Se Renars sot gent conchïer,
Li gorpix bestes engingnier.
Molt par furent bien d'un lingnage
Et d'unes meurs et d'un corage.
  Tot ensement de l'autre part
Ysengrins, li oncles Renart,
Fu, ce sachiez, molt fort roberre
Et par nuit et par jor fort lerre.
Icelui l'en senefïa
Qui les berbiz Adam roba.
Tot cil qui sorent bien rober
Et par nuit et par jor enbler,
Sont bien a droit dist Ysengrin.
Cist furent bien endui d'un lin
Et d'un pansé et d'un corage.
Larron furent tuit d'un aage,
Et Ysengrins apele l'on
Le leu par iceste acoison.
Dame Hersant resenefie
La leuve qui si est haïe,
Qui si par est aigre d'anbler.
Bien puet cele Hersent senbler,
Cele Hersent la lentilleuse
Qui fame ert Ysengrin espeuse.
La gorpille le senefie
Car molt set d'art et de mintrie.
Se l'une iert mestre abaeresse
Et l'autre mestre lecharesse,
Molt furent bien les deus d'un cuer.
L'une fu l'autre, ce cuit, suer.
Por Richout, la fame Renart,
Por le grant engin et por l'art,
Est la gorpille Richeut dite.
Se l'une est chate, l'autre est mite.
Molt a ci bone conpaignie,
Et l'une et l'autre senefie.
Cist quatre furent bien asanblé,
Einz ne furent mes tel trové.
Se Ysengrins est mestre lerre,
Ausi est li rous forz roberre.

pareils. Si Isengrin eﬆ un maître voleur, le roux eﬆ lui aussi un bandit de haute volée. Si Richeut eﬆ pleine de convoitise, la renarde eﬆ débordante de lubricité. Parce qu'ils se conduisaient pareillement, Renart était devenu le neveu d'Isengrin. De même, parce qu'ils s'entr'aimaient tant et allaient souvent ensemble, le loup fit du goupil son neveu et le goupil son oncle du loup. Voilà tous les liens de parenté et d'amour qui les unissent, comme je vous le dis. Ils n'en ont pas d'autres, à moins que mon livre de référence ne m'induise en erreur. Quand il accompagnait le loup, le goupil lui disait : « Cher oncle, que désirez-vous faire ? », afin de s'attirer son amour. Et le loup s'adressait en parfait ami au goupil, car il n'avait aucune haine pour lui. Ainsi se traitaient-ils d'oncle et de neveu, lorsqu'ils se voyaient.

Avec Renart, il eﬆ fort possible de tirer de grandes leçons, si l'on veut bien y faire attention. Car ce Renart, sachez-le, représente ceux qui sont pleins de perversité, qui ne cessent de guetter le moment de berner autrui. Et jamais le traître ne sera heureux les jours où il ne bernera pas quelqu'un. Intimes, étrangers ou amis, peu lui importe, pourvu qu'il berne. Il n'épargnera personne, même pas son plus proche ami. Et outre cette traîtrise, son cœur déborde d'envie. Or l'envie eﬆ la racine de tous les maux. Avec la perversité et l'envie marche de pair la pingrerie. Celle-ci garde conﬆamment le porte-monnaie fermé.

Si Richeuz eﬆ abaiaresse,
La gorpille eﬆ fort lecharesse.
Por ce qu'erent si d'un train,
Eﬆoit Renars niés Isengrin.
Por ce que si bien s'entramoient
Et qu'ansanble sovent aloient[a],
Li leus dou gorpil fait neveu
Et li gorpiz oncles dou leu.
Si faitement com je vos di,
Sont entr'aus parant et ami,
Ne s'apartienent[b] autrement,
Se mes bons livres ne me ment.
Por ce que li gorpis disoit
Qant il avec le lou aloit :
« Biaus oncles, que volez vos faire ? »
Le voloit a s'amor atraire.
Li lous disoit par amor fine
Au gorpil vers qui n'ot haïne.
Par amiﬆié s'entrapeloient
Oncles neveu, qant se veoient[c].

A Renart puet l'en bien aprandre
Grant sen qui bien i viaut entendre,
Car cil Renars vos senefie
Çaus qui sont plain de felonie[d],
Qui ne finent del agaitier
Com puissent autrui engingnier.
Ne ja li fel liez ne sera
Le jor qu'autrui n'engingnera.
A l'engingnier li sont onni
Privé ou eﬆrange ou ami.
Ja un seul n'en esparnera,
Ja si chier ami ne sera.
Et avec cele felonie
A il le cuer tout plain d'envie,
Et envie eﬆ cele racine
Ou tout li mal prenent orine.
Avec felonie et envie
Escharsetez eﬆ lor amie,
Et escharsetez eﬆ tele chose
Que toz tens ait la borse close.

C'eſt un vice qui chérit l'avarice. Et cette dernière s'eſt emparée du monde, au point qu'eſt déclaré misérable et malheureux celui qui n'a pas de rentes et ne prête pas à usure. Mais j'en dis trop, car ceux qui possèdent les rentes les plus importantes sont ceux qui les convertissent en de nombreux méfaits. Il eſt possible d'en dire bien du mal, mais je ne me soucie pas d'en raconter plus.

Je veux vous avertir d'une chose : vous ne devez pas vous étonner si en cet endroit de mon traité — commencé à propos de Renart — on vous parle d'autres personnages, puisque vous pourrez entendre tout à l'heure reparler du seigneur Renart et d'Isengrin. Nos voisins nous racontent en effet qu'une ânesse parla un jour, chevauchée par un prophète[1]. Je l'entendis appeler Balaam, aussi ai-je su vous dire son nom. Dans sa colère et sa fureur, Balaq, un roi, l'avait emmenée, à force de promesses et de dons, pour maudire tout le peuple d'Israël. Notre-Seigneur ne voulut pas y consentir ; son ange se dressa devant lui, et d'une épée fort tranchante, lui interdit le passage. Balaq pique la croupe de l'ânesse de son aiguillon, tandis qu'il l'éperonnait et la frappait de son licol. Mais l'ânesse n'osait avancer ; force lui fut de parler, et Dieu voulut cette parole. Elle dit au prophète : « Hé là ! laisse-moi tranquille ! Dieu ne me permet pas d'avancer. » Or s'il plaît à ce même Dieu, il peut bien encore

Escharsetez eſt une vice
Qui forment aime avarice.
Avarice a le mont sorpris :
Cil eſt clamez dolanz chaitis,
Se rante n'a, se il n'usure[a].
Or ai parlé outre[b] mesure
Car cil qui les granz rantes ont,
Ce sont cil qui maint maus en font.
Molt en puet l'en vilment parler,
Mais je n'ai soing de plus conter.
Une riens vos voil acointier[c] :
Ne vos devez esmerveillier
Se li leus en ceſt[d] mien traitié,
Qui de Renart ait commencié,
Se om[e] l'enparole d'autrui,
Com vos porrez oïr ancui
De dant Renart et d'Isangrin.
Car ce content noſtre voisin
Que une anesse parla ja
Que uns profete chevaucha.
Balaam l'oï apeler,
Por ce le sai ainsi nomer.
Balaac uns rois l'out mené,
Tant li out promis et doné,
Par mal talent et par grant ire
Tout le pueple Israel maudire.
Noſtres Sires nou voſt soufrir ;
Son enge fiſt devant venir
A une bien tranchant espee
A la voie a celui vee[f].
Cil point l'asne de l'aguillon
Par derriere sor le crepon,
Des esperons[g] le deſtraignoit
Et dou cheveſtre le feroit.
L'ane n'osoit avant aler,
Par force l'escouvint parler
(Et Diex le voſt qu'ele parla),
Et le profete raconta :
« Diva, fai il, laise m'eſter !
Diex ne me laisse avant aler. »

consentir à ce que les bêtes sauvages parlent, tout comme il peut rendre généreux les usuriers...

Ainsi donc vous avez entendu tout à l'heure comment sont arrivés au monde Renart et Isengrin le loup. Maintenant vous allez entendre à nouveau parler de ces deux-là. Je vais vous raconter un épisode de leur vie que j'ai appris. Un jour, Renart, tout malade et plein d'ulcères, vint trouver son oncle. Isengrin lui dit : « Cher neveu, qu'as-tu ? Je te vois presque mort ! » Renart répondit : « Je suis malade. — Certes, mais dis-moi, as-tu mangé aujourd'hui ? — Non, seigneur, et je n'en ai pas envie. — Levez-vous, dame Hersent, et faites-moi une petite fricassée avec deux rognons et une rate. » Renart se tut, tête baissée en pensant que le loup avait fait des jambons. Il leva un peu la tête et vit pendre trois jambons à la poutre maîtresse. Souriant aux jambons, il dit : « Il eſt bien fou celui qui vous mit là ! Ah ! cher oncle Isengrin, il y a tant de mauvais voisins : l'un d'eux pourrait voir là vos jambons et en voudrait avoir sa part. Dépendez-les bien vite et dites qu'on vous les a volés. » Isengrin répondit : « Je pense bien qu'il n'y goûtera pas celui qui saura cela. » Alors Renart se mit à rire : « Vous ne pourrez, dit-il, l'interdire, car tel pourrait vous en prier qui... » Isengrin l'interrompit : « Taisez-vous. Je n'ai frère, neveu ou nièce à qui j'en donnerais un morceau. » Il dit cela pour Renart ainsi que pour son père, sa femme et sa mère.

Cil Diex, si li vient a plaisir,
Puet encore bien consentir
A parler les beſtes sauvages
Et les usuriers faire larges.
Or avez bien oï atant
Comment sont venu en avant
Renars et Isengrins li leus.
Or redevez oïr des deus ;
Si vos conterai de lor vie,
Ce que j'en sai, une partie.
Toz malades, plains de raoncle,
Vint Renars un jor a son oncle.
Diſt Ysengrins : « Biaus niés, q'as tu[a] ?
Molt te voi ore confondu. »
Ce diſt Renars : « Malades sui.
- Voire, cheles, mangas[b] tu hui ?
- Naie sires[c], n'en ai talent.
- Levez moi sus, dame Hersent,
Fates une petite haſte[d]
De deus roignons et d'une rate. »
Renars si se tut toz[e] enbrons,
Pansa qu'il eüſt faiz bacons.
Un peſtit et leva la teſte :
Trois bacons vit pandre a la feſte.
En sorient as bacons dit :
« Molt par eſt fous qui la vos miſt !
Ahi, biaus oncles Ysangrin,
Ja sont il tant malvés voisin :
Tés puet la voz bacons veoir
Qui en vora sa part avoir.
Isnelement les despandez ;
Dites c'on les vos a enblez. »
Diſt Ysangrins : « N'en goutera
Tez, com je cuit, qui le savra[f]. »
Dont commença Renars a rirre :
« Nel porrez, diſt il, escondire,
Tés hom vos en porroit rover[g]. »
Diſt Ysangrins : « Laissiez eſter.
Je n'ai frere, neveu ne niece
Qui j'en donasse une piece. »
Por lui le diſt et por son pere
Et por sa fame et por sa mere.

Il ne se passa pas beaucoup de temps avant que Renart ne revienne tout doucement à la maison du loup, lorsqu'il dormait. Il ôta la toiture au niveau de la poutre maîtresse, avec toute la puissance dont il se sentait capable, il sortit par là les jambons. Il les emporta chez lui où il les mit en pièces et en cacha les morceaux dans la paille de son lit. Isengrin se leva de bon matin, il vit sa maison découverte et constata la perte de ses trois jambons. « Ah ! dit-il, dame Hersent, merde ! On nous a salement joués. » Celle-ci saute à bas du lit comme une folle, nue et toute échevelée. « Dieu, dit-elle, qui a fait cela ? Voilà un affront fort désagréable. » Mais ils ne savent à qui s'en prendre et tous deux ne peuvent que se montrer leur mutuelle colère. Après le déjeuner, Renart vint en se promenant à leur maison, fort gaiement. Il trouva son oncle dans la désolation. « Mon oncle, dit-il, qu'avez-vous ? Je vous vois tout pensif et désolé. — Cher fils, dit-il, il y a bien de quoi : j'ai perdu mes jambons, tous les trois. C'est cela qui me remplit de colère et de douleur. — Mon oncle, voilà bien ce que vous devez dire ! Si vous dites par toute la rue[1] que vous avez perdu cette viande, ni parents, ni amis ne vous en demanderont par la suite. — Cher neveu, dit-il, c'est la vérité que je te dis : je les ai perdus et cela me chagrine ! » Renart répondit : « Je n'ai jamais rien entendu de pareil. " Tel se plaint qui n'a aucun mal[2]." Je sais bien que vous les

Ne demora mie grantmant
Que Renars vint tout coiement
En sa maison, qant il dormi.
Sus el feste la[a] descouvri.
Par tel vertu i sent ses cors[b],
Les trois bacons en sacha fors.
En sa maison les emporta
Et par pieces les despeça ;
En son lit les mist en l'estraim.
Ysangrins s'est levez par main,
Il vit sa meson descoverte
Et de ses trois bacons la perte.
« Ahi, dist il, dame Hersent,
Conchïé somes lasdement. »
Ele saut sus comme desvee,
Toute nue et eschevelee.
« Diex, dist ele, qui a ce fait ?
Ci a estout domage et lait. »
Ne le sevent sor qui souchier,
N'a entr'aus deus que corrocier.

Comme ce vint aprés mengier,
Renars s'en vint esbenoier
En sa maison molt lieement,
Son oncle trueve molt dolent.
« Oncles, dit il, que avez vos ?
Pensis vos voi et corroçous.
- Biauz fuiz, fait il[c], bien sai de coi :
Perdu sont mi bacon tuit troi.
S'en ai au cuer corrouz et ire.
- Oncles, dit il, or devez dire !
Se vos dites aval la rue[d]
Que cele char aiez perdue,
Puis ne vos en rovera mie
Paranz, amis, n'ami, n'amie[e].
- Biaux niers, fait il, por[f] voir te di :
Perduz les ai, ce poise mi ! »
Renars respont : « Or[g] n'oï tal.
Tez se plaint, n'a mie de mal.
Bien sai qu'en sauz les avez mis
Por voz paranz, por voz amis.

avez mis en lieu sûr, contre vos parents et vos amis. — Allons, fait-il, tu te moques ? Par la foi que tu dois à l'âme de ton père, ne crois-tu donc pas ce que je dis ? — Continuez à dire ainsi, dit Renart. — Renart, dit dame Hersent, je pense que vous avez perdu la raison ! Si nous ne les avions pas perdus, nous n'en aurions pas refusé même à un moine. — Dame, dit Renart, je sais bien que vous êtes rusée et habile. Cependant votre perte se limite à avoir découvert votre maison. Dites bien que c'est par là qu'on les a dérobés. — Par Dieu, Renart, c'est bien le cas ! » Renart répondit : « C'est ce que vous devez affirmer. — Renart, je n'ai pas envie de rire. Je suis accablé par leur perte. Cela nous cause un grand préjudice. » À ces mots, Renart s'en alla joyeux alors qu'ils restèrent à se lamenter. Ce fut là un épisode des jeunes années de Renart. Depuis il apprit tant de ruses et de tours qu'il ne cessa de causer de graves ennuis à son oncle et à d'autres.

- Diva, fait il, es tu gabere ?
Foi que tu doiz l'ame ton pere,
Et ne croiz tu ce que je di ?
- Toz tens dites, dist Renarz, si.
- Renars, ce dist dame Hersant,
Je cuit vos estes hors dou sens !
Se nos nes eüsions perduz,
Ja esconduiz n'en fust randuz.
- Dame, dist il, je le sai bien
Que molt savez d'art et d'angien,
Nequedant tant i a de perte,
Voz meson avez descoverte.
Or dites, par la en sont trait.
- Par Dieu, Renars, si sont il fait ! »
Respont Renarz : « Ce devez dire.
- Renars, n'en ai talant de rire.
Ce poise moi qu'il sont perdu[a].
Grant domage i avons eü. »
Atant Renars s'an vait joiant
Et cil remedrent tuit dolant.
Ce fu des anfances Renart ;
Tant aprist puis d'angin et d'art
Que il en fist puis meint ennui
Et a son oncle et a autrui.

Branche XXVI

L'ANDOUILLE JOUÉE AU MORPION

Par ici, approchez donc tous : je vais vous conter une histoire à propos de Renart. Il a quitté Hersent et a pris à travers un terrain pentu jusqu'à ce qu'il rejoigne un grand chemin. Entre un champ et une meule[1], il porta ses regards au loin, à ce que j'ai entendu dire, et finit par voir — ce qui l'amena à méditer — une croix plantée au bord d'un chemin, tout près d'un sapin. C'était celle d'un homme qui avait été assassiné là, vaincu par ses ennemis. Ceux-ci l'avaient tué. Et ses parents, ses plus proches amis édifièrent cette croix le lendemain de sa mort. Sans tarder et au plus tôt, ils la placèrent à sa tête.......................... plantèrent en terre avec leurs pieds[2]. Puis ils ont placé une planche bien menuisée entre les deux croix, qui les maintient bien et les rend solidaires[3]. Sur cette pierre tombale, des bergers ont gravé le plateau d'un jeu de morpion[4]. Là étaient assis deux à deux des personnages que je peux bien vous nommer. Le premier était la fourmi Fromond[5], le second Blanche l'hermine,

Or vos[a] traiez ça d'une part :
Un fauble dirai de Renart,
Qui de Hersent s'est departiz.
Il s'an torna par un larriz
Tant qu'il vint a une grant voie.
Entre un champ et une moie
Garda avant, ce oï dire,
Tant que il vit (et se remire)
Une croiz desus un chemin,
Qui molt estoit pres d'un sapin,
D'un home qui i fu murtriz,
De ses ennemis desconfiz.
Tué l'orent si ennemi.
Cil parant, li plus pres ami[b],
Cele croiz firent landemain ;
Ne tarderent, mais main et main
Li assistrent desus son chief
.............................[c]
Ont a terre a lor piez botee
Et une plainche bien dolee
Ont entre les dous croiz assise ;
Et bien les tient et fait jostise.
Sor la pierre ot un marregler
Qu'entaillié i ont li bergier.
La se seoient per a per,
Que je vos sai molt bien nommer :
Li uns est li fremiz Fremonz,
Blans li hermines li seconz,

le troisième Tibert le chat et le quatrième Roux l'écureuil. Ils venaient de trouver une andouille de bon charcutier. Je ne sais à qui elle avait échappé, mais ces quatre-là l'avaient attrapée. Et ils se torturaient l'esprit pour la partager également, car en son milieu elle était grosse, et mince aux extrémités. C'était un bien grand malheur puisque si elle avait eu une forme régulière, le partage aurait vite été fait. Après de longues discussions, ils ont décidé unanimement de la jouer au morpion, pour savoir qui l'obtiendrait dans sa totalité. Roux et Tibert le chat se tenaient tous deux d'un côté, de sorte qu'ils pourront se surveiller l'un l'autre, au cas où l'un d'entre eux serait sur le point de jouer un mauvais coup. Fromond et Hermine la blanche sont tous deux de l'autre côté de la planche. Ils peuvent bien, autant que faire se peut, veiller l'un l'autre sur le déroulement de leur jeu. Ils avaient bien commencé la partie et un alignement gagnant était prêt de se réaliser, mais ils étaient encore incapables de dire qui remportait la partie, lorsque maître Renart se montra. Au moment même où Portefaix devait jouer son coup, il regarda par hasard au loin et le vit venir à vive allure. Il cria à ses compagnons : « Fuyez, fuyez ! Fils de pute, bougez-vous ! » À ces mots du portefaix, le chat saisit l'andouille avec sa rapidité coutumière et monta sur la croix. Là il ne craint ni roi ni comte. Quant aux trois autres compagnons, ils fuirent et se mirent à l'abri. Renart a fixé ses regards sur Tibert, mais celui-ci lui a

Et li tiers fu Thieberz li chaz,
Et Ros li esquiriaux li quarz.
S'orent une andoille trovee[a]
Qui molt estoit bien conraee.
Ne sai cui ele fu cheüe
Mais cist quatre l'ont receüe.
En poinne sont et en tormant
Que la partissant igalmant :
Enmi est grosse et graille au chief.
De ce est molt granz li meschief
Quar, c'ele fu par tot honie,
Legieremant fust departie.
Tant ont dit et tant ont parlé
Que tuit ensanble ont esgardé,
As marrelles la juëroit
Liquex d'aux trestote l'avroit.
Entre Ros et Thieberz le chat
Andui estoient d'une part
Si que l'uns l'autre ensoigneroit
Se nus d'aux mestraire voloit.
Fromonz et Hermine la blanche
Ont andui d'une part la planche.
Bien puent li uns[b] l'autre ensoignier
Quanqu'il porra au marreglier.
Il l'avoient trestot enpris[c]
Et marrelles i avoit pres,
Mes encor ne sevent a dire
Qui dou geu soit miadres ne pire,
Quant lors danz Renars aparut[d].
Si comme Faisius traire dut,
Garda avant par aventure,
Vit le venir grant aleüre
Il lor crie : « Fuiiez, fuiiez,
Fil a putain, ne vos targiez ! »
Si com ce ot dit li faissiax,
Et li chaz, qui molt fu isneax,
L'andoille prant, sor la croiz monte :
Il ne dote ne rois ne conte.

tourné le dos. « Tibert, dit Renart, est-ce toi qui es là ? » Alors Tibert commença à le regarder, en lui disant : « D'où viens-tu présentement, Renardin[1] ? — De ce bois-ci, mon très cher cousin. Pourquoi es-tu monté tout là-haut ? — Pour être plus en sécurité. — Comment, dit Renart, crains-tu quelqu'un ? — Oui. — Et qui ? — Toi et d'autres. — Pour quelle raison ? — Parce que je tiens une chose que je serais affligé de perdre à cause d'un méchant tour. — Ah ? qu'est-ce ? Oh, ne serait-ce pas une proie ? — Oui. — Ne puis-je donc savoir de quel genre ? — Oui. — Mais ne puis-je en avoir un morceau ? Allons, va, qu'est-ce ? Comment cela s'appelle-t-il ? Allons, parle ! — On appelle cela une andouille. — Comment l'as-tu eue, par quel moyen ? — Renart, à la vérité, tu n'y goûteras pas car j'ai déjà des compagnons avec qui partager. — Où sont-ils ? demanda Renart. — Je le sais fort bien. — Moi aussi, j'en aurai une part ! — Renart, tu es arrivé trop tard ! » Renart se mit dans une grande colère ; il ne cessait de se lécher les babines. Tourmenté, il montrait son agitation ; le désir le brûlait, le consumait. Il se mordait les lèvres et ne cessait de rouler des yeux en regardant en l'air. Pas un de ses membres qui ne manifestât sa souffrance. L'andouille était déjà un peu entamée, et plus il la scrutait, plus elle lui faisait envie. Mais Renart comprit bien qu'il n'en aurait pas, si sa grande ruse ne venait à sa rescousse. Il a donc mis toute son intelligence en branle et est monté sur la planche.

Et tuit li autres compaignons
S'an fuient tuit a garison.
Renars a Thieberz esgardé[a],
Et cil li a le dos torné.
« Thieberz, dit il, es tu ce la ? »
Adonc primes le regarda :
« Et dont vienz tu or, Renardin ?
- De cest bois ci, biaux douz cosin.
Por quoi es tu laissus montez ?
- Quar plus seürs en sui assez.
- Comant, fait il, doutez nelui ?
- Oïl. - Et cui ? - Toi et autrui.
- Por quoi ? - Quar tel chose teing ci
Dont j'avroie le cuer marri,
Se par malvesté le perdoie.
- Ha ? ce que est ? Ahi, dont proie ?
- Oïl. - Si ne le puis savoir ?
- Oïl. - Mes n'an puis riens avoir ?
Di va, ce qu'est ? Comant a non ?
Diva ! - Andoille l'apelle on.
- Comant, dit il, et par quel art ?
- Ja voir n'an goteras, Renars,
Quar autres compaignons hi a[b].
- Ou sont, dit il ? - Tres bien le sai.
- Aussinc i avrai je ma part !
- Renars, trop i es venuz tart ! »
Renart se fist[c] molt corrociez,
Sovant a ses grenons lechiez.
Li angoissous molt se defripe,
Molt art, molt frit, molt se delippe.
Sovant ses yeuz laissus rehuille,
Sor lui n'a mambre ne se duille.
L'andoille iert un poi entamee :
Plus l'esgarde, plus li agree.
Bien voit Renars n'an avra mie,
Se granz baraz ne li ayie.
De grant engin s'est porpanssez :
Desor la plainche en est montez ;

Il n'y avait pas été bien longtemps immobile quand il sauta à terre tout d'un coup et se jeta pattes en avant là où l'herbe était épaisse. « Tibert, dit-il, l'avez-vous vue ? — Qu'eſt-ce donc, Renart ? Qu'avez-vous pris ? — Par Dieu, il y a ici une souris. » Lorsque Tibert entendit ce nom, celui de la chose qu'il préférait, il se préoccupa tant de la souris qu'il en oublia l'andouille. En se retournant, il bougea la patte et l'andouille lui échappa. Renart s'empressa de la saisir et l'andouille vint aussitôt à lui. Perché sur la croix, Tibert montre la plus grande des douleurs possibles : « Renart, dit-il, par Dieu, j'ai été trahi ! Celui qui vous fait confiance, se retrouve terriblement humilié. — Tibert, répondit Renart, laisse-moi tranquille. Je n'ai pas besoin de tes leçons. Et il eſt bien plus fou celui qui se fie à toi. Je ne cessai, il n'y a pas un inſtant, de te demander ton assiſtance et tu ne daignas pas seulement me regarder. À présent je puis bien me vanter : c'eſt moi qui ai l'andouille avec sa ficelle. Tu n'en auras ni morceau ni ficelle, car je ne me considère pas comme ton cousin. » Ici s'achève cette hiſtoire.

FIN DE L'HISTOIRE DE L'ANDOUILLE
QUI FUT JOUÉE AU MORPION

N'i a gaires eſté en pais
Quant resaut jus tot a un fais.
Ses piez bota en l'erbe drue.
« Thieberz, dit il, havez veüe[a] ?
- Et qu'eſt ce, Renart ? qu'avez pris ?
- Par Deu, ci a une soriz. »
Quant Thieberz oï ce nommer,
La riens que il puet tant amer,
A la soriz tant entandi
Que l'andoille mit en obli.
Au retorner son pié remue
Et l'andoille li eſt cheüe.
Renars l'ahort ysnelemant
Et l'andoille tantoſt s'eſtant.
Thieberz fait duel sor la croiz maire
Que nus ne poïſt plus grant faire :
« Renars, dit il, Dex, fu trahiz !
Qui vos croit, molt par eſt honiz.
- Thieberz, dit il, lai moi eſter :
N'ai cure de ton sarmoner.
Plus eſt fox, qui en vos se fie !
Molt vos criai orainz aÿe,
Ne me doignates regarder.
Mes[b] orandroit me puis vanter :
Je hai l'andoille a tot la hart.
Plus n'i avroiz ne hart ne part,
Ne me tieng pas a vo coisin. »
Ici prant ceſte branche fin.

EXPLICIT DE L'ANDOUILLE QUI FU JUYE ES MARRELES

AUTRES ÉCRITS RENARDIENS

Le texte en ancien français
des « Mémoires » de Philippe de Novare,
reproduit avec l'autorisation de Liguori Editore,
a paru dans : Filippo da Novara,
« Guerra di Federico II in Oriente (1223-1242) »,

DU NOBLE LION
OU
LA COMPAGNIE DE RENART

Le lion, qu'on appelle Noble, se trouvait jadis dans une vigne, en plaine, à la lisière du bois. Il était accompagné de Renart et d'Isengrin le loup. Chacun était affamé. Noble le lion bâilla. Renart s'en étonna et de sa patte droite fit sur lui le signe de croix[1], lorsqu'il le vit exhaler son haleine. « Sire, dit Renart le flatteur, vous avez le ventre bien plat de n'avoir guère mangé aujourd'hui. » Le lion répondit : « Il est vrai, mais je mangerais volontiers, si nous trouvions quelque proie. Créons donc une association et jurons dès maintenant de partager loyalement le butin que nous ferons. » Chacun l'a promis et juré. Tous trois se sont mis en route. À la lisière d'un bois, ils trouvèrent un taureau, qu'ils n'auraient pas relâché pour quelque trésor que ce soit, en train de paître dans un pré avec une vache et un veau. Ils les laissèrent tous trois ensemble. « Sire, dit Renart, il me semble qu'il serait bon de partager ces proies. » Isengrin dit : « Je suis d'accord.

Li lions[a], c'on apele Nobles,
Estoit[b] jadis en un vinoble,
Au chief du bos, en une plaingne.
O li estoit en sa compaigne
Renars et Ysengrins li leus.
Chascuns estoit mont familleus ;
Nobles li lions baailla.
Renars mont s'en esmerveilla ;
De sa destre poe le sainne,
Quant il en vit issir l'alaine.
« Sire, fait Renars, qui le flate,
Mont avés ore panche plate
Car n'avés hui gaires mangié. »
Li lyons respont : « Non ai gié,
Mais mont volentiers mangeroie,
Se nous trouviens aucune proie[c].
Or faisons une compaignie
Orendroit chi par foi plevie
Que par loiauté partirons
Y tel gaaing que nous ferons. »
Chascuns l'a plivi et juré.
Tout trois se sont acheminé ;
A chief d'un bois trouvent un tor,
Dont il ne presisent nul or,
Et une vake et un viel[d]
Trouvent paissant en un prael.
Tous trois les ont laissiés ensamble[e].
« Sire, fait Renars, ce me samble
Que boin feroit partir no proie. »
Dist Ysengrins : « Et je l'otroie.

— Moi aussi, dit le lion. Isengrin, faites le partage de sorte que chacun, avant de s'en aller, ait une juste part en fonction de sa valeur. — Je vous donne donc l'avantage : Sire, vous aurez le taureau, dit Isengrin. À moi, la vache. Et Renart, qui rabat les proies, aura le petit bouvillon. À ce qu'il me semble, j'ai parlé justement. — Vous allez bien le voir », répondit le lion. Dans un mouvement de colère noire, il leva la patte et lui planta ses griffes au milieu du front. Puis il l'a frotté de son pied droit et lui a rabattu sur le museau le cuir de sa peau grise. Aussitôt le loup, qui ne faisait pas belle figure, prit du champ. « Allons vite, Renart, dit le lion. Partagez, donnez à chacun ce qui lui revient. — Sire, volontiers, dit Renart. Le bœuf tout entier sera pour vous. Pour ma dame la lionne, qu'elle ait la grasse et grosse vache. Quant à mon petit seigneur, qui est un jeune lionceau, nous lui enverrons le veau. Si cela vous paraît bien, j'en suis ravi. — Renart, dit le lion, cher frère ! Par la foi que tu dois à l'âme de ton père, qui t'apprit à si bien partager ? — Par saint Étienne martyr, Sire, je ne vous dissimulerai pas la vérité : c'est ce jeune homme, que je vois là, tout fier et faraud[1] parce qu'il porte une aumusse[2] rouge ! » Cette histoire exemplaire de Renart nous avertit à tout moment qu'il faut tenir pour sage celui qui se corrige en considérant la conduite d'autrui.

- Et jou, fait li lions, ossi.
Ysengrins, or le partés si[a]
Que chascuns, selonc çou qu'il vaut,
Ait droite part ains qu'il s'en aut.
- L'avantage vous en doins or :
Sire, vous en arés le tor,
Dist Ysengrins, et jou le vake[b],
Et Renars, qui le proie quache,
Aura le veillon petit.
Il me samble que j'ai bien dit. »
Dist li lions : « Ja vous parra ! »
La poee hauche, mont s'irra[c].
As graus enmi le front l'aiert,
Si l'a de sen diestre piet tiert ;
Le cuir de le grise piel
Li reviersa sour le musiel.
Et li leus s'est lués trais arriere[d],
Si ne fait mie bele chiere.
« Or tost, fait li lyons, Renart !
Partés, dounés chascun sa part.
- Sire, fait Renars, volentiers.
Vostres sera li bués entiers,
Et ma dame li lyonnesse
Ait la vaiche crasse et espesse.
Et mes sires mes damoisiaus,
Chiex ki est jovenes lyonchiaus,
Celui envoierons nous le viel.
S'il vous samble boin, moi est bel.
- Renart, dist li lyons, biaus frere,
Foi que tu dois l'arme[e] ton pere,
Ki t'aprist si bien a partir ?
- Par saint Estievene le martir,
Sire, ne vous mentirai ja :
Chius damoisiaus que je voi la,
Ki si se fait fiers et harouge
Pour chou k'il a aumuche rouge ! »
Chiex essamples chi de Renart
Nous senefie tempre et tart
C'on doit tenir sage celui[f]
Qui se chastie par autrui[g].

PHILIPPE DE NOVARE

MÉMOIRES

(Extrait)

Dès que la paix fut conclue, Philippe voulut en tirer une chanson rimée, mais le seigneur de Beyrouth[1] n'y consentit pas. Et ce n'eșt qu'avec difficulté qu'il s'accorda à ce qu'on en fît une branche de Renart où furent nommés d'assez nombreux animaux. Philippe y donna au seigneur de Beyrouth la figure d'Isengrin, à ses enfants[2] celles des louveteaux, au seigneur Anceau de Bries[3] celle de l'ours, à lui-même celle de Chantecler le coq et au seigneur Toringuel[4] celle de Tibert le chat. Tous ces animaux sont du camp d'Isengrin dans le *Roman de Renart*. D'autre part, il donna au seigneur Aimery[5] la figure de Renart, au seigneur Amaury[6] celle de Grimbert le blaireau et au seigneur Hugues[7] celle du singe. Comme vous l'avez entendu, il les avait déjà appelés ainsi précédemment[8]. Et tous ces animaux sont du camp de Renart dans le même roman. La branche dit ainsi : Poème sur Renart et sur la victoire qu'Isengrin remporta sur lui.

Renart a été si longtemps en guerre que tout le pays en eșt détruit et brûlé. Ses aventures lui furent bien contraires, souvent âpres et difficiles. Il fut bien près de sa fin, lorsque Isengrin l'eut défait

Si toșt come la pais fu faite, Phelippe en voșt faire chanson a rime, mais le seignor de Baruth ne le voșt soufrir. A quelque peine soufri qu'on feïșt une branche de Renart en quei il nouma beștes plusors. Et afigura le seignor de Baruth a Yzengrin et ses enfans a ses louveaux, et sire Anceau de Bries a l'ours, et soy meïsme a Chantecler le coc, et sire Toringuel a Tinbert le chat. Toutes ces beștes sont de la partie d'Yzengrin au romans de Renart. Et sire Heimery afigura il a Renart et sire Aumaury a Grinbert le taisson, et sire Hue au singe. Et autre fois les avoit il ensi apelés, si com vous avés oï. Et celes beștes sont de la partie de Renart au roumans meïsmes. La branche dit ensy : C'eșt la rime de Renart, come Yzengrin le desconfișt[a].

Tant a eșté Renart en guerre
Qu'arce et deștruite en eșt la terre.
Mout fu diverce s'aventure,
A toute fois et aspre et dure.
Mout fu Renart pres de sa fin,
Quant desconfit l'ot Yzengrin

et assiégé dans Malcreux[1], un château dont ensuite le loup prit possession. Il n'y avait plus ni à manger, ni à boire : il fut sur le point de se couvrir de honte. Si Noble[2] n'avait pas été au centre de l'affaire, Renart serait mort avec ses compagnons. Mais Dieu, perfection de tout bien, a voulu faire tant que Renart obtint la paix. Mais loin d'être parfaite, elle fut conclue un peu à la légère. Car Renart, Grimbert et le singe seuls la signèrent pour leur camp. Ils ne sont que trois, en comptant Renart, alors que tous leurs alliés se sont déloyalement soustraits à cette paix. On peut donc à bon droit accuser Renart de traîtrise, mais jamais il n'eut de parole : il y a manqué plus de cent fois ! En outre, les trois personnages dont j'ai parlé n'ont pas conclu d'accord avec tous ; ils ne sont en paix qu'avec Isengrin et ses louveteaux. Et je peux vous affirmer que ces derniers n'agirent pas selon leurs désirs lorsqu'ils durent faire la paix. Jamais ils ne porteront d'amour à Renart, car lorsque ce dernier fut médecin et qu'il les fit prendre à un piège, il leur pissa dessus dans leur tanière[3]. S'il ne le paie pas, ils en seront malheureux. Il est juste qu'ils s'en plaignent et l'accusent. Que Dieu les haïsse, s'ils portent de l'amour à ces gens-là. Mais il est encore pris dans une grande querelle car il n'a pas fait sa paix avec tout le monde. Monseigneur l'ours et Tibert le chat disent qu'ils lui donneraient volontiers une claque. Monseigneur Chantecler le coq, qui sur son échiquier est la tour[4], passe près

Et assegé dedens Maucreus[a],
Un chasteau qu'ot puis a son eus.
N'i ot que manger ne que boivre :
Trop malement se dut descoivre.
Se ne fust Noble en la bargaigne[b],
Mort fust Renart et sa compaigne[c].
Mais Deu, qui tous les biens parfait,
A volu[d] otroyer et fait
Tant que Renart a sa pais faite.
Mais ne fu mie bien parfaite
La pais, ains fu un poi trop linge.
Renart et Grimbert et le singe
I sont sans plus de cele part :
Ne sont que troy o tout Renart,
Et toutes les[e] soues ayes
Sont a la pais vilment[f] faillies.
Celuy peut on de traïsson
Apeler par droite raison,
Mais Renart n'ot onc qu'une[g] fois :
Cele menty plus de cent fois !
Et les troy que j'ai recordé
Ne sont pas a tous acordé,
Car il n'ont pais qu'a Yzengrin
Et o ses louveaus autrecy.
Et si vous dy que les louveaus
N'orent pas bien tous leur aveaus,
Quant il lor convint faire pais.
Renart n'ameront il ja mais,
Car dan Renart, quant il fu miege
Et il les ot fait prendre au piege,
Les conpissa en la louviere.
Pesera leur, s'il ne compere.
Drois est, s'il s'en pleignent et claiment[h] ;
Et Deu les heit, se il les aiment.
Mout est encore a grant contens,
N'a mie pais a toutes gens.
Messire l'ours, Timbert[i] le chat
Dient qu'il ly donroient[j] un flat ;
Messire[k] Chantecler le coc,
Que de son esquicher est roc[l],

de son château assiégé en chantant. Et souvent il rappelle au loup par des chansons et des fabliaux le traquenard grâce auquel on pissa sur ses louveteaux[1]. Le coq répare ses éperons et affirme qu'il n'eﬆ pas de si grand seigneur à la Cour, s'il ose attaquer Renart, qu'il ne soit prêt à accompagner au combat. Mais voici Renart à la Cour, qui souhaite des marques d'honneur. Il s'approche fort près d'Isengrin ; pour un peu il se ferait passer pour son cousin ! Il refait connaissance avec les louveteaux, l'un après l'autre ; il serre chacun dans ses bras. Renart fait là bien du bruit, il rit et s'amuse à contrecœur, et raconte à plusieurs reprises des détails qui lui font aussi bien honte qu'honneur. Il parle longuement de la bataille : en deux il les fend, en deux il les taille[2]. Lorsque l'ours le voit, il lui montre les dents et maître Tibert le chat lui fait la grimace. « Qu'il fasse des paris sur l'avenir, dit Chantecler. On verra bien si le seigneur Renart nous prend pour des chèvres ! » Renart l'entend et la fièvre le saisit. Il a très peur de l'ours, car jadis celui-ci lui fit faire de bien haut une vilaine chute[3]. S'il le redoute, ce n'eﬆ donc pas étonnant. À voix basse il parle à son cousin Grimbert et lui dit qu'il a mal au cœur. « Hélas, dit-il, je me meurs ! » Son pouls s'emballe, il change de couleur ; la peur eﬆ un sentiment angoissant. Renart retourne chez lui avec Grimbert le blaireau. Le seigneur Cointereau le singe, le seigneur Renardeau[4] le misérable, Percehaie et Malebranche, et dame Hermeline la noble,

Ly passe en chantant par le siege.
Souvent retrait au loup le piege
Et en chansons et en fableaus,
Con l'on pissa sur les louveaus.
Le coq refaite l'esperon
Et dit qu'il n'a si haut baron
En la court, s'ill oze envaïr
Renart, qu'a luy l'ira ferir.
Atant es vous Renart a court
Et si veut bien qu'on le hennort.
Mout s'acoﬆ'a pres d'Yzengrin ;
Par poi ne se fait son couzin !
Les louveaus racointe un a un,
Ses bras jet'au col de chascun.
Mout fait laens Renart de noise,
Encontre cuer rit et envoise,
Et dit bien souvent en son conte
Mais de s'ennor et de sa honte.
Mout parole de la bataille :
Par my les fent, par my les taille.

Quant l'ours le voit, si le rechigne[a],
Et dans Timbert le chat l'en guigne.
« C'il comande qu'il le fera,
FaitChantecler. Ory parra [chievre[b] ! »
Se dans Renart nous tient pour
Renart l'entent, prent le la fievre ;
Mout doute l'ours, car de bien haut
Le fiﬆ jadis prendre un mau saut.
S'il le doute, n'eﬆ pas merveille.
A Grimbert son cousin conseille
Et dit qu'il a grant mal au cuer.
« Aylas, fait il, couzin, je muer ! »
Le pous li bat, change coulour ;
Angoussous mal a en paour.
Renart s'en vait en sa maison,
O luy vait Guinbert le taison.
Et le singe dans Cointereaus[c],
Et dans Renardiaus[d] li mezeaus,
Et Percehaye et Malebranche,
Et dame Hermelline la franche

comme des fous, sont accourus vers lui. « Seigneur, parlez ! Qu'avez-vous ? — Allez vite chercher un prêtre, dit-il. Vous voyez bien tous dans quel état je suis. » À l'entendre, cette racaille s'eſt véritablement mis dans la tête qu'il était en grand danger de mourir et qu'elle allait perdre un excellent seigneur. Mais tout cela n'eſt que ruse ! C'eſt à présent qu'il faut faire attention, car on abandonne difficilement une habitude : on la conserve jusqu'à ce qu'on ait le crâne qui se déplume. Renart le tricheur déplumé, en habitué des tricheries, en a imaginé une avec volupté : sous couvert de confession, il pardonnera et demandera pardon à tous à l'article de la mort — il en aura moins de honte et les autres se retrouveront dans leur tort. Même à l'ours qui le piétina et à qui il le rendit bien ; à Chantecler et à Tibert, qui cherchaient ouvertement à lui nuire. Il sait bien que s'il ne fait pas la paix avec eux, il ne sera pas en sûreté. Cependant il ne désire que trouver le lieu et le moment pour pouvoir recommencer ses méfaits. Il jetterait volontiers de l'huile sur le feu, s'il en avait l'occasion. Toutefois, il fait venir le prêtre et lui demande la communion. Et voici le corps du Sauveur. Le noble Renart, le tricheur, se fait soutenir de chaque côté et affirme qu'il souhaite faire une confession complète : « Seigneur, en votre sainte présence, origine de tout bien, je veux avouer que je n'ai pas aimé Isengrin, ni ne l'aimerai jamais. Et lorsque l'année passée je prononçai mon serment, si j'avais eu

I sont corus come desvés.
« Sire, dites ! Que vous avés ?
- Alés, diſt il, toſt pour le preſtre !
Bien poés tuit veïr mon eſtre. »
Quant l'ont oï, cele frapaille,
Si ont cuidé de voir, sans faille,
Qu'il soit de mort en grant paour
Et c'om perdoit mout bon seignor.
Mais tout ce eſt engin et art !
Or a meſtier que on se gart,
Qu'a envis pert l'on la couſtume
Que l'on tient tant que le toup plume.
Renart, le trechiere plumés,
De trecherie acouſtumés,
C'eſt porpencés par lecherie
D'une mout fiere trecherie,
Qu'en semblant de confession
Pardonra et querra pardon
A toute gent en pril de[a] mort,
A meins de honte a autrui tort,
Neïs a l'ours quy le foula,
Envers qui il se[b] rechata,
A Chantecler et a Tinbert
Qui son mal queroyent apert[c].
Bien sait que s'a yaus ne s'apaise,
Il n'ert a seür ni a aise.
Mais mout dezire leuc et tens
Qu'il puiſt recomencer par tens.
Volentiers atisaſt le feu,
S'il en eüſt horë et leu.
Toutefois le preſtre y mande[d],
Le cors Noſtre[e] Seignor demande.
Es vous[f] venir le Sauveour.
Et dans Renart le trecheour
Se fait de deus pars souſtenir
Et diſt qu'il voſt tout regehir :
« Sire, en voſtre sainte presence,
De qui tous biens vient et comence,
Vueil regehir que Yzengrin
N'amai ni n'ameray en fin ;

le dessus, je ne lui aurais pas montré plus de pitié que je n'en eus pour ses autres amis. J'ai une grande haine et une grande peur de ses louveteaux, ainsi que de tout leur lignage. Et je le leur montrai bien l'année passée ! Mais je n'ai pas à me féliciter de cette année-ci : je suis déshonoré et tombé dans un dangereux puits[1]. À défaut de pouvoir faire mieux, je m'en repens. Isengrin eſt à présent mon seigneur : j'en ai tout à la fois douleur et peur. Noble n'eſt plus en mon pouvoir ; ici s'achève ma machination. Ses louveteaux se rebellent avec lui, et il semble que jamais je ne les connus. Je ne puis plus rien contre eux ; par Dieu, j'abandonne puisque cela eſt impossible. Mais je possède un atout, c'eſt qu'ils respeƈteront fidèlement leur traité de paix envers moi. Et si j'en avais l'occasion, je sauterais bien dans le feu avec eux. J'ai nui à bien des gens et j'en ai encore très grand désir. Mais Dieu peut tout me pardonner, Lui qui connaît mon cœur et mes pensées. Par Dieu, seigneur, l'ours m'a jeté à terre et m'a rompu les reins. Si je fis faire du mal à Tibert, lui-même m'en avait fait beaucoup[2]. Par Dieu, faites convoquer Chantecler, car il mène souvent des expéditions sur mes terres. Je veux me réconcilier avec lui, quoiqu'il m'ait causé bien des ennuis. Si je pouvais réchapper de cette maladie, je me ferais immédiatement moine. Je pardonne et pardonnerai à tous lorsque je pourrai me lever de ce lit. Je leur pardonne, qu'ils me pardonnent, par ces deux mains qui se joignent en signe de prière.

Et quant je fis antan la jure,
S'au desus venist m'aventure,
Ja n'en eüsse autre[a] mercis
Que je os de ses autres amis.
Je hais mout ses louveaus et dout ;
Si fai je leur lignage tout,
Et je leur mostrai bien antan !
Mais ne me los pas de ceſt an :
Houny suy et cheü en mal puis.
Si m'en repens, quant meaus ne puis.
Or eſt Yzengrin mon seignor,
Ensemble en ai duel et paour.
Nobles eſt fors ma[b] seignorie ;
Ci endroit faut ma tricherie.
Ses louveaus regimbent o luy :
Si[c] semble c'onques nels conuy.
Je ne lor puis ores plus faire ;
Pour Deu le lais, quant nel puis faire.
Bon jeu par ai je d'une[d] rien
Car lor pais me tendront il bien ;
Et se je avoye leuc ne aise,
O eaus m'ardroye en la fornaise.
Trop ai forfait a mout de gent,
Encor en ay mout bon talent.
Mais Deu me puet tout pardoner,
Qui sait mon cuer et mon penser.
Par Deu, sire, l'ours m'abaty
Et de mes reins tout me houny.
Se je fis faire a Tinbert lait,
Il si m'avoit mout bien mesfait.
Pour Deu, Chantecler mandés querre,
Car mout chevauche par[e] ma terre.
Je me vueil acorder o luy
Et si m'a il mout fait d'ennuy.
Se de ceſt mal pooye eſtordre,
Maintenant entrerai en ordre.
A tous pardoin et pardonray
Quant je de ci me leveray.
Je lor pardoin, or me pardoignent[f]
Par ces deus mayns qui yci joignent.

Si auparavant je n'avais pas plus de pouvoir, désormais je ne puis leur déclarer la guerre. Mais si je pouvais les tenir, je le leur ferais bien savoir. » En toute hâte, on demande au coq de venir très vite pour le pardon. Le coq répond : « Par Dieu, dites-lui qu'il aille en paix, s'il meurt. Mais je sais que sa maladie est une méchante supercherie. Si monseigneur Isengrin est sage, il se comportera avec lui comme le fait habituellement le fauconnier : son épervier[1], s'il ne le nourrit pas selon la règle, en deviendra plus orgueilleux ; qu'il le fasse donc obéir à son appel. Je suis très fâché qu'il se soit sorti de la situation où il s'était enferré. À Pâques, il fit une chose extraordinaire en osant bénir et manger l'agneau aux grandes oreilles[2] ! À ce moment-là il ne représentait plus un danger, mais si maintenant on n'y prend garde, il nous bernera encore. » Le messager n'en put rien obtenir d'autre ; il vint trouver Renart sans plus attendre et lui rapporta dans le détail la réponse à son message. Alors Renart dit au chapelain : « Je mourrai aujourd'hui ou demain. Si je pouvais réchapper de cette maladie, je me ferais immédiatement moine. Je pardonne et pardonnerai à tous lorsque je pourrai me lever de ce lit[3]. Par Dieu, seigneur, donnez-moi donc l'absolution, car j'ai commis tant d'autres péchés que, pourrais-je vivre cent ans, je n'en serais pas libéré. » Le prêtre la lui donna aussitôt, mais à la condition qu'il vienne le trouver, s'il échappait à la

S'avant n'avoye autre pooir,
Ne leur puis mais guerre movoir.
Mais se je les pooye avoir
De cuer lor feroye assavoir. »
Au coc mandent de grant randon
Qu'il veigne courant au pardon.
Le quoc respont : « Par Deu li dites
Que, se il muert, qu'il en soit quites.
Mais je sai que sa maladie
Est traïson et felonie.
Se messire Yzengrin est sage,
Il maintendra vers luy l'usage
Que tient le fauconier : grifon,
S'il nel fait[a] paistre par raison,
Il devenra encor hautein ;
Fasse le venir au reclain.
Mout me poise qu'est[b] eschapés
De la ou il fu atrapés.
A Pasques fist faire merveilles,
Quant il l'aignel as grans oreilles
Oza beneïr ne manger !
N'i avoit lors point de danger,
Mais quy or ne se gardera
Encore nous[c] engignera. »
Li message n'i pot plus prendre,
A Renart vint sans plus atendre
Et li conta outreement
Le respons et le mandament.
Lors dist Renart au chapelain :
« Je morray anuit ou demain.
Se de cest mal pooye estordre,
Maintenant entreray en l'ordre.
A tous pardoin et pardonray
Quant je de ci me leveray.
Por Deu, sire, car m'assoillés !
Car j'ay fait tant d'autres pechiés,
Car je peüsse cent ans vivre,
Ne seroye je pas delivre. »
Le prestre l'asot maintenant,
Meis ce fu par tel covenant,

mort. « D'accord, dit-il. Et j'irai aussitôt parler à d'autres personnes, à qui cela ne fera pas plaisir. » Le prêtre lui donna Celui qui ne devrait entrer en lui. Et lui le prend, qu'il soit maudit ! Jésus disparaît et Renart demeure, plein de fraude et d'habileté méchante. Le diable le possédait : à cause de lui, il avait le mal dans la peau. Il eſt déloyal, traître et perfide et le sera toute sa vie jusqu'à ce que son âme misérable l'abandonne.

S'il eschape, qu'il veigne a luy.
« Oïl, fait il, et a autry,
A quy il devra mout peser,
Iray je maintenant parler ! »
Le preſtre ly douna celuy
Quy ne devroit entrer a luy ;
Et il le prent, en[a] sa male houre !
Jehsu s'en part, Renart demore,
Plein de barat et de mal art.
Dïables ot en luy grant part,
Mout ot de luy mal en sa peau.
Desleal traïtour et feau
Eſt et sera tant come il vive,
Jusque parte l'arme cheitive.

RÉCITS
D'UN MÉNESTREL DE REIMS

EXEMPLE D'ISENGRIN ET DE LA CHÈVRE

Il arriva alors une histoire extraordinaire en France, à propos d'un jugement rendu à la Cour royale au sujet des enfants de la comtesse de Flandres : elle avait eu de Bouchart d'Avesnes deux fils, Jean et Baudouin, et de monseigneur Guillaume de Dampierre, Guillaume, Guyon et Jean. Le jugement attribuait à Guillaume le comté de Flandres au décès de sa mère, tandis que Jean et Baudouin étaient déboutés[1] parce que leur père avait pris et épousé leur mère illégalement, puisqu'il était sous-diacre[2] et que, d'autre part, la jeune femme, qui était son seigneur direct[3], avait été confiée à sa garde par les pairs de Hainaut ; mais alors on lui fit grâce, et on fit mal.

Nous vous dirons à présent ce qui arriva. Jean et Baudouin quittèrent la Cour au plus vite et vinrent à un château de leur mère, situé dans la province de Flandres et de Hainaut. Ils en expulsèrent la garnison de la comtesse et le remplirent d'hommes à eux. Lorsque la comtesse l'apprit, elle en conçut un vif chagrin, rassembla ses troupes, se rendit à ce château et l'assiégea.

Or avint une aventure en France d'un jugement qui fu renduz en la cort le roy des enfanz la contesse de Flandres, les queis elle avoit eu de Bouchart d'Avesne deus fiuz, Jehan et Bauduin, et de mon seignor Guillaume de Danpiere, Guillaume et Guion et Jehan. Si fu li jugemenz teis que Guillaumes auroit la contee de Flandres aprés le decet de sa mere, et furent forjugiet Jehans et Bauduins pour ce que lor peres avoit prise lor mere et espousee mauvaisement, car il estoit soudiacres, et d'autre part la damoisele li fu chargié en garde por sauf faisant, qui sa lige dame estoit, par les perz de Hainnaut ; mais on li fist[a] grace, dont on fist mal.

Or vous dirons qu'il en avint. Jehans et Bauduins se departirent de cort plus tost que il porent et vinrent a un chastel lor mere qui siet en la marche de Flandres et de Hainnaut, et en mirent hors la garnison la contesse et le garnirent bien ; et quant la contesse le sot, si en fu trop dolante et assembla ses oz et ala devant le chastel et l'assit.

Mais nul homme de son armée ne la soutenait de bon cœur ; ils lui préféraient Jean et Baudouin. Lorsque la comtesse vit qu'il en allait ainsi, elle quitta l'armée en laissant à sa tête monseigneur Guyon de Dampierre son fils, car monseigneur Guillaume, son fils aîné, était mort[1]. Et elle alla trouver la reine à la Cour, tomba à ses pieds et lui dit : « Dame, par Dieu, pitié ! Jean et Baudouin, mes fils, m'ont pris Rupelmonde[2], un de mes châteaux, et désirent me déshériter.

« Dame, par Dieu, mettez-y bon ordre car je suis votre fidèle vassale et la cousine du roi[3]. De plus, je suis toute prête à adhérer à votre décision et à mettre toute ma terre entre vos mains. — Dame, dit la reine, vous parlerez au comte de Poitiers et au comte d'Anjou[4] ; je leur ferai savoir entre-temps d'y mettre bon ordre. » La comtesse quitta alors la reine et trouva les comtes à Saint-Germain-en-Laye[5]. Le comte de Poitiers était malade. Elle leur parla, leur raconta sa situation et ils lui répondirent mollement. Lorsque la comtesse vit et comprit leur état d'esprit, elle prit à part le comte d'Anjou et lui dit : « Cher neveu, aidez-moi de bon cœur car je ne veux pas que vous perdiez votre peine : je vous donnerai le comté de Hainaut, qui rapporte bien vingt mille livres par an ; et je veux que dès maintenant vous en soyez possesseur. Je vais vous en donner un document officiel. » Lorsque le comte l'entendit ainsi dire, il s'illumina et répondit à la comtesse : « Dame, si vous tenez votre promesse, je vous rendrai votre place forte et ferai en sorte que vous teniez pour toujours vos terres en paix. »

Mais ele n'avoit homme en l'ost qui li aidast de cuer, ainçois amoyent mieuz Jehan et Bauduin que li. Quant la contesse vit que ainsi estoit, si se part de l'ost et i laissa chevetaing mon seignor Guion de Danpiere son fil, car mes sires Guillaumes ces fiuz li aingnez estoit morz, et s'en vint a cort a la royne, et li chaï as piez et li dit : « Dame, pour[a] Dieu merci, Jehan et Bauduin mi fil m'ont tolu Ripemonde, un men chastel et me beent a deseriter.

« Dame, pour Dieu, or i metez conseil, car je suys vo fame lige et suis cousine germaine au roy, et si suys preste et appareillie de croire vostre conseil et de metre toute ma terre en vostre main. — Dame, dit la royne, vous parlerez au conte de Poitiers et au conte d'Anjo, et je lor manderays entresait qu'il i metent conseil. » La contesse se parti atant de la royne et trouva les contes a Saint Germain en Laye, ou li quens de Poitiers estoit deshetiez, et parla a iaus et lor conta son besoing[b], et il li respondirent molement. Quant la contesse vit et parsut lor corage, si trait le conte d'Anjo a une part, et li dit : « Biaus niés, aidiez moy de bon cuer, car je wel que vostre poyne i soit bien sauvee, et je vous donrais la conte de Hainnaut, qui bien vaut vint mil livres l'an, et weil que vous en soiez maintenant en possession, et vous en donrays mes letres pendanz. » Quant li quens l'oï einsi parler, si li esclaira li cuers, et dit a la contesse : « Dame, se vous

Et aussitôt la comtesse lui donna le comté, en présence du comte de Poitiers, et lui en fournit une charte authentique et scellée.

Alors la comtesse quitta les comtes et s'en alla directement à Rupelmonde. Elle trouva le siège dans la situation où elle l'avait laissé : elle n'y avait rien perdu ni rien gagné. Je veux à présent vous raconter une histoire exemplaire en rapport avec le fait que la comtesse avait cherché de l'aide auprès des comtes de Poitiers et d'Anjou. Il était une fois un loup qui possédait une terre labourable représentant deux jours de travail. Il vint trouver une chèvre qui avait deux chevreaux. Il lui dit : « Chèvre, j'ai dans une ancienne vigne une terre labourable représentant deux jours de travail[1]. Je te demande de la travailler pour la moitié de la récolte. Sache bien que la terre est si riche qu'elle portera du froment immédiatement, sans avoir besoin de fumure. Sache aussi que je préférerais la cultiver plutôt que de le faire faire pour la moitié de la récolte, mais j'ai un grand procès à la Cour de Monseigneur Noble le lion contre Belin le mouton, à propos de deux de ses brebis qu'il m'accuse de lui avoir mangées. Et il me faut être chaque semaine au tribunal et m'y dépenser à obtenir justice. — Certes, dit la chèvre, je n'aurais pas cette audace. — Pourquoi, dit le loup ? — À la vérité, dit la chèvre, parce que vous êtes un grand seigneur, puissant et de bonne famille. Alors que je suis une petite créature de peu de poids. En cas de différend, je n'aurais donc aucune chance contre vous. — Ah ! dit le loup. Chèvre, ma chère amie,

me faites çou que vous m'avez en convent, je vous rendrais le chastel, et vous ferais vostre terre tenir en pais a touz jourz mais. » Et la contesse li rendi maintenant par devant le conte de Poitiers et l'en donna bonne chartre en son seel.

Atant se parti la contesse des contes et s'en ala droyt a Ripemonde, et les trouva ainsi comme elle les avoit laissiet, et poi i avoit perdu et gaaingniet. Or vous weil dire un essemple soz çou que la contesse avoit quis aiue au conte de Poitiers et au conte d'Anjo. Il fu une foiz uns leus qui avoit deus jourz de terre ahennable, et vint a une chievre qui avoit deus chevresons. Si li dit : « Chievre, j'ays deus jourz de bone terre ahennable d'aragis de vigne[a]. Si te lo que tu le faces a moitié ; et sachiez de voir que la terre est[b] si crasse qu'elle portera froment tout adés, sens fiens metre ; et saches de voir que je la feisse plus volentiers que je ne la donasse a moitié, mais j'ais un grant plait en la cort mon seignor Noble le lion contre Belin le mouton de deus berbiz sienes, que il dit que je li ays mangiees. Si m'i convient estre[c] chascune semaynne a plait et estre en grant painne de quere mon conseil. — Certes, dit la chievre, je n'oseroye. — Pourquoy, dit li leus ? — Par foi, dit la chievre, pour ce que vous estes uns granz sires, et fors et bien enparentez. Et je suis une petite chose et de pouvre afaire, si n'avroye nuil bon plait encontre vous. — Ha ! dit li leus, chievre, belle amie,

n'aie aucune peur de moi. Je te jure sur la foi que je dois à dame Hersent ma femme et aux douze enfants vivants que j'ai eus d'elle que je serai bon partageur et que de ma vie je ne te causerai aucun tort. — Ma foi, dit la chèvre, j'accepte donc, mais je craindrai toujours que vous me causiez du tort. » Sur ce, le loup quitta la chèvre et celle-ci travailla la terre, la sema de froment. Il poussa et fut prêt à être moissonné. Elle vint trouver le loup pour lui dire : « Loup, notre froment est à point pour être cueilli. Venez ou envoyez quelqu'un. — Ma foi, dit le loup, je ne puis y aller ni ne puis y envoyer quelqu'un. Mais fais-le donc moissonner. Puis fais mettre le grain d'un côté et la paille de l'autre. Et quand je reviendrai de mon procès, nous partagerons en bonne amitié. » La chèvre ne put rien tirer de plus du loup et s'en revint. Elle moissonna le froment, le fit battre et fit mettre le grain d'un côté et la paille de l'autre.

Alors voici venir le loup qui n'attendait rien d'autre. Il vint trouver la chèvre et lui dit avec beaucoup d'arrogance : « Allons, dame, nous allons partager notre récolte[1]. — Certes oui, dit la chèvre, si vous le voulez, cher seigneur. Voici le grain d'un côté et la paille de l'autre, ainsi que vous l'avez ordonné. Vous prendrez donc la moitié de l'un et la moitié de l'autre. — Va au diable, espèce d'idiote ! Tu ne sais ce que tu dis ! Il n'en est pas question. — Comment cela, dit la chèvre ? — Par Dieu, dit le loup, je vais te le dire. Je suis un grand personnage, doté d'une très grande maisonnée ; mes besoins sont donc bien plus grands que les tiens,

or ne me resoyngne de rien. Je te jur par la foy que je doy dame Hersant ma fame et mes douze enfanz que j'ays de lui touz vis, que je te serais bons parsonniers[a] ne ja en ma vie tort ne te ferai. — Par foi, dit la chievre, et je le ferais, mais adés me douterais que vous ne me faites tort. » Atant s'en parti li leus de la chievre, et la chievre fist la terre et ahenna de froment et monteplia et fu en point de messoner, et vint au leu et li dit : « Leus, nostre froment est en point de cuiedre. Venez i ou vous i envoiez. — Par foi, dit li leus, je n'i puys aler ne n'i puys envoier, mais fay lo messonner. Si fai metre le froment d'une part et la paille d'autre. Et quant je revenrais de mon plait, si partirons bonnement. » La chievre n'en pot plus porter dou leu et s'en revint. Et mesona le froment et le fist batre et metre le grain d'une part et la paille d'autre.

Atant ez vous le leu ou vient, qui n'atendoit autre chose et vient a la chievre. Si li dit mout fierement : « Ore dame, partirons nous nostre despuille. — Oi[b], dit la chievre, voir biaus sires, se vous volez. Vez ci le grain d'une part, et la paille d'autre, si comme vous me commandastes. Si penrez la moitié de l'un et la moitié de l'autre. — Va a diables, sote beste ! Tu ne sez que tu dis ! Ainsi ne sera il pas. — Comment dont ? dit la chievre. — En nom Dieu, dit li leus, jou te dirais. Je suis uns granz hons et ais mout grant maisnie, et me convient assez plus qu'il ne

puisque tu n'es qu'une faible créature. Aussi te contenteras-tu de peu. Tu auras la paille et moi le grain. — Hélas, seigneur, dit la chèvre, vous ne parlez pas justement. Par Dieu, prenez votre part et laissez-moi la mienne. — Par la langue de Dieu, dit le loup, je n'en ferai rien. Et je t'avertis que je reviendrai ici demain matin ; sache alors me dire si tu feras ce que je veux ou non. » Sur ce le loup partit, laissant la chèvre absolument stupéfaite. Elle se souvint de deux vautres qu'elle avait nourris au sein de son lait, qui appartenaient à une abbaye cistercienne toute proche. L'un des chiens s'appelait Taburel et l'autre Roonel[1]. Elle s'en alla tout droit vers eux et les trouva à la porte d'entrée. Quant Taburel et Roonel virent venir leur mère, ils allèrent à sa rencontre, lui souhaitèrent la bienvenue et lui demandèrent quel besoin l'amenait. Elle leur dit comment le loup voulait la traiter. « Vraiment, dirent chacun des chiens, par nos bottes[2], il n'en ira pas ainsi. Rentrez donc chez vous et nous vous promettons que nous serons présents fort tôt le matin pour votre partage avec Isengrin. Et s'il plaît à Dieu, il ne vous fera ni tort ni affront en notre présence. »

Sur ce, la chèvre repartit et rentra chez elle, où elle trouva ses deux chevreaux en pleurs. Elle les consola, puis se coucha pour dormir, mais elle ne trouva guère le repos et se leva très tôt. Elle pria Dieu de l'assister. Voici qu'arrivent les deux frères Taburel et Roonel. Ils la saluent et lui demandent si Isengrin est arrivé. La chèvre leur dit : « Pas encore. »

fait toy, car tu ies une lache criauture. Si avras de poy assez. Tu avras la paille et je avrais le grain. — Aimmi sire, dit[a] la chievre, vous ne dites mie bonne rayson, mais pour Dieu, prenez vostre part et moi laissiez la moye. — Par la laingue Dieu, dit li leus, je n'en ferays noiant ; et bien te conseille que je revenrais ci le matin, et tu me saches a dire se tu le feras ou non. » Atant s'en parti li leus et la chievre demoura toute esbaubie, et se pensa de deus viatres qu'elle avoit norri de son lait a sa mamelle, qui estoient d'une abaie de Citiaus qui estoit pres de lui menant, dont li uns[b] des chiens avoit non Taburiaus et li autres Roniaus. Et s'en va droit a aus et les trova a l'entree de la porte ; et quant Taburiaus et Roniaus virent venir lor mere, si li vont a l'encontre et la font bien vaingnant, et li demandent queis besoinz l'a amenee. Et elle lor dit comment li leus la voloit mener. « Voire, dit chascuns des chiens, par noz botes, ainsi n'ira il pas. Or vous en ralez, et nous vous avons en couvant que nous i serons le matin bien main a la parson de vous et d'Isengrin. Et se Dieus plait, il[c] ne vous fera ja tort ne outrage, la ou nous soiens. »

Atant s'en rala la chievre et s'en vint a son ostel et trouva ses deus chevresons plorant et les rapaisa. Et se coucha dormir, mais po i reposa et se leva bien matin et proia Dieu qu'il la conseillat. Atant ez vous les deus freres Taburial et Ronial, et la saluent et li demandent se Ysengrins est venuz, et la chievre dit « nenil encore ».

« Nous vous expliquerons donc, chère mère, disent les chiens, ce que nous allons faire. Nous nous cacherons dans cette meule de paille[1] et nous y tiendrons en silence ; de là nous verrons et entendrons quelles sont les intentions d'Isengrin. Car s'il nous savait là, peut-être ne viendrait-il pas, mais attendrait que nous soyons absents. — Ma foi, dit la chèvre, mes enfants, vous avez raison. » Et les chiens s'en vont se dissimuler dans la meule de paille.

Sur ce, voici venir Isengrin le loup qui amène pour l'aider Renart son compère, celui qui lui avait causé bien des déboires. Il dit à la chèvre : « Eh bien, dame, êtes-vous décidée ? — Quelle décision voulez-vous que j'ai prise ? répondit la chèvre. Prenez votre part et laissez-moi la mienne. — Vraiment, dit le loup, tu continues à grogner ? Cela ne changera certes rien. » Et tandis que la chèvre et le loup se disputaient, Renart jeta les yeux sur la meule de paille et vit les queues des vautres. Il dit à Isengrin : « Cher compère, examinez avec attention votre affaire, car j'y vois tel point que vous ne voyez pas. — Corbleu, dit le loup, seigneur Renart, je ne changerai pas d'avis : j'aurai le grain et elle la paille. — Au nom de Dieu, dit Renart, cher compère, je ne dis cela que pour votre bien ; faites-en ce qu'il vous plaît. Prenez garde. Pour moi, je m'en vais. » Et Renart quitta Isengrin pour monter sur un tertre proche afin de voir le sort qu'aura son compère. Isengrin prit ses sacs aidé de son charretier et il les emplit de froment. « Par la mère de Dieu, dit la

« Or vous dirons bele mere, dient li chien, que nous ferons. Nous nous reponrons en cest burial d'esteule et serons la tuit quoi, et bien verrons et orrons[a] que Ysengrins vaura faire. Car se il nous savoit a sejor, il n'i venroit pas espoir, ainz atendroit tant que nous n'i seriens pas. » « Par ma foi, dit la chievre, mi enfant vous dites bien. » Et li chien s'en vont et se mucent ou burial d'esteule.

Atant[b] ez vous Ysengrins le leu ou vient et amainne Renart son compere a son conseil, qui maintes mauvaises taches li[c] avoit faites. Et dit a la chievre : « Ore, dame, estes vous conseillee ? — Dont, respondi la chievre, queil conseil voulez vous que j'aye ? Prenez vostre part et me laissiez la moye. — Voyre, dit li leus, en as tu grocié ? Certes, dit il, ne sera autrement. » Et endementiers que la chievre et li leus betensoient, Renarz gete ses iex vers le burial d'esteule et voit[d] les queues des viatres, et dit a Ysengrin : « Biaus comperes, prenez vous pres de vostre afaire, car je voys tele chose en vostre afaire que vous ne veez pas. — Par le cuer beu, dit[e] li leus, sire Renart, il ne sera autrement : j'arais le grain et elle avra la paille. — En non Dieu, dist Renarz, biaus comperes, je nou dis se pour bien non, et bien vous en convieigne. Prenez ci garde. Je m'en voys. » Et se part Renarz d'Isengrin et monte en un tertre pres d'enqui pour veoir la fin que ses comperes fera. Et Ysengrins prent ses sacs entre lui et son chereton et les emplisoit dou froment. « Par la mere Dieu, dist la chievre, ore est as laides ! » Et escrie : « Roenel et Taburel, mi

chèvre, on m'insulte ! » Et elle s'écria : « Roonel et Taburel, mes enfants, vous voyez ce qu'il en eſt. » Et les chiens sautèrent hors de la paille et, sans demander qui avait tort, ils affrontèrent le loup au corps à corps. Ils le mirent à terre, ventre en l'air ; ils lui montèrent sur le gosier[1] et lui firent plus de cent plaies sur tout le corps en faisant voler vers le ciel des flocons de ses poils. Ils l'arrangèrent de telle sorte qu'on ne sentait plus ni son pouls, ni sa respiration. Ils pensaient l'avoir tué et prirent le froment qu'ils portèrent au grenier de la chèvre. Pendant qu'ils emportaient le blé, le charretier prit Isengrin, le mit au plus vite avec bien de la peine sur la charrette et partit aussitôt pour le mener dans son refuge.

Sur ce, voici Renart qui vint à sa rencontre. Il avait tout vu et était très heureux, car telle était sa nature : il était heureux lorsque le malheur venait frapper son compère. Or celui-ci se trouvait fort malmené. Renart lui dit hypocritement : « Cher compère, votre épreuve me cause beaucoup de peine. Mais si vous m'aviez cru, cela se serait passé autrement. Car je vous disais bien de prendre garde, que je voyais dans votre affaire une chose que vous ne voyiez pas. — Renart, Renart, dit Isengrin, qui n'a pas d'autre ami que vous n'en a pas ! On m'a déshonoré, mais je me vengerai quand je pourrai. » Sur ce Isengrin quitta Renart et celui-ci lui tira la langue. Isengrin rentra chez lui, où sa femme, dame Hersent, et ses enfants l'attendaient. Lorsqu'ils le virent couché sur un peu de foin dans la charrette,

enfant, vous veez comment il eſt. » Et li chien salent hors de l'eſteule et[a] ne demandent qui ot donné, et assemblerent au leu de cors et de piz et le portent a terre, le ventre deseure ; et li montent sor la mormelante et li font plus de cent plaies sor le cors de lui et faisoient les flocons de son poil voler vers le ciel, et l'atornerent enqui en teile maniere que on n'i sentoit ni pous ne aleine. Et le cuidoient avoir mort et prisent le froment et le porterent ou grenier a la chievre. Et endementiers que il portoient le blé, li charretons priſt Ysengrin et le miſt au plus toſt que il pot sor la charrete a grant paynne et se part d'enqui tantoſt et le meynne vers son receſt.

Atant ez vous Renart qui li vient a l'encontre, qui tout avoit veu et qui mout en eſtoit liez, car c'eſtoit sa nature ; il eſtoit liez quant maus adersoit et venoit a son compere, qui mout eſtoit maumenez. Et li dit en fayngnant : « Biaus conperes[b], il me poise mout de voſtre meseſtance. Et se vous m'en eussiez creu, il fuſt autrement que il n'eſt, car je vous disoie bien que vous preissiez garde a voſtre afaire, que je veoye tel chose en voſtre afaire que vous ne veiez pas. — Renart, Renart, diſt[c] Ysengrins, qui n'a plus d'ami que vous, il n'en a point ! On m'a fait honte ; je l'amenderais quant je porrays. » Atant se part Ysengrins de Renart, et Renars li fait la loupe. Et Ysengrins s'en va en son oſtel, ou sa fame, dame Hersenz, l'atendoit, et si enfant. Et quant il le virent venir gisant sor la charete,

ils commencèrent à se moquer de lui en disant : « “ On n'a jamais vu chose pareille[1]. ” Est-ce là le froment que vous deviez nous apporter pour faire des gâteaux de Carême ? » Ainsi parlait la famille d'Isengrin. Il est d'ailleurs un vieux proverbe : « À qui est dans le malheur, tous tiennent des discours méprisants[2]. » Isengrin descendit de la charrette couvert de blessures et s'en alla tête basse se coucher dans son lit. Et il ne fut pas guéri de ses plaies avant cinq bons mois.

Revenons à présent à Roonel, Taburel et à la chèvre. Lorsqu'ils eurent porté le froment au grenier, ils dirent : « Chère mère, nous nous en irons dans notre maison, qui est assez près d'ici. Et si vous avez besoin de nous, nous serons toujours prêts à vous aider. Voici un cor dont vous sonnerez, en cas de besoin. Dès que nous l'entendrons, nous accourrons vers vous. — Mille mercis, chers enfants, dit la chèvre. Bénie soit l'heure où je vous allaitai pour la première fois. » Sur ce, les chiens prirent congé et s'en allèrent dans leur abbaye.

Je vais vous dire à présent pourquoi je vous ai conté cette histoire exemplaire. C'est pour Jean d'Avesnes, qui, je l'affirme, fut le loup de l'histoire, tandis que sa mère en fut la chèvre, et le comte d'Anjou et le comte de Poitiers Roonel et Taburel. Jean d'Avesnes, donc, voulait avoir le grain et laisser la paille à sa mère, puisqu'il voulait lui enlever ses terres sans aucun droit, et la priver de son patrimoine. Mais sa mère, que je compare à la chèvre, ne put supporter cela. Elle alla, au contraire, trouver les

sor un poi d'estrain, si le commencent a moquier et li dirent : « “ Plus appareillie chose remaint que ceste. ” Est çou li[a] fromenz que vous nous deviez ameneir pour faire des gastiaus en quaresme ? » Ainsi disoient li maisnie Ysengrin. Et on dit pieça « cui il meschiet, tuit li mesoffrent ». Ysengrins descent de la charrete touz bleciez et s'en va le col bassant couchier en son lit, ne puys ne fu il wariz de ses plaies en cinc mois de l'an.

Or revenons a Roenel et a Taburel et a la chievre, qui orent porté le froment ou grenier, et dirent : « Bele mere, nous nous en irons en maison, qui est assez pres de ci, et se vous avez mestier de nous, nous serons adés appareillié de vous aidier. Et veez ci un cor que vous sonnerez, s'il vous est besoyng. Et tantost comme nous l'orrons sonner, nous acourons a vous. — Granz mercis, dit la chievre, bel enfant. Bennoite soit l'eure que je vous aletays premiers. » Atant prindrent li chien congiet et s'en alerent en lor abaie.

Or vous dirons pourquoy je vous ais conté cest exemple. Pour Jehans d'Avesnes, que je di qui[b] fu li leus, et sa mere fu la chievre, et li quens d'Anjo et li quens de Poitiers furent Roeniaus et Taburiaus. Et Jehans d'Avesnes voloit avoir le grain, et voloit sa mere laissier la paille, car il li voloit tolir sa terre ou il n'avoit droit et la voloit deseriter. Mais sa mere, que[c] je compere a la chievre, nou pot sou-

comtes d'Anjou et de Poitiers (qui incarnèrent selon moi Roonel et Taburel), et fit si bien auprès d'eux qu'ils l'aidèrent à rétablir ses droits contre son fils qui, lui, eſt comparé au loup ; et ce dernier se fit si bien avoir[1] qu'il n'eut ni le pouvoir ni le désir de résiſter, comme vous l'entendrez plus loin, si j'ai l'occasion et le temps de le raconter.

Revenons à présent au comte d'Anjou. Il réunit une grande armée et s'en alla à Rupelmonde. Mais avant qu'il n'y arrive, Jean d'Avesnes était parti en Allemagne auprès du roi, son beau-frère[2], pour lui demander son aide. Mais le roi lui répondit qu'il ne l'aiderait pas contre sa mère. Et il fallut rendre le château au comte d'Anjou, qui y laissa une garnison, puis lui et la comtesse allèrent à Valenciennes, dont ils trouvèrent les portes fermées. La comtesse fit appeler le maire et les jurés[3] et leur demanda pourquoi ils avaient ainsi fait fermer les portes. Ils répondirent pour la sauvegarde de la ville, « car nous voyons le pays qui eſt plein de troubles et la querelle qui vous oppose à vos enfants. — Vous avez bien fait, dit la comtesse. Ouvrez les portes. » Aussitôt les portes lui furent ouvertes et le comte d'Anjou et la comtesse entrèrent dans la ville avec toute leur troupe. Le prévôt[4], le maire, les jurés et jusqu'à cent des personnages les plus importants de la ville furent appelés ; et la comtesse leur ordonna de prêter hommage au comte d'Anjou. En entendant cela, tous furent ſtupéfaits, mais ils virent bien qu'ils ne pouvaient faire autrement et, bon gré mal gré, ils prêtèrent hommage. Ainsi le comte entra-t-il en possession de Valenciennes

frir. Ainz ala au conte d'Anjo et au conte de Poytiers, que je di qui furent Roeniaus et Taburiaus, et fiſt tant envers iaus que il li aidierent son droit a retenir envers son fil, qui eſt comparez au leu, et li foula on si sa vendenge qu'il n'ot pooir ne talant de regiber si comme vous orrez ça en avant, se j'ais leu et tens dou dire.

Or revenons au conte d'Anjo[a], qui assembla un grant oſt. Si s'en ala a Ripemonde. Mais ainçois qu'il i fuſt venuz, s'en fu alez Jehans d'Avesnes en Alemaingne, au roy son serorge ; et li requiſt aiue. Et li roys li respondi que contre sa mere ne li aideroit il pas. Et couvint que li chaſtiaus fuſt renduz au conte d'Anjo, et li quens i laissa sa garnison, et vindrent a Valencienes entre lui et la contesse. Et trouverent les portes fermees. Et la contessa manda le maieur et les jurez, et lor demanda pourquoy il avoient ce fait qu'il avoient fermees les portes. Et il respondirent pour sauf faisant, « car nous veons le pais triboulé, et le descort qui eſt entre vous et voz enfanz ». « Bien avez fait, dit la contesse, ouvrez les portes. » Et maintenant li furent ouvertes les portes et entrerent enz le conte d'Anjo et la contesse a toutes lor genz. Et furent mandé li prevoz et li mayres et li juré de la vile et juques a cent des millors de la vile ; et lor commanda la contesse que il feissent faauté au conte d'Anjo. Quant il oirent çou, si furent tuit esbaï et bien virent que il n'avoient pooir et firent faauté, vousissent ou non. Et fu saisiz de Valencienes

et de sa forteresse. Puis il fit dire aux habitants de Mons en Hainaut, par une lettre de la comtesse et une autre de lui, de venir lui prêter hommage. Les Montois lui firent dire qu'ils n'en feraient rien, ni pour lui ni pour la comtesse. Le lendemain, le comte fit faire mouvement à son armée et vint assiéger Mons. Les habitants étaient à l'abri de bonnes fortifications et ne s'en inquiétèrent guère. Mais le comte mit en action jour et nuit perrières et mangonneaux[1], et il les poussa à une telle détresse qu'il emporta la ville par la force. Puis il fit tant qu'il fut mis en possession de tout le comté de Hainaut, à l'exception de Binche[2] où la femme de Jean d'Avesnes venait d'accoucher — pour cette raison il y renonça — et à l'exception d'Enghien[3], un château de monseigneur Siger, cousin de monseigneur Jean d'Avesnes, qui ne voulut obéir ni prêter hommage au comte. Quand le comte d'Anjou eut pris possession du Hainaut et y eut laissé un capitaine pour garder sa terre, il retourna en France et y trouva sa mère très malade, sur son lit de mort pour ainsi dire. Elle fit son testament, laissant une fortune à Dieu, puis mourut en la foi de la Sainte Église comme la femme de bien et de sagesse qu'elle était. Elle fut portée dans son abbaye de Maubuisson, où elle fut enterrée avec tous les honneurs[4].

et de la forteresse ; et manda a ciaus de Mons en Hainnaut que il li venissent faire faauté par la letre la contesse et par la soye. Et cil de Mons li mandarent que il n'en feroient riens pour lui ne pour la contesse. Et lendemain li quens fait son ost movoir et s'en va asseoir Mons. Et cil dedenz estoient bien hordé, qui po le priserent. Et li quens fist geter perrieres et mangoniaus[a] jour et nuit ; et tant les destraint que il l'ot par force et fist tant que il fu saisiz de la conté de Hainnaut, arés de Bins, ou la fame Jehan gisoit d'enfant et pour ce le laissa, et arrés d'Anguien, un chastel qui est mon seignor Sohier, qui estoit cousins mon seignor Jehan d'Avesnes. Icil ne vot au conte obeir ne faauté faire. Quant li quens d'Anjo ot saysi Hainnaut et laissiet chevetaygne pour garder sa terre, si s'en revint en France et trouva sa mere mout malade, si comme au lit de la mort. Et fist son testament, et laissa mout grant tresor pour Dieu ; et morut en la foy et en l'estat de Sainte Eglise comme prode dame et sage qu'elle estoit ; et fu portee a Maubuisson s'abeie et la fu enfoye honorablement.

RUTEBEUF

RENART LE BESTOURNÉ

Renart est mort, Renart est vivant ! Renart est répugnant, Renart est abject, et pourtant Renart règne ! Renart a longtemps exercé son pouvoir dans le royaume, il y chevauche[1] volontiers à bride abattue et au galop. On l'avait pendu, à ce qu'il paraît, et c'est ce que j'avais entendu dire, mais non, pas du tout ! Vous le saurez sous peu puisqu'il est maître de tous les biens de Monseigneur Noble, de la plaine comme du vignoble[2]. Renart fit bien ses affaires à Constantinople ; dans les maisons et les caves, il ne laissa la valeur de deux navets à l'empereur. Il a fait de lui un pauvre pécheur. Et peu s'en fallut qu'il n'en fît un pêcheur des fonds marins[3] ! On ne doit pas aimer Renart, car chez lui tout est amer[4]. C'est là sa règle. Renart a fait bien des émules ; nous en avons plus d'un comme lui dans ce pays. Renart est susceptible de faire naître un conflit dont se passerait bien la région.

Renars[a] est mors, Renars est vis !
Renars est ors, Renars est vils,
        Et Renars regne !
Renars a moult regné el regne[b].
Bien i chevauche a lasche regne,
        Col estendu.
L'en le devoit avoir pendu,
Si com je l'avoie entendu,
        Mes non a voir !
Par tens le porrez bien savoir :
Il est sires de tout l'avoir
        Monseignor Noble,
Et de la brie et du vingnoble.
Renars fist en Constantinoble
        Bien ses aviaus ;
Et en cases et en caviaus
N'i lessa vaillant deus naviaus
        L'empereor,
Ainz en fist povre pecheor.
Par pou ne le fist pescheor
        Dedenz la mer !
Ne doit l'en bien Renart amer,
Qu'en Renart n'a fors que l'amer.
        C'est sa droiture.
Renars a moult grant norreture ;
Moult en avons de sa nature
        En ceste terre.
Renars porra movoir tel guerre
Dont moult bien se porroit souferre
        La regions.

Monseigneur Noble le lion imagine que son salut vient de Renart. Pas du tout, qu'il ait Dieu à l'esprit ! Je crains au contraire qu'il ne lui apporte malheur et honte. Si Noble savait de quoi il retourne, et ce qui se raconte par la ville : dame Raimbourc, dame Poufile[1] tiennent conciliabule à son sujet ; ici dix, là vingt autres commères pour dire que jamais pareille chose n'arriva, que jamais un noble cœur n'imagina de se livrer à un jeu pareil. Il devrait bien avoir en tête le cas de Darius, que les siens firent exécuter pour son avarice[2]. Quand j'entends parler d'un vice si laid, par ma foi, mes cheveux se dressent sous le coup du chagrin et de la colère[3], tellement que je ne sais que dire, car je vois que royaume et empire, c'est tout un[4]. Que pensez-vous du fait que Monseigneur Noble tienne à l'écart toutes ses bêtes, si bien qu'elles ne peuvent mettre le bout de leur nez[5] dans sa maison les jours de fêtes solennelles ? Et sans autre raison que sa crainte de voir augmenter les prix. Qu'il ne voie pas la fin de l'année et n'établisse jamais d'autre coutume celui qui a ourdi cela, car il a adopté une conduite vraiment ignoble ! C'est Roonel le chien qui a tramé cela avec Renart. Noble, lui, n'a pas plus de malice et d'intelligence qu'un des ânes de Sénart[6] qui transporte du bois : il ne sait de quoi est faite sa charge[7]. Aussi agit-il mal celui qui ne l'exhorte pas uniquement au bien. Vous allez maintenant entendre le nom des bêtes qui

Mesires Nobles li lyons
Cuide que sa sauvacions
De Renart viegne.
Non fet voir (de Dieu li soviegne !),
Ainçois dout qu'il ne l'en aviegne
Domage et honte.
Se Nobles savoit que ce monte,
Et les paroles que l'en conte
Parmi la vile :
Dame Raimborc, dame Poufile,
Qui de lui tienent lor concile,
Ça dis, ça vint,
Et dient c'onques mes n'avint,
N'onques a franc cuer ne sovint
De tel geu faire.
Bien li deüst membrer de Daire
Que li sien firent a mort traire
Par s'avarisce.
Quant j'oi parler de si lait visce,
Par foi, toz li peuz m'en[a] herice
De duel et d'ire,
Si fort que je ne sai que dire
Quar je voi roiaume et empire
Trestout ensamble.
Que dites vous que il vous samble
Quant mesires Nobles dessamble
Toutes ses bestes,
Qu'il ne pueent metre lor testes
Aus bons jors ne aus bones festes
En sa meson ?
Et se n'i set nule reson,
Fors qu'il doute de la seson
Que n'enchierisse.
Mes ja de ceste anee n'isse,
Ne mes coustume n'establisse
Qui ce brassa,
Quar trop vilain fet embraça !
Roneaus li chiens le porchaça
Avoec Renart.
Nobles ne set engin ne art
Ne c'uns des asnes de Senart
Qui busche porte :
Il ne set pas de qu'est sa porte.
Por ce fet mal qui li enorte
Se tout bien non.
Des bestes orrez ci le non

ont toujours eu la réputation de mal agir. Elles sont cause de bien des ruines et des malheurs ; les seigneurs en ont souffert, mais elles passent outre. Elles volent et amassent en telle quantité qu'on peut s'étonner qu'elles ne se fatiguent pas. Entendez donc combien Noble est aveugle ! Et si son armée était convoquée par les bois et les terres, où pourrait-il chercher et trouver quelqu'un à qui confier la conduite de la guerre, si besoin en était ? Renart serait le porte-étendard ; Roonel, qui fait mauvaise figure à tous, constituerait le premier bataillon… à soi seul. Je puis bien vous dire à son sujet que nul n'obtiendra sa considération même en échange d'un service. Lorsque l'affaire serait engagée, Isengrin, méprisé de tous, conduirait l'armée, à moins qu'il ne s'enfuie. Bernard l'âne les divertirait avec sa grande croix. Ces quatre-là sont à la source de tout ; ces quatre-là ont la première voix dans l'Hôtel[1]. Les choses sont ainsi faites que jamais roi des bêtes n'en eut de semblable. Le beau train de maison que voilà ! Ils appartiennent bien à l'entourage royal : ils n'aiment ni tapage, ni désordre, ni sourde rumeur. Et quand Monseigneur Noble mange, chacun sort de sa pâture ; personne n'y reste. Et sous peu nous ignorerons même où il habite. Qu'il ne change pas de conduite afin de faire des économies, et il pourra en faire de substantielles. Quant à eux, ce sont ses expert-comptables : Bernard tient les comptes et Renart les fausse.

Qui de mal fere ont le renon
Toz jors eü.
Moult ont grevé, moult ont neü ;
Aus seignors en est mescheü,
Et il s'en passent.
Assez emblent, assez amassent :
C'est merveille qu'il ne se lassent.
Or entendez
Com Nobles a les iex bendez !
Et se son ost estoit mandez
Par bois, par terre,
Ou porroit il trover ne querre
En qui il se fiast de guerre,
Se mestier iere ?
Renars porteroit la baniere ;
Roneaus, qu'a toz fet laide chiere,
Feroit la bataille premiere
O soi nului.
Bien vous puis dire de celui,
Ja nus n'aura honor de lui
De par servise.
Quant la chose seroit emprise,
Ysengrins, que chascuns desprise,
L'ost conduiroit,
Ou, se devient, il s'enfuiroit.
Bernart l'asne les deduiroit
O sa grant croiz.
Cil quatre sont fontaine et doiz,
Cil quatre ont l'otroi et la voiz
De tout l'osté.
La chose gist sor tel costé
C'onques rois de bestes n'ot té[a].
Le bel aroi !
Cist sont bien mesnie de roi :
Il n'aiment noise ne desroi
Ne grant murmure.
Quant mesires Nobles pasture,
Chascuns s'en ist de sa pasture,
Nus n'i remaint.
Par tens ne saurons ou il maint.
Ja autrement ne se demaint
Por querre avoir,
Qu'il en porra assez[b] avoir.
Et cil ont assez de savoir
Qui font son conte :
Bernars gete, Renars mesconte ;

Ils ne font pas la différence entre honneur et honte. Roonel aboie sans qu'Isengrin ne s'émeuve de rien ; il porte le sceau : « Et zut, qu'on le paie[1] ! Chacun pour soi ! » Isengrin a un de ses fils auprès de lui, toujours avide de mal faire. Il s'appelle Primaut. Et Renart en a un, qui s'appelle Grimaut. Ils se moquent bien de mes vers, pourvu qu'ils fassent le mal et abolissent les bons usages. Que Dieu leur accorde ce qu'ils recherchent, et ils auront la corde. Leur œuvre le mérite bien, car ils ne connaissent ni la miséricorde, ni la pitié, ni la charité, ni l'amour. Ils ont entièrement fait abandonner les bons usages à Monseigneur Noble : son Hôtel ressemble à un ermitage ; ils font perdre leur temps en espoirs déçus[2] à ces pauvres bêtes qu'ils tiennent éloignées et à qui ils font toutes sortes de difficultés. Que Dieu les détruise, lui le Seigneur de l'univers ! Pour ma part, j'accepte que l'on me tonde[3], s'il ne leur arrive pas malheur, car je me souviens du proverbe qui dit : « Celui qui embrasse tout, perd tout[4]. » Et cela est juste. La situation est telle que chaque bête voudrait que vienne l'Once[5]. Et si Noble trébuchait en se prenant dans les ronces, sur mille il n'en est pas un qui s'en plaindrait. C'est la vérité pure. On prédit guerre et bataille : peu m'importe désormais que cela aille mal.

FIN DE RENART LE BESTOURNÉ

Ne connoissent honor de honte.
Roneaus abaie,
Et Ysengrins[a] pas ne s'esmaie,
Le sëau porte : « Troupt, quel paie !
Gart chascuns soi ! »
Ysengrins a un filz o soi
Qu'a toz jors de mal fere soi,
S'a non Primaut ;
Renars un, qui a non Grimaut.
Poi lor est comment ma rime aut,
Mes que mal facent
Et que toz les bons us effacent.
Diex lor otroit ce qu'il porchacent,
S'auront la corde.
Lor ouvraingne bien s'i acorde
Quar il sont sanz misericorde
Et sanz pitié,
Sanz charité, sanz amistié.
Monseignor Noble ont tuit getié
De bons usages :
Ses ostex samble uns reclusages ;
Assez font paier de musages
Et d'avaloingnes
A ces povres bestes lontaingnes,
A cui il font de granz essoingnes.
Diex les confonde,
Qui sires est de tout le monde !
Et je rotroi que l'en me tonde,
Se maus n'en vient,
Quar d'un proverbe me sovient
Que l'en dit : « Tout pert qui tout tient. »
C'est a bon droit.
La chose gist sor tel endroit[b]
Que chascune beste voudroit
Que venist l'Once.
Se Nobles çopoit a la roinsce,
De mil n'est pas uns qui en gronce.
C'est voirs sanz faille.
L'en senesche guerre et bataille :
Il ne me chaut mes que bien n'aille.

EXPLICIT RENART LE BESTORNÉ[c]

RUTEBEUF

SUR BRICHEMER

I

Il me faut écrire sur Brichemer, qui se joue de moi comme au furet[1]. En ce qui me concerne, je dois l'aimer car je ne le trouve ni avare, ni chiche. Il n'y a pas plus généreux jusqu'au-delà des mers car il m'a rendu riche de ses promesses. Du blé qu'il va faire semer, il me fera dès maintenant une galette.

II

Brichemer est quelqu'un de bonne compagnie. Ce n'est pas un homme violent le moins du monde : on le trouve courtois, doux, affable, et menant grand train. Pourtant je ne peux lui arracher que des promesses, et rien d'autre. Il me faut attendre tout comme les Bretons attendent leur roi[2].

I

Rimer[a] m'eſtuet de Brichemer
Qui jue de moi a[b] la briche.
Endroit de moi jel doi amer,
Je nel truis a eschars ne chiche ;
N'a si large jusqu'outre mer,
Quar de promesse m'a fet riche :
Du forment qu'il fera semer
Me fera ancouan flamiche.

II

Brichemer eſt de bel afere,
N'eſt pas uns hom plains de desroi :
Cortois et douz et debonere
Le trueve on, et de bel aroi[c] ;
Mes n'en puis fors promesse atrere[d],
Ne je n'i voi autre conroi :
Autele atente m'eſtuet fere
Com li Breton font de lor roi.

III

Ah ! Brichemer, très cher seigneur, vous m'avez payé à la manière de la Cour, car votre bourse ne s'en trouve pas moins pleine. Chacun le voit clairement. Mais je veux vous faire une suggestion qui ne coûte pas grand-chose : faites coucher par écrit la promesse que vous m'avez faite, et qu'elle figure dans votre testament.

ICI FINIT BRICHEMER

III

Ha ! Brichemer, biaus tres douz sire,
Paié m'avez cortoisement,
Quar vostre borse n'en empire,
Ce voit chascuns apertement ;
Mes une chose vous vueil dire[a]
Qui n'est pas de grant coustement :
Ma promesse fetes escrire[b],
Si soit en vostre testament.

EXPLICIT DE BRICHEMER[c]

LE COURONNEMENT DE RENART

[Vers 1675 à 2794]

Que Dieu, en qui repose mon espoir, fasse naître assez d'honneur pour que je puisse participer au puy[1] où l'on couronne les beaux dits. Mais je ne sais à quel puy, car ce ne sont que médisances que l'on couronne en Cour royale. Aussi, puisque les mauvais dits sont couronnés, je mets mon espoir dans le fait que ne sont pas encore nés ceux qui méritent la couronne que j'ai décernée aux personnes qui, selon moi, possèdent honneur et renom, sens et louange. Et ceux-là sont morts. Je le pense, ma foi, car s'ils vivaient, jamais Renart ne porterait la couronne. Cependant, mon talent eſt tout prêt à lui attribuer une couronne, contre laquelle exiſtait une forte opposition au jour où en fut couronné celui qui depuis n'en a pas été privé. Au contraire, il a reçu l'appui des plus vaillants et des plus eſtimés du royaume depuis le bon comte Guillaume[2], pierre sur laquelle j'ai fondé mon œuvre. Écoutez donc maintenant comment je veux me saisir de mon sujet.

Depuis le moment où vous m'avez entendu raconter

Honour doinſt Dius a cui m'apui,
Tant que venir peuïsse au pui
Ou on corone les biau dis.
Mais ne sai ou, car tous mesdis
Eſt coronés en cort de roi.
Et je pour çou a ce m'apoi
Que, pour itant que coroné
Sont li mesdit, encore né
Ne sont pas cil qui ont corone,
A ciaus dounee cui jou done
Honor et pris, sens et louenge.
Dont sont il mort ? Parfoi, ce entenge,
Car s'il vescuisent, ja Renars
N'euïſt corone. Mais mes ars
Eſt ja tendus pour lui atraire
Une corone, ou maint contraire
Avoit, au jour dont coronés
Fu cil qui puis descoronés
Ne fu. Anchois eſt enforchiés
Des plus vaillans, des plus proisiés
Qui soient en tout le roiaume
Despuis le bon conte Guillaume,
Sour quel piere pris fondement.
Si m'entendés ore coment
Ma matere veil atraper.
Ensi com m'oïſtes conter

les injures échangées par le seigneur Isengrin et son voisin Renart, qui toujours furent en guerre, je vais vous dire comment à mon avis se comporta Isengrin. Il se rendit en bien des pays, par-deçà et par-delà les mers. Que vous dirais-je ? Il rassembla tous les seigneurs, quel que soit leur titre : comte, duc ou prince, qui régnaient sur les quadrupèdes, dont le nom figure dans mon histoire en français ou en latin véritable[1]. Car je ne souhaite pas traduire tous leurs noms, et je ne le pourrais pas, si je vous les citais tous maintenant. Toutefois, il faut en nommer certains, car cela est utile à mon propos.

À l'âne je commence[2] : forcément, car c'est par *a* que l'on commence. Aper, Aloy, Anabula, Alches, Ana et Ahune : ceux-ci furent les premiers à se rassembler. Bubalus et Bonacus, mais aussi Canis et Camelus, Cama, Calopus et Castor arrivèrent de l'autre côté. Camelopredus, Capra arrivèrent. Capreolus vel Rubrica eut là une conduite fort digne en compagnie de Cato. Cefusa, elle, ne se prenait pas pour peu de chose. Cervus, qui arriva d'une autre direction, retint Cimera dans sa troupe. Cirogrilus arriva avec Cuniculus, Cricetus et Corocroces. Après arriva Catapleba. Demma, Dammula firent, quant à eux, une grande assemblée, au moment où Duran déboula d'un pays situé vers l'Inde. Daxus leur adjoint[3] Elephans. Equum et Cervum d'un autre côté sont amenés par Eale et Hemcires.

Des ramprosnes dant Isengrin
Et de Renart le sien voisin,
Qui onques pais n'orent ensamble,
Si vos dirai, si com moi samble,
Com Isengrins se departi.
Mainte contree puis vierti
Par dela mer et par deça.
Que vos diroie ? Il asambla
Tous les barons qui prince furent
Des biestes qui quatre piés urent,
De cascune maniere : conte
Ou duch ou prince, mis ou conte
En roumanch ou en droit latin,
Pour çou que toutes ne destin
A roumanchier, car ne porroie
Se toutes les or vos nomoie.
Et nonpourquant nomer covient
Les aucunes, car il m'en tient
Pour çou que jou en ai afaire.
A l'asne primes me doi traire
Car c'est comencemens par a.
Aper, Aloy, Anabula,
Alches, Ana et Ahune,
Cil furent primes asamblé.
Bubalus et Bonacus,
Canis ausi et Camelus,
Cama, Calopus et Castor
I vinrent a l'autre cor.
Camelopredus, Capra i vinrent.
Capreolus vel Rubrica s'i contint
Mout noblement aveuch Cato.
Cefusa ne se prisa po.
Cervus, qui revint d'autre part,
Cimera retint en sa part.
Et autresi Cirogrilus
Revint aveuch Cuniculus,
Cricetus et Corocroces.
Catapleba revint apriés.
Demma, Dammula grant couvine
Refisent, quant Duran ravine
D'une contree deviers Inde.
Daxus Elephans lor asinde.

Hamtra et Ermatius arrivèrent ici également d'Arménie. Erminius fort dignement arriva d'un autre côté avec une très grande troupe. Furunculus et Felena furent amenées par Furions. Feles et Finges avaient une importante troupe, Glis et Gali les conduisaient. Geneta et Guesses ne manquèrent pas cette réunion. Quand ils virent devant eux Ibiches, ainsi qu'Ibidra et Istrix, ils les ont salués de bon cœur. Après ceux-là, c'est Spinosus qui arriva. Hyena accourut en compagnie du duc Leopardum ; Lamia, qu'il considérait comme un homme important, tenait par la main le seigneur Lazani. Quant à Lins, qui l'accompagnait, il arrive en tenant celle de Licaon. Lupus, que je nomme Isengrin, appartenait à leur troupe. Lucius, qui ne craint nul homme, amenait avec lui Leucroceca. Un puissant comte, le seigneur Locusta, avait pour sa part une aussi belle compagnie[1] : il amenait avec lui pour se distraire Leoncophana, qui traite sans égards tout homme capable de lui nuire, Lepus, Lachta, et de nombreux bagages. Quant à Lucer et Luter, leurs nobles manières de cavaliers n'étaient pas une plaisanterie. Mulus, Monacheros ne vinrent pas avec une escorte beaucoup plus petite. Molosus et toute sa maison avaient à leur tour passé le grand fleuve. Mauricomorion retrouva Mantitora qui appartient à sa maison. Musquelibet ne fut pas oublié par Mammonetus, le duc du Nil. Migale et son fils

Equum Cervum a l'autre lés
Ront Eale, Hemcires amenés.
Hamtra, Ermatius ausi
Revinrent d'Ierminie iqui.
Erminius mout noblement
Vint d'autre par a mout grant gent.
Furunculus et Felena
Furions aveus amena.
Feles, Finge grant gent avoient,
Glis et Gali les conduisoient.
Geneta, Guesses n'i faillirent ;
Quant Ibiches devant aus virent,
Et Ibidra, Istrix ausi,
Si les ont de cuer conjoï.
Apriés ciaus revint Spinosus.
Hyena s'i est enbatus
Aveuch le duc Leopardum ;
Lamia, qu'il tint a barum,
Tint par la main dant Lazani ;
Lins, qui venoit aveques li,
Ramenoit tenant Licaon.
Lupus, qui j'apiel en sornon
Isengrin, venoit en lor route.
Lucius, qui home ne doute,
Menoit o lui Leucroceca.
Uns riches cuens, dans Locusta,
Ravoit ausi biele compaingne.
Leoncophana, qui n'adaingne
Home nul qui li puisse nuire,
Lepus, Lachta, pour lui deduire
Menoit o lui a grant harnas.
Lucer et Luter, ne fu gas
Com chevauchoient noblement.
Mulus, Monacheros granment
Ne vinrent mie a mains de rote.
Molosus, sa maisnie toute
Ravoient pasé le grant flueve.
Mauricomorion recuevre
Mantitora de sa maisnie.
Musquelibet n'oblia mie
Mammonetus, le duch dou Nil.
Migale, qui avoit son fil,

venaient de leur côté en menant grand bruit. Tout pareillement arrivait Murilegus avec le seigneur Mustela. Mus *et earum genera* avaient, quant à eux, tellement envahi la place que Neomon n'aurait pu chevaucher avec eux, si Onager n'avait pas été là. Onocentaurus avait voyagé, dit-on, tout l'hiver. Orix et Oraflus amenaient, dit-on, Ovis avec eux. Pardus et Panthera n'arrivaient pas seuls, puisque Parader, Pegasus et Pilosus firent voler dans l'air de gros nuages de poussière. Pathio et Putorius avaient bien l'apparence de gens qui font de mauvais tours. Pirolus, lui, se laissant aller à sa malice habituelle, sautait partout à toute vitesse. Rangiver et Simia savaient entre tous se comporter fort bien. Tygris, à dire vrai, dépassait par son orgueil les plus forts. Mais Taurus vel Bos arrivèrent si impétueusement qu'ils firent plier les rangs[1]. Quant au Taurus Indie, il était si fier que nul ne le surpassait sur ce point. Tramei, avec une foule de gens, arriva de l'autre côté : Tragelaphus, qui tenait bien son rang avec Trogodite ; Talpa monté sur un destrier arrivait avec Unicornis. Ursus, Vesontes et Urnis ne cessaient de demander le seigneur Renart. Varius arrivait, lui, de l'autre côté en s'agitant fort contre Zibo[2]. Quant à Zubrones, peu s'en fallait que son cheval ne fût épuisé et pourtant il arrivait le dernier de tous ceux que je vous ai nommés.

Quand tous se furent rendus à Malrepaire, où se trouvait

Revenoit tro a grant beubant.
Murilegus tout ausimant
Venoit, o li dant Mustela.
Mus *et earum genera*
Ravoient le camp empli
Que Neomon ne peut o li
Chevauchier ne fust Onager.
Onocentaurus tout l'iver
Avoit mis d'errer, ce dist on.
Orix, Oraflus, ce dist on,
Ovis amenoient o eus.
Pardus, Panthera mie seus
Ne venoient, quant Parader,
Pegasus, Pilosus en l'er
Fisent voler grande porriere.
Pathio, Putorius maniere
Eurent bien de faire malisse.
Pirolus, par son grant malisse,
Sailloit de toutes par isniel.
Rangiver, Simia mout biel
Entre tous se sorent avoir.
Tygris, se je dire le voir,
D'orguel passoit tous lé plus fors.
Taurus *vel bos* revint si fors
Que tous les rens fisent ploiier.
Taurus Indie fu si fier
Que nus des autres ne le pase.
Tramei, qui avoit grant mase
De gent, revint de l'autre part :
Tragelaphus, qui bien sa part
Tenoit aveuch Trogodite[a],
Talpa, sour le destrier monté,
Venoit aveuch Unicornis.
Ursus, Vesontes et Urnis
Demandoient mout dant Renart.
Varius venoit d'autre part,
Soi mout demenant a Zibo.
Zubrones tenoit a mout po
Que ses chevaus dont n'estançoit,
Et pour itant derrains venoit
De tous chiaus que je vos ai dit.
Quant tuit se furent avertit[b]

le roi, couché et fort malade, comme son visage et toute sa personne le montraient, chacun d'entre eux se présenta devant lui. Le personnage le plus important de cette belle troupe prit le premier la parole : « Sire, que Dieu qui s'incarna en Marie et revêtit humanité vous redonne la santé et vous prête vie ainsi que le voudraient vos amis. — Seigneur Léopard, je vous souhaite la même chose », dit le roi, puis il se tut. Après cela, chacun le salua au plus vite. Et ils dirent tous : « Sire, votre maladie ne nous réjouit guère. — Seigneurs, dit-il, je le sais bien et vous en remercie infiniment. Vous avez de bonnes raisons pour cela. Car je ne pense pas que chacun de vous ait su combien j'eus de peine parfois à maintenir la justice entre vous tous dans mon domaine. Mais il pourrait bien vous en souvenir à l'avenir, si je me mettais à agir envers vous comme le ferait un homme violent, méchant ou pervers. Aussi vous faut-il choisir un autre roi, car je suis mourant. Et je ne vais vous laisser qu'un cadavre, incapable de vous faire justice à temps des outrages et des torts que vous subirez. Aussi qu'un roi soit élu, qui sache maintenir entre vous cette justice que vous connaissez, car il me faut mourir à la prochaine Pentecôte. Quoi qu'il m'en coûte et quoi qu'il puisse en coûter, nul ne peut me guérir et empêcher que je ne me remette entre vos mains comme mort. » À ces mots du roi, les cœurs s'attendrissent.

A Malrepair, ou li rois ert,
Cascuns de ces a lui s'apert
Devant lui, ou il se gisoit
Mout malades, si qu'il paroit
A son iestre et a son viaire.
Devant parla cil qui fu maire
De celle biele compaingnie :
« Sire, cil Dius qui en Marie
Prist car et sanc, umanité,
Vos doinst et preste si santé
Come vorroient vostre ami.
- Sire Lupart, autel vos di »,
Dist li rois. Et puis si se teut.
Apriés çou plus tost que il peut
Cascuns le salua isniel,
Et dissent : « Sire, pas mout biel
Ne nos est de vostre malage.
- Singnor, dist il, ice bien sa ge,
Grans merchis. Et vos avés droit,
Car ne cui mie, se savoit
Cascuns de vos com j'oi grant paine
Aucune fois en mon demaine
Pour vos a droit tous maintenir,
Encor ça avant souvenir
Vos porroit bien, se jou de vos
Faisoie chose que estous,
Mauvais ne faus vos douïst faire,
Et pour itant vos covient faire
Un autre roi, car jou me muir.
Si vos lairai et os et cuir,
Sans arme, qui ne vos pora
Pas justichier quant tans sera
Des outrages ne des malfais
Et pour itant uns rois soit fais
Qui vos sace a çou maintenir
Que vos savés, car moi morir
Covient a ceste Pentecoste.
Coi qu'il me griet ne cui qu'il coste,
Ne m'en puet nus douner confort
Que jou ne me rende a vos mort. »
Quant chascuns le roi entendi,
Si lour a le cuer atenri,

Tous poussent de profonds soupirs ; certains montrent une douleur particulière. Ceux qui l'aimaient beaucoup lui dirent : « Sire, vos amis et le royaume sont dans le malheur. Nous nous attendons à connaître vinaigre au lieu de baume ; nous aurons du fiel délayé au lieu de miel. Quoi qu'il arrive sur cette terre, il est impossible de trouver votre égal. »

Ainsi regrettaient-ils leur cher seigneur, le bon Noble, le fier[1] lion. Tant et si bien que finalement leur troupe s'aperçut que le jour fixé était arrivé. Et voici qu'arriva à la Cour dame Ermengarde[2], la femme de Renart. Elle tenait dans ses bras Renardeau, qui était encore petit et bien jeune, mais plutôt beau pour son âge. Sa mère le conduisit par la main devant le roi ; en personnes bien élevées, ils vinrent tous deux le saluer : « Sire, mon roi, que désormais vos couleurs et votre belle mine vous reviennent, au nom de Dieu. Nous sommes venus ici pour faire tout ce qu'il vous plaira, car, par Dieu, tout est changé pour nous. — Comment cela, madame ? Et que signifie l'absence de Renart à la Cour ? — Sire, dit-elle, il a pris un vêtement court[3], lorsqu'il a entendu parler de vos tourments, de votre martyre, de l'obligation pour chacun de mourir. Il est bien dangereux de vivre dans le siècle pour qui veut avoir une demeure dans l'autre vie. Aussi voici son fils pour suivre votre bon plaisir. — Très cher seigneur, dit Isengrin, écoutez-moi, car j'ai livré

Et soupirent mout en parfont.
Li auquant mierveille duel font ;
Cil qui l'amoient durement
Disent : « Sire, or va malement
A vos amis et au roiaume.
Aisil atendoumes pour baume,
Fiel destempré arons pour miel.
Coment c'avingne desou ciel
Ne porroit on trover vo per. »
  Isi plaingnoient le bon ber
Dant Noble, le lion norois,
Tant qu'en la fin fu lor corois
Avisés que li iours dou tierme
Fu venus. E me vos dame Ierme,
Feme Renart, qui a court vint.
Entre ses bras Renardiel tint,
Qui petis ert et jovenchiaus ;
De son tierme fu auques biaus.
Li mere par la main l'a pris
Devant le roi ; com bien apris
Vinrent ensamble et le saluent :
« Sire rois, des or mais vos muent
Coulours et chieres, Dieu mierchi.
A vos soumes venu ichi
Pour faire tout vostre talent,
Car il nos est or autrement,
Dieu mierchi, que il ne soloit.
- Coment, dame, et que ce doit
Que Renars n'est venus a court ?
- Sire, dist ele, un habit court
A afublé, quant oï dire
Vostre torment, vostre martire,
Coment chascun covient morir.
Grans perius est de soi viertir
Ens el siecle, qui veut avoir
En l'autre siecle son manoir.
Et pour itant ves ci son fil
A faire del tout vo plaisir.
- Biau sire chiers, dist Isengrins,
Entendés moi, car mains hustins
Ai puis eut que ne vi mais
Vos, que jou voi or si mauvais,

bien des combats depuis que je vous vis, vous que je vois aller si mal ; et il eſt juſte que je vous raconte l'orgueil démesuré et l'insolence dont Renart me donna la preuve par ce qu'il me dit lorsque nous nous séparâmes. Je ne veux pas vous mentir à ce sujet. » Alors il lui raconta comment ils discutèrent de l'étoile dont j'ai parlé, comment ils s'étaient mis en route lorsqu'il tomba dans un piège, comment Renart l'en délivra par son intelligence rusée, et quelle punition en reçut finalement le paysan ainsi que j'ai dit, comment enfin il lui dit de se rendre à la Cour afin de savoir ce qui s'y passait et si on y avait entendu parler de cette étoile dont j'ai fait précédemment mention[1]. « Et moi, cher seigneur, je vins ici et vous racontai tout en détail afin que vous sachiez l'entière vérité. Alors vous m'avez commandé de ne prendre aucun repos jusqu'à ce que je sois venu trouver au plus tôt tous vos vassaux pour qu'ils puissent être ici en ce jour. Je me préparai à cette mission qui me fit franchir bien des ponts et des passages, lorsque je rencontrai Renart, ainsi que je vous l'ai dit. Il avait réussi à diſtancer des chiens qui lui donnaient la chasse : aucune entrave ne le retardait, il courait librement[2]. Lorsqu'il me vit, il vint vers moi, et moi vers lui. Je lui racontai alors votre malheur et comment vous convoquiez tous vos vassaux. À la fin de notre conversation, il me dit que j'étais plein de sagesse et qu'il connaissait un bon moyen

Que bien eſt drois que je vos die
Le grant orguel et l'eſtoutie
Que Renars me diſt au partir
De lui ; ne vos en cuit mentir. »
Lor li conta confaitement
Ot primes tenu parlement
De l'eſtoile dont j'ai conté,
Coment se furent arouté
Quant il dedens le chep chaï
Et il de la le departi
Par son sens et par son engien,
Et del vilain qui en la fin
En eut teil leuier com j'ai dit,
Et coment a darrain li dit
C'a court venist savoir coment
On se maintin, se on nïent
Ooit parler de cele eſtoile
Dont jou devant ai fait memoire.
« Jou, biau sire, m'en vingh ici
Et vos contai treſtout isi
Com vos oïſtes, pour savoir
De toutes ces choses le voir.
Dont vos moi comandaſtes lors
Que jou n'euïse nul depors
Qu'a tous chiaus qui de vos tenoient
Venise toſt, par coi porroient
Ieſtre ci au jour qu'il i sont.
Jou m'atournai, dont pluisor pont
Et mainte planche puis passai.
Dont je vos di que j'encontrai
Renart, qui s'ert partis des chiens
Ou le chaçoient, mais liiens
Ne le tinrent, car il venoit
Tous delivres. Quant il me voit
Vier moi en vint et jou viers lui.
La li contai la voſtre anui,
Coment vos mandiés tous vos homes.
A darenier furent nos soumes
Qu'il me diſt que mout ere sages
Et que il savoit avantages
Par ço, se je le voloi croire
Et jou ne me voloi recroire,

pour me faire roi, si je voulais lui faire confiance et ne pas me dédire. Cette proposition ne me fit pas perdre la tête, car je lui répondis : « Par Dieu, Renart, gardez cette plaisanterie pour vous ! Nous n'avons cure de vos promesses. » Il m'injuria alors et je fus sur le point de l'attraper par les tempes[1]. Je le saisis par les flancs et lui me saisit par mes pauvres os[2]. « Ah ! Isengrin, comme tu es traître, dit le roi. Comme la jalousie que tu éprouves à l'encontre de ce malheureux, te dévore ! Aussi, je t'envoie me le chercher. » Dame Ermengarde présente dit : « Ah ! Sire, mon roi, grâce ! Sachez que si mon époux était ici, Isengrin se serait un peu retenu avant de tenir pareils propos, ou quoi que ce fût qui lui déplût à lui ou à un de ses partisans. — Madame, madame, vous parlez en vain. Votre histoire ne tient pas debout, dit Isengrin. Et il s'en faut de peu qu'on ne voie qu'elle eﬆ cousue de fil blanc[3]. Puissiez-vous connaître un grand déshonneur à être venue aujourd'hui encore ! » Le roi fut ennuyé pour elle et dit : « Quoi, Isengrin, voulez-vous ici même, devant moi, provoquer une querelle ? Je vous ai demandé publiquement d'aller me chercher Renart, et vous voilà en train d'injurier une dame de grande famille. Sachez que je ne vous tiens pas pour sensé. Allez-vous-en où je vous ai dit et n'y mettez pas de mauvaise volonté. — Sire, dit-il, je n'irai pas. Envoyez-y un autre au pas, au trot ou au galop, car moi je

Que il encor me feroit roi.
Dont jou pau n'eu or de desroi
Car jou li dis : « Pour Diu, Renars,
Ceﬆe detenés en vo part !
Cure n'avons de vos promesses. »
Dont me laidi et fu enesses
Que me preïsse a ses templiers.
Dont l'ai ahiers par les illiers
Et il moi par mes os pitaus.
« Ha, Ysengrin, con tu ies faus,
Diﬆ li rois, com t'as grant envie
Sour ce chaitif, ou jou t'envie
Que tu le me voises pourhuec. »
Dame Erme diﬆ, qui ert illuec :
« Ha, sire rois, voﬆre mierchi.
Sachiés que, se mesire ert chi,
Isengrins diﬆ ore teil chose
Qui li fuﬆ aques bien enclose
Dedens son cuer, ains qu'il deïﬆ
Chose nule qui despleuïﬆ
A lui ne a home des siens.
- Dame, dame, de çou eﬆ niens.
Li voﬆre afaire petit vaut,
Diﬆ Ysengrins, a pau s'en faut
De voﬆre chief les lens ne conte.
Que vos aiiés maloite honte
Quant vos encor veniﬆes hui ! »
De ceﬆi eut li rois anui
Et diﬆ : « Coment, sire Isengrin,
Volés vos ci endroit huﬆin
Movoir en la moie presence[a] ?
Jou vos ai dit en audïence
Que vos Renart m'alés querant
Et vos ci alés laidengant
Une dame de haut linage.
Sachiés ne vos tieng mie a sage.
Alés vos ou je vos ai dit,
N'i metés mie contredit.
- Sire, diﬆ il, jou n'irai pas.
Un autre i envoiiés le pas
Ou les galos ou l'ambleüre,
Car jou mie ne l'aseüre

ne puis dire avec certitude à ce messager l'heure de votre mort. — Ah ! dit le roi, comme tu es attaché à la méchanceté et aux affronts ! Seigneur Léopard, trêve de plaisanterie : je dois me plaindre à vous d'une telle attitude. Si j'étais aussi puissant qu'autrefois, Isengrin n'aurait pas eu la hardiesse de prononcer ces paroles. » Mais Léopard sourit et se détourna. Et le roi comprit qu'il ne ferait venir Renart par aucun de ces deux-là. Il vit le tigre, isolé, qui s'appuyait sur le bord de son lit. « Seigneur Tigre, je m'en remets[1] à vous pour que vous me vengiez d'Isengrin. Autrefois d'une telle querelle j'aurais eu une prompte vengeance. » Le tigre se retira en disant : « Je ne me mettrais pas mal avec un homme vivant pour un mort, car le premier pourrait bien vouloir exercer son droit de justice[2]. » Que vous dire ? Nul ne voulut venger le roi parce qu'ils virent que la mort, qui cerne[3] tous ceux qu'elle veut circonvenir, était sur le point de réclamer avec colère le roi à son bedeau[4]. Ils surent donc avec certitude que vengeance était prise du roi ; et il n'était pas question de s'en prendre à Isengrin, car chacun des grands aurait craint, s'il l'avait contrarié, de perdre le royaume à cause de sa seule voix, lors des élections. Et cependant le hérisson s'approcha du roi et lui dit : « Sire, je n'ai jamais été aussi étonné qu'à vous voir, vous qui avez gouverné un si grand pays, n'avoir pas un seul ami

De quele eure que soiiés mors.
- Ha, dist li rois, com t'ies amors
De mauvaistié et outrageus !
Sire Lupart, n'est mie geus :
A vos me covient or doloir
De teil chose. S'en mon pouoir
Fusse ausi bien com jou fui ja,
Mie si hardis ne fust ja
Isengrins que il çou deïst. »
Leopardons de çou sourrist
Et se tourna de l'autre part.
Li rois vit bien que de Renart
N'aroit mie par nul d'iaus deus.
Le tygre vit, qui fu tous seus
Et s'apuioit sour son esponde.
« Sire Tygres, a vos m'affonde
Que[a] vos moi vengiés d'Isengrin.
Teil fois ai veü du hustin
Euïse tost vengance eüe. »
Li tygre de la se remue
Et dist : « Ja mal n'iere dou vif
Pour mort home, car son juïf
Vorroit bien del tout pouchacier. »
Que vos diroie ? Nus vengier
Ne veut le roi, pour çou qu'il virent
Que la mors, qui tous chiaus envirent
Cui elle veut avironer,
Aloit del[b] tout isi rover
A ses bediaus coreusement
Le roi, qu'il seurent vraiement
Que de lui fu vengance prise,
Mais d'Isengrin ne fu emprise,
Que chascuns dé grans ne doutast,
Pour tant que il le[c] destorbast,
Que le roiaume ne pierdist
Par lui seul se on l'esleïst.
Et pour itant isi avint
Que l'ireçons au roi en vint[d]
Et li dist : « Sire, grant mierveille
Ai en mon cuer, mais sa pareille
Ne vi, quant tant avés tenu
Tiere, quant ainc n'avés eü

pour veiller à votre honneur lorsque vous en avez besoin, et agir en votre faveur à la face du monde. — Ah ! dit le roi, très cher ami, voilà bien le monde, je pense : quand on a besoin de quelqu'un, on trouve peu d'amis, tout au contraire. Lorsque j'étais prospère, chacun me portait amour ; lorsque j'étais au faîte de ma puissance, chacun me tenait pour son seigneur ; lorsque j'étais dans toute ma force, nul ne faisait un pas de travers devant moi, que je n'en fusse aussitôt vengé. Mais à présent la maladie et la souffrance me mettent si bas que chacun me dédaigne lorsque je lui ordonne de faire quelque chose qui lui déplaît. — Sire, mon roi, dit le hérisson, j'ai eu peu de compagnons que j'aurais accepté de voir rabaissés sans que je les venge, à condition que je sache qu'aucun dommage ne leur en adviendrait ; pourtant c'est pour une simple question d'honneur que je vais prendre vengeance de ce que je vois faire à mon roi. »

Tout hérissé, il piqua des deux vers Isengrin et ouvrit la gueule. Isengrin l'a bien vu ; il s'imagina répondre par une vive attaque, mais les épines lui frappèrent douloureusement le museau, de sorte qu'elles s'y plantèrent toutes et que son groin en fut tout entouré. Puis le mouton vint à la charge. Il le heurta à la poitrine et l'abattit sur le dos si violemment qu'il faillit le tuer sur-le-champ. Ils l'ont arrangé là de telle sorte qu'il pousse

Un ami qui a vo besoing,
A vos honours, de vos ait soing,
Que il pour vos au besoing face
Chose que tou li mondes sache.
- Ha, dist li rois, biaus dous amis
Teus est li siecle, a mon avis,
Que puis c'on a de l'oume afaire
Pau troueve amis et mout contraire.
Quant jou fui en prosperité
Cascuns me tenoit en chierté ;
Quant jou fui en parfaite honor
Cascuns me tenoit a singnor ;
Quant jou fui en ma vive forche
Nus devant moi n'aloit a orche
Que maintenant ne fust vengiés.
Mais or sui mis si entre piés
De maladie et de mehaing
Que chascuns de moi a desdaing
Que li comande rien a faire
Qui rien li torne a contraire.
- Sire rois, dist li hireçons,
Poi ai eü de conpaingnons,
Se jou le veoie entre piés,
Par coi jou vise que nus griés
Li avenist, que jou n'aroie
Prise vengance ; et toute voie
Pour tant sans plus que por honor,
Que jou voi c'on fait mon singnor,
Vengance en iert prise a itant. »
Viers Isengrin s'en vient poignant
Tous hirechiés, les dens ovri.
Et Isengrins nel meschoisi,
Ahierdre le[a] cuida isniel,
Mais les espines el musiel
Le ferirent[b] maloitement,
Si que cascune[c] en li se prent
Que li groins en fu tous porpris[d].
Li moutons vint tous ademis,
Si le hurte en la poitrille
Que si dur l'abat sour l'eschine
C'a poi qu'il lués ne l'a crevé.
La endroit l'ont si atorné

des cris si authentiques que tous croyaient véritablement qu'ils l'avaient fait mourir. Aussitôt tous de dire en foule : « Ah ! Tibelin, seigneur hérisson, arrêtez-vous, cela nous suffit, car Monseigneur est bien vengé. » Ils le laissèrent et alors Isengrin se remit sur ses pieds. Puis tout autour de lui se pressa le menu fretin. Ils lui dirent : « C'était la moindre des punitions, maître Isengrin ! Vous avez commis une grave faute en avilissant notre roi devant nous, vous qui n'avez pas voulu faire un seul pas à sa demande. Vous nous avez montré trop de mépris. Allez bien vite où l'on vous a dit. » Lorsque Isengrin entendit cet ordre d'aller trouver Renart, il répondit que sur son âme il ne savait où il était. « À Saint-Ferry[1], seigneur, vous le trouverez sans problème », dit dame Ermengarde. Alors Isengrin sans oser protester monta à cheval. Passant vallées et collines, il ne s'arrêta pas avant d'arriver à la ville dont j'ai parlé. Chez les jacobins, il chercha Renart avec tant d'insistance qu'il finit par le trouver. Il lui dit que la Cour l'attendait à Malrepaire. Quel spectacle cela aurait été de voir l'immense orgueil de Renart, et sa manière de cligner de l'œil en disant : « Cher frère, j'ai ici même un souverain. Mais je partirai demain, si je peux en avoir la permission. Seigneur Isengrin, dites-moi donc, pourquoi avez-vous le museau ainsi troué, lui que je vis si beau autrefois ? — Frère Renart, la perversité vous habitera toujours,

Qu'il crie et brast si coreument
Que bien couidoient vraiement
Tuit li baron qu'il l'ocheïsent.
De maintenant de çou mil disent :
« Ha, Tibelin, dans ireçons,
Soufrés vos, bien n'en avons,
Que mesire est bien vengiés. »
A tant Ysengrins sour ses piés
Est relevés, quant laisié l'ont.
Apriés tost entour lui se sont
Asamblé la menue mains.
Lors li disent : « Çou fu dou mains,
Dant Ysengrin ! Grant tort avés
De çou que devant nos avés
Nostre roi isi aveillié,
C'onques ne vosistes plain pié
Aler de tierre pour son dit.
Trop nos feïste grant despit.
Alés tost la ou il comande. »
Quant Ysengrins ot c'on li mande
Et dist qu'il voise pour Renart,
Il dist que ja Dius n'euïst part
A s'ame se il le savoit.
« A Saint Ferri, sire, tout droit,
Dist dame Hierme, le troverés. »
A tant Ysengrins est montés,
Qui contredit n'i osa metre.
Ainch ne fina ne val ne tiertre,
Si vint au chastiel que j'ai dist.
A Jacobins tant Renart quist
Qu'il le trova et li dist tant
C'a Malrepair li cours l'atant.
Qui dont veïst le grant orguel,
Coment Renars clungnoit de l'uel
Et dist : « Biau frere, soverain
Ai ci endroit ; g'irai demain
Se jou congié puis ja avoir.
Sire Isengrin, car dites voir,
A coi avés vos le musiel
Si piertruisié, que ja si biel
L'ai veü par tamainte foi ?
- Frere Renart, tous jors revois

que vous soyez dans les ordres ou pas. — Ah, Isengrin, comme tu es attaché aux mauvaises actions et aux méchantes paroles ! »

Sur ce il le quitta et alla trouver son prieur. Il lui raconta comment le loup venait le chercher de par le roi. Le prieur dit : « Que décidez-vous donc, frère Renart ? Irez-vous ? — Seigneur, nous irons vous et moi. — Et que ferons-nous donc ? — Et bien il faut faire en sorte que tous haïssent l'homme susceptible de dire que je ne suis jamais entré dans votre ordre que depuis cinq jours et demi. Car si on apprenait, je vous le certifie, que l'autre fois j'aurais pu être à la Cour, j'aurais à en souffrir bien du mépris, et ce serait à juste titre. Car aucun de mes compagnons ne me reconnut, ni moi, ni ma manière de parler, à un quelconque détail, si habile fût-il à m'examiner. Or je me montrai assez en faveur de Renart et je présentai à ma candidature pour le trône de bonnes raisons. Et si cela se réalisait, juste ou injuste, vous seriez les maîtres du monde. — Renart, Renart, chacun doit sortir de la vallée pour atteindre le sommet au plus vite[1]. Allons-nous-en à petits pas et tout doucement. Tu m'as tant appris à renarder depuis que je te rencontrai pour la première fois, que si vérité ne me trompe, je pense te faire couronner roi. »

Ils se mirent alors tous deux en route et ne s'arrêtèrent pas jusqu'à ce qu'ils arrivent où le roi et ses amis se trouvaient. Ils vinrent tout droit en sa chambre, entièrement lambrissée. Les

Serés en l'ordene et dehors.
- Ha, Isengrin, com ies amors
A vilains fais et a maisdis ! »
 A tant de lui s'est departis
Et est venus a son prïeus,
Lors li conta coment li leus
Venoit[a] pour lui de par le roi.
Li prïeus dist : « Or tenés coi,
Frere Renart ? En irés vos ?
- Sire, dist il, et moi et vos
Irons nos. - Et que feriens dont ?
- Mais il covient que tout le mont
Hait home qui die c'onques mais
Fuse venus[b] en l'ordene, mais
Fors puis cinc jours et un demi,
Car s'on savoit, itant vos di,
C'a l'autre fois euïsse esté
A la court, j'en aroi viulé
A souffrir, si seroit raisons,
Car n'i eut nul dé compaingnons
Qui de rien nule couneuïst,
Tant bien esgarder i seuïst,
Moi ne mes dis, car pour Renart
Fui auques et mis en sa part
Raisons par coi je fusse rois.
Et s'ensi ert, fust tors ne drois,
Singnour seriés de tout le mont.
- Renart, Renart, dou val ou mont
Se doit cascuns metre vias.
Alons nos ent le petit pas,
Tout bielement et souavet.
Tant m'as apris dou renardet,
Puis que te vi premierement,
Que se verités ne me ment
Jou te cuit coroner a roi. »
 A tant se misent entr'aus doi,
Si n'ont finé tant que venu
Sont ou li rois ert et si dru.
Droitement vinrent en la chambre
Qui toute estoit ouvree a lambre,

huissiers les y laissèrent entrer[1]. Le prieur et frère Renart se présentèrent devant le roi. « Sire, que ce Dieu qui fit de lui-même une trinité de figures vous donne la possibilité de faire une bonne action qui finalement apparaisse au grand jour. — Seigneurs, dit le roi, soyez les bienvenus, à la bonne heure ! Frère Renart, dit le roi, comment vous vois-je vêtu ? Ce n'est pas là un costume de grand. — Ah ! sire, Dieu me bénisse, pour ce qui me concerne, vous dites juste. Mais par Dieu, donnez-moi donc des nouvelles de votre santé. Comment allez-vous ? — Seigneur Renart, cela vous importe peu, dit le roi, à ce que je vois. — Eh, sire, mon roi, pourquoi avez-vous dit cela, alors que seule la douleur que j'ai éprouvée pour vous m'a fait prendre cette robe que vous voyez. — Hélas, sire, par la grâce de Dieu, dit le prieur, si vous saviez… Il y a plus de cinq jours que Renart, notre frère, a perdu la raison. Et je ne pense pas que jamais une mère aimât aussi tendrement son enfant, si la douceur d'une attitude ne trompe pas. Car il y a aujourd'hui cinq jours que frère Renart prit l'habit, et pourtant depuis nous ne le vîmes pas fermer l'œil une fois ; il ne cesse de prier Dieu de vous recevoir en son sein, car Il aura pitié de vous. Dans le même temps, nous consacrons tous nos prières à Dieu pour qu'il vous prenne sous sa protection lorsque votre âme quittera son corps. — Renart, dit le roi, nul secours ne peut donc me disputer à la mort ? — Ni moi, ni personne, Sire, dit-il, sauf Jésus,

Ou li huisier les laissent ens.
Devant le roi vinrent presens
Li prïous et frere Renars.
« Sire, cil Dius qui fist trois pars
De soi meïme, il vos doinst faire
Chose en bien qui a la fin paire[a]. »
- Singnor, dist li rois, vos aiiés
Bone aventure et bien vingniés.
Frere Renart, li rois a dit,
Coment vos voi jou or viestit ?
A loi de prinche n'est[b] çou mie.
- Ha, sire, Dius me beneïe,
En non de moi vos dites voir.
Pour Diu, car faites[c] moi savoir
Vostre santé. Coment vos est ?
- Sire Renars, pau vous en est,
Dist li rois, a çou que jou voi.
- Havoi, sire rois, vos pour coi
Avés çou dit, quant pour vos seul
A mes cuers eu si fait deul,
Com vos vés, que jou l'a viesti.
- Haimi, sire, por Diu mierchi,
Dist li prïeus, se vos saviés…
Bien a cinc jours que forvoiiés
A esté Renars, nostre frere.
Car ne cuit c'onques feme mere
Amast onques tant tenrement
Enfant, se dous samblans ne ment,
Car hui cinc jours a que viestimes
Frere Renart, mais ne veïmes
C'onques puis mais dormist de ll'uel,
Fors Diu proiier que vos acuel,
Que de vos ara sa pitié,
Quant nos tuit soumes avoiié
Pour vos priier a Diu le grant
Que vos puisiés avoir garant
Quant l'arme partira dou cors.
- Renart, dist li rois, nus confors
Ne me puet tenser ? - Je ne hon[d],
Sire, dist il, se Jhesus non

ne pouvons vous préserver de la mort. Et c'est parce que je ne pourrais supporter le spectacle de votre mort, que j'ai agi comme vous pouvez le voir. — Vite, seigneurs, réunissez-vous ; élisez comme roi qui vous semble bon pour vos lignages, car avant de mourir, je désire que soit désigné celui qui portera ma couronne d'or. Aussi en tant que le plus important personnage de la Cour, je commence ; la première voix me revient. Je désigne le hérisson pour mon héritier, lui qui m'a vengé. J'ai jugé que mieux que vous tous il portera et doit porter la couronne ; et je puis pour preuve le jurer solennellement. Aussi prononcez vite votre sentence, je vous en prie. » Renart dit : « Sire, je veux vous faire une prière : par Dieu, dites-moi d'abord, car je ne peux partir tranquille avant de le savoir, pourquoi vous aviez tant d'amour pour le hérisson, et je n'en savais rien. — Seigneur Renart, partez donc. Réunissez tous ces barons ; ils vous diront bien, je pense, la véritable raison de mes paroles. »

C'était le jour même de l'Ascension : une grande dissension régnait au palais de Malrepaire. Ils étaient nombreux les bons comme les mauvais à vouloir peser sur la décision. Renart, le plus habile parleur, vint droit au roi et lui dit : « Sire, écoutez-moi un très court instant, par Dieu. — Accordé. — Il est vrai, même si cela fut il y a peu de temps et parce que je suis vieux à présent, que je suis entré dans un couvent afin de faire mon

De mort ne vos puet garaintir.
Et pour itant que je morir
Ne vos porroie as iex veoir,
Ai jou fait ce que poués voir.
- Or tost, singnour, alés ensamble,
Faites un roi teil qu'il vos samble,
Qui boins soit a vostre lingnie,
Car ains que muire, ensingnie
Veil que soit la courone d'or.
Pour çou je coumence auçor,
Que prime vois je doi avoir.
Et pour itant je fach mon hoir
De l'hireçon qui m'a vengié.
Sour tous les autres ai jugié
Que mius doit corone porter
Que nus de vos, ce puis prover
Par droiture et par sairement.
Et pour itant vrai jugement
En faites tost, jel vos recuier. »
Renars a dit : « Sire, priier
Vos veil : pour Diu, ançois me dites,
Car mie n'en doi aler cuites
Que nel sace au paraler,
Pour coi l'ireçon tant amer
Soliiés et je mot n'en savoie.
- Sire Renart, alés vo voie.
Si metés ces barons ensamble ;
Bien vos diront, si com moi samble,
L'ocoison et la verité,
Pour coi jou ai ensi parlé. »
Ce fu droit a l'Asention
Qu'il avoit grant dissention
A Malreper ens el palés.
Mout i o de bons, de malvés,
Qui chascun voroit apeser.
Renars, qui miu savoit parler,
Vint droit au roi et li a dit :
« Sire, a moi un tout seul petit
Entendés, pour Diu. - Je le lo.
- Voirs est, çou n'i eut c'un seul po,
Et jou mais sui vius[a] et chenus,
En une ordene me sui rendus
Pour moi sauver o bones gens.
Ves[b] ci mon fil qui biaus et gens

salut auprès de gens de bien. Voici mon fils, beau et noble. Pour moi, j'abandonne désormais ce monde, plein d'ordures et de vilenies. À ce que je vois, je suis persuadé qu'après vous, force nous sera d'avoir un roi grossier et déshonnête. — Seigneur Renart, cela ne me réjouit pas. Mais allez vite où je vous ai dit. »

Alors Renart bondit sur ses pieds et rejeta l'habit des frères pour retrouver le sien, à nouveau compère de Renardeau, dont je vous ai parlé. Il parla à haute voix : « Seigneurs barons, avancez-vous. Il nous faut accomplir les ordres que vous avez entendu prononcer par Monseigneur. » Il n'y en eut pas un qui ne se tournât vers lui, et tous se sont pliés à ce que le roi puis Renart leur intimèrent. Je ne puis rapporter le discours de chacun d'entre eux, mais finalement ils trouvèrent juste qu'en raison de l'outrage qu'Isengrin infligea au roi, il fût exclu de l'élection royale. Et les autres énoncèrent d'une seule voix que pour honorer le hérisson et Tibelin le blanc mouton, qui vengèrent le roi de la manière que vous avez entendue, ces deux-là choisiraient d'un cœur joyeux un homme de bien pour être roi, à la condition bien sûr de ne pas se donner la couronne à l'un ou à l'autre. Tous firent apposer officiellement leur sceau sur cet accord.

Cela rendit le hérisson fort content et le mouton aussi. Ils s'acquittèrent fort bien de leur mission et tinrent leurs conciliabules. Le hérisson dit : « Je me demande bien,

Est ; des or mais jou relenquis
Cest siecle qui est ors et vis.
A çou que voi, bien puis savoir
C'apriés vos nos covingne[a] avoir
Roi malostru et deshonieste.
- Sire Renars, de çou n'ai fieste,
Mais alés tost ou je vos di. »
A tant, Renars em piés saili
Et jeta jus l'abit des freres,
Si demoura el sien, comperes
A Renardiel c'avés oït.
En haut parla et si a dit :
« Singnour baron, venés avant.
Faire nos estuet le coumant
A mon singnor c'oï avés. »
N'i eut nul d'iaus ne soit tornés
Deviers lui et ont entendu
A la parole c'ont eü
Dou roi et de lui ensiment.
Ne puis dire confaitement
Chascuns d'iaus tous isi raisna,
Mais en la fin isi ala
Qu'il troverent selonc droiture
Que, pour itant de lla laidure
Que Isengrins au roi paru,
Fu forjugiés, c'onques ne fu
A exlection que feïsent.
Et li autre de coumun disent
Que pour l'ounor a l'hireçon,
A Thibelin le blanc mouton,
Qu'il orent fait del vengement
Au roi isi faitierement
Com vos devant avés oï,
Cil doi eslisent d'esjoï
Cuer un prodome a iestre rois,
Mais nul d'iaus deus en bone fois
Ne pouoient il coroner.
Cesti chose ont fait saieler
Et pendirent tout lour saiaus.
Dont fu li hirecons mout biaus
Et li moutons a l'autre les.
Cil doi tinrent mout fort lour les,
Ensamble sont mis a conseil.
L'ireçons dist : « Je m'esmerveil,

mouton, qui tu veux faire roi. — Et toi-même ? — Moi ? Par ma foi, Isengrin, que je considère comme un grand ami. — Comment diable, répondit celui-ci, parles-tu sérieusement ? — Pas du tout. Mais parle le premier. Qui te paraît le meilleur ? — De cela, je ne suis pas en peine, dit le mouton. Je choisis Capra. — Par le Dieu saint, voilà un grand roi, dit le hérisson ! Il dit vrai celui qui prétend : “ Fou est l’homme qui se maudit, alors qu’il peut être béni[1]. ” On peut assez le constater. Et de là vient cette plaisanterie : “ Mouton, *ex re nomen habes*[2] ” ; tu es et resteras mouton tous les jours de ta vie. Et dis-moi donc, allons, noble mouton, pour quel profit, pour quelle raison viens-tu de nommer Capra comme roi ? Quelle intelligence a-t-il donc pour que tu l’aies nommé ? Penses-tu, parce que je suis petit et de peu de puissance, me conduire à m’accorder forcément à tes désirs ? Eh bien, non. Je n’imagine pas Capra de grande science, même si sa barbe est longue. Tel a barbe, ce n’est pas un mensonge, qui ne possède pas une once de qualité, valeur ou intelligence[3], j’en suis sûr ; car si l’intelligence se trouvait dans les barbes, boucs et chèvres seraient très sages, mais cet argument ne parle pas en votre faveur, seigneur mouton. Vous ne recherchez pas du tout notre bien, mais désirez tout renverser et avilir la couronne. Parce que Capra vous possède, vous voulez réduire à rien le monde entier. — Nommez quel-

Mouton, de cui veus faire roi.
- Mais tu meïmes ? - Jou, par foi,
D’Insengrin le tien grant ami.
- Coment diable, cil respondi,
Es çou a chiertes ? - Nenil voir.
Mais tu primes en di le voir.
Cui te samble le mius a prendre ?
- De çou ne sui jou a aprendre,
Fait li moutons, je prent Capra.
- Par le saint Diu, haut roi chi a,
Dist l’ireçons ! Voir dist qui dist :
“ Fox est li hom qui soi maudist
Tant com beniçon puist avoir. ”
Ice puet on auques savoir
Et pour çou dist on ces habés :
Mouton *ex re nomen habes*,
Moutons ies et moutons seras
Tous les jours mais que tu vivras.
Et or me di, va, dant mouton,
Pour quel pourfit, pour quel raison
As or nomé Capra pour roi ?
Quel sens a ore dedens soi
Pour coi tu l’aies or nomé ?
Cuides me tu a çou mené,
Se sui petis et non poissans,
Que jou doi ore a tes talans
Acorder pour çou ? Naie voir.
Ne cuides mie grant savoir
En Capra, se sa barbe est longe.
Teus a barbe, n’est pas mençoigne,
Qui en lui n’a, ne doutes mie,
Bien ne valour ne sens demie ;
Car se barbes le sens euusent
Bouch et chievres mout sage fusent,
Mais ne vos vaut, sire mouton.
Ne chachiés mie tout no bon,
Anchois volés tout trebuchier
Et le courone avillier.
Pour çou que Capra vos atient
Volés tout le mont metre a nient.
- Només un autre, biau dou sire »
Dist li moutons, qui eut grant ire

qu'un d'autre, très cher seigneur », dit le mouton, qui éprouva une grande colère d'avoir été contredit. Le hérisson dit après : « Je conseille que Renart nous dirige. Car il eſt vrai, quel que soit celui dont il s'agit, que nul n'a le pouvoir de lui échapper, qu'il porte tunique[1] ou courte cape, et d'échapper à sa juſtice. Aussi je m'en remets à lui. Je ne sais ce que tu en diras. — Comment diable, eſt-ce là une plaisanterie, seigneur hérisson ? Vous savez bien que Renart a été reconnu coupable de meurtre et de vol. Jamais Renart n'eut un seul voisin qu'il ne mît dans de sales draps ou ne malmenât ; Renart à lui seul a plus de méchanceté que tous ceux qui sont venus ici. — Pauvre mouton, allons, que dis-tu ! S'il eſt expert en mal, il l'eſt aussi en bien. Jamais je ne vis un mortel chargé de diriger un grand État, qui valût une gousse d'ail comme seigneur, s'il ne savait trancher le bien du mal. Pour cette raison, j'affirme, seigneur mouton, qu'il faut connaître de fond en comble le bien et le mal. N'en doutez pas, rois, ducs, comtes et feudataires diſtinguent ainsi les mauvais des bons, afin de maintenir la paix. Très cher seigneur, choisissons-le donc. Je n'en vois aucun qui, à mon avis, le vaille. Car sous leur nez on a outragé Monseigneur et il n'y en eut pas un qui ait seulement levé le petit doigt pour l'aider, sauf moi qui me ruai sur le visage du coupable et toi lorsqu'il eut le dessous. À cause de la haine ancienne que tu lui portais, tu le frappas de façon à en tirer honneur,

De çou c'on li a contredit.
L'ireçons apriés[a] a dit :
« Je lo que Renars nos maintingne.
Car il eſt voirs, a qui qu'il tingne,
N'a cil pouoir qu'il li eschape,
Tant ait tarbart[b] ne corte chape,
Que bien n'ait sa raison de lui.
Et pour itant m'acort a lui.
Jou ne sai que tu en diras.
- Coment diable, eſt çou or gas,
Sire hireçons, que dit avés ?
Ja savés vos Renart provés
Eſt de mordre et de larecin.
Renars n'eut onques jour voisin
Ne cunchïas ou baillis mal.
Renars ne seit mie mains mal
Que tuit cil qui ci sont venu.
- Chaitis mouton, va, que dis tu !
S'il seit dou mal, il seit dou bien.
Ainch ne vis home terriien
Qui grant honour a maintenir
Euïſt, que s'il ne seut partir
Le bien dou mal, qui vausiſt mie
En singnorage une alie.
Et pour çou di, sire mouton,
Savoir covient deci en son
Et bien et mal. Ja ne doutés,
Rois, dus et contes et chasés
Pour çou conoissent les malvais
Et les bons pour tenir en pais.
Se Renars vieut ieſtre preudons,
Biau sire chiers, car le prendons.
Nul jou n'i voi a mon avis
Qui le vaille. Car en lor vis
Fiſt on mon singnor vilonie,
Ainch[c] n'i ot home qui demie
D'aïe li vosiſt dont faire,
Fors moi tout seul qui el viaire
Me pris de celui qui çou fiſt,
Et tu quant au desous se miſt.
Pour la haïne viés c'avoies
Le hurtas si c'ounor avoies

aujourd'hui et pour toujours, entre les bons comme entre les mauvais. Aussi accorde-moi, bon gré mal gré, ce que je souhaite. — Seigneur hérisson, j'accepte volontiers de vous porter de l'amitié car vous êtes rempli de science. Vous êtes sage et avisé ; votre mort sera un grand dommage, tout comme il eﬆ dommage que vous ne soyez pas plus puissant physiquement et financièrement, car votre pouvoir en serait plus grand. Allons trouver le roi et lui dire le nom du roi que nous avons élu. — Bien parlé, répondit le hérisson. Sache que je te ferai seigneur du monde et maître du royaume. »

On n'aurait pas eu le temps de dire un long psaume qu'ils étaient déjà arrivés devant le roi. Là personne ne fit grand bruit, car il n'y en avait pas un, à dire vrai, qui ne s'attendît à être plus favorisé qu'il ne le fut. C'eﬆ pour cela, je pense, qu'aucun des plus grands personnages ne prononça un seul mot. Puis ils s'assirent sur des bancs, de bas en haut. Le hérisson, arrivé avec le mouton, dit : « Sire, mon roi, prêtez-nous attention un moment, de grâce. Le mouton ainsi que moi-même avons d'un commun accord et selon nos pauvres lumières choisi un roi parmi vos barons. Pour ce faire, nous savons bien que chacun a promis et scellé l'accord selon lequel notre décision à tous deux sera reconnue sans conteﬆation possible. Mais nous vous demanderons encore, sur votre foi, tant que nous sommes ici, de dire d'une seule voix : " Seigneurs, ce n'eﬆ que la vérité " ;

De çou et aras tous jours mais
Entre bons et entre malvais.
Si me consent, veilles ou non,
Ma volenté. - Sire hireçon,
Et jou veil bien a vos avoir
Amour, car trop i a savoir.
Sages ieﬆes et apensés,
Damages iert quant vos morrés
Et tout ausi eﬆ il, sachiés,
Que vos n'ieﬆes plus enforchiés
De cors, de menbres et de avoirs,
Par coi fuﬆ plus grans vos pouoirs.
Alons au roi et si nomons
No roi que nos ci fait avons.
- Bien as dit, l'ireçons respont ;
Jou te ferai, saches, del mont
Singnor et maiﬆre dou roiaume. »
   A tant n'euïﬆ on dit grant saume,
Quant sont venut devant le roi,
Ou nus ne mena grant desroi,
Car n'i eut nul, au dire voir,
Qui n'atendiﬆ bien a avoir
Plus de bien c'on ne li donaﬆ.
Et pour itant ne cuit sonaﬆ
Un seul mot tous li plus vaillans.
A tant s'asisent desour bans,
Et haut et bas et sus et jus.
Li ireçons[a] en eﬆ venus,
O lui le mouton, et a dit :
« Sire rois, a nos un petit
Entendés par amendement.
Li moutons et jou ausiment
Avomes par coumun asens,
Selonch le noﬆre povre sens,
De vos barons roi esleü.
Pour coi nos avons bien veü
Que chascuns i a mis sa foi,
Son saiiel et le sien otroi
Que çou que nos doi avons fait
Iert bien tenut sans faire plait.
Et encore vos recuerons
Parmi vos fois[b], isi que sons,

et si quelqu'un n'eſt pas d'accord, qu'il proteſte avant que nous ne prononcions un nom. Voici ce que nous réclamons. » Alors tous d'affirmer à haute voix : « Seigneur hérisson et vous, noble mouton, parlez en toute liberté. Car nous avons fait serment de suivre votre décision et nous le ferons tous. Il n'y aura personne pour refuser, nous en sommes sûrs. — Seigneur prieur, dit le hérisson, si cela ne vous ennuie pas, approchez-vous. En présence de tous, nous vous demandons de présenter et patronner devant nous notre roi, en l'honneur de Dieu et à notre profit. » Il répondit : « Que Dieu y trouve son compte, et cela sera également mon cas. Mais que Monseigneur du fond de son cœur m'en prie, avec tous les barons. » Et tous de bruyamment lui en faire d'inſtantes prières. Alors il ne se passa guère de temps, une fois que le prieur eut appris qu'ils avaient choisi entre tous Renart pour roi — ce dont il ne conçut pas de trouble —, avant que le hérisson ne lui contât les raisons de ce choix et n'expliquât à force d'arguments juridiques, de citations des décrétales[1] que ce n'était que juſtice, qu'il n'y avait là rien de pernicieux, si Renart avait reçu cette bénédiction. Quant aux autres, pour la raison qu'ils virent outrager en leur présence leur roi, celui qui aurait dû moins que tout autre être l'objet d'un affront, et qu'ils le supportèrent et apparemment s'en réjouirent, ceux-là perdirent le droit au titre et au pouvoir royal. C'eſt ce prétexte, n'en doutez-pas,

Que tuit dites a une vois :
" Singnor, c'eſt verités et voirs " ;
Et se nus de çou eſt encontre,
Si se mete avant a l'encontre,
Anchois que nos nomons nului.
Car ensi le disons nos dui. »
Dont dissent tuit a mout haut ton :
« Sire hireçon, vos dan mouton,
Dites del tout a vo devis.
Car nos sairemens avons mis
Au tenir, si le tenrons tuit,
N'i ara home qui refuit
I mete ja, de çou fis soit.
- Sire prïeus, ne vos anoit,
Diſt l'ireçons, venés avant,
Nos vos prions ici devant
Iaus tous que vos nos comendés
Noſtre roi et le presentés
A l'honour Diu et a no preu. »
Il respondi : « Dius i ait preu,
Et jou ausiment le ferai ;
Mais que mesire de cuer vrai
Et li baron m'en prient tuit. »
Et il si fisent a grant bruit,
L'en ont priiet mout bonement.
Dont ne demoura pas granment
Quant li prïeus seut et oï
Que Renart eurent aroii
Et esleü sour tous a roi
(Pour çou en lui n'eut pas desroi)
Que l'ireçons ne li contaſt
La raison et bien ne porvaſt
Par fin droit et par decretales
Que de son droit, sans chose males,
Il en portoit la beniçon ;
Et li autre pour l'ochoison
Qu'il devant aus virent laidir
Lour roi, cil qui mains deuïſt
Le soufrirent, et biel lor fu
Par samblant, icil ont pierdu
Le non de roi et le baillie.
Ceſte colours, ne doutés mie,

qui permit de conférer à Renart le titre de roi, puisque lui n'assista pas à cette scène. Aussi fut-il compté parmi les hommes de bien par celui qui expliqua leur choix au prieur. De sorte que Renart devint le plus savant, le plus courageux et le plus vaillant, le mieux aimé, le plus subtil pour mener à bien ses projets. Quand le prieur eut tout écouté, il a intérieurement bien remercié Dieu de l'honneur qui leur arrivait, car c'était un riche sujet que d'avoir à patronner Renart, leur frère. Il se sentit pousser des ailes d'empereur[1]. Écoutez donc comment parla le jacobin, comment il en fit des tonnes[2] : « Seigneurs, il ne me plaît pas de dire une parole qui n'honorerait entièrement la Cour. Pourtant il est bien vrai qu'on ne peut avoir l'assentiment de tous. Il y a à cela une raison que tous connaissent : les bonnes actions font sortir les méchants de la cour de Paradis[3]. Et il doit en aller de même, il me semble, ici-bas. Mais nous trouvons tout sens dessus dessous. Aussi agit-on par convoitise et la fin pousse souvent l'homme à utiliser des moyens condamnables, et souvent le but et l'homme se perdent mutuellement. Il n'y a rien d'autre à faire en introduction que de prier le vrai Roi tout-puissant de m'inspirer des paroles dont chacun tire la leçon qu'il faut faire le bien de tous côtés : devant, derrière, dessus, dessous. Seigneur Renart, ne tardons plus : avancez-vous, noble personne. Recevez donc cette couronne au nom du hérisson, votre

Douna Renart le non de roi,
Car il ne fu pas au desroi,
Anchois ert mis o bone gens.
Qui a cesti chi li mist sens,
A coi il fu li plus sachans,
Li plus preus et li plus vaillans,
Li mius amés, li plus soutius
De ses besoingnes metre au mius.
Quant li prious eut escouté,
Diu a de cuer mout encliné
De l'honor que il lor venoit,
Car riche matere avoit
Pour comender Renart lor frere.
En haut monta com emperere.
Or oiiés coment il parla
Li Jacopins, com il viersa
De plain pot en petit vaissiel :
« Singnor, dist il, ne m'es pas biel
Se ne di chose qui atourt
Del tout a l'honor de la court.
Mais ensi est au dire voir :
De tous ne puet on gres avoir.
Si a raison et tout le sevent
Car li bienfait les mauvais levent
Hors de la court de Paradis.
Et tout ausi, ce m'est avis,
Doit il faire ici aval,
Mais nos trovons dou mont el val.
S'i met on bien par covoitisse,
Et li ouevre souvent atisse
L'oume a çou qu'il faut et vient
A teil chose qu'il ne covient,
Anchois pierdent bien l'un pour l'autre
Soventes fois. Il n'i a autre[a]
Que proiiés al coumencement
Le verai roi omnipotent
Qu'il me doins dire itel parole,
Par coi cascuns oit teille escole
Dont il soit a çou escolés
Qu'il bien face encoste, en les,
Devant, derier, desus, dejus.
Sire Renart, il n'i a plus,

ami, au nom du mouton, qui lui aussi vous considère comme un homme honnête et loyal, et au nom de celui que vous avez servi de votre cœur royal, votre seigneur. Finalement prenez son royaume, puisque, quelle que soit la façon dont vous l'avez servi dans la plénitude de sa force, c'est comme sur un ami qu'il peut compter sur vous dans sa déchéance, car de bon cœur vous avez reçu toutes portes ouvertes le salut de son âme dans vos prières. Et je suis garant de la manière dont vous le fîtes pour le jour du Jugement où Dieu aura de lui parfaites pitié et miséricorde, à condition qu'il prenne volontiers congé de ce siècle mauvais, où il n'est de justice pour personne. Ce qu'il put constater, lorsque Isengrin voulut en sa présence tirer les poils de dame Ermengarde de Maupertuis. Or sur ce point, je trouve dans le *Décret*[1], que les barons en eurent connaissance et comme ils ne voulurent pas prêter leur bras à la sentence du roi, ils sont privés et exclus de tout droit à pouvoir jamais être roi, comme nous le trouvons dans les textes de lois. Renart, au contraire, nous l'avons dit, qui ne mit pas un pied à la Cour, lorsque l'affront et l'outrage furent commis par ceux que je ne tiens pas pour sages, emporte la couronne ; en fait, là n'est pas la seule raison qui explique son élection. On trouve surtout qu'il est le plus savant dans tous les domaines qu'il veut aborder. Nul n'est capable de le tromper ; et jamais il n'entreprit rien qu'il ne réussît.

Venés avant, gentius persone.
Si rechevés ceste couroune
De par l'ireçon vostre ami
Et le mouton, qui autresi
Vos tien a prodome et loial,
Et celui qui de cuer roial
Avés siervi, vostre singnour.
Au paraler aiiés l'ounor,
Car vos, coument l'avés siervi
En sa forche, a son ami
Vos puet trover en sa povierte,
Car de bon cuer a porte ouvierte
Recheuïstes en vos priieres
Sa santé d'arme ; de cui[a] manieres
Jou sui pleges au jugement
Que Dius de lui parfaitement
Ara manaie et pitié,
Mais qu'il en gré prende congié
Au mauvais siecle ci endroit,
Ou nus ne puet avoir nul droit.
Ce vit il bien, quant Isengrins[b],
Devant lui veut sachier les crins
Dame Ermengart de Malpietruis.
Et pour itant, en decrés truis,
Que li baron icestui seurent
Et dont le blasme au roi ne veurent
Amender, privé sont et hors
Que nus d'iaus mais n'iere amors
A çou que puist mais iestre rois,
Si com trovons ou cors de lois.
Mais Renars, si com dit avons,
Qui en la court n'eut ses talons,
Quant li despis et li outrages
De ciaus cui jou ne tieng a sages
Fu fais, en porte la courone ;
Non pas sans plus, çou est la some,
Dou tout pour çou, mais pour itant
C'on le trueve le plus sachant
De toutes choses ou il veut.
Nus autres dechevoir nel peut,
Ne il onques chose n'emprist
Que il a chief bien ne meïst.

Un tel homme doit porter la couronne ; c'est pour cela, sachez-le, qu'il l'obtient de plein droit. Et moi-même, je la lui octroie, ainsi que le hérisson et le mouton aussi. Debout donc, recevez-le pour votre seigneur et couronnez-le. »

Lorsque les barons entendirent ce discours du prieur, le roi et ses amis se réjouirent les premiers. De joie, tous sautèrent sur leurs pieds, à l'exception du roi. Ils se saisirent de Renart, qui fit semblant d'être rebelle à cette élection. « Comment, dit-il, seigneurs barons, imaginez-vous que j'aspire à me voir couronné du vivant de Monseigneur ? Certes, je ne me soucie pas d'une autre couronne que de celle que pourrait me donner mon évêque[1]. — Comment, noble Renart ? Qu'est-ce donc, dit le léopard ? Refusez-vous la couronne ? — Oui, léopard, si Monseigneur ne donne pas son accord. Je veux qu'on lui rappelle le résultat de l'élection, au cas où il lui déplairait. » Le roi l'entendit et loin de se taire, il répondit au plus vite : « Renart, Renart, je n'ai qu'un seul mot à dire : il a été répété que c'est au vu de vos droits que le titre de roi vous a été octroyé. Je le souhaite moi aussi, à la seule condition que par amour pour moi vous soyez honnête homme. — Sire, dit Renart, n'ayez crainte. »

À ces mots, tous bondissent à qui mieux mieux. Les plus importants, sans rire, vinrent à Renart, le soulevèrent et le portèrent jusqu'à l'église où ils lui firent prêter serment devant les saints

Et teus hom doit porter corone,
Pour coi, sachiés, ses drois li done ;
Et jou si fach et l'ireçons,
Meïme autresi li moutons.
Si vos dreciés et le prendés
Com vo singnor et couronés. »
Lors quant li baron entendirent
Li prïeus, mout fort s'esjoïrent
Li rois primes et si ami.
N'i eut nul em piés ne sali
Mout baudement, ne fu li rois.
Renart prisent qui fu revois
Par samblant de l'eslection.
« Coment, fait il, singnor baron,
Cuidiés vos que jou a çou bé
Que ja me voie courouné
Tant com mesire soit en vie ?
Ciertes jou n'ai soing ne envie
De corone fors de mon vesque. [ce ?
- Et coment, dant Renars ? dont qu'es-
Dist li lupars, refusés vos
Le corone ? - Lupart, o nos,
S'ensi est que ne s'i acort
Mesire, cui veil c'on recort
L'elexion, se ne li plaist. »
Li rois l'ot, de çou ne se taist,
Anchois respont a l'ains qu'il pot :
« Renart, Renart, n'i a c'un mot :
Tant entent et ai entendu
Que de vo droit avés eü
L'otroi de roi et jou le veil,
Sauf çou sans plus que jou acuel
Que pour m'amour prodom soiiés.
- Sire, dist Renars, ne songniés. »
A tant saillent, qui ains peut mius
Li plus vaillant, ne fu pas gius,
Vinrent a lui, haut l'ont levé
Et au moustier l'en ont porté,
Devant les sains jurer le font
Que la corone sans descont

de soutenir toujours la couronne du mieux possible sans jamais y renoncer. Renart le promit, et aurait promis plus encore si on l'avait voulu. Aussitôt ce furent Leopardus et Isengrin qui lui posèrent la couronne sur la tête, encore que le lynx les aida parce qu'il voyait plus clair que tous les autres dans ce qui en découlerait.

Il y eut de grandes ovations et acclamations[1] où les hommes forts et solides ont tenu leur rang, sachez-le, tandis que les faibles et les peu puissants allaient au milieu d'eux en se cachant du mieux possible. Le hérisson, qui fit le roi, les piquait tous de ses piquants dans son désir de parvenir plus facilement jusqu'au roi pour se montrer à lui, se faire valoir et honorer, comme celui qui l'a bien mérité. Mais nombreux sont ceux qui l'ont desservi en se plaignant qu'il les piquait. Le roi dit : « Quelle faute ! Faites-le sortir d'ici. Je ne veux pas d'un porteur de piquants entre nous, ni de mouton naïf et simplet. Je n'ai que faire de telles gens à mes côtés, car ce ne sont que des ennuyeux. Il faut toujours apprendre quelque chose aux moutons ; aussi je n'en veux prendre aucun auprès de moi. De même pour l'individu qui pique, qui n'a pas de paroles ou d'actions qui me soient douces et grâce à quoi il se ménage rapidement mes faveurs et ma sincère amitié. Qu'il prenne bien garde, car si je me courrouce contre un de mes vassaux, il ne pourra pas se louer de moi au bout du compte.

A son pouoir tous jours tenra.
Isi Renars le fiancha,
Et encor plus se on voisist.
De maintenant ou chief li mist
Leopardus et Isengrins
La corone, mais que li lins
Fu li tiers, pour çou qu'il veoit
Plus cler que nus autres qui soit
En çou qui en est avenu.
La eut grant priese et grant huhu
Si que li fort et li menbru
I ont, sachiés, lour liu tenu ;
Li feble et li non poissant
Aloient entr'iaus bas muchant
Au mius qu'il porent. L'ireçons,
Qui le roi fist, des aguillons
Poinst cha et la comunement,
Pour çou qu'il veut plus aisement
Venir au roi pour lui mostrer
Et soi valoir et hounorer,
Com cil qui ll'eut bien desiervi.
Mais li pluisor l'ont dessiervi,
Car il sont plaint qu'il les coisoit.
Li rois a dit : « A mal çou soit.
Metés le hors d'entre nos tous ;
N'ai cure que nus espinous
Soit entre nos, ne de mouton
Qui soit niches, simples, je non :
N'en ai que faire entour moi,
Car en tel gent n'a fors anoi.
Mouton sont adiés a aprendre,
Et pour çou n'enveil jou nul prandre
Entour moi, ne d'oume qui poingne
Ne die chose qui ne m'oingne
Par ses paroles et en fait,
Par coi m'amour adiés atrait
Et jou de cuer amer le veil.
Or s'en gart bien que, se me dueil
D'ome que j'aie, au paraler
De moi ne se poura louer.

Et puisque je n'aime ni le mouton ni le piquant seigneur hérisson, chassez-les de ma maison. » Tout naturellement, dès qu'Isengrin vint à Tibelin, il le saisit tout entier dans sa gueule pour le jeter hors de la salle. Quant au hérisson, que cela fut juste ou pas, il revint trouver le lion, malade et ruiné. « Sire, dit-il, je me plains à vous de l'injustice et du malheur que m'inflige Renart, lui que j'avais fait roi. Il vient de me manquer gravement en me bannissant de sa Cour. — Ami, dit-il, cela me peine. Mais n'imaginez pas dans votre folle pensée qu'il soit aujourd'hui le même qu'hier ; il n'est plus aujourd'hui celui qu'il avait l'habitude d'être. Renart sait bien ce qu'il doit faire. Dorénavant je ne dois plus m'occuper de rien d'autre que de moi-même, car j'aurais déjà assez à faire, si je voulais venir à bout de tout ce qui me concerne. Et puis celui qui, en procurant à un autre une position, se voit rabaisser n'est pas sage. C'est précisément ce que Renart dit de vous deux. »

À cet endroit, l'histoire nous dit que le jour de la Pentecôte tomba le lendemain. Aussi chacun se tint aux côtés du roi Renart ; chacun le salua, chacun vint à lui pour lui porter des offrandes. Tous lui donnaient, chacun lui demandait : « Sire, désirez-vous quelque chose ? » Je pense qu'aucun mortel ne donna jamais tant de joyaux. Il n'en voulut aucun, mais Renardeau son fils et sa femme Ermengarde les prirent tous. C'est

Et pour tant n'ain jou le mouton
Ne l'espineus dant l'ireçon,
Metés lé hors de mon ostel.
De maintenant, il n'i ott el,
Qu'Isengrins vint a Tibelin,
Par la geule tout enterain[a]
De la sale l'a mis tost hors.
Li hireçons, fust drois ne tors,
Au liuon en est revenus
Qui ert malades et confus.
« Sire, dist il, a vous me plaing
De l'injure et dou mehaing
De Renart, cui j'avoi fait roi.
Or m'a fait si vilain desroi
Que de sa court nos a bani.
- Amis, dist il, ce poise mi.
Ne cuidiés mie en fol cuidier
Qu'il soit hui de çou qu'il fu hier,
N'est hui mie çou qu'il soloit.
Renars seit bien que faire doit.
D'ore en avant jou ne me doi
Mesler de chose fors de moi,
Car en moi ai asés a faire,
Se jou voloie tout retraire
De çou c'a moi meïme afiert.
Et cil qui a autrui aquiert
Cose dont soi mete au desous
N'est mie sages, com vos dous
N'iestes a çou que Renars dist. »
A tant li contes ci nos dist
Que li jours de la Pentecoste
Fu l'endemain, dont cascuns jouste
Delés le roi Renart se tint.
Chascuns l'encline, cascuns vint
A lui et li portoit offrande.
Tuit li donent, cascuns demande :
« Sire, volés vos nule rien ? »
Ne cuit nul home terrïen
Donnast on onques tant juiaus,
Dont nul ne vot, mais Renardiaus
Ses fius et sa feme Emengars
Tous les rechiut. Mais rois Renars

Renart qui les remerciait du grand honneur qu'ils témoignaient à son fils en ce jour.

Sans attendre, le roi a nommé le léopard bailli, pour faire justice et injustice, selon qu'il lui plaira. Celui-ci a un grand pouvoir : il est maître de sa maison. Après, tout naturellement, le tigre fut nommé huissier et chambellan. L'éléphant, qui était lent, eut le service de la porte lors des grandes fêtes et des cours plénières. Le buffle, parce qu'il était très fort, fut lui aussi huissier, afin que restent dehors ceux qui n'apportent pas à la Cour des présents en conformité avec la charité de la maison... Pirolus et le noble Simia furent nommés échansons. Rangiver et monseigneur Talpa furent maîtres queux. Ursus fait la révérence de son côté, car il fut maître panetier. D'autre part Taurus et Aper furent faits messagers. Que vous dirais-je ? Chaque vers me montre que l'Hôtel du roi lion fut transformé complètement pour devenir celui du roi Renart.

Quand cela fut fait, il était très tard et les tables n'étaient pas encore dressées. Alors on ne tarda plus : aussitôt après que le roi se fut assis, tous les autres s'assirent à table sans attendre. Isengrin fut le plus courtois : il alla servir le roi. Qui aurait vu les serviteurs arriver et apporter la nourriture à foison, aurait cru, comme moi, qu'elle allait se répandre de toutes parts, tant il y en avait. Le prieur, assis à la place d'honneur

Les mierchioit del grant honour
Qu'il son fil fisent celui jour.
Dont ne demeure que li rois
A fait balliu pour tors et drois
Faire, quant il mius li plaira,
Li lupars, qui grant pouoir a :
Cil fu maistres de son ostel.
Li thigres apriés, n'i ot tel,
Estoit huisiers et chambrelens.
Li oliphans, qui estoit lens,
Fu a la porte pour ovrir
As grans fiestes, as cours tenir.
Li bugles, qui mout estoit fors,
Refu huisiers, pour çou que hors
Demourassent cil qui a court
N'aportent chose qui atourt
A la maisnie charité.
Boutillier furent aprestés
Pirolus et dans Simia.
Rangiver, mesire Talpa
Furent maistre de la cuisine.
Ursus d'autre part se racline,
Qu'il fu li maistre panetiers.
Taurus d'autre part mesagiers
Furent entre lui et Aper.
Que vos diroie ? En nesun ver
Ne truis que ne fust remués
De toutes choses li ostés
Dou roi lion et dou renart.
Quant çou fu fait, si fu mout tart
Ains que les taules fusent mises.
Dont n'i ot fait longes devises
C'apriés tost que li rois s'asist
Apriés li autre, nus n'i mist
Longes que tuit sisent au dois[a].
Isengrins fu li plus cortois,
Devant le roi ala siervir[b].
Qui dont veïst siergans venir,
A grant plenté porter vïande,
De toutes pars cuit qu'ele espande,
Si grant plenté en i avoit.
Li prïeus au desus seoit

près du roi, dit : « Très cher sire, ces plateaux et ces assiettes si remplis sont une offense à Dieu. » Le roi répondit : « Il est bien étonnant, seigneur prieur, que vous pensiez que mon Hôtel serait transformé. Il y a longtemps que j'assistai à une cour plénière, mais jamais elle ne fut si sobre qu'on n'y ait mangé à satiété, quel qu'en fût le payeur. Sur ce point, on ne verra pas ma maison déchoir. » Là-dessus, Renart se montra courtois, tandis que le prieur fut méchant et vicieux lorsqu'il fit ces reproches à l'intendant, qui honorait ainsi la Cour. Ils burent et mangèrent à satiété, jusqu'à ce que les aumôniers crient qu'on ôte les coupes[1]. On retira les nappes — ce ne fut pas une plaisanterie —, et on démonta les tables.

Le noble Timer s'avança alors, sa harpe à la main. Il n'en jouait pas en rustre, au contraire, il commença une chanson qui plut à tous. Mais il commença sur une si haute note qu'à la fin tous avaient les oreilles cassées. Aussi sa chanson ne plut pas au lion, lui qui était dans les affres de la mort. Il pria qu'au nom de Dieu on le porte à l'église pour y trouver l'apaisement. Ce qu'on fit. Et peu après, on dit là-bas les vigiles avec une vraie dévotion.

Or chacun venait à la Cour le soir pour y dîner. Lorsqu'ils entendirent le noble Tibelin et le hérisson crier à haute voix qu'ils mouraient de faim et réclamer qu'on ait un peu pitié

Del roi et dist : « Biau sire chiers,
Outrages est quant si pleniers
Sont cil platiel, ces escuieles. »
Li rois a dit : « C'est grans mierveilles,
Sire prïeus, que ja pensés
Que mes osteus soit remués.
Lonc tans a que j'ai court tenue,
Onques n'avint qu'ele si nue
Fust que asés on i mangast,
Quiconques l'acrust ne[a] paiast.
D'asés mengier ne d'asés boire
Ne verran mon ostel recroire. »
De cesti fu Renars cortois
Et li prïeus fel et revois,
Quant de çou reprist le pourveur
Qui a la court faisoit l'ouneur.
Asés burent, asés mangierent,
Tant que li amosnier criierent[b]
Par coi on osta les hanas.
Les napes trairent, ne fu gas,
Que on les tables jeta jus.

Dans Timers est a tant venus,
Qui la harpe tint en ses mains,
Dont il ne fist pas com vilains,
Car une note a comenchie
Qui de tous fu adont prisie,
Mais que si haut l'encoumença
Car a darrain les estouna.
Par coi sa note ne pleut mie
Au liuon, cui la mors aigrie,
Qui pour Diu prie c'on le port
A moustier pour avoir deport.
Et on si fist ; a tant briément
De cuer devot et bonement
Dist on vigiles la endroit.

Isi avint c'a court venoit
Cascuns au soir a court souper.
Quant il oïrent dant Thiber
Et l'ireçon, que haut crioient
Pour Diu que il de fain moroient,
Aucun pau lours la feïst on
De bien a lui et al mouton,

d'eux, nul ne voulut les entendre et tous passèrent leur chemin. Mais pas question de mettre les nappes pour le dîner, car le roi était allé prier à l'église. Nul ne dînerait : c'est ce qu'ils ont entendu dire là, car on avait mangé il y avait peu. Un sale individu dit : « On m'a demandé de bien le dire à tout le monde. Ce que je fais, car je commettrais une faute, si je tardais. » Alors chacun fit demi-tour et rentra chez lui.

Que vous dirais-je ? Il ne se passa rien de plus. Le jour cessa et la nuit vint. Le lendemain arriva où le roi devait mourir, puisque Orgueil et Envie l'y poussent, eux qui mènent les bons à la mort. Envie, Orgueil et Renardie nous enlèvent les bons dans la mort. Renardie, Envie et Orgueil gardent les mauvais et tuent les meilleurs. C'est précisément ce qui arriva au lion, qui était alors le plus noble animal existant. Il lui fallut mourir, être mis en bière et enterré, à la vérité. Car jamais pour de l'argent, ou en considération de parents ou d'amis, il ne put se soustraire à la mort.

Cela arriva ainsi. Ainsi mourut Noble le roi, n'en doutez pas. Et cela, par la perversité de celui dont je viens de vous raconter depuis le début comment il monta toute l'affaire[1] dont il vint à bout, grâce à lui-même et au hasard. Affaire qui apporta du malheur à ceux qui s'en occupèrent : ils en payèrent le prix les premiers, comme vous l'avez entendu.

Ne fu nus qui[a] a aus entende,
Anchois s'en vont. Mais n'est qu'entende
A nape metre pour souper,
Car li rois ert alé[b] ourer
Au moustier. Nus ne souperoit,
C'ont entendu illuech endroit,
Car n'avoit gaires c'on i menja.
Dist un fel gars : « On[c] me rouva
Que jou a tous bien le deïse,
Et jou si fas, car mefeïse
Se jou longement i metoie. »
A tant chascuns tourne sa voie
Et sont a lour osteus venus.
  Que vos diroie ? Il n'i ot plus.
Li jours passa et la nuis vint
Que l'endemain morir covint
Si com Orgius, Envie avoient
Qui lé bons a morir convoient.
Envie, Orgius et Renardie
Les bons a morir nos avie.
Renardie, Envie et Orgius
Les maus retient, s'ochit le mius.
Et tout isi avint adont
Que le liuon, qui estoit dont
La plus noble bieste qui fust,
Covint morir et metre en fust
Et entierer au dire voir,
Que onques puis pour nul avoir,
Pour parens ne pour nul ami,
Ne peut de mort avoir merci.
  Ensi avint ; ensi fina
Nobles li rois, ne doutés ja,
Et par le malisse a celui
Dont je vos ai conté jehui,
Coment de lonch puisa s'a chief
L'iauve, dont est venus a chief,
Que par lui que par aventure
Dont cil orent malaventure
Qui traitierent [...][d],
Dont il avint quel compererent[e]
Tout le premier, ç'avés oït.
Maint autre ausi ains que j'ai dit

Bien d'autres aussi le payèrent, si la véritable histoire ne nous trompe pas, celle que je vous ai contée et conterai. Avant de terminer, je vais vous raconter une partie de son règne, puis j'arrêterai la course de mon cheval.

Le compererent ausiment,
Se li drois conte ne nos ment
Que j'ai traitié et traiterai
Ains que jou fine, conterai
Une partie de son rengne,
Ains que jou sache sus mon regne.

JEAN DE CONDÉ

DIT D'ENTENDEMENT

[Vers 762-1075]

Alors nous arrivâmes dans une lande ; il aurait fallu aller jusqu'en Irlande pour en trouver une plus belle. Nous trouvâmes là une grande assemblée, qui ne cherchait pas à se cacher, car il s'agissait de Noble le lion, le roi, venu là avec une nombreuse troupe. De fait, il avait fait convoquer ses barons par tout son royaume et, au nom des fiefs qu'ils tenaient de lui, leur avait donné l'ordre de venir. Aussi arrivaient-ils de tous côtés. D'ailleurs les tables étaient déjà mises et les domestiques s'occupaient de préparer tout le service, chacun selon son office. Renart était là le tout premier, qui était gouverneur et maître de l'Hôtel royal. Il avait organisé tout le banquet et avait distribué les offices, car Renart est suffisamment avisé pour se faire des amis par son habileté. Il sut bien user de son talent, car tout doucement et insensiblement il avait si bien conquis le roi que ce dernier n'aurait rien fait sans lui. Il n'était personne à la Cour, pour qui Renart eût du ressentiment, que le roi ne chassât, sitôt mis au courant ;

Lors venimes en une lande,
N'ot plus bele jusqu'en Yrlande.
La trouvasmes grant assamblee,
Qui n'estoit pas faite a emblee,
Car Nobles li lyons, li rois,
I ert venus a grans conrois.
Si ot fet ses barons mander
Par son royaume et conmander
Sur les fiés que de lui tenoient.
Pour ce de toutes pars venoient.
S'estoient ja les tables mises
Et les mesnies entremises
D'appareillier tout leur service,
Chascuns selonc le sien office.
La fu Renars tout premerains,
Qui de l'ostel ert souverains
Et mestres de l'ostel le roy.
Establi ot tout le conroy
Et les offices devisés,
Car Renars est bien avisés
D'amis par engien recouvrer.
Bien sot de son mestier ouvrer,
Car tout belement et a trait
Ot si le roi viers lui atrait
Que il ne feïst riens sans lui.
Il n'avoit en la court nului,
Se Renars contre cuer l'eüst,
Si tost que li rois le seüst,

en revanche, celui que Renart aurait voulu aider aurait tôt réussi, sans avoir besoin de se faire du souci. Renart avait bien placé ses deux fils : il les avait faits moines. L'aîné, Renardeau, était jacobin, et portait une robe noire[1] ; il était, en outre, grand juriste. Quant à Rousseau, il était cordelier[2] ; il chantait la messe devant le roi et le confessait. Renart avait nommé chambellan[3] Martin le singe ; celui-ci servait le roi dans sa chambre matin et soir. À peine si le roi ne sombrait pas dans la folie, lorsqu'il sortait de sa chambre et qu'il s'éloignait de lui. Renart avait fait la paix avec Isengrin et l'aimait, disait-il, d'une amitié si parfaite que jamais il n'aurait de désaccord avec lui : seules la paix et une bonne entente régneraient entre eux. Il l'avait élevé à la Cour à une si haute position qu'en dehors de lui-même, nul n'était plus important ; en effet, il l'avait fait bailli et sénéchal[4]. Quant à Grimbert, le blaireau, il était maréchal et livrait l'avoine[5]. Le roi l'avait nommé dans la semaine. Tibert le chat avait la charge de grand maître queux de la cuisine ; ainsi se réservait-il chaque jour les meilleurs morceaux. Quant à Tiécelin le corbeau, Renart en avait fait le panetier[6]. Il l'aimait d'un cœur sincère : sa malice rendait le corbeau plus aimable à la Cour, car il avait bien retenu la leçon. Quant à Tardif l'escargot, il l'avait fait maître bouteiller[7]. Les conseils habituels de Renart, il savait bien les rete-

De sa court ne feïst widier ;
Et cui Renars volsist aidier,
Tantost ot faite sa besoigne,
Ne l'en couvenoit avoir soigne.
Ses deus filz ot bien assenés
Renars, qui les ot ordenés.
Renardiaus jacobins estoit
Li aisnés, et noirs dras vestoit ;
Si estoit grans mestres de lois.
Et Roussiaus estoit cordelois ;
Devant le roi chantoit la messe
Et s'aloit a lui a confesse.
Chamberlenc avoit fet Martin
Le singe, qui soir et matin
Le roy en sa chambre servoit.
Par poi que li roys ne dervoit,
Quant de sa chambre estoit issus
Et il estoit de lui ensus.
A Ysengrin avoit pes faite
Et l'amoit d'amour si parfaite,
Ce dist, que mais n'ara descort
A lui, mes pes et bon acort.
Fait l'ot en la court si seignour
Qu'aprés lui n'i avoit greignour,
Qu'il ert baillieus et seneschaus.
Et Grimbers estoit mareschaus
Li taissons, si livroit l'avainne.
Fet l'ot li rois en[a] la semainne.
Tibiers li cas fu en saisine
D'estre grans queus en la cuisine,
S'en avoit toudis del plus bel.
Et de Tesselin le corbel
Avoit fet Renars panetier ;
Et si l'amoit de cuer entier :
De ce qu'il ert maliciëus,
S'en ert a court plus graciëus,
Car bien aprise ot sa lechon.
Et de Tardieu le lymeçon
Avoit fet mestre bouteillier.
Ce que Renars vot conseillier,
Sot bien retenir et aprendre ;
Ne l'en couvendra point reprendre.

nir et les apprendre, sans qu'il convienne de le reprendre. Et Renart l'avait chargé du soin de bien d'autres affaires d'importance. L'huissier était maître Roonel, le mâtin, qui était prompt à outrager et à mal agir, car il était plein de traîtrise. Quant au fils aîné d'Isengrin, que l'on appelle Malegrin, Renart en avait fait le premier valet, qui servait le roi à table[1]. Son frère, Cruel, qui était très fort et habile, était, lui, officier tranchant de la reine. Désormais Renart n'éprouvait plus de haine pour Isengrin ni pour sa parenté, car il lui devait loyauté en raison de sa fonction de parrain[2]. À Monnequin, le fils du singe Martin, qui était bon latiniste et clerc tonsuré, avait été donné l'office de notaire et de comptable des dépenses de la Cour. Et Renart avait placé un moine gris à la Cour pour y être aumônier[3] : il s'agit de maître Épineux le hérisson. Pelé le rat était son valet. Ces deux-là distribuent l'aumône, peut-être ont-ils part à la distribution[4]... Renart, qui connaissait plus d'un tour, avait engagé trois ménestrels pour divertir le roi. Ils ne s'aimaient guère. C'était Martinet, le fils de Martin, un jeune chien, fils du mâtin, et le troisième était le fils de Tibert le chat. Ce dernier allait souvent trouver son père, car il ne détestait pas les bons morceaux. Ces trois-là, je vous prie de le croire, se disputaient bien souvent. Je vous aurais bien raconté quelques faits les concernant, si cela ne m'avait trop retardé.

De mainte autre grosse besoigne
Li ot Renars chargie le soigne.
Huissiers estoit dans Roeniaus
Li mastins, qui estoit isniaus
A faire outrage et vilonnie,
Car plains ert de grant felonnie.
Et de l'ainsné fil Ysengrin,
Que l'en apele Malegrin,
Le mestre vallet fet avoit
Et de l'escuele servoit.
Et ses autres freres Despiers,
Qui moult estoit fors et apiers[a],
Trenchoit par devant la royne.
N'ot mes Renars point de hayne
A Ysengrin n'a son linage,
Car foy li dut par comparage.
A Monnequin le fil Martin
Le singe, qui bien sot latin
Et qui estoit clers couronnés,
Estoit li offices donnés
D'escrire a court et de conter
Que li frait pooient monter.
Renars avoit mis un gris monne
A court pour rechevoir l'aumonne :
C'est dant Espinart l'yreçon.
Pelet le rat ot a garçon ;
Entr'eus deus l'aumone departent,
Bien puet estre que il y partent...
Renars, qui moult d'engien savoit,
Au roy trois menestreus avoit
Pourchaciez pour lui solacier.
Li uns n'ot guaires l'autre cier :
C'ert Martinés li filz Martin
Et uns goucés, filz le mastin,
Filz Tibiert le cat fu li tiers.
Vers la cuisine volentiers
Pres de son pere se traioit,
Car bons morsiaus pas ne haioit.
Cil troi, ce vous ai en couvent,
Se descordoient moult souvent.
De lor fais assés vous deïsse,
Se trop loing sejour n'i meïsse.

Le messager du roi était la martre. Cette dernière portait ses lettres et ses actes ; elle connaissait parfaitement les gîtes et les passages, sans qu'il fût besoin de l'en informer. Mais il n'y avait pas de Chantecler à la Cour : il n'osait y aller à cause de Renart. À ce dernier, en effet, le roi avait abandonné sa famille entière et lui avait accordé de pouvoir en capturer autant d'individus qu'il le souhaitait sans commettre la moindre faute. En outre, Renart avait obtenu que tous ceux qui avaient leurs habitudes à la Cour en fussent bannis. Ils ne fréquentaient plus la Cour, à moins d'être convoqués pour un procès, ou d'être appelés pour une assemblée plénière réunie par le roi. Renart dans sa malice avait si bien changé les manières du roi que celui-ci déclara que sa Maison ne mènerait plus aussi grand train qu'auparavant. Il se méprenait sur les intentions de Renart. Lorsque Renart était haï par le roi, alors tout le pays le haïssait ; mais dès qu'on voit qu'il est aimé, alors il est acclamé comme seigneur et maître. Et tel lui porte honneur et le proclame seigneur, qui l'aime bien peu au fond de son cœur. Mais il n'ose pas avoir d'autre conduite, car personne n'ose se plaindre de Renart. Renart, qui avait tout fait préparer, a donc fait sonner pour que l'eau soit apportée. Et le roi s'est assis à table, arborant un visage heureux et amical. Quant à la reine, elle s'assit à sa droite. Alors le roi fit aussitôt asseoir Renart à la droite de la lionne, sa femme colérique et traîtresse. Mais Renart la tenait

Messagiers le roy fu li martres.
Cil portoit ses briés et ses chartres ;
Bien savoit gistes et trespas,
Enseignier ne li couvint pas.
A court n'ot point de Chantecler :
Pour Renart n'i ozoit aler,
Cui li rois ot donné un don
Que son linage en abandon
Li ot mis, qu'il en pooit prendre
A sa volenté sans mesprendre.
Encore ot Renars pourchacié
Que tuit erent de court chacié
Cil qui devant estre y soloient.
De la court point ne se melloient,
S'il ne lor estoit conmandé
Pour plais, ou il fussent mandé
Que li rois tenist court pleniere.
Si avoit changié de maniere
Renars par malice le roi
Qu'il dist c'onques plus n'ot arroy
A son ostel c'ore y avoit.
Le couvenant moult mal savoit.
Quant Renars fu du roy hays,
Si le haioit tous li pays ;
Et quant on voit qu'il est amés,
S'est sires et mestres clamés.
Si l'ouneure teus et le clainme
Seignour, qui en son cuer poi l'ainme.
Mes n'en ose faire autre chose,
Car nus de lui plaindre ne s'ose.
Renart ot fet tout atourner,
Ensi a fait l'aigue corner.
Et li roys s'est assis a table
A chiere lie et amistable,
Et la roïne sist deseure.
Si fist li roys seoir en l'eure
Renart deseur la lyonnesse,
Sa fame yreuse et felonnesse.
Mes Renars si bien la tenoit
Que tout ensement la menoit

si bien en son pouvoir qu'il la menait tout comme on le fait d'un petit enfant. Il lui fit chanter une chanson dont le texte était plaisant et court, afin de réjouir plus encore la Cour. Le roi appella dame Hersent, et la vieille consentit volontiers à prendre place juste à côté de lui. Puis Renardeau s'assit auprès d'elle. Et à côté de lui dame Hermeline, sa mère, prit place. Jamais je ne vis une béguine[1] se comporter avec plus de simplicité, et pourtant, si elle avait tenu acculée une oie grasse ou une poule, elle aurait eu tôt fait de l'étrangler ! Son fils Rousseau était assis à côté d'elle. Ainsi était-elle entourée par ses deux enfants. Plus bas était assise dame Berte, la femme du singe, qui s'était montrée fort cruelle et pleine de malice[2]. Tous les plats étaient prêts, il n'y avait plus qu'à manger et ils eurent largement de quoi se contenter. Il y avait encore bien d'autres tables. Là s'installèrent ceux qui le purent. À l'une d'elles on fit asseoir Brun l'ours, tout en le qualifiant des épithètes de vilain et de grossier. À côté de lui il y avait le cerf Brichemer et le sanglier. On vit ce dernier écumer de rage à ce spectacle qui lui déplaisait parce qu'il lui paraissait injuste. Après lui étaient assis le cheval, Bruiant le taureau et Belin le mouton. L'âne était auprès d'eux. Puis venait Couard le lièvre, pris d'une fièvre due à son mécontentement[3]. Mais je ne peux vous les nommer tous car je désire atteindre la fin de mon projet. Isengrin parcourait la maison, donnant ses ordres.

C'on fait le petit enfançon.
Chanter li fait une chançon
Dont li mot sont plaisant et court
Pour plus aresbaudir la court.
Li rois hucha dame Hersent
Et la vielle bien s'i assent.
Lés le roi s'assist coste a coste,
Et Renardiaus s'assist encoste,
Par dalés lui dame Emmeline
Sa mere. Onques ne vi beghine
Plus simplement se contenist,
Et ne pour quant, s'elle tenist
Grasse oie ou geline en anglee,
Elle l'eüst tost estranglee !
Roussiaus ses filz seoit dalés,
Einsi en ot deus a ses lés.
Par dessous seoit dame Berte
La singesse, qui moult desperte
Et malicieuse ot esté.
Li més furent tout apresté
Qu'il n'i ot mes fors du mengier.
Assez en orent sans dangier.
Autres tables assés y ot ;
Si s'i assist qui seoir pot.
A l'une ont fet seoir Brun l'ours,
Si dient qu'il est vilz et lours.
Dalez lui le cherf Briquemer,
Le sengler vit on escumer
D'ardeur de ce que il veoit
Tel chose qu'il li desseoit,
Dont il li samble ce soit tors.
Li chevaus et Bruians li tors
Et Belins li moutons aprés
Sisent, li asnes[a] lor fu prés.
Aprés seoit Coars li lievres,
Cui d'irour sont prises les fievres.
Ne les vous puis pas tous nommer,
Car mon propos wel assommer.
Ysengrins par l'ostel aloit,
Devisant quanque il voloit.

Martin le singe n'était pas non plus assis : il courait partout. À l'un, il fait une grimace, à un autre, il pince la joue, l'oreille ou lui tire une touffe de cheveux. Ainsi le singe s'ingénie-t-il à agir de façon étonnante pour amuser le roi. Tantôt il retourne se placer sur son épaule, tantôt il chante, saute et danse, car de son art il connaissait toutes les finesses. Tantôt il va parler à voix basse avec Renart. Il voulut sauter à nouveau sur le roi, mais il fit un faux mouvement et heurta Madame Fière. Et il ne fut pas si rapide que la reine ne pût le frapper et le tirer à elle. Elle lui aurait lacéré le visage, si le roi dans sa colère ne le lui avait repris. Mais elle réussit à s'en sortir disant, que Dieu la protège, qu'elle n'avait agi ainsi que pour rire. Martin faisait preuve de finesse en toutes circonstances. Il sut cette fois voir la mouche dans le lait[1] et cessa son manège pendant un bon bout de temps. Quant au roi, il fit des reproches à la reine, tandis que Renart commença à chanter. Et toute la Cour lui donna la réplique. Martin le singe se cacha, empruntant son capuchon à Épineux. Parfois il sortait la tête et faisait une grimace au roi. Il ne se taisait que par malice. Et lorsque Renart cessa son chant, Martin le singe bondit. Il sauta sur Belin le mouton, puis se mit à chanter sur un ton élevé. Tous ceux qui le virent en rirent. Dans le service des tables, certains furent bien et largement servis et d'autres à peine. Les ménestrels firent leur métier et mon-

Martins li singes ne sist pas,
Ains vait partout plus que le pas.
Il vait a l'un faisant la moe
Et l'autre reprent par la joe,
Par le toupet ou par l'oreille.
Einsi li singes s'apareille
A faire choses desguisees
Pour le roi servir de risees.
Puis revait le roy a l'espale,
Puis chante et puis espringe et bale,
Car il fu soutilz en son art.
Puis vait conseillier a Renart.
Lors revot saillir sur le roy,
Mes il fist un poi de desroy
Car il hurta madame Fiere.
N'ala pas si tost ne le fiere
La royne et vers lui le sache ;
Desroute li eüst la face,
Ne fust li rois qui li toli
Et si s'en courecha a li.
Mes elle s'en sot bien resqueure
Qu'elle dist, se Diex la sequeure,
Qu'elle ne l'ot fet fors par gas.
Martins fu soutieux en maint cas.
Bien sot connoistre mousche en lait :
Moult grant pieche le juer lait.
Et li roys la royne tenche,
Et Renars a chanter commenche,
Et toute la cours le respont.
Martins li singes se repont,
S'emprunte a Espinart s'aumuce.
A la foys la teste hors muce
Et au roy la moe faisoit.
Tout par malice se taisoit.
Quant Renars le chantel[a] laissa,
Martins li singes s'eslaissa
Et saut sur Belin le mouton.
Puis prent a chanter a haut ton,
S'en risent tuit cil qui le virent.
Li siervant as tables servirent

trèrent leur habileté. Nombreux étaient ceux qui avaient du talent, mais Martinet les a tous surpassés par ses impertinences. Le roi décréta que c'était le plus agréable et le plus plaisant, quoi qu'on dise. Et pourtant de ce métier il ne savait rien d'autre que trouver des impertinences au bon moment. Entendement dit : « Cher compagnon, il est acheté bien cher le pain que l'on vient manger à cette Cour, car nombreux sont ceux qui n'en obtiennent qu'avec difficulté. Nous n'avons aucune raison de nous attarder : nous ne pouvons rien gagner ici. On pourra plaider ici même, mais le tort sera transformé en droit. Toute la Cour est menée par eux trois, les conseillers intimes du roi : Isengrin, Martin et Renart. Par la foi que je dois à saint Léonard, aucun jugement ne peut être prononcé dans cette Cour, quelle que soit la peine qu'on y mette, avant que l'un de ces trois-là ne se mêle de faire avancer l'affaire. » Je dis alors : « C'est là une situation étrange. J'ai entendu dire les poèmes sur Renart et comment on le haïssait habituellement lorsqu'il ne cessait de trahir tout le monde. À présent grands et moins grands le craignent et, à cause de cela, lui font fête et honneur. — Mon ami, dit-il, aujourd'hui Renart se répand et règne sur bien des Cours dirigées par des hommes puissants qui pensent mal. Cela arrive souvent à qui s'appuie sur les conseils d'autrui ou se fie trop à autrui. Si pareille chose se produit en certaines Cours, cela n'arrive pas partout.

Les aucuns bien et grandement
Et les autres recrandement.
Menestrel de lor mestier oevrent
Et lor sens moustrent et descuevrent
Dont il y ot des bons assés,
Mes tous les autres a passés
Par moquerie Martinés.
Li rois dist que c'est li plus nés
Et li plus plaisans, quoi c'on die.
Si ne sot de menestraudie
Fors tant qu'il sot bien heure et point
De moqueries faire a point.
Dist Entendemens : « Biaus compains,
Moult est chier achatés li pains
C'on vient en ceste court mengier,
Car pluseur l'ont a grant dangier.
N'avons que faire d'arrester :
Ci ne poons riens conquester.
On plaidera ja ci en droit,
Si fera on du tort le droit.
Toute la cours va par eus trois
Et[a] li conseus le roy destrois :
Ysengrin, Martin et Renart.
Foy que je doi saint Lïenart,
Nus jugemens n'i puet passer,
Tant s'en sache nus hom lasser,
Que l'un de ces trois n'i couviegne,
Ains que jugemens avant viegne. »
Lors dis : « C'est couvenans diviers.
J'ay oÿ de Renart les viers,
Coument on le soloit haÿr
Quant[b] il soloit chascun trahir.
Or le doutent grant et menour
Et se li font feste et hounour.
- Amis, dist il, au jour d'ui court
Renars et regne en mainte court
De riche houme qui mal sentent.
Qui a autrui conseil s'atent
Ou qui en autrui trop se fie,
Ainsi en avient mainte fie.
Et se teux chose en court aucune
Avient, n'est pas partout coumune.

Cependant en tous les lieux où tu iras, tu en trouveras quelque trace. Je voudrais te donner de courtes explications, car ce que nous avons vu eśt simple à comprendre. Malice, fraude, tricherie et sensualité sont représentées par Renart. Isengrin symbolise ceux qui font ouvrir les coffres et rapportent à la Cour l'argent dont ils dépouillent les pauvres. Ce sont des loups car ils pillent le pays. Par le singe, comprends ceux qui flattent, qui font bien des mines et des grimaces. À la Cour, on adore pareilles gens qui tiennent de faux discours et passent la brosse à reluire[1]. Il n'y a aucun des personnages cités que tu ne puisses identifier, si tu veux bien y réfléchir. Je ne te donnerai point d'explication pour Tardif, qui rend de lents services à la Cour, mais si tu le veux, penche-toi sur son cas. Pour Rousseau et Renardeau, je m'en remets à toi, ainsi que pour Roonel, qui monte la garde à la porte. Considère-les, si tu le souhaites, ainsi que tous les autres. À coup sûr tu peux reconnaître que Renart parcourt le monde entier ; sur toute son étendue, il a répandu sa renardie. Renart marche hardiment partout : il ne redoute plus personne. Il a bien plus de pouvoir en la Cour de Rome qu'il n'en a ailleurs ; là Renart eśt avec les meilleurs. Celui qui séjourne là-bas le sait bien : le pape l'a retenu comme conseiller, à ce que j'ai entendu dire. Au temps présent, clercs et laïcs honorent Renart et croient en lui. Je vois bien qu'ils l'abjurent peu souvent. »

Mes en tous liex ou tu vendras,
Aucun samblant en trouveras.
Petit t'en vodrai deviser,
Car legier eśt a aviser.
Malisce, barat, tricherie
Sont en Renart et lecherie.
A connoiśtre donne Ysengrins
Ceus qui font ouvrir les escrins
Et raportent a court l'argent
Qu'il prennent sus la povre gent.
Leu sont car le paÿs desrobent.
Par le singe entent ceus qui lobent,
Qui font grans moes et grans chieres.
Teles gens a on a court chieres
Qui losengent et ośtent busches.
N'i a nul cognoiśtre ne pusses,
Se d'eśtudïer as talent.
De Tardieu qui sert a court lent,
Ne te ferai point de devise,
Mes se tu wes, se t'i avise.
De Roussel ne de Renardel
Je t'en charge au col le fardel,
Ne de Roenel qui l'uis garde.
A ta volenté y regarde[a]
Et as autres communement.
Connoiśtre pues certainement
Que Renars queurt partout le monde ;
Tant come il dure a la reonde
A espandu sa renardie.
Renars va a chiere hardie
Partout : il ne doute mes[b] houme.
Il puet bien en la court de Roume
Assés plus qu'il ne fache aillours ;
La eśt Renars o les meillours.
Bien le set qui sejourne la :
De son conseil retenu l'a
Li papes, oÿ dire l'ai.
Au tans qui or ceurt, clerc et lai
Houneurent Renart et le croient[c]
Je voi que petit s'en recroient. »

DIT DE LA QUEUE DE RENART

Puisque j'ai évoqué l'art de Renart et le mensonge, afin que chacun en ait une juste vision et se garde mieux de ce péché, car ni le mensonge ni l'art de Renart ne plaisent à Dieu et à Marie, je vais vous dire un poème sur Renart. Chacun d'entre vous y trouvera son lot.

I

Très aimable public, écoutez, afin que Dieu vous préserve du mal ; je vais vous remettre en mémoire de belles paroles, si vous voulez bien vous taire. Certains me demandent, quand je vais chantant dans Paris, si je suis capable de parler de quelque manière de la queue de Renart.

Pour ce que j'ai fet mencïon
De renardie et fictïon,
A ce que chascun droit regart
Aist et miex de pechié se gart,
Quar fictïon ne renardie
A Dieu ne plaisent n'a Marie,
Un dité diray de Renart.
Chascun de vous en a sa part.

1. Tres douce gent, entendez,
Que Dieu vous gart de contraire[a].
Par moy seront recordez
Biaus mos, s'il vous plaist a taire[b].
Aucuns me vont demandant,
Quant par Paris vois chantant,
Se say parler par nul art
De la queue de Renart.

II

De Renart, je suis bien capable de parler. J'ai occupé ma mélancolie à rimer de jolis mots et il eſt raisonnable que je les dise. [Il n'eſt seigneur ni] chevalier, qui ne se comporte en homme très fier, quand il peut avoir sa part de la queue de Renart.

III

Renart, aujourd'hui, doit être mieux considéré que tout autre animal. Il n'eſt duc ni prince, si grand soit-il, qui ne fasse fête de sa queue. Chacun la porte sur lui ; ils s'en réjouissent et s'en parent. Écoutez bien, et que Dieu vous garde : aujourd'hui règne Renart.

IV

Sur les chapeaux, par grand orgueil, on met la queue de Renart. Et il ne vaut pas une queue de cerise celui qui n'a un chapeau à cette mode. Quant à son inventeur, je ne sais à quoi il pensa. Mais chacun se trouve plein de hardiesse grâce à la queue de Renart.

V

C'eſt tout au sommet de leur chevelure que la portent tous ces jeunes gens. Ils ne donneraient pas une pomme pour du menu vair ou de l'écureuil. Hermine, agneau blanc, gros vair et chevreau ne valent pas un coup de dés[1] en comparaison de la queue de Renart.

II. De Regnart scey bien parler.
J'ay mis ma melancolie
En gracïeus mos rimer.
Raison eſt que je les die.
[N'eſt baron ne] chevalier[a]
Qui ne se porte molt fier[b],
Quant puet avoir a sa part
De la queue de Regnart.

III. Regnart se doit miex proisier
Au jour d'ui que nule beſte ;
N'eſt duc ne si haut princier
Qui de sa queue n'ait feſte.
Chascun la porte sur li,
Gay s'en portent et joli.
Entendez, que Dieu vous gart :
Au jour d'ui regne Regnart.

IV. En chapiaus par grant revel
Eſt la queue Regnart mise.
Il ne vaut pas un porel
Qui n'a chapel en tel guise.
Cil qui premier le trouva
Ne scé de quoy s'apensa.
Chascun se porte gaillart
De la queue de Regnart.

V. En haut dessus leur cheveus
La portent tuit cilz jone homme.
Menu vair ni escureus
Ne prisent pas une pomme.
Ermine ne blans aigniaus
Ne gros vair ne les chevriaus
Ne valent pas un hasart
Vers la queue de Regnart.

VI

Renart eﬅ parvenu au sommet. Chacun aujourd'hui l'honore : prélats, évêques, abbés. Chacun aujourd'hui travaille pour lui : prêtres, moines, jacobins, cordeliers et béguins[1], qui sont bien hypocrites, puisqu'ils cachent Renart sous leurs chapes.

VII

Quand il veut, Renart eﬅ abbé et, quand il veut, il eﬅ moine, doyen, prêtre tonsuré, ou bien encore chanoine. Quand il veut, il prend l'aumusse[2]. Partout il fait toutes ses volontés grâce à son art : personne n'a de pouvoir contre lui.

VIII

Renart [...], quand il veut, porte un manteau fourré[3]. Quand il veut, il n'y a pas meilleur logicien que lui dans le pays. Quand il veut, il eﬅ docteur ès lois. Renart, d'ailleurs, possède ses propres lois ; peu lui importe que ce soit tôt ou tard : Renart a tout en son pouvoir.

IX

Renart va plaider à la Cour et tous le tiennent pour sage. Dans les sermons qu'il prononce dans les églises de village, Renart juﬅifie son pouvoir[4]. Renart accomplit tous ses désirs ; il attire chacun à sa cause. Le renard possède une bien grande queue !

VI. Regnart eﬅ en haut montez.
Chascun au jour d'uy l'onneure :
Prelas, evesques, abbez.
Chascun au jour d'ui labeure :
Preﬅres, moingnes, Jacobins,
Cordeliers et li beguins,
Qui font bien le papelart.
Sous leur chapes ont Regnart.

VII. Regnart eﬅ, quant weut, abbé ;
Et quant il veut, il eﬅ moingne,
Doien, preﬅre coronné ;
Et quant weut, il eﬅ chainoingne.
Quant il veut l'aumuce prent.
Tout a son commandement
Fait par tretout par son art :
Nul n'a pouoir a Regnart.

VIII. Regnart [eﬅ][a]...
Quant il veut houce a fourree
Quant il veut, logicien
N'a meilleur en la contree.
Quant il veut, sire eﬅ de lois ;
Regnart a toutes ses lois.
Ne li chaut, soit toﬅ ou tart :
Sous sa main a tout Regnart.

IX. Regnart va a court plaidier :
De tous eﬅ tenu pour sages.
En esglises preschier
Regnart va par les vilages :
Regnart fait sa main blanchir.
Regnart fait tout son plaisir ;
Chascun atrait a sa part.
Trop grant queue a le regnart !

X

Béguines, nonnes et filles-Dieu[1], nul n'en doute, sont maîtresses en renardie : chacune l'attire à elle. Par sa grande arrogance, Renart s'établit prince et roi sur tous. Fauvel[2] se range à sa cause, grâce à l'intelligence rusée du renard.

XI

À la Cour viennent le servir roi et prince, duc et conte. Il fait obéir chacun mais la honte ne lui en revient pas. Fauvel le sert à table, à son lever et à son coucher. Les animaux de toutes origines obéissent à Renart.

XII

À tous les corps de métier je propose, conseille et recommande qu'ils aillent sans retard chercher une partie du renard. Orfèvres, émailleurs, fabricants de chasubles et changeurs, allez chercher votre part de la queue de Renart.

XIII

Maréchaux-ferrants, charpentiers, marchands de sel, tanneurs, marchands et bouchers, ne soyez pas les derniers. Tailleurs de vêtements mais aussi pelletiers, sans nul délai, gardez-vous d'être timides à attirer Renart vers vous.

x. Beguines et ces nonnains
Et files Dieu, nul n'en doute,
De Regnart sont souverains :
Chascune vers soy le boute.
Regnart par son grant derroy
Se fait sur tous prince et roy.
Fauvel atrait a sa part
Par son engin le regnart.

xi. A la court le vont servir
Roy et prince, duc et conte.
Tout fait vers lui obeir
A li n'en est pas la honte.
Fauvel le sert au mengier,
Au lever et au couchier.
Bestes de diverses part
Obeissent a Regnart.

xii. A toutes gens de mestier
Loe je, conseil et prie
Qu'il voisent sans atargier
Querre du regnart partie.
Orfevres, esmailleeurs,
Chasubliers et changeeurs,
Alez querir vostre part
De la queue de Regnart.

xiii. Mareschaus et cherpentiers,
Sauniers, gens de tannerie
Et marcheans et bouchiers,
Derreniers ne soiez mie.
[Et tai]lleurs[a] de robe aussi,
Peletiers sans nul detri,
Gardez ne soiez couart
De traire vers vous Regnart.

XIV

Procureurs, avocats, copistes, clercs, qui vous engraissez à ne rien faire, Renart s'incline devant vous. Poissonniers et vendeurs de harengs, épiciers et regrattiers[1], on vous tiendra pour des imbéciles, si vous ne mettez pas Renart de votre côté.

XV

Drapiers et cordonniers doivent être de la fête. Boulangers et épiciers seront eux aussi de cette grande famille[2]. Armuriers et fourbisseurs, gainiers[3], tabletiers[4], brodeurs, allez chercher votre part de la queue de Renart.

XVI

Fabricants de harnais, selliers, ouvriers du cuir, batteurs d'or, ne tardez pas. Fabricants de ceintures, mégissiers[5], travailleurs des messageries, charbonniers et bûcherons, taverniers et fabricants de chandelles, courez vite, comme des hommes hardis, prendre votre part de Renart.

XVII

Fabricants de hoquetons et merciers[6], paysans, foulons, lainiers, teinturiers, courez tout de suite chercher Renart. Marchands de vin, courtiers, vendeurs d'oublies, huiliers, allez chercher votre part de la queue de Renart.

XIV. Procureurs et avocas,
Escrivain, gent de clergie,
Qui de rien faire estes cras,
Regnart vers vous s'umilie.
Poissonniers et harengiers,
Espiciers et regratiers,
On vous tendra pour musart
Se vers vous n'avez Regnart.

XV. Drapiers et cordouenniers
Doivent estre de la feste.
Boulengiers et espiciers
Seront aussi de la geste.
Armuriers et fourbisseurs,
Gainiers, tabletiers, broudeurs,
Alez querir vostre part
De la queue de Regnart.

XVI. Lormiers, seliers, baudroiez,
Orbateurs, ne targiez mie.
Couraiers, mesgeyciers
Et gens de messagerie
Et cherbonniers et buchiers,
Taverniers et chandeliers,
Courez tost comme gaillart
Prendre vo part de Regnart.

XVII. Auquetonniers et merciers
Et laboureur de terre,
Foulons, laniers, tainturiers,
Courez tantost Regnart querre.
Marchans de vin, courratiers,
Vendeurs d'oublees, huilliers,
Alez querir vostre part
De la queue de Regnart.

XVIII

Vendeurs de bière et de piquette[1], vous aurez pour vous le beurre et l'argent du beurre[2] ; fabricants de lanternes, étudiants[3], je n'en doute pas, serveurs et savetiers[4] : parce que le vin est cher, vous les avez attrapés avec votre marchandise bon marché[5]. Vos vêtements seront doublés de la fourrure de Renart.

XIX

Il n'est aujourd'hui aucun artisan ni aucun marchand, excepté le volailler, qui n'aime et n'estime le renard. En revanche les volaillers ont juré, s'il ose venir leur faire visite, qu'ils auront la queue de Renart.

XX

Vous qui m'avez écouté, mon poème ne doit pas vous déplaire car on dit, comme vous le savez, que Renart fait réellement en tout lieu ce qu'il veut. Demandez donc joyeusement que Dieu vous garde de tout ennui. Renart est plein de malice.

XXI

Renart provoque la guerre quand il le veut, à ce que j'ai entendu dire ; quand il veut, il ramène la paix. Mais le lion, qui est le roi des animaux, le lui fera payer : il fera tomber le renard. En ambitieux, Renart monte trop haut et il faudra qu'il chute.

XVIII. Cervoisiers et bufetiers
Vous arez de vo partie
Cote, sercot ; lanterniers
Escoliers, je n'en dout mie,
Porte platiaus, savetiers :
Pour ce que le vin est chiers,
Vous les avez prins au lart.
Fourrez serez de Regnart.

XIX. Il n'est au jour d'ui mestier
Ne nule marcheandise
Excepté le poullailier,
Qui le regnart n'aime et prise.
Mes poullailiers ont juré,
Se Regnart est si osé
Qui leur vigne faire es[gart][a],
La queue aront de Regnart.

XX. Vous qui oï nous avez,
Ne vous doit mie desplaire
Quar on dit, bien le savez,
Que Regnart ce qu'il weut faire
Fait en tous lieus vraiement.
Mes ordonnez lieement
Que Diex d'encombrier vous gart.
Malicïeus est Regnart.

XXI. Regnart si fait guerroier
Quant il weut, ce oï dire,
Quant i veut, fait apaisier.
Mes le lïon, qui est sire
Des bestes, l'en paiera :
Le regnart trebuchera.
Trop haut monte comme quoquart,
Cheoir faudra jus Regnart.

XXII

Aussi je vous conseille et recommande de repousser Renart loin de vous, car c'eſt le diable qui, selon ses très mauvaises manières, fait ainsi régner Renart, pour mener en enfer ceux qui se mettent de son côté. Le renard eſt très mauvais.

XXIII

Je veux cesser de vous parler de Renart, mais, d'un seul cœur, prions Dieu, qui eſt roi de juſtice, qu'il maintienne dans leur ferme puissance notre roi et ses amis. Que le doux Père et Jésus-Chriſt nous gardent du tourment et du mal. J'arrêterai ici de parler de Renart.

XXII. Et pour ce vous lo et pri
Que vous le traiez arriere
De vous, quar li anemi
Par sa tres fausse maniere
Fait Regnart ainsi regner,
Pour ceus en enfer mener
Qui se traient a sa part.
Il eſt trop mal le regnart.

XXIII. De Regnart vous weil laissier,
Mes prion d'une acordance
Dieu, qui eſt roy droiturier,
Qu'il tigne en ferme puissance
Noſtre roy et ses amis.
Le dous pere, Jhesucris,
D'annui et de mal nous gart.
Cy fineray de Regnart.

NOTICES, NOTES ET VARIANTES

LE ROMAN DE RENART

(Manuscrit de Paris, Arsenal 3334)

Branche Ia

LE JUGEMENT DE RENART

(Martin I, Roques I, FHS 10)

NOTICE

Cette branche, qui n'eſt pas la première du point de vue chronologique, eſt la plus célèbre, la plus remarquable sans doute du point de vue littéraire, et celle qui paraît avoir le plus fasciné le public puisque, paradoxalement, elle figure en tête de recueil dans les collections α et β[1] comme dans *H*, notre manuscrit de base : dix manuscrits, soit les deux tiers de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, choisissent cette disposition. La collection γ considère le *Roman* à la manière d'un cycle épique et s'ouvre sur le récit des « Enfances Renart » : « Le Jugement de Renart » n'eſt que la dixième séquence narrative dans le manuscrit *C*. Cette position eſt beaucoup plus logique : la branche du « Jugement » vient juſte après la branche de « L'Escondit[2] », dont elle se présente comme une continuation : c'eſt elle, d'ailleurs, qui nous transmet le nom de Pierre de Saint-Cloud, en qui le copiſte voit l'initiateur du *Roman*. La branche Ia eſt la seule, avec celle du « Pèlerinage[3] », à nous avoir été également transmise de façon indépendante, hors collection. Le *Reinaert de Vos* flamand, au XIIᵉ siècle, transcrit essentiellement cette branche du *Jugement*, qu'il complète à sa manière en utilisant des souvenirs des autres branches, mais aussi en innovant. Le poème de Goethe[4], qui procède de cette tradition étrangère, commence lui aussi par la branche Ia.

Ce n'eſt pas un mince paradoxe que de faire commencer le cycle renardien par un texte qui se réclame d'emblée d'un récit plus ancien mais jugé incomplet. Le récit rétrospectif anticipe ainsi sur la narration : cela n'eſt tenable que dans la mesure où la conſtitution du recueil eſt largement poſtérieure à la phase de la création pure, où les branches vivaient d'une vie indépendante, et où les lecteurs de la branche Ia — qui étaient surtout des auditeurs à la fin du XIIᵉ siècle — connaissaient depuis longtemps les crimes perpétrés par Renart dans les branches Vc, VIIa

1. Sur ces collections, voir la Note sur la présente édition, p. LXXIII.
2. Branche Vc, p. 191.
3. Branche IV de *H*.
4. *Renart le goupil*, publié en 1793.

et IX[1], de plusieurs années antérieures. Le copiste du manuscrit *H* suit donc une tradition sans innover.

La branche Ia, où se trouvent réunies la plupart des techniques du cycle renardien en cours de formation, a joué un rôle considérable : écrite à un moment central de l'élaboration des contes de Renart, sans doute vers 1179[2], elle rassemble la plupart des données des premières branches et, par la fermeté de sa structure et la qualité de son style, fournit un véritable modèle pour les conteurs futurs. L. Foulet, comme L. Sudre, qui ont généralement des positions opposées, s'accordent à reconnaître l'importance de ce texte : « C'est cette branche en effet qui [...] a dominé presque toutes les combinaisons d'aventures et a fourni le point de départ de la plupart des agencements[3]. »

Pour la première fois dans la tradition renardienne — si l'on s'en tient, faute de mieux, à la chronologie proposée par L. Foulet —, la branche Ia possède une réelle unité d'action : elle relate le procès intenté à Renart par Isengrin à la suite du viol de la louve, procès qui devient celui de la malignité de Renart lorsque les autres victimes se lèvent pour énoncer leurs propres plaintes. Mais comme la branche de « L'Escondit »[4], elle s'achève sur un échec, Renart trouvant le moyen d'échapper à la mort. J. Dufournet a dégagé le schéma général que la branche Ia a emprunté à « L'Escondit » de Pierre de Saint-Cloud[5] :

1. la Cour de Noble est réunie : seul Renart est absent ;
2. ses méfaits sont dénoncés au cours d'une discussion animée ;
3. une circonstance aggravante surgit ;
4. on envoie chercher Renart pour qu'il se justifie ;
5. il est condamné (ou, dans des branches ultérieures, mis en difficulté) ;
6. il parvient à s'échapper, contre toute attente.

Cette structure est évidemment de celles qui favorisent les jeux les plus complexes entre les registres anthropomorphique et zoomorphique, et la branche est à cet égard tout à fait éblouissante.

Elle enrichit d'abord ce schéma en ménageant de véritables rebondissements, et en jouant plus que ne le faisait « L'Escondit » avec les stéréotypes des chansons de geste contemporaines. Le roi Noble tient une cour plénière, celle de l'Ascension, à laquelle les vassaux sont tenus de participer : seul Renart s'en est abstenu, ce qui, dans la poésie épique comme dans les mœurs féodales, est un signe d'indépendance et de rebellion. À la différence du Charlemagne des chansons de geste, toutefois, le roi ne profère pas de menaces à son encontre. Ce premier décalage dénonce une faiblesse : de fait, lorsque Isengrin renouvelle sa plainte et rappelle que Renart a réussi à échapper à l'*escondit*, le lion s'efforce de l'apaiser : après divers échanges de propos, où Brun, Bruiant et Grimbert tiennent des positions contradictoires, Noble prend parti en faveur de Renart et fait taire le loup. Nous sommes alors dans la droite ligne de la

1. « L'Escondit », « Chantecler. Mésange. Tibert » et « Tiécelin. Hersent ».
2. Voir p. 921.
3. L. Sudre, *Les Sources du « Roman de Renart »*, Paris, 1892, p. 75-76.
4. Branche Vc de la présente édition.
5. J. Dufournet, *Petite introduction aux branches I, Ia et Ib du « Roman de Renart »*, CDU, 1970, p. 73.

branche Vc, mais la position de Noble est ici plus ferme : l'affaire pourrait en rester là, ce qui signifierait évidemment la reprise de la guerre privée entre Renart et Isengrin. Le troisième élément du schéma surgit alors avec une vigueur particulière : il ne réoriente pas les débats, comme le faisaient les plaintes de Brun dans « L'Escondit », il les relance. Le cortège funèbre de la poule Coupée, mené par Pinte et Chantecler, introduit un véritable rebondissement, très théâtral, chargé de *pathos* : le roi lui-même cesse alors de protéger Renart. En effet les affaires soulevées étaient jusqu'à ce point du récit des affaires mineures (y compris la question du viol d'Hersent) : il s'agit cette fois d'un meurtre, qui est du ressort de la haute justice et qui constitue un trouble majeur à l'ordre du royaume. L'habileté de l'auteur est ici très grande : il parvient à conduire le récit simultanément sur les deux registres, zoomorphique et anthropomorphique, et à tirer des effets doubles, pathétiques et comiques à la fois, du contraste qui jaillit de leur association, et que vient renforcer la parodie du *planctus* épique, ce chant de déploration que l'on prononce sur le cadavre des héros morts au combat. Isengrin s'efforce évidemment de tirer parti de l'événement, et il sera servi au-delà de ses espérances par un phénomène qui dénonce à lui seul la culpabilité insupportable de Renart : une fois enterrée, la poule, tel un saint martyr chrétien, accomplit des miracles sur sa tombe : Couard, le lièvre, dont les fièvres s'étaient emparées, se réveille guéri après avoir dormi sur la sépulture. L'effet esthétique produit par l'association du comique et du pathétique est constamment entretenu.

La procédure juridique va suivre son cours. Cette fois il n'y aura pas d'*escondit*, c'est-à-dire de serment solennel destiné à disculper l'accusé, mais un jugement en bonne et due forme. Le droit médiéval fournit donc ici fort opportunément une possibilité de variation. Comme dans la branche Vc, on va chercher Renart : mais une fois encore l'auteur va amplifier le schéma de l'ambassade en offrant de nouvelles aventures autour du triplement du motif : successivement, Brun et Tibert vont trouver le goupil qui, chemin faisant, les berne et les abandonne coincés l'un dans la fente d'un arbre qui était censée abriter du miel, l'autre dans une maison prétendument infestée de rats où il est pris au piège et mis à mal par un prêtre. Ce sont là des réécritures originales d'épisodes des branches Vc (plaintes de Brun) et XIII (Tibert et Renart, puis Tibert et Primaut dans une ferme). Le troisième ambassadeur, Grimbert, cousin du goupil, recueillera la confession faussement contrite de ce dernier — c'est la première en date : elle deviendra un motif classique des contes de Renart — et parviendra à l'amener à la Cour. Chacune de ces ambassades est traitée de façon originale : l'élément de variation, au sein de la répétition du schéma, reflète la personnalité du messager. Brun est un naïf lourdaud, Tibert a des appréhensions qui ne résistent pas au plaisir de croquer des souris ou des rats, Grimbert se hâte et sait tirer tout le profit nécessaire de l'expérience que lui donnent ses relations de parenté et d'amitié avec le goupil. Cette amplification introduit, on le voit, une innovation importante : avant la branche Ia, il existait deux types de structures bien distincts, la succession d'épisodes « en enfilade », au gré des rencontres de Renart[1], et la réunion de la Cour autour d'un procès,

1. Voir par exemple la branche VIIa.

où les aventures du goupil faisaient seulement l'objet de récits rétrospectifs relatés par les plaignants[1]. La branche Ia profite du motif narratif de l'ambassade auprès de Renart pour combiner ces deux structures.

Devant les barons et les plaignants réunis, auxquels se sont adjoints Brun et Tibert, Renart présente sa défense et décline toute responsabilité dans les malheurs survenus aux victimes ; quant au viol d'Hersent, il s'étonne que la louve n'ait pas porté plainte si l'accusation était fondée. Mais l'argumentation du goupil ne trompe personne, et les barons proposent de le condamner à mort.

C'est alors qu'a lieu le dernier rebondissement, que la branche Ia va amplifier — au sens de la rhétorique médiévale : allonger — en le dédoublant. Grimbert invoque la solidarité du lignage et les risques qu'il peut y avoir à exécuter un grand baron pourvu d'une puissante parenté : écho, bien entendu, des récriminations de l'aristocratie contre l'accroissement du pouvoir royal, en particulier dans le domaine judiciaire. Il propose alors la solution de l'Église : Renart se rendra en pèlerinage à Jérusalem pour expier ses fautes[2]. La solution était en effet fréquente dans la réalité du XIIe siècle, et la chanson de *Renaut de Montauban* l'adopte elle aussi. La branche pourrait fort bien s'en tenir là, mais ce serait contraire à l'esprit des contes de Renart : vainqueur ou vaincu, celui-ci n'est jamais soumis. Un dernier retournement va donc se produire, qui rendra au goupil sa liberté : une fois parvenu au sommet de la colline qui domine la carrière où se tient la Cour, Renart, avec force insultes et facéties plus ou moins scatologiques, se défait de ses habits de pèlerin et nargue ses ennemis, y compris le roi. Il ne reste plus à celui-ci qu'à le poursuivre jusqu'aux portes de Maupertuis et à mettre le siège devant la forteresse : comme dans la réalité historique, la guerre est le dernier recours du droit. Si l'on compare le point de départ de la branche et son point d'arrivée, on constate qu'aucun méfait n'a été réparé, et qu'au contraire la tension fondamentale entre Renart et la Cour n'a fait que s'accroître. Loin d'épuiser les ressources du genre, la branche Ia ménage des possibilités nouvelles : sa structure ouverte et le flux dynamique qu'elle crée sont de nature à en faire une véritable matrice pour les contes à venir.

L'écriture de la branche Ia est aussi riche qu'ambiguë. On a signalé rapidement que ce texte excelle à superposer les registres de l'anthropomorphisme et du zoomorphisme. La poule Coupée qui a été massacrée par Renart n'est rien de plus que les multiples *gelines* que Renart, comme tous les renards, convoite dans tous les poulaillers ; son « meurtre » est un acte naturel, il ne saurait être comparé aux mauvais tours que Renart joue à Tibert, à Isengrin, ou même à la mésange de la branche VIIa : il n'y a pas de piège, de ruse mise en œuvre. Mais on transporte le cadavre de cette poule sur une civière, elle porte un nom, elle a une famille, une réalité sociale et même une réalité dans l'au-delà. La dualité de registres n'est pas ici une simple convention générique : elle est portée par l'humour, qui est sans doute le trait le plus significatif de la branche Ia. On en trouve des touches partout : à la fin, lorsque la charge de gonfalonier de l'armée royale est confiée à Tardif, le limaçon, au début, lorsque Noble, désa-

1. Branche Vc.

2. Dans la collection α, éditée par E. Martin, c'est Renart lui-même qui propose cette pénitence : Grimbert ne fait qu'appuyer ensuite cette proposition.

busé, conseille à Isengrin d'oublier son infortune car tous, rois et comtes, acceptent en silence d'être trompés par leur femme (eѕt-ce un regard oblique décoché vers Arthur et Guenièvre, au moment où Chrétien de Troyes vient d'achever son *Chevalier de la Charrette* ?) ; ou encore lorsque, pour accueillir Tibert à Maupertuis, Renart lui lance un sonore « villecome » dont la forme anglo-saxonne n'a guère de pertinence géographique. Si l'auteur excelle dans la combinaison des registres, c'est qu'il est un excellent connaisseur de la vie des animaux : le blaireau entre dans le terrier à reculons, la queue en avant, la tête en arrière, le renard, poursuivi par les troupes royales, a la bouche qui « écume ». Ces animaux sont mus par ailleurs par des sentiments humains particulièrement exacerbés, comme s'ils représentaient le point extrême de l'humanité : on songe au désespoir de Pinte, aux « fievres » humoristiques de Couard (qui riment plaisamment avec « lievres ») qui le conduisent au bord de la défaillance, ou aux souffrances de Brun. La courtoisie est présente, bien entendu : ainsi Renart fait fête à Grimbert en lui passant les bras autour du cou, Fière, la lionne, donne son anneau au héros. L'essentiel de l'action est de l'ordre de l'anthropomorphisme. C'est une affaire de droit féodal qui doit être jugée, et Renart dispose d'une véritable forteresse, décrite comme telle au moment de l'ambassade de Grimbert (même si l'on y pénètre comme dans un terrier). Noble n'est pas seulement le roi des animaux, il est empereur, comme le Charlemagne des chansons de geste, et ses réactions tiennent largement compte des réalités historiques. Le roi dirige les débats, dans les procès, mais il ne décide qu'après avoir recueilli l'avis de ses barons. Sa tâche de justicier lui impose essentiellement de veiller à la régularité de la procédure, de rappeler au calme. Lorsque Noble se laisse emporter et insulte Renart[1], on songe à certaines chansons de geste où l'on voit l'empereur monter sur une table ou lancer un bâton au rebelle[2]. L'auteur de la branche Ia est beaucoup moins sensible aux raisonnements juridiques que ne l'était Pierre de Saint-Cloud : ce qui compte, ce sont les effets d'atmosphère. Comme l'écrit M.-N. Lefay-Toury, « il ne manque à ce procès que la justice[3] » : si l'on comprend que le meurtre de Coupée incite le roi à moins d'indulgence à l'égard de Renart, pour des raisons aussi juridiques que psychologiques, on comprend moins la mansuétude qui le conduit à revenir sur une sentence prononcée par sa Cour. On notera toutefois que le manuscrit *H* est sur ce point plus judicieux et cohérent que la collection a : dans le texte édité par E. Martin, Grimbert invoque pour seul argument l'utilité de préserver un soldat aussi vaillant que Renart ; ici, il rappelle le poids de la solidarité du lignage, qui risque de causer au roi des difficultés bien plus graves ; notre texte est plus proche des réalités évoquées dans les chansons de geste du cycle des rebelles.

Noble cependant est loin d'être un roi de pacotille, méprisé de ses vassaux, et ne régnant que grâce au soutien actif d'un baron exceptionnel, comme pouvait l'être l'empereur du *Couronnement de Louis*. Il est unani-

1. Vers 1291-1308.
2. *Aye d'Avignon* ou *Gui de Nanteuil*, par exemple, qui datent vraisemblablement de la seconde moitié du XIIe siècle.
3. M.-N. Lefay-Toury, « Ambiguïté de l'idéologie et gratuité de l'écriture dans la branche I du *Roman de Renart* », *Moyen Âge*, 80, 1974, p. 97.

mement respecté ; même Renart se montre déférent en sa présence. Tibert, qui n'a aucune envie d'aller quérir Renart à Maupertuis, n'ose refuser au roi ce service qu'un vassal doit à son suzerain. C'est avec vigueur que Noble rappelle à Isengrin qu'il est le garant de la paix et ne saurait tolérer la poursuite d'une guerre privée. Lorsqu'il s'agit d'enterrer Coupée, il préside à la cérémonie, comme Charlemagne à Roncevaux dans la *Chanson de Roland* : c'est là une mission royale importante, dans un monde où le roi est considéré comme responsable du salut éternel de son peuple. Noble assure donc comme il convient la maîtrise du sacré, et les miracles de la tombe de la martyre confirment cette vocation de la Cour royale. Le seul moment où cet univers bien réglé chancelle, c'est lorsque Renart, du haut de la colline, nargue le roi : la scène est d'ailleurs complexe. Le goupil a attendu d'être hors de portée pour tourner en ridicule Noble et sa Cour. Il le fait avec la dernière grossièreté, on l'a vu, et le recours à la scatologie le dénonce ici comme une créature diabolique — ce qui est bien le cas, puisqu'il n'a pas hésité à commettre le sacrilège de porter la croix et de simuler la pénitence. Cela atténue évidemment la portée de ses attaques contre la royauté. La branche Ia joue ici, mais de loin, avec les motifs carnavalesques que son auteur avait déjà rencontrés dans la branche XIII, à peine antérieure : selon le texte édité par E. Martin (le détail ne figure pas dans *H*), Renart urinait discrètement dans la bassine d'eau avec laquelle il se préparait à tonsurer le loup Primaut. Il n'y a sans doute pas d'idéologie politique dans la branche Ia, tout au plus une idéologie de la juste mesure : le plaisir de l'écriture est souverain.

Il en va de même pour la prétendue satire sociale qui caractériserait la branche. La parodie, incontestablement présente dès lors que des rôles humains sont transposés dans le registre de l'animalité, n'est pas nécessairement de la satire. J. Flinn[1], après L. Foulet[2], voit dans la branche Ia une raillerie âpre et intense contre le clergé : satire des religieuses dans la bouche d'Hersent, qui se prétend aussi chaste qu'une nonne, satire des prêtres de campagne, paillards et dépourvus de spiritualité, parodie d'un office — l'enterrement de Coupée — et des miracles. Il nous semble que rien de tout cela ne dépasse le cadre du genre auquel appartient pour une large part le *Roman de Renart*, celui des *ridenda*, des histoires drôles, et presque tout se retrouve dans les fabliaux avec une virulence analogue. La parodie de l'office n'a rien de subversive : il y a tout juste de l'humour dans cette transposition de registres qu'impose d'ailleurs le genre. Quant à la satire des paysans, elle se fait ici dans le cadre d'une sorte de parodie épique renforcée par une onomastique fantaisiste qui cultive le style bas : nous pensons à la charge des paysans, avec leurs armes de fortune, contre Brun. La dénonciation de l'influence pernicieuse des « serfs » dans l'entourage des rois est un lieu commun de la littérature aristocratique de cette époque : on sait que les rois de France, depuis la régence de l'abbé Suger, d'humble origine semble-t-il, s'efforçaient de se soustraire à l'influence des grands barons. La rédaction du manuscrit *H* est d'ailleurs quelque peu en retrait par rapport à celle de l'édition d'E. Martin : on n'y trouve pas cette réflexion amère de Noble à propos de l'influence néfaste

1. J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963, p. 63-68.
2. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1914 ; rééd. 1968, p. 349-351.

de la croisade et des pèlerinages sur ceux qui les pratiquent : « Qui bon i vont, mal en revenent[1] ». Le seul élément de satire qui nous paraisse vraiment percutant se trouve, nous semble-t-il, dans la bouche de Renart, quand celui-ci apostrophe le roi en le saluant au nom de Noradin, l'ennemi redoutable des chrétiens en Terre sainte[2]. Il y a là une allusion cruelle aux défaites des chrétiens et, sans doute, au refus de Louis VII de reprendre la croix en dépit de ses propres vœux. Il ne faut pas oublier que l'*Ysengrimus*, écrit juste après l'échec cuisant de la deuxième croisade, s'achevait sur une vision apocalyptique qui dénonçait la même impuissance des grands.

La branche Ia contient ainsi un nombre important d'indications qui permettent de la dater avec quelque certitude. L'utilisation qui est faite du thème de la croisade, le nom de Noradin — qui ne serait autre que le sultan d'Alep Nour-ed-Din, qui a régné entre 1146 et 1173 — nous placent à coup sûr entre la deuxième et la troisième croisade. Le même Noradin apparaît dans une formule toute faite dans la bouche du sénéchal Keu, au début du *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes[3], qui date environ de 1178. Après la troisième croisade, c'est le nom de Saladin qui aurait à coup sûr été utilisé. Les échos intertextuels avec les branches antérieures, la proximité avec Pierre de Saint-Cloud incitent à placer la composition de la branche Ia vers 1179.

*

La branche Ia du manuscrit *H* est des plus fautives. Dès le troisième vers, la syntaxe est bancale, ce qui nécessite de très fréquentes interventions de l'éditeur pour rétablir le sens[4]. Les vers hypermètres ou hypomètres sont nombreux : ainsi, à titre d'exemples, les vers 177, 237, 328, 417, 421, 459, 813, 894, 942 ou 1324. Nous avons corrigé lorsque l'examen de la tradition manuscrite permettait de le faire sans bouleverser le texte.

La tradition manuscrite dont le copiste-remanieur s'inspire pour cette branche est celle de la collection β, ce qui nous a contraint à adopter le manuscrit de Cangé (*B*) comme manuscrit de contrôle, et non *C* — sauf à de très rares exceptions — qui doit remplir cet office pour la grande majorité de nos branches : cependant il n'est pas rare que *H* s'accorde avec *C* et la collection α (éd. Martin) contre *B*. Nous n'avons généralement cité les variantes de *C* que lorsqu'elles éclairent utilement ces rapports complexes. Le lecteur voudra bien s'y reporter.

DOMINIQUE BOUTET.

1. Éd. Martin, v. 1408.
2. V. 1556-1560.
3. Voir Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, v. 594, p. 353 et n. 1.
4. Ainsi, par exemple, v. 238-241 et var. *a* et *b*, p. 9 et v. 258-267 et var. *f*, *g* et *h*, p. 9.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « I » désigne la branche qui porte le numéro « Ia » dans la présente édition.

JONIN (P.), « Les Animaux et leur Vie psychologique dans le *Roman de Renart* (branche I) », *Annales de la faculté des Lettres d'Aix*, XXV, fasc. 1-2, 1951, p. 63-82.
DUFOURNET (J.), *Petite introduction aux branches I, Ia et Ib du « Roman de Renard »*, CDU, 1970.
DUBUIS (R.), « Les Structures narratives dans la branche I du *Roman de Renart* », *Mélanges Pierre Le Gentil*, SEDES, 1973, p. 199-211.
BIANCIOTTO (G.), « Renart et son cheval », *Mélanges Félix Lecoy*, Champion, 1973, p. 27-42.
LEFAY-TOURY (M.-N.), « Ambiguïté de l'idéologie et gratuité de l'écriture dans la branche I du *Roman de Renart* », *Moyen Âge*, 80, 1974, p. 89-100.
BATANY (J.), « Le Lion et sa Cour : autour du *Pantchatantra* et du jugement de Renart », *Marche romane*, XXVIII, 1978, *Medievalia 78*, *Épopée animale, fable et fabliau*, p. 17-25.
PAYEN (J.-Ch.), « L'Idéologie chevaleresque dans le *Roman de Renart* », *Marche romane*, XXVIII, 1978, *Medievalia 78*, *Épopée animale, fable et fabliau*, p. 51-65.
DE MEDEIROS (M. Th.), « La Parole dans la branche I du *Roman de Renart* », *Revue des langues romanes*, 1982, p. 109-116.
SCHEIDEGGER (J.-R.), « Les Jugements de Renart. Impunités et structure romanesque », *La Justice au Moyen Âge*, *Senefiance* 16, 1988, p. 333-348.

NOTES ET VARIANTES

Page 3.

a. *Folio 1 de H - colonne a, vers 1-36 ; b, 37-77 ; c, 78-118 ; d, 119-159.* ♦♦ *b.* Ais a ysengrin *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* *Le vers 21 manque dans B.* ♦♦ *d.* *B ajoute après le vers 24 :* Et si le vont mout despisant . ♦♦ *e.* l'aime / Devant touz les autres se claime / Et dist *B, C*

1. Cette « ouverture printanière », issue de la poésie lyrique d'oc, était déjà à cette époque en usage dans la chanson de geste (*Charroi de Nîmes*, *Prise d'Orange*, *Girart de Vienne* en particulier) et dans le roman d'Antiquité (*Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure). La branche XIII, de peu antérieure, y avait déjà recouru.

2. Les grandes fêtes religieuses (Noël, Pâques, l'Ascension en particulier) étaient l'occasion de la tenue des cours plénières, dont le lieu était la grande salle (*palais*) du château.

Page 4.

a. *Vers 38 dans B :* Icist gieux ne fu mie biaus : *vers 38 dans C :* Ce est li deus qui m'est plus max . ♦♦ *b.* *C ajoute deux vers après le vers 44 :* De ce a joie sanz corouz / Li rois et a dit oiant touz . ♦♦ *c.* *Les vers 53 et 54 manquent dans B. C donne pour ces deux vers :* Tele est cele ovre a escient / Que li parlers n'i vaut noient .

1. La rousseur de Renart est à rapprocher, dans les mentalités médiévales, de celle, supposée, de Judas : c'est la couleur de la trahison.

2. Allusion à l'institution de la « paix du roi » qui prit, au XIIe siècle, le relais de la « paix de Dieu » prônée par l'Église au siècle précédent.

Page 5.

a. Vers 73 et 74 dans B : Se l'uns tout l'autre si li rande / Et dou meffet li ploit l'amande*. Pour le vers 73 C donne :* Se l'un doit a l'autre si rende. ◆◆ *b. Les vers 85 et 86 manquent dans B.* ◆◆ *c. Vers 94 dans B :* cil rous puanz cil orz trichierres. *Les vers 93 et 94 manquent dans C.* ◆◆ *d.* Ja maupertuis *B* ◆◆ *e.* Et quant renars *H ; nous corrigeons d'après C.*

1. L'assistance aux cours plénières était une obligation vassalique. Le vassal qui s'en abstenait était considéré comme un rebelle.

Page 6.

a. Vers 125 dans B : Mes naiainz est si con je pans *: vers 125 dans C :* Mes c'est del miex que je i sent*. La rime est erronée dans H.* ◆◆ *b.* autrement *H ; nous corrigeons d'après B.*

1. Le jugement (*juise*) de Dieu, ou ordalie, consistait à soumettre l'accusé à l'épreuve du fer rouge ou à celle de l'eau bouillante ; le duel judiciaire est également une forme d'ordalie. Dieu était censé secourir l'innocent, qui venait à bout de l'épreuve. L'enquête comme procédure de preuve n'a supplanté de façon générale le duel judiciaire qu'au milieu du XIIIe siècle (ordonnance de saint Louis, 1260). L'ordalie est un trait archaïque, d'origine germanique.

Page 7.

a. charbon arsin *B* : chardon asnin *C* ◆◆ *b. Folio 2 de H - a, vers 160-200 ; b, 201-241 ; c, 242-282 ; d, 283-323.* ◆◆ *c. H donne* duiiieres *avec le dernier* i *exponctué. Vers 164 dans B :* Que noz foces et noz doieres *: vers 164 dans C et Mar. :* nos [les *Mar.*] fossez et nos [les *Mar.*] lovieres. ◆◆ *d.* Ne mesfet ne vilain *B, C, Mar.* ◆◆ *e.* Bernarz *B, Mar.* : Fromont *C*

1. On notera le jeu entre l'anthropomorphisme (« salles ») et le zoomorphisme (« tanières ») dans la désignation de ces lieux dans notre manuscrit, alors que la leçon correspondante de la famille α et des manuscrits *B* et *C* renvoie au seul monde animal : fosses, tanières, louvières.

2. Ce serment ironique et satirique fait songer à celui qu'Iseut prononce à la Blanche lande, dans le *Tristan* de Béroul, pour se disculper de l'accusation d'avoir commis l'adultère avec Tristan : « [...] entre mes cuisses n'est entré aucun homme, sauf le lépreux qui m'a prise en charge pour me faire traverser le gué, et le roi Marc mon époux. » (*Tristan et Yseut*, Bibl. de la Pléiade, v. 4205-4208, p. 114). Le faux lépreux ainsi nommé n'était autre que Tristan.

Page 8.

a. blasment çou que loer doivent [v *partiellement exponctué et surchargé en* t ; ent *exponctué*] *H ; nous corrigeons d'après B.* ◆◆ *b. Vers 203 dans B :* Ahi renart fox mal senez *: vers 203 dans C et Mar. :* Ahi renart li forsenez. ◆◆

c. fait *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *d.* Renart l'oï *B ; les vers 211-222 manquent dans C et Mar.* ♦♦ *e.* Gerbers *H ; nous corrigeons d'après B et la suite.*

1. Les manuscrits *H*, *B*, *C* et l'édition d'E. Martin donnent pour ce passage (et jusqu'au vers 223) un texte très différent. Notre manuscrit, avec le nom d'Isengrin et le présent de l'indicatif (voir v. 211, et var. *d*) pour le verbe *garder* (v. 212), suppose le retour à la narration et à la voix du récitant : le discours de l'âne s'arrête au vers 210. Le manuscrit *B*, édité par M. Roques, nomme Renart et non Isengrin et utilise le passé simple (*garda*) : l'éditeur intègre les vers 211-216 (respectivement 209-214 de son édition) au discours de l'âne. Enfin le manuscrit *C* et l'édition Martin, qui ignorent les vers 211-222, attribuent les vers 223-234 à l'âne, sans faire intervenir le blaireau.

2. Le passage est manifestement corrompu dans notre manuscrit, qui donne aux vers 239 et 240 *siet*, *griet*, leçons isolées et peu satisfaisantes, qui impliquent une rupture de construction après le vers 238 et vident de son sens la restriction du vers 237.

Page 9.

a. s'il ne *H ; nous corrigeons d'après B qui donne :* se il vos siet *. C et Mar. procurent* se il n'i vient *.* ♦♦ *b.* si ne vos griet *B* : se il s'en tient *C* : e s'il s'en tient *Mar.* ♦♦ *c.* despit *B. Les vers 243-244 manquent dans C et Mar.* ♦♦ *d.* retort *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *e. Vers 248 dans B :* Tout ce poons nos bien laissier *: vers 248 dans C :* Itel os pouez bien mengier *: vers 248 dans Mar. :* Tel os poés vos bien ronger *.* ♦♦ *f. Vers 258-262 dans B :* Je l'an prendrai se vos volez / Se hersant portoit la juïse / Ou ele estoit arse ou esprise / Lors le savroit qui or nel set / Liez en seroit qui or vos het *: vers 258-262 dans C :* Jel prendroie sire estez / Se hersent porsiut la juïse / Et ele soit arse et esprise / Lors le savra qui or nel set / Liez en sera qui or me het *. Le copiste de H n'a manifestement rien compris aux vers 258-262 et 265-266 : le vers 260 est une lecture fautive de* arse et esprise *(B et C) ; le vers 258 a nécessairement une valeur d'antiphrase (ou correspond à une première rédaction irréfléchie ?), puisque la suite le contredit ; le* vous *des vers 262 et 265 (voir var. g) est une erreur manifeste pour le pronom de la première personne du singulier, attesté par les autres manuscrits (sauf B pour le vers 262) ; au vers 266, la leçon* que le mal fait *(voir var. h), dépourvue de sens dans la phrase, est une mauvaise lecture de* qu'il m'a fait *, sur quoi s'accordent B et C confirmés par Mar. :* qu'il me fet *.* ♦♦ *g.* vous *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar. (voir var. f).* ♦♦ *h. Vers 266 dans H :* Souffrir honte [h *en surcharge*] que le mal fait *: vers 266 dans Mar. :* Souffrir la honte qu'il me fet *. Nous corrigeons d'après B (voir var. f).* ♦♦ *i.* garra ne suer ne frere *C. B, C et Mar. ajoutent ici deux vers, que voici d'après B :* Ne murs ne fossez desfansables / Or dont dit noble au deauble *. La rime orpheline du vers 271* a dit *est une leçon isolée et ne peut donc être corrigée.* ♦♦ *j.* Or me dites que *B*

Page 10.

a. saint lïenart / Je connois tant les faiz [arz *C, Mar.*] renart *B, C, Mar.* ♦♦ *b. B, C et Mar. ajoutent ici deux vers :* A la terre entre .II. eschames / S'asist sa qeue entre ses james *.* ♦♦ *c.* iax *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *d.* gerre ne presist *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *e.* pince *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *f.* Quant i li *H ; nous corrigeons d'après B.*

1. Battre ses paumes est une manifestation traditionnelle du deuil.

Page 11.

a. elles gentix bestes / Et chien et leu si [tex *Mar.*] con vos estes *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* de *pour* toute *avec* tou *exponctué et le deuxième* t *surchargé en* d *dans H.* ♦♦ *c.* Tous *avec* u *exponctué dans H.* ♦♦ *d. Folio 3 de H - a, vers 324-364 ; b,*

365-405 ; c, 406-446 ; d, 447-487. Vers 324 dans B : Jones puceles et meschines *: vers 324 dans C :* Que virge poules que meschines. ♦♦ *e.* Girarz dou fraite *B* : Gonbert de fresne *C* : del frenne *Mar.* ♦♦ *f.* vos *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *g.* corroz n'autrui paroles *B* : coroz vaillant .II. soles *C, Mar.*

Page 12.

a. De la meschine et del *B* : De l'amende et del *C*

Page 13.

a. Vers 407 dans H : A vous [et *exponctué*] as autres souverains *: vers 407 dans B :* A vos et as autres me claim *: vers 407 dans C et Mar. :* A vos et a toz les foreins. ♦♦ *b. Vers 416 dans B, C et Mar. :* La jus anmi[sus endroit *C*] cele costure. ♦♦ *c.* sa *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *d.* s'en va *H ; nous corrigeons d'après C. B donne :* Atant vont. ♦♦ *e. Vers 422-423 dans B :* Lui et un autre soulement / Et li rois son conmendement. *C donne pour le vers 423 :* Mes li rois el conmendement. *Mar. procure pour le vers 423 la même leçon que B à la variante près* au conmendement. ♦♦ *f.* et le trait brichemers *B*

1. Il appartenait à la fonction royale de veiller à ce que les morts reposassent en terre chrétienne : voir par exemple la *Chanson de Roland*, aux vers 2432-2439 et 2945-2973 (éd. Jean Dufournet, GF. Flammarion, 1993, p. 250-251 et p. 288-291), où Charlemagne, de retour à Roncevaux, accomplit rigoureusement ce devoir. Pour le sens de *covreture*, nous adoptons l'interprétation de G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 11, que confirme le vers 438 (Coupée est enterrée sous un arbre). Voir aussi la variante *b* (*costure* signifie « champ »).

2. *Parler d'autre Martin* : expression d'origine incertaine. Il est possible que *Martin* y soit une déformation de *matire* (« matière », « sujet », d'où le sens de : « parler d'autre chose »), comme l'a suggéré H. Suchier. Voir G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 22 et p. 103.

3. Les manuscrits *B* et *C* portent *evangile* et non *vigile* aux vers 425 et 432 ; c'est la leçon du manuscrit *H* qui est la bonne, puisqu'il s'agit de l'office des morts.

Page 14.

a. lame / Neelé a sel et a *B* ♦♦ *b. Vers 453 dans B :* Et grant dolor ont demené. ♦♦ *c.* guiches *B, Mar.* : guiles *C* ♦♦ *d.* brun biax douz frere *B, C, Mar. (vers hypomètre dans H).*

Page 15.

a. les nes moigne *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b. Folio 4 de H - a, vers 488-528 ; b, 529-569 ; c, 570-610 ; d, 611-651.* ♦♦ *c. Vers 497 dans B :* Tres par mi l'adresce d'une aire *: vers 497 dans C :* Par mi l'adrece d'un sentier *: vers 497 dans Mar. :* Parmi l'adrece d'un senter. ♦♦ *d. Vers 501 dans B :* Et renart devers meriane *: vers 501 dans C :* Renart qui tot le monde engane *: vers 501 dans Mar. :* Et renart qui le mont engane.

1. Le texte est incertain (voir var. *c*) ; *agaire* est sans doute une faute pour *agaise*, *argaise*, terme rare qui paraît désigner soit des broussailles (selon Godefroy), soit un ravin, un précipice (selon Tobler-Lommatzsch).

G. Tilander (*Lexique*, p. 7) ne propose aucune traduction et se borne à citer ce vers.

2. Le texte est incertain (voir var. *d*). G. Tilander, dans son *Lexique*, p. 107, rapproche sans certitude *moraine*, adjectif, de *mor*, au sens de « brun », « brunâtre » ; la variante de *B*, *meriane* (du latin *meridiana*), désigne l'heure de midi et ne parle pas d'une tour.

Page 16.

a. Vers 522 dans B : Qui ça jus vos fist desvoier : *vers 522 dans C et Mar. :* Qui ça te ra [vos a *Mar.*] fet avaler . ♦♦ *b. Vers 530 dans B :* De premier dou buef a l'egrés : *vers 530 dans C :* De primes a buef a l'egrés . ♦♦ *c. Vers 542 et 543 dans B :* Les os vos ruent li garçon / Qui sont plus fel que hermeçon : *vers 542 et 543 dans C et Mar. :* Les [Lor *Mar.*] os lor gietent li garçon / Qui plus sont fel [sec *Mar.*] que vif charbon . *H donne au vers 542* gardon *avec* d *exponctué et* c *suscrit et au vers 543* aleront *avec* t *exponctué.* ♦♦ *d.* il ars en un ré / Le *B* : il ars et venté / Le *C, Mar.*

1. J. Dufournet commente ainsi le vers 529, dans son édition, p. 66-67 : « Sauvé est celui qui tient les manches du puissant qui se lave les mains avant le repas, car il en retire honneur et profit. Il faut se rappeler que les manches des vêtements étaient amples et longues. »

2. L'antécédent de ce pronom relatif change selon les manuscrits : les os (*Mar.*), les valets (*B* et *C*, où *fel* est substitué à *sec*, voir var. *c*).

3. Le sénéchal était primitivement un officier chargé de l'intendance des vivres.

Page 17.

a. Vers 557 dans H : De novel mes malgré ces rees . *Nous corrigeons d'après B. C et Mar. donnent :* en fresches rees . ♦♦ *b.* Et [defiance *exponctue*] aliiance *H* ♦♦ *c.* el mes lanfroi *B* : du bois lanfroi *C* : el bois lanfroi *Mar. H donne* jofroi *; nous corrigeons d'après B, C et Mar. et suivant la logique, H désignant ce personnage sous le nom de* lanfroi *aux vers 650, 671, 699, 1253.* ♦♦ *d.* de coze *H ; nous corrigeons d'après B.*

1. La leçon de notre manuscrit (voir var. *a*), fort peu satisfaisante même au plan syntaxique, aurait pu se traduire de la façon suivante : « j'ai mangé pour six deniers d'un plat nouveau, malgré ces gâteaux de miel ».

2. « Au nom du Père et du Christ, son fils » : Brun, que l'on a vu revêtir une étole, paraît être un prêtre, mais son latin est chargé de barbarismes et de solécismes.

3. Les expressions *tremper la corroie*, *ploier la corroie*, qui signifient « berner », tirent leur origine du jeu dit *Boute en courroie* : voir G. Paris, *Romania*, XXI, 1892, p. 407 et suiv. et G. Tilander, *Lexique*, p. 39.

Page 18.

a. trechieres *avec* i *en surcharge dans H.* ♦♦ *b.* Au mes lanfroi *B* : El bois lanfroi *C. H donne* jofroit *; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *c.* bos dut defandre *B* : bos soloit vendre *C, Mar. H donne* Jofrois *; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *d. Les vers 604 et 605 manquent dans B, C et Mar.* ♦♦ *e. Les vers 612-613 sont absents de B.* ♦♦ *f. Les vers 622-623 sont intervertis dans B. C donne pour le vers 623 :* Einssi le conchie et afole . *C et Mar. ajoutent après le vers 623 deux vers :* Maudite soit sa vie toute / Jusque a .I. an [Que jamés *Mar.*] n'en tresist [il *Mar.*] goute . ♦♦ *g. Vers 624 dans B :* Que tu vanras ja a la ree .

Page 19.

a. Et *ajouté en marge dans H.* ♦♦ *b. Vers 645 dans B :* Ahi com vos cuideriez . ♦♦ *c. Folio 5 de H - a, vers 652-692 ; b, 693-733 ; c, 734-775 ; d, 776-816.* ♦♦ *d. Pour le passage allant du vers 662 au vers 667, les manuscrits divergent pour le détail et la longueur de la liste (14 vers dans C et Mar., 12 vers différents dans B, très proches de H).* ♦♦ *e.* trosse anesse *B*

Page 20.

a. B ajoute ici deux vers : Dont l'en feïst une viez borse / Fuiant s'an va le fil a l'orse . ♦♦ *b. Ce passage est très abrégé par rapport à B, C et Mar. qui comportent cinq ou six vers de plus et organisent différemment la rime des vers 686-687 ; voici la leçon de B :* Si le feri par mi les rains / Et li freres chievres de rains / Cil qui fait pingnes et lanternes / Ataint l'ors entre .II. citernes / D'une vete de buef qu'il porte / Li a toute l'eschine torte / Et d'autres vilains i a tant . ♦♦ *c. Le texte des vers 688 à 691 est corrompu : trois vers se suivent sur la même rime ; B, C et Mar. présentent une leçon commune (à quelques variantes près) et cohérente, avec une syntaxe différente de celle de H, ce qui nous interdit les corrections de détail. Texte de B :* Qui a tiniex le vont batant / a mout grant paine s'en eschape / Or iert renart pris a la trape / Se bruns li ors le puet ataindre . ♦♦ *d.* avoir *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *e.* Lanfroi *B, C, Mar.* ♦♦ *f. Vers 711-712 dans B :* Tant a alé esperonant / Que par devant none sonant *: vers 711-712 dans C :* Tant a alé esperonant / Que dedenz mie di passant *: vers 711-712 dans Mar. :* Tant a alé esperonant / Que dedens le midi sonant .

Page 21.

a. B, C et Mar. font suivre ce vers de trois vers (avec de légères variantes), dont les deux premiers riment en -é ; le troisième, en -i, rime avec baili *; la leçon donnée par C est la suivante :* Par poi qu'il ne t'a encisié / Brun i a tant de sanc laissié / Que la parole li failli . ♦♦ *b.* Par *illisible dans H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* poure *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar. B donne pour ce vers :* Alés moi tantost por renart . ♦♦ *d.* saint bernart *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar. C et Mar. donnent pour ce vers :* Dieu reclainme et saint lienart . ♦♦ *e. Le vers 750 manque dans H ; nous corrigeons d'après B, auquel C et Mar. sont analogues.* ♦♦ *f.* garde par ses oroisons *B, C, Mar.*

1. Nous avons corrigé le texte de *H*, qui est triplement fautif : il substitue saint Bernard à saint Léonard (voir var. *d*), et rend de ce fait le vers 749 hypométrique, et, enfin, la libération des prisonniers étant l'attribution traditionnelle de leur patron saint Léonard et non celle de saint Bernard, il supprime le vers suivant qui perd son sens et laisse ainsi le vers 751 orphelin à la rime. Sur cette fonction de saint Léonard, voir J. Dufournet, *Adam de la Halle à la recherche de lui-même ou le Jeu dramatique de la Feuillée*, SEDES, 1974, p. 112-115.

Page 22.

a. huica destre a senestre *H ; nous corrigeons d'après B et Mar. C donne pour ce vers :* Assez si le hucha a destre . ♦♦ *b.* oisiaus tourna sa teste *H ; le texte de H est corrompu et dépourvu de sens. Nous corrigeons d'après B qui entraîne le moins de corrections :* oisiaux vint a senestre *et avec lequel s'accordent C et Mar., sauf variantes de synonymie.* ♦♦ *c.* gaing[i *exponctué*] *H* ♦♦ *d.* i *en surcharge dans H.* ♦♦ *e.* mout briement *B* : belement *C, Mar.* ♦♦ *f. B, C et Mar. ajoutent deux vers, que voici d'après B :* Vous n'avez en la cort voisin / Fors danz grinbert vostre cousin .

1. Il s'agit d'un busard. Sur cette question, et sur la superstition qui suit, voir G. Tilander, *Remarques*, p. 12-15.

Page 23.

a. et et *H ; nous corrigeons.* ♦♦ *b. Vers 809 dans B et Mar. :* Si feroie non feriez : *vers 809 dans C :* Si feré voir non feriez . ♦♦ *c. Folio 6 de H - a, vers 817-857 ; b, 858-898 ; c, 899-939 ; d, 940-980.* ♦♦ *d.* par lor *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *e.* le plaignoit *B, Mar.*

1. Pour le sens des vers 805-809, et en particulier du mot *baras*, nous adoptons la traduction que suggère M. Roques dans le glossaire de son édition, comme l'a fait J. Dufournet. L'argumentation de G. Tilander (*Remarques*, p. 20) qui vise à comprendre ce même mot dans le sens de « voleur » en s'appuyant sur l'existence d'un fabliau dont le héros, Baras, est un voleur, n'est pas convaincante. L'édition japonaise (dont le texte est identique) ponctue différemment en mettant un point d'exclamation après *barat*, ce qui implique alors le sens suivant : « Contes en l'air ! Vous ne goûteriez pas, à ce que je crois, à des souris grasses et à des rats. » L'articulation logique y est un peu forcée : Renart ne peut pas à la fois faire mine de ne pas croire Tibert et abonder dans son sens.

Page 24.

a. briens *avec* r *exponctué dans H.* ♦♦ *b.* qu'il n'i avoit *H ; nous corrigeons d'après B. C donne :* Il n'i avoit . ♦♦ *c.* Fu *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *d. Vers 866 et 867 dans C et Mar. :* Alumez si courez au trou / Li woupis est tenu por fou . *B donne pour le vers 867 :* Li gorpiz est alez au treu . ♦♦ *e. Les vers 870 et 871 sont intervertis dans H. Vers 870 et 871 dans B :* En sa main tint une quenoille / Et li prestres qui tint s'endoille : *vers 870 et 871 dans C et Mar. :* A une main tint sa quenoille / Et li prestre a .II. poins [en son poing *Mar.*] sa coille .

1. Il peut sembler étrange que ce soit le prêtre qui s'empare de la quenouille ; de fait, l'ordre logique des deux vers (870 et 871), tel qu'il apparaît dans *Mar.*, *B* et *C* (voir var. *e*), a été bouleversé, mais la formulation du second (*En l'autre...*) empêche de procéder à une simple interversion. Nous avons préféré ne pas corriger.

Page 25.

a. Vers 893 dans B : Hé diex com il se vengeroit : *vers 893 dans C :* Mout volentiers s'en vengeroit . ♦♦ *b.* ses parrochiens *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar. pour la rime et la métrique.* ♦♦ *c.* hu *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

Page 26.

a. Vers 917-919 dans B : Ja ne viv il que sol itant / Qu'il ait esté moignes randuz / Et puis par larecin panduz : *vers 917-919 dans C et Mar. :* Ja ne muire il jusque [de si q' *Mar.*] a tant / Qu'il ait esté moines si trez [retrez *Mar.*] / Et puis par larrecin desfez . ♦♦ *b. Vers 942 dans B et C :* Ja nul [nule *C*] essoigne nel tanra . *Les vers 942 et 943 sont intervertis dans C.* ♦♦ *c. Vers 953 dans B :* Au vespre trueve son essart : *vers 953 dans C et Mar. :* Au vespre trove en un essart . ♦♦ *d.* mur i sont en un destroit *B (contre C, Mar. et H).*

1. La leçon de *H* pour les vers 917 à 919 diffère notablement de celles de *Mar.*, *B* et *C*, lesquelles, par-delà leurs légères variantes, s'accordent sur le sens suivant : « Puisse-t-il ne pas mourir avant d'être devenu moine et d'avoir ensuite été pendu pour vol » ; la satire antimonastique demeure aussi virulente : la retraite dans un monastère est dans les deux cas le couronnement d'une vie peu édifiante. Les vers 845-846 révé-

laient d'ailleurs que Martin d'Orléans finirait sa vie comme moine : ainsi, les imprécations de Tibert sont d'avance frappées d'inanité. On retrouve la même alternative entre l'habit monastique et la pendaison aux vers 1013-1019.

Page 27.

a. aile *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *b.* il oï l'esfroi venir *B* : il oï celui venir *C* ♦♦ *c.* et a [lavaler *biffé*] passer *H. Vers 965 dans B :* Au petit cors et au passer : *vers 965 dans C :* Au petit pas et au torner : *vers 965 dans Mar. :* Au petit pas et al aler . ♦♦ *d. Vers 969 dans B, C et Mar. :* Einz que de plus pres l'ait veü . ♦♦ *e. Folio 7 de H - a, vers 981-1021 ; b, 1022-1062 ; c, 1063-1103 ; d, 1104-1144.*

1. Le « guichet » est une ouverture pratiquée dans une grande porte (en particulier une porte de ville) et réservée aux piétons.
2. Ce détail est conforme aux mœurs du blaireau.
3. On pourrait aussi bien rattacher cette proposition au vers précédent et traduire *por ce que* par « car » ; mais l'interversion des vers 972-973 dans *Mar.* et *C* plaide en faveur de la solution que nous avons adoptée, si du moins on admet qu'il faut rechercher la meilleure cohérence derrière les divergences entre les copies.

Page 28.

a. clervaus *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *b. Vers 1026 dans H :* Sire renars ce dist grimbers *; nous corrigeons d'après le sens. Vers 1026 dans B :* Et dist renart sire grimbert : *vers 1026 dans C et Mar. :* Renart respont sire grimbert .

1. Ces termes étaient exactement ceux du message oral que Tibert était chargé de délivrer à Renart, aux vers 737-739.
2. C'est-à-dire bénédictin (moine noir) ou cistercien (moine blanc). Ces deux monastères étaient les plus illustres et les plus influents au XIIe siècle, d'où la satire qui suit immédiatement.

Page 29.

a. Vers 1041 dans B : Que je n'ai envers lui nul plait : *vers 1041 dans C et Mar.* Que nel puis veer [neer *Mar.*] a nul plet . ♦♦ *b. Vers 1050 dans B :* Gel fis ou bresil herbergier : *vers 1050 dans C :* Jel fis el brai bien enbroier : *vers 1050 dans Mar. :* Jel fist el braion enbraier . ♦♦ *c.* issir si fu emflez *B* : issir tant fu ventrez *C, Mar.* ♦♦ *d.* moi [ocis *exponctué*] trahis *H* ♦♦ *e.* el *H ; nous corrigeons d'après C et Mar. B donne pour le vers 1065 :* Devant le char au pleseïz . ♦♦ *f. Vers 1071 dans C et Mar. :* Fox fu qui de lui fist berchier . *B donne* m'en *à la place de* l'en .

1. Allusion à l'aventure fondamentale et originelle du *Roman de Renart*, le viol d'Hersent dans le dernier épisode de la branche IX, p. 301-302.
2. Ces deux aventures, où Isengrin mange un mouton et pénètre dans une bergerie, n'ont pas été identifiées. Peut-être faut-il les mettre en relation avec une fable d'Ésope qui sera reprise, au début du XIIIe siècle, par Eudes de Chariton. Voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 335 et p. 337. On notera l'écart important entre les différentes rédactions. Au lieu de « Je le fis s'installer dans une bergerie » (leçon de *H* et de *B*), la famille de α donne, pour le vers 1050, une leçon (voir var. *b*) que l'on pourrait traduire

par : « tomber dans un tas de boue » (si l'on se fie au dictionnaire de Godefroy) ou « tomber dans un piège » (si l'on considère *braion* comme une graphie de *broion*, comme le suggère G. Tilander dans ses *Remarques*, p. 22). Dans cette dernière hypothèse, ce pourrait être, selon G. Tilander, une allusion à la fin de la branche XIII (le serment de Primaut sur le piège que Renart fait passer pour les reliques d'un ermite) : Primaut aurait été confondu, dans le souvenir des conteurs, avec Isengrin. G. Tilander reconnaît lui-même que l'on ne voit nullement de bergers rosser Primaut dans cet épisode, et son argumentation n'est pas pleinement convaincante (p. 22-23).

3. Allusion confuse au dernier épisode de la branche XIII (voir p. 426-429), où Isengrin mange tant de jambons qu'il ne peut plus emprunter l'orifice par lequel il s'est introduit avec Renart dans la ferme ; mais le propriétaire est un paysan, et non un prêtre : l'auteur l'a sans doute confondu avec l'épisode central de cette même branche, où Primaut, enivré, chante la messe et ne peut sortir par le trou d'entrée que Renart a pris soin de reboucher (voir p. 405).

4. Allusion à l'épisode de la pêche au seau (branche X, p. 317).

5. Allusion à la branche Va, « Le Puits ».

6. Allusion au quatrième épisode de la branche XIII (Renart, Primaut et les harengs), lui-même réécriture de l'épisode des anguilles de la branche X.

7. La variante de *B* (voir var. *f*) est également plausible : Renart s'accuse alors lui-même (« On aurait bien dû m'écorcher pour cela »). Les chanoines n'étaient pas astreints à l'abstinence. L'épisode, tel qu'il est rapporté, renverrait, selon L. Foulet (*Le Roman de Renard*, p 336-337), à un petit poème latin du début du XII[e] siècle, le *De lupo*.

8. Allusion au début de la branche Ia.

Page 30.

a. maisement *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b. B, conforme à H pour les vers 1105-1106, donne pour le vers 1107 :* Que a nelui riens ne mesface *: vers 1105-1107 dans C et Mar. :* Ja dex ne me dont tant veoir / Ce dist renart que ja mes face / Nule chose qu'a dieu desplace . ♦♦ *c. Vers 1109 dans B :* Puis le baisa et cil l'asout *: vers 1109 dans C :* Cil l'asolt et li dist tantost *: vers 1109 dans Mar. :* Il s'abaissa et ci l'asout . ♦♦ *d. Vers 1114-1118 dans C :* Congié prist a son mariage / Enfanz dist il de haust parage / Pensez de mes chastiax tenir / Que que de moi doie avenir / Contre contes et contre rois . *Mar., analogue à C pour les vers 1114-1118, donne pour le vers 1113 :* Il prist congié a son manage . *B, analogue à H pour les vers 1113-1117, donne pour le vers 1118 la même leçon que C et Mar.* ♦♦ *e.* chastelaine *B*

1. Cet épisode est inconnu. G. Paris supposait qu'il résumait une branche perdue qui rapportait la grande guerre entre Renart et Isengrin annoncée par Pierre de Saint-Cloud. L. Foulet (*Le Roman de Renard*, p. 169-170) n'en croit rien, et suppose que Renart s'invente des exploits comme à plaisir. Il signale qu'en 1188 Philippe Auguste, qui avait recruté des mercenaires allemands, les a renvoyés sans les payer. Voir G. B. Adams, *The History of England*, Londres, 1905, p. 354. La fin de la présente branche mettra en scène une poursuite similaire faisant intervenir tous les animaux de la Cour (Ia, v. 1587-1604, puis le siège de Maupertuis dans la branche Ib, p. 45), mais les différences sont considérables : en particulier, le chien Roonel fait ici partie des ennemis de Renart, il n'est pas

question de solde impayée, et cette armée est envoyée par le roi Noble : il ne s'agit plus d'une guerre privée menée par Isengrin, même si celui-ci participe à l'expédition.

Page 31.

a. *Folio 8 de H - a, vers 1145-1186 ; b, 1187-1227 ; c, 1228-1268 ; d, 1269-1309.* ♦♦ *b.* *Le vers 1151 manque dans H ; nous corrigeons d'après B. Pour ce vers C et Mar. donnent :* Et puis chevauchent par la plaingne . ♦♦ *c.* *B donne* d'annes *à la place de* d'ues . *À la place du vers 1160, C et Mar. donnent trois vers, que voici d'après C :* De let de fromaches et d'ues / De brebis de vaches de bues / D'unes et d'autres norriçons .

Page 32.

a. *Vers 1170 et 1171 dans B :* Ensi as tu dieu renoié / Cil dist je l'avoie oublié . *C et Mar., conformes à H pour le vers 1170, donnent pour le vers 1171 :* Sire je l'avoie oublié . ♦♦ *b.* *Vers 1182-1184 dans B :* Que tu cheïs sor terre mere / Dolante puet estre la mere / Qui te porta a itele eure . ♦♦ *c.* chevax renart acoupe / Li flans [Le sanc *C, Mar.*] li bat desoz la croupe / Mout *B, C, Mar.*

Page 33.

a. cort le roi avale *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* *Vers 1214-1215 dans B :* Et chanteclers pas ne sonmoille / Et raonniaux se raparoille . *Ces vers manquent dans C et Mar.* ♦♦ *c.* ouevre *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.*

1. L'*amor* n'est pas seulement un sentiment qui lie deux personnes : c'est aussi un concept politique qui perdurera pendant tout l'Ancien Régime, et qui définit la relation normale entre le roi et ses sujets. Voir D. Boutet, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Champion, 1992, p. 352-366.

2. Ici commence une diatribe contre les parvenus, d'origine servile, qui s'élèvent et réussissent à séduire les rois, tandis que ceux-ci délaissent leurs appuis naturels, aristocratiques. On la rencontre dans une bonne partie de la littérature, généralement d'inspiration courtoise, de la seconde moitié du XIIe siècle (*Parthonopeu de Blois*, chansons de geste...) ; on considère généralement qu'il s'agit là d'une réaction des milieux nobles devant une tendance des rois historiques du XIIe siècle à s'entourer de personnages d'origine modeste. Suger, l'abbé de Saint-Denis qui assura la régence pendant que Louis VII était parti en Orient, lors de la deuxième croisade, était un oblat qui était devenu un familier de Louis VII.

Page 34.

a. Nature est *H ; nous corrigeons d'après B. Les vers 1242-1245 ne figurent que dans B et H.* ♦♦ *b.* *Après le vers 1257, B, C et Mar. ajoutent deux vers :* Ja a il tex poinz et tex moes / Et tiex musiau et teles joes *B* : Ja a il granz mains et granz piez / Si a grant musel et grant giez *C* : Ja a il tex meins et tex piez / Si granz musteax et si grant giez *Mar.* ♦♦ *c.* *H donne au vers 1268* puis quil *que nous corrigeons d'après C. Les vers 1268-1269 se présentent différemment dans B, C et Mar. :* Que je n'aie [j'avoie *C, Mar.*] sa fame amee / Mes puis que ne s'en [Et puis qu'el ne s'en *C*] est clamee . ♦♦ *d.* *Le vers 1270 est orphelin dans H. B donne :* Et puis qu'i n'i ot braies traites / Ne huis brisiez ne portes fraites : *C procure :* Sui ge lechierres de ma vie / Li fox jalous qui a envie . ♦♦ *e.* *Vers 1275 et 1276 dans B :* Biau sire et vostre roiautez / Et la foi et la liautez : *vers 1275-1276 dans C :* Qar ce seroit desloiauté / Mout est grant vostre loiauté . ♦♦ *f.* *Vers 1278 dans B :* Mes or ai la gorje cha-

nue . . *À la place du vers 1278, C donne :* M'a l'ame del cors desfendue / Mes foi que doi dieu et saint jorge / J'ai toute chenue la gorge .

Page 35.

a. Vers 1290 dans B : S'en parlera l'en malement . *Les vers 1289 et 1290 sont inversés dans B et C.* ♦♦ *b. Vers 1292-1294 dans B :* Dehaiz ait l'ame vostre mere / Qant ele ne vos avorta / Qant en son ventre vos porta . ♦♦ *c.* cohardie *C. Les vers 1305 et 1306 manquent dans B.* ♦♦ *d. Vers 1307-1308 dans B, C et Mar. :* Trop [Mout *C, Mar.*] savez de la fauve anesse / S'en avrez hui [Se ja n'avez *C, Mar.*] votre promesse . ♦♦ *e.* vers vous nous obeissons *H; nous corrigeons d'après B.* vers vos nos abessons *C. Ici commence le folio 9 de H - a, vers 1310-1351 ; b, 1352-1392 ; c, 1393-1433 ; d, 1434-1474.* ♦♦ *f. Vers 1311-1315 dans B :* Por bien faire et por droiture / Par raison par san par mesure / Ne devez pas le maltraitier / Mais la pais faire et afaitier / Se vos metez or malement . *Les vers 1311 et 1312 manquent dans C et Mar. Vers 1313-1315 dans C :* Por droit fere et por afaitier / Ne devez pas por ce traitier / Vostre baron vilainement .

1. La graisse de chat était un remède populaire contre l'inflammation arthritique des articulations ; elle était censée tenir chaud. Le sens de la locution est donc : « il n'y a pas de remède », « rien n'y peut faire ». G. Tilander y voit une métaphore pour désigner la ruse (*Remarques*, p. 24), ce qui est une interprétation restrictive.

2. C'est ici la première et la plus ancienne attestation de ce concept issu précisément de la figure de Renart, et qui associe tromperie et méchanceté. Voir l'Introduction générale de ce volume, p. XXXIII. On trouve, dans l'ensemble du texte de *H*, deux autres occurrences de ce terme, au vers 900 de la branche II, et au vers 1602 de la branche XII.

3. Le vers 1310 est hypermétrique dans notre manuscrit (voir var. *e*) : c'est qu'il combine, selon toute apparence, deux leçons contradictoires, attestées respectivement par *B* (le verbe *obeir*) et *C* (la construction pronominale du verbe *abessier*). Cette dernière construction étant incorrecte pour le verbe *obeir*, il faut corriger : nous le faisons en suivant la leçon fournie par *B* (correction minimale), comme nous le faisons pour les vers suivants, *B* et *H* s'opposant le plus souvent à *C* et au texte de Martin dans cette partie de la branche Ia.

4. Le sens du passage est ambigu : il faudrait comprendre que Grimbert oppose ici l'idée d'un procès criminel à celle d'un arbitrage fondé sur la confiance accordée à un serment solennel. Cependant cette opposition ne peut être qu'utopique : il suffit qu'une victime dénonce le serment pour qu'un duel judiciaire devienne inévitable. Il est certain que la leçon (voir var. *f*) de *B* (*maltraitier*) et celle de *C* et de l'édition Martin (*tretier / Vostre baron vilainement*) ont le mérite d'être plus claires : si l'on considère qu'elles donnent une indication de portée générale sur le sens de ce vers, il faut conférer au verbe *traitier* un sens péjoratif. Sur les difficultés que présente l'ensemble du passage, se reporter à la note suivante.

5. Passage corrompu dans notre manuscrit, qui offre seul cette leçon difficile pour les vers 1310-1316. Il est cependant plus proche du manuscrit *B* (voir var. *f*), qui comporte seul les deux vers précédents (qui riment en *-ure*) et présente dans le même ordre les rimes *traitier / afaitier* ; cependant, l'écart s'accroît aux vers 1314-1316 au point de rendre cette correction inopérante. Nous maintenons donc la leçon de notre manus-

crit, qui eſt acceptable si l'on considère que le *mais* initial du vers 1316 n'oppose pas ce vers au précédent, mais conſtitue une reprise rhétorique du même mot employé au vers 1314.

Page 36.

a. avoit [tains *exponctué*] ters *H* ♦♦ *b. Après le vers 1330, B ajoute deux vers :* Marcins li chevriaus et bruianz / Li tors et li mulez muianz . *Après le vers 1327, liſte différente dans C et Mar., qui divergent ensuite complètement d'avec B et H jusqu'au vers 1455.* ♦♦ *c.* eſtorbee *B* ♦♦ *d.* lui [sont *exponctué*] et *H. B donne pour ce vers :* S'eüſt o lui toz ses barons . ♦♦ *e.* terre *B* ♦♦ *f. Le vers 1346 manque dans H; nous le reſtituons d'après B.* ♦♦ *g. Vers 1360 dans B :* S'il vient a pont qui soit desfez .

Page 37.

a. haitiez *B* ♦♦ *b.* ranponer *B* ♦♦ *c. Vers 1374 dans B :* Ja mie ceſt plait je n'otroi . ♦♦ *d.* En tor sont *B* ♦♦ *e.* puet que dieu ne plaise *B*

Page 38.

a. Tees *H ; correction selon l'usage de H atteſté v. 1410.* tiex *B* ♦♦ *b.* sor sale *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *c.* prise une ore cenelle *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *d.* toute [e *exponctué*] sa *H* ♦♦ *e.* ceſte [foi *expontué*] fie *H* ♦♦ *f. Vers 1429 dans B :* Fait grinbert que vos li doingnez .

Page 39.

a. Vers 1444-1447 dans B : Je l vos promeſt en bone foi / Par toz les sainz de belleant / Se mes en oi ne tant ne quant / Sachiez le bien sans demorance . ♦♦ *b.* roi[r *exponctué*] en cheoir *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *c. À partir de ce vers C et Mar. rejoignent B et H.* ♦♦ *d.* crois cot en *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *e.* ne s'areta *B. Ici commence le folio 10 de H - a, vers 1475-1515 ; b, 1516-1556 ; c, 1557-1597 ; d, 1598-1638.*

1. Ce sont des attributs caractériſtiques des pèlerins.

2. *Rompre le feſtu*, « rompre la paille » ou « jeter le fétu » eſt un geſte juridique d'origine germanique. Selon R. Boutruche c'eſt, dans la France du Nord et en Basse-Lotharingie, « un acte formaliſte qui préside à la brisure des engagements » (R. Boutruche, *Seigneurie et féodalité*, Aubier, 1970, t. II, p. 210), un défi qui demande à être relevé, en particulier dans les accusations de parjure. Mais ce geſte pouvait aussi servir à rendre un serment plus solennel. Il semble que ce soit ici le cas, à moins de supposer que Renart se délie de tous ses liens juridiques terreſtres au moment de partir en Terre sainte. G. Tilander (*Remarques*, p. 25), citant M. Bloch, rappelle que « très souvent l'expression ne désigne pas un acte matériel, et n'eſt employée qu'à titre de locution imagée toute faite ».

3. La neuvième heure (vers 3 heures de l'après-midi) était l'heure supposée de la mort du Chriſt : le choix de cette heure dans ce passage n'eſt peut-être pas indifférent.

Page 40.

a. li rent *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar. :* l'an[n] el li tent . ♦♦ *b.* onques ne l[e *exponctué*] vit *H* ♦♦ *c.* Nl *avec* N *exponctué à l'initiale dans H.* ♦♦ *d. B et Mar. ajoutent deux vers utiles pour la suite :* Forment me poise de l'ennui / Que l'en vos a fait si grant hui . ♦♦ *e.* foir *avec* o *exponctué et* u *suscrit dans H.* ♦♦ *f. Vers 1523 et 1524 dans B :* Si m'aïſt diex ce dit renart / Or eſterez sire

couarz : *vers 1523 et 1524 dans C et Mar.* : Par le cuer bieu sire coarz / Ça esterez ce dist renart .

1. Sous-entendu grivois, au beau milieu d'une scène d'inspiration courtoise.

2. Ce passage n'est pas d'une grande clarté, mais il est confirmé par *B* et *C*. Peut-être y a-t-il là une allusion aux anneaux protecteurs du folklore, comme l'anneau d'invisibilité que Lunette donne à Yvain dans le *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes (*Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, v. 1021-1047, p. 364). J. Dufournet, sans explication, traduit : « celui qui ne m'a pas vu de près va s'en souvenir ».

3. Nous avons indiqué, dans les variantes (voir var. *b*, p. 36), une divergence complète entre les manuscrits *B* et *H* d'une part, *C* et *Mar.* d'autre part du vers 1327 au vers 1455 de notre manuscrit ; dans le passage correspondant de *C* et de l'édition d'E. Martin, Couard, terrorisé, va se réfugier dans une haie (v. 7019-7030 de l'édition japonaise, v. 1361-1372 de l'édition Martin), où Renart à présent l'aperçoit ; c'est donc la rédaction *BH* qui récrit, et *C* et Martin qui donnent la version la plus cohérente pour ce passage.

4. Jeu de mots difficile à traduire sur *repoist* (re-peser, « s'affliger à son tour », en réponse au vers 1515) et *repaist* (repaistre, « se repaître », « avaler »).

Page 41.

a. B donne coarz *à la place de* corans . *Vers 1525 dans C :* Ja n'iert vos chevaus si igniax . ♦♦ *b. Vers 1529 et 1530 dans B :* La cort le roi et si serjant / Furent en la valee grant : *vers 1529 et 1530 dans C :* Coart le vet tot jors suiant / Par mi un val parfont et grant : *vers 1529 et 1530 dans Mar. :* La cort le roi et si serjant / fu en un val parfont et grant . *H donne au vers 1530* Et furent ; *nous corrigeons d'après B pour la syntaxe.* ♦♦ *c. B, C et Mar. ajoutent ici deux vers :* Couart panche l'oreille aval / Par desoz le ventre au cheval *B* : Qar [Coart *Mar.*] pendant va tot contre val / Par desoz [devers *Mar.*] les piez au cheval *C, Mar.* ♦♦ *d.* i vit *H ; nous corrigeons d'après B qui donne* Tant baron voit : Tant voit barons *C, Mar.* ♦♦ *e. Vers 1543-1544 dans H :* parloient de couart [...] mot de renart . *Nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *f.* chape *B* : frepe *C, Mar.*

1. Allusion satirique aux défaites cuisantes infligées aux Latins de Palestine par le sultan d'Alep, Nour-ed-Din, entre la deuxième croisade et 1161. Voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 66 et 104-108.

Page 42.

a. Vers 1576 dans B : Si li conte la deablie . ♦♦ *b.* sai ge bien que mais me *H ; nous corrigeons d'après B, confirmé par C et Mar.* ♦♦ *c.* Et li *H ; nous corrigeons d'après B (confirmé par C et Mar.) qui donne pour ce vers :* Li sanglés as aguees danz .

1. Nous rejetons la leçon du manuscrit *H* (voir var. *b*), leçon isolée contre *B*, *C* et *Mar.* qui sont bien plus satisfaisants : on ne voit pas en quel sens Renart « tient » le roi Noble (le texte de *H* se traduirait ainsi : « Je sais bien qu'à présent il me tient »).

2. J. Dufournet propose excellemment de traduire ce nom propre par « Petitfouineur ».

Page 43.

a. Les vers 1607 et 1608 manquent dans B et sont inversés dans C et Mar. ♦♦ *b. La première lettre de* rote *est grattée et* r *suscrit dans H. B donne* brouce *et C et Mar.* croute . ♦♦ *c. Vers 1612 dans B :* Aprés le siut corte la goce . ♦♦ *d.* pas ne

seürent *H ; nous corrigeons d'après B (confirmé par C et Mar.) qui donne pour ce vers :* Li autre pas ne l'aseürent . ♦♦ *e. B, C, Martin ajoutent deux vers. Le premier est semblable dans les trois manuscrits :* Ne forteresce ne donjons . *Pour le deuxième vers, les leçons divergent :* Tors ne tainieres ne buisons *B* : Ne tesniere neïs mesons *C* : Crues ne taisnere ne boisson *Mar.* ♦♦ *f.* Ne por fuir ne por *B, C, Mar.* ♦♦ *g. B, C, Martin ajoutent deux vers, que voici d'après B :* Ja li pertuisoient les rains / A poi ne chiet entre lor mains . ♦♦ *h.* en un pertruis *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar., en conservant la graphie de H.* ♦♦ *i. Vers 1632 dans B :* Qui viaut mais hui aler si aut : *vers 1632 dans C :* Et qui voudra aler si aut : *vers 1632 dans Mar. :* Or qui mes velt aler si aut . ♦♦ *j. Les vers 1633 et 1634 sont absents de B.* ♦♦ *k.* .II. *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *l. Folio 11 de H - début de la colonne a, vers 1639-1654.* ♦♦ *m.* et plaignent *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

1. *Li polent* : du latin *puduclare*, *peduclare*, « épouiller ». Selon G. Tilander (*Remarques*, p. 26), le mot a dérivé vers le sens de « malmener », « rosser ». Nous avons choisi de traduire par « étriller », terme qui évoque aussi, originellement, l'acte de débarrasser le poil de sa saleté et de sa vermine.

Page 44.

a. crepon *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* baignier *avec* b *surchargé en* s *dans H.*

Branche Ib

LE SIÈGE DE MAUPERTUIS

(*Martin Ia, Roques I, FHS X*)

NOTICE

Le vers 1655 du manuscrit *H*, au folio 11, comporte une lettre montante, qui n'est pas la lettrine liminaire d'une branche autonome[1] ; c'est le début de ce que l'édition Martin a popularisé sous l'appellation de « branche Ia », qui raconte les péripéties du siège de Maupertuis par les troupes de Noble. Ce récit de 566 vers a toutes les apparences de la « continuation ». L'arrière-plan est le même que celui du « Jugement de Renart », et les figurants identiques : le roi et sa Cour, les barons en majorité ennemis de Renart, parmi lesquels le blaireau Grimbert fait exception. L'antagonisme, traité surtout sur le mode politique et juridique dans le texte précédent, est transposé temporairement sur le plan de l'affrontement militaire, celui du siège de la forteresse où le goupil s'est réfugié ; mais il revient rapidement au cadre familier, avec l'acharnement de tous contre Renart, tombé entre les mains de son souverain. Il s'agit, une fois de plus, de pendre le traître, qui échappera miraculeusement au châtiment.

Trois étapes caractérisent cette narration parfaitement linéaire. La première se définit par l'unité de ton que lui confère l'imitation du

1. Dans le manuscrit *H*, les débuts de branche sont marqués par une lettrine qui correspond, en hauteur, à six ou huit lignes, et les séparations d'unités narratives à l'intérieur des branches par une lettre dont la taille correspond à deux vers. La séparation au vers 2222 est de deux lignes comme celle du vers 1655.

registre épique. Le siège inefficace de la forteresse du baron rebelle commence par une évocation du rapport de forces, une séquence de défi par laquelle Renart, comme dans ses « confessions », se vante des mauvais tours joués à ses adversaires, et se poursuit pendant six mois par de vaines tentatives d'assaut[1]. La deuxième partie du texte renoue avec les aventures renardiennes traditionnelles : un tour joué à ses adversaires, qui le met à la merci du roi : Renart se jette dans ce mauvais pas par une sortie nocturne, pendant laquelle il humilie les guerriers et abuse de la lionne ; sa capture le livre aux animaux qui rivalisent de haine, de lâcheté et de férocité contre celui qui est promis à la corde ; mais il peut compter sur un ami fidèle, Grimbert, et l'attitude équivoque de la lionne. Comme on s'y attend, Renart aura la vie sauve, mais le narrateur ne se contente pas de la solution de facilité qu'offre le talisman de Fière[2]. La dernière partie du récit est celle des solutions et du triomphe de Renart : intervention de Grimbert et promesse de se faire ermite, qui se heurte à un refus violent ; arrivée de la famille du goupil avec un cheval chargé de présents, qui finissent par emporter la mansuétude d'un souverain corrompu[3] ; nouvelle remise en jeu par la péripétie du cortège funéraire de Pelé[4], qui serait fatale si Renart n'avait déjà pris la fuite. La branche s'achève comme la précédente par les « gabs », les railleries de Renart contre le roi et l'outrage qu'il lui fait subir en le blessant d'un jet de pierre.

La fin du « Jugement de Renart » offre un canevas tout prêt à un conteur qui voudrait reprendre le récit : après s'être cruellement moqué de Noble en lui faussant compagnie grâce à un fallacieux projet de croisade, Renart s'est réfugié à Maupertuis, « son solide château, son solide donjon, sa forteresse et sa maison, où il ne redoute ni armée ni assaut[5] ». L'enchaînement se fait sans heurts : les mêmes termes sont repris aux vers 1655-1665, qui proposent une amplification de cette image d'inexpugnabilité. Il suffit dès lors de prendre la situation à la lettre. Les similitudes dans les motifs et les épisodes sont assez fréquentes dans la suite pour que l'on ait pu, comme L. Foulet, parler de « plagiat » ; mais c'est méconnaître le rôle de la variation et de la réécriture dans le corpus renardien[6].

Le défi lancé par Renart du haut de son donjon répond en effet aux provocations qu'il prodigue depuis le sommet de la montagne dans la branche Ia ; il est d'ailleurs redondant à l'intérieur de notre texte, puisqu'il a un écho dans les « gabs » jetés depuis le chêne où il se réfugie à la fin. L'idée du cortège funéraire du rat Pelé, conduit par Chauve, s'inspire évidemment de celui de Coupée. Le « brief » de la reine est un avatar de l'anneau qu'elle a confié au goupil dans la branche Ia, et qu'il rappelle au vers 1739. Enfin, avec le serment de se faire ermite, Renart renoue avec la

1. Le siège occupe les vers 1655 à 1801, subdivisé en trois unités narratives, respectivement v. 1655-1676 ; v. 1677-1743 ; v. 1744-1801.

2. Le deuxième moment occupe les vers 1802 à 2055 avec quatre moments forts, respectivement v. 1802-1868 ; v. 1869-1921 ; v. 1922-1975 ; v. 1977-2055.

3. V. 2055-2117.

4. V. 2118-2163.

5. Voir la branche Ia, v. 1629-1631.

6. Les séquences en écho existent à l'intérieur même des branches : l'exemple le plus frappant est celui de la branche VIIa, où les situations se répètent avec des personnages différents (Chantecler, Mésange, dont on rapprochera aussi Tiécelin à la branche IX).

méthode qui lui avait assuré le salut : la volonté de partir en croisade l'avait soustrait au châtiment mérité, mais le narrateur, ici, ne profite pas de son modèle pour achever le récit à bon compte ; il renouvelle la formule, en insistant sur l'invraisemblance du procédé dans le cas d'un personnage comme Renart, reconnu par tous comme maître fourbe. Le travail de l'écrivain apparaît ainsi dans toute sa netteté : produire une œuvre différente, nouvelle, à partir d'un schéma qui a fait ses preuves : l'antagonisme du baron rebelle contre le roi et les autres animaux, sa capture et son jugement. L'originalité, il faut la chercher dans l'adaptation épique qui caractérise le début, dans l'invention d'un tour encore inouï joué aux ennemis, et surtout dans les péripéties nouvelles de la délivrance. On peut considérer, en effet, le motif du « Jugement de Renart » comme une sorte de gageure pour le jongleur, qui trouve là un stimulant terrain d'émulation : Renart, dont la culpabilité ne fait aucun doute, est condamné à la corde, mais, pour que ses aventures continuent, il doit être, à la manière des héros de roman-feuilleton, sauvé *in extremis* par un coup de théâtre. Chacun a son dénouement : la branche Ia imagine un pèlerinage, une croisade ; la branche Ib parie sur la cupidité du souverain ; la branche II fait intervenir frère Bernard de Grandmont ; la branche XXIV montre le goupil proposant une épouse au souverain. Dans cet ensemble, la branche Ib apporte, avec la vénalité de Noble, une innovation intéressante par sa pertinence narrative et psychologique, mais aussi par son impact satirique.

L'entrée en matière est résolument anthropomorphique, et ce choix est maintenu presque en permanence. Il n'est question ici de la tanière de Renart qu'une seule fois, au vers 1858, dans l'unique passage teinté de zoomorphisme. Les lieux de l'action sont le château du baron Renart[1] ; le camp des assiégeants, dont le centre emblématique sont le gibet et la hart[2] ; enfin le chêne sur lequel, non sans invraisemblance, se réfugie le renard en fuite. Le récit s'ouvre sur des tableaux qui n'empruntent qu'à l'univers des hommes : bâtiments, actions guerrières, défi. Cependant, l'animalité n'est pas totalement perdue de vue : elle revient à l'arrière-plan du discours de Renart, qui raille ses anciennes dupes et évoque les exactions qu'il leur a fait subir (le miel de Brun, le piège pour Tibert, le chant fatal du coq).

La sortie nocturne du goupil rappelle brutalement que les soldats qui le cernent possèdent des queues, et que dès lors on peut les mettre hors de combat en les attachant aux arbres. Le contraste est abrupt, mais tempéré immédiatement par la visite à la lionne qui, à la différence de la scène archétypale du viol d'Hersent, ne privilégie pas la bestialité : le conteur a pris soin de présenter le couple royal en fâcherie et la reine faisant chambre à part ; l'acte lui-même est raconté de manière euphémistique, avec une expression qui s'applique aussi bien à l'homme qu'à l'animal ; la position de Fière, sur le dos, n'a rien d'animal. Le cri de la victime, la publicité du déshonneur, le châtiment de la corde, les cortèges avec des chevaux, la bienveillance, sinon l'amour, de la reine pour Renart, tout cela nous replace dans un contexte parfaitement humain. Mais le clin

1. V. 1655-1801. Voir les termes « chastel », v. 1656, v. 1665, v. 1669, v. 1752, v. 1785, v. 1994, etc. ; « tour », v. 1678, v. 1799, etc. ; « donjon », v. 1659 et v. 1745.
2. V. 1802-2163. Voir v. 1886, v. 1978, v. 2047, v. 2054, v. 2056 et v. 2093.

d'œil eſt toujours possible, avec des effets de décalage héroï-comiques : le rôle de Tardif le limaçon, le convoi funéraire du rat tirent leur cocasserie de cette incongruité affichée.

Le début de la branche se caractérise, on l'a vu, par son arrière-plan épique. Le thème s'y prête : les deux types de séquence qui relèvent par excellence de ce traitement sont les formes du combat, dynamiques comme le duel ou la mêlée, ſtatiques comme le siège, et les poursuites. L'imitation de la chanson de geſte passe par les déplacements de motifs et par la reprise de formules et tournures typiques, de tics d'écriture. La recherche ne porte pas tant sur le ſtyle, ici, que sur une imagerie globale. La description de la demeure du goupil épuise les ressources lexicales de l'architecture militaire[1] et emploie les expressions consacrées. Le défi du rebelle, qui ridiculise ses adversaires en leur rappelant leur humiliation et qui exhibe sa force, le discours de Noble avant l'attaque[2], définissent un cadre général *a minima* ; pas de description de combats, mais quelques vers plutôt ubiquiſtes qui ne dépareraient pas un texte de geſte[3].

Les exclamations et apoſtrophes au subjonctif imparfait, si caractériſtiques de l'amplification épique (« Qui lors veïſt », « Lors veïssiez [...] »), les énumérations, l'évocation des coups portés, les procédés spécifiques souvent sollicités par les conteurs dans des situations plus éloignées du monde épique (comme la poursuite du goupil par les chiens) ne sont pas mobilisés ici. On peut lire la référence rapide et narquoise à Ogier le Danois, déformé en « Auchier » et associé au vilain Lanfroi dans le « gab » final de Renart[4], comme une forme de parodie discrète et efficace : le goupil et Ogier se ressemblent dans leur sort de rebelles traqués par l'autorité royale, dans leurs talents de séducteur.

La séquence du défi de Renart, dans la fière apoſtrophe qu'il lance du haut de sa tour, eſt tout à fait significative de la synthèse que le *Roman de Renart* opère à partir de ses emprunts à des genres divers. Le fonds eſt épique, mais la tournure que donne le goupil à ce rite de l'affrontement guerrier appartient à la tradition renardienne, celle des « confessions » par lesquelles le fripon se donne l'occasion de passer en revue la longue liſte de ses exploits, de ses forfaits : une pratique qui a son pendant dans le défilé des plaintes des victimes lors des procès de Renart[5]. La jouissance renouvelée des outrages que le larron a infligés à ses partenaires, l'affirmation cynique de sa supériorité, la possibilité de rattacher l'aventure présente à l'ensemble d'un corpus, en constituent les finalités habituelles, auxquelles s'ajoute ici la recherche de la cohérence narrative : les méfaits de Renart expliquent l'acharnement des animaux sur le prisonnier. Isengrin et Hersent, envers qui la faute originelle a été commise, ont les honneurs de la première place. Les autres allusions concernent des

1. On relève les termes de « plasseïs », « murs », « tor », « roulleïs », « fortereces », « donjons », « fossés », et les expressions toutes faites : « roche bise » (v. 1746), « bien assis » (v. 1770).

2. V. 1780-1783.

3. Ainsi, le vers 1786 : « Li assaus fu molt merveilleuz », ou le vers 1867 : « Toute l'oſt en fremiſt et bruit ». J. Dufournet, dans son article sur la branche, attire l'attention sur le vers 1677 : « Renart fu bien en sa vigour », proche des vers d'intonation qui introduisent les laisses ; il signale des esquisses de laisses similaires, v. 1776-1778 et v. 1784-1785.

4. V. 2185.

5. Voir à cet égard les Notices des branches III, p. 992, et IV, p. 1005.

branches variées : épisode de Brun et Tibert, dans la branche Ia ; de Chantecler, dans la branche VIIa ; de Brichemer, dans la branche XV ; Tiécelin rejoint Hersent parmi les acteurs de la branche IX. D'autres allusions, à Pelé ou Rousseau, sont plus difficiles à identifier. Le point culminant en est la bravade adressée au roi, dont le prestige bafoué est symboliquement représenté par l'anneau reçu de la part de Fière.

Comme dans les « gabs » qui pleuvent sur la victime, l'enjeu est la « honte » que le vainqueur impose au vaincu : la rivalité des barons est une lutte pour l'honneur et la reconnaissance de leur valeur aristocratique. Les défaites infligées par Renart sont, à l'inverse, des humiliations qui ramènent les autres, le plus souvent, à la nature animale : le cuir du cerf, le rat dans la gueule du chat, la queue de l'écureuil ; le lion et le loup sont atteints dans leur dignité de seigneur et de mari. Dans la situation présente, la fanfaronnade dénonce l'impuissance du souverain et de ses barons, démontre l'impunité du fauteur de désordres et sa liberté. L'inutilité des assauts successifs, pendant six mois, illustre ce rapport de force : la coalition des ennemis est aussi peu efficace que les confrontations isolées que Renart a complaisamment passées en revue. Le pouvoir est, fondamentalement, dispersé et partagé dans la société féodale, et l'individu rebelle ne manque pas d'arguments s'il détient, par ses possessions, sa bravoure, sa force, ou sa ruse, une forme quelconque de puissance.

L'épisode des « queues liées » s'inscrit à la fois dans la tradition guerrière, celle de la sortie des assiégés, d'un raid nocturne, et dans l'univers coutumier des ruses du goupil. Les éléments familiers de la ruse se substituent à l'affrontement direct, essentiellement verbal : on retrouve ainsi l'« engin » qui lui a valu ses victoires passées[1]. Le goupil profite de la nuit, de l'absence de vigilance, il procède par dissimulation (« celeement[2] ») et surprend ses victimes, barons et reine, dans leur sommeil. La traîtrise de l'entreprise est soulignée par une intervention du narrateur[3]. La méthode employée est, en elle-même, humiliante : tous les fiers combattants sont liés à leur arbre, par le bras, la patte ou la queue, et ramenés à leur nature initiale.

La conduite du goupil envers la reine a la même portée que l'infortune qu'il fait subir à Isengrin : le viol, atteinte à l'honneur conjugal, est l'une des formes les plus évidentes du *casus delicti* justifiant les guerres privées ; l'outrage provoque non seulement le ridicule du mari, mais rejaillit sur le lignage tout entier. Dans le cas du monarque, le crime de lèse-majesté est patent : la publicité donnée au forfait par les cris de la reine et la scène de foule qui suit contribue à la dégradation irréversible de l'image du souverain ; l'évocation de la délivrance de Noble, qui n'est pas sans rappeler les efforts grotesques d'Isengrin pour dégager sa femme de la tanière du goupil dans la branche IX, achève d'abattre le prestige royal : le lion n'est qu'une bête parmi d'autres.

Peut-on déceler dans ce passage un clin d'œil au roman contemporain ? La situation infamante de Noble n'est pas sans rapport avec celle d'Arthur. L'allusion à l'erreur de Fière sur l'identité de son visiteur fait

1. V. 1711.
2. V. 1810.
3. V. 1814.

penser aux conditions de la naissance d'Arthur, lorsque Uter Pendragon revêt l'apparence de l'époux d'Igerne, voire à la mésaventure d'Arthur avec sa sœur Morgain, qui conduit à la conception de Mordret.

L'ensemble de la scène participe de la farce, avec une ultime dérision : c'est le plus chétif des animaux, le limaçon, promu gonfalonier de l'armée depuis la branche Ia, qui libère ses compagnons en coupant force bouts de queue, et c'est lui qui attrape Renart par la patte et permet aux troupes de le maîtriser, ce qui lui vaut un commentaire ironique du narrateur, au vers 1861 : il se conduit, en effet, en vrai seigneur par cette action d'éclat...

Renart est aux mains de ses adversaires : la situation est la même que dans la branche précédente, mais il ne s'agit plus de lui faire un procès ; inutile de convoquer des accusateurs ou des témoins, puisque le baron révolté revendique hautement ses actes passés et que son statut de « larron[1] » ne fait plus aucun doute ; nous sommes à l'heure du jugement (« juïse[2] »). La dynamique du récit est, dès lors, celle du sursis à exécution : le prisonnier a les yeux bandés, la condamnation est sans appel et la corde attend ; tous sont impatients d'en finir avec le trublion, la corde est passée à son cou et le roi presse l'accomplissement de l'inéluctable[3] mais les effets de retardement s'accumulent.

Le premier vient d'Isengrin, qui réclame l'assouvissement d'une vengeance privée[4] ; le roi refuse, moins par souci d'équité — car sa justice est tout aussi expéditive — que par nécessité de réparer d'abord en public, par un châtiment symbolique, l'affront que le souverain a essuyé. Dans l'énoncé laconique de la sentence[5], les attendus sont sans ambages : la mort est le prix de l'« outrage », des excès commis, de la rébellion et du manque de respect pour la fonction royale ; mais Noble y associe l'opprobre jeté sur lui par l'adultère, par le « desduit de la roïne », le plaisir peccamineux pris avec la lionne. Là encore, la tentation est grande de rapprocher cette réaction de celle d'Arthur, quand il apprend l'infidélité de Guenièvre et tente de mobiliser ses chevaliers contre Lancelot en mêlant habilement l'intérêt du royaume, le respect de la fonction et le déshonneur de l'individu.

Les rituels de la justice royale n'empêchent pas la libre expression des violences collectives : la joie est générale quand on voit le goupil maîtrisé ; les valeureux soldats se livrent à une véritable séance de lynchage et se défoulent de leur échec militaire sur le captif sans défense, au mépris des règles élémentaires de la chevalerie. Le narrateur réserve d'ailleurs l'une de ses rares interventions[6] pour souligner le scandale et en tirer la leçon : la férocité des animaux est le reflet des bassesses humaines, et l'on n'a plus guère d'amis quand on se trouve dans le triste état qui est celui de Renart. La palme de la lâcheté revient à Pelé, qui donne à Renart l'occasion de prouver qu'il n'est pas complètement abattu et qu'il reste dangereux. L'incident de la mort du rat n'est pas gratuit : il prépare la péripétie finale et traduit le souci de la composition. En même temps, il offre un contraste avec l'attitude des deux derniers soutiens de Renart, son indéfectible cousin Grimbert et, de manière plus inattendue, la reine.

1. V. 1837.
2. V. 1987.
3. V. 1876-2054.
4. V. 1872 et v. 1889.
5. V. 1878-1887.
6. V. 1902-1907.

À deux reprises, la même construction, de l'imminence contrariée[1], introduit une péripétie : devant le déchaînement des ignominies, Fière offre l'image de la noblesse d'âme, encouragée par une inclination pour Renart qui renforce le déshonneur de Noble. Même si elle juge sans indulgence la démesure et la folie du vassal indocile, la pitié[2] et l'indignation devant le traitement infligé à un personnage qui conserve ses vertus aristocratiques — il est « frans et debonaire[3] » — sont l'expression, peut-être l'alibi, d'un sentiment moins désintéressé. Renart le séducteur a la beauté du diable, l'aura du révolté : il n'est pas toujours le « puant roux », il est aussi un seigneur qui a des manières[4] ; Hersent comme la lionne succombent à un charme que leurs maris ne semblent pas posséder au même degré. Clin d'œil inspiré par une misogynie traditionnelle qui fait de la perfidie féminine une loi sans exception ? Non seulement Fière ne conçoit aucun ressentiment à l'égard de celui qui a abusé d'elle, mais elle propose son aide, par le « brief » remis délibérément à Grimbert, et entend tirer quelque profit de son intervention, en ménageant un rendez-vous secret[5] qui est une déclaration d'amour[6].

Avec cet intermède, le conteur ne fait que reprendre un procédé déjà utilisé par la branche Ia, mais il ne l'exploite pas. Le talisman ne sera pas remis à Renart : l'arrivée du cousin lui procure juste un répit, qui lui permet de faire un testament comique, en deux temps. Le premier consiste en une série de legs à sa femme et à ses fils où se mêlent l'héritage féodal — château, tours — pour l'épouse et l'aîné, et les réalités plus triviales : terrains de chasse riches en rats et basse-cour pour les deux autres fils. Le second est une digression satirique et désabusée, qui remet en cause les bonnes dispositions initiales : Renart déshérite aussitôt sa compagne au profit de Grimbert, pariant sur l'inconstance des femmes et imaginant qu'Hermeline, devant son cercueil, ferait les yeux doux à un successeur... Le ton a changé, et le pathétique des circonstances s'estompe derrière ces plaisanteries plus classiques. La conclusion apportée par Renart à son discours est de la même veine : il fait appel à une ruse déjà éprouvée, la promesse d'entrer dans les ordres ou de se faire ermite, comme ultime échappatoire. Mais là non plus, le conteur ne se contente pas de l'artifice. Veut-il se démarquer de son prédécesseur ? La réaction violente du loup fait échouer la tentative.

Deux solutions possibles, le talisman et la conversion, ont tourné court, par le bon plaisir du narrateur, qui relève le défi et joue avec les difficultés. Le coup de théâtre décisif se produit avec l'arrivée de deux cortèges éplorés, qui sont en parfaite symétrie[7]. Le premier est mené par Hermeline et les fils de Renart qui viennent implorer le pardon ; son

1. V. 1979-1980 : « Molt ert ja prés de sa juïse / Quant Grimbers [...] » ; v. 2056-2057 : « Ja fust pendus [...] / Quant li rois garde aval [...] ».
2. V. 1950.
3. V. 1957.
4. V. 1954.
5. La dignité de Noble s'en trouve encore plus menacée, car les avances de la reine prennent l'allure d'un véritable complot : « priveement » (v. 1969 et 1975), « en basset » (v. 1949).
6. V. 1973.
7. Voir le parallélisme des expressions, relevé par J. Dufournet, dans la formule d'introduction : « quant li rois garda et vit [...] », dans l'expression de la douleur, dans l'évocation de la « noise », du vacarme.

centre est le cheval de bât qui transporte l'argument décisif, l'or. Les discours du monarque sur les voies impitoyables de la justice et la nécessité du châtiment ne pèsent pas grand-chose après la remarque féroce des vers 2082-2084 : plutôt que la douleur démonstrative de la famille, Noble voit les trésors déployés, et cède à la cupidité, achevant ainsi de se déconsidérer. Renart est sauvé, non par une ruse, mais par les faiblesses du roi.

Mais le moyen qui vient d'assurer son salut, d'une manière si peu morale, est immédiatement contrecarré par le deuxième cortège, tout aussi rempli d'affliction. Comme Don Juan, Renart est rejoint par son passé. Le convoi dont le centre est constitué par les chevaux transportant le cercueil de Pelé a l'effet inverse du précédent, et confirme sa perte. Il s'agit de la reprise d'un épisode qui se situe au début de la branche Ia : la dépouille de Coupée est apportée à la Cour sur une civière et solennellement enterrée, et ce spectacle décide le roi à refuser la réconciliation avec Renart. Mais la réécriture n'est pas simple imitation d'une séquence bien connue : à ce stade du récit, les jeux sont faits, et Renart a pris le large ; le sens du cortège de Pelé, dont on oublie qu'il n'est pas mort en gloire, s'adresse moins au goupil, dont la perversité est suffisamment établie, qu'au roi lui-même, qui a laissé partir le fripon pour des motivations sordides. Et l'on ne saurait négliger l'effet de pure virtuosité, de la part d'un conteur qui maintient son public en haleine sans discontinuer, avec des rebondissements incessants et une permanente remise en question des situations.

La branche s'achève en point d'orgue avec une situation symétrique de celle du début : les animaux cernent Renart, qui cette fois-ci a trouvé abri sur un chêne, du haut duquel il peut de nouveau narguer l'autorité de Noble. Mais le refuge est moins sûr que les murs d'un château, et la cognée aurait vite fait de le réduire à néant, si Renart ne commettait une dernière agression contre le prestige du souverain, un acte dont l'audace inouïe est soulignée par le narrateur[1] : d'un coup de pierre, il assomme le roi, et profite de la panique pour s'échapper définitivement. Tous les animaux s'avouent vaincus par cette ultime transgression, qui fait du goupil un avatar du démon[2] devant qui les moyens de la justice humaine resteront impuissants.

Renart est gagnant sur toute la ligne : le roi et les barons ont bien piètre allure devant celui qui les défie au début comme à la fin, sans avoir à rendre compte de ses méfaits. Plus encore que dans la branche Ia, il apparaît comme un personnage hors norme, échappant aux lois communes, et d'une nature vraiment diabolique. Mais ce vassal « frans et debonaire[3] » ne manque pas de panache, et ne fascine pas que l'épouse de son roi ou celle de son rival : une secrète admiration équilibre l'inquiétude qu'il suscite chez tous, et Noble lui-même, malgré son apparente rigueur, lui fait trop souvent la part belle. Aussi bien le goupil n'est-il pas seulement un hors-la-loi qui enfreint constamment les règles d'une société ordonnée : l'image que donnent les animaux et leur souverain est loin d'être un modèle ; à côté de la haine aveugle du loup, de l'inefficacité militaire des seigneurs de la Cour, de la lâcheté des uns et de la férocité de

1. V. 2200.
2. V. 2211.
3. V. 1957.

tous, la liberté irréductible, la fierté et la volonté de puissance de Renart retrouvent quelque prestige.

Le discrédit de la figure royale est particulièrement cruel dans ce texte : militairement incapable, bafoué par son ennemi et par la reine, foncièrement corrompu, le lion illustre la position difficile du roi dans la hiérarchie féodale. Son pouvoir est d'ordre essentiellement symbolique : s'il n'est pas, comme Arthur, le parangon des vertus, il perd son influence et sa capacité à constituer autour de lui une société harmonieuse. Il se rapproche de ces souverains débiles de certaines chansons de geste confrontés à de braves guerriers, comme Guillaume d'Orange, qui servent et maintiennent envers et contre tout la monarchie. Mais le *Roman de Renart* n'a pas pour souci premier de sauvegarder les valeurs ou des abstractions. Face au mauvais roi, il place un personnage qui exploite cyniquement les failles du système et se fortifie des faiblesses d'autrui. La nature infâme du « traître », si étroitement associée à Renart et si volontiers rappelée par Isengrin[1], s'en trouve cependant sérieusement relativisée.

ARMAND STRUBEL.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « Ia » désigne la branche qui porte le numéro « Ib » dans la présente édition.

DUFOURNET (J.), « Défense et illustration de la branche Ia du *Roman de Renart* », *L'Information littéraire*, XXIII, 1971, p. 55-65.

—, *Petite introduction aux branches I, Ia et Ib du « Roman de Renart »*, CDU, 1970.

FUKUMOTO (N.), « Remarques sur la structure de la branche Ia du *Roman de Renart* », *Actes du Colloque de la Société internationale renardienne-Amsterdam 1977*, éd. N. Van den Boogaard et J. de Caluwe, *Marche romane*, XXVIII, 3/4, 1978, p. 43-48.

MICHA (A.), « Note sur la date de la branche Ia du *Roman de Renart* », *Romania*, XCII, 1971, p. 261.

NOTES ET VARIANTES

Page 45.

a. Folio 11 de H - fin de la colonne a, vers 1655-1679 ; b, 1680-1720 ; c, 1721-1761 ; d, 1762-1802. ♦♦ *b.* a chastel *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 1661-1662 dans C:* Vit les trenchies et les murs / Fors et espés et haus et durs *. Après le vers 1662 il manque dans H deux vers, que voici d'après C:* Vit les qarniax desus la mote / Par ou on entroit en la roche . ♦♦ *d.* desour *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. C'est-à-dire les palissades faites de troncs d'arbres et de fascines roulées.

1. V. 2038.

Page 46.

a. Vers 1686 dans C : Vos gorfolai ja la vendenge. ♦♦ *b. Les vers 1687 à 1690 sont un ajout de H et B ; les vers 1689-1690 ont leur équivalent dans C et Mar. à la place des vers 1703 et 1704 de H (voir var. d). C et Mar. intervertissent l'apostrophe à Brun (v. 1693-1698) et l'apostrophe à Tibert (v. 1699-1704).* ♦♦ *c. Vers 1696-1698 dans C :* Ja vos i fis bien donmagier / Vos i lesastes les oreilles / Et trestuit virent les merveilles. ♦♦ *d. Vers 1703-1704 dans C :* Je cuit que tiex cent cox eüstes / Ou vin ne eve ne beüstes. ♦♦ *e. Vers 1710 dans C :* Je vos ting ja dedenz les ners. ♦♦ *f. Vers 1712-1714 dans C :* Perdites de la piau du dos / Deus coroies que chiens vos firent / Mout i a ci de ceus qui le virent. ♦♦ *g.* jocelins *C*

1. Littéralement : « que jamais vous n'en bûtes de vin » ; allusion à la fin de la branche IX. L'expression *foler la vendenge* (voir Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971) renvoie ici à l'accouplement.

Page 47.

a. Vers 1724 dans Mar., B et C : Quant je vos toli le fromage. ♦♦ *b. Vers 1732 dans C :* Ice vos dui je mout chier vendre. ♦♦ *c.* fisant *avec* i *exponctué dans H.* ♦♦ *d. Vers 1738 dans C :* Ainz que cist mois soit toz passez. ♦♦ *e. Ce vers est un ajout de H ; il est superflu par rapport au couplet d'octosyllabes précédent.* ♦♦ *f. Vers 1746-1749 dans C :* Mes n'est si fort ne l'aie asise / N'en partiré si l'avré prise / D'une riens bien vous aseür / Jusqu'a un en le siege jur. ♦♦ *g.* sera renduz *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après B. C donne pour ce vers :* Ainçois ert li chastiaus renduz. ♦♦ *h. Vers 1755 dans C :* Einsi esmoie l'en coart.

1. L'expression est fréquente : *faire poïr* ou *puïr* — du verbe *puïr*, qui signifie « répandre une mauvaise odeur » — prend le sens de « faire se repentir », avec pour complément privilégié *jeus*, déterminé par un possessif ; la formule la plus fréquente est au futur : *je lui ferai mon jeu puïr*, « je ferai en sorte qu'il regrette ce qu'il a fait ».

2. Pour l'emploi figuré de ce verbe, voir G. Tilander, *Lexique* : « subir une perte ».

Page 48.

a. Vers 1760-1761 dans C : Il i a assez de gelines / Et assez bestes aumalignes. ♦♦ *b. Les vers 1762 et 1763 sont intervertis dans C.* ♦♦ *c. Les vers 1786-1789 manquent dans C.* ♦♦ *d. Vers 1794 dans C :* Onc nel porent de tant grever.

Page 49.

a. Vers 1798-1799 dans C : Onques ne finerent un jor / Qu'il n'asaussissent tot encor. ♦♦ *b. Folio 12 de H - a, vers 1803-1843 ; b, 1844-1884 ; c, 1885-1926 ; d, 1927-1967.* ♦♦ *c. Vers 1801-1805 dans C :* Dont il vausist mains un denier / Un soir furent mout merveilliez / D'asaillir furent anuiez / Chascun dormi seürement / En sa loge mout longuement. ♦♦ *d. Vers 1810-1811 dans C :* De son chastel ist belement / En sa loge mout fermement. *Après le vers 1811, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Dormoit chascun desoz un chesne / Ou desoz orme ou desoz fresne. ♦♦ *e.* Ou par la queue *C* ♦♦ *f. Vers 1827 dans C :* Si s'escrïa aïe aïe.

Page 50.

a. n'a [li *exponctué*] rompue *H* ♦♦ *b. Les vers 1842 et 1843 sont intervertis dans C.* ♦♦ *c.* a louer *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* A chascun trenche pié ou queue *C* ♦♦ *e. Vers 1851-1854 dans C :* Qu'il en est de cent

entamez / Ainz qu'il soit tuit desnoé / En sont tuit li plus escoé / Envers le roi salient . ♦♦ *f. Les vers 1860 et 1861 sont intervertis dans C et les autres manuscrits.* ♦♦ *g.* esperonant *C. H suit B.* ♦♦ *h. Les vers 1866 et 1867 sont intervertis dans C. Après le vers 1867, C ajoute :* Si l'ont batu et descirez / Or est en male trape entrez . ♦♦ *i. Après le vers 1869 il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* As forches le menent por pendre / Li rois n'en volt raençon prendre .

1. Littéralement : « en frémit et bruit ».

Page 51.

a. d'autre bernart *C. H suit B.* ♦♦ *b. Vers 1890-1891 dans C :* Du poing lui donne tel bufet / Que il en fist voler un pet . *Après le vers 1891 il manque dix vers dans H.* ♦♦ *c. Vers 1897 dans C :* Feri mainte beste despaingne . ♦♦ *d. Vers 1908 dans C :* Fors dant gonbert qui forment plore .

1. Le scorpion est un fouet de lanières ou de chaînes à pointes de métal, une sorte de fléau d'armes — mais ici le sens premier, zoologique, peut-il être exclu ?

2. L'expression a été commentée par J. Bédier à propos du *Lai de l'ombre* (1913, p. 70-71), dans sa forme la plus courante : *chanter / parler d'autre Martin* signifie « chanter une autre chanson ». Voir à ce propos la branche Ia, p. 13 et n. 2.

Page 52.

a. li raz s'est avanciés / Devant les autres s'est lanciez *C* ♦♦ *b. Le vers 1923 manque dans H. Nous le rétablissons d'après C.* ♦♦ *c.* De duel fremist tot et tressue *C* ♦♦ *d.* Dou don de l'anel se *C* ♦♦ *e. Vers 1930 dans C :* Car il recuide avoir assez . ♦♦ *f.* il *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *g. Vers 1941-1943 dans C :* Nus n'a peor de mort si grief / S'il l'avoit par bone creance / Que ja de mort eüst doutance . ♦♦ *h. Le vers 1948 est hypomètre dans H (*le *manque) ; nous corrigeons d'après C qui donne :* Dites de ma part le reçoive .

1. Le manuscrit *H* n'est pas très clair dans ce passage. La leçon donnée par les autres manuscrits pour le vers 1928 (voir var. *d*) et qui peut se traduire par « elle regrette de lui avoir donné l'anneau » est certainement la bonne leçon, et permet de comprendre le vers 1930 (dont le sens serait alors « elle pense encore avoir besoin de l'anneau ») et les vers suivants. Nous corrigeons le moins possible (voir var. *f*). L'expression *en l'uel li pent* est l'équivalent de notre « lui pend au nez ».

Page 53.

a. Vers 1952 dans C : Si me doit dex bone escherie . *Les vers 1952 et 1953 sont intervertis dans Mar. et C. H suit B.* ♦♦ *b. Vers 1955-1956 dans C :* Me poise qu'il est deshaitiez / Mout me poise de son contraire . ♦♦ *c. Vers 1960-1961 dans C :* Cil qui loing voit et qui loing mire / Et de toz biens est rois et sire . ♦♦ *d. Folio 13 de H - a, vers 1968-2008 ; b, 2009-2049 ; c, 2050-2090 ; d, 2091-2131.* ♦♦ *e. Vers 1977 dans C :* Si anemi renart mar virent .

1. Les autres manuscrits portent *as forces* (« le traîner au gibet »), qui est plus explicite.

Page 54.

a. Vers 1991 dans C : Dont vos avez trois biax et granz . ♦♦ *b.* robert frenaie / Et a mon petit filz rousel / Lai *C. H suit B.* ♦♦ *c. Après le vers 2009 il manque*

dans B et H deux vers, que voici d'après C : Issi lor devis ge lor les / Ici devant treſtoz ces bers . ◆◆ *d. Les vers 2016 et 2017 sont intervertis dans C.* ◆◆ *e. H donne au vers 2020* oubliee *avec le second* e *exponctué. C donne pour les vers 2020 et 2021 :* Ainz que tibaut soit creſtïens / En metra un en ses liens . ◆◆ *f. Vers 2026 dans C :* Con plus se pasme et vet trenblant .

Page 55.

a. Vers 2037 dans C : Voil lessier plus n'en ai envie . ◆◆ *b. Vers 2040-2041 dans C :* Tantes guiles nos avez faites / Quel treslue nos avez traite . ◆◆ *c.* auroit bele persone *C. Les vers 2042 et 2043 sont intervertis dans C.* ◆◆ *d. Après le vers 2049, il manque dans B et H deux vers, que voici d'après C :* Quar qui larron de pendre areſte / Tot jors het et lui et sa jeſte . ◆◆ *e. Vers 2053-2054 dans C :* Car tel en peche qui enqueut / Li rois lor diſt pensez del pendre . *Pour le vers 2053, comparer avec la leçon qu'en procure Mar. :* Car tel ne peche qui s'en delt . ◆◆ *f.* tout un sart *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Pour le vers 2051, *Or seront voſtre li chemin*, on pourra se reporter à l'édition de M. Roques, CFMA, glossaire, qui traduit par « vous ferez ce que vous voudrez ». Littéralement, l'expression signifie : « désormais, les chemins vous seront ouverts ».

Page 56.

a. Vers 2064-2065 dans C : Et si troi filz ne se tarjoient / A ce que li autre fesoient . ◆◆ *b. Après le vers 2069 il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Ne viennent pas trop belement / Ainz vienent mout isnelement . ◆◆ *c. Les vers 2070 et 2071 sont intervertis dans C.* ◆◆ *d.* Qu'eſt devant li d'argent *C. Comparer avec la leçon de Mar. :* Devant lui et d'argent . ◆◆ *e. Vers 2085-2088 dans C :* Dame fait il foi que doi vous / Renart a trop vers moi mesfet / Et a mes honmes trop grant let / Que je n'en porroie pes faire .

Page 57.

a. mains *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ◆◆ *b. Vers 2117 dans C :* Ne vit mes hui riens tant li place . ◆◆ *c. Vers 2124 dans C :* Garder les eſtut par deriere . ◆◆ *d. Vers 2128 dans C :* Ce eſtoit chauve la soriz *C* ◆◆ *e. Folio 14 de H - a, vers 2132-2172 ; b, 2173-2210 ; c, 2211-2221.*

1. Cette *biere chevalereche*, que G. Paris traduit par « civière portée par des chevaux » (*Romania*, XVIII, 1889, p. 148) eſt représentée par une miniature du manuscrit *I* (folio 18d) ; le brancard eſt porté par deux chevaux, l'un devant, l'autre derrière.

2. Cette succession de nombres eſt incohérente (10, 40, 60) et n'a qu'une raison d'être : l'eff et de masse. Il eſt vrai qu'il s'agit de souris et de rats.

Page 58.

a. Vers 2151 dans C : Qui mout criement les souduianz . ◆◆ *b. Vers 2163 dans B, C et Mar. :* Que l'en n'i oïſt dieu tonnant . ◆◆ *c. Vers 2170 dans C :* Aprés vont treſtuit apreſté . ◆◆ *d.* Soz le chesne *B, C, Mar.*

Page 59.

a. vous ne me livrez oſtages *B, C, Mar.* ◆◆ *b.* racont[e *exponctué*] *H ; nous corrigeons pour la rime d'après C, B et Mar., qui donnent pour ce vers :* Qui set noveles si les cont . ◆◆ *c. Vers 2188-2189 dans C :* Li rois oï renart gaber / El chesne et a lui eſtriver . ◆◆ *d. Vers 2198 dans B, C et Mar. :* En son poing

tint une grant roche . •• *e. Vers 2205 dans C et Mar.* : Et entre lor braz le sequeurent .

1. Ogier le Danois et Lanfroi sont des héros de chanson de geste : la récitation de ces textes fait partie des divertissements des armées en campagne (voir l'anecdote sur la *Chanson de Roland* chantée avant la bataille de Hastings).

2. Tilander, *Lexique*, s'interroge sur le sens de cet hapax : « grosse pierre ? [...] De pierre + roche ? ».

Page 60.

a. Vers 2211 dans C : Ainz est oevre a vif deable . •• *b.* Huit jors *C, Mar.* •• *c.* et aaisier *C, Mar.*

Branche Ic

RENART TEINTURIER
RENART JONGLEUR

(*Martin Ib, Roques I, FHS 11-12-13*)

NOTICE

S'il est de tradition, depuis l'édition du *Roman de Renart* par E. Martin, de distinguer trois branches dans le grand ensemble appelé « Le Jugement de Renart » (« Le Jugement » proprement dit ; « Le Siège » ; « Renart teinturier. Renart jongleur »), il faut noter que le manuscrit *H*, comme d'ailleurs *A* et *B*, respecte l'intégralité de ce bloc de plus de 3 200 vers ; ce sont les manuscrits *C* et *M* qui proposent un autre arrangement : *C* ne sépare pas les deux premières branches, mais il divise notre branche Ic en 3 unités : Renart teinturier, Renart jongleur et la « desputoison » des dames. Le manuscrit *M*, qui découpe volontiers les textes — il divise « Le Jugement » proprement dit en 3 unités et fait du « Siège de Maupertuis » une unité autonome —, suit exactement la répartition de *C* pour notre branche Ic[1].

Il faut reconnaître que le découpage proposé par *C* et *M* est très artificiel, sinon carrément trompeur. En effet, l'unité 11 (pour reprendre le terme des éditeurs de *C*), sous le titre de « Renart teinturier », comprend nos vers 2222 à 2641 et divise en son milieu la scène du retour au foyer d'Isengrin mutilé ; la coupure entre l'unité 12 (Renart jongleur) et l'unité 13 (« La Desputoison ») intervient, après le vers 3111, en plein dialogue, au moment précis où un aveu d'Hersent rend Hermeline folle de jalousie.

Mais toutes ces divergences ne doivent pas occulter un fait essentiel : dans aucun des manuscrits connus, les trois épisodes qui constituent nos branches Ia, Ib et Ic ne sont disjoints[2], et ils échappent ainsi aux opéra-

1. Pour le détail des rubriques de ces deux manuscrits, voir var. *a*, p. 61 ; var. *i*, p. 71, et var. *b*, p. 83.

2. Le fragment α ne contient même que les 3 branches (I, Ia et Ib) de l'édition Martin. Comparer avec le sort de la branche VII (voir la Notice, p. 1085-1086).

tions de dépeçage, d'éparpillement et de regroupement. Peut-être la solide suture posée au début de la branche Ib et les différents points de suture placés dans la branche Ic ont-ils imposé cette règle du maintien intégral. La branche Ib s'achève sur la blessure du roi, contraint de rentrer au palais, et sur la fuite de Renart descendu de son chêne : « Saut jus Renars, si torne en fuie[1] » ; la branche Ic s'ouvre sur un changement de procédure : Renart ne sera plus convoqué à la Cour, sa tête est mise à prix, mais cela ne saurait l'empêcher de fuir : délaissant la Cour et son propre repaire, « fuiant s'en va tout un essart[2] » ; l'espace est donc libre pour de nouvelles aventures dans un cadre nouveau : il est vital pour Renart d'éviter toute rencontre avec un adversaire plus fort que lui[3].

Du point de vue narratif, nous sommes devant une structure originale, à mi-chemin entre la composition par enfilage et la composition nécessaire autour d'un motif unique, celui de la quête par exemple.

L'originalité de la structure narrative de cette branche réside, comme l'a démontré R. Dubuis, dans la succession de récits brefs, de « fabliaux » en somme : « La branche Ib [éd. Martin] n'est faite que de la juxtaposition d'aventures intéressantes certes et bien racontées, mais qui ne constituent nullement un tout homogène comme l'était la première partie[4]. » Le conteur en arrive même à perdre de vue le héros éponyme durant tout un épisode[5], d'où le recours à une transition pesante qui évoque le mécanisme de la composition entrelacée des romans courtois en prose : « Or vos dirai de l'autre part / Dou felon outraigex Renart[6] ».

On peut distinguer dans la branche Ic cinq épisodes de longueur variable : après un raccord destiné à assurer une transition logique avec la fin du récit du siège de Maupertuis, le premier épisode conduit Renart, en quête d'une proie, chez un teinturier[7] ; tombé accidentellement dans une cuve de teinture, Renart réussit par un mensonge à échapper au teinturier et il quitte les lieux « gaunes en sui et tous luisanz[8] ». Se faisant passer pour un jongleur breton auprès d'Isengrin, il réussit à faire enfermer celui-ci dans la maison où le loup est venu voler une vielle : l'expédition nocturne vaut à Renart de disposer désormais d'une vielle, tandis qu'Isengrin est mutilé et perd ses attributs sexuels[9]. L'épisode suivant[10] abandonne provisoirement le héros éponyme et c'est la scène du retour du mari « escouilliet[11] » : Isengrin est finalement mis à la porte du logis familial par Hersent, inconsolable quand elle constate la disparition de la « cose[12] » ! Le quatrième épisode, le plus long[13], par une transition pesante déjà citée, revient à Renart jongleur : c'est maintenant le retour

1. V. 2206.
2. V. 2229.
3. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Isengrin aux vers 2413-2414.
4. Roger Dubuis, « Les Structures narratives dans la branche I du *Roman de Renart* », *Mélanges Pierre Le Gentil*, SEDES, 1973, p. 211.
5. V. 2612-2763, le retour d'Isengrin mutilé.
6. V. 2764-2765.
7. V. 2251-2333.
8. V. 2325.
9. Deuxième épisode : v. 2334-2611.
10. V. 2612-2763.
11. V. 2591.
12. V. 2740.
13. V. 2764-3073.

du mari que l'on croyait mort : Renart châtie d'abord le « jovencel » qu'Hermeline s'apprête à épouser puis il se fait reconnaître de son épouse, qu'il corrige avant de la mettre à la porte. Le dernier épisode[1] laisse face à face les deux épouses, celle qui a chassé son mari (Hersent) et celle qui vient de se faire chasser par le sien, qu'elle croyait mort (Hermeline) : c'eſt alors, selon la formule de J. Batany, la scène du « crêpage de chignon[2] ». Un court épisode final eſt consacré à la réconciliation générale obtenue par un pèlerin de passage sur les lieux du combat des dames, et le récit s'achève sur l'harmonie conjugale retrouvée à Maupertuis.

La branche Ic a bénéficié dès le début d'un jugement favorable de la part des critiques, qui, à la suite de Martin lui-même, comparent les deux continuations (nos branches Ib et Ic) de la célèbre branche I : pour Martin, « la branche Ib (Ic pour nous) eſt bien plus intéressante que la branche Ia (Ib pour nous) [...] mais elle aussi porte un cachet très diſtinct de celui de la branche I (Ia pour nous) » et « elle conſtitue un récit indépendant et complet[3] ».

Il convient d'examiner la branche Ic dans ses rapports avec les deux précédentes sous l'angle des mécanismes de la réécriture. Le public attend de chaque nouveau récit consacré à Renart à la fois le respect d'une tradition en cours de conſtitution et l'innovation qui puisse le charmer ; c'eſt le programme narratif de tout nouveau conteur de Renart, tel qu'il eſt formulé dans le prologue de la branche XII : « [...] faire une novele branche / De Renart, qui tant set de guanche[4] ».

L'auteur de la branche Ib a fait un choix précis : continuer le jugement de Renart sous une autre forme ; les barons du roi n'accomplissent plus auprès du roi leur devoir de *consilium* (jugement d'un de leurs pairs), mais leur devoir d'*auxilium* (assiſtance militaire), sous la forme d'un siège en règle de la forteresse du rebelle. L'auteur de la branche Ic aurait pu revenir à un récit de *plait* en bonne et due forme[5], mais il préfère changer de regiſtre ; la Cour du roi disparaît et Renart n'y eſt plus convoqué : sa tête eſt mise à prix et il pourra être exécuté dès sa capture sans autre jugement[6]. Renart ne retrouve pas directement le chemin de Maupertuis, son « fort repaire[7] », mais il trouve en face de lui son ennemi de toujours, Isengrin ; à partir de ce moment la branche retrouve sa cohérence et on peut la lire comme la quête d'une double vengeance privée, en prise directe avec les événements des branches Ia et Ib.

L'identité de la première victime de cette entreprise de vengeance

1. V. 3074-3211.

2. Jean Batany, « La Femelle de l'homme dans le *Roman de Renart* », *Comique, satire et parodie dans la tradition renardienne et les fabliaux*, Actes du Colloque du centre d'Études médiévales de l'Université de Picardie, 15 et 16 janvier 1983, éd. par A. Crépin et D. Buschinger, Kümmerle, 1983, p. 103-112.

3. E. Martin, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Trübner, 1887, p. 19 et 16.

4. V. 5-6.

5. C'eſt la voie retenue par les auteurs des branches II (« Le Duel judiciaire ») et XV (« Renart médecin »).

6. Du point de vue de la conſtruction du récit, on peut comparer les vers 2222 à 2228 de notre branche et les vers 1636-1638 de la branche XIV (« Renart le noir ») : « A fait li rois son ban crier / Que ce Chufet porra tenir / Qu'il le face a cort venir » ; l'auteur de la branche XIV a choisi délibérément de reprendre pour Renart-Chufet la procédure du *plait*.

7. Voir branche Ia, v. 33.

n'étonnera pas le lecteur : il s'agit d'Isengrin, et le contentieux entre les deux personnages est si lourd que le conteur ne prend pas la peine de le mentionner, réactualisant seulement, si l'on peut dire, l'éternel projet d'Isengrin — mettre à mort Renart — à la lumière de la proclamation du début : « Li rois m'en a doné congié / Et comandé et otroié[1] ». Mais l'élément nouveau de cette vengeance, au-delà du motif du lieu clos dans lequel Renart enferme son ennemi (en laissant ainsi à d'autres le soin de le corriger et de l'humilier), c'est ce que l'on pourrait appeler une sorte de jusqu'au-boutisme : la mutilation atteint Isengrin dans sa dignité de mari : mari trompé, mari obligé d'assister au viol de son épouse, le voici désormais mari incapable de remplir le devoir conjugal et rejeté parce que devenu inutile.

Le même jusqu'au-boutisme commande la seconde entreprise de vengeance : l'image d'Hermeline, épouse fidèle (véritable contrepoint d'Hersent, la femme adultère) et auxiliaire efficace dans la branche précédente, subit une forte dégradation : elle tourne à celle de la veuve joyeuse. L'idée même d'un remariage d'Hermeline n'est pas nouvelle ; elle se trouve dans la branche Ib, dans la scène du testament de Renart[2], où elle est le prétexte d'un couplet railleur sur l'inconstance féminine. La vengeance de Renart est exécutée en deux temps : le futur mari est éliminé grâce à un « tour » classique (le piège dissimulé sur le tombeau d'une sainte guérisseuse), puis l'épouse est copieusement corrigée et raillée.

Mais ce schéma, somme toute bien ordinaire, d'une double vengeance est prolongé, grâce à une utilisation judicieuse de la notion de « couple », par une double querelle : querelle d'un couple d'abord (couple mal assorti : le mari est mutilé sexuellement et la femme est luxurieuse), puis querelle de femmes (l'épouse et l'amante), et on assiste là à une nouvelle manifestation de ce jusqu'au-boutisme qui paraît être la marque de ce récit, en même temps que l'atmosphère, qui dans la branche Ib était proche de celle des chansons de geste, se rapproche de celle des fabliaux.

L'épisode de la mutilation sexuelle figure déjà dans la branche Ia : c'est le prêtre du village, ruiné à la fois par sa concubine et par les ravages de Renart, qui subit la perte d'« un des pendans », s'attirant ainsi une raillerie féroce de Tibert : « ne puet sonner andeus les cloques[3] ». Mais la scène est amplifiée par le conteur de la branche Ic au moyen d'une extension dans le temps et dans l'espace. La révélation de l'infortune d'Isengrin est retardée et, lorsque la vérité éclate, la scène de la déploration d'Hersent est traitée sur le mode parodique : gestuelle digne d'une héroïne courtoise[4], emploi du vocabulaire stéréotypé[5] et surtout détournement de ce vocabulaire ; l'expression usuelle pour désigner l'être aimé est bien utilisée ici (« la riens que jou plus amoie[6] »), mais elle désigne la « coille[7] » que vient de perdre Isengrin ! La chute de la déploration d'Hersent est particulièrement soignée : c'est de sa capacité à « la cose faire[8] » que dépend

1. V. 2426-2427.
2. V. 1992-2021.
3. V. 881 et 913.
4. V. 2718-2723.
5. Voir « lasse chaitive », v. 2724 et « dolante lasse », v. 2729.
6. V. 2727.
7. V. 2676.
8. V. 2736.

toute la « valour[1] » de l'homme. Tous les raffinements de l'amour courtois sont balayés par l'affirmation crue de la primauté du désir sexuel ; l'amour conjugal n'est plus vu que comme un accouplement.

La seconde scène est originale en ce sens qu'elle oppose l'épouse et l'amante, réunies dans la même infortune. Tandis qu'Hermeline tente de se justifier, Hersent réaffirme sa conception de l'amour : les maris défaillants seront remplacés, pour l'une et l'autre, par des « jovenciaus [...] qui bien feront nos volentés[2] ». Mais, à la suite d'un rappel malheureux du passé (l'adultère), le ton monte et aux paroles ordurières succèdent les coups. On assiste donc à une dégradation totale de l'image d'Hermeline, tandis que la logique narrative du personnage d'Hersent (incarnation de la femme avec tous ses vices) est poussée jusqu'à l'extrême limite.

L'originalité de cette branche Ic réside dans l'utilisation du motif du déguisement. Certes il ne s'agit pas d'une innovation, et J. Dufournet a analysé la multiplicité des sources de ce motif de l'animal teint[3], en particulier la tradition orientale du *Panchatantra.* Mais ici le déguisement, d'origine accidentelle, est canalisé par la ruse de Renart à son profit et il lui permet de mener à terme son projet de double vengeance. Autre trait singulier et distinctif, le déguisement extérieur se double d'un travestissement volontaire du langage : c'est la peur et le simple instinct de survie qui dictent à Renart la voie du salut : « il changera son langage[4] ». Ainsi le récit va conjuguer comique de mots et comique de situation. Le choix du personnage du jongleur n'est pas sans évoquer le déguisement de l'héroïne d'*Aucassin et Nicolette*, qui se munit d'une vielle, se teint le visage et s'habille en jongleur lorqu'elle veut échapper au mariage imposé par son père[5]. Le conteur n'oublie pas l'accessoire qui « fait » le jongleur[6], la vielle, et cet instrument, à partir du mensonge initial de Renart[7], va porter la dynamique de l'épisode de la rencontre avec Isengrin : la quête de la vielle pour Renart permettra tout à la fois à ce dernier de se venger sur place d'Isengrin et de rendre possible dans un avenir proche la seconde vengeance.

Le jargon de Renart a déjà été largement analysé[8] mais on doit noter que chaque manuscrit donne une version propre de ce franglais qui conforte la vraisemblance du personnage créé par Renart ; le manuscrit *H* normalise parfois tellement le texte qu'il copie qu'il n'y a plus trace de jargon[9].

1. V. 2743.
2. V. 3086-3088.
3. Jean Dufournet, *Petite introduction [...]*, p. 78-83.
4. V. 2351. Lorsque Renart cesse de jargonner, le conteur note soigneusement : « Bien sorent engingnies furent / Quant a parler le reconurent » (v. 3064-3065).
5. *Aucassin et Nicolette*, éd. M. Roques, Champion, 1967, XXXVIII, lignes 12-18.
6. Sur les jongleurs, voir E. Faral, *Les Jongleurs en France au Moyen Âge*, Champion, 1910.
7. Voir v. 2383 : un second mensonge (Renart affirme qu'on lui a volé son instrument) vient conforter le premier (Renart se prétend jongleur) en lui donnant une assise de vraisemblance à partir de ce postulat implicite : pas de jongleur sans vielle !
8. Sur les études récentes consacrées à ce jargon, voir n. 2, p. 380 de l'étude d'E. Schulze-Busacker citée dans la Bibliographie à la fin de la Notice.
9. C'est le cas du vers 2363 dont le vocabulaire et la syntaxe ne présentent aucune irrégularité. À titre d'exemple on pourra comparer avec les leçons données par les autres manuscrits, voir var. *b*, p. 64.

On peut relever néanmoins dans le jargon de Renart jongleur les caractéristiques suivantes :

— déformation des mots par aphérèse ou apocope : *pris* (v. 2375, 2379, pour *apris*), *morrai* (v. 2374, pour *demorrai*), *peler* (v. 2431, 2438, pour *apeler*), *lumer* (v. 2962, pour *alumer*), *dir* (v. 2956, pour *dire*), *candel* (v. 2960, 2962).

— confusion sur le genre des substantifs : *ma conpaigne* (v. 2369, mais *mon conpain*, v. 2373), *mon viel* (v. 2383), *un candel* (v. 2960).

— confusion dans la conjugaison : *fust* (v. 2396, pour une forme *est* attendue), *avés* (v. 2450, pour une troisième personne), *se te vorrai* (v. 2992).

— emploi atypique du futur (*savrai*, v. 2404, 2477, 2822).

— absence d'article : *par tout campaigne* (v. 2370), *toute France* (v. 2372).

— confusion dans l'emploi des pronoms personnels : *Si sai avoir moi* (v. 2476), *tout sui moi seul* (v. 2524), *ce moi os bien dir* (v. 2956).

— mots étrangers : *godehiere* (v. 2362), *nienhic* (v. 2368), *gordatouet* (v. 2403).

Certains vers restent confus, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'une mauvaise compréhension du copiste ou d'une recherche de l'auteur (v. 2384, 2527-2528, 2963, 2999).

Le conteur utilise à deux reprises un comique de situation qui n'est pas étranger aux autres genres narratifs et aux textes dramatiques : il s'agit d'exploiter l'incognito d'un personnage qui s'entretient avec un second personnage en évoquant un tiers : alors que les auditeurs-lecteurs sont dans la confidence, le second personnage ignore que le locuteur et celui dont il parle sont en réalité une seule et même personne. C'est ainsi qu'Isengrin et Poincet sont successivement victimes du déguisement extérieur et du langage travesti de Renart : Isengrin apprend au jongleur les derniers forfaits d'« un rous garçon de pute part » et accable ce dernier de malédictions[1], tandis que Poincet se lance dans une sorte d'oraison funèbre inversée du mari défunt de sa future épouse, justifiant ainsi qu'il ait fini au bout d'une corde : « mainte traïson avoit faite[2] ».

Le conteur fait un très faible usage du jeu sur le zoomorphisme des personnages renardiens. Même si le terme « beste » est employé régulièrement, par exemple pour désigner les ennemis de Renart ou les invités aux noces d'Hermeline[3], la mention de traits propres à la physionomie animale est peu fréquente ; il y a bien deux fois l'indication de la différence de taille entre loups et renards[4], ainsi que la mention des « dens agües » d'Hersent[5], mais il n'y a jamais dans ce cas d'effet de rupture. La seule indication qui constitue un jeu sur la double appartenance des personnages se lit à propos de l'évocation de Poincet faite par Hermeline : « Poincet a la crine bloie[6] » ; en effet l'auteur reprend le stéréotype de la beauté de la chevelure blonde et fait en même temps une allusion à la

1. V. 2409 et v. 2441-2445.
2. V. 2842.
3. V. 2233 et v. 2892. Autres occurrences : v. 2246, v. 2289, v. 2359 et v. 2852.
4. V. 2342 et 3184.
5. V. 3173.
6. V. 3080.

physionomie particulière de l'animal : la tête du blaireau associe deux couleurs, le blanc et le noir, et « les parties latérales de la tête, ainsi que le front, sont d'un blanc tirant parfois sur le jaune ivoire[1] ». Cette mention de « la crine bloie » de Poincet peut être considérée comme un écho à la « gorge chenue » dont Renart tire argument pour sa défense dans la branche I de l'édition Martin au vers 1266[2].

Cette discrétion dans le jeu sur le zoomorphisme résulte essentiellement du choix qui eſt opéré au début du récit de recentrer l'aɕtion sur la vengeance privée de Renart et finalement de reſtreindre le personnel narratif aux deux couples, entourés de quelques anonymes et de Poincet. Dans un tel schéma narratif, la faim, motif courant pour l'ouverture d'un récit, ne tient ici aucune place : elle eſt bien mentionnée pour Renart ainsi que pour Isengrin[3], mais elle n'a aucune influence sur le cours du récit[4]. De la même façon, le zoomorphisme n'intervient pratiquement pas dans les relations tumultueuses des personnages avec les hommes. Le teinturier identifie bien Renart comme une « beſte[5] », mais le conteur, s'il utilise l'appât du gain (forme spécifique de la *cupiditas*) comme moteur de l'aɕtion du vilain, le fait selon un schéma original : évitant une discussion ou un monologue sur le prix de la fourrure du goupil, il met en scène un teinturier qui se laisse prendre à la proposition mensongère de Renart, « Si te puis bien avoir meſtier[6] ». De la même façon Isengrin n'eſt jamais identifié, l'obscurité aidant, comme le loup par les habitants de la maison où il se retrouve enfermé[7].

Le conteur qui, comme nous l'avons signalé, a mis un soin particulier à jalonner son récit de points de suture avec les deux branches précédentes, développe pour le remariage d'Hermeline une remarque faite par Renart au moment où, dans la branche Ib, il diɕte son teſtament : « [...] molt m'aura toſt oublïé / Quant elle me saura devïé[8] ». Il réutilise également des personnages caraɕtériſtiques des récits antérieurs : dame Coupée, mutilée par Renart le voleur, revient ici au premier plan dans l'épisode de la mort de Poincet. Mais ce qui n'était qu'une invention suspeɕte d'Isengrin (la guérison miraculeuse de Couard[9]) eſt présenté désormais comme un article de foi par le conteur lui-même, qui mentionne la « tonbe d'une martire[10] » ainsi que l'abondance et la rapidité des guérisons qu'elle provoque. La scène finale peut être lue comme un clin d'œil au leɕteur : ce (vrai) pèlerin, *deus ex machina* indispensable au retour

1. Henri Blaser, *Les Renards et les Blaireaux*, Atlas Visuels, Lausanne, Payot, 1975, p. 39. D'ailleurs le terme même « blaireau », qui remplace en moyen français « taisson » pour désigner l'animal, provient de l'adjeɕtif « bler » (« qui a une tache de blanc »).

2. « G'ai tote chenue la gorge ». Il s'agit dans notre édition du vers 1278 de la branche Ia, vers pour lequel *H* procure une leçon différente.

3. V. 2253 et v. 2339.

4. Dans son jargon Renart mentionne bien à un moment qu'il eſt affamé (v. 2385), mais cette piſte possible eſt ensuite abandonnée au profit d'une autre quête, celle de la vielle.

5. V. 2289.

6. V. 2293

7. Quant à Poincet, sa mise à mort (v. 3001-3008) eſt un modèle de brièveté, le conteur courant la poſte pour en arriver à « la » scène : le châtiment d'Hermeline !

8. V. 2020-2021.

9. Voir la branche Ia, v. 470-477.

10. V. 2932.

de l'harmonie générale, ne peut manquer d'évoquer le départ en pèlerinage de Renart, faux pèlerin, à la fin de la branche Ia[1].

Mais tout ce travail de réécriture et d'invention eſt accompli dans un cadre conforme à l'horizon d'attente du public familier du cycle renardien : les « litanies[2] » du goupil confirment bien l'aspeƈt diabolique du personnage, et l'on peut considérer l'utilisation du jargon comme le raffinement de la « bele parole[3] » que tous les conteurs présentent comme la spécialité du héros éponyme. Face au teinturier qui s'apprête à le frapper comme face au toujours naïf Isengrin, Renart sait trouver le langage adéquat : on peut considérer le discours tenu au teinturier[4] comme une plaidoirie en miniature, dans un récit qui a délibérément écarté la reprise du schéma du *plait* et qui s'articule sur la vengeance privée du héros.

ROGER BELLON.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « Ib » désigne la branche qui porte le numéro « Ic » dans la présente édition.

SCHULZE-BUSACKER (E.), « Renart, le jongleur étranger, analyse thématique et linguiſtique à partir de la branche Ib du *Roman de Renart* (v. 2403-2580 et 2857-3034) », J. Goosens et T. Sodmann éd., *Third International Beaſt Epic, Fable and Fabliau Colloquium Münſter 1979, Proceedings*, Cologne et Vienne, Böhlau, « Niederdeutsche Studien », XXX, 1981, p. 380-391.

DUBUIS (R.), « Les Struƈtures narratives dans la branche I du *Roman de Renart* », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil*, SEDES, 1973, p. 199-211.

DUFOURNET (J.), *Petite introduƈtion aux branches I, Ia et Ib du « Roman de Renart »*, CDU, 1970.

NOTES ET VARIANTES

Page 61.

a. Folio 14 de H - fin de la colonne c, vers 2222-2251 ; d, 2252-2292. On trouve dans C et M, avant ce vers, une rubrique introduƈtive. Rubrique de C : C'eſt si conme renart fu tainturiers . *Rubrique de M :* Ci comance la branche si conme renart fu teinturier . ♦♦ *b.* Que qui porra *B, C* ♦♦ *c.* pas s'en va tendant *Mar.* : pas s'an va avant *B* : pas s'en vet tardant *C* ♦♦ *d.* N'eſt pas mervelle *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *e. C donne pour les vers 2232 à 2235 un ordre différent : 2235, 2234, 2232 et 2233. Vers 2233 dans H :* Qui a tant beſtez au regarde . *Nous corrigeons cette leçon incompréhensible d'après C qui donne au vers suivant :* Desoz un haut tertre . ♦♦ *f.* maniere con je devise *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après B, Mar. et C. Vers 2245 dans B et Mar. :* En tel maniere me devise : *vers 2245 dans*

1. Voir la branche Ia, v. 1463.
2. V. 2409-2412 (Isengrin) et 2836-2843 (Poincet).
3. Voir la branche Ia, v. 785 : « Que bials parlers riens ne li [Renart] couſte ».
4. V. 2291-2298 et 2302-2309.

C : Et en maniere me devise . ♦♦ *g. L'ordre des vers 2248 et 2249 est inversé dans tous les manuscrits autres que H.*

1. Ce *grant tertre* (v. 2234) peut être considéré comme un rappel de la *roche agüe* (branche Ia, v. 1531) sur laquelle Renart pèlerin se refugie pour narguer le roi et ses barons.

2. La religion chrétienne ignore cette prescription relative à la position du fidèle en prière ; la position *versus ad orientem* (du côté de Jérusalem) ne s'applique qu'aux églises. Dans la branche Va (« Le Puits »), le conteur fait une utilisation bouffonne de cette attitude, en liaison avec la stupidité du loup : *Son cul torna vers orïent / Et sa teste vers occident* (v. 391-392).

3. Le début de cette prière de Renart constitue une parodie d'un motif connu dans la littérature épique, la « prière du plus grand péril » ; voir sur ce point l'étude de M. Rossi, « La Prière de demande dans l'épopée », *La Prière au Moyen Âge, Senefiance*, 1981, p. 449-475, et celle de J. de Caluwe, « La Prière épique dans les plus anciennes chansons de geste françaises » (Mediaevalia), *Marche romane*, XXVI, 1976, p. 361-373.

4. On note l'aspect sacrilège de cette prière qui consiste à rendre Dieu complice des méfaits de celui qui demande son aide.

5. La prière anticipe le déguisement de Renart : la chute dans la cuve (purement accidentelle dans la logique de la fiction) peut apparaître comme la réponse favorable de Dieu qui exaucerait ainsi la demande de Renart ; voir le vers 2323, où Renart attribue à Dieu le fait de ne pas avoir péri noyé dans la cuve.

Page 62.

a. L'ordre des vers 2252 et 2253 est inversé dans tous les autres manuscrits. ♦♦ *b. Le couple d'adjectifs à la rime (v. 2256 et 2257) est peu clair dans H et il a désorienté les copistes. On lit dans B* atornee *et* destranpee : *dans C* destrenpee *et* atornee : *dans A* destrempee *et* atrempee . *La leçon de C paraît la plus satisfaisante.* ♦♦ *c.* taindre en jaune *B, C, Mar.* ♦♦ *d.* estoit a overte *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après C et Mar.* ♦♦ *e. Vers 2265 dans B :* Con ele estoit et neste et pure : *vers 2265 dans C :* Dont ele estoit et nete et pure : *vers 2265 dans Mar. :* Quant la fesoit et nete et pure . ♦♦ *f. Vers 2266 dans C :* Par un pertuis en la cort entre . ♦♦ *g.* proie avoec son *H ; nous corrigeons d'après C. Ce vers a embarrassé les copistes et celui de B modifie le texte :* Por querre pasture a son vantre . ♦♦ *h.* reverchié *B, C, Mar. Le vers de H est hypomètre.* ♦♦ *i.* Par la *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après C.* ♦♦ *j.* Joint les piez *H ; nous corrigeons d'après C. Après le vers 2273, B, C et Mar. donnent deux vers qui ne figurent pas dans H. Les voici dans C :* Esbahiz fu si vit son onbre / Oiez con li maufez l'enconbre . *Légères variantes pour B et Mar.* ♦♦ *k.* n'afont *B, C, Mar.* ♦♦ *l.* en sa main / Son drap a auner reconmence / Quant il oï renart qui tence / Por ce que issir s'en voloit / tant a noé tot s'en doloit / Li vilains a drecé *C, Mar. B a le même texte que H.*

1. Le conteur soigne ici l'organisation de la vraisemblance : la fenêtre est restée ouverte, le teinturier est momentanément absent, la cuve contenant la teinture prête à l'emploi n'est pas recouverte.

2. L'expression *a eus* (autre graphie de *oés*) *son ventre* (voir var. *g*) signifie littéralement « pour l'usage de son ventre ».

3. Le terme *vilain* est ici utilisé pour le personnage qualifié au vers 2254 de *tainturier* (ce mot ne sera repris qu'une seule fois, à la fin du récit, v. 3218) ; on peut hésiter pour la traduction entre « paysan », « villageois » (sens étymologique) ou « artisan ».

Page 63.

a. tuez *B* ♦♦ *b. Folio 15 de H - a, vers 2293-2333 ; b, 2334-2373 ; c, 2374-2414 ; d, 2415-2455.* ♦♦ *c. Vers 2297 dans H :* De millor tainture c'ai fait . *Nous corrigeons d'après B et Mar., pour le respect de la rime, cette bévue du copiste qui fait rimer le vers 2297 avec le suivant et non avec le précédent.* ♦♦ *d.* sai plus que vous assez *[v. 2295]* / Qar ne sez mie con on *C* ♦♦ *e. Vers 2307 dans C :* Et atornee a son endroit . ♦♦ *f.* la poe qu'i li tent / Par tel aïr le jete [l'essache *Mar.*] hors / Qu'a poi ne li a tret du cors / Le braz et trestout desciré / A poi renart n'en est desvez / Quant renart vit *C, Mar. B est identique à H.* ♦♦ *g.* Noiés dui *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après B et Mar. ; leçon de C :* Noiez cuidai . ♦♦ *h.* est bien *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C et Mar.* ♦♦ *i. Vers 2325 dans C :* Je en sui toz tains et luisanz .

1. Nous suivons, pour traduire l'expression *estre au plain*, les explications de Tilander (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 124).

2. Dans ce discours de Renart, le tutoiement est de rigueur d'un bout à l'autre ; il marque le changement de ton, Renart n'étant plus en position de demandeur face au teinturier.

3. Le conteur annonce discrètement, pour la seconde fois (voir déjà v. 2247), le motif central de son récit : l'incognito (par un déguisement) de Renart.

Page 64.

a. Vers 2330-2331 dans C et Mar. : Or remanez quar je m'en vois / Querre aventure par cel [ces *Mar.*] bois . *B procure la même leçon que H.* ♦♦ *b. Vers 2336 dans B :* Va son chemin tote une voie . ♦♦ *c.* vers lui *C* : a lui *Mar.* ♦♦ *d.* Si panse et dist en *B* : Molt pense bien en *C* : Lors se porpense en *Mar.* ♦♦ *e.* poue *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* ot fait si *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *g.* Godehelpe *C* ♦♦ *h. Vers 2363 et 2364 dans C :* Ne savré rien ton reson dire / Et diex vous saut biax doz amis . *Mar., qui donne la même leçon que C pour le vers 2364, donne pour le vers 2363 :* Non saver point ton reson dire *alors que B procure :* Ne sai rien de ton reson dir . *On voit que pour le vers 2363 c'est la leçon de Mar. qui est la plus « jargonnante » : emploi fautif de la négation, absence de conjugaison, modification de la terminaison de l'infinitif et erreur sur le genre du substantif.*

1. Le texte de *H* est incohérent du point de vue de la logique narrative, quoique grammaticalement correct : le vers 2330 est une reprise du vers 2314 et les vers 2331 et 2332 sont redondants (*se depart / se part*). Le texte proposé par *C* et *Mar.* (voir var. *a*) est plus satisfaisant, même si le *gab* de Renart sur sa victime est peu développé (*Or remanez* : « Restez donc où vous êtes », c'est ce que Renart dit d'ordinaire à un ennemi prisonnier d'un piège) ; mais l'essentiel est ici la teinture qui va fournir au héros un nouveau déguisement, et non le teinturier anonyme, personnage secondaire abandonné au bord de sa cuve.

2. La haie constitue un élément essentiel du paysage rural de l'époque médiévale. Dans les récits renardiens elle est, pour les prédateurs de taille petite ou moyenne, à la fois un lieu de chasse et une cachette (voir v. 3009).

3. *Soi abatir* suivi de *que* et l'indicatif futur signifie « s'encourager soi-même à passer à l'action », « se décider à ».

4. La Bretagne (la Grande-Bretagne actuelle) est pour le public de l'époque le pays d'origine de la « matiere de Bretagne » dont se nourrit le roman courtois : avec ses trois éléments essentiels : la Cour du roi Arthur, Tristan et Yseut, le Graal.

Page 65.

a. Vers 2368-2379 dans C : Non ma seignor mes de bretaing / Si fou tout perdu mon gaaing / Tout fu cerchié por ma compaing / Ne trovera rien qui m'ensaing / Treſtot franc n'en tot engleter / Avra quis por ma compaing quer / Or vodrai torner por reſter / Ne sai mes ou puisse querer / Tant avré moré ceſt païs / Que j'avré ja tout france pris / Mes paris ira moi ançois / Si avré pris treſtout françois. *Mar. présente pour les vers 2374-2377, qui manquent dans B, la même leçon que H.* ♦♦ *b. Entre le vers 2383 et le vers 2384 C intercale quatre vers :* Se je voudra avoir viel / Sie vos diré un rotruel / Ou un biau lai ou un biaus son / Por ce vos me senblez preudon. *On les retrouve, à quelques variantes de détail près, dans Mar., tandis que B eſt, comme le plus souvent pour cette branche, identique à H. Au vers 2385, le texte fourni par H eſt peu cohérent par rapport à la suite du couplet ; B donne :* Ne menjai vers deus *: leçon de C :* Je ne menjai deus *: Mar. offre :* Ne fot mangié deus. ♦♦ *c.* main *H ; nous corrigeons d'après Mar.* ♦♦ *d. Les vers 2388-2393 manquent dans C, tandis que B donne exactement le texte de H ; il ne manque dans Mar. que les vers 2392-2393.* ♦♦ *e. Vers 2394 dans C :* Et sez tu dire point novel. ♦♦ *f. Vers 2396-2397 dans C :* Non un vassal de mon meſtier / Si l'a me tolez avant ier *: vers 2396-2397 dans Mar. :* Je fot servir mot volenter / Tote la gent de ma meſter. *Le texte de B eſt identique à celui de H.* ♦♦ *g.* fout *B* ♦♦ *h.* Foucon *C* ♦♦ *i. Vers 2401 dans B :* De charpel et de saint brandan *: vers 2301 dans C :* Et du chievre fueil saint brandan. ♦♦ *j. Il ne paraît pas nécessaire de corriger dans ce passage du jargon de Renart le nom de l'héroïne ; C donne pour la fin de ce vers* yseut *qui rime avec* goditouet *au vers suivant.* ♦♦ *k. Vers 2407 dans C :* Mes par la foi que doi le roi.

1. Ce surnom, peu utilisé dans la suite du récit, eſt emprunté à la tradition épique : Galopin eſt un personnage pittoresque (l'homme de la taverne) dans *Garin le Loherenc* (éd. A. Iker-Gittleman, Champion, 1994). *Le Répertoire des Noms propres [...]* d'A. Moisan mentionne également comme portant ce nom un messager sarrazin très rapide dans le *Moniage Rainouart*, un nain larron puis écuyer dans *Élie de Saint-Gilles* et un éclaireur de Marsile dans le tardif (fin du XIIIᵉ siècle) *Roman de Charlemagne* de Girard d'Amiens : les uns et les autres sont des personnages peu recommandables. Galopin eſt le nom donné à un lièvre dans l'épisode de « L'Escondit », mais dans une variante propre au manuscrit *C* (voir la branche Vc, var. *b*, p. 214).

2. Le dialogue eſt peu cohérent : Isengrin répond à une queſtion par une autre queſtion ; en outre, Renart a déjà expliqué (v. 2383) pourquoi il n'avait pas de vielle.

3. On a là une liſte d'ouvrages de la littérature dite « bretonne » de la fin du XIIᵉ siècle : le prophète Merlin, le roi Arthur, la légende de Triſtan et Yseut ; *Noton* (E. Martin avouait ne pas pouvoir identifier ce terme) eſt l'un des noms du diable, voir *Le Chevalier au Lion* (Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, n. 2, p. 466) et les explications de B. Woledge (*Commentaire sur « Yvain, Le Chevalier au Lion »*, Droz, 1988, t. II, p. 89-90). *Le Voyage de saint Brandan*, poème anglo-normand d'environ 2 000 vers, que l'on date du début du XIIᵉ siècle, eſt le récit d'un voyage à la découverte du Paradis et de l'Enfer.

Page 66.

a. Vers 2413 dans C : Diex dont que encore le tingne *: vers 2413 dans Mar. :* Damledex doinſt q'as poing le tiegne. *Les vers 2414 et 2415 manquent ici dans C et Mar. et ils sont placés plus loin, voir var. g.* ♦♦ *b. Vers 2417 dans C :* Par son engin par son desroi *: vers 2417 dans B :* Tant sot de guile et de desroi *: vers 2417 dans Mar. :* Par son engin par son bofoi. ♦♦ *c. Vers 2430 dans B et Mar. :* Malvés

lecher fot il devez : *vers 2430 dans C:* Mauvés lechierres fox desvez . ♦♦ *d.* apeler *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après tous les autres manuscrits et d'après les vers 2433 et 2438 où l'on rencontre l'aphérèse, dont l'effet est évidemment comique.* ♦♦ *e.* Fout il donques pelez *C, Mar.* : Fout il dont apelez *B. Voir n. 3, p. 66.* ♦♦ *f.* desfaez *B, C, Mar.* ♦♦ *g.* dolor nos maine / Damnediex li doint male estraine / Et male encontre a son lever / Male *B. Les vers 2440-2445 sont remplacés dans C (et dans Mar. avec de menues variantes) par les quatre vers suivants :* Toz nos deçoit, toz nos engingne / Se diex donne que je le tiengne / De lui seroit la terre quite / La seue part seroit petite . *Ces vers sont à rapprocher des vers 2412-2415, p. 66.*

1. Il s'agit de l'épisode du viol de la reine dans la branche précédente (branche Ib, v. 1818-1825) ; il faut noter l'euphémisme dans l'évocation d'Isengrin alors que plus loin le langage sera extrêmement cru.

2. *Fot* (v. 2430), déformation à connotation grossière de *fut*, n'est employé qu'une fois dans *H* alors que son emploi très fréquent dans les autres manuscrits est à la base du jargon de Renart.

3. Le jeu de mots sur *il a non* (« il s'appelle », voir v. 2386 et v. 2432, *comment as non ?*) et *anon* (« ânon », on écrirait plutôt *asnon*) est intraduisible en français moderne.

Page 67.

a. Vers 2446-2447 dans C: Donques sera mout mal torné / Se tu l'avras ja trové *(vers hypomètre).* ♦♦ *b.* nos *C, Mar.* : lor *B* ♦♦ *c. Folio 16 de H - a, vers 2456-2496 ; b, 2497-2537 ; c, 2538-2578 ; d, 2579-2619.* ♦♦ *d.* Ses tu *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B. C donne pour ce vers :* Se tu en sez servir a cort . ♦♦ *e. Les vers 2460-2461 manquent dans C.* ♦♦ *f. Au vers 2462, B et Mar. donnent* signor saint jursalen . *Vers 2463 dans B et Mar. :* Ne fot itel trové oan : *vers 2463 dans C :* Ne fot il tel trouvé ouen . ♦♦ *g.* vien avoec moi *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *h. Vers 2465 dans B :* Et je te conduirai au roi : *vers 2465 dans C :* Et je t'atorneré au roi . ♦♦ *i.* molt est cortoise meschine *B, C* ♦♦ *j.* Foutre *B, C* ♦♦ *k. Vers 2473 dans B :* Je fout savoir bons frecopins : *vers 2473 dans C :* Je savré bien fere chopins : *vers 2473 dans Mar. :* Je fot saver et bons chopins . ♦♦ *l. Vers 2474-2479 dans C :* Et si sez bien fez chevalier / Dont moi sui a cort tenu chier / Et se je avra mon vïel / Je vos dirai un rotruel / Et si vous dirai un tel son / Por vous qui me senblez preudon . *Les vers 2476 à 2479 se trouvent déjà plus haut dans une addition propre à C ; voir v. 2384 et var. b, p. 65.* ♦♦ *m.* Bien en *H ; nous corrigeons cette bévue d'après tous les autres manuscrits.*

1. Thomas Becket, archevêque de Cantorbery, fut assassiné en 1170 sur ordre du roi Henri II Plantagenêt ; il fut canonisé dès 1173, son histoire entra alors dans les recueils hagiographiques et sa tombe devint un lieu de pèlerinage.

2. Déformation d'Apollon et nom de l'un des dieux couramment attribués aux musulmans dans les chansons de geste.

3. À partir du vers 2456, Isengrin emploie systématiquement le « tu » dans le dialogue.

4. Au vers 2459, *tourner aucun* (*tourt* : subjonctif présent, troisième personne du singulier) a le sens de « prendre le pas sur quelqu'un », « lui être supérieur ».

5. Confusion plaisante entre un lieu saint (le Lieu saint par excellence) et un saint de l'Église chrétienne : il s'agit là d'une plaisanterie cléricale bien anodine.

6. *Chopins* est un terme dérivé du verbe *çoper* (« trébucher », « renverser ») et il a pour premier sens « coup violent capable de renverser ».

Page 68.

a. de son françois / Et cil parole en son englois *C, Mar. B donne la même leçon que H pour le vers 2494.* ♦♦ *b. Vers 2497 dans C :* Jusqu'a la maison au rendu. ♦♦ *c. Vers 2506 dans C :* Quant le veiller le va matant. ♦♦ *d. Vers 2509 dans C :* Puis escoute se il someille *(leçon plus riche). Ce vers est hypomètre dans H et pourrait être facilement corrigé d'après la leçon de B* et puis oreille. ♦♦ *e.* Et par un trau qu'il iert *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* vit *H ; nous corrigeons d'après C et Mar. (B donne le même texte que H) cette leçon qui est en contradiction formelle avec le vers 2520.* ♦♦ *g. Vers 2519-2520 dans C :* Mes li pecons de cele couche / Nel laissa veoir ysengrin. *H donne au vers 2520* Ne le puet veoir, *leçon incohérente du point de vue syntaxique et que nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *h.* Fout moi dont sol *B* : Serai je seus *C*

1. *Rendu* est la leçon de tous les manuscrits, mais il semble qu'il s'agisse d'une facilité pour la rime, car ce personnage n'apparaît jamais dans la suite de l'épisode.

Page 69.

a. Vers 2527-2529 dans C : Que je ne savré ci nul tor / Se sui seul j'en seré porté / Por ce fu moi desconfortez. *Seul C donne pour le vers 2527 une leçon cohérente, la leçon de H* contour *n'est pas très claire. On peut relever la leçon, isolée mais très riche, de B pour le vers 2528 :* Et tot fout je desfigurez. ♦♦ *b.* Ne hardi ne *H ; nous rétablissons le texte raturé d'après B qui donne pour le vers 2534 :* Ne saije clerc ne saije fame : *vers 2534 dans C :* Sage prestre ne sage dame. ♦♦ *c.* et plus demande *C* ♦♦ *d. H donne au vers 2536* est plus aise. *Nous corrigeons pour la mesure du vers d'après B qui donne pour les vers 2536-2537 :* Et tant con ele est plus a aise / Puis quiert que ele est en mal aise : *vers 2536-2537 dans C :* Et quant ele a trestoute s'aise / Lors quiert que ele est a mal aise. *Ces deux vers manquent dans Mar.* ♦♦ *e. H donne au vers 2539* plus son duel. *Nous corrigeons pour la cohérence syntaxique et pour la rime d'après C qui donne pour les vers 2538-2539 :* Et quant ele a ce qu'ele veut / Lors quiert que ele plus se deut : *vers 2538-2539 dans B :* Et quant plus a ce qu'ele veut / Tant quiert ele plus dont ce dieut. ♦♦ *f. Vers 2541-2542 dans C :* Mes s'amor si conme je croi / Se voudra resembler renart. *B présente le même texte que H, de même que Mar. qui remplace cependant* renart *par* rallart. ♦♦ *g.* tout cest chemin *H ; nous corrigeons pour la rime d'après C.* ♦♦ *h. Vers 2550-2551 dans C et Mar. :* Apuiee fu d'une corre / La nuit [Et puis *Mar.*] fu oublïee a clorre. ♦♦ *i. Vers 2559 dans C et Mar. :* Conment il le conchïera : *vers 2559 dans B :* Con isengrin conchïera. ♦♦ *j.* Se nel conchi conment *C, Mar.* : Se ne li vant conment *B* ♦♦ *k.* cline *C, Mar.* ♦♦ *l. Les vers 2566-2567 manquent dans C.*

1. Ce proverbe sur la couardise des clercs et des jongleurs n'est pas attesté chez J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925 ; la « folie » de la femme est un lieu commun.

2. La rime *hart* / *renart* est courante ; on observe que les propos de Renart n'ont aucun rapport avec ce qui précède.

3. On peut hésiter sur le sens à donner à *chemin* : sens propre (« je connais le moyen d'arriver jusqu'à la vielle ») ou sens figuré (« astuce », « moyen de se tirer d'une difficulté »).

Page 70.

a. Vers 2569 dans C et B : Et a la noise qu'ele fist. ♦♦ *b.* touz *C* ♦♦ *c.* Tout esraige ce que il pent / Mes ysengrins *B* : Tout a tranchié ce qui li pent / Mes ysengrins *C. La leçon de B et C au vers 2585 est plus cohérente.* ♦♦ *d.* sa dolor li engraingnoit / Que li chiens as denz le tenoit / Tant [...] escouilliet *B* : sa dolor li engraingnoit / Que li chiens sa coille tenoit / Tant s'estoit laiens traveillié / Que

ysengrin eſt escoillié *C. H donne au vers 2589* a des *(oubli de la barre de nasalisation). Nous corrigeons d'après B.*

1. Le terme *coulle* (graphie de *coille*) n'a pas encore la connotation vulgaire qu'il a en français moderne : il s'agit, tout comme *cul*, *poiſtron* (voir v. 3050) et *con*, d'un terme banal pour désigner une partie du corps humain ou animal.

2. Le texte donné par tous les manuscrits sauf *C* (voir var. *d*) n'eſt pas clair, et le pronom *il*, qui désigne le paysan et son chien, semble résulter d'une mauvaise compréhension du vers précédent où l'on comprend mieux le pluriel : Isengrin et le chien font tout leur possible pour arracher la partie du corps de l'adversaire (*naje*, v. 2579 ou *coulle*, v. 2582) qu'ils tiennent entre les dents.

Page 71.

a. fu aprés sanz painne / Ysengrins *C* •• *b. Vers 2615 dans B :* Lors conmença a avesprer : *vers 2615 dans C :* Quant il conmence a avaler : *vers 2615 dans Mar. :* Ançois conmence a galoper . *Ce vers de transition semble avoir embarrassé les copiſtes.* •• *c.* la *B, C, Mar.* •• *d. Folio 17 de H - a, vers 2620-2660 ; b, 2661-2701 ; c, 2702-2742 ; d, 2743-2783.* •• *e. Vers 2621 dans C et Mar. :* Ja més cure de lui n'avroit . •• *f.* trot *H ; nous corrigeons cet oubli du scribe plutôt que d'adopter la leçon de C* va et vient . •• *g.* Mais coiement et *C* •• *h. Vers 2637 dans B :* Entor lui ganglent et parolent . •• *i. Vers 2639 dans C :* Autre joie lor veïſt faire . *Entre les vers 2639 et 2640, C et M comportent une rubrique ouvrant une nouvelle unité ; rubrique de C :* Si conme renart fu jugleeur : *rubrique de M :* Ici faut si conme ysengrin fu escoilliez par galopin li jugleor et conmance de renart conme il fu jugleor aus noces sa fame . •• *j.* Joſte *C*

1. Aucune précision n'eſt donnée sur leur nombre et leurs noms ; voir la branche IX, v. 262, où le conteur précise qu'il y a quatre tout jeunes louveteaux.

Page 72.

a. chaut *C* •• *b. Vers 2653 dans C :* Car n'eüſt cure de s'amie . •• *c.* tornés *B* •• *d.* femes vient *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après B qui donne pour les vers 2664 et 2665 un texte qui implique une autre répartition des répliques :* Quel faire va ce qui covient / Et qu'a totes fames avient . *Il en eſt de même pour C qui donne le texte suivant :* Que feré nai ce que avient / Et que il a fame covient . •• *e.* Faites en toſt voſtre *B, Mar.* : Metez i tout voſtre *C* •• *f. C et Mar. donnent au vers 2678* mie de l'andouille *et à la rime au vers suivant* eſt ta coille . *B qui suit la leçon de H pour le vers 2678 donne au vers 2679* eſt m'andouille . *Le terme* andoille *se trouve dans la branche Ia (v. 870), dans la variante originale de B, tous les autres manuscrits donnant* coille . •• *g. Vers 2683-2684 dans C et Mar. :* A cui une nonne velee / Qui en son cortil me fiſt prendre . *B donne au vers 2684* cortil me voſt prendre .

1. Dans la liturgie catholique (et plus spécialement dans la récitation des Heures), on appelle Vigile la partie de la liturgie célébrée la veille d'une fête importante ; pour les laïcs, la célébration de la Vigile eſt accompagnée d'interdits d'ordre alimentaire ou sexuel.

Page 73.

a. Vers 2690 dans B : Si la leroiſt ele encore : *vers 2690 dans Mar. :* Si lairoit les pleges encore . •• *b. Vers 2693 dans C :* Qu'ele eſt fille au conte conain : *vers 2693 dans Mar. :* Que eſt file au conte gilein . •• *c.* que gueres ne savès

C, Mar. •• *d.* droiz que on vos pandist *[v. 2699]* / qant ele l'a en sa baillie / N'en avroiz sachiez ja més mie / Mise m'avez en *B* •• *e. Vers 2707-2708 dans C :* Demain vous prangne male fin / Car vous taisiés si vous finés : *vers 2707-2708 dans B :* Demain aiez vos mal matins / Car vous taisiés si ne parlés. *Mar. donne au vers 2708* taisiés si vos dormez. •• *f. L'ordre des vers 2710-2711 est inversé dans C.* •• *g. Vers 2720 dans B :* Ses braz estraint ses braz detort. •• *h.* s'ore *C, Mar.* : jure *B* •• *i. Les vers 2722 et 2723 manquent dans Mar.* •• *j.* Or ai je perdue *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après C.*

1. Cette explication loufoque (une partie du corps laissée en gage pour retrouver la liberté) s'inscrit dans le ton de la branche Ia (voir v. 178, où Hersent jure qu'elle a été aussi chaste qu'une nonne).

2. *Se clamer* a ici son sens technique de « porter plainte auprès de quelqu'un pour quelque chose » ; voir branche Vc, v. 978.

Page 74.

a. Les vers 2728 à 2731 sont remplacés dans C par les deux vers suivants : Onques mes n'oi si grant anui / Ne ja mes n'averé de lui. *Le second vers est d'ailleurs hypermètre. Ensuite pour les vers 2732-2733 C donne :* Fole sui quant me couche o lui / Con une çouche gis soz lui. •• *b. Vers 2735 dans C :* Ne je nel voil mes aprochier. *C et Mar. donnent au vers suivant* puet *à la place de* voet *(leçon plus riche et confirmée par B qui déplace ces vers, voir var. c).* •• *c.* faire de lui *[v. 2731]* / mais aut ermites *B où manquent les vers 2732-2737 que ce manuscrit place après le vers 2753, à la fin de la seconde déploration d'Hersent.* •• *d. Vers 2740-2741 dans C et Mar. :* Qar bien sai qu'il est conchïez / Quant de la coille est desrochiez. *H donne au vers 2741* Jou en put toute. *Nous corrigeons d'après B cette leçon incompréhensible.* •• *e. Vers 2742-2743 dans C :* Il a perdu joie et baudor / Hardement et barbe et coulor. *B, conforme à H pour le vers 2743, donne pour le vers 2742 :* Et hardement force et coulour. *Ces deux vers manquent dans Mar.* •• *f.* Du jor *C, Mar.* •• *g.* piés eust sor les iels *H; nous corrigeons d'après C cette leçon incompréhensible.* •• *h.* le cul au vent *[v. 2760]* / A dieu fet ele vous conmant / Drece la poe si se saingne / Vet s'en tantost conment qu'il praigne / Or vos dirai *C. Mar. offre le même texte que C, à quelques menues variantes près, et B le même texte que H.* •• *i.* Del felon traïtor *B* : La contenance de *C* : De la mesnie dan *Mar. Visiblement ce début de vers a embarrassé les copistes.*

1. Nous suivons ici l'interprétation de Tilander (*Lexique*, p. 46).

Page 75.

a. Les vers 2766-2767 manquent dans C et Mar. qui inversent un peu plus loin l'ordre des vers 2770 et 2771. •• *b. Vers 2774 dans C :* Tant con renart vesqi tout dis. •• *c.* escolez *C, Mar.* •• *d.* Onc tel barat ne *C* : Onques tiex bers ne *B* •• *e.* trovee / O lui menoit *B, C, Mar. Il ne paraît pas nécessaire de corriger le texte de H.* •• *f. Vers 2782 dans B et Mar. :* Cousin grinbert le tesson fu : *vers 2782 dans C :* Cosin germain le tesson fu. *Pour le vers 2783, B et C donnent la même leçon :* Renart le vit si s'arestut. •• *g. Folio 18 de H - a, vers 2784-2824 ; b, 2825-2865 ; c, 2866-2906 ; d, 2907-2947.* •• *h.* saut *[v. 2790]* / Que il le vit lever en haut / Et si li vit ou col la hart / Si li senbloit mout bien renart / Et si le vit as forches pendre / Ce fist la dame [...] briement *B* : saut / Qu'il vit renart lever en haut / As forches et qu'il le vit pendre / Ce lor a fet tybert entendre / A unes forches granz et hautes / Les mains lïees et les paumes / Il resembloit bien a renart / Je le vi pendre a une hart / La dame respondi briement *C* •• *i. Les scribes semblent avoir eu des difficultés, pour le passage allant des vers 2790 à 2799, avec les courtes répliques. La version longue de C et de Mar. (avec ses répétitions et sa rime fausse) représente une tentative de clarification, tandis que H donne la version la plus courte. Nous corrigeons d'après C (voir var. h) le début du vers 2794 pour lequel notre manuscrit donne :* Et il li respondi, *leçon incohérente par rapport au vers suivant. Au vers 2797 B, C et Mar. procurent* plet *à la place de* fais. *En outre les temps et*

mode des verbes aux vers 2798-2799 ne sont pas très cohérents, moins en tout cas que dans C : Se nul baron le peüst prendre / Tout maintenant le feïst pendre . ♦♦ *j.* estroitement *[v. 2801]* / Renars *Mar.* ♦♦ *k. Vers 2806 dans B :* Si dist souef entre ses danz : *vers 2806 dans C et Mar. :* A poncet dist entre ses denz .

1. Cette éventualité était évoquée par Renart au moment de sa condamnation, dans la branche Ib, tout au long d'un couplet railleur sur l'inconstance des veuves (v. 2015-2029).

2. Les vers 2786-2787 contiennent une ellipse : il faut comprendre qu'un mariage ne peut être célébré que par une fête pour laquelle la présence d'un jongleur est indispensable.

3. Légère incohérence dans le fil du récit, car *H* n'a encore donné nulle part ce nom propre ; dans les autres manuscrits, il apparaît au vers 2786. Le nom de ce cousin du blaireau (Renart lui aussi se dit cousin germain de Grimbert), personnage d'une seule branche, n'est guère signifiant. On peut seulement remarquer que le suffixe *-et* indique qu'il s'agit d'un animal « jeune » ou de petite taille, comme par exemple pour Foinet le putois (branche Vc, v. 1797 et var. *d*) ou Rousselet l'écureuil (branche Vc, v. 1806). On rencontre d'ailleurs ce diminutif pour des anthroponymes comme Martinet (branche Ia, v. 868) ou Robinet (branche XII, v. 1349), Renart lui-même est appelé une fois *Renardet* (branche VIIa, v. 324).

Page 76.

a. Entramé s'estoient lons *C (leçon plus riche).* ♦♦ *b.* tenir *B, C, Mar.* ♦♦ *c.* l'on *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* fot *B, C, Mar.* ♦♦ *e.* Que je fot pris *B, Mar.* : Je fou bien pris *C* ♦♦ *f. Vers 2824-2827 dans C :* Et si savrai mout bon loi fere / Qar je fou molt tres bon joglere / Si serai bon joglere et prouz / Si savrai dir chançon a touz . *Au vers 2825 H donne* n'avrés *que nous corrigeons pour la rime avec le vers précédent d'après B.* ♦♦ *g. Vers 2828-2830 dans B :* Par foi que doie saint tomas / Sanblant ferez de tholomas / Et si sanbla bons rois amer : *vers 2828-2830 dans C :* Et par mon seignor saint colas / Moi semble bien que tu l'amas / Et li moi semble toi amer . *Mar. donne pour le vers 2828 :* Par foi mon segnor saint colas . *On voit que sur le nom du saint invoqué au vers 2828 C et Mar. s'opposent à B et H.* ♦♦ *h.* ocist par mautalent *C* ♦♦ *i. Vers 2839-2841 dans C et Mar. :* Or a de lui son plaisir fet / Renart ot non li engingnierres / Mout [Fel *Mar.*] fu traïtres et boisierres . *B donne pour le vers 2839 :* Or li a l'ame dou cors trait *et comme C* Mout *au vers 2841.* ♦♦ *j. Vers 2842 dans C:* Et mainte meson a il frete .

1. Besançon est encore en terre d'Empire, la Franche-Comté ne rentrant dans la mouvance du Royaume de France qu'au XIVe siècle : c'est donc une terre étrangère, aussi étrangère que la Bretagne citée plus haut (v. 2368).

Page 77.

a. dame once la haïe *B, Mar.* : dame once la roïne *C. Sur ce personnage, voir n. 1.* ♦♦ *b.* mont et bois et plain *C, Mar.* ♦♦ *c. Vers 2857 dans B :* Si que il ont laissié lor mere . ♦♦ *d. Vers 2861 dans C et Mar. :* Ainz demain nuit l'avré juree . ♦♦ *e.* dens / Tu en seras encor dolans [Certes tu en seras dolanz *B*] / Encor en charas en *B, C, Mar.* ♦♦ *f. Vers 2866-2867 dans C :* Sire jougleres damoisiax / Ce li a dit sire poinciax . ♦♦ *g.* assés / Quant cist aferes ert passez / Foutre merci *C, Mar. B donne la même leçon que C et Mar. au vers 2872.* ♦♦ *h. Vers 2873 dans B :* Et je vos ferai atapir : *vers 2873 dans C :* Je ne vos savra escondir : *vers 2873 dans Mar. :* Moi savra fer ton plesir *(vers hypomètre).* ♦♦ *i. Vers 2875 dans B et Mar. :* Et

d'olivant et de rolier . *H et C ne comportent pas l'intervertion burlesque de syllabes sur les noms du couple épique.* •• *j. Vers 2877 dans C et Mar. :* Dont vos eſt il bien avenu . •• *k. Vers 2879 dans C :* Je sui a vos li mal trovez : *vers 2879 dans Mar. :* Et vos eſtes mal asenez . •• *l. Vers 2884-2885 dans C :* Quant vindrent la si entra enz / Son chaſtel vit et il descent .

1. La leçon donnée par *H* eſt originale, tous les autres manuscrits portant *dame Once la haïe* (voir var. *a*), c'eſt-à-dire le lynx, animal réputé pour sa cruauté et sa rapacité ; voir Tilander, *Remarques*, Göteborg, Elander, 1923, p. 36. Dans la branche XVII (« Le Partage des proies »), on retrouve ce nom pour la reine : *ma dame Once l'orgeilleuse,* v. 1235). Il faut cependant noter que si *B* donne pour ce vers la même leçon que *H*, *C* et *Mar.* suppriment dans leur leçon le nom propre Once.

2. *Por* (v. 2865) a ici une valeur adversative : « même si on lui donnait en échange ».

Page 78.

a. Vers 2892-2893 dans C : Tant veïssiez beſtes venir / N'en pouïssiez conte tenir . •• *b.* loing s'asamblent *H ; nous corrigeons d'après C.* •• *c. Vers 2899 dans C :* Por mautalent c'a lui avoit . •• *d.* rote *C (leçon isolée).* •• *e. Vers 2911 dans B :* Et tiberz et grinberz servirent : *vers 2911 dans C et Mar. :* Tybert li chaz et brun servirent . •• *f.* voloit *B, C* : valoit *Mar.* •• *g.* englois *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *h. Vers 2920-2921 dans B :* Aprés mengier se departirent / Haſtivement savez que firent . *C, identique à B pour le vers 2920, donne pour le vers 2921 :* Tot meintenant que plus ne firent . *Mar. donne pour ces deux vers le même texte que H.*

1. La *mue* eſt au sens premier la cage dans laquelle on enferme une volaille, un chapon à l'engrais par exemple : Isengrin n'a-t-il pas subi la même opération que les chapons ?

2. *Patrenoſtre* conſtitue une invention burlesque et une plaisanterie cléricale dont le mécanisme eſt déjà connu dans l'*Ysengrimus*, par exemple aux vers 62 et suivants du livre II : Aldrada, la vieille servante du prêtre, invoque successivement saint Osanna et son épouse Excelsis, la bienheureuse Alleluia et le fidèle Celebrant (*Le Roman d'Ysengrin*, traduit et commenté par É. Charbonnier, Les Belles Lettres, 1991, p. 91 pour la traduction du texte de l'*Ysengrimus* et p. 255-256 pour le commentaire).

3. On note le souci de vraisemblance du conteur ; la leçon de *H* pour le nom des personnages assurant le service de table eſt d'ailleurs la seule à mentionner un herbivore, Belin (v. 2911), dans cette assemblée de petits carnivores.

4. La langue médiévale utilise pour marquer la totalité des tours pittoresques qui sont intraduisibles tels quels : on a ici « ni bons ni méchants, ni chevelus ni chauves » (v. 2922-2923).

Page 79.

a. solt *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *b.* Que le fesoit *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *c. Vers 2939 dans B et Mar. :* Ou soit moignes ou lais ou clers : *vers 2939 dans C :* Ou soit preſtres ou clers ou lais *(rime fausse).* •• *d. Vers 2942-2943 dans C :* Renart le rous i ot veüz / Le jor devant deus laz tenduz . •• *e. Folio 19 de H - a, vers 2948-2988 ; b, 2989-3029 ; c, 3030-3070 ; d, 3071-3111.* •• *f. Vers 2953 dans C :* Sire bosé se vo fu saige *C. Le texte de B eſt identique à H, et la correction ne s'impose pas pour le jargon de Renart qui*

confond parfois les personnes (voir v. 2954 : jou dira *).* ♦♦ *g.* di *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *h.* Se rivras tu *H ; nous corrigeons d'après B cette leçon incompréhensible. C donne pour ce vers :* Se volez aler a piez nuz . ♦♦ *i. Vers 2962-2963 dans B :* Ton chandoil fout ileuc lumer / Tu fot un fil avoir gendrer : *vers 2962-2963 dans C :* Et ferez ton candoil ardoir / Bien porrez vous enfanz avoir : *vers 2962-2963 dans Mar. :* Et tu vus ton candeil ardoir / Tu fus demein un fil gendrer .

1. Coupée eſt une *geline* martyrisée par Renart (branche Ia, v. 297-487) ; après des funérailles solennelles, son tombeau eſt le lieu d'un premier miracle dont le conteur souligne le caractère douteux. Ici le doute n'eſt plus de mise : Coupée eſt enrôlée dans la longue cohorte des saints guérisseurs.

2. Explication laborieuse du conteur qui ne trouve comme justification de la préparation de ce piège que la grande sagesse de Renart !

3. La leçon de *H* eſt moins cohérente, pour la fin du vers 2963, que celles de *Mar.*, *B* ou *C* (voir var. *i*), qui présentent, dans le mensonge de Renart, le saint martyr comme un garant de la fécondité du mariage, avec en plus l'assurance d'avoir un héritier mâle.

Page 80.

a. pin *C, Mar.* ♦♦ *b. Vers 2972-2973 dans C :* Cil vet avant et il se doute / Renart aprés et si le boute . ♦♦ *c.* braon *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* roion *C, Mar.* ♦♦ *e. Vers 2981 dans C et Mar. :* Reclainme dieu et le martire . *H donne* Renars *que nous corrigeons en* Poincés *d'après B.* ♦♦ *f. Vers 2986-2989 dans C :* Poncés assez avon oré / Nos avon ci trop demoré / Vous amez mout ceſtui martir / Quant de lui ne volez partir . ♦♦ *g. Les vers 2992-2995 sont réduits à deux vers dans C :* Vous ne pouez d'ilec venir / Le martir vous velt detenir . ♦♦ *h. Vers 2998-3000 dans C :* Que noviax eſtes espousez / Vo moillier vous atent assez / Ja ert il noire nuit oscure . *B donne pour le vers 3000 :* Li jorz en va, vient nuit oscure . ♦♦ *i.* garçons *C* ♦♦ *j. Vers 3003 dans C et Mar. :* Un anemi frere gillain [brian *Mar.*] . ♦♦ *k.* avoit apris *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. Nous suivons pour *cloion* l'interprétation de Tilander (*Lexique*, p. 35) ; le conteur eſt ici avare de détails sur ce piège.

Page 81.

a. Fort le vit renars s'en esmaie *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits. B et Mar. donnent :* Renars le vit molt s'en esmoie : *C donne :* Renart les voit si s'en esmoie . *On pourrait aussi corriger* fort *en « mort » (leçon que ne propose aucun manuscrit, selon le tome III de l'édition Martin).* ♦♦ *b.* une haie / Sa feme trove encortinee / Qui atendoit *C* ♦♦ *c. Vers 3015 dans C :* Ja ne cuide mes veoir l'eure . ♦♦ *d. Vers 3022 dans B, C et Mar. :* Mout eſt mauvese voſtre sorz [foiz *C*] . ♦♦ *e.* levez *B, C, Mar.* ♦♦ *f. Vers 3035 dans B :* Eſte mes mariz ça dedanz : *vers 3035 dans C :* Ce eſt mesire vraiement . ♦♦ *g. Vers 3038 dans B :* Et fiert et crie cele part : *vers 3038 dans C :* Et fiert et roille dur et bat : *vers 3038 dans Mar. :* Et fiert et hurte et rolle et bat . *La leçon de B eſt pauvre, mais elle donne une rime juſte.* ♦♦ *h. Vers 3040-3041 dans C et Mar. :* Sire por dieu merci requier [te quier *Mar.*] / Lesse moi vive repairier .

1. Reprise du terme utilisé au vers 3031 par Renart lui-même, avec le double sens du subſtantif (« fait d'être martyrisé ») et de l'adjectif féminin subſtantivé.

Page 82.

a. Si vous esfonderé *C, Mar.* ♦♦ *b.* par le crepon *B* ♦♦ *c.* barnesses *B, C, Mar. La leçon de H est isolée mais il n'y a aucun doute possible sur la lecture. Les vers 3054-3055 manquent dans Mar.* ♦♦ *d. Vers 3059 dans B:* De vos croupes faire tüer : *vers 3059 dans C:* De vos poistrons fere foler : *vers 3059 dans Mar.:* De vos poistrons fere roillier . ♦♦ *e. Vers 3067 dans C et Mar.:* En grant peor chascune a mise . *La leçon de H (et de B) est très riche, voir n. 2.* ♦♦ *f.* Quant *C* ♦♦ *g.* les a mises / Onc ne lor lut parole dire / Ne une ne autre escondire / Et l'une et l'autre se demente / Chascune forment se tormente / Dame hersent *C. Mar. offre le même texte (à quelques légères variantes près) que C, tandis que B est semblable à H. Voir n. 3.* ♦♦ *h. Les vers 3080-3081 manquent dans B.*

1. C'est le proverbe 137 de Morawski, dont le sens n'est pas évident ; on peut y voir une allusion à l'opération consistant à dépouiller de sa peau un animal mort : pour faciliter l'opération, il faut que celui qui manie le couteau soit aidé par une personne qui maintient le cadavre dans la position adéquate ; le sens est donc : celui qui tient un membre du cadavre est autant « responsable » que celui qui manie le couteau. Il s'agit d'une formulation imagée qui redouble le sens du proverbe cité au vers 3053.

2. Le vers 3067 constitue du point de vue syntaxique une proposition interrogative indirecte dépendant du substantif *mervelle* (v. 3066), dont la valeur est ici à rapprocher de celle du verbe *se merveillier* (« se demander avec stupéfaction »).

3. Il faut admettre pour la cohérence du vers 3074, si l'on ne corrige pas le texte de *H* en y intégrant les quatre vers de la version de *C* et *Mar.* (voir var. *g*), que le verbe *soi esmaier* (v. 3071) est implicite ici.

Page 83.

a. des jovenenciaus *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* Si avoi *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* folie *C (leçon isolée).* ♦♦ *d. Vers 3102 dans C:* Pris l'avez en tele maniere . ♦♦ *e. Vers 3103 dans B:* Qar voir vos estes trop legiere . ♦♦ *f. C et Mar. offrent pour les vers 3104-3105 la même leçon :* Qui communaus est as garçons / Trestuit li entrent es arçons . *Vers 3106-3107 dans C :* Mes ne fis onques tricherie / Ce set on bien ne lecherie : *vers 3106-3107 dans Mar. :* Mes je ne fis einc legerie / Ce set on bien ne puterie . *Vers 3107 dans B :* Ne malvestié ne lecherie . ♦♦ *g.* mes lous vous ot *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *h.* et laidengiez / Gel fis chaoir en sa tesniere / Et il fist le jeu [son tort *Mar.*] par deriere / Dame hermeline ot la parole *C, Mar. Ici commence le folio 20 de H - a, vers 3112-3152 ; b, 3153-3193 ; c, 3194-3225. Entre les vers 3112-3113 C laisse un espace blanc de deux lignes pour une rubrique et M comporte la rubrique suivante :* Ci conmance la desputoison de la fame renart et de la fame isengrin . ♦♦ *i.* orde *C*

1. Ce proverbe ne figure pas dans le recueil de Morawski.

2. Allusion à la « scène primitive », celle de l'adultère et du « compissage » des louveteaux, branche IX, v. 246-287.

3. *C* donne pour le vers 3115 une leçon plus crue, et plus dans le ton de la conversation des deux dames : *frotee*, le verbe *froter* étant un euphémisme pittoresque pour *foutre.*

Page 84.

a. con m'avez *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits pour la cohérence syntaxique de la phrase.* ♦♦ *b. Vers 3128-3129 dans C:* Qu'en vos tondist cel peliçon /

Et feïst lit de vif charbon : *vers 3128-3129 dans Mar. :* Qu'en vos tolist le peliçon / et feïst l'en de vos carbon . ♦♦ *c. Vers 3132-3133 dans B :* Et est male euvre d'autre part / Qant vostre fil sont tuit batart . ♦♦ *d.* puant *B* : fruiant *C* ♦♦ *e. Vers 3146 dans B :* Mout est de cuer vains et escars : *vers 3146-3147 dans C :* Mout est mauvés mout est coart / Qu'il ne vous pent a une hart . ♦♦ *f. Vers 3151 dans C :* Qui au nestre l'enfant atoche . *B et Mar. donnent* esté *à la place de* lasté *, leçon qui paraît plus cohérente, mais la correction ne s'impose pas.* ♦♦ *g.* voist *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *h.* Vostre taverne ne li faut / Meint en tornez a *Mar. C donne au vers 3154* Que nel tornez a . ♦♦ *i.* Que n'out onques li rois de france *Mar.*

1. Nous suivons pour le verbe *avoutrer* (v. 3135 et 3163), en construction transitive, les explications de Tilander (voir *Remarques*, p. 228-231).

2. Cette allusion est un écho au passage de la branche Ia sur les infortunes des plus grands (v. 48-50) ainsi qu'aux vers 2812-2813 de la branche Ic sur l'inconduite des veuves.

3. Il faut rapprocher la leçon originale de *H* sur la jeunesse (dévergondée) d'Hermeline d'un épisode inconnu de *H*, les « Les Enfances de Renart », voir branche XXV.

Page 85.

a. Vers 3163-3164 dans C : Vous avotrez conme murdriere / Les vos enfanz ce set l'en bien . ♦♦ *b.* lardouse *B* : teignouse *Mar.* ♦♦ *c.* piax ronpues et trenchies *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* boutent *C* ♦♦ *e.* agus *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après C qui remplace le vers 3179 par les trois vers suivants :* Si durement que les piax percent / As denz agües se detranchent / Lor mautalent sovent i vengent . *Mar donne avec quelques menues variantes la même leçon que C.* ♦♦ *f.* enpirent *C* ♦♦ *g.* hermeline saisir [*v. 3177*] / Revindrent par terre et hersant / Aus denz agües les piaus prent / La veïssiés *B* ♦♦ *h. Vers 3186 dans C :* Encontre un fust l'a engoulee . ♦♦ *i.* clochant le *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après C. B et Mar. donnent* clochant tout le . ♦♦ *j.* departies les a / Mout doucement les salua / Demanda *C* ♦♦ *k.* repaire *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.*

1. D'ordinaire les *dens agües* (vers 3173 et 3179) sont l'attribut de Baucent le sanglier, voir v. 2222 de la branche XIV (« Renart le noir ») et v. 1600 de la branche Ia (*Li senglers au dent trenchant*).

2. *Castiot* (v. 3195) est une forme dialectale (parlers de l'Ouest) d'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier.

Page 86.

a. hermeline amene arriere *C, Mar.* ♦♦ *b. Vers 3211-3213 dans C :* Que par tout est la pes asise / Puis fu renart en sa meson / O sa moillier molt grant saison . *Mar. donne la même leçon que C au vers 3211.* ♦♦ *c.* salis / Quant il gaba le *B* ♦♦ *d. C ajoute après le vers 3225 quatre vers qui manquent également dans B :* Ci faut renart li tainturiers / Qui tant sot de mauvés mestiers / Et la tençon de hermeline / Et de hersent qu'est sa voisine . *Mar. donne les deux premiers vers de C avec la variante suivante pour le début* Ci fu renart le . *Sur cette leçon, voir n. 3.*

1. Cet épisode de clôture du récit contient plusieurs éléments stéréotypés que l'on retrouve par exemple à la fin de la branche II (« Le Duel ») ; voir v. 1628-1654 : Renart raconte ce qui vient de lui arriver et Hermeline compatit et approuve, Renart reste tranquillement chez lui… jusqu'à l'épisode suivant.

2. Nous suivons pour le verbe *serdre* (v. 3221) les explications de Tilander (*Remarques*, p. 37).

3. La leçon donnée par *C* (v. 3225), tout comme les paroles de Renart rapportées au style indirect (v. 3215-3221), constitue un résumé de la seule branche Ic : on note que le terme *jougleor* n'y apparaît nulle part.

Branche II

LE DUEL JUDICIAIRE

(*Martin VI, Roques VIII, FHS 26*)

NOTICE

La branche dite habituellement du « Duel de Renart et d'Isengrin » prend place dans le manuscrit *H* à la suite de l'ensemble insécable formé par la branche du « Jugement » et ses deux satellites, « Le Siège de Maupertuis » et « Renart teinturier. Renart jongleur ». La collection α éditée par E. Martin la place beaucoup plus loin dans la série des aventures de Renart, après les épisodes de Chantecler, de la mésange, du corbeau, des anguilles, du « Moniage Isengrin », du puits et du viol d'Hersent. Elle s'y présente comme une troisième version du procès originel du *Roman*, et tous les faits qui sont reprochés à Renart sont déjà connus du lecteur du manuscrit. La place de cette branche dans *H* est donc bien moins logique, dans la mesure où la plupart des chefs d'accusation portés contre Renart correspondent à des mésaventures situées plus loin dans le manuscrit[1]. La version β place « Le Duel judiciaire » à un moment analogue à celui occupé par cet épisode dans la version α : après les aventures de Chantecler, de la mésange et du puits, mais toutefois avant le « Moniage Isengrin ». La collection γ, qui présente par ailleurs un ordre radicalement différent, possède la même cohérence et donne la branche du « Duel judiciaire » après les aventures auxquelles elle fait référence.

Le manuscrit *H* se singularise donc par rapport aux trois collections, sans que le copiste paraisse s'émouvoir des conséquences que la disposition adoptée peut avoir sur la lecture. Il serait absurde de s'en étonner : aucun de nos manuscrits, sauf peut-être ceux de la collection γ, ne recherche un semblant d'ordre chronologique, tout simplement parce que, au moment de leur confection, les aventures de Renart sont tellement connues des lecteurs potentiels que les références aux autres branches sont immédiatement comprises, même si elles renvoient à des épisodes transcrits plus loin.

Cependant, placée comme elle l'est dans le manuscrit *H*, la branche du « Duel judiciaire » se donne d'autant mieux à lire comme une réécriture de la branche Ia, à l'issue de laquelle la justice royale avait échoué. Renart, grâce à sa fourberie, avait échappé à la mort. La seule façon de faire aboutir convenablement la quête de justice, à cette époque, c'est le recours au jugement de Dieu : procédure judiciaire de l'ordalie — l'épreuve de l'eau

1. Mais il faut reconnaître que la branche Ia elle-même suppose connu le viol de la louve, qui n'apparaît que bien plus tard dans la collection.

ou du feu — ou procédure du duel judiciaire. Toutes deux procèdent d'un même esprit : l'accusateur et l'accusé affirment chacun la véracité de leurs dires et prêtent serment sur des reliques ; celui des deux qui s'est parjuré ne pourra sortir vainqueur de l'épreuve, car Dieu ne saurait laisser vivre un parjure. Le moment essentiel de la procédure est donc le serment et les termes précis dans lesquels celui-ci est formulé : une formulation habile peut parfois sauver les apparences et éviter au coupable le châtiment qu'il aurait mérité, les mentalités du XIIe siècle étant plus attachées à la forme qu'au fond. Il faudra attendre le règne de saint Louis et l'ordonnance de 1260 pour qu'une procédure juridique fondée sur la recherche de la preuve remplace celle du duel judiciaire. L'un des éléments essentiels de la variation dans la réécriture de la branche Ia est donc la substitution d'une procédure fondée directement sur l'expression de la volonté divine (agissante dès que les combattants sont mis en présence) à une procédure humaine fondée sur le jugement des barons. Nous reviendrons plus loin sur les modalités juridiques de la procédure du duel.

La branche II se présente comme une succession logique d'épisodes qui culminent avec la mort apparente de Renart à l'issue du duel, et elle se prolonge grâce à un retournement de situation, très classique dans les récits renardiens : Renart, mal en point mais vivant, se fait moine et finit par s'enfuir du monastère pour regagner sa demeure. Cet ensemble est tout à fait parallèle au récit de la branche Ia, le « moniage » remplissant la même fonction que le départ fictif en pèlerinage.

La branche II reprend donc pour commencer le schéma-type de la branche Ia[1], mais y introduit des modifications, dont l'importance varie selon les manuscrits : *H*, on va le voir, est plus fidèle au schéma-type que les autres rédactions.

Une scène de cour plénière sert de motif d'ouverture : c'est un cadre familier du roman, mais le caractère arthurien et courtois est ici accentué : l'évocation de la fête, avec sa foule de jongleurs et de musiciens, devient topique dans le roman comme dans la chanson de geste après 1180[2]. L'absence d'un baron soupçonné de manquer à ses obligations vassaliques est également un thème épique associé à la scène de cour plénière[3]. Mais alors que dans les chansons de geste le roi s'indigne de l'absence du vassal parce qu'il y voit le signe d'une velléité d'indépendance, dans la branche II de *Renart*, comme dans la branche Ia, l'action est lancée par les protestations d'un plaignant, Isengrin, qui se déclare victime de Renart. C'est ici que le manuscrit *H* propose, avec la collection γ, une divergence importante par rapport aux collections α et β : celles-ci font arriver brusquement Renart accompagné de son cousin Grimbert, sans qu'Isengrin ait émis la moindre plainte. On se souvient que dans la branche Ia le thème de l'ambassade envoyée pour quérir Renart avait été riche en rebondissements. *H* et γ en conservent le

1. Tel que Roger Bellon l'a récapitulé à la suite de J. Dufournet, *Diversité et unité du « Roman de Renart »*, thèse dactylographiée, Université de Lyon II, microfichée à l'Atelier national des thèses, Lille, 1992, p. 359-365.

2. Ainsi dans la chanson de geste des *Aliscans*, où les réjouissances de la Cour font contraste avec la solitude de Guillaume venu réclamer du secours.

3. Ainsi commence, vers 1190, la chanson de *Beuve d'Aigremont* qui sert de long prologue à *Renaut de Montauban* dans certains manuscrits.

minimum : Noble envoie Grimbert auprès du goupil, et tous deux arrivent quelques vers plus loin. Mais c'est assez pour que la structure-type soit préservée. Or cette différence entre les collections a une importance considérable. Dans les versions éditées par E. Martin et M. Roques, l'arrivée du goupil et de son cousin peut être lue comme un retour à la situation correspondante de la branche Ia : la suite pourrait se présenter alors comme une sorte de bifurcation du récit, comme si deux options s'offraient, entre lesquelles les branches du « Jugement de Renart » et du « Duel judiciaire » font un choix opposé : un jugement des barons et un duel judiciaire. Les épisodes rapportés par ces deux branches deviennent virtuellement deux versions différentes d'une même histoire. Le récit des mésaventures de Brun et de Tibert renvoie alors au passé le plus récent dans une branche comme dans l'autre. *H* et la collection γ, en revanche, interdisent pareille lecture : les deux branches ne sauraient se dérouler dans le même temps et constituer des options. Il y a bel et bien deux procès, tous deux réclamés par Isengrin, et entre les deux branches un laps de temps s'est écoulé au cours duquel le loup a été à nouveau victime du goupil, qui lui a fait perdre sa queue et lui a fait une tonsure monstrueuse et cruelle.

Vient ensuite le « temps des paroles[1] », qu'inaugure la longue lecture de l'acte d'accusation[2], entrecoupée de brèves répliques de Renart. C'est le lieu des récits rétrospectifs où se donne libre cours l'intertextualité renardienne, avec de véritables rappels (à peine résumés) des principales aventures rapportées dans les branches Ia,Va, VIIa, IX et XV. Dans ce long passage, l'écriture atteint ses limites : le roi semble oublier qu'il anime une procédure juridique, et se fait conteur devant sa Cour : son récit mime les événements ou la relation que pourraient en faire ceux qui les ont vécus, et va jusqu'à la reproduction du discours direct des comparses — par exemple, des lamentations de la « prêtresse » privée, par la faute de Tibert, de la jouissance des organes sexuels de son « mari ». Faut-il voir là une négligence de l'auteur, qui aurait oublié que le locuteur était le roi et non la victime ou le narrateur ? On ne saurait exclure cette hypothèse. Mais cette dérive, qu'elle soit involontaire ou qu'elle procède d'une recherche, est significative d'un aspect essentiel de l'écriture renardienne : l'importance que revêt le plaisir des mots, de la logorrhée qui est la manifestation langagière de l'élan vital. L'activité de Renart s'inscrit « en abyme » dans le texte parce que le plaisir du texte est d'abord, pour le lecteur, celui des bons et mauvais tours : la répétition est nécessaire à la délectation ; entendre une branche de Renart, c'est aussi voir s'y refléter la quintessence du « roman » tout entier. C'est bien là que réside la véritable unité du texte.

Renart est ensuite invité à se justifier : il déploie sa mauvaise foi coutumière, se prétend victime de calomnies et n'hésite pas à rappeler que certaines accusations — comme celles de la mésange, de Chantecler ou de Pinte — ont déjà été jugées. La branche Ia constitue donc bien le passé de la branche II, et ces animaux anthropomorphes ont une histoire. Les barons, réunis en conseil, seraient prêts à procéder à un jugement à l'amiable si Isengrin ne se montrait intransigeant : il réclame le duel judi-

1. R. Bellon, *Diversité et unité [...]*, p. 910-911.
2. V. 167-587.

ciaire. Alors que dans les branches Ia et Vc sa plainte n'a d'autre fonction narrative que de lancer l'action, elle joue ici un rôle complémentaire de relance décisive. On comprend mieux à présent l'utilité des longs retours en arrière auxquels se livre Noble : ils rendent insupportable l'absence de châtiment et disent à quel point le duel, c'est-à-dire le jugement de Dieu, est devenu nécessaire. L'activité maléfique de Renart ne se réduit pas à un moment de folie sexuelle : elle se déploie dans le temps.

C'est alors seulement que commence la véritable nouveauté de cette branche II, son « vrai sujet[1] » selon la formule de L. Foulet : le duel judiciaire. C'est là un motif narratif, de caractère mimétique, abondamment répandu dans l'ensemble de la littérature narrative : on le rencontre dans *Le Chevalier au Lion*[2], mais aussi dans les chansons de geste (plus encore au XIIIe siècle). L'auteur procédera par deux fois à des renversements de situation au cours du combat (Isengrin semble vaincu), jusqu'au moment où Renart est laissé pour mort : situation qui lui évite d'avoir à s'avouer battu, et donc parjure. C'est ainsi qu'un combat qui n'avait rien de vraiment spécifique renoue, *in fine*, avec la tradition renardienne : une telle ambiguïté n'est guère envisageable dans un roman ou une chanson de geste, où le vainqueur décapite son adversaire lorsque celui-ci refuse de se déclarer vaincu. C'est donc une fois de plus la ruse de Renart — qui profite ici simplement d'une situation de fait — qui va fournir une possibilité de relance que la grande rigueur juridique de l'épisode précédent paraissait exclure. Le temps renardien n'est jamais un temps fermé : la réécriture était, en réalité, fondée sur un leurre. Ce leurre est lié aux convenances (pour reprendre le terme de Dante) auxquelles le *Roman de Renart* ne peut se soustraire sans renoncer à sa nature profonde aussi bien qu'à ses possibilités de prolongement indéfini : Renart ne peut pas mourir, Renart ne peut pas être maté de façon définitive par quelque pouvoir que ce soit. La solution ici adoptée renvoie, comme celle de la branche Ia, à l'univers aristocratique — nombreux étaient les seigneurs de mauvaise vie qui entraient au couvent pour s'amender, à l'heure de la vieillesse —, mais aussi à l'image fictionnelle qu'en donnait la production épique contemporaine : comme Guillaume dans la chanson de geste du *Moniage Guillaume* ou son beau-frère, Rainouart, dans celle du *Moniage Rainouart*[3], Renart a bien du mal à s'adapter à l'austérité de la vie monastique et à refréner sa passion pour la nourriture. Mais le schéma épique est inversé dans l'univers renardien : Guillaume et Rainouart sont des natures généreuses, et si leur truculence sème la perturbation dans le monastère, leur sentiment religieux est sincère. Renart au contraire simule une adaptation parfaite, mais ne songe qu'à satisfaire sa gloutonnerie et à s'échapper. L'inversion de l'univers épique est d'ailleurs l'un des principes constitutifs de ce « genre » que forment les branches du *Roman de Renart*.

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1914, p. 361.

2. Voir Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, v. 5944-6304, p. 482-491, le passage où Yvain combat incognito contre Gauvain pour défendre une cadette noble contre les prétentions de son aînée.

3. *Le Moniage Guillaume*, édité par W. Cloetta, Société des Anciens Textes Français, 1906 ; *Le Moniage Rainouart*, édité par G. A. Bertin, Picard, Société des Anciens Textes Français, 1973 ; nous avons donné et traduit des extraits significatifs de ces deux œuvres dans *Le Cycle de Guillaume d'Orange, anthologie*, Le Livre de poche, coll. « Lettres gothiques », 1996.

Si donc l'entreprise de l'auteur de la branche II était de mettre bon ordre au scandale que représentaient, pour l'ordre médiéval, les pirouettes qui sauvaient Renart à la fin des branches Ia et Vc, elle était vouée à l'échec, et l'auteur le savait bien évidemment d'emblée : un procès renardien ne peut pas, à l'inverse d'un procès épique ou arthurien, se présenter comme un récit mimétique, encore moins comme une idéalisation idéologique de la réalité. La *fantaisie* renardienne s'y oppose. Et pourtant, il semble bien que les intentions de cet auteur aient été pour une large part d'ordre idéologique.

Il est en effet remarquable, et la critique l'a remarqué[1], que le zoomorphisme soit réduit dans cette branche au strict minimum. À quelques détails près, on peut même dire qu'il est cantonné dans deux moments très précis : l'arrivée d'Isengrin, privé de queue, à la Cour, au tout début de la branche, et les récits rétrospectifs de Noble. Le premier, on l'a vu, n'existe pas dans les deux collections les plus anciennes et donne dans le comique de l'obscénité et de la scatologie, qui est l'une des composantes de l'écriture renardienne comme de celle des fabliaux ; les récits de Noble ressortissent à la rhétorique de la citation, et leur statut dans l'écriture de la branche est par conséquent bâtard. Partout ailleurs, nous avons une Cour féodale qui fonctionne comme cour de justice, avec des usages mimétiques de la réalité historique et des personnages qui ont des idées, des désirs, des comportements presque exclusivement anthropomorphiques : s'il arrive à Isengrin de se hérisser[2], les deux adversaires se battent avec leurs bâtons, avec leurs poings, se mutilent les bras, et n'utilisent qu'exceptionnellement leurs dents acérées. Renart, grièvement blessé, « ressemble bien à un *homme* mort[3] ».

La procédure du duel judiciaire est en effet d'une fidélité exemplaire au schéma juridique en usage au XIIᵉ siècle, et répandu dans le genre épique. La procédure commence par des préliminaires, qui sont des actes juridiques et religieux. Il y a l'accusation, énoncée clairement devant le tribunal royal, c'est-à-dire devant l'ensemble des barons présents à la Cour ; le roi peut confier à certains d'entre eux, choisis pour leur sagesse, des fonctions particulières. Si aucune conciliation n'est possible, soit que l'une des parties s'y oppose, soit que le roi estime l'offense trop grave, la procédure du duel est engagée. Une veillée de prières, parfois une messe, permet souvent aux adversaires de mesurer l'enjeu spirituel de leurs déclarations et de leurs actes, tout en rappelant que la justice humaine n'est qu'une délégation de la justice de Dieu. Des garants doivent être livrés par chacune des parties : dans la mesure où ils s'engagent moralement, ils risquent d'être exécutés si celui qu'ils soutiennent est vaincu — c'est le cas des otages de Ganelon, dans la *Chanson de Roland*, après la défaite de son champion Pinabel. Une fois armés, les deux adversaires se présentent devant le roi, prêtent serment sur les reliques et entrent dans le champ clos. Les armes peuvent être des épées ou, pour les non-nobles, des bâtons ferrés et munis de courroies de cuir. Le combat cesse lorsque l'un des adversaires est incapable de se relever. À ce moment, s'il n'est pas encore mort, il s'avoue vaincu et reconnaît ses torts, et le vainqueur

1. Voir par exemple R. Bellon, *Diversité et unité* ..., p. 383-386.
2. V. 1351.
3. V. 1430.

lui tranche la tête ou, éventuellement, lui fait grâce. Le roi a pour seule fonction de veiller à la rectitude du déroulement de la procédure, et de confirmer le verdict. Si le vainqueur accorde sa *merci* au vaincu, le roi, après avoir écouté l'avis du conseil des barons, prononce une sentence de substitution : la mort par pendaison, un pèlerinage en Terre sainte, une amende honorable, voire le paiement d'une rançon. L'auteur de la branche II multiplie les détails et, s'il n'est question ni de veillée de prières ni de messe, du moins est-il dit que les familles prient, une fois les combattants armés. Les noms des otages sont précisés ; des barons sont chargés d'une tentative, infructueuse, de conciliation. Les serments sont prononcés sur un reliquaire : c'est Brichemer qui, avec beaucoup de scrupules, en énonce les termes en veillant à n'omettre aucun des chefs d'accusation. Comme le remarque J. Subrenat, la branche II prend soin de signaler que Renart, qui avait jadis appris la magie à Tolède, en a tout oublié et ne pourra donc truquer le combat : or des textes juridiques comme le *Livre de Jostice et de Plet* ou les *Assises de Jérusalem* prévoient, dans les formules des serments judiciaires, une déclaration de non-recours à la sorcellerie[1]. On ne saurait, dans une œuvre de fiction, aller plus loin dans le respect des usages juridiques : aucune distance n'est sensible entre le récit et les institutions historiques.

Cela doit nous inciter à chercher de ce côté la raison d'être de cette réécriture. Le roi se montre ici particulièrement scrupuleux dans le respect des formes, et il ne manifeste aucune faiblesse, aucune tendresse secrète envers Renart, bien au contraire. Il refuse par avance toute tentative de corruption financière. Ce n'était pas le cas dans les branches Ia et Ib. La Cour est reconnue unanimement comme le lieu où se règlent les conflits : la guerre que se font entre eux les barons est un dévoiement qui doit être finalement porté devant le tribunal royal, qui est rigoureux et juste. La perspective de l'auteur est exactement celle que les rois de France du XIIe siècle, et particulièrement Louis VII et Philippe Auguste, se sont efforcés de faire prévaloir pour rétablir l'ordre dans le royaume, mais aussi pour renforcer leur pouvoir. À une époque (sans doute la dernière décennie du XIIe siècle) où les chansons de geste accordent une place croissante au personnage du baron révolté contre l'injustice royale, et après les branches Vc, Ia et Ib où le roi-lion ne montrait pas toute la rigueur nécessaire, il paraît clair que la branche II cherche à présenter, au moyen de la procédure incontestable du duel judiciaire, un plaidoyer en faveur de l'autorité royale.

La fin de la branche, dans cette hypothèse, peut faire difficulté : le roi accepte en effet d'épargner Renart en le confiant à Bernard de Grandmont, qui veut en faire un moine — et Renart, après quelques efforts plus ou moins hypocrites pour s'adapter à sa nouvelle vie, finira par s'échapper. Or la critique a cru pouvoir identifier ce religieux avec un prieur grandmontain, Bernard du Coudrai, qui était aussi un conseiller influent de Philippe Auguste[2]. Nous avons là encore un effet de réel : le clergé jouait un rôle important dans les entourages royaux. Mais, surtout, seul un religieux pouvait sauver Renart (nécessité narrative absolue, comme on l'a vu) sans que la responsabilité de Noble se trouve engagée, sans que

1. J. Subrenat, « Trois versions du jugement de Renart », *Mélanges P. Jonin*, *Senefiance* 7, p. 643.
2. Pour plus de précisions, voir n. 1, p. 122.

l'image royale ait à en souffrir. Le roi est en effet responsable du salut de son peuple : comment pourrait-il refuser à l'un de ses barons, si corrompu soit-il, de changer de vie et de faire son salut éternel lorsque c'est un moine qui le lui demande ? Dans la branche Ia, c'était Grimbert qui proposait d'envoyer Renart faire un pèlerinage, et qui invoquait le déshonneur dont serait frappé le lignage du héros si celui-ci était pendu : on mesure l'écart idéologique entre les deux branches et, du même coup, la raison d'être de cette réécriture qui se préoccupe si peu de l'habituelle fantaisie renardienne et du jeu entre humanité et animalité.

La datation approximative de cette branche s'en trouve facilitée. L'usage qui y est fait de frère Bernard de Grandmont n'a de sens que pendant la période d'activité de Bernard du Coudrai auprès de Philippe Auguste, c'est-à-dire avant 1195. Les événements internes à l'ordre de Grandmont susceptibles, aux yeux de L. Foulet[1], d'avoir conduit Bernard du Coudrai de Limoges à Paris se situent tous entre 1185 et 1189 : cette période convient parfaitement aux éléments d'intertextualité épique que nous avons pu mettre en évidence, sans qu'il soit possible de préciser davantage. La branche II paraît en effet très significative des tendances idéologiques qui se développent dans les dix premières années du règne de Philippe Auguste.

DOMINIQUE BOUTET.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « VI » désigne la branche qui porte le numéro « II » dans la présente édition.

NIEBOER (E.), « Le Combat judiciaire dans la branche VI du *Roman de Renart* », *Épopée animale, fable et fabliau* (Medievalia 78) *Marche romane*, XXVIII, 1978, p. 59-67.

SUBRENAT (J.), « Trois versions du jugement de Renart », *Senefiance* 7, *Mélanges Pierre Jonin*, 1979, p. 623-643.

—, « Renart et Ysengrin, Renart et Roonel ». Deux duels judiciaires dans le *Roman de Renart*, *Mélanges André Lanly*, 1980, p. 371-384.

NOTES ET VARIANTES

Page 87.

a. Ici se termine le folio 20 de H - fin de la colonne c, vers 4 ; d, 5-45. Après le vers 4, C ajoute un vers : Que il ot la queue perdue *et supprime le vers 6.* ♦♦ *b. À partir du vers 7 et jusqu'au vers 135, B présente un résumé squelettique du contenu de H et C.* ♦♦ *c.* li cous *C ; cette leçon (« le cocu ») pourrait être meilleure que celle proposée par H (« en courant »), puisqu'elle renvoie à la matière même du procès qui va suivre. Mar. ignore l'arrivée d'Isengrin et introduit directement celle de Grimbert et de Renart.*

1. Il s'agit d'une allusion à l'épisode dit de la pêche à la queue, branche X. C est plus explicite, voir var. *a*.

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 109.

2. Encore une allusion à la branche X, où Renart a échaudé le crâne du loup pour lui faire une tonsure.

3. Les vers 17-18 sont obscurs. Aucune branche n'évoque une quelconque captivité de Renart chez Isengrin, ni l'inverse. De plus, ces vers n'offrent guère d'articulation logique avec les suivants : si Renart est « retenu » par Isengrin, la cause de son absence à la Cour ne saurait être la crainte de ses ennemis. Enfin cette situation aberrante est en contradiction évidente avec les conditions de l'arrivée d'Isengrin devant Noble au vers 30, et avec la présence de Renart à son propre domicile, où Grimbert le trouve aux vers 86, puis 103-105. Si faute il y a, elle doit remonter à une copie de la famille γ antérieure à *C* (et à *M*, selon l'édition japonaise) puisque ces deux manuscrits offrent la même leçon que *H*. *Mar.* ignore les vers 13-18 et passe directement de l'évocation de l'absence de Renart à sa cause — la crainte de ses ennemis ; *B* donne un texte très remanié, qui ignore également les vers litigieux. Dans ces conditions, il est impossible de corriger, et nous nous résignons à traduire le texte de *H* en dépit de son incohérence.

4. Ces chansons et ces lais sont des œuvres lyriques, et ne doivent pas être confondus avec les chansons de geste et les lais narratifs comme par exemple ceux de Marie de France. Cette poétesse déclare souvent dans ses prologues que le conte qu'elle va rapporter a fait, avant elle, l'objet d'un « lai » généralement breton, brève œuvre lyrique qui chante une « aventure » individuelle digne de mémoire. Renart, se faisant passer pour un jongleur, déclare connaître un grand nombre de ces « lais » (branche Ic, v. 2402-2407).

Page 88.

a. Ici commence le folio 21 de H - a, vers 46-86 ; b, 87-127 ; c, 128-168 ; d, 169-209. À la rime C donne plumez ✦✦ *b.* tolu *H ; nous corrigeons pour la rime d'après C.* ✦✦ *c. Vers 64 dans C :* Et je ne m'en porrai adier

1. La version longue de cette branche (illustrée en particulier par *C*, *M* et *H*) renvoie toujours aux mêmes souvenirs de la branche X, d'abord à l'épisode de la pêche au seau, à l'issue de laquelle le loup perd sa queue prise dans la glace, puis à l'épisode du « Moniage Isengrin », où Renart a ébouillanté la tête du loup afin de lui faire une large tonsure. L'ordre de saint Paul : il y a sans doute un jeu de mots entre *Pol* (prononcé « Pou », comme l'atteste la rime avec *trou*) et *pou* (« peu »), que l'on rencontre plusieurs fois chez Rutebeuf (*Les Plaies du monde*, v. 95-96, *Leçon sur Hypocrisie et Humilité*, v. 217-218, *Pauvreté Rutebeuf*, v. 41-42, Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. M. Zink, Bordas, « Classiques Garnier », 1990). Noble ironiserait alors sur le fait qu'Isengrin est *peu* couvert.

Page 89.

a. fetes *H, avec le premier* e *exponctué et* ai *suscrit.* ✦✦ *b.* iriés *avec le deuxième* i *exponctué dans H.* ✦✦ *c.* Con cil qui est *C* ✦✦ *d. Vers 102 dans C :* Assez tencié et ramposné

1. Cet épisode est une réécriture condensée de celui de la branche Ia, où Noble envoyait déjà Grimbert chercher Renart pour le juger. La version courte éditée par E. Martin et M. Roques ignorant ce passage, l'arri-

vée de Grimbert et de Renart (v. 154 de *H*) s'y présente plutôt comme une version nouvelle de la branche Ia, alors qu'ici elle formerait un épisode distinct. Voir la Notice, p. 968-969.

Page 90.

a. vendre *C* •• *b.* que .i.c.*[un cent] H ; nous corrigeons d'après C.* •• *c.* bon *manque dans H ; nous corrigeons d'après C l'hypométrie et la syntaxe fautive de H.* •• *d. Mar. inverse l'ordre :* Grinbers avant renars aprés *. C confirme la leçon de H.*

1. Allusions à la branche VIIa (la mésange qui a failli être croquée par Renart, Chantecler pris au piège de la vanité) et à la branche IX (Tiécelin a perdu son fromage) ; quant à Chantecler, que Renart tenait entre ses dents, il est parvenu à s'échapper de cette « prison » en suggérant au goupil de lancer des quolibets aux paysans : en ouvrant sa gueule, Renart a libéré involontairement le volatile.

2. On pourrait littéralement traduire la leçon de *H* par « sans restituer un animal », « sans rendre gorge » et celle de *C* (voir var. *a*) par « sans vendre l'une de ses bêtes », « une partie de son cheptel ». Sur cette locution et l'alternance *vendre / rendre*, voir G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 28.

3. Cette façon de se présenter est conforme aux meilleurs usages courtois.

Page 91.

a. Après le vers 162, le texte de C diffère notablement : il remplace les vers 163-164 par six vers, qu'il partage avec B où Renart est terrifié par le regard de Noble. •• *b.* estre aillors toz nuz / Qu'en sa cort fust encor venuz / Li *B, C* •• *c.* guerroier *C* •• *d.* aprés mol vent vente [vante *B*] *B, C* •• *e.* beste *C* •• *f. C donne* couroucié *au vers 197 et* enginnié *à la rime au vers suivant. Cette interversion confirmée par B est mieux venue que le texte de H.*

1. Le sens littéral est : « tant que tu es en vie », « tant que ton destin se poursuit » ; mais on pourrait aussi voir là, en surimpression, une assimilation de Renart à Fortune, qui, elle aussi, « tourne sa roue ».

2. Le *pluguel*, *pluiel*, est, étymologiquement, le vent de la pluie, le vent d'ouest ; il est donc ce *mol vent* de la leçon de *B* et *C*, qui est caractéristique d'un temps mou, à la fois tiède et humide.

3. Proverbe bien connu, qui se présente aussi sous des formes voisines : *Aus teichons cognoist on les pots*, *Bien pert as tez qui les oules furent* (Morawski, n° 259).

Page 92.

a. Folio 22 de H - a, vers 210-250 ; b, 251-291 ; c, 292-332 ; d, 333-373. •• *b. H donne* avés *ou* anés *. Nous corrigeons d'après C cette leçon difficile à lire du fait de l'absence d'un jambage.*

1. Allusion à la branche Ia, v. 857 et suiv., pour Tibert et v. 610 et suiv., pour la mésaventure de Brun.

2. Allusion à la branche VIIa pour Chantecler et la mésange, et à la branche IX pour Tiécelin.

3. La suite des idées, dans notre manuscrit *H*, peut sembler chaotique : c'est Tiécelin qui a perdu son fromage et quelques plumes, et la

mésange qui a failli être croquée. « Ainsi que la mésange ta commère » est donc à considérer comme une incise. *C* suit le même ordre, mais avec une syntaxe un peu plus lumineuse.

4. Renart rappelle ici insolemment à Noble les devoirs réciproques qu'impose le pacte vassalique : seigneur et vassal se jurent fidélité et assistance, et s'engagent à ne se causer aucun tort. Contrevenir à cette obligation revient à rompre le pacte.

Page 93.

a. menteor *C, Mar.* : murdreor *B* ♦♦ *b. C bouleverse par erreur l'ordre des vers 243-246 et en modifie légèrement la syntaxe ; les rimes deviennent croisées :* aparçoivre / acroire / deçoivre / voire . *B est analogue à H.* ♦♦ *c.* travax ce est la some / Dont je *C* ♦♦ *d.* voi *H ; nous corrigeons d'après C et M. Ce texte est très bouleversé dans B et Mar.* ♦♦ *e. Vers 261 dans B et C :* Vos qui dites qu'il a mesfet [mesfait *B*] . ♦♦ *f.* estreit *H ; nous corrigeons d'après C et Mar., cette leçon ne convenant ni pour le sens, ni pour la rime et étant incontestablement fautive ;* estreint *(si l'on suppose l'omission de la barre de nasalisation) conviendrait pour la rime, mais n'offrirait guère de sens non plus ; C fait rimer en* -et *ces deux vers, et offre donc une cohérence réelle. Ce vers est absent de B.* ♦♦ *g.* refait *C. Les vers 263-264 manquent dans B.* ♦♦ *h. Vers 266 dans B et C :* Ja de ce ne seras [serez *C*] desdit . *Mar. est analogue à H. Après ce vers B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Bien puet estre qu'il m'a servi / Mes malement le m'a meri . ♦♦ *i.* mandai *B, C, Mar.*

1. Allusion à la branche XV (« Renart médecin »), où Renart va apprendre la magie à Tolède afin de soigner le roi Noble malade.

2. Nous reprenons l'adaptation proverbiale de J. Dufournet. Littéralement : « celui qui ne refuse pas accorde bien ».

3. Ici commence le long récit rétrospectif des ambassades successives envoyées par Noble auprès de Renart dans la branche Ia, à l'exception de l'ambassade de Grimbert, qui avait réussi. Sur la question de la réécriture, voir la Notice, p. 968-970.

Page 94.

a. qui *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.*

1. Sur ce *bouet*, voir la note de Tilander, *Remarques*, p. 83-88 ; en particulier p. 88 : « [...] ce conduit avait plusieurs destinations. Il servait à l'aération, il permettait aux petits animaux d'entrer et de sortir, quand les portes de la maison étaient fermées. »

2. On notera la dérive de l'écriture : l'auteur paraît oublier qu'il s'agit d'un discours du roi, et le récit devient purement autonome, proliférant en détails parfaitement inutiles dans un acte d'accusation (voir la Notice, p. 969).

Page 95.

a. sa *B, C* ♦♦ *b. B, C et Mar. ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Mout sui ore tristre et dolente / A joie ai usé ma jovente . ♦♦ *c.* bons dras *B, C* : biaus draps *Mar.* ♦♦ *d. Vers 337 dans B, C et Mar. :* Renart s'en fu pieça partiz . *H donne au vers 338* lieus *à la place de* jeus *; nous corrigeons, d'après B pour la graphie, cette faute due vraisemblablement à une confusion entre* i *et* l . *C et Mar. donnent pour ce vers :* Einsi fu li giex mal partiz . ♦♦ *e.* groing le tint *H ; nous corrigeons d'après C et Mar. B donne pour ce vers :* Et ou fust remest le groing brun . ♦♦ *f.* gaais *H (barre de nasalisation omise) ; nous corrigeons d'après B et Mar. C donne* gaaing .

Page 96.

a. faites *C (avec interversion de* faites *et de* traites *aux vers 367-368). B et M proposent la même leçon que H, tandis que Mar. est analogue à C.* ♦♦ *b. Vers 372 dans H :* Mais il n'en puet partir sans rire *. Nous corrigeons d'après B, C et Mar., la leçon de H* sans rire *n'offrant aucun sens satisfaisant si le sujet de la proposition est* bruns *; la faute est sans doute un doublon appelé par la rime du vers 370 ; il a été impossible de la corriger sans intervenir sur la totalité du vers.* ♦♦ *c. Folio 23 de H - a, vers 374-414 ; b, 415-455 ; c, 456-496 ; d, 497-537.* ♦♦ *d.* por musart / Ariere main jeta hasart / Fuient [Fuiant *C*] s'en *B, C. B intervertit les vers 391 et 392, alors que Mar. présente pour ces vers une leçon analogue à H. Au vers 393 H donne* en si *avec une minuscule, suivant une majuscule grattée. Il pourrait s'agir d'un* F *comme semblent l'indiquer les leçons de B et de C.* ♦♦ *e. B et C ajoutent ici douze vers, dont huit d'invectives proférées par Renart ; Mar. modifie le détail et place ces vers après le vers 396.* ♦♦ *f. B et C ajoutent après le vers 396 deux vers, que voici d'après C :* Que je bon droit lor en ferai / Se prover le puis jel pendrai *. Au vers 397 C donne* brichemer *au lieu de* canteclers *alors que B et Mar. proposent pour ce vers une leçon différente, que voici dans B :* A ce a fait dant brun son plaint *.* ♦♦ *g. Vers 401-403 dans B :* Les denz jeta por l'enconbrer / Ensi la quida estrangler / La li orent ses ailes lués *; vers 401-403 dans C :* Les denz jeta por lui conbrer / Einssi la cuida estrangler / Lors li orent ses eles oes *. Mar. est conforme à C pour le vers 401, analogue à H pour le vers 402, et semblable à B pour le vers 403.*

1. Cette expression provient du jeu de dés et désigne un mauvais coup, d'où le sens second de : « être malchanceux ». Voir J. Dufournet, *Le Roman de Renart*, GF. Flammarion, 1985, t. I, p. 416.

Page 97.

a. felonie *C* : tricherie *B, Mar. C ajoute ensuite six vers, et B deux vers communs avec C ; Mar. ajoute les quatre premiers vers de C, dont les deux vers communs à B et C, que voici d'après C :* Ele estoit en foi sa conmere / Et si le tenoit por compere *.* ♦♦ *b. B, C et Mar. donnent ici dix-huit vers qui mettent en scène le corbeau et rapportent l'histoire du fromage.* ♦♦ *c. Vers 432-434 dans C :* Por ce que il l'avoit pramis / Par devant nostre connestable / Du delivrer mes ce fu fable *. B et Mar. ignorent les vers 431 à 436.* ♦♦ *d.* rois *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *e. À l'initiale de* conte *H donne un* s *surchargé en* c *, leçon confirmée par les autres manuscrits.*

1. La rousseur était un signe diabolique ; le Moyen Âge représentait Judas roux (voir l'Introduction, p. XXIX).

2. Noble poursuit son récit des plaintes et des événements de la branche Ia.

3. Le connétable du roi Noble n'est autre qu'Isengrin (branche Vc, v. 996-997).

4. Le serment sur les reliques est l'élément central de la procédure, Dieu étant censé punir le parjure et non le méfait purement temporel.

Page 98.

a. À la place des vers 451-452, B et C donnent dix vers, que Mar. intercale entre le vers 450 et le vers 451. ♦♦ *b. B et C ajoutent ici quatre vers, que voici d'après C :* La l'en fist renart le musage / En l'engin avoit un fromage / Que un vilain mis i avoit / Et renart mout bien li savoit *.* ♦♦ *c. B et C ajoutent ici deux vers, que voici d'après C :* Rooniax ne fist pas que sage / Sailli avant prist le fromage *.* ♦♦ *d. Vers 462-463 dans C (confirmé par B) :* Paine et angoisse soufri male / Cil se fandoille et retorne *. Mar. est analogue à H pour le vers 462.* ♦♦ *e. B, C et Mar. donnent deux vers supplémentaires, que voici d'après C :* O maçues et o tiniaux / Li ont tant auné les buriax *.* ♦♦ *f. B, C et Mar. donnent deux vers supplémentaires, que voici d'après C :* Ne bret ne crie qu'il ne puet / Simplement contenir l'estuet *.* ♦♦ *g.* en[s *exponctué*] issa [*avec le deuxième* s *en surcharge*] pas *H ; nous corrigeons d'après C. B donne* eschape *et*

Mar. escapa . ♦♦ *h.* sa renardie *B, C* ♦♦ *i.* Aavoit *H ; nous corrigeons d'après C.*

1. Cette aventure de Roonel, que tous les manuscrits rapportent en ce point, est inconnue par ailleurs.

2. La libération sous caution existait au Moyen Âge (*Chanson de Roland*, éd. J. Dufournet, GF. Flammarion, 1993, v. 3852 par exemple), mais ce n'est pas de cela qu'il est question ici. Noble se déclare incorruptible. Certaines chansons de geste, dès la fin du XIIe siècle, montrent un Charlemagne sensible à l'attrait de l'or : la première à le faire est *Aye d'Avignon*, que l'on date des années 1195-1205. Noble fait preuve de la même convoitise dans la branche Ib, v. 2070-2101 : mais on notera qu'aux vers 544-546 de la présente branche, l'auteur euphémise cette mansuétude coupable de Noble en en faisant un signe de haute courtoisie : le roi aurait cédé devant les supplications de la « courtoise » Hermeline. Peut-être l'auteur de la branche II cherche-t-il à répondre à certaines œuvres, voire à la branche Ib, et à endiguer les tentatives de dépréciation de l'image royale. Sur la question de la portée idéologique de cette branche, voir la Notice, p. 972-973.

3. Allusion au subterfuge imaginé par Renart pour échapper à son supplice dans la branche Ia. Il était fréquent en effet qu'un condamné de haut rang substitue à sa peine un pèlerinage en Terre sainte, pour expier ses péchés. On en voit un exemple dans la chanson de geste de *Renaut de Montauban* (aux environs de 1190), où le héros expie ainsi sa rébellion contre Charlemagne.

Page 99.

a. couri *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b.* renart *est omis dans H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.*

1. Le bourdon est le bâton, généralement ferré, que portent les pèlerins, et qui peut aussi bien servir d'arme (comme on le voit dans de nombreuses chansons de geste du XIIIe siècle, telle *Jehan de Lanson*).

2. Noble évoque et résume les événements de la branche Ib (« Le Siège de Maupertuis »).

Page 100.

a. Folio 24 de H - a, vers 538-578 ; b, 579-619 ; c, 620-660 ; d, 661-701. ♦♦ *b.* coche *C ; les vers 559-560 sont intervertis dans C.*

1. Pelé, le rat, a en effet été étranglé par Renart sans que personne s'en aperçoive dans la branche Ib, v. 1914-1921.

Page 101.

a. C donne Traïnés ert ains . *H donne ensuite :* il s'en [voist *exponctue*] [tort *suscrit*]. ♦♦ *b.* Or li covient que il *B, C, Mar.* ♦♦ *c. Vers 600 dans B et C :* Bien se sot garder d'entreprandre . *Mar. est analogue à H.* ♦♦ *d. Vers 603 (pour lequel Mar. est analogue à H et B à C) dans C :* Et au droit que dira s'acort . *Vers 604 dans C :* Tant en feré n'en avré tort : *vers 604 dans B :* Tant en dira n'en avrai tort . ♦♦ *e.* s'escouterons *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *f.* nos nos tairon *B, C* ♦♦ *g.* alonges *B, C* ♦♦ *h. Vers 612 dans B et C :* Que vos avez desor moi traites .

Page 102.

a. a tort en sui blasmez *B, C* ♦♦ *b. B et C ajoutent ici deux vers, que voici d'après C :* S'or ne set renart de barat / Mar acointa tybert le chat *. Mar. est analogue à H.* ♦♦ *c. Vers 653 dans C :* Or est cheüs en males mains *: vers 653 dans B :* Et brun lors s'or n'est en lïens *: vers 653 dans Mar. :* S'or n'est renars en mal lïens *. B, C et Mar. donnent à la rime du vers suivant* rectorïens *.* ♦♦ *d. C donne* taillier *à la place de* lassier *, alors que B et Mar. donnent pour ce vers :* Sanz chaperon set taillier chape *. B et C intercalent après le vers 656 deux vers presque identiques aux vers 647-648 (mais dans l'ordre inverse) ; leçon de C :* La n'ot mestier parole fainte / De renart font au roi complainte *.*

1. Souvenir célèbre de la branche Ia, v. 299.

2. Le sens de *H*, plus directement accessible (« sans rien perdre », « en sauvant sa peau »), diffère complètement de celui que procurent les autres manuscrits (voir var. *d*), « il sait tailler une chape sans chaperon », leçon qui souligne l'incroyable habileté qui serait celle de Renart, comme l'explique J. Dufournet (*Le Roman de Renart*, t. I, p. 426-427) : « le chaperon appartenant nécessairement à la chape complète, il fallait être très rusé pour faire une chape sans le chaperon ». Il renvoie également au proverbe : « Mal fait la chape qui ne fait le chaperon. »

Page 103.

a. B et C ajoutent ici quatre vers et modifient légèrement les vers qui les encadrent ; voici la leçon de C : Renart respont il m'est avis / Si que bien connois par raison / Vers vos n'oi nule mesproison / Sire sire ce dit renart / Ja diex n'en ait en m'ame part / Se je de mesfet me recort *. Mar. analogue à H.* ♦♦ *b.* honor *B, C, Mar.* ♦♦ *c.* cors *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Les vers 677-678 sont absents de B et de C qui d'autre part intervertissent les vers 679 et 680, interversion qui modifie la leçon de ces deux manuscrits pour le vers 680 ; voici la leçon de C :* Et pres sui du mostrer sans faille *. Après ce vers, B et C donnent deux vers supplémentaires, que voici d'après C :* Einssi con l'en esgardera / Et que la cort le jugera *.* ♦♦ *e. Vers 682 dans C et B :* Qui que il poist ne qui que [qui i *B*] place *. Mar. donne* ne li desplace *.* ♦♦ *f.* Toustans [tous *exponctué*] *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *g.* tenus *H (rime du même au même) ; nous corrigeons d'après le sens et les autres manuscrits ; B et C donnent* chanuz *et Mar.* canus *.*

1. Sur ces deux types de preuve judiciaire, voir la Notice, p. 967-968.

Page 104.

a. Folio 25 de H - a, vers 702-742 ; b, 743-783 ; c, 784-824 ; d, 825-865. ♦♦ *b. Les vers 707-708 sont intervertis dans C, B et Mar.* ♦♦ *c. Vers 724 dans C :* Nos somes venu a l'asaut *. B donne la même leçon que C. Mar. est analogue à H.* ♦♦ *d.* Dont a ma feme *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar. (correction justifiée par la syntaxe et la métrique).* ♦♦ *e.* vosist *B, C. Mar. analogue à H.*

Page 105.

a. B et Mar. donnent pour le vers 748 : Le criator que tant me hace *et C une variante en fin de vers* jor mesface *. B et C donnent la même leçon pour le vers 749 :* C'aie fet tel descovenue *.* ♦♦ *b. Vers 757 dans C :* Mes n'en deüssiez tenir conte *: vers 757 dans Mar. :* Ja n'en doüssiez fere conte *. B change la rime des vers 757 et 758 :* Ne deüssiez pas chose dire / Qui a hersent tornast a ire *.* ♦♦ *c. B, C et Mar. donnent ici deux vers absents de H, que voici d'après C :* Ce est bien chose conneüe / Que mainte beste as deceüe *.* ♦♦ *d.* d'actorité *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits cette rime du même au même.*

1. La louve Hersent était coincée à l'entrée du terrier, d'où Renart était sorti par une autre issue pour la surprendre par-derrière (branche IX, v. 393 et suiv.).

2. Allusion à la branche Va (« Le Puits »).

Page 106.

a. B, C et Mar. donnent après le vers 782 deux vers absents de H, que voici d'après C : Ou il avoit gaaingneries / Et bois et plains et praieries . *Vers 783 dans B et C :* Nus ne seüst [pooit C] riens demander . *Après le vers 784, B, C et Mar. proposent six vers énumérant des plats de poisson et des victuaille.* ♦♦ *b. Les vers 791 et 792 sont intervertis dans B et C.* ♦♦ *c.* estoient *H avec* nt *exponctué et* s *en surcharge sur le premier jambage du* n . ♦♦ *d. Les deux couplets que forment les vers 805-808 sont intervertis dans B et C, ainsi que les vers 807-808 entre eux ; Mar. est analogue à H.* ♦♦ *e.* me[s *exponctué*] *H.*

1. Désignation traditionnelle des Cisterciens, dérivée de la couleur de leur habit ; les « moines noirs » sont les Clunisiens.

Page 107.

a. B, C et Mar. donnent six vers sur la fameuse « pêche à la queue ». ♦♦ *b. C et Mar. donnent ici vingt vers (B, dix-huit vers) de leçon de morale prononcés par Renart.* ♦♦ *c. Vers 830 dans C, B et Mar. :* Onques des poissons ne menjames [menjai *B*] *(rime différente pour le couplet dans B).* ♦♦ *d. Vers 832 dans C et Mar. :* Et gent par parole amuser . *B donne* muser *à la place de* user . ♦♦ *e.* deist *H avec* t *exponctué.* ♦♦ *f. C donne après le vers 844 deux vers :* La me menas tu conme fol / Assez i oi batu le col , *que B intercale après le vers 842.* ♦♦ *g. C donne après le vers 858 deux vers :* Avoir nos durent entrepris / Qar il nos avoient soupris .

1. Sorte de motet qui se chante pendant que le prêtre se rend à l'autel. Allusion à la branche XIII, où le loup s'appelle Primaut.

Page 108.

a. Folio 26 de H - a, vers 866-906 ; b, 907-947 ; c, 948-988 ; d, 989-1029. ♦♦ *b.* il [i *exponctué*] avoient *H. C donne pour le vers 883 :* A poi n'avoie trop targié . ♦♦ *c. Les vers 885 et 886 sont intervertis dans C. Après le vers 886, B et C donnent douze vers (Mar., huit vers) qui sont manifestement une omission de H ; voir ici n. 1.* ♦♦ *d.* levriers *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e. B, C et Mar. donnent après le vers 898 deux vers, que voici d'après C :* Je t'ai menee loiauté / Et tu moi grant desloiauté . ♦♦ *f. B, C et Mar. donnent après le vers 902 deux vers, que voici d'après C :* Vous m'encusez ne sai de quoi / Cil autre baron sont tuit coi . ♦♦ *g.* di[t *surchargé en* s] *H*

1. Le passage brutal des anguilles aux gourdins semble manquer de cohérence : de fait, les autres manuscrits intercalent une douzaine de vers qui relatent le cœur de l'épisode des anguilles et conduisent à la volée de coups reçus par Isengrin (voir var. *b*).

2. Noter l'emploi du terme de *renardie* pour désigner la ruse, la tromperie. Le terme se généralisera au XIIIe siècle et s'emploiera en dehors du contexte du *Roman de Renart*. Voir l'Introduction, p. XXXII-XXXIV.

Page 109.

a. H donne [gaige *exponctué*] tent . ♦♦ *b. Les vers 919-920 sont intervertis dans B et C, avec de légères modifications syntaxiques.* ♦♦ *c. Vers 927-928 dans C :* Et le lievre sire coart / Ceus ot ysengrin a sa part . *B et C donnent au vers 929* miex senez . ♦♦

d. Vers 934 dans B et C : Grimbert son cosin le tesson. ♦♦ *e. Vers 938 dans B et C :* La bataille ont aterminee. *Les vers 937-938 sont intervertis dans C.* ♦♦ *f.* ont *omis dans H ; nous corrigeons d'après C qui donne comme B* ont le champ parti.

Page 110.

a. la bataille ramie *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b. Vers 953-954 dans B et C (cités d'après C) :* Engigneus est mes n'est pas fors / Se ysengrin li fait esfors. ♦♦ *c.* tors *B, C* ♦♦ *d. B et C intervertissent les vers 971-972 (cités d'après C) :* Tant desirre qu'a poins le tiengne / Ja ne cuide q'a tens i viengne. ♦♦ *e. B et C donnent après le vers 980 deux vers, que voici d'après C :* En grant porchaz est del haster / Et en paine de l'aprester. ♦♦ *f.* densflier *H ; nous corrigeons d'après C.*

Page 111.

a. bien en tret *C. B donne pour ce vers :* De chief en chief jusqu'au somet. ♦♦ *b. B et C déplacent après le vers 1018 les vers 1021 et 1022.* ♦♦ *c.* le tiegne *H, avec* l *surchargé en* i, *premier* e *exponctué, et* t *surchargé en* v. ♦♦ *d. B et C intervertissent aux vers 1023-1024 à la rime* peor *et* freor, *ainsi que les vers 1025 et 1026. Après le vers 1026, B et C procurent deux vers, que voici d'après C :* Et renardiax tuit li trois frere / Fesoient grant duel por lor pere. *B et C, qui donnent pour le vers 1027 :* Avec lor mere en la tesniere, *ajoutent après le vers 1028 huit vers qui amplifient le motif de la prière d'Hermeline et des renardeaux.* ♦♦ *e.* pri[s *surchargé en* e] *H* ♦♦ *f. Folio 27 de H - a, vers 1030-1070 ; b, 1071-1111 ; c, 1112-1152 ; d, 1153-1193.*

1. Le jaune est, dans la symbolique médiévale, la couleur de l'hypocrisie et de la trahison.

2. Le bâton était l'arme classique de la procédure du duel judiciaire entre non-nobles ; c'est aussi l'arme qu'utilisent les *netuns*, les fils de démon que le maître du château de Pesme-Aventure oppose à Yvain dans le roman du *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes, écrit vers 1178 (v. 5517, *Œuvres complètes*, p. 472).

Page 112.

a. soef *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* Quant renars vit la gent menue *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *c.* bataille [t *surchargé en* i]ert *H. B et C donnent* La ou la bataille.

1. La leçon de *H* (voir var *b*) est fautive : ce n'est pas le menu peuple, ce sont les barons qui doivent arbitrer le duel ; le scribe a ajouté par distraction un jambage.

Page 113.

a. Après le vers 1094, B et C ajoutent quatre vers, que voici d'après C : Fors solement du droit tenir / Du sorplus vos lais covenir / Moi ne poise se il s'acordent / Ne voil que por moi se descordent. ♦♦ *b.* Que *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits pour la syntaxe.* ♦♦ *c. B, C et Mar. ajoutent après le vers 1110 deux vers, que voici d'après C :* A fere honte a son compere / Ne foutre ja mes sa conmere.

Page 114.

a. ne *manque dans H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b.* Que li rois *B, C* : Car brichemers *Mar. La correction n'est pas indispensable.* ♦♦ *c.* qu'isengrin *B, C, Mar.* ♦♦ *d.* s'escondit *B, C* : l'escondit *Mar.* ♦♦ *e.* Dist a brichemer se volés *H ; nous corrigeons pour la logique d'après B, C et Mar.*

Page 115.

a. Vers 1159-1160 dans B, C et Mar., ici dans la leçon de C : Que je la bataille n'en aie / Ne ja mes n'en avré manaie. ♦♦ *b.* maintenant *B, C. Mar. analogue à H.* ♦♦ *c.* D[r *exponctué*]ans *H* ♦♦ *d. B et C ajoutent après le vers 1180 deux vers qui modifient la construction syntaxique ; les voici d'après C :* Deviserent le serement / Oiant trestoz apertement. *Mar. analogue à H.* ♦♦ *e. C donne au vers 1189* bruiant *à la place de* bruns. *Les vers 1189-1190 manquent dans B ; C après le vers 1190 ajoute :* Longuement fu a oroison / Et fu en grant aflicion. ♦♦ *f. Vers 1191-1192 dans C :* Renart faites le sairement / Ci oiant nos apertement : *vers 1191-1192 dans Mar. :* Alez fetes le serement / A ysengrin enterement. *B est analogue à C pour ces deux vers.* ♦♦ *g. Folio 28 de H - a, vers 1194-1234 ; b, 1235-1275 ; c, 1276-1316 ; d, 1317-1357.*

Page 116.

a. brichemer biau doz amis *C* : brichemer oiés amis *Mar. Le vers est hypomètre dans H.* ♦♦ *b.* camp s'oroison fait *C. B remplace les vers 1209-1210 par les suivants :* Par mi le champ fait orissons / Et fu en granz aflicions, *que C plaçait après le vers 1190.* ♦♦ *c. B, C et Mar. donnent au vers 1219* se molle *et à la rime au vers suivant* crole. ♦♦ *d.* volt dire / Renars sot les trais de *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *e. Les vers 1231-1232 sont manifestement corrompus (absence de rime) ; à leur place, B et C donnent quatre vers, que voici d'après C :* Renart ne fu pas esmaiez / Son baston prent con afaitiez / Gentement le sot a soi trere / Bien fu apris de tel afere. *La leçon de Mar. est analogue à H.*

Page 117.

a. v[s *surchargé en* i]ltance *H* ♦♦ *b. H donne au vers 1251* leüs *et au vers suivant à la rime* porleüs. *Il s'agit probablement d'une lecture fautive ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* te *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d. Les vers 1277-1278 manquent dans B et C.*

1. *H* est le seul à évoquer en ce point un premier assaut réel d'Isengrin ; *B*, *C* et *Mar.* présentent un système hypothétique (« Si Isengrin s'approche de lui, il lui assènera un tel coup… ») ; *C*, peu cohérent, emploie comme *H* le parfait dans l'apodose au lieu du futur appelé par le sens. Les vers 1268-1271 paraissent donner raison à la leçon de *B*, *C* et *Mar.* contre *H*, puisque Renart laisse entendre qu'aucun coup n'a encore été échangé. Nous préférons cependant ne pas apporter trois corrections en chaîne à notre manuscrit.

2. *Jeter retrete*, c'est donner un coup vif en lançant puis en rappelant l'arme, ici, le bâton, tenu par des courroies. On retrouve la même expression au vers 1311.

Page 118.

a. B, C et Mar. ajoutent deux vers, que voici d'après C : Que il ne sot ou il estoit / Soit jors ou nuiz quel tens fesoit. ♦♦ *b. Ce vers et le suivant sont intervertis dans B, C et Mar.* ♦♦ *c. B et C donnent au vers 1315* si s'en part *et à la rime au vers 1316* fart. *Mar. analogue à H.*

Page 119.

a. Vers 1326 dans C : Li dui baron el champ esturent. ♦♦ *b.* escuz guerpiz / Si s'aerdent par mi les pis *C, qui ajoute après le vers 1340 deux vers :* Longuement furent en estant / En plusors sens se vont hastant. *B et Mar. sont analogues à C.* ♦♦ *c.* li autres torne *H ; nous corrigeons d'après C ce lapsus dû à la répétition des lettres* tres. ♦♦ *d.* hascie *C. B, C et Mar. ajoutent ensuite deux vers, que voici d'après C :* Les denz a un poi plus agües / Que renart et plus esmolues. ♦♦ *e. B, C et Mar. ajoutent après le*

vers 1352 deux vers, que voici d'après C : Renart li fait un tor d'englois / Ysengrin nel doutoit ançois . ♦♦ *f.* *B, C et Mar. intervertissent, à la rime aux vers 1355 et 1356,* envers *et* a trevers . ♦♦ *g. Folio 29 de H - a, vers 1358-1398 ; b, 1399-1439 ; c, 1440-1480 ; d, 1481-1521. B, C et Mar. ajoutent après le vers 1358 deux vers, que voici d'après C :* Es eulz li boute le baston / Et poile as ongles le grenon .

Page 120.

a. m'escusez *C* : m'aqusez *B* ♦♦ *b. B et C ajoutent après le vers 1370 deux vers, que voici d'après C :* Renart li fait du tout son miex / De la poudre li jete es eulz . *Mar. analogue à H.* ♦♦ *c. B et C ajoutent ici quatre vers, que voici d'après C :* Par fame est plus noise que pais / Ja la moie ne crairai mais / Fame fait haïr pere et mere / Fame fait tuer son compere . *Mar. n'ajoute que les deux premiers, en les inversant.* ♦♦ *d. H donne au vers 1387* pot *, corrigé en* puet *. C donne pour ce vers et le suivant :* mes ne pot estre / Qu'il n'ot vertu fors du braz destre *. B et Mar. suivent C.* ♦♦ *e.* auis *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *f.* pais *H, avec* i *exponctué.* ♦♦ *g. Vers 1393 dans B, C et Mar. :* Ysengrin tient por non sachant .

1. Le redoublement synonymique se rencontre dans la poésie épique ; les leçons des autres manuscrits (« yeux » ou « nez » en premier terme) sont néanmoins plus satisfaisantes.

Page 121.

a. crepel *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* les *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits. H donne au vers suivant* Renars navoit *avec* e *en surcharge sur* a . ♦♦ *c.* jorné *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *d. B, C et Mar. ajoutent après le vers 1416 deux vers, que voici d'après C :* Ysengrin le fiert en la chiere / Ne tient pas sa main vers lui chierre . ♦♦ *e.* poor *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* plus froit *C. Même leçon dans les autres manuscrits avec des variantes graphiques.* ♦♦ *g.* voel *H ; nous corrigeons d'après C .* ♦♦ *h. Vers 1432 dans B et C :* Mout le descire et desache . ♦♦ *i.* l'avoit [p *surchargé en* l]assié *H* ♦♦ *j. Les vers 1439-1444 varient selon les manuscrits. B, C et Mar. ajoutent une comparaison avec la joie éprouvée par les Troyens lors de l'arrivée d'Hélène à Troie ; il faut cependant préciser que les vers 1441-1444 sont identiques dans H et dans Mar.*

Page 122.

a. Vers 1446 dans C : Noble n'en velt oïr le conte . ♦♦ *b. Vers 1450 dans B et C :* Bien ont renart en lor baillie *. Pour ce vers, Mar. est analogue à H. Les vers 1451 et 1452 sont absents de B, C et Mar.* ♦♦ *c. Vers 1459 dans B, C et Mar. :* Renart por sa vie tenser . ♦♦ *d.* chanteclin *Mar. ; B et C donnent un vers très différent qui introduit deux vers supplémentaires, que voici d'après C :* Par la priere son cosin / Le tesson mon seignor grimbert / De grant duel a le cuer covert . ♦♦ *e. B et C changent la rime pour les vers 1479 et 1480, que voici d'après C :* Quant li frere ot que il li dit / Ne l'en pesa mie petit *. Mar. est analogue à H.* ♦♦ *f. B, C et Mar. remplacent le vers 1483 et le suivant par quatre vers, que voici d'après C :* Renart l'a bien aparceü / Au grant duel qu'il en a eü / Que mainne grimbert li tessons / Et espinars li heriçons .

1. Abbaye du diocèse de Limoges. L'ordre de Grandmont avait été fondé par Étienne de Muret, qui fut canonisé le 30 août 1189. L. Foulet (*Le Roman de Renard*, p. 108-109), accepte la suggestion de Jonckbloët, selon laquelle ce *frere Bernart* de retour de Grandmont serait Bernard du Coudrai, correcteur du prieuré grandmontain de Vincennes et conseiller influent de Philippe Auguste. Ce prieuré avait été fondé en 1164 par Louis VII. Bernard avait été chargé par le pape de missions diplomatiques délicates (en 1169, il était du nombre des ecclésiastiques chargés de réconcilier Thomas Becket et Henri II). Philippe Auguste, au

moment de partir pour la troisième croisade, avait également recommandé à la reine-mère Adèle et à l'archevêque de Reims de se fier à ses avis. Frère Bernard aurait eu plusieurs occasions importantes de se rendre de la maison-mère limousine à la Cour de Paris entre 1185 et 1189.

2. *Mar.* et *B* font intervenir le personnage de Grimbert, ce qui fournit un interlocuteur précis à frère Bernard.

Page 123.

a. Rime fautive dans H, correcte dans B, C et surtout Mar. : De joste lui l'a asegié *C* : Joste lui le fet asegier *Mar.* ♦♦ *b.* prister *H, avec* st *exponctué.* ♦♦ *c. Du vers 1495 au vers 1500, les manuscrits divergent considérablement ; C ajoute après le vers 1496 quatre vers :* Ne puet aler a dieu le grant / Ne pardonne son maltalent / Jhesu crist pardonna sa mort / A lui devez prandre confort . *Ces deux derniers vers se retrouvent dans B, mais dans un contexte modifié. Les deux premiers s'intercalent dans Mar. entre le vers 1496 et le vers 1497 de notre manuscrit.* ♦♦ *d. C ajoute après le vers 1500 deux vers :* Aiez merci du pecheor / Se vers dieu a aucune amor . *Ils figurent également dans B, qui ignore cependant les vers 1497-1498.* ♦♦ *e.* por vous *H ; nous corrigeons d'après C et Mar. ; B à partir de ce vers diverge complètement jusqu'au vers 1517. C ajoute après le vers 1506 deux vers :* Et por nos fu en croiz penez / Por ce pardonner li devez . ♦♦ *f.* n'avriés *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *g.* demandast *avec* d *initial exponctué,* e *surchargé en 9 dans H.* ♦♦ *h. Folio 30 de H - a, vers 1522-1562 ; b, 1563-1603 ; c, 1604-1644 ; d, 1645-1654.*

Page 124.

a. B et C donnent après le vers 1538 deux vers, que voici d'après C : Et si fet mout le papelart / Tant qu'il s'em puisse issir par art . *Mar. analogue à H.* ♦♦ *b.* a sainte eglise *C, B, Mar. On ne peut exclure, pour expliquer la leçon isolée de H, une rime du même au même.* ♦♦ *c. H donne* nisses *que nous corrigeons d'après B, C et Mar. Au vers suivant il omet* a *, erreur que nous corrigeons d'après C.*

1. L'ensemble de la tradition manuscrite donne ici la même leçon étrange pour le vers 1567. M. Roques, dans les « Notes critiques et variantes » de son édition, commente ainsi cette construction : « il faut donner à *de* le sens de " pour ce qui est de " » (p. 157).

Page 125.

a. nuis *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* Ce jor *C* : Toz jorz *B* : Tote *Mar.* ♦♦ *c. Vers 1587 dans C (confirmé par les autres manuscrits) :* Bien li chaï de l'aventure . ♦♦ *d. H donne* Ses *et procure au vers suivant* Puis es cloistre *; nous corrigeons ces deux leçons d'après C.* ♦♦ *e. Sur les vers 1594-1596 les rimes sont désorganisées ; B, C et Mar. donnent pour le vers 1594* passot *et pour les deux vers suivants, que voici dans B et C :* Un frere qui bien aparçut / Que renart li rous les deçut . ♦♦ *f. B, C et Mar. ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Tant larrecins lor ot il faiz / Que bien sorent qu'il fu mesfaiz .

Page 126.

a. vit forment l'aboie *B* : vit forment l'esmoie *Mar.* ♦♦ *b. B ajoute après le vers 1630 deux vers sur lesquels se clôt la branche dans ce manuscrit :* Et li enfant sire renart / Firent grant joie d'autre part . ♦♦ *c. H omet* grant *et donne au vers suivant* On le conmença *; nous corrigeons ces deux leçons d'après C et Mar.* ♦♦ *d. Fin de la branche dans Mar.*

1. Ce trouble de Roonel n'est guère satisfaisant. Les leçons de *Mar.* et *B* (voir var. *a*), qui attribuent au chien un comportement agressif, sont

plus logiques, mais la leçon de *H* étant confirmée par *C*, nous la conservons.

2. Au début de chaque repas seigneurial, on présente de l'eau pour que chacun puisse se laver les mains. Les textes littéraires (romans, chansons de geste) évoquent souvent ce moment qui a valeur de signe social.

Branche III

LA CONFESSION DE RENART

(*Martin VII, Roques XIV, FHS 24*)

NOTICE

La branche qui met en présence le milan Hubert et le goupil comprend, comme bon nombre de récits renardiens, deux séquences narratives distinctes : après un long prologue, on trouve un prélude des plus classiques, de quelque cent cinquante vers, qui évoque les exploits de Renart dans le poulailler d'une abbaye à Compiègne, et sa déconvenue lorsqu'il est découvert par un serviteur ; l'aventure originale de cette branche, beaucoup plus développée — 600 vers —, se présente pour l'essentiel sous la forme d'un dialogue entre Renart, réfugié sur une meule de foin à cause d'une crue de l'Oise, et le milan à qui il veut se confesser et qu'il finit par gober. Le scénario de cette confrontation se retrouve, avec des variations, dans la branche XI (« Pinçart le héron »). Le morceau de bravoure est constitué ici par la confession elle-même[1], dont la plus grande partie consiste d'ailleurs en un échange d'une rare crudité sur les vertus et vices du « pertuis » d'Hersent[2], célébré avec lyrisme par Renart, et dénoncé par Hubert comme l'abîme de toutes les horreurs...

Le diptyque habituel — d'abord une confrontation de Renart avec le monde humain, dans la recherche de nourriture, puis une confrontation à un animal qui fuit bientôt, victime des discours du goupil — repose sur une logique de progression, mais aussi de compensation : à la situation difficile du goupil réduit à la fuite répond d'abord une épreuve, la meule de foin assiégée par l'Oise, puis un renversement de situation avec l'arrivée du rapace, qui permet au goupil de donner toute la mesure de son ignominie. La transition entre les deux épisodes est bien marquée grâce à une intervention de jongleur, réaffirmant la véracité de son histoire, opposée aux fables de ses prédécesseurs. La branche se termine de manière abrupte, par deux vers de bref congé, par une exclamation d'indignation du narrateur qui souligne l'énormité et l'extravagance du forfait.

Cette structure se retrouve, par exemple, dans la branche du « Puits », qui partage avec celle de « La Confession de Renart » le cadre de l'abbaye pour l'expédition dans le poulailler, mais aussi les échos de la satire antimonacale, les éléments de parodie religieuse, voire la provocation

1. V. 46-675.
2. V. 437-472, puis v. 473-606.

quasi blasphématoire à l'égard des points du dogme et des croyances. J. Dufournet a pris cette branche comme exemple de « réécriture », de remaniement et recomposition de motifs déjà connus ; il relève dans son article toutes les similitudes, qu'il considère comme autant d'emprunts faits par notre branche à celle du « Puits », mais souligne aussi les divergences et les déplacements[1]. Il est vrai que les effets de miroir sont nombreux d'un texte à l'autre. Cependant, le registre et le style changent complètement. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, quand on voit qu'un canevas identique, celui des deux versions de la branche Va, peut donner deux récits assez différents par leur style et leur esprit. Le ton de « La Confession » ne se retrouve guère dans le *Roman de Renart.* Depuis Sainte-Beuve, les critiques ont, en effet, des sentiments mêlés à l'égard d'une grossièreté qui les rebute. Le conteur se singularise par sa tendance à la moralisation — marquée dès le début par le long et pesant prologue — qu'il associe, curieusement, à un jeu très poussé de transgressions linguistiques, dans le domaine du blasphème, de l'obscénité et de la scatologie : le sermon du milan sur Hersent et la réponse du goupil figurent parmi les passages les plus orduriers du *Roman de Renart.* Les propos sur le « trou » de la louve, sur la fornication des moines noirs, traduisent une volonté délibérée de choquer, et de privilégier, comme le note J. Dufournet, le « bas corporel » et l'« animalisation de l'humain », qui est le revers de l'anthropomorphisme. Le plaisir du texte n'est pas dans la narration, qui tient peu de place ; il est dans la charge, dans le trait appuyé, dans l'excès. Rien ne semble échapper ici à cette frénésie de dégradation : la branche III nous propose de la violence, de la haine, un appétit de plaisir et de domination qui va jusqu'au meurtre. L'univers renardien apparaît sous son aspect le plus cru et le plus cruel : l'espèce de hargne que le narrateur semble manifester à l'égard de son protagoniste est proportionnelle au cynisme provocateur qu'il lui prête en permanence. La férocité de la satire, répétée, contre les moines, et contre le sexe féminin, incarné par la louve, est à l'avenant.

Le prologue, on l'a dit, est d'une longueur inhabituelle, et son contenu tout aussi inaccoutumé. La plupart des narrateurs se contentent de mettre en situation leur récit, de le rattacher au canevas et à l'esprit du corpus renardien, d'en promouvoir l'originalité ; il leur arrive d'annoncer le ton et le registre d'expression, ou de présenter, non sans fascination, le protagoniste du nouveau « gab ». C'est ce que fait, par exemple, la branche du « Puits ». Le conteur de « La Confession de Renart » inaugure un autre style, qu'adopteront à la fin du XIIIᵉ siècle les auteurs des versions allégorisées de Renart : le discours moralisateur, qui transforme le

1. Voir l'article cité en Bibliographie. L'idée d'un emprunt à la branche du « Puits » peut s'appuyer, en plus des arguments proposés par J. Dufournet, sur un phénomène que l'on constate dans le *Roman de Renart* : la moralisation progressive de la matière et la transformation du goupil en représentant de tous les vices ; les branches les plus tardives sont les plus enclines à dénoncer Renart. Parmi les ressemblances de détail, J. Dufournet cite le « serjant » qui découvre le loup dans le puits et le valet qui entend le goupil, les propos amers ironiquement mis dans la bouche de Renart sur les moines, le motif de la confession, etc. Les deux textes ont un long prologue, dont la philosophie est opposée : le « Puits » considère la « folie » de Renart comme une forme supérieure de sagesse et une valeur positive, tandis que le moraliste de la branche III fait un triste tableau des risques et errements du « fol » ; si dans Va Renart triomphe de tout, il risque lui-même les coups de fortune pour le narrateur de III.

goupil en suppôt de tous les vices et en avatar du Malin. Ce hors-d'œuvre de soixante-dix vers se divise en deux séquences inégales : une réflexion générale sur la « folie » des hommes et la raison ; une dénonciation de Renart et une mise en garde contre ceux qui seraient tentés de céder aux séductions du pervers[1].

La première partie est une succession de banalités — que l'auteur désigne lui-même comme « exemple »[2] — et de lieux communs autour du concept de la « folie » : « Fols » est le premier mot du texte, et l'expression « fols est qui... », reprise en anaphore, ponctue la méditation liminaire[3]. Le quatrain d'ouverture se place d'emblée sous le signe de l'universalité, par la formule « Bien fou qui croit à la réalisation de ses folles pensées », par l'expression proverbiale du vers 2 — dont l'équivalent serait aujourd'hui : « il y a loin de la coupe aux lèvres » — et par la généralisation du vers 4 (« le monde entier »). La folie dont il est question, et qui n'épargne personne, est celle de l'« insensé » si souvent alléguée par la Bible, celle de tout homme trop confiant en son pouvoir. Le narrateur ne la définit pas plus, il se contente de l'opposer à la « raison » et au « sens »[4], que l'on pourrait assimiler à la lucidité sur la vanité et l'instabilité de toute réalité d'ici-bas.

L'essentiel du propos porte, en effet, sur l'amplification de ce thème, à travers les images convenues de la littérature édifiante : le monde n'est que prêté, les derniers seront les premiers et inversement[5]. On a du mal *a priori* à concevoir le rapport entre cet exposé de philosophie passe-partout et une branche du *Roman de Renart*. Le ton de gravité et de sévérité de ce début annonce les commentaires acerbes sur le personnage de Renart et ses actes, qui accompagnent le récit[6], et des digressions comme celle des vers 108-110, où le sort des chapons est comparé aux mœurs cruelles de la Cour.

La puissance qui dirige ce monde apparemment sans règle est nommée dès le vers 5 : Fortune, le principe de la succession absurde des heurs et des malheurs sur Terre, personnification qui connaît une faveur de plus en plus grande dans la littérature de la fin du XIIe siècle et surtout du XIIIe. Elle est présentée selon la rhétorique familière des séries binaires, des antithèses accumulées : les uns, les autres, le haut et le bas, le succès et la chute ou le saut. L'apparition de cette entité n'est pas dénuée d'intérêt. La roue de Fortune est une image qui traverse en filigrane l'ensemble du *Roman de Renart*, et le début de la branche III est l'un des rares moments où la puissance qui préside à l'aventure est thématisée dans le texte.

Quelle autre loi que celle, aveugle et indifférente, de Fortune, gouverne l'univers des aventures renardiennes ? Renart lui-même en subit les aléas : tour à tour triomphant et rabaissé, il suit son parcours où les hauts et les bas alternent sans raison. En peu de temps, « en poi d'ore », selon l'expression consacrée pour les vicissitudes de Fortune, il passe du désespoir et de la faim à la satiété, pour se retrouver tout aussi vite au

1. Respectivement, v. 1-46 et v. 47-70.
2. C'est l'un des termes utilisés pour qualifier un développement moralisant ou la vérité profonde d'une histoire ; il ne s'agit donc pas ici de l'*exemplum* de la rhétorique.
3. V. 1, v. 3, v. 37, v. 41.
4. V. 34 et 70.
5. Respectivement v. 17 et 37-38 ; v. 23-25 et v. 28-30.
6. V. 265-266, v. 275 et suiv., v. 718 et v. 809-810.

fond d'un puits, et en ressortir grâce à son art, mais aussi parce que la maîtresse du monde sublunaire ne laisse jamais personne ni au sommet ni en dessous de sa roue. Rien n'eſt acquis, rien n'eſt définitif, et lorsqu'une meule de foin offre un refuge inespéré, la rivière gonfle et risque de l'emporter. La succession ininterrompue des succès et des échecs eſt au cœur du récit, elle en eſt la seule logique.

Face à l'absurdité d'un tel univers, une seule garantie, la « raison », qui se confond avec la prudence, la résignation et une forme de non-participation, qui permet d'éviter les à-coups les plus brutaux. C'eſt l'attitude que prêche Raison, dans le *Roman de la Rose*, au jeune Amant tenté par l'« amour de Fortune ». Le narrateur de « La Confession de Renart » ne prodigue pas de conseils et se contente d'une recommandation vague : il faut agir selon la raison[1] ; il préfère l'avertissement, voire la menace, nettement exprimée par le proverbe du vers 44, « tant va la cruche à l'eau… ». Il s'en tient à une diatribe générale contre cette « folie » dont il a trouvé une incarnation particulièrement frappante, Renart.

La deuxième partie eſt introduite par une définition du personnage qui ne laisse aucune illusion sur la philosophie du narrateur : Renart eſt « dervé[2] », il agit contre Nature, c'eſt un monſtre, le modèle de tout ce que vient de dénoncer le sermon liminaire. Le lien entre les deux séquences eſt clairement posé : l'« exemple », le discours moral adressé au public, a sa juſtification ; il n'eſt là que « pour Renart », à cause de lui[3], sans que sa fonction exacte ne soit précisée. S'agit-il de mettre en garde contre Renart, ou de suggérer qu'il ne sera pas plus épargné que les autres par les revers ? Avec le qualificatif de « dervé », l'équivoque n'eſt plus possible : Renart représente de façon privilégiée cette folie dont il était queſtion ; mais il n'eſt pas seul en cause, car la leçon vise aussi ceux qui seraient tentés de le croire ou de le suivre, de le « servir[4] » à leurs risques et périls[5]. Le danger n'eſt pas négligeable, car la mort eſt au bout du chemin.

La situation ainsi esquissée eſt à l'inverse de celle que propose la branche du « Puits », dont le prologue, avec des termes voisins, trahit la fascination toujours renouvelée pour le génie du goupil, même si elle laisse percer l'inquiétude[6]. La branche III introduit un ton nouveau, celui qu'on retrouve par exemple dans la branche XXIV, qui raconte la naissance et les « enfances » du goupil : Renart, Isengrin, Hersent et Richeut y sont les rejetons funeſtes de la baguette maniée par Ève, et cette Genèse réinterprétée éclaire l'hiſtoire du Mal sur Terre. « La Confession de Renart » laisse planer la menace : comme tous les insensés, le goupil aura à son tour le « guerredon », le sort qu'il mérite, et rien ne l'empêchera de subir son deſtin. Le motif de la folie universelle reſte un fil directeur dans tout le récit : les hommes en général et Renart en particulier sont touchés, selon le narrateur ; les moines sont contaminés, à en

1. V. 33-36.
2. « Dervé » ou « desvé » (« celui qui eſt sorti de la bonne voie ») eſt le nom que porteront, dans les textes du XIIIe et plus tard, le simple et le fol.
3. V. 47-48.
4. V. 52 et v. 65.
5. V. 50 et v. 57-60.
6. On comparera, à cet effet, les vers 20 et suiv. de la branche Va avec les vers 50 et suiv. de notre branche.

croire Renart, les clercs et prêtres aussi, comme le prétend Hubert ; quant au goupil, il s'en accuse lui-même, et retourne le grief contre le milan.

Les aventures racontées par la branche III ne confirment pourtant pas la chute prévue de Renart : une fois de plus, après un mauvais moment à passer, il est tiré d'affaire par la ruse, par un stratagème que le narrateur soumet à la réprobation de son public plutôt qu'à son admiration. La transition entre les généralités du prologue et le récit lui-même est assurée par un nouveau portrait du goupil, toujours aussi négatif, mais plus adapté au cadre traditionnel du *Roman de Renart*, puisqu'on y découvre les variations attendues sur le thème de la ruse et de la fourberie comme « lecherie », « deceü », « engien[1] ». L'épisode du poulailler se déroule en trois temps : le festin de Renart, moment de bombance amplement développé ; l'arrivée du valet qui déclenche le branle-bas de combat ; le martyre que les moines infligent au voleur, sa fuite et la poursuite.

L'expédition du goupil dans son lieu de chasse favori, basse-cour de ferme comme dans les branches VIIa et XVII, ou « gelinier » d'une riche abbaye comme dans la branche Va, se fait ici aux dépens d'un couvent de moines noirs, c'est-à-dire de Bénédictins[2]. Le choix de ce cadre n'est pas neutre : la satire de la vie monastique commence en douceur, par un clin d'œil à l'opulence du lieu, bien fourni en « chapons gras et vigoureux[3] ». La séquence est traitée à l'économie, sans fioriture inutile : ni le trajet, ni les manœuvres d'approche, ni l'effraction elle-même ne font l'objet de longs commentaires, comme dans la branche Va. Le but semble être de montrer Renart se gobergeant aux dépens d'innocentes proies, dont le triste sort est souligné pathétiquement par un conteur décidé à ne manquer aucune occasion de prendre ses distances et de juger[4].

La franche lippée tourne court. Une motivation triviale, bien que naturelle, mais dont l'évocation fournit un avant-goût des facéties linguistiques à venir[5], fait sortir un serviteur qui entend les bruits du festin. La suite est sans surprise : c'est une scène de foule où le goupil tient à son tour le rôle de la victime, avec moines et valets courant en tous sens et rossant l'intrus à l'envi. Quelques accents épiques[6] complètent la scène, ainsi qu'une fugitive transposition anthropomorphique, lorsqu'il est question du « haubert » et du bouclier de Renart[7]. Les exploits accomplis par les moines, la violence et l'acharnement qu'ils mettent à défendre leur provende, sont difficilement compatibles avec les vœux monastiques. Ce décalage malicieux est souligné par le monologue du goupil, qui réclame en vain un prêtre pour sa dernière onction… et se lance dans une première diatribe, pleine d'amertume, contre les occupants du lieu ; non sans ironie, d'ailleurs, pour quelqu'un qui vient de saccager le poulailler.

Le martyre de Renart est évoqué avec une complaisance qui s'explique sans doute par la satisfaction de voir la méchanceté et le mal enfin

1. V. 74-76.
2. V. 83.
3. V. 85.
4. V. 105-110.
5. V. 123.
6. V. 139 et suiv.
7. V. 191.

châtiés. Dès lors, deux des thèmes essentiels du texte sont en place : la satire de l'existence monastique, et la confession, à laquelle le goupil ne songe qu'en dernière extrémité, et à l'irréel du présent. S'il se retrouve sain et sauf, c'est parce que la matière l'exige, plutôt que par sa science ou son art. L'artifice n'est pas dissimulé : c'est le moment où le narrateur en appelle à la « vérité de la branche » et conjure le spectre du mensonge[1] ; Renart échappe parce qu'il a toujours le dernier mot.

Les vers 213-318 constituent un temps mort de l'action, une sorte d'intermède, exploité pour mettre en place les circonstances de ce qui sera le centre d'intérêt, la confession : installation de Renart sur une meule de foin pour la nuit, dévotions avant le sommeil, montée nocturne des eaux de l'Oise, réveil et désenchantement. Même dans cette séquence, l'essentiel n'est pas dans le récit, qui n'occupe qu'un volume restreint, face à la succession des monologues. Le premier accompagne une salve de pets sonores, lâchés en guise d'introduction à l'oraison ; le second est une prière du soir blasphématoire, et le dernier évoque les projets coupables d'une nouvelle journée, vite contrecarrés par l'inondation.

D'emblée le ton est donné, avec le glissement scatologique[2], les discours provocateurs et cyniques, le jeu avec les réalités sacrées, le tout ponctué de commentaires du conteur qui grossit les traits et crie au scandale. Renart est affublé d'une série de qualificatifs qui sont autant de condamnations sans appel : « le traître de sale engeance » le « renégat », le « pervers », le « plus déloyal qui soit au monde »[3]. L'inversion des valeurs s'affiche de manière un peu maladroite et rudimentaire, par l'intermédiaire des fanfaronnades du goupil. Nous sommes loin ici de la subtilité et de la cocasserie qui caractérisent les allusions religieuses de la branche Va. Le narrateur attribue à son personnage une hargne analogue à celle qu'il met à le dénoncer.

La « prière de Renart »[4] mérite de rejoindre la « confession de Renart » ou le « pèlerinage de Renart » parmi les exemples d'inversion parodique des rites et croyances. Tout débute par une gaudriole : la salve de sept pets qui précède la prière et dont chacun est dédié en bonne ou mauvaise intention à un adjuvant ou à un adversaire du goupil. La bouffonnerie est autant dans l'association d'une réalité triviale au sacré, que dans les détails : le chiffre, symbolique, les invocations en gradation, le choix des destinataires — parents et bienfaiteurs, poules victimes, amours, et pour clore la liste, l'éternel ennemi, Isengrin, qui a droit à une longue malédiction.

Avec la prière du soir, qu'en bon chrétien Renart se garde d'oublier, tout bascule. Le cadre général de l'oraison est respecté : le héros se recommande aux douze apôtres et récite trois patenôtres, mais avec la tirade que le narrateur désigne rétrospectivement comme la « prière » proprement dite, le jeu devient plus inquiétant. Modèle du monde à l'envers, elle fait l'éloge des vices et perversions, appelle bénédiction et prospérité sur les larrons, traîtres, parjures, jouisseurs et pécheurs de

1. V. 196-200.
2. V. 222-226.
3. Respectivement v. 276 ; v. 277 ; v. 281 ; v. 284.
4. V. 275.

toute espèce, et finit en imprécations contre le clergé. Renart se pose en esprit du mal, affichant bruyamment son mépris des valeurs les plus sacrées dans cette fanfaronnade qui constitue, avec la définition qu'il donne de lui-même au début de la confession, un véritable Credo de la « renardie ».

L'escalade dans la provocation se poursuit aux vers 319-674 : le dialogue entre le milan et le goupil, en proie au désespoir, commence par un étrange « sermon », selon le terme du vers 343 ; il s'agit d'une proclamation qui répond point pour point à la prière scandaleuse de Renart[1]. Hubert, qui s'improvise confesseur à la demande pressante et pathétique du goupil, reprend, sans raison apparente, les invectives contre prêtres et moines, et demande l'absolution de tous ceux que Renart avait associés dans sa prière. Le ton de la confession qui suit immédiatement est désormais fixé : un assaut de cynisme, de férocité et d'ignominie.

La longue séquence de la confession, noyau narratif de cette branche, comporte cinq phases[2] : vantardises et autodéfinition du goupil ; évocation dithyrambique du « trou d'Hersent » ; diatribe du milan contre Hersent ; menaces de Renart et agressivité ; palmarès des fripons et liste de méfaits. L'aveu des fautes, qui est *a priori* la justification de l'épisode, reste cependant en périphérie, en ouverture et clôture de cet ensemble ; même dans ces passages, la confession proprement dite des péchés commis demeure discrète et vague.

La confession fait partie des motifs récurrents du *Roman de Renart*, mais c'est dans ce texte qu'elle trouve sa forme la plus élaborée. Comme dans les branches du « Siège » et de la « Mort », elle se fait entre animaux, ce qui la situe d'emblée dans le registre de la bouffonnerie. Entre un confesseur qui vient de se présenter à travers des propos blasphématoires et un pénitent de la trempe de Renart, le rite ne peut être que malmené. Nous avons là, en effet, une véritable *Schelmenbeichte*, une « confession de larron », qui permet de faire le portrait du fripon, avec, en l'occurrence, une forte teinte religieuse : vices et hérésie se combinent ici pour un tableau de l'horreur. Renart commence par se vanter de sa longue carrière de mécréant, se félicitant d'être excommunié et de vivre en renégat.

« C'est la confession Renart »[3] est une expression proverbiale pour désigner une pénitence feinte, un repentir hypocrite et une rechute rapide. Les effets littéraires obtenus par les conteurs sont nombreux : parodie d'une institution religieuse relativement récente, car nous sommes à un moment où la pénitence est au centre des préoccupations de l'Église[4] ; moyen d'endormir la vigilance de celui qui l'écoute, et, par

1. V. 333-346.
2. Respectivement v. 347-436 ; v. 437-472 ; v. 473-606 ; v. 607-646 ; v. 647-675.
3. Voir par exemple dans *Le Chevalier au barisel*.
4. Voir J.-Ch. Payen, *Le Motif du repentir dans la littérature française médiévale*, Genève, Droz, 1968. La confession individuelle est une création récente. Elle correspond à une nouvelle conception de l'au-delà, de la relation entre vivants et morts, de la responsabilité individuelle. La pratique de la confession auriculaire se développe : le quatrième concile du Latran en 1215 rend obligatoire au moins une fois l'an ce type de confession pour tous les chrétiens adultes. En l'absence de prêtre, comme c'est le cas dans notre texte, il est possible de se confier à un laïc, qui ne peut toutefois donner l'absolution. Il est recommandé de ne pas attendre, comme Renart, d'être à l'article de la mort... Voir aussi J. Le Goff, *La Naissance du Purgatoire*, Gallimard, « Bibl. des Histoires », 1981, p. 288 et suiv.

conséquent, forme de la ruse ; jouissance du scandale, et renouvellement du plaisir éprouvé lors de l'acte. Le rappel complaisant des mauvais tours présentés comme autant d'exploits combine l'hyperbole de l'accumulation, l'éloge paradoxal et la distanciation ironique par rapport au forfait. Les possibilités comiques du décalage criant entre le cynisme du ton, la fierté de l'acte accompli, d'une part, et la volonté affichée de repentir, de l'autre, sont ici abondamment exploitées.

En revanche, le narrateur ne profite guère d'une autre virtualité de ce motif, plus largement utilisée par d'autres conteurs, comme celui du « Pèlerinage » : l'insertion du récit dans le corpus par le rappel des aventures racontées dans des branches antérieures. À cet égard, le procès et la confession offrent des avantages comparables et fournissent une toile de fond pour les actions de Renart, assurant ainsi la continuité du corpus. L'artifice permet de retracer la biographie de Renart, de rattacher la branche singulière au *Roman*. Mais cet aspect est ici estompé : l'énumération des exactions bien connues du goupil et des personnages du *Roman de Renart* est remplacée par des griefs très généraux, bien que plus graves (hérésie / sodomie). Le procédé même de l'énumération, caractéristique de ce type de séquences, est cependant conservé, avec la liste des noms, des modèles de perversité, que Renart se vante de surpasser.

La confession donne par ailleurs l'occasion, souvent bienvenue, d'un commentaire de l'action, selon les catégories du Bien et du Mal. Le conteur réactualise ainsi pour le public un système de référence quelque peu perturbé et lui permet de retrouver ses repères dans un jeu constamment brouillé par le goupil. Mais les précautions ont été prises depuis longtemps dans la branche III, par de pesantes interventions moralisatrices qui ne laissent plus aucune chance à l'équivoque. C'est sans doute la raison pour laquelle le narrateur se concentre sur les côtés purement provocateurs et scandaleux de la prestation du goupil, et dévie rapidement vers d'autres formes de comique.

Le glissement est rapide : la confession devient prétexte à des digressions, plus ou moins habilement rattachées au fil conducteur ; devant l'énormité de ses crimes, Renart aurait pu songer à rentrer dans les ordres, mais il repousse avec horreur cette hypothèse : c'est ainsi que s'enchaîne le tableau de la vie au couvent, qui est un morceau d'anthologie de la satire anticléricale. La longue et scabreuse évocation des parties d'Hersent se greffe directement sur ce premier *excursus* : le goupil ne saurait vivre sans les délices qu'elles lui prodiguent, et c'est son endurcissement dans la luxure qui déclenche la charge du milan contre celle qu'il définit comme une vieille sorcière décrépite et insatiable.

Les moines ont déjà été la cible des récriminations de Renart, quand il était dans l'abbaye ; Hubert ne les a pas plus ménagés dans son apostrophe liminaire que le goupil ne l'avait fait dans ses prières. Le passage qui leur est consacré dans la confession constitue le point d'orgue de cette polémique, et offre un catalogue des critiques habituellement adressées à la vie monacale. Deux thèmes y dominent, celui de la difficulté d'une existence ascétique contre nature, et celui de la luxure de ces hommes voués à la chasteté. Moines blancs et moines noirs sont mis dans le même sac.

Ce qui excite le plus la verve du goupil, c'est la frustration sexuelle qu'il suppose sans limites, et pour laquelle il propose un remède : trois séances

hebdomadaires de défoulement avec une femme, qu'il faudrait cependant rapidement arracher aux mains d'une communauté déchaînée. L'image de cette abbaye en folie est d'autant plus cocasse qu'il est question des Cisterciens, ordre réputé pour sa rigueur !

Mais l'*ultima ratio* du refus de Renart n'est pas dans l'appréhension des vœux auxquels il faut se soumettre. Ce qui l'empêche de mener une sainte vie, c'est l'incapacité de renoncer aux délices de ses amours adultères avec Hersent. Pour en parler, il trouve des accents lyriques. Mais le registre ne change pas, car l'objet de sa vénération est le « pertuis », le sexe d'Hersent, et le sexe féminin en général, qu'il décrit comme une merveille du monde : « C'est le nom le plus noble qui soit sur terre, que celui de con[1] ». Le texte offre alors un éloge paradoxal, une évocation complaisante, dithyrambique et jubilatoire, à la manière des fabliaux[2], dont on retrouve ici le « matérialisme hédoniste », selon l'expression de H.-R. Bloch. La force suggestive des paroles vient de la double transgression qu'elles impliquent : celle des prohibitions sexuelles imposées par l'Église, et celle des tabous linguistiques et des règles de bienséance respectés par le lyrisme et par le roman courtois[3], où l'euphémisme et la litote expriment tout ce qui touche à la sexualité.

La provocation est, une fois de plus, évidente : les organes génitaux de la louve deviennent le lieu et la source de toutes les vertus et valeurs, un remède souverain de tous les maux, une puissance dispensatrice de tous biens, et même d'honneur. La célébration du corps, et surtout du sexe, est la manière renardienne de prôner, à l'instar de la courtoisie, l'amour comme valeur suprême, dont découlent les autres formes de perfection.

Hubert enchaîne directement avec une bordée d'injures contre le goupil, suivie par une extravagante tirade, d'une rare grossièreté, destinée à détourner Renart de l'objet de son culte, de ses amours coupables, et de ce « pertuis » qu'il rend, lui, responsable de tous les maux. Le *corpus delicti* est immédiatement dénoncé : c'est l'amour que Renart porte à une « vieille espouronnee », une vieille carne qui a trop servi et qui a du mal à retenir ses pets[4]. Le ton est donné, et les vers 482 à 603 sont un exercice de surenchère délirante. Deux temps se succèdent dans ce féroce dénigrement : description de la louve en tant que « sorcière barbue », dont même un chien ne voudrait plus, et dont le corps est décrit avec un luxe

1. V. 443-444.

2. Voir H.-R. Bloch, dans *Fabliaux érotiques. Textes de jongleurs des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, éd. L. Rossi, Le Livre de poche, « Lettres gothiques », 1992, p. 540 et suiv. : « Cette étude [...] de la délectation dont font l'objet les parties génitales masculines et féminines signale le plaisir érotique qui, pour le poète des fabliaux, réside dans le langage. Le conte comique célèbre sans doute le corps dans toutes ses cavités et toutes ses protubérances, mais il contient aussi une bonne part de jouissance liée à la transgression linguistique et qui se traduit par l'utilisation de termes décrivant les parties du corps. On tire plaisir par exemple de la répétition des mots interdits [...]. Il y a dans les fabliaux une évidente exultation à parler des organes sexuels, et aussi à les nommer » (p. 541-542). La même analyse peut convenir à la farce ou à la nouvelle, ou aux jeux linguistiques de Rabelais.

3. Une bonne définition de cette exigence se trouve dans le discours de Raison sur les « mots et les choses » dans le *Roman de la Rose* de Jean de Meun. L'Amant, à qui l'on a appris à maîtriser son langage, est confronté aux objections de Raison, qui démontre que tous les mots sont « bons », justes et voulus par Dieu. Voir Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, « Lettres gothiques », p. 433-439. La discussion porte tout particulièrement sur les termes désignant les organes masculins.

4. V. 480-481.

de détails ignobles et répugnants, selon un principe favori de la satire, la *vituperatio*[1] ; nouvelle évocation du sexe ensuite, qui se métamorphose en toutes sortes de variantes, plus effrayantes les unes que les autres, du gouffre.

Symétrique de la *laudatio*, du portrait séduisant, réservé aux amies des héros de roman, la description de la laideur et de la vieillesse reprend en les inversant les poncifs de la beauté féminine. Hersent se transforme progressivement en horrible vieille usée par les débauches, en véritable monstre de laideur et de luxure. N'est-elle pas, après tout, une *lupa*, nom dont les Romains affublaient les prostituées du *lupanar* ?

Son discours aussi se laisse entraîner par le mouvement et l'excès, et comme dans les propos enthousiastes du goupil, le sexe de la louve, par l'accumulation des métaphores, devient un objet fantasmagorique, glosé par des comparants dont le sème commun est la cavité sans fond. La plus développée est celle de la plaie que l'on essaierait en vain de sonder[2] ; elle est complétée par les images du bief impossible à remplir, du gouffre, véritable puits d'Enfer, et dans un autre registre, par celles de l'enclume et du mortier. La conclusion est au diapason du reste : même si Renart était tout entier « vit et couilles », il s'épuiserait inutilement à vouloir combler ce trou abyssal. Entre-temps, Hubert a multiplié les visions de cauchemar ou les tableaux grotesques, comme celui d'un Renart juché sur des échasses pour compenser la différence de taille et monter la louve.

Les propos du confesseur sont ponctués d'allusions au « bas corporel[3] » : pets, cul et con reviennent de façon lancinante. La provocation est d'abord renversement des hiérarchies. Mais ce n'est pas d'une simple réhabilitation qu'il s'agit ici. La frénésie misogyne du milan, qui ressemble à certains discours cléricaux sur la femme, trahit une profonde angoisse devant la lubricité prêtée aux filles d'Ève : entre l'exaltation de Renart et l'horreur éprouvée par Hubert, on a toute l'ambiguïté de la relation de l'homme à la sexualité, mélange de fascination et de répulsion ; la femelle se fait dévoratrice, telle la mante religieuse. Le délire du milan réactualise les fantasmes de castration, l'archétype de la *vagina dentata*, du sexe devenu gouffre ; la luxure inépuisable de la louve est un piège fatal, mortel.

Au moment du paroxysme, quand il en vient à assimiler cet objet de désir et de dégoût à la gueule de l'Enfer, l'étrange confesseur s'arrête brutalement, sous le prétexte qu'un ecclésiastique ne peut dire autre chose que la vérité… La confession change alors de registre : ce n'est plus une surenchère d'obscénités et de provocations, mais un antagonisme, un rapport de forces, qui s'achèvera par la mort du milan. De la violence verbale à la violence physique, il n'y a qu'un pas. Le prétexte est tout prêt.

1. C'est le terme technique que les manuels de rhétorique proposent pour le portrait : *laudatio* pour la description élogieuse de la beauté (les portraits d'héroïnes de roman, Blanchefleur ou Énide), *vituperatio* pour l'exercice inverse, dont on peut trouver l'exemple dans l'évocation de la Vieille par Guillaume de Lorris au début du *Roman de la Rose*, dans le portrait de la « demoiselle hideuse » du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes ou celui de la « Belle Heaulmière » chez Villon.

2. V. 515-535.

3. Bakhtine, *L'Œuvre de François Rabelais et la Culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Gallimard, 1970.

Renart retrouve des accents courtois pour défendre l'honneur de son amie et s'irrite des propos malsonnants qu'il vient d'entendre. Simple alibi pour une fin depuis longtemps planifiée, ou sursaut de fierté de celui qui n'oublie pas son statut de « baron », et qui conserve toujours, à l'inverse du loup, une certaine dignité dans ses propos lorsqu'il évoque sa femme ou son amie ? L'issue de l'histoire ne fait plus aucun doute, et les menaces sont précises[1]. Le méfait, dénoncé avec tant de véhémence, du pécheur qui mange son confesseur, n'est pas un acte gratuit, mais une vengeance à laquelle le narrateur se paie le luxe de donner de nobles motivations.

La fin de la confession ressemble à une manœuvre d'intimidation : si Renart se targue de dépasser en abjection les plus fameux vauriens, c'est moins pour s'accuser de ses crimes que pour faire peur à son interlocuteur. Seules ses forfanteries sur ses exploits sexuels rappellent encore le ton du début : elles se terminent par une allusion bien plus inquiétante pour Hubert ; Renart, en effet, pousse l'immoralité jusqu'à dévorer ses rejetons et rien ne semble pouvoir arrêter le monstre. À partir de ce moment, le goupil est redevenu le prédateur qu'il incarnait au début de la branche. Mais le milan n'est pas une simple proie, comme les poules. Pour arriver à ses fins, le goupil doit renouer avec ses habitudes de ruse et de séduction, et user d'un double stratagème, employé dans d'autres circonstances : se mettre en état d'infériorité, voire contrefaire le mort, quitte à se mutiler ; ici, proposer, après l'échec de cette première manœuvre, un baiser de réconciliation, véritable baiser de Judas, dont le partenaire crédule fera les frais. Après la folie de Renart, celle, fatale, du milan qui, malgré les signes de plus en plus aveuglants, dont le dernier est la révélation du forfait commis contre ses propres fils, se laisse piéger par son rôle.

Les maladresses ne manquent pas dans ce texte, qui n'est sans doute pas parmi les grandes réussites du *Roman de Renart* : le tissu narratif est fait d'emprunts à des branches antérieures ; le reste consiste en une amplification parfois caricaturale de tendances présentes ici et là dans le corpus, comme le comique de transgression, la satire contre le clergé ou les femmes. La place de « La Confession » dans le manuscrit *H* est d'autant plus surprenante, et l'on a du mal à cerner les intentions du copiste qui, après la séquence des trois parties de la branche I, donne deux textes, « Le Duel » et « La Confession », qui forment chacun une sorte de « patchwork » de motifs déjà connus, sans doute des productions tardives.

ARMAND STRUBEL.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « VII » désigne la branche qui porte le numéro « III » dans la présente édition.

DUFOURNET (J.), « La Réécriture dans *La Confession de Renart* (branche VII du *Roman de Renart*), Jeux et enjeux », K. Varty éd., *À la recherche du*

1. V. 635-636.

« Roman de Renart », New Alyth, Lochee Publications, I, 1988, p. 95-106.
HARANO (N.), « Quelques particularités de la branche VII du *Roman de Renart* », *Reinardus*, V, 1992, p. 63-68.
SUBRENAT (J.), « Les Confessions Renart », G. Bianciotto et M. Salvat éd., *Épopée animale, fable et fabliau*, Colloque d'Évreux, 7-11 septembre 1981, PUF, 1984, p. 625-640.

NOTES ET VARIANTES

Page 127.

a. Ici se termine le folio 30 de H - colonne d, vers 1-27. C comporte une rubrique : Si conme renart volt mangier son confessor. ♦♦ *b.* celui qui le met *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* li *manque dans H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 21-22 dans C :* Qui petit a perdu poi rent / Chascun doit vivre bonement *: vers 21 dans Mar. :* Qui poi emprunte poi rent. ♦♦ *e.* Liçou *avec* l *exponctué dans H.*

1. *Remanoir* (v. 2) signifie « rester », « demeurer », au sens aussi de « déchet », « résidu » : littéralement, l'expression veut dire qu'il y a beaucoup de déchet entre ce que rêve le fou (l'insensé) et ce qui arrive ; l'explication vient ensuite : c'est la main de Fortune qui déjoue les espoirs des hommes.

2. « En balance », c'est-à-dire dans une constante précarité : c'est la « branloire perenne » de Montaigne. Ici le discours n'est pas celui du sceptique : il s'agit de la philosophie chrétienne de la *vanitas.* Ce prologue morose et édifiant est atypique dans le *Roman de Renart* et d'autant plus surprenant que la suite du texte donne dans la gaudriole et l'obscénité la plus crue.

3. Le *topos* de Fortune comprend, inévitablement, la métaphore du haut et du bas, filée ici à travers plusieurs variations. On notera que l'image de la roue n'apparaît pas, même si elle est en filigrane derrière des expressions comme *faire malvais saut salir* (« faire accomplir un mauvais saut », « faire trébucher », voir G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, « faire un mauvais tour »). L'amitié de Fortune (v. 11) est un thème longuement développé par Jean de Meun dans son *Roman de la Rose* (l'amour de Raison contre l'amour de Fortune).

4. Avec le vers 17, le propos change : ce n'est plus Fortune et l'instabilité du monde, mais la métaphore du prêt qui sert de trame : elle se poursuit jusqu'au vers 25, où l'image du haut et du bas revient en première ligne. Celui qui possède beaucoup doit rendre autant, celui qui a peu n'a emprunté que peu et n'aura pas de grands comptes à rendre ; c'est ainsi que l'on peut lire le vers 21, qui offre une leçon moins satisfaisante dans le manuscrit *H* qu'ailleurs (voir var. *d*) ; mais *prendre* pourrait signifier aussi « prendre à tort », « voler ».

Page 128.

a. Folio 31 de H - a, vers 28-67 ; b, 68-107 ; c, 108-148 ; d, 149-189. ♦♦ *b. Vers 33-34 dans C :* Je cuit qu'aucun bien en vendroit / Qui raison regarderoit. ♦♦ *c.* qui tient a donnee / La cose *C* ♦♦ *d.* loing[i *exponctue*] *H* ♦♦ *e. Vers 46 dans C :* A li fort du faible besoing. ♦♦ *f.* a droit / Ne ja de lui n'avra l'en droit /

C'eſt merveille qu'il ne reçoit / La mort quant il ne fet a droit / Mes il C ♦♦ *g. Vers 58 dans C:* Tant qu'il li fet son gieu puir . ♦♦ *h. Les vers 59 et 60 manquent dans C, qui les place après le vers 64.*

1. Le vers 46, dans la leçon de *H*, eſt bien obscur. La formulation eſt de type proverbial et ressemble à une expression fréquente : *besoing fait vielle troter* (voir Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925, n°s 236-237). *Faus* peut être une graphie pour *fols* (il eſt largement queſtion du *fol* auparavant). Reſte que le copiſte a mis le cas sujet au lieu du cas régime (faute ?).

Page 129.

a. Vers 79 dans C: Il n'eſt nului que il n'engingne . ♦♦ *b.* capon[t *exponctué*] *H*

1. Pour *chevillon*, voir G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 105, « bâton formant partie de la fermeture ».

Page 130.

a. Vers 105 dans C: Mout par se contient lieement . ♦♦ *b.* son maltalement *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 117-118 dans C:* Que maugré as simoniaux / Mengera il de bons morsiaux . ♦♦ *d.* sa *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e. Vers 131 dans C:* Si l'a mout toſt pris et lié .

Page 131.

a. Vers 143 dans C: Mout li menbraſt de gent isnele . ♦♦ *b.* puelent *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 151-152 dans C:* Enz entrerent treſtuit ensemble / Renart fremiſt de peor tremble . ♦♦ *d.* Et gent de mout male *B, C, Mar.* ♦♦ *e.* cape *H* ♦♦ *f.* sont voir *H ; cette leçon n'offre aucun sens satisfaisant.*

Page 132.

a. Ici commence le folio 32 de H - a, vers 190-230 ; b, 231-271 ; c, 272-312 ; d, 313-353. Vers 189-190 dans C: L'autre le fiert l'autre le tue / Or eſt entrez en male rue . ♦♦ *b. Vers 195-199 dans C:* Que en plus de quatorze lieus / Li a meſtier aguille et fieus / Maint honme ont de renart fablé / Mais j'en diré la verité / Tot maintenant sanz nule alonge . ♦♦ *c. Vers 208 dans C:* Le grant chemin tant con il dure . ♦♦ *d. Vers 211 dans C:* A enviz aidaſt autrui . ♦♦ *e. Après le vers 212 il manque deux vers dans H, que voici d'après C:* Se je fusse en sa compaingnie / Molt petit prisasse s'aïe .

Page 133.

a. que[u *exponctué*] il alaſt *H* ♦♦ *b.* Et l'autre por l'ame ma mere *B, C, Mar.* ♦♦ *c. Vers 234 dans C:* Qui jhesu envoit mau matin . ♦♦ *d. Vers 243-244 dans C:* Conme je faz le cors de lui / La male mort le prangne hui . ♦♦ *e. Après le vers 246 il manque dans H deux vers, que voici d'après C:* Se j'onques soi point de barat / Penduz soit a la male hart .

Page 134.

a. Les vers 277-278 manquent ici dans C qui les modifie et les place après le vers 284 : Atant s'eſtent li renoiez / Et miſt sa queue entre ses piez . ♦♦ *b. Vers 288 dans*

C: Un mot dit que fere cuida. ◆◆ *c.* s[i *exponctué*] irai *H* ◆◆ *d.* Dant gonbert *C* ◆◆ *e.* f[r *exponctué*]ait *H* ◆◆ *f. Les vers 295-296 sont intervertis dans C.*

Page 135.

a. volentiers *[v. 304]* / Renart d'ainsi parler ne fine / Mes la nuit o t tel cretine / Que les eves furent creües / Tant que au mulon sont venues / Quant *C* ◆◆ *b. Vers 313-318 dans C:* Que que il s'aloit dementant / Es vos un escoufle volant / Qui illuec se va reposer / Por ce qu'il est las du voler / Vers le mulon s'est adreciez / Renart le vit si s'est dreciez. ◆◆ *c. Vers 325 dans C:* Conme mes amis et mes druz. ◆◆ *d. Vers 327-328 dans C:* Quant par vos m'a si secoruz / Or serai confès se volez. *H donne au vers 328* cui gié. *Nous corrigeons.* ◆◆ *e. Vers 338-339 dans C:* Se hons valt gueres qui ne peche / Mes cil qui assez ont fait mal.

Page 136.

a. Vers 3 1 dans C: Li sodomite et li herites. ◆◆ *b. Folio 33 de H - a, vers 354-394 ; b, 395-435 ; c, 436-476 ; d, 477-517.* ◆◆ *c. Vers 356-357 dans C:* Et renoiés plus de set ans / Assez vos avroie a retraire. ◆◆ *d. Vers 363-364 dans C:* Ice sachiez vos tot de voir / Que blanc moine ne moine noir.

1. Popelicains, nom donné à l'origine aux disciples de Paul de Samosate et qui finit par désigner toutes les sortes d'hérétiques.

Page 137.

a. noir *B, C, Mar.* ◆◆ *b.* adreces *H* ◆◆ *c.* eüssent tout foutu *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ◆◆ *d.* Et ele eüst bruniau batu *C* ◆◆ *e.* hors de l'ordene *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits, pour rétablir la rime.* ◆◆ *f. Vers 395-396 dans C:* Se il foutoient trop sovent / Il en sordroit noise en covent. ◆◆ *g. Vers 404 dans C:* Espoir si s'escerveleroient. ◆◆ *h. Après le vers 414 il manque dans H deux vers, que voici d'après C:* De jeüner et du veillier / Du chanter et du verseillier.

Page 138.

a. Vers 417-419 dans B, C et Mar.: Mes j'en oï ysengrin plaindre / Qui est assez plus fort et graindre / Que je ne sui bien les deus pars. ◆◆ *b. Après le vers 422, B et C ajoutent:* Quil le laissa conme por mort / A mout grant painne s'en estort. ◆◆ *c. Les vers 423-426 manquent dans B, C et Mar.* ◆◆ *d. C donne* eschar *plus heureux pour la rime.* ◆◆ *e.* tost le chace a mal *C* ◆◆ *f. Vers 454 dans C:* Cons est li plus soverains sire.

Page 139.

a. gari *[v. 457]* / Qui mout estoient esbahi / L'en ne porroit la plaie estaindre / Qar l'en ne puet au fons ataindre / Et se la plaie n'est atainte / El n'ert james nul jor estrainte / Ainz durra pardurablement / Car c'est plaie sanz finement / Et qui *C* ◆◆ *b. Vers 469-470 dans C:* Qu'eüsse de lui toz mes bons / Et ele de moi toz les sons. ◆◆ *c. Vers 477 dans C:* Fel rous, fel diex, fel deceüz. *Les vers 477-606 (réprimande du milan) divergent considérablement dans C qui développe plus longuement.* ◆◆ *d. Vers 481-485 dans C:* Qui ne puet mes sor piez tenir / Tu la puez bien trop maintenir / Lai la tant con li jeus est biaux / Ce est un deable uns corbiaux / Ce est une vielle barbelee. ◆◆ *e. Vers 487 dans C:* Espoir plus de quatre vint anz. ◆◆ *f. Vers 491-493 dans C:* Qu'il n'a jusqu'a la mer betee / Garçon qui ne l'ait garçonnee / Ha quel soulaz quel compaingnie.

1. Il s'agit aussi bien ici du pouvoir du mari ou de la famille que de celui du suzerain.

2. *Espouronnee* (« éperonnée »), v. 480, selon G. Tilander, *Lexique*, p. 74, a un sens obscène : un cheval fourbu à force de recevoir des coups d'éperons ; les vers qui suivent sont un déluge de grossièretés ; le rapport avec le prétexte initial (la confession de Renart), un moment oublié, reparaît dans ce *castoiement*, dans cette remontrance du confesseur au pécheur.

3. La « verge pelée » est un bâton dont on a enlevé l'écorce : ici, périphrase pour le sexe.

Page 140.

a. entor le cul *C* ♦♦ *b. Vers 497-498 dans C :* Chaitif mout par devroies fondre / Ja te porroit ele repondre . ♦♦ *c. Les vers 502-503 manquent dans C.* ♦♦ *d. Vers 504-506 dans C :* Va t'en en grece ou en autre terre / En escoce ou en engleterre / El ne t'ira gueres loing querre . ♦♦ *e. Vers 508-509 dans C :* Se tu estoies a chambli / Elle iroit ainz a ronqueroles . ♦♦ *f. Vers 516-517 dans C :* En lieu de tente et de naie / Mes el ne trove si grant tente . ♦♦ *g. Folio 34 de H - a, vers 518-558 ; b, 559-599 ; c, 600-640 ; d, 641-681.* ♦♦ *h.* ce *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *i. Vers 522 dans C :* Les plaies que chevaliers font . ♦♦ *j. Les vers 523-529 correspondent dans C aux vers suivants :* Ont viax a tot le mains deus chiés / Si n'est pas si grant li meschiés / Que l'en puet veoir et cerchier / Mes ci n'ose nus atouchier / Par oignement ne par poison / Des que les tentes n'ont foison / Si i met on por noient painne / La plaie n'en ert ouan sainne / Nus ne porroit la plaie estraindre .

1. La séquence des vers 520 à 527 est fort confuse ; les manuscrits présentent de grandes divergences dans leur texte (voir var. *j*). Pour le manuscrit *H*, on peut comprendre que le groupe *De la plaie* se rapporte, comme complément, à *Ice* ; on ne peut, cependant, faire l'économie, dans ce cas, d'une rupture de construction au vers 522 (une comparaison implicite, dont la deuxième partie est introduite par *Que es plaies [...]*). *Que trop fust ferue* serait plus satisfaisant (la complétive pourrait être rattachée à *dire*, et serait reprise par *Ice*, mais la lecture *Qui trop fust ferue* est incontestable. De toute façon, la leçon du vers 527 est inintelligible en l'état et le vers, hypermètre.

Page 141.

a. Les vers 531-535 correspondent à trois vers dans C : Ele a tout jors le cul baé / En mains d'eve a l'en gaé / Un paleroi a quatre piez . ♦♦ *b. Après le vers 538, C ajoute les quatre vers suivants :* Ele a plus cous de coille eüz / Qu'il n'a de foilles en cent seüz / En esté quant plus drues sont / Diex quex devise dont tuit ont . ♦♦ *c. Vers 542 dans C :* Hersent si poile hersent tont . ♦♦ *d. Vers 544-546 dans C :* Par les sains dieu ce est la some / A droit a non hersent la love / Qar c'est ele qui les maus cove . *Les deux derniers vers correspondent aux vers 569-570 de H.* ♦♦ *e.* se hersent non *B, C, Mar. ; le vers de H est hypomètre.* ♦♦ *f.* ne de coivre *[v. 553]* / Por qoi eüst autretant çuivre / Ne c'on i eüst tant batu / C'on n'eüst le fons abatu / Ou ne fust abatu encoste / L'en met en icelui et oste / Ne voil que il soit ja oiseus / De morenci jusque a puiseus / Ne troveroit on tant d'estopes / Qar tant i fierent et i boutent / Tant *C* ♦♦ *g.* on *manque dans H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *h. Vers 568-574 dans C (qui ignore les vers 569-570 et intervertit les vers 571-572) :* Tot jors sort tot jors est plaine / Auques set ele de barat / Quant ele a pris au cul renart / Celui qui tot le mont deçoit / Tout le siecle le set et voit .

Page 142.

a. Après le vers 576, il manque dans H six vers, que voici d'après C : Qui cul prent il est conchïez / Et s'il le rent il est chïez / C'est merveille se il le tient / Ou il le lait ou

il le tient / Il i aroit mout vilain mot / Et si l'en tendroit l'en a sot . ♦♦ *b.* plus *[v. 579]* janete / Bone chose ert et honeste / Acointiez vos par un matin / De cortoise fame belin / Qui est grasse et bele et tendre / Illeques se feroit bon prendre / Ele n'est pas mesaisie / Ainz est sage et bien ensaingnie / La doit *C* ♦♦ *c. Vers 586 dans C :* Qui touz les max fait et esveille . *Après le vers 586, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Une grant vielle a cul peteus / Dont trestuit li mastin roigneus . ♦♦ *d.* que tu reviens / Du cul ou tout le mont tooille / Se *C* ♦♦ *e. Vers 601-602 dans C :* C'est le goufre de saternie / Que quantqui i entre s'i nie . ♦♦ *f. Vers 610 dans C :* Il ne tient l'escoufle a sage . *Après le vers 610, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Qui si vilainement parole / Ainz li est avis qu'il afole .

1. Il s'agit sans doute d'une déformation du « golfe de Sathalie » que l'on trouve par exemple dans *Le Moniage Guillaume*, éd. W. Cloetta, SATF, t. II, Table, p. 317 : « Satalie, Adalia, ville d'Asie Mineure, sur le golfe de son nom » ; voir aussi « puy de Satelie », *Le Moniage Rainouart*, v. 123 ; le nom est également employé pour désigner l'Enfer, le pays de Satan ; la littérature évoque un « gouffre de Sathalie » lié au mythe de Méduse. On en trouve mention chez Gervais de Tilbury, *Otia Imperialia*, éd. Leibniz, II, 12, p. 920, et dans l'épisode de la « laide semblance » du *Livre d'Artus*. Voir aussi, à ce propos, J. Runeberg, *Étude sur la Geste Rainouart*, Helsingfors, 1905, p. 86-95, ainsi que L. Harf-Lancner et M.-N. Polino, « Le Gouffre de Sathalie : survivance médiévale du mythe de Méduse », *Le Moyen Âge*, 1988, p. 73-101.

Page 143.

a. Que j'en deïsse une folie *C* ♦♦ *b. Après le vers 625, il manque deux vers dans H, comme le montre l'absence des rimes ; voici ces vers d'après C :* Se trestuit li rendu du val / Estoient ore touz des vos . *Le copiste rétablit un sens plausible en changeant le vers 626 pour lequel C donne :* Certes s'estes vos li plus sos . *Nous conservons cependant le texte qu'il a ainsi refait.* ♦♦ *c. Vers 636 dans C :* Ja n'en avrez autre retor . ♦♦ *d.* male escole *[v. 644]* / Et qui deable si porchace / Et son grant anui li portrace / Si dist avant mal est bailliz / Ja ne sera espeneïz / Di va avant se tu sez rien / Que tu soies confés mout bien / Sire *C* ♦♦ *e. Après le vers 650 il manque dans H quatre vers, que voici d'après C :* Plus que li abes de corbie / Dont toute l'ordre est enorbie / Ne herbert cil qui a les bordes / Qui fu fet el coing as coordes .

Page 144.

a. Vers 653 dans C : Ne montel le clerc d'atevile . ♦♦ *b.* cointeriax *C* ♦♦ *c.* noviax lechiers *C. Après ce vers il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Ne dant pierres li roux pautras / Qui tant sovent joue ses dras . ♦♦ *d. Vers 659 dans C :* N'ont pas touz autrement lechié . ♦♦ *e.* le pere *[v. 662]* / Et aprés toute sa mesnie / Si puisse je boire demie / De moré ou de bon vin cuit / Qu'il m'est avenu mainte nuit / Que je foutoie quinze foiz / Mes j'estoie toz desarez / Je sui *C* ♦♦ *f. Vers 666 dans C:* Quant je truis con a ma mesure . ♦♦ *g. Vers 671-672 dans C :* Ja nus ne m'enporroit tenser / J'ai fet que nus n'ose penser . ♦♦ *h.* monloon *C* : maroil *Mar.* ♦♦ *i. Folio 35 de H - a, vers 682-722 ; b, 723-763 ; c, 764-812.* ♦♦ *j. Vers 684-686 dans C :* Il est costume a preudonme / Quant il ot parler a nul jor / Pecheresse ne pecheor . *H donne au vers 686* lot *que nous corrigeons en* ot *d'après C.*

1. Le passage est assez difficile à comprendre dans *H*, qui propose une leçon très différente aussi bien de celle de la famille α (*N'est nus qui m'en puisse tenser*) que de celle de *C* (voir var. *g*) ; le vers 672 pourrait être interprété, dans la suite du précédent (« même si elle n'a pas d'yeux, aucune bête n'est plus laide que toi [...] »), mais au prix de ruptures de

construction et d'ellipses ; la rime *resambler / penser* est évidemment moins satisfaisante que celle que proposent la plupart des témoins (*tenser / penser*).

2. *H* est seul à donner ce toponyme qui n'est pas sans rappeler le « Mont Gibel », désignation fréquente de l'Etna (Voir Gervais de Tilbury, *Otia Imperialia*, éd. Leibnitz, II, 12, p. 921), d'après son nom arabe (*djebel*, la « montagne », par excellence).

Page 145.

a. Et con il le trait a parole *C* ♦♦ *b. H donne pour ce vers :* Ha las fait il se il morir voel *, que nous corrigeons d'après les autres manuscrits et C qui procure pour ce vers :* Ha las fait renars je me muir *avec interversion de* poil *et* cuir *au vers précédent.* ♦♦ *c. Vers 703-704 dans C :* Passion praingne ceste teste / Qui prent ceste chanue beste . ♦♦ *d.* le prent au bec *C (rime en doublet).* ♦♦ *e. Vers 718-719 dans C :* Mout fist renart que pute beste / Qu'il jeta les denz sel hapa . ♦♦ *f. Vers 727 dans C :* En cui se crera on ja mes .

Page 146.

a. par la messe berengier *H, C ; nous corrigeons d'après B et Mar.* ♦♦ *b.* Quele part voist ne quel part il viengne *C* ♦♦ *c. Aux vers 738-740 correspondent cinq vers dans C :* Cele ordure puant punaise / Cel puant lerre losengier / Qui por moi ore losengier / Se fist ainssi con beste morte / La male passion le torte . ♦♦ *d. Vers 746 dans C :* La male passion le torte . ♦♦ *e. Le vers 752 est hypomètre dans H. Vers 752 dans C :* Bien enpenez et grant et biax *. Après le vers 752, C ajoute deux vers :* Delez un grant saus les trovai / Je m'en repent toz les menjai . ♦♦ *f.* Et a lui se font tuit confés *C* ♦♦ *g. Vers 761 dans C :* Certes sire or m'en repent .

1. Voir G. Tilander, *Lexique*, p. 22, qui cite ce passage d'après Martin, en ajoutant : « par mégarde sans doute, *H*, *I* et *L* portent *la messe Berangier* ». Il renvoie au fabliau de *Berengier au lonc cul*, où il n'est cependant jamais question d'ânesse. Expression proverbiale.

2. Allusion sans doute à l'épisode de Renart et les marchands de poisson (branche IX, début) ; *bene* est signalé par Greimas (*Dictionnaire de l'ancien français*, Larousse, 1968) sous la forme *bane* (de *benna*, latin tardif, venant d'un mot celtique). Le *Lexique de l'ancien français* de Fr. Godefroy (Champion, 1982) cite « *benier*, substantif masculin, conducteur d'une benne, d'un tombereau », voir de même *benieur*» (sens identique).

3. « Hermoufle » (v. 754) est glosé par G. Tilander, *Remarques*, comme un dérivé du grec *erêmophilos* (« ami de la solitude », « ermite »), mais le mot prend au Moyen Âge le sens d'« hypocrite ».

Page 147.

a. Vers 777-778 dans C : Mauvezlerresmal vezïez / Tant que vos i soieznoiez . ♦♦ *b. Les vers 779-794 sont un ajout de C, H et M.* ♦♦ *c. Vers 796 dans C :* En cele eve te noieroie . ♦♦ *d.* Vostre home lige devenrai / Si vous en besserai en foi *C*

1. Il s'agit là de la cérémonie de l'hommage vassalique : celui qui se fait le vassal d'un autre met ses mains jointes entre celles de son suzerain et déclare : « je deviens ton homme », avant d'échanger avec lui le baiser sur la bouche, l'*osculum*.

Page 148.

a. Après le vers 806 il manque dans H deux vers, que voici d'après C : Li huans le bec li estent / Et renart le gorpil le prent . ♦♦ *b.* mengié de son *H ; le vers est hypermètre.* ♦♦ *c. Les vers 812-813 sont un ajout de H.*

Branche IV

LE PÈLERINAGE DE RENART

(Martin VIII, Roques IX, FHS XXIV)

NOTICE

La structure de cette courte branche est simple et linéaire. Le schéma en diptyque — une aventure dans le monde humain, puis une aventure dans le monde animal —, si fréquent dans le *Roman de Renart*, se réduit ici à une double série de rencontres. Renart, saisi par le repentir, tombe sur un paysan, se confesse à un saint homme et entreprend pour sa pénitence un pèlerinage à Rome[1]. Il persuade deux compères, le mouton Belin et l'âne Bernard, de le suivre dans sa pieuse expédition[2]. Une seule péripétie : le trajet s'interrompt dès la première nuit, quand les compagnons arrivent à la demeure du loup Primaut, double d'Isengrin[3] ; après avoir vidé le garde-manger et tué le propriétaire, ils s'enfuient, poursuivis par Hersent et les loups[4]. Le hasard les sauve : réfugiés dans un arbre, ils finissent par en tomber parce qu'ils éprouvent le besoin de bouger, écrasant quelques loups et chassant les autres. Tout le monde renonce aux épreuves et fatigues du pèlerinage.

Le thème, d'origine folklorique, de la ligue des animaux, se combine ici avec une satire, modérée, du faux pèlerin. L'intérêt principal du texte réside, en effet, dans l'évocation de la pratique, si répandue au Moyen Âge, du pèlerinage. Sans que l'on puisse à proprement parler utiliser ici les termes de « satire » ou de « parodie », car les éléments empruntés à l'institution du pèlerinage restent discrets, le choix d'animaux comme protagonistes et la figure centrale de Renart suffisent à créer un effet de décalage cocasse. À première vue, la dévotion d'un renard, d'un mouton et d'un âne n'est pas à prendre au sérieux.

Le pèlerinage est un motif plusieurs fois employé dans le *Roman de Renart* : c'est en prétendant se faire pèlerin que le goupil échappe à la corde dans la branche Ia ; la même promesse fallacieuse lui permet de se séparer à bon compte d'Isengrin dans la branche Vb. À chacune de ces occasions, l'institution est bafouée : une fois obtenus la besace et le bâton pour aller à Jérusalem, le goupil conspue le roi et les barons ; le projet du chemin de Saint-Jacques tourne court, et Renart l'oublie rapidement quand il découvre le grillon[5]. Ni la réputation du goupil, ni son passé scandaleux ne semblent faire douter ses adversaires de la sincérité de ses promesses.

Il suffit d'annoncer l'intention de partir en pèlerinage pour échapper à toute poursuite ; c'est dire le prestige d'une pratique fort répandue à

1. V 1-164.
2. V. 165-276.
3. Voir la branche XIII où il est présenté comme le frère d'Isengrin ; ici, il apparaît comme mari d'Hersent, donc substitut d'Isengrin.
4. V. 277-472.
5. Voir la branche Vb, v. 399-701 et v. 704 et suiv.

l'époque du *Roman de Renart* : le pèlerin, avec son « bourdon », son « escherpe » et sa cape ou son chapeau, fait partie de l'imagerie traditionnelle des routes médiévales. Homme ou femme, chevalier ou paysan, prélat ou marchand, le pèlerin a tout abandonné : famille, liens sociaux, fortune, maison, pour se mettre en route vers l'un des sanctuaires où convergent les foules, Saint-Jacques, Rome ou Jérusalem. Devenu *peregrinus*, étranger et exilé, celui qui affronte les périls d'un long et pénible trajet à pied symbolise la condition humaine, perpétuel exil et voyage. Les raisons de son départ ? Les documents d'époque en citent trois principales : *pietatis causa*, pour des raisons de piété, parce que l'on a fait un vœu, ou simplement pour aller prier dans un lieu particulièrement investi par le sacré, où l'on peut sentir la présence physique du divin ; *in poenam*, par pénitence, pour compléter un châtiment civil et se réconcilier avec le Ciel ; *moriri apud sanctos*, pour mourir dans un endroit qui garantit une place de choix au moment du Jugement, c'est-à-dire dans un sanctuaire où rayonne la grâce et où l'on bénéficie de l'intercession des plus grand saints. La valeur du pèlerinage tient aux épreuves qu'il impose, aux dangers qu'il fait courir. Il permet de jouir d'un statut d'exception : indulgences, exemptions, privilèges juridiques, et protection réservée à la veuve ou à l'orphelin. Ces avantages suscitent quelques abus, et l'habit du pèlerin cache parfois des motivations moins pieuses : le « tourisme », et sa forme plus inquiétante, le vagabondage, sont régulièrement dénoncés ; les voies d'expansion de l'hérésie suivent volontiers celles des pèlerinages ; les moralistes voient d'un mauvais œil la promiscuité des grands chemins et mettent en question le pèlerinage des femmes. Il existe même des pèlerins professionnels, rétribués, que l'on engage quand on hérite d'un vœu qui n'a pu être accompli : c'est l'institution du « pèlerinage vicaire », avec ses services tarifés, vingt livres pour aller en Terre sainte, dix pour Rome, sept pour la Galice[1]. Voilà le contexte dans lequel le pèlerinage de Renart, *in poenam*, prend tout son sens.

La branche qui figure en quatrième place dans *H* est la seule à exploiter le pèlerinage comme trame unique de l'action : elle retient la troisième grande destination des pèlerins médiévaux, Rome, et se contente des possibilités réduites d'un tel schéma narratif : le remords, la pénitence infligée, les rencontres en chemin et la péripétie qui interrompt le voyage. Le motif de l'association entre Renart et d'autres animaux (le chat Tibert, au loup Primaut, par exemple), qui met habituellement en scène deux coquins réunis dans un même mauvais coup, et qui finit presque toujours par une confrontation violente (sinon la catastrophe pour le partenaire du goupil), est utilisé de manière minimale : les compagnons de route se séparent au premier danger. La noble entreprise échoue, faute de conviction.

L'arrière-plan du texte est, certes, religieux, mais nous n'avons pas ici, de la part du conteur, d'exercice de virtuosité parodique, de mascarade comme pour les funérailles de Coupée[2] ou celles de Renart[3], de célébra-

1. Sur le pèlerinage médiéval, voir le numéro 15 des *Cahiers de Fanjeaux*, Privat, 1980, et R. Oursel, *Les Pèlerins au Moyen Âge*, Fayard, 1963.
2. Voir la branche Ia, v. 421-453.
3. Voir la branche XVIII (fin), pour les Vigiles des Morts et la messe d'enterrement de Renart.

tion burlesque des offices comme dans « Les Vêpres de Tibert »[1] ou la messe de Primaut[2]. Le pèlerinage se prête moins facilement à la parodie qu'une cérémonie avec ses rites et ses formules. Même la « confession Renart »[3] lorsqu'il évoque rapidement sa vie de pécheur devant l'ermite, eſt traitée avec une grande économie de moyens, en quelques dizaines de vers, sans que le narrateur insiſte sur la vantardise et le cynisme coutumiers.

Le jeu littéraire de cette branche repose essentiellement sur l'écart grandissant entre le langage et la réalité : jusqu'à l'épisode de la maison des loups, l'ambiguïté eſt maintenue sur le sérieux de l'initiative et sur l'authenticité du changement de conduite du goupil, figure privilégiée de l'hypocrisie ; or, le public, comme le paysan qui conduit Renart chez l'ermite et manifeſte son incrédulité[4], connaît bien la nature de Renart, sait ce que valent ses repentirs, et s'attend à ce que tout cela finisse mal. Le sel du récit eſt dans la gradation et l'effet de suspension : remords, supplique au vilain, confession, pénitence, sont autant d'étapes qui retardent le point de bascule. La décision même du pèlerinage ne dépend pas, comme dans les branches Ia et Vb, d'une situation critique, dont elle serait l'unique issue : aussi bien la Cour de Noble que le loup sont pris au piège de l'inſtitution et de l'image, parfaitement acceptable, du « bon larron », du criminel qui se repentit, type hiſtorique et littéraire bien atteſté avec Robert le diable. Mais dans cette branche-ci, aucun calcul, aucune tromperie ne semblent compromettre l'édifiant changement de vie du fripon. Le paradoxe d'un Renart renonçant à sa nature eſt évident, mais la suite démasquera progressivement, moins l'hypocrisie ou la duplicité, que l'absence de véritable sens religieux ou moral chez celui qui vit en dehors des lois du bien et du mal. Qu'un mouton ou un âne n'aient pas de véritable sentiment religieux ne surprend pas, même si le bourricot représente le clergé. On ne peut cependant s'empêcher de penser que pour beaucoup de pèlerins les motivations n'étaient pas plus authentiques que pour les compagnons de Renart.

L'ouverture de la branche rattache le texte à l'univers bien connu des lecteurs du *Roman de Renart* : les motifs familiers, comme celui de la guerre avec le loup, le départ matinal, sont repris, mais inversés ; le goupil « a renoncé à la guerre », et sa sortie de la tanière eſt morose ; la fatigue et, peut-être, l'âge ont conduit le coquin à résipiscence, et ses remords soudains semblent découler plus de son état physique que d'une prise de conscience de ses péchés. Le monologue qui suit oscille entre le regret noſtalgique des exploits passés et la contrition. La littérature hagiographique abonde en exemples de conversion : une vie édifiante après des excès dans le mal n'a rien pour déconcerter le public.

Le quatrain qui introduit l'aventure elle-même comprend les éléments attendus : l'indication vague de temps qui signale le démarrage du récit proprement dit (« il arriva jadis »), la sortie de la tanière qui eſt le prélude

1. Voir dans la branche VI la célébration carnavalesque de l'office par le renard et le chat.

2. Voir la branche XIII.

3. Voir la Notice de « La Confession de Renart », pour le motif de la confession dans le *Roman de Renart*.

4. Voir les vers 68-80, quand le paysan rappelle la véritable nature de Renart, expert en ruses et tromperies (v. 79).

à la quête du prédateur. La précision du « vendredi matin » n'est pas innocente, et l'on pense au Vendredi saint qui provoque la prise de conscience de Perceval dans *Le Conte du Graal*[1]. La quête n'est pas la recherche désespérée, habituelle du goupil, de nourriture pour lui-même et sa famille affamée : le manque initial, la frustration qui déclenche le départ, n'est pas la faim, mais la volonté de s'amender. Le paradigme « jeunesse (folie) / vieillesse (sagesse) » est en filigrane : sans que le terme de vieillesse soit utilisé, la modification de l'allure, l'adjectif « lassés[2] », le regard rétrospectif que Renart porte sur ses aventures, tout y renvoie.

La rencontre avec le paysan illustre la mutation subie par le goupil : loin de le transformer en victime ou de lui jouer quelque tour, il sollicite son aide, multipliant les protestations de sincérité. Nous avons là un des rares passages où la confrontation entre l'homme et l'animal n'est pas agressive et violente. Les signes se multiplient, attestant la réalité de la conversion. L'ermite, lui aussi sceptique, est forcé de rentrer dans le jeu : le pécheur le plus endurci peut obtenir l'absolution. L'accent de vérité de ses paroles de repentir, les apparences extérieures, tout contribue à augmenter la surprise du lecteur, thématisée dans le texte par les exclamations de défiance du vilain et de l'ermite.

Le choix d'un ermite comme confesseur, de préférence à tout autre ecclésiastique, s'explique par le rôle que joue cette figure littéraire dans le roman[3], où les ermites servent souvent de relais pour la réconciliation avec la société ; mais aussi par l'acharnement satirique que le *Roman de Renart* déploie contre tous les autres membres du clergé, prêtres et moines — la suite de la branche en fournit une illustration avec l'âne Bernard, désigné comme « archiprêtre ».

La longue liste des « gabs » et délits du goupil se réduit pour une fois à quelques allusions : trois tours pendables dont Isengrin fut la victime, et un autre contre Hersent. On reconnaît, entre autres, l'épisode de la pêche à la queue — voir la branche X — ainsi que deux histoires qui concernent Primaut, dans la branche XIII. Même dans ce bref échantillon des actions renardiennes, Isengrin apparaît comme l'éternelle victime ; le loup, mystifié, battu, estropié, dans un rôle prédestiné.

Le premier et seul signe, bien ténu, de dissonance entre le discours de Renart et la réalité de son repentir pourrait être la protestation, fugitive, au vers 162, devant la pénitence infligée.

Sans doute faut-il voir aussi un clin d'œil dans le commentaire du narrateur sur la « belle apparence » de Renart en pèlerin, avec sa besace et son bâton, aux vers 168-169. L'anthropomorphisme prend, avec le déguisement du goupil, un tour plus concret, qui en souligne l'incongruité. Le comique tient surtout au télescopage des mondes humain et animal. Avec la rencontre du mouton, couché dans son pré, puis de l'âne qui broute des chardons dans le fossé, le décalage entre les réalités décrites, le langage et le déguisement de Renart est à son comble.

1. Voir *Le Conte du Graal*, Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, v. 6217-6346, p. 838-841. Perceval a passé cinq années dans l'oubli de Dieu ; il rencontre un groupe de chevaliers et de dames qui font pénitence et lui expliquent le sens de cette journée ; il décide de se confesser auprès de l'ermite.

2. V. 16.

3. On pense à l'ermite Ogrin, qui essaie de remettre Tristan et Yseut dans le droit chemin.

Dès qu'il est en chemin, le goupil retrouve sa véritable nature : l'indication sur le choix de l'itinéraire est significative ; la voie de gauche, c'est à la fois l'itinéraire habituel du renard en chasse, qui préfère les tours et les détours à la grand-route ; c'est aussi l'image même du dévoiement, si l'on se réfère aux *Voies de Paradis* et à l'exemple du carrefour d'Hercule[1]. En même temps, le registre d'expression se modifie imperceptiblement et les considérations matérielles prennent le dessus. C'est avec des arguments très terre à terre — échapper à une mort inévitable et au garde-manger, à la vie pénible de bête de somme — que Renart décide le mouton, puis l'âne, à le suivre. Au passage, le récit est agrémenté par un tableau burlesque : l'existence harassante du mouton à qui incombe la charge d'honorer toutes les brebis. Il fait un contraste plaisant avec le discours très moral de Renart, manipulateur virtuose de tous les codes linguistiques et sociaux, qui prend à son compte les images et les tournures du langage édifiant, qui énonce une véritable philosophie du pèlerinage : « Dieu commande d'abandonner père et mère, [...] terre et herbe[2] », déclare-t-il au mouton avec un sens de l'à-propos qui fait penser au passage de la branche Va où il dépeint, devant Isengrin, le paradis à l'usage des loups. Le choix du mouton, animal victime par excellence, se double d'une allusion irrévérencieuse à l'agneau pascal.

Le mélange des registres caractéristique de l'écriture renardienne se retrouve dans les arguments destinés à convaincre les animaux de rencontre : un discours religieux sur le pèlerinage, imbriqué avec un discours parfaitement ciblé, qui propose des avantages purement matériels. La dureté de l'existence antérieure, avec laquelle Renart propose de rompre, rappelle, sur le mode cocasse, le thème de la « vallée de larmes » qu'il faut quitter pour faire son salut. L'amalgame est tel qu'on ne sait plus à quel type de raisonnement Belin finit par se rendre : « On ne contredit pas un pèlerin[3] » peut sonner ironiquement, car l'idée d'échapper au couteau aura sans doute été aussi décisive que les réflexions théologiques du goupil. Le spectacle d'un renard prêchant la vie chrétienne à un mouton est, en lui-même, une scène de farce.

La première nuit du voyage, le premier péril renversent brutalement la situation : les motivations réelles se dévoilent, les égoïsmes se heurtent ; le pèlerinage se transforme en bombance, en beuverie, puis en jeu de massacre. Avec la première épreuve, la tombée de la nuit, chacun ne songe plus qu'à son confort. La remarque des vers 310-313 — ils trouvent dans l'« ostel Primaut » de la viande, du fromage, des œufs et de la bière « et tout ce qui convient à un pèlerin » — marque le changement de ton. La quête de l'hospitalité, devoir sacré, devient une scène de rapine, dans laquelle le goupil renoue avec ses habitudes de vol et de parasitisme. Les motivations spirituelles sont définitivement oubliées au profit du corps et de la franche lippée.

1. Voir, par exemple, la *Voie de Paradis* de Rutebeuf, quand le narrateur renonce à la voie facile et riante sur sa gauche (*Œuvres complètes*, Faral-Bastin éd., Picard, 1976, p. 343, v. 42-69) ; le chemin de gauche, celui des Vices, qui conduit tout droit à la Cité infernale, est choisi par le protagoniste du *Songe d'Enfer* de Raoul de Houdenc, éd. A. Scheler, *Trouvères belges du XIIe au XIVe siècle*, réimp. Genève, Slatkine, 1977.

2. P. 154.

3. V. 239.

L'irruption du propriétaire met fin à l'orgie, et la branche s'achève par une confrontation violente, qui rappelle les dénouements familiers au *Roman de Renart* ; le loup est l'ennemi héréditaire, et la vision seule de Renart suffit à rendre fou furieux ce personnage impulsif et agressif. Le ton se fait épique, avec les injures, les termes comme « mar[1] » exprimant la menace et le défi, ou « fel[2] », les encouragements de Renart, les hyperboles ; le conteur esquisse des formules typiques de la chanson de geste, comme l'exclamation « qui donques veïst » ou « onques ne veïstes si fort assaut ». Le combat à la porte de la demeure de Primaut prend les accents d'une lutte aux portes de la ville assiégée. La ruse n'est pas un stratagème subtil, mais se limite ici au refus du combat direct et à l'entrebâillement, par traîtrise, de la porte, dans laquelle le loup se trouve coincé. Le conteur ne manifeste d'ailleurs aucune pitié pour celui qui ne fait que défendre son droit, et la fin de l'épisode a la cruauté ordinaire du *Roman de Renart* : le loup, « écervelé », ne sera pas vengé. En revanche, les compagnons de Renart font piètre figure : geignards, ils ponctuent l'aventure de leurs plaintes et de leurs craintes. Il est vrai que les mobiles qui les ont poussés à suivre le goupil n'encouragent pas à l'héroïsme.

L'entreprise ne pouvait s'achever que par un fiasco : Renart ne saurait atteindre le but de son pèlerinage et changer de vie sans renoncer à sa nature et détruire le cadre de la littérature animale.

Il y a un siècle, L. Sudre, dans son étude sur les *Sources du « Roman de Renart »*[3], faisait de cette branche la plus ancienne du corpus, en raison de la simplicité de la narration. Son argumentation, fondée sur une vision naïve de l'« archaïsme », ne peut être retenue, comme l'a déjà montré L. Foulet. Le texte n'est pas moins savant que d'autres. Le livre IV de l'*Ysengrimus*[4] raconte l'histoire de Renart — accompagné de la chèvre Bertiliana, du cerf Rearidus, du bouc Berfridus, du « satrape des béliers » Joseph, de l'âne Carcophas, etc. — partant en pèlerinage et repoussant une attaque d'Ysengrin aidé de toute sa tribu. L. Foulet tire parti de cet épisode pour appuyer sa thèse de l'origine cléricale du *Roman de Renart*. La postérité de cet épisode est particulièrement féconde dans les « Renart » byzantins[5].

ARMAND STRUBEL.

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'article mentionné ci-dessous, le numéro « VIII » désigne la branche qui porte le numéro « IV » dans la présente édition.

SPITZER (L.), « Die Branche VIII des *Roman de Renart* », *Archivum Romanicum*, XXIV, 1940, p. 205-237[6].

1. V. 346.
2. V. 343.
3. *Les Sources du « Roman de Renart »*, Paris, 1892.
4. V. 1-810.
5. « Légende de l'âne respectable », « Belle histoire de l'âne, du loup et du cheval », deux textes en vers, issus d'une version tardive du XVe siècle.
6. L'article de Spitzer est une analyse fine et soigneuse de cette branche, mais comporte quelques erreurs matérielles (le loup est appelé Isengrin, la *Vie de Saint Louis* ne parle pas du vendredi comme jour de départ du chroniqueur à la croisade, etc.).

NOTES ET VARIANTES

Page 149.

a. Ici se termine le folio 35 de H - colonne d, vers 1-32. Le manuscrit C comporte une rubrique : Ci conmance le pelerinage renart con il ala a rome . ♦♦ *b. Vers 14 dans B, C et Mar. :* Si s'eslessa par la bruiere .

Page 150.

a. Folio 36 de H - a, vers 33-73 ; b, 74-114 ; c, 115-155 ; d, 156-196. ♦♦ *b.* hauti[e *exponctué*]ns *H* ♦♦ *c. Vers 35-36 dans C :* La ou je savoie les huis / Des cras chapons et de gelines . ♦♦ *d.* moi la covenoit venir *B, C* ♦♦ *e.* ocis en traïson *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* N'o je riens *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits et plus particulièrement C qui donne pour ce vers et le vers suivant :* N'oi je voir se de l'autrui non / Se je peüsse or m'en repent . ♦♦ *g.* ne jone ne chanu *C*

1. Pour *peoillier*, voir G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, qui traduit « peler » ; J. Dufournet propose en note « picorer » ; dans la mesure où le verbe renvoie à *peoil* (du latin *peduculum*) ou à *pel* (« le poil », *pellis* en latin) et qu'il n'y a pas d'incompatibilité physique ou zoologique, l'épouillage par les poussins donne ici un tableau plaisant du goupil en Pays de cocagne.

2. Comme toujours, dans le schéma de la confession de Renart (le regret prend en effet l'allure d'un examen de conscience), on glisse insensiblement à la vantardise cynique, au palmarès des exploits passés ; il s'agit là d'un excellent moyen pour rappeler des épisodes d'autres branches et, pour le narrateur, de se situer dans la continuité du cycle.

3. L'allusion renvoie à la branche Ia (cortège funéraire de dame Coupée), v. 300 et suiv.

4. Le monologue commence et finit par une déploration (v. 17 et 51-54). Pourtant, le *planctus* s'efface rapidement devant un tout autre registre. L'évocation du passé ne va pas sans complaisance : comme la Belle Heaulmière de Villon ou la Vieille de Jean de Meun (voir, dans le *Testament* de Villon, les « Regrets de la belle Haumière », str. XLVII-LVI, *Œuvres*, éd. A. Longnon, Champion, 1992, p. 26 et suiv. ; le *Roman de la Rose*, le discours de la Vieille à Bel Accueil, éd. A. Strubel, Le Livre de poche, « Lettres gothiques », 1992, p. 756 et suiv., v. 1286 et suiv.), Renart se remémore avec une certaine fierté les exploits accomplis au temps de sa « jeunesse folle » ; notons que cet orgueil porte essentiellement sur les actions d'éclat du voleur de poules. Le « péché » se pare des couleurs de la prouesse, il est d'emblée excusé par la jeunesse et son exubérance, par la « nature ». La satisfaction que tire Renart de son impunité et les souvenirs attendris de bombance tiennent autant de place dans ces propos que le repentir ; nous avons là une similitude avec l'effet souvent recherché dans les épisodes de « confession Renart », qui sont, eux aussi, l'occasion de vantardises sur les mauvais tours joués à droite et à gauche. Une allusion précise à l'épisode du meurtre de Coupée (v. 44-48), qui fait partie des forfaits les plus souvent reprochés au goupil, renforce encore ce parallèle.

Page 151.

a. avra[i *exponctué*] *H. C donne* il a pardon . ♦♦ *b.* trover / Qui la penitance m'enjoingne *C* ♦♦ *c.* En a i vien guerguinois *H ; nous corrigeons d'après C et*

les autres manuscrits, cette leçon n'ayant pas de sens. ♦♦ *d.* Q'uns bons crestiens i avoit *B, C, Mar.* ♦♦ *e.* veroil *C* ♦♦ *f. Vers 101-102 dans C:* Diex le set que puis n'i fus tu / Qu'a cest estre de miex n'en fu .

1. Littéralement : « ne grogne pas » ; c'est le contexte qui conduit la quasi-totalité des traducteurs à donner au verbe le sens de « mentir », « raconter des histoires ».

2. Nous gardons la tournure latine, d'une orthodoxie grammaticale douteuse : il s'agit de *in nomine domini* (« au nom de Dieu »), transformé selon l'évolution phonétique romane (*dominus* donnant *dam / dan* : voir *domina*, « dame ») mais bien écorché par le saint homme.

Page 152.

a. Vers 110 dans C: Biax amis dist il or t'asié . ♦♦ *b. Vers 116 dans C:* Et les oues quant les trouvoie . ♦♦ *c.* Desloialment *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 122-123 dans B, C et Mar.:* Par amors li fis espouser / Hersent la bele ma seror . ♦♦ *e.* poissons *C* ♦♦ *f. Vers 141 dans B:* Et si li peliça la pel : *vers 141 dans C:* Qui li repeleiça sa pel : *vers 141 dans Mar.:* Et molt li peliça la pel .

1. Le contenu de cette confession renonce au ton jubilatoire et aux fanfaronnades que l'on a pu apprécier, par exemple, dans la branche précédente. Il s'agit, en effet, de la seule fois où le confesseur est un humain, et non un comparse animal, milan, blaireau ou âne. Le péché consiste moins à manger des poules — après tout, c'est la « nature » du renard — que de les capturer par traîtrise et de les gober avec gourmandise. Voir par exemple, dans le *Bestiaire* de Guillaume le Clerc, le chapitre consacré au renard : « Vous avez tous suffisamment entendu parler de la manière dont Renart volait, d'ordinaire, les poules de messire Constant des Noues. Le goupil aime à faire retentir ses mâchoires, en toutes saisons, du bruit des poules et des chapons. Il vit constamment de pillage, de larcin, de tromperie, tant il est traître et d'une race méprisable », *Bestiaires du Moyen Âge*, éd. G. Bianciotto, Stock, 1980, p. 90-91.

2. L'épisode renvoie à la branche XIII, v. 668 et suiv., où le loup porte le nom de Primaut.

3. Les autres manuscrits (sauf *B*) portent la leçon « poissons », plus sensée (voir var. *e*). Sans doute y a-t-il ici une confusion entre deux épisodes de la branche X, le vol des harengs et des anguilles aux marchands de poisson (début de la branche, v. 24 et suiv.), et la pêche dans l'étang gelé (v. 379 et suiv.).

Page 153.

a Vers 151-153 dans C: Mout ai faites de tricheries / De larrecins de roberies / Bien sai qu'escumenïé sui . ♦♦ *b. Après le vers 172, B et C ajoutent quatre vers :* Car il se crient mout de sa pel / Tost passeroit par tel chastel / Ou il s'estovroit herbergier / Et de sa pel treü lessier . ♦♦ *c. Vers 173 dans C:* Le grant chemin torna a destre . ♦♦ *d.* Tant ot mengié que *B, C*

1. Littéralement : « un grand fardeau » ; le pèlerinage est, en effet, une entreprise de longue durée, hasardeuse et pénible (traversée des Alpes ou des Pyrénées, de la Méditerranée, insécurité) ; le pèlerin fait son testament avant de partir.

2. C'est là l'uniforme du pèlerin : un sac pour les provisions, un bâton pour la marche. Avec cette première protestation contre la pénitence

imposée, le pèlerinage fait partie des peines classiques (les lettres de rémission accordées par le roi comprennent souvent la condition d'un pèlerinage ; voir *Cahiers de Fanjeaux*, n° 15, *Le Pèlerinage*, Toulouse, E. Privat, 1980). Renart donne le ton de ce que sera son voyage : une progressive dégradation de l'idée initiale.

Page 154.

a. Vers 189 dans C : Onques puis que soi brebis luire *, avec doublet à la rime au vers suivant.* ♦♦ *b.* A ses seors et a leur prise *B, C, Mar.* ♦♦ *c. Folio 37 de H - a, vers 197-237 ; b, 238-278 ; c, 279-319 ; d, 320-360.* ♦♦ *d. Vers 217 dans B, C et Mar. :* J'ai esté a un dieu fael . ♦♦ *e.* ferere *exponctué dans H.*

1. Les Rogations se déroulent pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, donc en mai, pour attirer la bénédiction divine sur les champs.

Page 155.

a. Que de vingt et soisante nuef *C* ♦♦ *b. Vers 236 dans B, C et Mar. :* Ne chaucemente de ta pel *. Les vers 237-238 manquent dans C.* ♦♦ *c.* Je le vos otroi dist *C* ♦♦ *d. Vers 254 dans C :* Ains volons soffrir martire .

1. Le verbe *meürer* signifie « mûrir », « devenir sage » au figuré. Le discours lénifiant de Renart fait référence aux paroles de l'Évangile, mais introduit un dérapage comique avec l'allusion à l'herbe ; le procédé est le même que dans la séquence du « Puits », lorsque le goupil évoque le Paradis *ad usum lupi.*

2. Voir Luc, XV, 7, et Matthieu, XVIII, 13.

3. Cette apparition burlesque d'un « ecclésiastique » incarné par l'âne rappelle le légat papal représenté par un chameau dans la branche Vc. L'assimilation a des connotations multiples et d'abord religieuses : l'âne, symbole d'humilité, fut la monture du Christ pour l'entrée à Jérusalem, comme il fut celle de la fuite en Égypte ; dans la tradition apocryphe, il figure dans la crèche avec le bœuf, autre emblème de patience. Après avoir été un animal noble, dans la Bible et les civilisations orientales, il devient objet de dérison avec les Grecs et les Romains : les fables de Phèdre en font l'animal ridicule qui interviendra si souvent chez La Fontaine. L'association avec l'ignorance et l'obstination butée — Brunetto Latini, par exemple, signale qu'il y a « maints proverbes touchant sa négligence et sa sottise » (*Li livres dou Tresor*, éd. F. Carmody, Los Angeles, 1948, livre I, chap. 176) — ajoute la note comique et satirique ; l'ignorance fait partie, avec la luxure, des tares traditionnellement attribuées aux curés et aux moines des fabliaux, farces et nouvelles ; ce détail est corsé par une allusion grivoise à la virilité et à la lubricité de la bête.

Page 156.

a. Vers 266 dans C : Lors ne dureras nis en l'ombre . ♦♦ *b. Vers 271-274 dans C :* Dist bernars je ne le feroie / Se assez a mengier n'avoie / Si avras dient il par foi / Lors s'en vont ensemble tuit *. B et Mar. procurent la même leçon que C pour le vers 274.* ♦♦ *c. Les vers 275-276 manquent dans C.* ♦♦ *d.* pristrent il *B, C, Mar.* : orent il *D* ♦♦ *e.* belin *C* ♦♦ *f.* ce dit sire bernart *C* ♦♦ *g. Vers 296 dans C :* Si seron honiz demanois .

1. Quant à l'« archiprêtre » Bernard, qui incarne la gent ecclésias-

tique, il n'a qu'un seul souci, celui de bien manger. Les deux vers qui introduisent le personnage sont un raccourci des possibilités expressives de l'anthropomorphisme : la rupture entre le vers 243 et le vers 244 (« Quand ils voient Bernard, l'archiprêtre, en train de brouter les chardons dans un fossé ») eſt accentuée par la rime *archepeſtre / peſtre*. La formule par laquelle l'âne salue Renart (« que Dieu te bénisse », v. 247) eſt parfaitement adaptée à son état et à sa dignité ; le double sens de *maltalent* (« dépit », « mauvaise intention ») souligne, s'il le fallait, le peu de crédibilité du nouveau déguisement de Renart ; nous sommes loin, désormais, des bons sentiments du début de la branche.

2. Voir var. *d*. Les autres manuscrits proposent des formes du verbe « prendre » au sens de « capturer » ; le verbe *prisier* n'eſt pas absurde ici, dans la mesure où l'âne et le mouton sont peu intéressés par ce type de victuailles.

3. Dans deux branches (XIII et IV), le nom du loup eſt Primaut et non Isengrin ; ici, on trouve l'un et l'autre, associés à Hersent (voir v. 119 et suiv. ; v. 147 et suiv.).

Page 157.

a. Vers 302 dans B, C et Mar. : Bien sai qu'il nos herbergera. ♦♦ *b. Vers 325-326 dans C :* Des pelerins qui laienz erent / Un petitet s'en areſterent. ♦♦ *c.* Sire ysengrin dont ne sez tu *C* ♦♦ *d. Vers 336 dans C :* Ceus avon en noſtre garde *à la rime avec* asne.

1. Le narrateur, par la prolepse des vers 304-306, signale le changement définitif de scénario : nous sommes désormais en terrain familier, avec le mauvais tour perpétré aux dépens du loup, la situation désespérée, le ſtratagème de Renart. La fin de la branche IV ne diffère plus guère de celle d'autres récits : bagarre, course poursuite, tous les ingrédients sont là.

2. Les trois compères, à qui la boisson fait oublier leur idée première, à l'inſtar des animaux musiciens de Brême, chantent à tue-tête. L'imitation burlesque de la polyphonie sacrée eſt un motif plusieurs fois évoqué dans le corpus renardien, avec le chat dans « Les Vêpres de Tibert », avec le loup dans l'hiſtoire de Primaut, dans la branche XIII. Plus de trace, maintenant, de religion, et l'on supposera que ce ne sont pas des cantiques qu'entonne le chœur improvisé. Cette scène, brièvement esquissée, eſt le dernier symbole d'une collaboration et d'une harmonie qui vont bientôt voler en éclats. Il s'agit là d'une véritable polyphonie à trois voix : *tenure* (« mélodie »), *organum* (« voix de basse ») et *treble* (« octave haute ») ; on pense ici aux cérémonies de « La Mort de Renart », (branche XVIII, v. 580 et suiv.), longuement décrites en termes techniques. La présence de l'âne renvoie à une image célèbre, celle de l'âne musicien (représenté avec une lyre), analysée par Émile Mâle (*L'Art religieux du XIIe siècle en France*, Paris, 1928, p. 339), inspirée d'une fable de Phèdre. L'âne à la lyre figure avec d'autres animaux musiciens à la collégiale Notre-Dame de Beaune, par exemple, ainsi qu'à Nantes, Brioude, Aulnay, Chartres. On trouve, de même, l'âne disant la messe à Aulnay, en compagnie d'un bouc. Le thème parodique des animaux musiciens eſt célèbre par l'hiſtoire des « Musiciens de Brême », qui eſt bien connue dans la tradition des contes allemands.

Page 158.

a. *Après le vers 348 il manque dans H un vers, que voici d'après C :* Tuit sonmes mort sanz nul retor. *Dans ce passage, H a refait les rimes.* ♦♦ *b. Vers 350-351 dans C :* Car bien itron de ceſt touel / Se volez croire mon conseil. *B et Mar. donnent la même leçon que C pour le vers 351.* ♦♦ *c. Le vers 353 manque dans B, C et Mar.* ♦♦ *d. Vers 354-355 dans C :* Renart ja es tu si bon meſtre / Que en ceſt leu nos amenas. ♦♦ *e. Folio 38 de H - a, vers 361-401 ; b, 402-442 ; c, 443-472.* ♦♦ *f. Vers 367 dans C :* Assez fu miex que en prison.

Page 159.

a. Les rimes des vers 407-408 sont interverties dans C. ♦♦ *b.* montez [*v. 411*] / Se vos volez de vos pensez / Renart monta en l'arbre sus / Quant il virent qu'il n'i a plus / A molt *C. B et Mar. donnent la même leçon que C pour le vers 412.* ♦♦ *c. Vers 414 dans C :* Desus deus branches s'encroerent.

Page 160.

a. Les vers 419-420 sont intervertis dans C. ♦♦ *b.* sont [assis *exponctué*] cochié *H* ♦♦ *c.* nes *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 435-436 dans B, C et Mar. :* Or vos tornez qar je vos les / Cil se tornent tout a un fes. ♦♦ *e.* bernart [*v. 446*] / Et li leu s'enfuient grant erre / Tout le chemin s'en vont a deſtre / Et por *C*

Branche V

NOTICE GÉNÉRALE

La branche qui occupe la cinquième position dans notre manuscrit eſt l'une des plus réussies du *Roman de Renart*, par sa cohérence, par la richesse des références et des allusions. Le regroupement, par le manuscrit *H*, du « Puits » (*Martin* IV), avec l'épisode du grillon (*Martin* V) et le récit plus long de l'« Escondit » (*Martin* Va), eſt tout à fait original dans la tradition.

Cet ensemble a une apparente unité. L'aventure du puits se termine, comme souvent dans le *Roman de Renart*, par une situation ouverte : Isengrin guéri jure vengeance et le conteur annonce un prochain revirement de situation :

Se dans Renart passe les pors,
Et cius le truiſt dedens sa marche,
Sachiés qu'il li fera damaige[1] *!*

Cette prolepse autorise un enchaînement sans solution de continuité, qui laisse simplement en suspens une durée vide, un laps de temps indéterminé :

Un jor issi fors d'une lande
Ysengrins por querre viande[2]

1. Branche Va, v. 552-554.
2. Branche Vb, v. 555-556.

De même, le dénouement de la double histoire du jambon et du grillon ménage une suite : le loup est mis à mal par les chiens, sous les yeux de Renart, ravi de cette compensation à l'humiliante mésaventure du jambon ; il conçoit, une fois de plus, de sombres desseins contre le goupil :

Lors li remembre de Renart [...]
Porpense soi par quel afaire
Li puist anui et corouz faire[1].

La méditation d'Isengrin conduit sans trop de peine à l'entrée en matière de « L'Escondit » : le loup ressasse sa rancune et se rappelle le forfait par excellence de Renart, le viol d'Hersent ; il s'en prend alors brutalement à son épouse :

Lors s'est apensés d'une cose
De coi sa feme en son cuer cose[2]

L'absence de toute séparation visible dans le manuscrit correspond bien à l'homogénéité superficielle de la narration. Nous avons ici une belle illustration des possibilités d'exploitation offertes par les motifs de début et de fin de branche.

L'habileté de ces transitions sans heurts ne doit pourtant pas faire oublier que cette longue séquence de 1 958 vers, placée sous une lettrine unique par le manuscrit *H*, est un conglomérat de trois récits qui ont leur autonomie, leur style et sans doute leur origine propres. Nous les présentons, par conséquent, en trois entités distinctes, afin de ne pas rompre avec la tradition éditoriale.

Les registres d'expression et les thématiques sont, en effet, bien différents de l'un à l'autre : subtile parodie littéraire et religieuse dans le « Puits » ; démêlés simplistes et juxtaposés du goupil avec le loup et un autre animal (le jambon et le grillon, deux échecs successifs) dans Vb, à la manière de notre branche VII ; un « jugement de Renart » à la Cour de Noble, enfin, dont l'arrière-plan féodal et institutionnel renvoie à la branche I.

ARMAND STRUBEL.

Branche Va

LE PUITS

(Martin IV, Roques II, FHS XXIII)

NOTICE

Cette séquence commence sur le rythme alerte d'un récit où le conteur annonce « une branche et un seul gabet[3] », un seul tour joué par Renart ; ce tour consiste à ressortir d'un puits dans lequel le goupil est tombé, en y faisant entrer le loup, grâce au mécanisme des seaux. Autour de ce

1. Branche Vb, v. 940-945.
2. Branche Vc, v. 946-947.
3. V. 19.

noyau, la quête de nourriture, par Renart, dans une abbaye de Cisterciens, et les mésaventures d'Isengrin découvert par les moines. Le texte est construit sur le schéma binaire de l'aventure dans le monde des hommes, d'une part, et de la confrontation des animaux entre eux, de l'autre. Mais au lieu de faire simplement se succéder les deux types de séquences, comme les branches III, X ou XVII, il organise la matière de façon très symétrique, en trois temps : Renart dans le monde des hommes (l'abbaye) ; Renart et Isengrin ; Isengrin et les hommes (les moines).

De dimension modeste — cette branche ne compte que 554 vers dans le manuscrit *H* —, « Le Puits » témoigne d'un travail littéraire remarquable.

La construction soignée du récit mérite que l'on s'y attarde un peu : les symétries et équilibres qu'on y découvre si volontiers aujourd'hui pourraient être suspectes d'anachronisme et traduire une fascination hors de saison pour les modèles scolaires modernes. Or, le découpage proposé par le copiste du manuscrit *H*, par les lettrines des vers 107, 149, 249, 369, 469, correspond aux articulations principales de la narration, qui est ainsi distribuée en six blocs : le prologue et le trajet ; la capture des poules ; le puits ; le dialogue entre la « voix d'outre-tombe » et Isengrin ; les moines et le loup ; l'épilogue qui montre Isengrin de retour chez lui. L'unité de la branche est d'abord une unité de lieu : le puits qui trompe d'abord le goupil puis le loup. Cette cohérence fondamentale de l'ensemble favorise les effets de parallélisme, dont l'exemple le plus spectaculaire est la reprise pour Isengrin du scénario de « Renart au puits », avec les mêmes formules, mais aussi avec des décrochages burlesques.

Le prologue est ponctué par les quatre occurrences de l'adverbe « or[1] », qui marquent les quatre étapes de la mise en scène du récit : établissement de la situation de communication et définition du registre ; utilité et enseignement à tirer du conte ; annonce du sujet et définition du protagoniste ; distique de transition à la narration proprement dite. La scansion du texte tout entier par l'adverbe temporel et logique « or[2] » est un indice de la présence du « discours », qui accompagne constamment le « récit », dont les articulations chronologiques sont des adverbes comme « lors », « puis », « atant ». Les événements racontés sont, en permanence, mis en situation par un conteur qui s'adresse à son public : les apostrophes soulignent les péripéties ou les transitions, commentent et amplifient, prédisent une fin attendue[3]. Tous ces éléments qui appartiennent au « style de la sympathie », selon l'expression de J. Rychner[4], ne sont pas propres à cette branche, mais ils sont habilement mobilisés pour la dramatisation, l'identification du public au héros ; en revanche, on ne trouvera guère ici de jugements sur le comportement de Renart, sur sa perversité. La troisième partie du prologue traduit assez l'ambiguïté de la position du narrateur face à son personnage.

1. V. 1, 8, 18 et 33.

2. On le retrouve aux vers 100, 107, 121, 149, 178, 183, 189, 193, 195, 424, 447, pour souligner des moments essentiels de l'action.

3. Voir respectivement v. 200, v. 326, v. 400 et v. 447.

4. Voir J. Rychner, « Renart et ses conteurs ou le style de la sympathie », *Travaux de linguistique et de littérature*, IX, 1971, p. 309-322.

La rhétorique du prologue est parfaitement maîtrisée : les premiers vers font effet de *captatio benevolentiae* et d'annonce du registre d'expression ; le conteur précède les désirs du public, il propose un texte destiné à faire rire. La fiction de la communication directe et orale offre une transition pour un autre motif canonique de l'exorde : que chacun se taise, car l'inspiration est là ! L'éloge du sujet s'articule tout naturellement sur cet appel : il ne s'agit pas seulement de plaire mais aussi d'instruire[1], et la matière renardienne, pour qui sait la comprendre, est riche d'enseignements. Le refus de l'intention didactique, exprimé dans les vers 3 à 5, par le rejet de l'hagiographie et du sermon, n'empêche pas que l'on puisse, même à travers le conte à rire, découvrir une sagesse. Dans la « folie » du jongleur[2], qui ne pense qu'à amuser, réside une sagesse profonde, inattendue de la part de celui qui prend l'option de relater un mauvais tour du goupil (un « gabet ») et de composer une nouvelle « branche » du *Roman de Renart*. Dès lors, l'horizon est bien circonscrit : le ton est donné, le lien est fait avec le corpus. Toutes les composantes sont en place : le conteur avec son enthousiasme et sa sagesse, le public avec ses attentes et sa connaissance de la littérature, la matière avec sa tradition et ses particularités.

Mais quelle sagesse attendre de Renart ? L'éloge de la matière se poursuit par une séquence enthousiaste et vaguement inquiète sur les qualités du protagoniste, enfin nommé : « il s'agit de Renart[3] », figure bien connue ; la familiarité du public avec ses frasques crée à la fois une complicité et l'occasion d'une réflexion sur ce qu'implique le choix d'un tel acteur. Avant même que le nom ne soit prononcé, une périphrase définit sa compétence, son essence même : « l'expert en ruses[4] ». Et c'est bien là toute la question : le maître est redoutable à fréquenter, son exemple déplorable[5], et pourtant, il incarne une forme paradoxale de sagesse[6]. Les traits énumérés sont autant de défauts et de périls pour qui se trouve confronté à lui, et en même temps, il y a dans ses aventures bien des leçons à retenir. Le martèlement du patronyme « Renart » manifeste la fascination trouble pour la puissance de cette ruse qui triomphe de tout, la sympathie pour l'intelligence espiègle, et la crainte devant ses pouvoirs.

En ce monde, il n'y a pas de sagesse qui mette à l'abri de toutes les mésaventures. C'est parce que le personnage est faillible que le récit existe : la supériorité de Renart est toujours remise en jeu par le hasard des coups de Fortune. Les vers 31-32 annoncent le moment où le narrateur fait le bilan des erreurs du goupil, en fâcheuse posture au fond du puits. La branche sera donc, comme le précisent les deux derniers vers du prologue, une illustration de cette loi : une épreuve (« mesestance », « pesance ») due à un moment d'imprudence, à un manque de vigilance, un défi à la sagesse de Renart, et qui arrive comme un malheur subi, et non comme un défi voulu. L'embrayage de la narration elle-même se fait sans solution de continuité par la formule : « or vous dirai », symétrique de l'expression liminaire : « Or me covient tel cose dire ».

1. V. 7 et v. 12.
2. V. 14.
3. V. 21.
4. V. 20.
5. V. 26.
6. V. 29.

Le prélude — c'est-à-dire les vers 35-148 — exploite un canevas fréquent dans le *Roman de Renart* : le départ de Renart, qui, avec la faim pour seule motivation, se met en chemin, erre longuement et finit par trouver le lieu de ses exploits ; mais le terrain de chasse oppose des obstacles apparemment infranchissables, jusqu'à ce que le hasard offre le moyen d'entrer et de faire bombance. Le motif de l'itinéraire est développé sur trente vers, sans véritable péripétie, retardant d'autant le début de l'action : on peut donc s'interroger sur sa fonction. Le quatrain qui introduit le récit apporte quelques éléments de réponse : Renart sort de chez lui, « en autre terre[1] », afin de trouver sa provende. Le verbe « por querre » qui est utilisé ici fait songer au terme fétiche du roman, celui de « quête[2] », qui désigne l'errance et la disponibilité du chevalier parti de la Cour pour affronter les dangers.

La quête de Renart est, cependant, bien ciblée, et sa motivation n'a rien à voir avec le désir de prouesse qui pousse sur les chemins les émules de Lancelot, Perceval ou Yvain. Pourtant, il n'y a pas ici de procédé de parodie systématique, mais un parallélisme qui fait apparaître les divergences : le départ de la tanière et celui de la Cour, le chemin tortueux et le trajet direct, la recherche de nourriture et celle de valeurs abstraites, le mauvais pas ou le mauvais tour et l'épreuve qualificatrice, le résultat pour la collectivité, souvent lésée par le goupil, tandis que le sacrifice du chevalier lui est bénéfique. L'aventure chevaleresque constitue un arrière-plan discret mais permanent.

L'itinéraire est décrit avec un luxe de détails, sur les allures et les lieux traversés, dont la portée est très différente de celle qu'on attendrait dans un œuvre littéraire moderne. Ce décor, paradoxalement, ne correspond à aucune précision topographique : terres labourées, prés, fourrés, lisière du bois sont un condensé emblématique de l'espace où vit et sévit Renart, la campagne cultivée avec ses fermes et ses abords boisés. Les allusions aux attitudes et postures renvoient à l'animalité concrète du personnage, dont on s'éloignera progressivement au cours de la narration. Si Renart se met en route, c'est pour sa pitance et parce que son ventre le fait cruellement souffrir.

Les besoins bruyamment manifestés par son estomac, la nécessité de la survie de la famille sont un leitmotiv du *Roman de Renart*, qu'on a pu qualifier d'« épopée de la faim ». La branche Va brode largement autour des effets pathétiques de ce manque initial[3]. Si le conteur renonce au tableau dramatique de la famille Renart en proie aux affres de la famine[4], il choisit de privilégier les souffrances physiques du goupil, et se souvient sans doute de l'apologue des « Membres et de l'Estomac », quand il fait allusion au ventre et viscères qui se demandent ce que font les pattes et dents[5]. Cette insistance a plusieurs significations : elle met en évidence la

1. V. 36.

2. Un passage fameux de Chrétien de Troyes, dans le *Chevalier au Lion*, définit parfaitement cette quête chevaleresque : Calogrenant explique au monstrueux gardien de taureaux qu'il est un chevalier qui cherche l'introuvable : « Je sui, ce voiz, uns chevaliers / Qui quier ce que trover ne puis » (v. 356-357), voir Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 347.

3. V. 37-38, v. 43-44, v. 48, v. 49-56.

4. Voir par exemple au début de la branche VI et de la branche XVII.

5. V. 52-54. Sur l'apologue de Mennenius Agrippa, voir n. 4, p. 164.

nature animale de Renart et relativise sa responsabilité dans les péripéties auxquelles il s'expose ; elle trahit les préoccupations d'une société de pénurie, toujours à la merci de la disette, pour qui le Pays de cocagne reste un rêve paradisiaque ; elle offre, comme les fabliaux, un contrepoint à la discrétion habituelle des genres nobles sur la vie matérielle et l'alimentation.

Pourtant l'errance ne dure pas. Le village, la ferme opulente ou le couvent finissent toujours par apparaître au bout du chemin. Une clôture suffit à désigner l'installation humaine, lieu de l'aventure. Si ce n'est pas un château, mais une abbaye de moines blancs, de Cisterciens, et plus exactement sa grange, elle présente à première vue toutes les caractéristiques du château : véritable forteresse[1], elle défend ses richesses derrière ses murs et son fossé. La formule du vers 68 : « où Renart a l'intention de faire une joute », empruntée au vocabulaire de la chevalerie, accentue encore la ressemblance. Cependant, ce n'est pas le clin d'œil à la situation du chevalier au pied du château aventureux qui paraît essentiel ici. L'évocation complaisante de l'opulence des moines[2] est un trait satirique : leur conception de la charité laisse à désirer, puisqu'ils sont résolus à ne rien se laisser enlever, même par la force, et l'abondance de biens matériels dont ils jouissent donne une idée de leur austérité.

La référence explicite à l'ordre de Cîteaux n'est sans doute pas anodine. Parmi les douze versions qui sont connues, en six langues différentes, de cette histoire, notre branche est la seule à la retenir, et aucune raison contraignante n'obligeait à placer les exploits du goupil dans un cadre aussi précis. Mais les Cisterciens font souvent l'objet d'attaques autour des années 1178, pour leur *avaritia*, leur amour des biens matériels en contraste avec la rigueur de leurs règles, alors qu'ils ont été fondés en réaction au luxe et à la puissance temporelle des Bénédictins[3]. La richesse agricole affichée de ce couvent, son architecture même ne laissent guère de doute sur le sens de l'allusion. Ainsi se met en place un thème qui parcourt tout le texte : les moines sont disqualifiés avant même leur apparition ; leur laxisme se manifeste par la négligence de la porte laissée ouverte[4]. Les appréciations, ironiques de la part de ces larrons, que porte Renart sur leur « félonie[5] » et Isengrin sur cet endroit où « habitent les démons[6] » relèvent de la même inspiration.

L'aventure prend forme, et le vocabulaire acquiert une coloration de plus en plus anthropomorphique. Devant l'obstacle, Renart est « tous abrivés de faire assaut[7] », même s'il ne s'agit que d'un poulailler, et que le résultat de l'attaque est la capture de « gelines » et de chapons. Un hasard providentiel, le « guichet » ouvert, supprime les difficultés matérielles.

1. V. 69-76.
2. V. 77-78 et v. 81-83.
3. Robert de Molesne prônait, en effet, le retour à la règle simple de saint Benoît, à la solitude et à la pauvreté. Les abbayes cisterciennes s'établissent loin des lieux habités, dans les vallées marécageuses et les forêts, et imposent à leurs moines un dépouillement total, le bannissement de toute commodité de nourriture et de vêtement. Mais pour garantir son indépendance par rapport aux puissances séculières, le monastère possède des biens fonciers.
4. V. 97.
5. V. 105.
6. V. 210.
7. V. 86.

C'est alors, à l'instant où le prédateur arrive à ses fins, que la vie intérieure du goupil entre en scène. Perplexité, hésitations, aller et retour : sans que le procédé, éminemment romanesque, du monologue délibératif soit sollicité, nous en avons l'équivalent dans ce moment de réflexion qui précède l'action[1]. Renart adopte l'attitude qui le distingue de la pure animalité : il se met à réfléchir, il « se porpense[2] » : le terme est réservé aux opérations mentales de calcul, de prévision, d'élaboration de stratagèmes.

Le glissement vers le discours indirect est révélateur : une sorte de monologue intérieur se met en place aux vers 101-106, et crée une certaine ambiguïté ; le jugement sur la félonie des moines exprime évidemment le point de vue de Renart, mais sa subjectivité est gommée et la proposition pourrait être mise au compte du narrateur. Le retour au récit se fait grâce à une formule lourde de connotations littéraires : « Cui caut ? » est fréquemment utilisé dans le style épique, dans les situations de catastrophe inéluctable, où la résistance individuelle, tout comme la plainte, serait vaine[3]. Une magistrale exclamation met un terme à cet intermède : « Tout est en aventure ! » ne déparerait pas comme conclusion d'un discours où, après avoir pris la mesure des risques, le personnage épique ou romanesque se lancerait bravement dans l'action.

Mais il n'en est rien. Le narrateur, par l'accumulation de comportements significatifs et par leurs motivations — crainte et nécessité —, trace alors le portrait d'une sorte d'« antihéros », impression renforcée par la rupture avec la fière déclaration du vers 106. C'est le retour à la condition animale de Renart, qui offre, avec le vers 111, un thème constant du *Roman de Renart* : l'image d'un protagoniste que ses expériences n'instruisent pas. Loin de l'esprit de sacrifice et de renoncement qui caractérise le héros romanesque, la souffrance et l'épreuve n'ouvrent pas pour Renart la voie de la perfection.

À la scène du massacre des poules, traitée sans longs détours, qui fait apparaître la traîtrise et la méthode retorse propres au goupil, succède la brève relation de la prédation et du festin. L'action est silencieuse et instantanée, et sa rapidité rendue par l'usage de l'accompli[4] ; pas de cruauté inutile, car c'est la loi de la nature. Le sadisme de Renart ne se manifeste pas dans ces situations, il s'exerce à d'autres occasions, dans l'humiliation des victimes qu'il a trompées. Un détail troublant intervient alors : le goupil a tué trois poules, et en dévore deux sur place, réservant la dernière à un usage moins animal, puisqu'il « a l'intention de l'emporter pour la cuire[5] » ; le trait anthropomorphique, après l'allusion au bruit des mâchoires du fauve, provoque un de ces effets de rupture caractéristiques du *Roman de Renart*, gratuit, semble-t-il, car cette troisième poule ne réapparaîtra plus dans la suite. D'autres versions de l'histoire en tirent un meilleur parti narratif[6]. Mais le narrateur a des ambitions plus élevées que cette cohérence superficielle.

1. V. 100-120.
2. V. 115.
3. Ainsi, quand Charlemagne arrive trop tard à Roncevaux, et qu'il découvre le cadavre de son neveu Roland, v. 2411, laisse 177 : « De ço qui chelt, quant nul n'en respundiet ? » (« Mais à quoi bon, puisque personne ne répondit »). Voir la *Chanson de Roland*, éd. J. Dufournet, GF. Flammarion, 1993, p. 248.
4. V. 136.
5. V. 138.
6. Voir la Notice de la deuxième version du « Puits », p. 1031-1032.

La soif causée par le festin relance le récit et offre une transition bienvenue : à l'instar du premier épisode, celui du puits est déclenché par la nécessité physiologique, et la satisfaction du besoin se heurte, là aussi, à des difficultés : l'eau est inaccessible, comme l'était le poulailler. Mais très vite, le registre d'expression change. Après une scène riche en notations matérielles et concrètes, une échappée poétique, un jeu d'ombres font perdre de vue le mobile initial. La rupture en est d'autant plus brutale, et le mystère s'achève en farce : Renart, au fond du puits et le pelage mouillé, en est réduit à gloser sur les limites de son intelligence. Les deux temps partagent également la séquence de 51 vers[1] et la part réservée aux rêveries de Renart, qui font oublier provisoirement sa nature, n'est qu'un intermède.

Tout le scénario dépend désormais d'un mécanisme, celui des deux seaux et de la poulie, présenté comme extraordinaire[2]. L'apostrophe qui souligne son caractère exceptionnel confirme son rôle dramatique : depuis l'instant où Renart est descendu dans un seau, jusqu'à ce que les moines retirent Isengrin du puits, en passant par le moment où les seaux se croisent, la logique narrative est celle d'un mouvement de va-et-vient résumé au vers 157, de l'alternance des chutes et des remontées, qui est à l'image des vissicitudes de l'existence. L'exploitation habile des propriétés matérielles et symboliques de l'objet confère à cette branche une cohérence particulière[3]. Renart, pourtant, ne songe pas à profiter des merveilles de la technique pour étancher sa soif. Pour que le spécialiste des pièges se laisse prendre, il faut un détour plus subtil.

L'évocation de Renart penché sur la margelle et perdu dans ses contemplations est elliptique : l'attitude très humaine qu'on lui attribue — il est « triste, affligé et plongé dans de mornes pensées » — paraît disproportionnée par rapport à l'enjeu immédiat de la situation ; est-ce simplement l'impossibilité d'atteindre l'eau ? La suite fait oublier complètement ce souci : Renart est fasciné par son reflet, qu'il prend pour l'image de sa femme. Son « ombre[4] », l'écho de sa propre voix qui ressort du puits, telles sont les illusions auxquelles succombe celui qui a tant mystifié les autres, et qui ne pouvait être abusé que par lui-même. La scène repose, concrètement, sur un canevas très mince : des phénomènes simples comme le reflet et l'écho sont transformés en mystères parce que le narrateur adopte le point de vue du personnage. Mais l'art du récit n'est pas seul en cause, et le tableau du goupil en arrêt devant le puits ne prend son sens que par les allusions littéraires multiples qu'il met en jeu.

Un glissement curieux s'opère en effet quand Renart se voit dans l'eau : ignorant les lois de la physique, il prend la forme ainsi projetée pour son épouse : le verbe « cuidier[5] », qui désigne la perception purement subjective et souvent fausse, est bien à sa place ici. L'anthropomor-

1. V. 149-199.
2. V. 155.
3. On songe, par exemple, à l'usage que fait Molière de la chaise, dans la scène où Don Juan reçoit M. Dimanche, ou au rôle du berceau dans l'histoire du « Meunier et des deux clercs » connue par un fabliau et une nouvelle de Boccace (*Décameron*, IXe journée, nouvelle VI).
4. V. 162 et 164.
5. V. 165.

phisation est alors poussée à son paroxysme : les relations entre le renard et sa femelle sont qualifiées par l'expression d'« amor fine[1] », d'amour pur et parfait, empruntée au lyrisme et au roman. Le voleur de poules se fait émule de Lancelot[2]. Si Renart descend au fond du puits, ce n'est plus pour une raison matérielle, la soif, mais sous l'empire du plus noble des sentiments.

Mais ce clin d'œil n'épuise pas la richesse du passage. Le scénario et le vocabulaire nous invitent à faire le rapprochement avec un mythe dont la faveur ne cesse de grandir à l'époque, celui de Narcisse[3]. Le *Roman de Renart* développe cependant le motif de l'écho plus que celui de l'image fallacieuse[4].

L'intention parodique se devine aisément : l'*exemplum* tragique, que l'on a en filigrane, illustre les apories du désir et sonne comme un avertissement aux adeptes de la « fine amor » ; l'amant est un Narcisse qui ne s'avoue pas, et succombe volontiers aux enchantements de sa propre voix ; l'écho, pure réflexivité, est la forme vide de ce chant qui se laisse fasciner par lui-même et dont le destinataire reste à jamais asymptotique. Mais le mythe est détourné ici pour une situation farcesque : un renard amoureux, que l'oubli provisoire de sa nature animale fait tomber au fond d'un puits ; le trompeur universel pris au piège d'un mécanisme sans malice. L'incongruité de cette transposition courtoise se révèle, en effet, de manière abrupte dès que ce Narcisse au royaume des bêtes passe à l'action. La rupture, brutale, est marquée par le raccourci du vers 177 : « ains ne sot mot » ; il se jette dans le traquenard parce que ses rêveries lui ont fait oublier les réalités.

L'ironie de ce renversement est vigoureusement soulignée par une amplification mi-pathétique, mi-sarcastique, ponctuée par les interventions du narrateur et l'anaphore de l'adverbe « or[5] ». La rime « cheüs » / « deceüs[6] » résume la signification de cette péripétie, de même que le parallélisme entre la position du goupil accoudé à la margelle[7] et celle qu'il a au fond, accoudé à une pierre[8]. La chute est littérale et métaphorique ; le personnage connaît sa pire défaite, car il est battu sur son propre terrain ; le mystère se dissipe en un instant, et la réalité cuisante efface les apparences séduisantes. Renart est ramené à sa nature, et le supplément d'âme qui lui a été temporairement accordé s'estompe devant le constat trivial : il a la peau mouillée[9]. Le narrateur et commen-

1. V. 166.
2. Voir n. 2, p. 167.
3. Ce rapprochement a été analysé en particulier par J. Subrenat, « Le Reflet dans l'eau (à propos de la branche IV du *Roman de Renart*) », *Senefiance* 15, 1985, p. 349-362, et par Cl. Reichler, *La Diabolie : la Séduction, la Renardie, l'Écriture*, Minuit, 1979, p. 123. Le thème de Narcisse, popularisé par les *Métamorphoses* d'Ovide, apparaît dans le *Roman d'Alexandre*, le *Roman de Troie*, le *Cligès* de Chrétien, dans le *Lai de Narcissus*, dans un célèbre passage du *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris : la comparaison des textes montre des ressemblances frappantes, surtout dans le lexique. Un article de J. Frappier, qui n'évoque pas notre branche, fait le point sur le motif du miroir et du reflet : « Variations sur le thème du miroir, de Bernard de Ventadorn à Maurice Scève », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, XI, 1959.
4. Voir n. 2, p. 167.
5. V. 178, v. 183, v. 189, v. 193, v. 195.
6. V. 179-180.
7. V. 159.
8. V. 185.
9. V. 188.

tateur ne se prive pas, devant cette démonstration si évidente, de faire la leçon : la ruse se retourne contre celui qui ne l'a que trop employée contre tous[1] et ce n'est que justice. C'est le seul moment dans toute la branche où perce un tel souci de moralisation.

Renart se trouve pour la troisième fois dans une situation de détresse physique : après la faim et la soif, la nécessité de sauver sa peau. Le cadre est propice à l'exercice de son principal talent, la ruse et la séduction, car aucune astuce matérielle ne lui permet de sortir de ce mauvais pas ; au mieux, il en sera tiré par les moines à la recherche d'eau, et dans ce cas son sort est scellé. Les vers 193 à 199 définissent le point le plus bas (dans tous les sens du terme) de l'aventure ; la seule manière de continuer le récit est d'impulser un mouvement inverse. Pour faire fructifier ses dons, Renart a besoin d'un interlocuteur, qui lui est fourni par l'arrivée de sa victime désignée, le loup.

Le registre de la farce est mobilisé une nouvelle fois pour l'épisode du loup au puits, mais la violence, la grossièreté et la stupidité du personnage font descendre le ton d'un degré. Le parallélisme rigoureux des séquences, de taille identique, traduit une volonté délibérée de contraste stylistique. Une scène de ménage par illusions interposées, la vision d'un renard forniquant avec une louve, les insultes du mari trompé par son propre reflet : les ingrédients sont ceux du fabliau, et servent de contrepoint bouffon aux allusions littéraires du passage précédent. À la place de Narcisse et de l'amoureux transi, le cocu face à ses obsessions : le miroir du puits ramène chacun à sa vérité. Mais là non plus, le sens de la séquence ne se limite pas à l'effet de contraste comique : après les rêveries silencieuses de Renart, qui témoignent des leurres du désir, les fantasmes d'Isengrin, bruyamment extériorisés, mettent en lumière le fonctionnement de ce délire qu'est la jalousie.

La difficulté consiste à faire intervenir le loup au bon moment. Le caractère providentiel de la coïncidence — la quête du loup affamé le conduit dans le même couvent — n'est pas dissimulé, bien au contraire ; la ficelle est montrée du doigt[2]. L'itinéraire d'Isengrin est réduit au strict minimum[3] : pas d'errance, pas de détour, pas de temps d'arrêt et de réflexion ; la grange si riche n'apparaît plus. Il est vrai que pour la réussite du stratagème, le loup doit être à jeun…

Les hésitations du goupil devant le poulailler sont remplacées par un monologue cocasse, sur le manque de ressources du lieu et la nature de ses habitants : dans la plainte d'Isengrin, l'abbaye cossue se compare au « gaste pays » du roman, à la déréliction qui frappe les terres soumises à une malédiction[4]. Le passage, qui est essentiellement une transition, s'achève par une note ironique du narrateur : le verbe « s'esbanoier », « prendre du bon temps », utilisé pour qualifier la situation du goupil, est une antiphrase qui prolonge les commentaires antérieurs. Mais l'appellation « Renart le roux » introduit un élément nouveau : la couleur de la fausseté et de l'hypocrisie annonce la manœuvre à venir et le talent particulier de Renart, qui n'a pas trouvé d'occasion, jusque-là, de se déployer.

1. V. 190-192.
2. V. 200-201.
3. V. 200-218.
4. V. 209.

Isengrin n'a pas les mêmes raisons de s'intéresser au puits, mais à partir du moment où il se penche au-dessus de l'eau, le scénario est identique. La symétrie est marquée par la reprise littérale de quelques vers[1], et surtout par celle du quatrain d'ouverture de la séquence consacrée à Renart[2]. Comme son prédécesseur, le loup prend son ombre pour celle de sa compagne, mais au reflet s'ajoute la vision réelle du goupil, et la présence simultanée des deux formes fait basculer le texte. Plus d'atmosphère de mystère, d'allusion littéraire et d'illusion due à un sentiment respectable. Les relations d'Isengrin et d'Hersent ne se déroulent pas sur le mode de la « fine amor », mais sous la forme de la scène de ménage permanente, du rapport de force et de suspicion. À l'émerveillement de Renart s'oppose la colère imbécile du loup qui revit ses angoisses. La moindre occasion réactualise ses craintes, d'ailleurs justifiées, et lui donne le ridicule du jaloux incapable de se maîtriser. Au lexique courtois répond un chapelet d'injures et de grossièretés, et si la première question est la même que pour Renart (« Qui es-tu[3] ? »), la suite du discours produit un effet de contraste violent : d'instinct, le loup retrouve l'apostrophe qu'il réserve souvent à son épouse, « pute provée ». La véhémence de la réaction trahit l'aveuglement du personnage, et rappelle le leitmotiv du *Roman de Renart*, cette faute originelle qui explique l'antagonisme des deux barons. Le paradoxe est que le loup se révèle d'autant plus animal qu'il imite des travers humains, et notamment l'emportement du mari jaloux. Le ressentiment irrationnel qui éclate immédiatement se tourne vers Renart, à qui il impute toute la responsabilité de la situation imaginée. Le spectacle, malgré son invraisemblance, déclenche un comportement stéréotypé : Isengrin est enfermé dans ses hantises et ses schémas de conduite ; il s'installe avec une ardeur masochiste dans son infamie[4] et l'assume comme une fatalité[5].

Chacun joue son rôle : Isengrin se pose sans réfléchir en victime, la louve correspond à son image habituelle de lubricité et d'inconstance. Mais le loup se met de lui-même, par son impulsivité, dans la posture la plus grotesque : c'est à son propre reflet qu'il adresse les injures. À la différence de Renart, il se situe d'emblée dans le registre de la bestialité, comme le montre la répétition du verbe « hurler[6] ». Le reflet dans le puits est un miroir sans pitié, qui révèle la vraie nature de celui qui s'y contemple. La séquence, au-delà de ses vertus comiques, a l'avantage de camper le personnage qui en fait les frais : Isengrin apparaît tel qu'en lui-même, avec sa voracité, sa naïveté et sa stupidité, son agressivité et sa brutalité. Tous ces traits sont autant de faiblesses que le discours du séducteur saura détourner à son profit.

Une nouvelle rupture de ton intervient alors : à la violence verbale d'Isengrin répond le propos lénifiant de Renart qui introduit une autre scène d'illusions, cette fois entièrement manipulées par le maître fourbe. La fiction se met en place progressivement : mort du goupil, voix

1. V. 227-228, qui reproduisent le vers 165 et le vers 167 ; v. 245 et 248 pour le vers 171.
2. V. 159-162, répétés en 219-222.
3. V. 169 et v. 242.
4. V. 232.
5. V. 231.
6. V. 241, v. 247.

d'outre-tombe, sentiments très chrétiens d'une âme qui a échappé aux tribulations terrestres, évocation du paradis, moyens d'y parvenir ; la ruse de Renart s'appuie sur une eschatologie paradoxale et provocatrice, dont la portée dépasse les enjeux habituels d'un exercice de séduction. Le texte est, en effet, un remarquable moment de parodie religieuse[1].

Le dialogue est presque un monologue du goupil, ponctué par de courtes réponses du loup. La séquence est un morceau de bravoure : l'arrivée du loup au puits n'a pas résolu le problème de Renart, toujours bloqué au fond ; les deux personnages sont face à face, mais séparés par un fossé, et Isengrin ne peut pas *a priori* apporter une aide matérielle, d'autant plus que, dans les dispositions où il se trouve, il ne pourrait que se réjouir des malheurs de son rival. L'habileté consiste, dès lors, à continuer dans le registre des illusions et des ombres. La rhétorique renardienne fait passer sa victime de la haine au pardon, puis au désir : elle n'est pas seulement consentante, elle se précipite dans le piège. Le conteur de cette version fait de Renart un virtuose de la mystification, qui brouille à loisir les repères du vrai et du faux, du bien et du mal et se sert avec désinvolture des croyances et des points de doctrine, du langage de la religion, dont on sait qu'il peut être le paravent privilégié de l'hypocrisie.

Tout cela est accompli avec une jubilation féroce et une pointe de cruauté : une fois que l'interlocuteur n'a plus qu'une envie, se jeter dans le seau pour rejoindre le fond, le maître du jeu se paie le luxe de le faire attendre, de multiplier les délais et les humiliations : épisode supplémentaire de la guerre des barons, ou plaisir gratuit de la manipulation ? La ruse instrumentale, destinée à sortir Renart du mauvais pas, se double d'une jouissance évidente à disposer entièrement de l'autre. La différence entre le discours du loup et celui du goupil est immédiatement perceptible : tandis qu'Isengrin hurle, Renart se tait et attend. Ce silence marque-t-il le temps de la réflexion, de la mise en place du stratagème ? Une voix sort du puits, mais cette fois-ci il ne s'agit pas d'un écho. Cette parole qui se donne comme venant d'outre-tombe prend d'emblée le ton plein de componction qui convient au scénario : une sorte de prosopopée burlesque ; « feu Renart », tel un revenant qui vient visiter les vivants et leur décrire l'au-delà[2], développe les lieux communs de la « bonne mort ».

La première étape de la mystification, autour de la mort et du repentir du pécheur[3], a pour effet de désarmer complètement l'agressivité du loup. L'habileté consiste à précéder le désir le plus cher d'Isengrin[4], qui serait de voir son perpétuel adversaire enfin éliminé. Cette tactique

1. Voir n. 2, p. 169.

2. Les relations entre vivants et morts sont un thème largement exploité par la littérature de ce temps : voyages dans l'au-delà et visions (*Purgatoire de saint Patrick*, *Voies de Paradis*), témoignages recueillis par des « ethnologues » comme Gervais de Tilbury (l'histoire du revenant de Beaucaire, passages de roman comme l'apparition de Gauvain à la fin de la *Mort du Roi Arthur*. La communication avec les disparus sert essentiellement à fournir des informations sur le sort qui attend l'âme après la mort ; plus tard, les histoires de rencontres entre morts et vivants (les « Dits des trois morts et des trois vifs ») donneront une coloration macabre à la confrontation.

3. V. 249-281.

4. V. 263.

semble d'autant mieux adaptée que le loup vient d'exprimer toute sa colère contre celui qu'il croit avoir pris en flagrant délit. L'illusion prend parce qu'elle rejoint les fantasmes inavoués de l'interlocuteur. On mesure l'ironie du discours bienveillant de ce « bon voisin[1] », ainsi que l'antiphrase du vers 258 : « vous m'aimiez plus que votre frère »... Au lieu de répondre à la question : « depuis quand es-tu mort ? » Renart se contente d'une vague allusion : « depuis l'autre jour », et embraye sur les motifs familiers de l'*ars moriendi*. Le comique de la scène est dans l'hiatus qui sépare le contenu du sermon et la nature du personnage qui le prononce : Renart se transforme en exemple de vertus chrétiennes.

La mort signifie le grand pardon. Le larron le plus endurci peut, au dernier moment, se convertir. Tous les *topoi* de la fin édifiante défilent alors[2]. Mais le propos édifiant ne renonce pas aux clins d'œil, et quand Renart souhaite que Dieu conduise aussi le loup à cette forme de sérénité, ce n'est pas uniquement par charité chrétienne... Fausse confession, faux pèlerinage, messes parodiques : la rhétorique du séducteur puise souvent dans ce fonds religieux, en profitant des avantages de l'hypocrisie ; aucun discours ne paraît plus adéquat à son objet que celui de l'hypocrite. Il suffit de prévenir les attentes du destinataire et d'endosser un masque crédible, comme c'est le cas ici, avec le rôle du malfaiteur repenti.

À la fin de ce passage, le but est atteint : l'interlocuteur entre dans ce discours de prédicateur, que Renart est sans doute le moins habilité à tenir, et s'installe déjà en position de victime. Isengrin a mordu à l'hameçon, se déclare prêt à pardonner, et oublie le côté saugrenu de la situation. Un nouveau pas est franchi, à la limite de la transgression. À la compassion enfin obtenue d'Isengrin[3], Renart oppose sa félicité enviable et la résume dans une image frappante, celle de son âme aux pieds du Christ[4]. L'argument se place sur un autre plan : c'est la représentation du sacré qui est en cause, et avec elle des points essentiels du dogme. Cette version bouffonne de la *visio facialis* est d'autant plus incongrue que le vers précédent rappelle la nature animale de son bénéficiaire : l'antithèse entre la tanière et le paradis contient toute l'équivoque de la scène. Le tableau du prince des filous, du personnage quasi satanique, du parangon des vices, siégeant parmi les élus et contemplant Dieu est de toute évidence une provocation ludique.

Mais le jeu, là non plus, n'est pas dépourvu d'arrière-pensées : la question de l'âme des animaux fut largement débattue par les théologiens ; celle de la possibilité d'une vision immédiate et directe de Dieu après la mort continuera à être agitée jusqu'au XIV[e] siècle[5]. L'anthropo-

1. V. 256.

2. L'aveu de la faute (v. 260), la pénitence (v. 262), la mort comme sort commun à tous et égalisatrice (v. 267-270), la fin des épreuves dans cette vallée de larmes (v. 271-273).

3. V. 281.

4. V. 288.

5. L'âme, principe immatériel, principe d'éternité, part du divin dans l'homme est *a priori* refusée aux animaux. Les théologiens distinguent, en fait, plusieurs niveaux de ce principe : l'âme « végétative », commune à tous les êtres vivants, permet la survie et la reproduction, les opérations biologiques ; l'âme « sensitive » y ajoute la sensation et le sentiment, partagé par les hommes et les animaux ; l'âme « rationnelle » est réservée aux humains ; c'est elle qui assume la responsabilité des actes et qui est jugée.

morphisation atteint ici son comble, puisque l'animal s'approprie la caractéristique la plus humaine : le corps dans le cercueil, et l'âme au ciel ; mais un détail empêche d'adhérer totalement au scénario : la mention de la tanière, qui rappelle la réalité concrète. C'est un renard qui parle.

Si la mort du goupil ressemble étrangement à celle des chrétiens, le paradis qu'il fait miroiter à Isengrin[1], lui, est parfaitement adapté aux rêves d'un loup. Le bonheur des élus prend un aspect concret, matériel. Le paradis *ad usum lupi* a l'allure d'un Pays de cocagne, garde-manger inépuisable, rempli d'animaux comestibles. L'opposition « regne terrestre » / « paradis celestre[2] » sonne comme une boutade, quand on voit le tableau très terrestre de ces joies de l'au-delà ; l'archétype de l'Éden, avec son abondance et sa vie facile, est en parfaite adéquation avec le travers par excellence du loup, la voracité. L'accumulation, l'anaphore, le mélange des termes précis comme « oie », « chèvre », « lièvre » et des collectifs en « -aille », tout contribue à une transposition cocasse de l'idée, abstraite, du bonheur des Élus. Mais ce *locus amoenus* dont le paysage enchanteur est surtout une vaste réserve alimentaire est fort peu chrétien : il invite à la satisfaction immédiate des instincts de violence, de prédation et de gloutonnerie. Mais le paradis n'est-il pas présenté comme la compensation des frustrations de ce monde, la revanche des souffrances et des privations ?

Savoir que le paradis existe, et connaître ses délices, est une chose, y parvenir de son vivant en est une autre. Renart est prêt à indiquer le mode d'emploi, car il s'agit toujours de faire descendre Isengrin dans le seau. L'iconographie du Jugement dernier, qui commence à se répandre sur les tympans des églises[3], en fournit le moyen. Mais avant d'en arriver à la conclusion, forcément triviale, Renart se joue de l'impatience du loup, qu'il a si ingénieusement suscitée, en lui imposant des épreuves de passage, comme dans la branche X, quand il le fait entrer en son « couvent ». Les procédés employés pour retenir le loup dans son élan et le faire souffrir sont des motifs fréquents du *Roman de Renart* : la confession dévoyée et la prière parodique. Le narrateur renonce au stéréotype de la « confession Renart »[4] : l'exigence de la confession des fautes, avant d'accéder au paradis, est ici détournée pour faire endosser à Isengrin toute la culpabilité, et transférer sur lui les méfaits commis par le goupil. Le retournement de situation est saisissant : c'est Renart qui s'offre le plaisir de traiter le loup de « félon, traître et tricheur[5] » et d'obtenir à bon compte l'absolution de son péché originel. Isengrin subit l'affront, en est la victime consentante, et endosse la culpabilité.

La prière du loup est un de ces moments d'imitation burlesque des rites les plus vénérables, dont on a des exemples plus élaborés dans les offices célébrés avec Primaut ou Tibert. L'inversion sacrilège de la position, le cul vers l'orient et les hurlements du fauve suffisent à conclure la séquence par une note grotesque[6]. Mais l'intérêt du passage n'est pas dans ces effets comiques accessoires. Le dispositif concret du puits réap-

1. V. 282-302.
2. V. 291-292.
3. Parmi les représentations les plus connues, celle de l'abbatiale de Conques, celle d'Autun.
4. Voir la Notice de la branche III, p. 991-992.
5. V. 308.
6. V. 391-394.

paraît en effet, avec ses deux seaux. Pour attirer le loup au fond, Renart se souvient de cette image qui occupe la place centrale dans l'iconographie du Jugement dernier, celle de la balance tenue par l'archange psychopompe, saint Michel, sur laquelle sont pesées les âmes, parfois avec un démon qui, traîtreusement, met son pied sur un plateau pour fausser l'opération. La psychostasie héritée des Égyptiens trouve ici une variante particulièrement loufoque : Renart respecte la tradition quand il explique que l'âme se sépare du corps, qu'elle est posée sur le plateau, mais le dispositif n'est pas tout à fait classique ; c'est le bien qui fait descendre au fond, au lieu de faire monter au ciel, grâce à une adaptation inattendue du système de la balance.

Il n'est pas facile d'évaluer la portée de ce détournement presque blasphématoire des croyances et des traditions concernant le sort des âmes après la mort, la vie éternelle, la récompense et le châtiment, le jugement. L'irrespect et la désinvolture font partie des règles de la parodie, laquelle est d'autant plus efficace que le modèle est plus prestigieux : les débordements de la « fête des Fous » sont d'ailleurs organisés par les clercs eux-mêmes, et prennent pour cible principale la liturgie[1]. Les facéties de Renart participent de la même inspiration, mais le renversement délibéré des valeurs, la pratique systématique de l'inversion du bien et du mal les rend moins anodines et plus inquiétantes. La branche Va est un modèle de cette stratégie renardienne, dont les valeurs ne sortent pas toujours intactes : haut et bas, ciel et enfer, bien et mal, tout est allégrement bouleversé et retourné par une parole qui sait que la vérité compte moins que l'efficacité. La mystification de Renart est-elle si éloignée du discours d'une religion qui promet une impossible satisfaction, et un lieu fantasmatique aussi immatériel que le paradis du puits est illusoire ?

Le choix de la thématique eschatologique n'est pas dépourvu d'intérêt : le texte date d'une époque où se met peu à peu en place ce que J. Le Goff a appelé la « géographie de l'au-delà[2] ». Le péché, la responsabilité individuelle et la confession auriculaire, la pénitence, la rémunération proportionnelle des fautes et des mérites, l'existence d'un lieu intermédiaire de purification : toutes ces questions qui sont alors débattues, et tournent autour de la notion clef du sort réservé aux âmes après la mort, du rapport entre les morts et les vivants. Le dogme laisse des marges de liberté, des questions non tranchées : les plaisanteries de Renart s'inscrivent dans ces franges floues, que l'orthodoxie n'a pas encore figées, et dans lesquelles survivent tant bien que mal les vestiges de la culture antique ou les croyances populaires, parmi lesquelles figurent les âmes errantes de la « Maisnie Hellequin » et les revenants.

Mais la balance du bien et du mal se révèle rapidement sous son autre valeur symbolique : le treuil est aussi un avatar de la roue de Fortune[3], et les repères, jusque-là inversés, se remettent bien vite en place : le fond du puits est bien une figure de l'Enfer, comme le loup en fera l'amère expérience. Le vers 424 signale le brutal retour de la réalité : un renard bien en chair passe devant ses yeux éberlués, car il n'a pas encore compris le piège. Renart, par ses « gabs », ses moqueries habituelles quand il

1. Voir la Notice de la branche VI, p. 1072.
2. Voir J. Le Goff, *La Naissance du Purgatoire*, Gallimard, « Bibl. des Histoires », 1981.
3. V. 400-424.

triomphe, lui explique la « coutume », la loi générale de l'Univers : il existe un équilibre mécanique ; les uns montent, les autres descendent, tel est le mouvement que Fortune impose au monde. L'image du va-et-vient des deux seaux en est l'illustration matérielle, et remplace de longs développements. Elle suffit à la morale de cette histoire : chacun son tour. Le dialogue s'achève par un rétablissement définitif des pôles : le paradis est bien en haut, et l'enfer en bas. Et les diables qui sont les habitants du lieu ne tarderont pas à se montrer. Isengrin est dans le puits, mais il n'a droit ni aux sarcasmes ni à la sympathie du narrateur, car le sort qui l'attend est le lot de tous ceux qui cèdent aux arguments du séducteur.

Les cent derniers vers de la branche mettent enfin en scène ces moines dont la présence était jusque-là marginale, mais contre lesquels un préjugé est déjà installé : complètement extérieurs à l'action, ils sont la cible de quelques traits de satire, traditionnels : paresse et gloutonnerie expliquent leur inertie ; la digestion d'une nourriture grossière — des fèves trop salées et sans doute consommées en quantité déraisonnable — ne facilite pas le respect des heures canoniales et la ferveur dans la célébration des offices. La violence et l'acharnement qu'ils manifestent face au loup contraste avec le peu d'entrain montré dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux — que l'on ne comptera pas, toutefois, au nombre de leurs vertus. Ce tableau de la vie monacale dans un ordre supposé ascétique[1] est, cependant, loin de la charge féroce que propose, par exemple, la branche III.

Une fois encore, un besoin physiologique conduit un personnage au puits, point focal de l'action. La posture de la méditation devant le reflet dans l'eau est rappelée ici par l'attitude du moine qui surveille l'opération de ravitaillement en eau, appuyé — ou plutôt couché — sur la margelle[2]. Il n'a guère l'occasion de se plonger dans la rêverie comme Renart, ou d'alimenter ses fantasmes comme Isengrin : la vision inattendue du loup que l'âne remonte dans son sceau déclenche l'hallali. La branche se termine en farce, avec une succession rapide de scènes cocasses : l'âne qui tire le seau, l'affolement des bons moines qui s'arment d'instruments hétéroclites et mobilisent les objets du culte à des fins peu chrétiennes : tout est bon pour frapper sur le loup ; même les chiens se mettent de la partie. Les craintes que Renart avait pour lui-même, à propos de ces religieux « félons au-delà de toute mesure », se réalisent pour Isengrin lorsqu'il tombe entre leurs mains en essayant de fuir.

Qu'est-ce qui explique une telle férocité de la part d'hommes voués à une existence pacifique ? Nul ne songe à mettre Isengrin au saloir, comme le fait le paysan Liétard avec Brun, dans la branche XII. La peur du loup peut justifier certains débordements[3], mais c'est le prieur qui, avec son couteau, apporte la réponse la plus probable[4] : comme Renart pour les poissonniers de la branche X, comme Tibert pour les deux prêtres de la branche VIII, Isengrin est d'abord, pour les hommes, un pelage, une fourrure, et cette cupidité brutalement exprimée s'ajoute aux

1. V. 447-475.
2. V. 469-472.
3. V. 515-516.
4. V. 507-510.

autres travers des frères. Pour échapper à l'issue fatale, le loup a recours à la ruse renardienne par excellence : il fait le mort[1]. Mais cela ne suffit pas à le sauver, car il bénéficie de la part de l'abbé qui arrête le coup, d'un sentiment d'humanité, si l'on peut dire : il eſt épargné parce que la peau eſt en si mauvais état qu'elle ne vaut plus rien[2].

La branche se clôt sur l'image du loup revenu parmi les siens. La rencontre du fils d'Isengrin permet d'ouvrir le récit et de préparer d'éventuels prolongements : la vengeance eſt un devoir familial. L'épilogue[3] généralise ce thème et, après un saut chronologique, relate la période de rétablissement d'Isengrin, recréant une situation immédiatement exploitable pour relancer un récit. Le commentaire final du narrateur annonce, sur le mode de la guerre féodale, la reprise des hoſtilités. Le manuscrit *H* ne fait pas attendre longtemps cette confrontation, puisque la branche qui suit immédiatement donne à Isengrin, du moins au début, l'occasion de se venger des souffrances subies.

L'anecdote si magiſtralement traitée par la branche Va repose sur un argument très répandu dans la tradition scolaire médiévale, à travers la fable et l'*exemplum*. L'hiſtoire du renard qui tombe dans un puits et réussit à en sortir en abusant de la naïveté d'un comparse eſt utilisée dans la fable du « Renard et du Bouc », que l'on trouve par exemple dans l'*Ésope* tardif[4] de Julien Macho : le bouc fait la courte échelle au renard et reſte bien entendu au fond. Mais l'avant-texte le plus connu eſt celui que propose l'*exemplum* XXIII de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse[5] : le loup et le renard, après un épisode avec un paysan qui ressemble au début de la branche XII, arrivent de nuit à un puits ; ils prennent la lune qui s'y reflète pour un fromage ; le loup, moins naïf qu'Isengrin, envoie d'abord son compère au fond ; le mécanisme des deux seaux permet cependant au renard de remonter, en attirant son partenaire au fond dans l'autre seau, sous le prétexte qu'il a besoin d'aide et que le fromage eſt trop lourd. La sécheresse du canevas correspond à une morale tout aussi limitée : avec le bœuf du paysan et le fromage du puits, le loup a sottement négligé le présent pour un futur aléatoire[6]. On mesure la diſtance qu'il y a entre le texte didactique et le jeu littéraire sophiſtiqué de notre conteur. La référence à ce texte, où l'on a déjà le noyau narratif de la branche Va, n'eſt pourtant pas inutile : la deuxième version que le manuscrit *H* offre de cette hiſtoire en garde des traces plus évidentes.

ARMAND STRUBEL.

1. V. 506.
2. V. 513.
3. V. 545-554.
4. Fin du XV[e] ; voir *Les Fables françaises du Moyen Âge*, Flammarion, 1996, p. 281.
5. Voir la *Disciplina clericalis*, éd. A. Hilka et W. Soederhjelm, Heidelbeg, 1911 (Sammlung Mittellalteinischer Texte, I) ; le texte latin, attribué à un juif espagnol converti et baptisé Pierre d'Alphonse (1106), a été traduit et remanié dès le début du XIII[e] siècle en langue vernaculaire, sous le titre de *Chaſtoiement d'un père a son fils*. L'épisode du reflet dans le puits exiſte, par ailleurs, dans la fable LVIII de Marie de France : un renard voit la lune se mirer dans un étang et la prend pour un fromage ; il lape l'eau en pensant accéder ainsi au feſtin, jusqu'à en éclater.
6. *Et ita quia pro futuro quod presens erat dimisit, lupus boves et caseum perdidit* (« Et ainsi, pour avoir laissé échapper ce qu'il avait à cause de ce qu'il pensait pouvoir obtenir, le loup perdit le bœuf et le fromage »).

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « IV » désigne la branche qui porte le numéro « Va » dans la présente édition.

ADLER (A.), « Observations on Branche IV of the *Roman de Renart* », *Symposium*, XII, 1959, p. 183-188.

HENDERSON (A.-Cl.), « Foolish Foxes and Comic Cistercians. The *Roman de Renart*, branche IV », *Actes du Colloque de la Société internationale renardienne - Amsterdam 1977*, éd. N. Van den Boogaard et J. de Caluwe, *Marche romane*, XXVIII, 3/4, 1978.

SUBRENAT (J.), « Le Reflet dans l'eau (à propos de la branche IV du *Roman de Renart*) », *Senefiance* 15, 1985, p. 349-362.

DOCUMENT

LE PUITS

Deuxième version dans H

La présence dans le manuscrit *H* d'une deuxième version de l'histoire du puits, à trente-cinq folios d'intervalle, nous conduit à nous interroger[1] sur la datation des branches du *Roman de Renart*, sur l'élaboration en plusieurs étapes des récits et sur l'utilisation des sources. Avec l'épisode de « Pinçart le héron », auquel il est associé, ce doublet du « Puits » constitue l'originalité de notre manuscrit. Il ne s'agit pas d'une simple répétition, due à une maladresse du copiste, mais bien de deux variantes de la même aventure, de longueur différente. La première, en 554 vers, occupe les folios 38c à 42a, la seconde, qui ne fait que 426 vers, les folios 76b à 78d.

La familiarité du public avec le texte édité par E. Martin, et sans doute aussi le fait que *H* soit l'unique témoin de cette deuxième version, ont relégué cet autre représentant de la tradition à une place accessoire, et donné à la première version le statut de « version officielle ». Les travaux récents de K. Varty ont contribué à une réhabilitation bien méritée. Nous avons pris le parti de donner ici, à titre de document, cette deuxième version, dans la mesure où la répétition d'une histoire avec des divergences essentiellement narratives, et en fin de compte peu importantes, ne nous semble pas ajouter à la connaissance du recueil. Il fallait cependant que ce récit fût préservé, car il constitue, à nos yeux, un témoin irremplaçable sur le travail de reprise, de remaniement et de réécriture qui est propre au corpus renardien.

Les savantes analyses de K. Varty sur la grammaire, les rimes, les relations aux textes modèles que sont l'*exemplum* de la *Disciplina clericalis* et la fable du rabbin Raschi, tendent à prouver que cette version « courte » est la plus ancienne et que la version « standard » qui correspond à celle de l'édition Martin lui est postérieure. Il en existe encore une troisième variante plus longue, celle de la collection γ, à laquelle appartient notre

1. Voir à ce propos A. Strubel, « Les Deux Versions de la branche IV du *Roman de Renart* dans le manuscrit *H* », *Ensi firent li ancessor, Mélanges offerts à M.-R. Jung*, éd. L. Rossi, Turin, Dell'Orso, 1996, p. 437-449, et la contribution de K. Varty, *ibid.*, p. 459-463.

manuscrit de contrôle, *C*. Une telle conclusion, largement étayée, ne peut qu'être acceptée. Nous avons d'ailleurs suggéré la même idée, à partir de considérations d'ordre narratif et stylistique.

La redondance du manuscrit *H* soulève nécessairement des interrogations : accident de la transmission, distraction ou négligence du copiste ? L'hypothèse de la réunion fortuite de feuillets à un manuscrit déjà existant est à écarter d'emblée, car aucun indice matériel ne la justifie : le texte commence et s'achève au milieu de la colonne de droite du folio ; il n'y a pas de changement de main ni de différence de langue. Si, comme tout conduit à le supposer, la deuxième version est chronologiquement antérieure, on pense moins à la bévue d'un copiste qu'au problème qui s'est posé au responsable de ce recueil, confronté, par des voies que nous ignorons, à deux traditions différentes pour une même aventure, pour « un seul gabet » ; au risque d'une répétition qui n'est peut-être surprenante que pour un public moderne, il a préféré les conserver toutes deux, en les plaçant cependant à des endroits significatifs de sa collection.

La trame narrative est identique et les écarts portent, en apparence, sur des détails : l'usage fait de la troisième poule capturée par Renart, qui disparaît complètement de la première version à partir du moment où le goupil est arrivé au puits, et qui sert ici d'appât pour le loup ; la qualification de « blancs moines » qui n'est pas reprise, la mention de la lune, etc. Mais le plus important est sans doute l'absence, dans la deuxième version, des effets de virtuosité parodiques autour du motif de Narcisse et des thèmes eschatologiques. La seconde version est un récit parfois verbeux, prodigue en truismes et détails oiseux, mais cohérent, autour d'un canevas classique, le piège.

Le point qui mérite d'abord réflexion est la place des deux histoires dans le manuscrit. Les textes ont respectivement le septième et le dix-septième rang dans la distribution des branches et sous-branches : « Le Puits » dans sa première version — que nous appellerons désormais « Puits 1 » — fait suite à un ensemble dominé par l'arrière-plan féodal (les branches Ia, Ib, Ic et II), puis par les préoccupations religieuses (les branches III et IV : « La Confession » et « Le Pèlerinage de Renart ») ; les traits satiriques contre les moines blancs, les allusions au rituel de la confession, créent dans *H* une continuité d'inspiration entre le « Puits 1 » et les épisodes précédents ; cette unité est cependant remise en cause par le regroupement, en une seule longue branche (Va, Vb, Vc), des aventures du puits, du bacon enlevé, du grillon et de l'« escondit ».

La place de cette deuxième version du « Puits » dans le manuscrit *H* apporte d'autres éléments : le « Puits 2 » y fait en effet suite à la capture du héron et aux tribulations du goupil sur une meule de foin emportée par une inondation, notre branche XI, qui, comme nous le verrons, offre de nombreuses similitudes avec l'histoire d'Hubert. « La Confession » et « Pinçart le héron » illustrent deux façons, très différentes, de traiter un canevas composé des mêmes ingrédients : la deuxième mouture du « Puits » est une forme plus radicale de cette pratique. Dans les deux cas, il existe une version simplifiée, dont l'intérêt est avant tout narratif, et une version plus élaborée — dérivée ? —, qui multiplie les effets satiriques et parodiques. Ajoutons que les aventures de Renart et Isengrin autour des anguilles, qui dans nombre de manuscrits sont immédiatement suivies par celle du puits, interviennent dans *H* juste avant l'ensemble « Pinçart-Puits 2 ».

La taille plus réduite de la deuxième version ne signifie pas qu'elle est une forme abrégée de la première. L'amplification porte simplement sur d'autres aspects. La comparaison entre la structure des deux récits montre d'abord une correspondance frappante des grandes articulations.

Puits 1	Puits 2
Prologue, vers 1-34.	*Prologue*, vers 1-32.
Épisode I, Renart et le puits, vers 35-199 :	*Épisode I*, vers 33-218 :
A. La quête (35-106)	A. La quête (33-106)
B. Le poulailler (107-148)	B. Le poulailler (107-156)
C. Arrivée puits (149-157)	C. Arrivée puits (149-156)
D. Narcisse (158-199) :	D. Le goupil assoiffé (157-218) :
Illusions (159-177)	Perplexité (157-182)
Désespoir (179-199)	Le piège (183-218)
Épisode II, Renart et Ysengrin, vers 200-446 :	*Épisode II*, vers 219-384) :
A. Arrivée du loup (200-248)	A. Arrivée du loup (219-249)
Reprise du scénario de 159-177	Le bruit dans le puits
B. Feu Renart (249-399)	B. Feu Renart (250-352)
Mort chrétienne	L'amendement
Paradis *ad usum lupi*	Paradis
La balance	La geline
La confession / la prière	
Le « gab » de Renart	
C. I. dans le puits (400-446)	C. I. dans le puits (353-384)
Épisode III, I. et les moines, vers 447-544 :	*Épisode III*, I. et les moines, vers 385-426 :
A. Le loup et les rendus (447-520)	Le loup et les rendus
La soif des moines	
Haro sur le loup	
B. Le loup et son fils	
Épilogue, vers 545-554	

Le parallélisme s'accompagne, dans le « Puits 2 », d'une diminution de l'ampleur narrative, qui est nette à partir de l'épisode II (165 vers contre 246, puis 41 vers contre 97) ; la conclusion du « Puits 2 » est économique. Les motifs du reflet dans l'eau, de la jalousie d'Isengrin, de la confession forcée du loup et de la balance du Bien et du Mal en sont absents. Il y manque aussi le jeu plaisant avec les *topoi* de la mort chrétienne, qui met Isengrin en condition avant de l'appâter par la perspective d'un paradis plein de délices. Le conteur passe directement à l'évocation du paradis, rendue plus crédible par la présence de la troisième poule sur la margelle du puits. Ce détail qui n'a aucune utilité dans le « Puits 1 », où on n'en trouve plus trace, est soigneusement mis en scène ici, car il garantit la cohérence de l'ensemble.

Cette concision n'est pourtant pas la règle générale : souvent des situations évidentes et assez banales ont droit à de longs développements. Le passage consacré à l'entrée de Renart dans le puits en est un bon exemple : le « Puits 2 » ressasse l'idée de la soif contrariée, et s'en tient à cette unique invention qu'on a bien oubliée dans le « Puits 1 » quand Renart descend dans le seau pour retrouver sa femme « aimée d'amour parfait » ; le copiste exploite sans discrétion le pathétique des circonstances. Il est vrai que le désir et l'impossibilité de boire constituent pour lui la seule motivation du goupil, qui n'a pas d'Hermeline à rejoindre. Le narrateur privilégie ici la vraisemblance et les effets dramatiques produits par les péripéties principales. En renonçant à cette causalité simple mais efficace, le « Puits 1 » met en scène d'autres ressorts plus complexes et change de registre littéraire.

Deux choix différents à partir d'un schéma identique : l'habileté rhétorique et les références culturelles, de la part d'un écrivain qui semble affectionner le clin d'œil au connaisseur et qui produit l'un des chefs-d'œuvre du *Roman de Renart* ; l'art de la narration et de la dramatisation de la part d'un conteur honnête, qui propose une histoire bien menée, comparable à la bonne moyenne du recueil. Le second est resté plus proche des textes qui se trouvent en amont du *Roman de Renart*, en particulier de ce motif qui fournit à la fable et à l'*exemplum* leur argument : le reflet de la lune dans le puits, confondu avec le fromage. Le fromage a complètement disparu de nos deux branches, mais le « Puits 2 » se souvient de la lune, qui apparaît pour la première fois au moment où le loup entre dans la cour de l'abbaye : « Or vait par la cort desduisant / Li leus a la lune luisant[1] », puis lorsque Renart s'aperçoit de sa présence : « Et Renars tint droite la teste / Si esgarda contre la lune / Si com le demaine fortune[2] ». La nuit n'apporte rien au scénario, et le détail est tout à fait gratuit ici. N'y a-t-il pas là un souvenir de l'apologue originel, où l'astre joue le rôle essentiel dans la mystification organisée par le renard ?

A. S.

DEUXIÈME VERSION DU « PUITS »

Or me couvient tel cose dire
Dont je vous puisse faire rire,
Car je sai bien, c'en est la pure
Que de sermon n'avés vous cure
Ne de cor saint oïr la vie
Ne vous prent il gaires d'envie,
Mais de tel cose qu'il vous plaise.
Or se gart cascuns qu'il se taise :
Se vous me voliés entendre,
Tel cose i porés aprendre
Qui molt iert bone a retenir.
Si me suet on por fol tenir,
Mais j'ai oï dire en escole :
« De fol home, saige parole. »
Lons prologues n'est preus a faire.
Or dirai, ne me voel plus taire,
Une branche et .i. seul gabet
De celui qui tant set d'abet :
Cou est Renars, bien le savés,
Si comme oï dire l'avés.
De Renart ne va nuls en destre :
Renars fait tout le monde pestre ;

1. V. 233-234.
2. V. 250-252.

Renars atrait, Renars afole,
Renars eﬆ de belle parole.
De lui ne va coroies ointes
Nuls, tant soit voiseus ne cointes :
Molt par eﬆ saiges et voiseus
Renars, issi n'eﬆ pas noiseus.
Mais sor le monde n'a si saige
Qui a la fois n'aut a folaige !
Or vous dirai quel meseﬆance
Avint Renart et quel pesance :
L'autrier eﬆoit alés pour querre
Sa garison en autre terre,
Comme cil qui avoit soffraite,
Pour le fain qui si le dehaite.
Tornés s'en eﬆ[a] en une pree ;
Si comme il vint a l'avespree,
S'en va Renars par une brouce.
Molt fu dolans, molt se courouce
Qu'il ne puet tel cose acuper
Qu'il peüﬆ avoir au souper ;
Mais n'avoit riens en la paﬆure.
Lors s'en reva grant aleüre
Fors dou bois et vint en l'orelle.
Areﬆés s'eﬆ, de fain baaille,
Graisles par flans, vains, esbahis :
Molt grant fain a en son païs.
D'heures en autres s'eﬆendelle
Et ses ventres molt se merveile
Et li boiel qui sont dedens
Qu'il fait des poës et des dens.
De l'angoisse et de la deﬆrece
Gient, de la fain qui molt le blece,
Et diﬆ qu'il fait malvais atendre[b]
La ou on ne trueve que prendre[c].
A iceﬆ mot par un sentier
Courut un grant arpent entier.
Onques ne volt issir dou pas
Tant que il vint a un trespas.
Lors s'areﬆe et a coloiet
Con cil qui molt a foloiet :
Si com il a le col bassié,
Si a coisi par un plassié
Par encoﬆe d'unes avainnes,
Une abeie de blans moisnes,
Et une grainge tres dejoﬆe
U il volra faire une joﬆe.
Li mur erent de roche bise :
La grainge ert grant[d] et bien asise
Tout aval, ja n'en mentiron
Et fu close tout environ
D'un fossé dont haute iert la rive,
Si que ne li puet riens qui vive
Tolir par force nule cose
Des que la porte iert ferme et close.
Planteve iert de noreture,
Qu'il erent en bone paﬆure :
Molt par eﬆoit riche la graigne
Mais a pluisors eﬆoit eﬆraigne.
Assés i avoit tel vïande
Con Renars li houpilz demande :
Gelines, chapons sejornés...
Renars eﬆ cele part tornés :
Par mi les voies va les saus[e]
Tous abrievés de faire assaus,
Qu'onques ne fu ses frains tenus
Dusqu'il eﬆ as fossés venus.
Sor le fossé s'eﬆ areﬆés,
De gaaignier tous apreﬆés
Et des gelines asalir ;
Mais il n'i pooit avenir.
Cort et racort entor la graigne,
Mais il n'i trovoit pont ne place
Ne pertuis ; si s'en desconforte.
Lors s'acroupi devant la porte,
Et vit le guicet entrovert
Et le pertuis a descovert.
Cele part vint, outre se lance :
Or eﬆ Renars en grant balance,
Car s'il puent apercevoir
Qu'il les voelle decevoir,
Les moisnes retendront son[f] gaige
U lui meïsmes en oﬆaige,
Car felon sont a desmesure !
Cui chaut ? Tout eﬆ en aventure...
  Renars va or par le pourpris :
Grant poor a d'eﬆre souspris.
Vint aus[g] gelines, si escoute.
C'eﬆ la verités que molt se doute

a. s'[ene *exponctue*] eﬆ *H*
b. malvais la atendre *H ; nous corrigeons. De même pour toutes les leçons rejetées de H.*
c. La [ou non neneon *exponctue*] trueve *H*
d. ert [fo *exponctue*] grant *H*
e. *Vers hypomètre.*
f. mon *H*
g. au *H*

Et bien sait que fait musardie.
Retornés est de couardie
Car poour a que on nel voie.
De la cort ist, vient a la voie
Et commence a se defroter[a]
Mais besoins fait vielle troter,
Car li fains qui molt le tormente,
U bel li soit, u s'en repente,
L'a fait arriere refichier
Por les gelines desnichier.
Or est Renars venus arriere :
En la graigne entre par derriere
Si coiement que ne se murent
Les gelines ne n'aperchurent.
Sor un tref en ot trois juchies
Qui a mort estoient jugies.
Cius s'atorna por faire guerre
Et monta sor un tas de fuerre
Por les gelines acroichier.
Les gelines sentent hochier
Le fuere, si s'entressalirent
Et en un angle se tapirent ;
Et Renars cele part se torne,
Ses a prises toutes a ourne
La u il les vit enanglees ;
Toutes trois les a estranglees :
Des deus a fait ses[b] grenons bruire,
Et la tierce enporte por cuire.
Quant ot mangié, si fu aaise.
De la graigne ist par une haise
Et la tierce geline enporte.
Ensi com il vint a la porte[c],
Si ot molt grant talent de boire
Icius qui suet la gent deçoivre.
Un puis avoit dedens la cort :
Renars le voit, si i acourt,
Por la soif qu'il voloit estaindre,
Mais ne pooit a l'ewe ataindre,
Car parfonde ert a grant mervelles.
Un trueli avoit as deus selles : [vuide ;
Quant l'une iert plainne, et l'autre
Molt fu faite par grant estuide !
A terre a mise la geline
Renars, et sour le puis s'acline,
Mais ne se set a quoi tenir
Car ne puet a l'ewe avenir.
Renars estoreen molt grant painne ;
En mainte guise se demainne ;
Tramble et tressaut, sa barbe leche :
De soif lui cuist la barbe et seche.
Ne puet par nul engien savoir
Con il peüst de l'ewe avoir.
Lieve la teste et les orelles :
Si a veüez les deus selles
Pendues sor le puis a destre. [estre
« Dieus, dist Renars, çou que puet
Que n'os boire et si muir de soi,
Et si n'i a palis ne soi
Ne chose quel me contredie ?
Je sui couars, que que on die,
Mais la male flamme me parte
Ançois que de cest lieu me parte !
Se je bois ains que m'esvainnes
Ja n'en querrai congié as moisnes ! »
Lors sali por la cordee prendre
La u il vit le saiel pendre,
Et cuide que d'ewe soit plainne.
Oes con son pechié le mainne,
Si comme il se prist a la selle,
Et la corde li destoreille
Qui ert entors le truel entorte
Et ens ou puic parfont l'enporte.
Or puet boire se il comande,
Car l'ewe a toute en sa conmande !
Granz perilz iert dou revenir :
Or se puet cius pour fol tenir
Qui les autres suelt afoler !
Ne puet ramper, ne puet voler,
Ne porpenser par quel maniere
Il se puisse venir arriere :
« Dieus, dist Renars, que devenrai ?
En quel guise me contenrai ?
Il m'estuet ci doner paaige !
Ja me suelt on tenir por saige...
N'i a noient dou retourner !
Or me covient ci sejourner,
Cou est la fine verités,
Se par autrui n'en sui jetés.
Ci remanrai, jel sai de voir ;
Et s'on me puet apercevoir,
Deschirés iert mes peliçons
Des moines qui ont les friçons.
A peschier me covient aprendre !
Ne puis de moi bon consel prendre

a. Et se comment ce a defroter *H*
b. .ii. [a faite *exponctue*] ses *H*
c. vint a la [a la vint porte *exponctue*] porte *H*

Des que je sui en la riviere
Et ne men puis retraire arriere ! »
Or eſt Renars en grant angoisse.
En maint endroit pense et deboise
Comment se porroit consillier
Sans sa gonelle despoillier.
Mais ne se sot tant porpenser
Coment il la puisse tenser ;
Ne set li chaités que il face,
Mais la corde tient et enbrace
Et l'anse dou saiel qui flote :
Poour a de perdre sa cote ;
Or n'i a fors de l'esgarder :
Malvaisement se sot garder !
Que qu'il ert en celle misere
Evous Ysengrins son conpere
Que li fains ot dou bos geté ;
Et je vous di en verité
Qu'il n'i vint pas por Renart querre,
Mais por sa garison porquerre.
Au guicet vint, outre se met[a] ;
De grant folie s'entremet
Car molt saura de la treſtorne
S'il sans damaige s'en retorne[b]
L'abeïe vet dedïant
Et entor la graigne espïant,
Savoir se il trover peüſt
Cose qui meſtier li eüſt.
Or vait par la cort desduisant
Li leus a la lune luisant ;
Et si comme il vint pres dou puis,
Si escouta, celer nel puis.
Dedens ot celui grignier
Qui les autres suelt engignier.
Lors ot Ysengrins molt grant joie
Bien cuide avoir avoir encontré proie
D'annes u de brebis u d'oes
Dont il farsisse bien ses joes !
Mais n'i a riens de quanqu'il cuide,
Ains ne le pot tenir frains ne bride.
Cele part vint tous abrievés
Mais a mal port fu[c] arivés !
Sor le puis se va acouter
Et comença a[d] escouter,
Savoir se c'eſt oisel u beſte.
Et Renars tint droite la teſte,
Si esgarda contre la lune,
Si com le demaine fortune :
« Dieus, fait il, biaus sire[e] pere,
Eſt[f] çou Ysengrins mon conpere
Qui s'eſt apoiés la deseure ?
Que vait il querant a ceſte eure ?
C'eſt lui[g], je l'ai bien conneü
Vif dyauble l'ont esmeü
Qui ci iluec l'ont amené.
Certes, jel tienc a forsené ! »
A iceſt mot l'en apela :
« Ysengrins, eſtes vous çou la ?
Par la foi que vous me devés,
Por qu' eſtes si matin levés ?
Parlés a moi : vous n'avés garde ! »
Ysengrins l'ot, si se regarde ;
Basse la teſte, si orelle,
Mais ne voit riens, si s'esmervelle,
Garde sor deſtre et sor seneſtre :
« Ha, dieus, diſt il, çou que puet eſtre ?
U es tu, va, qui me demandes ?
- Je tel dirai se tu commandes,
Fait cius qui tout le mont afole ;
C'eſt Renars qui a toi parole[h]
Qui eſt en paradis terreſtre
U nuls pechieres ne puet eſtre. »
Ysengrins a aperceü
Renart, si l'a bien conneü.
« Renars, fait il, ne te puis croire,
Car maintes fois, çou eſt la voire.
M'as deceü par tes mençoignes.
Or me recontes ci tes songes
Et paroles ne sai de quoi ! »
Et Renars respont en requoi :
« Sire Ysengrins, or m'entendés !
Savés, con je sui amendés
Et con j'ai cangié ma vie ;
Por tout l'or qui eſt en Pavie
Ne vous feroie cose acroire[i]
N'a nul autre s'el n'eſtoit voire ;

a. passe *exponctué dans H.*
b. sen damaige sans retorne *H*
c. sui *H*
d. au *exponctué dans H.*
e. fait se il biaul sire *H*
f. Es *H*
g. il *H*
h. qui [a tous *exponctue*] parole *H*
i. cose [a reprendre *exponctue*] *H*

Por noiant en avés doutance,
Que que j'aie fait en m'enfance ;
Or sui preudons, ce vous plevis,
Car hons qui eſt en paradis
N'a meſtier de mençoigne dire,
Bien le devés savoir, biau sire.
- Renars, fait Ysengrins, nel dites :
N'eſtes pas encore si cuites
De traïsons ne de pechiés
Dont vous eſtes tot entechiés,
Qu'en paradis sachiés la voie.
- Si sai, fait il, se dieus m'avoie !
A toute honor et a grant aise,
Car n'i voi rien qui me desplaise :
Tout a mes cuers quanqu'il desire ;
De nule riens ne s'en consire.
Treſtuit li autre ensement
Qui chaiens ont herbergement.
A mengier avons tot ensamble
Gelines tant con boin nous samble.
Si en verras ja la provende,
Que tu n'en soies en doutance.
Or te regarde, si te cline :
Si troveras une gelines ! »
Ysengrins l'ot, si se regarde ;
Baisse le chief, vers terre esgarde,
Si a la geline trovee.
« Bien sai que c'eſt vretés provee,
Fait Ysengrins a soi meïsmes ;
Molt eſt li paradis saintismes
U on menjue tel vïande ;
Fols eſt qui autre char demande ! »
A iceſt mot prent la geline
Et menjue trusqu'a l'esquine
Tous fors les os et la plume,
Qu'onques n'i fiſt samblant ne frume.
Au puis revint sans demoree
Quant la geline ot devoree.
Puis li a dit : « Renars, bial frere,
Aies merci de ton compere :
Enseigne moi par ta franchise
En quel maniere et en quel guise
Je poroie eſtre en paradis ! »
Ce diſt Renars : « Jel te devis.
Ses tu comme entrer i poras ?
A tot le monde pardonras
Premierement : ci n'a que dire
Courous et maltalens et ire !
Puis si auras misericorde
Et te pendras a cele corde
Et li angle t'enporteront
Qui de toi grant joie feront ! »
Tant li diſt Renars et consele
Et tant li a mis en l'orelle
A Ysengrins, qu'il s'aparelle
Pour prendre la corde et la[a] selle :
Il ne douta, si fiſt enfance ;
La nuit i priſt male froviance :
A la corde se tient et lace
Ysengrins et la selle embrace,
Puis s'agenoille sor seneſtre
Por veoir paradis terreſtre.
Ne sot mot que qu'il s'agenoille,
Que la corde le deſtouroille
Plus toſt que flos de mer ne monte.
Que vous ferois je lonc conte ?
Molt traſt la nuit pute aventure :
Ou puis s'en va grant aleüre,
Ja soit içou qu'a lui em poise ;
Et cius se lieve qui mains poise.
Renars monta et cil avale :
Ceſte partisonz eſt molt male
Car cius en rit et cils en pleure,
Cilz va desous et cilz deseure !
En une hureté s'encontrerent
Cil qui onques ne s'entramerent.
Ysengrins commença a dire :
« U irés vous, Renars, bial sire,
Biaus conperes, se dieus vous voie,
Dites quel part en iert la voie ? »
Cius respont qui molt sot de frape
Et qui de grant peril eschape :
« Je m'en irai, car n'i puis mais eſtre :
Tele eſt de paradis terreſtre
La coſtume ! quant li uns vient
Et li autres son chemin tient !
Je m'en vai, tu remanras
Avoec les moisnes as blans dras ! »
A ceſt mot en vint contremont
Cius qui engigne tout le mont ;
Joins pié saut[b] sus en mi la place,
Puis s'en reva toute sa trace
Et lait et erre[c] col eslassié
Tant que il vint en plassié.

a. et [a *exponctué*] la *H*
b. Joins saus *H*
c. Et [laitet *exponctué*] erre *H*

Or est Renars a garison
Et Ysengrins est en prison :
Ou puis se crout dedens la selle
Pensis et tristes a mervelle ;
Ne set que faire ne que dire :
La corde tient et saiche et tire,
Mais por folie se travelle,
Que ne li vaut une maaille.
N'i a fors dou bel contenir :
Tout çou li ert a avenir !
La nuis s'en va, li jors repaire ;
La lune couche, l'aube esclaire
Et li moisne sont esvillié
Atorné et aparillié
Et vont au puc de l'ewe traire.
Ains qu'il voisent en lor afaire,
Uns moisnes a la corde prise
Et ou puis a la selle mise
Et fait la cordelle laschier
Por l'ewe qu'il en voet sachier,
Et Ysengrins s'en va montant.
Que vous iroie jou contant ?
Ceste avala, cele monta
Ou li leus en qui poor a.
Dou pus le geterent li moisne :
Delivrés est de toute paine !
Et quant il l'orent trait deseure
Et il vit que d'aler fu eure,
De la cordelle se desserre
Et de la selle saut a terre.
De joie s'esqueut et defripe
Et hors de la porte s'esquipe,
Et li moisne l'ont escrié
Mais por noient l'ont deffié :
Jamais de lui n'auront saisine
Car il s'en va plus de ravine
C'ostoirs ne vole de randon
Quant il voit mallart a bandon.
Molt par li est bien avenu
Quant ne l'ont mort u retenu :
Ne doute mais home qui vive,
De grant peril est trais a rive !

Dans les articles mentionnés ci-dessous le numéro « IV » désigne la branche qui porte le numéro « Va » dans la présente édition.

STRUBEL (A.), « Les Deux Versions de la branche IV du *Roman de Renart* dans le manuscrit *H* », dans *Ensi firent li ancessor, Mélanges offerts à M.-R. Jung*, éd. L. Rossi, Turin, Dell'Orso, 1996, p. 451-463.

VARTY (K.), « La Datation des contes de Renart le goupil et la Branche IV : Renart et Isengrin dans le puits », *À la recherche du « Roman de Renart »*, New Alyth, Lochee Publications, 1988, p. 330-343.

—, « Renart et Isengrin dans le puits : la version courte, la version longue et la version plus longue de la branche IV du *Roman de Renart* », *Mélanges M.-R. Jung*, Zurich, 1997.

Pour plus de détails, on se reportera à la Bibliographie, p. 1029.

NOTES ET VARIANTES

Page 163.

a. Le manuscrit C comporte une rubrique : Si conme renart fist avaler ysangrin dedenz le puits . ♦♦ *b. Folio 38 de H - colonne c, vers 1-5 ; d, 6-47.* ♦♦ *c.* Que de sa mort n'avés *C* ♦♦ *d. Vers 23-24 dans B, C et Mar. :* De renart ne va nus a destre / Renart fet tout le mont pestre .

1. Voir G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, qui donne pour *adrece* le sens de « chemin de traverse », difficile à exploiter ici. Les autres manuscrits (voir var. *d*) proposent une leçon différente : « personne n'a le dessus sur lui ». On peut comprendre la leçon de *H* comme une allusion aux tours et détours (aux sens propre

et figuré) du renard dans ses itinéraires de chasse, ainsi qu'à son esprit retors.

Page 164.

a. Qui a la foiz n'aut au folage *C* ♦♦ *b.* *Vers 38 dans C :* De guarison qui mout deshaite . ♦♦ *c.* *Ici commence le folio 39 de H-a, vers 48-88 ; b, 89-129 ; c, 130-170 ; d, 171-211. Vers 48 dans C :* Puis si s'est arestez sanz faille . ♦♦ *d.* ot le col bessié *C*

1. Voir G. Tilander, *Lexique*, qui cite d'autres occurrences de cette formule imagée, dont le sens littéral est « les courroies bien graissées » (« sans dommage ») ; la forme la plus fréquente se construit sur le verbe *aller* comme le proposent *D* et *Mar.* (*ne va nuls corroies ointes*), ou *partir* (« échapper »).

2. *Autre terre* (v. 36) peut signifier ici tout simplement « terrain de chasse différent », mais le terme, en écho aux romans arthuriens, prend une résonance plus mystérieuse, celle de la terre lointaine et inconnue où s'aventure le chevalier quittant la Cour. Tout le début de la branche, jusqu'au massacre des poules (v. 141), gagne en richesse de sens si on garde en tête le schéma-type de la quête chevaleresque (voir la Notice, p. 1016). *Le Roman de Renart*, selon le principe du « décalage vers le bas » caractéristique de la parodie, offre un contrepoint ironique à cette quête : trajet plein de détours, motivation « basse » (faim, peur, « assaut » contre un poulailler). On ne saurait parler de pastiche explicite, mais les clins d'œil sont nombreux — nous les signalons au fur et à mesure — tant dans le vocabulaire utilisé que dans les situations décrites.

3. L'amble est une allure particulière de certains chevaux et quadrupèdes en général : le renard va-t-il l'amble ? C'est en tout cas l'allure naturelle de l'ours.

4. Allusion à l'apologue dit de Mennenius Agrippa, utilisé par Tite-Live pour représenter la nécessaire collaboration des parties du corps social ; le contexte lui donne une connotation burlesque, puisqu'il s'agit de la collaboration de tous les membres du renard pour un objectif unique, la nourriture.

Page 165.

a. *Vers 89-90 dans C :* Sor la fosse s'est aprestez / Du gelinier touz aprestez . ♦♦ *b.* *Vers 98 dans C :* Et si le vit a descovert .

1. L'expression est typique du vocabulaire chevaleresque : les vers suivants maintiennent l'ambiguïté, et la grange est décrite comme un château fort auquel on va donner l'assaut. *Bien asise* peut se lire comme « bien fortifiée », la *roche bise* est le matériau habituel pour les murs des fortifications.

2. Exemple de l'équivoque habituelle à l'écriture du *Roman de Renart* (voir G. Bianciotto, « Renart et son cheval », *Mélanges Félix Lecoy*, Champion, 1973, p. 27-42), qui passe brutalement à un lexique anthropomorphique : il n'a pas été question de cheval jusque-là, il n'en sera plus question après ; la formule, imagée (tirer sur le mors de la monture pour s'arrêter), semble avoir perdu toute référence concrète ; pourtant, l'espace d'un instant, on imagine le goupil en cavalier, et cela d'autant plus facilement que l'ambiance du passage est chevaleresque (un chevalier devant

un château à conquérir : voir *faire assaut* (v. 86), *gaaignier* (v. 90), qui signifie « gagner du butin » ou simplement « attraper des proies ».

3. C'est le sens ancien du mot : « petite porte ménagée dans une porte monumentale » (cf. le guichet d'une ville).

4. Allusion aux coutumes féodales : l'adversaire capturé, ou sa famille, doit payer une rançon ; il peut être laissé en liberté contre caution (le cheval, l'armure). Ce passage à la troisième personne peut être un commentaire du narrateur ou une sorte de discours indirect libre, évoquant les réflexions de Renart, comme le suggère le vers 105. L'écriture renardienne est d'une grande souplesse : les focalisations glissent insensiblement de l'externe à l'interne. Mais un renard a-t-il des « pensées » ?

5. Sur la formule *cui caut*, voir la Notice, p. 1018 et n. 3.

Page 166.

a. Et la tierce geline *B, C, Mar.*

1. *Aller en fuerre* (v. 127), c'est « aller fourrager », « piller » et « marauder », comme les soldats en campagne.

2. La définition n'est pas tout à fait gratuite : la qualité de Renart est rappelée juste avant l'épisode du reflet dans l'eau où l'universel trompeur est victime de ses illusions.

Page 167.

a. Les vers 151-154 sont un ajout de C, H et M. ♦♦ *b. Les vers 163-164 sont un ajout de C, H et M.* ♦♦ *c. Les vers 181-182 sont un ajout de C, H et M.*

1. Voir G. Tilander, *Lexique* : « regarder à travers un orifice sans être vu », « épier ».

2. Le terme *pensis* (v. 168) renvoie à l'attitude de l'amoureux perdu dans ses méditations quand il songe à son amie ; voir Perceval devant les trois gouttes de sang sur la neige (*Le Conte du Graal*, Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 789), Lancelot pensant à Guenièvre et arrivant à un gué (*Le Chevalier de la Charrette*). Le passage est empreint d'un halo de mystère et de poésie inhabituel dans le *Roman de Renart*. Toute la séquence fait allusion au mythe de Narcisse (voir la Notice, p. 1020 et n. 3), très prisé dans la deuxième moitié du XII[e] siècle : de nombreux parallèles peuvent être faits, par exemple, avec l'anonyme *Narcissus*, conte ovidien, en particulier au niveau du vocabulaire (Narcisse revient de la chasse assoiffé, il contemple son ombre qu'il prend pour un autre, le récit mêle amour et déconvenue ; voir aussi à ce propos *Le Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris, v. 1420 et suiv.). La nymphe Écho se retrouve dans l'écho de la voix de Renart. Mais ce n'est là qu'un clin d'œil, car Renart ne se consume pas d'amour sur place, il se retrouve le derrière mouillé... Le maître des ruses ne peut être trompé que par lui-même, par son propre reflet.

Page 168.

a. Les vers 189-194 sont un ajout de C, H et M. ♦♦ *b. Folio 40 de H - a, vers 212-252 ; b, 253-293 ; c, 294-334 ; d, 335-375.* ♦♦ *c.* rend[e *exponctué*]ation *H* ♦♦ *d.* son ombre a boeter *H* : son ombre a visiter *C. Nous rétablissons l'octosyllabe d'après B et Mar.*

1. Les giets (v. 189) sont des liens de cuir, utilisés notamment pour retenir le faucon sur le poing.

Page 169.

1. Sur la répétition des vers 159-162 par les vers 219-222 qui ouvre une séquence parallèle à celle de Renart, voir la Notice, p. 1022.

2. L'exclamation n'eśt pas innocente ici : le discours de Renart tout entier eśt imprégné par le vocabulaire religieux et les croyances sur l'âme, l'au-delà. Pénitence, pardon des offenses, béatitude des élus, psychostasie : tous les éléments de l'eschatologie chrétienne sont repris dans une vision parodique et inversée (le ciel au fond du puits, un paradis *ad usum lupi*). Le XII[e] siècle eśt le moment où se met en place une nouvelle « géographie » de l'au-delà, dans laquelle intervient un troisième lieu, le purgatoire (voir. J. Le Goff, *La Naissance du Purgatoire*, Gallimard, « Bibl. des Hiśtoires », 1981).

Page 170.

a. Les vers 261-262 sont un ajout de C, H et M. ♦♦ *b. Les vers 273-274 sont un ajout de C, H et M.* ♦♦ *c. Vers 289 dans C :* Sez conpere por quoi je l voil.

1. Le discours lénifiant sur la mort-délivrance et le pardon chrétien des offenses produit son effet ; la *captatio benevolentiae* (avait-il moyen de s'y souśtraire ?) a fait d'Isengrin, ravi d'être débarrassé de son bourreau (v. 263), une proie facile pour la prochaine phase de la rhétorique de persuasion, l'évocation de la vie au paradis.

2. La leçon des autres témoins (voir var. *c*) eśt bien plus satisfaisante : elle prépare la description de l'abondance de ce nouvel Éden. Sur la queśtion de l'âme des animaux, voir la Notice, p. 1024 et n. 5.

Page 171.

a. Vers 307-308 dans C : Mout ai eśté toz jors trichierres / Fel et traïtres et boisierres. ♦♦ *b. Les vers 317-318 sont un ajout de C, H et M.* ♦♦ *c. Les vers 328-329 sont un ajout de C, H et M.* ♦♦ *d. Vers 335 dans C :* Li a dit par itel esgart.

1. Les rapaces peuvent surprendre dans une énumération qui comprend surtout, en dehors des paysages respirant la prospérité, les proies possibles pour le loup ; éperviers, autours et faucons sont les oiseaux de proie utilisés en volerie : allusion à l'aćtivité seigneuriale par excellence, inséparable d'une image de paradis sur terre ?

2. Sans doute faut-il voir dans la leçon de *H*, *boise*, une graphie de *poise*, « balance », qui eśt le mot des autres témoins et qui se trouve d'ailleurs aux vers 331 et 338 ; le terme *boise* exiśte au sens de « morceau de bois » et de « tromperie ».

Page 172.

a. Les vers 333 à 338 sont un ajout de C, H et M. ♦♦ *b. Vers 347 dans C :* Einssi t'i miśt sains esperi. *Les vers 346-347 sont un ajout de C, H et M.* ♦♦ *c.* repentis *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d.* Dont je cuidai avoir grant *C*

1. Le copiśte de *H* s'empêtre dans le mécanisme, c'eśt au vers 338 que se produit le glissement : le subśtantif « bien » convient mieux que l'adverbe que nous avons ici (le parallélisme avec *li maus*, v. 342, empêche de le lire autrement) ; le bien descend, le mal reśte.

Page 173.

a. Folio 41 de H - a, vers 376-416 ; b, 417-457 ; c, 458-498 ; d, 499-539. ⬥⬥ *b. Les vers 352 à 377 sont un ajout de C, H et M.* ⬥⬥ *c. Les vers 380-383 sont un ajout de C, H et M. Au vers 381, C donne* sainte apetite . ⬥⬥ *d.* Et mout doucement *C* ⬥⬥ *e. Les vers 403-408 sont un ajout de C, H et M. Aux vers 405-406, C intervertit les rimes* paroient / luisoient .

Page 174.

a. Vers 413-415 dans C: Passion le fiere en la chierre / N'i avoit ne feu ne lumiere / Ainz i avoit assez ordure . ⬥⬥ *b. Les vers 413-418 sont un ajout de C, H et M.* ⬥⬥ *c. Les vers 435-436 manquent dans C.* ⬥⬥ *d.* trop dormi *C (vers hypermètre).* ⬥⬥ *e. Les vers 451-452 sont un ajout de C, H et M.*

1. Allusion au siège d'Alep (1165), en Syrie, lors de la deuxième croisade. Il s'agit de l'une de ces allusions à des faits d'actualité qui servent de base aux exercices de datation.

Page 175.

a. deles *H, C; nous corrigeons d'après B et Mar. pour la logique de la situation, et le parallélisme avec les vers 219 et suiv.*

1. Nouvel écho des vers 159-162, cette fois-ci débarrassé d'intention parodique (mais le moine couché sur le puits dans une attitude grotesque relève du clin d'œil satirique).

Page 176.

a. Vers 516-517 dans C: Abessie en est ceste terre / Touz morz est sel lessiez ester . ⬥⬥ *b. Vers 531-533 dans C:* Biau filz renart qui est murtrier / En un puis me fist trebuschier / Ne ne me sai a cui conseiller .

Page 177.

a. Folio 42 de H - a, vers 540-554. ⬥⬥ *b. Vers 548 dans C:* Avec lui furent ses amis . ⬥⬥ *c.* Et il le tient dedens *C*

Branche Vb

LE JAMBON ENLEVÉ
RENART ET LE GRILLON

(Martin V, Roques XVII, FHS XX 55)

NOTICE

Deux épisodes imbriqués constituent la trame narrative de cette courte branche et lui donnent son unité : une double mésaventure (Isengrin dévore entièrement le jambon volé et ne garde à Renart que la ficelle, le grillon ne se laisse pas attraper) suivie par une double vengeance (le grillon est emmuré dans son four sous les quolibets de Renart, le loup est mis à mal par les chiens).

La composition de ce texte, parfois mal jugé, est soignée, du moins dans le manuscrit *H* qui ménage une parfaite symétrie :

— Prologue-prélude, 10 vers.
— Aventure I : rencontre d'Isengrin, 143 vers (564-707) :
 Renart est maltraité par le loup ;
 Remords du loup ;
 Le paysan et son jambon ;
 Renart floué de son butin ;
 Séparation : le « pèlerinage de Renart ».
— Aventure II : rencontre de Frobert, 142 vers (708-850) :
 Face-à-face et phase d'observation ;
 Première tentative de séduction (le psautier) ;
 Échec : Renart démasqué ;
 Deuxième tentative de séduction (le pèlerinage) ;
 Échec : arrivée de la meute.
— Revanche de Renart, 88 vers (851-939) :
 Le grillon enfermé dans le four (850-895) ;
 « gabs » de Renart ;
 le loup en proie aux chiens ;
 « gabs » de Renart et colère d'Isengrin.
— Épilogue : 6 vers (ressentiment d'Isengrin envers Renart).

Cet équilibre n'existe pas dans toutes les collections : il est obtenu dans *C*, *H* et *M* par l'adjonction de l'épisode du four et des « gabs ».

Les vers 555-563 constituent un prologue *a minima*. La question qui se pose ici est celle de l'autonomie de la branche, présentée par la critique comme une suite naturelle de l'épisode du viol d'Hersent, qui termine notre branche IX. Traditionnellement, Pierre de Saint-Cloud est considéré comme l'auteur de cet ensemble[1] formé par les branches VIIa et IX du manuscrit *H*, et qui constituent ailleurs un tout cohérent (par exemple, chez Martin, sous le numéro de branche II). Les dix vers de l'ouverture renvoient à la situation de conflit, telle qu'elle est exposée au début de la branche VIIa dans le « prologue de Pierre de Saint-Cloud », qui en fait non seulement la matière de la branche qu'il introduit, mais le principe même du récit renardien[2]. L'allusion que fait Renart à ses mauvais rapports avec son voisin ainsi que la menace implicitement contenue dans la prolepse du vers 558 (« ils ne vont pas tarder à se rencontrer ») restent très vagues et ne contiennent aucune précision, aucun souvenir d'un méfait particulier du goupil. Ni le prologue ni la suite du récit ne comportent d'élément qui renvoie directement à l'histoire du viol de la louve. L'attaque *in medias res*[3] et l'absence de prologue général ne suffisent pas à garantir la subordination d'une branche à un texte antécédent, même si elle facilite les regroupe-

1. Pour ces problèmes d'unité et de chronologie du *Roman de Renart*, voir l'Introduction, p. XIX, et la Notice générale de la branche V, p. 1013.
2. C'est le problème, dans *H*, de la séparation en deux parties, désignées dans notre édition par les numéros VII et IX, de ce qui forme traditionnellement une seule branche.
3. Elle n'est pas rare dans le *Roman de Renart* même pour des récits toujours considérés comme indépendants : voir les branches II, IV, X, XIII.

ments ; le copiste du manuscrit *H* en profite d'ailleurs pour proposer une conjonction tout à fait originale avec l'épisode du puits, et en fin de compte tout aussi logique. Celui du manuscrit *C* s'éloigne encore davantage du « noyau primitif » et développe ce prélude sur plus de 100 vers, en imaginant d'abord un songe prémonitoire du goupil[1], puis un scénario de piège qui est une simple transposition des Bestiaires (le renard fait le mort pour attraper et engloutir une corneille), avant la rencontre avec Isengrin.

La confrontation entre le loup et le renard est brutale. Le rapport des forces se manifeste sans équivoque, aussi bien dans les menaces d'Isengrin que dans le mauvais sort fait immédiatement à Renart[2]. La scène est tout à fait inhabituelle dans le *Roman de Renart*, qui nous montre plus souvent le triomphe de la ruse du goupil sur la supériorité physique du loup, et Isengrin mis à mal par les hommes ou par les chiens. Quand les poils du goupil volent, c'est sous les dents des mâtins. Est-ce là une vengeance inespérée de toutes les avanies subies par Isengrin, et en particulier le viol d'Hersent, si tant est que la branche Vb se rattache directement à cet épisode ?

Or, ici, point de stratagème ou de piège. Si le récit continue, c'est parce qu'Isengrin éprouve soudainement du remords et de la pitié pour celui avec qui il entretient des relations ambiguës : l'ancienne « amitié » qui lie les deux « compères » le fait changer d'avis, tandis que Renart préfère rappeler leur parenté, en se définissant comme son neveu[3], car dans ses discours le terme d'« ami » a été trop dévoyé[4]. La promesse d'une collaboration en vue d'un mauvais coup, moyen de feinte et de fuite favori du goupil face à ceux qui, comme Tibert, lui dament régulièrement le pion, apporte une première solution à l'antagonisme. Un paysan apparaît providentiellement sur le chemin, et donne à Renart l'occasion de prouver son astuce.

Le vol du jambon est une ruse des plus classiques[5], qui représente une variante de la fausse mort employée pour tromper les marchands de poisson de la branche X : Renart simule un handicap, en l'occurrence la claudication, pour attiser la convoitise de sa victime, fascinée par la perspective d'une belle fourrure. Poursuivi, le goupil retrouve tous ses moyens, obligeant le paysan à se débarrasser du jambon pour s'alléger. Isengrin s'en empare et l'engloutit sans délai. Pour une fois, il n'est pas lésé. Le partage du butin reproduit la situation initiale, la suprématie du loup, que Renart reconnaît avec résignation[6]. L'intérêt principal de la péripétie réside sans doute dans le jeu de mots final[7] : le même mot, « hart », désigne, en effet, la

1. Le passage de *C*, un rêve funeste de Renart interprété par Hermeline (voir éd. FHS, p. 372-373), a des ressemblances avec le rêve de Chantecler, glosé par Pinte, dans la branche VIIa.

2. V. 584-596.

3. V. 618. Ce lien d'oncle à neveu est posé dans une autre branche, tardive, la branche XXV, vers 112 et suiv. Renart y est présenté comme le neveu d'Isengrin, tandis qu'Hermeline est la sœur d'Hersent.

4. Renart évoque cette affection, non sans ironie, dans la branche Va, aux vers 257-258.

5. L'anecdote est traitée ici de façon très proche de l'*Ysengrimus* (voir *Le Roman d'Ysengrin* traduit et commenté par É. Charbonnier, Les Belles Lettres, « La Roue à livres », 1991, I, p. 57-72, v. 1-528.

6. La scène du partage inique, faussé par le rapport de forces, se retrouve dans la branche XVII, où le lion accapare la totalité du butin ; avec Tibert, Renart est grugé de manière similaire avec l'andouille trouvée dans un champ et imprudemment confiée au chat, dans la branche VIIb, v. 1023 et suiv.

7. V. 694.

ficelle qui sert à attacher le jambon et la corde du pendu. L'expression : « que la corde reste à celui qui la mérite ! », préparée dès le vers 648 par le défi de Renart (« si je n'arrive pas à vous procurer le jambon, faites-moi pendre à une corde ! »), conclut ironiquement la séquence.

Mais le goupil n'est pas quitte pour autant. La situation reste périlleuse et une ruse s'impose pour se tirer de ce mauvais pas. Le motif bien connu du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle[1] fournit la solution. L'astuce qui lui permet de fausser compagnie au roi et d'échapper à la corde dans la branche Ia se trouve réduite ici à une esquisse : le motif ne connaît qu'un degré minimal d'actualisation, car le goupil ne se déguise pas en pèlerin, et ne part évidemment pas pour la Galice, mais saura bientôt se souvenir de son nouvel état pour circonvenir le grillon Frobert.

L'idée du pèlerinage fait le lien entre les deux épisodes, mais l'enchaînement narratif immédiat est celui qu'utilisent la plupart des branches : le hasard du chemin, qui permet à Renart de croiser des animaux de toute sorte et de trouver pour ses exploits de nouveaux lieux — en général des garde-manger. On s'attend donc à ce qu'il découvre un poulailler bien garni, mais la branche Vb propose une variante originale de proie : des rats. Ce n'est pourtant pas à une simple scène de prédation que le narrateur nous convie. Le *Roman de Renart* réserve ce genre de séquences à l'ouverture de ses récits[2]. Le goupil s'arrête dans sa chasse à cause d'un grillon, dont le chant lui paraît une menace[3]. L'insecte se transforme bientôt en partenaire, en interlocuteur, en proie à séduire et tromper, tandis que Renart, lui, se prend au jeu.

Frobert, car tel est son nom, n'est pas un inconnu dans le *Roman de Renart* : il fait partie des accusateurs du goupil dans l'édition Martin du « Jugement de Renart »[4], il commande la neuvième « échelle » de l'armée royale dans la branche XVI, est garant de Roonel dans la branche XIV, participe aux vigiles de la branche XVIII. C'est un comparse de second rang, comme Tardif le limaçon, Couart le lièvre ou Pelé le rat, acteurs à mi-chemin entre les proies anonymes et les personnages dotés d'une histoire.

La scène évoque à la fois la tentative de capture de Mésange et celle de Chantecler. De l'oiseau, Frobert a la méfiance et la prudence : sans illusions sur les intentions du goupil, il se laisse néanmoins piéger une première fois[5] et esquive de justesse le coup qui lui est porté ; le deuxième essai de Renart se solde par un échec total, devant le scepticisme nar-

1. Voir la Notice de la branche IV.
2. Voir les branches III et Va.
3. V. 724 : « car il a peur que l'animal ne le dénonce » : cette notation est étrange, à moins que le silence soudain du grillon — qu'on mettra au crédit des talents d'observation des conteurs, car grillons et cigales cessent, en effet, soudainement de chanter lorsqu'on passe à proximité — ne puisse être l'indice de la présence de Renart dans le « courtil » pour son propriétaire. La confrontation entre le goupil et l'insecte ignore complètement le rapport de taille et de force. L'idée d'une possible dénonciation, ou d'accusations, par Frobert obsède le goupil, car on la retrouve dans ses « gabs » lorsqu'il a enfermé le grillon dans le four. Est-ce le souvenir de l'attitude de ce dernier dans la branche du « Jugement de Renart » ? Mais le manuscrit *H*, à la différence de Martin, ne mentionne pas Frobert à cet endroit-là.
4. Dans l'édition Martin, branche I, v. 1323-1324, mais non dans notre manuscrit. La famille α éditée par Martin, en revanche, ne donne pas de nom au grillon dans ce texte, dans sa branche V.
5. V. 751-752.

quois du grillon qui, comme la mésange, peut se payer le luxe d'ironiser sur le sort qui attend son interlocuteur, avec l'arrivée d'une meute[1]. Comme le coq, Frobert a des talents de chanteur : ce ne sont pas ces dons que Renart flatte directement, mais sa capacité à « lire le psautier », à lire (réciter, chanter ?) les Psaumes. Aussi l'apostrophe-t-il avec un « dans clers[2] » honorifique, *captatio benevolentiae* semblable aux termes employés avec Chantecler et Mésange, qui se voient rappeler leurs liens privilégiés de « cousin germain » et de « commère » avec le goupil. Cette compétence liturgique du grillon est-elle imaginée ici parce que l'insecte chante le soir et la nuit, ou parce qu'il se cache dans le jardin d'un prêtre ? Le conteur de la branche XVIII se souvient de ce talent, lorsqu'il fait chanter Frobert aux vigiles de la mort de Renart.

En tout cas, le stratagème fait long feu et, si Frobert risque sa peau, c'est moins parce qu'il se rend aux arguments de Renart que par imprudence, ou excès de prudence. À ce moment, le récit nous présente un renard soudainement anthropomorphisé, qui tire de sa manche une massue, mais retrouve tout aussi vite ses réflexes naturels, en ouvrant sa gueule. Le *Roman de Renart* nous a habitués à ces brusques changements de registre. D'où sort cet attribut humain ? Dans ce passage, il semble particulièrement incohérent, dans la mesure où le seul « habit » que l'on peut supposer à Renart est celui de pèlerin, et que la massue est particulièrement inattendue dans ce contexte. Le statut de pèlerin est d'ailleurs mentionné, ironiquement, par Frobert[3], avant même que Renart ne s'en serve comme feinte. La logique aurait exigé, par conséquent, que les signes extérieurs de son état fussent apparents. Or, le texte n'a parlé de rien d'autre que de projets de pèlerinage, que Renart a formulés pour échapper à Isengrin. Ce flottement est une illustration de cette « rhétorique de l'ambiguïté » propre à l'écriture renardienne, assez mal maîtrisée ici.

Après son échec, Renart revient à la charge et saisit la balle au bond, en exploitant immédiatement l'allusion faite à sa situation de pèlerin. Changement de tactique, avec une proposition d'association dans cette pieuse entreprise, qui invite à un nouveau parallèle dans notre corpus, cette fois avec la branche IV : Frobert sera compagnon, prêtre et confesseur de tous les pèlerinages. Pour donner plus de poids à son invitation, le goupil se met en situation d'infériorité — comme lorsqu'il propose à Mésange de fermer les yeux afin qu'elle puisse lui donner sans péril le baiser de paix —, insistant sur une fatigue et une faiblesse simulées, mais désormais sans efficacité face à un partenaire échaudé.

Mésange et Frobert peuvent servir d'exemples pour une ligne de conduite possible dans l'univers renardien, où il est si difficile de trouver une règle de vie. Dans un monde livré à la loi du plus fort ou du plus rusé, une méfiance de tous les instants est la seule sagesse des faibles. Bien connaître les « fais Renart » permet d'éviter de subir le sort du héron de la branche XI. C'est la seule leçon que l'on peut tirer des différentes mésa-

1. Les similitudes concernent le déroulement de l'action : première tentative avortée, lucidité définitive de l'animal qui a failli être pris, « gab » au moment où Renart risque de se trouver à son tour en position de victime. Voir la branche VIIa, v. 461 et suiv.

2. V. 737.

3. V. 772.

ventures qui ont frappé tous ceux qui ne savent pas faire la part de la vérité et du mensonge, et prennent pour argent comptant les flatteries et les promesses du séducteur. Encore faut-il savoir démasquer Renart sous ses déguisements...

Même la circonspection ne protège pas toujours des ennuis. La séquence que développent *C* et *H*, après l'irruption de la meute qui oblige Renart à interrompre l'entretien, remet tout en question. Le grillon, réfugié dans le four à la suite des risques qu'il vient de courir, n'a pourtant pas pris la bonne décision, malgré les apparences. Ce qui devait être un abri devient une prison, sinon un tombeau. Renart se venge de son échec avec un acharnement et une cruauté que semblait annoncer la hargne, voire la peur, avec laquelle il avait abordé Frobert[1]. Une fois le four colmaté et les chiens semés, le goupil se livre à son exercice favori, celui du « gab », de la moquerie sadique aux dépens de sa victime réduite aux dernières extrémités.

Le passage des vers 854-895 est un modèle du genre, particulièrement développé. Le narrateur s'en donne à cœur joie, alternant les injures et les conseils ironiques. Le cynisme et la férocité de ces invectives sont augmentés par la comparaison que Renart fait, en conclusion, avec sa propre liberté. Le désir de vengeance contre l'impudence et l'outrecuidance de celui qui lui a tenu tête[2], mais aussi, comme un leitmotiv, la crainte de la dénonciation par Frobert, semblent expliquer cette cruauté de Renart.

Il reste au narrateur à solder le compte d'Isengrin. Autant la peur et le dépit du goupil étaient grands au moment de la rencontre avec le loup, autant sa satisfaction éclate, quand les chiens, au lieu de s'en prendre à lui, se jettent sur son oncle. Cette fois ce ne sont pas les « flocons » (les touffes de poils) de Renart qui volent, mais ceux du loup. À nouveau, le recours au motif du « gab » dramatise l'événement : Renart cette fois-ci se venge de la perte du jambon et se gausse impitoyablement des difficultés de son parent à fuir ses bourreaux, avec un ventre trop rempli. La branche s'achève ainsi sur un nouveau *casus belli*, par le ressentiment d'Isengrin contre la joie indécente du goupil. Tout est prêt pour une nouvelle aventure.



Le manuscrit *H* rattache directement à l'épisode du puits, sans aucune transition, l'épisode du jambon et celui du grillon. Ces deux séquences, qui correspondent à la branche V de Martin, ont une tradition manuscrite complexe, et peut-être séparée. La longueur du texte varie considérablement suivant les familles de manuscrits, depuis la version brève en 246 vers (famille de *A*), jusqu'à la version longue en 608 vers (famille de *C*) ; le manuscrit *H* se situe entre les deux, avec 358 vers. Pour l'épisode du jambon, *H* est proche de *A* (153 vers dans *H*, 148 dans *Mar.*) tandis que *C* développe longuement (358 vers) ; en revanche, pour l'épisode du grillon, les recoupements sont systématiques entre *H*, *C* et *M*.

1. V. 723-724, v. 754 et v. 765.
2. V. 875-876.

À partir du vers 709, le manuscrit *H* offre de nombreuses leçons communes avec *C* et *M* ; les vers 719-720, 747-750, 753-754, 757-758, 763-766, 775-776, 779-780, 785-788, 795-802, 805-811, 813-814, 829-844, 849-900, 903-904, 917-928 sont des ajouts de *C*, *H* et *M*.

ARMAND STRUBEL.

NOTES ET VARIANTES

Page 179.

a. Ici commence le folio 42 de H - colonne a, vers 555-579 ; b, 580-620 ; c, 621-661 ; d, 662-702. •• *b. À la place des vers 555-566, C propose un prologue de 118 vers avec une rubrique :* C'est le songe renart si conme ysangrin le bati . •• *c. Les vers 569-570 correspondent dans C à 6 vers :* Vers son oncle mout s'umelie / Et doucement merci li prie / Oncles dist il l'en dit en plait / Nus n'amende s'il n'est mesfait / S'a amende m'en lait venir / Ja la feré a vo plaisir . •• *d.* a je *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *e. Vers 574-577 dans C :* Ja autre amende nen prendrai / Dedenz mon ventre te metrai / Illeques seras a ostel / Que ja nen passeras par el . •• *f. Après le vers 579, C ajoute 2 vers :* Tant que je t'avré transgloti / Et de mon ventre enseveli . *Après le vers 580 il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* De toi acuisera mon sanc / Si acroistrai mon hardement .

Page 180.

a. demorez *[v. 583]* / Quant ot ce dit adonc destent / Cort a renart et si le prent / Renart enverse entre ses piez / Or set il bien qu'il est jugiez / C'onques nus *C* •• *b.* laidengiez *[v. 589]* / Son oncle sovent merci crie / Ysengrin ne l'escoute mie / Ainz l'a saisi par le chaon / Sel mastine com un gaignon / Par mi le col quant que il puet / La pel li deront et esquet / Ysengrin *C* •• *c. Après le vers 597, C ajoute 12 vers, dans lesquels Isengrin exprime ses ressentiments et envisage les différentes façons de faire mourir lentement Renart.* •• *d. Vers 612-613 dans C :* Au cuer li bat aucune vaine / Et je n'i sent feu ne alainne .

1. G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, interprète *fus* / *feu* (v. 613), comme la « chaleur de la vie ».

Page 181.

a. petit honme *[v. 619]* / A cest mot garde lez un plain / Renart s'a veü un vilain / Qui s'en aloit toute la voie / Si ert chargiez que trestot ploie / Sor son col *C* •• *b. Vers 625-627 dans C :* A son oncle dist ce m'est vis / Oncles oez bonne novele / Qui vous sera et bonne et bele . •• *c. Après le vers 629, C ajoute 16 vers, dans lesquels Renart se propose de régler tout seul l'affaire, en volant le jambon et en le rapportant tout entier à Isengrin.* •• *d.* or demorez *[v. 651]* / G'irai avant se vos volés / Tant l'a blandi tant l'a proié / Qu'isengrin li donne congié / Renart saut sus si vistement / Con s'il n'i eüst mal ne torment / Par devant *C* •• *e. Après le vers 655, C ajoute quatre vers :* Par devant li grant aleüre / Tant qu'il vint a la devanture / Son chief covert d'un mantelet / Quant il fu devant jus se met .

1. La remarque vient du narrateur, qui signale ainsi l'intervention de la ruse ; le procédé est simpliste, mais cette partie de la branche V est assez rudimentaire, aussi bien dans son intrigue que dans ses moyens d'expression.

2. La formule est, littéralement, plus abstraite : *esgart* (v. 634) a le sens d'« arbitrage », de « délibération ».

Page 182.

a. en peril *[v. 659]* / Dont renart estoit forment liez / Selonc la voie s'est couchiez / Et li vilain mout s'esjoïst / Sa maçue a une main prist / Quant vit que traïnoit ses rains C ♦♦ *b.* ne te vaut *[v. 663]* / Il lesse corre sa maçue / A renart roidement la rue / Sus la croupe li fist un treu / Puis si le sieut de preu en preu / Dist li vilain par saint marcel / Ta pel ert mise en mon mantel / Mes mout a C ♦♦ *c.* alainne *[v. 671]* / Adonc se prent a porpenser / Qu'il ne porra avant aler / Ne que ja mes ne le prendra / Tant con le bacon portera / A la terre l'a jus geté / Et ysengrin l'a regardé / Qui pres d'ilec le porsivoit / Por veoir que renart feroit / Renart C ♦♦ *d. Vers 675-676 dans C :* Et ysengrin sieut les esclos / Con cil qui n'a cure d'enchaus . ♦♦ *e. H fournit au vers 679* Fuit en *que nous corrigeons d'après C qui donne pour les vers 680-683 :* Li vilain pense en son corage / S'il prenoit le gorpill sauvage / Que de la pel acuiteroit / Grant part del bacon qu'il portoit . *Après le vers 684, C ajoute vingt vers qui racontent l'affrontement brutal entre le vilain et Renart et la poursuite avec la massue.* ♦♦ *f. Après le vers 687, C ajoute deux vers :* Renart va tant de ça en la / Qu'isengrin el buisson trova . ♦♦ *g. Après le vers 689 C ajoute deux vers :* Mes ysengrin l'avoit mengié / Si en estoit mout plus haitié . ♦♦ *h.* Li avoit otroié la hart C. *Après ce vers, C ajoute dix vers où Renart demande sa part au loup, qui la lui refuse sarcastiquement.* ♦♦ *i.* ne voet faire bataille *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *j. Après le vers 694, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Qar je ne l'ai deservi mie / Par dieu le filz sainte marie .

1. La plupart des manuscrits portent *enchaus* (voir var. *d*), de *enchalcier* (*incalceare*, de *calceum*, « talon »), et que les dictionnaires traduisent par « poursuite », « insistance », « cour assidue ».

2. G. Tilander, *Lexique*, propose de traduire *prent et part* (v. 690) comme une expression toute faite signifiant : « il se met en route » ; le dialogue qui suit n'encourage pas à adopter cette proposition, d'autant plus qu'il est question ici d'un partage ironique (le jambon pour le loup et la ficelle pour le renard).

3. Sur le jeu de mots du vers 694, voir la Notice, p. 1043.

Page 183.

a. Ici commence le folio 43 de H - a, vers 703-743 ; b, 744-784 ; c, 785-825 ; d, 826-866. Vers 703-706 dans C : Renart fu mout en grant esfroi / Quinze jors va a grant baudor / Onques renart ne fist sejor / Si a ysengrin conmandez . ♦♦ *b. Après le vers 729, il manque dans H quatre vers, que voici d'après C :* Renart en tint le chief enclin / Clerc sevent bien chanter latin / Je vos donroie bon louer / Dant cler distes .

1. Petite touche de réalisme, qui ne manque jamais dans le *Roman de Renart* — on sait que les grillons aiment les endroits chauds — et qui intervient surtout au début de la rencontre entre Renart et son interlocuteur ; c'est le moment où le zoomorphisme est le plus évident ; voir la rencontre de Tibert, se prélassant au soleil et jouant avec sa queue (branche VIIa, v. 661 et suiv.). La principale caractéristique du grillon est le chant, qu'il partage avec les « clercs », confondus ici avec les ecclésiastiques.

Page 184.

a. ci escrire *[v. 737]* /Se voliez reconmencier / Por mon pere vostre sautier / Je vos en savroie bon gré / Si en serïez bien loué / Et je issi fere le voil / Le gresillon C ♦♦ *b. Vers 763 dans C :* Tu me porras encui bien nuire . *Le vers de H est hypomètre.* ♦♦ *c. Vers 771 dans C :* Mout es de mauvese maniere .

1. Ce sont là les deux attributs par excellence du clerc, lire et écrire, et, pour l'ecclésiastique, chanter les offices ; pour un moment, on oublie qu'il s'agit d'un humble insecte, jusqu'au coup de dents de Renart.

2. L'expression signifie : « tomber sur un imbécile » ; *bergier* est synonyme de « naïf », « facile à tromper » ; on le trouve en ce sens dans le *Roman de la Rose*, v. 3617 et v. 12225 (voir Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Le Livre de poche, « Lettres gothiques », 1992).

3. Voir G. Tilander, *Lexique* : « savoir ce qui vous manque, ce qui vous fait mal ».

4. Tout ce passage est obscur ; de quoi Renart veut-il se venger : de l'affront subi avec l'apostrophe du grillon ? Le vers 754 renvoie sans doute à l'inquiétude signalée au vers 724 (Renart, dans le jardin du prêtre, craint d'être découvert, à juste titre si l'on se reporte aux vers 808 et suiv.) ; la massue (que l'on trouve aussi dans les manuscrits *C* et *M* sous la forme *mace*) n'est pas une interprétation très heureuse ; la famille α propose une leçon plus vraisemblable : la manche, détachée de l'habit (rappelons que les manches étaient souvent lacées, et donc aisément détachables) et jetée sur l'insecte, l'immobilise, il devient ainsi plus facile à prendre.

Page 185.

a. Vers 780 dans C : Et dist renart je estoie yvres . ♦♦ *b. Après le vers 783, il manque dans H pour la cohérence deux vers. Pour la leçon de ces deux vers, voir v. 784-785 de C, var. d.* ♦♦ *c.* puet *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 784-791 dans C :* Mout sui sorpris de grant malage / Que j'ai fet maint pelerinage / Que vaut nel puis choisir a l'uel / Certes mout durement me duel / Car trop sui plain de grant malage / Je ai fait maint pelerinage / Qui mon cors ont mout fort pené / Tel mal ai dedenz moi cové . ♦♦ *e. Après le vers 793, il manque dans H quatre vers, que voici d'après C :* Certes je sui un chaitis hon / Mes fetes moi confession / Qar il n'a ci illuec nul prestre / Et vos savez bien tot cest estre . ♦♦ *f.* païs ci environ / Ne troverroie plus preudon / Li gresillon *C*

1. Notre manuscrit porte *Or puet savoir* (voir var. *c*), que l'on pourrait à la rigueur prendre pour une tournure impersonnelle : « on peut bien se rendre compte que » ; nous avons traduit la leçon de *C*.

2. Là encore, les manuscrits *C*, *H* et *M* ont un texte moins logique et satisfaisant que *Mar.* On ne voit pas le lien entre les plaintes de Renart au sujet de sa fin prochaine, due à l'abus des pèlerinages épuisants, et cette invitation à le suivre, d'autant plus que la réplique du grillon évoque plutôt une requête portant sur une dernière confession (v. 805-806). La solution de la confession (*Mar.*) paraît plus intéressante.

Page 186.

a. Les vers 812-813 et les vers 814-815 sont intervertis dans C. ♦♦ *b. Vers 821-823 dans C :* Si descouple les chiens engrés / Or tribole or clarenbaut / Par ci fuit le gorpil rigaut . ♦♦ *c. Vers 827 dans C :* Li levrier viegnent a droiture . ♦♦ *d.* Et le ro tout aparceü *H ; nous corrigeons, pour le sens, d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* Assés *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Page 187.

a. gart que ne puis plus *C, plus heureux pour la rime.* ♦♦ *b. Vers 863 dans C :* Ne de mauvese coardie . ♦♦ *c. Folio 44 de H - a, vers 867-907 ; b, 908-945.* ♦♦ *d.* Ou peüstes hardement prandre *C* ♦♦ *e. Les vers 888-889 manquent dans C.*

Page 188.

a. lessié sor le for *C* ♦♦ *b.* conmençoit *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 908 dans C :* La bataille est par contençon . ♦♦ *d. Après le vers 917, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Se j'en eüsse la moitié / Vos n'eüssiez pas tant mengié . ♦♦ *e.* li font anui *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Cette longue séquence (propre à *C*, *H* et *M*) développe un motif typiquement renardien : les quolibets du vainqueur qui insistent lourdement sur la situation désespérée de la victime, ajoutant l'humiliation verbale à la violence physique. Le souci de symétrie — au risque de la répétition, car Renart se livre à nouveau à cet exercice aux vers 914 et suiv. — est manifeste : l'aventure imbriquée (Renart et Frobert) se termine par la déconvenue du goupil, comme l'épisode du jambon ; les deux épisodes s'achèvent cependant par la vengeance de Renart, directe dans le cas du grillon (l'entrée du four bouchée), indirecte dans celui du loup (les chiens, perdant la trace de Renart, se jettent sur Isengrin). Quelle est la signification de cette joie cynique du triomphe ? Satisfaction de se tirer d'un mauvais pas ? Le grillon n'a pas représenté de réel danger. Loi du talion et justice rudimentaire, qui constituent le seul principe d'ordre de cet univers soumis à la force et à la ruse ? Vengeance pour l'échec de la capture ou cruauté foncière ? La peur qu'inspire le goupil tient aussi à cette propension sadique. Il y a, d'autre part, une exigence d'équilibre du système : même bafoué, Renart s'en tire avec les honneurs : dans les branches VIIa et IX, par exemple, la série des revers se clôt par l'épisode positif d'Hersent.

2. Le terme désigne de façon générale une construction.

3. Littéralement : « qu'il est avec de mauvais parents (amis) » ; voir la note de l'édition japonaise, p. 444.

Page 189.

a. Après le vers 939, C et M ajoutent dix vers en guise de conclusion. ♦♦ *b. Les vers 940-945 sont propres à H ; voir n. 1.*

1. Le texte s'achève sur la formule du début (v. 565-566). Les vers 940-945 sont une cheville du manuscrit *H* pour relier ces deux épisodes à la branche Vc, qui se présente sans solution de continuité (sans lettrine) dans notre manuscrit. La conclusion choisie par notre texte est un motif traditionnel de fin de branche : le ressentiment du loup et la volonté d'en découdre, comme après l'aventure du puits en Va. La jonction avec Vc est parfaitement assurée : le même personnage, dont les pensées moroses sont tournées vers Renart, se souvient d'une autre humiliation subie de la part du goupil : le viol d'Hersent.

Branche Vc

L'ESCONDIT

(*Martin Va, Roques VIIb, FHS I, IX*)

NOTICE

La branche de « L'Escondit » (la justification), habituellement connue sous le sigle « Va », est considérée comme la « suite naturelle » de la branche IX, qui relate le viol d'Hersent. Le manuscrit *H* bouleverse cette succession. Dans bon nombre de manuscrits, dont *H*, le récit commence de façon abrupte par une scène de ménage entre la louve et son époux, consécutive à l'affront que Renart lui a infligé et qui est raconté en conclusion de la branche IX de notre manuscrit.

Force est, néanmoins, de constater que pour les versions conservées du *Roman de Renart* cette proximité immédiate ne s'est pas imposée comme une évidence, alors que la jonction entre « Le Jugement » et « Le Siège de Maupertuis » est faite systématiquement. On notera que c'est dans un témoin où la matière est considérablement retravaillée et redistribuée, comme le manuscrit de Cangé édité par M. Roques, que la solution, en apparence la plus naturelle, du regroupement « Viol d'Hersent-Escondit » est adoptée. L'ordre proposé par *H* montre que l'on peut insérer ce récit sans difficulté dans un ensemble plus vaste, au prix de quelques vers de raccord. Le copiste de *C* va jusqu'au bout de cette logique, et donne à « L'Escondit » une autonomie complète : la scène de ménage liminaire est rattachée à la fin du « viol d'Hersent », et la nouvelle branche est enrichie d'un prologue de 27 vers.

La question a fait couler beaucoup d'encre. L. Foulet consacre de nombreuses pages de son ouvrage à la démonstration de l'unité originelle[1], qui n'est sans doute qu'un effet de perspective dû à une continuation particulièrement habile ; J. Flinn essaie de trouver de nouveaux éléments pour étayer cette théorie. Cependant, les arguments ne manquent pas pour dénoncer ce montage de conjectures, bien fragiles[2] dans un univers aussi mouvant que le corpus renardien. Les médiévistes ont été fascinés par l'idée d'une « branche primitive », d'une sorte d'archétype caractérisé par son homogénéité, que les adjonctions, par strates successives, ont progressivement démembrée : elle aurait été faite du prologue

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1914 ; réimp. 1968, p. 120-237 ; la thèse se fonde sur la transition, parfaite selon des critères modernes, entre le vers 1394 de la branche II de l'édition Martin et le vers 257 de la branche Va, qui aurait ensuite été perturbée par des copistes maladroits.

2. Voir par exemple A. Lodge et K. Varty, « Pierre de Saint-Cloud's *Roman de Renart* : Foulet's Thesis reexamined », J. Goosens et T. Sodmann, éd., Third International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloquium Münster, 1979, *Proceedings*, Cologne et Vienne, Böhlau, *Niederseutsche Studien*, XXX, 1981, p. 189-195. K. Varty, « Back to the Beginning of the *Roman de Renart* », *Nottingham Mediaeval Studies*, XXIX, 1985, p. 44-72.

de Pierre de Saint-Cloud et du viol d'Hersent[1], complétés par « L'Escondit » ; une telle hypothèse ne correspond pas à une situation dominante[2] dans la tradition manuscrite, et ne laisse pas d'être suspecte d'anachronisme. Il semble peu probable que le conteur, ou le copiste du XIII[e] siècle, ait la même conception de la perfection littéraire, de la qualité d'un récit, qu'un érudit du XX[e] siècle.

Il est vrai que la branche s'ouvre sur une scène de ménage entre Isengrin et la louve qui, selon toute apparence, peut se greffer directement sur l'épisode du viol[3]. Mais l'injure et la brutalité sont le registre habituel des rapports entre les loups, et l'infortune conjugale constitue, non sans raison, l'obsession unique et permanente d'Isengrin ; le ressassement par le mari trompé de cette « faute originelle » joue le rôle de donnée primitive dans le fonds renardien ; son rappel permet, le cas échéant, une entrée en matière directe ou un enchaînement tout prêt, solution qu'a retenue notre copiste.

La branche compte dans *H* un millier de vers, que l'on peut répartir en trois séquences[4] : la plainte des loups devant le roi ; le conseil des barons et le piège du serment, dont le goupil se tire à grand-peine ; l'ensemble est parfaitement équilibré, avec deux passages d'égale longueur, l'accusation et la cérémonie du serment, répartis autour d'un noyau plus développé, le débat entre les animaux sur la culpabilité du goupil et les procédures susceptibles d'arrêter la guerre privée entre Isengrin et Renart.

Le noyau narratif de la branche est un « jugement » à la Cour de Noble, à la suite de la plainte du loup. Le scénario est des plus exploités dans le *Roman de Renart*[5]. L'intérêt de ce type de situation est évident : le conteur, en rapportant les griefs des victimes de Renart et leurs plaintes, a l'occasion de rappeler les épisodes les plus fameux, et de se livrer à ce travail de réécriture qui fait l'essentiel du processus créateur de la littérature renardienne. Le cadre très souple du débat contradictoire entre les plaignants ou accusateurs et les défenseurs du goupil remplit la même fonction que le schéma de la confession qui permet à Renart d'énumérer lui-même ses exploits et méfaits. C'est ainsi qu'à travers tout le recueil les mêmes aventures sont reprises en écho et finissent par créer une véritable biographie du héros.

L'avantage d'un tel canevas est triple. Il est d'abord narratif : le réseau des allusions qui se tisse d'une branche à l'autre finit par obtenir, par la familiarité du public avec les personnages et les événements, une profondeur de champ et une densité comparables à celle des grands cycles romanesques et, dans une mesure moindre, épiques. Un univers fictif acquiert ainsi une épaisseur et une cohérence remarquables et s'impose à l'imaginaire de son époque. On ne peut négliger, au demeurant, la facilité

1. Début de la branche VI la et fin de la branche IX dans *H*.

2. C'est l'ordre proposé par la famille β, éditée par M. Roques (manuscrits *B*, *K*, *L*) et par *n* ; on est fondé à penser que la « logique » qui préside à de tels regroupements est plutôt celle d'une intervention *a posteriori*, d'une volonté de remise en ordre.

3. Voir la branche IX, v. 393-fin.

4. Respectivement, v. 946-1217 ; v. 1218-1675 ; v. 1676-1957.

5. Voir les branches Ia, II, XIV, XV, XVI, XVIII et l'article de J.-R. Scheidegger, « Les Jugements de Renart. Impunités et structure romanesque », *Senefiance* 16, 1988, p. 333-345, ainsi que l'analyse présentée dans sa thèse, p. 95 et suiv.

qu'offre au conteur l'argument tout prêt, avec ses péripéties attendues, et le défi à relever : comment sauver Renart de la corde ou du guet-apens ? La réactualisation d'aventures déjà connues, mais relatées par les victimes, est une forme habile de variation.

Le jugement de Renart a sans doute une portée satirique : les mécanismes et les institutions de la société féodale sont mis en scène, mais avec des acteurs animaux. On assiste au fonctionnement du pouvoir : le roi est l'arbitre suprême ; il s'entoure de son conseil, il délègue aux grands seigneurs l'instruction du dossier ainsi que le choix de la procédure, et se range à l'avis de la majorité. Mais la Cour n'est pas celle du roi Arthur, et ne représente pas le lieu de toutes les vertus : tel, comme Isengrin, est aveuglé par la haine et recourt, alors même qu'il crie vengeance contre la traîtrise de son ennemi, à des méthodes tout aussi blâmables. L'intérêt personnel et la raison d'État interfèrent subtilement. Le roi lui-même n'est pas exempt de complaisance, et manifeste, dans cette branche encore, une sympathie difficile à comprendre à l'égard d'un vassal turbulent.

Celui-ci bénéficie, par le biais des procès répétés qui lui sont ainsi faits, d'un statut particulier dans cet univers de bêtes qui jouent à l'homme. Il sème le désordre, conteste régulièrement l'autorité et ne se laisse mener que par son plaisir et sa volonté de puissance. Tout le désigne comme le baron rebelle qu'il faut ramener dans le rang ou éliminer. Mais le brouillage permanent des valeurs rend la question plus complexe. Les discussions autour de la responsabilité du goupil en montrent toute l'ambiguïté. Le public, en se souvenant des faits évoqués dans la branche IX après la séquence de Tiécelin, ne peut que partager le scepticisme ironique de Noble devant la vertueuse indignation de l'épouse forcée. La violence sans nuances et la stupidité foncière du connétable, avec le ridicule de son état de cocu, rendent la cause du loup moins légitime. Quant aux autres victimes, tel Brun, elles le sont autant de leurs faiblesses et travers que de la perversité du goupil, qui sait surtout profiter des failles que présentent les situations auxquelles il est confronté.

Les similitudes sont nombreuses avec les branches Ia et II : griefs contre Renart ; discussion entre les animaux qui choisissent leur camp ; jugement du coupable, qui finit par échapper à ses adversaires. Chaque texte apporte ses variantes propres à ce canevas : dans la branche Ia, comme dans « L'Escondit », c'est la plainte d'Isengrin au sujet du viol d'Hersent qui déclenche le processus, tandis que la branche II fait énumérer les crimes de Renart par le roi lui-même, et lui donne l'occasion de remémorer tout le passé du fripon. Le débat des amis et des ennemis du goupil porte, dans la branche Ia, sur l'opportunité des poursuites et la condamnation n'est obtenue que par une péripétie pathétique : l'arrivée du cortège funéraire de Coupée ; Renart se défend lui-même et porte la contradiction contre Isengrin dans la branche II. La sentence est expéditive dans la branche Ia, et Renart n'est sauvé de la corde que par la fallacieuse proposition d'un pèlerinage ; l'issue de la branche II, avec la promesse de conversion et le bref séjour dans un monastère, n'en est pas éloignée ; dans Vc, c'est la fuite pure et simple, avec la traditionnelle poursuite par les chiens, qui achève l'aventure. Les règles de la société féodale sont mieux représentées dans les branches II et Vc, où Renart bénéficie de procédures de justification, le duel judiciaire et le serment

solennel. L'originalité de « L'Escondit » est dans l'importance que prend le débat purement juridique : le jugement n'y fonctionne pas comme un cadre narratif propice à l'énumération des exploits du goupil, mais plutôt comme une *disputatio*, un échange d'arguments sur des points de droit.

Peut-on établir, comme l'a fait L. Foulet, une chronologie, dans laquelle Vc occuperait la première position ? Il semble difficile de plaider en faveur de la précocité de la branche II, véritable catalogue de motifs renardiens, qui laisse penser que le matériau était déjà bien connu et largement élaboré. La question des relations avec la branche Ia est plus complexe : l'antériorité de Vc, communément admise, se fonde essentiellement sur le postulat que l'œuvre de Pierre de Saint-Cloud et la branche Vc forment le noyau originel du *Roman de Renart* : comme Ia se définit par rapport au texte de « Perrot », sa composition est postérieure[1]. Mais le raisonnement n'est juste que si Vc constitue effectivement le deuxième volet du récit de Pierre ; or, il n'y a pas de critère qui permette de l'établir de manière incontestable, et même des partisans de cette fusion, comme J. Flinn, sont sensibles à la différence de ton et de registre[2].

D'emblée, la plainte d'Isengrin, touché dans sa dignité de mari et de père, et dont le goupil a saccagé tous les biens, se voit ôter toute crédibilité : c'est Hersent qui, malgré une incontestable responsabilité, propose l'arbitrage du roi pour échapper à la brutalité de son époux. La situation est d'autant plus ambiguë que le loup, lorsque Hersent était coincée dans la tanière de son ennemi, s'est laissé duper et n'est pas intervenu : sa véhémence est proportionnelle à son désarroi. Son registre de langue résolument ordurier[3], qui traduit son impuissance, contraste délibérément avec la solennité de la Cour.

Les mobiles même de la démarche du couple sont entachés d'équivoque : Hersent est prête, pour se justifier, à étaler la « honte[4] » qui l'atteint ; elle n'hésite pas à nier l'évidence, ou du moins à mentir par omission, car si la « force[5] » a bien été employée contre elle, cela ne concerne que l'épisode du viol ; il n'y a pas eu de contrainte lorsque Hersent s'est offerte au visiteur involontaire de sa tanière. Le sérieux des discussions juridiques ultérieures s'en trouve, d'avance, désamorcé : l'honneur perdu de la famille Isengrin est une notion viciée dès le début. La justice à la Cour du roi n'est pas exempte de reproches, mais la cause elle-même est douteuse. La satire des institutions féodales, la parodie du lan-

1. Voir la Notice de la branche Ia, p. 915.

2. Voir J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963, p. 36-46, et particulièrement, p. 45 : « [...] la différence entre les deux parties de II-Va est assez frappante [...] ». L'unité de l'ensemble n'est confirmée qu'au prix de laborieux détours : une gradation subtile qui va de l'animalité à une humanisation et une intention parodique de plus en plus poussée ; mais l'épisode initial de Chantecler comporte déjà un degré d'anthropomorphisme et de parodie conséquent (voir la Notice de la branche VIIa).

3. Les expressions de « pute orde vile » sont monnaie courante dans les apostrophes d'Isengrin à sa femme : on en a l'exemple dans la branche Va, lorsque le loup croit la découvrir avec Renart au fond du puits, et dans la branche IX, v. 309 et suiv., quand Isengrin découvre l'état de sa tanière et entend les accusations de ses fils.

4. V. 967.

5. V. 969.

gage et des rites judiciaires sont des ressorts importants de cette branche : mais ce qui frappe surtout ici, c'est le profond scepticisme, le relativisme qui caractérise le *Roman de Renart* avant que les conteurs ne deviennent résolument moralisateurs et ne dénoncent le goupil comme avatar du diable. Honneur et honte, culpabilité et innocence, tort et droit, bien et mal ont des contours flous, même quand Renart ne s'amuse pas à brouiller les repères.

L'essentiel de l'histoire consiste en une péripétie supplémentaire de cette « guerre des barons » dont le prologue de « Pierre de Saint-Cloud » a fait le thème fondateur de l'œuvre.

Le viol offre la possibilité d'une condamnation sans ambages, mais Isengrin est prédestiné au ridicule[1] : il subit l'affront et, le moment venu, ne peut appuyer ses griefs sur aucune preuve définitive, de sorte qu'il ne bénéficie pas d'un exercice rigoureux de la justice. Aussi ne trouve-t-il son salut que dans un discours habile : il commence sa plainte en dénonçant le manquement à la paix et à l'ordre du royaume, la rupture de la parole donnée et la menace contre les valeurs les plus sacrées de la société[2], laissant à Hersent le soin d'exposer la raison concrète de sa requête. Avant de la laisser évoquer le préjudice subi, il implique l'autorité royale dans sa mésaventure personnelle : c'est une institution garantie par le roi, le mariage, qui est visée : l'autorité du souverain ne peut être que bafouée.

Les vers 1034 à 1054 définissent la réalité de la faute : la scène sordide du viol est insérée dans un discours d'une rare habileté ; la louve se présente comme victime innocente des assiduités amoureuses du goupil, auxquelles elle a toujours héroïquement résisté ; le vocabulaire ironiquement courtois contraste avec la trivialité des circonstances de la « honte ». Mais la mention de l'« amour[3] » offre une porte de sortie pour Renart, que le roi n'oubliera pas : Hersent propose une noble motivation, qui dédouane partiellement le forfait. L'attitude de la louve à l'égard du goupil reste ambiguë, comme l'est celle de Fière dans les branches Ia et Ib ; ses propos ne sont pas dépourvus d'arrière-pensées. Le mensonge par omission, à propos de l'épisode des louveteaux, l'insidieuse allusion aux sentiments de Renart, tout contribue à rendre le témoignage pour le moins équivoque. Le conteur enrichit son texte d'une touche discrète de satire antiféministe, qui se prolonge dans le bref interrogatoire mené par le roi : la rouerie, la duplicité et l'inconstance sont les travers habituellement cités ; Hersent les incarne à la perfection.

La plainte se termine par une intervention énergique d'Isengrin. L'humiliation du mari n'est que le couronnement d'une agression générale, contre la descendance, les biens et l'honneur du loup. Le connétable insiste sur l'outrage commis contre sa maisonnée et manie la litote pour

1. On pense au vieillard d'*Yonec* et de *Guigemar*, dans les lais de Marie de France, au mari du *Castia Gilos* de Raimon Vidal, et même au roi Marc qui perd toute di nité dans l'épisode du rendez-vous épié. Jean de Meun, dans le *Roman de la Rose*, imagine un personnage que la jalousie conduit à un véritable délire. Dans la branche Ia, Noble rappelle à juste titre le ridicule et le pathétique qu'il y a dans ce ressassement public du cocufiage : « Ysengrin, lassiés dou ester, / Vos n'i poés riens conquester / A ramentevoir vostre honte » (v. 45-47).

2. V. 1015-1033.

3. V. 1036.

l'affaire du viol : c'est la valeur la plus précieuse de la société aristocratique qui est visée, l'honneur du lignage ; l'infidélité de l'épouse, au-delà de l'outrage au mari, fait planer la menace de la bâtardise. La requête du loup oscille entre le désir de réparation[1] et celui de la pure et simple vengeance[2]. La passion l'emporte, et devant les réticences du monarque, Isengrin retrouve vite son registre favori, celui de la violence verbale et de l'insulte. Le différend entre les barons, porté devant la Cour, se transforme en problème de paix civile, et de relation entre le suzerain et ses vassaux. Isengrin rappelle à Noble les devoirs du roi, qui ne doit pas juger et prendre parti, mais assurer l'équité et le respect des formes : il écoute les plaintes et cherche les solutions pour le rétablissement de l'ordre et de la concorde.

L'anthropomorphisme est très poussé dans toute la séquence de la Cour : Noble se présente, tel Arthur, siégeant au milieu d'une assemblée nombreuse, entouré de ses conseillers silencieux. Quelques expressions comme celle du vers 1000 : « la grande Cour plénière », ou celle du vers 1005 sur la richesse du trône, « digne d'un roi », sont un écho des tableaux qui ouvrent les romans de Chrétien de Troyes. Les animaux remplissent leurs fonctions et assument leurs dignités : si le loup est connétable, comme le souligne le narrateur pour donner plus d'impact à sa démarche, Brichemer est sénéchal. Mais cette humanisation est régulièrement perturbée par les réminiscences du monde animal : le témoignage des loups, et plus tard le récit de Brun, nous font revenir à la réalité première. La branche Vc ne pratique guère les jeux de l'ambiguïté linguistique : elle privilégie la juxtaposition des registres. Certains acteurs, comme Noble et ses conseillers, assument des traits — sociologiques et psychologiques — entièrement humains : l'effet comique se concentre sur la discordance entre le sérieux de leur langage et leur nature. Le loup et l'ours se situent à la jonction des deux univers.

Noble incarne l'autorité royale, dont il donne une image moins dégradée que dans d'autres branches[3] : sa fonction est d'arbitrer les conflits, ou de les éviter, et de maintenir la cohésion entre ses vassaux ; sa réponse à Isengrin[4] ne laisse aucun doute sur la conception qu'il a de son rôle. La seule touche d'ironie dans le dialogue avec les plaignants concerne l'indulgence qu'il témoigne à l'égard des motivations amoureuses et courtoises du prévenu : la faute du goupil est arrachée à la vulgarité, à la bestialité, qui est le domaine d'expression naturel du loup, et reformulée dans un vocabulaire plus adapté à la Cour. Le scepticisme qu'il manifeste dans les questions qu'il pose à Hersent peut être mis au compte d'une sympathie secrète pour Renart que le texte laisse souvent deviner. Mais sa lucidité permet surtout de faire apparaître d'emblée les contradictions de l'affaire, et de lancer le débat juridique. On notera cependant qu'au moment où il donne mission à ses conseillers de juger de la requête, il en propose une formulation restrictive, bien éloignée des termes de la

1. V. 1059, 1083 et 1117.
2. V. 1119.
3. Voir par exemple la branche Ib, où l'image du souverain est fortement dépréciée.
4. V. 1132-1136.

plainte : il s'agit de se prononcer sur un méfait accompli sous l'impulsion du sentiment amoureux[1].

Dans la Cour de Noble apparaît une figure originale, celle du légat, incarné non sans clin d'œil ironique par le chameau Musart[2] : son charabia comique, fait d'italien, de latin et de français, appartient au même registre que celui de Renart déguisé en jongleur dans la branche Ic. Il cache, sous la plaisanterie linguistique, la prudence et la rigueur de l'autorité ecclésiastique : le « sage et bon légiste[3] » ne prend pas position, mais place le roi devant ses responsabilités ; s'il y a eu faute, il doit y avoir châtiment. L'intervention de ce dignitaire ecclésiastique se justifie sans doute par la référence qu'Isengrin a faite d'emblée au sacrement bafoué du mariage. Elle peut avoir aussi un impact satirique, visant, selon E. Martin, le cardinal Pierre de Pavie, légat d'Alexandre III auprès de Louis VII, personnage en vue à la Cour, dont le langage exotique suscitait de faciles plaisanteries[4].

Ce sont les grands du royaume[5] qui auront à juger. Le monde animal est traversé par une ligne de partage entre les alliés de Renart et ses ennemis irréconciliables, la plupart du temps d'anciennes victimes. À la différence de la branche Ia, il ne s'agit pas ici d'une série d'accusations et de plaidoyers adressés au souverain, mais d'un véritable conseil, pour lequel les animaux, plus d'un millier, se retirent. Le débat qui s'ouvre sous la présidence de Brichemer laisse percer, sous les considérations juridiques, l'écho des haines individuelles ; mais nous sommes loin du déchaînement de violences qu'évoque la branche Ib, lorsque Renart est capturé par l'armée royale.

L'art du conteur consiste en une répartition habile des rôles et des opinions : l'hostilité de Brun s'affiche sans détours[6] ; le sanglier Baucent est présenté comme un champion du droit ; le daim Plateau n'est pas favorable au goupil, mais déplace la question sur un plan plus objectif, celui des dégâts commis dans la demeure du loup ; Brichemer, enfin, qui dirige les opérations, manifeste son irritation contre les exactions qui touchent le loup mais, dès sa première déclaration, il fait preuve d'une louable impartialité. La polémique porte essentiellement sur la recevabilité de la plainte d'Isengrin : la culpabilité de Renart est subordonnée à ce problème juridique ; mais les animaux prévenus contre le goupil, comme Plateau et Brun, tentent, par leurs interventions, de ramener les débats sur le plan plus concret des méfaits de Renart.

Le conseil se déroule en trois temps : avec les discours successifs de Brichemer, Brun et Baucent[7], l'objet de la discussion est parfaitement circonscrit : la plainte des loups est-elle acceptable ? Le cerf souligne

1. V. 1225-1227.
2. Musart est un hapax : le chameau réapparaît dans la branche XVI, mais il s'agit alors d'un personnage différent : le chef des païens.
3. V. 1174.
4. J. Flinn va plus loin dans l'identification, en voyant dans le vers 1172, avec l'allusion aux « trêves », un écho d'événements datés des années 1175-1176 : Pierre de Pavie fut chargé par le pape de faciliter la paix entre la France et l'Angleterre, et de favoriser le départ du roi en croisade.
5. V. 1223.
6. V. 1235-1236.
7. V. 1243-1297.

l'insuffisance de la déposition d'Hersent et la nécessité d'un témoignage extérieur ; l'ours excipe de la dignité et du prestige de la fonction d'Isengrin, qui suffit à garantir l'authenticité de sa parole ; l'argument est réfuté par Baucent, qui fait ressortir la relativité du prestige et de la réputation. Le deuxième temps[1] fait suite à la déclaration du daim Plateau, qui, nous l'avons dit, déplace le problème sur le terrain de la réalité du vandalisme contre la tanière des loups ; Brun enchaîne avec des récriminations contre les faiblesses du roi à l'égard de Renart, et apporte des preuves de la perversité du goupil en racontant sa propre mésaventure, puis en citant d'autres victimes bien connues. Mais avec la réponse de Baucent, on en revient aux questions de droit : pas de jugement par contumace ; il n'y a pas de crime notoire ou reconnu par le coupable ; il s'agit d'une affaire de guerre privée, dans laquelle il faut rétablir la paix par des procédures institutionnelles, comme le serment solennel.

Brun reste partisan d'une justice expéditive ; en l'absence d'Isengrin, c'est lui qui incarne la force brutale et la haine, associées à la naïveté et à la stupidité. Le caractère interchangeable des rôles ne s'explique pas uniquement par des considérations psychologiques : ours et loup sont les deux fauves de la forêt européenne, et leurs mythologies interfèrent[2]. Aux points de vues fortement humanisés de ces éminents juristes que représentent plaisamment le cerf et le sanglier, Brun oppose des certitudes naïves comme celle de la nécessaire adéquation entre la fonction et la vertu — le loup est connétable, donc *a priori* homme de bien —, ou sa propre expérience. La relation de sa mésaventure[3] introduit une rupture radicale dans cette séquence fortement anthropomorphisée et fondée sur le travestissement des mécanismes de la société féodale. Les quelque 160 vers de ce récit, qui emprunte des éléments à la branche VIIa (la maison de Constant) et à la branche Ia (l'ours et le miel) — sans qu'on puisse le rattacher de manière plus étroite à l'une ou l'autre de ces références —, forment une petite branche insérée, avec un canevas rudimentaire, comme celui des aventures que l'on voit souvent en ouverture des textes construits sur le schéma binaire. La touche comique propre à ce passage provient des rodomontades de l'ours, qui évoque avec des accents épiques son combat héroïque[4].

L'originalité de cette branche est la cérémonie de « l'escondit », de la disculpation solennelle, dont on trouve un exemple célèbre dans le *Tristan* de Béroul[5] ; comme dans ce roman, qui ne manque d'ailleurs pas d'affinités avec le *Roman de Renart*[6], le rituel qui engage le salut de celui qui jure, puisqu'il prononce son serment sur des reliques et prend Dieu à témoin de la justesse de sa cause, se trouve fort malmené. Yseut ruse avec la vérité et les équivoques du langage ; Renart est prêt à se plier à la

1. V. 1298-1493.
2. Les héros de la mythologie scandinave atteints de fureur guerrière prennent la forme et la nature de l'ours — *berserkr*, littéralement « chemise d'ours » — ou celle du loup.
3. V. 1334-1493.
4. V. 1416-1470.
5. Voir *Tristan et Yseut*, Bibl. de la Pléiade, v. 4197-4213, p. 114.
6. Voir, sur le prologue de Pierre de Saint-Cloud, la Notice de la branche Va, p. 1015.

sentence, bien que sa culpabilité soit patente ; la cérémonie elle-même se transforme en guet-apens, et la manipulation porte sur ce qu'il y a de plus sacré, les reliques, remplacées par un animal bien vivant et prêt à toutes les trahisons. L'institution du serment purgatoire[1] semble avoir été adoptée comme un pis-aller : l'absence de preuves irréfutables et de témoins ne laisse que cette possibilité de règlement du différend.

Le choix de la procédure est pourtant dicté par la coutume du royaume et par le souci du rétablissement de la paix entre vassaux[2]. Brichemer l'expose avec la solennité et l'emphase qui conviennent à une décision aussi grave, ponctuant son rapport à Noble de références au « droit[3] » et à la « droiture[4] ». L'arbitre, Roonel, est désigné pour ses qualités « humaines » : il est « homme de bien et de vérité[5] ». Mais toutes ces précautions, enveloppées dans un discours pontifiant, qui se pare des prestiges de la sagesse et de l'équité, trouveront bientôt leur contrepoint dans le déroulement bien plus trivial de l'événement.

Jusque-là, Renart est resté en dehors de l'action, n'existant que dans la parole d'autrui, accusateurs ou défenseurs. Il y est apparu successivement comme le fauteur de troubles qui menace l'ordre public et défie l'autorité royale, comme un fripon jouant des tours pendables, mais aussi, dans les réactions de Noble comme dans les propos des juristes, cerf ou sanglier, comme un baron qui doit être traité selon les usages de la société aristocratique. Le message de Grimbert, qui remplit cette fonction d'intermédiaire dans plusieurs textes[6], le tire brusquement de cette absence. À la différence de la branche Ia, il se soumet sans réticence à la décision qui, il est vrai, lui fait la part belle en lui offrant la chance de se dédouaner à bon compte de ses méfaits.

Le scepticisme du conteur vis-à-vis de l'institution ne fait aucun doute : Hersent n'hésite pas à revendiquer l'escondit dans la branche IX, après l'épisode de la tanière, tandis qu'ici Renart saute sur l'occasion de se disculper, sans égard non plus pour la vérité. La procédure juridique sert de paravent à une manœuvre dont, pour une fois, Renart n'est pas le maître d'œuvre. L'institution est complètement faussée par la félonie d'Isengrin, qui trouve en Roonel un allié efficace et rusé. À la fin de la branche, la Cour, qui apparaissait comme une instance régulatrice des conflits privés, montre un autre visage : celui d'un endroit où les haines individuelles et les intérêts des puissants empruntent des voies détournées ; Brichemer et Baucent assistent à la cérémonie, mais leurs beaux discours n'empêchent pas que le rite soit perverti.

La ruse, ici, n'appartient pas au goupil : pourtant, la méthode retenue est celle qu'il utilise lui-même avec les marchands de poisson, et qui lui

1. Voir Yvonne Bongert, *Recherches sur les cours laïques du Xe au XIIIe siècle*, Paris, 1949, p. 205-211 ; Jean Graven, *Le Procès criminel de Renart, étude de droit criminel féodal au XIIe siècle*, Genève, 1950, qui compare ces débats avec les principes de procédure et le droit criminel féodal, tel qu'il est conservé dans des traités comme les *Assises de Jérusalem*, *Le Livre de jostice et de Plet*, *Les Coutumes de Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir, *Les Établissements de Saint Louis*, *Les Très Anciennes Coutumes de Normandie*, *La Très Ancienne coutume de Bretagne*.

2. Le leitmotiv est le terme « acorde », v. 1574, v. 1575, ou « acordement », v. 1586.

3. V. 1638, 1640 et 1642.

4. V. 1634 et 1648.

5. V. 1606.

6. Voir dans la branche Ia où il est l'ambassadeur, efficace, qui arrive à conduire Renart à la Cour ; branches II, XVIII et XXIII de l'édition Martin.

est congénitale, à en croire les *Bestiaires* : c'est Roonel qui fera semblant d'être mort ; lorsqu'il annonce le scénario à Isengrin, il emploie les expressions mêmes qui s'appliquent au goupil[1], et les procédés classiques de sa fourberie : la dissimulation et le mensonge des apparences. Mais le vocabulaire par lequel le narrateur désigne le stratagème ne se confond pas avec celui qui évoque habituellement la ruse de Renart : il n'est question ici que d'« agait[2] » et de « trahison[3] » ; les termes d'« engignié[4] » et « deceü[5] » sont réservés à la conduite du goupil envers le loup, lorsque Brichemer impose à Renart la formule de son serment.

Bien que l'ensemble des vassaux du roi soit réuni pour servir de témoin à la réconciliation, on a l'impression d'être sur un champ de bataille, car l'assemblée est partagée entre deux groupes qui se font face : les partisans d'Isengrin, parmi lesquels les adversaires traditionnels du goupil, comme Tibert ; ceux de Renart, où l'on note une prédominance d'animaux de petite taille, tels l'écureuil, le rat, la souris, le hérisson, la belette, et même la fourmi… Jusqu'au dernier moment, rien ne laisse prévoir la chausse-trape, et Renart accomplit les gestes consacrés, retroussant sa manche. Mais la supériorité du goupil, cette « guence » évoquée par le vers 1862, n'est pas seulement d'imaginer toutes sortes de tours, de mentir et promettre, de feindre et dissimuler : la ruse existe aussi sous sa forme passive, qui consiste à être toujours aux aguets. Un infime détail, le flanc de Roonel qui bouge au rythme de sa respiration, suffit à l'alerter. Avec, une fois de plus, l'aide de Grimbert, qui fait reculer les assistants, il se dégage et prend la fuite, seul moyen efficace devant la disproportion des forces.

C'est le seul passage du texte où le narrateur intervient, pour que l'on n'oublie pas la véritable nature de Renart, le « méchant traître[6] », constamment tiré d'affaire sans jamais avoir de comptes à rendre sur ses méfaits passés. Parce que l'exercice de la justice est foncièrement corrompu, le fripon s'en sort et reste disponible pour de nouveaux coups.

La branche s'achève par une séquence qui est aussi fréquente dans le *Roman de Renart* que le départ du goupil en quête de nourriture, type même de l'ouverture : la scène de poursuite qui met un point final à une aventure, et qui est traitée sur le mode épique. Il ne s'agit pas cette fois-ci d'une meute de chiens de chasse ou des mâtins d'un paysan qui vient de découvrir Renart dans sa basse-cour. Le passage reste dans le ton de l'ensemble de la branche, et les chiens qui se lancent derrière le baron sont les compagnons et alliés de Roonel, placés en embuscade. Les effets de transposition stylistique, à partir des éléments de la chanson de geste, sont particulièrement évidents ici, encore que le manuscrit *H* ne les amplifie pas autant que d'autres, comme *C* ou l'édition d'E. Martin qui évoque à ce propos le souvenir du cycle de Guillaume d'Orange, tandis que L. Foulet fait le parallèle avec le début d'*Aliscans*. Le trait le plus facile à reconnaître est la longue énumération des « combattants », de tous ces chiens pourvus d'un nom et d'une appellation d'origine, qui se précipi-

1. V. 1737 et 1738 : les « dens rechigniés », la « langue traite ».
2. V. 1828 et 1833.
3. V. 1882.
4. V. 1855.
5. V. 1856.
6. V. 1905.

tent, « lance levée[1] », derrière le fugitif ; avec une variation plaisante, puisque la deuxième partie de la liste concerne uniquement des chiennes.

Renart a dans cette branche un statut particulier : il est au centre du récit, il est omniprésent par ses actions, mais la figure du fripon et du traître n'apparaît qu'indirectement, à travers le discours des autres, des victimes qui n'ont qu'une obsession, la vengeance ; elles la réclament avec d'autant plus de vigueur qu'elles ont été, comme Brun, les dupes de leurs propres faiblesses ou, comme Isengrin, celles d'un aveuglement inexplicable. Même si un jugement du narrateur vient *in extremis* rappeler que la tricherie est l'essence du personnage, Renart a le beau rôle, et il se contente de ce qui est le degré minimal de la ruse : éviter le piège qu'on lui tend. À côté de la plupart des branches du *Roman de Renart*, « L'Escondit » constitue une sorte de pôle d'équilibre : les actions du goupil ne sont pas simplement l'illustration de son ingéniosité, de sa perversité ; elles sont mises en perspective par rapport aux valeurs et aux codes de la société aristocratique. Il s'agit, en effet, d'un « jugement de Renart », plus nuancé que celui de la branche Ia, dans la mesure où il relativise la notion même de culpabilité et enlève toute crédibilité à la victime privilégiée des méfaits du goupil : Isengrin.

*

Les vers 946-955 manquent dans *B* et *C* ; dans ces manuscrits, les vers 956-987 servent de conclusion à la branche Martin II.

Le manuscrit *C* fait de « L'Escondit » sa neuvième branche, qu'il introduit par une séquence de 26 vers, avec une rubrique : « Si conme Ysangrin s'ala plaindre de Renart a la cort le roi ».

Pour la plus grande partie du texte, jusqu'au vers 1875, *C* est proche de *B*, tandis que *H* rejoint le texte de *Martin*.

ARMAND STRUBEL.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, les numéros « Va » et « VIIb » désignent la branche qui porte le numéro « Vc » dans la présente édition.

DEROY (J.), « Le Discours du chameau, légat papal dans le *Roman de Renart* (branche Va) », J. Goosens et T. Sodmann éd., Third International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloquium Münster, 1979, *Proceedings*, Cologne et Vienne, Böhlau, *Niederseutsche Studien*, XXX, 1981, p. 102-110.

SUBRENAT (J.), « Trois versions du jugement de Renart (*Roman de Renart* ; br. VIIb, I, VIII du manuscrit de Cangé) », *Mélanges P. Jonin*, Champion, 1979, p. 623-643.

WILMOTTE (M.), « L'Auteur de la branche II-Va et Chrétien de Troyes », *Romania*, XLIV, 1915-1917.

1. V. 1913.

NOTES ET VARIANTES

Page 191.

a. Folio 44 de H - colonne b, vers 946-948 ; c, 949-989 ; d, 990-1030. ♦♦ *b. Les vers 950-951 manquent dans Mar. ; les vers 954-955 correspondent dans Mar. à quatre vers :* Si se remet molt toſt arere / Et vint molt toſt a la qarrere / O sa feme trova seant / Maintenant la va ledenjant . ♦♦ *c. Vers 956-959 dans C :* Quant ysengrin la vit delivre / Hai fet il pute orde vivre / Pute serpent pute colevre / Bien ai veü toute l'uevre . *B présente la même leçon que C pour les vers 956 et 959.* ♦♦ *d.* voirs il *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Mot à mot : « il ne s'eſt pas rendu coupable d'une faute tellement grave, en comparaison de la violence qu'il m'a faite » ; la leçon de *H* n'eſt pas aussi satisfaisante que celle de la plupart des manuscrits. *C* et *Mar.* procurent une leçon que l'on pourrait traduire par : « ma faute n'eſt pas si grave, vu qu'il m'a fait violence ».

Page 192.

a. Vers 980 dans C : Se ce puet eſtre a cort porté . ♦♦ *b. Vers 988-991 dans C :* Si s'en eſt chascun retornez / Ysengrin s'eſt acheminez / Et erré tant qu'il vint a cort / Or cuit que il tendra mout cort . ♦♦ *c.* a[u *exponctué*] roi *H. C donne pour ce vers :* I tel con a tel home eſtuet .

1. De telles appréciations flatteuses sur Isengrin sont rares dans le *Roman de Renart*, mais l'ambiance « féodale » de la branche juſtifie que le narrateur définisse bien le ſtatut de « baron » du loup. Le connétable, étymologiquement, eſt l'officier chargé des écuries royales (*comes ſtabuli*) ; comme pour le maréchal, cette appellation carolingienne recouvre ensuite des attributions plus vaſtes ; le connétable eſt conseiller militaire du souverain et, en son absence, le chef de l'armée.

2. Plutôt que d'un trône, il s'agit d'un siège pliant et facilement transportable, réservé aux grands, recouvert d'un coussin (étymologiquement *faldiſtôl*, « chaise pliante », de *falten*, « plier », et *ſtôl*, « siège ») ; l'allusion du vers 1229, *tref roial* (« tente du roi ») corrobore cette interprétation.

Page 193.

a. Vers 1013 dans B et C : Et mesire isengrin conmence . ♦♦ *b. Vers 1019-1020 dans C :* Que ja mes jugement roial / N'osaſt fraindre ne brisier . ♦♦ *c.* voel *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Le vers eſt hypomètre dans H ; on attend plutôt :* Renars m'a honi de ma fame *, que l'on peut traduire par « Renart m'a déshonoré avec ma femme ».* ♦♦ *e.* Ne loiauté ne comperage *B, C* ♦♦ *f. Folio 45 de H - a, vers 1031-1071 ; b, 1072-1112 ; c, 1113-1153 ; d, 1154-1194.* ♦♦ *g. Vers 1032 dans B, C et Mar. :* Rien que je die n'eſt mençonge . ♦♦ *h. Vers 1038 dans B et C :* N'ains ne voil mon cuer apoier . ♦♦ *i.* conpaignon *H ; nous corrigeons pour la rime d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *j.* Ne ainz mes ne me pot sorprendre *B, C* ♦♦ *k. Vers 1045-1047 dans C :* Ou j'eſtoie auques crasse et grosse / Serreement fui el pertuis / Il s'en issi par un autre huis .

1. La phrase, en ancien français, repose sur une conſtruction elliptique : « Renart ne vous eſtime pas assez (pour considérer votre ban comme un obſtacle) et jamais il n'a tenu pour un obſtacle votre ban. »

Page 194.

a. conte *[v. 1053]* / Ysengrin le ra entrepris / Voire voir sire je repris / Renart le

rous a ceſt mesfet / Vos ensemble a il mesfet / Bien ne reson *B, C* ♦♦ *b. Vers 1061 dans H :* De çou dont reté l'avons nous *; nous corrigeons pour la rime d'après C qui donne pour ce vers et le suivant :* De quanque reter le savrons / Et si vos di tout sanz dangier *. B procure pour le vers 1062 la même leçon que C.* ♦♦ *c. Vers 1065 dans B, C et Mar. :* Et qu'il pissa sor la loviere *.* ♦♦ *d.* le bati *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* Et diſt que cous eſtoit *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* Et *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *g.* Je les sorpris a la montee *B, C, Mar.* ♦♦ *h.* lors affaire / Un sairement por a desfendre *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *i.* Tot *manque dans H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Le manuscrit porte bien *passa* et non *pissa*, comme tous les autres témoins (voir var. *c*) ; *pissa* serait une allusion plus précise aux exactions de Renart à la fin de la branche IX, lorsqu'il saccage la tanière des loups et compisse les louveteaux.

2. Le récit d'Isengrin dans notre manuscrit ajoute cet élément — peu vraisemblable dans le contexte renardien et bien différent de l'épisode qui clôt la branche IX. Le comique de ce passage vient du contraſte violent entre le langage du droit et de l'honneur invoqués ici par les deux époux, et la scène de ménage qui précède. La défense de la louve et ses proteſtations sur son sens aigu de l'honneur prennent tout leur sel pour un public qui connaît le *Roman de Renart* ; la branche IX montre une Hersent peu farouche, qui, par ses invitations ironiques, pousse Renart à l'acte. La réaction sceptique et amusée de Noble se juſtifie.

Page 195.

a. il *manque dans H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 1106-1109 dans C :* Qui ensemble o moi la vint / Ou ceſte vergoingne m'avint / Ert il o vos oil sanz faille / Qui cuidaſt ce que diex i vaille *.* ♦♦ *c. Vers 1119 dans C :* Que cil qui vos a fait liance *.*

1. Le texte de *H* suppose sans doute, au vers 1109, un verbe *fuſt* elliptique (*que tel ringaille fuſt, que...*) ; *ringaille* désigne un collectif, les gens de peu, la valetaille qui fait la queue de l'armée, les plus mauvais soldats.

Page 196.

a. Vers 1121-1122 dans C : Je moſteroie qu'a hersenz / Jut il a force que jel vi *.* ♦♦ *b. Vers 1128-1129 dans B, C et Mar. :* Et s'il cuidaſt que non feïſt / Sachiez volentiers le guerpiſt *.* ♦♦ *c.* meüssiés guerre [a ma cort *exponctué*] ensamble *H* ♦♦ *d.* usse *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e. Les vers 1132 à 1155 ne se trouvent que dans H et I. B et C donnent pour les vers 1156-1157 :* Et quant il voit qu'il velt tencier / Si conmença a agencier *.*

1. Le qualificatif eſt surprenant ; toute cette partie du texte (v. 1132-1155) n'exiſte que dans les manuscrits *H* et *I*.

Page 197.

a. Vous quit auques *H ; cette leçon eſt difficile à comprendre et ne peut s'adresser à Isengrin qu'au prix d'une interprétation laborieuse (« je vous tiens quitte des obligations de vengeance pour le crime qu'il a commis »). Nous corrigeons d'après C et B qui donnent :* L'escuse auques *.* ♦♦ *b. Les vers 1164-1165 sont intervertis dans B et C.* ♦♦ *c.* a le faite *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 1180 dans B, C et Mar. :* Quare mesire me audite *.* ♦♦ *e. Vers 1182 dans B et C :* Legem expresse publicate *.* ♦♦ *f. Vers 1187 dans B et C :* Que mout a grant chose mesface *.* ♦♦ *g.* Desi que par maine conmune *B, C, Mar.* ♦♦ *h.* Et se vos siez bone rege *B, C* ♦♦

i. Folio 45 de H - a, vers 1195-1235 ; b, 1236-1276 ; c, 1277-1317 ; d, 1318-1358. ♦♦ *j. Vers 1196 dans C :* Et qui la vos esteut parar.

1. L'idée que Constantinople, ville mythique par sa puissance et sa richesse, puisse verser un tribut à Noble relève évidemment d'une forme de comique loufoque qu'on trouve aussi dans les « gabs », les vantardises des guerriers de la chanson de geste. Le cardinal légat parle un sabir franco-latin-italien, que les différents manuscrits inventent à leur façon. Mais l'allusion à la capitale de l'empire d'Orient a peut-être une autre fonction (voir la Notice, p. 1057).

2. Le « Décret » est le texte fondamental du droit canonique (un « décrétiste » est un docteur en droit canon, enseigné dans les facultés de « Décret ») ; le nom générique est attribué à un ensemble de compilations dont la plus connue est le « Décret » de Gratien, moine de Bologne (vers 1140).

Page 198.

a. Fai droit jujar por ton henor *B, C, Mar.* ♦♦ *b. Vers 1208-1210 dans B et Mar. :* Videte bonne favelar / Par la foi teue tien toi car / Se ne tiens car ta baronnie. ♦♦ *c. Vers 1214 dans B et C :* Se tu ne gardes bien t'enor. ♦♦ *d. Vers 1216-1217 dans B et C :* Favelar roi quanque te place / Plus ne te di ne plus n'en face.

1. Le discours du légat devient totalement incompréhensible dans ce passage de *H*, de même qu'il est parfaitement illogique aux vers 1214-1215, dont les deux négations se contredisent. Il existe bien un mot qui se rapproche de *tarte amie*, c'est *tartarie*, au sens de « crécelle, cliquette portée par les lépreux ». Les autres manuscrits ont une leçon plus claire (voir var. *b*) que l'on peut traduire par : « si tu n'as pas d'estime pour tes barons ». On peut proposer une traduction approximative de ce galimatias : « Tu viens d'exposer la triste situation du plaignant ; nous trouvons écrit dans le " Décret ", en la rubrique publique " De la violation du mariage " les règles suivantes : d'abord on doit examiner l'accusé, et, s'il ne peut pas se purifier de sa faute, tu peux le tourmenter à loisir, car le crime qu'il a commis est grave ; la vérité contenue dans ma sentence est la suivante : s'il ne veut apporter réparation, disperse et mets à la disposition de la communauté la totalité de sa fortune, ou fais lapider ou brûler le corps de ce diable de Renart ! Et vous, vous devez vous montrer très bon roi : s'il y a quelqu'un qui transgresse la loi et qui veut la bafouer, il doit le payer très cher ! Maître, au nom du saint Calice, si le jugement est rendu dans ces conditions, et si tu veux être un bon seigneur, alors tu seras équitable, mais fais-le par amour pour toi, au nom de la sainte Croix ! Car tu ne seras pas un bon roi si tu ne veux faire le droit et la justice comme le fit Jules César, et si tu ne veux dire le droit en ce procès. Si tu veux être un bon seigneur et si tu veux avoir bonne réputation, respecte-le bien, au nom de la foi ! Si tu n'estimes pas tes barons, fais-toi moine pour changer ta vie. Ne te soucie pas de faire le roi si tu ne juges avec bonté. Et si tu ne transformes pas le tort en droit, tu seras un bon seigneur ! Je t'ai dit tout ce que je pense être utile pour toi, je m'arrête là, je ne sais que te dire de plus ! »

Page 199.

a. Li cers parla *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* De sa fame vos rediron *B, C* ♦♦ *c.* on *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* En vostre foi car dites ore *B, C, Mar.*

Page 200.

a. as bons acueudre *B, C* ♦♦ *b. Vers 1287 dans B et C :* Dont ne serïez vos pas quites . ♦♦ *c. Vers 1290 dans B, C et Mar. :* Et dire cent sols me devez .

1. Ce personnage apparaît furtivement dans le *Roman de Renart* ; il ne figure que dans cette branche et dans la branche XXIV, v. 617, où il intervient dans des circonstances analogues : désigné par le roi pour juger Renart, il propose d'accorder au loup le serment de justification qu'il demande. Le nom s'inspire de la plus visible particularité du daim, les bois en plateau (l'« étrange ramure » dont parle Gaston Febus dans son *Livre de chasse*).

Page 201.

a. torra savoir *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 1325 dans B et C :* Que mesire s'onor i face . ♦♦ *c.* Por dieu fait il ne *C* ♦♦ *d. H donne comme D, E et K* et defiee *que nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* quant que il pot / Car a la vile aler ne sot / Dont *B, C*

1. Les pièges énumérés par *H* sont moins variés que ceux des autres manuscrits : il s'agit essentiellement de lacets et de collets, dispositifs qui font intervenir une ficelle tendue sur le passage ; le trébuchet est un piège destiné surtout à la capture des oiseaux, et les autres méthodes ne semblent pas appropriées non plus au renard, que l'on enfume en sa tanière, ou que l'on attrape à la fosse.

Page 202.

a. Folio 47 de H - a, vers 1359-1399 ; b, 1400-1440 ; c, 1441-1481 ; d, 1482-1522. ♦♦ *b.* j'amoie [voel *exponctué*] miel *H* ♦♦ *c. Vers 1372 dans C :* Le postis trovames overt . ♦♦ *d. H donne* graigne *avec* n *exponctué.*

Page 203.

a. Vers 1425 dans C : Et fouir et mordre de randon .

Page 204.

a. Vers 1434-1435 dans C : Quant les vi venir si m'en part / Les chiens choisi de l'autre part . ♦♦ *b. Vers 1454-1455 dans B et C :* Si me chacent et me detirent / Quant li vilain entre eus ce virent . ♦♦ *c. Le passage allant du vers 1456 à 1467 présente dans les autres manuscrits une version plus courte. B et C (leçon identique pour Mar. pour les cinq premiers vers) donnent pour les vers 1456-1465 :* Estes les voz toz apoingnant / De lor glaives me vont poingnant / Pierres jetent saietes traïent / Et li mastin crïent et braient / La ou je poi un d'els ataindre / De toutes parz me vi ataindre / Je vi que g'iere mout plaiez / Adonc fui auques esmaiez . *Les vers 1466-1467 manquent dans B, C et Mar.*

Page 205.

a. poi[s *exponctué*] *H* ♦♦ *b.* Quant il en besant l'asali *C. L'allusion au baiser de Judas au vers suivant suggère que la bonne leçon est celle donnée par C et par la plupart des autres manuscrits :* Quant il au baisier l'asali . ♦♦ *c.* Ou *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* n'oroit *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* plainte *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Littéralement : « aux premiers traits », « aux premiers projectiles lancés ».

Page 206.

a. Vers 1504 dans B et C: Or devon la response atendre. ◆◆ *b.* Par le jugement de justice / Ce dist li singes cointeriaus *B, C (de même au vers 1592).* ◆◆ *c.* Se vos ne dites que i a *B, C, Mar.* ◆◆ *d. Folio 48 de H - a, vers 1523-1563 ; b, 1564-1604 ; c, 1605-1645 ; d, 1646-1686.* ◆◆ *e. B, C et Mar., qui intervertissent les rimes aux vers 1530-1531, donnent au vers 1532* por plus irestre.

1. Il s'agit évidemment du « singe » Cointerel, personnage que l'on rencontre aussi bien dans la branche Ia que dans les branches XIV, XVI et XVIII (même remarque pour le vers 1592).

2. L'interprétation de *cils* n'est pas évidente : s'agit-il de celui qui vient de parler (le sanglier, mais son intervention est en faveur de Renart) ou de celui dont on vient de parler (Isengrin), voire de Renart lui-même ?

Page 207.

a. Vers 1546 dans C: Bien se desrenent envers lui. ◆◆ *b. Vers 1552 dans B et C:* En la chartre ou en la jeaole. ◆◆ *c.* et d'escoillier *B, C, Mar.* ◆◆ *d. Vers 1556-1557 dans C:* D'esforcier fame n'i a el / Nis s'ele ert fame conmunal. ◆◆ *e.* Et si cuide *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ◆◆ *f. Vers 1568 dans C:* Dont ysengrin tesmoing li porte. ◆◆ *g. Vers 1570 dans B et C:* Dist li singes si a dur conte. *Après ce vers, B et C ajoutent deux vers :* C'on baillist henor a tel honte / C'un preudonme por tel mesfet. ◆◆ *h. C, qui intervertit les vers 1571-1572 et ignore les vers 1573-1574, donne pour le vers 1575 la même leçon que B:* Si en fetes aucune acorde. ◆◆ *i. Vers 1577 dans C:* Et grant vent chiet a poi de pluie.

Page 208.

a. Les vers 1590-1591 manquent dans B, C et Mar. ◆◆ *b. Vers 1599-1603 dans C:* Qu'il n'i ait riens de sorpresure / Une chose qui mout me serre / Se li rois n'est en ceste terre / Devant qui est li plaiz traitiez / Se renart n'en estoit haitiez. ◆◆ *c.* chien frobert *B, C, Mar. (voir v. 1666).* ◆◆ *d. Vers 1606 dans B et C:* En lui a mout bon chien et vrai. ◆◆ *e. Vers 1609 dans B et C:* Qu'en a devant li mis cest plet.

Page 209.

a. Vers 1619-1620 dans C: Bien l'a conduite et agencie / Si conme bons restoriens. ◆◆ *b.* fait il nos estiens / Alé le jugement enquerre / Selonc la guise de la terre *B, C, Mar.* ◆◆ *c. Vers 1642-1643 dans C:* Ne droit n'estoit qu'il conquersist / Por riens que sa fame deïst. ◆◆ *d. Vers 1649 dans H:* Por garder mais en quel mesure. *Nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Page 210.

a. donré jor de plait metre *B, C* ◆◆ *b.* Tuit i seront mi compaignon *B, C. Les vers 1664-1665 sont intervertis dans C.* ◆◆ *c. Vers 1668 dans B et C:* Renart se velt adés repondre. ◆◆ *d.* a malcrues en son repere *C* ◆◆ *e. H ajoute en marge* del plait *qui est la leçon de B et de C:* atorné del plait a fere. ◆◆ *f. Folio 49 de H - a, vers 1687-1727 ; b, 1728-1768 ; c, 1769-1809 ; d, 1810-1850.*

Page 211.

a. Vers 1695 dans B et C: Mes mout est fox et mout s'orgueille. *Les vers 1696-1697 sont intervertis dans C. B et C proposent pour le vers 1698 la leçon suivante :* Con puet si praigne ses aferes. ◆◆ *b. Vers 1704-1710 dans B et C:* Et gist el pailler a grand air / Sor le fumier delez la haise / Ysengrins le voit si l'eschive / Mes

il le rapele par trive / Si li a dit mout simplement / Je vos dirai tot erroment / Que je sui venuz a vos querre . *H donne au vers 1705* pailes *que nous corrigeons d'après C (v. 1704) et les autres manuscrits. Mar. donne pour les vers 1706-1708 la même leçon que B et C.* ♦♦ *c. Vers 1715 dans B et C :* Ci outre n'a ne tor ne guanche . ♦♦ *d. Vers 1723-1724 dans B et C :* Que vos suiez du plet a mi / Tant que nos l'aions confondu .

Page 212.

a. Vers 1737 dans H : Joie jetrai dens resoigniés . *Nous corrigeons d'après C et Mar.* ♦♦ *b.* Ainz ne vit mes saint qui *B, C, Mar.* ♦♦ *c. Vers 1750 dans C :* Ne puet aler la ou bien ait . ♦♦ *d. Vers 1752-1755 dans B et C :* Bien plus de quarante gaingnons / De touz nos meillors conpaingnons / Des plus igniax, des plus aidables / Dont iert renart que deables . ♦♦ *e. Vers 1760 dans C :* En la forest en une lande .

Page 213.

a. la paterne *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* d'espaingne [*v. 1776*] / S'est ajostez a la compaingne / Tant fet li leus qu'il les assamble / Quant il sont parvenuz ensemble / Mout les a semons *C* ♦♦ *c. C qui donne pour le vers 1790* Mes renart n'en a gueres mains *intervertit les vers 1790 et 1791.* ♦♦ *d. Vers 1797 dans B et C :* Le prevost qui foinez ot non . ♦♦ *e. Vers 1800-1803 dans B et C :* S'en fet il ce que a lui monte / Grimbert qui ot fet la semonte / N'en ose renart escondire / Ne ja por riens qu'en sache dire . ♦♦ *f. B et C, qui intervertissent les vers 1804-1805, proposent pour le vers 1804 :* Ne li faudra ja c'est del mains .

1. Sans doute a-t-il fait ses classes à Tolède, comme les enchanteurs de la chanson de geste (Basin, Maugis, Berfumé), ou Wistasse le moine, et Renart lui-même. Voir à ce propos, dans *Tolède (1085-1985). Des traductions médiévales au mythe littéraire*, Guy Trédaniel, 1989, les articles de S. Roblin et A. Strubel.

2. Une intervention inattendue du conteur, plutôt qu'une marque du « style de la sympathie », permet une cheville pour la rime.

Page 214.

a. Et dame gente la marmote / Corte la taupe *C* ♦♦ *b. Après le vers 1811, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Dant galopins i vint li lievres / La lurre la martre et li lievres . ♦♦ *c. Vers 1817 dans B et C :* Mes li connins n'en eüst soing . *Après ce vers, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* De son venir car mout s'eschive / Mes dant renart en a pris trive . ♦♦ *d.* conmun asentement / Fu apelez au *C*

1. Les manuscrits *D*, *E* et *H* sont les seuls à ne pas faire de More la marmotte ; c'est un nom qui n'apparaît que dans ce passage. Il en va de même pour Torte, qui est d'habitude appelée Corte.

Page 215.

a. Folio 50 de H - a, vers 1851-1891 ; b, 1892-1932 ; c, 1933-1957. ♦♦ *b.* desous *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* boisié *B, C. Après ce vers, C en ajoute deux :* N'a vostre conmere jeü / N'en tel maniere deceü . ♦♦ *d. Vers 1859 dans B et C :* Mout s'apareille et se rebrace . ♦♦ *e.* quel debat *; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *f. Vers 1867 dans C :* Quant il soufle et prent s'alaine . ♦♦ *g. Vers 1873-1875 dans B et C :* Fetes tant que vos aiez droit / Et fetes vostre serement / Devant nos tout apertement . *Après le vers 1875, C ajoute un épisode de 314 vers : récit d'une aventure, en guise de diversion, que Renart propose à Tibert et Brun chez Frobert. Les deux comparses se trouvent enfermés à cause de leur gloutonnerie et doivent affronter les vilains et leurs chiens, tandis que le goupil vole une oie.*

1. Cette comparaison peut sembler incongrue ; elle s'éclaire cependant lorsque l'on voit à quel point les auteurs de traités cynégétiques — et Gaston Febus tout particulièrement — ne tarissent pas d'éloges sur la « subtilité », les « malices » et la « sagesse » du cerf.

2. La leçon *iriés*, propre à *H* (v. 1865), est moins significative dans ce contexte que la leçon *haitiez* des autres manuscrits (« il s'aperçoit que Roonel est en bonne santé »).

Page 216.

a. Vers 1885-1886 dans C : Je cuit que je bien vos dirai / Reson et droit au mien espoir . ♦♦ *b.* de corre *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* Que il voist *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* Si anemi si l'escrïerent *C, Mar.* ♦♦ *e. Après le vers 1915, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Le riche vilain del plaissié / Icil l'ont premier enchaucié . ♦♦ *f.* rechingnie le filz gillain *C*

1. Le manuscrit *H*, après avoir à deux reprises donné « Tieri de la Fontaine » comme propriétaire de Roonel, revient ici à la tradition la plus répandue, qui l'attribue à Frobert. Les vers 1910-1929 sont une parodie de chanson de geste : énumération des ennemis qui se lancent à la poursuite du héros.

Page 217.

a. Vers 1921 dans C et Mar. : Atant se metent au frapier . *Après ce vers, les autres manuscrits donnent 36 vers (énumération de chiens).* ♦♦ *b. Vers 1922-1923 dans C et Mar. :* Tuit icil furent compaignon / Bien le chacierent li gaignon . ♦♦ *c. Après le vers 1927, il manque 6 vers dans H (énumération de chiens).* ♦♦ *d.* provoire / Priçonete qui *C* ♦♦ *e.* Trenchanz briamonz et faïz *C, Mar.* ♦♦ *f. Vers 1950 dans C :* Tant ont renart li chien tiré . ♦♦ *g. Après le vers 1957, C ajoute 80 vers pour conclure la branche : Isengrin se plaint bruyamment devant Brun, Baucent et Roonel de l'issue de cette aventure, en leur demandant de témoigner devant le roi de la traîtrise du goupil.*

1. Le même proverbe apparaît au vers 1401 ; il s'agit d'un véritable stéréotype, qui intervient de préférence dans les moments critiques de la fuite, de l'hésitation vaincue.

Branche VI

LES VÊPRES DE TIBERT

(Martin XII, Roques XI)

NOTICE

Cette branche, d'une qualité littéraire très remarquable, est parfaitement indépendante : elle n'entre dans aucun ensemble cyclique et se suffit à elle-même. Elle entretient néanmoins des relations avec les autres textes du corpus, en particulier avec les branches VIIa, VIIb et VIII qui mettaient en scène, avant elle selon la chronologie vraisemblable de la composition des branches, ces deux partenaires égaux en force et en ruse

que sont Tibert et Renart, et avec la branche XIII qui relatait, dans son épisode central, une parodie d'office jouée par Renart et le loup Primaut, ici frère d'Isengrin, après avoir conté, dans sa première partie, un nouvel affrontement entre Renart et Tibert. Cependant, la branche VI ne cite jamais la matière de ces contes, et se borne à s'en inspirer, voire à en récrire des épisodes : il n'y a pas ici de « mise en abyme », pas de référence explicite à un quelconque passé renardien.

Cela rend d'autant plus aléatoire la position de la branche à l'intérieur des différentes collections. Dans la collection α éditée par E. Martin, elle porte le numéro XII et prend place entre « Renart empereur », où Tibert joue un rôle analogue à celui des autres barons, et « Renart le Noir », qui récrit l'épisode de l'ambassade de Tibert auprès de Renart (devenu Chuflet) de la branche Ia. Dans la collection β, elle vient en onzième position et se trouve encadrée par la branche de « Liétard » et par une branche XII (épisodes des poissons, du « Moniage Isengrin » et de « La Pêche au seau », soit la branche X de notre édition), où Tibert n'apparaît pas. Quant à la collection γ, à laquelle appartient *C*, elle l'ignore purement et simplement. Le texte du manuscrit *H*, composite, étant ici voisin de celui de la seconde collection, nous avons adopté le manuscrit *B* (manuscrit de Cangé) comme manuscrit de contrôle. Le scribe du manuscrit *H* commet un nombre important de fautes de lecture. En particulier, son ignorance complète de la géographie et de la toponymie de la Normandie lui rend certains vers incompréhensibles[1].

Cette branche est en effet très enracinée dans un terroir qui est celui de son auteur, Richard de Lison : la Basse-Normandie, avec la paroisse de Saint-Martin-de-Blagny, Tournières, Le Breuil, La Folie, Le Molay et son bois, le bois de Vernoi, Lison, Bayeux enfin, qui sont des localités de l'actuel département du Calvados et qui appartiennent même, pour nombre d'entre elles, à l'actuel canton de Balleroy. C'est là un phénomène très exceptionnel : seule la branche XII connaît un enracinement semblable. On notera que dans les deux cas les auteurs se nomment et s'affichent comme des hommes du terroir (« le prêtre de la Croix-en-Brie » pour la branche XII). Nous n'avons malheureusement aucune autre information sur eux. Cet enracinement a évidemment son importance : face aux chansons de geste et aux romans, dont la géographie est celle des Cours royales quand elle n'est pas purement imaginaire, une branche du *Roman de Renart* peut se présenter comme une sorte d'épopée locale et rurale. L. Foulet se sent même autorisé à supposer que les événements rapportés transposent dans le registre de la parodie animalière des faits réels qui auraient agité le petit monde des paroisses situées à l'ouest de Bayeux : « Le quart de l'église de Saint-Martin de Blagny avait été donné aux moines de Longues. On peut supposer que Huon l'abbé des v. 31, 38, 39, 99[2] était l'abbé de Longues ; et on se demande si dans la discussion qui prend place entre Tibert et Renart aux vers 901 ss.[3] et où le

1. Nous avons dû corriger en rétablissant le texte du manuscrit de Cangé (*B*) aux vers 257 (le Breuil) et 472-474 (avec la mention de Bayeux), et la correction, quoique moins nécessaire, aurait été envisageable au vers 567 (avec la mention de Dol-de-Bretagne).

2. Cette numérotation, qui est celle de Martin, est pour cette partie du texte semblable à celle de notre édition.

3. Ces vers de l'édition Martin correspondent aux vers 895 et suiv. de la présente édition.

chat ne veut laisser au goupil indigné que le *quart* des offrandes, des legs et des dîmes, il n'y a pas un écho des contestations qui ont pu surgir entre le prêtre de Saint-Martin et les moines de Longues[1]. » Gautier de Coutances (v. 1445) a effectivement été archevêque de Rouen de 1185 à 1207, et Guillaume Bacon (v. 131) seigneur du Molay peu après 1189. Ce dernier, ayant soutenu le parti de Philippe Auguste dans sa querelle avec le roi d'Angleterre en 1204, s'est vu confisquer ses terres anglaises par Jean. Ces indications permettent de dater avec quelque vraisemblance la branche VI de la dernière décennie du XII[e] siècle.

Comme on le voit, nous sommes loin de l'esprit des premières branches et même de la branche Ia, où la transposition zoomorphique du monde féodal se faisait dans la généralité de lieux plus emblématiques que réels. La prétention des auteurs est, avant tout, de distraire et de captiver un public de proximité, les précisions géographiques perdant tout intérêt, voire toute possibilité d'être comprises — comme en témoignent les fautes du copiste de *H* — en dehors d'un cercle provincial très restreint. Ce sera le cas, au XIII[e] siècle surtout, pour un certain nombre de fabliaux comme *Boivin de Provins* ou *Les Trois Aveugles de Compiègne.*

La structure de la branche VI est très élaborée et suit un mouvement ascendant qui culmine avec l'épisode principal, situé à la fin et dans lequel le comique de situation vient équilibrer la tension dramatique qui n'a cessé de s'accroître, intimement mêlée au rire elle aussi, pendant les épisodes préparatoires. On peut ainsi distinguer, après un prologue où l'auteur revendique son acte de composition et une mise en route qui reprend le schéma classique de la quête de nourriture, trois cellules narratives dont la deuxième constitue une variation sur les principaux thèmes de la première. Examinons-en le détail.

Renart, baron courtois manifestant toute son affection à son dernier fils, part en quête de nourriture pour lui et pour les siens, poussé par la famine. Après un premier échec — l'abbé Huon et son équipage ont fait fuir les oisons que Renart allait attraper —, le héros rencontre Tibert qui se prélasse au soleil sur un rocher, la panse pleine. C'est le signal habituel du commencement d'une aventure. Les deux compères finissent par s'accorder et décident d'aller dévaster un enclos appartenant à un certain Guillaume Bacon. Là encore, le texte suit le schéma renardien type : entrée illicite dans une propriété rurale, arrivée du propriétaire des lieux, fuite calculée de Renart, tandis que son compagnon est en mauvaise posture : Tibert, réfugié dans un arbre, est attaqué par des paysans et des chiens. Un prêtre survient et leur prête main-forte, laissant son cheval libre : Tibert esquive les coups, saute sur la monture et s'échappe, comme il l'avait fait avec le prêtre Rufrangier dans la branche VIII. Il n'y a, jusqu'ici, rien de bien neuf : tout juste des variations minimales sur des motifs topiques. C'est à ce moment, qui marque habituellement la fin d'un épisode, voire d'une branche, que surgit le premier élément original qui va servir de leitmotiv à toute la suite : Tibert, qui possède une instruction de clerc, nargue le prêtre qui le poursuit et qui lui réclame les livres de messe qu'il avait troussés avec ses bagages. Incapable de

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1914, p. 456, n. 2.

répondre à des parodies de questions savantes, disqualifié par conséquent sur le plan de la culture par un chat qui s'affirme déjà, selon le mot de J. Batany, comme un « super-prêtre[1] », le curé du Breuil n'a plus qu'à faire demi-tour en abandonnant son cheval et ses livres à Tibert : ainsi s'achève la première grande unité narrative de la branche VI. Ici se prépare la grande nouveauté — inspirée de la branche XIII, mais allant beaucoup plus loin que cette dernière —, qui intéresse le statut même du personnage renardien : l'animal n'est plus simplement mi-anthropomorphe, mi-zoomorphe, il va jouer un rôle de *substitution*. Tibert va en effet décider d'aller remplacer le prêtre du Breuil dans la paroisse de Blagny où ce dernier était attendu.

La deuxième unité narrative commence comme la première, avec les mêmes acteurs, mais dans des rôles inversés : Tibert, à cheval, rencontre Renart qui se repose dans un champ. Après avoir feint de ne pas le reconnaître, il accepte de le prendre en croupe. Alors qu'au début de la première unité Renart et Tibert étaient plus généralement zoomorphes, ils sont maintenant de véritables barons à cheval. Le chat, qui a failli perdre sa peau à cause de Renart, songe évidemment à se venger. Renart, quoique en position de faiblesse, cherche à obtenir de Tibert un partage égal du cheval : situation qui rappelle celle du prêtre du Breuil. Les deux épisodes suivent alors des lignes parallèles : Renart, comme le prêtre, va devoir montrer son savoir dans les arts libéraux, et, comme lui, il va échouer. Depuis que l'action s'est écartée du schéma type initial, Tibert ne cesse d'affirmer sa supériorité sur ses adversaires ou ses partenaires. La deuxième grande unité narrative se clôt avec l'arrivée des protagonistes à Blagny, dans un climat de tension.

La troisième et dernière se passe tout entière dans un même lieu : l'église de Blagny, alors que les deux premières se déroulaient au fil d'un itinéraire. L'église est le véritable point de convergence de toutes les lignes du récit, y compris la quête de nourriture, puisque les deux héros se disputent par avance le produit des dîmes. Le texte suit fidèlement le modèle de la branche XIII : office célébré par les animaux, quête réussie de nourritures dans l'église, sonneries de cloches, et pour finir fuite de Renart et immobilisation de son partenaire (Primaut dans la branche XIII, ici Tibert) qui doit affronter une troupe de paysans armés jusqu'aux dents. La branche introduit cependant deux écarts dont l'importance est essentielle et qui interdisent de parler d'imitation servile : la première est le rôle du savoir et la dimension particulière de la substitution de l'animal à l'homme, la seconde est le refus de cette solution de facilité qu'était l'ivresse de Primaut comme instrument du piège. Il y a là un raffinement incontestable et une profondeur plus grande de la réflexion sur la parodie. Ce dernier épisode est le lieu du renversement attendu : après une nouvelle humiliation lors de la répartition des fromages découverts près d'une fenêtre, Renart accomplit sa vengeance et savoure la jouissance qu'elle lui procure comme jamais encore il ne l'avait fait. Le sarcasme et l'ironie consacrent sa supériorité définitive sur Tibert. Mais il lui reste encore à satisfaire cette quête de nourriture pour laquelle il s'était mis en route : ce n'est, pour l'auteur, qu'une contrainte mineure, qu'il expédie

1. J. Batany, *Scène et coulisses du « Roman de Renart »*, SEDES, 1989, p. 136.

en deux vers avec la plus grande désinvolture[1]. Le texte de *H* s'interrompt sur le retour de Renart auprès des siens et sur une formule circulaire : le héros raconte à Hermeline et à ses enfants « coment il a Tyebert mené[2] ». Le manuscrit de Cangé, quant à lui, ajoute une douzaine de vers d'épilogue où Richard de Lison se nomme et s'excuse de son provincialisme normand, un peu à la manière de Conon de Béthune, poète lyrique exactement contemporain, blessé d'avoir été repris par la reine de France pour son parler d'Artois[3].

La branche VI n'est donc pas un simple conte, dont l'intérêt serait principalement narratif. Elle plonge des racines profondes dans un univers mental qui n'est plus le nôtre, même s'il a continué de vivre encore pendant plusieurs siècles. Elle est indissociable d'une culture, dans tous les sens de ce terme, et elle en tire son originalité comme sa profondeur. Elle s'inspire des festivités carnavalesques, de la fête des Fous, des conduites de bruit comme le charivari, en même temps qu'elle joue sur la symbolique complexe du chat.

Des offices parodiques, fête de l'Âne ou fête des Fous[4], étaient organisés par le clergé lui-même à des moments bien précis : ils ne constituaient nullement une contestation extérieure à l'Église, même si la haute hiérarchie s'en défiait quelquefois ouvertement[5]. Ces fêtes se déroulaient dans les églises et les cathédrales. Afin de pouvoir mieux mesurer l'originalité de la branche VI et de la branche XIII, il importe de connaître leurs grandes lignes. À Sens, qui était alors la grande métropole ecclésiastique dont dépendait l'évêché de Paris, la fête de l'Âne se déroulait, avec la fête des Fous, aux vêpres. Les textes qui en organisent le rituel expliquent que deux chanoines conduisent l'âne à la table du pré-chantre, avant que ne commence un office où se mêlent des morceaux de tout ce qui pouvait se chanter dans l'année. Entre les leçons, on faisait boire et manger l'âne, que l'on conduisait ensuite dans la nef. Le peuple, mêlé au clergé, dansait autour de l'animal que l'on reconduisait ensuite dans le chœur. La « prose de l'âne » était insérée dans ce rituel : chaque strophe latine s'achevait sur une invocation parodique : « Hue, monsieur l'âne, hue ! » À Beauvais, les répons de l'*Introït* et du *Kyrie* étaient remplacés par une modulation sur « Hinhan », répétée trois fois. À la fin de la liturgie, l'âne était « conduit vers la coupe, le repas, les jeux ». Lors de la fête des Fous, un jeune clerc était élu *episcopus stultorum*, « évêque des fous », et recevait les honneurs dus à l'épiscopat. Son aumônier prononçait une bénédiction, dans laquelle il demandait pour l'assistance maladie du foie, maux de dents, teigne. Les prêtres se barbouillaient de lie de vin et entraient dans le chœur en dansant et en chantant

1. Voir v. 1457-1458.
2. V. 1462.
3. Conon de Béthune, pièce « Mout me semont Amours ke je m'envoise » (composée sans doute vers 1180), éd. A. Wallensköld, Helsingfors, 1891, reprise et traduite dans de nombreuses anthologies, entre autres dans *Quatre siècles de poésie : La Lyrique médiévale au nord de la France*, textes recueillis et traduits par F. Ferrand et F. Suard, Troesnes, Limonaire, « Corps 9 », 1993, p. 168.
4. Sur ces offices et leurs rapports avec le *Roman de Renart*, voir J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963, p. 82-90.
5. La fête des Fous sera condamnée par la faculté de Théologie de Paris le 12 mars 1444, après des protestations qui débutèrent dès le XII[e] siècle.

des chansons obscènes. Diacres et sous-diacres mangeaient des boudins et des saucissons sur l'autel, devant le célébrant, puis jouaient aux cartes et aux dés. Ensuite on transportait tout ce monde à travers la ville dans des charrettes remplies d'immondices, tandis que chacun des participants adoptait des poses lascives et impudiques. Cette fête se célébrait assez souvent le jour de la fête des Innocents, à la fin du mois de décembre, dans les églises et même dans les monastères. À Évreux, la « fête du chapitre » était célébrée le 1er mai, et l'on faisait sonner les cloches à toute volée, au point qu'un jour l'une des grosses cloches de la cathédrale s'était détachée.

L'Office de la cathédrale de Sens avait été composé par l'archevêque Pierre de Corbeil au début du XIIIe siècle. L'esprit général de ces fêtes est joyeux : la profanation et les débordements instaurent un monde à l'envers qui correspond à l'esprit carnavalesque décrit dans les travaux bien connus de M. Bakhtine[1] : la parodie religieuse revêt un caractère institutionnel, sa fonction n'est ni de contester la légitimité du système, ni d'en stigmatiser les abus : il s'agit d'abaisser ce qui est élevé pour le régénérer, pour instaurer une nouvelle vie. La parenté avec les Saturnales de l'Antiquité a été souvent soulignée. Obscénité et grossièreté, qui font partie de cet ensemble, sont la marque de la liberté et de ce que M. Bakhtine appelle « l'aspect comique second du monde ». Les conduites de bruit, parmi lesquelles le charivari auquel le *Roman de Fauvel*, lointain héritier de *Renart* au XIVe siècle, consacrera quelques pages, se rattachent à ces traditions culturelles dont le carnaval aura été l'un des derniers survivants. C. Abastado, résumant la théorie littéraire et sociale de M. Bakhtine, caractérise la littérature « carnavalesque » par la liberté des sujets, une trivialité sans limite, la fantaisie de la fiction, le fantastique des situations, la bouffonnerie des personnages, tout cela autorisant « la plus grande audace de la pensée, une réflexion philosophique paradoxale, volontiers utopique, des prises de position polémiques sur les problèmes sociaux et politiques contemporains[2] ».

L'univers de la folie ritualisée ne se limite pas à la fête des Fous. Il y a, d'abord, toute une symbolique qui s'attache à la folie et à son explication médicale par les humeurs venteuses qui envahissent le cerveau, et que le fou se doit d'entretenir. C'est ainsi que le fromage est censé développer ces humeurs — le fromage sec plus encore que le fromage frais —, de même que les fèves, qui font enfler le ventre. La scatologie des flatulences rejoint ainsi la science médicale et s'associe d'une manière inattendue à l'esprit « carnavalesque » : la Mère Folle de Dijon est représentée avec deux soufflets, et le mot *fou* procède du latin *follis*, « soufflet ». La corne elle aussi a partie liée avec la folie carnavalesque : à Rome, la *Cornomania*, très antérieure au XIIe siècle, est « un usage ecclésiastique, probablement de dérivation païenne et de caractère carnavalesque, [...] une Fête des fous créant un royaume d'un jour, dont l'emblème est la corne, et dont les valeurs sont l'inversion et la dérision[3] ». Selon une description

1. M. Bakhtine, *L'Œuvre de François Rabelais*, Gallimard, 1970 ; et *Poétique de Dostoïevski*, Gallimard, 1963.
2. C. Abastado, *Mythes et rituels de l'écriture*, Bruxelles, 1979, p. 237.
3. M. Boiteux, « Cornomania et carnaval romain médiéval », *Le Carnaval, la Fête et la Communication* (actes des premières rencontres internationales de Nice), Nice, Éditions Serre, 1985, p. 111-125. Sur tous ces aspects, on pourra se reporter à l'article de Ph. Walter, « Renart le fol, motifs carnavalesques dans la branche XI du *Roman de Renart* », *L'Information littéraire*, n° 5, 1989, p. 3-13, que nous utilisons ici.

datant des années 1140-1143, un sacristain apparaissait, au milieu d'un cortège burlesque, avec une couronne de fleurs en forme de cornes. Cette fête avait lieu à Pâques.

La branche VI renvoie explicitement à la fête des Fous de Bayeux[1] : c'est un indice important, et une invitation à suivre ce fil d'Ariane pour l'interprétation du texte. Mais il n'est pas sûr que Richard de Lison se contente d'appliquer un schéma tout fait. Comme on l'a vu, le monde carnavalesque est un monde de la spontanéité, non du calcul et de la ruse : le concept de littérature carnavalesque ne peut donc convenir que très superficiellement au *Roman de Renart*. Il faut à présent examiner en détail l'épisode des vêpres.

Lorsque Renart et Tibert se dirigent vers Blagny, leur but n'a rien de facétieux : ils se prennent tous deux très au sérieux, et convoitent l'argent et les victuailles que rapportent les dîmes. Mais du fait des caractères des deux personnages, un glissement progressif s'opère du sérieux vers les querelles et les ruses caractéristiques de l'écriture renardienne, ainsi que du burlesque animalier vers le déchaînement de l'exorcisme.

L'office lui-même est une fausse bouffonnerie, une bouffonnerie au second degré, dont l'esprit diffère de celui de la fête des Fous. C'est un office qui se veut sérieux, identique à tous les autres, célébré par des animaux anthropomorphes qui y mettent toute l'application dont ils sont capables et veulent apparaître à leurs propres yeux comme un prêtre et son servant de messe. Les effets parodiques tiennent à trois phénomènes qui se conjuguent : la nature animale des officiants (malgré leur anthropomorphisme prononcé), les erreurs matérielles qu'ils commettent, enfin l'écart entre le zèle liturgique qu'ils déploient (le « riche chanter » de Renart) et l'absence totale de préoccupation spirituelle. On peut y ajouter aussi la présence d'éléments de satire : les tendances nouvelles du chant liturgique, qui s'amplifie démesurément, sont stigmatisées[2]. Mais cet office n'a qu'un rôle de transition : il a pour fonction d'installer les protagonistes dans une fonction lucrative, et il retarde le moment décisif de tout récit renardien : celui de la vengeance du goupil. La dispute autour des fromages, qui suit l'office, relance la tension et déclenche la ruse de la sonnerie de cloches — qui n'est, à certains égards, qu'une variante du thème du chat pris au lacet dans un boyau. L'auteur s'applique seulement à convoquer autour de cette vengeance tous les aspects de la fantasmatique du sacré : on passe d'un charivari carnavalesque, mais partiellement involontaire, puisque le chat est incapable physiquement de cesser de sonner les cloches, à une scène d'exorcisme qui repose en partie sur l'image diabolique du chat qui a cours au Moyen Âge. On peut, à ce sujet, comparer ce passage à une anecdote rapportée par le moine cistercien Étienne de Bourbon dans l'un de ses *exempla*, et qui intéresse l'activité de saint Dominique en pays cathare. Alors qu'il poursuivait sa prédication contre les hérétiques au monastère de Fanjeaux, dans l'actuel département de l'Aude, des femmes désorientées viennent lui demander de leur indiquer la vraie foi. Le saint se met en prières et leur dit qu'elles

1. V. 471-474.

2. Sur les aspects techniques de ces nouvelles tendances, voir n. 1 et n. 2, p. 239, ainsi que B. Gagnepain, *Histoire de la musique au Moyen Âge*, t. II, XIIIe-XIVe siècles, Seuil, « Solfège », 1996, p. 25-47.

vont voir apparaître le Maître qu'elles ont servi jusque-là. C'est alors que surgit un chat terrifiant (*catus teterrimus*), de la taille d'un grand chien, à la langue longue et sanguinolente, étirée jusqu'au nombril, et qui se tourne en tous sens en montrant son postérieur et en dégageant une odeur nauséabonde. Au bout d'un moment, il s'échappe en grimpant à la corde des cloches jusqu'au clocher, laissant des traces fétides de son passage[1]. Bien entendu, effrayées par cette vision, les femmes se convertissent. Cet exemple, postérieur de plusieurs décennies à notre branche (l'anecdote remonterait à 1233), permet de mieux comprendre pourquoi un chat suspendu aux cordes des cloches peut terroriser des paysans et justifier un exorcisme. La dimension comique, en revanche, est ici essentielle, puisque le lecteur ou l'auditeur de la branche VI connaît la nature bien terrestre de Tibert, redevenu d'ailleurs pleinement zoomorphe alors que l'animalité des protagonistes s'était bien émoussée au cours de l'office et de la scène du partage des fromages.

Mais la logique du texte n'est pas celle de la fête carnavalesque. La conduite de bruit est d'abord une activité sérieuse, indissociable du rituel ordinaire des offices religieux ; son excès est ensuite le fruit de la ruse de Renart et la manifestation de son succès. Elle n'est pas une fin en soi, mais un moyen de l'action et un moyen du comique. L'ironie que Renart déploie au cours de la longue diatribe sarcastique qu'il sert à Tibert enchaîné est le point d'aboutissement logique d'un personnage caractérisé par la maîtrise de la parole, dans une branche où le discours et le savoir sont le principal moyen d'affirmation d'une supériorité. Or ce discours retourne contre Tibert l'ironie que celui-ci, la panse bien pleine, avait déployée au début de la branche contre un Renart affamé qu'il affectait de prendre pour un pèlerin. Ce discours de plus de cent trente vers marque le triomphe jubilatoire de la parole et de la vitalité sur le silence du chat muselé par le nœud coulant. C'est que l'ironie et le sarcasme sont à la fois une fin et un moyen : un moyen car, chez Renart, dans cette scène, ils visent à rabaisser un adversaire qui est dans l'impossibilité de se défendre, ils font partie de la vengeance, ils sont une forme de violence délibérément destructrice ; une fin, car ils sont aussi plaisir, jouissance. Plaisir et jouissance de la maîtrise sur autrui : Renart rappelle et détruit aussitôt toutes les situations dans lesquelles Tibert l'avait précédemment écrasé — la rencontre dans le pré avec le chat qui chantait un cantique de Rome, les « sept arts », l'arrogance de Tibert à cheval, le partage des fromages ; mais aussi plaisir des mots, jouissance devant le jaillissement, la vitalité du langage. Peu de passages des branches de *Renart* justifient aussi pleinement la définition que Cl. Reichler donne de la « renardie » : « La renardie, cette ruse du désir, se révèle comme la faculté de jouir malgré la loi, de tirer de son dévoiement le plaisir essentiel et, du même coup, de faire du langage même un objet orgiaque, qui s'inscrirait tout entier du côté du corps[2]. » Après ces sommets, la dimension épique était acquise : il ne restait plus, dans un bouquet final, qu'à

1. Étienne de Bourbon, *Tractatus de diversis materiis praedicabilibus*, édition partielle par A. Lecoy de La Marche, Paris, 1877, p. 34-35.
2. Cl. Reichler, *La Diabolie : la Séduction, la Renardie, l'Écriture*, Éditions de Minuit, 1979, p. 116.

transposer le modèle stylistique des combats de chansons de geste dans le registre inférieur, en traitant le combat des paysans contre le chat sur le mode de la parodie, en évoquant les coups d'épée, les cottes de mailles qui se déchirent, et même le heaume supposé de Tibert. Mais ces paysans armés d'épées et de lances ne parviendront qu'à trancher la corde qui retenait le chat : le burlesque l'emporte sur la satire, et les héros renardiens demeurent toujours supérieurs aux hommes.

Tout est donc mascarade : toute réalité est trompeuse, le langage l'est plus encore. Tibert, que l'on prend pour le diable, possède un savoir de clerc (avec ses lacunes !), joue au dialecticien, et le hasard le fait possesseur d'un cheval de prêtre et d'un missel. Il est donc aussi, contradictoirement, la vérité des prêtres. Comme l'écrit J. Batany : « Le contact avec les prêtres est conflictuel, mais peut-être fondé sur un modèle du clergé dont le chat est détenteur[1]. » S'il y a dans cette branche quelque chose de l'atmosphère carnavalesque, cela se situe au niveau de la narration et non pas au niveau de l'histoire : le temps que vivent les acteurs n'est pas de même nature que celui que parcourt le lecteur. Ce que nous présente cette branche VI, c'est un univers désacralisé où, faute de croire profondément en Dieu, il reste comme unique ressource de conjurer le diable. Les deux célébrants accomplissent scrupuleusement le rituel, mais Renart n'hésite pas, un peu plus tard, à mêler à ses sarcasmes les saints, les cloches, le paradis, et Dieu lui-même.

Ce jeu débouche sur la mise en évidence de la seule valeur qui existe dans ce monde : l'expansion de l'énergie vitale, du Moi, à travers la ruse, le discours ou la violence. Une expansion totalement amorale, libérée des tabous : comme lors de la fête des Fous, on rit, on mange, on ironise, on se dispute, on se bat — et l'on cherche à tuer, ce qui est nouveau — dans une église. La fête renardienne n'est pas, comme disait M. Bakhtine, « le visage comique et ouvert du monde » : il n'y a de fête que dans la victoire sur autrui, et la mort guette dans l'ombre.

Richard de Lison, avec cette longue scène dont le point culminant est sans doute l'image du chat-diable conjuré par des paysans terrorisés et troublés jusqu'au fond d'eux-mêmes, nous livre peut-être, à mots couverts, sa conception du *Roman de Renart* et du rôle qu'y joue le comique : un exorcisme par l'écriture.

DOMINIQUE BOUTET.

BIBLIOGRAPHIE

DUFOURNET (J.), *Le « Roman de Renart », branche XI, Les Vêpres de Tibert le chat*, Champion (Traductions des classiques français du Moyen Âge, XL), 1989.

BELLON (R.), « Réécriture et lecture intertextuelle. *Les Vêpres de Tibert* », *Reinardus*, IV, 1991, p. 27-40.

COMBARIEU DU GRÈS (M. de), « Le Même e(s)t l'Autre. Études sur " Les Vêpres de Tibert le chat " », *Mélanges J. Dufournet*, Champion, 1993, p. 361-373.

1. J. Batany, *Scène et coulisses [...]*, p. 136.

SUBRENAT (J.), « Regards d'un clerc sur ses confrères (au sujet des " Vêpres de Tibert ") », *Bien dire et bien aprandre*, 8, 1990, p. 141-155.
ROQUES (M.), « Pour le commentaire de *Renart* (branche XII de Martin) », *Romania*, LXXVI, 1955, p. 519-522.
WALTER (Ph.), « Renart le fol, motifs carnavalesques dans la branche XI du *Roman de Renart* », *L'Information littéraire*, 1989, n° 5, p. 3-13.
ZINK (G.), « Le Vocabulaire de la ruse et de la tromperie dans le *Roman de Renart* (branches X et XI) », *L'Information grammaticale*, octobre 1989, p. 15-19.
BOUTET (D.), « Renart, le rire, le plaisir et le Mal », *Mélanges J. Dufournet*, Champion, 1993, p. 257-268.

NOTES ET VARIANTES

Page 219.

a. Folio 50 de H - colonne c, vers 1-12 ; d, 13-52. ♦♦ *b.* traslatee *H (omission de la barre de nasalisation) ; nous corrigeons. B donne* tranlatee . ♦♦ *c.* rousel *B* ♦♦ *d.* fin *B* ♦♦ *e.* si vaneroi *B* ♦♦ *f.* Car il n'i a point de quisine *B* ♦♦ *g.* A tant li sont devant sailliz *B (rime acceptable, alors que H présente une assonance).*

1. Ce stéréotype est, vers la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, caractéristique des prologues des chansons de geste : on peut citer ceux d'*Aiol*, des *Enfances Guillaume*, de *La Destruction de Rome* ou de *Jehan de Lanson.*

2. L'ouverture printanière, moyen de lancement ou de relance de l'action, est d'origine lyrique, mais se rencontre dans les chansons de geste dès le *Charroi de Nîmes* (milieu du XIIe siècle), et ensuite dans les romans (dès le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, aux environs de 1160-1170).

3. La variante de *B*, *Rousel*, donne un nom propre au lieu de l'adjectif *novel*, que *H* fait rimer avec lui-même. On peut supposer une erreur de lecture de l'initiale. Rovel est — et ici même au vers 143 — le nom de l'un des fils de Renart dans la branche Ia, v. 572.

Page 220.

a. torne si baaille *B* ♦♦ *b.* abé *[v. 38]* maudisant / Mal seies tu si main levez / Ce dist renart li desfaez / Tu m'as *B* ♦♦ *c. Vers 43-44 dans B :* As hui proié sor moi saisine / maudite soit la teue orine . ♦♦ *d.* qant tu m'as aparceü *B* ♦♦ *e.* gaaing *B* ♦♦ *f. Folio 51 de H - a, vers 53-93 ; b, 94-134 ; c, 135-175 ; d, 176-216.* ♦♦ *g.* rai desor l'oeil *H; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *h. B, qui poursuit la réplique du vers précédent, donne pour le vers 67 :* Et por coi que me volez vos . ♦♦ *i.* or de noise mestier *B*

1. L'abbé, en le privant (involontairement) de cette aubaine, a pour ainsi dire prélevé sur lui l'impôt de la taille qui pesait sur tout paysan. Sur l'abbé Huon, voir la Notice, p. 1069-1070.

2. Mot à mot : « l'abbé Huon s'en va demeurant » ; la leçon de *B* (voir var. *b*) semble meilleure (« Renart s'enfuit en maudissant l'abbé »).

3. *Partir par egal* signifie « partager également », « ne pas avoir plus qu'un autre », et, par extension, « n'avoir ni gain ni perte » : c'est ce sens qu'explicite la variante de *B* au vers 51 (voir var. *e*).

Page 221.

a. Ne [mil *surchargé en* mie] jangler [ne *exponctué*] a la gent. *B ajoute deux vers redondants :* Il n'afiert pas a peneant / Que il aille la gant gabant. ♦♦ *b.* Et *H ; nous corrigeons d'après B.*

Page 222.

a. petit eure *H; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b. Vers 124 dans B:* Conment viauz tu estre reclus. ♦♦ *c.* pessié *H; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *d.* issu de l'aunoi / Vers le moloi toz eslaissiez *B*

1. Les branches de Renart sont particulièrement riches en proverbes. Le proverbe est considéré au Moyen Âge comme une figure qui concourt à l'amplification, but suprême de la poésie.

2. Sur Guillaume Bacon, seigneur du Molay, voir la Notice, p. 1070.

3. Le Molay (*Meloi*), localité de l'actuel département du Calvados, dans le canton de Balleroy, à l'est de Saint-Martin-de-Blagny. *H* donne pour les vers 158 et 159 une leçon peu cohérente : les héros ne sont pas dans un village, mais sur un chemin, et ils veulent se rendre non dans un bois, mais dans un enclos. Dans *B* (voir var. *d*), les deux vers correspondants sont plus clairs.

Page 223.

a. B intervertit les vers 171-172. ♦♦ *b.* mains *H; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *c. Vers 194 dans B:* Ja esterez muz et taisant. ♦♦ *d.* vos vendront ja desfier *B* ♦♦ *e.* haut / A terre ne sor eschaufaut / Ne vos batent de lor *B* ♦♦ *f.* penroit *H ; nous corrigeons pour le sens d'après B qui donne* prandront.

1. Dans la guerre médiévale, il était d'usage de libérer des prisonniers de haut rang moyennant le paiement d'une rançon. Le cas le plus célèbre est sans doute, à l'époque de la composition de la branche VI, celui de Richard Cœur de Lion, retenu par le duc d'Autriche Léopold puis par l'empereur Henri VI (1193-1194).

Page 224.

a. as *H; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b.* desfiance *B* ♦♦ *c. Ici commence le folio 52 de H - a, vers 217-257 ; b, 258-298 ; c, 299-337 ; d, 338-378.* soués *B* ♦♦ *d.* renart [a *exponctué*] escrié *H* ♦♦ *e.* les chaisnes *H; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *f.* avenu *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après B.*

1. Le manuscrit écrit *encore*, sans coupure ; la leçon de *B*, *el corre*, paraît la bonne : Tibert n'avait pas confiance en ses capacités à courir, tant il se sentait alourdi ; il peut s'agir d'une faute d'inattention du scribe.

2. L'auteur procède ici à une inversion complète de la prière chrétienne : protection du corps et non de l'âme, et absence de charité.

3. *Poigneor* et *correour* (« combattants » et « éclaireurs ») appartiennent au vocabulaire militaire ; *B*, qui donne *veneor*, utilise plus naturellement le vocabulaire de la chasse. Notre manuscrit semble se livrer à une discrète parodie avec ce léger décalage terminologique.

4. Sur Blagny, localité de l'actuel département du Calvados, voir la Notice, p. 1069.

Page 225.

a. prestre breoit *H ; nous corrigeons d'après L et le vers 1431. Le scribe de H, qui ignore tout de la topographie de la région de Bayeux, n'a pas compris la leçon* broil *(Le*

Breuil) et a transformé un nom de lieu en un nom de personne. La correction était nécessaire. B donne broil . ♦♦ *b. Les vers 267-270 manquent dans B.* ♦♦ *c.* mie larron *B* ♦♦ *d. H écrit devant* doie : *abréviation de* Que *exponctuée, abréviation de* Con *intercalée.* ♦♦ *e. Vers 291-292 dans B :* Vers moi c'on vient ici detraire / Encor vos porroi anui faire .

1. *Plait* : « querelle », « situation conflictuelle ». La variante *chaz* de *B* convient mieux au verbe *abatre*, mais la rectification n'est pas indispensable.

2. La troisième personne renvoie à Tibert lui-même, qui objective en quelque sorte la situation. Même chose au vers 296 pour *cest pechierre.*

Page 226.

a. molt *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b.* iestes li plus rapiaus *B* ♦♦ *c. Vers 316 dans B :* Par vos sera bien dieu servi . ♦♦ *d.* est *manque dans H, nous corrigeons d'après B et la syntaxe.* ♦♦ *e.* voi[s *suscrit*]e *H. B donne* que a terre voise .

1. Le chat connaît le latin, comme les clercs. Sur la proximité de Tibert avec le sacerdoce (proximité paradoxale pour un animal souvent associé au diable), voir J. Batany, *Scène et coulisses du « Roman de Renart »*, p. 133-138.

Page 227.

a. L'ordre des vers 339-353 est différent dans B, qui donne successivement les vers 345-353, puis un vers similaire au vers 354 (Et tibert a tant avalé *), les vers 339-344 (identique au vers 354), puis le vers 355 et la suite. L'un des copistes a sans doute embrouillé son texte en confondant le vers 339 avec le vers 346 et le vers 344 avec le vers 354.* ♦♦ *b. B donne pour le vers 363 :* Lors apelent lor chien atant *et à la rime au vers suivant* corant . ♦♦ *c. Vers 367-368 dans B :* Son chien qui o lui va trotant / Et tibert va esperonnant *B* ♦♦ *d.* nest *exponctué et* va *suscrit dans H.* ♦♦ *e. Folio 53 de H - a, vers 379-419 ; b, 420-460 ; c, 461-502 ; d, 503-543.*

1. La cocasserie évocatrice du nom du chien, dont le voisinage n'est guère sympathique, est celle de bien des noms propres de comparses dans le *Roman de Renart* (voir par exemple les noms des paysans de la branche Ia, v. 662 et suiv.).

2. Le terme de *bauchent*, *baucent*, s'applique bien plus fréquemment aux chevaux.

Page 228.

a. vene[res *exponctué*]or *H* ♦♦ *b. Deux vers s'intercalent ici dans B :* En vos avet mavés apel / De moi voliez avoir la pel . ♦♦ *c. Les vers 399-400 ne figurent pas dans B.* ♦♦ *d. Vers 402-403 dans H :* Dont vous covenra entremetre / Que de toutes dames tenir . *Nous corrigeons d'après B, la leçon de H étant syntaxiquement incompréhensible pour ces deux vers et dépourvue de sens pour le vers 403.* ♦♦ *e. Vers 410 dans B :* Qu'es autres rians ne saviez . ♦♦ *f.* paior *B* ♦♦ *g.* fauble [en latin *exponctué*] se volès *H*

1. La leçon de *B* (voir var. *e*) est bien meilleure : elle renvoie explicitement à l'ignorance du prêtre de campagne, incapable même de lire ce qu'il ne connaît pas par cœur.

Page 229.

a. Les vers 425-426 sont omis dans B. ♦♦ *b.* croisseüre *H ; nous corrigeons d'après B*

cette faute de lecture évidente. •• *c. Les vers 459-460 sont absents de B.* •• *d. Vers 464 dans B :* Cil prestres si nos tient a fous.

1. La fève, qui fait gonfler le ventre, est associée aux humeurs venteuses génératrices de la folie selon la science médiévale (voir la Notice, p. 1073). Le jeu sur la paronomase, *faba / fabula*, pourrait n'être pas seulement de style, et évoquer une parenté profonde entre la folie et la fable renardienne, si l'on suit la suggestion de Ph. Walter (« Renart le fol [...] », p. 12) : « Derrière le lapsus du prêtre se cache en réalité l'auto-définition poétique de la branche XI : la fable renardienne a la nature de la fève. Elle se place sous l'emblème de ce légume carnavalesque, synonyme de folie. » On notera toutefois que la fève est également associée aux chantres et à l'art du chant : selon Guillaume Durand, évêque de Mende, la consommation de fèves permet de conserver une voix pure.

2. Jeu de mots : *poit* peut être une forme du verbe *poire* (« péter »), ou une graphie pour *poist*, de *peser*. Le prêtre pense immédiatement au registre de la scatologie : mais le pet renvoie, une fois de plus, aux humeurs venteuses et à la folie (voir la Notice, p. 1073).

3. La corne est elle aussi associée à la sphère carnavalesque, par exemple lors de la fête romaine de la *Cornomania* (voir la Notice, p. 1073-1074). Au sens littéral, les réponses respectives du prêtre et de Tibert paraissent contradictoires : mais elles peuvent s'accorder au plan symbolique, dans la perspective d'une double lecture qui devait sembler évidente pour des hommes du Moyen Âge, habitués aux rituels carnavalesques.

4. La leçon de *B*, *nous*, correspond mieux à la réalité de la situation ; mais dans notre manuscrit ce *v* est nettement distinct d'un *n*, et cette leçon n'est pas inacceptable.

Page 230.

a. H donne pour le vers 473 : Et grant departie as beans *et à la rime au vers suivant* gens. *Nous corrigeons d'après B ce passage corrompu dans les manuscrits, dont H, qui n'ont pas identifié* bahieus *comme un nom de lieu (la ville normande de Bayeux) ; la bonne leçon est donc nécessairement celle de B, que nous rétablissons.* •• *b. Vers 476 dans B :* Si s'en retorne en plorant. •• *c. Vers 481 dans B :* Desor tornieres en uns blés. •• *d. B ignore les vers 483-484 et donne pour les vers 485-488 :* Si est couchiez por reposer / Et tibert prist a devaler / Mil foiz se saigne quant le voit / Dedanz le blé ou il gisoit. •• *e. Le vers 498, que nous rétablissons d'après B, est absent de H qui donne au vers 499* de cerfuel et d'aiglentier *que nous corrigeons d'après B pour la rime.* •• *f.* en un ornoil *B* •• *g.* brance *H ; nous corrigeons d'après B.* •• *h. Les vers 505-506 diffèrent légèrement dans B :* Es ce tibert que je voi la / Oïl par ma foi gel voi la.

1. Le chou était censé être antagoniste de la vigne et, à ce titre, être un remède contre l'ébriété lors de la fête des Fous : voir J. Flinn, *Le Roman de Renart*, p. 82.

2. Le texte des vers 472-474 est corrompu (voir la var. *a*) ; en rectifiant la syntaxe, le sens serait le suivant : « On fera demain une grande distribution de choux aux spectateurs ; allez-y, vous verrez les gens. »

3. Les chapeaux de fleurs et de feuillages étaient fort appréciés, au retour de la belle saison, pour se protéger du soleil : Lancelot adolescent aime à s'en couvrir dans le *Lancelot* en prose. C'était un signe d'élégance courtoise. Ph. Walter (« Renart, le fol [...] », p. 7) rapproche ce chapeau de la « couronne de fleurs disposées en forme de cornes » que porte le sacristain lors de la *Cornomania*.

Page 231.

a. B donne un texte plus court pour les vers 511-514 : Por coi me parti or de lui / Si me vient or a grant anui. ♦♦ *b. Vers 525 dans B :* Meitre ne ne l'os aresnier. ♦♦ *c. B intervertit les vers 541-542.* ♦♦ *d. Folio 54 de H - a, vers 544-584 ; b, 585-625 ; c, 626-667 ; d, 668-708.*

1. L'une des plus célèbres abbayes cisterciennes, illustrée par saint Bernard.

Page 232.

1. La leçon de *B* est meilleure (*A Dol est alés*) ; celle que propose notre manuscrit n'est guère satisfaisante (littéralement : « alors ils disent en Bretagne ») : on ne voit guère ce que vient faire la Bretagne, s'il n'est question que de localités et de personnages normands. Une fois de plus, le scribe n'a aucune notion de la toponymie des régions de l'Ouest (voir déjà Le Breuil, Le Molay, puis Bayeux : chaque fois, le texte qu'il donne est déformé et se tient mal). Cependant la correction ne s'impose pas de façon absolue.

Page 233.

a. Avez oï por le cuer bé *B ; H indique l'interrogation après* Avés. ♦♦ *b. B, qui ajoute après le vers 622 deux vers, propose pour ce passage :* dragons *[v. 620]* / Et je vis si pres le cheval / delez l'abre tout a estal / Conmençai moi a devaler / Et il me pristrent a huer / Lor chiens qu'il me. ♦♦ *c. Vers 627 dans B :* S'an ala tout demaintenant.

Page 234.

a. Le vers 639 manque dans H ; nous le rétablissons d'après B pour la rime. ♦♦ *b.* Non dant tibert *B*

1. Les « questions » (*quaestiones*) sont l'un des exercices pratiqués dans l'enseignement scolastique. Ce sont des débats en forme, en comité restreint, sur une affirmation tirée d'un texte ; ils diffèrent de la *lectio*, commentaire suivi, au fil du texte, effectué par le maître, et de la *disputatio*, qui est un débat de forme solennelle.

2. Les sept arts (ou arts libéraux) sont les disciplines enseignées au Moyen Âge, et qui se répartissent en deux blocs : le *trivium* est formé de la dialectique, de la grammaire et de la rhétorique, et doit servir de base à la discipline majeure, qui est la théologie ; le *quadrivium* comprend la géométrie, la musique, l'arithmétique et l'astronomie.

Page 235.

a. Et dist tibert sire renart *B* ♦♦ *b. B, qui continue la réplique de Tibert, donne pour le vers 698 :* S'autre raison ne le te done. ♦♦ *c. B intervertit les mots à la rime :* Qui me volez par tricherie / Giter de votre conpaignie. ♦♦ *d. Folio 55 de H - a, vers 709-749 ; b, 750-789 ; c, 790-830 ; d, 831-870.* ♦♦ *e.* quiqui[q *exponctué*] liquique *H*

1. La répartition des répliques est perturbée par rapport au manuscrit *B*.

2. Le passage qui commence ici est du type de la *questio*, d'où la nécessité d'une compétence en dialectique (v. 715). Il en reprend le vocabu-

laire. *Respondre* (v. 717), c'est « répondre aux objections », « résoudre la question » ; *oposer* (v. 717), c'est « formuler une objection ». L'*argument*, c'est « le raisonnement même qui sert de base à la *questio* » (v. 719) ; *prover l'argument* (v. 727), c'est « faire une démonstration ». L'astronomie (v. 726) n'a évidemment rien à voir avec tout cela, et cette bouffonnerie dénonce sans doute les limites du savoir de Tibert en même temps que sa fatuité.

Page 236.

a. renars *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b.* ne a autre *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *c.* pai *H (omission de la barre de nasalisation) ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *d.* renars *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *e. Les vers 751-754 sont absents de B.* ♦♦ *f. H donne* Sans dis *, leçon que nous corrigeons d'après le sens. B donne pour ce vers :* Se de .x. blez n'i a .x. pains *et modifie la syntaxe du passage.*

1. La leçon de *B*, *faillance*, se comprend mieux, mais *fiance* n'est pas dépourvu de sens. Nous conservons cette forme par fidélité au manuscrit de base, bien que l'origine de la faute soit évidente : la quasi-homophonie entre les deux termes.

2. Le texte oppose ici les deux grandes philosophies, le nominalisme et le réalisme, qui alimentaient la querelle des universaux, entre logique et métaphysique. Pour les nominalistes, les universaux (des concepts comme « homme », « animal », « substance ») ne sont que des mots, des souffles vocaux (*flatus vocis*) : c'est la position de Roscelin au début du XII[e] siècle. Pour les réalistes, les universaux sont des réalités, des objets de pensée qui subsistent réellement dans chaque individu ; le concept général est l'essence même des réalités, et les accidents rendent cette substance corporelle et sensible ; c'est la position de Guillaume de Champeaux. Pour Abélard, les universaux sont des mots, mais ils ont un sens et ne sont donc pas de purs *flatus vocis* : le monde est une collection d'individus, et l'universel est le terme qui peut être appliqué à cette collection. Ici, Renart adopte la position du réalisme : il n'existe qu'un pain, car tout pain renvoie à une réalité unique qui est l'Idée de pain, l'universel. Tibert est nominaliste, ou plutôt abélardien : le pain est une collection de pains, l'universel « pain » est le terme appliquable à cette collection. En distinguant « orge » et « froment », il distingue la substance (le pain) et l'accident (sa composition). Ce faisant, il complique son point de vue pour brouiller l'esprit de Renart.

Page 237.

a. a il desfiance *B* ♦♦ *b.* avoir / Sire renart a son *B* ♦♦ *c.* v [pas *surchargé en* fas] anui *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *d. Nous rétablissons d'après B ce mot illisible dans H.*

Page 238.

a. masars *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b.* Jehanz li viauz et dant *B* ♦♦ *c. Vers 840 dans B :* Congié et vos l'avons oï *.* ♦♦ *d.* est *est omis dans H ; nous corrigeons d'après B.*

1. *Jarbes doner* : allusion au produit de la dîme. Nous sommes loin des nourritures renardiennes traditionnelles.

Page 239.

a. renars *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b.* Cele dist *B* ♦♦ *c. Vers 867-868 dans B :* Et renart l'a bien entonné / Et mout piteusement chanté. *Après le vers 868, B donne deux vers supplémentaires :* Aprés chantent si con moi sanble / Leur antienes andui ensanble. ♦♦ *d.* Renart *B. Ici commence le folio 56 de H - a, vers 871-911 ; b, 912-952 ; c, 953-993 ; d, 994-1034.* ♦♦ *e.* an travers *B. H donne ensuite un vers absent de B, qui est une faute manifeste du copiste :* L'orison dist apertement. *Ce vers est identique au vers 874, et place l'oraison dans la bouche de Renart avant de la faire prononcer une seconde fois par Tibert ; il vient également perturber la rime, ce qui est la preuve qu'il s'agit bien d'un doublon de copiste.* ♦♦ *f.* Et tibert le *B. La distribution des répliques est différente dans les deux manuscrits.* ♦♦ *g. Vers 881-882 dans B :* Tant a si renars envaï / Qant benedicamus sailli. ♦♦ *h.* Qui n'en eüst mout grant pitié *B* ♦♦ *i. B donne, après le vers 892, quatre vers supplémentaires :* Qui mout estoit de chanter las / Si dist le deo gracias / Aprés ont vigile chantee / Et quant dou tot l'orent finee. ♦♦ *j.* tyebers *H ; nous corrigeons d'après B.*

1. *A orgue* : l'*organum* est un des trois genres qui régissent la musique polyphonique. À la fin du XIIe siècle, c'est l'élément principal des festivités liturgiques. Le *treble* est la partie supérieure de la polyphonie, correspondant à une voix de soprano. Le *descant* est un contrepoint note contre note, mais il existe des formes plus libres, qui reposent sur l'entrecroisement d'une voix montante et d'une voix descendante. Renart se livre donc, à lui seul, à de véritables acrobaties vocales.

2. Il faut voir dans ce passage une satire des nouvelles tendances du chant liturgique polyphonique. Ainsi, les *organa* de Pérotin peuvent durer une vingtaine de minutes et comprennent de longues vocalises. Dans le *Sederunt* de la fête de saint Étienne, la première note soutient à elle seule soixante mesures de transcription 6/4 ou 6/8 ; une fois l'intonation achevée, le chœur termine le corps du répons en plain-chant grégorien ; dans l'intonation, chaque thème est composé de notes dotées d'un « immense point d'orgue » (J. Chailley, *Histoire musicale du Moyen Âge*, PUF, p. 1950).

Page 240.

a. Par foi non fazeinz *B* ♦♦ *b.* mont *H ; nous corrigeons d'après B.*

Page 241.

a. encor tailliés *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b.* .I. trestout fres entremoillié *B* ♦♦ *c.* vorroi[s *surcharge*] *H* ♦♦ *d.* Je nel voil pas mestre *B* ♦♦ *e.* soi *H ; nous corrigeons d'après B.*

1. Sur les liens entre le fromage et la folie, voir la Notice, p. 1073. J.-M. Fritz pense cependant que ce passage, qui valorise le fromage frais par rapport au fromage vieux et dur, s'appuie moins sur la symbolique de la folie que sur « une idée largement répandue en dehors des cercles médicaux, selon laquelle le fromage dur est moins bon que le mou » (J.-M. Fritz, « Fromage médiéval et montres molles », *Hommages à Suzanne Roth*, ABDO, Dijon, 1994, p. 287).

Page 242.

a. a l'ewangile *H ; nous corrigeons d'après B et la leçon de H pour le vers 1422 (voir également la leçon propre à B après le vers 892, var. i, p. 239). La leçon de H ne convient guère au contexte de la présente liturgie, et procède d'une faute évidente de lecture.* ♦♦ *b.* renart *B.*

La distribution des répliques est donc différente dans les deux manuscrits. ♦♦ *c.* a et entor *H* : tout entor *B. Par inadvertance, le scribe de H a écrit l'abréviation de* et *à la place d'un* l. *Nous rectifions cette bévue manifeste.* ♦♦ *d. B ajoute après le vers 1022 :* Et qant il ot assez soné / Si s'est mout bien dou laz osté.

Page 243.

a. Folio 57 de H - a, vers 1035-1075 ; b, 1076-1116 ; c, 1117-1157 ; d, 1158-1198. ♦♦ *b.* montaffes *H ; correction a minima, B donne* montates. ♦♦ *c. Les vers 1047-1048 sont absents de B.* ♦♦ *d.* engingniez *B* ♦♦ *e.* mostrer *B* ♦♦ *f. Vers 1058 dans B :* Renart qui ainz ne dist voir. ♦♦ *g. B ajoute, après le vers 1062, deux vers :* C'or ne s'a il sor coi ester / Et toz jorz fait les sainz soner. ♦♦ *h. B ajoute, après le vers 1064, deux vers :* Envers lui conmence a passer / Ha ha fait il or est assez. ♦♦ *i.* ti *B*

Page 244.

a. Vers 1072 dans B : Vos me faites or [sorde oroille *exponctué*] la dorvoille. ♦♦ *b. Vers 1074 dans B :* Ne me daigniez dire noiant. ♦♦ *c.* a dieu *H ; nous corrigeons cette faute due à l'attraction de la rime du vers précédent. B donne pour ce vers :* Avoit tibert n'est mie jeu. ♦♦ *d. Vers 1099-1100 dans H :* Q [se *intercalé*] vous dit bien par saint sanson / [Sue *surchargé en* Que] je vous [di bien *exponctué*] en tieng a bricon. *Confusion probable entre les deux vers à l'initiale.* ♦♦ *e.* U *a été ajouté en marge dans H devant* Vous.

1. Allusion à Judas, roux comme Renart ?

Page 245.

a. Ne vodriez a aus parler / Ne lor droit sovent escouter / Je *B*

1. L'expression est à prendre au sens figuré : « se livrer à une occupation sans intérêt » ; J. Dufournet adapte : « aller à la chasse aux papillons ».

Page 246.

a. simon *B* ♦♦ *b.* avai *H ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *c.* conpaignie *[v. 1171]* / Ne devriez encore mie / Mais avant volez mot a mot / Si con je croi oïr trestot / Espoir *[v. 1177]* de ce *B. L'absence des vers 1175-1176 dans B découle d'une confusion due à la présence du même mot initial pour les vers 1175 et 1177.* ♦♦ *d.* tot ce que ou cheval / Ne vousises que je partise / Si voliez que j'empreïsse / A porter *B*

1. Ce saint était censé protéger de l'épilepsie, ou danse de Saint-Gui, et donc plus largement des convulsions.
2. La maille, petite monnaie de cuivre, vaut en effet un demi-denier.

Page 247.

a. anuious *B* ♦♦ *b. Folio 58 de H - a, vers 1199-1239 ; b, 1240-1280 ; c, 1281-1321 ; d, 1322-1362.* ♦♦ *c. B ajoute, après le vers 1208, deux vers :* Que ne pooist issir des ais / Ne ja par lui n'en istra mes. ♦♦ *d. Les vers 1217-1220 sont absents de B.* ♦♦ *e.* oferande *surchargé en* offrande *dans H.*

Page 248.

a. renart *B* ♦♦ *b. Les vers 1265-1266 sont absents de B.* ♦♦ *c.* C'est neanz li uns respondi *B*

Page 249.

a. cuarz *B* ♦♦ *b.* recorurent *B*

Page 250.

a. rovee *H ; la leçon de notre manuscrit suggère que Tibert a demandé à être le titulaire de l'église (« rover » signifie « réclamer »). Cette leçon est certainement fautive et s'explique par l'omission d'une lettre ; celle de B que nous adoptons est certainement plus simple.* ♦♦ *b.* o *manque dans H ; nous corrigeons d'après B pour le sens et la métrique.* ♦♦ *c.* de la [piace *exponctué*] pelice *H* ♦♦ *d. Vers 1348 dans B :* Un poi li est le brant coulé . ♦♦ *e. Folio 59 de H - a, vers 1363-1403 ; b, 1404-1444 ; c, 1445-1462.*

Page 251.

a. B intervertit les vers 1379-1380. ♦♦ *b. Vers 1396 dans B :* En sa voie par saint climent . ♦♦ *c. Les vers 1398-1400 subissent des permutations dans B :* De vostre ofrande nous donez / Por amor dieu biaux tres douz sire / Que diex le pere le vos mire .

1. La critique voit généralement là une allusion au héros épique Guillaume d'Orange, destinée à accentuer le caractère parodique de cet épisode.

Page 252.

a. Vers 1409 dans B : Renart ce dit tiberz li chaz . ♦♦ *b.* a l'evangile *B* ♦♦ *c. Les vers 1433-1434 sont absents de B.* ♦♦ *d.* brif / Que ne vos ai dit par mon chief / Le mostier a mis en *B* ♦♦ *e.* lia *H ; nous corrigeons d'après B.*

1. La leçon de *B*, *Huon*, est plus logique, et boucle en quelque sorte la boucle, puisque Renart avait justement rencontré l'abbé Huon au début de cette branche.

Page 253.

a. un gras *B* ♦♦ *b.* Comment tibert l'avoit mené *B. Après ce vers, B donne un épilogue de douze vers, où l'auteur, Richard de Lison, se nomme, se présente et se défend contre d'éventuelles critiques.*

Branche VII

NOTICE GÉNÉRALE

La branche qui occupe la septième position dans le manuscrit *H* rapporte les histoires de Chantecler et de Mésange, la course entre Renart et Tibert, et l'épisode de l'andouille. Ce regroupement s'inscrit dans une séquence d'épisodes plus large, dont la précellence de l'édition Martin a fait oublier l'importance, mais qui est pourtant celle que proposent la plupart des manuscrits : *D*, *E*, *F*, *G* et *N* pour la famille α ; *K* et *L* pour la famille β ; *I* et *O*. On observe dans tous ces témoins l'ordre suivant[1] : Renart et Chantecler [VIIa Renart et la mésange [VIIa] ; Renart et Tibert (le « steeple-chase ») [VIIa] ; Renart, Tibert et l'andouille [VIIb] ; Renart, Tibert et les deux prêtres [VIII] ; Renart et Tiécelin [IX] ; Le Viol d'Hersent [IX].

1. Les numéros indiqués sont ceux de *H*.

L'édition Martin (essentiellement fondée sur le manuscrit *A*) présente un découpage fort différent ; les trois récits qui constituent notre branche VIIa y forment le début de la branche II, laquelle se termine avec les épisodes de Renart et Tiécelin et du viol d'Hersent. Quant à l'épisode de « Renart, Tibert et les deux prêtres » (notre branche VIII), il y est associé avec l'aventure de l'andouille (notre branche VIIb) pour constituer la branche XV.

Pour répandue qu'elle soit, la répartition des aventures proposée notamment par *H* fait question : elle fait attendre longtemps l'élément essentiel qu'annonce le prologue de la branche VIIa : la cause de la guerre sans fin et sans merci qui oppose Renart et Isengrin. Le forfait auquel le conteur fait allusion est, incontestablement, le « compissage » des louveteaux, suivi du viol de la louve sous les yeux de son mari. Or, dans notre manuscrit comme dans ceux que nous avons énumérés, ce récit se trouve reporté après les démêlés entre Renart et Tibert — c'est-à-dire après la branche VIII de *H*.

Nous avons là, selon toute probabilité, les effets d'un travail de recombinaison et de redistribution de la matière, une volonté d'ordre — le regroupement des épisodes dont le goupil et le chat sont les protagonistes —, qui ne va cependant pas jusqu'à intégrer un récit plus long et plus élaboré, comme celui des « Vêpres de Tibert », dont les acteurs sont pourtant identiques.

Dans *H*, l'épreuve du « steeple-chase » et le partage de l'andouille — qui rappelle celui du jambon entre le goupil et le loup (Va) — se succèdent sans transition. La déconfiture de Renart clôt le premier de ces deux épisodes :

Or ne set mais que faire puisse :
A poi qu'il n'a perdu sa cuisse[1] *!*

et le conteur enchaîne immédiatement sur les premiers vers du second :

Renars, qui molt sot de treslue,
Et qui avoit grant fain eüe[2] [...]

Mais la cohérence est assurée par les allusions au « broion », le piège dans lequel le chat a fini par faire tomber le goupil. Le vers 839 (Tibert, « qui l'avait laissé dans le piège ») permet un enchaînement narratif sans défaut, et le vers 850 présente le nouvel épisode comme la conséquence de la volonté de Renart de se venger de la déconvenue que Tibert vient de lui faire subir.

C'est pour des raisons de commodité, et notamment pour ne pas désorienter les lecteurs habitués au découpage devenu classique de l'édition Martin, que, tout en respectant la présentation du manuscrit et la continuité de la numérotation, nous proposons deux sous-branches distinctes, ainsi que deux Notices séparées.

ARMAND STRUBEL.

1. Branche VIIa, v. 829-830.
2. Branche VIIb, v. 831-832.

Branche VIIa

CHANTECLER, MÉSANGE ET TIBERT

(*Martin II, v. 1-842, Roques IIIa, FHS V, XXI*)

NOTICE

Partie des mieux connues du *Roman de Renart*, cette branche fonctionne selon le principe de la juxtaposition de plusieurs aventures, et plus précisément d'une série de mésaventures et d'échecs ; les deux premiers avec des volatiles (un coq, une mésange, objets habituels de prédation pour le renard), le troisième avec le chat Tibert. Le rattachement à cet ensemble, par le copiste du manuscrit *H*, de l'épisode de l'andouille donne un récit parfaitement symétrique : quatre fiascos, deux avec des oiseaux, deux avec le félin.

Un prologue de 22 vers, attribué à Pierre de Saint-Cloud, situe la matière renardienne par rapport aux grands thèmes de la littérature de l'époque et définit l'objet du texte : l'origine de la guerre entre les deux « barons », Renart et Isengrin. Le découpage proposé par *H* contrarie ce programme et relègue le forfait de Renart — c'est-à-dire le compissage des louveteaux et le viol d'Hersent — dans la branche IX. Le récit comporte une aventure soigneusement élaborée, développée sur plus de 400 vers : la capture de Chantecler. Les deux séquences suivantes, la rencontre de Mésange et la confrontation avec Tibert, sont traitées plus rapidement (200 et 170 vers) et sans recherche particulière. Les 400 vers de VIIb rétablissent la symétrie et font de la branche VII une œuvre comparable à la « branche II » de l'édition Martin où les trois aventures sont complétées par l'histoire du renard et du corbeau, et celle du viol d'Hersent.

Le diptyque : aventure dans le monde humain / aventure dans le monde animal, si répandu dans le *Roman de Renart*, ne fonctionne pas dans cette branche, qui préfère une composition par enchaînement, mais avec une gradation qui évite la simple répétition. Renart est confronté à des adversaires de plus en plus coriaces : un coq qui se laisse d'abord prendre au jeu subtil de la persuasion, mais rétablit la situation en utilisant le même stratagème ; un petit oiseau qui fait preuve d'une prudence à toute épreuve ; un chat qui non seulement évite le piège tendu, mais y précipite son auteur. La narration exploite largement la dynamique de la ruse, de la méfiance et de la contre-ruse. Chaque épisode s'achève par une course poursuite : chiens de Constant qui se lancent après le voleur du coq, meute du chasseur qui fait tourner court le dialogue avec la mésange, mâtins qui surgissent en plein milieu du « steeple-chase ». Chaque fois, l'expression « s'en va fuiant » (« il s'en va prenant la fuite ») conclut la séquence[1]. Le hasard d'une

1. V. 457, v. 641, v. 827.

nouvelle rencontre relance le récit : la transition est toujours la même, avec une proposition temporelle (« tandis qu'il se plaint ») et une rupture brutale (« voici qu'apparaît une mésange[1] » ; « il regarde et voit » un chat).

Le prologue de la branche est particulièrement intéressant, par sa volonté de situer l'action dans le corpus renardien et dans le paysage littéraire. Le manuscrit *C* en fait une introduction générale à tout le *Roman de Renart*, qu'il fait suivre des « Enfances de Renart » (notre branche XXV), en poussant jusqu'au bout l'ordre logique et le remaniement[2]. Il est vrai que ces quelques vers résument ce qui fait le fil conducteur de la plus grande partie des textes rassemblés sous l'intitulé *Roman de Renart* : l'inimitié immémoriale entre le goupil et le loup, dont le conteur se propose de raconter les origines.

Pierre de Saint-Cloud est l'autorité sous laquelle sont ordinairement placés ces vers, qui sont les seuls à donner l'argument général du *Roman de Renart* ; aucun nom n'apparaît dans notre texte, qui se contente d'opposer entre eux les conteurs anonymes[3]. Deux branches de *H* se réfèrent néanmoins à un « Pierre de Saint-Cloud » considéré comme le spécialiste des aventures renardiennes, celle de « Pinçart le héron » et le « Partage des proies » ; la branche I, qui dans la plupart des manuscrits et dans *H* ouvre le recueil, cite un « Perrot » (Pierre), qui « mit son talent et son art à faire des vers sur Renart et Isengrin », et lui reproche d'avoir négligé l'essentiel, le procès, consécutif à l'outrage subi par Hersent. L'assimilation avec l'auteur du prologue qui introduit le mieux la totalité du *Roman de Renart* est compréhensible, sans qu'il y ait pour autant de preuve objective.

Quoi qu'il en soit, l'auteur — ici anonyme — du prologue, ne manque ni de culture ni de talent ; il situe son œuvre dans le panorama des textes et des genres familiers au public de son temps. Les allusions ne sont pas toujours faciles à interpréter : la référence à l'enlèvement d'Hélène par Pâris semble renvoyer au *Roman de Troie* ; l'adultère commis par Renart est lui aussi cause de guerre. Le nom de Tristan rappelle évidemment la légende bien connue mise en vers par Béroul et Thomas, mais la formule qui le complète est ambiguë[4]. Avec la mention « faubliaus[5] et cançons de jeste », nous sommes en terrain mieux connu. Le vers 8 est particulièrement énigmatique : chaque manuscrit propose une leçon différente, et la correction traditionnellement admise en « roman d'Yvain et de sa bête », qui offrirait une lecture intéressante (*Le Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes), semble trop belle…

En tout cas, l'énumération de ces quelques titres et des principales catégories littéraires ayant cours à l'époque intègre le conte dans

1. V. 462.

2. Le manuscrit de Cangé, édité par M. Roques, suit un ordre semblable (prologue de « Chantecler », « Naissance de Renart »), mais n'en fait pas l'ouverture du *Roman de Renart*.

3. « Maint conteor », v. 2 et un « je » implicite, v. 18 : « Je vais donc commencer mon histoire […] ».

4. Sur cette ambiguïté, voir n. 1, p. 255.

5. Peut-être des « fables », mais l'époque préfère le terme d'« isopet » ; la notion de « fable » sert par ailleurs à désigner tout texte de fiction, notamment de manière péjorative, quand on l'oppose à la vérité de l'« estoire » (voir v. 18).

l'ensemble des textes les plus prestigieux et en souligne l'originalité. Dans le même temps, le conflit entre le loup et le renard est mis sur un plan d'égalité avec les genres nobles, roman antique, roman arthurien et épopée, ce que confirme le qualificatif de « barons » qui est appliqué aux deux animaux.

L'intervention de Tristan comme unique référence facile à identifier n'est pas anodine dans ce contexte, et la comparaison est volontiers faite par la critique entre les deux figures subversives du monde féodal[1]. Renart et le neveu de Marc partagent une situation marginale par rapport au reste des barons et à la Cour ; ils sont des hors-la-loi plus ou moins volontaires, et des facteurs de désordre ; leur relation avec la forêt est évidente ; tous deux font appel à la ruse, au déguisement et au mensonge. Mais l'inspiration des deux types de textes est fondamentalement différente : pour le goupil, la ruse est un mode d'existence, elle est sa « nature » ; pour Tristan, elle n'est qu'un instrument au service d'une passion vécue comme une malédiction. Il y a peu de recoupements entre l'atmosphère tragique du mythe d'amour et de mort vécu par les amants de Cornouaille et les aventures souvent cocasses du goupil.

Le nœud de la matière est la guerre des barons. L'absence de toute détermination autre que le statut social implique que les personnages sont déjà dans le domaine public. Existe-t-il un *Urtext*, s'agit-il de l'*Ysengrimus* latin ? L'état de conflit entre deux « barons » renoue avec l'ambiance des chansons de geste, et place le sujet dans un cadre institutionnel : nous sommes en présence d'une « guerre privée » entre vassaux, privilège de caste[2]. Les vers 13 à 17 ne font qu'amplifier le motif de l'âpreté et de la durée de l'antagonisme, qui constitue un cadre général à l'intérieur duquel le récit lui-même vient s'intégrer. L'éloge de la matière, *topos* fréquent de l'exorde, se fait en deux phases : originalité du sujet, encore jamais entendu ; intérêt de l'argument particulier de la branche, qui raconte le moment essentiel de la querelle, son origine.

Ce prologue est-il rapporté ? A-t-il été ajouté à une branche qui contenait, en effet, le crime du compissage des louveteaux et le viol d'Hersent, et dont la forme la plus ancienne serait celle que donne l'édition Martin ? Mais, même dans cette version, le programme annoncé n'est réalisé que 1 000 vers plus loin, et il connaît dans notre manuscrit un retard, accompagné d'une interruption de branche. Les aventures avec Chantecler, Mésange, Tibert et Tiécelin n'ont aucune relation directe avec ce qui est donné par les premiers vers comme l'enjeu du texte. Bien plus, lorsque Renart rencontre Tibert, il lui parle d'une « guerre sans merci » qu'il a entreprise contre Isengrin[3], alors que le conteur n'a pas encore évoqué les causes du conflit, nécessairement antérieures à ce dialogue…

1. Voir W.-A. Tregenza, « The Relation of the Oldest Branch of the *Roman de Renart* to the Tristan Poems », *Modern Language Review*, XIX, 1924, qui insiste sur les similitudes entre la « partie la plus ancienne du *Roman* et Béroul » (l'amour illégal, l'« escondit », la relation des personnages avec Marc ou Noble).

2. Sur l'état de « guerre privée », on peut trouver des indications chez Philippe de Beaumanoir (*Coutumes du Beauvaisis*), qui écrit en 1280 : « Si un seigneur en tue un autre en temps normal, il risque la pendaison ; en cas de guerre privée, son acte devient légal. Le *casus belli* peut être une querelle avec échange de coups, une menace proférée, un défi, le rapt d'une femme. »

3. V. 694-696.

La solution d'un noyau encore plus « primitif », composé du prologue, de l'épisode de Tiécelin et de celui d'Hersent, a été envisagée[1], mais toute spéculation est hasardeuse, car nous ne disposons plus que de manuscrits bien postérieurs à la date présumée de création des textes, et dans lesquels le matériau a été redistribué et brassé.

Le premier épisode, autour de Chantecler le coq, fait partie des morceaux les plus plaisants du *Roman de Renart* : les amours d'un coq et d'une poule traitées à la manière d'un roman, le discours habile du séducteur qui sait tirer profit des faiblesses de son interlocuteur, la scène de fabliau entre le paysan et sa femme y sont de véritables réussites.

La narration proprement dite commence par un quatrain qui pose le cadre spatio-temporel — le temps indéfini du conte : « un jour », un lieu vague — et caractérise de manière générale le protagoniste. L'ouverture classique des branches du *Roman* se réduit à sa plus simple expression : pas d'évocation de l'itinéraire, pas de départ matinal de la tanière ; seuls sont mentionnés le mouvement même (il « s'en vint ») et sa destination (une « ville », c'est-à-dire un habitat humain, un « hameau ») ; quant à Renart, il est déterminé par trois substantifs qui sont autant de variations sur le concept de la ruse (« engien », « art », « guile »), et un verbe au passé (« sot ») qui traduit à la fois la fascination devant le « savoir » et le pouvoir du goupil, ainsi que la permanence de sa « nature ». Comme rien jusqu'à présent n'autorise le public à connaître les qualités de Renart, sauf à supposer qu'il existe des textes antérieurs, c'est bien de l'essence même de la figure, de l'archétype, qu'il s'agit ici : l'aventure tout entière sera placée sous cette idée.

Pour le moment, aucune allusion n'est faite à ce qui fait d'habitude sortir le renard de sa tanière, la faim. Au contraire, le vers 44 lui donne pour unique motivation le « deduit », le plaisir et le divertissement. Il est vrai que le cadre est un *locus amoenus*, un décor idyllique, celui du verger, que les romans réservent aux ébats des amoureux. Mais ses charmes sont autres et l'amplification porte sur les notions d'abondance, avec des adverbes de quantité, des adjectifs comme « plentive », « riche », etc. : ce n'est pas tant le « riche verger » qui attire Renart, mais la basse-cour. Variante de l'abbaye opulente, la ferme bien pourvue, qu'on trouve aussi dans « Le Partage des proies », est tout aussi inaccessible et bien défendue.

Le passage est rythmé par les verbes de mouvement[2] ; la véritable quête commence, lointaine transposition de celle du chevalier, avec ses épreuves et ses obstacles bien matériels : la ferme n'est-elle pas une véritable forteresse ? Renart, en revanche, prend ses allures de voleur de poules, attitudes animales qui dénotent la fourberie (« tout coiement ») et l'approche insidieuse. Mais devant la difficulté, le prédateur s'humanise, s'enrichit d'une vie intérieure, annoncée par le verbe « se porpense », qui implique réflexion, calcul, stratégie. Le discours indirect dote le goupil d'une pensée qui fonctionne selon la logique humaine, avec ses prévisions, la mesure des conséquences, les choix à faire, bien qu'elle ne porte

1. Voir J.-R. Scheidegger, *Le « Roman de Renart » ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989.

2. V. 26, 44, 50, 52, 59, 70, 71, 75, 76.

que sur une action compatible avec la nature animale : sauter par-dessus l'enclos. La peur, la prudence et le goût du moindre risque font ici la différence avec le courage habituel du chevalier devant l'épreuve. Un hasard providentiel, le pieu cassé, apporte une solution rapide au problème, mais la branche VIIa n'entend pas raconter une simple expédition de rapine dans le poulailler, et la tentative tourne court.

La quête de nourriture est interrompue du vers 81 au vers 271 par des jeux d'anthropomorphisme plus raffinés. La basse-cour du paysan se transforme pour un temps en véritable Cour, où règne en maître et seigneur le coq, au milieu de ses poules effarouchées. Le passage est superflu pour l'action. Son intérêt est ailleurs, dans les effets de parodie, à la fois des amours humaines et d'un motif largement exploité dans les chansons de geste et le roman, celui du rêve et de son interprétation. La scène comprend trois moments : un tableau du coq qui parade et fanfaronne, le récit du rêve qui le plonge dans une profonde angoisse, et l'exégèse magistrale qu'en fait Pinte, aussitôt refusée par un Chantecler inconscient du danger. Le comique tient à la fois à la pratique subtile de l'anthropomorphisme, jamais complètement coupé de la réalité de la situation, et à la reprise fidèle, mais burlesque, des étapes attendues d'un rêve à « senefiance ».

Le qualificatif qui désigne Chantecler, « Messire », ménage un beau contraste avec le décor qui est planté : le sentier, les pieux, la rigole, le tas de poussière. Le coq est présenté dans toute sa majesté, manifestant sa vanité et son inconscience du danger, dans une scène cocasse où il rassure ses poules effrayées par le bruit que fait le renard en pénétrant dans l'enclos. Le mélange des attributs humains et animaux est particulièrement sophistiqué dans ce passage : à l'orgueil aristocratique, à la confiance en soi inébranlable affichée par le seigneur et protecteur du lieu, font écho des notations directement animalières, comme « la plume au cou », « le cou tendu », ou la position du coq qui dort sur une seule patte. Son langage, qui évoque l'univers féodal[1], est dicté par son rôle de gardien de poules, et de suzerain qui garantit la paix à ses sujets. L'attitude péremptoire du personnage illustre une supériorité grotesque et sans fondement, du mari et seigneur, mais aussi une double « folie » : sur le plan animal, l'incapacité à percevoir le péril imminent ; sur le plan humain, une grande naïveté, qui consiste à croire aux trêves, et une outrecuidance dérisoire, faite de présomption de ses propres forces : « pas un putois ni un renard n'oserait entrer dans l'enclos[2] »

L'entrée en scène de la poule donne un échantillon des effets comiques que le conteur peut tirer de l'anthropomorphisme. La première qualité de Pinte, inhérente à son statut de poule, est de pondre les œufs les plus gros de la basse-cour. Est-ce cela qui lui assure, à l'instar

1. La « trêve » évoquée au vers 109.

2. V. 111-112. Le coq est typiquement un emblème de la vanité pour l'imaginaire moderne. Pourtant, la tradition de la fable, en particulier celle du « Coq et de la perle » lui attribue un mépris louable pour la fausse gloire et la richesse. Dans la plupart des mythologies, il est un animal solaire et lumineux — tandis que le renard se tapit dans l'ombre —, un animal de bon augure. La pensée chrétienne en fait l'emblème du Christ, symbole de lumière et de résurrection, d'intelligence aussi, car il annonce infailliblement l'arrivée du jour, ce qui explique sa présence sur les girouettes des églises.

d'une Guibourc dans la *Chanson de Guillaume*, la place de choix à la droite du maître ? La dignité de la position correspond à un autre trait, humain cette fois : elle est la poule la plus savante, la plus sage. Et c'est ainsi qu'à travers ce couple de gallinacés se met en place l'opposition entre *sapientia* et *fortitudo*, « sagesse » et « force », *topos* de la chanson de geste. Car ce que Chantecler dénonce comme peur déraisonnable est une sage prudence, fondée sur la réalité, et sa propre assurance pur aveuglement.

Cet aveuglement est métaphoriquement représenté par le sommeil, dans lequel sombre rapidement le coq revenu sur son fumier. Mais l'intérêt de la séquence n'est pas dans ce tableau d'une sécurité fallacieuse et dont l'issue ne fait aucun doute. Le conteur fait appel à un moyen de dramatisation fort prisé dans le roman et l'épopée : le rêve énigmatique mais annonciateur de catastrophes, celui que Dieu envoie aux rois et empereurs.

À quoi rêvent les coqs ? Le récit du songe, en deux temps, d'abord par le narrateur puis par Chantecler lui-même, crée un climat d'angoisse et d'inquiétante étrangeté. La saveur de ce passage vient de la disproportion entre le procédé littéraire utilisé et les circonstances évoquées : le songe est un message crypté, par lequel la divinité révèle ses desseins. L'enjeu est toujours grave : l'avenir d'une collectivité ou de son souverain est en cause. Certes, la poésie allégorique du XIIIe siècle détourne le motif vers des fins plus profanes, mais c'est avec la volonté affichée d'instaurer une sorte de religion rivale, celle du dieu d'Amour dont on visite le paradis. Avec Chantecler, la portée est tout autre : le sort d'une volaille menacée par un prédateur est seul en cause. Néanmoins, le vocabulaire technique est bien présent, surtout dans l'exégèse de Pinte ; le caractère incompréhensible et angoissant du rêve est conservé, et même le scénario le plus classique, celui de l'affrontement des animaux, trouve quelques échos[1].

Les principales fonctions du rêve sont respectées : son incidence sur la narration, comme prolepse et préfiguration de la suite des événements ; ses effets poétiques : atmosphère insolite, mystère, merveilleux ; sa valeur dramatique, voire tragique, car le destin ainsi révélé est implacable, et le message, la plupart du temps, celui de la mort et de la destruction. L'expérience est prise au sérieux, puisque, à l'instar de ces chevaliers de *La Queste del Saint Graal* qui se précipitent pour trouver un ermite quand ils ont été visités par un songe, le coq réclame immédiatement le secours de la plus savante des poules pour chasser son effroi. Mais l'incongruité du tableau n'est jamais complètement occultée, et l'évidence même de ce que voit Chantecler renvoie inévitablement à la réalité triviale. Il s'agit d'un rêve de coq : la seule tragédie qui soit de son ressort consiste à être mangé par le renard.

Une séquence de songe, motif alors très répandu, comprend généralement trois étapes : les visions, le récit fait par le rêveur de ce qu'il a vu, et

1. Les rêves de Charlemagne dans la *Chanson de Roland* mettent en scène des animaux, ours, léopards, chiens, etc. qui se combattent ; l'animal est l'une des métaphores favorites à travers lesquelles la « senefiance » se donne à voir concrètement. Ainsi, Arthur, la nuit où son fils Mordret est engendré, rêve que de ses entrailles sort un serpent qui dévaste la terre et massacre son peuple, mais qu'il finit par tuer non sans avoir été lui-même mortellement blessé ; de même, Gauvain, au château du Graal, rêve d'un serpent multicolore qui rejette par sa gueule cent serpenteaux et combat un léopard.

la reprise des éléments essentiels dans le discours exégétique. Ces trois moments canoniques sont facilement repérables dans le texte. Le premier doit produire une impression d'énigme. Le conteur y parvient en gardant une totale indétermination : on « ne sait quelle chose » passe de force sur le dos de Chantecler un vêtement, une pelisse rousse, dont l'ouverture est faite d'os... Les détails qui suivent, en une succession de flashes incohérents, servent à la fois à brouiller les repères et à confirmer le soupçon : la blancheur du ventre, la tête et la queue inversées. Le comique réside dans l'évidence même de l'événement, laborieusement crypté mais en même temps riche d'indices[1], et dans la réaction du coq : pendant le rêve, quand il a des frissons de terreur et qu'il « se merveille » ; et surtout au réveil, lorsqu'il prononce, tel le héros épique à l'article de la mort, la prière du plus grand péril.

La redondance des expressions de la peur n'est pas seulement un moyen d'amplification à but parodique. Il y a aussi un clin d'œil, un écho de la scène précédente : le maître de la basse-cour, qui se moquait de la panique justifiée des poules, est à son tour pris d'une angoisse purement fantasmagorique. Le fier baron, dans sa détresse, n'a pas d'autre issue que de se laisser rassurer par celle dont il raillait les inquiétudes. La relation qu'il lui fait de ses visions reprend le récit fait par le narrateur, et y ajoute des précisions qui ne laissent plus aucun doute sur le sens de l'avertissement : l'étroitesse de l'encolure, le poil tourné vers l'extérieur, l'habit dans lequel on entre par la tête et à reculons ; tout concourt à l'évidence, et l'incapacité de Chantecler à comprendre seul la teneur du rêve, alors même que la présence du renard lui a été signalée, accentue la cocasserie du passage. Il s'agit, en effet, d'une fausse énigme, face à laquelle la savante terminologie utilisée tant par le conteur que par Pinte paraît bien inadéquate.

Le vocabulaire formel de l'exégèse est, en effet, abondamment utilisé : l'antithèse éculée du « songe » et du « mensonge », trois fois reprise ; la désignation du rêve comme « avision » ; la rime « espondre » / « respondre », le verbe « senefier » ou le concept de « semblance », tout cela pourrait se trouver dans le *Roman de la Rose* ou *La Queste*[2]. L'entrée en matière de la spécialiste en interprétation des rêves, Pinte, dont on oublie presque qu'il s'agit d'une poule, traduit l'assurance et la compétence. La méthode herméneutique est irréprochable. On part de l'équivalence fondatrice : la « chose », la « pelisse rousse », c'est le renard ; cette équation a l'autorité de l'évidence. Ensuite, on défait progressivement l'écheveau des métaphores subordonnées : la « gueule d'os » correspond à la mâchoire du goupil, etc. Et l'on termine sur la signification globale du message, brutalement énoncée : vous serez mangé par Renart.

Toutes ces propositions sont ponctuées, comme il se doit, de formules d'authenticité, qui garantissent la pertinence des déductions. La solennité du ton, le sérieux technique de l'interprétation, l'invocation répétée à Dieu et à ses saints, produisent un contraste saisissant avec les mots « queue », « pelage », « goupil », « buisson », qui rappellent la réalité très terre à terre. D'ailleurs, l'animal vu en rêve n'est pas métaphorique,

1. La « pelisse » est le terme qui désigne toujours la peau de Renart, la rousseur est un signe sans ambiguïté.
2. Voir n. 1, p. 260.

il n'est pas porteur de sens caché : c'est le renard réduit à son pelage et à sa gueule, ses deux attributs les plus significatifs. Devant l'irrémédiable qui semble se profiler, la réaction du coq est celle, tout aussi funeste, de Crésus, lorsque sa fille Phanie lui expose le sens de son rêve, dans le *Roman de la Rose*[1] : il retrouve sa morgue, et refuse énergiquement cette hypothèse, qu'il traite de « folie ». Le texte revient à la dialectique de la folie et de la sagesse : Chantecler, à nouveau, joue le rôle de l'insensé face à la prudence de Pinte ; il fait partie des inconscients qui ne croient pas au rêve, surtout quand il est défavorable, et dénonce, avec une tragique ironie, la déraison de ceux qui y accordent foi.

Après cet intermède plein d'étrangeté, retour à l'animalité : Chantecler n'est plus qu'un coq sur son fumier, en train de somnoler, et guetté par un renard.

Le conteur revient à l'approche silencieuse du goupil, dont la première tentative avait causé la panique parmi les poules. Cette fois-ci, c'est en véritable renard, sournoisement, qu'il se glisse près du coq endormi. La manœuvre, lente et réfléchie, est soigneusement décrite : un pas avant l'autre, sans précipitation, dans l'attitude caractéristique, la tête baissée. Il faut se souvenir que dans une civilisation où les valeurs guerrières dominent, où l'on privilégie le corps à corps, le défi, l'affrontement franc et direct, ce comportement fourbe est, avec la lâcheté, l'exemple même de la turpitude. D'ailleurs, le texte rappelle en deux vers la définition du personnage : il est l'ennemi de tous, il a plus d'un tour dans son sac. Les vers 282-284 sont ambigus : qui parle, le narrateur en son propre nom ? Renart, imaginant le résultat de son coup et se délectant d'avance ? Avec la locution « il li fera son jeu puïr » (« il lui fera passer un mauvais quart d'heure »), c'est l'aspect inquiétant de la ruse qui se trahit : au bout, il y a la violence, la souffrance et la mort.

Mais une nouvelle fois, l'instinct et l'animalité semblent avoir pris le dessus : le deuxième saut du goupil, qui veut happer Chantecler dès qu'il l'aperçoit, se termine en fiasco. L'adverbe de temps « or » marque un arrêt ; le verbe « se porpenser[2] » réapparaît aussitôt, qui redonne à Renart son aspect humain : au prédateur trop pressé se substitue le calculateur, celui qui élabore patiemment son « engin », son piège[3]. La tâche se complique : Chantecler a reconnu son agresseur. Dès lors, à la force sournoise puis brutale succédera la rhétorique de la persuasion, la flatterie, la parole qui endort. Le but de la manœuvre est de restaurer la situation de départ : il s'agit de faire refermer les yeux au coq, malencontreusement réveillé ; il finira par le faire volontairement.

Le scénario de la séduction comprend trois phases : la mise en condition par le rappel des liens de parenté entre le coq et le renard ; l'évo-

1. Jean de Meun, v. 6485 et suiv. Voir Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Le Livre de poche, « Lettres gothiques », p. 400 et suiv. La prédiction est du même ordre : le rêve du roi lui annonce une mort ignominieuse, perspective qu'il repousse avec vigueur, mais cela ne l'empêchera pas de trouver la fin prévue.

2. V. 293.

3. Le verbe « engingnier » (v. 295) vient du latin *ingenium*, « intelligence pratique », « qualités innées » ; c'est l'aptitude à inventer des solutions pour obtenir un résultat concret ; « art » et « engin » s'opposent à la force. Un même vers associe le terme fortement humanisé d'« engingnier » et la réalité animale : « manger ».

cation émue du souvenir paternel, qui joue sur le narcissisme parental de Chantecler ; le défi qui fait appel à la rivalité entre le fils et le père. Le discours du séducteur commence par un quatrain de classique *captatio benevolentiae*. L'enjeu en est double : il s'agit de vaincre la réaction naturelle de la victime, d'empêcher la fuite et d'instaurer une relation de confiance, de connivence. Pour y parvenir, Renart évoque les liens de sang, le cousinage ; il procédera de façon comparable avec la mésange : à l'anthropomorphisme des liens de parenté (un renard cousin d'un coq...) s'ajoute une nuance ironique pour qui sait la fin de l'histoire : Chantecler se révélera « cousin » du goupil par la ruse... L'astuce fonctionne parfaitement : le coq exhibe immédiatement ses talents en poussant son chant, offrant ainsi une prise facile pour la flatterie. Mais il ne suffit pas de le combler d'aise, il faut neutraliser toutes ses défenses.

La référence à l'ancêtre glorieux, à sa réputation de chanteur, permet de faire la transition. À la fierté innée du gallinacé s'ajoute l'orgueil familial, le souci de l'héritage à cultiver, comme le suggère la ressemblance des noms : Chanteclin, Chantecler ; tel père, tel fils[1]. Dans la société aristocratique qui se profile derrière ce dialogue de seigneurs, le lignage est une notion fondamentale, même si le prestige de la voix paternelle ne sert qu'à provoquer la rivalité entre le père et le fils. Mais la partie n'est pas gagnée : le coq est méfiant. Il faut graduer les effets, faire tomber une à une les résistances. Pour ce faire, l'injonction accompagnée de protestations d'amitié, première étape de l'échange, ne suffit pas. C'est là qu'intervient le défi. Le coq doit se montrer digne héritier, puis se convaincre qu'il est l'égal de son père, voire qu'il éclipse la réputation de ce dernier : l'honneur du lignage est en jeu, et la vanité de l'individu fera le reste.

L'évolution de l'attitude de Chantecler manifeste les progrès de la séduction : de la franche défiance, on passe à la circonspection, puis à l'aveuglement, au sens littéral et figuré. Ce passage est l'un des plus beaux exemples de la technique du séducteur dans le *Roman de Renart*. Il s'agit d'éveiller le désir secret de la victime et de favoriser ses faiblesses pour en faire un complice.

Réveiller l'envie latente, bloquée par le principe de réalité, lui donner un objet, lui fournir un moyen de s'exprimer : telles sont les armes de la parole tentatrice, qui lève peu à peu les inhibitions et les réticences, les obstacles intérieurs, et finit par brouiller le vrai et le faux, par entraîner dans une sorte de vertige. Renart, alternant compliments et injonctions, se pose ici en véritable maître du langage.

Le résultat est prévisible, et le conteur ne s'attarde pas : la capture se fait sans autre forme de procès. Tels sont en effet les dangers de la vanité : il n'est que d'oublier une seule fois d'ouvrir l'œil, dans un univers où le danger est permanent, où le Malin guette. C'est Pinte qui se charge de donner à cette fin méritée une coloration pathétique, Pinte dont la douleur, exprimée dans un *planctus* digne d'un roman, constitue un prolongement courtois de la scène de basse-cour. Il s'agit d'un véritable monologue de désespoir, celui que prononce d'habitude la dame qui vient de

1. Si Chantecler porte un nom parlant, le nom du père est plus énigmatique : y a-t-il une allusion ironique à « clignier » (« fermer les yeux », « baisser les paupières ») ?

perdre son ami[1] : les formules stéréotypées de la déploration, exclamations et hyperboles (« Lasse, dolante ! con sui morte [...] »), sont aussi celles de l'épouse d'un seigneur qui, avec la disparition de son mari, perd son statut social, son « honneur ».

La tirade est en même temps une leçon à tirer de la mésaventure du coq. L'interférence est subtile, entre le *topos* romanesque de la « pucele desconfortee » et le triomphe de la raison. La femme a le dernier mot, comme dans le fabliau. Le personnage de Pinte garde sa cohérence à travers tout le passage : son rang à côté du maître, son sens de la dignité, la sagesse dont elle fait preuve dans l'épisode du songe, font d'elle une épouse modèle, la voix du bon sens, en contraste avec les forfanteries et l'inconscience de Chantecler. La « folie » de ce dernier fut double : ne pas avoir accordé foi aux avertissements du destin, ne pas vouloir regarder la réalité en face, et fermer les yeux pour chanter, en sacrifiant à la vanité la prudence la plus élémentaire. Tout repose sur le renversement de situation : vous me croyiez folle, c'est vous qui l'êtes... C'est ainsi que l'épisode se clôt, provisoirement, sur un clin d'œil : l'anthropomorphisme du *planctus*, sa délicatesse, succède à la brutalité du moment de la capture, et fait contraste avec la vulgarité de la scène qui suit.

Le ton change brusquement, en effet, et descend d'un cran, quand on entre dans le monde des hommes. La « bone dame del mesnil », la fermière, fait pendant à Pinte — son exclamation du vers 381 fait écho au vers 358 —, et la découverte du goupil emportant son coq introduit une scène de fabliau ou de farce. La « femelle de l'homme », selon l'expression de J. Batany[2], joue un rôle moins important que les femelles du loup ou du renard ; quand elle n'est pas, exceptionnellement, comme dans la branche XII, une conseillère avisée, elle se contente d'être un témoin passif, dont les yeux étonnés voient passer le prédateur, comme la vieille à qui Tiécelin vole le fromage. Elle compense généralement son impuissance par une agitation vaine et bruyante.

Le dialogue du paysan et de sa femme, grossier et violent, s'oppose diamétralement au registre courtois qui caractérisait les échanges entre Chantecler et Pinte, voire entre le coq et le renard. Le propriétaire des lieux accueille son épouse avec une apostrophe sonore : « Sale vieille putain ! » et lui reproche de n'avoir pas attrapé le goupil, tâche à laquelle il faillira lui-même, malgré l'aide de ses comparses et des chiens. La confrontation entre les animaux et les hommes tourne rarement à l'avantage de ces derniers : même Constant des Noues est un être brutal et vulgaire, bruyant et inefficace. Les relations sont des rapports de force et de violence, de tromperie parfois, et dans ce cas le renard a le dessus. Les humains qui apparaissent dans le *Roman de Renart* sont essentiellement des « vilains » et des prêtres, cibles favorites de la satire et proies toutes désignées pour l'habileté de Renart.

La scène de poursuite qui s'engage alors, avec les paysans et les chiens aux trousses de Renart, conclusion habituelle des épisodes de prédation,

1. Ainsi, la cousine de Perceval qu'il rencontre après son échec au château du Roi Pêcheur, et qui tient sur ses genoux le cadavre de son ami. Voir *Perceval ou le Conte du Graal*, Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 770-771.

2. *Scène et coulisses du « Roman de Renart »*, SEDES, 1989, p. 251.

voire de séduction, n'est guère développée dans notre branche. L'aventure, en effet, n'est pas terminée, et le maître en fourberie, à son tour, prouvera que nul n'est à l'abri de la « folie ». Le narrateur intervient pour marquer le renversement de situation, par la formule habituellement réservée à Renart, quand il est à la dernière extrémité[1] ; c'est au coq que sont transférés les attributs du goupil, l'« engin » et l'« art ». Le proverbe « Ni a si sage ne foloit[2] » donne une signification générale à la péripétie : même le virtuose de l'intelligence a des moments de faiblesse, le trompeur est à son tour trompé : la roue de Fortune tourne et l'équilibre est rétabli, comme le marque la formule « Renart qui trompe tout le monde fut trompé à son tour[3] ».

Le défi lancé par Chantecler au goupil pour lui faire ouvrir sa gueule et desserrer son étreinte mortelle est une tactique tout à fait similaire à celle dont il a fait les frais. En lui proposant la gageure de lancer un de ses « gabs », une des moqueries qu'il jette si volontiers à ses poursuivants ou à ceux qu'il a trompés, le coq s'adresse à la fierté, à la vanité de Renart, le somme d'être à la hauteur de sa réputation ; cette fois-ci il ne s'agit pas de chanter mieux, mais de prouver la supériorité de l'animal sur l'homme. La même fibre est sollicitée : la fierté nobiliaire, non pas à travers le lignage, mais face à la « honte » que représentent les cris des paysans ; pour un seigneur, l'infamie suprême consiste à se laisser injurier par des manants. Le « gab » est, d'autre part, le péché mignon de Renart qui éprouve une jouissance sadique à se moquer de ses victimes. Renart lâche Chantecler en raillant ses poursuivants, comme le corbeau laissera tomber son fromage.

À ce « gab » bien fâcheux du goupil succèdent les sarcasmes du coq, qui ont une fonction semblable, même si le terme est remplacé ici par ceux de « ris » et de « favele »[4] parfaitement adaptés aux circonstances. Le renversement des rôles est résumé dans la position emblématique des acteurs : le coq sur son pommier, et le goupil sur le fumier. Les plaisanteries cruelles de Chantecler permettent de faire le bilan de l'expérience ; le sens de l'aventure est clair : la sagesse consiste à garder l'œil ouvert, à veiller, comme le dirait l'Évangile ou un prédicateur. Le « cousinage » s'est transformé en malédiction, et l'exclamation de Chantecler, « maudit soit votre cousinage », porte aussi bien sur le stratagème employé par Renart — malheur à celui qui se laisse embobiner par les déclarations d'amitié au nom de la parenté — que sur la parenté qui pourrait effectivement lier les deux animaux : voilà une parenté dont on se passera bien désormais. La scène détermine avec netteté les rôles de la victime et du coupable ; nul ne songe à plaindre le goupil, et le triomphe du bien se fait ostentatoire. Le « gab », de plaisanterie cynique du gagnant, exprime ici la loi du talion. Si le coq peut ironiquement taquiner Renart sur l'ordre du monde, c'est bien parce que celui-ci y a introduit la loi de la jungle, et se retrouve la dupe d'une règle qu'il a imposée.

L'épilogue, préfiguration des épisodes suivants de la branche VII, nous montre Renart abandonnant la partie et ruminant son dépit.

1. V. 408-409.
2. Voir la branche Va, v. 31-32, où l'on trouve la même idée.
3. V. 420-421.
4. V. 433 et 452.

Après le coq perché sur son pommier, voici Mésange sur la branche d'un chêne. Cette entrée en matière souligne l'aspect concret de la scène : c'est là que se trouve son nid et ses œufs. Mais immédiatement, avec l'apostrophe de Renart, le registre bascule : le qualificatif de « commère », et celui de « dame », la proposition du baiser font un instant oublier que les acteurs sont un renard et un passereau. L'enjeu est identique à celui de l'épisode précédent : capturer une proie ; mais la solution de la force et de la surprise est d'emblée exclue : il faut, en effet, faire descendre l'oiseau de son refuge : l'invitation au baiser révèle sans attendre cet objectif.

Comme dans le cas de Chantecler, l'invocation de la relation de parenté sert de préliminaire, malgré l'invraisemblance, car la vision d'un renard dans la nature déclencherait chez une mésange une réaction de fuite rapide et définitive. L'aventure est traitée avec plus de simplicité que celle de Chantecler ; c'est un récit à l'économie, sans digressions, qui se divise également en deux temps : le dialogue de séduction, la poursuite par les chiens. Comme avec le coq, la manœuvre se déroule en plusieurs étapes, mais la résistance de Mésange est autrement plus coriace. Les salutations de Renart déclenchent un refus lucide et indigné : l'oiseau connaît son monde, sait à quoi s'en tenir, et oppose la réalité de fait — Renart est un tricheur — à l'illusion que tente d'imposer le fourbe.

Elle n'a pas de faiblesse à flatter, pas de vanité à combler comme le coq, ou de voracité à satisfaire comme le loup. Le seul angle d'attaque, pour Renart, c'est la sincérité de ses sentiments de paix et d'affection familiale. Mais le handicap est lourd, car sa réputation de perfidie est bien établie. Pour désamorcer la défiance de Mésange, Renart excipe d'une trêve générale, imposée par le souverain : voilà la paix rétablie dans le monde animal, et la prédation hors la loi. Le stratagème consiste, comme avec Chantecler, à faire intervenir une troisième figure, prestigieuse ou rassurante : le roi Noble, l'autorité qui garantit la paix universelle ; d'une certaine manière, Renart pourrait éveiller, chez Mésange aussi, un secret désir, celui que les petits peuvent concevoir, d'une existence sans risques et harmonieuse à côté des grands et des forts, des prédateurs. Rêve idyllique d'une nature dans laquelle tous vivraient en harmonie.

Le tableau de la paix entre les animaux, qui fait écho à la trêve alléguée au début par Chantecler, n'a toutefois pas les vertus attendues. Mésange démontre qu'il y a des limites à la séduction ; à la différence du coq, elle décèle dans les propos lénifiants et conciliants de Renart la part d'exagération, pressent le piège. Circonspection, vigilance et méfiance sont les seuls moyens de survie pour les faibles, et le petit oiseau est l'une des rares figures du *Roman de Renart* à incarner une telle forme de sagesse, qui n'est pas sans rappeler celle de Pinte.

La situation paraît donc bloquée, et Renart n'a plus qu'une solution : la ruse qui lui est innée, celle qui consiste à simuler une infériorité, une invalidité, voire la mort. Pour l'heure, il propose de fermer les yeux en gage de bonne foi, inversant ainsi les rôles avec le coq ; mais pour lui les yeux fermés ne trahissent pas l'aveuglement, ils sont l'indice du piège, d'ailleurs vite éventé. Le goupil n'a que de la mousse et des feuilles à se mettre sous la dent. Premier essai manqué, comme avec Chantecler, qui ne voulait clore qu'un œil, et nouvelle tentative, pour laquelle le prétexte est de plus en plus fallacieux : l'attaque en traître n'était qu'un « gab » destiné à

faire peur... Désormais, la partie est perdue, et la mésange se joue de Renart.

Le canevas de cette courte scène est bien connu. Le baiser que Renart se propose de donner à sa « commère » est à la fois le baiser de Judas, et celui dont nous parlent les Bestiaires, quand ils décrivent le goupil dans son jeu favori : se coucher à terre, faire le mort, attendre que des oiseaux trop curieux viennent à sa portée pour les happer en un mortel baiser. Les yeux fermés représentent un écho affaibli de cette simulation de mort qui ne leurre pas seulement les oiseaux, mais aussi les marchands de poisson[1]. À la ruse scandaleuse du prédateur et séducteur, qui alterne mensonges et promesses, qui se réclame des valeurs les plus sacrées sans jamais les respecter, répond une forme de ruse moins décriée, celle que le faible est parfois obligé d'opposer au puissant : ruse faite d'esquive, et non de mensonges ou de mystifications. Pour le séducteur éconduit et frustré, il ne reste plus que le défi et l'invocation des grands principes — la charité, l'humilité, la famille, la miséricorde et le pardon du péché — pour forcer le destin. Mais le maître de la parole n'a aucune prise sur qui « fait la sourde oreille[2] ». Le discours de la ruse ne fonctionne qu'avec le consentement actif de la victime.

On voit mal comment cet échange pourrait continuer. La solution est vite trouvée dans le *Roman de Renart*, et les chiens ne sont jamais loin pour interrompre brutalement une manœuvre de séduction qui se prolonge trop. La séquence de poursuite ne donne pas lieu cette fois-ci à un morceau de bravoure en style pseudo-épique. Elle permet au conteur de conclure la rencontre par un assaut d'ironie : Mésange offre enfin à Renart, en mauvaise posture, son baiser, et plaisante sur son départ précipité ; le goupil s'en tire avec une boutade sur les chiens qui ne sont pas au courant de la trêve jurée.

Pour la deuxième fois, le maître fourbe a trouvé les limites de ses talents, et subi les quolibets de celui qui devait être sa victime. Fin rassurante, et compensation de l'inquiétante facilité avec laquelle le discours habile du flatteur parvient d'habitude à brouiller les repères et à faire mordre chacun au piège de ses plus secrets désirs. Parvenu à échapper aux chiens que les paysans ou chasseurs lancent derrière lui, il se trouve cette fois-ci pris entre deux feux : un frère convers lui barre le chemin avec deux grands chiens. L'urgence commande et le discours ne s'embarrasse pas de subtilités. La ruse, stratégie ordinairement à long terme, devient ici l'art de la parade immédiate, de l'improvisation et de l'adaptation. Renart fait appel aux vertus de justice que devrait incarner le saint homme, et lui fait croire qu'il est en train de disputer une course de vitesse avec ses poursuivants. Cette plaisanterie, efficace, préfigure l'épisode du concours hippique disputé avec Tibert, et empêche le frère de s'associer aux chasseurs et d'attraper le fugitif ; sans doute y a-t-il un clin d'œil ironique dans l'image de ce religieux accompagné de deux « vautres », deux chiens de chasse, alors que ce divertissement est interdit aux ecclésiastiques.

1. Pour plus de détails sur ce scénario, voir la Notice de la branche X, p. 1135 et n. 3, p. 308.
2. V. 553.

L'épisode de Mésange se termine comme celui de Chantecler : Renart en eſt quitte pour avoir sauvé sa peau, et son état eſt de plus en plus piteux. La « mescheance », le hasard malencontreux, ne le lâche pas, mais rien n'eſt définitif dans cet univers où règne Fortune, et tandis qu'il ressasse sa rancœur, une nouvelle occasion s'offre à lui. Le chat Tibert n'eſt pas une proie, pourtant, et la rencontre ne peut plus être une opération de séduction avec pour issue la capture et la dégustation de la victime. Il s'agit plutôt d'une confrontation entre rivaux, d'un face-à-face plein de sous-entendus entre deux égaux, et qui commence par un échange lourd de menaces.

La scène de genre, l'évocation du chat qui se prélasse au milieu d'une rue et joue avec sa queue, ne dure pas : le salut hypocrite de Tibert cache mal son déplaisir — dès qu'il reconnaît Renart, il le maudit intérieurement —, tandis que le goupil exprime sans ambages son hoſtilité et son ressentiment. Le chat, aussi faux jeton et aussi méfiant que le renard, n'eſt pas comme le coq ou la mésange en état d'infériorité, et ne manque pas d'arguments, le cas échéant : Renart, dans son état de faiblesse, trouverait en lui un adversaire redoutable. Ce rapport de forces eſt parfaitement crédible, si l'on se souvient que le chat sauvage eſt un véritable fauve, qui n'aurait aucun mal à déconfire un renard, pour qui il eſt effectivement un rival dans la même niche écologique. Le *Roman de Renart* eſt fondé sur une connaissance précise de la nature et du monde animal[1].

Aussi, le dialogue se déplace-t-il rapidement sur le terrain de la paix armée. Une rapide prise de conscience marque, en effet, le triomphe de la raison sur la passion : Renart a l'eſtomac vide, Tibert eſt en pleine forme, ses dents sont redoutables comme ses griffes. Le ton change : de la déclaration de guerre, on passe à une réconciliation superficielle et lourde de sous-entendus. On ne persuade pas un chat de la même façon qu'un coq vaniteux ou une mésange craintive. L'entretien se fait entre égaux, et c'eſt une alliance que propose le goupil. Il s'agit d'une véritable association de malfaiteurs, d'un jeu de dupes, dans lequel chacun ne pense qu'à son profit, essaie de piéger l'autre et de tirer son épingle du jeu. C'eſt ce qui se produit ici, et qui fera l'objet aussi de l'épisode qui suit dans le manuscrit *H* ; le modèle du genre eſt le récit des « Vêpres de Tibert ». Ce motif apparaît à plusieurs reprises dans le corpus, soit avec le loup, Isengrin ou Primaut, soit avec le chat. Le pèlerinage de Renart, avec Belin et Bernard, en conſtitue une variante édulcorée.

Les relations entre le chat et le renard sont d'ailleurs conſtamment hoſtiles dans le *Roman de Renart*, dès la branche I où Tibert, messager de Noble auprès de Renart, se fait prendre au piège ; elles sont riches en coups pendables dont chacun eſt victime à son tour. Un certain équilibre eſt cependant maintenu dans ces relations, car Tibert eſt l'un des rares personnages à n'être pas syſtématiquement floué par le goupil. Les deux figures sont également maléfiques pour l'imaginaire de l'époque : le chat occupe une place de choix dans le beſtiaire de la sorcellerie et dans les apparitions du démon[2], dont le renard eſt l'un des symboles les plus clairs dans les Beſtiaires.

1. Le *Livre de chasse* de Gaſton Febus traite du chat sauvage en même temps que du renard, du loup, de l'ours, du sanglier, sous la rubrique des « Bêtes puantes » ou « mordantes ».

2. Un *exemplum* célèbre d'Étienne de Bourbon raconte l'apparition d'un chat noir aux yeux flamboyants, avec une langue qui pend jusqu'au nombril. La renarde et la chatte sont des animaux de mauvais augure au Japon, et se transforment en jeune fille pour séduire et perdre les hommes. Voir le dossier de J. Dufournet dans sa traduction des « Vêpres Tibert », *Le Roman de Renart « branche XI », Les Vêpres de Tibert le chat*, Champion, 1989, traductions, XL.

La transposition anthropomorphique est délibérée : nous avons affaire à deux barons en état d'antagonisme endémique, comme le veut la société féodale, avec ses guerres privées et ses trêves souvent rompues. L'offre de Renart s'inscrit dans la pratique habituelle de cet univers où la parole donnée, la foi jurée, constituent la base des relations humaines et des institutions. En même temps, nous avons là une forme nouvelle de la ruse, qui consiste à évaluer les rapports de force et à s'y adapter.

La collaboration entre deux êtres de ce type ne peut être placée que sous le signe de la duplicité. En l'occurrence, c'est Renart qui porte la plus lourde responsabilité dans la tension, et le narrateur souligne abondamment le mauvais esprit avec lequel le goupil aborde la situation, sa « felonnie », à la fois méchanceté et traîtrise[1] ; afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté, il indique d'emblée que son mobile constant est la haine, dédouanant ainsi d'avance Tibert. Si la ruse face à Chantecler et Mésange est une sublimation, inquiétante toutefois, de l'instinct de prédation, Renart révèle dans cet épisode une perversité plus profonde. L'élaboration de la ruse révèle la permanence d'une arrière-pensée et la volonté foncière de nuire, à l'image du diable, de l'ennemi toujours aux aguets, attendant le moment de faiblesse ou d'inattention pour s'emparer de l'âme.

Cependant, la mise en œuvre de la ruse repose entièrement sur le hasard : Renart « aperçoit[2] » le piège, et s'adapte immédiatement à cette situation. Telle est la *mêtis*, l'intelligence opportuniste faite de souplesse et d'improvisation, la capacité à tirer parti des circonstances, qui caractérise pour les Grecs le renard et le poulpe[3]. Le traitement du stratagème lui-même est simpliste : il s'agit d'un « broion », d'un piège matériel, en écho au mauvais tour joué à Brun dans la branche I. N'oublions pas qu'une telle méthode de chasse est considérée comme ignoble par les spécialistes de la chasse aristocratique, comme Gaston Febus, qui promet le Ciel à tous les chasseurs, mais relègue les amateurs de piégeage dans la basse-cour du Paradis. Avec Renart, un degré supplémentaire est franchi dans l'indignité, puisqu'il n'hésite pas à profiter du piège d'autrui ; une telle attitude traduit une cynique indifférence aux valeurs de sa caste. Même dans un contexte d'émulation aristocratique, le goupil n'invoque les valeurs respectées par son interlocuteur que pour en faire des leurres et des armes.

Le déroulement de la scène est accessoire : plusieurs tentatives se succèdent pour pousser Tibert dans le piège, habilement évité, puis Renart en devient lui-même la victime, quand tous deux sont pourchassés par des chiens et que le chat le pousse du bras gauche au moment où il ne s'y attend pas. Le savant déploiement des artifices rhétoriques n'est plus de mise entre deux fripons : le dialogue se réduit à une réitération de défis et sarcasmes sur l'infériorité du concurrent. L'entrée en matière ressemble à celle de l'épisode de Chantecler (d'abord le compliment, ensuite le défi). Les éloges s'adressent ici aux qualités de chevalier de Tibert, à sa « prouesse » et aux vertus de sa monture. Le passage au registre anthro-

1. V. 714-717, v. 736, v. 745, v. 761-762.
2. V. 719.
3. Voir M. Detienne et J.-P. Vernant, *Les Ruses de l'intelligence. La Mêtis des Grecs*, Flammarion, « Champs », 1974.

pomorphique s'accentue avec le deuxième argument, la rapidité du cheval, car il assimile totalement le chat au cavalier. Même un partenaire de la trempe de Tibert n'est pas insensible à l'habileté d'une rhétorique aussi bien ciblée. La suprématie du goupil réside aussi dans sa capacité à trouver le terrain sur lequel chacun peut être séduit.

Devant la perspective de se mesurer — pacifiquement, avec le sport comme substitut de la lutte armée — à Renart, le chat est « échauffé[1] », saisi par l'ardeur et l'enthousiasme. Le système de référence choisi par Renart ne saurait laisser indifférent un de ses pairs : il s'agit de l'orgueil aristocratique, de la compétition entre deux *juniores*, deux représentants de cette classe des jeunes qui est en rivalité permanente pour obtenir le « pris » et le « los », la gloire individuelle et la reconnaissance collective. Le concours hippique que Renart propose au chat donne lieu à une scène particulièrement cocasse, qui repose surtout sur les jeux de langage et les équivoques de la transposition.

Dans le texte surgit brutalement un cheval[2] dont il n'a pas été question auparavant, et qui n'a d'existence que dans le discours. Cette apparition est d'autant plus inattendue que le Tibert était, au début, décrit comme un véritable chat s'amusant avec sa queue. L'invention n'est pas inouïe. L'incongruité de l'image du chat sur sa mule, dans la branche I, sur un cheval volé à un prêtre, en compagnie du goupil, dans la branche VI, produit un effet de comique loufoque ; mais dans la branche VIIa, la monture n'a pas de véritable réalité, et l'on serait bien en peine d'en préciser la couleur ou la taille.

L'art du narrateur consiste à employer à bon escient le vocabulaire de l'équitation : à jouer sur les possibilités des termes qui s'appliquent aussi bien à un chat qu'à un cheval et à un cavalier (« courir », « esquiver », « sauter ») ; à les mêler ensuite à des mots plus techniques, réservés au registre de l'art équestre, donc humains (« poindre », c'est-à-dire piquer des deux, « mener », « laisser courir »). Les vers 730 à 773 sont une amplification virtuose d'un procédé fréquemment sollicité quand les conteurs évoquent la fuite du goupil : l'expression « donner des éperons » est alors utilisée métaphoriquement pour désigner une fuite précipitée, pour caractériser des allures rapides ; les locutions sont figées et sans incidence référentielle[3]. La séquence du concours hippique entre le chat et le renard exploite de manière systématique l'équivoque ainsi créée.

La conclusion de l'aventure, avec l'arrivée des chiens et le salut *in extremis* de Renart qui, cette fois-ci, est blessé, se résume parfaitement par le proverbe que cite, dans son « gab » final, le chat qui a réussi à retourner la situation à son avantage : « encontre vezïé recuit » (« à malin, malin et demi ») ; telle est la leçon de la plupart des manuscrits, que le copiste de *H* n'a pas retenue. Il se contente, en effet, de la belle formule que Tibert lance à son partenaire : « viels est li cas », le chat n'est pas né de la dernière pluie. Après deux échecs, le goupil a trouvé son maître. Le sens reste le même. Dans une confrontation qui s'est engagée comme un rapport de

1. V. 735.
2. V. 730.
3. G. Bianciotto a longuement analysé cette technique de l'ambiguïté dans son article « Renart et son cheval », *Mélanges Félix Lecoy*, Champion, 1973. Voir aussi l'Introduction, p. XXXVIII.

forces, Renart a, selon son habitude, essayé de tricher, sans qu'il y ait d'autres raisons que le plaisir de nuire ou la haine. Mais la ruse n'est pas une exclusivité, et son usage comporte des risques, car elle se retourne parfois contre celui qui ouvre la boîte de Pandore ; on a l'impression qu'elle existe en tant que force autonome, dangereuse à manipuler, qui dépasse même un expert en la matière.

En lâchant le coq, Renart connaît l'humiliation et la frustration, mais sauve sa peau ; avec Mésange, il échappe de justesse à une situation critique. Avec Tibert, l'enjeu a changé. Poussé par son démon, et par un ressentiment qui ne peut qu'inhiber l'intelligence, Renart en a oublié un principe élémentaire de stratégie : ne jamais sous-estimer un adversaire. La branche VIIb renchérit dans le même registre, car dans le *Roman de Renart*, personne, même pas le protagoniste, ne tire d'enseignement de ses erreurs passées. Le parcours n'est pas initiatique, comme dans les romans de chevalerie. Il a pour seules lois la répétition et le hasard. Cette confrontation entre Renart et son double constitue un apport original du conteur.

Les aventures de Chantecler et de Mésange existent toutes deux dans l'*Ysengrimus*[1] : le coq Sprotinus, qui est l'interlocuteur unique de Rei, a droit, de la part de Reinardus, aux mêmes flatteries que Chantecler, et se délivre par une ruse identique ; c'est lui encore qui est l'objet des promesses de paix et de la proposition du baiser de la part du goupil. L'histoire de Chantecler appartient à une riche tradition, représentée en particulier dans le monde musulman[2], et bénéficie d'une certaine popularité par sa présence dans les recueils des fabulistes. Le canevas du début de la branche VII est déjà présent, à l'état d'esquisse, dans « Le Coq et le Renard » de Marie de France : flatteries, capture du coq, défi du renard aux poursuivants sur l'instigation de sa victime, plaisanterie finale du coq délivré[3].



Notre manuscrit de contrôle, *C*, répartit la matière d'une façon très différente de *H* : le prologue de « Pierre de Saint-Cloud » (v. 1-22) y figure.

Dans *C*, l'épisode de Chantecler (v. 23-445), introduit après le vers 23 par la rubrique « Si conme renart prist chantecler le coc », est immédiatement suivi par celui du « steeple-chase » avec Tibert (v. 446-620) qui correspond à branche II de Martin (v. 23-468), sur lequel se greffe directement, comme dans *H*, l'aventure de l'andouille (Martin XV début).

L'histoire de Mésange est complètement séparée de l'ensemble et constitue la branche XXI du manuscrit *C*[4], avec la rubrique : « C'est le desputement de la mesange et de renart ».

ARMAND STRUBEL.

1. IV (v. 811-fin) et V (v. 1-1123).
2. Voir en particulier sous le nom de *Marzubannama* la traduction arabe, en 1220, d'une collection de fables en persan du Xe siècle.
3. Voir L. Harf-Lancner et J.-M. Boivin, *Fables françaises du Moyen Âge*, Flammarion, 1996, p. 51.
4. Voir var. *b*, p. 267.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « II » désigne la branche qui porte le numéro « VIIa » dans la présente édition.

BÉRIER (Fr.), « Étude rhétorique et stylistique du prologue de la branche II-Va du *Roman de Renart* », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Mulhouse*, IX, 1978, p. 9-14.

BURNELL (N.-H.), *Glossaire aux branches II et Va du « Roman de Renart »*, Leeds, University of Leeds, 1926.

DUVAL (J.), « Si come Renart prist Chantecler le coc and the *Nonnes Preestes Tale* : a Comparison », *Publications of the Arkansas Philological Association*, III, 1978, p. 10-15.

HENRY (A.), « Pierre de Saint-Cloud et le *Roman d'Alexandre* », *Romania*, LXII, 1936, p. 102-116.

—, « Mais où donc se prélassait Chantecler ? », *Romania*, CV, 1984, p. 326-332.

LODGE (A.), « De Tristan que la chievre fist », *Romania*, CIV, 1983, p. 524-533.

NOTES ET VARIANTES

Page 255.

a. Folio 59 de H - colonne c, vers 1-20 ; d, 21-61. ♦♦ *b.* De tristram qui la *C* ♦♦ *c.* Qui tant fust *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Avant le vers 23, C donne une rubrique :* Si conme renart prist chantecler le coc .

1. Ce début de la branche VIIa fait l'objet d'une abondante littérature critique ; le vers 8 varie en effet considérablement d'un témoin à l'autre : *Ronmanz de lui et de la beste* (*D*, *L*) ; *Romans de lui et de sa beste* (*G*) ; *Romans du leu et de la beste* (*K*) ; *Romanz dou lin et de la beste* (*B*) ; *Romans du lait et de la beste* (*O*) ; *Ronmans de lui et de sa jeste* (*E*) ; *Romains de luy et de sa geste* (*F*) ; *Romanz de lui et de sa geste* (*C*) ; *Et mainte autre hystoire honeste* (*I*). Une des corrections les plus riches de sens mais assez éloignée du texte des manuscrits est celle de M. Willmotte, reprise par G. Tilander (*Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923) et J. Dufournet (*Le Roman de Renart*, GF. Flammarion, 1979, p. 177) : *Romanz d'Yvain et de sa beste*, qui ferait allusion au roman de Chrétien de Troyes. Le prologue énumère les différents genres et textes littéraires que le public peut connaître : roman « antique » (Pâris et Hélène), Tristan ; fabliaux, chansons de geste... La compréhension du texte de *H* dépend du sens que l'on peut donner à *li* (v. 8) : le pronom ne saurait renvoyer qu'à quelqu'un de déjà connu — Renart en l'occurrence — et, dans ce cas, la *beste* désigne le loup ; mais aucune solution n'est vraiment satisfaisante. L'interprétation de *que La Chievre fist* pose elle aussi de nombreuses questions : s'agit-il d'un nom d'auteur, inconnu, d'une version perdue de l'histoire, ou d'une corruption du segment *qui la chievre fist* (qui se déguisa en chèvre, allusion possible aux nombreux déguisements de Tristan pour rejoindre Yseut depuis son exil, comme on en trouve dans les *Folies Tristan* de Berne et d'Oxford) ? Le manuscrit *H* porte un texte sans équivoque : *que*, sans abréviation.

2. *De grant fin* (v. 11) est une sorte de superlatif, une expression qui modifie le sens de *dure* (voir la branche XIV, v. 599 et v. 2446) ; le manuscrit *C* n'introduit pas la conjonction *et* après *dure*, contrairement à ce qu'affirme G. Tilander (*Remarques*, p. 41 et suiv.).

Page 256.

a. Vers 24-25 dans B et C : Qui tant est plain d'engin et d'art / Et qui mout set de mainte guile. •• *b.* Anes marlarz et jarz et oes / Et mesires costant *B, C* •• *c. Vers 40 dans C :* Tout environ ert li plaisiez. •• *d. Vers 55-56 dans C :* Le trestorne de son afere / Si qu'il nen set a quel chief traire. •• *e. Vers 58 dans B et C :* As gelines ne puet venir. •• *f. Vers 60 dans C :* Mout se doute que l'en nel voie. •• *g. Ici commence le folio 60 de H - a, vers 62-102 ; b, 103-143 ; c, 144-184 ; d, 185-225. Vers 62 dans C :* As gelines et il i faut.

1. Il s'agit du terme technique qui désigne les pièces de lard prélevées sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse.

2. Littéralement, *porchaz*, avec la graphie picarde *porcach* (v. 53), désigne l'action de quêter, de rechercher ; la vénerie distingue encore les « chiens de grande quête » (capables de tenir la piste longtemps) des chiens de « courte quête ».

Page 257.

a. Vers 71-72 dans B, C et Mar. : El retor del paliz choisis / Un pel froissié dedens se mist. •• *b. Vers 79 dans B et C :* Qui bien l'ont veü en sohaite. •• *c. Les vers 93-94 manquent dans C.*

1. *Chanlevant* (v. 70) est une contraction de *cheant levant* : l'allure du renard à l'approche de la proie comporte de nombreux temps d'arrêt, où il s'aplatit pour disparaître et prendre le vent (voir G. Tilander, *Lexique*).

2. Voir G. Tilander, *Notes sur le texte du « Roman de Renart », Zeitschrift für romanische Philologie* ; XLIV, 1924, qui glose *retor*, leçon des autres manuscrits, par « tournant », « coin » ; *H* propose *recoi* (v. 71), que l'on peut comprendre comme « lieu tranquille », « lieu abrité ».

3. La leçon des autres manuscrits, *chos* (« des choux »), que *H* retrouvera aux vers 106 et 341, conserve mieux la vraisemblance de la situation (un passage libre dans la clôture). Cette leçon semble appuyée par le passage de la branche XVII où Renart se tapit vainement dans les choux du paysan Bertold (v. 203 et suiv.) ; or, cette branche se réclame ouvertement de « Pierre de Saint-Cloud ». Le texte de *H* n'est cependant pas absurde (une réparation de fortune dans la palissade).

4. Voir G. Tilander, *Notes*, sur *raiere* ou *roiere* au sens de « rigole », « écoulement d'eau » (qu'il rapproche de *regorz*, branche XVII, v. 157). Les autres manuscrits présentent le coq juché sur une *poudrière* (*H* ne la fait apparaître qu'au vers 114), un tas de balayures, et ajoutent une note cocasse avec le contraste entre la fière allure du volatile et sa situation.

5. *Tordant* (v. 86) est moins satisfaisant que la leçon la plus répandue, *tendant* ; le verbe « se rengorger » peut cependant rendre cet hapax, puisqu'il désigne un mouvement de torsion du cou (« approcher son menton auprès de sa gorge pour la faire paraître plus belle », d'après Furetière).

Page 258.

a. Après le vers 116 C ajoute : De nule rien n'aiez peür / Mes soiez trestoute

aseür . ♦♦ *b. Après le vers 118, B et C ajoutent :* Il se doutast d'aucune chose / Mes la cort est si bien enclose .

1. Les rimes *songe* / *mensonge* (v. 213-214) ou *songier* avec *mensongier* sont canoniques (voir le *Roman de la Rose*, v. 1-4, où l'on trouve successivement les deux séries) ; elles apparaissent souvent dans un contexte de rêve prophétique, qui est plaisamment évoqué ici. La séquence est construite comme les passages de chansons de geste (la *Chanson de Roland*, laisses 56, 57, 184, 155) ou de romans (*Merlin*, *Lancelot* en prose, etc.). Sur l'interprétation de ce rêve, voir la Notice, p. 1092 et n. 1.

2. Il s'agit là d'une formule stéréotypée, protestation d'authenticité qui se réfugie derrière l'autorité d'une source parfois prestigieuse : *estoire*, du latin *historia*, désigne pour les théologiens la vérité de l'Histoire (pour la Bible, de l'Histoire du Salut).

Page 259.

a. iert a envers / Et si li vestoit du travers / Estroit *C* ♦♦ *b. Après le vers 152 il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Et que la queue est en la faille / Et la teste en la cheveçaille . ♦♦ *c.* as *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* Et cius *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* sor *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Dans une chanson de geste, on parlerait de la « prière du plus grand péril » ; là encore, nous sommes dans l'héroï-comique.

Page 260.

a. Les vers 185-186 sont intervertis dans B, C et Mar. ♦♦ *b.* el [consillier *non exponctué*] soumillier *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 195 dans C :* D'os estoit fete l'oleüre . ♦♦ *d. Vers 199 dans C :* Que par mi le ventre i entroie . ♦♦ *e. Vers 202 dans C :* Et puis apres le devesti . *Les vers 203 et 204 sont intervertis dans B et C.*

1. *Espondre* (v. 215) appartient au vocabulaire technique de l'exégèse (l'« exposition » du songe est sa transposition) ; voir, par exemple, *Roman de la Rose*, v. 2071 et suiv. : *La verite qui est coverte / Vos en sera lors toute aperte / Quant espondre m'orroiz le songe.*

Page 261.

a. Vers 219 dans C : Qui le rous peliçon portoit . ♦♦ *b. Ici commence le folio 61 de H-a, vers 226-266 ; b, 267-306 ; c, 307-347 ; d, 348-388. Vers 226 dans B, C et Mar. :* A qoi il vos metra dedenz . ♦♦ *c.* ilueques enterrez [enterrez *exponctué*] *C* ♦♦ *d. Les vers 233-234 manquent dans B et C. Les vers 237-238 sont placés dans C avant les vers 235-236.*

1. L'expression peut surprendre. J. Dufournet propose la traduction « avec le poil rebroussé » ; elle devient moins absurde si l'on se rappelle qu'au Moyen Âge la fourrure servait surtout de doublure pour les vêtements.

2. Si l'on s'en tient à la terminologie stricte, la « semblance » n'est pas la « senefiance » : l'une désigne l'apparence fallacieuse et mystérieuse de ce qui est vu en rêve, l'autre désigne la vérité cachée. Mais la compétence exégétique de Pinte ne doit sans doute pas être surestimée... Pourtant, l'exercice est réussi et conduit selon les règles : exposé du rêve au passé, explication au futur, car comme l'écrit Guillaume de Lorris, les songes

« sont aprés apparissant » : *Que li plusor songent de nuiz / Maintes choses covertement / Que l'en voit puis apertement* (*Roman de la Rose*, v. 18-20).

Page 262.

a. Vers 261-263 dans C : Ne m'a dit rien ou ge gaaigne / Je ne croi mie mal me viengne / Ja n'avré mal por itel songe. ♦♦ *b.* au *[v. 271]* souleil / Et conmença a cliner l'oil / Ne doute que gorpil s'i mete / Mes renart qui le siecle abete / Si tost con il oï la noise / Besse la teste si s'acoise / Chantecler s'est asseürés. *C. B présente les mêmes quatre vers après le vers 272.* ♦♦ *c. Vers 274 dans C :* Mout fu renart amesurez. ♦♦ *d.* Et vertez *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e. Vers 292-293 dans C :* Si en fut mout forment marri / Lors se conmence a porpenser.

1. La plupart des manuscrits ont une leçon (voir var. *a*) que l'on pourrait traduire par : « pourvu que cela tourne bien pour moi », « que la situation tourne à mon avantage » (littéralement : « s'il est vrai que du bien doive m'en advenir ») ; *H* utilise une formule d'optatif introduite par *si* et une tournure moins subjective (*i* renvoie indirectement à l'ensemble de la situation, ou au rêve).

2. La *fable* est le contraire de la vérité (*fabula* s'oppose à *historia*) ; l'expression *tornera fable* signifie « se révéler trompeur, fallacieux ».

Page 263.

a. nus hons sil ne *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 307-310 dans C :* Tele voiz ot et si cler ton / Que d'une lieue l'ooit on / Et mout chantoit a longue alaine / Les deus eulz clos et la voiz saine. *Après le vers 310, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* D'une grande lieue l'en ooit / Quant il chantoit et refrenoit. ♦♦ *c. Vers 312 dans B, C et Mar. :* Volez me prendre par engin. ♦♦ *d. Vers 317 dans C :* Que vos mesface ne tant ne quant.

1. La formule est difficile à comprendre dans le contexte : il s'agit sans doute d'une expression d'incrédulité.

2. Littéralement : « ne fut rien à côté de vous » (voir G. Tilander, *Lexique*, « fut inférieur à vous »). Renart appâte sa victime en faisant appel à une valeur très cultivée dans la société féodale, l'orgueil du lignage.

Page 264.

a. Vers 335-336 dans C : A un lonc tret a eulz cligniez / C'on l'ooit d'outre les plessiez. ♦♦ *b. Vers 354-355 dans C :* Vostre orgoil si vos a traï / Fole fui quant le vos apris. *H donne au vers 356* ait pris *que nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 360 dans C :* Trestoute ai perdue m'amor. *H donne au vers 361* dame desmesnil *que nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Littéralement : « vos façons de penser vous ont fait tourner en dérision » ; *sens*, du latin *sensum*, désigne l'action de sentir et la façon de penser, et remplace progressivement *sen* (du germanique *sin*).

2. Sur le « planctus » auquel se laisse aller Pinte, voir la Notice, p. 1096 et n. 1.

3. Voir G. Tilander, *Lexique*, « retourner » ; du latin *receptare* ; nous revenons maintenant aux conditions réelles de l'aventure, un peu oubliées avec le songe de Chantecler et les lamentations de Pinte, qui se plaçaient résolument dans un registre anthropomorphique et se nourrissaient de références littéraires ; le *Roman de Renart*, du moins dans les

branches les plus élaborées, joue en permanence de ces changements de registre.

Page 265.

a. Sire que est ce que vos dites *C* •• *b. Folio 62 de H - a, vers 389-429 ; b, 430-470 ; c, 471-511 ; d, 512-552.* •• *c. Vers 392 dans C :* Nel prendroient chien ne braon . *Le vers est hypomètre dans H.* •• *d. Vers 397 dans C :* Quant renart l'ot si sali jus .

1. La soule (v. 376), ou choule, est un jeu de boules, où l'on emploie un maillet.

Page 266.

a. Vers 408-409 dans C : Or est renart en grant peril / Et le coc se il ne set d'art . •• *b.* lanciés est de *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *c. Vers 430 dans C :* Et renart fu seur le terrier .

1. La leçon de *H* est assez difficile à comprendre : les autres manuscrits ont *s'en touche* et l'édition Fukumoto et *alia* corrige ainsi ; on peut imaginer la position du coq, coincé entre les mâchoires du renard, qui, au moment où elles se desserrent, se fait tout petit et s'échappe.

Page 267.

a. Vers 455-457 dans C : Besoigneus met le plus a u mains / Renart s'en va par mi uns plain / Renart s'en va toute une sente . •• *b. Après le vers 460, C donne l'épisode de Tibert, qui figure dans H aux vers 658 et suiv. L'épisode de Mésange constitue dans C la branche XXI où, après la rubrique* C'est le desputement de la mesange et de renart , *il est introduit par les quatre vers suivants :* Renart se leva par matin / Si s'est mis en son chemin / Quar la fain durement l'estraint / Si se demente et se conplaint . •• *c.* sepus *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *d. Le vers 466 est hypermètre dans H et C.* •• *e.* estes [vos *exponctué avec signes de déplacement*] conperes mes *C*

1. La *conmere* (v. 466) est la marraine par rapport au parrain (*compere*) ; la suite montre que le sens technique du terme est employé par Renart pour créer d'emblée la familiarité (il rappelle que le fils de la mésange est son filleul, v. 478-479) — voir aussi les vers 501-502 ; la séquence de Chantecler est inaugurée par la même complicité (cousinage).

2. Littéralement : « vous seriez vraiment mon compère, si vous n'étiez pas aussi tricheur » ; il y a rupture de construction entre la protase et l'apodose : la subordonnée est au subjonctif imparfait, marque habituelle de l'irréel du présent, la principale substitue au subjonctif attendu un présent de l'indicatif, non sans raison, car le lien social est une réalité.

3. *Se retraire* (v. 482) peut vouloir dire simplement « s'éloigner » ou « se mettre à l'écart », mais ce sens ne conviendrait pas ici : Renart veut faire croire qu'il renonce à sa nature mauvaise et à l'antagonisme contre les autres bêtes, en raison de la paix jurée.

Page 268.

a. Vers 487-488 dans C : Par sa terre l'a fait jurer / Et a ses homes afier . *Cette leçon est confirmée par B et Mar.* •• *b. Vers 491-492 dans C :* Par tout en iront en plusors terres / Que partout charront mortieus guerres . •• *c. Les vers 499-500 manquent dans C.* •• *d. Vers 517 dans B et C :* Tost eüssiés la pes enfrete .

1. Littéralement : « vous êtes en train de déguiser la vérité » ; l'idée de flatter implique celle de mensonge ; contrairement à Chantecler, Mésange n'eſt pas dupe de la *captatio benevolentiae*, du discours solennel de Renart sur la paix officielle publiquement proclamée dans le royaume — changement de regiſtre par rapport à la première prise de contact, où l'approche se situait dans le domaine familier des relations parentales.

Page 269.

a. fet ele c'eſt tot droiz *C* ♦♦ *b.* la goule / Renart mais *B, C, Mar.* ♦♦ *c. Folio 63 de H - a, vers 553-593 ; b, 594-634 ; c, 635-675 ; d, 676-716.*

1. Les proteſtations sur la réalité de la paix n'ayant donné aucun résultat, Renart revient au premier argument, celui des liens familiaux ; l'épisode de la mésange représente un exemple, rare dans le *Roman*, de résiſtance sans faille aux techniques du séducteur ; l'humiliation de Renart n'en eſt que plus grave, car après avoir été battu sur son propre terrain par le coq, il échoue avec un oiseau minuscule ; la séquence se termine, comme la précédente, par une fuite éperdue et une poursuite. Notons que les éditeurs japonais du manuscrit *C* rejettent, au vers 552, la leçon de leur manuscrit, identique à celle de *H* (*De pecheor misericorde*) et proposent *Cuidiez vos donc que je vos morde ?*

2. La leçon la plus répandue, *corneors* (« sonneurs de cors »), eſt plus satisfaisante ; le terme *coreor* désigne l'éclaireur, dont on ne voit pas l'intérêt cynégétique ; il reſte la solution d'une variété de chiens de chasse comme les braques : le « chien courant » fait l'objet du chapitre XIX du *Livre de chasse* de Gaſton Febus.

Page 270.

a. Vers 563 dans C : Car mout doute [mort *avec* t *exponctué et* s *suscrit*] de gaignon . ♦♦ *b. Vers 580 dans C :* Et eſt juree tout a bout . ♦♦ *c. Vers 585-586 dans C :* Encor eſtoient il trop jane / Au jor que lor pere et lor dame . ♦♦ *d.* enfraigne *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* aaisiés [*v.* 592] / Ce diſt renart li desloiaux / Atant s'en torne les granz saux / Renart [...] dire / Par mi le bois treſtout a tire / Con cil *C. B ajoute, comme C, un vers supplémentaire après le vers 593.* ♦♦ *f.* avoec iaus *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *g. Vers 599-600 dans C :* Li garz qui mainne les levriers / Si aperçut renars premiers .

1. Littéralement : « il retrousse ses vêtements ».

2. Comme Chantecler, Mésange se paie le luxe d'un « gab », plaisanterie cynique du vainqueur dont Renart a l'habitude quand il réussit à tromper ses victimes.

3. Le vautre (v. 597) eſt un grand chien deſtiné à la chasse à l'ours et au sanglier (voir Gaſton Febus, *Livre de chasse*, chap. XVII, *alanz veautres*, qu'il décrit comme des « lévriers de laide taille » avec « de grosses têtes, de grosses lèvres et de grandes oreilles » et qui « servent très bien pour chasser les ours et les porcs, car ils tiennent fort de leur nature ». Le prince ajoute : « mais ils sont pesants et laids, et s'ils meurent par le fait d'un sanglier ou d'un ours, ce n'eſt pas une trop grande perte »).

Page 271.

a. Le vers 603 manque dans C. Après le vers 604, B et C ajoutent : N'eſt merveille s'il

s'en esmaia . ◆◆ *b.* si le *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ◆◆ *c.* Et la pointe *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ◆◆ *d.* cuivers *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ◆◆ *e. Vers 617 dans C :* Bien set que il ne puet guenchir . ◆◆ *f. Les vers 633-634 manquent dans C.*

1. Sur ce genre d'expressions stéréotypées et l'ambiguïté qu'elles créent, voir la Notice, p. 1102 et n. 2.

Page 272.

a. Vers 657 dans B et C : De quant qu'il s'estoit entremis . ◆◆ *b. Vers 659-661 dans C :* Renart se plaint de s'aventure / Garda par mi une costure / Si voit tybert qui se desduit . ◆◆ *c.* entor soi feste faisant *C* ◆◆ *d. Vers 672-673 dans C :* Que par mon chief je vos feroie / Volentiers mal s'en avoie aise . *H donne au vers 674* qui se taise *, leçon que nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Page 273.

a. H donne de juner *que nous corrigeons d'après le vers 683.* ◆◆ *b.* Que en maint lieu ot desiree *C, qui omet* guise *au vers suivant.* ◆◆ *c. Vers 711 dans B et C :* Or l'a renart tant amusé . ◆◆ *d. Folio 64 de H - a, vers 717-757 ; b, 758-798 ; c, 799-830.*

Page 274.

a. tybert qui pas n'estrive *C* ◆◆ *b. Vers 726 dans C :* Volentiers li fera contrere . ◆◆ *c.* bien agatie *H ; nous corrigeons d'après le synonyme proposé par C et les autres manuscrits :* bien espié .

1. L'ambiguïté de l'écriture est poussée ici au paroxysme. Sur l'art du narrateur à jouer sur les termes s'appliquant aussi bien au chat qu'à sa monture, voir la Notice p. 1102.

2. Littéralement : « il n'en fait pas mine ni apparence ».

Page 275.

a. agaitié *[v. 746]* / Tybert fet il n'est pas engins / Vostre cheval est trop eschis / Au refere est or repoingniez / Il est un petit esloingniez / Et let corre *C. B intervertit comme C les vers 749 et 750 et omet les vers 751-754.* ◆◆ *b. Les vers 759-764 manquent dans B et C.* ◆◆ *c.* vous oi *H ; nous corrigeons d'après Mar. B et C donnent :* fait il ne sai que dire . ◆◆ *d. Vers 768 dans C :* De ce qu'il est ainssi saillanz . ◆◆ *e.* Et a son cors reconmencié *C* ◆◆ *f. C, qui omet les vers 781-782, donne pour le vers 783 :* Tybert le fiert del pié senestre . ◆◆ *g. Après le vers 786, il manque dans H deux vers, que voici d'après C :* Si serrent li huisset andui / A renart ont fet grant anui . ◆◆ *h.* Que tybert *C*

Page 276.

a. Vers 800 dans C : Encontre vezié recuit . ◆◆ *b. Vers 802 dans C :* Car li chien durement le hape . ◆◆ *c. Vers 811-812 dans B et C :* A soi le tret mout fu bleciez / Fuiant s'en va joiant et liez . ◆◆ *d. Vers 827 dans C :* Mout se demente et mout s'esmaie .

1. *Lait* (v. 812) n'existe que dans *H*, les autres manuscrits ont l'antithèse *dolent et liés* (ou *joianz*), qui est reprise et développée dans les vers suivants.

Branche VIIb

TIBERT ET L'ANDOUILLE
(*Martin XV, Roques IIIb, FHS 5*)

NOTICE

Le problème principal que pose cette courte branche — moins de 400 vers — est celui de son éventuelle autonomie et de sa place dans les différents recueils[1]. Dans l'édition Martin, nous la trouvons en première partie de la branche XV, où elle occupe les vers 1-364 ; elle y est associée à l'épisode des deux prêtres (notre branche VIII). Son insertion, par le manuscrit *H*, dans la branche VII est aussi peu problématique que la combinaison avec d'autres aventures, car nous nous trouvons ici devant une histoire simple, sans doute indépendante au départ, qui peut s'intégrer facilement dans des systèmes à tiroirs comme celui de « Pierre de Saint-Cloud », au prix de quelques raccords.

Les sept premiers vers comprennent suffisamment d'éléments pour fonctionner comme une ouverture de branche indépendante : caractérisation générale du goupil (« Renars, qui molt sot de treslue »), indication des circonstances (la faim), évocation de l'itinéraire qui peut être une continuation de trajet ou un départ nouveau[2]. La conclusion est, comme dans bon nombre de branches qui opposent Renart et Isengrin, à la fois un point d'arrêt et l'amorce d'un prolongement : les deux personnages se séparent, mais la vengeance est dans l'air.

Dans notre manuscrit, l'enchaînement avec l'aventure précédente est mieux réalisé que dans l'édition Martin : la continuité avec la séquence du « steeple-chase » est assurée par de nombreux rappels. Le système narratif se situe lui aussi dans le prolongement du récit de « Pierre de Saint-Cloud » : il s'agit de la reprise avec quelques variations d'un thème connu, celui de l'alliance pleine d'arrière-pensées entre deux antagonistes. Les acteurs jouent la même partie : méfiance, réconciliation feinte, entreprise commune qui se termine, une fois de plus, par la déconfiture du goupil qui tombe derechef sur plus fin que lui. Duplicité, pesamment soulignée par la prolepse du narrateur[3], mensonges et fausses promesses : les ingrédients sont sans surprise, et toute la « treslue » de Renart tient à son mépris des serments, pourtant solennellement prononcés. Le rôle qui lui échoit ici est moins celui du trompeur que celui du traître, comme l'indique sans ambiguïté le vers 928 ; c'est à la trahison qu'est d'ailleurs consacré le discours moralisateur qu'il tient au chat[4].

La logique de ce récit, comme avec Chantecler, Mésange et le premier épisode de Tibert, est simple et efficace : le schéma binaire du trompeur

1. Voir la Notice générale sur la branche VII, p. 1085.
2. V. 833-834.
3. V. 933-938.
4. V. 879-889.

trompé suffit à la cohérence : après une manœuvre d'approche réussie, pendant laquelle la virtuosité rhétorique de Renart vient une nouvelle fois à bout des réticences du chat, le goupil se fait subtiliser une andouille, que Tibert va déguster au sommet d'une croix ; la confrontation est brutalement interrompue, comme dans les deux aventures précédentes, par l'arrivée des chiens. Les ressemblances ne s'arrêtent pas là : Tibert sur sa croix, en train de narguer Renart, est un écho de la scène qui montre Chantecler sur son arbre, lançant ses « gabs », mais aussi des séquences avec Mésange et Tiécelin ; quand le goupil lâche son andouille, on songe au moment où il ouvre la gueule et laisse échapper le coq, ou à l'imprudence du corbeau.

Le talent du conteur tient pour une grande part à cet art de réutiliser les motifs et les situations. Est-ce là un effet de compétition entre deux auteurs dont l'un reprend un sujet déjà traité et en propose une version parallèle, comme cela semble être le cas avec les branches Ia et Ib ? Les dialogues, qui occupent plus de la moitié du texte, laissent plus de place à l'invention : c'est une véritable gageure, après l'incident du piège, que de retrouver la confiance d'un adversaire redoutable, qui vient de prouver sa capacité de nuire et se prépare à un affrontement violent[1], d'autant plus qu'il faut avaler la rancœur de la récente mésaventure ; nous avons là un exemple de surenchère dans la difficulté, déjà rencontrée dans la branche Ib, lorsque Renart manque pour la deuxième fois d'être pendu.

Mais le morceau de bravoure est constitué par l'échange entre le chat perché et cruellement moqueur, et un renard penaud dont les suppliques puis les menaces restent vaines. Sans doute ne s'agit-il que d'un « gab » très amplifié, mais il renouvelle habilement les ressources comiques de cette situation stéréotypée : les propos de Tibert sur la sainteté de l'andouille, de même que les appels de Renart à la vertu, à la loyauté et à la générosité de son partenaire, apportent une variation intéressante sur les habituelles fanfaronnades, moqueries cyniques et insultes.

Le plan est parfaitement linéaire, et compte trois étapes : après la transition de sept vers, un dialogue de fripons qui permet de mesurer l'efficacité de la persuasion renardienne dans les circonstances les plus défavorables[2] ; une intervention du narrateur, aux vers 933-938, marque le passage à l'action. L'aventure de l'andouille occupe tout le reste de la branche : découverte fortuite, renversement des rôles, dialogue autour de la croix et fin brutale due à l'intervention d'un péril extérieur.

Les péripéties sont rudimentaires : après le raccommodement inattendu des deux compères, on découvre une andouille au bord du chemin. L'événement paraît *a priori* assez invraisemblable, mais l'objet a peut-être un double sens, attesté ailleurs dans le *Roman de Renart*[3], et l'équivoque grivoise donne toute sa saveur à l'éloge paradoxal qu'en fait Tibert. Le butin est aussitôt emporté par le goupil. Ce ne sont pas les railleries du chat sur la façon peu ragoûtante qu'il a de transporter son fardeau qui finissent par décider Renart à l'abandonner, mais une bien mauvaise pensée, révélatrice de la duplicité du personnage : la charge rendra Tibert plus vulnérable[4] ; mais la ruse n'aura guère l'occasion de se

1. V. 870 et suiv.
2. V. 838-932.
3. Voir n. 1, p. 282.
4. V. 985-986.

manifester, et l'« agait », le mauvais coup projeté, se retourne contre celui qui le conçoit, car le chat se réfugie en un lieu inaccessible et dévore l'andouille tout entière, à la manière d'Isengrin qui engloutit le jambon, sans en laisser une miette à Renart, dans la branche Vb.

Si l'épisode offre, dans sa structure et sa thématique, d'évidentes similitudes avec les autres histoires de la branche VII, il s'en démarque cependant par le recours ironique au discours moral et religieux, totalement absent des aventures précédentes. Sans doute y a-t-il là un argument en faveur de l'indépendance originelle de la branche et de son insertion ultérieure dans l'ensemble. Le premier exemple en est la tirade de Renart qui désarme l'agressivité de Tibert : avant de lui reprocher, par antiphrase, son attitude dans l'affaire du « broion », il se livre à des considérations amères et édifiantes sur la perversité du monde et les dangers de la trahison : ce sont là des réflexions qu'on trouve plutôt dans les prologues, avec des conteurs particulièrement dénués d'humour. Le paradoxe est évident, mais superficiel : c'est le maître fourbe qui donne des leçons d'éthique... La référence à Isengrin[1] pourrait cependant servir d'indice : le « sermonnier », le « prêcheur » est aussi un radoteur, et des propos placés sous une telle autorité ne doivent pas être pris trop au sérieux.

Les traîtres sont toujours punis, et nul ne les apprécie. L'avertissement s'adresse aussi, indirectement, au chat, dont le comportement dans l'aventure précédente ne saurait être, pour Renart, autre chose qu'une trahison : des considérations générales sont plus appropriées, dans une phase de *captatio benevolentiae*, qu'une accusation directe. Simple précaution oratoire ? Mais ce genre de discours prend tout son sel quand on constate que l'essentiel de l'action du goupil vise à profiter d'un faux serment, de la loyauté affichée et transgressée, pour se venger de ses déboires[2]. C'est pourquoi le leitmotiv du début de l'histoire est la « foi » (c'est-à-dire la confiance), notion d'autant plus vigoureusement invoquée qu'elle sera systématiquement bafouée. C'est bien la question de la confiance qui est au centre de cette relation entre deux personnages égaux par leur force et leur ruse : Tibert n'est pas une proie que l'on gobe comme une mésange, un coq ou un corbeau.

Les plaisanteries par lesquelles Tibert répond à Renart, du haut de la croix, appartiennent à un répertoire largement cultivé par d'autres branches : l'irrévérence envers la religion. Tibert, inspiré par l'endroit où il s'est mis hors d'atteinte de Renart, adopte un style plein d'onction, et excipe du caractère sacré de l'andouille pour en faire bombance seul : on ne peut la manger que sur une croix ou dans un sanctuaire... Tous ses sarcasmes se coulent dans ce moule ecclésiastique : Renart est « pire qu'un hérétique[3] », et s'il souffre le martyre en voyant Tibert se goberger, c'est qu'il doit verser des larmes sur ses péchés ; c'est grâce à l'amour de Dieu que le chat dispose d'eau et peut soutenir le siège. Les rôles sont inversés : non seulement Tibert tire son épingle du jeu, mais il s'approprie la virtuosité dans le domaine où Renart est un expert incontesté : l'imitation du langage religieux, le détournement des termes

1. V. 891.
2. V. 848-853.
3. V. 1068.

et notions de la foi, l'usage burlesque du sacré. Le « sermon joyeux » qui se profile derrière le panégyrique de l'andouille participe de la même veine que les oraisons funèbres grivoises et provocatrices de la branche XVIII.

L'une des originalités du *Roman de Renart* eﬆ l'intertextualité : de récit en récit, les événements sont remis en perspeﬅive et la trame s'enrichit. L'anecdote la plus ténue acquiert une certaine profondeur de champ par l'insertion dans le « temps renardien ». À côté des jalons que le narrateur dispose pour éviter la solution de continuité avec les épisodes de VIIa, deux allusions assez discrètes et quelque peu énigmatiques, l'une à Isengrin moine et l'autre à Renart prêtre[1], remplissent cette fonﬅion. Même quand le loup eﬆ absent de la scène, l'ombre de l'ennemi principal de Renart rôde. La digression que le goupil lui consacre contient, d'une certaine manière, la morale de tout le récit : « [...] il cuida / Tel engignier qui l'engigna[2] », et Tibert, en damant le pion à Renart, fait contrepoids à la longue série d'humiliations infligées par ce dernier au connétable Isengrin.

La jonﬅion opérée dans le manuscrit *H* avec les épisodes de Chantecler, de Mésange et du « ﬆeeple-chase » n'eﬆ pas dépourvue de sens : dans cette « branche VII », les talents de séduﬅeur du goupil se heurtent conﬆamment à des obﬆacles : le coq réussit à retourner contre son ravisseur le procédé qu'il avait employé, la mésange se défend avec son incrédulité et sa prudence, et le chat à deux reprises se moque de Renart, qui reﬆe, littéralement, sur sa faim. Si l'on met entre parenthèses l'aventure des deux prêtres (branche VIII), qui ne concerne que Tibert, il faut attendre la branche IX, avec Tiécelin et Hersent, pour que l'équilibre se rétablisse.

DOMINIQUE BOUTET
et ARMAND STRUBEL.

NOTES ET VARIANTES

Page 277.

a. Folio 64 de H - colonne c, vers 831-839 ; d, 840-880. ♦♦ *b. Les vers 833-834 sont déplacés après le vers 836 dans C, et manquent dans B et Mar.* ♦♦ *c. Les vers 837-844 sont absents de B et Mar. et les vers 841 et 842 intervertis dans C.* ♦♦ *d.* foi / Cuidiez vos donc que je vos hace / N'en doutez pas *C. B, analogue à H pour le vers 861, donne au vers 862 la même leçon que C avec une légère variante* Ne doutez pas *. Mar. eﬆ analogue pour ces deux vers à H.*

1. À la fin de sa précédente aventure (dénommée le « ﬆeeple-chase » depuis L. Foulet), Renart, pris dans un piège, s'y était cassé la patte. Sur la parfaite continuité entre les deux épisodes dans *H*, voir la Notice générale de la branche VII et la Notice de la présente branche, p. 1111.

1. Voir, pour la première, v. 890-894, la référence à la branche X et au « moniage Isengrin » ; pour la deuxième, v. 1166, la référence à la branche XIII.
2. V. 893-894.

Page 278.

a. Ici commence le folio 65 de H - a, vers 881-921 ; b, 922-962 ; c, 963-1003 ; d, 1004-1044. Vers 881 dans C : Li un ne volent l'autre amer . *B et Mar. procurent une leçon analogue à H pour ce vers.* ♦♦ *b.* compaingnon a son pouoir / Par foi je le vos di *C. Les vers 883-884 sont absents de B et Mar.* ♦♦ *c.* loiauté *B* ♦♦ *d.* homme de mere né / Et si *C* ♦♦ *e.* vengier *C* ♦♦ *f.* n'avra ja *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar. Voici la leçon dans C et Mar. pour ce vers :* Car il n'aront ja mes m'amor [nul jour honnour *Mar.*] . ♦♦ *g. C ajoute après le vers 908 :* Que vos n'en fussiez corouciez / Et mout durement aïrez .

1. C'est là une allusion probable à la branche X, épisode du « moniage Isengrin » (voir ici la Notice, p. 1114).

Page 279.

a. Vers 912 dans C : Quant fui chaüz en tel torment : *vers 912 dans B et Mar. :* Qant me veïstes a torment . ♦♦ *b. Vers 917-918 dans C :* Bien me cuida a mort livrer / Mes il failli au coup ruer . *B est analogue à C pour le vers 917 et à H pour le vers 918.* ♦♦ *c. Vers 922 dans C, B et Mar. :* Que pot ce estre dant tybert . *C donne au vers suivant* Mes or . *À la place des vers 923-924, on trouve dans B et Mar. six vers prononcés par Renart, sur des rimes différentes de celles de H.* ♦♦ *d. B, C et Mar. donnent au vers 925* molement *et à la rime du vers suivant* sent . ♦♦ *e.* conduit u il voelle u non *H (rime du même au même) ; nous corrigeons d'après C, B et Mar. B donne* L'escondit *à la place de* Le conduit . ♦♦ *f. À la place des vers 937-938, on trouve dans C ces quatre vers :* Que il croie cel vif maufé / Qui n'a ne foi ne loiauté / Mes tybert bien se gaitera / Que de riens ne li mesfera : *vers 937-938 dans B et Mar. :* Que il n'i ait merel mestrait / se il voit chose qui lui plaist [qui li hait *Mar.*] . ♦♦ *g. Après le vers 950, B, C et Mar. ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Tybert mout poi s'i aseüre / En ce que dant renart li jure .

1. *Sor moi escoter* (« payer son écot à mes frais »), allusion à la valeur de la fourrure du goupil, que le paysan compte vendre après avoir tué l'animal. On retrouve des expressions analogues dans d'autres branches, dans des situations identiques. Voir G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 69-70 (« Escoter »).

Page 280.

a. vous *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b. B et C donnent au vers 959* dens l'estraint *et à la rime au vers suivant C donne* l'estraint *et B* enpaint . *B ajoute après le vers 960 :* La droite moitié igaument / Ne li viaut partir autrement . ♦♦ *c. Les vers 963-968 manquent dans B.* ♦♦ *d.* avra mauvese part *C* ♦♦ *e.* debavez *C, B, Mar. La leçon de H,* desbarés *, est probablement une erreur de lecture ou de transcription. Nous avons conservé cette forme atypique, puisque le sens se tient, et que le vers 1000 parle de « souillure ».* ♦♦ *f.* ondeant *C* : ondoient *B* ♦♦ *g.* quitement *B, C* ♦♦ *h.* renars *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *i. H donne au vers 988* bleciés *leçon que nous rejetons car elle n'offre aucun sens satisfaisant. Nous corrigeons d'après C, qui donne pour ce vers et le suivant :* plus tost plesiez / Et miex le porroit il reprandre / Por ce li .

1. La leçon de *C*, que nous avons adoptée (voir var. *i*), donne à entendre que celui qui s'encombre de l'andouille est plus vulnérable en cas d'attaque. Renart cherche systématiquement à mettre son adversaire ou son rival potentiel en position d'infériorité : c'est un pari stratégique.

Page 281.

a. e *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b.* fait il ci porteroiz / L'andoille quant vos la ravroiz / Qar ele *B, C* ♦♦ *c. Après le vers 1002, C ajoute :* Que ne fet assez vilanie / Ne plain .I. val de lecherie . ♦♦ *d.* doutez *B, C*

Page 282.

a. Aux vers 1037-1040, C diffère sensiblement de H : il ajoute six vers après le vers 1036 (parmi lesquels le vers 1040, déplacé devant le vers 1037) et modifie comme suit les vers 1039-1040 : Mes fetes ore que cortois / Si m'en getez tant con voudroiz *. Du vers 1037 au vers 1066, B diverge complètement de H, avec seulement quelques vers communs isolés.* ♦♦ *b. Folio 66 de H - a, vers 1045-1085 ; b, 1086-1126 ; c, 1127-1167 ; d, 1168-1206.* ♦♦ *c. H donne au vers 1048* mengie *que nous corrigeons d'après C pour la rime.* ♦♦ *d.* Puis q'a val *C* ♦♦ *e.* Se lor foi ne veulent mentir *C* ♦♦ *f.* que sodomites *C* : que nus erites *B*

1. Peut-être faut-il se souvenir ici que l'andouille, dans le *Roman de Renart*, dans les fabliaux et dans le vocabulaire du registre bas, désigne métaphoriquement le sexe masculin : Tibert tiendrait alors ici un discours de type carnavalesque, où les *pudenda* sont interverties avec les objets sacrés. Jean de Meun, dans son *Roman de la Rose*, reprendra dans le long discours de Raison cette association d'idées pour évoquer l'arbitraire du signe linguistique et l'écart absolu entre le mot et la chose qu'il désigne (éd. A. Strubel, Le Livre de poche, « Lettres gothiques », v. 7104-7111) : *Je te di devant dieu qui m'ot / Que je, quant mis les nons as choses, / Que si reprendre et blasmer m'oses, / Coilles reliques apelasse / Et reliques coilles nommasse, / Tu, qui si m'en mors et depiques, / Me redeïsses de reliques / Que ce fust laiz moz et vilains* (« Je te déclare devant Dieu qui m'entend que si moi, que tu as l'audace de critiquer et de blâmer de la sorte, au moment où j'ai attribué les noms aux choses, j'avais appelé les couilles reliques et les reliques couilles, toi, que cela rend si mordant et si piquant contre moi, tu m'aurais alors dit que reliques est un mot laid et vilain »).

Page 283.

a. vous en viengne une tendre *C* : poinz nos en viegne une tendre *B* ♦♦ *b. Vers 1090 dans B et C :* N'estes pas de bonne atendance [de bone atenence *B*] *.* ♦♦ *c. Vers 1098 dans C :* Le vos a tort a penitance *: vers 1098 dans B :* vos en avrez la penitence *.*

Page 284.

a. Vers 1122 dans B et C : Si sera donc miex afermez [donc miauz afiez *B*] *.* ♦♦ *b. Vers 1126 dans C :* Si en esteré miez creüz *.* ♦♦ *c.* mautalent *C* ♦♦ *d.* savoient *H ; nous corrigeons d'après B. C donne pour les vers 1150-1153 :* Car aprés viennent li chael / Et li venieres les semont *.*

Page 285.

a. se vous [les *exponctué*] ales[ur *exponctué*] avant *H* ♦♦ *b.* anz *manque dans H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c. Les vers 1189-1190 sont absents de C.* ♦♦ *d. Vers 1200-1201 dans C :* Sot bien que renart n'ert ja pris / Ançois s'en va grant aleüre *.* ♦♦ *e. Vers 1205 dans C :* Esforciez est vers li la guerre *: vers 1205 dans B :* Esfondree est vers lui la guerre *.*

1. Cette formule à double sens manifeste l'ironie de Tibert, qui escompte la mort de Renart.

2. Cette indication trop allusive renvoie peut-être à la branche XIII, où Renart dit une parodie d'office avec le loup Primaut dans une église (et dont la branche VI, plus tardive mais située juste avant la branche VII dans le manuscrit *H*, est une réécriture), ou, comme le pense L. Foulet

(*Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 259), à nos branches X (Martin III, épisode du « moniage Isengrin », où Renart se fait passer pour un religieux) ou II (Martin VI, quand Frère Bernard sauve Renart en l'emmenant dans son abbaye).

Branche VIII

TIBERT ET LES DEUX PRÊTRES

(*Martin XV, Roques IV, FHS 15*)

NOTICE

L'argument de la branche VIII est d'une grande simplicité : deux prêtres, voyant Tibert perché sur une croix, convoitent sa fourrure ; l'un d'eux veut s'emparer de l'animal, qui le blesse et s'échappe sur son cheval. Le malheureux doit rentrer à pied chez lui, où l'attend sa concubine qui vient d'être renversée par le cheval affolé, monté par le chat. Tout l'intérêt de la branche réside dans la vivacité des dialogues, la rapidité du trait et le détail de l'observation. À la manière des fables et des fabliaux (ce dernier genre commence à peine à naître), la narration se clôt sur une moralité, qui est celle de la nécessaire punition du pécheur.

Cette branche est une des seules du *Roman de Renart* où l'animal soit constamment zoomorphe : perché sur une croix où il est en train de déguster une andouille, il se hérisse et frappe Rufrangier d'un coup de griffe ; les deux prêtres voient en lui un animal à fourrure ; surtout, il ne prononce pas la moindre parole. La terreur qu'il inspire à Rufrangier est compréhensible lorsqu'on connaît la taille et la puissance d'un chat sauvage. Un seul détail anthropomorphique sacrifie à la tradition : Tibert se retrouve assis sur la selle, puis, une fois à l'écurie, laisse le cheval paître comme le ferait un cavalier ordinaire. On est, à cet égard, à la limite inférieure de l'adéquation aux conventions d'écriture qui caractérisent la production renardienne.

J. Flinn[1] retenait surtout de cet épisode sa virulence satirique : c'est la première fois, si l'on admet la chronologie des branches proposée par L. Foulet, qu'un conteur de Renart attaque des membres du clergé en dénonçant l'écart entre le comportement et la fonction. Convoiteux, dépourvus de toute charité, ils font un peu songer au Renart et au Tibert de la branche VI qui se disputent la possession du cheval. Leur naïveté, qui paraît illustrer le proverbe « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué », fait bon ménage avec un sentiment religieux qui se réduit à de la superstition : le diable en personne, qui les a incités au péché, est venu cueillir ses victimes. Dans leur désarroi, les deux prêtres débitent toutes les prières qu'ils connaissent : la religion a, chez eux, quelque chose de purement mécanique. Il faut cependant noter que ces attaques apparem-

1. J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963, p. 48-49.

ment irrévérencieuses étaient monnaie courante au XIIe siècle, et constituaient même un *topos* de la littérature morale. Des chansons de geste comme *Le Moniage Guillaume* ou *Le Moniage Rainouart* ne sont pas plus tendres à l'égard des moines, ni Hélinand de Froidmont, poète cistercien, dans ses *Vers de la Mort*, à l'égard de l'ordre de Cluny. Au demeurant, la branche VIII s'attaque à des curés de campagne, qui se rendent à un synode qui ne les intéresse guère : la dénonciation de la grossièreté d'esprit du bas clergé, de son inculture, de son incompétence et de ses mœurs sera l'une des constantes des fabliaux.

Cette branche très brève constitue, dans la collection éditée par E. Martin, la seconde partie de la branche XV. Elle y fait suite, comme dans le manuscrit *H*, à l'histoire du partage de l'andouille entre Renart et Tibert, mais sans lettrine indiquant un changement de branche. L. Foulet, estimant que l'auteur de la branche XV de l'édition Martin « n'a cité ou imité que Pierre de Saint-Cloud et son premier continuateur », et en particulier l'auteur de la branche III de Martin, place la composition de cette branche dans le dernier quart du XIIe siècle, et « plus près de 1175 que de 1200[1] ». Le texte ne renferme aucun indice externe de datation.

Aux yeux de L. Foulet, la branche XV de Martin manque d'unité : la première partie (notre branche VIIb) serait dans l'esprit de Pierre de Saint-Cloud, tandis que la seconde partie (notre branche VIII) est radicalement différente : « Non seulement les hommes y passent au premier plan, mais ni Isengrin ni Renart n'y jouent le moindre rôle[2]. » Dans VIIb, les deux héros ne cessent d'employer le vocabulaire féodal, avec une insistance caractéristique sur la « foi jurée ». Rien de tel dans VIII : l'animal et l'homme se font face dans la plénitude de leur nature. Certains manuscrits, comme *C* et *M*, en ont tiré les conséquences : plusieurs branches, et non des moindres (Mar. I, Ia et Ib, Mar. XIV, Mar. XVI), les séparent. Cet ordre paraît cependant plus artificiel, l'ensemble formé par VIIb et VIII semblant en effet posséder une véritable cohérence en profondeur.

Tout d'abord, la branche VIII commence là où la branche VIIb s'achève : Tibert, qui s'est emparé de l'andouille, est perché sur une croix. La venue des chiens a fait disparaître Renart, mais le décor reste en place : « es vous[3] » (« Voici que »), en marquant une rupture, souligne aussi la continuité de la situation d'une branche à l'autre. Le premier vers fait lui aussi référence au passé immédiat : « Tyebers li cas, dont jou ai dit », tandis que les allusions à la « paix » et aux « trêves » se font écho de part et d'autre de la jonction entre VIIb et la branche VIII[4] dans tous les manuscrits, y compris ceux qui, comme *C*, disjoignent totalement ces deux ensembles. Mais là n'est pas l'essentiel : la branche VIII ne prend tout son sel et son sens que dans cette continuité. La satire anticléricale, qui n'est sans doute qu'une convention de genre, vient après un épisode bien plus audacieux, qui serait même blasphématoire si les personnages n'étaient pas des animaux très largement zoomorphes : une croix prise comme perchoir pour déguster une andouille, un jeu verbal qui tend à

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 259.
2. *Ibid.*, p. 253.
3. V. 4.
4. Respectivement v. 1206, branche VI Ib et v. 3, branche VIII. Voir n. 1, p. 287.

profaner le sacré (l'andouille eſt déclarée « chose sainte[1] »), des chiens de chasse assimilés à une procession, voilà autant d'éléments d'un processus de dérision dont le surgissement des deux prêtres et leur inconduite conſtituent en quelque sorte le point d'orgue. La fin de la branche VIIb et la branche VIII pourraient bien relever, conjointement et donc dans une liaison indissoluble au plan de la logique, d'un jeu de type carnavalesque. Dans cette perſpeƈtive, deux détails peuvent se charger d'une résonance particulière et se faire écho, de la fin de la branche VIIb à celle de la branche VIII : la « sanƈtification » de l'andouille et le nom complet de l'un des deux prêtres, « Turgis de Lonc Buisson ». L'andouille eſt, très classiquement, utilisée comme métaphore du sexe masculin dans les fabliaux comme dans le *Roman de Renart*[2] ; le « lonc buisson », dans ce contexte, pourrait métaphoriser le sexe féminin[3] : l'idée de longueur se retrouve dans le fabliau de *Bérenger au long cul*, et la branche XXIII, dite « Essart Renart », utilise la peau du loup comme équivalent du « buisson » qui couvre le sexe féminin. La présence du chat sur la croix, au carrefour de VIIb et de VIII, son assimilation au démon, font songer aux profanations dont sont accusés les hérétiques et les créatures diaboliques. Ainsi, selon Giraud de Barri, l'ermite saint Godric aurait vu, dans une vision, Henri II Plantagenêt et ses fils grimper sur un crucifix et s'y inſtaller, avant de souiller l'autel de leurs déjeƈtions[4]. Tous les rituels de sorcellerie font une place de choix aux chats. Alain de Lille fait dériver le mot « cathare » de « catto », parce que, dit-il, dans leurs cérémonies, ces hérétiques baisent le poſtérieur d'un chat[5]. Dans la branche XXIV (« Renart magicien »), Renart, qui s'adonne à la sorcellerie, fait ses « invocations » et ses « conjurations », puis offre « un chat aux puissances du mal pour réussir son sortilège[6] ». Les affinités entre Tibert et les prêtres, déjà signalées dans la branche VI[7], sont ici tout aussi signifiantes. Comme l'écrit J. Batany : « Le chat perché, cet animal ambigu, lié à la conjonƈtion ou à la disjonƈtion verticale du Ciel et de l'Enfer, n'attire pas seulement de simples chasseurs, mais des prêtres[8]. » Les rapports entre le chat et la sexualité, dans ce qu'elle a de condamnable aux yeux des médiévaux, sont conſtants. L'imaginaire de la branche VIII paraît exploiter, mais de façon indireƈte, le même matériau[9]. Contrairement à l'opinion généralement reçue, la branche VIII, avec son premier volet VIIb, s'éloi-

1. V. 1047, branche VIIb.
2. Ainsi dans la branche Ic, v. 2678-2680, quand Hersent découvre l'infortune dont Isengrin vient d'être viƈtime : « N'i trova mie de la coille / Chaitif, fait elle, u eſt l'andoille / Qui ici endroit soloit pendre ? »
3. E. Martin reconnaît d'ailleurs avoir « cherché en vain sur les cartes » cette localité ; *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 83.
4. Voir *Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores, Giraldi Cambrensis Opera*, t. VIII, edited by F. Warner, London, Rolls Series, 1891, *De principis inſtruƈtione*, livre III, chap. 29, p. 313. Voir, par exemple, la Notice de la branche VI, p. 1074-1075 et n. 1 de p. 1075 où un chat monſtrueux laissait les mêmes traces fétides dans l'apparition suscitée par saint Dominique à l'abbaye de Fanjeaux.
5. Voir J. Dufournet, *Petite introduƈtion aux branches I, Ia et Ib du « Roman de Renart »*, CDU, 1970, p. 121.
6. V. 1487-1488.
7. Voir la Notice, p. 1070-1071 et 1076.
8. J. Batany, *Scène et coulisses du « Roman de Renart »*, SEDES, 1989, p. 135.
9. Voir la branche VIIb, n. 1, p. 282 et la citation de Jean de Meun sur la valeur du signe linguiſtique, à propos des mots « couille » et « reliques ».

gnerait donc des branches les plus anciennes pour rejoindre un ensemble auquel appartiennent les branches VI et XIII, qui s'amusent à jouer avec les thématiques carnavalesques.

DOMINIQUE BOUTET.

BIBLIOGRAPHIE

Aucun travail critique n'a été consacré spécifiquement à cette branche. Sur l'image du chat et ses relations avec les prêtres, on pourra se reporter à la bibliographie de la branche VI, p. 1076-1077.

NOTES ET VARIANTES

Page 287.

a. Folio 67 de H - colonne a, vers 1-38 ; b, 39-79 ; c, 80-120 ; d, 121-158. ♦♦ *b.* ot une viez barbacane *C* : ot une viez balçane *B* ♦♦ *c. Le vers 10 manque dans H ; nous le rétablissons d'après C.* ♦♦ *d.* mais *H (barre de nasalisation omise) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *e. Vers 17 dans C :* Por ce que il bonne pel a. ♦♦ *f.* vous *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *g.* savoit molt meſtier *H ; nous corrigeons d'après C, B et Mar.* ♦♦ *h.* agenciés *avec* s *exponctué et* r *suscrit dans H.*

1. La relance, d'une branche à l'autre, eſt ici assurée par un procédé proche de celui de l'enchaînement, ou reprise, auquel ont recours les chansons de geſte à la frontière des laisses : glissement d'un personnage (Renart) vers un autre (Tibert), mais reprise conjointe de l'évocation des trêves et de la paix (VIIb, v. 1206 et VIII, v. 3).

2. Un palefroi eſt un cheval de promenade.

3. Tibert eſt, en fait, un chat sauvage, et ne saurait donc être tout noir. Les manuscrits *B* et *C* ainsi que *Mar.* parlent non d'un chat noir, mais d'un chat-putois. Le choix d'un chat noir, dans le manuscrit *H*, n'eſt sans doute pas neutre, et modifie quelque peu le regiſtre : le chat-putois renvoie à l'animalité sauvage, le chat noir à l'univers de la sorcellerie : on prétend qu'il participe aux sabbats des sorcières. Par ailleurs le chat sauvage eſt un animal redoutable et de taille respectable, qui peut dépasser une dizaine de kilos et un mètre trente de longueur. Sa queue eſt particulièrement volumineuse, ce qui explique qu'il suscite la convoitise des prêtres ; voir J. Dufournet, *Petite introduction aux branches I, Ia et Ib du « Roman de Renart »*, CDU, 1970, p. 120.

4. L'intérêt pour la fourrure eſt une conſtante du *Roman de Renart* : voir par exemple, dans les branches X et XIII, la convoitise des marchands qui pensent pouvoir disposer de la peau du goupil.

Page 288.

a. turgis ne savez *B, C* ♦♦ *b.* A *ajouté en marge dans H. B et C donnent :* eür ce diſt frangiers. ♦♦ *c.* malbailliz *C* ♦♦ *d.* moitié en avant *C. B eſt analogue à H.* ♦♦ *e.* a sens *C* ♦♦ *f.* vee[s *exponctue*]r *H, qui procure au vers 60* escoutés *que nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *g.* qui vee *B, C*

1. Turgis et Rufrangier sont des noms fréquents en Normandie qui pourraient dériver du scandinave ; voir E. Martin, *Observations sur le*

« Roman de Renart », Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 83. Cette branche pourrait donc être d'origine normande, comme la branche VI.

Page 289.

a. Vers 80 dans B et C : Que riens plus au cuer ne li toche [touche *B*] ♦♦ *b. Au vers 84, B donne en début de vers* Sor la teste *et C* monte erroment *en fin de vers.* ♦♦ *c.* l'abati teste versee *C* : l'abati teste levee *B, M* ♦♦ *d. Vers 107 dans C :* Que il l'a jetee souvine . *B intervertit les vers 107 et 108.* ♦♦ *e.* Quant el va veoir son *C*

1. Le prêtre du Breuil, dans la branche VI (« Les Vêpres de Tibert »), perd également toute mesure dans la poursuite du chat qui s'est emparé de son cheval.

2. Comme ceux des fabliaux, les prêtres du *Roman de Renart* vivent en concubinage. Selon P. Andrieu-Guirancourt, *L'Archevêque Eudes Rigaut et la Vie de l'Église au XIII[e] siècle d'après le Registrum Visitationum*, Paris, 1938, p. 298-299, quatre-vingt-six ecclésiastiques seulement sur un peu moins d'un millier sont accusés d'incontinence dans l'archidiocèse de Rouen : sans être négligeable, ce chiffre est fort éloigné de l'image que le *Roman de Renart* donne du bas clergé. Voir sur cette question Ph. Ménard, *Les Fabliaux, Contes à rire du Moyen Âge*, PUF, 1983, p. 73.

Page 290.

a. Que ne l'ot *C* : Que ne l'ont *B* ♦♦ *b.* otoier *C* : onbroier *B* ♦♦ *c.* somes enfantosmé / Ne ja de cest ost n'en istron *C* ♦♦ *d.* n'i perdon *C* ♦♦ *e.* Qant *B* : Quant *C* ♦♦ *f.* respitiez *B* : respitiés *C* ♦♦ *g. Les deux derniers vers de la branche, d'une écriture plus lâche, sont disposés sur quatre lignes complétées chacune par quatre points de remplissage.*

1. Sur le caractère diabolique du chat, voir la Notice de la branche VI, p. 1074-1075 et le « dossier sur le chat » proposé par J. Dufournet, *Le « Roman de Renart », branche XI, Les Vêpres de Tibert le Chat*, Champion, 1989, p. 63-148. Ici, l'originalité a été de combiner ce thème avec celui du péché de convoitise auquel Rufrangier a succombé (v. 153-154).

Branche IX

TIÉCELIN. LE VIOL D'HERSENT

(Martin II, v. 843-fin, Roques VII-VIIa, FHS XVIII et I)

NOTICE

L'histoire du renard et du corbeau fait partie du fonds exploité depuis l'Antiquité par les fabulistes et les recueils d'*exempla*. La branche IX du manuscrit *H* la reprend en un bref récit et l'associe à l'épisode du viol d'Hersent[1].

1. Respectivement v. 1-156 et v. 157-528.

Le problème le plus ardu que pose ce texte est celui de son indépendance : est-il la suite des épisodes de Chantecler, Mésange et Tibert, dont l'enchaînement initial aurait été perturbé par l'insertion d'autres séquences, consacrées à Tibert et regroupées à cet endroit pour cause d'identité des acteurs et de similitude des canevas ? Est-il le noyau initial auquel convient parfaitement le prologue de « Pierre de Saint-Cloud » ?

Le début de la branche ne permet pas de résoudre la question : les quinze premiers vers évoquent un cadre idyllique, un pré dans un frais vallon, à côté d'une rivière ; Renart prend ses aises, couché dans l'herbe. Seule note discordante : il est harcelé par la faim. Il s'agit d'une ouverture assez générale pour introduire une branche nouvelle, et assez banale pour servir de transition entre deux aventures successives à l'intérieur d'une même branche[1]. Pour autant, il n'y a pas ici de solution de continuité entre le moment où Renart quitte l'arbre sur lequel Tiécelin s'est réfugié, et celui où il tombe dans la fosse, dans la tanière des loups. Seuls les vers 157-158 font le bilan de l'échec relatif face au corbeau, avant de remettre le goupil sur le chemin d'une autre aventure.

Au vers 116, l'incident de la patte cassée dans le piège, résultat du mauvais tour préparé pour Tibert dans la branche VIIa, est invoqué par Renart pour favoriser une nouvelle ruse ; le manuscrit *H* relègue l'événement dans un passé indéterminé (« l'autre jour »), qui suppose qu'un laps de temps non négligeable s'est écoulé depuis. Le motif de la blessure à la jambe est un facteur de continuité, utilisé toutefois sans trop de rigueur : annoncé dans l'épisode de Chantecler (v. 316), réalisé avec le piège du paysan, il est exploité largement face à Tiécelin, mais n'empêche pas le goupil de sauter sur le corbeau ; il paraît oublié à la fin du texte, qui montre Renart fuyant à toutes jambes vers Maupertuis, devant les loups. Faut-il s'arrêter aux incohérences chronologiques et en tirer prétexte pour plaider l'autonomie des récits ?

Les parallèles avec les situations de la branche VIIa ne manquent pourtant pas. L'ouverture et la clôture de la séquence du corbeau[2] ; la position des personnages, le renard au pied de l'arbre, et l'oiseau, sur une branche, qu'il s'agit de faire descendre ; les flatteries sur les dons de chanteur du volatile ; autant d'échos faciles à repérer entre les textes. Si l'on associe tous les épisodes de VIIa et IX en une seule branche, comme le fait l'édition Martin, l'ensemble gagne d'ailleurs en unité, du moins selon les critères d'un public moderne. Le mouvement s'inverse : après une série de plusieurs échecs, dont le dernier est le plus cruel, l'équilibre se rétablit progressivement, grâce au succès partiel remporté avec Tiécelin, et au triomphe cynique sur les loups, lorsque la ruse prouve définitivement sa supériorité sur la force brutale.

Tiécelin n'est pas un personnage-clef du *Roman de Renart*. Ses mésaventures sont cependant un motif récurrent dans le corpus, lorsque sont énumérés les méfaits du goupil[3]. Seule la branche XVI, « Renart empereur », lui accorde un rôle plus substantiel, comme chef de la troisième

1. Pour une telle transition, voir la branche VIIa, v. 812-830 ; voir également les vers 452-460 (fin de l'épisode de Chantecler) et v. 651-658 (fin de l'épisode de Mésange).
2. Respectivement v. 7 et v. 155.
3. Voir les branches Ia, II et Vc.

« échelle » de l'armée de Noble. S'il n'a pas la prestance de Chantecler, il partage avec lui la vulnérabilité à la flatterie, d'autant plus cocasse qu'elle porte sur le talent le moins compatible avec la nature du corvidé, celui du chant. L'anthropomorphisme est peu développé, comme dans l'épisode de Mésange, mais le corbeau n'est pas une simple silhouette : le vol du fromage lui confère une certaine présence ; il est lui-même prédateur mais, larron sans mérite, il met simplement à profit un manque de vigilance. Il se paie même le luxe de faire la leçon à l'imprudente vieille, tandis qu'elle s'épuise en vaines gesticulations, en lui rappelant le proverbe « Mauvaise garde engraisse le loup ». Toutefois sa philosophie ne l'accompagnera pas plus loin, car sa propre attention sera vite prise en défaut, dès qu'il s'apprêtera à déguster le fruit de ses rapines.

Le dialogue entre le corbeau et le goupil correspond à un modèle éprouvé. On y retrouve les éléments qui ont servi pour Chantecler : allusion au lien de parenté pour entamer la conversation, recours à l'image prestigieuse du père, défi à l'émulation ; les ingrédients du discours de séduction sont réunis, sans être vraiment exploités, car l'interlocuteur n'offre qu'une résistance fragile. Il suffit en effet d'évoquer ses talents pour qu'il en fournisse sans hésiter un échantillon, et de revenir à la charge pour qu'il se laisse emporter par son élan et lève la patte qui tient le fromage. Cette première étape est un résumé, un raccourci du piège qui a eu raison de Chantecler. Le corbeau allie bêtise et vanité, et succombe à la « losenge », à la flatterie la plus rudimentaire. La référence renouvelée à la figure du père s'enrichit ici d'un effet d'exagération burlesque : une vertu essentielle dans la société médiévale, l'autorité et le respect des anciens, devient pure bouffonnerie.

Quand le renard se trouve face à ses proies naturelles, la ruse peut sembler inutile puisqu'il est confronté à de plus faibles que lui ; l'égalité des chances est pourtant sauvegardée, dans la mesure où la victime peut sans difficulté s'envoler et mettre ainsi fin à la discussion ; le discours de séduction contrebalance l'obstacle infranchissable. Avec la mésange, Renart, après avoir épuisé les arguments habituels de la séduction, rencontre une méfiance insurmontable et n'est pas loin de basculer dans le discours de l'inversion, celui qui dévoie les valeurs les plus sacrées ; avec Tibert, duplicité et hypocrisie sont l'arrière-plan permanent des actions ; avec le corbeau, l'instinct de prédation pourrait être satisfait grâce au fromage, mais Renart, pris au jeu, corse la difficulté et s'impose une sorte d'ascèse, en renonçant à dévorer le fromage, malgré une envie bien soulignée par le conteur. Épreuve ou gageure supplémentaire que s'impose le goupil, après le succès trop rapide ? Acharnement coupable, comme avec le chat ?

La faille si vite découverte de la vanité ne permet pas de pousser l'avantage. Pour faire descendre le corbeau, il faut une mise en scène qui, à l'instar de la proposition que Renart fait à Mésange de fermer les yeux pendant qu'elle lui donnera un baiser, s'inspire indirectement des Bestiaires. Le goupil ne fait pas le mort pour attirer les oiseaux trop curieux ou gourmands, en particulier les corbeaux, mais il prend prétexte de sa blessure pour simuler la faiblesse et le malaise. L'appel aux bons sentiments est un subterfuge plus insidieux que l'exploitation des faiblesses d'autrui, plus redoutable que le mensonge ou la falsification des apparences ; il confine à la « diabolie », à la perversion, au brouillage

des repères du bien et du mal. Tiécelin en eśt quitte pour quelques plumes.

Pour conclure cette brève expérience, il n'eśt pas besoin de l'intervention des chiens, ni même de « gabs ». La balance eśt en équilibre, chacun a de quoi se satisfaire : Renart calme sa faim, et se venge de son dépit en savourant le fromage ; Tiécelin a sauvé sa vie et gagné en sagesse. La morale qu'il dégage de l'expérience eśt vite énoncée : le terme de « folie », le conśtat de l'imprudence suffisent à la circonscrire. Chantecler et Tiécelin ont failli payer cher leur narcissisme, et l'oubli du principe de réalité pour le principe de plaisir. Renart, comme le Malin, ne capture dans ses filets que des êtres rendus vulnérables par leurs défauts ou leurs péchés.

Nous l'avons dit, le corbeau et le renard font partie du fonds le plus célèbre de la fable. On en trouve des versions dans la plupart des recueils, de Marie de France au *Novus Aesopus* d'Alexandre Neckam. Si l'on compare, par exemple, l'« isopet » XIII de Marie de France à notre texte, la différence des regiśtres littéraires ressort immédiatement. La plus visible eśt celle de la *brevitas* de l'apologue, qui réduit l'action et les circonśtances au śtrict minimum, tandis que le *Roman de Renart* s'attarde aux détails, au décor, et s'impose une certaine vraisemblance. Ainsi, au lieu de se contenter du canevas économique, celui que propose la tradition la plus ancienne (le corbeau, en chantant, ouvre son bec et abandonne le fromage), le conteur imagine Tiécelin en train de piocher dans son larcin, qu'il immobilise avec une patte : l'introduction avait, en effet, montré le goupil couché sous l'arbre, et dans l'impossibilité de voir l'oiseau qui s'y pose ; c'eśt une miette qui, en tombant sous son nez, déclenche la scène. La séquence de séduction y trouve un intérêt supplémentaire : il ne suffit pas de faire chanter le corbeau, il faut qu'il s'oublie dans son chant, comme Chantecler, et qu'il desserre sa prise ; cette référence permet de ménager une progression, et de renouveler l'argument simpliśte qui suffit au caractère didactique de la fable.

C'eśt en effet dans la morale que notre branche se singularise. La fable XIII de Marie de France annonce sans ambages la signification du court récit : « c'eśt essamples des orguillus[1] » ; la déconvenue du corbeau illuśtre ce qui arrive aux imprudents aveuglés par leur amour de la gloire personnelle et des honneurs, et vulnérables à la fausse louange, aux flatteries les plus mensongères. Il semble à première vue que Tiécelin tire la même conclusion et reconnaisse sa « folie[2] ». Mais son bilan ne se limite pas au fromage perdu, qu'il se résigne à laisser au goupil ; la remarque « j'ai été bien fou de vous croire » s'applique tout autant à la tentative de capture dont il a manqué faire les frais ; or, là, ce n'eśt pas la simple vanité qui eśt en cause, mais la crédibilité du langage, la possibilité de se fier dans les valeurs les plus respectables, charité, pitié et amour du prochain, cyniquement détournées par Renart. La découverte de cette faille inquiétante du langage, qui ne saurait en aucun cas garantir un univers de vérité et de śtabilité, eśt autrement plus lourde de conséquences que la perte du butin, lui-même fruit de la rapine. « Croire Renart » eśt un risque auquel nul n'échappe, car les relations sociales ne fonctionnent plus dès lors que toute parole eśt d'emblée suspecte de duplicité. Il ne reśte alors qu'à identifier les renards...

1. V. 29, Marie de France, *Die Fabeln*, éd. K. Warnke, Halle, Wiemeyer, 1898.
2. Voir v. 139-142.

L'épisode du viol d'Hersent tient une place particulière dans la longue liste des aventures de Renart : il est le *casus belli* que le prologue de « Pierre de Saint-Cloud » présente comme le point de départ de la guerre des barons. En introduisant ce deuxième épisode, le narrateur rappelle la fonction de la séquence : elle est le péché originel, la source de la « noise », de l'antagonisme, et la cause de nombreux malheurs même pour le goupil[1]. La conduite de Renart envers la louve, envers les fils d'Isengrin et envers le « connétable » lui-même, est le grief qui parcourt tout le corpus, et qui resurgit à chaque fois qu'on lui fait procès. La fin de la banche IX du manuscrit *H* raconte une succession de forfaits, en gradation : l'adultère, commis avec la louve consentante, et sur invitation ; la souillure et les mauvais traitements infligés aux louveteaux ; le viol d'Hersent immobilisée dans l'entrée du terrier ; l'humiliation d'Isengrin qui assiste en spectateur impuissant à cette scène. Cette série d'affronts et de violences touche l'ensemble de la famille du loup ; l'outrage s'adresse au clan rival, englobe le baron, son épouse et sa descendance.

Si l'on est habitué à voir le loup et le renard face à face, la confrontation prend ici une tournure singulière. Il ne s'agit pas, en effet, du scénario coutumier, de la ruse savamment orchestrée, dont Isengrin se fait la victime impatiente, par voracité et gloutonnerie, comme dans les branches Va ou X ; pas de faiblesse particulière du loup, sinon une bonne dose de crédulité, et une agressivité permanente. Le ridicule du mari soupçonneux — non sans raisons, semble-t-il — et déshonoré, à la manière d'un personnage de fabliau, est son unique défaut dans un récit où il apparaît d'abord comme victime. La relation est de force pure et de domination. Elle doit être replacée dans le contexte féodal, dans le climat de rivalité, d'affrontement, voire de guerre endémique qui règne dans une société aristocratique fondée sur les valeurs militaires. Le viol et l'enlèvement figurent d'ailleurs parmi les causes les plus fréquemment attestées des guerres privées.

Mais ici tout commence de façon fortuite : l'action est relancée par le pur hasard du chemin, que Renart a repris après avoir laissé Tiécelin sur son arbre. La faim est provisoirement calmée. La description du décor de l'action — une fosse, cachée par une haie, un trou où il dégringole — le fait ressembler à un piège des plus classiques. Renart se jette littéralement dans la gueule du loup, et s'en passerait volontiers, car, ignorant si le maître des lieux est céans, il n'est pas très rassuré. Même la louve, avec ses petits, représente un danger réel. Le comportement ultérieur du goupil, avec Hersent et les louveteaux, ne manque donc pas de courage.

Si le vers 164 évoque l'aventure, notion sacralisée par le roman arthurien, ce n'est pas pour faire de Renart un chevalier : l'aventure pour le goupil n'est pas source de prouesse mais seulement chute dans une fosse ou un puits, situation d'extrême péril où l'exploit consiste à sauver sa peau. La scène est d'abord muette. Le texte insiste longuement sur la peur, le malaise de Renart. C'est Hersent qui ouvre le feu, par une apostrophe lourde de menaces, accusant le goupil de mauvaises intentions et de menées insidieuses : le verbe « espier[2] » implique le guet-apens, le désir de piéger. L'intimidation se transforme subrepticement

1. V. 166 et 165.
2. V. 192.

en badinage, et aboutit à une invitation sans détours ; l'affrontement initial devient collusion, aux dépens d'Isengrin. Le jeu d'Hersent eśt d'une perfidie égale aux talents de Renart : par des reproches qui visent juśte, en lui rappelant ses devoirs de civilité négligés, elle l'accule à la défensive et l'oblige à se juśtifier. L'inversion des rôles eśt riche d'ironie : la louve, séductrice, emploie les arguments que Renart a lui-même utilisés avec le corbeau, avec Chantecler et Mésange, en évoquant leurs liens de parenté, de « compère » à « commère ».

La partie eśt cependant plus égale ici qu'entre Renart et ses interlocuteurs habituels : Hersent sait d'emblée à qui elle a affaire, à celui dont la rousseur eśt signe de fourberie et d'amoralité. Mais le dialogue à fleurets mouchetés ne conduit pas, comme avec Tibert, à une tentative de tromperie mutuelle. Les deux coquins trouvent immédiatement un terrain d'entente, le ressentiment contre Isengrin. L'excuse alléguée par Renart pour ne pas avoir fait les visites de politesse à sa commère, c'eśt le soupçon injuśtifié du loup à son égard. La parade eśt subtile : Hersent tient le prétexte d'une vertueuse indignation et l'occasion d'une vengeance immédiate, en donnant au jaloux ridicule des raisons de s'inquiéter...

Voilà Isengrin inśtallé dans son emploi privilégié et prédeśtiné : le « gilos »[1], celui qui suspecte sa femme d'infidélité et l'offense ; quant à la louve, elle trouve quelque dignité dans le rôle de l'épouse offensée, victime d'un mari indigne, objet de calomnie et de médisance. La logique narrative de l'épisode renoue avec celle des nombreuses hiśtoires de femmes trop étroitement surveillées, que les précautions mêmes de leur geôlier poussent dans les bras d'un séducteur : l'infortune du loup ne serait donc qu'un châtiment mérité. La responsabilité et la culpabilité sont ainsi équitablement réparties.

La conclusion de l'entretien ne se fait pas attendre. Ayant ainsi dédouané son désir, Hersent lance à Renart une invitation nette : « revenez souvent me voir ! », et dans l'immédiat lui fait des avances qui, bien qu'allusives (« étreignez-moi et donnez-moi un baiser »), ne laissent pas de sortir du cadre de la simple politesse ou de l'affection familiale. Le narrateur se contente de signaler que la louve lève la cuisse... et il s'en tient à cette litote. Rétrospectivement, l'accueil initial trouve un tout autre éclairage : la froideur n'était-elle que feinte ? Hersent allie la duplicité à l'inconśtance, selon les critères de la satire. La fausseté du personnage sera confirmée dans la suite, quand elle proposera l'« escondit », la juśtification officielle, pour se disculper. Tout le dialogue se révèle comme un assaut de fourberie : l'argumentation retorse de Renart, qui se défausse sur Isengrin, va de pair avec le raisonnement biaisé de la louve, qui se donne bonne conscience pour satisfaire sa luxure.

Le forfait lui-même eśt perpétré en deux étapes. L'adultère eśt consommé, même si le conteur reśte dans la périphrase et l'euphémisme ; sa réalité ne fait plus aucun doute quand les louveteaux dénoncent les exactions du goupil à leur père. La scène pourrait s'arrêter là, car le *casus belli* eśt établi, l'honneur du connétable eśt bafoué sous les yeux de

1. La figure du jaloux grotesque, juśtement châtié, traverse la littérature courtoise : un texte de Raimon Vidal, *Caśtia Gilos*, en conśtitue la référence privilégiée, avec le roman de *Flamenca*. Dans le discours d'Ami du *Roman de la Rose* apparaît un véritable forcené, à qui la jalousie fait perdre toute mesure, et dont la suspicion se transforme en paranoïa.

ses enfants. Un dérapage se produit alors, et Renart, poussé, malgré sa peur, par une impulsion irrésistible, se livre à une double agression : le compissage des louveteaux et le vandalisme. Le jeu de l'anthropomorphisme est brutalement interrompu ; on tombe dans le registre de l'animalité la plus crue : l'acte est lourd de sens, car on y voit à la fois le comportement habituel du canidé qui marque son territoire et démontre sa supériorité par l'émission d'urine, mais aussi le degré suprême de l'insulte et de l'outrage. L'opprobre est ainsi jeté sur le lignage, qui porte une marque indélébile d'infamie. Quant au saccage du garde-manger, il correspond aux déprédations — destruction des maisons et des récoltes — que l'on pratique généralement dans la guerre féodale. Mais Renart ne s'en tient pas là : la cruauté qu'il manifeste envers les louveteaux, qui sont en outre jetés hors de leur lit, battus et foulés aux pieds, est tout à fait gratuite : défi au loup, défoulement, punition de l'imprudence d'Hersent ? En tout cas, le récit met en scène le triomphe cynique, et une forme particulièrement rude du « gab ».

Il s'agit bien, là, de la « grant fornication » qui est à l'origine du procès de Renart dans la branche Ia, puisque le loup s'y plaint de l'« avoutire », c'est-à-dire de l'adultère, et du traitement infligé à ses fils[1]. Le retour d'Isengrin déclenche la scène de ménage. Malgré les interdictions de la mère, qui donne ainsi toute la mesure de sa duplicité, les fils se révoltent, exigeant la vengeance de leur honneur et la réparation du préjudice. La dénonciation des faits est subtilement agencée : des sévices qu'ils ont eu à souffrir dans leur chair, on passe aux insultes essuyées, qui ne peuvent laisser le loup indifférent, puisque ses fils sont appelés bâtards, et on termine sur le point le plus douloureux, celui-là même qui répond aux fantasmes du jaloux : le cocufiage.

Par les hurlements, les grossières injures d'Isengrin, et la rouerie avec laquelle Hersent se fait passer pour une innocente victime, la scène est digne du fabliau. L'impulsivité, la colère et la violence incontrôlée font partie du personnage du loup ; le vocabulaire ordurier est son moyen de communication favori avec sa femme[2]. En contraste, l'habileté d'Hersent à récupérer la mise et à désarmer l'agressivité du loup est tout aussi constante dans le corpus : la proposition de l'« escondit », l'acte solennel de disculpation, alors même que la faute est avérée, fait penser à l'attitude d'Yseut vis-à-vis de Marc ; elle aussi est prête à n'importe quel serment et à toutes les ruses et jeux sur les mots pour protéger son adultère.

Puis l'harmonie est retrouvée : c'est le ressentiment contre Renart qui fait maintenant l'unanimité et fournit le prétexte à une nouvelle « aventure[3] » dont le bénéficiaire est, cette fois, le couple des loups. Ce prolongement *a priori* inutile du récit confirme le discrédit de la figure d'Isengrin, l'infériorité systématique de la force brutale et stupide. Il s'agit essentiellement d'une répétition de l'adultère sous une forme plus rude et d'une aggravation de la honte du loup, puisque le viol a lieu sous ses yeux, sans qu'il puisse intervenir : crédulité et incapacité de se défier même des mensonges les plus énormes, ou bêtise incurable ? Le loup endosse là un personnage qu'il ne quittera que rarement.

1. Voir la branche Ia, v. 8, v. 30 et v. 37.
2. Voir dans la branche Va, lorsqu'il croit découvrir Renart et Hersent dans le puits, et qu'il agonit sa propre ombre d'insultes.
3. V. 349.

La séquence du viol joue à la fois sur les équivoques de l'anthropomorphisme — l'étroit mélange entre les règnes humain et animal — et sur la transgression linguistique. La bestialité de la scène n'est pas seulement métaphorique : l'accouplement entre animaux, dont la description particulièrement crue est justifiée par le registre, donne tout son sens à l'acte de violence sexuelle qu'il symbolise dans le monde des hommes. L'ambiguïté commence avec l'indication du lieu de l'action : à la fois « castel » et « fosse » ; le nom de « Valcrues » lui-même peut renvoyer à deux univers parallèles, celui d'un vallon où se situerait le manoir du goupil, et celui du creux qu'est en fait sa demeure. Cette façon de présenter le repaire du goupil n'est pas totalement originale à la branche IX, mais c'est l'un des moments dans le *Roman de Renart*, avec la scène de la cuisson des anguilles de la branche X, où la topographie réelle est le mieux exploitée.

En effet, la matérialité concrète de la situation n'est jamais oubliée : la louve trop corpulente s'est précipitée dans l'ouverture de la tanière du renard, et elle y reste bloquée. Quant à Renart, il profite sans hésiter de l'occasion : « quand il vit qu'elle était coincée, il ne voulut pour rien au monde renoncer...[1] » Faut-il y voir une preuve de la luxure du « lecheor », de l'amateur de bonne chère et de plaisirs en tout genre, ou une forme de vengeance contre la duplicité d'Hersent, d'abord son « amie », et maintenant associée à l'expédition punitive d'Isengrin pour se laver de tout soupçon ?

Les détails les plus réalistes (la queue de la louve relevée et rabattue sur son dos, la position *more ferarum*...) coexistent avec des éléments qui, s'ils ne sont pas empruntés au roman courtois, ne dépareraient pas une évocation discrète de la sexualité humaine (« a lui gesir » : « coucher avec elle » ; « faire de lui son plaisir »). La transposition devient franchement comique avec le mot « noces[2] » pour désigner les ébats que vient interrompre l'arrivée inopinée du loup. L'évocation sans détours de l'anatomie et des gestes — particulièrement dans le récit des efforts désespérés que déploie Hersent pour protéger sa vertu, et de la méthode utilisée par Renart pour parvenir à ses fins —, l'exhibition volontaire, le gros plan délibéré, relèvent d'une rhétorique de la provocation et de la jubilation, celle des « paroles grasses », que le *Roman de Renart* partage parfois avec les fabliaux et la farce. L'usage qu'en fait le conteur reste cependant plus discret que dans la branche III[3].

Le fripon triomphe sur tous les plans : Isengrin est non seulement cocu et humilié, il doit encore subir l'affront d'un viol accompli devant lui, mais que le goupil réussit à faire passer pour une opération charitable destinée à délivrer Hersent... Malgré son incrédulité affichée devant les mensonges éhontés de Renart, il est réduit au rôle de spectateur passif et furieux, dont on a du mal à comprendre l'inaction. Renart, après les déconvenues subies, retrouve ainsi sa stature : celle du manipulateur des apparences, du vaurien sans foi ni loi, mais qui suscite l'admiration par son talent à faire toujours triompher l'intelligence et vaincre la force brute.

1. V. 393-394.
2. V. 430.
3. Pour une analyse de l'obscénité dans le *Roman de Renart*, voir la Notice de la branche III, p. 994.

Si l'on se réfère à l'ensemble constitué par les aventures de Chantecler, Mésange, Tibert et Tiécelin, cette conclusion de la branche IX est une sorte de réhabilitation du personnage de Renart et des pouvoirs de sa ruse, après une série d'échecs qui prouvent que lui aussi est faillible. Il n'y a pas beaucoup d'exemples de branches qui se terminent sur une déconvenue définitive du goupil. L'argument est-il suffisant pour en déduire qu'une coupure après la rencontre, ou les rencontres, avec Tibert, ne peut être qu'une intervention de remanieur ?

ARMAND STRUBEL.

BIBLIOGRAPHIE

BENNET (P.-E.), « Le Goupil, le Corbeau et les Structures de maistre Pierre Pathelin », *PMLA*, LXXXI, 1966, p. 334-341.

JOHNSTON (R.-C.), « Renart et Tiécelin and its Source », *Modern Language Review*, LVII, 1962, p. 232-235.

NOTES ET VARIANTES

Page 291.

a. Ici commence le folio 68 de H - colonne a, vers 1-38 ; b, 39-79 ; c, 80-120 ; d, 121-161. L'épisode de Tiécelin se situe dans C entre l'épisode de « La Monstration des culs », notre branche XXII, et l'épisode d'« Isengrin et le prêtre Martin », notre branche XIX. Il est introduit par la rubrique : De renart si conme il conchia le corbel . ♦♦ *b.* s'i est refroidiez *C* ♦♦ *c. es vers 19-20 sont intervertis dans C.*

1. L'expression appartient au vocabulaire épique : le même décalage plaisant entre le registre lexical et la situation (un corbeau, des fromages) se trouve dans la branche Va à propos de Renart qui entreprend d'« attaquer » une basse-cour d'abbaye, v. 86 (*Tous abrivés de faire assaut*).

Page 292.

a. le *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* que il l'esmie *C* ♦♦ *c.* rolla *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* Croler la teste *est une expression habituelle, tandis que* roler *signifie « fourbir ».* ♦♦ *d.* estoit [premiers *exponctué*] deviez *H*

1. Le mot « vassal » (v. 34) désigne une situation hiérarchique de dépendance (institution féodale), ou la jeunesse, et plus généralement la vaillance ; le terme est donc ici plutôt laudatif. Les connotations de « dépendance » et « jeunesse » peuvent cependant être utilisées en mauvaise part, comme dans les invectives de la vieille. Le mot, en effet, s'est banalisé comme apostrophe quelque peu méprisante, et on le rencontre fréquemment, par exemple chez Chrétien de Troyes, dans la bouche d'un chevalier ennemi s'adressant au héros.

2. L'expression est difficile à comprendre : elle correspond au proverbe, modifié, du vers 42 (*La male garde paist le leu*, expliqué par Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923 : la mauvaise surveillance du troupeau profite au loup) ; on peut néanmoins don-

ner un sens — peu satisfaisant — à cette leçon, partagée par *B*, *C*, *H*, *K*, *L* et *M* : le troupeau mal surveillé divague et ménage le pré du propriétaire en se nourrissant chez autrui.

3. La leçon *jone* de *H* (cf. *juene* de *L*) correspond à « jaune » dans la plupart des manuscrits : l'association à l'adjectif « tendre » peut justifier une traduction par « la partie la plus jeune et la plus tendre », « jeune » correspondant à « frais », « crémeux », tandis que « jaune » renvoie plutôt au fromage sec, ou très fait. La leçon de *H* est parfaitement acceptable.

Page 293.

a. Qui n'en avoit son per en france *B, C* ♦♦ *b. Vers 90 dans C :* Si l'a derechief entrepris . ♦♦ *c.* Ains ne solt *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. L'expression « si vous évitiez de manger des noix » suppose que les noix sont considérées comme nocives pour les cordes vocales. Nous n'avons pas trouvé trace de cette croyance, sur laquelle les commentateurs restent discrets.

Page 294.

a. puet tenir *[v. 123]* / Tiecelin n'ose pres avenir / Il va tirant le cul ariere / Molt douteque renart nel fiere / Renart le voit acoharder / Sel conmence a aseürer / Par dieu *C* ♦♦ *b.* desvoia *C* ♦♦ *c. Vers 142 dans C :* Por ce que plorer vos veoie .

Page 295.

a. Les vers 144-153 correspondent, dans C, à treize vers : Renars un mot li respondi / Alez vos ent tenez vo voie / Et je remaindré en l'erboie / Molt tost avré le duel mengié / Dont forment s'aloit delectant / Molt fu iriez je vos creant / De ce qu'il li est eschapez / Et que il ne la atrapez / Puis dist en terre que il sache / Ne vit il mes si bon fromache / Bien li valut une poison / Nemplaint que la male foison / Onques sa plaie nen fu pire . ♦♦ *b. Vers 155-156 dans C :* Qar bien est son plet definez / Et renart est d'iluec tornez . *Les vers 155 à 156 sont un ajout de B, H et L. Après le vers 156, C enchaîne sur la branche XIX, « Isengrin et le prêtre Martin », avec la rubrique :* C'est du prestre martin , *et reprend au vers 157 pour lequel il donne :* Cil plet fu a tant definez . ♦♦ *c.* fendant *[v. 159]* / Entre un tertre et un pendant / S'en vet renart les saus menuz / Ses amis a bien confonduz / Car bien est des bacons delivre / Fuiant s'en vet tot a delivre / Onc *C* ♦♦ *d. Folio 69 de H - a, vers 162-202 ; b, 203-243 ; c, 244-284 ; d, 285-325.* ♦♦ *e. Vers 172 dans C :* S'en i avoit repost avoir . ♦♦ *f. Vers 175 dans C :* Ysengrin son bon ami .

1. Littéralement : « lui apporte l'équivalent d'un breuvage », « breuvage » étant à entendre au sens de « quelque chose qui est vite avalé ».

2. C'est la première fois, depuis le début de cette branche, que le goupil a sujet de se réjouir, après trois échecs successifs ; l'épisode de Tiécelin est une répétition de celui de Chantecler (le chant et la vanité du volatile, branche VIIa, v. 304 et suiv.), auquel se mêlent des éléments de la prudence de Mésange (branche VIIa, v. 461 et suiv.). Le commentaire final du narrateur — qui pourrait aussi bien être un monologue intérieur de Renart, rapporté — relève du stéréotype (conclusion de l'aventure), tant il semble inadéquat aux circonstances.

3. Voir Tilander (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971), qui rapproche le verbe *s'esgaier* du latin *aequaliare* (niveler / disperser) et du moderne « s'égailler » (se disperser, en parlant d'un troupeau) ; on peut comprendre ici que le goupil s'écarte du chemin sans s'en rendre compte.

4. C'est maintenant que le programme du prologue de notre branche IX (v. 10 et suiv.) est respecté ; les épisodes précédents n'entrent pas dans les causes de l'hostilité traditionnelle entre le loup et le renard ; Isengrin n'y est cité qu'une seule fois, lorsque Renart propose une alliance à Tibert (branche VIIa, v. 694 et suiv.).

5. Ce passage est un bel exemple de glissements permanents entre l'anthropomorphisme et le zoomorphisme : un orifice dans le rocher, caché par les broussailles, comme la tanière d'un loup ; il suffit de franchir l'ouverture pour se trouver dans un château, avec salle d'apparat (*la sale*), mais on y découvre une louve qui allaite ses petits ; l'image de l'animal couché et entouré de sa progéniture disparaît aussitôt pour laisser fugitivement la place à celle d'une femme avec sa coiffe. Ce détail est plaisant, puisqu'il affuble la louve de la tenue habituelle des accouchées. Entre-temps, le trou est devenu un *uis*, une porte que l'on peut ouvrir et derrière laquelle on se dissimule.

Page 296.

a. Vers 187-188 dans C: Muciez estoit derrier la porte / Et hersent qui mout s'en conforte . ♦♦ *b.* Que laiens ne veoit l'en goute *C* ♦♦ *c.* rapele *B, C, Mar.* ♦♦ *d.* Je ne sau *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* Ne puet muer ne li responde *B, C, Mar.*

1. Il est rare que le *Roman de Renart* exprime aussi clairement la valeur péjorative de la couleur rousse ; d'habitude, le pelage roux est signe de reconnaissance (pour Chantecler, Tibert) ; un syntagme fréquent, dans lequel cette valeur est implicite, est l'expression *li puant rous*. Le roux est ainsi attribué à Judas, Hérode et à l'Antéchrist. Voir l'étude de J. Grisward sur Ernaut le Roux (*Archéologie de l'épopée médiévale*, Payot, 1981, p. 253 et suiv.) et l'article de R. Bellon, « Renart li rous : remarques sur un point de l'onomastique renardienne », *Les Couleurs au Moyen Âge, Senefiance* 24, 1988, p. 15-28.

Page 297.

a. pas ubele *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 238 dans C:* Onques n'i pensai vilanie . ♦♦ *c. Vers 250-252 dans C:* Et renart s'en ist de la tor / Qui crient que ysengrin ne viengne / Et mout doute qu'il n'i sorviengne .

Page 298.

a. Vers 262 dans C: Ses clainme avostre et filastres . ♦♦ *b. Vers 268 dans C:* Dame hersent lor vint devant . ♦♦ *c. H donne* Cui *que nous corrigeons d'après C qui donne pour ce vers :* Coi deable nos celerons . ♦♦ *d.* qu' *manque dans H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* Laidengiés vous a *H ; nous corrigeons pour rétablir la cohérence avec ce qui précède. Vers 278 dans B, C et Mar. :* Et nostre pere deceü . ♦♦ *f. Vers 290 dans B, C et Mar. :* Qui soz la roche est entesnie .

1. Il peut s'agir de viande séchée ou de viande salée, qui sont les deux principaux moyens de conservation de l'époque. Renart, après avoir cédé aux avances d'Hersent — il est donc innocent de l'accusation d'adultère —, se livre à des actes de saccage et d'humiliation contre les biens et la descendance du loup ; sans doute est-ce là le « péché » évoqué au vers 167. La scène de la séduction d'Hersent brouille subtilement les

responsabilités : non sans malice, la louve s'autorise des soupçons non fondés de son mari pour passer à l'acte. Alibi commode ? La louve renvoie à la *lupa* des Latins, la courtisane (cf. « lupanar »), et incarne la lubricité. L'attitude craintive de Renart empêche cependant de considérer qu'il y ait eu auparavant des relations adultères entre compère et commère. Au reste, le grand perdant est Isengrin, toujours coupable de ses infortunes.

2. Le terme *coistron* (v. 262, avec la graphie *quatrez*, dont les autres graphies sont *coistre*, *quistron*, *quistre*, *questre*, *quastre*) désigne le marmiton et le bâtard.

Page 299.

a. Les vers 316 à 473 manquent dans C. C'est M qui devient, pour tout ce passage, notre manuscrit de contrôle. •• *b. Folio 70 de H - a, vers 326-366 ; b, 367-407 ; c, 408-448 ; d, 449-528.*

1. Littéralement : « vous montez sur les arçons » ; le terme de *puant* n'est pas une injure gratuite ; dans les traités cynégétiques, le renard fait partie de la catégorie des « bestes puantes » avec le sanglier, l'ours, le loup et la loutre. Le passage du « tu » au « vous » est un effet fréquent dans les invectives, que nous ne pouvons rendre en français moderne, car il est dépourvu de toute valeur stylistique.

Page 300.

a. Vers 335 dans M : De ce que vodriez deviser . •• *b. Vers 341 dans M :* Renart s'ele le puet veoir . •• *c.* Sovent ainz que la guere parte *M* •• *d.* li semaine *H ; nous corrigeons d'après M et les autres manuscrits.* •• *e.* un essart delez un clos *B, M* •• *f.* amoie *H ; nous corrigeons d'après M et les autres manuscrits.* •• *g.* Mes ne se puent avancier *M*

1. Tilander propose « mis en tas » pour *trait en voie*, leçon de *A*.

Page 301.

a. Vers 378 dans M : De ce fu renart correciez . •• *b.* Jusqu'a l'entree d'un val crues *B, M* •• *c.* Il vit qu'il n'avoit de lui garde *M* •• *d.* Se feri dedenz la tesniere *B, M, Mar.* •• *e.* estoupe *H ; nous corrigeons d'après M et les autres manuscrits.* •• *f.* se ieus *H ; nous corrigeons d'après M et les autres manuscrits.*

Page 302.

a. force soit *[v. 414]* / Renart se test a cui est bel / De ce qu'il li fet le cenbel / Si bien la paie et tel li done / Que toute *M* •• *b.* Que ja ne me priseriez *M* •• *c. Vers 424 dans M :* Se jel fis encor le ferai . •• *d.* Par les sainz dieu *M* •• *e. Vers 442 dans M :* De cest pertuis et a oster .

1. C'est évidemment dans cette scène de viol que se joue ce qui sera désormais le *casus belli* par excellence, cette humiliation définitive du loup, constamment évoquée dans d'autres branches. Notons que le conteur, une fois de plus, laisse entendre, par la formule du vers 414, que la victime est consentante.

2. C'est une variante du « gab », vantardise et raillerie cynique du vainqueur qui ajoute l'humiliation verbale au méfait.

Page 303.

a. Vers 454-455 dans M : Por noient vos en covrez / Ne controverez ja mençonge . •• *b.* savez qu'en engin et art / Si vaut a chose mainbornir *M* •• *c. À partir du vers 474, le manuscrit de contrôle redevient C.* •• *d.* eŝt de lonc auques graindre *C*

Page 304.

a. Vers 492 dans C : Si voit renart qu'esprent et art . •• *b.* De tel vertu a soi *C* •• *c.* Il voit qu'ele eŝt en la chariere / Si s'eŝt un petit *C* •• *d. Vers 517-519 dans C :* Vint a hersent si la soufache / Et quant il la trouve un poi lasche / Enpaint et tire et sache et boute *C* •• *e. Après le vers 522, B et C ajoutent :* Que merci dieu bien s'eŝt tenue / Tant que hersent eŝt fors issue .

Page 305.

a. Les vers 527-528 sont absents de C. Après le vers 526, C enchaîne sur un passage qui figure dans notre branche Vc (v. 947-988).

Branche X

RENART ET LES ANGUILLES

(Martin III, Roques XII, FHS II, III, IV)

NOTICE

Cette branche de 500 vers eŝt un récit allégrement mené, sans temps morts, qui enchaîne trois épisodes parfaitement liés, dont la pêche et le poisson conŝtituent l'unité thématique. Renart y tire en permanence son épingle du jeu et trompe tout son monde, autant les hommes, marchands de poisson qu'il dépouille d'une partie de leur chargement, que les bêtes, en l'occurrence son rival habituel Isengrin. Les péripéties se succèdent de manière linéaire et s'enchaînent naturellement, selon un principe de gradation dans l'habileté, le sadisme du goupil et le martyre du loup, d'abord ébouillanté puis gelé, avant qu'il n'échappe de juŝtesse aux mâtins en abandonnant un morceau de sa queue.

La composition de ce récit fait appel au schéma fréquent dans le *Roman de Renart* : deux aventures consécutives, la première dans le monde des hommes, généralement la quête de nourriture, puis la capture de proies ; la seconde, plus développée, dans le monde animal, mettant le goupil aux prises avec ses « compères », le plus souvent le loup, les hommes réapparaissant à la fin, avec les chiens, pour faire subir un triŝte sort au partenaire de Renart[1].

Le triptyque eŝt équilibré : une scène centrale, un peu plus étendue[2], eŝt encadrée par deux séquences symétriques, qui montrent deux manières

1. Nous retrouvons là le plan des branches III, XI, XVII, et surtout le canevas de la branche du « Puits », avec laquelle d'autres parallèles seront possibles, dans le traitement du thème de la parodie religieuse.

2. 221 vers pour la scène centrale contre respectivement 147 et 144 vers.

bien différentes d'obtenir du poisson et qui illustrent chacune la « nature » de son protagoniste, l'astuce de Renart qui lui permet de profiter de la cupidité d'autrui, la sottise incorrigible d'Isengrin, victime de sa propre gloutonnerie. Le noyau est constitué par la scène du dialogue à la porte du « château » de la famille Renart, où le loup tente désespérément d'entrer pour partager le festin. Par la magie des paroles de Renart, la tanière se transforme en abbaye richement pourvue, et Isengrin est prêt à endurer tous les sévices pour s'y faire moine...

La branche abonde en passages cocasses, en véritables tableaux susceptibles d'inspirer les illustrateurs de manuscrits : le renard couché devant la charrette des poissonniers, le renard se gobergeant sur la charrette, le saut depuis le véhicule avec le collier d'anguilles, la famille des renards confectionnant des brochettes avec des baguettes de noisetier, le loup ébouillanté à travers le trou de la porte, ou coincé par les glaces[1]. La jubilation du conteur transparaît à chaque instant, et l'on chercherait en vain chez lui une nuance de pitié pour les infortunes d'Isengrin. Sa verve éclate jusque dans les détails : le marchand qui aperçoit le premier le faux cadavre interpelle son compagnon d'un retentissant « fils a putain[2] » ; pour accroître l'enthousiasme du candidat aux Ordres, Renart lui fait goûter un tronçon d'anguille, évoqué avec une complaisance gourmande, « rôti sur les braises, si bien cuit qu'il tombe tout en miettes[3] ».

Le narrateur intervient régulièrement, mais discrètement, pour souligner les effets, faire ressortir la ruse du goupil ou l'imprudence des charretiers, résumer de manière elliptique l'orgie de poissons à laquelle se livre Renart, faire partager la résignation et l'impatience d'Isengrin, renouveler l'attention avant une nouvelle péripétie, commenter la cruauté de Renart ou marquer le passage au style hyperbolique de l'épopée[4].

La branche X ne comporte ni prologue ni épilogue. L'entrée en matière se fait directement avec les prémisses de l'aventure : la triste situation que l'arrivée de l'hiver cause dans la maison de Renart. Elle s'achève comme souvent par le ressentiment d'Isengrin, résumé ici en trois vers à valeur de bilan : le loup s'arrête dans sa fuite et jure qu'il se vengera. L'indication de la saison est un motif liminaire parfois utilisé par le *Roman de Renart* : sous la forme de la « reverdie », de l'ouverture printanière, neutre dans la branche Ia ou euphorique dans la branche XVIII, mais aussi, de façon contrastée, associée au manque de victuailles dans la branche XIII et XVII ; la variante proposée ici est le déclin de la belle saison, le retour de l'hiver générateur d'inquiétudes et de privations. L'indication initiale, qui relève du *topos* formel, n'est pas incompatible avec un certain souci de vraisemblance. En effet, le vers 379 place la pêche dans l'étang gelé « un peu avant Noël » et situe l'aventure sans ambiguïté au début de l'hiver.

La faim est le mobile par excellence qui pousse Renart hors de chez lui. Le texte donne à ce thème, si souvent traité dans le corpus[5] et si

1. Respectivement v. 43-49 ; v. 85-101 ; v. 109-112 ; v. 169-176 ; v. 339-347 ; v. 411-420.
2. V. 59.
3. V. 282-283.
4. Respectivement v. 44 et v. 50 ; v. 68 ; v. 94 ; v. 272 ; v. 335 ; v. 345.
5. Voir le début des branches Va, VI, VIIb, XIII, XV, XVII.

révélateur des angoisses de l'époque, une tournure résolument anthropomorphique : Renart ne peut honorer ses dettes, il n'a « que vendre ni acheter ». Le ton est donné pour une branche qui joue du début à la fin avec la transposition de réalités humaines (la famille, la cuisine, les ordres religieux) dans le monde animal. Ce n'est qu'avec la description des attitudes typiques du goupil dans sa chasse que l'on est ramené à la caractéristique originelle de Renart : il s'accroupit, tourne la tête en tous sens. La quête de l'affamé, son trajet à travers un marais, entre bois et rivière, n'a aucune incidence réaliste ; il s'agit d'une séquence d'attente, vide, livrée au hasard de l'« aventure ».

L'« aventure » n'est pas ici la découverte d'une riche ferme où le goupil, selon sa « nature », pourra se livrer au pillage du poulailler, mais l'arrivée providentielle des marchands de poisson, signalée par la formule-type « atant evous » (« voici que surgit »). L'intérêt du renard pour des poissons, harengs, anguilles ou lamproies, est sans doute à mettre au crédit de l'anthropomorphisation délibérée plutôt qu'à celui d'une observation juste du monde animal, encore qu'il n'y ait là aucune invraisemblance[1]. La ruse du goupil s'inspire directement de la tradition des Bestiaires. L'image de l'animal couché à terre, la langue tirée, retenant son souffle, pour attirer l'oiseau trop curieux ou charognard, est célèbre[2].

Si Renart réussit à tromper son monde, c'est d'abord parce qu'il sait exploiter les faiblesses cachées de chacun : la vanité du coq, la voracité d'Isengrin, la cupidité des hommes, qui leur font oublier la plus élémentaire prudence. Lorsqu'ils lui pincent le dos et la gorge, est-ce pour s'assurer qu'il est bien mort, ou pour palper et évaluer le pelage ? Les marchands ne se posent pas de questions sur ce cadavre étendu en plein milieu du chemin, ils ne voient que l'occasion d'un profit supplémentaire et discutent déjà du prix qu'ils tireront de cette peau : quatre ou cinq sols ? Les deux prêtres de la branche VIII ne réagissent pas autrement en apercevant Tibert et en se disputant les parts de sa fourrure[3]. Mais l'adage « Il y a loin de la coupe aux lèvres[4] » est l'un des constats les mieux illustrés par le *Roman de Renart* : les calculs, les projets, les rêves de richesse ne sont qu'illusion vite dissipée, pour ceux qui oublient que la roue de Fortune tourne vite, comme le rappelle le prologue morose de la branche III.

Les marchands en sont quittes pour un panier de harengs et un chapelet d'anguilles : au lieu du bénéfice matériel inespéré, une perte matérielle supportable. Il ne leur reste plus qu'à tirer les leçons de l'expérience, à faire le bilan : imprudence, présomption (« outraige »), folie[5], sont une

1. Le poisson ne fait pas partie du menu habituel du *Vulpes vulpes*, pour lequel les ouvrages de référence citent rats, souris, lapins, hérissons, écureuils, poules, grenouilles, escargots, sauterelles, œufs, fruits. Cependant, les canidés sauvages ne refusent pas les poissons, qu'ils peuvent rencontrer à l'état de charogne (voir M. Burton, *Tous les mammifères d'Europe*, Bruxelles, Elzevier Sequoia, 1976, p. 134. Chr. Kempf, G. Baumgart et *al.* signalent le poisson parmi les restes alimentaires trouvés devant un terrier, dans *Mammifères d'Alsace*, Les Guides Gesta, 1980, p. 203.

2. On la trouve notamment dans Guillaume le Clerc, *Le Bestiaire*, Leipzig, éd. Reinsch, 1892 ; ou dans *Le Traité de chasse* d'Henri de Ferrières, *Les Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio*. Pour plus de détails, voir n. 3, p. 308.

3. Voir la branche VIII, v. 11 et suiv.

4. V. 84.

5. Respectivement v. 128 et 129.

fois de plus les maîtres mots d'une philosophie pratique qui traverse tout le corpus. « Croire Renart », se fier aux apparences, baisser la garde, ne peut conduire qu'à des déconvenues dans un monde où rien ne semble jamais sûr ni définitif. Qu'y a-t-il à apprendre d'une telle mésaventure ? À ne pas s'y laisser reprendre... L'unique enseignement que les victimes de Renart peuvent retenir de leur confrontation avec le goupil est de ne pas commettre deux fois la même erreur, et d'adopter à l'avenir une règle de vigilance constante, qui n'est pas sans rapport avec celle que l'on prêche au chrétien, toujours exposé aux ruses et embûches du démon. La méfiance, celle qui sauve Frobert dans la branche Vb et Mésange dans la branche VIIa, est le seul garde-fou dans un univers où même le fort n'est pas à l'abri, comme le montrera le sort du loup.

La poursuite du goupil emportant sa proie et ponctuant sa fuite d'un « gab », est une scène obligée : le paysan tente de récupérer le larcin[1], lance ses chiens, mais n'arrive pas à rattraper le fripon. Il en va de même pour les marchands, qui abandonnent rapidement la partie. C'est dans ces situations que Renart se voit affublé soudain d'un cheval dont il n'a jamais été question auparavant. La formule « car son cheval est trop rapide[2] » semble une expression stéréotypée, imposée par les circonstances et vidée de son sens concret ; pourtant, elle fait surgir de façon éphémère l'image d'un cavalier cocasse, d'un renard juché sur une monture, avec des anguilles autour du cou... Bref instant d'anthropomorphisation, qui prépare ici le retour de Renart à son domicile et la scène touchante de l'accueil familial, et dont l'effet est rapidement contrecarré par une évocation des sauts et gambades du goupil.

Il n'est pas question ici de tanière, de fosse dans laquelle on peut tomber, comme celle où la louve a mis bas[3]. Renart s'en revient à son « castel », lequel est pourvu d'une porte et d'une tour. Comme le chasseur au retour de son expédition, il est attendu par sa « maisnie », sa femme et ses deux fils, qui non seulement sont nommés, mais pourvus de qualités humaines et d'une vie affective. Pour la renarde, l'appellation « dame[4] » correspond à un statut de châtelaine, dotée des vertus habituellement évoquées dans les romans pour les femmes et jeunes filles aimées des chevaliers : la courtoisie et la « franchise », noblesse de race et de cœur[5]. Les fils de Renart apparaissent dans trois types de circonstances : pour dramatiser le tableau de la famille, comme au début de la branche XVI ; pour défendre leur père ou l'assister, comme dans la branche Ib, ou comme ici et dans la branche Ia, pour donner une touche plus émouvante à l'accueil du goupil de retour chez lui[6]. L'imitation des

1. Voir la branche VIIa avec Chantecler, v. 400 et suiv., et la branche XIII, v. 290 et suiv.

2. V. 143.

3. Voir la branche IX, v. 160 et suiv.

4. Voir v. 153 et v. 154 (« Madame »).

5. L'allusion « courtoise » à Hermeline figure aussi dans la branche Va quand Renart croit la voir au fond du puits ; le narrateur parle alors d'« amor fine » entre les époux. Cette transposition plaisante des valeurs de la *fin'amor* dans le monde animal n'est cependant pas la règle dans le *Roman de Renart*, où la satire antiféministe n'épargne pas Hermeline ; voir en particulier la branche Ic et l'épisode de Poncet.

6. Dans la branche Ia, v. 1630 et suiv., Renart est pourvu de trois fils, Percehaie, Malebranche et Renardeau, qui l'accueillent avec leur mère et le soignent après qu'il a réussi à échapper à la corde.

rituels sociaux est poussée fort loin : on « torche les jambes » du maître des lieux et l'on s'active autour des anguilles, prestement accommodées. La cuisine de la famille Renart complète cet exercice de mélange des règnes, une sorte d'extrême, dans la mesure où le fait de cuire et de préparer les aliments définit, avec le vêtement et la parole, l'humanité[1]. Le jeu n'est pas tout à fait gratuit : l'effet comique se double d'un intérêt narratif ; c'est le fumet des brochettes en train de griller qui attire Isengrin vers le cadre de ses futurs déboires.

Comme dans la branche du « Puits », où il arrive sur les lieux d'une façon tout aussi providentielle[2], le loup n'est pas mieux loti, au départ, que le renard : il cherche vainement sa pitance et la faim le met au supplice. Le reste du récit nous le présente tel qu'en lui-même : une combinaison unique de voracité et de bêtise ; à partir du moment où il a senti le parfum annonciateur de bonne chère, il n'a plus qu'une seule obsession : entrer et participer aux agapes. Le besoin et la gloutonnerie légendaire du loup expliquent son aveuglement. Il est désormais un jouet à la merci de Renart qui, avec virtuosité, attise d'une part sa convoitise et, de l'autre, remet toujours à plus tard la satisfaction, selon une technique utilisée avec plus d'habileté encore dans la branche du « Puits », lorsqu'il s'agit de faire patienter le loup qui ne demande qu'à descendre au fond. L'enjeu est moins important ici, et ce n'est pas pour se sortir d'un mauvais pas que Renart s'amuse aux dépens de son partenaire : le plaisir sadique de la manipulation, de l'humiliation et de la souffrance infligée semble être le seul mobile.

Un dialogue cocasse s'engage à la fenêtre puis à la porte du « castel ». La scène de reconnaissance est un moment de farce typique, dont le théâtre saura faire usage[3] : à la question sur l'identité de l'arrivant, Isengrin donne la réponse stupide attendue (« c'est moi »), qui permet un enchaînement ironique (« nous avons cru qu'il s'agissait d'un voleur »). Insensiblement, le piège se met en place : par la magie du discours, la tanière, après avoir été château, se transforme en abbaye où les moines font ripaille, mais qui, comme le loup ne tardera pas à le comprendre, comporte de redoutables épreuves d'admission. La formule latine écorchée par Isengrin (« nomini dame[4] » au lieu de *in nomine domini*) montre qu'il a déjà mordu à l'hameçon, dans sa hâte de pénétrer en un endroit où l'on se remplit la panse.

Renart connaît l'art de jouer avec le désir d'autrui : il faut, en effet, graduer astucieusement l'envie, l'attente et les mauvais traitements qu'il veut faire subir en profitant de la situation. Le refus opposé aux premières demandes, pressantes, s'accompagne d'une évocation troublante des plaisirs gastronomiques dont l'affamé est exclu. Mais le discours seul ne suffit pas à faire accepter les outrages que Renart s'apprête à faire subir : le sacrifice d'un tronçon d'anguille neutralise les réticences et enferme définitivement le loup dans le piège[5]. Désormais, Isengrin est

1. Voir dans la branche Va le passage où Renart, ayant capturé trois poules, en dévore deux et réserve la troisième, qu'il a l'intention de faire cuire (v. 138).
2. Voir la branche Va, v. 200 et suiv.
3. Ainsi, dans l'*École des femmes*, l'arrivée d'Arnolphe chez lui, acte I, scène II.
4. V. 240.
5. Le narrateur de la deuxième version de la branche Va attribue la même tactique à Renart, au fond du puits, quand il fait prendre la troisième poule, laissée sur la margelle, comme l'indice de l'opulence du paradis qu'il est en train de décrire.

prêt à tout, même une fois échaudé, pour entrer dans un couvent si plaisant et pour satisfaire une gourmandise que le goupil a su rendre irrésistible.

Pour donner quelque vraisemblance à la situation, Renart prétend s'être fait moine, mais à la différence de la branche IV, où il se déguise en pèlerin, il s'en tient ici au pur jeu verbal : l'ordre et son mode de vie peu ascétique n'ont pas plus de réalité que le paradis, lui aussi lieu de franche lippée, inventé au fond du puits. Les similitudes avec la branche Va ne s'arrêtent pas là : on y retrouve, en écho, une satire légère de la vie monastique ; à la grasse abbaye de « blancs moines », c'est-à-dire de Cisterciens, supposés vivre dans le dénuement, répond ici l'ordre, proche, de Tiron, qui existe réellement et qui est présenté comme un véritable Pays de cocagne. Sans doute y a-t-il quelque malice dans les réponses de Renart, quand il annonce que ce n'est pas de la viande, mais du poisson que l'on déguste : le poisson est la nourriture des jours maigres et, probablement dans un esprit de renoncement, la règle interdit la consommation de viande...

Ce tableau de l'existence des moines est loin de la férocité avec laquelle la branche III dépeint les mœurs du couvent, lieu d'orgie permanente[1]. La vocation du loup est du même acabit que celle qui pousse l'âne Bernard à suivre Renart dans son pèlerinage : les animaux ne sont peut-être pas les seuls à mêler aux choix spirituels des motivations profanes et un intérêt matériel bien compris. Comme souvent, le maître de la parole se laisse emporter par sa verve : l'avenir d'Isengrin s'annonce brillant, et aux rêves de ripaille s'ajoute l'ambition ; une fois admis, le loup ne tardera pas à être abbé ! Malgré l'énormité de la plaisanterie, qui suscite un moment d'incrédulité[2], il donne dans le panneau, tant il est vrai que la seule chose qui puisse l'intéresser, même dans la dignité d'abbé, est la possibilité de manger du poisson à satiété.

Mais l'escalade dans la fantaisie cesse brutalement avec les sévices que le goupil fait subir à Isengrin : la tonsure consiste à lui ébouillanter la tête, à travers un orifice de la tanière, comme à un porc que l'on vient de tuer. Pourtant, le traitement, dont les résultats sont longuement commentés, ne suffit pas à calmer le désir du loup d'entrer dans les ordres. Cette obstination et ce masochisme sont nécessaires à la suite du récit. L'épisode du « moniage Isengrin » est largement développé dans l'*Ysengrimus*[3] ; dans cette œuvre savante, facétie de moine, le loup séjourne réellement dans le couvent, après s'y être laissé entraîner par Renart, qui prétend y mener une vie de plaisirs. L'*Ysengrimus* se déroule en grande partie dans l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin à Gand. Dans le texte latin, la satire monastique est plus nette, à l'usage des moines eux-mêmes. Isengrin y incarne la sottise, la brutalité et la gloutonnerie ; sa conduite scandaleuse finit par le faire chasser de la communauté.

L'épisode de la pêche à la queue figure aussi dans l'*Ysengrimus*, où il est longuement amplifié et constitue une aventure autonome[4]. L'histoire est

1. Voir la branche III, v. 358 et suiv.
2. V. 314.
3. Livre IV, v. 345 et suiv., après l'histoire du coq et en combinaison avec l'adultère de la louve.
4. I, v. 529-1064 ; II, v. 1-158.

sans doute d'origine folklorique : le loup et l'ours tiennent indifféremment le mauvais rôle ; le récit permet dans le deuxième cas d'expliquer l'absence de queue chez l'ours. Ce conte est bien à sa place pour terminer sur une note comique la branche X : la pêche comme épreuve initiatique ne rompt pas avec la logique d'un texte où le poisson est un leitmotiv et qui en fait la seule nourriture d'un ordre où la viande est prohibée. L'enchaînement avec la tonsure se fait sans problèmes, par gradation, car Isengrin est prêt à se soumettre à d'autres humiliations pour accéder enfin au festin.

La scène est traitée avec la cruauté inhérente au *Roman de Renart* : la pêche à l'aide d'un seau attaché à sa queue illustre l'inépuisable sottise du loup[1], son imprévoyance et sa crédulité ; elle constitue une variante du piège dans lequel l'animal laisse sa patte ou un autre membre. L'expérience d'Isengrin dans les Ordres s'achève de la même manière que l'aventure du jambon dans la branche Vb. Les exécuteurs des basses œuvres sont, comme d'habitude, les chiens, en l'occurrence la meute de chasse du hobereau voisin ; mâtins et chasseurs se précipitent sur l'animal pris par la glace, mais un coup d'épée heureusement dévié le libère, au prix de son appendice caudal.

Le passage est amplement développé : expédition nocturne à l'étang ; dialogue par lequel Renart persuade Isengrin de s'équiper du seau fatal et pendant lequel les interlocuteurs se donnent du « frère » ; description complaisante de l'eau qui se fige lentement, des efforts désespérés du loup sous les yeux narquois de Renart, caché pour mieux profiter du spectacle ; lever du jour sur un paysage hivernal. Le talent du narrateur se manifeste aussi dans ce morceau de pure farce, ainsi que son sens du détail, car le trou pratiqué dans la glace et l'accessoire indispensable, le seau, apparaissent de manière tout à fait naturelle : c'est là qu'un paysan vient abreuver ses bêtes, et laisse sur place un seau. Une notation de style épique[2] marque la séquence stéréotypée du combat entre l'animal et ses adversaires, chiens et hommes. La branche peut s'achever sur le ressentiment aggravé d'Isengrin, berné, mutilé et bien décidé à se venger.

La branche X est un bon exemple du travail des conteurs dans le *Roman de Renart*. À l'intérieur d'un cadre parfaitement défini, celui de la « guerre » entre le goupil et le loup, il faut inventer une nouvelle péripétie, un « gabet », pour reprendre le mot utilisé dans le prologue de la branche du « Puits », qui illustrera la nature des deux animaux, la ruse de l'un et la sotte impulsivité de l'autre. L'art du narrateur est essentiellement dans la composition d'un récit homogène et linéaire, qui ménage des surprises à partir de pièces empruntées : renard simulant la mort issu du *Bestiaire*, souvenirs nombreux de l'*Ysengrimus* mais débarrassés de leur lourdeur pédante, thèmes du folklore… La touche personnelle est dans l'habileté des jointures, particulièrement sensible ici : l'idée plaisante, bien qu'à la limite de la vraisemblance, d'un Renart amateur d'anguilles grillées fait le lien entre les parties et confère à l'ensemble son unité.

ARMAND STRUBEL.

1. On notera que le narrateur du *Roman de Renart* a davantage le sens du concret que le moine Nivard, qui fait pêcher le loup avec sa seule queue, sans autre accessoire.
2. V. 488.

BIBLIOGRAPHIE

RYCHNER (J.), « La Critique textuelle de la branche III (Ma) du *Roman de Renart* et l'Édition des textes littéraires français du Moyen Âge », *Bulletin de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, XV, 1967-1968, p. 121-136.

NOTES ET VARIANTES

Page 307.

a. Ici commence le folio 71 de H - colonne b ; vers 1-38 ; c, 39-79 ; d, 80-121. C comporte une rubrique : Si conme renart manja le poisson aus charretiers. ♦♦ *b. B, C et Mar. donnent* descovenue. *Pour la leçon de H* desconnëue, *Tilander, « Lexique », donne la traduction « chose inouïe ».* ♦♦ *c. Vers 15-16 dans C :* A tant fet et tant a alé / Qu'il entre en chemin ferré.

1. *Aloer* (v. 7) signifie littéralement : « donner en location » ; il s'agit plutôt ici d'un doublet, car le sens de « dépenser » est attesté aussi pour ce verbe.

Page 308.

a. Herens menoient *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 48 dans C :* Les ieus clot et les denz rechingne. ♦♦ *c.* gorpil u tesson *C*

1. La plupart des manuscrits ont *acaté* (anguilles et lamproies que les marchands ont achetées dans les villes) ; la lamproie et l'anguille, de forme proche, vivent aussi bien dans la mer qu'en eau douce. La leçon de *H* est parfaitement recevable, les villes étant plutôt un lieu de vente que d'approvisionnement « en gros » pour le poisson.

2. *Musant fichant* (v. 40) est glosé par G. Tilander (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971) comme « allure du renard approchant une proie », à l'instar de *cheant levant* (« Chantecler », branche VIIa, v. 70 : *chanlevant* dans *H*) ; le prédateur s'aplatit sans bouger, puis se relève.

3. Renart est « arrangé comme mort » (littéralement, v. 46) ; l'attitude est caractéristique de l'espèce, mais généralement l'animal se contente de s'allonger au sol et de rester parfaitement immobile pour attirer une proie. Cette ruse est citée régulièrement dans les Bestiaires, les encyclopédies et les traités de chasse comme exemple le plus significatif de la perfidie de cette figure diabolique ; voir Guillaume le Clerc, *Le Bestiaire*, Leipzig, éd. Reinsch, 1892, v. 1317 et suiv. : *Li gopiz est mult artillos ; / Quant il est alques fameillos / Et il ne set ou querre preie, / Por la feim, qui forment l'aspreie, / S'en vet a une ruge terre. / La s'envoltre e toeille e merre / Tant qu'il resemble tot sanglent. / Puis s'en vet cocher belement / En une place descoverte, / Qui est a ces oisels aperte. / Dedens son cors retent s'aleine, / Si a la pance dure e pleine. / Li culverz, qui tant set de bule, / Met la langue hors de sa gule, / Les elz clot, des denz reschigne / Et si feitement engigne / Les oisels, qui gesir le veient : / Car certeinement mort le creient. / Donc descendent, por lui beccher. / Mes quant il les sent aprocher / Pres de ses denz e il veit aise, / Si felonessement les baise, / Quant en sa gule sont enclos, / Que tot devore e*

chare os (« Le renard est fort rusé ; quand il est affamé et ne sait où trouver sa proie, à cause de la faim qui le tourmente fort, il se rend en un lieu où la terre est rouge, et là il se roule et se vautre tant et si bien qu'il semble être tout en sang. Ensuite il s'en va se coucher judicieusement en un lieu découvert, accessible aux oiseaux. Il retient son haleine, il se fait un ventre dur et bourré. Le coquin, expert en ruse, tire la langue hors de sa gueule, ferme ses yeux, fait un rictus avec ses mâchoires, et de la sorte trompe les oiseaux qui le voient étendu, et qui sont sûrs qu'il est mort. Ils descendent de leur perchoir, pour lui donner des coups de bec. Mais lorsqu'il les sent approcher de ses dents et voit qu'il en a l'occasion, il leur donne un baiser si perfide, quand il les a enfermés dans sa gueule, qu'il les dévore tout entiers, chair et os ») ; ou *Le Traité de chasse* d'Henri de Ferrières, *Les Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio* qui reprend, au XIVe siècle, le même scénario : *Et pour querre sa vie fait mont de malices : il se met es places ou il soit que il a greigneur hant de corneilles et de pies, et la se couche tout plat et tret la lange et fet le mort ; et tantost que les oisiaus le voient, il agachent et cuident que il soit mort et s'aprechent de lui pour le mengier, et quant il sont si pres que illi peut ataindre, si en prent un et l'aporte et le mengut* (éd. G. Tilander, § 79).

Page 309.

a. Vers 68 dans C : Il n'ont pas peor de tel oste . ♦♦ *b. Vers 70 dans C :* Li autre a dit assez plus vaut . ♦♦ *c.* jut as dens *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* n'a pas failli *[v. 96]* / Qu'il n'en traisist fors des anguilles / Renars qui solt de tantes guilles / Trois hardiaus mist entor son col / De ce ne fist il pas que fol / Son col *C*

1. La *gonnele* (v. 81) était une longue cotte portée par-dessus l'armure et qui descendait jusqu'à mi-jambes ; d'évidence, elle désigne ici métaphoriquement le pelage de Renart, objet de convoitise. Le jeu de mots porte habituellement sur *pelice / peliçon*.

2. La *favele* (v. 82) est la *fabula* du langage savant, un terme qui désigne une histoire controuvée, des inventions mensongères (et que l'on oppose à *historia*, récit véridique). Le narrateur, par une sorte de prolepse, utilise ironiquement le mot pour rappeler que les projets que font les marchands sur la peau du goupil sont une fois encore illusoires (voir le vilain de la branche XI), autre illustration de « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ».

Page 310.

a. Le vers 114 manque dans H ; nous le rétablissons d'après C. ♦♦ *b.* nostrez *avec* n *exponctué et* v *ajouté dans H.* ♦♦ *c. Folio 72 de H - a, vers 122-162 ; b, 163-203 ; c, 204-244 ; d, 245-285.* ♦♦ *d. Vers 127 dans B, C et Mar. :* Las dist li uns con grant donmage . ♦♦ *e. Vers 140 dans B, C et Mar. :* Je sui renart qui s'en taira . ♦♦ *f.* il nel bailleront mes *B, C, Mar.*

1. La leçon de *H*, *Cils sameaus* (v. 115), est un hapax ; G. Tilander, *Lexique*, se contente de la remarque « mot obscur » ; le manuscrit *A* porte *Cilz tantes* (« cette petite quantité »), *B, C, M* et *L* des variantes de *hardel*, « petite corde ».

2. Littéralement : « qu'elles puissent vous faire du mal ».

3. Cette apparition inopinée et fugitive d'un cheval fait partie des

techniques analysées par G. Bianciotto dans son article « Renart et son cheval », *Mélanges F. Lecoy*, Champion, 1973, p. 27-42.

Page 311.

a. sailli sa fame / Hermeline la preude dame / Qui mout *C* ♦♦ *b. Après le vers 164, C comporte une rubrique :* Si conme renart fist ysangrin moine . ♦♦ *c.* De terre *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* b[o *exponctué*]uche *dans H.*

Page 312.

a. Les vers 183-184 manquent dans C. De même pour les vers 201-202 et 207-210.

Page 313.

a. alonge *H ; nous corrigeons pour la rime. B, C et Mar. donnent :* nule essoine . ♦♦ *b. Vers 258 dans C :* poisson qui est cras et gros .

1. Fondé en 1113, l'ordre de Tiron, localité proche de Nogent-le-Rotrou, a fini par rejoindre celui de Cîteaux.

2. Déformation de *in nomine domini.*

3. *Herbergier* est le terme que l'on utilise pour le voyageur, le chevalier qui arrive au château après une longue route. La coutume veut que l'on offre gîte et couvert.

4. *Estre* du latin *extera* signifie « maison », « chambre ».

Page 314.

a. Vers 274 dans C : Un seul morsel de sa viande . ♦♦ *b. Vers 284 dans B, C et Mar. :* Et desoivre toute la mie . ♦♦ *c. Folio 73 de H - a, vers 286-326 ; b, 327-367 ; c, 368-408 ; d, 409-449.*

Page 315.

a. de mallart *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* que li seignor / Vos esliroient a prior *B, C, Mar.* ♦♦ *c. Vers 314-315 dans C :* Avez me vos dit verité / Renart respont ouil biau sire . ♦♦ *d. Vers 326-327 dans C :* Donques me faites rooingnier *[(propos d'Ysengrin)]* / Et renart dist mes rere et tondre . ♦♦ *e.* moi [fait il *exponctué*] hastivement *H*

1. G. Tilander, *Lexique*, rapproche l'expression de *or n'i a plus* (« il n'y a pas d'autre solution », « c'est le moment »).

Page 316.

a. Vers 343-344 dans C : L'ewe boillant li a jetee / Desus la teste et reversee . ♦♦ *b.* çou que l'ordre *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 366-367 dans C :* Et a son los se maintendra / Tant a fait et tant a ovré . ♦♦ *d. Les vers 369-370 manquent dans C.*

1. Le manuscrit *H* partage avec *L* la leçon *roté*, sans doute du verbe *roter*, « jouer de la rote » ; *assoter*, littéralement : « abrutir », « rendre sot ».

Page 317.

a. avinrent *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits. Après le vers 378, C comporte une rubrique :* Si conme renart fit peschier a ysangrin les

anguiles. ♦♦ *b. Les vers 387-388 manquent dans C.* ♦♦ *c. Les vers 411-414 manquent dans C.*

1. Poisson d'eau douce — étangs, lacs et eaux tranquilles — de la famille des cyprinidés.

Page 318.

a. Vers 422 dans C: Qu'ileques ne volt plus ester. ♦♦ *b.* conmença arrire *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Folio 74 de H - a, vers 450-490 ; b, 491-512.* ♦♦ *d.* ysengrin aloit tirant *C*

1. Il s'agit bien entendu d'un proverbe, correspondant à « Qui trop embrasse, mal étreint ». Le proverbe a un rôle essentiel dans la « morale » du *Roman de Renart* : il énonce une vérité d'expérience — valable pour de nombreux cas particuliers, mais pas comme loi absolue —, une constatation *a posteriori.*

2. Le « vavasseur » est le vassal d'un vassal, un membre de la petite noblesse ; c'est une figure bien connue des romans de Chrétien de Troyes où il joue le rôle d'hôte pour les chevaliers errants que surprend la tombée du jour (voir *Érec et Énide*, ou *Yvain*).

3. Le verbe *huier* (v. 445) appartient au vocabulaire de la vénerie : il signifie « encourager les chiens de la voix ». La leçon des autres manuscrits (*Et sa maisnie crie et huie*) est bien meilleure en l'occurrence. L'interruption des plaisanteries de Renart par l'irruption de chasseurs est un motif fréquent.

Page 319.

a. Vers 464 dans C: Adonc ysengrin fort s'esmaie. ♦♦ *b.* Ferir la cuide *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits qui donnent :* cuida si failli. ♦♦ *c.* Vers la qeue li a coupee *C* ♦♦ *d. Vers 496 dans B et C:* Trestoz les chiens mordant a orne.

1. Le terme *braconnier* (v. 469) est formé sur *brachet* (voir v. 470) : ce sont les valets de chien qui tiennent en laisse la meute jusqu'à ce que soit donné l'ordre de « découpler » (du latin *copula*, « lien »), c'est-à-dire de les détacher ; l'expression « découpler la meute » est restée dans le vocabulaire cynégétique. Le mot « braconnage » prend son sens actuel — délit de chasse — à partir du XVIIe siècle. Le *brachet* est un chien de petite taille, attesté plutôt comme animal de compagnie (mais c'est aussi le chien de Tristan, Husdent, désigné comme *buen brachet* par Béroul).

2. Ce type de formule (le plus souvent au subjonctif imparfait) est caractéristique de l'amplification du style épique.

Page 320.

a. Les vers 499-500 manquent dans C. ♦♦ *b. Vers 512 dans C:* El premier lieu qu'il le verra. *Après ce vers, C ajoute :* Ici prent ces branche fin / Mes encore i a d'isengrin.

Branche XI

PINÇART LE HÉRON
(*Martin XXV*)

NOTICE

Le manuscrit *H* eſt l'unique témoin pour cette courte hiſtoire, qui offre de nombreuses similitudes avec la branche III, « La Confession de Renart ». Comme cette dernière, elle oppose Renart à un oiseau, en l'occurrence un héron, qui finit dévoré ; puis, elle montre le goupil désemparé sur une meule de foin où il s'eſt réfugié pour la nuit et qui eſt emportée par la crue d'une rivière. Mais l'écriture eſt ici d'une grande simplicité : le récit se réduit à une ruse élémentaire du prédateur pour capturer sa proie, puis à une confrontation entre Renart et un paysan, qui tourne à l'avantage de l'animal, selon un scénario sans surprise[1].

Si la narration eſt des plus rudimentaires, la voix du conteur, en revanche, eſt extrêmement présente. Dans le prologue tout d'abord, qui situe l'hiſtoire par rapport à la tradition renardienne, et la définit résolument comme une contribution tardive : « cela fait des jours et des années[2] » que le public eſt supposé connaître les aventures de Renart, placées ici sous l'autorité de Pierre de Saint-Cloud[3].

Ce nouvel épisode s'ouvre, comme souvent les « prologues de jongleurs », sur l'éloge que fait l'auteur de ses propres talents et sur une critique acerbe de l'incompétence de ses prédécesseurs et rivaux à mettre en vers les aventures relatées[4]. Autre *topos* : la qualité du sujet, qui se confond, en l'occurrence, avec ses capacités à inſtruire autant qu'à plaire ; la matière eſt occasion de « savoir » et source d'« exemples ».

La voix du conteur se manifeſte également dans les interventions qui ponctuent le récit : simples chevilles dénotant une certaine maladresse — « que dire de plus[5] ? » — ou commentaires moralisants sur les desseins du goupil dont on dénonce la traîtrise[6] ; la remarque sur l'opportunité de l'action, quand le conteur se félicite des dons de nageur du paysan[7], et l'insiſtance sur la coïncidence de l'arrivée du

1. Voir, par exemple, les branches XII (Renart et Liétard), et XVII (l'épisode de Renart et Bertaud).

2. V. 2.

3. Les branches XI et XVII sont les deux seuls endroits du *Roman de Renart* où le nom de cet auteur soit cité comme le maître de la matière renardienne ; c'eſt à lui que l'on attribue le prologue de l'épisode de Chantecler (branche VIIa).

4. Une telle déclaration ne laisse pas de poser des problèmes : eſt-ce un *topos* ? On ne connaît pas, à l'époque, de textes français en prose qui exploiteraient la matière renardienne.

5. V. 175 et 270.

6. V. 66 et 109.

7. V. 303.

pêcheur[1] peuvent être mises sur le compte de cette recherche de complicité que les récitants du *Roman de Renart* essaient de créer avec leur public. La prolepse, moyen classique de découpage du récit, est employée pour jouer avec l'horizon d'attente du lecteur-auditeur[2].

La référence à un adage, à la sagesse populaire, montre que la glose de l'action n'est pas seulement un artifice narratif, destiné à marquer les temps forts du texte. Comme le signale le prologue, on peut « puiser grand savoir » dans la matière renardienne et y « trouver maint bon exemple à méditer[3] ». Le discours du narrateur prend en charge cette dimension édifiante et pédagogique du récit. Cependant, la philosophie de cette branche reste limitée, et la leçon qui se dégage de la mésaventure du paysan[4] se résume au constat que les actions humaines ont parfois une issue imprévisible : « Tel s'imagine tirer profit d'une situation, qui n'y trouve que sa honte et son désavantage. » Cette règle, plus statistique qu'éthique, mise au crédit des « sages » sans autre précision, est l'unique enseignement que l'on peut tirer de ce qui est arrivé à l'imprudent, puni pour sa « convoitise » et sa « présomption ».

L'épisode de la capture du héron n'inspire, quant à lui, aucune autre réflexion que la condamnation répétée de la fourberie de l'action. L'auteur, non sans un involontaire cynisme, conclut sur une réflexion pleine de bon sens et qui bénéficie en outre de l'autorité du corps médical : il n'est pas bon de marcher le ventre plein, et rien ne vaut un petit somme pour la digestion[5]. Mais cette sagesse pratique du goupil ne suffit pas à le garantir de l'erreur, et la décision s'avère bientôt funeste.

C'est entre la « folie » et la « sagesse » que tout se joue dans cette aventure : la folie est l'imprudence du héron, dont la vigilance se laisse endormir, mais aussi celle du goupil qui a préféré passer la nuit dans le pré plutôt que de regagner sa tanière, et qui se fait le reproche, dans son deuxième monologue, de sa paresse, de son manque de « sens » (d'intelligence, de bon sens) et de sa trop grande confiance en son étoile ou en ses talents.

L'« outraige » que le goupil se reproche à lui-même, et que le narrateur blâme chez le paysan, semble être l'*ultima ratio* d'une morale très concrète : nul n'est à l'abri d'un faux pas, même pas le maître de la ruse, mais il n'y a pas de recette ou de loi générale pour s'en préserver. L'« outraige » est toujours un constat rétrospectif. Il y a pourtant dans la folie des degrés, sanctionnés par la gravité du châtiment : Renart échappe à la mort, comme on s'y attend, en profitant de l'imprévoyance de son adversaire, tandis que le paysan n'est sauvé que par le miracle d'un pieu bien placé et par ses talents de nageur.

1. « Que d'aventures arrivent en ce bas monde ! » (v. 212) ; s'agit-il d'une forme d'ironie, qui souligne la ficelle ? On trouve un effet similaire dans la branche Va, lorsque Renart est au fond du puits et qu'à ce moment même, le loup arrive dans l'abbaye (branche Va, v. 200-201).

2. On en trouve plusieurs exemples : au vers 165 pour préparer la mésaventure de Renart et introduire le tableau de l'inondation ; aux vers 241-242, qui, par le recours au proverbe « De ce que pense l'insensé, il n'y a pas grand-chose qui se réalise » et par l'annonce du dénouement « Les choses en iront tout autrement », ôtent toute illusion sur le succès du vilain.

3. V. 10-11.

4. V. 279-283.

5. V. 161-163.

Les relations entre les acteurs sont réduites au strict minimum : il n'y a pas de dialogue ; la scène de la prédation est une scène muette. Le seul son émis par la victime est animal[1]. La brève lutte qui oppose le paysan au renard consiste essentiellement en coups d'aviron, d'une part, en course-poursuite et en esquives de l'autre. Nous sommes loin, ici, de l'image d'un Renart maître du langage, virtuose de la flatterie, de la persuasion, de la séduction. Pour autant, la parole n'est pas bannie du récit. À trois reprises, un monologue vient exposer les motivations des personnages : monologue de décision de Renart, avant de tenter la ruse contre Pinçart ; monologue de déploration quand le goupil se trouve en fâcheuse posture sur sa meule ; monologue du paysan qui vend la peau du renard avant de l'avoir tué[2].

Toutes ces situations sont stéréotypées. D'une certaine manière, la parole y fonctionne à vide : les craintes formulées par un goupil qui n'a rien d'héroïque se révèlent sans fondement, car l'insouciance du héron supprime le danger ; le regret est bien inutile une fois que la sottise est faite, et le désespoir de Renart vite oublié ; les rêves du paysan sont rapidement contredits par l'évolution de la situation. La fonction du monologue est, par conséquent, surtout dramatique : il met en valeur le pathétique des circonstances — la faim, la découverte d'une proie, les périls qui sont autant d'obstacles à une satisfaction immédiate — ou la cruauté des illusions.

L'ouverture est à l'image du reste : un canevas sans chair, où figurent les motifs familiers du départ matinal, de la quête de nourriture, du trajet qui se limite ici à un décor stylisé (la sortie du bois, la plaine), de la faim qui tenaille. Le seul élément original est le lieu de l'action, qui est l'Angleterre, mais cette précision géographique ne correspond à aucune couleur locale : ni toponyme ni paysage[3]. La rivière, cadre de tout le récit, n'est pas nommée, mais c'est elle qui donne l'unité à l'ensemble : le héron y cherche sa pitance, ses flots en crue assiègent le goupil, le paysan y est allé pêcher au petit matin avec sa barque.

Le héron ne figure nulle part ailleurs dans le *Roman de Renart*. Le nom, évocateur, de Pinçart, est d'ailleurs attribué par la branche Ia au fils d'Isengrin et Hersent. Il s'agit donc d'un véritable hapax. Le seul trait anthropomorphique est le qualificatif de « dan Pinçart » qui lui est attribué, de manière d'ailleurs tout à fait gratuite, parce qu'il ne possède aucune autre caractéristique humaine. Son statut ne diffère pas de celui des proies anonymes, de ces poules que le renard attrape dans les poulaillers[4]. Son activité est tout animale, conforme à sa nature : il pêche à

1. Le terme utilisé est « braire » (v. 146).

2. Respectivement, v. 41-62 ; v. 184-205 ; v. 226-240. Le monologue du paysan rappelle les commentaires des marchands de poisson sur la qualité de la fourrure de Renart dans la branche précédente (branche X, v. 69 et suiv.), le dialogue des deux prêtres de la branche VIII sur le pelage de Tibert (v. 10 et suiv.), et la réaction du paysan de la branche Vb, v. 663-664, quand il voit le goupil qui boite.

3. V. 17. L'Angleterre fait partie des pays parcourus par Renart jongleur, qui baragouine un anglais mélangé de breton, dans la branche Ic. Le conteur ne connaît pas particulièrement la contrée. Peut-être a-t-il voulu localiser l'action comme le fait la branche III, où les détails géographiques sont nombreux : Compiègne, l'Oise en crue, etc.

4. Dans la branche Va par exemple, lorsqu'il s'empare de trois poules dans l'abbaye de moines blancs.

l'aide de son bec. En revanche, Renart « se porpense », il réfléchit et prépare son coup, d'une façon fort éloignée des habitudes des renards.

La scène souffre d'une certaine invraisemblance, et la probabilité pour qu'un héron en bonne santé fasse partie du menu d'un renard semble faible, ne serait-ce que pour une question de taille et en raison du danger que représente le bec de l'oiseau. Curieusement, ce n'est pas ce risque que Renart évoque dans son monologue, mais celui d'être découvert et de finir sous la dent des mâtins. La ruse elle-même n'est qu'une amplification de la technique de chasse par excellence du goupil, la dissimulation : il se tapit pour évaluer ses chances, il se cache dans un amas de fougères qu'il jette à l'eau. La « trahison » dénoncée par le conteur tient essentiellement à l'art d'endormir la méfiance de la proie : à deux reprises, Renart fait passer devant Pinçart des tas de fougères inoffensifs, avant de se blottir dans le troisième. L'image du goupil flottant au milieu de ces végétaux préfigure celle de la meule de foin sur laquelle il sera bientôt emporté par l'eau. La mort du héron est expédiée sans fioritures ni pathétisme : c'est la loi de la jungle qui s'applique dans toute sa cruauté.

Pour qui connaît quelque peu le *Roman de Renart*, une simple scène de prédation comme celle-ci ne fournit pas la matière d'une branche : elle est, à l'ordinaire, le prélude à une aventure qui fait l'originalité de la contribution personnelle du conteur. Comme dans l'histoire du puits, où la soif consécutive aux ripailles conduit Renart vers le lieu de ses exploits, l'enchaînement se fait naturellement : la fin du jour, l'éloignement du gîte, la fatigue, tout contribue à rendre judicieux le choix d'une meule de foin providentielle. L'indication de temps[1], utile pour la suite, n'est pas sans incidence sur l'épisode qui vient de se dérouler. La capture du héron aura donc pris toute la journée... mais les textes n'attachent pas grande importance au respect de la chronologie : les moments ne sont pas tant des points de repère dans une durée linéaire et logique, que des signaux. L'insistance sur ces temps morts de l'action a son importance ici : le soir qui tombe, la nuit, le réveil du lendemain, tous ces détails sont indispensables : l'aventure est imposée, en effet, par les circonstances externes, par une fatalité naturelle.

La scène de confrontation avec le paysan fait pendant à celle du héron : elle n'est guère plus longue ni plus élaborée, même si elle offre une certaine symétrie ; aux deux tentatives « à blanc » du goupil correspondent les deux temps de la chasse infructueuse au renard, devenu à son tour une proie ; à la capture de Pinçart font écho le bond fatal du paysan sur le refuge de Renart et l'appropriation par celui-ci de la barque.

La rencontre entre le monde humain et le monde animal est brève et violente, sans autre échange que des coups. Ni jeu d'équivoques, ni dialogue comme avec Bertold et Liétard. Il n'y a aucune osmose entre les deux univers, l'anthropomorphisme se réduit ici au strict minimum : le monologue du goupil et la ruse des fougères avec le héron ; un nouveau monologue et le départ en barque[2]. L'allusion à la « forteresse » où rentre

1. V. 157-158.
2. V. 287.

Renart n'ajoute rien à cet égard ; elle peut être mise sur le compte des automatismes d'écriture.

L'épilogue montre que le protagoniste de la deuxième histoire n'est pas tant Renart, dont l'ingéniosité réside uniquement, en l'occurrence, dans la rapidité de réaction et la capacité à profiter de l'imprudence d'autrui, que ce vilain, sur le sort duquel le narrateur s'attarde. Il est une simple silhouette, sans épaisseur. Pas trace ici de ce mépris bruyamment affiché pour les vilains, dans les branches XII et XVIII, pas de tirade sur leur fourberie et leur ignominie. Tirer des plans sur la comète, se laisser prendre au piège de la convoitise et oublier dans le feu de l'action les précautions les plus élémentaires : ce ne sont pas là des tares spécifiques aux paysans.

La deuxième partie de la branche XI fonctionne comme un *exemplum*, avec un bref récit dont la portée est sommairement indiquée : bilan et condamnation *ad hominem* dans les vers 277-278, où sont dénoncés la cupidité et l'imprudence ; leçon plus générale à retenir, exprimée par la pensée des « sages » et formulée de manière générale : « Tel, qui s'imagine trouver son bien, obtient le contraire. » Le narrateur pourrait s'arrêter sur l'image du goupil qui rentre sain et sauf chez lui, laissant le paysan dans une situation désespérée. Mais sans doute le crime n'est-il pas pendable, ou le narrateur est-il moins féroce que d'autres avec le monde des vilains. Entraîné par une vague, il se tire d'affaire, et le texte s'achève par des considérations sur le risque que l'on court en se colletant avec un renard...

Aucun souci des continuateurs : l'aventure est close, sans prolongation possible. L'insertion dans le corpus renardien est purement formelle, en amont comme en aval. En dehors de la mention liminaire de Pierre de Saint-Cloud, il n'y a pas d'allusion à d'autres figures ou événements du *Roman de Renart* ; le dénouement répond à la situation de départ : le goupil est revenu chez lui, le paysan est sauvé, et riche de son expérience.

*

Ce texte ne figurant que dans notre manuscrit, nous signalons uniquement les leçons de *H* non retenues, ainsi que les corrections proposées par E. Martin *dans son édition.*

ARMAND STRUBEL.

NOTES ET VARIANTES

Page 321.

a. Folio 74 de H - colonne b, vers 1-15 ; c, 16-56 ; d, 57-97. ♦♦ *b.* qu'il ne prise *H ; nous corrigeons à cause de la construction des vers 5 et 6 :* aventures *et* conte *sont compléments d'objet de* prise. ♦♦ *c.* jel vous cont *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons.*

1. *Exemple* (v. 11), au sens d'*exemplum*, apologue doté d'un sens moral.

Page 322.

a. lengien *H ; nous corrigeons.* ♦♦ *b. Martin corrige H et propose :* Se preut. *Cette correction ne semble pas utile : le manuscrit offre un sens satisfaisant.*

Page 323.

a. Folio 75 de H - a, vers 98-138 ; b, 139-179 ; c, 180-220 ; d, 221-261. ♦♦ *b. Le passage des vers 107-108 semble corrompu : la succession des rimes n'est pas assurée ; Martin suppose un vers perdu après le vers 107 et corrige le vers 108 en rétablissant une rime :* mais ne l'ose.

Page 325.

a. jusqu'a mulon *H ; nous corrigeons.*

1. Littéralement : « il n'en voulut tenir long discours » ; on attendrait plutôt ici *n'en voel longue parole faire*, intervention typique du jongleur pour résumer une situation et faire transition, comme au vers 175, mais le manuscrit *H* porte bien *volt*, sans autre possibilité de lecture.

2. Le manuscrit porte bien *desous* : la préposition semble en contradiction avec *sor* (v. 164). L'absence de tout autre témoin pour cette branche ne permet pas de corriger éventuellement en *desus une mule* (voir v. 191).

3. Ce passage des vers 161-165 est un exemple du « style de la sympathie » : les marques (fictives ?) de l'oralité — appel à l'expérience familière de l'auditoire — et la prolepse soulignent un moment clef de la narration, préparant une péripétie.

Page 326.

a. Ne ne fui *H ; la correction que nous adoptons est proposée par Martin et justifiée par la construction* fis [...] porpens *, où* porpens *est un substantif déverbal complément d'objet direct.* ♦♦ *b. Martin corrige en* Dÿauble me fist.

1. Sans doute faut-il comprendre ici : la solution qui me fait le moins peur (c'est-à-dire rester sur la meule) est celle qui comporte le risque le plus grave (celui de se faire capturer). Le vers 196 n'est pas clair : peut-être Renart veut-il dire que la crue ne se retirera qu'à la tombée de la nuit et que cela laissera largement le temps de le découvrir et de le capturer. L'obsession de la capture traverse toute cette branche (v. 49-52). Pour la chronologie, on peut penser que cette séquence se passe au petit matin : Renart, en passant toute la journée ainsi à découvert, court effectivement le risque d'être pris.

Page 327.

a. fait il vilains *H ; nous corrigeons.* ♦♦ *b.* fu *manque dans H. Nous le suppléons.* ♦♦ *c.* renars *manque dans H. Nous le suppléons.* ♦♦ *d. Folio 76 de H - a, vers 262-302 ; b, 303-309.*

1. Voir G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971 : « partie autour de la gorge ».

Page 328.

a. Martin intervertit les vers 263-264, pour restituer la succession logique des actions. ♦♦ *b.* sesse *corrigé par exponctuation en* serre *dans H.* ♦♦ *c.* l'enporte[s *exponctue*] *dans H.*

1. Le passage est obscur : on pourrait comprendre que la barque s'éloigne de la meule (*se partir de* : « se séparer de », « quitter un lieu »), tan-

dis que l'eau continue à emprisonner le paysan sur son tas de foin. Mais le texte dit bien *l'onde s'en part*. *Sesse* n'a guère de sens, et dans le manuscrit les deux *s* sont exponctués avec correction en deux *r*. Nous proposons donc *serrer* (« enfermer », « clore », « tenir fermé »), mais la difficulté n'est pas totalement résolue. Une autre possibilité consiste à comprendre : l'eau s'éloigne de la barque puis revient l'enserrer (mouvement de ressac). Pour rétablir la cohérence il faudrait corriger le vers : *la nes s'en part, l'onde la serre.*

Branche XII

RENART ET LIÉTARD

(*Martin IX, Roques X, FHS 28*)

NOTICE

La branche XII est l'une des plus élaborées du *Roman de Renart*, mais c'est aussi la plus singulière. E. Martin déjà le remarquait : « La branche IX [selon sa propre numérotation] porte un caractère individuel qui la distingue de la plus grande partie du roman[1]. » Aucune autre branche ne la cite (sans doute parce qu'elle est postérieure au plus grand nombre d'entre elles), mais elle cherche elle-même à s'inscrire dans la continuité renardienne en plaçant dans la bouche de son héros une récapitulation de ses principaux exploits passés. Cependant, en faisant mourir Brun l'ours, une des plus imposantes figures des anciennes branches, elle rompt avec l'une des conventions du cycle : seule la branche XVI, « Renart empereur », plus tardive encore, osera conduire à la mort la fine fleur de la Cour du lion. L. Foulet, tout en considérant qu'elle s'inspire des « meilleures traditions du Roman[2] », avançait un jugement sommaire et sans aucun doute injuste sur la seconde partie de la branche, pour laquelle l'auteur ne suit aucune source repérable et se fie à sa seule imagination : « L'invraisemblable y devient par trop manifeste et donne à la narration comme un air de gaucherie », et il croit y déceler « l'inexpérience d'un débutant[3] ». À ses yeux, « le revirement inattendu de la fin » en est la preuve. Nous aurons le loisir de montrer que ce revirement, fondé sur la dénonciation du braconnage, est discrètement suggéré dès la première partie de la branche.

La branche commence par un vaste ensemble dont la structure, assez proche de celle des contes populaires, va d'un méfait vers sa réparation ; cette structure est elle-même dédoublée : après une longue scène où l'on assiste au méfait, l'irruption de Renart dans le rôle de conseiller introduit une réparation encore virtuelle, que le paysan devra ensuite actualiser (et qu'il reproduira sous la forme du récit de l'aventure qu'il fera à sa femme

1. E. Martin, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg, Trübner, 1887, p. 58.
2. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 444.
3. *Ibid.*, p. 445.

une fois revenu, triomphant, à la ferme). Cette première séquence est remarquablement concentrée : une journée pour le méfait et la mise en place du plan de bataille, une matinée pour l'exécution. Il y a unité de lieu : le théâtre des événements est un essart, et l'auteur en exploite toutes les virtualités narratives et symboliques. L'essart est un lieu isolé, vers lequel on va, une sorte de pôle d'attraction. C'est un lieu frontière, marqué par l'ambiguïté : frontière entre le sauvage et le cultivé, entre l'univers de l'homme et celui des bêtes sauvages, entre le bien visible — espace découvert — et le touffu où l'on se dissimule. C'est un lieu de faiblesse relative, où l'apparence de la solitude est pervertie par la présence de la forêt dissimulatrice. L'auteur joue habilement de cette nature de l'essart : Brun épie Liétard, Renart entend le paysan sans en être vu, et la ruse imaginée par le goupil repose totalement sur cette duplicité du cadre spatial, de ce lieu double et trompeur, où l'on peut faire triompher l'illusion.

C'est dans ce cadre donc que Liétard maudit imprudemment l'un de ses bœufs, Rougel, et le voue au « mauvais ours » ; un premier point de bascule survient alors : Brun, tapi à proximité, prend pour lui cette promesse et se prépare à réclamer son dû. Le discours de l'ours est la matérialisation de la menace : la déstabilisation du paysan se présente comme l'actualisation du premier point de bascule. Après un dialogue contradictoire et âpre intervient un second point de bascule, fondé sur la stupidité de l'ours : Liétard obtient un délai qui suspend le méfait initial. La première phase de l'action s'achève sur les lamentations du paysan, qui conduiront à la réparation définitive du méfait initial par des moyens identiques à ceux qui l'avaient provoqué : Renart, tapi à proximité, dans la forêt — comme l'avait été Brun —, entend ces cris de désespoir. Une seconde unité narrative commence alors, avec l'entrée en scène du goupil : tout ce qui précède n'était, en fait, que prologue à l'action principale, à savoir les relations de coopération difficiles entre Renart et Liétard. On a donc un troisième point de bascule, qui vient lever de façon inattendue l'aporie sur laquelle venait buter le manque d'imagination du paysan qui ne savait que faire du délai obtenu. Vient ensuite un dialogue de marchandage, au cours duquel Renart veut convaincre le paysan de suivre ses conseils et de lui donner un coq en échange. Le goupil expose ensuite son plan : ici le dialogue précède le discours informatif, alors qu'il lui succédait dans l'unité narrative précédente. Le discours de Renart comme celui de Brun accueillent un récit rétrospectif : l'ours rappelle la mésaventure qui lui a ôté toute confiance en la parole des paysans, Renart énumère, à l'inverse, les bons tours qui l'ont rendu illustre. Cette stratégie du narrateur permet de placer d'emblée Brun dans la fonction de trompé, et Renart dans celle de trompeur. Lorsque Renart et Liétard se séparent, le méfait est virtuellement réparé : les deux interlocuteurs n'ont plus qu'à exécuter point par point le plan prévu. Et, de fait, comme dans les contes populaires, l'ours aura exactement les réactions attendues : quand Renart, personnage protéiforme, déploiera ses talents d'homme-orchestre, imitant à la fois les cors des chasseurs, leurs huées et les aboiements des chiens, Brun suppliera Liétard de le cacher dans la terre d'un sillon, où le paysan l'égorgera sans difficulté. Cette nouvelle unité narrative se présentera donc comme l'exacte actualisation de la dernière partie de l'unité précédente, dont des vers entiers sont d'ailleurs répétés avec

un simple changement des conditions de l'énonciation. Mais les parallélismes structurels ne s'arrêtent pas là : au contrat involontaire par lequel Liétard avait voué son bœuf à l'ours répond à présent le contrat volontaire, mais forcé par les circonstances, par lequel le même Liétard voue son coq à Renart. Si l'on adopte la perspective de Liétard, ce contrat est un nouveau méfait, que le paysan va s'efforcer de réparer en usant de moyens classiques. Mais avant cela, il s'applique, avec toute sa maisonnée, à mettre l'ours dans son saloir. Renart, lorsqu'il lui avait exposé son plan, lui avait conseillé de se méfier du voisinage et de procéder à la délicate opération du transport à l'abri des regards indiscrets et jaloux : le paysan risquerait gros si son braconnage était dénoncé[1] ! Liétard avait répété l'argument devant son épouse Brunmatin[2]. Nous sommes à présent au cœur de la branche : le milieu exact de celle-ci correspond au moment où Renart approche de la ferme et où Liétard, qui l'a aperçu, demande à son épouse de trouver une ruse pour préserver le coq et les poules. Cette cellule narrative est parfaitement calculée, puisqu'elle joue un rôle de pivot : conséquence du contrat conclu entre Renart et Liétard, elle est le point d'aboutissement logique de la première partie de la branche ; mais elle est aussi, avec le piège que tendent Liétard, Brunmatin et le valet de ferme, le point de relance de l'action et le premier temps de la seconde partie. La construction du texte est donc très ferme et calculée avec une grande précision. La seconde partie qui s'ouvre ainsi aura une structure très différente de la première, et beaucoup plus traditionnelle : elle reposera en effet sur une succession de ruses et de contre-ruses. Brunmatin conseille en effet d'abord de laisser Renart approcher et, au dernier moment, de lâcher contre lui les mâtins qui le mettront à mort. C'est, on s'en doute, un échec, mais le goupil doit panser ses plaies à Maupertuis pendant huit jours entiers. Hermeline lui conseille — remplissant un rôle symétrique de celui de Brunmatin — de faire disparaître les courroies de la charrue : Liétard est ainsi dans l'incapacité de travailler et ne sait comment les récupérer. La contre-ruse sera mise au point par Timer, l'âne, dans le terrier (la forteresse). Ce plan réussirait si Renart ne surprenait un léger mouvement de Timer. L'âne s'enfuit avec Hermeline attachée aux courroies : Liétard, voulant tuer celle qu'il prend pour Renart, tranche la cuisse de l'âne avec son épée et libère la prisonnière. On retrouve ici les traditions du *Roman de Renart* : poursuites, liens dont il faut se défaire, mutilations diverses. Finalement la branche se termine par le triomphe de Renart : terrifié à l'idée d'une dénonciation pour braconnage, le paysan accepte de devenir le vassal de Renart et de pourvoir à sa nourriture quotidienne, perdant ainsi tout ce qu'il avait cherché à sauvegarder.

Le texte s'organise donc autour de deux grandes parties : dans la première le paysan, Liétard, cherche à conserver par tous les moyens le bœuf qu'il a imprudemment voué au « mauvais ours », et la réparation du méfait va bien au-delà de tout ce qu'il pouvait espérer : non seulement il conserve son bœuf, mais de surcroît il gagne un ours entier à consommer pour l'hiver. La seconde partie exploite à satiété le thème renardien du trompeur trompé : Liétard, dans son avarice, veut aussi préserver son

1. V. 696-700.
2. V. 967-972.

coq, ce qui le conduira à sa perte. La solution finale est retardée par le plaisir des rebondissements, desquels elle ne découle nullement — sauf, peut-être, du point de vue dramatique. La seconde partie, qui est la plus « renardienne » par les tours qu'elle met en œuvre, a donc un tissu moins serré, même si elle adopte une ordonnance tripartite avec effet de symétrie autour d'un point neutre : défaite de Renart à la ferme, demi-succès de l'âne, qui récupère les courroies mais ne parvient pas à livrer Renart, succès définitif de Renart à la ferme, qui satisfait pour un avenir indéfini sa quête de nourriture. Cette partie repose sur une poétique du rebondissement assez répandue à la charnière des XIIᵉ et XIIIᵉ siècles, et qui connaît une certaine fortune dans les chansons de geste de cette époque[1].

L. Foulet a montré de façon convaincante, contre la théorie folkloriste de L. Sudre, que la première partie de la branche XII s'inspirait de l'un des récits de la *Disciplina clericalis* de Pierre d'Alphonse[2]. Ce texte du début du XIIᵉ siècle est un recueil de contes et de fables présentés comme des *exempla*, qui illustrent des préceptes moraux. Notre branche s'inspire de la première partie du conte XXIII, dont la seconde partie avait servi de support à l'épisode du puits de la branche Va. Elle illustre un proverbe : « Un " tiens " vaut mieux que deux " tu l'auras ". » Un paysan anonyme maudit ses bœufs, qu'il juge trop lents, en les vouant au loup. Celui-ci l'entend et, à la fin de la journée, vient réclamer son dû : le paysan rétorque qu'il n'est lié par aucun serment. Pour régler ce désaccord, ils décident de se rendre auprès d'un juge. Ils rencontrent en chemin le renard. Celui-ci s'entremet et règle l'affaire grâce à des *a parte* successifs : chacun des plaideurs s'imagine que l'autre a fait des concessions. Le loup accepte ainsi de délier le paysan de sa promesse, puisque celui-ci lui propose en échange un gigantesque fromage. Le renard conduit alors le loup au bord d'un puits où se reflète la lune : tel est le fromage promis. On connaît la suite, rapportée dans la branche Va.

Comme on le voit, la *Disciplina clericalis* fournit l'argument, et rien de plus : l'auteur de la branche XII a entièrement retravaillé le matériau. Seule subsiste pleinement la cellule initiale : la malédiction des bœufs, et la revendication de son dû par le loup, ou ici par l'ours qui lui a été substitué. La tradition manuscrite est d'ailleurs hésitante : le manuscrit *C* parle à deux reprises[3] « d'un mauvais loup », tout en conservant le personnage de Brun. L. Foulet a bien vu les raisons de cette substitution : le loup n'est pas un gibier, et le tribunal du comte n'aurait pas reproché au paysan la mort d'un animal nuisible. L'ours était le seul animal comestible susceptible de tuer et d'emporter un bœuf. Toutefois la substitution de Brun, un animal qui a une histoire dans la tradition renardienne, à une bête sauvage anonyme entraîne la branche XII dans une voie originale autant que périlleuse. Pour le reste, l'auteur récrit complètement le schéma de l'*exemplum* en usant avec une grande habileté du

1. Voir à ce sujet D. Boutet, *Jehan de Lanson. Technique et esthétique de la chanson de geste au XIIIᵉ siècle*, Presses de l'École normale supérieure, 1988.

2. La *Disciplina clericalis*, composée en Espagne par un juif converti, Petrus Alfonsi, a connu un succès considérable, puisque nous en avons conservé deux adaptations en français : une en vers, du début du XIIIᵉ siècle, le *Chastoiement d'un père à son fils* (dont il subsiste une rédaction normande et une autre anglo-normande), l'autre en prose, du XIVᵉ siècle, la *Discipline de clergie*, plus proche de son modèle latin.

3. V. 67 et 171.

caractère protéiforme de Renart, alors que la *Disciplina clericalis* ne voyait en lui qu'un être rusé. Mais la différence majeure réside dans le stratagème : le renard de Pierre d'Alphonse attend du paysan deux poules, mais le texte s'interrompt sur le piège du puits, sans que l'on sache si la promesse du paysan a été tenue ; la question est, dans l'*exemplum*, parfaitement indifférente. Elle constituera au contraire, dans la branche XII, le sujet de la seconde partie, et le point d'articulation du récit : son vrai centre de gravité.

La première partie repose donc sur un schéma narratif à trois personnages, Brun, Liétard et Renart, et sur la circulation désirée ou refusée de deux objets de valeur — pour reprendre la terminologie d'A. Greimas —, le bœuf Rougel et le coq Blanchard. L'attribution d'un nom ne suffit donc pas à définir le statut de personnage, et Brun lui-même verra son statut se transformer au cours de la branche, puisqu'il passera de celui d'acteur à celui d'objet de valeur : de la viande à saler. Il est notable que Brun n'est jamais, dans cette branche, rattaché à son passé renardien : nulle part il n'est question de son rôle à la Cour du roi Noble, ni du statut social — d'ecclésiastique ou de baron, conseiller du roi — qui s'attache à l'ours dans les plus anciennes branches et encore dans la branche Ia. S'il n'était doué de la parole — ce qui est la convention minimale de tous les contes d'animaux —, on pourrait ne voir en lui qu'une bête sauvage dangereuse pour l'homme : de fait il terrifie Liétard, alors qu'il se faisait rosser copieusement par les paysans de la branche Ia. Il faut donc se pencher sur les représentations de l'ours dans la civilisation médiévale, si l'on veut juger au mieux de l'utilisation que la branche XII fait du personnage de Brun, caractérisé à la fois par sa naïveté stupide et par sa force colossale, dont il se dit prêt à user.

Au livre XII des *Étymologies* d'Isidore de Séville, qui sont l'un des sucs nourriciers de la culture médiévale, l'ours est un animal puissant mais mal dégrossi, à l'intelligence bornée : *ursorum caput invalidum*[1]. Dans l'iconographie médiévale, on peut distinguer trois types de représentations de l'ours : l'animal qu'un jongleur fait danser, l'animal dangereux à affronter avec l'épée (comme sur la frise de l'église d'Andlau, en Alsace), capable de terrasser un homme avec ses griffes et grâce à sa taille (représentations du musée de Nevers, ou de la cathédrale de Sens qui montre une lutte à bras le corps), et enfin l'ours gourmand, friand de gâteaux de miel (église de Rosheim, en Alsace). Dans le symbolisme des quatre éléments, l'ours est associé à la terre[2]. Il n'apparaît jamais dans les *Bestiaires*, et demeure donc étranger au symbolisme du bien et du mal qui est leur principe conducteur.

C'est sans doute que cet animal est trop directement associé à l'imaginaire de la fonction guerrière. Déjà, dans l'Antiquité grecque, l'ours était associé à des rites d'initiation : lors de la fête des Lysistrata, le postulant devait passer par la condition d'ourse (au féminin). Chez les Germains, on trouve la même association, et le nom des guerriers d'Odhinn, les *berserkir*, signifie « à enveloppe d'ours ». Le meurtre d'un ours était une condition d'intégration des jeunes dans le groupe guerrier. Dans la *Vie de sainte Amauberge*, on voit Charlemagne venir à bout d'une ourse qui avait

1. « La tête, chez les ours, ne vaut rien », alors que leurs membres sont puissants.
2. Ainsi dans l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg.

pénétré dans une église[1]. Un guerrier peut parfois revêtir l'apparence d'un ours : dans les *Gesta Danorum* de Saxo Grammaticus (XIIe siècle), un guerrier d'exception, Bödhvar Bjarki, se métamorphose en ours pour livrer son dernier combat. Au XIVe siècle encore, Froissart, dans son *Voyage en Béarn*, rapporte les délires de Pierre de Béarn, frère bâtard de Gaston Febus, qui s'armait en pleine nuit pour livrer des combats imaginaires depuis qu'il avait tué un ours ; et l'écrivain d'ajouter, intrigué par ce manège : « Peut-être que cet ours avait été un chevalier chassant dans les forêts de Biscaye[2]. » Tuer l'ours, c'est donc apparaître comme le guerrier type ; être ours, c'est manifester les caractères de la fonction guerrière. Tout cela peut sembler fort éloigné de l'image que la branche XII donne de Brun : et pourtant l'ours, ici, n'est plus l'inoffensif amateur de miel de la branche Ia, il est un agresseur de bétail, prêt à tuer un homme et à se saisir d'un bœuf. En fait, cette branche joue, comme le fait habituellement le *Roman de Renart*, sur des effets de décalage et de dérision. Dans un premier temps, Liétard est en effet terrorisé, et jamais il n'envisagerait de tuer l'ours si Renart, qui appartient au monde des seigneurs — comme on le voit à la fin de la branche, et comme le signale sa résidence de Maupertuis —, ne l'y poussait. Ce sera donc un paysan qui, par procuration en quelque sorte, « tuera l'ours », mais un ours devenu cette fois gibier, et réagissant en animal chassé et terrorisé par les chasseurs — supposés — du comte Thibaut. L'inversion du schéma mythique est complète. Le *Roman* joue sur la pluralité des registres pour en tirer des effets de sens : l'aplatissement de l'épique tient, pour une large part, à sa transposition dans le monde rural. À cet égard, la branche XII est d'une richesse exceptionnelle, car elle utilise au mieux des intérêts narratifs les conditions matérielles caractéristiques de la fin du XIIe siècle.

Le XIIe siècle a été une période d'expansion démographique considérable : la population de la France a augmenté de moitié entre 1100 et 1200. Le pain restant la denrée la plus consommée, il a fallu absolument accroître les surfaces cultivables. Cette époque est donc celle des grands défrichements. Vers 1150, un grand mouvement se développe dans toute l'Europe. Le Bassin parisien étend ainsi progressivement les espaces consacrés aux cultures céréalières. Les ermites contribuent au déboisement forestier, en même temps que les paysans. L'attitude de l'aristocratie a évolué lentement : les nobles voyaient d'abord d'un mauvais œil la régression de la forêt et des landes, qui étaient des espaces de chasse ; ils ont ensuite compris l'intérêt économique de l'extension des cultures, sur le produit desquelles ils prélevaient des impôts. On peut distinguer deux types d'essartage[3]. Le premier consiste en un élargissement des terroirs anciens : des champs nouveaux sont créés en bordure du village, en gagnant sur la ceinture des friches et des pâtures : cette méthode, plutôt discrète, pouvait être pratiquée par des paysans à l'insu du seigneur. Le second type correspond à la création d'enclos dispersés, trouant et morcelant les bois et les pâtures : on a ainsi une sorte de zone

1. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, 2e éd., Paris, 1905, p. 376.

2. Jean Froissart, *Voyage en Béarn*, éd. A. Diverrès, Manchester University Press, 1953, p. 86 : « Aussi peut estre que cel ours avoit esté un chevalier chaçant es forests de Bisquaie. »

3. L'essart est la terre cultivable conquise sur la forêt ou les friches.

intermédiaire entre les friches, la forêt et la campagne, où se mêlent forêt, taillis et cultures. Les champs ainsi créés se rejoignent progressivement en fonction des progrès de l'essartage. Les nouveaux essarts sont souvent éloignés du village : les défrichements s'arrêtent lorsque la distance devient trop grande et que le paysan a le sentiment de perdre trop de temps dans les trajets, qui d'ailleurs fatiguent ses bêtes de façon improductive. Les animaux avaient en effet besoin de toutes leurs forces pour labourer dans les essarts, où la terre, moins aérée, était encore embarrassée de racines et de pierres. La branche XII utilise parfaitement ces données géographiques et économiques : les bœufs de Liétard se montrent moins productifs, et l'action elle-même n'est envisageable que sur un terrain à la fois éloigné de toute habitation — et donc de toute présence humaine autre que celle du paysan lui-même — et situé en bordure de la forêt, lieu de la chasse et des animaux sauvages, lieu de tous les dangers. La Brie orientale, qui sert de cadre à cette branche, était jusqu'au XIIe siècle un véritable désert de forêts, pris entre une Île-de-France et une Champagne peuplées de longue date. Ces déserts avaient été colonisés progressivement par des pionniers qui, à mesure qu'ils s'éloignaient de leur village, en fondaient de nouveaux. Ce peuplement était souvent organisé par la haute aristocratie, seule propriétaire des forêts les plus importantes. Il va de soi que l'extension des cultures autour d'un village contribuait au développement d'une paysannerie riche, qui échappait à la condition servile. Cette richesse reposait d'ailleurs sur une polyculture systématique : l'isolement relatif imposait la recherche de l'autarcie. Outre les céréales qui entraient alors dans la composition du pain noir (orge, mil, avoine), on plantait systématiquement de la vigne. Les animaux d'élevage étaient peu nombreux. Comme animal de labour, le cheval remplace un peu partout le bœuf vers 1200 : plus rapide, il procure un gain de temps dans les terrains ordinaires. Mais le bœuf subsiste dans les essarts : la rugosité du sol exige ici de la force, non de la vitesse. L'attelage se renforce au cours du XIIe siècle : la charrue à huit bœufs, à versoir, munie de roues, se répand chez les paysans riches.

La condition paysanne évolue. Dans les zones de défrichement, les paysans disposent d'une plus grande liberté ; ils deviennent des tenanciers libres pour un nombre croissant de parcelles, et c'est là pour eux un facteur d'enrichissement. La maison se transforme : toujours en bois, même pour les paysans aisés, elle intègre le foyer au milieu de la salle commune, ce qui rend moins nécessaire la recherche de la chaleur animale : des bâtiments séparés commencent à abriter les animaux. Socialement, le paysan est considéré comme un dépendant : « manant », il est attaché à une tenure ou à un territoire seigneurial ; « vilain », il est un homme de la *villa* — village ou seigneurie : les *villae* étaient les grandes propriétés des temps carolingiens. Soumis à toutes sortes de redevances et aux corvées, il est assujetti au service militaire, comme sergent à pied ou à cheval : c'est pourquoi beaucoup de paysans possèdent une arme chez eux — Liétard, par exemple, possède une épée, comme le Guillaume de la branche VI, qui cherche à pourfendre Tibert suspendu aux cordes des cloches de Blagny. Il faut enfin noter que les paysans sont en contact avec trois types de seigneurs. Les grands, comtes ou ducs, sont généralement lointains, occupés à faire la guerre ou à servir le roi, mais ils visitent périodiquement leurs terres avec une suite plus ou moins

nombreuse, qui se montre généralement vorace. Le seigneur local, qui demeure dans une simple maison forte dans le village, eſt au contraire très proche du monde paysan : sa présence eſt conſtante, mais il ne dispose ni du droit de guerre, ni du droit de juſtice. Il y a enfin un type intermédiaire, qui a contribué puissamment à modeler le tissu rural : il s'agit du *sire*, dont le pouvoir s'étend sur quelques villages, qui dispose d'un château sur motte, qui a droit de juſtice, assure la rentrée des impôts et peut convoquer aux opérations militaires. Renart, avec sa résidence de Maupertuis située à quelque diſtance du village, pourrait correspondre à ce type intermédiaire, surtout à la fin de la branche, mais le goupil eſt dans ce texte trop zoomorphe pour s'identifier clairement à un type féodal hiſtoriquement déterminé.

La branche XII accorde plus d'attention que toute autre aux réalités de la vie rurale. Habituellement, on ne voit que les lieux dans lesquels Renart et ses compagnons s'introduisent pour faire leurs mauvais coups : un poulailler, un cellier, un enclos. Ici la richesse de Liétard n'eſt pas simplement évoquée en termes généraux : il passe en revue tous les biens qu'il possède et brosse ainsi un tableau d'ensemble de l'agriculture et de l'élevage ; la maison possède plusieurs chambres, la grange eſt un bâtiment diſtinct, donnant sur la cour ; le paysan dispose d'un valet de ferme dévoué. Surtout, il a épousé une femme d'une condition supérieure à la sienne, et qui eſt même noble. Cette situation, que l'on rencontre également dans les fabliaux, n'a rien d'invraisemblable : la pauvreté de certaines familles de la petite noblesse — comme celle de ce vavasseur, père de la belle Énide, dans *Érec et Énide* de Chrétien de Troyes — conduisait quelquefois les cadettes à épouser des paysans beaucoup plus riches. La ferme n'eſt pas ici simplement un lieu : elle appartient à un syſtème de relations caractériſtiques que la Brie partage avec d'autres régions en cette fin du XIIe siècle, et dont les deux autres points forts sont l'essart et la forêt. On voit Liétard occupé à consolider une palissade de pieux, à proximité des bâtiments : protection contre les animaux sauvages, les animaux de la forêt. La réalité de l'essart, on l'a dit, eſt remarquablement exploitée par l'auteur et joue un rôle dramatique essentiel. Transparaissent également les dangers du voisinage dans le monde rural : on a peur d'être épié, d'être dénoncé, et l'on eſt en permanence sur ses gardes. Le paysan eſt, comme souvent dans la littérature médiévale, âpre au gain[1], prêt à tout (y compris à mentir et à faire de faux serments) pour préserver ses biens, il ne sait pas, ne veut pas et ne peut pas faire autre chose que travailler : son ſtatut correspond à sa nature[2]. Habile à manier la cognée et le couteau de boucher, il eſt lâche, dépourvu de tout courage physique lorsqu'il eſt attaqué par plus fort que lui, et il se montre maladroit lorsqu'il utilise une épée, qui ne sied pas à sa condition. Mais tout cela eſt évoqué sobrement. Le paysan n'eſt pas décrit comme un monſtre : on apprend seulement qu'il eſt maigre, vieux, affaibli, et qu'il a les hanches tordues ; les objets sont simplement nommés, les scènes sont esquissées autour de quelques geſtes simples et bien choisis : le labourage, le remplacement des pieux, la salaison de l'ours, les chiens

1. On retrouve la rime caractériſtique chiche / riche aux vers 19-20.
2. V. 28-34.

qui sont lâchés de la grange. La précision tient à la multiplication de petits détails plus ou moins autonomes, isolés, qui finissent par créer un univers qui n'est ni une charge, ni une idéalisation du réel. Ainsi, au moment où l'action se lance, trois idées principales sont amplifiées par l'évocation du monde rural : la dureté du paysan au travail, la fatigue du bœuf, la malédiction. La mise en œuvre évoque le réveil à la pointe de l'aube, l'essart lointain et difficile à cultiver, le fumier que l'on transporte, la dureté du paysan envers ses animaux de trait, leur lenteur, l'ironie des voisins, la valeur d'un bœuf au marché, les courroies de l'attelage, la charrue à huit bœufs qui dénote la richesse, la proximité des animaux sauvages, enfin le labourage. Plus loin, lors de l'expédition nocturne pour rapporter l'ours à la ferme, le prêtre de la Croix-en-Brie manifeste son art du croquis rapide et vivant : le paysan graisse de suif les roues, met d'abord le cheval au pas, fait taire sa femme et son valet : il y a là, au-delà de l'effet de réel, une recherche de rythme et d'atmosphère, inséparable de la stratégie narrative puisque le paysan prend ces précautions pour être sûr de ne pas attirer l'attention du voisinage. Le sens de la précision s'intègre ainsi parfaitement à la marche de l'action, et témoigne de l'acuité du regard porté sur le monde rural en même temps que de la sobriété de la mise en œuvre. Cette acuité et cette sobriété vont de pair avec une certaine distanciation : le prêtre de la Croix-en-Brie n'a aucune sympathie ni aucune compassion pour Liétard et sa famille : tous subissent à la fin la dure loi de Renart, qui pour une fois donne une leçon méritée à des émules moins doués que lui. L'insistance constante sur l'avarice et l'absence de respect de la parole donnée — Brun lui-même en fait un des traits fondamentaux de la nature paysanne — oppose évidemment ce monde rural aux valeurs aristocratiques comme aux valeurs chrétiennes ; l'épouse, bien que noble, se comporte à cet égard comme son mari : cet univers ravale tout ceux qui s'y enfoncent. Dans ce monde, comme dans celui de Renart d'ailleurs, les valeurs sont comme aplaties. La seule philosophie est celle de l'assouvissement des désirs les plus matériels : la nourriture, le gain. Le paysan ne s'identifie donc pas, dans cette branche, à la seule fonction d'opposant qui est la sienne dans la plupart des textes renardiens : il y a ici une connivence plus profonde entre le goupil et le paysan, assez semblables quant au fond et seulement inégaux en intelligence, en *engin* : le concept de *renardie*, inséparable de l'idée de hardiesse[1], a ici une valeur universelle. Le manuscrit *H* est toutefois moins disert que les manuscrits *B* et *C*, qui précisent en trois vers l'orientation foncière de ce concept vers le plaisir du mal[2]. Cette orientation joue ici sur une ambiguïté remarquable, qui va au-delà de cette « métamorphose illusoire » qui caractérise les histoires de Renart. L'animal conserve largement son statut sauvage : Brun comme Renart vont à quatre pattes, se reposent dans des buissons ou au creux d'un arbre, s'intéressent exclusivement à une chair fraîche adaptée à leur taille — un bœuf, des poules, un âne mort ; il est même parfaitement naturel qu'un renard subtilise des courroies de cuir, qui peuvent être un aliment en cas de famine. Certes, ils parlent et manifestent dans leurs discours des raisonnements de type humain : mais c'est là, comme on l'a dit à propos de Brun, une conven-

1. V. 1602-1603.
2. Voir var. *g*, p. 370.

tion minimale commune à tous les contes d'animaux. Ce qui est moins ordinaire, et qui va plus loin que dans toutes les autres branches — à l'exception de la branche VI, celle des « Vêpres de Tibert », qui partage ce caractère —, c'est que l'animal se présente en égal de l'homme à l'intérieur même de la société humaine : il négocie, il connaît les institutions judiciaires et envisage de les utiliser à son profit. L'animal n'est pas ici un homme travesti en bête : il est un mixte. L'homme réagit lui aussi en homme, mais il fait piètre figure : devant Renart, il est la bêtise opposée à l'intelligence, et Brunmatin ne rachète guère Liétard. L'inversion finale de la situation montre bien à quel point cette branche subvertit les traditions : Renart ne se contente pas de se nourrir aux dépens d'un paysan, comme il le fait si souvent dans le *Roman*, il institutionnalise le fait et, surtout, il devient le seigneur de Liétard, dans un monde qui n'est pas celui du roi Noble et qui, par voie de conséquence, ne peut être que celui des hommes. De même que Tibert, dans la branche VI, était un « super-prêtre », selon l'expression de J. Batany, Renart est ici un « super-homme », après avoir été un « super-chasseur » à la manière des hommes et non à la manière des renards. Il devient illusionniste. Comme dans les branches où il confesse ses péchés — dans les branches Ia et II par exemple —, il se délecte au récit rétrospectif de ses propres exploits ; mais ici il introduit des éléments de théorie qui montrent que le plaisir des bons tours et le besoin d'assouvir sa faim ne constituent qu'un aspect de son activité : le plaisir naît aussi de la cruauté gratuite et de l'inversion du tort et du droit. « Je sui bons maistrez de plaidier », déclare-t-il au vers 482. Il se présente à Liétard comme le Décepteur par excellence, par-delà le bien et le mal[1]. Pas de contrition ici, même feinte : un plaisir affiché au grand jour. Or, avec la mise en scène de la mort de Brun, ce plaisir est à l'évidence le plaisir du sang : Renart est celui qui affirme par le meurtre son pouvoir sur le monde. Il est aussi le seul personnage à n'être jamais ridicule dans cette branche. Son seul moment de fléchissement est celui qui suit sa déconvenue à la ferme : moment important d'idéologie renardienne, où le héros tient des propos de type satanique qui tendent à le faire basculer vers l'abandon définitif au mal[2]. À cet égard, cette branche correspond bien à une époque de transition dans l'évolution de la matière renardienne : le plaisir du jeu domine encore largement, mais la figure de Renart commence à prendre une dimension qu'exploitera la littérature moralisatrice du XIIIe siècle. Ce qui ressort surtout ici, c'est l'extraordinaire vitalité de Renart, sa force d'imagination et sa maîtrise de la parole séductrice : les propos occupent environ les deux tiers du texte, et les longs discours montrent bien que le plaisir des contes de Renart est avant tout un plaisir des mots.

La branche XII est généralement datée des environs de 1200. G. Paris, puis E. Martin, après Jacob Grimm et Méon, la voyaient postérieure aux années 1220-1225 parce qu'ils identifiaient le comte Thibaud du *Roman* à Thibaud IV de Champagne, dit le Chansonnier. Ces dates paraissent bien tardives à L. Foulet, qui penche pour Thibaud III, mort jeune en 1201. Sans doute va-t-il trop loin lorsqu'il tire argument des fastes annoncés de la Cour de Pentecôte pour situer la composition en 1200 :

1. V. 494-495.
2. « Jamais nul jor bien ne ferai » (v. 1408).

comme l'a montré J.-R. Scheidegger[1], cette indication superlative eſt un *topos* et ne réfère donc pas nécessairement à une réalité hiſtorique précise. Mais c'eſt un fait que les ressemblances foncières entre la branche XII et la branche VI — une même conception des rapports entre humanité et animalité, un même traitement de l'illusion et du plaisir du langage —, dont les données sont par ailleurs entièrement différentes, plaident en faveur d'une relative proximité chronologique pour la composition de ces deux textes.

DOMINIQUE BOUTET.

BIBLIOGRAPHIE

DUFOURNET (J.), *Le Goupil et le Paysan*, Champion, « Unichamp », 1990.
BATANY (J.), « Renart et le vilain Liétard. Brindilles le long d'une " branche " », *Mélanges Jean Dufournet*, Champion, 1993, p. 125-137.
BOUTET (D.), « Renart, le rire, le plaisir et le Mal », *Mélanges J. Dufournet*, Champion, 1993, p. 257-268.
SUBRENAT (J.), « Symétries et dissymétries dans la branche IX du *Roman de Renart* », *Reinardus*, I, 1988, p. 130-141.

NOTES ET VARIANTES

Page 331.

a. Folio 79 de H - colonne a, vers 11-51 ; b, 52-92 ; c, 93-133 ; d, 134-174. ♦♦ *b.* d'aguille *H ; nous corrigeons d'après L. Vers 12 dans B et C :* Mes que chascun oïr le voille [la vuille *B*] ♦♦ *c.* escripture *C*

1. Le vers 12 eſt ambigu : le sujet du verbe *set* peut aussi bien être, du point de vue syntaxique, Renart que le conteur, tous deux ayant été mentionnés auparavant. C'eſt habituellement Renart qui eſt défini comme expert en ruse, et J. Dufournet (*Le Roman de Renart*, GF. Flammarion, 1970) explicite dans ce sens sa traduction. Mais on pourrait très bien comprendre que le conteur connaît par cœur des hiſtoires dont la matière repose sur la force et la tromperie, comme c'eſt le cas pour les hiſtoires de Renart.

2. Conſtant des Noues était le paysan fortuné de la branche VIIa (v. 30), propriétaire de Pinte et de Chantecler.

Page 332.

a. Le duiſt *H ; nous corrigeons d'après C qui donne pour ce vers :* Ne deduit a vilain ne pleſt ♦♦ *b.* contree ne *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* fors lieus *C* ♦♦ *d. Vers 53-54 dans C :* Mes voisins qui vos despisoient / Et por ce que il me disoient ♦♦ *e.* vraiement *C* ♦♦ *f.* Ains cilz *H ; nous corrigeons d'après C pour la métrique et la syntaxe.* ♦♦ *g.* mal leus *C. De même, v. 171. Sur la confusion entre l'ours et le loup, voir la Notice, p. 1153.*

1. *Le « Roman de Renart » ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 51-52.

1. Au XII[e] siecle, la charrue à huit bœufs se répand chez les paysans riches : il s'agit d'une charrue à versoir, munie de roues. Le terme de charrue peut également désigner, par extension, l'ensemble formé par l'outil lui-même, les animaux de trait — bœufs ou chevaux — et l'agriculteur qui les conduit.

2. Sur cette construction avec prolepse, voir G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 117. Le texte de Martin est cependant légèrement différent (« à cause de mes bœufs qu'ils méprisaient » d'où : « parce qu'ils méprisaient mes bœufs »), mais le sens général est le même.

3. Sur la valeur des bœufs aux environs de 1200, on pourra comparer avec le fabliau de *Boivin de Provins*, éd. Ph. Ménard, *Fabliaux français du Moyen Âge*, Genève, Droz, 1979 (v. 35 et v. 51) : Boivin prétend avoir vendu ses deux bœufs respectivement dix-neuf et trente-neuf sous. Un autre bœuf coûte vingt sous dans *Aucassin et Nicolette*.

4. Le contexte (*le col carchie*) et la variante *liens* commune aux manuscrits *B*, *C*, *L* et à *Martin* incitent à lire *jou* (« joug ») au lieu de *jor* ; on peut cependant conserver la forme donnée par le manuscrit en la comprenant dans le sens de « journal », superficie à labourer en une journée.

Page 333.

a. demor[ee *exponctué*]ance *H* ♦♦ *b.* S'iert prés tous *H (correction minimale et conjecturale). Vers 87 dans C :* S'estoit il el buisson repost *: vers 87 dans B :* S'estoit prés dou buison repouz . ♦♦ *c.* avrai dieu *H ; nous corrigeons d'après B et C pour la métrique.* ♦♦ *d.* J'ai *C* ♦♦ *e. Vers 101 dans C :* Or li guerredonneré bien

Page 334.

a. voet *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *b. C modifie les vers 123 et 124 et ajoute quatre vers :* Qar ire avré envers lui grant / Se rougiel mon buef me desfent / Einssi dist bruns li ors por voir / Et aferme par son savoir / Le vilain mout forment menace / Que se il le trove en la place / Tel coup *C. Cette interruption dans le monologue de Brun paraît peu cohérente.* ♦♦ *c.* feré *C* : ferai *B* ♦♦ *d.* Ce *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *e.* auques[l *exponctué*] *H*

1. Proverbe assez répandu dans le *Roman de Renart*. Brun veut sans doute dire que Liétard ne pourra rien contre la force physique de l'ours.

Page 335.

a. liétart *[v. 152]* / Et un garçon qui o lui fu / Qui les buef chaçoit de vertu / Il estoit de si povre afere / Nel prisoit pas une cenele / Aloué l'avoit la saison / A tant du garçon *C* : liétart *[v. 152]* / Qui estoit et foibles et viauz / Fors seulement qu'il a deus iauz / Mais que de miel a la saison / Atant del vilain *B. Ce passage n'est vraiment clair que dans C. La leçon de H semble être le résultat d'une contamination entre la famille* α *(édition Martin, qui évoque la présence d'un valet) et la leçon commune à B et L, qui parlent des deux yeux de Liétard (mais qui semble elle-même corrompue, le vers suivant s'articulant de façon étrange : voir la note de M. Roques aux vers 9406-9407). Dans H, seule l'articulation entre* de deus *(écrit* de .II. *) et* fors que *pose un menu problème : il faut sans doute comprendre que Liétard a deux valets, dont un seulement à l'année, mais rien ne vient confirmer cette hypothèse.* ♦♦ *b.* m[a *exponctué*]iene *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* gieus *C* ♦♦ *d. Folio 80 de H - a, vers 175-215 ; b, 216-255 ; c, 256-295 ; d, 296-336.* ♦♦ *e. Vers 182 dans C :* Se par richesce ne se covre *: vers 182 dans B :* Par ta richesce le recouvre

1. Indépendamment du problème d'établissement du texte (voir var. *a*), la mention de ce valet fait difficulté. Notre manuscrit — et plus encore la leçon de Martin, où l'on voit le valet pousser les bœufs — donne à entendre que ce *garçon* se trouve dans l'essart avec Liétard : or la suite montrera que Liétard eśt seul avec Brun.

2. La deuxième personne du singulier *as* (v. 168) eśt peut-être une leçon fautive ; mais on peut aussi comprendre que le *tu* inclus dans la forme verbale eśt ensuite explicité par *la premesse* (« toi, c'eśt-à-dire ta promesse »).

3. *Par ta richece* doit être interprété, selon G. Tilander, comme un juron adapté à la circonśtance : « Par le juron *Par ta richesce*, Brun en appelle pour ainsi dire à la propre expérience de Liétard : " c'eśt ainsi que tu es devenu riche ! " » (*Notes sur le texte du « Roman de Renart »*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIV, 1924, p. 680).

Page 336.

a. eśt [et *exponctué*] grans *H* ♦♦ *b.* Le buef que ja *C. B analogue à H.* ♦♦ *c.* proiiece *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

Page 337.

a. Vers 232-233 dans C : En plorant li dit sel deslie / Rougiel je dot que ma jornee *. B donne la même leçon que C pour le vers 232 et une leçon analogue à H pour le vers 233. En toute logique, C donne* porré *au lieu de* pora *au vers 235 et* mi *au lieu de* li *au vers 236.* ♦♦ *b.* fait n'en *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c. Vers 251 dans B et C :* Ne me tenez mie a eśtruit . ♦♦ *d.* semine *H ; nous corrigeons d'après B et C (voir n. 2).* ♦♦ *e.* Trop[z *exponctué*] *H* ♦♦ *f.* vaut sesine *[v. 254]* / Se je rent ce dont sui saisiz / Dont seroie je fox naïs / Certes mout en seroie fol / Se ce que je tieng an mon col / Rendoie [...] afole / Se ge metoie *C* : vaut saisine *[v. 254]* / Se ce te lais dont sui saisiz / Mout seroie malvais failliz / Se je metoie *B. Les vers 262-264 sont absents de B.*

1. La terre d'un essart, récemment conquise sur la lande ou la forêt, eśt en effet résiśtante et dure.

2. La leçon *semine*, que donne parmi nos témoins le seul manuscrit *H*, offre un sens bien moins satisfaisant : évoquer les semailles, ce serait prôner les vertus de l'attente, non celles de la possession immédiate ; de surcroît, le verbe *saisir*, qui apparaît deux vers plus loin, confirme que *sesine* eśt la bonne leçon. De plus, *saisir*, *saisine* appartiennent au vocabulaire féodal et désignent la remise en possession d'un fief à un vassal par son seigneur.

3. Sur la leçon *atapés*, voir G. Tilander, *Remarques*, p. 118. Le mot, rare mais atteśté, a le sens de « fou », « insensé ».

Page 338.

a. mal *C* ♦♦ *b.* Mais *H; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *c. C ajoute ici deux vers :* Et que se diex li donnaśt joie / Que vers moi iroit droite voie . ♦♦ *d.* Ses deus chevax *C* : Se ses deus chaiaus *B. Du vers 292 au vers 294, les débuts de vers sont décalés en diagonale vers la droite et les vers ne coïncident pas avec les lignes (quatre lignes pour trois vers).*

Page 339.

a. Vers 309 dans C : Ne pleśt pas au seignor de terre : *vers 309 dans B :* Ne

loiſt pas a saignor de terre . ♦♦ *b. Folio 81 de H - a, vers 337-377 ; b, 378-418 ; c, 419-459 ; d, 460-501.*

Page 340.

a. Digner et ma fain *C* ♦♦ *b.* porquerrai *avec le second* r *exponctué dans H.* ♦♦ *c. Vers 370-371 dans C :* Que mautalent avoit mout fort / De gaaingnier n'avoit talent . *H confirmé par B.* ♦♦ *d.* N'ai *C, H confirmé par B.* ♦♦ *e.* A bruns *H ; nous corrigeons d'après B.* Brun *, en début de vers, rattaché syntaxiquement au vers suivant dans C en fonction de sujet.*

Page 341.

a. Les vers 391-392 sont intervertis dans C. ♦♦ *b. H donne au vers 399* trahis *barré avec* naïs *transcrit à la fin du vers suivant après une barre de séparation.* ♦♦ *c.* sovent meschiece *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *d.* es[tr *effacé accidentellement*]aine *H ; reſtitution d'après C.* ♦♦ *e.* perde *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *f.* Hier *C* : Ier *B*

1. On pourrait transposer ce proverbe sous cette forme plus moderne : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. »

Page 342.

a. hons [hom *B*] que je sache *B, C* ♦♦ *b.* Ne n'a talent d'issir huimais *C* ♦♦ *c.* esfendelle *H ; nous corrigeons d'après C. B donne* eſtendaille . ♦♦ *d.* Atant renart hors du *B, C. La syntaxe des vers 455-458 eſt satisfaisante dans H, mais non dans B et C.*

1. La marotte et la massue faisaient partie des attributs du fou au Moyen Âge.

Page 343.

a. Vers 472 dans B et C : De vos aïde n'en avroie . ♦♦ *b.* Por que *H ; nous corrigeons d'après C. B donne* Por ce que . ♦♦ *c.* cort na elion *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *d.* sovent de tort droit fais *[v. 486]* / Et mainte foiz du droit le tort / Ainssi covient sovent qu'il tort / Car *C* ♦♦ *e. Le vers 490 manque dans H ; nous le reſtituons d'après C, car il eſt indispensable à la compréhension.* ♦♦ *f.* beſte salvaige *H ; nous corrigeons d'après B et C pour la rime.* ♦♦ *g.* sez que je fere [faire *B*] *B, C* ♦♦ *h.* Je *H ; nous corrigeons d'après B et C. Ici commence le folio 82 de H - a, vers 502-542 ; b, 543-583 ; c, 584-624 ; d, 625-665.* ♦♦ *i.* escapa il a paines *B, C*

1. L'auteur joue ici sur les trois sens principaux du mot *consel, conseil* : « délibération intérieure », « conseil donné par un tiers », « secours ».
2. Allusion à la branche Va, « Le Puits ».

Page 344.

a. jou *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *b. Le texte de H, corrompu, diffère de celui de B et C entre les vers 513 et 516 : le vers 513 eſt orphelin dans H et les vers 514-515 sont absents de B et C, qui donnent à leur place un vers unique rimant avec le vers 513 :* Qar en l'eve le fis chaoir [le fis seoir *B*] . ♦♦ *c.* saie[e *exponctué*]lee *H* ♦♦ *d.* aprendre *H ; nous corrigeons d'après B et C pour la rime.* ♦♦ *e.* loutice *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

1. Allusion à l'épisode de la pêche au seau de la branche X.
2. La leçon, commune à *H* et à *L*, eſt peu claire ; les manuscrits *B* et *C* portent *acovetés*, « recouvert » ; *anuiés* exprimerait direċtement la conséquence de cet état. Ce n'eſt certainement pas la leçon originale.

Page 345.

a. n'eſt honme si os *C. Les vers 560-643 n'ont pas d'équivalent dans B ; voir à ce sujet la note de l'édition de M. Roques, p. 18, qui considère cette absence comme une omission de B due probablement à la longueur excessive de ce morceau et à son peu d'utilité.* ♦♦ *b. C organise différemment les vers 579-583 :* Vos qui avez maint conseilliez / Le chief ai vit et estonné / De duel et d'ire et du pensé / Trestout eſt desvoiez mon sens / De duel et d'ire et de porpens . ♦♦ *c.* gié *C (meilleur pour la rime et la métrique).*

Page 346.

a. disoie *[v. 592]* / Et sages hons bien resembloie / Por ma terre qui trop ert dure / Hui matin par mesaventure / Dis a rougiel *C* ♦♦ *b. Vers 599-600 dans C :* Et que meïsmes le preïſt / A itant bruns li ors i vint . ♦♦ *c.* qui *H ; nous corrigeons d'après C pour la syntaxe.* ♦♦ *d.* avroie[s *exponctué*] *H. Vers 623 dans C :* Mes j'en avré bones merites . ♦♦ *e. Vers 625 dans C :* Mes vilains eſt aussi con chiens . ♦♦ *f.* font *H ; nous corrigeons pour le sens. C donne* fet . ♦♦ *g.* Se rovel *H ; nous corrigeons d'après C pour la métrique.*

Page 347.

a. Vers 634 dans C : Diſt renart et bien t'aideroie . ♦♦ *b. Vers 643 dans C :* Renart le vilain bien escoute . *Les vers 644-645 sont remplacés dans C par huit vers de délayage qui figurent également dans B, dans lesquels Renart annonce qu'il va donner un bon conseil en échange du coq.* ♦♦ *c. Folio 83 de H - a, vers 666-706 ; b, 707-747 ; c, 748-788 ; d, 789-829.*

1. Le texte nomme le coq tantôt Blanchet, tantôt Blanchart ; nous avons unifié le nom selon l'usage le plus fréquent. La même alternance se retrouve dans *B* et *C*; *Mar.* ne connaît que « Blancart ».

2. L'expression *vous en ferai saisir* a une valeur féodale : Liétard les remettra à Renart comme on donne un fief en récompense à un seigneur. La *saisine* marque avec force la nature de l'appropriation par Renart du coq et des poulets, en même temps qu'elle joue sur les deux regiſtres de l'anthropomorphisme et du zoomorphisme.

3. *Escorchier* eſt dû sans aucun doute à une mauvaise lecture de *cortouchier*, leçon que donnent *C* et *Mar.*, et qui annonce le ſtratagème que précisent les vers suivants. Mais la tradition manuscrite n'eſt pas unanime : *B* propose *cortoier*. La leçon de notre manuscrit s'explique par l'inadvertance et par la mention du couteau de boucher : mais c'eſt Liétard, et non Renart, qui utilisera cette arme contre Brun.

Page 348.

a. conchiier *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *b.* le *manque dans H ; nous corrigeons d'après B et C.*

1. La chasse, et particulièrement la chasse au gros gibier, eſt un privilège ariſtocratique, et le braconnage eſt très durement réprimé.

Page 349.

a. mercie / Ce diſt lietart *C* : merci / Sire renart *B* ♦♦ *b. B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Einssi departent ambedui / Et brun li ors avra anui . ♦♦ *c. Vers 736 dans C :* Dont ne vaut il mie une alie . *B eſt analogue à H.* ♦♦ *d.* errr *surchargé en* erer *dans H. B et C donnent* arer .

1. La variante proposée par *C*, *Des piez derriere regibant*, ou par *B*, *Des pates derriés regibant* (« ruant des pattes de derrière »), eſt meilleure à tous

égards. Faut-il comprendre ici que Brun regrette d'avoir accordé un délai (cependant, deux vers plus loin, il semble n'avoir aucun doute) ? Le vers suivant surenchérit alors en faisant allusion à la mort de l'ours, et non pas au sort de Rougel. L'isolement de *H* montre que son texte eſt ici corrompu.

Page 350.

a. gran[t *surchargé en* s] *H* ♦♦ *b. Vers 785 dans B et C :* A brun [Et brun *B*] conmence a ennuier .

Page 351.

a. pramesse *C. B eſt analogue à H, mais intervertit les vers 820-821.* ♦♦ *b. Folio 84 de H - a, vers 830-870 ; b, 871-911 ; c, 912-952 ; d, 953-993.* ♦♦ *c. Vers 833 dans C :* Et granz chiens fors enchaannez .

1. La fiction s'enracine dans les réalités contemporaines de la Champagne, dont le comte était Thibaud III si la branche date bien des environs de 1200 (sur les illusions d'une chronologie des branches, se reporter à l'Introduction, p. XVIII-XIX, et à l'ouvrage de J.-R. Scheidegger, *Le « Roman de Renart » ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 38-53).

Page 352.

a. cort [vorra *surchargé en* fera] venir *H* : cort voudra tenir *C* : cort fera venir *B* ♦♦ *b. Vers 848 dans C :* Por ce eſt la chose si prise : *vers 848 dans B :* Por ce eſt si main la chose enprise . ♦♦ *c.* brun [f *surchargé en* p]rise *H* ♦♦ *d.* loinge *en surcharge dans H.* ♦♦ *e.* pres au groing *B, C*

Page 353.

a. Vers 886 dans C : Et cors et croupe li enserre . *B eſt analogue à H.* ♦♦ *b. Vers 894-895 dans C :* Que brun a nul mal li esgarde / Lietart plus de rien ne se tarde . *Le vers 895 eſt hypomètre dans H. B donne* plus de rien ne s'atarde . ♦♦ *c.* faillir *B, C* ♦♦ *d.* en sus de lui se trait *B, C*

1. Eſt-ce un simple hasard lié aux nécessités narratives ? Dans l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg, l'ours eſt associé, dans la symbolique des quatre éléments (feu, air, terre, eau), à la terre, parce qu'il eſt compact et vit dans des cavernes. Brun rejoindrait ainsi, par cette mort si particulière, l'élément qu'il symbolise, et qui exprime sa propre nature.

Page 354.

a. Vers 923 dans C : Por riens nule ne le diroit . ♦♦ *b. B et C donnent des rimes différentes pour les vers 930-931, que voici d'après C :* En une chambre toſt apele / Si li a dit m'amie bele . ♦♦ *c. Vers 941 dans C :* Et que ja oublié ne soit , *B identique à H.* ♦♦ *d. Vers 953 dans B et C :* Se je a lui ne m'acordasse . ♦♦ *e.* preſtre *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

Page 355.

a. jusque a hui *[v. 959]* / Por coi feroie je lonc conte / Renart qui de bien fere a honte / Tel guille *C. Même leçon dans B à quelques variantes graphiques près.* ♦♦ *b.* l'avoit bien simple *C* : l'avoit fol et simple *B* ♦♦ *c.* atornee [apreſtee *B*] / Et je et vos et coſtancete [contenete *B*] / Le metromes [Le metrons bien *B*] en

B, C. H *donne* constant ceute *que nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d.* volez *[v. 991]* / Car espoir trop nos greveroit / Por ce que trop pesant seroit / Einssi porrons nos [porrons bien B] esploitier / Nus ne nos porra agaitier [ne nos venra agaitier B] / A cele heure que nus nel set / Ne nus diex merciz ne nos het / Quant ele a B, C. *Ici commence le folio 85 de H - a, vers 994-1034 ; b, 1035-1075 ; c, 1076-1116 ; d, 1117-1157.* ♦♦ *e. Après le vers 997, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Bien set ne porroit fere miex / La bouche li bese et les eulx. ♦♦ *f. Après le vers 999, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Bele suer bone grace avez / De damedieu qui tant savez.

Page 356.

a. nos B, C ♦♦ *b.* H *écrit* le verrons, B *et* C le verons; *il est possible que le copiste de H ait pensé au futur du verbe « veoir »,* le *étant le pronom régime repris par* Brun *au vers 1007. Mais le sens impose le verbe « lever ».* ♦♦ *c.* Brun[s *exponctué*] H ♦♦ *d.* par nature *[v. 1017]* / Avant s'en va toute la voie / Por espïer que l'en nel voie / Lietart de riens ne se sejorne / Sa carete afete et atorne / En la charrette monter fait / Sa fame et sa fille et s'en vait / Sanz noise fere au plus qu'il pot C. B *est analogue à C.* ♦♦ *e.* ointe *[v. 1024]* / Sa moillier et sa fille cointe / Il lor desfent quant que il pot / Que il ne dient un sol mot / Que fames jenglent totevoies / Eles se tiengnent totes coies / Que de la gent grant C. B *est analogue à C, sauf au vers 1028 où il donne, comme H, la leçon* agait. ♦♦ *f.* alés tros H ; *nous corrigeons le bourdon d'après B et C.* ♦♦ *g.* l'avoient sors *[v. 1037]* / Dui et dui ensemble se tiennent / Pres de la charete s'en viennent / Dedenz le metent il a paine / Lietart a son ostel le meinne / Conme cil qui grant joie en fet / A bones pieces le desfet / Et a son coutel C. B *est analogue à C.* H *donne au vers 1039* Lietar[t *surchargé en* s]. ♦♦ *h.* A son garçon B, C

Page 357.

a. L'amor C. B *est identique à H.* ♦♦ *b.* et afie *[v. 1054]* / Que ne le descouverra mie / Ne ja par lui n'ert descoverte / Chose dont il li viengne perte / Ne mal ne donmage ne honte / Por coi vos feroie lonc conte / Tantost C. *Pour ce passage rapporté au style direct dans H, B est identique à C, à quelques variantes graphiques près.* ♦♦ *c. Vers 1062 dans B et C :* Sa pel ot de viande vuide [vide B]. ♦♦ *d.* espia *[v. 1071]* / Qui entor son plessié estoit / Une viez soif i redreçoit / Vers la haie vers lui s'eslaisse / Conme cil qui la fain apresse / Bien cuide avoir sanz contredit / Ce que li vilain li ot dit / Mes autrement C. B *suit C avec de légères variantes.* ♦♦ *e. Vers 1084 dans B et C :* S'il s'atent a moi a [au B] souper.

1. Le texte de *H* n'est pas très clair : le valet pouvait difficilement ignorer ce qui se passait dans la maison. La leçon de *B* et *C*, *qui plus targier*, pourrait être meilleure si ce verbe ne figurait pas au vers suivant. Dans le doute, nous conservons la leçon de *H*.

Page 358.

a. B et C donnent un texte un peu différent pour les vers 1094-1097, que voici d'après C : Einssi parlant a l'ostel vint / Ou trova filant brunmatin / Trop lessiez oevre par matin / Sire mauvez vilain fet ele / Ma bele suer ma damoisele. ♦♦ *b. Après le vers 1107, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Por ce qu'avant hier li pramis / Por brun que en mes mains a mis. ♦♦ *c. Après le vers 1111, B et C ajoutent quatre vers et modifient la syntaxe du vers 1112 ; voici ces vers d'après C :* Et si controve un bon barat / Se vaincu le puez rendre ou mat / Le felon plain de tricherie / Tu feras bonne lecherie / Et bon barat et bon enging.

1. Le terme de *damoiselle* peut surprendre, quand il s'agit de désigner une épouse ; mais c'était sans doute le moyen le plus efficace de rappeler que Brunmatin est d'origine noble et de montrer que Liétard se sent en situation d'infériorité dans son ménage.

Page 359.

a. apensen *dans H, avec le dernier jambage du second* n *exponctué et* e *en surcharge sur le premier jambage.* ♦♦ *b.* Et *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* vostre [garçonnen *corrigé par exponctuation en* garçonnet] tous trois / A l'uis de la chambre detrois *H ; nous corrigeons d'après C qui donne* A l'uis de la granche toz cois . *B donne :* A l'uis de la granche detrois . ♦♦ *d. Vers 1155 dans B et C :* Les chiens maintenant li huiez . *La leçon de H* huie *convient pour la syntaxe, mais ni pour la rime ni pour la métrique.* ♦♦ *e. Folio 86 de H - a, vers 1158-1198 ; b, 1199-1239 ; c, 1240-1280 ; d, 1281-1322.*

1. La fourrure de la gorge du renard change de couleur selon les saisons : en hiver, elle comporte une large tache blanche, très recherchée.

Page 360.

a. S'il vos dit blanchart li donez / Vos doucement li responnez / A pou *C ; B est analogue à C.* ♦♦ *b.* covendroit / Je sai trestout vostre revel / N'avez cure de tel morsel / Il vos convendroit gelinetes / Oisiax chapons tendres pouletes *C. B est analogue à H.* ♦♦ *c.* nel *C* : se ne le *B* ♦♦ *d.* Lovel *C* : Clavel *B* ♦♦ *e.* Bien l'en ameront [amanront *B*] en maison [prison *B*] *B, C* ♦♦ *f. C ajoute, après le vers 1209, deux vers :* Bele suer itant vos di ge / Ici ne remaindré je mie . *B est analogue à H.*

1. *Claviaus* est un cas sujet, ce qui ne convient pas à la syntaxe de la leçon de *H* ; cette leçon est en fait le résultat d'une contamination entre le texte de la famille α (Martin), où le verbe *vengier* est à la troisième personne du pluriel (les noms des trois chiens sont alors sujets de ce verbe, et le point qui suit celui-ci n'a plus lieu d'être) et celui des manuscrits *B* et *C*, où le vers suivant remplace le relatif par *bien* : les trois noms propres sont alors sujets du verbe *amener* (voir var. *e*).

Page 361.

a. si con *B, C. Le vers est hypermètre dans H.* ♦♦ *b.* en *dans H, avec* e *exponctué et* n *surchargé en* a . ♦♦ *c.* li vilains s'afolot *H ; nous corrigeons d'après B et C. La leçon de H ne présente aucun sens satisfaisant ; l'origine de la faute est évidente : une mauvaise lecture de* clot (c *lu comme* o) *a entraîné la réfection de* soif *en* saf *d'où* safolot *pour* sa soif clot . *La correction s'impose.* ♦♦ *d.* l'a *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *e. H donne* chies , *corrigé par exponctuation en* chief .

Page 362.

a. [po *exponctué*]chapon *H* ♦♦ *b.* ne poule *[v. 1262]* / Moult me poise por vostre goule / Certes volentiers m'aquitasse / S'eüsse bone poule crasse / Se t'eüsse de quoi paier / Ja ne le quersisse esloingnier / Que hons puis qu'il se met en moi / Certes molt volentiers le pai / Con *C. B ne diffère de H pour ce passage qu'au vers 1263 :* Mout par amasse vostre bole . ♦♦ *c. Vers 1269 dans B et C :* S'aucune bone chose eüsse . *H est corrompu (rime bancale à cause de l'interversion de l'adjectif et du verbe).* ♦♦ *d. Vers 1272 dans B et C :* Nule riens qui vos deüst plaire . ♦♦ *e.* entent *C* : an tant *B* ♦♦ *f. Le vers 1285, nécessaire pour la rime, manque dans H. Nous le restituons d'après C qui ajoute après ce vers :* Que il fust mors et devorez / Ice sez tu de veritez . ♦♦ *g. C bouleverse le passage : il ajoute, après le vers 1289, deux vers :* Ou l'en t'a apris a prametre / Et du ton n'i veus noient metre , *qu'il fait suivre des vers 1294-1297, eux-mêmes suivis des vers 1290-1293.*

Page 363.

a. ains *avec une barre de nasalisation inutile sur le* i *dans H.* ♦♦ *b.* grater

[v. 1299] / Tes temples et tes poins detordre / Me cuides tu ainssi estordre / Et par tes bordes eschaper / Certes je te feré couster / En une maniere ou en deus / Filz au putain vilain roingneus / Desloiaux *C. B suit C avec de légères variantes.* ♦♦ *c. Vers 1305 dans B et C:* Tu es deceus [Tu ies decaus *B*] devers nuli [nulli *B*] . ♦♦ *d.* empire *[v. 1310]* / Quant vilain cuide desconfire / Par guile home qui noient vaille / Domage te feré sanz faille / Ainz huit jors ce saches de fi / Des hui *C. B suit C avec de légères variantes.* ♦♦ *e. Vers 1318-1322 dans C:* Renart poi voi qui ce ne face / Grant hardement est de menace / Ton pouoir fai sanz menacier / Je ne te pris pas un denier / Ne vos requier ne pes ne trives . *B, analogue à H pour les vers 1318-1320 et le vers 1322, donne pour le vers 1321 :* Ja ne m'en verras enbronchier . ♦♦ *f. Folio 87 de H - a, vers 1323-1363 ; b, 1364-1404 ; c, 1405-1445 ; d, 1446-1486.* ♦♦ *g.* dient *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

Page 364.

a. force toute *[v. 1331]* / Que tu ne penses ne ne cuides / Bien voil que ton soit li estuides / A moi nuire et a moi grever / Ja ne m'en feras main lever / N'ai peor ne garde de toi / Ja de tiex genz si con je croi / Qui a poi d'efreor riens vaillent / Maint honme sont qui autre asaillent / Par parole mout aigrement / Et si n'ont point de hardement / Par parole sont mout hardi / Mes tost resont acohardi / Quant ce vient *C* ♦♦ *b. Vers 1347-1348 dans C:* Je te conmant a maufez hui / Qui te puissent contralier . ♦♦ *c.* ruerre *corrigé par surcharge en* a terre *dans H.* ♦♦ *d.* si les hue *[v. 1350]* / Li garz sa chape a terre rue / As mastins corut en la granche / Chascun l'ïen pres du col tranche / Li mastin saillent de la cort / Cil les huie qui aprés cort / Et quant orent renart veü / Au grant cors se sont esmeü / Après lui corent abaiant / Mais de l'ataindre est il noiant / Puis que renart les vit venir / Bien set s'il le pueent tenir / Ne li feront pas ses aviax *C. B suit C pour tout ce passage, mais respecte l'ordre de H pour les vers 1351 et 1352.* ♦♦ *e. Vers 1365 dans C:* Li enbati jusqu'au broion . ♦♦ *f.* Qui estoit rouse et grant *B, C*

1. La leçon de *H* est très différente de celle de *B* et de *C* (« ils ne lui feront pas ce dont il a envie », voir var. *d*), où deux vers supplémentaires bouleversent le contexte immédiat : dans *B* et *C*, ce vers est une réflexion personnelle de Renart, qui redoute les chiens ; dans *H*, il se présente comme un commentaire du narrateur.

Page 365.

a. mestier *[v. 1378]* perece [paresce *B*] / En son cuer a repris proece [Se en son cuer n'a quis proesce *B*] / Puis que secors ne li est preste [li apreste *B*] / Bien set que la mort li est preste / Envers les chiens n'a nule force [Et li chien orent plus de force *B*] / De corre [De son cuer *B*] durement s'esforce / Au plus que onques puet s'enfuit / Qui que soit bel ne qui anuit / A malpertuis *B, C* ♦♦ *b.* douce [an *exponctué*] dame *H* ♦♦ *c.* mesavendra *[v. 1397]* / C'est li plus enuieus del monde / C'est cil a qui toz biens abonde / Plus meschiet il et mesavient / A celui qui asdez se tient / Et de mal fere et de mal dire / Qu'a celui qui tout jors empire / Je di ce que je sai de voir /Je qui soloie decevoir / Genz et bestes prendre et traïr / Et toute loiauté haïr / Et de bien fere me gardoie / De touz biens toz dis habondoie / N'avoie de chose degete / Qui por aise d'ome fust fete / De tout avoie je plenté / Bevoie et mengoie a mon gré / Hons ne beste ne m'asailloit / Nule chose ne me failloit / Mes por ce que *C ; B est analogue à C, sauf au premier vers où il donne* honorez *à la place de* enuieus . ♦♦ *d. Les vers 1408-1409 diffèrent complètement de H dans B et C; les voici d'après C :* Mal m'est por bien fere venu / Ja mes par moi n'ert maintenu . ♦♦ *e.* Mout *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *f.* rendu *[v. 1413]* / Le guerredon et la deserte / Mal donmage et male perte / M'aviengne de moi et de mien / Le jor que ja mes ferai bien / Certes ja mes bien ne ferai / Ne a nul jor ne maintendrai / De mal fere en nule maniere / Il n'a gueres ça en arriere / De mal fere si con je croi / Par cele foi que je vos doi / Plus ai *C*

1. Nous traduisons *preeche*, qui offre un sens satisfaisant, bien qu'il soit vraisemblable que le copiste ait tout simplement inversé le *e* et le *r* de *pereche* (forme que donnent les manuscrits de contrôle) en résolvant faussement l'abréviation commune à *-er* et à *-re*.

Page 366.

a. Vers 1420-1421 dans C : Fet ele a dieu vos conmant / Qui vous a mené cest torment . *B suit H pour le vers 1420 et C pour le vers 1421.* ♦♦ *b.* verité m'en deïssiez / Ou l'en vos a si desertez / Mout par en ai le cuer irez / Et ou fustes si *C. B suit C.* ♦♦ *c. Les vers 1432-1433 sont intervertis dans B et C.* ♦♦ *d.* sens et ma guile en maint lieus [an maint liex *B*] *B, C* ♦♦ *e. Vers 1449-1450 dans C :* En petit d'eure mort m'eüssent / Et si fusse trop mal menez . ♦♦ *f.* trovai un chesne chevez / Pres de terre ou je me repos / Mestier avoie de repos / Que mout *C; B identique à C, sauf variantes graphiques.* ♦♦ *g.* d'eure fui trespassez / J'avoie bien gardé mon cors / Puis que des mastins fui estors / Sanz plaie et par ma proece / Petit prisai cele lassece / Tandis con *C ; B est analogue à C.* ♦♦ *h.* haie *C ; B identique à H.*

1. La leçon de *H* (*chemin chevé*, « chemin creux ») est sans doute fautive : le vers 448 mentionnait explicitement le creux d'un *chaisne*, et l'erreur de lecture est par ailleurs aisément explicable. Lorsque le vers 1457 parle d'un creux « au bord de la route », c'est à ce même creux qu'il fait allusion, plutôt qu'à une cavité du sol dont le texte n'aurait jamais parlé auparavant. Nous préférons néanmoins, par prudence, conserver la leçon de notre manuscrit.

Page 367.

a. bien a fere *[v. 1467]* / Je qui onques mes bien ne fis / Le quis je et je me mesfis / Quant je fis bien en mal eür / Le vilain fis liez et seür / De rougiel par ma porveance / Que il ert de perdre en doutance / Por le vilain *C. B suit approximativement C.* ♦♦ *b. Vers 1477 dans C :* Il me venoient embatant . ♦♦ *c. Folio 88 de H - a, vers 1487-1527 ; b, 1528-1568 ; c, 1579-1609 ; d, 1610-1650.* ♦♦ *d.* desvoloir *C. B suit H.*

Page 368.

a. la chose *[v. 1504]* / Uit jorz touz pleniers se repose / Renart *C ; B identique à C, sauf variantes graphiques.* ♦♦ *b. Après le vers 1523, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Qu'il avoit pres del buisson mises / Renart coiement les a prises . ♦♦ *c.* Il oiloit et forment chantoit *C* : I hoiloit et en haut chantoit *B* ♦♦ *d. Après le vers 1531, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Tot entor le buisson les quert / Mout li poise que si seus ert . ♦♦ *e.* Con cil qui ne *B, C* ♦♦ *f.* tosdis *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *g. Vers 1543-1544 dans B et C :* Il m'a conmencié les merites / Et le guerredon hui a rendre .

1. *Li maus bissistres* : littéralement, « le mauvais jour bissextile » ; l'idée de fatalité s'était vite attachée à ce jour exceptionnel.

Page 369.

a. Vers 1575 dans C : Si n'ot onques mes duel grenor *; B est identique à C aux variantes graphiques près.*

1. G. Tilander (*Notes*, p. 682) se déclare enclin à comprendre *amance* au sens de « trouble », « émoi » ; il interprète donc ainsi le passage : « Est-ce que je peux, dans le trouble où je suis maintenant, envoyer labourer mes bœufs dans les champs ? » Dans son *Lexique* (Champion, 1971), il cite

M. H. Kjellman, qui se demande si la leçon de *C* et de *M*, *en mes manches*, n'eſt pas la bonne ; le sens serait alors : « Puis-je envoyer mes bœufs dans mes manches, maintenant que j'ai perdu mes courroies ? » Nous sommes loin d'être convaincu. M. Roques, dans le lexique de son édition des Classiques français du Moyen Âge, traduit par « à l'aventure » : nous adoptons cette proposition plus simple, comme l'a fait J. Dufournet.

2. Nous unifions le nom de l'âne selon l'usage le plus habituel. La présence de cet âne surprend : l'auteur semble avoir oublié que la scène se situait dans l'essart, et non dans la ferme.

Page 370.

a. Après le vers 1589, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C : Vos avroiz un poi de farine / Et de mon orge plainne mine . ♦♦ *b.* Li felons rous *B, C* ♦♦ *c.* tenre *[v. 1592]* / Tant conme vos en vodrez prendre / S'engingniez le larron revoit / Qui tout emble quant que il voit / Il engingne *C* ♦♦ *d.* Por *B, C* ♦♦ *e.* querre *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *f. Apr s le vers 1601, B et C ajoutent deux vers :* Por le traïtor afoler / Mes nus nel porroit bareter . ♦♦ *g. Après le vers 1603, B et C ajoutent quatre vers, que voici d'après C :* Renart si eſt de mal entendre / Et a lui puet on bien entendre / Il eſt a mal faire haitiez / Biau sire ne vos esmaiez . ♦♦ *h.* voiseus *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *i.* recuit *[v. 1605]* / Il n'eſt nus qui si sage soit / Qui aucune foiz ne foloit / Ne fol qui aucun sens ne face / Sire lietart ja diex ne place / Que renart ait si bon eür / Que il soit toz jors asseür / C'on ne l'engint aucune foiz / Je qui ne sui gueres adroiz / Par semblance de savoir mal / Se vos covent avez loial / Renart *C ; B eſt identique à C (variantes graphiques).* ♦♦ *j.* corroies *[v. 1610]* / Tymer se faire le pouoies / Je ne sai pas conment par dé / Je l'avré mout toſt esgardé / Je ai *C. B, analogue à H pour le vers 1611, donne comme C, après ce vers, deux vers supplémentaires.* ♦♦ *k. Après le vers 1621, B et C ajoutent deux vers que voici d'après C :* Si feré chierre de dormant / Quant lïez les avré forment . *B donne* savrai *au lieu de* avré .

1. La mine eſt une mesure pour les grains qui correspond à un demi-setier, soit environ 78 litres.

Page 371.

a. Après le vers 1627, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C : Tymer li asnes recanant / Et des piez derrier regibant . ♦♦ *b. Après le vers 1631, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C :* Au plus qu'il puet s'alaine tient / Con se il ert mort se contient . ♦♦ *c.* de la *H (barre de nasalisation omise) ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *d. Folio 89 de H - a, vers 1651-1691 ; b, 1692-1732 ; c, 1733-1773 ; d, 1774-1814.*

Page 372.

a. flans et en la teſte *[v. 1664]* / Mes tymer qui ert dure beſte / Et qui *C (variantes graphiques dans B).* ♦♦ *b. H donne* mauvés *corrigé par exponctuation et suscription en* mauvais . ♦♦ *c. Vers 1683-1684 dans C :* Mes je ne sui pas si tres fort / Conme vos eſtes biaus doz frere . *H donne pour le vers 1684 :* Qui de tout l'an ouevre ne faire *; nous corrigeons d'après B et Mar., C étant trop éloigné pour fournir la correction.* ♦♦ *d. Après le vers 1687, C ajoute deux vers :* Que tu es mout bien reposez / Si doiz eſtre plus fort assez . ♦♦ *e.* par raison *C* ♦♦ *f. Vers 1707 dans B et C :* Ai ge tant mal que je ne puis .

Page 373.

a. Vers 1713 dans C : Qui put plus que trou de punaise . *B eſt identique à H.* ♦♦ *b.* m'etre *H (barre de nasalisation omise) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* de tei *H ; nous corrigeons d'après Mar. ; B et C donnent* de ceſte . ♦♦ *d. Après le vers 1735, C*

bouleverse l'ordre des vers et en ajoute deux : et de la puor *[v. 1735]* / De l'ordure de la viltance / Que cil pertuis el cors me lance / La puor se tu ne me crois / Puez sentir dont je sui destrois / Qui tout me fet le cuer doloir / Se t'aït diex or vien oloir / Acor ça deslie moi tost . ♦♦ *e. Vers 1747 dans B et C :* Il i morroit soudainement .

Page 374.

a. Vers 1765 dans B et C : Il nos en menast ja grant oirre [oire *B*] . ♦♦ *b. Après le vers 1771, C ajoute deux vers :* Devant lores ne t'amerai / Et devant que je le verrai . ♦♦ *c.* je *omis ici, ainsi qu'au vers 1780 dans H, ce qui entraîne dans les deux cas une hypométrie des vers. Nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *d.* Que brurie en fera lons grenons *H ; nous corrigeons d'après C.*

Page 375.

a. paines *, confirmé par B et C, est en surcharge et peu lisible dans H.* ♦♦ *b.* apertement *B, C* ♦♦ *c. Vers 1805 dans B :* Tu savras ja se je te mens . *Pour les vers 1805-1806, C offre une leçon incomplète et plus longue :* Tu savras ja certainement / *[espace blanc pour un vers non transcrit]* / Se tu as corroies te lies . ♦♦ *d. Folio 90 de H - a, vers 1815-1856 ; b, 1857-1898 ; c, 1899-1939 ; d, 1940-1980.* ♦♦ *e. Vers 1826-1827 dans C :* Que engingnier ne le porroit / Mout grieve renart quant le voit . *B est analogue à H.* ♦♦ *f. Le vers 1831 est omis dans H ; nous le restituons d'après C. B donne* esté fammenine .

1. La leçon de *H* est isolée : les manuscrits *B* et *C*, comme Martin, disent exactement le contraire, sous des formes différentes (« tel qui n'a pas péché est puni »).

Page 376.

a. Vers 1848-1849 dans C : Venez a la vile plaidier / Savoir se me porroiz . *B, identique à H au vers 1848, s'écarte à la fois de H et de C au vers 1849.* ♦♦ *b. Après le vers 1859, B et C ajoutent quatre vers :* Qu'ert esroilliee et frotee [fraite *B*] / A paine l'a du fuerre ostee [traite *B*] / Que il cuide que renart soit / S'espee trete va tot [S'espee en sa main ala *B*] droit . ♦♦ *c.* Tost de *B, C. La leçon de H est certainement une mauvaise lecture, que nous ne corrigeons pas dans la mesure où elle n'est pas dépourvue de sens.*

1. Les quatre vers qui précèdent sont manifestement corrompus ; les manuscrits *B*, *C*, *H* et l'édition Martin donnent chacun une leçon différente (voir var. *a*). De surcroît, il n'est pas aisé de ponctuer et de distribuer les répliques dans *H*.

Page 377.

a. Vers 1877-1879 dans C : Renart dont ne sui je vaillant / Or se puet bien tymer vanter / Que chier li ai fait comparer . *B suit C pour le vers 1877 et H pour les vers 1878-1879.* ♦♦ *b. Le vers 1885 est omis dans H ; nous le restituons d'après C (B donne une leçon analogue).* ♦♦ *c. Vers 1891 dans C :* A damedieu le tres haus hon .

Page 378.

a. faifoies *H ; nous corrigeons d'après B. C donne* feïsses . ♦♦ *b.* entendez *C* : m'antendez *B ; H a peut-être omis la barre de nasalisation sur le* a *initial.*

1. Nous avons conservé, pour le texte lui-même, cet étrange changement d'unité narrative marqué par une grande majuscule, qui prend place à l'intérieur d'une phrase ; nous adoptons pour la traduction une disposition plus conforme à la syntaxe.

2. La leçon des manuscrits *B* et *C* et de Martin, *ou fussent besanz*, se comprend mieux ; la leçon de *H*, *qui fussent [...]*, peut être comprise comme une correction à valeur hyperbolique.

3. Mot à mot : « cela ne te vaudrait pas plus qu'une amande [le fruit sec] ». Il est usuel, en ancien français, de renforcer la négation avec des termes très variés qui évoquent des objets ou des quantités négligeables (« une pomme pourrie », « un ail pelé » sont parmi les plus fréquents).

4. Il était d'usage, au Moyen Âge, de s'acquitter d'une faute grave en versant une rançon au seigneur justicier.

Page 379.

a. Folio 91 de H - a, vers 1981-2021 ; b, 2022-2062 ; c, 2063-2103 ; d, 2104-2145. ♦♦ *b.* se ge en ment / Toute vos don ma *C* ♦♦ *c.* se diex *est omis dans H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *d.* Que par vos nul mal *B, C (H est hypermétrique, peut-être à la suite d'une confusion entre les abréviations, très similaires, de* vous *et de* nus *).*

1. Cette démarche était très précisément celle qui, aux origines de la féodalité, avait présidé à l'hommage vassalique : un individu plus faible remettait la propriété éminente de ses biens entre les mains d'un plus fort, lequel lui en restituait l'usufruit et lui garantissait aide et assistance en cas de besoin.

2. *Saisis*, comme *saisine*, appartient au vocabulaire juridique féodal : la saisine est la libre disposition d'un bien du vassal — généralement d'une place forte — pour le seigneur ; elle est la manifestation de sa propriété éminente.

3. C'est la réciprocité du pacte vassalique : le seigneur et son vassal s'engagent réciproquement à ne pas se nuire.

Page 380.

a. B et C intervertissent les vers 2011-2012 et les modifient ; les voici d'après C : Ne en esmai ne en doutance / Se diex me gart de mesestance . ♦♦ *b.* voir *[v. 2023]* / Or fai donques li mien plaisir / Que ne me vodrai plus taisir / Se tu ne fez le mien voloir / Je te feré par tens doloir / Se tu fez que *C. B suit H pour le vers 2024 et C pour la suite du passage.* ♦♦ *c.* Je ne vos *B, C (pas de changement de locuteur).*

1. Encore un étrange changement d'unité narrative, marqué par une grande majuscule, au beau milieu d'une proposition.

Page 381.

a. C donne nous *et B* nos *. De même au vers suivant.*

Page 382.

a. Après le vers 2087, B et C ajoutent deux vers, que voici d'après C : Puis que il vit les chiens morir / Il n'ot talent plus de foïr . ♦♦ *b. Vers 2098-2099 dans C :* Ma norreture que je ai / Prenez biau sire quant que j'ai *: vers 2098-2099 dans B :* Ma noreture que je ai / Asez plus corrociez serai . ♦♦ *c.* [Que *exponctué*] Se *H. C donne pour le vers 2100 :* Que ja vers vos ne mesprandroie . ♦♦ *d.* sin ravoie *H ; nous corrigeons d'après B et Mar. cette lecture fautive et dépourvue de sens pour* si manoie *, les trois jambages du* m *ayant été mal identifiés par le copiste, qui a lu à leur place* n r *(u et* n *ayant par ailleurs souvent la même graphie). C donne* n'i delaie . ♦♦ *e. Les vers 2102-2103 sont absents de C.* ♦♦ *f. H, qui omet le vers 2112 que nous rétablissons d'après C, donne au vers 2113* De joi *que nous corrigeons d'après B et C, H étant pour ce vers hypométrique.*

1. Pour ce vers, la tradition manuscrite eſt confuse et le sens mal établi (voir var. *b*). La leçon de *H* semble pourtant la plus savoureuse : Liétard, par cette comparaison avec un oiseau qui a mauvaise réputation, veut dire qu'il aurait vraiment parlé à tort et à travers s'il ne parvenait pas à tenir ses engagements.

2. *Loer* eſt le latin *laudare* ; G. Tilander rapproche cela de l'hommage fait par Liétard à Renart. « Louer » Renart, c'eſt vénérer tout ce qu'il peut dire, et donc lui obéir servilement. Les leçons de *C* et *M* (*n'eüsse eü mon assez*) et de *B* (*n'eüsse eü mon sez*) sont plus limpides et conviennent mieux à un goupil : « si je n'avais pas eu de quoi me rassasier ».

Page 383.

a. Vers 2125 dans B et C : Por voir acroire li feïsse . ♦♦ *b.* trembla *[v. 2127]* / Grant peor ot tot sanz faintise / J'avoie si la chose emprise / Qu'ens el bois le feïsse pendre / A un chesne mout haut eſtendre / Mes vers moi a fait conme sage / A genoillons me fiſt honmage / N'eſt nule *C* ♦♦ *c.* aissiés *H, avec exponctuation du premier* s . ♦♦ *d. Vers 2144 dans C :* Se tes enfans morir lessoie . *B eſt identique à H.* ♦♦ *e. Folio 92 de H - a, vers 2146-2186 ; b, 2187-2195.*

Page 384.

a. renart qui bien *H ; nous corrigeons d'après B pour la syntaxe. C donne* forment *pour* mout bien . ♦♦ *b.* aprocha norreture / Et renars *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c. Après le vers 2175, C ajoute deux vers qui obligent à ponctuer différemment :* Que lietart si fu ses amis / Et si le servoit treſtout dis . ♦♦ *d.* Et quant il de l'oſtel s'en torne *C. B suit C.* ♦♦ *e. Vers 2182 dans C :* Ne n'i remeſt geline crasse .

Branche XIII

RENART ET PRIMAUT

(Martin XIV, FHS 6-7-8)

NOTICE

Cette branche, bien qu'assez ancienne, ne figure pas dans le manuscrit de Cangé (*B*). Sa place dans le manuscrit *H* eſt assez semblable à celle qu'elle occupe dans la collection α éditée par E. Martin, où elle figure en quatorzième position. Dans *H* comme dans cette collection elle forme une branche unique, alors que dans le manuscrit *C* elle eſt décomposée en trois ensembles qui se suivent et sont intitulés respectivement : « Si conme Renart coupa a Tybert la queue », « Si conme Renart fiſt Primaut le frere Ysangrin preſtre », et « Si conme Renart et Primaut vendirent les veſtemenz au preſtre por un oyson », cette dernière rubrique incluant par ailleurs sans raison visible les épisodes du hareng et des jambons. Le texte lui-même connaît des variations assez considérables d'une collection à l'autre, puisque la collection α réduit considérablement certains épisodes et en ajoute d'autres : lorsque Renart rencontre Primaut dans la forêt après l'aventure de l'église, il tient déjà dans sa main le hareng qui doit servir à appâter le loup ; le rédacteur de *A* ignore donc l'épisode de la

vente des vêtements sacerdotaux à un prêtre en échange d'un oison et la mésaventure de Primaut à qui le vautour Mouflart vole ce même oison, et n'a pas jugé utile de récrire l'histoire de Renart et des anguilles relatée dans la branche X, qu'il se contente d'évoquer dans un récit rétrospectif de Renart. En revanche, on trouve dans le manuscrit *A* un bref épisode supplémentaire, juste avant le serment final : Renart entraîne Primaut à la conquête d'un troupeau d'oies, dans un enclos. Le texte édité par E. Martin est cependant deux fois moins long que celui du manuscrit *H* (1 088 vers contre 2 086).

Le scribe de notre manuscrit est très souvent fautif : les vers orphelins abondent — nous avons dû intervenir à huit reprises —, et nous avons dû corriger le texte plus fréquemment qu'ailleurs pour le rendre intelligible. Les divergences avec le manuscrit *C*, dans le détail, sont nombreuses, certains couplets ne figurant que dans un seul des deux manuscrits, mais elles n'ont pas d'incidence notable sur la narration.

La structure de cette branche est donc une structure à tiroirs, à la manière des branches V, VIIa et X, qui toutes lui sont antérieures et qu'elle paraît chercher à imiter. On peut toutefois distinguer deux parties, de longueur très inégale : un premier ensemble met en scène Renart et Tibert, avec deux aventures successives et intimement liées qui se déroulent dans une même maison[1] ; un second ensemble, cinq fois plus long, rapporte les aventures de Renart et du frère d'Isengrin, le loup Primaut[2]. À la charnière, la transition est du type le plus désinvolte, assez répandu à vrai dire dans la chanson de geste et le roman : « Nous ne parlerons plus de Tibert », dit le narrateur, « Nous vous parlerons d'un prêtre[3] ». C'est dire l'absence de lien véritable entre les deux parties, qui se contentent de suivre les déplacements du héros au fil du temps. La famille de *C*, en morcelant la branche, a bien senti ce que cette succession avait d'artificiel.

Telle qu'elle se présente dans *H*, la branche XIII juxtapose six épisodes, après une rapide introduction sur le thème de la « reverdie ». Le premier relate l'intrusion de Renart et de Tibert dans une ferme : le chat veut boire un pot de lait dissimulé dans une huche, tandis que Renart s'intéresse à la volaille. Mais au lieu de s'occuper séparément de leurs affaires, les deux compères, à l'initiative de Tibert, agiront ensemble : Renart tiendra levé le couvercle de la huche, et le chat l'accompagnera ensuite au poulailler. L'épisode comprend donc deux aventures successives. On devine pourquoi cette stratégie a été adoptée : Tibert veut jouer un mauvais tour à Renart, mais sans courir de risque ; il lui faut donc s'être d'abord repu de lait. Renart, excédé et fatigué, laisse retomber le couvercle au moment où le chat sort du coffre et lui coupe la queue en deux. Tibert avait fait exprès de renverser ce qu'il restait du pot pour frustrer Renart du plaisir d'y goûter : le système classique de l'alternance des ruses et des contre-ruses est donc déjà en place. Pour se venger, le chat va ensuite emprunter une astuce au Chantecler de la branche VIIa : au moment où Renart s'enfuit avec le coq dans sa gueule, son compagnon lui demande s'il le tient fermement : le goupil, en lui répondant,

1. V. 1-337.
2. V. 341-2062.
3. Voir v. 338-341.

libère le volatile. On devine aisément la suite : le paysan entend les cris du coq et lâche ses chiens, Tibert s'éclipse, et Renart eſt rossé par les mâtins. On n'entendra plus parler de Tibert dans la suite de cette branche.

Le second épisode eſt radicalement différent : c'eſt lui qui a inspiré la branche VI, « Les Vêpres de Tibert ». Renart, qui ne semble pas souffrir de ses blessures, rencontre le loup Primaut, frère d'Isengrin. Nous examinerons plus loin les raisons de cette subſtitution, analysées en son temps par L. Foulet. Le héros a trouvé une boîte d'hoſties qu'un prêtre a perdue : il propose à son nouveau compagnon les deux dernières et l'entraîne dans l'église la plus proche pour s'en procurer d'autres. C'eſt donc une quête de nourriture qui eſt à l'origine de la profanation de ce lieu saint — la branche VI transformera profondément ces données, et par conséquent le sens de l'épisode. Les deux complices découvrent rapidement, dans un coffre, de la nourriture et du vin. Renart médite alors une ruse purement gratuite, pour le plaisir de malmener Primaut : il pousse ce dernier à s'enivrer. L'esprit embrumé par les vapeurs de l'alcool, le loup veut dire la messe : le goupil lui rappelle qu'il lui faut auparavant être tonsuré. L'auteur transpose alors la célèbre scène du « moniage Isengrin » de la branche X. Le prêtre et ses paroissiens surgissent lorsque le loup se met à sonner les cloches. Renart s'éclipse ; Primaut, après avoir été rossé, s'échappe par une fenêtre : situation inverse de celle sur laquelle s'était achevé l'épisode précédent, le loup et le chat étant des types opposés dans le *Roman de Renart*.

Le troisième épisode, quant à lui, eſt fermement arrimé au précédent : Primaut, qui a toujours avec lui les vêtements sacerdotaux, retrouve Renart qui suggère d'aller les vendre à la foire. Nous sommes au milieu de la branche lorsque les deux compères se mettent en route. Chemin faisant, ils rencontrent un prêtre qui veut précisément changer sa garde-robe et qui apporte un oison à un ami. Renart, intéressé par le volatile, engage le dialogue, mais Primaut le devance dans la négociation du troc et emporte l'animal. Renart, après avoir vainement sollicité le partage, s'en va et laisse Primaut seul. L'épisode pourrait s'arrêter là : il manquerait singulièrement de piquant. En fait, cet échec de Renart, qui répond en miroir à son triomphe sur Primaut dans l'église, n'eſt que le premier panneau d'un diptyque. Bien mal acquis ne profite jamais : le vautour Mouflart convoite à son tour l'oison que le loup, dépourvu de méfiance une fois Renart parti, tient entre ses pattes, et le lui arrache : Primaut aura beau le supplier, rien n'y fera. Ce petit *exemplum* s'achève sur l'énonciation du proverbe qu'il illuſtre : à trop convoiter, on s'expose à tout perdre. Une juſtice immanente serait-elle à l'œuvre dans cette branche ?

Le quatrième épisode s'articule avec le précédent selon la technique, éminemment romanesque à cette date, de l'entrelacement : « Nous laisserons là le conte de Primaut [...], pour vous raconter à présent la conduite de Renart qui s'en va par les sentiers[1]. » La première partie de l'aventure qui va suivre a donc lieu en même temps que celle de Primaut et du vautour : la seconde poursuivra avec les retrouvailles du loup et du goupil, selon la technique bien éprouvée du diptyque. Renart rencontre une charrette chargée de harengs : il fait le mort, eſt jeté par les charre-

1. V. 1273-1277.

tiers qui convoitent sa fourrure au milieu des poissons, s'en gave et disparaît en emportant un hareng destiné à attirer le loup dans le piège de l'imitation stupide. Le récit suit de près celui de la branche X, le seul intérêt de cette réécriture étant de préparer le second panneau du diptyque, qui est original. Primaut, frustré de son oison et de plus en plus tenaillé par la faim, fait la paix avec Renart, écoute attentivement son récit — chacun raconte à l'autre l'aventure qu'il vient de vivre : de tels effets de miroir abondent dans la littérature de cette époque — et décide de s'allonger à son tour en travers de la route. Mais son subterfuge est découvert, et il est copieusement rossé. Il retourne se lamenter auprès de Renart. Après une nuit de repos, ce dernier propose d'aller voler trois jambons chez un paysan qu'il connaît.

Commence alors le cinquième épisode. Les deux compères, à l'instigation de Renart, entrent par une ouverture étroite et se gavent de nourriture, chacun de son côté. Au moment de sortir, Primaut a tellement mangé qu'il est coincé dans le « pertuis » par où ils étaient entrés. Sous prétexte de le tirer de là, le goupil lui déchire la peau et s'enfuit dès que le paysan surgit. Primaut s'échappe à son tour par la porte restée ouverte, en emportant un morceau de la fesse du rustre. Cet épisode est donc symétrique du tout premier de la branche : symétrie inversée, puisque ici Renart est vainqueur. Une unité un peu artificielle semble donc rassembler ces épisodes hétéroclites : la boucle est en quelque sorte bouclée.

L'auteur ajoute cependant un sixième et dernier épisode. Alors que Renart perdait de vue Tibert à la fin du premier épisode, Primaut retrouve le goupil. Loin de lui en vouloir, il lui offre le morceau de fesse arraché au paysan : Renart refuse cette nourriture ignoble et déclenche ainsi la colère de Primaut[1], qui le frappe et le piétine. Renart menace de porter plainte devant le roi : si la ruse est permise, la violence directe est passible des tribunaux. Pour éviter cette procédure, le loup doit accepter de jurer fidélité au goupil sur les reliques d'un saint ermite, comme Renart l'avait fait sur les reliques de « saint Roonel » lors de l'épisode de l'« escondit » dans la branche Vc. Ces reliques sont en fait un piège à loup, dont la clé se détend lorsque Primaut y met la patte. La branche s'achève donc sur le triomphe de Renart qui, sarcastique, ironise sur la situation : si le « saint » retient ainsi le loup, c'est que celui-ci avait l'intention de se parjurer ! Sur le chemin du retour, le goupil trouve de quoi nourrir sa progéniture[2]. La branche VI s'en souviendra.

Cette fin montre à quel point la branche XIII est redevable à Pierre de Saint-Cloud. Pour L. Foulet, son auteur n'est pourtant pas un continuateur de cet initiateur : il se soucie « de reprendre des scènes déjà traitées pour les retoucher[3] ». La volonté d'imiter les branches II et III de l'édition Martin [nos branches VIIa, IX et X] est à ses yeux manifeste. Dans le premier épisode, Renart est la dupe d'un animal plus faible que lui : coq, mésange, corbeau ou, exceptionnellement, chat. On a vu que l'astuce

1. Le texte, en ce point, manque de logique ; voir n. 1 et n. 2, p. 431.

2. La collection α ignore cet élément, et parle seulement des retrouvailles. Peut-être *H* — avec la collection γ — a-t-il emprunté l'idée à l'avant-dernier épisode de la collection α, absent de ces manuscrits, dans lequel Renart conduisait Isengrin dans un enclos où étaient parqués des oisons.

3. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 313.

mise en œuvre par Tibert était directement imitée de l'histoire de Chantecler. Dans la seconde partie, Renart trompe Primaut, comme il avait trompé Isengrin dans l'épisode du viol d'Hersent. C'est donc la structure même de la branche II de l'édition d'E. Martin qui est imitée. On notera au passage que la chose n'est possible que si notre auteur avait connaissance d'un état du roman correspondant à la collection α, puisque cette branche II est complètement démembrée dans les collections β et γ, comme dans le manuscrit *H*. Le dernier épisode de notre branche XIII est analogue, on l'a dit, à la fin de la branche de « L'Escondit » (notre branche Vc). La transposition toutefois n'est pas servile, les circonstances et la nature du serment étant radicalement différentes : dans « L'Escondit », Renart doit se disculper publiquement, devant le roi et la Cour, d'une accusation, et « saint Roonel » est censé l'attraper et le tuer ; dans la branche XIII, les deux personnages sont seuls, la Cour est évoquée comme une simple possibilité de recours, le piège est inanimé, et Renart songe seulement à faire souffrir Primaut pour se venger de son agression. Notre branche pourrait bien s'inspirer ici, comme l'avait déjà remarqué E. Martin[1], du livre VI de l'*Ysengrimus*, où l'âne Carcophas doit régler un problème de droit épineux avec Isengrin : Renart conduit ce dernier, pour prêter serment, vers un reliquaire qui n'est rien d'autre qu'un piège à loup. Ce rapprochement nous semble plus assuré que le précédent : les deux personnages du loup et du goupil sont déjà en place, et la tromperie use des mêmes instruments. De plus, comme le note L. Foulet, l'*Ysengrimus*, aux vers 572-573, déclarait déjà que le saint ne laisse pas échapper les coupables : c'est le sarcasme même que Renart lance ici à Primaut[2]. L'épisode des jambons, original dans le corpus renardien, pourrait s'inspirer d'une fable ésopique, que L. Foulet résume ainsi : « Un goupil aperçoit des provisions qu'un berger a laissées dans sa cabane — ou dans le creux d'un arbre : il entre, se gorge et ne peut plus ressortir : le voilà à se lamenter. Survient un autre goupil qui, entendant ces plaintes, s'enquiert de ce qui s'est passé. Il faut que tu restes là, dit-il au prisonnier, jusqu'à ce que tu sois de nouveau dans l'état où tu étais quand tu es entré. Morale : s'en remettre au temps de la solution des grandes difficultés[3]. » Mais il n'est pas certain que cette fable ait été connue en France au XIIe siècle : elle n'a pas été reprise dans le grand corpus médiéval du *Romulus* qui était la source essentielle.

Faut-il considérer l'épisode de l'église comme une réécriture de l'épisode du « Moniage Isengrin » de la branche X ? Le point commun aux deux textes est qu'un loup se fait tonsurer par Renart pour devenir moine ou prêtre, cette envie étant de pure circonstance et sans rapport avec la foi religieuse. Mais dans la branche X Renart procède avec la dernière cruauté, en ébouillantant le crâne d'Isengrin pour faire tomber les poils : ici, il utilise de l'eau et un rasoir, la méchanceté consistant seulement à étendre démesurément la tonsure. L'auteur va cependant plus loin que son prédécesseur : « Le Moniage » s'arrêtait à la tonsure, et la branche X passait aussitôt à l'épisode de la pêche au seau. Nous avons ici une scène de

1. E. Martin, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 79.
2. V. 2048-2049.
3. *Le Roman de Renard*, p. 318-319.

type carnavalesque, bien plus que ne le sera sa réécriture de la branche VI : l'esprit est bien celui de la profanation farcesque des choses saintes — les hosties, l'église, l'autel, les fonts baptismaux —, des ripailles, de l'ivresse et des conduites de bruit comme le charivari. La vraie source de l'épisode, c'est la fête des Fous[1], où l'on travestissait des animaux et où l'on faisait ripaille jusque sur l'autel. Il faut d'ailleurs entendre le mot « source » dans son sens le plus profond : au-delà de l'emprunt de thèmes générateurs de comique, c'est l'esprit de cette fête qui anime l'auteur : il y a chez Primaut une joie, un plaisir du travestissement et de la substitution des rôles que l'on ne retrouve pas dans la branche VI ; tout l'art du conteur consiste précisément à créer un effet de dissonance entre cet aspect ludique et comique et la déchéance du loup cyniquement exploitée par Renart. Dans la branche VI, Renart et Tibert s'imaginent remplacer le prêtre et ils s'appliquent, dans la mesure où ils sont capables d'une telle application, à dire correctement l'office ensemble. Ici les deux personnages ne sont pas sur le même plan : Renart mène le jeu pour s'amuser à bafouer Primaut, qu'il pousse à boire. Le comique est d'une autre nature, beaucoup plus grinçant dans la mesure où le loup n'a pas conscience de sa déchéance. L'esprit renardien pervertit donc le sens d'une institution parodique, et la branche XIII s'inscrit parfaitement dans la tradition issue de l'*Ysengrimus*. L. Foulet a en effet rapproché cette scène du livre V de cet ouvrage, où Isengrin se fait tonsurer par Renart et devient moine à l'abbaye du Mont-Blandin ; il déforme systématiquement les paroles de la messe ; un jour, il prétexte la soif et se fait conduire au cellier avant de dire la messe ; il s'y enivre et doit finalement être expulsé après avoir été sacré évêque — parodiquement — par les moines excédés. Si l'auteur de la branche XIII a bien puisé à cette source, il faut reconnaître que sa pratique continue celle de Pierre de Saint-Cloud.

Le jugement de L. Foulet sur la branche XIII est particulièrement sévère : « on ne trouvera pas dans XIV [de l'édition Martin] ce que nous avons observé dans II-Va [de l'édition Martin] : une gradation habile, une pénétration des épisodes les uns par les autres, une atmosphère précise et constante, une action qui se noue et se dénoue. L'auteur de XIV a simplement mis bout à bout un chapelet de récits qu'il a groupés de façon tout artificielle et extérieure[2]. » La branche XIII, telle qu'elle se présente dans le manuscrit *H*, repose presque exclusivement sur le schéma de la quête de nourriture. La branche VI se montrera plus subtile : en remplaçant Primaut par Tibert, elle offrira à Renart un partenaire plus fin, plus vindicatif, doué d'une plus forte personnalité : la quête de justice, c'est-à-dire de vengeance, vient alors s'inscrire en contrepoint ; elle le fait, d'ailleurs, dans le premier épisode dont Tibert est précisément le héros. Ici, Renart a sans doute le plus stupide et le plus inoffensif des compagnons : en dépit de ses déboires successifs, Primaut ne s'irritera vraiment qu'à la fin de la branche, et dans des conditions peu compréhensibles. La lutte de Renart et d'Isengrin, dans les premières branches, est celle de la ruse contre la force. Ce schéma ne se retrouve ici qu'avec la

1. Voir la Notice de la branche VI, p. 1072-1073.
2. *Le Roman de Renard*, p. 315.

colère de Primaut : auparavant, il n'est bon qu'à se faire rosser et à se faire enlever par un vautour la proie qu'il tenait entre ses pattes. Primaut incarne moins la force que l'absence totale de ruse, la bêtise la plus absolue : c'est un loup pitoyable, qui paraît même dénué de méchanceté, sauf lorsqu'il refuse de partager l'oison avec Renart. Sa supériorité physique est traitée sur le mode mineur : Primaut en fait un argument lorsqu'il négocie l'oison avec le prêtre[1], et c'est elle qui dissuade Renart de lui en disputer le partage[2]. Il a faim et ne cesse de s'en plaindre, et la récurrence de ce motif est même bien près de perturber l'enchaînement de certains épisodes : apparemment, les nourritures trouvées dans l'église, pourtant abondantes, ne l'ont pas rassasié. C'est la quête de nourriture de Primaut, plus que celle de Renart, qui commande la structure narrative dans toute la seconde partie de la branche. Renart est mû surtout par le plaisir des mauvais tours : le narrateur prend soin, au début de chaque épisode, de signaler les intentions méchantes, et souvent gratuitement méchantes, du goupil. On peut y voir le signe d'une évolution encore discrète, que la branche Ia formalisera en faisant défiler les victimes devant le tribunal du roi. Cependant, comme dans les branches VIIa, IX et X, le zoomorphisme l'emporte largement sur l'anthropomorphisme. Celui-ci n'est sensible que dans l'épisode de l'église — encore que le modèle de la fête des Fous justifie la présence d'animaux — et dans celui de la vente des habits sacerdotaux. Mais, là encore, la préférence donnée à l'oison — les animaux ne songent nullement à un paiement en espèces — rappelle le zoomorphisme, qui dominera dans toute la fin de l'épisode : Primaut tient l'oison entre ses pattes, et le vautour se pose sur un arbre ; c'est un goupil, puis un loup, que les charretiers trouvent en travers de la route ; ce sont des animaux qui s'introduisent dans la ferme par un *pertuis*. Les ruptures d'isotopie sont peu nombreuses et généralement discrètes : Renart, piétiné et malmené par Primaut, menace son agresseur de porter plainte devant le roi, et, pour éviter cette éventualité fâcheuse, Primaut va devoir prêter serment en bonne et due forme. Les deux compères sont qualifiés de « barons[3] », lorsque Renart revient avec son hareng auprès de Primaut ; ce terme anthropomorphique ne reparaîtra qu'au dernier vers, cette fois dans le sens d'« époux ». Nous sommes loin de l'« escondit » de la branche Vc : la branche XIII n'illustre pas une réflexion critique sur la société des hommes. Elle peint tout au plus, par petites touches, le caractère insidieux de la présence du Mal, qui s'avance masqué sous les faux-semblants de l'innocence.

L'auteur de la branche XIII, s'il s'inspire largement de Pierre de Saint-Cloud, de ses successeurs immédiats et de l'*Ysengrimus*, n'est cependant pas un plagiaire. Il a su introduire des éléments de renouvellement. Il y a tout d'abord l'invention du personnage de Primaut. Pourquoi avoir remplacé Isengrin par ce frère inconnu des autres branches ? L. Foulet remarque justement qu'il était impossible de montrer Renart cheminant avec son ennemi le plus farouche[4]. Mais il était surtout nécessaire de

1. V. 1116-1118.
2. V. 1170-1172.
3. V. 1469.
4. *Le Roman de Renard*, p. 316.

changer le nom du protagoniste parce que les aventures qui sont ici mises bout à bout sont des réécritures de mésaventures d'Isengrin — la tonsure — ou d'épisodes liés à une rencontre entre Renart et Isengrin — les poissons : anguilles ou harengs. Quant à l'histoire du loup coincé dans un *pertuis*, elle rappelait sans doute trop le crime originel de Renart, le viol d'Hersent, pour pouvoir être attribuée à Isengrin. Ce n'est donc pas seulement l'incompatibilité d'humeur qui a suscité la substitution de Primaut à son frère : c'est le projet narratif d'ensemble du conteur, un projet de renouvellement dans la fidélité, fondé sur la poétique de l'amplification. L'épisode de l'église, on l'a vu, a recours aux catégories carnavalesques pour amplifier le motif de la tonsure, hérité de la branche X. Or cet épisode est une réussite ; on y voit Renart à l'affût de toutes les occasions de berner Primaut : son goût pour les hosties, la présence du vin, l'envie de l'ivrogne de dire la messe ; tandis que Primaut s'embrume, Renart s'active, cherche dans les armoires, trouve les fonts baptismaux, désacralise les lieux en les investissant d'une fonction purement matérielle. Nous sommes loin des ruses préméditées comme celles dont furent victimes la mésange ou Tiécelin. Renart sait seulement qu'un être qui se dégrade et perd la raison est une victime en puissance, et une victime de soi-même. Renart est moins celui qui invente que celui qui sait observer et réagir. C'est là un élément relativement neuf, qui se confirme dans tous les épisodes. Jamais Renart, dans la branche XIII, ne met au point de système compliqué. Il est presque l'innocence même, sauf lorsqu'il rebouche l'ouverture pratiquée sous le seuil de l'église. Il explique à Primaut, qui le lui a demandé, comment il s'est procuré des harengs : est-ce sa faute si Primaut se fait rosser alors que lui-même a pu se repaître de poissons ? Il permet au loup de se gaver de jambons : est-ce sa faute si ce dernier n'a pas réfléchi à l'exiguité du *pertuis* ? Primaut est responsable en grande partie de ses propres malheurs : Renart se contente de le tenter, l'inconséquence du loup fait le reste. La nourriture fonctionne comme un piège : la gloutonnerie de Primaut est la cause de ses déboires. Seul le dernier épisode échappe à ce schéma et repose sur une véritable ruse, sur une dissimulation de la réalité. L'auteur a bien senti que cette apparence d'innocence, toute relative d'ailleurs, était indispensable à partir du moment où il s'agissait de construire la branche autour d'une sérialité sans changement de personnages, et il a disposé à chaque fois des indices destinés à opposer l'apparence — qui est l'univers mental dans lequel se meut Primaut — et la réalité — la malignité de Renart. Il y a donc bien ici un renouvellement de la technique narrative, qui va bien au-delà du modèle léger que pouvait fournir la branche X en juxtaposant l'épisode du « Moniage Isengrin » et celui de la pêche au seau. On remarquera d'ailleurs que la branche XIII est la première des branches de Renart à inverser les effets de la reverdie. La branche X, avant elle, s'ouvrait sur le déclin de la saison chaude et l'arrivée de l'hiver, prélude à la quête de nourriture. Ici, c'est la thématique printanière qui fait contraste avec la famine dont souffre Renart. Ce schéma nouveau, que la poésie lyrique exploite elle aussi, se retrouvera plus tard dans les branches VI, XVI et XVII. La branche XIII apporte donc un témoignage non négligeable sur les rapports entre réception et création à l'intérieur du cycle renardien en formation, et sur les choix esthétiques qui sont susceptibles de présider au travail de renouvellement.

La branche XIII ne comporte aucune indication qui renverrait à un fait d'actualité ; anonyme, elle n'a aucun enracinement géographique. Les seuls éléments de datation sont donc les références intertextuelles : cette branche est nécessairement postérieure aux branches Vc, VIIa, IX, et X qui passent pour être les plus anciennes ; l'utilisation qu'elle fait de l'*Ysengrimus* inciterait à penser qu'elle ne leur est guère postérieure, les branches tardives étant fort peu tributaires de ce texte latin. On la date habituellement de 1178-1179 : une telle précision, sans doute excessive, se fonde sur le fait que l'on n'y trouve aucune référence à la branche Ia, elle-même datée un peu arbitrairement de 1179. L'absence d'allusion ou d'emprunt aux branches postérieures à cette date, sans être un argument décisif pour la chronologie, constitue néanmoins un indice convergent. En revanche, cette branche a fourni son principal motif narratif à la branche VI, celle des « Vêpres de Tibert », et le nom de Primaut reparaît dans la branche IV, celle du pèlerinage, toutes deux datées approximativement de 1190. Elle est donc certainement antérieure à la dernière décennie du XIIe siècle, et plus proche de 1178 que de 1190.

DOMINIQUE BOUTET.

BIBLIOGRAPHIE

BELLON (R.), « L'Art du remaniement. Les Aventures de Primaut le loup dans les manuscrits A et C », *Reinardus*, II, 1989, p. 18-31.

NOTES ET VARIANTES

Page 385.

a. *Folio 92 de H - colonne b, vers 1-28 ; c, 29-69 ; d, 70-110. C, outre la lettre ornée à l'initiale, fait précéder le texte d'une rubrique :* Si conme renart coupa a tybert la queue ♦♦ *b.* molt *en surcharge dans H.* ♦♦ *c. Les vers 13-16 sont absents de C.* ♦♦ *d.* Cel *H ; nous corrigeons d'après Mar. C donne* Ele

Page 386.

a. respont et g'irai la / Je t'aseür mout *C* ♦♦ *b. C omet les vers 41-48, sans doute un bourdon (saut du même au même), de* maison *au vers 40 à* maison *au vers 48.* ♦♦ *c.* Mout vaut hons qui set de baraz *C*

1. Le recours à des locutions étrangères, en particulier anglaises ou germaniques, est un procédé habituel dans le *Roman de Renart* ; voir par exemple, dans cette même branche, les vers 517-518, et le vers 2403 de la branche Ic (*Ya ! Ya ! Gordatouet !*).

Page 387.

a. renart venez avant *C* ♦♦ *b.* plainne cruche une *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* Qui por le let fremit et *C*

Page 388.

a. Folio 93 de H - a, vers 111-154 ; b, 155-195 ; c, 196-236 ; d, 237-279. ♦♦ *b.* tu

dont çou dont H (doublon) ; nous corrigeons d'après C. ♦♦ c. Quant ot humé tant con li plot [v. 129] / Si trebuscha tot jus le pot / Et espandi le let trestout / Renart C. Le vers 130 est absent de H ; nous le restituons d'après C pour le sens et la versification. ♦♦ d. Vers 135 dans C : M'eüsses et aprés bien point. Le vers 136 est omis dans H ; nous le restituons d'après C. ♦♦ e. Vers 148-151 dans C : Quant voit qu'il ne puet endurer / Maintenant avoit fet un saut / Renart tint le covercle haut / Et tybert saut hors de plain vol. Le vers 150 est omis dans H ; nous le restituons d'après C pour la versification.

Page 389.

a. Vers 157 dans C : Que le covercle sus chaï. ♦♦ b. fet que dis tu C ♦♦ c. Vers 175 dans H : Por cinc cenz livres de bernars. Cette leçon étant incompréhensible, nous corrigeons d'après C, qui donne au vers suivant Tybert tes toi. ♦♦ d. Vers 183-184 dans C : Que tu n'as qui te croie lores / Dist renart tot est forelores.

1. La leçon donnée par H (voir var. c) est dépourvue de sens. Celle de C, que nous adoptons, laisse sans doute entendre que, dans sa colère, Tibert ne considère pas l'acte de Renart comme une étourderie, mais comme une malveillance.

2. Mot à mot : « je ne voudrais pas pour plus d'argent encore que tu ne peux l'imaginer ».

3. Il faut se souvenir que Tibert est un chat sauvage, à la queue beaucoup plus fournie que celle d'un chat domestique.

Page 390.

a. alons sanz [v. 204] demourer / Tot droitement sanz delaier / Droit la ou est le gelinier / Et dist renart par saint richier / je voil que aions a mengier C ♦♦ b. entrepelees corrigé par exponctuation en estonees dans H ; nous corrigeons d'après Mar. ♦♦ c. Vers 226-232 dans C : Dures et vielles et crotees / Le coc si est jones et tendres / Et si est des autres mout mendres / Et si i metroit ja dangier / Quant vos vendrez au gelinier / Se les gelines perniez / Et se vos les sesisïez / Il s'escrieroit ja si haut. ♦♦ d. gonbart H ; nous corrigeons d'après C la rime et la forme du vers 259.

1. Renart perd en effet sa queue dans la branche XII (v. 1362-1365), et Isengrin se présente devant le roi Noble amputé de ce même appendice au début de la branche II (v. 15-16, v. 32-37, etc.), où la Cour le tourne en ridicule ; un paysan la lui avait tranchée d'un coup d'épée lors de l'épisode de la pêche au seau, dans la branche X (v. 491-493).

Page 391.

a. Le vers 239 est omis dans H ; nous le restituons d'après C pour la versification. ♦♦ b. H, qui omet le vers 247 (restitué d'après C pour la versification), donne ici tien les tu, que nous corrigeons d'après C. ♦♦ c. C intervertit et modifie les vers 254-255 : Si con renart ovri la goule / Celui qui tot le monde boule. ♦♦ d. couche H ; nous corrigeons d'après C. Mar. donne toche. ♦♦ e. Vers 262-263 dans C : Si a oï dant renardier / Qui ja estoit a gelinier.

1. Cette ruse est analogue à celle de la branche VIIa, v. 410-428, où Renart emporte Chantecler ; mais dans cette dernière c'était le coq lui-même qui invitait Renart à ouvrir la gueule pour parler… et le libérer malgré lui.

Page 392.

a. Folio 94 de H - a, vers 280-320 ; b, 321-361 ; c, 362-402 ; d, 403-443. ♦♦ b. Vers 288-289 dans C : Qui tout ce li a esmeü / Et que por fol l'a il tenu. ♦♦ c. va

[h *exponctué et surcharge*]uiant *H. C donne* riant . ♦♦ *d. Vers 313 dans C:* Car si ne pot ne fouir n'ose .

Page 393.

a. Vers 332-335 dans C: Se tybert l'eüst atendu / Il li eüst mout chier vendu / L'estrif que li chien li ont fet / Fuiant s'en vet tot un garet . ♦♦ *b. H donne* soit sause *que nous corrigeons d'après le sens. Les vers 338-339 sont absents de C, qui introduit après notre vers 337 un titre de branche :* Si conme renart fist primaut le frere ysangrin prestre *et donne au vers 340 :* Or escoutez une autre estoire . *Le* o *de* Or *est une lettre ornée.* ♦♦ *c.* plainnes *H; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d.* aperçut *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après C.*

1. Le texte en ancien français joue ici sur les deux facettes de la « métamorphose illusoire » : le vers 327 présente Renart comme un cavalier, le vers 328 comme un animal qui court sur ses propres pattes.

Page 394.

a. Vers 374-376 dans C: Ou alez por chanter m'en vois / A un moustier outre cel bois / Por aler i sui aroutez . *Mar. est analogue à H.* ♦♦ *b. Vers 385 dans C:* Par foi sire mout volentiers . ♦♦ *c.* v^e^aloient *H (erreur appelée par le chiffre* .v^e^. *qui suit) ; nous corrigeons d'après C.*

Page 395.

a. mal te trace / Tu en avras par saint romacle / Tele viande huimés avras *C* ♦♦ *b.* que besoing avroiz *C* ♦♦ *c. Vers 421 dans C:* Alez avant g'irai aprés . ♦♦ *d.* Font une fosse et un degré *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *e. Les vers 432-433 manquent dans C.* ♦♦ *f. Vers 439-440 dans C:* La touaille prant ses ataint / Si les ot plus tost desnoees .

1. Sur le sens de l'expression *Tot mal gré le nés au provoire* (« malgré qu'il en ait »), voir G. Tilander, *Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 109, qui renvoie pour l'expliquer à une citation de l'*Heptameron.*
2. La leçon du manuscrit *C* (voir var. *d*), que nous adoptons, est mieux compréhensible : selon *H*, les deux compères creusent un trou « et une marche », ce qui, concrètement, ne présente guère de sens.
3. Mot à mot : « qu'il ne faut pour tourner les mains ». L'expression, courante en ancien français, n'a pas survécu à l'ancienne langue.

Page 396.

a. Folio 95 de H - a, vers 444-484 ; b, 485-525 ; c, 526-566 ; d, 567-607. ♦♦ *b.* brisiee la moraine *C, Mar.* ♦♦ *c.* char et poisson *C* ♦♦ *d. Vers 473 dans C, qui décale ainsi d'un vers la fin de la réplique :* Tot estrïé ce est bien fet . ♦♦ *e.* Le pain le vin et la char terre *C*

1. Le vin d'Auxerre était réputé au Moyen Âge (voir par exemple le fabliau des *Trois Aveugles de Compiègne*, éd. Ph. Ménard, *Fabliaux français du Moyen Âge*, t. I, p. 111, v. 73. Ph. Ménard mentionne également en note, p. 163, le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel et la *Bataille des vins* d'Henri d'Andeli). Cette dénomination recouvre la production viticole de l'actuel département de l'Yonne (Auxerre, Tonnerre, Chablis, Irancy, etc.).

Page 397.

a. entente *C. Les vers 486-487 sont absents de C.* ♦♦ *b.* d'un fer d'asne / Mes tien le henap si di have *C* : d'un ferlinc / Et tu renart tien have drinc *Mar.*

(voir n. 1). ♦♦ *c.* te di guersai / Par foi dist renart je l'octrai *C (répartition différente des répliques).* ♦♦ *d.* part *H ; nous corrigeons d'après C.*

1. La tradition manuscrite est ici perturbée, mais elle conserve le caractère anglophone de certaines plaisanteries de Renart (voir l'épisode de Renart jongleur, dans la branche Ic). La leçon retenue par *Mar.* (voir var. *b*) est sans doute la meilleure : le *ferlinc* est une petite monnaie de la valeur d'un quart de denier, et *have drinc* est à rapprocher de l'anglais *have a drink* ; *C* remplace le *ferlinc* par un « fer d'âne », comme *H* par un « fer long », c'est-à-dire des objets de peu de valeur : mais la leçon de *H* paraît curieuse, et *C* se contente d'une assonance très médiocre.

2. *Wairsoi* (autre graphie : *guersai*, leçon de *C*) est une invitation à boire, que nous modernisons en conservant le registre et l'écart linguistique.

Page 398.

a. faillant *C* ♦♦ *b. H donne au vers 537* nobles li lions . *Vers 537-538 dans C :* Noble cuide estre le lion / Et renart soit de sa mesnie . ♦♦ *c.* s'en esjoï *[v. 563]* / Que asotez est vraiement / Primaut avra son paiement / Si que il sera mout dolenz / Ançois qu'il isse de laienz / Tu porroies bien tel chant fere *C*

Page 399.

a. que *est omis dans H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b.* pas *est omis dans H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c. Vers 604 dans C :* Si s'en va par laiens chantant . ♦♦ *d. Folio 96 de H - a, vers 608-648 ; b, 649-689 ; c, 690-730 ; d, 731-771.*

1. Sur le sens de l'expression *n'iert li dés changiez*, voit G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 151. Il s'agit originellement d'un terme de jeu qui signifie « remplacer les bons dés par des dés truqués », puis « user de tromperie », « jouer un mauvais tour ».

Page 400.

a. bacin[s *exponctué*] *H* ♦♦ *b.* venuz en souait / Je cuit que granz vertuz i ait *C* ♦♦ *c.* dieu *est omis dans H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d. Vers 646 dans C :* Et il l'avra sanz plus d'afere . ♦♦ *e.* a terra *H ; nous corrigeons d'apr C.*

Page 401.

a. Les vers 686-687 sont absents de C. ♦♦ *b.* puet *à demi effacé et difficilement lisible dans H.*

1. *Orgue, double, treble* : le *treble* désigne la ligne supérieure d'une composition polyphonique. Le motet court est le plus souvent à deux voix. Voir B. Gagnepain, *Histoire de la musique au Moyen Âge*, t. II, Seuil, 1996, p. 190, pour la définition de la polyphonie : « Quand se répandit l'usage de la polymélodie, et qu'à la *vox principalis* empruntée s'ajouta une *vox organalis* inventée, cette réalisation fut dite " double " (par exemple *organum duplum*) ; mais le mot servit aussi à désigner la seule voix ajoutée au-dessus de la voix empruntée dite *teneur*. Et quand on eut l'idée d'adapter des paroles (*motetti*) à cette voix, on appela *motetus* aussi bien l'ensemble de la teneur et du *duplum* que le *duplum* seul. Par extension, une deuxième voix ajoutée prendra le nom de *triplum* [...]. »

Page 402.

a. respont biax amis *C* •• *b. Les vers 708-711 sont absents de C.* •• *c. Les vers 718-725 sont absents de C, qui donne deux vers à leur place :* Et tant fu sages et pensez / Et de barat bien doctrinez.

Page 403.

a. trible *H ; nous corrigeons d'après C pour la rime.* •• *b. Le vers 754 est orphelin dans H et absent de C.* •• *c. Vers 758 dans C :* Por ce n'ot cure de sejor. •• *d.* nois *H ; nous corrigeons d'après C.* •• *e. Folio 97 de H - a, vers 772-811 ; b, 812-852 ; c, 853-893 ; d, 894-934.* •• *f.* gilain *C* •• *g. Vers 777-778 dans C :* La dame i porta une grouge / Et li chapelains la coorge.

1. Alors que le manuscrit *C* (voir var. *g*) évoque une *coorge* (un bâton qui sert à transporter des seaux), *H* choisit une formule licencieuse, qui se retrouve dans la branche Ia, v. 870-871 (où l'on retrouve la même rime *quenouille / couille*).

2. Comparaison ironique, qui joue sur l'antiphrase comme souvent dans le *Roman de Renart*. On notera que dans la branche Ia, aux vers 1606-1608, le limaçon Tardif est le gonfalonier de l'armée de Noble.

Page 404.

a. Vers 783-784 dans C : Li prestres qui mout sot d'aguet / Par un pertuis fist son aguet. •• *b.* mie *[v. 786]* / Por la teste qu'il vit pelee / Et la coronne grant et lee / L'uis fet sovent *C* •• *c.* s'atornent *C* •• *d.* de grant aïe *C* •• *e.* li autre mainne ses chiens / L'autre tient espee en *C* •• *f. Vers 825-826 dans C :* Bien combatront a la limace / Et cil qui estoit el mostier.

1. Le texte de *H* parle de *cros* (« crocs », « crochets »), terme qui pourrait désigner les armes de fortune des paysans ; mais ce type d'instrument n'apparaît pas dans la suite du texte : il nous paraît donc que *cros* est une faute de copiste pour *cors*, leçon de *C*, que nous adoptons.

Page 405.

a. Vers 845 dans C : Et qui fu mout tres mal menez. •• *b.* sens e te sragiez / Ja fust li provoires mengiez *C* •• *c. Vers 865 dans C :* Durement se prist a irer.

Page 406.

a. O soi lestemens enporte *H ; nous corrigeons d'après C qui donne pour les vers 872-873 :* Mes en soi de ce se conforte / Que il les vestemenz enporte. •• *b.* grant dol *C* •• *c.* brebiz se il puet / Einssi le dit que plus n'en puet / Il le metra a *C* •• *d.* Ou sa chemise *C* •• *e.* que je doi hersent *C*

Page 407.

a. Folio 98 de H - a, vers 935-976 ; b, 977-1017 ; c, 1018-1058 ; d, 1059-1099. •• *b. Le vers 940 est absent de C.* •• *c.* iffusse *H ; nous corrigeons d'après C.* •• *d.* covient *H ; nous corrigeons d'après C.* •• *e.* a ma goule *C*

1. *Saint Oule* : aucun saint ne paraît avoir porté ce nom, que le manuscrit *H* est le seul à donner. Il faut donc y voir un nom commun, désignant soit directement, soit parodiquement, une chose sainte. On peut songer d'abord à *oule*, *ole*, du latin *olla*, « pot », « cruche », « marmite » ; toutefois le substantif est féminin, et le *Roman de Renart*, lorsqu'il joue sur les noms de saints, a toujours soin d'utiliser des noms attestés par ailleurs (saint

Leu par exemple, dans la bouche du loup Primaut). On pourrait alors songer à l'hostie (« la sainte Hostie »), en ancien français *oulee* ; mais cette dernière forme, que l'on rencontre dans le texte de Martin (et qui diffère d'ailleurs phonétiquement de *oule*), n'est pas attestée dans notre manuscrit, qui emploie *oiste* (v. 435) ou *oblee*, *oublee* (v. 344, 358, 362, 389). *Ole*, substantif masculin ou féminin, est également attesté par le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch (t. IV, colonne 1061) comme une variante graphique de *uile* : nous adoptons, faute de mieux, cette hypothèse, qui nous paraît la plus plausible, même si l'expression « les saintes huiles » (au pluriel) est largement postérieure au XIIIe siècle.

Page 408.

a. de peor *C* ♦♦ *b. Le vers 964 est omis dans H ; nous le restituons d'après C.* ♦♦ *c.* a dieu l'afi *C*

Page 409.

a. ai *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b.* renart *C, ouverture nécessaire des guillemets après* dist . ♦♦ *c.* en ai ge grant corage *C* ♦♦ *d.* Amit [s *exponctue*] confanon *H ; anticipation probable sur l'initiale de* sorçainte . ♦♦ *e.* vestemes *H (barre de nasalisation omise) ; nous corrigeons d'après C.*

Page 410.

a. Vers 1045-1046 dans C où ils marquent un changement d'épisode (voir n. 1) et où le E *de* Entre *est une lettre ornée :* Entre renart et dant primaut / Jurent ensemble en un gaut . ♦♦ *b.* oison va vendre *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* pendre *C. H confirme la leçon de M mentionnée par l'édition japonaise.*

1. Ce nouvel épisode est inauguré dans le manuscrit *C* par une lettre ornée (voir var. *a*) et la rubrique suivante : *Si comme renart et primaut vendirent les vestemenz au prestre por un oyson*, qui est une annonce incomplète puisque l'histoire de l'oison sera suivie de celle des harengs, puis des repues franches chez un paysan. L'épisode de l'oison ne figure pas dans l'édition d'E. Martin, qui aborde directement celui des harengs, en l'abrégeant considérablement (voir la Notice, p. 1173-1174).

Page 411.

a. souşcain[g *exponctue*]te *H* ♦♦ *b.* fere *C. Ici commence le folio 99 de H - a, vers 1099*^bis^*-1139 ; b, 1140-1180 ; c, 1181-1221 ; d, 1222-1262. Le vers 1099 est répété par erreur au début de la colonne 99 a avec une variante de graphie :* Molt grant marcié vous en ferons .

1. Nous hasardons cette traduction d'une expression peu claire, qui a résisté aux tentatives de G. Tilander, lequel écrit dans ses *Notes sur le texte du « Roman de Renart »*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIV, 1924, p. 693, après avoir énuméré les variantes des manuscrits *C*, *M* et *H* : « Cette expression m'est obscure. Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'il faut y voir un nom de lieu corrompu, car les " marcheants " disaient qu'ils allaient à la foire. » Cette suggestion est peu convaincante. *Dont nous vendons [...] mainte* est parfaitement compréhensible, et réfère à l'activité habituelle de ces marchands ; il reste à expliquer *ensor an* ; il est certain que *ensor l'an* serait mieux venu, même si *ensor* n'est pas la préposition la plus attendue dans le sens de « au long de », « pendant » ; toutefois,

encore dans l'usage moderne, la préposition « sur » peut revêtir un sens temporel analogue (« sur l'année, j'ai vendu telle quantité de... », par exemple). Cette interprétation nous paraît donc être la plus plausible.

Page 412.

a. bos qui d'eus eſtoit prés *C* ♦♦ *b.* jeu *H ; nous corrigeons d'après C.*

1. Expression lexicalisée, qui évoque la ficelle par laquelle on pend un jambon, une andouille, etc. (voir G. Tilander, *Remarques*, p. 67-68). Mais la *hart* eſt aussi la corde avec laquelle on pend un criminel. La rime *hart* / *part* eſt habituelle.

2. Voir la note de l'édition japonaise du manuscrit *C* : cette expression proverbiale, qui n'eſt pas recueillie par J. Morawski, « recommande le renoncement » (note sur le vers 3337, t. II, p. 408).

3. Saint Leu, archevêque de Sens (573-623) ; mais *leu* signifie aussi « loup », et c'eſt Primaut qui parle...

Page 413.

a. molt *[en toutes lettres]* ont *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b.* crssi *avec* o *suscrit dans H. C donne* tolir .

1. *La compagnie Tassel* : expression d'origine obscure, que Ph. Ménard comprend ainsi : « être un compagnon déloyal, trompeur » (*Le Rire et le Sourire dans le roman courtois*, Genève, Droz, 1969, p. 608, n. 80). Voir également la note sur le vers 3362, t. II, p. 408, de l'édition japonaise, qui donne quelques références complémentaires.

2. Cette expression proverbiale, qui se traduit littéralement par « je m'y connais mieux qu'un bœuf ne sait tirer la charrue », se rencontre également dans la branche XII, v. 1771.

Page 414.

a. bien[t *exponctué*] *H* ♦♦ *b. Après le vers 1224, H omet six vers donnés par C où l'on voit Mouflart, sur un chêne, dévorer l'oison sous les yeux de Primaut ; le dernier de ces six vers introduit la lamentation du loup et explique l'emploi de la conjonction* que *au vers 1225 de notre manuscrit, qui eſt donc lacunaire. C donne pour le vers 1224 :* Sire mouflart il m'eſt avis . ♦♦ *c.* fait *surchargé en* fas *dans H.*

Page 415.

a. ne finai des hui main *C* ♦♦ *b.* je *omis dans H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c. Folio 100 de H - a, vers 1263-1303 ; b, 1304-1344 ; c, 1345-1385 ; d, 1386-1426.* ♦♦ *d.* desus *H ; nous corrigeons d'après C.*

1. Cet épisode eſt emprunté à la branche X (v. 43 et suiv.). Il ne figure pas dans la famille α, où l'on voit cependant, mais sans explication, Renart présenter un hareng à Primaut.

Page 416.

a. se muce *C, qui donne à la rime au vers suivant* veüs . ♦♦ *b.* lague *H (barre de nasalisation omise).* ♦♦ *c.* le nain *C*

1. La branche X, aux vers 43-51, mettait déjà en œuvre ce ſtratagème du renard, emprunté aux Beſtiaires médiévaux qui le tenaient eux-

mêmes des *Étymologies* (livre XII, chap. 29) d'Isidore de Séville. Le présent texte eſt cependant plus proche de ces derniers. Ainsi on peut lire, dans l'article sur le goupil du *Beſtiaire* en prose de Pierre de Beauvais, rédigé vers 1200 : « Quant il a fain et il ne treuve que mengier, il s'enveloppe en rouge terre si qu'il pert [semble] eſtre touz sanglanz, puis s'eſtent a terre tout envers comme s'il fuſt morz et retient s'alaine et enffle soi qu'il ne souffle noient [au point de ne plus respirer] ; la langue trait fors [il tire la langue] » (*Le Beſtiaire de Pierre de Beauvais*, édition de la version courte par Guy R. Mermier, Nizet, 1977, p. 71). Il attire ainsi les oiseaux qu'il peut dévorer par surprise. Le goupil des Beſtiaires eſt une figure du diable.

2. Le surcot eſt, au début du XIII[e] siècle, un vêtement de dessus, fendu sur les côtés au passage des bras, et qui pouvait être fourré sur les bords pour l'hiver : ainsi Philippe Mouskès, au milieu du XIII[e] siècle, évoque dans sa *Chronique rimée* un surcot « fourré de vair et de goupis » (le vair eſt la fourrure d'hiver de l'écureuil nommé « petit-gris »).

3. La couleur de la gorge du renard varie selon les saisons ; la couleur blanche eſt la plus recherchée.

Page 417.

a. Si m'en vois a dieu *C* ♦♦ *b.* Et quant cius *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* le [trop *surchargé en* trot] et l'ableüre *H ; nous corrigeons d'après C.*

Page 418.

a. vengier *H ; nous corrigeons d'après C.*

Page 419.

a. Folio 101 de H - a, vers 1427-1467 ; b, 1468-1508 ; c, 1509-1549 ; d, 1550-1590. ♦♦ *b.* Por [por *exponctué*] prooier *H* ♦♦ *c.* peocheor *en surcharge difficilement lisible sur* prodom *; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d.* glofrai *H* : je l'otroi *C*

1. Proverbe répertorié par Morawski (n° 689, *Proverbes français antérieurs au XV[e] siècle*, Champion, 1925). La sagesse populaire eſt celle des paysans (*vilains*) : il exiſte d'ailleurs un ouvrage intitulé *Proverbes au vilain.*

Page 420.

a. que vous me *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b. Vers 1494-1495 dans C :* Mout m'en eſt or bien avenuz / Que je me moroie de fain .

1. Le texte de l'édition Martin reprend ici le fil de l'hiſtoire, interrompu après l'aventure de l'église et de la messe.

Page 421.

a. le leu aïe aïe *C* ♦♦ *b.* effor[s *surchargé en* t] *H*

Page 422.

a. grant [es *exponctué*] frapier *H* ♦♦ *b.* la corut *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c. Folio 102 de H - a, vers 1591-1631 ; b, 1632-1672 ; c, 1673-1713 ; d, 1714-1754.* ♦♦ *d. Abréviation de* molt / mout *dans H (de même au vers 1597) ; nous corrigeons d'après C qui donne* m'ont asailli . ♦♦ *e.* mgie *H ; nous corrigeons d'après C.*

Page 423.

a. [S *exponctué*] il *H. C, qui intervertit les vers 1615-1616, donne* tot depiquié le dos . ♦♦ *b.* amis[s *surchargé en* t]ié *H* ♦♦ *c.* vos *C*

Page 424.

a. Vers 1646 dans C: Se couche un petit au derriere . ♦♦ *b.* cuidiez *C* ♦♦ *c.* foi que vos doi *C*

1. Cet épisode repose peut-être sur des souvenirs de la branche Vb (Renart et les jambons).

Page 425.

a. Se eles *C* ♦♦ *b.* Si s'apensa lores d'un jeu / Que l'autre jor avoit veü / Bien l'ot visité et veü *C* ♦♦ *c. Les vers 1727-1728 sont absents de C.*

1. Littéralement : « vous voilà devant la charrue ». Le registre linguistique est celui du monde paysan.

Page 426.

a. acoutant *surchargé en* escoutant *dans H.* ♦♦ *b. Folio 103 de H - a, vers 1755-1795 ; b, 1796-1836 ; c, 1837-1877 ; d, 1878-1918.*

Page 427.

a. Vers 1799 dans C: Ja envers li rescous n'aroie *C*

Page 428.

a. me *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b.* Et dans primaus qui ne se muet *H ; syntaxe incohérente que nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* retoit *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d. Les vers 1837-1838 sont absents de C.* ♦♦ *e. Vers 1851 dans C:* Que je ne voil ci plus atendre .

1. La leçon de *C*, que nous adoptons (voir var. *b*), se tient mieux, *ains* ayant alors le sens adversatif attendu ; on peut toutefois conserver la leçon de *H* en donnant à *ains* une fonction d'adverbe et non de conjonction.

Page 430.

a. Que li vilains *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b. C donne* boutee *au lieu de* trovee *et à la rime au vers suivant* tornee *au lieu de* boutee . ♦♦ *c. Folio 104 de H - a, vers 1919-1961 ; b, 1962-2002 ; c, 2003-2043 ; d, 2044-2084.* ♦♦ *d.* voil *C*

Page 431.

a. Vers 1948 dans C: Ja se diex plet n'en mengeron . *H omet les vers 1949-1950 qui sont nécessaires à la succession des idées ; nous les restituons d'après C.* ♦♦ *b. Les vers 1953-1954 sont absents de C.* ♦♦ *c.* Quant primaut l'ot si envaïz / Si li a dit trestot en haut / Vos avez tort sire primaut / Sachiez se m'aviez *C* ♦♦ *d.* doucement li prie *C* ♦♦ *e.* doinst [diex *biffé*] diex *H* ♦♦ *f.* forfist *C* ♦♦ *g. Les vers 1985-1986 sont absents de C.*

1. La leçon de *C* (voir var. *a*) est d'une syntaxe plus lisible. La reprise de *char de vilain*, dans *H*, avec l'ellipse du verbe (il faut sous-entendre la reprise de l'idée de *preu*, d'utilité, exprimée négativement au vers précédent), est

une construction un peu forcée. Le passage est d'ailleurs plus largement corrompu, puisque la réaction brutale de Primaut n'est pas explicitement motivée comme elle l'est dans *C*, qui intercale deux vers d'explications psychologiques. Est-ce la mention d'un oison, de sinistre mémoire pour Primaut, qui est la cause de cette colère pour le remanieur du manuscrit *H* ? Sur cette réaction, voir n. 2.

2. Le texte de la collection α éditée par E. Martin est ici plus cohérent : la réaction violente de Primaut, qui se limite à un simple coup de patte et à une altercation verbale, fait suite à un nouvel épisode (qui ne figure ni dans *C* ni dans *H*) où Renart conduit le loup dans un enclos où se trouve un troupeau d'oies… gardé par un berger et des chiens ; voir la Notice, p. 1174.

3. Renart fait ici allusion à la tradition féodale, d'origine germanique, de la *faide*, ou vengeance privée, fondée sur l'impératif de la solidarité du lignage, qui entretenait les guerres intestines. Les rois de France du XII[e] siècle, en particulier Louis VII et Philippe Auguste, se sont efforcés d'imposer le recours au tribunal royal pour régler les conflits et d'interdire l'usage de la guerre privée comme moyen du droit.

Page 432.

a. mon H *; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b. Après le vers 2008, C intercale les vers 2013-2014.* ♦♦ *c. Vers 2020-2021 dans C :* Mon ami serez et mon dru / Se nel fetes je n'en puis mes . ♦♦ *d.* o H : dont C *; nous corrigeons d'après le sens.*

Page 433.

a. Les vers 2061-2062 sont absents de C. ♦♦ *b. Les vers 2067-2070 sont absents de C.* ♦♦ *c. Vers 2071 dans C :* En sa voie prist un oison . ♦♦ *d.* vilain [que *exponctué*] [ou *suscrit*] il H

1. Saint Léonard était le saint patron des prisonniers. Voir déjà les vers 749-750 de la branche Ia et n. 1, p. 21.

Page 434.

a. Folio 105 de H - a, vers 2085-2086.

Branche XIV

RENART LE NOIR
(*Martin XIII*)

NOTICE

La branche XIV (« Renart le Noir ») est inconnue des manuscrits des familles β et γ; elle ne figure que dans les manuscrits du groupe α et les manuscrits dits composites, *H* et *I* ; mais il est à noter que dans tous ces manuscrits, à l'exception de *N*, nous avons le même groupement : « Renart et Liétard », « Renart et Primaut », « Renart le Noir », « Renart médecin » et « Renart empereur », c'est-à-dire, dans notre système de numérotation, les branches XII à XVI.

Cette branche XIV se présente dans le manuscrit *H* sous une forme originale qui mérite d'être signalée : alors que le canevas narratif est à peu près identique[1] à celui du manuscrit *A*, la version de *H* compte 3 156 vers contre 2 366 pour *A* ; il y a là un emploi des procédés de l'amplification et de la réduction qui mériterait une analyse détaillée, d'autant que l'amplification de *H* par rapport à *A* (d'environ un tiers) ne touche pas la première partie (850 vers contre 846 dans *A*), mais seulement les deuxième (1 088 vers contre 734) et troisième parties (1 215 vers contre 783).

Cette longue branche, d'une composition simple et linéaire, est constituée de deux parties. On peut toutefois distinguer dans la seconde deux temps. Pour des raisons de clarté, nous avons choisi de structurer ce long récit en trois parties[2]. La première est consacrée à la chasse au goupil, et même si ce goupil est nommé Renart, il reste confiné dans un strict zoomorphisme : les repères spatio-temporels ordinaires du *Roman de Renart* font défaut, tout comme est absent le personnel romanesque habituel dans les autres branches. La deuxième partie ramène le lecteur dans l'univers renardien bien connu et les personnages familiers au public réapparaissent, à l'exception notable de la famille de Renart, qui n'a dans ce texte ni femme ni enfants. Le récit met Renart aux prises avec ses comparses habituels, puis se déplace à la Cour de Noble où Renart est jugé, provoqué en duel puis battu par Roonel et sauvé *in extremis* de la mort par l'intervention de Grimbert[3].

Cette longue branche a longtemps fait figure de mal-aimée de la critique, et cela depuis E. Martin, qui la jugeait « aussi longue qu'ennuyeuse » en précisant : « [...] elle comprend deux récits, dont l'un présente un caractère très différent du reste du roman, tandis que l'autre se compose d'une série d'imitations peu réussies[4]. » L. Foulet ne pouvait qu'abonder dans son sens, d'autant que ce long récit ne fournit aucun argument pour appuyer sa thèse sur les sources savantes et écrites du *Roman de Renart* et il le range parmi les « [...] longs romans qui ressassent une fois de plus les aventures passées du goupil, quitte à y ajouter ici ou là quelque épisode de leur cru[5] ». Elle ne mérite cependant ni excès d'honneur ni indignité, et il faut pour en comprendre la valeur faire appel aux notions de réécriture et d'intertextualité, dans le cadre d'un cycle d'aventures organisées autour d'un héros éponyme.

La première partie est construite selon le procédé de la triplification : l'action s'étend sur trois journées et la chasse est donnée par trois fois au goupil ; celui-ci se réfugie à trois reprises dans un château, à l'intérieur duquel on finit par le retrouver dans une cachette « insolite » : il est caché parmi les peaux de ses congénères qui n'ont pas échappé à la chasse. On peut considérer cette ruse inédite, pour se dissimuler et échapper à ses

1. On constate cependant que dans la première partie l'auteur « coupe » certaines scènes — les repas en particulier — mais en ajoute d'autres : vol de nourriture par le goupil.

2. Le récit s'ouvre sur un court prologue (v. 1-10) par lequel le conteur annonce « une estoire » (v. 1) sans préciser qu'il s'agit d'une aventure de Renart. Ces trois parties occupent respectivement les vers 11-850, 851-1939 et 1940-3156.

3. Le récit se termine sur un vers qui fait fonction d'explicit : « Atant est li contes finés » (v. 3156).

4. *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 75.

5. *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 474.

poursuivants, comme une véritable « trouvaille » du conteur. Mais Renart est tout de même démasqué par le flair des chiens. Tous les ingrédients nécessaires à la dramatisation sont réunis autour de cette lutte à la vie à la mort[1] entre Renart et le veneur, mais le premier parvient à mutiler le second et à « semer » ses poursuivants. À ce moment le goupil franchit pour la dernière fois la porte du château. Le récit va changer de décor et Renart de partenaires.

On quitte le monde de l'illusion réaliste pour entrer dans celui de la fantaisie renardienne, c'est-à-dire l'univers de la perpétuelle métamorphose. Les repères spatio-temporels deviennent alors plus flous[2] ; l'action avance au gré des déplacements du personnage principal et de ses rencontres. Renart désormais n'affronte plus de chevaliers et de chasseurs à cheval, mais seulement des personnages connus du *Roman*[3], et des paysans, tout aussi acharnés d'ailleurs que les chevaliers dans leur lutte contre les animaux sauvages. Conséquences logiques de ce changement de décor et de personnel romanesque : Renart ne se réfugie plus dans un château mais dans une meule de foin, et le thème de la quête de nourriture[4] — qui parcourt tout le corpus — réapparaît.

La meule de foin qui sert de refuge au goupil est cernée par les eaux : Renart qui paraît condamné à une mort prochaine par noyade ou par inanition parvient pourtant à se tirer de ce mauvais pas : il convainc un paysan d'approcher sa barque de la meule et se retrouve bientôt sur l'embarcation, tandis que le paysan, abandonné sur la meule, doit prendre un bain forcé.

Le deuxième épisode[5], relativement bref, est enchaîné au précédent par simple contiguïté spatiale : « Tant a alé qu'il voit Hersent / S'amie et son sire Ysengrin[6] ». Aussitôt Renart décide de se rendre méconnaissable au moyen d'une poudre qu'il a trouvée et ainsi, « plus noirs que airement[7] », il peut aborder le couple qu'il vient de rencontrer : il se débarrasse du mari en le précipitant dans un piège, se fait reconnaître de son amie Hersent et peut ainsi consommer avec elle l'adultère, sous les yeux du mari qui n'en peut mais.

Il en est de même pour le troisième épisode, tout aussi bref[8] : Renart, qui continue de naviguer sur la rivière en crue, aperçoit un paysan qui engage la conversation avec lui. La fantaisie renardienne s'efface pour laisser place un instant à un monde merveilleux dans lequel bêtes et gens peuvent dialoguer sur un pied d'égalité : Renart échange sa barque contre quatre chapons[9] et continue son chemin à pied.

1. Le conteur rappelle par deux fois que l'enjeu de cette poursuite est bien la « pel » du goupil (v. 819 et 838).
2. Mais le récit reste rythmé par l'alternance du déplacement diurne et du repos nocturne, sauf pour l'épisode du vol dans le « gelinier », qui ne peut être placé que la nuit.
3. Le premier — à tout seigneur tout honneur — sera évidemment Isengrin.
4. Ce motif de la quête est d'ailleurs promptement mené ; dès le vers 934, la faim de Renart est apaisée.
5. V. 1189-1215.
6. V. 1190-1191.
7. V. 1212.
8. V. 1316-1359.
9. Le conteur oublie d'ailleurs de mentionner le sort des deux derniers (voir v. 1361 et 1372).

Le quatrième[1] épisode contraste avec les précédents par sa longueur, puisque les démêlés de Renart, qui se fait désormais appeler Chufet, s'étendent sur près de 300 vers ; Renart doit d'abord apaiser les craintes du chien Roonel, qui fuit dès qu'il aperçoit cette créature diabolique, puis au terme d'un dialogue savoureux Roonel provoque lui-même son malheur en avouant qu'il a faim : c'est alors le départ pour la quête et pour le piège caché dans lequel Renart ne manquera pas de le précipiter ; il n'y a pas ici de piège dissimulé, mais seulement un « plançon[2] » amorcé par un morceau de viande. Le récit suit alors un cours linéaire — Renart raille Roonel, les paysans le rouent de coups — avant de prendre une direction inattendue : Roonel se précipite à la Cour[3] pour se plaindre de Chufet, et personne ne reconnaît Renart le roux sous le « noir peliçon » du « noir dïauble »[4].

Le cinquième et dernier épisode de la deuxième partie[5] est consacré aux aventures de Renart et de Roussel l'écureuil ; au premier qui est affamé le second indique le « gelinier » des moines. C'est donc le récit ordinaire d'un vol nocturne de nourriture : le lecteur se trouve en pays connu, malgré la scène inédite de la cérémonie d'exorcisme. À partir de ce moment-là le récit traîne quelque peu en longueur, jusqu'au coup de théâtre : Renart tente de dévorer par surprise son compagnon l'écureuil. Suivant le même chemin que Roonel, ce dernier se précipite alors à la Cour pour se plaindre de ce soi-disant cousin qui ne respecte plus les liens de parenté.

La troisième partie est tout entière consacrée au jugement de Chufet et, là encore, le récit est construit selon un schéma familier aux lecteurs des aventures de Renart. On y distingue nettement cinq temps[6]. Le premier est celui de la « clamor » : Roonel reconnaît son bourreau sous le « noir peliçon » dont parle Roussel et il s'associe à sa plainte, puis c'est au tour d'Isengrin de venir se plaindre. Une fois la « clamor » acceptée par le roi commence le deuxième temps, celui de l'envoi des messagers auprès de Chufet, envoi organisé selon le schéma de la triplification[7]. Tibert, le premier messager, échoue dans sa mission, tout comme Belin, qui lui succède. Le conteur réserve son innovation pour le troisième envoi : un trio de barons — Bernard, Brun et Baucent — décide de « saigement ouvrer[8] », et leur plan réussit : Renart-Chufet est capturé, attaché sur un cheval et amené comme un larron devant la Cour.

Le troisième temps, celui du jugement, s'ouvre sur les dénégations de Chufet, avant d'évoquer l'acte d'accusation du roi et la défense de l'accusé : celui-ci plaide l'innocence totale et bien imprudemment se dit prêt à se défendre si l'un de ses accusateurs voulait bien « prendre l'escu[9] ». Sur la

1. V. 1360-1638.
2. V. 1526.
3. Dont la localisation géographique reste extrêmement imprécise.
4. Respectivement v. 1630 et 1631.
5. V. 1639-1939.
6. Respectivement v. 1940-2011 ; v. 2012-2704 ; v. 2705-2791 ; v. 2792-3088 ; v. 3089-3155.
7. Ce schéma correspond en outre à une réalité juridique de l'époque : le baron qui ne répond pas à trois convocations successives de son seigneur est considéré comme félon.
8. V. 2617.
9. V. 2781.

réponse positive de Roonel, qui réclame le duel en son nom et au nom des autres victimes, le jugement proprement dit est terminé. Le quatrième temps, celui du duel judiciaire, commence — conformément à la réalité historique — par la désignation des « ostaiges ». Après la prestation de serment[1], le duel peut commencer, sur un rythme rapide d'oscillations dramatiques : il aboutit à la défaite de Chufet. Le roi décide alors de le faire noyer et la sentence est immédiatement exécutée.

Le dernier temps constitue ce que nous pourrions appeler familièrement la « séance de repêchage » pour Chufet-Renart : tiré de l'eau par Grimbert qui s'était posté tout près, Chufet le noir commence par redevenir Renart le roux et il peut regagner tranquillement Maupertuis, tout en menaçant de sanglantes représailles tous ses accusateurs. Renart le roux n'oublie pas les injures faites à Chufet le noir : nous sommes en présence d'une fin ouverte, donc d'un épisode bien intégré à un récit cyclique.

Cette analyse, au cours de laquelle nous nous sommes volontairement abstenu de toute référence précise aux récits antérieurs, est éloquente pour un familier des aventures de Renart : derrière chaque épisode — à l'exception de la première partie[2] — le lecteur reconnaît un épisode des récits antérieurs, parfois même une réplique, une rime : ainsi l'épisode de Renart cerné par les eaux sur la meule de foin[3] ne peut que rappeler au lecteur l'épisode semblable de la branche III. Mais, loin des anathèmes de L. Foulet sur les « imitations peu réussies », il convient de voir comment le conteur a réutilisé de façon originale les données de la tradition renardienne en cours de constitution.

Le conteur opère un choix parmi le personnel romanesque disponible : la famille de Renart, comme nous l'avons dit, est totalement absente et le personnage d'Hersent n'intervient que dans une scène. À côté du roi, l'auteur a placé les grands barons[4], à l'exception toutefois de Bruiant le taureau, mais on doit reconnaître que Brichemer occupe un rôle des plus réduits ; Bernard, Brun et Baucent constituent le trio qui réussit, après l'échec de Belin, mais le premier de ces trois personnages subit une transformation notable. Rien ne rappelle qu'il est l'âne Bernard de la branche Ia, personnage d'une grande naïveté, ou l'âne de la branche IV, uniquement préoccupé de sa nourriture quotidienne[5] : il devient ici plus rusé que Renart lui-même. La présence de Roonel aux côtés d'Isengrin parmi les victimes de Renart ne doit pas étonner, car c'est une constante depuis la scène de l'« escondit » manqué de la branche Vb : les branches qui suivent — « Renart médecin » et « Renart empereur » — conserveront cette association. La désignation de Tibert comme messager est évidemment un clin d'œil à la branche Ia, mais celle de Belin comme second émissaire « conchïé » par Renart est plus étonnante : Belin, ennemi héré-

1. Sur « le chief Pelé le rat » (v. 2908), victime de Renart dans la branche Ib.

2. On reviendra sur le raffinement atteint dans la technique de la dissimulation de Renart suspendu parmi les autres peaux de goupils.

3. Pour une recension complète des motifs repris par notre branche nous renvoyons à l'étude très complète de J. Dufournet citée dans la Bibliographie, p. 1199.

4. Dont Grimbert, le fidèle cousin de Renart.

5. Voir les branches Ia (v. 181) et IV (v. 243-244) : « [...] voient Bernart l'achepestre / En un fossé les chardons pestre ».

ditaire d'Isengrin le loup, eſt d'ordinaire dans le camp de Renart. C'eſt le personnage de Roussel qui reçoit une promotion subite en accédant au rang de victime de Renart, tandis que les autres « petits » animaux (en particulier Chantecler et sa famille) disparaissent du récit. Cette promotion peut se comprendre pour deux raisons. Tout d'abord les aventures de Renart se déroulant, dans la deuxième partie, loin de l'espace habité, le choix d'un animal sauvage s'imposait, mais surtout c'eſt la teinture noire de Renart qui permet à l'auteur de placer à ses côtés un animal à la peau rousse sans que la désignation « li rous », fréquemment employée, soit ambiguë[1]. Parmi les personnages humains utilisés par le conteur, il convient de noter un familier du cycle, le paysan présomptueux qui met à son manteau — ou à son chapeau — la peau du goupil avant de l'avoir tué[2], mais le chevalier eſt représenté avec la même présomption : il parle la première fois de « reverser la chape[3] » du goupil, et le deuxième jour il annonce à ses hommes : « Et se nous prendre le poon / La pel ert en mon peliçon[4] ». Les autres personnages humains sont purement fonctionnels : ils rejoignent la cohorte des paysans et des moines acharnés à se défendre contre les larcins perpétrés par les animaux sauvages.

Il eſt impossible d'énumérer ici tous les motifs et éléments de motifs empruntés par le conteur de la branche XIV aux récits antérieurs, mais il faut tout d'abord conſtater que le motif du déguisement — déjà utilisé par Renart teint en jaune dans la branche Ic — fait que Renart n'eſt jamais reconnu tout au long du récit, sinon par Hersent et par Grimbert lui-même[5] : ce déguisement, en même temps qu'il procure l'incognito à Renart, lui confère une sorte de virginité narrative : tout peut recommencer, et Chufet le noir peut rejouer à Tibert le mauvais tour que Renart le roux lui a joué dans la branche Ia.

Le motif du déguisement eſt ici allégé du traveſtissement du langage[6] qui l'accompagne dans la branche Ic, mais il donne lieu au même scénario que dans cette branche : ainsi, dans un passage propre à *H*, Tibert eſt amené à dresser devant Chufet-Renart le portrait de Renart le roux, à énumérer ses mauvais coups et à souhaiter ouvertement sa mort[7]. Le traveſtissement permet également au conteur de faire rejouer à ses personnages la scène du viol d'Hersent sous les yeux du mari — scène de la branche IX —, mais il s'agit ici d'un adultère consommé dans la joie devant un Isengrin doublement trompé, puisque dans cette scène il eſt le seul à ignorer que ce batelier généreux n'eſt autre que Renart lui-même. Isengrin aura d'ailleurs la faiblesse de renouveler ce que le roi dans la

1. C'eſt ainsi que depuis le vers 1724 jusqu'au vers 1922 Roussel eſt toujours appelé « li rous », le nom propre n'intervenant qu'au vers 1925, tandis que dans la première partie au vers 200 « le rous » désigne clairement, dans la bouche du chasseur, le goupil : au vers 2077 le conteur désigne Renart par le syntagme « li puans rous », tandis que pour se faire reconnaître de Grimbert Chufet lui glisse à l'oreille « je sui Renars li rous » (v. 2834).

2. Voir v. 1032-1033 : « Molt bien cuide son chaperon / Forer de la pel voirement. »

3. V. 55.

4. V. 161-162.

5. C'eſt la condition pour que Renart puisse fournir des « oſtaiges » pour le duel et pour qu'il échappe à la noyade.

6. C'eſt d'ailleurs ainsi que l'auteur juſtifie le fait que Grimbert reconnaisse son cousin (v. 2847).

7. V. 2248-2288.

branche Ia considère comme une faute : il informe toute la Cour de ses déboires conjugaux, et cela en termes très crus[1]. Ce seul trait suffit à prouver qu'Isengrin ne change pas[2], pas plus que Renart : le conteur conserve au héros éponyme, sous le déguisement de Chufet le noir, les attributs fondamentaux de Renart le roux : l'art de la « bele parole » et l'art de la dissimulation. Chufet convainc le paysan de venir lui porter secours et Isengrin de monter dans sa barque… et Tibert caractérise bien le personnage lorsqu'il décrit Renart en ces termes : « […] c'est Renars li houpil / Qui tant set d'engien et de plait[3] ».

Cette fonction de la « bele parole » est résumée dans un monologue par Renart lui-même : il s'agit d'« abriconner / Le fol vilain par sermoner[4] ». D'ailleurs le nom que Renart se donne, Chufet (ou Chuflet dans le manuscrit *A*), relève du champ lexical de la parole, puisque « chufler », c'est « se moquer », « railler », « persifler », en somme exercer sur l'autre une domination verbale écrasante, dont le « gab » sur la victime constitue en quelque sorte le fleuron. Quoi qu'en disent Foulet et ses disciples, le « gab » que Renart lance au vilain privé de sa barque et abandonné sur sa meule de foin n'est en rien une piètre imitation, il supporte la comparaison avec les « gabs » lancés à Brun dans la branche Ia ou aux marchands dans la branche X ; il en va de même pour le « gab » lancé à Roonel pendu au « plançon[5] » : Renart l'accuse successivement de faire preuve d'ingratitude puis d'orgueil, tout en lui laissant entendre qu'il va s'attirer une réputation de voleur.

L'art de la dissimulation / simulation fait l'objet dans cette branche d'une utilisation particulièrement soignée : Renart ne dissimule pas l'existence d'un piège sous de prétendues reliques, mais par trois fois il « fait le mort[6] », ruse favorite du goupil selon la tradition des Bestiaires et les observations des zoologues. Cette simulation est chaque fois adaptée à la nature même du personnage : à la fin du duel le combattant simule la mort pour ne pas avoir à s'avouer vaincu, ce qui n'empêche pas le roi d'ordonner que le combattant mourant soit exécuté. Au début de la deuxième partie, Renart utilise ce stratagème dans un but alimentaire : la description de la « beste morte » correspond fidèlement aux indications des Bestiaires. Mais c'est dans la première partie que l'utilisation de l'arme de la fausse mort est la plus subtile : il s'agit là de la technique de l'homochromie poussée à sa dernière extrémité. Renart, pour tromper le chevalier, anticipe en quelque sorte le programme que celui-ci a prévu pour lui — mort, écorchement et séchage de la peau, avant la préparation par un fourreur — et le stratagème n'est éventé que par le flair des chiens. Cette dissimulation totale est d'ailleurs préparée par les deux précédentes, sur lesquelles l'auteur reste discret, pour ménager l'intérêt du récit.

Cette utilisation d'une thématique connue et reconnue par le public ne doit pas faire négliger le fait que le conteur se livre à quelques « innova-

1. V. 2003-2006.
2. Le conteur mentionne également un autre trait : la haine que lui voue Renart (v. 1208).
3. V. 2270-2271.
4. V. 1011-1012.
5. V. 1540-1565.
6. Respectivement v. 812, 905, 3040.

tions » fort intéressantes : ainsi le songe prémonitoire de Renart sur la meule de foin[1] constitue une reprise pittoresque d'un motif vulgarisé si l'on peut dire par Pierre de Saint-Cloud avec le songe de Chantecler. Mais la nouveauté la plus spectaculaire est évidemment ce pied en bois dont est pourvu Isengrin après sa mutilation.

L'essentiel réside, à notre avis, dans l'art avec lequel le conteur structure son récit ; de ce point de vue, chaque partie doit être analysée séparément. La première repose, nous l'avons vu, sur une large exploitation du procédé de la triplification : le récit s'étend sur trois journées, le goupil est poursuivi trois fois, la deuxième journée est elle-même rythmée par trois chasses, et l'arrivée du père du chevalier se fait sur un rythme ternaire : arrivée de deux écuyers portant les provisions, arrivée du *harnois*, arrivée du père lui-même. Enfin Renart s'enfuit trois fois du château, emportant la première fois une perdrix, la deuxième fois une galette et la dernière fois le pouce du chevalier, mais surtout sa propre peau dont le récit souligne à deux reprises[2] qu'elle constitue l'enjeu final de toutes ces joutes entre les hommes et les animaux.

La deuxième partie repose sur un autre principe d'organisation : Renart le Décepteur y retrouve ses partenaires habituels pour les jeux de « l'enging », mais selon une progression qui est à l'inverse de celle des premiers récits. Dans la branche II telle qu'elle figure dans l'édition de Martin, Renart affronte d'abord les petits animaux, puis Isengrin : ici l'affrontement avec Isengrin est placé en tête et les petits animaux représentés par Roussel — contre lequel Renart retrouve l'instinct de dévoration qu'il manifestait face à Chantecler ou à la mésange — sont placés à la fin de la série. Quant à la troisième partie, elle constitue une variation originale[3] sur l'archétype du jugement de Renart tel qu'il figure dans la branche Ia. Le conteur a repris la structure de base du procès, en l'adaptant à l'innovation que constitue l'incognito de Renart-Chufet : il peut ainsi se dispenser de façon tout à fait vraisemblable de « ressasser », selon l'expression de Foulet, les anciens griefs accumulés sur la tête de Renart depuis le début de ses aventures. Le procès, qui d'ailleurs tourne court après la demande de Roonel, n'a à évoquer que les trois premiers délits commis envers Isengrin, Roonel et Roussel, et les mauvais traitements infligés aux deux premiers messagers : Tibert et Belin. Le texte est alors agencé de façon rigoureuse : plainte des victimes, envoi des messagers, acte d'accusation et plaidoirie de l'accusé, tout s'enchaîne de façon naturelle, et le récit du duel n'est pas dépourvu de charme.

Malgré cet agencement rigoureux, les faiblesses du récit ne peuvent échapper à une lecture attentive. Il faut tout d'abord observer la faiblesse du jeu sur le zoomorphisme des personnages : si la première partie enferme le personnage de Renart dans une stricte animalité — il est aux yeux du chevalier un porteur de fourrure particulièrement rusé —, la suite du récit ne fait du zoomorphisme qu'une très mince utilisation, ou plus exactement le conteur juxtapose traits zoomorphiques et traits anthropomorphiques au lieu de pratiquer le jeu de l'interférence et de la

1. V. 955-973.
2. V. 819 et 838.
3. La branche suivante (« Renart médecin ») exploite aussi cet archétype, mais dans un esprit totalement différent.

métamorphose illusoire. La colère du roi à l'arrivée de Roussel reste bien terne, de même que les variations sur l'allure des messagers. Tibert est pourvu d'un cheval, mais ce cheval disparaît par la suite sans que l'auteur ait songé à jouer sur cette interférence entre les deux univers, celui du messager qui se déplace à cheval, et celui du chat qui se retrouve pendu au bout d'une corde. Renart et Roussel sont tranformés en « bachelier[1] », soucieux de leur toilette, mais le zoomorphisme propre à l'écureuil se réduit à la seule mention de sa queue. Plus généralement, si l'auteur mentionne bien l'origine animale des personnages[2], il s'en tient là et n'exploite pas les caractéristiques de la morphologie ou du comportement de l'animal.

Autres faiblesses : une certaine lenteur du récit, et une tendance à expliquer les mauvais tours que prépare notamment Renart : dans la plupart des cas, tout effet de surprise devient impossible, comme par exemple lors des démêlés du goupil et du paysan sur sa barque : le plan de Renart est expliqué dans un monologue délibératif[3], puis le « contre-plan » du vilain est largement explicité par le conteur au style indirect. Après une telle annonce, le lecteur ne peut que s'attendre au dénouement de l'épisode. Il en va de même pour l'affrontement avec Roonel ou pour l'adultère consommé avec Hersent.

Cette branche XIV représente un témoignage capital sur la vitalité de la matière de Renart et sur sa capacité à vivre de sa propre exploitation, à s'autogénérer en quelque sorte. Le conteur se montre connaisseur avisé des aventures de Renart et il prouve, par la construction tripartite de son récit, qu'il a compris l'essence même de la tradition en cours de constitution, la polyvalence du personnage principal, simple goupil mais aussi puissant baron[4]. Finalement, quoi qu'en dise L. Foulet[5], le plus intéressant n'est pas à notre avis la première partie, mais les deux suivantes dans la mesure où on y voit à l'œuvre un pur travail de réécriture de la matière renardienne.



Cette branche XIV étant inconnue du manuscrit *C*, nous avons dû choisir, pour l'établissement du texte, un autre manuscrit de contrôle : c'est le manuscrit *A* qui a été retenu, malgré les divergences de longueur signalées plus haut, et qui a donc été consulté directement. Nous citons dans les variantes le texte de ce manuscrit *A* sans aucune modification de quelque nature que soit[6], c'est-à-dire que nous ne corrigeons aucune des fautes du scribe du manuscrit *A*.

ROGER BELLON.

1. V. 1877.
2. « Grimberz li taissons » (v. 2237).
3. V. 1008-1012.
4. On va voir que l'auteur de la branche XV fait le choix d'un climat résolument féodal pour tout le récit.
5. « Les 846 premiers vers sont plus intéressants parce qu'au moins nous y trouvons du nouveau. Il y avait là une belle occasion de nous peindre la vie d'un gentilhomme campagnard du XIIIe siècle » (p. 476).
6. Martin procède dans son édition à diverses corrections et harmonisations graphiques, mais seules les premières sont mentionnées dans l'appareil critique.

BIBLIOGRAPHIE

DUFOURNET (J.), « Renart le Noir », *Reinardus*, IV, 1991, p. 83-99.

NOTES ET VARIANTES

Page 435.

a. *Folio 105 de H - colonne a, vers 1-35 ; b, 36-76 ; c, 77-117 ; d, 118-160. La majuscule initiale est agrandie sur la hauteur de six lignes.* ♦♦ *b.* Un puc torneïs ot entor *H. Nous corrigeons d'après A cette leçon peu satisfaisante (rime du même au même).* ♦♦ *c. Vers 23-25 dans A :* Or vos en ferai le devis / Desur une eve fu asis / Que grant est et porte navie

1. On a dans ces dix premiers vers toute la topique de l'exorde, mais rien ne vient annoncer qu'il s'agit d'un nouveau récit consacré à Renart.

2. La description du château est faite selon les stéréotypes ordinaires des autres textes médiévaux : ainsi la rivière navigable est un élément constant dans les paysages du *Bel Inconnu* (éd. G. Perrie Williams, Champion, 1983, v. 1505). Voir également C. Croizy-Naquet, *Thèbes, Troie et Carthage, Poétique de la ville dans le roman antique du XIIe siècle*, Champion, 1994, chap. II, « Les Paysages de la ville ».

Page 436.

a. duroit cinc liues *A.* liues *est illisible dans H ; nous adoptons la leçon de A.* ♦♦ *b.* bele et gente *H ; nous corrigeons pour la rime d'après A.* ♦♦ *c. Vers 40 dans A :* Mes nule beste n'i avoit . ♦♦ *d.* aleir cacler *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *e.* Et li venerres va *A. Les vers 47 et 48 sont intervertis dans A.* ♦♦ *f. Le mot est en partie effacé dans H, mais on distingue nettement le* v *initial et le* or *final ; la leçon de H serait donc* veneor . *Nous adoptons la leçon de A.* ♦♦ *g.* Atant ont levé un renart *A. Martin corrige dans son édition* un *en* dant , *qui est la leçon de H ; le texte de A signifie donc que Renart est devenu un nom commun. Dans la suite du récit, dès le vers 137, le goupil chassé sera toujours appelé Renart.* ♦♦ *h.* Or ça or ça *[v. 52]* / Quant Renart vit *A*

1. *Praerie* (v. 29), *vignes* (v. 32) et *forest* (v. 35) : ce sont les composantes essentielles du paysage médiéval, mais les terres labourables ne sont pas mentionnées, car elles ne joueront pas un grand rôle dans la suite du récit. On retrouve plus loin (v. 615-616) le paysage idéal composé de *vignes*, *praeries* et *beles gaaigneries* (terres cultivées).

2. La traduction *d'escuier* (v. 48, 277, 348, etc.) par « jeune écuyer » ne doit pas faire oublier qu'au Moyen Âge l'*escuier* est, tout comme le *vallet* (v. 291, 684 et 747), un jeune noble non encore adoubé, un adolescent, qui accomplit auprès d'un grand un service — non rémunéré et temporaire — d'apprentissage et d'initiation au métier de chevalier et à la vie mondaine. Le *serjant* (v. 48, 198 et 277), au contraire, est un « serviteur » : d'origine non noble, il accomplit les basses besognes, il est rémunéré et peut passer toute sa vie auprès du même seigneur.

3. *Li veneres* désigne ce que l'on appelle aujourd'hui dans les chasses appartenant à un État ou à un très haut personnage le grand veneur — c'est la traduction que nous adopterons ici —, c'est-à-dire le responsable de la chasse, qui a sous ses ordres les rabatteurs et autres auxiliaires, ceux que le texte nomme *escuier* et *serjant* (v. 48). Si l'on compare les versions

de *A* et de *H*, il semble que l'auteur de ce dernier manuscrit n'a pas toujours bien compris cette distinction (voir v. 278).

4. La peau de renard, à l'époque médiévale, est précieuse et recherchée parmi toutes les peaux d'animaux sauvages ; si l'on compare — avec toute la prudence nécessaire — les chiffres donnés par les marchands de la branche X et ceux qu'avance Liétard dans la branche XII, on constate que le prix d'une « belle » peau de renard peut atteindre la moitié du prix d'un bœuf de labour ! Cette avidité — et cette présomption — du chevalier rappelle au lecteur celle des vilains et des marchands (voir par exemple, dans la branche X, v. 60-74, la discussion entre les deux marchands). Ce trait sera repris, au vers 162. Toute la chute de l'épisode repose sur le détail des peaux de goupil que l'on a suspendues (pour les faire sécher) à *une hart enmi la sale* (v. 794). À la fin de l'épisode, le conteur rappelle, dans le discours du grand veneur (v. 819) et dans une réflexion de Renart rapportée au style indirect (v. 836-838), l'enjeu de toutes ces poursuites menées contre le goupil : transformer sa peau en fourrure (*la pel erten mon peliçon*, v. 162).

Page 437.

a. pris a fuïr *[v. 60]* / Li chen le suent a ellez / Et tuit li veneor aprez / Et renart qui fu esbahi / Sailli sor le pont torneïs / Et s'en va parmi la porte enz / Del trover est il mes noienz / Con il fu entrés *A* ♦♦ *b.* il est nostre *[v. 74]* / Lors s'aslaissent sans atarger / El castel est entré premier *A* ♦♦ *c. Vers 79-84 dans A :* Puis descendi de son cheval / L'estrer li tint le seneschal / Aprés sont li autre venu / Enmi la cort sont descendu / Li gorpil vont partot querrant / nel troverent ne tant ne quant . ♦♦ *d. Les vers 85 et 86 manquent dans A. Dans H le dernier mot du vers 86 est surchargé, sans qu'il soit possible de déterminer la correction que le scribe a voulu apporter.* ♦♦ *e. Le vers 90 est hypermètre.* ♦♦ *f.* Que li gopilz *A* ♦♦ *g. Vers 104 dans H :* Quant ne puet retenus . *Nous corrigeons pour la mesure du vers d'après A et adoptons à la rime au vers précédent* devenu *au lieu de* devenus *, leçon de H.* ♦♦ *h.* je sai *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après A.*

1. Dès le début de cette quête infructueuse, le conteur mentionne la parenté de Renart et du diable (voir également v. 152, 229 et 817) : ce trait, plus insistant dans les derniers récits, ouvre la voie vers la mise en allégorie des *Continuations.*

Page 438.

a. çaiens le vi ge entrer *[v. 110]* / Par foi sire *A* ♦♦ *b.* Por malvais ne nous *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *c. Vers 120 dans A :* Atant s'en va de fin anui . ♦♦ *d.* bans sous tes *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *e.* n'i querront plus *[v. 131]* / El palais monterent sus / Si sont venu a lor signor / Trestuit li dient par iror / Bau sire par seint lïenart / bien nos a conchïé renart / Qu'est ce *A* ♦♦ *f.* Damrediex *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *g. Vers 144 dans A :* Noter nous volt une autre glose . ♦♦ *h.* renart est si mestre / Qu'il n'est beste içou *A* ♦♦ *i.* deceü *H ; nous corrigeons pour la rime d'après A.* ♦♦ *j. Vers 151 dans A :* Or le quidai bien avoir pris .

1. On peut voir dans cet emploi abondant du verbe *querre* une allusion — peut-être — ironique au motif de la quête, essentiel dans le roman courtois, et plus particulièrement au motif de la quête du saint Graal : on est ici en présence d'un Graal dérisoire, un simple goupil devenu insaisissable.

2. Le goupil est maintenant nommé Renart, et le conteur, usant d'une rime facile, qui est aussi un signal pour son public, insère ainsi son récit

dans le cycle des « bons tours » de Renart : la rime *art* / *Renart* se trouve dans la branche Ia (v. 1-2) et dans l'épisode de Chantecler (branche VIIa, v. 23-24).

3. *Senefiance* et *demonstrance* sont les termes consacrés pour le récit à portée allégorique : *La Queste del Saint Graal* avance au rythme de la succession des *semblances*, événements obscurs pour les chevaliers et dont un personnage proche de Dieu (généralement un ermite) est chargé de dévoiler la *senefiance*.

Page 439.

a. Ici commence le folio 106 de H - a, vers 161-201 ; b, 202-242 ; c, 243-283 ; d, 284-323. a mal port *[v. 158]* / Et se nous prendre *H ; nous restituons d'après A les deux vers que le scribe a sautés en changeant de folio.* •• *b.* Que çaien a *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après A.* •• *c.* feme joiant et liee *A* •• *d. Vers 179-181 dans A :* Dejoste son seignor se sist / Au mangier et meintenant rist / De renart qui les a demoquiez *. Les vers 182-236 sont réduits à neuf vers dans A :* Atant vindrent richez deintez / Lardes de cerf et de sengler / Ot le chevalier au soper / Et si burent bon vin d'anjou / De la rocele et de poitou. / Ne vos ferai ci longe fable / Mes quant orent mangé la table / Conmanderent que l'en l'ostast / Por ce que il estoit tro tart *. Le conteur se garde bien, dans l'épisode propre à H, d'indiquer, aux vers 182-183, l'endroit exact où se cache le goupil.* •• *e.* a folé *H (vers hypomètre tout comme le vers 184) : la leçon est bien* qu'il *mais peut-être s'agit-il d'une erreur de copie pour* que il *, auquel cas la correction proposée n'a plus lieu d'être.*

Page 440.

a. Cette leçon n'est guère satisfaisante ; Martin propose dans ses variantes por querir *, leçon de I.*

1. On retrouve ici le motif du lieu clos dans lequel un personnage — animal ou humain, dans les fabliaux par exemple — se trouve enfermé ; il ne peut s'échapper que s'il existe dans cette clôture hermétique une faille ignorée de ses poursuivants. Le détail du trou d'écoulement des eaux de pluie est présent dans la branche XVII (v. 155-158), qui elle-même reprend le détail du pieu usé de la branche VIIa (v. 72).

Page 441.

a. la dame levee *[v. 238]* / A son seignor *A* •• *b.* mal *A* •• *c. Vers 253 dans A :* Se il vos vient a volenté *.* •• *d.* choce la mainie / Mes en la chanbre laissierent / Deus cierges qui grant clarté geterent / Assez grant erent par raison / Bien en vit om par la meson / Cil qui orent *A*

1. Ce détail de la *Procession Renart* a beaucoup intrigué les critiques : il permet de dater la branche et de la classer parmi les rédactions tardives, à une époque où les histoires de Renart en français avaient atteint une grande notoriété.

Page 442.

a. Et li veneor *H. Nous corrigeons d'après A, ainsi qu'aux vers 279 et 281, la leçon de H, qui est totalement incompréhensible quant à la répartition des rôles entre le chevalier et le maître de la chasse. H donne au vers suivant* Si sont dedens *.* •• *b.* Si li ont tot *H* •• *c.* mis el retor *[v. 282]* / Et li chevaliers erranment / Se chauce que plus *A.* •• *d.* voil aler chacer *[v. 294]* / Celui quil ot *A. Les vers 295-298 font allusion à un épisode propre à H.* •• *e. Vers 307 dans A :* Ice vos di par verité *.* •• *f.* Et li veneres si *A* •• *g.* que molt lor en *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. Le *chaceor*, cheval employé lors des chasses, doit être rapide, résistant et agile.
2. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un proverbe, mais d'une locution imagée pour dire que la situation est grave et qu'il convient de fuir coûte que coûte.

Page 443.

a. Après le vers 315, H ajoute un vers : Mais se tu pués pense de toi , *dont la rime fait double emploi avec le vers 316, que nous conservons pour la cohérence grammaticale. Vers 316 dans A :* Et li levrer sans nul deloy . ♦♦ *b. Folio 107 de H - a, vers 324-366 ; b, 367-407 ; c, 408-448 ; d, 449-489.* ♦♦ *c.* ne ven *H ; nous corrigeons cette bévue d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* as *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* s'lis *H; nous développons cette abréviation originale.* ♦♦ *f. Les vers 342-345 de H sont développés sur dix vers dans A.* ♦♦ *g.* aporte / Cou qu'aportent *H ; nous corrigeons cet oubli de deux vers d'après tous les autres manuscrits. Les vers 351-374 de H sont remplacés dans A par une version totalement différente qui s'étend sur 68 vers consacrés au rituel de l'accueil des deux jeunes écuyers ; ces derniers annoncent pour le lendemain l'arrivée du père du chevalier et celui-ci décide de partir pour la chasse.*

1. Senlis est renommée non pas pour ses foires, mais pour sa cathédrale, l'un des premiers chefs-d'œuvre de l'art gothique, commencé en 1153.
2. La version de *H* ne paraît pas très cohérente : en effet l'arrivée des deux écuyers porteurs d'une provision de viande n'est pas exploitée ; ce n'est qu'aux vers 634-635 que l'on apprendra qu'ils ont été envoyés par le père du chevalier pour annoncer son arrivée.

Page 444.

a. En la forest et en cest estre / Mais il n'orent gaire alé en destre *H ; nous corrigeons d'après A la seconde partie du vers 393, puis pour la rime (et la mesure du vers) celle du vers 394.* ♦♦ *b. Vers 395-396 dans A :* Qu'il ont levé un cerf brançu / de quatre branches et menbru .

1. L'arrivée du père et des deux frères n'a pas été annoncée dans les vers qui précèdent. En outre la chasse qui commence est présentée comme une chasse au goupil puis comme une chasse au gros gibier. Alors que le récit correspondant de *A* (v. 287-352 de l'édition Martin) est très cohérent pour tout le rituel de l'accueil, l'auteur de *H*, en insérant l'épisode du vol de la galette flamande (v. 361, vol symétrique de celui de la perdrix, v. 195), bouleverse l'équilibre de l'épisode et au vers 375 le passage de raccord entre les deux chasses est bien maladroit.
2. C'est la seule fois dans tout l'épisode que ce titre est donné au chevalier ; cette leçon est propre à *H*.

Page 445.

a. Vers 413-414 dans A : Qui l'ont saisi eneslepas / Li veneres plus que le pas . ♦♦ *b.* cort mont *H ; nous corrigeons cette erreur manifeste.* ♦♦ *c.* en fait *[v. 426]* retinter / Del cler son que li cor rendi / Atant est un sengler sailli / del boisson qu'a la noise oïe *A*

1. *Stoïe* : selon Tilander (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 145) il s'agit du participe passé du verbe *stoïr* ou *estoïr*, « enfermer ». Il y a dans les vers 428-435 un télescopage entre les deux univers du récit : celui de la chasse décrite sur le mode de l'illusion réaliste

et celui de la fantaisie renardienne qui fait de Maupertuis la forteresse de Renart.

2. Au vers 436 commence le long épisode de la chasse au sanglier (436-607) : durant toute la période médiévale, c'est la chasse par excellence, la chasse dangereuse et difficile, celle qui met à l'épreuve l'endurance et la science des chasseurs et de leur chiens.

Page 446.

a. s'esmuet *[v. 440]* / Qui molt estoit grant et corsu / Le sengler a aconseü / Qui s'en fuioit tot enbroncié / Loing des autres plus d'une archié / Le suit li levrers et le prent / Par l'orelle *A* ♦♦ *b. Vers 446 dans A :* Li porz escout la dent d'aïr . ♦♦ *c. Vers 452-454 dans A :* Que trestot l'a escervelé / E que les boiaus li saillirent / Atant li autre chen saillirent . ♦♦ *d.* aprés aler *H; nous corrigeons d'après I. Vers 458 dans A :* Quanque piés le porent porter . ♦♦ *e.* tot de a bandon *H ; une correction a été portée sur le* de *, probablement pour le supprimer, mais la lecture est mal assurée.* ♦♦ *f.* desbuchiez *[v. 462]* / E s'en fuit *A* ♦♦ *g. H donne* repols *et à la rime au vers suivant* cors *, que nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *h.* Ains que il l'eüst *H ; nous corrigeons d'après A pour la cohérence syntaxique de la phrase.*

Page 447.

a. Folio 108 de H - a, vers 490-530 ; b, 531-571 ; c, 572-612 ; d, 613-653. ♦♦ *b.* li chien aprés *H ; nous corrigeons d'après A pour la rime.* ♦♦ *c. Vers 498-499 dans A :* Et li veneres por rescorre / Feri aprés des esperons . ♦♦ *d.* si entrepris *H ; nous corrigeons d'après le vers 508 pour la mesure du vers.* ♦♦ *e. Vers 504-507 dans A :* Or criem que remanoir estuisse / Con il se senti entrepris / Le levrer a as denz repris / Que longues avoit et agües . ♦♦ *f.* s'en vait randonant *A (leçon plus riche).*

Page 448.

a. d'autre part *[v. 528]* / E furent durement hasté / Li pors est en fuie torné / Qui n'avoit cure de targer / E tojors aprés li levrer / Qui molt estoient *A.* ♦♦ *b.* a un faul *H; nous corrigeons pour la rime d'après A (nous corrigeons également* col *en* cou *à la rime du vers 545).* ♦♦ *c. Vers 547-548 dans A :* Que les deus eulz li fist voler / Et tos les boiaus traïner . ♦♦ *d.* De quatorze en a perdu dis *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *e.* pors ocis *[v. 554]* / Par un senter s'en est torné / Au devant le porc est alé / Largement une arbalestee / Li pors li vint *A* ♦♦ *f.* A un *[v. 564]* cesne s'est afiché / Li pors qui tant curu avoit / Que trestot avegles estoit / De lasseté et de corrot / En l'espiel *A*

1. Ce détail a déjà été utilisé plus haut (v. 449-452).

Page 449.

a. Vers 573-574 dans A : Li pors li vint de tel redor / El cors li mist conme rasor . ♦♦ *b.* en deus moitiés *[v. 576]* / Le fers est remés el cors / Adonques est coüs li pors / Tos mors plus ne se desfendi / Et li chevalier *A* ♦♦ *c.* Si en ont dieu *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *d.* gracié / Li veneres prist un cotel / A un manche d'argent molt bel / Le costé ot *A* ♦♦ *e. À partir du vers 599 l'épisode est plus développé dans A : aux vers 599-610 de H correspondent quarante vers dans A.*

Page 450.

a. Vers 618-620 dans A : Lor virent venir abrevié / Liemers levrers et brachez / Que menoient quatre vallez . ♦♦ *b.* a son col un grant cor *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *c. Vers 632 dans A :* Qui tuit sont cargié de richece . ♦♦ *d.* sont mentet *H ; nous corrigeons ce lapsus. A donne* s'en sont entré . ♦♦ *e.* alés *[v. 648]* /

E s'eſtoit asis sor un doiz / Einz si baux n'ont prince ne roiz / Desor le dois fu en seant / Li chevalier li vient clinant / Le saluent *A* ♦♦ *f. Folio 109 de H - a, vers 654-694 ; b, 695-735 ; c, 736-776 ; d, 777-817.* ♦♦ *g. L'épisode relaté dans les vers 655-688 se trouve dans A dans un passage de longueur équivalente, mais le détail du texte eſt totalement différent.*

Page 451.

a. La gaite l'ajornee *H ; nous corrigeons cet oubli d'après I, seul manuscrit à présenter un texte analogue.* ♦♦ *b.* uant ont *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *c. Vers 690-692 dans A :* Mes il n'orent geres erré / Que demie liue sanz dote / Quant il ont oï la rote . ♦♦ *d.* sa lesse / Ou de levrés ou de bracés / Ensi s'en vienent li vallés / Outre *A*

1. Ce vers eſt obscur, à moins qu'il ne faille comprendre que les deux *escuiers* envoyés en éclaireurs par le père du chevalier pour annoncer sa visite (v. 348) sont ses propres frères ; dans ce cas l'apoſtrophe *biau frere* (v. 636) eſt à lire au sens propre.

Page 452.

a. si voient *[v. 708]* / Un gorpil qui se fuit le pas / Por aus et si ne dotés pas / Qu'il n'ait les chens aperceü / uant li chevalier l'a veü / Si se riſt si a dit par foi Ce gorpil que je ici voi / Si m'a il ja gabé deus fois / Ce eſt il bien le reconnois / Gabé et coment font se il / Gel vos dirai bien fait se il / Je *A* ♦♦ *b.* demorer / Puis si lez ont mis a la chace / Meintenant ont sentu la trace / Et quant *A* ♦♦ *c.* desirrer / De lor venue mes dolent / Sor le pont saut voiant *A*

Page 453.

a. s'entremet / Par treſtot ont il reversé *A* ♦♦ *b.* monterent *[v. 765]* / En la sale seant troverent / Le nain par desus une table / Qui trop bien resemble diable / Onques ne fu si contrefet / Il sambloit qu'il fuſt d'enfer treit / Toz fu et de piez *A* ♦♦ *c. A la place des vers 775-777, A donne treize vers consacrés au portrait du nain, ſtéréotype de la laideur.* ♦♦ *d.* Cil qui vienent esgardent *H ; nous corrigeons d'après A pour la mesure du vers.* ♦♦ *e. Vers 784-788 dans A :* Einz crolle le chef si se gront / Li chevalier se sont asis / Dejoſte le boçu neïs / Que a si bele la veüe / Adonc eſt la dame venue . *Pour le passage allant du vers 789 au vers 800, A donne un texte totalement différent et très allongé (20 vers au lieu de 12).*

1. Ce personnage a été mentionné plus haut dans le convoi précédant le père du chevalier ; son portrait ne mentionne que sa difformité (voir var. *c*).

Page 454.

a. j'en voi dis *[v. 805]* / De ces braces sui esbaïs / Que issi les vont abaiant / Lors saut li chevalier avant / Sor les paux les vit areſter / E vit le ventre sospirer / del gopil qui pendus eſtoit / A la hardere molt eſtroit / Se tint et as *A* ♦♦ *b. Les vers 815-816 sont remplacés dans A par les quatre vers suivants :* Par mon seignor saint lïenart / Li gorpilz se pent a la hart / A cele perce avoc ces paux / Por ce glatissent les chaiax . ♦♦ *c. Folio 110 de H - a, vers 818-858 ; b, 859-899 ; c, 900-940 ; d, 941-981.* ♦♦ *d.* descendre / Adonc eſt revenu arere / Vit renart pendre a la hardiere / Les meins jete prendre *A*

Page 455.

a. s'esqueut *[v. 822]* / Au hardel par les piés se pent / Celui par le pouc as denz prent / Si le mort et si le deſtreint / L'ongle en la goule li remeint / Quant ce out

fait si sailli jus / Foïz s'en eſt n'atendi plus / Parmi la porte el bois entra / Onc puis laiens ne retorna / Or en a perdu *A* ♦♦ *b.* que faire *[v. 850]* / Endementers que fuit s'apense / Que el bois n'a point desfense / Durement dementant s'en vet / Vers la praerie se tret / Enmi le pré un tas avoit / de fein qu'aüné i avoit / Por *A*

Page 456.

a. se vait renars *[v. 862]* reposer / esor le fein monta en haut / Riens fors a manger ne li faut / Or fu renars *A* ♦♦ *b.* mengier *[v. 879]* / Car il en avroit grant meſtier / En tant con *A*

1. Après le premier épisode, dans lequel le motif de la faim du goupil n'était pas utilisé, le conteur « recadre » le récit sur un schéma d'utilisation fréquente en guise d'ouverture du récit : disette, faim et départ pour la quête. Sur l'art de la dissimulation / simulation et sur l'utilisation du ſtratagème de la fausse mort, voir la Notice, p. 1196.

2. *A ventrillons* eſt une locution qui signifie généralement « sur le ventre », sens qui serait en contradiction avec le vers suivant : mais cette locution peut aussi prendre un sens affaibli : « allongé de tout son long », sans plus de précision.

Page 457.

a. esgardee *[v. 896]* / Cum il la vit et il s'apense / Qu'il en fera sa despense / Et si li fera grant engin / Lors se laisse chaoir sovin / Le dos desoz les piés desoue / Langue traite n'i ot plus / Iloc se gisoit eſtendu / La corneille l'a perceü / ue grant fein *A* ♦♦ *b.* venue eſt a *H ; nous corrigeons d'après A pour la cohérence syntaxique.* ♦♦ *c. La rime eſt fausse mais il n'eſt pas possible de corriger, l'ordre des deux vers étant inversé dans A, voir var. b, p. 458.*

1. Le conteur utilise un tour ſtéréotypé venu du ſtyle épique, *ja li eüſt... quant*, pour marquer, par l'emploi du subjonctif imparfait dit « d'imminence contrecarrée », la rapidité dans la succession des deux actes, ainsi que l'effet de rupture produit par le second.

2. La mention de la satisfaction du prédateur repu (reprise presque mot pour mot au vers 944) et tout engourdi par la somnolence poſtprandiale se lit déjà dans la branche Ia (v. 508 : *Si se repose et se giſt aise*) ; elle s'oppose aux bâillements douloureux de l'animal affamé (voir la branche XVI, v. 6-9).

3. Trait de réalisme zoomorphique que cette attitude de l'animal au repos.

Page 458.

a. Folio 111 de H - a, vers 982-1022 ; b, 1023-1063 ; c, 1064-1104 ; d, 1105-1145. ♦♦ *b.* par le col *[v. 920]* / Con il la tint si en fu liés / De lui a ses gernons torchez / Si en a fait ses joes bruire / Einz ne tant ne quan n'en priſt cure / Quant mengié out si fu aese / Son lit a fait que que desplese / Si eſt chocé desor le fein / Tot maugré le nés au vilein / Que iloc l'avoit aüné / S'eſt renart iloques reposé / E dormi dusqu'en l'endemein / Quant il s'evella si vit plein / Le pré d'eve entor le muilon / Ha dex fait renart que feron / Con par eſt ceſte *A*

1. Cet épisode propre à *H* eſt imité du songe de Chantecler (branche VIIa), mais tout le jeu sur le symbolisme onirique en eſt éliminé ; on peut le rapprocher d'un autre passage de la branche Vb (« Renart et le grillon »), dans une variante propre au manuscrit de Cangé (*B*), qu'on peut lire dans l'édition Roques (branche XVII, v. 15071-15128) ; mais ici Renart eſt

tout seul et il ne va pas tarder à comprendre la signification de ce rêve prémonitoire. Les rimes *songier* / *mençoingnier* et *voire* / *estoire* se trouvent déjà dans l'épisode de Chantecler (respectivement v. 17-18 et 129-130). Ces rimes sont particulièrement répandues dans la littérature médiévale.

2. Cette situation de crise — variante du lieu clos dans lequel l'animal est enfermé — se rencontre dans la branche III (« La Confession de Renart ») et dans la branche XI (« Pinçart le héron ») : on a dans les trois cas le même enchaînement : Renart, repu, s'arrête pour la nuit sur une meule de foin ; au matin celle-ci est cernée par les eaux et Renart est en danger de mort.

Page 459.

a. morz de fein *[v. 987]* / Atant voit venir un vilein *A*

1. *Miller* est un terme qui fait difficulté ; voir Tilander (*Lexique*, p. 106), qui propose « ne plus savoir son chemin, être à la dernière borne... ».

2. Le récit n'est pas fidèle à la réalité animale. Le renard sait nager et le public médiéval le sait : les Bestiaires rapportent le comportement particulier du renard qui se jette à l'eau pour se débarrasser de ses puces.

Page 460.

a. rive par dela *[v. 1010]* / Li vileins a renart veü / Si tost con l'aperceü / Dex fait il quel beste est ce la / Qui desor çou muilon esta / Con il fu un pou avalé / Si li a renart escrié / Vilein vilein ce dist renart / Ameine ça se dex te gart / Cele nef si me met dedenz / Volenters renart par mes denz / fait li vileins je la vous meing / Mais venés jus de sus le fein / Tant a le vilein governé / Que au mollon est arivé / Or venez jus fait il renart / Sire ne puis se dex me gart / Je ne porroie pas descendre *A* •• *b. Vers 1047-1048 dans A :* Il covient que vous m'i aidiez / Et que fors de la nef issiez

1. On retrouve chez le paysan les traits stéréotypés : convoitise et présomption (celle-ci est déjà annoncée dans le monologue de Renart avec l'adjectif *fol*, v. 1012).

2. Dans ce long épisode de Renart et du paysan, le conteur a tendance à annoncer soigneusement le développement de l'intrigue (voir la Notice, p. 1198).

3. C'est l'argument utilisé par Renart avec Tiécelin le corbeau (branche IX, v. 116-117 et 128).

4. *Il* [la victime] *cuide qu'il* [Renart] *die voir* (v. 1053) : c'est la tournure qui annonce la réussite du stratagème fondé sur un mensonge ; voir par exemple, avec une variante du verbe introducteur, le vers 119 de la branche IX : *Tyecelins pense que voir die.*

Page 461.

a. Cil cuide que il voir li die *[v. 1053]* / Lors est issus de la navie / Entor le muellon est alé / Et renart est tant avalé / Que il saut en la nef abrive / Si l'a escipé de la rive / Si s'en vait aval durement / Et renart le governal prent / Si conmença a governer / Et renart prent le governer / Le vilein qui sus le fein monte *A*. *L'avant-dernier vers doit être corrigé en* Et Renart prent a apeler . •• *b.* doi *H ; nous corrigeons d'après le vers suivant.* •• *c.* tenir *[v. 1077]* / Vos gous me feïssiez sentir / Or vos seés desor ce fein *A*

1. Ce long couplet contre les paysans (v. 1080-1096) est propre à *H* ; il développe des arguments déjà connus dans les branches III (« La Confes-

sion de Renart ») et XII (« Renart et Liétard »), et on y voit une esquisse de la mention des trois « ordres » : *chevalier*, *clerc* et *vilain* (v. 1088-1089).

2. Le « gab » de Renart — il abandonne la propriété de quelque chose qui ne lui appartient pas — reprend celui de la branche X : *Et li remanans soit tous vostres* (v. 116).

Page 462.

a. Le vers 1112 est hypomètre dans H. ♦♦ *b.* Que je m'en vois et si vos lais *[v. 1108]* / Renart renart dit li vilein / Vien en je t'afi en ta mein / Que je nul mal ne te ferai *A* ♦♦ *c.* E bien et debonairement *A (leçon moins riche).* ♦♦ *d.* fain aval *[v. 1126]* / Vien avant je t'atendrai ci / Dit li vileins vostre merci / Lors descent que plus n'i demora *A* ♦♦ *e.* cunchïer *[v. 1133]* / S'il pot il le fera pescher / Car il fait molt bien a envis / En une fosse s'estoit mis / Qui molt *A* ♦♦ *f. Folio 112 de H - a, vers 1146-1186 ; b, 1187-1227 ; c, 1228-1268 ; d, 1269-1309.*

1. C'est exactement le scénario des branches XII et XVII (première partie).

Page 463.

a. avant sailli / Qui de l'engin ne se garda / A une perre s'acopa / Si chet en la fosse tot plat *A* ♦♦ *b.* parmi le dos *[v. 1155]* / Que tot li a frousiés les ous / Qui que il en doüst *A* ♦♦ *c.* la nef aval *[v. 1168]* / De si grant force governa / Que totes les meins escrea / Au governail *A* ♦♦ *d. Vers 1183-1184 dans A :* A debles l'a conmandé / Puis est arere retorné . ♦♦ *e.* Sa conmere et ysengrin *A*

Page 464.

a. qu'il aie *H ; nous corrigeons pour la rime d'après la leçon de I.* ♦♦ *b.* veüs les a *[v. 1193]* / De grant engin se porpensa / Car il dit que il se teindroit / Ja ysengrin nel connoistroit / Une erbe avoit en s'annosnere / Qui molt ert pressiose et chere / Bien set que il le het de mort / Lores est arivés au port / Renart en a molt tost frotee / Tote sa chere est noirciee / Et tot son cors delivrement / Lors *A* ♦♦ *c.* Renart vers ysengrin torné / Et a dit ça venés prodom *A* ♦♦ *d.* U bien li poist li poist u mal li saiie *H. Nous corrigeons ce doublon. Les vers 1231-1232 ne figurant pas dans A, il n'est pas possible de corriger le texte de H, qui est peu satisfaisant pour la rime.*

1. Le plan de Renart est clairement annoncé : il vise autant la satisfaction personnelle des amants que l'humiliation du mari trompé, et renouvelle le scénario de la branche IX (v. 491-494).

2. Le conteur est pour une fois avare de détails sur cette poudre ou cette cendre (du charbon de bois ?) ; l'essentiel est le renouvellement du motif du déguisement : dans la branche Ic (épisode de Renart teinturier), Renart exploite à son avantage un accident qui aurait pu lui être fatal, la chute dans la cuve d'un teinturier. Mais il n'y a pas ici de travestissement du langage.

3. Mot à mot : « je ne veux pour cela ni maille ni denier » ; la maille est une toute petite pièce de monnaie.

Page 465.

a. Et dans Renars li houpilz serre *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *b.* Et de son cors tote la fliche *H; nous corrigeons d'après A cette leçon qui contrevient à la rime.* ♦♦ *c.* fera son voloir *[v. 1230]* / Tant ont nagié et governé / C'a un ille sont arrivé / Si tost cum il vindrent a terre / E renart le governal serre / Si l'a bien a terre apoié / Et ysengrin mist hors le pié / E de son cors la nef alege / Meintenant est caiet el piege *A* ♦♦ *d.* je ne sui *H ; nous corrigeons cette leçon incompréhensible de H : oubli d'un jambage*

du m . •• *e.* Je sui renars veraiement *[v. 1254]* / Cele l'entent *A* •• *f.* contremont *[v. 1264]* / A dame hersant le peliçon / Si li bota le vit el con / E conmença fort a croller / Que tote la nef fait branler / Quant il ot fet sa volenté / Si eſt au governail torné / E conmença a governer *A*

1. La nature exaƈte de ce piège n'eſt pas précisée, l'essentiel étant l'immobilisation d'Isengrin à proximité de la rive.

2. La leçon de *H* contraſte, par sa discrétion, avec la sèche brutalité de la leçon de *A* : *Si li bota le vit el con* (voir var. *f*).

Page 466.

a. Vers 1280 dans A : N'a geres d'ysengrin parlé . •• *b.* Gris fu *H; nous corrigeons d'après A.* •• *c.* durement *[v. 1284]* baaille / Si i fu *A* •• *d. Les vers 1293-1310 sont remplacés dans A par les deux vers suivants :* Ysengrin ont dedenz trové / Si l'ont durement frapé . •• *e. Folio 113 de H - a, vers 1310-1350 ; b, 1351-1391 ; c, 1392-1432 ; d, 1433-1473.* •• *f.* O tot souef *H ; nous corrigeons d'après A.* •• *g. Vers 1318 dans A :* De ce qu'out fait ne se repent .

1. On retrouve ici la même hésitation que chez les marchands dans la branche X (v. 56).

2. Le verbe *courcier* eſt interprété par Tilander (*Lexique*, p. 43) comme une forme abrégée de *courecier* ; mais on peut aussi y voir le verbe *courcier*, « raccourcir ».

3. C'eſt la trouvaille de l'auteur, et il continuera de l'exploiter lors de la troisième partie.

Page 467.

a. s'avendrai la *H ; nous corrigeons d'après A.* •• *b.* la vous *[v. 1323]* / je l'achaterai se tu vous / Par foi fait renart volenters / La vos vendrai baus amis chers / Foi que doi saint pierre l'apoſtre / Por quatre capons sera voſtre / Ja certes por meins ne l'aurois / Dit le vilein vos les aurois / Je n'en ferai *A* •• *c.* ceſt capon *[v. 1349]* / Li vileins s'en va de randon / O tot la nef que il enmeine / E renart *A*

1. *Abattre* a ici le sens d'« obtenir un rabais sur le prix ».

2. Dans tout cet épisode, le zoomorphisme de Renart eſt occulté — de même pour la scène de dévoration du chapon, v. 1360 —, et on se trouve dans un monde merveilleux où hommes et animaux communiquent sans difficulté.

Page 468.

a. Si con s'il *H; nous corrigeons pour la cohérence syntaxique du vers.* •• *b.* les capons *[v. 1368]* / Si s'en va par la tere graſte / Tot belement et tot sanz haſte / S'en va tant qu'il fu prés de nuit / Un capon manja tot descuit / Enmi les chanz desoz un teil / Onques la nuit ne clot son oil / Por le grant travail qu'ot oü / Et quant le jor esclarci fu / Si se miſt tantoſt el troton / Mes ançois manga son chapon / Tot belement et tot en pes / Et puis s'en va a grant esles / Treſtot contreval un prael / Atant a trové Roenel *A* •• *c.* nel coniſtra *[v. 1394]* / Vers lui s'en va grant aleüre / Mes de noient ne s'aseüre / Et quant roenel *A*

1. Lors de son entrée dans le *Roman de Renart*, Roonel eſt un chien de garde (branche Vc, v. 1914) complice d'Isengrin dans la scène de l'escondit manqué : il devient ainsi un ennemi mortel pour Renart, et les conteurs l'associent régulièrement au loup dans la liſte des viƈtimes de Renart, comme par exemple dans la branche XVI (« Renart empereur »).

Page 469.

a. roenel l'entendi *[v. 1410]* / Si eſt arere retornés / Mes toz eſtoit desconfortés / E renart qui tos hardi fu / Li a dit bien soiés venu / Dex vos saut fait soi le maſtin / Dont eſtes vous *A* ◆◆ *b.* de fons levés *H. Nous corrigeons pour la mesure du vers d'après A.*

1. On retrouve ici la tendance, signalée plus haut (n. 1, p. 437), à multiplier les rapprochements entre Renart et l'univers diabolique ; dans cette scène la couleur noire facilite le rapprochement, comme il eſt dit plus loin, vers 1631.

2. Le nom de la ville se trouve à la rime, mais il convient de souligner, comme le faisait déjà E. Martin (*Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 77), que ce choix concorde avec les traits dialectaux picards de l'auteur.

3. *H* eſt le seul manuscrit à donner cette leçon, le nom inventé par Renart étant partout ailleurs Chuflet (sur le sens de ce nom, voir la Notice, p. 1196).

4. Le verbe *relever* (ou *lever*), parfois accompagné du complément *de fons* ou *sor fons*, et/ou du verbe *batiser*, signifie « baptiser » (mot à mot « tenir sur les fonts baptismaux ») ; voir, v. 2495, le tour abrégé *quant levés fui*, « le jour de mon baptême ». C'eſt au moment du baptême que le prénom eſt définitivement choisi, le clergé étant chargé de la tenue des regiſtres de l'état civil.

Page 470.

a. Folio 114 de H - a, vers 1474-1514 ; b, 1515-1555 ; c, 1556-1596 ; d, 1597-1637.

1. Ce vers eſt d'ordinaire appliqué à Renart en début de récit : le motif de la faim, absent de la première partie, puis mentionné dans l'épisode de la corneille, revient maintenant avec insiſtance ; il culminera avec la tentative de Renart de dévorer l'écureuil.

2. Il y a là un détail réaliſte, un trait à ranger dans ce qu'on nomme les *realia* : l'habitude (elle eſt encore mentionnée par Rabelais dans *Gargantua*, chap. XXV) de faire surveiller les vignes par un gardien à partir du moment où les raisins sont formés (voir branche XV, v. 442-445 et 584).

Page 471.

a. pas miens *[v. 1438]* / Conment avés non dit le chen / Par fo i ce vos dira ge bien / Quant je fu sor fon relevés / Chuflés par non fu apelés / Choflet a non si només sui / Mes dites se mangaſtes hui / Noue voir ce dit reonel / de fein m'en trencent li boiel / Je menjasse molt volentiers / Ne manjai deus jors entiers / Merveille eſt dit coflet par dé / Je sai de reisins a plenté / En une vine prés de ci / En menjeroies ce me di / Oïl molt bien dit roenel / Mes je me dot molt de la pel / Tu es coart ce dit coflet / Je ne t'i mesferai un pet / ice te di por verité / Alons dit li chens de par dé / Atant *A* ◆◆ *b.* Un poçon conme *A. Dans la suite du passage A donne syſtématiquement* poçon *là où H donne* plançon . ◆◆ *c. Vers 1505-1506 dans A :* Et dit si voie il noël / Il fera prendre roenel . ◆◆ *d. Vers 1513 dans A :* Li vileins ne fu mie eschar . ◆◆ *e. Vers 1517 dans A :* E li preſtre soit honi . ◆◆ *f. Vers 1519-1520 dans A :* Ne mengerai devant noël / Char dïeble diſt roenel .

1. Procédé comique lié au déguisement : Renart se présente lui-même comme le point de référence en matière de vaillance !

2. L'origine du mot *plançon* et le mécanisme de ce piège, qui associe un nœud coulant et un mécanisme — perche de bois posé en équilibre instable ou arbrisseau flexible courbé à terre — qui se détend et suspend l'animal pris par le nœud coulant, sont très bien expliqués par Tilander (*Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 128-150).

Page 472.

a. Il quidera *A*

1. Le mot « gab » n'apparaît pas ici, mais c'est bien de cela qu'il s'agit : Renart feint d'ignorer — c'est le principe même du « gab » — l'existence du piège, il accuse successivement Roonel d'ingratitude (il refuse la nourriture offerte) puis d'orgueil (il refuse de parler à Renart) et se livre à une cruelle plaisanterie sur la trace que va lui laisser le nœud coulant.

Page 473.

a. val u li chiens *H. Il s'agit manifestement d'une erreur du copiste : répétition d'un passage du vers précédent que nous corrigeons, faute de mieux, d'après la correction proposée par Polycarpe Chabaille, « Le Roman de Renart », Supplément, variantes et corrections, Paris, 1835.* ♦♦ *b.* pas creüs *[v. 1558]* / Ainz le quideront sanz mentir / Atant vit le vilein venir / Qui les vignes devoit garder / Quant il vit le panchon lever / E il vit roenel pendre / Le grant val conmence a descendre / Tot un *A* ♦♦ *c.* Cil *H ; nous corrigeons ce lapsus du copiste.* ♦♦ *d.* sans demorer *[v. 1577]* / Quanque pié l'en porent porter / Que grant poor a de sa pel / Et cil vienent a roenel / Li premer *A* ♦♦ *e. Les vers 1599-1602 sont remplacés dans A par un développement de 28 vers sur les maladresses successives des vilains.*

1. Le conteur a voulu vraisemblablement alléger le récit (il y a dans *A* 28 vers de plus), mais, ce faisant, il n'explique pas comment Roonel a pu échapper au nœud coulant ; dans la version plus développée c'est un coup de hache, destiné à tuer le chien, qui tranche le nœud coulant.

Page 474.

a. Et renars jut en une haie / Mucié ou il l'ot tost veü *A* ♦♦ *b.* de nos regions / Tantost *A* ♦♦ *c.* trover *a été corrigé en* tenir *par exponctuation du* o *et modification des lettres voisines dans H.* ♦♦ *d. Folio 115 de H - a, vers 1638-1678 ; b, 1679-1719 ; c, 1720-1760 ; d, 1761-1800.* ♦♦ *e. Vers 1643-1645 dans A :* D'ysengrin et de roenel / A qui a fait batre la pel / que estoient ses anemis.

1. Au début de la branche Ic, l'ordre du roi est de mettre à mort Renart dès qu'on pourra le capturer (v. 2225 : *Ja ne le face a court venir*).

Page 475.

a. un ormel *[v. 1656]* / Qui grant ombre li a rendu / Devant lui est rossel venu / L'escurel au piliçon rox / Et dit bone nuit aiés vos / Et renart le regarde a l'oil / Et dit diex te gart escuiroil / Vien toi *A*

1. Ce détail, propre à *H*, est destiné à justifier la venue de l'écureuil, poussé lui aussi par la faim, à cet endroit précis.

Page 476.

a. ma vïande ou querre *[v. 1694]* / Sire *A* ♦♦ *b.* a la maison *[v. 1714]* / Atant s'estoit mis a la voie *A* ♦♦ *c.* Que rossel *A*

1. Le récit comporte une légère contradiction : *la maison a un rendu* semble désigner, vu l'emploi du singulier, le logis d'un ermite, or la suite du texte laisse apparaître toute une communauté monastique : dès le vers 1715 Renart parle de *faus moinians*.

2. Pendant toute une partie de l'épisode (jusqu'au vers 1925), l'écureuil n'a pas de nom propre et il est désigné par *li rous* (voir la Notice, p. 1195).

Page 477.

a. un chapon saisi *[v. 1736]* / Et rossel conmence a monter / Une geline oï cover *A* ** *b.* une avoit *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers, mais A n'offre aucune solution satisfaisante :* Qui desoz lui avoit douze oés . ** *c.* l'uis estopa *[v. 1750]* / Puis est arere repairiés / Ses conpaingnons a esvielliés / Or sus *A* ** *d. Vers 1759 dans A :* Adonc sont li frere levé .

1. Le terme *laidon* a embarrassé Tilander (*Lexique*, p. 94) ; la leçon de *A* (*baston*) est plus confortable.

2. Le même détail se lit dans la branche III (« La Confession de Renart », v. 123).

Page 478.

a. li prestre / Et si courut a sa fenestre / Li prestrez *H ; nous supprimons ce vers dû à l'inattention du copiste.* ** *b.* tel beste *[v. 1783]* / Or tost si esvellez le prestre / Le prestre esveillerent errant / Et il est levés meintenant / N'i remeist *A* ** *c.* Rossel *A* ** *d. Folio 116 de H - a, vers 1801-1841 ; b, 1842-1882 ; c, 1883-1923 ; d, 1924-1964.*

1. L'assimilation de Renart au diable est ici poussée jusqu'à son terme : Renart, la couleur noire aidant, *est* le diable, et comme tel il va subir une cérémonie d'exorcisme.

2. Le conteur se garde bien de préciser comment l'écureuil quitte ce lieu clos ; au vers 1750 il est précisé que le serviteur qui donne l'alerte a rebouché le trou (*le trau estopa*), mais plus loin Renart s'échappe par *le pertruis* (v. 1827), *par le bouel / Par la ou il entrés i fu* (v. 1834-1835) ! De même rien n'explique la présence d'*un vilain* dans la cour de la maison *a un rendu* au milieu de la nuit (v. 1812).

Page 479.

a. molt le manace / Ferir le quide *A* ** *b.* sailli / Molt trés durement et a plein / Li coux fiert *A* ** *c.* se mist au frapier / Par le pertuis *A* ** *d.* vos esmaiés *[v. 1842]* / Je me soi d'aus bien eschiver / Mes or nos alons reposer / Que il est ore bien raisons / Atant s'en vont tot les trotons / Onques n'i ot rien délaié / Sor un chaisne se sont coché / Bien orent esté conreé / La se sont andoi reposé / Et si dormirent jel vos di *A* ** *e. Vers 1858 dans A :* Lors se levent li bacheler .

1. Ce « vol » de l'étole du prêtre, détail propre à *H*, n'est pas exploité ; dans la branche VI (v. 284-287), la concubine du prêtre est accusée de détournement de fonction des objets du culte. Ici c'est le prêtre lui-même qui s'est servi de l'étole comme d'un lasso pour capturer le diable.

2. Le couple d'adjectifs *biax et clers* constitue, selon les relevés d'A. Micha (*Essai sur le Lancelot-Graal*, Genève, Droz, 1989, p. 222), un cliché de la littérature narrative.

Page 480.

a. querre noz garisons *[v. 1874]* / Et ce que nos devon disner / Lors monterent li bacheler / Et chevauchent san demoree / Tant que fu prés de l'avesspree / tot le jor ne finent d'aler / Onques ne porent rien trover / En la forest entrent atant / Par tot vont *A* ◆◆ *b.* Ne truent *H ; nous corrigeons d'après A.* ◆◆ *c.* de fein morir *[v. 1885]* / Tot sans mangier se vont gesir / Renart et rossel sont coché *A* ◆◆ *d.* se prist *H ; nous corrigeons pour la rime d'après A.*

1. Dans tout ce passage, le zoomorphisme des personnages est totalement occulté.

Page 481.

a. fox naïs *[v. 1894]* / Se einsi se let aliver / Meus li vient rossel estrangler / Que il de fein [mori *à corrigeren* morir] se let *A* ◆◆ *b.* ne li desnoue *[v. 1904]* / Dist l'escureil vous me blechez / Bau conpaignon mar i sachez / Volez vos ma queue esrachier / Dist renart ains vous voil mengier *A* ◆◆ *c.* dui *H : nous corrigeons la faute du copiste.* ◆◆ *d.* ne puis plus endurer *[v. 1911]* / En ceste nuit t'estuet finer / Tu ne pot aler en avant / Dit rossel a deu me conmant / Renart tint la ceue rosel / As denz ne l'en est mie bel / De si grant redor l'a sachee / Que tote li a escorciee *A*

Page 482.

a. Vers 1946 dans A : Meintenant est levés en piés . ◆◆ *b.* Et si m'a maue *H ; nous corrigeons cette bévue du scribe qui dans le dernier mot a oublié le* q *mais a placé la barre oblique d'abréviation de* ue *au-dessus du* a . ◆◆ *c.* cuer et a puant *H ; nous corrigeons pour la cohérence syntaxique.* ◆◆ *d. Nous rétablissons l'ordre des vers nécessaires à la rime ; H donne l'ordre suivant : 1957, 1959, 1960 et 1958.* ◆◆ *e. Folio 117 de H - a, vers 1965-2005 ; b, 2006-2046 ; c, 2047-2087 ; d, 2088-2128.* ◆◆ *f.* Et quant li rois l'a entendu / Et rooniaus qui *H : nous corrigeons d'après A pour la cohérence syntaxique de la phrase.*

1. Cette expression rappelle celle de la branche Ia, v. 297 : *Or est li feus griés a esteindre* ; la situation est identique : les plaintes contre Renart/Chuf et vont déclencher l'action judiciaire et en tout premier lieu l'envoi d'un messager auprès du prévenu.

2. Voir la branche Ia, v. 363, à propos de Chantecler : *De larmes ses piés li moulla.*

Page 483.

a. Et voiant me *H ; nous corrigeons.* ◆◆ *b. On peut hésiter sur la lecture du mot entre* nuire *et* vivre *, mais A donne* vivre . ◆◆ *c.* a tenu *[v. 1961]* / Atant es ysengrin venu / Que quida que celui i fust / Si aporta un pié de fust / Con il ot entendu rossel / Et le mastin dant roonel / Qui se sont clamé de celui / Tantost devant le roi sailli / Et a ses piés s'agenoilla / Le roi ysengrin regarda / Et vit qu'il ot le pié perdu / Durement en fu esperdu / Tot meintenant l'a arainié / Ysengrin ou est vostre pié / Dites par qui l'avés perdu / As furches en sera pendu / Sire dist ysengrin merci / Vous veés con sui maubailli / Ensi m'a coflet atorné / Jamais a cort n'ere onoré / Ce n'est pas cose covenable / Que laissiez vivre çou dïeble / Il doüst *A*

1. La rime *dresce* / *destrece* figure déjà dans la branche Ia, v. 378-379, de même qu'un peu plus loin (v. 1995-1996) la rime *venjance* / *France* (branche Ia, v. 730-731, au moment du retour de Brun).

2. Rien n'indique si ce rappel, en termes plus que crus, de l'infortune d'Isengrin concerne les faits connus de tous (adultère et viol) depuis la

branche IX ou s'il s'agit des événements récents (branche XIV, v. 1264-1270).

Page 484.

a. le chat coisi / Tibert fait il avant venés / Ceste besoigne fornirés / Aler *A* ♦♦ *b.* herberges *H ; nous corrigeons pour la rime.* ♦♦ *c.* retornés sanz li *[v. 2025]* / Meintenant tibert respondi / Tantost conmande qu'on atort *[vers orphelin]* / Son palefroi sans demorer / Que il ne vout plus arester / Fait fu con il *A*

1. Le vers 2028 constitue la reprise exacte du vers 663 de la branche VIIa, au moment de l'entrée en scène de Tibert.

Page 485.

a. d'errer ne fine *[v. 2052]* / Tant qu'il est venuz a l'oissue / Une praerie a veüe / Qui molt estoit et clere et bele *A.* ♦♦ *b.* li puans *H ; nous corrigeons pour les besoins de la rime.* ♦♦ *c.* Le cheval des esperons fiert *[v. 2074]* / Tant que il est a lui venu / Si dist sire je vos salu / De la part mon seignor le roi *A* ♦♦ *d.* doulz fait *H ; nous corrigeons cet oubli pour la mesure du vers.*

1. Ce détail de la corde que Renart doit apporter autour de son cou figure déjà dans la branche Ia (v. 739) mais on peut noter que rien de tel n'est mentionné par le roi (v. 2019-2025) dans les ordres qu'il donne à Tibert.

2. Ce jeu sur la double parole est habituel pour Renart ; le conteur suit ici de près la branche Ia (v. 773-774 et 779).

Page 486.

a. vous viegniés / Et que molt vous *H (les deux vers sont hypomètres). Nous corrigeons.* ♦♦ *b. Folio 118 de H - a, vers 2129-2169 ; b, 2170-2210 ; c, 2211-2251 ; d, 2252-2292.* Ja soi *H ; nous corrigeons cet oubli du copiste.* ♦♦ *c.* vostre col une hart *[v. 2088]* / Baus sire dist renart por quoi / Se le savés dites le moi / E dit tibert bien le saurois / Con a la cort venus serois / Que bien vos di par saint mandé / Je n'en sai pas la verité / Mes ce que enchercé me fu / Vos ici iloc coneü / Or me dites ce que voudrois / Se me creés a cort vendrois / Dist renart volenters iré / Mais eins serai desjuëné / Encor hui *A*

1. Il y a dans la branche Ia un jeu subtil de gradation et d'écart dans la conduite des trois messagers (Brun, Tibert puis Grimbert) face à Renart ; ici le conteur ne dit pas si le silence (et le mensonge par omission) de Tibert est un trait de méfiance ou une manifestation de peur et de lâcheté.

Page 487.

a. vostre merci *[v. 2136]* / Alons en donques sans targier / Que je n'ai soing de delaier / Renart monte *A* ♦♦ *b. Vers 2156 dans A :* Bien le deçoit par son barat . ♦♦ *c. Du vers 2157 au vers 2308, H donne un passage entièrement original qui n'est connu par aucun autre manuscrit.* ♦♦ *d.* molt oste *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons.* ♦♦ *e. La correction de* m'agart *par* me gart *(tour plus fréquent) ne paraît pas s'imposer.*

1. Une telle affirmation d'amitié (*mes drus*, v. 2150) figure déjà plus haut dans le dialogue avec Roonel (*vos amis et vostre privés demaine*, v. 1458-1459) et avec Roussel (*mes acointes*, v. 1711).

2. La rime *barat* / *chat* est presque un automatisme, en tout cas une commodité, pour les conteurs.

3. Au vers 2157 commence un long passage de 152 vers qui eﬆ propre à *H* : selon un procédé déjà utilisé (dans la branche Ic) par Renart teint en jaune face à Isengrin, Tibert va être conduit à calomnier Renart devant Chufet sans se douter qu'il s'agit de la même personne.

Page 488.

1. *Droiturier* eﬆ l'adjeﬆif que l'on utilise d'ordinaire dans le portrait du bon souverain.

2. *Colons* (venu direﬆement du latin *columbum*) désigne le pigeon, sauvage ou domeﬆique, mais il eﬆ impossible de conserver ce terme en français moderne, compte tenu de la connotation qui y eﬆ attachée (personne dupée).

3. On a dans les vers 2205-2208 une énumération de toutes les vertus du parfait souverain.

Page 489.

a. as agus dens *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons.*

1. Ce couplet de qualification pour Roonel se trouve déjà dans la branche II (« Le Duel », v. 439-440).

2. La diﬆinﬆion que fait Tibert repose en fait sur la taille respeﬆive de tous les personnages : il y a les grands (par la taille), le cerf ou le chameau par exemple, et les petits, comme le grillon ou le corbeau. Dans la branche XVII (« Le Partage des proies »), Renart se qualifie lui-même de *petis hons* (v. 767) face à *la grant baronnie* (v. 770), catégorie dans laquelle il range Isengrin, Brun, Baucent et Roonel.

3. Derrière ces récriminations *ad hominem*, il y a toute la symbolique médiévale attachée à la couleur rousse ; Hersent ne dit pas autre chose lorsqu'elle affirme à Renart : *li piaus le doit / Que soiés fel et deputaire* (branche IX, v. 200-201).

Page 490.

a. La correﬆion de lac *en* hart *, pour la rime, et l'aménagement du vers en* Qu'il me fiﬆ pendre a une hart *ne paraît pas s'imposer.* ♦♦ *b.* Ne li fesisse *H ; nous corrigeons pour la cohérence syntaxique.* ♦♦ *c.* en forment *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons.* ♦♦ *d. Folio 119 de H - a, vers 2293-2333 ; b, 2334-2374 ; c, 2375-2414 ; d, 2415-2455.*

1. Le tour *Renart qui tant set de...* eﬆ conﬆamment utilisé par les conteurs pour présenter et qualifier le héros éponyme ; d'ordinaire *engin* eﬆ associé à *art*, qui rime avec *Renart*.

2. Aucun récit, parmi ceux qui ont été conservés, ne mentionne cette expédition pour aller *mengier le lart* (v. 2275) ; c'eﬆ Primaut qui eﬆ conduit par Renart dans un *lardier* d'où il ne pourra ressortir (branche XIII, v. 1713-1756).

3. Allusion à l'épisode de la branche Ia, dans laquelle Brun eﬆ le premier messager envoyé par le roi à Maupertuis.

Page 491.

a. dedens ma meson entrés *[v. 2324]* / Et j'atacerai nos chevaus / Ci iloc a ces arbreaus / Et le matin sans nul deloi / En irons a la cort le roi / Tibert nul mal n'i entendi / Meintenant a pié descendi / Et le cheval li a lessié *A* ♦♦ *b.* vers lui *H ; nous corrigeons d'après A.*

1. *Forestier* peut désigner soit un homme qui vit dans la forêt, sans plus de précision, soit un bûcheron (c'est la traduction choisie), soit un « garde forestier », chargé de surveiller la forêt au nom du seigneur ou du roi.

2. Ici *mordre* ne peut avoir le sens concret de « jeter les dents », car le nœud coulant ne comporte aucun appât.

3. Le geste de tenir l'étrier et les paroles d'accueil font partie des lieux communs romanesques quand il s'agit de présenter des personnages tels les vavasseurs, etc.

Page 492.

a. le saisist *[v. 2328]* / Et renart qui bien le vit pendre / S'en foï que ne pot atendre / Malement l'a fait herbergier / Lors est sailli le forestier / Qui a oï grocier tibert / Il fu sages et bien apert / Qu'en lui n'ot point de mesprison / Et dit nous avons un prison / Vers l'uis est venus meintenant / Si a trové tibert pendant / Meintenant un baston pris / Et tibert qui fu entrepris / A molt grant poor de sa pel / Et il li aune son borel / Sovent va le baston hauçant / Et tibers *A*

1. *Auner les buriaus* ou *le burel*, mot à mot « mesurer le tissu grossier » (qui sert de vêtement à l'animal), est une métaphore pour la bastonnade ; la même expression est utilisée pour Roonel, branche XV, v. 687.

Page 493.

a. Le vers 2381 est hypomètre dans H. ♦♦ *b.* reverse la pel / Trés par desus le haterel / Lors *H ; nous supprimons le dernier de ces trois vers avec la même rime en* el. ♦♦ *c.* sa maison *[v. 2375]* / Vos ne faites mie rason / Si me leissiés ester atant / Et li vileins saut meintenant / S'a amont le baston haucié / Tibert qui ot son las rongié / N'a mie le coup atendu *A* ♦♦ *d. La rime n'est pas exacte et A propose une leçon que l'on peut juger satisfaisante pour la seconde partie du vers ; voir var. e.* ♦♦ *e.* Fuiant sen va tot *[v. 2396]* le troton / Jusqu'a la forest n'aresta / Soz un arbre renart trova / Renart qui l'a aperceü / Li dist bien soiés vos venu / Venés vous *A*

Page 494.

a. li rois ere *H ; nous corrigeons pour la rime d'après A.* ♦♦ *b.* as piés li cet *[v. 2420]* / E dit sire or sui retorné / Mes n'ai pas coflet encontré / Ce m'a fait que poés veoir *A*

1. Tous les messagers n'ont pas, pour rendre compte de l'échec de leur mission, la concision de Brun : *Rois, fait il, ensi m'a bailli / Renars con vous poés veïr* (branche Ia, v. 721-722). Mais Tibert est moins bavard que Roonel, dont le compte rendu de mission s'étend sur près de 70 vers (branche XV, v. 895-962).

2. Voir la branche XV (« Renart médecin »), v. 1031 : *Bien sai que vous estes saige home.* Mais Belin réussira à convaincre le roi d'envoyer Brichemer à Maupertuis.

Page 495.

a. Folio 120 de H - a, vers 2456-2496 ; b, 2497-2536 ; c, 2537-2577 ; d, 2578-2618. ♦♦ *b.* i eroit *H ; nous corrigeons d'après A (même correction au vers 2469).* ♦♦ *c.* Mais ne *H ; nous corrigeons pour cohérence syntaxique d'après A.* ♦♦ *d.* Cil qui t'a si mal atorné *[v. 2439]* / Atant a li rois apelé / Le mouton mon seignor belin / Qui a renart n'est pas cosin / Sire belin avant venés / Et tost querre coflet alez / Et si li dites a cort vienne / Que nus essoignes ne le teine / Dit le moton s'il vos plaisoit / Baux sire

uns autres i iroit / Dist li rois n'ira nus se vos non / Atant s'en torne le moton / Del aler bien s'aparella / Quant monté fu si s'en torna / Con il out pris dou roi congié / Vers la forest s'est eslessé / Et s'en vait a molt grant aleine / Mes s'or ne set garder sa leine / Sachés qu'il *A*

1. *Ambleüre* : le mot n'a pas ici la connotation sexuelle qu'il a dans le tour *perdre s'ambleüre*, « devenir impuissant » (II, v. 326) ; il s'agit plutôt ici du sens premier, « allure calme », pris au figuré, à moins qu'il ne s'agisse du mot *emblaeure* ou *embleüre*, au sens de récolte de céréales ou de terres ensemencées en céréales.

Page 496.

a. sans arester *[v. 2479]* / Renart vit soz un horme ester / Si tost con belin l'a veü / Coflet fait il mal avenu / Vos est ce sachés sans mentir . •• *b.* a porpenser se prent / Conment porra belin servir / Sire fait il vostre plaisir / Ferai certes molt volenters *A* •• *c.* grant joie *H; nous corrigeons d'après A.* •• *d.* grant voie / Et se vos moi en croïez / Un petitet mengeroiez / Une avaine ai ici delés *A*

1. Belin passe désormais du « vous » au « tu », tandis que Chufet continue à le vouvoyer.

2. Ce syllogisme de Belin, tout comme le précédent lors de son monologue délibératif (v. 2484-2487), ne figure que dans le texte de *H*, qui présente pour cet épisode un texte nettement plus long que celui des autres manuscrits : l'épisode de la mission confiée à Belin, qui n'occupe que 100 vers dans *A*, s'étend sur 146 vers dans *H* (v. 2443-2588).

3. Chufet utilise avec Belin les mêmes arguments qu'un peu plus tôt avec Tibert.

Page 497.

a. se sont acheminé / Que il n'i ont plus demoré / Grant aleüre *H ; nous corrigeons d'après A et supprimons le vers propre à H : le copiste n'a vraisemblablement pas compris que* acheminé *rimait avec* menrai *et il corrige ce qu'il croit être un oubli. Vers 2535 dans A :* Et chevaucherent le troton . •• *b.* a peler *A*

Page 498.

a. Vers 2591-2592 dans A : Et avocques fu sans fausser / Misire baucens le sengler . •• *b. Il est impossible de déterminer s'il faut lire dans H* vous *ou* nous *, leçon plus cohérente, que nous retenons.* •• *c.* querre celui *[v. 2599]* / Qui si a belin maubailli / Alés et si *A*

1. Brun et Baucent, pour lequel le tour *as aguës dens* fonctionne comme une épithète de nature, ont été cités plus haut (v. 2221-2224) parmi les grands barons ; Bernard, de par ses fonctions ecclésiastiques, occupe une place spéciale à la Cour.

Page 499.

a. Vers 2613-2615 dans A : Et s'acheminent sane noisier / Tuit troi prennent a chevacier / Trestot coste a coste et a destre *A* •• *b.* de vous *H ; nous corrigeons d'après A, de même qu'aux vers 2617 et 2625. Ici commence le folio 121 de H - a, vers 2619-2660 ; b, 2661-2702 ; c, 2703-2743 ; d, 2744-2784.* •• *c.* Trestout souef vont chevauchant *H ; nous corrigeons d'après A pour la cohérence du discours.* •• *d.* era *H ; nous corrigeons d'après A.* •• *e.* en doit *H ; nous corrigeons d'après A* •• *f.* Ge irai se vous *[v. 2627]* conmandes / Seignor fait il bien dit avés / Et damledeu a son plaisir / Vous en laist a bon chief venir / Qui le vous doint par tens trover / Que au roi le

puissonz mener / Atant *A* ♦♦ *g.* Sire bien viengniez / Et bernart qui fu avanchez / Li dist *A*

1. Pour cet épisode (le troisième messager), le conteur innove par rapport aux schémas connus : la troisième ambassade, celle qui doit nécessairement réussir, est composée de trois membres et sa réussite repose sur l'alliance de la ruse (pour approcher Chufet) et de la force (pour le capturer au moment où il veut s'enfuir).

Page 500.

a. fait vous *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons. Vers 2659 dans A :* Sire par seinte charité . ♦♦ *b.* pas assenés *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après A.*

1. Bernard précise clairement le fonctionnement de la justice dans la fiction narrative : le roi ne décide rien par lui-même ; on voit même dans la branche XXIV le roi mis en situation délicate : sur les conseils de la Cour, il laisse Chantecler décider de la punition à infliger à Renart, puis il se désole d'entendre le coq réclamer la mort de Renart, mais il ne peut faire casser cette décision (v. 933-952).

2. Le terme *guerredon*, terme clef des romans courtois, a ici une forte valeur ironique.

Page 501.

a. baucens *[v. 2667]* / Qui chevaucent isnelement / Puis descent andui a pié / Si ont choflet pris et lïé / Desoz le ventre du cheval / Si chevacerent le fons d'un val / Onques n'i sont aresteü / Si en sont a la cort venu / Tuit troi *A* ♦♦ *b.* Molt loié d'une corroie / Trestot en font *H ; les deux vers sont hypomètres : nous corrigeons.* ♦♦ *c.* meint baron *[v. 2701]* / Atant voit venir le baron / Quant ysengrin *A* ♦♦ *d.* mais ne le salu mie *[v. 2717]* / Et coflet meintenant s'escrie *A* ♦♦ *e.* fait a cort mander / Or si vos plaist *A*

1. Cette locution est expliquée par Tilander (*Lexique*, p. 136) : *de bourjois* est une détermination appréciative (« digne d'un homme libre »).

Page 502.

a. vous soiés venus *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *b.* ferai *[v. 2742]* ardoir en cendre / Sire dit renart entendez / Se il vos plaist si escotez / Par tos les seins *A* ♦♦ *c.* desfendi *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *d.* Et *H ; nous corrigeons d'après A.* ♦♦ *e.* A del penchon le lart mangié *[v. 2751]* / Je n'i ai gaires gaïnié / Ne perdre n'i redoi ge mie / Foi que je doi seinte marie / N'i ai gainnié ne perdu / Se li vilein l'i ont batu / Ai ge forfait que l'en me pende / Nenil sire deu m'en desfende / Et se *A* ♦♦ *f.* batu la pel *[v. 2764]* / En ice que ai ge mesfet *A*

1. Nous conservons ici le passage brutal à l'intérieur de la même phrase du « vous » au « tu ».

2. La ligne de défense de Renart n'est guère originale, elle reprend celle de la branche I a : il rejette toute responsabilité personnelle et met en avant les fautes des autres, en oubliant qu'ils ont agi sur ses conseils et qu'il y a au départ un mensonge flagrant de sa part.

Page 503.

a. Vers 2774 dans A : S'il vos plaist si nos tenés pés . ♦♦ *b.* a nul home / Et s'il en vout son escu prendre *A* ♦♦ *c. Folio 122 de H - a, vers 2785-2825 ; b, 2826-2866 ; c, 2867-2907 ; d, 2908-2940. Vers 2785 dans A :* Ce que vous dites ne vaut

rien . •• *d.* au roi conme prouz *A* •• *e. Vers 2809-2810 dans A :* Li rois dist donés est li gages / Or n'i faut mes que les ostages .

1. Sur toutes les règles concernant la procédure du duel judiciaire, voir la Notice de la branche II, p. 971-972.

Page 504.

a. avant venés *[v. 2815]* / Et por moi ostages serés / Et vos avoc dan brichemer / Vos me soliés tant amer / Entre vos et sire grinbert / Ore verrai qui ami m'iert / Or en est venus li besoing *A* •• *b. Le mot a été corrigé et surchargé dans H ; on peut hésiter entre* qui *et* que . •• *c.* le ros *[v. 2834]* / Si vos di bien de verité / Que roenel sera maté *A*

1. C'est la formule consacrée de tous les duels judiciaires.

Page 505.

a. l'aperçoit *[v. 2840]* / A son dit l'a reconeü / Devant le roi en est venu / Ostage por renart livra / Et dan brichemer i entra / Quant *A* •• *b.* Et tandis s'est *H ; nous corrigeons d'après A.* •• *c.* bataille demant / Ce a dit roonel au roi / Et il li respont je l'otroi *A* •• *d. Les vers 2886-2889 manquent dans A.*

1. *Por* n'a pas ici une valeur causale, mais une valeur concessive ; voir sur ce point l'étude d'O. Soutet, *Études d'ancien et de moyen français*, PUF, 1992, p. 17-57 (« le rapport concessif »).

Page 506.

a. Por la *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après A.* •• *b.* quites *[v. 2891]* / Ançois li rendrai ses merites / Et de la honte et de l'ennui / Que nos a fait ici enqui / Lors dist renart par seint denis *A* •• *c.* seint martin *H ; nous corrigeons d'après A pour la rime.* •• *d.* Ses aporta *A. Entre le vers 2907 et le vers 2908, le copiste, à la suite d'une erreur au moment du changement de colonne, recopie 8 vers d'un passage précédent (les vers 2812-2819), puis signale dans la marge avant le vers 2908 l'endroit où il faut reprendre la lecture.* •• *e. Vers 2918-2919 dans A :* Et de vos mon seignor tibert / Qui cest seintueire tenés .

1. Personnage tué par Renart (branche Ib, v. 1919).

Page 507.

a. or vous taisiés *[v. 2926]* / Par les seins que je voi ici *A* •• *b. Folio 123 de H - a, vers 2941-2981 ; b, 2982-3021 ; c, 3022-3061 ; d, 3062-3102.* •• *c.* la corroie / Roenel nel redote mie / Car asés set de l'escremie *A* •• *d.* bien covrir / Qui l'escu encontre gita / Et renart grandime cop frapa / Renart ne fu mie aprendre *A*

1. Dans la branche II (v. 961-962), c'est pour Renart que cette grande maîtrise dans le maniement des armes est mentionnée.

Page 508.

a. ne l'a afronté / Or dist renart fel parjuré / Mout *A* •• *b. L'ordre des vers 2997-2998 est interverti dans A où il manque les vers 2999-3000.* •• *c. Vers 3004-3008 dans A :* Mout delivrement et a plein / A son baston en haut levé / Si a si roenel frapé / Enmi le vis sans demorer / Que li fist un des euz voler . *La rime n'est pas bonne dans H pour les vers 3007-3008, mais aucune correction satisfaisante ne s'impose.*

Page 509.

a. fiert menuement *A (leçon plus riche).* ◆◆ *b.* Molt menuement sor *A* ◆◆ *c. Le mot ayant été corrigé et surchargé dans H, on peut hésiter entre* nés *ou* vis *, leçon, incontestable, de A.* ◆◆ *d.* les piés et les mains *H ; nous corrigeons pour la rime d'après A.* ◆◆ *e.* Je *[v. 3044]* cuit cest camp est afinés / Que je vos di par seint germain *A*

1. Le conteur ne s'attarde guère sur ce renversement de situation, nécessaire pour que Roonel soit vainqueur.

2. Le baron Chufet utilise ici le stratagème qui sert d'ordinaire au renard pour capturer les oiseaux.

Page 510.

a. de meintenant / Qant renart *A* ◆◆ *b.* Damrediex *H ; nous corrigeons d'après A.* ◆◆ *c.* li rois l'a veü *[v. 3063]* / Si demanda est il vencu / Sire font les gardes oïl *A* ◆◆ *d.* Jamais ma gent ne honira / Tot meintenant pendus sera / Car insi le voil par seint jac / Que i soit botés en un sac *A* ◆◆ *e.* en l'aire *H ; nous corrigeons d'après A.* ◆◆ *f. Les vers 3079-3085 sont remplacés dans A par les 3 vers suivants :* Grinbert qui estoit corociés / Desos le pont estoit mucés / Que por renart estoit iré .

1. On a ici une illustration de ce que J. Dufournet appelle l'esprit de compétition entre les conteurs : chaque conteur s'est plu à faire approcher Renart de la mort puis à l'en sauver par un ultime rebondissement ; c'est ici l'alternative offerte par le roi (pendaison ou noyade, v. 3070) qui permet au conteur de « sauver » Renart, ce qui est indispensable à tout récit cyclique.

2. Le conteur omet ici de rappeler la base de cette affection : Grimbert est toujours présenté comme le cousin germain de Renart (voir v. 3090).

Page 511.

a. Folio 124 de H - a, vers 3103-3143 ; b, 3144-3156. ◆◆ *b.* je l vos plevis *[v. 3108]* / Et a dit cosin or veés / Dont ne sui ge bien atornés *A* ◆◆ *c.* Sire fait il si nos teson *[v. 3120]* / Desoz le pont *A*

1. Ces *orisons* ne peuvent être que des formules incantatoires ; dans la branche II, il est précisé que Renart *ot oï de nigremance* (v. 1228).

Page 512.

a. a son ostel *[v. 3130]* / Bien cuident estre a sauveté / Mes il sont *A* ◆◆ *b. Vers 3139-3140 dans A :* Mes ne sont mie entré dedenz / Departis sont lieiz et joianz . *Cette leçon est plus cohérente : les deux cousins sont obligés de repasser devant le palais, mais ils se gardent bien d'y entrer.* ◆◆ *c.* va en sa meson *A* ◆◆ *d.* En son castel *A*

1. Cette formule laisse ouvert le cycle des aventures en suggérant une probable vengeance de Renart (voir v. 3145-3150).

2. Cette scène finale — retour du héros chez lui — est habituelle dans la plupart des branches, mais nous n'avons pas affaire ici à un récit de type circulaire : Maupertuis n'est mentionné qu'une seule fois dans le récit et furtivement ; de plus Renart n'a ici ni femme, ni enfants.

Branche XV

RENART MÉDECIN
(*Martin X, Roques XIX, FHS XXIX*)

NOTICE

Cette branche de 1 891 vers[1], pour laquelle toutes les rubriques existantes appliquent à Renart le qualificatif de *mire*, ne connaît dans la tradition manuscrite ni dépeçage ni regroupement ; de plus, 11 des 14 manuscrits[2] qui nous tranmettent le *Roman de Renart* donnent, dans cet ordre, « Renart médecin », puis « Renart empereur »[3], soit nos branches XV et XVI. La branche XV peut être classée parmi les branches « judiciaires » : il s'agit de juger Renart à la Cour de Noble le lion, et elle s'inscrit dans une tradition illustrée par la très célèbre branche Ia, dont elle reprend le schéma d'ensemble, en particulier le motif des trois messagers envoyés successivement auprès de Renart. Le héros d'un récit cyclique ne peut mourir : Renart devenu médecin échappera à tout châtiment[4], exactement comme Renart devenu pèlerin dans la branche Ia.

Comme dans la plupart des branches dites « judiciaires », le récit s'ouvre à la Cour et s'achève à Maupertuis. Il conduit tout à fait logiquement de la plainte déposée devant le roi contre Renart à la comparution de ce dernier, puis à son jugement et à la nécessaire ruse qui lui permet d'échapper à la mort et de rentrer chez lui. À ce schéma du *plait* le conteur fait subir d'ingénieuses inflexions, et il faut analyser ce récit en référence à la branche Ia pour voir à l'œuvre le travail de réécriture et les mécanismes de l'intertextualité. Comme l'écrit J. Scheidegger, « Le *Roman de Renart* se constitue du réemploi de matériaux multiples, et, dans un deuxième temps, il devient matière lui-même à de nouvelles versions[5]. »

On peut reconnaître dans la construction de la branche XV ce que J. Dufournet appelle l'archétype des branches judiciaires[6], archétype qu'il établit à partir de la branche I (notre branche Ia). Une première analyse de notre texte montre l'habileté du conteur à jouer avec les différents temps de la procédure judiciaire.

1. Le dernier vers est orphelin et constitue un *explicit* : « Ici faut la fusique Renart. »

2. Les deux branches manquent dans *K* et *O*, mais elles sont séparées dans *L* par les branches XII (« Renart et Liétard ») et X (les épisodes du vol des anguilles et du moniage Isengrin).

3. Il y a là un véritable « noyau narratif », selon le sens que donne J.-R. Scheidegger à cette formule, *Le « Roman de Renart » ou le Texte de la dérision*, Droz, 1989, p. 111.

4. Il ne sera même pas jugé et il pourra se venger de ses ennemis.

5. *Le « Roman de Renart » ou ...*, p. 64.

6. Jean Dufournet, *Petite introduction aux branches I, Ia et Ib du « Roman de Renart »*, CDU, 1971, p. 73-77.

Faisant suite à un prologue[1] tout à fait conventionnel, la première partie située à la Cour du roi Noble comprend quatre épisodes[2] d'inégale longueur :

1. la scène d'ouverture, avec la réunion de la Cour, en l'absence de Renart, à l'occasion de la fête de Pentecôte. Mis à part ce changement de fête religieuse et l'absence de la mention de la « reverdie », cette scène est fort proche de celle de la branche Ia.

2. L'acte d'accusation de Renart est dressé en termes assez généraux, mais suffisamment clairs, par le roi lui-même, et le débat qui s'ouvre est limité à une intervention défavorable à Renart, celle d'Isengrin. Partisan convaincu de l'exemplarité du châtiment, il suggère au roi l'élimination du félon.

3. L'intervention vigoureuse de Tibert renverse le cours du destin de Renart — renversement de situation souligné par l'emploi du tour « ja fust [...] se ne fust [...][3] ».

4. La proposition de Tibert, qui consiste à faire « semonre » Renart[4] pour qu'il vienne s'expliquer devant les barons, est adoptée et doit être mise en application. Il faut désigner le premier messager : ce sera Roonel, qui s'empresse d'accepter.

La deuxième partie, qui compte plus de mille vers[5] pourrait s'intituler « le temps des messagers envoyés à Maupertuis ». L'auteur reprend le procédé de la triplification — envoi de trois messagers, seul le troisième parvenant à ramener Renart à la Cour —, familier des lecteurs depuis la branche Ia ; mais il s'écarte de l'archétype pour la troisième mission : après l'échec de Roonel et de Brichemer, la maladie du roi suspend le cours de la justice et Grimbert en profite pour se rendre secrètement à Maupertuis : ce troisième envoyé — officieux, cette fois — réussit là où ses prédécesseurs avaient échoué. Renart annonce qu'il va se présenter dès le lendemain devant la Cour.

La troisième partie n'est pas consacrée au jugement de Renart, mais à sa vengeance, au moyen de la monnaie d'échange que constitue la guérison du roi. On peut distinguer quatre épisodes[6] :

1. Le voyage de Renart de Maupertuis à la Cour ; le vol des herbes médicinales et des instruments nécessaires à la mise en scène de l'arrivée à la Cour.

2. L'arrivée de Renart et le « retournement » du roi ainsi que l'élimination des gêneurs : le roi se met sous la dépendance de Renart, qui a alors carte blanche pour le guérir et se venger.

3. Renart médecin en profite pour se venger de ses ennemis : Isengrin et Brichemer sont mutilés, mais pour la bonne cause, puisqu'il s'agit de sauver le roi. Tibert parvient cependant à s'échapper.

4. Le roi, guéri par l'application de *l'aliborum*, récompense Renart et le fait reconduire chez lui par une escorte.

Le récit s'achève sur une brève scène de retrouvailles à Maupertuis[7].

1. V. 1-14.
2. Respectivement v. 15-37 ; v. 38-113 ; v. 114-216 ; v. 217-271.
3. V. 115-117.
4. V. 201.
5. V. 272-1331.
6. Respectivement v. 1332-1444 ; v. 1445-1630 ; v. 1631-1831 ; v. 1832-1870.
7. V. 1871-1890.

Si l'on observe que le motif du renard médecin qui guérit le lion par l'application d'une peau de loup est déjà traité par Ésope, qu'il figure dans les fables de Paul Diacre (au VIIIe siècle) et qu'il constitue le sujet d'un livre entier — le troisième — de l'*Ysengrimus*, on peut facilement imaginer que cette branche XV a beaucoup servi dans le grand débat sur les origines des récits renardiens et que chacun y a trouvé des arguments pour sa thèse. L. Foulet croit pouvoir démontrer que les auteurs du *Roman de Renart* ont puisé à des sources écrites et savantes, mais en même temps il s'oppose à la thèse défendue par Grimm et ses disciples : nos branches ne seraient que des remaniements tardifs et maladroits d'originaux perdus que l'on pourrait retrouver presque intacts dans le *Reinhart Füchs*. Mais sa démonstration n'est cependant pas totalement convaincante, car il raisonne comme si notre conteur n'avait connu que deux textes écrits, celui de Paul Diacre et celui de l'*Ysengrimus* de Nivard. Le texte de la fable d'Ésope[1] est comme d'ordinaire très bref, et le récit s'organise autour de trois éléments : la maladie du lion et la visite des courtisans, l'absence du renard et les critiques du loup, l'arrivée du renard et le « bon » tour de la peau du loup comme remède infaillible pour le roi. Le récit de Paul Diacre introduit un changement intéressant pour une future insertion dans un récit cyclique : l'ennemi de Renart, l'ours et non pas le loup, n'est plus tué mais seulement, si l'on peut dire, écorché vivant[2]. La fable du renard médecin (et du loup écorché) est insérée dans l'*Ecbasis captivi* et dans l'*Ysengrimus*, mais dans les deux cas de façon très originale : dans l'*Ecbasis* c'est à l'occasion d'un récit dans le récit[3] que le loup rappelle les mésaventures survenues à son ancêtre. L'*Ysengrimus* utilise le même procédé, mais c'est la maladie du lion qui déclenche le récit dans le récit[4], lequel s'étend sur deux livres. En réalité la fable du lion malade a circulé sous de multiples formes durant toute la période médiévale ; J. Scheidegger cite[5] à côté de l'Ésope occidental aux innombrables ramifications un Ésope arabe présentant des traits qui apparaissent dans le récit renardien ; il faut noter, pour en terminer avec les sources, que le conte du lion malade a eu en France un destin contrasté : « On ne peut qu'être frappé par le contraste entre sa carrière littéraire prestigieuse et son peu de succès folklorique[6]. »

Si la question des avant-textes littéraires assurés peut être facilement réglée, il reste néanmoins à examiner le problème de l'unité de la branche. Il ne s'agit pas de refaire toutes les démonstrations que les critiques, de Grimm à Gaston Paris, ont voulu décisives sur les prétendues

1. Cette fable est inconnue de Phèdre, mais elle a circulée pendant tout le Moyen Âge et elle figure dans les *Fables* de Marie de France.

2. Les critiques du XIXe siècle parlaient alors d'une « transformation épique » du motif, en ce sens que la rivalité des deux personnages (ours et renard ou loup et renard) pouvait alors être transférée d'un récit bref et fermé comme la fable à un récit s'intégrant dans un cycle, comme les histoires de Renart en français.

3. Sur ce point et sur l'organisation de l'*Innenfabel* (*Le Lion malade*, « récit englobé » selon la critique moderne) et de l'*Aussenfabel* (*L'Aventure du veau*, « récit englobé »), voir A.-J. Surdel, « Pour une lecture plus clunisienne de l'*Ecbasis* », *Épopée animale, fable et fabliau*, PUF, 1984, p. 641-643.

4. *Le Roman d'Isengrin*, p. 10.

5. *Le « Roman de Renart » ou [...]*, p. 65.

6. M.-L. Tenèze, *Le Conte populaire français*, t. III, Maisonneuve et Larose, 1976, p. 327.

« incohérences » de la branche XV. E. Martin, qui se voulait seulement éditeur et que la fréquentation des manuscrits avait convaincu de la faiblesse du raccord qui unissait le motif du jugement de Renart (première partie de la branche) et le motif de Renart médecin (seconde partie), notait déjà que « la première partie eſt conſtituée de longues narrations sans rapport avec la suite[1] ». Foulet a repris cette idée de la faiblesse de la première partie avec la volonté de démontrer que notre branche n'était pas un remaniement mais un original, maladroit précisément dans l'agencement des deux parties. L'explication qu'il donne sur cette maladresse eſt peu convaincante : d'abord parce qu'il considère que notre branche n'a connu qu'une version, fixée une fois pour toutes, celle des manuscrits du groupe α, et que les autres manuscrits ne présentent que des interpolations dues à des copiſtes trop zélés et qu'il eſtime que le conteur avait le désir d'introduire le motif du goupil médecin dans le cycle renardien en le dotant d'une introduction typique dans le ton de celle de la branche Ia ; ainsi cet imitateur des textes latins traitant du lion malade et de la branche Ia n'aurait pas réussi à concilier les deux originaux et il n'aurait pu produire qu'un texte sans unité et d'une « valeur littéraire faible[2] ».

Il nous paraît souhaitable d'adopter un autre point de vue pour appréhender l'originalité de ce récit. Le projet narratif de la branche XV n'eſt pas d'insérer dans une hiſtoire de Renart en français le motif ésopique du renard médecin, mais d'écrire une nouvelle branche sur Renart en utilisant ce que nous avons appelé l'archétype du *plait*, archétype dont la branche Ia représente une version très élaborée[3] ; voulant récrire le jugement de Renart, le conteur a cherché une solution différente de celle que propose la branche Ia, la grâce accordée à Renart transformé en pèlerin, et il s'eſt souvenu de la fable du loup qui perd sa peau sur la prescription du goupil soi-disant médecin : un tel récit peut aisément s'insérer dans un schéma de vengeance à l'intérieur d'une spirale de la violence, dans le cadre de la « grant guerre » que se livrent Isengrin et Renart, et elle concorde avec les traits principaux du caractère du héros éponyme, prince du mensonge et roi de la « bele parole »[4]. L'idée originale de l'auteur de la branche XV eſt bien d'avoir « renardisé » le schéma de la fable, dont le texte s'ouvre sur de légères variantes de la même phrase : « Le lion devenu vieux était malade et reſtait couché dans son antre. » Notre conteur élimine le motif de la vieillesse du roi et inverse la succession narrative « maladie du roi » puis « visite des courtisans » ; la réunion de la

1. E. Martin, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 62.
2. *Le Roman de Renard*, p. 365.
3. Nous reſtons là dans le cadre chronologique fixé par les analyses de Foulet (antériorité de la branche Ia par rapport à XV) ; mais le fait que l'allusion aux malheurs des deux messagers de la branche Ia (Brun et Tibert) se trouve dans un long passage (v. 293-306) qui manque dans *A* peut rendre plausible l'hypothèse suivante : *A* donne une version de « Renart médecin » qui serait antérieure à la branche Ia, et le texte fourni par *B*, *C*, *H* et *M* représente une version « améliorée », en particulier pour ce qui concerne la chronologie relative du voyage de Renart, nous y reviendrons, et insérée dans le cycle renardien par ce rappel d'un récit antérieur. Tout cela relève de l'hypothèse, mais il faut prendre en compte le fait que les branches ont pu circuler aux XIIe et XIIIe siècles sous une forme plus ou moins éloignée de celle que nous ont conservée les manuscrits.
4. Voir v. 1458 : « Et Renars qui bien set parler ».

Cour en l'absence de Renart, voilà un motif connu du public — c'eſt l'ouverture des branches Ia et Vc. Renart doit être jugé et pour cela il doit se présenter à la Cour : le scénario du triple envoi d'un messager subit une modification de taille ; tout s'arrête au retour du deuxième messager, bredouille comme le premier, et c'eſt cet échec humiliant pour le roi, dont l'autorité se trouve bafouée devant tous ses barons, qui déclenche de façon brutale sa maladie. L'idée originale eſt bien là. Cette maladie, ou si l'on préfère l'insertion dans le schéma du *plait* de la donnée de base de la tradition de la fable, interrompt le cours de la juſtice et l'envoi des messagers. Cette greffe a nécessité quelques ajuſtements dans l'utilisation de l'archétype : « l'enging » de Renart n'intervient pas après le jugement et la condamnation à mort, mais avant ; plus précisément la « manipulation » à laquelle se livre Renart évite la mise en route de la procédure du jugement : le roi, tout à son désir de guérir, oublie le prévenu Renart pour se mettre tout entier entre les mains du médecin Renart. Une dernière embûche se dresse sur la route du triomphe de Renart, c'eſt l'intervention de Roonel, mais Tibert vient pour la seconde fois dans le récit au secours de Renart et balaie le témoignage du premier messager. L'invraisemblance grossière que contient le mensonge de Tibert deſtiné à contrer le témoignage oculaire de Roonel et à conforter le mensonge initial de Renart[1] eſt gommée dans *H* par les vers 1589-1594 qui ne figurent point dans *A*, sur une préscience de Renart, appuyée par le roi lui-même. Une fois l'objection de Roonel écartée, le sort du loup eſt définitivement scellé.

Notre conteur n'eſt pas esclave de son modèle ésopique. Il retaille largement le patron tel qu'il eſt présenté dans l'*Ysengrimus* : une fois écorché, Isengrin quitte la Cour et le conteur ne reprend pas la scène des railleries sur la tunique pourpre d'Isengrin et sur sa coiffe et ses gants[2]. Il ajoute en revanche deux ingrédients qui entrent dans la thérapeutique deſtinée au roi : le nerf principal de la tête du cerf Brichemer et une ceinture de cuir prélevée sur le dos du même Brichemer[3] — éléments qui ne seront d'ailleurs pas utilisés dans la suite. Pour ce qui eſt de la peau du chat — réclamée mais non obtenue —, on comprend mieux l'intention de se venger d'un ennemi de toujours, même si celui-ci lui a apporté deux fois une aide décisive, contre l'avis d'Isengrin d'abord, puis contre le témoignage de Roonel. Il y a dans tout cela beaucoup de cohérence : Renart médecin n'oublie pas l'humiliation que lui a infligée par deux fois

1. Que l'on peut résumer ainsi : comment Renart pouvait-il, lors de la venue du premier messager, être déjà parti chercher le remède pour le roi, alors que la maladie ne s'eſt déclenchée qu'après le retour du second messager ?

2. Cette plaisanterie (v. 1131-1132 de l'*Ysengrimus*) apparaît pour la première fois dans le texte de Paul Diacre. Elle sera reprise dans la branche XXIV (« Renart magicien ») au moment où Isengrin assure le service de la table auprès de la fiancée de Noble ; sa peau ayant repoussé, il a encore à la tête et aux pieds l'ancienne peau qui n'a pas été écorchée au moment de la maladie du roi (v. 1547-1555) ; la fiancée (par le truchement de Renart) accuse Isengrin d'impolitesse ; il sert à table avec des moufles et un chapeau. Sur ordre du roi Isengrin sera écorché à la tête et aux pieds et Renart magicien achèvera le travail de Renart médecin et il resservira à Isengrin dont on vient d'écorcher la tête la vieille (car déjà utilisée contre Brun dans la branche Ia, v. 705) raillerie sur le *rouge caperon*. La scène conſtitue à elle seule une petite comédie délicieuse (v. 1543-1700).

3. Cette courroie eſt d'ailleurs identique à celle que le cerf a perdue lors de l'attaque du paysan et des chiens aux vers 1186-1187.

Tibert[1] et on peut voir dans cette volonté d'associer Tibert au châtiment des ennemis de toujours un élément fort d'intégration du récit au cycle renardien. De même, s'il punit Brichemer, le second messager du roi, il n'oublie pas le premier, Roonel, qu'il humilie publiquement.

L'originalité de notre récit repose bien sur la réécriture du jugement de Renart et sur l'aménagement de l'archétype par l'insertion du motif de la vengeance — sur Isengrin et quelques autres — de Renart médecin. Le projet narratif est mené selon une idée constante, celle d'une « féodalisation[2] » totale de la tonalité ; cette volonté de créer une tonalité propre conduit d'ailleurs le conteur à ajuster sur divers points ce que Foulet appele ses modèles, plus exactement les deux motifs qu'il fusionne dans un récit soigneusement construit.

La scène d'ouverture du récit donne le ton : la rime « beste / feste[3] » paraît être tout à la fois un clin d'œil au public averti et une concession à la loi du genre, mais en dehors du terme « beste » tout le passage pourrait figurer dans un roman arthurien : rien n'y manque, ni la fête de Pentecôte ni la mention des luxueuses fourrures. C'est dans l'exposé des motifs de la convocation de Renart que le changement apparaît le plus clairement : plus question, comme dans la branche Ia, de ce viol ambigu dans une « tesniere », plus question de ce va-et-vient permanent entre le champ des relations familiales et celui de la prédation animale, comme dans le morceau de bravoure que constitue la « clamor de Pinte »[4]. Renart et les autres personnages sont installés dans un univers féodal strict dont le premier discours du roi rappelle les règles essentielles : primauté de la parole donnée et de la foi jurée[5], prééminence du roi qui met en mouvement l'appareil judiciaire et sollicite « le bon consel[6] » de ses barons, nécessité de respecter les règles du droit. Le ton est ainsi donné et aucun baron ne commettra de faute de goût en évoquant ce qu'on pourrait appeler des méfaits « subalternes » du petit prédateur. Dès le début, les accusations contre Renart mettent en avant le « respit » et le « despit[7] » dont le baron s'est rendu coupable en ne se rendant pas à la convocation du roi bien qu'aucun fait nouveau justifiant cette relance[8] de la « machine à juger » et « à raconter » ne soit mentionné : aucune allusion appuyée aux épisodes douloureux pour l'honneur du roi qui ont ponctué la fin de la branche Ia et toute la branche Ib[9], le conteur ne

1. Dans la branche VIIa (Renart est pris dans un « broion », v. 721) et dans la branche VIIb (Renart est privé de sa part de l'andouille trouvée « par mervilleuse aventure », v. 942).

2. Si l'on peut risquer ce néologisme, en référence à la formule de Foulet qui estimait que le succès des premières branches tenait dans le secret du dosage entre « renardie et féodalité ».

3. V. 17-18.

4. Branche Ia, respectivement, v. 44 et v. 316-350.

5. Voir v. 45 : Renart est un « traïtor ».

6. V. 47.

7. V. 41-42. Les deux termes sont encore employés à la rime aux vers 259-260, 989-990 et 1125-1126. C'est ce qu'explique de façon nette Isengrin dans sa première intervention en employant deux fois le terme « honte » (v. 93 : « Certes grant honte vous a faite », et v. 100, associé à « despit » et « viltance »).

8. Dans la branche Ia, c'est la plainte d'Isengrin (v. 29-44) qui déclenche la machine judiciaire, puis après le non-lieu prononcé par le roi (v. 283), c'est l'arrivée du cortège funèbre de Coupée qui relance la machine, et ce renversement de situation est marqué par l'emploi du tour « se ne fust... » (v. 294).

9. Sauf par l'épouse de Roonel que l'on pourrait surnommer Cassandre.

retenant en somme, pour constituer le dossier de mise en accusation de Renart, que la désobéissance envers le roi.

Le héros éponyme subit lui-même les effets de la tonalité féodale : même si Renart est qualifié par deux fois de « rous[1] », sa couleur d'origine si l'on peut dire, son activité de petit prédateur est totalement oubliée ; il ne connaît plus la faim, cette faim qui constitue à la fois un trait de réalisme zoologique et un élément de structuration pour un schéma de quête — de nourriture. Il est appelé par Tibert « franc home[2] » dans une harangue d'une haute teneur féodale et il est présenté comme le vassal le plus efficace[3]. Quant au roi, il est présenté comme le « prince de terre[4] » ayant subi la pire humiliation de la part de son vassal. Mais c'est le personnage de Roonel qui apporte la preuve, presque jusqu'à la caricature, de cette volonté du conteur de donner à son récit un « coefficient maximal de féodalité ». Roonel n'est plus le chien de ferme qui paresse sur un tas de fumier[5], il n'est plus « saint Roënel le rechignié[6] » qui se prête à un guet-apens sacrilège : tout ce passé est oublié et Roonel devient la figure du parfait vassal, toujours dévoué pour son seigneur et respectueux de la parole donnée[7]. Son compte rendu de mission insiste lourdement sur la parfaite exécution des ordres reçus[8] autant que sur la félonie de Renart[9] ; après un avertissement lancé à qui mettrait en doute sa parole, il conclut par un appel à la vengeance d'une stricte orthodoxie féodale : « Vengiés vostre honte et la moie[10]. »

C'est toutefois dans « l'intermède » des vers 783-865 qu'apparaît le plus clairement la tonalité que le conteur désire donner à son récit : cette réunion secrète de fidèles autour du roi, dans une partie de campagne sans aucun pittoresque, n'est pas narrativement indispensable et elle ne sert qu'à rappeler les positions des hauts barons du royaume[11], non sans insister au passage sur leurs qualités de vaillance et leur appartenance à des familles de grand renom[12]. Toute mention de la fantaisie originelle du *Roman de Renart* est ici délibérément gommée et rien ne vient rappeler que Grimbert est un blaireau et Belin un mouton si ce n'est le tour qui consiste à accoler au nom propre du personnage reconnu par la tradition le nom commun de l'espèce animale à laquelle il appartient[13] ; encore ce procédé n'est-il pas utilisé systématiquement[14].

1. V. 308 (« li rous ») et v. 882 (« Renars li rous »).
2. V. 190.
3. Voir v. 178-179.
4. V. 983.
5. [Roonel] « Qui se deduit en esbatant / Et gist li sires a grant aise, / Devant es pailles, lés la haise » (branche Vc, v. 1703-1705).
6. Branche Vc, v. 1854.
7. Voir respectivement v. 284-825 et v. 328-329.
8. Voir les vers 897-899 : « Bien fis çou que me comandastes / Et le messaige ou m'envoiastes. / Vous lettres portai a Renart ».
9. Voir les litanies du goupil aux vers 936-939.
10. V. 961.
11. C'est aussi l'occasion de faire entrer en scène Grimbert (v. 846), qui tient face à Isengrin le rôle, joué par Tibert dans la scène d'ouverture, de défenseur de Renart.
12. Voir v. 787-789.
13. Voir « Belins li moutons » (v. 865) ou « Noble le lïon » (v. 790).
14. Ainsi Roonel et Grimbert sont désignés par le tour simple « li mastins » (v. 838) et « li taisson » (v. 846).

On ne s'étonnera pas dans ces conditions de la faible place accordée au zoomorphisme dans la représentation des personnages. Il ne s'agit pas de comparer cette branche avec la branche Ia — érigée en modèle — pour déplorer la « faible valeur littéraire[1] » de la première et célébrer le talent de l'auteur de la seconde, mais simplement de faire un inventaire des techniques de composition. Le zoomorphisme apparaît nettement dans la scène de Renart médecin : la nature animale des protagonistes n'est d'ailleurs pas indifférente, puisque la thérapeutique mise en œuvre par Renart exige[2] une peau de loup fraîchement écorchée, le « mestre nerf » des bois du cerf et une lanière en peau de cerf pour faire une ceinture ainsi qu'une peau de chat pour envelopper les pieds du roi. L'emprunt au scénario de la fable rend ces précisions nécessaires : les personnages ne sont pas interchangeables. Dans la suite, en revanche, les passages où le conteur laisse transparaître en filigrane un trait caractéristique de la physionomie ou du comportement animal sont relativement rares. On peut cependant relever un trait de vraisemblance zoologique dans la démarche de Grimbert : « Et Grinberz est dedens entré, / Tot belement pas avant autre. / Son cosin salue [...][3] ». Cette allure calme, est-ce celle de l'animal[4] ou celle de l'homme prudent et sur ses gardes, engagé dans une entreprise délicate ? Il y a là un jeu sur la double isotopie, animale et humaine, qui n'est pas sans rappeler l'évocation de la démarche de Brun qui va l'amble[5] sur le chemin de Maupertuis. L'allure de Roonel, lorsqu'il revient à la Cour, est précisément celle du chien copieusement roué de coups (« Parmi la cort ses rains traïne[6] »), et on peut y voir un trait de réalisme animalier, ou une recherche de l'illusion réaliste. Mais le conteur sait également jouer de façon fugitive sur le double registre : humain et animal. Ainsi, le même Roonel, lorsqu'il part en mission, peut aussi bien être le bon chien de chasse lancé à la poursuite du gibier que le baron zélé que rien (pas même les avertissements de son épouse) ne saurait détourner du droit chemin[7].

Le même jeu se rencontre dans l'attitude de Tibert lorsqu'il prend la parole, dans un silence total, pour s'opposer à la proposition avancée par Isengrin : « Lors s'est Tyeberz en piés dreciés / Si jete sour son dos sa queue / Et sa langue aguise et desneue / Por bien parler et se herice / Trestous li poilz de sa pelice[8]. » L'auteur mêle dans ce passage des termes relevant de l'isotopie animale et des expressions appartenant au registre humain, tandis que le terme « pelice » reste à la frontière entre les deux univers : s'agit-il des poils du chat qui adopte une attitude agressive pour impressionner l'adversaire ou des poils d'un vêtement de fourrure porté par un avocat frémissant de rage ? L'auteur se garde bien de trancher, et le lecteur familier du cycle reconnaît sans peine une réécriture de la déposition d'Hersent au début de la branche Ia[9].

1. Selon l'expression de L. Foulet, p. 365.
2. La peau du loup sera mentionnée un peu plus loin (v. 1822), mais rien n'est dit de l'emploi de la lanière de peau et du nerf enlevés à Brichemer.
3. V. 1280-1282.
4. Voir sur ce point n. 1, p. 546.
5. Branche Ia, v. 464 : « Atant s'en torne l'ambleüre / Parmi un val d'une couture. »
6. V. 876.
7. V. 342-344.
8. V. 130-134.
9. « Hersens rougist si ot vergoigne / Trestous li poils li va levant / Et puis respont en souspirant » (branche Ia, v. 134-136).

Il n'en reste pas moins que le conteur de la branche XV a laissé en friche de nombreux possibles narratifs : il n'a pas exploité toutes les possibilités offertes par le jeu sur le zoomorphisme de ses personnages, ne serait-ce que pour la colère du roi lors du retour des deux messagers ou pour les effets de la fièvre quarte sur le corps animal du roi. Lors du châtiment des deux messagers par les paysans qui ne voient en eux que des animaux le conteur reste d'une grande discrétion et c'est à peine s'il laisse planer le doute à propos de la tenue de Brichemer : « Et Brichemers fu en destrece / Car li chien, si con nous dison / Li depechent son ganbison / Molt l'atornerent laidement[1]. » Le « ganbison » est habituellement le gilet rembourré que portent les combattants, mais ici ce n'est que fugitivement que l'on voit les poils du cerf dépasser sous le haubert du baron (mentionné au vers 1093), lorsque le messager est accueilli par une grêle de flèches tirées par les archers de Renart.

Mais au-delà de la faiblesse du jeu sur le zoomorphisme, le parti pris du conteur de privilégier la tonalité féodale du récit et d'installer dès le départ les personnages dans leur fonction de hauts dignitaires de la Cour a une autre conséquence : ce qui, dans d'autres branches antérieures, ne constituait qu'une métaphore — destinée à marquer la rapidité de la course d'un personnage ou la sécurité offerte au petit prédateur qu'est Renart — se trouve maintenant engagé dans un processus de « prise au sérieux », si l'on peut s'exprimer ainsi ; Renart se trouve doté d'un vrai cheval[2] et Maupertuis, qui était dans la branche Ia tantôt le repaire dans lequel le goupil se terrait à l'abri du danger, tantôt le « chastel » projetant vers le ciel ses hautes murailles, ne porte plus ce nom : il devient un château autonome, loin de toute évocation métaphorique d'un lieu baignant dans la plus haute fantaisie. Renart est désigné comme « li chastelains de Valgris[3] », et ce château est pourvu de « carpentiers de pluisors manieres[4] » requis par Renart pour en renforcer la défense, de « boins ovriers[5] » et de « sergenz[6] » qui tirent sur tout ce qui approche et, en dernier lieu, d'un « senechal[7] » auquel Renart confie la défense de ses biens. Il est d'ailleurs plusieurs fois envisagé que le roi assiège et rase le château du rebelle. Cette « prise au sérieux » du château s'accompagne d'une évocation parallèle de la « terre » de Renart, terre dont Isengrin propose la confiscation par le roi[8]. Au terme de ce processus, le lecteur ne peut plus être surpris par la récompense offerte par le roi à son « sauveur » : « Et signor vous fac de ma terre. / Cui vous vorrois si avra guerre, / Car en aïde vous serai. / De vous mon consiller ferai[9]. » De même, lorsque Renart quitte la Cour en vrai vainqueur, il est accompagné par cent chevaliers qui « bien sont fervestu et armé[10] ». La volonté de donner au récit une tonalité nettement féodale ne s'est pas démentie.

1. V. 1172-1175.
2. Voir sur ce point l'étude (limitée aux branches Ia, Ib et Ic) de G. Bianciotto, « Renart et son cheval », *Mélanges F. Lecoy*, Champion, 1973, p. 27-42.
3. V. 30.
4. V. 349.
5. V. 592.
6. V. 1090.
7. V. 1346.
8. Le droit féodal prévoit la confiscation par le seigneur du fief du vassal félon.
9. V. 1833-1835.
10. V. 1861.

Constater que le conteur de la branche XV a augmenté la « dose » de féodalité et diminué celle de la renardie ne suffit pas à le classer obligatoirement dans la catégorie des imitateurs médiocres. Son récit n'est pas sans charmes, il n'est pas non plus sans faiblesses, en particulier dans la deuxième partie, où le conteur paraît parfois en panne d'inspiration[1] et où Roonel se montre le digne héritier des personnages de l'*Ysengrimus*, c'est-à-dire un infatigable bavard[2] que rien ne saurait arrêter. Le conteur se montre un fin connaisseur de la tradition en cours de constitution, et il construit un récit de type ouvert, qui laisse au cycle de la violence la possibilité de repartir avec les intentions de vengeance de Brichemer et d'Isengrin[3]. Sur le schéma renardien du *plait*, il parvient à coudre habilement l'épisode du loup dépouillé de sa peau par Renart, devenu — ce n'est que l'une de ses multiples métamorphoses — le médecin du roi.

ROGER BELLON.

BIBLIOGRAPHIE

BILLOTTE (D.), « Renart médecin ou le Roi et le Thaumaturge », *Reinardus*, III, 1990, p. 3-13.

NOTES ET VARIANTES

Page 513.

a. Ici commence le folio 124 de H - colonne b, vers 1-24 ; c, 25-64 ; d, 65-104. On trouve dans B, C et M une rubrique. Rubrique de B : C'est la branche de renart si come il fu mires *: rubrique de C:* C'est la branche renart si com il fu mirs *: rubrique de M :* Et conmance si conme renart fu mires . ♦♦ *b.* [n *exponctué*]vos *H* ♦♦ *c.* Ja ennorés *H* : Ja orrïez *C. Nous corrigeons d'après Tilander, « Notes sur le texte du " Roman de Renart " », Zeitschrift für romanische Philologie, XLIV, 1924, p. 684.* ♦♦ *d.* tint sa [cort *corrigé en* feste] *H*

1. On trouve dans le prologue (v. 1-14) tous les éléments de la topique de l'exorde : appel au silence, *captatio benevolentiae*, annonce d'un épisode inédit dans une matière passionnante.

2. Le verbe *oïr*, qui dénote les qualités d'écoute et de compréhension de l'auditeur (alors que le verbe *dire* désigne la compétence du narrateur ; v. 8 et 11), est ici employé trois fois, à trois temps différents : *porriés oïr*

1. Lors du triple emploi du motif de l'envoi d'un messager auprès de Renart, l'auteur de la branche la se livre à un subtil jeu de reprises et d'écarts pour la scène de l'entrée du messager à Maupertuis.

2. Son compte rendu de mission s'étend sur plus de 60 vers (v. 895-962) : Roonel ne possède pas l'art de la *brevitas* que maîtrise parfaitement Brun, qui n'a besoin que de deux vers pour tout expliquer (branche Ia, v. 721-722 : « Rois, fait il, ensi m'a baili / Renars con vous poés veïr. » Mais le conteur explique très clairement, par la bouche d'une des victimes, le mécanisme de la tromperie et le jeu du Décepteur (v. 919-942).

3. Bizarrement, les mauvais traitements infligés par Renart médecin à Isengrin et Brichemer seront à peu près totalement oubliés dans les récits suivants ; en revanche la branche XVI reprendra par deux fois le motif de la guérison du roi.

(v. 2), *orés* (v. 8) et *oïstes* (v. 13) ; on rencontre un emploi identique dans le prologue de la branche VIIa (v. 1, 10 et 19).

3. On retrouve la même expression au début de la branche XII (v. 35-36). Dans les deux cas on peut hésiter sur le sens exact de *mervelles / mervillous* : emploi volontairement provocateur d'un mot en langue vulgaire pour désigner les *mirabilia* qui exigent normalement le support de la langue latine ? Allusion au merveilleux ordinaire du *Roman de Renart* qui fait parler les animaux ? Argument de bateleur pour vanter l'excellence de sa « marchandise » ?

4. L'assimilation de Renart au diable est un trait qui, s'il prépare la voie vers l'allégorisation, est constant dès les premières branches ; voir par exemple l'affirmation de la mésange dans la branche VIIa (v. 475-476), ou à la fin de l'épisode du siège de Maupertuis dans la branche Ib (v. 2210-2211) le jugement du roi sur Renart.

5. Même rime, *Pentecoste / tant coste*, chez Chrétien de Troyes, *Yvain*, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 339. Il s'agit d'une fausse étymologie fondée — comme c'est souvent le cas — sur des homophonies : *pentecoste* est décomposé en « pente » et « coste ».

Page 514.

a. Vers 28-29 dans C : Ainz n'i ot celui qui n'eüst / Robe ou de vair ou de gris *. La leçon de H est isolée par rapport à tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 31 dans C :* Renart de cui tant mal sort *: vers 31 dans B :* Renart de qui toz max sort *. La leçon donnée par H est moins satisfaisante ; en effet* sort *ne peut être une forme de subjonctif : on aurait alors une formule de malédiction à l'intérieur d'une relative.* ♦♦ *c. En lieu et place des vers 38-42, C donne :* Mais li roi tantost le manda / Sel puet tenir n'avra respit / Por ce que il l'a en despit *; vers 38-42 dans Mar. :* Mes li rois ce quit li vendra / S'il le puet tenir sans respit / Ce qu'il a sa cort en despit *. Les vers 39 et 40 ne se trouvent que dans H ; la leçon de Mar. (ms. A) est du point de vue de la logique narrative la meilleure, mais il semble qu'un copiste scrupuleux ait voulu corriger ce qu'il a pris pour une rime du même au même,* vendra *dans A au vers 37, alors que la seconde forme est en réalité le futur du verbe « vendre ».* ♦♦ *d. Vers 51 dans H :* Le despit et selonc raison *. Nous adoptons la leçon de C. Mar. qui ne donne pas les vers 47 et 48 offre pour les vers 49 à 51 une version plus claire :* Nel voil laissier en nul endroit / De si grant honte selonc droit / Jugiez le moi solonc raison *.* ♦♦ *e.* Molt fort sont *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *f.* ost *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *g. Vers 61-62 dans B et Mar. :* Chascun se test chascun escote / Chascun se crent chascun se dote *. Le vers 62 est hypomètre dans H, mais aucune correction ne s'impose vraiment.* ♦♦ *h.* cort *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

1. La traduction de *robes de vairs et de gris* (v. 29) par une seule expression (« fourrures de petit-gris ») mérite une explication : les deux substantifs désignent la fourrure d'un même animal, le petit-gris, ou écureuil de Sibérie, qui a pour particularité d'avoir le dos de couleur gris ardoisé et le ventre très blanc. On pouvait donc obtenir deux sortes de fourrures, des fourrures entièrement blanches, avec un étroit liseré gris, en utilisant les ventres, et des fourrures entièrement grises en utilisant les dos des animaux. Dans les textes les deux termes sont souvent associés ; voir par exemple Chrétien de Troyes, *Érec et Énide* (v. 1331-1332) et *Cligès* (v. 142-143). La mention de ces vêtements s'impose pour créer un climat de luxe et de raffinement dans l'art de vivre, comme le montre ce passage d'*Aliscans*, lors de l'arrivée de Guillaume au palais de Laon : *Cil jugleor ont lor vïeles pris. / Grant joie meinent el palés segnoris / Mout i avoit et de ver et de gris* (*Aliscans*, édition Cl. Régnier, v. 3008-3010).

2. Unique occurrence de ce toponyme qui remplace l'usuel Maupertuis, lequel n'apparaît jamais dans cette branche. Ce nom propre est formé selon un principe courant de l'onomastique des lieux païens dans les textes épiques ; le répertoire de Moisan ne mentionne Valgris qu'une seule fois, dans *Folque de Candie* (éd. O. Schultz-Gora, Dresde, Halle, 1915-1936, 3 vol.) : le syntagme *cels de Valgris* (v. 8250) désigne les soldats de l'armée de Desramé.

3. Littéralement : « par dix messagers, et même assurément par vingt ».

4. Ces barons muets et terrorisés à la perspective de devoir se prononcer sur Renart ressemblent évidemment à ceux de la Cour du roi Marc ; voir Béroul, *Tristan et Yseut*, Bibl. de la Pléiade, v. 135-140, p. 6.

Page 515.

a. Les vers 86-87 manquent dans Mar. ♦♦ *b. Vers 94-95 dans C :* Cil garz cil lerres cele sete / Mandé l'avés bien un mois a . *Le vers 94 est hypomètre dans H. B donne pour le vers 95 la même leçon que C.* ♦♦ *c.* plait *C (comme tous les manuscrits).*

1. Nous suivons pour ce mot *sete* (v. 94) l'interprétation de G. Roques qui le traduit par « siège de latrines ».

Page 516.

a. Folio 125 de H - a, vers 105-144 ; b, 145-184 ; c, 185-225 ; d, 226-266. ♦♦ *b.* raençon *B, C* ♦♦ *c.* Quil *Mar. Le début de ce vers a embarrassé les copistes ; L propose un arrangement clair pour tout le vers :* Qui le delivra par porcas . ♦♦ *d. Vers 124-125 dans B et C :* Por ce li velt contre le leu / Devant le roi tybert aidier . *Cette leçon est nettement plus explicite sur le projet de Tibert.* ♦♦ *e.* le[s *exponctué*] *H* ♦♦ *f.* deveure *H ; nous corrigeons (rime fausse) d'après C et tous les autres manuscrits.* ♦♦ *g.* et si herice / Trestoz les pex de *B, C* ♦♦ *h.* or [esgcoute *corrigé par exponctuation en* escoute] ma parole / N'a[s *exponctué*] pas *H*

1. Le vers 106 constitue un euphémisme : Isengrin ne prononce pas le mot, mais c'est bien la mort de Renart qu'il propose.

2. Il s'agit d'une allusion au *broion* de chêne dans lequel Tibert a précipité Renart (branche VIIa, v. 721). Certains copistes semblent avoir mal compris l'allusion et cru qu'il s'agissait d'une allusion au *laz* de la branche Ia dans lequel Renart a fait prendre Tibert (v. 847 et 859) ; mais la suite est claire, il ne s'agit pas pour Tibert de se venger de Renart, mais au contraire de tenter de « se racheter » en le défendant face à la proposition extrémiste d'Isengrin.

3. Sur ce proverbe (littéralement : « abandonne le coussin et prends le matelas »), voir les explications convaincantes de Tilander (*Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 122) : la *coute* est plus grande et plus confortable que le simple *coissin*. On trouve dans la branche Ia (v. 1235-1236) une expression similaire, *laissier le chief por la ceue*, dans le discours de Renart sur la mauvaise influence des courtisans.

Page 517.

a. Le vers 146 a embarrassé les copistes. B et Mar. donnent pour ce vers ; Dont on deïst aprés qu'il ment : *vers 146 dans C :* Dont on dit apres que il ment . ♦♦ *b.* N'es *H ; nous corrigeons d'après tous les manuscrits.* ♦♦ *c.* c'est la voire / Ja hons qui est bien droituriers / Ne jugera autre en derriers / Et ce poués molt bien *C* ♦♦ *d. Vers 155-156 dans C et Mar. :* Entre eus et par [Et par cele *Mar.*] mortel haïne / Qui

longuement lor eſt voisine . *La leçon de H pour le vers 156 eſt isolée. Les vers 157-158 manquent dans Mar.* ♦♦ *e.* Ne contreſter ses *B, Mar.* ♦♦ *f. Les vers 175-180 ne figurent pas dans Mar., qui donne pour le vers 181* Sire por ce devant l'esgart .

1. Tout ce passage (v. 152-157, de même que le vers 161, avec le terme *guerre*) eſt à rapprocher du prologue de la branche VIIa qui trace le cadre général de la lutte impitoyable entre les deux personnages (v. 10-15).

Page 518.

a. oïssiez *C* ♦♦ *b.* Lors esgardent *H; nous corrigeons d'après C et tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 207-208 dans C:* Car se ceſt plet velt refuser / Ne l'en doit pas nus escuser : *vers 207-208 dans B:* Qar se ce plaiſt viaut refuser / Ne l'en doit mes nus acuser : *vers 207-208 dans Mar.:* Qar se ceſt plait vout refuser / Ne l'en doit mes nus escuser . *Ces vers ont embarrassé les copiſtes. Nous avons corrigé la leçon de H* refuser *en* refusés *pour la rime, mais aucune autre correction ne s'impose, à moins d'éliminer totalement la leçon du vers 208 et de rétablir le texte le plus clair et le plus cohérent, celui que donne Mar.* ♦♦ *d.* enfance / Ançois en pren lors ta venjance / Tybers se teſt ne *B, C, Mar.* ♦♦ *e.* a [dire *corrigé par exponctuation en* rire] *H* ♦♦ *f.* me *H avec correction par exponctuation et ajout d'un signe d'abréviation.*

1. Ce tour proverbial (v. 199) figure dans les proverbes recueillis par Morawski, n° 535 ; on le trouve intégré au dialogue entre Yvain et Laudine dans la scène finale du *Chevalier au Lion*, v. 6782-6783 ; voir Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, p. 502.

2. Il faut comprendre : « de juger Renart en son absence » ; voir les leçons des autres manuscrits (var. *c*), en particulier celle de *A* qui propose un raisonnement plus cohérent : « car s'il refuse de venir s'expliquer, personne ne doit plus lui trouver la moindre circonſtance atténuante... »

Page 519.

a. somes *B, C* ♦♦ *b.* nul proier / Mes conmandés *Mar.* ♦♦ *c.* essoine *B, C, Mar.* ♦♦ *d.* N'i puet aler *C (leçon isolée).* ♦♦ *e.* Sire se damediex *C. Les vers 250 et 251 manquent dans Mar.* ♦♦ *f. Vers 252-253 dans B et C:* Ainz forniré sanz contredit / Le mesage s'on m'i envoie : *vers 252-253 dans Mar.:* Ge fornirai sanz contredit / Le messaje . ♦♦ *g.* di *H ; nous corrigeons d'après C.*

Page 520.

a. refu[fu *exponctué*]se *H* ♦♦ *b. Vers 263-264 dans B et Mar.:* Et se ceſt mandement refuse / Et par ses vanvoles s'escuse [mon conmandement escuse *Mar.*] . *C donne la même leçon que B et Mar. pour le vers 263.* ♦♦ *c. Vers 266 dans C:* Si l'apelez de foimentie *(leçon isolée).* ♦♦ *d. Folio 126 de H - a, vers 267-307 ; b, 308-348 ; c, 349-389 ; d, 390-430.* ♦♦ *e.* ira[i *exponctué*] *H* ♦♦ *f. Vers 288-291 dans C:* Qar ne voudré envers lui fere / Chose dont se deüſt irier / Le matinet a l'esclairier / M'eſtuet movoir diex m'en avoit . *B et Mar. donnent pour ce passage la même leçon que C avec de légères variantes.* ♦♦ *g. Vers 292 dans Mar.:* Sire fet ele diex l'otroit . *Les vers 293 à 332 manquent dans Mar.*

1. La *fame Roonel* (v. 277) eſt un personnage qui n'apparaît que dans cette scène ; elle exerce une fonction de rappel des précédents fâcheux qui auraient dû inſtruire Roonel et lui servir d'avertissement.

Page 521.

a. nous avés *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* fait si sage / Que vos avez enpris mesage / A porter a *B* : mesage / Qui avez empris ceſt voiage / A porter a *C* ♦♦ *c.* Et vous et dan tybert *H; nous corrigeons d'après C, B*

et M. ♦♦ *d.* set *B, C* ♦♦ *e. Vers 316-317 dans C :* Puis que li rois l'a conmandé / Et par le cors saint boniface. ♦♦ *f. Les vers 320 et 321 ont embarrassé les copistes ; on lit dans C :* Que je l'eüsse escondit / Chose que li peüsse fere. *B est identique à H à l'exception d'une variante pour le début du vers 320 :* Que je li eüsse, *leçon plus satisfaisante pour la syntaxe.* ♦♦ *g.* Mes cest mesage fornirê / Quant il li vient *C. La leçon de H pour le vers 327 est isolée (B est identique à C) et moins heureuse par rapport au contexte.*

1. L'expression *Renart barat* (comment faut-il ponctuer ?) se trouve également dans la branche Ia au vers 806 Tilander (*Remarques*, p. 17) propose de voir dans *barat* un nom propre devenu nom commun (« voleur »), mais il ne traite pas de notre exemple, le passage ne figurant pas dans l'édition Martin. Si l'interprétation de Tilander peut convenir au texte de *H*, il faut néanmoins observer qu'il ne convient pas à la variante commune à *B* et à *C* (voir var. *b*).

2. *Par la char beu* fait partie de ces jurons dans lesquels on a déformé, pour éviter le blasphème, le nom de Dieu en *bleu* ou *beu*.

Page 522.

a. n'i est plus delaiés *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* Et le grant *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* chevauchie *H ; nous corrigeons cette leçon incompréhensible d'après le vers 345. C donne pour le vers 342* La matinee a tant erré. ♦♦ *d. Vers 345-346 dans C :* Tant chevauche bois et garenne / Qu'il est venuz a therouanne. *B et Mar. donnent des versions presque identiques à celle de C.* ♦♦ *e.* portes coleïsces / Li fesoient devant ses lices *B, C* ♦♦ *f. Vers 362-363 dans Mar. :* A cele fois il se regarde / Quant il a choisi roënel. ♦♦ *g.* soit jusqu'el regne as *Mar. ; cette version isolée est plus satisfaisante.* ♦♦ *h. Le vers 369 a embarrassé les copistes.* C'est li mieudres que j'ainz veïsse *B* : Li mieudres que onques veïsse *Mar. C offre la même leçon que H.*

Page 523.

a. Vez la letre qui le tesmoigne / Que a lui vegniés sans essoigne *C. Le vers 375 est hypermètre dans H, mais aucune correction n'est satisfaisante.* ♦♦ *b. Vers 387-390 dans B :* Par moi vos en semont encore / Et par ces lestres ne sé ore / se vos i daignerez venir / Se de ce li voulez faillir. *C, qui offre la même version que H pour les vers 387-389, suit B pour le vers 390.* ♦♦ *c.* serez *C et l'ensemble des manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 399-400 dans B, C et Mar. :* Or m'ont a lui mellé si home / Mes par les sainz qu'on quiert [on prie *B, Mar.*] a ronme. ♦♦ *e.* Oïl *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. Il s'agit là d'une expression proverbiale sur le mauvais vassal ; dans les vers suivants, Renart récite le credo du bon vassal.

2. Proverbe (littéralement : « un tel ne commet aucune faute qui pourtant est puni », *encorir* signifiant ici « subir une peine », « expier une mauvaise action ») dont Renart fait grand usage pour appuyer ses démonstrations d'innocence ; voir les branches II (v. 628) et XII (v. 1813). Dans la branche III le proverbe est appliqué à l'innocente volaille dévorée par Renart (v. 108-110).

Page 524.

a. Vers 412 dans C : Fetes tost voz chevaus ferrer : *vers 412 dans B :* Faites tost vo cheval ferrer. *Mar. est identique à H.* ♦♦ *b.* ensable *H ; nous corrigeons cet oubli du copiste. La barre de nasalisation est également oubliée pour* sable *au vers suivant.* ♦♦ *c. Les vers 419 et 420 manquent dans Mar.* ♦♦ *d.* metent par uns arez *B, C* : metent as desarez *Mar.* ♦♦ *e. Vers 428 429 dans Mar. :* Quant le voit ses temples grater / Mais renart va touz jours derriere. ♦♦ *f. Folio 127 de H - a,*

vers 431-471 ; b, 472-512 ; c, 513-553 ; d, 554-594. ♦♦ *g. Vers 437 dans B, C et Mar. :* Avoit vignes que [molt *Mar.*] bien m'en membre . *Cette leçon est plus satisfaisante pour la rime.* ♦♦ *h. Vers 443 (vers hypomètre) dans B et Mar :* Une ceoignole tendue . ♦♦ *i.* pendue *C, Mar. ; B porte* tendue *, corrigé par Roques en* pendue .

1. Le conteur emploie ici (v. 422) une formule identique à celle du prologue de la branche VIIa (v. 15) ; Roonel, complice d'Isengrin dans l'épisode de l'escondit manqué (branche Vc), est le plus souvent associé à Isengrin dans le rôle de victimes des mauvais tours de Renart.

2. Le verbe *froter* (v. 428) fait difficulté, car le sens proposé par Tilander (*Lexique*, p. 84) pour les autres occurrences (« battre », « malmener ») ne convient guère ici. Il faut voir dans *froter*, semble-t-il, une allusion au système rudimentaire de freinage pour les chariots, dans les descentes par exemple, au moyen d'une planchette qui appuie sur la roue et freine son mouvement.

3. Cette *corgie* (v. 443) ne constitue qu'une partie du piège ; pour le mécanisme de cet *enging* (v. 456) ; voir les explications très détaillées (et illustrées par des reproductions de miniatures) de Tilander (*Remarques*, p. 128-150) et, ici, n. 1, p. 527.

Page 525.

a. pendre *C ; leçon isolée, mais claire car il n'y a d'abréviation pour ce mot ni dans H ni dans C.* ♦♦ *b. Vers 472 dans C :* Ne de la cort si retraiant . *Même leçon dans B et Mar. avec de menus changements.* ♦♦ *c.* honerés *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les manuscrits. Mar. donne pour ce vers :* En cest païs sont honorees . ♦♦ *d.* est *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. Le Moyen Âge a usé et abusé du culte des reliques, et les conteurs de Renart ne se privent pas d'ironiser sur ces abus : le motif du piège présenté comme un reliquaire est également utilisé dans les branches Ic et XIII ; dans la branche Vc c'est Roonel lui-même qui monte un stratagème (expliqué aux vers 1734-1754) et devient le corps d'un (faux) martyr ; Renart doit prononcer son serment sur *la dent / Saint Roënel le rechignié* (v. 1853-1854).

Page 526.

a. cele *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *b.* s'il i atouche *H* : s'anz l'atoche *B. Nous corrigeons d'après C pour la mesure du vers.* ♦♦ *c. Vers 494 dans Mar. :* Une fois u dous a sa boce . ♦♦ *d.* soit envenimee / Des qu'ele en sera aprimee *B. La leçon de A est identique à celle de H, mais Martin la modifie d'après B pour la correction grammaticale.* ♦♦ *e.* vile[s] *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits pour la rime.* ♦♦ *f. Vers 501-502 dans C :* Roonel sera atrapez / Et a grant honte regardez . *Aucune correction de H ne s'impose vraiment mais on constate que pour ces deux vers la leçon de C est la plus cohérente, bien que la leçon de ce même manuscrit pour le vers 500 soit fort médiocre.* ♦♦ *g.* escuser / Et roonel que il afole / Se trest pres *Mar. Cette leçon a le mérite de la cohérence et de la clarté.* ♦♦ *h.* deseur *B, C.* ♦♦ *i. Vers 515 dans H :* Et il atende tant la graige : *vers 515 dans Mar. :* Et voille prendre le fromaje . *Nous adoptons la leçon de B et C.* ♦♦ *j.* legien *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits cet oubli de la barre de nasalisation.* ♦♦ *k. Vers 520 dans B :* Que il ne praingne male joste .

1. On note l'incohérence des manuscrits à propos des noms propres : *A*, *B* et *C*, qui donnent *Romacle* au vers 488 — cité comme exemple de saint moins puissant que le saint local dont Renart prétend honorer les reliques —, proposent au vers 924, dans le compte rendu de mission de

Roonel, *Ylaire*, tandis que *H* donne *Minacle* au vers 488 et *Romacle* au vers 924. Saint Hilaire, évêque de Poitiers au IVe siècle, est particulièrement honoré dans toute la région poitevine. *Romacle* constitue la forme populaire de Remacle, saint très honoré en Belgique : « Comme patron de paroisses belges, il vient après Lambert (bon premier), Amand et Rémi » (*Vies des Saints*, par les Bénédictins de Paris, Letouzey, 1959, t. IX, p. 79-81). Fondateur des deux monastères de Stavelot et Malmédy (au sud de Verviers), il fut ensuite « évêque abbé » de Stavelot et mourut entre 671 et 679. Sur les *poissons saint romacle* de la leçon de *A*, *B* et *C*, voir Tilander, *Remarques*, p. 125-126. Quant à Minacle, il est inconnu des manuels hagiographiques.

Page 527.

a. si vos plessiez *B, C. Leçon identique dans A, corrigé par Martin d'après H.* ♦♦ *b.* saituaire *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* domage *[v. 532]* / Entalentez fu mout de prandre / Por çou qu'il le uit jaune et tendre / Jete les dens point ne se tarde / Haper le volt *B, C* ♦♦ *d.* cuignuelle *H ; nous corrigeons d'après C pour la mesure du vers ; aux vers 504, 740 et 922, le terme, malgré les variations graphiques, compte toujours pour quatre syllabes. Mar. donne pour ce vers* Qant au sacher li laz destent . ♦♦ *e. Vers 539 dans Mar. :* La ceoignole si l'enporte *. Les copistes ont manifestement des difficultés avec les termes techniques désignant les parties du piège ; le copiste de B répète le terme* ceoingnole *au vers 537 (comme dans C et H) et au vers 539 (comme dans Mar.).* ♦♦ *f.* Et trestout *H ; nous corrigeons ce vers hypermètre d'après C.* ♦♦ *g.* mesure *C, B* ♦♦ *h.* c'est la pure *[v. 551]* / de vos garder en tel mesure / Et de vos torz et de vos giles / Que vanter m'en poïsse as viles / Mes or m'en sui si mal gardez / Qu'a honte en serai regardez / Por ce dit en *A. On retrouve ici, après le vers 552, les quatre vers que tous les autres manuscrits placent après le vers 498.* ♦♦ *i. Vers 556 dans C :* Et sa honte quiert et porchace *: vers 556 dans B :* Et son domage quiert et chace *: vers 556 dans A :* Et son domage quiert et brace . ♦♦ *j. Vers 563 dans B et Mar. :* Orainz qant serrates les danz .

1. C'est le principe même de ces pièges, pour lesquels la dénomination moderne de « pièges à bascule » est ambiguë : l'animal engage, sans s'en rendre compte, son cou dans un nœud coulant qui est pratiqué au bout d'une corde (ou d'une courroie) ; cette corde est attachée soit à une perche de bois en position d'équilibre précaire, soit à un arbuste flexible replié au sol et maintenu en place de façon sommaire : lorsque l'animal tente de se dégager du nœud coulant, le moindre mouvement communiqué à la corde vient rompre l'équilibre précaire de la perche ou faire cesser la tension de l'arbuste : la perche ou l'arbuste sont alors projetés vers le haut, entraînant la corde et l'animal pris par le nœud coulant.

Page 528.

a. Vers 568 dans C : Ne ja a bon chief ne tendra *: vers 568 dans B :* Ne nus hom bon chief n'en panra . ♦♦ *b. Vers 578 dans B et C :* Tant le sai a preuz et a sage *: vers 578 dans Mar. :* En leu de prodome et de sage *. Ces deux leçons offrent l'avantage de la correction orthographique de la rime.* ♦♦ *c. Vers 589-590 dans Mar. :* Et son cheval point tant et broche / Que de son castel vit la roche . ♦♦ *d. Vers 592 dans C :* Les ovriers qui les vingnes font *: vers 592 dans B et Mar. :* Les ovriers qui les [ses *Mar.*] euvres font *. On lit dans H* qui sueu *avec le signe d'abréviation de* re *rajouté en fin de mot au-dessus de la ligne.* ♦♦ *e.* de reparer *B, C, Mar. Ici commence le folio 128 de H - a, vers 595-635 ; b, 636-676 ; c, 677-718 ; d, 719-760. Les colonnes c et d comportent 42 vers au lieu de 41.* ♦♦ *f. Vers 598 dans H :* K'il n'a pas

pooir qu'il le voſt : *vers 598 dans C et Mar. :* Il n'a pas peor qu'il l'en oſt . *La leçon de H eſt en contradiction avec le vers 596, c'eſt pourquoi nous la corrigeons d'après B.* ♦♦ *g.* seront *Mar.*

1. Allusion à la pratique, mentionnée au vers 445, de la surveillance des vignes à partir du moment où les grains sont formés.

2. Mot à mot pour le vers 596 : « il eſt confessé », c'eſt-à-dire « arrivé à ses derniers inſtants de vie » ; allusion à la pratique religieuse selon laquelle l'Église prescrit à ses fidèles de se confesser avant la mort ; voir un témoignage de cette pratique dans la branche Ia, aux vers 1024-1031. Sur cette pratique, voir l'article de Jean Subrenat, « Les Confessions Renart », *Épopée animale, fable et fabliau*, PUF, 1984, p. 625-640.

Page 529.

a. Vers 606 dans B : Mout bien tornez toz coleïz : *vers 606 dans Mar. :* Molt bien torné toz volteïz . ♦♦ *b.* hons qui en fuſt feruz / Que en sa fin ne fuſt venuz *C. B et Mar. présentent une leçon presque identique, la leçon de H eſt donc isolée.* ♦♦ *c.* Les archieres sont as carniax / Par ou on trera les qarriax *C, B* ♦♦ *d.* par eschaugetier *C, Mar.* : por escharguetier *B* ♦♦ *e.* afaitiez *C. Les vers 619-620 sont inversés dans B et C.* ♦♦ *f.* Hordeïs ot et bon et bel / Par defors les murs du chaſtel / Ses barbaquanes fiſt *B, C, Mar.*

1. Les vers 635-636 laissent entendre que le récit pourrait déboucher sur le siège de Maupertuis, comme dans la branche Ib ; c'eſt d'ailleurs le plan que prépare le roi au vers 828.

Page 530.

a. Vers 643 dans C : Dirai coment eſt sovenu : *vers 643 dans B :* Dirai qu'or m'en eſt souvenu . *Mar. donne pour les vers 643-644* En la haie retorneré / Qui malement fu atrapé . ♦♦ *b.* ot en celui mau voisin / Qui illuec *B, C, Mar. Cette leçon eſt plus claire que celle de H, dans laquelle le pronom* lui *eſt ambigu.* ♦♦ *c. Vers 651 dans B et C :* Mais ne li vaut un ameçon . ♦♦ *d.* Et le vingneron sanz delaie / Vint qui des vingnes eſtoit garde / Celui vit pendu [Vit celui pendu *Mar.*] si l'esgarde *B, C, Mar.* ♦♦ *e. Vers 666 dans B :* Ja eſt de dous par asailis . ♦♦ *f. Vers 679-680 dans Mar. :* Salirent avant a medeus / Ja li ferunt de molt puz jeus . ♦♦ *g.* diſt li autres qui vers tue *B, Mar.*

1. Mot à mot pour les vers 646-647 : « il n'aurait pas échangé une piécette de monnaie avec quelqu'un qui lui aurait donné en contrepartie un bon denier anglais » ; le tour eſt elliptique ; il faut comprendre que Roonel ne peut pas faire un mouvement, même pour réaliser une opération de change d'argent particulièrement avantageuse pour lui.

2. Mot à mot pour le vers 651 : « cela n'a pas pour lui la moindre valeur, pas même celle d'un bouton ».

Page 531.

a. D'une maçue *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Les vers 687-688 sont intervertis dans Mar.* ♦♦ *c.* acoutez *C* : acoudez *B* ♦♦ *d. Vers 709 dans Mar. :* Et bon porchaz s'il en escape . ♦♦ *e. Les vers 711-712 sont intervertis dans H. Nous rétablissons l'ordre donné par tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f. Vers 714 dans B et Mar. :* De renart qui si le deçoit . ♦♦ *g. Vers 716 dans C :* Ou il fu bouté et enpaint : *vers 716 dans B et Mar. :* Ou cil l'ont bouté et enpaint . *Ces deux leçons donnent une suite grammaticale au vers précédent.* ♦♦ *h.* eſt sa cose alee *C* : eſt la cose ovree *B, Mar.*

1. Sur cette expression imagée (*Molt li aunent bien ses buriaus*, v. 687), voir n. 1, p. 492.

Page 532.

a. cheminer *C (leçon isolée).* ♦♦ *b.* laigne *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* destruise / Cose m'as fait qui molt m'anuise *H ; nous corrigeons d'après B et C ; si la forme* destruise *est attestée, la forme* anuise *ne se rencontre nulle part.* ♦♦ *d.* maintenant *C* ♦♦ *e.* De lor *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f. Folio 129 de H - a, vers 761-801 ; b, 802-842 ; c, 843-883 ; d, 884-924.*

Page 533.

a. Vers 773-776 dans B et C : Que des cox que du brandeler / Qu'il ot pris as vignes garder / Qu'il n'i remest os a brisier / Tant qu'a paines se pot aidier . *Mar., qui offre pour les vers 773-775 la même leçon que B et C, donne pour le vers 776 :* A grant poine se puet aider . ♦♦ *b.* lui quatre / Brichemer li cers ysengrin / Grimbert li tesson et belin / Cil *B, C, Mar. H ne donnera les noms des quatre barons qu'aux vers 864-865, en oubliant d'ailleurs de citer le premier.* ♦♦ *c.* ne fust envaïs / Qui estoit de plusors hahis / Por ce erent ainssi serré / Et *C. B donne la même leçon que C aux vers 799 et 800. H donne au vers 802* Que *; nous corrigeons d'après C cette erreur du copiste au moment du changement de colonne.*

1. L'expression *lance sor fautre* (v. 798) est un stéréotype épique et romanesque pour marquer la position du chevalier prêt à charger.

Page 534.

a. en bone foi *[v. 805]* / Signor *Mar.* ♦♦ *b. Vers 813 dans B et C :* Ne uns ne autre fors que gie [que je *B*] . *Mar. donne pour les vers 813-814 :* Ne vos ne autres fors que moi / Et vos savés bien de la loi . ♦♦ *c. Vers 817-818 dans B et C :* Que je voil aler par esgart / Bien veés par saint lïenart . *Mar. donne pour le vers 817 la même leçon que B et C, leçon moins riche que celle de H.* ♦♦ *d.* fait le trou d'un chou *C* ♦♦ *e.* por moi servir *B* ♦♦ *f.* bien ce *H; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *g.* ce monte / Por ce le vos di a conseil / Qu'en nule maniere ne voil / Que ceste chose soit seüe / Quant de moi sera conneüe [Fors de vos et requeneüe *B*] / Or voeil abatre *B, C* ♦♦ *h.* esgart *[v. 817]* / Trestot droit au castel renart / por lui prendre et por amener / Ai fet ceste gent assembler / Qar messaiges *Mar.* : assanbler *[v. 829]* / Sel feré a cort amener / Car messaiges *B, C* ♦♦ *i. Vers 835-836 dans C :* Ne voet faire por nule riens / Si en sui iriez et dolens : *vers 835-836 dans B et Mar. :* Ne viaut faire por ce m'en claim / A vos quatre que je mout aim .

1. *Ne çou ne coi* est une locution figée (signifiant « absolument rien du tout ») utilisée pour le renforcement de la négation.

Page 535.

a. Vers 854 dans C (et dans Mar. avec de menues variantes) : Que li rois no sires demande : *vers 854 dans B :* Por coi nostre sire le mande . *C'est cette dernière leçon qui paraît la plus satisfaisante.* ♦♦ *b. Vers 856 dans B, C et Mar. :* Il n'a pas le mesage oï . ♦♦ *c.* l'afaire apris / A tant lessent le sarmoner / Si se prenent au retorner / Si trestout souavet le *B, C, Mar.* ♦♦ *d. Vers 872 dans C (leçon isolée) :* Confaite essoine le detient . ♦♦ *e.* li cols et le teste *H* : li dos et l'eschine *B, C, Mar. Nous corrigeons H d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *f. Vers 881 dans Mar. :* Qu'il ait chacié ou leu ou ors . ♦♦ *g.* Moquié vous a renars *B, C* : Bien l'a moquié renars *A* ♦♦ *h.* devers l'envers *C. Ce vers a embarrassé les copistes ; on lit dans Mar. :* Il l'a bien tenu en travers .

1. Le débat organisé par le roi est réduit en fait à l'affirmation de deux positions : celle d'Isengrin (v. 837-845), toujours défavorable à Renart, et

celle de Grimbert (v. 846-860), qui défend Renart et lui prépare un alibi mettant en cause la bonne foi de Roonel.

2. La chasse aux loups eśt citée ici comme la chasse pénible par excellence, celle qui laisse les chasseurs exténués.

Page 536.

a. Sire por fait *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* Le messaige *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 903-904 dans H :* Et il me rendiśt erranment / Et respondi joieusement *. Nous corrigeons d'après C, la forme* rendiśt *étant incompréhensible du point de vue syntaxique.* ♦♦ *d.* ceśt jor *[v. 901]* / Qu'il n'i avoit plus de sejor / Il me respondi loiaument [errant *C*] / Et si me dit [diśt *C*] joieusement / Que il i viendroit sanz delaie / Puis *B, C, Mar.* ♦♦ *e. Vers 908 dans B, C et Mar. :* Et je le semons de troter . ♦♦ *f. Vers 918 dans C et Mar. :* Lors conmençames a venir . ♦♦ *g. Vers 923-924 dans B, C et Mar. :* Acroire que c'ert saintuaire / Et que la gisoit saint ylaire . ♦♦ *h. Folio 130 de H - a, vers 925-965 ; b, 966-1006 ; c ; 1007-1047 ; d, 1048-1088.*

1. Le conteur utilise ici (*gaboient*, v. 891) le terme réservé d'ordinaire à Renart ; il donne des barons une image peu favorable : craintifs et terrorisés par Renart quand il s'agit de prendre position (v. 56-69), mais prompts à railler celui qui échoue. Au vers 1449 c'eśt Renart lui-même, à son arrivée à la Cour, qui doit subir les moqueries des barons.

Page 537.

a. por [i *exponćtue*] fol[r *exponćtue*] *H* ♦♦ *b.* Li fois mentie *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* li desloiaus lecheres *Mar.* ♦♦ *d.* baśtons *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *e. Vers 952 dans C :* Tant que la teśte ai peçoiaie : *vers 952 dans B :* Tant que la cośte oi pecoïe . ♦♦ *f.* honor *H ; nous corrigeons, pour le sens (voir le vers suivant), d'après tous les autres manuscrits.*

1. Les vers 956-958 contiennent en germe ce qui deviendra le schéma narratif de la branche II et de la dernière partie de la branche XIV.

Page 538.

a. querre *H ; nous corrigeons, pour la rime, d'après B et C.* ♦♦ *b. Vers 971-973 dans B, C et Mar. :* Par son enging et fet marrir / Conseil de lui fere honnir / Prendroie mout tres volentiers . ♦♦ *c.* irieement *B, C, Mar.* ♦♦ *d.* bien *eśt placé dans H en fin de vers avec un signe de déplacement après* seit . ♦♦ *e. Vers 980 dans B et Mar. :* Ne s'en doit pas arrier torner . ♦♦ *f.* doit aïdier son *C* ♦♦ *g.* que *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* ♦♦ *h.* li ateïnez *B, Mar.* ♦♦ *i.* Et on la pendu *H ; nous corrigeons d'après B, Mar. et C qui donnent* Qu'il fuśt pendu . ♦♦ *j.* poi *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar., la leçon de H étant incompatible avec les vers 1002 et 1007.*

Page 539.

a. Que on nos tenroit al malvais / De tel dit et del comande *H ; nous corrigeons d'après B et C ; le vers 1009 eśt hypomètre dans H.* ♦♦ *b. Vers 1012 dans Mar. :* Il ert penduz por qu'en le truisse *. Ce vers a embarrassé les copiśtes à cause de la répétition du même au même ; on attendrait à la fin du vers le verbe* deśtruise *. Le copiśte de L a trouvé une solution banale :* Il ert pendus si con je croi . ♦♦ *c.* se bien non *[v. 1015]* / Se dant roonel le gaingnon / N'a fet ce qu'en li conmanda *B, C, Mar.* ♦♦ *d.* Un autre qui miex le fera / I envoit li rois par mon los / Ne ja mais n'i ait [mais ne soit *B, Mar.*] nul si os *B, C, Mar.* ♦♦ *e.* mout *B, C, Mar.*

1. La tradition des Beśtiaires fait généralement de la sagesse l'élément essentiel de la « nature » du cerf. Brichemer a un rôle de premier plan dans

le fonctionnement de la Cour en tant qu'instance judiciaire ; voir son rôle dans la branche Vc (l'escondit manqué) : il est le porte-parole des barons.

Page 540.

a. Vers 1050-1501 dans B, C et Mar. : Prez de faire vostre talent / Se vos m'i volez envoier. ♦♦ *b. Mot corrigé dans H : le copiste avait commencé à écrire* apor-. ♦♦ *c.* Sanz achoison ne querre guille *C* : Sanz achoison querre ne guille *B, Mar.* ♦♦ *d.* il [l *corrigé par exponctuation en* m]i *H* ♦♦ *e.* Por fois *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* s'en vet conme sage / Bien cuide fornir [cuide faire *B*] son mesage *B, C, Mar.*

Page 541.

a. Si hordé si *Mar.* ♦♦ *b.* Qui fu venuz desus *C* : Avant s'en va desus *B, Mar. Ici commence le folio 131 de H - a, vers 1089-1129 ; b, 1130-1170 ; c, 1171-1211 ; d, 1212-1252.* ♦♦ *c.* il traient menuement *B, C, Mar.* ♦♦ *d. Vers 1108-1109 dans Mar. :* Qui toz les biens torne a sa part / De par noble que sui message. *B donne la même leçon que Mar. pour le vers 1108.* ♦♦ *e. Vers 1113 dans B et C :* Fet renart vos trestort vos ires : *Vers 1113-1114 dans Mar. :* Fet renart si vos doinst henor / Conment le fait il monsegnor. ♦♦ *f.* baron[t *exponctue*] *H* ♦♦ *g. Vers 1120 dans C :* Por dieu biau sire or i venez : *Vers 1120-1121 dans B et Mar. :* Dites moi por coi desdaigniez / Li et sa cort ce est folie.

1. Littéralement, « à trois ou quatre pieds » ; le vers 1101 constitue la reprise du vers 783, avec changement de sujet (*li rois / Renars*) et même rime *esbatre / quatre.*

Page 542.

a. traire *B, Mar.* ♦♦ *b.* tieng pas a [despit *exponctue*] savoir *H* ♦♦ *c.* Conme me messagiers *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* Qui *H ; nous corrigeons d'après C. B donne pour le vers 1141 :* Renart fait il montez vos tost. ♦♦ *e.* nostre *H (lecture incontestable) ; nous corrigeons pour le sens d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* de *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *g.* Lespreïst *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *h.* Virent *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *i. Vers 1153-1154 dans C :* Champestre renart s'adreça / Et dist sire par de deça. *B et Mar., qui offrent pour le vers 1153 la même leçon que C, donnent pour le vers 1154* Envers la vile et dist par ça. ♦♦ *j.* m'envoie *H ; nous corrigeons, pour la syntaxe, d'après tous les autres manuscrits.*

1. Le vers 1145 est identique au vers 1194 de la branche Ia, pour décrire la même situation : le départ pour la Cour de Renart et du messager (Grimbert dans la branche Ia).

2. Le conteur « court la poste » dans cet épisode et rien n'est dit explicitement du plan de Renart pour se débarrasser du messager : il s'agit simplement d'amener celui-ci à proximité des paysans, mais le conteur néglige l'invraisemblance qu'il y a, à tous points de vue, dans la scène du cerf capturé sans problème par les chiens du paysan.

Page 543.

a. vont li droit chemin tout plain *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* deus *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* huit *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* A tout un baston *[v. 1177]* si le frape / Brichemer est en male trape / Sa desfense *B, C, Mar.* ♦♦ *e.* coroie *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* a[g *exponctue*]laine *H* ♦♦ *g.* N'ira mes o aus de *B, Mar.* ♦♦ *h.* Que mout li delt et cuit sa *B, C, Mar.*

1. Le récit est assez elliptique et cette *corroie* (v. 1186) arrachée du dos de Brichemer préfigure celle que Renart médecin fera arracher plus tard (v. 1737 et 1750).

Page 544.

a. N'en avré ja autre *C* ♦♦ *b.* envoiastes conme sage / A renart fere le mesage *B, C, Mar.* ♦♦ *c. Vers 1231 dans B et C:* Cil qui einnsi t'a donmagié : *vers 1231 dans Mar.:* Celui qui si t'a damaché.

Page 545.

a. voustre merci [*v. 1234*] / Puis furent einsi longement / Que il n'en fu au roi nient / De renart fere a cort venir / Bien le quidoit aillors tenir / Por ce si l'ont einsi laissié / Mes molt fu vers renart irié / Li rois tant qu'il avint un jor / Qu'il se seoit dedenz sa tor / si li prist une maladie / Dont il quida perdre la vie *Mar.* ♦♦ *b. Folio 132 de H - a, vers 1253-1293; b, 1294-1334; c, 1335-1375; d, 1376-1416.* ♦♦ *c. Vers 1254 dans B, C et Mar.:* Por son malage regarder. ♦♦ *d. Vers 1262 dans C (leçon isolée):* S'en foi acorder le pooit. ♦♦ *e.* s'est mist a *H; nous corrigeons d'après tous les manuscrits.* ♦♦ *f.* que ne finera mais *H, avec signe de déplacement après* que *et avant* mais. ♦♦ *g. Vers 1272 dans Mar.:* Se fu le jor levé bien mein.

1. La chronologie mise en place par le conteur est assez imprécise : au vers 438 l'action est située en septembre, période où il faut surveiller les vignes ; au vers 1245 rien n'indique s'il s'agit de « la Saint-Jean d'été » (24 juin, fête de Jean Baptiste) ou de « la Saint-Jean d'hiver » (27 décembre, fête de Jean l'Évangéliste).

2. Littéralement « avant qu'on ne sonne l'heure de none », c'est-à-dire l'heure de l'office récité au milieu de l'après-midi.

Page 546.

a. Vers 1277 dans B, C et Mar.: Por son cosin fere venir. ♦♦ *b.* fait [lor *corrigé par exponctuation en* son] plaisir *H* ♦♦ *c. Vers 1280 dans B et C:* Es vos grimbert dedenz entré : *vers 1280 dans Mar.:* Es vos Grinbert en la ferté. ♦♦ *d.* Ce *H; nous corrigeons ce lapsus grammatical.* ♦♦ *e.* Dont chascun jor souspire *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* arrire *H; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *g. Vers 1299 dans B et C:* Et dist cousins or me nonmez : *vers 1298-1300 dans Mar.:* Et renart respont a cest mot / Beax doz cousins se dex vos gart / Or me dites ce dit renart. *Cette leçon est plus cohérente que celle de B et C pour le vers 1299.* ♦♦ *h.* qui conme sage *B. Voir var. i.* ♦♦ *i. Vers 1308 dans C:* Fu envoiez si conme sage : *vers 1308 dans B:* Furent envoiez ou mesage : *vers 1308 dans Mar.:* Furent envoié conme saje. *C'est la leçon de Mar. qui paraît la plus cohérente. La leçon de H est médiocre (rime du même au même).* ♦♦ *j. Vers 1311 dans B, C et Mar.:* Feïstes en la vingne prendre.

1. Il s'agit là d'une observation très fine de la démarche du blaireau : « Les mouvements du blaireau sont empreints de balourdise, ce qui provient pour une bonne part du fait que, semi-plantigrade, il pose à chaque pas une partie de la plante du pied sur le sol, tournant, en dégageant le pied, sa patte en dedans, tout comme on le voit faire à l'ours. Se déplaçant avec une sage lenteur, le blaireau avance à pas comptés d'une démarche circonspecte » (Henri Blaser, *Les Renards et les Blaireaux*, Lausanne, Atlas Visuels Payot, 1975, p. 38 et 74).

Page 547.

a. Vers 1317 dans B, C et Mar.: Renart ot parler son cousin. *La leçon de H, juste pour le mètre, est fausse pour la rime.* ♦♦ *b. Vers 1323 à 1326 dans B, C et Mar.:* Et

g'irai a cort le matin / Si m'escuserai d'ysengrin / Devant lo roi serai demein / Foi que doi dieu et saint germain . ♦♦ *c.* et *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits, qui portent la leçon suivante :* Mais qui soit bel ne qui soit griez . ♦♦ *d.* cort n'i eʃtore n'i cosmande *H (leçon incompréhensible) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *e. Vers 1342 dans C :* Que nus n'i mesface de rien : *vers 1342 dans B :* Por home ne por nule rien : *vers 1342 dans Mar. :* Ne ja home por nule rien . *Voir var. f.* ♦♦ *f. Vers 1345 dans B, C et Mar. :* D'aucun honme ce seroit max . *Ce vers et le vers 1342 ont embarrassé les copiʃtes à cause de la répétition du mot* home . ♦♦ *g.* monterent *B, C, Mar.*

1. Les deux termes employés par Renart au vers 1320 (*engin* et *desroi*) pour ʃtigmatiser les manœuvres d'Isengrin sont d'ordinaire employés par les conteurs pour Renart lui-même : il s'agit de la ruse et du désordre, des perturbations qu'elle entraîne dans le fonctionnement de la société ; ainsi au début de la branche Ia Renart eʃt accusé *Par son orguel, par son desroi* (v. 26). Le terme *enging* convient mal à Isengrin, qui, tout au long de la branche XV, ne parvient précisément pas à cacher la haine mortelle qu'il éprouve pour Renart.

2. La fonction de sénéchal a été supprimée à la Cour des Capétiens en 1191, car elle donnait à son titulaire un pouvoir que le roi jugeait excessif. Le sénéchal a d'importantes attributions militaires et civiles : chargé de l'intendance de la maison du roi, il s'occupe des finances et a en fait un droit de regard sur pratiquement toutes les activités du roi et de la Cour. Dans un château de moindre importance, le sénéchal eʃt tout à la fois majordome, intendant et régisseur ; en outre, il remplace le seigneur lorsqu'il eʃt absent. Dans les régions méridionales de langue d'oc, le sénéchal eʃt l'équivalent du bailli (et la sénéchaussée l'équivalent du bailliage), fonctionnaire royal chargé de surveiller les prévôts (voir n. 2, p. 560).

Page 548.

a. Vers 1355 dans C : Que il li doint par sa pité . *B et A donnent la même leçon à quelques interversions près. La leçon de H eʃt suspecte en raison de la reprise de* diex . ♦♦ *b. Vers 1364-1366 dans C :* Ou il se puiʃt de rien fier / Tant a erré qu'en un pré entre / De l'errer li doloit le ventre : *vers 1364-1366 dans B :* Qui le peuïʃt reconforter / Tant a erré qu'en un pré entre / De chevauchier li diaut le ventre . ♦♦ *c.* De la jornee qu'il a faite / Vit la nuit qui de pres le suit / Ez prez descent avant ne fuit / La nuit jut *B, C* ♦♦ *d.* Que il les cunut meus asés / Que je dire *Mar.* ♦♦ *e. Vers 1394 dans B, C et Mar. :* Plus en quelt de plainne jaloie .

1. Sur les herbes médicinales, la façon dont elles étaient cultivées et leurs vertus, réelles ou supposées, voir M.-Th. Lorcin, « Les " Meschantes Herbes de jardin " », *Vergers et jardins dans l'univers médiéval*, *Senefiance* 28, 1990, p. 235-252 ; G. Sodigne-Coʃtes, « Les Simples et les Jardins », *ibid.*, p. 329-342, et J. Barrau, « Les Plantes de la guérison », *Les maladies ont une hiʃtoire*, *L'Hiʃtoire*, numéro spécial (74), 1984, p. 128-132.

2. L'auteur nomme *vergier* (v. 1390) ce qu'il appelait plus haut *jardin.* Aucune précision supplémentaire n'eʃt donnée, mais il peut s'agir du jardin que possédaient à peu près tous les monaʃtères ; un capitulaire carolingien (*Capitulare de Villis imperialibus*) de 812 prescrivait de cultiver dans ces jardins soixante-seize plantes herbacées et seize espèces d'arbres d'intérêt médicinal. Plus tard, aux environs de 1150, un traité composé à Salerne (le *Circa inʃtans*) énumère 229 compositions à bases de végétaux, dont un certain nombre empruntées à la médecine arabe.

Page 549.

a. Molt s'envoise et grant B : Molt envoissié grant *Mar.* •• *b.* En lande H ; *nous corrigeons d'après C.* •• *c. Folio 133 de H - a, vers 1417-1457 ; b, 1458-1498 ; c, 1499-1539 ; d, 1540-1580.* •• *d.* gisoit *B, C* •• *e.* l'amosniere *H ; nous corrigeons d'après le vers 1420.* •• *f. Vers 1426-1427 dans Mar. :* Renart qui le sieqle desçut / L'ovre si a trové dedens . *B et C donnent la même leçon que Mar. pour le vers 1427.* •• *g. Vers 1435-1436 dans Mar. :* Et puis a gardé d'autre part / Une esclavine vit renart . •• *h.* liés *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.*

1. Le personnage du pèlerin eſt fréquent dans la littérature épique ou romanesque ; ici il a pour fonction de fournir à Renart les éléments matériels nécessaires (*une riche ausmoniere*, v. 1420, et *l'esclavine*, v. 1436) pour appuyer la vraisemblance d'un long périple en quête du remède deſtiné au roi, ainsi que les remèdes indispensables pour le guérir. On note que, Renart allant à cheval, le *bordon*, l'élément qui « fait » le pèlerin, n'eſt jamais mentionné ici.

2. Ce terme semble avoir désorienté les scribes (*et li barons* dans *H*, simple lapsus ? *alibarons* dans *A* et *et liborum* dans *B*) ; l'identification avec l'ellébore semble probable, mais il n'eſt pas possible de définir plus précisément de quel type il s'agit. Littré, qui cite notre passage d'après l'édition de Méon, glosse le mot prudemment (« sorte d'herbe ») tandis que F. Lecoy, dans le glossaire du dernier volume de l'édition de M. Roques, propose pour *aliboron* « ellébore, plante favorite des charlatans ».

Page 550.

a. Vers 1443-1444 dans B : Tant a a l'aler entendu / Qu'ez le vos a cort descendu : *vers 1443-1444 dans C :* Tant a aler entendu / Qu'il eſt a la cort descendu : *vers 1443-1444 dans Mar. :* Tant a a l'aler entendu / Qu'il eſt au perron descendu . •• *b.* quil *H ; nous corrigeons d'après B, C et Mar.* •• *c. Vers 1455 dans Mar. :* Quant il l'ot si torne le chief *(leçon isolée).* •• *d.* Icix fait *H avec signe de renvoi entre les deux mots et* dix *en fin de ligne.* •• *e. Vers 1461 dans C :* Qui fiſt et ciel et mer et terre : *vers 1461 dans B et Mar. :* Qui fiſt tot quant que la mer serre . •• *f.* vous savez moult d'erlue *B, C* : mout savez de treslue *Mar.*

1. C'eſt à Salerne, dans le sud de l'Italie, qu'a été inſtallée au XIe siècle la plus ancienne faculté de médecine de l'Europe chrétienne.

Page 551.

a. Vers 1487 dans B, C et Mar. : Ele m'a fait mout de mal traire . *Cette leçon eſt plus cohérente que celle de H.* •• *b.* entendez a moi *C. La leçon de H et de tous les autres manuscrits, à l'exception de C, suppose qu'une forte pause après* sire *empêche l'élision du* e *final.* •• *c.* donmagiez *C, Mar.* •• *d.* en cité ne en ville *H* : en chaſtel n'en cité *B, C, Mar. Nous corrigeons en inversant l'ordre des deux termes pour les besoins de la rime.* •• *e.* Ne *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *f.* messaige *corrigé par exponctuation en* masaige dans *H ; nous corrigeons d'après C.* •• *g.* Dis[t *exponctué*] me [di *corrigé par exponctuation en* tu] voir *H* •• *h. Vers 1513-1514 dans B (leçon confirmée par C) :* Je l'aportai por vos garir / Ele m'a fait maint mal soufrir . *La leçon de H pour le vers 1514 eſt fort suspecte : rime du même au même.*

1. Le motif de l'ingratitude royale envers un de ses barons — liée souvent à la faiblesse du roi face à son entourage — eſt un motif épique d'usage fréquent, à l'ouverture du *Charroi de Nîmes*, par exemple.

2. L'identification de cette région eſt problématique : les Ardennes (leçon de *A*, *H* et *C*) ? La Maurienne (*B* et *L*) ?

3. C'eſt exactement le serment prononcé par les chevaliers partis pour la quête du Graal ; la formule eſt devenue habituelle pour indiquer la volonté acharnée de recherche.

Page 552.

a. diſt li lïons *[v. 1510]* / Que de ceſt mal me gariras / Ne sai se fere *Mar.* ♦♦ *b.* sera[i *exponctué*]s *H* ♦♦ *c. Vers 1529-1530 dans C :* Bien le cuida adonmagier / Et de lui se cuide vengier . *B, qui offre pour le vers 1529 la même leçon que C, donne pour le vers 1530* Par sa parole et si vangier . ♦♦ *d.* molt li fu bel *[v. 1528]* / Qui par la gole fu lacié / La ou renars l'ot engignié / Et il fu pendu par le col / Encor l'en tient renart por fol *Mar.* ♦♦ *e.* passa otrante / S'eſt ore mires devenu *C* : passa vallance / Si diſt mires eſt devenuz *H. Mar. donne au vers 1540* passa maante . ♦♦ *f. Vers 1546 dans B, C et Mar. :* Bien en devez venjance prendre . *Cette leçon commune eſt plus riche que celle de H.* ♦♦ *g.* ois *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. Montpellier — la ville forme une seigneurie qui dépend du royaume d'Aragon jusqu'en 1349 — possède depuis la fin du XII[e] siècle une très célèbre école de médecine, la première du royaume de France. L'université de Montpellier eſt créée en 1289 par le rassemblement en une seule communauté des différentes « écoles » de la ville.

2. *Valence* eſt une leçon originale de *H*, et cette mention eſt tout à fait cohérente du point de vue géographique, à condition bien sûr d'y reconnaître la ville sise dans l'actuel département de la Drôme, considérée à partir des pays de langue d'oïl comme la porte du Midi ; il en eſt de même pour *Maante* (*A*) ou pour *France* (*L*), mais la leçon de *B* (*Otrante*), qui paraît résulter d'un désir d'assurer la rime avec *vante*, n'eſt guère satisfaisante du point de vue géographique.

Page 553.

a. voisdie *B, C* ♦♦ *b.* Va ta voie ce diſt tibert / Dahez ait home qui desert / Trop par as dit grant eſtoutie *Mar.* ♦♦ *c.* vilanie *C* : felonie *B* : foi mentie *Mar.* ♦♦ *d. Vers 1576 dans B, C et Mar. :* Si con t'en es ici vantez [ici clamez *B, Mar.*] . ♦♦ *e.* de [g *exponctué*]franque *H* ♦♦ *f. Folio 134 de H - a, vers 1581-1621 ; b, 1622-1662 ; c, 1663-1703 ; d, 1704-1744.* ♦♦ *g.* eſtoient *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits. B, C et Mar. donnent* en salerne . *Nous préférons ne pas corriger H.* ♦♦ *h. Vers 1585 dans B et C :* Por faire afaitier la poison : *vers 1585 dans Mar. :* Por acater de la poison . ♦♦ *i.* Mout par en a son cors pené *C* : Molt a por lui son cors pené *B* : Por vos a molt son cors pené *Mar. Les vers 1589-1594 ne figurent pas dans Mar.* ♦♦ *j.* soi *H ; nous corrigeons d'après B et C.*

Page 554.

a. il ne le celaſt mie / Ains me jujaſt ce ne douc mie / Mes *C* : il ne me celaſt mie / Einz m'encusaſt jusqu'a la lie / Mes *B* : il ne le celaſt mie / Einz me menaſt toſt a la lie / Mes *Mar.* ♦♦ *b.* que je n'oi *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* quartiers [i *exponctué*]fendue *H* ♦♦ *d.* Si a *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *e.* prenez haſtif conroi *[v. 1606]* / Je ai un mal que ne voi goute / Ja ne cuit veoir pantecoſte / Je ne vos puis *Mar. Certaines répétitions pour ce passage dans H paraissent suspectes (v. 1611 et 1621).*

1. Les manuscrits *B*, *C* et *H* (voir var. *a*) tentent de faire disparaître une invraisemblance de la version de Renart, déjà parti de chez lui lors du passage de Roonel, alors que la maladie du roi n'était pas encore déclarée.

2. Deux mensonges, ceux de Tibert et de Renart, qui se confortent mutuellement ont plus de force qu'une vérité, celle de Roonel ; on peut rapprocher cet épisode de l'affirmation de Renart à Liétard sur sa force pour plaider et sur les manipulations qu'il peut faire subir au droit et à la vérité (branche XII, v. 482-487).

3. À partir de ce moment tout est joué : le roi est sous la dépendance totale de Renart (ce qui sera confirmé après le premier examen, v. 1674) et ce dernier, médecin, a tout pouvoir pour se venger de ses ennemis.

Page 555.

a. renart bien est issi *[v. 1636]* / Adonques l'a levé en haut / ce dist renars se dex me saut *Mar.* ♦♦ *b.* Le leaz *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* saint climent *B* ♦♦ *d.* qui bien la tue *[v. 1648]* / Sire nobles ce dist renart / Or en estuet molt grant esgart / Volez vos de cest mal garir *Mar.* ♦♦ *e. Vers 1658 dans B et C :* Dist noble rien tant ne desir *: vers 1658 dans Mar. :* Ce dist nobles molt le desir *. Les vers 1659-1667 manquent dans Mar.* ♦♦ *f.* Ne vos face *B, C*

1. L'examen des urines est pour la médecine de l'époque le premier acte médical nécessaire à l'établissement d'un diagnostic.

Page 556.

a. Et si *H ; nous corrigeons d'après tous les manuscrits.* ♦♦ *b. Le vers 1688 se trouve placé par anticipation après le vers 1684 ; le copiste a placé dans la marge des lettres (a, b et c) pour rétablir l'ordre définitif voulu par lui ; il dispose ainsi les vers : 1684, 1688 (b dans la marge), 1685, 1686, 1687 (a), 1689 (c) et 1690.* ♦♦ *c.* la vie *[v. 1680]* / Dont ot ysengrin grant poor / Il a a deu crié amor / Que il n'i a plus lous *Mar. Les vers 1685-1686 manquent dans B.* ♦♦ *d.* estre part *H ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *e.* les grenolz *H ; nous corrigeons d'après tous les manuscrits cette leçon fautive : le copiste a d'abord écrit* genolz *puis il a ajouté un* r *au-dessus du* g *, mais il n'a pas corrigé la fin du mot.* ♦♦ *f.* Renart s'an venchera ancui *[v. 1688]* / Nobles sousleve les gernons / Si regarde *Mar.* ♦♦ *g.* Vez ci venir le tens *B* : Car ore entre le tens *Mar.*

1. Dans l'*Ysengrimus* la peau du loup, qui lui est enlevée puis repousse, sert en quelque sorte de calendrier pour l'action.

Page 557.

a. resp[o *exponctué*]itiés *H* ♦♦ *b.* despoillier *[v. 1708]* / Par les euz *Mar.* ♦♦ *c.* outrageus *B, C (leçon plus riche). Vers 1714-1715 dans Mar. :* Ore est ysengrin trop cortois / Qui ma parole a contredite . ♦♦ *d.* sa merite *[v. 1716]* / Pernez le tost mes euz voiant / Si li despoilliés maintenant / Dont le pristrent de totes pars *Mar.* ♦♦ *e.* Dou *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* Soutiel *[ou* Souciel *?] H; nous corrigeons d'après C.*

Page 558.

a. Folio 135 de H - a, vers 1745-1785 ; b, 1786-1826 ; c, 1827-1867 ; d, 1868-1891. ♦♦ *b.* on *H avec le* n *corrigé en* t *, mais sans barre de nasalisation.* ♦♦ *c.* Cil ot bien son escot *C* : Cist ont bien lor escot *Mar. Les copistes hésitent entre le singulier (Brichemer) et le pluriel (Brichemer et Isengrin réunis dans le châtiment que leur inflige Renart).* ♦♦ *d. Vers 1757 dans C :* Tonlieu ne paiage ne devront *: vers 1757 dans B :* Deus foiz poiage ne donront *: vers 1757 dans Mar. :* Tolliu paiage ne dorront *. La leçon de C paraît la plus satisfaisante.* ♦♦ *e.* Mais n'est mie tens de *B, Mar.* ♦♦ *f.* si s'afaita *B, C, Mar.* ♦♦ *g.* Si s'est feruz *B, C* : Si se feri *Mar. (leçon plus riche).*

1. Le *peage* est, dans la France médiévale, la somme d'argent que l'on doit verser pour avoir le droit de franchir un pont, d'entrer dans une ville

ou une foire ; il est proportionnel à la valeur de marchandise que l'on transporte.

2. On a pour Tibert un retour au comportement typique de l'animal. Le terme *plessié* désigne aussi bien la palissade — doublée le plus souvent d'une haie vive — que le terrain entouré d'une palissade.

Page 559.

a. a mon signor / Diex vos otroit grant desenor / Faites moi tost sanz demorer / Alez le moi ci aporter *B, C, Mar. Le copiste de H a sauté deux vers contenus dans tous les autres manuscrits et laissé ainsi une rime fausse ; il convient sans doute de restituer les deux vers manquants.* ♦♦ *b.* Et li baron *H ; nous corrigeons d'après tous les manuscrits.* ♦♦ *c.* Qui si forz a mervoille estoit / Que noblez prist a *B* : Qui si fort oignement estoit / Si le prist si a *Mar. Le vers 1806 de H est suspect et c'est vraisemblablement le mot* oignement *qui n'a pas été compris par les copistes de H et de B et C.* ♦♦ *d. Vers 1809 dans B, C et Mar. :* A demener se conmença . ♦♦ *e. Vers 1816 dans B et C :* Et dist renart ne vos doutez : *vers 1816 dans Mar. :* Et dist renart ne vos tamés .

1. Toutes les manifestations décrites ici pour la guérison de Noble correspondent aux théories médicales de l'époque : la fièvre qui torture le corps du malade doit en être extirpée et évacuée, par exemple par la sudation provoquée.

Page 560.

a. eblee *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* ne *C* : n'en *B* ♦♦ *c.* mal enfermeté *[v. 1828]* / Ce dist nobles je sui garis *Mar.* ♦♦ *d.* Et si vos saisi de *Mar.* ♦♦ *e.* Quant *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* estes respassez *[v. 1840]* / Sire rois or m'en voil aler / Por ermeline conforter / Je ne la vi deus mois i a *Mar.* ♦♦ *g. Vers 1850 dans Mar. :* Si ne li ai nient mesfet .

1. La médecine traditionnelle a utilisé jusqu'au XIX[e] siècle cette « thérapeutique » pour ceux qu'on appelait les « poitrinaires » : envelopper le malade dans une peau d'animal — généralement un mouton — encore toute chaude ; il s'agissait de rendre au corps malade la chaleur qui lui manquait.

2. Le prévôt est à l'origine un officier chargé de l'administration d'une partie ou de la totalité du domaine royal ou d'un domaine seigneurial. Dans les autres passages qui assignent à Isengrin une fonction précise, c'est généralement la fonction plus prestigieuse de *conestable* qui lui est attribuée : le connétable — *comes stabuli*, « comte de l'écurie » à l'époque carolingienne — est chargé des écuries du roi et de ses nombreux déplacements ; hiérarchiquement il est placé au-dessous du sénéchal, mais après la disparition de cette charge il prendra de plus en plus d'importance, en particulier en temps de guerre et deviendra en quelque sorte un chef d'état-major de l'armée royale.

Page 561.

a. vostre provost *[v. 1851]* / Sachés qu'il ont vers moi grant tort / Se il me pooient tenir / A duel me feroient fenir / Sire bon conduit me bailliez / Que je n'i soie damachés / Ce dist nobles *Mar.* ♦♦ *b. Vers 1863-1864 dans B et C :* A garder son cors de donmage [con son cors de maine *B*] / Et cil s'en vont par un rivage [araine *B*] . ♦♦ *c.* cent chevaliers *[v. 1860]* / Tant chevaucent de grant vertu / Qu'a torouanne sont venu *Mar. B suit Mar. pour les vers 1865-1866.* ♦♦ *d.* Si tost con l'en sot sa venue / Hermeline est acoureüe / Sa fame qui savoir voloit /

Conment au roi chevi avoit B, C ♦♦ e. *Le mot est peu lisible dans H ; on hésite entre* ot , ut *et* rit . *C donne pour ce vers :* Cele s'en rit et joue adons . ♦♦ *f.* miedi passé *[v. 1867]* / Mais lor chevaus sont molt lassé / Li cent sont retorné arere / Et renars entre en sa tesnere / Venchés s'est de ses *Mar.* : Q'afolé a ses *B.* ♦♦ *g. Ce vers orphelin est propre à H. Explicit de M:* Si faut si comme renart fu mires .

1. C'est ici la première intervention du personnage dans le récit ; elle y remplit sa fonction habituelle : écouter le récit des aventures de Renart.

2. Ce vers « orphelin » est de la même main que le reste du texte ; on peut hésiter pour la lecture du premier mot entre *ici* et *ja.*

Branche XVI

RENART EMPEREUR

(*Martin XI*)

NOTICE

Cette branche, la plus longue du corpus (3 410 vers), offre deux particularités : elle est connue de tous les manuscrits[1] du *Roman de Renart*, à l'exception de *K* et *O*, sans variante textuelle notable[2] ; le texte a résisté à toutes les tentations de partition et de dépeçage sauf dans *M*, qui le découpe en deux unités mais d'une façon extrêmement maladroite[3].

Ce récit peut aisément se diviser en trois grandes parties[4] : les diverses aventures de Renart sur le chemin de Maupertuis à la Cour de Noble ; la croisade de Noble et de ses barons contre les Infidèles ; l'usurpation du trône par Renart.

La première partie laisse au lecteur l'impression d'un récit mal construit : Renart, parti de Maupertuis en quête de nourriture, semble se perdre, et le conteur, oubliant ce qui a fait sortir le héros de chez lui, le conduit finalement à la Cour de Noble menacé par l'intrusion des Infidèles sur sa terre. Si une analyse plus détaillée laisse apparaître une certaine cohérence dans le projet narratif, celle-ci ne peut masquer les faiblesses dans la réalisation de certains épisodes. On peut comprendre l'intention qui préside à l'organisation de l'ensemble de la branche comme une reprise du schéma binaire qui fait précéder les démêlés de Renart avec ses semblables — Isengrin, Noble, Tibert et les autres — d'une aventure dans le monde des hommes[5]. Mais ce schéma est ici

1. Avec toutefois des lacunes importantes dans *A*, *L* et *I*.

2. Les seules variantes intéressantes et signifiantes sont les quelques interpolations de *E* au moment de l'énumération des combattants.

3. Voir var. *b*, p. 581.

4. Respectivement v. 1-1755 ; v. 1756-2299 ; v. 2300-3402.

5. C'est ainsi que sont construites les branches III (« La Confession de Renart »), Va (« Le Puits »), X (« Renart et les anguilles ») et XVII (« Le Partage des proies ») ; voir les Notices de ces quatre branches pour la réalisation concrète de ce schéma.

éclaté : le premier temps[1] est constitué d'une « collection » de sept épisodes[2] dans lesquels les hommes n'ont qu'une faible place, tandis que le second temps[3] est divisé en deux phases : guerre extérieure et guerre intérieure[4].

Ce récit s'ouvre sur une scène de « reverdie » qui ne dépaysera pas le lecteur familier des aventures de Renart[5] ; il s'agit d'une « reverdie » dont les effets sont ici inversés : ce n'est pas la joie qui habite le cœur du héros, mais la tristesse et le désespoir, provoqués par l'absence de nourriture. L'évocation du retour de la belle saison est ici expédiée en trois vers et c'est la quête de nourriture, motif quasi constant du *Roman de Renart*, qui conduit le goupil à délaisser Maupertuis.

Le premier des sept épisodes de cette première partie fait intervenir un Isengrin toujours aussi naïf sur un fond de lutte à mort entre prédateurs sauvages et paysans. Seule innovation : la haine que se vouent Isengrin et Renart se transforme ici en une solide amitié.

L'épisode suivant est intéressant du point de vue de la construction du récit et en raison de son contenu thématique. Le procédé de construction par enfilage[6] convient parfaitement à ce que J. Batany appelle la « sérialité narrative ordinairement caractéristique des aventures du décepteur[7] » : les épisodes s'enchaînent et ne sont pas reliés entre eux par une composition nécessaire. On pourrait par exemple faire l'économie de l'épisode de Renart face aux mûres et passer directement au suivant sans que l'architecture de l'ensemble en soit bouleversée. Cette scène est d'ailleurs la seule de tout le *Roman* où nous voyons le héros, seul, mis en échec par les forces de la nature. La ruse qui d'ordinaire est plus efficace que la force[8] reste ici totalement impuissante à procurer à Renart affamé la nourriture qui abonde sur le buisson ! Mais ce qui n'était dans la fable qu'un récit des plus concis[9] devient ici un récit qui ne manque pas de pittoresque.

Le troisième épisode constitue le maillon le plus faible de cette chaîne : le conteur semble faire du « remplissage ». Le bon tour de Renart, qui profite d'un moment de faiblesse de l'adversaire pour le mettre dans une position inconfortable, sinon mortelle, tourne à vide ; il en reste un « gab » de facture classique, fondé sur le principe de la « lecture naïve ».

L'épisode suivant, inséré dans la trame du récit au prix d'une lourde transition, commence par une innovation spectaculaire qui va à l'encontre

1. V. 1-1755.
2. Respectivement v. 41-263 ; v. 264-337 ; v. 338-545 ; v. 546-767 ; v. 768-1389 ; v. 1390-1526 ; v. 1527-1755.
3. V. 1756-3410.
4. La seconde trouve son origine dans l'absence du roi parti livrer la première guerre : il y a dans ce second temps une composition nécessaire qui n'apparaît pas dans le premier.
5. Ce motif a déjà été utilisé dans les branches VI, XIII, XVII et XVIII.
6. Pour la définition de ce procédé, voir V. Chklovski, « La Construction du récit », *Théorie de la littérature*, Seuil, 1965, p. 193.
7. J. Batany, « La Cour du lion, autour du *Pantchatantra* et du *Jugement de Renart* », *Épopée animale, Fable et Fabliau, Marche Romane*, XXVIII, 3-4, 1978, p. 17-25.
8. Voir branche IX, v. 468-470 : « Vous savés bien engien et art / Vaut mieus a cose mainburnir / C'on ne puet a force furnir ! »
9. Quatre vers dans Phèdre, moins de vingt-cinq mots dans Ésope.

des données de base du réalisme zoologique : Renart peut grimper à un arbre ! Le récit, qui ne manque pas de lenteurs et de répétitions, est construit sur une alternance mécanique de réussites et d'échecs — Renart dévore les oisillons, mais est laissé pour mort après la lutte sanglante qui l'oppose aux milans. Le cinquième épisode est une véritable petite comédie avec unité de lieu et de temps, trois personnages principaux et un ressort dramatique puissant, le « guerredon ». Il illustre ce que les spécialistes du conte populaire nomment le récit équilibrant en deux actes — au méfait de Renart répond la vengeance de Drouin — et pourrait, compte tenu de ses dimensions (622 vers), constituer une branche autonome comparable aux branches X ou Va. L'acte I comprend deux scènes : harmonie totale dans la première, consommation du méfait dans la seconde : Renart baptise à sa façon les enfants du moineau, en les gobant vivants. On peut voir dans ce jeu macabre sur le sacrement du baptême, non pas une raillerie féroce, mais plus simplement le souvenir d'un type de plaisanterie cléricale très utilisée dans l'*Ysengrimus*[1]. L'acte II — qui occupe 454 vers sur un total de 622 — exploite par symétrie avec le premier la notion de contrat passé entre deux personnages, mais il ne s'agit plus d'un contrat déceptif[2] comme celui qui liait Renart et Drouin. Chacun des deux contractants remplit scrupuleusement ses obligations.

Le sixième épisode peut être considéré comme une sorte d'appendice obligatoire du précédent : aux termes du contrat liant Drouin et Morant et de la sévère correction administrée au goupil par ce dernier, Renart se retrouve dans le même état qu'après son combat contre les milans ; mais l'auteur se livre ici à une variation intéressante sur le motif de la « remise en forme » du héros. Renart est secouru et sauvé par Isengrin et Hersent : un mois plus tard, tout peut recommencer.

Le dernier épisode, enfin, est construit sur un mouvement en constante accélération : le conteur semble pressé d'arriver à l'essentiel, tout en restant maître dans l'art de la mise en place d'un minimum de vraisemblance. Renart commence par voler un faucon et un cheval, nouvelle étape dans le jeu de la métamorphose illusoire du personnage, qui de gibier devient chasseur. Il tue ensuite Tardif le limaçon de deux coups de *tabor* bien assénés, puis rencontre successivement un messager du roi qui le réclame à la Cour, Grimbert qui décide de l'accompagner, et son fils qui lui annonce la mort d'Hermeline, son épouse.

La deuxième partie de la branche XVI, d'une rapidité qui confine souvent à la sécheresse, est consacrée à la croisade contre les Infidèles qui ont envahi le royaume de Noble. Cependant le lecteur comprend vite que l'essentiel de cette branche ne se joue pas sur le champ de bataille, mais au palais du roi dont la garde est confiée à Renart pour la durée de la guerre.

1. À la fin du livre V, par exemple, lorsque Isengrin est chassé du couvent, la bastonnade que lui administrent les moines est décrite sur le mode parodique comme la consécration d'un évêque ; voir *Le Roman d'Ysengrin*, traduit et commenté par E. Charbonnier, Les Belles Lettres, 1991, p. 266, n. 34.

2. Voir la conclusion que Drouin tire de l'épisode (v. 909-911) : « Certes / Rendu m'avés males dessertes / De ce que je servi vous ai. »

La troisième et dernière partie vient justifier le titre que la tradition manuscrite a d'emblée donné à la branche : Renart met à profit l'absence du roi pour s'emparer, au moyen du subterfuge d'une fausse dépêche annonçant la mort de Noble, du trône, du royaume et du trésor royal, et pour épouser la reine Fière[1]. Suivent alors les serments d'allégeance et les festivités du mariage de Renart et de Fière ; les opérations militaires ; l'échec de la prise de pouvoir par Renart et sa garde rapprochée — Isengrin et deux des fils du goupil ; et le jugement de Renart, nouvelle version d'un motif bien connu, sur un scénario toujours renouvelé qui doit faire en sorte que Renart frôle la mort et y échappe. Le récit s'achève sur l'harmonie retrouvée et l'amitié indéfectible de Renart et du roi qu'il a tenté de supplanter.

Depuis les travaux d'E. Martin, cette branche souffre d'une mauvaise réputation : « style traînant et lent partout[2] », « ruse absurde [par laquelle] Renart parvient à se faire substituer à Noble ». L. Foulet lui a porté le coup de grâce en écrivant qu'il s'agit du récit « le plus long et peut-être aussi le moins attrayant[3] ». Ce jugement, empreint de sévérité, sinon d'injustice, repose sur un raisonnement judicieux : pour lui les premières branches doivent leur charme à « un curieux mélange de féodalisme et de renardie[4] », c'est-à-dire au jeu permanent sur la double appartenance des personnages, à la métamorphose illusoire, en somme à cet univers de fantaisie qui fait de Maupertuis tantôt le terrier d'un goupil, tantôt la maison d'un baron puis un château imprenable. Mais, selon les analyses de Foulet, il y a « une limite à ne pas dépasser », limite que l'auteur de la branche XVI, « imitateur tardif », a franchie, ce que Martin formulait d'une autre manière en disant : « Renart n'est plus qu'un homme, qu'un chevalier[5]. » Ces critiques méritent un examen sérieux, qui passe par l'analyse des procédés mis en œuvre.

L'auteur a convoqué tout le personnel romanesque connu — y compris les personnages morts dans les récits précédents tels Brun, Pelé ou Hubert, brusquement ressuscités pour venir combattre sous la bannière du roi. S'y adjoignent des membres de la famille de certains personnages[6] : Roart le corbeau, frère de Tiécelin, ou Hardi le lapin, cité immédiatement après son cousin, Couart le lièvre. Seule Hermeline meurt opportunément pour laisser le champ libre à un remariage du héros, remariage rendu possible par le jeu de la fausse dépêche annonçant la mort du roi. De la même façon, la mort de Tardif le limaçon libère une charge militaire importante, celle de porte-enseigne, qui sera d'abord

1. Le lecteur comprend mieux les raisons de la mort d'Hermeline : Renart évite ainsi de se placer en situation de bigamie.

2. *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 66.

3. *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 456. Deux épisodes échappent à cette exécution sommaire, « deux aventures contées de façon assez intéressante » (p. 459) : l'épisode des mûres et celui de Drouin.

4. *Ibid.*, p. 457.

5. *Observations*, p. 66.

6. D'autres personnages cités ne sont pas identifiés avec précision : ainsi le personnage nommé Timer au vers 1808 ; s'agit-il de l'âne de Liétard, qui aurait franchi la barrière séparant les simples animaux domestiques des personnages animaux du *Roman de Renart* ? Dans la branche XII, Timer, qui monte un stratagème pour capturer Renart, a la cuisse tranchée par un coup malheureux du paysan (v. 1865).

attribuée à Renart, puis à son fils aîné, lorsque Renart sera désigné comme régent du royaume en l'absence du roi.

L'innovation réside dans l'instauration de nouveaux rapports de forces entre les protagonistes : ainsi, à la haine farouche opposant traditionnellement Isengrin à Renart succède une amitié sans faille et l'oubli total des méfaits antérieurs[1]. Amnésie, et aussi amnistie générale : l'heure n'est plus aux querelles, mais à l'union sacrée commandée par la menace extérieure. Le motif de la « grant guerre » se transforme pour devenir ici celui de lutte sans merci qui oppose, comme dans les chansons de geste du cycle du Roi, chrétiens et païens. Ce scénario inédit — l'invasion du royaume de Noble par les Infidèles, et l'oubli des haines et rancœurs intestines — doit être salué comme une heureuse trouvaille : les personnages venus d'outre-mer sont décrits, selon une logique interne, comme des animaux exotiques — tigres, éléphants, buffles, dromadaires — ou diaboliques, comme les « cuivers serpens »[2].

Mais cette croisade ne constitue qu'un prétexte. L'essentiel est l'installation de Renart sur le trône. Il fallait à cette fin éloigner le roi Noble, et l'enchaînement entre les deuxième et troisième parties est un modèle de logique. L'épisode de Renart empereur peut être considéré comme une variation originale sur le motif du siège, déjà utilisé lors de l'épisode du siège de Maupertuis[3] ; mais ici c'est Renart qui a l'initiative et menace très sérieusement Noble, roi sans palais ! Toutes les péripéties liées à la capture des prisonniers, puis à l'échange entre les deux camps au terme d'une mise en scène dramatique, sont inédites et elles donnent, quoi qu'en disent Martin et Foulet, un rythme alerte au récit. La tentative de régicide[4] — qui d'ailleurs échoue — constitue un moyen original pour mettre un terme à un récit qui menace de s'éterniser dans la répétition sans fin des attaques des assiégeants et des sorties des assiégés.

Le conteur de la branche XVI se révèle excellent connaisseur de la littérature de son époque et utilise tous les procédés de l'art de la parodie[5]. Certaines de ses lectures ont influencé de façon presque inconsciente son écriture ; ainsi l'ambiance courtoise des romans arthuriens a

1. Tardif est le seul qui tente de se venger de Renart : « Vengier s'en cuide encor ancui : / Trestout l'anui que fait li a / Orendroit, ce dist, li vendra » (v. 1608-1610). Mais le conteur ne précise pas quels sont les griefs de Tardif, dont la seule action d'éclat dans les branches antérieures consiste à capturer Renart dans l'épisode du siège de Maupertuis (branche Ib, v. 1858-1861).

2. V. 1779.

3. On note que comme dans la branche Ib les paysans n'ont plus leur place dans ce nouvel univers narratif investi par les personnages renardiens devenus des chevaliers à part entière.

4. Cette tentative est bien évidemment à rapprocher, du point de vue de l'organisation de l'épisode et de sa place dans la structure du récit, de l'épisode du viol de la reine dans la branche Ib.

5. Ainsi pour le nom du chien qui devient le fidèle allié de Drouin, le manuscrit *H* abandonne le nom de Morhout — nom du géant abattu par Tristan dans le roman de Béroul — qui est celui des manuscrits de la première famille, et il le remplace par Morant, patronyme courant de la littérature épique et synonyme de férocité. Mais celui qui porte un nom aussi terrifiant ne saurait effrayer qui que ce soit car Drouin trouve en face de lui « sur un fumier un mâtin d'une extrême maigreur et presque mort de faim » (v. 996-999).

infiltré l'univers de la fantaisie renardienne[1] et les textes épiques sont mis à contribution dans les deuxième et troisième parties, le conteur ne se privant pas d'insérer dans son récit des motifs de chanson de geste facilement identifiables par les auditeurs / lecteurs[2] : la figure haute en couleur de l'archiprêtre Bernard ou la distinction accordée à deux guerriers morts — Espinart et Chantecler qui sont ramenés au pays et non pas enterrés sur place — ne dépareraient certes pas la *Chanson de Roland*.

Le stratagème de la fausse dépêche annonçant la mort du roi n'est pas un procédé original, c'est celui qu'utilisera Mordret, dans la version de *La Mort Artu* que nous connaissons, pour s'emparer du royaume d'Arthur pendant que ce dernier est occupé sur le continent à repousser les Romains. Depuis E. Martin, qui estimait que le récit consacré à Renart empereur était si médiocre qu'il ne pouvait que servir à cacher des allusions à des événements comtemporains, les critiques ont tenté de voir derrière l'usurpation de Renart une satire des mœurs de l'époque : J. Flinn, à partir d'une interprétation compliquée du vers 3404 et d'une identification jugée décisive de ceux qui sont désignés par la périphrase « tuit cil de Constantinoble », croit avoir trouvé la clef de l'énigme et voit dans notre branche une montée indubitable de la satire au détriment de la fantaisie originelle des récits renardiens[3]. En fait, cette recherche de référents historiques ne nous paraît guère convaincante, et la finalité de l'épisode n'est pas, à notre avis, d'ordre satirique, mais relève plutôt de la parodie et du jeu sur les avant-textes connus du public. Renart est bien ici une réincarnation de Mordret, dont on nous dit qu'il est de la grande famille des rouquins, c'est-à-dire, depuis Judas, des félons. Quant à Fière la reine, c'est une nouvelle Guenièvre. Mais ici le conteur s'écarte délibérément de la version qui sera fournie par les romans en prose du XIIIe siècle, version dans laquelle Guenièvre n'épouse pas Mordret et anime la résistance intérieure contre l'usurpateur en attendant le retour du roi. Il reste fidèle à la version fournie par le *Roman de Brut* de Wace, où la reine n'oppose aucune résistance au plan de Mordret et où, après la défaite de ce dernier, c'est le repentir pour son inconduite passée qui pousse Guenièvre à aller se cacher dans une abbaye[4]. Ainsi le conteur parachève-t-il l'entreprise de dégradation de l'image du

1. Ainsi dans la demeure d'Isengrin on fait assaut de politesse : Renart ne manque pas de « querre congié » (v. 239) ou de « prendre congié » (v. 261 et 1509) ; Isengrin se comporte « conme courtois et bien apris » (v. 1510) : il laisse partir son ami quand celui-ci le demande et fait avec lui un bout de chemin. Certaines situations sont même à la limite de la caricature : ainsi Roonel, battu à mort par les paysans, s'excuse auprès de Renart de ne pouvoir aller à sa rencontre pour le saluer (v. 356), etc.

2. Le « panorama épique » (v. 1819-1834) ; voir l'étude de J.-P. Martin, « " Vue de la fenêtre " ou " panorama épique " : structures rhétoriques et fonctions narratives », *Au carrefour des routes d'Europe : la chanson de geste*, Cuerma, *Senefiance* 21, 1987, t. II, p. 859-878. Le conseil des barons (v. 1841-1899), le dénombrement des *escheles* avant la grande bataille (v. 2028-2059), l'évocation de la citadelle imprenable (v. 2456-2462), ou l'attaque à l'improviste sur les ennemis qui ne sont pas encore armés (v. 2080, v. 2566), autant de motifs que le public reconnaît sans peine. Le déroulement et le mécanisme d'enchaînement des combats au moyen du tout « ja fust... se ne fut » ne sauraient non plus troubler le lecteur.

3. Voir pour le détail de ces analyses les pages 261 et 262 de l'article cité dans la Bibliographie, « Renart empereur [...] ».

4. *Le Roman de Brut*, édité par I. Arnold, SATF, 1938-1940, v. 13028-13030 et v. 13221-13222.

couple royal commencée dans la branche Ib[1] : en tournant en dérision à la fois la faiblesse du roi et l'inconstance de la reine.

Il convient donc d'être plus nuancé que R. Bossuat, qui affirme que « ce tissu d'incohérences ne saurait passer pour la suite logique des aventures de Renart. [...] L'auteur n'a produit qu'une imitation maladroite des chansons de geste et des romans d'aventures[2] ». Un jugement équitable se doit de distinguer entre les trois parties de cette branche. La première fait alterner ce qu'il faut bien appeler le meilleur et le pire : l'épisode de Drouin, récit alerte et d'une composition soignée, et celui de Roonel, où la narration languit et s'étire. Néanmoins, force est de constater que le conteur a tenté de tirer au maximum profit de la fantaisie propre au *Roman de Renart*, c'est-à-dire du jeu sur la métamorphose illusoire des protagonistes, jeu particulièrement perceptible dans le rapport des personnages à la nourriture. Si, lorsque Renart et Isengrin se gobergent dans la maison de ce dernier, le zoomorphisme est totalement oublié — se nourrir n'est plus un problème : la maison d'Isengrin regorge de réserves alimentaires —, les trois épisodes suivants renouent avec le thème qui parcourt tout le corpus renardien, celui de la quête de nourriture. Face au nid des milans, le réalisme zoologique n'est pas respecté, et Renart se mue en un dénicheur qui n'a aucun mal à atteindre le nid pour se gaver des oisillons, les difficultés ne venant qu'après cette quête facile. L'épisode de Drouin nous ramène dans l'univers familier des aventures du goupil, où seule la ruse permet à Renart d'obtenir la nourriture placée dans l'arbre — les cerises, puis les moinillons —, avant que le conteur, considérant que le motif de la quête de nourriture a épuisé toutes les ressources du genre, ne décide de tourner la page : Renart, devenu après le vol d'un faucon Renart « l'oiseleur », accède à ce que les économistes nomment l'autosuffisance alimentaire. La fin de cet épisode marque une rupture dans le récit : le « féodalisme » l'emporte, pour reprendre les termes de L. Foulet, sur la « renardie » dans le subtil dosage qui préside à la construction du personnage et à l'organisation de ses aventures. La deuxième partie évacue totalement le zoomorphisme : les personnages sont tous pourvus, à l'instar de Renart qui a volé les armes et le destrier de Tardif, de l'équipement chevaleresque traditionnel. Mais le conteur n'a pas oublié que sous le haubert de Belin ou de Chantecler se cachent des animaux pourvus de caractéristiques physiques bien connues et dont il joue de deux manières, selon le procédé de la transposition plaisante ou selon l'esprit fatrasique[3]. Nous trouverons un exemple de ces deux méthodes dans l'écorchement du chameau confié à des barons justiciers qui sont aussi des animaux connus pour la force de leurs mâchoires et le tranchant de leurs dents, et dans l'installation à la tête de la première « eschele » de Couart et de Belin, le lièvre et le mouton, animaux réputés peureux et connus pour leur propension à fuir au moindre bruit. De

1. Le roi y est montré comme cupide (v. 2082-2084) : « Li rois coisi le grant tresor / Des grans deniers d'argent et d'or ; / Del avoir fu molt convoitous », et la reine protège par tous les moyens celui qui vient de l'outrager publiquement (v. 1920-1924).

2. *Le Roman de Renart*, Hatier, 1967, p. 56-57.

3. Pour une analyse détaillée de ces deux procédés, voir R. Bellon, « Le Limaçon porte-enseigne : spécificité du comique dans le *Roman de Renart* », *Le Rire au Moyen Âge dans la littérature et dans les arts*, Presses universitaires de Bordeaux, 1990, p. 53-69.

même, le conteur oppose systématiquement à un animal de grande taille venu du camp des païens un baron du roi de toute petite taille : Frobert le grillon capture le chameau, tandis qu'Espinart le hérisson charge le dromadaire et que Chantecler le coq tue le buffle d'un coup bien ajusté. L'esprit des premières branches n'est donc pas totalement oublié.

La troisième partie est tout entière marquée par la « renardie », et repose sur une nouvelle ruse de Renart : en fait une variation originale sur la ruse utilisée par les conteurs de Renart dès les plus anciens récits, le stratagème de la fausse mort : non pas celle de Renart, comme à l'ordinaire, mais celle du roi Noble[1]. Exclure *a priori* notre branche de « la suite logique des aventures de Renart » relève donc d'un jugement rapide, mieux vaut sans doute saluer l'originalité de la trouvaille de l'auteur des aventures de « Renart empereur » et remarquer que ce conteur a refusé de céder à toute récupération allégorisante de ces aventures : rien dans la branche XVI n'annonce de près ou de loin l'esprit qui sera celui de *Renart le Nouvel* ou celui du *Couronnement de Renart*[2].

ROGER BELLON.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « IX » désigne la branche qui porte le numéro « XVI » dans notre édition.

BELLON (R.), « Renart et Drouin : un récit original », *À la recherche du « Roman de Renart »*, éd. K. Varty, Perthshire, Lochee Publications, t. I, 1988, p. 79-94.

—, « Renart empereur : un épisode peu connu du *Roman de Renart* (branche XI, vers 2300-3402) », *Lorraine vivante, Hommage à Jean Lanher*, sous la direction de R. Marchal et B. Guidot, Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 257-263.

—, « Un épisode quelque peu oublié de la geste renardienne : la guerre contre les Païens, *Roman de Renart*, branche XI, vers 1747-2299) », *Et c'est pour quoy sommes ensemble, Hommage à Jean Dufournet, Littérature, histoire et langue du Moyen Âge*, Champion, 1993, t. I, p. 183-199.

NOTES ET VARIANTES

Page 563.

a. Folio 135 de H - colonne d, vers 1-14. Rubrique de B : Cest la branche de renart com il fu empereres : *rubrique de C :* Ce est la branche renart coment il fu empereres : *rubrique de M :* Ci faut si conme renart fu mires et conmance si con renart

1. C'est généralement le recours ultime de Renart dans des siuations de danger (voir les branches II, v. 1430, et XIV) ou un stratagème qui permet au goupil de pourvoir à sa nourriture (voir les branches X et XIV). Ce sera également la dernière « pirouette » de Renart pour prendre congé de ses lecteurs (voir la branche XVIII fin).

2. Voir la Notice du *Couronnement de Renart* ; pour l'entrée des aventures de Renart dans la littérature allégorique, voir le chapitre intitulé « Les Avatars de Renart » dans *La Rose, Renart et le Graal*, par A. Strubel, Champion, 1989, p. 229-243.

fu emperieres par son engin . ♦♦ *b. Folio 136 de H-a, vers 15-55 ; b, 56-96 ; c, 97-137 ; d, 138-178.* ♦♦ *c.* vivre *H (leçon isolée) ; nous corrigeons d'après tous les manuscrits pour la cohérence syntaxique des vers 17-18.* ♦♦ *d. Vers 20 dans C :* Renart li dist en tel maniere . ♦♦ *e.* el *C, Mar. Le vers est hypermètre dans H.*

1. La construction *Ce fu en... que... que* rappelle évidemment la scène d'ouverture du *Conte du Graal* : *Ce fu au tans qu'arbre florissent, / [...] / Que li filz a la veve dame* (v. 69-74, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 687).

2. Si le nom des deux premiers fils de Renart (Percehaie, dont il est dit au vers 1714 qu'il est l'aîné, et Malebranche) est le même dans tous les récits, il n'en va pas de même pour le cadet (Rovel, v. 10) : voir par exemple la fin de la branche Ia, où il est appelé Renardiaus (v. 1639) et dans la branche Ib, au moment où Renart dicte ses dernières volontés, où on trouve Renardel (*B* et *H* ; v. 2002).

Page 564.

a. mon enfant *[v. 25]* / Renart l'oï molt fu dolant / Et molt en devint esperdu / A hermeline a respundu / Douce amie sachez de voir / Que je voil orendroit movoir *Mar.* ♦♦ *b.* envoist *H ; nous corrigeons pour la rime d'après les autres manuscrits et d'après le vers 32.* ♦♦ *c.* proier *H ; nous corrigeons d'après Mar. Vers 43 dans C :* Si va savoir et esprover . ♦♦ *d. Vers 59 dans B :* Il vous batront tuit a loisir : *vers 59 dans C :* Il vous metront tout a essil . ♦♦ *e.* vont *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

Page 565.

a. Vers 98 dans A : A ysengrin e n'est venu : *vers 98 dans C :* Et puis e n'est au leu venu . ♦♦ *b.* par *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. On peut rapprocher cette expression de deux proverbes du recueil de J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au* XVe *siècle*, Champion, 1925 : *Qui mieuz puet mieuz face* (n° 1996) et : *Qui tant a fet qu'il ne puet més / Bien le doit len lessier en pés* (n° 2151).

2. *Las et travilliés* (v. 81) est un couple synonymique qui constitue une formule stéréotypée de la littérature épique et romanesque.

3. *Plançon*, au vers 97 (voir G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 131-133), désigne ici un lien fait avec une branche mince que l'on assouplit en la tordant lentement et qui sert à lier, par exemple, des fagots de bois mort ; au vers 655, le *plançon* désigne non plus une branche souple, mais une perche, un grand bâton sur lequel on attache le cadavre — supposé — du goupil.

Page 566.

a. avoit son baston levé *Mar.* ♦♦ *b.* Qu'avilain *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 141-142 dans C :* Tant se detort et degeta / Que le vilain souz lui jeta . ♦♦ *d. Vers 144 dans Mar. :* Ysengrins le corut saisir . ♦♦ *e.* sor *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f. Vers 158 dans C :* De lui s'estort a molt grant peine : *vers 158 dans Mar. :* D'ysengrin s'estort a grant peine .

Page 567.

a. Que por *H ; nous corrigeons, pour la mesure du vers, d'après Mar., C donnant la même leçon que H.* ♦♦ *b. Vers 168 dans Mar. :* Tantost se rest mis a la voie . ♦♦ *c.* qui molt est bele *[v. 172]* / Et bien fete par saint firmin / Chantant s'en vet tot le

chemin / Quant ysengrins *Mar. (leçon isolée).* ♦♦ *d.* hautement *C* ♦♦ *e. Folio 137 de H-a, vers 179-219 ; b, 220-260 ; c, 261-301 ; d, 302-342.*

1. On rencontre la même situation dans la branche VI entre Tibert et Renart qui feignent de ne pas se connaître ; les mêmes éléments sont présents ; voir v. 498-499 et 526-528.

Page 568.

a. par sainte foi *Mar. (leçon isolée).* ♦♦ *b.* ot *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* pot *C ; le copiste de B propose une leçon originale (évitant la rime du même au même) pour ce vers 232 :* Agniaus en pot capons en rost .

Page 569.

a. La seconde partie du vers (rime fausse dans H) a embarrassé les copistes : dusqu'a quart jor *Mar.* : jusqu'a tierz jor *B* : dedenz quatre jor *C (vers hypermètre).* ♦♦ *b. C et tous les autres manuscrits donnent* tout *, mais il n'est pas indispensable de corriger H.* ♦♦ *c. C et tous les autres manuscrits donnent* ait .

1. Le conteur rappelle ici le mobile de la quête de Renart (voir v. 29-35), mais il sera vite oublié.

2. On appelle ici *mûre* le fruit de la ronce des haies, qui est un « mûrier sauvage, à longues tiges sarmenteuses garnies d'aiguillons crochus, à fruit rafraîchissant », selon la définition du *Petit Robert.*

3. Ce motif du *locus amoenus* associé à l'absence de nourriture est déjà exploité au début de l'épisode de Tiécelin (branche IX, v. 12-14).

Page 570.

a. Ou li pesa ou bial li fu / Mais ne fina dusqu'a fonz fu *H ; nous corrigeons d'après C pour la cohérence syntaxique du passage.* ♦♦ *b.* conment que li plez en aut *C* ♦♦ *c.* Si en aroche *B, C, Mar.*

1. On peut comparer le vers 307 : *A grant painne s'en est estors* (Renart au fond du fossé) et le vers 158 : *D'iluec s'estort au quel que painne* (le paysan malmené par Isengrin).

2. Littéralement : « en grand nombre jusqu'à trente-quatre... ».

Page 571.

a. Vers 336-337 dans Mar. : Atant s'en vet tot a eslais / Molt corecié et molt dolant . ♦♦ *b. Folio 138 de H-a, vers 343-383 ; b, 384-424 ; c, 425-465 ; d, 466-506. On peut hésiter formellement pour la lecture entre* jut *et* vit *, mais la cohérence syntaxique du vers impose la première lecture.* ♦♦ *c.* n'en aise *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* bien au *B, C, Mar.* ♦♦ *e.* Qui *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *f.* prendra *H ; nous corrigeons, en fonction du contexte et d'après tous les autres manuscrits.*

1. Le conteur reste dans le vague : si l'on suit la chronologie de la fiction, c'est dès l'épisode de l'« escondit » manqué (branche Vc) que Roonel s'est rangé, de façon irrévocable, dans le camp des ennemis de Renart en se faisant complice du guet-apens monté par Isengrin.

Page 572.

a. Vers 378 dans B : Renars qui vers nus ne s'acorde : *vers 378 dans C :* Renart qui a nul bien n'acorde . ♦♦ *b. Vers 381-382 dans Mar. :* A fet ne fu mie

tro fol / A roonel le mist el col . •• *c. Vers 384 dans B et C:* Qu'il ne mist enz que les deus piez . •• *d. Vers 392 dans C:* Les piez devant li alascha . •• *e.* damredieu *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *f.* mot ne *B, C, Mar.*

1. La traduction du vers 392 est ici développée, le mot-à-mot étant d'une brièveté déconcertante : « le pied diminua l'étreinte du nœud coulant » ; d'autre part nous corrigeons dans la traduction l'inconséquence du texte qui parle au vers 384 des *deus piés* et au vers 394 des *piez.*

Page 573.

a. Vers 422 dans C : Que ne se porent detenir . •• *b. Vers 434 dans Mar. :* Despendre le fist erraument . *La lecture de* prendre *dans H est incontestable, car il n'y a aucune abréviation.*

Page 574.

a. Vers 471 dans B : De quoi je ne puis mes garir : *vers 471 dans C :* Dont je ne cuit ja mes garir : *vers 471 dans Mar. :* Ne je n'en cuit ja mes garir . •• *b. Vers 474 dans Mar. :* Tot le vïaire li est teint . •• *c.* Ne ne contredie *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *d.* a s a gent / Que i l gardent qu'il soit eaise / Et cil qui furent a malaise / Dou mastin qui *C*

1. Mot à mot : « il a le visage noirci et qui a changé de couleur ». Au vers 520, le conteur dit de Roonel qu'il a *le vis et taint et pale*, et la formule est reprise trois vers plus loin : *Ert pales et descoulorés.* Le vers 632 dit de Renart blessé par les milans qu'il a *le vis et pale et pers.*

2. Le *mairrien* désigne en ancien français le bois de charpente sans autre précision ; en français moderne, « merrain » s'emploie pour désigner du « bois de chêne débité en planches en vue de la fabrication des tonneaux ».

3. Cette bière, portée par des chevaux, pourrait être appelée *biere chevalerece*, comme celle qui transporte le corps de Pelé à la fin du siège de Maupertuis (branche Ib, v. 2127) ; il y a là, semble-t-il, volonté du conteur de jouer avec des variations sur des épisodes connus.

Page 575.

a. son voloir / Car li rois e n o t l e cuer noir / Por lui *B* : son talent / Quant voit que li rois est dolent / Por lui *C* •• *b. Folio 139 de H - a, vers 507-547 ; b, 548-588 ; c, 589-628 ; d, 629-669.* •• *c.* l'ours l'enporte *H ; nous corrigeons d'après C.* •• *d.* de limes *C* : de nines *Mar.* •• *e.* tou *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. On pourrait comprendre *tante* (v. 532) comme un adjectif se rapportant à *entente* (non répété) et annonçant la consécutive qui suit, littéralement : « il y eut pour toutes ses blessures une si grande application que... ». Mais la présence de la même formule au vers 1480, dans lequel *tante* a alors le sens de « charpie » (pour panser les plaies), invite à voir là un tour formulaire.

Page 576.

a. faire *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *b.* nous *H; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits. La leçon de H ne souffre d'aucune ambiguïté, le mot* nous *étant graphié sans abréviation et la lettre* n *étant bien formée.* •• *c.* chevau-

chent H ; *nous corrigeons d'après C. Mar. donne pour les vers 549-550 :* Des or vos dirai de renart / Qui chevauce tot un essart. ♦♦ *d.* desvoie [*v. 560*] / Il les voudra trestoz manger / Amont l'arbre *Mar.* ♦♦ *e.* Quant il n'a ses faons trovez / Si li corut come *C. Les vers 573-574 manquent dans Mar.*

Page 577.

a. dragon *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* abatus *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* L'un *H ; nous corrigeons d'après Mar. et M.* ♦♦ *d.* Parmi le cuer si *C* : As denz le prent si *Mar. La leçon* cuir *est indiscutable et elle n'est pas invraisemblable si on donne à* cuir *le sens de « peau » (opposé à « plumes »).* ♦♦ *e.* malement *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* trop angoisseus / De ses enfans avoit grans deus / Ja li eüst [*un mot illisible*] les euls *H ; le vers supplémentaire et inutile (la rime est parfaitement établie) introduit par le copiste de H est une leçon isolée. Le mot illisible au vers 614 a été restitué d'après C et Mar.* ♦♦ *g. Vers 613-616 dans C :* Ocis l'eüst tout vraiement / Ja de la mort n'eüst garant / Ja li eüst les eulz crevez / Quant renart saut conme desvez. ♦♦ *h. Vers 619 dans C :* Il ne l'espargna illec mie. *Les vers 619-620 manquent dans Mar.*

1. Il n'est pas possible de rendre en français moderne le féminin *l'une* du vers 598, qui désigne la femelle dans le couple ; voir sur ce point l'édition Fukumoto (note du vers 21294, t. II, p. 477) : le substantif *escoufle* est masculin ou féminin en ancien français.

Page 578.

a. Vers 630 dans Mar. : Si ont ilec trové renart. ♦♦ *b. Vers 634 dans C :* Si ot le cuir tot detranchiez *(leçon plus riche).* ♦♦ *c.* escuiers *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits pour la cohérence du dialogue.* ♦♦ *d.* est *H ; nous corrigeons pour la cohérence de la phrase.* ♦♦ *e. Vers 647 dans B :* Bien le porrai esparmenter. ♦♦ *f.* li a boutees *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *g.* il *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *h.* tel *corrigé par exponctuation en* nul *dans H.*

1. Le tour présentatif *A tant ez vos* — qui annonce l'arrivée d'un nouveau personnage — se trouve ici, de façon bizarre, au milieu d'un vers.

2. La leçon donnée par *C* et *H* est moins cohérente que celle de *Mar.*, qui explique clairement la présence des trois cadavres (v. 642 : *Que cil escofle l'ont ocis*) ; *mors*, au vers 643, est le participe passé de *morir* employé transitivement au sens de « faire mourir quelqu'un ».

3. Légère contradiction dans le récit : le conteur situe l'action au début de la belle saison (voir v. 1-3) : or c'est à l'automne et au début de l'hiver que la fourrure du renard présente son plus bel aspect.

4. Le vers 654 fait difficulté : il ne donne pas de sens cohérent par rapport à la suite et semble faire double emploi avec le vers 656. Aucun manuscrit ne propose de leçon acceptable : logiquement, entre le vers 653 (« dégainer l'épée ») et le vers 655 (« couper un bâton »), on pourrait attendre une action qui désigne l'endroit où l'épée va être utilisée (« donner un coup d'épée dans un taillis ») ; mais ce n'est pas le cas avec le terme *jarrés.*

Page 579.

a. Vers 669 dans Mar. : Qui se remetoit au chemin. ♦♦ *b. Folio 140 de H - a, vers 670-710 ; b, 711-751 ; c, 752-792 ; d, 793-833.* ♦♦ *c.* entrés *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 681 dans Mar. :* Durement en fu esbahis. ♦♦ *e.* ueil *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *f.* ders *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

Page 580.

a. ferir le voloit / Car durement fu esperdu / Et cil sache de grant vertu / Quant renart *Mar.* ♦♦ *b. Vers 715 (hypomètre) dans Mar. :* Dolent en est si retorne . ♦♦ *c.* il mist *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 734 dans B, C et Mar. :* Et renart s'en vet randonnant . ♦♦ *e.* et duel la plaie *H ; nous corrigeons d'après B. Vers 742 dans C :* Car molt li deult et cuir et plaie . ♦♦ *f.* s'esmaie / Car molt li dout et cuit sa plaie / Mes il fu sajes et recuit / Tot belement trotant s'en fuit / Si *Mar.*

Page 581.

a. triblee ne hacie / Ainçois li a mis sanz tribler *C* ♦♦ *b. Entre les vers 762 et 763, M intercale la rubrique suivante :* Ci comance si conme droïns le moisnel donna les cerises a mangier a renart par sa franchise . *Cette division est extrêmement maladroite car le titre donné ne correspond qu'au premier épisode (celui de Drouin) : elle rend caduc le titre donné à l'unité composée par les vers 1 à 762 de la branche XVI ; le copiste a vraisemblablement voulu isoler l'épisode de Drouin, mais il n'a pas mené à son terme l'opération.* ♦♦ *c.* deduit *C* ♦♦ *d.* et *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. On retrouve au vers 747 le tour déjà employé au vers 38 *Dieu reclamerque...* ; ici la demande de Renart va être satisfaite. Le même tour est utilisé ailleurs, branche XVII par exemple (v. 80-84).

2. Tous les manuscrits portent l'article défini *le*, qu'il n'est pas possible de conserver en français moderne.

3. Après le *vous* du vers 784, c'est le tutoiement qui est la règle dans tout le dialogue entre Renart et Drouin.

4. Si le renard est par nature un carnassier, il peut cependant devenir à l'occasion végétarien, se nourrissant en particulier de baies sauvages.

Page 582.

a. t'en donré volentiers / Se mengiere n puez un setier / Molt grant merciz biax douz amis / Que n'estes pas a contredis / Fet renart *B, C* ♦♦ *b. Vers 811-813 dans C :* Et dist droïns en vels tu mes / Nenil fet il j'en ai adés / Je n'en voil plus vostre merci . ♦♦ *c.* droïns entendez / Je vos ai ci bien esprovez / Et *C* ♦♦ *d.* Mais ne sai savés gens *H; nous corrigeons d'après Mar. C donne* sai se voz gens *qui paraît peu satisfaisant pour la syntaxe et pour le sens du passage où le tutoiement est de rigueur.*

1. Il est déjà fait allusion à *la gent menue* dans l'épisode de la mésange, branche VIIa (v. 490).

Page 583.

a. Folio 141 de H - a, vers 834-874 ; b, 875-915 ; c, 916-956 ; d, 957-997. ♦♦ *b. Vers 835 dans C :* Et je te conseilleré bien . ♦♦ *c. Vers 837-838 dans Mar. :* Car par la foi que je doi vos / Qui estes li mien amis doz . ♦♦ *d. C donne au vers 839* demander *et* conmander *au vers suivant.* ♦♦ *e.* j'ai [pass *exponctué*] esté *H* ♦♦ *f.* lombardie *C* ♦♦ *g.* emperor *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *h.* contré *H ; nous corrigeons, pour la rime, d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *i.* rois fu garis et sains / De son païs sui chastelains *C*

1. Allusion aux voyages — inventés — de Renart dans la branche XV (« Renart médecin »), branche qui dans la plupart des manuscrits précède directement la branche de « Renart empereur ». La fin de la branche XVI est d'ailleurs en prise directe avec l'essentiel de la branche XV : Renart est gracié par le roi en souvenir de la guérison qu'il lui a procurée. Le vers 870 renvoie directement aux vers 1832-1836 de la branche XV.

Page 584.

a. Vers 880 dans C: Ja sui je prestre de la loi . ♦♦ *b.* Si l'a receü *C* ♦♦ *c.* Non ai ançois sont ça aval *C*

1. On ne voit pas bien à quel épisode fait allusion le mensonge de Renart, peut-être à la branche VI (« Les Vêpres de Tibert ») ; l'explication de Drouin (*je l'avoie oublïé*, v. 882) se retrouve mot pour mot dans la branche Ia, dans l'épisode du voyage à la Cour après la confession à Grimbert, dans la leçon donnée par *C* pour le vers 1171 (voir var. *a*, p. 32).

2. Lienart ou Léonart est un saint très populaire au Moyen Âge et ce choix n'est pas gratuit, mais il relève de l'humour noir ; saint Lienart est invoqué par les femmes en couches, mais surtout il est le patron des prisonniers. Voir, v. 894, l'expression employée pour la dévoration : *en son cors les fist prisaignier* ; selon G. Tilander, ce verbe signifie « signer pour la première fois », donc « baptiser », mais on ne peut s'empêcher de rapprocher *prisaignier* et *prisonnier*. *C* donne d'ailleurs une leçon très claire : *En son cors le fist prisonnier.* Sur la légende de saint Léonart, voir P.-A. Sigal, *L'Homme et le Miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*, Le Cerf, 1985, p. 221.

Page 585.

a. Tu ne puez tés toi je ne ruis *C ; il faut dans ce cas modifier la ponctuation dans la succession des répliques.* ♦♦ *b. Vers 925 dans B et C:* Que j'en ai fet dirai le toi . ♦♦ *c. Vers 938 dans C:* Je vos ai mort or m'en repent : *vers 938 dans Mar. :* Je vos ai mort au mien parant . *La leçon de H pourrait bien provenir d'une mauvaise interprétation du mot* parant . ♦♦ *d. Vers 946 dans B et C:* Mout durement s'est meheingniez [demantez *B*]

Page 586.

a. faire [estbatus *corrigé par exponctuation en* esbatus] / A laidengier ne al malmetre *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 963-964 dans C:* Lors se porpense qu'il fera / Trestot le païs cerchera : *vers 963-964 dans B :* Lors se porpensa qu'il fera / Et conment se porchacera . ♦♦ *c.* pria que *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 974 dans B :* De renart le rous li aït : *vers 974 dans C :* Que envers renart li aït . ♦♦ *e. Vers 982 dans B, C et Mar. :* Car [Que *Mar.*] durement renart dotons . *La rime de H est fausse et peut-être faut-il lire, au lieu de* le rous lerons .

Page 587.

a. Folio 142 de H - a, vers 998-1038 ; b, 1039-1079 ; c, 1080-1120 ; d, 1121-1161. ♦♦ *b.* Morin *B* : Morout *Mar. De même à toutes les occurrences.* ♦♦ *c.* De fain muir ne *C* ♦♦ *d. Vers 1010 dans B et C:* Il cuide avoir herbout tot dis . *La rime est fausse dans H ; au vers 1212 l'auteur va corriger le nom propre en* morolt *pour la rime avec* volt .

1. Pour l'expression *de fain velu* (v. 998), voir G. Tilander (*Lexique*, p. 155) qui, s'appuyant sur quatre exemples de Godefroy, propose de traduire par « las », « abattu par la faim ».

2. Ce motif du *malvais vilain* — qui ne remplit pas son « contrat » avec les animaux domestiques — se rencontre dans la branche IV (« Le Pèlerinage de Renart », v. 187).

3. *Herbout* n'est pas un nom propre, mais un substantif, attesté dans Godefroy (« famine », « disette ») ; voir G. Tilander, *Lexique*, p. 92.

4. L'emploi du pluriel de politesse n'est jamais très rigoureux (voir par exemple les vers 1063-1065 qui font alterner *te* et *soiez* coordonné à *doute*) ; nous avons choisi de conserver le « vous » de politesse dans le passage du dialogue (v. 1019-1072) qui concerne la négociation du « contrat » ; par la suite nous employons systématiquement le « tu » entre les deux associés.

Page 588.

a. Vers 1047 dans C : Que vous n'en aiez a plenté . ♦♦ *b.* mengiez *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits cette bévue manifeste du scribe.* ♦♦ *c.* par foi *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. Le mot-à-mot de la réponse de Drouin (v. 1045-1047) donne une phrase très compliquée : « Vous en aurez en grande quantité, si bien que vous ne pourrez pas en manger suffisamment pour qu'il ne vous en reste pas en grande quantité. »

Page 589.

a. Vers 1070 dans C : Levés sus n e vos esmaiez . ♦♦ *b. Vers 1074 dans Mar. :* Mes si forment estoit lassiez . ♦♦ *c. Tous les autres manuscrits donnent* covoitise , *la leçon de H est isolée, mais il n'est pas indispensable de corriger, cette leçon étant cohérente sur le plan de la syntaxe et du sens.* ♦♦ *d.* entendez *corrigé par exponctuation et surcharge en* m'atendez *dans H.* ♦♦ *e.* cheminoit *B, C, Mar.* ♦♦ *f.* descenduz *[v. 1102]* / saillant de devant li s'en va / Et li charretier *C*

1. La leçon de *H* indique bien que le charretier chevauche le cheval qui tire la charrette, situation qui est confirmée à la fin de l'épisode (v. 1140).

Page 590.

a. mesaisiés *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* descendi isnelement *B* : descendi delivrement *C* ♦♦ *c.* engingnié *B, C*

Page 591.

a. Folio 143 de H - a, vers 1162-1202 ; b, 1203-1243 ; c, 1244-1284 ; d, 1285-1325. ♦♦ *b.* Que l'ueil a poi que il ne crieve *H ; nous corrigeons cette leçon incohérente d'après C.* ♦♦ *c.* l'abat mort / Si est tot meintenent versez / En mi la voie que quassez / Li est li cous et les *Mar.* ♦♦ *d. Vers 1188-1189 dans C :* Le char verse l'esoil brisa / Si est desfonsiez li tonniax . *Mar. donne pour le vers 1189 :* S'est li fons volés del tonel *et au vers suivant* moinnel *à la rime.*

1. Le conteur emploie ici pour Drouin un tour qui est utilisé ordinairement pour Renart.

2. On a ici une utilisation originale du motif du *coup qui faut*, motif qui n'est pas inconnu de la littérature romanesque.

Page 592.

a. peu *corrigé par exponctuation en* poi *dans H.* ♦♦ *b.* a ese morhout / Oïl fait il vostre merci *Mar.*

Page 593.

a. Vers 1243 dans C : Je n'en prendroie nule chose . ♦♦ *b. Vers 1249-1250 dans C :* S'en est venuz devant son huis / Si regarde par un pertuis . *Ces vers ne*

riment pas dans H, sans que l'on puisse déterminer avec certitude s'il s'agit d'une simple bévue ou d'un oubli de deux vers ; une autre explication pourrait se trouver dans le fait que dialectalement huis *peut se réduire à* hus *; c'est ce que l'on trouve dans Mar. :* Si tost con il l'a entenduz / Si a regardé par mi l'hus. ♦♦ *c. Vers 1257 dans C :* Fai tost et si me vien mengier.

1. On peut voir dans ces deux vers un jeu sur l'ambiguïté du personnage : s'agit-il de la somnolence postprandiale toute naturelle chez le prédateur repu ou de l'absence totale de mauvaise conscience chez un criminel endurci ?

Page 594.

a. Vers 1291 dans C : Par m'ame n'irai en avant. ♦♦ *b.* dedenz *C* ♦♦ *c.* Si s'est hors du buisson salliz *C*

1. *Cuide qu'il die voir* est une expression qui fonctionne comme un signal pour le lecteur familier du cycle : signal que le mensonge de Renart est pris pour argent comptant par sa victime (voir branche XV, v. 927) ; ici c'est Renart lui-même qui est pris au piège du mensonge.

Page 595.

a. Folio 144 de H - a, vers 1326-1366 ; b, 1367-1408 ; c, 1409-1448 ; d, 1449-1489. ♦♦ *b. Vers 1330 dans Mar. :* Que renart a lessié por mort. ♦♦ *c.* Tant l'ai a mes denz desachié *C* ♦♦ *d.* Que ja mes loiaux ne sera *C, Mar.* : Que ja mes bien sein ne sera *B* ♦♦ *e.* Remes *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

Page 596.

a. Vers 1365 dans C : Pieces i faut et paletiax. ♦♦ *b.* Se hermeline *C, M* ♦♦ *c. Vers 1380 dans Mar. :* Molt joiant et grant joie fet : *vers 1380 dans C :* Et durement grant joie fet. *Ces leçons sont beaucoup moins riches que celle de H.* ♦♦ *d. Vers 1404 dans Mar. :* Molt hé l'oure que je tant vif.

1. Littéralement « des pièces et des bouts d'étoffe (pour raccommoder votre fourrure) » ; *baenes* et *cluteaus* sont des termes rares (voir G. Tilander, *Lexique*, p. 19-20 et 35).

2. Les lamentations d'Hersent ont une forte couleur parodique : elles utilisent à la fois tout l'appareil rhétorique habituel et sont prononcées en présence du mari, qui d'ailleurs n'y trouve rien à redire.

Page 597.

a. ma *C* ♦♦ *b. Vers 1429-1430 dans C :* Qui por li grant duel demainne / Si respondi a mout grant painne. *La rime est fausse dans H.* ♦♦ *c.* mesaisiés *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d.* cuer *B, C, Mar.*

1. *En males mains* est l'expression employée par Morant (v. 1345).

Page 598.

a. que garroie *H ; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après C. Les vers 1453-1454 sont intervertis dans C.* ♦♦ *b.* fait ysengrins / Le mire avroit un marc d'or fin / S'il vos pot trere a garison *Mar.* ♦♦ *c. Vers 1475 dans B et C :* Si le prannent de toutes pars.

1. Alors que les branches appelées « Renart médecin » et « Renart empereur » se suivent dans la plupart des manuscrits et que l'auteur de la

seconde a déjà rappelé plus haut, face à Drouin, les exploits de Renart médecin, on constate ici que cet épisode est totalement oublié, et on comprend pourquoi : le rappel de la vengeance de Renart (qui a dépouillé Isengrin de sa peau) serait malséant au moment où s'est installée entre Renart et Isengrin l'amitié la plus vive.

Page 599.

a. Folio 145 de H - a, vers 1490-1530 ; b, 1531-1571 ; c, 1572-1612 ; d, 1613-1653. •• *b.* mire en engleterre / Ne nul si bon si con je cuit *Mar.* •• *c. Vers 1525-1526 dans Mar. :* Parmi la forest de randon / S'en vet fuiant a esperon *; cette leçon est isolée.*

1. Cette formule (v. 1517) est à rapprocher de celles qui sont employées plus haut dans l'échange de services entre Drouin et Morant (v. 1222 et 1347).

Page 600.

a. Grant joie *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après Mar., C donnant la même leçon que H.* •• *b. Vers 1533-1534 dans Mar. :* Son cheval molt tres durement / Qui de corre ne fu pas lent . •• *c.* passant *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits (voir v. 1547).* •• *d.* colp *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* •• *e. Vers 1560 dans C :* Et renart si s'en vet fuiant .

1. Le verbe *poindre* est employé ici de façon métaphorique, puisque Renart n'est pas — encore — pourvu d'une monture.
2. Contradiction dans les termes : un *roncin* n'est pas un cheval de grande valeur.

Page 601.

a. laça sanz demoree *B, C* •• *b.* valee *H ; nous corrigeons d'après tous les manuscrits cette leçon incompréhensible.* •• *c.* Sor *H ; nous corrigeons d'après tous les manuscrits cette leçon isolée.* •• *d.* terre li ailie *H ; nous corrigeons d'après B et C. Vers 1586 dans Mar. :* Et a la terre l'a jalie . *Ce vers semble avoir déconcerté les copistes.* •• *e. Le vers 1594 est hypermètre, mais aucune des leçons des autres manuscrits ne s'impose pour la première partie du vers. Vers 1594 dans B :* Derriers les trosse si s'en vait *: vers 1594 dans C :* Derrier lui trosse si s'en vait *: vers 1594 dans Mar. :* Triers lui les trosse si s'en vait .

1. Les *jes* (*giez* ou *gez*) sont les courroies qui immobilisent les serres du faucon quand il ne chasse pas ; Renart ici respecte les règles de base de la fauconnerie, en particulier l'attitude canonique pour le transport de l'animal, *le faucon sor son puing* (v. 1554, 1596, 1688 et 1709).
2. L'auteur ajoute ici au jeu fatrasique (un limaçon à cheval, armé de pied en cap !) un jeu sur le renversement de situation et l'effet de surprise : Tardif, tout armé, va être abattu par un adversaire qui n'a comme arme qu'un tambour.

Page 602.

a. tardis *H ; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* •• *b. H donne ici* facon *et* Desus son faucon *au vers suivant ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *c.* arçon a un laz / Et tardif le cheval brocha / Que il mie ne demora / Sel feri si de son espié *C. H donne* espiel *que nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* •• *d.* pris *H ; nous corrigeons d'après Mar., C donnant la forme* prist *, non satisfaisante pour la rime.* •• *e. Vers 1633-1634 dans Mar. :* Toz s'est trebuchés et coü / Et renars si cort a l'escu . •• *f. Vers 1641-1643 dans B et C :* Mort l'a et puis s'apa-

reilla / S'espee ceint et puis s'en va / Si en porte l'escu vremeil. ◆◆ *g.* En son puing son espié *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ◆◆ *h.* aleüre *corrigé en* alenee *dans H. C donne* alee *et Mar.* alenee.

1. Littéralement : « être à Choisy ».

2. Le *missodour* est un cheval de très grand prix, étymologiquement « qui vaut mille sous » ; l'emploi de ce terme relevé est constant dans les récits épiques.

3. Ce coup porté par Renart, coup aussi décisif que peu orthodoxe, rappelle le combat du jeune Perceval contre le Chevalier aux armes vermeilles dans *Le Conte du Graal.*

Page 603.

a. Folio 146 de H - a, vers 1654-1694 ; b, 1695-1735 ; c, 1736-1776 ; d, 1777-1817. ◆◆ *b.* Hastivment *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ◆◆ *c.* lust *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. On peut voir cette intrusion dans le récit renardien d'un personnage indispensable des textes épiques et des romans arthuriens comme l'annonce d'un changement de « climat ». Jusqu'à présent les seuls messagers du *Roman de Renart* étaient les personnages — Brun, Tibert et Grimbert dans la branche Ia, par exemple — envoyés à Maupertuis pour ramener Renart à la Cour.

Page 604.

a. L'espié *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ◆◆ *b.* di *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits. Mar. donne pour ce vers* Las dit renart maloüré.

Page 605.

a. Vers 1749-1750 dans B et C : Grant aleüre par le bois / Si alerent tot demanois. ◆◆ *b.* Et l'escu et les lancez aprés *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après C.* ◆◆ *c. Vers 1774-1776 dans B et C :* Tant ont feru des esperons / Et olifant et tygre et noire / Que tuit ont perdu lor memoire. *Mar. offre la même leçon que H à quelques variantes près. Sur ce vers 1776, voir n. 5.*

1. Le conteur pratique l'art de la révélation retardée : au moment où il donne le motif de l'envoi du message à Renart (imminence de la guerre), il ne précise pas les raisons qui poussent Renart à vouloir faire adouber ses enfants.

2. Au vers 1761 l'auteur emploie pour la première fois le terme *empereor* pour désigner Noble ; le terme sera repris deux fois (v. 1785 et 2852) pour le roi mais il est systématiquement employé pour Renart lorsqu'il a usurpé le titre et le trône de Noble.

3. Dans la littérature épique, les musulmans sont systématiquement qualifiés de *païens* et sont présentés comme polythéistes.

4. Le vers 1776 reste hermétique ; peut-être la bonne leçon est-elle celle de *C*, qui lie course rapide et perte de la mémoire (voir var. *c*). À moins que cette leçon de *C* ne soit qu'une tentative pour rendre intelligible un texte corrompu.

5. Buffles et dromadaires ne sont pas des animaux totalement inconnus dans les chansons de geste : ils y sont mentionnés comme servant de *sommiers* aux sarrazins.

Page 606.

a. griés *B, C, Mar. ; leçon plus cohérente,* grief *formant antithèse avec* bel . ♦♦ *b.* Tout vienent *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits. Vers 1798 dans B et C :* Tout i vienent sans nul detien *: vers 1798 dans Mar. :* De ce se pot il vanter bien . ♦♦ *c.* par les chemin *H; nous corrigeons d'après les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 1815 dans B et C :* Qu'il n'i paroit que gonfanons : *vers 1815 dans Mar. :* Que ce n'eſt se merveille non . ♦♦ *e. Folio 147 de H - a, vers 1818-1858 ; b, 1859-1899 ; c, 1900-1940 ; d, 1941-1981.*

1. L'auteur varie le syſtème de désignation des personnages, mais le syntagme complet (titre de politesse, nom propre de la tradition romanesque et nom commun de l'espèce animale) eſt peu fréquent ; il eſt employé ici pour deux personnages modeſtes par leur taille : *messires Espinars / Le yreçons* (v. 1796-1797) et *messirez Pelés li ras* (v. 1803).

2. On pourrait aussi modifier la ponctuation et comprendre alors : « aucune grue ni aucun héron ne furent oubliés pour aller porter la convocation aux ours... » ; dans ce cas les animaux ailés seraient spécialisés comme messagers rapides, ce qui préserverait une certaine logique à l'intérieur de la fantaisie de ce monde original.

3. Pour le personnage de Tibert le conteur emploie toujours le tour *Tyebers li cas*, tour qui a l'avantage de conſtituer la moitié d'un vers et de fournir une rime commode.

Page 607.

a. Vers 1826-1830 dans C : De ce n'ai je nule doutance / Bien seront li païen vaincu / Mout avront les gens dieu vertu / Et sont chevaliers ce m'eſt vis / Ainz mes tant ensemble n'en vis . ♦♦ *b.* Es vos noble *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits cette bévue sur le nom d'un personnage : cette leçon eſt incompatible, pour la logique du récit, avec le vers 1838.* ♦♦ *c. Vers 1852 dans C :* Ainçois cuit que il s'en fuiront .

1. Le personnage de Brun — qui eſt d'ordinaire nommé *Bruns li ors* (voir par exemple v. 1802) comme si la mention de l'espèce animale venait donner plus de consiſtance à un patronyme hérité monosyllabique — se trouve ici inveſti d'une sorte de prééminence sur les autres grands barons.

Page 608.

a. Vers 1891 dans C : Puis que perdu l'avez par mort *: vers 1891 dans Mar. :* Puis que sire tardis eſt mort .

1. Cette arrivée impromptue — mais le lecteur eſt dans la confidence depuis les vers 1737-1745 — va couper court à toute délibération sur le choix d'un porte-enseigne.

Page 609.

a. Que sache *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* respont liement *C* : respont maintenant *Mar.*

1. On ne peut imaginer récit plus sommaire. La cérémonie de l'adoubement se trouve réduite à ses trois composantes essentielles : veillée de prières, remise de l'épée et *colee*. Nous traduisons ce dernier terme par « accolade », le violent coup de poing donné par le parrain au nouveau

chevalier s'étant transformé en un « coup donné avec le plat de l'épée sur l'épaule ».

Page 610.

a. rememanés H ; *nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits cette bévue du scribe.* ♦♦ *b. Vers 1965 dans C :* Et la roïne tout autresi : *vers 1965 dans Mar. :* Et la roïne ce vos di . *On note dans ces deux leçons l'absence du nom de la reine.* ♦♦ *c.* Sire fait voſtre H ; *nous corrigeons cet oubli d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 1981 dans B et C :* Qar renart eſt ici remés . ♦♦ *e. Folio 148 de H - a, vers 1982-2022 ; b, 2023-2063 ; c, 2064-2104 ; d, 2105-2145.* ♦♦ *f.* Et que par H; *nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits cette leçon incohérente du point de vue syntaxique.*

Page 611.

a. Vers 2004 dans B, C et Mar. : Qu'il amoit [Qui l'amoit B] d'amor enterine . *La leçon de H eſt isolée.* ♦♦ *b. Vers 2008-2009 dans C :* Molt sovente foiz eſt baisie / De renart quant aisié en eſtoit . ♦♦ *c.* viſtement B, C *(leçon plus riche).* ♦♦ *d.* caſtel qu'il ot assis *Mar.*

1. Le vers 2004 peut être interprété d'une autre manière, le pronom relatif étant souvent en ancien français éloigné de son antécédent : « la reine, qui l'aimait passionnément, et lui l'aimait depuis longtemps ».

Page 612.

a. font H ; *nous corrigeons d'après C pour la cohérence syntaxique de la phrase. Vers 2033-2034 dans C :* Lor batailles ont devisees / Et aprés si les ont rengiees . ♦♦ *b.* bel et gent / Percehaie porte l'ensegne / Molt les conduit bel et ensaigne / Les eschieles B, C, *Mar.* ♦♦ *c.* bacens H ; *nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *d.* agus H *(vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits sauf B qui donne* fines . ♦♦ *e.* fierement C

1. Cet ordre du roi annonce le motif du dénombrement des *eschieles* ou *batailles*, c'eſt-à-dire l'énumération des différents corps de troupes selon leur position au moment du déploiement face à l'ennemi.

2. Bernard eſt ici un digne successeur du Turpin de la *Chanson de Roland*. On observe l'emploi ici du tour appellatif complet *dans Bernars li arceprestre* (v. 2058), dans lequel la mention de la fonction ecclésiaſtique remplace le rappel de l'espèce animale ; par ailleurs, l'auteur de la branche XVI ne rappelle jamais que Bernard eſt un âne.

Page 613.

a. Se H ; *nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 2091 dans C :* Le branc en fu bien esmoulu . ♦♦ *c. Vers 2097 dans Mar. :* Que mal s'eſt sor li enbatu . *Cette leçon isolée eſt bien plus satisfaisante pour le sens.*

1. Le conteur utilise régulièrement (v. 2086, 2101, 2112, 2122, 2187 et 2213) le tour *ja fuſt... quant...* pour rythmer les phases du combat : un premier personnage se trouve dans une situation périlleuse (*fuſt* marque l'imminence contrecarrée) mais l'arrivée d'un second personnage (*quant* et verbe d'action à l'indicatif) le tire de ce mauvais pas ; à son tour le deuxième personnage eſt menacé (*ja fuſt...*, v. 2101) mais il eſt sauvé par l'intervention d'un troisième (*quant...*, v. 2102), etc.

Page 614.

a. Si con H *(vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* Par quel achoison ne *B, C, Mar.* ♦♦ *c.* Home *Mar. (leçon isolée).* ♦♦ *d. Folio 149 de H - a, vers 2146-2186 ; b, 2187-2227 ; c, 2228-2268 ; d, 2269-2309.*

Page 615.

a. vient esperonant *B, C* ♦♦ *b.* pari *H ; nous corrigeons cette bévue d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 2177-2178 dans B et C :* Quant il trovent lor seignor mort / Mout en mainnent grant desconfort . ♦♦ *d.* mors rués / Et de ses homes bien cinc cent / Dont li baron furent dolent / Desconfit *Mar. (leçon isolée).*

Page 616.

a. s'elasse[t *exponctué*] *H; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* pils *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 2215 dans C :* Et de sa gent un grant tropé . ♦♦ *d.* garir as lor *C, Mar. Aucune correction ne s'impose vraiment.*

Page 617.

a. Vers 2239-2240 dans C : Es nés entrent drescent lor voile / Si s'en tornent sanz la chamoille . *Cette leçon ne se rencontre que dans C et M.* ♦♦ *b.* les *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 2247 dans B :* Le seignor vous rent a mes chois : *vers 2247 dans C :* Le seignor vous rent sanz mes drois : *vers 2247 dans Mar. :* Le signor vous rent demanois . ♦♦ *d.* quiert *H; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* plesir *C, Mar.* ♦♦ *f. Vers 2259-2261 dans Mar. :* Se merci avés a nul jor / Ainz serés conme traïtor / Destrus et ars et tormenté . *La rime pour les vers 2259-2260 est fausse dans C et H.*

1. L'expression *larron de pute foi* marque bien la double culpabilité du chameau : il a envahi le royaume de Noble (*larron*, terme péjoratif) et il adore les faux dieux (*de pute foi*).

Page 618.

a. la suie *H; nous corrigeons pour la rime à partir de C qui donne* les seues . ♦♦ *b.* Si s'est li lerres porpensés *C* ♦♦ *c. Folio 150 de H - a, vers 2310-2350 ; b, 2351-2390 ; c, 2391-2431 ; d, 2432-2472. Exceptionnellement la colonne b de ce folio ne compte que 40 vers, l'avant-dernier vers occupant deux lignes.*

1. Il faut noter la vigoureuse asyndète, impossible à rendre complètement en français moderne (v. 2283) : *Escorchié l'ont, bien sont vengié.*
2. L'allusion à l'avant-texte épique (la *Chanson de Roland*) est ici nette.

Page 619.

a. Vers 2321-2322 dans C : Que il fera tout son plaisir / Renart li conseille a loisir . ♦♦ *b.* lettres ieulz *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* roncin espouronna *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *d.* coustez de ses *H ; nous corrigeons (dans une colonne où les fautes sont particulièrement nombreuses) d'après tous les manuscrits pour la cohérence grammaticale.* ♦♦ *e.* entrer *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f. Vers 2351-2352 dans C :* Par la porte entre et puis s'en cort / Tout contre val jusqu'a la cort .

1. Ce souci du détail « qui fait vrai » — qu'on retrouve un peu plus loin dans l'élimination du complice qui pourrait devenir gênant — est à

rapprocher du souci du conteur de la branche Ic pour organiser la vraisemblance dans l'épisode du teinturier (v. 2252-2332).

Page 620.

a. Vers 2364-2365 dans B, C et Mar. : A ce mot li saut sanz plus dire / Sel fiert d'un baston si forment . ◆◆ *b.* Puant dist *C* ◆◆ *c. Vers 2373 dans C:* Mout sot renart boule et barat . ◆◆ *d.* Molt fu voisiés en apert / Le bref prent sil baille tybert / Le chat voiant *Mar.* ◆◆ *e.* Once *B (leçon isolée).* ◆◆ *f.* qu'autre estre ne puet *C* ◆◆ *g.* Et li rois avant de moi *B (leçon plus riche).* ◆◆ *h.* demorant *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

Page 621.

a. dou regné *[v. 2412]* / Et juré e t plivi li ont *Mar. Les vers 2413-2416 manquent également dans B. C est identique à H.* ◆◆ *b.* n'a de refusser soing *Mar.* ◆◆ *c. Vers 2428 dans Mar. :* Grimbert li tesson tot premer . ◆◆ *d. Vers 2440 dans Mar. :* Puis s'en partent liez et joianz .

1. *Cil* (*cil jongleor*) est ce qu'on appelle un « démonstratif épique » ; il marque la conformité à un stéréotype connu et attendu par le lecteur : pas de scène de liesse dans un château sans l'intervention des jongleurs.

2. On note l'absence de toute cérémonie religieuse pour ce mariage.

3. Les vers 2413-2416 représentent une matérialisation de la souveraineté dans deux emblèmes : la couronne et le sceptre.

4. On parle aussi de *corner l'eve* ; il s'agit de passer au milieu des participants pour les inviter à se laver les mains avant de passer à table.

5. En l'absence de Bernard l'archiprêtre, qui accompagne l'armée du roi, Tibert et Grimbert accomplissent une fonction religieuse.

Page 622.

a. Vers 2457 dans Mar. : Bien le fet garnir de vitaille . ◆◆ *b.* Ne par autre *H ; nous corrigeons d'après C (voir var. c) cette leçon incompréhensible du point de vue syntaxique.* ◆◆ *c. Vers 2461-2462 dans C :* S'il n'est par force afamez / Ja par force n'en iert grevés . ◆◆ *d. Folio 151 de H - a, vers 2473-2513 ; b, 2514-2554 ; c, 2555-2595 ; d, 2596-2636.*

1. Même formule employée pour Maupertuis dans la branche Ib (v. 1674-1976).

2. On note l'insistance du conteur sur les mesures prises par Renart : le verbe *garnir* est utilisé trois fois en douze vers (v. 2456, 2463 et 2468).

Page 623.

a. Je sui a noble *C* ◆◆ *b.* Mort dont molt *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.* ◆◆ *c. Vers 2519 dans C:* D'ire a la chiere nercie . ◆◆ *d.* avés avés *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. Traduction littérale du vers 2518 : « Le roi l'entendit, alors il en sourit ».

Page 624.

1. La situation ne manque en effet pas de piquant. L'empereur, tout

auréolé de sa victoire totale sur les païens, est obligé de camper devant son propre château, dans lequel s'est barricadé celui qu'il appelait un peu plus haut *un des millors amis* (v. 1670).

Page 625.

a. Vers 2567 dans C: Ainçois fu desarmez sorpris . ♦♦ *b. Vers 2576 dans C:* As armes corent vistement . ♦♦ *c. Vers 2580-2585 dans C:* Qui mout fu estouz pautonniers / Quant le roi vit issi mener / Vers lui prent a esperonner / Grant cop vet ysengrin ferir / Mes ses cox ne pot pas sofrir / Tel cop baucent le referi . ♦♦ *d.* l'a assené *[v. 2602]* / Haut en l'escu *B, C, Mar. Les vers 2603-2604 sont propres à H et la répétition de* assené *les rend suspects.*

1. Répétition du scénario utilisé pour l'attaque du premier bataillon emmené par Couard contre les païens (v. 2083).

2. On a aux vers 2573-2574 une légère variante du tour stéréotypé *ja fust... quant...* : ce renversement de situation est attendu, la logique du récit interdisant la mort du roi dès le premier assaut. Le tour *ja fust... quant...* est également utilisé aux vers 2588, 2636, 2828, 2838.

Page 626.

a. poinnant *Mar.* ♦♦ *b. Vers 2631 dans Mar.:* Fu molt malement atorné . ♦♦ *c.* jambes levees *H; nous corrigeons pour la rime d'après Mar. C donne:* l'abat teste levee . ♦♦ *d. Folio 152 de H - a, vers 2637-2678 ; b, 2679-2718 ; c, 2719-2759 ; d, 2760-2800. Le vers 2662 ne figure pas à sa place dans la colonne a, mais il a été oublié et il est reporté, avec un signe de déplacement, dans la colonne b.* ♦♦ *e.* esforcier *H; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* Li chaple sont molt esforcié *H; nous corrigeons pour la rime et pour le sens d'après tous les autres manuscrits.*

Page 627.

a. ces *H; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* prie *C*

1. Le conteur sait varier les deux scènes de capture de prisonniers de marque : à la sécheresse de la capture de Brun (v. 2618) s'oppose la dramatisation de la reddition de Bruiant, accompagnée d'un court dialogue (v. 2652-2673).

Page 628.

a. le *H; nous corrigeons en fonction du contexte, d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* Onques ne vos vantez por rien *B*

1. Littéralement : « il n'accorderait pas à ces menaces la moindre valeur, pas même la valeur d'un éperon » ; on a un tour expressif (rare dans cette branche, voir cependant v. 3271 : *nés un point*) pour exprimer la quantité minimale.

Page 629.

a. essaignes *H; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Après le vers 2739, Mar. place un développement de 8 vers qui ne figure dans aucun autre manuscrit : l'auteur poursuit le récit de la soirée, mais abrège la description du repas.* ♦♦ *c.* finerent de parler *[v. 2739]* / Jusques a matin a l'ajorner / Si se lievent li chevalier / Que il n'ont fait nul delaier / Si se sont maintenant armé / Au roi vodront mostrer fierté / Autresi s'arment *C* ♦♦ *d.* faitez *H; nous corrigeons pour la mesure du vers d'après tous les autres manuscrits.*

1. On pourrait interpréter le verbe *maneciez* comme un présent de l'indicatif, et comprendre : « Vos menaces n'ont certes rien de gratuit mais c'est demain... »

2. C'est la première fois que l'auteur de la branche emploie le syntagme complet pour désigner ainsi Renart.

3. Cette scène de *departir*, la première du genre depuis que Renart est entré en rébellion, laisse attendre au lecteur, par sa dramatisation, un renversement de situation : la scène, symétrique, du retour sera une scène de tragédie.

Page 630.

a. B allège considérablement tout ce passage et omet ainsi 10 vers dans le passage compris entre le vers 2766 et le vers 2800 (2767 et 2768, 2785 et 2786, 2793 et 2794, 2797 à 2800). ♦♦ *b. Folio 153 de H - a, vers 2801-2841 ; b, 2842-2882 ; c, 2883-2923 ; d, 2924-2964.* ♦♦ *c.* soie *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits. C donne :* Mauvez sui .

1. Il n'y a jamais dans les récriminations du roi envers Renart d'allusion au remariage de la reine avec Renart.

2. Cette litote est à rapprocher de la réponse de Ganelon à Roland qui vient de le proposer pour l'ambassade : *Jo ne vus aim nient* (*La Chanson de Roland*, éd. G. Moignet, Bordas, 1972, v. 306).

Page 631.

a. Con menfondrez *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits ce texte incompréhensible.* ♦♦ *b.* s'enconrent *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* Et rooniaus *H ; nous adoptons pour ce vers une correction inspirée, pour le nom propre, de la leçon donnée par Mar. au vers 2848 et, pour la forme syntaxique, de la leçon donnée par C pour ce vers :* Et rousiax qui *; des trois personnages dont les noms peuvent facilement être confondus (Roonel, Roussel et Rovel), seul le dernier figure dans le camp de Renart.* ♦♦ *d.* Et tant brisié de hateriaus *C* ♦♦ *e.* rooniaus *H (vers hypermètre) ; nous corrigeons d'après Mar. ; la leçon de C* Merveilles i fet rooniaus *est satisfaisante pour la mesure du vers, mais non pour le contexte.*

1. Pour l'affrontement décisif, le conteur a rassemblé autour de Renart la garde rapprochée : ses trois fils, son cousin Grimbert, Tibert et Isengrin.

Page 632.

a. Vers 2858 dans H : Dont il fu marris *; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits cet oubli du copiste.* ♦♦ *b. Vers 2867-2868 dans C :* De lui remonter par esfort / Cui que soit bel ne qui qu'en plort . ♦♦ *c.* sor le cheval / Mes li ceoirs li fist grant mal / estonés fu mes ce que vaut / Sor le cheval que molt fu haut / Fu montés et joste demande / Atant es vos parmi la lande / Renart qui *Mar.* ♦♦ *d. Vers 2874 dans C :* Conme cil qui est de grant pris . ♦♦ *e.* al *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

1. On a aux vers 2876-2877 une variante du tour *ja fust... quant...*, sous la forme d'un système hypothétique classique au subjonctif imparfait : *Noblez i eüst... se ne fussent...*

Page 633.

a. On peut hésiter entre le *et* se *, mais il semble bien qu'il y ait un* s *corrigé en* l *; c'est la leçon que nous retenons, leçon confirmée par C qui donne* Quant l'a veü . ♦♦

b. espiel *H ; nous corrigeons pour la rime d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 2930 dans Mar. :* Dont il fu auques enpirié.

Page 634.

a. renart le baron / Et por lui se vos le rendez *C* ♦♦ *b.* amaine *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Folio 154 de H - a, vers 2965-3005 ; b, 3006-3046 ; c, 3047-3087 ; d, 3088-3128. Les vers 2965 et 2966 manquent dans B.*

Page 635.

a. Fait renars *H ; nous corrigeons d'après Mar.* ♦♦ *b.* Faites moi deus *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C :* Faites les voz deus prisons pendre. ♦♦ *c.* Ou tu mon rovel *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C.*

Page 636.

1. Littéralement : « vous êtes arrivé à votre jour » (jour décisif, celui de la mort).

Page 637.

a. teste *H ; nous corrigeons d'après C qui donne :* Vienent a la tente lou roi. ♦♦ *b.* les acole *[v. 3077]* / Et dejoste lui les acole / Et lor a dist le dieu merci / Mout sui liez *C ; manifestement le vers 3078 de C est une reprise erronée du vers 3077.* ♦♦ *c.* nos *C. Cette leçon est plus satisfaisante, mais il n'y a aucune ambiguïté pour la lecture de H.*

Page 638.

a. Folio 155 de H - a, vers 3129-3169 ; b, 3170-3210 ; c, 3211-3251 ; d, 3252-3292. ♦♦ *b.* part avoit en *H ; nous corrigeons d'après C cette leçon incompréhensible.*

1. Nous suivons pour *travers dor* (v. 3130) l'interprétation de G. Tilander (*Lexique*, p. 152-153).

Page 639.

a. voi *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 3144 dans Mar. :* Que m'a mort cel quivert felon. *Les vers 3145 et 3146 manquent dans B.* ♦♦ *c. Vers 3160 dans C :* Malebranche en a apelé. ♦♦ *d.* mal talentis *[v. 3176]* / Si se fierent *C*

Page 640.

a. la *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.*

Page 641.

a. Vers 3238 dans B : Tantost con un esmerillon. ♦♦ *b.* En son puing son *H ; nous corrigeons d'après C qui donne* En sa main tint son branc letré. ♦♦ *c. Vers 3245-3246 dans Mar. :* Grans cos se firent de manois / Des brans qui sont sarasinnois.

1. L'un et l'autre ont été victimes des mauvais tours de Renart : Hubert le milan a été dévoré à la fin de la branche III (« La Confession de Renart »), mais il est ressuscité par l'auteur de la branche XVI.

Page 642.

a. vont esperonant / Tuit sont au chastel descendu / De lor bons chevax de

vertu / Les degrez *C* ♦♦ *b. Vers 3266 dans Mar.* : Par qui dui eſtre secoru . ♦♦ *c. Vers 3274 dans C* : Que desouz lange ne s'en cuise . ♦♦ *d. Folio 156 de H - a, vers 3293-3333 ; b, 3334-3374 ; c, 3375-3410.*

1. Le conteur ne donne pas de noms, mais il ne peut s'agir que de Percehaie et de Rovel, Malebranche ayant été tué par le roi pendant le dernier combat (v. 3184).

Page 643.

a. Maint en ocis et maint mors *H (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C qui donne* : Maint en i ont ocis et mors .

1. La correction proposée par Méon (qui remplace *Malebranche* par *Percehaie*) eſt inspirée par la logique (il ne peut s'agir que de Percehaie, puisque Malebranche a été tué) mais elle ne s'appuie sur aucun manuscrit.

Page 644.

a. se merveille *[v. 3320]* / As armes corent et molt toſt / Se furent armé cil de l'oſt / Mes cil se sont mis el retor / Grant caple ont fet devant la tor / Mais la gent lo roi tant s'esforce / Que renart i priſtrent de force / Et li autre *Mar.* ♦♦ *b.* Et li rois me comence *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* s'eſt pris *[v. 3366]* / Et quant il ot pensé grant pose / Si dit ore oés une cose / Segnor baron diſt l'enperere / Vés ci renart qui maint contrere / m'a fet or me porchace ci *Mar.*

1. L'emploi métaphorique de *essart* au sens de « massacre » s'eſt banalisé dans les textes épiques ou romanesques ; voir *Le Roman de Brut*, édité par I. Arnold, SATF, 1938-1940, v. 12047-12048 : *Yder torne de l'autre part / Qui des Romains fet grant essart.*

2. Littéralement : « plus de sept mois » ; jamais il n'eſt fait allusion dans la branche XV à un séjour dans les pays sarrazins, mais ici le conteur de la branche XVI se cite lui-même et reprend ce que Renart expliquait à Drouin aux vers 859-860.

Page 645.

a. Et fait *H ; nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* Et toute *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *c.* L'empereriz *Mar.* ♦♦ *d.* baise et conjoie / Le roi *H. Nous reſtituons le vers 3394 d'après C qui donne un vers hypomètre ; faut-il corriger* monte *en* monta *? Ou faut-il retenir la leçon de A écartée par Martin* montent *? Mar. donne pour le vers 3395* Li rois que sa feme deçoit . ♦♦ *e.* aresonnee *B, C, Mar.* ♦♦ *f. Vers 3407 dans C* : Nel feïssent au roi meller .

1. L'auteur règle par une pirouette le sort de la reine Fière, se contentant de dire qu'elle abuse le roi en parole et par omission.

2. Il ne semble pas qu'il faille interpréter *ſtricto sensu* la formule *cil de Conſtantinoble* et y voir, comme le fait J. Flinn (*Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Paris-Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. 99), une allusion à des événements hiſtoriques précis ; la rime *Noble / Conſtantinoble* se trouve déjà au vers 862 (récit des voyages de Renart).

Branche XVII

LE PARTAGE DES PROIES
(*Martin XVI, Roques XVIII, FHS XIV*)

NOTICE

Cette branche de 1 500 vers est l'une des plus longues du *Roman de Renart*[1], mais la dimension d'un texte n'est pas toujours la garantie de sa richesse. Le travail de réécriture, de recombinaison des motifs, qui caractérise la composition du recueil, peut conduire, comme ici, à un véritable « patchwork » d'emprunts au corpus renardien ou aux traditions de la fable et de l'*Ysengrimus*. À l'instar des branches III, Va et XI — où la bipartition est particulièrement nette —, la branche XVII exploite un schéma binaire : une aventure dans le monde humain suivie d'une aventure dans le monde animal — dont l'étendue supérieure justifie ordinairement le titre de la branche. La particularité de ce texte est de consacrer autant de place aux deux parties[2], chacune étant enrichie d'un épisode secondaire, linéaire pour le premier, enchâssé pour le second. D'où une certaine complexité de la trame.

Dès le prologue, le conteur du « Partage des proies » se place sous l'autorité de l'écrivain renardien par excellence, Pierre de Saint-Cloud, comme l'avaient fait avant lui les narrateurs du « Jugement de Renart » et de « Pinçart le héron ». La référence n'est pas de pure forme : toute la première partie est en effet largement inspirée de l'histoire de Chantecler attribuée traditionnellement à cet auteur. Les quatorze vers d'introduction sont un condensé des prologues les plus longs et les plus élaborés du *Roman de Renart*, ceux des branches III ou Va, auxquels notre conteur n'hésite pas à emprunter des expressions[3] ou des qualificatifs appliqués à Renart. Quant à l'allusion aux enseignements que l'on peut tirer du « conte »[4], elle fait partie des lieux communs les plus éculés de la rhétorique du prologue.

Des emprunts donc, mais traités avec une grande économie de moyens. Un quatrain suffit au conteur pour brosser la figure de Renart : tout y est, son « savoir », sa perversité, le nombre infini de ses victimes. Il semble que nous ayons affaire à un bon connaisseur des tics d'écriture du *Roman de Renart* : bon imitateur, au demeurant non dépourvu de culture savante — puisqu'il pratique l'*Ysengrimus*. C'est un élève attentif plutôt qu'un créateur, et cette impression est constante dans le texte, tant dans la conduite du récit que dans le style.

1. Elle a pour équivalent les branches Ia, II, VI, XV, XVIII ; elle est cependant dépassée par les branches XII et XVI.
2. Ces deux parties occupent respectivement les vers 15-725 et 726-1 509.
3. La formule des vers 5 et 6, par exemple, n'est pas sans rappeler les vers 19-20 de la branche Va.
4. V. 10-14.

Le prélude à la première aventure (vers 15-29) repose sur le contraste, utilisé aussi dans les branches VI et X, entre la « reverdie » et la disette qui règne dans la maison de Renart. Le conteur ne développe que l'essentiel ; la description du retour du printemps ne reprend que les quatre éléments indispensables : l'indication de la saison — le mois de mai —, et les trois symboles du renouveau — la fleur de l'aubépine, la verdure représentée par l'herbe et le feuillage, et le chant des oiseaux. On trouve ici réunis en une seule phrase les éléments nécessaires à tout début de branche : l'évocation de la saison et de la famine qui contraint le goupil, comme souvent dans le *Roman de Renart*, à quitter sa « forteresce », Maupertuis. Et de fait Renart se comportera souvent dans la suite du récit comme un véritable seigneur féodal.

Voici donc Renart une nouvelle fois poussé hors de chez lui par la nécessité de nourrir sa famille[1] ; cependant, même si cette obsession constitue un fil directeur dans le texte, l'histoire s'achève sans que le goupil ait réussi à satisfaire ce besoin, puisqu'il est floué à deux reprises : le coq lui fausse compagnie à cause de sa naïveté ; et il est obligé d'abandonner à plus fort que lui les proies qu'il a découvertes.

La longueur de cette branche est due, pour beaucoup, à un permanent délayage, qui va jusqu'au verbiage. J. Dufournet, dans l'article qu'il lui consacre[2], a relevé toutes les scories de cette pesante redondance : chevilles et redites, reprise systématique de constructions — comme l'auxiliaire « aller » suivi du participe présent —, répétitions inlassables de formules avec une infime variation, expressions toutes faites comme « mielz li venist » ; les proverbes et syntagmes figés pullulent ; les séquences de récit sont elles-mêmes redoublées, comme c'est le cas pour le sort ignoble que Renart fait subir au pâtre ; et quand le conteur tient une bonne plaisanterie (qu'il n'a même pas inventée), il la réutilise à quelques vers d'intervalle[3]. Le phénomène le plus frappant est l'importance des formules de serment, dont on rencontre toutes les variétés syntaxiques et lexicales : la préposition « par » (par Dieu, par tel saint), le verbe « jurer » , les propositions avec « si » ou « se », ou « foi que doi » suivi d'un nom de saint.

On peut donc parler d'un véritable parasitage de la narration par des marques qui relèvent certes de l'oralité — une certaine négligence, une absence de concentration et une prolifération de la première personne, qui sont propres à ce type de communication —, mais cette oralité ne ressemble pas ici à la fiction — que mettent en scène la plupart des branches — caractéristique du « style de la sympathie » : une participation originale du narrateur et du destinataire au récit, participation dictée par la fascination et la méfiance qu'inspire le protagoniste. En dehors du prologue et de ces formes les plus envahissantes (mais aussi les moins riches de sens et d'effets) de la subjectivité, le conteur reste discret : pas

1. Thème emblématique du *Roman* que l'on trouve développé au début des branches Va, X et XI.

2. J. Dufournet, « Littérature oralisante et subversion. La branche XVIII du *Roman de Renart* ou Le Partage des proies », *Cahiers de Civilisation médiévale*, XXII, 1979, p. 321-325. L'article donne la liste des exemples et nous y renvoyons le lecteur.

3. Voir la plaisanterie sur le chapeau rouge, v. 1304 et 1307.

d'apostrophes au public, pas de commentaires sur l'action, pas de procédés de soulignement.

Notre auteur est, on l'a dit, un bon imitateur, mais malgré la description qu'il fait du goupil aux vers 6 et 8, il ne donne pas à l'essence même de son personnage — le maître fourbe — l'occasion de se révéler, alors même qu'il semble se nourrir de branches où celle-ci est brillamment démontrée : la ruse de Renart ne se manifeste guère à travers cette double histoire. Ce n'est qu'à la fin, lors de sa proposition de partage, et avec Isengrin, qu'il fait preuve d'habileté et d'astuce. Mais on ne peut comparer cette capacité d'adaptation à la situation et aux rapports de force, aux stratagèmes habituellement déployés par le séducteur, par exemple avec Chantecler dans la branche VIIa ou avec Isengrin dans la branche Va. Les relations sont essentiellement ici des rapports de pouvoir, fondés sur la violence et sur la domination de l'homme par l'animal, avec le goupil et les deux vilains ; des animaux les uns face aux autres, avec le lion et ses comparses. Tout au plus y a-t-il un écho de la « guerre des barons » et du rôle prédestiné de victime joué par Isengrin, dans la manière dont Renart aborde le loup[1], et dans le discours plein d'ironie et de duplicité qu'il lui tient après sa mésaventure.

Où est la leçon annoncée dès le vers 12 ? Il ne s'agit pas de mettre en garde contre les effets pervers de la rhétorique renardienne, car le goupil n'a guère l'occasion d'en user. De la mésaventure des paysans à celle du loup, la seule conclusion à tirer est que la loi du plus fort est toujours la meilleure. Bertold est puni pour sa présomption et pour l'outrage qu'il a fait subir à plus puissant que lui ; le vacher est une victime innocente de Renart ; Isengrin apprend à ses dépens qu'il n'y a pas de compromis avec la souveraineté violente et brutale. La branche XVII offre l'image d'un univers livré à l'impitoyable loi de la jungle où la défaite devant une force supérieure ne peut qu'être esquivée, au prix d'une habile soumission. La ruse, ici, n'apporte qu'un faible correctif à l'expression abrupte du pouvoir et de la domination.

Aucune valeur ne tient face à ce constat amer. Tout semble contaminé et dégradé ; personne ne s'en sort avec honneur : le paysan fait hommage à Renart par lâcheté, et se révèle félon dès qu'il faut honorer le contrat ; le goupil se conduit comme un assassin sans scrupules, éprouvant un plaisir gratuit et sadique à tuer le pâtre de manière infamante ; le sort de ce comparse réjouit Noble, roi sans principes, cupide et cruel avec ses vassaux, qui mutile le loup sans autre forme de procès et trahit sa promesse de partage équitable. Même Isengrin, que Renart console hypocritement après s'être moqué de ses déconvenues, ne saurait susciter la compassion, car il fait preuve d'une permanente duplicité, cherchant constamment à rabaisser aux yeux du roi son principal rival.

Le canevas de la première histoire pourrait être celui de l'épisode de Chantecler, mais dépouillé de ce qui, dans la branche VIIa, lui donne sa profondeur : les clins d'œils parodiques à la littérature courtoise, le songe et le discours de séduction. Seul le squelette narratif a été conservé, avec

1. V. 746-854.

ses quatre étapes[1] : l'arrivée à une opulente ferme, l'approche sournoise et l'échec de la prédation, la voie détournée qui permet de s'emparer du coq, l'astuce par laquelle celui-ci finit par échapper au goupil. Mais cette fois-ci, la séquence la plus longue n'est pas occupée par de subtiles variations anthropomorphiques ; la proie n'est pas obtenue par une manœuvre subtile et par l'efficacité de la parole, mais par la force, par la victoire sur le paysan qui, après avoir voulu usurper les méthodes du chasseur, échoue lamentablement et se met à la merci de Renart.

Parmi les éléments habituels d'un début de branche figure le trajet du goupil jusqu'au lieu de l'aventure. Des détails, plus ou moins développés selon les textes — allure typiquement animale du renard en chasse, détours et espaces de prédilection, sur un fond de souffrances infligées par un ventre vide —, le conteur ne retient ici que l'image parlante du choix de l'itinéraire : la forêt, que Renart connaît bien, et les voies de traverse plutôt que le « grand chemin[2] ». Le thème de la faim qui tourmente Renart est assez habilement traité par un intermède quasi lyrique, avec évocation d'un paysage de rêve, composé des ingrédients favoris du *locus amoenus :* une prairie, des arbres et un ruisseau ; mais un animal qui lutte pour la survie n'a pas droit aux émotions esthétiques qui accueillent l'amoureux dans les vergers courtois... Le paradis terrestre du renard exige d'autres félicités, plus tangibles.

La forêt, que Renart traverse et qui lui sert de refuge lorsqu'il est poursuivi, n'est pas le cadre coutumier de ses exploits ; son univers est celui de la lisière, de la marge des installations humaines, avec une préférence pour les grosses fermes isolées[3] et les abbayes. Le renard est un prédateur, mais parasite de l'activité humaine : la quête de nourriture ne consiste pas tant à pister une proie et à la capturer par surprise qu'à déjouer les obstacles que les hommes mettent sur sa route : palissades, chiens et gardiens. Comme dans la branche VIIa et la branche XII, Renart s'en prend à un opulent paysan, dont les richesses sont complaisamment énumérées — liste qui est un véritable défi à l'affamé[4]. D'un côté, la forteresse de Renart où tous meurent de faim, de l'autre, une abondance provocante et inutile. Le paysan, comme le marchand, ne songe qu'à amasser, à conserver ; c'est ce qui le différencie fondamentalement du seigneur, qui distribue et dépense largement. Cette coupable thésaurisation sonne comme un appel au pillage.

Le riche vilain, type social bien déterminé, est un personnage récurrent dans le *Roman de Renart.* Constant des Noues, Liétard et Bertold se détachent de la masse anonyme de ces silhouettes qui jouent surtout un rôle de victimes ou de persécuteurs du goupil. Rares sont ceux qui ont

1. Ces étapes occupent respectivement les vers 30-124 ; 125-189 ; 190-510 ; 511-726.

2. V. 36.

3. La situation de la ferme est celle de Constant des Noues et de Liétard : paysans industrieux, conquérants, qui entourent leur propriété d'une haie ou d'une palissade (v. 103-106, v. 134), signe de leur indépendance, symbole de l'appropriation individuelle de la terre au milieu d'une exploitation surtout collective. Voir G. Duby, *L'Économie rurale et la Vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1962.

4. Le contraste entre la situation de Renart et celle du paysan est d'autant plus cruel que le propriétaire est décrit par deux séries d'adjectifs antinomiques : « enmeulez et richez » / « avers et ciches » (v. 113-114).

droit à un patronyme, comme Gombaut (branche XIII) ou Gombert du Frêne (branches Ia et III), et plus rares encore ceux qui ont une véritable présence. Plutôt que Constant des Noues, fugitive apparition lors d'une scène de ménage dans la branche VIIa — où il y fait preuve de la plus extrême grossièreté —, Liétard est la figure de paysan la plus élaborée du recueil[1], et il se révèle un adversaire rusé et coriace. Bertold, situé à mi-chemin, possède cependant une épaisseur suffisante pour incarner l'essentiel des travers reprochés aux « vilains » : l'âpreté au gain et la pingrerie, le ridicule quand ils se mêlent d'imiter les seigneurs en utilisant des armes ou des instruments de vénerie, la vulgarité, la lâcheté, la félonie.

Autre illustration du parallélisme avec la branche VIIa : Renart profite ici d'un pieu pourri pour pénétrer dans l'enclos, comme il avait utilisé dans l'épisode de Chantecler un poteau cassé pour se glisser chez Constant des Noues. La manœuvre classique du renard, faite de dissimulation[2] et de surprise[3], aboutit au même échec : le coq réussit à s'esquiver. Même symétrie dans les détails : ainsi Chantecler « cligne-t-il de l'œil[4] » et affiche-t-il une stupide insouciance[5] en paradant au milieu de ses poules. Mais l'échec de la capture met fin à la relation entre les deux textes : il ne s'agit pas de circonvenir l'animal et de l'obliger à se précipiter lui-même dans la gueule du prédateur, mais de le conquérir de haute lutte sur son maître.

La confrontation de l'homme et de l'animal relève — du moins au début — de l'univers de la farce, dans la scène bouffonne où Bertold traque le goupil qui s'est caché sous les choux, alternant les lancers de filets manqués — ce qui démontre l'incompétence du vilain à manier un objet qui ne fait pas partie de son univers — et les coups de bâton qui dévastent le potager ; Renart, une fois privé de son refuge, se jette de lui-même par inadvertance dans le piège.

La lutte se réduit alors à un échange de mauvais coups, un bref corps à corps : Renart est bloqué dans les mailles, mais l'imprudence du paysan lui fait laisser son pied dans la gueule du fauve, qui le blesse cruellement et ne desserre plus son étreinte. La situation est sans issue : le vilain s'évanouit sous le coup de la douleur et finit par se rendre à la force bestiale, dans son expression la plus directe ; une tentative pour se dégager le met plus encore à la merci des dents du goupil. Les soupirs et les larmes accompagnent sa honteuse défaite. Le dialogue qui occupe près de 200 vers étale avec complaisance et redondance les phases successives de l'humiliation de l'homme par l'animal, du paysan par le seigneur : apostrophe triomphale du vainqueur, qui ne veut accepter de compensation pour l'outrage subi ; propositions renouvelées d'hommage, enfin retenues ; rituel — parodique ? — de l'hommage.

L'hommage d'un homme à un animal a déjà de quoi surprendre, par l'image d'un monde à l'envers et l'exploitation outrée de l'anthropomorphisme ; mais d'autres éléments conduisent à s'interroger sur la portée

1. Voir à cet égard la branche XII et l'article de J. Dufournet, « Portrait d'un paysan du Moyen Âge : le vilain Liétard », *Le Goupil et le Paysan*, Champion, « Unichamp », 1990, p. 57-106.

2. « Tapis » (v. 164), « muciés » (v. 175).

3. V. 166-167.

4. V. 138.

5. V. 168-169.

sans doute parodique, voire satirique de la scène. La cérémonie la plus prestigieuse de la société féodale est traitée avec quelque désinvolture : les rites essentiels de l'*immixtio manuum*, les mains jointes du vassal dans celles du suzerain, de l'*osculum*, le baiser de paix[1], et de la remise d'un objet symbolique sont négligés ; l'hommage précède la foi et l'investiture, la proposition vient de l'inférieur, et les acteurs sont d'emblée dépréciés par leur absence de sens moral. J. Dufournet voit dans ces dissonances une intention subversive vis-à-vis des valeurs fondatrices de l'ordre féodal. L'attitude de Bertold, dès qu'il a obtenu un répit, illustre parfaitement la fragilité de l'engagement : sa nature revient au galop, et dès qu'il s'agit d'honorer sa promesse et de concrétiser l'échange par le don du coq, il rechigne, négocie et discute[2].

Si le paysan est raillé, c'est plus à ses propres faiblesses qu'il le doit qu'à l'art du goupil, qui ne tardera pas à être pris cruellement en défaut. Le besoin initial est satisfait, et il ne reste plus à Renart qu'à ramener le butin pour nourrir la famille. Mais un événement vient une nouvelle fois changer le cours du récit : la douleur bruyamment manifestée par le coq suffit à arrêter l'élan du prédateur. En souvenir de la ruse de Chantecler, qui rend la monnaie de sa pièce au fourbe et séducteur en flattant son orgueil, le narrateur imagine ici un ingénieux et efficace discours de déploration ; le désespoir de Noiret emprunte à la rhétorique du *planctus* : malédiction du jour de la naissance, amertume sur l'ingratitude du maître honnêtement servi. Un dialogue cocasse s'engage alors autour de la mort du volatile : Renart, décidément imprégné d'idéologie aristocratique, oppose aux plaintes de la victime les devoirs de la vassalité et l'honneur qu'il y a pour l'inférieur à sacrifier sa vie pour le seigneur.

Mais l'interlocuteur n'a que faire de cette transposition héroïque d'une réalité bien triviale : la basse-cour n'est pas un champ de bataille où l'on illustre les valeurs de la noblesse, mais un garde-manger pour les humains et les renards. Pour une vulgaire volaille, une belle mort peut tout au plus se trouver dans la joie et l'allégresse qui entourent le festin. Cette humble résignation de Noiret à un *ars moriendi* plus conforme à sa nature est habilement détournée pour sa requête : afin de ne pas mourir dans l'affliction et la solitude, alors que ses congénères sont consolés de leur triste sort par les échos de la fête, il demande une chanson pour adoucir ses derniers moments, et Renart se laisse prendre au piège. Il ne reste à ce dernier qu'à tirer la philosophie de cette faillite si peu en rapport avec son personnage, sous les quolibets du coq, qui, à l'instar de Chantecler, s'est mis à l'abri sur un arbre. Ce moment de recul et de réflexion provoque de la part du narrateur une avalanche de proverbes et de banalités sur l'opportunité du silence.

L'épisode du coq est assez inhabituel : Renart se découvre perdant sur toute la ligne, et son aventure contredit sans nuances la définition du « trompeur universel » donnée par le prologue. L'échec est tout à fait gratuit et univoque : ce n'est pas un renversement de situation après un mauvais tour, où l'on devinerait la main de Fortune, ou le prélude à un éclatant succès ; Renart est à deux reprises victime : il abandonne son

1. Mais on sait que, justement, un rustaud ne peut pas bénéficier du baiser de paix ; l'ironie apparaît aussi quand on voit que Bertold est le « suzerain » de son coq.
2. V. 467-479.

avantage sous l'influence d'un bon sentiment, alors même que dans la deuxième partie de la branche il ne fait montre que de cruauté et de cynisme. Faut-il voir dans cette forme d'incohérence l'effet de la réécriture ? Les aventures de Renart avec Chantecler ou avec Liétard ont chacune leur logique propre, avec une succession équilibrée de réussites et de déconvenues ; la combinaison partielle des deux canevas n'apporte pas la même unité, ni dans le schéma narratif, ni dans la signification globale.

L'intervention des chasseurs et des lévriers fournit une conclusion toute prête, largement utilisée par d'autres conteurs qui mettent fin ainsi aux démêlés de Renart avec Mésange, Tibert ou Frobert. Parti dans la forêt comme un animal en quête de pitance, Renart y revient comme animal traqué. Le bois est l'ultime refuge du fugitif, qui se retrouve dans la situation initiale. Si le départ de Maupertuis constitue l'ouverture classique d'un récit renardien, la rencontre fortuite est le motif le plus couramment employé pour l'enchaînement des épisodes[1] : ici la rencontre avec un couple inhabituel, le loup — ennemi de toujours —, en compagnie de Noble qui abandonne dans ce récit son rôle de monarque siégeant au milieu de la Cour, ou celui de chef des armées. Cette présentation du roi des animaux, essentiellement zoomorphique, constitue la principale originalité de notre branche.

La deuxième aventure emprunte quelques éléments au schéma de l'association des animaux, mais contrairement à ce qui se passe dans « Le Pèlerinage » Renart ne mène pas la danse. Comme dans la première partie, le récit se déroule en quatre étapes : la rencontre et la quête commune, où se révèlent essentiellement l'antagonisme du loup et du goupil, et les relations troubles du roi envers son turbulent vassal ; les démêlés de Renart avec le gardien du troupeau, entrecoupés par les médisances d'Isengrin ; le partage proprement dit, en deux temps, avec la proposition malencontreuse du loup, et l'habile flatterie du goupil ; un épilogue, dans lequel Renart se joue une fois de plus de la naïveté de son compère.

Dès les premiers instants, la confrontation laisse apparaître, comme dans l'épisode de Tibert à la branche VIIa, la nature profonde des relations qu'entretiennent de longue date les différents protagonistes, permettant ainsi au conteur d'intégrer son récit au cycle renardien. Renart, animé par la haine farouche qu'il nourrit envers Isengrin, cède au ressentiment, et le désir de faire tort au loup lui fait oublier les nécessités physiologiques. Le dialogue qui s'engage alors est un modèle de duplicité, de persiflage et d'hypocrisie, et l'accueil que Noble réserve à son mauvais sujet se révèle riche d'ambiguïté : méfiance, mais aussi secrète fascination, voire complicité. La suite montrera la connivence d'esprit qui peut exister dans le cynisme entre la force brutale et la ruse.

Cette rencontre avec Noble, image de l'autorité royale, va fournir à Renart l'occasion de se justifier une nouvelle fois devant le souverain : les insinuations sur le favoritisme royal, l'allusion perfide à l'hostilité d'Isengrin et sa disculpation sans vergogne permettent au goupil de tourner la

1. Voir la branche VIIa, où le conteur la sollicite abondamment.

situation à son avantage et d'obtenir une paix forcée, une réconciliation de façade et un pardon illusoire. Le ton est donné : une alliance superficielle recouvrant une haine profonde, qui attend son heure. Les commentaires nourris du conteur sur ce paradoxe[1] ne laissent aucun doute sur l'issue de l'aventure. La logique de l'épisode est dans cet affrontement sournois entre Renart et Isengrin, « son bon ami[2] », arbitré par Noble : chacun cherche à nuire à l'autre en se servant du lion. Les réactions positives ou brutalement hostiles, les menaces, bonnes paroles ou coups de patte dévastateurs du souverain, sont l'unique mesure du succès ou de l'échec.

La quête commune des proies en fournit un bon exemple. La traîtrise sans répit du loup, le sadisme et la fourberie de Renart, la férocité et la sauvagerie sans complexes de Noble attestent la totale immoralité de cet épisode. La subversion ne touche pas seulement les rituels de la société aristocratique, mais le fondement même des relations entre les puissants : la loyauté, la parole donnée, la foi jurée.

Dans ce tableau sans indulgence des rapports de force entre membres de la caste dominante s'intègre un épisode particulièrement cruel : la façon dont Renart, comme une « pute beste[3] », se débarrasse du gardien des bovins. Monté sur un arbre, il l'aveugle et le suffoque d'un jet de diarrhée, et, quand le malheureux veut se nettoyer dans l'eau du fossé, il le pousse et le noie à grands coups de pierres. La séquence est d'une violence gratuite, elle n'apporte rien sur le plan narratif et semble n'avoir pour but que d'exhiber un incommensurable mépris envers le vilain, partagé par le noble et le clerc ; la jubilation bruyante du lion au récit des exploits de Renart, sa déclaration des vers 1190-1193 qui fait du paysan un être plus répugnant que les lépreux, prouve que c'est là sans doute l'intention dominante. Le redoublement de la séquence par la relation que Renart vient faire au roi accentue la férocité de la charge : le vilain meurt comme il vit, dans l'abjection et les excréments.

Dans une vision globale de la branche, le sadisme du goupil peut s'expliquer par un jeu de compensation, après l'humiliation subie avec Bertold. La symétrie entre épisodes de prédation et épisodes de confrontation avec un paysan est alors totale : au centre de l'aventure dans la première partie, le vilain devient, dans la seconde, un simple figurant ; la prédation du coq n'est que le prolongement, manqué, du conflit entre l'homme et la bête, tandis que la famille bovine est l'enjeu unique de la deuxième aventure ; l'ignominie du traitement infligé au pâtre est la réponse aux déconvenues essuyées avec Bertold et son coq. Les quelques incohérences observées dans les raccords de détails ont peu de poids face à cette maîtrise de l'ensemble.

L'évocation du partage — qui occupe environ deux cents vers — est le fruit d'une tradition bien connue, qui offre au conteur le choix entre deux types de récits : le lion partage lui-même, comme chez Phèdre, *Romulus*, Marie de France, Alexandre Neckham ou dans les isopets ; le partage est effectué par un autre animal, comme chez Ésope, Eudes de

1. V. 840-854 et v. 1036-1039.
2. V. 891.
3. V. 973.

Chariton, Jacques de Vitry ou dans l'*Ysengrimus*[1]. Le second de ces canevas, retenu dans la branche XVII, est plus riche de sens. À la critique de l'expression violente de la souveraineté, il ajoute une réflexion sur ce que La Fontaine ou La Bruyère appelleront « l'art de Cour », sur la manière de gérer le pouvoir violent et la force supérieure : la soumission et la flatterie mêlées dans un discours qui non seulement se plie à la loi du plus fort, mais la légitime. Le roi accorde, au moment de la séparation, un véritable *satisfecit* à son vassal, en le reconnaissant comme « voisieuse beste[2] » et spécialiste incontesté de la « boule », de l'astuce ; il ne s'agissait pas, en effet, de tromper, mais de bien deviner les enjeux de la situation pour sauver sa peau : si la proximité avec le pouvoir apporte des avantages non négligeables, elle comporte aussi des risques considérables.

Le pouvoir, c'est d'abord l'arbitraire : *Quia nominor leo*, « parce que je me nomme le lion », telle est l'ultime justification que la fable lui donne. La force est un état de fait qui sait se faire reconnaître le cas échéant comme état de droit. Noble se trouve ici dans une position inhabituelle de « roi des animaux », à l'opposé de l'image du roi féodal, soucieux de l'équilibre des pouvoirs, du conseil de ses vassaux, et soumis à un système complexe de réciprocités. Le lion accumule tous les vices du tyran, selon l'idée qu'en a léguée l'Antiquité et qui est familière aux clercs : sa cupidité insatiable lui fait accaparer la totalité du butin ; sa cruauté et sa sauvagerie se manifestent sans ménagement, et la violence est le seul argument qu'il utilise ; sa promesse non tenue d'une répartition juste prouve sa trahison et sa déloyauté. Rien de tout cela ne rappelle les caractéristiques habituellement accordées à Noble par le *Roman de Renart* où, même si la satire n'épargne guère le roi, la fiction d'un monarque *primus inter pares* et entouré de ses barons est généralement maintenue. Est-ce là le signe d'une critique radicale de la royauté, qui transforme même le monarque féodal en despote aveugle et sans scrupules, ou le poids d'un héritage plus ancien qui véhicule une image anachronique de la souveraineté ?

L'histoire se termine par un retour au premier plan du couple Renart / Isengrin. Bien que floué comme Isengrin dans le partage du butin, le goupil donne libre cours à son sadisme en se moquant impitoyablement de la mésaventure du loup et de son « chaperon rouge » qui le fait ressembler à un pape ou un cardinal[3]. Renart s'offre même le plaisir d'une surenchère sarcastique et lance ses railleries, comme souvent à la

1. Voir dans l'*Ysengrimus*, livre VI, v. 133-348, où la scène est la même, mais où la proie n'est qu'une génisse, qu'Isengrin attrape et entreprend de partager de son propre chef. Renart y fait la leçon à son oncle le loup, car le poème latin, lourdement didactique, est moins elliptique que le *Roman de Renart* : « Il te fallait mourir ou accepter la loi du roi. Car il te tient avec tes biens sous un joug tyrannique. Sous le pouvoir royal la justice ne dépend pas de toi, mais elle appartient au roi, tout comme ta reconnaissance, s'il te laisse posséder quelque chose. Si tu as en commun avec lui un bien, qu'il accepte de partager avec toi, donne-lui le meilleur, pour qu'il ne s'acharne pas contre toi et tes propriétés. » Cette définition de l'arbitraire convient tout à fait à notre branche. Mais le texte latin ne pose pas le problème dans un cadre féodal, car le renard et le loup n'y sont point barons : « Ce n'est jamais une infortune pour un malheureux que d'être conscient de sa condition : nous ne sommes pas les compagnons des rois, nous sommes la foule des paysans. » (*Le Roman d'Ysengrin*, trad. E. Charbonnier, Les Belles Lettres, 1991, p. 222-223.)

2. V. 1314.

3. V. 1304.

fin d'une aventure, quand il triomphe d'un adversaire. Capable de se détacher des contingences — il oublie sa propre faim et la misère de sa famille —, il en appelle ironiquement à la pitié pour Isengrin. À défaut d'une satisfaction matérielle, il en tire au moins la joie que lui cause l'humiliation de son rival. L'attitude de Noble au moment de la séparation permet d'affiner l'image du souverain : il ne cédera rien, car il connaît ses sujets et ne se fait aucune illusion, ni sur la grandeur d'âme de Renart, dont il admire la rouerie, ni sur les bons sentiments d'Isengrin, dont il a pu mesurer la perfidie. Ultime et cynique justification d'un comportement blâmable ? L'absence de valeurs chez les sujets n'excuse pas les exactions du monarque, mais elle les rend moins scandaleuses. Dans un registre littéraire autre que le *Roman de Renart*, l'écrivain aurait fait de Noble la figure de référence, le repère du bien et du mal, par contraste avec ses vassaux indignes ; mais le conteur renardien ne propose pas de modèles.

Quant à Isengrin, semblant avoir oublié les propos peu charitables du goupil à son égard, il n'écoute que son indignation de baron spolié, son impulsivité naturelle, qui l'aveugle : la seule idée qu'il soit capable de concevoir est la vengeance contre « la force que [Noble] a faite[1] », si contraire au « savoir », au « bien » et à la « courtoisie ». Renart a beau jeu de s'associer hypocritement, comme le souligne le narrateur au vers 1389, à ses protestations. Toute l'ambiguïté des rapports entre les deux barons se révèle ici : hostilité réciproque, exploitation de la moindre occasion de se faire du mal, et réconciliations récurrentes, dues à la naïveté foncière du loup, qui finit toujours par croire à la sincérité de son interlocuteur. Isengrin, obsédé par la faute originelle que constitue le viol de la louve, se nourrit d'une haine primaire, mais se laisse aisément manipuler. Renart éprouve à son endroit une inimitié plus fondamentale, semblable à celle qu'il ressent envers Tibert : un sentiment d'indépendance ombrageuse et d'opposition à tous, un esprit de lutte toujours en éveil, pour la survie, l'intérêt ou la jouissance. La méfiance du loup face à la ruse du goupil ne le fait pas hésiter longtemps : celui « qui l'aime plus que son frère[2] » lui sera d'un appui précieux pour la vengeance.

« Le Partage » est sans doute une branche d'épigone, où il n'est pas difficile d'identifier les emprunts au *Roman de Renart* ou à d'autres sources savantes. Le dynamisme de la matière renardienne est tel que le résultat est un récit, certes composite, mais non sans unité, avec des idées-force parfaitement illustrées : la relation inégale entre l'animal et l'homme, et accessoirement l'infériorité et l'infamie foncières du vilain ; le jeu cruel du pouvoir. La réécriture s'en tient au registre narratif : les motifs et schémas ne sont pas ici un prétexte à une pesante moralisation, comme dans « La Confession de Renart ». Reste qu'il manque à ce texte au style constamment verbeux et redondant, du moins au regard peut-être faussé d'un lecteur moderne, la concision nerveuse des morceaux les plus réussis.

ARMAND STRUBEL.

1. V. 1423.
2. V. 1456.

BIBLIOGRAPHIE

AMY de LA BRETEQUE (Fr.), « Un conte à personnages animaux du Moyen Âge : le Partage des proies (étude des formes et des thèmes) », *Revue des langues romanes*, XXXI, 1975, p. 484-507.

DUFOURNET (J.), « Littérature oralisante et subversion. La branche XVIII du *Roman de Renart* ou le Partage des proies », *Cahiers de Civilisation médiévale*, XXII, 1979, p. 321-325.

KIBLER (W.), « Politique et satire dans la branche XVI du *Roman de Renart* », *Mélanges J. Dufournet*, Champion, 1993, p. 801-811.

NOTES ET VARIANTES

Page 647.

a. Folio 156 de H - colonne c, vers 1-2 ; d, 3-43. C comporte la rubrique suivante : Ci conmence si conme nobles renart et isangrin partirent la proie. *Vers 1 dans C :* Pierres qui de saint cloout fu nés. ♦♦ *b.* Sei le st qui i voille *C, Mar.*

1. L'expression *puant nain* (v. 7) peut être comprise au sens figuré, comme association de deux termes péjoratifs (cf. *puant rous*), mais aussi éventuellement de manière concrète : rappelons que les livres de chasse classent le renard dans la catégorie des « bêtes puantes », par opposition aux « bêtes douces » (voir le *Livre de chasse* de Gaston Febus et celui d'Henri de Ferrières) ; l'allusion à la petite taille du goupil est transposée dans l'univers féodal aux vers 761 et suiv.

2. Les vers 15-19 sont un exemple, traité avec sobriété, de la « reverdie », l'ouverture printanière — motif ubiquiste du lyrisme —, que l'on trouve également dans le roman (voir par exemple le départ de Perceval à la chasse au début du *Conte du Graal*). L'auteur n'oublie pas de citer dans ce prologue les motifs inséparables de ce thème : l'indication du moment — mai, *Paskour, temps d'esté* —, les fleurs, les arbres qui mettent leurs nouvelles feuilles et le chant des oiseaux (de préférence le rossignol). C'est en contrepoint ironique de la situation de Renart que s'inscrit ici l'allusion à la belle saison, mais elle marque aussi, comme pour le roman, le départ pour l'aventure ; voir le début de « La Mort de Renart ».

Page 648.

a. Le grant chemin les a senestre *H* : Le grant chemin torne a senestre *C ; nous corrigeons la leçon de H d'après B.* ♦♦ *b. Folio 157 de H - a, vers 44-84 ; b, 85-124 ; c, 125-165 ; d, 166-206.* ♦♦ *c. Vers 50 dans C :* Onques voir ne vit nul si bel. ♦♦ *d.* Mes la fin *C* ♦♦ *e. Vers 63-64 dans C :* Pour veoir s'en nul lieu veïst / Qu'a son cuer bien li seüst.

Page 649.

a. Vers 79 dans C : S'en va le pas sentant le vent. ♦♦ *b.* De ci qu'avroie la petite *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 103 dans C :* Qu'il sera par defors le jor.

1. Désignation plaisante de la ville de Troyes, par opposition à *Troie la grant*, la ville de l'épopée antique et de la « matière de Rome ». Le nom du vilain est orthographié, suivant le passage, *Bertiaus* (v. 112, « Bertaut »),

Bertous / Bertols / Bertolz au cas sujet (v. 190, 466, 489, 508, 512) et au cas régime *Bertolt* (v. 413, vers 504), équivalent de « Bertold » en français moderne, voire *Bertilz* (v. 402) ; nous gardons le patronyme le plus fréquent, « Bertold », d'origine germanique (*Berchtold*). Il n'apparaît d'ailleurs que dans cette branche. Les manuscrits *B*, *C* et *M* proposent *Butor*.

Page 650.

a. a soleil *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* pallier be li gratoient *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* fu[t *exponctué*] *H*

1. Ce mot rare est commenté par G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 163 : « riche, bien pourvu de meules » à partir du sens « mis en meules ».

2. Cette remarque rappelle l'épisode de la branche VIIa, où Renart demande au coq de chanter en clignant de l'œil (v. 337). L'épisode de Bertold présente de nombreuses ressemblances avec celui de Chantecler (voir n. 1, p. 659), mais les éléments narratifs ne sont pas traités de la même manière : dans l'épisode de Chantecler (branche VIIa), l'action se focalise sur la relation entre les deux animaux — prédateur et proie — et sur les techniques de la séduction ; ici, le coq n'est qu'un appoint dans un récit axé sur les rapports conflictuels entre animal et homme.

Page 651.

a. assenestre *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* pleut avoit *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* si fu liés renars *H ; nous modifions l'ordre des mots pour rétablir la rime. C donne :* Quant le vit si fu mout liez

Page 652.

a. Vers 195 dans C : Qui ses gelines va chaçant. ♦♦ *b. Folio 158 de H - a, vers 207-247 ; b, 248-288 ; c, 289-329 ; d, 330-370.*

1. Les filets sont utilisés pour piéger toutes sortes de gibier, depuis le cerf jusqu'au lapin ; Gaston Febus en explique la technique dans son *Livre de chasse* (chap. LX) ; une des miniatures les plus célèbres du Manuscrit BN 616 en montre les modes de fabrication (folio 53). Nous avons une scène de chasse sans noblesse, où le mauvais état du matériel utilisé par le paysan prouve qu'il ne s'en est pas servi régulièrement. La méthode employée — le paysan se contente de jeter le filet sur l'animal — n'a rien à voir avec l'usage habituel des filets.

2. Littéralement : « sur ses os et ses nerfs » ; on notera, au vers suivant, l'emploi *stricto sensu* du verbe *engignier*, « attraper par des pièges ».

Page 654.

a. Vers 284 dans C et Mar. : Et li vilain le vet baillant. ♦♦ *b.* en pais que de sa vie *C*

Page 655.

a. Vers 306 dans C : Renart a la geule laschie. ♦♦ *b. Vers 328-329 dans C et Mar. :* Que vos reseus alastes tendre / Par mi le jardin conme fox. ♦♦ *c.* sains

pox *C. Les vers 331-332 manquent dans C et Mar.* •• *d.* mon *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *e.* Que par mes dois ne *C, Mar.*

1. Littéralement : « il mène une vie difficile » (*fort* a le sens de « robuste », mais aussi de « pénible »).

Page 656.

a. Vers 344 dans C : Mes je vous ai a mes denz pris . •• *b.* i jumerés *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *c. Vers 351 dans C :* L'empereor o tout le mien . •• *d.* pas despiz *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *e.* maespris *avec* a *exponctué dans H.* •• *f. Vers 362 dans C :* Ançois le sachiez vraiement . •• *g. Ici commence le folio 159 de H - a, vers 371-411 ; b, 412-452 ; c, 453-493 ; d, 494-534. Vers 370-371 dans C et Mar. :* Si vous en voudrai aaisier / Plus en ai come ci entor . •• *h.* quant hons tieus / Qui si est et puissans et riches *C, Mar.*

Page 657.

a. Que je n'aim riens tant *C*

Page 658.

a. en as tu le tesmoing *C* •• *b.* A son poor *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *c.* li conoit *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Page 659.

a. Et m'as hui *H ; nous corrigeons pour la syntaxe.* •• *b.* Le coc *B, C, Mar.* •• *c.* Dame litouis de la monjoie *C*

1. La leçon de *H* pour le vers 459 est illogique et isolée ; *Que j'ai hui*, leçon des autres témoins, est plus satisfaisante ; le nom du coq Noiret — que l'on trouve aussi dans *C* et *M* — ne tient pas compte du début de l'épisode, où Renart guettait Chantecler (d'autant plus que la suite de l'aventure, aux vers 577 et suivants, rappelle la conclusion de l'épisode de Chantecler dans la branche VIIa) ; l'adjectif *veret* proposé par *B, Mar.*, etc. est à cet égard moins surprenant.

Page 660.

a. Vers 496 dans C : Miex vosisse je par saint gile . *Les vers 495 et 498 manquent dans C et Mar.* •• *b.* Le mes *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *c.* Si li enquier *H ; nous corrigeons d'après B.*

Page 661.

a. Folio 160 de H - a, vers 535-574 ; b, 575-616 ; c, 617-657 ; d, 658-698. •• *b. Vers 537 dans C :* Que bien sai que j'avré la mort . •• *c. Vers 546 dans C :* Por le son seignor garantir . •• *d.* avoir amour *C* •• *e.* j'aie amour *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Le discours de consolation que tient ici Renart n'est pas sans ressemblance avec les propos lénifiants qu'il utilise pour appâter Isengrin dans l'épisode du puits de la branche Va : évocation du bonheur des élus auprès de Dieu, avec la même image provocatrice de l'âme des animaux en paradis.

Page 662.

a. Vers 577 dans C et Mar. : Mesgrantsoulazme geïssiez . *Cometles vers 575-576.* ♦♦ *b. Vers 582 dans C :* Et dist renart et je l'otroie . ♦♦ *c. Vers 587-588 dans C :* Mout volentiers la vos diré / Au meillor endroit que savré . ♦♦ *d.* gilé malvés *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *e.* Quant vos en serez aaisiez *C, Mar.*

1. Le *conduit* (v. 588) est une sorte de motet que l'on chantait au moment où le prêtre se rendait à l'autel.

Page 663.

a. Vers 617 dans C : Anne qui fu de bonne vie . ♦♦ *b. Vers 622 dans B, C et Mar. :* Avient sovent grant encombrier . ♦♦ *c. Vers 624 dans C :* Sachiez chatons fu bien recuis .

1. Littéralement : « qu'entre la bouche et la cuillère, il y souvent des perturbations qui se produisent ».

Page 664.

a. Vers 649-651 dans C : Es un brachet aprés venant / Li veneor lors cors cornant / Lesquex vont durement sonant . ♦♦ *b.* Trop seüssiez certes de frape *C* ♦♦ *c. Vers 673 dans C et Mar. :* Tant que li chien se sont outré . ♦♦ *d. Vers 679 dans B, C et Mar. :* Et dist foi que il doit s'amie .

Page 665.

a. Folio 161 de H - a, vers 699-739 ; b, 740-780 ; c, 781-821 ; d, 822-862. ♦♦ *b.* sui *manque dans H ; nous rétablissons d'après C.*

Page 666.

a. Vers 741-742 dans C : Tres parmi le bois desduiant / Es renart cele part venant *C.* ♦♦ *b. Vers 754 dans C :* Sire je vois prise querant .

Page 667.

a. N'aves de cure de *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* mescreü[e *exponctué*] *H*

1. Le *veltre* ou *vautre* est un gros chien utilisé pour la chasse au sanglier et à l'ours ; Gaston Febus l'évoque dans son *Livre de chasse* (chap. XVII), sous le nom d'*alant veautre* ; dans la branche Vc, où Roonel joue un rôle important, il est désigné comme « mâtin ».

Page 668.

a. rois c'est tous gas / Ne peüst estre averé / Qu'en ne *C* ♦♦ *b.* desconneüe *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c. Vers 815-818 dans C :* Vostre fame de vilanie / Faites or une cortoisie / Pardonnez li vo mautalent / Si serez sauf mon escïent . ♦♦ *d.* Qu'il ne feïst *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. On trouve la même formule au vers 351.

Page 669.

a. Vers 837 dans C et Mar. : Jor que la vie el cors ne vit . ♦♦ *b. Vers 845 dans C :* Devant le roi l'ont fiancee . ♦♦ *c.* Li uns n'a *H ; nous corrigeons d'après C et*

les autres manuscrits. ♦♦ *d. Vers 856 dans C :* Renart isengrin ce me semble . ♦♦ *e. Vers 858-860 dans C :* Et puis en aprés dant renart / Qui mout est de male part . ♦♦ *f. Folio 162 de H - a, vers 863-900 ; b, 904-944 ; c, 945-985 ; d, 986-1026.*

1. La locution est devenue proverbiale pour désigner un accord plein d'arrière-pensées ; voir aussi l'expression « la confession de Renart » pour désigner une confession sans repentir, parfois hypocrite, toujours fanfaronne.

Page 670.

a. saint remi *C* ♦♦ *b.* molt bele porte *H ; nous corrigeons pour la rime d'après C et les autres manuscrits.*

1. Il s'agit sans doute toujours de cette ferme qui apparaît au vers 524 (*vile champeustre*) ; la cohérence topographique n'est pas nécessaire au bon déroulement de la narration : tous ces lieux sont essentiellement des décors stéréotypés — le chemin, la lande, le pré, la basse-cour —, parfois chargés de valeur esthétique ou affective, comme au début de cette branche, lorsque Renart se laisse aller au « sentiment de la nature » mais peut-être n'est-ce là qu'un effet destiné à souligner le caractère désespéré de la situation dans laquelle il se trouve.

Page 672.

a. qui ne s'aperçoive *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 958 dans C et Mar. :* Que malement l'atorneroit . ♦♦ *c. Vers 960 dans H :* En tel lieu ou on eüst pooir *; nous corrigeons ce vers hypermètre d'après B. Mar. et C donnent pour les vers 960-961 :* La ou ne se peüst movoir / Ou povoir n'ait en nule guise . ♦♦ *d.* qui tant de mal / Pense et a fet *C*

1. La *laisse* appartient au vocabulaire technique de la vénerie : c'est la fiente laissée par les animaux. Gaston Febus, dans son *Livre de chasse* (chap. XXX), explique la différence entre les *fumées* (cerf, renne, daim, bouc et chevreuil) et les *laissées* (bêtes « noires » et loups), les « crottes » du lapin et du lièvre, et les « fientes » du renard ou du blaireau. Le terme est donc utilisé ici dans son sens le plus général. *Foire*, du latin *foria*, désigne le « flux de ventre ».

Page 673.

a. d'eve jusque a mont *B, C, Mar.* ♦♦ *b.* Si s'aprocha por lui laver *C* ♦♦ *c.* lui *manque dans H ; nous rétablissons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 1010 dans B, C et Mar. :* Et si le velt si soutilment . *La leçon de H est plus malaisée à comprendre ; littéralement,* si con cil vint *signifie « de la manière dont celui-ci est venu » ; la succession des démonstratifs est assez embrouillée :* cil *du vers 1010 désigne le paysan, comme* cius *au vers 1011 ;* cil *au vers 1012 se rapporte à Renart.* ♦♦ *e.* qui soit *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* sans beste prendre *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits, pour respecter la formule proverbiale.*

1. *Sans beste vendre* est une locution proverbiale qui signifie que le paysan subira la perte de quelques têtes de bétail.

Page 674.

a. Folio 163 de H - a, vers 1027-1067 ; b, 1068-1108 ; c, 1109-1150 ; d, 1151-1191. ♦♦ *b. Vers 1031-1033 dans C :* A mesire noble mostre / Que il n'i avoit demoré / C'on se delite la aval . ♦♦ *c.* con est mal voisin *B, C, Mar. (leçon plus heureuse pour*

la rime). ♦♦ *d. Vers 1053-1054 dans C et Mar. :* Je le voi la ce m'est avis / Lez le fossé tout ademis.

Page 675.

a. Vers 1089 dans C : Qui si durement li mesfet. ♦♦ *b. Vers 1092-1094 dans C :* Motes et pierres a plenté / Que tierce foiz au fonz afonde / Qui que soit bel ou qui que gronde.

Page 676.

a. Vers 1109-1110 dans C : Quant il voit noble le lion / Et dant isengrin le felon. ♦♦ *b. Le vers 1112 manque dans H ; nous rétablissons d'après C et les autres manuscrits. Vers 1113 dans C et Mar. :* Par les prez viennent a travers. ♦♦ *c.* Et trestoz sainz et trestoz fors *C.*

Page 677.

a. Vers 1148 dans C et Mar. : Ja maugré ne m'en sarïez. ♦♦ *b. Vers 1151-1152 dans C :* Tot de chief en chief sanz mençonge / Et il demaintenant li conte. ♦♦ *c. Vers 1159-1161 dans C et Mar. :* Et je sailli a terre aprés / Si conme je vin a eslés / Sailli sus lui a quatre piés. ♦♦ *d. Vers 1164 dans C :* Si qu'el fossé le fis voler. ♦♦ *e.* lui avons tel pais / Que jamais ne nous *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *f.* feres *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Page 678.

a. vessel *C, Mar.* : ort vaissiau *B* ♦♦ *b. Folio 164 de H - a, vers 1192-1232 ; b, 1233-1273 ; c, 1274-1314 ; d, 1315-1355.*

Page 679.

a. Vers 1227 dans C : S'il puet du tout l'enginera. ♦♦ *b.* nen *avec* en *exponctué et* i *ajouté dans H.* ♦♦ *c.* il *manque dans H ; nous le rétablissons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *d. Vers 1233-1234 dans C :* Retenez a vostre eus trestot / Et cele genice et cel tor. ♦♦ *e.* Mout a grant chose en seignorie *C, Mar.* ♦♦ *f.* tout voel *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *g.* Li enrage *H ; nous corrigeons d'après B qui donne* Li en aracha*. C donne pour le vers 1260 :* En est abatu contre val*. La leçon de H n'a pas beaucoup de sens :* ragier *signifiant « devenir furieux » ;* rachier*, au sens d'« arracher », serait plus satisfaisant.* ♦♦ *h.* orrois *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Page 680.

a. Vers 1266-1267 dans C : Or en dites ce qu'en pensez / Certes je di en verité. ♦♦ *b. Vers 1274 dans C et Mar. :* Foi que doi sainte patenostre. ♦♦ *c. Vers 1289 dans C et Mar. :* Qui a en cest an esté nez. ♦♦ *d.* N'aura encor que huit mois *C* ♦♦ *e.* si li fu bon / Quant il oï que tot fu son *C* ♦♦ *f. Les vers 1301-1302 sont intervertis dans C.*

Page 681.

a. Tu sez el que ton pain *B, C* ♦♦ *b.* Un autre *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits. C donne pour le vers 1323 :* Que une autre foiz parte a droiz. ♦♦ *c.* piis *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Littéralement : « tu sais chez qui manger ton pain » (cf. *estre au pain de quelqu'un*, « dépendre de lui », « être à son service »).

Page 682.

a. voulez doner *[v. 1344]* / Sire a cest vilain en donnerez / Tant qu'il en soit desjeünez / Qar il *C* ♦♦ *b.* atornez *[v. 1348]* / Que a paine se puet ester / Miex li venist que l'eüssiez / Fet eschassier de l'un des piez / Se le lessiez *C, Mar. Le vers 1352 manque également dans B.* ♦♦ *c. Folio 165 de H - a, vers 1356-1396 ; b, 1397-1437 ; c, 1438-1478 ; d, 1479-1514.* ♦♦ *d. Vers 1356-1357 dans C et Mar. :* Dont jel face dejeüner / Je li donasse volentiers . ♦♦ *e. Vers 1371 dans C :* Car je sai bien se dex me voie . ♦♦ *f.* Et on mosteroies *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *g.* la on chiez cit *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. On peut songer ici à l'épisode du bacon enlevé (branche Vb) où Isengrin dévore un jambon et ne laisse à Renart que la ficelle qui servait à le suspendre ; l'expression est à double sens, car avec *hart*, on comprend aussi la corde du gibet.

Page 683.

a. Ne tu voeil *H ; nous corrigeons a minima pour la cohérence. Le texte de H ne fait pas sens : il semble très proche de la leçon du manuscrit D :* Ne du veel ne de la genisse , *avec lequel les recoupements ne sont pas isolés dans cette branche (nombreux groupements B, C, D, H et M). C et Mar. donnent* Ne d'un ne d'el . ♦♦ *b. Vers 1415 dans B et Mar. :* A lui issiques defouler .

1. Littéralement : « vous n'en mettrez rien là où le chien fait ses crottes ».

Page 684.

a. et *manque dans H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b. Vers 1424 dans B, C et Mar. :* Que nostre part nos a tolaite . ♦♦ *c.* Ne se deüst fere si brune *C* ♦♦ *d. Vers 1440 dans B et C :* Sanz ce que ne mi avoit fet . ♦♦ *e.* [mal *corrigé par exponctuation en* a] percevoir *H* ♦♦ *f. Vers 1448 dans C et Mar. :* Il s'apense que sa retrete . ♦♦ *g. Vers 1451-1453 dans C :* Et durement ne se porchace / A home qui auques bien sache / Et puist dire seürement .

1. À propos de *traite*, voir G. Tilander, *Lexique*, qui en fait un équivalent de *retraite*, au sens figuré d'« arrière-pensée » : la suite de la phrase, avec la coordination *n'acomplie sa pensee*, renforce cette hypothèse.
2. *Tuit de noiant* (v. 1454-1455), littéralement : « c'est tout à fait pour rien ».

Page 685.

a. mon mal *H ; nous corrigeons d'après C.* ♦♦ *b. Vers 1468 dans C et Mar. :* Mes ne cuit pas qu'il aut crïer . ♦♦ *c. Vers 1470 dans C :* Ore ai geu eü fol pensé . ♦♦ *d.* Si pens que ne me mesferoit *C, Mar.* ♦♦ *e. Vers 1488-1490 dans C :* Quar nus tant ne set ne ne valt / A nul besoing conme renart / Lors conmence a dire par art . *Mar. donne la même leçon que C pour le vers 1490.*

1. *Cïon*, littéralement : « rejeton » (vocabulaire de la botanique, « pousse de l'année »). Cette leçon est aussi celle de *C*.

Page 686.

a. m'aint *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* manoir *manque dans H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Branche XVIII

LA MORT DE RENART

(*Martin XVII*)

NOTICE

Renart peut-il mourir ? Les auteurs de romans-feuilletons savent combien il est difficile de se débarrasser d'un personnage qui doit sa popularité à l'habileté avec laquelle il se tire de toute situation, et les exemples ne manquent pas de héros ressuscités ou dont la mort ne se révèle qu'apparente. Avec le goupil, l'horizon d'attente du public est sans équivoque : « La Confession de Renart » et « Le Jugement de Renart » ont à ce point multiplié les détournements de rites et d'institutions que « La Mort de Renart » et sa « procession », la cérémonie funèbre, ne semblent pas devoir déroger à ce schéma ; et de fait, la mystification et le travestissement liturgique y transparaissent d'emblée.

L'épisode qui raconte la « procession » du goupil[1] n'existe que dans six manuscrits : *D* et *N* pour la famille α, *B* pour la famille β, *C* et *M* pour la famille γ ; la plupart de ces témoins comportent des lacunes plus ou moins étendues[2]. Dans *H* il manque six feuillets, presque 1 000 vers, et le récit s'interrompt au début de la célébration, c'est-à-dire au moment de l'énumération des chantres[3], pour ne reprendre qu'avec le retour à la Cour de Grimbert[4], porteur de la nouvelle, fallacieuse, de la disparition définitive de son cousin Renart. Comme le veut la logique, le manuscrit *H* clôt le recueil par la branche consacrée à la comédie de la mort du protagoniste. Le dernier vers est suivi d'un *explicit* général : « Explicit li roumans de Renart ». Le récit présente un nombre important de traits caractéristiques des pièces de conclusion, sans que l'on puisse pour autant en inférer des arguments sur la composition tardive du texte, que L. Foulet date de 1205.

La technique de la réécriture est ici poussée à une sorte de paroxysme ; la branche est un véritable catalogue de motifs récurrents : départ en quête de nourriture, liturgie parodique, confession, jugement, duel judiciaire, etc. Autre trait caractéristique d'une conclusion, pas un acteur du *Roman de Renart* ne manque au générique de fin. De la vedette à l'obscur figurant[5], presque tous les personnages défilent dans de longues séquences énumératives — procédé déjà employé dans d'autres textes du corpus, mais ici exploité de manière systématique. Le passage concer-

1. V. 1678.
2. Voir la Note sur le texte et sur la traduction du manuscrit *N* qui sert de témoin pour la partie manquante, dans la branche XVIII (fin), p. 1299.
3. V. 658.
4. Au vers 1638 du manuscrit *N* ; au vers 1642 du manuscrit *H* si l'on calcule d'après le nombre de vers représentés par six feuillets (164 vers par feuillet).
5. Voir par exemple la liste des participants au procès de Renart dans les branches Ia et Vc.

nant les Vigiles est un modèle du genre : aucun des neuf versets ou répons et aucune leçon ne nous sont épargnés, une vingtaine de noms sont ainsi cités dans des actions strictement identiques.

Rares sont les animaux de quelque importance, comme Tiécelin, à ne pas être mentionnés, ne serait-ce que par l'espèce. Certains d'entre eux sont des revenants, comme Hubert, Brun ou Pelé, ou comme ceux qui n'ont pas survécu au massacre de la branche XVI : Chantecler, Brichemer, Tibert, etc. Simple oubli ? Argument pour une composition plus précoce du texte ? La résurrection est délibérée, comme le laisse penser la déclaration du milan[1], qui fait allusion à sa mésaventure passée et redoute d'« être mangé encore une fois ». Si toutes ces figures reviennent au premier plan, alors que Renart s'efface et rentre dans l'obscurité, c'est que la branche XVIII a choisi pour le goupil une fin bien plus efficace que la mort physique : l'anonymat et le retour dans le rang.

La réapparition de tous ces acteurs ne produit pas seulement un effet de reconnaissance et de familiarité. Elle fournit l'occasion d'une variation dans les rôles et dans le degré de présence, non sans arrière-pensée : Tardif le limaçon bénéficie d'une stature disproportionnée par rapport à sa véritable nature ; l'incongruité — qui rappelle celle de la branche Ib où le limaçon coupe les liens de ses compagnons et attrape Renart — devient caricature : le plus lent et le plus petit des poursuivants entraîne les autres. Deux variations sont particulièrement notables : le triomphe de Bernard, qui confesse le goupil mourant, prend part aux Vigiles et domine la messe des morts par son sermon joyeux ; l'effacement d'Isengrin dont la dernière action d'éclat aura été de clouer son ennemi à l'échiquier. Bien qu'il eût pu sortir grand vainqueur de ce récit, avec l'élimination progressive de son adversaire, il n'occupe qu'une place secondaire, moins importante par exemple que celle de Chantecler. L'éclipse conjuguée des deux principales figures du *Roman de Renart* est aussi une façon de prendre congé de l'univers de Pierre de Saint-Cloud.

La structure de la branche XVIII est originale : la redondance qui caractérise la distribution des acteurs se retrouve dans la multitude des péripéties et dans leur répétition. Certes, le canevas binaire tout à fait classique est respecté : aventure préliminaire, puis aventure principale, laquelle donne le nom à la branche. Mais chacune de ces séquences est démultipliée : la première est un diptyque[2], avec l'expédition dans l'abbaye et la rencontre de Couard ; la seconde un triptyque, où sont mises en scène successivement « trois morts » du goupil, aussi fausses les unes que les autres.

La « première mort »[3] de Renart, survenue après la perte de « sa coille et son vit », imprudemmment gagés lors d'une partie d'échecs l'opposant à Isengrin, son ennemi de toujours, se termine par un coup de théâtre sans ruse ni malice, un *deus ex machina* de comédie : Renart, porté en terre, est brusquement réveillé par la première pelletée de terre jetée sur lui par Brun ; il s'élance alors, non sans se saisir au passage de Chantecler, qu'il sera bientôt contraint de libérer.

1. V. 1574-1577.
2. V. 14-260.
3. V. 273-1209.

Les deux autres « morts »[1] sont liées à la nature même du personnage : il s'agit de mystifications. Capturé et conduit devant le roi, Renart, au terme d'un nouveau « jugement », doit se prêter à la procédure du duel judiciaire pour prouver son innocence : le plaignant, Chantecler, ne tarde pas à avoir le dessus. Pour échapper à son sort, Renart en est réduit à faire le mort — ruse par excellence du renard ; mais il ne s'agit pas ici, comme avec les marchands de poisson, de berner des naïfs pour obtenir un profit, car il est question uniquement de sauver sa peau. La dernière fuite du goupil qui, blessé, se réfugie auprès d'Hermeline manque singulièrement de panache : bien qu'il ait sans cesse affiché son mépris envers le monde paysan, le baron en est réduit à faire montrer la tombe d'un vilain qui porte le même nom que lui afin de convaincre de sa mort les émissaires du roi. Cette assimilation ultime entre Renart et ce qui a toujours été son antithèse est une suprême humiliation et le signe d'une destruction définitive de la figure du décepteur.

La dynamique narrative de ce récit repose sur une double logique : d'une part, celle de la progression, d'une succession de péripéties, qui, après avoir donné un aperçu des capacités de Renart, l'éloignent du premier plan ; d'autre part, celle de la démultiplication, qui ralentit la progression et retarde le dénouement. La structure binaire, qui fait suivre une série de succès — le chapon, le moine, Couart — d'une suite de revers — blessure, capture, duel —, évolue vers la sérialité, selon un processus habituel du mythe. Aux reprises déjà signalées, diptyque liminaire, triptyque ensuite, on ajoutera des échos internes, comme le parallèle entre le procès du pelletier devant le roi, et celui de Renart. Par moments, la narration semble même s'enliser dans des redites : c'est le cas pendant la veillée funéraire, avec les Vigiles et le jeu des plantées. Mais ce choix stylistique a peut-être une fonction : prolonger les effets de ce moment exceptionnel qu'est la mort du héros, avant qu'elle ne se révèle, elle aussi, fausseté et tricherie comme le reste de sa vie. Autre explication : l'impact comique et parodique des passages ainsi traités.

La compulsion à la répétition se manifeste particulièrement dans deux passages : la description du jeu et l'évocation des rites religieux, dont le déroulement solennel et strictement codifié est, à première vue, scrupuleusement respecté. Trois séquences, les Vigiles, la messe des défunts et la « procession », développent un schéma déjà exploité dans d'autres branches : le travestissement carnavalesque de la liturgie[2]. Mais la parodie cléricale peut prendre des formes différentes. Lors des vigiles, le rituel est strictement respecté ; ce qui prime est l'incongruité d'animaux déguisés — le limaçon et le taureau, également revêtus d'ornements sacerdotaux… et chantant avec le plus grand sérieux. Seul le pet de Brun[3] introduit une note discordante dans cette harmonie et, en rappelant une réalité plus triviale, dénonce la mystification. Le changement de registre, qui intervient avec le tableau des réjouissances brutales de la nuit, apporte un contrepoint et un intermède bienvenu dans la monotonie des énumérations.

1. Respectivement v. 1289-1539 et v. 1540-1688.
2. Voir les branches VI avec la célébration des « Vêpres de Tibert » et XIII, où Primaut dit la messe, mais aussi la fin de la branche IV lorsque les pèlerins se mettent à « orguener ».
3. V. 607.

La messe des morts est célébrée par les « grands » : Bernard l'archiprêtre, Bruiant, Roonel, Ferrant, Brun, Brichemer. Le déguisement[1] n'est ici qu'accessoire ; l'essentiel se trouve dans les trois discours burlesques qui tiennent lieu, dans un ordre peu orthodoxe, de sermon, d'épître puis d'évangile. Les procédés de ce type de parodie sont connus : ils reposent sur l'inversion — éloge paradoxal du vice, absolution du crime — et sur la transgression verbale ; le conteur de « La Confession de Renart » a largement puisé dans cette inspiration. L'âne, traditionnellement associé à la luxure et à la sexualité débridée, fait le panégyrique de la fornication et condamne la chasteté, en ponctuant son langage de termes — « foutre[2] », « con », « vit » et « coilles » —, dont il est inutile de signaler l'effet bouffon au milieu d'une cérémonie solennelle et pathétique. L'oraison prononcée par le digne ecclésiastique transforme le fripon en un héros dont le souvenir ne s'éteindra jamais.

L'« épître » de Brichemer ne ressemble en rien à la lecture habituellement faite sous cette rubrique : il s'agit d'une forme inédite de l'« absoute », le pardon définitif pour les vols et meurtres de volailles, et les mauvais traitements infligés aux moines. Le cheval Ferrant entonne alors l'« Euvangile [...] Secondum le gorpil Renart[3] » et débite quelques obscénités qui rivalisent avec celles de l'archiprêtre. Son tableau de l'adultère avec Hersent n'a rien à envier à celui que fait Hubert dans la branche III, et rappelle ses délires autour du « trou » et de la « crevasse » de la louve[4]. L'enjeu véritable de cette envolée est la négation de la responsabilité de Renart dans les méfaits originels du *Roman de Renart*, le viol d'Hersent et celui de Fière ; c'est ainsi que la branche XVIII apporte une réponse sans détours aux interrogations des branches Ia, Ib et Vc. Comme pour le milan, les deux femmes adultères sont foncièrement des pécheresses, des monstres insatiables de luxure, tandis que Renart, lavé de toute faute, se présente en martyr. L'image qui conclut cette pochade, celle d'un renard dont l'âme, bordée par des poules, est admise — à reculons ! — au paradis des ânes, est un souvenir cocasse du paradis des loups de la branche Va.

L'esprit de tels passages est celui de la fête des Fous, une institution cléricale, qui permet aux clercs jeunes ou de rang inférieur de prendre quelques libertés avec les objets, les ornements et les rites du culte, sans pour autant que les principes et le dogme soient menacés. Sermons joyeux, prières détournées, comme le « credo des ivrognes » ou la « patenôtre des usuriers », et travestissements provocateurs caractérisent ce défoulement fondé sur le retournement carnavalesque des hiérarchies et des valeurs. L'âne y joue traditionnellement un rôle fondamental[5].

1. V. 815.
2. Le terme apparaît douze fois en une quarantaine de vers (v. 861, 864, 866, 868, 869, 873, 875, 887, 894), avec des vers à double occurrence, comme le vers 865.
3. V. 967-968.
4. V. 974-978.
5. Voir les réflexions de J. Dufournet sur les « Vêpres de Tibert » et la fête des Fous, Champion, « Traductions des classiques français du Moyen Âge », XL, Paris, p. 20-21 ; Ph. Walter, « Renart le Fol. Motifs carnavalesques dans la branche XI du *Roman de Renart* » ; la Notice de la branche VI de notre édition, p. 1072-1073. La littérature sur la fête des Fous est abondante : deux synthèses, en particulier, celle de J. Heers, *Fête des fous et Carnavals*, Fayard, 1983 ; et celle de Cl. Gaignebet, *Le Carnaval*, Payot, 1974.

Dans la « procession » proprement dite, le cortège funéraire et l'enterrement, on se contente d'attribuer à chacun une fonction : Brun creusera la fosse, Chantecler maniera l'encensoir, Brichemer et Belin porteront la bière, Isengrin se chargera de la croix, tandis que la chèvre jouera du tambour et le cheval de la harpe ; Hubert, Tibert et Couard tiendront des cierges ; reste à trouver un emploi au singe : il fera la grimace... afin de ne laisser aucun doute sur la nature profonde de cette mascarade. Le thème iconographique de la « procession de Renart » a connu quelque succès : des sculptures, disparues, le représentaient sur les cathédrales de Marienhafe et de Strasbourg.

Dans cette branche, l'anthropomorphisme est total, et parfois poussé à ses extrêmes limites. Ainsi Couard, le lièvre, transporte-t-il à cheval le pelletier, dont les jarrets sont entravés par un bâton : renversement total des rôles où l'animal, gibier par excellence, et dont le nom même est l'antithèse de l'héroïsme, réduit à l'état de butin l'homme qui a eu l'audace de le menacer de son épée. Il en va de même pour les divertissements de la Cour, qui réunissent loup, renard, chat et autres bêtes autour d'un échiquier, ou dans une sauvage partie de plantées. Il est vrai que ce jeu de société qui consiste à faire tomber son adversaire en lui assenant un coup violent sur la plante des pieds est plus proche de la bestialité que des raffinements d'une compagnie aristocratique. Il se transforme d'ailleurs en règlement de comptes et en affrontement violent des barons, avec un changement régulier de rôles entre attaquant et attaqué. L'évocation des coups ne laisse pas de faire penser aux procédés de la chanson de geste.

Renart ou comment s'en débarrasser ? Il eût été bien maladroit de faire périr le goupil de mort naturelle ou violente, alors qu'il s'est tiré de tous les mauvais pas et qu'il a tourné les situations les plus désespérées à son avantage. L'agonie du joueur d'échecs malheureux n'est qu'une fausse sortie. Pour mettre un terme à la carrière du fripon, une issue honorable du type « moniage Renart » ne peut pas non plus être envisagée : « Le Pèlerinage de Renart », le bref séjour au couvent dans la branche II et le tableau de l'existence monacale que propose la branche III enlèvent toute crédibilité à cette solution. Le conteur, avec un art consommé, évite la trop grande facilité de la disparition physique : il choisit de faire mourir le héros en le privant progressivement de ce qui fait sa différence. Son adversaire par excellence, le loup, comme nous l'avons dit, l'accompagne dans cette chute. Par un renversement ironique, ce sont les plus faibles et les plus petits, comme Tardif ou Chantecler, qui tirent leur épingle du jeu, ou le plus stupide, l'âne, qui occupe le devant de la scène.

Le rebelle, le maître fourbe, l'éternel vainqueur se retrouve nu, dépouillé progressivement de tout ce qui fit son prestige dans les branches précédentes. J. Dufournet[1] a bien montré comment s'opère cette mise à mort. Le passé dont le goupil se glorifiait si souvent dans ses pseudo-confessions lui est partiellement confisqué, par le retour à la vie de quelques-unes de ses victimes : seul le souvenir de Pinte et de Coupée

1. « Les Trois Morts du goupil », dernière partie.

rappelle ses exploits de chasseur de poules. S'il continue à semer la terreur dans les basses-cours, comme le laisse entendre l'épisode du chapon, en revanche il n'essuie plus ailleurs que des revers, même dans le domaine où il a toujours bénéficié d'une supériorité radicale, celui de la parole : il n'obtient pas, malgré ses efforts oratoires, la condamnation du vilain.

Voilà donc Renart réduit à la vulgaire nature d'un renard, dont les seuls succès ont pour cadre les poulaillers, à condition de ne pas tomber sur le coq. Il y a pire : dans cette branche, il ne prend que des coups, qui lui sont portés par des êtres de plus en plus petits et dérisoires, depuis le moine blanc qui le rosse copieusement jusqu'au corbeau, en passant par le loup et le coq. Celui qui, par sa volonté de puissance, son invention, ou les hasards de son errance, était le moteur des autres branches se présente ici comme un corps souffrant, objet passif manipulé ou brutalisé. L'état de cadavre auquel il est assimilé est emblématique de cette déchéance : l'action s'organise autour de lui, sans qu'il l'impulse, sans même qu'il y participe.

Le fourbe tire une dernière révérence, par un stratagème qui le ramène à sa nature première, celui du renard des Bestiaires, forme élémentaire et toute passive de la ruse. La longue série des aventures s'achève sur une fuite de Renart, éclopé, qui se réfugie encore une fois — définitivement ? — à Maupertuis, non sans avoir rappelé au corbeau Rohart qu'il garde des dents, et que les volatiles sont ses proies prédestinées. La dernière étape de cette retraite forcée est l'anonymat : la perte du nom tant redouté, qui se confond avec celui d'un vilain. Renart quitte le récit sur un mensonge, un tour de passe-passe, une ultime mystification par laquelle il s'escamote lui-même ; la famille tout entière, ainsi que le cousin Grimbert, sont impliqués dans cette dernière mise en scène. Plus que les cérémonies autour de la bière, les trois oraisons funèbres que sont la déploration d'Hermeline, le message de Grimbert et la plainte du roi constituent un adieu.

La branche XVIII offre au *Roman de Renart* une conclusion ambiguë, ouverte. Pour le goupil, ce départ sur la pointe des pieds, sans gloire, est tout sauf une belle sortie. La survie physique est, certes, assurée, et les contes renardiens peuvent éventuellement se poursuivre. L'image d'un Renart alité en son manoir et refaisant ses forces[1] a servi à clore d'autres branches sans être une fin irrévocable. Cependant, le narrateur ne donne aucune raison d'espérer, comme c'est le cas ailleurs, un prompt rétablissement. Mais d'une certaine façon, le récit a trouvé ici son point d'équilibre, sinon son point de non-retour. Le conflit qui, avec les branches Ia et Ib, constitue le point de départ du recueil, est désamorcé par le désespoir et le pardon de Noble. Renart, battu et estropié, ne songe pas à la vengeance et ne semble plus aspirer qu'à la paix. « Explicit li roumans de Renart » : de celui qui a renoncé à son nom et choisi l'obscurité, il n'y a plus rien à dire.



Nous reproduisons, sous le titre de branche XVIII, les 658 premiers vers, mais non les vers 659-1684.

1. V. 1547-1548.

Pour la fin de la branche XVIII, p. 707-731, nous suivons le texte du manuscrit du Vatican (ms. Regina lat. 1699), le seul qui procure l'intégralité de l'épisode. Voir la Note sur le texte et sur la traduction de Sylvie Lefèvre, p. 1289.

ARMAND STRUBEL.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les articles mentionnés ci-dessous, le numéro « XVII » désigne la branche qui porte le numéro « XVIII » dans la présente édition.

COMBARIEU (M. de), « Le Thème du monde à l'envers dans la branche XVII du *Roman de Renart* », *Mélanges J. Larmat*, Les Belles Lettres, 1982, p. 101-115.

McCULLOCH (Fl.), « The Funeral of Renart the Fox », *Journal of the Walters Art Gallery*, XXV-XXVI, 1963, p. 9-27.

DUFOURNET (J.), « L'Originalité de la branche XVII du *Roman de Renart* ou les Trois Morts du goupil », *Mélanges Charles Campoux*, Montpellier, 1978, p. 345-363.

FRETIER (J.), « Recherches sur la branche XVII du *Roman de Renart* », Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, 1974.

SCHOUWINK (W.), « The Fox's Funeral in European Art : Transformation of a Literary Motif », 6ᵉ Colloque, *Épopée animale, fable et fabliau*, *SPA*, 1985.

VARTY (K.), « The Death and Resurrection of Reynard in Medieval Litterature and Art », *Nottingham Mediaeval Studies*, X, 1966, p. 70-93.

DOCUMENT

Nous donnons ici la fin de la branche XVIII dans *H* (v. 1642-1688 correspondants dans *N* aux vers 1638-1684).

1642 Lasse, esgaree remaing ci
Et mi enfant sont orfenin
N'ai robe laigne ne de lin :
En grant povreté sui remese ! »
1646 Atant est entree en la hese
De mal pertuis et cil s'en tornent
Qui de ci au roi ne sejornent.
Trové l'ont en ses pavillons.
1650 Dedevant lui a genoillons
S'est maintenant agenoilliés
Grinberz, qui le vis ot mollie
Dou plorer que il fet avoir,
1654 Et quant li rois Noblez le voit
Plorer, si en fu tous plains d'ire ;
Et li escouflez li prist a dire :
« Sire, de Malpertuis venons,
1658 Dont a engignié nous tenons.
Renars est mors et enfoïs.
Quant Rohars ceens à fui,
Si durement estoit malmis
1662 Renars, qu'il est en terre mis.
La fosse et le tonblel avons
Veüe, tout de voir savons
Que le corbel le partua
1666 Qui ore pau de vertu a ;
Mehaigniez en est et peris
En est Renars. Li sains esperis
De la soie ame s'entremete,
1670 Tant que en paradouce la mete,
Deus liuez outre paradis,
Ou nuls n'est povrez ne mendis ! »
Quant li rois oï la novele

Tous ses courous li renovele :
De Renart fu molt correciés ;
Tantoſt s'eſt en eſtant dreciés
Et diſt dolanz et esperduz :
« Par grand pechié avons perdu
Le millor baron que j'avoie !
Je ne cuit mie que ja voie
Que de venjance en puisse avoir ;
Por la moitié de mon avoir
Ne vosisse qu'il fuſt ensi ! »
A tant fors de son tref issi
Et s'en monta a son palais.
Ci iluec de Renart vous lais
La vie et la confessïon
Ci fine la porcessïon.

EXPLICIT LI ROUMANS DE RENART

NOTES ET VARIANTES

Page 687.

a. Fin du folio 165 de H - colonne d, vers 1 et 2. On trouve dans C la rubrique suivante : La mort renart . ♦♦ *b. Folio 166 de H - a, vers 3-43 ; b, 44-84 ; c, 85-125 ; d, 126-166.* ♦♦ *c. Vers 25 dans C :* Dedenz avoit si con lisons .

1. Ce début printanier — la « reverdie » typique des poèmes lyriques mais aussi l'ambiance printanière du départ à l'aventure chevaleresque — eſt un *topos* dont les effets de réel sont eſtompés par l'inertie thématique : *oriol* et *papegaut* (ce dernier mot rimant avec *gaut*, « le bois », autre élément indispensable du décor) font partie de ces énumérations qui amplifient le motif du chant ; l'identification des espèces pose quelques problèmes, mais le souci de vérité ornithologique n'eſt sans doute pas primordial dans une séquence aussi ſtéréotypée. Le « loriot » (traduction habituelle de *oriol*) a un chant tout à fait remarquable et semble à sa place, encore que le mois de mai soit bien précoce pour ce migrateur des pays chauds ; le *papegaut* renvoie généralement au perroquet, mais on ne saurait garder cette solution sans risque d'invraisemblance, les psittacidés étant rares dans les forêts médiévales... Le geai, autre candidat, ne peut être classé parmi les oiseaux chanteurs, malgré ses talents d'imitateur. Une traduction réaliſte devrait privilégier les espèces de chanteurs les plus communs en cette saison dans les pays du *Roman de Renart* : le merle et la fauvette.

2. Le terme *parc* désigne de façon précise un parc à beſtiaux, et, par extension, tout lieu clos où l'on garde des bêtes ; le texte de *H* porte bien *dame* là où les autres se contentent de la leçon d'une *abaïe blanche* ; le déplacement de l'épithète empêche d'y voir une simple bourde de copiſte.

Page 688.

a. entre s'eſt coulés *H; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *b.* meit le trop *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* ♦♦ *c.* Renart a *C*

Page 690.

a. parole oi[e *exponctué*] *H* ♦♦ *b.* oïr *[v. 124]* / Le jugement dont sui deſtroiz / Par foi diſt renart il eſt droiz / Que i voise quant le volez / A tant eſt en eſtant levez / Renart *C* ♦♦ *c. Les vers 133-134 sont intervertis dans C.* ♦♦ *d.* Coart li diſt biax *C*

Page 691.

a. Vers 157-158 dans C : Qui fu en traïson ocise / Le jor en fesoient servise . ♦♦ *b. Vers 162 dans C :* Qui mout furent de haut renon . ♦♦ *c. Vers 165 dans C :* Li rois qui tenoit cort pleniere . ♦♦ *d. Folio 167 de H - a, vers 167-207 ; b, 208-247 ; c, 248-288 ; d, 289-329.* ♦♦ *e. Vers 170 dans C :* Le vilain tres par mi la porte .

1. Voir G. Tilander (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971) : *planche* au sens de « degré », « marche », « palier ».

2. Ce sont là les termes stéréotypés pour désigner le vêtement d'apparat : fourrures chatoyantes de l'écureuil du Nord.

Page 692.

a. Vers 191 dans C : Que vos m'amez de cuer certain . ♦♦ *b.* vint / Mout aïrez et d'ire *C*

Page 693.

a. Vers 229-233 dans C : Soufrez que m'en aille de ci / Sachiez que je sui loiau hon / Quant vos plera tesmoing avron / De mes voisins des plus feaux / Que je sai preudons et loiax . ♦♦ *b. Les vers 240-241 sont intervertis dans C.* ♦♦ *c.* au roi por tesmoignier *C*

Page 694.

a. Vers 269 dans C : Lors asistrent tuit au mengier . ♦♦ *b.* teus *H ; nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

1. Cette séquence ne déparerait pas un roman courtois : les formules attendues — l'ordre de dresser la table, la rapidité d'exécution, l'ellipse sur le menu — sont là, sauf l'allusion à l'abondance et à la variété des plats ; même les préséances sont respectées. Nous pourrions être ici à la Cour du roi Arthur.

2. Les heures liturgiques les plus courantes dans les textes sont « prime » (7 h 30), « tierce » (9 h), « sixte » (12 h), « none » (15 h), « vêpres » (17 h).

3. Voir G. Tilander (*Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923) ; cette forme verbale (première personne du subjonctif présent) est expliquée comme picardisme (*envier*, de *invitare* : « enchérir »).

4. Littéralement : « son équipement » ; voir G. Tilander, *Lexique*, qui glose « parties viriles ».

Page 695.

a. Vers 309-310 dans C : Et dant renart souspire et bret / Corouciez fu de duel et d'ire . ♦♦ *b. Vers 316 dans C :* Tot coiement et en repost . ♦♦ *c. Vers 321 dans C :* Qu'il se pasma plus de dis fois . ♦♦ *d. Folio 168 de H - a, vers 330-370 ; b, 371-411 ; c, 412-451 ; d, 453-493.*

Page 696.

a. Vers 380 dans C : Sire fet renart or estez .

Page 697.

a. et bien *[v. 387]* / Ne mespris pas envers ma dame / Que j'avoie espousee a fame / Et a moillier par granz soulaz *C* ♦♦ *b.* Molt es[t *exponctué*] *H*

1. Allusion aux restrictions concernant le péché d'inceste : les relations entre la « commère », la femme qui est marraine, avec le « compère », le parrain, entrent dans ces interdits.

Page 698.

a. Que la H; *nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.* •• *b.* Que hons mortiex peüst avoir C •• *c. Vers 463 dans C:* Qu'ele vienne sanz demoree.

1. Littéralement : « montre un visage de loup » ; au figuré : « renfrogné », « horrible ».

Page 699.

a. Après le vers 465, C ajoute 8 vers : les messagers chevauchent jusqu'à Maupertuis et annoncent la nouvelle à Hermeline. •• *b.* Al castel ou dant renart fu C •• *c.* a apelé / Et il i vint tost et corant / Va fait il tost et vistement / Droit a mal pertuis si C •• *d. Vers 492-493 dans C :* Et dist qu'il soit le bienvenant / De qoi estes vos besoingnant. •• *e. Folio 169 de H - a, vers 494-534 ; b, 535-575 ; c, 576-616 ; d, 617-658.* •• *f.* voisin vostre H ; *nous corrigeons d'après C, qui donne* vostre cousin, *et les autres manuscrits.*

Page 700.

a. en ot mautalent et ire C •• *b. Vers 525 dans C :* Lez la biere mout li seoit.

1. Voir G. Tilander, *Lexique* : « j'étais bien, maintenant je suis très mal ».

Page 701.

a. Vers 567 dans C : Tout por les matines soner. •• *b.* encor iaus encor H ; *nous corrigeons d'après C et les autres manuscrits.*

Page 702.

a. Le vers 587 manque dans H ; nous rétablissons, pour la rime, d'après C. •• *b.* chanté [*v. 594*] / Conme cil qui bien l'ont hanté / Et puis lut la tierce leçon / Sire espinart le heriçon / Le respons chanta le tesson / Belement et sans contençon / Et puis les versez ambedeus / Ysengrin C •• *c.* pas [se *exponctué*] ne se H •• *d. Les vers 606-607 manquent dans C.* •• *e. C, qui intervertit les vers 612 et 613, donne pour le vers 614 :* Brun l'ors qui mie ne chanta. •• *f. Vers 616 dans C :* C'onques nul mot n'i a failli. •• *g. Vers 619 dans C:* Le respons si que n'en tança.

1. Littéralement : « montrait un visage renfrogné », « faisait grise mine » — le deuil n'empêche pas les souvenirs, et les animaux se distribuent en amis et ennemis du goupil.

2. Voir G. Tilander, *Lexique* : cet exemple de polyphonie — de cacophonie burlesque — rejoint les autres passages où l'on voit les animaux se livrer à des exercices de chant, souvent décrits en termes techniques (dans « Les Vêpres de Tibert », dans « Le Pèlerinage »). Voir la Notice, p. 1292.

Page 703.

a. Vers 635 dans C : Qui o les autres ert embrons. •• *b.* brichemer / Qui renart soloit tant amer / Et le sengler chanta le vers / Et a l'endroit et a l'envers / Quant C •• *c. Les rimes des vers 642 et 643 sont interverties dans C.* •• *d. Vers 645 dans C:* Et li autre touz d'un tenant. •• *e. Les rimes des vers 648-649 sont inter-*

verties dans C. ♦♦ *f. Le manuscrit H s'interrompt ici ; il comprend cependant un dernier folio de 47 vers (v. 1642-1688), lesquels constituent la fin de la branche. Nous donnons ces vers en document, p. 1295-1296.*

1. G. Tilander, *Lexique*, décrit le jeu ainsi : « L'un des joueurs relevait son pied. Le partenaire avait à lui donner de la plante du pied un si fort coup sur la plante du pied de l'autre et ainsi à tour de rôle, qu'il tombait à la renverse. Ici, il s'agit de donner un coup de bâton… »

LES AUTRES BRANCHES DU « ROMAN DE RENART »

Branche XVIII (fin)

LA MORT DE RENART
(Martin XVII, FHS 31)

NOTICE

Pour une analyse de la mort de Renart telle qu'elle est rapportée dans la branche XVIII, nous renvoyons le lecteur à la Notice d'Armand Strubel, p. 1289-1295. Nous publions sous le titre de « Branche XVIII (fin) » la partie du récit qui manque dans le manuscrit *H* : la « procession du goupil ».

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Les manuscrits.

La branche XVIII n'est conservée dans son intégralité que dans un seul manuscrit : Rome, Vatican, ms. Regina lat. 1699, ffos 52*d*-65*d* (sigle : *N*). Quatre autres manuscrits, en raison de lacunes matérielles, ne contiennent plus que des morceaux plus ou moins suivis de ce texte. Le manuscrit de l'Arsenal 3334 (sigle : *H*) conserve les vers 1-658 et 1638-1684[1]. Le manuscrit de Paris, BNF 1579, ffos 152*d*-159*d* (sigle : *C*) conserve les vers 1-1133, tandis que le manuscrit de Turin, BR, varia 151, ffos 182*b*-191*b* (sigle : *M*) garde les vers 1-1026 et 1621-1684, interpole plus de cent soixante-dix vers après le vers 1009 et vingt vers après le vers 1026.

1. Voir la Notice de la Branche XVIII, p. 1289.

Quant au manuscrit d'Oxford, bibliothèque Bodléienne, Douce 360, daté de 1339 (sigle : *D*), il s'achève au folio 159 avec le vers 807, confirmant la leçon de *N* au regard de *C* et *M* (*Et autres de goute des dens*).

Le manuscrit du Vatican compte 181 folios de parchemin d'un format de 276 x 202 mm. Il eſt écrit sur deux colonnes de 32 lignes, le plus souvent par deux mains différentes mais toutes deux du XIVe siècle. Celui des deux copiſtes qui a écrit la branche XVIII use d'une gothique extrêmement soignée et claire. L'unique miniature du manuscrit figure en tête du volume et de la branche Ia. Elle représente Noble couronné et assis écoutant cinq animaux debout devant lui, les uns derrière les autres. Chaque branche commence avec une lettre puzzle filigranée aux encres rouge et bleue, sur quatre unités de réglure. À l'intérieur des branches, le texte eſt divisé par des lettres filigranées aux deux encres alternées, sur deux unités de réglure. Chaque vers commence par une lettre nettement séparée du reſte du vers. Les signes de ponctuation sont inexiſtants.

Le volume a appartenu à Claude Fauchet (1529-1601), premier président de la Chambre des monnaies et hiſtoriographe de France. Deux mentions de sa main l'atteſtent : *Achepté le 26 souſt 1594, 40 souls. C. Fauchet.* (fo 1ro) ; *C'eſt a moi, C. Fauchet.* (fo 185vo). En outre, il a dressé la liſte des branches du *Roman* sur un feuillet de garde et annoté le texte çà et là[1]. On ne sait si le manuscrit passa ensuite dans la collection des frères Pithou ou, plus vraisemblablement, dans celle de Paul Petau (mort en 1614), mais il se retrouva ensuite dans la bibliothèque de Chriſtine de Suède. À la mort du cardinal Decio Azzolini, héritier des livres de la reine, il entra à la bibliothèque Vaticane. Le traité de Tolentino signé en février 1797 par Bonaparte et Pie VI permit, entre autres, le retour en France de ce volume[2].

Il eſt difficile d'assigner une origine géographique précise au manuscrit. E. Martin[3] notait seulement que « son orthographe sent tant soit peu le terroir picard : on y trouve quelquefois *ch* au lieu de *c* ». De fait, dans la partie de la branche que nous éditons suivant cette copie, on peut relever quelques traits imputables à cette aire linguiſtique : le possessif *sen* du vers 1488 ; la graphie *u* pour *ou* des vers 1161, 1415, 1421 ; peut-être la graphie *ai* pour *a* dans la troisième personne du présent de l'indicatif d'« avoir » au vers 1497 (variante *a*, p. 727). Mais deux autres traits s'expliqueraient plutôt comme normands, ou en tout cas de l'Oueſt de la France : le pronom personnel féminin singulier *el* du vers 798 ; la forme d'impératif *sage*, que nous dérivons de *sachier*, au vers 1194. En raison même de la rareté de ces formes, et comme au moins l'une d'entre elles (*el* du vers 798) se retrouve dans le manuscrit *C* (dialecte d'Île-de-France), il eſt légitime de se demander si elles n'appartiennent pas au texte-source plutôt qu'au copiſte.

1. Voir var. *b*, p. 715.

2. Pour une rapide description et l'hiſtoire du manuscrit, voir E. Langlois, « Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVIe siècle », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXIII2, Paris, Imprimerie nationale, 1889, p. 221 ; Legrand d'Aussy, « Le Renard, Poème héroïco-comique, burlesque et facétieux », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. V, Paris, Imprimerie de la République, an VII, p. 294-320.

3. *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 7.

Principes d'édition.

Nous avons retranscrit le texte aussi fidèlement que possible, ne le corrigeant qu'en de très rares occurrences. Il offre, en effet, un sens satisfaisant la plupart du temps, meilleur parfois dans son détail que celui des manuscrits *C* et *M*. Nous avons donc corrigé lorsque le vers est évidemment fautif : pour le sens et/ou la syntaxe (v. 676, 983-984, 1253, 1361-1362, 1509 ; pour la métrique (vers hypomètres 979, 1247, 1381, 1443, 1451). Les corrections s'appuient sur les autres témoins ; lorsque ceux-ci viennent à manquer, nous sommes particulièrement redevables des suggestions de l'édition d'E. Martin[1], et en un endroit du travail de G. Tilander[2] (v. 1445-1446).

Le signe *9*, représentant *con/com* et l'abréviation avec tilde de la même syllabe, isolée ou en composition, ont été systématiquement rendus par *con* : d'où les formes *conme*, *connandement*, etc. Le nom de Renart, presque systématiquement réduit à *R.*, a été fléchi suivant sa fonction dans la phrase. D'ailleurs, le respect de la flexion bicasuelle, s'il n'est pas systématique dans ce manuscrit, et particulièrement pour les noms propres, reste tout de même assez fréquent. Lorsqu'il figure en toutes lettres, le nom propre du blaireau privilégie la graphie *Grinbert* (sauf au vers 1580). C'est celle que nous avons adoptée, lorsqu'il est abrégé.

Principes de traduction.

La traduction a tenté de suivre le rythme du texte. Nous n'avons donc pas cherché à en accentuer la vitesse et le caractère enlevé. Nous n'avons pas voulu non plus travestir les niveaux de langue : la familiarité a finalement peu de place ici. Les discours de Bernard et de Ferrant n'en prennent que plus de relief, qui versent dans l'obscénité ou font appel à la luxure.

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTES ET VARIANTES

Page 707.

a. Folio 57 de N - colonne d, vers 659-672. •• *b. Vers 663 dans C et M :* A cest mot s'est alez seoir . •• *c.* Adonc a son coup atendu / Bruiant le tor qui mout s'esforce *C, M* •• *d. Folio 58 de N - a, vers 673-704 ; b, 705-736 ; c, 737-768 ; d, 769-800.* •• *e.* et fu si destroiz *N ; nous corrigeons d'après C et M pour des raisons syntaxiques.*

1. Cette apparition soudaine de Primaut, ailleurs absent dans ce texte et qui ne figure que dans les branches IV et XIII, en lieu et place d'Isengrin, est d'autant plus surprenante qu'elle vient fausser les règles du jeu de la partie tout juste commencée. À la lumière des affrontements suivants il semble en effet que chaque attaquant devienne à son tour atta-

1. *Le Roman de Renart*, Strasbourg-Paris, Trübner et Leroux, 1882-1887.

2. « Notes sur le Texte du *Roman de Renart* », *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIV, 1924, p. 658-721.

qué. Or Tibert, s'il est bien allé s'asseoir après le coup porté à Isengrin, est sorti du jeu au profit de Primaut. On peut soupçonner dès lors soit la perte des vers qui auraient d'abord vu Tibert renversé par Primaut, soit une simple substitution du nom de Primaut à celui de Tibert dans l'affrontement avec Brichemer. On peut d'ailleurs constater un peu plus loin, au moment du changement de partenaires Bruiant/Frobert/Baucent (v. 685-695), que les manuscrits *C* et *M* donnent un texte pour le moins embrouillé. L'ensemble de la relation du jeu des plantées, construit sur une récurrence des mêmes gestes et de mots identiques, semble bien avoir invité les copistes à commettre quelques bourdes.

Page 708.

a. A pou le cuir ne l'en a tret *[v. 686]* / Demaintenant vers lui se tret / Bruiant le tor le pié tendi / A dant frobert si con je di / A mout de joie et de leece / Isnelement a lui s'adrece *C. Cette leçon (suivie par M), qui redouble l'affrontement Bruiant-Frobert, faussant l'alternance régulière des joueurs, repose sans doute sur un saut du même au même (* demaintenant *).* •• *b.* Foi que je doi sire robert / Vos avez laidement mespris / Quant vous tel chevalier de pris / Avez devant moi abatu / Trop l'avez durement batu *C, M (voir n. 1).* •• *c.* Riens se bien non *C, M* •• *d.* pooir / Si bien sot son cop aseoir / Qu'il l'abat sor le pavement / Cil de l'angoisse que il sent / Le vis *C, M* •• *e.* Li fuirons s'est *C, M*

1. L'apostrophe de Frobert au sanglier est évidemment d'une auto-ironie cruelle. Cette nuance disparaît dans la leçon des manuscrits *C* et *M* (var. *b*). Il est notable d'autre part que c'est la seule fois où l'un des protagonistes se plaint lui-même de la violence que son partenaire de jeu a déployée à son encontre. C'est Petitpas qui entendra venger Baucent du coup de Tardif et Isengrin qui fera des reproches à Pelé sur sa conduite envers Petitpas. On pourrait donc, rétrospectivement, s'interroger sur la réplique de Frobert et se demander si, dans tout ce passage, il n'y a pas eu confusion sur les noms des acteurs et leurs actions respectives. La leçon *fuirons* (« furet ») de *C* et *M* pour *paons* au vers 729 renforce cette impression.

Page 709.

a. anuiet *avec* e *exponctué dans N.* •• *b.* a loisir *[v. 737]* / Quant beü *C, M* •• *c.* fuer *[v. 757]* / Que n'i fiere se diex me gart / Qui si vodra garder si gart / De mon pooir se diex m'aït *C, M* •• *d.* Or lessiez ester a itant *C, M*

1. Si les attaquants précédents ont commis une faute contre le jeu, ce serait, aux dires d'autres joueurs, d'avoir mis trop de violence dans leur coup de pied. Ici Pelé semble commettre une faute supplémentaire en usant d'un bâton, absent jusqu'alors de la partie. Cet instrument est-il si évidemment autorisé au jeu de plantées que l'affirme dans son *Lexique du « Roman de Renart »* (Champion, 1971) G. Tilander ? De toute façon, sous couvert de divertissement, ce jeu permet, sinon des règlements de comptes, du moins à la violence de se libérer.

Page 710.

a. Et vit le pié pelé estendre / Lors li a *C, M* •• *b. Vers 783 dans C et M :* Les plantees et si lessierent . •• *c.* ajorna / Chascun endroit soi s'atorna / Et l'arceprestre *C, M* •• *d.* Au sonner sont molt deporté *N ; nous corrigeons d'après C et M.* •• *e.* Ne cuit que siecle *N ; nous corrigeons.* •• *f.* Illec fesoit on son ser-

vise / Illuec ou ele devia *C* ♦♦ *g. Folio 59 de N - a, vers 801-832 ; b, 833-864 ; c, 865-896 ; d, 897-928.* ♦♦ *h.* laiens *[v. 806]* / De cel mal dont il sont ardans / De mout biax miracles avoit / La ou dame pinte gisoit / Et maint saintuaire i avint / Quant *C, M*

1. Cette allusion à la mort de Pinte renvoie en fait à la mort de Coupée, sa sœur, tombée sous les dents de Renart (branche Ia, v. 294 et suiv.). Pinte, bien vivante au contraire, vient avec Chantecler se plaindre à Noble de cet assassinat. Coupée sera richement enterrée sous un arbre, et non dans une chapelle. L'auteur de notre branche se joue donc des souvenirs de ses lecteurs.

Page 711.

a. entor le cors assis *C, M* ♦♦ *b.* Que il tenoient a lor meſtre *C, M* ♦♦ *c.* garra touz ne lices *N ; nous corrigeons d'après C et M.* ♦♦ *d.* Chascun morra sanz achoisons *C, M*

1. Les six officiants de la messe en l'honneur de Renart sont parmi ses plus célèbres victimes et/ou ses plus farouches adversaires, lors d'affrontements plus ou moins réguliers : par exemple Bernard l'âne (branche IV), Bruiant le taureau (Ia, v. 79 et suiv. ; XVI, v. 2645 et suiv.), Ferrant le cheval (XVI, v. 3200 et suiv.), Roonel le chien (Ia, v. 1327 ; XV, v. 367 et suiv. ; XVI, v. 343 et suiv.). Il eſt piquant d'entendre leurs éloges funèbres qui osent à peine égratigner leur ennemi, tout mort qu'il eſt.

2. Autant qu'on puisse en juger, le déroulement de cette messe des morts ne respecte pas entièrement la liturgie attendue. Ainsi le sermon devrait prendre place après la lecture de l'Évangile : soulignant cette inversion, le texte montre que la parodie de l'office eſt tout à fait concertée. De même le *Confiteor* fait normalement partie des prières prononcées par l'officiant au bas de l'autel pendant la première partie de la messe, avant la liturgie de la parole. Celle-ci comprend essentiellement les lectures de l'Épître (Épîtres, mais aussi Actes, Apocalypse ou encore Ancien Teſtament) et de l'Évangile.

Page 712.

a. Vers 859-861 dans C : Onques nul jor ne fu espris / De mauveſtié ne de folie / Il a eſté sanz vilanie . ♦♦ *b.* Onques nul jor ne virent oil *C, M* ♦♦ *c.* li eſt pardonné *N ; nous corrigeons d'après C et M.*

1. Nouvelle façon, après les arguments naturaliſte (le sexe féminin eſt fait pour cela) et générationniſte (l'homme doit être fécond), de faire du péché de chair une peccadille : le recours aux images culinaires. Le texte part ici d'une des désignations figurées du sexe masculin au Moyen Âge : l'andouille (branche Ic, v. 2679), pour, en en décrivant la recette à la fois véritable et étymologique (andouille vient de *inducere*, « introduire », « mettre dans »), filer une métaphore de l'acte sexuel. On notera que *bouel*, « boyau », peut également servir à désigner le sexe de l'homme (fabliau du *Pescheor de Pont seur Saine*, v. 53, *Nouveau recueil complet des Fabliaux*, Assen, Van Gorcum, 1988, t. IV).

Page 713.

a. Vers 909 dans C et M : En paradis o dieu seront . ♦♦ *b.* En maint pertuis vos *C, M* ♦♦ *c.* retrait *C, M* ♦♦ *d. Folio 60 de N - a, vers 929-962 ; b, 963-994 ;*

c, 995-1206 ; d, 1027-1058. ♦♦ *e.* metre tremper / Son ventre oveques ses mains *C, M*

1. Cette expression n'eſt pas une locution figée. Nous avons compris les verbes *curer* et *tremper*, tous deux introduits par *metre*, comme relevant du vocabulaire du nettoyage, de la lessive. On relève, en ce sens, quelques exemples de *metre tremper* (« mettez la tache tremper dedans par deux jours », *Mesnagier de Paris*, II, 3, 12). Ici, on passerait du sens propre à un sens déjà figuré. Mais Micheline de Combarieu et Jean Subrenat ont traduit autrement ce passage (*Le Roman de Renart*, UGE, « 10/18 », 1981, t. II, p. 393) : « Dorénavant, elle devra pourvoir elle-même à sa subsiſtance et modérer son appétit et sa convoitise. » Ils prennent ainsi *curer* au sens de « s'occuper de » — mais *metre curer* peut-il avoir même sens que *metre cure* ? — et *tremper* au sens de « tempérer », mains et ventre symbolisant désir de possession et gourmandise.

Page 714.

a. Vers 937 dans C et M : Puis qu'ele a perdu voſtre aïe . ♦♦ *b. Les vers 940-941 manquent dans N ; nous les reſtituons d'après C.* ♦♦ *c. Vers 948 dans C et M :* Remuee et touz les os .

1. Au vers 513, on retrouve dans la plainte de Grimbert la même expression à peu de chose près.

2. Cet usage du verbe *tordre* associé à *grenon* semble très rare. Les expressions consacrées, particulièrement dans le *Roman de Renart*, sont plutôt : *faire bruire*, *delechier*, *forbir*, *torchier ses grenons*. Pourtant l'on trouve *tordre* parfois associé à *joe* pour décrire une grimace de douleur. Or *grenon* et *joe* vont souvent de pair dans les locutions qui expriment la voracité : ainsi ce verbe-ci a-t-il pu glisser de l'une à l'autre.

3. Les moines blancs sont les Ciſterciens, ordre fondé à la fin du XIe siècle par Robert de Molesmes pour revenir à l'observance ſtricte de la règle de saint Benoît. Grands agriculteurs, les Ciſterciens s'enrichirent vite : d'où la mention conjointe ici de granges et d'abbayes. Mais ce détail réaliſte débouche sur un portrait de moines uniquement soucieux de leur basse-cour et peu enclins à suivre les horaires de la règle.

4. L'Épître lue par Brichemer, qui se termine par l'absolution de Renart pour ses vols et meurtres de volailles, pourrait se confondre avec l'absoute, prière sacerdotale demandant à Dieu de laver un défunt de ses péchés. Mais ici, aucune référence à Dieu !

5. Bien plus que celle de l'Épître, la lecture de l'Évangile était entourée d'un cérémonial honorifique et souvent réservée à un personnage plus important. Le texte ici en garde trace : les vers 967-968 en franco-latin ne sont rien d'autre que la formule rituelle qui sert d'introduction à cette lecture. Guillaume Durand en présente ainsi le sens dans son *Rationale divinorum officiorum* (éd. A. Davril, T. M. Thibodeau, Turnhout, 1995, livre IV, chap. XXIV, p. 352 ; nous traduisons) : « Le diacre, afin de rendre tous les assiſtants dociles et prêts à entendre le texte de l'évangile, c'eſt-à-dire celui qui annonce la bonne nouvelle du royaume de Dieu, ajoute : “ Séquence du saint évangile. ” » Le vers 966, quant à lui, pourrait être une déformation de la formule de salut adressée à l'assiſtance juſte avant la lecture de l'Évangile : *Dominus vobiscum*, à quoi celle-ci répondait : *Et cum spiritu tuo*. C'eſt ainsi, en tout cas, que nous interpré-

terions l'étrange *Vés toi grastia*, avec passage du vous au toi et de Dieu à la grâce. Cela demeure conjectural et, d'ailleurs, les manuscrits *C* et *M* ont fait un autre choix, plus clair. Avec *dit hari gracia*, le cheval Ferrant pique également son auditoire, mais avec le terme *hari*, interjection qui sert à exciter, à aiguillonner chevaux, bœufs et autres bêtes. Puis il prononce le mot de grâce. Ce mélange surprenant, nous le retrouvons dans un *Miracle de Nostre-Dame* de Gautier de Coinci. Des diables qui veulent s'emparer de l'âme d'un paysan font valoir qu'il intercalait dans ses salutations mariales des encouragements à ses bœufs : « Quant cis vilainz aprez ses buez / Huchié avoit : " Hez ! " ou " Hari ! " / Lors si disoit : " Ave Mari ", / He ! com plaisant salu ci a ! » (voir *D'un vilain*, éd. V. F. Koenig, t. IV, Genève, Droz, 1970, p. 160, v. 152-155).

Page 715.

a. Meint cos et mainte dossee *N (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après C et M.* ♦♦ *b.* que l'en i face *N, avec une correction marginale de Fauchet :* i [face *corrigé par exponctuation en* fiere] *C. M donne* fiere . ♦♦ *c.* Se il a ma dame fiere / A il souvent *N; nous corrigeons d'après C et M.* ♦♦ *d.* a la fesse lee / Deüst la croupe avoir ullee / Renars n'en soit *C, M* ♦♦ *e. Après le vers 1009, M ajoute 176 vers : après l'Évangile, la messe se poursuit par l'offrande. Puis la procession s'ébranle derrière Brichemer et Ferrant qui portent le corps de Renart.*

1. Ce discours de Ferrant vise en grande partie à disculper Renart d'un des crimes « fondateurs » du *Roman* : le viol d'Hersent (branche IX, v. 393 et suiv.). Hersent était consentante, puisqu'elle fut la maîtresse de Renart, dont elle porte le deuil (Ic, v. 3106 et suiv. ; IX, v. 230 et suiv. ; XIV, v. 1250 et suiv.). Et il en va de même de Fière, violée par Renart (Ib, v. 1818 et suiv.), mais qui eut une liaison avec lui (XVI, v. 2002 et suiv.). À partir de ces deux exemples, Ferrant peut proposer un cinquième « évangile selon Renart » : le discours misogyne sur la femme pécheresse. Discours alimenté, en outre, par la croyance que, physiologiquement, la femme est sexuellement insatiable. Aux deux femmes impunies, Ferrant oppose un Renart repenti.

2. Le paradis des ânes, auquel accède Renart, est peut-être moins un « sous-paradis » qu'un paradis des trompeurs. L'ânesse auprès de qui il trônera, pourrait être la fauve ânesse de l'expression « savoir de la fauve ânesse », c'est-à-dire « s'y connaître en tromperie » (voir la branche II, v. 271). Jacquemart Gielée dans son *Renart le Nouvel* (1289) introduira d'ailleurs un cheval, aux côtés de Renart, comme incarnation de la fausseté. Ce personnage deviendra héros de satires sous le nom de *Fauvel* chez Gervais du Bus et Chaillou de Pesstain (1310-1316) et de *Fauvain* chez Raoul le Petit (1326). Ferrant lui-même n'est-il pas désigné ici comme n'ayant pas son égal pour la tromperie (*guille*) ? À propos du mot *mulon*, on notera que les dictionnaires de la langue médiévale n'en signalent qu'un seule acception : « meule », « tas ». Mais des études dialectales modernes sur des parlers de l'Ouest (Aunis, Saintonge, Morbihan) attestent cette forme au sens de « mulet ».

Page 716.

a. Après le vers 1026, M ajoute 19 vers qui montrent Baucent et Brun creusant la tombe de Renart, la procession marchant au son des instruments et Noble en majesté fermant la marche. ♦♦ *b. Vers 1031 dans C:* Entre vos et sire belin . ♦♦ *c. Vers 1035 dans C:* Le

chien reprendra un tabor . ♦♦ *d. Folio 61 de N - a, vers 1059-1090 ; b, 1091-1122 ; c, 1123-1154 ; d, 1155-1186.*

1. Ce *paile* qui recouvre le corps de Renart n'eşt pas vert par hasard. C'eşt là en effet la couleur ambivalente par excellence : couleur du printemps et de la jeunesse, mais aussi de son inconştance, couleur du désordre enfin (Voir M. Paştoureau, « Formes et couleurs du désordre : le jaune avec le vert », *Médiévales*, IV, 1983, p. 62-73).

Page 717.

a. Le e *final de* loee *eşt dans N d'une autre encre.*

Page 718.

a. Me font *N ; nous corrigeons pour la cohérence du discours de Chantecler.* ♦♦ *b.* De chantecler ot la parole *C* ♦♦ *c.* engignié / A mout icel dit resoingnié *C* ♦♦ *d.* Ne volt mot dire *[v. 1126]* cele foiz / Que cil le sievent mout deştroiz / Qui ne le lairont pas itant / Se il chantecler ne lor rent / Ainz li feront les piez lever / Certes mout te deüşt grever *C*

1. Le discours flatteur de Chantecler, qui invite Renart à suspendre sa course pour défier ses poursuivants, rappelle évidemment celui qu'il lui tint dans la branche VIIa, v. 408 et suiv.

2. Les manuscrits ne situent pas la prise de parole par Chantecler au même endroit (voir var. *d*). *C* fait commencer le discours direct un vers avant *N*. Encore ce dernier présente-t-il un texte problématique, car ce que nous interprétons comme une phrase nominale exclamative *ceşte huee* laisserait plutôt attendre l'emploi d'un relatif-interrogatif du type *quel* et non celui d'un démonştratif.

Page 719.

a. Folio 62 de N - a, vers 1187-1218 ; b, 1219-1250 ; c, 1251-1282 ; d, 1283-1314. ♦♦ *b.* Ne me soies par *correction proposée par E. Martin et reprise par l'édition japonaise (FHS). Voir la Note sur le texte, p. 1300.*

1. Tardif était déjà porte-étendard dans la branche Ia, v. 1603 et suiv.

Page 721.

a. Mon sens espoir petit doutoient *correction proposée par E. Martin et reprise par l'édition japonaise. Inutile à notre sens.* ♦♦ *b.* Eştoie je pris emblant *N (vers hypomètre) ; nous adoptons la correction proposée par E. Martin.* ♦♦ *c.* Avez trete traïson *N; nous corrigeons pour la syntaxe.*

Page 722.

a. Folio 63 de N - a, vers 1315-1346 ; b, 1347-1378 ; c, 1379-1410 ; d, 1411-1442.

1. Ce duel judiciaire entre Renart et Chantecler évoque celui qui oppose Renart et Isengrin dans la branche II. Comme le coq, Isengrin laisse son adversaire pour mort. Ici, le duel eşt précédé de serments simplement évoqués et doit se terminer par la mort du vaincu, dont le roi prononcera la sentence. Ce type de combat, en effet, appartient à la procédure légale de l'époque.

Page 723.

a. Lors as les iex as denz ouvers *N ; ce vers est corrompu. E. Martin proposait de corriger simplement en :* Lors a les iex andeus ouvers *. Afin de rester plus proche du texte, il nous a semblé que l'expression* ouvrir les denz *, « ouvrir la bouche, desserrer les dents » (au sens de « parler ») pouvait se cacher ici.*

1. *Metre en fu atele* n'est pas attesté comme une locution figée. Le terme *astele* désigne couramment les tronçons de lances qui se brisent au combat, ou les morceaux de bois dont on allume bûcher ou incendie. Nous comprenons cette expression au figuré, comme un équivalent de « mettre le feu aux poudres » ou « jeter de l'huile sur le feu ».

2. Ces deux sortes de plantain figurent ensemble dans les recettes de préparations à appliquer sur les plaies (Voir P. Meyer, « Recettes médicales en français publiées d'après le manuscrit B.N. lat. 8654B », *Romania*, XXXVII, 1908, p. 365, nos 35, 36).

Page 724.

a. mes je deroi / Qui en vous est honnira *N ; nous corrigeons d'après Martin.* ♦♦ *b. Le vers 1376 est orphelin dans N ; D. Méon l'a rétabli ainsi :* Et renart fet semblant de mort . ♦♦ *c.* Lors conme lierre repris *N ; nous corrigeons suivant la suggestion d'E. Martin, déjà reprise par l'éd. japonaise.*

1. L'expression du texte *faire la morte vieille* a été mise en doute par G. Tilander parce que non attestée ailleurs (*Notes*, p. 698-699). Il propose de corriger le vers ainsi : *Que la dormeveille fera,* avançant que l'ancien français trouvait là une expression spéciale « pour l'action de contrefaire le mort ou le dormant ». Mais les exemples qu'il cite contredisent cette interprétation : il ne s'agit jamais de simuler la mort mais uniquement le sommeil, dans des scènes (de comédie) qui se passent au lit. Il faut garder le texte du manuscrit *N* et y voir une création, qui renchérit sur l'expression « faire le mort » en y ajoutant la notation de la vieillesse. Est-ce pour en souligner le caractère faussement naturel, comme le suggère Micheline de Combarieu (« " Faire la morte vieille " : la ruse de la mort feinte dans le *Roman de Renart* », *Pris-Ma. Les « Romans » de Renart*, t. VII, 1991, p. 153-169, n. 2) ? Et de fait, dans d'autres branches, Renart se déclare souvent vieux et fatigué de vivre. Ou est-ce pour renforcer le caractère rusé de cette simulation, les vieilles ayant une forte réputation de fourberie ? On notera, d'ailleurs, que cette fausse mort, destinée à faire cesser un combat où Renart a le dessous, en lui servant finalement à attraper le corbeau, retrouve sa fonction naturelle : le faux cadavre sert d'appât.

2. L'expression *gent de velle* du vers 1395 a dérouté aussi bien E. Martin (*Observations*, p. 90) que G. Tilander (*Notes*, p. 699). Le premier se demandait déjà s'il fallait rapprocher les vers 1372 et 1395, mais sans aller plus loin. Le deuxième critique a voulu étendre au second vers son interprétation du premier, assuré que « *develle* est une faute du scribe pour *dorvelle* ». Ce qui donnerait le vers suivant : *Conme s'il feïst la dorveille.* Comme nous avons maintenu la leçon originale du vers 1372 (voir n. 1), la correction proposée pour le vers 1395 perd tout caractère d'évidence. En outre, le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch fournit des exemples d'emploi de *veille*, qui permettent d'expliquer simplement ce passage. Le terme qui signifie d'abord « veille de fête » finit par désigner les jeux et divertissements auxquels on s'adonne en ce temps dans une communauté rassem-

blée. Une rime récurrente *veille / merveille* prend d'ailleurs quelque essor ; et une locution *geu(s) de veille* eśt formée pour désigner les occupations, futiles, auxquelles on se livre. Mais le vers 1395 dit bien *gent* et non *geu* : ce dont il eśt queśtion ici, c'eśt de la foule nombreuse qui entoure Renart.

Page 725.

a. Si le priśt par la cuisse et le tret *N ; nous corrigeons d'après Martin. Ici commence le folio 64 de N - a, vers 1443-1474 ; b, 1475-1506 ; c, 1507-1538 ; d, 1539-1570.* ♦♦ *b.* Que cil li a lobee toute / Et la cuisse empres *N. Le verbe* lober *atteśté nulle part ailleurs eśt incompréhensible. E. Martin y a vu une déformation de « lochier », « locher » (« ébranler », « secouer »). Pour la correćtion de la syntaxe des deux vers, nous avons suivi G. Tilander (« Notes », p. 700).*

Page 726.

a. Avecques li tressailli *N; nous corrigeons d'après Adolf Kressner (E. Martin, « Observations », p. 90, correćtion reprise par G. Tilander puis l'édition japonaise).*

1. L'expression *donner quite Choisi* n'eśt pas une locution figée. Pourtant le participe passé du verbe *choisir* « voir », « diśtinguer », appelle ailleurs la mention de *Choisi* (XVI, v. 1611-1612). Cette récurrence s'explique peut-être aussi par la nuance positive portée par ce nom de ville : celle du choix, de la préférence. Mais il eśt délicat d'en tirer argument pour cerner la patrie de l'auteur de la branche XVIII : Choisy-au-Bac (arrondissement de Compiègne), Choisy-en-Brie (arrondissement de Provins), Choisy-le-Roi ?

Page 727.

a. vous ai fez *N ; nous corrigeons d'après D. Méon et E. Martin. Mais il pourrait s'agir d'une graphie dialećtale isolée.* ♦♦ *b.* Blasmé en seroit et *N ; nous corrigeons d'après E. Martin.*

1. Dans ce passage, le milan porte tantôt le nom attendu, Hubert (v. 1578, 1580, 1587), tantôt celui de Guibert (v. 1528, 1628). Nous n'avons pas cru devoir corriger.

Page 728.

a. Folio 65 de N - a, vers 1571-1601 ; b, 1602-1632 ; c, 1633-1663 ; d, 1664-1684.

1. G. Tilander suspećtant la forme *barbakeue* propose de corriger en *barbakene*, autre forme de *barbacane*, et de lire en conséquence *kene*, ailleurs *cane*, c'eśt-à-dire « mâchoire », « joue » (*Notes*, p. 700-701). Mais outre que les finales des mots sont parfaitement lisibles dans *N*, le sens des adjećtifs *velue* et *torse* convient mieux à *keue* qu'à *kene*, malgré les explications de G. Tilander. *Velu* ne paraît signifier « affamé » que dans la locution *velu de fain.* Ne peut-on voir plutôt dans *barbakeue* une déformation plaisante de *barbacane*, comme plus loin *paradouze* l'eśt de *paradis* ?

Page 729.

1. Hubert s'eśt bien fait manger par Renart à la fin de la branche III. Comme d'autres personnages, il eśt donc capable de résurrećtion narrative ! L'auteur le suggère ici. Voir la Notice d'Armand Strubel, p. 995.

Page 730.

a. *Vers 1628 dans M :* Si trova mon seignor frobert . ♦♦ *b.* De quoi il ne nos eśt pas bel *M* ♦♦ *c.* Et cil s'en tourne [...] ne sejourne *N ; nous corrigeons d'après M et H.* ♦♦ *d.* Nobles ce voit *N ; nous corrigeons d'après M et H.* ♦♦ *e.* Quant roarz ceenz a fui *M, H*

1. La *lectio difficilior* retenue peut s'expliquer non par un participe passé de *eśtoier/eśtuier*, mais par le subśtantif *eśtui* au sens de « refuge », « cachette ». Littéralement, le passage signifie : Alors que Rohart a ici un refuge, Renart, lui, était si mal en point qu'il eśt déjà porté en terre.

2. La création du *paradouze* se fonde sur la décomposition de paradis en para-dix (*dis* dans la graphie médiévale) et sur la localisation du premier deux lieues plus loin que le second. *M* fait malencontreusement disparaître ce jeu de mots. Mais le terme *paradouze*, sans plus de juśtification, synonyme d'un « faux paradis imaginaire », réapparaîtra par exemple dans une sottie (éd. E. Picot, t. II, p. 191) puis chez Nicolas de Cholières (*Les Après-Disnées*, 1587).

Page 731.

a. Tant qu'il en paradis le mete / Trois liues outra paradiz *M* ♦♦ *b.* La vie et la confession *H* ♦♦ *c.* Ci fine la confession *M, qui ajoute, après le vers 1684, six vers :* De renart lerons le gorpils / Qui chantecler miśt a essil / Mes ja renart ne finera / Tant con ceśt siecle durera / Car touz jorz sera renart / Et par son engin engingnart .

1. La disparition du nom de Renart avec la fin de cette branche, qui ne le laisse pourtant que faussement mort, usurpateur de la tombe d'un homonyme humain (v. 1616-1618), eśt remise en cause de deux façons. À l'intérieur du manuscrit *N* d'abord, puisque ce recueil ne s'achève pas là, mais poursuit immédiatement avec la branche XIV, pour ne se clore, six branches plus loin, qu'avec la branche IV. Quant à l'explicit fourni par *M*, manuscrit qui se ferme pourtant sur l'hiśtoire de la « mort » du goupil, en affirmant que Renart durera aussi longtemps que le monde, il signale la disponibilité du personnage et se fait l'écho des œuvres pośtérieures au *Roman de Renart*, qui ont repris ce personnage de trompeur pour en faire une incarnation du mal. Voir aussi la Notice de la branche XXV, p. 1374.

Branches XIX à XXVI

NOTICE GÉNÉRALE

Avec l'hiśtoire d'Isengrin et du prêtre Martin, nous cessons, par force, de suivre le manuscrit *H* puisqu'il s'achève avec la « La Mort de Renart »[1]. Mieux, nous changeons de tradition manuscrite pour nous tourner vers des recueils qui contiennent des récits qu'eux seuls conservent. Suivant le classement proposé d'abord par Erneśt Martin, déve-

1. Voir notre Note sur le texte de la branche XVIII (fin).

loppé par Hermann Büttner et devenu classique depuis, ces manuscrits n'appartiennent pas en effet au groupe α, le plus proche d'un archétype supposé, mais aux deux derniers groupes de la tradition renardienne : β (*B*, *L*) et γ (*C*, *M*)[1].

Ce rappel d'ordre philologique est déterminant pour comprendre pourquoi les branches XIX à XXVI (« Isengrin et le prêtre Martin », « Isengrin et la jument », « Isengrin et les deux béliers », « La Monstrance du cul », « Comment Renart parfit le con », « Renart magicien », « Les Enfances de Renart », « L'Andouille jouée au morpion ») sont dites épigonales. Considérées comme tardives au regard des textes « primitifs », elles ont été datées entre 1205 et 1250[2]. Mais les critères de datation apparaissent bien fragiles : ils reposent essentiellement sur la reconstitution du célèbre archétype d'où ces branches auraient été absentes, puisqu'elles le sont de la famille α[3], et s'appuient sur les dates proposées pour les branches les plus récentes contenues dans cette « première » collection : 1200 pour la branche XII, 1202 pour la XI et 1205 pour la branche XVIII.

Mais l'ordre établi autrefois par Hermann Büttner n'est pas aussi intangible qu'il a pu le paraître longtemps. Ainsi, revisitant les anthologies du *Roman de Renart*, K. Varty discerne plutôt, à côté d'une famille α où entrent aussi les manuscrits jusqu'alors considérés comme composites (*H*, *I*, *O*), une seule autre famille, l'ancien groupe γ, tandis que le groupe β se défait pour souligner l'indépendance des manuscrits qui le constituaient auparavant. Au-delà de cette nouvelle répartition, quatre parties sont discernables dans l'ensemble des manuscrits, à l'exception toutefois du manuscrit *K* (Chantilly, Musée Condé, 472). La famille α et le manuscrit *B* proposent d'abord une anthologie de textes qui gravitent autour du « Jugement », puis une version étendue de l'anthologie de « Pierre de Saint-Cloud ». La famille γ et le manuscrit *L* font de même, mais en inversant l'ordre de ces deux premières parties. La troisième partie, dans l'ensemble des volumes, fournit un mélange de récits dont certains sont organisés entre eux et d'autres non. Enfin la quatrième partie est constituée de textes qui couronnent chaque anthologie d'une fin culminante (« Renart médecin », « Renart empereur », « La Mort de Renart »)[4].

Or les branches dites épigonales ne se situent jamais à la fin des anthologies ; elles appartiennent à la troisième partie, la plus malléable, celle dont l'organisation semble la plus difficile à expliquer. Aussi, sur l'arbre Renart, ces rameaux considérés comme dégénérescents sont accusés de faiblesse, de plagiat[5], alors même qu'ils se mêlent à des récits considérés

1. E. Martin, *Examen critique des manuscrits du « Roman de Renart »*, Bâle, 1872. H. Büttner, *Studien zu dem « Roman de Renart » und dem « Reinhart Fuchs », I Die Überlieferung des « Roman de Renart » und die Handschrift O*, Strasbourg, Trübner, 1891, p. 6.

2. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 491-495 ; datations reprises par J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Paris-Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. 697.

3. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 28-29.

4. K. Varty, « The Transformations of Pierre de Saint-Cloud's *Roman de Renart* within the Renart Manuscripts », *Farai chansoneta novele. Hommage à Jean-Charles Payen*, Caen, 1989, p. 419-435.

5. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, chap. 19.

comme plus anciens. Résumant les critiques qui leur sont adressées, Jean Scheidegger a montré une nouvelle fois la vanité de certaines de ces idées. Le *Roman de Renart* eſt un espace littéraire où s'affirme partout la réécriture. L'ordre de ses parties dans les manuscrits n'y eſt donc pas lié à la chronologie de la création des branches ou à leur agencement en une collection primitive supposée, mais à une « chronologie [...] interne, ordonnée selon la vie fictive du héros[1] ». Et s'il exiſte bien des noyaux narratifs récurrents d'un manuscrit à un autre, autour d'eux s'agrègent des modules qui varient, quant à eux, d'une anthologie à l'autre, faisant de la version originale, originelle, longtemps recherchée par la science philologique, une « œuvre introuvable[2] ». Si une telle approche du texte renardien ne saurait suffire à faire des « dernières » branches d'incontestables réussites littéraires, elle leur reſtitue déjà un rang légitime à l'intérieur du *Roman*.

Les branches XIX à XXII.

Les branches XIX à XXII ont Isengrin et non Renart pour héros. C'eſt une des raisons qui expliquent la désaffection de la critique à leur égard[3]. Cette particularité a d'ailleurs pu paraître si troublante que le copiſte du manuscrit *L* se laisse lui-même aller à un lapsus dans l'explicit du premier de ces récits : « Explicit de Renart et de preſtre Martin[4]. » Pourtant seul ce manuscrit fait se succéder d'une traite ces quatre récits : il semble alors que fait sens la présence du loup, successivement confronté au prêtre, à la jument, aux deux béliers, au vilain et à l'ours. Ainsi après la série des branches Ia, Ib, Ic, qui ont définitivement fait de Renart le maître inconteſtable de la ruse, et ce dans les pires circonſtances, l'anthologiſte donne avec les branches XIX à XXII une illuſtration de la malchance ou de la bêtise du loup, qui peut faire pendant à la série des aventures d'ouverture du recueil, où Renart rencontrait Chantecler, la mésange et Tibert (branche VIIa), avec plus ou moins de bonheur[5]. Ainsi serait créé un effet d'équilibre et d'échos entre les ensembles narratifs, entre les deux protagoniſtes principaux du *Roman*.

La succession des quatre hiſtoires d'Isengrin eſt marquée comme une suite inscrite dans une chronologie resserrée : la rencontre d'Isengrin et de la jument se situe au lendemain de la nuit passée par le loup dans le piège du prêtre[6] ; l'aventure avec les deux béliers s'annonce comme une suite des aventures d'Isengrin[7] ; enfin, le loup qui réapparaît au matin de « La Monſtrance du cul » vient d'être guéri par Hersent de blessures qu'on peut supposer être celles qu'il a reçues dans les trois récits précédents[8].

1. J. Scheidegger, *Le Roman de Renart ou le texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 55.
2. *Ibid.*, p. 112.
3. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 484 : « Et quand nous arrivons à XXI d'une part, et à XVIII, XIX, XX [numérotation Martin] de l'autre, c'eſt encore mieux : le goupil n'y paraît même pas. Qu'on se figure des poèmes de Renard, d'où Renard eſt absent ! Rien qui marque mieux le complet épuisement du genre. »
4. Branche XIX, p. 736.
5. Voir la table IV de l'article de K. Varty pour la succession des branches dans le manuscrit *L*.
6. Branche XX, v. 20-25.
7. Branche XXI, v. 1-2.
8. Branche XXII, v. 4-8.

Est-ce à dire que ces branches sortent de la même plume ? E. Martin le pensait pour les trois premières : « [Celles-ci] se rattachent l'une à l'autre ; elles sont très courtes et portent le même caractère simple et enjoué : elles sont évidemment du même auteur, qui loue à bon droit son ouvrage à la fin de la troisième[1]. » Mais l'argument de l'enchaînement n'est pas entièrement convaincant. S'il est vrai que le deuxième récit renvoie explicitement au premier, le deuxième vers de l'histoire d'Isengrin et de la jument la situant à la nuit tombée, fait contresens avec la suite censée se dérouler le matin de bonne heure, juste après l'évasion du loup[2]. Y a-t-il là trace d'un remaniement inachevé ? En outre, l'articulation du troisième au deuxième récit a été jugée si peu contraignante par les maîtres d'œuvre des manuscrits *B*, *C* et *M* qu'ils ont dissocié les quatre textes en deux groupes : « Isengrin et le prêtre Martin », « Isengrin et la jument » d'une part, « Isengrin et les deux béliers », « La Monstrance du cul » d'autre part[3]. Ainsi les blessures guéries par Hersent au début du quatrième texte ne renvoient plus qu'à celles qu'infligèrent les deux béliers. Plus encore, ces trois manuscrits ont inversé l'ordre des deux sous-groupes dégagés par eux. Et si *C* et *M* n'insèrent que l'histoire du corbeau Tiécelin (premier épisode de la branche IX) entre les branches XXI-XXII et XIX-XX, *B* poursuit l'histoire de Tiécelin par celle du viol de la même branche IX, puis donne les branches II, IV, XII, VI, X, XXIII, III[4]. En revanche, les trois volumes, dans un bel ensemble, font précéder « Isengrin et les deux béliers » par « Tibert et les deux prêtres » (VIII). Analysant donc le sens de l'interpolation des branches VIII, XXI, XXII entre l'épisode Tibert et l'épisode Tiécelin dans le manuscrit *B*, K. Varty montre qu'ainsi est donné un coup de projecteur sur les deux opposants principaux de Renart, le chat et le loup, dans des histoires d'où Renart est absent et qui soulignent par l'affrontement avec deux adversaires, prêtres ou béliers, la ruse de l'un et la bêtise de l'autre. Bêtise encore mise en œuvre dans « La Monstrance du cul[5] ». D'un autre côté, le groupe formé dans les manuscrits *C* et *M* par « Tibert et les deux prêtres », « Isengrin et les deux béliers », « La Monstrance du cul » et l'épisode Tiécelin peut être compris comme une suite de variations sur le thème du partage : de la fourrure du chat, d'un champ, d'un jambon, d'un fromage[6], où interviendraient successivement le chat, le loup et Renart.

On peut donc trouver un sens à chaque module narratif tel qu'il se développe dans les différents recueils, et considérer que la rupture de la suite des branches XIX-XXII, propre au manuscrit *L*, dans les trois autres anthologies est rendue possible, aussi bien que par le découpage toujours possible d'une branche en divers épisodes convoqués ici ou là

1. E. Martin, *Observations sur le Roman de Renart*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 91. Idée reprise par L. Sudre, *Les Sources du Roman de Renart*, Paris, 1892, p. 324-325 ; L. Foulet, p. 486-487 ; J. Flinn, p. 106.

2. Branche XX, v. 2. E. Martin notait cette anomalie, sans remettre en cause son affirmation sur l'identité d'auteur des récits (*Observations*, p. 92).

3. On peut noter que *B*, *C*, *M* ont diminué la contrainte du vers 1, en substituant au « Encor vos dirai d'Ysangrin », un « Or vos redirai d'Isengrin », qui permet de reprendre le personnage après l'avoir abandonné momentanément.

4. Voir les tableaux IV et V de l'article de K. Varty.

5. K. Varty, *ibid.*, p. 427.

6. *Ibid.*, p. 429-430.

par les copistes-remanieurs[1], par l'inexistence originelle d'un lien entre ces quatre récits. Pourtant, lorsque E. Martin affirme : « Le manuscrit *L* est le seul qui les donne dans l'ordre original, mais son texte s'éloigne beaucoup des autres manuscrits », il semble bien qu'il ait raison. En effet, puisque les manuscrits *B*, *C* et *M* donnent tous les branches XXI-XXII en premier, le vers initial d'« Isengrin et les deux béliers » se trouve résonner assez faux : leur « Or vos redirai d'Isengrin » ne peut de fait renvoyer à aucun épisode précédent dont le loup aurait été le protagoniste principal à l'instar de Renart[2]. En outre, dans le manuscrit *M*, « Isengrin et le prêtre Martin » se trouvant permuté avec « Isengrin et la jument » — deux histoires pourtant clairement articulées entre elles —, on devine que les réorganisations des suites narratives peuvent parfois aboutir aussi à d'évidents contresens.

Nous considérerons donc, sinon comme absolument authentique, du moins comme la plus vraisemblable la suite des branches XIX à XXII. À l'intérieur de celle-ci, on pourra distinguer deux groupes : les trois premiers récits d'une part, le quatrième de l'autre. De fait, les branches XIX-XXI montrent Isengrin seul, affronté à un ou deux adversaires ; la première histoire s'ouvre sur un prologue de quatre vers et la dernière s'achève par un éloge de la qualité du texte, pourvu qu'il soit bien raconté, enserrant ainsi les trois récits dans un dispositif extra-diégétique. La branche XXII, elle, forme une autre unité, munie d'un prologue propre, où la bêtise d'Isengrin trouvera à s'associer à celle de l'ours, tous deux bernés par la ruse d'une femme.

Les branches XXIII à XXVI.

Avec ces textes, le *Roman de Renart* retrouve son héros préféré : le goupil. De fait, notre manuscrit de base (*L*) abandonne clairement Isengrin après le groupe des quatre branches dont il fut le protagoniste, pour donner un texte que lui seul conserve et où le loup n'apparaît plus. La branche XXVI, qui rejoue en partie le scénario de « Tibert et l'andouille » (VIIb), confronte en effet Renart au chat[3].

Après cette branche de transition, le copiste de *L* a écrit la dernière de ses « dernières » branches : « Comment Renart parfit le con » (XXIII). Mais celle-ci ne finit nullement le volume, puisqu'elle est suivie du « Partage des proies » (XVII), de « La Confession de Renart » (III), etc., et enfin de « Renart empereur » (XVI)[4]. En raison de cette inscription dans le cycle, et surtout parce qu'elle est encore conservée par quatre manuscrits (*L*, *B*, *C*, *M*) comme les branches XIX-XXII, nous avons choisi de donner « Comment Renart parfit le con » juste après ces dernières.

1. À preuve, le fameux découpage de la branche II (numérotation Martin) opéré en *C* et *M*, qui rejettent le prologue de ce texte en tête de la branche « Les Enfances de Renart ».

2. D'ailleurs la branche XXI est précédée dans le manuscrit *B* par la rubrique : « C'est d'Ysengrin et de la jument », erreur ou vestige qui indique bien que l'ordre premier faisait précéder les branches XXI-XXII par XX (et XIX). Voir E. Martin, *Roman de Renart*, t. I, p. VI ; L. Foulet, p. 487.

3. Voir la Notice de la branche XXVI, p. 1377.

4. Voir la table IV de l'article de K. Varty pour la succession des branches dans le manuscrit *L*.

Suivant ce principe d'un ordre éditorial fondé sur le nombre des manuscrits qui contiennent tel ou tel texte, c'eſt la branche « Les Enfances de Renart » (XXV) qui aurait dû venir immédiatement après puisqu'elle eſt conservée par *B*, *C* et *M*. Cependant, si l'on peut sans inconvénient rejeter la branche XXVI vers la fin de la colleɕtion renardienne, il n'en eſt pas de même de l'autre *unicum* qu'eſt la branche « Renart magicien » (XXIV), conservée par le seul manuscrit *M*. Ce texte s'y trouve en effet si fortement lié à la branche XXIII qu'il en conſtitue même le pré-texte. C'eſt de la lionne, créée par les artifices de Renart magicien, pour être l'épouse de Noble que le goupil, par la grâce de deux interpolations propres à *M*, entend parfaire le sexe dans la branche XXIII[1]. Même si nous ne conservons pas l'ordre propre à *M* (« Renart magicien » puis « Comment Renart parfit le con »), il nous a semblé impossible de dissocier ces deux branches qui y forment un ensemble. Alors même que dans les deux autres manuscrits (*B* et *C*), la branche XXIII eſt insérée entre des textes chaque fois différents : les branches X et III dans *B*, II et XII dans *C*.

Nous donnons ensuite la branche « Les Enfances de Renart » (XXV), conservée dans les manuscrits *B*, *C*, *M* et *n*, et introduite dans ces recueils par le prologue de la branche VIIa (vers 1-18). Tout en ouvrant délibérément le *Roman de Renart*, l'hiſtoire de la naissance de Renart et d'Isengrin s'essaie aussi à le refermer en achevant le cycle.

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Les manuscrits.

Le manuscrit de base pour l'édition des branches XIX, XX, XXI, XXII, XXIII et XXVI eſt le volume 3335 de la bibliothèque de l'Arsenal (sigle : *L*).

Il s'agit d'un volume de 124 folios de parchemin d'un format de 293 x 208 millimètres, écrits d'une seule main du XIVe siècle sur deux colonnes d'une quarantaine de vers. Les débuts de branches sont marqués d'une initiale ornée généralement sur 8 unités de réglure. Les divisions du texte à l'intérieur des branches sont indiquées par des lettres filigranées aux deux encres sur 2 unités de réglure.

Ce manuscrit était traditionnellement rangé dans la famille β avec *B* et *K*. Mais K. Varty a montré que ces trois recueils forment ce qu'il préfère appeler le groupe des indépendants[2]. De fait, de l'un à l'autre l'organisation des textes eſt différente, tout comme elle n'adopte ni l'ordre général de la famille α ni celui de la famille γ. Toutefois, on peut conſtater une certaine parenté entre l'organisation des branches dans *L* et dans les

1. Voir les Notices des branches XXIII et XXIV, p. 1337 et 1348.
2. K. Varty, « The transformations of Pierre de Saint-Cloud's *Roman de Renart* within the Renart Manuscripts », *Farai chansoneta novele. Mélanges J.-C. Payen*, Caen, 1989, p. 419-435 ; voir en particulier les tables IV (*K*, *L*, *B*) et V (*C*, *M*).

deux manuscrits principaux de γ (*C* et *M*). Et comme les « dernières branches » ne figurent, comme nous l'avons vu, que dans *L*, *B*, *C* et *M*, nous avons utilisé non seulement *B*, mais aussi *C* et *M* comme textes de contrôle[1]. Certaines leçons données en variantes permettent de constater la très grande proximité de *B*, *C* et *M* dans le détail du texte. *L* se montre véritablement indépendant, et c'est une des raisons qui nous l'ont fait préférer, outre le fait qu'il n'a jamais servi de base à une édition (sauf pour la branche XXVI qu'il est seul à conserver).

Le manuscrit *B* est le BNF, fr. 371. On trouvera sa description dans la Note sur la présente édition, p. LXXVIII. Il nous a servi de base pour la branche XXV (ff^os 32*b*-34*d*), *C* (ff^os 1*a*-2*d*) et *M* (ff^os 1*a*-2*a*) restant nos manuscrits de contrôle.

Le manuscrit *C* est le BNF, fr. 1579. On trouvera sa description dans la Note sur la présente édition, p. LXXVIII.

Le manuscrit *M* est celui de Turin, bibliothèque Royale, Varia 151. Il compte aujourd'hui 191 folios de parchemin d'un format de 280 x 200 millimètres, copiés sur deux colonnes de 36 lignes en général. Le volume est mutilé de plusieurs folios (avant le folio 1, entre les folios 44 et 45, 89 et 90), d'où des lacunes de texte plus ou moins graves. Les débuts de branche sont marqués d'une initiale sur 6 ou 8 unités de réglure. Les découpages du texte à l'intérieur des branches se marquent par des initiales sur deux unités de réglure. C'est lui qui nous a servi de manuscrit de base pour la branche XXIV (« Renart magicien ») qu'il est le seul à conserver (ff^os 72*b*-86*d*). C'est d'ailleurs à cause de cette branche XXIV que le manuscrit *M* interpole deux grandes séries de vers dans la branche XXIII (« Comment Renart parfit le con »), interpolations que nous donnons en appendice (ff^os 89*b*-89*d*, 90*c*-91*a*).

Éditions et traductions.

Dans son édition du *Roman de Renart*, E. Martin a donné les branches XIX à XXIII et XXV d'après le manuscrit *B* et les branches XXIV et XXVI d'après les deux seuls textes qui en existent, on l'a vu, respectivement *M* et *L*.

M. Roques, pour son édition inachevée, a choisi le manuscrit *B* comme manuscrit de base, *L* et *K* lui servant de textes de contrôle (puisque appartenant au célèbre groupe β). Dans le volume 79 des *CFMA*, il donne les branches XXV, XXI et XXII ; dans le volume 88, les branches XXIII, XIX et XX.

Enfin, N. Fukumoto, N. Harano et S. Suzuki fournissent l'ensemble des branches du *Roman de Renart* qui figure dans le manuscrit *C*, contrôlé par *M* et relayé par lui pour la branche XXIV. La branche XXVI leur manque.

La branche XXV (« Enfances de Renart ») a été traduite par Micheline de Combarieu du Grès et Jean Subrenat dans le tome I de leur *Roman de Renart* (texte repris de l'éd. E. Martin), UGE « 10/18 », 1981, p. 19-41.

1. Le manuscrit *K* (Chantilly, Musée Condé, 472) ne conserve qu'une dizaine de textes ; il s'achève avec la branche du « Puits ».

Nous nous expliquons parfois dans les notes ou la Notice de cette branche sur des choix différents de traduction.

Maurice Toesca a donné en 1962 une adaptation d'une vingtaine de branches du *Roman de Renart*, rééditée en 1979, Stock Plus. Son ouvrage a beau se dire « transcrit du vieux français » d'après l'édition de M. Roques, ses alertes adaptations des branches XIX, XX, XXII, XXIII et XXV ne nous ont guère aidée pour une traduction plus fidèle.

Établissement du texte.

Pour les branches XIX-XXIII et XXVI.

Table de concordance des manuscrits :

Branche XIX : *L* (ffos 59*b*-60*a*) ; *B* (ffos 127*c*-128*d*) ; C (ffos 70*a*-71*a*) ; *M* (ffos 96*a*-97*a*).
Branche XX : *L* (ffos 60*a*-60*c*) ; *B* (ffos 128*d*-129*c*) ; *C* (ffos 71*a*-71*c*) ; *M* (ffos 95*b*-96*a*) ; *m* (Bibl. Sainte-Geneviève 257, folio de garde).
Branche XXI : *L* (ffos 60*c*-61*b*) ; *B* (ffos 45*b*-46*a*) ; *C* (ffos 67*b*-68*a*) ; *M* (92*b*-93*a*).
Branche XXII : *L* (ffos 61*b*-62*a*) ; *B* (ffos 46*a*-47*b*) ; *C* (68*a*-69*a*) ; *M* (93*a*-94*a*).
Branche XXIII : *L* (ffos 63*a*-67*b*) ; *B* (ffos 116*a*-121*d*) ; *C* (ffos 100*b*-104*d* ; M (ffos 86*d*-90*c*).
Branche XXVI : *L* (ffos 62*b*-63*a*).

Le manuscrit *L* présente un certain nombre de particularités linguistiques, dont quelques-unes sont des traits de l'Est de la France. On relève ainsi la forme *sui* pour l'article possessif masculin au cas sujet pluriel (branche XXII, v. 66 ; branche XXIII, v. 693) ; la forme *pois* du substantif *puis* (branche XXIII, v. 575, 578) ; la forme *troi* du substantif *tro, trou* (branche XXIII, v. 420). D'autre part, le préfixe *a-* des autres manuscrits y est souvent remplacé par *es-* (branche XXIII, v. 471 *s'esparceüist* contre *s'aparceüist*, v. 476 *esmenteü* contre *amenteü*). E. Martin en donne des exemples pour d'autres branches que celles que nous éditons (*Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 7). Cela gagne jusqu'au résultat de l'enclise de l'article *les* après préposition *a* (branche XX, v. 58 *es danz* ; branche XXIII, v. 24-25 ; branche XXVI à l'explicit). Notons enfin quelques particularités de la morphologie verbale : une désinence tonique *-ant* à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif (branche XXI, v. 73 *tornant*) ou du subjonctif (branche XXVI, v. 36 *partissant*) ; des formes de première personne du singulier à la désinence dialectale au présent de l'indicatif (branche XXVI, v. 89 *a* qui rime avec *sai*), au futur de l'indicatif (branche XXII, v. 3 *taira* ; branche XXIII, v. 599 *amanra*), et au passé simple (branche XXIII, v. 484 *antra* ; branche XXVI, v. 121 *fu*). L'alternance phonétique *ai/a* explique également la forme de l'adverbe de lieu *la* (branche XIX, v. 34 *par lai*).

Nous avons résolu l'abréviation *mlt* en *molt*, mais la forme pleine n'apparaît jamais dans le manuscrit. En revanche, on rencontre les

formes concurrentes *cum, come, comme*. Nous avons donc développé le signe abréviatif isolé *9* en fonction des contraintes métriques. Lorsqu'il est en composition, nous le développons en *com* ou *con* suivant la consonne qui suit.

Quant aux noms propres, lorsqu'ils sont abrégés, nous les développons en cas sujet ou régime, suivant leur fonction dans la phrase (l'apostrophe est au cas sujet). Mais comme le respect de la déclinaison n'est pas systématique dans le manuscrit *L*, chaque fois que l'on trouvera un nom propre en « infraction » avec la règle énoncée, c'est que ce nom est en toutes lettres dans le texte.

En ce qui concerne la branche XXIII, certaines corrections de fautes évidentes du manuscrit *L* n'ont pas été reportées dans l'apparat critique : le vers 26 est surmonté d'un autre vers (*A la boche portee hors*) finement raturé ; v. 27 *mon* pour *mont* ; v. 245 répété au verso du folio ; v. 260 *pris* pour *prist* ; v. 338 *reclooit* [*t* exponctué] *nul* ; v. 425 *Qua* surmonté d'un tilde mais sans *t* final ; v. 463 *nus* surmonté d'un tilde ; v. 604 *di* pour *dit*.

Pour la branche XXIV.

Nous suivons pour cette branche le manuscrit *M*. Nous avons remarqué infiniment peu de mauvaises lectures de ce manuscrit dans l'édition japonaise de cette branche. Nos différences sont les suivantes : v. 281 *muiz/ ainz* (éd. japonaise) ; 390 *ert/ est* ; 413 *ço iert/ çou ert* ; 448 *se/ si* ; 469 *li s. / le s.* ; 554 *meffet/ mesfet* ; 581 *atirier/ atirer* ; 819 *aus deus/ ans deus* ; 973 *puet /peut* ; 1099 *metés/ metez* ; 1191 *En/ Et* ; 1217 *chiens/ cheins* ; 1339 *baron/ barons* ; 1401 *voist/ voise* ; 1415 *torjorz/ tozjorz* ; 1769 *primerain/ premerain* ; 1792 *Qui/ Que* ; 1867 *en/ a* ; 1885-1886 *deffait-meffait/ desfait-mesfait*. Tout cela est peu de chose. En revanche, nous ponctuons assez différemment le texte.

Pour ne pas alourdir l'apparat critique, nous indiquons ici les fautes évidentes du manuscrit que nous avons corrigées : v. 20 *assz* ; 219 *mote* ; 301 *frere* ; 464 et 468 *besoig* et *tesmoig* sans tilde ; 475 *ensaglantez* ; 537 *p* barré pour *par* ; 563 *voussissiez* avec signe abréviatif *us/ os* au-dessus du premier *o* du verbe ; 639 *ledede* ; 840 *justiciere* ; 864 *de cecest c.* ; 1246 *lagage* ; 1485 *yvocations* ; 1972 *maintera*.

Pour ce qui est de la résolution des abréviations, nous avons préféré *molt* à *mout* pour *mlt*, car on en rencontre au moins un exemple développé au vers 447. Le signe abréviatif *9* isolé est développé en *com*. Là encore, le texte joue de deux formes suivant le mètre (par exemple v. 807 *com* / v. 808 *comme*). En composition, *9* est développé en *com* ou *con* suivant la consonne qui suit. Ou encore en *cun* dans *chascuns* (par exemple v. 748). L'abréviation, on le voit, est polysémique.

Le respect de la déclinaison est fluctuant dans le manuscrit. Pour les noms propres abrégés, nous avons systématiquement choisi entre forme de cas sujet ou de cas régime selon la fonction grammaticale (les éditeurs japonais ont partout résolu en cas régime). On rencontre deux fois *Renarz* en toutes lettres (v. 1684 à la rime et v. 2037 en début de ligne), mais nous avons maintenu nos formes *Renars*. Ainsi le lecteur saura lorsque le cas sujet est nôtre, pour ainsi dire.

Pour la branche XXV.

Nous suivons pour cette branche le manuscrit *B*. Mêmes principes observés dans le développement des abréviations (on rencontre ici des *com* en toutes lettres) et des noms propres abrégés.

Certaines corrections de fautes évidentes du manuscrit *B* n'ont pas été reportées dans l'apparat critique : v. 67 *fier* pour *fiert* ; v. 151 *Po ce* pour *Pour ce* ; v. 165 *Pa amistié* pour *Par a.* ; v. 195 *vilmen* pour *vilment* ; v. 202 [*d* exponctué] *ancui* ; v. 252 *estoit* [*oit* exponctués] ; v. 265 *neve* pour *neveu* ; v. 298 *onceles* pour *oncles* ; v. 314 : *hor* pour *hors* ; v. 316 *fust* [*nes* exponctué] *randuz* ; v. 331 *puis* [*p* exponctué] *meint.*

S. L.

Branche XIX

ISENGRIN ET LE PRÊTRE MARTIN

(*Martin XVIII, Roques XV, FHS 19*)

NOTICE

Avec ce récit s'inaugurent les aventures propres du loup à l'intérieur du *Roman de Renart*. Ce seul critère, on l'a vu, a pu suffire à reléguer ce texte et les suivants au rang de « dernières » branches. Pourtant, L. Foulet a trouvé dans la branche XIX un exemple parfait pour illustrer sa théorie de l'origine savante du *Roman*, puisqu'elle est une traduction presque littérale d'un texte latin du XIe siècle, *Sacerdos et lupus* : « Nous voudrions qu'au lieu de voir dans ce procédé une exception singulière, on eût été mis quelque peu en éveil à l'endroit des branches plus anciennes. À lire la branche XVIII [notre branche XIX], contée de façon fort alerte et très naturelle, rien ne nous ferait soupçonner une traduction du latin ; et pourtant le fait n'est pas niable. Pourquoi les trouvères du XIIe siècle eussent-ils négligé des œuvres de clercs où allaient sans scrupule puiser leurs successeurs du XIIIe siècle[1] ? » Or, une fois remise en cause la théorie de l'archétype élaborée par H. Büttner et L. Foulet à sa suite, la datation supposée tardive de la branche XIX se retrouve sujette à caution. Si certaines des « premières » branches ont emprunté à l'*Ysengrimus* de Nivard du milieu du XIIe siècle, pourquoi un écrivain du XIIIe serait-il remonté, lui, jusqu'à une œuvre du XIe siècle[2] ? De plus, puisque l'action est focalisée sur le loup et non le renard, il serait légitime de se demander si l'auteur de

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 488.

2. La tradition manuscrite de *Sacerdos et lupus* est aujourd'hui fort réduite : deux manuscrits, l'un du XVe siècle (Fulda, Landsbibl., C 11, f. 74vo), l'autre du milieu du XIe siècle. C'est le fameux « Chansonnier de Cambridge », qui contient aux folios 432-441vo une série de pièces rythmiques latines d'origine allemande et française, copiées en Angleterre, probablement à Cantorbéry. Avec ces deux témoins, séparés par quatre siècles, il est difficile de rien affirmer sur la diffusion du texte-source de la branche XIX.

ce récit retrouve tardivement l'esprit de l'*Ysengrimus*, qui ne porte pas pour rien le nom du loup en son titre, ou s'il en est proche dans le temps.

Au-delà de ces querelles assez vaines sur la datation, on peut considérer avec intérêt le rapport du texte à sa source, un rapport clairement revendiqué : « Si comme nos dit l'escriture[1] ». Les deux œuvres sont brèves : 20 strophes ambrosiennes de quatre vers rythmiques en latin, 138 octosyllabes en français. La relative inflation du texte second s'explique en partie par les contraintes propres à l'ancien français, mais surtout par le développement ou la création de certains passages[2], comme la description de la fabrication du piège par le prêtre (v. 26-33 / str. 6), la prévision de la chute d'Isengrin dans la fosse (v. 34-40) puis celle-ci (v. 41-52 / str. 7, v. 3-4), la plainte du loup pris (v. 53-62), l'arrivée du prêtre au matin, sa joie, les paroles qu'il tient au prisonnier et leur combat (v. 63-100, str. 8-10), la fuite du loup une fois sorti de la fosse (v. 123-126). À l'inverse, le texte français condense en quelques endroits. Les strophes 14 à 16 du texte latin, en particulier, sont sans équivalents : on y trouve une plainte du prêtre au discours direct, l'indication des chants qu'il entonne pour s'attirer la protection et les vœux des morts et des vivants, et enfin l'annonce d'un dénouement grâce à sa lâcheté et à l'astuce du loup.

L'accent se trouvait ainsi mis dans *Sacerdos et lupus* sur le prêtre, sur son amour pour ses brebis qui le détourne de sa charge de pasteur d'âmes, faute dont il se croit puni et dont il se repent. Et l'instant précis où le loup bondit sur son dos est celui où il prononce une des demandes du *Pater* : *Sed libera nos a malo*. Puis éclate la joie du prêtre délivré de son compagnon, joie qui devient celle d'Isengrin dans le texte français, du moins dans la version du manuscrit *L*[3]. D'une langue à l'autre, l'importance relative des protagonistes a donc changé. Le comique tiré du repentir du mauvais prêtre, qui, priant incliné, fournit l'occasion au loup de s'échapper, est toujours présent, mais c'est la mésaventure du loup qui, cette fois, est mise en avant.

Au-delà d'une fidélité parfois littérale[4], la traduction française infléchit donc sa source pour lui donner une autre signification, dans un autre univers : celui du *Roman de Renart*. D'où bien sûr, la nécessité de tirer de leur anonymat latin les deux personnages. Or Isengrin est — presque — l'unique loup du *Roman*, alors que le loup latin n'était qu'un des nombreux représentants de son espèce, habitants de la forêt proche de la demeure du prêtre. Recevant le nom de Martin, celui-ci se voit au contraire pourvu d'une identité plus proverbiale que réelle, si l'on en croit des textes ultérieurs[5]. Attribué à un prêtre, ce prénom répandu, qui

1. V. 103.

2. *Sacerdos et lupus*, éd. Karl Strecker, *Die Cambridger Lieder*, Berlin, 1955 (*Monumenta Germaniae historica. Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum separatim editi*, XL), p. 88-90. Éd. antérieure par Scherer dans *Denkmäler deutscher Poesie und Prosa*, 1re éd. Berlin, 1864, no 25, p. 37-40, notes p. 317-318 (disparaît de la 2e édition comme œuvre non allemande).

3. V. 127-130. Si la leçon de *B*, *C*, *M* (voir var. *e*, p. 736) peut être comprise comme plus proche de la version latine, nous ne croyons pas à un contresens de *L*. De même, au vers 7, *L* a choisi de faire du prêtre un homme « vaillanz », alors que *B*, *C*, *M* ont « viellarz », qui traduit *aetate sub decrepita*, mais rend moins forte la figure du prêtre agriculteur et combattant.

4. Voir les vers 19-22 et la strophe 4, v. 3-4 : *dant [lupi] impares ex paribus / et pares ex imparibus*.

5. Voir aussi n. 1, p. 735, qui fait un sort à la petite célébrité lexicographique acquise à tort par cette branche pour l'expression *Martin-bâton*.

sera un des surnoms de l'âne, qualifiera le curé, sans véritable culture, à la limite de l'illettrisme. insi lit-on dans le *Songe du vergier*, texte du XIVe siècle : « Certes, nul ne puet estre bien lettrayé sanz plusieurs livres, car se le Roy n'avet que un livre ou deux, ce seroit le prestre Martin, qui ne se recognoit que en son livre[1]. » Et précisément, le texte français insiste sur ce défaut du prêtre, absent de l'œuvre source[2].

On a dit que cette branche était artificiellement intégrée au *Roman*. Pourtant le thème du mauvais prêtre, plus soucieux de ses intérêts matériels que de ses paroissiens, est récurrent : il suffit d'évoquer la figure du curé de campagne de la branche Ia, père du futur moine Martin d'Orléans, que l'on rencontre d'abord fourche en main puisqu'il vient de répandre du fumier, puis chez lui, ruiné par sa concubine[3]. Mieux encore, l'histoire du loup pris au piège ne cesse de faire retour. Certes, grâce à Renart, et Renart est ici absent. Mais ainsi que Léopold Sudre, le grand adversaire de Lucien Foulet, l'a rappelé, il est fort vraisemblable que le clerc qui a composé *Sacerdos et lupus*, a eu en tête un ou plusieurs contes où le loup n'est pas seul à se retrouver dans la « louviere[4] ». Et L. Sudre tente de retracer l'évolution de la tradition folklorique au travers des différentes formes attestées de l'histoire : depuis une forme considérée comme originale où les quatre coins de la fosse appellent la présence de quatre animaux (le loup, le renard, l'ours et le lièvre) qui, mourant de faim, s'entre-dévorent, le renard se servant finalement du loup comme d'une échelle pour s'enfuir ; jusqu'à la forme ultime où le loup seul se retrouve pris au piège qui lui est destiné, avec le fabricant de la fosse (*Sacerdos et lupus*) ; en passant par la forme intermédiaire, où un être humain vient tenir compagnie à trois animaux. Sur ces quatre prisonniers animés par une peur réciproque, le renard puis le loup se servent d'un compère pour s'échapper, l'homme ou la femme étant délivré par le fabricant du piège. Si cette théorie est juste, la lecture de l'histoire latine pouvait convoquer le souvenir de ces contes d'animaux, où loup et renard sont pris ensemble au piège et où la ruse est d'abord, voire uniquement, le fait du goupil. Quant à l'idée de se servir d'un compagnon d'infortune pour s'enfuir, elle est présente également dans la fable ésopique du Renard et du bouc descendus dans un puits pour boire, fable que l'auteur de la branche Va a pu exploiter[5].

Enfin, l'auteur de la branche XIX n'a-t-il pu penser qu'il comblerait le vide narratif creusé par l'un des aveux de Renart lors de sa confession à son cousin Grimbert : « Gel fis cheoir en la louviere, / La ou il manga un agnel. / Ja ot tant batue le pel / Qu'il prist cenz cops de livrison / Ains qu'il issist de la prison[6]. » Nulle histoire ne répond mieux à ce résumé qu'« Isengrin et le prêtre Martin », même si Renart n'y intervient pas. C'est que, pour une fois, Isengrin tient en quelque sorte la place de son ennemi : au jeu de « tel est pris qui croyait prendre », il l'emporte sur

1. Éd. M. Schnerb-Lièvre, livre I, chap. 134, t. I, p. 227, Paris, CNRS, 1982.
2. V. 8-10.
3. Ia, v. 683-685, v. 833-842.
4. L. Sudre, *Les Sources du Roman de Renart*, Paris, 1892, p. 328-331.
5. Ésope, puis Phèdre, IV, 9. Voir encore La Fontaine, *Fables*, III, 5.
6. Branche Ia, v. 1045-1049. On notera que les branches I, Ia, Ib précèdent immédiatement la branche XIX dans le manuscrit *L*.

Martin. Mais ce succès sera de courte durée ; la jument, les deux béliers et la femme du vilain auront raison de lui dans les trois textes suivants.

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTES ET VARIANTES

Page 733.

a. Titre de cette branche dans B : C'est d'ysengrin et de prestre martin *: titre de la branche dans C :* C'est de prestre martin et du lou ysangrin *. Folio 59 de L - colonne b, vers 1-35 ; c, 36-78 ; d, 79-120.* ♦♦ *b.* parchemin / Qui *L, C, M ; nous adoptons la leçon de B, qui seule respecte le distique proverbial.* ♦♦ *c.* Viellarz estoit auques li *B, C, M* ♦♦ *d.* Que de letres desporveüe *L ; nous corrigeons d'après C et M.* ♦♦ *e* ses visages *B* : ses vivages *M* ♦♦ *f.* paroilles *[v. 20]* / Molt *L ; nous adoptons la leçon de B, C et M.* ♦♦ *g.* chavera / Une *L ; nous adoptons la leçon de B, C et M.*

1. Ce proverbe se retrouve dans au moins deux recueils proverbiaux du Moyen Âge, dont *Li proberbe au vilain* (éd. A. Tobler, Leipzig, 1895, p. 45). J. Morawski (*Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925) ne donne que sa version inverse « Qui a bon veisin a bon matin » (n° 1785) d'après un manuscrit du XIIIe siècle. Le texte pessimiste semble se rencontrer un peu plus souvent dans la littérature. Ne peut-on, dans le *Roman de Renart* même, penser au souhait qu'Isengrin en colère formule à l'encontre d'Hersent : *Demain vous viegne mal matins* (Ic, v. 2707).

2. La locution *savoir de truie enfondue* peut s'interpréter de diverses manières. G. Tilander (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 50) la comprend comme l'expression de la gourmandise du prélat, mise en contraste avec son peu de savoir. Il rappelle les acceptions d'*enfondu* : « mouillé », « trempé » et, comme il était usuel de conserver la viande dans la saumure, en déduit que la locution pourrait vouloir dire « truie mise en sel, en saumure ». Pour finir, il cite le mot *fondue* comme terme de cuisine, et propose comme interprétation alternative de lire non *truie enfondue* mais *truie en fondue*. Il semble que l'on puisse reprendre la première piste explorée par G. Tilander. En effet, le terme *enfonture* / *enfondure* désigne spécifiquement une maladie qui atteint les hommes mais surtout les animaux, une sorte d'engorgement. Et l'adjectif *enfondu* sert alors à désigner l'animal malade (Godefroy, mais aussi *La Cirurgie des chevaux*, traité du XIVe siècle, éd. B. Prévot, Orléans, 1994, p. 394 et 401). Cela amènerait à comprendre le vers 8 comme la reconnaissance du savoir vétérinaire de Martin : plus qu'un prêtre, il est un éleveur. Mais il existe au moins une autre occurrence de notre expression, pour faire penser qu'elle doit être prise dans un sens figuré et qu'elle s'est constituée en locution figée. Gautier de Coinci (1177-1236) dans le *Miracle de sainte Leocade* stigmatise l'hypocrisie des faux dévots et des béguins : *Plus sevent de truie enfondue / Dui papelart c'en est la somme / Et dui beguin que cent preudome / Par leur baraz et par leur guiles / Lamproies nos font et anguiles / De laisardes et de setuelles. / Poi portent fruit et assez fuelles / Li papelart et li beguin / Tuit sont Renart et Ysengrin.* Ainsi que le note l'éditrice du texte, Eva Vilamo-Pentti (Helsinki, 1950), si l'acception exacte de cette expression échappe, il est probable que son sens est à peu près « tromper ». D'où notre traduction. Peut-on aller plus loin ? Le sens premier serait-il « tromper sur la qualité

de la viande », « faire passer pour sain du porc malade », tout comme ces hypocrites savent faire passer pour anguilles et lamproies de mer des lézards et des lamproies de rivière ?

Page 734.

a. cloie / Toute a conpas la *B, C, M.* ♦♦ *b.* *Vers 33-34 dans B, C et M :* Un aignel lia sor la perche / Se isangrin par la s'adresce . ♦♦ *c.* Et ja si tost n'i montera / Con il en la fosse cherra *C* : Et ausi tost remontera / Con il en la fouse cherra *B* ♦♦ *d.* S'est levez a mie nuit oscure *B* : Se lieve a mie nuit oscure *C, M* ♦♦ *e.* L'aignel trove *C, M. B donne la même leçon que L.* ♦♦ *f.* le voie / Tantost *L ; nous adoptons la leçon de B, C et M, celle de L résultant d'une erreur du copiste.* ♦♦ *g.* Chaüz est anz qar *B, C, M* ♦♦ *h.* De l'eschaper n'est il pas fis *B, C, M* ♦♦ *i.* *Vers 61-62 dans L :* Cil dit bien qu'il set raconter / Sovant voit le pot verser : *vers 61-62 dans C :* Cil dit mout bien qui set conter / C'une foiz doit le pot verser : *vers 61-62 dans B :* Ce dist molt bien qui set conter / C'une foiz viaut le pot verser . *Nous corrigeons d'après C.*

1. La leçon des manuscrits *B, C* et *M* (voir var. *h*) ne fait aucune difficulté : « il n'est pas sûr de s'échapper ». En ce qui concerne le texte de *L*, en revanche, si le mot *geus* signifie bien ici « chose facile » (G. Tilander, *Notes*, p. 701), la tournure *il n'est fins de* construite avec un infinitif peut surprendre car elle est plutôt rare. Tobler-Lommatzsch en cite un exemple (*Roman de Thebes,* v. 1123) qu'il glose par « il ne faut pas y penser ». Ainsi G. Tilander avait-il raison d'interpréter le seul mot *fins* comme synonyme de « moyen ».

2. Le texte semble jouer sur le proverbe *Tant va li poz a l'aive qu'il brise* (Morawski, n° 2302), que l'on trouve à la branche III, v. 44. En effet, on ne garde aucune trace de la formulation mise dans la bouche d'Isengrin (et les différentes variantes paraissent attester de son inexistence). Il pourrait donc s'agir de suggérer la maladresse rhétorique du loup, au moment même où il se couvre de l'autorité d'un professionnel du maniement de la langue.

Page 735.

a. *Vers 68-71 dans B, C et M :* Une maçue en sa main prant / A la fouse vint par le treu / Si a [de] denz veü le leu / Qant il le vit grant joie en fait . ♦♦ *b.* Garde a son euel le baston prent / Et li prestres vers lui le tent *B, C, M* ♦♦ *c.* le baston fort *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *d.* *Vers 96-98 dans B, C et M :* De ça en la li leus s'estort [leus estort *C*] / Le baston li cuide esforcier [esrachier *C* : enforcier *M*] / Qui donc veïst prestre enforcier [esforcier *C, M*] . ♦♦ *e.* *Vers 104 dans L :* Apres avint un aventure ; *nous corrigeons d'après B, C et M.*

1. Les vers 77-78 signifient littéralement : « je vais vous apprendre de ce bâton comment le prêtre Martin s'appelle », et rien d'autre. A. Delbouille pourtant a voulu y voir l'origine possible, sinon la première attestation, de la locution Martin-bâton (*Romania*, IX, 1880, p. 127, à propos de « L'Âne et le Petit Chien » de La Fontaine). Malgré le scepticisme exprimé par Paul Meyer (*Romania*, XXIX, 1910, p. 90-91), certains ouvrages ont enregistré ces deux vers de *Renart* comme une attestation de la locution (Tobler-Lommatzsch et le *Dictionnaire des locutions en moyen français* de Giuseppe Di Stefano). Pourtant la rencontre de Martin et du bâton est ici une coïncidence sans rapport direct avec l'expression figée. Celle-ci serait apparue bien plus tard : c'est dans une traduction latine d'un sermon de Vincent Ferrer édité en 1521 (*De Gula,* édition de Lyon, Jean Remy, f° CLVII*a*) qu'on en a relevé le premier exemple clairement

daté. Les autres attestations appartiennent, elles, surtout au théâtre et à la nouvelle. Mais si Martin-bâton est absent de notre texte, le prêtre, lui, ne s'appelle pas Martin pour rien (voir la Notice, p. 1319-1320).

Page 736.

a. Par toz les moz *B, C, M* ♦♦ *b.* Que Diex le jait de la prison / Ceste .VII. siaume disoit *C, M. B donne pour le vers 117 :* Ceste se siaume disoit plus . ♦♦ *c. Folio 60 de L-a, vers 121-138.* ♦♦ *d.* Desus son col resailli hors / Li prestres sailli demi morz *L ; nous corrigeons d'après le premier vers du couplet de B, C, M, qui ont par ailleurs un second vers moins satisfaisant que celui de L, ne serait-ce que pour la rime :* Li prestres cheï demi morz / Et ysangrins s'en va molt tost . ♦♦ *e.* en la fosse l'ot enclos *B, C, M* ♦♦ *f.* de ce que ont fait *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *g.* dire et aconter *B* : dire et acointier *C* ♦♦ *h.* de bon entent *B, C, M* ♦♦ *i. Vers 138 dans B, C et M :* Tant con il fu en son enging . ♦♦ *j.* Ci faut de prestre martin *M*

1. Sept des Psaumes, dits de la Pénitence, se sont constitués en une collection isolée pour former une sorte de bréviaire adapté à l'usage quotidien. Il s'agit, suivant la numérotation de la Vulgate des psaumes VI (*Domine ne in furore tuo arguas me*), XXXI (*Laudate iusti Dominum rectos decet laudatio*), XXXVII (*Domine ne in ira tua arguas me*), L (*Miserere mei Deus*), CI (*Domine audi orationem meam et clamor meus ad te veniat*), CXXIX (*De profundis clamavi ad te Domine*), CXLII (*Domine exaudi orationem meam*). Cette collection a très largement circulé en latin, mais aussi très tôt dans différentes traductions françaises en vers ou en prose.

2. Le saut, qui permet la fuite d'Isengrin hors de la fosse, s'explique par la posture de prière adoptée par le prêtre, telle que la suggère le texte : une *genuflexio proclivis.* Cette position à genoux, buste et tête inclinés, manifeste normalement le repentir du pécheur. Ce qui est précisément le cas ici de Martin. Voir Anne-Françoise Leurquin-Labie, « La Prière en images », dans *Prier au Moyen Âge. Pratiques et expériences (V[e]-XV[e] siècles)*, Brepols, 1991, p. 88-89.

3. Sur ce lapsus du copiste qui remplace Isengrin par Renart, voir la Notice générale des branches XIX-XXVI, p. 1311.

Branche XX

ISENGRIN ET LA JUMENT

(*Martin XIX, Roques XVI, FHS 20*)

NOTICE

Au lendemain de sa nuit passée dans la fosse à loup creusée par le prêtre Martin, Isengrin aperçoit dans un pré la jument Mainsant. L'histoire de cette rencontre et du coup de pied qui s'ensuit se retrouve dans plusieurs récits latins dont l'*Ysengrimus* de Nivard[1] et la fable éso-

1. Livre V, v. 1131-1322, éd. Ernst Voigt, Halle, 1884, p. 327-336 ; trad. française d'Élisabeth Charbonnier, *Le Roman d'Ysengrin*, Les Belles Lettres, 1991, p. 207-212.

pique telle qu'elle fut diffusée fort tôt par le *Romulus*[1]. Cependant le long développement et les détails rhétoriques apportés par Nivard à l'affrontement d'Ysengrimus et du cheval Corvigarus n'ont que de lointains rapports avec le récit simple et rapide de la branche XX. Chez Nivard, le loup vient d'être écorché sur les conseils de Renart afin d'obtenir la guérison du roi[2]. Lorsqu'il rencontre Corvigarus, il lui réclame donc sa peau pour remplacer la sienne. Le cheval, à qui Ysengrimus s'est présenté comme moine, se déclare prêt à obtempérer. Mais il veut auparavant rafraîchir la tonsure du moine, qui a beaucoup repoussé et n'est plus cachée par le « capuchon » perdu. Pour cela, le barbier improvisé lui montre les rasoirs attachés sous ses pattes. Le loup lui répond alors que ces instruments ressemblent fort aux anneaux de porte que le cheval aurait dérobés à l'abbaye, se mettant ainsi en état de péché. Corvigarus, simulant le repentir, lui propose d'arracher de ses sabots les objets volés. Il tend une patte, dont se saisit le loup persuadé qu'une fois que le cheval sera déséquilibré il aura facilement raison de lui. Il reçoit alors un coup de pied magistral et le fer à cheval reste planté sur son front : Corvigarus lui révèle, en une ultime pirouette, qu'il s'agit là de son sceau personnel, que reconnaîtront avec respect évêques et pape. Nulle part il n'est question ici du loup médecin, ni d'une épine plantée dans le pied du cheval. Ces éléments sont, au contraire, présents dans la fable du *Romulus*, même si c'est un lion, et non un loup, qui vient se présenter au cheval sous les couleurs du *familiaris* et du *medicus*[3]. Et la simplicité, la rapidité de la narration de la fable correspondent parfaitement à celles de la branche XX.

Force est donc de penser, comme L. Foulet, que c'est à la fable plutôt qu'à l'*Ysengrimus* que l'auteur d'« Isengrin et la jument » est directement redevable[4]. Toutefois, comme chez Nivard, l'insertion d'un schéma narratif préexistant dans une œuvre de plus longue haleine, là l'*Ysengrimus*, ici la suite des branches XIX-XX, voire le *Roman* dans son ensemble, fait naître des contraintes contextuelles. Dans l'œuvre latine, le loup poussé, comme dans la fable, par la faim, se couvre du prétexte de sa peau perdue dans l'épisode précédent pour aborder Corvigarus. Dans la branche XX, Isengrin, tirant leçon de sa mésaventure de la branche XIX, décide de se trouver un compagnon susceptible de l'aider à l'avenir. Et il rencontre la jument, qui, elle, va réagir à la lettre comme dans la fable. L'articulation forte ainsi créée entre les deux récits — et qui rend probable leur identité d'auteur — change le sens du second. Il ne s'agit plus, comme chez Nivard ou dans la fable, de faire tomber le masque de moine ou de médecin du loup. Isengrin fait montre, au contraire, d'une sincérité touchante dans son désir d'amitié. À tel point qu'au vers 72, si les manuscrits *B*, *C*,

1. III, 2, voir Louis Hervieux, *Les Fabulistes latins*, 2e éd., Paris, 1893-1899, t II, p. 493. Voir également la Notice de la branche XXI, p. 1328, à propos d'une autre fable comme source.

2. Cet épisode est raconté dans la branche XV de la présente édition.

3. Le texte d'Ésope mettait en scène un loup et un âne (*L'Âne faisant semblant de boire et le Loup*). Ces variantes concernant l'espèce précise du carnivore et de l'herbivore peuvent paraître accessoires au regard des éléments narratifs. Usant des traditions antique et française, La Fontaine écrira sa fable VIII du livre V, « Le Cheval et le Loup ».

4. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 489.

M et *m* évoquent bien la figure du médecin, le manuscrit *L* l'élimine au profit de celle d'un autre ami, qui pourrait venir supplanter le loup auprès de la jument[1].

Ce court épisode dit ainsi, autant que la naïveté et la bêtise du loup, l'impossibilité de toute amitié vraie dans le *Roman de Renart*. La convergence momentanée d'ambitions et de désirs y existe seule, et c'est le plus souvent l'hypocrite qui parle sous les couleurs de l'ami. Ainsi s'explique l'utilisation au début du texte des deux formules proverbiales contradictoires, dont l'une dépeint les pensées d'Isengrin — il est bon d'avoir un compagnon —, et l'autre, en incise, l'affirmation prémonitoire du narrateur — mieux vaut être seul que mal accompagné[2]. Le loup aura beau rendre service à Mainsant en lui « tirant une épine du pied »[3], cette épine n'existant pas, le bénéfice de son geste sera lui aussi nul. Isengrin reviendra donc à sa solitude de chasseur dans la branche suivante, où il rencontre deux béliers.



Nous avons eu recours en plus des manuscrits de contrôle habituels, à celui qui est conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève sous la cote 257 (sigle : *m*).

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTES ET VARIANTES

Page 737.

a. Titre de cette branche dans C : C'est de la jumant et de ysangrin *: titre de cette branche dans M :* Et comance de la jumant et de ysengrin le leu . *On ne trouve pas de titre dans B, ni au début ni à la fin, mais le copiste a réservé au début deux lignes blanches à cet effet. Une main (peut-être celle de Cangé) a écrit dans cet espace au* XVIII*e siècle :* C'est d'ysangrin & de la jument . *Ici continue le folio 60 de L - fin de la colonne a, vers 1-17 ; b, 18-60 ; c, 61-90.* ♦♦ *b.* Et si aloit ce porpensent *B* : Et si aloit ce porpensant *C, M* ♦♦ *c.* on acompaignié / Dont le a puis *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *d.* rainsent *B, C, M ; de même à toutes les occurrences.* ♦♦ *e.* Por prandre moi et si me mit *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.*

1. Les réflexions d'Isengrin se développent autour de formules devenues proverbiales comme : *Compaignie fait moult* (J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au* XV*e siècle*, Champion, 1925, n° 407), *Il fait bon avoir compagnie* (ballade d'Eustache Deschamps). Mais ainsi que le montre ce dernier texte, la réalité prouve plutôt le contraire. D'où une série parémiologique au moins aussi nombreuse : *Par compaignie se fait l'en pendre* (J. Morawski, n° 1582), *Compaignie sans traïson ne vault rien* (n° 408), dont le *Tristan* de Thomas offre une forme longue : *Li sages hum por ço dit / Sun filz en ancïen escrit : / Milz valt estre senz compainie / Que aveir compainun a envie / Et senz*

1. Voir var. *a*, p. 739.
2. v. 4-10 ; voir n. 1, p. 737.
3. Il n'est pas impossible que la locution ait existé avant le XVe siècle, où elle est attestée dans la *Chronique* de Georges Chastelain. Mais il est difficile d'affirmer que l'auteur de la branche XX ait pu jouer déjà du sens propre et du sens figuré.

compainun nuit e jor / Que aveir tel u n'ait amor (v. 965-970, *Tristan et Yseut*, Bibl. de la Pléiade, p. 150). C'est à cette série que sont redevables les vers 9-10. Contradictoires avec les vers qui les précèdent, ils ne peuvent appartenir au discours intérieur d'Isengrin. Il s'agit donc d'une incise ironique du narrateur, qui annonce les déboires du loup en usant de ce contre-proverbe.

2. Ce récit d'Isengrin à la jument se réfère à la mésaventure de la branche précédente.

Page 738.

a. Vers 34 dans B, C et M: Ou bon orge a quel que paine . •• *b.* Car je iroie porchacier / No compaignie esteroit [seroit C] bele *B, C. M suit B pour le vers 37.* •• *c. Le vers 42 manque dans L ; nous le restituons d'après B, C et M.* •• *d.* Fors le nouau que *B, C, M* •• *e. Vers 49-50 dans B, C et M :* Ne ça ne la porter nul fais / A toz iorz mais vivroiz en pais . •• *f.* eüsse *L, où le* e *final est comme gratté.* •• *g.* Passai ier en *B, C, M* •• *h.* traissisiez as danz / A nul jor n'estroie partie / De vos la moie conpaignie / Grant mestier *B* : traiiez as danz / A nul jor ne seroit partie / De vos a moi la druerie / Grant mestier *C* •• *i. Vers 63-64 dans B :* Car s'en vos viaut gaignon huer / Je savrai molt bien regiter *: vers 63-64 dans C :* Qar s'en vos velt gainon huer / Je savré tres bien rejeter ; *m suit C pour le vers 64.* •• *j.* talant de regiber *B, C, M*

1. Plus puissant et plus rapide que le bœuf pour les labours, le cheval lui a fait concurrence pendant les XIIe et XIIIe siècles. Mainsant ne se contente évidemment pas de tirer la charrue ; elle est également attelée à la charrette de fumier (v. 48-49). Et c'est d'ailleurs sur une route assez large pour laisser passer une charrette (la *charriere* du vers 56) qu'elle prétend avoir attrapé l'épine qui l'incommode.

Page 739.

a. Je d'autrui mar avrez envie *L ; nous corrigeons d'après B, C, M et m qui donnent :* Ja mar i avra [avrez C] autre mire . *La leçon de L semble moins évidente que celles de B, C, M et m, plus conformes aux formules étudiées par Bernard Cerquiglini dans « La Parole médiévale, Discours, syntaxe, texte », Minuit, 1981, particulièrement p. 147, 196-198 et 219-220 (« Ja mar » + verbe au futur). L'apparente étrangeté de notre leçon, l'insertion d'un complément entre* ja *et* mar , *n'est pourtant pas fautive. B. Cerquiglini en cite au moins un autre exemple, tiré de « La Prise d'Orange » : « Ja plus ceanz mar seroiz a sejor » (p. 196).* •• *b. Vers 75-77 dans B, C et M :* Que qu'isangrins a voidier bronche / Et il le pié nestie et fourche / Rainsent le pié a destandu . •• *c.* Entre le piz et le musel *B, C, M* •• *d. Vers 82 dans B :* Queue levee va peant *: vers 82 dans C, M et m :* Queue levee va fuiant . •• *e.* et puis li dit *L; nous corrigeons d'après B, C et M.* •• *f.* Ci fenist de raisent la jumant et de ysengrin *M*

1. G. Tilander interprète avec justesse les formes *poiant* (*L*) et *peant* (*B*) comme participe présent de *peire, poire* « péter », le début du vers dans *B, C, M* et *m* (*Queue levee*) étant, à cet égard, éclairant. Il y a ainsi dans le vers 82 un jeu phonique sur la formule très courante d'*aler poignant* (de *poindre* « éperonner », « piquer des deux »). À la noble vitesse du chevalier se substitue une conduite scatologique, désobligeante pour Isengrin.

Branche XXI

ISENGRIN ET LES DEUX BÉLIERS

(*Martin XX, Roques V, FHS 16*)

NOTICE

L'histoire du loup arpenteur du champ de plusieurs béliers a, elle aussi, des sources latines. Tout d'abord, on la trouve dans l'*Ysengrimus* de Nivard : le loup vient de se faire couper la queue et rouer de coups au terme de l'épisode de la pêche à la queue ; le goupil tente de se disculper, et au loup affamé il propose d'attaquer quatre béliers, quatre frères que divise une querelle territoriale. Ysengrimus réclame leur peau aux béliers, puis fait semblant d'y renoncer pour préférer leur viande. Les frères lui demandent, avant de satisfaire ses désirs, de régler leur différend en se plaçant au centre du champ comme une borne qui le divisera en quatre parts égales. Et que celui qui franchira cette limite tombe sous ses dents. Le loup obtempère et, bien sûr, les béliers courant sus à cette borne depuis les quatre coins du champ la font voler en tous sens[1]. On voit bien quelles sont les différences entre cet épisode et notre branche XXI : ici la querelle entre les frères n'est qu'un prétexte, alors que là, même si elle sert les mêmes desseins, elle est réelle, connue du goupil et exposée d'emblée par un des béliers ; dans notre branche les béliers pour se partager le champ font un concours, à celui qui arrivera le plus vite auprès du loup, alors que dans le récit de Nivard ils sont censés respecter la division égalitaire matérialisée par Ysengrimus ; ici les frères sont deux, là ils sont quatre. Pourtant les deux adversaires du loup dans le texte français portent le nom de deux des béliers de l'*Ysengrimus* : Belin et Bernard. Si le premier était devenu le nom traditionnel du mouton dans le *Roman de Renart*, le second y était réservé à l'âne[2]. Ainsi est-on assuré que l'auteur de la branche XXI a utilisé l'œuvre de Nivard, même s'il a évité de reprendre les noms plus particuliers de Joseph et Colvarianus[3]. D'ailleurs, il caractérise Belin comme le plus jeune et le plus rapide des frères, et Bernard comme l'aîné et le plus avisé[4]. Or chez Nivard, si Bernard perd sa qualité d'aîné au profit de Joseph et s'il est dit très fort à plusieurs reprises, il est aussi le moins rapide ; quant à Belin, il est bien le plus jeune et le moins expérimenté[5]. Toutefois, alors qu'en français il est le plus peureux, en latin, son inexpérience même le préserve de la peur[6].

1. Livre II, v. 199-688, éd. E. Voigt, p. 88-117 ; trad. française d'É. Charbonnier, *Le Roman d'Isengrin*, Les Belles Lettres, 1991, p. 94-108.
2. Belin : branches Ia, v. 1326 ; VI, v. 816 ; II, v. 934, etc. Bernard : branches IV, v. 243 ; XIV, v. 2644, etc. L'étymologie de *Belin* reste controversée. Le mot pourrait être issu du néerlandais *bel* (« petite cloche ») parce que le bélier en porte une ; ou bien de *beler*, d'un verbe latin *belare*, construit sur une onomatopée. Nivard lui donne une origine tout autre, liée à la transparence de sa laine : les savants ont proposé de retrouver le mot *hyalinus* derrière cette étymologie originale (voir éd. E. Voigt, p. LXXVII).
3. Voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 490.
4. V. 55-58.
5. *Ysengrimus*, éd. E. Voigt, livre II, v. 275-276, 499 et 458.
6. Ici, v. 21 ; et v. 457 de l'*Ysengrimus*.

La reprise de ces détails ne doit cependant pas masquer les différences importantes et déjà signalées qui existent entre les deux œuvres, ni la divergence de leurs lignes narratives. À Nivard, la complexité avec une multiplicité d'intervenants — dont Renart — et une multiplication des discours ; à l'anonyme français, la simplification peut-être, en tout cas la simplicité efficace. Comme dans la branche précédente, le copiste semble ici s'être également inspiré d'une autre source : la fable. Ernst Voigt signalait celle du « De lupo pedente » des *Fabulae extravagantes*[1] ; L. Sudre ajouta la fable intitulée « De infortunio lupi », du *Romulus de Munich*. Il s'agit, en fait, de deux versions très proches de la même histoire que nous supposons antérieure à nos textes[2].

La fable latine fait se succéder au cours d'une seule journée quatre déconvenues du loup, alors qu'un présage matinal lui avait fait croire qu'il serait ce jour-là rassasié d'honneurs. Or c'est à deux béliers qu'il doit sa deuxième humiliation. Et les quelques lignes de récit qui narrent cette rencontre sont extrêmement proches de notre texte. Qu'on en juge : le loup trouve les béliers en train de se battre dans un champ ; il leur annonce son désir de manger l'un d'entre eux ; un des béliers acquiesce mais le prie de régler d'abord le conflit qui les oppose à propos de ce champ hérité de leurs parents ; le loup accepte et leur demande comment procéder ; le bélier lui dit de s'installer au centre du champ ; partant des deux extrémités opposées du champ, ils courront dans sa direction, le premier arrivé aura le champ et le dernier sera la proie du loup ; les deux béliers courent vers le loup, le transpercent de part en part de leurs cornes et lui brisent des côtes.

Mais il y a plus intéressant. Comme nous l'avons dit, la rencontre du loup et des béliers n'est que seconde dans cette fable. Car le loup, après

1. P. LXXX. E. Voigt en attribuait la rédaction à Rinucio d'Arezzo, humaniste et helléniste italien du XV[e] siècle (mort après 1456). Mais sa traduction en prose latine de cent des fables d'Ésope, dédiée à Antonio de la Cerda, cardinal de Saint-Chrysogone en 1448, et éditée à Milan en 1474, n'a pas de rapport direct avec les *Extravagantes*. Ces dernières, dix-sept fables en prose, figurent dans la collection réunie et traduite en allemand par Heinrich Steinhöwel, publiée en 1476-1477. Cette édition bilingue reprend les trois plus célèbres recueils de fables du Moyen Âge (*Avianus*, *Romulus* ordinaire, *Romulus de Nevelet*), et y ajoute les dix-sept *Extravagantes*, la *Vie d'Ésope* et dix-sept des fables traduites par Ranucio. On comprend d'où vient la confusion de E. Voigt : de cette identité du nombre. Voir le *Steinhöwels Äsop*, éd. Hermann Österley, Tübingen, 1873 (*De lupo pedente*, p. 212-214).

2. Le *Romulus de Munich* est un recueil qui combine le *Romulus* ordinaire et d'autres sources et qui n'a donné lieu, en tant que collection, à aucune traduction française médiévale (L. Hervieux, *Les Fabulistes latins*, Paris, 1893-1899, t. II, p. 284-286). Peut-on dater la fable « De infortunio lupi » qu'il contient, ou son autre version « De lupo pedente » des *Extravagantes ?* Le manuscrit du *Romulus de Munich* est du XV[e] siècle. Mais Léopold Hervieux remarque que le *Romulus de Berne* (ms. 679), qui date de la seconde moitié du XIII[e] siècle, donne une version abrégée de plusieurs des *Extravagantes*. Ce qui lui permet d'affirmer que le manuscrit de Munich conserve des textes qui remontent au moins au XIII[e] siècle (L. Hervieux, *ibid.*, t. I, p. 694-696). Selon J. Flinn, au contraire, les *Extravagantes* n'ont fait que développer les versions courtes présentes dans le *Romulus de Berne*. Et pour lui, « De infortunio lupi » s'inspire pour deux de ses épisodes des branches XX-XXI du *Roman de Renart* et non l'inverse (*Le Roman de Renart dans la littérature française et les littératures étrangères du Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963). Sans pouvoir trancher définitivement entre les deux hypothèses, la seconde nous semble présenter moins d'évidence au regard de ce que l'on peut deviner des méthodes de travail de l'auteur, très certainement identique, des branches XIX-XXI, mais aussi de ce que l'on sait de l'orientation des rapports entre littératures latine et romane de façon générale. Longtemps, l'écrit est allé du latin à la langue vulgaire.

avoir négligé du saindoux et un porc entier salé, trouvés sur la route, mais qu'il juge indignes de lui, est d'abord tombé sur une jument et son poulain. Il réclame le jeune animal à sa mère, qui lui demande d'abord, comme au médecin qu'il est, de lui retirer une épine du pied. Il est facile d'imaginer la suite, d'autant qu'elle correspond à celle de notre branche XX. Nous découvrons ainsi une autre fable que celle du *Romulus* ordinaire, à l'origine de l'histoire d'Isengrin et de la jument. Une source qui met en scène non plus un âne ou un cheval, mais bien une jument. Et une source qui raconte successivement l'affrontement du loup avec la jument puis avec les béliers, légitimant encore l'ordre des branches retenu par le manuscrit *L*[1].

Ainsi se trouve dévoilée la démarche adoptée pour l'écriture des branches XX et XXI. Leur auteur se sert tout à la fois de l'*Ysengrimus* et du trésor des fables latines. Et ses ambitions rhétoriques, manifestement tournées vers la simplicité et la concision, l'engagent à se tourner du côté des fables plus encore que de celui de Nivard. Ce faisant, il remonte d'ailleurs à ce qui paraît avoir été un des terreaux de l'*Ysengrimus* même[2]. D'autant que si l'on considère le troisième temps de la fable « De infortunio lupi », on y retrouve le loup aux prises avec une truie. Pour sauver ses petits, elle demande au loup de les baptiser. Prenant le personnage du prêtre, celui-ci se fait battre par les pales de la roue d'un moulin lorsque la truie le précipite dans l'eau du canal qui devait servir de baptistère. L. Sudre voyait là « le prototype de l'épisode final de l'*Ysengrimus* » où la truie Salaura et ses parents vont battre à mort le loup[3]. C'est donc en s'inspirant de cette « histoire populaire du *Loup nigaud* » que Nivard aurait élaboré son œuvre, et « le trouveur des branches XIX et XX [aurait] exploité le même filon[4] ».

Sans adhérer aux thèses « popularisantes » de L. Sudre, nous voudrions souligner combien ce rapprochement de nos textes et de l'*Ysengrimus* avec cette fable peut nous apprendre sur la culture, non pas de Nivard — elle est évidente —, mais de notre anonyme. La combinaison des sources montre, au-delà de la modestie de son œuvre écrite, la richesse de ses lectures. Cela permet, enfin, de remettre en cause l'hypothèse « compliquée » de L. Foulet, qui ne parvenait à faire de l'*Ysengrimus* la seule source de la branche XXI, qu'à condition de prendre en considération l'épisode où le loup y est une nouvelle fois et pour son malheur confronté au bélier Joseph, de voir là une variante, certes très modifiée, de l'histoire du loup arpenteur, et de souligner que cet épisode fait suite à sa rencontre avec le cheval Corvigarus, une des sources de la branche XX[5].

SYLVIE LEFÈVRE.

1. Voir la Notice sur les « dernières » branches, p. 1311-1314.
2. Voir E. Voigt, p. LXXIX-LXXXVIII, mais il insiste sur l'originalité irréductible de Nivard.
3. L. Sudre, *Les Sources du « Roman de Renart »*, Paris, 1892, p. 336.
4. *Ibid.* C'est-à-dire nos branches XX et XXI.
5. L. Foulet, p. 490-491 : « On dirait que l'auteur de XX [notre branche XXI], feuilletant l'*Ysengrimus*, pour voir quel parti pourrait encore en tirer un trouvère venu sur le tard, remarqua ces deux aventures qui se suivaient immédiatement : le loup dupé par le cheval, le loup dupé par le bélier ; mais au lieu d'emprunter la première à Nivard, il préféra reproduire la version du *Romulus* plus simple et plus naturelle ; quant à la seconde, au lieu d'imiter la version du livre VI de l'*Ysengrimus*, il préféra adapter le récit, beaucoup plus amusant, que lui offrait le livre II. »

NOTES ET VARIANTES

Page 741.

a. Ici se termine le folio 60 de N - fin de la colonne c, vers 1-5 ; d, 6-47. ♦♦ *b.* sire tieharz *B* : sire tiebaut *M* : sire tybert *C* ♦♦ *c.* obliez / D'ilec s'an eſt outro botez / Se *L ; nous corrigeons le vers 16 de L d'après B, C et M, qui donnent pour ce passage une version plus longue :* obliez / Iluec s'en ierent outre alez / Li vilains qui molt par sot peu / La male garde peſt le leu / Se . ♦♦ *d.* Se cil ne sont et sage et cointe / Mar i fu faite ceſte painte / Belin si fu li *B, C, M* ♦♦ *e.* Puis que maingier la voudrai *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *f.* que [tu *suscrit*] voudras *L*

1. Ce refus d'Isengrin de rendre leur salut aux deux béliers peut faire songer à d'autres épisodes du *Roman de Renart*. Par exemple, branche II, v. 172-173, Noble dit à Renart : *Ces saluz ne vos ren je mie / Rous ennuios de pute fois.*

Page 742.

a. Vers 30-32 dans B, C et M : De quele eure que tu vodras / Mais se toi pleſt por ta franchise / Primes nos fai tant de servise . ♦♦ *b.* Sel tenra l'en a *B, C* ♦♦ *c. Vers 37-38 dans B, C et M :* Sire se vos le partiez [partisiez *C*] / Et el chanp bien nos meissiez . ♦♦ *d.* Sire saiez a la foriere *B* : Sire soiez en la foriere *C, M* ♦♦ *e. Folio 61 de N - a, vers 48-90 ; b, 91-92.* ♦♦ *f.* Belins s'esmuet de [se muet de *B*] grant ravine / Qant vint au leu ses *B, C, M*

1. Le terme *fautriere* eſt un hapax, au vu des dictionnaires. Il eſt donc bien difficile d'en définir le sens. Pourtant, ce mot paraît appartenir à la famille de *fautre* / *feutre*, *fautrer* / *feutrer* (« fouler », « frapper », « battre »). Or Godefroy conserve *fautrage*, terme juridique et agricole tout à la fois puisqu'il désigne le « droit qu'un seigneur avait de faire parquer ses moutons sur les terres de ses vassaux ». Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (t. III, p. 525) relève, lui, dans un ouvrage d'agronomie publié en 1863, *feutrer* au sens de « former sur le pré un dépôt, qu'il eſt nécessaire de rompre au bout de quelques jours (de la bouse de vache délayée et employée comme engrais) » ; et déjà, en 1583, *L'Agriculture et maison ruſtique* (f° 187*a*) parlait d'un champ *feultré* (« couvert ») d'herbe verte. *Fautriere* a donc peut-être exiſté dans un lexique technique, non atteſté en littérature. Nous avons souhaité, en tout cas, conserver ce terme, en regard de la leçon évidente des autres manuscrits : *foriere*, « lisière d'un champ, d'un bois ».

Page 743.

a. Quatre cornes li a brisié *L ; nous corrigeons d'après B, C et M, qui portent un pluriel pour le second hémiſtiche :* Quatre coſtes li ont brisié . ♦♦ *b.* De loing le vont *B* ♦♦ *c. Vers 82 dans B, C et M :* Com sui maleürez tout dis . ♦♦ *d.* daiauble li saignor *B, C, M*

1. Contrairement à ce qu'écrit E. Martin (*Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 92), ces vers ne font pas allusion à la fable de « L'Oiseleur », diffusée en latin, entre autres, par la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse. Il s'agit, ici, d'une notation naturaliſte : les médiévaux connaissaient bien la versatilité propre au faucon, qui va « au change » en poursuivant un autre oiseau que celui vers lequel il eſt envoyé. Cette particularité a servi, dans la littérature, de terme

de comparaison avec les conduites humaines, et singulièrement avec l'inconstance féminine (voir Robert de Blois, *Chastoiement des dames*, v. 166 et suiv.). Quant à la chasse à l'alouette, elle était très prisée, surtout par les femmes (voir Baudouin Van Den Abeele, *La fauconnerie dans les lettres françaises du XIIe au XIVe siècle*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 1990, p. 170 et suiv.).

Branche XXII

LA MONSTRANCE DU CUL
(*Martin XXI, Roques VI, FHS 17*)

NOTICE

Dernier texte où Isengrin apparaît sans Renart, « La Monstrance du cul » pose d'autres problèmes que les branches précédentes : si le loup est malchanceux comme dans les trois récits précédents, il a cette fois un compagnon d'infortune en la personne de l'ours ; s'il est question d'un problème de partage, comme dans « Isengrin et les deux béliers », cette fois l'affaire est bien réelle. Enfin et surtout un paysan et sa femme sont les deux autres protagonistes de l'histoire.

Cette intervention humaine a d'ailleurs invité à lire cette branche comme un fabliau déguisé en fable animale : « Il est clair qu'Isengrin et Patous sont un peu dépaysés dans cette histoire. Mettez deux vilains à leur place, et vous aurez un grossier fabliau qui tiendra bien sa place à côté de tant d'autres que nous a légués le XIIIe siècle[1]. » Et de fait, nous pouvons rapprocher « La Monstrance du cul » de *Berengier au long cul*, un authentique fabliau conservé par trois manuscrits, et datable du début ou de la première moitié du XIIIe siècle[2]. Une fille de châtelain s'y trouve mariée à un riche roturier. Devant son incapacité à porter les armes, elle se met à évoquer les vertus chevaleresques de son lignage. Piqué au vif, le mari se vante de faire mieux ; et chaque jour, il part tout armé pour revenir le soir, son écu en pièces, se targuant d'avoir défait l'ennemi. Son épouse veut en avoir le cœur net. Armée elle aussi, elle le suit dans la forêt et le voit tailler de son épée l'écu qu'il a suspendu à un arbre. Elle le défie alors de combattre ou de lui baiser le derrière, se présentant à lui comme le chevalier Berengier au long cul. Le mari choisit la seconde solution. Rentrant chez lui un peu plus tard, il surprend sa femme avec un amant. Il se fâche, mais comme elle lui dit qu'elle en appellera à Berengier au long cul, le lâche n'a plus qu'à se taire. Certes, il n'est pas question dans ce texte d'un concours à qui montrera le plus grand trou du cul. Le baiser réclamé par le faux chevalier lui sert à mesurer la lâcheté de son époux, en l'humiliant. Toutefois, on retrouve la ruse féminine, qui joue du déguisement masculin, la même posture désignée par le verbe rare *estuper* et sur-

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 486.
2. *Nouveau recueil complet des fabliaux*, éd. W. Noomen et N. Van den Boogaard, Van Gorcum, Assen, 1988, t. IV, p. 247-277.

tout l'étonnement du mari devant l'anatomie singulière de Berengier[1]. Il est impossible de déterminer les dates respectives de « La Monstrance du cul » et de *Berengier*, et donc de savoir lequel de ces deux textes a pu le premier user du motif de l'exposition du postérieur. Mais un fait est notable. Alors que son mari propose au faux chevalier de lui donner de l'argent pour échapper au combat, celui-ci lui réplique dans la version d'un des manuscrits : « Se Deus me gart, / Vos parleroiz d'autre Renart[2] ». Est-ce là une simple variante des leçons des deux autres copies de ce fabliau (« Vos parleroiz d'autre Bernart » ou « Il vous couvendra d'el parler »), ou bien s'agit-il d'un clin d'œil à la branche XXII du *Roman de Renart*[3] ?

Un autre élément paraît unir les deux textes : la lâcheté de l'autre ou des autres protagonistes face au personnage travesti. C'est par couardise que le mari du fabliau accepte d'embrasser le derrière du faux chevalier. C'est à cause de la peur qui, dans notre branche, saisit Patous au spectacle du sexe béant du faux paysan, qu'il exhorte son compagnon à fuir[4]. L'utilisation clairement différenciée de ce sentiment dans les deux narrations souligne, au-delà de parentés certaines, leur différence de signification. *Berengier* s'attache à montrer la prééminence de l'épouse noble sur son rustre de mari, fils d'un usurier, adoubé par son beau-père. Et le vilain baiser réclamé et obtenu — perversion du baiser donné lors d'une réconciliation, mais aussi lors de l'hommage vassalique — signe la dégradation de ce faux chevalier et sa perte d'autorité sur son épouse. En revanche, « La Monstrance du cul » — le titre seul indique l'importance de cet élément dans la narration — est un texte sur la fascination du corps. Corps de l'autre, de la femme, dont la singularité est indicible et impossible à affronter. Dans cette perspective, L. Foulet avait raison, lorsqu'il rapprochait de notre texte le chapitre XLVII du *Quart livre* de Rabelais[5]. Débarqué sur l'île des Papefigues, Pantagruel se fait raconter l'histoire d'un laboureur avec lequel un diable entend partager les fruits de ses récoltes. Trompé deux fois de suite par sa propre bêtise, le diable décide qu'ils joueront la possession du champ lors d'un concours de grattage mutuel. Le premier à déclarer forfait sera le perdant. Désespéré, le paysan se confie à son épouse, qui se charge de duper le diable. Au jour dit, celui-ci se présente chez le laboureur. Sa femme le reçoit, en se plaignant des blessures que son mari lui a infligées en essayant sur elle ses ongles. Et de montrer au diable « son comment a nom ? Le diable voyant l'enorme solution de continuité en toutes dimensions, s'escria. " Mahon, Demiourgon, Megere, Alecto, Persephone, il ne me tient pas. Je m'en voys bel erre. Cela ? Je luy quitte le champ[6]". »

1. « La dame n'i volt respit qerre : / Tot maintenant descent a terre ; / La robe prant a solever, Devant lui prant a estuper. / Et dit : " Tornez ça vostre face ! " / Et cil esgarde la crevace / Do cul et del con : ce li sanble / Que trestot se tienent ensanble. / A lui meïsmes panse et dit / Onques mais si grant cul ne vit » (*ibid.*, v. 237-246, p. 276. À mettre en parallèle avec les vers 137-146 de notre branche).

2. *Ibid.*, v. 215-216, p. 275.

3. L'expression est à peu près inédite, augmentant les chances d'une allusion délibérée.

4. Ici, v. 155-156.

5. L. Foulet, p. 486. E. Martin (*Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 93) avait déjà suggéré ce même rapprochement, et indiqué que R. Köhler avait démontré l'origine indienne de l'histoire rabelaisienne dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* (t. III, p 338).

6. Rabelais, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 648.

Comme dans « La Monstrance du cul », la ruse d'une paysanne permet la victoire de son époux dans une affaire de partage. Et dans les deux cas, ces femmes se servent de leurs attributs naturels pour mettre en déroute les autres concurrents. Les commentateurs de Rabelais ont indiqué les souvenirs livresques à quoi l'épisode fait directement allusion : le *De virtute mulieribus* de Plutarque raconte au travers des *Apophtegmata* d'Érasme comment les mères de fuyards exhibaient le bas de leur corps et leur criaient qu'ils ne pouvaient rentrer une seconde fois en ce lieu, et comment les femmes d'une cité éloignèrent Bellérophon en relevant leurs robes pour lui montrer leur intimité[1]. Il semble que cette exhibition ait un pouvoir magique de fascination, qui oblige celui qui en est spectateur à s'arrêter et/ou à changer de direction. Mais derrière cette « monstrance », narrativisée de façon différente, on l'a vu, dans la branche XXII, dans *Berengier* ou chez Rabelais, on discerne aussi la tradition anti-courtoise à l'œuvre. Celle-ci appelle un chat un chat, et n'hésite pas à évoquer avec plus ou moins de précision et de respect l'anatomie de la femme. À la fascination courtoise pour une femme au corps quasiment inaccessible fait alors pendant la fascination anti-courtoise pour un corps réduit à l'une de ses parties, comme démembré au profit d'un seul membre[2].

Or cette inclination des fabliaux comme du *Roman de Renart* pour ce morceau du corps féminin peut inviter à relire l'ensemble de la branche XXII du point de vue de la convoitise sexuelle. En effet, l'innocent *bacon* trouvé inopinément par le paysan, dans un certain nombre de textes, désigne par métonymie le corps de la femme, où l'homme veut prendre son plaisir[3]. Ainsi la quête de nourriture si habituelle dans le *Roman de Renart* pourrait-elle être ici doublée d'une recherche de la luxure[4]. L'obscénité finale, assumée par le personnage de la femme travestie, servirait à décoder ce que le début du récit dissimule sous des dehors *a priori* insoupçonnables.

1. *Ibid.*, p. 1293 ; Rabelais, *Œuvres complètes*, éd. G. Demerson, Seuil, 1973, p. 706, n. 4. Cette tradition de l'ostentation du sexe féminin se retrouve chez Pline, par exemple, où elle avait pour vertu de détruire les insectes ; ou dans la culture celtique où des effigies du sexe féminin auraient servi à protéger du mauvais œil (voir Claude Gaignebet et Jean-Dominique Lajoux, *Art profane et religion populaire du Moyen Âge*, PUF, 1985, p. 196-197, qui citent *Berengier au long cul*, et publient la reproduction de statues de personnages féminins exhibant leur sexe, provenant d'édifices religieux des XII[e] et XIII[e] siècles).

2. Voir aussi la Notice de la branche XXIII, p. 1339.

3. Voir *Estormi* : « Tout avant au premerain prestre / A mis la bone dame leu / Que il viengne entre chien et leu, / Et si aport toz ses deniers. /. " Dame, fet cil, mout volentiers ! " / Qui mout est pres de son torment... / Ne porquant va s'en liement. / Estes vous venu le secon / Qui voloit avoir du bacon : / Mout par avoit chaude la croupe ! / Devant dame Yfame s'acroupe, / Puis li descuevre sa penssee », ou le *Meunier et les deux clercs* : « Mout est la pucele envoisiee, / La fille a cest notre munier ; / Mout par s'i fait mal anvoisier, / Et si fait trop bon foutre en huche ! / Conpeignon, car va, si t'i muce / Et si pran do bacon ta part : / Assez en a jusq'a la hart » (*Nouveau recueil complet des fabliaux*, respectivement t. I, v. 88-99 et t. VII, v. 276-282) ou encore la trente-deuxième strophe des *Fatrasies d'Arras* (v. 4-6), texte du XIII[e] siècle qui joue du non-sens et se colore souvent de trivialité : « Uns moines de croie / Faisoit mout grant joie / De foutre un bacon » (éd. L. C. Porter, *La Fatrasie et le Fatras. Essai sur la poésie irrationnelle en France au Moyen Âge*, Paris-Genève, 1960).

4. On sait combien le personnage de Renart *le lecheor* agit souvent en fonction de ces deux mobiles : goût de la chère et de la chair.

L'auteur de la branche XXII a donc créé un texte à partir d'éléments disparates, tirés de la tradition folklorique comme de celle des contes à rire, des fabliaux. En cela, il se distingue nettement du mode d'écriture des branches XIX à XXI. Et il y a fort à parier que l'écrivain n'est plus le même. Celui-ci cependant fait montre lui aussi d'une culture latine certaine ; en témoigne son allusion à Horace[1]. Quant à l'évocation, au début de la branche, de la guérison d'Isengrin par son épouse, elle permet de rattacher ce nouveau récit aux trois autres branches où le loup a subi nombre d'avanies[2]. Au-delà, d'ailleurs, de son originalité et de la création d'un nouvel ours avec Patous qui remplace Brun[3], cette histoire peut faire penser à d'autres branches du *Roman de Renart* : celles où loup et goupil ont un jambon à se partager (Vb, XXV), celle où le sexe de la femme est l'objet d'une description réaliste et fantasmatique tout à la fois (XXIII). En cela, la branche XXII participe autant de l'évolution du *Roman* que de son mode d'écriture originellement déceptive, en ce qu'elle joue de tous les registres, de tous les genres. Ici du fabliau.

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTES ET VARIANTES

Page 745.

a. *Folio 61 de L - colonne b, vers 1-36 ; c, 37-78 ; d, 79-120.* ♦♦ *b.* plait vos dirai *L (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *c.* *Vers 19-21 dans B et C :* Ou vas dist il esta ileuc / A qoi [Por qoi *C*] fait il par foi poreuc . ♦♦ *d.* bacon trové *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *e.* *Vers 22 dans B, C et M :* Par foi fait il ainz l'ai trové .

1. Cette branche faisant suite, dans tous les manuscrits qui la conservent, à l'histoire d'Isengrin et des deux béliers, la guérison évoquée ici peut fort bien être celle des blessures infligées par ces derniers adversaires. Mieux, dans le manuscrit *L*, le conte de « La Monstrance du cul » achève la série des quatre branches consacrées aux mésaventures du loup. Dès lors Hersent peut avoir eu à soigner les coups donnés successivement par le prêtre Martin, la jument et les béliers.

Page 746.

a. *Après le vers 40, les autres manuscrits ont un distique supplémentaire ; le voici d'après B :* Or en soiom domques tuit troi / Compaignon et par bone foi *: le voici d'après C et M :* Or en soion dont compaingnon / Tuit .III. et bien le departon . ♦♦ *b.* bois se sont arriere *B, C, M* ♦♦ *c.* Li leus qui *B* : Li ors qui *C, M* ♦♦ *d.* creez /

1. Ici v. 91-94.
2. V. 7-8.
3. E. Martin notait que « le nom de l'ours, Patous, est encore aujourd'hui connu comme nom de famille » (*Observations*, p. 93). Quant à son origine, Albert Dauzat le faisait dériver de *patte* (*Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Larousse, 1951). De fait, l'ours dans le *Roman* est souvent décrit comme celui qui a « grant poe ».

S'en mon consoil croire volez / Ja voir de riens ne mesferez / Anuit *B* ♦♦ *e.* Et trestuit noz cus mostrons *L (vers hypomètre) ; nous corrigeons d'après B et la graphie du vers 76. C et M donnent pour ce vers :* Et trestuit .III. nos cus mostron . ♦♦ *f.* vin *L; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *g.* si enfançon *B, C, M* ♦♦ *h.* Je sui ci sire *B, C, M*

1. Le terme *cul* a ici le sens restreint de « trou du cul ». Si les dictionnaires et le lexique de G. Tilander, dans leur pudeur, n'entrent guère dans ce genre de détails, ils relèvent au moins un certain nombre d'exemples de la locution transparente « le cul d'une aguille ». Et la suite de l'histoire démontre qu'on ne peut traduire autrement.

Page 747.

a. molt est fole de corage *B, C, M* ♦♦ *b.* chose sui en *L; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *c.* desir *[v. 82]* / Et sage est qant en [est car quant on *C, M*] li rueve / Tost a trovee une contrueve / Et verité dist por mençonge / S'ele en a mestier et besoigne / Ce nos *B, C, M* ♦♦ *d.* Que se il velt demain au jor *C, M* : Que se il vient demain au jor *B* ♦♦ *e.* ce vint au *L; nous corrigeons d'après B, C et M.*

1. L'ensemble de cet excursus sur l'intelligence, la folie et la ruse féminines s'inspire de toute la littérature misogyne médiévale, qui a particulièrement trouvé à s'exprimer dans les proverbes : *Cuer de femme est tost mué* (J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925, n° 435 ; voir *Yvain* (Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, v. 1439-1440, p. 374), *Eneas* (éd. J. Salverda de Grave, Champion, 1925 et 1929, v. 9957-9962) ; *Ille et Galeron* (éd. F.A.G. Cowper, Paris, 1956, v. 1242-1245 : *J'oï dire en .I. respit / Que femme a molt le cuervolage / Et cange molt tost son corage*) ; *Femme scet ung art avant le deable* (J. Morawski, n° 740). À la fin, l'auteur semble pourtant vouloir prendre personnellement le contrepied de ce discours et créditer la femme d'intelligence, de sagesse, y compris dans sa folie. Mais lorsqu'il entend élargir son propos et conclure, il le fait encore par le recours à une formule d'allure proverbiale (suivant les circonstances, il faut être fou ou sage), dont il attribue la paternité à un auteur de « chansonnette », qui ne serait autre qu'Horace (*Odes,* IV, 12, v. 27-28 : « mêle aux pensées sérieuses une courte folie : il est doux de délirer à l'occasion », trad. F. Villeneuve, Les Belles Lettres, 1929). Cependant on trouve la même expression aux vers 69-70 de la branche III, sans aucune référence à un auteur particulier.

2. À quel registre de langue appartient le terme *fandasce* ? G. Tilander (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 79-80) parle d'un « euphémisme pour " parties de la femme " ». Pourtant la suffixation du mot et son autre attestation dans le *Roman de Renart* (XVIII *fin*, v. 981), dans un discours clairement obscène et insultant, feraient plutôt croire que l'on est en présence d'un mot dégradant pour désigner le sexe féminin. Ainsi se ferait entendre la voix critique de l'écrivain à l'intérieur même du discours indirect libre, qui rapporte le projet de la paysanne. En dehors du *Roman de Renart,* on connaît deux occurrences du terme dans le *Roman de la Rose* de Jean de Meun, dans une acception architecturale (v. 7331, 18439, éd. A. Strubel, Le Livre de poche, « Lettres gothiques », 1992).

Page 748.

a. Dex vos doint bon jor landemain *L; nous adoptons la leçon de B, C et M.* ♦♦ *b. Les vers 115-116 manquent dans B, C et M.* ♦♦ *c.* patou li rous *B* ♦♦ *d.* Faites tost ce que [tost foi que *C, M*] me devez *B, C, M* ♦♦ *e. Folio 62 de L - a, vers 121-160.* ♦♦ *f.* Son cors estant par dedevant / Et par derriere en errupant *L; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *g.* est longes li tuiaus *B* : est larges li tuax *C* ♦♦ *h.* estouz *B, C, M* ♦♦ *i.* escrupez *L; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *j.* lage *avec* r *suscrit dans L.* ♦♦ *k.* por escrupir *L; nous corrigeons d'après B, C, M.* ♦♦ *l.* dist li loux *L; nous corrigeons pour l'alternance des répliques, les autres manuscrits n'offrant pas de texte assez satisfaisant ou proche :* dist li leus / A ce cul devisent tuit treus / *[comme dans L]* / Ce li a respondu li leus / Par foi dist il g'i voi deut *[sic]* treus *B* : dist li leu / *[comme dans B]* / Il m'est avis, ce dist li leus / Par foi que g'i voie .II. treus *C, M. L donne pour le vers 146 :* j'en voi dous trous ; *nous corrigeons d'après B, C et M.*

1. D'origine germanique, le verbe *estuper* signifie « se courber », « s'incliner », « se plier en deux ». Ainsi que le note M. Roques, ce mot est sans doute apparu assez tard. Peu attesté en dehors de la langue familière, voire grossière, il a pu disparaître assez rapidement. D'où les hésitations des copistes face à lui (« Anc. fr. estuper, a estupons », *Romania*, XLI, 1912, p. 608-612, article dont on trouvera un résumé dans G. Tilander, *Lexique*, p. 76-77). Cela expliquerait, en effet, les diverses formes fournies par notre manuscrit de base : *errupant* (v. 124), *escrupez* (v. 131), *escrupir* (v. 137). *Errupe*r n'existe pas, *escruper* (*escroper*) signifie « briser la croupe, la cuisse » (*Lexique*, p. 71), et *escrupir* (*escopir*) « cracher », « conspuer», « insulter ». Mais comme notre manuscrit offre des suffixations en *es-*, là où les autres en ont en *a-*, on peut également supposer qu'*escruper* et *escrupir* représentent *acroper* et *acropir* (« s'accroupir »). Ainsi la position clairement décrite aux vers 135-137, flexion en avant du buste, tête en bas et fesses en l'air, se serait linguistiquement matérialisée dans un verbe plus courant, en décrivant une autre.

Page 749.

a. son *suscrit dans L.* ♦♦ *b.* ysangrins sire *L; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *c.* Bons hom fait il *B* : Vilain fet il *M* : Vilain dist il *C* ♦♦ *d.* sa *L; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *e.* fist et lieve sus *B, C, M*

1. Ce « col du cul », qui effraie tant l'ours et le loup, renvoie très certainement à l'anatomie féminine du faux paysan. Il doit s'agir du col de l'utérus. Le terme *col* apparaît en ce sens, d'après le *Trésor de la langue française*, dans le *Discours des parties du corps* de Charles Estienne en 1546 (col de la matrice). Mais déjà, dans un ajout au traité de *Placidés et Timeo* (fin XIII[e]), dû à un manuscrit de la fin du XV[e] siècle, on peut lire : *la matrice est a maniere de ung urynal, de la quelle matrice l'entree est molle, le col gros, le ventre gros et est vellue par dedens, a celle fin que elle retiengne mieulz la semence* (éd. C. Thomasset, Paris-Genève, 1980, p. 256). Et il est bien possible que des traités médicaux en apportent de plus anciennes attestations. Quant à l'expression *afichier son col*, elle dénote la fierté, l'orgueil, à l'inverse de la locution *baisser le col*, « adopter une attitude d'humilité ».

Branche XXIII

COMMENT RENART PARFIT LE CON
(*Martin XXII, Roques XIII, FHS 27*)

NOTICE

Cette branche de 716 vers traite tour à tour de deux sujets en partie étrangers au *Roman de Renart* : la culture en commun d'un essart par des animaux d'espèces différentes renvoie à l'univers de la fable[1] ; la « fabrique du con » à celui des fabliaux[2]. Mais nous avons déjà signalé à plusieurs reprises combien l'ensemble du cycle était redevable à la fable, directement ou par l'intermédiaire d'avant-textes. Il s'agit donc plus de retrouvailles que d'un véritable renouvellement de l'inspiration[3]. Quant au fabliau, son écriture est souvent si proche de celle du *Roman* qu'il est difficile de dire d'emblée qui s'inspire de qui[4].

L'association du goupil, du loup, du cerf et du coq dans une même entreprise agricole surprend à double titre : l'agriculture est laissée ailleurs dans le *Roman de Renart*, à de vulgaires humains[5], et ces quatre personnages-là sont en général les pires ennemis dans les autres branches. Inspiré par la fable ou certains contes d'animaux — il n'est que de se reporter au « Partage des proies » et au « Ménestrel de Reims[6] » —, ce compagnonnage *a priori* anti-renardien débouche d'ailleurs sur un échec : celui de Renart, qui déçu dans ses espérances, troque son rôle d'éternel accusé pour celui d'accusateur. Certains détails suffisent à relier ce récit au reste du cycle : l'habileté qui permet à Renart de regarder les autres travailler, ses talents d'orateur, la prudence qui lui fait éviter un affrontement violent et proposer un règlement judiciaire ; la gloutonnerie d'Isengrin et son absence de manières ; leur vieille querelle à propos d'Hersent.

Ce dernier point prouve toutefois combien l'auteur, à l'intérieur même du cadre devenu traditionnel, a de volonté de renouvellement : le loup, au lieu de reprocher comme d'habitude à Renart ses relations avec la louve, déclare haut et fort que le goupil n'a fait que se vanter et qu'Hersent est la plus fidèle des épouses[7]. Cela n'empêchera pas Renart, dans la seconde partie du texte, de jurer sur la loyauté qu'il doit à son amie : non pas Hermeline, mais Hersent[8].

1. V. 17-312.
2. V. 313-716.
3. Lucien Foulet le disait à sa manière à propos précisément de ce texte (*Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 482) : « L'épopée de Renard est née de la fable antique : elle y retourne dans sa vieillesse. »
4. Nous renvoyons une fois encore à Jean Subrenat, « Les dernières branches du *Roman de Renart* peuvent-elles être lues comme des fables ou des fabliaux ? », *Narrations brèves. Mélanges de littérature ancienne offerts à Krystyna Kasprzyk*, Varsovie, 1993, p. 41-49.
5. Cette sorte de déchéance sociale pourrait donc aussi être lue comme une nouvelle avancée de l'anthropomorphisme dans le *Roman de Renart*.
6. Voir la branche XVII, p. 1272 ; *La Compagnie Renart*, p. 843-844 et la Notice des *Récits du Ménestrel de Reims*, p. 1397-1405.
7. V. 268-277.
8. V. 597.

Ce désir de nouveauté éclate dans la seconde partie, même si son originalité là encore se coule dans une histoire de vengeance attendue. Histoire qui joue de l'intertextualité avec la branche XV, « Renart médecin », où Renart mutilait le loup et le cerf sous prétexte de guérir le roi. Mais on remarquera que le procès promis par le goupil est éludé ; l'assignation pour ses anciens associés à comparaître le quatrième dimanche de Carême n'est finalement qu'un leurre. Comme si Renart, souvent accusé, condamné mais sauvé par ses ruses, se défiait de la justice dès lors qu'il s'agit de punir les coupables. Cependant l'inversion des rôles de trompeurs et trompés dans la première partie aboutit à un retournement du schéma habituel : alors que le goupil ne se rend jamais sans difficultés à la Cour du roi, cette fois il y va de son propre mouvement et c'est lui qui y fait comparaître ses anciens compagnons.

Le roi de cette branche a changé de nom : il ne s'appelle plus Noble, mais Connin[1]. Un roi dont toute l'occupation consiste, en effet, à creuser de sa bêche des sexes féminins. Ce souverain est un nouveau venu dans le *Roman de Renart*, cette nouveauté se marque un peu plus avant dans le texte par l'ignorance qu'avoue Connin de l'existence dans son pays d'un cerf, d'un coq[2]. Seuls Isengrin et bien sûr Renart sont connus de lui. Mais le premier a acquis auprès de lui la réputation d'ennemi de ses amis[3] !

C'est que ce roi vient d'un autre univers : celui des fabliaux. La branche XXIII fonctionne de fait comme une continuation du fabliau du *Con qui fu fait a la besche*, sans qu'on puisse assigner pour autant à ces deux œuvres une chronologie relative assurée[4]. Le fabliau met en scène Dieu et le diable. Le premier vient de tirer la femme d'une côte d'Adam — cela explique que, faite d'os, elle soit capable de supporter sa ration journalière de coups — et le second constate que « Con i oublia Dieus a faire, / Qu'il ne s'en estoit doné garde » ; la femme n'est en effet pourvue que d'un seul orifice. Averti, Dieu décide de s'en reposer sur le diable : qu'il agisse, mais sans rien ôter, ni rien ajouter. Le diable choisit alors parmi de nombreux outils la bêche, car « S'en puet on fere maintenant / Une grande fosse et parfonde ». Et « Ainsi fist le con a la besche[5] ».

Le roi Connin semble donc avoir pris la place du diable et son instrument pour ouvrir, à son tour, de grandes et profondes plaies. Mais, en fait, il succède à Dieu comme premier ouvrier critiqué par un second. Et le diable a un digne émule en Renart. Ainsi le goupil et Connin rejouent-ils la scène du fabliau, mais il ne s'agit plus de faire un sexe qui existe déjà : il faut le parfaire. Le texte développe alors, suivant le mot heureux d'E. Martin, « une sorte de gynécologie fabuleuse[6] ».

1. Le manuscrit *C* lui conserve le nom de Noble, contre les manuscrits *L* et *B* (v. 342, 465, 545). Quant à *M*, le premier des passages où le roi est nommé y a été remplacé par une interpolation qui, instaurant une continuité entre cette branche et « Renart magicien », identifie le roi à Noble ; les deux autres passages sont absents de *M*, en raison cette fois d'une lacune matérielle. Sur le nom Connin, voir n. 1, p. 759.

2. V. 386-388 et v. 477-480.

3. V. 668-670.

4. Ce fabliau de quatre-vingt-deux vers n'est conservé que par un unique manuscrit (BNF, fr. 837, f. 170r°-v°). Nous utilisons l'édition du *Nouveau recueil complet des fabliaux*, Van Gorcum, Louvain, 1988, t. IV, p. 15-21. Mario Roques éditant la branche XXIII en avait déjà rapproché la seconde partie de ce fabliau (CFMA, t. 88, p. V-VII).

5. *Nouveau recueil [...]*, v. 20-21 : « Dieu oublia de lui faire un con, car il ne s'était pas préoccupé de cela » ; v. 58-59 : « Avec elle on peut faire immédiatement une fosse grande et profonde » ; v. 63 : « Ainsi fit-il le con avec la bêche. »

6. E. Martin, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 93.

La description de l'anatomie féminine ressortit au Moyen Âge soit au discours médical, soit aux genres comiques. Mais, le rire s'exerçant ici aux dépens des ennemis de Renart, la fabrication du con, à partir de leur démembrement, se donne à lire comme un blason du sexe de la femme. Le texte parvient ainsi à associer impératifs narratifs — la vengeance — et construction abstraite d'une image du sexe[1].

Pour abstraite qu'elle soit et détachée de tout corps[2], cette dernière n'en vise pas moins à être ressemblante[3]. Elle s'élabore donc à la frontière entre description réaliste, voire « scientifique », et objet littéraire.

La peau du cou du cerf, qui sépare sexe et anus, tient lieu de périnée. De fait, c'est un thème récurrent que la proximité étrange et dérangeante de ces deux orifices : la branche XXIV en donne l'exemple à l'intérieur du cycle[4]. D'autres textes s'en font l'écho tel le fabliau du *Debat du con et du cul*[5]. Et le *Blason du con*, texte anonyme du XVIe siècle, dans sa volonté dithyrambique, assignera au sexe une place rhétorique inattaquable : « O joly con bien assis, hault monté, / Loing de dangier et bruit de ton voisin, / Qu'on ne prendroyt jamais pour ton cousin[6]. » Cependant la hantise peut aller jusqu'à voir ces deux orifices reformer le cloaque originel chez l'embryon[7].

La crête du coq fournit, quant à elle, la *landie*. Certains ont vu là les lèvres de la vulve. Mais le terme utilisé par le texte est à la fois précis et rare : il appartient encore à la science lexicographique des glossaires latin-français. Or les mots qu'il traduit évoquent une faculté érectile (*tentigo*) et la jouissance (*locus voluptatis*)[8]. Nommant le clitoris, le texte se fait audacieux. Trop souvent, en effet, le discours médical médiéval a méconnu cette partie du sexe féminin : le clitoris est de trop, car il détruit la symétrie inversée construite entre les organes génitaux mâle et femelle (c'est la matrice qui correspond au pénis), et il n'a aucune finalité dans la procréation[9]. Le narrateur est d'ailleurs conscient de la nouveauté du

1. V. 689-704.

2. Aussi les deux interpolations du manuscrit *M* construisent-elles un tout autre texte, puisque Renart y fait un nouveau sexe à la lionne. Voir la Notice de la branche « Renart magicien », p. 1354 et les interpolations, p. 768-772.

3. V. 348.

4. V. 2018-2036.

5. Texte conservé dans le même manuscrit que le *Con qui fu fait a la besche* (BNF, fr. 837, f°s 183v^o-184r^o), éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, *Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 1872-1890, t. II, p. 133-136, et notes p. 322 : « Nous sommes si pres herbregié / C'uns parchemins qui est moillié / N'est pas si tenus par toz leus / Con la paroit entre nous deus. / Mauvesement en exploita / Qui si pres moi te herbrega. / Tu ne fleres pas comme uns coins ; / Se tu fusses un poi plus loins, / Toz li mons fust a moi aclin ; / Mes j'ai en toi si ort voisin / Que tu ne vaus ne tu ne sez » (« Nous sommes logés si près qu'un papier mouillé n'est pas aussi mince que la paroi qui nous sépare. Il œuvra bien mal celui qui te logea si près de moi. Tu ne sens pas la rose, et si tu étais un peu plus loin de moi, le monde entier me rendrait hommage. Mais tu es un voisin si dégoûtant, sans valeur ni savoir ! »).

6. *Blasons anatomiques du corps féminin*, Gallimard, 1982, p. 105 (d'après l'édition de 1539).

7. Ici, v. 418-420. Voir aussi *Del sot chevalier*, fabliau de Gautier Le Leu (éd. C. H. Livingston, *Le Jongleur Gautier Le Leu*, Cambridge (Mass.), 1951, p. 195, v. 240), à propos des deux « traus » d'une femme : « Por poi qu'il ne tienent ensamble » (C'est à peine s'ils ne forment pas un seul orifice ensemble).

8. Voir n. 1, p. 764. On notera que certains textes comiques font un usage très précis du vocabulaire anatomique : ici « landie » ; dans la branche XXII, « col ».

9. Voir Claude Thomasset, « De la nature féminine », *Histoire des femmes en Occident*, t. II, sous la direction de Christiane Klapisch-Zuber, Paris, 1991, p. 55-81.

terme, ou tout au moins de son usage en littérature, et de sa charge érotique : interpellant son public, il prétend avoir comme lui appris ce mot des femmes[1]. Les mystères de la sexualité féminine sont secrets de femmes[2].

Enfin, le museau du loup donne au sexe une barbe, c'est-à-dire sa toison pubienne. Pour persuader le roi de la nécessité de cette dernière, Renart use de la métaphore du puits et du buisson[3]. Le texte se fait alors l'écho de toutes les images qui assimilent — et pour longtemps — le sexe féminin à un verger paradisiaque, arrosé par une fontaine. Mais le puits défendu par le buisson renvoie également ici à la figure première et inverse de l'abîme sans fond[4]. Et la mention du gouffre de Satalie indique en filigrane l'effroi qui lie sexe et mort. Le démembrement même des ennemis de Renart, qui sert à achever le con, illustre ce lien. Lien du corps au cadavre, du blason à la dissection[5].

Cependant la construction de Renart entend parer à ce vertige, en masquant la profondeur du sexe. Seuls les courtois sauront interpréter et surmonter les obstacles qu'il dispose. Car du roi au narrateur, en passant par Renart, l'obsession d'une certaine courtoisie se fait jour : le monde entier s'agenouille devant le con, car il n'existe rien d'aussi doux. Cette autre courtoisie appelle donc un chat un chat. Et des termes interdits par les règles de la convenance sociale comme de la « grande » littérature, de cette chose qu'il faudrait « taisir[6] », l'auteur fait ici sa chanson[7]. Ce dernier mot renvoie à la forme par excellence de la poésie lyrique, qui chante la femme inaccessible et aimée.

Cette réduction métonymique du sujet à son sexe est au centre, déjà, du *Lai del lecheor* (début ou première moitié du XIIIe siècle) : dans une assemblée annuelle où l'on a coutume de faire de la meilleure aventure racontée un poème chanté, une dame s'étonne qu'on ne parle jamais de ce qui anime tous les hommes, les rend braves et galants. Aussi dit-elle, « Faisons du con le lai nouvel[8] ». Sa proposition est acceptée. Toutefois, le plus souvent, nous dit-on, l'œuvre n'est pas désignée par son nom véritable, mais par un titre décalé : « lai du libertin » ou « du débauché ». La branche XXIII du *Roman de Renart* s'inscrit donc avec beaucoup de bonheur dans cette seconde littérature, qui voit l'origine du monde comme celle du texte dans le sexe de la femme.

SYLVIE LEFÈVRE.

1. V. 537-544.
2. C. Thomasset, p. 73-74.
3. V. 573-576.
4. Ici, v. 439-453. Le dit *Du con* de Gautier Le Leu (seconde moitié du XIIIe siècle) associe dans son éloge les deux figures sans qu'il y ait trace d'inquiétude : la capacité d'engloutissement du sexe s'y trouve liée en effet à sa puissance supérieure (v. 199-204, v. 232-248).
5. Voir la belle postface de P. Quignard aux *Blasons anatomiques*, p. 141-144.
6. V. 1.
7. V. 715.
8. *Les Lais anonymes des XIIe et XIIIe siècles*, éd. P. M. O'Hara Tobin, Genève, Droz, 1976, p. 347-358, v. 97.

NOTES ET VARIANTES

Page 751.

a. Il n'y a pas de titre pour cette branche dans L, mais B et C donnent : C'eſt la branche come renars parfiſt le con *: M donne :* Ci comance si conme renars fiſt son essart *; voir également var. a, p. 759. Ici commence le folio 63 de L - colonne a, vers 1-28 ; b, 29-71 ; c, 72-114 ; d, 115-157.* ♦♦ *b.* Eſtraire en doit *B, C, M* ♦♦ *c.* as cornes *B* : a cornes *C* : aus cornes *M* ♦♦ *d.* les çoiches *B, C, M* ♦♦ *e.* forz / En a gité les çoiches hors *B, C, M*

1. Ce prologue assez développé eſt conſtruit sur un certain nombre de lieux communs récurrents en ouverture de texte : la nécessité de transmettre ce que l'on a appris (voir Chrétien de Troyes, *Érec*, v. 1-8), la peine prise par le conteur, la source qui authentifie la véracité de l'hiſtoire (ici, un vieil homme, mais plus souvent un livre). Mentionnant seulement à la fin l'identité, mais non le nom, du héros de l'aventure, à la différence des autres prologues du *Roman de Renart*, le texte s'empresse de réaffirmer sa qualité et sa vérité. Comme si pesait sur les contes du goupil un soupçon de « mauvaise littérature », aux deux sens du terme. Voir Emmanuèle Baumgartner, « Les Prologues du *Roman de Renart* », dans *Le Goupil et le Paysan (« Roman de Renart », branche X)*, éd. J. Dufournet, Champion, 1990, p. 201-216.

Page 752.

a. cure d'ovre faire *B, C, M* ♦♦ *b. Vers 46 dans B, C et M :* Dont nos raparisent fusiens . ♦♦ *c.* chanevis *B, C, M*

Page 753.

a. Les vers 68-71 manquent dans L (lacune matérielle du folio) ; nous les reſtituons d'après B, C et M qui ont un texte similaire. ♦♦ *b.* Ce eſt le mieuz quar toute rien / Vit de froment *B, C, M* ♦♦ *c. Vers 78 dans B, C et M :* Ce eſt li mieuz jel vos plevis . ♦♦ *d. Le vers 83 manque dans B.* ♦♦ *e.* la chose a droit point mise *B, C, M* ♦♦ *f.* aqroit *L* : eſtoc *B, C, M* ♦♦ *g.* ja a droit partie *B*

1. Les trois propositions de semailles répondent à des goûts fort différents. Le coq, en bon oiseau, voudrait du chènevis ; il n'oublie pas de mettre en avant la possibilité de faire en outre du profit avec le reſte du plant de chanvre. Le cerf souhaite de l'orge : c'eſt une des céréales que l'on plantait pour l'alimentation du bétail, particulièrement des chevaux, qui avait un meilleur rendement que l'avoine, et était nécessaire pour la fabrication de la bière et du pain grossier. Au sommet de cette trilogie se trouve le froment, c'eſt-à-dire le blé. C'eſt cette céréale de choix que veut planter Isengrin. Car ainsi que le dit le proverbe médiéval : *Fous eſt qui queurt a meilleur pain que de forment* (J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925, n° 773).

2. Le retour d'Afrique des grues signifie aussi le retour du temps clément, propice aux semailles.

3. Le terme *acrois*, que l'on trouve sous la graphie *aqroit* dans notre texte, eſt assez rare ; dans les exemples répertoriés par Tobler-Lommatzsch, il signifie toujours « accroissement », « don supplémentaire », en rapport avec le verbe *acroiſtre*. Nous l'avons cependant conservé, face à la *lectio facilior* des trois autres manuscrits (*eſtoc* : « souche »,

« tronc d'arbre »), en tentant de le traduire en conformité avec le paysage-cadre : « hauteur », « butte » ne nous ont pas semblé devoir faire contresens.

Page 754.

a. Nuit et jor... erre viande *[v. 111]* / Qui L *(lacune matérielle) ; nous restituons les vers 111-114 d'après B. C et M ont un texte similaire à B.* ♦♦ *b. Vers 121 dans L :* Quant vint au loing que il fait chaut *: vers 121 dans B et M :* Quant vint en guing qu'il fait grant chaut *: vers 121 dans C:* Quant vint en juing que il fet chaut . *Nous corrigeons la leçon de L d'après B, C et M.* ♦♦ *c.* li va suant C ♦♦ *d. Vers 138 dans B :* Si fu enflez bargis et grous *: vers 138 dans C et M :* Tant en menja qu'il fu si gros . ♦♦ *e.* ne pooit dou pas *L; nous corrigeons d'après B, C et M.*

Page 755.

a. Vers 153 dans B : Si se couche toz estandu . ♦♦ *b. Folio 64 de L - a, vers 158-201 ; b, 202-245 ; c, 246-286 ; d, 287-328.* ♦♦ *c.* si l'aresna *B, C, M* ♦♦ *d.* par cui couchié / Avez cest blef ni domagié *L ; nous corrigeons d'après B, C et M qui donnent :* par qui congié / Avez cest blef si despecié . ♦♦ *e.* ma maladie / Je sui touz plains d'itropisie / Se m'orine aviez veue / Et m'anfermete conneue / Vos savez tant de la fuisie [fisique *C*] / Bien me guerriez de dropisie [Bien m'en garrez d'estre itropique *C*] / Brichemer respont maintenent / Ja *B, C, M* ♦♦ *f.* vantre frain *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.*

1. Isengrin couvre une vulgaire indigestion d'un terme médical savant : l'hydropisie. Et Brichemer lui répond sur le même ton, affirmant sérieusement son ignorance en médecine. La preuve : l'examen de l'urine est pour lui lettre morte, alors qu'il était, et pour longtemps, un des moyens courants d'établir ou d'orienter un diagnostic. L'urinal devient d'ailleurs l'emblème du médecin dans les représentations figurées comme littéraires.

Page 756.

a. Vers 199 dans B, C et M : Que vos avez fait cest outrage . ♦♦ *b.* Ne vi faire tel desraison / Erré avez comme larron / Vers moi dehaiz vo [moi de loial *C, M*] compaignie *B, C, M* ♦♦ *c. Vers 212-214 dans B, C et M:* Entre ses danz forment en jure / S'il puet as mains le coc tenir / Il i [Qu'il li *C*] fera les danz santir *B, C, M* ♦♦ *d. Vers 227-228 dans B, C et M :* S'onques vers vos ne vers renart / Quis tricherie ne barat .

1. Cette expression a été longuement analysée par G. Tilander (« L'Origine et le Sens de l'expression " je lui ferai mon jeu puïr " », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XLVI, 1926, p. 666-678). Si elle signifie de façon évidente « jouer un mauvais tour », « malmener », « maltraiter », son origine serait à chercher du côté de la physiologie animale et humaine : en cas de peur, le contrôle sphinctérien se relâche. Ainsi le sens littéral de la locution serait : « maltraiter tant quelqu'un qu'il lui arrive un malheur désagréable, malodorant ».

2. Saint Omer (v. 595-670) est né dans la région de Constance. Moine à Luxeuil, il devint évêque de Thérouanne. Pour évangéliser son diocèse, qui comprenait alors le Pas-de-Calais français et la Flandre belge, il fit appel à de nombreux groupes de moines. Ceux-ci couvrirent le pays d'abbayes. Lui-même fonda le monastère de Sithiu, noyau primitif de la ville de Saint-Omer.

Page 757.

a. renart atant / Parmi la sente d'un pandant *B, M* : renart batant / Par mi la sente d'un pendant *C* ♦♦ *b.* blez voudront essaier *L ; nous adoptons la leçon de B. C donne :* blé feroit a soier *et M :* blez seroit a seoir . ♦♦ *c.* estrepé *B, C, M* ♦♦ *d.* l'autre voit dormir *L ; nous adoptons la leçon de B et C. M donne :* l'autre ferai dormir . ♦♦ *e. Vers 254-255 dans L :* Ysangrin a renart juré / Si li escrie par vertu *; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *f.* Wille come *B, C, M* ♦♦ *g.* que je cous soie *B, C, M* ♦♦ *h.* N'eütes part ne conpaignie *B, C, M*

1. Allusion à la grande affaire du *Roman de Renart* : Isengrin est-il ou non (officiellement) cocu ? Ici, Isengrin est prêt à faire serment que sa femme lui est fidèle. Dans la branche Ia, pourtant, le loup a amené Hersent à la Cour pour porter une accusation d'adultère contre Renart ; Hersent propose alors de se justifier par un serment ambigu (v. 134-178). Dans la branche IX, Isengrin accepte la justification de son épouse, après les révélations de ses fils (v. 325-338). Quant à la réputation de la louve, elle apparaît plutôt suspecte...

Page 758.

a. Mes s'elle vos a fait domage *L ; nous corrigeons d'après B, C et M.* ♦♦ *b.* Ne por la pes ne remaindroit *C, M* ♦♦ *c. Vers 293 dans B, C et M :* Fil a putain rous venimeus . ♦♦ *d. Vers 296 dans B, C et M :* Foi que je doi hersant la franche . ♦♦ *e.* puissiez *L ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *f.* jerusalem / Ge vos envi sire isangrin / Droit a la cort le roi conin / Vos *B* : jerusalem / Je vos envi sire compere / Droit a la cort a l'emperere / Vos *C, M* ♦♦ *g.* La nos departira raissons / Ysangrins dist mal dahez ait / Cil qui cest envial vos lait / Por droit faire et por *B, C, M*

1. Isengrin fait allusion à la paix générale jurée à Noble (branche Ia, v. 62-63, 280-283 et 411).

2. *Laetare Jerusalem* est l'introït qui sert à désigner le quatrième dimanche de Carême. Il s'agit des versets 10 et 11 d'Isaïe, LXVI, qui dans le texte liturgique diffèrent légèrement de celui de la Vulgate : *Laetare Jerusalem et conventum facite, omnes qui diligitis eam : gaudete cum laetitia qui in tristitia fuistis : ut exsultetis et satiemini ab uberibus consolationis vestrae* (Missel romain). Ce dimanche tombe au plus tard à la fin de mars, ou au début d'avril, et au plus tôt début mars. Or la scène se situe en juin (v. 121). Isengrin vient de menacer Renart de le tuer avant août. Et il s'agit sans doute ici d'une datation réelle, autant que d'une manière campagnarde de signifier « sous peu » (voir G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1924, p. 11). On pourrait donc s'interroger sur le délai de neuf mois accordé par Renart à ses ennemis pour comparaître en justice, n'était le sens liturgique donné à la célébration du quatrième dimanche de Carême. Il s'agit là d'un jour de repos, d'exultation et d'abondance. Abondance de la consolation reçue de Dieu (Isaïe, LXVI), que le texte de l'Évangile du jour redit allégoriquement avec le miracle de la multiplication des pains (Jean, VI, 1-15). En les convoquant à cette date, Renart jouerait donc sur l'adéquation des textes bibliques au festin criminel des compères et à la consolation que lui-même espère, non de Dieu, mais du roi. Peut-être aussi leur impose-t-il une première pénitence avant de se présenter : le jeûne de Carême. De toute façon le sens de cette période pré-pascale se trouve bien subverti par la convocation de Renart, car l'Église a tenté d'imposer la suspension des procédures judiciaires pendant le Carême. D'où peut-être le semblant de procès à quoi auront droit Brichemer, Chantecler et Isengrin ?

Page 759.

a. Entre les vers 326-327, M donne cette rubrique : Ci comance si conme renart parfist le con par son engin . ♦♦ *b. Vers 327-328 dans L :* En renart n'ot point de paresce / Contre le roi molt tost se dresce *; nous corrigeons d'après la leçon de B, C et M.* ♦♦ *c. Folio 65 de L - a, vers 329-371 ; b, 372-414 ; c, 415-456 ; d, 457-499.* ♦♦ *d.* il estoit molt ses *B, C, M* ♦♦ *e. M remplace les vers 331-376 par quatre-vingt-douze vers que nous reproduisons en appendice.* ♦♦ *f.* ploie avoit fandue / De la beche grant et molue *B, C* ♦♦ *g.* Le roi nobles en *C. On lit* nobles *à toutes les occurrences dans C.* ♦♦ *h. Vers 354 dans B et C :* Sainte marie sont si lait .

1. Le roi, encore appelé Noble au vers 285, se voit affublé d'un nom nouveau et transparent. *Connin* est d'abord un nom commun, issu du latin *cuniculus*, qui désigne le lapin. Mais par rapprochement sonore avec *con*, issu du classique *cunnus*, le terme a servi à désigner par euphémisme le sexe féminin. Si tôt que la première attestation de ce mot apparaît précisément dans une périphrase sexuelle : pour dire à sa fille Lavine qu'Énée préfère les hommes, la mère de celle-ci affirme : *Il n'aime pas poil de conin* (*Eneas*, v. 8595). Et les jeux de mots et locutions à double entente (*embrocherun connin*, *chasser aux connins*, etc.) n'ont cesser de se multiplier, particulièrement aux XIVe et XVe siècles.

2. L'expression se trouve déjà branche Ia, v. 545.

Page 760.

a. con *B, C* ♦♦ *b.* Por quoi desus refust *L, B ; nous corrigeons d'après C et M :* Par qoi desoz refust *, en adoptant la graphie du vers 374.* ♦♦ *c. Les vers 389-626 manquent dans M par suite d'une lacune matérielle.* ♦♦ *d.* plain *L ; nous corrigeons d'après B, C.*

1. L'expression peut être prise au pied de la lettre, si l'on y voit une allusion à la paix générale instaurée par Noble. Mais il peut s'agir également d'une locution figée, pour signifier le début d'une action violente.

Page 761.

a. Sa tailla hors le chaaignon *L ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b. Vers 420 dans C :* Ne reviengnent a .I. li trou *: vers 420 dans B :* Ne revient a .I. le pertreu . ♦♦ *c.* La cor a la fort *L; nous adoptons la leçon de B et C.* ♦♦ *d.* Encore einçois que cist con [que ce con *C*] pere *B, C* ♦♦ *e.* fonz na gardast *L ; nous adoptons la leçon de B (voir var. b).* ♦♦ *f. Vers 441-446 dans B et C :* Qui orandroit desor vanroit [desoz verroit *C*] / Et dedanz abeosteroit / N'i a chose ne [chose qui *C*] destornast / Que deci au fonz ne gardast [fonz n'esgardast *C*] / Se cil le fonz poïst veïr / Mais ce ne porroit avenir . ♦♦ *g.* Sire n'est pas riviere viez *L; nous corrigeons d'après B et C :* Sire ce n'est marliere viez .

Page 762.

a. sathalie / Qui tot enclost et tout reçoit / Mes bien saichiez que pranderoit *L; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *b.* Si la trainchast a *L ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* est *L; nous corrigeons d'après B, C* ♦♦ *d. Le vers 490 manque dans L ; nous le restituons d'après B.*

1. Ce gouffre de Satalie est, en fait, le golfe de Satalieh ou d'Adalia, l'antique Attalia, en Asie Mineure. En 1148, lors de la seconde croisade, Louis VII réussit à y embarquer pour Antioche et jusqu'en 1207, la ville fait partie de l'Empire byzantin. Mais c'est à la suite de la troisième croisade seulement (1189-1192) que se trouva rapportée par plusieurs

auteurs la légende étiologique expliquant les périls marins encourus dans ce golfe. On trouve ainsi dans le *De nugis curialium* de Gautier Map (entre 1181-1193, distinctio IV, chap. XII), les *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury (1213-1214, decisio II, chap. XII), mais aussi dans les chroniques de Benoit de Peterborough (1191-1193) et Roger de Hoveden (1193-1201) l'histoire d'un homme pauvre, cordonnier ou soldat, tombé éperdument amoureux d'une jeune fille inaccessible et qui, désespéré par sa mort, descendit dans son tombeau pour la connaître charnellement. De cette union, une voix l'avertit qu'était née une tête monstrueuse, aux pouvoirs semblables à ceux de la Gorgone. C'est cette tête, jetée à la mer, qui serait à l'origine en ce lieu de tourbillons et de naufrages. On retrouve cette histoire de la morte qui enfante, liée au « gouffre de Satalie », également dans une œuvre française du milieu du XIII[e] : le *Livre d'Artus* ; voir Laurence Harf-Laucner et Marie-Noëlle Polino, « Le Gouffre de Satalie. Survivances médiévales du mythe de Méduse », *Le Moyen Âge*, XCIV, 1988, p. 73-101. Bien sûr, cette image est également utilisée pour stigmatiser le sexe d'Hersent dans la branche III, v. 601-602.

Page 763.

a. *Folio 66 de L - a, vers 500-541 ; b, 542-583 ; c, 584-625 ; d, 626-668.* ♦♦ *b.* *Vers 508 dans L :* Ne vit arrieres retorner *; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *c.* cretelee *B, C* ♦♦ *d.* Qui le estopa *L ; nous corrigeons d'après B et C.*

1. Le verbe *peester* (v. 508) est extrêmement rare, d'où sans doute la mauvaise leçon de remplacement fournie par *L*. La seule autre occurrence relevée par Godefroy en éclaire cependant le sens : *Ceste beste venimeuse chaï demaintenant a la terre, et ala peestant par la terre trainant ses poes dolereusement aprés lui* (Paris, Bibl. Mazarine, 1716, fin XIII[e]- début XIV[e], f[o] 200 v[o], *Vie de saint Godric*).

Page 764.

a. Qant li cons fu *B, C* ♦♦ *b.* renars n'est il dont faiz / Nanil d'assez di moi por coi *B, C*

1. Si la signification du mot *landie* est clairement définie dans les glossaires latin-français depuis le XIII[e] par sa synonymie avec *tentigo*, *locus voluptatis*, ses usages en littérature sont exceptionnels (voir la Notice, p. 1339). La branche XXII en offre peut-être même les seuls exemples. C'est que ce terme sans doute sentait le soufre. La locution injurieuse — *envoyer quelqu'un a la landie sa mere* — relevée par Godefroy uniquement dans des textes d'archives, dont le premier date de 1395, puis répertoriée dans des glossaires du XV[e] siècle, montre à quel registre, obscène, populaire ou lexicographique, était réservée la désignation de cette partie du corps féminin.

Page 765.

a. Li païsant d'entor le lient / Que les bestes dedanz ne chient *L ; nous corrigeons d'après B.* ♦♦ *b.* Autel cuideroit cil trover / Ja n'i oseroit habiter *L. Nous adoptons la leçon de B. C a un texte similaire à B.* ♦♦ *c.* *Vers 584 dans B et C :* Ja por la barbe nel leront . ♦♦ *d.* *Vers 598-599 dans C :* C'ert fet ainz ore de complie / Qar ceanz est sire ysengrin . ♦♦ *e.* vi seoir hui *B, C* ♦♦ *f.* Renars n'estoit *L ; nous corrigeons d'après B et C.*

Page 766.

a. Vers 618 dans B et C: Por tot l'or qu'eüst [qui est *C*] en pavie . ♦♦ *b.* Miauz vosist estre avec [entre *C*] les turs / Qu'avec renart *B, C* ♦♦ *c.* Par ma teste dist ysangrin *B* ♦♦ *d. Vers 631 dans B et C:* Ainzçois que vos nos eschapez . ♦♦ *e.* vos au mains en *B, M* : vos ce cuit en *C* ♦♦ *f.* vos *[v. 646]* / Mais vos hai ge de fine mort / Avoi renars vos avez tort / Ai ge *B, C, M* ♦♦ *g.* ou onc ne fu *L ; nous corrigeons d'après B, C et M qui donnent :* ou ainz ne fui . *Mais voir dans la Note sur le texte et sur la traduction des branches XIX à XXVI, la note générale sur le manuscrit L, à propos de la branche XXVI, v. 121, p. 1316-1317.*

1. La condamnation pour vol pouvait conduire à diverses mutilations, mais celle du nez ne semble pas apparaître dans les textes de la pratique judiciaire occidentale.

2. Ce juron de Renart acquiert ici quelque comique, dans la mesure où c'est à la barbe d'Isengrin qu'il en veut. Et Isengrin privé de museau et de barbe se verra défiguré, déshonoré et dévirilisé. Et ce au profit de ce que les *Cent Nouvelles nouvelles* appelleront au xv[e] siècle *la barbe du devant* d'une femme (nouvelle XII).

3. Saint Remacle (mort vers 663) fut homme de cour avant de se faire moine et prêtre. Abbé dans le Limousin puis au Luxembourg, il est surtout connu pour avoir fondé les abbayes de Malmédy et de Stavelot dans les Ardennes belges. Évêque de Maestricht en 652, il abdiqua onze ans plus tard pour retourner à Stavelot et y mourir. La tradition lui imputait d'avoir christianisé des fontaines, et de fait Malmédy et Stavelot sont connus pour leurs eaux. L'une de ces sources devait porter le nom de saint Remacle, lieu de pèlerinage pour des malades (voir branche XV, v. 924).

Page 767.

a. en prandroie de *L ; nous corrigeons d'après B et C.* ♦♦ *b.* Je cuit que pechiez vos en tort *L ; nous corrigeons d'après B, C et M :* Je cuit qu'autre bien vos acort . ♦♦ *c. Le vers 666 manque dans L ; nous le restituons d'après B, C et M.* ♦♦ *d.* aatiz *B, C, M. Ici commence le folio 67 de L - a, vers 669-710 ; b, 711-716.* ♦♦ *e.* La color li fut tantost toute *L ; nous corrigeons d'après C et M. B donne pour ce vers :* La color li fait tantost trouble *B* ♦♦ *f.* Que mestre i veulent ces *B, C* ♦♦ *g. Vers 688 dans B, C et M :* Plus dru apres qu'avent n'estoit .

1. Saint Samson (v. 490-v. 565) est un moine et évêque gallois qui évangélisa la Bretagne. Il y établit sa résidence dans un monastère de Dol, bien longtemps avant que cette ville ne devînt un siège officiel. Il est toujours vénéré en Bretagne et au pays de Galles.

2. Le mot *tribonel / tribunel* est un hapax. Si son sens est éclairé par la variante *haterel* de *M*, son origine reste obscure. E. Martin, qui avait lu dans *B cribunel*, avait proposé d'y voir une corruption de *crin brunel*. Mais *B* écrit très clairement *tribunel* et non *cribunel*.

3. Le mot *poillecon* est une formation plaisante, du même genre que *brise-fouace*. G. Tilander fait d'ailleurs remarquer que *B* et *C* l'écrivent en deux mots : *poile-con* (*Lexique*, p. 126). Il s'agit bien sûr d'un composé du verbe *poiler / peler* (« épiler ») et du substantif *con*.

Page 768.

a. Renart a l'estorer le con *B, M* : Renart au restorer le con *C* ♦♦ *b. Vers 701-702 dans B, C et M :* Qui fu mise au dareains / I mist ysangrins li farains . ♦♦ *c.* ce set l'en bien *B, C, M* ♦♦ *d.* raison *C* ♦♦ *e. À la place des vers 715-716, M donne quatre-vingt-deux vers que nous reproduisons en appendice.*

Appendice I

Nous donnons sous ce titre quatre-vingt-douze vers qui figurent dans le manuscrit *M* à la place des vers 331-376 de notre texte (voir var. *e*, p. 759). Ces 92 vers ne figurent pas dans *L*.

f. Molt en *M ; nous adoptons la correction de E. Martin.*

Page 769.

a. Cestez coie *M ; nous adoptons la correction de E. Martin.*

Appendice II

Nous donnons sous ce titre quatre-vingt-deux vers qui figurent dans *M* à la place des vers 715-716 de notre texte (voir var. *e*, p. 768). Ces 82 vers ne figurent pas dans *L*.

Page 771.

1. Le terme de *corneeur* (celui qui sonne du cor ou de la trompette) sert à désigner plaisamment le cul, par allusion à une de ses indiscrètes fonctions. Le même usage en est fait dans deux versions d'un fabliau du XIIIe siècle, la *Damoisele qui ne pooit oïr parler de foutre* (*Nouveau recueil complet des fabliaux,* t. IV, 1988, p. 59-89). En raison de sa pruderie à l'égard des mots du sexe, cette jeune fille ignorante va désigner par des périphrases ses propres organes au jeune homme qui réussit à passer la nuit près d'elle, pour avoir imité son rejet de tout langage direct. Ainsi son sexe devient-il un pré arrosé d'une fontaine, dont l'autre orifice, le cul, est le gardien. Tâtant à son tour le corps du jeune homme, elle rencontre ce qu'il lui dit être son poulain, accompagné de deux maréchaux. Elle lui propose de faire entrer le poulain dans son pré, puis de l'abreuver à sa fontaine. Et si le joueur de cor grogne, les deux maréchaux n'ont qu'à bien le battre. Ce qui fut fait...

Branche XXV

RENART MAGICIEN
(*Martin XXIII, FHS M24*)

NOTICE

Ce récit, dont le seul témoin est le manuscrit *M*, reprend dans sa première partie le scénario, commun à plusieurs branches, du jugement de Renart[1]. La ruse magistrale, et neuve, avec laquelle le narrateur appâte un public connaisseur des histoires renardiennes[2] n'intervient qu'à la fin de la scène du *plait* pour sauver *in extremis* le héros et lui permettre, dans la

1. V. 5-1154.
2. V. 1-14.

seconde partie du texte[1], de tirer vengeance de ses ennemis. Car, ainsi que le notait déjà Lucien Foulet, si la scène du procès « ne pouvait guère varier dans son cadre et ses grandes lignes », « c'est au dénouement qu'on vous attendait : c'est là qu'on pouvait se montrer original[2] ».

L'originalité réside ici dans la complexité du système de défense de Renart, dans les sentences contrastées à quoi le jugement aboutit ; tout cela va permettre d'éclairer les procédés de réécriture mis en œuvre dans cette scène précise, et au-delà dans tout le *Roman*[3].

Après quatre vers d'introduction, l'histoire débute *in medias res*. Premier personnage présenté, Renart s'adresse aussitôt au roi pour arguer de son obéissance : il se livre à lui, en réponse à la convocation royale. Cette présence immédiate du héros à la Cour est sans exemple dans les branches qui traitent du jugement. Celles-ci commencent, au contraire, sur le motif de « l'absence de Renart, marquée par le syntagme récurrent *fors Renart*, le récit subséquent ayant pour fonction de faire revenir le héros à la cour, d'en assurer la complétude sous l'autorité de Noble[4] ». Ainsi dans les branches Ia (« Le Jugement ») et XV (« Renart médecin »), le roi est contraint d'envoyer successivement trois messagers[5] à Renart avant d'obtenir sa venue à la Cour : il s'agit de Brun, Tibert et Grimbert dans la première, de Roonel, Brichemer et Grimbert dans la seconde. Dans la branche Vc (« L'Escondit »), le seul Grimbert suffit à amener Renart à la Cour où il doit être jugé. Terme d'une sorte de decrescendo, « Renart magicien » ignore ces scènes d'ouverture. Comme si notre texte bénéficiait sur ce point du travail de ces trois branches, qui lui sont antérieures dans *M*, se situant ainsi implicitement en aval d'elles.

De fait, la branche XXIV donne dans le même ordre — qui correspond à leur chronologie relative — que la branche Ia les accusations portées contre Renart pour des forfaits, qu'en dehors du premier (le viol d'Hersent de la branche IX) la branche Ia « inventait » : mort de Coupée, ambassades malheureuses de Brun puis de Tibert à Maupertuis. Le déroulement de ce nouveau procès n'est pas pour autant une simple répétition ou une pâle copie de la branche Ia, citée comme

1. V. 953-2080.
2. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 480.
3. Voir R. Bellon, « La Justice dans le *Roman de Renart*, procédures judiciaires et procédés narratifs », *Senefiance*, 16, 1986, p. 79-96. Cet article montre bien comment la rétrospection sert à l'insertion d'une branche dans le cycle, tout en permettant une relecture du lourd passé de Renart. Nous nous en démarquerons toutefois sur certains points, en particulier parce que nous tiendrons peu compte des dates probables des différentes branches en jeu ici. Si l'auteur de la branche XXIV est certes un « suiveur », il lit les textes anciens comme un tout où puiser et semble plus sensible à l'ordre des branches adopté par les collections manuscrites qu'à leurs dates d'écriture. Aussi, contrairement à ce que dit R. Bellon (p. 82), ne fait-il pas véritablement de tri dans le « casier judiciaire » de Renart, car il ne saurait parler de l'attentat du goupil contre Rohart le corbeau. Ce dernier épisode appartient en effet à la branche XVIII, qui dans le manuscrit *M* clôt le cycle et se trouve donc placée après notre branche XXIV. Pour une analyse non chronologique des procès (et du reste du *Roman*), voir J. Scheidegger, *Le Roman de Renart ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 95-98.
4. Emmanuèle Baumgartner, « Les Prologues du *Roman de Renart* », *Le Goupil et le Paysan (Roman de Renart, branche X)*, études réunies par J. Dufournet, Champion, 1990, p. 205.
5. Cela correspondrait aux trois semonces normales selon la législation médiévale.

texte-modèle[1]. Car l'auteur de la branche XXIV montre une grande habileté à tisser son propre texte en recourant aux fils narratifs de plusieurs autres branches. Ainsi la branche II (« Le Duel judiciaire »), que l'on oublie généralement de mentionner, en constitue-t-elle un arrière-plan évident. Certes, la branche XXIV ne reprend aucune des accusations supplémentaires que le roi y présente en faveur de la mésange et de Roonel[2], mais, comme dans la branche II, avant de rejeter toutes les accusations portées contre lui, Renart commence par se représenter en fidèle vassal, bien mal récompensé pour ses loyaux services, et en particulier pour la guérison du roi[3]. Ce qui nous ramène bien sûr à la branche XV (« Renart médecin »), dont la fin de notre texte, on le verra, s'inspire pour la scène de mutilation des ennemis du goupil.

Les crimes imputés à Renart sont donc toujours les mêmes. La façon dont le texte nous montre le goupil ou certains de ses pairs et juges tenter de l'en disculper est, en revanche, souvent neuve. Ainsi, aux plaintes d'Isengrin Renart répond en mettant en cause la trahison du loup et de Roonel, qui l'ont empêché de prêter le serment qui devait le laver de l'accusation d'adultère dans la branche de « L'Escondit ». Or c'est la première — et dernière — fois dans le *Roman* qu'il est fait un tel usage de cette branche. Usage tout à fait concerté, comme en témoigne l'invocation aux saints de Bethléem placée dans la bouche de Noble au moment où il interprète l'éventuelle félonie de Roonel et d'Isengrin comme une remise en cause de sa propre justice et où il menace en conséquence ces deux barons. Cette invocation fonctionne, en effet, comme une citation des paroles du roi de la branche Vc[4]. Dans « Le Jugement » tout au contraire, Isengrin évoquait en des termes fort vagues les raisons de la fuite d'un Renart venu pourtant prêter serment, et ce afin de couvrir sa propre trahison : « Renart prist jour de l'escondire / Qu'il n'avoit fet tel avoultire. / Quant li saint furent aporté / Ne sai qui li ot enorté / Mais il se traist molt tost arriere / Si se feri en sa taisniere[5]. » Et le goupil une fois arrivé à la Cour ne faisait aucune allusion à cet épisode pour sa défense. C'est que la première partie du texte présentait Hersent prête pour sa part à une ordalie qui la laverait de tout soupçon, et montrait Noble soucieux de faire la paix entre le loup et le goupil sur cette affaire amoureuse. L'annonce seule du meurtre de Coupée relançait la procédure judiciaire contre Renart.

De ce meurtre, seule faute dont Renart reste véritablement convaincu ici, le goupil va pour la première fois encore réussir à se justifier, au moins partiellement. À la différence de ce qu'il faisait par exemple dans la branche de « L'Escondit », il ne le nie pas, mais en fait un acte de justice féodale contre le crime de lèse-majesté prétendu du paysan Gombert. Du pilleur de poulailler qu'il est encore dans la branche Ia, Renart devient grâce à sa parole déceptive sergent d'un roi dont l'Empire s'étend jusqu'au monde des humains. Comme l'indique Roger Bellon,

1. E. Martin, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 94. L. Foulet, p. 480-481.
2. Branche II, v. 398-410, 439-474. Le texte de cette branche dans l'édition Martin (branche VI, v. 325-338) ajoute encore le rappel de ce que le corbeau eut à subir de Renart dans le fameux épisode du fromage (notre branche IX).
3. *Ibid.*, v. 215-257.
4. Voir n. 1, p. 778.
5. Branche Ia, v. 39-44.

l'anthropomorphisme est alors intégral[1]. Et il va de pair avec un juridisme envahissant et pointilleux, nous allons le voir à propos de Brun.

Dans la branche Ia, l'annonce du meurtre de Coupée la poule, on s'en souvient, entraînait l'envoi des deux premiers messagers du roi, Brun et Tibert, auxquels le goupil jouait de méchants tours. À l'ours, qui l'accuse de l'avoir sciemment fait tomber dans un piège sous couleur de le mener à une ruche, Renart rétorque qu'il n'en est rien et qu'il n'a pas même porté la main sur lui. Et alors que dans les autres branches le retour de l'ours en sang avait suffi à accréditer son histoire, les barons vont finir par renvoyer accusateur et accusé dos à dos. Puisque Brun se révèle incapable de produire des témoins de sa version des faits, qui croire en effet ? Ces scrupules juridiques, qui servent Renart, témoignent sans doute des changements en cours dans la justice au XIII[e] siècle : on songe bien sûr aux tentatives amorcées par Philippe Auguste et relancées par Louis IX pour remplacer la procédure du duel judiciaire, réclamée ici par Brun, par celle de l'enquête avec production de preuves et témoignages contradictoires[2]. Ils font surtout apparaître la branche XXIV comme un texte qui, situé au bout de la chaîne du cycle, se fait fort de trouver de nouvelles solutions.

Comment juger alors l'attitude de Tibert ? Accusateur à son corps défendant, le chat propose ici de mettre un terme au vieux différend qui l'oppose à Renart : il est prêt à croire que le goupil ne l'a pas trompé en le conduisant chez le prêtre de la branche Ia, si ce dernier de son côté oublie ses soupçons contre lui à propos de sa mésaventure de la branche VIIa. Or cette proposition d'un Tibert qui se sent coupable fait penser au début de « Renart médecin ». Désireux pour les mêmes raisons de se ménager le goupil, le chat est le seul à prendre sa défense devant Noble. Contre l'avis d'Isengrin, il impose son conseil : avant de saisir la terre de Renart, de l'emprisonner ou de le bannir, il faut envoyer le quérir pour qu'il puisse se disculper des accusations portées contre lui[3]. Par ce phénomène de citation qui clôt les exposés des quatre plaignants et de l'accusé, l'auteur de la branche XXIV paraît indiquer une sorte de préférence pour la branche XV : elle est la seule à lui fournir un modèle, alors qu'il s'est ingénié dans les trois autres cas à trouver une solution originale. De fait, dans la seconde partie du texte, l'invention de Renart magicien sera également une manière de duplication de Renart médecin.

L'auteur a eu beau multiplier les innovations pour blanchir son héros, en évoquant une nouvelle fois le meurtre de Coupée, il a fini lui aussi par faire peser sur Renart une sentence de mort, manière de s'obliger à rivaliser avec les autres écrivains renardiens pour trouver une ultime échappatoire, une nouvelle ruse du goupil. Dans « Le Jugement », la pendaison est commuée en un départ pour la croisade, qui se transforme en simple fuite ; dans le « Le Siège de Maupertuis », la rançon apportée par Hermeline rachète Renart ; dans « Le Duel », c'est un moine qui le sauve *in extremis*.

1. « La Justice [...] », p. 89-90.
2. Voir Jean-François Lemarignier, *La France médiévale. Institutions et société*, Armand Colin, 1970, p. 369-373.
3. Branche XV, v. 114-210 et particulièrement 124-134. D'autres citations explicites de la branche XV sont relevées n. 2, p. 777 et n. 1, p. 795.

Cette fois, le texte l'affirme[1], il ne saurait être question de pareilles solutions. L'auteur va alors montrer son originalité en faisant inventer par Renart un roi imaginaire, Yvoris, doté d'une fille. Car l'auteur de la branche XXIV suppose que Noble n'est pas encore marié. Lui, l'héritier de toute une tradition, se projette donc dans la préhistoire du *Roman*, puisque la reine, parfois appelée Fière, est présente dès les branches Ia et Ib. Ce faisant, il se situe précisément en amont de la branche qui ouvre souvent le cycle dans les manuscrits, et surtout qui fonctionne comme le premier modèle de la partie de son texte qui « rejuge » Renart. On a ici un exemple éclatant de l'écriture renardienne, toujours prête à bouleverser le temps, à le faire tourner en rond.

Le désir qu'éveille Renart chez Noble en lui promettant un Empire et surtout une épouse va sauver le goupil, en suspendant la sentence prononcée par un Chantecler contraint par le chantage sexuel de Pinte : deux femmes convoitées permettent ainsi au texte de prendre un tournant nouveau. Ce retournement nous conduit de ce qui est attendu dans un tel jugement, la sentence de mort prononcée contre Renart, à l'inattendu, sa nouvelle ruse pour s'y soustraire.

Cette pure imagination doit pourtant être relayée par un discours qui donne des arguments au roi pour lui permettre de manquer à son serment : sont alors convoqués l'Ancien Testament et l'exemple de David rappelé à l'ordre par Dieu alors qu'il allait commettre un homicide[2]. Comment ne pas reconnaître là une lecture faussée de l'histoire d'Urie que David envoya à la mort pour pouvoir épouser sa veuve (II Samuel, XI-XII) ? Renart en contredit le déroulement puisque David fit effectivement tuer son rival et n'entendit qu'après les reproches du Seigneur par la bouche de Nathan ; même motivation cependant chez le roi d'Israël et chez Noble : le désir éprouvé pour une femme. Le roi de notre récit est donc tout prêt à entendre cette nouvelle version de la Bible et à y ajouter foi. Les barons, au contraire incrédules, ne pourront que se refuser à porter un message à Yvoris puisqu'ils ne savent pas même où il demeure. Seul Renart sera donc capable de mener à bien cette mission, qu'il réclamait d'emblée. Et voilà le goupil délivré, qui file vers Maupertuis et Hermeline, bien décidé à ne reparaître à la Cour que le jour où il aura trouvé le moyen de se venger de ses ennemis.

Or les deux époux goûtent fort peu de temps la joie de leurs retrouvailles. Car comment Renart réussira-t-il à accomplir ce qu'il a promis au roi ? Le goupil, à court d'idées, ne voit plus son salut que dans la fuite. Momentanément sauvé par son invention de la fille d'Yvoris, il va l'être définitivement — dans le cadre de cette branche — par la solution proposée par Hermeline : recourir à la magie et donc aller d'abord apprendre cet art dans les meilleures écoles, celles de Tolède[3].

La nigromancie se présente donc d'abord comme un palliatif à la ruse de Renart, ou plutôt comme un prolongement artificiel de son art naturel. D'ailleurs, selon la branche II (« Le Duel judiciaire »), texte-modèle, on l'a vu, Renart a appris cette science dès sa jeunesse : « Renart sot letres de s'enfance, / Si ot oï de nigremance. / Tant ot puis entendu aillors /

1. V. 895-896, 954.
2. V. 1007-1032.
3. V. 1155-1196.

C'oubliés ot les mos millors[1]. » Souvenir de cet oubli, la reprise du sujet de la nigromancie va en même temps occulter cette ancienne compétence de Renart. Doté d'une mémoire vierge, Renart apparaît à nouveau comme un personnage neuf ou renouvelé. L'ensemble du *Roman* se construit sur cette tension entre citation et recomposition. D'une idée à peine ébauchée, qui aurait pu donner sans peine la victoire au goupil sur le loup lors de leur duel, « Renart magicien » va faire une véritable histoire : de l'apprentissage de cette science à Tolède à son utilisation à la Cour de Noble[2].

Tolède n'est pas un lieu neutre. C'est une ville de rencontre des cultures occidentale et orientale ; la science gréco-arabe y fut traduite, enseignée et se diffusa à partir de là. Or les arts magiques et divinatoires étaient particulièrement développés dans la culture musulmane. D'où l'image ambivalente de Tolède entre science et superstition, chrétienté et islam. D'ailleurs ce seul véritable voyage à l'étranger de Renart dans tout le *Roman* prend des allures épiques ; on sent à certaines formules que le goupil s'aventure en terre sarrasine[3]. Dans ce cadre non familier au *Roman*, Renart redevient d'ailleurs un simple prédateur de volailles que maître Henri va décider de nourrir jusqu'à ce que son poil ait retrouvé sa beauté, après quoi il compte bien le dépouiller de sa fourrure.

Pourtant l'élève caché va bientôt l'emporter sur le maître. Si ce dernier sait où Renart a creusé son trou pour entrer chez lui, il n'a prévu ni le moment de son arrivée ni sa double personnalité : goupil et Renart. Il semble bien que seul notre héros ait toutes les capacités pour devenir véritablement nigromancien. N'est-ce pas lui seul qui sacrifiant aux diables le coq de la maison, suivant les instructions de la tête oraculaire, atteint à la connaissance ultime et à la puissance qu'elle confère ? Qualifié bien souvent de rejeton du diable, Renart apprend et pratique un art diabolique.

Une fois rentré chez lui, à la vitesse du vent, grâce à ses formules magiques, Renart retrouve Hermeline, puis Noble. Il invite ce dernier à préparer ses noces, car la fiancée promise va arriver avec sa suite. Noble convoque sa Cour et distribue à chacun une tâche dans l'organisation du repas. Suprême honneur, Isengrin sera l'officier tranchant de la reine. Renart va alors créer des êtres monstrueux, à vingt têtes ou plus, crachant le feu comme des diables et arrivant dans un vacarme de fin du monde devant la Cour réunie dans la forêt de Brocéliande. De fait, jamais ils n'appartinrent à la création de Dieu.

La mention de Brocéliande — seule occurrence dans tout le *Roman* — n'est pas fortuite : elle permet aux créatures maléfiques de Renart de prendre ainsi la place des merveilles arthuriennes. Et il est assez facile de montrer en quoi la nigromancie, qui permet à Renart de susciter des êtres

1. II, v. 1227-1230. Rappelons qu'avant de commencer un duel judiciaire, les adversaires devaient jurer de ne porter sur eux aucun charme ou formule magique, qui auraient pu fausser l'issue du combat.

2. Voir les analyses rapides mais pertinentes de J. Scheidegger, « Le Nigromancier » p. 238-251.

3. V. 1199-1201, v. 1207-1210. Les voyages à Salerne et Montpellier pour trouver le médicament qui guérirait Noble malade ne sont que des fictions (voir branche XV, v. 1495-1540).

fictifs, est une métaphore de l'art de l'écrivain[1]. D'ailleurs la tête oraculaire qui lui a livré les ultimes secrets de cette science est un motif que l'on retrouve dans les vies légendaires que le Moyen Âge attribue à un grand savant frotté de science arabe comme Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mille, mais aussi à Virgile, poète et magicien[2]. En outre, les affinités existantes entre la renardie du goupil, art du discours trompeur et truqué, et l'art magique qui repose sur un langage particulier — invocations, conjurations — et joue de l'illusion, invitent à leur association. Pareille rencontre d'un *trickster* et de la magie se produit dans le roman de *Witasse le moine* (daté entre 1223 et 1284). Personnage historique (v. 1170-1217) qui vécut sous Philippe Auguste, Eustache Busket fut le vassal et le sénéchal de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne. Rebelle à son seigneur, il mena une vie de piraterie avant d'être capturé par les Anglais et décapité. Mais le roman s'ouvre sur des scènes proprement imaginaires, qui montrent un Witasse devenu moine à son retour de Tolède « Ou il ot apris nigremanche »[3]. Comme Renart, il a été enseigné « Aval sous terre en un abisme / Ou parloit au malfé meïsme / Qui li aprist l'enghien et l'art / Qui tout le monde dechoit et art[4] ». Et dans les vers suivants, Witasse sème trouble et panique dans une taverne par ses enchantements : le vin coule à flots des tonneaux percés et chacun montre son derrière. De ces tours bon enfant, on passera ensuite à une vie de brigandage et de lutte contre le comte.

Revenons à Renart, cet autre rebelle. Seule donc la fiancée promise a les apparences rassurantes d'une lionne ; et elle séduit tant Noble qu'il reste difficilement maître de ses instincts sexuels. Alors commence le banquet. La vengeance de Renart va pouvoir s'exercer contre ses ennemis : « Or poez oïr bele fable[5] ! » Ces derniers seront les accusateurs de la première partie : Isengrin, Brun et Tibert, mais aussi les messagers envoyés par Noble à Maupertuis dans les branches Ia (Brun et Tibert toujours) et XV (Brichemer et Roonel). Car c'est bien « Renart médecin » qui explique que le cerf et le chien sont ici en cause alors qu'ils n'appartiennent pas au groupe des accusateurs. De fait, le texte joue à présent de la réécriture de la branche XV. Et L. Foulet a pu aller jusqu'à dire que dans notre branche, il s'agissait « de greffer la branche X [notre branche XV] sur la branche I [notre branche Ia][6] ».

À tout seigneur, tout honneur : Isengrin est le premier malmené. Et il l'est exactement comme dans « Renart médecin » : on le dépouille de sa peau tout juste repoussée. Mais cette fois le goupil se dissimule derrière la reine, créature à qui il souffle toutes ses paroles comme un écrivain à ses personnages. Il s'agit ici pour lui d'éviter d'être soupçonné de ce qui serait, pour ainsi dire, une redite textuelle. Le prétexte cette fois n'est donc plus la guérison du roi, mais la mauvaise humeur qui s'empare de la reine en raison de l'absence de bonnes manières du loup, qui lui sert à

1. C'est ce que fait J. Scheidegger, p. 239-241.
2. Voir John W. Spargo, *Virgil the Necromancer: Studies in Virgilian Legends*, Cambridge (Mass.), 1934, p. 61-66, 132-134 ; J. Scheidegger, « Têtes parlantes », *Razo*, 11, 1990, p. 55-64.
3. *Li romans de Witasse le moine*, éd. Denis Joseph Conlon, Chapel Hill, 1972, p. 39, v. 7.
4. *Ibid.*, v. 13-16. « Sous la terre dans un gouffre, où il parlait au diable lui-même, qui lui apprit l'art et la manière de tromper et détruire tout le monde ».
5. V. 1540.
6. *Le Roman de Renard*, p. 481.

manger chapeau sur la tête et gants aux mains. Comme il ne les ôte pas de lui-même, on va donc l'y aider...

Une fois le banquet terminé, Noble demande à Renart de tenir la seconde partie de sa promesse : la reine est censée savoir se transformer en toutes sortes d'animaux ; qu'on lui en fasse la démonstration. La reine s'y accorde, mais à condition que se déroule d'abord un concours entre les gens du lion et sa propre suite. Noble confie à Renart le soin de l'organisation du concours et la responsabilité des performances de sa Cour. De souffleur, Renart va se faire ainsi metteur en scène et se venger de ses quatre autres ennemis : « Encui fera fere biax saux[1]. » On a, dans les scènes qui suivent, une sorte de représentation d'un cirque médiéval. Mais les acrobates en sont les courtisans...

La première épreuve, une simple culbute, aboutit à l'échec de l'ours Brun. Il se couvre de ridicule et de honte puisqu'il accompagne sa chute d'un pet. Le recours au registre scatologique, fréquent dans le *Roman*, s'intensifiera encore lors de la seconde épreuve, qui voit Brichemer tenter de passer trois cerceaux de taille décroissante. Cette fois, Renart aura sa part de honte : en poussant le cerf par derrière, il reçoit une giclée de matières fécales. Aussi passe-t-on d'épreuves strictement acrobatiques à un autre genre de jeu : la parodie d'une charge à la lance. Roonel sert de cheval au singe Cointereau, qui lui laboure les flancs de ses éperons. Et l'intestin du chien, qui comme Brun et Brichemer a trop mangé, se vide. Comme à chacune de ces trois premières épreuves les concurrents de la reine ont été vainqueurs, Noble s'impatiente et rappelle Renart à l'ordre. Ce dernier invente alors un exercice d'acrobatie aérienne pour Tibert. Et le chat pourrait réussir à courir sur la corde sans problèmes, si elle n'était enchantée. Après la seconde semonce du roi qui invite le goupil à concourir lui-même, Renart invente un dernier tour qu'il va réaliser avec l'aide des diables qu'il conjure : il va sauter du haut du palais et retomber sans dommages. Pour assurer le triomphe de Renart, la lionne se refuse à présenter un concurrent à ce jeu mortel. Elle se livre donc à l'exercice de métamorphose que le roi attendait d'elle et que le texte expédie, sans précisions, en six vers[2]. Noble exprime alors discrètement son désappointement à Renart. Il espérait que la reine se transformerait en un animal femelle chez qui sexe et anus seraient éloignés l'un de l'autre, car leur proximité manque de courtoisie. Cette attente fait germer une nouvelle idée chez Renart, idée exploitée dans la branche XXIII (« Comment Renart parfit le con »), qui dans le manuscrit *M* suit immédiatement « Renart magicien ». Ainsi l'auteur de la branche XXIV ou le copiste de *M* a-t-il créé un lien fort avec un texte qui s'achève lui aussi sur la mutilation d'ennemis du goupil[3]. Mieux, par deux longues interpolations, il s'est immiscé dans cet autre texte et en a changé, voire perverti, le sens et la portée[4]. Car si Renart magicien a « inventé » ici la reine, objet sexuel pour Noble, il va plus loin dans la branche XXIII en parachevant le sexe féminin lui-même.

SYLVIE LEFÈVRE.

1. V. 1764.
2. V. 2001-2006.
3. Voir branche XXIII, p. 760-768.
4. Voir les deux textes donnés en appendices dans la branche XXIII, p. 768-772 et la Notice de cette branche, p. 1339.

NOTES ET VARIANTES

Page 773.

a. Titre de la branche dans M : Ci commance le mariage que renars fist au roi noble le lyon *. Folio 72 de M - colonne b, vers 1-9 ; c, 10-45 ; d, 46-81.*

1. Cette expression proverbiale ne figure telle quelle dans aucun des recueils parémiologiques édités par Morawski, et n'est pas non plus répertoriée dans le dictionnaire des locutions de Giuseppe Di Stefano.

Page 774.

a. Aprés qu'il nel voldra *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Le terme de *crieur* (v. 44) semble assez rarement utilisé. Il désigne soit un office seigneurial, en rapport avec la coutume de « crier le ban » d'un seigneur, c'est-à-dire convoquer la Cour féodale ou en faire connaître les décisions ; soit un office municipal ; il s'agit alors d'annoncer les impôts nouveaux, le prix des marchandises, les réunions des confréries, etc.

2. Ce mode d'exhibition infamant d'un condamné se retrouve dans « La Confession de Renart » de la branche IV. Renart l'utilise pour humilier la femme de son ennemi, Isengrin (v. 147-150). Cela rappelle également la scène où Hermeline est tirée par l'âne Timer (branche XII, v. 1633-1892), mais alors c'est la renarde qui s'était liée elle-même à l'âne dans l'espoir de le ramener dans son garde-manger. Enfin, on ne saurait oublier la mosaïque de la cathédrale de Lescar, dont une scène montre un mulet tirant un loup ou un renard attaché à sa queue par un licol. Cette représentation, datée vers 1130-1140, a été mise en relation soit avec le « supplice » d'Hersent (Yves Lefèvre, *Mélanges Jean Rychner, Travaux de linguistique et de littérature*, XVI, 1978, p. 303-316), soit avec la mauvaise idée d'Hermeline (Kenneth Varty, « La Mosaïque de Lescar et la Datation des contes de Renart le goupil », *Revue des langues romanes*, XC, 1986, p. 1-12).

3. Nous ne lisons pas *loonice* (v. 61), mais *loouice.* Il ne s'agit donc pas d'un hapax, que G. Tilander analyse comme la forme féminine de *leoniz* (non attesté), qui aurait pu être dérivé de *leon*, « lion », à l'image de *louvis* fait sur un *lupicius* supposé, à partir de *lupus* (*Lexique du « Roman de Renart »*, Champion, 1971, p. 98-99). Notre adjectif est plus simplement une forme de *loëiz, loueïs* (de *locare* « louer », « employer contre des gages »), bien attesté au sens de « vénal », « corrompu ».

Page 775.

a. se dult vers *M ; nous corrigeons.* ♦♦ *b. Folio 73 de M - a, vers 82-117 ; b, 118-153 ; c, 154-190 ; d, 191-227.*

Page 776.

a. Ne feïsse *M; nous adoptons la correction proposée par L. Foulet (« Le Roman de Renard »,* Champion, 1968, *p. 205) et G. Tilander (« Notes sur le texte du " Roman de Renart " », Zeitschrift für romanische Philologie, XLIV, 1924, p. 703).*

1. Pour la convocation par Grimbert, voir branche Vc, v. 1659-1675, 1683-1692.

Page 777.

a. fet basmer *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander (« Notes », p. 704).* ♦♦ *b.* volt aisier d'amors *M ; nous adoptons la correction de Martin.* ♦♦ *c.* Que la honte *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Pour l'épisode de la fausse mort de Roonel, voir branche Vc, v. 1828-1957.

2. Sur les poursuites dont Hermeline auraient été l'objet de la part de Roonel, voir branche XV, v. 1557-1564.

3. Dans le texte d'E. Martin de la branche Va [notre branche Vc], le putois apparaît au vers 1068 sous le nom de Foinez (« Fouineux » ; ou bien « celui qui vit parmi les hêtres »). Le texte fourni par *H* (v. 1797) ne donne pas de nom au putois, mais lui dénie toute qualité.

Page 778.

a. tu dit verité *M ; nous adoptons la correction de Martin.* ♦♦ *b. Folio 74 de M - a, vers 228-263 ; b, 264-299 ; c, 300-335 ; d, 336-371.*

1. Cette même et rare invocation se trouve dans la bouche de Noble (branche Vc, v. 1659), précisément au moment où le lion s'accordait à ce que Renart prêtât serment devant Roonel.

2. Pour la mort de Coupée, voir la branche Ia, où elle est racontée par Pinte, v. 314-352.

Page 779.

1. Il s'agit ici d'un souvenir qui renvoie à Renart médecin (branche XV, v. 1445-1838). Voir la Notice, p. 1349.

2. Dans le texte du *Roman* édité par E. Martin, Gombert du Frêne fait une véritable carrière qui l'entraîne de la branche du « Jugement » à la nôtre, en passant peut-être par celle de la « Confession » s'il faut bien l'identifier au Gombert qui engraisse pour Noël une oie convoitée par Renart. Mais cette récurrence du personnage disparaît dans le manuscrit *H*, qui lui préfère Gérard du Frêne (Ia, v. 326 et 345) ou Raoul (III, v. 290).

Page 780.

a. durent male voie *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander (« Notes », p. 705).*

1. Le verbe *chapignier* (v. 275) est considéré par G. Tilander (*Lexique*, p. 31-32) comme une forme de *charpignier*, « carder », employé comiquement et figurément au sens de « déchirer », « malmener », emploi qu'il rapproche de celui de *pingner* (éd. Martin, branche XI, v. 143, soit notre branche XVI, où le terme n'apparaît pas).

2. L'expression *male voie* (v. 278) donnée par *M* est courante dans des locutions comme *tenir male voie*, *traire male voie* au sens de « être sur une mauvaise route », « filer un mauvais coton ». Mais, comme l'a relevé G. Tilander (*Notes sur le texte du « Roman de Renart »*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIV, 1924, p. 705-706), *voie* donne ici une des seules rimes incorrectes du texte. Or il existe une autre expression *male veue* ou *male voe*, qui dérive non de *via* mais de *vota* (« vœux »), et qui entre dans des locutions de sens proche de celles basées sur *male voie*. Assez fré-

quente dans le *Roman*, *male veue* y rime particulièrement avec *queue*. Ainsi dans la branche IX (v. 497-498).

Page 781.

a. runs *M. La place de la majuscule initiale eſt reſtée vierge ; même si elle devait s'inscrire sur la seule dernière ligne de la colonne, il eſt probable qu'il s'agissait d'une marque de paragraphe, d'où notre présentation du texte.*

1. Pour l'interprétation de ces vers, nous suivons en grande partie la suggeſtion de G. Tilander (*Notes*, p. 706) : « *Li autre* se rapporte à tous ceux qui étaient mêlés à cette dispute et qui avaient témoigné contre Renart ; *li autre* sont de même opposés aux *barons* (*seigneurs*) qui avaient à juger le démêlé. » Contre la correction de Martin au vers 333 (*nous feron*), qui fait dès lors contresens, nous voyons comme lui en *feron* une troisième personne du pluriel du futur de faire, mais nous conservons au tilde sa valeur la plus usuelle (consonne nasale) pour lire *non*, au lieu de *nou* (forme enclitique de *ne* + *le*) chez Tilander. D'autant que les réponses négatives en ancien français combinent couramment *non* suivi du verbe subſtitut *faire*. Ici les plaignants répondent donc avant les juges interpellés et à leur place !

2. Cet épisode de Brun, conduit par Renart à une fausse ruche, eſt narré dans la branche Ia, v. 558-723. Voir la Notice, p. 1350.

3. L'expression originale *plier son gage* (v. 350), qui inſtaure un défi en duel ou souligne la solennité d'un serment, eſt très répandue dans la chanson de geſte. On y plie soit un gant, soit un pan de vêtement ou un morceau de tissu.

Page 782.

a. Reſteroi en *M ; nous adoptons la correction de Martin.* •• *b.* seignanz le m'envoiaſtes *M ; nous adoptons la correction de Martin.* •• *c. Folio 75 de M - a, vers 372-407 ; b, 408-443 ; c, 444-478 ; d, 479-515.*

Page 785.

a. Nos vos en beons *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander.*

1. L'expression emprunte au vocabulaire des nombreux jeux qui se jouent avec un plateau (*tables*) et des jetons ou des pions (*merel*).

2. Brun joue ici d'une variation sur le proverbe *Qui conseil ne croit dolent s'en voit* (J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV[e] siècle*, Champion, 1925, n° 1872), c'eſt-à-dire : « Qui ne suit pas les conseils qu'on lui donne, s'en repent. »

3. L'épisode de l'ambassade de Tibert qui se termine dans la maison du prêtre où il eſt pris dans un lacet, eſt raconté dans la branche Ia, v. 732-924.

Page 786.

a. Folio 76 de M - a, vers 516-551 ; b, 552-587 ; c, 588-623 ; d, 624-659.

1. L'expression *teſte molle* eſt un hapax (G. Tilander, *Lexique*, p. 149), mais elle se comprend bien si on la met en parallèle avec celle de *teſte forte*, que l'on rencontre dans des moralités de la fin du Moyen Âge et

qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. En outre, le contexte montre clairement que Tibert veut user de ménagements et d'indulgence avec Renart.

2. L'histoire évoquée suit le schéma du trompeur trompé : Renart qui voulait faire tomber Tibert dans un piège, y est poussé finalement par le chat (branche VIIa, v. 713-814). Le piège en question est désigné par un mot fort rare : l'*escharpel* (v. 510) ou le *charpel* (v. 537). G. Tilander, mettant en relation ce terme avec *escharpe* (« ceinture », « bourse »), rapproche ce piège de ceux qui sont désignés comme *poche* et *bourse* : un filet en forme de sac dont l'ouverture se fermait par un nœud coulant et que l'on plaçait à la sortie des terriers (*Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 137-139). Cependant, dans la branche VIIa (v. 721), le piège porte le nom de *broion.*

3. Au vers 527, le terme *envie* est interprété par G. Tilander comme synonyme de *envial*, *enviaus* « défi », « provocation » (*Lexique*, p. 48). Gilles Roques, tout en mettant en cause cette acception mal attestée, ne propose pas véritablement d'autre solution (« Notes d'étymologie française », *Festschrift Kurt Baldinger zum 60 Geburtstag*, Tübingen, 1979, p. 580-582). Quant au verbe *degrater*, composé rare de *grater*, il est selon G. Tilander employé ici dans le sens figuré de « s'écorcher en se grattant à se faire du mal » (*Lexique*, p. 48).

Page 787.

a. renars ceste pis *M ; nous adoptons la correction de Martin et Tilander.* ♦♦ *b.* ces deuls *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

Page 788.

a. Aprés de *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Le léopard est un des rares personnages récurrents du *Roman* à ne pas avoir de nom propre (branche Vc, v. 1772 ; II, v. 1053). Aussi l'identification posée par Micheline de Combarieu et Jean Subrenat (*Le Roman de Renart : index des thèmes et des personnages*, Aix-en-Provence, 1987, *Senefiance* 22, p. 276) du léopard avec Frumant dans notre branche s'explique-t-elle fort mal. G. Tilander propose plutôt de voir en Frumant la fourmi (*Remarques*, p. 185). Comparer avec Fremont de la branche XXVI (voir la Notice de la branche XXVI, p. 1377-1378).

2. Le mot *controuverie* (v. 609) pourrait être corrigé en *controversie*, « controverse », « débat », ce qui aurait plus de sens au regard de la fin de la phrase : suivre l'avis de la majorité. Mais comme la première attestation relevée de ce terme ne remonte qu'à une charte liégeoise de 1236, nous en restons au domaine de l'hypothèse.

3. Allusion à la mutilation subie deux fois par Brichemer dans la branche XV : une première fois lors de son ambassade auprès de Renart, lorsqu'il se laisse entraîner par ce dernier près d'un village où des chiens le mettent à mal et lui arrachent une bande de cuir sur le dos (v. 1185-1187) ; la seconde lorsque, suivant les instructions de Renart médecin, le roi fait briser ses bois et découper sur son dos une lanière afin de guérir (v. 1729-1753).

4. Il s'agit du proverbe n° 1973 de Morawski : *Qui lui pert d'autrui ne joit.*

Page 789.

a. Ysengrins e*st* plains *M ; nous adoptons la correction de Martin.* •• *b.* bruns renars bien *M ; nous adoptons la correction de Martin.* •• *c.* ou prendre le pié *M ; nous adoptons la correction de Martin. Ici commence le folio 77 de M - a, vers 660-695 ; b, 696-731 ; c, 732-767 ; d, 768-803.*

1. G. Tilander traduit ainsi les vers 648-650 : « Fasse le ciel que je ne dise pas maintenant ce que je pense ; peu s'en faut, puisque nous sommes assemblés ici » (*Notes*, p. 708). Or si l'expression *il se va pres* signifie bien « peu s'en faut », la complétive qui suit n'est pas véritablement négative ; *ne* y est explétif comme les emplois parallèles en témoignent assez. Brichemer n'exprime donc pas en aparté le souhait vain de tenir sa langue, mais formule en une parenthèse qu'il est tenté de parler enfin à cœur ouvert. Ce à quoi l'invitera aussitôt Grimbert.

Page 790.

a. La pesme *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander.*

1. Ce geste caractérise presque toutes les apparitions du singe dans le *Roman*. Voir par exemple XVIII, v. 1047.

Page 791.

a. Et la pais *M ; nous adoptons la correction de Martin.* •• *b.* Chanteclers nẽ noia *M ; nous adoptons l'interprétation du tilde par G. Tilander :* neu *et non* nen.

1. *Malicïant* (v. 704) est le participe présent de *malicier* « agir avec malice, méchanceté », « être soupçonneux à tort », « imputer à mal » (G. Tilander, *Remarques*, p. 179-180).

2. Le *batel* est un instrument des bateleurs, nous apprennent les dictionnaires sans autre précision. Godefroy ajoute toutefois qu'il pouvait s'agir de gobelets. Quant à l'expression *prester le bastel*, G. Tilander la met en parallèle avec *prester le frestel*, « laisser la parole », que l'on rencontre par exemple dans la branche XII, v. 1278 (*Remarques*, p. 180). *Frestel* seul signifie « bruit », « tapage », « parole », « caquet ».

3. Grimbert enchaîne deux proverbes partiellement contradictoires. Tous deux se retrouvent avec de légères variantes dans le recueil de Morawski : *Amors de segnor n'est mie heritaige* (n° 84) ; *Qui m'aime et mon chien* (n° 1974), mais aussi dans de nombreux textes littéraires.

Page 792.

a. Dont les puceles sont nouaus *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander.*

1. Ce proverbe, que l'on retrouve entre autres dans les collections de Morawski (n° 320 : *Ce forfait la truye que les pourceaux le compeirent*), évoque l'injustice commise par un puissant ou un aîné et réparée par un faible ou un jeune.

Page 793.

a. li escondit as *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander.* •• *b. Folio 78 de M - a, vers 804-839 ; b, 840-875 ; c, 876-911 ; d, 912-947.*

Page 794.

a. Ma dame rosse et acenee *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander.*

Page 795.

1. Cet appel de Chantecler à la clémence en faveur du meurtrier rappelle les paroles par lesquelles Tibert défend Renart dans la branche XV, v. 199-200 : *De picheour misericorde ! / D'onme ocirre prent on acorde.*

2. La fin du discours de Pinte conjugue deux niveaux de langage fort différents : celui, anthropomorphe, de l'amour courtois (*mes amis*) et celui, naturaliste, de la sexualité animale et même spécifiquement ornithologique (*ma croupe ne chaucerez*).

Page 796.

a. mort reçoive *M ; nous adoptons la correction de Martin et Tilander.*

1. L'expression originale se réfère non au jeu de cartes, mais au jeu de dés. La plus courante, *changier les dés*, est ici remplacée par l'hapax *avoir les dés avant*, dont on trouve une variante éclairante dans le roman de *Fergus* de Guillaume le Clerc : *Feme a d'avantage les dés / En tous les lius u ele siet* (« La femme a l'avantage des dés en tous lieux où elle se trouve »).

Page 797.

a. Folio 79 de M - a, vers 948-983 ; b, 984-1019 ; c, 1020-1055 ; d, 1056-1091.

1. Cette prétendue vieillesse est souvent utilisée par Renart pour apitoyer son interlocuteur. Le roi lui-même la rappellera au vers 1516. Mais simultanément Renart est toujours rajeuni par les nouvelles ruses dont les auteurs enrichissent la fiction du *Roman.* Voir la Notice de la branche XXV, p. 1374.

2. Yvoris apparaît bien sûr pour la première fois dans le *Roman.* Ce nom, qui fait songer à l'ivoire, se retrouve sans doute dans un roman en prose du milieu du XV[e] siècle, *Gillion de Trazegnies*, sous la forme *Ivorin.* Il désigne alors un roi sarrasin. De même Yvoris est, aux dires de Renart, un grand roi de l'outre-mer fabuleux.

Page 798.

1. Il s'agit non d'un passage de la Bible, mais d'un proverbe : *L'en fet sovent mal pour plus mal lesser* (Morawski, n° 1469).

Page 799.

a. On trouve dans la marge de M un index pointé pour ce distique. ♦♦ *b.* Qui que soit ne *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

Page 800.

a. Folio 80 de M - a, 1092-1127 ; b, 1128-1163 ; c, 1164-1199 ; d, 1200-1235.

Page 801.

a. Que li rois li *M ; nous adoptons la correction proposée par Martin.* ♦♦ *b.* li ors dieu *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Le terme *amant* dont Noble désigne Chantecler, en référence à la relation d'amour féodal qui l'unit au roi, semble rarement utilisé dans ce contexte. Il est généralement réservé aux amoureux des deux sexes, qu'ils soient ou non courtois.

Page 802.

a. je ne muire *M ; nous adoptons la correction de Martin.* ♦♦ *b.* Velt aprendre de *M ; nous adoptons en partie la correction de G. Tilander.*

1. La *nigromancie* tire son nom du grec *nécromanteia.* Il s'agit donc au propre d'une divination par les morts. Mais sous l'influence et la proximité du latin *niger*, le terme s'est mis à désigner plus généralement la magie noire.

2. Il est inutile de corriger le texte, comme le suggère G. Tilander (*Notes*, p. 713). En effet, le verbe *lasser* (v. 1171) se rencontre seul pour signifier la peine que l'on prend à effectuer un déplacement plus ou moins long.

Page 803.

a. vos loez *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Le mot *travail* (v. 1195), qui signifie généralement « tourment », « peine », « fatigue », semble avoir ici le sens plus rare et conservé en anglais de « voyage » (voir *Milun*, v. 512, de Marie de France ; l'Âme en gage, conte 56 de la *Vie des pères*, v. 279 de l'édition Méon, *Nouveau recueil de fabliaux et contes*, Paris, 1823, t. II, p. 435).

Page 804.

a. Folio 81 de M - a, vers 1236-1271 ; b, 1272-1307 ; c, 1308-1343 ; 1344-1379.

1. Il est difficile de dire si ce maître Henri évoque une figure réelle. Tout au contraire, J. Scheidegger souligne le caractère risible de ce savant, en rappelant l'étymologie de son nom, telle que Ernst Curtius la rapporte : *Hinc vocor Henris : « Hen » -in, « ris » -risus. Dicitur Henris « In risu ». Non in risu, quo rideo, sed quo rideor* (« Le nom que je porte, Henri, est composé de « Hen », c'est-à-dire dans, et de « ris », rire. Henri signifie dans le rire. Non pas parce que je ris, mais parce qu'on rit de moi ») ; *Le Roman de Renart ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 241 et n. 56. En outre, un certain maître Orri ou Horri a dû avoir au début du XIII[e] siècle l'entreprise du curage des égouts parisiens. En tout cas, son nom est resté ensuite pour désigner un vidangeur : voir le vers 141 de la *Complainte Rutebeuf* et la note des éditeurs E. Faral et J. Bastin (*Œuvres complètes de Rutebeuf*, t. I, Paris, Picard, 1959, p. 557).

2. Si la correction proposée par E. Martin *Et si n'a pas voie marrie* (littéralement : « sa route n'est pas mauvaise », c'est-à-dire : « il ne risque pas de se tromper de chemin ») fournit un texte très clair, il nous a semblé possible de maintenir celui du manuscrit. Le verbe *vouer* peut en effet se construire avec un régime direct. Il est vrai qu'on aurait ainsi une des rares occurrences de Marie dans le *Roman.*

Page 805.

a. sa toviere *M ; nous adoptons la correction de G. Tilander.*

1. Il y a certainement ici une allusion aux méthodes pédagogiques pratiquées, non pas à l'université, mais dans les petites écoles : les châtiments corporels pour les mauvais élèves.

2. Sur le changement de fourrure du renard, voir n. 1, p. 359.

Page 806.

a. nus cuire *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

Page 807.

1. Sur cette tête oraculaire, voir la Notice, p. 1352.

2. Le lieu choisi pour le sacrifice aux puissances diaboliques est éminemment péjoratif pour la nigromancie, « art de bas étage ». En même temps, ainsi que l'analyse justement J. Scheidegger, la nigromancie présentée dans ce texte est constamment mise en relation avec des processus alimentaires : c'est en cherchant à manger que Renart entre dans la maison de maître Henri ; nourri comme une bête apprivoisée, il en profite pour suivre l'enseignement du savant. Le lieu ultime de cette science ne saurait donc être que celui où s'achève le parcours de la nourriture (voir n. 1, p. 804) !

3. L'adjectif *marchois* est d'interprétation délicate, car fort rare. On peut donc hésiter entre « du mois de mars » (voir *Les Vingt-trois Manières de vilains*) et « bourbeux », « marécageux », comme dans un marais (voir *Queste del Saint Graal*). Philippe Ménard, qui penche pour ce second sens, pense que l'oiseau en question pourrait être un animal proche de la poule d'eau et, plus précisément, une foulque (dite *coq d'aive*, « coq d'eau »), de couleur noire comme le fameux chat associé aux pratiques de sorcellerie et présent ici (« La Tête maléfique dans la littérature médiévale, étude d'une croyance magique », *Mélanges Kenneth Varty,* Brewer, Bury-Saint-Edmonds, 1987, p. 91). Même si cette hypothèse est juste, Renart se contentera de faire main basse sur un coq domestique. Apparemment la nigromancie accepte certains accommodements ou approximations !

Page 808.

a. Folio 82 de M - a, vers 1380-1415 ; b, 1416-1451 ; c, 1452-1487 ; d, 1488-1523. ♦♦ *b.* bien on l'i *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. À la suite de trois termes qui appartiennent spécifiquement au vocabulaire de la magie (*charmes*, *caraudes*, *conjuremenz*), apparaît au vers 1384 un mot discordant car relevant des pratiques religieuses : *laudes*. Renart, il est vrai, a fait clairement alliance avec l'enfer, et sa croyance va tout entière à la magie.

2. La demeure de Renart est généralement nommée *Malpertuis* (« mauvais trou »). Mais la variante *Malcrues* (« mauvais creux », « mauvais terrier ») se trouve aussi dans la branche Vc, v. 1683 et var. *d*, p. 210.

3. C'est la seule fois dans le *Roman* que ce haut lieu de l'aventure arthurienne est nommé. Cette forêt habituellement peuplée des merveilles que les chevaliers d'Arthur affrontent va donc être l'endroit où va se déployer la merveilleuse magie de Renart (v. 1452), sorte de nouveau Merlin.

Page 809.

1. Roi d'outre-mer, régnant sur un Orient mythique désigné ici par les noms d'*Arcade* et de *Celdone*, Yvoris offre à Noble tout ce qui était resté en dehors de l'Empire d'Arthur. Renart ouvre ainsi au roi l'Empire universel et lui permet de conjuguer les figures d'Arthur et d'Alexandre.

Page 810.

a. A mauvez *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Cette distribution des offices par le roi est récurrente dans le *Roman* : Ia, v. 413 et suiv ; XVIII, etc, et dans *Le Couronnement de Renart*, v. 2665-2691.

2. Nous comprenons la locution *estre en aise de* (v. 1483) non pas au sens de « être en bons termes avec » (G. Tilander, *Lexique*, p. 9), mais de « prendre du bon temps à, s'amuser de » ; ici de ce que Renart voyait se passer à la Cour. En effet, le contexte montre que Renart ne s'est guère éloigné et observe tout ce qui se déroule autour de Noble.

3. *Sans queue ni tête* ne doit pas être pris littéralement, mais au sens figuré puisque l'expression traduit *çou devant derriere* (v. 1494).

Page 811.

a. ausi cõ devant *M ; nous adoptons l'interprétation du tilde par G. Tilander.* ◆◆ *b. Folio 83 de M - a, vers 1524-1559 ; b, 1560-1595 ; c, 1596-1631 ; d, 1632-1667.*

1. Pour G. Tilander, le mot *mace* (v. 1524), employé ici dans un sens figuré, signifie « ventre ». Et il tire argument d'une locution poitevine *être en bonne mache* « être en bon appétit » (*Lexique*, p. 99). Mais le FEW (t. VI / 1, article « Mattea ») récuse ce sens pour lui préférer celui de « pénis » dans le *Roman de Renart* ainsi que dans deux passages, clairement obscènes, de Jean Molinet. Le geste de Noble, à un moment où il est précisément dit qu'il garde difficilement son calme, est une manière évidente de montrer à la dame tout l'effet qu'elle lui fait.

Page 812.

1. Allusion à la branche XV, v. 1675-1728, où Isengrin est écorché au profit de la guérison du roi.

Page 813.

1. Nous voici revenus à la « scène primitive » du *Roman de Renart* : la relation adultère, plus ou moins consentie, d'Hersent avec Renart, et la guerre juridique qui en découle entre les deux protagonistes.

Page 814.

1. Le texte fait allusion à la réputation de barbarie et de sauvagerie de ces peuples des confins occidentaux.

Page 815.

a. Folio 84 de M - a, vers 1668-1703 ; b, 1704-1739 ; c, 1740-1775 ; d, 1776-1811.

1. Le *chapel* présent dans le verbe *enchapeler* (v. 1651) nous semble renvoyer ici à la couronne de fleurs dont les gens de Cour se paraient, particulièrement lors de grandes fêtes comme celle-ci.

2. L'expression *estre seur ses oes,* littéralement « couver ses œufs », est extrêmement rare en ancien français. En la mettant en parallèle avec une locution proche attestée au XVIIe siècle, *pondre sur ses œufs*, qui veut dire « être à son aise financièrement », « s'enrichir lorsqu'on est déjà suffisam-

ment riche », on comprend que Renart atteint le bonheur de celui qui a réalisé tous ses souhaits : non d'argent, mais de vengeance.

Page 816.

1. Ce double quolibet rappelle celui que Renart lance à Brun, qui lui aussi a eu la tête écorchée par sa faute dans la branche Ia (v. 696-705), et plus encore la version qu'en donne Noble dans son récit de la branche du « Duel » (éd. Martin, branche VI, v. 289-295 ; ce passage est absent de notre branche II). Là, en effet, on parle à la fois de la tonsure et de la tête toute rouge de l'ours. L'auteur de la branche XXIV fait de cette dernière une évocation de la pourpre impériale.

2. Le couple de vers 1701-1702, variation des vers 1543-1544, donne comme une respiration épique au texte. Après la mésaventure du seul Isengrin s'annoncent ainsi les déboires de tous les autres ennemis de Renart.

Page 817.

a. les sens *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Nous rendons ainsi le mot *tumberesse* (v. 1737), féminin de *tumbeor*, dérivé du verbe *tumber* qui recouvre les sens divers de « sauter », « danser », « faire des culbutes ». Au vers 1739, le verbe *joer* est rendu par le substantif jongleur, personnage qui au Moyen Âge était tout à la fois acrobate, danseur, mime, acteur, diseur d'histoires.

2. G. Tilander analyse la forme *detrieuent* (v. 1752) comme une forme d'imparfait de *detrier* : « reculer », « retarder », « différer », et un trait linguistique du Nord, mais la traduit par un perfectif : « car elles n'ont jamais reculé devant celles de la reine » (*Remarques*, p. 181 et p. 63). Outre cette incohérence temporelle, le fait ainsi évoqué serait un mensonge flagrant puisque la Cour de Noble et l'escorte de la reine se rencontrent pour la première fois à leurs noces. Enfin, cette forme d'imparfait, en fait typiquement lorraine, devrait se lire *detrievent*, d'où une rime fausse. Nous sommes donc contrainte de voir en *detrieuent* un autre verbe que *detrier*, un verbe dérivé du substantif *trieve*, *trieue* (voir v. 1926) comme l'est *atriever, atrieuer*. Ce verbe (non attesté) signifierait « conclure une trêve », « marquer une pause » et serait ici à l'indicatif présent.

Page 819.

a. Folio 85 de M - a, vers 1812-1847 ; b, 1848-1883 ; c, 1884-1919 ; d, 1920-1955. ◆◆ *b.* cele eure si *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Nous rendons le terme *boillon* (v. 1832) par « bouillasse », car il s'agit d'un euphémisme pour « merde ».

Page 820.

a. frain es chief *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. Si le contexte indique que le mot *wadel* (v. 1856) est ici péjoratif ou injurieux, on s'est interrogé sur sa signification précise. Rapprochant de notre texte le vers 22351 du *Roman de Troie*, où apparaît le mot *guadeaus*, G. Tilander le traduit comme le fait l'éditeur dans son glossaire

par « pourceaux ». De fait, à côté de la variante *wadiaus* d'un manuscrit picard, un autre porte *porciax*. Mais c'est que manifestement le terme original n'a pas toujours été compris des copistes, puisqu'on trouve une demi-douzaine de manuscrits qui l'ont remplacé, eux, par *mastins* « chiens » (voir t. III de l'édition Constans, p. 400). Les autres occurrences du mot *gadel* relevées par Godefroy sont bien toutes ramenées à l'acception « chèvre », « chevreau ». Quant à la forme en *w*, à condition que *gadel* soit d'origine germanique (voir *Geiß* en allemand et *goat* en anglais), elle pourrait s'expliquer par une hyper-correction de type picard ou wallon, ce qui corroborerait l'origine de la branche.

2. L'écu au lion est si répandu qu'on ne saurait y voir quelque allusion à un personnage littéraire ou historique précis. Comme tout chevalier de roman, Cointereau le pend à son cou par une longue courroie pour garder les mains libres lors de la charge à la lance — lance qu'en l'absence d'adversaire, il doit vraisemblablement aller briser sur un mannequin.

Page 821.

a. il l'adorde *M ; nous adoptons la correction de Martin.*

1. L'édition d'E. Martin ainsi que l'édition japonaise portent *Qu'il en tendra mavese feue* (v. 1926), leçon dont G. Tilander rend longuement et difficilement compte dans son *Lexique* (p. 81-82). Notre propre lecture du manuscrit nous amène à rétablir le mot *trieue* (dont le *t* surmonté d'un *i* suscrit a été pris à tort pour un *f*). La rime *aiue / trieue* n'est d'ailleurs pas inédite et l'expression *tenir trieue* est bien attestée.

Page 822.

a. Folio 86 de M - a, vers 1956-1990 ; b, 1991-2026 ; c, 2027-2062 ; d, 2063-2080.

1. Le terme *male* (v. 1943) utilisé figurément pour désigner le ventre se comprend aisément. Dans la branche XV (v. 136) Tibert « desferme sa male », c'est-à-dire « vide son sac ».

Page 823.

a. Montez en est en son palés *M ; nous corrigeons.*

1. Notre correction (voir var. *a*) est motivée par deux faits d'importance inégale : *son palés* peut bien sûr désigner le palais de Noble, mais le texte reste ambigu ; le mouvement naturel de la phrase fait plutôt attendre la locution *en son* suivie d'un substantif précédé d'un déterminant : « au sommet de ».

Page 824.

a. Qui ne fust de tele nature *M ; nous corrigeons.*

1. C'est bien de cette mise à distance dont il est question, et non de l'absence pure et simple de sexe, comme le laisse entendre le résumé de la branche dû à Jean Dufournet et Andrée Méline : « Cruelle déconvenue pour le roi qui découvre, en cette occasion, que sa belle est dépourvue de son orifice naturel ! » (*Le Roman de Renart*, Flammarion, 1985, t. II, p. 464).

2. Avec ces vers et ceux qui précèdent, la branche de « Renart magicien » construit la transition qui va amener à « Comment Renart parfit le con », branche qui suit immédiatement dans le manuscrit *M*.

Page 825.

a. Après le vers 2080, on trouve dans M la rubrique suivante : Ci comance si conme renars fist son essart *qui précède notre branche XXIII.*

Branche XXV

LES ENFANCES DE RENART

(*Martin XXIV, Roques III, FHS 1*)

NOTICE

La branche XXV raconte la naissance des héros de la geste renardienne, en écrivant à côté de la Bible une genèse apocryphe. Ainsi l'apparition des animaux terrestres n'appartient plus au sixième jour de la création et ne précède plus la naissance de l'homme. Cette création est déplacée après qu'Adam et Ève furent chassés du paradis terrestre, et elle n'est due qu'à un mouvement de pitié que Dieu ne peut réprimer pour ce couple déchu. Il confie à Adam une baguette magique en lui montrant comment, en frappant la surface de la mer, il en fera sortir ce dont il a besoin : en l'occurrence des bêtes domesticables. Mais la verge reçue travaille en quelque sorte comme si elle était un rameau de l'arbre du Bien et du Mal : si les bêtes créées par Adam sont toutes bonnes et domestiques, celles que fait surgir Ève se révèlent sauvages et mauvaises. Ainsi le loup et le goupil naissent-ils de la main de la femme.

Cette branche est tardive, en dépit de son sujet, ou à cause de lui. On sait, en effet, que le besoin d'écrire des enfances aux héros des grandes gestes épiques (Guillaume d'Orange, Vivien, etc.) ou des récits romanesques (Gauvain par exemple) s'est fait jour surtout au début du XIIIe siècle. Depuis L. Foulet, la composition des « Enfances de Renart » a été située autour de l'année 1250[1], et cette branche est ainsi devenue la dernière du *Roman de Renart*, suivant la chronologie supposée de l'écriture. En revanche, trois des quatre manuscrits qui la conservent la placent en ouverture de leur collection renardienne, juste après le prologue découpé dans la branche VIIa[2], qui prétend précisément instaurer une nouvelle matière avec « la guerre / Qui tant fu dure de grant fin / Entre

1. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, Champion, 1968, p. 96 : « Personne n'a proposé une date ferme, mais si l'on mettait la branche vers 1250, il est bien probable que pas une protestation ne s'élèverait : peut-être quelques-uns seraient-ils tentés de la placer beaucoup plus tard encore. »
2. V. 1-18.

Renart et Ysengrin »[1]. Aussi, dans la logique de l'écriture renardienne, cette branche, toute tardive qu'elle peut effectivement être, entend bien dire l'origine du *Roman* dans son entier.

Initiale et initiatrice, cette histoire commence « A une grant letre vermoille » dans le livre-source où son narrateur dit l'avoir découverte[2]. Cette évocation d'une lettrine de grande taille et de couleur rouge placée au début d'un texte est suffisamment réaliste pour passer pour réelle. Malheureusement, le livre intitulé *Aucupre*[3] a échappé à toutes les recherches anciennes. La critique actuelle voit là une de ces pseudo-références dont les auteurs médiévaux se sont si souvent autorisés pour écrire : la source fait foi que ce qui se dit n'est pas, comme il pourrait sembler, mensonge. Ici le narrateur va jusqu'à parer le livre du prestige non seulement de son écriture, mais de l'Écriture : la graphie médiévale qui ignore presque constamment la majuscule peut jouer de l'ambiguïté[4]. Reste l'énigme de ce titre précis. L'hypothèse la plus vraisemblable rapproche *Aucupre* de mots latins qui désignent l'oiseleur[5]. Le titre pourrait donc être tout à la fois nom ou pseudonyme d'auteur. Et le texte donne confirmation de cette confusion des noms, lorsque Aucupre se retrouve désigné comme instance de l'énonciation, et main bénie qui inscrivit l'initiale du texte : « Aucupres dist en cele letre / Bien ait de Dieu qui l'i sot metre[6] ». Mais qui se cache derrière cette autorité fictive sinon l'auteur de la branche XXV ? R. Dragonetti et J. Scheidegger à sa suite se plaisent à décomposer ce nom pour deviner en sa trame « l'*au*teur [qui] se *crupe* [s'accroupit] derrière *Aucupre*, son double originaire[7]. »

Métaphore de l'écriture, qui s'origine dans le vide et l'imaginaire, tout en se couvrant d'une source fictive, *Aucupre* dit aussi l'origine des animaux. Mais cette nouvelle genèse, déplacée, pervertie au regard du texte biblique, va faire plus en donnant jour aux héros du *Roman*. Car, si la Genèse séparait déjà animaux sauvages et bétail[8], si la naissance de créatures antagonistes par l'eau se retrouve dans de nombreuses mythologies de la création[9], très vite ici la narration se focalise sur loup et goupil, sur la seule paire des « nuisibles ».

En effet, au couple brebis-loup, vite déséquilibré par l'intervention du chien — ce qui aboutit à la formation d'un trio autour duquel se développe une courte et exemplaire histoire sur les qualités respectives des

1. Il s'agit des manuscrits *C*, *M* et *n* — ce dernier n'est que la partie du manuscrit *N* (Vatican Reg. 1699), qui, copiée par une autre main, suit l'ordre de la famille γ. *B*, notre manuscrit de base, lie pareillement les vers 1-18 de la branche VIIa à la branche XXV, mais ce volume indépendant des deux grandes familles reconstituées par K. Varty, s'ouvre non pas sur ces deux textes mais avec l'anthologie des branches qui tournent autour du jugement de Renart (Ia, Ib, Ic, Va).

2. Branche XXV, v. 29. Pour J. Scheidegger, « la lettre vermeille est l'*alpha* mythique du roman » (*Le Roman de Renart ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 179).

3. V. 25.

4. Ici, v. 31-36.

5. Voir n. 2, p. 827.

6. Ici, v. 37-38.

7. Scheidegger, *Le Roman de Renart ou [...]*, p. 177 (à partir des notes d'un séminaire de R. Dragonetti). L'ensemble des pages 176-209 traite de la branche XXV.

8. Genèse, 1, 25.

9. Voir Mircea Eliade, « Les Mythes de la création », *Encyclopaedia universalis*, t. V, 1980, p. 62.

adversaires[1] — fait suite la création du goupil. Elle émerge à la fin du discours général qui indique que toutes les créatures dues à Adam étaient domesticables tandis que celles d'Ève ne l'étaient pas[2]. Ainsi, conformément à l'imaginaire et à la littérature, le loup est le premier à incarner la bête sauvage, le goupil n'arrive qu'en second. Cette différence peut expliquer que loup et renard se considèrent respectivement comme oncle et neveu[3] ; elle justifierait aussi la supériorité du goupil dans l'art de la ruse : le renard, créature seconde, ne serait pas aussi « primaire » que le loup. Pourtant, loup et goupil nous sont présentés comme des doubles l'un de l'autre : même origine et mêmes mœurs. Ce dédoublement se poursuit avec la présentation de leurs femelles. Mieux, cette « bande des quatre » trouve son reflet dans quatre autres créatures, humaines cette fois, et qui vont leur donner leur nom : Renart, Isengrin, Hersent et Richeut[4].

On a beaucoup discuté sur le sens de cette imposition des noms : simple trait d'anthropomorphisme, trace d'un modèle historique de ces êtres de fiction ? L'anthropomorphisme, évident, remonte au-delà du texte français : dans l'œuvre de Nivard, le loup s'appelle Ysengrimus et le goupil Reinardus[5]. Mais comme la plupart des autres personnages sont dénommés d'après des traits naturels — Brun l'ours, Chantecler le coq, Tardif l'escargot, etc. —, on a pu se demander avec quelque légitimité si les protagonistes principaux ne représentaient pas, eux, sinon des personnes précises, du moins des types historiques. Ainsi Jean Batany, après un long silence de la critique sur ce terrain, a-t-il repris l'enquête[6]. Tout comme pour certains héros de la chanson de geste, et avec la prudence de l'école dite néo-traditionaliste, il s'est proposé de chercher dans l'histoire des xe et xie siècles des prototypes à Renart. Il a trouvé la lignée des comtes de Sens, dont plusieurs portèrent le prénom de Renart et s'illustrèrent par leur opposition au roi de France, leur cynisme et leur hypocrisie. Il en conclut qu'« il a dû y avoir des traditions soit sur tel ou tel des comtes Renart, soit sur un personnage qui les confondait, mais ce n'est probablement pas avant le xiie siècle qu'on aura eu l'idée, à force de raconter ces histoires, de les rapprocher d'une autre tradition, celle des contes d'animaux [...], et d'attribuer au goupil le nom de *Renart*.[7] » Voilà pour Renart, peut-être. Mais Isengrin ? Pour ce dernier, il convient de citer le célèbre passage de l'autobiographie que Guibert de Nogent écrivit entre 1114 et 1117, à propos de l'affrontement entre l'évêque et la commune de Laon en 1112 : « Ainsi donc, tandis que les émeutiers cherchaient notre homme dans les tonneaux, l'un après l'autre, Theudegaud s'arrêta devant celui-là même où Gaudry se cachait, en fit sauter le fond et, à deux reprises, il lança : " Qui est ici ? " Sous les coups, l'autre put à

1. Ici, v. 47-76.
2. *Ibid.*, v. 77-96.
3. *Ibid.*, v. 149-166.
4. *Ibid.*, v. 97-154.
5. Aucun personnage de roman ne porte apparemment les noms d'Isengrin ou de Renart. En revanche, dans la chanson de geste on rencontre un Renart, homme de Macaire, dans *Aiol* et un autre, homme de Bérenger appartenant au lignage des traîtres, dans *Aye d'Avignon* ; un Isengrin, comte d'Anjou, apparaît seulement dans *Raoul de Cambrai* et *Yon de Metz*.
6. J. Batany, *Scène et coulisses du Roman de Renart*, SEDES, 1989, chap. III, p. 73-107.
7. *Ibid.*, p. 91.

peine remuer ses lèvres glacées pour articuler : " Un prisonnier. " Or sachez que l'évêque avait coutume, par raillerie, d'appeler cet homme Isengrin, à cause de son profil de loup, car c'est ainsi que certains appellent habituellement les loups. Aussi cette canaille répliqua-t-elle au prélat : " Serait-ce monseigneur Isengrin qui se cache ici ? " Alors celui qui, tout pécheur qu'il fût, n'en était pas moins l'oint du Seigneur, est arraché du tonneau, tiré par les cheveux, roué de coups, puis entraîné en plein air, dans une ruelle du quartier des clercs, devant la maison du chapelain Godefroy[1]. » Ce texte a fait couler beaucoup d'encre. Lucien Foulet, dans son combat contre les tenants d'une origine populaire du *Roman de Renart*, a justement rectifié certaines tendances à la correction d'un passage, qui passait trop facilement pour corrompu et où, face au sobriquet d'Isengrin, on tentait donc de glisser celui de Renart, qui aurait été donné à l'évêque Gaudry[2]. Et il concluait que « vers 1112, à Laon, quelques personnes appelaient les loups Isengrin et que ces personnages, selon toute vraisemblance, étaient des clercs », qui auraient peut-être pu trouver ce nom dans un poème latin d'inspiration ésopique, aujourd'hui perdu, où le loup aurait été ainsi nommé[3]. Selon J. Batany, qui s'insurge contre « la rage délirante » de L. Foulet, si on avait surnommé un personnage Isengrin, c'était que « ce nom de personne évoquait un type de caractère humain qui faisait penser au loup [...]. Et il est bien possible que cette façon de parler populaire soit venue de ce qu'on racontait, sur un certain Isengrin, plus ou moins historique, des anecdotes où il avait une telle cruauté brutale qu'on avait fini par surnommer *Isengrin* les loups[4]. » À soixante-quinze ans de distance, il semble donc que se perpétue l'opposition entre partisans de l'origine savante et de l'origine populaire. Toutefois, Jean Batany a une vision un peu différente de cette opposition autrefois absolue : la tradition qu'il évoque est simplement « peu savante » et « principalement orale[5] ». Si ce qu'il dit du loup peut renforcer son hypothèse à propos de Renart, il n'en demeure pas moins qu'il ne fournit pas de modèle historique d'Isengrin. Et que dire d'Hersent et de Richeut ? Jean Batany rappelle que le premier fut « un nom de femme, très souvent porté dans l'aristocratie du IXe au XIe siècle, et qui, pourtant, a dû évoquer plus ou moins la femme de mauvaise vie d'après la valeur du diminutif *Herselot* dans le fabliau de *Richeut* ; cet usage, lui aussi, a pu reposer sur quelque mauvaise réputation prêtée à une *Hersent* historique (serait-ce la fille de Charles le Chauve, dont le nom est curieusement lié

1. *Guibert de Nogent, Autobiographie*, éd. et trad. Edmond-René Labande, Les Belles Lettres, 1981, p. 343.

2. L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 75-89. Longtemps cité dans l'édition de L. d'Achery (Paris, 1651 ; reprise dans la *Patrologie latine* de Migne, t. 156), ce passage donnait à la dernière phrase que nous citons un début fautif : « Renulfus igitur quamvis peccator christus tamen Domini de vasculo capillis detrahitur... ». De ce *Renulfus*, Jacob Grimm (1834) puis d'autres firent un *Renardus* ; tandis que M. Novati (1892) le premier retrouva par conjecture le texte véritable de Guibert en proposant de le corriger en *Revulsus* (c'est-à-dire : arraché). Quant à l'étrangeté apparente de voir Theudegaud, le chef des rebelles surnommé Isengrin par l'évêque, appeler ce dernier de ce même sobriquet, elle disparaît lorsqu'on se souvient de l'habitude fort répandue qui consiste à renvoyer à un adversaire l'injure même dont il a usé contre vous.

3. *Ibid.*, p. 89.

4. J. Batany, p. 90.

5. *Ibid.*, p. 88.

dans l'Histoire à deux autres futurs noms typiques de femmes débauchées, celui de sa mère Richeut et celui d'Auberée, la seconde femme de son mari Renier de Hainaut[1] ?) ». Peut-être atteint-on ici la limite de la démonstration de l'auteur. Car tout en s'appuyant sur *Richeut*, Jean Batany semble méconnaître que ce puisse être ce texte, et non un modèle historique, qui soit à l'origine de la mauvaise réputation attribuée aux noms de Richeut et d'Hersent[2]. D'autant que, dans les branches considérées comme primitives, la conduite de l'épouse d'Isengrin suffit seule à la discréditer tandis que la renarde, toujours nommée Hermeline et non Richeut, y arbore les traits d'une sage et fidèle épouse[3]. La substitution de Richeut à Hermeline dans la branche XXV s'explique fort bien, si l'on souscrit à l'influence de textes et de traditions qui associent à ce nom, ainsi qu'à celui d'Hersent, le thème de la débauche et de la tromperie intéressée[4]. La violente attaque de la louve par Hubert le milan dans une des versions de la branche III confirme d'ailleurs cette interprétation ; ce dernier y affirme, en effet, que Richeut — et il s'agit alors du type de la femme de mauvaise vie — n'arrive pas à la cheville d'Hersent pour ce qui est du métier de prostituée : « Onques Richel n'en sot neant, / Ne nul barat envers Hersent. / Qui savroit donc, se Hersent non ? / Des le tens le roi Salomon / A ele itel mester mené[5] ». En outre, cette substitution est rendue nécessaire par le fonctionnement propre au texte de la branche XXV, au moment où les deux épouses sont évoquées.

Après avoir créé un loup et un goupil singuliers, mais encore dénommés seulement génériquement, dans une Genèse de substitution, le texte va, en effet, changer de modèle, adoptant celui du bestiaire. Or dans ce genre d'œuvre sont mis en parallèle les caractéristiques des animaux et leur interprétation morale ou mystique. Le terme clef de ces diptyques

1. *Ibid.*, p. 92.

2. Cette œuvre atypique, datée entre 1159 et 1189, est considérée soit comme un des plus anciens fabliaux, soit comme un conte strophique dont nous n'aurions qu'un fragment. La partie conservée raconte l'histoire de Richeut, ancienne nonne devenue prostituée, et l'éducation de son fils Sansonnet, qui a trois pères putatifs. Richeut a une servante du nom d'Herselot. Quant à *Auberée*, cet authentique fabliau est daté vers 1200.

3. L. Foulet avait raison de rétablir contre Paulin Paris, Walther Suchier et M. Cornu, auteur de la table des noms propres de l'édition Martin, la priorité d'Hermeline sur Hersent, comme épouse de Renart (*Le Roman de Renard*, p. 90-99). Pour lui, tous avaient été trompés par le fait que Méon mit en tête de son édition la branche XXV, suivant en cela la famille γ. Notons que W. Suchier, dans son souci de montrer l'ancienneté et l'audience du *Roman*, jugeait que les deux femmes de *Richeut*, texte fort ancien selon lui, devaient leurs noms à la louve et à la renarde. Et non l'inverse comme nous le suggérons plus loin. En revanche, l'argument de Foulet selon lequel le passage où sont introduites Hersent et Richeut, serait mal assuré et probablement corrompu, ne nous paraît pas décisif. Sans les vers 113-152 donnés uniquement par *B*, le texte serait clairement lacunaire.

4. Richeut est déjà un personnage d'entremetteuse dans le discours de reproches que Brangien tient à Yseut dans le *Tristan* de Thomas, écrit dans les années 1170. Jamais évoqué dans l'univers romanesque, le nom d'Hersent appartient aux mondes des fabliaux (*Aloul*, *La Vieille qui oint la palme au chevalier*, *Le Prestre teint*, et *Hercelot* dans *Le Prestre et Alison*). Notons que, en ce qui concerne le nom de Richeut, J. Scheidegger croit un peu comme L. Foulet, à une bévue du copiste de *B*, due certainement à l'influence du fabliau du même nom (p. 191, n. 196). Selon nous il n'en est rien.

5. Martin VII, v. 559-563. Dans la version du manuscrit *H*, Renart remplace Richeut. Voir notre branche III, v. 547-551.

est d'ailleurs le verbe *senefier*[1]. Ainsi la licorne, bête si farouche qu'elle ne peut être capturée qu'une fois enivrée par l'odeur d'une jeune vierge, « en verté / Nus signefie Dé », écrit Philippe de Thaon[2]. Il entend par là que l'incarnation de Dieu dans le corps de la Vierge a eu pour corollaire la mort du Fils de l'homme. Après avoir marqué sa ressemblance physique avec un certain Renart[3] c'est bien cette grille de lecture du bestiaire que l'auteur de la branche XXV applique au goupil : « Icil gorpis vos senefie / Renars qui tant sot de minstrie[4] ». Bien plus que leur rousseur, ce qui met goupil et Renart sur un pied d'égalité, c'est leur habileté à tromper les autres.

Mais la référence au bestiaire, pour être appuyée[5], n'en est pas moins faussée. Ainsi le narrateur semble-t-il prendre d'emblée ses distances par rapport à son modèle, en s'excluant de la communauté humaine, son public, pour laquelle le goupil a valeur de signe : le « nous signifie » des bestiaires se transforme en « vous signifie »[6]. Et le modèle détourné est doublement perverti : lorsque l'animal reçoit le nom propre même du personnage qu'il était censé représenter en gardant intacte son animalité ; et lorsque ce n'est plus la louve qui « signifie » dame Hersent, mais l'inverse[7]. Alors le symbolisme du bestiaire qui, tout en établissant des ponts signifiants entre les deux faces de son diptyque, maintenait une frontière apparemment infranchissable entre eux, tourne à la confusion vertigineuse des genres et des individus. Au bout du compte, ce qui est dit de Richeut et de la renarde vaut pour tous : « Et l'une et l'autre senefie[8] ». Le rapport de sens se met à fonctionner indifféremment de l'animal vers l'humain, et vice-versa. Mieux, le processus d'identification est tel que les deux groupes — goupil, loup, louve, renarde ; Renart, Isengrin, Hersent, Richeut — finissent par se réduire à quatre personnages à deux faces, pour ainsi dire : « Cist quatre furent bien asanblé[9] ».

Ce qui fait tenir ensemble cette congrégation, c'est le vice et sa maîtrise. Et cette évidence imposait une figure de la renarde inédite dans le *Roman*, et donc un autre nom : Richeut.

Outre le baptême, les animaux ont gagné à cette parodie de bestiaire de devenir presque des parents. La relation avunculaire supposée et mimée entre loup et goupil, présente déjà dans l'*Ysengrimus*, est à l'image de celle réelle — au moins fictivement —, qui existe entre Isengrin et

1. Sans jamais parler de bestiaire, J. Scheidegger note bien que rendre ce verbe par « rappeler », ainsi que le font M. de Combarieu et J. Subrenat et ainsi que le proposait déjà G. Paris (voir *Mélanges de littérature française au Moyen Âge*, Paris, 1911, p. 371) affaiblit le rapport instauré entre les deux individus (*Le Roman de Renart ou [...]*, p. 191, n. 195). Autres traductions de « senefier » adoptée par les auteurs nommés : « ressembler », « être le portrait de ».

2. *Philippe de Thaün, Le Bestiaire*, éd. Emmanuel Walberg, Paris, 1900 ; reprint Genève, Slatkine, 1970, v. 433-434, p. 17. Texte écrit entre 1121 et 1135.

3. Ici, v. 97-98.

4. *Ibid.*, v. 101-102.

5. V. 115, 125, 131, 142, 169.

6. V. 101, 169. Loin d'être erroné, nous pensons que le texte de *Best*, sur ce point, plus intéressant que celui de *C*.

7. V. 125-126.

8. Ici, v. 142.

9. *Ibid.*, v. 143 et suiv. où les « deux » groupes se retrouvent mêlés encore.

Renart[1]. Le modèle humain a donc fini par s'imposer, par se superposer au monde animal. À tel point que dans le passage conclusif, qui revient à la thématique allégorique du bestiaire[2], le Renart dont il est question peut aussi bien désigner le modèle humain du goupil que ce dernier sous son nom « d'emprunt », puisque tous deux sont pleins de perfidie et d'envie[3].

Après un discours amer sur l'avarice, sur lequel nous reviendrons, le lecteur peut s'attendre à retrouver les protagonistes du début du texte : loup et goupil, devenus entre temps Isengrin et Renart. Or, le narrateur se livre à une digression, qui vient rompre la rigoureuse construction de son didactique « traité »[4]. Alors que loup et goupil avaient déjà échangé quelques aimables propos pour justifier de leur supposée parenté[5], il va tenter maintenant d'authentifier l'origine de leur faculté de parole[6]. Pour ce faire, il revient au texte biblique, évoquant cette fois avec fidélité l'histoire de l'ânesse de Balaam, mais réattribuée à des racontars de voisins ! Si le sérieux du procédé d'autorité s'en trouve perverti, voire anéanti, cette dégradation de l'Écriture assimilée à la parole ordinaire et quotidienne rend peut-être aussi plus proche celle des animaux.

Au terme d'un commentaire serré de l'histoire de l'ânesse dans notre branche ainsi que dans la tradition exégétique juive et chrétienne, J. Scheidegger conclut à « une *invention* du langage animal, qui repose sur la conjonction de l'animalité et de l'humanité[7] ». L'histoire de Balaam n'est pas, en effet, choisie au hasard, car ce mauvais prophète se voit soupçonné de bestialité, voire de zoophilie dans les interprétations du texte biblique. Cet homme fait donc la bête tandis que son ânesse accède à l'humanité en se mettant à parler, contrainte par l'ange. Mais le bon plaisir de Dieu, convoqué pour réitérer le miracle de la parole animale, confère au langage des animaux du *Roman* une signification différente de celui des animaux de la fable. Pour cette dernière, la fiction du langage animal est entièrement rhétorique : il s'agit d'une figure littéraire qui permet d'atteindre une vérité située au-delà du sens littéral de ce qui est conté[8] ; la fable a pour but sa moralité. Avec le *Roman de Renart*, la morale s'efface et le langage animal s'émancipe : il se conçoit comme langue de fiction, parole de désir[9]. Et l'action de ce Dieu, susceptible de donner langue aux animaux, tout comme de rendre généreux les usuriers, se

1. *Ibid.*, v. 153-166.
2. Comparer par exemple avec les vers 31-32 du *Bestiaire divin* de Guillaume Le Clerc : « En cest livre [...] / Ou l'em porra essample prendre / De ben faire e de ben aprendre » ou les vers 48-50 de celui de Gervaise : « Bien doit estre en auctorité, / Car qui bien i voudroit entendre / Grant example i puet aprandre. »
3. *Ibid.*, v. 167-182. En conséquence, le Renart du vers 200 est identique à celui du vers 203 : il s'agit désormais du héros du *Roman*.
4. V. 197-203.
5. *Ibid.*, v. 155-166.
6. Notre traduction de ce passage diverge de celle proposée par M. de Combarieu et J. Subrenat (p. 31), aussi bien que de celle de J. Scheidegger (p. 195, n. 2), même si nous nous accordons avec ce dernier pour refuser la division entre un Renart-homme et un Renart-goupil opérée par les deux auteurs précédents. Voir notre article, « Du tractatus au traité : transfert en langue vulgaire d'un genre scientifique ? », *Le Moyen Âge et la Science*, éd. B. Ribémont, Klincksieck, 1991, p. 40-41.
7. J. Scheidegger, p. 209.
8. Sur la conception rhétorique de la fable, voir les jalons posés par J. Scheidegger, p. 198-200.
9. *Ibid.*, p. 202, 208-209, 221-224.

trouve ironiquement remise en cause par une affirmation précédente du narrateur, selon laquelle l'avarice gouverne le monde[1]. Dieu laisse ainsi la place à un masque divin sous lequel s'avance l'auteur renardien lui-même. Et l'auteur de la branche XXV n'a cessé, on l'a vu, d'emprunter d'une manière ou d'une autre à l'Écriture, celle de la Bible ou du bestiaire, pour construire sa propre fiction, à l'origine du *Roman*.

À la fin du *traitié* destiné à nous apprendre l'origine d'Isengrin et de Renart et celle de leur capacité de parole, le conte reprend ses droits pour nous narrer une partie de leur vie. Après la naissance, les enfances et leurs enfantillages. L'histoire des trois jambons volés par Renart à Isengrin, qui se refuse à en offrir à quiconque, même à son « neveu », fait penser bien sûr à l'épisode d'ouverture de l'*Ysengrimus*, repris par la branche Vb. Mais alors la ruse de Renart pour s'emparer du jambon transporté par un paysan se voit mal récompensée puisqu'au lieu du partage prévu le loup ne lui laisse que la ficelle. Il serait difficile de soutenir que notre épisode ait pu être conçu comme une réparation de l'injustice subie dans la branche « primitive »[2]. Il n'en est pas moins évident que dans la perspective globale du *Roman* l'acte de naissance narratif attendu pour Renart ne peut être qu'un tour joué par lui avec succès à Isengrin.

La narration est, ici, particulièrement réussie. Certes, les faits sont simples : à son neveu malade, Isengrin n'offre qu'une fricassée d'abats, alors que trois jambons sont pendus sous son toit. Renart, décidé à s'en emparer, revient à la nuit tombée, ôte une partie de la toiture et prend les jambons. Rentré chez lui, il les met en morceaux et les cache dans la paille de son lit. Tout le sel de l'histoire est dans le piège verbal que le goupil tend au loup. D'ailleurs, la parole qui vient d'être « officiellement » conférée aux animaux trouve aussitôt sa pleine justification puisque les dialogues dominent nettement le récit : 60 vers sur 98. En conseillant à Isengrin de dépendre ses jambons et de les cacher puis de dire qu'on les lui a dérobés, Renart va donc faire par avance du volé le voleur, et empêcher que les plaintes du loup puissent être prises au sérieux. Ainsi que le dit le proverbe : « Tez se plaint, n'a mie de mal[3]. » Sous ce prétexte, Renart peut impunément endosser son personnage de « gabere », de « moqueur », de « railleur », que les auteurs du *Roman* lui prêtent volontiers à la fin des branches, pour d'ultimes pieds de nez à ses victimes[4].

L. Foulet a proposé de rapprocher cette histoire d'une des nouvelles du *Decameron* de Boccace (VIII, 6)[5]. On y trouve, en effet, la même ruse qui permet à deux compères, Bruno et Buffalmaque, de voler un porc salé à Calandrin, tout en le faisant passer pour son propre voleur à leurs yeux mêmes, mais aussi à ceux du village grâce à une épreuve truquée. Cependant, cette coïncidence s'explique par la simplicité et l'efficacité même de ce mauvais tour, et on pourrait certainement en trouver d'autres exemples. D'ailleurs, la référence faite par L. Foulet à Boccace lui sert surtout à souligner que la branche des enfances s'achève sur « un

1. Ici, v. 227-230 et 189.
2. D'ailleurs, dans l'œuvre de Nivard, Renart se venge en entraînant le loup à pêcher avec sa queue ; et la branche Vb s'achève sur une autre vengeance du goupil. Voir la Notice de la branche Vb, p. 1041 et suiv.
3. Ici, v. 306.
4. Ici, v. 309. Voir par exemple la fin des branches Ia, Ib, Vb, et VI.
5. L. Foulet, p. 484.

conte à mettre en fabliau », qui n'appartient pas en propre à l'épopée animale. De fait, l'épisode final montre des personnages entièrement humanisés : pas un seul trait qui échappe à l'anthropomorphisme. On peut considérer cela comme un défaut : c'est ce que fait Foulet. On peut aussi y voir un effet de la rapidité narrative du texte. On peut enfin y saisir une conséquence du travail du début du texte sur les personnages, qui aboutit à la confusion absolue du loup et du goupil avec Isengrin et Renart, leurs *alter ego* humains.

De ce point de vue, la branche XXV se situe bien en marge du *Roman*. Non pas à côté, mais plutôt en surplomb. Se situant à l'origine de l'œuvre, elle entend en donner les clefs et se soustrait à son fonctionnement habituel, où l'anthropomorphisme n'est jamais totalitaire et laisse toujours place à un jeu sur l'animalité. Texte marginal, la branche des enfances répond à des questions dont la réponse a toujours été différée ailleurs : quel était le comportement de Renart lorsqu'il était jeune et quelles relations entretenait-il avec le loup[1] ? Les seules évocations de ce temps figurent dans les discours d'un faux repentir tenus par Renart à ses confesseurs dans les branches Ia et IV[2]. La branche XXV vient définitivement trancher : Renart était dès le début tel qu'il est dans le reste du *Roman*. Éternellement jeune, il incarne tout à la fois le personnage du vieux madré. Sa ruse renouvelée fait de lui un Renart toujours nouveau. Jacquemart Gielée en prend acte dans son *Renart le Nouvel*, à la fin du XIIIe siècle : « [...] sachiés tart ou tempre / Couvient chascun s'enfanche rendre. / Renars est jones et sachans, / Petit a plus de .LX. ans / Jones hom est, s'a grant avoir / Que conquis a par son savoir[3] ». Aussi les progrès dans la ruse évoqués à la fin de notre texte ne sont-ils pas vraiment réels ; ils servent d'ouverture à l'ensemble des autres branches, qui racontent des aventures censément postérieures.

Par ailleurs, la branche des enfances est une introduction aux véritables épigones du *Roman*, où Renart devient une allégorie du mal et une illustration de l'envie qui règne dans le monde, source de tous les autres vices tels que pingrerie et avarice[4]. Les vers 167-196 sont, à cet égard, « précurseurs » de la satire à venir contre les riches et les puissants, que le narrateur ne fait ici qu'égratigner, simulant la crainte : « Or ai parlé outre mesure[5] ».

Ainsi, toute courte qu'elle est, cette branche des enfances se révèle fort complexe et riche de multiples enjeux. Après un long silence condescendant, elle est redevenue un objet à lire et à décrypter.



1. Voir l'article de Hans Robert Jauss, « Les Enfances Renart », dans *Mélanges Maurice Delbouille*, *Marche romane*, t. II, 1964, p. 291-312.

2. Branche Ia, v. 1095-1099 ; branche IV, v. 113-125. Ces textes sont cités par H.-R. Jauss, p. 298-299.

3. Éd. Henri Roussel, Paris, 1961, v. 4479-4484. Texte cité par H. R. Jauss, art. cit., p. 311, n. 3.

4. Ce passage du texte est d'ailleurs un des arguments de sa datation pour Lucien Foulet : « On sent déjà dans ces vers que le héros de Pierre de Saint-Cloud s'est échappé du Roman pour entrer dans la vie courante : Renard va bientôt cesser d'être l'adversaire du loup pour devenir la personnification de toute hypocrisie et de toute trahison. À défaut d'autre indication ces vers suffiraient à nous donner la date du poème » (p. 483).

5. V. 192.

Notre manuscrit de base eſt pour cette branche *B*, voir la Note sur le texte et sur la traduction des branches XIX à XXVI, p. 1315.

SYLVIE LEFÈVRE.

BIBLIOGRAPHIE

JAUSS (H.-R.), « Les Enfances Renart », *Mélanges Maurice Delbouille*, t. II, *Marche romane*, 1964, p. 291-312.
DRAGONETTI (R.), *La Vie de la lettre au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1980, p. 57-83.
SCHEIDEGGER (J.-R), *Le Roman de Renart ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 174-209.

NOTES ET VARIANTES

Page 827.

a. Titre de la branche dans B : C'eſt la branche de renart et d'ysengrin com il issirent de la mer *. Ici commence le folio 32 de B - colonne a, vers 1-8 ; b, 9-38 ; c, 39-68 ; 69-98.* ♦♦ *b.* ce n'eſt la voire *B ; nous corrigeons pour le sens. Voir branche VIIa, v. 17.*

1. Sur ce prologue de dix-huit vers, voir la Notice de la branche VIIa, p. 1087-1088, les notes et les variantes de ce texte, en particulier pour le vers 8. La leçon fournie par notre manuscrit (*Romanz dou lin et de la beſte*) pourrait renvoyer à une adaptation du *Conflictus ovis et lini* d'Herman Contrait.

2. Le titre du livre posé comme référence de la branche, *Aucupre*, demeure myſtérieux. Pourtant en 1861, dans *Le Roman de Renard mis en vers d'après les textes originaux* (p. 7), Charles Potvin sur la foi de ce texte affirmait : « Bientôt apparaissent d'autres poèmes, en latin, en flamand, en gaulois. L'un d'eux dut s'appeler *Aucupium, Aucupatorius.* Il contenait les premières ruses de Renart. » Si pareille assertion eſt aujourd'hui impossible, on peut toutefois raisonnablement continuer à rapprocher ce titre des termes latins *auceptor*, *aucupex* (« l'oiseleur »). Godefroy y vit d'ailleurs l'allusion à une œuvre particulière, affirmant qu'« Aucupre [était le] livre de la chasse aux oiseaux, nom vulgaire donné au livre de Frédéric Barberousse *De accipitrum natura* ». Or seul le petit-fils de Frédéric Barberousse, l'empereur Frédéric II (1194-1250), eſt crédité d'un livre de fauconnerie, intitulé *De arte venandi cum avibus.* Pareille allusion à une œuvre de naturaliſte se verrait toutefois appuyée par les vers 79-82, où se trouve souligné le caractère domeſtique du mouton et du chien *selonc la santance dou livre* ; ainsi que par les vers 155-158, qui rapportent que loup et renard ne sont unis que par une parenté de caractère et de mœurs. Et Jean Batany juge que « la théorie [exposée plus loin] sur la création du renard par Ève peut fort bien provenir de quelque ouvrage cynégétique à " moralisations " » (*Scènes et coulisses du Roman de Renart*, SEDES, 1989, p. 102, n. 5). Pour une autre interprétation, voir la Notice, p. 1367-1368.

Page 828.

a. dieu qui l'i fiſt metre *C* ♦♦ *b.* ot en paradis *B ; nous adoptons la leçon de C.* ♦♦ *c.* U verge *B ; nous corrigeons d'après C.*

Page 829.

a. On lit bien conserrer *avecun* s *bouclé dans B. Voir C qui a :* consievrer ♦♦ *b. Folio 33 de B - a, vers 99-128 ; b, 129-158 ; c, 159-188 ; d, 189-218.* ♦♦ *c.* gorpis [q *exponctué*] vos senefie B : gorpil nos senefie C ♦♦ *d.* et por le gorpil C

Page 830.

1. Tout comme les cheveux roux de Renart, *alter ego* du goupil, les taches de rousseur d'Hersent, modèle de la louve, fonctionnent comme une marque d'infamie, que l'on retrouve dans d'autres textes à propos de personnages humains.

2. Sur le nom donné ici à la renarde, Richeut et non Hermeline, voir la Notice, p. 1369-1371.

3. *Mite* (v. 140) eſt le nom familier donné à la chatte, mot que l'on peut rapprocher de nos *minou*, *minette*. Le terme composé et redondant de *chatemite* n'apparaît, semble-t-il, qu'à la fin du XIIIe siècle, et entrant plus tard dans la locution *faire la chatemite*, il se colore de dissimulation. On peut penser que dans le vers 140, toute allusion à l'hypocrisie n'eſt pas absente.

Page 831.

a. Les vers 113-152 manquent dans C. ♦♦ *b.* Ne m'apartienent B *; nous adoptons la leçon de C.* ♦♦ *c.* qant se voloient B *; nous corrigeons d'après la suggeſtion de Martin et la leçon de C :* quant se voient . ♦♦ *d. Vers 169-170 dans C :* Car cil renars nos senefie / Ceus qui sont plain de male vie . *M suit B pour le vers 170.*

Page 832.

a. n'a s'a il n'usure B *; nous corrigeons d'après C et M.* ♦♦ *b.* Or ai passé outre C, M ♦♦ *c.* vos voil conmencier C, M ♦♦ *d.* Se j'ai mis en ceſt C, M ♦♦ *e.* scom B : si con C, M. *Nous adoptons la lecture de M. Roques.* ♦♦ *f.* A la voie celui vee B : La voie a a celui vee C *; nous adoptons la leçon de M.* ♦♦ *g. Folio 34 de B - a, vers 219-248 ; b, 249-278 ; c, 279-308 ; d, 309-332.*

1. Épisode repris du livre des Nombres, XXII. Voir la Notice, p. 1372.

Page 833.

a. ysengrins biau nies qu'as tu M : ysengrins renart q'as tu C ♦♦ *b.* voire biau niez menjas C, M ♦♦ *c.* Nai sires B *(vers hypomètre) ; nous corrigeons. C et M donnent :* Nenil sire . ♦♦ *d.* Levez vos sus dame hersent / Fetes li .I. petit de haſte C, M ♦♦ *e.* Renars se seoit touz C, M ♦♦ *f.* qui les verra C, M ♦♦ *g.* porroit rové B *; nous corrigeons d'après C et M.*

Page 834.

a. Tout coiement la C. *B eſt confirmé par M.* ♦♦ *b.* vertu assaut ses cors C, M ♦♦ *c.* Biau niez diſt il C, M ♦♦ *d.* aval la vile B *; nous adoptons la leçon de C et M.* ♦♦ *e.* Parent ne ami ne amie C, M ♦♦ *f.* fait por B *; nous corrigeons d'après C et M.* ♦♦ *g.* Ainz C, M. *E. Martin corrige en* Onc .

1. La locution *aval la rue* (v. 299) ne permet pas de situer l'action dans un cadre citadin. Laissant souvent place à la variante *aval la ville*, elle sert à désigner l'espace large où se propagent les rumeurs, où l'on fait courir un bruit. Et un diſtique peut même devenir « refrain », des *Miracles de Notre Dame* de Gautier de Coincy au *Roman de la Rose* de Jean de Meun : *Sire, tout*

n'est pas evangile / Quan que l'an dit aval la vile. C'est précisément ce dont Renart prétend soupçonner Isengrin : d'un discours trompeur.

2. Ce proverbe se retrouve dans les collections parémiologiques éditées par Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925, n° 2375 : *Tel se plaint qui n'a nul mal.*

Page 835.

a. Ce poise moi se moi qu'il sont perdu *B ; nous corrigeons d'après C et M.*

Branche XXVI

L'ANDOUILLE JOUÉE AU MORPION
(*Martin XXV*)

NOTICE

Cette très courte branche, qui figure dans le seul manuscrit *L*, raconte comment quatre compagnons de fortune, qui ont trouvé une andouille et tentent de se la partager en jouant au morpion, vont être surpris par l'arrivée de Renart. Trois d'entre eux prennent la fuite, tandis que le quatrième, le chat Tibert, bondit sur une croix d'où il nargue le goupil. Mais celui-ci va le « déstabiliser » en lui faisant croire qu'il est sur le point d'attraper une souris, et l'andouille va tomber entre ses pattes.

Cette histoire semble une reprise du scénario de la branche VIIb, « Tibert et l'andouille », où le chat, également perché sur une croix, se régale d'une andouille, Renart tenant alors le rôle du perdant. E. Martin y voit même une correction apportée « par un jongleur mécontent » d'avoir vu Renart dupé par le chat[1]. Mais si la branche VIIb a pu lui servir de modèle, la branche XXVI est d'une qualité littéraire bien inférieure. En outre, Tibert et Renart n'en sont pas les seuls protagonistes.

En effet, juste après avoir introduit le personnage de Renart en le liant au thème de la quête, récurrent dans tout le *Roman*, le narrateur lui fait découvrir une croix au bord d'un chemin. À cet endroit, le texte change de direction : se fixant sur l'histoire particulière de cette croix, qui n'est pas un simple calvaire mais a été dressée sur la tombe d'un homme assassiné, il en décrit la construction. Sur la pierre tombale un plateau de jeu a été gravé par des bergers, et il se trouve que quatre personnages sont, à ce moment précis, assis autour.

Il s'agit de Tibert le chat, de Roux l'écureuil, de Blanche l'hermine et de la fourmi Fromond. Tibert est bien connu, Roux et Blanche sont de nouveaux venus. Quant à Fromond, il a donné lieu à deux interprétations principales. P. Chabaille et E. Martin ont voulu y voir l'âne[2] ; le premier retrouvant ce nom pour le fils de l'âne Timer dans *Renart le Nouvel* de

1. E. Martin, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 98.

2. Polycarpe Chabaille, *Le Roman de Renart. Supplément, variantes et corrections*, Paris, 1835, p. 14. E. Martin, *ibid.*

Jacquemart Gielée, le second le trouvant au vers 181 de la branche Ia comme variante du nom habituel de l'âne, Bernard. En outre P. Chabaille, suivi par E. Martin, vit dans le *Faisius* du vers 58 et *li faissiax* du vers 63 un surnom ou une épithète qualifiant le même personnage, et qu'il interpréta comme « porte-faix ». Ce dernier point emporte l'adhésion de G. Tilander[1]. Il montre, en revanche, que Fromond n'est autre que la fourmi : les variantes « fremi », « fromi », « formi » sont courantes et « Fremonz » doit certainement avoir été associé au même radical. Quant au surnom de porte-faix, il est parfait pour cet insecte travailleur. Enfin la fourmi apparaît ailleurs dans le *Roman de Renart* : branche XVIII, v. 1298-1299 ; brancheVc, v. 1813. Cette plasticité du texte renardien et, au-delà, de tout texte médiéval, si elle n'enlève rien à la démonstration de G. Tilander, permet de comprendre pourquoi E. Martin avait pu avancer une dernière hypothèse : Frimaut le putois de la branche XXIV (v. 183). Pareille identification faisait des quatre joueurs des individus d'espèces animales voisines. Mais cet argument de vraisemblance ne tient guère au regard de la tradition renardienne, qui mêle avec délectation toutes sortes d'animaux.

Autre originalité au regard de la branche VIIb, les quatre compères ont choisi le jeu pour se partager l'andouille trouvée, ou bien plutôt pour se départager en désignant un unique gagnant. En effet, l'andouille s'est révélée impossible à diviser de façon égale car « Enmi est grosse et graille au chief[2] ». Le jeu fonctionne donc comme dans « La Monstrance du cul » : au vainqueur, l'ensemble de l'enjeu et non une part plus grosse. Reste que le jeu de marelles, sorte de jeu de morpion en plus complexe, oppose uniquement deux joueurs[3]. Ici, deux groupes de deux personnages entourent le plateau de jeu : soit la partie en cours oppose deux joueurs, chacun sous la surveillance d'un futur adversaire, soit — et nous pensons que la lettre du texte s'interprète mieux ainsi — ils jouent en équipe et le duo gagnant aurait ensuite à se départager par une nouvelle partie. Mais la narration coupe court à nos reconstructions hypothétiques, puisqu'au moment où la partie allait s'achever Renart survient[4] qui désigne un gagnant suivant un autre mode d'évaluation, la vitesse. En réaction au cri de fuite de Fromond, Tibert, avec sa rapidité coutumière, fait main basse sur l'andouille et grimpe sur la croix[5].

Sur la croix ou sur une des deux croix ? Autre petit mystère du texte, après celui de la nature de Fromond. De fait, au tout début du texte, Renart voit une seule croix, celle qui a été plantée à la tête de la tombe de l'homme assassiné. Mais au vers 21 deux croix sont évoquées, qu'une planche (la pierre tombale gravée[6] ?) placée entre elles maintient. Et l'on peut supposer que cette deuxième croix apparaissait au vers 18, aujourd'hui manquant. En ce cas, on pourrait même avancer que figurait à la rime l'expression « de rechief », pour exprimer le renouvellement de la pose d'une croix. Pourtant, lorsque Tibert trouve un refuge en hauteur, il

1. G. Tilander, *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923, p. 183-185.
2. Ici, v. 37.
3. Voir n. 4, p. 837.
4. Ici, v. 53-57.
5. *Ibid.*, v. 63-65.
6. Voir n. 3, p. 837.

n'est plus, à nouveau, question que d'une seule croix : « la croiz[1] ». Quant aux vers 119-120 — « Thieberz fait duel sor la croiz maire / Que nus ne poïst plus grant faire » — ils paraissent ambigus, suivant que l'adjectif comparatif « maire » détermine « duel » ou « croiz ». Soit : Tibert sur la croix montre la plus grande des douleurs, telle qu'il est impossible qu'il en soit de plus importante ; soit : Tibert montre sa douleur, perché sur la plus haute croix, telle qu'il est impossible qu'il en soit de plus grande. Même si les habitudes syntaxiques nous font penser que la première lecture est la meilleure, le cadre même du texte apparaît assez indécis ; et il est difficile de dire si cela tient à l'incorrection de la copie ou à une intention délibérée, d'autant plus qu'une tombe munie de deux croix de taille différente aux deux extrémités de la pierre tombale n'a pas, à notre connaissance, de précédent dans la littérature ou l'archéologie médiévales. Et l'interprétation de Naoyuki Fukumoto qui croit voir dans ce passage « deux croix traversées par une planche [qui] servaient aussi de gibet », nous semble reposer sur une lecture « trop classique » de l'expression « faire jostise[2] ».

En tout cas, une fois perché, Tibert se retrouve seul face à Renart, puisque ses compagnons ont trouvé leur salut dans la fuite. La situation est donc la même que dans la branche VIIb. Mais le récit laisse ici la place à un dialogue serré, où nombre de répliques occupent un vers, voire moins[3], alors que là les deux protagonistes prononcent de petits discours en forme, presque des sermons pour ce qui est de Tibert et de sa « sainte » andouille[4]. Ici aussi le chat reste sourd aux demandes du goupil, mais le débat porte d'abord sur la nature de ce que Tibert entend mettre hors de sa portée. Une fois l'andouille nommée, Tibert met en avant l'existence de ses compagnons de fortune pour exclure Renart du partage : il est arrivé trop tard. Suit une description des symptômes physiques provoqués par la convoitise chez Renart, où se retrouvent nombre de termes présents ailleurs : « ardre », « frire », « se delipper », « se defriper », etc. Et le goupil par la vue alléché n'a plus qu'à mettre en œuvre une de ses ruses pour s'emparer de l'inaccessible andouille.

Comme le fit remarquer L. Foulet, la fin de la branche « met en œuvre une fable courante au Moyen Âge : toujours le chat revient à ses souris[5] ». Cette fable, qui illustre la supériorité de la nature sur l'éducation, se rencontre dans le *Salomonis et Marculphi dialogus*, texte latin d'origine germanique remontant peut-être au IXe siècle, mais aussi dans *Li Proverbe au vilain* ainsi que dans une fable parfois insérée dans le recueil de celles de Marie de France[6]. Contentons-nous de citer la strophe des *Proverbes*, qui résume parfaitement la chose : « L'en puet bien par usage / Faire le chat si sage / Qu'il tient chandoile ardant ; / Ja n'iert si bien apris, / Se il voit la

1. V. 65.
2. N. Fukumoto, « *Le Roman de Renart*, branche XXVI — révision du texte d'E. Martin », *Bulletin de l'Université Soka*, t. XVI, 1992, p. 4, et la note au vers 21. Voir également ici n. 3, p. 837.
3. Ici v. 73-92.
4. Voir la branche VIIb, v. 1030-1090.
5. L. Foulet, p. 485.
6. Voir E. Cosquin, « Le Conte du chat et de la chandelle dans l'Europe du Moyen Âge et en Orient », *Romania*, XL, 1911, p. 371-430, 481-531. Pour la fable, voir L. Hervieux, *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1893-1899, t. I, p. 752-753.

souris, / Q'il n'i aut maintenant. / Mieux vaut nature que nourreture, / Ce dit li vilains[1]. » Emmanuel Cosquin en retrouve également l'existence « à l'état d'élément folklorique » dans des contes d'origine diverse. Toutefois, contrairement à L. Foulet, qui considère que tout le récit est orienté vers cet épisode final, la fin de notre histoire diffère sensiblement de celle de la fable ou du conte. Car si l'andouille, aliment civilisé, peut à la rigueur tenir le lieu de la chandelle face à la souris, plus que l'instinct du chat, c'est bien la ruse de Renart qui est mise en valeur. De fait, c'est en faisant mine d'attraper une souris imaginaire qu'il parvient à déconcentrer Tibert. Au seul nom de « la riens que il puet tant amer », ce dernier laisse échapper sa proie. Et les derniers vers, loin d'insister sur cette préférence naturelle du chat, illustre en un dernier dialogue la duperie réussie par Renart aux dépens de Tibert. Celui-ci l'a cru lorsqu'il parlait de souris, voilà bien son erreur. Renart a beau jeu ensuite de lui reprocher son manque de générosité pour expliquer la sienne. Et ainsi, l'extrême fin de l'histoire renverse terme à terme celle de la branche VIIb : Renart, au bas de la croix sur laquelle Tibert est perché, peut manger entièrement l'andouille trouvée.

Histoire d'un partage raté entre quatre compagnons, puis d'un partage impossible entre deux faux cousins, la branche XXVI s'inscrit, dans le manuscrit qui la conserve, entre deux autres histoires de partage : celui de « La Monstrance du cul » et celui des semailles dans la branche XXIII. Elle semble ainsi constituer une transition thématique entre la série des histoires dont Isengrin est l'anti-héros et celles où Renart réapparaît face à son principal ennemi. D'ailleurs, la mention fugitive du vers 3, qui montre le goupil quittant Hersent la louve, rattache clairement cette branche à la « scène primitive » du *Roman* : celle des amours illégitimes de Renart et de l'épouse d'Isengrin.

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTES ET VARIANTES

Page 837.

a. Folio 62 de L - colonne b, vers 1-41 ; c, 42-84 ; c, 85-127. ♦♦ *b.* li plus pres voisins L *; nous adoptons la correction d'E. Martin.* ♦♦ *c. Lacune de L.*

1. Le terme *moie* (v. 6) n'a d'autre sens répertorié que celui de « meule », « gerbe ». Nous ne savons pourquoi Naoyuki Fukumoto le traduit par « borne » dans le glossaire, qui suit son édition dans le Bulletin de l'Université Soka, t. XVI, 1992, p. 6.

2. Sur cette lacune du texte, voir la Notice, p. 1378.

3. L'expression *faire jostise* appartient normalement au domaine de la faute, du crime et de sa punition, plus ou moins légale. D'où la traduction proposée par N. Fukumoto dans son glossaire : « gibet », « fourches patibulaires », acception inédite, mais qui découle de son interprétation des deux croix « traversées par une planche ». Cependant, glosée ici par le verbe *maintenir*, l'expression semble plutôt de l'ordre de la construction,

1. Éd. Adolf Tobler, Leipzig, 1895, p. 107, n° 252 D. 93.

de la jonction. Nous l'avons donc interprétée comme dérivant de *juxtare* et appartenant à la série *joster* « rassembler », « réunir », *jostaison* « rassemblement », « assemblée » (ce dernier terme est rare), plutôt que de *justicia*. Quant à la *planche*, nous pensons qu'il ne faut y voir rien d'autre que la pierre tombale : le mot *planche* peut en effet désigner toute sorte de surfaces planes, en bois, pierre ou métal. Au lieu d'une pièce située en hauteur entre les deux croix, nous y voyons donc une pièce qui les solidarise à leurs pieds.

4. Le jeu de marelles, que nous traduisons par « morpion » pour plus de clarté, mais que Jean-Michel Mehl rapproche plutôt du jeu du moulin, présentait au Moyen Âge une grande variété de règles. La grande complexité de ces jeux de marelles médiévales, qui tenait aux possibilités de blocages et de batailles, s'est estompée pour permettre au jeu de survivre dans les temps modernes autour d'un invariant : aligner trois pions. Voir Jean-Michel Mehl, *Les Jeux au royaume de France du* XIII[e] *au début du* XVI[e] *siècle*, Fayard, 1990, p. 149-151.

5. Sur l'identification de ce personnage, voir la Notice, p. 1377-1378.

Page 838.

a. trove *L* ◆◆ *b. N. Fukumoto propose de corriger en* Bien puet li uns . ◆◆ *c. N. Fukumoto lit* trestot en peis . ◆◆ *d.* Quant [lor *corrigé en* lors] [aparut *biffé*] danz renars aparut *L ; corrections portées par une main moderne.*

Page 839.

a. Renart et thieberz esgarde *L ; nous adoptons la correction de P. Chabaille.* ◆◆ *b. Martin proposait de corriger en* hai . *Voir la Note sur le texte et sur la traduction, branches XIX à XXVI, p. 1315.* ◆◆ *c.* Renart [fe *exponctué*] se fist *L*

1. Le diminutif Renardin, d'une tendresse ironique dans la bouche de Tibert, n'apparaît que dans cette seule branche. Ailleurs, le narrateur use de Renardet (VIIa, v. 324).

Page 840.

a. havez haue *L ; nous adoptons la correction d'E. Martin.* ◆◆ *b. Folio 63 de L - a, vers 128-132.*

AUTRES ÉCRITS RENARDIENS

DU NOBLE LION
OU
LA COMPAGNIE DE RENART

NOTICE

Ce court récit de soixante-dix octosyllabes reprend l'histoire du partage des proies, héritée de Phèdre et d'Ésope par le biais de recueils de fables latines, mais qui semble également appartenir au fonds d'un folklore universel[1].

Le double titre attribué à l'œuvre, *Du noble lion* dans notre manuscrit de base, *La Compaignie Renart* dans l'autre, indique deux pistes de lecture : le premier souligne la position prééminente du lion, qui justifie l'absence de partage, tandis que le second insiste sur le rôle de Renart au sein de la compagnie et sur son habileté sociale. Renart se trouve d'ailleurs rapidement et savoureusement croqué d'emblée comme flatteur des grands et particulièrement du roi, grâce à un des rares détails de ce texte très rapide : son respect des marques de civilité, lorsque Noble bâille de faim[2].

On va le voir, cette œuvre fonctionne à la fois comme une réduction de la branche XVII, et comme une nouvelle variation sur le schéma ésopique. Ce dernier, qui s'oppose clairement à la veine phédrienne, de très loin la plus exploitée dans les fables du Moyen Âge, met en scène trois compagnons : le lion et deux autres animaux ; l'un des deux fait un mauvais partage, que corrige le second, qui a tiré la leçon de la réaction violente du lion envers le premier. Chez Ésope, les deux compagnons sont l'âne et le renard. Or, l'âne disparaît des textes médiévaux, peut-être sous l'influence d'avant-textes du *Roman de Renart* et plus précisément de l'*Ysengrimus* de Nivard. Dans notre texte, nous avons en outre affaire aux trois protagonistes du *Roman* puisqu'ils portent leurs noms propres. Mais la scène du partage n'est pas entièrement conforme à celle de la branche XVII. En effet, si Isengrin y donnait le taureau au lion, la vache à la lionne et se réservait le veau en oubliant volontairement Renart, dans notre texte il attribue une part à chacun de ceux qui sont présents[3]. Il

1. Voir François de La Bretèque, « Un conte à personnages animaux du Moyen Âge : Le Partage des proies (étude des formes et des thèmes) », *Revue des langues romanes*, LXXXI, 1975, p. 485-507.

2. V. 7-13.

3. C'est également le cas des autres textes postérieurs au *Roman de Renart*, qui mettent en scène le lion, le loup et le renard : Eudes de Chériton (entre 1219 et 1225 environ) et Jacques de Vitry (second quart du XIIIe siècle) dans leurs *exempla*, Jean de Schepey (évêque de Rochester, mort en 1360) dans ses fables. Voir l'article de François de La Bretèque, p. 493-494 et n. 14. Déjà dans l'*Ysengrimus* (livre VI), le loup partageait la seule génisse en trois parts : pour lui, pour le lion et pour le goupil.

n'exerce donc aucune vengeance contre Renart et se contente de montrer sa bêtise au regard de la puissance du lion. L'arrière-plan que constitue l'ensemble du *Roman* s'en trouve ainsi estompé, et le texte rejoint dans sa brièveté et son absence de profondeur le type narratif de la fable.

Au demeurant, les quatre derniers vers, en conférant une morale explicite à l'histoire, la rattachent clairement au genre de l'apologue et de l'*exemplum*. Le terme *essamples* figure très précisément au premier vers de cette conclusion[1]. Celle-ci vient ainsi redoubler la leçon donnée à la fin du récit par Renart lui-même, qui plaisante cruellement sur l'« aumuche rouge » dont s'enorgueillit Isengrin[2]. Ce *gab* final est présent dans la branche XVII[3], mais également dans la branche Ia, à propos de Brun[4]. Or, ce qui se trouve ainsi réuni, ce sont deux types de fin qui répondent, selon François de La Bretèque, à « deux modes d'appréhension nettement opposés du récit : d'un côté, en somme, les " moralistes ", de l'autre, les " conteurs "[5] ».

Notre texte s'inscrit donc bien à la confluence de ces deux traditions, opérant une sorte de mélange des genres inédit, même s'il ne frappe pas d'emblée un lecteur non averti. Cette œuvre, qui peut être datée du XIIIe siècle, si l'on se fie aux deux manuscrits où elle apparaît, est une nouvelle preuve du type moral de lecture et d'écriture à quoi va donner lieu le *Roman de Renart* à partir de cette époque[6].

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Les manuscrits.

Il existe deux copies de l'œuvre. L'une et l'autre sont conservées à la Bibliothèque nationale de France, au sein de deux importants recueils médiévaux.

Notre manuscrit de base, coté fr. 12603 (sigle : *A*), comprend 302 folios de parchemin de grand format (310 x 230 mm), copiés sur deux colonnes de 44 à 45 lignes par au moins deux mains différentes[7]. Son écriture permet de le dater de la seconde moitié du XIIIe siècle, tandis que sa décoration évoque plutôt la fin de ce siècle ou le début du suivant. La langue des textes est marquée de traits picards ; ce que confirme le style des lettres initiales, qu'Alison Stones attribue à un atelier arrageois. Au XVe siècle, le manuscrit faisait d'ailleurs partie de la bibliothèque de Charles de Croÿ, comte de Chimay.

1. V. 67.
2. V. 66.
3. V. 1298-1306.
4. Cette plaisanterie absente de l'*Ysengrimus* se trouve en revanche dans la *Fecunda ratis*, texte du Xe siècle. Voir la note 21 de l'article de François de La Bretèque.
5. *Ibid.*, p. 498.
6. Voir la Notice de la branche XXV « Les Enfances de Renart », p. 1366-1374.
7. Pour plus de précisions, on se reportera à la notice fournie par Terry Nixon, qui compile l'ensemble de la bibliographie antérieure, dans *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes*, éd. K. Busby, T. Nixon, A. Stones et L. Walters, Amsterdam-Atlanta, 1993, 2 vol., t. II, p. 69-70.

Ce volume contient une série de romans, deux chansons de geste, une série de fabliaux et de textes divers, et enfin l'*Isopet* de Marie de France. Notre texte est copié au folio 277*a*-277*c* (70 vers) entre *La Voie de Paradis*, autrefois attribuée à Raoul de Houdenc, et le fabliau de *La Male Honte* de Huon de Cambrai. Il commence avec une initiale à l'encre bleue filigranée à l'encre rouge, haute de deux unités de réglure. Le texte est précédé de son titre rubriqué : *Du noble lion*.

Le second volume est le manuscrit fr. 837 (sigle : *B*), depuis longtemps connu comme le recueil le plus important de textes — généralement courts — des XIIe et XIIIe siècles[1]. Sur ses 362 folios de parchemin de grand format (315 x 210 mm), plus de deux cent soixante textes ont en effet été copiés, sur deux colonnes de cinquante lignes. Or, un certain nombre de ces œuvres sont des *unica*, ce qui confère plus de valeur encore à ce manuscrit. Son écriture (la petite lettre ronde des textes français), homogène de bout en bout, permet de le dater du troisième tiers du XIIIe siècle. Ce qui est confirmé par l'existence de deux pièces qui font allusion à la mort de Pierre de la Broce (1276). La langue est conforme à l'usage de l'Île-de-France, mais teintée parfois de picardismes.

Notre texte est copié au folio 253*c*-253*d* (72 vers), entre une *Requête d'amour* et une *Complainte d'amour*. Le titre (*La Compaignie Renart*) qui précède le texte est d'une main plus tardive (fin du XIVe ou début du XVe siècle), mais il ne fait que doubler l'intitulé donné par l'explicit et copié, lui, de la même main que le texte. La pièce commence par une initiale champie, haute de huit unités de réglure.

Établissement du texte.

Nous avons choisi le premier de ces deux manuscrits pour base de l'édition de cette courte pièce : moins connu que le second, il n'en offre pas moins un bon texte. Nous l'avons donc amendé le moins possible. Quelques erreurs ont été corrigées qui ne sont pas signalées dans l'apparat critique : *mangeroie* avec un tilde sur le *m*, une lettre grattée entre le *a* et le *r* de *arés*, *li lues* pour *li leus*[2]. Le texte porte un seul signe de ponctuation au vers 11 : un point placé après le verbe d'incise *fait*.

Les éditions.

Sous le titre de *La Compagnie Renart*, notre texte a été édité à deux reprises à partir du manuscrit BNF fr. 837 : par A.-C.-M. Robert dans ses *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avoient, avant lui, traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes* (Paris, E. Cabin, 1825, 2 vol., t. I, p. 32-34), puis par Polycarpe Chabaille dans *Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections* (Paris, 1835, p. 107-109), deux ouvrages aujourd'hui vieillis et souvent inaccessibles.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de traduction de l'œuvre.

S. L.

1. Il existe un fac-similé de l'ensemble du volume, publié par les soins de Henri Omont, *Fabliaux, dits et contes en vers français du XIIIe siècle*, Ernest Leroux, 1932.
2. Respectivement, aux vers 15, 36 et 47.

NOTES ET VARIANTES

Page 843.

a. Titre dans A : Du noble lion *: titre dans B :* La compaignie renart . ♦♦ *b.* Eſtois *A ; nous corrigeons.* ♦♦ *c.* Se peüssons encontrer proie *B* ♦♦ *d.* Une vake, un buef et un viel *A ; nous corrigeons d'après B (voir var. e).* ♦♦ *e.* foi plevie *[v. 18]* / Sire diſt renars je l'otroi / Chascuns a plevie sa foi / Que par leauté partiront / Itel gaaing comme il feront / Tuit troi l'ont plevi et juré / Tant ont ensamble randoné / Qu'au chief del bois truevent un tor / Dont ne preïssent nul tresor / Et une vache et un veel / Truevent pessant en un prael / Treſtoz troi les ont pris ensamble *B*

1. Le fait de bénir un bâilleur appartient aux règles de la politesse médiévale. Un texte comme *Le Dit des avocas* en témoigne parfaitement : « Ainsi doit-on punir et mener la racaille. Et par Dieu, si je bâille et qu'ils me regardent sans dire : " Dieu vous sauve et vous bénisse, seigneur ", j'en ai pris plus d'un en faute que j'ai expédié par monts et par vaux jusqu'à Reims au cœur de la mauvaise saison, au milieu de la pluie et de l'orage. Ils ressemblaient à des hommes sauvages lorsqu'ils arrivaient ainsi crottés ! » ; nous traduisons ainsi les vers 314-325, éd. Gaſton Raynaud, *Romania*, XII, 1883, p. 218, d'après le manuscrit Berlin, Hamilton, 459 de la seconde moitié du XIII[e] siècle.

Page 844.

a. Ysengrins la partira si *B* ♦♦ *b. Vers 36-37 dans B :* Biaus sire et vous aurez le tor / Et ysengrins aura la vache . ♦♦ *c. Vers 42 dans B :* La poe hauce sel frapa . ♦♦ *d. Vers 44-47 dans B :* Si doucement le nez li tert / Que le cuir de la grise pel / Li abat desus le musel / Et ysengrins se trais arriere . ♦♦ *e.* et espesse *[v. 54]* / Sel mengera souz sa cortine / Ou ele giſt en sa gesine / Et voſtre filz mi damoisel / Si avra le petit veel / Renart diſt li lyons, biaus frere / Di moi par l'ame *B* ♦♦ *f.* Si nous enseigne tempre et tart / C'on doit sage clamer celui *B* ♦♦ *g.* Explicit la compaignie renart *B (de la même main que le texte, après le vers 70).*

1. Le mot *barouge*, qui signifie « orgueilleux », « présomptueux », eſt rarissime au XIII[e] siècle. On en a ici la seule occurrence répertoriée. En revanche, il réapparaît en moyen français, dans les œuvres de Jean Froissart ou de Jean Molinet, c'eſt-à-dire chez des auteurs originaires du Nord de la France et plus particulièrement du Hainaut (voir le Französisches Etymologisches Wörterbuch, t. XVI, p. 150, ancien francique **bara*). L'utilisation de ce mot dans notre texte ne fait donc qu'en confirmer l'origine géographique (voir la Note sur le texte et sur la traduction, p. 1383).

2. L'aumusse fut d'abord en usage dans l'Église : capuchon de tissu souvent doublé de fourrure, elle était portée par les religieux réguliers ou séculiers. Elle devint bien plus tard un simple ornement eccléſiaſtique porté sur le bras gauche par les chanoines et les chantres lorsqu'ils se rendent à l'office. Entre-temps, le terme était entré dans le monde laïque et pouvait désigner le chapeau d'un homme comme d'une femme.

PHILIPPE DE NOVARE

MÉMOIRES

NOTICE

Longtemps appelé Philippe de Navarre, cet auteur a passé pour être français[1]. Mais la véritable forme de son nom révèle son origine italienne, plus précisément lombarde. Dans les *Mémoires*, il revendique une naissance noble ; il est probable que Philippe fut un de ces nombreux cadets de famille qui tentèrent leur chance outre-mer. De fait, le témoignage autobiographique le plus ancien qu'il nous donne dans son *Livre a un sien ami en forme de plait*, écrit entre 1252-1257, le montre présent au premier siège de Damiette (août 1218-septembre 1219). Il y est au service d'un baron de Chypre, Pierre Chape, sans doute lié à la puissante famille des Ibelin[2]. En tout cas, Philippe fut attaché toute sa vie à cette famille. Comme, lors du siège de Damiette, il semble encore tenir un rôle subalterne, on a pensé qu'il était alors jeune. Mais il est difficile de fixer sa naissance plus précisément qu'à la fin du XIIe siècle.

Entre 1221 et 1225, Philippe eut un fils prénommé Balian, comme son parrain, le fils aîné de Jean Ier d'Ibelin. *Les Lignages d'outremer*, histoire généalogique des grandes familles des royaumes latins d'Orient, font état non seulement du mariage de Balian de Novare, mais aussi des deux probables remariages de Philippe, son père. Dans les trois cas, les épouses appartiennent à certaines des plus nobles, sinon des plus puissantes familles du royaume de Chypre. Cela témoigne de l'intégration réussie de Philippe dans sa société d'adoption. Après la fin de la guerre contre Frédéric II, il devint même homme de confiance du roi de Chypre Henri Ier, dont il sera l'un des trois exécuteurs testamentaires en 1253. Les derniers témoignages conservés permettent de supposer que Philippe était encore vivant en 1263-1264.

Ce sont moins ses exploits guerriers que ses talents de diplomate et de juriste qui lui ont permis de se faire cette position. Les premiers se manifestent à l'occasion des missions qui lui sont confiées lors de la guerre racontée par les *Mémoires*. Les seconds ont donné matière au texte déjà cité : le *Livre en forme de plait* est un traité de droit féodal appliqué aux institutions propres aux royaumes de Jérusalem et de Chypre, et qui constitue un des meilleurs éléments du recueil connu sous le titre des *Assises de Jérusalem*, où il a été intégré[3].

Homme rassis et sage, Philippe écrivit enfin à plus de soixante-dix ans un texte en prose, *Des quatre tenz d'aage d'ome* (*Sur les quatre époques de la vie*

1. La partie proprement historique de cette courte présentation doit beaucoup à l'introduction que Silvio Melani a consacrée à sa récente édition des *Mémoires*, mais aussi aux ouvrages de Jean Richard, *Le Royaume latin de Jérusalem*, Paris, 1953, et de Joshua Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, trad. française, CNRS, 1969-1970.

2. On sait en tout cas que sa veuve épousa en secondes noces Anceau de Bries, personnage important dans les *Mémoires* de Philippe.

3. Recueil édité par le comte Beugnot dans le *Recueil des historiens des croisades. Lois*, 2 vol., Paris, 1841-1843 ; l'ouvrage de Philippe figure dans le tome I, p. 475-571.

humaine), traité de morale et d'éducation. À la fin de ce texte, il récapitule l'ensemble de son œuvre. Outre les *Quatre tenz* et le *Livre en forme de plait*, il mentionne un tout premier livre, qui était en fait un recueil de pièces diverses. La première partie en était autobiographique : « [...] car la est dit dont il fu, et comment et por quoi il vint deça la mer, et commant il se contint et maintint longuement par la grace Nostre Seignor[1] ». Puis venaient « rimes et chançons plusors, que il meïsmes fist, les unes des granz folies dou siecle que l'an apele amors ; et assez en i a qu'il fist d'une grant guerre qu'il vit a son tens entre l'ampereor Fredri et le seignor de Barut, mon seignor Jehan de Ibelin le viel ». À la suite de ces poèmes amoureux ou politiques il y avait « un mout biau compe [...] de cele guerre meïsmes des le commancement jusques a la fin, ou queil sont devisé li dit et li fait et li grant consoil des batailles et des sieges atiriez ordeneement, car Phelipes fu a touz ». Et le recueil s'achevait sur des « chançons et rimes qu'il fist plusors en sa viellesce de Nostre Seignor et de Nostre Dame et des sains et saintes ». Nous n'avons malheureusement pas conservé l'intégralité de cette collection d'œuvres de Philippe. Les chansons d'amour, profanes et religieuses, ont toutes disparu. Quant à l'« autobiographie », les rares fragments qu'on a jugé en être tirés ne rapportent que des faits historiques qui ne nous apprennent rien sur Philippe, et en particulier rien sur sa jeunesse. En revanche, le récit de la guerre qui opposa les Ibelin à l'empereur Frédéric II entre 1223 et 1242 subsiste. On en situe la rédaction entre 1243 et 1247, mais peut-être Philippe en fit-il une révision après 1259. Comme les fragments de l'« autobiographie », ce récit a été intégré à une compilation historique connue sous le titre de *Gestes des Chiprois* et composée vers 1230 par un certain Gérard de Montréal. Le récit de la guerre conserve fort heureusement un certain nombre des poésies polémiques et satiriques que Philippe de Novare composa dans le feu de l'action, nous y reviendrons. Notons dès à présent qu'il devait avoir acquis une réputation de poète, de « chanteur » assez prestigieuse pour prendre la figure de Chantecler le coq dans l'extrait que nous donnons dans ce volume.

Dégagé avec quelques difficultés et incertitudes de la gangue des *Gestes des Chiprois*[2], le récit historique de Philippe a été généralement intitulé *Mémoires*, sans que ce mot apparaisse jamais. Silvio Melani, laissant de côté les maigres bribes de la prétendue autobiographie et ne retenant que le seul récit de la guerre, l'a édité sous le titre de *Guerre de Frédéric II en Orient (1223-1242)*[3]. Cependant, les premières lignes de l'œuvre, qui en annoncent la matière, mettent en évidence la personnalité de son auteur ainsi que son implication dans les événements : « Ici commence l'estoire et le droit conte de la guerre qui fu entre de l'empereor Federic et messire

1. *Des quatre tenz d'aage d'ome*, éd. M. de Fréville, Paris, Firmin Didot, 1888, p. 122-123. Nous apportons quelques menues corrections au texte, d'après la citation faite par S. Melani de sa propre édition de cette œuvre dans l'introduction des *Mémoires*, p. 3.

2. On a en effet décelé un certain nombre d'interpolations au sein même du récit de Philippe, que les éditeurs ont, ou n'ont pas, ôtées. Cela explique la différence de numérotation des paragraphes de l'œuvre de Philippe d'une édition à l'autre, en particulier entre celle de Charles Kohler, et celle de Silvio Melani dont nous avons fait usage. Tout en citant le texte de S. Melani, nous avons également donné la référence de l'édition Kohler (voir la Note sur le texte), peut-être plus facilement accessible.

3. *Filippo da Novara, Guerra di Federico II in Oriente (1223-1242)*, Naples, Liguori editore, 1994.

Johan de Ybelin, seignor de Baruth. Et par quey l'on peusse meaus entendre coment mut et comensa et fu cele guerre, et coment avint que partie des Chiprois se tint vers l'empereor et la plus grant partie vers le seignor de Baruth, Phelipe de Nevaire, quy fu a tous les fais et les conseils, et qui maintes fois a esté amés des bons pour le voir dire et haïs des malvais, vous en dira la verité, aucy come en touchant les homes et les grans fais[1]. » De fait, la vérité annoncée est toute subjective, voire partisane. Et c'est certainement dans ce récit que l'autobiographie sinon factuelle, du moins intellectuelle, de Philippe se fait le mieux jour[2]. Aussi conserverons-nous ici le titre de *Mémoires*, terme qui associe histoire et point de vue personnel.

Mais avant de considérer le récit que Philippe fit des événements, il convient de rappeler quelle était la situation des royaumes de Jérusalem et de Chypre.

Fondé lors de la première croisade avec la reconquête de la ville en 1099, le royaume de Jérusalem semble être entré dans une période difficile depuis la mort du roi Amaury Ier en 1174. Les pressions musulmanes sont à nouveau très fortes, qui aboutiront à la prise de la ville par Saladin en octobre 1187. Surtout les dissensions entre les grands féodaux ne cessent de se cristalliser autour des querelles de succession. Lorsque le petit-fils d'Amaury, Baudouin V, meurt en 1186, c'est sa mère, Sibylle, qui lui succède avec son second mari Guy de Lusignan, suivant le droit successoral en vigueur dans ce royaume. Mais l'opposition des barons francs est très forte contre cet étranger, venu du Poitou et considéré comme une sorte de parvenu.

C'est, en particulier, l'opinion des Ibelin, qui sont à la tête du parti des nobles. Grâce à une politique matrimoniale étonnante, ce clan s'est retrouvé étroitement apparenté à la famille royale de Jérusalem. Ainsi Philippe et Jean d'Ibelin sont-ils les demi-frères d'Isabelle, seconde fille d'Amaury Ier et dernière héritière du trône après la mort en 1190 de Sibylle et des deux filles qu'elle eut de Guy de Lusignan. En les perdant, ce dernier perd toute légitimité. La troisième croisade permet de surseoir un temps à sa déchéance, mais en 1192 la désaffection envers lui est telle — au profit de Conrad de Montferrat, le mari imposé à Isabelle par les Ibelin et leur parti — que le roi de Jérusalem achète l'île de Chypre aux Templiers qui l'avaient reçue de Richard Cœur de Lion. Suivi par ses derniers partisans, dont le Poitevin Renaud Barlais, Guy de Lusignan y crée le second royaume latin d'Orient. Mais il meurt la même année 1192 et c'est son frère Amaury qui lui succède à Chypre.

Or Amaury devient le quatrième époux de la reine Isabelle et porte avec elle la couronne de Jérusalem de 1198 à sa mort en avril 1205 ! En don de joyeux avènement, il apporte au royaume de Jérusalem le fief de Beyrouth, qu'il concède à Jean d'Ibelin (d'où la désignation de ce dernier chez Philippe de Novare comme « seigneur de Beyrouth »). De fait, Amaury de Lusignan avait d'abord épousé une cousine de Jean et Philippe d'Ibelin. De ce premier lit est né Hugues Ier de Chypre. Et ce dernier épouse Alix, fille de la reine Isabelle et de son troisième époux (Henri de Champagne),

1. Éd. S. Melani, p. 66.

2. Sur ce sujet, voir Michel Zink, *La Subjectivité littéraire. Autour du siècle de saint Louis*, PUF, 1985, en particulier p. 215 et suiv.

doublement belle-fille d'Amaury mais aussi nièce de Jean et Philippe d'Ibelin ! On voit combien sont inextricables les liens entre les deux royaumes latins d'Orient, mais aussi entre les familles régnantes et celle des Ibelin.

À la mort du roi Hugues Ier de Chypre en 1218, son fils Henri a moins d'un an. Ses grands-oncles, Philippe d'Ibelin (mort en 1227) puis Jean, assurent la régence du royaume de Chypre. Mais certains barons chypriotes s'irritent de cette toute-puissance des Ibelin, en particulier Aimery Barlais, fils de ce Renaud Barlais qui participa à la fondation du royaume. Or vers 1223, Alix se remarie avec le fils du prince d'Antioche contre l'avis des Ibelin et des Barlais. Faute de pouvoir faire désigner son nouvel époux comme régent, elle aurait souhaité confier cette charge à Aimery Barlais. D'où les dissensions décrites par les *Mémoires*, dissensions que l'ouvrage fait remonter à 1223 avec la querelle qui opposa Aimery Barlais au chevalier Toringuel, lors de la fête d'adoubement de Balian et Baudouin, les fils de Jean d'Ibelin. En 1225, l'empereur Frédéric II entre en lice : il vient en effet d'épouser Isabelle-Yolande, petite-fille de la reine Isabelle, et héritière du trône de Jérusalem. Les Ibelin mais aussi le roi de Chypre deviennent les vassaux de l'empereur, puisque le royaume chypriote est inféodé à celui de Jérusalem. Désireux de briser la puissance menaçante des Ibelin et d'assurer son pouvoir, lorsqu'il débarque à Chypre en 1228, l'empereur demande à Jean d'Ibelin de se démettre de la régence, mais aussi de lui rendre le fief de Beyrouth. Jean obtempère quant au premier point ; quant au second il refuse puisqu'il a légitimement été saisi de ce fief par le roi Amaury de Lusignan. Et il déclare s'en remettre au seul jugement de la cour des barons. L'empereur le laisse partir, mais garde ses deux fils en otages dans la ville de Limisso. L'empereur rentre en Occident, confiant la régence de Chypre à cinq bayles ou gouverneurs, ennemis jurés des Ibelin, à savoir Aimery Barlais, Amaury de Bethsan, Hugues de Gibelet, Gauvain de Chéneché et Guillaume de Rivet. Alors que Jean d'Ibelin et ses fils sont rentrés en Syrie, ces cinq hommes s'attaquent à Philippe de Novare. Aidé des Hospitaliers, ce dernier leur résiste, réunit des partisans et entame la lutte. À son appel, Jean et ses troupes prennent la mer et battent l'armée adverse près de Nicosie, le 14 juillet 1229. Puis ils mettent le siège devant toutes les forteresses occupées par l'ennemi, et en particulier devant Deudamor (Dieu d'amour) où les régents se sont réfugiés avec le jeune roi Henri. Ce château tombe à l'été 1230, sans que Frédéric II ait pu secourir ses partisans autrement que par le décret de confiscation des fiefs des Ibelin. Aimery Barlais se réconcilie en apparence avec Jean d'Ibelin, qui reprend possession du royaume de Chypre. Cette fausse paix est à l'origine du poème sur Renart et Isengrin que Philippe intercala dans son récit en prose.

Quant aux fiefs syriens, le représentant de l'empereur, Balian de Sidon, est bien en peine de les confisquer aux Ibelin. Irréprochables du point de vue du droit, ces derniers en appellent à la solidarité de leurs pairs qui répondent favorablement. Frédéric envoie alors son maréchal Riccardo Filangieri avec un corps d'armée durant l'été 1231. Dans l'impossibilité de débarquer à Chypre gardée par l'armée royale, le maréchal va mettre le siège devant Beyrouth. Fort de l'appui du roi Henri, Jean d'Ibelin porte secours à sa ville. À peine débarqués, les anciens ennemis courent se ranger aux côtés des troupes impériales avec leurs quatre-vingts chevaliers... Preuve de leur duplicité digne de Renart.

Dans le récit de cette guerre qui dura en tout une vingtaine d'années, Philippe prend ouvertement parti pour les Ibelin, seigneurs dont il dépend. Mais il eſt difficile de déterminer jusqu'à quel point son récit eſt tendancieux, car il conſtitue précisément une des sources les plus riches pour l'hiſtoire de cette période. Il eſt tout juſte possible de le mettre en parallèle, et parfois en contradiction, avec l'*Eſtoire d'Eracles*, qui couvre les mêmes années[1].

En revanche, la visée polémique et satirique des cinq textes poétiques insérés dans le récit en prose eſt manifeſte[2]. Surtout lorsque les personnages représentés y prennent les traits caricaturaux des animaux du *Roman de Renart*. Cela eſt en germe dès le premier poème : il s'agit d'une « letre rimee » que Philippe, barricadé chez les Hospitaliers de Nicosie avec un groupe de partisans et des femmes, et en butte aux attaques des cinq régents, envoya à Balian d'Ibelin, alors à Acre, pour lui demander son aide[3]. En treize laisses d'alexandrins rimés, Philippe décrit plaisamment sa situation désespérée et interpelle Balian, allant jusqu'à le traiter de couard, s'il prend peur de ces cinq misérables. Seuls deux d'entre eux s'y trouvent désignés par les noms de Renart et de Grimbert[4]. Mais l'introduction en prose de la lettre établit un syſtème de correspondances bien plus complet entre personnes réelles et personnages : « Et quant les cinq baus sorent que Phelippe fu laens, si l'assegerent et firent mout durement garder de jour et de nuit qu'il n'en issiſt. Phelippe de Nevaire voſt faire assaver ceſt fait tout premierement a monseignor Balian d'Ybelin [...], et puys qu'il ot comencié a escrire les lettres li priſt talant de faire les en rime. Et por ce que Heimery Barlais eſtoit plus malvais que tous les autres, il le vorra contrefaire a Renart ; et por ce que au romans de Renart Grimbert, le taisson, eſt son cousin germain, il appella messire Amaury de Betsan Grimbert ; et por ce que sire Hue de Giblet avoit la bouche torte (il faisoit semblant que il feïſt tous jors la moe) Phelippe l'apela Singe[5]. » Pour l'inſtant, seul le parti Barlais se trouve déshumanisé et ainsi ridiculisé. Philippe rappelle, en effet, que le goupil eſt un animal « chetif[6] », petit et peu puissant. Quant au poète, il n'eſt pas encore Chantecler mais rossignol, l'oiseau du lyrisme, qui pourra polir son poème, si son emprisonnement dure : « [...] se d'eaus chante ou rime, ce n'eſt pas grant otrage : / je suy li rocignol, puis qu'il m'ont mis en cage. / L'on ne me doit blasmer s'il n'i a boune rime, / ne les vers ordenés car ceſte eſt la prime ; / s'en la cage sui gaires, je fineray ma rime : / l'autre yert equivoque au meins ou leonnime[7] ». Selon Philippe, ce poème obtint le double effet escompté : les Ibelin débarquèrent à Chypre et se lancèrent à la reconquête de l'île ; et ils rirent aux dépens de leurs ennemis : « Ceſte rime fu receüe a Acre a mout gran joie[8] ».

1. Comparaison effectuée par S. Melani, p. 18-36 de son édition. Notons que l'*Eſtoire d'Eracles*, continuation en français de Guillaume de Tyr, réutilise un texte aujourd'hui perdu, dû à un autre serviteur de la famille d'Ibelin, Ernoul de Gibelet, texte qui couvrait les années 1184 à 1197. La période dont rend compte l'*Eſtoire d'Eracles*, quant à elle, va jusqu'en 1248.
2. Sur ces textes, voir l'édition de S. Melani, p. 45-51.
3. Voir *ibid.*, p. 110-116, § 46-48 ; Kohler § 54-56.
4. Au vers 62.
5. *Ibid.*, p. 110, § 46 ; Kohler § 54. Sur ces trois personnages, voir n. 5, 6 et 7, p. 845.
6. V. 58.
7. V. 80-85 (*ibid.*, p. 116).
8. *Ibid.*

Le second poème inséré est un *serventoys*[1] (c'est-à-dire une pièce politique) de sept strophes de huit décasyllabes sur quatre rimes[2]. Il rappelle les torts du parti Barlais, ses premières défaites dans la présente campagne, qui les ont conduits à s'enfermer dans le château de Deudamor. Cette pièce de propagande était adressée au connétable de Jérusalem, Odon de Montbéliard. Nulle évocation de Renart cette fois.

Le troisième poème, en revanche, y revient[3]. Blessé pendant le siège de Deudamor, Philippe ne veut pas laisser croire à l'ennemi que celui-ci a réussi à le tuer. Aussi, dès le soir, composa-t-il deux strophes qu'il alla chanter sous les remparts. Renart assiégé dans Maucreus lui sert à narguer Aimery Barlais enfermé dans Deudamor, mais aussi ceux qui ont été assez sots pour lui faire confiance ! Quant au quatrième texte, sorte de chanson d'aube détournée du registre amoureux, il évoque cette fois les plaintes de certains assiégés du château de La Candare, surprises par Philippe et Anceau de Bries[4]. Aimery Barlais se trouve appelé « Renart » par ses propres hommes découragés et méfiants : « Bacet dist l'un a l'autre compaignon : / " Aylas ! fait il, seignors, las, que feron ? / Traï nous a Renart, que Deu maudie[5]. " » Mais c'est dans le dernier texte, repris dans ce volume, que Philippe va véritablement imiter le *Roman de Renart* et mettre en présence deux groupes d'animaux adverses.

Cette fois, il ne s'agit plus de poèmes lyriques de forme fixe, mais d'une narration en octosyllabes à rimes plates. La forme elle-même est celle du *Roman*. Du reste, le terme qui introduit le texte n'est autre que celui de « branche ». Et Philippe a si bien réussi son pastiche que Gaston Paris, puis John Flinn considéraient que s'il avait circulé isolément, on aurait pu aisément le prendre pour une branche « authentique[6] ». Tout en effet y évoque la tradition du *Roman* : le siège de Renart dans son château, l'épisode des louveteaux « compissés », le déguisement en médecin, la maladie simulée, la confession sans repentir[7] et donc la fausse paix. John Flinn a pu relever jusqu'à des reprises d'expression de la branche Ia, lorsque Renart rentre chez lui et est accueilli par sa femme et ses fils pleins d'attention pour son état[8]. Et même les passages qui évoquent des épisodes proprement historiques comme le duel entre Aimery Barlais et Anceau de Bries[9] ou la dispute entre Aimery et Toringuel[10] peuvent être compris comme une simple allusion

1. V. 49.
2. *Ibid.*, p. 120-122, § 51 ; Kohler § 63.
3. *Ibid.*, p. 126, § 54 ; Kohler § 67. Deux strophes de huit décasyllabes sur quatre rimes.
4. *Ibid.*, p. 128-130, § 55 ; Kohler § 68-69. Il s'agit d'une chanson de sept strophes de huit décasyllabes et un hexamètre sur cinq rimes.
5. V. 5-7.
6. G. Paris, « Les Mémoires de Philippe de Novare », *Revue de l'Orient latin*, IX, 1902, texte repris dans ses *Mélanges de littérature française*, Mâcon, Protat frères, 1966, p. 427-470. J. Flinn, *Le Roman de Renart dans la littérature française et les littératures étrangères du Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963, chap. IV, « Philippe de Novare et le Roman de Renart », p. 171.
7. Voir, respectivement, v. 5-7 de Philippe de Novare et la branche Ib ; v. 36-37 et la branche IX ; v. 35 et la branche XV ; v. 76-95 et la branche XVIII ; v. 120-170 et les branches III et XVIII.
8. Branche Ia, v. 1635-1644. À propos des noms des trois fils, voir n. 4, p. 847.
9. Voir v. 107-108 et 153-154.
10. Voir v. 155-156.

aux nombreuses mésaventures de l'ours (Anceau) et du chat (Toringuel) face à Renart dans le *Roman*. C'est que Philippe a su se plier aux contraintes de son modèle avec infiniment de bonheur, et donner à chacun le masque qui lui convenait le mieux. Le déloyal trompeur ne pouvait être qu'Aimery Barlais, son cousin Amaury de Bethsan le cousin de Renart, Grimbert le blaireau. Quant au troisième, Hugues de Gibelet, sa moue caractéristique lui conférait les traits d'un autre partisan de Renart, le singe Cointereau. En conséquence de ces premières identifications, qui remontent, on l'a vu, aux quelques lignes d'introduction qui précèdent la toute première pièce de vers insérée dans le récit, Philippe ne pouvait faire autrement, pour représenter le clan des Ibelin, que de dresser en face Isengrin (Jean d'Ibelin), ses fils et les autres ennemis jurés de Renart : l'ours (Anceau de Bries), Tibert le chat (Toringuel) et Chantecler le coq (Philippe lui-même). Le portrait de Renart demeure conforme à celui qui s'élabore dans le *Roman de Renart* ; les derniers vers mêmes qui en font un individu diabolique, y compris et surtout après la communion[1], entrent en résonance avec des désignations du goupil que l'on rencontre de branche en branche, et non avec l'universelle diabolisation que les textes ultérieurs feront subir à Renart.

En conclusion, la branche écrite par Philippe peut sembler anodine à qui n'en possède pas les clefs. Et de fait, en s'opposant à ce qu'il écrive « chanson a rime » sur la paix tout récemment conclue entre les deux partis, Jean d'Ibelin a voulu empêcher qu'il écrive une pièce lyrique comparable à trois des quatre textes insérés avant la « branche de Renart » : textes satiriques, où apparaissent toujours des noms de lieux et de personnes, qui sont d'une actualité brûlante et évidente. À bien lire l'introduction en prose à la branche, cette volonté d'apaisement du seigneur de Beyrouth paraît claire. Et si Philippe avait pu penser à une diffusion de ce texte, toute pertinente qu'en est la satire, elle n'aurait pu être appréciée qu'avec un minimum d'apparat critique ! C'est d'ailleurs le seigneur de Beyrouth qui donne lieu au seul — mais profond — gauchissement de la tradition renardienne : Isengrin, héros violent et imbécile, prête ses traits à Jean d'Ibelin, homme dont la finesse est manifeste aussi bien dans les questions juridiques que stratégiques ; homme qui veut au moins faire semblant de croire en la paix, en dépit de sa méfiance personnelle, des ressentiments de ses fils et de ses partisans, et des avertissements de Chantecler-Philippe.

Ce dernier, nous avons essayé de le montrer, a su jouer avec virtuosité des genres lyriques, mais aussi des deux formes qui se disputent encore la narration au XIIIe siècle : la prose et le couplet d'octosyllabes à rimes plates. Maître des formes, Philippe l'est grâce à sa culture littéraire. Et celle-ci est une parfaite illustration de la pénétration de certains textes jusque dans les royaumes de l'Orient latin, mais aussi de la prééminence du français dans ces terres, où pourtant une part non négligeable de la noblesse n'était pas d'origine française[2]. Tel était le cas des Ibelin comme

1. « Jehsu s'en part, Renart demore », v. 214.

2. Sur ce sujet, voir David Jacoby, « La Littérature française dans les États latins de la Méditerranée orientale à l'époque des croisades : diffusion et création », *Essor et fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin. Actes du IXe Congrès de la Société Rencesvals*, Modène, 1984, t. II, p. 617-646.

de Philippe lui-même. Et il est touchant de voir que le plus ancien témoignage que l'écrivain nous ait conservé de lui le représente en train de lire. Il participe, on s'en souvient, au siège de Damiette de 1218, aux côtés de Pierre Chape. Or un jour, « aprés mengier, messire Piere me fist lire devant lui en un romans : messire Rau [Rodolphe de Tibériade] dist que je lisoie moult bien[1] ». Ces talents de lecteur, Philippe les a exercés avec finesse sur le *Roman de Renart*, bien sûr. Mais dans les *Quatre tenz d'aage d'ome*, il est aussi capable de citer plusieurs vers du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, ou de s'inspirer, entre autres, de passages du *Roman d'Alexandre* et de *Barlaam et Josaphat*. Mieux, le héros des *Mémoires*, Jean d'Ibelin, emprunte à la littérature pour justifier ses actions. Lorsqu'à l'hiver de 1231, Jean, alors à Chypre, apprend que les impériaux assiègent sa ville de Beyrouth et demande son aide au jeune roi Henri de Chypre, son neveu, il lui rappelle ainsi ses services passés : « Sire, je ne reprochai onques le mien servise et de tout mon lignage a vostre pere ni a vous, mais or le m'esteut faire. Si contreferay Guillaume d'Aurenje, ja soit ce que je ne le vaille, quant il ot mestier de secorre ses nevous a Candie. Il reprocha a son seignor le roy Loys tout le servise que il avoit fait[2]. » « Contrefaisant », imitant le grand héros de geste Guillaume d'Orange, Jean d'Ibelin cite ici *Foucon de Candie*, œuvre du XIIIe siècle. Ailleurs, il se réfèrera lui aussi au goupil, mais à celui « des fableaus de Renart », c'est-à-dire aux fables ésopiques. À l'évêque de Sidon, qui en 1233 lui apporte des lettres de l'empereur, où celui-ci lui demande simplement de faire un geste en venant le trouver, le seigneur de Beyrouth répond par l'apologue du lion malade qui désire manger le cœur d'un cerf[3]. Deux fois, ce dernier se rend à la convocation du lion. La première fois, il s'échappe de ses griffes la tête ensanglantée ; la seconde, il lui abandonne deux lanières du cuir de son dos. La troisième fois, le lion le tue et ordonne à ses barons de le dépecer et de lui donner son cœur. Mais Renart mange celui-ci, et pour se disculper aux yeux du lion, il prétend que le cerf ne possédait point de cœur. À preuve, malgré ses deux précédentes mésaventures, il a accepté de se représenter devant le lion une troisième fois ! Et tous en tombent d'accord avec lui. Or, affirme Jean d'Ibelin, si le lion représente l'empereur, lui-même n'est autre que le cerf. Par deux fois déjà, il a eu à se plaindre du lion ; il ne lui en donnera pas une troisième occasion. En filigrane, le seigneur de Beyrouth ne se transforme-t-il pas aussi en ce Renart, donneur de leçons de la fable ?

Qu'il ait ou non des fins morales, le récit historique appartient bel et bien, au Moyen Âge, à la littérature. Philippe de Novare pour sa part, avec ses *Mémoires*, démontre combien l'histoire est un genre rhétorique.

SYLVIE LEFÈVRE.

1. *Le Livre en forme de plait*, éd. Beugnot, p. 525.
2. Éd. S. Melani, § 64, p. 150 ; Kohler § 82.
3. *Ibid.*, § 110-111, p. 202-206 ; Kohler § 149-154. Il s'agit d'une reprise de la fable du lion malade, qui, dans l'*Isopet* de Marie de France, par exemple, est la soixante-dixième.

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Le manuscrit.

Il n'existe plus qu'un seul manuscrit de la *Geste des Chiprois*, compilation qui a englobé le récit de la guerre entre les Ibelin et Frédéric II fait par Philippe de Novare. Ce manuscrit a été copié à Chypre en 1343 par un certain Jean le Miège, alors en prison à Cérines. Il réapparut en 1882 à Verzuolo, dans le Piémont, au château du comte Massimo Mola di Larisse. Le comte l'offrit à son ami Charles Perrin, ingénieur des mines. Lorsque la Société de l'Orient latin apprit l'importance de cette redécouverte, elle offrit au nouveau propriétaire de lui acheter le manuscrit. Il refusa, mais donna en 1883 au comte Riant, secrétaire de la Société, une copie diplomatique faite de sa main (aujourd'hui BNF, n.a.fr. 6680). Et lorsque Gaston Raynaud entreprit l'édition de la *Geste des Chiprois* pour le compte de la Société, il obtint de Charles Perrin de pouvoir collationner la copie et une partie des épreuves sur l'original. Depuis lors, celui-ci était devenu inaccessible et, après la mort de son possesseur, semblait définitivement perdu. Pourtant, en 1979, Alda Rossebastiano le retrouvait à la Bibliothèque royale de Turin, où il porte la cote Varia 433[1].

Le manuscrit comprend 230 folios de papier (244 x 168 mm), foliotés de 9 à 238. Le volume est incomplet ; il y manque, outre le premier cahier de huit feuillets, les folios 232 et 239. Une seule main, d'une lettre cursive, a écrit le texte à longues lignes (33 lignes par page). La mise en page est peu régulière, et aucune mention à l'encre de couleur n'aide à déterminer la structure du texte.

Les éditions.

La première édition de l'ensemble du manuscrit fut celle que donna Gaston Raynaud en 1887 à Genève, sous le titre de *Gestes des Chiprois*. En 1913, Charles Kohler édita les seules parties du manuscrit attribuées à Philippe de Novare, sous le titre de *Mémoires (1218-1243*[2]). Pour ce faire, il n'avait pu bénéficier que de l'édition précédente et de la copie du manuscrit original. Depuis la redécouverte du manuscrit, Silvio Melani a pu établir en 1994 une nouvelle édition (avec traduction) du récit historique de Philippe de Novare, limité aux années 1223-1242, sous le titre de *Guerra di Federico II in Oriente*[3]. Son introduction et son annotation sont extrêmement riches.

Établissement du texte.

Dans l'impossibilité de consulter le manuscrit italien, nous avons repris le texte établi par Silvio Melani, nous contentant d'accentuer selon

1. A. Rossebastiano, « Sul disperso ms. di Cérines delle Gestes des Chiprois ora Varia 433 della Biblioteca Reale di Torino », *Studi francesi*, XXIII, 1979, p. 76-79.
2. Paris, Champion, 1913.
3. Naples, Liguori, 1994.

les règles en vigueur dans l'édition des textes médiévaux en France, et parfois de ponctuer différemment. Quand nous faisons figurer en variante une leçon rejetée du manuscrit (sigle : *ms.*) sans autre précision, c'est que nous avons adopté une correction acceptée par plusieurs éditeurs. Quand, en revanche, nous adoptons une correction proposée par C. Kohler ou S. Melani, nous l'indiquons.

S. L.

NOTES ET VARIANTES

Page 845.

a. *Ce titre qui sépare la prose des vers n'est pas rubriqué dans le manuscrit.*

1. Il s'agit de Jean Ier d'Ibelin, dit « le vieux sire de Beyrouth ».
2. Les enfants de Jean Ier sont Balian III et Baudouin.
3. Cet Anceau de Bries a pour arrière-grand-mère la propre mère de Jean Ier d'Ibelin. Il descend en effet d'une fille que cette dernière eut d'un second lit, et donc demi-sœur du seigneur de Beyrouth.
4. Toringuel est un chevalier toscan qui appartient à la maison de Philippe d'Ibelin, frère de Jean Ier d'Ibelin et régent de Chypre.
5. Il s'agit d'Aimery Barlais, baron chypriote, fils de Renaud Barlais et d'Isabelle de Bethsan, et ennemi des Ibelins.
6. Il s'agit d'Amaury de Bethsan, cousin d'Aimery Barlais.
7. Il s'agit d'Hugues de Gibelet, chevalier chypriote apparenté aux enfants de Jean Ier d'Ibelin par leur mère Mélisande d'Arsur, mais qui pourtant appartenait au parti adverse.
8. Cela renvoie à un passage du § 46 de l'édition Melani (Kohler § 54) cité dans la Notice, p. 1390.

Page 846.

a. dedens maupertuis *ms. ; voir n. 1.* ♦♦ *b.* noble la bargaigne *ms.* ♦♦ *c.* sa compaignie *ms.* ♦♦ *d.* valu *ms. ; nous adoptons la correction traditionnelle, en dépit de l'édition italienne.* ♦♦ *e.* Et trestoutes les *ms.* ♦♦ *f.* vilement *ms.* ♦♦ *g.* onques une *ms.* ♦♦ *h.* et clament *ms.* ♦♦ *i.* ours et timbert *ms.* ♦♦ *j.* donroit *ms. ; nous corrigeons suivant la suggestion de S. Melani.* ♦♦ *k.* Et messire *ms. ; nous adoptons la correction de S. Melani.* ♦♦ *l.* est un roc *ms. ; nous adoptons la correction de S. Melani.*

1. Le manuscrit porte *Maupertuis*, le nom le plus courant de la demeure de Renart dans le *Roman*. Pour rétablir la rime, tous les éditeurs ont corrigé en *Maucreus*, d'après le *Maucrois* du § 54 de l'édition Melani (Kohler § 67). Rappelons que dans le *Roman*, on rencontre *Malcrues* au moins une fois (branche XXIV, v. 1387). Le château ainsi désigné est celui de Deudamor, assiégé par les Ibelins et leurs partisans de la fin juillet 1229 à mai-juin 1230.
2. Noble est le jeune Henri Ier de Lusignan, roi de Chypre, que les cinq régents nommés par l'empereur Frédéric II à la place des Ibelin retinrent prisonnier à Deudamor et qui fut délivré par les Ibelin.
3. Allusion à un épisode de 1228 où, pendant un séjour qu'il fit à Limassol, Aimery Barlais se trouva logé au-dessus des fils de Jean Ier d'Ibelin, alors otages de l'empereur Frédéric II (§ 34 de l'édition Melani,

p. 96) : *[...] et tant con il i fu, messire Aymeri Barlais et sa rote estoient herbergiés par dessus la maison ou estoient les ostages en prison. L'en disoit que il faisoyent mout grant vilenies sureaus, teles qu'eles venoient jusques a eaues* (« [...] et tout le temps où ils y furent, monseigneur Aimery Barlais et les siens logèrent au-dessus de la prison des otages. On disait qu'ils leur faisaient maintes injures d'en haut, jusqu'à leur uriner dessus »).

4. Dans le jeu d'échecs, l'ancien nom de la tour était *roc.* Philippe de Novare prend ainsi la figure d'un défenseur — du roi de Chypre —, d'un rempart contre Renart. La fin de la phrase évoque le moment où, blessé lors du siège de Deudamor, Philippe n'en vint pas moins narguer l'ennemi et lui montrer qu'il était toujours vivant en chantant deux couplets (voir la Notice, p. 1391). Aimery y est encore une fois Renart (§ 53-54 de l'édition Melani ; Kohler § 65-67).

Page 847.

a. l'ours les voit si les rechigne *ms. ; nous adoptons la correction traditionnelle, en dépit de l'édition italienne.* ♦♦ *b.* chiuere *ms.* ♦♦ *c.* Cointreaus *ms.* ♦♦ *d.* Renars *ms. ; nous adoptons la correction de S. Melani. Voir n. 4.*

1. Aucune de ces autres œuvres, sur ce sujet précis, n'est intégrée dans la rédaction des *Mémoires* qui nous est conservée.

2. Le texte joue ici d'un vers d'allure épique.

3. Lors du duel qui opposa en 1227 Aimery Barlais (Renart) à Anceau de Bries (l'ours), ce dernier fit tomber le premier de cheval (§ 26 de l'édition Melani, p. 80 ; Kohler § 14) : *Sire Anceau tira tant que il l'abaty ; et il fu pesantement armés, si fery grant cop a terre et fu mout blecié* (« Le seigneur Anceau tira tant [sur la lance tenue par Aimery] qu'il le désarçonna. Ce dernier, pesamment armé, tomba lourdement à terre et se blessa gravement »). Dans la chanson envoyée à Balian d'Ibelin, alors à Acre, Philippe rappelle que, si l'on n'avait pas arrêté ce duel, Aimery n'aurait jamais plus causé de trouble (§ 47 de l'édition Melani, v. 33-36, p. 112 ; Kohler § 55).

4. Le texte porte *Renars*, ce qui est invraisemblable et rend le vers hypométrique (à moins de supposer, comme le fait G. Raynaud, que *mezeaus* compte pour trois syllabes). Kohler corrige en *Renardins.* Mais *Renardins* n'est qu'un diminutif qui désigne Renart dans la branche XXVI, v. 73. Melani corrige en *Renardiaus.* Le terme *renardiaus* désigne génériquement les fils de Renart dans la branche XVIII, v. 1467. Mais à côté de Percehaie et de Malebranche, on rencontre dans la branche Ia un troisième fils : Renardiaus ou, dans certains manuscrits, Rovel (v. 1639). Aurait-on là un indice pour déterminer à quel type de texte du *Roman de Renart* Philippe de Navarre a eu accès ?

Page 848.

a. en peril de *ms.* ♦♦ *b.* Envers quil se *ms.* ♦♦ *c.* queroyent en apert *ms. ; nous adoptons la correction de S. Melani.* ♦♦ *d.* prestre de y mande *ms. ; nous corrigeons.* ♦♦ *e.* Et le cors de nostre *ms. ; nous adoptons la correction de S. Melani.* ♦♦ *f.* Et vous *ms. ; nous adoptons la correction de Kohler. Voir le vers 55.*

Page 849.

a. eusses autre *ms.* ♦♦ *b.* fors de ma *ms. ; nous adoptons la correction de S. Melani.* ♦♦ *c.* Sel *ms. ; nous adoptons la correction de Kohler.* ♦♦ *d.* ai d'une *ms.* ♦♦ *e.* chevau par *ms.* ♦♦ *f.* me pardonerent *ms.*

1. *Puis* (v. 135) n'est sans doute pas l'adverbe de temps « depuis », mais une évocation du puits de la branche Va du *Roman de Renart*.

2. Allusion à un épisode de 1223 : s'adonnant avec d'autres chevaliers à un jeu violent, la *barbadaye*, Toringuel (Tibert) frappa Aimery Barlais. Celui-ci en éprouva de la colère et, le lendemain, il tendit un traquenard avec ses gens où Toringuel fut blessé.

Page 850.

a. ne fait *ms.* ♦♦ *b.* poise qu'il est *ms.* ♦♦ *c.* encor nous *ms.*

1. Le mot *grifon*, au vers 179, ne signifie sans doute pas, comme on l'a cru, « grec » (avec souvent une nuance de mépris). Plutôt que d'en faire un déterminant de *fauconier*, nous y voyons une désignation de l'oiseau de proie, que l'homme dresse entre autres à rapporter et non à dévorer le gibier, en lui proposant régulièrement à manger lui-même. *Grifon* serait alors une autre forme de *grifain*, dont Brunetto Latini affirme dans son *Tresor* (seconde rédaction après 1267) qu'il désigne un épervier capturé au début de l'hiver, aux yeux rouges comme le feu (livre I, chap. CXLVIII, « Des esperviers »).

2. Allusion plaisante que celle de cet agneau aux grandes oreilles, à l'âne qui constitua le seul repas pascal des assiégés de Deudamor (§ 55 de l'édition Melani ; Kohler § 68).

3. Les vers 197-200 sont une reprise des vers 161-164. Kohler n'a conservé que leur seconde occurrence, considérant avec d'autres critiques qu'il s'agissait d'un doublon erroné. Comme Silvio Melani, nous conservons cette répétition, car elle peut s'expliquer par la volonté de l'auteur d'insister sur le discours ambigu de son Renart, sur son faux pardon.

Page 851.

a. il les prent en *ms. ; nous adoptons la correction de Kohler.*

RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS

EXEMPLE D'ISENGRIN ET DE LA CHÈVRE

NOTICE

Depuis l'édition qu'en a fournie Natalis de Wailly en 1876 pour la Société de l'histoire de France, le texte dont nous donnons un extrait est connu sous le titre de *Récits*, et est attribué à un ménestrel de Reims du XIII[e] siècle. Reims, car l'auteur évoque dans un certain nombre de passages l'histoire de la ville : les démêlés de l'échevinage avec l'archevêque Guillaume de Joinville à propos du paiement des frais du sacre de Louis VIII en 1223 ; la mauvaise entente de l'archevêque suivant, Henri de Braine, avec les bourgeois de la ville ; la soif de richesses et de pouvoir de l'arche-

vêque Thomas de Beaumetz, qui le conduit à un procès devant la justice de saint Louis avec l'abbé de Saint-Rémi, procès qu'il perd et sur lequel se clôt l'œuvre. L'importance que prend dans le récit la ville du sacre des rois de France avait également inspiré un titre antérieur : *Chronique de Rains*, proposé par Paulin Paris et adopté par son frère, Louis, pour la première édition du texte en 1837. Mais comme ce récit historique, qui couvre les années 1180 à 1260, s'intéresse à bien d'autres lieux que Reims, son second éditeur, Joseph Jean de Smet, a préféré le nommer *Chronique de Flandres et des croisades*[1]. Enfin, Natalis de Wailly a montré tout à la fois le caractère restrictif de ces deux désignations géographiques — c'est essentiellement l'histoire de France qui est le sujet de l'œuvre, celle des croisades demeurant secondaire —, et les caractères particuliers d'une narration qui lui fait préférer, dans l'édition qu'il procure en 1876, le titre de « Récits » à celui, plus sérieux, de « Chronique[2] ». En effet, reprenant les remarques de Victor Le Clerc[3] en les radicalisant, Natalis de Wailly fait résolument de l'auteur un conteur et non un historien. Le premier voyait en lui un jongleur, un trouvère, le second en fait un ménestrel.

On peut aujourd'hui, à la lumière de ce que la critique la plus récente a apporté à l'historiographie médiévale, s'interroger sur la pertinence des critères retenus par ce défricheur de la littérature médiévale. La transmission de légendes — comme l'histoire d'amour entre la reine Aliénor et Saladin lors de la seconde croisade, le prétendu suicide d'Henri II Plantagenêt, le complot qu'aurait tramé Richard Cœur de Lion contre Philippe Auguste pendant la troisième croisade, la quête par le poète Blondel du roi Richard retenu secrètement prisonnier par le duc d'Autriche, ou l'imitation de la Cène par le roi qui, le matin de la bataille de Bouvines, aurait invité ses hommes fidèles à partager avec lui vin et pain, sous forme de « soupes » — n'est pas une exclusivité de cette œuvre. La chronique médiévale ne fait pas toujours le départ entre l'historique et le légendaire. Au demeurant, les *Récits d'un ménestrel de Reims* connaîtront un succès évident aux XIVe et XVe siècles ; ce sont des compilations « historiques » qui les utiliseront : *Chronique de Flandre*, *Chronique de Normandie*, chronique de Pierre Cochon, *Gestes des nobles François* ; et leurs auteurs n'hésiteront pas à reprendre les anecdotes légendaires du Ménestrel. Le jugement que Victor Le Clerc portait sur l'œuvre de celui-ci était donc plus pertinent que celui de Natalis de Wailly, lorsqu'il y voyait une chronique, même s'il la qualifiait de populaire.

Toutefois, le terme de « récits » lui convient, en ce qu'il souligne combien l'art de la narration peut sembler proche de celui dont use, à la même époque, le jeune roman en prose. D'ailleurs ce dernier, né au début du XIIIe siècle, justifie l'abandon de l'octosyllabe par des arguments de véridicité rhétorique (le vers est mensonger) mais aussi historique, puisque les premières œuvres entendent intégrer l'histoire du Graal à l'histoire chrétienne. Or, l'œuvre du Ménestrel présente de nombreux dialogues, mais aussi des transitions qui lui permettent d'entrelacer les matières, tout comme le roman en prose entrelace les quêtes de diffé-

1. *Corpus chronicorum Flandriae*, t. III, 1856, p. 575-687.
2. Éd. N. de Wailly, p. I-XI.
3. Victor Le Clerc, « Notices supplémentaires. Chroniques », *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, 1847, p. 711-717.

rents chevaliers : « Ci vous lairons un poi ester dou roi Henri [d'Angleterre] et de ses enfanz, si vous dirons dou roi Loys [VII] qui fu sans fame[1] », « Ci vous lairons ester dou conte de Pontiu et de la contesse », « si revenrons au roi Phelipe[2] », etc. Ce sont ces pratiques textuelles, encore mal connues dans la prose romanesque, qui ont poussé Victor Le Clerc et Natalis de Wailly à voir dans l'auteur un homme soucieux de ménager un public d'auditeurs et non de lecteurs, à en faire, donc, un récitant professionnel, jongleur ou ménestrel. Impression renforcée par les interpellations comme « or vous dirons qu'il en avint », « or revenons a », « si comme vous orrez ça en avant », ou « sachiez vraiement que », dont on sait désormais qu'elles simulent plutôt qu'elles n'indiquent véritablement la transmission ou la performance orale d'une œuvre ; cela est particulièrement vrai dans le cas du roman ou de ce type de chronique.

S'il n'est donc pas assuré que l'auteur de ce texte ait été jongleur ou ménestrel, cette appellation, devenue traditionnelle, contribue à donner une image assez juste de son œuvre, pour peu qu'on ne lui dénie pas par là-même toute capacité de sérieux, ni toute ambition. Au confluent des narrations romanesque et historique, l'œuvre du ménestrel de Reims propose un récit alerte et enjoué des dernières années du XII[e] siècle et des soixante premières du XIII[e].

Or, cette période va être scandée par cinq croisades, de la troisième à la septième. Le texte s'ouvre précisément sur le rappel de la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon lors de la première croisade, en 1099. Quant au récit historique proprement dit, il commence en France à l'époque où les deux premiers rois de Jérusalem, Godefroi et son frère Baudouin, sont morts (1118), avec le règne d'un pseudo-Raoul le Justicier, en fait Louis VI le Gros.

L'histoire que le Ménestrel va illustrer d'un *exemplum* dont les personnages seront, comme dans le *Roman de Renart*, des animaux, est relativement complexe et s'étend sur une trentaine d'années. Lui-même la résume et en travestit quelque peu la réalité. En voici une version plus conforme à la vérité historique[3].

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, devenu empereur de Constantinople lors de la quatrième croisade, n'avait que deux filles. L'aînée, Jeanne, hérita en 1206 des deux comtés. La cadette, Marguerite, qui ne possédait que quelques terres, fut confiée en 1212 à la garde de Bouchard d'Avesnes, bailli de Hainaut. Ce dernier se hâta de l'épouser. Mais la comtesse Jeanne obtint l'annulation du mariage de sa sœur en cour de Rome en 1216 au motif que Bouchard, cadet de famille, avait été à l'origine destiné au clergé. Il avait pu rentrer dans le siècle parce que son frère aîné était resté sans enfants. Mais il aurait été ordonné sous-diacre, ce qui lui fermait les portes du mariage. Cependant les époux ne se séparèrent pas immédiatement et ils eurent deux fils, Jean et Baudouin. En 1223, Marguerite fut remariée à Guillaume de Dampierre, dont elle eut trois fils : Guillaume, Guy et Jean. Ainsi commença le conflit entre les Avesnes et

1. F° 2 v° de notre manuscrit de base.
2. F° 3 v°.
3. Les développements qui suivent sont fortement inspirés des ouvrages de Jean Richard, *Saint Louis, roi d'une France féodale, soutien de la Terre sainte*, Fayard, 1983, p. 329-337, et de Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Gallimard, 1996, p. 252-255.

les Dampierre. Les uns arguaient du droit d'aînesse, les autres de l'invalidité du mariage et de la bâtardise des enfants qui en étaient issus.

En 1235, les deux sœurs avaient établi un accord, sanctionné par Louis IX, suzerain du très riche fief de Flandre. Il prévoyait un partage inégal de l'héritage de Marguerite : deux septièmes aux Avesnes contre cinq aux Dampierre. Mais en 1244, Jeanne de Flandre étant morte sans enfants, sa sœur Marguerite hérita de la Flandre et du Hainaut. Aussi en 1246, dans le cadre des actions de pacification préalables à la septième croisade (1248-1254), Louis IX et Eudes de Châteauroux, le légat pontifical, arrivèrent à un nouvel accord : le Hainaut reviendrait aux Avesnes et la Flandre aux Dampierre. Ainsi l'esprit du premier accord de 1235 était-il préservé. Cependant cette sentence ne satisfit pas les Avesnes. D'autant que si la comtesse reconnut à Guillaume de Dampierre le titre de comte de Flandre tout en se réservant la jouissance du comté, elle refusa de faire de même pour Jean d'Avesnes. Or Jean, en épousant la sœur de Guillaume de Hollande, était devenu le beau-frère du roi des Romains, désignation de l'empereur élu avant son couronnement. Et ce dernier lui donna l'investiture du comté de Hainaut en 1247, prescrivant en outre aux Namurois de le reconnaître pour seigneur en 1248.

Après la mort de Guillaume de Dampierre en 1251, Marguerite transféra le titre de comte de Flandre à Guy, son fils cadet du second lit. Entre-temps, en novembre 1249, la cour de Rome avait mis un terme au procès concernant la légitimité des fils de Bouchard d'Avesnes. Celle-ci était publiquement reconnue, ce qui redonnait du poids aux prétentions de Jean d'Avesnes. Et Guillaume de Hollande demanda à nouveau à Marguerite qu'elle reconnaisse le titre de comte de Hainaut à son beau-frère. Elle s'y refusa et le roi des Romains, arguant du fait qu'elle ne lui avait pas rendu hommage pour la Flandre impériale et le marquisat de Namur la priva de ses fiefs, dont il investit Jean d'Avesnes en juillet 1252. Les Hennuyers se rallièrent à Jean et chassèrent les gens de la comtesse.

Marguerite se mit alors en tête de faire revivre les prétentions des comtes de Flandre à lever un tribut sur le comté de Hollande à propos des îles de Zélande. Elle poussa ses fils Dampierre à s'emparer de ces îles. Mais leur débarquement à Walcheren en juillet 1253 fut un désastre : le comte Florent de Hollande, frère du roi des Romains, les fit tous deux prisonniers. Marguerite appella alors à son aide Charles d'Anjou, le plus jeune frère de Louis IX. Elle lui promit le Hainaut — qui devait revenir aux Avesnes — contre la défense de la Flandre. Le comte d'Anjou accepta et vint occuper Valenciennes et Mons, deux villes hennuyères. Mais ses conseillers parvinrent à lui faire éviter un conflit armé avec le roi des Romains, au nom des rapports d'amitié qui liaient Guillaume de Hollande et Louis IX. Cependant, Charles d'Anjou entendait faire de ses droits sur le Hainaut une réalité : il exigea l'hommage des seigneurs hennuyers, et particulièrement celui de Siger d'Enghien. Ce dernier s'y refusa et lorsque le comte d'Anjou, soutenu par l'archevêque de Reims (Thomas de Beaumetz), marcha contre lui, il remit son château aux mains des gens du roi de France.

Or à l'été de 1254, Louis IX rentra de la croisade. Irrité des initiatives de son frère, il le rappella à Paris. Puis en novembre 1255, il alla voir la comtesse Marguerite à Gand pour rechercher un moyen d'apaiser le vieux conflit. La mort de Guillaume de Hollande en janvier 1256 laissa le

roi de France seul arbitre. Il parvint, le 24 septembre 1256, à faire accepter par les deux parties le Dit de Péronne, qui ne fit guère que renouveler les accords précédents : aux Dampierre la Flandre, aux Avesnes le Hainaut. Mais ce dernier avait été cédé au comte d'Anjou. Louis IX y fit renoncer son frère contre une somme très élevée. Le 24 décembre 1257, Jean d'Avesnes mourut. Son frère Baudouin vint publiquement demander pardon à sa mère, prétendant n'avoir agi qu'à l'instigation de son aîné. Et à la mort de Marguerite en 1280, l'arbitrage de Péronne sera respecté.

Au regard de cette minutieuse reconstitution, le récit du Ménestrel opère des confusions ou des sauts temporels, et commet des omissions que l'on peut analyser comme de véritables choix.

Le jugement rendu à la cour de France, sur quoi s'ouvre la séquence, semble être l'accord de 1246 qui attribua le comté de Flandre aux Dampierre. Cependant, les Avesnes ne furent pas déchus de tous droits, puisqu'ils obtinrent le Hainaut. Ensuite, ce n'est qu'en 1252 que Jean d'Avesnes tenta de prendre possession de la Flandre, fief dont Guillaume de Hollande, roi des Romains, l'investit. Enfin, si le récit de l'intervention du comte d'Anjou, de ses démêlés avec les villes de Valenciennes et de Mons, ainsi qu'avec Siger d'Enghien, puis avec l'empereur — passage que nous ne donnons pas — sont très proches de la réalité, l'expédition des Dampierre en Hollande est totalement passée sous silence. La mort de Blanche de Castille, en novembre 1252, suivie du retour de Louis IX en France, la mort de Guillaume de Hollande précéderont bien la résolution de la crise ; mais l'accord du Dit de Péronne n'est pas même mentionné. S'y substitue le récit imaginaire de la fin misérable d'un Jean d'Avesnes désespéré par la mort de son beau-frère — laquelle aurait scellé l'échec de ses prétentions — et qui meurt dans la pauvreté à Binche. Son cadet, Baudouin, va alors se jeter aux pieds de leur mère pour obtenir son pardon : il n'a fait que suivre son frère. Il obtient ce pardon, et ce n'est qu'alors que le texte fait état de la restitution forcée du comté de Hainaut par Charles d'Anjou à la comtesse Marguerite, à l'instigation du roi de France ; l'histoire s'achève là.

« Or vous lairons ester de la contesse de Flandres, qui assez a eu painne et travail en sa vie, si vous dirons de l'empereor Bauduin de Constantinoble[1] [...]. » Cette transition montre clairement la volonté de l'auteur de faire ici le récit des malheurs d'une mère aux prises avec ses propres enfants plutôt que celui des querelles d'héritage qui opposèrent les Avesnes et les Dampierre. C'est la voix du moraliste qui s'exprime dans ce texte : c'est parce qu'il entend faire de Jean d'Avesnes une figure de mauvais fils qu'il le punit par une mort misérable, alors qu'une autre famille de manuscrits, plus favorable aux Avesnes, le fait mourir à Valenciennes, où il aurait été enterré avec tous les honneurs dus à un si grand personnage[2]. D'autre part, le caractère belliqueux de la comtesse a été gommé : aucune allusion n'est faite ici à l'expédition contre la Hollande. De même, il n'est jamais fait mention de la préférence qu'elle affichait pour les enfants nés de son second mariage.

Enfin l'*exemplum*, surimposé à la narration des faits « historiques » et inséré au centre du récit, en fournit à la fois une glose et un modèle.

1. F° 53 r° de notre manuscrit de base.

2. Ces manuscrits, au demeurant, ont délibérément omis l'*exemplum* du loup et de la chèvre.

Une glose ou une lecture orientée, puisque le choix de la chèvre, animal qui n'apparaît qu'une fois dans le *Roman de Renart*, dans la branche XVIII, souligne la faiblesse de la mère des Avesnes, Marguerite de Flandre. Face au loup, elle n'est qu'une proie, « une petite chose et de pouvre afaire[1] ». Travaillant pour lui, elle est flouée de son gain légitime, tout comme la comtesse est menacée d'être dépouillée de son patrimoine par les Avesnes. Quant aux deux chiens, dont la chèvre fut la mère nourricière, en volant à son secours sans poser aucune condition, ils donnent de Charles d'Anjou l'image d'un chevalier chrétien qui assume son devoir d'aide envers une veuve seule et sans appui ; il n'est du reste pas impossible que le frère de Louis IX ait passé pour tel aux yeux de ses contemporains[2]. Peut-être les vautres sont-ils en outre dépeints comme des moines cisterciens en référence à la dilection de Blanche de Castille pour cet ordre[3]. À cet égard, il est notable que l'intervention de cette dernière, qui aurait renvoyé Marguerite de Flandre à ses propres fils, est plus que suspecte : elle est morte en novembre 1252 ; or, ce n'est qu'après le désastre de Walcheren, à l'été 1253, que la comtesse de Flandre demanda le secours de Charles d'Anjou. Mais l'image de cette mère admirable et de ses bons fils viendrait contrebalancer ici, tout en la soulignant, celle d'une mère combattue par certains de ses propres enfants. Quant aux Dampierre, tout comme dans le récit historique, ils sont à peine présents. Jeunes chevreaux apeurés et incapables d'agir, ils laissent à leur mère le soin de les consoler et de les protéger. Ainsi n'ont-ils aucune responsabilité dans l'affaire.

Un modèle : c'est ce qu'affirme le texte lorsqu'au moment de revenir à la narration historique, il est dit que Jean d'Avesnes fut le loup de cette histoire, que sa mère en fut la chèvre et que les deux chiens figurent les comtes d'Anjou et de Poitiers. Cependant, la réalité historique, malgré les distorsions du récit qui en est fait, ne s'est pas entièrement pliée à l'histoire exemplaire. Si Jean d'Avesnes hérite de la cruauté et de la convoitise d'Isengrin, ce dernier n'a, lui, aucun lien de parenté avec la chèvre. Quant au personnage de Renart, l'auteur ne nous dit pas par quelle personne réelle il s'est trouvé incarné. Si l'on met Renart et Isengrin en parallèle avec le couple des frères d'Avesnes, il pourrait alors s'agir de Baudouin. Un Baudouin que la narration du Ménestrel met certes en retrait, mais de là à en faire un hypocrite… John Flinn pense, pour sa part, que Renart pourrait ici représenter Guillaume de Hollande[4]. Et de fait, le Ménestrel affirme, contre la vérité historique, que le roi des Romains refusa son aide à Jean contre sa mère ; et tout comme pour celle de Jean, il insiste sur le caractère misérable de la mort de Guillaume de Hollande, parti à la conquête des Danois et tombé sous les coups de simples paysans. D'où cette conclusion, qui use d'une formule proverbiale : « Ainsi gaaigne qui mal brace[5] », c'est-à-dire « le méchant est toujours puni ».

1. Ici, p. 855.
2. Voir la remarque de Jean Richard, *Saint Louis, roi d'une France féodale [...]*, p. 336.
3. Elle fonda l'abbaye de cisterciennes de Maubuisson, où elle se fit enterrer. La seule autre mention de l'ordre de Cîteaux dans les *Récits* intervient au moment où Philippe Auguste rentre d'Orient.
4. J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Paris-Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. 245.
5. F° 52 r° de notre manuscrit de base.

On le voit, modèle et histoire ne se superposent pas entièrement. Et ce sont précisément les décalages existants qui permettent à l'*exemplum* de fonctionner comme une grille de lecture des événements.

Cette histoire exemplaire, à laquelle l'histoire vécue vient se conformer, existe ailleurs. Car si l'histoire ne se répète pas et ne saurait donc livrer directement de leçon, l'*exemplum*, lui, est une fiction dont la réitération renforce la capacité de dire vrai. Ainsi, plus loin dans son œuvre, le Ménestrel mettra-t-il dans la bouche de l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, qui essaie d'apporter une consolation à Louis IX après la mort de son fils aîné, l'histoire de l'oiseleur trompé, fable très diffusée au Moyen Âge à partir de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse (début du XIIe siècle). De même, l'histoire du partage entre la chèvre et le loup semble appartenir à l'univers de la fable, ou du conte. On en conserve deux autres témoignages littéraires et une version orale.

Dans *Renart le Contrefait*, écrit par un clerc de Troyes dans la première moitié du XIVe siècle[1], on retrouve les mêmes personnages dans les mêmes rôles que dans l'*exemplum* des *Récits d'un ménestrel de Reims*. Il présente cependant deux différences : du fait des intentions didactiques du texte, Renart prend une allure de sage donneur de leçons, jusqu'au moment où sa joie finale le rend à son rôle traditionnel de faux ami du loup. D'autre part, le motif de la querelle s'est déplacé : il ne s'agit plus du partage réel d'une moisson, mais d'un prétendu conflit à propos d'un droit de pâture. Dans *Renart le Contrefait*, la chèvre use habilement du prétexte juridique dont le loup se couvre pour la manger. Fort mais imbécile, comme dans le *Roman de Renart*, Isengrin se laisse prendre à son propre piège en lui accordant un délai.

Les deux autres versions, au contraire, inversent les rôles du loup et du goupil : c'est ce dernier qui est l'associé de la chèvre. *Rainaldo e Lesengrino* est une œuvre italienne conservée par deux manuscrits de la seconde moitié du XIVe siècle, mais que l'on peut dater de la fin du XIIIe[2]. À la fin de la première partie du texte, un « Jugement » de Renart, le goupil a été condamné par le lion à cesser sa vie de rapine. Alors que Rainaldo se demande de quoi il va pouvoir vivre, il rencontre la chèvre. Cette dernière lui propose de cultiver un champ. Pour vider le conflit qui les oppose à propos de la récolte, Rainaldo trouve l'appui de Lesengrino tandis que la chèvre s'assure le soutien de deux chiens, qu'elle cache sous la paille. Rainaldo flaire le piège, simule soudain un malaise et laisse son compère se rendre malgré tout au rendez-vous. Les chiens tuent le loup, sous les yeux de Rainaldo qui s'en réjouit. Ainsi, malgré le changement de distribution, ici encore c'est le loup qui est le dindon de la farce, pour n'avoir pas été assez méfiant et s'être trop fié à sa force.

1. Éd. Gaston Raynaud et Henri Lemaître, Paris, 1914, 2 vol., t. I, p. 11-34, v. 1001-3198. La narration est longuement interrompue par l'histoire de l'amitié d'Athis et Prophilias que raconte la chèvre Barbue (v. 1357-2052). Les discours moraux de Renart empruntent à la Bible, aux sages de l'Antiquité, etc.

2. Ce texte a été « incorporé » au *Roman de Renart* par Ernest Martin, qui a donné le numéro XXVII à cette « branche ». Il en a procuré une édition dans son tome II, 1885, p. 358-390. On se reportera à la dernière édition du texte, due à Anna Lomazzi, Florence, 1972 (*Biblioteca dell'Archivum romanicum*, série I, vol. CXVI). Les deux manuscrits donnent chacun une version assez différente de l'œuvre, d'où le choix d'une édition synoptique. La première partie (« Le Jugement ») compte 383 et 368 vers, la seconde 431 et 337 vers suivant les manuscrits.

Tout au contraire, dans un conte populaire gascon recueilli au XIX[e] siècle, la narration ira jusqu'au bout d'une logique où la punition doit frapper le mauvais partageur et non son compagnon. Ici, le goupil a donc perdu, au profit du loup, la sagacité et la perspicacité qui sont ses attributs dans le *Roman de Renart*. Avec cette version, où les animaux retournent à l'anonymat des bêtes, il semble que l'on atteigne soit le terme d'une transformation dont *Rainaldo e Lesengrino* représenterait une étape (le renard à la place du loup), soit l'origine d'où les textes littéraires découleraient. En ce cas, l'œuvre italienne aurait maintenu la répartition des rôles, mais intégrant le conte à l'histoire du *Roman de Renart*, n'aurait pu qu'en changer la conclusion. Quant aux deux autres textes, ils auraient ensuite fondu en un seul les personnages du futur perdant et du mauvais partageur, réservant à Renart celui du sage conseiller. En fait, il est impossible de dire laquelle de ces quatre versions est la première. En la matière, la chronologie relative ne saurait trancher : on sait depuis assez longtemps que les contes populaires ont pu conserver des versions primitives de scénarios mis en œuvre dans des textes du Moyen Âge. De même, la datation relative des seules versions médiévales de l'histoire de la chèvre ne peut permettre d'affirmer une influence de l'une sur l'autre. C'est pourtant ce que firent certains. Pour J. Flinn, comme pour A. Todt[1], l'œuvre italienne est à l'origine des deux autres, quoique leurs arguments diffèrent. Selon Todt, une histoire aussi caractéristique que celle de la seconde partie de *Rainaldo*, si elle avait connu une rédaction primitive en français, n'aurait pu se perdre, comme en témoigne le soin apporté à recueillir les différentes branches de ce qui devint le *Roman*. Quant à Flinn, comme cette histoire de la chèvre et du goupil est liée à une version du « Jugement », il juge logique d'en conclure qu'elle appartenait elle aussi au fameux prototype élaboré par Lucien Foulet[2]. Ainsi la version italienne devient-elle la plus ancienne des trois versions médiévales ! Mais comme le note Anna Lomazzi, si *Rainaldo* est bien antérieur à 1303, il est impossible de dire s'il est plus ancien que les *Récits d'un ménestrel de Reims*, que l'on peut dater de 1260. Il lui paraît du reste assez improbable qu'une œuvre rédigée en Italie du Nord dans un dialecte d'audience restreinte ait pu exercer une influence sur des œuvres éloignées dans l'espace et, pour *Renart le Contrefait*, dans le temps. Enfin, elle considère comme artificielle la liaison des deux parties de *Rainaldo e Lesengrino*[3]. Ainsi s'effondrent les hypothèses

1. A. Todt, *Die franco-italienischen Renartbranchen*, Darmstadt, 1903, cité par A. Lomazzi sans son édition de *Rainaldo e Lesengrino*, p. 37.

2. On notera que si Foulet parle longuement des rapports de *Rainaldo e Lesengrino* avec les « premières » branches du *Roman de Renart*, il expédie en quelques lignes l'histoire de la chèvre qu'il trouve pourtant originale et pleine de grâce (*Le Roman de Renard*, p. 381-391). Quant à Léopold Sudre, que Foulet s'emploie à contredire, il voyait dans l'œuvre franco-italienne la plus ancienne version écrite du « Jugement », et dans sa seconde partie le témoignage d'un « morceau qui n'a point laissé de trace dans la collection de l'ancien Renart » (*Les Sources du « Roman de Renart »*, Paris, 1892, p. 91).

3. Hans Robert Jauss considère lui aussi *Rainaldo e Lesengrino* comme un épigone, au terme d'une analyse littéraire et historique (« Une transformation tardive de l'épopée animale : *Rainaldo e Lesengrino* », *Cultura neolatina*, XXI, 1961, p. 214-219). Mais à la différence d'A. Lomazzi, il voit dans les deux parties un tout véritable et indissociable, une œuvre qui remet en cause les anciens principes de l'épopée animale (mélange dans la féodalité des prédateurs et de leurs proies) et oblige un Renart qui se dit vieilli, à changer de métier. La tentative aboutit à la mort de son compère le loup, et au retour forcé du goupil à son ancienne vie, désormais devenue clairement fictive.

des deux critiques précédemment cités. Et il paraît à la fois plus juste et plus judicieux de poser une source commune aux textes médiévaux, mais aussi au conte gascon, source à partir de laquelle les différentes versions auraient évolué de manière indépendante. C'est déjà ce que donnait à entendre E. Martin lorsqu'il écrivait : « Comme la branche XXVII [*Rainaldo e Lesengrino*] est bien plus complète que les sources françaises qui traitent le même sujet, elle nous fait voir une fois de plus combien de traditions de ce genre auront péri sans avoir auparavant été fixées par la littérature[1]. » C'est encore ce que propose Marie-Louise Tenèze, en mettant en parallèle le cas de l'histoire du loup nigaud, attestée indépendamment dans le *Libro de buen amor* de Juan Ruiz et par la dixième des *Fabulae extravagantes*[2]. Ce qui nous ramène encore à Renart, et plus particulièrement aux branches XX et XXI[3].

Or, ce dont témoigne l'épisode de la chèvre et du loup dans les *Récits d'un ménestrel de Reims*, quelle qu'en soit l'origine, c'est d'abord de l'influence du *Roman de Renart*. Ainsi Isengrin prétexte-t-il un procès à la cour du roi pour charger la chèvre de cultiver son champ : claire référence à l'épisode le plus connu du *Roman*, celui du plait, même si le loup n'est plus l'accusateur, mais l'accusé, et que son affaire le désigne clairement comme un prédateur, ce qui aurait dû alerter la chèvre. Isengrin et Renart entretiennent ici des rapports qui sont parfaitement en accord avec la tradition renardienne des mauvais compères, des faux amis. Enfin, le mauvais accueil reçu par le loup dans sa maison entre en résonance avec les malheurs conjugaux que connaît Isengrin dans nombre de branches. Sur ces deux derniers points, l'histoire exemplaire excède d'ailleurs le récit historique. C'est ce qui fait de ce passage des *Récits* une intéressante mise en tension de la chronique et de la fable, pratique que l'on retrouve chez Philippe de Novare[4].

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Les manuscrits.

Les *Récits* nous ont été conservés par onze manuscrits, mais l'apologue de la chèvre et du loup ne figure que dans une des deux familles de l'œuvre[5]. De plus, sur les cinq copies qui la constituent (sigles : *A*, *B*, *C*, *I*, *K*), quatre seulement en font état ; la cinquième *(I)*, qui est un remaniement

1. E. Martin, *Observations sur « le Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887, p. 101.
2. M.-L. Tenèze, *Le Conte populaire français*, p. 100.
3. Voir la Notice de la branche XXI, p. 1329.
4. Voir la Notice du passage des *Mémoires* que nous reproduisons dans le présent volume, p. 1386-1393.
5. Sur la tradition manuscrite, voir Donald Willard Tappan, « The Manuscripts of the *Récits d'un Ménestrel de Reims* », *Symposium*, XXV, 1971, p. 70-78 (sur dix manuscrits) ; du même, « An Eleventh Manuscript of the *Récits d'un Ménestrel de Reims* », *Romance Notes*, XXIV, 1983, p. 71-75 (sur le onzième manuscrit redécouvert, le volume de Cambridge, et son importance dans la tradition du texte).

souvent abrégé du texte, l'omet. En revanche, un volume de la deuxième famille *(H)* possède bien l'apologue, mais sorti de son contexte, puisqu'il figure après les *Récits*. Nous ferons surtout et d'abord état ici des manuscrits de la première famille.

Le manuscrit conservé à Londres, à la British Library, sous la cote Additional 11753 (sigle : *A*), est notre manuscrit de base, comme il le fut pour l'édition de Natalis de Wailly et pour celle de Pascal Bonnefois. Il s'agit d'un volume de 58 folios de parchemin, écrits à longues lignes par un seul copiste (31 lignes par page). L'écriture en est très lisible et très particulière : il ne s'agit ni d'une gothique, ni de la petite écriture ronde des textes français. Le manuscrit ne contient que l'œuvre du Ménestrel et en est presque contemporain, puisqu'on le date entre 1260 et 1295. Le passage que nous éditons est copié aux folios 48 v° à 51 v°.

Le manuscrit conservé à Cambridge, à Corpus Christi College Library, coté 432 (sigle : *K*), compte 116 folios de parchemin (195 x 140 mm), copiés à longues lignes par une seule main (24 lignes par page). Lui aussi ne contient que les *Récits*. Il est daté entre 1286 et 1295. C'est le manuscrit de contrôle que nous avons choisi de préférence aux deux autres, qui sont plus récents, voire franchement tardifs. L'extrait publié figure aux folios 96 v° à 101 v°. L'apologue est mis en relief dans ce manuscrit : il commence un nouveau paragraphe (« Or vous vuil dire un example sour ce que la contesse avoit... »). De plus, à l'intérieur de l'apologue figure, au folio 98 r°, une miniature très abîmée qui représente le loup et la chèvre.

Le manuscrit conservé à Rouen, à la Bibliothèque municipale, cote 1142 (sigle : *B*) compte 140 folios de parchemin (200 x 145 mm), écrits sur deux colonnes. Il a été copié au XIVe siècle.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France coté fr. 10149 (sigle : *C*) est un volume du XVIe siècle, qui faisait suite à l'origine au manuscrit fr. 10148, lequel contient la *Vie de saint Louis* de Joinville, copiée et rajeunie pour Antoinette de Bourbon entre 1513 et 1550.

Le manuscrit de Londres, British Library, Harley 3983 (sigle : *H*), qui appartient, ainsi que nous l'avons dit, à la deuxième famille de manuscrits, est un petit volume de 114 folios de parchemin, écrits sur deux colonnes de 40 lignes. Les *Récits* (ff[os] 83 r°-114 v°) sont certainement de la même main que le *Florimont* d'Aimon de Varennes qui occupe les folios 2 r° à 82 v°. La date de 1323 qui figure à la fin de ce premier texte pourrait donc valoir aussi pour le second. L'apologue vient à la fin du volume. Le texte commence ainsi : « Or vous conterai une trufe sanz voir tour et quiener a essample qu'il fu une fois... » On remarquera que le lion n'y porte pas le nom de Noble.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France coté fr. 24430 (sigle : *E*) est un grand volume de 181 folios de parchemin (335 x 255 mm), copiés sur deux et trois colonnes. Les *Récits* figurent aux folios 59 à 80 de cette copie de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle.

Le manuscrit conservé à Londres, à la British Library, sous la cote Additional 7103 (sigle : *F*) a été écrit après 1295. Il en existe une copie du XIXe siècle, le manuscrit fr. 13566 de la Bibliothèque nationale de France, qu'utilisa Natalis de Wailly.

Le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles coté 10478-10479 (sigle : *J*) compte 249 folios de papier (285 x 203 mm), écrits à longues

lignes, puis sur deux colonnes à partir du folio 127. Il est daté du xv[e] siècle. Les *Récits* figurent aux folios 184 r° à 249 v°.

Les éditions.

La chronique du Ménestrel de Reims a été éditée dans son intégralité à quatre reprises :

Louis Paris, *La Chronique de Rains, publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du roi*, Paris, 1837 (d'après BNF, fr. 24430).

Joseph Jean de Smet, *Chronique de Flandres et des croisades*, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, Bruxelles, t. III, 1856, p. 575-687 (d'après Bruxelles, 10478).

Natalis de Wailly, *Récits d'un ménestrel de Reims au* XIII[e] *siècle*, Paris, 1876 [d'après les six manuscrits connus alors].

Pascal Bonnefois, *Édition critique des « Récits d'un Ménestrel de Reims » et problèmes de génération de concordanciers lemmatisés sur micro-ordinateurs*, thèse de doctorat (université Paris-VII), 3 vol., 1990.

Les deux premières éditions, toutes deux fondées sur un manuscrit unique, ne donnaient que la version de la seconde famille. Il leur manque donc l'apologue de la chèvre et du loup. La troisième édition, celle de Natalis de Wailly, a longtemps fait autorité. Elle se fonde en effet sur le manuscrit *A* de Londres et donne un apparat critique qui tient compte des cinq autres copies alors connues. Cependant, elle offre un grave inconvénient : l'éditeur s'est livré à un travail de réfection linguistique de l'ensemble du texte. En s'aidant des formes qui se rencontrent dans les chartes de Reims, et qui représentaient à ses yeux un état de langue authentique, il a voulu donner une « couleur » locale systématique aux *Récits* du Ménestrel. On s'en rendra compte en se reportant aux paragraphes 398 à 424[1] de son édition. Nous avons donc donné une édition à nouveaux frais du manuscrit *A* pour le passage qui nous intéressait. Si on la compare avec celle fournie par Pascal Bonnefois, on ne relèvera que de très rares divergences de lecture[2].

Enfin, il n'existe, à notre connaissance, aucune traduction française de l'œuvre du Ménestrel. Une traduction anglaise en a été donnée par E. N. Stone dans *Three Old French Chronicles of the Crusades*, à Seattle en 1939.

Établissement du texte.

Nous n'avons pu consulter qu'un microfilm du manuscri[3] ; toutefois, le passage que nous éditons offre fort peu de difficultés de lecture.

La plupart des mots abrégés figurent ailleurs dans l'œuvre en toutes lettres, sous une forme unique, ou sous plusieurs dont une est toujours majoritaire. Le concordancier établi par P. Bonnefois nous a beaucoup aidée dans le choix des formes. Ainsi, *p* suivi du signe abréviatif *or/our* représente toujours *pour*. En revanche, venant à la fin du mot « seigneur »,

1. P. 204-217.
2. Voir les pages 160 à 171 du tome I de sa thèse.
3. Il en va de même de P. Bonnefois. N. de Wailly, lui, a bénéficié d'une copie du volume de Londres faite par Julien Havet (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, n. a. fr. 4115-4116 ; voir son introduction, p. XVII).

le même signe a été résolu en *or* car les graphies *seigneur*, *seignour* sont minoritaires face à *seignor*. La lettre *p* barrée représente soit *per* (les pairs du royaume), seule forme développée attestée dans le manuscrit, soit, en composition, *par* dans le verbe *parcevoir*. Quant à l'adverbe abrégé *mlt*, sa forme développée est majoritairement *mout*.

La langue du manuscrit comporte peu de particularités. On n'y remarque guère que les formes *queil* (« quel ») et *teis* (*teus*, cas sujet de *tel*), plutôt propres aux régions de l'Est, mais pas uniquement ; il en est de même pour *nuil* (« nul »). On peut enfin souligner une curieuse caractéristique graphique, sinon phonétique, qui affecte les premières personnes verbales dont la désinence est *-ai* : un *s* s'y trouve adjoint. Ainsi du présent *(j'ais)*, du futur *(jou te dirais, je avrais le grain, je revenrais ci le matin, je l'amenderais quant je porrays)* et du passé simple *(bennoite soit l'eure que je vou aletays premiers)*.

S. L.

NOTES ET VARIANTES

Page 853.

a. on lour fist *K*

1. Les Avesnes ne furent pas déshérités totalement. Quoiqu'on n'ait pas reconnu leur droit d'aînesse, ils devaient recevoir le Hainaut. Voir la Notice, p. 1400-1401.

2. Le sous-diaconat est le premier des ordres majeurs de la cléricature. Après vient le diaconat (deuxième ordre), qui précède immédiatement la prêtrise. Mais dès le sous-diaconat, le clerc est engagé de manière irréversible dans la carrière ecclésiastique, et il ne peut en particulier se marier sans commettre un sacrilège.

3. Le texte utilise l'expression *dame lige* pour exprimer la dépendance vassalique de Bouchard d'Avesnes envers Marguerite de Flandre. L'adjectif *lige* fonctionne, en effet, en ancien français aussi bien pour désigner le vassal (homme lige) que le suzerain (seigneur ou dame lige). Voir, pour la première acception, le discours de la comtesse à la reine, p. 854.

Page 854.

a. pour *est peu lisible dans A, il pourrait s'agir de* por . ♦♦ *b.* conta son son besoing *A (doublon non corrigé).*

1. Guillaume de Dampierre mourut le 6 juin 1251.

2. Le château de Rupelmonde était situé en terre d'Empire, en Flandre orientale, dans l'actuel arrondissement de Saint-Nicolas.

3. Philippe Auguste ayant épousé Isabelle de Hainaut, nièce du comte de Flandre Philippe d'Alsace, Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, peut arguer de sa parenté avec le roi Louis IX, petit-fils de Philippe Auguste. Le terme de « cousine » a ici un sens large.

4. Il s'agit des deux frères cadets de Louis IX : Charles d'Anjou et Alphonse de Poitiers, rentrés d'Orient en 1250.

5. La ville de Saint-Germain-en-Laye s'est développée autour du château royal construit par Louis VI vers 1125. Brûlé par les Anglais en 1346, il sera reconstruit par Charles V (1367), puis par François Ier. Le palais de

Saint-Germain-en-Laye fut une des trois résidences habituelles de Louis IX, en sus de celui de la Cité à Paris, avec Pontoise et Vincennes.

Page 855.

a. .II. journex de terre ahannable et bone vigne *K* ♦♦ *b.* la terres est *A*; *nous corrigeons.* ♦♦ *c.* si en davons estre *K*

1. La journée de travail est couramment utilisée comme mesure agraire, ainsi que l'attestent documents d'archives et textes littéraires ; cette pratique perdurera par-delà le Moyen Âge. En revanche, la description du type de terre à mettre en culture suscite quelque interrogation, d'où les variantes produites dans les copies du texte. Le terme *aragis* est rare dans la littérature de l'époque. Il ne faut pas le confondre avec *arage*, *araige*, qui vient du latin *arare*, et désigne la terre arable, ou le droit de terrage, c'est-à-dire l'impôt en nature qu'un seigneur peut légitimement lever sur des terres arables concédées à ses vassaux. *Aragis* est une forme d'*arachis*, du latin *eradicare* (Godefroy, *Complément*). La terre proposée à la chèvre par le loup est donc une ancienne vigne qui a été arrachée.

Page 856.

a. que je te ferai bone parçoniere *K* ♦♦ *b.* partirons nos oyl *K*

1. Le terme de *despouille*, au sens de « récolte », appartient au vocabulaire juridique. On le rencontre habituellement dans les coutumiers (dont celui de Philippe de Beaumanoir) et dans les pièces d'archives, au moins jusqu'au XVI[e] siècle.

Page 857.

a. Amis dist *K* ♦♦ *b.* Ij. vaignons que elle avoit norriz de son lait a une abaie qui estoit pres d'anqui des quex li uns *K* ♦♦ *c.* plait et a sa douce mere il *K*

1. Si Roonel est bien le nom du chien dans le *Roman de Renart*, Taburel est un nouveau venu. Son nom signifie soit « tambourin », soit « tambourineur ».

2. Ce juron semble relativement peu attesté dans les répertoires existants. On le retrouve cependant une fois dans le *Roman de Renart* (branche X, v. 307, dans la bouche de Renart sous la forme *par vos botes*). Une forme pour ainsi dire inversée en est *par mon chapel* (voir G. Tilander, *Lexique*, p. 25 et 31).

Page 858.

a. ferons nos serons en .I. lieu reponu et orrons *K* ♦♦ *b.* dites bien // Atant *K* ♦♦ *c.* maintes moes li *K* : maintes nicles li *B, C, H* ♦♦ *d.* ses ieux et voit *K* ♦♦ *e.* Par le cul Dieu dit *K* : par la goule beu dit *C*

1. Le mot *esteule* est fort courant, qui désigne la paille, le chaume. En revanche, *burel*, au sens de « meule », est un hapax du manuscrit. Les autres copies le remplacent par *moncel* ou *monceau*. Faut-il mettre *burel* en relation avec *bourel*, qui peut désigner un bourrelet ? Ou avec *bure*, qui depuis le XIII[e] siècle désigne en Lorraine la pyramide de fagots de bois que l'on allumait le premier dimanche de Carême, puis lors de toute autre

fête ? Les habitants de Lille et Tournai auraient usé du mot *boure* dans le même sens (voir Godefroy, art. *bure*, exemples tirés de pièces d'archives).

Page 859.

a. saillent hors et *K* •• *b.* et le porterent par terre et li monterent sour la pance et li font plus de cent plaies par mi le cors et le cuidoient avoir mort et vint ses charretons et le mist a grant poigne sour son char et l'en mena en son hostel // Atant ez vos renart qui tout avoit vehu et qui mout estoit liez quant mal adraçoit et vint a son compere qui estoit malmenez et li dist biax comperes *K* •• *c.* Renart [qui *exponctué*] dist *A*

1. Le mot *mormelante* est un hapax. En le mettant en relation avec le verbe *murmeler*, « murmurer », on peut y voir une désignation du gosier, de la gorge.

Page 860.

a. dirent que plus aparoillie chose remaint que ceste et si remaint essez de ce que fox pense est çou li *K* : dirent tant grate chievre que mal gist et asses remest de ce que musart pense ou est li *C* •• *b.* d'avesnes qui *K* •• *c.* sa me que *A*, *sans signe d'abréviation ; nous corrigeons.*

1. Ce proverbe fait partie des *Proverbes au vilain*, recueil parémiologique ancien (J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925, n° 1646 : *Plus apareillie chose remaint*).

2. Ce proverbe se retrouve dans l'ouvrage de Morawski (n° 442 : *Cui il meschiet on li mesoffre*), mais aussi dans de nombreux textes littéraires.

Page 861.

a. Or revenrons a nostre matiere et dirons dou conte d'anjou *K, B, C, E, F, J*

1. Le verbe *fouler* seul peut à l'occasion signifier « faire l'amour », et le verbe *vendengier* lui-même a pu prendre le sens second de « pressurer », d'où, lui aussi, de « faire l'amour », voire de « se livrer à la prostitution » dans au moins un exemple. Mais ce qui est remarquable, c'est que la presque totalité des occurrences répertoriées de la locution *fouler la vendange* n'apparaît qu'en contexte obscène. Le recours à cette expression dans notre texte, pour évoquer le cuisant échec de Jean d'Avesnes et annoncer sa fin misérable, doit donc être entendu comme éminemment méprisant : Jean, comme une femme prise sans ménagement, a eu le dessous au sens propre.

2. Il s'agit de Guillaume de Hollande, roi des Romains, dont Jean d'Avesnes avait épousé la sœur. Il n'était donc pas à proprement parler roi d'Allemagne, mais empereur de ce qui allait être désigné comme le Saint Empire germanique.

3. Au XIe siècle, la ville de Valenciennes s'était vu accorder une commune par le comte de Hainaut, à la suite des revendications de la bourgeoisie de cette place, dont l'importance commerciale s'affirmait. La ville avait donc un gouvernement municipal, dont le premier magistrat était le maire. Celui-ci était assisté d'autres magistrats, qui, pour avoir prêté serment au moment de leur entrée en fonction, étaient désignés du terme de jurés.

4. La présence d'un prévôt dans une « ville de commune » est difficile à expliquer. En effet, ce genre de ville jouit d'une totale autonomie poli-

tique. Or, le prévôt représente et exerce l'autorité qu'un seigneur a conservée sur des villes qui ne se sont vu accorder que des franchises, et qui, à ce titre, ressortissent à l'appellation de « villes de prévôté ». Mais peut-être ici le terme de « prévôt » sert-il à désigner un simple magistrat municipal.

Page 862.

a. Dans A le tilde manque sur la première syllabe de magoniaus.

1. Perrières et mangonneaux sont deux genres différents d'engins de siège. Les premières sont des armes à tir tendu, comme la baliste. Engins mus par un ressort, elles lancent des quartiers de rocs ou des boulets de cinquante à cent livres ; non réglables, tirant à courte distance (75 mètres environ), elles servent à détruire les fortifications. Les mangonneaux, eux, sont des armes à tir courbe. Utilisant le principe de la fronde, ils fonctionnent avec un levier et un contrepoids. Le mangonneau est le modèle réduit du très lourd engin qu'est le trébuchet (plus de deux tonnes). Et alors que ce dernier peut envoyer d'énormes quartiers de rocs pour atteindre l'intérieur des places fortes, le mangonneau lance plutôt de petits boulets, qui ont surtout un effet d'intimidation sur les assiégés.

2. La ville de Binche (*Binchium* ou *Bincium* en latin, d'où la forme *Bins*) est une ville hennuyère de Belgique.

3. La ville d'Enghien appartient au Hainaut. Elle est aujourd'hui située dans l'arrondissement de Soignies, en Belgique.

4. Blanche de Castille, alors régente du royaume, mourut le 27 novembre 1252 et fut inhumée à Maubuisson, dans l'abbaye cistercienne, dite Notre-Dame-la-Royale, qu'elle avait fondée en 1241. Son fils, Alphonse de Poitiers, mort en 1271, y a également son tombeau.

RUTEBEUF

RENART LE BESTOURNÉ
SUR BRICHEMER

NOTICE

Rutebeuf n'est plus qu'un nom — ou un surnom — pour nous[1]. À cet auteur, on attribue cinquante-six pièces, dont deux seulement se rattachent directement à la tradition du *Roman de Renart* : *Renart le bestourné* et *Sur Brichemer*.

Rutebeuf a écrit dans la seconde moitié du XIIIe siècle[2]. Le *Dit des corde-*

1. De ce nom, certains des quinze textes où il apparaît proposent un commentaire « étymologique » : « Rutebeuf » est composé de « rude » et de « bœuf », ou bien stylistique : Rutebeuf qui rudement œuvre, c'est-à-dire dont le travail est grossier.

2. Les rapides développements qui suivent doivent tout aux excellentes éditions des *Œuvres complètes* de Rutebeuf par Edmond Faral et Julia Bastin (Picard, 2 vol., 1959-1960), puis Michel Zink (Bordas, « Classiques Garnier », 2 vol., 1989).

liers, sa première œuvre datée[1], a pour sujet la querelle qui, à Troyes, opposa en 1249 les franciscains au clergé séculier. La dernière, la *Nouvelle complainte d'outremer*, a été composée au début de 1277. Entre l'une et l'autre, Rutebeuf a connu bien des retournements de situation. Certainement né en Champagne, il vint sans doute à Paris pour parfaire ses études. Son œuvre semble en tout cas suggérer une formation de clerc : bon latiniste, il est familier de l'Écriture comme d'Ovide pour ne citer que ces deux exemples.

Un second changement intervient alors dans sa vie, qui pourrait étayer l'hypothèse selon laquelle il aurait étudié *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) et *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie, musique) : après avoir soutenu l'implantation des franciscains dans le centre de Troyes, Rutebeuf devient un ardent défenseur des maîtres séculiers, au premier rang desquels Guillaume de Saint-Amour, dans le conflit qui les oppose aux ordres mendiants au sein de l'Université[2]. Or, l'on sait que les plus virulents partisans des séculiers appartenaient à la faculté des arts. Mais de strictement universitaire, la critique des ordres mendiants prend une tout autre dimension lorsque Guillaume de Saint-Amour remet en cause leur place et leur légitimité au sein de l'Église. Autour de février 1255, Rutebeuf consacre à cette affaire sa *Discorde des jacobins et de l'université de Paris*. Il poursuit son combat même lorsque la cause des maîtres séculiers apparaît définitivement perdue, en 1259-1260.

Rutebeuf, totalement compromis, traverse une période noire. Il ne peut plus écrire pour un parti qui a perdu et dont il était le pamphlétaire aussi convaincu que stipendié ; il ne peut plus espérer non plus de commandes de la Cour, comme celles qui furent à l'origine de certaines des œuvres de jadis : la *Complainte de Monseigneur Ancel de l'Isle* et celle *de Monseigneur Geoffroy de Sergines* (1255-1256). De fait, Louis IX a une prédilection marquée pour les mendiants, et il aime à s'en entourer : Vincent de Beauvais, Guillaume de Chartres, Eudes Rigaud... Son confesseur, le dominicain Geoffroi de Beaulieu, ira jusqu'à affirmer que le roi avait eu l'intention de devenir l'un des leurs, mais qu'il n'avait pas réalisé son souhait faute de pouvoir se décider entre franciscains et dominicains[3] ! Lorsque le roi, par souci d'austérité et d'économie en prévision de la croisade, ferme ses portes aux poètes et aux ménestrels par décision du 4 avril 1261, Rutebeuf s'en fait l'écho dans la satire qu'est *Renart le bestourné*. C'est aussi vraisemblablement à cette époque que, privé de tout soutien, il écrit les pièces que Jean Dufournet a réunies sous le titre de « Poèmes de l'infortune ». Comme le dit Michel Zink, « il est en train de bâtir l'image [du pauvre hère] dont il entend vivre, essayant désormais de vendre sa propre complainte à défaut de se voir commander celle des autres[4] ».

1. Un doute subsiste cependant sur son attribution.

2. Sur ce personnage, voir le livre de Michel-Marie Dufeil, *Guillaume de Saint-Amour et la polémique universitaire parisienne, 1250-1259*, Picard, 1972. L'ouvrage apporte beaucoup à la connaissance de Rutebeuf et à la chronologie de son œuvre. Sur l'histoire de la construction de l'université et de la diffusion du savoir, on pourra consulter le petit livre de Jacques Le Goff, devenu un classique : *Les Intellectuels au Moyen Âge*, Seuil, 1985 (1re éd. 1957).

3. Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Gallimard, 1996, p. 328-344.

4. Dans son édition des *Œuvres complètes*, p. 15.

Puis vient le temps de la conversion. À la fin de 1261 ou au début de 1262, Rutebeuf a dû trouver asile chez les chanoines de Saint-Victor de Paris. Il fait retour sur lui-même dans *La Voie d'humilité* (ou *de paradis*), s'accusant en particulier d'avoir écrit des textes polémiques. La suite de son œuvre n'échappera pas pour autant à cette tentation, surtout et toujours à l'encontre des ordres mendiants. Mais elle se colore d'une tonalité différente : il n'est plus question de querelles universitaire ou doctrinaire, mais de morale. Le grand sujet de Rutebeuf, désormais, est l'appel à la croisade, alors même que l'Empire latin de Constantinople a été repris par le Grec Michel Paléologue sur Baudouin II en juillet 1261, et qu'au Moyen-Orient tombent Césarée en 1265, Antioche et Jaffa en 1268. Il écrit en 1262 la *Complainte de Constantinople*, puis *La Voie de Tunis* au moment où Louis IX reprend la croix en 1267, enfin des complaintes sur Thibaud de Navarre et Alphonse de Poitiers, respectivement gendre et frère du roi, morts sur le chemin du retour en 1270 et 1271. Ces deux dernières œuvres montrent que le poète est à nouveau bien en cour. C'est de la même époque que l'on peut dater ses quatre grandes œuvres religieuses, dont deux témoignent encore de son retour en grâce : la *Vie de sainte Elysabel*, écrite vers 1264 pour Isabelle, fille de Louis IX et épouse du roi de Navarre, et *Le Miracle de Théophile*, commandé par l'évêque de Paris et représenté le jour de la Nativité de la Vierge de 1263 ou 1264.

À lire cette biographie succincte, tout entière tirée de l'œuvre, on pourrait se demander si l'œuvre en question n'a somme toute été écrite qu'en réaction aux circonstances[1]. S'il est tenu pour assuré que *Renart le bestourné* fut une réponse à la mesure d'avril 1261 par laquelle Louis IX interdit fêtes et divertissements, et restreignit le train de sa Cour[2], des œuvres ultérieures, comme celle de Jean de Condé, reprocheront encore aux mendiants leur influence puritaine sur les grands seigneurs, laquelle les pousse à fermer leur porte aux poètes, ménestrels et amuseurs en tous genres[3]. Pourtant, Jean de Condé était précisément au service d'une Cour : celle de Hainaut... Ainsi, un texte de circonstance comme celui de Rutebeuf a-t-il pu rencontrer la thématique à la fois plus ancienne et durable du discours *pro domo* d'une catégorie d'écrivains[4].

Un autre élément qui nous inciterait à accorder une portée plus générale au texte est l'usage que Rutebeuf fait des héros du *Roman de Renart*, usage qui va au-delà des allusions plus rapides que l'on trouve ailleurs : Brichemer le cerf dans *Sur Brichemer*, Couard le lièvre dans *Charlot le Juif qui chia dans la peau du lièvre*[5], Renart prenant l'habit monastique sans chan-

1. Sur cette question, on consultera Jean-Claude Mühlethaler, « *Leo cecatus* ou le triomphe de Renart courtisan. L'emploi d'un motif comme indice référentiel ? », *Reinardus*, III, 1990, p. 113-125.

2. Voir v. 46-67.

3. Voir la Notice du *Dit d'Entendement* de Jean de Condé, p. 1439, ainsi que *Le Couronnement de Renart*, où l'on voit le nouveau roi choisir des huissiers peu amènes, et restreindre le nombre des repas pris à portes ouvertes avec toute la Cour (voir v. 2672-2679, 2740-2759).

4. Voir les textes cités par E. Faral et J. Bastin dans leur édition des *Œuvres complètes*, t. I, p. 534, n. 1 : Raoul de Houdenc, *Songe d'enfer* ; Robert de Blois, *Enseignement des princes* et *Riote du monde*.

5. V. 1264-1265.

ger de vie dans la *Discorde des jacobins et de l'université de Paris*[1]. Ce dernier exemple montre déjà comment le goupil a été associé à la figure montante de l'hypocrisie au XIIIe siècle : le moine, et plus particulièrement le moine mendiant. Pourtant, la critique a longtemps considéré notre texte comme une œuvre à clefs. Ainsi Renart cacherait-il, selon Achille Jubinal, Thibaud de Navarre ; selon Tiberius Denkinger, le franciscain Simon de Brie, qui fut légat du pape, garde des sceaux de Louis IX puis pape lui-même sous le nom de Martin IV ; selon Edward Ham, Charles d'Anjou, frère de Louis IX ; selon Paulin Paris et d'autres, Pierre de la Brosse[2]. On a spéculé de même sur l'identité d'Isengrin, de Roonel, de Bernard, de Primaut, fils du loup, et de Grimaut, fils du goupil[3]. E. Faral et J. Bastin ont à leur sujet des pages beaucoup plus prudentes que nombre d'autres érudits[4]. Un document d'août 1261 atteste, certes, d'un remaniement de son Hôtel par le roi ; mais les quatre chambellans nommés, Jean Sarrazin, Pierre de Laon, Pierre de Quatri et Jean Bourguegnet[5], ne sauraient être identifiés avec certitude à ces « quatre-là » que Rutebeuf stigmatise[6].

En recourant à des personnages de la littérature, qui excèdent tout discours strictement historique[7], l'auteur tend à une parole universelle dont l'actualisation se joue entre les figures du narrateur et de son public[8], qui forment alors une communauté[9]. Dès lors, Noble n'est pas une simple figure de Louis IX, mais incarne tout roi mal conseillé. Renart et ses acolytes ne sont pas tel ou tel des officiers de l'Hôtel royal ou des intimes de la Cour, ils représentent les mauvais conseillers, plus soucieux de leur bien propre que de celui du royaume qu'ils devraient servir. Et Renart ne se contente pas de diriger les affaires de France[10] ; il vient tout juste de ruiner l'empereur de Constantinople[11]. Car, quoi qu'on ait dit, on ne peut confondre ici le roi Noble et l'empereur[12], le

1. V. 53-55. Sur les rapports qu'entretient le poète avec le *Roman de Renart*, voir J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963, chap. V, p. 174-200 ; Jean Dufournet, « Rutebeuf et le *Roman de Renart* », *L'Information littéraire*, 1978, n° 1, p. 7-15 (concerne presque uniquement *Renart le bestourné* et ses rapports avec la branche XVI « Renart empereur »).

2. A. Jubinal, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, Paris, 1839, t. I, p. 234-236 ; T. Denkinger, « Die Bettelorden in der französischen didaktischen Literatur des 13. Jahrhunderts, besonders bei Rutebeuf und im *Roman de la Rose* », *Franziskanische Studien*, II-III, 1915-1916, p. 97-102 ; E. Ham, « Renart le Bestourné », *University of Michigan. Contributions in Modern Philology*, IX, 1947, p. 1-52 ; P. Paris, « Rutebeuf », *Histoire littéraire de la France*, t. XX, Paris, 1842, p. 758.

3. Dans le *Roman de Renart*, Primaut est le frère d'Isengrin. Quant à Grimaut, il n'existe aucun personnage de ce nom.

4. Voir leur édition des *Œuvres complètes*, t. I, p. 535-536.

5. E. Faral et J. Bastin rapportent une anecdote narrée par Guillaume de Saint-Pathus au sujet de ce dernier personnage, où, égratignant le roi, il prononce par deux fois le *tropt* mis dans la bouche d'Isengrin au vers 126 (voir n. 1, p. 866).

6. V. 104-106.

7. Voir la Notice des *Récits d'un ménestrel de Reims*, p. 1402.

8. Le « vous » des vers 10 et 55.

9. Le « nous » des vers 26-27.

10. Voir v. 11-13.

11. Voir v. 14-21.

12. Dans le *Roman de Renart*, en revanche, Noble est qualifié tantôt de roi, tantôt d'empereur. Et dans la branche « Renart empereur », il se peut qu'il règne sur Constantinople. Remarquons que chaque fois que cette ville est mentionnée, ici et ailleurs (Vc, v. 1170-1171 ; XVII, v. 721-722), elle figure à la rime avec Noble, ce qui tendrait à trahir parfois une simple cheville.

royaume et l'empire[1] ; et il faut bien supposer que Rutebeuf n'a pas seulement en tête les mesures de Louis IX d'avril 1261, mais aussi la chute de Constantinople entre les mains de Grecs « perfides » en juillet de la même année. La quasi-noyade de l'empereur pourrait être un clin d'œil à la fuite précipitée de Baudouin II à bord d'un navire vénitien. Ainsi la ruine de l'Empire latin préfigurerait-elle celle du royaume de France.

Les menaces de conflits sont d'ailleurs aussi bien menaces de guerre civile[2] que de conflagration universelle[3]. Car l'once, dont tous finissent par souhaiter la venue[4], est avant tout la première bête de l'Apocalypse. Or Guillaume de Saint-Amour dans son *Tractatus de periculis novissimorum temporum ex Scripturis sumptis* de 1255 voulait démontrer que les ordres mendiants représentaient un des dangers annonciateurs de la fin des Temps. À la lecture de *Renart le bestourné*, il semble qu'on ne puisse plus espérer que dans le Jugement dernier un rétablissement des vertus chrétiennes disparues[5] et le renversement des méchants[6].

Car, par-delà les mendiants, on l'a dit, Renart représente le mal et ses résurgences perpétuelles. Les premiers vers du texte, qui passent de la contradiction *(mors/vis)* à l'identique *(ors/vils)*, sur un rythme binaire identique[7], le proclament d'emblée, tout en jouant sur la tradition du *Roman de Renart*, où le goupil constamment menacé de pendaison ou de mort[8], en réchappe toujours. Cette force de vie lui permet de resurgir ailleurs, transformé. Car que signifie *bestourné* ? Sur ce point aussi, on a beaucoup débattu, mais on peut s'accorder sur le sens de « retourné », « mis sens dessus dessous » ou « devant derrière ». De fait, le goupil du *Roman de Renart* est au départ un seigneur qui n'occupe aucun rang d'importance à la Cour, et dont les méfaits font un être pendable, mis au ban de la société. Dans le poème de Rutebeuf, ce même mauvais sujet devient roi à la place du roi. De ce changement de fortune, suggéré peut-être par la tentative de la branche XVI, le XIIIe siècle ne cessera de se faire l'écho[9].

Quant à l'épigramme intitulée *Sur Brichemer*, son commentaire soulève des difficultés similaires. Comme le cerf est, dans les branches II et Vc du *Roman de Renart*, un des premiers personnages de la Cour et le meilleur orateur au procès fait au goupil, E. Faral et J. Bastin ont songé à Geoffroi de la Chapelle, qui fut panetier de France — d'où la flamiche du vers 8 — et président du Parlement, et qui mourut peu avant 1260[10]. Mais le nom de « Brichemer » n'est peut-être là qu'appelé par l'image du jeu de briche[11]. Dans

1. V. 53-54.
2. V. 28-30.
3. V. 161-162.
4. V. 155-157.
5. V. 137-140.
6. V. 148-149.
7. Ce n'est pas ici le lieu d'une analyse des procédés littéraires (jeux de mots, paronomases, etc.) et de la forme du tercet coué (8a 8a 4b 8b 8b 4c, etc.), mais on pourra se reporter à Jean Dufournet, « Sur la structure des vingt et un premiers vers de *Renart le Bestourné* », *Mélanges Gérard Moignet. Travaux de linguistique et de littérature*, XVIII, 1980, p. 418-421 ; Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Seuil, 1972, p. 408-412 ; Nancy Freeman Regalado, *Poetic Patterns in Rutebeuf*, New Haven, 1970.
8. Voir v. 7-9.
9. Voir les textes suivants dans le volume et en particulier *Le Couronnement de Renart*.
10. Dans leur édition des *Œuvres complètes*, t. I, p. 579.
11. Voir n. 1, p. 867.

l'incertitude, mieux vaut analyser le texte comme une de ces nombreuses pièces écrites par des poètes pour soutirer quelque contribution à des mécènes réticents. Pour Michel Zink, « le plus vraisemblable est que le poème date d'une période où Rutebeuf fréquente encore la cour, s'y exprime encore avec une vivacité allègre, mais commence à ressentir la disparition de ses protecteurs les plus fidèles. Cela le placerait un peu après 1270[1] ».

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Les manuscrits.

Les deux textes de Rutebeuf retenus pour ce volume figurent tous deux dans les trois mêmes manuscrits, tous trois conservés à la Bibliothèque nationale de France.

Notre manuscrit de base, qui porte la cote fr. 837 (sigle : *A*), a déjà été décrit dans la Note sur le texte de *La Compagnie de Renart*[2]. Il contient trente-trois textes de Rutebeuf, dont trente et un en série continue. *Renart le bestourné* y figure au folio 328 v° et *Sur Brichemer* au folio 315 v°. Chacun des deux textes commence par une initiale champie sur huit unités de réglure. En outre, dans *Sur Brichemer*, les deux dernières strophes débutent par une initiale filigranée sur deux unités de réglure.

Le manuscrit fr. 1593 (sigle : *B*) compte 220 folios de parchemin (249 x 182 mm). C'est un recueil de soixante-quinze pièces qui appartiennent aux mêmes genres que celles du recueil précédemment décrit. Le manuscrit date lui aussi du XIIIe siècle (ou du début du XIVe), mais il n'a pas la même homogénéité. En effet, ce n'est qu'au XVe siècle que des cahiers d'origine différente ont été réunis. Les vingt-six poèmes de Rutebeuf y apparaissent en trois groupes distincts de vingt et un (ff^os^ 59-74), trois (ff^os^ 102-104 v°) et deux (ff^os^ 134-136) textes. Les deux premiers groupes sont copiés de la même main. *Sur Brichemer* appartient à la première série (f° 73 r°) et *Renart le bestourné* à la seconde (ff^os^ 102-103 r°). Toutefois, cette œuvre se trouve copiée par une main du XVe siècle sur des feuillets qui remplacent des folios anciens perdus. Il s'agit là d'une véritable restauration.

Enfin, le manuscrit fr. 1635 (sigle : *C*) est un volume de 181 folios de parchemin (260 x 188 mm), formé de la réunion de deux manuscrits indépendants. Le premier (ff^os^ 1-84), copié à la fin du XIIIe siècle, contient cinquante des cinquante-six poèmes attribués à Rutebeuf. C'est donc la collection la plus complète de son œuvre. La langue y est marquée par des dialectalismes de l'Est. *Renart le bestourné* figure au folio 51 r°, *Sur Brichemer* au folio 83 r°.

Éditions et traductions.

Pour Rutebeuf, la grande édition de référence reste celle de ses *Œuvres complètes* publiée par Edmond Faral et Julia Bastin, Picard, 2 vol., 1959-

1. Dans son édition des *Œuvres complètes*, t. II, p. 401.
2. Voir p. 1384.

1960. Les deux éditeurs ont choisi le manuscrit *A* comme manuscrit de base. *Renart le bestourné* se trouve aux pages 532-544 et *Sur Brichemer* aux pages 579-580 du premier tome.

En 1989, Michel Zink a donné une nouvelle édition des *Œuvres complètes*, avec traduction en regard, pour les « Classiques Garnier ». La base de ce travail est le manuscrit *C*. *Renart le bestourné* figure dans le premier tome (p. 253-263, variantes p. 505, notes p. 487-488), *Sur Brichemer* dans le second (p. 401-403, variantes p. 516, notes p. 499).

Jean Dufournet, reprenant le texte établi par E. Faral et J. Bastin, a donné la traduction de vingt-six pièces de Rutebeuf, sous le titre de *Poèmes de l'infortune et autres pièces*, Gallimard, 1986. *Renart le bestourné* figure aux pages 50-59, *Sur Brichemer* aux pages 106-109.

Il est bien difficile de rendre la fluidité, la rapidité de l'écriture de Rutebeuf en français moderne, tout comme il est malaisé, sans lourdeur, de laisser transparaître les jeux de mots qu'il pratique avec délectation. Jean Dufournet et Michel Zink y ont réussi bien mieux que nous. Souvent, nous avons repris leurs trouvailles ; parfois, nous avons rencontré par hasard les mêmes solutions qu'eux.

Établissement du texte.

Notre apparat critique est réduit au minimum. On pourra lire l'intégralité des variantes dans l'édition Faral et Bastin.

Nous suivons le même manuscrit que ces derniers. Mais nous proposons parfois une ponctuation un peu différente, et deux résolutions différentes de l'abréviation *9* : au vers 14 de *Renart le bestourné*, nous écrivons *Constantinoble* et non *Costantinoble* ; au vers 132, *comment* et non *conment*. Au vers 156, le manuscrit donne la leçon *voudroit* et non *vodroit* (Faral-Bastin). Notons enfin que si, au vers 125, *Et* manque bien, la place du signe tironien qui le représente était réservée dans la colonnette tracée pour les initiales de vers.

S. L.

NOTES ET VARIANTES

RENART LE BESTOURNÉ

Page 863.

a. Titre d'une main postérieure dans A : Renart le bestourné : *titre dans B :* De Regnart le bestourné : *titre dans C :* Ci encoumence li diz de Renart le bestournei . •• *b.* regné ou regne *B* : regné et regne *C*

1. Le verbe *chevaucher* a conduit Jean Dufournet à traduire ce vers ainsi : « il y fait force expéditions à bride abattue ». Cependant, il semble que seul le substantif *chevauchee* ait eu ce sens particulier d'« expédition militaire », « incursion armée à cheval », attesté depuis le roman de *Horn*, dans la seconde moitié du XII[e] siècle, et dès la seconde moitié du X[e] en latin médiéval, avec le terme *cavalcata*.

2. Par son association avec *vingnoble*, le terme de *brie* (v. 13) renvoie d'abord à un nom commun : sont ainsi réunis terres de culture ou d'éle-

vage et vignobles. De fait, sous cette forme ou sous les formes *berrie*, *berruie*, les textes médiévaux évoquent la rase campagne, la plaine, voire le désert. Mais Rutebeuf peut aussi penser au nom propre, à la Brie, région traditionnelle de culture et d'élevage. En ce cas, le *vingnoble* pourrait évoquer la Champagne, d'où Rutebeuf est certainement originaire. Le fait que la Brie n'appartenait pas alors au domaine royal, argument avancé par E. Faral et J. Bastin, n'est pas probant, car le poème dépasse le seul cadre référentiel de l'époque. J. Dufournet va plus loin. Pour lui, *brie* peut être la terre de Simon de Brie, le légat du pape, tandis que *vingnoble* peut renvoyer à la vigne du Seigneur, c'est-à-dire à l'Église (« Rutebeuf et le *Roman de Renart* », p. 13).

3. Le jeu est évident entre *pecheor* et *pescheor*. Renart a réussi à faire de l'empereur un *povre pecheor*, c'est-à-dire un pauvre diable, puisqu'il ne lui a pas laissé un sou vaillant. Pour un peu, comme le suggère le texte, il en faisait un marin pêcheur — profession réputée pour être rude et de peu de rapport. Mieux, grâce à la préposition *dedenz* (on attendrait *en*), l'image de la noyade se dessine en filigrane, qui achève de peindre la déchéance de l'empereur.

4. Rutebeuf joue ici de la proximité sonore des rimes *mer*, *amer* (« aimer ») et *amer* (« amertume »), rimes qui avaient trouvé tout leur sens dans l'histoire de Tristan et Iseut, liant amour et douleur à une mer sur laquelle ils avaient bu le philtre et qui plus tard les sépara.

Page 864.

a. toz li cuers m'en *A ; nous adoptons la leçon de C et B.*

1. *Poufile* est le nom d'une villageoise dans certains manuscrits de la branche Vc du *Roman de Renart* mais pas dans notre manuscrit *H* ; en ce qui concerne *Raimbourc*, les répertoires ne mentionnent qu'un personnage de ce nom (*Raiborg*, *Raiborghe*) dans la chanson de geste *Aiol*. Quant à l'opposition entre ville et Cour, elle parcourt la littérature satirique et particulièrement anticuriale des XIIIe et XIVe siècles.

2. Il s'agit de Darius III, qui fut assassiné par Bessus et Ariobarzane, et dont parle, par exemple, le célèbre *Roman d'Alexandre* médiéval (rappellons qu'Alexandre épousa une des filles de Darius III) ; mais il n'est dit nulle part que Darius ait dû sa mort à son avarice. Un contemporain de Rutebeuf comme Robert de Blois use de l'exemple conjoint de Darius et d'Alexandre dans son *Enseignement des princes* pour apprendre à ceux-ci qu'il ne faut pas accorder sa confiance aux serfs. C'est la mort de Porus, vaincu par Alexandre, que Robert attribue au manque de libéralité de ce roi envers ses officiers.

3. La correction de *li cuers* en *li peuz* (v. 50) s'impose, car la littérature ne montre pas d'exemples d'un cœur se hérissant. À moins que Rutebeuf n'ait voulu créer ici une image nouvelle…

4. Il y a ici un jeu de mots sur *empire* et *en pire*, évocation d'un royaume qui va de mal en pis, d'un royaume dont la situation se dégrade. Ce calembour est cher à Rutebeuf : on le retrouve dans *La Voie de Tunis*, texte de 1267 (v. 131 : *De jour en jour iront de roiaume en empire*) et dans *La Paix de Rutebeuf*, texte un peu postérieur (v. 17 : *Ses roiaumes devient empires*).

5. Malgré notre traduction, l'expression *metre sa teste* n'est pas un syntagme figé.

6. Il y a probablement un jeu de mots caché sous ce toponyme que l'on peut décomposer en *sen* « sens », « intelligence » et *art* « habileté », « science » — deux qualités qui manquent à Noble.

7. Le mot *porte* au sens de « ce qui est porté, transporté par voie de terre », « charge », est un terme rare, appartenant au vocabulaire concret. Rutebeuf l'a sans doute choisi à cause de l'animal de bât dont il vient de parler, mais aussi pour son homonymie. Les vers 55 à 60 ont montré, en effet, que la porte du roi était fermée à ses sujets. L'ignorance de Noble serait donc telle qu'il ne saurait qui est le véritable maître des entrées de son palais. En revanche, un jeu de mots sur charge au sens de « fardeau » ou de « devoir » n'est possible qu'en français moderne. Le terme *porte* l'exclut en ancien français.

Page 865.

a. gist sor teil costei / Que rois de bestes ne l'ot teil *C* •• *b.* Por faire avoir / Qu'il en devra assez *B, C*

1. Il s'agit de l'Hôtel royal, dont les vers suivants évoquent un certain nombre d'offices, comme celui de porte-sceau. Voir aussi *Le Dit d'Entendement*, p. 898-899.

Page 866.

a. abaie / Ysengrins *A ; nous corrigeons d'après B.* •• *b.* gist en tel endroit *B, C* •• *c. Écrit de la même main que le texte dans A.* Cy fine renart le bestourné *B* : Explicit *C*

1. *Troupt* (v. 126) est une interjection qui exprime le dédain ou la désinvolture. Il s'agit au départ d'une onomatopée imitant un pet (« prout »). Isengrin se soucie fort peu de l'argent qu'il distribue au nom du roi, puisqu'il touche des émoluments sur ces paiements en tant que chambellan responsable du sceau secret ou privé. Jusque vers 1260, ce sont les chambellans de l'Hôtel qui gèrent un trésor particulier. De cette caisse et du bureau comptable qui y était afférent naîtra la Chambre aux deniers.

2. Le mot *avaloingne* (v. 145) est un hapax. On connaît *aloigne*, *aloingne*, *alonge*, au sens de « rallonge », et plus couramment de « retard », « délai », « atermoiement ». E. Faral et J. Bastin ont supposé que, parallèlement à l'expression bien attestée *sans aloigne*, aurait pu être construite celle d'*en aloigne*, ensuite substantivée. Mais en ce cas, il faudrait supposer aussi une dérive graphique d'*enaloigne* en *evaloigne* puis *avaloigne*. Jean Dufournet propose une autre solution, très séduisante : celle d'un mot-valise fait d'*aloigne* toujours et d'*Avalon*, cette île de l'Autre Monde où Arthur mortellement blessé se réfugia, et d'où il devait un jour revenir selon les Bretons. Voir *Sur Brichemer*, v. 15-16.

3. Le Moyen Âge, qui n'enfermait pas ses fous comme le fera l'époque classique, les tondait. Cette tonsure était signe d'infamie et d'exclusion, mais avait aussi une fonction thérapeutique (voir J.-M. Fritz, *Le Discours du fou au Moyen Âge*, PUF, 1992, p. 39-44).

4. Il s'agit d'un proverbe dont J. Morawski (*Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925) a recueilli deux formes un peu différentes (n°s 2164 et 2165) : *Qui tout covoite tout li chiet* ; *Qui tot covoite tot pert*. C'est notre « qui trop embrasse, mal étreint ».

5. L'once est le nom d'une variété de panthère vivant en Asie centrale. Cet animal apparaît dans la branche Ic (v. 2848-2855) du *Roman de Renart* : Poncet, sur le point d'épouser Hermeline qui se croit veuve, raconte au goupil déguisé en jongleur que ses trois fils sont partis se mettre au service de « dame Once la haïe », dont la puissance s'étend au monde entier, et qui pourra les aider à venger la mort de leur père. Le personnage ici esquissé semble évoquer la première bête apocalyptique, sortie de la mer, et qui ressemble à un léopard. La terre entière se met à la suivre, une fois que le dragon lui a donné le pouvoir et une bouche pour blasphémer (*Apocalypse*, XIII, 1-10). Il est probable que Rutebeuf joue de la double citation : renardienne et biblique.

SUR BRICHEMER

Page 867.

a. Titre porté d'une main postérieure dans A : De Brichemer : *titre dans C :* C'est de Brichemeir. •• *b.* Qui de moi se joe a *C* •• *c.* de grant aroi *B, C* •• *d. Vers 13 dans B et C :* Je n'en puis fors promesse trere.

1. Le jeu de la briche n'a été décrit que dans une interpolation du *Bestiaire d'Amours* de Richard de Fournival (vers 1250). Au milieu de joueurs se tient un meneur de jeu, dit le *musard* (« le niais »), qui tient en main le *briche musard*, un objet assez petit pour être dissimulé facilement. Il le propose à chacun des joueurs et le remet effectivement à l'un d'entre eux, mais assez discrètement pour qu'on ne sache à qui. Entre alors en scène un autre joueur, qui s'était tenu à l'écart et qui doit retrouver la briche. Le musard essaie de l'égarer par ses discours, car si l'autre réussit dans sa recherche, lui demeure musard un tour de plus. Ici, Brichemer est comparé au meneur de jeu : il offre ses promesses au poète comme le musard propose la briche à chacun, mais ne la confie qu'à un seul. De là l'usage attesté du mot *briche*, hors de tout contexte ludique, pour signifier la tromperie, la dissimulation. Voir Jean-Michel Mehl, *Les Jeux au royaume de France du XIII[e] au début du XVI[e] siècle*, Fayard, 1990, p. 106-108, qui avance, comme jeu le plus proche de la briche, celui du furet. Mais là, il n'y a pas de musard.

2. La croyance des Bretons au retour du roi Arthur était moquée par les Français, qui y voyaient le symbole d'une chose qui ne se produira jamais à l'instar des calendes grecques.

Page 868.

a. Vers 21 dans B et C : Un po de chose vous vueil dire. •• *b.* fete escrite *A* : faites escrire *B, C. Nous adoptons la correction de E. Faral et J. Bastin.* •• *c. Écrit dans A de la même main que le texte.* Explicit *C*

LE COURONNEMENT DE RENART

NOTICE

Le Couronnement de Renart, dont nous proposons ici un extrait, est un roman de plus de 3 000 vers qui date de la seconde moitié du XIIIe siècle. Son auteur le dédie à la mémoire du bon comte Guillaume de Flandre, tombé lors d'un tournoi sous les coups, dit-il, de *Mesdis* (Médisance), d'Envie et d'Orgueil. Sa valeur le rendait pourtant digne d'être roi, mais les temps sont tels que l'on préfère souvent un mauvais seigneur à un bon ; le roman en apportera la preuve[1].

À Maupertuis, Ermengarde s'étonne que son habile époux ne cherche pas à devenir roi pour transmettre la couronne à son fils. Renart lui avoue que, devenu vieux, il craint la mort et souhaite se repentir de ses fautes en se faisant religieux. Mais un coucou pousse alors son cri treize fois et Renart en tire l'augure qu'il lui reste autant d'années à vivre. Il part donc dans l'intention de détrôner Noble le lion[2].

En chemin, il va jouer un de ses mauvais tours coutumiers à l'âne Timer[3], puis un autre à un boucher qui portait des andouilles[4]. À chaque fois, la morale de l'histoire est qu'il ne faut pas, par convoitise, chercher à se faire autre que ce que l'on est.

Puis, Renart rencontre son vieil ennemi Isengrin. Tous deux sont présentés à cheval, le loup tenant une lance. Leur conversation est pleine de sous-entendus ; sous prétexte de festin, ils tentent de s'attirer l'un l'autre dans un piège. Renart finit par changer de discours : il va à la Cour, à Grenomaisnil, car il a entendu dire qu'une étoile annonçait la mort prochaine du roi, qui aurait un successeur extraordinaire, digne d'être empereur de Rome et de Grèce[5]. Piqué dans sa curiosité, Isengrin suit Renart, mais il tombe dans un piège à loup. Il accuse son compagnon qui, pour une fois, n'y est pour rien et qui va le délivrer en se jouant de la convoitise du louvier[6]. En guise de remerciement, Renart demande alors à Isengrin de se rendre seul à Grenomaisnil, de n'y pas parler de l'étoile et de prétendre ignorer où lui-même se trouve, si le roi le lui demande[7]. Mais Isengrin ne fait que calomnier Renart et dénoncer au roi un complot, fomenté par le goupil et l'âne, pour le détrôner au profit de ce dernier. Or, Noble, vieilli, a décidé d'abdiquer et de réunir une cour plénière à Malrepaire, où il est né, pour qu'un successeur lui soit choisi. Il charge le loup de porter partout sa convocation. Celui-ci lui demande alors s'il a entendu parler de la prédiction des astrologues à son propos, ce qui n'est pas le cas[8].

1. V. 1-140.
2. V. 141-252.
3. V. 253-429.
4. V. 430-542.
5. V. 543-675.
6. V. 676-829.
7. V. 830-891.
8. V. 892-982.

Isengrin part accomplir sa mission. Rencontrant à nouveau Renart, qui semble poursuivi par la meute du comte de Flandre, il lui raconte ce qui se passe à la Cour et lui suggère de s'y rendre pour tenir compagnie au roi et lui montrer sa loyauté. Renart, après lui avoir proposé en vain de l'aider à devenir roi, refuse. Tous deux se quittent en mauvais termes[1].

Renart parvient à une ville où cohabitent dominicains et franciscains. Il demande au prieur des dominicains de l'accepter comme moine afin de faire pénitence de sa gourmandise, de sa médisance et de sa traîtrise. Le prieur va consulter son chapitre, lui conseillant d'accepter l'impétrant : dépourvus d'argent et de pouvoir, ils ne le sont pas d'intelligence, et, si Renart leur enseignait ses tromperies, ils pourraient devenir importants et être écoutés de tous. Les moines acceptent[2]. Mais lassé d'attendre, Renart est entre-temps allé trouver les franciscains. Il a déjà revêtu leur robe, lorsque le prieur dominicain vient le réclamer. Renart décide alors de porter une robe mi-partie : il sera dominicain et franciscain tout à la fois. Ainsi se conclut la paix entre les deux ordres. Et Renart, allant de l'un à l'autre, leur enseigne son *art* et la façon de se comporter au sein d'une Cour. En un an, il leur apprend tout, moyennant la promesse que les moines n'avouent jamais que Renart a fait partie de l'un ou de l'autre ordre[3].

Mais au cours de ce même séjour, Renart demande la permission d'aller voir Noble. Il part donc sous son habit religieux en compagnie d'un frère. Arrivé à la Cour, il est présenté comme le prieur des dominicains de Saint-Ferri. Il engage Noble à songer à son salut, prétendant avoir vu dans le ciel des signes de sa mort prochaine. À cette nouvelle, qui corrobore les propos rapportés par Isengrin, le roi se sent soudain faible et s'alite. Renart entend sa confession, puis lui demande à qui il songe pour lui succéder. Le lion penche pour le léopard. Renart le lui déconseille, car la ruse vaut mieux que la force. Noble évoque alors Renart, mais il est introuvable, comme chaque fois qu'on a besoin de lui, dit-il. Sous couleur de charité chrétienne, Renart prend alors sa propre défense et dit qu'on calomnie peut-être l'absent. Enfin, à l'invitation de Noble, Renart prononce un sermon en forme sur la vertu de pauvreté, qui ouvre les portes du paradis. Mais il revient incidemment au sujet qui l'intéresse en invitant les seigneurs de la Cour à élire un roi qui sache faire le départ entre bons et méchants. Le faux prêcheur promet de revenir à l'Ascension, le jour de l'élection du nouveau roi, puis il retourne à Saint-Ferri[4]. Le narrateur indique alors qu'il revient à Isengrin, abandonné au début de sa mission, après sa rencontre avec Renart[5].

Vient alors le long extrait que nous avons choisi. Situé entre deux articulations fortes du texte[6], il raconte comment Renart parvient à se faire couronner roi avec l'aide du hérisson et du mouton. L'extrait commence par une sorte de second prologue[7], où est évoquée la figure du dédica-

1. V. 983-1079.
2. V. 1080-1173.
3. V. 1174-1253.
4. V. 1254-1667.
5. V. 1668-1674.
6. Sur ces articulations, mises en évidence par le manuscrit, voir la Note sur le texte et sur la traduction, p. 1427.
7. V. 1675-1699.

taire posthume, le comte Guillaume. L'auteur oppose implicitement l'époque de celui-ci, où les *biau dis*[1], à la fois œuvres de talent et bonnes paroles, étaient reconnus et couronnés, au temps présent, règne des *mesdis*[2], c'est-à-dire des médisances. D'ailleurs, l'extrait s'achève sur la mort de Noble, mort dont Orgueil, Envie et Renardie sont responsables. C'est grâce à eux que Renart est parvenu à ses fins. Et avant d'achever son œuvre, l'auteur va raconter le début de son règne[3].

Renart quitte Malrepaire pour Grenomaisnil. En chemin, il rencontre le hérisson et le mouton, qui se plaignent d'avoir été exclus de la Cour par lui. Renart leur rappelle leur condition inférieure : s'ils ne sauraient figurer à la Cour, c'est que Dieu lui-même les a créés ainsi. Le narrateur renchérit : le hérisson connaissait la nature mauvaise de Renart, il n'a donc eu de lui que ce qu'on pouvait en attendre[4]. Après avoir pris le soin de fortifier Grenomaisnil, Renart part pour Jérusalem et visite le Saint-Sépulcre. Sa réputation gagne toute l'Asie ; il répand sa science perverse dans tout l'Orient. Puis il se rend à Tolède pour y apprendre la nigromancie[5]. Enfin, il rentre en France et reçoit à Paris un accueil solennel du roi et de tout ce qui compte dans le royaume. Tous se mettent à son école, jusqu'au pape, qui le fait mander à Rome. Renart lui enseigne comment faire passer une chose pour une autre. En remerciement, le pontife lui donne l'absolution. Après avoir instruit tous les cardinaux, Renart part pour l'Angleterre, puis pour l'Allemagne. C'est le règne de la renardie[6]. Enfin, Renart rentre dans son royaume, à Grenomaisnil. Les grands s'empressent auprès de lui, ainsi qu'Orgueil, Médisance et Fausseté. Les pauvres, eux, sont repoussés par l'éléphant, qui fait fonction d'huissier. Ils se plaignent que seul Argent puisse faire ouvrir les portes royales : Argent peut tout, sauf ressusciter un mort[7]. Alors, leurs plaintes se transforment en apostrophe à la mort, qui leur a ravi un bon seigneur pour leur en donner un mauvais, qui leur a laissé du vinaigre pour du vin, etc.[8]. Enfin, le narrateur prend le relais pour déplorer une dernière fois la mort du bon comte Guillaume, et pour mettre en garde son frère cadet, le marquis de Namur, qui lui ressemble tant, puisqu'il n'a que faire de renardie. Cependant, il serait bon qu'il connaisse un peu Renart et sa « science » pour pouvoir démasquer ses disciples. C'est désormais une nécessité[9].

On le constate, ce texte s'inscrit clairement dans la suite du *Roman de Renart* : la narration commence par deux mauvais tours joués par le goupil à ceux qui ont la fâcheuse idée de se trouver sur son chemin ; Isengrin y apparaît comme son vieil ennemi ; Renart ne se rendra officiellement à la Cour qu'à la seconde convocation de Noble, comme dans le *Roman*. Dans le *Couronnement*, ce retard constitue même l'un des principaux reproches que le roi formule à son encontre : Renart n'est jamais là quand on a besoin de lui[10].

1. V. 1677.
2. V. 1678.
3. V. 2760-2794.
4. V. 2795-2899.
5. V. 2900-2953.
6. V. 2954-3222.
7. V. 3223-3271.
8. V. 3272-3297.
9. V. 3298-3398.
10. Voir v. 1449-1450.

Cette connaissance du *Roman* apparaît de façon plus évidente encore lorsque l'auteur précise que le goupil passa tout un hiver et un été à Tolède pour y apprendre la nigromancie, épisode relaté dans la branche XXIV, « Renart magicien ».

Cependant, la volonté affichée de tirer une morale de tout traduit un esprit différent de celui du *Roman*[1]. Renart y eſt représenté triomphant et couronné — c'eſt la première fois dans les textes épigones — au terme d'un complot qu'il ourdit contre Noble. Mais ce complot a seulement consiſté à persuader le roi qu'il était tout prêt de mourir, et Noble s'eſt, pour ainsi dire, exécuté ! Que voir là, sinon l'indication que Renart eſt le représentant d'une nouvelle époque ? Une époque placée sous le signe de la convoitise, de la soif de pouvoir et du désir de changer de position sociale. L'âne et le boucher tombent dans le piège de Renart à cause de ce désir ; dominicains et franciscains acceptent Renart dans leurs rangs pour cesser d'être pauvres et devenir puissants ; le hérisson désigne Renart comme roi parce que, tout en sachant ce qu'il eſt, il espère en obtenir des signes de reconnaissance tangibles : c'eſt désormais le règne de l'Argent[2].

Cette vision pessimiſte, qui dans sa généralité paraît transcender les époques, prend-elle plus de relief d'être resituée dans la période de son écriture ? La partie de l'unique manuscrit qui conserve l'œuvre a été copiée avant 1295. De plus, Alfred Foulet a bien montré certaines reprises du *Couronnement* dans le *Renart le Nouvel* de Jacquemart Gielee, en particulier l'entrée simultanée de Renart chez les Jacobins et les Cordeliers[3]. Or cette œuvre a été achevée en 1289. Enfin la biographie des deux personnages hiſtoriques évoqués dans le *Couronnement* : Guillaume de Dampierre, et son frère cadet Guy, devrait permettre d'affiner la datation. Guillaume meurt en 1251 lors d'un tournoi. Il portait le titre de comte de Flandre, mais c'eſt sa mère qui se réservait l'usufruit du comté. De même son frère Guy ne sera que titulaire jusqu'à la mort de sa mère en 1280. Mais entre-temps, il acquiert le marquisat de Namur en 1263. Comme le rappelle John Flinn, on a longtemps cherché dans la querelle qui opposa les Dampierre et les Avesnes la clef de ce texte[4]. De fait, la mort tragique du comte de Flandre en 1251 avait suscité des soupçons, injuſtifiés, contre les Avesnes. Charles Duvivier, en 1894, attribue à cet événement et à ces rumeurs l'écriture du *Couronnement*[5], puisque, l'auteur le dit, le bon comte Guillaume eſt tombé sous les coups de Médisance, d'Envie et d'Orgueil. Cependant, Gaſton Paris note que la formulation des vers 6 et 7 fait difficulté : « Dou preu vaillant conte Williaume / Qui jadis fu contes de Flandres[6]. » Ce « jadis » rejette, en effet, trop loin dans

1. Notons que notre texte eſt suivi, dans le manuscrit, des *Fables* de Marie de France (fin du XIIe siècle). Or, c'eſt la fin même du *Couronnement de Renart* qui introduit cet autre texte en identifiant le Guillaume dédicataire de Marie avec le bon comte de Flandre !

2. V. 3244-3271.

3. *Le Couronnement de Renard, poème du XIIIe siècle*, éd. Alfred Foulet, Princeton-Paris, Princeton UP-PUF, 1929.

4. J. Flinn, *Le « Roman de Renart » dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Toronto-Paris, University of Toronto Press, 1963, p. 226-227. Sur cette querelle, voir la Notice des *Récits d'un ménestrel de Reims*, p. 1399-1401.

5. C. Duvivier, *Les influences française et germanique en Belgique au XIIIe siècle ; la querelle des Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (1257)*, Bruxelles, 1894.

6. G. Paris, *Romania*, VIII, 1879, p. 38.

le temps l'époque de sa mort pour que celle-ci puisse véritablement être considérée comme le premier motif de l'écriture du texte. Il paraît donc raisonnable de fixer à 1263, au moment où Guy devient marquis de Namur, le *terminus a quo* de l'œuvre. La querelle des Dampierre et des Avesnes ne fournit donc pas de clef satisfaisante : Renart, ici, n'est pas un Avesnes comme Isengrin l'est dans les *Récits d'un ménestrel de Reims*. Quant au *terminus ad quem*, le plus sûr reste 1289. Toutefois on pourrait considérer qu'après 1280, devenu pleinement comte de Flandre, Guy de Dampierre ne serait probablement plus désigné comme marquis de Namur. Se fondant sur l'identification du roi de France, qui accueille si bien le roi Renart, avec Louis IX, John Flinn, propose, pour sa part, 1270, année de la mort du futur saint[1]. Mais si l'on veut jouer à ce jeu des personnages historiques égratignés par une satire allusive, alors pourquoi ne pas nommer aussi le pape de l'époque ? D'autant plus que Flinn donne l'impression de se contredire un peu plus loin. Poursuivant sa recherche du sens de l'« allégorie » du *Couronnement*, il affirme bien le trouver « en étudiant l'histoire de la Flandre vers les années 1263-1270[2] », mais pour lui, la « foule qui hurle sa misère et sa haine devant les portes du palais de Grenomaisnil, ce sont les ouvriers de Flandre, qui devaient en 1280 se révolter contre la tyrannie patricienne[3] ». Certes, le *Couronnement* pourrait être un des nombreux avertissements reçus par Guy de Namur avant les fameux événements. Il n'en reste pas moins que, si le rappel de la montée en puissance des riches marchands et notables des villes du Nord restitue bien le climat de l'époque où le *Couronnement* a été écrit, il ne saurait en expliquer véritablement ni le surgissement, ni la forme[4].

Quant à son auteur, nous ne pouvons en dire que bien peu de choses. Probablement serviteur ou clerc de la cour de Flandre, il connaît le *Roman de Renart*, peut-être *Renart le bestourné* de Rutebeuf. Et le latin. Assez en tout cas pour avoir eu la curieuse idée de convoquer à la cour plénière de Noble l'ensemble des quadrupèdes qui figurent dans la table des chapitres du livre IV du *Liber de natura rerum* du dominicain Thomas de Cantimpré, dont la première version date de 1228 et la seconde de 1244. Cette greffe appelle deux remarques. D'une part, la difficulté qu'éprouve l'auteur à insérer tous ces noms dans une syntaxe correcte illustre au plus haut degré la maladresse qui se décèle partout ailleurs dans l'œuvre. Se dessine alors le profil d'un auteur soit peu heureux, soit malmené par la tradition manuscrite[5]. D'un autre côté, cette volonté d'élargir le cercle des animaux proprement renardiens à l'ensemble des créatures à quatre pattes souligne la portée universelle, allégorique de l'œuvre. Dans un passage de belle tenue, le narrateur s'exclame d'ailleurs : « Mais ne cuidiés que je vos ment : / La sustance de fauseté / Est a un pau d'ingniquité / Escrite ou fuel de trecherie / Au pelagrafe de bois-

1. J. Flinn, *Le « Roman de Renart » [...]*, p. 226. En ce qui concerne l'identification à Louis IX, J. Flinn suit les suggestions déjà formulées par Ulrich Leo en 1922. Un argument supplémentaire est fourni par le vers 443, où il est fait allusion à la meute du comte de Poitiers. Seul le frère de Louis IX porta ce titre au XIIIe siècle, et il mourut en 1271.
2. *Ibid.*, p. 233.
3. *Ibid.*, p. 237.
4. Celle-ci rappelle encore le *Roman de Renart*, avec son couplet d'octosyllabes à rimes plates.
5. Voir la Note sur le manuscrit et sur la traduction, p. 1427-1428.

die / D'une loi qui ensi comenche : / " Pau m'eſt, sachiés, ou que jou menche. "[1] »

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Le manuscrit.

Le Couronnement de Renart ne figure que dans le manuscrit fr. 1446 de la Bibliothèque nationale de France[2]. Ce volume compte 210 folios de parchemin (285 x 210 mm), écrits sur deux colonnes (48 lignes pour la partie contenant le *Couronnement*). Plusieurs copiſtes ont travaillé à ce manuscrit. Les folios 1 r° à 70 r° donnent, avec *Kanor*, la dernière continuation du *Roman des sept sages*. Les folios 71 r° à 88 v°, d'une autre main, portent le *Couronnement*, suivi, aux folios 88 v° à 108 v°, des *Fables* de Marie de France, écrites par le même copiſte. Au verso du folio 70, dans les marges basses des folios 71 à 108, puis sur les folios 109 à 114, un troisième copiſte a écrit le brouillon du *Roman de Conſtant*, que Baudouin Butor avait entrepris à la demande de Gui de Namur, comte de Flandre, et de son gendre, Hugues de Châtillon, comte de Blois. Or, la troisième version du prologue de ce roman s'ouvre sur un songe de l'auteur, daté de 1295. Ainsi, la copie du *Couronnement* eſt-elle forcément antérieure à cette date.

Ensuite furent ajoutés au manuscrit, en trois séries, des œuvres de Baudouin de Condé et de son fils Jean (ff^os 115 à 164), puis de Jean seul (ff^os 165-196 et 197-210).

Ces deux poètes furent attachés à la maison de Hainaut, qui, après le Dit de Péronne, revint aux Avesnes, fils du premier lit de la comtesse Marguerite (morte en 1280)[3]. *Le Couronnement de Renart* eſt certainement l'œuvre d'un serviteur de la cour de Flandre, plus précisément de celle de Guillaume puis de Gui de Namur. Il eſt donc singulier de voir le manuscrit conjoindre des textes dédiés à deux familles qui furent longtemps opposées. Toutefois, dans ses deux premières dédicaces du *Roman de Conſtant*, Butor se réclame à la fois des comtes de Flandre et de Blois, mais aussi du comte de Hainaut, Jean II d'Avesnes, petit-fils de Marguerite.

Les éditions.

Le Couronnement de Renart a connu deux éditions intégrales : celle de

1. V. 2998-3004, éd. A. Foulet, p. 91 : « Mais n'imaginez pas que je vous mens : l'essentiel de fausseté eſt écrit avec un peu d'iniquité sur une feuille de tricherie au paragraphe de fraude d'une loi dont le début eſt : " Peu m'importe, sachez-le, le lieu où je mens. " »

2. Voir la notice détaillée fournie sur ce manuscrit par A. Foulet dans l'introduction de son édition (p. IX-XV).

3. Sur le conflit à propos de l'héritage flamand, voir la Notice des *Récits d'un méneſtrel de Reims*, p. 1399-1401.

D.-M. Méon, au tome IV de son *Roman du Renart*[1] (Paris, Treultel et Würtz, 1826) ; et celle d'Alfred Foulet, à Princeton-Paris en 1929.

Établissement du texte.

Le passage que nous éditons (v. 1675-2794) se trouve aux folios 79*d* à 85*c* du manuscrit. Ce millier de vers est très clairement conçu comme un tout à l'intérieur de l'œuvre : le passage commence par une initiale (H), haute de dix unités de réglure, et, après le vers 2794, le texte est interrompu par une rubrique — « Ce est isi come Renars fu coronés / a roi et il se parti de Malrepair » —, le vers 2795 commençant à son tour par une initiale haute de dix unités (H à nouveau), de même facture que celle du vers 1675.

Le texte présente dans son ensemble peu d'éléments structurants (quelques lettrines et pieds de mouche situés en marge). A. Foulet s'est généralement servi de ceux-ci pour découper l'œuvre en sous-parties (vers commençant en retrait), mais il a aussi indiqué dans son édition des ruptures qui ne sont pas marquées dans le manuscrit, afin de rendre compréhensible le mouvement du texte. Nous nous sommes conformée à son découpage.

Notre lecture diverge d'ailleurs rarement de la sienne. En revanche, nous ponctuons assez souvent différemment. Nous n'avons relevé que deux mauvaises lectures du manuscrit dans la partie que nous éditons : la copie porte en un lieu *bons* et non *bns*[2], ainsi qu'en trois autres *ausiment* et non *ansiment*[3].

Il arrive assez souvent que le manuscrit donne des formes dépourvues de tilde de nasalisation, et donc ambiguës. A. Foulet en a corrigé un certain nombre (*je contrai / j'encontrai* ; *evient / en vint* ; *ne prist / n'emprist* ; *entedu / entendu*[4]), en dépit des principes qu'il déclare avoir adoptés dans son introduction[5]. Nous l'avons fait en d'autres occurrences : pour *virent / vinrent* et *revirent / revinrent*, pour *cotint / contint*, pour *maitenir / maintenir*[6]. Nous avons également corrigé un *pa mi* en *parmi*, un *pou* en *pour*[7].

Quelques-unes des fautes criantes du manuscrit, corrigées par A. Foulet, ne figurent pas dans l'apparat critique, telles que *ma ma matere*, *Pirorolus*, *prse* sans *i* suscrit, *l petit pas*, *teus hom hom doit*[8]. Un singulier manifestement fautif, *bieste*[9], maintenu par Foulet, a été corrigé à la suite de l'édition Méon.

Enfin, ce texte si maladroit — ou si corrompu — a été amendé par rapport à l'édition Foulet (mais un travail plus poussé serait certainement possible), avec l'aide des notes et du glossaire même de l'éditeur, et surtout grâce aux suggestions des trois comptes rendus du travail de Foulet que nous connaissons : Ernest Hoepffner, *Revue des langues romanes*, LVI,

1. P. 1-123 ; Polycarpe Chabaille donnera des corrections à ce texte dans le tome V, édité en 1835, p. 394-396.
2. V. 2764.
3. V. 2404, 2435, 2789.
4. Respectivement v. 1940, 2032, 2539 et 2752.
5. P. LXXV.
6. Voir les vers 1728-1730, 1746, 1777, 1861 et 2577.
7. Respectivement v. 2414 et 1772.
8. Respectivement v. 1699, 1802, 2062, 2150 et 2541.
9. Au vers 1710.

1929, p. 215-217 ; Alfred Jeanroy, *Romania*, LVI, 1930, p. 131-134 ; Alfred Schulze, *Zeitschrift für romanische Philologie*, LIII, 1933, p. 171-177.

Le texte eſt marqué de multiples traits picards, relevés par l'éditeur dans son introduction[1], aussi bien en ce qui concerne la phonétique que la morphologie.

En raison de la difficulté du texte, on voudra bien nous excuser de proposer une première traduction, qui elle aussi doit laisser beaucoup à désirer. Du moins n'avons-nous pas tenté d'escamoter les problèmes sous des tournures élégantes.

S. L.

NOTES ET VARIANTES

Page 869.

1. Les puys sont des sortes d'associations littéraires et religieuses, qui réunissent les bourgeois d'une ville, des poètes et des méneſtrels. Une des premières de ces académies locales fut celle d'Arras, au début du XIIIe siècle. Puis Valenciennes et d'autres villes du Nord, en particulier, se doteront de ces inſtitutions. Le puy, présidé par un personnage qui portait le titre de prince ou de roi du puy, organisait des concours où se voyaient couronnés une œuvre et son auteur. D'où l'évocation, ici, du couronnement de « beaux dits », opposés aux « médisances » ou « mauvais dits » qui sont en faveur dans les cours royales.

2. Ce comte Guillaume a été identifié avec Guillaume de Dampierre, fils d'un second lit de Marguerite, comtesse de Flandre (morte en 1280). Il portait le titre de comte de Flandre depuis 1246 environ, sa mère s'étant réservé la jouissance du comté. Revenu de Terre sainte en 1250, Guillaume mourut accidentellement le 6 juin 1251, lors d'un tournoi à Trazegnies, dans le Hainaut. Voir la Notice des *Récits d'un méneſtrel de Reims*, p. 1400.

Page 870.

1. Pour l'identification du texte latin, source de la longue liſte de noms d'animaux, voir la Notice, p. 1425. Il était impossible de trouver un équivalent français à chacun de ces noms d'animaux ; le texte, au demeurant, joue ici du bilinguisme. Nous avons donc conservé les formes latines, en donnant, pour chaque animal dont le nom latin n'eſt pas transparent, un résumé du chapitre qui le concerne chez *Thomas de Cantimpré* (d'après l'édition de H. Boese, Walter de Gruyter, Berlin-New York, 1973, p. 101-172). Le nom de l'animal apparaîtra dans la graphie de l'œuvre latine.

2. APER, dont Thomas diſtingue une variété sauvage d'une autre domeſtique, eſt le porc ou le sanglier (chap. III-IV). — ALOY eſt un animal proche de la mule, dont les genoux, comme ceux de l'éléphant, ne peuvent se plier. Pour dormir, il s'appuie sur un arbre. Pour le capturer, les

1. P. LXI-LXX.

chasseurs coupent l'arbre, provoquant la chute de l'animal (chap. v). — ANABULLA vit, selon Pline, en Éthiopie. Cet animal a un cou de cheval, des pattes de bœuf et une tête de chameau. Il est recherché pour la couleur remarquable de sa peau (chap. VI). Il s'agirait de la girafe. — ALCHES est un animal proche de la mule, à l'exception de la configuration de sa lèvre supérieure, qui l'empêche de brouter l'herbe (chap. VII). — ANA est une bête orientale très sauvage et munie de dents fort longues. Un amour étonnant unit les membres de cette espèce et les rend très belliqueux à l'égard des autres animaux (chap. IX). — AHANES est, selon Aristote, un animal de la taille du cerf. Il se distingue de tous les autres quadrupèdes en ce que sa bile n'est pas dans ses entrailles, mais dans ses oreilles (chap. VIII). — BUBALUS est plus grand et plus haut que le bœuf. Il a de longues cornes torses (chap. x). Il s'agit du buffle d'Afrique. — BONACHUM est un animal proche du taureau (chap. XI). Il s'agit très certainement du taureau sauvage que Pline désigne du nom de *bonasus*. — CANIS, bien sûr, est le chien (chap. XIII). — CAMELUS n'est autre que le chameau (chap. XII). — CHAMA ressemble à un loup tacheté comme un léopard. Il est très répandu en Éthiopie (chap. XV). Il s'agit du loup-cervier. — CALOPUS vit près de l'Euphrate. C'est un animal si agressif que les chasseurs ne peuvent l'approcher. Il porte de longues cornes en forme de scie qui lui permettent d'abattre de grands arbres (chap. XVI). — CAMELOPARDALIS est un animal africain à cou de cheval, tête de chameau, pattes de cerf ou de bœuf (chap. XVII). Il s'agit de la girafe. — CAPRA n'est autre que la chèvre (chap. XVIII). — CAPREOLUS ou (*vel* en latin) Rubrica, ou encore Rubicapra, comme l'appelle Pline, est une chèvre sauvage (chap. XIX). — CACUS (dont *Caco* ou *Cato* est l'ablatif) est un monstre de l'Arcadie. Couvert de poils comme un porc, il crache le feu lorsqu'il est en colère (chap. XX). — CEFUSA est un monstre qui, d'après Solin, fut conduit à Rome au temps de César. Ses pattes antérieures étaient munies de mains humaines (chap. XXI). — CERVUS est le cerf (chap. XXII). — CIMERA n'est pas l'être chimérique, mais la chimère décrite par Jacob, qui vit dans la région de Babylone : son postérieur est plus bas que le devant de son corps (chap. XXIII). — CIROGRILLUS est un petit animal sans grande force, dont la consommation est interdite par les règles alimentaires édictées par la Bible (chap. XXIV). Il s'agit du porc-épic. — CUNICULUS est le lapin (chap. XXV). — CRICHETUS est un petit animal d'Apulie de la taille d'un écureuil, qui creuse sa demeure dans la terre (chap. XXVI). — COROCROTES est une bête qui, comme la hyène, imite la voix de l'homme. Elle ne ferme jamais les yeux, elle n'a pas de gencives et est dotée d'une dent unique. On dit qu'elle est le fruit de l'accouplement d'un chien et d'une louve (chap. XXVII). — CATHAPLEBA est un animal de taille moyenne, qui vit sur les rives du Nil. Il a peine à porter sa lourde tête, et son aspect est si repoussant que ceux qui le voient meurent aussitôt (chap. XXVIII). — DEMMA est un animal de la taille d'une chèvre, rapide et sagace, avec de longues cornes pointues (chap. XXIX). — DAMMULA (ou damma) est ainsi appelé, dit Isidore de Séville, parce qu'il glisse de la main (*de manu*) de celui qui veut le saisir (chap. XXX). Il s'agit du daim. — DURAN est, selon Aristote, un animal cruel, rapide et très puissant. Lorsqu'il est chassé et près d'être saisi, il évacue des excréments pour retarder par l'odeur dégagée les chiens qui le poursuivent. Certains l'identifient à l'unicorne (licorne ou rhinocéros, voir MONOCEROS), mais ce n'est pas là l'opinion de tous les

savants (chap. XXXI). Selon Vincent de Beauvais, il s'agit du même animal que le *bonasus*. — DAXUS eſt un animal de la taille du renard, aux poils blancs et noirs mêlés. Il a de courtes pattes, plus courtes du côté gauche que droit (chap. XXXII). Il s'agit du blaireau. — EQUICERVUS eſt un animal de l'Orient ou de la Grèce. De la taille du cerf, le mâle eſt pourvu de cornes, non la femelle. Comme le cheval, il a une crinière (chap. XXXV). Ici, il semble que l'auteur ait dédoublé cet animal en ses deux composantes, comme le laissent penser les deux accusatifs (*equum* et *cervum*). — EALE eſt une bête qui ressemble au cheval, avec une queue d'éléphant. Il eſt de couleur noire. Ses cornes sont flexibles, et il les bouge à volonté, les utilisant à tour de rôle pendant un combat (chap. XXXVI). — HENICHIRES (et non Hemcires) eſt un animal vivant en Orient, qui, selon Ariſtote, ressemble un peu au taureau (chap. XXXVII). D'après Vincent de Beauvais, il s'agit d'un autre nom du *bonasus*. — HEMTRA eſt un assez petit animal de Germanie. Durant l'été, il fait des réserves de nourriture qu'il cache sous terre et qu'il utilise en hiver (chap. XXXVIII). Il s'agit du hamſter. — ERINACIUS (et non Ermatius) eſt l'autre nom du cyrogrillus ou porc-épic (chap. XXXIX). — ERMINIUM n'eſt autre que l'hermine (chap. XL). — FURUNCULUS eſt le nom savant du furet (chap. XLII). — FALENA naît dans de lointaines régions. Cet animal a été créé pour tirer vengeance des orgueilleux (chap. XLI). — FURIONZ, selon Ariſtote, eſt un animal luxurieux et gourmand. À cause de cela, il ne peut vivre longtemps (chap. XLIII). — FELES eſt un animal petit, mais dont la malice eſt immense. Il creuse sa tanière dans la terre (chap. XLIV). Il s'agit de la martre ou du putois. — FINGA eſt un animal d'Éthiopie au poil sombre. Comme l'homme et à la différence de presque tous les animaux, il n'a que deux mamelles (chap. XLV). Selon Du Cange, il s'agit d'une sorte de singe. — GLIS eſt un petit animal aux couleurs variées (blanc, noir, rougeâtre). Il dort tout l'hiver (chap. XLVI). Il s'agit du loir. — GALI, selon Ariſtote, eſt un animal plein d'audace. Il combat les serpents et mange ceux qu'il a vaincus. Aussitôt après, il mange de la rue, herbe contraire aux serpents (chap. XLVII). Il pourrait s'agir de la belette ou de la fouine. — GENETHA eſt un animal un peu plus grand qu'un renardeau (chap. XLVIII). Il s'agit bien sûr de la genette. — GUESSULES (ou roserula, et non Guesses) appartient à la famille de la belette. Elle habite souvent près de l'eau dans des terriers (chap. XLIX). Il s'agit de la civette. — IBEX eſt de petite taille ; il vit dans les montagnes et porte des cornes (chap. L). Il s'agit du bouquetin. — IBRIDA, comme son nom l'indique, eſt un animal issu du croisement du sanglier sauvage et du porc domeſtique (chap. LI). — ISTRIX eſt le nom savant du porc-épic (*porcus spinosus*) (chap. LII). — SPINOSUS : voir ISTRIX. L'auteur a créé un double animal à partir du nom savant et du nom vulgaire. — LAMIA eſt un grand animal très cruel. La nuit, il sort des forêts pour entrer dans les jardins ; il brise les branches des arbres à la force de ses bras puissants. Lorsque des hommes surviennent pour l'en empêcher, il les attaque et les mord. À ce que dit Ariſtote, nul ne saurait guérir de sa morsure aussi longtemps qu'il entend les cris de cette bête. On ne sait s'il faut l'identifier à la bête féroce qui porte le même nom dans Jérémie (chap. LVI). Lamia eſt aussi une sorte de vampire dont on menace les enfants chez Horace et Apulée. — LANZANI eſt un animal extrêmement cruel, qui terrorise même le lion (chap. LVII). — LINS eſt la graphie déformée par notre texte de *linx*, c'eſt-à-dire le lynx (chap. LVIII). —

LINCISIUS (et non Lucius) résulte du croisement d'une louve et d'un chien. C'est un animal puissant et très agressif (chap. LXI). — LEUCROCOTA est l'animal le plus rapide de tous, aux dires de Jacob et Pline. Il a un corps d'âne, une croupe de cerf, le poitrail et les pattes d'un lion et une tête de chameau. À la place des dents, il possède un os solide, et il imite la voix des hommes (chap. LXII). — LOCUSTA est un quadrupède qui vit dans la région de Jérusalem. Il est assez petit (de la taille d'un lapin), mais ceux qui l'ont vu rapportent qu'il a une grosse tête, charnue et comestible. À ne pas confondre avec la langouste (chap. LXVII). — LEONCOPHANA est un animal de taille moyenne que les lions craignent plus que tout, car ils meurent de simplement le toucher, lui ou une de ses productions, comme son urine. D'ailleurs, on brûle cet animal lorsqu'on le capture pour saupoudrer de ses cendres les chemins empruntés par les lions (chap. LXIII). — LEPUS n'est autre que le lièvre (chap. LXV). — LACTA est un animal de taille moyenne dont la consommation est défendue par la Bible. En effet, il vit le plus souvent dans les tombes des morts, seuls lieux où il se plaise (chap. LXIV). — Les LUCER et LUTER de notre texte ne sont qu'un seul animal chez Thomas de Cantimpré, mais désigné sous la double forme *Luter* ou *Lotter*. Il s'agit de la loutre (chap. LXVI). — MULUS n'est autre que la mule (chap. LXVIII). — MONOCEROS est un monstre au mugissement effrayant. Corps de cheval, pattes d'éléphant, queue de porc et tête de cerf, corne unique au milieu du front, il s'agit du rhinocéros ou unicorne. — MOLOSUS est un animal assez grand, qui vit presque partout. Avec ses dents fortes et saillantes, il n'hésite pas à s'attaquer aux hommes, mais recule devant l'innocence des enfants (chap. LXX). Il s'agit du molosse. — MAURICOMORION est, selon Aristote, un animal vivant en Orient, très féroce, de couleur rouge. Pourvu de trois rangées de dents, il a la taille et le corps d'un lion, mais sa queue est celle du scorpion, tandis que sa face, ses yeux et ses oreilles sont humains. Sa voix ressemble à celle de l'homme, ses cris aux sons d'une trompette. Il court aussi vite qu'un cerf, chasse les hommes et les dévore (chap. LXXI). — MANTICORA est, si l'on en croit les descriptions de Solin et de Pline, un animal assez monstrueux : face presque humaine, yeux glauques, couleur sang, corps de lion, queue de scorpion, voix faible qui imite la flûte, trois rangées de dents. Aussi rapide qu'un oiseau en vol, il aime la chair humaine (chap. LXXII). Manticora et Mauricomorion apparaissent donc bien proches, et l'auteur du *Couronnement* ne s'y est pas trompé, qui les a associés dans une même *maisnie*. — MUSQUELIBET est un animal de l'Orient, de la taille d'un chevreuil. Il développe à l'aine un abcès libérant une humeur que l'on appelle musc (chap. LXXIII). Il s'agirait du chevrotin porte-musc. — MAMONETUS est un animal plus petit que le singe. Il a le dos foncé et le ventre blanc, une longue queue poilue, un cou aussi long et épais que la tête ; aussi doit-on l'attacher par le ventre et non le cou, sinon le lien glisse. Il a un visage très semblable à celui de l'homme. Comme lui et à l'inverse du singe, il possède un espace entre nez et bouche. D'ailleurs, cet animal et le singe sont de mortels ennemis (chap. LXXIV). Le terme *maimonet* apparaît dans d'autres textes français médiévaux : *Renart le Nouvel* de Jacquemart Gielee (1288), *Le Songe du vieil pelerin* de Philippe de Mézières, le *Perceforest* et *Tristan en prose* entre autres. Il y désigne chaque fois une sorte de singe. C'est sous le nom de *maimon* (*maimonet* ayant été perçu comme un diminutif), que Buffon décrira un singe dit à queue de

cochon, vivant à Sumatra et dans certaines régions de l'Inde. Mais ce singe eſt à queue courte. Linné utilisera, au contraire, *maimon* pour désigner un singe à queue longue, comme le firent les naturaliſtes médiévaux (Thomas de Cantimpré, mais aussi Vincent de Beauvais et Albert le Grand) : le mandrill d'Afrique. Voir Antoine Thomas, « Notes étymologiques et lexicographiques », *Romania*, XXXVIII, 1909, p. 556-563. — MYGALE eſt un animal dont la consommation eſt interdite par la loi biblique. Cet animal a quelque force dans sa jeunesse, mais plus il vieillit, plus il devient faible. Naturellement cruel, il se voit alors contraint de feindre la douceur. Mais dès qu'un animal l'approche, il lance son venin (chap. LXXV). Il s'agit de la musaraigne. — MURILEGUS ou Musio, encore appelé Cattus en grec, n'eſt autre que le chat (chap. LXXVI). — MUSTELA (chap. LXXVII) a donné en ancien français le terme courant de *muſtele*, *moſtoile*. Il s'agit de la belette. — MUS (chap. LXXVIII) désigne plusieurs variétés de rongeurs : la souris mais aussi le rat. Copiant à la lettre la table des chapitres du livre IV de Thomas de Cantimpré, l'auteur du *Couronnement* a introduit ici quatre mots latins : *Mus et carum genera* (la souris et autres espèces apparentées), en changeant le genre du mot *mus* : de masculin, il passe au féminin. — NEOMON eſt le nom grec d'un animal couvert de soies de porc, dont l'odeur trahit la présence ou l'absence de poison dans la nourriture (chap. LXXIX). Il doit s'agir de l'icneumon, un rat d'Égypte. — ONAGER (chap. LXXX) n'eſt autre que l'onagre, qui sert ici de monture au neomon. — ONOCENTAURUS eſt un monſtre hybride : tête d'âne et corps humain. D'autres disent au contraire qu'il a un corps de cheval, mais un torse humain (chap. LXXXII). — ORIX eſt un animal de la taille d'une chèvre ; comme le bouc, il porte une barbe ; il habite dans le désert (chap. LXXXIII). Il s'agit de l'oryx, sorte de gazelle. — ORAFLUS eſt un animal étonnant : la partie antérieure de son corps eſt si élevée que sa tête peut atteindre vingt coudées de hauteur, tandis que la partie poſtérieure eſt basse comme celle du cerf. Son pelage, inimitable, se singularise par toutes sortes de couleurs. Thomas de Cantimpré rapporte que le soudan de Babylone a envoyé cet animal à l'empereur Frédéric II (mort en 1250) (chap. LXXXIV). Il s'agirait de la girafe. — OVIS (chap. LXXXV) n'eſt autre que le mouton. — PARDUS (chap. LXXXVI) eſt le léopard. — PIRANDER eſt un animal qui, selon Solin, a la taille du bœuf, des cornes ramifiées, une tête de cerf, la couleur de l'ours, des poils touffus. Il eſt capable de changer de couleur en fonction de son environnement (chap. LXXXVIII). — PEGASUS, selon Pline, eſt un grand animal effrayant d'Éthiopie. Il ressemble à un cheval avec des ailes d'aigle, mais beaucoup plus grandes. Sa tête eſt surmontée de cornes. Il terrifie tous les animaux et leur eſt hoſtile, aussi bien qu'aux hommes (chap. LXXXIX). — PILOSUS eſt l'autre nom de l'homme sauvage. Le haut de son corps eſt humain, mais le bas se termine par des pieds d'animal. Saint Jérôme le décrit comme un homme avec des cornes et des pieds de chèvre, autrement dit un satyre ou un faune. D'après Thomas de Cantimpré, il fut rapporté au roi de France l'exiſtence d'un être de la taille d'un chien, à visage canin mais corps d'homme ; son dos était poilu. Il aimait le vin et les nourritures cuites, la compagnie des femmes. Son sexe était disproportionné par rapport à sa taille. Sujet à des accès de violence, il s'attaquait aux hommes, mais une fois apaisé, il se plaisait à converser (chap. XC). — PATHIO eſt un animal de la taille d'un chien ; son corps, de couleur rouge

sang, brille au soleil ; ses os sont extrêmement durs, ses ligaments très solides. Certains pensent qu'il s'agit de la bête que des peuplades d'Occident vénèrent comme des dieux (chap. XCII). — PUTORIUS tire son nom de son odeur nauséabonde. Comme le *daxus* (voir ce nom), cet animal a les pattes gauches plus courtes que les droites. Carnivore, il eſt friand de poules et de poussins (chap. XCIII). Il s'agit du putois. — PIROLUS eſt un petit animal, un peu plus grand mais pas plus long qu'une belette. Son corps eſt rouge, son ventre blanc. Il vit dans les arbres et saute de branche en branche en se servant de sa queue touffue, presque aussi longue que son corps. Il vit de noix, dont il fait provision pour l'hiver (chap. XCIV). — RANGIVER eſt un animal de la famille des cerfs et des daims, qui vit en Norvège (chap. XCV). Il s'agit du renne. — SYMIA eſt un terme générique pour désigner les animaux de la famille des simiens ou singes (chap. XCVI). — TAURUS VEL BOS : le taureau ou le bœuf (chap. XCVIII). Voir n. 1, p. 872. — TAURUS INDIE désigne la variété de taureau qui vit en Inde. Selon Solin, il eſt de couleur foncée, ses poils sont denses et hérissés, il a une grande tête et une gueule fendue jusqu'aux oreilles. Il dispose de deux armes efficaces : ses cornes qu'il plie à volonté, et ses déjeċtions à l'odeur fétide (chap. XCIX). — TRANEZ (et non Tramei) eſt un animal de la taille du lapin, de couleur rouge. Malgré sa petite taille, il a de la force et aime le combat. La preuve en eſt la sorte de casque qui lui protège le crâne (chap. C). — TRAGELAPHUS eſt un animal dont la consommation eſt interdite par la loi biblique. Selon Isidore de Séville, il ressemble beaucoup au cerf. Il a les pattes et le menton poilus comme le bouc. Il porte des cornes ramifiées. Il ne se trouve, paraît-il, que dans une région du nom de Fasida (chap. CI). Ce mot grec désigne une sorte de bouquetin. — TRAGODITA eſt un animal qui porte de si longues cornes qu'il doit brouter en se tordant le cou pour ne pas être gêné par celles-ci (chap. CII). — TALPA (chap. CIII) n'eſt autre que la taupe. — UNICORNIS eſt, selon Isidore, un animal d'une force étonnante eu égard à sa petite taille. Il a des pattes courtes, eſt de couleur jaune pâle et porte sur le front une corne, longue de quatre pieds. Il eſt si agressif qu'il ne peut être capturé par aucun chasseur, s'il n'eſt d'abord charmé par une vierge dans le sein de laquelle il s'endort (chap. CIV). Il s'agit de la licorne. — URSUS (chap. CV) n'eſt autre que l'ours. — VESONTES eſt un animal proche du bœuf. Il porte une crinière comme le cheval. Il n'eſt pas domeſticable (chap. CVI). Il s'agirait du bison. — URIN (et non Urnis) eſt un animal qui porte des cornes de taureau si grandes qu'on en fait d'immenses coupes pour les banquets royaux. Selon Isidore, il s'agit des bœufs sauvages de Germanie (chap. CVII). — Le chapitre CVIII du livre IV de Thomas de Cantimpré concerne VULPES, c'eſt-à-dire le goupil, ici le seigneur Renart du vers 1819. — VARIUS eſt un petit animal, à peine plus grand que la belette. Il eſt ainsi appelé parce qu'il a le ventre blanc et le dos gris-bleu. On utilise sa précieuse fourrure pour des vêtements d'apparat (chap. CIX). Il s'agit de l'écureuil, qui fournit le vair (ventre) et le gris (dos). — ZYBO eſt un animal de la taille du loup, tueur d'hommes et d'animaux. Vivant au fond des forêts, il attire hommes et chiens en les imitant. Il aime également se nourrir de cadavres qu'il tire de leurs tombes. Certains disent qu'il appartient à la famille de la hyène ; ses mœurs en témoignent assez (chap. CXI). — ZUBRO (pluriel *zubrones*) appartient à la famille des taureaux sauvages. C'eſt un animal très féroce et fort rapide. Ses poils

sont noirâtres, ses cornes très longues et très grosses. Une autre variété, plus petite, est nommée *Thuro* par les Polonais (chap. CX).

3. Le verbe *asinder* est un hapax. A. Foulet se demande s'il faut le mettre en relation avec *ascender* « monter », tandis que A. Jeanroy préfère le rapprocher de **sende*, dérivé de *synodum*, et lui donne le sens de « adjoindre ». Nous avons choisi la seconde solution, mais sans aucune certitude. La syntaxe et le contexte sont ici trop pauvres pour aider au choix de l'une ou de l'autre hypothèse.

Page 871.

1. La construction des vers 1768-1773 n'est pas assurée, mais nous faisons l'hypothèse que les vers 1770-1773 se rapportent à la *biele compaingne* du comte Locusta. Nous faisons donc de ce dernier le sujet du verbe *mener* du vers 1773.

Page 872.

a. trogoditre *avec le dernier* r *exponctué dans ms.* ♦♦ *b.* furent averit *ms.; nous corrigeons suivant la suggestion de Foulet, donnée au glossaire du « Couronnement de Renart », Princeton-Paris, 1929.*

1. Il semble que le poète ait hésité à faire de Taurus *vel* Bos (le taureau ou le bœuf) un ou deux personnages (comme pour *equicervus* : voir ce nom) : d'où glissement du singulier *revint* au pluriel *fisent*. Nous avons uniformisé au pluriel dans notre traduction.

2. Le sens de *soi demener a* n'est aucunement assuré, les dictionnaires n'en donnant aucune occurrence.

Page 874.

1. L'adjectif *norois* est passé, de son sens géographique — « du Nord », « nordique » —, à une acception morale — « fier », dans un sens positif ou négatif. Il n'est pas impossible que l'auteur du *Couronnement* joue ici sur les deux acceptions, puisque le roi Noble est une image du bon comte Guillaume de Flandre, c'est-à-dire du fief français le plus septentrional.

2. Le texte désigne ici, et ailleurs (v. 240, 247, 1966, 2103, 3205), du nom de *Ierme* (variantes *Erme*, *Herme*, *Hierme*, *Ermen*) la femme de Renart. *Ermengart* (ou ses variantes) apparaît, en revanche, aux vers 145, 182, 200, 227, 2521, 2661. Pour plus de clarté, nous avons unifié sur la forme longue. Le choix de ce nom pour la renarde est curieux : c'est *Hermeline* qui avait été rendue célèbre par le *Roman de Renart*. Peut-être l'auteur du *Couronnement* s'est-il inspiré de la branche XIII. Là, en effet, le loup Primaut, frère d'Isengrin, a pour femme *Hermengart* (v. 904), tandis que l'épouse de Renart est prénommée *Herme* dans au moins un manuscrit mais *H* porte *Hermeline* aux vers 199, 962, 2075. Il y a donc pu y avoir confusion et développement erroné de la forme courte *Herme*, non en *Hermeline*, mais en *Hermengart*.

3. Sa longueur est une des caractéristiques du vêtement de cour jusqu'au milieu du XIVe siècle. Mais la remarque d'Ermengarde ne laisse pas de surprendre : la robe des moines est longue elle aussi.

Page 875.

1. Dans ces vers se trouve résumé l'ensemble des épisodes qui ont précédé la venue à la Cour de tous les vassaux de Noble. Voir la Notice, p. 1421-1422.

2. Cette seconde rencontre de Renart et d'Isengrin a été racontée aux vers 1016-1079. L'auteur montre en effet le goupil en pleine course, qui paraît chercher à échapper à la meute du comte de Flandre.

Page 876.

a. la moi presence *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

1. Le sens du vers 1959 ne s'impose pas. Alfred Foulet, qui l'éditait ainsi : *Que me preïsse asés templiers*, se demandait si le mot *templier* pouvait avoir le sens de « querelle ». Mais pareille acception n'est aucunement attestée. On trouve, en revanche, le sens de « tempe » dans *Maugis d'Aigremont* (d'après Godefroy) et dans un livre de médecine liégeois du XIII[e] siècle ou du début du XIV[e], édité en 1941 par J. Haust (*FEW*, t. XIII, p. 192). Dans le contexte d'un corps à corps, c'est le sens que nous avons privilégié, d'où une lecture différente de celle de Foulet. D'autant plus qu'on ne relève aucune occurrence de *se prendre* suivi d'un complément direct, alors que la construction *se prendre a* quelque chose ou quelqu'un est documentée. Enfin, nous comprenons *fu enesses* comme une tournure impersonnelle : « il s'en fallut de peu ».

2. Le mot *ospitaus*, au vers 1961, laissait Foulet perplexe, tout comme celui de *templiers* (voir note précédente). Le mot, en effet, n'est attesté qu'au sens de « refuge », « hospice », ou bien sert à désigner l'ordre de l'Hôpital ou ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (créé au XI[e] siècle et définitivement organisé en 1135 sur le modèle de l'ordre du Temple, fondé vers 1118). Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'auteur joue, ici, de l'évocation de ces deux ordres militaires, qui s'illustrèrent dans les combats jusqu'à la chute de Saint-Jean-d'Acre, en 1291. Cependant, pour que le vers fasse sens, il nous a paru indispensable de lire *os pitaus* (« pauvres os »). *Pitaus* peut être interprété comme une forme de *piteus*, puisque l'on trouve ailleurs *aus* pour *eus* (v. 59), *ciaus* pour *ceus* (v. 114), *consaus* pour *conseus* (v. 231), etc. On pourrait encore supposer que *ospitaus* est une forme dérivée et déformée de l'adjectif *occipitalis*, mais nous n'en avons trouvé aucun exemple ancien.

3. Nous n'avons trouvé aucune attestation d'une locution figée qui serait « compter les lentes sur la tête de quelqu'un ». Le sens du passage est clair cependant : l'histoire de l'entrée de Renart au couvent rapportée par sa femme est cousue de fil blanc. Pour Isengrin, cela ne tient pas debout.

Page 877.

a. m'asconde / Que *ms. ; nous adoptons la correction d'A. Jeanroy, « Romania », LVI, 1930, p. 131-134.* ♦♦ *b.* Avoit del *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *c.* ne *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *d.* roi evient *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

1. Nous avons préféré lire, au vers 2010, *affonder* plutôt qu'*asconder*, le premier verbe étant clairement attesté au sens de « se fonder », « s'appuyer sur », à la différence du second.

2. *Juïf*, au vers 2016, est une forme aberrante de cas régime pour le mot *juïs*, *juïse* (de *justitia*), créée sur le modèle de *vis*/ *vif*.

3. Le verbe *envirer*, au vers 2020 (avec un pluriel pour un singulier à cause de la rime) est assez rare, mais il ne signifie pas « étourdir » comme l'indique A. Foulet dans son glossaire. Tobler-Lommatzsch lui attribue plus sûrement le sens de « tourner », « virer », « entourer ».

4. *Bedeau* désigne ici un officier de rang inférieur à celui de sergent, chargé de fonctions de police dans les villes, au service des baillis et prévôts. Ce terme a également le sens d'« homme d'armes », « mercenaire ». Et il est tout naturellement devenu, en raison des exactions reprochées aux uns comme aux autres, terme d'injure.

Page 878.

a. isengrins ne meschoisi / Ahierde le *ms. ; nous adoptons la correction d'A. Schulze, « Zeitschrift für romanische Philologie », LIII, 1933, p. 171-177.* ♦♦ *b.* musiel / Que ferirent *ms. ; nous adoptons la correction d'A. Jeanroy, E. Hoepffner (« Revue des langues romanes », LVI, 1929, p. 215-217) et A. Schulze.* ♦♦ *c.* cascuns *ms. ; nous adoptons la correction d'A. Jeanroy et E. Hoepffner.* ♦♦ *d.* porris *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

Page 879.

1. Il semble bien que Saint-Ferry soit une ville imaginaire. Aucune commune française actuelle ne porte ce nom ; aucun couvent de ce nom n'est relevé dans le *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés* de dom Cottineau (Mâcon, 1939).

Page 880.

a. Vonoit *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *b.* veus *ms. ; nous adoptons la correction d'E. Hoepffner.*

1. Cette formule, qui ressemble à une locution, ne se retrouve dans aucun dictionnaire ni aucun répertoire.

Page 881.

a. fin paire *est une restitution proposée par A. Jeanroy pour la fin du vers qui manque, et que nous avons adoptée.* ♦♦ *b.* n'es *ms. ; nous adoptons la correction d'A. Schulze.* ♦♦ *c.* Diu faites *ms. ; nous adoptons la correction d'A. Schulze.* ♦♦ *d.* non *ms. ; nous adoptons la correction d'E. Hoepffner.*

1. Ce détail prouve l'ascendant que les frères prêcheurs ont déjà acquis à la Cour. Lors de la première venue de Renart sous la robe dominicaine, les huissiers, au contraire, ne l'avaient introduit auprès de Noble qu'avec réticence (voir v. 1270-1279).

Page 882.

a. mius *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *b.* Vees *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

Page 883.

a. voi ne peuis savoir / C'apriés vos ne covingne *ms. ; nous corrigeons pour le sens.*

Page 884.

1. D'après une note d'A. Foulet, on retrouve ce proverbe, sous le n° 332, parmi ceux qu'A. Kadler a relevés dans des textes de romans arthuriens (*Sprichwörter und Sentenzen der altfranzösischen Artus- und Abenteuerromane*, Marbourg, 1886).

2. Le terme *habés* (v. 2303), qui signifie « ruse », « finesse », est utilisé à deux reprises dans le *Couronnement* plutôt au sens de « plaisanterie, dicton plaisant » (voir aussi v. 1445 et la note d'A. Foulet dans son édition) et se trouve ainsi rapproché du mot *gabet* (voir compte rendu de E. Hoepffner). *Ex re nomen habes*, au vers suivant, signifie : « Tu tires ton nom de ce que tu es », c'est-à-dire : « tu portes bien ton nom ». Cette formulation rapportée ici au seul mouton, et à sa réputation de stupidité, fait écho en réalité aux sentences générales bien connues *Par le non conuist an l'ome* (*Conte du Graal*, v. 562) ou *Le nom ensuit l'ame* (J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925, n° 1100).

3. On retrouve ce proverbe chez Morawski : *En la barbe n'est mie le sens* (n° 658).

Page 885.

a. Foulet corrige en Li ireçons apriés. ♦♦ *b.* tapith *ms. ; nous corrigeons. Voir n. 1.* ♦♦ *c.* Ainh *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

1. Le sens du mot *tapith* est ici un mystère. Aussi l'avons-nous remplacé par un terme vestimentaire, *tarbart*, « tunique militaire », qui apparaît au vers 2943 du texte (au cas sujet : *tarbars*).

Page 886.

a. L'ireçons *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *b.* Pa mi ves fois *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet sur* ves*, et amendons* pa mi.

Page 887.

1. Les décrétales sont des décisions papales sur des points du droit canon, qui se multiplient à partir du XIIIe siècle, au moment où la papauté réaffirme son autorité législative. Des collections successives de décrétales viendront ainsi compléter le *Décret* de Gratien (vers 1140), compilation systématique de près de quatre mille textes canoniques antérieurs, classés suivant leurs sujets. Cet ouvrage fut considéré comme la somme du droit de l'Église aussi bien par les autorités ecclésiastiques que par le monde universitaire. Il est donc curieux de le voir citer au vers 2522 avec les décrétales à propos de l'élection d'un roi. Certes, c'est un moine qui va faire l'éloge du choix de Renart, mais ses arguments lui ont été soufflés par un laïc, le hérisson.

Page 888.

a. Sovent et fois il n'i autre *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

1. Nous avons préféré lire ce vers 2470 au sens figuré plutôt qu'au sens propre, qui est d'un intérêt moindre.

2. La locution *verser de plain pot en petit vaissiel*, littéralement « verser un plein pot dans un petit récipient », n'est à notre connaissance pas répertoriée.

3. Ainsi que l'indique A. Foulet dans une note de son édition, il semble qu'il faille voir en filigrane dans ces vers l'image de la balance du Jugement dernier, dans laquelle pèseraient plus lourd les bonnes que les mauvaises actions ; de sorte que les méchants, trop légers, se trouveraient enlevés, « élevés » hors du paradis.

Page 889.

a. arme ne cui *ms. ; nous corrigeons pour le sens.* ♦♦ *b.* bien isengrins *ms. ; nous adoptons la correction d'E. Hoepffner.*

1. Voir n. 1, p. 887.

Page 890.

1. Ce dont Renart prétend rêver, c'est de la tonsure appelée couronne en ancien français.

Page 891.

1. Bien que notre traduction soit en peine d'en rendre compte, l'interjection *hu* et surtout le substantif *priese* appartiennent d'abord au domaine de la chasse. *Priese* n'a, en effet, de sens « sonore » que dans la locution *corner prise*, c'est-à-dire « donner le signal de la capture d'un animal ».

Page 892.

a. tout entrain *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

Page 893.

a. doit *ms. ; nous adoptons la correction suggérée par Foulet en note.* ♦♦ *b.* siervier *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.*

Page 894.

a. Qui conquest la crust ne *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *b.* criient *ms. : nous adoptons la correction de Foulet.*

1. On a là une curieuse attribution confiée aux aumôniers : mettre fin au repas, alors que dans la réalité ils distribuent les aumônes de leur seigneur, et incarnent donc la générosité !

Page 895.

a. fu qui *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *b.* aler *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *c.* c'on i menca / Dist un fel grars on *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet.* ♦♦ *d. Lacune dans ms.* ♦♦ *e.* coperent *ms. ; nous adoptons la correction de Foulet et rétablissons en outre la nasale.*

1. L'expression *puiser l'iauve de lonch s'a chief*, littéralement « puiser l'eau de loin pour la ramener à soi », ne figure dans aucun répertoire. Grâce au contexte, mais aussi en la comparant à la locution *tirer eaue a son moulin*, on peut en déduire le sens. Il s'agit des manœuvres par lesquelles on s'approprie richesses ou position.

JEAN DE CONDÉ

DIT D'ENTENDEMENT

NOTICE

Jean de Condé, né entre 1275-1280, eſt comme son père, Baudouin, originaire du Hainaut où il exerça comme ce dernier le métier de méneſtrel auprès de la Cour. Mais si Baudouin ne semble avoir travaillé que peu de temps pour la comtesse de Flandre, Marguerite II (morte en 1280), Jean reçut, de 1325 à 1333 tout au moins, des gratifications officielles de la comtesse de Hainaut, Jeanne de Valois, épouse de Guillaume Ier le Bon, qui régna de 1304 à 1337. Sa carrière a dû s'étendre sur une quarantaine d'années : de 1295-1300[1] jusque vers 1345, date probable de sa disparition[2].

La cour de Hainaut eſt alors extrêmement florissante et puissante. Après la conclusion de l'accord qui a départagé les fils des deux lits de la comtesse Marguerite, le Hainaut eſt revenu aux Avesnes[3]. Guillaume Ier eſt l'arrière-petit-fils de la comtesse ; il eſt également comte de Hollande, à la suite de son père, qui avait épousé Adèle, l'héritière de ce comté. Lui-même a épousé en 1305 Jeanne de Valois, nièce de Philippe le Bel et sœur de Philippe de Valois, qui en 1328 allait devenir roi sous le nom de Philippe VI. Il maria sa fille aînée, Marguerite, à l'empereur Louis IV de Bavière, et la troisième, Philippa, épousa en 1327 le roi d'Angleterre Édouard III. On sait que Philippa de Hainaut fut la proteƈtrice du grand chroniqueur Jean Froissart, originaire de Valenciennes et qui se fit connaître à la cour de Hainaut d'abord comme poète[4].

Poète, c'eſt ce que Jean de Condé n'a cessé d'être. Et un poète prêt à défendre bec et ongles son métier et sa position, aussi bien contre les simples amuseurs que sont les jongleurs que contre les ordres mendiants, à qui il reproche de couvrir d'opprobre, sans diſtinƈtion, l'ensemble des métiers qui ont trait à la littérature ou au divertissement[5].

Poète de cour, Jean écrit l'éloge funèbre de son maître dans le *Dit du boin conte Willaume*. Il avoue, aussi, qu'il a, en bien d'autres occasions, dû s'accommoder de sujets de commande, ou se plier au goût d'un public qui préfère souvent le rire aux sujets sérieux. Ce qu'il laisse entendre précisément au début de deux de ses cinq fabliaux, *Le Pliçon* et *Du preſtre qui*

1. La première œuvre de l'auteur que nous puissions dater eſt *De l'ipocrisie des jacobins*, où il fait allusion à la mort de l'empereur Henri VII (1313), empoisonné, selon lui, par son confesseur dominicain !

2. Sur la vie et l'œuvre de Jean de Condé, voir Jacques Ribard, *Un méneſtrel du XIVe siècle. Jean de Condé*, Genève, Droz, 1969.

3. Sur cette querelle des Avesnes et des Dampierre, voir la Notice des *Récits d'un méneſtrel de Reims*, p. 1399-1401.

4. Approximativement entre 1337 et 1404.

5. Voir par exemple le *Dit des jacobins et des fremeneurs*, éd. J. Ribard, Genève, Droz, 1970, ainsi que J. Ribard, *Un méneſtrel [...]*, chap. IV, « Le Méneſtrel ». Sur l'hoſtilité envers les ordres mendiants, voir la Notice de *Renart le beſtourné*, p. 1415.

fu repus deriere l'escrin, dont il entend faire aussi des œuvres « véritables ». Car, comme bien d'autres auteurs de la même époque, Jean a une haute idée de sa mission et de la responsabilité qui eſt la sienne à l'endroit des princes. Il s'érige en défenseur d'un certain ordre, en promoteur des anciennes valeurs de générosité, loyauté, sincérité de la foi, etc., et donc en farouche adversaire de nouveautés qu'il considère comme autant de signes de déchéance d'une société : modes veſtimentaires récentes (*Dit dou synge*), ordres mendiants... Ses ambitions didactiques se coulent essentiellement dans le genre du dit[1], et il use volontiers de figures ou d'architectures allégoriques.

Ainsi le *Dit d'Entendement*, une de ses œuvres les plus importantes, s'inscrit-il dans le cadre traditionnel d'un songe du narrateur[2]. Couché dans son lit par une nuit de décembre, celui-ci se voit cheminant en quête d'une aventure. Mais de prouesses chevaleresques il ne sera pas queſtion : un homme de grand âge se présente aussitôt, qui se propose de l'accompagner. Il s'appelle Entendement, et il s'agit de leur seconde rencontre. Autrefois, en effet, Entendement aida le narrateur à sortir des filets de Désir, lorsqu'il assiégeait le château d'Amour. Tout comme, alors, il lui avait montré maintes merveilles, Entendement promet de lui en faire voir d'autres au cours des deux jours qui vont suivre.

Se succèdent alors quatorze tableaux, qui viennent s'offrir aux yeux des deux compagnons le long de leur chemin. Après chacune de ces visions, Entendement en fournit une explication au narrateur. La première merveille[3] se présente sous la forme d'un grand animal, harnaché comme un cheval qui échappe à tous ses poursuivants pour se laisser finalement monter par un infirme. Il s'agit de la Fortune, dont on ne sait jamais si elle eſt devant ou derrière vous : il ne sert donc à rien de lui courir après.

La seconde merveille[4] prend l'aspect d'une haute et abrupte montagne qu'escaladent de nombreux hommes : plus ils montent haut, plus ils sont heureux ; mais plus d'un fait une chute pitoyable. Ils représentent tous ceux qui, lancés dans la course aux honneurs et aux richesses, oublient que la vie ne dure pas toujours et que, plus on eſt monté haut, plus dure eſt la chute.

La troisième merveille[5] fait succéder à des manifeſtations de joie et des mélodies presque céleſtes des cris de douleur, image du caractère vain et éphémère de toute joie terreſtre.

1. Le terme de *dit* apparaît toujours dans des œuvres qui jouent de la discontinuité (ici la technique énumérative), relèvent d'une énonciation à la première personne, où le *je* eſt celui du clerc-écrivain, et ont une fonction didactique (voir les analyses de Jacqueline Cerquiglini, « Le Dit », chapitre VII du *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. VIII / 1, *La littérature française aux XIVᵉ et XVᵉ siècles*, p. 86-94).

2. Le résumé qui suit se réfère à la seule édition exiſtante du texte, due à Auguſte Scheler, dans *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, Bruxelles, 3 vol., 1866-1867, t. III, p. 49-95. Or, A. Scheler a établi son texte sur le manuscrit de l'Arsenal, où l'œuvre compte 1 508 vers, tandis que notre édition du onzième tableau se fonde sur celui de la Bibliothèque nationale, qui n'en compte que 1 504 (mais on trouve une différence de cinq vers pour l'extrait que nous donnons : notre manuscrit de base n'ayant pas les vers 567-568, 579-580 et 590). Pour qu'on puisse se reporter plus facilement à l'œuvre complète, nous avons pourtant conservé la numérotation des vers de Scheler pour la présentation de ce résumé.

3. V. 51-112.

4. V. 113-192.

5. V. 193-234.

La quatrième[1] met en scène une noble dame, bien connue d'Entendement et qui lui raconte ce qui l'occupe : chaque année, une grande et riche cité toute proche se choisit un seigneur. Elle l'honore pendant un an, puis l'exile, pauvrement vêtu, dans un rude désert. Mais l'élu de l'année qui s'achève a pris, lui, ses précautions. Il a fait porter dans ce désert tout ce dont il a besoin, à telle enseigne qu'il y vivra plus confortablement et plus heureusement qu'ailleurs. Entendement donne alors au narrateur ces éclaircissements : les bourgeois de la ville représentent les richesses, les honneurs et les plaisirs du monde ; l'exil, la mort ; le corps pauvrement vêtu, le cadavre et son linceul. Tandis que l'âme qui ne s'est pas préparée va en enfer, celle qui est prête gagne le paradis. Quant à la dame, il s'agit précisément de Pourveance (« Prévoyance »), qui « pourvoit le cors et l'ame[2] ».

La cinquième merveille[3] nous fait découvrir, à l'écart de la cité précédente, un mont et un beau verger. Là, un berger garde son troupeau, mais il se conduit étrangement : lorsqu'il aperçoit une belle brebis, il l'entraîne dans un recoin et l'étrangle ; d'autre part, il dérobe de la laine aux moutons, volant ainsi son maître. Ce berger représente les faux prêtres qui s'attaquent à leurs ouailles, déshonorant les femmes, pressurant les hommes.

La sixième merveille[4] surgit sur le chemin qu'empruntent les deux voyageurs : une troupe de loups dissimulés sous des peaux de brebis noires, blanches ou bises s'avance. Seul celui qui y regarde de plus près peut s'apercevoir de la supercherie. Ce sont d'hypocrites religieux, dont Entendement estime inutile d'indiquer à quels ordres ils appartiennent : le narrateur pourra s'en aviser plus tard.

La septième merveille[5] se présente alors que les voyageurs quittent la montagne pour la plaine. De la bouche d'une tête humaine naît une rivière qui, portant des navires, coule dans la vallée. Elle représente le « sens » qu'un sage répand généreusement grâce à ses paroles et à ses actes, et qui permet, par exemple, à un royaume de se maintenir.

Entendement et le narrateur cessent de suivre la rivière et empruntent une route au milieu des prés. La huitième merveille[6] se trouve sous une tente : deux hommes y sont servis par leur entourage. L'un, pensif et triste, se chauffe à un feu et boit, seul, chacune des coupes qu'on lui verse ; l'autre, joyeux et entouré de ménestrels, boit peu et partage ses libations. Le premier est une figure d'avare, dont la convoitise n'est jamais assouvie ; comme l'hydropique, plus il boit, plus il a soif. Le second est mû par des sentiments d'honneur et de générosité. Quant à la tente, elle est l'image du caractère provisoire de la vie terrestre.

Avant de découvrir la neuvième merveille[7], les voyageurs pénètrent dans une grande forêt, où il gèle à pierre fendre. Deux hommes misérables sont attachés au même arbre. Tandis que l'un blasphème sans voir

1. V. 235-358.
2. V. 348.
3. V. 359-396.
4. V. 397-438.
5. V. 439-480.
6. V. 481-606.
7. V. 607-716.

la fosse effrayante ouverte tout à côté de lui, l'autre endure l'épreuve avec patience et en appelle à la pitié de Dieu. Et au-dessus de lui, le narrateur voit que l'arbre porte feuilles, fruits et oiseaux. À sa mort, le premier pauvre, qui a succombé au désespoir, ira en enfer, s'il ne se repent ou si Dieu n'est pas miséricordieux ; le second connaîtra le paradis. La pauvreté ne doit pas conduire au désespoir, puisque nous naissons nus. Le narrateur objecte que la pauvreté est plus dangereuse que la richesse ; Entendement en tombe d'accord, car la pauvreté fait commettre bien des fautes qu'on éviterait si on avait de quoi vivre.

La dixième merveille[1] surgit dans la forêt sous la forme d'une chienne suivie d'une meute de chiens qui aboient à qui mieux mieux. Le narrateur est pris de peur, mais Entendement lui conseille de laisser passer la meute, toute tentative de défense aboutirait à susciter l'attaque. En effet, la chienne représente l'envie et les chiens les médisants, qui la servent de *mesdis* (« médisances », « calomnies »).

L'extrait que nous donnons correspond à la onzième merveille[2].

La douzième merveille[3] a elle aussi pour cadre la forêt. Dans une clairière arrosée par une fontaine, une belle compagnie et vingt sergents en armes se pressent autour d'un noble jeune homme. Mais la fête s'achève lorsqu'une bête hideuse surgit et étrangle ce dernier. Il s'agit de la Mort, qui n'épargne personne. Richesse, jeunesse, beauté, « c'est trespas de vent » (« sont emportées par un souffle »)[4], dit Entendement, qui à la fin se met à apostropher la Mort cruelle.

Dans la treizième merveille[5], nous retrouvons l'infirme de la première. Désormais plein d'orgueil, il s'avance à la tête d'une grande troupe, ses richesses sur des bêtes de somme. Soudain, il fait une mauvaise chute et se rompt le cou. Tous se disputent son héritage, et le sang est versé. Nul ne doit se fier à sa fortune ; le mauvais pas qui a fait chuter l'homme entaché d'orgueil représente l'enfer.

Après ces retrouvailles, parvenus au terme d'une boucle narrative, les deux voyageurs sortent de la forêt et se retrouvent en plein champ. Alors se présente l'ultime merveille[6]. Deux hommes couverts d'ordures débouchent d'un sentier dégoûtant. Une femme les conduit en pleurant, une autre les lave à la fontaine, et une troisième les réconforte et leur donne de nouveaux vêtements. Il s'agit de pécheurs endurcis, menés par Repentance à Confession, puis à Pénitence. Cette dernière les revêt de vertus. Entendement demande au narrateur de retenir cet exemple, car qui fait une fin chrétienne, fait une fin heureuse. Puis il lui enseigne d'ultimes règles de conduite et disparaît.

Le narrateur dort jusqu'au jour. À son réveil, il cherche à se remémorer sa vision, afin de la raconter par la suite. Elle ne sera, en fait, utile qu'à ceux qui entendront la signification de chacun des tableaux extraordinaires qui la composent. Puissent tous les pécheurs trouver le chemin qui leur fera rencontrer les trois dames du dernier afin d'arriver à bon port.

1. V. 717-766.
2. V. 767-1080, ce qui correspond dans notre édition, aux vers 762-1075.
3. V. 1081-1186.
4. V. 1160.
5. V. 1187-1296.
6. V. 1297-1485.

Cette œuvre, qui fait glisser le long du fil narratif d'une visite guidée quatorze tableaux animés, aura peut-être, pour un lecteur moderne, l'étrangeté d'une séance de lanterne magique. L'alliance du didactique et de l'allégorique a quelque chose de suranné et d'attirant ; ces « merveilles », qui fonctionnent comme des images à mémoriser pour régler sa conduite, sont plus ou moins obscures et rendent inégalement nécessaires les explications d'Entendement. Les grands thèmes de la littérature morale se retrouvent tous : l'instabilité de Fortune (tableaux 1 et 13, mais aussi 2) ; la vanité et la courte durée des joies et, de façon générale, de la vie terrestre (tableau 3) ; la toute-puissance de la mort (12) ; la nécessité, donc, de pourvoir à son salut (tableaux 4, 9 et 14). Mais ils s'y trouvent mêlés à une satire de l'hypocrisie du clergé séculier et régulier (tableaux 5 et 6), à une critique des vices d'avarice et de médisance (tableaux 8 et 10), et enfin à un tableau négatif de la vie de Cour, avec le personnage de Renart (tableau 11). Quant au tableau central, le septième, il fait sourdre au cœur même du texte la source de sagesse, dont Entendement est l'incarnation agissante.

Malgré cette apparente unité d'inspiration de l'œuvre et sa construction concertée, on peut discerner dans le *Dit d'Entendement* des sources diverses. De fait, Jean de Condé y réutilise des matériaux venus d'ailleurs : la quatrième histoire figure, par exemple, dans le livre *Des quatre tenz d'aage d'ome* de Philippe de Novare[1]. Jean a aussi puisé dans le répertoire des *exempla* ; du reste, dans notre manuscrit de base, les tableaux sont assez souvent désignés sous le terme d'« exemple » par des manchettes marginales. De ce point de vue, l'épisode qui met en scène Renart et la Cour de Noble est en rupture avec les autres merveilles. Ses protagonistes ne sont pas des figures échappées d'une pièce didactique, mais des héros dotés d'un passé littéraire. Le narrateur le rappelle lui-même en évoquant le *Roman de Renart* : « J'ay oÿ de Renart les viers. » Mais c'est pour aussitôt marquer la différence entre une première tradition renardienne où Renart le trompeur était haï de tous, et une seconde où, inchangé pourtant, il fait la loi en tout lieu[2]. En contrepartie, Renart a désormais perdu son autonomie pour être « embrigadé » dans la littérature satirique, morale, et ici allégorique. Aussi bien, Jean de Condé emprunte la plupart de ses personnages au *Roman* : Isengrin, Hersent, Hermeline, Grimbert le blaireau, Tibert le chat, Tiécelin le corbeau, Tardif l'escargot, Roonel le chien, Épineux le hérisson, Pelé le rat, Brun l'ours, Brichemer le cerf, Bruiant le taureau, Belin le mouton, Couard le lièvre. Mais d'autres noms proviennent d'autres œuvres, où déjà le processus de « moralisation » de Renart est engagé. *Renart le Nouvel* (1289), du Lillois Jacquemart Gielee, fournit ainsi le nom des fils de Renart, Rousseau et Renardeau, qui, chez lui déjà, prenaient, l'un la robe des franciscains, l'autre celle des dominicains[3] ; et celui du singe Martin — Cointereau dans le *Roman*. Quant aux autres, Malegrin, Despiers, Monnequin, Martinet et Berte, ils sont appa-

1. *Des quatre tenz d'aage d'ome*, éd. M. de Fréville, Paris, 1888, p. 53-55, § 98-100. Voir la Notice consacrée à Philippe de Novare, p. 1386-1387.

2. Voir, ici, v. 1022-1027.

3. Jacquemart Gielee, *Renart le Nouvel*, éd. Henri Roussel, Picard, 1961, v. 799-806. Il faut noter que, si l'on en croit H. Roussel, Jacquemart Gielee s'est inspiré, de son côté, des œuvres morales de Baudouin de Condé, le père de Jean (*« Renart le Nouvel » de Jacquemart Gielee. Étude littéraire*, Lille, 1984, p. 107-110).

remment de l'invention de Jean de Condé[1]. D'autre part, le *Dit d'Entendement* s'inspire sans doute aussi de *Renart le bestourné* de Rutebeuf : là comme ici, Renart ne porte pas la couronne, mais dirige et règne à la place d'un roi qu'il mène comme il le veut ; là encore, il est à la tête de l'Hôtel royal, et Roonel y a la charge d'huissier[2]. Mais c'est dans le *Couronnement de Renart* que le goupil, devenu roi, procède à un remaniement complet des offices de sa maison[3]. Certes, la distribution des postes n'a rien de comparable d'un texte à l'autre, puisque, dans le *Couronnement*, elle se fait au profit des quadrupèdes tirés de la liste latine de Thomas de Cantimpré. Cependant, le fait que l'unique manuscrit du *Couronnement* nous conserve aussi le *Dit d'Entendement* peut laisser supposer que ce n'est pas seulement la proximité géographique et temporelle de leur écriture qui a invité à les rapprocher. Le thème de la médisance et des *mesdis* court ainsi d'une œuvre à l'autre, mais aussi celui de l'accueil triomphal fait à Renart par le pape à Rome.

Jean de Condé, on le voit, a tiré parti de nombreuses lectures pour faire œuvre nouvelle. Une œuvre où perce un moment sa voix de ménestrel déçu : n'est-ce pas Martin le singe (ou Martinet son fils), qui obtient de Noble le prix, l'emportant sur de meilleurs que lui[4] ? Mais la Cour de Renart est un lieu sans justice, Entendement le dit clairement. Ce qui explique l'absence à la Cour de Chantecler et des siens, puisque le roi a abandonné leurs vies au bon plaisir du goupil, mais aussi le mauvais repas servi à d'anciens ennemis de Renart lors de cette cour plénière : l'ours, le cerf, le cheval, le taureau, le mouton, l'âne et le lièvre.

Lorsque Entendement explique les visions au narrateur, il lui laisse le soin — ainsi qu'au lecteur — de déchiffrer lui-même le sens de certains personnages, comme Tardif, Roonel, Rousseau et Renardeau[5]. En revanche, Renart, en entrant dans l'univers de l'allégorie, a perdu de sa légèreté d'antan. Il est résolument devenu l'incarnation de la fraude, de la méchanceté et de la luxure, source de tous les maux de la société laïque et religieuse, qu'il convient de dénoncer systématiquement.

SYLVIE LEFÈVRE.

1. À propos de la formation du nom de *Monnequin*, voir A. Thomas, « Notes étymologiques et lexicographiques », *Romania*, t. XXXVIII, 1909, p. 556-563. L'auteur rapproche ce nom, qu'il considère comme un diminutif flamingant, du diminutif *Monnin*, qui désigne le singe dans le *Livre royal* de Jean de Chavenges (1345-1348). Le terme utilisé par Jean de Condé pourrait faire le pont entre l'italien *monna* et l'anglais *monkey*.

2. Voir Rutebeuf, *Renart le bestourné*, p. 1414.

3. Voir *Le Couronnement de Renart*, p. 893.

4. V. 996-1005. Il y a une confusion prolongée dans le texte entre Martin, chambellan du roi, et son fils Martinet, le ménestrel (v. 864, 1000).

5. V. 1051-1060. Déjà, à la fin du sixième tableau, Entendement laissait au narrateur le soin d'identifier les différents ordres religieux évoqués par l'image des loups cachés sous des peaux de moutons. Ce sont les couleurs de ces dépouilles qui permettent de résoudre cette piètre énigme : dominicain (noir), cistercien (blanc), franciscain (bis).

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Les manuscrits.

Deux volumes nous conservent le *Dit d'Entendement* : il s'agit du manuscrit de la Bibliothèque nationale de France fr. 1446 (sigle : *A*), ffos 197-206 vo (notre extrait aux folios 202*a* à 204*a*), et du manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous la cote 3524 (sigle : *B*), aux folios 64 à 76 vo (notre extrait aux folios 70*d* et suiv.). Nous avons déjà décrit le premier à propos du *Couronnement de Renart*[1]. De l'avis des spécialistes de Jean de Condé, il procure le meilleur texte pour ses poèmes[2]. C'est donc notre manuscrit de base. Cette partie du volume est copiée d'une écriture plus haute et moins ronde que les folios précédents ; le nombre de lignes par page y est variable.

Le manuscrit de l'Arsenal est un volume de 139 folios de parchemin (263 x 182 mm), très soigné, du milieu du XIVe siècle ; il a la particularité de ne contenir que des pièces de Baudouin et de Jean de Condé.

Les éditions.

L'extrait que nous proposons du *Dit d'Entendement*, qui forme le onzième tableau de l'œuvre, a été publié de façon indépendante, sous le titre de *Renars mestre de l'ostel le Roy*, par M. Chabaille dans le supplément au *Roman du Renart*, p. 19-30, d'après les deux manuscrits. Chabaille allait jusqu'à faire de ce seul passage l'unique sujet du dit de Jean de Condé.

L'ensemble des œuvres du père et du fils a été publié par Auguste Scheler, *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, Bruxelles, 3 vol., 1866-1867. Le *Dit d'Entendement* est la pièce 38 du tome III, p. 49-95, notes p. 343-356. A. Scheler s'est fondé sur *B*, qu'il a collationné avec *A*[3].

Établissement du texte.

Nous n'avons corrigé le texte de *A* qu'une seule fois. Partout ailleurs, ses leçons s'imposent, et les quelques variantes de *B* relevées dans l'apparat critique en sont un témoignage supplémentaire.

Au vers 934, nous corrigeons une faute évidente : *Qu'il nito mes* pour *Qu'il n'i ot mes.*

Les mots abrégés ont été résolus en fonction des formes développées relevées ailleurs : *mlt* en *moult*, *seign* + signe abréviatif en *seignour*, *greign* + signe abréviatif en *greignour*. Au vers 1066 enfin, le tilde qui surmonte le *o* de *home* a été interprété comme signe de suspension et non pas de nasa-

1. Voir la Note sur le texte et sur la traduction, p. 1426.
2. Voir J. Ribard, *Un ménestrel du XIVe siècle. Jean de Condé*, Genève, Droz, 1969, chap. I, « La Tradition manuscrite », p. 19-31, et chap II, « Étude comparative des manuscrits », p. 32-38.
3. Sur les défauts de méthode et les erreurs de l'édition Scheler, voir J. Ribard, *Un ménestrel du XIVe siècle. Jean de Condé*, p. 53-58.

lisation ; nous avons donc développé en *houme*, forme attendue à la rime avec *Roume*.

Il n'existe pas de traduction française de cette œuvre de Jean de Condé.

S. L.

NOTES ET VARIANTES

Page 898.

a. Fait l'ot Renars en *B*

1. Le terme de « jacobin » désigne un dominicain, porteur d'une chape noire.

2. « Cordelier » est l'autre nom attribué aux moines franciscains ; ceux-ci portent une robe grisâtre.

3. Le chambellan a un rôle fort important dans l'organisation de l'Hôtel du roi. Il dirige l'ensemble des services : chambre, cuisine, paneterie, échansonnerie, fruiterie, écurie, fourrière.

4. Il est curieux de voir le loup désigné à la fois comme bailli et comme sénéchal. D'origine différente, les deux charges finirent par devenir à peu près équivalentes. Au XIII[e] siècle, on rencontrait plutôt les sénéchaux dans le Midi et les baillis dans le Nord. Ils dépendent étroitement du roi, administrant en son nom une région et y exerçant sa justice. Mais peut-être y a-t-il également ici le souvenir du rôle premier du sénéchal comme chef des services domestiques de la Maison du roi. À ce titre, il pouvait remplacer le roi à la tête de l'armée ; il était chef de la justice et de l'administration de ses domaines.

5. Le maréchal est à l'origine un employé des écuries du roi, qui ferrait les chevaux. Devenu un officier important de la maison royale, il se vit attribuer des fonctions militaires. À partir du XII[e] siècle, et notamment du règne de Philippe Auguste, il devint le second du connétable. Il y a sans doute ici une intention ironique dans le fait que Grimbert le maréchal livre l'avoine.

6. Le panetier est l'officier domestique chargé du pain.

7. Le bouteiller est un officier de la Maison du roi, préposé aux caves royales. Si, dans la réalité, il ne s'est guère haussé au-dessus de cette charge domestique, supprimée en France en 1449, dans la littérature, en revanche, de grands chevaliers furent bouteillers : ainsi Lucan, le bouteiller d'Arthur, sera-t-il un des rares survivants de la bataille de Salesbury, où la chevalerie fut anéantie et le roi mortellement blessé.

Page 899.

a. despers *B*

1. Le valet tranchant est un officier domestique qui découpe et présente les plats.

2. Cette parenté spirituelle du parrainage qui lie Renart et Isengrin s'exprime sur le mode mineur dans le *Roman de Renart*, où les deux ennemis se donnent périodiquement du *compere*. Mais elle est clairement affir-

mée dans le *Reinhart Fuchs* de Heinrich der Glichezaere (v. 1180). Dans la branche XXV, il eśt queśtion d'une pseudo-relation oncle-neveu.

3. Ce moine gris eśt un franciscain. Voir n. 1, p. 898.

4. La formulation du vers 858 eśt ambiguë à souhait, puisque le vers peut signifier aussi bien : « ensemble, ces deux-là diśtribuent l'aumône » que « entre eux deux ils se partagent l'aumône ». Dans le vers suivant, l'auteur continue à laisser planer le doute, préférant probablement ne rien affirmer qu'entre les lignes.

Page 901.

a. aprés / Bernars li asnes *B*

1. Le terme de *béguine* désigne ici une fausse dévote. Hermeline, sous l'influence de Renart, eśt donc gagnée par l'hypocrisie, religieuse en particulier. Hypocrisie dont à l'évidence ont hérité leurs deux fils, moines courtisans.

2. Le roi se préoccupe du plan de table et des places d'honneur qui reviennent, dans l'ordre, à sa droite, à la reine et à Renart, à sa gauche, à Hersent, Renardeau, Hermeline et Roussel. Il y a donc huit convives, et l'alternance homme / femme eśt parfaitement respeƈtée.

3. Les fièvres qui s'emparent de Couard conśtituent une caraƈtériśtique du lièvre dans le *Roman de Renart*, et une explicitation de son nom (voir branche Ia, v. 470-471). Mais la locution *avoir les fievres* sert aussi à évoquer la peur de façon générale.

Page 902.

a. chanter *B*

1. L'expression *connaître mouche en lait* (v. 978), c'eśt-à-dire ne pas se conduire en idiot, se rencontre déjà dans les *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coinci.

Page 903.

a. Eśt *B* ♦♦ *b.* Car *B*

Page 904.

a. Vers 1059 dans B: A ta volenté y pren garde ♦♦ *b.* Renars i va a chiere lie / Partout qu'il ne doute mes *B* ♦♦ *c.* croent *A ; nous corrigeons pour la rime d'après B.*

1. Il faut certainement rapprocher la locution *ośter busches*, qui n'eśt atteśtée qu'ici, de *ośter plume* ou *poulie*, ainsi que l'indique Alfred Tobler dans son édition des *Proverbes au vilain* (Leipzig, 1895, p. 141). L'expression sert à décrire une conduite flagorneuse : *Qui vialt de son seignor bien eśtre / Et delez lui seoir a deśtre, / Si com il eśt us et cośtume, / Del chief li doit ośter la plume, / Neïs quant il n'en i a point*, « Celui qui veut être bien vu de son seigneur et être assis à sa droite, selon les us et coutumes, doit lui enlever la plume reśtée dans ses cheveux, même quand il n'en a pas ! » (Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 4515-4519 ; *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 282).

DIT DE LA QUEUE DE RENART

NOTICE

Ce poème sur Renart, dénonciation d'un pouvoir et d'une influence fondés sur l'hypocrisie et s'exerçant sur tout un chacun, passe en revue les différents états existant en ce monde[1]. Les deux premiers ordres de la société, noblesse et clergé, sont déjà atteints : rois, princes, grands seigneurs, jeunes courtisans[2] ; clergé régulier et séculier[3], mais aussi clercs intellectuels et universitaires[4]. Le texte reprend ensuite l'énumération en chiasme[5], introduisant de surcroît les seuls personnages féminins de l'œuvre (béguines, nonnes et filles-Dieu), mais aussi la figure de Fauvel, à la fois double et émule de Renart. À partir de la strophe XII — la strophe centrale —, le narrateur se tourne vers le tiers état. Comme il a pris pour cadre la ville de Paris[6], il ne saurait guère convoquer ici les paysans : ce sont donc les différents artisans et marchands qui se trouvent interpellés et invités à prendre, eux aussi, leur part de la queue de Renart[7]. Le « laboureur de terre » du vers 130 n'est à l'évidence qu'une concession au schéma classique des trois ordres ; il est au reste « noyé » parmi les métiers du drap.

Viennent à la fin les volaillers, les seuls, bien sûr, qui n'aiment pas Renart et qui jurent d'en avoir la queue — c'est-à-dire, en l'occurrence, la peau. Par ce biais, le narrateur introduit la leçon morale et la mise en garde des dernières strophes. Apostrophant une nouvelle fois ses auditeurs, il leur rappelle qu'ils n'ont pas à s'offusquer de son œuvre puisque Renart règne partout[8]. Mais, comme tout ambitieux, celui-ci finira par être renversé ; c'est le lion, roi des animaux, qui sera à l'origine de sa chute[9]. Aussi le narrateur conseille-t-il à son public de repousser d'ores et déjà Renart, créature diabolique[10]. Puis il l'appelle à prier Dieu pour le roi et ses amis, et termine lui-même son poème sur une invocation à Dieu et au Christ en faveur de ses auditeurs et de lui-même[11].

Le pittoresque de ce texte tient surtout à l'énumération des métiers de Paris qui, on l'a vu, occupe huit de ses strophes. C'est en quelque sorte la mise en littérature du célèbre *Livre des métiers* qu'Étienne Boileau, prévôt royal et homme de confiance de Louis IX, consacra à la législation

1. L'œuvre, présentée au vers 7 de la strophe introductive comme un « dité », appartient au genre du dit. Sur cette désignation méta-discursive, voir la Notice du *Dit d'Entendement*, p. 1440, n. 1.
2. Strophes III-V.
3. Strophes VI-VII.
4. Strophe VIII.
5. Strophes IX-XI.
6. Voir v. 6.
7. Strophes XII-XIX.
8. Strophe XX.
9. Strophe XXI.
10. Strophe XXII.
11. Strophe XXIII.

afférente à chacun des corps de métier parisiens vers 1268-1271[1]. On y retrouve aussi des échos de certains dits construits autour de l'inventaire des cris des marchands, comme les *Crieries de Paris* de Guillaume de La Villeneuve[2]. Cependant, à la différence de ces textes, le *Dit de la queue de Renart* est avant tout une satire. Le texte s'ouvre sur une *captatio benevolentiae*, qui justifie l'attention demandée par l'édification du public[3]. Surtout, Jean-Claude Mühlethaler l'a bien montré[4], la « mélancolie » évoquée dans la deuxième strophe est cet état de dépression qui permet au discours d'un narrateur d'être entendu comme une réponse à une situation qu'il juge négative. Ici, « l'élaboration formelle [les *gracïeus mos*], source de plaisir pour le destinataire du poème, a ses racines dans la mélancolie[5] ».

Du reste, ce texte n'est pas, comme l'édition ancienne d'Achille Jubinal[6] pouvait le faire croire, un texte isolé. Il est au contraire inséré dans un dispositif complexe, qui fait de l'ensemble du manuscrit une œuvre pieuse originale[7]. Il s'agit d'une compilation, intitulée *Rosarius*, réalisée en l'honneur de la Vierge et dont les morceaux les plus importants sont les récits des miracles qui lui sont attribués. Comme le rosaire, l'œuvre est divisée en groupes de cinquante chapitres. Mais si le rosaire compte normalement trois fois cinquante grains, le *Rosarius*, lui, ne possède que deux livres, soit qu'un troisième a disparu, soit que l'œuvre reste inachevée. Son auteur conserve l'anonymat ; cependant, un certain nombre d'indications dont il a parsemé son œuvre ont permis de cerner sa personnalité. Il s'agit d'un dominicain originaire du Soissonnais, qui pour prêcher a couru les routes de sa région, mais aussi d'ailleurs. Son *Rosarius* et l'unique manuscrit qui en subsiste doivent dater de 1330 environ.

Chaque chapitre propose un montage textuel qui enchâsse et met en relief le miracle, généralement attribué à Marie[8]. Celui-ci se trouve en effet précédé de la description d'une plante, d'un animal, d'une pierre ou d'une chose quelconque[9], et suivi d'une chanson pieuse, puis d'un dit ou d'un extrait d'une œuvre plus vaste. Car si l'anonyme dominicain est bien l'architecte du *Rosarius*, il n'est pas l'auteur de toutes ses parties. Avec un souci étonnant, parce que rare à cette époque, de rendre son bien à chacun, il indique en marge ou dans des vers de transition ce qui est de son fait et ce qui ne l'est pas. Ainsi cite-t-il, à la fin de certains de ses chapitres,

1. Texte édité par René de Lespinasse et François Bonnardot, Paris, 1879, reprint Genève, Slatkine, 1980. Voir notes 8, 10, 11, 12, 13, 14, 16 et 17.
2. *Nouveau recueil de contes, dits et fabliaux*, éd. Dominique-Martin Méon, Paris, 1823, t. II, p. 276.
3. V. 1-2.
4. Voir Jean-Claude Mühlethaler, *Fauvel au pouvoir : lire la satire médiévale*, Champion, 1994, p. 168-175.
5. *Ibid.*, p. 173.
6. A. Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles*, Paris, 1839-1842 (reprint Genève, Slatkine, 1975), t. II, p. 88-95.
7. Voir A. Långfors, « Notice du manuscrit français 12483 de la Bibliothèque nationale », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXIX/2, Paris, 1916, p. 503-665.
8. Cinquante-deux miracles sur les quatre-vingts conservés ont été édités par Pierre Kunstmann, *Miracles de Notre-Dame tirés du « Rosarius » (Paris, ms. B.N. fr. 12483)*, Ottawa-Paris, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991.
9. L'ensemble de ces descriptions a été édité par Gaston Raynaud, « Poème moralisé sur les propriétés des choses », *Romania*, XIV, 1885, p. 442-484. Textes réédités par Anders Zetterberg (*Études romanes de Lund* 52, Lund, 1994) et Sven Sandqvist (*Études romanes de Lund* 55, Lund, 1996).

des extraits de Rutebeuf, du *Miserere* du Reclus de Molliens (vers 1230), du *Dit des moustiers de Paris* ou encore le *Dit du roi* que Watriquet de Couvins dédia à Philippe VI. Ces deux derniers textes permettent de fixer la date du *Rosarius*, puisque le premier n'est pas antérieur à 1325, le second à 1328. En revanche, pour ce qui est des miracles proprement dits, l'auteur n'en emprunte aucun à l'œuvre célèbre de Gautier de Coinci (1177 ou 1178-1236), *Les Miracles de Notre-Dame*, préférant remonter à la source latine pour rimer à son tour sur le même sujet. De même traduit-il plusieurs contes mariaux des recueils latins d'Étienne de Bourbon, de Thomas de Cantimpré, d'Humbert de Romans, etc. Cette différence de traitement, cette originalité réservée surtout au domaine pieux ne font que souligner encore l'orientation principale du *Rosarius* : tout tourne autour de Marie.

Ainsi la première partie de chaque chapitre, qui ressortit à la tradition des bestiaires, plantaires et lapidaires, allégorise-t-elle les vertus de la Vierge. Vertus prouvées ensuite par le récit du miracle, chantées dans le poème lyrique, redites ou contredites par le texte, souvent profane, qui clôt le chapitre. Entre deux parties, l'auteur tisse des transitions visant à donner une unité à l'œuvre : œuvre singulière pour l'Unique[1].

Notre *Dit de la queue de Renart* trouve sa place à la fin du chapitre XLI du second livre[2]. Il y est précédé par une évocation d'un ciel à la fois divin, angélique et paradisiaque, qui gouverne toute chose ici-bas et dont Marie est un autre nom. Or, dans le long développement qui va mener vers le miracle proprement dit, l'auteur évoque déjà une figure antithétique de la Vierge, dame Renardie, ainsi que la queue de Renart : « Ou ciel li bon laboureur vont / Qui leur labour loiaument font / Ou n'a barat ne tricherie. / Bien laboura dame Marie ; / En lui n'eut nule fictïon, / Barat, truc ne decepcïon. / Mes au jour d'ui partout le monde / *[lacune d'un vers]* / Partout sa queue dan Renart / Traine, ses malices depart. / Hui dame Renarderie / A chascun marchant se marie. / Neïs un povre savetier / Pour son malice est plus fier. / Bareteur ont souvent chevance / Petite pour leur decevance. / A bonne fin ja ne vendra / Qui par barat le sien vendra[3]. » De même les hommes intempérants iront-ils en enfer. La narration en octosyllabes laisse alors la place à un texte dont la métrique fait penser à celle d'une chanson (« De tous les mois de l'an / Septembre est li plus biaus » — texte inconnu au demeurant) et qui raconte à la première personne l'histoire d'un pilier de taverne, un *epucurieus*. Revenant à son sujet et aux octosyllabes à rimes plates (« Retournons a dame Marie /

1. On regrettera que cette œuvre, mutilée dans le volume qui nous reste (voir la Note sur le texte et sur la traduction, p. 1453), ait ensuite été dépecée par les modernes, qui ne l'ont éditée que par morceaux, et encore partiellement ; voir les notes 7 et 8, p. 1449 de la présente Notice. Hélas, nous ne faisons que suivre leur exemple…

2. La rubrique annonce les textes suivants (f° 236*c*) : *De Nostre Dame qui dessous son mantel gardoit par especial les freres prescheurs. Item une chançon de Jhesucrist et de sa mere. Item un dité de Renart.*

3. « Les bons travailleurs gagnent le ciel, eux qui accomplissent loyalement leur besogne, sans tromperie ni tricherie. Dame Marie travailla bien ; il n'y avait en elle trace de mensonge, de tromperie, de truquage ou de fraude. Alors qu'aujourd'hui de par le monde entier *[lacune]* Sire Renart traîne partout sa queue et distribue ses mauvais tours. Aujourd'hui, dame Renardie épouse chaque marchand. Même un misérable savetier s'enorgueillit de ses mauvais tours. Les trompeurs acquièrent souvent un peu d'argent, ce qui suffit à les abuser. Car cela finira toujours mal pour qui vendra ses marchandises en usant de tromperies » (f° 238*b*).

Et lesson ceste lecherie[1] »), l'auteur introduit finalement le miracle annoncé par la rubrique[2] : saint Dominique, en prière dans le dortoir des moines, voit apparaître la Vierge et les saintes Cécile et Catherine. Notre-Dame asperge d'eau bénite tous les moines endormis sauf un. Elle explique au saint que ce moine a eu une conduite inconvenante. Un peu plus tard, saint Dominique a une seconde vision. Il est au ciel en présence de Dieu et de sa mère. Mais alors que de nombreux religieux sont présents, il n'en voit aucun de son ordre. Dieu soulève alors le manteau de Marie et les lui montre ainsi rangés sous sa protection. Au matin, saint Dominique réunit ses frères pour leur raconter sa vision et les exhorter à honorer la Vierge. Puis il confesse le moine ignoré par Marie, qui ne se reconnaît d'autre faute que de s'être réveillé nu. Pour éviter que ne se reproduise pareille mésaventure, saint Dominique ordonne que les moines dorment avec des chausses et ceinturent étroitement leur robe[3].

Vient ensuite la chanson introduite par ces vers : « La gloire soit a Jhesucrist / Qui tele grace au monde fist / Que nostre humanité volt prendre / En Marie la virge tendre. / Les deus je weil loer ensamble / En chantant, bon est ce me samble[4]. » Immédiatement après cette chanson, inconnue par ailleurs, l'auteur introduit le dit final par huit vers de transition[5]. Mais depuis A. Jubinal, ces octosyllabes à rimes plates ont été considérés, à tort, comme les premiers vers du *Dit de la queue de Renart*. Ils s'en distinguent pourtant clairement, puisque la strophe de huit vers du dit est, elle, constituée d'heptasyllabes rimant *ababccdd*[6].

Cette rupture métrique suffit-elle à indiquer un changement d'auteur, alors qu'aucune mention marginale ne peut à cet endroit nous guider, puisque la marge a disparu sous le couteau du rogneur ? Il semble bien que ce soit le cas, car si le dominicain a parfois momentanément délaissé les rimes plates pour des rimes embrassées (*abba*) ou croisées (*abab*), il ne paraît pas avoir abandonné l'octosyllabe, sinon lorsqu'il commet des vers faux[7]. En outre, le cadre géographique du *Dit de la queue* est, on l'a dit, clairement parisien. Et son narrateur s'y présente d'une manière certes fugitive, mais qui évoque bien plus un jongleur des rues qu'un frère prêcheur : « Quant par Paris vois chantant[8] ». Enfin, l'enrôlement des ordres mendiants[9] sous la bannière de Renart semblerait peu naturel sous la plume d'un dominicain. Reste que, s'il n'en est pas l'auteur, il n'hésite pas à reprendre pareil texte dans sa compilation. Il est vrai qu'à l'évidence, il

1. « Revenons à dame Marie et abandonnons ce sujet de débauche » (f° 238*c*).
2. F° 238*d*.
3. Il s'agit du miracle 49 de l'édition Kunstmann, p. 207-212, que ce dernier considère (p. 269) comme la fusion de deux contes narrés par Césaire d'Heisterbach (v. 1180-après 1240).
4. « La gloire en soit à Jésus Christ, qui se montra si généreux pour le monde qu'il souhaita prendre notre humanité en Marie, la tendre vierge. Je veux les louer tous deux ensemble en chantant. Cela me paraît une bonne idée » (f° 240*a*). Au troisième vers, nous corrigeons « Qui » en « Que ».
5. V. 1 à 8 de notre édition.
6. Georges Lote, reprenant l'inventaire des strophes non lyriques établi par Karl Naetebus (*Die nichtlyrischen Strophenformen des Altfranzösischen, ein Verzeichnis*, Leipzig, 1891), indique que ce schéma de rimes est un des 27 de ceux qui ont été répertoriés pour le huitain (*Histoire du vers français*, t. II, *Le Moyen Âge*, 1951, p. 81-82).
7. Voir P. Kunstmann, *Miracles de Notre-Dame tirés du « Rosarius »*, p. VII.
8. V. 6.
9. Voir strophe VI.

ne craint pas l'auto-dérision : devant un auditoire fictif, il imagine qu'un personnage l'interrompt ainsi : « Or escoutez, ce dist Robin, / Que gargouile ce jacobin ![1] »

De quand donc date le *Dit de la queue de Renart* ? La mention des filles-Dieu[2] fournit un *terminus a quo* : 1232[3]. Mais cette évocation pourrait n'être qu'un souvenir du *Dit des ordres* de Rutebeuf, œuvre datée de 1263 environ. Et la satire d'une société tout entière dominée par Renart fait immanquablement songer à une influence de Rutebeuf et de son *Renart le bestourné*[4]. Puis la présence de Fauvel au côté de Renart[5], sans constituer une preuve absolue, permet de supposer l'antériorité de l'œuvre de Gervais du Bus, qui date de 1310-1314[6]. Cette impression est renforcée par l'usage de plus en plus fréquent de « renart » comme nom commun[7], ce qui témoigne d'une évolution déjà avancée du processus qui aboutira à la disparition du terme de « goupil[8] ». Le *Dit de la queue de Renart* serait donc à peine antérieur au *Rosarius* lui-même. Reprenant un texte tout récent, la compilation en aurait seule assuré la survie.

Enfin pourquoi la queue de Renart se substitue-t-elle si souvent, dans l'œuvre, à Renart lui-même ? Certes, cette partie de la fourrure du renard était particulièrement appréciée notamment dans l'habillement ; les strophes III à V l'évoquent bien en ce sens. Mais les autres occurrences — et ce dès la première strophe[9] — ignorent ce contexte-là. Il faut alors chercher du côté des locutions et expressions proverbiales, sans qu'aucune puisse à elle seule nous fournir une explication suffisante. Tout d'abord vient à l'esprit le proverbe *A la queue est li encombriers*[10], littéralement : « le mal réside dans la queue », c'est-à-dire, vraisemblablement : « le mal se montre en dernier », « dans un second temps ». Ensuite, on peut penser à la locution *voir sa queue luire*, « être dans une situation brillante », attestée dès Watriquet de Couvins, dans son *Tournoi des dames* de 1327[11], même s'il est probable qu'elle est empruntée au langage de l'astronomie et renvoie à l'image d'une comète. Enfin et surtout, l'expression *queue de goupil* est à mettre en relation avec la condamnation de conduites dominées par la sensualité, mais devant demeurer cachées. Ainsi la plus ancienne attestation de l'expression se trouve-t-elle dans *Le Miroir de mariage* (1381-1389) d'Eustache Deschamps, où une mauvaise épouse profite de la permission de son mari pour courir marchés, églises, fêtes et réunions, et se rendre à des rendez-vous galants : « Que lui faut-il ? Que lui faut-il ? / Certes la queue d'un goupil, / Afin que dedens son

1. « Écoutez donc, dit Robin, ce que débagoule ce jacobin ! » (f° 224*b*). « Jacobin », rappelons-le, est un surnom donné aux dominicains, à la connotation sans doute un peu familière. Voir n. 1, p. 907.
2. V. 74.
3. Voir n. 1, p. 908.
4. Voir cette œuvre, p. 863-866 et la Notice, p. 1413.
5. Strophes X-XI.
6. Voir n. 2, p. 908.
7. Voir *regnart*, v. 72, 80, 148, 166, 176.
8. Sur ce sujet, voir Elina Suomela-Härmä, « " [...] li goupil ou li renart ont fosses [...] " (Mt 8, 20) », *Revue des langues romanes*, XCVIII, 1994, p. 269-286.
9. V. 8.
10. J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925, n° 53 ; autre forme, toujours dans un manuscrit de la fin du XIIIe siècle : *En la coue gist li encombriers*.
11. V. 916.

corps n'entre / Chose qui mal lui face ou ventre[1]. » Et Littré, sans donner malheureusement de référence, indique que l'expression « Il se donne la discipline avec une queue de renard », s'applique à un faux dévot sensuel. On évoquera également l'image — qui passe du *Narrenschiff* (« La Nef des fous ») de Sebastian Brant (1494)[2] au *Gargantua* de Rabelais[3] — de la cloche dont le battant est remplacé par une queue de renard. Dans le premier de ces textes, celle-ci semble symboliser la calomnie et la rumeur, bavarde mais sourde. Plus proche d'Eustache Deschamps, notre « dit » userait de la « queue de Renart » pour désigner tout à la fois le goût de la luxure et l'hypocrisie de la figure de Renart, sorte de concrétisation de sa « renardie ».

SYLVIE LEFÈVRE.

NOTE SUR LE TEXTE ET SUR LA TRADUCTION

Le manuscrit.

Le *Dit de la queue de Renart* est uniquement conservé aux folios 240*b* à 241*b* du manuscrit fr. 12483 de la Bibliothèque nationale de France. Ce volume de 266 folios de parchemin (253 x 175 mm), tout entier consacré aux deux livres du *Rosarius*, est copié sur deux colonnes de 44 lignes par une seule main, d'une écriture gothique. Il date d'environ 1330. Le manuscrit est très mutilé : il y manque les premiers et derniers folios, mais aussi les feuillets 74 à 77, 79, 80, 85 à 87, 216, 231, 232 et 247. Il a en outre été rogné si fortement que des morceaux du texte ont disparu, en début ou en fin de colonne. Ce volume ne conserve plus qu'une seule miniature. Représentant la Sainte Famille, elle ouvre, au folio 95, le livre II du *Rosarius*, livre dont la table est également conservée. Le manuscrit appartint à la bibliothèque des dominicains de Poissy.

L'édition.

Achille Jubinal donna une édition du *Dit de la queue de Renart* dans son *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles*, Paris, 1839-1842 (reprint Genève, Slatkine, 1975), t. II, p. 88-95.

Il n'en existe, à notre connaissance, aucune traduction.

1. *Œuvres complètes*, éd. Gaston Raynaud, Paris, t. IX, 1894, p. 119.
2. Voir la légende de la gravure du chapitre XLI : *Ein Glock ohn Klöpfel gibt nit Ton, / ob darin hängt ein Fuchsschwanz schon ; / nicht jede Rede erwirbt Lohn*, « La cloche sans battant ne donne pas de son, même si l'on y pend une queue de renard ; maronner à l'oreille n'avance en rien les choses » (texte repris de la première édition de 1494, Francfort-sur-le-Main, 1980 ; traduction de Madeleine Horst, Sébastien Brant, *La Nef des fous*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1977).
3. *Gargantua*, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, livre I, chap. XIX, p. 52-53 : « Un quidam latinisateur demourant près l'hostel Dieu, dist une foys, allégant l'autorité d'ung Taponnus, je faulx : c'estoit Pontanus, poète séculier, qu'il désiroit qu'elles [les cloches] feussent de plume, et le batail feust d'une queue de renard : pource qu'elles luy engendroient la chronique aux tripes du cerveau, quand il composoit ses vers carminiformes. »

Établissement du texte.

La strophe d'introduction au *Dit* est marquée par une initiale à l'encre rouge filigranée à l'encre bleue, haute d'une unité de réglure. La première strophe du *Dit* commence, elle, par une initiale bleue filigranée de rouge sur deux unités de réglure. Les strophes suivantes s'ouvrent par une initiale haute d'une unité, alternativement rouge filigranée de bleu, et bleue filigranée de rouge. La structure du texte est donc parfaitement claire. L'erreur commise par A. Jubinal sur les rimes de la strophe I est facile à comprendre et à rectifier (A. Långfors l'avait fait déjà dans sa notice du manuscrit[1]).

Le texte du *Dit* est parfaitement lisible et, en dehors des lacunes dues à la rognure excessive, complet. Au vers 162, deux mots ont été grattés entre *il weut* et *ce oï*.

S. L.

NOTES ET VARIANTES

Page 905.

a. Jubinal donne vous gart de contrauvez . ♦♦ *b. Jubinal donne* plaist atendez .

Page 906.

a. chevalier *ms. Le début du vers est rogné ; nous le restituons.* ♦♦ *b.* molt [chier *barré*] fier *ms.*

1. Le terme de *hasart* (v. 39) désigne un coup de dés : soit le meilleur (*Jeu de Saint Nicolas* de Jean Bodel), soit, plus souvent, le pire. D'où son utilisation, ici, pour désigner une valeur nulle. Le terme pourra, dans des textes allégoriques, incarner le jeu de façon générale.

Page 907.

a. La fin du vers est rognée après Regnart *; Jubinal propose de lire* Regnart est fisicien .

1. Le surnom de « jacobins » est traditionnellement attribué aux dominicains, car leur premier couvent parisien fut établi, en 1218, dans un hospice de la montagne Sainte-Geneviève dont la chapelle était placée sous le patronage de saint Jacques (*Jacobus* en latin) le Majeur. — Les cordeliers, eux, ne sont autres que les franciscains, ordre créé en 1209 par saint François. Leur couvent parisien était situé dans l'actuelle rue de l'École-de-Médecine. D'un ordre mendiant et au départ non clérical, on sait que l'influence papale — ainsi que l'évolution interne de l'ordre — fit un ordre de clercs, qui se consacra de plus en plus à la prédication et à l'enseignement, et s'éloigna de l'idéal de pauvreté voulu par son fondateur. Cette transformation déplut à ceux des franciscains, surnommés spirituels, qui entendaient rester fidèles à l'esprit de saint François. D'où

1. P. 654.

une querelle qui agita la fin du XIIIe siècle et le début du XIVe siècle, et qui déboucha sur la création de groupes déclarés schismatiques, voire hétérodoxes (les fraticelles). — Les béguins ou bégards, à l'exemple des béguines (voir n. 1, p. 908), faisaient le choix de demeurer laïques tout en menant une vie semi-religieuse. Certains et certaines s'intégraient aux tiers ordres des dominicains et des franciscains. Mais, vers la fin du XIIIe siècle, beaucoup passèrent sous l'influence de mystiques hétérodoxes comme les spirituels, et en 1311, le concile de Vienne décida de la dissolution des béguinages (ou associations), masculins comme féminins. Cependant, dès 1321, le pape Jean XXII les autorisait à nouveau.

2. Sur l'aumusse, voir n. 2, p. 844.

3. La *houce fourree*, au vers 58, est traditionnellement évoquée lorsqu'il est question de gens de lois, et en particulier des avocats. Ils sont ainsi caractérisés, par exemple, chez Rutebeuf, chez Watriquet de Couvins ou dans *Renart le Contrefait.*

4. L'expression *faire blanchir sa main*, au vers 69, est difficile à traduire, car elle n'a guère d'équivalent. Sur la foi de notre seul texte, Tobler et Lommatzsch proposent, pour *blanchir la main a quelqu'un*, le sens de « corrompre », « graisser la patte », et semblent ainsi analyser notre occurrence comme une sorte de passif. Nous avons préféré nous fier à une autre acception du verbe, attestée au Moyen Âge (chez Froissart) et devenue courante — « innocenter », « disculper » —, et considérer *main* comme le signe du pouvoir qu'exerce Renart (voir le vers 64 : *avoir sous sa main*). Ainsi, *faire blanchir sa main* renverrait à la tentative, de la part de Renart, de faire passer pour bénéfique sa puissance, d'en effacer les aspects négatifs — et ce à la faveur de sermons. On rejoint ainsi la thématique des mauvais religieux qui, sous couvert de la parole de Dieu, prêchent le mal.

Page 908.

a. lleurs *ms. Nous restituons le début du vers, rogné.*

1. Les premières communautés de béguines seraient nées d'une idée de Marie d'Oignies, à la fin du XIIe siècle. Si le point de départ du mouvement fut la Belgique, il y eut aussi, par la suite, de nombreuses béguines en France. Louis IX fonda sans doute, et en tout cas protégea, la maison des béguines parisiennes, installée probablement un peu avant 1263. — Quant aux filles-Dieu le couvent qui les abritait existait à Paris depuis 1232 ; elles furent protégées par Louis IX, lequel leur accorda un revenu annuel de 400 livres parisis (voir le *Dit des ordres* de Rutebeuf, strophe IX, et son *Frere Denise*, v. 321).

2. Fauvel est un cheval fauve (couleur suspecte, comme celle de Renart), qui a pris suffisamment d'ascendant sur l'ensemble des classes de la société pour s'en voir servilement flatté, comme l'indique la locution *torchier Fauvel* (« étriller Fauvel »). Celle-ci s'était certainement répandue avant même l'exploitation du personnage dans la littérature avec le *Roman de Fauvel* de Gervais du Bus (1310-1314), interpolé ensuite par Chaillou de Pesstain (entre 1314 et 1322). Du reste, depuis le XIIe siècle, le mal et la ruse ont à l'occasion été représentés par une ânesse ou une jument fauve. Et dans son *Renart le Nouvel* de 1289, le Lillois Jacquemart Gielee avait prêté à dame Guille (la Ruse) une mule du nom de Fauvain.

Mais c'eſt par l'entremise de l'œuvre de Gervais du Bus, où Fauvel eſt interprété comme un composé de *faus* et *vel*, c'eſt-à-dire la Fausseté voilée, mais aussi comme l'acronyme de Flatterie, Avarice, Villainie, Variété (Inconſtance), Envie et Lascheté, que le personnage a acquis sa célébrité. Dès 1319, on le retrouve dans *Renart le Contrefait* : l'art de Renart eſt identique à « l'art qui fait torchier Fauvel » (branche I de cette œuvre, v. 281). L'association de Renart et de Fauvel devint presque naturelle. D'où son apparition dans notre texte comme serviteur d'un Renart révéré par tous les états de la société.

Page 909.

1. Suivant *Le Livre des meſtiers* d'Étienne Boileau, les regrattiers formaient un groupe de marchands très important à Paris. Il s'agissait, en effet, des détaillants de produits comeſtibles tels que pain, sel, œufs, fromage, volailles et gibiers, et de toutes les denrées se vendant à la livre (pommes, raisins, herbes, épices comme le cumin, la cannelle, la réglisse, etc.). Il faut remarquer que les regrattiers ne tenaient pas d'« épicerie » générale, mais se spécialisaient dans la vente d'un produit particulier. Ainsi les poulaillers formaient-ils une fraction du métier de regrattier.

2. Le terme de *geſte* (v. 116) appartient à un vocabulaire soutenu : il évoque un lignage noble, une famille qui a montré sa grandeur par des actions héroïques, dignes d'être célébrées dans une *chanson de geſte*. Le mot eſt donc utilisé ici de façon plaisante pour désigner le groupe de simples marchands inféodés à Renart.

3. Les gainiers fabriquaient des écrins pour protéger bijoux et objets précieux, des fourreaux et des carquois, dits *cofiniaux*. Ils travaillaient le cuir bouilli et les garnitures de métal dont ils garnissaient leurs ouvrages (*Le Livre des meſtiers* d'Étienne Boileau, titre 65).

4. Les tabletiers fabriquaient des tablettes à écrire (planchettes enduites de cire sur lesquelles on écrivait, comme dans l'Antiquité, avec un poinçon) en bois, en ivoire, etc. (*Ibid.* titre 68).

5. *Lormiers*, *seliers*, *baudroiez*, *couraiers et mesgeyciers* du texte (v. 121-123) appartenaient tous au même corps de métier : ils travaillaient le cuir. Les lormiers étaient spécialisés dans la fabrication des rênes et guides ; les courroyers dans celle de ceintures, courroies et menus objets tels que des boucles, etc. Quant au terme de *baudroiez*, il désigne ceux qui préparaient les cuirs deſtinés à devenir en d'autres mains ceintures ou semelles (*ibid.*, titres 82-83).

6. Les merciers fabriquaient les parures les plus riches et les plus soignées : ceintures, galons et franges, chapeaux, bourses et aumônières (*Le Livre des meſtiers*, titre 75). Quant aux fabricants de hoquetons, les *auquetonniers*, si *Le Livre des meſtiers* n'en parle pas, des pièces d'archives comme *Le Livre de la taille* parisienne du XIII[e] siècle en font bien mention. Rappelons que le hoqueton était une casaque ou tunique rembourrée, couvrant torse et haut des cuisses, et généralement portée par les hommes d'armes sous la cotte de mailles. Au XV[e] siècle, le mot renverra soit à la tunique brodée des archers de la police royale, soit à une simple tunique surtout portée par les paysans.

Page 910.

a. Qui leur [qui leur *barre*] vigne faire es *ms. Nous reſtituons la fin du vers, rogné.*

1. Le *bufetier* vend du mauvais vin, le vin dit de *bufet*, ce qui le distingue, normalement, du tavernier, censé vendre du vin de qualité.

2. En dépit de notre traduction, l'expression *avoir cote, sercot* n'est nulle part répertoriée en tant que telle, et n'était en effet sans doute pas une locution figée. Pour entendre le propos de l'auteur, il faut se souvenir que la mise en gage d'objets divers auprès de créanciers, en particulier de taverniers, est un motif assez courant dans les textes. On peut se contenter d'évoquer ici un dit du XIIIe siècle, *Le Departement des livres*, où un étudiant raconte qu'il a perdu non seulement tous ses manuels aux dés et en buvant du vin, mais aussi tous ses vêtements, de sorte *Que n'ai chape ne mantiau gris, / Cote, ne sorcot, ne tabart. / Tout est alé a male part* (v. 4-6, éd. J. Engels ; *Vivarium*, VIII, 1970, p. 76). La cotte et le surcot dont il est ici question sont très certainement les effets engagés par des consommateurs impécunieux auprès des marchands de bière et de piquette. L'auteur suppose que ceux-ci ne pourront les dégager à temps, et qu'ils resteront la propriété des créanciers et couvriront amplement la dépense.

3. Nous lisons *escoliers* (les étudiants avaient la mauvaise réputation de courir les tavernes — voir la note précédente), alors que Jubinal a lu *estoliers*. Ce dernier terme signifierait « fabricants d'étoles », et il est vrai que le contexte accumule les noms de métiers. Mais Tobler et Lommatzsch donnent notre texte pour seul exemple de cette acception du mot, alors qu'un passage du *Roman de Carité* (vers 1224) du Reclus de Molliens utilise le terme au sens ecclésiastique de « porteur d'étole » : *Prestre, ki toi fist estolier, / Il te dona un gent colier* (strophe XCVIII, v. 1-2, éd. A.-G. Van Hamel, Paris, 1855). Godefroy ajoute le témoignage d'une pièce d'archive de 1377 mais sans la citer : il est donc impossible de savoir s'il y est bien utilisé dans son sens ecclésiastique, le seul qu'il répertorie en citant lui aussi le Reclus (t. III, p. 618-619). Autre élément à porter au crédit de la lecture *escoliers* : il semble que la copie originale du *Livre des mestiers*, avant d'aborder les métiers proprement dits, consacrait un article préliminaire aux clercs parisiens. C'est en tout cas ce que la copie de la Sorbonne (aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote fr. 24069) laisse entendre, qui clôt le prologue sur cette annonce (f° 2) : [...] *nous dirons, au comencement d'icele partie, des Clercs qui a Paris sunt a escole pour cause d'aprendre a celebrer le devin office, c'est a savoir des Clers qui sunt Escolier a Paris* [...] (éd. Lespinasse et Bonnardot, p. 2).

4. Les *savetiers* étaient inférieurs aux *cordouaniers*, qui fabriquaient des chaussures de première qualité en cuir préparé à la façon de Cordoue et aux *savetonniers*, qui fabriquaient des souliers délicats. Toutefois, *savetonniers* comme *savetiers* travaillaient la basane. Ces trois métiers occupaient des rues proches, autour de l'ancienne église Sainte-Opportune, près de la rue Saint-Denis et de la place des Innocents (*Le Livre des mestiers*, titres 84-86).

5. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de l'expression *prendre au lart* (v. 143). Mais comme *faire quelque chose pour du lart* a le même sens que la locution moderne « pour du beurre », et comme il est question du succès des marchands de bière et de piquette auprès des moins fortunés *pour ce que le vin est chiers* (v. 142), on peut supposer que *prendre au lart* signifie « attraper », « séduire par des prix bas ».

RÉPERTOIRE

Répertoire établi par Roger Bellon.

Ce répertoire s'appuie sur l'ensemble des textes figurant dans le présent volume. Il utilise également le travail accompli par Sylvie Lefèvre pour le Répertoire des *Œuvres complètes* de Chrétien de Troyes publiées dans la même collection.

Les renvois sont faits aux pages de ce volume, ou aux numéros que portent les branches dans la présente édition. Ils sont suivis d'un renvoi à une note, lorsque celle-ci vient compléter les informations apportées ici.

ABBAYE : Le seul animal à pénétrer à l'intérieur d'un monastère est Renart, à la fin de la branche II ; dans tous les autres cas, les conteurs ne s'intéressent qu'aux dépendances agricoles attenantes au monastère, ou aux granges, exploitations indépendantes appartenant aux moines ; Renart et ses compagnons ne fréquentent pas le cloître ni le chœur, mais plutôt le poulailler. Les abbayes, qu'elles abritent des moines blancs (Va, 164-165 ou XVIII, 688) ou noirs (III, 129), sont toujours présentées comme des garde-manger bien remplis et bien gardés. Dans l'Épître lue pour les funérailles de Renart (XVIII *fin*, 714), Brichemer analyse le combat permanent entre Renart et les moines, dont les volailles sont l'enjeu : « Vous avez trompé bien des moines blancs et les avez fait — ce qui doit leur être bien pénible — se coucher tard et se lever bien tôt pour tenter de vous prendre en flagrant délit. » Une telle déclaration laisse entendre que l'accumulation des richesses dans les abbayes détourne les moines de leur vraie mission : prier et chanter, jour et nuit, la louange de Dieu. Voir CLERGÉ.

ANTHROPOMORPHISME : La convention de base de la fable animale consiste à doter les personnages de la parole humaine et à les animer de sentiments humains au sein d'une société qui reproduit l'organi-

sation de la société humaine. La mention d'un détail anthropomorphique ne devient signifiante que lorsqu'elle crée une rupture par rapport au contexte ; ainsi, dans le récit du viol d'Hersent, tout concourt à faire de la scène la représentation d'un accouplement forcé d'animaux, mais les propos d'Isengrin (« vous ne pouvez pas nier que je vous ai vu en descendre et remonter vos braies » ; II, 105) évoquent clairement un contexte humain. Au début de la branche VIIa, Renart, présenté d'abord comme un prédateur en quête de nourriture, est doté d'une pensée qui fonctionne selon la logique humaine ; la basse-cour, objet de sa convoitise, devient une Cour où règne le coq, « Monseigneur Chantecler » ; Pinte, « la plus sage », couche à la droite du coq, mais elle est aussi celle qui pond les plus gros œufs (81) ! Certains traits apparemment anthropomorphiques peuvent créer des difficultés d'interprétation. Ainsi de « Maupertuis sa forteresse » (XIV, 445), où se réfugie un goupil réduit à l'état strictement animal de gibier : le terme ne doit pas nécessairement être interprété comme relevant du seul registre de l'activité guerrière des hommes ou préparant le passage du héros à des exploits typiquement humains ; c'est aussi une métaphore banale de la sécurité que la tanière offre à l'animal. Certains récits sont construits selon le principe d'une représentation exclusivement anthropomorphique des personnages principaux (XXV, fin). Voir MÉTAMORPHOSE ILLUSOIRE, ZOOMORPHISME.

ARTISAN : La palette des métiers représentés dans le *Roman de Renart* est étonnamment pauvre si on la compare à celle des fabliaux : on ne rencontre, outre les marchands, qu'un pelletier, ennemi juré des animaux à fourrure (XVIII), un teinturier (Ic, 62-64), appelé d'ailleurs aussi *vilain*, et dont la cuve fournit par accident une précieuse teinture jaune à Renart. Dans le *Dit de la queue de Renart*, l'auteur se livre, dans la tradition des *estats du monde*, à une longue énumération des métiers (909-910). Voir VILAIN.

ASCENSION. Voir CALENDRIER.

AUTEUR. Voir PIERRE DE SAINT-CLOUD, PRÊTRE DE LA CROIX-EN-BRIE.

BAILLI : Agent d'administration seigneuriale ou royale, exerçant des fonctions judiciaires, militaires et financières, le bailli était en particulier chargé du contrôle de la gestion des prévôts (voir ce mot). La charge de bailli est créée dans la première moitié du XIIe siècle, au moment où le domaine royal s'étend considérablement. Temporaire à l'origine, elle devient vers le milieu du XIIIe siècle un poste fixe rétribué et attaché à une circonscription administrative, le bailliage. Dans la branche XXIV, Renart exerce cette charge pour le roi, même si le mot n'est jamais prononcé (plaidoyer prononcé à propos du meurtre de dame Coupée, 779). Dans *Le Couronnement de Renart*, la première nomination à laquelle procède Renart (893) est celle du léopard à la charge de bailli, « pour faire justice ou injustice ».

BAN : Terme de féodalité désignant le pouvoir de commandement du seigneur, qui détient localement l'exercice de la puissance publique,

c'est-à-dire le droit de commander, de contraindre et punir pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Le ban dénomme également toute proclamation publique qui manifeste une décision de justice du roi, en particulier un avis de recherche et d'arrestation, une condamnation à mort ou à l'exil : c'est ainsi que le roi fait crier son ban pour déclarer Renart hors la loi et mettre sa tête à prix (Ic, 61 ; II, 100 ; voir aussi XIV, 474). Voir JUGEMENT.

BESTIAIRE : La faune est diverse et nombreuse dans les récits renardiens, en raison de leur inscription dans la tradition du récit animalier, mais aussi à cause de la place que l'animal occupe dans la vie quotidienne, dans les mentalités et dans les proverbes. Le personnel romanesque du *Roman de Renart* est soit emprunté à l'*Ysengrimus* (voir ce nom) ou aux autres avant-textes, soit créé par des conteurs qui ont mêlé aux animaux domestiques les animaux sauvages qui peuplent les forêts médiévales, non sans y ajouter quelques animaux exotiques connus du public, comme le singe, ou le lion venu directement de la tradition classique. D'autres animaux exotiques apparaissent dans la branche XVI pour représenter les païens. Les conteurs ont le souci de placer à côté des grands prédateurs une multitude d'animaux de taille modeste, comme le grillon ou la marmotte, qui se réduisent souvent à un simple nom ou à une silhouette. Seul un groupe finalement assez restreint d'animaux accède au statut de vrai personnage. Certains des traits attribués à ces personnages proviennent des Bestiaires, recueils dont la vogue se situe aux XII[e] et XIII[e] siècles. Il ne s'agit pas tant de manuels d'histoire naturelle que de descriptions qui propagent un mode d'interprétation symbolique des comportements animaux, réels ou mythiques. C'est ainsi que dans son *Bestiaire* Pierre de Beauvais décrit (à la suite du *Physiologus*) le renard comme un animal fourbe et plein de ruse, qui fait le mort (après s'être roulé dans la terre rouge, pour paraître ensanglanté) afin d'attraper les oiseaux qui viennent se poser sur lui — attitude plusieurs fois décrite par les conteurs du *Roman de Renart*. Voir ZOOMORPHISME.

BRANCHE : Le terme n'est employé que six fois dans le *Roman* pour désigner un récit qui vient en quelque sorte se greffer sur un tronc commun préexistant (III, 132 ; Va, 163 ; XII, 331 ; XXI, 744 ; XXII, 749 ; XXVI, 840) ; tous ces emplois figurent dans le prologue ou l'épilogue, au moment où l'auteur prend la parole pour présenter son œuvre et l'insérer dans une tradition en cours de constitution. Parmi les autres termes utilisés, on trouve « fable » (XXVI, 837), « chanson » (XXIII, 768) ou « conte » (XIV, 512). voir CLÔTURE DU RÉCIT, CONTE, ROMAN.

BRICHEMER : Le cerf, personnage sans famille et sans domicile, semble dans les premiers récits tout droit sorti des Bestiaires qui font de lui le symbole de la sagesse : il occupe dès sa première apparition à la Cour (Vc, 208) la charge de sénéchal (voir ce mot) et est choisi pour présider la réunion des barons qui examinent la plainte d'Isengrin, puis pour veiller au bon déroulement de l'escondit (voir ce mot).

Remarqué à la Cour pour la pondération de ses avis, qui contrastent avec l'extrémisme de Brun ou l'aveuglement d'Isengrin, il a la charge de veiller à la régularité du duel entre Renart et Isengrin (II, 112) et fait partie du groupe des animaux-clercs qui officient pour les funérailles de Renart (XVIII). Mais les conteurs ont également assigné à ce personnage le rôle de victime de Renart : messager malheureux dans la branche XV, il doit payer son écot pour la guérison du roi en laissant une courroie de sa peau. Il subit la même mutilation à la fin de la branche XXI, après avoir été l'associé de Renart, d'Isengrin et de Chantecler pour l'essartage en commun. Quant à la pièce de Rutebeuf intitulée *Sur Brichemer*, elle n'a qu'un rapport formel avec le personnage du cerf présenté, à partir d'une lecture étymologisante de son nom, comme un prototype du rusé.

BRUN : Brun l'ours est un personnage composite : de la tradition des récits latins d'origine cléricale — l'ours y est représenté en évêque —, il a conservé de façon sporadique des fonctions religieuses ; il prend l'étole pour les funérailles de Coupée (Ia, 13) et officie avec cinq autres personnages lors de la messe de funérailles de Renart (XVIII, 711). À la fin de l'office il est cependant chargé de creuser la tombe de Renart (715) en raison de la taille et de la robustesse de ses pattes. Dans la branche XVI, il participe aux côtés du roi à la défaite des païens et à la lutte contre Renart. Mais son amour immodéré du miel va sceller sa carrière narrative : victime d'un mauvais tour de Renart (Vc, 201-205), il est le premier messager envoyé à Maupertuis dans la branche Ia. Cette mésaventure le met au nombre des ennemis de Renart. La bonne foi du personnage ne suffit pas à pallier les insuffisances de son argumentation juridique : ainsi dans la branche XXIV il doit se contenter, faute de preuves et de témoins, d'un serment de Renart. Sa présence comme premier partenaire de Liétard dans une branche (XII) qui ignore totalement la Cour et ses usages paraît relever d'une autre inspiration : il semble que l'ours y soit alors un substitut du loup ; sa force physique redoutable (336) et sa grande naïveté font de lui la figure du *senex stultus*, imperméable aux leçons de l'expérience. Brun est le seul personnage à mourir au cours d'un récit, exception faite des combattants de la branche XVI.

CALENDRIER : La mesure du temps au Moyen Âge est fortement liée à la religion : l'histoire tout entière se déroule de la Création au Jugement dernier, avec les temps forts que sont la Chute (Adam) et la venue du nouvel Adam (naissance et mort du Christ). L'année est organisée autour d'une fête fixe (Noël) et d'une fête mobile (Pâques) ; chacune de ces deux fêtes commande un cycle : la période de l'Avent puis le cycle des douze jours (de Noël à l'Épiphanie), la période du carême puis le cycle de Pâques à la Pentecôte. Avent et carême sont des périodes sur lesquelles l'Église fait peser de forts interdits, d'ordre alimentaire et sexuel. Sur ce calendrier liturgique de base se greffe celui de la fête des saints. Le rythme religieux pénètre naturellement la vie quotidienne, même laïque, et

dans le *Roman de Renart* comme dans les romans arthuriens les réunions de la Cour sont fixées aux dates de fêtes religieuses importantes, comme la Pentecôte ou l'Ascension (Ia, 3 ; XV, 513) ; dans *Le Couronnement de Renart*, l'élection du roi qui doit remplacer Noble est fixée à la veille de la Pentecôte. On trouve également dans nos récits un système de datation par rapport à l'alternance de la belle (*esté*) et de la mauvaise saison (*hiver*), la fête de la Saint-Jean coïncidant avec le sommet de la belle saison (II, 98 ; Vc, 202). Les événements sont quelquefois datés par rapport aux activités agricoles essentielles : récolte des céréales, fenaison ou surveillance des vignes avant les vendanges. Les références au calendrier religieux accompagnent parfois des activités bassement matérielles : Noël est la période où l'on met les jambons dans la saumure (X, 317) et où le vilain se régale d'une oie grasse (III, 134). Voir HEURES.

CHASSE : Activité réservée à la classe chevaleresque et aristocratique, la chasse remplit une triple fonction : divertissement pour les beaux jours, entraînement, parfois même substitut à la guerre, elle permet enfin de garnir la table seigneuriale de *venoison*, à une époque où l'élevage (à l'exception de celui du porc) reste second par rapport à la culture des céréales. L'utilisation des pièges (et le braconnage) étant laissé aux vilains, qui par définition ne savent ni *oiseler* ni *chacier* (652), la chasse est pratiquée *a chien* (c'est en gros notre chasse à courre, mais les chasseurs sont armés d'arcs et d'épieux) ou *a oisel* (la fauconnerie) ; la chasse avec les chiens a pour théâtre la forêt et les landes, la chasse avec les oiseaux la rivière, c'est-à-dire les étangs et les marais ou le bord des cours d'eau. La fauconnerie, moins fatigante et moins dangereuse, admet aussi bien les femmes que les hommes, qui sont seuls à pratiquer « l'art de vénerie » ; elle fait appel à un savoir codifié, voire ritualisé par des traités (en latin d'abord, puis en français, le plus célèbre livre de vénerie étant le *Livre de chasse* du comte de Foix Gaston Febus). La fauconnerie devient alors un marqueur social important : elle requiert une science particulière, des loisirs, et elle fait passer le plaisir esthétique d'un beau vol avant le profit résultant de la prise. Les oiseaux — les falconidés (toutes les espèces de faucons) et les accipitridés (l'autour et l'épervier) — sont précieux. Extrêmement coûteux, ils font l'objet du commerce de luxe au même titre que bijoux, soieries et fourrures. Le rapace posé sur le poing (600 et 601) est un détail dont usent couramment poètes et enlumineurs. Dans la marche qui conduit Renart de Maupertuis à la Cour, l'utilisation du faucon qu'il a dérobé à un chevalier constitue (600-601) un degré supplémentaire dans l'humanisation du personnage, qui passe ainsi de l'état de prédateur sauvage à celui d'homme chassant à l'aide d'un animal apprivoisé. La vénerie est une chasse bruyante (abois des chiens, cris des chasseurs, sonnerie du cor ; voir 441) qui exige, outre une grande résistance à la fatigue, une solide organisation, avec un grand veneur, de jeunes écuyers et des serviteurs. Les chiens qui lèvent et poursuivent le gibier sont le brachet, le lévrier, prisé pour sa vitesse dans la chasse au lièvre et le

veautre ou *veltre*, plus puissant, que l'on spécialise dans la chasse à l'ours et au sanglier. À la fin de la chasse les chiens sont récompensés par la curée (449), distribution des abats encore chauds, placés sur la peau de l'animal. Dans la première partie de la branche XIV, le conteur décrit de façon très précise (par rapport à ce qu'en disent les historiens) une chasse au cerf (l'animal est rapidement abattu d'une flèche, 444) et une chasse au sanglier (445-449), en insistant sur la résistance de l'animal, ses réactions dangereuses (il massacre une partie de la meute) et les périls qu'il fait courir aux chasseurs. Dans les autres récits, l'intervention des chasseurs et de leurs chiens a pour fonction de déranger Renart et les autres personnages dans leur activité essentielle de quête de nourriture ; le vavasseur de la branche X, prêt à partir avec son équipage bruyant, corrige le loup « à la place de » Renart et parachève la mutilation de son corps animal, ajoutant à la très large tonsure faite par Renart l'amputation de la queue. Il faut signaler la prétendue chasse au gros gibier du comte Thibaut dans la branche XII : Renart, excellent bruiteur, mime une chasse dans le but de terroriser Brun l'ours.

CHEVAL : Dans une société à la fois rurale et chevaleresque, l'importance du cheval est évidente. Concurrençant le bœuf pendant le XIIe et le XIIIe siècle, plus puissant et plus rapide pour les labours, il ne le remplacera ni tout à fait ni partout — la branche XII met en scène un vilain qui laboure avec un attelage de huit bœufs. Le cheval, attelé ou monté, est également l'animal du marchand, et la monture de tous les voyageurs. Les auteurs n'exploitent qu'une partie du riche vocabulaire de l'époque : mule (habituellement réservée aux femmes et aux ecclésiastiques) de Tibert et de Grimbert, jument du prêtre de la branche VIII (287), palefroi ou poulain que Tibert réussit à voler au prêtre (VI, 228), sommier chargé d'or (Ib), destriers (chevaux destinés au combat ou au tournoi) montés par les barons de Noble (XVI). Mais ils mentionnent également la fugitive monture de leurs personnages, Renart au premier chef (Vc, 203 ; X, 310) : l'évocation de ce cheval, qui n'est que la métaphore de la rapidité, participe de la fantaisie renardienne ; les univers animal et humain — le goupil qui s'empare d'un lièvre et Renart pèlerin qui se déplace à cheval (Ia) — se superposent sans se confondre. D'autres conteurs prennent tout à fait au sérieux ce cheval métaphorique : il n'y a plus alors superposition imparfaite des deux univers, mais simple juxtaposition.

CHIEN : Qu'ils soient de garde, de berger ou de chasse, les chiens sont présents dans toutes les branches, et l'auteur de la branche XXV rappelle que le chien et la brebis sont des animaux qui ne peuvent survivre sans l'homme. Indispensable pour la chasse (voir ce mot), le chien est également le compagnon indispensable du vilain, pour monter la garde autour de la ferme et éloigner les prédateurs : c'est dans cette configuration que le chien devient l'opposant de Renart.

CLERGÉ : Le clergé séculier n'apparaît pas à son avantage dans le *Roman* : les curés de campagne, dont les conteurs brossent un por-

trait proche de la caricature, sont ici ignorants, d'une pitié mécanique sinon superstitieuse, gourmands et libidineux. Ils sont assimilés aux vilains, et essentiellement voués à des activités agricoles ; leur cupidité, trait nécessaire à l'intrigue, en fait l'une des catégories sociales les plus décriées dans le *Roman* : Tibert accuse le prêtre du Breuil d'être le loup ravisseur et non pas le pasteur de ses brebis (VI, 226). Le clergé régulier — moines bénédictins ou cisterciens — n'est guère mieux loti ; l'auteur de la branche Va présente les moines blancs sous les traits de gloutons paresseux oubliant de célébrer l'office nocturne mais se montrant violents dès qu'ils sont menacés. Derrière les formules ordurières de l'auteur de la branche III, qui ajoute aux traits conventionnels une description « naturaliste » de la vie monastique — veilles et jeûnes y sont des pratiques contre nature, de même que l'abstinence sexuelle —, on peut voir poindre un début de critique de l'institution elle-même. Les épigones mettent en scène les moines mendiants au moment où le conflit entre le clergé séculier et les ordres mendiants à l'Université bat son plein (aux environs de 1250-1270). Le moine mendiant devient alors l'incarnation de Renart prince de l'hypocrisie, et le *Dit d'Entendement* présente les religieux hypocrites comme des loups déguisés sous des peaux de brebis. Dans *Le Couronnement de Renart*, Renart porte la moitié d'un froc de franciscain et la moitié d'un froc de dominicain, et l'auteur stigmatise ce qu'il représente comme le désir secret de tous les membres des ordres mendiants : cesser d'être pauvre et devenir puissant. Voir ABBAYE.

CLÔTURE DU RÉCIT : Pour pouvoir être inséré dans un cycle en cours de constitution, un récit doit ménager une possibilité de continuation. La plupart des branches se terminent par le retour du héros à Maupertuis, la branche VI offrant l'exemple du parfait récit circulaire. Dans la plupart des branches consacrées au jugement, le récit reste de type ouvert : Renart n'ayant pas pu être jugé — ou, s'il l'a été, la sentence n'a pas été appliquée —, et ayant de ce fait allongé la liste des méfaits qui lui sont reprochés, souhaite en outre personnellement se venger de ses accusateurs ; tout est prêt pour un nouveau récit.

COMMÈRE, COMPÈRE : La religion chrétienne désigne ainsi la marraine et le parrain d'un enfant l'un par rapport à l'autre : ces liens de parenté spirituelle étaient si forts qu'ils interdisaient le mariage d'un compère et d'une commère. Par extension, on emploie ces termes pour désigner les liens qui unissent les parents biologiques d'un enfant et les parents spirituels. Ainsi Hersent est la commère de Renart parce que, bien que cela ne soit jamais dit explicitement, Renart est le parrain d'un des jeunes loups. De la même façon, Renart appelle la mésange sa commère sous le prétexte qu'il serait le parrain de l'un de ses enfants (VIIa, 267). La parenté spirituelle qui unit Hersent et Isengrin à Renart rend encore plus coupable l'attitude de Renart qui commet l'adultère avec sa commère et ne cesse d'humilier son compère. Voir HERSENT, ISENGRIN.

CONFESSION : Le XIIe siècle voit l'Église catholique développer la pratique du sacrement de la pénitence, évolution confirmée par le IVe concile de Latran (1215) qui rend obligatoire la confession annuelle. La branche XV montre que la confession entre dans les habitudes de pensée : Renart, en danger de mort, se confesserait volontiers si l'occasion s'en présentait. Du point de vue narratif, la confession offre deux avantages précieux aux auteurs : rappel des méfaits antérieurs de Renart, elle consolide les liens qui rattachent un nouveau récit aux anciens et permet au conteur de dresser un portrait du personnage. Mais ce sacrement n'échappe pas au détournement : la volonté de repentir qui doit animer le pénitent est le plus souvent remplacée par le cynisme de l'aveu et une sorte de jouissance dans l'évocation des malheurs infligés à autrui. Lorsque la confession paraît sincère (Ia, confession à Grimbert), elle est immédiatement suivie de la rechute dans le péché.

CONNÉTABLE : Ce mot, issu de la titulature du Bas-Empire (le *comes stabuli* est le comte de l'étable), désigna d'abord l'officier chargé de l'écurie royale. En France, à la fin du XIIe siècle, le rôle de cet officier s'accrut lorsque l'office de sénéchal disparut et que le connétable hérita d'une partie de ses attributions. Lors des campagnes militaires, il a la responsabilité de la cavalerie. S'il ne peut être chef de l'armée féodale, ce titre revenant au roi, il joue en revanche le rôle de conseiller militaire du souverain. Cette importante charge est dévolue à Isengrin, mentionnée dès sa première apparition dans le récit (IX, 295) et rappelée à la Cour (Vc, 192) au moment précis où Isengrin apparaît sous un jour défavorable (il est un mari trompé). Le conteur de la branche XVI se souvient des attributions liées à la fonction : Isengrin l'exerce auprès de Renart en l'absence du roi (621).

CONTE : Pour désigner leur récit, les poètes médiévaux usent volontiers des termes *conte* ou *histoire*, et peu du mot *roman*, qui désigne la langue vulgaire par opposition au latin avant de renvoyer à un genre narratif précis. L'usage du mot *conte* suggère combien la littérature médiévale est redevable de la culture orale, du folklore et des légendes véhiculées par des conteurs professionnels. Le terme est employé par l'auteur de la branche XXIII (751).

COUR : Le terme désigne à l'époque la réunion temporaire des barons autour du roi. Assister à la Cour fait partie des obligations du vassal qui vient exercer auprès de son seigneur son devoir de *consilium*. La Cour devient, avec le développement des serments de paix, l'instance régulatrice des conflits privés et le lieu où sont réglées les guerres entre vassaux ; mais l'auteur de la branche Vc montre qu'elle peut être le lieu où se manifestent brutalement les haines individuelles. *Renart le bestourné* fait de la Cour le lieu de toutes les intrigues et la représente tenue par trois personnages redoutables : Renart (tricherie et luxure), Isengrin (rapacité) et Martin le singe (flatterie et servilité). Voir JUGEMENT.

CROIX-EN-BRIE (PRÊTRE DE) : L'auteur de la branche XII ne nous est connu que par les quelques vers de l'épilogue de son récit : il en

appelle à la clémence de son auditoire pour les fautes du débutant qu'il est et annonce qu'il doit désormais se consacrer à des ouvrages plus sérieux. Son récit ne contient aucun toponyme briard ni aucun détail qui serait propre à la région, mais il fourmille de détails qui créent l'illusion réaliste, par exemple le graissage des roues de la charrette pour ne pas réveiller les voisins (356). Quant au fond de son récit, on peut y voir un enseignement moral, une mise en garde contre la *cupiditas*, cette rage de posséder et d'accumuler : pour sauvegarder son bœuf, Liétard s'engage dans un processus qui le conduit, la ruse de Renart aidant, à perdre jusqu'à son dernier œuf.

DÉGUISEMENT : Renart se déguise deux fois pour sauver sa tête : la première fois il joint au déguisement accidentel de sa couleur naturelle un déguisement du langage (Ic) ; la seconde fois, grâce à un simple changement de la couleur de sa peau (XIV), il devient Chufet le noir et peut rejouer à ses victimes qui ne le reconnaissent pas des mauvais tours déjà connus. Le déguisement amène tout naturellement la scène du quiproquo : Tibert dit à Chufet le noir tout le mal qu'il pense de Renart le roux sans se douter un seul instant que c'est à lui qu'il s'adresse (489).

DIVERTISSEMENTS : À côté des tournois et de la chasse (voir ce mot), on trouve notamment parmi les divertissements de l'aristocratie la musique, la danse et le chant. En outre, les chevaliers prenaient plaisir à rivaliser dans des concours sportifs ou des jeux d'adresse, comme ceux que Renart organise entre les barons du roi et les bêtes de la fille du roi Yvoris (XXIV). Quant aux jeux de société, les conteurs mentionnent la *choule* des paysans (VIIa, 265), la marelle (XXVI, 837) ainsi que le jeu des plantées, qui occupe une partie de la nuit des funérailles de Renart (XVIII, 703). La branche XVIII mentionne également le jeu des échecs — le jeu par excellence des chevaliers épiques — où pour une fois Isengrin triomphe de Renart. Deux personnages sont indispensables pour les divertissements d'intérieur, le nain (XIV, 453) et le jongleur (voir ce mot).

DUEL JUDICIAIRE : Il s'agit d'une forme particulière de l'ordalie, par le fer. Il est demandé par l'une des deux parties en présence, l'autre ne pouvant s'y opposer (II, 13). La décision est remise entre les mains de Dieu qui ne peut donner la victoire à celui qui a prononcé un faux serment, ni même le laisser vivre. Le conteur de la branche II insiste sur le détail de la procédure : un délai de quinze jours est fixé avant le duel ; les deux parties doivent laisser au roi des otages, garants de toute tentative de fuite ; jusqu'au dernier jour les deux parties peuvent se désister et remplacer le duel par une transaction. Le duel commence par la prestation de serment sur un reliquaire (II, 115), occasion pour chaque adversaire de revendiquer sa propre innocence (XIV, 506 et 507). À la fin du combat le vaincu doit être exécuté, à moins qu'il ne se reconnaisse vaincu, avouant ainsi qu'il est parjure, et qu'il ne *clame merci* au vainqueur. Du point de vue narratif le motif du duel est riche en rebondissements ; il permet au conteur de conduire le récit selon un jeu plus ou moins rapide

d'oscillations dramatiques. Contenu en germe dans une menace de Roonel (XV, 537), ce motif est utilisé trois fois par les conteurs, dans les branches II (Isengrin), XIV (Roonel) et XVIII (Chantecler). Voir ESCONDIT, JUGEMENT, ORDALIE.

ENFER ET PARADIS : La branche Va présente une vision originale du Paradis : il s'agit d'un paradis *ad usum lupi*, c'est-à-dire rempli d'animaux qui serviront de proie à un carnassier de la taille d'Isengrin. La dialectique de l'Enfer et du Paradis traverse le discours de Renart et du milan dans la branche III (136 et 140), où ils proposent une répartition peu orthodoxe des peines de l'enfer et des joies du paradis. La même dialectique réapparaît dans les sermons qui accompagnent les funérailles de Renart (XVIII, 712).

ÉPIGONES : Nous désignons ainsi les écrits renardiens qui n'entrent pas dans le cadre du *Roman de Renart*. Voir la Note sur la présente édition, p. LXXIX.

ERMITE : L'ermite est un personnage presque obligé de la littérature romanesque : le public de l'époque connaît au moins le nom de l'ermite Ogrin dans les légendes tristaniennes. Vivant loin des hommes, l'ermite peut accueillir les proscrits, les exclus, tous ceux qui ont de bonnes raisons de s'éloigner de la société des hommes ; vivant près de Dieu dans l'intimité de la prière et de la méditation, il est à même d'exercer un magistère spirituel auprès de ceux qu'il rencontre, et il est souvent le seul à pouvoir établir la *senefiance* des songes et autres spectacles prémonitoires. Dans le *Roman de Renart*, l'ermite de la branche III (151-152) écoute la confession de Renart ; sa seule fonction narrative est celle d'un relais : il envoie le pénitent auprès du pape. L'ermite est généralement associé à la vie en forêt (74) ; Renart, après sa condamnation à mort (Ib, 55) demande au roi une commutation de peine — phénomène historiquement courant — pour pouvoir devenir « moine, ermite, reclus ou chanoine » et, animé d'un repentir sincère, expier ses péchés par une vie consacrée à la prière et aux bonnes œuvres ; mais ses intentions sont loin d'être pures et Isengrin refuse, au nom de tous : « Il serait beau le saint homme que vous feriez ! » À la fin de la branche II (122-123), le roi accordera néanmoins à Renart vaincu dans le duel judiciaire le droit d'entrer au monastère. Voir MONIAGE, PÈLERINAGE.

ESCONDIT : L'escondit désigne en termes de justice la disculpation d'un accusé qui apporte la preuve de son innocence en recourant à des procédures légales telles que le duel judiciaire ou le serment purgatoire, ou en produisant devant la Cour des preuves irréfutables ou des témoins fiables. Un accusé doit se reconnaître coupable et *amender* (réparer, au sens le plus large du terme) son méfait, ou bien *soi escondire* (prouver par tous les moyens reconnus par la Cour son innocence). Le serment est un acte juridique qui engageait solennellement le jureur devant Dieu et les hommes. Les institutions de la société médiévale reposent sur la valeur accordée au serment qui scelle un contrat oral entre deux parties souvent inégales : le vassal

jure fidélité à son suzerain lors de l'hommage, le clerc prononce des vœux solennels lors de sa profession de foi, et le bourgeois prête serment à la commune, s'engageant ainsi à payer les impôts et à participer aux dépenses militaires de la ville. Le serment constituant une preuve, car il engage le salut de l'âme du jureur, on recourt au serment judiciaire, appelé serment d'escondit ou serment purgatoire, pour se disculper d'une accusation. Le parjure était une faute grave, rarement sanctionnée dans les faits, parce que difficilement prouvable. On pouvait cependant excommunier le parjure, le soumettre à une pénitence ou à une amende, le mettre au pilori et en cas de récidive lui fendre la lèvre supérieure. À l'issue d'un duel judiciaire le parjure était établi et le vaincu exécuté. Le serment purgatoire peut être proposé par la Cour comme un moyen de trancher en l'absence de preuves ou de témoins : Renart est invité à jurer à Isengrin qu'il n'a pas fait violence à son épouse (Vc, 208) et Brun devra se contenter d'un serment de Renart (XXIV, 793) attestant qu'il ignorait la présence du forestier. Le plaignant peut accepter l'escondit ou demander une des formes de l'ordalie, généralement le duel. Pour éviter l'accusation de parjure, il est toujours possible de jouer sur les mots, à l'exemple d'Yseut ; le conteur de la branche Ia suggère que le serment proposé par Hersent pour se justifier de l'accusation d'adultère est pour le moins ambigu (Ia, 7). Voir DUEL JUDICIAIRE, JUGEMENT, ORDALIE.

FAIM : On a souvent défini le *Roman de Renart*, à la suite de Jacques Le Goff, comme « l'épopée de la faim et de la ruse » : l'ouverture de nombreuses branches (Va, X, XIII...) utilise le motif de la faim et de la disette comme point de départ de la quête (voir REVERDIE). La représentation d'un prédateur poussé par la faim, en même temps qu'elle constitue un stéréotype de la fable gréco-latine, peut être considérée comme un moyen de créer l'illusion réaliste ; mais le souci de réalisme n'est pas la première préoccupation des conteurs : tous les personnages humains — paysans, moines, marchands — sont des nantis, pourvus de réserves qui précisément attirent les prédateurs affamés que sont Renart, Tibert ou Isengrin (voir ABBAYE, MARCHAND). Mais, pour ces derniers, se nourrir ne fait plus difficulté dès lors qu'ils se réunissent autour de Noble ; s'éloigner, comme le fait Renart, de la Cour où sa tête est mise à prix, signifie être soumis à la faim — moyen commode pour les conteurs de rappeler que sous l'habit de baron de leur personnage demeure le prédateur affamé. À la fin d'un récit de jugement, lorsque Renart a pu échapper à la mort en promettant de se racheter par une vie exemplaire, le surgissement de la faim est un puissant ressort dramatique qui réoriente l'action : Renart pèlerin capture le lièvre Couard et le frappe de son bourdon (Ia), tandis que Renart devenu moine ne peut s'empêcher de massacrer les chapons du poulailler de son abbaye, retrouvant ainsi la conduite ordinaire du goupil qui tue plus qu'il ne peut manger et enterre ce qu'il ne consomme pas immédiatement. Voir NOURRITURE, MANIÈRES DE TABLE.

FÉODALITÉ : Au sens strict, la féodalité désigne le système des institutions et des usages qui définit les obligations réciproques entre un seigneur et son vassal. Les auteurs de nos branches insistent plusieurs fois sur les devoirs réciproques du seigneur et du vassal (II, 92-93 ; XV, 515), et sur l'obligation du roi de maintenir la paix entre ses vassaux, au moyen par exemple de la paix jurée. Par extension, la féodalité représente l'ordre social, politique et économique du Moyen Âge, fondé sur la hiérarchie des hommes et des terres, la domination de la noblesse guerrière et la division de l'autorité publique. Ce mode d'organisation, qui repose sur l'institution du fief (sur laquelle le *Roman* insiste peu ; voir cependant XV, 560), se généralise en Occident au XIe siècle en raison de la faiblesse du pouvoir royal. Les animaux organisés en société féodale autour du roi Noble miment la vie ordinaire de cet univers : vassaux du roi, ils doivent participer à la réunion de la Cour pour y exercer leur devoir de *consilium* auprès du suzerain : tandis que le suzerain doit pourvoir à l'entretien du vassal, ce qu'il fait en le *chasant*, c'est-à-dire en lui concédant un fief par le rituel de l'investiture qui suit l'hommage, par le service de conseil le vassal aide son suzerain à prendre des décisions politiques ou judiciaires. La cérémonie de l'hommage n'est jamais décrite lorsqu'il s'agit des barons de Noble, mais elle est par trois fois mentionnée hors de la Cour : Renart et Hubert le milan décident d'échanger « le baiser de paix en toute bonne foi » (III, 146-147), mais ce sera un baiser mortel ; la même dérision préside à l'hommage contraint et forcé que rend à Renart Liétard menacé de mort (XII, 379) et qui implique le versement au goupil d'une rente perpétuelle en volailles. Renart accorde si peu de valeur à l'hommage que lui rend un vilain qu'il l'en délie contre le don d'un coq (XVII, 659). Voir COUR, JUGEMENT, NOBLE.

FERME : Dans la représentation de la ferme, élément obligé du cadre rural dans lequel ils situent leurs récits, les conteurs n'ont aucun souci de pittoresque ou de réalisme : seule les intéresse la ferme du riche paysan dont le prototype est celle de Constant des Noues (VIIa ; voir aussi XVII). Deux lieux, soigneusement protégés (mais où le prédateur parvient généralement à s'introduire pour les nécessités de l'intrigue, tout le problème étant alors d'en sortir), représentent à eux seuls l'importance de la ferme dans le *Roman* : le *gelinier* — réservoir de nourriture sur pied — et le *lardier*, où est entreposé le porc salé. Le *gelinier* est remplacé pour les scènes de jour par l'enclos des volailles, appelé *cortil* ou *plaisié* : lieu clos, protégé par une solide barrière étanche. Voir ABBAYE.

FIÈRE : Le personnage de la reine, épouse de Noble, est une création des conteurs en français de Renart, la présence de l'épouse du roi Rufanus n'étant mentionnée qu'une seule fois au détour d'un vers dans l'*Ysengrimus*. Présente dans quatre branches seulement (Ia, Ib, XVI et XVIII), Fière représente la figure inversée des héroïnes courtoises : en cachette du roi, elle complote (Ib) avec Renart qui vient de la violenter sous les yeux de son époux impuissant à la

secourir, et elle n'échappe pas à la dégradation généralisée qui touche tous les personnages de la branche Ib. Dans la branche XVI, elle n'oppose aucune résistance à son remariage avec Renart, dont on dit qu'elle l'aime davantage que son premier mari. Dans la branche XVIII, effaçant totalement le personnage d'Hersent, elle se montre une amante attentionnée, puis éplorée à l'annonce de la mort de Renart (696). L'évangile lu par Ferrant le cheval associe d'ailleurs Fière et Hersent dans la même réprobation : épouses adultères, elles sont des femmes insatiables. Dans cette représentation parodique de la femme amante, l'amour courtois se dégrade en un pur instinct sexuel.

FORESTIER : Agent royal chargé de protéger et de surveiller les grandes forêts. La forêt est soumise à une réglementation rigoureuse : le braconnage et le ramassage illicite de bois sont sévèrement punis, et la liberté de pâture concédée aux villages est limitée à une partie de la forêt. La fonction de police qu'assure le forestier en fait par définition un personnage antipathique. Dans le *Roman*, le terme forestier peut désigner tantôt un garde forestier, chargé de surveiller la forêt du comte Thibaut (XII, 378), tantôt un bûcheron (Ic, 18 ; XIV, 491).

FOURRURES : Le *Dit de la queue de Renart* dresse la liste des fourrures les plus recherchées (906) : vair (menu ou gros), écureuil, hermine, agneau blanc ou chevreau. La vogue des fourrures connaît son apogée aux XIIe et XIIIe siècles. Été comme hiver, on porte des vêtements fourrés. À partir du XIIe siècle la fourrure se porte en doublure, poil vers l'intérieur (VIIa, 261). Elle orne également la bordure des cols, des ourlets et des poignets. Ce phénomène est certainement à mettre au compte de l'influence byzantine et islamique sur un Occident qui s'ouvre alors à l'Orient. La vogue des fourrures jusque-là peu connues (vair, hermine, zibeline, marmotte de Sibérie) correspond d'ailleurs à la mode des soieries orientales. Si l'aristocratie fortunée utilise surtout les fourrures luxueuses — hermine, zibeline ou écureuil de Sibérie —, la paysannerie et la bourgeoisie portent les pelleteries d'animaux domestiques — lapin, chèvre, mouton blanc — ou d'animaux de la faune locale sauvage — renard, blaireau, loutre, lièvre. La fourrure est, comme le vêtement en général, un marqueur social très puissant : les barons de la Cour de Noble portent évidemment du vair et du gris (XVIII, 691 ; XV, 514). Mais dans le *Roman de Renart* la fourrure tient une place particulière : les principaux personnages sont des animaux qui, dans le cadre de l'illusion réaliste, sont porteurs d'une peau recherchée en vue de sa transformation en fourrure (c'est le travail du pelletier). Dès qu'un homme (vilain, marchand ou chevalier) aperçoit Renart, il évalue le prix qu'il pourrait tirer de sa peau (X, 309 ; XIII, 416) ou l'utilisation personnelle qu'il pourrait en faire (Vb, 182 ; XIV, 439) ; les marchands, qui sont des connaisseurs, s'extasient devant la gorge d'une blancheur immaculée du goupil (X, 309). À la vue de Tibert, chat sauvage à la queue volumineuse, l'un des prêtres songe immédiate-

ment à se confectionner un bonnet fourré (VIII, 287). À la fin de la branche Va (176), le prieur renonce à écorcher le loup qu'il croit mort, jugeant sa peau trop abîmée par la correction que les moines lui ont infligée. Le prix de la fourrure — trois peaux de renard valent à peu près le prix d'un bœuf de labour — rend vraisemblables l'acharnement à vouloir dépouiller l'animal de sa peau et le cri de victoire de Renart: « je porte encore sur moi ma peau ! » (VIIb, 279). Mais la fourrure est aussi à l'intersection des deux univers interférents du *Roman de Renart*, celui de l'animal (le goupil à la peau rousse) et celui du baron menacé par Noble qui veut le punir : il devra bien laisser en gage à la Cour *cele rousse pelice* (II, 91). Quand Renart lance ses railleries habituelles à Brun, plus lent que lui et donc directement menacé par les vilains qui les poursuivent, il lui affirme que si son *peliçon* est trop lourd à porter (Vc, 203) quelqu'un s'en chargera bientôt pour lui : manteau du personnage en train de déposer devant la Cour ou peau de l'animal poursuivi par les vilains qui voudraient le mettre au saloir et faire de sa peau la doublure d'un vêtement ? Le conteur se garde de trancher. Les auteurs jouent également sur le hérissement des poils : phénomène purement physiologique participant de l'illusion réaliste lorsqu'il concerne l'animal affrontant l'homme (VIII, 289) ou les chiens (X, 319), effet qui relève du jeu de la métamorphose illusoire (voir cette expression) lorsque Hersent dépose devant la Cour (Ia, 6) ou lorsque Tibert s'apprête à prendre la parole devant le roi.

FUITE : Le départ pour la quête constitue un motif classique d'ouverture du récit ; la fuite joue le même rôle à la fin des branches. Le jeu de la métamorphose illusoire (voir cette expression) permet d'ailleurs aux conteurs de varier les effets, selon que le thème est traité sous la perspective naturaliste (XII, 364) ou dans le cadre de la fantaisie renardienne (Ia, 45). Mais les conteurs ont soin de ne jamais oublier le réalisme zoologique : le héros est d'abord un renard, avec les traits spécifiques de son espèce ; sa petite taille ne lui permet pas d'affronter les chiens et son seul salut se trouve dans la rapidité de sa course et dans son aptitude à suivre une trajectoire non rectiligne destinée à tromper les poursuivants. Le loup, au contraire, peut se retourner et affronter victorieusement les chiens. Le syntagme *fuiant s'en va* est pour les conteurs un hémistiche commode qui dans les récits construits par enfilage offre fréquemment une transition d'un épisode à un autre (VIIa).

GAB. Voir RAILLERIE.

GÉOGRAPHIE : La branche VI est profondément enracinée — phénomène exceptionnel à l'intérieur du corpus renardien — dans un terroir qui est celui de son auteur : tous les toponymes mentionnés renvoient à un canton bien précis, celui de Balleroy près de Bayeux, en Normandie. Ailleurs, la localisation géographique est totalement inexistante, ce qui n'implique pas pour autant l'absence de toponymes. On trouve dans les récits plusieurs allusions aux lieux de

pèlerinage les plus célèbres — Jérusalem et l'outre-mer, Rome et Saint-Jacques de Compostelle —, l'évocation des voyages imaginaires de Renart en quête d'un remède pour le roi à Salerne, Rome ou Montpellier (II, 93 ; XV, 550-551 ; XVI, 644) et la mention de la Lombardie, de la Toscane et de Valence. Dans son dialogue avec Drouin (XVI, 583), Renart fait de ce voyage un véritable tour du monde connu en mentionnant, après Rome et la Calabre, Constantinople puis l'Angleterre. Tolède apparaît dans la branche XXIV comme la ville de la magie par excellence. Les autres toponymes relèvent de l'imaginaire médiéval ou des stéréotypes littéraires : Constantinople évoque les fastes et les richesses d'un orient fabuleux (XVII, 666), l'Inde et l'Égypte sont les lieux les plus éloignés, l'Arcadie et la Chalcédoine sont désignées comme constituant le royaume du (doublement) mythique roi Yvoris (XXIV, 809). L'imaginaire arthurien est sollicité avec l'évocation (unique) de la forêt de Brocéliande (XXIV, 808) comme lieu de réunion de la Cour de Noble. La mention de quelques villes françaises comme Amiens (XIV, 469) ou Arras (Ib, 54) relève des impératifs de la rime plus que du souci du conteur d'insérer son récit dans un cadre spatio-temporel bien déterminé. Voir PAYSAGE.

GONFANON : On clouait, en haut de la lance, juste au-dessous du fer, des pans d'étoffes destinés à assurer la reconnaissance d'un groupe de chevaliers dans les tournois ou les combats. Rectangulaire, terminé par plusieurs pointes, le gonfanon est un petit étendard de combat. Vers le milieu du XII[e] siècle, il est remplacé par la bannière, drapeau carré ou rectangulaire, porté par le seigneur qui conduit ses hommes au combat et que l'on nomme de ce fait « chevalier banneret ». La bannière s'orne des *connoissances*, c'est-à-dire des figures emblématiques qui servent de signe de reconnaissance et de symbole de pouvoir. Le gonfanon du roi Noble serait à ranger dans la simple recherche des effets de réel s'il n'était régulièrement tenu par Tardif le limaçon (Ia, 42-43), dont l'anthroponyme constitue à lui seul tout un programme narratif : il s'agit là d'une manifestation de l'esprit propre à la fatrasie, qui fait d'ailleurs du limaçon son animal fétiche. Dans cette carrière de porte-enseigne, Tardif a eu un prédécesseur, le putois (Vc, 213), animal de taille plus que réduite. Après la mort du limaçon la fonction ne sera plus l'objet d'un jeu fatrasique : le gonfanon passe dans les mains d'un des fils de Renart (XVI).

GRIMBERT : Cousin germain du héros, Grimbert le blaireau est un personnage figé dans une seule fonction, celle d'adjuvant de Renart : défenseur de Renart à la Cour, tout particulièrement lorsque ce dernier en est absent, et messager officiel ou officieux à Maupertuis. Les débuts de la carrière romanesque de Grimbert sont modestes : dans la branche Vc il porte à Renart la convocation pour l'escondit (voir ce mot) puis agit efficacement pour éviter le piège tendu au héros. La suite de cette carrière est faite de voyages à Maupertuis et d'interventions décisives à la Cour (il obtient la commutation de

peine pour Renart dans la branche Ia, et permet à Noble de ne pas perdre la face en accordant un délai à Renart dans la branche XXIV, 801). Dans la branche XVI, Grimbert est sans cesse aux côtés de son cousin : lorsque celui-ci apprend la mort d'Hermeline, lorsqu'il épouse la reine Fière et lorsqu'il tente d'assassiner le roi. Enfin, dans la branche XVIII, le conteur brosse un tableau touchant de Grimbert accablé par l'annonce de la mort de son cousin (700). Mais lorsque celui-ci ressuscite, Grimbert redevient son défenseur auprès du roi : envoyé comme messager à Maupertuis, il se fait complice de Renart et rapporte à la Cour la nouvelle de sa fausse mort. Il est le seul personnage qui ne soit jamais victime d'un mauvais tour de Renart.

GUERRE : La guerre entre Renart et Isengrin constitue le sujet même du *Roman de Renart*, tel qu'il est annoncé dans le prologue de la branche Va et repris dans celui de la branche XV. Il s'agit d'une guerre privée, déclenchée par les déprédations commises par Renart et par le viol d'Hersent, le viol étant lui-même consécutif à une première tentative de vengeance privée pour le premier méfait de Renart : viol et enlèvement sont les causes les plus fréquentes des guerres privées que les Capétiens, alliés sur ce point à l'Église, tenteront de limiter et de réglementer. Le viol est alors considéré essentiellement comme une atteinte à l'honneur du mari et du lignage tout entier, et il constitue une offense majeure qui appelle vengeance. Lorsque la guerre privée est déclarée, le meurtre devient légal, alors que l'assassinat de dame Coupée (branche Ia) en une période où la paix a été jurée est un crime qui mérite la mort. Dans la branche XIII, on voit Primaut menacer Renart de mort ; une telle mise à mort déclencherait immanquablement une guerre privée entre le meurtrier et les enfants de Renart (XIII, 431) : Primaut effrayé propose une réparation et Renart accepte que la paix soit jurée entre eux et garantie par un serment. Le conteur de la branche II expose une conception plus « moderne » : toute guerre privée doit se terminer devant la Cour du roi, tribunal juste et impartial, tandis que la branche Ia démontre que la guerre est indispensable lorsqu'elle est le dernier recours du droit. Au début de la branche Ia (9) Isengrin montre toute sa maladresse en envisageant, devant le roi qui refuse sa plainte, de lancer contre Renart une nouvelle guerre privée alors même que la paix vient d'être proclamée. Les auteurs du *Roman de Renart* ont élargi le front de la grande guerre, dont les ressources narratives étaient menacées de tarissement, en ouvrant dès la branche VIIb un front secondaire : Renart déclare en effet la guerre à Tibert (VIIb, 283) qui ne doit attendre de son adversaire, selon la formule consacrée, ni trêve ni paix. Dans la branche XVI, nouvel élargissement : ce sont d'abord les païens qui envahissent la terre de Noble, puis Noble qui doit guerroyer contre Renart pour retrouver son trône, son royaume et son épouse. Voir ISENGRIN, TIBERT.

HABITATION : À la différence des fabliaux, les récits renardiens évoquent rarement en détail l'intérieur d'une habitation humaine ;

l'occasion se présente dans la branche Ic lorsque Isengrin entre chez un vilain pour voler une vielle : la description de cet intérieur se réduit au lit, au feu qui couve dans la cheminée et au chien qui dort au coin du feu. Seuls Renart et Isengrin, parmi les animaux, sont pourvus d'une famille et d'une habitation, avec cependant Grimbert dont on dit dans la branche XVIII qu'il habite Maubuisson, toponyme cousin de Maupertuis comme Grimbert (voir ce nom) est le cousin de Renart. L'habitation d'Isengrin permet au conteur de la branche IX de jouer sur la double appartenance du personnage : on passe de la louvière dans la roche à la salle du connétable. Dans les autres branches (Ic et XXV), cette habitation est banalisée et fortement marquée d'anthropomorphisme, avec en particulier la mention du lit et des réserves de nourriture salée. Maupertuis, centre nerveux de la geste renardienne, d'où tout part et où tout revient, est désigné tantôt comme la tanière (II, 126) tantôt comme le palais (IV, 162) ou la forteresse de Renart. La scène du viol (voir HERSENT) exige une configuration particulière des lieux qui ne peut convenir qu'au terrier d'un renard, avec en particulier son conduit d'entrée trop étroit pour un animal de la taille de la louve. Mais dès la branche Ia, Maupertuis devient une forteresse, désignation métaphorique du lieu refuge pour l'animal, refuge que l'armée du roi Noble n'hésitera pas à assiéger dans la branche Ib. Dans la branche XV, Maupertuis est réellement une forteresse imprenable grouillant d'ouvriers et de soldats au service de Renart, lequel est secondé par un sénéchal : cas extrême de prise au sérieux des métaphores utilisées par les premiers conteurs pour créer l'univers instable de la fantaisie renardienne.

HERMELINE : Le personnage de l'épouse du goupil, inconnu des avant-textes comme l'*Ysengrimus*, est une création des conteurs français. Hermeline est attachée à un lieu, Maupertuis, dont elle sort rarement, si ce n'est pour aller à la Cour (Ib, 55) racheter la vie de Renart contre une forte somme d'argent. Sa fonction narrative se réduit à l'aide qu'elle apporte à Renart et à son rôle de conseiller auprès de ce dernier. Hermeline accueille Renart à son retour au logis (X, 311), soigne ses blessures (Ia, 43 ; XII, 365 et XVIII, 726), écoute le récit de ses aventures (XV, 561), le conseille dans la lutte contre Liétard (XII, 367) et l'envoie à Tolède dérober les secrets de la magie (XXIV, 802) ; leur séparation est alors l'occasion d'une scène où éclate la tendresse conjugale (803). Négatif du personnage d'Hersent (II, 111-112), elle est le plus souvent décrite comme *franche* et *cortoise*, même si son personnage connaît une brutale dégradation dans la branche Ic où, à partir de son remariage, elle représente la femme légère et inconstante, rejoignant ainsi Hersent dans la cohorte des femmes infidèles et luxurieuses. Hermeline meurt (XVI, 604) alors que Renart se rend à la Cour, ce qui évite probablement au héros d'être accusé de bigamie au moment où il épouse Fière. La tradition renardienne oubliera souvent le nom d'Hermeline pour le remplacer par celui d'Ermangarde (*Le Couronnement de Renart*) ou d'Hersent.

HERSENT : Nouvelle Hélène de la grande guerre qui oppose Renart et Isengrin, le personnage d'Hersent reste attaché à la scène primitive du *Roman* : après avoir provoqué Renart et avoir consommé avec lui l'adultère, elle est victime, sous les yeux de son mari, d'un viol que les conteurs se sont appliqués à rendre ambigu, à une époque où l'on considère que la principale victime du viol d'une épouse est le mari (et les enfants), dont l'honneur est irrémédiablement souillé. Le viol est, avec l'enlèvement, l'un des *casus belli* les plus fréquents des guerres privées (voir GUERRE). Nouvelle Yseut — dans certains textes Isengrin et Renart sont oncle et neveu comme Marc et Tristan —, elle n'hésite pas à proposer à la Cour un serment des plus ambigus (Ia, 7). Le personnage se construit par l'inversion des valeurs courtoises véhiculées par la littérature romanesque : dans le *planctus* qu'elle prononce (Ic, 73-74) lorsqu'elle découvre la mutilation dont a été victime Isengrin, elle réduit le mari à un pur objet sexuel, devenu inutile s'il a perdu « la chose ». Dans la branche III elle fait l'objet d'une évocation ordurière par le milan qui, en bon confesseur, voudrait détourner Renart d'une telle femme ; l'image d'Hersent s'apparente alors à celle de « la vieille toujours en chaleur » que célèbrent certaines chansons ; lors des funérailles de Renart (XVIII, 715), Hersent est évoquée sous les traits de la femme lubrique, épuisée mais jamais satisfaite. Fixée dans ces traits essentiels, elle disparaît de la plupart des récits qui reprennent après la branche Ia le motif du jugement de Renart.

HEURES : Au Moyen Âge, la maîtrise du temps est religieuse (voir CALENDRIER). C'est la liturgie quotidienne qui scande la journée, les prières devant être chantées à des heures fixées par le canon de l'Église (d'où les heures canoniales et les livres d'heures). De trois en trois heures — heures diurnes dont la durée varie en fonction des saisons —, la journée était donc découpée par les offices de matines (minuit), laudes (3 heures du matin), prime (6 heures), tierce (9 heures), sexte ou midi (12 heures), none (3 heures de l'après-midi), vêpres (6 heures du soir), complies (9 heures du soir). L'expression *avant none* (XV, 545) est plusieurs fois employée pour indiquer qu'une action s'achève avant le milieu de l'après-midi.

ISENGRIN : En entrant dans le *Roman de Renart* comme partenaire du héros éponyme, le loup subit une sévère dégradation : il abandonne le rôle titre (voir YSENGRIMUS) et perd, sauf dans quelques récits, le rôle d'oncle de Renart, dont il devient le compère. Du héros de l'*Ysengrimus*, les conteurs de Renart ont conservé les traits essentiels : force physique, gloutonnerie et naïveté, voire franche stupidité. Mais la gloutonnerie du loup, victime de son appétit insatiable, est atténuée, en particulier dans les scènes se déroulant à la Cour. Isengrin devient le prototype du mari trompé, agressif, brutal, obsédé par ses déboires conjugaux. La scène primitive en fait le cocu qui aggrave son déshonneur en cherchant à se venger : il doit assister impuissant au viol de son épouse par Renart (IX). Dès lors sa

fonction narrative est fixée : victime toute désignée des bons tours de Renart, il lui voue une haine mortelle qui est à l'origine de la grande guerre constituant le sujet premier des récits renardiens. Cette guerre se joue à la Cour, où le loup tente vainement d'obtenir réparation en réclamant la mort de Renart, et sur le terrain, où les humiliations se succèdent pour lui. Isengrin plaignant va d'échec en échec : la Cour impose le serment purgatoire à Renart (Vc), mais le loup se rend coupable de félonie en montant un guet-apens que Renart parvient à éviter. Lorsqu'il revient à la charge, la Cour refuse d'enregistrer sa plainte (Ia) et, lorsqu'il obtient le duel, Renart, quoique battu, échappe à tout châtiment (selon la loi du récit cyclique). Dans les récits suivants, Isengrin doit laisser sa peau pour guérir le roi (XV), sa hure pour participer à l'œuvre créatrice de Renart (XXIII), et Renart magicien (XXIV) lui fait arracher la peau qui avait échappée à Renart médecin. Sur le terrain, Isengrin subit dans sa chair les méfaits de la ruse de Renart et doit écouter les railleries du goupil, qui visent à le rendre responsable de ses propres malheurs : il est largement tonsuré et perd sa queue (X), est laissé pour mort par les moines qui le sortent du puits (X), perd ses parties sexuelles (Ic) puis un pied (XIV). Dans les derniers récits, son image se brouille quelque peu : dans la branche XVI, il est frappé d'amnésie et devient l'ami de Renart et son fidèle compagnon dans la lutte contre Noble ; l'épisode des « Enfances de Renart » (XXV), placé en tête des manuscrits *C* et *M*, désigne comme victimes de Renart Isengrin et autrui : un second front, ouvert avec la lutte contre Tibert (VIIa), a fini par remplacer le premier. La branche XVIII marque un tournant dans la carrière romanesque d'Isengrin : certes, dans le droit fil de la thématique du monde à l'envers qui inspire cette branche, il triomphe pour la première fois de Renart, mais dans la suite du récit il glisse vers l'anonymat. Isengrin est le personnage principal de quatre courts récits (XIX à XXII), que l'on appelle parfois le cycle du loup nigaud : les auteurs, retrouvant l'esprit de l'*Ysengrimus*, auquel ils empruntent deux de leurs sujets, font du loup la victime de sa propre sottise ou de sa naïveté. Dans les épigones, l'image d'Isengrin est très fluctuante : dans le *Dit d'Entendement*, il est l'ami de Renart et devient le symbole de la rapacité, retrouvant ainsi l'une des caractéristiques du loup de l'*Ysengrimus*, qui ne connaît qu'une règle (*regula*), celle de son appétit insatiable (*gula*). Voir COMMÈRE, COMPÈRE, CONNÉTABLE, GUERRE, YSENGRIMUS.

JARGON. Voir LANGUES ÉTRANGÈRES.

JEUX. Voir DIVERTISSEMENTS.

JONGLEUR : Le mot jongleur provient du latin *joculator* qui signifie « sauteur », « faiseur de tours ». Le jongleur est de fait un saltimbanque itinérant : Renart jongleur se dit originaire d'Angleterre et prétend avoir parcouru toute la France. Acrobate, danseur, montreur d'animaux savants, le jongleur est aussi musicien et récitant de poèmes. Dans l'imaginaire de l'époque, qui transparaît dans le

discours d'Isengrin (Ic, 66), il n'y a pas de jongleur sans instrument de musique. Son répertoire peut mêler des chansons d'amour et des chansons de geste, des lais et des fragments de romans arthuriens, des vies de saints et des récits de croisades : le répertoire de Renart jongleur est conforme à ces habitudes (Ic, 65).

JUGEMENT : Renart n'étant jamais puni, son jugement est toujours à recommencer, et le *plaid* devient un motif privilégié du *Roman*. Les récits se conforment pour l'essentiel aux procédures judiciaires — variables selon les régions — en cours dans le monde féodal à une époque où le roi essaie d'imposer son autorité sur tout le royaume. La justice est une prérogative royale, mais le souverain, qui a à connaître des affaires mettant en cause ses vassaux, ne l'exerce pas seul : il est aidé de ses barons réunis pour un *plaid*. Tout commence avec la plainte (*clamor*) de la victime, qui vient *soi clamer au roi de* quelqu'un, en demandant qu'on lui *face droit* (« qu'on lui rende justice ») et en exigeant du roi un *loial* (« équitable ») jugement (778). Le roi ouvre alors avec ses barons un premier débat contradictoire (*claim* et *respont*, XXIV, 787), en interrogeant le plaignant et l'accusé (s'il est là), afin de décider si la plainte est recevable. Dans la branche II, l'accusé est plusieurs fois interpellé par les plaignants, mais il ne cesse de rappeler qu'il a le droit de parler, de répondre à toutes les accusations et que le roi est garant du bon déroulement de la procédure. Au terme de ce premier débat, cadre rêvé pour un rappel des mauvais tours de Renart, plusieurs solutions sont possibles, qui sont autant de possibles narratifs pour les conteurs : la plainte classée sans suite par le roi (Ia, 14) ; l'accusé absent peut être *mandé* (« convoqué ») ; les parties en cause se mettent d'accord et scellent leur réconciliation par un baiser de paix (XXIV, 787) ; ou bien elles acceptent le serment purgatoire ou le duel ; autre possibilité, l'affaire est transmise par le roi à la Cour pour qu'elle prononce un jugement (*pour faire esgart*), et le roi annonce qu'il se conformera au jugement de ses barons (*selonc l'esgart de la cort* ou *l'esgart de ma maison*, Vc, 197). L'assemblée des barons (*le parlement*, Vc, 198 ; *li conciles*, Ia, 36) ou quelques barons désignés par le roi avec l'accord de tous se retirent alors pour délibérer (*faire esgart*) : l'accusé peut être condamné à mort ou à une réparation (Vc, 207) : il s'agit alors de *prendre justice* de lui par *amendise* (« réparation », au sens large) ou par *rachat* (« compensation financière »). La Cour peut alors à nouveau poser la question de la recevabilité de la plainte (Vc, 199). Lorsqu'elle a arrêtée une décision (*l'esgart*), celle-ci est transmise au roi qui ne peut que la proclamer ; c'est alors le moment de l'énoncé de la sentence et éventuellement de l'exécution du condamné. L'auteur de la branche XXIII (758) résume bien le rôle de chaque intervenant : le plaignant cite en justice celui qui lui a causé du tort, la Cour doit régler les différends (dans la branche XXIV, 792, un juge précise qu'il s'agit de ramener la paix et l'amitié entre les barons) et l'accusé doit réparer ou se justifier en prouvant son innocence. Le code de procédure pénale de l'époque

offre aux conteurs de Renart une grande variété de scénarios ; c'est ainsi que la branche XV s'ouvre sur la plainte du roi auprès de l'ensemble des barons (514) : Renart refuse de se rendre à ses convocations. Un premier débat oppose les tenants de la manière forte et les partisans d'une justice sereine ; ceux-ci l'emportent, et l'on décide d'envoyer un messager auprès de l'accusé. Dans la branche Ia, après un premier classement de la plainte d'Isengrin, tout repart avec la plainte de la famille de Coupée (14), plainte aussitôt acceptée : Renart est convoqué à la Cour. Dans certains cas (XXIV, plainte de Chantecler), le roi laisse au plaignant le soin de déterminer lui-même la sanction à infliger à l'accusé. La branche XVIII montre que la mécanique du jugement peut s'emballer : Renart est vaincu dans un duel contre Chantecler et laissé pour mort. Il mutile gravement le corbeau Rohart venu le dévorer, et le corbeau porte plainte à son tour contre Renart, qui est convoqué à la Cour par un message... Seule la fausse mort de Renart viendra arrêter ce déluge de citations en justice. Le motif du jugement de Renart, riche en potentialités narratives que les conteurs ne se sont pas privés d'exploiter, est en revanche totalement absent des épigones. Voir DUEL JUDICIAIRE, ESCONDIT, MESSAGERS, ORDALIE.

LANGUES ÉTRANGÈRES : Le premier sens de « roman » dans la langue médiévale est celui de « langue vulgaire », par opposition au latin — *savoir de plusiors latins* signifie « être savant » (II, 97) ; la branche Ia mentionne cette opposition lorsque Grimbert, devenu confesseur de Renart *in articulo mortis*, donne l'absolution moitié en français moitié en latin. Le latin est la langue de la liturgie et, plus généralement, la langue officielle de l'Église, celle qu'il faut connaître pour entrer au monastère (III, 136). Les conteurs se plaisent à mettre en scène des gens d'Église parlant un jargon bizarre, tel le légat du pape (Vc, 197-98) au langage latino-italien fort embrouillé. Mais c'est Renart qui est le maître de la parole contrefaite : il improvise un jargon franco-anglais qui berne Isengrin, Hermeline et Poincet — et qui a parfois perturbé les copistes.

MANIÈRES ET SERVICE DE TABLE : S'il est vrai que « l'homme est un animal qui fait la cuisine », les manières de table sont au cœur du jeu de la métamorphose illusoire (voir cette expression). Les conteurs qui représentent les barons du roi Noble à table utilisent les stéréotypes de la littérature romanesque pour l'évocation du menu aussi bien que pour la description du service de table. C'est lorsque les personnages sont à l'intersection des deux univers que la mention des manières de table prend tout son intérêt : ainsi dans une scène de dévoration animale d'une proie avalée toute crue où le conteur mentionne l'absence de préparation culinaire (X, 309) ou l'absence de nappe et de serviettes (III, 129). De la même façon, l'opposition entre le cuit et le cru permet de noter l'intégration à l'un ou l'autre des deux univers ou de souligner la situation particulière du person-

nage : après avoir tué trois poules et en avoir dévorée une à la façon animale, Renart emporte les deux autres « pour les faire cuire » (Va, 138). Lorsque les personnages sont intégrés à la sphère humaine ou soumis à une représentation entièrement anthropomorphisée, le lecteur ne s'étonne plus de les voir se nourrir à la façon humaine en consommant agneaux et chapons rôtis (XVI, 568) ou « pain, vin et viande » (XIII, 396), le pain signifiant culture de la terre (par opposition à la cueillette) et maîtrise du feu. Voir NOURRITURE, FAIM.

MARCHAND : On ne rencontre pas dans le *Roman de Renart* de marchands transportant pour la vente itinérante des produits précieux, exotiques ou rares. Leur représentation subit une forte restriction du fait des contraintes narratives propres au genre : les seuls marchands que l'on rencontre transportent des poissons (X, 308-310 et XIII, 416 et 422), de la viande de porc (XVI, 589) ou du vin (XVI, 591) ; ils sont en quelque sorte des garde-manger ambulants. Les conteurs donnent du marchand une image stéréotypée : cupide, il ne voit dans un animal mort qu'une fourrure à prélever ; naïf et présomptueux, il vend la peau du goupil avant de l'avoir écorché ; maladroit, il assomme son cheval quand il veut capturer l'oiseau.

MAUPERTUIS. VOIR HABITATION.

MÉDECINE : En France, c'est à Montpellier que la médecine bénéficie d'un enseignement particulièrement réputé dès le XIIe siècle. Mais c'est surtout l'école de Salerne qui fait autorité aux XIIe-XIIIe siècles. Renart devient médecin (XV) pour sauver sa propre vie plus que pour guérir le roi Noble : il connaît le geste de la prise de pouls et celui de l'examen des urines (555), mais c'est le roi lui-même qui décrit (554) les symptômes de la forte fièvre dont il souffre. Les remèdes que Renart applique à son illustre patient relèvent de la thérapeutique de l'époque : l'hellébore a pour effet de faire sortir du corps la fièvre (d'où l'abondante sudation), tandis que le fait d'envelopper le malade dans une peau de loup encore chaude vise à lui redonner la chaleur vitale qui lui manque. Les maladies recensées dans le *Roman* ne sont guère variées : le terme de goutte (XIV, 460 ; XVI, 583) sert à désigner toutes sortes d'affections articulatoires. Les remèdes signalés ne sortent guère de l'ordinaire : bain, ventouses et saignée (Ia, 44), recours au plantain simple (XVIII, 723) ou graisse de chat (Ia, 35). La thérapeutique préconisée pour les affections les plus graves reste le pèlerinage sur la tombe d'un saint (XV, 523).

MERVEILLEUX : On peut parler d'un merveilleux propre au *Roman de Renart* : les personnages soumis à la métamorphose illusoire conversent et négocient directement avec les hommes, au lieu de rester entre eux, dans un univers à cheval sur celui des hommes et celui des animaux ; c'est le cas dans toute la branche XII qui voit Renart s'allier à Liétard le vilain contre Brun l'ours, avant de s'engager avec lui dans un combat mortel : l'auteur annonce son récit comme un *mervillous roumanc* (XII, 332), expression proprement intraduisible sans le secours d'une périphrase. Le terme est utilisé

également pour des phénomènes difficilement compréhensibles, ou en tout cas sortant de l'expérience quotidienne, comme le reflet dans l'eau ou l'écho de la voix qui remonte du puits (Va, 167).

MESSAGERS : L'envoi d'un messager auprès d'un accusé (voir JUGEMENT) répond au souci des conteurs de respecter la procédure pénale en vigueur : l'accusé doit être convoqué trois fois avant d'être mis hors la loi ; cette triplification obligée du motif permet aux plus habiles des conteurs de se livrer à un jeu subtil de variations sur le comportement de chaque messager : Brun est sûr de son bon droit mais naïf, Tibert craintif et prudent, Grimbert méfiant et précautionneux (Ia). Dans les autres branches qui réutilisent la triplification du motif, le jeu est beaucoup plus terne. Dans la branche XIV, le troisième messager est remplacé par un commando qui capture Renart-Chufet par la force.

MESURE (UNITÉS DE) : Le système médiéval pour la mesure des longueurs, des surfaces et des volumes est très diversifié d'une région à une autre. On mesure la longueur en lieues, arpents, aunes, toises et pieds ; pour les surfaces, l'unité de base est l'arpent ou le journal, c'est-à-dire la surface (variable selon les régions et la nature des terrains) que l'on peut labourer en une journée avec un attelage. Pour les volumes, on utilise le muid (Ia, 23), le setier (de valeur différente selon qu'il s'agit de mesurer du vin ou des matières sèches, les céréales en particulier), la mine (un demi-setier) ou le boisseau (douze boisseaux font un setier). On utilise aussi des expressions imagées comme la portée d'un arc (X, 308 ou XII, 356) ou d'un gros trait d'arbalète (Ib, 67).

MÉTAMORPHOSE ILLUSOIRE : On désigne par cette expression le passage incessant d'une représentation anthropomorphique à une représentation zoomorphique. Cette technique narrative, qui est aussi jeu avec un public habitué à ce genre de littérature, repose sur des effets de rupture : Isengrin le connétable regagne sa demeure, mais il porte dans sa gueule la nourriture qu'il a chassée (IX, 293 et n. 5). La déploration de Pinte devant la Cour (Ia, 11) est un modèle du genre : elle mêle deux champs lexicaux hétérogènes, celui de la relation économique entre un vilain et ses animaux et celui des relations familiales. Le jeu sur la métamorphose illusoire porte en général sur les codes alimentaires et vestimentaires, ainsi que sur le mode de déplacement et le type d'habitation. Voir ANTHROPOMORPHISME, ZOOMORPHISME.

MONIAGE : Entrée et séjour dans un monastère, le moniage constitue une réalité historique autant qu'un motif littéraire. Il arrivait fréquemment que des laïcs, grands personnages ou hommes d'un rang modeste, renoncent à la vie dans le siècle et demandent à être admis dans une communauté pour y revêtir l'habit monastique et y vivre dans la prière et la pénitence, afin de préparer leur salut. Le motif littéraire du « moniage » est illustré par *Le Moniage Guillaume* ou *Le Moniage Rainouart*, chansons de geste qui présentent sous un jour comique les perturbations de la vie monastique dues à l'intrusion

d'un chevalier dont la sincérité ne peut être mise en doute. Le « Moniage Renart » (II, 122-126) est construit par inversion de ce schéma : pas de perturbation bruyante de la vie communautaire, mais un manque total de sincérité chez le nouveau moine. Renart, qui entre au monastère pour échapper à la mort, joue le jeu de la vie monastique, mais sous la bure du moine bat toujours le cœur du prédateur. Il retrouve les mœurs du carnassier et est chassé de son refuge : le moniage a été pour lui l'occasion de se refaire une santé et pour le conteur un moyen de ne pas faire mourir le héros du cycle. L'autre « moniage » concerne Isengrin (X, 312-317), mais celui-ci ne franchit jamais la porte de ce monastère qui n'existe d'ailleurs que par la magie du verbe renardien : Renart veut tenir le loup éloigné de la nourriture volée qu'il consomme avec sa famille, et il invente donc une clôture infranchissable pour qui n'appartient pas à l'ordre. Isengrin doit se conformer au code alimentaire et vestimentaire de l'abbaye, mais le conteur, passant sous silence la question de l'habit, ne retient que la tonsure, élément plus riche de potentialités narratives. Isengrin fraîchement tonsuré doit encore affronter une nuit d'épreuves qui s'achèvera par la perte de sa queue, et c'est un personnage doublement mutilé qui apparaît au début de la branche II (87-88). L'entrée au monastère est également mentionnée par deux fois comme un moyen d'échapper à une condamnation à mort déjà prononcée (Ib, 55) ou présentée comme inévitable (Ia, 28). Dans la branche III, Renart évoque son désir d'entrer dans les ordres monastiques, mais il se dit rebuté par les rigueurs de la règle, présentée comme contraire à la nature, en particulier pour ce qui concerne l'obligation de veiller, le jeûne et surtout l'abstinence sexuelle.

Monnaie : Le système monétaire médiéval mêle des unités de poids, des unités de compte et des termes désignant les pièces en circulation. Le denier est la base de tout le système. Cette unité monétaire d'argent fut définie à l'époque carolingienne par rapport à la livre (unité de poids, 490 grammes) : on fabrique 240 deniers dans une livre d'argent, et le sou, unité de compte, vaut 12 deniers ; il y a donc 20 sous dans une livre. La maille (ou obole) est une piécette en cuivre valant un demi-denier (XIV, 462). Le mot *marc* désigne non pas une monnaie, mais une unité de poids pour les métaux précieux, notamment l'or, l'argent et le bronze. Le poids du marc variait selon les régions et les pays. À Paris, le marc utilisé par les ateliers monétaires royaux pesait 245 grammes, soit une demi-livre. On se sert de cette unité de poids comme d'une monnaie de compte ; aussi est-elle évoquée comme expression de la quantité maximale pour le renforcement de la négation : « On pourrait me donner deux mille livres, je ne dirais pas une telle chose devant le roi » (XXIV, 790, et aussi IV, 160). On utilise parfois des termes désignant des monnaies étrangères : l'esterlin, monnaie d'argent (4 deniers) frappée par le roi d'Angleterre, ou le besant ; étymologiquement lié à Byzance, ce terme désigne toute monnaie d'or ou toute monnaie mixte conte-

nant de l'or, d'origine orientale chrétienne ou musulmane. Cette pièce a d'autant plus de valeur, en soi et pour l'imaginaire social, qu'il n'y a pas de monnaie d'or frappée en France avant le XIIIe siècle ; elle sert pour désigner des sommes très élevées (378).

MORT : Renart est sans cesse menacé de mort, mais le héros d'un récit cyclique ne saurait mourir. D'où l'esprit de compétition et de surenchère qui s'est emparé des conteurs reprenant le motif du jugement (voir ce mot) : tous ont voulu conduire Renart jusqu'au pied du gibet pour trouver ensuite un moyen de le sauver ; c'est en ce sens que l'arrivée de frère Bernard, à la fin de la branche II, fonctionne comme un *deus ex machina* efficace.

MUTILATIONS : L'intégrité physique des personnages est fréquemment mise à mal : blessures plus ou moins graves que les chiens infligent à Renart ou à Isengrin (XII, 364), mutilations que Renart fait subir ou fait infliger à ses ennemis : Isengrin doit notamment laisser sa queue dans l'étang gelé (X, 319) après avoir été dépouillé des poils de sa tête (voir ISENGRIN) ; Tibert perd également sa queue (XIII, 388). C'est à la Cour que Renart se montre le plus dangereux : Renart médecin mutile Isengrin et Brichemer (XV, 543), puis Renart magicien fait arracher à Isengrin la peau qui avait échappé au médecin. Des mutilations sexuelles atteignent Isengrin, le prêtre de la branche Ia et le moine blanc du premier épisode de la branche XVIII (688).

NOBLE : Le Rufanus (celui qui est de couleur fauve) latin devient dans le *Roman de Renart* le roi Noble, c'est-à-dire celui qui possède toutes les qualités d'une âme bien née. Si l'on excepte la branche Ib, qui donne du roi une image fortement dégradée (chef militaire sans envergure, mari humilié publiquement, justicier cupide), et la branche XVII, qui fait de Noble sorti de la Cour un vulgaire prédateur et un tyran brutal, l'image du roi est ailleurs globalement positive. Un passage propre au manuscrit *H* (XIV, 488-489) place dans la bouche de Tibert un portrait particulièrement flatteur du roi : doux, généreux, soucieux de justice et de paix, attachés à ses vassaux par une vraie affection... La fonction royale la mieux représentée dans les textes est évidemment la fonction judiciaire : le roi, garant du bon fonctionnement de la justice, doit veiller à la régularité des débats de la Cour (voir JUGEMENT) ; cette fonction s'inscrit dans le prolongement de la fonction politique du roi, chargé de maintenir la concorde dans le royaume, en particulier par le moyen de la paix jurée (XXIII, 758). La branche Ia rappelle à l'occasion des funérailles de dame Coupée que le roi conserve une fonction religieuse : il a en charge le salut éternel de ses vassaux et de ses sujets. La branche XVI montre le roi Noble, également appelé empereur, dans l'exercice de la fonction guerrière : il doit défendre son royaume attaqué par les païens (c'est en somme l'envers des Croisades) puis, après une campagne victorieuse, il dispute son trône et son château à Renart, avant de lui pardonner en raison de l'excel-

lence des services rendus antérieurement. *Le Couronnement de Renart* mettra en scène un roi devenu vieux qui cède son royaume à Renart.

NOURRITURE : Dans toutes les branches du *Roman de Renart* on mange, et à défaut de manger on tente ou on rêve de manger. La nourriture n'est cependant pas un élément de pittoresque ; elle joue le rôle d'indice pour l'intégration des personnages à la sphère humaine ou pour leur marginalisation. La consommation de la viande, nourriture de base des prédateurs que sont Renart, Tibert et Isengrin, est soumise à de nombreux interdits religieux. Voir FAIM, MANIÈRES DE TABLE, MÉTAMORPHOSE ILLUSOIRE.

ORDALIE : Épreuve judiciaire usitée jusqu'au XIe siècle. D'origine germanique et reposant sur une conception magique de l'univers, elle est d'abord combattue puis finalement acceptée par l'Église catholique, qui tente de la régulariser et de la christianiser. Le fondement ultime de cette pratique consiste à reporter entre les mains de Dieu la désignation des coupables et des innocents, étant entendu que Dieu ne peut permettre au coupable de l'emporter ou de survivre à un faux serment. Lorsque la procédure régulière (voir JUGEMENT) ne permet pas d'aboutir à une décision de justice qui désigne un coupable, on a recours soit au serment purgatoire, soit au jugement de Dieu ou ordalie, *joïse* en ancien français : c'est ainsi qu'Hersent affirme à Isengrin qu'elle pourra *[soi] escondire par sairement ou par jouise* (IX, 301), c'est-à-dire se libérer de toute accusation par un serment purgatoire ou par une ordalie ; devant la Cour elle parle de *juise* par l'eau ou le feu (Ia, 6). L'ordalie peut être unilatérale (par le feu ou par l'eau : plonger l'accusé dans de l'eau bouillante, lui faire empoigner un fer rouge) ou bilatérale (par le fer : c'est le duel judiciaire) : le vainqueur du duel ne peut être que celui qui a le droit pour lui. De plus en plus critiquée, l'ordalie ne disparut définitivement qu'après sa condamnation par le quatrième concile de Latran en 1215. Voir DUEL JUDICIAIRE, ESCONDIT, JUGEMENT.

PÂQUES. Voir CALENDRIER.

PARADIS. Voir ENFER.

PARENTÉ (LIENS DE) : À l'intérieur du groupe familial, la société médiévale semble avoir accordé un intérêt particulier au lien affectif qui unit le neveu à son oncle maternel. Dans les familles aristocratiques, le neveu pouvait aller faire son apprentissage chevaleresque au château de l'oncle maternel. Selon le droit germanique, si un défunt avait perdu son fils, la succession revenait au frère du défunt et, par voie d'héritage, au neveu et non au petit-fils. Ce lien entre oncle et neveu se retrouve dans les branches XXV et Vb. Ailleurs, la parenté charnelle est remplacé par la parenté spirituelle qui lie compère et commère. Les conteurs ont imaginé un lien de cousinage entre Renart et Grimbert (voir ce nom). À côté de ce cousinage efficace, Renart invente des liens familiaux qui relèvent de la perspective du monde à l'envers, quand il se prétend cousin germain de Chantecler (VIIa, 263).

PAYSAGE : L'espace se répartit en deux zones, *le bois et le plain* (Ia, 32), la forêt et le terrain découvert, lui-même subdivisé en zone habitée (le village ou la ferme) et espace cultivé. La forêt n'est pas pour Renart et ses compagnons un lieu de solitude et d'aventures merveilleuses, ni le domaine de l'initiation et de la quête chevaleresques ; elle est le refuge où seules les grandes chasses comme celles du comte Thibaut peuvent constituer une menace. L'essart, qui offre aux conteurs une rime facile avec le nom du héros, est la frontière mobile qui sépare la forêt de l'espace cultivé : lieu propice à l'aventure, c'est la zone de rencontre entre ceux qui se cachent dans la solitude des forêts et ceux qui exploitent la campagne découverte. Le défrichement augmente, du XI[e] au XIII[e] siècle, la superficie des terres cultivées, entièrement réservées à la culture des céréales. Les prairies sont rares, et les animaux sont envoyés sur les landes, voire dans les forêts, soumises à la surveillance tatillonne des forestiers. L'omniprésence de la forêt dans les récits renardiens, en même temps qu'elle constitue un élément de vraisemblance, reflète bien la réalité d'une époque : le paysage rural est constitué de clairières cultivées qui trouent de façon irrégulière le grand manteau de la forêt ; les défrichements sont limités par la nécessité pour toute communauté villageoise de disposer d'un espace boisé d'où tirer bois d'œuvre et de chauffage. Le début de la branche XXIII (751) contient une évocation précise des activités d'essartage : après l'abattage des arbres (passé sous silence), il faut extraire les souches, les débarrasser de la terre puis les évacuer ; une fois la terre retournée et les semailles faites, la nouvelle parcelle est entourée d'une clôture censée la protéger contre les dégâts des animaux de la forêt. Autres éléments du paysage, le *val* et le *mont* peuvent se charger d'une valeur symbolique : lorsque Renart devenu pèlerin veut montrer qu'il triomphe, il se réfugie sur un piton rocheux pour apostropher le roi (Ia, 41), tandis que Roonel, messager malheureux de la branche XV (532), se traîne dans le fond d'un vallon. Le paysage idéal pourrait être celui qui est décrit dans la branche XIV (435-436) : un château construit sur une hauteur, longé par une rivière navigable et entouré de prairies, de vignes et de forêts giboyeuses. Voir GÉOGRAPHIE.

PÈLERINAGE : On part en pèlerinage pour visiter les Lieux saints où vécut le Christ, et tout particulièrement Jérusalem jusqu'à la perte de la Ville sainte en 1187. Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle sont également cités (Va, 183), mais il existe des sanctuaires plus proches, comme Saint-Gilles (Ia, 22 : très probablement Saint-Gilles du Gard, situé sur l'une des routes menant à Compostelle) ou le tombeau de saint Martin à Tours. Même si l'un des motifs inavoués qui poussent les pèlerins sur les routes est le désir de rompre avec la monotonie du quotidien et de s'affranchir des limites étroites du petit pays, la motivation première du pèlerinage est d'ordre religieux ; il s'agit d'obtenir une guérison (Renart se dit atteint d'une terrible maladie, 185) ou la rémission de ses péchés

grâce à un pèlerinage pénitentiel dont le *Roman* offre deux exemples : Grimbert obtient du roi une commutation de peine pour Renart en promettant que celui-ci prendra la croix et se rendra à Jérusalem pour expier ses péchés (Ia, 38-41) ; l'ermite qui reçoit la confession de Renart envoie celui-ci à Rome afin qu'il se confesse au pape et obtienne de lui l'absolution (IV). Les pèlerins se reconnaissent à quelques signes distinctifs, l'écharpe (une sorte de besace portée en bandoulière, 39 et 153), le bourdon (grand bâton ferré, *ibid.*) et *l'esclavine*, grande cape de voyage qui peut servir aussi de couverture ou d'oreiller (XV, 549). Les pèlerins se déplacent en groupe, par souci de sécurité. C'est dans cet esprit que Renart engagera comme compagnons de voyage (155) le mouton et l'âne, dont les motivations sont pour le moins suspectes : il s'agit pour l'un d'échapper à la mort et pour l'autre de se soustraire à un travail harassant. Ce pèlerinage tourne court, et la sincérité apparente du goupil lorsqu'il part pour Rome fait place au désir de profiter des bons moments : il décide alors de renoncer à une « entreprise dure et pénible » (161). Après avoir fait du pèlerinage l'un des exercices quasi obligatoires sur la voie du Salut, l'Église considère avec une méfiance accrue les foules de pèlerins auxquels se mêlent des filous et des femmes de mauvaise vie. Alors que l'idée de la Croisade s'estompe, la réprobation se fait plus ouverte : une nouvelle spiritualité préconise des exercices spirituels, des aumônes et une ascèse intérieure plutôt que ces voyages qui désorganisent la vie sociale et transforment les chrétiens en vagabonds turbulents. L'Église tente également de mettre un frein à la pratique systématique du pèlerinage pénitentiel, source toujours possible d'abus de la part de pèlerins insincères : le pèlerinage au-delà de la mer entrepris par Renart à la fin de la branche Ia tourne à la mascarade sacrilège. Renart se livre à un détournement de fonction des objets qui « font » le pèlerin : il frappe Couard avec le bourdon et, avec l'écharpe, « il se torche le cul devant toutes les bêtes » (41), tandis qu'il raille Noble tout en se disant vrai pèlerin revenu des Lieux saints. Le pèlerin est pour le conteur un parfait *deus ex machina*, surgissant à point nommé pour les besoins de l'intrigue, comme celui à qui Renart vole son grand manteau (XV, 549) ou le saint prêtre qui, revenant de pèlerinage (Ic, 85), réconcilie Hermeline et Hersent et rétablit l'harmonie générale dans leurs foyers.

PENTECÔTE. Voir CALENDRIER.

PIÈGE : Système de chasse réservé aux vilains, les pièges abondent dans tous les récits et, avec les chiens, font partie de l'arsenal de défense contre les prédateurs. Le vocabulaire est d'une extraordinaire variété et les copistes n'ont parfois pas compris toutes les subtilités de tel ou tel mécanisme : si on laisse de côté le piège à loup et le plateau de chêne (*broion*, VIIa, 274), les pièges les plus répandus sont le lacet, nœud coulant placé sur un passage obligé du prédateur, et le trébuchet (XV, 527 et n. 1) qui suspend en l'air l'animal qu'il capture. Renart excelle dans l'art de la dissimulation et parvient

à faire passer un piège pour un reliquaire ou pour la tombe d'un saint personnage.

PIERRE DE SAINT-CLOUD : Ce personnage, inconnu d'autre part, est mentionné trois fois dans le *Roman*. L'auteur de la branche Ia le présente comme un conteur prestigieux mais maladroit, qui aurait oublié le plus intéressant de son sujet (Ia, 3). L'auteur de la branche XI (qui ne nous est connue que par le manuscrit *H*) se place également sous son patronage, tandis que celui de la branche XVII (647 et 686) se présente comme Pierre de Saint-Cloud en personne. Mais l'attribution à cet auteur des premiers récits — ce que Lucien Foulet appelle le noyau primitif, c'est-à-dire nos branches VIIa, IX et Vc — est actuellement fort contestée.

PRÉVÔT : Le prévôt est un agent de l'administration royale ou seigneuriale qui a, en contact direct avec la population, un rôle d'intendance et de police. Chargé de percevoir les taxes et les redevances, il exerce aussi la juridiction domaniale, veillant notamment au respect des droits forestiers. Dans les villes, il possède des pouvoirs de police et de justice, à titre de représentant du roi ou du seigneur. Renart fait remarquer au roi qu'il n'est pas prévôt (Ia, 34), pour signifier qu'il n'est pas chargé des menues affaires de coups et blessures pour lesquelles, selon lui, Tibert et Brun viennent se plaindre. Dans la branche XV, Isengrin n'est plus appelé connétable (voir ce mot), mais prévôt, sans que l'on puisse observer une dégradation de son statut. Voir BAILLI.

PRIMAUT : Ce personnage de loup n'a qu'une brève carrière romanesque, même si la tradition littéraire a imposé son nom dans le titre canonique d'une branche (XIII, « Renart et Primaut »). Si, dans les œuvres appartenant à ce que Robert Bossuat nomme le dernier « cycle » de Renart, les auteurs font un grand usage du procédé qui consiste à étoffer les familles des personnages connus, dans le *Roman de Renart* la création de Primaut frère d'Isengrin (394) ou celle de Rohart frère de Tiécelin (XVI et XVIII) obéissent à une autre logique : l'existence de ces frères jumeaux permet au conteur la duplication d'aventures antérieures. Renart rejoue à Primaut les mauvais tours dont son frère Isengrin a déjà été la victime : système de réécriture et d'amplification caractéristiques du texte renardien. Le conteur conserve au personnage la force physique et la naïveté qui étaient celles d'Isengrin, avec néanmoins (XIII) quelques éclairs de lucidité, vite éteints par le jeu hypocrite de Renart (406 et 409). Primaut se révèle imperméable aux leçons de l'expérience. Il est en outre doté d'un trait hérité de *l'Ysengrimus*, mais atténué chez Isengrin, la gloutonnerie, atout pour la construction du récit qui avance en juxtaposant les épisodes de quête de nourriture. Dans la branche IV, les pèlerins font étape à *l'ostel Primaut* (156), mais il ne s'agit en l'occurrence que d'un autre nom d'Isengrin. Primaut est sévèrement corrigé par le mouton (158-159). Cet épisode n'étant jamais évoqué dans d'autres branches du *Roman*, le sort du loup reste ignoré des lecteurs, tout comme les raisons de cette substitution de

patronyme. Dans la branche XVIII, le personnage de Primaut fait une apparition fugitive lors de l'épisode du jeu des plantées (707 et n. 1). Voir ISENGRIN.

PROVERBES : Formules elliptiques comportant une vérité d'usage, un conseil de sagesse pratique ou de conduite morale, les proverbes ont été collectionnés dès le Moyen Âge (XIIIe siècle) dans des recueils anonymes tels que les *Proverbes au vilain*, ou les dialogues de *Salomon et Marcoul* qui se composent d'un échange de formules sentencieuses entre Salomon, le sage et le courtois, et Marcoul, le rustre et le fou. Dans nos récits, le proverbe exprime sous la forme d'une vérité générale un jugement du narrateur sur les personnages ou une justification de sa conduite. De nombreux proverbes sont placés dans la bouche des personnages pour expliquer leur comportement ou stigmatiser leur propre stupidité (XII, 341). Dans un débat avec Isengrin le conteur montre Renart expliquant la conduite d'Isengrin et prouvant son innocence par le recours à un proverbe (II, 107).

RAILLERIE : Dès le premier récit, l'art de railler (*gaber*) est présenté par Chantecler comme une spécialité de Renart (VIIa, 256). La raillerie peut s'appuyer sur une lecture « naïve » de la situation : Renart demande à Brun dont la tête est ensanglantée à quel ordre correspond le rouge chaperon qu'il porte (Ia, 20). Elle peut aussi renverser le cours normal des choses : Renart vole les marchands, puis il leur attribue en partant ce qu'il ne peut pas emporter (X, 310). La raillerie est présentée comme le perfectionnement de la ruse. Seul Drouin peut railler Renart (XVI, 595-596) après l'avoir fait corriger.

RENARDIE : Le terme n'est employé que trois fois dans tout le *Roman* (Ia, v. 1306, p. 35 ; II, v. 900, p. 108 ; et XII, v. 1602, p. 370) alors qu'il deviendra d'un usage courant dans les épigones (*Le Couronnement de Renart* associe Renardie à Orgueil et à Envie), qui marquent l'entrée de Renart dans le récit allégorique. Dans le *Roman*, la renardie désigne l'art de la ruse qui caractérise le personnage de Renart. Art indispensable au prédateur qui ne survit qu'en dévorant ou en volant l'autre, la renardie est aussi dans le cadre de la métamorphose illusoire (voir cette expression) la science du courtisan, faite de dissimulation, d'invention et de séduction : cacher ce qui existe (le piège par exemple), inventer ce qui n'est pas (les voyages pour trouver un remède, le monastère, la chasse du comte Thibaut) et séduire celui qu'on ne peut réduire par la force. À cela vient s'ajouter ce qui est peut-être la caractéristique principale de Renart, l'art de la belle parole, c'est-à-dire l'art de plier à son propre désir la réalité par le maniement de la parole (XII, 343).

REVERDIE : Ce motif, qui appartient à la poésie lyrique, est largement utilisé pour l'ouverture des textes épiques (*Le Charroi de Nîmes*) ou romanesques (*Le Conte du Graal*) ; il situe de façon conventionnelle le récit au moment du retour de la belle saison, où tout reverdit et

refleurit. Les conteurs de Renart en font un usage particulier pour l'ouverture de plusieurs de leurs récits, en se jouant, par le détournement parodique, de l'horizon d'attente du public (VI, 219 ; XIII, 385 ; XVI, 563 ; XVII, 647-648 ; XVIII, 687). Au lieu de la joie, ils placent dans le cœur du héros douleur et tristesse dues à la faim qui le tenaille. Ce motif introduit toujours celui du déplacement et du départ pour la quête de nourriture, quête on ne peut plus triviale si on la compare à celle des chevaliers des romans arthuriens (voir FAIM). L'ouverture de la branche X (307) inverse l'ensemble du motif en présentant une anti-reverdie : l'action se situe au début de la mauvaise saison.

ROONEL : La carrière romanesque de ce personnage (qui ne fait pas partie des personnages hérités de la tradition des avant-textes latins) permet d'appréhender les procédés propres aux auteurs d'œuvres cycliques. Lors de sa première apparition dans le récit, Roonel est un chien de ferme qui s'ébat sur un tas de paille ; il est choisi comme responsable de l'escondit (voir ce mot) de Renart, et de son propre chef il organise le guet-apens destiné à éliminer définitivement le héros. C'est là le « péché originel » qui le fera ranger une fois pour toutes dans le camp des ennemis de Renart. Il en paiera le prix dans la branche XV lorsque, devenu le prototype du vassal fidèle (521), il est envoyé comme messager à Maupertuis. On le retrouve associé à Isengrin dans les mauvais tours de Renart (XIV et XVI), tandis que dans la dernière partie de la branche XIV il joue en quelque sorte la « doublure » du loup en affrontant Renart-Chufet dans le duel judiciaire (voir cette expression). Dans les dernières branches (XVI et XVIII), mis en quelque sorte hors-jeu par la réconciliation implicite de Renart et d'Isengrin, il reste dans le camp du roi et meurt dans un affrontement avec Rovel ; il ressuscite (comme tous les personnages morts au combat dans la branche XVI) pour « La Mort de Renart ».

RUSE. Voir RENARDIE.

SÉNÉCHAL : D'origine germanique, le mot « sénéchal », formé de **skalk* (« domestique ») et de **sinista* (« le plus âgé »), désigne le serviteur le plus âgé. À l'époque mérovingienne, ce titre était donné au grand officier de la Couronne chargé du service du ravitaillement. Sous les Carolingiens, le sénéchal devient le chef de la domesticité royale et, sous les Capétiens, il contrôle l'administration royale, commande l'armée et rend la justice au nom du roi. Les pouvoirs sans cesse accrus du sénéchal étaient de nature à inquiéter le roi lui-même, de sorte que Philippe Auguste supprima cet office en 1191, après la mort de son sénéchal Thibaut V de Blois. C'est vraisemblablement cette fonction qu'exerce Brichemer le cerf auprès de Noble (Vc, 213). Renart a lui-même un sénéchal (XV, 547 et n. 2). Le mot ne disparaît pas après la suppression de l'office : il servait à la même époque dans l'Ouest et le Midi de la France pour désigner un officier royal dont les fonctions judiciaires et financières équiva-

laient à celles du bailli dans la France d'oïl et s'exerçaient dans une circonscription appelée sénéchaussée. C'est ainsi que dans *Le Dit d'Entendement* Isengrin est appelé « sénéchal et bailli », deux termes qui désignent la même fonction. Dans la branche XXIV, le titre de sénéchal, associé à celui de sergent, semble également désigner l'officier royal placé à la tête d'une sénéchaussée. Voir BAILLI.

SONGE : Les hommes du Moyen Âge sont très attentifs aux merveilles de la vie nocturne que sont les rêves. La Bible leur fournit des exemples de rêveurs illustres dont les visions nocturnes sont fréquemment représentées dans la sculpture et l'iconographie. La question de l'origine des songes est indissolublement liée à celle du crédit qu'il convient de leur donner. S'ils procèdent du diable qui suscite des cauchemars ou des rêves érotiques tentateurs, s'ils émanent de l'homme lui-même, des appétits et des tourments de son corps ou de ses préoccupations diurnes, les songes sont vains et illusoires. En revanche, s'ils sont envoyés par Dieu, parfois par l'intermédiaire d'un ange, d'un saint ou d'un personnage vénérable, ils sont porteurs d'une révélation sur l'avenir ou le présent. Le conteur de la branche VIIa détourne le motif épique du songe prémonitoire en le plaçant dans un enclos de volailles et en inversant totalement le symbolisme onirique fondé sur une utilisation du Bestiaire : ce que Chantecler voit en songe (mais il doit faire appel à Pinte pour le décryptage), c'est tout simplement le prédateur qui viendra le dévorer. Dans la branche XIV (458) le motif du songe prémonitoire est repris, mais il est dépouillé de tout symbolisme, en même temps qu'il est teinté d'humour : Renart se voit en rêve menacé par un incendie à Maupertuis ; à son réveil, il est cerné sur sa meule de foin par une inondation.

TIBERT : Le personnage de Tibert, création originale des conteurs de Renart (il n'y a pas de chat dans l'*Ysengrimus* ni dans la tradition de la fable animale), apparaît dès les premiers récits, selon la chronologie relative couramment admise ; peut-être faut-il voir là une volonté des conteurs d'élargir le front des adversaires de Renart et de démultiplier ainsi ses aventures (voir GUERRE). Tibert est un chat sauvage ; comparable au renard par la taille et par la force, il chasse les mêmes proies sur le même territoire, mais possède un avantage sur le goupil : il peut grimper aux arbres. Dès sa première apparition, Tibert se révèle un adversaire autrement plus coriace que le naïf Isengrin ; Renart, déjà mis à mal par des animaux de petite taille (Chantecler et Mésange), subit une nouvelle défaite. L'épreuve suivante (VIIb) est encore à l'avantage de Tibert. Le premier épisode de la branche XIII montre les deux adversaires faisant jeu égal dans leur quête de nourriture. Dans les récits situés à la Cour, le personnage de Tibert se révèle complexe, et les relations qu'ils entretient avec Renart sont ambiguës : victime d'une ruse de Renart lors de sa première mission à Maupertuis, il devrait se ranger dans le clan des ennemis mortels du goupil, d'autant que dans la branche XIV il est à

nouveau victime des agissements de Renart-Chufet. Or, dans la branche XV, il vient par deux fois au secours de Renart et rétablit à son avantage une situation bien compromise (XV, 516, 553). La clef de ce comportement, donnée à la branche XV dans un passage à la tradition manuscrite assez embrouillée, est fournie à nouveau dans la branche XXIV où l'on voit les deux adversaires enterrer la hache de guerre et sceller leur réconciliation par un baiser de paix devant toute la Cour (786) : Tibert a conscience de s'être mal conduit avec Renart dans l'épisode du piège (VIIa, 3ᵉ épisode) ; ce n'est pas exactement le remords qui le taraude, mais la crainte d'une vengeance féroce de Renart. Celui-ci est ainsi sauvé dans la branche XV, mais il n'en demande pas moins la peau de Tibert pour soigner le roi. Tibert reste néanmoins dans le camp de Renart, en particulier dans la branche XVI où il retrouve des fonctions qui rappellent « Les Vêpres de Tibert » : il lit devant tous les barons la fausse dépêche fabriquée par Renart puis, après le remariage de la reine, procède à la bénédiction du lit nuptial (XXIV) ; un peu plus loin il meurt au combat, mais le conteur de la branche XVIII le ressuscite pour le tableau final, où il tient un rôle modeste. Personnage ambigu, Tibert partage avec Renart le rôle titre d'une branche qui ignore totalement la Cour et les autres personnages (VI). Alors qu'il est fréquemment associé au diable, le chat remplace ici un prêtre à qui a volé ses livres. L'affrontement avec Renart suit ici un parcours des plus sinueux, mais au final Tibert doit s'avouer vaincu, rossé par les vilains et raillé par Renart.

VÉNERIE. Voir CHASSE.

VILAIN : À l'origine, le vilain est l'habitant de la *villa*, la grande propriété foncière de l'époque carolingienne, devenue bien souvent par la suite le noyau des villages. Les vilains constituent la majeure partie de la population médiévale, mais ils ne forment pas à proprement parler une classe : on englobe sous cette dénomination des réalités totalement différentes, le terme *vilain* s'appliquant même parfois aux artisans ruraux. Dans le *Roman de Renart* n'apparaissent que des vilains aisés, voire très fortunés, comme Constant des Noues (VIIa) ou Liétard (XII) : Les conteurs excluent systématiquement la catégorie des paysans pauvres qui, ne possédant rien, ne peuvent être victime des vols commis par les animaux prédateurs. Ils ne se soucient pas plus de donner un tableau complet de la vie aux champs : la moisson, activité essentielle de la belle saison, est totalement absente et l'on rencontre un seul paysan en train de labourer (XII). Les nécessités de l'intrigue font apparaître plus souvent les gardiens des vignes ou les paysans surpris dans leur sommeil et réveillés par le tapage que déclenche l'entrée d'un prédateur dans leur poulailler. Certains auteurs ne négligent pas quelques touches de *realia*, ces détails qui « font vrai » : le paysan réveillé brutalement qui ranime son feu d'une poignée de paille afin d'y voir clair dans sa maison (XIII, 391), ou celui qui ramasse du bois mort

le long d'une haie pour chauffer son four (XVIII, 718). L'image donnée des vilains reste fortement stéréotypée : naïfs et présomptueux, adversaires perpétuels des animaux prédateurs qui vivent à leurs crochets, ils sont en outre maladroits. Les auteurs du *Roman* partagent les préjugés de la classe chevaleresque et des clercs à leur égard : « hommes sans foi » (XII, 377), ils ne peuvent être assimilés au système féodal et sont même dangereux pour lui. Par trois fois le vilain est présenté comme un ingrat envers ses animaux domestiques : Mainsant la jument (XX, 738), Belin le mouton (IV, 154) et Morant le chien (XVI, 587) sont au service de vilains qui ne récompensent par leurs services (comme on le fait dans le cadre d'une relation vassalique). Les vilains sont traités de « sale engeance » (XIII, 404), de « vrais diables sans amour ni pitié » (423) et sont constamment présentés comme liés à l'univers de la boue, de l'excrément et de la saleté. Renart n'hésite pas à souiller le pâtre de ses excréments puis à le noyer dans la rivière (XVII, 674), tandis que Noble place la répugnance que lui inspire le vilain au-delà même de celle qu'il éprouve à l'égard des lépreux (678). Dans un passage propre au manuscrit *H*, on peut lire un véritable réquisitoire contre le vilain (XIV, 461). La fréquence et la virulence de tels réquisitoires en atténuent bien évidemment la portée.

VIOL. Voir GUERRE, HERSENT.

YSENGRIMUS : Cette œuvre est souvent présentée comme l'un des avant-textes probables, sinon assuré, du *Roman de Renart*. Il s'agit d'une épopée savante d'inspiration cléricale, composée en vers latins (hexamètres dactyliques) au milieu du XIIe siècle par un moine de Gand appelé Nivard. Les animaux de l'épopée animale y reçoivent pour la première fois un nom propre. L'*Ysengrimus* se distingue de notre *Roman* sur deux points essentiels : son héros est bien, comme l'indique le titre, le loup, et non pas le goupil (voir ISENGRIN) ; œuvre d'un seul auteur, elle repose sur une solide construction narrative qui n'ignore pas le récit dans le récit.

ZOOMORPHISME : Dans un récit où, par convention, un personnage comme Renart peut être représenté en animal prédateur en quête de nourriture ou en baron jugé pour félonie, la mention de caractéristiques animales de physionomie ou de comportement, banale dans le premier cas, prend toute sa valeur dans le second. Il s'agit en somme pour le conteur, par la mention d'un détail zoomorphique, de rappeler la convention de base de son récit et d'éviter que ses personnages soient assimilés par les auditeurs-lecteurs aux personnages ordinaires de la littérature épique ou romanesque. Le zoomorphisme des personnages peut être souligné par un moyen très économique, qui consiste à rappeler que les barons qui se pressent à la Cour du roi Noble sont des *bestes* (XV, 513, 530, alors même que Renart arrive à cheval) ou à utiliser pour un personnage un syntagme dans lequel le nom propre est suivi du nom com-

mun de l'espèce animale (Tibert le chat, Brun l'ours). Mais il existe des moyens plus sophistiqués : lorsque le récit s'installe à la Cour et que les personnages, désignés comme des barons, rendent la justice — activité typiquement humaine —, le conteur mentionne une attitude animale et/ou une partie caractéristique du corps animal : Tibert, lorsqu'il se lève pour défendre Renart des accusations d'Isengrin, « rejette la queue sur son dos et aiguise et dénoue sa langue pour bien parler ; tous les poils de sa fourrure se hérissent » (XV, 516 ; voir aussi Chantecler, XXIV, 778). Dans la branche XVIII, lorsque Renart se réveille au moment où il va être mis en terre avec toute la pompe de la liturgie chrétienne, il retrouve immédiatement le geste du prédateur pour happer Chantecler dans sa gueule. Bien souvent la mention d'un détail zoomorphique répond aux nécessités de l'intrigue : dans la branche XXIII le choix du cerf, du loup et du coq s'explique par la partie du corps que chaque animal va devoir abandonner, contraint et forcé, pour *parfaire le con.* De même, lors des fêtes organisées par Renart pour accueillir à la Cour la fille du roi Yvoris, chaque animal prend part à un jeu lié à ses caractéristiques zoomorphiques. Quelques récits enferment leur personnage principal dans un zoomorphisme intégral, leur refusant même la capacité à parler : dans la branche IX, Tibert est muet, et son comportement et sa physionomie sont sans équivoque ceux du chat (poils hérissés, usage des griffes). Voir ANTHROPOMORPHISME, MÉTAMORPHOSE ILLUSOIRE, NOURRITURE.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Pour de plus amples renseignements concernant la bibliographie consacrée au *Roman de Renart* on se reportera à :

BOSSUAT (Robert), *Manuel bibliographique de la Littérature française du Moyen Âge*, Melun, Librairie d'Argences, 1951 ; Supplément (1949-1953) ; Second Supplément (1954-1960) ; Troisième Supplément (1960-1980), Éditions du CNRS, 2 vol., 1986 et 1991.

KLAPP (Otto), *Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft*, Bibliographie annuelle.

I. TEXTES

Éditions du « Roman de Renart ».

FUKUMOTO (Naoyuki), HARANO (Noboru) et SUZUKI (Satoru), *Le Roman de Renart édité d'après les manuscrits C et M*, Tokyo, France-Tosho, 1983-1985, 2 vol.

MARTIN (Ernest), *Le Roman de Renart*, Strasbourg et Paris, Trübner et Leroux, 1882-1887, 3 vol. ; réimp. Berlin et New York, De Gruyter, 1973.

MÉON (Dominique M.), *Le Roman de Renart publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi des XIIIe, XIVe et XVe siècles*, Paris, Treultel et Würtz, 1826, 4 vol.

ROQUES (Mario), *Le Roman de Renart édité d'après le manuscrit de Cangé*, Champion, CFMA, 1948-1963, 6 vol.

Traductions et adaptations.

BUSQUET (Robert), *Le Roman de Renart*, Fernand Lanore, 1935.

CHARBONNIER (Élisabeth), *Le Roman de Renart*, Librairie Générale Française, Le Livre de Poche, 1987.
CHAUVEAU (Léopold), *Le Roman de Renard*, Payot, 1925.
DUFOURNET (Jean) et MÉLINE (Andrée), *Le Roman de Renart*, édition bilingue, GF. Flammarion, 1985, 2 vol.
FRAPPIER (Jean) et BOYON (Marc), *Le Roman de Renart*, extraits, Classiques Larousse, 1937 ; réimpr. 1972.
GENEVOIX (Maurice), *Le Roman de Renard*, Presses de la Cité, 1958.
GRAVEN (Jean), *Le Roman de Renart, aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère d'après le texte établi par Paulin Paris*, Lausanne-Genève, A. Gonin et A. Kundig, 1946.
JEANROY (B.-A.), *Le Roman de Renart*, De Boccard, 1926.
PARIS (Paulin), *Les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère, mises en nouveau langage, racontées dans un nouvel ordre et suivies de nouvelles recherches sur le « Roman de Renart »*, Paris, Techener, 1861 ; réimp. Gallimard, « Folio », 1986.
SCHMIDT (A.-M.), *Le Roman de Renart*, Albin Michel, 1963.
SUBRENAT (Jean) et COMBARIEU DU GRÈS (Micheline de), *Le Roman de Renart*, édition bilingue, « 10/18 », 1981, 2 vol.

Textes latins.

CHARBONNIER (Élisabeth), *Le Roman d'Ysengrin*, [Traduction française de *Ysengrimus*], Les Belles Lettres, « La Roue à livres », 1991.
VOIGT (E.), *Ecbasis captivi, das älteste Tierepos des Mittelalters*, Strasbourg, 1874 (*Quellen und Forschungen zur Sprach- und Kulturgeschichte der germanischen Völker*).
—, *Ysengrimus*, Halle, 1884 ; rééd. Hildesheim-New York, G. Olms, 1974.
HILKA (A.) et SÖDERHJELM (W.), *Disciplina clericalis*, Heidelberg, 1911.

Épigones.

FARAL (Edmond) et BASTIN (Julia), *Œuvres complètes de Rutebeuf*, t. I, Paris, Picard, 1959 [*Renart le Bestourné*, p. 532-544].
FOULET (Alfred), *Le Couronnement de Renart, poème du treizième siècle*, Princeton-Paris, UP-PUF, 1929 (Elliott Monographs, 24).
JUBINAL (Achille), *Le Dit de la queue de Renart, Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles*, Paris, 1839-1842 ; reprint Genève, Slatkine, 1975.
KOHLER (Charles), *Philippe de Novare, Mémoires (1218-1243)*, Champion, 1913.
MELANI (Silvio), *Filippo de Novara ; Guera di Federico II in Orient*, Naples, Liguori Editore, 1994.
ROUSSEL (Henri), *Renart le Nouvel par Jacquemart Gielee, publié d'après le manuscrit de La Vallière*, Paris, Picard, SATF, 1961.
SCHELER (Auguste), *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, Bruxelles, 3 vol., 1866-1867 [*Dit de l'Entendement*, t. III, p. 343-356].

ZINK (Michel), Rutebeuf, *Œuvres complètes*, Classiques Garnier, 1989 [*Renart le Bestourné*, t. I, p. 253-263].

II. LITTÉRATURE CRITIQUE

On trouvera ici une orientation bibliographique à compléter par les indications données à la suite de la Notice consacrée à chaque branche.

Ouvrages généraux.

BICHON (Jean), *L'Animal dans la littérature française aux XIIe et XIIIe siècles*, Service de reproduction des Thèses, Lille, 1976, 2 vol., Champion, 1978.
BURGER (Gérard M.), *Le Thème de l'obscénité dans la littérature française des XIIe et XIIIe siècles*, Thèse Stanford University, 1973.
CALVET (Jean), *Les Types universels dans la littérature française*, Fernand Lanore, 1951.
DEBIDOUR (Victor-Henri), *Le Bestiaire sculpté au Moyen Âge*, Arthaud, 1961.
DELORT (Robert), *Les animaux ont une histoire*, Seuil, 1993.
DÉTIENNE (Marcel) et VERNANT (Jean-Pierre), *Les Ruses de l'intelligence. La Mêtis des Grecs*, Flammarion, « Champs », 1974.
JAUSS (Hans-Robert), *Untersuchungen zur mittelalterlichen Tierdichtung*, Tübingen, Niemeyer, 1959.
JUNG (Carl-Gustav) et KERENYI (Charles), *Le Fripon divin*, Genève, Georg, 1958.
LENIENT (Charles), *La Satire en France au Moyen Âge*, Hachette, 1893.
STRUBEL (Armand), *La Rose, Renart et le Graal. La Littérature allégorique au XIIIe siècle*, Champion, « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 11, 1989.
VARTY (Kenneth), *Reynard the Fox. Study of the Fox in Medieval English Art*, Leicester University, 1967.

Ouvrages sur le « Roman de Renart ».

BATANY (Jean), *Scènes et coulisses du « Roman de Renart »*, SEDES, 1989.
BELLON (Roger), *Diversité et unité dans le « Roman de Renart »*, Thèse Lyon II, 1992.
—, *La Ruse dans le « Roman de Renart »*, Thèse de IIIe cycle, Lyon III, 1982.
BOSSUAT (Robert), *Le Roman de Renart*, Hatier, « Connaissance des Lettres », 1957.
BÜTTNER (Hermann), *Studien zu dem Roman de Renart und dem Reinhardt Fuchs*, Strasbourg, Trübner, 1891.

COHEN (Gustave), *Le Roman de Renart*, CDU, 1930.
COMBARIEU DU GRÈS (Micheline de) et SUBRENAT (Jean), *Le Roman de Renart. Index des thèmes et des personnages*, Aix, CUERMA, 1987.
FLINN (John), *Le Roman de Renart dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Paris-Toronto, University of Toronto, 1963.
FOULET (Lucien), *Le Roman de Renard*, Paris, 1914 ; rééd. Champion, 1968.
GRAVEN (Jean), *Le Procès criminel du Roman de Renart : étude du droit criminel féodal au XIIe siècle*, Genève, Georg, 1950.
JONCKBLOET (Willem Joseph Andries), *Étude sur « Le Roman de Renart »*, Groningue, Walters, 1863.
MARTIN (Ernest), *Examen critique des manuscrits du « Roman de Renart »*, Bâle, Schweighauser, 1872.
—, *Observations sur le « Roman de Renart »*, Strasbourg-Paris, Trübner, 1887.
REICHLER (Claude), *La Diabolie, la Séduction, la Renardie, l'Écriture*, Minuit, 1979.
SCHEIDEGGER (Jean R.), *Le Roman de Renart ou le Texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989.
SILCHER (Georg), *Tierfabel, Tiermärchen und Tierepos mit besonderer Berücksichtigung des Roman de Renard*, Reutlingen, 1905.
SMITH (Richard E.), *Type-Index and Motif-index of the « Roman de Renart »*, Uppsala, 1980.
STORK (Theodor), *Sprachliche Untersuchungen zum Roman de Renart*, Leipzig, Druck von O. Schmidt, 1901.
SUDRE (Léopold), *Les Sources du Roman de Renart*, Paris, 1892.
SUOMELA-HARMA (Elina), *Les Structures narratives dans le « Roman de Renart »*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1981.
TILANDER (Gunnar), *Remarques sur le « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1923.
—, *Lexique du « Roman de Renart »*, Göteborg, Elander, 1924 ; rééd., Champion, 1971.

Recueils de communications ou d'articles.

Actes du VIe colloque, « Épopée animale, fable et fabliau », Spa, 1985, *Marche romane*, 1986.
BIANCIOTTO (Gabriel) et SALVAT (M.) éd., *Épopée animale, fable et fabliau*, colloque d'Évreux, 7-11 sept. 1981, PUF, 1984 (Publications de l'université de Rouen, *Cahiers d'études médiévales, 2-3*).
BUSCHINGER (Danielle) et CRÉPIN (André) éd., *Comique, satire et parodie dans la tradition renardienne et les fabliaux*, colloque d'Amiens, 15-16 janvier 1983, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1983 (Göppinger Arbeiten zur Germanistik, 391).
DUFOURNET (Jean) éd., *Le Goupil et le Paysan*, Champion, « Unichamp », 1990.
DUFOURNET (Jean), *Du Roman de Renart à Rutebeuf*, préface de Roger Dragonetti, Caen, Paradigme, 1993.

GOOSSENS (Jan) et SODMANN (Timothy) éd., *Third International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloquium*, colloque de Münster 1979, *Niederdeutsche Studien*, XXX, Cologne-Vienne, 1981.
ROMBAUTS (E.) et WELKENHUYSEN (A.), *Aspects of the Medieval Animal Epic*, colloque de Louvain 15-17 mai 1972, Leuven University Press et La Haye, Nijhoff, 1975.
VARTY (Kenneth) éd., *Proceedings of the First International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloquium*, Glasgow, sept. 22-25 1975, University of Glasgow, 1976.
—, *À la recherche du « Roman de Renart »*, New Alith, Lochee Public. 1988.
VAN DEN BOOGAARD (Nico) et DE CALUWE (Jacques) éd., *Épopée animale, fable et fabliau*, colloque d'Amsterdam, 21-24 octobre 1977, *Marche romane*, XXVIII, 3-4, 1978.
WESTRA (Haijo), *Le Roman de Renart. On the Beast Epic*, *Revue canadienne d'études néerlandaises*, IV-1, mai 1983 (numéro spécial).

Articles.

AUGIER (Michèle), « Le Thème de la faim dans les premières branches du *Roman de Renart* », *Mélanges Jeanne Lods*, ENS de Jeunes Filles, X, 1978, t. I, p. 40-48.
BATANY (Jean), « Renart et les modèles historiques de la duplicité vers l'an mille », *Third International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloquium*, J. Goossens et T. Sodmann éd., p. 1-24.
BAUMGARTNER (Emmanuèle), « Les Prologues dans *Le Roman de Renart* », *Le Goupil et le Paysan*, J. Dufournet éd., p. 201-216.
BELLON (Roger), « La Parodie épique dans les premières branches du *Roman de Renart* », *Épopée animale, fable et fabliau*, G. Bianciotto et M. Salvat éd., p. 71-94.
—, « L'Eau dans le *Roman de Renart* », *Senefiance* 15, 1985, p. 61-78.
—, « Un rôle difficile à tenir : la fame Renart, ou le personnage d'Hermeline dans le *Roman de Renart* », *Actes du VIe colloque, « Épopée animale, fable et fabliau »*.
—, « De la chaîne au cycle ? La réorganisation de la matière renardienne dans les manuscrits *C* et *M* », *Revue des langues romanes*, XC, 1986, p. 27-44.
—, « La Justice dans le *Roman de Renart* : procédures judiciaires et procédés narratifs », *Senefiance* 26, 1986, p. 79-96.
—, « Trickery as an element of the Character of Renart », *Forum for Modern Language Studies*, XXII, 1, 1986, p. 34-52.
—, « Renart li rous : remarques sur un point de l'onomastique renardienne », *Senefiance* 24, 1988, p. 15-28.
—, « Le Limaçon porte-enseigne. Spécificité du comique du *Roman de Renart* », colloque de Pau, novembre 1988, Thérèse Boucher et Hélène Charpentier éd., *Le Rire au Moyen Âge*, Pau, 1990.
BUREAU (Pierre), « Les Valeurs métaphoriques de la peau dans le *Roman de Renart*. Sens et fonction », *Médiévales*, 22-23, printemps 1992, p. 129-148.

CHARBONNIER (Élisabeth), « Le Thème du jugement dans la fable et dans quelques avants-textes au *Roman de Renart* », *Senefiance* 16, 1986, p. 111-124.
—, « *Senex lupus* ou vieillesse et sagesse dans la tradition renardienne », *Senefiance* 19, 1988, p. 21-38.
COMBARIEU DU GRÈS (Micheline de), « Manger et boire dans le *Roman de Renart* », *Manger et boire au Moyen Âge, Actes du colloque de Nice*, 15-17 octobre 1982, Les Belles Lettres, 1984, p. 101-115.
—, « Scènes de nuit dans le *Roman de Renart* », *Mélanges Alice Planche*, Les Belles Lettres, 1984, p. 117-125.
DRAGONETTI (Roger), « Renart est mort, Renart est vif, Renart règne », *Critique*, XXXIV, 1978, p. 783-798.
HARANO (Noboru), « Sur le terme branche », *Études de langue et de littérature françaises*, XXXIV, 1979, p. 1-10.
JODOGNE (Omer), « Le *Roman de Renart*, un fait socio-littéraire », *Bulletin de l'académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, 5e série, LVIII, 1972, p. 178-188.
—, « L'anthropomorphisme croissant dans le *Roman de Renart* », *Aspects of the Medieval Animal Epic*, E. Rombauts et A. Welkenhuysen éd., p. 25-41.
KNAPP (Fritz Peter), « Quelques procédés du comique dans l'épopée animale du Moyen Âge », *Comique, satire et parodie dans la tradition renardienne et les fabliaux*, D. Buschinger et A. Crépin éd., p. 93-102.
NIEBOER (Ettina), « Un rédacteur et son public : le rédacteur du manuscrit I du *Roman de Renart* à l'œuvre », *Mélanges J. Dufournet*, Champion, 1993, p. 1009-1028.
PARIS (Gaston), « *Le Roman de Renart* », Mélanges de littérature française du Moyen Âge, Paris, 1912, p. 337-423.
REGALADO (Nancy F.), « Tristan and Renart, two Tricksters », *L'Esprit créateur*, XVI, 1976, p. 30-38.
SCHEIDEGGER (Jean R.), « Renart dans les branches : comique et réflexivité », *Comique, satire et parodie dans la tradition renardienne et les fabliaux*, D. Buschinger et A. Crépin éd., p. 113-123.
SUBRENAT (Jean), « *La Dent seint Roënau le rechingnié*. Sur les reliques dans le *Roman de Renart* », *Mélanges J. Dufournet*, p. 1307-1318.
—, « Le *Roman de Renart* et la Parodie littéraire », *Comique, satire et parodie dans la tradition renardienne et les fabliaux*, D. Buschinger et A. Crépin éd., p. 125-137.
—, « La Justice dans le *Roman de Renart* », *À la recherche du « Roman de Renart »*, K. Varty éd.
SUOMELA-HARMA (Elina), « Le *Roman de Renart* et les fabliaux », *Mélanges J. Dufournet*, p. 1319-1331.
—, « Des roux et des couleurs », *Senefiance* 24, 1988, p. 401-422.
—, « Le *Roman de Renart* et le conte populaire français », *Reinardus*, I, 1988, p. 142-155.
—, « Pour une typologie des branches du *Roman de Renart* », *À la recherche du « Roman de Renart »*, K. Varty éd., p. 107-133.

TILANDER (Gunnar), « Notes sur le texte du *Roman de Renart* », *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIV, 1924.

VARTY (Kenneth), « An Etat présent of Roman de Renart Studies », *Mélanges J. Wathelet-Willem*, *Marche romane*, numéro spécial, 1978, p. 699-716.

—, « First list of recent publications and research in progress for 1975, 1976, 1977 », *Marche romane*, XXVIII, 1978, p. 235-237.

—, « Love, Marriage and Family Relationships in the *Ysengrimus* and the *Roman de Renart* », H. Westra éd., *Le Roman de Renart. On the Beast Epic*, p. 39-52.

—, « Le Motif littéraire du baron régent et traître dans l'*Historia regum Britanniae*, *Le Roman de Brut*, *La Mort le roi Artu* et la branche XI (Renart empereur) », *Miscellanea Mediaevalia*, *Mélanges Ph. Ménard*, Champion, 1998, t. II, p. 1435-1443.

WEILL (Isabelle), « La Parodie de l'énonciation épique dans le *Roman de Renart* », *Reinardus*, II, 1989, p. 185-194.

ARMAND STRUBEL.

TABLE



LES AUTRES BRANCHES
DU « ROMAN DE RENART »

Ce volume, portant le numéro
quatre cent quarante-cinq
de la « Bibliothèque de la Pléiade »
publiée aux Éditions Gallimard,
mis en page par Traitext
à Quetigny
a été achevé d'imprimer
sur Valobible des Papeteries Prioux
le 6 avril 1998
par Normandie Roto Impression s.a.
à Lonrai
et relié en pleine peau,
dorée à l'or fin 23 carats,
par Babouot à Lagny.

ISBN : 2-07-011348-5.
N° d'édition : 64121 - N° d'impression : 98-0640.
Dépôt légal : avril 1998.
Imprimé en France.